COMMENTAIRES

DE

JEHAN CALVIN.

IV

IMPRIMERIE DE CH. MEYRUEIS ET COMPAGNIE,
Rue Saint-Benoît, 7. — 1855.

COMMENTAIRES

DE

JEHAN CALVIN

SUR LE

NOUVEAU TESTAMENT

—

TOME QUATRIÈME

Sur les Epistres de S. Paul aux Philippiens, Colossiens, Thessaloniciens, à Timothée, Tite, Philémon et aux Hébrieux, et sur les Epistres canoniques de S. Pierre, S. Jehan, S. Jaques et S. Jude, autrement appelées catholiques.

—

Le tout reveu diligemment et comme traduit de nouveau, tant le texte que la glose, comme on pourra appercevoir en conférant les éditions précédentes avec ceste-ci.

Des creux manoirs et pleins d'obscurité
Dieu, par le temps, retire vérité.

PARIS
LIBRAIRIE DE CH. MEYRUEIS ET COMPAGNIE
RUE TRONCHET, 2
—
1855

ÉPISTRE AUX PHILIPPIENS

ARGUMENT

Cela est assez notoire que Philippes estoit une ville de Macédone, située és limites de Thrace. En la campagne d'icelle Pompée fut vaincu par César : et après luy, Brutus et Cassius par Antonius et Octavius. Ainsi, les séditions Romaines ont donné bruit à ceste ville par deux batailles dignes de mémoire. Or comme ainsi soit que S. Paul par une vision envoyée de Dieu, eust esté adverti d'aller en Macédone, il fonda premièrement l'Eglise en ceste ville de Philippes, comme sainct Luc le récite és Actes, chap., XVI : laquelle non-seulement persévéra constamment en la foy, mais aussi par succession de temps avancea fort tant en nombre d'hommes, qu'en accroissement de vertus, comme on le peut cognoistre par ceste Epistre. Au reste, voyci l'occasion que sainct Paul a eue d'escrire aux Philippiens. D'autant que par Epaphrodite leur Pasteur, ils luy avoyent envoyé ce qui luy estoit nécessaire en prison, tant pour sa vie que pour autres despenses extraordinaires, il n'y a point de doute qu'Epaphrodite ne luy cela rien de tout l'estat de leur Eglise, et mesmes luy suggéra les choses desquelles ils avoyent besoin d'estre par luy admonestez. Or il appert que les faux-apostres qui lors trottoyent çà et là, pour semer des corruptions de la saine doctrine, avoyent essayé de les esbranler. Mais pource qu'ils estoyent demeurez fermes en la vérité, sainct Paul loue leur constance. Toutesfois sçachant quelle est la fragilité humaine, par aventure aussi estant adverti par Epaphrodite qu'ils avoyent besoin d'estre confermez de bonne heure, afin qu'avec le temps ils ne veinssent à perdre courage, il adjouste des admonitions telles qu'il cognoissoit leur estre convenables. Et premièrement, afin que ce qu'il dira soit mieux receu, il proteste de la bonne affection qu'il ha envers eux. Puis après, de peur qu'ils ne fussent aucunement descouragez, le voyans ainsi prisonnier, et en danger de sa vie, il vient à parler de soy et de ses liens. Il monstre donc que tant s'en faut que la gloire de l'Evangile soit diminuée pour cela, que plustost c'est un certain argument de la confirmation d'iceluy : quant et quant il les admoneste à son exemple, de s'apprester à tout ce qu'il plaira à Dieu leur envoyer. Finalement, il leur fait une brieve admonition à unité et patience : et sur cela met fin au premier chapitre.

Mais pource qu'ambition est quasi tousjours mère de dissensions, et par ce moyen fait ouverture aux doctrines nouvelles et estranges : au commencement du second chapitre, il les prie plus instamment, d'avoir humilité et modestie en recommandation sur toutes choses. Pour les mieux induire à ce faire, il amène plusieurs argumens. Et pour leur donner courage, afin qu'ils ne se laissent cependant abuser, il promet de leur envoyer Timothée bien tost : mesmes il leur donne quelque espérance de les aller veoir. Puis après il excuse Epaphrodite, de ce qu'il avoit tant demeuré sans retourner vers eux.

Au troisième chapitre il se courrouce asprement contre les faux-apostres, et réfute tant leurs vaines vanteries, que la doctrine de la Circoncision, pour laquelle ils débatoyent, voulans qu'elle fust observée. Pour abbatre toutes leurs inventions, il met Christ seul à l'opposite : et contre leur arrogance et vanterie, il met en avant sa manière de faire, en laquelle reluisoit une vraye image de piété Chrestienne. Il remonstre aussi que le but de nostre perfection, auquel il nous faut tendre toute nostre vie, est que nous ayons communication de mort et de résurrection avec Christ : ce qu'il déclare par son exemple.

Le quatrième chapitre commence par admonitions particulières : mais tout incontinent après il descend aux générales. Pour la fin de son Epistre, il recognoist les biens que les Philippiens luy avoyent faits, afin qu'ils ne pensent pas avoir mal employé ce qu'ils avoyent donné pour subvenir à son indigence.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE AUX PHILIPPIENS

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul et Timothée serviteurs de Jésus-Christ, à tous les Saincts en Jésus-Christ, qui sont en Philippes, avec les Evesques et Diacres,*

2 *Grâce vous soit et paix de par Dieu nostre Père, et de par le Seigneur Jésus-Christ.*

3 *Je ren grâces à mon Dieu toutes les fois que j'ay souvenance de vous*[1],

4 *Faisant tousjours prière avec joye, pour vous tous en toutes mes oraisons,*

5 *De ce que vous estes venus à la communion de l'Evangile, depuis le premier jour jusques à maintenant.*

6 *Estant asseuré de cela* c'est asçavoir, *que celuy qui a commencé ceste bonne œuvre en vous, la parfera jusqu'à la journée de Jésus-Christ.*

1) Ou, avec entière souvenance de vous.

1 *Paul et Timothée serviteurs de Jésus-Christ, etc.* Comme ainsi soit que S. Paul ait accoustumé d'adjouster ses titres au commencement de ses Epistres, afin d'authorizer sa personne et son ministère, il n'estoit point besoin envers les Philippiens de faire ainsi, d'autant qu'ils l'avoyent expérimenté vray Apostre de Christ, et encore le recognoissoyent pour tel sans contredit. Car ils avoyent persévéré en la vocation de Dieu constamment et d'un train continuel sans se desbaucher. *Avec les Evesques.* Il nomme les Pasteurs à part par honneur. Au reste, on peut recueillir de ceci, que le nom *d'Evesque* est commun à tous Ministres de la Parole, veu qu'il assigne plusieurs Evesques à une Eglise. C'est donc tout un, Evesque et Pasteur. Et voyci l'un des passages que sainct Hiérôme allègue en l'Epistre à Evagrius, et en l'exposition de l'Epistre à Tite, pour prouver cela. Depuis le temps de l'Apostre il est venu en usage d'appeler Evesque seulement celuy que les Prestres en chacune Eglise ordonnoyent conducteur de leur congrégation : toutesfois c'est une chose qui est venue d'une accoustumance que

les hommes ont introduite, et n'ha nul fondement sur l'authorité de l'Escriture. Je confesse bien, veu les esprits et les mœurs des hommes, qu'il ne peut avoir un bon ordre entre les Ministres de la Parole, qu'il n'y en ait un qui préside sur les autres. Je parle de chacun corps d'Eglise en particulier, et non point des provinces entières, et beaucoup moins de tout le monde. Mais combien qu'il ne faut point débatre sur les mots, toutesfois si vaudroit-il beaucoup mieux en parlant suyvre le S. Esprit, qui est l'autheur des langues, que changer en pis les manières de parler qu'il a données. Car de ce que la signification de ce mot a esté corrompue, un autre mal s'en est ensuyvi : c'est que sous couleur de ce nouveau titre un a usurpé domination sur les autres, comme si tous Prestres et Pasteurs n'estoyent pas compagnons appelez à un mesme office. *Et Diacres.* Ce mot se peut prendre en deux sortes : ou pour les administrateurs et procureurs qui ont la charge des povres : ou pour les anciens qui estoyent députez pour la discipline et régime des mœurs. Mais pource que S. Paul en use plus souvent en la première signification, je le pren plustost pour ceux qui avoyent la charge de distribuer et de recevoir les aumônes. On pourra veoir le reste és commentaires précédents.

3 *Je ren grâces à mon Dieu, etc.* Il commence par une protestation, qu'il est joyeux de leur bien, et ce pour deux causes : premièrement, afin que par cest argument il prouve l'amour qu'il ha envers les Philippiens : secondement, afin qu'en les louant du passé il les exhorte pour l'advenir aussi à persévérer. Il met aussi un autre signe de son amour, asçavoir le soin d'eux qu'il démonstroit en ses prières. Or il faut observer que toutes fois et quantes qu'il fait mention des choses où il y a matière de se resjouir, il entre incontinent en action de grâces : laquelle coustume nous deveroit estre familière aussi. D'avantage, il faut noter de quelles choses il rend grâces à Dieu : asçavoir de la communication que les Philippiens avoyent à l'Evangile de Christ. Car il s'ensuit de cela que c'est un bien lequel on doit attribuer à la pure grâce de Dieu. Là où nous avons traduit *Toutes les fois que j'ay souvenance de vous* : à traduire du Grec mot à mot, il y auroit, En toute mémoire de vous.

4 *Faisant tousjours prière avec joye, etc.* Il y a ainsi mot à mot au Grec, Tousjours en toutes mes oraisons pour vous tous avec joye faisant prière : mais voyci comment il faut conjoindre les mots, Faisant tousjours prière pour vous tous en toutes mes prières. Car comme il avoit dit ci-dessus que la mémoire qu'il avoit d'eux luy estoit occasion de joye : aussi maintenant il met conséquemment qu'il ha souvenance d'eux toutes fois et quantes qu'il prie. Après il adjouste que c'est avec joye qu'il fait prière pour eux. La *joye* se rapporte au temps passé : la *prière* au temps a-venir. Car il s'esjouissoit du commencement heureux : et désiroit l'accomplissement. Ainsi faut-il que nous-nous esjouissions tousjours tellement des bénéfices que nous aurons receus de Dieu, qu'il nous souviene de luy demander les choses qui nous défaillent encores.

5 *De ce que vous estes venus à la communion de l'Evangile.* Laissant maintenant l'autre membre, il déclare quelle est sa joye : asçavoir de ce qu'ils estoyent venus à la communion de l'Evangile : c'est-à-dire qu'ils avoyent esté faits participans de l'Evangile : ce qui se fait par foy, comme il est notoire. Car l'Evangile ne nous appartient de rien, pour en jouir, jusques à ce que nous l'ayons receu par foy : combien que le mot de *Communion* se pourroit rapporter à la compagnie et société commune des Saincts : comme s'il disoit qu'ils ont esté assemblez avec tous les enfans de Dieu en la foy de l'Evangile. Au reste, quand il dit, *Depuis le premier jour :* il louë leur promptitude, de ce qu'ils se sont monstrez incontinent dociles, aussi tost que la doctrine leur a esté proposée. Ce mot, *Jusqu'à maintenant*, dénote persévérance. Or nous sçavons que c'est une vertu bien rare de suyvre Dieu aussi tost qu'il nous appelle, et persévérer constamment jusques à la fin. Car il y en a plusieurs qui sont tardifs et difficiles à

obéir, et encore plus de ceux qui se révoltent ou défaillent en chemin plus légèrement.

6 *Estant asseuré de cela, etc.* Pour plus grande occasion de joye, il y a encore, qu'il se confioit d'eux qu'ils persévéreroyent le reste de leur vie. Mais dira quelqu'un, Qu'est-ce que les hommes s'oseroyent promettre du lendemain au milieu d'une si grande infirmité de nature, entre tant d'empeschemens, mauvais passages et fascheuses rencontres, voire mesme de dangers de tomber tout à plat en perdition? La response est, que sainct Paul ne prenoit point ceste confiance sur la constance des hommes, mais seulement sur ce que Dieu avoit déclaré son amour envers les Philippiens. Et de faict, ceste est la vraye recognoissance des bénéfices de Dieu, quand d'iceux nous concevons matière de bien espérer pour l'advenir. Car puis que ce sont tesmoignage tant de sa bonté, que de son amour paternelle envers nous, quelle ingratitude seroit-ce de ne prendre de là aucune confirmation d'espérance et bon courage? Joint que Dieu n'est point semblable aux hommes, il ne se lasse point en bien faisant, et son thrésor ne diminue point. Parquoy il est besoin que les fidèles s'exercent en méditation continuelle des bénéfices de Dieu, afin qu'ils s'entretienent et soyent confermez en espérance pour le temps advenir : et qu'ils répètent tousjours en eux-mesmes cest argument, Dieu ne délaisse point l'œuvre de ses mains, qu'il a commencée, comme dit le Prophète, Nous sommes l'œuvre de ses mains : il parfera donc ce qu'il a commencé en nous, Pseaume CXXXVIII, 8, Isaac, LXIV, 8. Quand je di que nous sommes l'œuvre de ses mains, je ne l'enten pas seulement de la création, mais aussi de la vocation par laquelle nous sommes adoptez pour ses enfans. Car ce que le Seigneur nous a appelez à soy par son Esprit avec vertu et efficace, nous est un signe de nostre élection. Toutesfois on pourroit faire yci une question, Asçavoir si quelqu'un peut estre certain du salut des autres. Car S. Paul ne parle point yci de soy, mais des Philippiens. Je respon que la certitude qu'un chacun ha de son propre salut est bien autre que celle qu'on ha du salut d'autruy. Car l'Esprit de Dieu m'est tesmoin de ma vocation comme il est à tous les éleus. Quant aux autres, nous n'en avons point de tesmoignage, sinon par l'efficace extérieure de l'Esprit : c'est-à-dire, entant que la grâce de Dieu se manifeste en eux, jusques à nous en donner cognoissance. Il y a donc grande différence, pource que la certitude de la foy demeure enclose dedans, et ne s'espand point jusques aux autres. Mais là où nous voyons tous les signes que nous pouvons comprendre de l'élection Divine, il faut que nous soyons incontinent incitez à bien espérer, tant afin de n'estre envieux et desdaigneux envers nos prochains, et de ne les frustrer du jugement de charité amiable et humain, que pour recognoistre le bien que Dieu leur a fait, et n'estre point ingrats envers luy. Au reste, c'est une règle générale tant en nous qu'és autres, que nous desfians de nos propres vertus, nous dépendions entièrement de Dieu seul. *Jusqu'à la tournée de Jésus-Christ, etc.* Le principal est d'entendre par ce mot la fin de nostre combat. Or le combat prend fin par mort. Mais pource que le sainct Esprit és Escritures a accoustumé de parler ainsi du dernier advénement de Christ, il vaudra mieux estendre la continuation de la grâce de Dieu jusques à la résurrection de la chair. Car jà soit que ceux qui sont délivrez du corps mortel, n'ayent plus à batailler contre les concupiscences de la chair, et qu'ils soyent hors des dangers : toutesfois il n'y aura point d'inconvénient de dire qu'ils sont encore en voye de proufiter, ou avancer, d'autant qu'ils ne sont pas encore parvenus où ils prétendent : ils ne jouissent pas encore de la gloire et félicité qu'ils ont espérée : brief, le jour qui doit révéler les thrésors cachez en espérance, n'est pas encore venu. Et de faict, quand on parle de l'espérance, il faut tousjours dresser la veue à la résurrection bien-heureuse, comme au but.

7 *Comme il m'est raisonnable de penser cela de vous tous, pource que je vous sens en mon cœur estre tous participans*[1] *de la grâce avec moy en mes liens, et en la défense et confirmation de l'Evangile.*

8 *Car Dieu m'est tesmoin comment je vous désire tous aux entrailles de Jésus-Christ*[2].

9 *Et je requier que vostre charité abonde encore de plus en plus avec cognoissance et toute intelligence.*

10 *A celle fin que vous puissiez discerner*[3] *les choses les plus utiles*[4] *: afin que vous soyez purs et sans choppement, jusques à la journée de Christ,*

11 *Estans pleins des fruits de justice, qui* sont *par Jésus-Christ, à la gloire et louange de Dieu.*

1) Ou, je retien en mon cœur, que vous tous avez esté participans. 2) Ou, en cordiale affection de Jésus-Christ.
3) Ou, esprouver. 4) Ou, excellentes, ou, contraires.

7 *Comme il m'est raisonnable de penser cela de vous tous.* Car nous sommes maigres et desdaigneux priseurs des dons de Dieu, si nous ne réputons pour enfans de Dieu ceux esquels nous voyons reluire des vrais signes de sa crainte, qui sont les marques par lesquelles l'Esprit d'adoption se monstre. Sainct Paul donc dit que raison mesme et équité luy disent qu'il doit bien espérer des Philippiens pour l'advenir à jamais, d'autant qu'il les voit estre conjoints avec soy en participation de grâce. Or ce n'est point sans cause que j'ay translaté autrement ce passage, que n'a fait Erasme : ce que le Lecteur de bon jugement dira estre raisonnable. Car sainct Paul récite quel jugement il ha des Philippiens : ce qui luy estoit cause de bien espérer d'eux. Il dit donc qu'ils sont participans avec luy d'une mesme grâce, *en ses liens, et en la défense de l'Evangile.* Ce qu'il dit, *Je vous sens en mon cœur :* c'est autant comme s'il disoit, D'une vive affection de mon cœur je vous estime et tien pour tels. Car les Philippiens avoyent tousjours assisté à sainct Paul de tout leur pouvoir, tellement qu'ils s'estoyent adjoints pour compagnons avec luy, pour maintenir la cause de l'Evangile de toute leur puissance. Ainsi, combien qu'ils fussent absens de corps, toutesfois à cause de la bonne affection qu'ils avoyent déclarée envers luy, en luy faisant tous les plaisirs et services qui leur estoyent possibles, il les recognoist pour compagnons de ses liens. *Je vous sens en mon cœur,* dit-il, c'est-à-dire, en vérité et sans feintise, asseuréement, et non point par une opinion légère ou douteuse. Et quels? *Participans de la grâce avec moy.* En quoy? *En mes liens,* par lesquels l'Evangile est maintenu. Puis qu'il les recognoissoit pour tels, il luy estoit bien raisonnable de bien espérer d'eux. *De la grâce avec moy en mes liens.* Ce seroit une mocquerie devant le monde, de conter la prison pour un bénéfice et grâce de Dieu. Mais si nous estimons les choses comme il appartient, ce n'est point un petit honneur que Dieu nous fait, quand nous endurons persécution pour sa vérité. Car il n'a point esté dit pour néant, Vous serez bien-heureux, quand les hommes vous auront outragez, et persécutez à cause de mon nom, Mat., V, 11. Ainsi donc nous aussi ayons souvenance qu'il nous faut embrasser d'un cœur joyeux et prompt la communication de la croix de Christ, comme une singulière grâce de Dieu. Avec les liens il adjouste *la confirmation et défense de l'Evangile,* pour déclarer mieux combien est honorable le service que Dieu nous enjoint, quand il nous présente et oppose à ses ennemis pour rendre tesmoignage à son Evangile. Car c'est autant que s'il nous faisoit ses procureurs pour défendre l'Evangile. Et certes c'est la considération de laquelle les Martyrs estans armez, ont peu hardiment mespriser toutes les rages des meschans, et vaincre toutes sortes de tourmens. Et à la miene vo-

lonté que tous ceux qui sont appelez à rendre confession de leur foy, réduisissent ceci en mémoire, qu'ils sont éleus de Christ, pour estre ses advocats à plaider sa cause. Car estans appuyez sur une telle consolation, ils seroyent si constans et fermes, qu'ils ne pourroyent estre aiséement induits à se révolter laschement et desloyaument. Mais quelqu'un pourroit demander yci, Asçavoir si la confirmation de l'Evangile dépend de la constance des hommes. Je respon que la vérité de Dieu est si ferme de soy, qu'elle n'ha nul besoin d'estre soustenue d'ailleurs. Car quoy que nous soyons tous menteurs, Dieu toutesfois demeure véritable, 2 Tim., II, 13. Mais il n'est pas inconvénient ou absurde que les consciences infirmes soyent confermées en icelle par telles aides. Ceste manière donc de confirmation de laquelle parle yci sainct Paul, se rapporte aux hommes. Comme nous apprenons par nostre expérience, que la mort de tant de martyrs pour le moins a fait ce proufit, que ce ont esté comme autant de seaux par lesquels l'Evangile a esté seellé en nos cœurs. Et de là vient ce que dit Tertullian : asçavoir que le sang des martyrs est comme la semence de l'Eglise : à l'imitation duquel au Chant de victoire composé par moy en Latin en l'honneur de Jésus-Christ 1541, et lequel depuis a esté traduit en rime Françoise, j'ay dit :

Or le sang précieux par martyre espandu
Pour avoir à son Dieu tesmoignage rendu,
A l'Eglise de Dieu servira de semence
Dont enfans sortiront remplis d'intelligence.

8 *Car Dieu m'est tesmoin comment je vous désire tous.* Il déclare plus apertement son amour envers eux : pour l'approbation duquel il adjouste un serment, appelant Dieu en tesmoin, et à bon droict. Car nous sçavons combien Dieu tient chère et aime l'édification de son Eglise. Aussi il estoit bien requis que les Philippiens fussent bien persuadez de l'amour de S. Paul envers eux. Car c'est une chose qui sert beaucoup à faire qu'on adjouste foy à la doctrine, quand le peuple est persuadé qu'il est aimé de celuy qui l'enseigne. Il appelle Dieu en tesmoin de vérité, pource que luy seul est la vérité, et aussi en tesmoin de son affection, pource que luy seul sonde les cœurs. En ce mot, *Désire*, il prend une espèce pour la généralité. Or c'est un signe d'amour, d'autant que nous désirons les choses que nous aimons. *Es entrailles de Christ.* Il oppose les entrailles de Christ à l'affection charnelle : pour démonstrer que son amour est bon et sainct. Car celuy qui aime selon la chair, ha esgard à son proufit, et peut souvent changer de volonté, selon la diversité des affaires et des temps. Cependant en ce mot il nous admoneste à quelle règle doyvent estre compassées les affections des fidèles : asçavoir à ce que renonceans à leur propre volonté, ils se laissent gouverner par Christ. Et de faict, la vraye charité ne peut procéder d'ailleurs, que des entrailles de Christ. Et c'est un mot qui nous doit bien soliciter, et comme un aiguillon pour nous picquer vivement, quand il est dit, que Christ ouvre par manière de dire ses entrailles, afin que par icelles il maintiene amour mutuelle entre nous.

9 *Et je requier que vostre charité.* Il retourne à sa prière, de laquelle il n'avoit que touché un mot en passant. Il expose donc la somme des choses qu'il demandoit à Dieu pour eux, afin qu'eux aussi à son exemple apprenent à prier, et qu'ils taschent à proufiter et avancer en ces dons. Quant à ce qu'aucuns prenent la charité des Philippiens, pour les Philippiens mesmes : comme les Barbares ont accoustumé de parler, quand ils disent, Vostre paternité, Vostre révérence : c'est une sotte interprétation. Car nous ne trouverons point un tel exemple en tous les escrits de S. Paul : et telles sottises n'estoyent point encore venues en coustume. D'avantage la sentence ne seroit pas si plene : et aussi le simple et naturel sens des paroles y convient très-bien. Car les vrais accroissemens des Chrestiens, sont quand ils proufitent *en cognoissance et toute intelligence :* et puis en charité. Ainsi ce mot, *En*, se prend yci selon la façon de parler de la Langue Hébraïque pour Avec : comme aussi je l'ay traduit : si d'aventure on n'aimoit mieux l'exposer Par : tellement

qu'il dénote l'instrument ou la cause qu'on appelle formelle. Car tant plus que nous nous avançons en la cognoissance, tant plus la charité doit croistre en nous. Ainsi le sens seroit, Afin que vostre charité croisse selon la mesure de l'intelligence. Ce mot, *Toute intelligence*, signifie Intelligence plene et entière, et non pas Intelligence de toutes choses.

10 *Afin que vous puissiez discerner.* Voyci la définition de la sagesse Chrestienne : asçavoir que c'est de cognoistre ce qui est proufitable ou expédient, et non pas tourmenter son esprit en des subtilitez et spéculations vaines. Car Dieu ne veut pas occuper ses fidèles sans fruit, pour leur faire apprendre choses qui ne servent de rien. On peut recueillir de ceci, en quelle estime on doit avoir la Théologie Sorbonique : en laquelle quand un homme aura employé toute sa vie, il n'en rapportera non plus d'édification en l'espérance de la vie céleste, non plus aussi de fruit spirituel, que des démonstrations d'Euclides. Certes quand elle n'enseigneroit rien de faux, toutesfois pour ceste seule cause à bon droict nous doit-elle estre exécrable, que c'est une profanation pernicieuse de la doctrine spirituelle. Car l'Escriture est utile, comme dit S. Paul à la 2e à Tim., III, 16, et là on ne trouvera rien que des subtilitez de paroles tant badines que rien plus. *Afin que soyez purs.* C'est ci l'utilité que nous rapportons de la cognoissance : asçavoir non pas qu'un chacun apprene à pourvoir finement à ses affaires, et chercher son proufit particulier : mais que nous vivions en pure conscience devant Dieu. Il adjouste *Sans choppement.* La signification du mot Grec est ambiguë, Chrysostôme l'expose en signification active : asçavoir, Que comme sainct Paul a requis qu'ils fussent purs et entiers devant Dieu, aussi veut-il maintenant qu'ils mènent une vie honneste devant les hommes, afin qu'ils n'offensent personne par mauvais exemples. Or je ne rejette point ceste exposition, toutesfois la signification passive est plus propre, et convient mieux au fil du texte, selon mon jugement. Car il leur a souhaitté prudence, afin qu'ils cheminassent constamment en leur vocation jusques à la journée de Christ, sans s'en destourner ou fourvoyer. Comme au contraire il advient par ignorance et faute de prudence, que bien souvent nous trébuschons, heurtons et nous esgarons. Et un chacun de nous expérimente en son endroit combien de scandales et achoppemens Satan nous met au-devant de jour en jour, pour rompre ou empescher le bon train de nostre course.

11 *Estans pleins des fruits de justice.* Voyci maintenant qui appartient à la vie externe : car la bonne conscience produit ses fruits par œuvres. Ainsi il désire qu'ils soyent fertiles en bonnes œuvres *à la gloire de Dieu.* Il dit que tels fruits sont *Par Jésus-Christ*, pource qu'ils procèdent de la grâce de Christ. Car nous ne commenceons jamais à bien faire, jusques à ce que nous soyons sanctifiez par son Esprit : lequel a reposé sur luy, afin que nous puisions tous de sa plénitude. Et suyvant la similitude que sainct Paul prend yci des arbres : nous sommes oliviers sauvages et inutiles, jusques à ce que nous soyons entez en Christ, lequel par sa vive racine nous rend arbres fructueux et fertiles : selon ce qui est dit en sainct Jehan, chap. XV, v. 5, Je suis la vigne, et vous estes les seps. Il démonstre quant et quant la fin, asçavoir que nous servions à la gloire de Dieu. Car il n'y a vie si honneste et excellente par apparence, qui ne soit corrompue et puante devant Dieu, si elle n'est dressée à ce but. Au reste, quant à ce que S. Paul attribue yci le titre de *Justice* aux œuvres, cela ne répugne point à la justice gratuite de la foy. Car là où il y a des fruits de justice, il ne s'ensuit pas pourtant qu'il y ait justice : d'autant qu'il n'y a point de justice devant Dieu, qu'en la plene et parfaite obéissance de la Loy : laquelle ne se trouvera en pas un des Saincts, qui toutesfois selon leur mesure produisent fruits de justice bons et amiables. et c'est pource que comme Dieu commence en nous la justice par la régénération de l'Esprit, ainsi il supplée par la rémission des péchez ce qui défaut, en sorte que toute nostre justice dépend tousjours néantmoins de la foy.

12 *Or frères, je vueil que vous sçachiez, que les choses qui me sont* advenues *sont venues à l'avancement de l'Evangile,*

13 En sorte *que mes liens ont esté rendus célèbres*[1] *en Christ par tout le Prétoire et par tous autres* lieux.

14 *Et que plusieurs des frères, asseurez au Seigneur par mes liens, osent parler plus hardiment de la parole.*

15 *Vray est qu'aucuns preschent Christ par envie et contention, et les autres au contraire par bonne volonté.*

16 *Les uns, di-je, annoncent Christ par discorde, non point purement, cuidans adjouster affliction à mes liens :*

17 *Mais les autres* le font *par charité, sçachans que je suis constitué pour la défense de l'Evangile.*

1) Ou, sont renommez.

12 *Or frères je vueil que vous sçachiez, etc.* Nous expérimentons tous en nous-mesmes combien la chair a accoustumé de se scandalizer en l'humilité de la croix. Vray est que nous souffrirons bien qu'on nous presche Christ crucifié : mais quand il apparoist avec sa croix, estans estonnez comme d'une chose nouvelle et non ouye, ou nous le fuyons, ou nous l'avons en horreur : et ce non-seulement en nos propres personnes, mais aussi de ceux qui nous enseignent l'Evangile. Cela pouvoit advenir aux Philippiens, qu'ils fussent aucunement abbatus et descouragez, voyans la persécution de leur Apostre. Et il est facile à croire que les mauvais ouvriers et les faux-Apostres qui espioyent toutes occasions de nuire, voire jusques aux plus petites, n'ont pas esté paresseux en cest endroit à se mocquer de la calamité de ce sainct personnage, et par cela rendre son Evangile contemptible. Et s'ils n'y eussent rien fait par ce moyen, il leur estoit bien aisé de le calomnier, en disant qu'il estoit hay de tout le monde : et quant et quant faire peur aux Philippiens en leur remonstrant qu'ils se donnassent garde qu'en prenant ceste dangereuse accointance de S. Paul, ils se missent en grande haine envers tous hommes sans qu'il en fust besoin. Car ce sont les ruses accoustumées et ordinaires de Satan. Le S. Apostre vient au-devant de ce danger, quand il dit, que l'Evangile a esté avancé par ses liens. La fin donc de ce récit est de donner courage aux Philippiens : afin qu'ils ne soyent point destournez pour sa persécution.

13 En sorte *que mes liens.* Il a mis, *En Christ*, pour, En l'affaire, ou En la cause de Christ. Car il signifie que ses liens ont esté rendus célèbres, et ont excellemment servi à avancer la gloire de Christ. Ce qu'aucuns l'exposent autrement asçavoir Par Christ : cela semble estre contraint. Aussi j'ay mieux aimé traduire, *Rendus célèbres*, que Manifestes, pource qu'il entend que le bruit qui avoit esté de ses liens, avoit donné grand bruit à l'Evangile. Comme s'il disoit, Il est bien vray que Satan a tasché à destruire l'Evangile, et les meschans ont pensé qu'il en adviendroit ainsi : mais Dieu a anéanti les efforts malicieux de Satan, et a frustré les meschans de leur attente. Et ce en deux sortes. Car en lieu que l'Evangile auparavant estoit incognu à plusieurs, il est venu en cognoissance par ce moyen, et non-seulement cela, mais aussi a esté fait honorable tant au Prétoire, que par tout le reste de la ville. Je pren ce mot *Prétoire*, pour le palais ou la cour de Néron : ce que Quintilian et les autres autheurs de ce temps-là appellent Augustale. Car comme ainsi soit que le nom de Préteur fust général du commencement, et signifiast toutes sortes de Magistrats, qui avoyent le souverain gouvernement (dont il est advenu que le Dictateur fut appelé le souverain Préteur) la coustume est depuis demeurée, que le Prétoire en la guerre, c'estoit la tente ou du Consul, ou de celuy qui estoit chef de l'armée, quelque nom qu'on luy donnast ; et en la ville c'estoit le palais de César, depuis que les Empereurs

usurpèrent la monarchie. Autrement Prétoire signifioit aussi le lieu où le Préteur tenoit la cour, et exerceoit sa jurisdiction.

14 *Et que plusieurs des frères asseurez par mes liens, etc.* Nous sommes enseignez par cest exemple, que les tourmens des Saincts, lesquels ils endurent pour l'Evangile, nous sont matière de confiance et asseurance. Vray est que ce seroit un spectacle espovantable, et lequel plustost nous feroit perdre courage, si nous ne voyions autre chose que la rage des persécuteurs. Mais quand avec cela la main du Seigneur se monstre, laquelle rend les siens courageux et invincibles sous l'infirmité de la croix, et les fait triompher : estans asseurez sur ceste main et puissance du Seigneur, nous devons estre plus hardis, que nous n'estions au paravant, ayans desjà le gage de nostre victoire en la personne de nos frères : et la cognoissance d'icelle doit surmonter nostre crainte, afin que nous parlions hardiment au milieu des dangers.

15 *Vray est qu'aucuns preschent Christ par envie, etc.* C'est un autre fruit des liens du S. Apostre : asçavoir que non-seulement les frères prenoyent courage et hardiesse par son exemple : et les uns pour tenir bon quant à leurs personnes, les autres mesmes pour estre plus alaigres à enseigner : mais aussi que ceux qui luy vouloyent mal, estoyent incitez pour un autre respect à publier l'Evangile.

16 *Les uns, di-je, annoncent Christ par discorde, etc.* C'est un récit plus ample par lequel il déclare plus à plein le sentence précédente. Car, il répète qu'il y a deux sortes de gens qui sont esmeus par ses liens à annoncer Christ. Que les uns sont poussez par contention, c'est-à-dire mauvaise affection : les autres *d'une bonne volonté :* pource qu'ils veulent maintenir avec luy la cause de l'Evangile. Il dit que les premiers n'annoncent pas Christ purement, pource que leur zèle n'estoit pas pur. Car ce mot ne se rapporte à la doctrine, pource qu'il se peut bien faire que celuy qui enseignera une doctrine pure et saine, aura toutesfois une mauvaise affection. Or que ceci s'entende de l'obliquité de leur cœur, et non point de la doctrine, on le peut recueillir par la déduction du texte. Il est bien certain que S. Paul n'eust point prins plaisir de veoir corrompre l'Evangile : mais il dit yci qu'il s'esjouit de la prédication de ceux-ci, combien qu'elle ne fust point pure et simple. Mais on pourroit demander, Comment luy a peu nuire une telle prédication? Je respon, qu'il y a plusieurs occasions qui nous sont incognues, d'autant que nous ignorons les circonstances des temps. On demande derechef, Veu que l'Evangile ne peut estre annoncé sinon par ceux qui l'entendent, quelle cause a esmeu ceux-ci à persécuter la doctrine, laquelle ils approuvoyent? Je respon, que l'ambition est aveugle, ou plustost est une beste furieuse : et que pourtant il ne se faut esbahir si les faux-frères prenent occasion de l'Evangile, et s'ils s'en forgent des bastons pour tormenter les bons et fidèles Pasteurs. Certes le sainct Apostre ne dit rien yci que je n'aye expérimenté moy-mesme. Car il y en a qui vivent encore aujourd'huy, qui n'ont presché l'Evangile d'autre affection que pour faire plaisir à la fureur des meschans en persécutant les fidèles Pasteurs. Quant aux ennemis de sainct Paul, il faut observer si c'estoyent Juifs, combien leur haine a esté furieuse, veu qu'ils venoyent mesmes à oublier pour quelle cause ils le hayssoyent. Car cependant qu'ils estoyent transportez à le destruire, ils s'employoyent à avancer l'Evangile, à l'occasion duquel ils luy vouloyent mal. Mais voylà : il leur sembloit que la doctrine consistoit ou tomboit bas en la personne d'un homme. Que si c'estoyent d'autres que Juifs, asçavoir quelques envieux de sainct Paul, qui fussent ainsi transportez d'ambition à la traverse, il nous faut recognoistre la bonté admirable de Dieu, qui a donné toutesfois une si bonne issue à leurs affections perverses.

17 *Sçachans que je suis constitué.* Ceux qui aimoyent vrayement Christ, pensoyent leur estre déshonneur s'ils ne s'adjoignoyent à S. Paul pour luy estre compagnons en la défense de l'Evangile. Il nous en faut faire ainsi, asçavoir que nous aidions autant qu'il nous sera pos-

sible aux serviteurs de Christ estans en quelque nécessité. Notons derechef ceste façon de parler, *La défense de l'Evangile*. Car puis que Christ nous fait un si grand honneur, quelle excuse aurons-nous, si nous-nous entendons avec la partie adverse d'iceluy ? ou que pouvons-nous attendre, si nous luy sommes traistres en nous taisant, sinon que de son costé il laissera nostre cause, luy qui est seul nostre Advocat envers le Père ?

18 *Quoy donc? Toutesfois en quelque manière que ce soit, ou par occasion*[1], *ou en vérité, Christ est annoncé : et en cela je m'esjouy, et m'en esjouiray.*

19 *Car je sçay que cela me viendra à salut par vostre priere et subvention de l'Esprit de Jésus-Christ,*

20 *Selon ma ferme attente et mon espérance, que je ne seray confus en rien : ains qu'en toute asseurance, comme tousjours* il a esté, *aussi maintenant Christ sera magnifié en mon corps, soit par vie soit par mort.*

21 *Car Christ m'est gain à vivre et à mourir.*

1) Ou, feintise, ou prétexte.

18 *Toutesfois en quelque manière que ce soit.* Pource que la meschante affection de ceux desquels il a parlé, pouvoit diminuer l'authorité de la doctrine, il dit que cela doit estre grandement estimé, qu'ils donnoyent avancement à l'Evangile, quelque affection qu'ils eussent. Car Dieu aucunesfois se sert de mauvais instrumens et corrompus pour faire quelque œuvre excellente. Il dit donc qu'il s'esjouit d'un tel avancement : pource que tout son contentement estoit de veoir croistre le règne de Christ. Comme quand nous oyons dire que ce chien infâme Caroli, espandoit la semence de la pure doctrine és cœurs de plusieurs en Avignon et ailleurs, nous rendions grâces à Dieu qui se servoit d'un si malheureux homme à sa gloire. Et nous-nous resjouyssons encore aujourd'huy que le cours de l'Evangile est avancé par plusieurs, qui toutesfois ont un autre but. Or combien que S. Paul s'esjouissoit de l'accroissement de l'Evangile, toutesfois si c'eust esté à faire à luy, il n'eust jamais ordonné ministres tels personnages. Il nous faut donc resjouir, si Dieu fait quelque chose de bon par les meschans : mais il ne faut point pour cela que nous les ordonnions au ministère, ou que nous les réputions pour Ministres légitimes de Christ.

19. *Car je sçay que cela me viendra à salut par vostre prière et subvention de l'Esprit de Christ.* Pource qu'aucuns publioyent l'Evangile pour rendre sainct Paul plus odieux, et afin d'enflammer d'avantage la cruauté des ennemis à l'encontre de luy, il dit en anticipant que leurs meschantes entreprinses ne luy nuiront point, d'autant que le Seigneur les convertira toutes en une fin contraire. Comme s'il disoit, Combien qu'ils machinent ma ruine, j'espère toutesfois que tous tant qu'ils sont, ne feront autre chose par tous leurs efforts, sinon que Christ sera glorifié en moy : qui m'est une chose salutaire. Car il appert par ce qui est dit puis après, qu'il ne parle point des choses qui sont salutaires pour le corps. Mais d'où vient une telle confiance à sainct Paul ? C'est de ce qu'il enseigne ailleurs, que toutes choses aident en bien aux vrais serviteurs de Dieu, Romains, chap. VIII, v. 28, voire encore que tout le monde avec son prince le diable, conspire pour les ruiner. *Par vostre prière.* Afin de les inciter à prier plus ardemment, il dit qu'il est asseuré que le Seigneur luy ottroyera ce qu'il demande par leur oraison : et ne dit point ceci par feintise. Car qui cherche quelque aide és oraisons des Saincts, s'appuye sur la promesse de Dieu. Cependant, ce n'est pas diminuer de la bonté gratuite de Dieu, de laquelle nous tenons et les prières et ce qui nous est ottroyé par icelles. *Et subvention de l'Esprit de Jésus-Christ.* Ne pensons pas que ces deux choses soyent pareilles, pource que sainct Paul

les met tout d'un fil. Le propos donc se doit résoudre ainsi, Je sçay que tout ceci me tournera à salut par l'aide ou subvention de l'Esprit, moyennant aussi vos prières : tellement que ceste subvention de l'Evangile est la cause efficiente, et l'oraison est l'aide inférieure. Il faut aussi noter la propriété du mot Grec, qui signifie l'administration qui nous est faite de ce qui nous défaut. Comme le sainct Esprit nous fournit de toutes choses desquelles nous sommes despourveus. Et il l'appelle *l'Esprit de Christ*, pour démonstrer qu'il nous est commun à tous, pourveu que nous soyons Chrestiens, d'autant qu'il a esté espandu sur luy en toute plénitude, afin que selon la mesure de sa grâce, il en distribue à chacun de ses membres autant qu'il est expédient.

20 *Selon ma ferme attente et mon espérance, que je, etc.* Si on luy demande, D'où vient ceste cognoissance ? Il respond, D'espérance. Car puis qu'il est certain que Dieu ne nous veut point frustrer de nostre espérance, l'espérance ne doit point estre douteuse. Il nous faut donc noter diligemment ce mot *Selon*, afin que nous soyons résolus en nous-mesmes, qu'il ne se peut faire que le Seigneur ne satisface à nostre attente, moyennant qu'elle soit fondée en sa Parole. Or il nous a promis qu'il ne nous défaudroit jamais, voire au milieu de tous les tormens, quand nous serons appelez pour faire confession de son Nom. Que tous les fidèles donc espèrent à l'exemple de sainct Paul, et ils ne seront point confus. *En toute asseurance.* Nous voyons comme en espérant il ne lasche point la bride à ses affections charnelles, mais qu'il soumet son espérance à la promesse de Dieu. *Christ sera magnifié en mon corps* (dit-il) *soit par vie, soit par mort.* Combien qu'en exprimant nommément le corps, il signifie qu'entre les combats de la vie présente, il ne laisse point d'estre asseuré d'avoir heureuse issue. Car Dieu nous en a asseurez. Parquoy, si nous remettans au bon plaisir de Dieu, et ayans en nostre vie un mesme but que sainct Paul, nous espérons une heureuse issue en quelque sorte que ce soit, il ne nous faudra plus craindre que quelque adversité nous adviene. Car si nous vivons et mourons à luy, nous sommes à luy tant en la vie qu'en la mort, Romains, chap. XIV, v. 8. Il exprime le moyen comment Christ sera magnifié, asçavoir en une parfaite asseurance. Dont il s'ensuit qu'il est abbaissé et appetissé entant qu'en nous est, quand de crainte nous perdons courage. Comment donc n'ont honte ceux qui pensent que ce soit un péché léger de varier et chanceler, quand il est question de confesser la vérité? Mais comment auroyent-ils honte, quand ils sont si impudens qu'ils osent mesme excuser le renoncement? Il adjouste, *Comme tousjours*, afin qu'ils conferment leur foy par les expériences passées de la grâce de Dieu. Ainsi dit-il au chapitre V des Romains, v. 4, que probation engendre espérance.

21 *Car Christ m'est gain à vivre et à mourir.* Selon mon jugement les expositeurs ont mal tourné et exposé ce passage jusques aujourd'huy Car ils font ainsi la distinction, Que Jésus-Christ a esté vie à sainct Paul, et la mort lui a esté gain. Quant à moy, je fay Christ le sujet de ceste sentence en tous les deux membres, en sorte qu'il soit dit de luy, qu'il est gain tant en la vie qu'en la mort. Or outre ce que ce sens n'est point contraint, il y a ceci encore d'avantage, qu'il s'entretient mieux avec la sentence précédente, et contient une doctrine plus ample. Il proteste que ce luy est tout un de vivre ou de mourir, pour autant qu'ayant Christ en soy, il estime et l'un et l'autre à gain. Et certes il n'y a que Christ qui nous face bien-heureux tant en la mort qu'en la vie. Autrement, si la mort est misérable, la vie n'est de rien plus heureuse, en sorte qu'il est bien difficile de résoudre lequel est le plus utile de vivre ou de mourir hors Jésus-Christ. Au contraire, que Christ soit avec nous, il bénira tant nostre vie que nostre mort, en sorte que l'une et l'autre nous seront heureuses et désirables.

22 *Or encore que vivre en chair me fust proufitable, je ne sçay lequel je doy élire*[1].
23 *Car je suis enserré des deux costez, tendant mon désir à desloger et estre avec Christ, ce qui m'est beaucoup meilleur :*
24 *Mais il est plus nécessaire pour vous que je demeure en chair.*
25 *Et je sçay cela comme tout asseuré, que je demeureray et persévéreray avec vous tous à vostre avancement, et à la joye de* vostre *foy :*
26 *Afin que vostre gloire abonde en Jésus-Christ par moy, au moyen de mon retour vers vous.*

1) Ou, Or si vivre en chair m'est proufitable, et que c'est que je doyve élire je n'en sçay rien.

22 *Or encore que vivre en chair me fust, etc.* Comme ceux qui sont en désespoir sont en perplexité, lequel ils doyvent choisir, ou de prolonger leur vie en misères, ou de mettre fin à leurs fascheries par mort : ainsi sainct Paul au contraire dit qu'il est de si bon cœur prest tant à vivre qu'à mourir, pource que la condition de l'un et de l'autre est bienheureuse aux fidèles, qu'il ne sçait bonnement lequel il doit élire. Il y a mot à mot, *Si vivre en chair m'est proufitable :* c'est-à-dire, Quand je seroye bien certain d'avoir plus de bien et de proufit en ma vie qu'en ma mort, si ne voy-je point lequel des deux je doyve plustost choisir. Quant à ce mot, *Vivre en chair,* l'Apostre parle ainsi par un mespris, en comparaison d'une meilleure vie.

23 *Car je suis enserré des deux costez, etc.* Sainct Paul ne désiroit point de vivre à autre condition, sinon pour servir à la gloire de Christ, et proufiter aux frères. Parquoy, il n'estime point qu'il y ait d'autre proufit en ceste vie, que le salut des frères : mais quant à son particulier, il cognoist que ce seroit son plus court de mourir bien tost, pource qu'il seroit avec Christ. Or au chois, il démonstre combien il ha une charité ardente. Il n'est point yci question des commoditez terriennes, mais du bien spirituel, lequel à bon droict est grandement désirable aux Chrestiens : toutesfois sainct Paul comme s'estant oublié soy-mesme ne se contient point seulement entre deux, pour n'encliner point plus du costé de son proufit, que de celuy des Philippiens : mais il conclud finalement que leur esgard emporte le poids en son cœur. Et certes cela est vrayement vivre et mourir en Christ, quand sans avoir esgard à nous-mesmes, nous sommes portez et ravis où Christ nous appelle. *Tendant mon désir à desloger, et estre avec Christ.* Il faut conjoindre ces deux ensemble. Car la mort de soy ne sera jamais désirée, d'autant que ce désir répugne au sens de nostre nature : mais on la désire pour quelque cause, c'est-à-dire pour autre fin. Les gens désespérez ont leur recours à la mort, quand ils se faschent de vivre : les fidèles vienent au-devant d'elle d'un bon cœur, pource que c'est une délivrance de la servitude de péché, et un passage pour entrer au royaume des cieux. C'est ce que sainct Paul dit yci, Je désire d'estre séparé du corps : pource que par ce moyen je parviendray à la conjonction de Christ. Cependant toutesfois les fidèles ne laissent point d'avoir la mort en horreur : mais quand ils dressent la veuë à ceste vie qui vient après la mort, ils surmontent facilement toute crainte par ceste consolation. Certes quiconque croit en Christ, doit avoir un tel courage, que toutes fois et quantes qu'il oit parler de la mort, il viene à lever la teste, comme bien aise des nouvelles de sa rédemption. Dont il appert combien il y en a qui ne sont Chrestiens que de nom tant seulement : veu que la plus grand part, aussi tost qu'ils oyent parler de la mort, non-seulement sont estonnez, mais aussi deviennent comme transis, comme si jamais ils n'avoyent ouy un seul mot de Christ. O combien vaut et peut la bonne conscience! Or la foy est le fondement de la bonne conscience, ou pour mieux dire, c'est la

bonté mesme de la conscience. *Desloger*. Il faut noter ceste façon de parler. Les hommes profanes appellent la mort la destruction de l'homme, comme s'il périssoit tout entier : mais sainct Paul nous admoneste yci que la mort est une séparation de l'âme et du corps. Et incontinent après il exprime encore mieux cela, disant quelle sera la condition des fidèles après leur trespas, asçavoir qu'ils habitent avec Christ. Vray est que nous sommes avec Christ, mesme en ceste vie, entant que le royaume de Dieu est dedans nous, et que Christ habite en nous par foy, et qu'il nous a promis d'estre avec nous jusques à la fin du monde : mais nous jouissons de ceste présence seulement par espérance. A ceste cause quant à nostre sens il est dit que nous sommes maintenant absens de luy. Voyez à ce propos le chapitre V de la seconde aux Corinthiens, v. 6. Ce passage sert à repousser la resverie de ceux qui songent que les âmes dorment, après qu'elles sont séparées des corps. Car sainct Paul tesmoigne apertement que nous jouissons de la présence de Christ quand nos âmes sont séparées du corps.

25 *Et je sçay cela comme tout asseuré, etc.* Aucuns pensent que sainct Paul a esté depuis délivré de ses liens, et qu'il a circuy beaucoup de régions et pays, pource qu'il sembloit que ce fust une chose mal convenable, qu'un tel sainct Apostre eust esté frustré de son attente. Mais qu'ils ne craignent point ceci : car les fidèles ont accoustumé de modérer leurs espérances selon la parole de Dieu : en sorte qu'ils ne se promettent non plus en leur esprit que Dieu a promis. Parquoy quand ils ont certain tesmoignage de la volonté de Dieu, alors aussi ils sont appuyez sur une persuasion certaine, laquelle ne receoit aucune doute. Telle est la persuasion de la perpétuelle rémission des péchez, de l'aide du sainct Esprit pour persévérer jusques à la fin, de la résurrection de la chair. Les Prophètes aussi ont eu une telle persuasion de leurs prophéties. Es autres choses ils n'espèrent rien que sous condition : et pourtant ils soumettent tous les événemens à la providence de Dieu, auquel ils accordent volontiers de veoir plus aigu qu'ils ne font. *Demeurer*, c'est pour quelque temps : mais *Persévérer*, c'est pour long temps.

26 *Afin que vostre gloire abonde en Jésus-Christ par moy.* Il y a mot à mot, En moy : mais j'ay traduit, Par moy : pource que c'est en divers sens que le mot Grec En, est mis deux fois. Et quant à ce qu'aucuns traduisent, Par Christ : je ne trouve pas bonne telle translation. Car *En Christ*, est yci mis pour, Selon Christ, ou Chrestiennement : afin qu'il monstrast une saincte manière de se glorifier : car autrement il nous est défendu de nous glorifier sinon en Dieu. Et pourtant les malveuillans eussent peu objecter à sainct Paul, Comment peuvent les Philippiens se glorifier de toy ? Il prévient ceste calomnie, quand il dit qu'ils se glorifieront selon Christ : asçavoir se glorifians d'un serviteur de Christ à la gloire de son Seigneur : et ce à cause de la doctrine plustost que de l'homme, et à l'encontre des faux apostres : comme David en faisant comparaison de soy avec les hypocrites, allègue ses justices.

27 *Seulement conversez comme il appartient selon l'Evangile de Christ : afin que soit que je viene et que je vous voye, soit que je soye absent, j'entende quant a vos affaires que vous persistez en un Esprit, combatans ensemble tous d'un courage par la foy de l'Evangile, et n'estans en rien troublez par les adversaires.*

28 *Ce qui leur est une démonstrance de perdition, mais à vous de salut : et cela de par Dieu.*

29 *Car il vous est donné pour Christ, non-seulement de croire en luy, mais aussi d'endurer pour luy :*

30 *En ayant le mesme combat, que vous avez veu en moy, et que maintenant vous oyez* estre *en moy.*

27 *Seulement conversez, etc.* Nous usons de ceste forme de parler, quand nous entrons en nouveau propos. Ceci donc vaut autant comme s'il eust dit, De moy, le Seigneur y pourvoyera : mais quant à vous, seulement conversez, etc. Quoy qu'il adviene de moy, ne laissez point pour cela de cheminer au droit chemin. Quand parlant d'une conversation pure et honneste, il l'appelle digne de l'Evangile : il donne à entendre au contraire que ceux qui vivent autrement font tort à l'Evangile. *Afin que soit que je viene.* Le sens est tel, Soit que je viene à vous, et que je vous voye : soit qu'estant absent, j'entende de vostre estat : qu'en toutes les deux sortes tant en vostre présence que par quelque messager j'entende que vous persistez en un mesme Esprit. Or il ne se faut pas beaucoup soucier des mots quand on voit quel est le sens. *Persistez en un Esprit.* C'est bien certes une des principales vertus de l'Eglise que ceci : et est le seul moyen de l'entretenir en santé, d'autant qu'elle ne périt que par discors et dissensions. Or combien que sainct Paul par ce préservatif ait voulu obvier aux doctrines nouvelles et estranges, toutesfois il requiert une double unité, asçavoir de l'Esprit et de l'âme. Comme ceci est le premier, que nous consentions entre nous : puis après que nous soyions d'un mesme courage. Car quand ces deux noms sont accouplez ensemble, l'Esprit signifie l'intelligence, et l'Ame la volonté. Or selon l'ordre, le consentement va devant : et puis d'iceluy procède la conjonction des volontez. *Combatans ensemble tous d'un courage par la foy.* C'est un trèsfort lien de concorde que ceci, quand il nous faut batailler et combatre tous ensemble sous une mesme enseigne. Car ceste occasion a souvent réconcilié mesme de grans ennemis. Parquoy, afin de mieux confermer l'unité qui estoit entre les Philippiens, il dit qu'ils sont compagnons de guerre, qu'ils ont à combatre ensemble, qu'ils ont un mesme ennemi : et que par ce moyen ils doyvent avoir leurs cœurs ensemble unis, et se conjoindre à une saincte conspiration. Le sens donc est tel, Que la foy de l'Evangile vous conjoigne ensemble, puis qu'elle vous est une armure commune pour combatre à l'encontre d'un mesme ennemi. Premièrement, chacun sçait combien vaut ceci pour inciter les hommes à concorde, quand ils doyvent suyvre la guerre ensemble. Après on sçait qu'on doit estre garni du bouclier de la foy en la guerre spirituelle, quand il faut repousser l'ennemi : et mesmes la foy est toute nostre armure et nostre victoire. Et pourtant il a adjousté ce membre, pour démonstrer quelle est la fin d'une saincte conjonction. Car les meschans conspirent aussi ensemble pour malfaire, mais leur consentement est maudit. Quant à nous donc, combatons d'un mesme courage sous l'enseigne de la foy. *Et n'estans en rien troublez par les adversaires.* La seconde chose qu'il recommande aux Philippiens, c'est la force et constance de courage, afin qu'ils ne soyent troublez de la rage de leurs adversaires. Alors les cruelles persécutions estoyent embrasées quasi par tout, pource que Satan faisoit tous ses efforts d'empescher le commencement de l'Evangile : et estoit d'autant plus enragé, qu'il voyoit que Christ desployoit puissamment la grâce de son Esprit. Il veut donc que les Philippiens soyent constans et fermes, et qu'ils ne se troublent point. *Ce qui est certes à eux une démonstrance, etc,* C'est la propre signification du mot Grec : et n'y a aucune raison qui ait contraint les autres de translater Cause. Car quand les meschans combatent contre Dieu, ils démonstrent desjà un signe de leur ruine comme par un coup d'essay : et tant plus qu'ils outragent cruellement les fidèles, tant plus près approchent-ils de leur ruine. L'Escriture certes ne nous enseigne nulle part, que les afflictions que les fidèles endurent de par les meschans, soyent cause du salut d'iceux : mais S. Paul les appelle bien démonstrance ou probation encores en un autre passage, 2 Thessaloniciens, chapitre I, v. 5 : là où il use d'un mot qui descend d'un mesme verbe que celuy dont il use yci. Voyci donc une consolation singulière, que quand nos ennemis nous courent sus et nous tormentent,

cela nous est une démonstrance et tesmoignage de nostre salut. Car les persécutions sont comme seaux d'adoption aux enfans de Dieu, moyennant qu'ils les endurent patiemment et constamment : au contraire, les meschans monstrent desjà un signe de leur damnation : car ils s'aheurtent contre la pierre qui les brisera. *Et ce de par Dieu.* Ceci se doit restraindre au second membre, afin que le goust de la grâce de Dieu addoucisse l'aigreur de la croix. Nul ne pourra naturellement appréhender signe ou démonstrance de salut en la croix : car ce sont choses contraires en apparence. Et pourtant sainct Paul ramène les Philippiens à une autre considération : asçavoir que Dieu par sa bénédiction nous tourne en occasion de salut, les choses qui autrement semblent nous faire misérables. Il le prouve pource que la souffrance de la croix est un don de Dieu. Or il est certain que tous les dons de Dieu nous sont salutaires. Il nous est donné, dit-il, non-seulement que vous croyiez en Christ, mais aussi que vous souffriez pour luy. Et pourtant les passions mesmes vous sont tesmoignages de la grâce de Dieu : et puis qu'ainsi est vous avez par cela un certain argument de vostre salut. O bon Dieu, si ceste persuasion estoit du tout fichée en nos cœurs (asçavoir que les afflictions et persécutions doyvent estre nombrées entre les bénéfices de Dieu) combien aurions-nous proufité en la doctrine de vraye religion? Et toutesfois il n'y a rien plus certain, que c'est un honneur singulier que Dieu nous fait par sa grâce, quand nous endurons pour son Nom outrages, ou prisons, ou misères, ou tormens, ou la mort mesme : car alors il nous vest de sa livrée. Mais on en trouvera beaucoup plus de ceux qui sont contens que Dieu s'en aille avec tels dons, que de ceux qui embrassent d'un bon cœur la croix quand elle leur est offerte. Maudite donc soit nostre stupidité.

29 *Non-seulement de croire en luy, etc.* Il conjoint bien prudemment la foy avec la croix, à ce que les Philippiens entendent qu'ils ont esté appelez à la foy de Christ à ceste condition, qu'ils souffrent des persécutions pour son Nom. Comme s'il disoit, que leur adoption ne peut estre séparée de la croix, non plus que Christ mesme ne peut estre arraché de soy. Sainct Paul tesmoigne yci apertement, que la foy et la constance que nous avons en endurant les afflictions et persécutions, sont dons de Dieu. Et certes la cognoissance de Dieu est une si haute sagesse, que nous n'y pouvons pas monter par nostre subtilité : et nostre imbécillité se manifeste tous les jours par expériences ordinaires, quand Dieu retire un peu sa main. Afin toutesfois de mieux exprimer que l'une et l'autre sont dons de Dieu gratuits, il dit nommèement qu'elles nous sont données à cause de Christ : par lequel mot il exclud toute considération de mérite. Ce passage aussi est contraire à la doctrine des Scholastiques, par laquelle ils enseignent que les grâces suyvantes sont salaires de nostre mérite, pour ce que nous avons bien usé des premières. Vray est que je ne nie pas que Dieu ne récompense en nous le droit usage de ses grâces par autres grâces plus amples, moyennant que cela soit entendu sans opposer nostre mérite à sa libéralité gratuite et au mérite de Christ comme ils font.

30 *En ayant le mesme combat que vous avez veu en moy.* Il conferme aussi par son exemple ce qu'il a dit : ce qui adjouste grande authorité à sa doctrine. Et par un mesme moyen il les admoneste qu'il ne faut point qu'ils se troublent de ses liens, ains regardent à l'issue du combat.

CHAPITRE II.

1 *Si donc il y a quelque consolation en Christ, si quelque soulagement de charité, si quelque communion d'esprit, si quelques entrailles et miséricordes*[1],

1) Ou, cordiales affections et miséricordes.

2 *Accomplissez ma joye, en ayant un mesme sentiment, ayans une mesme charité, estans d'un mesme courage, et d'un mesme consentement.*

3 *Que rien ne soit fait par contention, ou par vaine gloire : mais en estimant l'un l'autre par humilité de cœur plus excellent que soy-mesme :*

4 *Ne regardant point un chacun ses commoditez, mais aussi celles d'autruy.*

1 *Si donc il y a quelque consolation en Christ.* Ceste exhortation est plene d'affections véhémentes, en laquelle il prie en toute sorte les Philippiens, qu'ils soyent bien unis ensemble, de peur qu'estans divisez par contentions intérieures et domestiques, ils ne soyent point exposez aux tromperies des faux apostres. Car quand il y a des discords, la porte est tousjours ouverte à Satan pour semer des meschantes doctrines : pour lesquelles repousser on ne sçauroit trouver meilleur rempar, qu'un bon consentement. Or d'autant que le mot Grec se prend souvent pour exhortation, ce commencement se pourroit ainsi exposer, Si l'exhortation qui est faite au nom et par le commandement de Christ, peut envers vous quelque chose. Mais l'autre sens convient mieux à la suite du texte : asçavoir, S'il y a en vous *quelque consolation de Christ*, par laquelle vous addoucissiez mes douleurs : et si vous me voulez apporter *quelque soulagement* et allégement, lequel certes vous me devez par charité : si vous avez esgard à ceste communication de l'Esprit, laquelle nous doit faire tous estre un : s'il y a quelque sentiment d'humanité et miséricorde en vous, qui vous incite à soulager mes misères, *accomplissez ma joye, etc.* Nous recueillons de ceci, que l'unité est un singulier bien en l'Eglise, et que les Pasteurs le doyvent procurer d'une affection véhémente et zèle ardent. Et quant et quant, considérons comme saint Paul s'abbaisse, requérant humblement qu'ils ayent pitié et compassion de luy, combien qu'il peust user d'authorité paternelle, et demander que pour la révérence qu'ils luy devoyent comme ses enfans, ils feissent ce qu'il enseigne yci. Il sçait bien user de commandement quand il est besoin : mais maintenant il a beaucoup mieux aimé user de prières, d'autant qu'il cognoissoit qu'elles seroyent plus propres pour entrer dedans leurs cœurs, et esmouvoir leurs affections : et pource qu'il sçavoit qu'il avoit affaire à gens dociles et obéissans. Voylà comment le Pasteur ne doit faire difficulté de se transformer selon qu'il cognoistra que ce sera le proufit de l'Eglise.

2 *Accomplissez ma joye, en ayant, etc.* On peut bien veoir encore yci, comme il a eu peu de souci de sa personne, pourveu que l'Eglise se portast bien. Il estoit enfermé en prison, et lié de chaînes, il estoit tenu comme criminel à mort, il avoit devant ses yeux les tormens et le bourreau : toutes ces choses néantmoins ne le peuvent empescher qu'il ne soit rempli d'une joye entière, moyennant qu'il voye que les Eglises soyent en bon estat. Au reste, la chose qu'il estime la principale, à ce que l'Eglise soit en bon estat, est qu'il y ait là consentement mutuel, et concorde fraternelle. Ainsi nous est-il monstré par le Psaume CXXXVII, v. 6, que le comble de nostre joye, est la souvenance de Jérusalem. Que si cela estoit un accomplissement de joye à sainct Paul, les Philippiens eussent esté plus que cruels, si estans en discord entr'eux, ils eussent tormenté, et comme navré de double tristesse le cœur de ce sainct personnage. *En ayant un mesme sentiment, etc.* Il veut dire en somme qu'ils soyent conjoints ensemble, et d'opinions et de volontez. Car il met le consentement en la doctrine, et charité mutuelle : puis après répétant la mesme chose (selon qu'il me semble) il veut qu'ils soyent d'un mesme courage, et d'un mesme consentement. Le commencement donc de charité, c'est d'estre accordans en opinions : mais cela ne suffit point si les cœurs ne sont unis ensemble en amitié mutuelle. Combien qu'il n'y auroit point de mal de le traduire ainsi, Que vous soyez d'une mesme délibération, d'avoir charité mutuelle, d'estre unis de cou-

rages, et d'estre d'un consentement. Toutesfois j'ay suyvi ce qui me sembloit moins contraint.

3 *Que rien ne soit fait par contention ou par vaine gloire, etc.* Contention et vaine gloire sont deux très dangereuses pestes pour troubler la paix de l'Eglise. Contention s'esmeut quand chacun veut maintenir son opinion trop obstinéement: et depuis qu'elle est une fois eschauffée, elle va roide sans pouvoir estre arrestée, le chemin par lequel elle est entrée. La vaine gloire chatouille les esprits, en sorte qu'un chacun se flatte en ses inventions. Parquoy le seul moyen pour obvier aux discors, sera quand nous éviterons les contentions paisiblement, délibérans et conduisans ce que nous avons à faire: et singulièrement quand nous ne serons point menez d'ambition. Car ambition est le soufflet qui allume toutes contentions. *Vaine gloire*, signifie toute gloire de la chair. Car qu'ont les hommes pour se glorifier en eux, sinon vanité? *Mais en estimant l'un l'autre par humilité, etc.* Pour obvier à tous ces deux maux, il ne donne qu'un remède, asçavoir humilité: et à bon droict. Car c'est la mère de modestie, laquelle fait que quittans nostre droict, nous déférons aux autres, et n'entrons point facilement à tempester. Au reste, il donne yci définition de la vraye humilité: asçavoir quand chacun s'estime moindre que les autres. Or s'il y a chose difficile à faire en toute nostre vie, c'est cestecy sur toutes autres. Et pourtant, il ne se faut esbahir si humilité est une vertu si clair semée. Car (comme quelqu'un a dit anciennement), chacun porte en soy-mesme un cœur de Roy, en présumant et s'attribuant tout. Voylà l'orgueil. Puis après d'une sotte admiration que nous avons de nos personnes procède un mespris de nos frères. Et nous sommes si loin de ce que le S. Apostre commande yci, qu'à grand'peine en trouve-on qui puisse endurer que les autres soyent en pareil degré que luy: car il n'y a celuy qui ne vueille apparoistre par-dessus les autres. Mais on demandera, Comment se peut faire cela, que celuy qui a la vérité est plus excellent que les autres, estime les autres qu'il cognoist estre de beaucoup au-dessous de luy, plus excellens qu'il n'est? Je respon. que tout ceci dépend de la droite estimation des dons de Dieu et de nos infirmitez propres. Car quoy que quelqu'un ait des vertus excellentes, toutesfois il doit penser en soy-mesme, que telles vertus ne luy sont point données afin qu'il se plaise en soy-mesme, ni afin qu'il s'eslève, ou mesme s'estime. D'autre part aussi, qu'il s'exerce à esplucher et recognoistre ses vices, et il aura ample matière de s'humilier. Et quant aux autres, au contraire il honorera toutes les vertus qui sont en eux, et ensevelira les vices par charité. Quiconque gardera ceste règle, il ne luy sera point difficile de préférer les autres à soy. Et c'est aussi ce que sainct Paul a voulu dire, quand il adjouste qu'un chacun ne doit point regarder les choses qui luy sont propres, mais à ses prochains: ou que nul ne doit estre attaché à soy-mesme. Il se pourra donc bien faire que l'homme fidele, combien qu'il sçache bien qu'il est plus excellent, ait toutesfois les autres en plus grande estime que soy-mesme.

5 *Qu'il y ait une mesme affection en vous, qui a esté aussi en Jésus-Christ.*

6 *Lequel, comme ainsi soit qu'il fust en forme*[1] *de Dieu, n'eust point réputé rapine d'estre égal à Dieu:*

7 *Toutesfois il s'est anéanti soy-mesme, ayant prins forme de serviteur, faict à la semblance des hommes, et trouvé en figure comme un homme*[2].

8 *Il s'est abbaissé*, di-je, *soy-mesme, et a esté obéissant jusqu'à la mort, voire la mort de la croix.*

9 *Pour laquelle chose aussi Dieu l'a souverainement eslevé, et luy a donné un nom qui est sur tout nom:*

1) Ou, estant en forme. 2) Ou, de forme et de façon corporelle, comme sont les hommes.

10 *Afin qu'au nom de Jésus tout genouil se ploye de ceux qui sont és cieux, et en la terre, et aux enfers*[1] :

11 *Et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur à la gloire de Dieu le Père.*

1) Ou, dessous la terre.

5 *Qu'il y ait une mesme affection en vous, etc.* Il recommande maintenant par l'exemple de Christ l'humilité, à laquelle il les avoit exhortez de paroles. Or il y a yci deux membres : au premier il nous convie à ensuyvre Christ, pource que l'imitation d'iceluy est la règle de bien vivre. Au second il nous attire, pource que c'est la voye par laquelle on parvient à la vraye gloire. Il requiert donc qu'un chacun de nous ait une semblable affection que Christ a euë. Après cela, il déclare quel exemple d'humilité nous est proposé en Christ.

6 *Comme ainsi soit qu'il fust en forme de Dieu, etc.* Ce n'est pas une comparaison de choses semblables : mais du plus grand au moindre. L'humilité de Christ a esté de s'abbaisser du plus haut degré de gloire et honneur au plus bas de toute ignominie. Nostre humilité est de ne nous eslever point par fausse opinion. Christ a quitté de son droict. Quant à nous, il faut seulement que nous avisions de ne présumer de nous-mesmes, et ne nous attribuer plus qu'il n'appartient. Et à ceste cause il commence par là, que comme ainsi soit qu'il fust en forme de Dieu, il n'eust point réputé luy estre illicite de se porter en ceste mesme forme : mais il s'est anéanti. Quelle raison donc y a-il, veu que le Fils de Dieu est descendu de sa grandeur si haute, que nous, qui ne sommes rien, venions à nous eslever par orgueil? *La forme de Dieu*, signifie yci sa majesté. Car tout ainsi qu'un homme est cognu quand on contemple la forme de son visage et sa personne, aussi la majesté qui reluit en Dieu, est la forme ou figure d'iceluy. Ou si nous voulons une similitude plus propre, La forme d'un Roy, c'est l'appareil et magnificence qui démonstre qu'il est Roy : comme le sceptre, la couronne, le manteau royal, la garde à l'entour, le siége, et autres enseignes de dignité royale. La forme d'un Consul à Rome, c'estoit la longue robbe brochée de pourpre, le siége d'ivoire, les sergens avec les haches et verges. Christ donc estoit en la forme de Dieu avant la création du monde : pource qu'il obtenoit sa gloire dés le commencement envers son Père, comme il est dit au chapitre XVII, v. 5 de S. Jehan. Car il n'y avoit rien abject ne contemptible en la Sapience de Dieu avant qu'elle eust vestu nostre chair : mais il y avoit une magnificence telle qu'il appartient à Dieu. Puis qu'il estoit tel, il se pouvoit monstrer estre égal à Dieu sans rien desrobber ou faire tort à aucun. Mais il ne s'est point monstré en apparence tel qu'il estoit, et n'a point prins apertement devant les hommes ce qui luy estoit propre de droict. *N'eust point réputé rapine d'estre égal à Dieu.* Ce n'eust point esté faire tort à personne, quand il fust apparu égal à Dieu. Car ce qu'il dit, Il n'eust point réputé : vaut autant comme s'il eust dit, Il sçavoit bien que cela luy estoit licite, et qu'il avoit droict de le faire : afin que nous sçachions que son abjection a esté volontaire, non point par nécessité. Par ci-devant on avoit traduit, Il n'a point réputé : mais le fil du texte requiert que nous disions, Il n'eust point réputé. Et c'est une chose assez coustumière à S. Paul de prendre aux verbes ainsi une termination pour l'autre : comme aux Romains, chapitre IX, 3, Je désiroye, pour Je désireroye : et en la première aux Corinthiens, II, 8, S'ils l'avoyent cognue, pour S'ils l'eussent, etc. Or on voit bien que S. Paul a traitté jusques à présent de la gloire de Christ, laquelle sert à monstrer tant mieux la grandeur de son humilité. Il ne récite donc pas ce que Christ a fait, mais ce qu'il pouvoit faire. Au reste, celuy-là seroit bien aveugle, qui ne verroit que la Divinité éternelle de Christ est apertement affermée par ces paroles. Et Erasme y procède un peu inpudemment quand il tasche par ses cavillations de faire escouler et esvanouir

tant ce passage qu'autres semblables, comme s'ils ne faisoyent rien à ce propos-là. Il confesse bien par tout que Christ est Dieu : mais de quoy me proufite sa saincte confession, si ma foy n'est appuyée sur quelque authorité de l'Escriture? Je confesse bien que S. Paul ne fait pas yci mention de l'essence Divine de Christ : mais il ne s'ensuit point pour tant que ce passage ne soit suffisant pour repousser l'impiété des Arriens, qui disoyent que Christ estoit un Dieu créé, et moindre que le Père, et nioyent qu'il fust consubstanciel, c'est-à-dire d'une mesme substance avec le Père. Car où y a-il équalité avec Dieu sans rapine, sinon en la seule essence de Dieu? Car c'est tousjours le mesme Dieu qui crie par Isaïe, Je suis vivant, je ne donneray point ma gloire à un autre[1]. *Forme*, signifie figure ou apparence. Je le confesse aussi : mais asçavoir si hors Dieu on trouvera une telle forme, qui ne soit ne fausse ne feinte? Tout ainsi donc que Dieu est cognu par ses vertus, et ses œuvres sont tesmoignages de sa Divinité éternelle, Rom., I, 20, aussi l'essence Divine de Christ est bien prouvée par sa majesté, laquelle il avoit égale avec le Père, avant qu'il s'humiliast soy-mesme. Quant à moy, tous les diables ne m'arracheroyent point ce passage des mains : car c'est un argument bien ferme en Dieu, de sa gloire à son essence, pource que ce sont deux choses inséparables.

7 *Toutesfois il s'est anéanti soy-mesme.* Cest anéantissement est une mesme chose que l'humiliation, de laquelle il parlera ci-après : mais ceste façon de parler emporte plus de poids, pour Estre réduit à néant. Vray est que Christ n'a peu renoncer à sa Divinité : mais il l'a tenue cachée pour quelque temps, afin qu'elle n'apparust sous l'infirmité de la chair. Ainsi il s'est démis de sa gloire devant les hommes, non point la diminuant, mais la tenant couverte. On fait yci une question, asçavoir s'il a fait cela entant qu'il estoit homme. Erasme dit qu'ouy. Mais où estoit la forme de Dieu avant qu'il fust homme? Pourtant il faut respondre que sainct Paul parle de Christ tout entier, entant qu'il est Dieu manifesté en chair, et que toutesfois cest anéantissement ne convient sinon à son humanité. Comme si nous parlons ainsi de l'homme, Veu que l'homme est mortel, celuy-là qui ne pense à autre chose qu'à ce monde, est bien stupide. J'enten par cela l'homme tout entier : mais cependant, si est-ce que je n'attribue la condition mortelle sinon à une partie d'iceluy, asçavoir au corps. Puis donc qu'ainsi est qu'il n'y a qu'une personne en Christ, et qu'icelle consiste de deux natures, sainct Paul dit à bon droict que celuy qui estoit Fils de Dieu égal au Père à la vérité, s'est toutesfois démis de sa gloire, quand en la chair il a monstré une apparence de serviteur. On fait yci une autre question. Comment c'est qu'il est dit qu'il a esté anéanti veu toutesfois que par miracles et vertus il s'est déclaré tousjours estre le Fils de Dieu : et veu que sainct Jehan tesmoigne qu'on a veu en luy tousjours une gloire digne du Fils de Dieu, Jehan, I, 14. Je respon, que l'humilité de la chair a esté néantmoins comme un voile qui cachoit la majesté Divine. Pour laquelle raison aussi il n'a point voulu que sa transfiguration fust publiée, jusques à ce qu'il fust ressuscité, Matt., XVII, 9 : et quand il sent que l'heure de sa mort s'approchoit, il dit alors, Père, glorifie ton Fils, Jehan, XVII, 1. Pour ceste cause aussi S. Paul enseigne ailleurs, qu'il a esté déclaré Fils de Dieu par sa résurrection, Rom., I, 4. Et ailleurs, qu'il a enduré par l'infirmité de la chair, 2 Cor., XIII, 4. Brief, l'image de Dieu a tellement reluy en Christ, que toutesfois il estoit abject selon l'apparence extérieure, et réduit à néant selon l'opinion des hommes. Car il portoit la forme d'un serviteur, et avoit vestu nostre nature à ceste condition, qu'en icelle il fust serviteur du Père, voire des hommes. Car sainct Paul l'appelle ministre de la Circoncision, Romains, XV, 8 : et luy-mesme témoigne de soy, qu'il est venu pour servir, Matthieu, chapitre XX, 28. Et long temps au paravant, cela mesme avoit esté prédit par Isaïe, au chap. XLII, 1 : Voyci mon serviteur, etc. *Fait à la semblance des hommes.* S. Paul entend

1) *Is.*, XLVIII, 11.

que Christ s'est mis du rang des hommes, tellement qu'en apparence il ne différoit en rien de la condition commune des hommes[1]. Les Marcionites ont abusé de ce tesmoignage pour prouver leur phantosme qu'ils avoyent songé. Mais on les peut réfuter sans grande difficulté : car sainct Paul ne traitte yci autre chose, sinon comment Christ s'est porté, ou en quelle condition il a conversé au monde. Combien que quelqu'un soit vrayement homme, toutesfois il sera réputé n'estre pas semblable aux autres, quand il se gouvernera en telle sorte, comme s'il estoit exempt de la condition des autres. Sainct Paul afferme que cela n'a point esté en Christ : mais qu'il a tellement vescu, qu'il s'est monstré comme un autre d'entre les hommes. Et toutesfois il estoit bien autre chose qu'homme, combien qu'il fust vrayement homme. L'argument donc des Marcionites est trop puérile, lequel ils déduisoyent de la similitude de condition, pour nier la vérité de sa nature humaine. Ce mot, *Trouvé*, signifie yci, Veu ou cognu. Car il traitte de la réputation, comme il a esté dit : c'est-à-dire, Comme il a affermé par cidevant que Christ estoit Dieu à la vérité, égal au Père, ainsi il récite yci qu'il a esté estimé comme abject et de la condition commune des autres. Or il faut tousjours répéter ce qu'il a dit n'aguères, asçavoir que tel abbaissement a esté volontaire.

8 *A esté obéissant jusqu'à la mort :* C'estoit desjà une bien grande humilité, de Seigneur s'estre fait serviteur : mais il dit qu'il a encore passé plus outre, asçavoir que combien que non-seulement il fust immortel, mais aussi Seigneur de la vie et de la mort, toutesfois il a esté obéissant au Père, jusques à endurer la mort. C'a esté un extrême anéantissement, et singulièrement si nous considérons l'espèce de la mort, laquelle il adjouste incontinent après pour amplifier et exaggérer la chose. Car en mourant en ceste sorte, non-seulement il a esté ignominieux devant les hommes, mais aussi fait malédiction devant Dieu. C'est certes un exemple d'humilité, tel qu'il doit engloutir l'entendement de tous hommes : tant s'en faut qu'on le puisse déduire par paroles ainsi qu'il appartient, et comme il mérite.

9 *Pour laquelle chose Dieu l'a souverainement eslevé.* En adjoustant la consolation, il démonstre qu'abbaissement et humilité, que l'esprit humain fuit tant, est une chose fort désirable. Vray est qu'il n'y en a pas un qui ne confesse que la chose est bien raisonnable, quand on requiert de nous que nous ensuyvions Christ. Mais ceste raison nous incite encore à l'ensuyvre plus volontiers, quand nous oyons dire qu'il n'y a rien meilleur pour nous, que d'estre conformes à son image. Or que ceux-là soyent bien-heureux qui s'abbaissent de leur propre gré avec Christ, il le prouve par l'exemple d'iceluy. Car d'une condition très-contemptible, il a esté eslevé à une hautesse souveraine. Quiconque donc s'humilie, il sera semblablement exalté. Qui est celuy maintenant qui fera difficulté de s'abbaisser, veu que c'est le moyen par lequel on monte à la gloire du royaume céleste? Ce passage a donné occasion aux Sophistes, ou pour mieux dire, ils l'ont forgée et prinse eux-mesmes à leur fantasie, de dire que Christ a premièrement mérité pour soy, puis après pour les autres. En premier lieu, quand encore en cela ils ne diroyent rien de faux, toutesfois il faut fuir telles spéculations profanes, qui obscurcissent la grâce de Christ : comme quand nous imaginons qu'il est venu pour autre cause que pour nostre salut. Qui est-ce qui ne voit que c'est Satan qui met ceci en avant, que Christ a souffert en la croix, afin de s'acquérir par le mérite de son œuvre ce qu'il n'avoit pas? Car le sainct Esprit ne veut point que nous regardions, goustions, pensions, sentions, recognoissions autre chose en la mort de Jésus-Christ, que la pure bonté de Dieu, et ceste amour de Christ envers nous tant grande et inestimable, que s'oubliant soy-mesme, il a employé sa personne et sa vie pour nous. Toutes fois et quantes que l'Escriture parle de la mort de Christ, elle met le fruit et le pris d'icelle en nous, disant que par icelle nous sommes rachetez, réconciliez avec Dieu,

1) Voyez l'*Institution*, liv. II, chap. XIII, sect 2.

remis en justice, nettoyez de nos ordures, que la vie nous est acquise, et la porte de vie ouverte. Qui voudra donc nier que ceux-ci ne soyent poussez de l'Esprit de Satan, quand ils disent au contraire, que la plus grand'partie du fruit est en Christ luy-mesme, qu'il a eu premièrement esgard à soy-mesme qu'à nous, et qu'il s'est mérité gloire pour soy-mesme, avant qu'il nous méritast salut. En après, je nie que ce qu'ils afferment soit vray, et di qu'ils tournent meschamment les paroles de S. Paul pour prouver leur mensonge. Car que ce mot, *Pour laquelle chose*, démonstre plustost yci une conséquence de la chose, que non pas la cause et raison, il appert, d'autant que de cela s'ensuyvroit autrement, que l'homme pourroit mériter l'honneur deu à Dieu, et mesme acquérir le thrône de Dieu : ce qui non-seulement est chose absurde, mais aussi horrible à dire. Car de quelle exaltation de Christ parle yci le sainct Apostre? Asçavoir qu'en luy soit accompli tout ce que Dieu seul s'attribue en Isaïe. Par ce moyen donc, la gloire de Dieu, et la majesté qui luy est si propre qu'elle ne peut estre transportée ailleurs, sera le loyer de l'œuvre humaine? Outreplus, s'ils se veulent arrester au mot, sans avoir esgard aucun à l'absurdité qui s'en ensuyvroit, comme nous venons de dire, il sera facile de leur respondre, asçavoir qu'il nous a esté tellement donné du Père, que toute sa vie nous est proposée pour un miroir. Comme donc un miroir, jà soit qu'il ait splendeur, ne l'ha pas toutesfois pour soy, ains à celle fin que les autres en ayent l'usage et le proufit : ainsi Christ n'a rien acquis ne receu pour soy, mais tout pour nous. Car je vous prie, quel besoin avoit-il de nouvelle exaltation, luy qui estoit égal au Père? Que les lecteurs fidèles doncques apprenent à détester les Sophistes Sorboniques avec leurs spéculations tortues. *Et luy a donné un nom. Nom* est yci pris pour dignité, qui est une manière de parler assez usitée en toutes langues : et singulièrement l'Escriture a accoustumé d'en user. Il signifie donc qu'une souveraine puissance a esté donnée à Christ, et qu'il a esté colloqué au plus haut degré d'honneur, en sorte qu'on ne trouvera point une semblable dignité ni au ciel ni en la terre. Et de cela il s'ensuit que c'est un nom ou dignité propre à Dieu seul. Ce qu'aussi il expose et déclare, amenant les paroles d'Isaïe, où le Prophète traittant du service de Dieu qui devoit estre estendu par tout le monde, introduit Dieu parlant ainsi, Je suis vivant, tout genouil se ployera devant moy, et toute langue jurera en mon nom, etc., Isaïe, XLV, 23. Or il est certain qu'il parle là de l'adoration qui appartient seulement à Dieu, et luy est propre. Je sçay bien qu'aucuns philosophent subtilement sur ce nom *Jésus*, comme s'il estoit déduit du nom Jéhovah, lequel les Juifs par superstition disent qu'il n'est licite de proférer, mais je ne trouve rien de ferme és raisons qu'ils allèguent : et quant à moy, je ne pren point plaisir en ces subtilitez vaines et frivoles : aussi il y a bien du danger de se jouer en une chose si haute. D'avantage, qui est-ce qui ne voit que c'est une exposition contrainte, et qui n'approche nullement du vray sens : en lieu que sainct Paul parle de toute la majesté de Christ, de restraindre sa sentence à deux syllabes? Comme si quelqu'un vouloit esplucher les letres qui sont en ce mot, Alexandre, pour y trouver la grandeur du nom qu'Alexandre s'estoit acquis. La subtilité donc de telles gens n'est guères ferme, et l'invention n'approche aucunement de l'intention de sainct Paul. Au reste, les Sophistes Sorboniques sont plus que dignes de mocquerie, lesquels recueillent de ce passage, qu'il faut ployer le genouil toutes fois et quantes qu'on prononce ce mot *Jésus*, comme si c'estoit un mot de sorcellerie duquel toute la vertu consistast au son et en la prononciation. Or sainct Paul parle de l'honneur qui doit estre fait au Fils de Dieu, et non pas à des syllabes.

10 *Tout genouil se ploye.* Combien qu'on face aussi révérence aux hommes par ceste façon, toutesfois il ne faut point douter qu'il ne soit yci parlé de l'adoration qui est propre à Dieu, de laquelle fleschir le genouil est un signe et cérémonie externe. En quoy il faut noter que

Dieu doit estre adoré, non-seulement d'affection intérieure du cœur, mais aussi par profession extérieure, si nous luy voulons rendre ce qui luy appartient. Et pourtant, quand il veut monstrer par le contraire qui sont ceux qui l'adorent en vérité, il dit qu'ils n'ont point ployé le genouil devant l'image de Baal, 1 Rois, XIX, 18. Mais on fait yci une question, Asçavoir si ceci se rapporte à la Divinité ou à l'humanité de Christ : car l'un et l'autre ne peut estre sans absurdité : veu qu'on ne pouvoit rien donner de nouveau à la Divinité : et à l'humanité en soy ou considérée à part, une telle et si grande exaltation ne convient point qu'elle soit adorée comme Dieu. Je respon, que ceci comme plusieurs autres choses, est dit de toute la personne de Christ, entant qu'il est Dieu manifesté en chair. Car il ne s'est point anéanti ne selon l'humanité seulement ne selon la Divinité seulement : mais pource qu'estant vestu de nostre chair, il a esté caché sous l'infirmité d'icelle. Semblablement aussi Dieu en ceste mesme chair en laquelle son Fils avoit vescu au monde abject et contemptible, l'a derechef eslevé au souverain degré d'honneur, asçavoir qu'il soit assis à sa dextre. Mais il semble que sainct Paul soit contraire à soy-mesme : car au chapitre XIV, v. 11, aux Romains, il allegue ce mesme tesmoignage, quand il veut prouver que Christ sera une fois juge des vifs et des morts. Or il ne conviendroit pas bien à ce propos-là, s'il estoit desjà accompli, comme il tesmoigne yci. Je respon, que le règne de Christ est de telle condition qu'il croist tous les jours, et s'augmente en mieux : mais il n'est point encore parfait, et ne le sera devant le dernier jour du jugement. Ainsi, l'un et l'autre sont vrais, asçavoir que dès maintenant toutes choses sont sujetes à Christ, et toutesfois que ceste sujétion ne sera point entière jusques au jour de la résurrection, pource qu'alors sera parfait ce qui n'est maintenant que commencé seulement. Et pourtant, ce n'est point sans raison que ceste prophétie est appliquée à divers temps, comme aussi toutes les autres prophéties parlans du règne de Christ ne s'arrestent point à quelque certain temps, mais le descrivent par le cours qu'il doit avoir tout au long. Au reste, nous recueillons de ceci, que Christ est ce Dieu éternel mesme, qui a parlé par Isaïe. *De ceux qui sont és cieux, et en la terre, et aux enfers.* Veu que S. Paul assujetit toutes choses à Christ, depuis les cieux jusqu'aux enfers, c'est une niaiserie puérile, quand de ces paroles les Papistes tirent un purgatoire. Voyci quel est leur argument : Tant s'en faut, disent-ils, que les diables ployent le genouil à Christ, qu'ils luy sont rebelles en toutes sortes, et incitent les autres à rébellion. Voire, comme s'il n'estoit point escrit, qu'ils tremblent aussi tost qu'ils oyent parler de Dieu, Jaq., II, 19. Que sera-ce donc quand il leur faudra venir devant le siège judicial de Christ? Je confesse bien qu'ils ne luy sont et ne seront jamais sujets de leur propre gré, et d'une obéissance volontaire : mais aussi S. Paul ne parle point yci de l'obéissance volontaire. Or au contraire, nous avons yci plustost à recharger un argument contre les Papistes, en ceste sorte. Le feu de purgatoire est temporel, ainsi qu'ils disent, et sera aboli au jour du jugement. Ceci donc ne peut estre entendu du purgatoire, pource que S. Paul dit ailleurs que ceste prophétie ne sera point du tout accomplie jusqu'à ce que Christ soit apparu en jugement. Qui ne voit qu'ils sont plus qu'enfans en telles subtilitez frivoles et niaises qu'ils affectent?

11 *A la gloire de Dieu et Père.* On pourroit aussi lire, En la gloire, pource qu'en la Langue Grecque, l'un se prend souvent pour l'autre : toutesfois j'aime mieux retenir la propre signification en ce sens, Que comme la majesté de Dieu a esté manifestée par Christ aux hommes, ainsi elle reluit en Christ, et le Père est glorifié au Fils. Il faut veoir le cinquième et dix-septième chapitre de sainct Jehan, et on aura l'exposition de ce passage.

12 *Parquoy mes aimez, ainsi que vous avez tousjours obéy, non-seulement comme en ma présence, mais beaucoup plus maintenant en mon absence, employez-vous après vostre salut avec crainte et tremblement :*

13 *Car c'est Dieu qui fait en vous, et le vouloir et le faire, selon son bon plaisir.*

14 *Faites tout sans murmures ni questions,*

15 *Afin que soyez sans reproche et simples enfans* di-je *de Dieu, irrépréhensibles au milieu de la nation tortue et perverse entre lesquels luisez comme flambeaux au monde, qui portent au-devant la parole de vie :*

16 *Pour me glorifier en la journée de Christ, que je n'ay point couru en vain, ne travaillé en vain.*

12 *Parquoy mes aimez, etc.* Il conclud toute ceste exhortation précédente par une sentence générale, Qu'ils s'humilient sous la main du Seigneur. Car cela fera aiséement, que toute arrogance mise bas, ils seront doux et débonnaires les uns aux autres. Et de faict, voylà le seul moyen par lequel l'esprit de l'homme pourra apprendre à devenir doux et benin, asçavoir quand en lieu que se regardant à part soy, il se plaisoit en ces cachettes, il viendra à s'examiner en comparaison de Dieu. *Ainsi que vous avez tousjours obéy.* Il louë leur première obéissance, afin qu'il leur donne plus grand courage de persévérer. Or pource que c'est la façon des hypocrites, de se monstrer devant les gens, et aussi tost qu'ils sont retirez de compagnie, de se lascher la bride, comme si toute occasion de révérence et crainte leur estoit ostée : il les admoneste qu'ils ne soyent point seulement obéissans en sa présence, mais aussi, voire beaucoup plus en son absence. Car s'il estoit présent, il les pourroit aiguillonner et pourchasser par continuelles admonitions. Maintenant donc qu'il est loin d'eux, et qu'il ne les peut plus admonester en présence, il est besoin qu'ils s'incitent eux-mesmes. *Avec crainte et tremblement.* Il veut que les Philippiens donnent approbation, et rendent tesmoignage de leur obéissance en ceci, qu'ils soyent humbles et abbaissez. Or la source d'humilité, est de cognoistre combien nous sommes misérables et destituez de tous biens : à laquelle il les ramène par ceste sentence. Car d'où procède orgueil, sinon d'une fole asseurance qui est engendrée d'une confiance aveugle, quand nous-nous plaisons, et sommes plustost enflez de la fiance de nostre propre vertu, que nous ne nous reposons en la grâce de Dieu ? A ce vice est contraire la crainte à laquelle il nous exhorte. Or combien qu'en la suyte du texte, l'exhortation précède la doctrine, toutesfois elle est la dernière en ordre, pource qu'elle procède de la doctrine. Parquoy, je commenceray par la doctrine.

13 *C'est Dieu qui fait en vous, etc.* Voyci la vraye artillerie pour abbatre toute hautesse, voyci le glaive pour destruire tout orgueil, quand nous oyons dire que nous ne sommes rien du tout, et que nous ne pouvons rien sinon par la seule grâce de Dieu. J'enten une grâce supernaturelle, qui provient de l'Esprit de régénération. Car en tant que nous sommes hommes, nous sommes desjà, et vivons, et avons mouvement en Dieu. Act., XVII, 28. Mais sainct Paul, parle yci d'un autre mouvement, que de celuy universel. Voyons maintenant combien il attribue à Dieu, et que c'est qu'il nous laisse de reste. Il y a deux principales parties quand on fait quelque chose, la volonté et la puissance de faire. Il attribue toutes les deux entièrement à Dieu. Que nous reste-il plus en quoy nous nous puissions glorifier ? Et ne faut point doute, que ceste division ne valle autant comme si S. Paul eust dit le tout en un mot. Car la volonté est le fondement, l'effet et le bastiment parfait au-dessus. Et il a beaucoup plus exprimé, que s'il eust dit que Dieu est autheur de la fin et du commencement : car les Sophistes eus-

sent peu user encore de cavillation, que quelque chose entre-deux est laissée aux hommes. Mais maintenant que trouveront-ils qui nous soit aucunement propre? Ils se rompent la teste en leurs escholes pour accorder le franc arbitre avec la grâce de Dieu. Je di un tel franc arbitre comme ils le forgent, asçavoir qui se puisse ployer et tourner de son propre mouvement, et qui ait une puissance propre et séparée, par laquelle il besongne avec la grâce de Dieu. Je ne déba point du mot, mais de la chose en soy. Afin donc que le franc arbitre conviene avec la grâce, voyci comme ils partissent, asçavoir que Dieu répare et remet en nous une élection libre par laquelle nous puissions bien vouloir. Ainsi ils rapportent la puissance de bien vouloir, à Dieu, et assignent à l'homme la bonne volonté. Mais S. Paul dit que ceste volonté est une œuvre de Dieu, sans aucune exception. Car il ne dit pas que nos cœurs soyent seulement fléchis ou incitez, ne que l'infirmité de la bonne volonté est aidée, mais que Dieu fait entièrement la bonne volonté. Or quant à ce qu'ils calomnient, que nous faisons les hommes semblables à des pierres, quand nous enseignons qu'il n'y a rien de bien en eux, que par la pure grâce de Dieu, ils le font impudemment. Car nous confessons que de nature nous avons une volonté, mais pource qu'elle est mauvaise par la corruption du péché, elle commence lors seulement à estre bonne, quand elle est réformée de Dieu. Et nous ne disons pas que l'homme face quelque bien qu'il ne le vueille, mais que c'est quand sa volonté est gouvernée par l'Esprit de Dieu. Ainsi donc quant à ceste partie, nous voyons toute la louange estre attribuée à Dieu : et ce que les Sophistes enseignent, estre frivole, Asçavoir que la grâce nous est offerte, et mise comme devant nous, afin que nous la recevions si nous voulons. Car si Dieu ne besongnoit en nous avec efficace, il ne seroit pas dit de luy, qu'il fait la bonne volonté. Il en faut autant dire de la seconde partie. C'est Dieu, dit-il, qui fait en vous le faire. Il conduit donc jusqu'à la fin les bonnes affections, lesquelles il nous a inspirées, afin qu'elles ne soyent point inutiles : comme il promet par Ezéchiel, chap. XI, v. 20, Je feray qu'ils chemineront en mes commandemens. Dont nous recueillons, que la persévérance aussi est un pur don de Dieu. *Selon son bon plaisir*. Aucuns exposent le mot Grec, Bon propos et bon cœur, le rapportans aux hommes : mais je le rapporte plustost à Dieu, et enten sa bonne affection et son bon plaisir. Car aussi le mot Grec est plus usité en ceste signification, et la suyte du texte requiert cela. Car sainct Paul tend à cela, d'attribuer tout à Dieu, et nous oster tout. Ainsi donc, non content d'avoir attribué à Dieu l'effet tant de la bonne volonté que de l'œuvre, il attribue aussi tous les deux à sa miséricorde gratuite. Par cela il déboute l'invention des Sophistes, de la grâce subséquente, laquelle ils imaginent estre le loyer du mérite. Il enseigne donc que tout le cours de nostre vie, si nous vivons comme il appartient, est conduit de Dieu, et ce par sa bonté gratuite. *Avec crainte et tremblement*. S. Paul infère de ceci une exhortation, qu'ils parfacent leur salut avec crainte. Il conjoint crainte et tremblement pour amplifier la chose selon sa coustume, en lieu de dire, Avec une crainte songneuse, et qui touche à bon escient. Il déchasse donc par cela, tant la nonchalance que la fole confiance. Par ce mot *S'employer*, il corrige nostre lascheté, qui est tousjours ingénieuse à chercher ses avantages et quelques vaines excuses. Or il luy semble bien qu'elle se peut doucement reposer sur la grâce de Dieu : car si Dieu besongne en nous, pourquoy ne croupirons-nous en nostre paresse et vivrons sans souci? Or le sainct Esprit nous advertit bien qu'il veut besongner en organes vivans : mais tantost après il chasse bien loin l'arrogance, quand il recommande crainte et tremblement. Et faut noter diligemment ceste conséquence. Vous avez toutes choses de Dieu, dit-il, soyez donc songneux et humbles. Car il n'y a rien qui nous doyve mieux instruire à modestie et crainte, que quand nous oyons dire que nous ne pouvons estre fermes que par la grâce de Dieu : et que nous tomberions incontinent, s'il retiroit sa

main le moins du monde. La confiance de nous, engendre nonchalance et arrogance. C'est une chose que nous expérimentons, que tous ceux qui se confient en leurs propres vertus, se desbordent en orgueil, et quant et quant s'endorment en leur paresse sans avoir aucun souci. Le remède donc de l'un et de l'autre, est que nous desfians de nous-mesmes, nous dépendions entièrement d'un seul Dieu. Et certes celuy a vrayement proufité tant en la cognoissance de la grâce de Dieu, que de son infirmité qui estant esveillé de sa nonchalance, cherche songneusement et implore l'aide de Dieu : mais ceux qui sont enflez de la confiance de leurs forces, il faut que quant et quant ils soyent enyvrez de nonchalance. Parquoy c'est une calomnie impudente, de laquelle les Papistes nous chargent : asçavoir qu'en eslevant la grâce de Dieu, et en déprimant le franc arbitre, nous rendons les hommes paresseux, nous chassons la crainte de Dieu, et ostons toute solicitude. Or les Lecteurs voyent bien que S. Paul recueille yci matière d'exhortation non pas de la doctrine des Papistes, ains de la nostre. *Dieu*, dit-il, *fait toutes choses en vous*. Soumettez-vous donc à luy en toute crainte. Je ne nie pas qu'il n'y en ait plusieurs qui laschent la bride à leurs vices, quand ils oyent dire qu'il n'y a rien de bien en nous : mais je nie que ce soit la faute de la doctrine laquelle tout au contraire estant prise comme il faut, engendre solicitude en nos cœurs. Au reste, les Papistes abusent de ce passage pour corrompre la certitude de la foy : car celuy qui tremble, disent-ils, est incertain. Ils prenent donc tellement les paroles de S. Paul, comme s'il nous faloit chanceler toute nostre vie en la fiance de salut. Mais si nous ne voulons faire combatre S. Paul contre soy-mesme, il ne nous exhorte yci nullement à douter : car certes il recommande par tout l'asseurance et plene certitude. Mais la solution est facile, si nous voulons chercher le vray sens sans contention. Il y a deux espèces de crainte : l'une qui engendre solicitude avec humilité : l'autre engendre doute. La première est opposée tant à la nonchalance et lascheté de la chair, qu'à l'arrogance : l'autre à la certitude de la foy. D'avantage, il faut noter que comme les fidèles reposent asseurément en la grâce de Dieu, ainsi quand ils se tournent à considérer leur fragilité, ils ne s'endorment point en une asseurance de nonchalance : mais par la crainte des dangers sont resveillez à prier. Toutesfois tant s'en faut que ceste crainte trouble la tranquillité de la conscience, et esbranle la vraye fiance, que plustost elle la conferme. Car la desfiance de nous-mesmes fait que nous nous reposons plus asseurément en la miséricorde de Dieu. Et c'est ce que signifient les paroles de S. Paul. Car il ne requiert rien des Philippiens, sinon qu'ils se soumettent à Dieu, en renonceant vrayement à eux-mesmes. *Employez-vous à vostre salut, etc.* Comme les Pélagiens se vantoyent jadis orgueilleusement de ce passage pour exalter la vertu de l'homme, ainsi font aujourd'huy les Papistes. Et mesmes, quand on leur met en avant la sentence précédente, C'est Dieu qui fait en vous et le vouloir et le faire selon son bon plaisir : pour la repousser ils prenent incontinent pour leur bouclier, ce mot Employez-vous à vostre salut. D'autant donc que l'œuvre est attribuée tant à Dieu qu'à l'homme, ils assignent à chacun sa moitié. En somme de ce mot, Employez-vous : ils tirent le franc arbitre : et de ce mot, *Salut*, le mérite de la vie éternelle. Je respon, que Salut est yci pris pour tout le cours de nostre vocation : et que sous ce mot sont comprises toutes les choses par lesquelles Dieu accomplit ceste perfection, à laquelle il nous a prédestinez par son élection gratuite. Ce que nul ne niera, s'il n'est impudent et obstiné. Il est dit que nous l'accomplissons, quand estans gouvernez par le sainct Esprit, nous aspirons à la vie bienheureuse. C'est Dieu qui nous appelle, et qui offre le salut : c'est à nous d'embrasser par foy ce qu'il nous donne, et satisfaire à sa vocation par obéissance. Mais nous n'avons ne l'un ne l'autre de nous. Lors donc nous faisons, quand il nous a préparez à faire. Le mot duquel il use, signifie proprement, Mener jusques

à la fin : mais il se faut souvenir de ce que j'ay dit, que S. Paul ne dispute point yci jusques où se peut estendre nostre puissance, ains qu'il enseigne simplement que Dieu besongne tellement en nous, que toutesfois il ne nous laisse point devenir paresseux et oisifs : mais après nous avoir poussez et incitez par une inspiration secrète et cachée, nous employe et exerce songneusement.

14 *Faites tout sans murmures ni questions.* Ce sont les fruits d'humilité à laquelle il les avoit exhortez. Car quiconque a appris à se soumettre songneusement à Dieu, sans s'attribuer rien, se gouvernera aussi paisiblement entre les hommes. Là où chacun se plaist, deux vices y règnent : asçavoir que les uns mesdisent des autres : et puis combatent l'un contre l'autre par contentions. En premier lieu donc, il défend la malignité de cœurs et les inimitiez cachées : puis après les contentions ouvertes. Il adjouste pour le troisième, qu'ils ne donnent occasion aux autres de se plaindre d'eux : ce qui procède coustumièrement de chagrin trop excessif. Il est vray que les haines ne sont pas tousjours à craindre : toutesfois il nous faut bien garder de nous rendre odieux par nostre propre faute : afin que ce qui est dit au Pseaume soit accompli en nous, Ils m'ont eu en haine sans cause[1]. Combien que si quelqu'un veut estendre ceci plus avant, je n'y contredi point. Car les murmures et les noises viennent de ce que chacun cherchant outre mesure son proufit et utilité particulière, donne occasion aux autres de se plaindre. Mesmement ce mot peut estre pris en signification active : comme si S. Paul eust dit, Ne soyez point fascheux ne difficiles. Et ceste signification ne convient pas mal au texte. Car la semence quasi de toutes noises et détractions qu'on voit, est ce vice qui est en plusieurs qu'ils sont pleins de complaintes contre les autres. Il adjouste aussi que nous soyons *simples* et purs : pource que telles ordures ne sortiront jamais d'un esprit bien purgé.

15 *Enfans* di-je *de Dieu irrépréhensibles.* Voyci comment on doit résoudre ceci, *Irrépréhensibles*, pource que vous estes enfans de Dieu. Car l'adoption de Dieu nous doit estre cause de vivre sans reproche : afin que nous ressemblions en quelque sorte à nostre Père. Or combien qu'il n'y ait eu jamais une telle perfection au monde, qu'on n'y trouvast tousjours quelque chose digne de répréhension : toutesfois ceux sont appelez irrépréhensibles, qui de toute leur affection tendent à cela : comme il a esté dit ailleurs. *Au milieu de la nation tortue et perverse.* Il est bien vray que les fidèles vivent en ce monde, meslez avec les infidèles et meschans : il est vray aussi, et qu'ils halènent un mesme air, et jouissent d'une mesme terre : et lors mesme que sainct Paul escrivoit ceci, ils estoyent encore plus espars : car à grand peine eust-on trouvé une seule maison fidèle, qui ne fust environnée de tous costez d'infidèles. Pour ceste cause sainct Paul aiguillonne et solicite d'avantage les Philippiens, qu'ils se gardent songneusement de toutes corruptions. Le sens donc est tel : Vray est que vous estes enclos au milieu des meschans, mais souvenez-vous cependant, que l'adoption de Dieu met une séparation entr'eux et vous. Qu'il y ait donc des marques notables en vostre vie, par lesquelles on vous puisse discerner. Mesmement, ceste raison vous doit d'avantage inciter à vivre fidèlement et sainctement : asçavoir que ne soyez point une partie de la génération perverse, et maudite, estans enveloppez en leurs vices et maux contagieux. Quant à ce qu'il appelle les infidèles, Nation tortue et perverse, cela se rapporte à la circonstance du passage. Car il nous admoneste que nous-nous devons garder d'autant plus songneusement, pource que les infidèles jettent beaucoup de scandales qui seroyent pour troubler leur droite course, et que toute la vie des infidèles est comme un labyrinthe de plusieurs destorses, qui nous destourneroyent du droit chemin. Tant y a toutesfois que ce sont des épithètes perpétuels et qui convienent aux infidèles de toutes nations et de tous temps. Car si ainsi est que le cœur de l'homme soit pervers, et qu'on ne le puisse cognoistre

1) *Ps.* XXXV, 19.

et sonder, quels seront les fruits d'une telle racine? Nous sommes donc enseignez par ces paroles, qu'il n'y a rien ne pur ne droit en la vie de l'homme jusques à ce qu'il soit réformé par l'Esprit de Dieu. *Entre lesquels luisez comme flambeaux au monde, etc.* Le mot Grec peut estre prins en deux significations. Car on le peut exposer, Vous luisez, c'est-à-dire, Estes luisans, en le prenant en l'indicatif, comme on dit : ou Luisez, c'est-à-dire Soyez luisans, à le prendre en l'impératif : et ce dernier sens convient mieux à l'exhortation. Or il veut que les fidèles soyent comme lampes, pour luire au milieu des ténèbres du monde. Comme s'il disoit, Les infidèles sont bien enfans de la nuit : et n'y a rien au monde que ténèbres : mais Dieu vous a illuminez, à ce que la pureté de vostre vie luise en ténèbres, afin que sa grâce soit tant mieux cognue. Ainsi aussi dit le Prophète, Le Seigneur se lèvera sur toy, et sa gloire sera veue en toy. Et il adjouste incontinent après, Et les Gentils chemineront en ta lumière : et les Rois en la splendeur de ton visage. Combien qu'Isaïe parle là plustost de la doctrine : et sainct Paul parle yci de l'exemple de vie, Isaïe, LX, 2. C'est aussi pour le regard de la doctrine que Christ en un autre passage appelle particulièrement, les Apostres, la lumière du monde, Mat., V, 14. *Qui porte au-devant la parole de vie.* La raison pourquoy ils doyvent estre luminaires, c'est pource qu'ils portent la parole de vie, de laquelle ils sont illuminez, afin qu'ils esclairent aussi aux autres. Or il fait allusion aux lampes, où on met des mesches, afin qu'elles luisent, et nous fait semblables à des lampes. Il compare la parole de Dieu à une mesche, de laquelle vient la lumière. Si nous aimons mieux une autre similitude : Nous sommes les chandeliers, la doctrine de l'Evangile est la chandelle, laquelle estant mise en nous, rend clarté de tous costez. Or il signifie que nous faisons tort à la parole de Dieu, si elle ne reluit en nous par pureté de vie. A ceci appartient ce que dit Christ, Nul n'allume la lampe pour la mettre sous le muid, etc. Matth., V, 15. Or il est dit de nous, que nous portons ou soustenons la parole de vie : en telle sorte toutesfois, que nous sommes soustenus ou portez d'elle : d'autant que nous sommes fondez en icelle. Mais le moyen de la porter, duquel sainct Paul parle yci, c'est que Dieu nous a donné en garde sa doctrine sous condition, non pas que nous tenions la lumière d'icelle comme supprimée et oisive, mais que nous la mettions dehors, et monstrions aux autres. La somme est, Que tous ceux qui sont illuminez par la doctrine céleste, portent une lumière à l'entour d'eux, laquelle décèle et descouvre leur turpitude et vilenie, s'ils ne cheminent en toute sainctetè et honnestetè : mais que ceste lumière est allumée à telle fin, qu'ils ne soyent pas seulement quant à eux addressez au droit chemin, ains aussi qu'ils le monstrent aux autres.

16 *Pour me glorifier.* Afin qu'il leur accroisse le courage, il proteste que cela tournera à sa gloire : asçavoir quand il n'aura point travaillé en vain en eux. Non pas que ceux qui auront travaillé fidèlement, et desquels cependant le travail n'a pas proutité, perdent le salaire et loyer de leur peine. Mais veu que c'est une singulière bénédiction de Dieu, quand nostre ministère prospère, ne nous esbahissons point si Dieu le couronne aussi entre ses autres dons. Tout ainsi donc que tant d'Eglises que S. Paul a acquises à Christ, rendent maintenant en ce monde son Apostolat honorable : aussi ne faut-il point douter que telles conquestes et marques de triomphe n'ayent lieu au royaume de Christ : comme il dira tantost après, Vous estes ma couronne. Et ne faut point douter, que tant plus qu'il y aura de faits chevaleureux, que le triomphe aussi n'en soit d'autant plus magnifique et honorable. Si on demande, Comment est-ce que S. Paul se glorifie maintenant en ses labeurs, veu que luy-mesme défend en un autre passage de se glorifier sinon au Seigneur? 1 Cor., I, 31; 2 Cor., X, 17. La response est facile, Asçavoir, que quand nous avons humilié et abbatu devant Dieu, et nous, et tout ce qui est en nous, et remis en Christ toute nostre gloire, il nous est licite aussi de nous

glorifier par Christ és bénéfices de Dieu, comme il a esté veu en la première aux Corinthiens. Ce mot *En la journée de Christ*, est adjousté pour inciter les Philippiens à persévérance, quand le siége judicial de Christ leur est proposé, dont il faut attendre le loyer de la foy.

17 *Que si mesme je suis sacrifié sur le sacrifice*[1] *et service de vostre foy, j'en suis joyeux, et m'esjouy du bien de vous tous.*

18 *Vous aussi pareillement soyez-en joyeux, et vous esjouissez de mon bien.*

19 *Or j'espère au Seigneur Jésus de vous envoyer bien tost Timothée, afin qu'aussi j'aye bon courage, quand j'auray cognu vos affaires.*

20 *Car je n'ay personne de pareil courage, qui soit vrayement songneux de vos besongnes.*

21 *Car tous cherchent les choses qui leur sont propres, non point celles de Jésus-Christ.*

22 *Mais vous cognoissez l'espreuve d'iceluy*[2], *qu'il a servi avec moy en l'Evangile, comme l'enfant* sert *au père.*

23 *J'ay donc espérance de l'envoyer incontinent que j'auray pourveu à mes affaires.*

24 *Et m'asseure au Seigneur, que moy-mesme aussi viendray bien tost.*

1) Ou, sers d'aspersion sur le sacrifice. 2) Ou, l'expérience, ou, comment il a esté esprouvé et experimenté.

17 *Que si mesme je suis sacrifié sur le sacrifice et service, etc.* Il me semble qu'il fait allusion aux bestes, par l'immolation desquelles on avoit accoustumé anciennement d'establir les contrats et alliances. Car le nom du verbe duquel use S. Paul signifie proprement en Grec les sacrifices qu'on faisoit aux traittez et conventions. En ceste sorte il appelle sa mort confirmation de leur foy : comme certes elle le devoit estre. Mais afin que tout le passage soit plus clair, il dit qu'il a sacrifié à Dieu, quand il les a consacrez par l'Evangile. Il y a une semblable manière de parler au XVe des Rom., v. 16. Car là, il se fait un Sacrificateur qui sacrifie les Gentils à Dieu par l'Evangile. Or comme l'Evangile est un cousteau spirituel pour tuer les bestes qu'on doit sacrifier : ainsi la foy est comme l'oblation. Car il n'y a point de foy sans mortification, par laquelle nous sommes consacrez à Dieu. Or il met le sacrifice et le service : desquels le premier, se rapporte aux Philippiens, qui avoyent esté offerts à Dieu : le second à S. Paul. Car c'est l'acte mesme de sacrifier. Vray est que le mot vaut autant comme administration : et ainsi il comprend toutes manières de charges et d'offices : mais yci il se rapporte proprement au service de Dieu. Maintenant le sainct Apostre dit, qu'il se resjouira, s'il faut qu'il soit immolé sur un tel sacrifice, c'est asçavoir afin qu'il soit plus ferme et mieux ratifié. C'est ainsi que nous enseignons vrayement l'Evangile, quand nous sommes prests de confermer par nostre propre sang ce que nous enseignons. Au reste, il nous faut yci recueillir une doctrine utile de la nature de la foy : asçavoir que ce n'est point une chose vaine ni inutile, mais qui consacre l'homme à Dieu. Aussi les Ministres de l'Evangile ont yci une consolation singulière : d'autant qu'ils sont appelez Sacrificateurs de Dieu pour luy offrir en sacrifice les âmes des fidèles. Car de quel ardeur se doit employer à prescher l'Evangile, celuy qui cognoist ce sacrifice estre agréable à Dieu ? Ces misérables Papistes n'ayans nulle cognoissance de ceste espèce de sacrifice, en forgent un autre, qui est un sacrilége extrême. *J'en suis joyeux et m'esjouy du bien de vous tous*, dit-il : afin que s'il advenoit qu'il mourust, ils sceussent que ce seroit leur proufit, et receussent fruit de sa mort.

18 *Vous aussi pareillement soyez-en joyeux.* Par ceste alaigreté de cœur qu'il ha, il donne courage aux Philip-

piens, et les enflambe à mourir constamment, et recevoir la mort d'un cœur magnanime, d'autant que les fidèles ne font aucune perte en icelle. Car il a monstré ci-dessus que la mort luy seroit à gain. Toutesfois yci il se donne garde sur tout, que sa mort ne trouble et estonne les Philippiens. Il nie donc qu'elle soit cause de tristesse : mais plustost qu'ils s'en doyvent esjouir, pource qu'ils en sentiront un grand fruit. Car combien que de soy ce ne fust point une légère perte, d'estre privé d'un tel maistre et Docteur, si est-ce que ceste récompense n'estoit pas moindre, Asçavoir que l'Evangile estoit ratifié par son sang. Cependant il donne aussi à entendre quant à son particulier, que la mort luy sera agréable. Quant à ce qu'Erasme a translaté, Vous estes joyeux, en prenant le mot au temps présent : cela ne convient nullement.

19 *Or j'espère.* Il leur promet la venue de Timothée : afin que par son attente ils se maintienent et persistent plus constamment, et ne se laissent point gaigner par les trompeurs. Car comme en la guerre l'espérance de secours retient tellement les courages des soudarts et gendarmes, qu'ils ne défaillent point : ainsi c'estoit une chose qui pouvoit donner grand courage aux Philippiens, quand ils pensoyent, Il en viendra un en brief qui résistera aux machinations de nos ennemis. Et si la seule attente avoit si grande vertu, la présence devoit estre encore de plus grande efficace. En ces mots *Au Seigneur Jésus*, il faut noter la condition par laquelle il se soumet à la providence de Dieu, en ne délibérant rien sinon qu'elle aille devant. Comme à la vérité il ne faut rien proposer pour l'advenir, sinon sous la main du Seigneur, Quand il adjouste, *Afin qu'aussi j'aye bon courage* : il déclare quel estoit son amour envers eux, quand il estoit en si grand souci pour leurs dangers, qu'il n'eust pas bien esté à son aise, sinon qu'il eust receu nouvelles de leur prospérité.

20 *Je n'ay personne de pareil courage.* Combien qu'aucuns exposent ceci autrement, toutesfois le sens est tel, selon mon opinion : Je n'ay personne qui soit si bien affectionné à procurer vos affaires. Car à mon avis il compare plustost Timothée aux autres qu'à soy : comme s'il disoit que Timothée les ha en plus grande recommandation que nul autre, et luy donne volontiers ce titre si singulier, afin qu'il soit en plus grande estime envers eux pour son excellence.

21 *D'autant que tous cherchent les choses qui leur sont propres, etc.* Il ne parle point de ceux qui avoyent rejetté plenement la crainte de Dieu, mais de ceux qu'il estimoit ses frères, voire de ceux qu'il souffroit en sa compagnie. Et toutesfois il dit d'eux qu'ils sont si eschauffez après leurs affaires propres, qu'ils sont plus froids qu'il ne faut en l'œuvre du Seigneur. Il semble bien de prime face, que ce ne soit pas un grand vice de chercher son proufit : mais il appert comme il n'est point à supporter aux serviteurs de Christ, par ce qu'il rend totalement inutiles ceux qui y sont addonnez. Car il ne se peut faire, que celuy qui est addonné à soy-mesme, se puisse employer pour les affaires de l'Eglise. Mais dira quelqu'un, S. Paul entretenoit-il des gens inutiles avec soy? Je respon, qu'il ne faut pas entendre ceci, comme si seulement estans addonnez à leurs propres besongnes, ils n'eussent nullement soin de l'Eglise : mais qu'estans trop empeschez à leur propre proufit, ils estoyent un peu paresseux à avancer le bien public de l'Eglise. Car il faut nécessairement que l'une de ces deux affections règne en nous : ou que nous oublians nous-mesmes, nous soyons incitez à chercher Christ, et les choses qui sont de luy : ou bien qu'estans trop enclins à nostre commodité particulière, nous servions à Christ comme par forme d'acquit. On voit par ceci quel empeschement c'est aux Ministres de l'Eglise, de chercher leurs commoditez. Et il n'est point question de ces excuses, Je ne fay tort à personne : Il faut aussi que j'aye esgard à mon proufit : Je ne suis point si insensible, que je ne soye sollicité à regarder à mes commoditez. Car il te faut quitter ton droict, si tu veux bien faire ton office. L'esgard de ta personne ne doit point estre préféré, non pas mes-

me accomparé à la gloire de Christ. A quoy que Christ t'appelle, il faut que tu y ailles promptement, laissant là toutes autres choses. Tu dois tellement regarder à ta vocation, que tu destournes tous tes sens de tous empeschemens. Tu diras, Je puis vivre ailleurs plus opulemment. Mais Dieu t'a attaché à une Eglise, en laquelle tu sois nourri escharcement. J'auray plus d'honneur ailleurs. Mais Dieu t'a donné un lieu, où il veut que tu vives sans estre en plus grande réputation. Je trouveroye un meilleur air ailleurs, ou un lieu plus récréatif. Mais il est ordonné que tu demeures yci. Tu voudrois bien avoir affaire avec un peuple plus humain : l'ingratitude, ou la barbarie, ou l'orgueil du peuple te scandalize, brief, tu ne te peux accorder avec la nature et les mœurs de la nation avec laquelle tu es : Mais quoy? il te faut batailler contre toy-mesme, et faire violence aux affections contraires : en sorte que tu te contentes du lieu qui t'est ordonné, et que tu t'employes à ta charge : car tu n'es pas en ta liberté et à toy-mesme. Brief, il faut que tu t'oublies, si tu veux servir à Dieu. Que si S. Paul reprend tant aigrement ceux qui estoyent plus songneux d'eux-mesmes, que de l'Eglise, quel jugement peuvent attendre ceux qui estans du tout transportez après leurs propres affaires, ne tienent nullement conte de l'édification de l'Eglise? Qu'ils se flattent maintenant tant qu'ils voudront : mais Dieu ne les espargnera point. Il doit bien estre permis aux Ministres de l'Eglise de chercher leurs commoditez, pourveu que cependant ils ne soyent point empeschez de chercher le Royaume de Christ. Mais en ceste sorte on ne dira pas qu'ils cherchent leur propre proufit : d'autant que la vie de l'homme est estimée par le principal but. Quant à ce qu'il dit, *Tous*, il ne le faut tellement entendre, comme s'il n'y avoit point d'exception. Car il y en avoit d'autres qui avoyent plus grand soin de l'Eglise de Dieu, que d'eux-mesmes, comme Epaphrodite : mais il y en avoit bien peu. Ainsi il attribue à tous ce qui estoit commun, et en la plus part. Or quand nous oyons que S. Paul se plaind en ce siècle d'or, auquel toutes vertus florissoyent, qu'il y avoit si peu de gens sages et qui eussent un cœur entier à nostre Seigneur : ne perdons point courage s'il faut que nous en voyons aujourd'huy autant. Seulement qu'un chacun se garde qu'on ne le puisse tenir à bon droict de ce nombre. Or je voudroye bien que les Papistes me respondissent un peu, où estoit lors S. Pierre, lequel devoit estre à Rome, si ce qu'ils disent est vray. O que S. Paul le chargeroit yci d'un vilain blasme, si ainsi estoit! C'est donc une pure fable qu'ils ont controuvée, de dire qu'il avoit pour lors la charge de l'Eglise Romaine. Sur ces mots, *Non point celles de Jésus-Christ*, Notons que l'édification de l'Eglise est nommée les choses de Christ : pource que lors nous faisons vrayement sa besongne, quand nous travaillons à cultiver sa vigne.

22 *Mais vous cognoissez l'espreuve d'iceluy, etc.* Il y a ainsi à le traduire mot à mot : si on ne l'aime mieux prendre en commandant, Cognoissez, etc. (Car il avoit auparavant si peu arresté avec eux, qu'ils n'avoyent pas peu cognoistre à loisir ce qui s'en estoit) mais cela n'est pas de grande importance. Ce que nous avons principalement à noter, c'est qu'il rend à Timothée tesmoignage de fidélité et modestie. De fidélité, disant que Timothée a servi à l'Evangile avec luy. Car une telle conjonction estoit signe de vraye sincérité et rondeur. De modestie, disant que Timothée s'estoit soumis à luy, comme à son père. Il ne se faut point esbahir si S. Paul loue expressément ceste vertu. Car elle a esté de tous temps bien rare. Combien trouvera-on aujourd'huy de jeunes gens, qui vueillent déférer aux anciens, non pas mesme en la moindre chose du monde? tant est grande et bouillante la fierté de ceste aage-là. Or en ce passage, comme en plusieurs autres, nous voyons combien diligemment S. Paul tasche à louer les fidèles Ministres : et non pas tant à cause d'eux, que pource qu'il est bien requis pour le proufit de toute l'Eglise, que tels soyent aimez et honorez, et qu'ils ayent grande authorité.

24 *Et m'asseure au Seigneur.* Il a adjousté encore ceci, afin qu'ils ne pen-

sassent point que quelque chose fust survenue qui changeast la délibération de ce voyage, duquel il avoit desja fait mention. Toutesfois il parle tousjours sous condition, S'il plaist au Seigneur. Car combien qu'il espérast délivrance par la grâce du Seigneur, toutesfois nous avons dit que d'autant qu'il n'en avoit point de certaine promesse, ceci n'a point esté une espérance arrestée, mais comme en suspens, et qui dépendoit du conseil secret de Dieu.

25 *Mais j'ay estimé qu'il estoit nécessaire de vous envoyer Epaphrodite mon frère, coadjuteur et compagnon de guerre avec moy, qui aussi est vostre Apostre, et administrateur de ce que j'ay eu de besoin.*

26 *Car il vous désiroit tous, et estoit fort angoissé de ce que vous aviez entendu qu'il avoit esté malade.*

27 *Et certes il a esté malade, très-prochain de la mort, mais Dieu a eu pitié de luy, et non-seulement de luy, mais aussi de moy, afin que je n'eusse tristesse sur tristesse.*

28 *Je l'ay donc envoyé tant plus songneusement, afin qu'en le voyant vous-vous resjouissiez derechef, et que j'aye tant moins de tristesse.*

29 *Recevez-le donc au Seigneur avec toute joye, et ayez en estime ceux qui sont tels.*

30 *Car il a esté prochain de la mort pour l'œuvre de Christ, ayant abandonné sa vie, afin qu'il suppléast au défaut de vostre service envers moy.*

25 *Epaphrodite.* Après les avoir consolez par la promesse qu'il leur fait de sa venue et de Timothée, encore dés à présent il les fortifie, envoyant Epaphrodite devant, afin qu'ils ne fussent sans Pasteur, cependant qu'il attendoit l'issue de ses affaires. Car c'estoit la cause de leur retardement. Or il loue Epaphrodite en beaucoup de sortes. Il l'appelle son *Frère*, son *Coadjuteur* en l'affaire de l'Evangile, et *son compagnon de guerre*, par lequel mot il exprime quelle est la condition des Ministres de l'Evangile, asçavoir qu'ils ont à guerroyer perpétuellement. Car Satan n'endurera jamais qu'ils avancent l'Evangile sans combat. Ainsi donc, que tous ceux qui se préparent à édifier l'Eglise, sçachent que la guerre leur est dénoncée et appareillée. Vray est que c'est une condition commune à tous Chrestiens, de batailler sous l'enseigne de Christ. Car Satan est ennemi commun de tous : mais si est-ce que sur tous autres, elle est spéciale aux Ministres de la Parole, d'autant qu'ils conduisent l'armée, et portent l'enseigne. Toutesfois, sainct Paul pouvoit se vanter plus que pas un des autres, que sa condition estoit semblable à celle d'un gendarme, luy qui a esté exercé en toutes sortes de combats et assaux, tant que c'est un miracle. Il loue donc Epaphrodite, de ce qu'il luy a esté compagnon en ses combats. Le nom *d'Apostre* est prins yci généralement, comme en plusieurs autres passages, pour tous prescheurs de l'Evangile : si on n'aime mieux le prendre pour ambassade envoyé par les Philippiens, tellement qu'on conjoingne les deux ensemble, Ambassade pour administrer à S. Paul en sa nécessité. Mais selon mon jugement, le premier sens convient mieux. Il met aussi entre ses louanges, qu'il luy a administré en sa prison, de quoy il sera traitté plus amplement ci-après.

26 *Car il vous désiroit tous.* C'est-ci un signe de vray Pasteur, que jà soit qu'il fust loin d'eux, et empesché de son propre gré en un sainct affaire, nonobstant il estoit touché d'un soin et désir de son troupeau : et entendant que ses brebis estoyent tristes pour l'amour de luy, il estoit en souci de leur douleur. D'autre part aussi en ces mots est démonstrée la saincte solicitude que les Philippiens avoyent de leur Pasteur.

27 *Mais Dieu a eu pitié de luy, etc.* Il avoit exprimé la grandeur de la maladie, asçavoir qu'Epaphrodite avoit esté

malade jusques au désespoir de sa vie, afin que la bonté de Dieu fust mieux manifestée en la santé rendue. Mais c'est merveilles de ce que S. Paul attribue à la miséricorde de Dieu, que la vie a esté prolongée à Epaphrodite, veu que par ci-devant il a protesté qu'il désiroit la mort plustost que de vivre. Et de faict, quel plus grand bien nous pourroit-il advenir, que sortir hors de tant de misères de ce monde, pour entrer au Royaume de Dieu? et principalement de jouir plenement de la liberté de l'Esprit, par laquelle nous soyons parfaitement conjoints avec le Fils de Dieu, estans délivrez de a servitude de péché, en laquelle il s'escrie ailleurs qu'il est misérable? Rom., VII, 24. Ce seroit une chose trop longue de raconter tout ce qui pourroit servir à donner à entendre, que la mort est meilleure aux fidèles, et plus digne d'estre souhaitée que la vie. Quelle miséricorde de Dieu donc est ceste-ci, quand il ne nous fait autre chose que prolonger nos misères? Je respon, que tout cela n'empesche point que toutesfois ceste vie estimée en soy, ne soit un don excellent de Dieu. Principalement ceux qui vivent à Christ, sont yci heureusement exercez en l'espérance de la gloire céleste : et partant, nous avons veu un peu auparavant, que la vie est gain à tels. D'avantage, il nous faut considérer encore une autre chose, que ce n'est pas un petit honneur que Dieu nous fait, quand il fait qu'il est glorifié en nous. Car il ne faut tant avoir esgard à la vie en soy qu'à la fin pour laquelle nous vivons. *Mais aussi de moy.* Sainct Paul confesse que la mort d'Epaphrodite luy eust esté dure à porter, et recognoist qu'en cela qu'il a esté remis en santé, Dieu a eu pitié de luy aussi. Il ne se vante doncques point d'estre vaillant à la façon des Stoïques [1], comme s'il eust esté de fer, ou exempt de toutes passions et affections humaines. Quoy donc? dira quelqu'un, où est ceste magnanimité invincible? Où est ceste constance qui jamais ne faut? Je respon, que la patience des Chrestiens est bien différente de l'obstination des Philosophes, et plus encore de la dureté des Stoïques opiniastre et inhumaine. Car quelle vertu seroit-ce de porter patiemment la croix, s'il n'y avoit en icelle aucun sentiment de douleur et aigreur? Mais quand la consolation de Dieu surmonte ce sentiment, en sorte que nous ne répugnons point, mais plustost nous tendons de bon gré les espaules pour recevoir les coups : alors certes nous offrons à Dieu un sacrifice d'obéissance, qui luy est agréable. Ainsi S. Paul confesse qu'il sent quelque fascherie et douleur de ses liens : mais néantmoins il ne laissoit point de porter doucement ces mesmes liens, pour l'amour de Christ. Il confesse que la mort d'Epaphrodite luy eust esté dure à porter : mais si est-ce qu'il eust finalement rangé son affection à la volonté de Dieu, combien que toute la difficulté n'est pas encore vuidée. Car nous démonstrons alors nostre obéissance, quand nous bridons nos affections corrompues, et ne nous laissons point vaincre par l'infirmité de nostre chair. Il faut donc noter deux choses : en premier lieu que les affections que Dieu du commencement a mises en nostre nature, ne sont point mauvaises d'elles-mesmes, d'autant qu'elles ne procèdent point du vice de la nature corrompue, mais Dieu en est l'autheur. Telle est la douleur qu'on prend de la mort de ses amis. Secondement, que S. Paul a eu plusieurs autres causes de pleurer la mort d'Epaphrodite, lesquelles estoyent non-seulement excusables, mais aussi du tout nécessaires. Cela premièrement est général à tous fidèles, qu'en la mort de chacun homme ils sont admonestez de l'ire de Dieu contre le péché : mais S. Paul estoit plus esmeu de la perte de l'Eglise, laquelle il voyoit s'en aller destituée d'un bon Pasteur, lors mesmement que le nombre des gens de bien estoit si petit. Ceux qui voudroyent que telles affections fussent ostées, et du tout esteintes en nous, non-seulement forgent des hommes de pierre, mais aussi félons et cruels. Au reste, en ceste corruption de nostre nature, toutes choses sont tellement renversées en nous, que de quelque costé que nos cœurs soyent poussez, ils excèdent tousjours mesure. Par ce moyen, il advient qu'il n'y a rien qui de soy soit si

1) Voyez l'*Institution*, liv. III, chap. VIII, sect. 9.

pur et entier, qu'il ne tire quelque contagion. Mesme je ne nie pas que sainct Paul (comme il estoit homme) ne se soit trouvé surprins de quelque excès vicieux en sa douleur. Car il estoit sujet à infirmité, et faloit qu'il fust agité de tentations afin qu'il eust matière de vaincre en combatant, et en résistant.

28 *Je l'ay donc envoyé, etc.* La présence d'Epaphrodite luy estoit une consolation non petite, toutesfois il préféroit tellement le salut des Philippiens à sa commodité particulière, qu'il dit qu'il se resjouit de son département, d'autant qu'il estoit marri de ce qu'à l'occasion de sa personne il estoit distrait du troupeau qui luy estoit donné en charge, et luy faschoit aucunement de recevoir services d'Epaphrodite, quoy qu'ils luy fussent agréables autrement, pource qu'il voyoit que les Philippiens y souffroyent perte. Et pourtant il dit qu'il sera plus resjouy à cause de la joye des Philippiens.

29 *Recevez-le donc au Seigneur.* Il dit, *Avec toute joye*, pour joye entière et abondante. Et il le recommande derechef aux Philippiens : tant il est affectionné à cela, que tous ceux qui se monstrent bons et fidèles Pasteurs, soyent en grande estime. Car il ne parle pas seulement d'un, mais requiert que tous ceux qui sont tels soyent prisez et honorez. Car ce sont des perles précieuses prinses des thrésors de Dieu : et tant moins il y en a, tant plus dignes sont-ils d'estre estimez. Et ne faut point douter que Dieu ne punisse bien souvent nostre ingratitude et mespris orgueilleux, en nous privant de bons Pasteurs, quand il voit qu'on ne tient conte le plus souvent des plus gens de bien qu'il a donnez. Quiconque donc désire que l'Eglise soit munie contre les embusches et assaux des loups, qu'il ait ce soin à l'exemple de sainct Paul, que l'authorité des bons Pasteurs soit establie et demeure entière ; comme au contraire, le plus grand soin que les ministres du diable ayent, c'est de la ruiner ou renverser par tous moyens qu'il leur est possible.

30 *Car il a esté prochain de la mort pour l'œuvre de Christ.* Je rapporte ceci à la maladie, qui luy estoit venue d'un soin et travail continuel. Il met donc la maladie d'Epaphrodite entre ses vertus, comme certes c'estoit un signe manifeste de son zèle ardent. Vray est qu'estre malade n'est pas vertu : mais c'est bien vertu de ne s'espargner pour servir à Christ. Epaphrodite sentoit bien que sa santé seroit en danger, s'il continuoit trop à travailler : toutesfois il aimoit mieux ne regarder pas à sa santé, que de faillir à son devoir. Et afin qu'il louë mieux envers les Philippiens ce faict d'Epaphrodite, il dit que ç'a esté un accomplissement, ou moyen de suppléer ce qui défailloit de leur service : asçavoir pource qu'estans bien loin de S. Paul, ils ne luy pouvoyent donner aide à Rome. Epaphrodite donc ayant esté envoyé à ceste fin, faisoit en cest endroit ce qu'ils devoyent faire. Il appelle les services qui luy avoyent esté faits, *L'œuvre du Seigneur :* comme à la vérité, il n'y a rien en quoy nous puissions mieux employer nostre labeur envers Dieu, que quand nous aidons à ses serviteurs, qui travaillent pour la vérité de l'Evangile.

CHAPITRE III.

1 *Au reste, mes frères, esjouissez-vous au Seigneur. Il ne m'est point grief, et c'est vostre seureté que je vous escrive mesmes choses,*

2 *Prenez garde aux chiens, prenez garde aux mauvais ouvriers, prenez garde à la concision.*

3 *Car nous sommes la Circoncision*, nous di-je *qui servons à Dieu en esprit, et qui nous glorifions en Jésus-Christ, et n'avons point fiance en la chair :*

4 *Jà soit que je pourroye aussi avoir confiance en la chair. Si quelqu'un* di-je *s'estime avoir de quoy se confier en la chair, j'en ay encore d'avantage :*

5 *Qui suis circoncis le huitième jour, qui suis de la race d'Israël, de la lignée de Benjamin, Hébrieu des Hébrieux : Pharisien de religion*[1].

6 *Quant au zèle, persécutant l'Eglise : quant à la justice qui est en la Loy, estant sans reproche.*

1) Ou, de reigle.

1 *Au reste mes frères esjouissez-vous au Seigneur.* C'est la conclusion des choses précédentes. Car d'autant que Satan ne cessoit de troubler leurs esprits tous les jours de nouveaux bruits, il les admoneste de prendre bon courage, et ne se soucier point de cela. Par ce moyen il les exhorte à constance, afin qu'ils ne délaissent point ceste doctrine qu'ils avoyent une fois receuë. Et ce mot, *Au reste :* signifie une persévérance et train continuel, afin qu'au milieu de plusieurs empeschemens et destourbiers ils ne laissent point de continuer leur saincte joie. C'est une vertu qui ne se trouve guères, que quand Satan tasche de nous troubler et effaroucher de l'amertume de la croix, pour nous faire trouver le nom de Dieu fascheux et ennuyeux, nous prenions tel contentement au seul goust de la grâce de Dieu, que toutes fascheries, solicitudes, et ennuis nous soyent doux. *Que je vous escrive mesmes choses.* Il commence yci à parler des faux-apostres, contre lesquels toutesfois il ne vient point à chocquer et combatre main à main, comme en l'Epistre aux Galatiens : mais en peu de paroles il les rembarre rudement et avec authorité, autant qu'il estoit requis. Car pource qu'ils avoyent seulement fait leurs efforts, et essayé de divertir les Philippiens, et ne les avoyent point gaignez et abbatus, il n'estoit pas grand besoin d'entrer en dispute, contre les erreurs de telles gens, ausquels les Philippiens n'avoyent jamais presté l'oreille. Il les admoneste donc seulement d'estre diligens et avisez à discerner les abuseurs, et s'en donner garde. Or en premier lieu il les appelle *Chiens*, prenant ceste similitude sur ce que pour remplir leurs ventres ils abbayoyent comme vileins contre la vraye doctrine. C'est donc autant comme s'il les appeloit immondes et profanes. Car je n'accorde point avec ceux qui pensent qu'ils sont ainsi appelez, pour autant qu'ils portoyent envie aux autres, ou les mordoyent et détractoyent d'eux. Secondement il les appelle *Mauvais ouvriers :* signifiant qu'ils ne faisoyent autre chose que gaster et destruire tout sous ombre de vouloir édifier l'Eglise. Car il y en a plusieurs qui se tourmentent tant et plus, et se meslent de beaucoup de choses, qui feroyent beaucoup mieux de se reposer. Comme anciennement à Rome ce crieur public, estant interrogué en mocquerie par Gracchus, que c'est qu'il faisoit, pource qu'il estoit oisif : eut sa response en main, Mais toy, dit-il, que fais-tu ? car ledit Gracchus estoit conducteur d'une sédition pernicieuse. Sainct Paul donc veut qu'on discerne entre les ouvriers, afin que les fidèles se donnent garde des mauvais. Au troisième nom il y a une rencontre de mots, qui ha fort bonne grâce. Ils se glorifioyent d'estre la Circoncision : Sainct Paul se mocque de ceste vanterie, les appelant *Concision*, qui vaut autant à dire comme coupure, d'autant qu'ils deschiroyent en pièces l'unité de l'Eglise. En quoy nous avons un exemple, que le sainct Esprit en ses organes et instrumens, c'est-à-dire en ses serviteurs par lesquels il a parlé, n'a pas tousjours fuy les rencontres joyeuses et de bonne grâce en paroles : en sorte toutesfois qu'il n'y eust point de plaisanterie indigne de sa majesté. Il y a des exemples infinis de ceci és Prophètes, et singulièrement en Isaïe, tellement qu'il n'y a autheur profane qui abonde plus en joyeuses allusions, et figures en façons de parler. Toutesfois nous devons beaucoup plus noter la véhémence de laquelle sainct Paul charge contre les faux-apostres : laquelle certes se monstrera partout où il y aura ardeur d'un zèle sainct. Mais cependant il se faut bien donner garde qu'il y surviene quelque chose desmesurée, ou aigreur trop excessive sous ombre de zèle. Au reste quand il dit qu'*il ne luy est point grief* de leur escrire ces

mesmes choses, il semble qu'il vueille dire qu'il en avoit desjà escrit une autre fois aux Philippiens. Mais il n'y aura point d'inconvénient de le prendre autrement ; asçavoir qu'il les admonestoit maintenant par letres des choses mesmes qu'ils avoyent ouyes souvent de sa bouche, quand il estoit avec eux. Car il ne faut point douter qu'il ne leur eust souvent remonstré par paroles, estant avec eux, comment il se faloit bien donner garde de telles pestes. Toutesfois il ne s'ennuye point de leur remémorer ces mesmes choses, pource qu'il y avoit danger pour les Philippiens, s'ils se fust teu. Et certes c'est l'office d'un bon Pasteur, non-seulement de donner pasture au troupeau, et gouverner les brebis pour sa conduite : mais aussi de chasser les loups qui ne taschent que de faire quelque desgast en la bergerie : et ce non-seulement pour une fois, mais tousjours estre au guet, et ne se lasser jamais. Car comme ainsi soit que les larrons et brigans veillent tousjours pour faire quelque dommage à l'Eglise, quelle excuse aura le Pasteur, si après les avoir repoussez courageusement une fois ou deux, il perd courage au neufième ou dixième assaut? Or il dit qu'une telle répétition est utile aux Philippiens, de peur (comme quelque fois il advient) qu'ils ne soyent trop délicats, ou la desdaignent et mesprisent, comme chose superflue. Car il y en a plusieurs si chagrins et difficiles, qu'ils ne souffriroyent pas qu'on leur dist une mesme chose deux fois : et ne pensent pas cependant que ce qu'on leur répète tous les jours, à grand'peine le mettent-ils en leur mémoire dix ans après. Que si c'a esté une chose proufitable aux Philippiens d'ouïr ceste exhortation de S. Paul, afin qu'ils avisassent à bien discerner les loups, que veulent dire les Papistes, de ne vouloir point souffrir qu'on juge aucunement de leur doctrine? Car à qui parloit sainct Paul, je vous prie, quand il disoit, Prenez garde? N'estoit-ce point à tels que sont ceux ausquels lés Papistes ne permettent nullement de discerner? Et Jésus-Christ aussi parle en mesme sorte d'iceux. Jehan, chap., X, v. 5, 27, Mes brebis oyent ma voix, et me suyvent : elles fuyent l'estranger, et n'oyent point sa voix.

3 *Nous sommes la Circoncision.* C'est-à-dire, Nous sommes la vraye semence d'Abraham, et héritiers du testament qui a esté confermé par le signe de la Circoncision, Rom., II, v. 29. Car la vraye Circoncision est de l'esprit, et non pas de la letre : elle est intérieure et située au cœur, et non pas visible selon la chaîr. *Par le service spirituel*, il entend celuy qui nous est recommandé en l'Evangile : et consiste en l'invocation et confiance de Dieu, au renoncement de nous-mesmes, et en pure conscience. Or il faut suppléer une antithèse : car il taxe à l'opposite le service de la Loy, lequel seul les faux apostres vouloyent estre observé : comme s'il disoit, Yceux enseignent de servir Dieu par observations extérieures : et pour autant qu'ils observent les cérémonies de la Loy, ils se vantent à fausses enseignes qu'ils sont le peuple de Dieu. Quant à nous, nous sommes vrayement circoncis, qui adorons Dieu en esprit et vérité. Mais on pourroit yci demander, Asçavoir si la vérité déboute les Sacremens. Car on en pourroit autant dire du Baptesme et de la Cène. Je respon qu'il faut tousjours noter ce principe et ceste maxime, que les figures ont esté abolies par la venue de Christ, et la Circoncision changée au Baptesme. De ce principe il s'ensuit, que le pur et vray service de Dieu est maintenant exempt des cérémonies de la Loy, et que les fidèles ont la vraye Circoncision sans la figure. *Et qui nous glorifions en Jésus-Christ, etc.* Il faut tousjours continuer l'antithèse, Nous-nous tenons à la vérité, en lieu qu'eux s'arrestent aux signes. Nous-nous tenons au corps, en lieu qu'eux regardent aux ombres. Et le membre contraire, lequel il oppose incontinent après : asçavoir : Et *n'avons point confiance en la chair :* ne vient pas mal pour faire l'autre membre de l'antithèse. Car sous ce mot de *Chair*, il comprend tout ce qui est par dehors en l'homme, sur quoy on se glorifie? comme il apperra par le fil du texte : ou pour dire en moins de paroles, il appelle *Chair*, tout ce qui est hors Christ : en quoy il baille une

atteinte bien rude à ces zélateurs pervers de la Loy, d'autant que ne se contentans pas de Christ, ils se transportent ailleurs, cherchans gloire où il ne faut pas. Il a mis, Se glorifier et Avoir fiance, pour une mesme chose. Car la fiance eslève tellement l'homme, qu'il ose aussi se glorifier : ainsi ce sont choses conjointes.

4 *Jà soit que je pourroye aussi avoir confiance en la chair.* Il y a de mot à mot, Jà soit que moy aye confiance aussi en la chair. Or il ne parle pas de l'affection qu'il avoit : mais il dit qu'il ha matière de se glorifier aussi bien que les autres, quand il voudroit estre aussi fol que les autres. Le sens donc est, Ma gloire certes gist en Christ : toutesfois s'il se faut glorifier en la chair, j'en ay assez matière aussi. Et nous apprenons par ceci comment il faut repousser l'arrogance de ceux qui se glorifient hors Christ. Si nous avons aussi de nostre costé les mesmes choses desquelles ils se vantent, ne souffrons point qu'ils se mocquent de Christ par vaines vanteries : mais alléguons-leur aussi au contraire nos gloires, afin qu'ils entendent que ce n'est point par envie que nous ne tenons conte, et mesme quittons volontairement les choses desquelles ils font grand cas. Toutesfois que la conclusion soit tousjours telle, que toute fiance de la chair est vaine et digne de mocquerie. *Si quelqu'un* di-je *s'estime avoir de quoy, etc., J'en ay encore davantage.* Non content de se faire égal à tous tant qu'ils estoyent, il se préfère mesme à eux. Parquoy il ne peut estre suspect en ceste matière, comme s'il estoit envieux de leur excellence, et comme si c'estoit pour abbaisser et faire trouver petit ce qui luy défaut, qu'il eslève Christ. Il dit donc que si on vient à en débatre, il passera tous les autres. Car ils n'avoyent rien qu'il n'eust aussi bien qu'eux : et outre ce, il estoit plus excellent qu'eux en quelques choses. Il parle improprement, disant qu'il ha fiance en la chair, veu que sans y mettre sa fiance, il avoit les choses qui apportent gloire selon la chair, desquelles les autres estoyent enflez.

5 *Qui suis circoncis le huitième jour.* De mot à mot il y a, La Circoncision du huitième jour : mais quant au sens il n'y a point de différence. Car il signifie qu'il a esté circoncis deuëment et selon l'ordonnance et les observations de la Loy. Or ceste Circoncision ordinaire estoit plus estimée : d'avantage, c'estoit un signe qu'il estoit de la race : ce qu'il touche puis après. Car ce n'estoit pas ainsi des étrangers : car depuis qu'ils estoyent convertis à la religion des Juifs, ils estoyent circoncis, ayans passé l'aage d'enfance, ou estans desjà hommes parfaits, quelques fois aussi estans en vieillesse. Il dit donc qu'il est *De la race d'Israël.* Il note la tribu et le chef de la lignée de laquelle il estoit descendu : non pas, selon mon jugement, qu'il y eust plus de noblesse et excellence en la *lignée de Benjamin*, qu'és autres : mais pour faire foy qu'il estoit de sa race, comme la coustume estoit qu'un chacun fust dénombré selon la lignée de laquelle il estoit. A cela mesme se rapporte ce qu'il adjouste encore, qu'il est *Hébrieu des Hébrieux.* Car ce nom est très ancien, veu que d'iceluy, Abraham mesme est nommé par Moyse, Genèse, XIV, v. 13. La somme donc de ceci est, que sainct Paul est descendu de Jacob de toute ancienneté, tellement qu'il peut nommer ses ayeuls et bisayeuls, et plus outre encore qui en sont descendus. *Pharisien de religion*, ou de reigle. Après avoir parlé de la noblesse de son genre, il vient à toucher les choses concernantes particulièrement sa personne. On sçait assez que la secte des Pharisiens estoit renommée par-dessus les autres, en réputation de saincteté et doctrine. Il dit qu'il a esté de ceste secte. L'opinion commune est, que les Pharisiens ont esté ainsi nommez, pource qu'ils estoyent séparez d'avec les autres, comme estans saincts : mais je trouve meilleur ce que j'ay apprins autresfois de ce personnage de saincte mémoire, Capito : asçavoir qu'ils ont esté ainsi nommez, pour autant qu'ils se vantoyent d'avoir le don d'interpréter l'Escriture. Car le mot Hébrieu, *Perusch*, signifie interprétation. En lieu que les autres se disoyent estre Litéraux, ceux-ci aimoyent mieux estre estimez Pharisiens : c'est-à-dire gens qui sçavoyent sur le doigt les

interprétations des anciens. Et à la vérité, il appert que sous ombre de l'antiquité, ils ont corrompu toute l'Escriture par leurs inventions. Toutesfois pource qu'ils avoyent quant et quant retenu aucunes saines interprétations, données de main en main par les anciens : on les avoit en grande révérence. En lieu qu'il y a yci, Selon la règle : à traduire le Grec de mot à mot, il y auroit, Selon la Loy. Or comment prendrons-nous ce mot? Car il n'y a rien plus contraire à la Loy de Dieu, que les sectes. Car là est enseignée la seule vérité de Dieu, laquelle est le lien de toute unité. D'avantage, Josèphe au trezième livre des Antiquitez, tesmoigne que toutes les sectes ont commencé sous la Sacrificature de Jonathas. Sainct Paul use improprement de ce mot de *Loy*, pour la doctrine de la religion, quoy qu'elle fust corrompue de ce temps-là, comme est aujourd'huy la Chrestienté en la Papauté. Mais pource qu'il y en avoit plusieurs du degré des Docteurs, qui n'estoyent guères sçavans ni exercez en l'Escriture, il fait mention aussi de son *zele*. Vray est que ç'a esté un péché énorme à sainct Paul de persécuter l'Eglise : mais pource qu'il avoit à débatre contre des canailles, qui faisoyent semblant d'estre zélateurs de la Loy, meslans Christ avec Moyse, il dit à l'opposite, qu'il a esté si fervent zélateur de la Loy, que sur ceste querelle il a persécuté l'Eglise.

6 *Quant à la justice qui est en la Loy, estant sans reproche.* Il ne faut point douter qu'il n'entende ceci de toute la justice de la Loy. Car le propos seroit trop maigre à le prendre seulement des cérémonies. Le sens donc est plus général, asçavoir qu'il a suyvi une intégrité de vie telle qu'on pouvoit requérir d'un homme affectionné à la Loy. Sur cela derechef on réplique, que la justice de la Loy est parfaite devant Dieu. Car la somme de la Loy, est que les hommes adhèrent plenement à Dieu. Et que peut-on désirer d'avantage pour estre parfait? Je respon, que sainct Paul parle yci de la justice, qui pourroit satisfaire à la commune estimation des hommes. Car il sépare la Loy d'avec Christ. Or qu'est-ce de la Loy sans Christ, sinon une letre morte? Mais afin que ceci soit plus clair, je di qu'il y a deux justices de la Loy. L'une est spirituelle, asçavoir l'amour parfaite de Dieu et des prochains. Ceste-ci est comprinse en la doctrine, et jamais n'a esté en la vie d'homme quelconque. L'autre est litérale, laquelle apparoist devant les hommes, et toutesfois l'hypocrisié règne au cœur cependant, et n'y a rien devant Dieu qu'iniquité. Ainsi, la Loy a deux divers regars : l'un à Dieu, l'autre aux hommes. Sainct Paul donc estoit sainct et sans reproche selon le jugement des hommes. C'est certes une louange bien clair semée, et qui ne se trouvera presque en nul autre : mais voyons combien il l'estimoit.

7 *Mais ce qui m'estoit gain, je l'ay réputé estre dommage pour l'amour de Christ.*

8 *Voire certes j'estime toutes choses estre dommage pour l'excellence de la cognoissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes ces choses* et les *tien comme fiente*[1], *afin que je gaigne Christ,*

9 *Et que je les retrouve en iceluy*[2], *n'ayant point ma justice qui est de la Loy, mais celle qui est par la foy de Christ,* c'est asçavoir *la justice qui est de Dieu par la foy :*

10 *Pour le cognoistre, et la puissance de sa résurrection, et la participation de ses afflictions, en estant conforme à sa mort :*

11 Essayant *si par aucune manière je puis parvenir à la résurrection des morts.*

1) Ou, crotes. 2) Ou, soye trouvé en iceluy.

7 *Ce qui m'estoit gain.* Il dit que cela luy estoit gain avant qu'il cognust Christ. Car la seule ignorance de Christ est cause que nous-nous eslevons par

vaine confiance. Parquoy, là où nous voyons qu'il y a une fausse opinion de sa propre vertu, qu'il y a arrogance et orgueil, sçachons que Christ n'y est point cognu. Au contraire, aussi tost que Christ reluit, tout ce qui nous esblouissoit les yeux par une fausse splendeur, s'esvanouit incontinent, ou pour le moins on n'en tient conte. Cela donc qui avoit esté gain à sainct Paul, du temps qu'il estoit encore aveugle, ou plustost qui l'avoit déceu sous couleur de gain, il a cognu que ce luy estoit autant de dommage après qu'il fut illuminé. Pourquoy dommage? Pource qu'il l'empeschoit de venir à Christ. Et y a-il chose plus dommageable que celle qui nous garde d'approcher de Christ? Or il parle principalement de sa justice. Car Christ ne nous reçoit point, si nous ne sommes nuds et vuides de nostre propre justice. Sainct Paul donc a recognu que rien ne luy avoit esté plus dommageable que sa propre justice, d'autant que par icelle il estoit débouté de Christ.

8 *Voire certes j'estime toutes choses estre dommage pour l'amour de Christ.* Il signifie qu'il persiste en son opinion, d'autant que bien souvent il advient qu'estans ravis du plaisir que nous prenons aux choses nouvelles, nous oublions toutes les autres, et puis après nous nous en repentons. Parquoy S. Paul après avoir dit qu'il a renoncé à tous empeschemens, afin qu'il possédast Christ, adjouste encore qu'il demeure en ceste volonté. *Pour l'excellence de la cognoissance de Jésus-Christ.* Il louë l'Evangile contre toutes autres persuasions, qui nous déçoyvent. Car il y a beaucoup de choses qui semblent estre excellentes : mais la cognoissance de Christ surmonte tellement toutes choses par son excellence et hautesse, qu'au regard d'elle il n'y a rien qui ne soit contemptible. Apprenons donc de ceci, combien nous devons estimer la cognoissance de Christ. Quant à ce qu'il l'appelle son *Seigneur*, il le fait pour exprimer la véhémence de son affection. *Pour l'amour duquel je me suis privé de toutes ces choses.* Il dit plus qu'il n'avoit fait au paravant, pour le moins il parle plus clairement. C'est une similitude prinse de ceux qui vont sur la mer, lesquels quand ils voyent que leur navire est en danger, jettent tout dedans l'eau, afin qu'ayans deschargé la navire, ils puissent parvenir en sauveté au port. Sainct Paul donc a mieux aimé estre despouillé de tout ce qu'il avoit, qu'estre privé seulement de Christ. Mais on demande yci, s'il est nécessaire que nous renoncions aux richesses, aux honneurs, à la noblesse de nostre race, mesme à la justice extérieure, afin que nous soyons faits participans de Christ. Car toutes ces choses sont dons de Dieu, lesquels de soy ne sont point à mespriser. Je respon, que sainct Paul, ne parle pas tant des choses en elles que de la qualité d'icelles. Il est bien vray, que le Royaume des cieux est semblable à une perle précieuse, pour laquelle acheter nul ne doit faire difficulté de vendre tout ce qu'il ha, Matth., XIII, 46, mais il y a différence entre la substance des choses et la qualité. Il n'estoit point nécessaire à sainct Paul, de renoncer sa lignée, et désavouer la race d'Abraham, et de se faire estranger pour estre Chrestien : mais il luy estoit besoin de rejetter la fiance de sa race. De chaste il ne devoit point devenir impudique : ni en lieu qu'il estoit sobre, devenir desbordé, ne changer sa gravité et honnesteté en dissolution : mais il devoit bien despouiller toute fausse persuasion de sa propre justice, et cracher contr'elle. Quant à nous aussi, nous ne débatons point contre la substance des œuvres, quand nous traittons de la justice de la foy : mais contre ceste qualité que les Sophistes luy imposent, asçavoir que les hommes sont justifiez par icelles. Sainct Paul donc s'est despouillé, non pas de ses œuvres, mais de la perverse fiance des œuvres, de laquelle il estoit enflé. Quant aux richesses et honneurs, lors que nous en aurons osté nostre affection, nous serons prests aussi de rejetter les choses mesmes, toutes fois et quantes que Dieu le requerra de nous : et il le faut ainsi. Il n'est pas simplement nécessaire que tu sois povre, afin que tu sois Chrestien : toutesfois, s'il plaist ainsi au Seigneur, il te faut estre prest à endurer povreté.

En somme, il n'est pas licite aux Chrestiens d'avoir quelque chose hors Christ. Je di estre hors Christ, tout ce qui nous empesche que Christ ne soit seul nostre gloire, et qu'il ne règne du tout en nous. Et les *tiens comme fiente*. Or yci il amplifie beaucoup, non-seulement par paroles, mais aussi par effet, ce qu'il avoit dit ci-dessus. Car ceux qui jettent leurs marchandises et autres choses en la mer pour se sauver, ne mesprisent pas les richesses pourtant : mais pource qu'ils aiment mieux vivre povres et misérables, que d'estre noyez avec leurs richesses, ils les perdent, mais c'est à regret et en gémissant : et quand ils sont eschappez, ils pleurent ce qu'ils ont perdu. Or sainct Paul dit au contraire, que non-seulement il a délaissé tout ce qu'il avoit de plus précieux au paravant, mais que tout cela luy put comme fiente, ou qu'il n'en tient non plus de conte que des choses qu'on jette par mespris. Quant au mot Grec qui est yci mis, sainct Chrysostôme l'expose Paille. Les Grammairiens disent qu'il signifie ce qu'on jette aux chiens. Et certes, à bon droict nous doit puir tout ce qui est contraire à Christ, veu que c'est abomination devant Dieu. A bon droict aussi nous le devons avoir en mespris, veu que ce n'est rien qu'une fausse imagination. *Afin que je gaigne Christ.* Il monstre par ceci, que nous ne pouvons autrement gaigner Christ, sinon en perdant tout ce que nous avons. Car il ne veut point que nous soyons riches que de sa seule grâce : il veut luy seul estre nostre béatitude entièrement. Or il a esté dit ci-dessus comment il les faut perdre, asçavoir que rien ne nous destourne de la fiance de Christ. Que si sainct Paul en une vie si innocente n'a point fait aucune difficulté d'estimer toute justice pour dommage et fiente, que voudront dire nos Pharisiens d'aujourd'huy, lesquels combien qu'ils soyent entièrement couverts de toutes sortes de meschancetez, toutesfois n'ont point de honte d'eslever à l'encontre de Christ leurs mérites?

9 *Et que je les retrouve en iceluy.* Tous les autres ont traduit, Et que je soye trouvé en iceluy. Mais ils passent maigrement le fil du texte, comme s'il n'emportoit point de poids. Si on suit ceste translation, Que je soye trouvé, il faudroit suppléer une antithèse, asçavoir que sainct Paul estoit perdu, avant qu'il fust trouvé en Christ. Tout ainsi qu'un riche marchand, quand la tempeste survenant impétueuse le menace de mort est semblable à un homme perdu, tandis qu'il ha sa nef chargée de richesses : mais après que les richesses sont jettées en la mer, il est trouvé, pource qu'il commence à avoir espérance d'eschapper, d'autant que le vaisseau est allégé. Car en cest endroict bien a lieu le proverbe ancien, J'estoye perdu, si je n'eusse esté perdu. Mais pource que le mot Grec qui est yci mis, signifie bien aussi recouvrer ce qu'on a quitté de son bon gré, comme Budée monstre par plusieurs exemples : je n'ay point craint d'estre d'une opinion contraire aux autres. Car par ce moyen le sens est plus plein, et la doctrine plus ample : asçavoir que sainct Paul a renoncé à tout ce qu'il avoit, afin qu'il le recouvrast en Christ. Et cela respond mieux au mot de *Gaigner*, pource qu'il signifie que ce n'est point un gain léger ou vulgaire, veu que Christ contient toutes choses en soy. Et certes nous ne perdons rien quand nous venons nuds et du tout vuides à Christ. Car ce que par fausse imagination nous pensions avoir au paravant, nous le commenceons lors à vrayement posséder. Il déclare donc mieux combien les richesses de Christ sont grandes, entant que nous avons et trouvons en luy toutes choses. *N'ayans point ma justice.* Voyci un beau passage, pour avoir une vraye et certaine définition de la justice de la foy, et pour entendre la vraye nature d'icelle. Car S. Paul accompare yci deux justices l'une à l'autre. Il appelle l'une la justice de l'homme, la nommant aussi justice de la Loy. Et l'autre, il dit qu'elle est de Dieu, et est obtenue par foy, et consiste en la foy de Christ. Or il les fait tellement contraires l'une à l'autre, qu'elles ne peuvent estre ensemble. Il y a donc yci deux choses à noter : premièrement, qu'il faut renoncer et quitter la justice de la Loy, afin que nous soyons justes par foy. Secondement, que la jus-

tice de la foy procède de Dieu, et que ce n'est pas une chose propre à l'homme. Nous avons aujourd'huy grand différent contre les Papistes de tous les deux. Car d'un costé ils n'attribuent pas à Dieu la justice de la foy entièrement, mais en donnent une partie à l'homme : et d'autre part, ils les meslent ensemble, comme si l'une n'effaceoit point l'autre. Il faut donc diligemment considérer tous les mots de sainct Paul : car il n'y en a pas un qui n'emporte son poids. Il nie que les fidèles ayent une justice propre à eux. Or on ne peut nier que s'il y avoit quelque justice des œuvres, elle ne fust à bon droict appelée nostre. Il ne laisse donc entièrement aucun lieu à la justice des œuvres. Or il démonstre au chap. X des Romains, v. 5, pourquoy il l'appelle justice de la Loy, asçavoir pource que l'édict de la Loy est tel, Qui aura fait ces choses, vivra en icelles. La Loy donc déclare l'homme juste par les œuvres. Et ne faut point que les Papistes amènent yci leurs cavillations : asçavoir que tout ceci doit estre restreint aux cérémonies. Premièrement, c'est une resverie trop frivole, de dire que sainct Paul a esté juste seulement par les cérémonies. Outreplus, il oppose pour ceste raison ces deux justices l'une à l'autre, que l'une est de l'homme, l'autre de Dieu. Il signifie donc que l'une est le loyer des œuvres, l'autre un don gratuit de Dieu. Ainsi il oppose en général le mérite de l'homme à la grâce de Christ. Car en lieu que la Loy apporte les œuvres, la foy présente l'homme nud à Dieu, afin qu'il soit vestu de la justice de Christ. Quand donc il afferme la justice de la foy estre de Dieu, ce n'est point seulement pource que la foy est un don de Dieu, mais aussi pource que Dieu nous justifie par sa bonté : ou pource que nous recevons par foy la justice qu'il nous a donnée.

10 *Pour le cognoistre et la puissance de sa résurrection.* Il descrit la vertu et la nature de la foy : asçavoir que c'est la cognoissance de Christ, et non point une cognoissance nue ou confuse, ains quand on sent la vertu de la résurrection d'iceluy. Il a mis résurrection, pour l'accomplissement de la rédemption : en sorte qu'elle comprend aussi la mort sous soy. Mais pource que c'est bien peu de chose de cognoistre Christ crucifié et ressuscité des morts, si quant et quant on n'appréhende le fruit, il parle nommèement de l'efficace ou puissance. Lors donc Christ est cognu comme il appartient, quand nous sentons que vaut sa mort et résurrection, et comment elles ont leur efficace en nous. Or toutes choses nous sont là données, asçavoir la purgation et destruction du péché, la délivrance de condamnation, la satisfaction, la victoire de la mort, l'acquisition de justice, l'espérance de l'immortalité bien heureuse. *Et la participation de ses afflictions.* Après avoir parlé de la justice gratuite, qui nous est acquise par la résurrection de Christ, et laquelle nous obtenons par foy, il traitte des exercices des fidèles : et ce afin qu'il ne semble qu'il vueille introduire une foy oisive, qui ne produise nuls effets en la vie. Et en ce faisant il monstre tacitement que ce sont-ci les exercices esquels Dieu veut que les siens s'employent en lieu que les faux apostres mettoyent en avant des froids rudimens de cérémonies. Quiconque donc est fait participant de tous les biens de Christ par foy, qu'il recognoisse la condition qui luy est proposée, asçavoir d'estre en toute sa vie conformé à la mort de Christ. Au reste, il y a double société et communication de la mort de Christ. L'une est intérieure, laquelle l'Escriture appelle souvent Mortification de la chair, ou crucifiement du vieil homme : de laquelle sainct Paul traitte au VI des Romains. L'autre est extérieure, qui est appelée, Mortification de l'homme extérieur. C'est la souffrance de la croix, de laquelle il traitte au chap. VIII de ceste mesme Epistre : et yci aussi, si je ne suis trompé. Car après avoir comprins la vertu de la résurrection, il nous propose Christ crucifié, afin que nous le suyvions par tribulations et angoisses. Pourtant aussi il est notamment exprimé que c'est la résurrection des morts, afin que nous sçachions qu'il nous faut mourir avant que vivre. C'est-ci la méditation continuelle des fidèles,

tandis qu'ils sont voyagers en ce monde. Mais aussi c'est-ci une consolation singulière, qu'en toutes nos misères nous sommes compagnons de la croix de Christ, si nous sommes ses membres : en sorte que par afflictions le chemin nous est ouvert pour entrer en la béatitude éternelle. Comme il est dit ailleurs, Si nous mourons avec luy, nous vivrons aussi avec luy : si nous endurons avec luy, nous régnerons aussi avec luy, en la seconde Epistre à Timoth. chap. II, v. 11. Il faut donc que nous-nous attendions tous à cela, que toute nostre vie ne nous représentera autre chose qu'une image de mort, jusques à ce qu'elle amène finalement la mort. Comme la vie de Christ n'a esté autre chose qu'une entrée et comme préparatif à la mort. Mais nous jouissons cependant de ceste consolation, que la fin d'icelle est la béatitude éternelle. Car la mort de Christ est conjointe avec la résurrection. Et pourtant, sainct Paul dit qu'il est faict conforme à la mort, afin qu'il parviene à la gloire de la résurrection. Ce mot, *Si par aucune maniere*, ne dénote point qu'il soit en doute : mais quelle difficulté il y a : et ce afin de nous resveiller et aiguiser à nous y addonner de tant plus grande affection. Car ce n'est point un combat léger, quand il nous faut esvertuer contre tant et de si fascheux empeschemens.

12 *Non point que j'aye desjà appréhendé, ou que je soye desjà parfait : mais je poursuy pour tascher de l'appréhender, comme*[1] *aussi j'ay esté appréhendé de Jésus-Christ.*

13 *Frères, quant à moy, je ne me répute point encore l'avoir appréhendé : mais une chose* fay-je, c'est qu'en *oubliant les choses qui sont en derrière, et m'avanceant aux choses qui sont en devant,*

14 *Je tire vers le but* c'est-à-dire, *au pris de la supernelle vocation de Dieu en Jésus-Christ.*

15 *Parquoy nous tous qui sommes parfaits, pensons à cela*[2] *: et si vous sentez quelque chose autrement, Dieu le vous révélera aussi.*

16 *Toutesfois en ce à quoy nous sommes parvenus, c'est de penser une mesme chose, et de cheminer selon une mesme règle*[3] *:*

17 *Soyez d'un accord mes imitateurs, frères, et considérez ceux qui cheminent ainsi comme vous nous avez pour exemple.*

1) Ou, pour laquelle cause. 2) Ou, ayons ce sentiment. 3) Ou, cheminons en ce à quoy nous sommes parvenus d'une mesme règle, et sentans une mesme chose.

12 *Non pas que j'aye desjà appréhendé.* Le but de sainct Paul et sur quoy il insiste est de persuader aux Philippiens, de ne penser, de ne cognoistre, de ne désirer autre chose que Christ, et de n'estre occupez à autre méditation. Auquel propos fait bien fort ce qu'il adjouste maintenant : asçavoir que luy qui avoit renoncé à tous empeschemens, toutesfois n'estoit point encore parvenu jusqu'au but, et qu'à ceste cause il tend outre et tasche de s'avancer de plus en plus. Combien plus le devoyent faire les Philippiens, qui estoyent encore bien loin de luy? Mais on pourroit demander, que c'est que S. Paul dit n'avoir point encore appréhendé ou obtenu. Car à la vérité dès lors que nous sommes entez par foy au corps de Christ, nous sommes desjà entrez au royaume de Dieu : et comme il est dit aux Ephésiens chapitre II, 6, nous sommes desjà assis par espérance és lieux célestes. Je respon, que nostre salut gist cependant en espérance : en sorte qu'il est bien vray que l'héritage ne nous peut faillir, toutesfois nous ne le possédons pas encore. Combien que S. Paul regarde yci à une autre chose, asçavoir à l'avancement de la foy et de la mortification, de laquelle il avoit fait mention. Il avoit dit qu'il taschoit de parvenir à la résurrection des morts par la communication de la croix de Christ : il adjouste qu'il n'y est point encore parvenu. Et à

quoy? asçavoir à communiquer entièrement aux afflictions et passions de Christ, à avoir un goust entier de la puissance et vertu de la résurrection, et le cognoistre parfaitement. Il admoneste donc qu'à son exemple il faut tousjours proufiter : et que la cognoissance de Christ est une chose si difficile, que ceux-mesmes qui ne s'applicquent à autre chose qu'à le cognoistre, ne seront jamais parfaits tant qu'ils vivront en ce monde. Au reste, ceci ne diminue rien de l'authorité de la doctrine de S. Paul, d'autant qu'il en avoit comprins autant qu'il suffisoit pour exécuter la charge qui luy estoit commise. Cependant il a falu qu'il proufitast de plus en plus, afin que luy qui estoit docteur donné de Dieu à tout le monde, fust instruit à humilité. *Comme aussi j'ay esté appréhendé*. Il a entremeslé ce membre en lieu de correction : et ce afin qu'il attribuast tout son effort à la grâce de Dieu. Il n'y a pas grandement à dire si on lit, Comme j'ay esté appréhendé : ou, Entant que j'ay esté. Car le sens demeure tousjours tout un, que S. Paul a esté appréhendé de Christ, afin qu'il appréhendast Christ : c'est-à-dire, qu'il n'a rien fait, sinon d'autant qu'il a esté conduit et poussé par Christ. Toutesfois j'ay choisi ce qui estoit le plus clair, pource que le chois me sembloit libre.

13 *Je ne me répute point encore l'avoir appréhendé*. Il ne révoque point yci en doute la certitude de son salut, comme s'il eust encore esté en suspens : mais il répète ce qu'il avoit dit, qu'il tendoit encore plus outre en proufitant, pource qu'il n'estoit pas encore parvenu jusques au but de sa vocation. Et il déclare ceci incontinent après, disant que tout son but tend à cela, délaissant toutes autres choses. Or il compare nostre vie à une lice, ou autre lieu de course, auquel Dieu nous a limité l'espace pour courir. Car ainsi qu'il ne proufiteroit rien au coureur de desloger des barrières, sinon qu'il parveinst jusques au but : aussi faut-il que nous achevions la course de nostre vocation jusques à la mort, et ne faut jamais cesser, jusques à ce que nous ayons obtenu ce que nous demandons. D'avantage, tout ainsi que le chemin est limité au coureur, afin qu'il ne se fourvoye ne d'un costé ne d'autre, et que par ce moyen il ne se travaille en rien, ne s'avanceant nullement au but : aussi y a-il un but qui nous est proposé, auquel nous devons courir droit : et Dieu ne permet point que nous-nous esgarions à la traverse. Outreplus, tout ainsi qu'il faut que le coureur soit à son aise, sans aucun empeschement, et qu'il ne se doit point arrester pour quelque retardement qu'il puisse rencontrer, mais continuer sa course, surmontant toutes choses : aussi faut-il que nous-nous donnions garde d'arrester nos pensées et entendemens à aucuns destourbiers, mais plustost il nous faut donner ordre, qu'estans despestrez de toutes distractions, nous applicquions toute nostre affection à la seule vocation de Dieu. Sainct Paul comprend ces trois choses en ceste similitude. Quand il dit qu'il fait une chose seulement, et qu'il oublie toutes les choses qui sont en derrière : il exprime sa vaillance et diligence, et exclud tous destourbiers. Et quand il dit qu'il poursuit selon le signe proposé, il signifie qu'il ne se fourvoye point hors le chemin. *Oubliant les choses qui sont en derrière*. Il fait allusion aux coureurs, qui ne tournent point leurs yeux ne deçà ne delà, afin qu'ils ne soyent empeschez à courir vistement : et principalement ils ne tournent point la veuë en arrière, et n'avisent point combien ils ont fait de chemin, mais ils s'avancent droit au but. Ainsi sainct Paul enseigne qu'il ne considère point quel il a esté, ne ce qu'il a fait, mais seulement qu'il regarde son but proposé, et ce avec si grande ardeur, que par manière de dire, il y court les bras estendus. Si quelqu'un met en avant, que la mémoire de nostre vie passée sert à nous inciter, tant pource que les grâces qui nous ont esté conférées, nous accroissent le courage, et nous augmentent l'espoir, que pour autant que nous sommes admonestez par nos péchez d'amender nostre vie. Je respon, que telles pensées ne nous ostent point les yeux du front pour nous les mettre au dos, mais plustost qu'elles aident à nostre veuë, en sorte que nous appercevons mieux le but. Or S. Paul condamne yci

les regars qui rompent ou diminuent nostre promptitude ou vistesse. Comme nous voyons qu'un homme s'estant persuadé d'avoir couru assez avant, d'autant qu'il pensera s'estre acquitté, deviendra pesant et paresseux, et voudra quitter le mestier aux autres : ou que si quelqu'un est sollicité du désir de sa condition délaissée, il ne peut pas applicquer toute son affection à ce qu'il fait. Telles estoyent les pensées desquelles il faloit que l'esprit de S. Paul fust destourné, s'il vouloit poursuyvre à bon escient la vocation de Christ. Or pource qu'il estoit yci fait mention de l'effort, de l'affection, de la course, et de la persévérance, il a adjousté, *Par Jésus-Christ*, démonstrant la cause de toutes ces choses, afin que nul ne pensast que nostre salut consiste en icelles : ou bien qu'il n'attribuast à l'industrie des hommes ce qui provient d'ailleurs.

15 *Parquoy nous tous qui sommes parfaits.* Afin que nul n'entendist ceci estre dit du commun populaire, comme s'il donnoit seulement des rudimens à ceux qui sont encore enfans en Christ, il dit que c'est une règle laquelle tous parfaits doyvent suyvre. Or la règle est, qu'il faut rejetter la fiance de toutes choses, afin que nous nous glorifions en la seule justice de Christ, et le préférant à toutes choses, nous aspirions à la communication de ses afflictions, par laquelle nous soyons conduits à la résurrection bien-heureuse. Où sera maintenant l'estat de perfection que les moines ont controuvé? Où sera ce meslinge confus de tant d'inventions? Et finalement, où sera toute la Papauté? qui n'est autre chose qu'une perfection fondée en imagination, laquelle n'ha rien de commun avec ceste règle de sainct Paul. Et certes quiconque entendra ce seul mot, il cognoistra aisément que toute la doctrine que les Papistes enseignent pour acquérir salut et justice, n'est que fiente et puantise. *Et si vous sentez quelque chose autrement, etc.* Par un mesme moyen il les abbat et les relève en bon espoir. Car il les admoneste de ne s'enorgueillir point en leur ignorance: et toutesfois il leur donne bon courage, quand il dit qu'il leur faut attendre la révélation de Dieu. Car nous sçavons quel empeschement de vérité c'est que l'obstination. C'est donc une trèsbonne préparation à docilité, quand nous ne nous plaisons point en nostre ignorance. Parquoy sainct Paul démonstre couvertement, qu'il faut donner lieu à la révélation de Dieu, quand nous n'avons pas encore ce que nous demandons. Et en monstrant qu'il se faut avancer de degré en degré, il leur augmente le courage, de peur qu'ils ne défaillent au milieu de la course. Combien que quant et quant il met hors de toute doute ce qu'il avoit dit, quand il enseigne que ce que les autres qui ne sont d'accord avec luy, ne sçavent point encore, leur sera révélé. Car c'est autant comme s'il eust dit, Le Seigneur vous manifestera quelque fois, cela mesme que j'ay dit estre la règle parfaite de vraye science et de bien vivre. Nul ne doit parler ainsi, s'il n'est asseuré de la raison et vérité de sa doctrine. Cependant aussi apprenons de ce passage, qu'il nous faut supporter pour quelque temps l'ignorance en nos frères infirmes, et leur pardonner, si cela ne leur est donné tout incontinent, de s'accorder avec nous. Sainct Paul estoit certain de sa doctrine, et toutesfois il donne loisir de proufiter à ceux qui ne la pouvoyent pas encore recevoir : et ne laisse point pour cela de les réputer au nombre de ses frères. Il donne ordre seulement qu'ils ne se flattent point en leur ignorance. Quant à ce que les livres Latins ont, Dieu vous l'a révélé : je le rejette sans difficulté, comme chose inepte, et qui ne convient aucunement.

16 *Toutesfois en ce à quoy, etc.* Les exemplaires Grecs sont différens en la distinction. Car en aucuns ce sont deux sentences entières. Si on aime mieux les diviser, le sens sera tel qu'Erasme l'a rendu. Quant à moy, j'aime mieux lire autrement, que sainct Paul exhorte les Philippiens à l'ensuyvre, afin que finalement ils parvienent à un mesme but : asçavoir qu'ils pensent une mesme chose, et qu'ils cheminent selon une mesme règle. Car là où il y a une pure affection, telle que sainct Paul l'avoit, il sera facile de parvenir à une concorde saincte et

Chrestienne. Pour autant donc qu'ils n'entendoyent pas encore quelle estoit la vraye perfection pour y parvenir, il veut qu'ils soyent ses imitateurs : c'est-à-dire, qu'ils cherchent Dieu en pure conscience, qu'ils ne s'attribuent rien, et qu'ils soumettent paisiblement leurs sens à Christ. Car toutes ces vertus sont contenues en l'imitation de sainct Paul, asçavoir un zèle pur, la crainte de Dieu, modestie, renoncement de soy-mesme, docilité, amour et affection de concorde. Or il veut qu'ils soyent *d'un accord ses imitateurs :* c'est-à-dire tous d'un consentement et d'un esprit. Il faut bien noter que le but de perfection, auquel il appelle les Philippiens à son exemple, est qu'ils soyent d'une mesme pensée, et cheminent *Selon une mesme règle.* Mais il a mis premièrement la doctrine, en laquelle ils doyvent consentir, et la règle selon laquelle ils se doyvent conduire.

17 *Considérez ceux qui cheminent ainsi comme vous nous avez, etc.* Il signifie par ceci, que ce luy est tout un lesquels ils élisent pour ensuyvre, moyennant qu'ils se façonnent à ceste pureté, de laquelle il estoit un exemple. Et quant et quant il les admoneste qu'il ne faut pas imiter tous indifféremment : comme il le dit plus clairement ci-après.

18 *Car plusieurs cheminent (desquels souvent je vous ay dit, et di aussi maintenant en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ :*

19 *Desquels la fin est perdition, le dieu desquels est le ventre, et la gloire en leur confusion) pensans aux choses terriennes.*

20 *Mais nostre conversation est és cieux, dont aussi nous attendons le Sauveur,* asçavoir *le Seigneur Jésus-Christ.*

21 *Qui transformera nostre corps vil, afin qu'il soit fait conforme à son corps glorieux, selon ceste efficace, par laquelle mesme il peut assujetir toutes choses à soy.*

18 *Car plusieurs cheminent, etc.* La simple proposition de ce passage (selon mon jugement) est, Plusieurs cheminent pensans aux choses terriennes : par laquelle il signifie qu'il y en a plusieurs qui ont leurs affections enracinées en la terre, ne sentans point la vertu du royaume de Dieu : mais il a entrelacé entre-deux les marques par lesquelles on pourra discerner telles gens, lesquelles nous esplucherons chacune en son endroit. Aucuns entendent par *les choses terriennes*, les cérémonies, et les élémens extérieurs du monde, lesquels font oublier la vraye religion. Mais j'aime mieux le rapporter à l'affection charnelle : asçavoir qu'ils ne pensent à autre chose qu'au monde, d'autant qu'ils ne sont point régénérez par l'Esprit de Dieu : ce qui apparoistra plus à clair par les choses qui s'ensuyvent. Car il les rend odieux proposant que c'estoyent des gens lesquels n'ayans autre chose en recommandation que leur honneur, leur aise et le gain, ne tenoyent conte de l'édification de l'Eglise. *Desquels souvent je vous ay dit.* Il monstre que ce n'est point sans cause qu'il a souvent adverti les Philippiens, d'autant qu'il est maintenant contraint de leur réduire en mémoire par letres les mesmes choses, lesquelles il leur avoit dites auparavant en présence. Et ses larmes sont signes qu'il n'est point poussé d'aucune envie ou haine qu'il ait contre les hommes, ne d'aucune cupidité de mesdire, ne d'une insolence outrecuidée, mais d'un zèle sainct : d'autant qu'il voit l'Eglise estre misérablement perdue et ruinée par telles pestes. Et certes il nous faut estre tellement esmeus, que quand nous voyons que la place des Pasteurs est occupée par des meschans et gens de nulle valeur, nous gémissions et rendions tesmoignage pour le moins par nos larmes, que nous avons compassion de la calamité de l'Eglise. Il faut aussi noter de quelles gens parle sainct Paul, asçavoir non point des ennemis ouverts, qui voudroyent apertement que la doctrine fust renversée : mais des canailles et gar-

nemens, lesquels parmi les vrais Ministres estoyent comme bourdons entre les abeilles, lesquels destruisoyent la vertu de l'Evangile pour satisfaire à leur ambition, et pour remplir leurs ventres. Et à la vérité, tels gens, lesquels ne regardans qu'à eux-mesmes et à leur proufit, font perdre toute la saveur et la force du ministère, nuisent quelques fois plus que s'ils résistoyent apertement à Christ. Il ne les faut donc nullement espargner : mais plustost il les faut monstrer au doigt toutes fois et quantes qu'il en sera mestier. Qu'ils se plaignent puis après tant qu'ils voudront de nostre sévérité : et que nous sommes chagrins, moyennant qu'ils ne nous mettent rien en avant, que nous ne puissions maintenir par l'exemple de sainct Paul. *Qu'ils sont ennemis de la croix de Christ.* Aucuns prenent *La croix* pour tout le mystère de la rédemption : et interprètent que ceci est dit à cause qu'en preschant la Loy, ils anéantissoyent le bénéfice de la mort de Christ. Les autres, pour autant qu'ils fuyoyent la croix, et ne se vouloyent point mettre en danger pour Christ. Quant à moy, je le pren plus généralement : asçavoir que faisans semblant d'estre amis, ils estoyent toutesfois les pires ennemis de l'Evangile. Car ce n'est point chose nouvelle à sainct Paul de signifier toute la prédication de l'Evangile par ce mot de *Croix*. Car comme il dit ailleurs, Si aucun est en Christ, qu'il soit nouvelle créature, 2 Cor., V, 17.

19 *Desquels la fin est perdition, etc.* Il adjouste ceci, afin que les Philippiens estans estonnez du danger, se donnent garde plus songneusement, et qu'ils ne s'enveloppent point en la ruine de telles gens. Or pource que tels garnemens par leur ostentation et diverses ruses esblouissent tellement souventesfois les yeux des simples pour quelque temps, qu'ils sont préférez mesmes aux plus excellens serviteurs de Christ, le sainct Apostre prononce hardiment et d'une grande asseurance, que la gloire de laquelle ils sont maintenant enflez, sera convertie en ignominie. *Le Dieu desquels est le ventre.* Ce qu'ils vouloyent que la Circoncision et les cérémonies fussent observées, il dit qu'ils ne le faisoyent pas pour zèle qu'ils eussent à la Loy : mais pour acquérir la grâce des hommes, et pour vivre en repos et sans fascherie. Car ils voyoyent que les Juifs estoyent embrasez d'une merveilleuse rage contre S. Paul et ses semblables, et qu'ils ne pouvoyent pas autrement annoncer purement Christ, qu'ils ne suscitassent la mesme rage contr'eux mesmes. Voulans donc pourveoir à leur repos ou commodité, ils entremesloyent ces corruptions pour esteindre et appaiser le feu des autres.

20 *Mais nostre conversation est és cieux.* Par ceste sentence il renverse toutes les vaines ostentations, par lesquelles les ministres de l'Evangile masquez et feints ont accoustumé de se vanter : et taxe obliquement toutes leurs intentions et façons de faire, pour les rendre odieuses : d'autant que voltigeans tousjours sur terre, ils n'aspirent point au ciel. Car il monstre qu'on ne doit rien estimer que le royaume spirituel de Dieu : pource que les fidèles doyvent vivre en ce moment d'une vie céleste. Comme s'il disoit, Iceux ont tousjours leurs pensées fichées és choses terriennes. Il est donc convenable que nous soyons divisez et séparez d'avec eux : nous, di-je, desquels la conversation est au ciel. Vray est que nous sommes yci meslez avec les infidèles et les hypocrites : et qui plus est, les pailles sont plus apparentes en la grange du Seigneur, que le bon grain. D'avantage, nous sommes sujets aux fascheries communes de ceste vie terrestre, nous avons aussi besoin de boire et de manger, et des autres nécessitez : mais toutesfois il faut que nous conversions au ciel par affections et pensées. Car d'un costé nous devons passer vistement par ceste vie : et d'autre part, nous devons estre morts au monde, afin que Christ vive en nous, et que nous vivions en luy. Ce poinct de doctrine est une source abondante de beaucoup d'exhortations, lesquelles il sera facile à un chacun de recueillir. *Dont aussi nous attendons le Sauveur, etc.* Il prouve par la conjonction que nous avons avec Christ, que nostre conversation est és cieux. Car il

n'est pas convenable que les membres soyent séparez de leur chef. Parquoy puisque Christ est au ciel, si nous voulons estre conjoints avec luy, il faut que par esprit nous habitions hors de ce monde. D'avantage, là où est nostre thrésor, là aussi est nostre cœur. Christ, qui est nostre béatitude et nostre gloire, est au ciel : il faut donc que nos âmes habitent avec luy là-haut. Et pour ceste cause il le nomme expresséement *Sauveur*. D'où nous vient le salut? De ce que Christ viendra à nous du ciel Sauveur. C'est donc une chose mal séante que nous soyons occupez et enveloppez en terre. Ceste épithète *Sauveur*, sert à la circonstance du passage. Car quand il est dit que nous sommes de cœur et d'esprit au ciel, c'est pource que nous n'avons espérance de salut d'ailleurs. Tout ainsi que la venue de Jésus-Christ sera terrible aux meschans, aussi elle leur destourne plustost leurs esprits du ciel, qu'elle ne les y attire. Car ils sçavent bien qu'il viendra juge, et le fuyent entant qu'il leur est possible. Les âmes fidèles recueillent une singulière consolation de ces paroles de sainct Paul, quand elles oyent dire qu'il faut que la venue de Christ leur soit désirable, pour autant qu'elle leur doit estre salutaire. Et au contraire, c'est un trèscertain signe d'incrédulité, quand on est espovanté aussi tost qu'on en oit parler. On peut veoir sur ceci le chapitre VIII aux Romains. Au reste, cependant que les autres sont transportez de désirs vains, sainct Paul veut que les Chrestiens soyent contens de Christ seul. D'avantage, nous apprenons de ce passage, qu'il ne nous faut rien imaginer de Christ, qui soit abject ou terrien : d'autant que S. Paul nous commande de lever les yeux au ciel, pour le chercher là. Or ceux qui disputent subtilement, que Christ n'est point enclos ou caché en quelque coin du ciel pour prouver que son corps est par tout, et qu'il remplit le ciel et la terre : disent bien quelque chose, mais non pas tout. Car comme ce seroit une chose folle et téméraire de monter par-dessus les cieux, et assigner une demeure, ou un siége, ou un proumenoir à Christ en quelque certaine région, aussi ce seroit une resverie folle et pernicieuse, de vouloir tirer Jésus-Christ hors du ciel par quelque cogitation charnelle, pour le chercher en terre. Eslevons donc nos cœurs en haut afin qu'ils soyent avec le Seigneur.

21 *Qui transformera nostre corps vil, etc.* Il incite encore plus les Philippiens par cest argument, à ce que levans les yeux au ciel, ils adhèrent du tout à Jésus-Christ. Car ce corps que nous portons, n'est pas un domicile perpétuel, mais une loge caduque, laquelle sera tout soudain rédigée à néant. Outreplus il est sujet à tant de misères, et à tant de povretez et maladies, qu'on le peut à bon droict appeler vil et rempli d'ignominie. Or d'où faut-il attendre sa restauration? Du ciel, quand Christ viendra : et pourtant il n'y a nulle partie en nous qui ne doyve aspirer au ciel de toute son affection. Nous voyons devant nos yeux quelle est l'abjection de nos corps, tant en la vie que principalement en la mort. La gloire qu'ils auront conforme au corps de Christ, nous est incompréhensible. Car si les Apostres ne pouvoyent porter un bien petit goust qu'il donnoit de sa gloire en sa transfiguration, Matthieu, XVII, 6, qui est celuy de nous qui atteindra jusques à la plénitude? Contentons-nous maintenant du tesmoignage de nostre adoption, attendans d'avoir la cognoissance des richesses de nostre héritage, à quand nous en jouirons. *Selon ceste efficace par laquelle il peut mesme assujetir, etc.* Pource qu'il n'y a rien si difficile à croire, et qui soit plus contraire au sens charnel, que la résurrection : à ceste cause sainct Paul nous propose la puissance infinie de Dieu devant les yeux, afin qu'elle engloutisse tout le doute que nous pouvons avoir. Car la desfiance procède de ce que nous mesurons la chose par la petitesse de nos entendemens. Or il ne fait point seulement mention de la puissance, mais aussi de *l'efficace :* qui est l'effet ou la puissance sortant son effet, par manière de dire. Or quand il nous vient en mémoire que Dieu, qui de rien a créé toutes choses, peut commander à la terre et à la mer, et aux autres élé-

mens de luy rendre ce qu'il leur avoit donné en garde, incontinent nos esprits conçoyvent une ferme espérance, et sont dressez à la contemplation spirituelle de la résurrection. Mais il est aussi bien expédient de noter que le droict et la puissance de ressusciter les morts, mesme de faire toutes choses selon son bon plaisir, est attribuée à la personne de Christ : qui est une louange par laquelle sa majesté Divine est excellemment ornée. Qui plus est, nous recueillons de là que le monde a esté créé par luy : pource qu'il n'appartient qu'au seul Créateur, de s'assujetir toutes choses.

CHAPITRE IV.

1 *Pourtant, mes frères bien-aimez et désirez, ma joye et ma couronne, tenez-vous ainsi en nostre Seigneur, mes bien-aimez.*

2 *J'exhorte*[1] *Evodie, et exhorte Syntyche de sentir une mesme chose au Seigneur.*

3 *Je te prie aussi mon vray compagnon, aide-leur, à celles,* di-je, *qui ont bataillé avec moy en l'Evangile, avec Clément aussi, et mes autres coadjuteurs : desquels les noms sont au livre de vie.*

1) Ou, Je prie.

1 *Pourtant mes frères bien-aimez.* Il conclud sa doctrine par fort véhémentes exhortations selon sa coustume, afin qu'il l'imprime plus vivement dedans les cœurs des hommes. Et les appelant par noms amiables et gracieux, il tasche de gaigner leurs cœurs, ce qui toutesfois ne procède point de flatterie, mais d'une amour pure et entière. Il les appelle *sa joye et sa couronne :* pource qu'estant joyeux de les veoir persévérer en la foy, à laquelle ils avoyent esté amenez par son moyen, il attendoit ce triomphe duquel nous avons parlé, quand le Seigneur couronnera les choses qui ont esté faites sous sa conduite. Quand il leur commande de *se tenir ainsi au Seigneur :* il signifie qu'il approuvoit leur estat. Combien que ce mot *Ainsi*, se peut rapporter à la doctrine précédente : mais ceci convient mieux, asçavoir qu'en louant leur estat présent, il les exhorte à persévérance. Ils avoyent desjà monstré quelque signe de leur constance, toutesfois sainct Paul sçachant bien quelle est l'imbécillité humaine, estime qu'ils ont besoin de confirmation pour l'advenir.

2 *J'exhorte Evodie, et exhorte Syntyche.* Presque tous sont de ceste opinion, que S. Paul a voulu appaiser je ne sçay quelle dissension entre ces deux femmes. Comme je ne voudroye point débatre de ceci, aussi je ne voy point qu'on puisse recueillir une telle conjecture des paroles de sainct Paul, qui soit suffisante de persuader qu'ainsi soit. Il appert par le tesmoignage qu'il leur rend, que c'estoyent femmes fort sages. Car il leur donne si grande louange, qu'il les appelle ses compagnes de guerre : d'autant qu'elles ont bataillé avec luy en l'Evangile. Par ainsi, d'autant que c'estoit une chose grandement requise et nécessaire qu'elles fussent d'un consentement : et au contraire qu'il y gisoit grand danger si elles estoyent en discord, il les incite spécialement à concorde. Or il faut noter, que toutes fois et quantes qu'il parle de consentement, il adjouste quant et quant le lien d'iceluy, asçavoir *Au Seigneur.* Car toute conspiration sera tousjours maudite hors le Seigneur : et d'autre part, il n'y a rien si desjoint, qui ne doyve estre rassemblé en Christ.

3 *Je te prie aussi mon vray compagnon, etc.* Je ne veux point débatre du sexe, s'il parle à un homme ou à une femme : je le laisse à disputer aux autres. Combien que l'argument d'Erasme est trop froid, qui recueille que c'est une femme : pource qu'il est yci fait mention d'autres femmes : comme s'il n'adjous-

toit point le nom de *Clément* tout incontinent après en un mesme faict. Toutesfois je me déporte de ceste dispute. Seulement je nie que ceci se doyve entendre de la femme de sainct Paul. Ceux qui l'afferment ainsi, allèguent Clément et Ignace pour leurs autheurs. Si ce n'estoit point à faux, je ne rejetteroye certes pas de si grans personnages. Mais comme ainsi soit qu'on mette en avant je ne sçay quels faux escrits sous le nom d'Eusèbe, combien qu'ils ayent esté supposez par des moines ignorans, et adjoustez à son histoire : ils ne méritent point envers les lecteurs de bon jugement, qu'on y adjouste grande foy. Enquérons-nous donc de la chose simplement sans faire aucun préjudice de ce que les hommes ont dit. Quand sainct Paul escrivoit la première aux Corinthiens, il n'estoit point marié pour lors, comme il récite. Je di, dit-il, à ceux qui ne sont pas mariez, et aux vefves, qu'il leur est bon s'ils demeurent comme moy, 1 Cor., VII, 8. Il a escrit ceste Epistre-là en Ephèse, estant prest de partir. Un peu de temps après il s'en alla en Jérusalem, où il fut mis en prison, et de là envoyé à Rome. Il n'y a personne qui ne voye bien combien ce temps estoit mal propre à espouser femme : durant lequel il a esté tousjours ou en prison, ou en chemin. Joint que pour lors il s'estoit préparé à endurer liens et afflictions, comme il le tesmoigne luy-mesme aux Actes, chapitre XXI, v. 13. Toutesfois je sçay bien quelle objection on a accoustumé de faire à l'encontre de ceci : asçavoir que S. Paul ne laissoit point d'estre marié, et néantmoins s'abstenoit de la compagnie de sa femme. Mais les paroles signifient bien autre chose. Car il désire que les gens non mariez puissent demeurer en la condition en laquelle il estoit. Et quelle estoit ceste condition-là, sinon le célibat? Quant à ce que ceux-ci, pour prouver que S. Paul avoit une femme, amènent ce qu'il dit ailleurs, Ne m'est-il pas loisible de mener une femme mariée par tout? 1 Cor., IX, 5, cela est par trop frivole pour avoir besoin de solution. Or prenons le cas que S. Paul fust marié : à quel propos eust-il eu sa femme en Philippes, veu qu'on ne lit point qu'il y soit jamais entré que deux fois, et est croyable que jamais il n'y arresta deux mois entiers? D'avantage, il n'est rien moins vray-semblable qu'il parle yci de sa femme, et ne puis mesme croire que ce soit d'aucune femme qu'il parle yci. Toutesfois j'en laisse le jugement aux lecteurs. Le mot Grec pour lequel nous avons tourné, *Aideles*, signifie prendre et embrasser avec un autre pour luy aider. *Desquels les noms sont au livre de vie*. Le livre de vie c'est le rolle des justes, qui sont prédestinez à vie : comme Moyse aussi en use au chapitre XXXII, v. 32 d'Exode, Dieu garde ce rolle par devers soy. Parquoy ce livre n'est autre chose que son conseil éternel, lequel il a arresté en soy-mesme. En lieu de ce mot Ezéchiel dit, chapitre XIII, v. 9, L'Escriture de la maison d'Israël. Et par une mesme raison il est dit au Pseaume LXIX, 29, Qu'ils soyent effacez du livre des vivans, et qu'ils ne soyent point escrits avec les justes : c'est-à-dire, qu'ils ne soyent point nombrez entre les éleus de Dieu : lesquels il receoit dedans les limites de son Eglise et de son royaume. Si quelqu'un met en avant, que sainct Paul donc fait follement de s'usurper l'authorité de prononcer des secrets de Dieu : je respon, que nous ne pouvons aucunement juger par les signes par lesquels Dieu manifeste son élection, mais seulement autant que nostre capacité le peut porter. En tous ceux-là donc que nous voyons reluire les marques d'adoption, réputons-les cependant pour enfans de Dieu, jusques à ce que les livres soyent ouverts, qui manifesteront toutes choses. Vray est qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de cognoistre maintenant les siens, et séparer finalement les agneaux des boucs. Mais c'est à nous de tenir par charité pour agneaux, tous ceux qui se rangent humblement sous l'obéissance de Christ vray Pasteur, et qui s'assemblent en sa bergerie, et y demeurent constamment : c'est à nous de tellement estimer les dons du sainct Esprit, lesquels il confère particulièrement à ses esleus, qu'ils nous soyent comme seaux de l'élection qui nous est cachée.

4 *Esjouissez-vous tousjours au Seigneur, derechef vous di-je, esjouissez-vous.*

5 *Vostre débonnaireté soit cognue de tous hommes. Le Seigneur est près.*

6 *Ne soyez en souci de rien, mais qu'en toutes choses vos requestes soyent notifiées à Dieu par prière et supplication avec action de grâces.*

7 *Et la paix de Dieu, laquelle surmonte tout entendement, gardera vos cœurs et vos sens en Jésus-Christ.*

8 *Au reste, frères, toutes choses qui sont vrayes, toutes choses honorables, justes, pures, amiables, de bonne renommée, s'il y a quelque vertu, et quelque louange, pensez à ces choses,*

9 *Lesquelles aussi vous avez apprinses, et receuës, et ouyes, et veuës en moy. Faites ces choses, et le Dieu de paix sera avec vous.*

4 *Esjouissez-vous tousjours au Seigneur.* C'est une exhortation accommodée au temps. Car pource que l'estat des fidèles estoit grandement troublé, et que les dangers les menaçoyent de tous costez, il se pouvoit faire que les Philippiens estans vaincus de tristesse ou impatience, veinssent à perdre courage. Il commande donc qu'ils s'esjouissent au Seigneur, nonobstant les troubles et fascheries qu'ils voyoyent devant leur yeux : comme à la vérité, les consolations spirituelles, par lesquelles Dieu nous resjouit, et récrée nos esprits, doyvent monstrer leur vertu, singulièrement alors que tout le monde nous sollicite à désespoir. Or il faut considérer par la circonstance du temps, de quelle efficace a esté ceste parole sortie de la bouche de sainct Paul, qui plus que tous les autres pouvoit avoir matière de se contrister. Car s'ils sont effrayez à cause des persécutions, ou de la prison, ou des bannissemens, ou mesme de la mort, voyci le sainct Apostre qui se met en avant, lequel au milieu de la prison, et au fort des persécutions, voire ayant la mort comme présente, non-seulement s'esjouit, mais aussi resjouit les autres. Il veut donc dire en somme, que quelque chose qui adviene, puis que les fidèles ont le Seigneur pour eux, ils ont assez ample matière de se resjouir. Ce qu'il répète, *Esjouissez-vous*, cela sert à amplifier : comme s'il disoit, Que ceci vous soit ferme et stable de vous resjouir au Seigneur : et non-seulement pour un peu de temps, mais que vostre joye se continue en iceluy jusques à la fin. Car la joye des enfans de Dieu est différente de la joye du monde en ceci, que ceste joye du monde est décevante, de peu de durée et vaine, comme nous l'expérimentons : et Christ prononce mesme qu'elle est maudite, Luc, VI, 25. Nous aurons donc lors une ferme joye en Dieu, quand elle sera telle que rien ne nous la pourra oster.

5 *Vostre débonnaireté soit cognue de tous hommes.* On peut exposer ceci en deux sortes : ou qu'il leur commande de quitter plustost quelque chose de leur droict, qu'on se puisse plaindre de leur aigreur ou sévérité, comme s'il eust dit, Que tous ceux qui ont affaire avec vous, se sentent de vostre équité et humanité. Ainsi *Cognoissance*, signifiera yci expérience. La seconde exposition sera, qu'il les exhorte à porter toutes choses en douceur et patience : lequel sens j'approuve plus. Car les Grecs appellent ceste vertu une modération d'esprit, quand nous ne sommes pas aisément esmeus pour les injures qu'on nous dit, et quand nous ne sommes point transportez pour les adversitez, mais que nous gardons tousjours un moyen. Il requiert yci des Philippiens une telle équalité, qui est comme la mère de patience, voire telle, qu'elle soit manifeste à tous selon qu'il sera expédient, en produisant ses fruits. Le mot de Modestie ne m'a semblé propre yci : pource que sainct Paul ne défend point de s'eslever par orgueil, mais commande de se porter paisiblement en tout affaire, de se contenir et modérer quand il est question mesme de souffrir

injures ou autres incommoditez. *Le Seigneur est près.* Il prévient yci l'objection qu'on eust peu faire. Car le sens charnel répugne à la sentence précédente. Car comme ainsi soit que d'autant plus que nous-nous monstrons gracieux et débonnaires, d'autant plus s'enflamme la rage des meschans : et tant plus qu'ils nous voyent prests à endurer, tant plus sont-ils hardis à nous outrager : à grand'peine pouvons-nous estre amenez à cela, que nous possédions nos âmes en patience. Et de là sont venus ces proverbes, Il faut hurler entre les loups : Qui se fait brebis, le loup le mange. Parquoy nous concluons qu'il faut rabbatre l'orgueil et impudence des meschans par une semblable violence, afin qu'ils ne s'eslèvent point à l'encontre de nous à leur plaisir et sans résistance. A telles pensées sainct Paul oppose l'asseurance de la providence de Dieu, Il respond, di-je, que le Seigneur est près, duquel la vertu surmontera leur arrogance, et la bonté vaincra leur malice. Il promet qu'il nous assistera, moyennant que nous obéissions à son commandement. Or qui est celuy qui n'aimast mieux estre maintenu de la seule main de Dieu, qu'avoir à commandement tous les secours du monde ? Voyci une très-belle sentence, par laquelle nous apprenons premièrement, que l'ignorance de la providence de Dieu est la cause de toute impatience : et que par ce qu'il advient que nous sommes tout incontinent et pour un rien troublez et esmeus : voire, et bien souvent nous perdons courage, c'est pour autant que nous ne cognoissons point que Dieu ha soin de nous. Au contraire, que c'est le seul remède pour appaiser nos esprits, de nous reposer entièrement sur la providence de Dieu, sçachans que nous ne sommes point exposez à la témérité de fortune, ni au plaisir desbordé des meschans : ains que nous sommes gouvernez par le soin paternel de Dieu. D'avantage, quiconque tient pour certain que Dieu luy assiste, il ha de quoy se reposer en seureté. Au reste, Dieu est dit estre près en deux sortes : Ou pource que son jugement est prochain : ou pource qu'il est prest de donner secours aux siens : et c'est en ceste signification qu'il est yci prins : comme aussi au Pseaume CXLV, v. 18, Le Seigneur est près de tous ceux qui l'invoquent. Le sens donc est tel : La condition des fidèles seroit misérable, si le Seigneur estoit eslongné d'eux. Mais pour autant qu'il les a receus en sa protection et sauve-garde, et qu'il les maintient sous sa main, qui est par tout présente : qu'ils s'appuyent sur ceste considération, afin qu'ils ne soyent estonnez pour la rage des meschans. Quant au mot de Solicitude ou *Souci*, cela est tout commun qu'il se prend pour une perplexité qui procède de desfiance de la puissance ou du secours de Dieu.

6 *Mais qu'en toutes choses vos requestes.* Par ces paroles il exhorte les Philippiens (comme David et S. Pierre tous fidèles) à rejetter toutes leurs solicitudes sur le Seigneur[1]. Car nous ne sommes de fer ne d'acier (comme on dit) ne si insensibles, que ne puissions estre esbranlez par tentations. Mais toute nostre consolation et soulagement est, de mettre, ou pour mieux dire, de descharger au sein de Dieu tout ce qui nous tormente. Vray est que la confiance apporte tranquillité à nos esprits, mais c'est moyennant que nous-nous exercions en prières. Toutes fois et quantes donc que nous sommes assaillis de quelque tentation, recourons incontinent à l'oraison, comme à une franchise. Il prend yci ce mot de Requestes, pour désirs ou souhaits. Il veut qu'ils soyent faits notoires envers Dieu par oraisons et supplications : comme si les fidèles espandoyent leurs cœurs devant Dieu, quand ils luy recommandent et leurs personnes, et tout ce qu'ils ont. Il semble bien que ceux qui regardent de çà et de là aux vains reconforts du monde, soyent aucunement soulagez : mais il n'y a qu'un port asseuré : asçavoir, se reposer au Seigneur. *Avec action de grâces.* Pource que bien souvent plusieurs prient autrement qu'ils ne doyvent, et se plaignent ou murmurent, comme s'ils avoyent juste cause d'accuser Dieu : les autres ne peuvent attendre, si Dieu ne leur donne tout incontinent ce qu'ils luy demandent : à ceste cause sainct Paul

1) *Ps.* LV, 23. 1 *Pierre* V 7.

conjoint l'action de grâces avec les prières. Comme s'il disoit que nous devons tellement souhaitter de Dieu ce qui nous est nécessaire, que toutesfois nous soumettions nos affections à son bon plaisir, et luy rendions grâces en nos demandes. Et certes la recognoissance des bénéfices de Dieu fera cela en nous, que la volonté de Dieu sera la somme principale de tous nos désirs.

7 *Et la paix de Dieu.* Aucuns font une prière de ceste sentence, mais ils s'abusent. Car c'est une promesse, en laquelle il monstre le fruit de la ferme fiance en Dieu et de l'invocation. Si vous, faites cela, dit-il, *La paix de Dieu gardera vos sens.* L'Escriture a accoustumé de diviser l'âme de l'homme en deux parties quant à ses facultez : asçavoir le sens et le cœur. Le sens signifie l'intelligence : le cœur toutes les volontez ou affections. Ces deux noms donc comprenent l'âme tout entière, en ce sens. La paix de Dieu vous gardera, afin que par mauvaises pensées ou désirs vous ne vous destourniez de Dieu. Or c'est à bon droict qu'il l'appelle la paix de Dieu, d'autant qu'elle ne dépend point du regard présent de ces choses basses, et n'est point en bransle pour chanceler selon les changemens divers du monde : mais est fondée sur la ferme et immuable parole de Dieu. A bon droict aussi il dit, qu'elle *surmonte tout sens et entendement :* pource qu''il n'y a rien plus contraire à l'esprit humain, que d'espérer au milieu d'un grand désespoir, de veoir une grande richesse au milieu de grande povreté, de n'estre point accablé sous une extrême foiblesse : et finalement se promettre et asseurer que rien ne nous défaudra : et toutesfois avoir faute de toutes choses. Et tout cela en la seule grâce de Dieu, laquelle n'est cognue sinon par la Parole, et l'arre intérieure du sainct Esprit.

8 *Au reste, frères, toutes choses qui sont vrayes, etc.* Ce qui s'ensuit, sont exhortations générales, qui s'estendent à toute la vie. En premier lieu il louë *la vérité*, qui n'est autre chose qu'une rondeur de bonne conscience avec ses fruits. Secondement, *L'honesteté ou saincteté :* car le mot Grec signifie l'un et l'autre : laquelle vertu gist en ceci, que nous cheminions en nostre vocation comme il appartient, rejettans loin toute immondicité profane. Tiercement, *La justice*, laquelle concerne la communication mutuelle, qui est entre les hommes : asçavoir que ne blessions personne, etc. Quartement, *La pureté*, laquelle dénote une chasteté en toutes les parties de la vie. Mais sainct Paul ne se contente point encore de tout cela, si quant et quant nous ne taschons de nous rendre *Amiables* à tous, autant qu'il est permis en Dieu, et aussi avoir nostre bonne renommée en recommandation. *S'il y a quelque louange.* C'est-à-dire, S'il y a quelque chose louable. Car en une si grande corruption de mœurs les jugemens sont tellement pervertis, que bien souvent on loue ce qui est vicieux : et puis il n'est point licite aux Chrestiens d'appéter la vraye louange mesme : ausquels il est défendu de se glorifier en autre chose qu'en Dieu seul. Parquoy S. Paul n'entend pas qu'on cherche les applaudissemens et louanges, en faisant choses vertueuses, mais il veut seulement que les Philippiens s'employent à faire bonnes œuvres qui méritent louange, de sorte que les meschans et ennemis de l'Evangile, quand ils se mocquent des Chrestiens, et qu'ils les blasment, soyent contraints toutesfois de louer et approuver leurs bonnes œuvres.

9 *Lesquelles aussi vous avez apprinses et receues, et ouyes, etc.* Par ceste répétition de paroles il signifie qu'il a insisté et continué à prescher ces choses : comme s'il disoit, Telle a esté ma doctrine, mon instruction, et ma parole envers vous. Au contraire, les hypocrites ne s'arrestoyent qu'à prescher les cérémonies. Or c'eust esté une chose deshonneste aux Philippiens de délaisser la saincte doctrine et instruction, laquelle ils avoyent vivement receue, et de laquelle ils avoyent esté bien abbreuvez. *Et veues en moy.* Voyci bien le principal qui doit estre en un prescheur, qu'il ne parle point seulement de la bouche, mais aussi en sa vie : et qu'il acquière authorité à sa doctrine par saincteté de vie. Parquoy à bon droict sainct Paul pour donner poids et authorité à son exhorta-

tion, allègue qu'il n'a pas moins esté conducteur et maistre à vertus, de vie que de bouche. Et *le Dieu de paix sera avec vous*. Il avoit parlé de la paix de Dieu : maintenant il conferme cela plus expresséement, quand il promet que Dieu luy-mesme, qui est autheur de paix, sera avec eux. Car la présence de Dieu nous apporte toutes sortes de biens : comme s'il disoit, qu'ils sentiront que Dieu leur est présent, qui leur convertira tout à bien et à prospérité, moyennant qu'ils s'adonnent à bonnes et sainctes œuvres.

10 *Or je me suis grandement esjouy au Seigneur, qu'à la parfin vous avez reprins vigueur*[1] *quant au soin que vous avez de moy : à quoy aussi vous pensiez, mais vous n'aviez point d'opportunité.*

11 *Non point que je die ceci ayant esgard à quelque indigence : car j'ay apprins d'estre content des choses selon que je me trouve.*

12 *Je sçay estre abbaissé, je sçay aussi estre excellent : par tout et en toutes choses j'ay apprins, et d'estre soulé, et d'avoir faim : et d'abonder et d'avoir faute.*

13 *Je puis toutes choses en Christ qui me fortifie.*

14 *Néantmoins vous avez bien fait d'avoir communiqué ensemble à mon affliction.*

1) Ou, estes reverdis.

10 *Or je me suis grandement esjouy au Seigneur, qu'à la parfin vous avez reprins vigueur, etc.* Il déclare maintenant comment il recognoist en son cœur le bien que les Philippiens luy avoyent fait, afin qu'ils ne se repentent point de luy avoir assisté, comme on a accoustumé de faire, quand on pense que ceux qui ont receu plaisir ou service de nous, n'en tienent conte, ou le mesprisent. Ils luy avoyent envoyé par Epaphrodite pour subvenir à ses nécessitez : il proteste que leur présent luy a esté agréable, et dit qu'il s'esjouit qu'ils ont reprins vigueur à la parfin d'avoir soin de luy : prenant ceste similitude des arbres, la vertu desquels est retirée et cachée au dedans en hyver, et commence à reprendre vigueur et fleurir au prim-temps. Mais adjoustant la correction incontinent après, il modère ce qu'il avoit dit, afin qu'il ne semble qu'il les vueille taxer de négligence pour le temps passé. Il dit donc qu'ils avoyent esté au paravant aussi songneux de luy, mais que la condition des temps ne leur avoit donné de luy aider plustost. Ainsi il rejette la faute sur l'incommodité du temps.

11 *Non point que je die ceci ayant esgard à quelque indigence.* C'est la seconde correction, par laquelle il vient au-devant de ce qu'on eust peu penser de luy, qu'il eust esté pusillanime, et affoibli par les adversitez. Car il estoit bien requis que sa constance et modération fust cognue des Philippiens, d'autant qu'il leur estoit en exemple de vie. Il dit donc tellement avoir esté resjouy de leur libéralité, que néantmoins il eust enduré patiemment le défaut. *Indigence* yci se rapporte à l'affection : car celuy qui est content de ce que Dieu luy a donné, n'est jamais povre en son cœur. *Selon que je me trouve*, dit-il : c'est-à-dire, Je me contente de ma condition, quelle qu'elle soit. Pourquoy? d'autant que les fidèles sçavent qu'il plaist ainsi à Dieu. Ils ne mesurent donc point la suffisance par l'abondance des biens, mais par la volonté de Dieu, laquelle ils cognoissent par ce qui leur advient, pource qu'ils sont tout résolus que leurs affaires sont conduites par la providence et volonté de Dieu.

12 *Je sçay estre abbaissé.* Il fait yci une division, disant qu'il est tellement disposé en son cœur, qu'il sçait se comporter et en prospérité et en adversité. La prospérité a accoustumé d'enfler les cœurs outre mesure, et l'adversité de les faire abbaisser. Il tesmoigne qu'il est exempt de tous ces deux vices. *Je sçay estre abbaissé*, dit-il : c'est-à-dire, Je porte

patiemment la petitesse. Le mesme verbe Grec que nous traduisons yci, *Estre excellent*, est réitéré encores un peu après : mais c'est en diverse signification, asçavoir pour Abonder, afin qu'il responde à son contraire. Celuy qui sçait user sobrement et attrempéement de l'abondance présente, et avec action de grâces, estant prest de quitter tout ce qu'il ha, toutesfois et quantes qu'il semblera bon à Dieu, en communiquant aussi à ses frères selon sa puissance, et ne s'enorgueillit point, iceluy a vrayement apprins à estre excellent et soulé. C'est certes une vertu singulière et bien clair semée, et beaucoup plus grande que d'endurer patiemment la povreté. Tous ceux qui veulent estre disciples de Christ, qu'ils s'exercent à apprendre ce sçavoir de sainct Paul : mais cependant, qu'ils s'accoustument tellement à porter la povreté, qu'elle ne leur soit point griefve ni ennuyeuse, quand il adviendra qu'ils seront despouillez de leurs richesses.

13 *Je puis toutes choses en Christ.* Pource qu'il s'estoit glorifié de choses grandes et excellentes, afin que cela ne luy fust imputé à orgueil, ou qu'il ne donnast aux autres occasion de sotte vanterie, il adjouste que c'est Christ qui luy fournit une telle force et constance. Je puis toutes choses, dit-il : mais c'est par Christ, et non point par ma propre vertu. Car c'est Christ qui me fournit de force. Dont nous recueillons que Christ ne sera point moins fort et invincible en nous, si nous nous appuyons sur sa seule vertu, recognoissans nostre imbécillité. Quand il dit, *Toutes choses*, il entend seulement celles qui sont de sa vocation.

14 *Néantmoins vous avez bien fait.* Nous voyons comment il se gouverne prudemment de tous endroits, regardant d'un costé et d'autre, afin qu'il n'encline point par trop en une part ou en l'autre. En louant grandement sa constance, il a voulu obvier que les Philippiens ne pensassent point qu'il fust abbatu et eust perdu courage estant en indigence. Mainnant il prévient, qu'on ne pense point pource qu'il parloit ainsi hautement, qu'il ait voulu mespriser leur bien faict et libéralité envers soy : ce qui seroit non-seulement une inhumanité, mais aussi une fierté et arrogance. Et avec ce, il va audevant, Que si quelqu'un autre des serviteurs de Christ ha besoin de leur aide, ils ne soyent point paresseux à luy aider.

15 *Vous sçavez aussi vous Philippiens, qu'au commencement* de la prédication *de l'Evangile, quand je parti de Macédone, nulle Eglise ne me communiqua en matière*[1] *de bailler et recevoir, sinon vous seuls.*

16 *Car moy estant en Thessalonique, une fois, voire deux, vous m'avez envoyé ce qui m'estoit de besoin.*

17 *Non point que je demande des dons, mais je requier le fruit qui vous soit alloué en compte à nostre avantage.*

18 *Or j'ay tout receu, et abonde : j'ay,* di-je, *esté rempli, ayant receu d'Epaphrodite ce qui* m'a esté envoyé *de par vous, comme une odeur de bonne senteur, un sacrifice agréable et plaisant à Dieu.*

19 *Aussi mon Dieu suppléera tout ce qui vous fera besoin selon ses richesses, avec gloire en Jésus-Christ.*

20 *Gloire soit à nostre Dieu et Père au siècle des siècles, Amen.*

21 *Saluez tous les saincts en Jésus-Christ. Les frères qui sont avec moy vous saluent.*

22 *Tous les Saincts vous saluent, et principalement ceux qui sont de la maison de César.*

23 *La grâce de nostre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, Amen.*

Elle a esté escrite de Rome par Epaphrodite.

1) Ou, au faict.

15 *Vous sçavez aussi vous Philippiens.* Selon mon opinion ceci a esté adjousté pour excuse, de ce qu'il recevoit souvent quelque chose d'eux. Car si les

autres Eglises eussent fait leur devoir, il pouvoit sembler qu'il eust esté trop excessif à prendre. En se purgeant donc, il les louë, et en les louant, il pardonne aux autres modestement. Et nous aussi, nous devons bien garder à l'exemple de S. Paul, que les fidèles ne nous jugent à bon droict estre insatiables, quand ils verront que nous sommes trop addonnez à prendre. *Vous aussi sçavez*, dit-il : comme s'il disoit, Il n'est point besoin que j'aille chercher d'autres tesmoins : car vous-mesmes le sçavez bien. Car il advient souvent, que celuy qui pense que les autres cessent de faire leur devoir, soit plus libéral à secourir. Ainsi, les uns ne sçavent rien de la libéralité des autres. *En matière de bailler et recevoir, etc.* Il fait allusion à la manière de faire de ceux qui ont à conter ensemble. Car en tels contes où il y a deux parties, l'une est de ce qui est receu, l'autre de ce qui est employé. Il faut que ces deux parties se rapportent par compensation mutuelle à une équalité. Il y avoit quelque telle condition et convenance entre sainct Paul et les Eglises, veu qu'il leur administroit l'Evangile, et eux estoyent mutuellement obligez à luy fournir ce qui estoit nécessaire pour sa vie. Comme il dit ailleurs, Si nous vous avons semé les choses spirituelles, est-ce merveilles si nous recueillons les vostres charnelles? 1 Cor., IX, 11. Parquoy, quand les autres Eglises eussent subvenu à la nécessité de S. Paul, ce n'eust point esté donner gratuitement, mais payer une chose deuë. Car elles devoyent recognoistre avoir de luy l'Evangile. Toutesfois, il dit qu'il n'est point ainsi advenu, d'autant qu'elles n'ont rien despendu pour luy. Voylà une vileine ingratitude et déshonneste, de ne tenir conte d'un tel Apostre, auquel ils se cognoissoyent estre tellement obligez, qu'ils ne luy pouvoyent pas satisfaire. Et d'autre part, quelle débonnaireté voyons-nous en ce sainct personnage, de porter si doucement et modestement leur inhumanité, qu'il ne met point en avant un seul mot rigoureux pour les accuser?

17 *Non point que je demande des dons.* Il rejette derechef arrière de soy la mauvaise opinion qu'on eust peu avoir de luy, de cupidité trop excessive, afin qu'ils ne pensassent point qu'il se voulust insinuer obliquement pour les induire à continuer, comme si eux deussent tenir la place de tous et faire pour les autres, et que luy abusast de leur facilité. Il proteste donc que le conseil qu'il leur donne est plustost pour leur proufit, que pour le sien propre. Quand je pren de vous, dit-il, autant vous revient-il de proufit. Car ce sont autant d'articles que vous pourrez mettre en vos contes. Le sens de ce mot dépend de ceste similitude d'eschange, ou de compensation en faict d'argent.

18 *J'ay tout receu et abonde, etc.* Il afferme plus clairement qu'il ha suffisance, et rend un tesmoignage excellent à leur libéralité, quand il dit qu'il a *esté rempli.* Cela est bien certain, que la somme qu'ils luy avoyent envoyée, estoit médiocre : mais il dit qu'il abonde tellement de ce peu, qu'il en a esté rempli. Mais la louange qu'il donne ci-après à leur présent, est plus magnifique, quand il l'appelle *Sacrifice agréable à Dieu, et offert en odeur de bonne senteur.* Car que pourroit-on désirer de meilleur que quand nos biens-faits sont sainctes oblations, que Dieu receoit de nos mains, et prend plaisir à l'odeur d'icelles? Pour ceste mesme raison Jésus-Christ dit, Tout ce qu'aurez fait à l'un de ces petis yci en mon Nom, vous le m'avez fait, Mat., XXV, 40. Mais encore la similitude des sacrifices adjouste grand poids à ceci, par laquelle nous sommes enseignez que l'exercice de charité que Dieu nous commande, n'est point seulement un bien que nous faisons aux hommes, mais aussi un service sacré et spirituel fait à Dieu mesme : comme il est dit en l'Epistre aux Hébrieux, XIII, 16, que Dieu prend son bon plaisir en tels sacrifices. Or maudite soit nostre paresse, en ce que combien que Dieu nous convie tant bénignement, à cest honneur de sacrificateurs, et mesme qu'il nous mette les sacrifices entre les mains, toutesfois nous ne luy sacrifions point : et non-seulement nous employons à usages profanes les choses qui estoyent destinées à sainctes obla-

tions, mais les consumons prodigalement et meschamment en choses infâmes et abominables. Car les autels, sur lesquels nous devions offrir les sacrifices de nos biens et richesses, ce sont les povres et les serviteurs de Christ. Et les laissans là, les uns dépendent tout leur bien en toutes sortes de dissolutions, les autres en gourmandise et yvrongnerie, les autres en braves excessives, les autres à bastir des palais somptueux.

19 *Aussi mon Dieu suppléera.* Les autres lisent, Supplée : comme si c'estoit un souhait que sainct Paul feist. Laquelle lecture combien que je ne réprouve pas, j'approuve mieux toutesfois l'autre. Il le nomme expresséement son Dieu : pource qu'il avouë et recognoist luy estre fait à soy-mesme tout ce qu'on donne à ses serviteurs. Ils avoyent donc vrayement semé au champ du Seigneur, dont ils devoyent attendre une moisson certaine et ample. Et non-seulement il leur promet salaire en la vie éternelle, mais aussi quant aux nécessitez de la vie présente : comme s'il disoit, Ne pensez point que vos richesses soyent diminuées : le Dieu à qui je sers, vous fournira abondamment tout ce qui vous sera nécessaire. Ce mot, *Avec gloire*, est pris pour Glorieusement, ou Magnifiquement. Mais il adjouste, *En Jésus-Christ* : au nom duquel Dieu ha agréable tout ce que nous faisons.

20 *Gloire soit à nostre Dieu.* Ceci peut estre une action de grâces générale, par laquelle il clost son Epistre : ou bien il se peut rapporter spécialement au premier membre de la libéralité de laquelle les Philippiens avoyent usé envers sainct Paul. Car il leur devoit sçavoir tellement bon gré de l'assistance qu'ils luy avoyent faite, que cependant il devoyent recognoistre que ceste aide luy avoit esté faite par la miséricorde de Dieu.

21 *Les frères qui sont avec moy, vous saluent, etc.* En ces salutations il nomme premièrement ses compagnons, qui demeuroyent avec luy : puis après tous les Saincts en général : c'est-à-dire toute l'Eglise de Rome : et principalement ceux de la maison de Néron. Ce qui est bien digne d'estre noté. Car ce n'est point un petit exemple de la miséricorde de Dieu, que l'Evangile est entré jusques à cest abysme de toutes meschancetez et iniquitez. Et d'autant est-il plus admirable, pource qu'on ne voit guères advenir que la saincteté règne és cours des Princes. Quant à ce qu'aucuns ont prins conjecture de ceci, que Sénèque estoit comprins entre les autres, cela n'ha nulle couleur. Car il n'a jamais donné aucun tesmoignage, tant petit soit, par lequel il ait monstré qu'il fust Chrestien. Et d'avantage il n'estoit point de la maison de l'Empereur, mais il estoit des Sénateurs de la ville, et avoit esté Préteur autresfois.

ÉPISTRE AUX COLOSSIENS

ARGUMENT

Il y a eu trois villes voisines en Phrygie, desquelles sainct Paul fait mention en ceste Epistre : asçavoir Laodicée, Hiérapolis, et Colosses : et toutes trois furent destruites et renversées par un tremblement de terre qui adveint du temps de l'Empereur Néron, comme tesmoigne Orose. Ainsi nous voyons que quelque temps après que ceste Epistre fut escrite, trois Eglises fort renommées périrent d'une façon horrible et pitoyable. Voylà certes un beau miroir du jugement de Dieu, si nous avions des yeux pour y regarder. Les Colossiens avoyent esté instruits en l'Evangile, (vray est que ce n'avoit pas esté par sainct Paul, mais toutesfois fidèlement et purement, asçavoir par Epaphras, et autres Ministres) mais incontinent après, Satan y estoit entré cauteleusement avec son yvroye, pour y corrompre et pervertir la vraye foy, comme il a tousjours accoustumé de faire. Aucuns pensent qu'il y a eu deux sortes de gens qui ont tasché à destourner les Colossiens de la pureté de l'Evangile. Car ils pensent que d'un costé les Philosophes en disputant des astres, de la destinée, et autres semblables resveries : d'autre part, les Juifs en mettant en avant l'observation de leurs cérémonies, avoyent comme fait lever beaucoup de brouillars pour offusquer la clarté de Christ, voire pour la suffoquer. Mais ceux qui sont de ceste opinion sont meus d'une conjecture trop légère : asçavoir pource que sainct Paul fait mention des Thrônes, des Puissances et créatures célestes. Car quant au mot d'Elémens, sur lequel aussi ils fondent leur opinion, la chose est plus que ridicule. Mais pource que je n'ay point délibéré de réfuter les opinions des autres, je diray seulement ce qu'il me semble, et ce qu'on peut recueillir par ferme raison. Premièrement on voit assez par les paroles de sainct Paul, que ces galans ne taschoyent à autre chose sinon à mesler Christ avec Moyse, et retenir les ombres de la Loy avec l'Evangile. Et pourtant il est vray-semblable que c'estoyent Juifs. Or pource qu'ils couvroyent de belles couleurs leurs fallaces et tromperies, et fardoyent leur doctrine, à ceste cause sainct Paul l'appelle une vaine philosophie. Combien aussi que selon mon jugement, en ce mot il a voulu toucher leurs spéculations esquelles ils se plaisoyent, qui estoyent bien subtiles, mais cependant inutiles et profanes. Car ils forgeoyent un accès à Dieu par

les Anges : et mettoyent en avant beaucoup de telles spéculations, qu'il y a au livre de Dionysius de la Hiérarchie céleste, lesquelles sont puisées de l'eschole des Platoniciens. Voyci donc le principal but auquel il tendra : asçavoir de monstrer que toutes choses sont en Christ, et pourtant que luy seul doit suffire, voire plus que suffire aux Colossiens. Au reste, voyci l'ordre qu'il tient. Après l'inscription ordinaire dont il use en ses Epistres, il les louë, afin de les rendre plus attentifs à ce qu'il dira : puis après pour fermer chemin à toutes inventions nouvelles et estranges, il rend tesmoignage à la doctrine, laquelle ils avoyent auparavant receuë d'Epaphras. Conséquemment en priant que Dieu leur vueille augmenter la foy, il signifie que quelque chose leur défaut encore : et par ce moyen il fait ouverture pour entrer à leur donner plus ferme instruction. A l'opposite aussi il magnifie, comme il appartient, la grâce de Dieu envers eux, de peur qu'ils ne vienent à la priser peu. S'ensuit puis après l'instruction par laquelle, afin qu'ils ne cherchent rien hors Christ, il monstre que toutes les parties de nostre salut consistent en luy seul. Et pour les faire plus songneux de le retenir jusqu'à la fin, et s'arrester tousjours à luy, il récite que par Christ ils sont entrez en participation de tout bien et bénédiction. Et certes ce seul poinct est plus que suffisant pour nous faire estimer ceste Epistre comme un thrésor incomparable, encore qu'elle soit briefve. Car quelle chose y a-il de plus grande importance en toute la doctrine céleste, que d'avoir Christ pourtrait au vif, afin que nous puissions aiséement veoir et contempler sa vertu, son office, et tous les fruits qui nous provienent de luy? Et voylà aussi en quoy principalement nous différons des Papistes. Car comme ainsi soit que d'une part et d'autre nous-nous nommons tous Chrestiens, et faisons profession de croire en Christ, nonobstant les Papistes se forgent un Christ deschiré, desfiguré, anéanti de sa vertu, despouillé de son office : brief, tel que c'est plustost un phantosme qu'un vray Christ : mais de nostre part, nous le recevons tel que sainct Paul le descrit yci : asçavoir vif et plein d'efficace. Ainsi donc pour dire en un mot : ceste Epistre discerne le vray Christ d'avec un Christ imaginatif, ou faict à plaisir : qui est un poinct le meilleur et le plus excellent qu'on sçauroit désirer. Vers la fin du premier chapitre, pour estre plus authorizé entr'eux, il fait derechef mention de la charge qu'il avoit receuë de Dieu, et loue magnifiquement la dignité de l'Evangile.

Au second chapitre il descouvre plus clairement la cause qui l'a induit à leur escrire, disant que ç'a esté afin d'obvier au danger, lequel il voyoit leur estre prochain. Là il traitte en passant de l'amour qu'il ha envers eux, pour leur donner à cognoistre que leur salut luy estoit en recommandation. Après cela il vient à leur faire exhortation, par laquelle il applique la doctrine précédente à son propos, et à ce dont ils avoyent affaire. Car il les advertit de se reposer et arrester en Christ seul : monstrant que tout ce qui est hors Christ, n'est que vanité. Il parle nommément de la Circoncision, de l'abstinence des viandes et autres exercices extérieurs, ausquels ils s'abusoyent, y establissans un service de Dieu. Il parle aussi d'une sotte vénération des Anges, lesquels ils mettoyent en la place de Christ : ce qu'il poursuit jusques à la fin du second chapitre.

Au troisième à l'encontre de ces vaines observations ausquelles les faux-apostres vouloyent astreindre les fidèles, il met les vrayes œuvres de piété, après lesquelles le Seigneur veut que nous-nous occupions. Et commence par la source, asçavoir par la mortification de la chair, et la nouveauté de vie : dont il fait descouler les ruisseaux, c'est-à-dire des exhortations particulières : les unes qui appartienent spécialement à aucuns en particulier, pour le regard de leur vocation. Au commencement du quatrième chapitre il poursuit ce propos mesme : puis après s'estant recommandé à leurs prières, il déclare par plusieurs signes et tesmoignages combien il les aime et désire de procurer leur salut.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE AUX COLOSSIENS

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul Apostre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu, et Timothée* nostre *frère.*

2 *Aux Saincts et frères fidèles en Christ, qui sont en Colosses : grâce vous soit et paix de par Dieu nostre Père, et de par le Seigneur Jésus-Christ.*

3 *Nous rendons tousjours grâces de vous a Dieu, qui est le Père de nostre Seigneur Jésus-Christ, quand nous prions,*

4 *Ayans ouy vostre foy en Jésus-Christ, et la charité que vous avez envers tous les Saincts.*

5 *Pour l'espérance qui vous est gardée és cieux, laquelle vous avez ci-devant ouye par la Parole de vérité,* asçavoir *de l'Evangile,*

6 *Qui est parvenu a vous, comme aussi il est par tout le monde, et fructifie et croist, ainsi comme en vous, depuis le jour que vous avez ouy et cognu la grâce de Dieu en vérité.*

7 *Comme aussi l'avez appris d'Epaphras nostre cher compagnon et serviteur avec nous, qui est fidèle Ministre de Christ pour vous :*

8 *Lequel aussi nous a déclaré vostre dilection* qu'avez *en Esprit.*

1 *Paul Apostre.* Il a esté desjà souvent dit à quoy tendent ces inscriptions. Or pource que les Colossiens ne l'avoyent jamais veu, et pourtant son authorité n'estoit pas tant confermée entr'eux, que son simple et privé nom suffist : avant qu'entrer en propos, il se nomme Apostre de Christ ordonné par la volonté de Dieu. Dont s'ensuyvoit que ce n'estoit point témérité à luy d'escrire à gens incognus, d'autant qu'il faisoit l'ambassade que Dieu luy avoit commise. Car il n'estoit point attaché à une seule Eglise, mais son Apostolat s'estendoit à toutes. Le nom de *Saincts*, qu'il leur attribue, est plus honorable. Mais en les appelant *Frères fidèles*, il les invite plus gracieusement à luy prester audience. On peut veoir le reste par ce qui a esté dit aux Epistres précédentes.

3 *Nous rendons tousjours grâces de vous à Dieu.* Il louë la foy et la charité des Colossiens : afin qu'il leur augmente tousjours le courage de bien et constamment persévérer. Puis quand il monstre qu'il ha une telle persuasion d'eux, c'est pour gaigner leurs cœurs, afin qu'ils soyent plus enclins et dociles à recevoir sa doctrine. Il faut tousjours noter qu'en lieu de congratulation, il use d'action de grâces, nous advertissant par cela, qu'en toutes nos joyes nous devons incontinent réduire en mémoire la bonté de Dieu. Car tout ce que nous avons de contentement et plaisir procède de sa grâce. D'avantage, il nous instruit par son exemple, que nous devons rendre grâces à Dieu, non-seulement de ce qu'il nous donne, mais aussi de ce qu'il donne aux autres. Mais de quelles choses rend-il grâces à Dieu? De la foy et de la charité des Colossiens. Il confesse donc que l'une et l'autre sont données de Dieu : autrement ce ne seroit que feintise de son action de grâces. Et qu'avons-nous sinon de sa libéralité? Que si de luy provienent les moindres choses qui nous puissent advenir, combien plus faut-il confesser cela de ces deux dons, esquels la somme de toute nostre excellence consiste? *A Dieu qui est le Père.* Il y auroit mot à mot, A Dieu et Père : mais il le faut résoudre ainsi, A Dieu qui est Père de Christ. Car il ne nous est point licite de cognoistre un autre Dieu, que celuy qui s'est manifesté à nous en son Fils. Et n'y a point d'autre clef pour nous ouvrir la porte, si nous voulons avoir accès à Dieu. *Tousjours.* Aucuns l'exposent ainsi, Nous rendons tousjours grâces à Dieu pour vous, c'est-à-dire continuellement. Les autres ainsi, Prians tousjours pour vous. On le peut aussi exposer ainsi, Toutes fois et quantes que nous prions pour vous, nous rendons aussi grâces à Dieu. Et c'est le sens le plus simple, Nous rendons grâces à Dieu, et quant et quant nous prions. Il signifie par cela, que l'estat des fidèles n'est jamais si parfait en ce monde, qu'il n'y ait tousjours quelque chose à redire. Car celuy qui a trèsbien commencé peut défaillir cent fois le jour : et faut que nous-nous avancions sans cesser, tandis que nous sommes encore en chemin. Souvenons-nous donc qu'il nous faut tellement resjouir et rendre grâces à Dieu des bénéfices que nous avons receus de luy, que quant et quant nous luy demandions la persévérance et les accroissemens.

4 *Ayans ouy vostre foy.* Ceci estoit un aiguillon de son amour envers eux, et du soin qu'il avoit de leur salut, quand il oyoit dire qu'ils estoyent excellens en foy et charité. Et certes les dons si excellens de Dieu doyvent avoir une telle efficace envers nous, qu'en quelque lieu qu'ils apparoissent, ils nous ravissent en l'amour d'iceluy. Il l'appelle la *foy en Jésus-Christ*, afin qu'il nous souviene que le principal but de la foy, c'est Christ. Il dit *Charité envers tous les Saincts :* non pas qu'il vueille exclure les autres, mais pource que selon qu'aucun nous est conjoint en Dieu, aussi le devons-nous aimer d'une amour particulière. La vraye charité donc s'estend généralement à tous les hommes. Car ils sont tous nostre chair, et créez à l'image de Dieu : mais quant aux degrez, elle commencera par les domestiques de la foy.

5 *Pour l'espérance qui vous est gardée és cieux.* Car l'espérance de la vie éternelle ne sera jamais oisive en nous, qu'elle n'engendre charité en nous. Car il est nécessaire que celuy qui est certainement persuadé que le thrésor de vie luy est gardé au ciel, y aspire et ait le monde en mespris. Or la méditation de la vie céleste ravit nos cœurs tant au service de Dieu, qu'aux exercices de charité. Les Sophistes abusent de ce passage pour eslever les mérites des œuvres : comme si l'espérance de salut dépendoit des œuvres : mais l'argument est frivole. Car il ne s'ensuit pas que l'espérance soit fondée aux œuvres, pource qu'elle nous incite à bien vivre : veu que pour ce faire il n'y a rien de plus grande efficace, que la bonté gratuite de Dieu, laquelle réduit à néant toute la fiance des œuvres. Au reste, suyvant la figure nommée métonymie, ce mot *Espérance*, est prins pour la chose espérée. Car l'espérance qui est en nos cœurs, c'est la gloire que nous

espérons au ciel. Toutesfois quand il dit que l'espérance nous est gardée au ciel : il signifie que les fidèles doyvent estre aussi certains de la promesse de la félicité éternelle, comme s'ils avoyent desjà un thrésor en seure garde en quelque lieu. *Laquelle vous avez ci-devant ouye.* Pource que le salut éternel est une chose qui surmonte la capacité de nos entendemens : à ceste cause il adjouste que la certitude d'iceluy a esté apportée aux Colossiens par l'Evangile : et quant et quant il dit avant que passer plus outre, qu'il ne veut rien apporter de nouveau, mais qu'il prétend seulement de les confermer en la doctrine qu'ils avoyent receuë au paravant. Erasme a traduit Parole véritable. Et je sçay bien que sainct Paul met souvent des génitifs pour des épithètes, à la façon des Hébrieux. Mais les paroles de S. Paul ont yci plus grande signifiance, et emportent plus. Il l'appelle *Parole de vérité*, par honneur, afin qu'ils persévèrent plus fermement et constamment en la révélation qu'ils avoyent receue. Ainsi ce mot *D'Evangile* est mis par apposition. *Comme aussi il est par tout le monde.* Ceci sert tant à la consolation qu'à la confirmation des fidèles, de veoir et au long et au large la vertu de l'Evangile, à recueillir plusieurs à Christ. Vray est que la foy d'icelle ne dépend pas de son effet ou fruit, en sorte que nous croyons pour autant que plusieurs croyent. Car quand bien tout le monde viendroit à défaillir, voire quand le ciel tomberoit bas, toutesfois la conscience de l'homme fidèle ne doit point chanceler. Car Dieu, sur lequel elle est appuyée, ne laisse point de demeurer tousjours véritable. Mais cela n'empesche point que nostre foy ne soit aidée, toutes fois et quantes qu'elle apperçoit la vertu de Dieu, laquelle certes se monstre d'autant plus puissante, qu'il y en a plus qui sont gaignez à Jésus-Christ. Joint qu'en la multitude des croyans on voyoit clairement l'accomplissement de tant de prophéties, qui estendent le règne de Christ depuis l'Orient jusques à l'Occident. Est-ce un aide de la foy petit ou vulgaire, de veoir accomplir devant nos yeux, ce que les Prophètes avoyent prédit long temps au paravant de l'estendue du règne de Christ par toutes les contrées du monde? Ce que je di, il n'y en a pas un de tous les fidèles qui ne l'expérimente en soy-mesme. Sainct Paul donc a voulu par ceste sentence accroistre le courage aux Colossiens : afin que regardans de tous costez le fruit et les accroissemens de l'Evangile, ils l'embrassassent d'un zèle plus prompt. Ce mot que nous avons tourné *Croist*, ne se trouve point en quelques exemplaires : toutesfois je ne l'ay pas voulu laisser, pource qu'il est convenable au fil du texte : aussi qu'il appert par les commentaires des anciens que ceste leçon a tousjours esté la plus receue. *Depuis le jour que vous avez ouy et cognu.* Il les loue de docilité, de ce qu'ils ont incontinent receu la saine doctrine. Il les loue de constance, de ce qu'ils ont persévéré en icelle. Or la foy de l'Evangile est bien proprement nommée *Cognoissance de la grâce de Dieu.* Car nul n'a jamais gousté l'Evangile, sinon qu'il ait sceu qu'il estoit réconcilié à Dieu, et ait appréhendé le salut offert en Jésus-Christ. *En vérité*, signifie Vrayement et sans feintise. Car comme il a tesmoigné par ci-devant que l'Evangile est une vérité indubitable, ainsi maintenant il adjouste qu'il leur a esté purement enseigné, et ce *par Epaphras.* Car comme ainsi soit que tous se vantent de l'Evangile, combien qu'il y ait beaucoup de mauvais ouvriers, par l'ignorance ou ambition ou avarice desquels, la pureté d'iceluy est corrompue : il est bien expédient de discerner les Ministres fidèles de ceux qui ne sont guères gens de bien. Car ce n'est pas assez d'entendre ce mot d'Evangile, si quant et quant nous ne sçavons que c'est le vray Evangile, ce qui a esté presché par sainct Paul et Epaphras. Parquoy sainct Paul conferme la doctrine d'Epaphras par son approbation, afin qu'il retiene les Colossiens en icelle, et que par un mesme moyen il les destourne des garnemens qui taschoyent à introduire des doctrines estranges. Et quant et quant il donne un beau titre à Epaphras, afin qu'il ait plus d'authorité envers eux. Finalement, il le rend aimable aux Colossiens, quand il

dit qu'il luy a porté tesmoignage de leur charité. Sainct Paul tasche partout où il cognoist qu'il y en a qui servent fidèlement à Christ, de les rendre chers aux Eglises par sa recommandation. Comme au contraire les ministres de Satan applicquent toute leur estude à destourner les cœurs des simples, des Pasteurs fidèles, et ce par faux rapports et calomnies. Au demeurant, quand il dit, *Vostre charité* qu'avez *en Esprit :* je le pren pour, Charité spirituelle, comme fait Chrysostôme, avec lequel je ne suis pas d'accord en l'interprétation des mots précédens. Or la charité spirituelle, est celle qui ne regarde point le monde, mais est commencée et comme consacrée à l'adveu de la piété et cognoissance de Dieu : et par manière de dire, ha comme une racine intérieure, en lieu que les amitiez charnelles dépendent des causes extérieures.

9 *Et pourtant dés le jour que nous avons ouy* cela, *nous ne cessons de prier pour vous et demander que soyez remplis de la cognoissance de la volonté d'iceluy, en toute sapience et prudence*[1] *spirituelle.*

10 *Afin que cheminiez dignement selon le Seigneur, en luy plaisant entièrement, fructifians en toute bonne œuvre, et croissans en la cognoissance de Dieu,*

11 *Estans fortifiez en toute force selon la vertu de sa gloire, en toute souffrance et esprit patient avec joye.*

1) Ou, intelligence.

9 *Et pourtant dés le jour, etc.* Comme il a ci-dessus démonstré l'amour qu'il avoit envers eux, en protestant qu'il s'esjouit de leurs avancemens, et en rend grâces à Dieu, aussi le fait-il maintenant en son affection véhémente et continuation de prier. Et à vray dire, selon que nous voyons plus reluire la grâce de Dieu en un chacun, aussi les devons-nous spécialement aimer, et avoir en révérence, et estre songneux de leur salut. Or qu'est-ce qu'il prie ou désire pour eux? C'est qu'ils cognoissent Dieu plus plenement. En quoy il démonstre tacitement que quelque chose leur défaut encore : et c'est pour se faire ouverture à les instruire, et avoir audience d'eux en la déclaration plus ample qu'il leur propose de la doctrine. Car ceux qui pensent sçavoir desjà tout ce qui est digne d'estre sceu, mesprisent et desdaignent tout ce qu'on leur apporte outre cela. Il oste doncques ceste persuasion aux Colossiens, afin qu'elle ne les empesche point de proufiter volontiers, et souffrir qu'on lime et polisse ce qui est jà esbauché en eux. Mais quelle cognoissance leur souhaite-il ? *De la volonté de Dieu.* Par lequel mot il repousse toutes les inventions des hommes, et toutes sortes de spéculations extravagantes de la parole de Dieu. Car il ne faut point chercher sa volonté ailleurs qu'en sa Parole. Il adjouste, *En toute sapience :* signifiant par cela, que ceste volonté de Dieu, de laquelle il avoit fait mention, est la seule règle de vraye science. Car celuy qui désire simplement sçavoir ce qu'il a pleu à Dieu révéler, cestuy-là adonc cognoist que c'est de vray sçavoir. Si nous appétons quelque chose outre cela, ce ne sera que radoter, ne tenans point mesure. Par ce mot de *Prudence*, j'enten la discrétion de juger, laquelle procède d'intelligence. Sainct Paul les appelle toutes deux *Spirituelles :* pource qu'on ne parvient point autrement à icelles que par l'addresse du sainct Esprit. Car l'homme sensuel ne comprend pas les choses qui sont de Dieu, 1 Cor., II, 14. Tandis que les hommes sont gouvernez par leur sens charnel, ils ont bien aussi leur sagesse : mais qui est une pure vanité quoy qu'ils se plaisent en icelle. Nous voyons quelle théologie il y a sous la Papauté, que contienent les livres des Philosophes, et quelle sagesse les hommes profanes ont en estime : mais quant à nous, ayons souvenance que la vraye sapience (laquelle sainct Paul loue seule) est enclose en la volonté de Dieu.

10 *Afin que cheminiez dignement selon le Seigneur, etc.* Il enseigne en premier lieu quel est le but de l'intelligence spirituelle, et à quelle fin on doit proufiter en l'eschole de Dieu : asçavoir afin que nous vivions dignement selon le Seigneur : c'est-à-dire, que nous démonstrions par nostre vie que nous n'avons point esté en vain enseignez de Dieu. Tous ceux qui ne dressent point leurs affections à ce but, il se pourra bien faire qu'ils sueront et travailleront beaucoup, mais ils ne feront que tracasser çà et là, et tourner à l'entour du pot (comme on dit) sans s'avancer. D'avantage, il nous admoneste si nous voulons cheminer dignement selon le Seigneur, que nous taschions sur toutes choses à rapporter tout le cours de nostre vie à la volonté de Dieu, renonceans à nostre propre sens, et quittans toutes les affections de nostre chair. Ce qu'il conferme encore derechef, quand il adjouste, *En luy plaisant entièrement.* Parquoy, si on demande comment on vit dignement selon le Seigneur, il faut tousjours retenir ceste définition de sainct Paul : asçavoir quand délaissans les ordonnances des hommes, et rejettans tout le sens de la chair, nous rangeons toute nostre vie à l'obéissance de Dieu seul. De là procèdent les bonnes œuvres, qui sont les fruits que Dieu requiert de nous. *Croissans en la cognoissance de Dieu.* Il répète derechef, qu'ils ne sont point encore venus à telle perfection, qu'ils n'ayent besoin de nouveaux accroissemens. Par laquelle admonition il les prépare, et par manière de dire, les conduit par la main à l'affection de proufiter, afin qu'ils se rendent prompts à ouïr et dociles. Or ce qui est yci dit aux Colossiens, il faut qu'un chacun fidèle le reçoyve comme s'il luy estoit dit à luy-mesme, et que tous recueillent une exhortation commune de ceci : asçavoir qu'il faut tousjours croistre en la doctrine de vraye religion jusqu'à la mort.

11 *Estans fortifiez en toute force.* Comme par ci-devant il leur a souhaitté tant la saine intelligence, que le vray usage d'icelle : aussi maintenant il leur souhaitte courage et constance. Par ce moyen il les admoneste de leur imbécillité. Car il dit qu'ils ne seront point forts que par l'aide du Seigneur. Et non-seulement cela, mais afin d'amplifier mieux ceste grâce, il adjouste, *Selon la vertu de sa gloire.* Comme s'il disoit, que tant s'en faut que quelqu'un estant appuyé sur sa propre force, puisse subsister, que plustost la vertu de Dieu se manifeste magnifiquement, en aidant à nostre infirmité. Finalement, il enseigne en quelle chose se doit desployer la force des fidèles : asçavoir *en toute souffrance et esprit patient.* Car ils sont continuellement exercez par croix en ce monde : et mille tentations se présentent tous les jours pour les opprimer, et puis ils ne voyent rien de ce que Dieu a promis. Il faut donc qu'ils s'arment d'une merveilleuse patience, afin que ce qui est dit par Isaïe, soit accompli, Vostre force sera en espérance et silence, Isaïe XXX, 15. Quant à ce mot *Avec joye*, il vaut mieux le conjoindre à ceste sentence. Car combien que l'autre leçon soit plus usitée aux Latins, toutesfois les exemplaires Grecs sont mieux accordans à ceste-ci. Et de faict, aussi ce qui nourrit patience, c'est gayeté de cœur, et jamais homme ne sera patient, sinon qu'il se contente de sa condition, et la prene à gré.

12 *Rendans grâces à Dieu et Père, qui nous a faits*[1] *idoines à participer à l'héritage des Saincts en la lumière.*

13 *Lequel nous a délivrez de la puissance de ténèbres, et nous a transportez au Royaume du Fils de sa dilection.*

14 *En qui nous avons délivrance par son sang*, asçavoir *rémission des péchez.*

15 *Lequel est l'image de Dieu invisible, premier-nay de toute créature.*

16 *Car en luy ont esté créées toutes choses, qui sont és cieux, et qui sont en*

1) Ou, au Père qui nous a faits, etc.

la terre, visibles et invisibles, soit les thrônes, ou les dominations, ou les principautez, ou les puissances.

17 *Toutes choses* di-je *sont créées par luy et pour luy : et il est devant toutes choses, et toutes consistent par luy.*

12 *Rendans grâces à Dieu.* Il retourne encore à l'action de grâces, afin que par ceste occasion il leur ramentoyve quels bénéfices ils ont receus par Christ : et par ce moyen il entre à la plene description de Christ. Car c'estoit le seul remède pour fortifier les Colossiens contre toutes les embusches par lesquelles les faux apostres les vouloyent surprendre : asçavoir de bien entendre que c'est de Christ. Car d'où vient que nous sommes menez çà et là par tant de diverses doctrines, sinon de ce que nous ne cognoissons point quelle est la vertu de Christ? Car Christ seul fait que toutes choses s'esvanouissent soudainement. Parquoy il n'y a rien que Satan tasche plus, que de mettre des brouillars au-devant pour obscurcir Christ, pource qu'il sçait bien que la porte est ouverte à tous mensonges par tel moyen. Voyci donc le seul moyen tant pour entendre et retenir, que pour remettre sus la pure doctrine : asçavoir de proposer Christ devant les yeux tel qu'il est, avec tous ses biens, afin que sa vertu soit vrayement sentie. Il n'est point yci question du nom. Les Papistes confessent bien avec nous un Christ, cependant toutesfois combien grande différence y a-il entr'eux et nous? C'est d'autant que quant à eux, après avoir confessé que Christ est le Fils de Dieu, ils transfèrent sa vertu aux autres, et la dispersent çà et là : en quoy faisant, ils le laissent quasi vuide et inutile : pour le moins ils le despouillent de la plus grand'part de sa gloire : en sorte que combien qu'entr'eux il soit nommé Fils de Dieu, toutesfois il n'est point tel que le Père l'a voulu estre envers nous. Que si les Papistes recevoyent sans feintise ce qui est contenu en ce chapitre, nous serions incontinent d'accord : mais toute la Papauté tomberoit bas : pource qu'elle ne demeure debout sinon par faute de ce que Christ n'y est point cognu. Quiconque considérera le poinct principal de ce premier chapitre, cognoistra bien ceci sans aucune difficulté. Car il ne traitte en iceluy autre chose, sinon que nous sçachions que Christ est le commencement, le milieu et la fin : que c'est de luy qu'il nous faut recevoir toutes choses, que hors iceluy il n'y a rien, et ne peut-on rien trouver. Maintenant donc que les lecteurs avisent bien diligemment et attentifvement de quelles couleurs sainct Paul nous peind Christ. *Qui nous a faits idoines à participer à l'héritage des Saincts, etc.* Il parle encore du Père. Car il est le commencement et la cause efficiente (comme on dit) de nostre salut. Comme ce mot *Dieu*, exprime plus clairement la majesté, aussi ce nom de *Père*, signifie la clémence et affection cordiale. Il faut que nous contemplions tous les deux en Dieu, afin que sa majesté nous incite à le craindre et avoir en révérence : et que son amour paternelle engendre en nous plene asseurance. Par ainsi ce n'est point sans cause que sainct Paul a conjoint ces deux choses ensemble : voire si la leçon que le Translateur Latin ancien a suyvie semble convenable, à laquelle aussi s'accordent aucuns exemplaires Grecs très anciens. Combien qu'il n'y aura point d'absurdité, quand nous dirons qu'il s'est contenté du seul mot de *Père*. D'avantage, comme il est nécessaire que sa grâce inestimable soit exprimée par ce nom de *Père*, aussi n'est-il pas moins nécessaire que nous soyons ravis en admiration d'une si excellente bonté par le nom de *Dieu :* d'autant que celuy qui est Dieu, s'est abbaissé jusques-là de vouloir estre nostre Père. Mais de quel bénéfice rend-il grâces à Dieu? Asçavoir de ce qu'il l'a fait idoine et les autres aussi, d'avoir participation de l'héritage des Saints. Car nous naissons enfans d'ire, bannis du Royaume de Dieu : c'est la seule adoption de Dieu qui nous en fait idoines. Or ceste adoption dépend de l'élection gratuite. L'esprit de régénération est le seau de l'adoption. Il a adjousté, *En lumière*, afin qu'il y eust

une opposition entre les ténèbres du royaume de Satan, et la lumière du Royaume de Dieu.

13 *Lequel nous a délivrez de la puissance de ténèbres.* Voyci le commencement de nostre salut, quand Dieu nous délivre du profond de la ruine en laquelle nous sommes plongez. Car là où sa grâce défaut, là il n'y a que ténèbres : comme il est dit par Isaïe, au chap. LX, v. 2, Voyci les ténèbres couvriront la terre, et obscurité couvrira les peuples : mais le Seigneur se lèvera sur toy, et sa gloire sera veue sur toy. Premièrement, nous-mesmes sommes appelez ténèbres, et puis après tout le monde : et Satan prince des ténèbres, sous la tyrannie duquel nous sommes détenus captifs, jusques à ce que nous soyons délivrez et affranchis par la puissance de Christ. Recueillons de ceci que tout le monde avec toute sa sagesse et justice fardée n'est estimé autre chose devant Dieu que ténèbres : pource que hors le Royaume de Christ il n'y a point de lumière. *Et nous a transportez au Royaume, etc.* Ce sont desjà les commencemens de nostre béatitude, quand nous sommes transportez au Royaume de Christ, d'autant que nous passons de mort à vie. Sainct Paul attribue ceci aussi à la grâce de Dieu, afin que nul ne pense de pouvoir obtenir un si grand bien par sa propre course. Comme donc nostre délivrance de la servitude de péché et de mort est œuvre de Dieu, ainsi autant en faut-il dire de ce que nous passons au Royaume de Christ. Il appelle Jésus-Christ *Fils de dilection*, ou le Fils très-cher du Père, d'autant que c'est luy seul en qui le Père a pris tout son bon plaisir, comme il est dit en sainct Matthieu, chapitre XVII, v. 5 : et par lequel tous les autres sont aimez. Car il faut que nous tenions pour tout certain que nous ne sommes point autrement agréables à Dieu, que par Christ. Et ne faut point douter que sainct Paul ne vueille tacitement noter la division mortelle que les hommes ont avec Dieu, jusques à ce que la dilection apparoisse en la personne du Médiateur.

14 *En qui nous avons délivrance par son sang.* Maintenant il poursuit à monstrer par ordre que toutes les parties de nostre salut sont contenues en Christ, et que luy seul doit estre apparent et en veue par-dessus toutes créatures, selon qu'il est le commencement et la fin de toutes choses. Il dit en premier lieu que nous avons en luy rédemption et délivrance : et il l'expose incontinent après, que c'est *la rémission des péchez.* Car ces deux choses sont conjointes ensemble par la figure appelée apposition [1]. Car quand Dieu nous remet nos péchez, il nous exempte aussi de la condamnation de la mort éternelle. Voylà nostre liberté, et nostre gloire contre la mort, que nos péchez ne nous sont point imputez. Il dit que ceste délivrance a esté acquise par *le sang de Christ.* Car par le sacrifice de sa mort tous les péchez du monde ont esté purgez. Souvenons-nous donc que c'est-ci le seul pris de réconciliation : et que pourtant tout ce que les Papistes gazouillent des satisfactions, sont autant de blasphèmes exécrables.

15 *Lequel est l'image de Dieu invisible.* Il monte plus haut, parlant de la gloire de Christ. Il l'appelle *Image de Dieu invisible :* signifiant par cela, que c'est luy seul par lequel Dieu (sans cela invisible) nous est manifesté : selon ce qui est dit, Nul ne veit jamais Dieu : le Fils unique qui est au sein du Père, luy-mesme l'a raconté, Jehan, I, v. 18. Je sçay bien comme les anciens ont accoustumé d'exposer ceci. Car d'autant qu'ils avoyent à combatre contre les Arriens, ils insistent fort à prouver que le Fils est égal au Père, et d'une mesme naissance : cependant toutesfois ils laissent là ce qui est le principal, asçavoir comment le Père se donne à cognoistre à nous en son Fils. Ce que Chrysostôme a mis la force de sa défense en ce mot *Image*, soustenant que la créature ne peut estre nommée image du Créateur, est trop froid et infirme. Mesme il est repoussé de sainct Paul, duquel les paroles sont, L'homme est l'image et la gloire de Dieu, 1 Cor., XI, v. 7. Afin donc que nous ne recevions rien qui ne soit ferme, il faut noter que

1) C'est quand deux noms substantifs appartenans à une mesme chose sont mis ensemble sans conjonction, comme par déclaration l'un de l'autre.

ce mot *Image*, n'est point dit de l'essence, mais est rapporté à nous. Car Christ est dit l'image de Dieu, pource qu'il nous rend Dieu aucunement visible. Combien que de ceci on peut recueillir aussi, que le Fils est une mesme essence avec le Père. Car Christ ne représenteroit point vrayement Dieu, s'il n'estoit la Parole essencielle de Dieu, veu qu'il n'est point yci question des choses qui par communication convienent aussi aux créatures, mais de la parfaite sapience, puissance et bonté de Dieu, pour lesquelles représenter nulle créature ne suffiroit. Nous aurons donc en ce mot un puissant baston contre les Arriens: toutesfois il faut commencer par ceste relation et correspondance que j'ay dite, et non pas nous arrester à la seule essence. Il veut dire en somme, que Dieu est invisible en soy, c'est-à-dire en sa majesté nue, et non-seulement aux yeux corporels, ains aussi aux entendemens humains, mais qu'il nous est manifesté en Christ seul, en sorte que nous le contemplons en luy comme en un miroir. Car en Christ il nous monstre sa justice, sa bonté, sa sagesse et vertu, voire soy-mesme tout entier. Donnons-nous garde donc de le chercher ailleurs. Car tout ce qu'on voudra mettre en avant pour représenter Dieu hors Christ, ce sera une idole. *Premier nay de toute créature.* La raison de ce qu'il est ainsi appelé, est mise incontinent après, asçavoir pource que *toutes choses ont esté créées en luy.* Comme il est nommé après, *Le premier-nay d'entre les morts*, pource que nous ressuscitons tous par luy. Parquoy il n'est point seulement appelé, Premier-nay, pource qu'il a précédé de temps toutes créatures, mais d'autant que pour ceste cause le Père l'a engendré, afin qu'elles fussent créées par luy, et qu'il fust comme la substance ou le fondement de toutes choses. L'argument donc des Arriens est vain, lesquels déduisoyent de ceci, que Christ est créature. Car il n'est point yci parlé de ce qu'il est en soy-mesme, mais de ce qu'il fait és autres.

16 *Visibles et invisibles.* La division précédente des choses célestes et terrestres comprenoit bien ces deux espèces yci: mais pource que sainct Paul vouloit principalement affermer ceci des Anges, il fait maintenant mention des choses invisibles. Non-seulement doncques les créatures célestes qui apparoissent devant nos yeux, mais les spirituelles ont aussi esté créées par le Fils de Dieu. Ce qui s'ensuit après, *Soyent les thrônes, ou les dominations, etc.* Vaut autant comme s'il disoit, De quelque nom qu'on les appelle. Aucuns par les *Thrônes* entendent les Anges: mais je pense plustost que le palais céleste de la majesté de Dieu est dénoté par cela, lequel nous ne devons point imaginer estre tel que nostre entendement peut comprendre, mais tel qu'il est convenable à Dieu. Nous voyons bien le soleil et la lune, et tout l'ornement du ciel: mais la gloire du Royaume de Dieu est cachée de nostre sens, pource qu'elle est spirituelle, et par-dessus tous les cieux. Brief, par les Thrônes entendons le siége de ceste immortalité bien-heureuse, qui est exempte de toute mutation. Quant aux autres noms, il n'y a point de doute que par iceux il entend les Anges. Il les appelle Principautez, Puissances, et Dominations, non pas qu'ils ayent quelque royaume à part pour exercer, ou qu'ils ayent vertu ou puissance d'eux-mesmes, mais pource qu'ils sont exécuteurs de la puissance Divine, et ministres de sa domination. Or cela est usité, que Dieu transfère ses noms aux créatures, selon qu'il démonstre sa puissance en icelles. Ainsi, il est seul Seigneur et Père: mais cependant ceux ausquels il veut faire cest honneur, sont appelez aussi Seigneurs et Pères. Et de là vient, que tant les Anges que les Juges, sont appelez Dieux. Et pourtant en ce passage mesme les Anges sont ornez de titres magnifiques, qui déclarent, non pas quelle vertu ils ont d'eux-mesmes, ou estans séparez de Dieu, mais que c'est que Dieu fait par eux, et quelles charges et offices il leur a donnez. Ce qu'il nous faut tellement prendre, que cependant il n'y ait rien diminué de la gloire de Dieu. Car il ne communique pas tellement sa vertu aux Anges, qu'il soit amoindri: il ne besongne pas tellement par eux, qu'il leur rési-

gne sa puissance : il ne veut pas que sa gloire reluise tellement en eux, que cependant elle soit obscurcie en luy. Or sainct Paul esleve ainsi magnifiquement la dignité des Anges tout à propos, afin que nul ne pense qu'elle puisse empescher que Christ ne soit seul éminent pardessus eux. Parquoy, il use de ces noms comme par forme de concession : comme s'il disoit, que toute leur excellence n'oste rien à la gloire de Christ, de quelques titres honorables qu'ils soyent ornez. Quant à ceux qui philosophent trop subtilement sur ces noms, pour en tirer les ordres des Anges, qu'ils se repaissent de la friandise de leurs discours : mais tant y a qu'ils se reculent bien loin de l'intention de sainct Paul.

17 *Toutes choses* di-je *sont créées par luy, etc.* S'ensuyvent quatre raisons pour lesquelles il met les Anges au-dessous de Christ, afin qu'ils n'obscurcissent point sa gloire. Premièrement, pource qu'ils sont créez par luy. Secondement, pource que leur création se doit rapporter à Christ, comme à leur fin légitime. Tiercement, d'autant qu'il a esté tousjours, avant qu'ils fussent créez. Quartement, d'autant qu'il les soustient par sa vertu, et les maintient en leur estat. Combien qu'il n'afferme point ceci seulement des Anges, mais aussi de tout le monde. Ainsi, il colloque le Fils de Dieu au plus haut degré d'honneur, afin qu'il ait la prééminence, tant sur les Anges que sur les hommes, et abbaisse toutes créatures, tant au ciel qu'en la terre.

18 *Et c'est luy qui est le chef du corps de l'Eglise, et le commencement, et le premier-nay d'entre les morts : afin qu'il tiene le premier lieu en toutes choses.*

19 *Car le bon plaisir* du Père *a esté que toute plénitude habitast en luy.*

20 *Et de réconcilier par luy toutes choses à soy, appaisant par le sang de sa croix, par luy-mesme, les choses*[1] *qui sont tant en terre qu'és cieux.*

1) Ou, de la croix d'iceluy les choses, etc.

18 *Et c'est luy qui est le chef du corps.* Après avoir parlé en général de l'excellence de Christ, et de sa souveraine principauté sur toutes les créatures, il retourne derechef à parler des choses qui appartienent spécialement à l'Eglise. Les autres considèrent plus de choses sur ce mot de *Chef.* Et de faict, il usera un peu après d'une semblable translation en ce sens, Que tout ainsi que le chef au corps humain est comme une racine, de laquelle la vertu de la vie est espandue à tous les autres membres, aussi la vie de l'Eglise descoule de Christ. Toutesfois, selon mon jugement, il parle yci principalement du gouvernement. Il remonstre donc que Christ est celuy qui seul ha la puissance de gouverner l'Eglise, auquel seul les fidèles doyvent regarder, et duquel seul dépend l'unité du corps. Les Papistes voulans prouver la tyrannie de leur idole, amènent ceste raison, que l'Eglise seroit sans chef, si le Pape ne dominoit en icelle comme chef. Mais sainct Paul n'ottroye point cest honneur mesmes aux Anges, et toutesfois il ne tranche point la teste à l'Eglise : pource que comme Christ s'attribue ce titre, aussi en exerce-il vrayement l'office. Je sçay bien la cavillation par laquelle ils veulent eschapper : asçavoir que le Pape est le chef ministérial. Mais le nom de Chef est si honorable et magnifique, qu'il ne peut estre transféré à homme mortel, sous quelque couleur que ce soit, mesmement quand cela se fait sans le commandement de Christ. Grégoire a esté plus modeste, quand il dit en l'Epistre nonantedeuxième, livre quatrième, que sainct Pierre est bien un des principaux membres de l'Eglise, mais que luy et les autres Apostres ne sont que membres sous un mesme chef. *Et le commencement.* Pource que le mot Grec signifie quelque fois la fin à laquelle toutes choses se rapportent, nous pourrions dire en ce sens, que Christ est la fin : mais j'aime mieux ainsi résoudre les paroles de sainct Paul, Qu'il

est le commencement, pource qu'il est le premier-nay entre les morts. Car il y a une restauration de toutes choses en la résurrection : et par ainsi le commencement de la seconde et nouvelle création : car la première création estoit descheute en la ruine du premier homme. Pour autant donc que Christ en ressuscitant a commencé le royaume de Dieu, il est à bon droict appelé le commencement. Car lors nous commençons vrayement à avoir estre devant Dieu, quand nous sommes renouvelez pour estre nouvelles créatures. Il est appelé *Le premier-nay d'entre les morts :* non-seulement pource qu'il est ressuscité le premier, mais pource aussi qu'il a rendu la vie aux autres : comme en un autre lieu il est nommé, Prémices de ceux qui ressuscitent, 1 Cor., XV, 20. *Afin qu'il tiene le premier lieu.* Il conclud de ceci, que la primauté luy appartient en toutes choses. Car s'il est autheur et instaurateur de toutes choses, il appert que cest honneur luy est deu à bon droict. Combien que le mot, *En toutes*, se puisse prendre en deux sortes, En toutes créatures : ou, En toutes choses. Mais cela ne sert pas de beaucoup, veu qu'il veut simplement dire que toutes choses sont assujeties à son Empire.

19 *Car le bon plaisir* du Père *a esté, que toute plénitude, etc.* Afin que ce qu'il a dit de Christ soit plus ferme et asseuré, il adjouste maintenant, qu'ainsi estoit arresté par la providence de Dieu. Et certes afin que nous adorions ce mystère en toute révérence, il nous faut tousjours revenir à ceste source. Ceci a esté fait par le conseil de Dieu, dit-il, que toute plénitude habite en luy. Ceste plénitude s'entend de toute justice, sagesse, vertu. et toutes sortes de biens, Car tout ce que Dieu ha, il l'a conféré à son Fils, afin qu'il soit glorifié en luy, comme il est dit au chapitre V de sainct Jehan, v. 20. Or il monstre aussi qu'il nous faut puiser de la plénitude de Christ tout ce que désirons de bon pour nostre salut, d'autant que tel est le bon plaisir de Dieu, de ne se point communiquer, ne ses dons, autrement aux hommes que par son Fils. C'est donc autant comme s'il disoit, que Christ nous est toutes choses, et que hors iceluy nous n'avons rien. Dont s'ensuit que tous ceux qui déroguent à Christ, ou qui amoindrissent sa vertu, ou le despouillent de ses offices, ou mesmes qui prenent une goutte de sa plénitude, renversent, entant qu'en eux est, le conseil éternel de Dieu.

20 *Et de réconcilier par luy toutes choses à soy.* Voyci une autre excellente louange de Christ, asçavoir que nous ne pouvons estre autrement conjoints à Dieu, que par luy. Premièrement, considérons que nostre félicité consiste en ce que nous adhérions à Dieu : au contraire, qu'il n'y a rien plus misérable que d'estre eslongnez de luy. Il prononce donc, que nous ne sommes bien heureux que par Christ, d'autant qu'il est le lien de la conjonction que nous avons avec Dieu : au contraire, que hors iceluy nous sommes plus que misérables, d'autant que nous sommes bannis de la compagnie de Dieu. Or souvenons-nous que ce qu'il attribue à Christ, luy est propre, en sorte que rien de ceste louange n'est transféré à autre, tant excellent soit-il. Parquoy, il faut suppléer des antithèses. Si ceste prérogative est donnée à Christ, qu'elle n'appartient point aux autres. Car de propos délibéré il dispute contre ceux qui forgeoyent que les Anges estoyent pacificateurs, par lesquels on eust accès à Dieu. *Appaisa ntpar le sang.* Il parle du Père, asçavoir qu'il a esté appaisé à ses créatures par le sang de Christ. Or il l'appelle *Le sang de la croix*, d'autant que le sang de Christ a esté le gage et pris de nostre pacification avec Dieu, pource qu'il a esté espandu en la croix. Car il a falu que le Fils de Dieu ait esté faict sacrifice de purgation, et qu'il ait soustenu la peine du péché, afin que nous fussions justice de Dieu en luy. *Le sang* donc *de la croix*, signifie le sang du sacrifice, lequel a esté immolé en la croix pour appaiser l'ire de Dieu. En adjoustant *Par luy*, il n'a rien voulu dire de nouveau, mais exprimer plus clairement ce qu'il avoit dit auparavant, et avec ce l'imprimer plus vivement en nos cœurs : Asçavoir que Christ seul est tellement autheur de la réconciliation, qu'il exclud

tous autres moyens. Car il n'y en a point d'autre qui ait esté crucifié pour nous. C'est donc luy seul par qui, et pour l'amour duquel Dieu nous est propice. *Les choses qui sont tant en terre, qu'és cieux*. Si on veut seulement entendre les créatures raisonnables, ce seront les hommes et les Anges : combien qu'il n'y aura point d'inconvénient de l'estendre à toutes sans exception. Mais afin qu'il ne nous fale point philosopher trop subtilement, il vaut mieux l'entendre des hommes et des Anges. Et quant aux hommes, il n'y a nulle difficulté, qu'ils n'ayent besoin d'un Pacificateur envers Dieu : mais quant aux Anges, la question n'est pas facile à expliquer. Car quel besoin estoit-il de réconciliation, là où il n'y avoit nul discord ni haine? Plusieurs esmeus de ceste raison, ont ainsi exposé ce présent passage : Que les Anges ont esté mis d'accord avec les hommes : et que par ce moyen les créatures célestes ont esté ralliées avec les terrestres. Mais les paroles de sainct Paul, *Que Dieu a réconcilié à soy*, signifient autre chose. Ceste solution donc est contrainte. Il reste que nous voyons quelle est la réconciliation des Anges et des hommes. Je di que les hommes ont esté réconciliez à Dieu, pource qu'ils estoyent auparavant estrangez de Dieu par le péché, et qu'ils le devoyent sentir pour juge à leur confusion et ruine, si la grâce du Médiateur ne se fust mise entre deux pour appaiser son ire. La forme donc de la pacification entre Dieu et les hommes, a esté que les inimitiez ont esté abolies par Christ : et ainsi Dieu a esté faict Père en lieu de Juge. Il y a une raison tout autre entre Dieu et les Anges. Car il n'y a point eu de révoltement ne de péché en eux : et par conséquent il n'y a point eu de séparation. Et toutesfois si a-il falu que les Anges mesmes ayent esté pacifiez avec Dieu, pour deux raisons. Car puis qu'ils sont créatures, ils n'estoyent point hors de danger de tomber en faute, s'ils n'eussent esté confermez par la grâce de Christ. Or ceci n'est pas de petite importance pour avoir paix perpétuelle avec Dieu, d'avoir un estat arresté en justice pour ne craindre plus la cheute ou révolte. D'avantage, il n'y a point une perfection si exquise en l'obéissance qu'ils rendent à Dieu, qu'elle puisse contenter Dieu en tout et par tout, et qu'elle n'ait besoin de pardon. Et ne faut point douter que la sentence qui est au livre de Job, chap., IV, v. 18, ne face à ce propos, Il trouvera iniquité en ses Anges. Car si on l'expose des diables, il ne diroit pas grand'chose. Or le sainct Esprit prononce là, que la plus grande pureté qu'on pourroit trouver, ne sera que vilenie et ordure, quand on en fera comparaison avec la justice de Dieu. Il faut donc conclure qu'il n'y a point une si grande justice és Anges, qu'elle leur suffise pour estre plenement conjoints avec Dieu. Pour ceste cause ils ont besoin de Pacificateur, par la grâce duquel ils puissent entièrement adhérer à Dieu. Et pourtant sainct Paul dit trèsbien, quand il afferme que la grâce de Christ ne réside pas seulement aux hommes, ains la fait aussi commune aux Anges. Et ce n'est point faire tort aux Anges, de les renvoyer au Médiateur, afin que par son moyen ils ayent une paix ferme avec Dieu. Si quelqu'un sous ombre de ce mot *Toutes choses*, vouloit esmouvoir une question touchant les diables : asçavoir si Christ est aussi leur Pacificateur : Je respon que non, et non pas mesme des meschans. Combien que je confesse qu'il y a différence : pource que le bénéfice de rédemption est offert aux meschans et réprouvez, et non pas aux diables. Mais ceci n'est point à propos des paroles de sainct Paul, lesquelles ne contienent autre chose sinon que Christ est celuy seul par lequel toutes créatures qui ont quelque conjonction avec Dieu, adhèrent à luy.

21 *Et vous qui jadis estiez estrangez de luy, et qu'estiez* ses *ennemis d pensée en mauvaises œuvres.*

22 *Maintenant toutesfois il vous a réconciliez au corps de sa chair*[1] *par*

1) Ou, en son corps de sa chair, etc.

la mort, pour vous rendre saincts, sans tache, et irrépréhensibles devant soy :

23 *Voire si vous demeurez en foy, estans fondez et fermes, et n'estes transportez hors de l'espérance de l'Evangile que vous avez ouy, lequel est presché entre toute créature qui est sous le ciel : duquel moy Paul suis Ministre.*

21 *Et vous qui jadis estiez estrangez de luy.* Ayant proposé la doctrine générale, il l'applique maintenant aux Colossiens particulièrement, afin qu'ils se sentent coulpables d'une plus grande ingratitude, s'ils souffrent d'estre retirez de Christ, pour estre amenez à nouvelles inventions. Et cest ordre doit estre diligemment noté, d'autant que l'application particulière d'une doctrine esmeut les cœurs d'avantage. Outreplus, il les ramène à l'expérience, afin qu'ils recognoissent en eux le bénéfice de la rédemption, duquel il avoit parlé : comme s'il disoit, Vous estes vous-mesmes un miroir de ceste grâce, laquelle j'annonce avoir esté offerte aux hommes par Christ. Car vous estiez *estrangez :* c'est asçavoir de Dieu. Vous estiez ennemis : maintenant vous estes receus en grâce. Comment s'est fait cela ? Pource que Dieu estant appaisé par la mort de Christ, s'est réconcilié avec vous. Combien qu'en ceste sentence il y a changement de personne. Car ce que jusqu'yci il avoit dict du Père, il l'attribue maintenant à Christ. Car il le faut nécessairement ainsi exposer, veu qu'il dit, *Au corps de sa chair.* Ce mot, *Par pensée*, est mis pour amplification : comme s'il eust dit qu'ils ont esté aliénez de Dieu entièrement et de tout le sens de leur entendement : afin que nul n'imagine à la façon des Philosophes, cest estrangement estre seulement l'aliénation en quelque partie : comme les Théologiens de la Papauté le restreignent aux concupiscences inférieures. Mais plustost (dit S. Paul) ce qui vous rendoit ennemis de Dieu, avoit saisi tout vostre entendement. En somme, il a voulu exprimer, que l'homme au mieux qu'on le sçauroit prendre, est entièrement contraire à Dieu, et luy est ennemi. Le translateur ancien a tourné le mot Grec, Sens : Erasme, Entendement : et moy je l'ay rendu *Pensée*, en la signification de ce que nous appelons communément Intention. Car le mot Grec ha telle propriété, et le sens de S. Paul le requiert aussi. Au reste, comme ainsi soit que le mot Ennemi, ait signification et passive et active, il nous convient trèsbien en toutes les deux sortes, tandis que nous sommes hors de Christ. Car nous naissons enfans d'ire : et puis toute pensée de la chair est inimitié contre Dieu. *En mauvaises œuvres.* Il prouve par les effets, la haine intérieure qui est cachée au cœur. Car pource que les hommes taschent de s'exempter de toute coulpe, jusques à ce qu'ils soyent apertement convaincus, Dieu descouvre leur impiété par œuvres extérieures : comme il est plus amplement traitté au chapitre I des Romains, v. 19. Or ce que nous oyons yci dire des Colossiens, nous appartient aussi. Car il n'y a nulle différence quant à la nature. Toute la différence qui y est, c'est que les uns sont appelez dès le ventre de leur mère, desquels Dieu prévient la malice, de peur qu'ils ne se desbordent en produisans fruits manifestes : les autres après avoir esté esgarez la plus grand'partie de leur vie, sont finalement ramenez à la bergerie. Toutesfois nous avons tous besoin de Christ pour Pacificateur, pource que nous sommes esclaves de péché : et là où il y a péché, là aussi il y a inimitié entre Dieu et les hommes.

22 *Au corps de sa chair.* Ceste façon de parler semble estre absurde. Mais *Corps de sa chair*, signifie autant comme son corps humain, lequel luy, qui est Fils de Dieu, a eu commun avec nous. Il a donc voulu exprimer que le Fils de Dieu a vestu une mesme nature avec nous : qu'il a, di-je, esté vestu de corps vil, terrien, et sujet à beaucoup d'infirmitez, afin qu'il fust nostre Médiateur. Quand il adjouste, *Par la mort*, il nous renvoye derechef au sacrifice. Car il a falu que le Fils de Dieu ait esté fait homme, et participant de nostre chair, afin qu'il fust nostre frère : il a falu qu'il

ait esté fait sacrifice en mourant, afin qu'il nous appaisast le Père. *Pour vous rendre Saincts.* C'est la seconde partie principale de nostre salut : asçavoir la nouveauté de vie. Car tout le bénéfice de nostre rédemption consiste principalement en ces deux membres : asçavoir en la rémission des péchez, et la régénération spirituelle, Jérém., XXXI, 33. Ce qu'il a dit, estoit desjà grand' chose, que la justice nous est acquise par la mort de Christ, afin qu'ayans obtenu la rémission de nos péchez, nous soyons agréables à Dieu : mais encore avec cela il monstre qu'il y a quelque autre chose qui est bien aussi excellente : asçavoir le don du sainct Esprit, par lequel nous sommes reformez à l'image de Dieu. Or ce passage est digne d'estre noté : asçavoir que la justice gratuite ne nous est point conférée en Christ, que quant et quant nous ne soyons régénérez en l'obéissance de justice : comme il enseigne ailleurs, que Christ nous a esté fait justice et sanctification, 1 Cor., I, 30. Nous obtenons le premier par l'acceptation gratuite de Dieu, c'est-à-dire, pource qu'il nous accepte et ha agréables : et le second par le don du sainct Esprit, quand nous sommes faits hommes nouveaux. Or la liaison de ces deux grâces est inséparable. Au reste, notons que ceste saincteté est seulement commencée en nous, et qu'elle croist de jour en jour : cependant toutesfois elle ne sera point parfaite jusqu'à ce que Christ soit apparu pour remettre toutes choses en leur entier. Car les Célestiniens et les Pélagiens abusoyent jadis faussement de ce passage, pour exclure la grâce de rémission des péchez. Car ils imaginoyent une perfection en ce monde, qui pouvoit satisfaire au jugement de Dieu : en sorte que la miséricorde fust superflue. Mais S. Paul ne monstre point yci que c'est qu'on accomplit en ce monde, ains quelle est la fin de nostre vocation, et quels biens Christ nous apporte.

23 *Voire si vous demeurez en foy, estans fondez et fermes, et n'estes transportez.* C'est une exhortation à persévérance, par laquelle il admoneste que toute la grâce qui leur avoit esté conférée jusques à présent, leur sera inutile, s'ils ne persistent en la pureté de l'Evangile. Et par ce moyen il signifie qu'ils sont encore en voye pour proufiter, et ne sont point parvenus jusques au but. Car la fermeté de leur foy estoit pour lors en danger d'estre esbranlée des embusches des faux-apostres. Or il peind au vif la certitude de la foy, quand il veut que les Colossiens soyent *fondez et fermes* en icelle. Car la foy n'est point semblable à une opinion, qui est esbranlée par divers mouvemens : mais elle ha une ferme constance qui peut résister à toutes les puissances des enfers. Parquoy, toute la théologie Papale ne donnera jamais le moindre goust qu'on sçauroit dire de la vraye foy, d'autant qu'elle ha ceci pour une maxime, qu'il faut tousjours douter, tant de l'estat présent de grâce, que de la persévérance finale. Après cela l'Apostre note aussi une relation et correspondance mutuelle qui est entre la foy et l'Evangile, quand il dit que les Colossiens seront alors fermes en la foy, quand ils ne s'abbastardiront point de l'espérance de l'Evangile, c'est-à-dire qui nous reluit par l'Evangile. Car là où est l'Evangile, là il y a espérance du salut éternel. Mais ayons souvenance que le tout est comprins en Christ. A ceste cause, il commande yci de fuir toutes doctrines qui destournent de Christ pour occuper les entendemens des hommes ailleurs. *Que vous avez ouy.* Pource que les faux-apostres aussi, qui deschirent Christ et le mettent en pièces, ont accoustumé de se vanter orgueilleusement du nom de l'Evangile : et que c'est la ruse et finesse ordinaire de Satan, de troubler les consciences sous le titre d'Evangile, afin que la vérité de l'Evangile demeure en confus, et qu'on ne sçache que c'est : à ceste cause sainct Paul afferme expressément, que c'est le vray et naturel Evangile, et duquel on ne devoit douter, celuy que les Colossiens avoyent ouy d'Epaphras, afin qu'ils ne prestassent l'oreille aux doctrines contraires à iceluy. Il adjouste avec ce la confirmation : que c'est celuy-là mesme qui a esté presché par tout le monde. Or ceste confirmation n'est pas petite, quand

ils oyent dire qu'ils ont l'Eglise universelle accordante avec eux : et qu'ils ne suyvent point autre doctrine, que celle que les Apostres avoyent enseignée, et qui estoit receuë par tout. Cependant la vanterie des Papistes est bien digne d'estre mocquée, quand ils impugnent nostre doctrine par cest argument, Qu'elle n'est point preschée par tout avec approbation et applaudissement, d'autant qu'il y en a bien peu qui consentent à icelle. Car quand ils deveroyent crever; si ne nous osteront-ils jamais ceci, que nous n'enseignons rien aujourd'huy que ce que les Prophètes et Apostres ont jadis presché, et qui a esté receu en obéissance de toute la compagnie des Saincts. Car sainct Paul n'a pas voulu dire que l'approbation de l'Evangile dépendist du consentement de tous siècles, tellement que s'il estoit rejetté, l'authorité d'iceluy chancelast pourtant. Mais il a plustost regardé à ce mandement de Christ, Allez, preschez l'Evangile à toute créature : lequel mandement dépend de tant de Prophéties, par lesquelles les Prophètes prédisoyent que le royaume de Christ auroit son estendue par tout le monde. Qu'a voulu donc dire autre chose S. Paul par ces paroles, sinon que les Colossiens ont esté arrousez de ces eaux vives, lesquelles ayans leur source en Jérusalem, devoyent couler par tout le monde? Quant à nous aussi, nous ne nous glorifions point en vain, ne sans un fruit singulier et consolation merveilleuse, que nous avons ce mesme Evangile, qui est presché entre tous peuples par l'ordonnance du Seigneur, et lequel a esté receu de toutes les Eglises, et en la profession duquel tous fidèles ont vescu et sont morts. Et ce ne nous est point une petite aide pour nous fortifier contre tant d'assaux, que le consentement de l'Eglise universelle, j'enten celle qui est digne d'un titre si excellent. Et nous accordons bien volontiers avec S. Augustin, qui pour réfuter les Donatistes prend principalement cest argument, qu'ils mettoyent en avant un Evangile non ouy et incognu à toutes les Eglises. Et à bon droict certes. Car si c'est un vray Evangile, celuy qui n'est nullement seellé par aucune approbation de l'Eglise : il s'ensuit que tant de promesses sont fausses, par lesquelles il est prédit que la prédication de l'Evangile doit estre portée par tout le monde, et lesquelles afferment que les enfans de Dieu doyvent estre recueillis de tous peuples et contrées, etc. Mais que font les Papistes? Laissans là les Prophètes et Apostres, ne tenans conte de l'Eglise ancienne, ils veulent que leur révoltement de l'Evangile soit réputé pour consentement de l'Eglise universelle. Qui a-il de semblable? Parquoy quand on disputera du consentement de l'Eglise, revenons aux Apostres et à leur prédication, comme sainct Paul fait yci. Au surplus, afin qu'on ne s'attache point superstitieusement à ce mot, *Toute*, sçachons que sainct Paul ne signifie autre chose par cela, sinon que l'Evangile a esté presché de toutes parts au long et au large. *Duquel moy Paul suis Ministre.* Il parle aussi de sa personne, comme il estoit bien expédient. Car il nous faut tousjours donner garde de nous ingérer à la volée en l'office de prescher et enseigner. Il tesmoigne donc que ceste charge luy a esté enjointe : afin qu'on entende qu'il ha puissance et authorité. Et certes il conjoint tellement son Apostolat avec leur foy, qu'ils ne sçauroyent rejetter sa doctrine, sinon en délaissant l'Evangile qu'ils avoyent receu.

24 *Je m'esjouy maintenant en mes souffrances pour vous, et accompli le surplus des afflictions de Christ en ma chair pour son corps, qui est l'Eglise.*

25 *De laquelle je suis fait ministre par la dispensation de Dieu, qui m'a esté donnée vers vous, pour accomplir la parole de Dieu.*

26 Asçavoir *le secret qui a esté caché de tout temps et aage : mais maintenant est manifesté à ses Saincts.*

27 *Ausquels Dieu a voulu faire cognoistre quelles sont les richesses de la gloire de ce secret entre les Gentils, qui est Christ en vous, l'espérance de gloire :*

28 *Lequel nous annonçons, admonestans tout homme, et enseignans tout homme en toute sapience, afin que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ.*

29 *A quoy aussi je travaille, combatant selon son efficace, lequel besongne puissamment en moy.*

24 *Je m'esjouy maintenant en mes souffrances.* Il s'est premièrement attribué authorité par sa vocation : maintenant il vient au-devant, afin que ses liens et persécutions qu'il souffroit pour l'Evangile, ne diminuent rien de l'honneur de son Apostolat. Car Satan abuse aussi de ces occasions, afin de rendre les serviteurs de Dieu plus contemptibles. Il y a aussi que l'Apostre parlant ainsi, tend à les accourager par son exemple, afin qu'ils ne soyent estonnez des persécutions : et monstre le grand zèle qu'il avoit, afin qu'il y ait plus de poids et authorité en ce qu'il dit. Aussi il rend tesmoignage de l'amour qu'il leur portoit par un argument qui n'est pas petit, quand il afferme qu'il endure volontiers pour l'amour d'eux les afflictions qu'il souffroit. Mais d'où luy vient ceste joye, dira quelqu'un? Pource qu'il en voyoit sortir du fruit. Comme s'il disoit, L'affliction que j'endure à cause de vous, m'est douce et gracieuse, pource qu'elle n'est point inutile. Comme en la première aux Thessaloniciens, chapitre III, v. 7, il dit qu'il se resjouit en toutes ses nécessitez et afflictions, pour les nouvelles qu'il avoit de leur foy. *Et accompli le surplus des afflictions de Christ.* Et, se prend yci pour Car: d'autant qu'il donne la raison pourquoy il s'esjouit en ses souffrances : Asçavoir pource qu'en cela il estoit conjoint à Christ. Or on ne sçauroit désirer chose plus heureuse que ceste société et conjonction. Or en cela il propose une consolation commune à tous fidèles : Asçavoir qu'en toutes leurs tribulations, singulièrement si c'est à cause de l'Evangile qu'ils endurent, ils sont participans de la croix de Christ, pour estre aussi ses consors en la résurrection bien heureuse. D'avantage il afferme qu'ainsi s'accomplit ce qui reste des afflictions de Christ. Car comme il dit au chapitre VIII des Romains, v. 29, Ceux que Dieu a éleus, il les a prédestinez aussi, afin qu'ils soyent faits conformes à l'image de Christ, et que luy soit le Premier-nay entre les frères. Au reste, nous sçavons qu'il y a si grande unité entre le Chef et les membres, que le nom de *Christ* comprend quelque fois tout le corps. Comme au chapitre XII de la première aux Corinthiens, verset 12. Car traittant là de l'Eglise, il conclud finalement qu'il va tout ainsi de Christ comme d'un corps humain. Comme donc Christ a enduré une fois en soy-mesme, ainsi endure-il tous les jours en ses membres. Et par ce moyen s'accomplissent les passions que le Père a destinées par son décret éternel au corps d'iceluy. C'est la seconde considération qui doit soustenir et soulager nos cœurs en afflictions, asçavoir qu'il est ainsi ordonné et arresté par la providence de Dieu, que nous soyons faits conformes à Christ en la souffrance de la croix : et que la communication que nous avons avec luy s'estend jusques-là. Il adjouste encore la troisième raison : Asçavoir que ses passions sont utiles et proufitables : et ce non pas à quelque petit nombre de gens seulement, ains à toute l'Eglise. Il avoit dit auparavant qu'il enduroit pour les Colossiens : maintenant il afferme d'avantage que le fruit en revient à toute l'Eglise : duquel fruit il a esté parlé au chapitre I des Philippiens, v. 12. Pourroit-on donner une exposition ou plus claire, ou moins contrainte, ou plus simple : Asçavoir que le sainct Apostre pour ceste cause s'esjouit en ses persécutions, d'autant qu'il considère ce qu'il dit ailleurs : qu'il faut porter la mortification de Christ en nostre corps, afin que sa vie soit manifestée en nous, 2 Cor., IV, 10. Item en la seconde Epistre à Timothée, chapitre II, v. 11, Que si nous souffrons avec luy, nous régnerons aussi avec luy : si nous mourons avec luy, nous vivrons aussi avec luy, et par ainsi que l'issue en sera heureuse et glorieuse. D'avantage, qu'il

ne faut point refuser la condition que Dieu a ordonnée à son Eglise, afin que les membres de Christ ayent une proportion convenable avec leur Chef. Tiercement, qu'on doit endurer volontiers les afflictions, d'autant qu'elles sont utiles à tous fidèles, et avancent le salut de toute l'Eglise, en monstrant magnifique la doctrine de l'Evangile. Mais quoy? Les Papistes laissans tout ceci, ont forgé une nouvelle resverie pour prouver leurs indulgences. Ils appellent Indulgences, la rémission des peines, laquelle nous est faite par les mérites des Martyrs. Car comme ainsi soit qu'ils nient la rémission gratuite des péchez, ains controuvent qu'ils sont rachetez par œuvres satisfactoires : quand les satisfactions n'emplissent point la juste mesure, ils appellent en aide le sang des Martyrs, afin qu'il serve de purgation avec le sang de Christ devant le jugement de Dieu : et appellent ce meslinge, le thrésor de l'Eglise, duquel ils donnent puis après les clefs en garde à qui bon leur semble. Et n'ont point de honte de faire violence à ce passage pour maintenir un blasphème si exécrable. Comme si S. Paul affermoit yci que ses passions ont vertu de purger les péchez des hommes. Ils insistent et nous pressent par ce mot, *Le surplus :* comme si S. Paul vouloit dire que ce que Christ a enduré, ne fust point suffisant pour la rédemption des hommes. Or il n'y a personne qui ne voye bien que S. Paul parle ainsi, pource qu'il faut que le corps de l'Eglise soit amené à sa perfection par les afflictions des fidèles, entant que les membres sont faits conformes à leur Chef. Et je craindroye certes de tomber en souspeçon de calomnie en récitant tels blasphèmes horribles, si leurs livres ne rendoyent tesmoignage que je ne leur impute rien à fausses enseignes. Ils se fondent aussi et s'arrestent sur ce que dit S. Paul, qu'il endure pour l'Eglise. C'est merveilles que nul des anciens ne s'est avisé de ceste subtile interprétation. Car tous interprètent ceci comme nous faisons : asçavoir que les Saincts souffrent pour l'Eglise, pour autant qu'ils conferment la foy de l'Eglise. Mais les Papistes recueillent de cela, que les Saints sont rédempteurs, pource qu'ils espandent leur sang pour purger les péchez. Mais afin que les lecteurs apperçoyvent plus clairement leur impudence : je confesse bien que tant les Martyrs que Christ, ont souffert pour l'Eglise, mais en diverses sortes. Ce que j'aime mieux déclairer que les paroles de S. Augustin, que par les mienes propres. Car il escrit ainsi au traitté 84, sur S. Jehan, Combien que nous, qui sommes frères, mourions pour nos frères, toutesfois il n'y a sang d'aucun Martyr qui soit espandu pour la rémission des péchez : ce que Christ a fait pour nous : et ne nous a rien donné en ceci pour imiter, mais pour rendre grâces. Item au 4e livre à Boniface, Comme le seul Fils de Dieu a esté fait fils d'homme, afin qu'il nous feist enfans de Dieu : ainsy luy seul a esté puni pour nous sans offense, afin que par luy nous obtenions sans mérites la grâce qui ne nous est nullement deuë. A quoy accorde ce que dit Léon Evesque de Rome, Les justes ont receu, et non pas donné les couronnes : et de la force des fidèles sont procédez les exemples de patience, et non pas les dons de justice. Car leurs morts ont esté à un chacun pour soy, et nul n'a payé la dette d'autruy par sa mort. Or on voit évidemment par la déduction du texte, que tel est le sens des paroles de sainct Paul. Car il adjouste, qu'il endure *par la dispensation qui luy a esté donnée.* Et nous sçavons que le ministère luy a esté commis, non pas de racheter l'Eglise, mais d'édifier : ce que luy-mesme confesse franchement un peu après. C'est ce qu'il escrit aussi à Timothée, 2e épistre, ch. II, v. 10, asçavoir qu'il endure toutes choses à cause des éleus, afin qu'ils obtiennent le salut qui est en Jésus-Christ. Et 2 Cor., I, 4, il dit qu'il endure volontiers tout pour leur consolation et salut. Que les fidèles lecteurs donc apprenent à hayr et détester ces Sophistes profanes, qui pour donner couleur à leurs mensonges, corrompent et falsifient ainsi les Escritures de propos délibéré.

25 *De laquelle je suis fait ministre, etc.* Voylà à quel titre il endure pour l'Eglise : asçavoir pource qu'il est Minis-

tre : non pas pour donner le pris de rédemption (comme dit bien et proprement sainct Augustin) mais pour le prescher. Or il s'appelle maintenant Ministre de l'Eglise pour une autre raison qu'il n'a pas fait ailleurs, Ministre de Dieu, et n'aguères Ministre de l'Evangile, 1 Cor., IV, 1. Car les Apostres servent à Dieu et à Christ pour avancer la gloire de tous deux : ils servent aussi à l'Eglise en salut, et administrent l'Evangile. Il y a donc diverse raison de ministère en ces manières de parler : mais l'un ne peut consister sans l'autre. Or il dit, *Vers vous :* afin qu'ils sçachent que son office s'addresse à eux aussi. *Pour accomplir la parole de Dieu, etc.* Il adjouste quelle est la fin de son ministère, asçavoir que la parole de Dieu ait efficace : ce qui se fait quand elle est receuë en obéissance. Car c'est-ci la vertu de l'Evangile, qu'il soit la puissance de Dieu à salut à tous croyans. Dieu donc donne vertu et efficace à sa Parole par les Apostres. Car combien que desjà la prédication, quelque issue qu'elle ait, soit l'accomplissement de la Parole, toutesfois c'est à proprement parler, le fruit qui monstre enfin que la semence n'a pas esté jettée en vain. A sçavoir, *le secret qui est caché.* Voyci une louange de l'Evangile, que c'est un secret admirable de Dieu. Ce n'est point sans cause que S. Paul si souvent exalte l'Evangile, luy attribuant des titres les plus excellens qu'il peut. Car il voyoit qu'il estoit scandale aux Juifs, et aux Grecs folie, 1 Cor., I, 23. Et nous voyons encore aujourd'huy en quelle haine l'ont les hypocrites, et de quel orgueil le monde le mesprise. S. Paul donc pour repousser ces jugemens tant iniques et pervers, loue hautement la dignité de l'Evangile, toutes fois et quantes que l'occasion s'y offre. Et pour ce faire, use de plusieurs argumens, selon la circonstance du passage. Yci il l'appelle *haut secret, caché de tout temps et aage :* c'est-à-dire dés le commencement du monde par tant de révolutions d'années et siècles. Or qu'il parle de l'Evangile, il appert par la fin de l'Epistre aux Romains, chapitre XVI, v. 25 : et par le chap. III, v. 9 aux Ephésiens, et autres semblables. Mais on pourroit demander pourquoy il l'appelle ainsi. Aucuns, pource que sainct Paul fait expresse mention de la vocation des Gentils, pensent qu'il n'y a point d'autre raison d'ainsi l'appeler, sinon que le Seigneur quasi contre toute espérance a espandu sa grâce aux Gentils, lesquels il sembloit avoir privez à tout jamais de la participation de la vie éternelle. Mais si on considère le tout de plus près, on verra que c'est-ci la troisième raison, et que ce n'est pas la seule : je di entant que touche le présent passage, et celuy aux Romains que j'ay allégué. Car la première est, Qu'en lieu que Dieu avoit gouverné son Eglise sous des couvertures obscures, tant de paroles que de cérémonies, avant la venue de Christ, il est apparu soudain en plene clarté par la doctrine de l'Evangile. La seconde, qu'en lieu qu'on n'appercevoit anciennement autre chose que les figures externes, Christ a esté donné, apportant avec soy la plene vérité, laquelle avoit esté cachée. La troisième est celle que j'ay dite, que tout le monde qui auparavant avoit esté estrange de Dieu, est appelé à l'espérance de salut, et un mesme héritage de la vie éternelle est offert à tous. Quand toutes ces choses seront attentivement considérées, nous serons contrains d'adorer et avoir en révérence ce secret que nous annonce yci sainct Paul, quoy qu'il soit mesprisé, voire mocqué du monde. *Mais maintenant est manifesté.* Afin que nul ne tirast en autre sens ce mot de *Mystere*, qui signifie Secret, comme si S. Paul eust parlé d'une chose encore cachée et incognue, il adjouste que maintenant il a esté à la parfin publié et manifesté afin d'estre cognu des hommes. Ce donc qui de sa nature estoit secret, a esté manifesté par la volonté de Dieu. Parquoy, il n'y a point d'obscurité qui nous doyve estonner, après la révélation que Dieu en a faite. Toutesfois il adjouste, *A ses Saincts :* car le bras de Dieu n'est pas révélé à tous pour entendre son conseil.

27 *Ausquels Dieu a voulu faire cognoistre, etc.* Il met yci une bride à l'outrecuidance des hommes, afin qu'ils ne se permettent de sçavoir ou enquérir plus

qu'ils ne doyvent : mais qu'ils apprenent à se contenter de ce seul poinct. Qu'il a ainsi pleu à Dieu. Car la volonté de Dieu nous doit plenement suffire pour toute raison. Toutesfois ceci est principalement dit pour louer la grâce de Dieu. Car sainct Paul signifie que les hommes n'ont donné aucune occasion à Dieu de les faire participans de ce secret, quand il enseigne qu'il a esté induit à cela de son propre gré, et pource qu'il l'a ainsi voulu. Car cela est coustumier à S. Paul, d'opposer le bon plaisir de Dieu à tous les mérites des hommes, et à toutes causes externes. *Quelles sont les richesses.* Il faut tousjours noter combien il parle en termes magnifiques pour exalter la dignité de l'Evangile. Car il sçavoit bien que l'ingratitude des hommes est si grande, que combien que ce thrésor soit inestimable, et que la grâce de Dieu soit excellente, toutesfois ils la mesprisent orgueilleusement, ou pour le moins ils n'en tienent conte. Parquoy non content de ce mot *Secret*, il adjouste *la Gloire*, et icelle non petite ou vulgaire. Car selon sainct Paul les richesses signifient magnificence, comme il est notoire. Il monstre expresséement que ces richesses ont esté manifestées et desployées aux Gentils. Car y a-il chose plus admirable, que de dire que les Gentils qui avoyent esté si long temps plongez en la mort, en sorte qu'il sembloit qu'ils fussent du tout perdus, ayent esté tout soudain réputez entre les enfans de Dieu, et ayent receu l'héritage de salut? *Qui est Christ en vous.* Ce qu'il avoit dit des Gentils en général, il l'applicque aux Colossiens, afin qu'ils recognoissent en eux-mesmes la grâce de Dieu avec plus grande efficace, et qu'ils l'embrassent en plus grande révérence. Il dit donc, Qui est Christ : signifiant par cela que tout ce secret est contenu en Christ, et qu'on possède toutes les richesses de la sapience céleste, quand on ha Christ : comme il l'affermera plus apertement un peu après. Il dit, *En vous :* pource qu'ils possèdent maintenant Christ duquel ils estoyent n'aguères si eslongnez que rien plus. Finalement, il appelle Christ *l'espérance de gloire :* afin qu'ils sçachent que rien ne leur défaut pour estre parfaitement bien-heureux, puis qu'ils ont Christ. Or ceci est une œuvre admirable de Dieu, qu'en des vaisseaux de terre et fragiles, l'espérance de la gloire céleste fait résidence.

28 *Lequel nous annonceons, admonestans tout homme.* Il transfère yci à sa prédication tout ce qu'il avoit dit cidessus de ce secret de Dieu admirable, et qu'on doit adorer : et en ceste sorte il expose ce qu'il avoit desjà touché de la dispensation qui luy avoit esté commise. Car il tend à cela, d'orner son Apostolat, et de maintenir l'authorité de sa doctrine. Car ayant haut eslevé l'Evangile, il adjouste maintenant que ce secret de Dieu c'est ce qu'il presche. Mais ce n'est pas sans cause qu'il a n'aguères dit que Christ est la somme de ce secret : afin qu'ils sceussent que rien ne leur pouvoit estre enseigné de plus parfait que Christ. Ce qui s'ensuit après, est de grand poids aussi. Il se fait Docteur de *tous hommes :* signifiant par cela qu'il n'y a nul si excellent en sagesse, qui se doyve exempter d'apprendre de luy. Comme s'il disoit, Dieu m'a constitué en lieu éminent pour estre héraut public de son secret, afin que tout le monde sans exception apprene de moy. Ce mot, *En toute sapience*, emporte autant comme s'il maintenoit sa doctrine estre telle, qu'elle puisse faire parvenir l'homme à sapience parfaite, et à laquelle rien ne défaille. Et c'est ce qu'il adjouste tout incontinent, Que ceux qui se monstreront vrais disciples, seront rendus *parfaits.* Il faut veoir sur ceci le chapitre II de la première aux Corinthiens. Or quelle meilleure chose pourroit-on désirer, que ce qui nous donne la perfection souveraine? Il répète derechef, *En Jésus-Christ :* afin qu'ils ne désirent sçavoir autre chose que Christ. On peut aussi recueillir de ce passage, la définition de la vraye sapience, asçavoir celle par laquelle nous sommes présentez parfaits devant Dieu, et ce en Christ, et non en autre.

29 *A quoy aussi je travaille.* Il augmente la gloire de son Apostolat, et de sa doctrine par deux circonstances. Premièrement, il fait mention de son travail et peine, qui est un argument de la diffi-

culté qu'il y a. Car les choses fort difficiles sont volontiers les plus excellentes. L'autre est un argument plus ferme : qu'il récite que la puissance de Dieu reluit en son ministère. Au reste, il ne parle pas seulement du fruit de sa prédication (combien que la bénédiction de Dieu apparoisse aussi en cela) mais aussi de l'efficace de l'Esprit, en laquelle Dieu se démonstroit manifestement. Car c'est à bon droict qu'il attribue ces efforts, entant qu'ils surmontoyent les forces humaines, à la puissance de Dieu, laquelle il dit estre veuë ouvrer puissamment en ceste part-là.

CHAPITRE II.

1 *Aussi je veux que vous sçachiez combien grand combat j'ay pour vous, et pour ceux qui sont en Laodicée, et pour tous ceux qui n'ont point veu ma présence en chair*[1] *:*

2 *Afin que leurs cœurs soyent consolez, eux estans joints ensemble en charité et en toutes richesses de certitude d'intelligence, à la cognoissance du secret de* nostre *Dieu et Père, et de Christ:*

3 *En qui sont cachez tous les thrésors de sapience et de science.*

4 *Or je di ceci, afin que nul ne vous abuse par paroles de persuasion.*

5 *Car combien que je soye absent de corps, toutesfois je suis avec vous d'esprit, en m'esjouissant et voyant vostre ordre, et la fermeté de vostre foy que vous avez en Christ.*

1) Ou, en personne.

1 *Aussi je veux que vous sçachiez, etc.* Il rend tesmoignage de l'amour qu'il leur portoit, afin qu'on luy adjouste plus de foy, et qu'il ait plus grande authorité. Car nous croyons volontiers ceux lesquels nous sçavons avoir nostre salut en recommandation. Et ce n'est point signe d'une amour telle quelle, de ce qu'il estoit songneux d'eux au milieu de la mort, c'est-à-dire, lors qu'il estoit en danger de sa vie. Or afin de mieux exprimer la véhémence de son affection et solicitude, il l'appelle *Combat*. Je ne repren pas Erasme, de ce qu'il a traduit Solicitude : toutesfois il faut observer la propriété du mot Grec. Car on en use quand il y a effort et comme contention. Il conferme par un mesme argument que son ministère leur appartient : car d'où luy venoit un pensement si songneux de leur salut, sinon d'autant qu'estant Apostre des Gentils, il devoit aimer et avoir soin de ceux mesmes qui luy estoyent incognus? Or pource que coustumièrement il n'y a point d'amitié entre ceux qui ne s'entrecognoissent point, il amoindrit la cognoissance qu'on ha pour s'estre entreveus, quand il dit, *Pour tous ceux qui n'ont point veu ma présence en chair*. Car entre les serviteurs de Dieu, il y a un autre regard que de la chair, par lequel ils entrent en amitié les uns avec les autres. Pource que presques tous s'accordent, que la première Epistre à Timothée a esté escrite à Laodicée, à ceste cause aucuns estiment que ceste Laodicée, de laquelle sainct Paul fait mention yci, estoit en Galatie, en lieu que l'autre estoit la ville capitale de Phrygie Pacatienne. Mais il me semble plus vray-semblable que l'inscription de l'Epistre à Timothée est fausse : comme nous le noterons en son lieu.

2 *Afin que leurs cœurs soyent consolez.* Il déclare maintenant ce qu'il leur souhaite, et monstre qu'il ha une affection vrayement d'Apostre. Car il afferme qu'il ne désire autre chose, sinon qu'ils soyent ensemble unis en foy et charité. Il monstre donc qu'il n'a point esté mené d'une affection indiscrète (comme il advient à aucuns) en ce qu'il a eu si grand soin des Colossiens et des autres : mais que ç'a esté pource que le deu de son office le requéroit. *Consolation*, est yci prinse pour une vraye tranquillité, en

laquelle ils se puissent reposer. Il dit que lors ils jouiront d'icelle, quand ils seront unis ensemble en foy et charité. On voit par ceci où gist le souverain bien, et en quelles choses il consiste, asçavoir quand consentans en une mesme foy, nous sommes aussi unis en charité mutuelle. C'est di-je la vraye et ferme joye d'un cœur fidèle, c'est la vie bienheureuse. Or comme la charité est yci louée par l'effet, asçavoir qu'elle remplit les cœurs des fidèles d'une vraye joye : aussi d'autre costé, sa cause est démonstrée, quand il dit, en toutes richesses de certitude d'intelligence. Car le lien de saincte unité c'est la vérité de Dieu quand nous l'embrassons d'un mesme accord et consentement : veu que la paix et concorde qu'on ha avec les hommes, descoule de ceste mesme source. *En toutes richesses de certitude, d'intelligence, etc.* Pource que plusieurs se contentans d'avoir quelque petit goust, n'ont sinon une cognoissance confuse et vaine, il met expresséement, Richesses d'intelligence : par lequel mot il signifie une cognoissance pleine et claire : et quant et quant il admoneste que selon la mesure de l'intelligence, il faut aussi proufiter en charité. Par ce mot de *certitude*, il discerne la foy d'avec l'opinion. Car celuy cognoist vrayement Dieu, qui n'est point esbranlé de doute, mais qui s'arreste en une ferme et constante persuasion. Sainct Paul appelle bien souvent ceste constance et fermeté, Certitude : duquel mot il use aussi yci, et la conjoint tousjours avec la foy : comme à la vérité elle ne peut non plus estre séparée d'icelle, que la chaleur ou la lumière ne peut estre séparée du Soleil. La doctrine donc des Scholastiques est diabolique, laquelle oste la certitude, et met en lieu d'icelle une conjecture morale, comme ils l'appellent, *A la cognoissance du secret.* Il faut lire ce membre comme estant mis par manière de déclaration. Car il expose qui est ceste science, de laquelle il a fait mention : asçavoir que ce n'est autre chose que la cognoissance de l'Evangile. Car les faux-apostres aussi taschent de faire valoir leurs tromperies sous le titre de sapience : mais sainct Paul retient les enfans de Dieu dedans les bornes de l'Evangile, afin qu'ils ne désirent point sçavoir autre chose. Il a esté desjà dit pourquoy il met ce mot de Secret au lieu d'Evangile. Mais apprenons de ceci, qu'on ne peut pas comprendre l'Evangile par la raison ou subtilité de l'entendement humain : ains, par la seule foy, sans laquelle l'Evangile nous sera du tout caché. Quant à ce mot, *Le secret de* nostre *Dieu :* je le pren en signification passive, pour le secret auquel Dieu est révélé. Car il adjouste incontinent après, *Et père : et de Christ* : signifiant par cela que Dieu ne peut estre cognu sinon en Christ : comme au contraire, il faut nécessairement que le Père soit cognu, quand le Fils est cognu. Car sainct Jehan afferme tous les deux, Qui ha le Fils, dit-il, il ha le Père : qui n'ha point le Fils, il n'ha point le Père aussi[1]. Tous ceux donc qui pensent sçavoir quelque chose de Dieu hors Christ, se forgent une idole en lieu de Dieu. Comme aussi au contraire, celuy-là ignore Christ, qui n'est point mené par luy au Père, et qui ne reçoit point Dieu tout entier en iceluy. Cependant voyci un passage notable pour prouver la Divinité de Christ, et que son essence est une avec le Père. Car ayant parlé de la cognoissance de Dieu, il l'applique incontinent après tant au Fils qu'au Père : dont s'ensuit que le Fils est un mesme Dieu avec le Père.

3 *En qui sont cachez.* On pourroit traduire En quoy. Car ce mot comprend tout ce qui a esté dit de la cognoissance du secret : ou bien appartient seulement à ce qui est le plus prochain, asçavoir à Christ. Or combien qu'il n'y ait pas grand intérest auquel des deux on le rapporte, il le vaut toutesfois mieux rapporter à Christ, comme c'est aussi le plus receu. Le sens donc est tel, Que tous les thrésors de sapience et de science sont cachez en Christ : par lequel mot il signifie que nous sommes parfaitement sçavans, si nous cognoissons vrayement Christ : tellement que c'est une folie enragée de vouloir sçavoir quelque chose outre iceluy. Car attendu que le Père s'est entièrement manifesté en luy, celuy

1) *Jean*, II, 23.

qui ne se contente point de Christ, veut estre sage hors de Dieu. Si on le veut exposer du Secret, le sens sera, que toute la sagesse des fidèles est enclose en l'Evangile, par lequel Dieu nous est révélé en son Fils. Or il dit que ces *thrésors sont cachez*, d'autant qu'ils n'ont pas grand' monstre, mais plustost sont comme cachez sous l'humilité et simplicité contemptible de la croix. Car la prédication de la croix est tousjours estimée du monde une folie, comme nous avons veu aux Corinthiens. Au reste, je ne mets pas grande différence entre Sapience, et Science, quant à ce passage. Car c'est un redoublement, qui ne sert que d'augmentation, comme s'il eust dit, qu'il ne se peut trouver ailleurs aucune science, érudition, doctrine ne sapience.

4 *Or je di ceci afin que nul ne vous abuse par paroles de persuasion.* Pource que les inventions des hommes ont apparence de sagesse, comme nous verrons ci-après, il faut que les esprits des fidèles soyent prévenus de ceste persuasion, Que la seule cognoissance de Christ est assez et plus que suffisante. Et certes c'est-ci la clef qui peut fermer la porte à tous erreurs et faussetez. Car qui a esté cause que les hommes se sont enveloppez de tant de meschantes opinions, de tant d'idolàtries, et de tant de sottes spéculations, sinon que mesprisans la simplicité de l'Evangile, ils ont bien osé aspirer plus haut? Tous les erreurs donc qui sont en la Papauté, doyvent estre imputez à ceste ingratitude, que ne se contentans point de Christ seul, ils se sont addonnez à doctrines estranges. Parquoy l'Apostre aux Hébrieux, XIII, 8, procède fort bien, quand en exhortant les fidèles qu'ils ne se laissent point distraire çà et là par doctrines estranges et nouvelles, il prend premièrement ce fondement, Christ qui a esté hier et aujourd'huy, est aussi le mesme éternellement: signifiant par ces paroles, que ceux qui demeurent en Christ, sont hors de danger: au contraire que ceux qui ne se contentent point de Christ, sont exposez à toutes tromperies et fallaces. Suyvant cela, sainct Paul en ce passage enseigne, que quiconque ne voudra estre déceu, ait à tenir ce principe, Qu'il n'est licite à l'homme Chrestien de rien sçavoir hors de Christ. Après cela, quoy que ce qu'on mettra en avant ait fort belle couleur, si ne sera-il rien estimé. Brief il n'y aura propos si persuasible qui destourne tant peu que ce soit les esprits de ceux qui ont addonné leur entendement à Christ. Voyci certes un passage digne d'estre grandement estimé. Car comme celuy qui a enseigné les hommes de ne rien sçavoir que Christ, a obvié à toutes fausses et meschantes doctrines, aussi est-ce le mesme moyen pour destruire aujourd'huy toute la Papauté, laquelle on sçait avoir esté bastie de ce qu'on ignoroit Christ.

5 *Car combien que je soye absent de corps, etc.* Afin qu'on ne luy objectast que ce n'estoit guières bien à propos, qu'estant en un pays si lointain il leur feist ceste admonition, il dit que l'amour qu'il ha envers eux, fait qu'il est présent avec eux *d'esprit*, et qu'il peut cognoistre ce qui leur est expédient, comme s'il estoit sur le lieu. Et louant leur condition présente, il les admoneste qu'ils se gardent d'en déchoir ou décliner. *En m'esjouissant*, dit-il, *et voyant*: c'est-à-dire, pour autant que je voy. Comme s'il disoit, Persévérez comme vous avez commencé. Car je sçay que jusques à présent vous avez tenu le droit chemin, d'autant que la distance du lieu n'empesche point que je ne vous voye des yeux de l'esprit. *Vostre ordre et fermeté.* Il met yci deux choses, esquelles gist la perfection de l'Eglise: asçavoir l'ordre entr'eux, et la foy en Christ. Par ce mot *d'Ordre*, il signifie tant le consentement que les mœurs bien réglées, et toute la discipline. Il louë leur foy pour la constance et fermeté: signifiant par cela que quand l'esprit est en bransle, maintenant d'une opinion, maintenant d'autre, ce n'est plus qu'une ombre vaine de foy.

6 *Ainsi donc que vous avez receu le Seigneur Jésus-Christ, cheminez en luy:*
7 *Estans enracinez et édifiez en luy, et confermez en la foy, comme vous avez esté enseignez, abondans en icelle avec action de grâces.*

6 *Ainsi donc que vous avez receu le Seigneur Jésus-Christ.* A la louange il adjouste une exhortation en laquelle il enseigne que ce qu'ils ont une fois receu Christ, ne leur proufitera de rien, s'ils ne persévèrent de demeurer en luy. Au reste, pource que les faux-apostres se couvrent du nom de Christ pour tromper, il obvie deux fois à ce danger : quand il leur commande de persévérer comme ils avoyent esté instruits, et comme ils avoyent receu Christ. Car il remonstre par ces paroles, qu'il leur faloit si constamment adhérer à la doctrine qu'ils avoyent receuë et apprinse d'Epaphras, qu'ils se donnassent garde de toute autre doctrine et foy. Comme Isaïe, XXX, 21, disoit, C'est-ci la voye, cheminez en icelle. Et de faict, il en faut ainsi faire : il faut après que la vérité de l'Evangile nous aura esté manifestée, qu'elle nous soit comme une muraille d'airin, pour repousser toutes fallaces et astuces. Or il exprime par trois similitudes quelle constance de foy il requiert en eux. La première est en ce mot, *Cheminez.* Car il compare la pure doctrine de l'Evangile, selon qu'ils l'avoyent apprinse, à une voye certaine : en sorte que quiconque tiendra ceste voye, soit hors de danger de se fourvoyer. Il les exhorte donc qu'ils ne se destournent point du chemin auquel ils sont entrez, s'ils ne se veulent esgarer. La seconde similitude est prinse des arbres. Car tout ainsi qu'un arbre qui est profondément enraciné, ha assez d'appuy pour soustenir toutes les impétuositez et violences des vents et orages, aussi si quelqu'un est profondément enraciné en Christ, il ne pourra estre mis hors de son bon propos par aucunes machinations de Satan. Au contraire, si quelqu'un n'ha la racine de son cœur plantée et fichée en Christ, il sera facilement mené à tous vents de doctrine, comme un arbre qui n'ha point les racines profondes, est arraché du premier vent qui se lève. La troisième similitude est d'un fondement. Car la maison qui n'est point appuyée sur fondement, tombe incontinent par terre. Il en advient autant à ceux qui s'appuyent sur autre fondement que Christ : ou pour le moins qui ne sont pas fermement fondez en luy, mais ont l'édifice de la foy comme pendu en l'air, à cause de leur infirmité ou légèreté. Il faut noter ces deux choses és paroles de l'Apostre, Que la fermeté de ceux qui s'appuyent sur Christ, est immuable : et que leur course n'est point douteuse ne sujete à fourvoyement. Et c'est-ci une louange excellente de la foy, laquelle est prinse de son effet. D'avantage qu'il nous faut proufiter en Christ, jusqu'à ce que nous soyons enracinez profondément en luy. Dont nous pouvons recueillir qu'il n'y en a point d'autres qui extravaguent çà et là par lieux esgarez, et soyent agitez sans cesse, sinon ceux qui ne cognoissent point Christ.

7 *Et confermez en la foy.* Il répète sans figure cela mesme qu'il avoit dit par similitude : asçavoir que la poursuyte du chemin, l'appuy de la racine et du fondement est la fermeté et la constance de la foy. Et faut observer que cest argument leur est spécialement proposé, d'autant qu'ils avoyent esté bien et droitement enseignez, afin qu'en toute seureté et asseurance ils s'arrestent en la foy qu'ils ont cognue. *Abondans en icelle.* Il ne veut pas seulement qu'ils demeurent fermes et constans, mais qu'ils croissent de jour en jour. Quand il adjouste, *Avec actions de grâces,* il veut qu'ils ayent tousjours souvenance d'où procède la foy, de peur qu'ils ne devienent arrogans, ains plustost qu'ils se reposent sur le don de Dieu en crainte. Et à la vérité l'ingratitude est bien souvent cause que nous sommes privez tant de la lumière de l'Evangile, que des autres grâces de Dieu.

8 *Prenez garde que nul ne vous butine par la philosophie et vaine déception, selon la tradition des hommes, selon les rudimens du monde, et non point selon Christ.*

9 *Car toute plénitude de Divinité habite en luy corporellement*[1] *:*

1) Ou, essentiellement.

10 *Et estes complets en luy, qui est le Chef de toute principauté et puissance.*

11 *Par lequel aussi vous estes circoncis d'une Circoncision faite sans main, par le despouillement du corps des péchez de la chair*, asçavoir *par la Circoncision de Christ :*

12 *Estans ensevelis avec luy par le Baptesme : en qui aussi vous estes ensemble ressuscitez par la foy de l'efficace de Dieu, qui l'a ressuscité des morts.*

8 *Prenez garde que nul ne vous butine par la philosophie et vaine déception, selon la tradition des hommes, selon les rudimens, etc.* Il admoneste derechef à quel venin doit estre opposé ce remède qu'il a donné. Car combien que ce soit un remède commun contre toutes les tromperies du diable, comme desjà nous avons dit, toutesfois il avoit pour lors un usage particulier entre les Colossiens, auquel il devoit estre appliqué. Prenez garde, dit-il, que nul ne vous surprene ou butine. Il use d'un mot bien propre. Car il fait allusion aux larrons ou pilleurs, qui chassent les brebis par ruse et finesse, quand ils ne peuvent ravir le troupeau par force. Ainsi il fait l'Eglise la bergerie de Christ : la closture de ceste bergerie, la pure doctrine de l'Evangile. Il signifie donc que nous qui sommes brebis de Christ, nous reposons en seureté, quand nous retenons l'unité de la foy. Or il fait les faux-apostres semblables aux pilleurs, qui nous retirent du parq. Veux-tu donc estre du troupeau de Christ? veux-tu demeurer en sa bergerie? Ne te destourne pas de l'espesseur d'un ongle de la pureté de la doctrine. Car certes Christ fera office d'un bon Pasteur, en nous défendant, moyennant que nous oyons sa voix, et rejettions les voix des estrangers. Pour le faire court, le dixième chapitre de sainct Jehan est l'exposition de ce présent passage. *Par la philosophie.* Pource que plusieurs ont faussement pensé que sainct Paul condamne yci la philosophie, il nous faut déclarer que c'est qu'il entend par ce mot. Or selon mon jugement, il entend tout ce que les hommes forgent ou controuvent d'eux-mesmes, quand ils veulent estre sages par leur propre sens, et ce sous une belle couverture de raison, tellement qu'il soit vray-semblable en apparence. Car il n'y a pas grand affaire à rejetter les inventions des hommes, quand elles n'ont ni monstre ni couleur : mais bien celles qui surprenent les entendemens par une fausse opinion de sagesse. Ou bien, si nous l'aimons mieux en un mot, Philosophie n'est autre chose qu'une parole persuadente qui s'insinue doucement dedans les esprits des hommes par belles raisons et plaisantes. Je confesse que toutes les subtilitez des philosophes seront telles, s'ils veulent adjouster quelque chose du leur à la parole de Dieu : parquoy Philosophie ne sera autre chose qu'une corruption de la doctrine spirituelle, si on la mesle avec Christ. Mais souvenons-nous que sous ce mot de Philosophie, sainct Paul a seulement condamné toutes les fausses doctrines qui sont forgées dans la teste des hommes, quelque couleur de raison qu'elles pussent avoir. Quant à ce qui s'ensuit après, *Et vaine déception*, je le résous ainsi, Donnez-vous garde de la philosophie, qui n'est autre chose que vaine déception. *Selon la tradition des hommes.* Il monstre de plus près quelle philosophie il réprouve, et quant et quant il l'argue de vanité par deux raisons : pource qu'elle n'est point selon Christ, mais selon les ordonnances et plaisirs des hommes : et qu'elle consiste és rudimens du monde. Or notons qu'il oppose Christ, tant aux rudimens du monde, qu'à la tradition des hommes. En quoy il signifie que tout ce qui a esté forgé au cerveau des hommes n'est point d'accord avec Christ, qui nous est ordonné du Père pour estre nostre seul Docteur, afin qu'il nous retiene en la simplicité de son Evangile. Or ceste simplicité est corrompue mesme par un bien peu de levain des traditions humaines. D'avantage, il signifie que toutes doctrines sont contraires à Christ, quand elles constituent le service de Dieu és choses visibles de ce monde, lequel nous sçavons

estre spirituel par la règle de Christ : quand aussi elles empeschent les esprits des hommes de ces fatras et badinages, en lieu que Christ nous appelle droit à soy. Mais qu'appelle-il *Rudimens* ou élémens *du monde?* il ne faut point douter que ce ne soyent les cérémonies. Car il récite après une espèce par forme d'exemple : asçavoir la Circoncision. Or on a accoustumé de donner deux raisons pourquoy il l'appelle ainsi. Les uns pensent que ce soit une translation : en sorte que ce soyent comme rudimens d'enfans, lesquels n'amènent point jusques à la doctrine parfaite. Les autres prenent le mot d'Elément en sa propre signification, pour choses extérieures et sujetes à corruption : lesquelles ne servent de rien au royaume de Dieu. J'approuve mieux la première exposition : comme aussi au chap. IV des Galat., v. 3.

9 *Car toute plénitude de Divinité habite en luy.* C'est la raison pourquoy ces élémens du monde, qui sont enseignez par les hommes, ne convienent point avec Christ : car ce sont additions pour suppléer au défaut, comme ils disent. Or est-il qu'en Christ il y a une perfection, à laquelle on ne peut rien adjouster. Parquoy, tout ce que les hommes meslent d'eux-mesmes est répugnant à la nature de Christ : car c'est condamner Christ d'imperfection. Ce seul argument suffira pour repousser tout ce que les Papistes ont controuvé. Car à quoy tendent toutes leurs inventions, sinon à parfaire ce que Christ a commencé seulement? Mais pourroit-on endurer un tel outrage fait au Fils de Dieu? Vray est qu'ils s'excusent bien qu'ils n'adjoustent rien à Christ : d'autant que ce qu'ils ont cousu avec l'Evangile, est une partie de la religion Chrestienne. Mais ils ne sont pas eschappez par telle cavillation. Car sainct Paul ne parle point d'un Christ supposé, mais d'un vray Christ, qui s'est révelé par une certaine doctrine. Au reste, quand il dit, *Que toute plénitude, etc.* Il ne veut dire autre chose, sinon que Dieu tout entier est trouvé en luy, en sorte que celuy qui ne se contentera pas de Christ, souhaitera une chose meilleure et plus excellente que Dieu. La somme est, que Dieu s'est plenement et parfaitement manifesté en Christ. Les expositeurs interprètent ce mot, *Corporellement*, en diverses sortes. Quant à moy, je ne doute point qu'il ne soit mis improprement pour Substanciellement. Car il oppose ceste manifestation de Dieu, laquelle nous avons en Christ, à toutes les autres qui ont jamais esté. Car Dieu s'est bien souvent manifesté aux hommes, mais ce n'a esté qu'en partie : mais il s'est manifesté tout entier en Christ, et se communique à nous entièrement en luy. Il s'est aussi manifesté d'autres fois, mais ce n'a esté qu'en figures, ou en vertu et grâce : mais il est apparu à nous essenciellement en Christ. Ainsi est accompli ce que dit sainct Jehan, Qui ha le Fils, il ha le Père aussi, 1 Jeh., II, 23. Car ceux qui possèdent Christ, ont Dieu vrayement présent, et jouissent entièrement de luy.

10 *Et estes complets en luy.* Il adjouste que ceste parfaite essence de la Divinité qui est en Christ, nous proufite à ce que nous aussi soyons parfaits en luy : comme s'il disoit, Ce que Dieu tout entier réside en Christ, c'est afin que l'ayans, nous possédions en luy toute perfection entière. Ceux donc qui ne se contentent point de Christ, font double tort à Dieu. Car sans ce qu'ils déroguent à la gloire de Dieu, désirant quelque chose par-dessus sa perfection, ils sont avec cela ingrats, d'autant qu'ils cherchent ailleurs ce qu'ils ont desjà en Christ. Toutesfois sainct Paul n'entend pas que la perfection de Christ soit transférée en nous, mais qu'elle est tousjours en luy, afin que nous en soyons tellement remplis, que rien ne nous défaille. *Qui est le chef de toute principauté et puissance.* Il a encore entremeslé ceste particule à cause des Anges, signifiant que les Anges seront nostres, si nous avons Christ. Mais nous parlerons de ceci plus amplement ci-après. Cependant il faut retenir, que haut et bas nous sommes enclos comme de barrières, afin que nostre foy ne se destourne tant peu que ce soit de Christ.

11 *Par lequel aussi vous estes circoncis.* Il appert par ceci qu'il ha à débatre contre les faux-apostres, qui mes-

loyent la Loy avec l'Evangile, et par ce moyen forgeoyent un Christ à deux faces. Or il en nomme une espèce par forme d'exemple. Il prouve que la Circoncision de Moyse est non-seulement superflue, mais aussi répugnante à Christ pour autant qu'elle destruit la Circoncision spirituelle de Christ. Car la Circoncision a esté donnée aux Pères, afin qu'elle fust figure d'une chose absente. Ceux donc qui retienent ceste figure après la venue de Christ, nient l'accomplissement de ce qu'elle figuroit. Souvenons-nous donc que la Circoncision extérieure est yci comparée avec la spirituelle, ne plus ne moins que la figure avec la vérité. La figure est d'une chose absente : elle abolit donc la présence de la vérité. C'est ce que sainct Paul débat, Que pour autant que ce qui a esté représenté par la Circoncision faite de main, est accompli en Christ, maintenant le fruit et l'usage d'icelle est anéanti. A ceste cause il dit que la Circoncision qui se fait au cœur, est *la Circoncision de Christ :* et par ainsi, que ceste extérieure n'est plus aujourd'huy requise : pource que puis qu'on ha la vérité, le signe qui la figuroit s'esvanouit comme une ombre, lequel n'ha point de lieu, sinon en l'absence de la vérité. *Par le despouillement du corps des péchez de la chair.* Il appelle yci *corps*, une masse composée de toutes sortes de vices : et ce par une similitude bien propre. Car comme nous sommes environnez de nos corps, ainsi sommes-nous enveloppez de tous costez d'un amas de vices. Et comme le corps est composé de divers membres, lesquels ont un chacun en son endroit leurs opérations et offices : aussi de cest amas de corruption se produisent toutes sortes de péchez, comme membres de cest univers. Il y a une semblable façon de parler au chap. VI des Romains, v. 13. Il prend ce mot de *Chair*, pour la nature corrompue, selon sa coustume. Le corps donc des péchez de la chair, c'est le vieil homme avec ses œuvres. Il y a seulement différence en la manière de parler : d'autant qu'il exprime yci proprement la masse des vices, qui procèdent de la nature corrompue. Il dit que nous obtenons ce despouillement par Christ : comme à la vérité, toute la régénération est de sa grâce. C'est luy qui circoncit le prépuce de nostre cœur : c'est-à-dire qui mortifie toutes les concupiscences de nostre chair : non pas de main, mais par son sainct Esprit. C'est donc en luy qu'est la vérité de la figure.

12 *Estans ensevelis avec luy par le Baptesme.* Il déclare encore maintenant plus apertement le moyen de la Circoncision spirituelle : asçavoir pource qu'estans ensevelis avec Christ, nous sommes faits participans de sa mort. Il enseigne nommèement que nous obtenons cela par le Baptesme, afin qu'on cognoisse plus clairement que la Circoncision n'est plus en usage sous le règne de Christ. Car sans cela on eust peu objecter, Pourquoy abolis-tu la Circoncision sous ceste couverture que son effet est en Christ? Abraham n'a-il pas esté aussi circoncis spirituellement? Or cela ne l'a point empesché d'adjouster un signe à la vérité. La Circoncision donc extérieure n'est point superflue, combien que l'intérieure soit conférée par Christ. Sainct Paul vient au-devant de cette objection, faisant mention du Baptesme. Jésus-Christ (dit-il) parfait en nous la Circoncision spirituelle, non point par le moyen de ce signe ancien, qui avoit lieu sous Moyse, mais par le Baptesme. Le Baptesme donc est un signe de la chose qui nous est offerte, laquelle estant encore absente, estoit figurée par la Circoncision. C'est un argument prins du gouvernement et dispensation que Dieu a ordonnée en son Eglise. Car ceux qui retienent la Circoncision, forgent un moyen de dispensation tout contraire à celuy que Dieu a institué. Ce qu'il dit, que nous sommes ensevelis avec Christ, est plus que s'il disoit que nous sommes crucifiez avec luy. Car la sépulture exprime un continuel avancement de mortification. Quant à ce qu'il enseigne que cela se fait par le Baptesme, comme aussi il le dit au chap. VI des Romains, v. 4 : il parle comme il a accoustumé, attribuant efficace au Sacrement, afin que la signification ne soit vaine comme d'une chose qui n'est point. Nous sommes donc ensevelis par le Baptesme avec Christ : pource que Christ œuvre et parfait avec

efficace la mortification laquelle il y représente, afin que la vérité soit conjointe avec le signe. *En qui aussi vous estes ensemble ressuscitez, etc.* Il amplifie la grâce que nous obtenons en Christ, laquelle est plus excellente beaucoup que la Circoncision. Non-seulement nous sommes entez en la mort de Christ, dit-il, mais aussi nous ressuscitons en nouveauté de vie : et par ce moyen ceux qui taschent à nous ramener à la Circoncision, font d'autant plus grande injure à Christ. Il adjouste, *Par la foy*. Car certes par icelle nous recevons ce qui nous est offert au Baptesme. Mais quelle foy ? *De son efficace ou opération.* Il signifie par cela, que la foy est fondée en la vertu de Dieu. Toutesfois pource que la foy ne s'esgare point en une contemplation de la puissance de Dieu en confus et à l'esgarée : il exprime quelle efficace ou opération elle doit regarder : asçavoir celle par laquelle Dieu a ressuscité Christ des morts. Or il prend pour une chose tout accordée, Que d'autant qu'il est impossible que les fidèles soyent séparez de leur Chef, la mesme vertu de Dieu qui s'est desployée en Christ, s'espand généralement à eux tous.

13 *Et quand vous estiez morts en péchez, et au prépuce de vostre chair, il vous a vivifiez ensemble avec luy, vous ayant pardonné tous* vos *péchez,*
14 *En ayant effacé l'obligation* qui estoit *contre nous laquelle gisoit és ordonnances, et nous estoit contraire, et qu'il a abolie, et fichée en la croix,*
15 *Ayant despouillé les principautez et puissances, lesquelles il a publiquement menées en monstre triomphant d'elles en icelle.*

13 *Et quand vous estiez morts en péchez, etc.* Il admoneste les Colossiens de recognoistre en eux-mesmes ce qu'il avoit traitté en général, qui est un moyen d'enseigner de grande efficace. D'avantage, d'autant qu'ils estoyent Gentils quand ils ont esté convertis à Christ, il prend occasion de cela, de leur remonstrer combien il leur seroit mal séant de laisser Christ pour recevoir les cérémonies de Moyse, *Vous estiez morts au prépuce*, dit-il. Toutesfois ce mot peut estre prins en sa propre signification, ou par métaphore et similitude. Si on le prend en sa propre signification, le sens sera tel : Le prépuce est un signe qu'on est aliéné de Dieu. Car là où l'alliance de la grâce n'est point, là il n'y a que souillure et ordure, et par conséquent malédiction et ruine. Or Dieu vous a appelez du prépuce à soy : il vous a donc retirez de la mort. Par ainsi il ne diroit point que le prépuce fust cause de la mort, mais un tesmoignage qu'ils estoyent estrangez de Dieu. Or nous sçavons que les hommes ne peuvent autrement vivre sinon en adhérant à leur Dieu, qui est seul leur vie. Dont il s'ensuit, que tous les meschans sont spirituellement morts, quoy qu'il leur semble qu'ils soyent bien vifs et fleurissans. Ainsi, ce passage conviendroit avec le chap. II des Ephésiens, v. 11, où il est dit, Ayez souvenance que vous estans jadis Gentils en chair, appelez Prépuce, au regard de celle qui est appelée Circoncision, faite de main en la chair, vous estiez en ce temps-là hors Christ, estrangez de la république d'Israël, et estrangers des promesses. Si on le prenoit par métaphore et similitude, il y auroit bien une allusion au prépuce naturel : mais sainct Paul parleroit yci de l'obstination du cœur humain contre Dieu, et de la nature souillée de perverses affections. De moy, je reçoy plus volontiers la première exposition, pource qu'elle convient mieux à la suyte du texte. Car sainct Paul récite que le prépuce n'a point empesché qu'ils ne fussent participans de la vie de Christ. Dont il s'ensuit que la Circoncision dérogue à la grâce de Christ, laquelle ils avoyent desjà obtenue. Or quant à ce qu'il attribue la mort au prépuce, ce n'est point comme le prépuce en estant la cause, mais d'autant qu'il en est le signe, comme aussi au passage des Ephésiens que nous avons allégué. Et cela est usité en l'Escriture, de signi-

fier la privation de la vérité par la privation du signe : comme au chapitre III de la Genèse, v. 22, Afin que d'aventure Adam ne mange du fruit de vie, et qu'il vive. Car l'arbre ne conféroit point la vie, mais quand il estoit osté, c'estoit un signe de mort. Sainct Paul a yci exprimé tous les deux en peu de paroles. Il dit qu'ils ont esté morts par mesfaits : voylà la cause : car les péchez et vices nous estrangent de Dieu. Il adjouste, *Au prépuce de vostre chair*. C'estoit-ci l'immondicité extérieure, un tesmoignage de la mort spirituelle. *Vous ayant pardonné tous* vos *péchez*. Vray est que Dieu ne nous vivifie pas seulement par la rémission des péchez : mais il en fait yci particulièrement mention, d'autant que la réconciliation gratuite avec Dieu, laquelle renverse la justice des œuvres, appartient principalement à la présente matière, où il est traitté de l'abolition des cérémonies, comme il en a esté amplement parlé en l'Epistre aux Galatiens. Car les faux-apostres en establissant les cérémonies, jettoyent sur les consciences un laqs duquel Christ les a desliées.

14 *En ayant effacé l'obligation, etc.* Il combat maintenant main à main contre les faux-apostres, car c'estoit le principal poinct de la matière, asçavoir si l'observation des cérémonies estoit nécessaire sous le règne de Christ. Or sainct Paul débat que les cérémonies ont esté abolies. Et pour le prouver, il les compare à une obligation par laquelle Dieu nous tenoit comme obligez, afin que nous ne peussions nier que nous ne fussions coulpables. Maintenant il dit que nous avons esté tellement délivrez de la condamnation, que l'obligation mesme en a esté effacée, afin qu'il n'en fust plus mémoire. Car nous sçavons qu'en dettes l'obligation ha encore vigueur tandis que la cédule est entière : au contraire, quand la cédule est deschirée ou effacée, que le detteur est absous. Dont il s'ensuit, que tous ceux qui veulent encore observer les cérémonies, diminuent la grâce de Christ : comme si l'absolution ne nous estoit point acquise par luy, car ils remettent l'obligation en sa vigueur, en sorte qu'elle nous tient encore obligez. C'est donc une raison vrayement théologale, pour prouver l'anéantissement des cérémonies. Car si Christ nous a délivrez entièrement de condamnation, il a deu aussi effacer la mémoire de l'obligation, afin que les consciences soyent tranquilles et paisibles devant Dieu : car ces deux choses sont conjointes. Les expositeurs interprètent ce passage en diverses sortes : mais il n'y a pas un qui me satisface. Les uns pensent que sainct Paul parle simplement de la Loy morale : mais ils s'abusent. Car sainct Paul a accoustumé d'appeler *Ordonnances*, ceste partie qui consiste en cérémonies : comme en l'Epistre aux Ephésiens, et ci-après. Mais principalement le passage aux Ephésiens donne clairement à entendre que sainct Paul parle yci des cérémonies. L'opinion donc de ceux qui restraignent ceci aux cérémonies, est meilleure : mais ils faillent aussi eux-mesmes, en ce qu'ils n'adjoustent point la raison pourquoy les cérémonies sont appelées cédule ou obligation, ou plustost ils en assignent une qui est contraire à la vraye, et n'appliquent pas bien ceste similitude au fil du texte. Or la raison est, que toutes les cérémonies de Moyse avoyent en elles quelque confession de coulpe : laquelle confession rendoyent les observateurs d'icelle obligez devant le jugement de Dieu, comme par une obligation estroitte. Exemple : Qu'estoit-ce autre chose des lavemens, sinon un tesmoignage des souillures et ordures ? Toutes fois et quantes que quelque beste estoit sacrifiée, le peuple qui estoit là présent, ne voyoit-il pas là l'image de sa mort ? Car quand les hommes substituoyent en leur place une beste innocente, ils confessoyent qu'ils estoyent dignes de ceste mort-là. Brief, autant qu'il y avoit là de cérémonies, autant estoyent-ce de spectacles de la condamnation des hommes, et autant de cédules et obligations. Si on met en avant que c'estoyent Sacremens de la grâce de Dieu, comme le Baptesme et la Cène nous sont aujourd'huy : la response est facile à faire. car il faut considérer deux choses és cérémonies anciennes, asçavoir ce qui convenoit au temps, et ce qui amenoit les hommes au règne de Christ.

Tout ce qui se faisoit adonc, ne monstroit autre chose en soy qu'obligation : la grâce estoit aucunement en suspens, jusques à la venue de Christ. Non pas que les Pères en fussent exclus, mais ils n'avoyent pas la manifestation d'icelle présente en leurs cérémonies. Ils ne voyoyent rien és sacrifices que le sang des bestes : ils ne voyoyent rien és lavemens que l'eau. Ainsi donc quant au regard présent, la coulpe demeuroit : mesmes les cérémonies seelloyent la coulpe ou condamnation. L'Apostre aussi parle en ceste sorte en toute l'Epistre aux Hébrieux, pource qu'il met Christ à l'opposite des cérémonies. Mais maintenant quoy? Le Fils de Dieu non-seulement par sa mort nous a délivrez de la condamnation de la mort, mais afin que l'absolution fust plus certaine, il a aboli ces cérémonies : et ce afin que la mémoire de l'obligation fust du tout effacée. C'est-ci la plene liberté, que Jésus a effacé par son sang non-seulement nos péchez, mais tout obligé, lequel eust peu testifier que nous estions obligez au jugement de Dieu. Erasme en sa translation a embrouillé le fil du texte, quand il a mis, Qui nous estoit contraire par les ordonnances. Retenez donc la leçon que j'ay mise, comme c'est la vraye et naturelle. *Et qu'il a abolies.* Il monstre le moyen comment Christ a effacé l'obligé. Car tout ainsi qu'il a attaché à sa croix nostre malédiction, nos péchez, et les peines aussi qui nous estoyent deuës : aussi a-il attaché ceste servitude de la Loy, et tout ce qui appartient à lier ou obliger les consciences. Car estant attaché à la croix, il a prins toutes ces choses sur soy, et par ainsi les a liées, afin qu'elles n'eussent plus de puissance sur nous.

15 *Ayant despouillé les principautez.* Il n'y a point de doute qu'il entend les diables, ausquels l'Escriture attribue, qu'ils nous accusent devant Dieu. Mais S. Paul dit qu'ils sont désarmez, tellement qu'ils ne peuvent rien produire contre nous, veu que l'attestation de nostre coulpe est abolie. Or il adjouste ceci notamment, afin qu'il monstre que la victoire de Christ, laquelle il a obtenue sur Satan pour soy et pour nous, nous est desfigurée par les faux-apostres, et que nous sommes privez du fruit d'icelle, quand ils remettent sus les cérémonies anciennes. Car si nostre liberté est la despouille que Christ a ravie au diable : ceux qui nous veulent réduire en servitude, que font-ils autre chose que rendre à Satan les despouilles desquelles il avoit esté dévestu? *Triomphant d'elle en icelle.* Vray est que le mot Grec pourroit aussi estre traduit En soy-mesme : mais la circonstance du passage requiert totalement que nous lisions ainsi que nous avons mis. Car ce qui seroit maigre en le rapportant à Christ, se rapporte fort proprement à la croix. Car comme ci-dessus il avoit accomparé la croix à une despouille magnifique, ou à un noble appareil de triomphe, auquel Christ a mené ses ennemis, ainsi maintenant il la fait semblable à un char triomphant, auquel il s'est monstré en grande magnificence. Car combien qu'il n'y ait que malédiction en la croix, toutesfois ceste malédiction a esté tellement engloutie par la puissance et vertu du Fils de Dieu, que la croix a aucunement prins une nouvelle nature. Car il n'y a siége judicial si magnifique, il n'y a thrône royal si excellent, il n'y a appareil de triomphe si noble, il n'y a char tant éminent et honorable qu'est ce gibet, auquel Christ a subjugué, voire mesme du tout brisé sous ses pieds la mort, et le diable, prince de la mort.

16 *Que nul donc ne vous juge*[1] *en manger ou en boire, ou en partie*[2] *d'un jour de feste, ou de nouvelle lune, ou des Sabbaths :*

17 *Lesquelles choses sont ombre des choses qui estoyent à-venir : mais le corps en est en Christ.*

18 *Que nul ne vous destourne du pris, voulant* ce faire *en humilité et service*[3]

1) Ou, condamne. 2) Ou, en distinction, ou, de la part, ou, au respect. 3) Ou, maistrise à son plaisir par humilité d'esprit et service, etc.

des Anges, s'ingérant és choses qu'il n'a point veuës, estant enflé en vain du sens[1] *de sa chair :*

19 *Et ne retenant point le chef, duquel tout le corps estant fourni et serré ensemble par jointures et liaisons, croist en l'accroissement de Dieu.*

1) Ou, témérairement enflé du sens.

16 *Que nul donc ne vous juge.* Il estend maintenant à la différence des viandes et des jours ce qu'il avoit dit auparavant de la Circoncision. Car la Circoncision estoit la première introduction en l'observation de la Loy : les autres cérémonies suyvoyent après. *Juger*, signifie yci faire coulpable de condamnation, ou mettre en tel scrupule de conscience, que nous ne soyons plus en liberté. Il dit donc, qu'il n'est point en la puissance des hommes de nous assujetir à observer les cérémonies que Christ a abolies par sa mort : et nous exempte de leur joug, à ce que ne souffrions point d'estre astreints aux loix lesquelles ils auront faites. *Ou en partie d'un jour de feste.* Aucuns prenent ce mot *partie*, pour Participation. Chrysostôme pense que sainct Paul a dit Partie, pource qu'ils ne gardoyent pas tous les jours de feste, et aussi que les jours qu'ils gardoyent ce n'estoit pas estroitement selon l'ordonnance de la Loy. Mais c'est une conjecture bien maigre. Qu'on regarde si ce mot ne pourroit pas estre prins pour Séparation : car ceux qui font différence des jours, séparent par manière de dire, l'un de l'autre. Tel partissement estoit convenable aux Juifs, de célébrer estroictement les jours commandez, les séparans des autres : mais entre les Chrestiens ceste division a cessé. Mais dira quelqu'un, nous retenons encore quelque observation de jours. Je respon, que nous ne gardons point les jours, comme s'il y avoit quelque religion ou saincteté és jours de feste, ou comme s'il n'estoit loisible de travailler en iceux : mais qu'on ha esgard à la police, et à l'ordre, et non pas aux jours. Et c'est ce qu'il adjouste incontinent après.

17 *Lesquelles choses sont ombre des choses qui estoyent à-venir.* La cause pourquoy il délivre les Chrestiens de l'observation des jours, c'est pource que c'estoyent ombres seulement du temps que Christ estoit aucunement absent. Car il oppose les ombres à la révélation : et l'absence à la manifestation. Ceux donc qui suyvent encore les ombres, font comme si quelqu'un considéroit la forme de l'homme par son ombre, et que cependant il eust l'homme en personne devant ses yeux. Car Christ nous est maintenant manifesté, et nous jouissons de luy comme présent. *Mais le corps en est de Christ*, dit-il, c'est-à-dire en Christ. Car la substance de ces choses que les cérémonies figuroyent anciennement, nous est mise devant les yeux en Christ : pource qu'il contient en soy tout ce que les cérémonies dénotoyent à-venir. Parquoy celuy qui révoque les cérémonies en usage, ou il ensevelit la manifestation de Christ, ou il despouille Christ de sa vertu, et par manière de dire le rend inutile et du tout vuide. Parquoy s'il y a homme du monde qui s'usurpe en cest endroit office de juge, ne luy obéissons point, veu que Christ, qui est le seul juge compétant, nous absout. Car quand il dit, Que nul ne vous juge : il ne parle pas aux faux-apostres, mais il défend aux Colossiens de s'assujetir à loix iniques. Vray est que se déporter de manger de la chair de porceau, ne nuit de rien quant à soy, mais l'obligation est pernicieuse, pource qu'elle anéantit la grâce de Christ. Si on demande, Que dira-on donc de nos Sacremens? Ne figurent-ils pas aussi Christ absent? Je respon qu'ils sont bien différens des cérémonies anciennes. Car tout ainsi que les peintres ne tirent pas au vif une image du premier trait, et ne luy donnent pas les couleurs vives, mais font premièrement un pourtrait grossier de charbon : aussi la représentation de Christ n'estoit encore que traçée rudement sous la Loy, et n'avoit encore que les premiers traits : mais en nos Sacremens elle est peinte et tirée au vif. combien que S. Paul a regardé plus loin : car il oppose le regard nud de l'ombre au

corps solide : et remonstre que ce seroit le faict d'un insensé, de vouloir prendre l'ombre qui n'est rien, quand il peut manier le corps mesme. Or nos Sacremens figurent tellement Christ absent de veuë et de distance de lieu, qu'ils rendent tesmoignage qu'il a esté une fois manifesté, et maintenant le nous offrent mesme pour en jouir. Ce ne sont donc point ombres nues, ains plustost signes et tesmoignages de la présence de Christ, car ils contienent cest Ouy et Amen des promesses de Dieu, qui nous a esté manifesté une fois en Christ, 2 Cor., I, 20. *Que nul ne vous destourne du pris.* Il fait allusion aux coureurs ou luiteurs, ausquels le pris estoit proposé, moyennant qu'ils ne demeurassent point en chemin, ou perdissent courage après le combat commencé. Il les admoneste donc que les faux-apostres ne taschent à autre chose, sinon à les défrauder du pris, d'autant qu'ils les destournent de leur droite course. Dont s'ensuit qu'il les faut fuir comme pestes mortelles. Et ce passage est digne d'estre diligemment noté : asçavoir que tous ceux qui nous destournent de la simplicité de Christ, nous soustrayent le pris de la vocation céleste. *Voulant* ce faire *en humilité.* Il faut suppléer quelque chose : et pourtant j'ay inséré au texte, *Ce faire.* Car il leur monstre le péril qu'ils devoyent fuir, comme s'il disoit, Tous ceux qui sous couleur d'humilité vous recommandent le service des Anges, vous veulent frustrer du pris. Car toute leur intention est de vous faire laisser le vray but, et que vous vous destourniez du droit chemin. Il me semble que ces deux mots, *Humilité et Service des Anges*, doyvent estre conjoints ensemble : car de ceste humilité ils faisoyent venir le service des Anges. Comme aujourd'huy les Papistes prenent ceste mesme couverture, quand ils philosophent du service des Saincts. Car ayans proposé l'indignité de l'homme, et presché d'humilité, de là ils concluent qu'il faut chercher des médiateurs qui nous subvienent. Mais pourquoy est-ce que Christ s'est humilié, sinon afin que nous-nous adressions droit à luy, combien que nous soyons povres et misérables pécheurs? Je sçay bien qu'il y en a plusieurs qui interprètent autrement le service des Anges : asçavoir pour celuy qu'ils disent que les Anges ont baillé aux hommes. Car le diable ha tousjours tasché de faire valoir ses tromperies sous ce titre. Et aujourd'huy le Pape se vante que tous ces fatras, par lesquels il a du tout corrompu le vray service de Dieu, sont révélations. Et semblablement les Théurgiens affermoyent jadis de toutes les superstitions qu'ils avoyent controuvées, que c'estoyent choses qu'ils avoyent receues des Anges comme de main en main. Et pourtant ceux-là pensent que S. Paul taxe yci toutes religions inventées, lesquelles on fait recevoir au povre monde sous la fausse couverture de l'authorité des Anges. Mais selon mon jugement il reprend plustost ceste fausse invention de servir les Anges. Et pour ceste cause il a mis si grand'peine dés le commencement de l'Epistre, de mettre les Anges en leur rang, afin qu'ils n'obscurcissent la splendeur de la majesté de Christ. Brief, comme il s'estoit fait chemin au premier chapitre, pour abolir les cérémonies, aussi avoit il pour oster tous autres empeschemens qui nous destournent du seul vray but, qui est Christ. Le service des Anges en est du nombre. Les hommes superstitieux ont du commencement adoré les Anges, afin que par leur moyen ils eussent accès à Dieu. De cest erreur les Platoniciens ont mesmes abbruvé l'Eglise Chrestienne. Car quoy que sainct Augustin se courrouce asprement contre eux, au dixième livre De la cité de Dieu, et condamne bien au long tout ce qu'ils disent pour monstrer qu'il faut adorer les Anges : toutesfois nous voyons ce qui est advenu. Si on veut conférer les escrits de Platon avec la théologie des Papistes, on trouvera pour vray que les Papistes ont puisé de Platon tout ce qu'ils gazouillent du service des Anges. La somme en est, qu'il faut honorer les Anges, lesquels Platon appelle Dæmones, à cause de l'heureuse intercession qu'ils font pour les hommes. Il met ceste opinion en son livre nommé Epinomis, et la conferme en l'autre intitulé Cratylus, et en plusieurs autres passages. Les Papistes en quoy

sont-ils différens de cela? Mais (dira quelqu'un) ils ne nient point que le Fils de Dieu soit Médiateur. Aussi ne font non plus ceux contre lesquels débat sainct Paul. Mais d'autant qu'ils imaginoyent que par l'aide des Anges on avoit accès à Dieu, et que pour ceste cause on leur devoit faire quelque manière de service, par ce moyen ils mettoyent les Anges en la place de Christ, et les ornoyent de l'office de Christ. Sçachons donc que sainct Paul condamne yci tous services inventez par l'homme, lesquels on fait ou aux Anges, ou aux trespassez, comme s'ils estoyent médiateurs ou avec Christ, ou en second lieu après luy, pour suppléer ce qui défaut de son costé. Car nous-nous reculons autant de Christ, quand nous transférons voire la moindre partie de ce qui luy est propre, aux autres, quels qu'ils soyent, ou Anges ou hommes. *S'ingérant és choses qu'il n'a point veuës.* Le mot Grec duquel sainct Paul a yci usé, ha diverses significations. Quant à ce qu'Erasme après sainct Hiérôme l'a translaté, Cheminant orgueilleusement : cela ne conviendroit pas mal, s'il y avoit quelque exemple de ceste signification en autheur approuvé. Car nous voyons tous les jours de quelle audace et orgueil les hommes téméraires prononcent des choses qui leur sont incognues. Et mesme nous en avons un bel enseignement en la matière que sainct Paul traitte présentement. Car quand les Sorbonistes mettent en avant leurs mensonges de l'intercession des Saincts, ou des Anges, ils prononcent et déterminent comme par arrest, que les Saincts trespassez cognoissent et voyent nos nécessitez, pour autant qu'en la réverbération de la lumière de Dieu, ils voyent toutes choses. Et toutesfois y a-il chose moins certaine, que celle-là? Et pour mieux dire, y a-il chose plus obscure et douteuse? Mais voylà, ce sont les priviléges de leur puissance magistrale, d'affermer hardiment et sans difficulté ce que non-seulement ils ne sçavent, mais aussi ce qui ne peut estre sçeu des hommes. Le sens donc conviendroit bien, si ceste signification du mot estoit en usage. Mais il est prins simplement entre les Grecs pour Cheminer: il signifie aussi quelquesfois Enquérir. Si on le veut prendre ainsi en ce passage, sainct Paul taxera la folle curiosité qu'on ha de s'enquérir des choses obscures, et mesme qui sont du tout cachées à nostre sens, et surmontent toute nostre capacité. Mais il me semble que j'ay touché l'intention de S. Paul, et fidèlement exprimée en ceste sorte, *S'ingérant és choses qu'il n'a point veues.* Car la plus commune signification du mot Grec, est, Se saisir des biens de quelqu'un, comme héritier : ou, Usurper la possession de quelque chose : ou, Mettre le pied en quelque lieu. Et pourtant Budée a tourné ce passage en ceste sorte, Mettant le pied, ou entrant en la possession des choses qu'il n'a point veues. J'ay suyvi son authorité : mais j'ay choisi un mot plus propre. Car tels, à la vérité, se fourrent et s'ingèrent és choses secrètes et cachées, desquelles Dieu ne veut point qu'aucune révélation parviene encore jusques à nous. Ce passage est digne d'estre bien noté, pour rédarguer la fole outrecuidance de ceux qui s'enquièrent plus avant qu'il n'est permis. *Estant enflé en vain.* Il appelle le Sens de la chair, la subtilité de l'entendement humain, tant grande soit-elle. Car il l'oppose à la sagesse spirituelle, laquelle nous est révélée du ciel : selon ce qui est dit, La chair et le sang ne te l'ont point révélé, Matth., XVI, 17. Quiconque donc s'appuye sur sa raison, pource qu'il n'est gouverné que par la subtilité charnelle et naturelle, sainct Paul prononce que tel est enflé en vain. Et de faict, toute la sagesse des hommes n'est que vent. Il n'y a doncques rien ferme, sinon en la parole de Dieu, et en l'illumination du sainct Esprit. Et faut noter que ceux qui s'insinuent en la grâce des hommes sous couleur d'humilité feinte, sont yci par sainct Paul appelez enflez. Car il se fait par merveilleux moyens en l'âme de l'homme (comme dit de fort bonne grâce sainct Augustin escrivant à Paulinus) qu'elle est plus enflée d'une fausse humilité, que si elle estoit apertement orgueilleuse.

19 *Et ne retenant point le chef.* Il condamne en un mot tout ce qui n'est point rapporté à Christ : et conferme son

dire, pource que toutes choses procèdent et dépendent de Christ. Parquoy, si quelqu'un nous appelle ailleurs qu'à Christ, il est vuide, et plein de vent, voire encore qu'au reste il eust en son estomach et ciel et terre : et pourtant laissons-le là hardiment. Or il faut noter de quelles gens il parle : asçavoir de ceux qui ne nioyent et ne rejettoyent pas apertement Christ, mais lesquels n'entendans pas bien que c'estoit de l'office de Christ, ne de sa vertu, en inventant d'autres aides et moyens de salut, n'estoyent pas fermement arrestez en luy. *Duquel tout le corps estant fourni.* Il entend simplement que l'Eglise ne peut autrement consister, sinon que toutes choses luy soyent fournies par son Chef, qui est Christ : et par ainsi que toute la perfection de son estre consiste en iceluy. Vray est que le corps ha ses nerfs, ses jointures et liaisons : mais toutes ces choses n'ont leur vigueur que du chef : en sorte que toute la liaison procède de là. Que faut-il donc faire ? Il y aura au corps un bon ordre et estat, bien compassé, si le chef, lequel fournit à chacun des membres tout ce qu'ils ont, est seul éminent sans aucun empeschement. C'est ce que sainct Paul appelle *Accroissement de Dieu :* signifiant par cela que tous accroissemens ne sont pas agréables à Dieu, mais seulement celuy qui s'addresse et se rapporte au chef. Car nous voyons comment le royaume du Pape est non-seulement grand et ample, mais aussi rebondit d'une grandeur monstrueuse. Mais pource qu'on n'y apperceoit point ce que sainct Paul requiert yci en l'Eglise, que dirons-nous, sinon que c'est un corps bossu, et amas lourd et confus, qui se ruinera soy-mesme ?

20 *Si vous estes donc morts avec Christ quant aux rudimens du monde, pourquoy vous charge-on d'ordonnances, comme si vous viviez au monde?*

21 Asçavoir, *Ne mange, Ne gouste, Ne touche point.*

22 *Toutes lesquelles choses* ordonnées *par les commandemens et les doctrines des hommes, périssent par l'usage.*

23 *Lesquelles ont toutesfois quelque espèce*[1] *de sapience en superstition*[2] *et humilité d'esprit, et en mespris du corps*[3], *et sans aucun honneur à rassasier la chair*[4].

1) Ou, forme. 2) Ou, dévotion volontaire. 3) Ou, en ce qu'elles n'espargnent le corps. 4) Ou, et n'ont aucun esgard au rassasiement d'iceluy : ou, mais ne sont d'aucune estime, n'appartenans qu'à ce qui remplit le corps.

20 *Si vous estes donc morts avec Christ, etc.* Il avoit dit ci-dessus que les ordonnances avoyent esté attachées à la croix de Christ : maintenant il use d'une autre façon de parler : asçavoir que nous sommes morts à icelles : comme il enseigne ailleurs, que nous sommes morts à la Loy, et la Loy morte à nous, Gal., II, 19. Ce mot de *Mort*, signifie abrogation et abolissement : mais il emporte plus grande expression et poids. Il dit donc que les Colossiens n'ont que faire avec les ordonnances. Et pourquoy ? Pource qu'ils sont morts à icelles avec Christ : c'est-à-dire, Pource que depuis qu'ils sont morts avec Christ par la régénération, ils sont par son moyen délivrez des ordonnances, en sorte qu'elles ne leur appartienent plus en rien. Et de là il conclud qu'ils ne sont nullement obligez aux ordonnances que les faux-apostres taschoyent de leur imposer.

21 *Ne mange.* Jusques à présent on a traduit, Ne manie point : mais d'autant qu'il y a un autre mot suyvant incontinent après, qui signifie une mesme chose, on voit bien combien ceste répétition seroit froide et absurde. Or le mot Grec que sainct Paul met yci entre les autres choses, signifie Manger, comme je l'ay translaté. Plutarque en use en la vie de César, quand il dit que les gendarmes d'iceluy n'ayans plus de quoy vivre, mangèrent des bestes qu'on n'avoit point accoustumé de manger auparavant. Or cest ordre est autrement naturel, et aussi bien propre à la circonstance de ce passage. Car sainct Paul propose comme en re-

présentant, et nous met devant les yeux jusques où a accoustumé de se desborder la façon de faire chagrine de ceux qui lient les consciences par leurs ordonnances. Dés le commencement ils sont desjà trop rigoureux : et pourtant il commence par la défense qu'ils font non-seulement d'en vivre, mais d'en manger quelque peu. Après qu'ils ont obtenu ce qu'ils demandoyent, ils montent par-dessus ce commandement : en sorte qu'ils prononcent puis après qu'il n'est point licite de gouster ou taster de ce qu'ils ne veulent pas qu'on mange. Finalement, ils font un péché d'y toucher. Brief, il n'y a nulle fin depuis que les hommes se sont une fois usurpé une tyrannie sur les âmes : mais il y aura tous les jours de nouvelles loix adjoustées aux vieilles, et de nouvelles ordonnances forgées l'une sur l'autre. Mais qu'on voit un beau miroir de ceci en la Papauté ! Parquoy sainct Paul ha fort bonne grâce de nous admonester que les traditions humaines sont comme un labyrinthe, duquel les consciences sont enveloppées de plus en plus: ou pour mieux dire, ce sont des laqs, lesquels estreignent si fort du commencement, que par succession de temps ils estranglent à la fin.

22 *Toutes lesquelles choses* ordonnées *par les commandemens, etc.* Il réfute par deux argumens les traditions desquelles il a parlé : d'autant qu'elles constituent la religion en choses extérieures et caduques, lesquelles n'appartienent en rien au Royaume spirituel de Dieu : d'avantage, d'autant qu'elles sont des hommes, et non point de Dieu. Il combat du premier argument en l'Epistre aussi aux Romains (XIV, 17 :) disant, Le Royaume de Dieu n'est point en viande ne bruvage. Item, aux Corinthiens, La viande est pour le ventre, et le ventre pour les viandes : et Dieu destruira l'un et l'autre, 1 Cor., VI, 13. Et Christ dit luymesme, Tout ce qui entre en la bouche, ne souille point l'homme, d'autant qu'il descend au ventre, et est mis dehors par embas, Mat., XV, 11. La somme est, que le service de Dieu, la vraye religion et la saincteté des Chrestiens ne consiste point en viandes, en bruvages, ni en vestemens, d'autant que toutes ces choses ne sont point de durée, ains sont sujetes à corruption, et se consument par usage. Les ordonnances donc de telles choses, lesquelles sont faites pour donner scrupule aux consciences, ne sont rien et de nulle valeur. Et toutesfois à grand' peine trouvera-on autre saincteté en la Papauté, qu'en un tas d'observations de choses corruptibles. Le second argument par lequel il réfute telles ordonnances, est, qu'elles sont des hommes, et non point de Dieu : lequel mot seul est comme une foudre par laquelle il accable et engloutit toutes les traditions des hommes. Car voylà comment S. Paul argumente : Ceux qui réduisent les consciences en servitude, font tort à Christ, et anéantissent sa mort. Car tout ce qui est de l'invention des hommes, ne lie point la conscience.

23 *Lesquelles ont toutesfois quelque espèce de sapience, etc.* C'est une anticipation, en laquelle accordant à ses adversaires, ce de quoy ils se pouvoyent couvrir, quant et quant il dit que tout cela n'est rien. Car c'est autant comme s'il disoit, qu'il ne se soucie point si ces choses ont espèce de sapience. Or il oppose l'espèce à la vérité. Car c'est une apparence, laquelle déceoit par similitude qu'elle ha avec la vérité. Au reste, il faut noter de quelles couleurs consiste ceste espèce selon S. Paul. Il en nomme trois, Le service forgé à plaisir, c'est-à-dire inventé par les hommes: Humilité, et Contemnement du corps. Le mot Grec duquel S. Paul use yci signifie ce que nous appelons superstition : mais il a regardé à l'étymologie. Car à le rendre de bien près, il signifie un service volontaire, que les hommes choisissent de leur propre fantasie sans le commandement de Dieu. Les traditions humaines donc nous plaisent, pource qu'elle convienent avec nostre entendement. Car un chacun trouvera en son cerveau les projects d'icelles. Voylà la première couleur. La seconde, c'est humilité, d'autant qu'on veut dire que c'est une obéissance de Dieu et des hommes : en sorte que les hommes ne refusent point de charges mesmes iniques et dures à porter. Et de faict, telles tradi-

tions ont quasi tousjours cela, qu'il semble que ce soyent trèsbons exercices d'humilité. La troisième couleur par laquelle elles sont plaisantes : c'est d'autant qu'il semble qu'elles servent grandement à la mortification de la chair, veu qu'on n'espargne point le corps. Mais S. Paul veut que tous ces fards soyent chassez. Car aussi ce qui est haut aux hommes, est souvent abomination devant Dieu. D'avantage, c'est une obéissance feinte, et une humilité perverse et sacrilége, quand on transfère l'authorité de Dieu aux hommes : et le mespris du corps n'est point de si grande conséquence, qu'on le doyve mettre en avant, et estimer pour service de Dieu. Mais quelqu'un pourroit s'esbahir, que S. Paul ne travaille davantage à arracher ces masques. Je respon, qu'à bon droict il s'est contenté de ce seul mot, *Espèce*, Car les principes qu'il avoit prins à l'opposite, sont invincibles : asçavoir que le corps est en Christ, et que pourtant ceux qui proposent les ombres aux hommes, ne font autre chose que les tromper. D'avantage, que le Royaume spirituel de Christ ne consiste point en élémens caduques et corruptibles. Pour le troisième, que telles observations sont anéanties par la mort de Christ, tellement qu'elles ne nous appartienent plus. Pour le quatrième, que Dieu est nostre seul Législateur. Tout ce qu'on pourra mettre à l'encontre, quelque splendeur qu'il puisse avoir, ce ne sera toutesfois qu'une vaine apparence. Secondement, ce luy a esté assez d'admonester les Colossiens qu'ils ne fussent point déceus, quand on leur proposeroit des choses vaines : et n'a pas esté besoin qu'il s'arrestast longuement à les réprouver. Car cela doit estre commun entre tous fidèles, qu'il ne faut pas mesurer le service de Dieu selon nostre sens : et qu'un service n'est pas légitime, encore que nous le trouvions bon. Ceci aussi est tout commun, que nous devons à Dieu ceste humilité d'obéir simplement à ses commandemens, et de ne nous appuyer point sur nostre prudence : et que le but d'humilité envers les hommes est, qu'un chacun se soumette aux autres par charité. Or quand ils débatent que la rébellion de la chair est réprimée par l'abstinence des viandes, il est facile de leur respondre : asçavoir qu'il ne faut pas pourtant nous abstenir de quelque certaine viande, comme immonde, mais qu'il faut manger escharcement de ce que nous mangeons : tant afin que nous dispensions sobrement et attrempéement les dons de Dieu, qu'afin qu'estans empeschez de trop de viandes, et pour avoir trop beu, nous ne mettions en oubli les choses qui sont de Dieu. Parquoy c'estoit assez de dire que ces traditions estoyent des masques : afin que les Colossiens estans advertis, se donnassent garde de toutes fausses couvertures. Ainsi aujourd'huy les Papistes n'ont point faute de belles couvertures pour faire valoir leurs loix, combien qu'elles soyent meschantes et tyranniques, et d'autre part vaines et plenes de mensonge. Mais encore quand nous leur aurions tout accordé, toutesfois ceste réfutation de sainct Paul demeurera, laquelle est assez et plus que suffisante pour faire escarter tous les brouilliars desquels ils taschent d'esblouir les yeux au povre monde. Je laisse à dire combien leurs traditions sont loin de ceste espèce tant honneste que S. Paul descrit. Aujourd'huy la première et la principale honnesteté et saincteté de la Papauté, c'est la moinerie. Or il me fasche et ay honte de réciter quelle elle est, de peur de remuer une si puante ordure. Au reste, il est bon de considérer yci combien l'esprit de l'homme est enclin, ou plustost combien il est hastif à recevoir les services controuvez. Car S. Paul peind yci au vif l'estat de la moinerie ancienne, qui est venue en usage cent ans après sa mort, comme si jamais il n'en eust parlé. Parquoy il faut bien dire que l'ardeur des hommes est merveilleusement enragé après la superstition, veu qu'il n'a peu estre arresté par une sentence si manifeste de Dieu, ni empesché qu'il ne sortist dehors : ce que les histoires tesmoignent. *Et sans aucun honneur*. Honneur signifie Soin, selon l'usage de la langue Hébraïque. Honore les vefves (1 Tim., V, v. 3,), c'est-à-dire, aye soin d'icelles. Or sainct Paul blasme cela, que les traditions enseignoyent de rejeter le soin du corps. Car

tout ainsi que Dieu défend d'avoir trop grand souci du corps, aussi commande-il que nous luy donnions autant qu'il est nécessaire. Et pourtant sainct Paul au chap. XIII, v. 14, aux Romains, ne condamne pas simplement le soin de la chair, mais le soin qui sert aux concupiscences. N'ayez point soin de la chair en ses concupiscences, dit-il. Qu'est-ce donc que sainct Paul note estre vicieux en ces traditions desquelles il parle? C'est qu'elles n'ont aucun soin du corps pour rassasier la chair : c'est-à-dire selon nostre nécessité. Car le mot *Rassasiement*, duquel il use, signifie yci une médiocrité, laquelle se restreint au simple usage de nature : et par ce moyen il est opposé à la volupté, et à toutes délices superflues. Car nature se contente de peu de chose. Parquoy luy refuser ce qu'elle requiert pour sustanter la vie, n'est pas moins contraire à piété, qu'il est inhumain.

CHAPITRE III.

1 *Si donc vous estes ressuscitez avec Christ, cherchez les choses qui sont d'enhaut, où Christ est assis à la dextre de Dieu.*

2 *Pensez aux choses qui sont d'en haut, non pas à celles qui sont sur la terre.*

3 *Car vous estes morts, et vostre vie est cachée avec Christ en Dieu.*

4 *Quand Christ, qui est vostre vie, apparoistra, lors aussi vous apparoistrez avec luy en gloire.*

A ces exercices inutiles, lesquels les faux apostres recommandoyent estroittement, comme si en cela eust consisté la vraye perfection, il oppose les vrais exercices ausquels il faut que les Chrétiens s'employent : ce qui sert beaucoup à la matière. Car quand nous voyons que c'est que Dieu veut que nous facions, nous mesprisons puis après facilement les inventions des hommes. Et quand nous cognoissons que ce que Dieu nous recommande, est beaucoup plus haut et plus excellent que ce que les hommes nous mettent en avant, lors le courage nous croist à suyvre Dieu et laisser-là les hommes. S. Paul exhorte yci les Colossiens à méditer la vie céleste. Et que faisoyent les adversaires? Ils les vouloyent retenir en des rudimens d'enfans. Ceste doctrine donc fait que les cérémonies sont tant moins estimées. Dont appert que S. Paul exhorte tellement yci, que cependant il conferme la doctrine précédente. Car descrivant la vraye et parfaite religion, et saincteté de vie, il tend là, que ces vaines apparences des traditions humaines s'en aillent en fumée. Et quant et quant il prévient l'objection par laquelle les faux apostres le pouvoyent grever, disans, Quoy donc? aimes-tu mieux que les hommes soyent oisifs, que de s'addonner à tels exercices quels qu'ils soyent? Ainsi donc en commandant aux Chrétiens de s'applicquer à exercices beaucoup plus proutitables, il ferme la porte à ceste calomnie : mesme il les rend fort odieux, de ce qu'ils empeschoyent le droit chemin des fidèles par des amusemens plus que puériles.

1 *Si donc vous estes ressuscitez avec Christ.* L'ascension suit de bien près la résurrection : parquoy, si nous sommes membres de Christ, il nous faut monter au ciel, d'autant qu'estant ressuscité des morts, il a esté eslevé et receu au ciel, afin qu'il nous tirast après soy. Or nous cherchons les choses qui sont d'en haut, quand de cœur et d'esprit nous sommes vrayement voyagers en ce monde. Ce mot *Penser*, exprime mieux la continuation et véhémence de l'affection que nous devons avoir : comme s'il disoit, Toute vostre méditation soit en cela : applicquez-y tout vostre entendement et courage. Au reste, si nous ne devons rien penser qui ne soit céleste, d'autant que Christ est au ciel : combien moins sera-il convenable de chercher Christ luy-mesme en la terre? Souvenons-nous donc, que ceste est la vraye et saincte pensée qu'il

nous faut avoir de Christ, laquelle nous ravit tout incontinent au ciel pour l'adorer là, et afin que nos esprits habitent avec luy. Quant *à la dextre de Dieu*, elle n'est point enclose au ciel, mais elle remplit tout le monde. Et ce que sainct Paul en fait yci mention, c'est pour signifier que Christ nous embrasse par sa vertu, afin que nous ne pensions pas que la distance du lieu soit cause de séparation entre luy et nous : afin aussi que sa majesté nous eslève entièrement à luy porter révérence.

2 *Non point à celles qui sont sur la terre, etc.* Il n'entend pas les cupiditez vicieuses qui règnent és hommes terriens, comme il fait un peu après : il n'entend non plus les richesses, ne les possessions, ne les maisons, ne rien de toutes les choses de la vie présente, desquelles il nous faut tellement user comme si nous n'en usions point : mais il poursuit encore sa dispute des cérémonies, lesquelles il fait semblables à des empestres, qui nous contraignent de ramper sur la terre. Christ, dit-il, nous appelle là-haut à soy, ceux-ci vous ramènent en bas. Car c'est la conclusion et exposition de ce qu'il avoit traitté n'aguères touchant l'abolissement des cérémonies par la mort de Christ. Comme s'il disoit, La cause pourquoy les cérémonies vous sont mortes par la mort de Christ, et vous a icelles, c'est afin qu'estans eslevez au ciel avec Christ, vous ne pensiez sinon aux choses qui sont d'enhaut. Ainsi donc, oubliez les choses terriennes. Je ne veux point débatre contre les autres qui sont de diverse opinion : mais certes il me semble que l'Apostre procède ainsi de degré en degré : tellement qu'en premier lieu, il oppose les traditions des choses de néant à la méditation de la vie céleste: puis après il va plus outre, comme nous verrons.

3 *Car vous estes morts, et vostre vie est cachée, etc.* Nul ne peut ressusciter avec Christ, s'il ne meurt premièrement avec luy. Et pourtant, il déduit son argument de la résurrection à la mort, comme du conséquent à l'antécédent, c'est-à-dire de ce qui suit à ce qui va devant: signifiant qu'il nous faut estre morts au monde, afin que nous vivions à Christ. Pourquoy a-il enseigné qu'il faut chercher les choses qui sont en haut? Pource que la vie des fidèles est en haut. Et maintenant, pourquoy enseigne-il qu'il faut laisser celles qui sont sur la terre? Pource qu'ils sont morts au monde : comme s'il disoit, La mort précède la résurrection de laquelle j'ay parlé : il faut donc que tous les deux soyent veus en vous. Ceci est digne d'estre observé, qu'il dit, *Vostre vie est cachée :* afin que nous ne murmurions point, et ne nous plaignions si nostre vie estant ensevelie sous l'ignominie de la croix, et sous diverses fascheries, ne diffère en rien de la mort : mais attendions patiemment le jour de la révélation. Et afin que l'attente ne soit point ennuyeuse, notons ces deux mots, *En Dieu*, et *Avec Christ :* lesquels signifient que nostre vie est hors de danger, combien qu'elle n'apparoisse point. Car premièrement Dieu est fidèle, et pourtant il ne nous déniera point ce que nous luy avons comme donné en garde, et ne nous trompera pas en ce qu'il a entreprins de garder : et pour le second, la société et conjonction avec Christ nous apporte encore plus grande seureté. Car que devons-nous désirer d'avantage que ceci, que nostre vie demeure avec celuy qui est mesme la fontaine de vie? Parquoy, il ne faut point que nous-nous estonnions, si regardans de tous costez, nous ne voyons toutesfois la vie nulle part. Car nous sommes sauvez par espérance. Or des choses qui nous sont desjà apparentes devant les yeux, on ne peut pas dire que nous les espérons. Et quand il enseigne que nostre vie est cachée, ce n'est pas à dire qu'elle le soit seulement selon l'opinion du monde, mais aussi quant à nostre sens : pource que c'est la vraye et nécessaire espreuve de nostre espérance, qu'estans comme environnez de la mort, nous cherchions la vie ailleurs qu'au monde.

4 *Quand Christ qui est vostre vie apparoistra, etc.* Voyci une fort belle consolation, asçavoir que l'advénement de Christ sera la manifestation de nostre vie. Et quant et quant, il remonstre combien seroit sotte et desraisonnable l'affection de celuy qui refuseroit d'endurer

et attendre jusqu'à ce jour-là. Car si vostre vie est enclose en Christ, il faut qu'elle soit cachée jusques à ce qu'il apparoisse.

5 *Mortifiez donc vos membres qui sont sur terre, paillardise, souillure, volupté*[1], *mauvaise concupiscence, et avarice qui est idolâtrie.*
6 *Pour lesquelles choses l'ire de Dieu vient sur les enfans d'infidélité*[2]*:*
7 *Esquelles aussi vous avez jadis cheminé quand vous y viviez.*
8 *Mais maintenant, vous aussi ostez tout cela, ire, indignation*[3], *mauvaistie, mesdisance, parole déshonneste hors de vostre bouche.*

1) Ou, appétit désordonné. 2) Ou, de rébellion. 3) Ou, cholère.

5 *Mortifiez donc vos membres qui sont sur terre.* Jusques yci il a parlé du contemnement du monde : il passe maintenant plus outre, et entre en une philosophie plus haute, touchant la mortification de la chair. Mais afin que nous entendions mieux ceci, notons qu'il y a double mortification. La première regarde aux choses qui sont à l'entour de nous, de laquelle il a parlé jusques yci. L'autre est intérieure, asçavoir de l'entendement et volonté, et de toute nostre nature corrompue. Or il récite aucuns vices, lesquels il appelle improprement *Membres*, et toutesfois cela ha grande grâce. Car il imagine nostre nature comme une masse composée de divers vices. Ce sont donc nos membres, veu qu'ils sont comme attachez à nous. Il les appelle aussi *Terriens*, faisant allusion à ce qu'il avoit dit, Non point à celles qui sont sur la terre : toutesfois c'est en un autre sens. Or ceste manière de parler vaut autant comme s'il eust dit, Je vous ay admonestez qu'il faloit mespriser les choses terriennes, il vous faut toutesfois tascher de mortifier les vices qui vous retienent en la terre. Il signifie que nous sommes terriens, tandis que les vices de nostre chair ont vigueur en nous, et que nous serons faits célestes par le renouvellement de l'Esprit. Après *La Paillardise*, il met *Souillure*, dénotant par ce mot toutes les lascivetez desquelles se souillent les gens addonnez à paillardise. Il adjouste puis après, *Volupté*, ou mignardise, laquelle comprend tous alléchemens de paillardise. Combien que le mot Grec signifie aussi les perturbations de l'esprit, et les mouvemens désordonnez contre raison : mais la signification que nous avons dicte ne convient pas mal à ce passage. Quant à ce qu'*Avarice* est appelée idolâtrie, voyez-en la raison sur l'Epistre aux Ephésiens, afin que ne répétions pas deux fois une mesme chose.

6 *Pour lesquelles choses l'ire de Dieu, etc.* Je ne repren point ce qu'Erasme a translaté, A accoustumé de venir : toutesfois pource que le temps présent est souvent prins pour l'advenir, selon la coustume de la Langue Hébraïque, j'ay mieux aimé laisser une lecture indifférente qui puisse estre accommodée à tous les deux sens. Il admoneste donc les Colossiens, ou des jugemens accoustumez de Dieu lesquels on voit tous les jours, ou de la vengence qu'il a une fois dénoncée aux meschans, et qui leur est prochaine : et toutesfois ne sera point révélée devant le dernier jour. Combien que je reçoy volontiers le premier sens, que Dieu, qui est le juge perpétuel du monde, a accoustumé de punir les meschancetez dont il est question. Or il dit expresséement, que l'ire de Dieu viendra, ou a accoustumé de venir, sur les incrédules ou désobéissans, plustost que de menacer les Colossiens de telles choses. Car Dieu aime mieux que nous contemplions son ire és réprouvez, que faire que nous la sentions en nous. Il est bien vray que quand les promesses de grâces nous sont proposées, un chacun fidèle ne les doit pas moins embrasser, que si elles luy estoyent destinées particulièrement. Mais quant aux menaces de l'ire et de perdition, nous les devons craindre, comme choses qui s'addressent sur les réprouvez, et qui nous servent d'enseignement. Vray est que bien souvent il est dit que Dieu se courrouce mesme à ses enfans, et quelque

fois il chastie rigoureusement leurs péchez. Mais S. Paul parle yci de la ruine éternelle, laquelle apparoist seulement és réprouvez. En somme, toutes fois et quantes que Dieu menace, il nous monstre quasi obliquement la peine, afin que la contemplans és réprouvez nous ayions en horreur les péchez, et soyions destournez de mal faire.

7 *Esquelles aussi vous avez jadis cheminé.* Erasme a mal entendu ceci, le rapportant aux hommes, quand il a translaté, Entre lesquels. Car il n'y a point de doute que sainct Paul l'entend des vices, esquels il dit que les Colossiens ont cheminé, du temps qu'ils vivoyent en iceux. Car Vivre et Cheminer diffèrent comme la faculté de faire quelque chose, et l'opération. Vivre va devant, Cheminer vient après. Au chapitre V des Gal., v. 25, Si vous vivez d'esprit, dit-il, cheminez aussi d'esprit. Il signifie par ces paroles, que ce leur seroit chose déshonneste s'ils s'addonnent plus aux vices ausquels il sont morts par Christ. Il faut veoir le chap. VI aux Romains. C'est un argument prins de là.

8 *Mais maintenant vous aussi ostez tout cela, etc.* Asçavoir après que vous avez cessé de vivre en la chair. Car c'est-ci la vertu et la nature de la mortification, que toutes affections corrompues soyent esteintes en nous, afin que de là en avant le péché n'engendre en nous les fruits qu'il a accoustumé d'engendrer. Le mot que j'ay traduit *Indignation*, signifie une cholère plus soudaine et plus précipitée que ce mot d'Ire. Or il met yci des espèces de vices différentes d'avec les précédentes, comme on le peut veoir.

9 *Ne mentez point l'un à l'autre, ayans despouillé le vieil homme avec ses faits,*

10 *Et ayans vestu le nouveau, lequel se renouvelle en cognoissance selon l'image de celuy qui l'a créé,*

11 *Où n'y a Grec ne Juif, Circoncision ne Prépuce, Barbare ne Scythe, serf ne franc : mais Christ y est tout et en tous.*

12 *Soyez donc (comme éleus de Dieu, saincts et bien-aimez) vestus des entrailles de miséricorde, de bénignité, d'humilité, de douceur, d'esprit patient :*

13 *Supportans l'un l'autre, et pardonnans les uns aux autres, si l'un ha querelle contre l'autre. Comme Christ vous a pardonné, vous aussi faites le pareil.*

9 *Ne mentez point l'un à l'autre.* Quand il défend de mentir, il condamne aussi toutes finesses et tous mauvais moyens de tromper. Car je ne le pren point seulement des calomnies, mais je l'oppose généralement à rondeur et syncérité. Parquoy, il me semble que j'ay mieux rendu la sentence ainsi qu'elle est, que si j'eusse dit comme il y a mot à mot, Ne mentez point l'un à l'encontre de l'autre. Or il poursuit le propos de la participation que les fidèles ont avec la mort et la résurrection de Christ : mais il use d'autres façons de parler. *Le vieil homme*, signifie tout ce que nous apportons du ventre de nos mères, et tout ce que nous sommes de nature. Iceluy despouillent tous ceux qui sont renouvelez par Christ. Au contraire, *le nouveau homme* c'est celuy qui est réformé en obéissance de justice par l'Esprit de Christ : ou c'est la nature restablie en vraye intégrité par ce mesme Esprit. Or le vieil est en premier ordre, d'autant que nous sommes premièrement nais d'Adam, et puis après nous naissons de nouveau par Christ. Et comme ce que nous avons d'Adam devient vieil et caduque, et tire à la mort, aussi ce que nous obtenons par Christ, demeure perpétuellement, et n'est point caduque, mais plustost tend à l'immortalité. Ce passage est digne d'estre observé, d'autant que d'iceluy nous pouvons recueillir la définition de régénération. Car elle contient deux parties : asçavoir le despouillement du vieil homme, et le renouvellement du nouveau : desquelles S. Paul fait yci

mention. Et faut noter que le vieil homme est discerné d'avec ses œuvres, comme l'arbre d'avec les fruits : dont il s'ensuit que par ce mot de Vieil homme, est entendue la perversité naturelle qui est en nous.

10 *Lequel se renouvelle en cognoissance.* Il monstre premièrement, que la nouveauté de vie consiste en cognoissance : non pas qu'une cognoissance nue et simple soit suffisante, mais il parle de l'illumination du S. Esprit, laquelle est vive et plene d'efficace, en sorte que non-seulement elle esclaire à l'esprit en allumant la lumière de la vérité, mais aussi elle transforme l'homme tout entier. Et c'est ce qu'il adjouste incontinent après, Que nous sommes renouvelez *selon l'image de Dieu.* Or l'image de Dieu réside en toute l'âme, quand non-seulement la raison est droite, mais la volonté aussi. Nous apprenons aussi de ceci, quelle est la fin de nostre régénération, c'est que nous soyions faits semblables à Dieu, et que sa gloire reluise en nous : et avec ce qu'elle est l'image de Dieu, de laquelle Moyse fait mention au chap. I de la Gen., v. 26, et IX, 6 : asçavoir une droiture et innocence de toute l'âme, en sorte que l'homme représente comme en un miroir, la sagesse, la justice, et la bonté de Dieu. Il parle un peu autrement en l'Epistre aux Ephésiens, mais c'est en un mesme sens. Voyez le passage au chapitre IV, v. 24. Par mesme moyen sainct Paul remonstre qu'il n'y a rien plus excellent à quoy les Colossiens puissent aspirer, d'autant que nostre souveraine perfection et béatitude, c'est de porter l'image de Dieu.

11 *Où il n'y a Grec ne Juif.* Il a adjousté ceci tout à propos, afin que derechef il destournast les Colossiens des cérémonies. Car les mots emportent cela, que la perfection Chrestienne n'ha nul mestier de ces observations externes : et qui plus est, que ce sont choses totalement contraires à icelles. Car sous la différence du Prépuce et de la Circoncision, du Grec et du Juif, il comprend toutes choses externes. Ce qui s'ensuit, *Barbare, ne Scythe, serf ne franc*, est adjousté pour amplification. *Mais Christ y est tout et en tous.* C'est-à-dire, Christ seul tient les deux bouts, comme on dit, le commencement et la fin. Au reste, par *Christ*, il entend la justice spirituelle de Christ, laquelle abolit les cérémonies, ainsi que nous avons veu ci-dessus. Elles sont donc superflues en la vraye perfection, et mesmes elles n'y doyvent avoir lieu quelconque, d'autant qu'on feroit autrement tort à Christ, comme s'il faloit chercher et appeler ces aides pour suppléer ce qui luy défaut.

12 *Soyez donc comme éleus de Dieu, saincts et bien-aimez, vestus des entrailles de miséricorde.* Comme il a raconté quelques parties du vieil homme, ainsi maintenant il en récite aucunes du nouveau. Lors (dit-il) on cognoistra que vous estes renouvelez par Christ, quand vous serez miséricordieux et bénins, etc. Car ce sont les fruits et tesmoignages de renouvellement. L'exhortation donc dépend du second membre, et pourtant il retient la similitude en ce mot, *Vestus.* Il met en premier lieu *Les entrailles de miséricorde :* par laquelle façon de parler il signifie une vraye et cordiale affection de compassion. Il met secondement, *La bénignité*, par laquelle nous-nous rendons aimables. Après il adjouste *l'Humilité :* pource que nul ne sera bénin et accointable, sinon celuy qui ayant osté tout orgueil et hautesse de cœur, s'abbaissera à modestie, ne s'attribuant rien. *La douceur* qui s'ensuit après, s'estend plus loin que Bénignité. Car la bénignité de laquelle il a esté parlé est principalement au visage et en la parole : mais douceur est aussi en l'affection intérieure. Mais pource que bien souvent il advient que nous rencontrons des hommes pervers et ingrats, nous avons mestier *d'Esprit patient*, qui nous entretiene en douceur et débonnaireté. Finalement il expose que c'est qu'il a entendu par *Patience* : asçavoir que nous-nous supportions l'un l'autre, et pardonnions mesmes quand on nous aura offensez. Mais pource que c'est une chose bien difficile, il conferme ceste doctrine par l'exemple de Christ : et monstre que le mesme est requis de nous : asçavoir que comme par Christ nous avons esté receus

en grâce, combien que nous fussions tant griefvement et tant souvent coulpables : ainsi nous usions de semblable humanité envers nos prochains, leur pardonnant toutes les fautes qu'ils auront commises contre nous. A ceste cause il dit, *Si l'un ha querele contre l'autre :* signifiant par cela qu'il ne se faut point venger, non pas mesme quand la querele seroit juste selon les hommes *Comme éleus de Dieu.* Je pren yci *Eleus*, pour Séparez : comme s'il disoit, Dieu vous a éleus et sanctifiez à soy, et vous a receus à son amour, sous condition que vous soyiez miséricordieux, etc. Qui n'ha point ces vertus, se vante à tort d'estre sainct et aimé de Dieu : et sans cause se met du rang des fidèles.

14 *Pour toutes ces choses*[1], *soyez vestus de charité, qui est le lien de perfection.*

15 *Et que la paix de Dieu règne*[2] *en vos cœurs, à laquelle vous estes appelez en un corps : et soyez gracieux*[3].

16 *La parole de Christ soit habitante en vous plantureusement en toute sapience, en enseignant et admonestant l'un l'autre par Pseaumes, louanges, et chansons spirituelles avec grâce*[4], *chantans en vostre cœur*[5] *au Seigneur.*

17 *Et quelque chose que vous faciez, soit par parole ou par œuvre, faites tout au nom de nostre Seigneur Jésus, rendans grâces par luy à* nostre *Dieu et Père.*

1) Ou, Et outre tout cela. 2) Ou, gouverne. 3) Ou, amiables. 4) Ou, remerciement. 5) Ou, de vostre cœur.

14 *Pour toutes ces choses.* Quant à ce qu'aucuns ont traduit, D'avantage, ou Outre toutes ces choses, selon mon jugement, c'est une exposition froide et maigre. Il conviendroit mieux de dire, Sur toutes ces choses, c'est-à-dire, Principalement : mais j'ay choisi la signification du mot Grec la plus usitée. Car comme ainsi soit que toutes les choses qu'il a jusques yci récitées, procèdent de charité, à bon droict il exhorte maintenant les Colossiens à nourrir et entretenir la charité entr'eux pour ces choses : c'est-à-dire, afin qu'ils soyent miséricordieux, débonnaires, faciles à pardonner : comme s'il disoit, qu'ils seront tels, quand ils auront charité. Car là où la charité défaut, pour néant y cherchera-on toutes ces choses. Et pour la mieux louër, il l'appelle *Lien de perfection :* signifiant par cela que toutes les vertus sont comprinses sous icelle. Car charité est la vraye règle de toute nostre vie, et de toutes nos opérations, en sorte que tout ce qui ne sera compassé à icelle, est vicieux, quelque belle apparence qu'il puisse avoir au reste. C'est la cause pourquoy elle est yci appelée, Lien de perfection : d'autant qu'il n'y a rien en toute nostre vie bien ordonné, s'il ne tend et est addressé à icelle : mais tout ce que nous entreprenons, est une vraye dissipation. Au reste, les Papistes sont dignes de mocquerie, en ce qu'ils abusent de ce tesmoignage pour maintenir la justification des œuvres. La charité (disent-ils) est le lien de perfection. Or la perfection est justice, nous sommes donc justifiez par la charité. On peut respondre à ceci en deux sortes. Car sainct Paul ne débat point yci comment les hommes sont rendus parfaits devant Dieu, mais comment ils vivent parfaitement entr'eux. Car la vraye exposition de ce passage, est, Que tout se portera bien au reste quant à nostre vie, si la charité ha lieu entre nous. Mais encore, quand nous leur aurons accordé que charité est justice, si est-ce que c'est mal conclu, et c'est parler en enfans, de vouloir inférer que nous sommes justifiez par charité. Car où pourra-on trouver une parfaite charité? Or de nous, nous ne disons pas que nous soyons justifiez par la seule foy, pource que l'observation de la Loy ne soit point justice : mais plustost d'autant qu'estans tous transgresseurs de la Loy, desnuez de justice propre à nous, nous sommes contraints d'emprunter la justice de Christ. Il ne reste plus donc que la justice de la foy,

d'autant qu'on ne trouvera point de parfaite charité.

15 *Et que la paix de Dieu, etc.* Il appelle la Paix de Dieu, laquelle Dieu a establie entre nous : comme on verra par ce qui est dit puis après. Il veut que ceste paix règne en nos cœurs : mais il use d'une similitude bien propre, mettant un mot qui signifie, Emporte le pris. Car comme celuy qui a surmonté tous les autres en la luite, emporte le pris, ainsi l'Apostre veut que la paix de Dieu vainque toutes nos affections charnelles, lesquelles souvent nous transportent à dissensions, débats, riotes et haines. Il nous défend donc de lascher la bride à telles meschantes affections. Mais pource qu'il est bien difficile de les réprimer, il monstre aussi le remède, asçavoir que la paix de Dieu emporte la victoire : pource qu'il faut qu'elle soit une bride pour arrester et réprimer toutes les affections de la chair. Et pourtant, il dit, *En vos cœurs :* pource que nous sentons là assiduellement de grans combats, quand la chair convoite contre l'Esprit. Ce membre, *A laquelle vous estes appelez :* déclare quelle est ceste paix, asçavoir l'unité que Christ a consacrée entre nous en son nom et authorité. Car Dieu nous a réconciliez à soy en Christ, à ceste condition que nous vivions d'un bon accord ensemble. Et il adjouste, *En un corps :* signifiant par cela que nous ne pouvons estre d'accord avec Dieu, si nous ne sommes unis ensemble comme membres d'un mesme corps. Quand il dit, que nous *Soyons gracieux*, le mot Grec signifie aucunesfois, Enclins à rendre grâces, et recognoistre les bénéfices que nous recevons : toutesfois yci il ne se rapporte pas tant à la cognoissance des bénéfices qu'aux mœurs douces et paisibles : c'est donc autant comme s'il disoit, Soyez amiables. Combien que je confesse que si nous avons les cœurs et les sens abbreuvez de ceste affection de n'estre point ingrats, il ne se pourra faire que nous ne soyons enclins à nourrir et entretenir une amour mutuelle les uns avec les autres.

16 *La parole de Christ soit habitante en vous.* Il veut que la doctrine de l'Evangile leur soit familière. De quoy nous pouvons recueillir, de quel esprit sont menez aujourd'huy ceux qui la défendent au peuple Chrestien si estroittement et avec si grande cruauté, et crient comme enragez, qu'il n'y a peste qu'on doyve plustost fuir, que de divulguer la lecture de la saincte Escriture au peuple. Car certes S. Paul parle yci à hommes et femmes de tous estats : et ne veut pas qu'ils ayent seulement quelque petit goust de la parole de Christ, mais il veut qu'elle habite en eux, c'est-à-dire, qu'elle y ait son siége ferme : et ce *plantureusement :* afin qu'ils taschent de proufiter et croistre d'avantage de jour en jour. Mais pource que l'affection d'apprendre n'est pas droite en plusieurs, veu qu'ils abusent de la parole du Seigneur pour satisfaire à leur ambition, ou vaine curiosité, ou la corrompent en quelque sorte que ce soit : à ceste cause il adjouste, *en toute sapience :* c'est-à-dire, afin qu'estans instruits par icelle nous soyons sages ainsi qu'il faut estre. Au reste, il donne une briefve définition de ceste sapience : asçavoir que les Colossiens *s'enseignent*. Enseignement ou doctrine, se prend yci pour instruction utile, laquelle sert à édification : comme aux Romains, chapitre XII, v. 7, Qui enseigne, qu'il enseigne en doctrine. Item à Timothée, Toute Escriture est utile à enseigner, 2 Tim., III, 16. C'est-ci le vray usage de la parole de Christ. Or maintenant pource que la doctrine en soy est froide, et quand on monstre simplement ce qui est bon et droict à faire (comme a dit anciennement un Poëte Latin) il se trouve assez de gens qui louent vertu, mais cependant elle se morfond : c'est-à-dire il n'y en a guères qui se mettent à l'ensuyvre : il adjouste aussi *Admonition*, qui est comme la confirmation et l'aiguillon de la doctrine. Et il n'entend pas seulement que la parole de Christ doyve servir à ce qu'un chacun s'enseigne soy-mesme en particulier : mais il requiert doctrine e admonition mutuelle. *Par Pseaumes.* Il ne restraint point la parole de Christ à ces espèces : mais plustost il signifie que tous nos propos doyvent estre tellement couchez pour apporter édification, que ceux mesmes qui servent à joyeuseté, ne

sentent rien de vanité : comme s'il disoit, Délaissez aux infidèles ceste sotte délectation laquelle ils prenent de propos frivoles et plaisanteries plenes de vanité et niaiserie. Quant à vous, que non-seulement vos propos sévères, mais aussi les joyeux et récréatifs contienent quelque utilité. En lieu que les autres chantent des chansons vilenes et impudiques, ou pour le moins qui ne sont pas guères modestes et honnestes, il est convenable que vous chantiez des Pseaumes et cantiques à la louange de Dieu. Au reste, sous ces trois noms, il a comprins toutes sortes de cantiques. La distinction qu'on a accoustumé d'en faire, c'est que Pseaume est quand pour chanter à l'honneur de Dieu, avec la langue on joue de quelque instrument de Musique. Hymne, que nous traduisons *Louange*, est proprement un cantique de louange, soit qu'il soit chanté de gorge ou autrement. Cantique ou *chanson*, ne contient pas seulement des louanges, mais aussi des admonitions, et autres argumens. Or il veut que les chansons des Chrestiens soyent *spirituelles*, et non pas composées de vanitez frivoles et choses de néant : car ceci se rapporte à l'argument. Quant à ce mot, *Avec grâce*, Chrysostôme l'expose en diverses sortes. De moy, je l'expose simplement, comme aussi ci-après au chapitre IV, v. 6, quand il dit, Vostre parole soit conficte en sel avec grâce : asçavoir pour une dextérité qui soit agréable, et plaise aux auditeurs à cause de l'utilité et proufit qu'elle apporte, en sorte que ce soit le contraire de plaisanterie et autres semblables niaiseries. *Chantans en vos cœurs au Seigneur.* Ceci se rapporte à l'affection. Car comme nous devons inciter les autres, aussi devons-nous chanter de cœur, de peur que ce ne soit point seulement un son extérieur de la bouche. Toutesfois il ne le prend pas en telle sorte, qu'il vueille qu'un chacun chante à part soy, et dedans son cœur seulement, mais il veut que tous les deux soyent conjoints ensemble, pourveu que les cœurs précèdent les langues.

17 *Et quelque chose que vous faciez, soit par parole ou par œuvre, etc.* Ceci, et ce qui est contenu ci-dessus, a desjà esté exposé en l'Epistre aux Ephésiens, où les propos sont semblables presque de mot à mot. Pource qu'il avoit desjà commencé à traitter des parties de la vie Chrestienne, et avoit seulement touché aucuns enseignemens, et c'eust esté une chose trop longue de poursuyvre le reste, mot à mot, à ceste cause il conclud en brief, que la vie doit estre tellement ordonnée, que tout ce que nous disons ou faisons soit gouverné par la conduite de Christ : et qu'il regarde à la gloire d'iceluy comme à son but principal. Car nous comprendrons bien à propos tous les deux sous ce mot : asçavoir que toutes nos œuvres et entreprinses commencent par l'invocation de Christ, et qu'elles servent à sa gloire. De l'invocation s'ensuit la bénediction de Dieu, laquelle nous fournit matière d'action de grâces. Et faut noter qu'il dit *que par Christ nous devons rendre grâces au Père :* comme par luy nous obtenons tout le bien que Dieu nous eslargit.

18 *Femmes, soyez sujetes à vos maris, ainsi qu'il appartient selon le Seigneur.*

19 *Maris, aimez vos femmes, et ne vous enaigrissez point contre elles.*

20 *Enfans, obéissez à vos pères et mères en toutes choses : car cela est plaisant au Seigneur.*

21 *Pères, n'irritez point vos enfans, afin qu'ils ne perdent courage.*

22 *Serviteurs, obéissez en toutes choses à vos maistres charnels, ne servans point à l'œil, comme voulans plaire aux hommes, mais en simplicité de cœur, craignans Dieu.*

23 *Et, quelque chose que vous faciez, faites-le de courage, comme au Seigneur, et non comme aux hommes,*

24 *Sçachans que vous receverez du Seigneur le guerdon de l'héritage : car vous servez au Seigneur Christ.*

25 *Mais qui fait injustement, recevera ce qu'il aura fait injustement : et n'y a point d'esgard à l'apparence des personnes.*

18 *Femmes, soyez sujetes, etc.* Maintenant s'ensuyvent les enseignemens concernans le devoir particulier d'un chacun, et qui dépendent des vocations particulières. Or ce seroit chose superflue d'employer beaucoup de paroles pour en traitter encore, d'autant que j'ay desjà dit en l'Epistre aux Ephésiens presque ce qu'il estoit besoin d'en dire. Toutesfois j'adjousteray en brief ce qui me semble convenir proprement à l'exposition du présent passage. Il commande aux femmes *d'estre sujetes.* Ceci est clair : mais ce qui s'ensuyt, *ainsi qu'il appartient selon le Seigneur*, n'est pas sans difficulté. Car aucuns le conjoingnent ainsi, Soyez sujetes selon le Seigneur, comme il appartient. Mais je le pren plustost autrement, Ainsi qu'il appartient selon le Seigneur, c'est-à-dire, selon l'institution du Seigneur : tellement que ce soit qu'il conferme la sujétion des femmes par l'authorité du Seigneur. Il requiert des maris amour, et qu'ils *ne s'enaigrissent point contre elles* pource qu'il y a danger qu'ils abusent de leur authorité en une manière de tyrannie.

20 *Enfans, obéissez à pères et mères.* Il enjoint aux enfans qu'ils obéissent sans exception à leurs pères et mères. Mais que sera-ce si les pères ou les mères les veulent contraindre à faire quelque chose illicite ? Obéiront-ils indifféremment mesme lors ? Certes ce seroit une chose plus que desraisonnable, de préférer l'authorité des hommes à celle de Dieu. Je respon qu'il faut suppléer yci ce qu'il a exprimé ailleurs, Eph., VI, v. 1, asçavoir, Au Seigneur. Mais à quel propos adjouste-il ce mot de généralité, *En toutes choses.* Je respon derechef, afin qu'il démonstre qu'ils ne doyvent point seulement obéir aux commandements justes, mais aussi aux iniques, c'est-à-dire fascheux et rigoureux. Car il y en a plusieurs qui se rendent volontiers obéissans à leurs pères et mères, pourveu que le commandement ne leur soit point fascheux ou incommode. Mais au contraire, voyci que doyvent penser les enfans, Que quels que soyent leurs pères, ils les ont néantmoins par la providence de Dieu, lequel par son ordonnance assujetit les enfans à leurs pères et mères. Il dit donc, En toutes choses, afin qu'ils ne refusent rien à faire, quelque difficile ou ennuyeux qu'il leur soit : En toutes choses, afin qu'és choses indifférentes ils défèrent à la personne de leurs pères : En toutes choses, afin qu'ils ne prenent point autant d'authorité que les pères en répliquant, ou débatant, ou entrant en dispute avec eux, comme compagnon à compagnon, ainsi qu'on dit. Toutesfois, que ce soit tant que faire se pourra sans offenser Dieu. Il défend aux pères et aux mères d'estre trop aspres, de peur que leurs enfans *ne perdent courage*, en telle sorte qu'ils soyent puis après inutiles à toute chose honneste. Car nous voyons par expérience ordinaire combien sert une nourriture douce et libérale.

22 *Serviteurs, obéissez en toutes choses, etc.* Tout ce qui est dit yci des serviteurs n'ha nul besoin d'exposition, d'autant qu'il a esté desjà exposé au chap. VI des Ephés., v. 1, excepté ces deux points : asçavoir, *Car vous servez au Seigneur Christ.* Item, *Qui fait injustement, recevra ce qu'il aura fait injustement.* Par la première sentence il signifie qu'on sert tellement aux hommes, que toutesfois Jésus-Christ obtient le premier degré de seigneurie, et est le Seigneur principal. Voyci à la vérité une fort belle consolation pour tous ceux qui sont en sujétion : asçavoir que quand ils servent volontiers à leurs maistres, leurs services sont autant agréables à Christ, comme s'ils luy estoyent faits à luy-mesme. Et de cela S. Paul recueille aussi, qu'ils receveront guerdon de luy, mais *guerdon de l'héritage.* Par lequel mot il signifie que ce mesme qui est rétribué aux œuvres, nous est gratuitement donné de Dieu. Car l'héritage vient de l'adoption.

Par le second membre il console derechef les serviteurs, disant que s'ils sont opprimez de quelque cruauté ou tyrannie inique par leurs maistres, Dieu en prendra la vengeance luy-mesme, et ne mettra point en oubli les injures qui leur auront esté faites, pourtant s'ils sont serviteurs : veu qu'il *n'y a point d'esgard à l'apparence des personnes* envers luy. Car ceste pensée leur pourroit diminuer le courage, s'ils venoyent une fois à imaginer que Dieu n'eust point d'esgard à eux, ou qu'il n'en teinst pas grand conte, et qu'il ne se souciast pas beaucoup de leurs misères. D'avantage il advient bien souvent que les serviteurs s'avancent à faire d'eux-mesmes la vengence du mauvais et cruel traittement qu'on leur fait. Il obvie donc à ce mal, quand il les admoneste d'attendre le jugement de Dieu en patience.

CHAPITRE IV.

1 *Maistres, rendez ce qui est juste et le pareil devoir à vos serviteurs*[1], *sçachans que vous avez aussi un Seigneur au ciel.*

2 *Persévérez en prière, veillans en icelle avec action de grâces,*

3 *Prians ensemble aussi pour nous : afin que Dieu nous ouvre l'huis de la parole, pour annoncer le secret de Christ, pour lequel aussi je suis prisonnier.*

4 *Afin que je le manifeste comme il faut que je parle.*

1) Ou, faites droict et equité à vos serviteurs, etc.

1 *Maistres rendez ce qui est juste, et le pareil devoir.* Il met en premier lieu, Ce qui est juste : par lequel mot il entend ceste humanité et douceur, laquelle il a recommandée en l'Epistre aux Ephésiens VI, 9. Mais pource que les maistres, comme haut montez, mesprisent fièrement la condition des serfs, tellement qu'il leur semble qu'il n'y a loy qui les oblige à iceux en sorte que ce soit, S. Paul les range, et rabbaisse leur présomption : pour autant qu'également les uns et les autres sont sous la puissance et domination de Dieu. De là vient ceste égalité et pareil devoir duquel il fait mention. *Et le pareil devoir.* Il y a proprement au Grec, Et équalité. Les autres l'exposent autrement : mais je ne doute point que sainct Paul n'ait yci mis ce mot pour le droict analogique ou distributif : c'est-à-dire qui est reiglé et compassé selon la circonstance, qualité, ou vocation des personnes comme aux Ephésiens il a usé de ce mot, Le mesme, ou Le semblable, en ceste signification, comme il a esté là touché. Car les serviteurs ne sont pas tellement obligez à leurs maistres, que les maistres aussi de leur costé ne leur doyvent quelque chose. Comme il y a un droict mutuel réglé selon la considération de l'office et vocation d'un chacun : lequel droit doit avoir lieu entre tous estats.

2 *Persévérez en prière, veillans en icelle, avec action de grâces.* Il retourne maintenant aux exhortations générales, esquelles il ne nous faut pas chercher un ordre exquis. Car par ce moyen il eust falu commencer par l'oraison : mais sainct Paul n'a pas regardé à cela. Or il recommande yci deux choses en l'oraison : premièrement la persévérance : puis après la liesse et alaigreté de cœur, ou une affection vrayement attentive. Car quand il dit, Employez-vous instamment : il exhorte à persévérer : et puis après il oppose la vigilance à une froidure, ou façon d'y procéder laschement, et comme par acquit. Il adjouste, *Action de grâces :* d'autant que nous devons tellement prier Dieu pour la nécessité présente, que cependant nous ne mettions point en oubli les bénéfices que nous avons desjà receus de luy. D'avantage, nous ne devons pas estre tellement importuns, que nous murmurions, et soyons despitez en nous-mesmes, si Dieu n'obéit incontinent à nos désirs : mais recevoir en gré et patience tout ce qu'il nous donnera. Par ainsi, il nous faut en cest endroit

prattiquer deux sortes d'action de grâces. Et de ce il a aussi esté dit quelque chose en l'Epistre aux Philippiens, chap. IV, v. 6.

3 *Prians ensemble aussi pour nous : afin, etc.* Il ne dit point ceci par feintise : mais pource que cognoissant bien sa nécessité, il souhaitoit à bon escient d'estre aidé par leurs prières, et estoit bien asseuré qu'elles luy serviroyent. Qui osera donc maintenant mespriser les intercessions et prières des frères, desquelles sainct Paul dit franchement qu'il ha besoin? Et certes Dieu n'a point pour néant institué cest exercice de charité entre nous, que nous prions les uns pour les autres. Non-seulement donc un chacun de nous doit prier pour les frères, mais aussi nous devons de nostre costé diligemment requérir aide par les prières des autres, toutes fois et quantes que l'occasion s'y addonne. Or l'argument des Papistes est plus que puérile, lesquels recueillent de ce passage qu'il nous faut implorer l'aide des Saincts trespassez, afin qu'ils prient pour nous. Car qu'y a-il yci de semblable à cela? Sainct Paul se recommande aux prieres des frères, avec lesquels il cognoist qu'il ha communication mutuelle par le commandement de Dieu. Qui est-ce qui voudra nier que ceste raison ne cesse és morts? Laissans donc là telles niaiseries, retournons à sainct Paul. Comme donc nous avons un singulier exemple de modestie en ce que sainct Paul requiert aide et assistance des autres : ainsi sommes-nous admonestez, que c'est une chose plene de grande difficulté, de persévérer constamment en la défense de l'Evangile : et singulièrement quand le danger presse. Car ce n'est point sans cause qu'il désire que les Eglises luy assistent en cela. Et quant et quant considérons un merveilleux zèle et affection ardente. Il ne se soucie point d'estre sauvé des mains de ses ennemis : il ne demande point que les Eglises prient pour luy, afin qu'il soit délivré du danger de mort. Il se contente seulement, s'il persévère constamment et hardiment en la confession de l'Evangile : tant préfère-il hardiment la gloire de Christ, et l'avancement de l'Evangile à sa propre vie. Au reste, par *L'huis de la parole*, il signifie simplement ce qu'il dit aux Ephésiens, chap. VI, v. 19, L'ouverture de bouche : et ce que Christ appelle Bouche et sapience, Luc, chapitre XXI, v. 15. Car il n'y a point différence entre ces deux manières de parler quant au sens, mais seulement quant à la forme. Car il a yci exprimé par une similitude fort propre, qu'il ne nous est de rien plus facile de parler hardiment de l'Evangile, que d'entrer par force par un huis bien fermé et serré de verroux. Car c'est-ci une œuvre vrayement de Dieu, comme Christ disoit, Ce n'estes-vous pas qui parlez, mais l'Esprit de vostre Père, qui parle en vous, Matthieu, X, 20. Proposant donc la difficulté aux Colossiens, il les incite d'avantage à prier : quand il proteste de soy, qu'il ne peut autrement parler ainsi qu'il appartient, sinon que sa langue soit conduite par le Seigneur. Il prend secondement un argument sur la dignité et excellence de la chose, quand il appelle l'Evangile *Secret de Christ*. Car il ne se faut point employer par acquit en une chose de si grande conséquence. Tiercement, il fait mention aussi du danger où il estoit.

4 *Comme il faut que je parle.* Ce mot amplifie la difficulté : car il signifie que ce n'est point une petite chose. Il adjouste au chap. VI des Ephésiens, *Avec confiance*. Par cela il appert qu'il s'est souhaitté une hardiesse asseurée, telle qu'il convient à la majesté de l'Evangile. Au surplus, puis que sainct Paul ne fait yci autre chose, sinon que désirer que grâce luy soit donnée de parfaire son office, qu'il nous souviene que la règle nous est aussi donnée de ne quitter la place à la rage de nos ennemis, mais de nous employer et efforcer jusques à la mort à publier l'Evangile. Et pource que cela est par-dessus nos puissances, il faut persévérer en oraison, et demander à Dieu qu'il ne nous laisse point despourveus de l'Esprit de confiance.

5 *Cheminez sagement envers ceux de dehors, rachetans le temps.*
6 *Vostre parole soit tousjours confite en sel avec grâce : afin que sçachiez comment il vous faut respondre à chacun.*
7 *Tychique nostre bien-aimé frère, et fidèle ministre, et serviteur avec moy au Seigneur, vous fera sçavoir tout mon estat :*
8 *Lequel j'ay envoyé vers vous expressément, afin qu'il cognoisse de vostre estat, et qu'il console vos cœurs.*
9 *Avec Onésime* nostre *loyal et bien-aimé frère, qui est des vostres. Iceux vous advertiront de toutes les affaires de par deçà.*

5 *Cheminez sagement envers ceux de dehors.* Il oppose ceux de dehors, aux domestiques de la foy. Car l'Eglise est comme une cité : les habitans de laquelle sont tous les fidèles, conjoints de conjonction mutuelle comme de voisinage entr'eux : et les infidèles sont estrangers d'icelle. Mais pourquoy est-ce que sainct Paul veut qu'on ait esgard à eux plus qu'aux fidèles? Il y a trois raisons. Premièrement, afin qu'on ne donne point de scandale aux aveugles. Car il n'y a rien plus facile à faire, que les incrédules soyent par nostre indiscrétion poussez à mal d'avantage, et que leurs cœurs soyent tellement navrez, qu'ils ayent la religion en plus grand horreur que jamais. En après, afin qu'on ne leur donne point matière de detracter de l'Evangile, et que par ce moyen le nom de Christ ne soit exposé en mocquerie, et qu'ils ne soyent plus irritez, et que cela ne soit cause de troubles et persécutions. Pour le dernier, afin que cependant que nous conversons avec eux au manger et au boire, et autres affaires, nous ne soyons souillez de leurs ordures, et peu à peu devenions profanes. Et à cela se rapporte aussi ce qui s'en suit, *Rachetans le temps :* asçavoir pour autant que leur conversation est dangereuse. Car il donne la raison aux Ephésiens, chapitre V, v. 16, Pource que les jours sont mauvais. Comme s'il disoit, qu'il faut au milieu d'une si grande corruption du monde comme attraper l'occasion de bien faire, et batailler contre les empeschemens. Ainsi donc, tant plus que le chemin sera plein d'empeschemens et mauvaises rencontres, ausquelles nous-nous pourrions gaster : d'autant plus songneusement nous faut-il garder que nos pieds n'y achoppent, ou que par lascheté nous-nous y arrestions et demeurions tout court.

6 *Vostre parole soit tousjours confite, etc.* Il requiert qu'il y ait douceur en leur parole, qui puisse attraire les auditeurs par l'utilité et proufit qui y sera conjoint. Car il ne condamne pas seulement les paroles apertement meschantes, mais aussi les oiseuses et vaines. Et pour ceste cause il veut qu'elles soyent *confites en sel.* Les hommes profanes auront bien leur sel, et des plaisantes rencontres en propos : mais ce n'est pas de ce sel que l'Apostre parle yci. Plustost au contraire d'autant que les sornetes et paroles de raillerie plaisent volontiers et donnent grâce le plus souvent, et que par ce moyen il seroit à craindre que les fidèles ne s'y addonnassent : sainct Paul les destourne obliquement de l'accoustumance d'icelles. Car il appelle propos sans sel, tout ce qui n'édifie pas. En mesme sens est mis le mot de *Grâce :* en sorte que c'est le contraire de babil ou brocard, et toutes niaiseries, lesquelles ou nuisent, ou s'en vont en fumée. *Afin que sçachiez comment il vous faut respondre.* Celuy qui s'est accoustumé à parler prudemment, ne tombera point en beaucoup d'absurditez esquelles bien souvent tombent ceux qui se meslent de babiller et jaser : mais acquerra par un continuel usage la dextérité de respondre à propos et convenablement. Comme au contraire il faut nécessairement que les babillars et gens légers en paroles s'exposent à mocquerie, toutes fois et quantes qu'ils sont interroguez de quelque chose : en quoy ils sont justement punis de leur sot babil. Or il ne dit pas seulement

quoy, mais aussi *comment :* et non pas à tous indifféremment, mais *à chacun.* Car c'est des principales parties de vraye prudence, de sçavoir discerner les personnes pour parler aux uns et aux autres comme il est de besoin. *Vous fera sçavoir tout mon estat.* Afin que les Colossiens sçachent quel soin il ha d'eux, il les conferme, leur donnant comme un gage. Car combien qu'il fust en prison, et qu'il fust en danger de sa vie, toutesfois il s'oublie soy-mesme, pour pourvoir à leurs affaires, en leur envoyant Tychique. En quoy reluit tant le zèle singulier de ce sainct Apostre, que sa prudence. Car ce n'est pas une petite chose, de dire que luy qui estoit détenu prisonnier, et estoit en danger de mort pour l'Evangile, ne cesse point toutesfois de s'employer à l'avancement de l'Evangile, et d'avoir soin de toutes les Eglises. Ainsi, combien que son corps soit enserré, néantmoins l'esprit estant songneux de s'employer tousjours à quelque chose de bon, s'estend bien loin de là de tous costez. D'autre part, sa prudence reluit en ce qu'il envoye un homme propre et sage pour les confermer autant qu'il en seroit besoin, et pour résister aux astuces des faux-apostres : et de ce qu'il retient Epaphras avec soy, jusques à ce qu'ils ayent cognu apertement le grand consentement en la doctrine qui estoit entre tous les vrais Docteurs, et ayent ouy de Tychique la mesme doctrine qu'ils avoyent au paravant apprinse d'Epaphras. Méditons diligemment ces exemples, afin qu'ils nous incitent à l'imitation d'une semblable affection. Il adjoint *Onésime*, afin que l'ambassade soit de plus grande importance : combien qu'il est incertain qui estoit cest Onésime. Car il n'est facile à croire que ce soit le serviteur de Philémon : pource que le nom d'un fugitif et larron eust esté sujet à grand reproche. Il les orne tous deux de titres honorables, afin qu'ils proufitent plus : et principalement Tychique, qui devoit exercer l'office d'enseigner.

10 *Aristarque, qui est prisonnier avec moy, vous salue, et Marc le cousin de Barnabas (touchant lequel vous avez receu mandement, s'il vient à vous, recevez-le.)*

11 *Et Jésus, qui est appelé Juste, lesquels sont de la Circoncision : ceux-ci seuls* me *sont coadjuteurs au royaume de Dieu, lesquels m'ont esté en soulas.*

12 *Epaphras qui est des vostres, serviteur de Christ, vous salue, bataillant tousjours pour vous en prières, afin que vous demeuriez parfaits, et accomplis en toute la volonté de Dieu.*

13 *Car je luy porte tesmoignage qu'il ha grand zèle pour vous, et pour ceux qui sont en Laodicée, et pour ceux qui sont en Hiérapole.*

10 *Qui est prisonnier avec moy.* Il appert de ceci, que d'autres furent mis prisonniers avec sainct Paul, depuis qu'il fust mené à Rome. Et est facile à croire que ses ennemis taschèrent du commencement de destourner tous les fidèles de luy aider, les menaceans qu'ils tomberoyent au mesme danger où il estoit, et que cela eut lieu pour quelque temps : puis après, que quelques-uns reprindrent cœur, et mesprisèrent toutes les peurs qu'on leur faisoit. *Que le receviez.* Aucuns exemplaires ont, Recevez-le, en l'impératif : mais mal. Car il exprime la forme de ce mandement que les Colossiens avoyent receu, asçavoir que c'estoit une recommandation de Barnabas, ou bien de Marc : et je trouve le second plus croyable. Or il faut noter que les Apostres ont esté diligens à rendre tesmoignage des personnes, afin qu'on discernast les gens de bien d'avec les faux-frères, les fai-néans et trompeurs, et un tas de coureurs. Un tel soin est aujourd'huy plus que nécessaire : ou pource que les bons Docteurs sont mal receus, ou pource que les hommes sots et croyans trop de léger se laissent aiséement tromper aux affronteurs.

11 *Ceux-ci seuls* me *sont coadju-*

teurs. Voire de la Circoncision. Car il en nomme d'autres après, qui estoyent du prépuce. Il signifie donc qu'il y avoit bien peu de Juifs à Rome, qui aidassent à maintenir l'Evangile, mais plustost que toute la nation estoit contraire à Christ. Combien que par les *Coadjuteurs*, il entend seulement ceux qui estoyent douëz de grâces nécessaires pour avancer l'Evangile. Or où estoit sainct Pierre alors? Ou il faut dire que sainct Paul luy faisoit grand tort de n'en faire yci aucune mention, ou bien que ceux qui afferment qu'il estoit à Rome alors, sont menteurs. Au reste, il appelle l'Evangile, *Royaume de Dieu :* car c'est le sceptre par lequel Dieu règne sur nous, et par ce mesme moyen nous sommes receus à la vie éternelle. Mais de ceste manière de parler, il en sera traitté plus à plain ailleurs.

12 *Bataillant tousjours pous vous en prières*. Voyci l'exemple d'un bon Pasteur, lequel pour la distance des lieux ne peut estre induit à mettre tellement l'Eglise en oubli, qu'il ne porte le soin d'elle avec foy outre mer. Il faut noter la vertu de la prière, qui est exprimée en ce mot, *Bataillant*. Car combien que sainct Paul ait voulu yci dénoter la véhémence de l'affection, toutesfois il admoneste quant et quant les Colossiens de ne penser point que les prières de leur Pasteur soyent inutiles : mais plustost qu'elles ne leur seront pas en petite aide. Finalement recueillons des paroles de sainct Paul, que la perfection des Chrestiens est, quand ils demeurent *en toute la volonté de Dieu*.

14 *Luc médecin bien-aimé vous saluë, et Demas.*

15 *Saluez les frères qui sont en Laodicée, et Nymphe, et l'Eglise qui est en sa maison.*

16 *Et quand ceste Epistre aura esté leue de vous, faites qu'elle soit aussi leue en l'Eglise des Laodiciens, et que lisiez aussi celle qui est* venue *de Laodicée.*

17 *Et dites à Archippe, Regarde l'administration que tu as receuë au Seigneur, afin que tu l'accomplisses.*

18 *La salutation* est *de ma main Paul. Ayez souvenance de mes liens. La grâce soit avec vous, Amen.*

Envoyée de Rome aux Colossiens, par Tychique et Onésime.

14 *Luc médecin*. Je ne suis point de l'opinion de ceux qui entendent que ce soit Luc l'Evangéliste. Car il leur estoit si cognu, que l'Apostre n'avoit que faire d'user de telles enseignes : et mesmes si c'eust esté luy, il luy eust donné un titre plus excellent. Pour le moins certes il l'eust appelé son coadjuteur, ou son compagnon féal, et participant de ses combats et afflictions. Je pense plustost qu'il estoit absent pour lors, et qu'il appelle cestuy-ci médecin, à la différence de l'autre. Je n'en déba point toutesfois comme d'une chose certaine, je mets seulement en avant ces conjectures. Ce *Demas* est sans aucune doute celuy duquel il se plaind ci-après avoir esté délaissé, 2 Timothée, IV, 10. Quand il parle de l'Eglise domestique *de Nymphe*, souvenons-nous qu'en une famille la règle nous est donnée quelles doyvent estre toutes les familles des Chrestiens, asçavoir que ce soyent autant de petites Eglises. Parquoy, qu'un chacun sçache que ceste charge luy est donnée d'instruire sa maison en la crainte du Seigneur, de l'entretenir en une saincte discipline, brief d'y ordonner une petite forme d'Eglise.

16 *Soit aussi leue en l'Eglise des Laodiciens, et que lisiez aussi celle qui est* venue, *etc*. Combien donc qu'elle fust escrite aux Colossiens, elle devoit toutesfois proufiter aux autres. Autant en faut-il estimer de toutes les autres Epistres. Vray est qu'elles ont esté une fois escrites à certaines Eglises, mais pour ce qu'elles contiennent une doctrine perpé-

tuelle et commune à tous siècles, c'est tout un quel titre elles ayent : Car l'argument nous en appartient. Quant à l'autre Epistre de laquelle sainct Paul fait mention, on a mal pensé que luy-mesme l'eust escrite : et ceux-là se sont doublement abusez, qui ont pensé que sainct Paul l'eust escrite aux Laodiciens. Je ne doute point que ce ne fust une Epistre qui avoit esté envoyée à sainct Paul, la lecture de laquelle estoit utile aux Colossiens, comme ont accoustumé les villes voisines d'avoir beaucoup de choses communes entr'elles. Or ç'a esté une trop lourde tromperie, que je ne sçay quel garnement a bien osé sous ceste couverture, contrefaire et mettre en avant une letre comme escrite par sainct Paul aux Laodiciens, voire si sotte et badine, qu'on ne sçauroit forger une chose plus contraire à l'esprit de sainct Paul, que cela.

17 *Dites à Archippe.* Selon que je puis conjecturer, cest Archippe faisoit l'office de Pasteur en l'absence d'Epaphras. Or il se peut bien faire qu'il n'estoit pas tel qu'il fust assez diligent de soy-mesme, s'il n'eust esté resveillé par autruy. Sainct Paul donc veut que par l'exhortation de toute l'Eglise il soit incité à prendre tousjours meilleur courage. Il le pouvoit bien admonester particulièrement en son nom, mais il donne ceste charge aux Colossiens, afin qu'ils sçachent qu'eux-mesmes aussi doyvent faire des remonstrances et inciter leur Pasteur, s'ils l'apperceoyvent estre trop froid : et que le Pasteur mesme ne doit refuser d'estre admonesté par l'Eglise. Car les ministres de la Parole ont une grande puissance et excellente, mais elle n'est point pourtant exempte des loix. Parquoy, il faut qu'ils se monstrent eux-mesmes dociles, s'ils veulent deuëment enseigner les autres. Quant à ce que le sainct Apostre recommande *ses liens* derechef, il signifie par cela qu'il estoit en grand' peine : car il se souvenoit bien de l'infirmité humaine : et ne faut point douter qu'il ne sentist aucunes pointures d'icelle en soy, quand il requéroit si instamment que tous les fidèles eussent souvenance de ses destresses. Au reste, ce n'est point yci un signe de desfiance, quand de toutes parts il cherche les aides qui luy sont ordonnées par le Seigneur. Ceste souscription faite *de sa propre main*, signifie, comme nous avons desjà veu ailleurs, que dés lors on faisoit courir des Epistres à faux titre, et sous le nom des serviteurs de Dieu : à laquelle meschanceté il leur estoit force de remédier par quelque moyen.

Ire ÉPISTRE AUX THESSALONICIENS

A M. Maturin Cordier homme doué de doctrine et grand'crainte de Dieu, Principal du Collége de Lausane.

C'est bien raison, que vous aussi ayez part en mes labeurs, veu que sous vostre conduite et addresse, ayant premièrement commencé le train d'estudier, j'ay pour le moins avancé jusques à ce poinct, de pouvoir en quelque sorte proufiter à l'Eglise de Dieu. Lors que mon père m'envoya jeune enfant à Paris, n'ayant seulement que quelques petis commencemens de la Langue Latine, Dieu voulut que je vous rencontray pour mon précepteur quelque peu de temps, afin que par vous je fusse tellement addressé au vray chemin et droite façon d'apprendre, que j'en peusse puis après aucunement mieux proufiter. Car comme ainsi soit que vous eussiez tenu la première classe, et là enseigné avec grand honneur, toutesfois pource que vous voyiez que les enfans façonnez par les autres maistres par ambition et bravade, n'estoyent point fondez à bon escient, et n'apportoyent rien de ferme, mais avoyent seulement quelques bouffées pour faire mine, en sorte qu'il vous faloit recommencer à les façonner de nouveau, vous estant fasché d'une telle peine, estiez ceste année-là descendu à la quatrième classe. Voylà bien quelle estoit vostre intention : mais cependant ce me fut un singulier bénéfice de Dieu, de rencontrer un tel commencement d'instruction. Et combien qu'il ne me fust pas permis d'en jouir long temps, pource qu'un homme estourdi et sans jugement, lequel disposoit de nos estudes à son vouloir, ou plustost selon sa fole fantasie, nous feit incontinent monter plus haut : toutesfois l'instruction et addresse que vous m'aviez donnée me servit si bien depuis, qu'à bon droict je confesse et recognoy estre tenu à vous du proufit et avancement tel qu'il s'en est ensuyvi. De laquelle chose j'ay bien voulu rendre tesmoignage à ceux qui viendront après nous, afin que s'il leur revient quelque utilité de mes escrits, ils sçachent qu'elle est en partie procédée de vous. De Genève ce XVII de Février, M. D. L.

ARGUMENT

SUR LA PREMIÈRE ÉPISTRE DE SAINCT PAUL APOSTRE AUX THESSALONICIENS.

La plus grande partie de ceste Epistre ne contient quasi autre chose qu'exhortations. Sainct Paul avoit enseigné les Thessaloniciens en la vraye et droite foy. Et ayant ouy qu'il y estoit survenu des persécutions, et qu'elles continuoyent, il y avoit envoyé Timothée pour les accourager à soustenir les combats, afin que par infirmité humaine ils ne veinssent à défaillir et succomber de crainte. Puis après estant adverti entièrement par Timothée en quel estat estoyent là les choses, il tasche par plusieurs raisons de les confermer tant en fermeté de foy, comme en patience, s'il advient qu'il leur fale endurer quelque chose pour le tesmoignage de l'Evangile. Voylà ce qu'il traitte aux trois premiers chapitres. Au commencement du quatrième, il les exhorte en général à saincteté de vie : puis après il leur recommande amour et dilection mutuelle, ensemble toutes œuvres qui en dépendent. Vers la fin il touche la matière de la résurrection, et déclare en quelle sorte nous ressusciterons tous de la mort. Dont il appert qu'il y avoit eu quelques mal-heureux ou brouillons esventez, lesquels avoyent tasché d'esbranler et corrompre leur foy, en mettant en avant sur ce propos beaucoup de choses frivoles et curieuses. Et pourtant, afin de couper broche à toutes disputes foles et superflues, il leur enseigne en brief ce qu'ils en doyvent croire. Au cinquième chapitre il leur défend encore plus estroittement de s'enquérir des temps : et les admoneste de veiller tousjours, de peur qu'ils ne soyent surprins à despourveu par l'advénement soudain de Christ. De là il vient à leur faire diverses exhortations : et ainsi il met fin à son Epistre.

COMMENTAIRE

SUR LA

Ire ÉPISTRE AUX THESSALONICIENS

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul et Sylvain et Timothée à l'Eglise des Thessaloniciens, en Dieu le Père, et au Seigneur Jésus-Christ : grâce vous soit et paix, de par Dieu nostre Père, et de par le Seigneur Jésus-Christ.*

La briefveté de ceste inscription démonstre que la doctrine de sainct Paul estoit receuë avec révérence entre les Thessaloniciens, et que sans contredit ils luy portoyent tous l'honneur qu'il méritoit. Car quand és autres Epistres il prend ce titre d'Apostre, il le fait pour se maintenir en authorité. Et pourtant, en ce qu'yci il met simplement son nom propre sans aucun titre d'honneur, cela est un signe que ceux ausquels il escrit, le recognoissoyent d'eux-mesmes, et avouoyent volontairement tel qu'il estoit. Vray est que les ministres et supposts de Satan s'estoyent bien efforcez de troubler ceste Eglise aussi : mais on voit bien que leurs menées et machinations n'y peurent rien faire. Au reste, il nomme yci deux autres personnages, comme estans en commun avec luy autheurs de l'Epistre. Outre cela il n'y a yci rien qui n'ait esté exposé ailleurs : sinon ce qu'il dit *l'Eglise en Dieu le Père et en Christ*. Par lesquels mots, à mon avis, il veut donner à entendre que véritablement entre les Thessaloniciens il y a Eglise de Dieu. Ceste marque donc est comme l'approbation d'une vraye et légitime Eglise. Cependant toutesfois de là nous avons à recueillir qu'il ne faut chercher d'Eglise ailleurs, sinon où Dieu préside, et où Christ règne : brief, qu'il n'y en a point d'autre, sinon celle laquelle est fondée en Dieu, laquelle est assemblée sous l'enseigne de Christ, et unie en son nom.

2 *Nous rendons tousjours grâces à Dieu de vous tous, faisans mémoire de vous en nos prières* [1],

1) Ou, prières sans cesse, 3 ayans, etc.

3 *Sans cesse ayans souvenance de vous pour l'œuvre de la foy, et pour le travail*[1] *de* vostre *charité, et de la patience de* nostre *espérance* que vous avez *en nostre Seigneur Jésus-Christ devant nostre Dieu et Père :*

4 *Scachans, frères bien-aimez, vostre élection estre de Dieu*[2] *:*

5 *Car nostre prédication de l'Evangile n'a point esté en vostre endroit seulement en parole, mais aussi en vertu et au S. Esprit, et grande certitude, ainsi que sçavez quels nous avons esté entre vous, pour l'amour de vous.*

1) Ou, de l'effect de vostre foy, et du travail, etc. 2) Ou, frères bien-aimez de Dieu, vostre élection, ou vostre élection *qui est* de Dieu.

2 *Nous rendons tousjours grâces à Dieu de vous tous, etc.* Selon sa manière de faire il loue leur foy et autres vertus qu'ils avoyent, non pas tant pour les louer que pour les exhorter à persévérance. Car ce n'est pas un petit aiguillon pour nous inciter à poursuyvre, quand nous considérons que Dieu nous a ornez de dons excellens, afin qu'il parachève ce qu'il a commencé : que par sa conduite et adresse nous avons desjà aucunement avancé au droict chemin, afin que nous parvenions jusques au but. Car comme une vaine confiance des vertus lesquelles les hommes s'attribuent folement, les enfle d'orgueil, et les rend à l'advenir nonchalans et sans soin : ainsi la cognoissance des dons de Dieu humilie les cœurs fidèles et les aiguise à une solicitude. Et pour ceste cause, en lieu de dire, Je suis bien aise : ou, Je me resjouy : il dit, Je ren grâces, afin de les advertir par cela que tout ce qu'il magnifie en eux, comme digne de louange, est un bénéfice procédant de la libéralité de Dieu. Et aussi incontinent après il vient à penser pour le temps à-venir, quand il fait mention de sa prière. Ainsi nous voyons à quel propos c'est qu'il loue leur vie précédente.

3 *Sans cesse ayans souvenance.* Combien que ce mot *Sans cesse*, pourroit estre mis avec les mots précédens, toutesfois il convient mieux ainsi. Aussi ce qui s'ensuit maintenant pourroit estre traduit en ceste sorte, Ayans souvenance de vostre œuvre de la foy et de vostre labeur de charité, etc. Car combien qu'il y ait de mot à mot ainsi, Ayans souvenance de vous, etc., cela toutesfois n'empesche point le sens que j'ay dit : car c'est une façon de parler, de laquelle sainct Paul use souvent. Ce que je di, afin qu'on ne blasme point d'ignorance l'ancien Translateur Latin qui l'avoit ainsi traduit. Toutesfois pource que quant à la substance du propos il n'y a pas beaucoup à dire, laquelle des deux translations on prene, j'ay retenu celle d'Erasme. Au reste, il rend la raison pourquoy c'est qu'il leur porte si grande affection, et prie si songneusement pour eux : asçavoir pource qu'il a apperceu en eux des dons de Dieu, à l'amour et révérence desquels à bon droict il se doit sentir incité et esmeu. Et de faict, tant plus qu'un homme est doué de crainte de Dieu et autres vertus excellentes, d'autant le devons-nous avoir en plus grand soin et recommandation. Car que sçauroit-on dire plus digne d'estre aimé que Dieu? Il s'ensuit donc bien qu'il n'y a rien qui nous doyve plus inciter à aimer les hommes, que quand le Seigneur se manifeste en eux par les dons de son Esprit. Et ceste est la souveraine louange envers les fidèles : c'est cela le lien très-sainct de conjonction, lequel sur tous nous lie de près, et unit les uns aux autres. Et pourtant j'ay dit que c'est tout un en laquelle des deux sortes on lise, Ayans souvenance de vostre foy : ou, Ayans souvenance de vous à cause de la foy. *L'œuvre de la foy.* Je le pren pour l'effet : mais cest effet se peut prendre en deux sortes, asçavoir en signification active ou passive : ou que la foy en elle ait esté un notable et excellent tesmoignage de la vertu et efficace du sainct Esprit, d'autant qu'il a besongné puissamment à la faire valoir en leurs cœurs : ou bien qu'elle ait avec le temps mis en évidence les fruits. Quant à moy, je pren cest effet plustost en la racine de la foy que non pas és fruits : comme s'il disoit, Une vertu singulière de la foy s'est mon-

strée puissamment en vous. Il adjouste le *travail de charité :* par lequel mot il signifie qu'ils ont exercé charité sans s'espargner ou refuser labeur ni ennuy quelconque. Et de faict, on cognoist par expérience combien charité est plene de labeur et pénible. Mais ce temps-là principalement donnoit aux fidèles en beaucoup de sortes matière de s'employer et travailler, s'ils se vouloyent acquitter du devoir de charité. L'Eglise estoit merveilleusement pressée d'afflictions quasi sans nombre : il y en avoit beaucoup qui avoyent perdu leurs biens, plusieurs fugitifs de leur pays, plusieurs despourveus de conseil, plusieurs aussi foibles et débiles en la foy : l'estat quasi de tous estoit embrouillé. Or tant de nécessitez et povretez estoyent bien pour ne laisser point charité demeurer oisive. A *espérance*, il attribue *Patience*, comme aussi elle est tousjours conjointe avec. Car ce que nous espérons, nous l'attendons par patience, Rom., VIII, 24. Or la sentence se doit ainsi résoudre, Que sainct Paul se réduit en mémoire leur patience à espérer l'advénement de Christ. Cependant nous avons à recueillir d'yci une briefve définition de la vraye Chrestienté : asçavoir qu'il y ait une foy vive et plene de vigueur : secondement, qu'on n'espargne labeur aucun, quand il est question d'aider aux prochains, mais que tous fidèles se mettent après avec bonne diligence, et employent leur pouvoir à exercer charité d'affection. Pour le troisième, qu'ayans leur but fiché et l'œil dressé en l'espérance de la manifestation de Christ, ils mesprisent tout le reste, et estans armez de patience, ils surmontent tant l'ennuy de la longueur du temps, que toutes les tentations du monde. Ce mot *devant nostre Dieu et Père*, se peut rapporter ou à la souvenance de S. Paul, ou à ces trois points prochains que nous avons veus. Quant à moy, je l'expose ainsi : Pource qu'il avoit parlé de ses prières, il afferme maintenant que toutes fois et quantes qu'il eslève son esprit à penser au royaume de Dieu, quant et quant il luy souvient de la foy, espérance et patience des Thessaloniciens : et pource qu'il faut que tout fard et toute feintise soit mise bas, quand il est question de venir en la présence de Dieu, ce poinct a nommeément esté adjousté par sainct Paul, afin que l'affirmation eust plus de poids. Cependant, il a voulu en exprimant ce tesmoignage de sa bonne affection envers eux, les rendre plus dociles et prompts à recevoir ce qu'il dira.

4 *Sçachans, frères bien aimez.* Ce mot *Sçachans*, se peut appliquer tant à la personne de sainct Paul que des Thessaloniciens. Erasme le rapporte aux Thessaloniciens. Quant à moy, j'ay mieux aimé suyvre Chrysostôme, qui l'entend de sainct Paul et ses compagnons. Car c'est (à tout le moins comme il me semble) une plus ample confirmation de la sentence prochaine précédente. Car ce n'estoit pas une petite considération pour inciter S. Paul et les autres, à avoir les Thessaloniciens pour recommandez, et en faire estime que Dieu avoit tesmoigné et monstré par beaucoup de signes qu'il les aimoit et tenoit chers. *Vostre élection estre de Dieu.* L'exposition de Chrysostôme ne me semble pas du tout hors de propos, Que Dieu ait rendu les Thessaloniciens honorables, et monstré leur excellence. Combien que sainct Paul a voulu exprimer quelque chose d'avantage. Car il touche leur vocation, en laquelle pource qu'on avoit veu des marques de la vertu de Dieu bien notables, il recueille de là qu'ils ont esté spécialement appelez avec tesmoignage d'élection bien certaine. Car la raison est incontinent adjoustée, asçavoir qu'ils n'avoyent point eu seulement une prédication nue, mais conjointe avec l'efficace du S. Esprit, afin qu'elle eust envers eux une authorité plene et ferme. Quand il dit, *En vertu et au S. Esprit*, cela emporte autant, selon mon jugement, comme s'il eust dit, En la puissance du S. Esprit : car le second mot est adjousté pour déclaration du premier. *La certitude* laquelle il met pour le troisième mot a esté ou en la chose mesme, ou en l'affection des Thessaloniciens. Quant à moy, je pense plus tost que ce mot soit pour toucher que l'Evangile de S. Paul a là esté comme scellé et ratifié par bons tesmoignages et approbations suffisantes,

ne plus ne moins comme si Dieu eust monstré d'enhaut qu'il approuvoit leur vocation, et en estoit l'autheur. Or S. Paul en déduisant et mettant en avant les signes par lesquels il avoit esté persuadé que l'élection des Thessaloniciens estoit totalement de Dieu, par mesme moyen il authorize quant et quant et conferme envers eux son ministère, afin qu'ils recognoissent aussi que luy et ses compagnons ont esté suscitez de Dieu. Aucuns par le mot de *Vertu* entendent les miracles : mais je l'esten plus loin, asçavoir à l'efficace spirituelle de la doctrine. Car ainsi que nous avons veu en la première Epistre aux Corinthiens, sainct Paul l'oppose à parole, comme la voix de Dieu vive et conjointe avec effet, à l'éloquence des hommes vaine et morte. Au surplus, il faut noter que l'élection de Dieu, laquelle de soy est cachée, vient à estre manifestée par ses marques, asçavoir quand il rassemble à soy, et unit à son troupeau les brebis perdues, et tend la main à ceux qui estoyent errans, esgarez et estrangez de luy. Et pourtant, il faut par là prendre la cognoissance de l'élection. Cependant, comme le conseil secret de Dieu est un labyrinthe à ceux qui ne regardent à sa vocation, ainsi ceux-là aussi troublent le droit ordre, lesquels sous couleur de la foy et de la vocation obscurcissent ceste première grâce, qui est la source dont la foy mesme procède. Nous obtenons, disent-ils, salut par foy, il s'ensuit donc qu'il n'y a point de prédestination de Dieu éternelle, laquelle discerne entre nous et les réprouvez, Tout ainsi, comme s'ils disoyent. Le salut est de la foy, il s'ensuit donc qu'il n'y a point de grâce de Dieu laquelle nous illumine en la foy. Mais tout au contraire, comme il faut conjoindre l'élection gratuite avec la vocation, comme avec son effet, ainsi est-il nécessaire que tousjours elle ait le souverain degré. Au reste, les mots de ceste sentence sont ainsi couchez au texte Grec de sainct Paul, Sçachans frères bien-aimez de Dieu, vostre élection : ce mot *de Dieu*, peut estre rapporté à deux endroits, asçavoir Bien-aimez de Dieu, ou, Vostre élection estre de Dieu : mais c'est tout un comment on le prene quant au sens.

5 *Ainsi que sçavez quels nous avons esté.* Sainct Paul tend maintenant au poinct que j'ay dit au paravant : asçavoir à ce que les Thessaloniciens estans esmeus par les mesmes considérations, ne doutent point qu'ils sont éleus de Dieu. Car le conseil de Dieu en faisant ainsi valoir le ministère de sainct Paul, estoit de leur manifester leur adoption. Et pour ceste cause, après avoir dit qu'ils sçavent quels avoyent esté sainct Paul et ses compagnons, il adjouste incontinent après, que c'est *pour l'amour d'eux qu'il a esté tel.* En quoy il signifie que tout cela a esté fait pour eux, afin qu'ils fussent certainement persuadez que Dieu les aime, et que leur élection fust du tout hors de doute.

6 *Aussi vous avez esté imitateurs de nous et du Seigneur, ayans receu la parole accompagnée avec joye du S. Esprit,*

7 *Tellement que vous avez esté patrons à tous les croyans en Macédone et Achaïe.*

8 *Car la parole du Seigneur a retenti de par vous, non-seulement en Macédone et Achaïe, mais aussi vostre foy envers Dieu est parvenue en tous lieux : tellement*[1] *qu'il ne nous est point nécessaire d'en rien dire.*

1) Ou, mais aussi en tous lieux et vostre foy envers Dieu est divulguée tellement, etc.

6 *Aussi vous avez esté imitateurs de nous et du Seigneur.* Afin de les encourager, et leur donner plus grande alaigreté, il dit qu'entre sa prédication et leur foy, il y a eu consentement mutuel, et comme une harmonie bien accordante. Car si les hommes de leur costé ne respondent à Dieu, il ne s'ensuyvra aucun proufit de la grâce qui leur est présentée. Non pas qu'ils puissent faire cela d'eux-

mesmes, mais pource que comme Dieu commence nostre salut en nous appelant, ainsi il le parfait en formant et dressant nos cœurs à obéissance. Le sommaire donc de ceci est, que le tesmoignage de l'élection de Dieu s'est monstré, non-seulement au ministère de sainct Paul, entant que la vertu du sainct Esprit y estoit, mais aussi en la foy des Thessaloniciens : tellement que ceste conformité est une approbation évidente d'icelle élection. Au reste, quand il dit, Vous avez esté imitateurs de Dieu et de nous : c'est en mesme sens qu'il est dit, Que le peuple a creu à Dieu et à Moyse son serviteur, Exode, XIV, v. 31 : non pas que Paul et Moyse ayent eu quelque chose de divers de Dieu, mais pource qu'il a ouvré puissamment par eux, comme par ses ministres et instrumens. *Ayans receu la parole.* La promptitude à recevoir l'Evangile, est yci nommée Imitation de Dieu, pource que comme Dieu s'estoit présenté libéralement aux Thessaloniciens, aussi eux de leur costé l'avoyent receu volontairement. Il dit, *Avec joye du sainct Esprit :* afin que nous sçachions que ce ne sera point d'un mouvement de la chair, ou par la conduite de leur propre nature, que les hommes seront prompts et alaigres à obéir à Dieu, mais que cela est une œuvre de l'Esprit de Dieu. Ceste circonstance, qu'*en grande affliction* ils ont néantmoins embrassé l'Evangile, sert pour amplifier la chose. Car nous en voyons plusieurs n'estans point autrement mal affectionnez à l'Evangile, lesquels toutesfois se recullent estans effarouchez d'une crainte de la croix. Ceux donc qui ne font point de difficulté d'embrasser constamment avec l'Evangile les afflictions survenantes, monstrent en cela un bel exemple de magnanimité. Et par cela d'autant mieux appert combien il est nécessaire qu'en cest endroit l'Esprit nous aide. Car l'Evangile ne peut pas estre receu comme il appartient, et d'une droite affection, s'il n'est receu d'un cœur joyeux. Or il n'y a rien plus contraire à nostre nature, que de nous esjouir en afflictions.

7 *Tellement que vous avez esté.* C'est une autre amplification, asçavoir que par leur exemple ils ont mesme incité les fidèles. Car cela est une grande chose, de tellement passer ceux qui avoyent commencé devant nous, que nous leur aidions à parachever leur course. Le mot Grec *Typus*, qui avoit auparavant esté traduit Exemple, signifie proprement ce que la langue Françoise appelle Patron. Sainct Paul donc dit que la vertu des Thessaloniciens à recevoir les afflictions, a esté si notable et évident, que les autres fidèles se sont là comme mirez et réglez pour estre incitez à constance et persévérance. Au reste, il m'a semblé bon de traduire mot à mot, *Des patrons :* afin de ne changer rien sans occasion au langage Grec de S. Paul. D'avantage aussi, pource que selon mon jugement, le nombre plurier exprime quelque chose de plus, que s'il eust dit, que le corps de ceste Eglise-là avoit servi d'exemple. Car le sens est, qu'autant de personnes qu'il y avoit là, ç'avoyent esté autant de patrons.

8 *Car la parole du Seigneur a retenti de par vous.* C'est une métaphore ou similitude, qui ha fort bonne grâce, par laquelle il signifie que leur foy a esté si vive et vertueuse, que le son d'icelle a comme resveillé les autres nations. Car il dit, Que la parole de Dieu a retenti d'eux, d'autant que leur foy avoit résonné haut et clair en plus grande confirmation de l'Evangile. Il dit que cela a esté faît, non-seulement és lieux prochains et circonvoisins, mais que bien loin ce son s'est estendu, et a esté ouy, tellement que la chose n'ha point besoin d'estre par luy divulguée et magnifiée d'avantage.

9 *Car eux-mesmes racontent de nous quelle entrée nous avons euë vers vous, et comment vous avez esté convertis des idoles à Dieu, pour servir au Dieu vivant et vray :*

10 *Et attendre des cieux son Fils Jésus, qu'il a ressuscité des morts, lequel nous délivre de l'ire à-venir.*

Il dit que le bruit de leur conversion a esté grand et honorable par tout. Ce qu'il touche de son *entrée vers eux*, se rapporte à ceste puissance de l'Esprit, par laquelle Dieu avoit orné et magnifiquement authorizé son Evangile. Or il dit qu'on parle entre les autres nations de tous ces deux points, comme de choses dignes de mémoire. Au récit qui s'ensuit il monstre premièrement quelle est la condition des hommes, devant que le Seigneur leur esclaire par la doctrine de son Evangile, puis après à quelle fin il veut que nous soyons enseignez, et quel est le fruit de l'Evangile. Car combien que tous ne servent pas à de mesmes idoles, si est-ce que tous sont addonnez à idolâtrie, et plongez en aveuglement et forcenerie. Ainsi donc, c'est un bénéfice de Dieu ce que nous sommes délivrez des tromperies du diable, et de toutes sortes de superstitions. Vray est que Dieu convertit les uns plustost, les autres plus tard : mais veu que c'est la condition commune de tous hommes d'estre destournez de Dieu : avant que nous puissions servir à Dieu, il faut nécessairement que nous soyons convertis. Au reste, on peut aussi recueillir d'yci, la substance et nature de la vraye foy, asçavoir que nul ne croit deuement en Dieu, sinon que renonceant du tout à la vanité de son sens, il embrasse et reçoyve le pur service de Dieu.

9 *Pour servir au Dieu vivant.* C'est ci le but de la vraye et droite conversion. Certes nous en voyons plusieurs qui délaissent les superstitions, lesquels toutesfois ayans fait ce pas, tant s'en faut qu'ils proutitent en la vraye piété, que plustost ils tombent en pis. Car ayans osté et effacé tout sentiment de Dieu, ils se jettent en un mespris profane et brutal de toute religion. Voylà comment jadis Epicurus, Diogènes Cynique, et autres semblables galans, se sont mocquez des superstitions du commun populaire, mais en telle sorte qu'ils ne mettoyent point de différence entre le service de Dieu et des niaiseries perverses. Il faut donc regarder et prouvoir qu'en ruinant les erreurs, l'édifice de la foy s'ensuyve quant et quant. Au reste, l'Apostre en attribuant à Dieu ces épithètes, *Vray et vivant*, il taxe obliquement les idoles, que ce sont inventions mortelles et choses de néant, et que faussement on les nomme dieux. Il met la fin de la conversion telle que j'ay dicté, asçavoir qu'ils servissent à Dieu. Ainsi donc la doctrine de l'Evangile tend à ce poinct, de nous faire passer au service et à l'obéissance de Dieu. Car tandis que nous sommes serfs de péchez, nous sommes francs de justice : pource que nous-nous esgayons et desbordons sans aucun joug. Parquoy nul n'est deuement converti à Dieu, s'il n'a apprins de s'assujetir du tout à luy, et à se ranger sous sa servitude. Mais pource que la chose est plus que difficile, veu la grande corruption de nostre nature, il monstre quant et quant que c'est qui nous retient et conferme en la crainte et obéissance de Dieu, asçavoir *l'attente de Christ.* Car si nous n'avons les cœurs dressez à l'espérance de la vie éternelle, le monde incontinent nous tirera à soy. Car comme il n'y a que la seule fiance et asseurance de la bonté de Dieu, qui nous induise à servir Dieu : ainsi la seule attente de la rédemption dernière fait que ne nous lassions et perdions courage. Quiconques doncques voudra persévérer et continuer au cours de la vie saincte, qu'il applique tout son esprit et son cœur à l'espérance de l'advénement de Christ. Aussi cela est un poinct bien digne d'estre noté, qu'en lieu de dire, L'espérance du salut éternel, il met, L'attente de Christ. Car certes sans Christ nous sommes tous perdus et abysmez en désespoir : mais si tost que Christ se monstre à nous, vie quant et quant et prospérité jettent sur nous leurs rayons. Mais qu'il nous souviene que cela ne s'addresse qu'aux fidèles seulement. Car quant aux iniques, comme il viendra pour estre leur juge, ainsi l'attente d'iceluy ne leur peut sinon apporter frayeur et espovantement. Et c'est ce qu'il met incontinent après. Que *Christ nous délivre de l'ire à-venir.* Car cela ne peut estre senti sinon par ceux qui estans réconciliez à Dieu par la foy, ont desjà leur conscience en repos et tranquillité : aux autres son nom est espovantable. Or vray est que Christ par sa mort nous a délivrez de l'ire de Dieu : mais au der-

nier jour sera veu à l'œil le fruit de ceste délivrance, et de quelle importance elle est. Cependant en ceste sentence sont contenus deux points. Le premier est, Que l'ire de Dieu et damnation éternelle menace tout le genre humain, pource que tous ont péché et sont desnuez de la gloire de Dieu. L'autre, Qu'il n'y a point d'autre moyen d'en eschapper, sinon par la grâce de Christ. Car ce n'est pas en vain et sans cause que sainct Paul luy attribue cest office. Mais voylà un don inestimable que cela, asçavoir que les fidèles, toutes fois et quantes qu'il est parlé du jugement, sçavent que Christ viendra pour se monstrer leur Rédempteur. Outre plus, il dit notamment, *L'ire à venir*, pour eslever en haut les esprits des fidèles, afin qu'ils ne s'arrestent à la considération de la vie présente. Car comme ainsi soit que la foy est une veue des choses qui n'apparoissent point : il n'y a rien moins raisonnable, que de mesurer l'ire à-venir selon qu'un chacun est affligé en ce monde : comme aussi il n'y a rien plus absurde que de nous attacher aux biens caduques desquels nous jouissons, pour estimer par iceux la grâce de Dieu. Cependant donc que d'un costé les iniques s'esgayent à plaisir et se desbordent sans souci, et que nous d'autre part languissons en misères, apprenons de craindre la vengence de Dieu cachée aux yeux de la chair, et d'arrester nostre cœur, et prendre nostre contentement és délices et plaisirs de la vie spirituelle, lesquels nous ne voyons point.

10 *Qu'il a ressuscité des morts.* Il amène yci la résurrection de Christ, en laquelle l'espérance de nostre résurrection est fondée. Car nous sommes de tous costez assiégez de la mort : et pourtant si nous n'apprenons de jetter nostre veue en Christ, nous perdrons courage à chacun coup. Pour la mesme raison il advertit, qu'il nous faut attendre *Christ des cieux :* pource qu'au monde nous ne trouverons rien qui nous puisse soustenir et demeurer fermes : et il y a des tentations infinies, qui nous pourroyent du tout rendre esperdus. Il faut aussi noter une autre circonstance à laquelle ceci se rapporte. Car pource qu'à ceste fin Christ est ressuscité, que de ceste mesme gloire qu'il ha, il face participans nous tous qui sommes ses membres, sainct Paul veut donner à entendre que sa résurrection seroit inutile et sans effet, sinon que derechef il viene visiblement, se monstrant Rédempteur des siens, et qu'il estende à tout le corps de l'Eglise le fruit et l'effet de ceste vertu, laquelle il a une fois monstrée en sa personne.

CHAPITRE II.

1 *Car, frères, vous-mesmes sçavez que nostre entrée vers vous, n'a point esté vaine.*

2 *Ains encore qu'auparavant nous eussions esté affligez et outragez en Philippes*[1], *comme vous sçavez, nous avons prins hardiesse en nostre Dieu, de vous annoncer l'Evangile de Dieu avec grand combat.*

3 *Car nostre exhortation n'a point esté par abusion, ne par souillure*[2] *ni en fraude :*

4 *Mais comme nous avons esté approuvez de Dieu, à ce que la prédication de l'Evangile nous fust commise, ainsi parlons-nous : non point comme voulans complaire aux hommes, mais à Dieu qui approuve nos cœurs.*

1) *Act.*, XVI, 22. 2) Ou, vilenie.

Maintenant laissant le tesmoignage des autres Eglises, il réduit en mémoire aux Thessaloniciens les choses qu'ils avoyent eux-mesmes veues et esprouvées : et déclare amplement comment luy et semblablement ses deux autres compagnons s'estoyent portez envers eux : d'autant que ce poinct estoit de grand poids pour confermer leur foy. Car c'est à ceste intention qu'il parle de sa droiture et inté-

grité, asçavoir à ce que les Thessaloniciens recognoissent qu'ils ont esté appelez à la foy, non pas tant par un homme mortel, que de Dieu mesme. Il dit donc que son *entrée vers eux n'a point esté vaine :* ainsi que les gens ambitieux ont accoustumé de monstrer grandes parades, comme ainsi soit qu'ils n'ayent rien de ferme et solide. Car il met ce mot *Vain*, à l'opposite de Vertueux et plein d'efficace. Or il prouve cela par deux indices. Le premier est, qu'en la ville de *Philippes il avoit souffert* persécution et ignominie : l'autre, qu'en Thessalonique, il y avoit *grand combat préparé*. Nous sçavons que le déshonneur et les persécutions affoiblissent les hommes, voire mesme leur abbatent du tout le cœur. Ç'a donc esté une œuvre de Dieu, de ce que sainct Paul ayant souffert beaucoup de maux et d'ignominie, n'a point laissé, comme s'il eust esté tout frais et en son entier, d'assaillir une ville grande et opulente, afin de ranger et assujetir à Christ le peuple d'icelle. En ceste entrée on n'apperçoit rien qui sente une vaine ostentation. Au second membre aussi on voit la mesme vertu de Dieu. Car il n'a pas exercé son office avec applaudissement des hommes, et ayant la bonne grâce d'un chacun : mais il luy a falu combatre vivement : cependant toutesfois il a persisté ferme et sans estre esbranslé : dont appert qu'il a esté soustenu et fortifié de la main de Dieu. Car c'est ce qu'il entend, en disant qu'il *a prins hardiesse*. Et à la verité, quand on considérera bien toutes ces circonstances, on ne peut nier que Dieu n'ait desployé là magnifiquement sa vertu. Quant à l'histoire, il la faut prendre aux chap, XVI et XVII des Actes.

3 *Car nostre exhortation n'a point esté*. Il conferme par un autre argument les Thessaloniciens en la foy qu'ils avoyent receue : asçavoir pource qu'ils avoyent esté enseignez purement et fidèlement en la parole du Seigneur. Car il asseure que sa doctrine a esté pure et *sans abusion ou souillure* aucune. Et pour mettre ce poinct du tout hors de doute, il appelle en tesmoignage leur propre conscience. Or entre les trois mots qu'il met yci, il semble que la distinction peut estre telle, asçavoir *qu'abusion* se rapporte à la substance de la doctrine : *Souillure*, à l'affection du cœur : *Fraude*, à la façon et moyen de procéder. Ainsi donc en premier lieu il nie qu'ils ayent esté abusez ou circonvenus par quelque ruse, quand ils ont embrassé ceste sorte de doctrine qu'il leur a preschée. En après il remonstre son intégrité, asçavoir qu'il n'estoit point venu vers eux, estant poussé de quelque cupidité mauvaise ou déshonneste, mais seulement d'une droite affection. Pour le troisième, qu'il n'a rien fait cauteleusement ou malicieusement, mais plustost qu'il a monstré une simplicité convenable à un Ministre de Christ. Ces choses estans toutes notoires aux Thessaloniciens, ils avoyent un assez ferme fondement de leur foy.

4 *Comme nous avons esté approuvez de Dieu*. Maintenant il monte encore plus haut que paravant. Car il allègue Dieu pour autheur de sa doctrine. L'argument qu'il fait, est tel : Dieu lors qu'il m'a donné ceste charge et commission, m'a rendu tesmoignage de fidèle serviteur. Il ne faut donc point que les hommes doutent de ma fidélité, laquelle ils sçavent estre approuvée de Dieu. Sainct Paul toutesfois ne se glorifie point d'avoir esté approuvé, comme estant tel de soy-mesme. Car il ne traitte point yci d'une chose qu'il ait eue de nature, et ne met point sa propre vertu en combat à l'encontre de la grâce de Dieu : mais seulement il dit que l'Evangile luy a esté commis comme à un serviteur fidèle et approuvé. Or Dieu approuve ceux lesquels il a façonnez à son plaisir pour s'en servir. *Non point comme voulans complaire aux hommes*. Il a esté exposé en l'Epistre aux Galatiens, chap. I, v. 10, que veut dire ce mot *Plaire aux hommes*, et ce passage aussi le monstre fort bien. Car sainct Paul compare comme choses opposites l'une à l'autre, Plaire à Dieu, et Plaire aux hommes. En après en disant, *A Dieu qui approuve nos cœurs*, il donne à entendre que ceux qui cherchent d'acquérir la grâce des hommes, ne sont point menez d'une droite conscience, et ne font rien d'affection de

cœur. Sçachons donc que tous vrais Ministres de l'Evangile se doyvent proposer ce but, d'employer tout ce qui est en eux, au service de Dieu : et de le faire de courage, non point pour quelque considération externe du monde, mais pource que la conscience leur rend tesmoignage que la chose est droite et juste. Ainsi adviendra qu'ils ne chercheront point de plaire aux hommes : c'est-à-dire qu'ils ne feront rien par ambition pour avoir la grâce des hommes.

5 *Car aussi nous n'y avons jamais esté en parole de flatterie, ainsi que vous sçavez, ni avec occasion d'avarice. Dieu en est tesmoin.*
6 *Et n'avons point cherché gloire des hommes, ne de vous, ne des autres*[1].
7 *Jà soit que nous eussions peu tenir gravité, comme Apostres de Christ, nous avons toutesfois esté doux au milieu de vous, comme si une nourrice nourrissoit tendrement ses enfans.*
8 *Estans* donc *ainsi affectionnez vers vous, nous désirions de vous eslargir non-seulement l'Evangile de Dieu, mais aussi nos propres âmes, pource que vous estiez aimez de nous.*

1) Ou, ne des autres : jà soit que nous eussions peu, etc. 7 Mais nous avons esté doux, etc.

5 *Car aussi nous n'y avons jamais esté en parole de flatterie.* Non sans cause il répète tant de fois que les Thessaloniciens sçavent que tout ce qu'il récite est vray. Car il n'y a point de meilleur tesmoignage ne plus suffisant que l'expérience mesme de ceux ausquels nous parlons. Et aussi cela faisoit grandement à leur avantage : pource que ce n'est point à autre intention que sainct Paul récite comment il s'est porté en grande intégrité, sinon afin que sa doctrine soit de plus grande révérence à l'édification de leur foy. Or c'est-ci la confirmation de la sentence précédente. Car quiconque cherche de plaire aux hommes, il faut nécessairement qu'il fléchisse honteusement à flatterie : mais celuy qui regarde à faire son devoir à bon escient, et d'un cœur droit, sera eslongné de toute apparence de flatterie. Quand il adjouste, *Ni avec occasion d'avarice*, il signifie qu'il n'a rien prattiqué entr'eux pour son proufit particulier en enseignant. Le mot Grec signifie tant Occasion que Couverture : mais le premier sens est plus convenable à ce passage, tellement que ce soit une ruse ou finesse semblable à celle de ceux qui tendent les filets pour prendre les oiseaux, comme s'il disoit, Je n'ay point abusé de l'Evangile en occasion d'attraper quelque gain ou proufit. Mais pource que la malice des hommes ha tant de cachettes entortillées, que souventesfois l'avarice et ambition qui est en eux n'apparoissent pas : à ceste cause il appelle *Dieu en tesmoin*. Au reste, il met yci deux vices, desquels protestant qu'il a esté pur, il advertit qu'il faut que tous serviteurs de Christ en soyent eslongnez. Ainsi donc si nous voulons discerner les vrais serviteurs de Christ, d'avec ceux qui le sont seulement par feintise et à fausses enseignes, il en faut faire le jugement suyvant ceste règle. Et quiconque voudra deuement servir à Christ, doit aussi compasser à ceste mesme règle ses affections et toutes ses œuvres. Car là où règnent avarice ou ambition, là s'ensuyvent des corruptions innumérables, et l'homme s'en va du tout en vanité. Car voylà les deux sources desquelles procède la corruption de tout le ministère.

7 *Jà soit que nous eussions peu tenir gravité, etc.* Aucuns exposent, Jà soit que nous eussions peu estre en charge, c'est-à-dire vous grever de despens : mais le fil du texte requiert que le mot Grec soit yci prins pour Authorité. Car sainct Paul dit qu'il a esté tant eslongné de vaine parade, de vanterie, d'arrogance, que mesmes il s'est déporté de son droict légitime, lequel sert à maintenir la personne en authorité. Car comme ainsi soit qu'il fust Apostre de Christ, il méritoit d'estre receu avec quelque plus grande révérence : toutesfois il s'estoit

abstenu de toute apparence de prééminence et majesté, ne plus ne moins que s'il eust esté un simple ministre du rang commun des autres. Or il appert par ceci combien il a esté loin de toute hautesse et présomption. Là où nous avons traduit *Doux*, le Translateur Latin ancien avoit mis, Nous avons esté petis : mais la lecture que j'ay suyvie est la plus receue entre les Grecs. Toutesfois en quelque de ces deux sortes qu'on le prene, il n'y a point de doute que l'Apostre n'ait voulu remémorer son abaissement et humilité volontaire. *Comme si une nourrice nourrissoit tendrement ses enfants.* Par ceste similitude il comprend les deux membres lesquels il avoit touchez : asçavoir qu'il n'a cherché ne gloire, ne gain entre les Thessaloniciens. Car la mère en nourrissant son enfant, ne monstre en ses façons de faire rien qui sente domination ou majesté. Sainct Paul dit qu'il a esté tel, d'autant que se déportant volontairement de l'honneur qui luy estoit deu, il s'estoit paisiblement et en grande modestie abaissé à tout devoir. Secondement, la mère, à nourrir ses enfans, monstre une amour non pareille et merveilleuse, d'autant qu'elle ne s'espargne à labeur ou fascherie quelconque, elle ne refuse solicitude aucune, et ne se descourage pour longue continuation qu'il luy fale faire, et mesme d'un cœur joyeux présente son sang à succer. En la mesme sorte sainct Paul dit qu'il a eu ceste affection envers les Thessaloniciens, qu'il estoit prest d'employer sa propre vie pour leur bien et salut. Cela certes estoit le faict d'un homme non sordide, ni avaricieux, mais qui aime d'une affection franche et gratuite. Ce qu'aussi il exprime en la fin, disant, *Pource que vous estiez aimez de nous.* Cependant il nous doit souvenir que tous ceux qui veulent estre tenus du rang des vrais Pasteurs, doyvent prendre en eux ceste affection de sainct Paul, d'avoir en plus grande recommandation le salut de l'Eglise que leur propre vie : et de n'estre point poussez à faire leur office pour quelque regard de leur proufit particulier, mais pour une vraye amour et non feinte qu'ils portent à ceux ausquels ils sçavent que Dieu les a conjoints et liez ou obligez.

9 *Car, frères, vous avez souvenance de nostre labeur et travail : car nous avons presché entre vous l'Evangile de Dieu, besongnans jour et nuit, afin de ne grever aucun de vous.*

10 *Vous estes tesmoins et Dieu aussi, combien sainctement et justement et sans reproche, avons conversé entre vous qui avez creu :*

11 *Ainsi que sçavez que nous avons admonesté un chacun de vous, comme le père ses enfans,*

12 *Et exhorté, et adjuré que vous cheminissiez dignement selon Dieu, qui vous a appelez à son Royaume et gloire.*

9 *Car frères.* Ces sentences sont pour la probation des propos précédens, asçavoir qu'afin de les espargner il ne s'est point espargné. Certes il faloit bien qu'il bruslast d'un zèle merveilleux et plus que de l'homme, quand avec le travail d'enseigner, il faisoit encore un mestier, et besongnoit de ses mains, pour gaigner sa vie. Et en ce poinct aussi il s'est déporté d'user de son droict. Car la Loy de Christ est (comme l'Apostre mesme enseigne ailleurs) que chacune Eglise fournisse à ses Ministres la nourriture et autres choses nécessaires, 1 Cor., IX, 14. Quand donc sainct Paul ne charge en rien les Thessaloniciens, en cela il fait plus que son office ne l'obligeoit, et qu'on n'eust peu requérir de luy. Joint que non-seulement il descharge le public de despens, mais aussi il ne grève personne en particulier. Or il n'y a point de doute qu'il n'ait esté induit par quelque bonne raison spéciale à se déporter ainsi de son droict entre les Thessaloniciens. Car és autres Eglises il a usé comme les autres de la liberté que Dieu donne. Vray est que des Corinthiens il n'a rien pris : mais ç'a esté afin d'oster aux faux-apos-

tres matière de se glorifier en cest endroit. Cependant il n'a point fait de conscience de prendre lors des autres Eglises ce qui luy faisoit besoin. Car il escrit que en servant les Corinthiens gratuitement et sans gages, il a pillé les autres Eglises, ausquelles il ne servoit pas, 2 Cor., XI, 7, 8. Combien donc que la raison ne soit point yci exprimée, toutesfois il est aisé à présumer que ce que sainct Paul n'a pas là voulu qu'on luy administrast ses nécessitez, c'estoit afin que cela ne donnast quelque empeschement à l'Evangile. Car aussi tous bons Pasteurs doyvent avoir ce soin, non-seulement de courir alaigrement en leur ministère, et s'y employer de tout leur pouvoir, mais aussi d'oster entant qu'en eux est toutes les choses qui peuvent apporter empeschement à leur course.

10 *Vous estes tesmoins.* Derechef il amène leur tesmoignage et celuy de Dieu, pour asseurer de son intégrité : et prend d'un costé Dieu pour tesmoin de sa conscience, mais les Thessaloniciens tesmoins de ce qu'ils ont veu. *Combien sainctement*, dit-il, *et justement :* c'est-à-dire, comment en une crainte de Dieu non feinte, et en quelle fidélité et innocence envers les hommes : et pour le troisième, comment *sans reproche* : en quoy il signifie qu'il n'a donné à aucun matière et juste occasion de faire plainte ou de mal parler de luy. Car il ne faut pas penser que les serviteurs de Christ puissent tant faire, qu'on ne sème contr'eux des calomnies, faux rapports, et mauvais bruits. Car veu que le monde les hait, il faut nécessairement que les meschans parlent mal d'eux. Et pourtant sainct Paul restreind ceci *aux croyans*, lesquels jugent droitement et selon la vérité, ne détractans point malicieusement et sans cause.

11 *Un chacun de vous comme le père.* Il insiste principalement és choses qui concernent son office. Il s'est accomparé à une nourrice, maintenant il s'accompare à un père. Il veut entendre qu'il a esté soucié d'eux, ne plus ne moins qu'un père est de ses enfans, et qu'il a monstré un soin paternel en les admonestant. Et de faict, jamais un homme ne sera bon Pasteur, s'il ne se porte comme père envers l'Eglise qui luy est commise. Mais il maintient qu'il s'est monstré tel non-seulement envers tout le corps de ceste Eglise-là, mais aussi envers un chacun particulièrement. Car ce n'est point assez que le Pasteur enseigne tous en commun en la chaire, sinon qu'il adjouste aussi la doctrine particulière, selon que la nécessité le requiert, ou que l'occasion se présente. Et pourtant le mesme Apostre sainct Paul, Act., chapitre XX, v. 20, 26, proteste qu'il est net du sang de tous, pource qu'il n'a cessé de les admonester tous en public, et chacun en particulier par les maisons. Car quelques fois la doctrine commune ne fait pas beaucoup, et il y en a aucuns qui ne peuvent estre guaris si on ne leur applique médecine particulière. *Nous avons exhorté.* Il monstre comment il s'est employé à bon escient pour leur salut. Car il raconte qu'en leur preschant de la crainte et obéissance de Dieu, et des œuvres convenables à la vie Chrestienne, il n'y a point esté par acquit, comme on dit, mais qu'il y a adjousté exhortations et adjurations. Et cela est une vive prédication de l'Evangile, quand non-seulement on fait entendre aux hommes ce qui est bon et droict, mais aussi qu'on les poind par exhortations, et qu'on les ramène au jugement de Dieu, afin qu'ils ne s'endorment en leurs vices. Car le troisième verbe dont use sainct Paul, que nous avons traduit *Adjure*, emporte cela. Or si des gens de bien et craignans Dieu, desquels sainct Paul loue tant la promptitude, avoyent nécessairement besoin d'estre solicitez et picquez par exhortations, voire mesme adjurations, que nous faut-il faire, à nous, di-je, esquels la paresse et nonchalance de la chair domine bien d'avantage? Cependant quant aux réprouvez, desquels la rébellion est incorrigible et incurable, il leur faut dénoncer la vengence horrible de Dieu, non pas tant avec une espérance de proufiter, qu'afin qu'ils soyent rendus inexcusables. Le second verbe duquel use sainct Paul, là où nous avons mis *Admoneste*, a esté traduit par aucuns Console : laquelle exposition si nous recevons, S. Paul entend qu'il a usé de consolations, en parlant aux

affligez, qui ont besoin d'estre soustenus de la grâce de Dieu, et fortifiez ou soulagez en leur refreschissant le goust des biens célestes, afin qu'ils ne perdent courage, ou tombent en impatience. Toutesfois l'autre signification est plus convenable au fil du texte, asçavoir qu'il a admonesté. Car il est certain que les trois verbes desquels use yci l'Apostre, se rapportent à une mesme fin.

12 *Que vous cheminissiez dignement.* Il comprend en peu de paroles le sommaire et la substance de toutes ses exhortations : asçavoir que leur preschant et magnifiant la miséricorde de Dieu, il les a admonestez de n'estre point paresseux à suyvre leur vocation. L'endroit où il touche la grandeur de la grâce de Dieu, est en ces mots, *Qui vous a appelez à son Royaume.* Car comme ainsi soit que le fondement de nostre salut est en l'adoption gratuite de Dieu, sous ce seul mot sont comprins tous les biens que Christ nous a apportez. Il reste maintenant que nous respondions à Dieu qui nous appelle : c'est-à-dire que nous-nous monstrions tels enfans envers luy, qu'il nous est Père. Car quiconque vit autrement qu'il n'est convenable à un enfant de Dieu, mérite d'estre retranché de sa maison.

13 *Pour ceste cause nous aussi rendons grâces à Dieu sans cesse, que quand vous avez receu de nous la parole de la prédication de Dieu, vous l'avez receuë non point comme parole des hommes, mais (ainsi qu'elle est véritablement) comme parole de Dieu, laquelle aussi besongne avec efficace en vous qui croyez.*

14 *Car, frères, vous estes faits imitateurs des Eglises de Dieu qui sont en Judée en Jésus-Christ, par ce que vous avez aussi souffert les mesmes choses de par ceux de nostre propre nation, comme aussi iceux par les Juifs.*

15 *Lesquels ont pareillement occis le Seigneur Jésus, et leurs propres Prophètes, nous ont persécutez*[1], *et ne plaisent point à Dieu, et sont adversaires à tous hommes :*

16 *Nous empeschans de parler aux Gentils, à ce qu'ils soyent sauvez*[2], *afin qu'ils comblent tousjours leurs péchez. Car l'ire est parvenue sur eux jusqu'au bout.*

1) Ou, deschassez. 2) Ou, pour les sauver.

13 *Pour ceste cause nous aussi.* Après avoir parlé de son ministère, il se retourne derechef vers les Thessaloniciens, pour tousjours louër ceste bonne harmonie et accord mutuel qu'il avoit touché ci-dessus. Il dit donc qu'il *Rend grâces à Dieu* de ce que la parole qu'ils ont ouye de sa bouche, *a esté par eux receuë comme parole de Dieu, ainsi qu'elle estoit véritablement.* Or par ces mots il signifie qu'ils l'ont receuë en révérence, et avec telle obéissance qu'il faut. Car si tost que ceste persuasion est imprimée en nos cœurs, il ne se peut faire que nous ne venions quant et quant à avoir une saincte affection d'obéir. Car qui est celuy qui n'auroit horreur de résister à Dieu? qui est celuy aussi qui ne détestast un mespris de Dieu? Quand donc la parole de Dieu est en tel mespris envers plusieurs, que quasi on n'en fait nulle estime : quand aussi plusieurs ne sont aucunement touchez de crainte, cela vient d'autant qu'ils ne pensent point avoir affaire à Dieu. Ainsi nous apprenons de ce passage, quelle foy on doit avoir à l'Evangile : asçavoir laquelle ne dépende point de l'authorité des hommes : mais laquelle estant appuyée sur la vérité de Dieu certaine et par nous cognue, s'eslève pardessus le monde brief : laquelle soit aussi loin d'une opinion, ou d'un cuider, qu'est le ciel de la terre. Secondement, laquelle engendre de soy révérence, crainte et obéissance : d'autant que les hommes estans touchez d'un sentiment de la majesté de Dieu, jamais ne se lascheront la bride pour se jouer à luy. D'autrepart

aussi les Docteurs : c'est-à-dire ceux qui ont la charge d'enseigner, sont admonestez de se donner bien garde de mettre en avant autre chose que la pure parole de Dieu. Car s'il n'a point esté licite à S. Paul d'en faire autrement, il ne le sera non plus aujourd'huy à aucun. Au reste, que la doctrine laquelle il leur a enseignée, ait esté la parole de Dieu, il le prouve par l'effet : asçavoir d'autant qu'elle avoit produit ce fruit de la doctrine céleste, lequel les Prophètes magnifient, en renouvelant et réformant la vie des Thessaloniciens : car la doctrine des hommes ne pourroit rien faire de semblable. Là où il y a *Comme parole de Dieu, laquelle besongne avec efficace en vous qui croyez :* pource que le mot Grec est indifférent, on pourroit bien traduire, Lequel aussi besongne, en le rapportant à Dieu. Mais lequel des deux que nous prenions, le sens retournera tousjours à un. Car les Thessaloniciens en sentant en eux-mesmes une vertu Divine, qui procédoit de la foy, pouvoyent s'asseurer que ce qu'ils avoyent ouy n'estoit point un son de la voix de l'homme s'escoulant en l'air, mais la doctrine de Dieu vive et plene d'efficace. Quant aux mots, *La parole de la prédication de Dieu*, n'est autre chose que la parole de Dieu preschée par un homme. Car sainct Paul a voulu nommèement exprimer qu'ils n'ont point estimé la doctrine contemptible, combien qu'elle procédast de la bouche d'un homme mortel : pource qu'ils recognoissoyent que Dieu en estoit l'autheur. Ainsi donc il louë les Thessaloniciens de ce qu'ils ne s'estoyent point arrestez à la considération de la personne du Ministre, mais avoyent eslevé leurs yeux à Dieu, afin de recevoir sa Parole. Et pourtant, je n'ay point fait de difficulté d'entrelacer ce mot *Comme*, lequel servoit à esclaircir le sens. Erasme a mal traduit, disant, La parole de l'ouye de Dieu, comme si sainct Paul entendoit que Dieu leur a esté révélé et manifesté. Depuis il l'a encore changé : asçavoir La parole par laquelle vous appreniez Dieu. Car il n'a pas prins garde que c'estoit yci une façon de parler prinse de la langue Hébraïque.

14 *Vous estes faits imitateurs des Eglises de Dieu.* Si on veut restreindre ceci à la sentence qui vient incontinent après, le sens sera, que la vertu de Dieu ou de sa parole se monstre en leur patience et constance, quand ils soustienent les persécutions d'un grand courage, et ne laissent point de demeurer fermes. Toutesfois quant à moy, j'aime mieux l'estendre à tout le propos précédent. Car il conferme ce qu'il a dit, que les Thessaloniciens avoyent receu l'Evangile à bon escient, comme leur estant présenté de Dieu : d'autant qu'ils soustienent courageusement les assauts que Satan leur fait au contraire, et ne refusent point d'endurer tout ce qui pourra venir, plustost que de se destourner de l'obéissance d'iceluy. Et de faict, ce n'est pas un petit examen de la foy, quand Satan par toutes ses machinations qu'il fait, ne proufite de rien pour nous faire reculer de la crainte de Dieu. Cependant il vient bien prudemment au-devant d'une dangereuse tentation, qui les pouvoit abbatre ou troubler. Car ils souffroyent de grandes fascheries de la nation, laquelle pour lors seule au monde se glorifioit du nom de Dieu. Cela, di-je, leur pouvoit venir en la pensée, Si ceste est la vraye religion, pourquoy est-ce que les Juifs, qui sont le peuple sacré de Dieu, la combatent de courages si envenimez? Pour oster ce scandale aux Thessaloniciens, sainct Paul premièrement leur remonstre qu'en cela ils sont semblables aux premières Eglises, qui estoyent en Judée : puis après il dit que les Juifs sont ennemis obstinez, et de Dieu, et de toute saincte doctrine. Car combien que quand il dit, que *de par ceux de leur propre nation ils ont souffert*, on peut exposer qu'il parle d'autres que des Juifs : et pour le moins cela ne se doit point restreindre aux Juifs seuls : toutesfois pource qu'il insiste d'avantage et passe plus avant à descrire leur obstination et impiété, il apperi que c'est de ceux-là mesme qu'il touche au commencement. Il est vray-semblable qu'en Thessalonique aucuns de ceste nation-là avoyent esté convertis à Christ. Or il appert par l'histoire des Actes, que là aussi bien qu'en Judée les persécuteurs

de l'Evangile estoyent des Juifs. Je pren donc ceci comme estant dit indifféremment tant aux Juifs qu'aux Gentils : pource que les uns et les autres soustenoyent de grans combats et rudes assauts de ceux de leur propre nation.

15 *Lesquels ont pareillement occis le Seigneur Jésus.* Pource que ce peuple-là avoit esté orné de tant de bénéfices de Dieu, à cause de la gloire et renom des Pères anciens, le seul nom de Juif estoit de grande authorité envers plusieurs. Afin donc que ce fard n'esblouisse les yeux à aucun, il despouille tellement les Juifs de tout honneur, qu'il ne leur laisse rien que matière de haine, et une extrême infamie. Voylà, dit-il, les belles vertus, pour lesquelles ils méritent louange envers les gens de bien et fidèles : ils ont mis à mort leurs Prophètes, et finalement le Fils de Dieu : ils m'ont persécuté, qui suis son serviteur : ils font la guerre à Dieu : ils sont détestables à tout le monde : ils sont ennemis du salut des Gentils : brief ils sont destinez à perdition éternelle. On pourroit demander, pourquoy c'est qu'il dit que Christ et les Prophètes ont esté tuez par mesmes gens. Je respon, que cela se rapporte à tout le corps du peuple. Car sainct Paul entend, que ce n'est pas une chose nouvelle, et contre leur coustume, de ce qu'ils résistent à Dieu : mais qu'ainsi ils accomplissent la mesure de leurs Pères, comme Christ dit, en S. Mat., chap. XXIII, v. 32.

16 *Nous empeschans de parler aux Gentils.* Non sans cause, comme il a esté dit, il insiste si longuement à deschiffrer et toucher au vif la malice des Juifs. Car d'autant que par tout avec grande furie ils s'opposoyent à l'Evangile, de là venoit un grand scandale : mesmement pource que quand sainct Paul publioit l'Evangile entre les Gentils, ils crioyent que c'estoit le profaner. Par ceste calomnie ils faisoyent des divisions és Eglises, ils ostoyent aux Gentils l'espérance de salut, et fermoyent la porte à l'Evangile. Sainct Paul donc leur donne ce blasme, qu'ils portent envie au salut des Gentils : mais il adjouste que cela se fait *afin qu'ils comblent tousjours leurs péchez :* ce qu'il dit pour leur oster toute réputation de crainte de Dieu. Comme quand il disoit ci-dessus, qu'ils *ne plaisent point à Dieu :* il vouloit entendre qu'ils sont indignes d'estre nommez entre ceux qui servent à Dieu. Cependant toutesfois il faut noter ceste manière de parler, que ceux qui poursuyvent à mal faire, accomplissent par ce moyen la mesure de leur jugement et condamnation, jusques à ce qu'ils vienent au comble. Ceste est la cause pourquoy souventesfois la punition des meschans est différée : asçavoir pource que leurs impiétez, par manière de dire, ne sont pas encore meures. Par ceci nous sommes admonestez, qu'il nous faut songneusement donner garde, qu'en adjoustant chacun jour péchez sur péchez, comme c'est l'ordinaire quasi par tout, finalement le comble ne monte jusqu'au ciel. *Car l'ire est parvenue sur eux jusqu'au bout.* Il signifie qu'ils sont du tout désespérez, d'autant que ce sont vaisseaux de l'ire du Seigneur. Car ceste façon de parler emporte autant comme si on disoit, la juste vengence de Dieu les presse, et poursuit, et jamais ne les laissera jusqu'à ce qu'ils périssent. Ce qui convient à tous les réprouvez, lesquels courent en poste (comme on dit) à la mort, à quoy ils sont destinez. Or l'Apostre prononce tellement ceci de tout le corps du peuple, que toutesfois il n'oste point aux éleus l'espérance. Car pource que la plus grand' part résistoit à Christ, vray est qu'il parle en général de toute la nation : mais il faut quant et quant présupposer l'exception, laquelle luy-mesme met en l'onzième chapitre aux Romains : asçavoir que tousjours le Seigneur aura quelque semence de résidu. Il nous faut tousjours regarder à l'intention de sainct Paul : asçavoir que les fidèles doyvent prendre garde songneusement de fuir la compagnie de telles gens, lesquels la juste vengence de Dieu poursuit, jusqu'à ce qu'ils périssent en leur obstination aveuglée. Le mot *d'Ire* sans adjouster autre chose, signifie le jugement de Dieu : comme en l'Epistre aux Romains, chap. IV, v. 15, la Loy engendre ire. Item au chap. XII, v. 19, Donnez lieu à l'ire.

17 *Or frères, entant que nous estions privez de vous pour un moment de temps, de veuë, non point de cœur, nous-nous sommes tant plus fort employez avec grand désir de veoir vostre face.*

18 *Pourtant avons-nous voulu venir vers vous (aumoins moy Paul) une fois, voire deux, mais Satan nous a empeschez.*

19 *Car quelle est nostre espérance, ou joye, ou couronne de gloire? n'est-ce pas vous aussi devant nostre Seigneur Jésus-Christ à sa venue?*

20 *Certes vous estes nostre gloire et joye.*

17 *Or frères, entant que nous estions privez de vous, etc.* Ceste excuse a esté adjoustée bien à propos, afin que les Thessaloniciens ne pensassent que sainct Paul les eust abandonnez, lors que la nécessité estant si grande, requéroit bien sa présence. Il a parlé des persécutions qu'ils souffroyent des leurs propres : cependant luy, duquel le devoir sur tous autres estoit de leur secourir, estoit absent. Il s'est ci-dessus donné le nom de Père. Or ce n'est pas le faict d'un père d'abandonner ses enfans au milieu de telles destresses. Il prévient donc tout souspeçon de mespris ou nonchalance, disant qu'il n'a point eu faute de vouloir, mais que le pouvoir d'exécuter luy a esté osté. Et pour dire cela, il ne parle point en termes simples ainsi, J'ay voulu venir à vous, le chemin m'a esté fermé : mais il use de mots exquis pour exprimer son affection véhémente. Me voyant, dit-il, *Privé de vous.* Le mot Grec signifie l'estat d'un père qui a perdu ses enfans, ou des enfans qui ont perdu leur père. Ainsi par ce mot il donne à entendre combien il luy a esté fascheux et dur d'estre absent d'eux. Après cela s'ensuit une amplification de son désir : asçavoir qu'il n'a peu porter leur absence pour un peu de temps sans en estre marri. Ce n'est pas merveille si en cela la longueur du temps nous cause ennuy et tristesse : mais il faut bien dire que nous sommes saisis d'affections fort véhémentes, quand nous sommes impatiens de l'attente d'une heure. Là où nous avons traduit *Pour un moment de temps*, il y a mot à mot, Pour le temps d'une heure : mais par cela il signifie une petite espace de temps Il met conséquemment une correction, qu'il a esté séparé d'eux *de veue, non point de cœur* : afin qu'ils sçachent que la distance de lieu n'empesche point qu'il ne soit tousjours conjoint de courage avec eux. Combien que cela se pourroit aussi proprement rapporter aux Thessaloniciens, que de leur costé aussi ils ont eu les cœurs conjoints avec sainct Paul, jà soit que les corps en fussent eslongnez. Car c'estoit un poinct qui servoit bien au propos de sainct Paul, que d'exprimer combien il s'asseuroit de l'amour qu'ils luy portoyent mutuellement. Or il démonstre encore mieux son affection, en disant *Qu'il s'est tant plus fort employé.* Car il donne à entendre que tant s'en faut que l'amour soit diminuée par son département, qu'elle s'en est tant plus enflambée. Quand il dit, *J'ay voulu une fois, voire deux*, il monstre que ce n'a point esté une ardeur soudaine, qui se soit incontinent refroidie (comme nous voyons advenir quelque fois) mais qu'il est demeuré ferme en ce propos, veu qu'il en a cherché diverses occasions.

18 *Satan nous a empeschez.* Sainct Luc récite que sainct Paul fut une fois empesché par ce que les Juifs luy dressèrent des embusches en chemin : le mesme ou autre chose semblable a peu advenir plusieurs fois. Or non sans cause il attribue tout cela à Satan : car, comme il enseigne ailleurs, nous n'avons point la luite contre le sang et la chair, mais contre les principautez de l'air, et les malices spirituelles, etc. Eph., VI, 12. Car toutes fois et quantes que les iniques nous molestent, ils bataillent sous l'enseigne de Satan, et sont ses instrumens pour nous tormenter. Et sur tout, quand nos affections et entreprinses tendent à l'œuvre du Seigneur, il est certain que tout ce qui nous empesche procède de

Satan. Que pleust à Dieu que ceste sentence fust bien avant imprimée és esprits de tous fidèles, Que Satan fait continuellement tous ses efforts pour empescher ou troubler l'édification de l'Eglise. Nous serions certes bien plus attentifs à luy résister : nous aurions bien plus grand soin à conserver la saine doctrine laquelle cest adversaire s'efforce si ardemment de nous oster. Aussi toutes fois et quantes que le cours de l'Evangile est retardé, nous entendrions incontinent d'où c'est que procède l'empeschement. En un autre passage sainct Paul dit à mesme propos, que Dieu ne luy avoit pas permis, Rom., I, 13 : mais l'un et l'autre est vray. Car combien que Satan face ses efforts, si est-ce que Dieu retient tousjours l'authorité et puissance souveraine, pour nous faire passage et ouvrir le chemin quand bon luy semble, maugré qu'en ait Satan, et quoy qu'il résiste. Sainct Paul donc parle à la vérité, en disant que Dieu ne permet pas, combien que l'empeschement viene de Satan.

19 *Car quelle est nostre espérance ou joye, etc.* Il conferme cest ardent désir duquel il avoit fait mention, d'autant que par manière de dire, il constitue sa félicité en eux. Car ceste sentence emporte autant comme s'il eust dit, Sinon que je me vueille oublier moymesme, il faut nécessairement que je désire vostre présence : car vous estes ma joye et ma gloire. Au reste, quand il les appelle *Son espérance et la couronne de sa gloire*, il ne faut pas prendre cela comme s'il se glorifioit en autre qu'en Dieu seul : mais c'est pource qu'il nous est permis de nous glorifier en tous les bénéfices de Dieu en leur degré, tellement que luy seul soit tousjours nostre but : comme j'ay exposé plus amplement sur la 1re aux Corinth., chap. I, v. 31. Cependant il nous faut recueillir de ceci, que chacun des ministres de Christ sera au dernier jour participant de gloire et triomphe, selon qu'il aura en ce monde avancé le règne d'iceluy. Et pourtant que dés maintenant ils apprenent de ne s'esjouir et glorifier en autre chose qu'au fruit et bonne issue de leurs labeurs, quand ils voyent que par leur ministère la gloire de Christ est avancée. Cela fera qu'ils seront touchez de telle affection d'amour envers l'Eglise comme il faut. Le mot *Aussi*, dénote qu'il n'y a pas les Thessaloniciens seulement esquels sainct Paul triomphe : mais qu'en cela ils tienent compagnie à plusieurs autres. Au verset suyvant où j'ay traduit *Certes vous estes, etc.* le mot Grec signifie proprement Car : mais yci il se prend pour une affirmation.

CHAPITRE III.

1 *Parquoy ne pouvans plus endurer, il nous a semblé bon d'estre laissez seuls en Athènes :*

2 *Et avons envoyé Timothée nostre frère, et ministre de Dieu, et nostre coadjuteur en l'Evangile de Christ, pour vous confermer et consoler de nostre foy*[1] *:*

3 *Afin que nul ne se troublast en ces afflictions, car vous-mesmes sçavez que nous sommes ordonnez à cela*[2].

4 *Car quand nous estions avec vous, nous vous prédisions que nous aurions à souffrir afflictions : comme aussi il a esté fait, et vous le sçavez.*

5 *Et pourtant aussi, ne pouvant plus endurer, je l'ay envoyé pour cognoistre vostre foy, de peur que celuy qui tente, ne vous eust tentez en quelque façon, et que nostre labeur ne fust tourné à néant.*

1) Ou, accourager, ou, exhorter touchant vostre foy. 2) Ou, Tellement que nul ne fust troublé, etc.

1 *Parquoy ne pouvans plus endurer.* En ce récit qui s'ensuit, il prouve ce sien désir duquel il avoit parlé, et en fait foy. Car si estant retenu ailleurs, il n'eust envoyé en Thessalonique aucun autre en sa place, il eust peu sembler qu'il ne se

soucioit pas si fort d'eux. Mais quand il substitue *Timothée*, et leur envoye en son lieu, il destourne ceste suspicion : veu mesmement qu'il les préfère à soy-mesme. Or qu'il ait eu plus grand esgard à eux qu'à soy-mesme, il le monstre, en ce qu'il a mieux aimé demeurer seul, que non pas qu'ils fussent despourveus. Car il y a grand poids en ces mots *Il m'a semblé bon d'estre laissé seul*. Timothée luy estoit de fort fidèle compagnie : il n'avoit pour lors aucun autre avec soy : ce luy estoit donc une chose fort incommode et fascheuse de s'en passer. Ainsi c'est signe de grande amour et d'un désir bien affectueux, de ce qu'il ne refuse point de se desnuer de tout soulagement, pour subvenir aux Thessaloniciens. A cela mesme se rapporte le verbe duquel il use, *Il nous a semblé bon*, lequel signifie une affection prompte et procédante d'un franc cœur.

2 *Nostre frère et ministre de Dieu, etc.* Il a adjousté ces titres de louange, afin de mieux monstrer comment il les a voulu bien pourvoir. Car s'il leur eust envoyé quelque homme commun, cestuy-là n'eust pas peu leur aider beaucoup, et d'autant que sainct Paul l'eust fait sans s'incommoder, il n'eust pas en cela donné grand tesmoignage de solicitude paternelle envers eux. Mais c'est bien un grand cas, quand il se desnue de celuy qui estoit frère et *coadjuteur*, et auquel il n'en trouvoit point de semblable, comme il tesmoigne en un autre endroit, d'autant que tous regardoyent à leur proufit, Philip., II, 21. Cependant en parlant ainsi, il tend à authorizer envers eux la doctrine qu'ils avoyent receuë de Timothée, afin qu'elle demeure tant mieux imprimée en leur mémoire. Or à bon droict il dit que pource il a envoyé Timothée, afin qu'ils receussent *confirmation de leur foy* par son exemple. Car ils pouvoyent estre descouragez par les bruits fascheux des persécutions : mais la constance asseurée de sainct Paul les devoit tant plus accourager, à ce qu'ils ne se laissassent aller, et veinssent à défaillir. Et de faict, la communication qui doit estre entre les saincts et membres de Christ, s'estend mesme jusques là, que la foy de l'un soit la consolation des autres. Ainsi donc quand les Thessaloniciens oyoyent conter comment sainct Paul poursuyvoit d'une grande affection sans se lasser, comment par la force de la foy il surmontoit tous dangers et toutes difficultez, et que sa foy demeuroit par tout victorieuse à l'encontre de Satan et du monde : cela ne leur apportoit pas peu de consolation. Et sur tout nous sommes, ou pour le moins devons estre esmeus des exemples de ceux par lesquels nous avons esté enseignez en la foy : ainsi qu'il est dit en la fin de l'Epistre aux Hébrieux, chap. XIII, v. 7. Ainsi donc sainct Paul entend que son exemple a deu servir à les fortifier, afin qu'ils ne défaillissent point en afflictions. Au reste, pource que si S. Paul eust craint que tous ne succombassent à la persécution, cela les pouvoit offenser (d'autant que c'eust esté signe qu'il se fust par trop desfié d'eux) il addoucit l'aspreté du propos, en disant, *Afin que nul*, ou de peur qu'aucun. Or à bon droict il a peu craindre cela : veu qu'en toutes compagnies il y en a tousjours aucuns infirmes.

3 *Car vous-mesmes sçavez, etc.* Pource que tous volontiers s'exempteroyent de la nécessité de porter la croix, sainct Paul remonstre que les fidèles n'ont point occasion de s'espovanter és persécutions, comme d'une chose nouvelle ou non accoustumée, d'autant que c'est cela nostre condition, laquelle le Seigneur nous a imposée. Car ceste manière de parler, *Nous sommes ordonnez à cela*, emporte autant comme s'il eust dit qu'à ceste condition nous sommes Chrestiens. Au reste, il dit *Qu'ils sçavent :* pource que c'estoit bien raison qu'ils combatissent plus vaillamment et courageusement, veu qu'ils en avoyent esté advertis d'heure. Joint que les afflictions continuelles rendoyent S. Paul contemptible envers les simples et ignorans. Voylà pourquoy il fait mention que rien ne luy est advenu, qu'il n'eust long temps auparavant prédit et comme prophétizé.

5 *De peur que celuy qui tente ne vous eust tentez en quelque façon, etc.* Par ce mot il nous enseigne tousjours à craindre, pource que c'est le propre office

de Satan de tenter. Mais comme iceluy ne cesse de toutes parts de nous dresser des embusches, et nous tendre ses laqs tout à l'environ : ainsi faut-il que nous facions bon guet, et soyons attentifs à nous tenir sur nos gardes. Aussi maintenant il dit apertement, ce que du commencement il avoit évité de dire comme estant un mot trop rude : asçavoir qu'il a esté en souci que *ses labeurs ne fussent tournez à néant*, si d'aventure Satan gaignoit quelque chose sur eux. Ce qu'il fait, afin qu'ils veillent plus songneusement, et s'incitent plus vivement à résister.

6 *Et n'aguères Timothée estant venu à nous de devers vous, et nous ayant annoncé vostre foy et charité, et que vous avez tousjours bonne souvenance de nous, désirans nous veoir, comme aussi nous, vous.*

7 *Pour ceste cause frères, nous avons esté consolez en vous, en toute nostre affliction et nécessité par vostre foy.*

8 *Car nous vivons maintenant, si vous estes fermes au Seigneur.*

9 *Car quelle action de grâces pouvons-nous rendre à Dieu touchant vous, pour toute la joye de laquelle nous-nous esjouissons de vous devant nostre Dieu?*

10 *Prians nuit et jour de plus en plus, de veoir vostre face, et suppléer ce qui défaut en vostre foy.*

Il monstre yci par un autre argument combien il leur a porté une singulière amour, asçavoir par ce qu'il a esté comme ravi hors de soy-mesme, quand on luy a apporté les joyeuses nouvelles qu'ils estoyent en bon estat. Car il faut noter les circonstances lesquelles il touche. Il estoit *En affliction et nécessité* : il ne sembloit point donc qu'il fust question de s'esjouir. Tant y a toutesfois, qu'oyant dire des Thessaloniciens ce qu'il demandoit fort, ne plus ne moins comme si tout le sentiment de ses maux eust esté aboli, il entre en une joye, et vient à déclarer l'aise qu'il sent de leur prospérité. Combien qu'il procède comme par degrez à exprimer la grandeur de sa joye. Car premièrement, il dit, *Nous avons esté consolez*, puis après il descrit une joye ample et abondante. Au reste, ceste façon de tesmoigner la joye qu'il sent de la fermeté des Thessaloniciens, emporte une exhortation. Car l'intention de sainct Paul a esté de les inciter tousjours à persévérer. Et aussi à la vérité, ce leur a deu estre un aiguillon bien vif, quand ils ont entendu que le sainct Apostre sentoit une grande consolation et joye de l'avancement de leur foy.

6 *Vostre foy et charité.* Tant plus souvent que ceste manière de parler se trouve en S. Paul, d'autant plus diligemment nous la faut-il noter. Car en ces deux mots il comprend briefvement toute la somme de vraye piété. Ceux donc qui en toute leur vie visent à ces deux buts, sont hors de danger de se fourvoyer : tous les autres, quoy qu'ils se tormentent beaucoup, ne font que s'esgarer povrement. Le troisième qu'il adjouste, *De la bonne souvenance* qu'ils avoyent de luy, se rapporte à la révérence de l'Evangile. Car ils n'avoyent point S. Paul en telle amour et estime pour autre regard que de l'Evangile.

8 *Car nous vivons maintenant, si vous estes fermes au Seigneur, etc.* Yci appert encore plus clairement comment sainct Paul s'estoit quasi oublié soy-mesme pour l'amour des Thessaloniciens, ou à tout le moins mettant en arrière le regard de sa personne, avoit applicqué son premier et principal soin à penser pour eux. Combien qu'il n'a pas tant fait cela d'une affection envers les hommes, que d'un désir de la gloire du Seigneur. Car le cœur de ce sainct personnage estoit tellement embrasé d'un zèle de Dieu et de Christ, que cela engloutissoit, par manière de dire, toutes autres solicitudes en luy. *Nous vivons*, dit-il, c'est-à-dire, nous sommes bien, si vous persévérez au

Seigneur. Et sous ce mot, *Maintenant*, il répète ce qu'auparavant il avoit dit, comment il estoit grandement pressé d'affliction et nécessité : et toutesfois quoy qu'il endure de mal en sa personne, il dit que cela n'empesche point sa joye. Comme s'il disoit, Jà soit qu'en moy-mesme je soye mort, je suis toutesfois vivant en vostre salut. Par ceci sont admonestez tous Pasteurs, de quelle conjonction ils doyvent estre liez à l'Eglise : asçavoir qu'ils s'estiment bien-heureux quand l'Eglise prospère, combien qu'autrement ils soyent environnez de beaucoup de misères : et au contraire, combien que leurs affaires autrement aillent bien à souhait, si toutesfois ils voyent l'édifice dressé par eux aller en décadence, qu'ils se sentent navrez de douleur et tristesse.

9 *Car quelle action de grâces pouvons-nous rendre à Dieu, etc.* Non content d'une simple affirmation, il exprime combien est abondante la grandeur de sa joye, en s'interrogant soy-mesme quelles grâces il pourra rendre à Dieu. Car en parlant ainsi, il déclare qu'il ne peut trouver action de grâces suffisante pour exprimer la joye. Il dit qu'il *S'esjouit devant Dieu,* en lieu de dire Vrayement, et sans feintise aucune.

10 *Prians nuict et jour de plus en plus.* Il revient à son désir. Car jamais nous n'avons occasion de nous esjouir si parfaitement du bien qui est és hommes, cependant qu'ils vivent en ce monde, que tousjours nous ne leur désirions quelque chose de mieux. Car ils sont encore en chemin, ils peuvent chopper ou faillir, ou mesmes reculler. Ainsi donc, S. Paul désire d'avoir le moyen de *suppléer les défauts de la foy* des Thessaloniciens, ou bien, ce qui emporte autant, d'accomplir de tous points leur foy qui est encore imparfaite. Et néantmoins c'est ceste foy laquelle il a auparavant merveilleusement louée et magnifiée. Mais de ceci nous recueillons, que ceux qui passent de beaucoup les autres, sont toutesfois encore bien loin du but. Et pourtant, quelque avancement que nous ayons fait, que tousjours nos défauts nous vienent en l'entendement, afin que nous ne soyons point lasches à nous efforcer et tendre plus outre. Par ceci mesme aussi il appert combien la continuation et fréquentation de la doctrine nous est nécessaire. Car les Docteurs et ceux qui ont charge d'enseigner en l'Eglise ne sont pas ordonnez seulement afin qu'en un jour ou un mois ils amènent les hommes à la foy de Christ, mais aussi afin qu'ils accomplissent et amènent à perfection la foy commencée. Au reste, quant à ce que S. Paul s'attribue ce qu'en un autre lieu il dit estre propre au S. Esprit, il faut restreindre cela au ministère. Or comme ainsi soit que le ministère est au-dessous de l'efficace de l'Esprit, et, comme on dit, luy est subalterne, il ne diminue rien d'icelle. Quand il dit, que *Jour et nuict il a prié tant et plus*, de ces mots on peut recueillir combien il a esté continuel à prier Dieu, et comment il s'y est employé ardemment et à bon escient.

11 *Or nostre Dieu et Père, et nostre Seigneur Jésus-Christ, vueille addresser nostre chemin vers vous.*

12 *Et le Seigneur vous accroisse, et vous face abonder en charité les uns envers les autres, et envers tous, comme nous aussi envers vous.*

13 *Pour affermir vos cœurs sans reproche en saincteté devant Dieu, et nostre Père, à la venue de nostre Seigneur Jésus-Christ avec tous ses Saincts*[1].

1) 1 *Thess.*, V, 23.

11 *Or nostre Dieu et Père, etc.* Il prie maintenant, que le Seigneur ostant les empeschemens de Satan, luy vueille ouvrir le chemin, et par manière de dire, estre le conducteur et l'addresse de son voyage aux Thessaloniciens. En quoy il signifie que nous ne pouvons d'un costé ne d'autre faire un pas qui proufite et viene à bien, si ce n'est sous la conduite de Dieu : mais que quand il nous tend la main, en vain Satan fait tous ses efforts pour empescher ou destourner nostre

course. Il faut noter comment il attribue un mesme office à Dieu et à Christ : comme de faict, le Père ne nous eslargit aucun bien sinon par la main de Christ. Mais en parlant ainsi des deux tout d'une sorte, il monstre que Christ ha une Divinité et puissance commune avec le Père.

12 *Et le Seigneur vous accroisse, etc.* Yci s'ensuit une autre prière : asçavoir qu'en son absence, et cependant que le chemin luy est fermé, le Seigneur toutesfois conferme les Thessaloniciens en saincteté, et les *accroisse en charité*. Et derechef, de ceci nous apprenons en quoy consiste la perfection de la vie Chrestienne : asçavoir en charité et pure saincteté de cœur, laquelle procède de la foy. Il leur recommande premièrement Charité mutuelle *les uns envers les autres* : puis après, *envers tous*. Car comme c'est raison de commencer aux domestiques de la foy, ainsi il faut que nostre cœur s'estende puis après universellement à tout le genre humain. Et comme il faut recognoistre et entretenir la conjonction qui nous touche de plus près, aussi ne devons-nous pas oublier ceux qui sont fort eslongnez, qu'en leur rang aussi nous n'ayons esgard à eux. Il désire que les Thessaloniciens *croissent et abondent en charité* : pource qu'autant que nous avanceons en la cognoissance de Dieu, d'autant aussi doit croistre en nous l'amour envers nos freres, jusques à ce qu'il remplisse tout nostre cœur, l'amour pervers de nous-mesmes en estant du tout exterminé. Il prie que les Thessaloniciens ayent de par Dieu parfaite charité, signifiant que de Dieu seul procèdent tant les accroissemens que le commencement d'icelle. Dont appert, que c'est bien mal entendu à ceux qui jugent de nos forces selon le commandement de la Loy de Dieu, et les mesurent par là. La fin de la Loy c'est charité, dit sainct Paul, à la première à Tim., chapitre I, v. 5 : luy-mesme toutesfois afferme que c'est une œuvre de Dieu. Quand donc Dieu nous prescrit en ses Commandemens la règle de vivre, il ne regarde point que c'est que nous pouvons, mais il requiert choses qui surmontent nos forces, afin que nous apprenions de luy demander la force de les accomplir. En disant, *Comme nous aussi envers vous* : il les aiguillonne et incite par son exemple.

13 *Pour affermir vos cœurs.* Il a mis yci les cœurs pour la Conscience, ou la partie la plus secrète de l'âme. Car il veut dire, que lors l'homme est plaisant et agréable à Dieu, quand il apporte une saincteté de cœur, c'est-à-dire non-seulement par dehors, mais aussi intérieurement. Mais on pourroit demander, si par saincteté nous consistons devant le siége judicial de Dieu. Car si ainsi est, que fera la rémission des péchez? et toutesfois il semble que les paroles de sainct Paul emportent cela, Que les consciences soyent irrépréhensibles, *et sans reproche en saincteté*. Je respon, que sainct Paul n'exclud point la rémission des péchez, laquelle fait que nostre saincteté, qui est autrement meslée avec beaucoup de souillures, soustient la présence de Dieu. Car tousjours la foy par laquelle Dieu est appaisé envers nous pour nous pardonner nos fautes et infirmitez vicieuses, précède tout le reste, comme le fondement va devant le bastiment. Au reste, sainct Paul n'enseigne point yci, quelle ou combien grande peut estre la saincteté des fidèles en ce monde : mais il désire qu'elle croisse et augmente, jusques à ce qu'elle viene à sa perfection. Et voylà pourquoy il dit, *A la venue de nostre Seigneur Jésus-Christ*, signifiant par cela, que l'accomplissement des choses, lesquelles maintenant le Seigneur commence en nous, est différé jusques alors. *Avec tous ses Saints.* Ce mot peut estre exposé en deux sortes : asçavoir que les Thessaloniciens avec tous les Saincts ayent les cœurs purs à la venue de Christ : ou bien, Que Christ viendra avec tous ses Saincts. Or combien que je reçoive ce second sens quant a la construction des mots, toutesfois je ne doute point que sainct Paul en nommant les Saincts, n'ait eu esgard à nous admonester, que nous sommes appelez de Christ, à celle fin que nous soyons recueillis avec tous les Saincts. Car ceste considération doit aiguiser en nous l'affection et exercice de saincteté.

CHAPITRE IV.

1 *Au reste donc frères, nous vous prions et requérons par le Seigneur Jésus, qu'ainsi que vous avez receu de nous, comment il vous faut converser et plaire à Dieu, vous passiez outre de plus en plus.*

2 *Car vous sçavez quels commandemens nous vous avons donnez de par le Seigneur Jésus.*

3 *Car ceste est la volonté de Dieu*, asçavoir *vostre sanctification : que vous-vous absteniez de paillardise*[1].

4 Et *que chacun de vous sçache posséder son vaisseau en sanctification et honneur :*

5 *Non point estans passionnez de concupiscences, comme les Gentils qui ne cognoissent point Dieu.*

1) Ou, *c'est-à-dire* que vous, etc.

1 *Au reste donc frères, nous vous prions et requérons par le Seigneur, etc.* Ce chapitre contient divers enseignemens, par lesquels il façonne les Thessaloniciens à saincteté de vie, ou les conferme en l'exercice d'icelle. Ils avoyent auparavant apprins quelle estoit la règle et la maniere de bien vivre et sainctement : maintenant il leur réduit cela en mémoire. *Comme*, dit-il, vous avez esté enseignez. Or afin qu'il ne semble leur oster ce qu'auparavant il leur avoit attribué, il ne les exhorte pas simplement à cheminer ainsi, mais *à y passer outre de plus en plus.* Quand donc il insiste à les exhorter à proufiter, il donne à entendre que desjà ils sont au chemin. Le sommaire de ceste sentence est, qu'ils doyvent sur tout aviser et mettre peine de proufiter en la doctrine qu'ils ont receuë : laquelle il semble que sainct Paul vueille mettre à l'opposite des estudes frivoles et inutiles, après lesquelles nous voyons communément que la plus grand'part du monde s'embesongne tant, que la doctrine saincte et utile de bien régler la vie à grand'peine vient en considération, mesme après tout le reste et en dernier lieu. Ainsi donc S. Paul leur remonstre comment ils ont esté enseignez, et les advertit de s'y employer de tout leur pouvoir, Philip., III, 13, 14. *Or* yci nous est imposée une loy : asçavoir que mettans en oubli les choses qui sont derrière, nous tendions tousjours à avancer et proufiter plus outre : et les Pasteurs aussi doyvent travailler à cela. Au reste, quant à ce *qu'il prie*, en lieu qu'il pouvoit commander, en cela il use d'une humanité et modestie, laquelle les Pasteurs doyvent imiter : asçavoir d'attirer plustost doucement le peuple, s'il se peut faire, que de le contraindre rudement et d'une façon violente.

3 *Car ceste est la volonté de Dieu, etc.* C'est yci une doctrine générale, de laquelle incontinent après, comme de la source, il fait venir les remonstrances particulières. Quand il dit que ceste est la volonté de Dieu, il entend qu'à ceste intention nous avons esté appelez de Dieu : comme s'il disoit, A ceste fin vous estes Chrestiens : c'est aussi à cela que tend l'Evangile : asçavoir à ce que vous-vous sanctifiez à Dieu. Quant à ce mot de *Sanctification*, il a desjà esté dit souvent ailleurs que c'est qu'il emporte : asçavoir que renonceans au monde, et estans despouillez des ordures de la chair, nous-nous offrions à Dieu comme en sacrifice. Car il ne luy faut rien offrir qui ne soit pur et sainct. *Que vous-vous absteniez de paillardise.* C'est yci un des enseignemens qu'il fait venir de ceste source prochaine qu'il vient de nommer. Car il n'y a rien plus contraire à saincteté que la vilenie de paillarder, laquelle pollue tout l'homme. Et pourtant il renvoye *l'affection de concupiscence aux Gentils qui ne cognoissent point Dieu :*

comme s'il disoit, Où la cognoissance de Dieu règne, il faut domter les concupiscences. Par *l'affection de concupiscence*, il entend toutes paillardises et vileins desbordemens de la chair : mais toutesfois par ceste manière de parler il diffame tous désirs qui nous solicitent à volupté et à délices : comme aux Romains, chap. XIII, v. 14, il défend d'avoir soin de la chair pour sa concupiscence. Car depuis que les hommes laschent une fois la bride à leurs appétits, il n'y a mesure ne fin de desbauchement et dissolution. Et pourtant le seul et souverain moyen de garder tempérance, est de tenir en bride et réprimer toutes cupiditez. Quant à ces mots et *Que chacun sçache posséder son vaisseau*, aucuns les exposent de la femme au regard du mari : comme s'il disoit, que les maris habitent en toute pudicité avec leurs femmes. Mais comme ainsi soit qu'il parle indifféremment à hommes et femmes, il n'y a point de doute qu'il prend le Vaisseau pour le Corps. Car à chacun son corps est comme un logis auquel il habite. Ainsi donc il veut que nous gardions nostre corps pur de toute vilenie. *En honneur :* c'est-à-dire honnestement : pource que quiconque prostitue son corps à paillardise, le diffame, déshonore, et souille.

6 *Que personne ne foulle ou déçoyve*[1] *son frère en aucun affaire : d'autant que le Seigneur fera la vengence de toutes ces choses : comme aussi nous vous l'avons paravant dit et testifié.*

7 *Car Dieu ne nous a point appelez à ordure, mais à sanctification.*

8 *Parquoy qui rejette* ceci, *il ne rejette point un homme, mais Dieu, qui a aussi mis son sainct Esprit en nous.*

1) Ou, pille.

6 *Que personne ne foulle ou déçoyve son frère en aucun affaire : d'autant que le Seigneur fera la vengence, etc.* C'est une autre exhortation, laquelle, comme un ruisseau, descoule de la doctrine de sanctification. Dieu, dit-il, nous veut sanctifier : que donc nul ne face tort à son prochain. Car ce que Chrysostôme fait venir ceste sentence au mesme poinct que la précédente, et expose les deux mots Grecs yci mis (lesquels nous avons traduits *Fouller* et *déceroir*) pour Convoiter et appéter la femme d'autruy, c'est une exposition trop contrainte. Après donc que sainct Paul a touché un exemple d'immondicité ou souillure : asçavoir en paillardise et dissolution, il monstre qu'une partie de saincteté consiste aussi en ce que nous-nous portions justement avec nos prochains, et sans leur faire tort. Le premier verbe se rapporte aux oppressions violentes, quand celuy qui est plus puissant, vient par une audace à nuire. Le second comprend sous soy toutes convoitises excessives et injustes. Mais d'autant que le plus souvent les hommes se laschent la bride quant à la paillardise et avarice, il leur réduit en mémoire ce qu'auparavant il avoit enseigné : asçavoir que Dieu *fera vengence de toutes ces choses.* Au reste, il faut noter ce qu'il dit, *Nous vous avons testifié* et comme Adjuré. Car la tardiveté des hommes est si grande, que si on ne les navre au vif, ils ne sont touchez d'aucun sentiment du jugement de Dieu.

7 *Car Dieu ne nous a point appelez à ordure.* Il semble que ce soit une mesme sentence avec la précédente, Que la volonté de Dieu est nostre sanctification : toutesfois il y a quelque peu de différence. Car après avoir parlé de corriger les vices de la chair, il prouve par la fin de la vocation, que Dieu le veut ainsi. Car il nous sépare comme pour son propre héritage et particulier. Derechef, que Dieu nous appelle à saincteté, il le prouve par le contraire : d'autant qu'il nous délivre et destourne d'immondicité. Dont il conclud que tous ceux qui rejettent ceste doctrine, *ne rejettent point les hommes, mais Dieu*, l'autheur de ceste vocation : laquelle tombe du tout bas, si tost que ce principe de la nou-

veauté de vie est renversé. Or ce qu'il s'eslève d'une telle véhémence, c'est pource qu'il y a tousjours des desbauchez et rebelles, lesquels mesprisans Dieu sans souci aucun, se mocquent de toutes les menaces de son jugement, et quant et quant tirent en risée tous les enseignemens de vivre sainctement et fidèlement. Quant à telles gens, il ne les faut pas enseigner, mais heurter à l'encontre par répréhensions sévères, et frapper dessus comme à grans coups de marteau.

8 *Qui aussi a mis son sainct Esprit en nous.* Afin de mieux destourner les Thessaloniciens d'une telle obstination et mespris, il leur réduit en mémoire qu'ils ont receu l'Esprit de Dieu, premièrement afin qu'ils discernent ce qui est procédé de Dieu : puis après qu'ils mettent telle différence qu'il appartient, entre saincteté et souillure : et pour le troisième, afin que par authorité céleste, ils prononcent jugement contre toute manière d'immondicité, lequel retombera sur leurs propres testes, sinon qu'ils soyent eslongnez de toute communication de telles choses. Ainsi donc, quoy que les meschans se mocquent de tout ce qu'on leur enseigne de mener une vie saincte, et d'avoir la crainte de Dieu, ceux qui sont douez de l'Esprit de Dieu, portent bien un autre tesmoignage engravé en leurs cœurs. Il faut donc qu'ils se donnent garde de l'esteindre ou effacer. Combien que ceci se peut rapporter à sainct Paul et aux autres qui ont charge d'enseigner en l'Eglise. Comme s'il eust dit, que ce n'est point d'un mouvement du sens humain qu'il condamne l'immondicité, mais qu'en cest endroit ils prononcent de l'authorité de Dieu ce que le sainct Esprit leur a suggéré. Toutesfois je suis bien content d'entendre ceci des uns et des autres. Aucuns livres ont la seconde personne *En vous*, qui seroit pour restraindre aux Thessaloniciens ce qui est yci dit du don de l'Esprit.

9 *Quant à la charité fraternelle, vous n'avez point de besoin que je vous en scrive : car vous-mesmes estes enseignez de Dieu d'aimer l'un l'autre.*

10 *Car aussi vous le faites envers tous les frères qui sont en toute Macédone : mais frères, nous vous prions que surmontiez de plus en plus,*

11 *Et vous-vous efforciez : et que viviez paisiblement : et que faciez vos*[1] *propres affaires, et que besongniez de vos mains*[2] *: comme nous vous avons commandé.*

12 *Afin que vous-vous portiez honnestement envers ceux qui sont de dehors, et que n'ayez affaire de rien.*

1) Ou, Et mettiez peine de vivre paisiblement et de faire vos, etc. 2) 2 *Thess.*, III, 10.

9 *Quant à la charité fraternelle.* Ayant par ci-devant grandement loué leur charité, maintenant il use d'anticipation, disant, *Vous n'avez point de besoin que je vous en escrive.* Il rend la raison, *pource qu'ils sont enseignez de Dieu d'aimer l'un l'autre.* Par lequel mot il signifie que la charité est engravée en leurs cœurs en sorte qu'ils n'ont besoin de letres escrites en papier. Car il n'entend pas seulement ce que S. Jehan dit en sa 1re Canonique, chap. II, v. 27, L'onction vous enseignera : mais que leurs cœurs sont formez et duits à charité, tellement qu'il appert que le sainct Esprit leur enseigne au dedans avec efficace ce qui est de faire, en sorte qu'il n'est point besoin de leur en donner enseignemens par escrit. Il adjouste puis après un argument du plus grand au moindre. Car veu que leur charité est espandue par toute la contrée de Macédone, il infère de cela qu'il ne faut douter qu'ils ne s'entr'aiment l'un l'autre. Et pourtant ce mot, *Car aussi*, vaut autant que Mesmement aussi, ou, Qui plus est. Car comme j'ay desjà dit, il l'a adjousté pour augmenter la chose.

10 *Frères, nous vous prions que surmontiez de plus en plus.* Combien que sainct Paul rende tesmoignage qu'ils sont assez volontaires à tous exercices de charité, nonobstant il ne laisse point de les

exhorter à proufiter de bien en mieux : d'autant qu'il y a tousjours de l'imperfection aux hommes. Et à la vérité, le plus grand bien qui soit en nous, encore faut-il désirer qu'il soit meilleur. Quant à ce mot, lequel nous traduisons, *Que vous-vous efforciez :* les autres le conjoingnent avec ce qui s'ensuit, comme s'il leur commandoit de s'efforcer à se tenir en paix et repos. Mais il vaut beaucoup mieux le conjoindre avec ce qui précède. Car après les avoir admonestez de croistre en charité, il les exhorte à une saincte émulation : asçavoir qu'ils combatent à qui aimera mieux son prochain : ou bien il leur commande qu'un chacun tasche à se vaincre soy-mesme en cest endroit. Et je reçoy plustost ceste dernière exposition. Afin donc que leur charité soit parfaite, il requiert qu'ils se facent effort comme ont accoustumé ceux qui aspirent à la victoire courageusement et d'un grand désir. Voyla une fort bonne émulation, quand un chacun s'efforce à se vaincre soy-mesme à bien-faire. Quant à ce que je n'ensuy point l'opinion de ceux qui exposent, Que vous-vous efforciez de vous tenir en repos : il me semble que ceste seule raison est suffisante que S. Paul en une chose de moindre difficulté n'eust pas mis un combat ou effort si grand : ce qui convient trèsbien à l'avancement en charité, où tant d'empeschement et destourbiers se présentent. Le mot Grec ha encore une autre signification, laquelle aussi je ne trouveroye pas mal à propos en ce passage : et le sens seroit, qu'ils usent de libéralité envers les autres.

11 *Que viviez paisiblement.* J'ay desjà dit que ce membre doit estre séparé d'avec le précédent : car ceci est une nouvelle sentence. Or Estre en repos, signifie en ce passage, vivre et converser paisiblement, et sans bruit. En somme, il veut qu'ils soyent paisibles et tranquilles. Et à ce sens tend ce qu'il adjouste incontinent après, *Et faciez vos propres affaires.* Car on voit coustumièrement, que ceux qui s'ingèrent sans discrétion és affaires qui ne les attouchent point, mènent grand bruit et tempestent, et donnent du torment et à eux-mesmes et aux autres. C'est donc un trèsbon moyen pour vivre paisiblement, quand un chacun ayant comme l'œil fiché sur les choses qui concernent le devoir de sa vocation, exécute ce que Dieu luy a commis, et s'employe en cela : quand le laboureur s'exerce és choses appartenantes à son labourage, quand l'artisan se mesle de son art : et ainsi quand un chacun ne passe point ses propres limites. Aussi tost que les hommes se destournent de là, ce n'est que confusion et désordre de tout leur faict. Au reste, il n'entend pas que chacun face tellement ses affaires, qu'il vive à part soy, sans se soucier des autres. Mais seulement il veut corriger une legereté oiseuse, laquelle rend les hommes bruyans en public, qui devoyent mener une vie paisible en leur maison. *Et que besongniez de vos mains.* Il leur recommande le labeur des mains pour deux causes : asçavoir afin qu'ils ayent dequoy pour vivre : et qu'ils se gouvernent honnestement mesme devant les infidèles. Car il n'y a chose plus vileine qu'un homme paresseux et fai-néant, qui n'estant utile, ne pour soy, ne pour les autres, semble estre nay seulement pour boire et manger. Au reste, ce labeur ou ceste façon d'ouvrer s'estend bien loin. Car quand il parle des mains, il prend une espèce de labeur pour le tout, suyvant la figure nommée Synecdoche : mais il ne faut point douter qu'il ne comprene tous exercices utiles à la vie humaine.

13 *Aussi frères, je ne vueil point que vous soyez ignorans touchant ceux qui dorment : afin que ne soyez contristez comme les autres, qui n'ont point d'espérance.*

14 *Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, pareillement aussi ceux qui dorment par Jésus*[1], *Dieu les ramènera avec iceluy.*

1) Ou, en Jésus.

13 *Aussi frères, je ne vueil que soyez ignorans.* Il n'est pas vray-semblable que l'article de l'espérance de la résurrection eust esté renversé par quelques gens profanes entre les Thessaloniciens : comme il avoit esté en Corinthe. Car nous voyons comme il corrige asprement les Corinthiens : mais yci il en parle comme d'une chose non douteuse. Toutesfois il se peut bien faire que ceste persuasion n'estoit point assez bien fichée en leurs cœurs : et que pour ceste cause ils avoyent retenu quelque chose de la superstition ancienne, quant à pleurer et mener dueil des morts. Car la somme de tout ce propos est, qu'il ne faut pleurer les morts outre mesure, d'autant que nous devons tous ressusciter. Car d'où vient que les infidèles ne mettent jamais fin ne mesure à leur dueil, sinon d'autant qu'ils n'ont aucune espérance de la résurrection? Nous donc qui sommes enseignez de la résurrection, ne devons pleurer sinon par mesure. Par ci-après il traittera du moyen de la résurrection, aussi il touchera quelque chose des temps : mais en ce passage il a seulement voulu réprimer la tristesse excessive, laquelle n'eust jamais ainsi régné entr'eux, s'ils eussent pensé à bon escient à la résurrection, la réduisans vivement en mémoire. Il ne défend pas entierement de pleurer, mais il requiert une modération en nos pleurs. Car il dit, *Afin que ne soyez contristez comme les autres, qui n'ont point d'espérance.* Il leur défend de se contrister à la façon des infidèles, qui laschent la bride à leur douleur, d'autant qu'ils estiment la mort comme une dernière ruine, et pensent que tout ce qui est osté de ce monde est perdu. Or au contraire, veu que les fidèles sçavent qu'ils partent hors de ce monde pour estre finalement recueillis ensemble au royaume de Dieu, ils n'ont point cause de pleurer à la façon des autres. Parquoy la cognoissance de la résurrection doit estre un bon moyen pour modérer la tristesse. En lieu de dire Les morts, il dit, *ceux qui dorment :* et les appelle ainsi, selon le commun usage de l'Escriture : par lequel mot l'aigreur ou aspreté de la mort est addoucie. Car il y a grande différence entre Dormir, et Estre du tout réduit à néant. Au reste, on doit rapporter ce dormir au corps, et non point à l'âme. Car le corps mort est couché dedans le sépulchre, comme dedans un lit, jusques à ce que Dieu ressuscite l'homme. Et pourtant ceux-là resvent qui de là recueillent que les âmes dorment. Nous entendons maintenant quelle est l'intention de sainct Paul : asçavoir qu'il eslève les esprits des fidèles à considérer la résurrection, afin qu'ils ne laschent point trop la bride à leur tristesse en la mort de leurs parens et amis : d'autant que certes ce seroit une chose mal convenable, qu'ils ne fussent point différens des infidèles, qui ne peuvent mettre fin ne mesure à leur douleur, pource qu'ils n'apperçoyvent et ne recognoissent rien en la mort, que ruine et destruction. Ceux qui abusent de ce passage pour introduire et establir entre les Chrestiens ceste façon tant estrange, que les Stoïciens requéroyent en l'homme, asçavoir qu'il ne fust esmeu de douleur quelconque, mais qu'il fust comme de fer et stupide sans rien sentir, ne trouveront rien de semblable és paroles de sainct Paul. L'objection qu'ils font, Asçavoir qu'il ne faut point pleurer ni estre tristes de la mort de nos parens et amis, de peur de résister à Dieu, auroit lieu en toutes adversitez : mais il y a grande différence entre Réprimer nostre douleur, afin qu'elle soit sujete à Dieu : et s'endurcir comme une pierre, en rejettant tout sentiment humain. Il faut donc que la douleur des fidèles soit meslée de consolation qui les duise à patience. L'espérance de l'immortalité bien-heureuse, laquelle est mère de patience, fera cela.

14 *Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, etc.* Il prend ceste maxime de nostre foy, Que Christ est ressuscité des morts afin que nous soyons participans de la mesme résurrection : dont il conclud que nous vivrons éternellement avec luy. Or ceste doctrine, comme il a esté dit au chapitre XV, v. 13 de la première aux Corinthiens, dépend d'un autre principe : asçavoir que Christ n'est point mort ne ressuscité pour soy, mais pour nous. Parquoy ceux qui

doutent de la résurrection, font grande injure à Christ : et mesme par manière de dire, le tirent du haut du ciel en bas : comme il est dit Romains, chapitre X, v. 6. *Dormir par Jésus-Christ*, c'est garder en la mort la conjonction que nous avons avec Christ, et persister en icelle. Car ceux qui par foy sont entez en Christ, ont la mort commune avec luy, afin qu'ils luy tienent aussi compagnie en la vie. Or on fait yci une question : Asçavoir-mon si les infidèles ne doyvent point aussi ressusciter. Car sainct Paul n'attribue résurrection, sinon aux membres de Christ. Je respon que sainct Paul ne touche yci autre chose, sinon ce qui convenoit au présent propos. Car il n'estoit point yci question de donner crainte aux infidèles : mais seulement de corriger ou réprimer la tristesse excessive des fidèles, et la guarir par la médecine de consolation : comme il fait aussi.

15 *Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur, que nous qui vivrons et resterons jusques à la venue du Seigneur, ne préviendrons point ceux qui dorment*[1].

16 *Car le Seigneur mesme avec cri d'exhortation, et voix d'Archange, et avec la trompete de Dieu, descendra du ciel*[2] *: et ceux qui sont morts en Christ, ressusciteront premièrement :*

17 *Puis après nous qui vivrons et resterons, serons ravis ensemble avec eux és nues au-devant du Seigneur en l'air : et ainsi serons tousjours avec le Seigneur.*

18 *Parquoy consolez-vous l'un l'autre par ces paroles.*

1) 1 Cor., XV, 51. 2) Matth., XXIV, 31.

15 *Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur.* Il descrit maintenant en brief le moyen comment les fidèles ressusciteront de mort. Or parlant d'une chose fort grande et incroyable à l'entendement humain, et quant et quant promettant ce qui est par-dessus la puissance et volonté des hommes, il use de ceste préface, qu'il ne met rien en avant sien, ne qui procède des hommes : mais que le Seigneur en est autheur. Il est vray-semblable qu'il appelle *La parole du Seigneur*, ce qui estoit prins des sermons de Christ. Car combien que le sainct Apostre eust apprins par révélation tous les secrets du Royaume céleste, toutesfois il estoit plus propre pour affermer la vérité de la résurrection entre les fidèles, qu'il récitast ce qui avoit esté prononcé par la propre bouche du Seigneur. Comme s'il disoit, Nous n'avons pas esté les premiers qui avons rendu tesmoignage de la résurrection, mais le Maistre luy-mesme l'a affermée et testifiée asseurément par ses propos. *Nous qui vivons.* Il dit ceci, afin qu'ils ne pensassent que ceux qui seroyent encore en ce monde à la venue du Seigneur, deussent estre seuls participans de la résurrection : et que ceux qui auparavant auroyent esté ostez de ceste vie par mort, en deussent estre déboutez. L'ordre (dit-il) de la résurrection commencera par ceux qui seront décédez auparavant, ainsi nous ne ressusciterons point sans eux. Il appert par ceci, que quant à l'article de la résurrection dernière, la foy estoit en aucuns bien petite, obscure et enveloppée de plusieurs erreurs, veu qu'ils avoyent ceste imagination que les morts estoyent frustrez d'icelle. Car ils pensoyent que la vie éternelle appartenoit seulement à ceux lesquels Christ rencontreroit encore vivans en terre en son dernier advénement. Sainct Paul donc, afin de remédier à ces erreurs, assigne le premier ordre aux morts : et puis après il monstre que ceux qui seront encore de reste en ceste vie, suyvront les autres. Or quant à ce que parlant en la première personne, il se met comme l'un du nombre de ceux qui vivront jusques au dernier jour : par cela il veut resveiller les Thessaloniciens à attendre ce jour : et mesme il veut tenir tous fidèles en suspens, afin qu'ils ne se promettent quelque

temps certain. Car encore que nous accordions que par quelque révélation spéciale il eust sceu que Christ ne viendroit pas si tost toutesfois il faloit donner ceste doctrine en commun à toute l'Eglise, afin que les fidèles fussent appareillez à toutes heures. Cependant il faloit quant et quant couper broche à la curiosité de plusieurs : ce qu'il fera ci-après plus amplement. Au reste, quand il dit, *Nous qui vivons* (car il y a ainsi de mot à mot au Grec) il prend le temps présent pour le futur, à la façon des Hébrieux : pour, Nous qui vivrons.

16 *Car le Seigneur mesme.* Il met le *cri d'exhortation*, et puis incontinent après il adjouste *la voix d'Archange*, par forme d'exposition : signifiant par cela quel doit estre ce cri de resveil et exhortation : asçavoir que l'Archange fera office de trompete, pour adjourner les vifs et les morts, devant le siége judicial de Christ. Car combien que ceci sera commun à tous les Anges, toutesfois comme on a accoustumé de faire où il y a plusieurs compagnons à un office, il en met un principal, qui commence le premier, comme pour conduire les autres, et les mettre en train. Au reste, quant à *la trompete*, j'en laisseray aux autres disputer plus subtilement : car je n'ay autre chose à dire en cest endroit, sinon ce que j'ay touché en brief en la première aux Corinthiens. Et certes l'intention du sainct Apostre n'a point esté autre en ce passage, que de donner quelque goust de l'apparence magnifique et plene de révérence de ce grand Juge, jusques à ce que nous contemplions plenement. Cependant il nous faut contenter de ce goust. *Et ceux qui sont morts en Christ, ressusciteront premièrement.* Derechef, il afferme que les morts qui sont en Christ, c'est-à-dire qui sont comprins au corps de Christ, ressusciteront les premiers, afin que nous sçachions que l'espérance de la vie est gardée au ciel, aussi bien pour eux que pour les vifs. Il ne parle point des réprouvez, d'autant que cela ne sert rien à la consolation des fidèles, sur laquelle il s'arreste maintenant. Il dit que ceux *qui vivront et resteront, seront ravis ensemble* avec les autres *en l'air.* Il ne fait aucune mention de mort en ceux-ci : parquoy il semble qu'il vueille dire qu'ils ne mourront point. Sainct Augustin se tormente beaucoup sur ce poinct, tant au vingtième livre de la Cité de Dieu, qu'en la response qu'il fait à Dulcitius : pource qu'il semble que sainct Paul est répugnant à soy-mesme, veu qu'il dit ailleurs, que la semence ne peut renaistre, si elle ne meurt premièrement, 1 Corinthiens, chapitre XV, vers. 36. Mais la solution est facile à donner, pour autant que le soudain changement sera comme une manière de mort. Vray est que la mort ordinaire est une séparation du corps et de l'âme : toutesfois cela n'empesche aucunement que le Seigneur n'abolisse ceste nature corruptible en un moment, pour en créer une nouvelle par sa vertu. Car en ceste sorte est accompli ce que luy-mesme enseigne en la seconde aux Corinthiens, chapitre V, v. 4, devoir estre fait : asçavoir que ce qui est mortel, soit englouti par la vie. Quant à ce qui est contenu en la confession de nostre foy, Que Jésus-Christ sera Juge des vifs et des morts, sainct Augustin le recognoist estre vray sans aucune figure [1]. Il est seulement empesché sur ce poinct, comment ressusciteront ceux qui ne seront point morts. Mais, comme j'ay desjà dit, cela est une espèce de mort, quand ceste chair est réduite à néant, entant que maintenant elle est sujete à corruption. Il n'y a autre différence, sinon que ceux qui dorment, c'est-à-dire qui seront morts avant le dernier jour, sont despouillez de la substance du corps pour quelque espace de temps : mais ceux qui seront soudainement changez, ne seront despouillez que de la qualité.

17 *Et ainsi serons, etc.* Il promet à ceux qui ont une fois esté conjoints à Christ, qu'ils auront aussi la vie éternelle avec luy. Par lesquelles paroles les resveries d'Origène et des Chiliastes sont assez suffisamment réfutées. Car la vie des fidèles, depuis qu'ils auront esté une fois recueillis en un mesme royaume, ne prendra point fin, non plus que celle de Christ. Or d'assigner mille ans à Christ, après

1) C'est-à-dire sans le prendre comme ceux qui entendent par ces mots les bons et les mauvais.

lesquels il ne doyve plus régner : c'est une parole plus que horrible à dire. Et toutesfois en ceste absurdité tombent ceux qui donnent terme de mille ans à la vie des éleus : car il faut qu'ils vivent avec Christ tant qu'il sera en estre. Il faut aussi noter ce qu'il dit, *Nous serons* : car il signifie qu'alors nous espérons la vie éternelle, ainsi qu'il appartient, et à nostre proufit, quand nous espérons qu'à nous nommèement elle est destinée.

18 *Consolez-vous, etc.* Il monstre maintenant plus ouvertement ce que j'ay dit ci-dessus, asçavoir que nous avons bonne matière de nous consoler en la foy de la résurrection, moyennant que nous soyons membres de Christ, et que nous soyons vrayement unis à luy, comme à nostre Chef. Combien que l'Apostre ne prétend pas d'advertir seulement qu'un chacun cherche pour soy allégement de douleur, mais aussi qu'il en administre aux autres.

CHAPITRE V.

1 *Touchant les temps, et momens, frères, vous n'avez point besoin qu'on vous en escrive.*

2 *Car vous-mesmes sçavez trèsbien que le jour du Seigneur viendra comme le larron en la nuit*[1].

3 *Car quand ils diront, paix et seureté, adonc leur surviendra soudaine destruction, comme le travail à celle qui est enceinte, et n'eschapperont point.*

4 *Mais vous, frères, vous n'estes point en ténèbres, tellement que ce jour vous surprene comme* fait *un larron.*

5 *Vous estes tous enfans de lumière, et enfans du jour : nous ne sommes point* enfans *de la nuit, ne des ténèbres.*

1) *Matth.*, XXIV, 44. 2 *Pierre*, III, 10. *Apoc.*, III, 3, *et* XVI, 15.

1 *Touchant les temps et momens, etc.* Maintenant en troisième lieu il les destourne d'une inquisition des temps curieuse et inutile. Cependant toutesfois il les admoneste d'estre prests à toutes heures à recevoir Christ quand il viendra en jugement, combien qu'il parle par manière d'anticipation, disant qu'ils n'ont point besoin qu'on leur escrive des choses que les hommes curieux désirent de sçavoir. Car c'est un signe d'une trop grande incrédulité, quand on ne croit point ce que le Seigneur prédit, sinon qu'il marque le jour par certaines circonstances, et par manière de dire, le monstre au doigt. Pour autant donc que ceux qui demandent qu'on leur marque les momens des temps, sont en bransle entre opinions douteuses, comme s'ils vouloyent prendre conjecture de ce qu'ils en doyvent croire, par quelque démonstration probable : à ceste cause il dit que telles disputes sont superflues aux fidèles. Il y a aussi une autre raison, c'est que les fidèles n'appètent point de sçavoir plus qu'il ne leur est permis d'apprendre en l'eschole de Dieu. Or le Seigneur a voulu que le jour de son advènement nous fust caché, afin que nous veillions tousjours, et demeurions attendans comme gens qui font le guet.

2 *Car vous-mesmes sçavez trèsbien, etc.* Il oppose la cognoissance certaine au désir curieux de s'enquérir. Mais qu'est-ce qu'il dit que les Thessaloniciens sçavent plenement et certainement? Asçavoir que le jour de Christ viendra sans y penser et soudainement, afin qu'il surprene les incrédules, comme un larron surprend les dormans? Or ceci est contraire à des signes évidens, qui puissent monstrer de loin son advènement au monde. Ce seroit donc folie de vouloir par présages ou signes déterminer précisèement le temps.

3 *Car quand ils diront paix et seureté, adonc, etc.* C'est la déclaration de la similitude : Le jour du Seigneur sera semblable à un larron de nuit. Pourquoy cela? Pource qu'il viendra soudainement,

nullement attendu des incrédules, en sorte qu'il les surprendra comme dormans. Mais d'où procédera cest endormissement? Certes d'un profond et grand contemnement. Les Prophètes souvent reprochent aux infidèles une telle nonchalance lourde et stupide. Et de faict, ils attendent tout à leur aise et sans se soucier de rien, non-seulement ce dernier jugement, mais tous ceux qui advienent ordinairement Et combien que le Seigneur leur dénonce ruine et confusion, nonobstant ils ne font point difficulté de se promettre toute prospérité. Et la cause pourquoy ils tombent en ceste paresse tant dangereuse et mortelle, c'est pource qu'ils ne voyent point incontinent accomplir les choses que le Seigneur a prononcées devoir advenir. Car si la chose n'apparoist tout soudain devant leurs yeux, ils concluent incontinent que c'est une fable. Et pourtant le Seigneur, afin de se venger d'une telle nonchalance et asseurance plene de rébellion, vient soudain tout à un coup : et contre l'attente et opinion de tous, d'une grande félicité il les renverse par terre. Quelquesfois il monstre bien de tels signes et enseignemens d'un advénement soudain : mais cestuy-ci sera le principal, quand Christ descendra pour juger le monde. Mat., XXIV, 37. Ce que luy-mesme tesmoigne, comparant ce temps-là au temps de Noé : pource que tous s'abandonneront à toutes dissolutions, comme s'ils estoyent en grand repos, *Comme le travail à celle qui est enceinte, etc.* C'est une similitude fort propre : pource qu'il n'y a mal qui saisisse plus soudainement, et qui presse d'avantage du premier coup. Joint que la femme enceinte porte la matière de douleur dedans son ventre, jusques à ce qu'elle soit surprise en faisant grand chère, en riant, ou en dormant mesme.

4 *Mais vous, frères, vous n'estes point en ténèbres, etc.* Il admoneste maintenant quel est le devoir des fidèles : asçavoir qu'ils regardent ce jour par espérance, combien qu'il soit loin. Et à ceci fait la métaphore du jour et de la lumière. La venue de Christ surprendra les infidèles s'esgayans sans souci, d'autant qu'estans couverts de ténèbres, ils ne peuvent rien veoir : car il n'y a obscurité si espesse que l'ignorance de Dieu. Mais nous, que Christ a illuminez par la foy de son Evangile, sommes bien différens d'eux. Car nous voyons vrayement accompli en nous ce que dit Isaïe chapitre LX, v. 2, qu'en lieu que les ténèbres couvrent la terre, le Seigneur esclaire sur nous, et sa gloire reluit en nous. Il nous admoneste donc que ce seroit une chose mal séante, que Christ nous surprinst endormis, ou ne voyans rien, veu que nous avons une plene lumière luisante sur nous. Il dit *enfans de lumière*, à la façon des Hébrieux, pour Gens ayans la lumière : comme *enfans du jour* ceux qui ont la jouissance de la clarté du jour. Et il confeme ceci puis après, quand il dit que *nous ne sommes point enfans de la nuit ne des ténèbres :* asçavoir pource que le Seigneur nous en a délivrez. Car c'est autant comme s'il disoit, Que le Seigneur ne nous a point illuminez afin qu'encore nous errions en ténèbres.

6 *Ne dormons point donc comme les autres, mais veillons et soyons sobres.*
7 *Car ceux qui dorment, dorment de nuit : et ceux qui sont yvres, sont yvres de nuict.*
8 *Mais nous qui sommes du jour, soyons sobres, vestus du halecret de foy et charité, et de l'espérance du salut pour heaume*[1].
9 *Car Dieu ne nous a point ordonnez à ire, mais pour acquisition de salut par nostre Seigneur Jésus-Christ,*
10 *Qui est mort pour nous, afin que soit que nous veillions, ou que nous dormions, nous vivions avec luy.*

1) *Eph.*, VI, 17.

6 *Ne dormons point donc comme les autres, mais veillons, etc.* Il adjouste d'autres métaphores et similitudes fort approchantes de la première. Car comme

n'aguères il a monstré qu'il n'estoit point raisonnable qu'ils fussent aveugles au milieu de la lumière : ainsi maintenant il les admoneste, que ce seroit une grande honte à eux de dormir ou s'enyvrer au milieu du jour. Or comme il appelle Jour la doctrine de l'Evangile, par laquelle le Soleil de justice qui est Christ, nous est manifesté : ainsi quand il parle du dormir et de l'yvrongnerie, il n'entend pas le dormir naturel, ne l'yvrongnerie qui procède du vin, mais une stupidité d'entendement : quand ayans mis Dieu et nous-mesmes en oubli, nous laschons hardiment la bride à nos vices. *Ne dormons point*, dit-il, c'est-à-dire, qu'estans plongez en nonchalance, nous ne devenions stupides en ce monde. *Comme les autres :* c'est-à-dire les infidèles, qui sont comme en une nuict obscure, et ausquels l'ignorance de Dieu oste le sens et la raison. *Mais veillons :* c'est-à-dire, que nous regardions au Seigneur d'un esprit attentif. *Et soyons sobres* : c'est-à-dire, que rejettans les solicitudes de ce monde, lesquelles par leur pesanteur nous font enfoncer, et secouans toutes mauvaises cupiditez, nous-nous trouvions alaigres et délivrés pour tendre au ciel. Car c'est-ci la sobriété spirituelle, quand nous usons ainsi de ce monde modestement et attrempéement, afin que ne soyons enveloppez de ses aléchemens.

8 *Vestus du halecret de foy, et charité, etc.* Il a adjousté ceci afin de nous mieux oster ceste stupidité qui est en nous. Car il crie comme alarme, pour monstrer qu'il n'est point temps de dormir. Vray est qu'il ne met pas le mot de Guerre : toutesfois, quand il nous arme de ce halecret et heaume, il nous advertit assez qu'il faut batailler. Parquoy quiconque craint d'estre surprins par l'ennemi, se doit resveiller afin d'estre continuellement aux escoutes, et faire bon guet. Comme donc il a exhorté à veiller, d'autant que la doctrine de l'Evangile est comme une lumière de jour : ainsi maintenant il nous resveille par un autre argument, asçavoir d'autant qu'il faut batailler contre nostre ennemi : dont il s'ensuit que la paresse est trop dangereuse en cest endroit. Car nous voyons comment les gendarmes, encores qu'autrement ils soyent intempérans et dissolus, toutesfois quand l'ennemi est près, de peur qu'ils ont d'estre destruits et tuez, s'abstienent de toutes délices, et de gourmandise et yvrongnerie, et comment ils sont diligens à faire le guet, et à se tenir sur leurs gardes. Veu donc que Satan est tousjours après nous, et qu'il tasche à nous surprendre par mille moyens, pour le moins ne devons-nous pas estre aussi vigilans que les gendarmes? Au reste, il y en a aucuns qui cherchent une plus subtile exposition en ces mots d'armes, mais c'est en vain : Car l'Apostre parle yci d'une autre façon qu'il ne fait au chapitre VI des Ephésiens, v. 17 : car là il appelle la Justice halecret. Il suffira donc pour entendre son intention, que nous sçachions qu'il veut monstrer que la vie des fidèles et Chrestiens est semblable à une guerre continuelle, d'autant que Satan ne cesse de les molester et leur faire fascherie. Il veut donc que nous soyons tousjours prests, et comme debout sur nos pieds pour résister. Et puis il donne à entendre que nous avons besoin d'armures, pource que nous ne pouvons soustenir un si puissant et si fort ennemi, si nous ne sommes bien armez. Or il ne met pas yci toutes les pièces d'armures, mais en récite seulement deux, asçavoir *le halecret* et *heaume* : cependant toutesfois il ne laisse rien de ce qui appartient à la munition spirituelle. Car qui est garni de *foy, charité, et espérance*, ne sera trouvé désarmé en quelque endroit que ce soit.

9 *Car Dieu ne nous a point ordonnez à ire, mais pour acquisition de salut, etc.* Pource qu'il avoit parlé de l'espérance de salut, il poursuit ceste partie, et dit que Dieu nous a destinez à cela, que nous obtenions salut par Christ. Or on pourroit simplement exposer ce passage en ceste sorte, qu'il faut vestir le heaume de salut, d'autant que Dieu ne veut point que nous périssions, ains plustost que nous soyons sauvez. Et de faict, sainct Paul veut bien dire cela, mais selon mon opinion il passe plus outre. Car d'autant que volontiers nous avons en horreur et craignons le jour du Sei-

geeur, voulant faire fin à ce propos, il dit que nous sommes mis et ordonnez à salut. Le mot Grec signifie tant Jouissance qu'Acquisition. Certes sainct Paul n'entend point que Dieu nous ait appelez afin que nous-nous acquérions salut : mais afin que nous l'obtenions, comme il nous a esté acquis par Christ. Or sainct Paul donne courage aux fidèles, et les enhardit pour batailler vaillamment, leur proposant l'asseurance de la victoire. Car celuy qui bataille en crainte et en doute, est à demi vaincu. Ainsi donc par ces paroles il nous a voulu oster la crainte qui procède de desfiance. Or on ne pourroit recueillir d'ailleurs une meilleure certitude de salut, que du décret et ordonnance de Dieu. Ce mot, *Ire*, en ce passage, comme aussi ailleurs, est prins pour Jugement, ou vengence de Dieu contre les réprouvez.

10 *Qui est mort pour nous : afin que, soit que nous veillions, ou que nous dormions.* Il conferme ce qu'il a dit, par la fin de la mort de Christ. Car s'il est mort afin qu'il nous feist participans de sa vie, il ne faut point que nous doutions de nostre salut. Mais il y a à douter que c'est qu'il entend par le dormir et le veiller. Car il semble qu'il entend la vie et la mort : et ce sens seroit plus ample. Nonobstant, on le pourra aussi interpréter du dormir ordinaire. La somme est, que Christ est mort, afin de nous donner la vie, qui est en luy, laquelle est perpétuelle, et n'ha jamais fin. Au reste, il ne se faut esbahir de ce qu'il afferme que dés maintenant nous vivons avec Christ. Car d'autant que par foy estans entrez au royaume de Christ, nous passons de mort à vie : Christ mesme, au corps duquel nous sommes entez, nous vivifie par sa vertu : et comme il est dit en l'Epistre aux Rom., VIII, 10, L'Esprit qui habite en nous est vie, à cause de la justification.

11 *Parquoy exhortez l'un l'autre, et édifiez l'un l'autre, comme aussi vous faites.*

12 *Or frères, nous vous prions que vous recognoissiez ceux qui travaillent entre vous et qui sont par-dessus vous au Seigneur, et qui vous admonestent.*

13 *Et que vous les ayez en souveraine estime avec charité pour l'œuvre*[1] *qu'ils font. Soyez en paix avec eux*[2].

14 *Pareillement nous vous prions, frères, que vous admonestiez ceux qui sont de vie desréglée, que vous consoliez ceux qui sont de petit courage, soulagiez les foibles, soyez d'esprit patient envers tous.*

1) Ou, amour pour l'œuvre. 2) Ou, entre vous.

11 *Parquoy exhortez l'un l'autre.* C'est un mesme mot Grec que celuy que nous avons eu à la fin du chapitre précédent, lequel nous avons tourné, Consolez, pource que le fil du texte le requéroit ainsi. Et ceste signification aussi ne conviendroit pas mal à ce passage : car ce qu'il a traitté jusques à présent, fournit de matière, tant de consolation que d'admonition. Il leur commande donc de communiquer les uns aux autres ce qu'ils ont receu du Seigneur. Il adjouste, qu'ils *s'édifient :* c'est-à-dire qu'ils se conferment en ceste doctrine. Mais afin qu'il ne semble qu'il les vueille reprendre de nonchalance, il dit aussi qu'ils font volontairement et de leur bon gré ce qu'il leur commande. Mais selon que nous sommes paresseux à bien faire, ceux qui ont le meilleur courage de tous, encores ont-ils tousjours besoin d'estre aiguillonnez.

12 *Or frères, nous vous prions que vous recognoissiez ceux qui travaillent entre vous.* C'est une admonition fort nécessaire. Car d'autant qu'on fait peu d'estime du royaume de Dieu, ou pour le moins qu'on ne l'estime point comme il appartient, de là aussi advient qu'on mesprise les fidèles Docteurs et Ministres. Or plusieurs d'iceux offensez de ceste ingratitude, non point tant de ce qu'ils se voyent mesprisez, que de ce qu'ils recueillent de cela, qu'on ne rend point au Seigneur un tel honneur qu'il luy

appartient, se refroidissent. Et Dieu aussi se venge à bon droict du monde, en le privant de fidèles Ministres de la Parole, ausquels il a esté ingrat. Parquoy, ce n'est point tant le proufit des Ministres que de toute l'Eglise, que ceux qui font fidèlement leur office, soyent en bonne estime : et pour ceste cause, l'Apostre les recommande si songneusement. *Recognoistre*, signifie yci avoir esgard : mais S. Paul veut dire que la cause pourquoy on ne porte point aux fidèles Ministres un tel honneur qu'on deveroit, c'est pource que coustumièrement on ne considère point quel est leur labeur. Cependant, notons de quels titres il orne les Pasteurs. Il dit premièrement qu'ils *travaillent* : dont il s'ensuit que tous oisifs, et ventres paresseux, sont forclos du nombre des Pasteurs. Au reste, il exprime l'espèce de ce labeur, quand il adjouste, *Et qui vous admonestent*, ou instruisent. C'est donc en vain que tous ceux qui n'enseignent point, se vantent du nom de Pasteurs. Vray est que le Pape ne fait nulle difficulté de recevoir telles gens en son catalogue, mais l'Esprit de Dieu les met hors du sien. Au reste, pource que comme il a esté dit, les bons Ministres sont mesprisez du monde, il les orne aussi de ce titre, qu'ils *président*. Ceux qui s'employent ainsi à enseigner, et n'ont autre but en leur office que de servir à l'Eglise, S. Paul commande qu'on les *ait en estime souveraine*. Car il dit ainsi de mot à mot, Qu'on les honore tant et plus. Et non sans cause : car il faut noter la raison qu'il adjouste incontinent après, asçavoir, *Pour l'œuvre qu'ils font*. Or ceste œuvre-ci est l'édification de l'Eglise, le salut éternel des âmes, la restauration du monde, et finalement le royaume de Dieu et de Christ. L'excellence et dignité de ceste œuvre est inestimable. Il faut donc que nous ayons en grande révérence ceux que le Seigneur fait Ministres d'une chose tant excellente. Cependant nous pouvons recueillir des paroles de S. Paul, que le jugement est déféré et baillé à l'Eglise, de discerner les vrais Pasteurs et Ministres fidèles. Car en vain proposeroit-il ces marques, s'il ne vouloit que les fidèles y prinssent garde. Et quand il commande qu'on porte révérence et honneur à ceux qui labourent, et qui en enseignant et admonestant gouvernent fidèlement, on peut bien veoir qu'il ne fait aucun honneur aux meschans et oisifs, et qu'il ne les en estime point dignes. *Et qui sont par-dessus vous au Seigneur*. Il semble bien que ceci soit adjousté pour signifier le gouvernement spirituel. Car combien que les Rois et les Magistrats soyent commis par l'ordonnance de Dieu pour présider, toutesfois pource que le Seigneur veut que le gouvernement de l'Eglise soit recognu sien particulièrement, à ceste raison il est dit que ceux au nom et par le commandement de Christ gouvernent l'Eglise, sont par-dessus au Seigneur. Au reste, on peut recueillir de ceci, combien s'en faut que ceux qui exercent une tyrannie totalement contraire à Christ, soyent dignes d'estre mis au rang des Pasteurs et Prélats. Et certes avant que quelqu'un soit du nombre des vrais Pasteurs, il faut nécessairement qu'il monstre qu'il préside au Seigneur, et qu'il n'ait rien séparé de luy. Et ceci qu'est-ce autre chose, sinon par la prédication de la pure doctrine mettre Christ en son siége, afin qu'il soit seul Seigneur et maistre ?

13 *Avec charité*. Les autres traduisent, Par charité. Car S. Paul dit, En Charité : ce qui vaut autant selon la façon de parler des Hébrieux, comme Par, ou Avec charité. Toutesfois je l'aime mieux ainsi exposer : asçavoir que non-seulement il leur commande de porter honneur aux fidèles Ministres, mais aussi de les aimer. Car comme la doctrine de l'Evangile est aimable, ainsi est-il raisonnable que les Ministres fidèles d'icelles soyent aimez. Or la façon de parler seroit un peu rude, Les avoir en estime par charité : mais l'autre lecture ha un sens bien coulant, Qu'on les aime et qu'on les honore. *Soyez en paix avec eux*. Combien que ce passage mesme entre les Grecs soit leu en diverses sortes, toutesfois j'aime mieux suyvre la translation de l'ancien translateur Latin, laquelle aussi Erasme a suyvie, asçavoir, Ayez paix avec eux. Car selon mon juge-

ment, S. Paul a voulu aller au-devant des finesses de Satan, qui ne cesse de machiner tout ce qu'il peut pour susciter riotes, ou débats ou inimitiez entre le peuple et le Pasteur. Pourtant nous voyons tous les jours comment les Pasteurs sont hays de leurs Eglises pour quelque légère cause, et bien souvent sans propos: mais c'est d'autant que ce désir et zele d'entretenir la paix, lequel S. Paul recommande si fort, n'est point en recommandation à plusieurs comme il faudroit.

14 *Que vous admonestiez ceux qui sont de vie desréglée.* C'est une doctrine commune, Que nous ayons soin du salut de nos frères. Cela se fait par doctrine, instruction, admonition, correction, et raddressement. Mais pource que les esprits des hommes sont divers, l'Apostre ne commande point sans cause que les fidèles s'accommodent à ceste diversité. Il veut donc que ceux qui sont désordonnez, c'est-à-dire qui vivent dissoluëment, soyent admonestez. Et ce mot d'admonition est pris pour répréhension, qui se fait pour les ranger et ramener au droit chemin. Car telles gens sont dignes de plus grande sévérité: et aussi il n'y a autre remède pour les amener à repentance. Quant à *ceux qui sont de petit courage*, il se faut autrement gouverner envers eux. Car ils ont besoin de consolation: et *les foibles aussi* doyvent estre *soulagez*. Or il appelle De petit courage, ceux qui ont le cœur failli, et sont affligez et abbatus en eux-mesmes. Il espargne tellement ceux-ci et les *foibles*, qu'il veut que les desréglez soyent plus durement réprimez. D'autre costé aussi il veut que les desreiglez soyent tellement admonestez asprement, que cependant les foibles soyent doucement et humainement traittez, et que ceux qui ont petit courage, reçoyvent consolation. C'est donc en vain que les orgueilleux et intraittables demanderont d'estre flattez: pource qu'on doit appliquer les remèdes selon les maladies. Toutesfois il recommande *la patience envers tous:* car la sévérité doit estre attrempée de quelque douceur, mesme envers ceux qui sont de vie desréglée. Combien qu'à parler proprement ceste patience est opposée à l'ennuy qu'on conceoit aiséement en tels affaires. Car il n'y a rien à quoy nous soyons plus enclins qu'à nous ennuyer, quand il nous faut employer à remédier aux vices de nos frères. Qui aura consolé une fois ou deux celuy qui sera de petit courage, s'il luy faut retourner pour la troisième, il sentira je ne sçay quelle fascherie en soy, et mesmes un despit, qui le gardera de persévérer à en faire son devoir. Et ainsi, s'il advient qu'en admonestant ou reprenant nous ne proufitions pas du premier coup tant qu'il seroit à désirer, nous perdons tout espoir de proufiter à l'advenir. Sainct Paul a voulu brider une telle impatience, nous recommandant d'estre patiens envers tous.

15 *Voyez que nul ne rende à aucun mal pour mal*[1] *: mais ensuyvez tousjours bénignité*[2] *les uns envers les autres, et envers tous.*

16 *Soyez tousjours joyeux.*

17 *Priez sans cesser*[3].

18 *Rendez grâces en toutes choses : car telle est la volonté de Dieu par Jésus-Christ envers vous.*

19 *N'esteignez point l'Esprit.*

20 *Ne desprisez point les Prophéties.*

21 *Esprouvez toutes choses : retenez ce qui est bon.*

22 *Abstenez-vous de toute apparence mauvaise*[4].

1) *Prov.*, XVII, 13, *et* XX, 22. *Matth.*, V, 39. *Rom.*, XII, 17. 1 *Pierre*, III, 9. 2) Ou, ce qui est bon.
3) *Luc*, XVIII, 1. *Col.*, IV, 3. 4) Ou, de mal.

15 *Voyez que nul ne rende à aucun mal pour mal.* Pource qu'il est difficile de garder ce commandement, veu que nostre nature est si enclineà se venger, à ceste

cause, il nous commande de bien aviser à nous en garder. Car quand il dit, *Voyez*, il signifie qu'il faut que nous y mettions peine à bon escient. Or combien qu'il leur défende simplement de rendre mal pour mal les uns aux autres, toutesfois il n'y a point de doute qu'il n'ait voulu condamner aussi toutes affections de nuire. Car s'il n'est point licite *de rendre mal pour mal*, aussi toute cupidité de nuire est vicieuse. C'est une doctrine propre et spéciale aux Chrestiens, de ne rendre point injure pour injure, mais d'endurer patiemment. Et afin que les Thessaloniciens ne pensassent que seulement la vengence leur fust défendue à l'encontre de leurs frères, il exprime nommeément qu'ils ne facent mal *à aucun*. Car on a accoustumé de mettre quelques fois en avant de belles excuses pour se couvrir. Quoy ? Ne me sera-il point licite de me venger d'un tel meschant, si cruel et outrageux ? Mais puis que la vengence nous est défendue sans aucune exception, il nous faut abstenir de toute nuisance, tant meschant soit celuy qui nous aura offensez. *Mais ensuyrez tousjours bénignité*. Par ce second membre non-seulement il nous enseigne de nous abstenir de toute vengence, quand quelqu'un nous aura fait tort, mais aussi que nous usions de bénignité envers tous. Car combien qu'il vueille qu'en premier lieu les fidèles exercent ceste bénignité mutuelle entr'eux, néantmoins il l'estend puis après à tous, voire à ceux qui en sont indignes : afin que nous taschions à vaincre le mal par le bien : comme luy-mesme enseigne ailleurs, Rom., XII, 21. Le premier degré donc de patience est, de ne se venger point des injures qu'on a receues; le second, de bien faire mesmes à ses ennemis.

16 *Soyez tousjours joyeux*. Je rapporte ceci à une modération d'esprit, quand il se contient paisiblement en adversitez, et ne lasche point la bride à douleur et tristesse. Et pourtant je conjoin ces trois ensemble : *Se resjouir tousjours, prier sans cesse, et rendre grâces à Dieu en toutes choses*. Car en recommandant les prières assiduelles, il monstre le moyen de se resjouir perpétuellement : pource qu'en ce faisant nous demandons à Dieu allégement en tous nos maux. Ainsi au chap. IV des Philippiens, v. 4, ayant dit, Esjouissez-vous tousjours au Seigneur, et derechef je vous di, esjouissez-vous : vostre modération soit cognue de tous hommes : Ne soyez en solicitude de rien : le Seigneur est près : il monstre puis après le moyen, disant, Mais en toute oraison et supplication que vos requestes soyent faites notoires envers Dieu avec action de grâces. Là, comme nous voyons, il met la cause de resjouissance, l'esprit tranquille et posé, lequel ne se trouble point outre mesure pour injures ou autres adversitez qui survienent. Au reste, afin que douleur, tristesse, anxiété et crainte ne nous oppriment, il nous enseigne de nous reposer sur la providence de Dieu. Et pource que ces doutes nous vienent souvent en la fantasie : asçavoir si Dieu ha soin de nous, il nous donne aussi le remède : asçavoir que par prières nous deschargions toutes nos solicitudes comme en son sein. Comme aussi David nous commande de faire, au Pseaume XXXVII, v. 5, et LV, v. 23, et sainct Pierre après luy, 1 Pierre, V, 7. Mais pource que nous sommes par trop précipitans en nos désirs, il met une modération : asçavoir que désirans ce qui nous défaut, nous ne laissions point toutesfois de rendre grâces à Dieu. Il tient yci presque un tel ordre, combien que ce soit en moins de paroles. Car en premier lieu il veut que nous ayons en telle estime les grâces et bénéfices de Dieu, que la recognoissance et méditation d'iceux surmonte en nous toute tristesse. Et de faict, si nous considérons ce que nous avons receu de Christ, il n'y aura aigreur de tristesse, tant grande soit-elle, qui ne soit addoucie, et surmontée par la joye spirituelle. Car si ceste joye ne règne en nous, le Royaume de Dieu n'est point en nous, ou pour mieux dire, nous en sommes hors. Et celuy est bien ingrat envers Dieu, qui n'estime point tant la justice du Fils de Dieu, et l'espérance de la vie éternelle, qu'il se resjouisse au milieu de sa tristesse. Au reste, pource que nos courages défaillent aiséement, tant qu'ils vie-

nent à estre du tout accablez d'impatience, il faut bien noter le remède qu'il adjouste incontinent après. Car estans abbatus, nous sommes relevez par prières : d'autant que nous remettons à Dieu ce qui nous grevoit. Mais pource que tous les jours, voire à toutes heures et minutes il advient des choses, qui pouvoyent troubler nostre repos, et chasser ceste joye de nos cœurs, à ceste cause il nous commande de *prier sans cesse*. Or ceste continuation de prier nous en avons parlé ailleurs. L'action de grâces (comme j'ay dit) est adjoustée comme un attrempement ou modération. Il y en a plusieurs qui prient en telle sorte, que cependant ils murmurent contre Dieu, et se despitent s'il ne complaist incontinent à leurs désirs. Au contraire, il faut tellement brider nos affections, qu'estans contens de ce qui nous est donné, nous meslions tousjours avec nos souhaits et prières l'action de grâces. Vray est qu'il nous est bien permis de demander, voire de nous plaindre et gémir : mais en telle sorte que la volonté de Dieu nous viene plus à gré que la nostre.

18 *Car telle est la volonté de Dieu.* Asçavoir (selon l'opinion de Chrysostôme) que nous rendions grâces. De moy, je pense qu'il y a un sens plus ample sous ces paroles : asçavoir que Dieu ha une telle affection envers nous en Christ, que mesme en nos afflictions nous avons ample matière de rendre grâces. Car y a-il chose plus propre ou convenable pour nous appaiser, que quand nous oyons que l'amour de Dieu est si grande envers nous en Christ, qu'il tourne à nostre bien et salut tout ce qui nous advient? Ainsi donc, qu'il nous souviene que c'est un souverain et singulier remède pour corriger nostre impatience : asçavoir que destournans nos yeux du regard des maux présens, qui nous tormentent, nous les dressions à une considération toute diverse : asçavoir quelle affection Dieu nous porte en Christ.

19 *N'esteignez point l'Esprit.* Ceste métaphore et similitude est prinse de la vertu et nature du sainct Esprit. Car veu que c'est son propre office d'illuminer les entendemens, et que pour ceste cause il est appelé nostre lumière, c'est parler bien proprement de dire que nous l'esteignons, quand nous anéantissons sa grâce. Aucuns pensent que ce qui est dit yci et au membre suyvant, n'est qu'une mesme chose. Ainsi, selon eux, Esteindre l'Esprit, n'est autre chose que Mespriser les Prophéties. Toutesfois pource qu'on esteint l'Esprit en diverses sortes, je fay distinction entre ces deux comme entre le général et la spécialité. Car combien que le mespris de la Prophétie soit un esteignement de l'Esprit, toutesfois ceux-là aussi esteignent l'Esprit, lesquels en lieu qu'ils deussent en proufitant tous les jours de plus en plus, entretenir et augmenter les estincelles que Dieu avoit allumées en eux, anéantissent les grâces et dons de Dieu par leur paresse. Ainsi ceste admonition de n'esteindre l'Esprit, s'estend plus loin que l'autre prochainement suyvante, de ne despriser les Prophéties. Le sens de la première est tel, Vous estes illuminez par l'Esprit de Dieu : avisez que ne perdiez ceste lumière par vostre ingratitude. C'est une admonition fort utile. Car nous voyons que ceux qui avoyent esté une fois illuminez, quand ils vienent à rejetter ce don tant précieux de Dieu, ou que fermant les yeux ils se laissent transporter après la vanité du monde, sont frappez puis après d'un horrible aveuglement, afin qu'ils soyent en exemple aux autres. Il nous faut donc garder d'une telle paresse, par laquelle la lumière de Dieu vient à s'esteindre en nous. Au surplus, ceux qui recueillent de ceci, qu'il est en la liberté de l'homme, ou d'esteindre, ou de contregarder la lumière qui luy est présentée : afin que par ce moyen ils amoindrissent l'efficace de la grâce, et eslèvent les facultez et puissances du franc arbitre, fondent mal leur argument. Car combien que Dieu besongne avec efficace en ses éleus, et non-seulement leur présente la lumière, mais fait qu'ils voyent, leur ouvre les yeux du cœur, et leur tient ouverts : toutesfois pource que la chair est tousjours encline à paresse, elle ha besoin d'aiguillons d'exhortations. Mais ce que Dieu commande par la bouche de sainct Paul, il l'accomplit luy-mesme au dedans. Nostre

office cependant est de demander au Seigneur qu'il fournisse d'huile à la lampe qu'il a allumé luy-mesme, qu'il garde la mesche pure, et mesme qu'il l'augmente.

20 *Ne desprisez point les Prophéties.* Ceste sentence est bien à propos adjoustée après la précédente. Car veu que l'Esprit de Dieu nous esclaire principalement par la doctrine, ceux qui ne veulent point donner lieu à la doctrine, esteignent l'Esprit entant qu'en eux est. Car il faut tousjours considérer comment ou par quels moyens Dieu se veut communiquer à nous. Quiconque donc veut proufiter sous la maistrise du sainct Esprit, il faut qu'il souffre d'estre enseigné par le ministère des Prophètes. Au reste, par ce mot de *Prophétie*, je n'enten pas le don de prédire les choses à venir : mais comme au chap. XIV, v. 3, de la première aux Corinthiens, le sçavoir d'interpréter la saincte Escriture : tellement que Prophète vaut autant à dire, comme expositeur de la volonté de Dieu. Car sainct Paul au passage que j'ay allégué, attribue aux Prophètes la doctrine, pour édifier, exhorter et consoler : et distribue l'office des Prophètes comme en ces parties. Disons donc que Prophétie en ce passage, signifie interprétation de l'Escriture appliquée proprement selon les temps, les personnes, et les choses présentes. Sainct Paul veut que nous avisions à ne la despriser point, sinon que nous vueillions nous esgarer de nostre propre gré en tenèbres. Or voyci une sentence singulière pour la louange de la prédication externe. Il y a un tas d'esprits fantastiques, qui estiment enfans ceux qui s'employent et arrestent à lire l'Escriture, ou ouïr prescher la Parole: comme si nul n'estoit spirituel, s'il n'est contempteur de la doctrine. Ils mesprisent donc arrogamment le ministère des hommes, voire mesme l'Escriture, pour avoir l'Esprit. Puis après autant de resveries que Satan leur souffle aux aureilles, ils les mettent en avant avec grande présomption, comme révélations du sainct Esprit. Tels sont les Libertins, et autres semblables bestes enragées. Et celuy d'entr'eux qui est le plus ignorant, sera le plus enflé et orgueilleux. Mais quant à nous, apprenons à l'exemple de sainct Paul, de conjoindre le sainct Esprit avec la voix des hommes, laquelle n'est autre chose que l'organe et instrument d'iceluy.

21 *Esprouvez toutes choses.* Pource que souvent les hommes outrecuidez et esprits abuseurs couvrent leurs resveries du titre de prophétie, la prophétie par ce moyen pourroit estre rendue suspecte ou mesme odieuse. Comme plusieurs aujourd'huy, sont quasi tout desgoutez dés qu'ils oyent parler de prédication : pource qu'il y en a tant de sots et ignorans qui gazouillent en chaire de leurs spéculations ridicules : et mesme des autres meschans et sacriléges, lesquels desgorgent des blasphèmes horribles et exécrables. Pourtant donc que par l'abus et faute que commettent telles gens, il pouvoit advenir qu'on fust ennuyé de la prophétie, et mesme qu'à grand' peine elle eust lieu, sainct Paul commande aux Thessaloniciens *d'esprouver toutes choses :* signifiant par cela, que combien que tous ne parlent pas parfaitement, et si bien qu'il n'y ait rien à redire, toutesfois il faut premièrement juger, avant que rejetter ou condamner quelque doctrine. On pèche en cest endroit doublement. Car aucuns, d'autant qu'ils ont esté déceus sous une fausse couverture du nom de Dieu, ou qu'ils sçavent que plusieurs y sont communéement déceus, rejettent indifféremment toute doctrine. Les autres par une sotte légèreté de croire, reçoyvent sans discrétion tout ce qu'on leur propose sous le nom de Dieu. Il y a faute en tous les deux. Car les premiers estans abbruvez de ce préjudice accompagné d'orgueil, se ferment le chemin de proufiter : et les autres s'exposent témérairement à tous vents d'erreurs. L'Apostre révoque les Thessaloniciens de ces deux extrémitez, à tenir bon moyen entre deux : quand il leur défend de condamner quelque chose, si elle n'est premièrement examinée : et d'autre partl es advertit d'user de bon jugement avant qu'ils reçoyvent pour chose indubitable ce qui sera mis en avant. Et de faict, on doit pour le moins faire cest honneur au nom de Dieu, qu'on ne mes-

prise point la Prophétie, laquelle est dite estre procédée de luy. Mais comme on doit examiner ou discerner avant que rejetter, aussi doit-on avant que recevoir la vraye et saine doctrine. Car il ne faut pas que les fidèles soyent si légers, qu'ils empoignent indifféremment ce qui est faux aussi bien que la vérité. Nous recueillons de ceci, que Dieu donne l'esprit de jugement aux fidèles, afin qu'ils discernent, pour n'estre point abusez des tromperies des hommes. Car s'ils estoyent douez de discrétion, sainct Paul diroit en vain, *Esprouvez : retenez ce qui est bon.* Que si nous-nous sentons estre destituez de la faculté et puissance de droitement juger, il nous la faut demander au mesme Esprit, qui parle par ses Prophètes. Or le Seigneur prononce yci par la bouche de sainct Paul, qu'il n'y a vice des hommes, ou témérité, ou ignorance, ou autre abus quelconque, pour lequel le cours de la doctrine doyve estre empesché, que toujours il n'ait sa vigueur en l'Eglise. Car puis que l'abolition de la Prophétie est la ruine de l'Eglise, permettons plustost que le ciel soit meslé et brouillé avec la terre, que de laisser cesser la Prophétie. Mais il semble bien avis que S. Paul permet yci une trop grande licence à enseigner, quand il veut que toutes choses soyent esprouvées. Car il nous les faudra ouïr, afin de les esprouver. Or voylà par ce moyen la porte ouverte aux abuseurs à semer leurs mensonges. Je respon, qu'en ce passage il ne requiert point qu'on donne audience aux faux-docteurs, ausquels il monstre ailleurs qu'on doit fermer la bouche, et lesquels il exclud si rigoureusement, Tite, I, 11, et ne veut oster non plus l'ordre qu'on doit tenir à élire les docteurs, lequel il loue et recommande ailleurs si fort, 1 Tim., III, 2. Mais pource qu'on ne peut jamais user en cest endroit d'une si grande diligence, que ceux qui ne sont pas si bien instruits qu'il appartiendroit bien, ne prophétizent quelquesfois, et que quelquesfois les bons docteurs et fidèles ne faillent à toucher au droit but, il requiert une telle modestie de tous fidèles, qu'ils ne facent point de difficulté pour cela de prester l'aureille. Car il n'y a rien plus dangereux, que d'estre si fascheux que nous soyons desgoustez de toutes doctrines, tellement que nostre impatience ou chagrin nous empesche d'esprouver qui est la vraye ou la fausse.

22 *Abstenez-vous de toute apparence mauvaise.* Aucuns pensent que ceci soit une sentence générale, comme s'il commandoit de s'abstenir de toutes choses qui ont apparence de mal. Ainsi le sens seroit, qu'il ne suffit d'avoir tesmoignage en sa conscience au dedans, si quant et quant on n'ha esgard aux prochains, pour venir au-devant des scandales, en évitant tout ce qui peut sembler estre mauvais. Pource qu'il y a proprement au Grec Espèce : aucuns prenent ce mot à la façon des Dialecticiens, pour une chose qui est au-dessous de la généralité, mais ils s'abusent trop lourdement. Car S. Paul le prend yci pource que nous appelons communéement Apparence. Or on peut lire Apparence mauvaise, ou Apparence de mal : toutesfois en une mesme signification. Quant à moy, j'ayme mieux suyvre Chrysostôme et S. Ambroise : lesquels conjoingnent ceste sentence avec la précédente, combien que l'un ne l'autre n'explique point l'intention de sainct Paul : et paraventure n'ont-ils pas entièrement entendu ce que l'Apostre vouloit dire. Je diray briefvement ce qu'il m'en semble. Premièrement j'expose ce mot, Apparence mauvaise ou de mal, quand on n'appercoit point encore tellement la fausseté de la doctrine, qu'on la puisse à bon droict rejetter, mais toutesfois il y a quelque souspeçon mauvais, et pource on craind qu'il n'y ait quelque venin caché. Il commande donc de s'abstenir de la sorte de doctrine, laquelle ha apparence d'estre mauvaise, combien qu'elle ne le soit pas. Non pas qu'il permette de la rejetter du tout, mais pource qu'elle ne doit estre receue, et on ne luy doit adjouster foy. Car pourquoy a-il commandé auparavant de retenir ce qui est bon, et maintenant il veut que non-seulement on s'abstiene du mal, mais de toute apparence de mal? Pource que quand la vérité sera produite en lumière par bon examen et jugement entrevenant, alors sans doute on luy doit adjouster foy.

Mais quand il y a quelque crainte de fausse doctrine, ou quand l'esprit est enveloppé de doute, alors on se doit retirer ou s'arrester, et se tenir en suspens, afin que nous ne recevions rien en perplexité, ou doute de conscience. En somme, il monstre comment la Prophétie nous sera utile sans aucun danger : asçavoir quand nous serons attentifs à esprouver toutes choses, et quand nous ne serons point hastifs ne légers.

23 *Or le Dieu de paix vous vueille sanctifier entièrement : et vostre esprit entier et âme, et corps soit conservé sans reproche*[1] *à la venue de nostre Seigneur Jésus-Christ.*

24 *Celuy qui vous appelle, est fidèle, qui aussi le fera*[2].

25 *Frères, priez pour nous.*

26 *Saluez tous les frères par un sainct baiser.*

27 *Je vous adjure par le Seigneur, que ceste Epistre soit leuë à tous les saincts frères.*

28 *La grâce de nostre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, Amen.*

1) Ou, et tout vostre esprit, et âme, et corps soit confermé sans reproche. 2) 1 *Cor.*, I, 9.

23 *Or le Dieu de paix.* Après avoir donné diverses instructions, il vient finalement à conclure par une prière. Et de faict, que proufitera-on de prescher la doctrine, si Dieu ne la plante dedans nos cœurs ? Dont il appert que ceux qui veulent mesurer les forces des hommes selon les commandemens de Dieu, font tout au rebours. Sainct Paul donc sçachant que toute doctrine est inutile, jusques à ce que Dieu l'engrave comme de son doigt dedans nos cœurs, prie Dieu qu'il sanctifie les Thessaloniciens. Je ne puis bonnement appercevoir au vray pourquoy il appelle yci Dieu le Dieu de paix, sinon qu'on le vueille rapporter aux propos précédens, où il a fait mention de consentement fraternel, de patience et repos d'esprit. Or nous sçavons que tout le renouvellement de l'homme est contenu sous ce mot de *Sanctification.* Vray est que les Thessaloniciens estoyent desjà renouvelez en partie : mais sainct Paul désire que Dieu achève ce qui restoit encore. Dont nous recueillons qu'il faut proufiter tout le temps de nostre vie en l'estude et exercice de saincteté. Au reste, si c'est l'office de Dieu de réformer l'homme tout entier, il ne demeurera rien de reste au franc arbitre. Car s'il estoit en nous de coopérer avec Dieu, sainct Paul eust ainsi dit, Dieu vueille aider à avancer vostre sanctification : mais quant il dit, *Vous vueille sanctifier entièrement*, il le fait seul autheur de toute l'œuvre. *Et vostre esprit entier.* Ceci est adjousté par forme d'exposition, afin que nous sçachions quelle est la sanctification de tout l'homme, asçavoir quand il est conservé entier ou pur et impollu d'esprit, d'âme, et de corps jusqu'au jour de Christ. Or pource qu'une telle intégrité n'est jamais accomplie en ceste vie, il faut tous les jours avancer quelques pas en pureté, et repurger quelque chose de nos ordures, tandis que nous vivons en ce monde. Au reste, il nous faut noter ceste division des parties de l'homme. Car il est dit quelque fois, que l'homme simplement consiste de corps et âme : et alors l'âme signifie l'esprit immortel qui habite au corps, comme en un domicile. Mais pource que l'âme ha deux principales facultez, l'entendement et la volonté, l'Escriture a accoustumé quelque fois de mettre ces deux choses distinctement, quand elle veut exprimer la vertu et nature de l'âme : et l'Ame est prinse alors pour le siége des affections, en sorte qu'elle est la partie opposite à l'esprit. Quand nous oyons yci ce mot *Esprit*, sçachons qu'il dénote l'intelligence ou la raison : comme par ce mot *D'âme*, la volonté et toutes affections sont signifiées. Je sçay bien que plusieurs exposent les paroles de sainct Paul autrement. Car ils pensent qu'il appelle l'âme, le mouvement de la vie, et l'esprit ceste

partie en l'homme laquelle est renouvelée. Mais à le prendre en ceste sorte, la prière de sainct Paul seroit absurde. D'avantage, comme j'ay dit, l'Escriture a accoustumé d'en user autrement. Quand Isaïe dit au chapitre XXVI, v. 9, Mon âme t'a désiré de nuit, et mon esprit a veillé après toy : nul ne doute qu'il ne parle de son intelligence et de son affection, et que par ce moyen il ne mette ces deux parties de l'âme. Outreplus, on trouvera aux Pseaumes ces deux mots conjoints ensemble en ceste signification. Et ceci convient mieux à la sentence de sainct Paul. Car comment est-ce que tout l'homme est pur et entier, sinon quand ses pensées sont pures et sainctes, et toutes ses affections droites et bien réglées, et finalement quand tout son corps ne s'employe sinon en bonnes et sainctes œuvres? Car la faculté de l'intelligence est constituée comme maistresse par les Philosophes : les affections sont entre deux pour commander : le corps rend obéissance. Nous voyons maintenant comment tout ceci convient trèsbien. Car alors l'homme est pur et entier, quand il ne pense rien en son esprit, quand il n'appète rien au cœur, quand il n'exécute rien de son corps qui ne soit approuvé de Dieu. Au reste, quant à ce que sainct Paul recommande ainsi à Dieu la conservation de l'homme tout entier, et de toutes ses parties, il nous faut recueillir de cela, que nous serions exposez à dangers innumérables, si nous n'estions conservez par sa protection.

24 *Celuy qui vous appelle est fidèle, etc.* Comme il a en priant tesmoigné le grand soin qu'il avoit du salut des Thessaloniciens, ainsi maintenant il les conferme en l'asseurance de la grâce de Dieu. Mais il faut noter sur quoy il se fonde en leur promettant jusques à la fin l'aide de Dieu, asçavoir pource qu'il les a appelez. Par lesquels mots il signifie que depuis que le Seigneur nous a une fois adoptez pour ses enfans, il nous faut espérer que ceste grâce continuera tousjours sur nous. Car il ne nous promet point de nous estre Père pour un jour, mais il nous adopte à ceste condition de nous entretenir à perpétuité. La vocation donc nous doit estre un tesmoignage de grâce éternelle, Pseaume CXXXVIII, 8. Car Dieu ne veut point laisser imparfaite l'œuvre de ses mains. Au reste, sainct Paul parle aux fidèles, qui non-seulement avoyent esté appelez par prédication extérieure, mais aussi avoyent esté amenez par Christ au Père avec efficace, à ce qu'ils fussent du nombre des enfans de Dieu. Quant au *Baiser*, il a esté dit ailleurs que c'estoit un signe ordinaire de salutation. Or il déclare par ces paroles, l'amour qu'il avoit envers tous les Saincts.

27 *Je vous adjure par le Seigneur que ceste Epistre soit leue à tous, etc.* Il est incertain s'il craignoit (ce qui advient souvent) que les malins et envieux veinssent à supprimer son Epistre, afin qu'elle ne fust leuë : ou s'il a voulu prévenir un autre danger, asçavoir qu'aucuns par une prudence indiscrète, la communicassent seulement à quelque petit nombre sans en faire les autres participans. Car tousjours il se trouve de ces gens qui disent qu'il n'est point utile de divulguer les choses, lesquelles autrement ils recognoissent estre trèsbonnes. Certes quelle qu'ait esté la ruse, astuce ou couleur, par laquelle Satan a lors machiné que ceste Epistre ne parveinst point à la cognoissance de tous, on peut recueillir des paroles de sainct Paul, comment il s'y oppose à bon escient et vivement. Car ce n'est point une chose légère ou frivole, que de faire adjuration au nom de Dieu. Ainsi, nous voyons que l'Esprit de Dieu, veut que ce qu'il a mis en avant en ceste Epistre par le ministère de sainct Paul, soit divulgué et publié à toute l'Eglise. Dont il appert que ceux qui défendent aujourd'huy au peuple de lire les escrits de sainct Paul, sont plus opiniastres et obstinez que les diables mesmes, attendu qu'ils ne sont nullement esmeus d'une adjuration si sévère.

IIe ÉPISTRE AUX THESSALONICIENS

A M. Benoist Textor, Médecin, homme excellent.

Comme ainsi soit que ceux qui sont en cela juges compétens, vous tienent pour excellent en vostre art et science : quant à moy, j'ai tousjours estimé pour grand' vertu, la fidélité et diligence exquise de laquelle vous avez accoustumé d'user, tant à penser les malades, qu'à respondre à ceux qui vienent se conseiller à vous. Mais principalement quand il a esté question de ma santé, soit de m'y remettre, soit de m'y entretenir, je vous y ay cognu tant songneux et diligent, qu'il estoit aisé à juger, qu'en cela vous pensiez plustost, et portiez affection au proufit et bien commun de l'Eglise, que vous n'aviez esgard à la personne d'un homme. Paraventure qu'un autre penseroit le plaisir estre moindre, pour ce qu'il ne luy auroit pas esté faict pour le regard particulier de sa personne : mais quant à moy, plustost je me sens au double obligé à vous : d'autant que comme ainsi soit que n'omissiez du tout rien de ce que requiert le devoir d'un vray ami, cependant vous ne laissiez point d'avoir égal soin de mon ministère, lequel je doy tenir plus précieux que ma propre vie. D'avantage, la mémoire et souvenance que j'ay de feu ma femme, m'advertit tous les jours combien je vous suis tenu : non-seulement pource qu'ayant souventesfois esté allégée par vostre aide et bon secours, elle a une foy esté délivrée d'une grosse et dangereuse maladie, et remise en santé : mais aussi pource que mesme en la dernière maladie qui la nous a emportée, vous avez employé toute l'industrie, travail, et soin qu'il a esté possible pour luy aider. Or pource que vous ne voulez point que je vous récompense autrement, j'ay bien voulu que ce Commentaire portast l'inscription de vostre nom, afin de rendre quelque tesmoignage mutuel de l'amitié et bonne affection que je vous porte. De Genève ce premier jour du Juillet, M. D. L.

ARGUMENT

Il me semble qu'il n'y a point d'apparence de dire que ceste Epistre ait esté envoyée de Rome, ainsi que portent communéement les exemplaires Grecs. Car il eut fait quelque mention de ses liens, comme il a accoustumé és autres Epistres. D'avantage, au commencement du troisième chapitre, il dit qu'il est en danger de quelques gens importuns et malins. Dont il est aisé à penser qu'il a escrit ceste Epistre estant en chemin pour aller en Jérusalem. Aussi dès longtemps on a tenu pour certain entre les Latins, qu'elle avoit esté escrite en Athènes. L'occasion qui l'a incité à escrire, a esté de peur que les Thessaloniciens veinssent à penser qu'il ne tenoit conte d'eux, d'autant qu'il ne les avoit point visitez, pource qu'il estoit hasté d'aller autre part. Au premier chapitre il les exhorte à patience. Au second, il réfute une vaine et fausse opinion qui régnoit et avoit la vogue entr'eux, Asçavoir que l'advénement de Christ estoit prochain : et dit qu'il faut qu'une révolte adviene devant en l'Eglise, et qu'une grande partie du monde abandonne Dieu malheureusement, et mesmes que l'Antechrist règne au temple de Dieu. Au troisième chapitre, après s'estre recommandé à leurs prières, et les avoir en peu de paroles accouragez à constance et persévérance, il commande qu'on corrige asprement ceux qui vivent en oisiveté aux despens des autres : que s'ils n'obéissent aux admonitions qui leur seront faites, il veut qu'on les excommunie.

COMMENTAIRE

SUR LA

IIe ÉPISTRE AUX THESSALONICIENS

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul et Silvain et Timothée à l'Eglise des Thessaloniciens* qui est *en Dieu nostre Père et* en nostre *Seigneur Jésus-Christ :*

2 *Grâce vous soit et paix de par Dieu nostre Père et le Seigneur Jésus-Christ.*

3 *Frères, nous devons tousjours rendre grâces à Dieu pour vous*[1], *comme c'est bien raison : d'autant que vostre foy croist fort, et que la charité d'un chacun de vous tous abonde de l'un envers l'autre.*

4 *Tellement que nous-mesmes nous glorifions de vous és Eglises de Dieu, à cause de vostre patience et foy en toutes vos persécutions et afflictions que vous soustenez.*

5 Lesquelles *sont une manifeste démonstrance du juste jugement de Dieu : à ce que soyez faits dignes du Royaume de Dieu, pour lequel aussi vous souffrez.*

6 *Car c'est chose juste envers Dieu, qu'il rende affliction à ceux qui vous affligent :*

7 *Et à vous qui estes affligez, délivrance avec nous.*

1) 1 *Thess.*, I, 2.

1 *A l'Eglise des Thessaloniciens* qui est *en Dieu nostre Père, etc.* Touchant ceste manière de salutation dont use l'Apostre, ce seroit une chose superflue d'en parler. Il y a seulement un poinct digne d'estre noté, qu'il appelle *Eglise en Dieu et Christ*, laquelle non-seulement est assemblée sous l'enseigne de la foy, pour adorer un Dieu Père, et se confier en Christ, mais aussi laquelle est œuvre et édifice tant du Père que de Christ : pource que quand Dieu nous adopte à soy et nous régénère, de luy nous commenceons à estre en Christ, 1 Cor., I, 30.

3 *Frères, nous devons tousjours rendre grâces pour vous, etc.* Il commence par louange, pour avoir ouverture et entrée à les exhorter. Car c'est un fort

bon moyen et par lequel nous proufitons plus envers ceux qui sont desjà en chemin, asçavoir quand en leur réduisant en mémoire l'avancement qu'ils ont desjà fait, nous leur remonstrons combien ils sont encore loin du but, et les incitons à prendre courage et marcher tousjours plus outre. Or pource que en la première Epistre il avoit loué leur foy et charité, maintenant il parle des accroissemens de l'une et de l'autre. Et de faict, voyci le moyen que tous fidèles doyvent tenir : asçavoir qu'ils s'examinent tous les jours, et qu'ils avisent jusques où ils sont avancez. Voylà donc la vraye louange des fidèles, de croistre de jour en jour en foy et charité. Quand il dit *Tousjours*, il signifie que sans cesse nouvelle matière et occasion de ce faire se présente à luy. Il avoit auparavant rendu grâces à Dieu à l'esgard d'eux : il dit qu'il ha maintenant nouvelle occasion de luy rendre derechef, asçavoir de ce que de jour en jour ils proufitoyent. Or en rendant grâces à Dieu pour ceci, il tesmoigne que les accroissemens de foy et de charité procèdent aussi bien de Dieu que le commencement d'icelles. Car s'ils procédoyent de la vertu des hommes, l'action de grâces seroit feinte, ou faite pour néant. D'avantage, il monstre que leurs avancemens ne sont point petis ne mesme moyens, mais très amples et abondans : et d'autant plus est vileine nostre nonchalance, quand en beaucoup de temps à grand'peine avançons-nous un pied. *Comme c'est bien raison.* Sainct Paul monstre par ces paroles que nous sommes obligez à rendre grâces à Dieu, nonseulement quand il nous fait du bien, mais aussi quand nous considérons les bénéfices qu'il fait à nos frères. Car en quelque lieu que la bonté de Dieu reluise, il la faut louer et magnifier. D'avantage, le salut de nos frères nous doit estre si précieux, que nous devons réputer entre nos biens tout ce qui leur est donné. Et aussi si nous considérons quelle et combien saincte est l'unité du corps de Christ, ceste mutuelle communication aura vigueur entre nous : que nous réputerons les biens d'un chacun membre comme gain à toute l'Eglise. Quand doncques il sera question de louer les bénéfices de Dieu, il faut tousjours regarder toute la communauté de l'Eglise.

4 *Tellement que nous-mesmes nous glorifions de vous és Eglises, etc.* Il ne les pouvoit pas louer plus excellemment, que quand il dit qu'il les propose en exemple aux autres Eglises. Car c'est ce qu'il signifie par ces mots, Nous-nous glorifions de vous és autres Eglises. Car sainct Paul ne louoit point la foy des Thessaloniciens par ambition, mais d'autant que leur louange pouvoit estre un aiguillon à donner cœur aux autres de les ensuyvre. Au reste, il ne dit pas qu'il se glorifie de leur foy et charité : mais de leur *patience et foy*, dont s'ensuit que patience est un fruit et tesmoignage de la foy. Et pourtant on doit résoudre ces mots en ceste sorte, Nous-nous glorifions de la patience qui est procédée de vostre foy, et qui rend tesmoignage que la foy est excellente en vous : autrement le fil du texte ne conviendroit pas bien. Et de faict, il n'y a rien qui nous soustiene et rende patiens en nos tribulations, que la foy. Ce qui appert assez par ce que quand les promesses de Dieu nous eschappent, incontinent nous tombons entièrement par terre. Parquoy tant plus que quelqu'un aura proufité en la foy, tant plus sera-il garni de patience pour porter constamment toutes choses. Comme au contraire, si nous somme mols et impatiens en nos adversitez, c'est un signe d'infidélité : mais principalement quand il faut endurer persécutions pour l'Evangile, là se monstre la vertu et puissance de la foy.

5 Lesquelles *sont une manifeste démonstrance du juste jugement de Dieu.* Je laisse les expositions des autres : il me semble que le sens naturel est, que les injures et persécutions que les fidèles et innocens endurent des meschans et iniques, démonstrent comme en un miroir, que Dieu jugera quelque jour le monde. Et pour le faire court, ceste sentence est tout le contraire de ceste opinion profane, que nous avons accoustumé de concevoir, toutes fois et quantes que les bons ont du mal, et que les meschans sont en prospérité. Car lors il nous semble que le monde vire à l'aventure : et ne laissons

aucun gouvernement à Dieu. De là vient que les cœurs des hommes sont saisis d'impiété et contemnement, comme dit Salomon. Car ceux qu'on persécute ou moleste à tort, ou ils accusent Dieu, ou ne pensent point que Dieu se soucie des affaires de ce monde. Nous oyons ce que dit à ce propos le Poëte Latin nommé Ovide : Je suis solicité et en bransle de penser qu'il n'y a point de dieux. Mesme David confesse bien qu'il ne s'en a pas falu beaucoup que son pied n'ait glissé comme estant sur un poinct douteux, pource qu'il voyoit les choses si confuses au monde, Pseaume LXXIII, 2. Au contraire, les infidèles devienent plus orgueilleux par la prospérité : comme si nulle punition de leurs meschancetez ne leur estoit apprestée. Comme Denys le tyran, après avoir pillé un temple, s'estant mis sur la mer, et voyant qu'il avoit bon vent, se print à dire que les dieux favorisoyent aux sacriléges. Brief, quand nous voyons que la cruauté des meschans envers les innocens demeure impunie, se desbordant outrageusement, incontinent nostre sens charnel conclud qu'il n'y a point de jugement de Dieu, qu'il n'y a nulles punitions pour les iniquitez, qu'il n'y a nul loyer pour les justes et innocens. Mais S. Paul prononce au contraire, que quand Dieu espargne ainsi les meschans pour quelque temps, et fait semblant de ne veoir les injures qu'on fait aux siens, lors son jugement à venir nous est monstré comme en un miroir. Car il prend pour tout certain et arresté, qu'il ne se peut faire que Dieu (comme il est juste juge) ne donne un jour repos aux povres affligez qui sont maintenant injustement tormentez, et qu'il ne rende aux oppresseurs des fidèles tel salaire qu'ils ont mérité. Si nous retenons donc ce principe de la foy, que Dieu est juste juge du monde, et que son office est de rendre à un chacun loyer selon ses œuvres, il faudra nécessairement que ce second s'en ensuyve, asçavoir que le désordre qui est présentement au monde, est une approbation du jugement qui n'apparoist point encore. Car si Dieu est juste juge du monde, il faut que les choses qui sont maintenant confuses, soyent remises en leur entier. Or il n'y a plus grand désordre, que ce que nous voyons que les meschans ne sont point punis des fascheries qu'ils font aux bons, mais qu'ils leur courent sus d'une violence desréglée : et que les bons au contraire sont cruellement tormentez sans l'avoir aucunement mérité. On peut facilement recueillir de ceci, que Dieu quelque jour s'asserra en son siége, pour corriger l'estat de ce monde, et le remettre en bon ordre. Ainsi donc ceste sentence qu'il adjouste, *Que c'est chose juste envers Dieu de rendre affliction à ceux qui affligent, etc.* est le fondement de ceste doctrine, Que Dieu monstre des signes qu'il y a un jugement à-venir, quand maintenant il se déporte de faire office de juge. Et de faict, si les choses estoyent maintenant ordonnées en quelque estat tolérable, en sorte qu'on peust cognoistre que le jugement de Dieu fust parfait, un ordre ainsi compassé seroit pour nous arrester et retenir en la terre. Pour ceste cause Dieu, afin de nous resveiller à l'espérance du jugement à-venir, ne juge le monde maintenant sinon en partie. Vray est qu'il monstre beaucoup d'espreuves et tesmoignages de son jugement : mais c'est en telle sorte qu'il nous contraint d'estendre plus loin nostre espérance. Voyci certes un excellent passage, d'autant qu'il nous enseigne comment il nous faut resveiller nos esprits de tous les empeschemens du monde, toutes fois et quantes que nous endurons quelque adversité : asçavoir qu'il faut que le juste jugement de Dieu nous viene en mémoire, lequel nous esléverа hors de ce monde. Ainsi la mort nous sera une image de vie. *A ce que soyez faits dignes du Royaume, etc.* Il n'y a persécutions qu'on doyve tant estimer, qu'elles nous facent dignes du Royaume de Dieu. Et aussi S. Paul ne traitte point yci de la cause de la dignité, mais il prend une doctrine commune de l'Escriture : asçavoir que Dieu abolit en nous ce qui est du monde, afin de nous restaurer en une meilleure vie : d'avantage qu'il nous monstre le pris de la vie éternelle par les afflictions. Brief, il déclare simplement le moyen par lequel les fidèles sont appro-

priez, et comme pollis et façonnez sous l'enclume de Dieu, d'autant qu'ils sont enseignez par les afflictions de renoncer au monde, et tendre au Royaume céleste de Dieu. Outreplus, ils sont confermez en l'espérance de la vie éternelle, en combatant pour icelle. Car cela est l'entrée de laquelle Christ a presché ses disciples, Mat., VII, 13; Luc, XIII, 24.

6 *Qu'il rende affliction à ceux qui vous affligent, etc.* Nous avons desjà dit pourquoy il fait mention de la vengence de Dieu contre les réprouvez : asçavoir afin que nous apprenions à nous reposer en l'attente du jugement à-venir, voyans que Dieu ne punit pas encore les meschans : lesquels toutesfois il faut nécessairement qu'ils soyent punis de leurs meschancetez. Cependant néantmoins les fidèles entendent par cela qu'ils n'ont point de cause de porter envie à la félicité des iniques briefve et caduque, laquelle doit estre changée bien tost après en une ruine horrible et espovantable. Ce qu'il adjouste *de la délivrance* des fidèles, convient avec ceste sentence de S. Pierre és Actes, chapitre III, 20 : où il appelle le jour du dernier jugement, Jour de refreschissement. Ce nonobstant en ceste déclaration des bons et des mauvais il a voulu plus ouvertement exprimer, combien seroit inique, injuste et desréglé le gouvernement du monde, s'il n'y avoit un autre jugement, jusques auquel Dieu réserve les punitions des meschans, et le loyer des bons. Car en ceste sorte ce seroit une chose morte et sans vertu, que le nom de Dieu. Et pourtant, tous ceux qui n'ont l'œil fiché à ceste justice de laquelle S. Paul parle, despouillent Dieu de son office et sa vertu. Il adjouste, *Avec nous :* afin d'authorizer la doctrine par le sentiment de foy qu'il ha en son cœur. Car en se mettant de mesme condition, rang et ordre avec eux, il monstre qu'il ne philosophe point de choses incognues, et que ce ne sont paroles dites à plaisir. Or nous sçavons combien plus d'authorité méritent ceux, lesquels et sont exercez de long usage és choses qu'ils enseignent, et ne requièrent rien des autres, qu'ils ne soyent prests eux-mesmes de faire. Sainct Paul donc enseignant les Thessaloniciens comment ils doyvent combatre au milieu des afflictions, ne parle point comme un gendarme qui estant en l'ombre et à son aise, accourageroit les autres à faire leur devoir à la campagne au milieu de la poussière, et à la chaleur du soleil : mais combatant luy-mesme vaillamment, il les exhorte à combatre de mesme.

Lors que le Seigneur Jésus se monstrera du ciel avec les Anges de sa puissance.

8 *Et avec flambe de feu faisant vengence de ceux qui ne recognoissent point Dieu, et qui n'obéissent à l'Evangile de nostre Seigneur Jésus-Christ :*

9 *Lesquels seront punis de perdition éternelle, de par la face du Seigneur, et de par la gloire de sa force,*

10 *Quand il viendra pour estre glorifié en ses Saincts, et estre fait admirable en tous les croyans (pource que nostre tesmoignage envers vous a esté creu) en ce jour-là.*

Lors que le Seigneur Jésus se monstrera du ciel. C'est la confirmation de la sentence précédente. Car veu que c'est un des articles de nostre foy, Que Christ viendra du ciel : et veu qu'il ne viendra point en vain, la foy doit chercher la fin de son advénement. Or la fin est, qu'il viene pour se monstrer Rédempteur des siens : et mesme pour juger tout le monde. La description qui s'ensuit tend à ce que les fidèles entendent que tant plus que le jugement qui est appresté à tous ennemis, est espovantable, tant plus Dieu ha de soin des afflictions qu'eux endurent. Car ce qui nous cause plus grande douleur et tristesse, c'est qu'il nous semble que Dieu n'est pas grandement esmeu de nos maux. Nous voyons quelles

complaintes David met souvent hors de son cœur, quand il est rongé en soy-mesme, voyant l'orgueil et arrogance de ses ennemis. C'est donc pour la consolation des fidèles qu'il a mis tout ceci, quand il dépeind ainsi le siége judicial de Christ plein d'horreur et d'espovantement : asçavoir, afin qu'ils ne perdent courage pour l'oppression en laquelle ils sont présentement, se voyans estre foullez aux pieds par les meschans fièrement et outrageusement. Au reste, quel sera ce *Feu* et de quelle matière, je laisse ceste dispute aux gens menez d'une folle curiosité. Il me suffit d'entendre ce que sainct Paul a voulu enseigner : asçavoir que Christ fera une horrible vengence des injures et outrages que les réprouvez nous font. Or ceste similitude du feu et de la flambe est assez commune en l'Escriture, quand il est question de l'ire de Dieu. Il appelle *Anges de sa puissance*, esquels il manifestera sa puissance. Car il amènera avec soy les Anges, pour monstrer plus magnifique la gloire de son royaume : dont aussi ils sont appelez ailleurs, Anges de sa majesté.

8 *Faisant vengence de ceux, etc.* Pour mieux persuader aux fidèles que les persécutions qu'ils endurent ne demeureront point impunies, il monstre que mesme cela touche Dieu : pource que ceux mesmes qui persécutent les fidèles, sont aussi rebelles à Dieu. Il faut donc que Dieu face vengence des iniques, non-seulement à cause de nostre salut, mais aussi à cause de sa gloire. Au reste, ce mot Faisant vengence, se rapporte à Christ. Car S. Paul signifie. que cest office luy est enjoint de son Père. Toutesfois on pourroit faire yci une question : Asçavoir s'il nous est licite d'appéter vengence : d'autant que l'Apostre la promet, comme si on la pouvoit appéter licitement. Je respon, qu'il n'est point licite d'appéter vengence contre aucun, pource qu'il nous est commandé de désirer bien à tous. D'avantage, combien qu'en général nous puissions appéter la vengence contre les réprouvez, toutesfois pource que nous ne les discernons point encore, il nous faut désirer à tous salut. Cependant on peut espérer licitement avec désir la ruine des infidèles, moyennant toutesfois que nous ayons en nos cœurs un zèle pur et droitement réglé, et que toute cupidité désordonnée en soit eslongnée. *Qui ne recognoissent point Dieu.* Il marque les infidèles de ces deux titres : asçavoir qu'ils ne recognoissent point Dieu, et *n'obéissent point à l'Evangile de Christ.* Car si ainsi est qu'on obéit à l'Evangile par foy, comme il enseigne au premier et dernier chapitre aux Romains, l'incrédulité est cause de la résistance contre l'Evangile. Il les argue aussi de ce qu'ils ne cognoissent pas Dieu. Car la vive cognoissance de Dieu engendre de soy une révérence envers Dieu. Et pourtant, l'incrédulité est tousjours aveugle : non pas que les infidèles soyent totalement vuides de toute lumière et intelligence, mais pource qu'ils ont l'entendement tellement obscurci, et enveloppé de ténèbres, qu'en voyant ils ne voyent point. Ce n'est point sans cause que Christ prononce que la vie éternelle est de cognoistre le vray Dieu, etc. Jehan, ch. XVII, v. 3. Parquoy du défaut de ceste salutaire cognoissance s'ensuit un contemnement de Dieu, et finalement la mort. Si on veut veoir d'avantage de ceci, nous en avons traitté au chap. I de la première aux Corinthiens.

9 *De perdition éternelle.* Il monstre quelle est la punition de laquelle il avoit parlé : asçavoir une perdition sans fin, et une mort immortelle. La perpétuité de la mort est prouvée parce qu'elle ha la gloire de Christ pour son contraire. Or est-il ainsi que ceste gloire est éternelle, et est sans fin. Parquoy ce sera une mort qui ne cessera jamais. Et de cela on peut recueillir combien ceste punition est griefve et horrible, pource qu'elle sera aussi grande, comme la majesté et la gloire de Christ est grande.

10 *Quand il viendra pour estre glorifié en ses Saincts.* Pource qu'il a parlé jusques yci de la peine des réprouvez, il retourne maintenant aux fidèles : et dit que Jésus-Christ viendra pour estre glorifié en eux : c'est-à-dire, afin qu'il les rende glorieux par sa gloire, et qu'ils soyent faits participans d'icelle. Comme

s'il disoit, que Christ n'aura point ceste gloire particulièrement pour soy, mais qu'elle sera commune à tous les Saincts. Voyci une souveraine et singulière consolation pour les fidèles : asçavoir que quand le Fils de Dieu sera manifesté en la gloire de son royaume, il les recueillera en plene conjonction, et les fera ses consors. Or il y a une antithèse entre la condition présente sous laquelle les fidèles travaillent et gémissent, et ceste dernière restauration. Car ils sont maintenant exposez aux opprobres du monde, et ne sont rien estimez : mais alors ils seront précieux, et pleins de dignité, quand Christ espandra sa gloire sur eux. La fin de ceci est, que les fidèles passent le chemin de ceste vie terrestre comme ayans les yeux fermez, estans tousjours attentifs d'esprit à la manifestation qui se fera du royaume de Christ. Car à quel propos est-il fait mention de son advénement en puissance, sinon afin que les fidèles montent par espérance jusques à ceste bien-heureuse résurrection qui est cachée? Et faut noter qu'après qu'il a dit, *En ses Saincts*, il adjouste par forme d'exposition, *Les croyans* : par lequel mot il signifie qu'il n'y a nulle saincteté aux hommes sans foy, mais que tous sont profanes. Vers la fin il répète encore ce mot, *En ce jour-là*, car cela est conjoint avec ceste sentence. Or il le répète, pour réprimer le désir des fidèles, afin qu'ils ne se hastent point outre mesure. *Pource que nostre tesmoignage envers vous a esté creu.* Il applique maintenant aux Thessaloniciens ce qu'il a dit en général des Saincts, afin qu'ils ne doutent point qu'ils ne soyent de ce nombre. Pource, dit-il, que ma prédication a esté receuë entre vous, et vous y avez creu, desjà Christ vous a enroullez au nombre des siens, lesquels il doit faire participans de sa gloire. Il appelle sa doctrine, *Tesmoignage*, d'autant que les Apostres sont tesmoins de Christ, Actes, I, 8. Apprenons donc que les promesses de Dieu sont lors ratifiées en nous, quand nous croyons à icelles.

11 *Pour laquelle chose aussi nous prions tousjours pour vous, que nostre Dieu vous face dignes de* sa *vocation, et accomplisse tout le bon plaisir de sa bonté, et l'œuvre de la foy avec puissance*[2] *:*

12 *Afin que le nom de nostre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié en vous, et vous en luy, selon la grâce de nostre Dieu, et du Seigneur Jésus-Christ.*

1) Ou, puissamment.

11 *Pour laquelle chose aussi nous prions, etc.* Afin qu'ils sçachent qu'ils ont besoin de l'aide continuelle de Dieu, il tesmoigne qu'il prie pour eux. Quand il dit, Pour laquelle chose, il entend afin qu'ils parvienent à ce dernier but de leur course : comme il appert par le reste du texte, disant, *Et accomplisse tout le bon plaisir de sa bonté, etc.* Il semble toutesfois que ce qu'il a mis en premier lieu, est superflu : car Dieu les avoit desjà appelez. Mais il parle de la fin, ou de l'accomplissement lequel gist en la persévérance. Car comme nous sommes faciles et enclins à défaillir et nous révolter, il ne tiendroit pas à nous que nostre vocation ne fust rendue inutile, si Dieu ne la conferméit. Parquoy il est dit qu'il nous fait dignes, quand il nous amène jusques au but. *Et accomplisse tout le bon plaisir, etc.* Sainct Paul ne peut assez louer la grâce de Dieu : car ne se contentant point de dire, *Le bon plaisir de Dieu*, il adjouste qu'il procède *de sa bonté*. Sinon qu'on aime mieux dire que ceste Bonté et bénéficence procède de son Bon plaisir : ce qui vaut autant. Or maintenant oyans que la cause de nostre salut est le bon plaisir de Dieu gratuit, et que ce bon plaisir est fondé en la bonté d'iceluy, ne sommes-nous pas plus qu'enragez, si nous en attribuons tant peu que ce soit à nos mérites? Car il y a grand poids en ces paroles. Il pouvoit dire en un mot, Afin que vostre foy soit accomplie : mais il l'appelle le bon plaisir. En après il l'exprime encore plus clairement : asçavoir que Dieu n'a

esté induit d'ailleurs que de sa bonté : car il n'a rien trouvé en nous que misère. Et sainct Paul n'attribue pas seulement le commencement de nostre salut à la bonté et grâce de Dieu, mais toutes les parties d'iceluy. Ainsi nous pouvons réfuter la malheureuse fantasie des Sophistes, Asçavoir que nous sommes bien prévenus par la grâce de Dieu, mais qu'elle est aidée par nos mérites suyvans : Sainct Paul au contraire ne recognoist rien en tout le discours de nostre salut, que la pure grâce de Dieu. Mais pource que le bon plaisir de Dieu est desja parfait en luy, par le mot qui s'ensuit, rapportant ce bon plaisir à l'effet qui apparoist en nous, il expose son intention, quand il dit, *Et l'œuvre de la foy*. Et appelle ceci Œuvre, au regard de Dieu, qui opère ou fait la foy en nous : comme s'il disoit, Afin qu'il parachève l'édifice de la foy, qu'il a commencé. Et ne dit point sans cause, *Avec puissance*. Car il veut donner à entendre que la perfection et accomplissement de la foy est une chose haute et de grande difficulté : ce qu'aussi nous expérimentons plus qu'assez. Et la raison est facile à donner, si nous considérons combien est grande nostre imbécillité, combien d'empeschemens nous sont proposez de tous costez, et combien les assaux de Satan sont difficiles à soustenir. Parquoy si la vertu de Dieu ne nous subvient d'une façon admirable, jamais la foy ne parviendra jusques à la perfection. Car il n'est non plus facile de parfaire et accomplir la foy en l'homme, que de bastir d'eau une tour, qui par sa fermeté puisse soustenir tous les orages et toutes les impétuositez des tempestes, et surmonter les nuës par sa hauteur. Car nous ne sommes pas moins fluides et coulans qu'est l'eau : et faut que la hauteur de la foy entre jusqu'aux cieux

12 *Afin que le nom de nostre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié en vous, et vous en luy, etc.* Il nous renvoye à la principale fin de toute nostre vie : asçavoir que nous servions à la gloire de Dieu. Mais ce qu'il adjouste, est bien digne d'estre diligemment observé : asçavoir que ceux qui auront magnifié la gloire de Christ, seront aussi mutuellement glorifiez en luy. Car premièrement en ceci la bonté de Dieu reluit admirable, qu'il veut estre glorifié en nous, qui sommes tout couverts d'ignominie. Mais c'est un double miracle, que puis après, comme si de son costé il nous rendoit la pareille, il nous revest de sa gloire, et en jette les rayons sur nous. Et pourtant il adjouste, *Selon la grâce de nostre Dieu, et du Seigneur Jésus*. Car il n'y a rien yci du nostre, ni en l'acte, ni en l'effet ou fruit. Car il n'y a rien qui dresse et règle nostre vie à la gloire de Dieu, que la conduite du sainct Esprit. Et ce qu'un si grand fruit revient de cela, il le faut attribuer à la grande et excellente miséricorde et bonté de Dieu. Cependant, si nous ne sommes plus que stupides, il nous faut efforcer de toute nostre puissance à avancer la gloire de Christ, veu mesme qu'elle est conjointe avec la nostre. Or je me déporte pour ceste heure, de dire en quel sens il fait la gloire de Dieu et de Christ commune, pource que nous l'avons dit ailleurs.

CHAPITRE II.

1 *Or frères, nous vous prions par l'advénement*[1] *de nostre Seigneur Jésus-Christ, et par nostre recueil en luy,*

2 *Que ne soyez point tost transportez d'entendement, ni troublez par esprit, ne par parole, ne par Epistre, comme de par nous, comme si la journée de Christ estoit près.*

1) Ou, de l'advénement.

1 *Or frères, nous vous prions par l'advénement de nostre Seigneur Jésus-Christ, etc.* On pourroit aussi traduire, De l'advénement, ou Touchant l'advéne-

ment, comme je l'ay noté en marge : toutesfois l'exhortation prinse sur le propos mesme, conviendra mieux. Comme en la première Epistre aux Corinthiens, chapitre XV, v. 31, traittant de l'espérance de la résurrection, il fait un serment, Par ceste gloire que les fidèles doyvent espérer. Et ceci ha beaucoup plus d'efficace, quand il adjure les fidèles par l'advénement de Jésus-Christ, de ne croire point témérairement que la journée d'iceluy soit prochaine. Car par mesme moyen il nous admoneste qu'il ne faut penser d'icelle, sinon en révérence et sobrement. Car on a accoustumé de faire adjuration par les choses que nous avons en révérence. Le sens donc est tel, Comme ce vous est une chose précieuse, que l'advénement de Christ, quand il nous recueillera à soy, et parfera de faict l'unité du corps, en laquelle nous sommes encore seulement en partie entretenus par foy : ainsi je vous prie affectueusement par iceluy advénement, que ne croyiez point trop de léger, quand quelqu'un par quelque couleur que ce soit, vous affermera que cest advénement est prochain. Pource qu'en l'autre première Epistre, il avoit touché quelque chose de la résurrection, il se peut bien faire, que quelques gens inconstans et fantastiques avoyent de là prins occasion d'assigner le jour certain et prochain. Et de faict, il n'est point vray-semblable que cest erreur ait eu lieu entre les Thessaloniciens auparavant. Car Timothée retournant de là, avoit adverti sainct Paul de tout leur estat : et ainsi comme il estoit homme prudent et bien excercé en beaucoup de choses, il n'avoit rien omis de ce qui servoit à propos. Or si sainct Paul en eust esté adverti, il ne se fust point teu d'une chose de si grande conséquence. Ainsi je pense qu'après que l'Epistre de sainct Paul fut levé, laquelle contenoit une vive description de la résurrection, aucuns curieux commencèrent à philosopher sans propos, du temps d'icelle. Or c'estoit une fantasie merveilleusement pernicieuse, et pour ruiner tout, comme aussi les semblables, qui ont esté après semées par la ruse de Satan. Car aussi tost qu'on oit dire que quelque jour est prochain, s'il n'advient bien tost, les cœurs des hommes commencent à languir, comme ils sont d'une telle nature qu'ils ne peuvent attendre une retardation un peu longue : et après ceste langueur s'ensuit le désespoir. Ç'a donc esté une astuce de Satan, pource qu'il ne pouvoit apertement renverser l'espérance de la résurrection, afin que comme par-dessous terre et en cachete il la corrompist, de promettre que le jour d'icelle estoit prochain, et qu'il viendroit bien tost. Et depuis il n'a cessé de machiner beaucoup de choses, et diverses, pour effacer peu à peu des entendemens des hommes l'article de la résurrection, pource qu'il ne le pouvoit pas arracher apertement. Vray est que c'est une chose plaisante en apparence, quand nous oyons limiter le jour de nostre rédemption : et pour ceste cause le commun receoit cela avec applaudissement comme nous voyons qu'aux resveries de Lactance et des Chiliastes on a prins anciennement grand plaisir, et toutesfois elles ne tendoyent qu'à abbatre l'espérance de la résurrection. Ce n'estoit pas l'intention de Lactance de venir là, mais Satan selon sa ruse malicieuse a abusé de la curiosité d'iceluy et de ses semblables, afin qu'il ne laissast rien certain ne ferme en la religion : et encores aujourd'huy il ne cesse de faire le semblable. Nous voyons maintenant combien estoit nécessaire l'admonition de sainct Paul : pource qu'autrement toute la religion eust esté renversée entre les Thessaloniciens, sous une belle couleur.

2 *Que ne soyez point transportez d'entendement, etc.* Il appelle *Entendement*, la foy bien réglée, laquelle acquiesce en la saine doctrine. Or la fantasie qu'il rejette, estoit pour les ravir comme en ecstase. Il note yci trois espèces de tromperies, desquelles ils se doyvent donner garde : asçavoir, *l'Esprit*, *la Parole* et *l'Epistre* supposée. Par le mot *d'Esprit*, il entend les prophéties feintes. Il appert que ceste façon de parler estoit commune entre les fidèles : asçavoir que par honneur ils imposoyent le nom d'Esprit aux Prophéties. Car afin que les Prophéties ayent telle authorité qu'il appartient, il faut plustost regarder à

l'Esprit de Dieu qu'aux hommes. Mais comme le diable a accoustumé de se transfigurer en Ange de lumière, 2 Cor., XI, v. 14, les abuseurs ont desrobbé ce titre, afin qu'ils trompassent les simples. Or combien que sainct Paul leur eust peu arracher ceste masque, toutesfois il a mieux aimé parler ainsi, par forme de concession : comme s'il disoit, Quoy qu'ils se vantent et se couvrent de l'Esprit de révélation, néantmoins ne les croyez pas. Comme aussi sainct Jehan dit, en sa première Epistre, chap. IV, v. 1, Esprouvez les esprits s'ils sont de Dieu. Ce mot de *Parole*, selon mon jugement, comprend toute doctrine, quand les faux docteurs insistent par raisons ou conjectures ou autres couleurs, afin de persuader leurs intentions. Quant à ce qu'il adjouste de *l'Epistre*, c'est un tesmoignage que ceste impudence est bien ancienne, de supposer les noms des grans personnages. En quoy nous cognoissons d'autant plus la bonté admirable de Dieu envers nous, que combien que les faux docteurs se soyent aidez à fausses enseignes du nom de sainct Paul en leurs épistres et letres supposées, voire de son vivant et son sceu, toutesfois ses escrits ont esté gardez en leur entier jusques à nostre temps. Certainement cela ne se pouvoit faire ni à l'aventure, ni par l'industrie des hommes, si Dieu par sa vertu n'eust réprimé Satan et tous ses ministres. *Comme si la journée de Christ estoit près.* Il semble que ceci soit répugnant à plusieurs passages de l'Escriture, où le sainct Esprit prononce que ce jour-là est prochain. Mais la solution est facile à donner : car il est prochain voirement au regard de Dieu, envers lequel mille ans sont comme un jour, 2 Pierre, III, v. 8. Cependant le Seigneur veut que tellement nous l'attendions sans cesse, que ce soit sans luy limiter certain espace de temps. Veillez, dit-il, pource que vous ne sçavez ne le jour ne l'heure, Matth., XXIV, v. 42. Or ces faux divinateurs qui sont icy repoussez par sainct Paul, en lieu qu'ils devoyent tenir les esprits des hommes en suspens, vouloyent qu'ils se teinssent asseurez qu'il estoit prochain, afin qu'ils ne fussent ennuyez de l'attente trop longue d'iceluy.

3 *Que nul ne vous séduise aucunement : car* ce jour-là ne viendra point, *que premièrement ne soit advenue la révolte, et que l'homme de péché ne soit révélé, le fils,* di-je, *de perdition.*

4 *Qui est adversaire et s'esléve*[1] *contre tout ce qui est renommé Dieu, ou qu'on adore, jusqu'à estre assis comme Dieu, au temple de Dieu, se monstrant soy-mesme, qu'il est Dieu.*

1) Ou, s'oppose et s'eslève.

3 *Que nul ne vous séduise aucunement, etc.* Afin qu'ils ne se trompent en se promettant en brief le joyeux advénement du jour de la rédemption, il leur propose une prophétie bien triste, de la dissipation qui devoit advenir en l'Eglise. C'est un mesme propos entièrement que celuy que le Seigneur Jésus eut avec ses disciples, quand ils l'interroguoyent de la fin du monde. Car il les exhorte de se préparer à endurer de merveilleux et durs combats : et après avoir parlé des grandes calamitez, et telles qu'on n'avoit au paravant ouy parler de semblables, par lesquelles la terre devoit estre presque réduite en désert : il adjouste que ce n'est pas encore la fin, mais que ce ne sont que commencemens de douleurs. En ceste sorte sainct Paul prononce que les fidèles ont à batailler par un long temps, avant qu'ils vienent au triomphe. Or voyci un très beau passage, et bien digne d'estre noté. C'estoit une grande tentation et bien dangereuse, voire pour esbranler mesme les plus sages, et leur faire perdre constance : asçavoir de veoir l'Eglise qui avoit petit à petit et avec difficulté par si grans travaux esté dressée en quelque moyen estat, tomber si soudain, comme si la foudre y eust passé. Sainct Paul donc vient au-devant pour munir contre un tel danger les cœurs non-seulement des

Thessaloniciens, mais aussi de tous fidèles, afin que quand il adviendra que l'Eglise sera dissipée ils ne s'estonnent point comme d'une chose nouvelle, ou non attendue. Mais pource qu'on a exposé ce passage en diverses sortes, il nous faut en premier lieu aviser quelle est la vraye intention de sainct Paul. Il dit que le jour de Christ ne viendra point que le monde ne se soit révolté premièrement, et tombé en apostasie, et que l'Antechrist n'ait obtenu la domination en l'Eglise. Car quant à ce qu'on a exposé ce passage, du définement de l'Empire Romain, c'est une chose si frivole, qu'elle n'ha point besoin de longue réfutation. Et je m'esbahi comment tant de Docteurs, voire bien sçavans et subtils au demeurant, se sont abusez en une chose tant claire et facile, sinon qu'après qu'un a failli, les autres ont suyvi par troupes sans aucun jugement. Sainct Paul donc appelle apostasie, une desloyale révolte de Dieu, et non point d'un seul ou de peu de gens, mais qui sera en la plus grande multitude, et aura son estendue au long et au large. Car quand il nomme Apostasie, sans adjouster aucune spécialité, cela ne peut estre restraint à peu de gens. Or il n'y en a point d'autres qu'on puisse entendre estre apostats, sinon ceux qui ont fait profession de Christ et de l'Evangile au paravant. Le sainct Apostre donc prédit un révoltement général de l'Eglise visible. Comme s'il disoit, qu'il faut que l'Eglise soit réduite en ruines difformes et horribles, avant qu'elle soit plenement remise en son entier. On peut facilement recueillir de ceci, combien est utile ceste prophétie de sainct Paul. Car on pourroit penser que ce qui a esté si tost desmoli, et a demeuré si longuement en ruine, n'auroit point esté l'édifice de Dieu, si S. Paul n'eust adverti long temps au paravant, que cela devoit ainsi advenir. Mesmes il y en a plusieurs aujourd'huy, lesquels considérans en eux-mesmes une si longue dissipation en l'Eglise, commencent à chanceler, comme si ceci n'avoit point esté gouverné par le conseil de Dieu. Et les Romanisques voulans excuser la tyrannie de leur idole, se couvrent de ceste couleur, qu'il ne se peut faire que Christ eust laissé son espouse, qui est l'Eglise. Mais les infirmes ont yci sur quoy ils se puissent soustenir, quand ils oyent dire que la déformité qu'ils voyent en l'Eglise, a esté prédite il y a desjà long temps. Et l'impudence des Romanisques est réfutée apertement, d'autant que sainct Paul prononce qu'il viendra une révolte après que le monde sera réduit sous l'Empire de Christ. Or nous verrons tantost après, pourquoy le Seigneur a souffert que l'Eglise (pour le moins qui apparoissoit) veinst à descheoir et tomber ainsi vileinement. *Et que l'homme de péché ne soit révélé.* Aucuns ont yci forgé un songe plus que frivole de Néron, disans qu'il a esté transporté hors du monde, et doit derechef retourner pour tormenter griefvement l'Eglise par sa tyrannie. Et toutesfois les anciens ont esté si esblouis en leur entendement, qu'ils ont pensé que Néron seroit l'Antechrist. Mais l'Apostre ne parle pas d'un homme seulement, mais d'un règne que Satan occupera pour dresser un siége d'abomination au milieu du temple de Dieu : ce que nous voyons estre accompli en la Papauté. Vray est que ceste révolte a eu son estendue plus loin : car Mahommet (comme il estoit un apostat) a destourné les Turcs de Christ. D'avantage, tous les hérétiques ont rompu l'unité de l'Eglise par leurs sectes. Ainsi ç'ont esté autant de révoltes de Christ. Mais après que l'Apostre a remonstré qu'il y auroit une telle dissipation, que la plus grand'partie se révolteroit de Christ, il adjouste une chose encore plus grande : asçavoir qu'il y aura une telle confusion, que le lieutenant de Satan occupera la domination de l'Eglise, et y présidera au lieu de Dieu. Or il descrit ce règne d'abomination sous le nom d'une seule personne, pource que ce n'est qu'un règne, quoy que les uns succèdent aux autres. Maintenant les lecteurs entendent que toutes les sectes, par lesquelles l'Eglise a esté diminuée du commencement, ont esté autant de ruisseaux de révolte, qui a commencé à destourner l'eau de son droit cours : mais que la secte de Mahommet a esté comme un desbordement et ravage d'eaux

impétueux, lequel par sa violence a tiré à soy presque la moitié de l'Eglise. Sur cela, il restoit encore que l'Antechrist infectast le demeurant par son venin. Ainsi nous voyons devant nos yeux l'approbation de ceste prophétie mémorable de sainct Paul, par ce qui en est advenu puis après. En ceste exposition que j'amène il n'y a rien qui soit contraint. Les fidèles de ce temps-là songeoyent qu'ils devoyent estre transportez au ciel, après avoir enduré quelques fascheries un bien peu de temps : mais sainct Paul au contraire prédit, qu'après qu'ils auront esté travaillez pour quelque temps par les ennemis estranges, encore auront-ils plus à souffrir des ennemis domestiques, d'autant que la plus grand'part de ceux qui ont fait profession de Christ, et luy ont promis la foy, seront transportez à une horrible et vileine desloyauté : d'autant que le temple de Dieu sera pollu par une tyrannie plene de sacriléges, en sorte que le plus grand ennemi de Christ y aura son siége et domination. *Révélation* est yci prinse pour manifeste possession de tyrannie : comme si sainct Paul eust dit que le jour de Christ ne viendra point, que premièrement ce tyran ne se soit ouvertement manifesté, et ait quasi de propos délibéré renversé tout ordre de l'Eglise.

4 *Le fils de perdition, qui est adversaire.* Ces deux mots, L'homme de péché, et le fils de perdition, en premier lieu déclarent combien sera horrible ceste confusion : afin que quand elle adviendra, l'estrangeté du cas ne face perdre courage aux foibles et infirmes. En après, ils induisent les fidèles à avoir telles choses en détestation : afin qu'ils ne s'abbastardissent avec les autres. Or sainct Paul descrit maintenant comme en un tableau la vive image de l'Antechrist. Car on peut facilement recueillir de ces paroles quel est son règne, et en quelles choses il consiste. De faict, quand il le nomme Adversaire, quand il dit qu'il s'attribuera ce qui est propre à Dieu, en sorte qu'il sera adoré au temple comme Dieu, on voit qu'il oppose directement son règne, au règne de Christ. Comme donc le règne de Christ est spirituel, ainsi faut-il que ceste tyrannie soit sur les âmes : afin qu'elle contreface le règne de Christ. Et aussi il luy attribuera ci-après vertu et efficace de tromper par meschantes doctrines, et par miracles faux et mensongers. Afin donc que nous cognoissions l'Antechrist, il luy faut directement opposer Jésus-Christ. Là où nous avons traduit, *Tout ce qui est renommé Dieu*, la leçon la plus receuë entre les Grecs est, Tout celuy qui est renommé, etc. Toutesfois on peut recueillir tant de l'ancienne translation Latine que d'aucuns commentaires Grecs, qu'on a corrompu les mots de sainct Paul. Aussi à cause de l'affinité des mots en la langue Grecque il est aisé de s'abuser, et de prendre l'un pour l'autre. Combien que ceste diversité n'est pas de grande importance quant au sens. Car il n'y a point de doute que sainct Paul n'ait voulu dire que l'Antechrist raviroit à soy les choses qui sont propres à un seul Dieu : en sorte qu'il s'esleveroit par-dessus toute Divinité, afin que toute la religion et tout le service de Dieu fust abbatu sous ses pieds. Ce mot donc, *Tout ce qui est renommé Dieu*, vaut autant comme s'il eust dit, Tout ce qu'on répute estre Divinité : et *ce qu'on adore*, c'est-à-dire, en quoy la vénération de Dieu consiste. Or il n'est point yci question du Nom de Dieu, mais de sa majesté, de son service, et généralement de tout ce qu'il s'attribue propre à soy-mesme : comme si sainct Paul eust dit, La vraye religion est, par laquelle le seul vray Dieu est adoré : icelle le fils de perdition transférera à soy. Maintenant celuy qui aura apprins de l'Escriture qui sont les choses singulièrement propres à Dieu, et regardera à l'opposite ce que le Pape s'usurpe : encore que ce soit un enfant de dix ans, il ne sera pas fort empesché à cognoistre l'Antechrist. La saincte Escriture prononce que Dieu est seul Législateur, Jaques, IV, 12, qui peut sauver et perdre : qu'il est le seul Roy, ayant cest office de gouverner les âmes par sa Parole : elle monstre aussi que c'est à luy seul d'establir service Divin, et cérémonies qui en dépendent : elle enseigne qu'il ne faut chercher ailleurs justice ne salut qu'en

Christ, et quant et quant détermine le moyen. Il n'y a rien de tout ceci que le Pape n'afferme estre sien. Il se vante qu'il ha droict et puissance de lier les consciences de telles loix qu'il luy semblera bon, et de les assujetir à peines éternelles. Quant aux Sacremens, ou il en ordonne de nouveaux selon son plaisir et fantasie, ou il corrompt ceux que Christ avoit instituez, voire mesme il les abolit du tout, pour mettre en leur place des sacriléges abominables qu'il a inventez et forgez : il controuve des moyens pour obtenir salut, totalement contraires à la doctrine de l'Evangile : brief il ne fait nulle difficulté de changer toute la religion à son appétit. Or qu'est-ce (je vous prie) s'eslever par-dessus tout ce qui est renommé Dieu, si le Pape ne le fait? En despouillant ainsi Dieu de son honneur, il ne luy laisse rien de reste, que le titre de Dieu par imagination : mais toute la puissance d'iceluy il la transfère et ravit à soy. Et c'est ce que sainct Paul adjouste incontinent après, disant que ce fils de perdition *se monstrera qu'il est Dieu*. Car comme il a esté dit, il ne s'arreste point à ce mot simple Dieu : mais il signifie que l'orgueil et arrogance de l'Antechrist sera si grande, que s'exemptant du rang et nombre des serviteurs, et montant sur le siége de Dieu avec une fierté intolérable, il régnera, usurpant une puissance Divine et non humaine. Car nous sçavons que tout ce qui est dressé au lieu de Dieu, est une idole, combien qu'il n'ait point nom de Dieu. *Au temple de Dieu*. Par ce seul mot est assez suffisamment réfuté l'erreur, ou pour mieux dire la stupidité de ceux qui estiment le Pape estre vicaire de Dieu, d'autant qu'il ha son siége en l'Eglise, en quelque manière qu'il se gouverne. Car sainct Paul ne met point l'Antechrist en autre lieu qu'au sanctuaire mesme de Dieu : aussi n'est-ce point un ennemi de dehors, mais domestique, lequel sous le nom de Christ mesme, fait la guerre à Christ. Mais on pourroit demander comment se fait cela, qu'une caverne de tant d'abominations est appelée Eglise : veu qu'elle devoit estre colomne de vérité? (1 Timothée, chapitre III, v. 15). Je respon, qu'elle est ainsi nommée, non pas qu'elle retiene toutes les qualitez d'Eglise, mais pource qu'elle en ha quelque reste. Je confesse donc que c'est le temple de Dieu où le Pape domine : mais temple profané d'infinis sacriléges.

5 *Ne vous souvient-il point que quand j'estoye encore avec vous, je vous disoye ces choses?*

6 *Et maintenant vous sçavez à quoy il tient, jusques à ce qu'il soit*[1] *révélé en son temps :*

7 *Car desjà il œuvre le secret d'iniquité*[2]*: seulement tenant maintenant jusques à ce*[3] *qu'il soit osté du milieu*[4].

8 *Et lors le meschant sera manifesté, lequel le Seigneur desconfira par l'esprit de sa bouche, et abolira par la clarté de son advénement.*

1) Ou, qui le retient, afin qu'il soit, etc. 2) Ou, le secret d'iniquité se fait. 3) Ou, celuy qui obtient maintenant *obtiendra* jusqu'à ce qu'il soit aboli. Ou, celuy qui empesche maintenant *empeschera*, etc. 4) C'est-à-dire, desfaict.

5 *Ne vous souvient-il point que quand j'estoye encore avec vous, etc.* Voyci qui estoit bien pour donner grand poids à la doctrine qu'ils avoyent premièrement ouye de la bouche de sainct Paul : afin qu'ils ne pensassent qu'elle eust esté par luy forgée sur l'heure. Or puis qu'il les avoit advertis de bonne heure du règne de l'Antechrist, et du dégast qui devoit advenir à l'Eglise, avant qu'on eust encore meu aucune question de ces choses, il ne faut nullement douter qu'il ne cognust ceste doctrine estre fort utile, et grandement nécessaire. Et à la vérité il est ainsi. Ceux à qui il parloit avoyent à veoir beaucoup de choses, qui les pouvoyent troubler. Et ceux d'après voyans la plus grand'partie de ceux qui avoyent fait profession de la foy de Christ, se révolter de la vraye religion, et se précipi-

ter en ruine comme gens forcenez, ou plustost endiablez, que pouvoyent-ils autre chose que chanceler incertains? Mais voyci en cest endroit qui leur devoit servir d'une forteresse invincible, Que Dieu l'avoit ainsi ordonné pource que l'ingratitude exécrable et vileine des hommes estoit digne d'une telle vengence. On peut veoir par ceci combien les homsont oublieux, quand il est question de leur salut éternel. Il faut aussi observer la débonnaireté de sainct Paul, lequel combien qu'il eust bonne occasion de se courroucer asprement contre les Thessaloniciens, toutesfois ne fait que les reprendre doucement. Car c'est une façon de reprocher, comme feroit un père envers ses enfans, qu'ils avoyent mis en oubli une chose de si grande importance et utilité.

6 *Et maintenant vous sçavez à quoy il tient.* Le mot Grec signifie yci proprement Empeschement, ou cause de retardement. Chrysostôme, qui pense que ceci ne peut estre entendu que de l'Esprit ou de l'Empire Romain, aime mieux encliner sur ceste dernière opinion : asçavoir que l'Apostre entend de l'Empire Romain. Il ha une raison probable : pource que sainct Paul n'auroit point parlé de l'Esprit en termes couverts ou obscurs : mais parlant de l'Empire Romain, il a voulu éviter que le propos ne fust odieux. Or pour quoy c'est que l'estat de l'Empire Romain retarde la révélation de l'Antechrist, il en donne la cause : d'autant que comme la monarchie de Babylone a esté destruite par les Perses et Mèdes, et que les Macédoniens ont puis après occupé la monarchie, ayans vaincus les Perses, que finalement les Macédoniens ont esté subjuguez par les Romains : ainsi l'Antechrist doit ravir à soy la principauté de l'Empire Romain vacquante. Il n'y a rien de ceci, qui n'ait esté puis après approuvé de faict. Chrysostôme donc parle à la vérité entant que touche l'histoire. Ce nonobstant je pense que l'intention de S. Paul est toute autre : asçavoir qu'il a falu que la doctrine de l'Evangile fust esparse çà et là, jusques à ce que presque tout le monde fust convaincu d'une rébellion et malice délibérée. Car il ne faut point douter que les Thessaloniens n'eussent ouy de la bouche de sainct Paul cest empeschement, quel qu'il fust. Et de faict il leur réduit en mémoire ce qu'il leur avoit au paravant enseigné en présence. Maintenant que les lecteurs considèrent lequel est plus probable, ou que sainct Paul ait dit que la lumière de l'Evangile deust estre espandue par toutes les parties du monde, avant que Dieu laschast ainsi la bride à Satan : ou que la puissance de l'Empire Romain n'empeschoit la révélation de l'Antechrist : pource qu'il ne se pouvoit fourrer sinon en possession vacquante. Certes quant à moy, il m'est avis que j'oy sainct Paul traittant de la vocation universelle des Gentils, et déduisant que la grâce de Dieu devoit estre offerte à tous : que Christ devoit esclairer tout le monde par son Evangile, afin que l'impiété des hommes fust tant plus cogneue et convaincue. Le retardement doncques estoit jusques à ce que le cours de l'Evangile fust accompli : d'autant que l'ordre que Dieu vouloit tenir, requéroit que le monde premièrement fust d'une libéralité gratuite convié à salut. Et pourtant il adjouste, *En son temps*, pource que la droite saison de la vengence estoit après la grâce rejettée.

7 *Le secret d'iniquité, etc.* Ceci est opposé à la révélation. Car pource que Satan n'avoit pas encore amassé de si grandes forces, que l'Antechrist peust manifestement opprimer l'Eglise, sainct Paul dit qu'iceluy machine en cachete et comme par-dessous terre, ce qu'il devoit faire apertement en son temps. Il commençoit donc lors à bastir secrètement les fondemens sur lesquels il devoit puis après eslever l'édifice : comme il a esté fait aussi. Et par ceci est plus plenement confermé ce que j'ay dit, asçavoir qu'il ne parle point d'un homme seulement sous le nom de l'Antechrist, mais d'un règne qui s'estend en plusieurs aages. En ce mesme sens S. Jehan dit que bien est vray que l'Antechrist viendra : mais toutesfois que desjà de son temps il y en avoit plusieurs, 1 Jehan, II, 18. Car il admoneste ceux qui vivoyent alors, de se donner garde de ceste peste mortelle, qui lors commençeoit et croissoit en diverses

sortes. Car les sectes s'eslevoyent, qui estoyent comme semences de ceste malheureuse yvroye, qui a presque entièrement suffoqué et gasté le bon blé que Dieu avoit semé en son champ. Au reste, combien que S. Paul vueille signifier une façon de besongner occultement, néantmoins il a plustost usé de ce mot Mystère ou *Secret*, que d'un autre, afin de faire allusion au secret de salut, duquel il parle ailleurs, Colossiens, I, v. 26. Car il insiste songneusement à toucher le combat et la répugnance qui est entre le Fils de Dieu, et ce fils de perdition. *Seulement tenant maintenant jusques à ce qu'il soit osté, etc.* Veu qu'il dit tous les deux d'une mesme personne : asçavoir qu'il tiendra la principauté pour un temps : et qu'en brief il sera osté du milieu : je ne fay point de difficulté de le rapporter à l'Antechrist : et faut résoudre ce participe *Tenant*, en un temps futur, Tiendra. Car selon mon jugement, il a adjousté ceci pour la consolation des fidèles : asçavoir que le règne de l'Antechrist ne durera pas tousjours, ains prendra fin selon que Dieu luy a limité son temps. Car les fidèles pouvoyent objecter, De quoy sert cela, que l'Evangile soit presché, si Satan machine maintenant une tyrannie, laquelle il obtiene perpétuellement? Il les exhorte donc à patience, d'autant que Dieu affligé son Eglise seulement pour un temps, afin de la délivrer quelque jour. Et faut considérer à l'opposite l'éternité du règne de Christ, afin que les fidèles se consolent et reposent sur icelle.

8 *Et lors le meschant sera manifesté.* Asçavoir quand cest empeschement cessera. Car il ne veut pas dire que le temps de la révélation sera quand celuy qui tient maintenant la principauté, sera osté du milieu : mais il regarde ce qui a esté dit ci-dessus. Car il avoit dit qu'il tenoit à quelque chose que l'Antechrist n'entrast ouvertement en la possession de son règne. Il a puis après adjousté qu'il machinoit desjà secrètement l'œuvre d'iniquité. Tiercement il a entrelacé une consolation : asçavoir que sa tyrannie devoit prendre fin quelquefois. Maintenant il répète encore que ce fils de perdition, qui estoit encore caché, seroit révélé en son temps. Et ceste répétition tend à ce que ce nonobstant les fidèles estans munis d'armes spirituelles, combatent hardiment sous l'enseigne de Christ : et ne se laissent point enfondrer, quoy que le déluge d'impiété se desborde si outrageusement. *Lequel le Seigneur desconfira par l'esprit de sa bouche, etc.* Il avoit prédit la ruine du règne de l'Antechrist : maintenant il descrit le moyen par lequel il sera ruiné et destruit : asçavoir qu'il sera réduit à néant par la parole du Seigneur. Or on ne pourroit pas affermer s'il parle de la dernière apparition du Fils de Dieu, quand il viendra du ciel pour estre juge de tous. Il semble bien que les mots le signifient ainsi : mais S. Paul n'entend pas que Christ doyve faire cela tout en un instant. Et pourtant il nous faut ainsi entendre, Que l'Antechrist sera en tout et par tout, et entièrement desconfit, quand ce dernier jour de restauration de toutes choses viendra. Toutesfois sainct Paul ne laisse pas de donner à entendre que cependant Christ par ses rayons, lesquels il espandra devant son advénement, chassera les ténèbres esquelles l'Antechrist régnera : comme le soleil, avant qu'il viene à se monstrer à nous, chasse les ténèbres de la nuit, estendant la vertu de ses rayons tout à l'environ. Ainsi donc ceste victoire de la Parole se manifestera en ce monde. Car ce mot, *L'esprit de la bouche*, ne signifie autre chose que sa Parole : comme aussi en Isaïe, XI, v. 4 : auquel passage il semble que l'Apostre regarde et face allusion. Car le Prophète prend là pour une mesme chose, le Sceptre de la bouche, et l'Esprit des lèvres : et aussi attribue à Christ ces mesmes armes, pour destruire ses ennemis. Or voyci une singulière louange de la vraye et saine doctrine, quand il est dit qu'elle suffit pour abolir toute impiété, et que tousjours elle sera victorieuse contre toutes les machinations et efforts de Satan. Comme aussi quand un peu après, la prédication d'icelle est nommée Advénement de Christ à nous. Quand il adjouste, *Par la clarté de son advénement*, il signifie que la lumière de la présence de Christ sera telle

qu'elle engloutira les ténèbres de l'Antechrist. Cependant il démonstre tacitement, qu'il sera permis à l'Antechrist de régner pour un temps, quand, par manière de dire, Christ se sera comme retiré. Ce qui advient volontiers, quand luy se présentant à nous, en lieu de le recevoir nous luy tournons le dos. Et de faict, ç'a bien esté un triste et pitoyable département de Christ, quand il a osté aux hommes sa lumière, laquelle ils avoyent rejettée ou receuë irrévérement, et autrement qu'il n'appartenoit : comme il s'en suit. Cependant sainct Paul nous enseigne yci que par la seule présence de Christ tous éleus de Dieu seront en suffisante seureté contre toutes les astuces de Satan.

9 *Duquel* meschant *l'advénement est selon l'opération*[1] *de Satan, en toute puissance, et signes et miracles de mensonge :*

10 *Et en toute abusion d'iniquité, en ceux qui périssent, d'autant qu'ils n'ont point receu la dilection de vérité, pour estre sauvez.*

11 *Et pourtant Dieu leur envoyera efficace d'abusion, à ce qu'ils croyent à mensonge :*

12 *Afin que tous ceux soyent jugez qui n'ont point creu à la vérité, ains ont prins plaisir à iniquité.*

1) Ou, l'efficace.

9 *Duquel* meschant *l'advénement est selon l'opération de Satan, etc.* Il conferme ce qu'il a dit par un argument pris des choses contraires. Car comme ainsi soit que l'Antechrist ne puisse consister que par les tromperies de Satan, il faut nécessairement qu'il s'esvanouisse aussi tost que Christ commence à esclairer. Brief, pource qu'il ne règne qu'en ténèbres, la venue du jour chasse et esteint l'obscurité profonde de son règne. Nous entendons maintenant quelle est l'intention de S. Paul. Car il a voulu monstrer qu'il ne sera nullement difficile à Christ de destruire la tyrannie de l'Antechrist, laquelle n'est appuyée d'autres forces ou munitions que de Satan. Cependant toutesfois il désigne les marques par lesquelles on puisse discerner ce fils de perdition. Car après avoir parlé de l'opération ou efficace de Satan, il la dénote spécialement, quand il adjouste, *En signes et miracles de mensonge, et en toute abusion d'iniquité.* Et de faict, à ce que ce règne de l'Antechrist soit contraire à celuy de Christ, il faut qu'il consiste en partie en fausses doctrines et erreurs, en partie en miracles mensongiers. Car le règne de Christ consiste en la doctrine de vérité, et la vertu du S. Esprit. Satan donc voulant en la personne de son lieutenant s'opposer à Christ, prend un masque de Christ et s'en desguise : cependant toutesfois il choisit des armes, par lesquelles il vient tout droict combatre Christ. Jésus-Christ par la doctrine de son Evangile illumine nos esprits en vie éternelle : l'Antechrist estant instruit sous la maistrise de Satan, par meschante et fausse doctrine estreint les iniques en ruine et perdition éternelle. Jésus-Christ desploye la puissance de son Esprit pour sauver, et seelle son Evangile par miracles : l'adversaire nous destourne du S. Esprit par l'efficace de Satan, et par ses enchantemens conferme les povres aveugles en erreur. Il appelle, *Miracles de mensonge*, non-seulement ceux qu'on contrefait faussement et par illusions, et par lesquels les affronteurs déçoyvent les simples : (comme on voit toute la Papauté estre remplie de telles pipperies, car ce sont une partie de ceste puissance, de laquelle il a fait mention ci-dessus, mais aussi il prend le mensonge en ce que Satan tire à une fin du tout contraire les œuvres qui autrement sont à la vérité œuvres de Dieu, et abuse des miracles pour obscurcir la gloire de Dieu. Cependant toutesfois il ne faut point douter qu'il ne trompe par enchantemens : comme nous en avons un exemple és Magiciens de Pharaon, Exode, VII, 11.

10 *En ceux qui périssent.* Il limite la puissance de Satan, disant qu'elle ne peut nuire aux éleus de Dieu : comme aussi Christ les exempte de ce danger. Dont il appert que l'Antechrist n'ha point ceste si grande puissance, que par la permission d'iceluy. Mat., XXIV, 24. Or ceste consolation estoit nécessaire. Car sans cela il ne se pourroit faire que tous fidèles ne fussent esperdus de peur, quand ils verroyent un gouffre ouvert tenant tout le chemin, par lequel il leur falust passer. Combien donc que S. Paul vueille qu'ils soyent en solicitude, afin de se donner garde que par trop grande nonchalance et stupidité ils ne s'escoulent, voire mesme se jettent eux-mesmes en ruine : cependant toutesfois il veut qu'ils conçoyvent bon espoir, d'autant que la vertu de Satan est bridée, afin qu'elle ne puisse jetter en perdition que les réprouvez. *D'autant qu'ils n'ont point receu la dilection de vérité, etc.* Afin que les réprouvez, ne se plaignent point qu'ils périssent sans cause, et estans innocens, et qu'ils sont destinez à la mort plustost par la cruauté de Dieu, que par leur propre faute : Sainct Paul monstre combien sont justes les causes pour lesquelles Dieu envoyera quelque jour sur eux une vengence si rigoureuse : asçavoir d'autant qu'ils n'ont point receu d'une telle affection qu'ils doyvent la vérité qui leur avoit esté offerte : et mesmes ont de leur propre gré refusé le salut. Et par ceci appert encore plus clairement ce que j'ay desjà dit : asçavoir qu'il a falu que l'Evangile ait esté annoncé au monde avant que jamais Dieu donnast à Satan si grand abandon : pource que Dieu n'eust jamais permis que son temple fust ainsi vileinement et horriblement profané, s'il n'eust esté merveilleusement irrité par une ingratitude extrême des hommes. En somme, S. Paul tesmoigne que l'Antechrist sera exécuteur de la juste vengence de Dieu contre ceux qui estans appelez à salut, auront rejetté l'Evangile, et auront mieux aimé appliquer leur entendement à impiété et erreurs. Parquoy il ne faut point que les Papistes nous mettent maintenant en avant que ç'auroit esté une chose indigne de la clémence de Christ, de rejetter ainsi son Eglise. Car combien que la domination de l'Antechrist ait esté cruelle, toutesfois nul n'est péri, sinon ceux qui en estoyent dignes, ou pour mieux dire, qui ont appété la mort de leur propre gré. Et de faict, comme la voix du Fils de Dieu eust retenti par tout, elle trouva les aureilles des hommes sourdes, voire endurcies et obstinées : et jà soit que la profession de Chrestienté fust chose commune, et en la bouche presque de tous, néantmoins il y en a eu bien peu qui se soyent de bon cœur et en vérité addonnez à Christ. Il ne se faut donc esbahir s'il y a eu une si horrible vengence après un contemnement si exécrable. On fait yci une question, asçavoir si ceste punition d'aveuglement n'advient sinon à ceux qui ont esté de propos délibéré rebelles à l'Evangile. Je respon, que ce jugement spécial par lequel Dieu a puni le mespris orgueilleux de sa Parole tout manifeste, n'empesche pas qu'il ne frappe aussi d'estourdissement et stupidité, quand bon luy semble, ceux qui jamais n'ont ouy un seul mot de Christ. Car S. Paul ne traitte point en général pour quelles causes dés le commencement Dieu a laissé régner Satan avec ses mensonges, mais quelle horrible vengence est apprestée à ces manifestes contempteurs de la grâce nouvelle, et non auparavant accoustumée, c'est asçavoir de l'Evangile. Il dit, *Recevoir la dilection de vérité*, pour, Appliquer son esprit à l'aimer. Dont nous sommes enseignez que la foy est tousjours conjointe avec une douce et volontaire révérence de Dieu : pource que ce n'est point croire à la parole de Dieu comme il faut, sinon qu'elle nous soit joyeuse et amiable.

11 *Et pourtant Dieu leur envoyera efficace d'abusion.* Il signifie que non-seulement les erreurs auront lieu, mais aussi que les réprouvez seront aveuglez, en sorte qu'ils se fourreront dedans la mort sans aucun jugement. Car comme Dieu nous illumine au dedans par son Esprit, afin que sa doctrine ait efficace en nous, et nous ouvre les yeux et les cœurs, afin qu'elle entre dedans : ainsi par un juste jugement il met en sens ré-

prouvé ceux qu'il a destinez à perdition : afin qu'ayans les yeux fermez, et l'entendement stupide, comme estans ensorcelez, ils s'abandonnent à Satan et à ses ministres pour estre trompez. Et à la vérité, nous avons un spectacle manifeste de cela en la Papauté. On ne pourroit exprimer par paroles, quel monstrueux et horrible retrait d'erreurs il y a là, quelle lourde et vilene absurdité de superstitions, et quelles resveries contraires à tout sens commun. Tous ceux qui ont moyennement gousté la vraye et saine doctrine, ne peuvent penser à telles choses monstrueuses, sans en avoir grand horreur. Comment donc se fait cela, que tout le monde s'arreste tout estonné en icelles, sinon que le Seigneur a aveuglé les hommes, et quasi convertis en souches ?

12 *Afin que tous ceux soyent jugez qui n'ont point creu à la vérité, etc.* C'est-à-dire, afin qu'ils soyent punis selon que leur impiété l'a mérité. Et pourtant ceux qui périssent, n'ont nulle juste cause de se plaindre de Dieu : car ils ont obtenu ce qu'ils demandoyent. Car il se faut souvenir de ce qui est dit au chapitre XIII du Deutéronome, v. 3, que les cœurs des hommes sont examinez, quand les doctrines fausses sont mises en avant, d'autant qu'elles n'ont point de puissance sinon envers ceux qui n'aiment point Dieu en vérité. Ceux donc qui prenent plaisir à iniquité, qu'ils recueillent le fruit d'icelle. Quand il dit, *Tous*, il signifie que la grande multitude de ceux qui refusent d'obéir à l'Evangile, n'excuse point le contemnement de Dieu qui est en eux. Car Dieu est juge de tout le monde, en sorte qu'il ne prendra pas moins vengence de cent mille hommes, que d'un seul. Quand il dit, *Ont prins plaisir à iniquité*, il entend une inclination volontaire à mal. Car par ce moyen toute excuse est retranchée aux réprouvez, quand ils prenent si grand plaisir à iniquité, qu'ils la préfèrent à la justice de Dieu. Qu'ainsi soit, par quelle violence diront-ils qu'ils ont esté contraints de s'aliéner de Dieu, en se révoltant malicieusement de luy, auquel nature mesme les conduisoit ? Il est tout clair certes que de leur bon gré et à leur escient ils ont presté l'aureille aux mensonges.

13 *Mais, ô frères bien-aimez du Seigneur, nous devons tousjours rendre grâces à Dieu quant à vous, de ce que Dieu vous a éleus dés le commencement à salut, en sanctification d'esprit, et foy de vérité*[1].

14 *A quoy il vous a appelez par nostre Evangile, en l'acquisition de la gloire de nostre Seigneur Jésus-Christ.*

1) Ou, par sanctification d'Esprit, et par la foy.

13 *Mais, ô frères bien-aimez du Seigneur, etc.* Il sépare maintenant plus ouvertement les Thessaloniciens d'avec les réprouvez, afin que leur foy ne soit esbranslée par la crainte de la révolte qui devoit advenir. Combien qu'il n'a point dit ceci pour eux seulement, mais aussi pour les autres fidèles qui viendroyent après. Et non-seulement il les conferme, afin qu'ils ne tombent en une mesme ruine avec le monde : mais par ceste comparaison il magnifie mieux la grandeur de la grâce de Dieu envers eux, asçavoir que combien qu'ils voyent presque tout le monde ensemble s'en aller à mort éternelle, et estre emporté en perdition comme par une tempeste impétueuse, eux cependant sont contregardez par la main de Dieu en un estat ferme et paisible, qui mène à la vie. Ainsi faut-il que nous contemplions les jugemens de Dieu és réprouvez, en telle sorte qu'ils nous soyent comme miroirs pour considérer sa bonté et miséricorde envers nous. Car il nous faut conclure, que ce que nous ne périssons avec eux, ne se fait que par une grâce singulière de Dieu. Pour ceste raison il les appelle Bien-aimez du Seigneur, afin qu'ils pensent mieux, que la seule cause pourquoy ils sont exemptez de ceste calamité presque générale du monde, c'est pource

que Dieu les a aimez de sa pure bonté et grâce. Ainsi Moyse admonestoit les Juifs, Que Dieu ne les avoit point ainsi hautement et magnifiquement eslevez, pource qu'ils fussent plus puissans, ou en plus grand nombre que les autres, mais pource qu'il avoit aimé leurs pères, Deut., VII, 8. Car quand nous oyons le mot *d'amour*, nous devons tout incontinent réduire en mémoire ce que dit 1 Jehan, IV, 19, Non pas que nous l'ayons aimé les premiers. Brief, S. Paul fait yci deux choses : car il conferme la foy, afin que les fidèles saisis et effarouchez de ceste crainte, ne perdent courage : puis après, il les exhorte à recognoissance, afin qu'ils ayent en plus grande estime la miséricorde et bonté de Dieu envers eux. *De ce que Dieu vous a éleus dés le commencement à salut.* Il exprime la raison pourquoy c'est que tous sont enveloppez et opprimez d'une mesme ruine : asçavoir pource que Satan n'ha point puissance sur tous ceux qui sont éleus de Dieu, qu'ils ne vienent à salut quand mesme le ciel seroit meslé avec la terre. On lit ce passage en diverses sortes. L'ancien translateur Latin a traduit, Les prémices. Mais pource que tous les exemplaires Grecs ont un autre mot, qui signifie Dés le commencement, j'ay mieux aimé m'y arrester. Toutesfois si on veut recevoir l'autre lecture, le sens sera, que les fidèles sont comme réservez pour estre présentez en oblation saincte et spéciale. Et ce sera une similitude prinse de la coustume ancienne de la Loy. Toutesfois suyvons ce qui est le plus receu, asçavoir que S. Paul dit que les Thessaloniciens ont esté éleus de Dieu dés le commencement. Aucuns l'exposent, que les Thessaloniciens ont esté appelez des premiers : mais cela est loin de l'intention du S. Apostre, et ne convient nullement à la circonstance du passage. Car il ne met point hors de crainte quelque petit nombre de gens seulement, qui ayoyent esté amenez à Christ du commencement de l'Evangile : mais ceste consolation appartient sans exception à tous les éleus de Dieu. Parquoy quand il dit, *Du commencement*, il signifie qu'il n'y a point de danger que leur salut (lequel est fondé en l'élection éternelle de Dieu) soit renversé, quelques troubles et changemens confus qu'il y ait : comme s'il disoit, Quoy que Satan confonde et brouille tout au monde, vostre salut toutesfois est en seureté, voire avant que le monde fust créé. Voyci donc le vray port de seureté, que Dieu qui nous a éleus dés le commencement, nous délivrera de tous les maux qui nous menacent. Car nous sommes éleus à salut : il s'ensuit donc que nous serons préservez de perdition. Mais pource que ce n'est point à nous d'entrer jusqu'au conseil secret de Dieu, pour aller là chercher la certitude de nostre salut, il met yci les marques ou enseignes d'élection, lesquelles nous doyvent suffire pour en avoir plene confiance. *En sanctification d'esprit*, dit-il, *et foy de vérité.* Ceci se peut exposer en deux sortes, asçavoir Avec Sanctification, ou, Par la sanctification. Toutesfois il n'y a pas grande différence lequel des deux on élise, puis qu'il est certain que S. Paul ne veut autre chose, sinon après avoir parlé de l'élection de Dieu, adjouster maintenant des signes plus prochains qui nous la manifestent en lieu que de sa nature elle nous est incompréhensible, et lesquels sont conjoints avec icelle d'un lien inséparable. Pour nous résoudre donc que nous sommes éleus de Dieu, il ne faut point que nous nous enquérions de ce qu'il a décrété devant la fondation du monde, mais nous trouverons en nous une probation suffisante, si ainsi est qu'il nous ait sanctifiez par son S. Esprit, et illuminez en la foy de son Evangile. Car l'Evangile nous est tesmoignage de nostre adoption, et puis le S. Esprit nous est le seau d'icelle : et ceux qui sont gouvernez et menez de l'Esprit de Dieu : sont enfans de Dieu : et celuy qui par foy possède Christ, il ha la vie éternelle, Rom., VIII, 14. Ces choses doyvent estre observées diligemment de peur qu'en laissant la révélation de la vocation de Dieu, en laquelle il nous commande d'acquiescer, nous ne nous engouffrions dedans un profond labyrinthe, en la voulant prendre en son conseil estroit, de l'inquisition duquel il nous destourne. Il nous faut donc contenter de la foy de

l'Evangile, et de la grâce du S. Esprit par laquelle nous sommes régénérez. Et par ceci est réfutée la meschanceté horrible de ceux qui empoignent l'élection de Dieu pour en faire une couverture de toute iniquité, veu que S. Paul la conjoint tellement avec la foy et la régénération, qu'il ne veut point qu'on en juge d'ailleurs.

14 *A quoy il vous a appelez par nostre Evangile.* Il répète le mesme, combien que ce soit en termes un peu autres. Car les enfans de Dieu ne sont appelez sinon à la foy de vérité. Mais S. Paul a voulu yci monstrer combien il est suffisant tesmoin pour confermer la chose de laquelle il avoit esté Ministre. Ainsi donc, il se constitue comme plege, afin que les Thessaloniciens ne doutent point que l'Evangile qu'ils avoyent apprins de luy, ne soit la voix ou parole salutaire de Dieu, par laquelle ils sont ressuscitez de mort à vie, et affranchis de la tyrannie de Satan. Il dit, *Son Evangile:* non pas qu'il soit creu en son cerveau, mais d'autant que la prédication d'iceluy luy avoit esté commise. Quant à ce qu'il adjouste, *En l'acquisition*, ou possession *de la gloire de nostre Seigneur Jésus-Christ:* on le peut prendre tant en signification active que passive : ou qu'ils sont appelez, afin qu'un jour ils possèdent une gloire commune avec Christ : ou que Christ les a acquis pour sa gloire. Et ainsi ce sera un autre moyen pour les confermer, asçavoir que Dieu les contregardera ne plus ne moins que son propre héritage, et qu'il se monstrera zélateur de sa gloire, en maintenant leur salut, lequel dernier sens convient mieux, selon mon jugement.

15 *Parquoy frères, soyez fermes, et tenez les enseignemens qu'avez apprins, soit par nostre parole, ou par Epistre.*

16 *Iceluy mesme Jésus-Christ nostre Seigneur, et nostre Dieu et Père, qui nous a aimez et nous a donné consolation éternelle, et bonne espérance en grâce,*

17 *Vueille consoler vos cœurs, et vous confermer en toute parole et bonne œuvre.*

Il infère à bon droict ceste exhortation des choses qu'il a dites ci-dessus, d'autant que nostre constance, et vertu de persévérer, n'est fondée sur autre chose que sur la confiance de la grâce Divine. Or quand Dieu nous appelle à salut, comme nous tendant la main : quand Christ par la doctrine de l'Evangile se présente à nous pour la posséder : quand le S. Esprit nous est donné pour seau et arre de la vie éternelle : encore que le ciel tombast, si ne faut-il point que nous défaillons en nos cœurs. Ainsi donc S. Paul veut que les Thessaloniciens soyent fermes, non point seulement quand les autres demeureront fermes, mais d'une fermeté beaucoup plus grande, tellement que quand ils verront que presque tous déclineront de la foy, et que toutes choses seront plenes de confusion, ils ne laissent point pourtant de demeurer fermes en leur estat. Et de faict, la vocation de Dieu nous doit tellement fortifier contre tous scandales, que quand mesme il y auroit une ruine universelle de tout le monde, encore nostre fermeté ne doit estre esbranlée pour cela, tant s'en faut qu'elle en doyve estre renversée.

15 *Tenez les enseignemens qu'avez apprins.* Il n'approuve point qu'aucuns restraignent ceci aux commandemens concernans la police externe : car il monstre le moyen de se tenir ferme. Or d'estre instruit à une force invincible, c'est une chose beaucoup plus haute que la discipline externe. Parquoy selon mon jugement, il comprend par ce mot toute la doctrine : comme s'il disoit, qu'ils ont en quoy ils se puissent tenir fermes, moyennant qu'ils persévèrent en la saine doctrine, selon qu'ils avoyent esté instruits par luy. Je ne nie pas que les ordonnances qui sont faites par les Eglises pour nourrir la paix et entretenir bon ordre, ne soyent proprement nommées du mot Grec qui est yci mis : et confesse

qu'il est ainsi pris quand il est question des traditions humaines, au chap. XV de S. Mat., v. 6. Mais S. Paul mettra au chapitre suyvant ce mesme mot (lequel on traduit Tradition) pour la règle qu'il leur avoit donnée : et mesme la signification du mot est générale. Or la déduction du texte (comme j'ay dit) requiert que nous le prenions yci pour toute la doctrine en laquelle ils avoyent esté instruits. Car il est question d'une chose la plus grande du monde, asçavoir que leur foy demeure ferme au milieu de l'horrible esbranlement de l'Eglise. Au reste, les Papistes se monstrent ineptes, quand de ceci ils recueillent que leurs traditions doyvent estre gardées. Voyci quel est leur argument : S'il a esté licite à S. Paul d'ordonner des traditions, il est licite aussi aux autres Docteurs. Et si ç'a esté une bonne chose et saincte de garder celles de S. Paul, celles des autres aussi ne doyvent pas moins estre gardées. Mais encore que je leur accordasse que S. Paul parle des commandemens appartenans au gouvernement externe de l'Eglise : je di toutesfois que ce n'estoyent pas commandemens qu'il eust forgez, mais qu'il tenoit de Dieu. Car il tesmoigne ailleurs, que ce n'est point sa délibération de jetter laqs aux consciences : comme aussi il ne luy estoit point licite, ni à tous les Apostres aussi. Encore se monstrent-ils plus ridicules, quand ils veulent sous ce titre faire valoir la puantise des superstitions qu'ils ont ramassées : comme si c'estoyent traditions ordonnées par sainct Paul. Mais laissons là ces niaiseries, puis que nous avons le pur sens de l'Apostre. Et on peut juger en partie par ceste Epistre mesme, quelles traditions il recommande yci. Car il dit, *Soit par parole*, c'est-à-dire en sermons : ou *par nostre épistre*. Or que contienent ces Epistres, sinon une pure doctrine, laquelle abbat jusqu'au fondement toute la Papauté, et autant qu'il y a d'inventions contraires à la simplicité de l'Evangile?

16 *Or iceluy mesme Jésus-Christ nostre Seigneur, etc.* Quand il attribue à Christ une œuvre totalement Divine, et le fait autheur de biens souverains avec le Père : comme nous avons par cela claire approbation de sa Divinité, aussi sommes-nous admonestez que nous ne pouvons rien obtenir de Dieu, sinon que nous le cherchions en Christ. Et quand il prie que Dieu leur ottroye les choses qu'il leur avoit enjointes, il monstre assez combien peu d'efficace ont les exhortations, si Dieu ne touche et esmeut les cœurs au dedans. Et à la vérité, il n'y aura autre chose qu'un son inutile, qui ne fera que batre les aureilles, si la doctrine ne receoit efficace du S. Esprit. Ce qui s'ensuit puis après, *Qui nous a aimez, etc.* se rapporte à la fiance d'impétrer. Car il veut que les Thessaloniciens ayent ceste certaine persuasion, que Dieu fera ce de quoy il le prie. Et d'où le prouve-il ? Pource qu'il a une fois monstré qu'il les aimoit, en ce qu'il leur a desjà eslargi des grâces et bénéfices excellens. C'est ce que signifie ce mot, *Consolation éternelle :* et le nom d'*Espérance* tend aussi à cela, asçavoir qu'ils attendent asseuréement une continuation perpétuelle de ces dons et grâces. Mais que demande-il ? Que Dieu soustiene leurs cœurs par sa consolation. Car de faict, c'est son office de faire qu'ils ne soyent abbatus d'anxiété ou de desfiance. D'avantage, qu'il leur face ceste grâce de persévérer, tant en bonne et saincte vie qu'en saine doctrine. Car je pense qu'il parle plustost d'icelle, que de la parole commune, en sorte que ceci soit conjoint à ce qu'il a dit ci-dessus.

CHAPITRE III.

1 *Au reste frères, priez pour nous, afin que la parole du Seigneur ait son cours, et soit glorifiée ainsi qu'entre vous*[1] *:*

2 *Et que nous soyons délivrez des hommes importuns et mauvais*[2] *: car la foy n'est point à tous :*

1) *Eph.*, VI, 19. *Col.*, IV, 3. 2) Ou, de ces gens désordonnez et meschans, car, etc.

3 *Mais le Seigneur est fidèle, qui vous confermera et gardera du malin*[3].

4 *Aussi nous asseurons-nous de vous par le Seigneur, que vous faites et ferez toutes les choses que nous vous dénonceons.*

5 *Or le Seigneur vueille addresser vos cœurs à l'amour de Dieu, et l'attente de Christ.*

3) Ou, du mal.

1 *Au reste frères, priez pour nous.* Combien que le Seigneur luy assistast puissamment, et qu'il surmontast tous les autres en ardeur de prier, toutesfois il ne mesprise point les prières des fidèles, par lesquelles Dieu veut que nous soyons aidez. Nous aussi à son exemple devons appéter grandement une telle aide, et inciter nos frères à prier pour nous. Au reste, quand il adjouste, *Afin que la parole du Seigneur ait son cours:* il monstre assez qu'il ne soucie pas tant de soy particulièrement, que de toute l'Eglise, à laquelle il ha plus d'esgard qu'à soymesme. Car pourquoy désire-il que les Thessaloniciens l'ayent pour recommandé en leurs prières? C'est certes afin que la doctrine de l'Evangile ait son cours. Il ne veut donc point qu'on ait tant d'esgard à luy seul, qu'à la gloire de Christ, et au salut commun de toute l'Eglise. *Cours,* signifie yci estendue et avancement. Et *gloire*, signifie quelque chose plus grande, asçavoir que sa prédication ait son efficace et vertu pour reformer les hommes à l'image de Dieu. Parquoy, la saincteté et pureté de vie és Chrestiens, est l'honneur et la gloire de l'Evangile : comme l'Evangile au contraire est diffamé par ceux qui en font profession de bouche, cependant toutesfois vivent dissoluëment et meschamment. Il dit, *Ainsi qu'entre vous.* Car cela doit servir d'aiguillon aux fidèles, de veoir tous les autres semblables à eux. Et pourtant il est commandé à ceux qui ont desjà entrée au règne de Dieu, de ne laisser point pourtant de prier tous les jours qu'il adviene.

2 *Et que nous soyons délivrez des hommes importuns.* Selon mon jugement, l'ancien translateur Latin n'a pas mal traduit, *Importuns.* Car sainct Paul par ce mot et par l'autre qui suit après (asçavoir *mauvais :*) signifie les hommes meschans et desloyaux, qui sous le nom de Chrestiens estoyent cachez en l'Eglise : ou bien les Juifs qui estans menez d'un fol zèle de la Loy, persécutoyent furieusement l'Evangile. Or sainct Paul sçavoit bien quel danger il y avoit d'une part et d'autre. Toutesfois Chrysostôme pense qu'il entend seulement ceux qui combatoyent malicieusement l'Evangile par fausses et perverses doctrines (et non point de faict et par violence) comme Alexandre, Hyménée et autres semblables. Quant à moy, je l'esten à toutes sortes d'ennemis et de dangers. Sainct Paul alloit lors en Jérusalem, et leur escrivoit estant en chemin, Act., XX, 23. Or avoit-il desjà esté adverti par révélation venue de Dieu, que la prison et les persécutions luy estoyent là préparées. Au reste, il entend par ceste *délivrance*, qu'il obtiene victoire, soit par la mort, soit par la vie. *Car la foy n'est point à tous.* On pourroit résoudre ceci en ceste sorte : La foy n'est pas en tous. Mais ceste façon de parler est ambiguë, et seroit plus obscure. Retenons donc les mots de sainct Paul, par lesquels il signifie que la foy est un don de Dieu si rare, qu'il s'en faut beaucoup qu'elle soit trouvée en tous. Dieu donc en appelle plusieurs, qui ne s'approchent point de luy par foy : plusieurs font semblant d'en approcher, qui toutesfois ont le cœur bien loin. Au reste, il ne parle pas indifféremment de tous hommes : mait il s'attache seulement aux domestiques de l'Eglise. Car les Thessaloniciens voyoyent bien qu'il y en avoit plusieurs qui avoyent la foy en horreur et desdain, mesmes ils voyoyent combien le nombre des croyans estoit petit. Parquoy, c'eust esté un propos superflu de dire ceci des estrangers : mais il dit seulement que tous ceux qui font profession de la foy, ne sont pas pourtant fidèles à la vérité. Si on comprend tous les Juifs, il sembloit, qu'ils fussent prochains de Christ, d'autant qu'ils avoyent la Loy et les Prophè-

tes, par lesquels ils le devoyent cognoistre. Certes il ne faut douter que sainct Paul ne s'addresse spécialement à ceux ausquels il devoit avoir affaire. Or il est vray-semblable que c'estoyent ceux lesquels combien qu'ils eussent apparence et titre de crainte de Dieu, toutesfois en estoyent bien loin. Voylà d'où venoit le combat. Pour monstrer donc que ce n'estoit point en vain ou sans cause qu'il craignoit d'avoir à combatre contre les hommes pervers et importuns, il dit que la foy n'est pas commune à tous, d'autant que tousjours il y a des meschans et iniques meslez parmi les bons, comme l'yvroye avec le bon blé. Et certes toutesfois et quantes que les malins nous font quelque fascherie, lesquels toutesfois veulent estre estimez Chrestiens, ceci nous doit venir en mémoire, que la foy n'est pas à tous. Et qui plus est, quand nous oyons quelque fois que les Eglises sont troublées de quelques meschantes séditions et factions, que ceci nous serve d'un bon bouclier contre tels scandales. Car non-seulement nous ferons souvent tort aux fidèles Docteurs, si nous doutons de leur fidélité, toutes fois et quantes que les ennemis domestiques leur feront quelque fascherie : mais nostre foy chancellera à chacun coup, sinon qu'il nous souviene qu'il y a beaucoup d'infidèles, desloyaux et traistres entre ceux qui se vantent estre Chrestiens.

3 *Mais le Seigneur est fidèle.* Pource qu'il se pouvoit faire qu'estant abbruvez et esmeus de quelques mauvais bruits, ils veinssent à douter en leurs esprits du ministère de sainct Paul : après leur avoir remonstré que la foy ne se trouve pas tousjours és hommes, maintenant il les ramène à Dieu, et dit qu'il est fidèle pour les confermer et garder contre toutes les machinations des hommes par lesquelles ils tascheront à les esbranler. Comme s'il disoit, Vray est qu'iceux sont desloyaux, mais il y a en Dieu un appuy assez ferme pour vous garder de tomber. Il appelle Dieu *fidèle*, c'est-à-dire ferme en son propos jusques à la fin à maintenir le salut des siens, leur faisant sentir son secours, quand il en est temps, et qu'il ne les délaisse jamais au besoin et danger. Comme aussi il dit en la première aux Corinthiens, chap. X, v. 13, Le Seigneur est fidèle, qui ne permettra que vous soyez tentez plus que ne pourrez porter. Au reste, ces mots démonstrent assez que sainct Paul estoit plus en peine des autres que de soy-mesme. Les malins dressoyent contre luy les aiguillons de leur malignité, toute la violence et impétuosité tomboit sur luy : cependant il dresse tout son soin vers les Thessaloniciens, afin que ceste tentation ne leur nuise aucunement. Ce mot lequel nous traduisons *Du malin*, peut aussi estre tourné, Du mal : et se peut rapporter tant à la chose, c'est-à-dire à malice, qu'aux personnes des malins : toutesfois je l'expose volontiers de Satan, qui est le chef de tous les meschans. Car ce seroit peu de chose d'estre délivré de l'astuce et violence des hommes, si le Seigneur ne nous défendoit contre toute nuisance spirituelle.

4 *Aussi nous asseurons-nous de vous.* Il se fait ouverture par ceste préface, pour venir à leur donner l'instruction qu'il adjoustera tantost après. Car la confiance qu'il dit avoir d'eux, les rendoit beaucoup plus prompts à obéir, que s'il eust requis d'eux obéissance en doutant ou se desfiant. Or il dit que ceste espérance qu'il a conceuë d'eux, est fondée *au Seigneur*, pource que c'est à luy de fleschir les cœurs à obéissance, et les retenir en icelle : ou il a voulu testifier par ce mot (ce que j'approuve mieux) que ce n'est point son intention de leur enjoindre quelque chose que par le commandement de Dieu. Voyci donc les bornes qu'il limite, et pour soy et pour eux : pour soy, de ne commander rien que par le Seigneur : à eux, de ne rendre obéissance sinon au Seigneur. Tous ceux donc qui ne gardent point ceste modestie, c'est en vain qu'ils se couvrent de l'exemple de sainct Paul, pour astreindre et assujetir l'Eglise à leurs loix et ordonnances. Il a aussi paraventure regardé à ceci, que la révérence deuë à son Apostolat, demeurast en son entier entre les Thessaloniciens, quoy que les meschans taschassent à mettre bas son honneur. Car la prière qu'il adjouste incontinent après,

tend à ceste fin. Car moyennant que les cœurs demeurent formez et duits à l'amour de Dieu, et à l'attente de Christ, tout le reste se portera bien : et aussi sainct Paul proteste qu'il ne désire autre chose. Dont appert combien il s'en faut qu'il cherche une domination particulière pour soy. Car il se contente, moyennant qu'ils persévèrent en l'amour de Dieu, et en l'espoir de l'advènement de Christ. Or quand après avoir protesté de sa confiance, il ne laisse pas d'adjouster encore la prière avec la confiance, il nous admoneste de n'estre point paresseux en l'exercice de prier sous ombre que nous avons bonne espérance, Au reste, d'autant qu'il exprime yci sommairement les choses qu'il cognoissoit estre les plus nécessaires aux Chrestiens, qu'un chacun s'estudie à proufiter en ces deux points, autant qu'il désire de s'avancer au chemin de perfection. Et de faict, *l'Amour de Dieu* ne peut régner en nous, que quant et quant la charité fraternelle n'y soit. Or *l'Attente de Christ* nous apprend à mespriser le monde, à mortifier la chair, et porter la croix. Combien que le mot Grec que nous traduisons Attente, pourroit aussi estre exposé Patience de Christ, c'est-à-dire que la doctrine de Christ engendre en nous. Mais je l'aime mieux entendre de l'espérance de la dernière rédemption. Car c'est cela seul qui nous soustient en la condition de guerroyer en ceste vie présente, que nous attendons le Rédempteur. En après ceste attente requiert constance et patience au milieu des exercices de la croix continuels.

6 *Frères, nous vous dénoncons aussi au nom de nostre Seigneur Jésus-Christ, de vous séparer de tout frère cheminant désordonnément, et non point selon l'enseignement qu'il a receu de nous.*

7 *Car vous-mesmes sçavez comment il faut que vous nous ensuyviez : car nous ne nous sommes point portez désordonnément entre vous :*

8 *Et n'avons point mangé le pain d'aucun pour néant : mais en labeur et en travail, besongnans nuict et jour, afin de ne grever aucun de vous*[1].

9 *Non point que nous n'en ayons la puissance : mais afin de nous donner nous-mesmes pour patron en vostre endroit, pour nous ensuyvre.*

10 *Car aussi quand nous estions avec vous, nous vous dénoncions que si quelqu'un ne veut besongner, qu'il ne mange point aussi.*

1) *Act.*, XX, 34. 1 *Cor.*, IV, 12. 1 *Thess.*, II, 9.

Il descend maintenant à la correction d'un vice particulier. Pource qu'il y avoit certaine manière de gens oisifs, et quant et quant pleins de curiosité et babil, lesquels afin d'avoir tousjours leur vie aux despens des autres, se pourmenoyent de maison en maison : il défend aux Thessaloniciens d'entretenir par leur libéralité ou dissimulation l'oisiveté de telles gens : et enseigne que ceux-là vivent sainctement, lesquels par un labeur ou exercice honneste et utile, gaignent pour subvenir à la nécessité de leur vie. Et en premier lieu il appelle *désordonnez*, non pas ceux qui vivent dissoluëment, ou qui sont entachez de vices et meschancetez manifestes : mais les oisifs et fai-néans, qui ne s'employent à nulle occupation honneste et utile. Car à la vérité c'est désordre et grande confusion, quand l'homme ne regarde point à quelle fin il est créé, et ne règle point sa vie à ceste fin : veu que lors nostre vie est bien ordonnée, quand nous vivons selon la règle que Dieu nous a donnée. Cest ordre estant osté, il n'y a rien que confusion en toute la vie des hommes. Et ceci est bien digne d'estre noté, afin que nul ne se complaise n'exerceant pas une vocation légitime de Dieu. Car Dieu a mis une telle distinction en la vie des hommes, qu'un chacun se doit addonner à servir aux autres. Celuy donc qui vit seulement pour soy, ne proufitant aucunement au genre humain, mais plustost est en charge aux autres, n'aidant personne, à bon droict est réputé désordonné. Parquoy l'Apostre dit qu'on doit chasser hors de la com-

pagnie des fidèles ceux qui sont tels, afin qu'ils ne déshonorent l'Eglise.

6 *Nous vous dénonceons aussi au nom de nostre Seigneur Jésus-Christ de vous séparer de tout frère, cheminant désordonnément, et non point selon l'enseignement.* Erasme a traduict, Par le nom, comme si c'estoit une adjuration. De moy, combien que je ne rejette point totalement telle exposition, nonobstant je pense plustost que le sens est, Que ce commandement doit estre receu en révérence, non point comme procédant d'un homme mortel, ains de Christ mesme : et Chrysostôme l'expose ainsi. Au reste, ceste séparation ou retirement duquel il parle yci, ne s'entend point de l'excommunication publique, mais de la conversation privée. Car il défend simplement que les fidèles n'ayent aucune familiarité avec telles gens inutiles, qui n'ont aucun moyen honneste de vivre auquel ils s'exercent. Or il dit nommèement, *De tout frère :* d'autant que s'ils se disent Chrestiens, ils ne sont nullement à supporter, pource qu'ils sont comme taches et opprobres de la religion. *Et non pas selon l'ordonnance.* Asçavoir celle qu'il adjoustera tantost après, Qu'on ne donne point à manger à celuy qui refuse de travailler. Mais avant que venir là, il récite quel exemple il leur a donné en sa propre personne. Car on adjouste plus de foy à la doctrine, et elle ha plus d'authorité, quand nous n'imposons point plus de charge aux autres, que nous n'en prenons pour nous-mesmes. Or il dit qu'il a travaillé de ses mains jour et nuit, afin qu'il ne grevast personne : de quoy aussi il avoit touché quelque chose en la première Epistre : dont il faudra que les lecteurs prenent plus ample déclaration de ceci. Quant à ce qu'il dit, qu'il *n'a point mangé le pain d'aucun pour néant :* certes encore ne l'eust-il point fait, quand il n'eust point travaillé de ses mains. Car ce qui est deu de droict, n'est point une chose gratuite. Et le pris du travail que les Docteurs et Ministres prenent pour le service de l'Eglise est bien de plus grand pris que la nourriture qu'ils reçoyvent d'icelle. Mais sainct Paul a eu yci esgard à des hommes inconsidérez. Car il s'en faut beaucoup que tous soyent si équitables et raisonnables ou de bon jugement, qu'ils recognoissent quel salaire est deu aux Ministres de la Parole. Mais plustost il y en a aucuns si chiches et malins, que combien qu'ils ne donnent rien de leur propre, encore sont-ils envieux de ce qui est donné aux Ministres pour leur vie, comme s'ils vivoyent inutiles et oiseux. Et incontinent après il déclaire assez, qu'il s'est démis de son propre droict, quand il s'est déporté de prendre salaire. En quoy il signifie que beaucoup moins on doit souffrir que ceux qui ne font rien, vivent du labeur et bien d'autruy. Quand il dit, *qu'ils sçavent comment il faut qu'ils l'ensuyvent*, il n'entend pas simplement que son exemple doyve estre tenu pour loy : mais le sens est, qu'ils cognoissent bien ce qu'ils ont trouvé en luy digne d'estre ensuyvi : et mesmement que ceci de quoy il parle maintenant, leur a esté proposé pour l'ensuyvre.

9 *Non point que nous n'en ayons la puissance : mais afin de nous donner nous-mesmes pour patron en vostre endroict, pour nous ensuyvre.* Comme sainct Paul a voulu donner exemple en travaillant, qu'on ne devoit point souffrir que les fai-néans et oiseux mangeassent le pain d'autruy : ainsi que les bourdons entre les abeilles ne font point de miel, et néantmoins vivent de celuy des autres : aussi n'a-il point voulu que son exemple portast dommage aux ministres de la Parole, en sorte que par ce moyen les Eglises les frustrassent de ce qui seroit nécessaire pour leur vie. En quoy on peut cognoistre sa modestie et humanité singulière, et combien il a esté loin de l'ambition de ceux qui abusent de leurs vertus, à diminuer le droict de leurs frères. Il y avoit danger que les Thessaloniciens ayans eu du commencement la prédication de la bouche de sainct Paul gratuitement et sans luy bailler aucuns gages, en voulussent à l'advenir faire loy sur les autres ministres : comme nous sçavons que les hommes sont naturellement chiches. L'Apostre doncques prévient ce danger, et monstre qu'il a eu droict de faire plus qu'il n'a fait, afin que

les autres demeurent en leur liberté entière. Par ce mesme moyen il a voulu faire plus grand honte aux fai-néans, comme j'ay touché ci-dessus. Car c'est un argument prins du plus grand au plus petit.

10 *Que si quelqu'un ne veut besongner qu'il ne mange point aussi.* Veu qu'il est escrit, Tu es bien-heureux mangeant le labeur de tes mains, Pseaume CXXVIII, 2 : Item, La bénédiction du Seigneur est sur les mains de celuy qui travaille[1] : il est certain que la paresse et oisiveté est maudite de Dieu. D'avantage nous sçavons que l'homme est créé afin qu'il face quelque chose. Ce que non-seulement l'Escriture nous tesmoigne, mais aussi nature a enseigné mesme aux Payens. Il est donc raisonnable que ceux qui se veulent exempter de la loy et règle commune, soyent aussi privez de nourriture, qui est le salaire du labeur. Or quand sainct Paul a commandé que tels ne mangeassent point : il ne signifie pas qu'il ait donné ce commandement à telles gens, mais il veut dire qu'il a défendu aux Thessaloniciens de les nourrir en leur train d'oisiveté, en leur baillant tousjours leur repas. Au reste, il faut noter qu'il y a diverses espèces de travailler. Car quiconque aide et porte proufit par son industrie à la société des hommes, soit en gouvernant sa famille, soit en administrant affaires publiques ou privées, soit en conseillant, soit en enseignant les autres, ou par quelque autre moyen que ce soit, iceluy ne doit point estre nombré entre les gens oisifs. Car S. Paul taxe les fai-néans et inutiles qui vivent de la sueur d'autruy, et cependant n'apportent aucun moyen en commun pour aider au genre humain. Comme sont nos moines et prestrailles, lesquels sont bien nourris en ne faisant rien : sinon que pour passer le temps, et afin qu'il ne leur ennuye, ils chantent en leurs temples. Plaute Poëte Latin ancien, quand il veut parler de gens qui vivent à leur aise, il dit qu'ils vivent musicalement, c'est-à-dire, en chantres. Mais à la vérité on peut bien dire de ceux-ci, en tout sens qu'on le voudra prendre, qu'ils vivent musicalement.

1) *Prov.*, X, 4.

11 *Car nous entendons qu'il y en a quelques-uns entre vous qui cheminent désordonnément, ne faisans rien, mais vivans curieusement.*

12 *Parquoy nous dénonceons à ceux qui sont tels, et les prions*[1] *par nostre Seigneur Jésus-Christ qu'ils mangent leur pain, en besongnant paisiblement.*

13 *Et vous, frères ne vous lassez point de bien-faire*[2].

1) Ou, enhortons. 2) *Gal.*, VI, 9.

11 *Car nous entendons qu'il y en a quelques-uns, etc.* Il est vray-semblable que ceste manière de gens inutiles, estoit comme une semence de la moinerie oisive. Car desjà dés le commencement il y en a eu aucuns, qui sous couleur de religion, ou prattiquoyent leurs lippées franches, comme on dit, ou attiroyent à eux par cautèles la substance des simples. Et du temps de sainct Augustin ils estoyent tellement renforcez, qu'il fut contraint d'escrire un livre exprès contre les moines et oiseux : auquel à bon droict il se plaind de leur orgueil, de ce que mesprisans l'admonition de l'Apostre, non-seulement ils s'excusent sur leur infirmité, mais veulent estre estimez plus saincts que tous les autres, pource qu'ils ne travaillent point. Il se courrouce à bon droict contre une chose si mal convenable, de dire que les Sénateurs et les nobles ayent la main à la besongne, et cependant les manouvriers et méchaniques non-seulement vivront en oisiveté, mais voudront que leur paresse soit réputée saincteté. Voylà que dit sainct Augustin. Mais cependant ce mal a si bien eu la vogue, que ces ventres oisifs occupent aujourd'huy presque la dixième partie du monde : lesquels n'ont autre religion que de se bien engraisser, et s'exempter de toute fascherie et solicitude de travailler. Or ils appellent ceste belle façon de vivre, maintenant Règle, maintenant Ordre

d'un tel sainct, ou d'un tel. Mais que dit au contraire le sainct Esprit par la bouche de sainct Paul? Il les prononce et déclare tous irréguliers et désordonnez, quelque titre qu'ils prenent. Il n'est point besoin de réciter yci combien la vie oiseuse des moines a tousjours despleu aux gens de bon et sain jugement. Certes ce propos est digne de mémoire, lequel a esté jadis prononcé par un moine, comme récite Socrates au livre VIII de l'Histoire tripartite : asçavoir Que le moine qui ne travaille point de ses mains, est semblable à un vagabond qui va pillant. Je ne m'amuse point à amener les autres choses qui sont à ce propos : et aussi il n'est point besoin : contentons-nous de ceste sentence de l'Apostre, par laquelle il prononce qu'ils sont dissolus, et comme gens sans loy. *Ne faisans rien.* Les mots Grecs ont bonne grâce à cause de l'affinité : comme qui diroit en François, Ce sont gens qui ne mènent aucun train, ou labeur, mais se démènent assez par curiosité. Or il touche yci un vice duquel les hommes oisifs sont volontiers entachez : asçavoir que se tempestans sans propos ils font ennuy et à eux-mesmes et aux autres. Car nous voyons que ceux qui n'ont rien à faire, se lassent plus en ne rien faisant, que s'ils s'employoyent à bon escient à quelqu'œuvre de conséquence. Ils courent et trottent çà et là : en quelque part qu'ils arrivent, il semble à les veoir qu'ils soyent bien las. Ils ramassent tous les bruits qui courent, et puis les espanchent et publient à tors et à travers : on diroit qu'ils portent le fardeau d'un royaume sur leurs espaules. Pourroit-on avoir un plus clair miroir de ceci, qu'és moines? Car y a-il manière de gens qui ayent moins de repos? où est-ce qu'il y a plus grande curiosité? Or d'autant que ce vice est comme une peste au public, sainct Paul admoneste qu'il ne le faut nourrir par oisiveté.

12 *Parquoy nous dénonceons à ceux qui sont tels.* Il corrige ces deux vices, desquels il avoit fait mention : asçavoir une inquiétude bruyante, et la condition de vivre sans s'employer à quelque labeur utile. Il commande donc en premier lieu qu'ils se tienent en repos, se contenans *paisiblement* dedans les bornes de leur vocation : ce que nous disons communéement, Sans faire bruit. Car la vérité est telle, que ceux qui s'exercent à bon escient en quelque labeur licite, sont paisibles sur tous autres : mais ceux qui n'ont rien à faire, se troublent eux-mesmes et les autres. En après, il leur commande de *besongner* et travailler : c'est-à-dire qu'ils soyent attentifs à leur vocation, et qu'ils s'employent à exercices licites et honnestes : sans lesquels la vie des hommes est une chose esgarée. Dont s'ensuit pour le troisième commandement, qu'ils avisent à *manger leur pain* propre, et non point celuy d'autruy : par lequel mot il signifie qu'ils se doyvent contenter de leur propre bien, afin qu'ils ne grèvent les autres, et qu'ils ne leur soyent importuns. Salomon dit, Boy l'eau de tes fontaines, et que les ruisseaux d'icelles descoulent jusques aux voisins, Prov., V, v. 15. La première loy d'équité et droiture est, Que nul n'usurpe le bien d'autruy : mais que seulement il use de ce qu'il peut appeler sien justement et à bon droict. La seconde, Que nul comme un gouffre n'engloutisse tout seul ce qu'il ha : mais qu'il en eslargisse à ses prochains, et qu'il soulage leur indigence par son abondance. Aussi suyvant ce propos, l'Apostre commande que ceux qui ont esté oiseux au paravant, travaillent : non-seulement afin qu'ils gaignent leur vie, mais aussi afin qu'ils aident à la nécessité de leurs frères : comme aussi il le dit ailleurs, Eph., IV, v. 28.

13 *Et vous, frères, ne vous lassez point de bien faire.* Sainct Ambroise pense que ceci a esté adjousté par sainct Paul, afin que les riches par tacquinerie et chicheté ne refusassent d'aider aux povres, pource que l'Apostre avoit commandé qu'un chacun mangeast son pain. Et de faict, nous voyons qu'il y en a plusieurs qui ne sont que trop ingénieux à trouver des couvertures de leur inhumanité envers les povres. Chrysostôme l'expose, qu'on ne doit pas laisser de bien faire aux gens oisifs, quand ils seront nécessiteux, combien qu'à bon droict ils soyent à condamner. Quant à moy, je pense simplement que l'Apostre a voulu

obvier au scandale qu'on pouvoit prendre à l'occasion de l'oisiveté de quelques gens. Car il advient coustumièrement, que ceux qui autrement sont fort prompts et alaigres à libéralité, se refroidissent quand il voyent qu'ils ont mal employé et perdu le bien qu'ils ont fait. Il nous admoneste donc, que jà soit qu'il y en ait plusieurs qui ne méritent point qu'on leur face du bien, et d'autres qui abusent de nostre libéralité : il ne faut point laisser de bien faire pourtant, et de secourir ceux qui ont besoin de nostre aide. C'est une sentence bien digne d'estre notée : Quoy que l'ingratitude, le chagrin, la fièreté et arrogance, et autres fascheuses complexions des povres nous pourroyent lasser ou ennuyer à la longue, que toutesfois il faut nous parforcer au contraire, en sorte que nous ne cessions jamais de bien faire.

14 *Et si quelqu'un n'obéit à nostre parole, marquez-le par letres, et ne conversez*[1] *point avec luy, afin qu'il ait honte*[2] :

15 *Toutesfois ne le tenez point comme ennemi, mais admonestez-le comme frère.*

16 *Or le Seigneur de paix vous doint tousjours paix en toute manière. Le Seigneur soit avec vous tous.*

17 *La salutation de la main de moy Paul : qui est un signe en toutes mes Epistres. J'escri ainsi.*

18 *La grâce de nostre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, Amen.*

1) Ou, à nostre parole par ces letres, marquez-le, et ne conversez. 2) *Matth.*, XVIII, 17. 1 *Cor.*, V, 9.

14 *Et si quelqu'un n'obéit à nostre parole, etc.* Il a desjà protesté ci-dessus qu'il ne commande rien que de par le Seigneur. Parquoy quiconque n'eust point voulu obéir, ce n'eust point esté contre un homme mortel qu'il eust addressé son opiniastreté et rebellion, mais contre Dieu mesme : et pourtant il enseigne que tels doyvent estre asprement chastiez. Et premièrement il veut qu'on luy en face le rapport, afin qu'il les réprime par son authorité : puis après il ordonne qu'on les excommunie, afin qu'estans touchez de honte, ils s'amendent. Dont nous recueillons, qu'il ne faut point espargner la renommée de ceux qui ne peuvent estre autrement corrigez, si on ne descouvre leurs vices : mais nous faut faire nostre devoir de déclarer leurs maladies au médecin, afin qu'il mette peine de les guarir. *Et ne conversez point avec luy.* Je ne doute point qu'il ne traitte yci de l'excommunication. Car outre ce que le désordre qu'il a touché, méritoit un chastiement rigoureux, la rébellion aussi est un vice intolérable. Il avoit dit auparavant, Séparez-vous d'eux : car ils vivent désordonnéement. Et maintenant il dit, Ne soyez meslez, ou Ne conversez point avec eux, pource qu'ils rejettent mon admonition. Il exprime donc quelque chose d'avantage par ceste seconde façon de parler, qu'il n'a pas fait pour la première. Car c'est autre chose de se soustraire de la familiarité de quelqu'un, et de le bannir entièrement de sa compagnie. En somme, ceux qui ne rendent obéissance après avoir esté admonestez, l'Apostre les exclud de la société des fidèles. Par cela nous sommes admonestez qu'il faut user de la discipline d'excommunication contre tous obstinez et endurcis, qui ne peuvent estre autrement rangez, et qu'il les faut marquer, et leur faire honte jusqu'à ce qu'estans mattez et dontez, ils ayent apprins à obéir. *Afin qu'il ait honte.* Il est bien certain qu'il y a encore d'autres fins où tend l'excommunication : asçavoir afin que la contagion ne s'estende plus avant : d'avantage afin que la meschanceté particulière d'un homme ne redonde au déshonneur commun de l'Eglise : avec ce, afin que l'exemple de rigueur et sévérité induise les autres à craindre. Mais sainct Paul ne fait yci que toucher une fin de toutes celles-ci : asçavoir que ceux qui ont offensé soyent contraints par honte de s'amen-

der. Car ceux qui se plaisent en leurs vices, devienent de plus en plus obstinez, Ainsi on nourrit le péché par indulgence et dissimulation. Ce remède donc est trèsbon, quand on fait honte à celuy qui offense, afin qu'il commence à se desplaire. Vray est que ceci de soy n'apporteroit pas encore grand fruit, d'avoir honte des hommes : mais sainct Paul a regardé plus outre, asçavoir quand le pescheur estant confus de la cognoissance de sa turpitude, est par ce moyen amené à un plein amendement. Car la honte (comme aussi la tristesse) est une préparation fort utile à hayr le péché. Parquoy tous ceux qui se desbordent et follastrent, doyvent estre réprimez par ceste bride, de peur que l'audace ne croisse en eux, si leurs fautes demeurent impunies.

15 *Toutesfois ne le tenez point comme ennemi.* Il applicque tout soudain un addoucissement à la rigueur. Car ainsi qu'il commande ailleurs, il se faut donner garde que celuy qui a offensé, ne soit englouti de tristesse : ce qui adviendroit, quand la sévérité seroit excessive, 2 Cor., II, v. 7. Parquoy nous voyons qu'on doit tellement user de ceste discipline et correction, qu'on pourvoye au salut de ceux que l'Eglise chastie. Or il ne se peut faire autrement, que la sévérité ne face entameure et trop grande blessure, quand elle est excessive. Et pourtant, si nous voulons proufiter, il faut user de mansuétude et douceur, tellement que ceux qui sont repris cognoissent qu'on les aime. Brief, l'excommunication ne tend point à bannir les hommes hors du troupeau du Seigneur, ains plustost à les réduire quand ils sont esgarez et fourvoyez. Mais il faut noter par quel signe il veut qu'on monstre ceste amour fraternelle : asçavoir, non point par mignardises et flatteries, ains par bonnes admonitions. Car par ce moyen tous ceux qui ne seront point incurables, sentiront qu'on ha soin de leur salut. Cependant de ce passage il nous faut recueillir qu'il y a différence entre Excommunication et Anathème. Car ceux que l'Eglise note par la sévérité de sa censure, sainct Paul admoneste qu'on ne les doit pas totalement rejetter, mais qu'il faut mettre peine de les réduire à la droite voye.

16 *Or le Seigneur de paix vous doint tousjours paix, etc.* Il semble que ceste prière soit conjointe à la sentence précédente, afin qu'il les invite à aimer concorde et douceur. Il avoit défendu de traitter comme ennemis mesme les rebelles et obstinez, ains plustost de faire tant par admonitions fraternelles, qu'ils fussent amenez à repentance et amendement. Après cela il venoit bien à propos, à adjouster commandement de garder paix entr'eux. Mais pource que ceci est une œuvre vrayement de Dieu, il ha son recours à la prière : laquelle toutesfois aussi vaut un commandement. Combien qu'il peut aussi bien avoir un autre regard, asçavoir que Dieu réprime ceux qui sont désobéissans, afin qu'ils ne troublent point le repos de l'Eglise.

17 *La salutation de la main de moy Paul.* Il évite yci de rechef le danger, duquel il avoit fait mention ci-dessus : asçavoir que les Epistres qu'on luy attribuoit faussement, ne trouvassent entrée en l'Eglise. Car Satan a eu de tous temps ceste ruse, de mettre en avant des escrits supposez, afin que par ce moyen il ostast l'authorité aux vrais : d'avantage d'emprunter à fausses enseignes le nom et titre des Apostres, et sous ceste couleur espancher de meschans erreurs pour corrompre la saine doctrine. Mais si n'a-il peu tant faire par ses fraudes et astuces, que par un singulier bénéfice de Dieu, la doctrine de Christ ne soit parvenue jusques à nous saine et entière par le ministère de sainct Paul, et des autres Apostres. La dernière prière monstre comme Dieu assiste à ses fidèles, asçavoir par la présence de la grâce de Jésus-Christ.

Ire ÉPISTRE A TIMOTHÉE

Jehan Calvin, à trèsnoble et vrayement Chrestien Prince, Édouard, Duc de Sommerset, Conte de Hertphord, etc., Protecteur d'Angleterre et Hybernie, et tuteur Royal, Salut.

Comme ainsi soit, Prince très-renommé, que ces propos magnifiques qu'on tient de toutes vos vertus entièrement héroïques, et singulièrement de ce désir Chrestien que vous avez d'avancer la vraye religion, engendrent une si grande amour de vous par tout és cœurs de toutes gens de bien, lesquels autrement ne vous cognoissent point de face : il faut nécessairement que tous ceux qui sont de bon jugement en Angleterre vous portent une affection et révérence incroyable : ausquels non-seulement est donné de veoir à l'œil les biens que les autres qui seulement en oyent parler, ont en admiration, mais aussi d'en recueillir autant de fruit qu'il en peut provenir d'un gouverneur très-vertueux, tant pour tout le corps du peuple en général, que pour un chacun membre en particulier. Car vos louanges ainsi célébrées d'une renommée tousjours continuant, ne peuvent estre suspectes de mensonge, comme si elles procédoyent de flatteurs, veu qu'il y a un clair tesmoignage d'icelles en vos faits. Il est difficile d'administrer par tutele les biens d'un pupille, qui sera de condition privée, et moyennement riche : mais vous, non-seulement vous administrez si prudemment la tutele du Roy, mais aussi gouvernez ce Royaume très-ample d'une telle dextérité, que tous s'esbahissent de la bonne conduite qu'on y voit. Et afin que vostre vertu ne reluisist seulement entre les loix et au milieu de la tranquillité de la république, Dieu l'a mise en veue et fait apparoistre en la guerre aussi, laquelle a esté démenée jusques à présent d'aussi grand heur que prouesse admirable, par vostre conduite. Cependant toutesfois tant de difficultez et si grandes, lesquelles un chacun peut aiséement considérer, et vous avez esprouvées, ne vous ont point empesché que vous n'ayez sur toutes choses prins la charge de remettre sus la religion. Qui est certes une délibération et entreprinse, non point moins utile pour le bien publiq du Royaume, que bien séante à un Prince. Car lors vrayement la félicité des royaumes est ferme, et la garde fidèle, quand celuy en qui ils sont establis, et par lequel ils sont maintenus, asçavoir le Fils de Dieu, y préside. Parquoy, vous ne pouviez mieux asseurer l'estat du Royaume d'Angleterre, qu'en y dressant le pur service de Dieu, toute idolâtrie mise bas. Car cela ne se peut faire, que la vraye doctrine de piété ne soit remise en son entier, laquelle a demeuré trop long temps opprimée et ensevelie par la tyrannie sacrilége

de l'Antechrist Romain. Et cela qu'est-ce autre chose sinon mettre Christ en son siége? Et cest acte, de soy assez autrement excellent, est digne d'autant plus grande louange, pource qu'il s'en trouvera aujourd'huy bien peu entre ceux qui ont les Royaumes en gouvernement, qui soumettent l'estat de leur principauté sous le sceptre spirituel de Christ. Ç'a esté donc une heureuse rencontre au trèsillustre Roy d'Angleterre, de ce qu'en son enfance, il luy est advenu d'avoir un tel gouverneur de son sang. Car combien que son noble naturel soit merveilleusement loué de tous, toutesfois un tel ouvrier et conducteur que vous, luy estoit plus que nécessaire, tant pour former ses mœurs à une constance d'homme parfaict, que pour mettre en bon ordre l'Eglise d'Angleterre, cependant que l'aage ne permet qu'il s'y employe luy-mesme en personne. Et je ne doute point qu'il ne cognoisse dés maintenant que vous luy avez esté donné par une providence spéciale de Dieu, afin que bien tost après il receust de vostre main ses affaires en bon ordre. Or de moy, ne la longue distance des lieux, ne la petitesse de ma condition, ne m'ont peu empescher que ne me misse en devoir de vous rendre tesmoignage de la grand'joye que j'ay de ceste affection excellente que vous avez d'augmenter et estendre tousjours plus avant la gloire de Christ. Et certes, puis qu'il a pleu à Dieu de me faire l'un de ceux, par le moyen et labeur desquels il a aujourd'huy rendu la pure doctrine de l'Evangile, quoy que je soye eslongné de vous par grand intervalle de lieux, pourquoy ne vous porteray-je la plus grande révérence que je puis? à vous, di-je, qui par un singulier bénéfice de Dieu estes ordonné défenseur et protecteur de ceste mesme doctrine? Et pource que je ne pouvoye rendre autre tesmoignage de ceci, j'ay pensé que je vous devoye présenter pour le moins comme pour arres, ce mien Commentaire sur deux Epistres de sainct Paul. Or je n'ay point prins un don à l'aventure pour vous offrir, mais ay choisi avec jugement celuy qui m'a semblé estre fort convenable. Sainct Paul admoneste en icelles son disciple Timothée, de quelle espèce de doctrine il convient édifier l'Eglise de Dieu, à quels vices et ennemis il faut résister : combien d'ennuis il faut avaller. Il l'exhorte qu'il ne se laisse point vaincre par aucunes difficultez, qu'il surmonte toutes sortes de dangers en grande constance, qu'il réprime par authorité la fière insolence des malins, qu'il n'ottroye rien aux hommes par ambition pour acquérir leur grâce. Brief, nous avons en ces deux Epistres le vray gouvernement de l'Eglise, comme peint en un tableau au vif. Or maintenant, comme ainsi soit que vous travaillez si diligemment sous l'authorité de vostre Roy, à remettre l'Eglise d'Angleterre en bon estat, laquelle l'impiété exécrable de la Papauté avoit corrompue, comme elle avoit fait presques toutes les autres Eglises de la Chrestienté, et que pour ce faire vous ayez beaucoup de Timothées en besongne : certes vous ne pouvez, ni eux ni vous mieux régler vos sainctes délibérations et entreprinses, qu'en les compassant à ceste règle, et comme à ce patron lequel sainct Paul propose yci. Car il n'y a rien en ces deux Epistres qui ne soit fort propre pour nostre temps : et d'autre part il n'y a presque rien nécessaire pour la conduite du bastiment de l'Eglise, qu'on ne puisse aussi puiser d'icelles. Or j'ay bon espoir que mon labeur apportera pour le moins quelque peu d'aide. Ce que toutesfois j'aime mieux estre cognu par expérience, que de m'en vanter par paroles. Et quant à vous, Prince très-noble, si vous l'approuvez, j'auray de quoy me resjouir grandement. Certes tant y a que desjà je ne doute point, que selon vostre singulière débonnaireté et humanité, vous ne preniez en gré ce mien service. Le Seigneur qui ha les fins de la terre en sa main, vueille tousjours maintenir et faire prospérer l'estat du royaume d'Angleterre, douër de son sainct Esprit, d'Esprit, di-je, Royal, le Roy trèsillustre, et luy donner abondance de tous biens : et vous face la grâce de persévérer heureusement en ce noble cours, afin que la renommée de son nom soit par vous de plus en plus augmentée. De Genève, ce XXIV de Juin, M. D. XLVIII.

ARGUMENT

Je pense que ceste Epistre a esté escrite, non point tant pour Timothée, que pour les autres : et ceux qui considéreront diligemment le tout, s'accorderont avec moy. Je ne nie pas que sainct Paul n'ait regardé aussi à l'enseigner et admonester : mais je veux dire qu'il y a plusieurs choses en icelle qui eussent esté superflues, s'il eust eu seulement affaire avec Timothée. Il estoit jeune, et n'avoit point encores une telle authorité qui eust peu suffire pour réprimer les outrecuidez et orgueilleux qui se fussent eslevez contre luy. Et il appert par les paroles de sainct Paul, qu'il y en avoit aucuns pour lors, lesquels estoyent pleins d'ostentation : et pourtant ne se fussent pas volontiers assujetis à un chacun, lesquels aussi estoyent si embrasez d'ambition, que jamais ils n'eussent cessé de troubler l'Eglise, si quelqu'un de plus grande authorité que Timothée ne s'en fust meslé. Il appert semblablement qu'il y avoit beaucoup de choses à ordonner en Ephèse, lesquelles avoyent besoin de l'approbation et authorité de sainct Paul. Ayant donc délibéré d'admonester Timothée de beaucoup de choses, il a voulu aussi par un mesme moyen admonester les autres sous le nom de Timothée.

Au premier chapitre il l'arme contre aucuns ambitieux, qui se faisoyent valoir en proposant des questions inutiles. Il est aisé à recueillir que c'estoyent Juifs, lesquels faisans semblant d'estre zélateurs de la Loy, ne mettoyent en avant que des disputes curieuses, sans avoir aucun esgard à éditier. Or c'est une profanation de la Loy de Dieu, qu'on ne doit nullement endurer, de ne rien recueillir d'icelle qui proufite : mais s'y amuser seulement pour avoir de quoy babiller, et sous couleur d'icelle vouloir charger l'Eglise de je ne sçay quels fatras et choses de néant. Comme ceste corruption a régné en la Papauté plus de temps qu'il ne seroit de besoin. Car qu'a-ce esté de toute la Théologie scholastique, qu'une confusion et un horrible abysme de spéculations vaines et inutiles? Et aujourd'huy combien en trouvera-on qui pour monstrer la subtilité de leur esprit, ne font point de conscience de traitter la parole de Dieu comme en se jouant, ne plus ne moins que si c'estoit quelque philosophie profane? Sainct Paul promet à Timothée d'estre son garent en la correction d'un tel vice : et monstre que c'est qu'on doit apprendre principalement en la Loy, afin qu'on cognoisse que ceux qui usent de la Loy autrement, ne font que la corrompre et dépraver. Et afin que son authorité ne soit mesprisée, après avoir confessé son indignité, il monstre aussi quel il a esté depuis par la grâce de Dieu, parlant d'icelle en termes pleins de majesté, et avec grande révérence. Pour conclusion, il met fin à ce premier chapitre, faisant un bon advertissement et avec authorité : par lequel il conferme Timothée en saine doctrine et bonne conscience : et donne frayeur et crainte aux autres, leur proposant pour exemple Hyménée et Alexandre.

Au second chapitre il veut que toutes personnes soyent recommandées à Dieu és prières publiques : et singulièrement les Princes et Magistrats : où aussi il touche en passant quelle utilité apporte au monde la police et l'ordre du gouvernement civil. Il adjouste la raison pourquoy on doit faire oraison pour tous : asçavoir pource que Dieu en présentant à tous l'Evangile, et Christ pour Médiateur, démonstre qu'il veut que tous soyent sauvez. Ce qu'il conferme aussi par son Apostolat, qui estoit spécialement destiné aux Gentils. Pour ceste cause il invite toutes personnes, de quelque lieu ou contrée qu'ils soyent, à prier Dieu : et à ce

propos il traitte quelle modestie et sujétion doyvent monstrer les femmes en la saincte assemblée.

Au troisième chapitre, après avoir remonstré combien c'est une charge excellente d'estre Evesque, il descrit un vray Evesque, et récite les grâces qui sont requises en luy. Puis après il prescrit quels doyvent estre les Diacres et leurs femmes, ensemble celles des Evesques. Et afin que Timothée procède en toutes choses plus songneusement et en conscience, il luy réduit en mémoire que c'est d'estre employé au gouvernement de l'Eglise, qui est la maison de Dieu et la colomne de vérité. Finalement il touche le principal poinct de toute la doctrine céleste, et comme on dit communéement, le nœud de la matière : asçavoir du Fils de Dieu manifesté en chair : au pris duquel on ne doit rien estimer toutes les autres choses, esquelles seules il voyoit que les ambitieux et gens addonnez à ostentation s'arrestoyent.

Au reste, quant à ce qui s'ensuit, au commencement du quatrième chapitre il condamne vivement tant les fausses doctrines de la défense du mariage et des viandes, que les fables inutiles, qui n'accordent pas avec ce poinct principal. Et puis après il adjouste que luy et tous fidèles qui mettent là leur but, n'ont point d'autres ennemis, que ceux qui ne peuvent souffrir qu'on mette son espérance au Dieu vivant. En la fin de ce chapitre il conferme derechef Timothée par une exhortation nouvelle.

Au cinquième chapitre, après luy avoir recommandé modestie et douceur en répréhensions, il parle des vefves, lesquelles on appeloit de ce temps-là au service de l'Eglise. Et ne veut pas qu'on les y reçoyve toutes indifféremment : mais seulement celles qui après avoir esté esprouvées toute leur vie, seront parvenues jusqu'à l'aage de soixante ans, et qui n'auront point de charge domestique. De là il vient à parler des Prestres, et remonstre comment on se doit porter envers eux, tant en leur assignant de quoy vivre, comme en les censurant et corrigeant leurs fautes. Il conferme ceste doctrine par une grande adjuration, et luy défend derechef de recevoir aucuns légèrement en l'estat de prestrise, c'est-à-dire du ministère. Il l'exhorte à boire du vin au lieu d'eau, pour contregarder sa santé. En la fin du chapitre il l'admoneste d'attendre en patience, et suspendre le jugement és péchez cachez.

Au sixième, il donne une instruction du devoir des serviteurs : et à ce propos il charge asprement sur les faux-docteurs, lesquels débatans de quelques spéculations vaines, sont plus addonnez au gain qu'à édification : et monstre combien c'est une peste dangereuse et mortelle qu'avarice. De là il retourne à faire une adjuration semblable à la première, advertissant Timothée de suyvre et faire valoir les admonitions qu'il luy a faites. Sur la fin, après avoir fait mention des riches en passant, il défend derechef à Timothée de ne s'envelopper point en doctrines vaines et curieuses. Quant à la commune inscription Grecque, laquelle contient que ceste Epistre a esté envoyée de Laodicée, je n'y accorde point. Car puis que sainct Paul escrivant aux Colossiens, lors qu'il estoit prisonnier, tesmoigne que jamais il n'a veu les Laodicéens : ceux qui sont de ceste opinion que je rejette, sont contraints de faire deux Laodicées en Asie la mineur, combien toutesfois que les Historiographes ne facent mention que d'une. Outre plus, S. Paul avoit laissé Timothée en Ephèse, quand il alloit en Macédone, comme ses paroles le déclarent. Ou il a escrit ceste Epistre du chemin, avant qu'il arrivast là, ou estant de retour, ayant desjà fait son voyage. Or on sçait bien que Laodicée est plus loin de Macédone que n'est pas Ephèse. Et n'est pas vray-semblable que sainct Paul à son retour soit allé en Laodicée, sans passer par Ephèse, mesme attendu que plusieurs raisons l'appeloyent là : et pourtant je pense plustost qu'il l'a escrite d'ailleurs. Toutesfois la chose n'est pas de si grande conséquence que je vueille débatre avec ceux qui sont de contraire opinion. Le jugement en soit libre à chacun. De moy, je monstre seulement ce qui est plus probable selon mon avis.

COMMENTAIRE

SUR LA

Ire ÉPISTRE A TIMOTHÉE

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul Apostre de Jésus-Christ par le mandement de Dieu nostre Sauveur, et du Seigneur Jésus-Christ nostre espérance,*

2 *A Timothée mon vray fils en la foy. Grâce, miséricorde et paix de par Dieu nostre Père, et de par Jésus-Christ nostre Seigneur.*

3 *Comme je t'ay prié que tu demeurasses en Ephèse, quand j'alloye en Macédone,* je veux *que tu dénonces*[1] *à aucuns qu'ils n'enseignent point autrement*[2].

4 *Et qu'ils ne s'amusent point aux fables et généalogies, qui sont sans fin*[3], *lesquelles engendrent plustost questions, qu'édification de Dieu, laquelle gist en foy*[4].

1) Ou, *fay-le* afin que tu dénonces. 2) Ou, diverse doctrine. 3) 1 *Tim.*, IV, 7. *Tite*, I, 14. 4) 1 *Tim.*, VI, 4.

1 *Paul Apostre de Jésus-Christ, etc.* S'il eust escrit à Timothée seul, il n'eust point esté besoin qu'il se fust attribué ce nom d'Apostre, ne de le maintenir comme il fait. Car il ne faut point douter que Timothée ne se fust contenté simplement de son nom. Car il sçavoit bien que sainct Paul estoit Apostre de Christ, et il n'avoit nul besoin de probation, pour luy adjouster foy, veu qu'il estoit assez enclin à ce faire de bon gré, et qu'il y estoit accoustumé de long temps. Il ha donc plustost esgard aux autres qui n'estoyent point si volontaires à l'ouïr, ou qui n'acquiesçoyent point si facilement à ses paroles. A cause de telle manière de gens, afin qu'ils ne soyent si hardis de mespriser ce qu'il escrit, il proteste qu'il est Apostre de Christ. Et conferme son Apostolat par l'ordonnance, ou *Mandement de Dieu*, pource que nul ne se peut créer soy-mesme Apostre ; mais celuy que Dieu a ordonné, cestuy-là est vray Apostre, et digne d'honneur. Et pour autheur de son Apostolat, il n'allègue point seulement Dieu le Père, mais aussi Christ. Et de faict, quant au gouvernement de l'Eglise, le Père ne fait

rien sinon par le Fils : et par ce moyen font tous deux ensemble. Il appelle *Dieu Sauveur*, lequel titre il a accoustumé d'attribuer le plus souvent au Fils : toutesfois il convient au Père aussi, d'autant que c'est luy qui nous a donné le Fils. A bon droict donc la gloire de nostre salut luy est attribuée. Car d'où vient que nous sommes sauvez ? C'est que le Père nous a tellement aimez, qu'il nous a voulu racheter et sauver par son Fils. Or quant à ce qu'il appelle *Jésus-Christ nostre espérance*, cela luy appartient proprement. Car nous commençons lors d'avoir bonne espérance, quand nous dressons nos yeux à Christ, d'autant que toute la matière de nostre salut réside en luy seul.

2 *A Timothée mon vray fils en la foy, etc.* Voyci un titre de louange qui n'est point petit, par lequel sainct Paul signifie qu'il recognoist Timothée pour son vray fils, et qui ne forligne point : et veut que les autres aussi le recognoissent pour tel : ou pour mieux dire, il recommande Timothée, comme s'il estoit un second sainct Paul. Mais comme conviendra ceci avec la sentence de Christ, qui dit, N'appelez aucun en la terre vostre Père ? Matth., XXIII, 9. Item avec ce tesmoignage de l'Apostre, Combien que vous ayez plusieurs pères selon la chair, toutesfois il n'y a qu'un Père des esprits? 1 Corinth., IV, 15, et Hébr., XII, 9. Je respon, que sainct Paul s'attribue tellement le nom de Père, qu'il n'oste rien à Dieu de l'honneur qui luy appartient. Il y a un dicton commun, Que ce qu'on ordonne dessous n'est point répugnant à ce qui est dessus. C'est comme le nom de Père est attribué à sainct Paul au regard de Dieu. Vray est qu'il n'y a qu'un Père de tous en la foy : asçavoir Dieu, d'autant qu'il nous régénère tous par sa Parole et la vertu de son Esprit, et qu'il n'y en a point d'autre qui confère la foy. Mais ceux desquels il luy plaist user pour Ministres à cela, il les receoit aussi à la communication de son honneur, ne s'ostant rien toutesfois. Dieu donc estoit le Père spirituel de Timothée, voire seul, à parler proprement : mais sainct Paul, lequel Dieu avoit employé à engendrer Timothée, s'attribue ce titre comme de droict subalterne. *Grâce, miséricorde, et paix.* Outre sa manière accoustumée en salutations, il a yci entrelacé le mot de Miséricorde : estant paraventure esmeu d'une amour singulière envers Timothée. Au reste, il ne garde point l'ordre exactement : car il a mis en premier lieu ce qui devoit aller après : asçavoir la grâce, laquelle provient de miséricorde. Car la cause pourquoy Dieu nous receoit en grâce, et pourquoy il nous aime, c'est pource qu'il est miséricordieux. Mais ce n'est point une chose nouvelle, que la cause soit mise après son effet par forme de déclaration. Quant à ces mots, *Grâce et Paix*, nous en avons parlé ailleurs.

3 *Comme je t'ay prié que tu demeurasses en Ephèse, etc. Je veux que tu, etc.* J'ay traduit, *Je veux que tu dénonces :* combien qu'il y ait de mot à mot, Afin que tu dénonces: Car ou il défaut quelque chose à la sentence, ou le mot Afin est superflu, et faudroit seulement, Dénonce à aucuns, etc. En toutes les deux sortes le sens sera clair. Premièrement, il ramentoit à Timothée, pour quelle cause il a esté prié de demeurer à Ephèse. Car d'autant qu'il n'avoit point laissé un si cher et loyal compagnon, sinon avec regret, et contraint par nécessité, afin que là il fust comme son lieutenant, pour faire diligemment ce que sainct Paul faisoit, qui estoit une charge que chacun ne pouvoit pas porter : Timothée en pensant à cela, devoit estre merveilleusement aiguillonné, non-seulement afin qu'il ne perdist point le temps, mais qu'il se portast vertueusement, ne se contentant pas d'aller quelque train commun. Et de là vient, que par forme d'illation il l'exhorte à s'opposer aux faux-docteurs, qui corrompoyent la pure doctrine. En ce qu'il avoit donné charge à Timothée de faire pour luy en Ephèse, il faut observer une saincte solicitude qu'avoit l'Apostre. Car il travailloit tellement à recueillir plusieurs Eglises, que cependant il ne délaissoit point les premières despourveuës de Pasteur. Et de faict (comme il a esté dit anciennement) ce n'est point moindre vertu de bien gar-

der ce qu'on a acquis, que d'en acquérir de nouveau. Ce mot de *Dénoncer*, emporte puissance. Car sainct Paul le veut authoriser et comme armer de puissance à réprimer les autres. *Qu'ils n'enseignent point autrement.* Le mot Grec duquel use S. Paul, est composé : et pourtant on le peut traduire, ou, Enseigner autrement, et d'une façon nouvelle : ou, Apporter une doctrine diverse. Ce qu'Erasme l'a traduit, Ensuyvre, ne me plaist point, d'autant qu'il se pourroit entendre des auditeurs. Or sainct Paul entend ceux qui par ambition mettoyent en avant une nouvelle doctrine. Si nous lisons Enseigner autrement, ceci s'estendra plus avant. Car par ce mot il défendra à Timothée qu'il ne laisse point introduire de nouvelles formes d'enseigner, lesquelles ne convienent pas bien avec la vraye et pure doctrine qu'il avoit enseignée. Suyvant cela, en la seconde Epistre il ne recommande pas simplement à Timothée de retenir sa doctrine, mais il use d'un mot qui signifie le vray patron. ou vif pourtraict d'icelle, 2 Tim., I, 13. Car comme il n'y a qu'une seule vérité de Dieu, aussi n'y a-il qu'une simple manière de l'enseigner : asçavoir qui ne soit aucunement fardée, et qui sente plustost la majesté de l'Esprit de Dieu, que le haut appareil de l'éloquence humaine. Quiconque s'eslongne d'icelle, il desfigure et corrompt la doctrine. Et pourtant, si nous disons yci, Enseigner autrement, il le faut rapporter à la forme : mais si on veut lire, Enseigner autre chose, il se rapportera à la matière. Il faut toutesfois noter, qu'on ne doit point appeler Autre doctrine seulement, celle qui est apertement répugnante à la pure doctrine de l'Evangile, mais généralement toutes doctrines qui corrompent la pureté de l'Evangile par inventions nouvelles et empruntées, ou qui le rendent obscur par spéculations profanes. Car toutes les inventions des hommes sont autant de corruptions de l'Evangile. Et ceux qui se jouent des Escritures, comme ont accoustumé les gens profanes, pour convertir la religion Chrestienne en un art d'ostentation, ils obscurcissent l'Evangile. Toute ceste façon donc d'enseigner est contraire à la parole de Dieu, et à ceste pureté de doctrine, en laquelle sainct Paul veut que les Ephésiens demeurent.

4 *Et qu'ils ne s'amusent point aux fables, etc.* Il appelle *Fables*, selon mon jugement, plustost des niaiseries et sotises, qui n'ont rien de solide, que des mensonges forgez à plaisir. Car il se peut bien faire que quelque chose ne sera point fausse, laquelle toutesfois sera fabuleuse. Et c'est en ceste signification que Suétone en la vie de Tibère, dit que cest Empereur-là s'amusoit fort à l'histoire fabuleuse : et Tite-Live dit Conter des fables, pour parler sottement et sans bon jugement. Aussi il n'y a nulle doute que le mot Grec ne signifie autant que baveries et propos inutiles. Et de faict, en adjoustant une espèce pour exemple, il monstre assez qu'il a prins le mot en ce sens que nous avons dit. Car il met les disputes de généalogies entre les fables : non pas que tout ce qu'on en pourroit dire, soit une chose controuvée, mais pource qu'elle est inutile et sans fruit. Il faudra donc résoudre ce passage en ceste sorte, Qu'ils ne s'amusent point aux fables, telles que les généalogies sont. Et c'est vrayement ceste histoire fabuleuse, de laquelle Suétone fait mention, laquelle entre les Grammairiens a tousjours esté mocquée à bon droict de ceux qui avoyent quelque jugement. Car il ne se pouvoit faire que ceste curiosité ne fust trouvée ridicule, quand en laissant derrière la cognoissance des choses utiles et proufitables, on consumoit toute sa vie à chercher la lignée d'Ajax ou d'Achilles : on se rompoit l'entendement à conter les fils de Priam. Si cela n'est point tolérable en une science puérile, où on peut bien dire des choses à plaisir, combien moins doit-il estre supporté en la sapience céleste ? Il dit que *ces généalogies sont sans fin*, pource que la curiosité inutile n'ha point de mesure, mais retombe souventesfois de labyrinthe en labyrinthe. *Lesquelles engendrent plustost questions.* Il estime la doctrine par le fruit. Car toute doctrine qui n'édifie point, doit estre rejettée, mesme quand elle n'auroit point d'autre vice : et celle qui ne sert sinon à esmouvoir

débats, doit estre doublement condamnée. Or toutes les subtilitez par lesquelles les ambitieux travaillent leurs esprits, sont telles. Souvenons-nous donc qu'il faut compasser toutes doctrines à ceste règle, que seulement celle-là soit approuvée qui sert à édification : mais que celles qui donnent occasion de débat sans fruit, soyent rejettées, comme indignes de l'Eglise de Dieu. Si cest examen eust esté gardé depuis je ne sçay combien de siècles en çà, combien que la religion eust esté souillée de plusieurs erreurs, pour le moins ceste façon diabolique de débatre (laquelle a obtenu le nom de théologie Scholastique) n'eust point esté si fort en usage. Car qu'y a-il en toute ceste belle théologie, que débats et spéculations oiseuses, desquelles il ne revient nul proufit ? Parquoy, tant plus que quelqu'un est sçavant en icelle, tant plus le faut-il estimer misérable. Je sçay de quelles couleurs d'excuses ils la couvrent : mais ils ne feront jamais tant, que sainct Paul ait menti en condamnant toutes telles folies. *Edification de Dieu.* Car telles manières de subtilitez édifient en orgueil et vanité, et non pas en Dieu. Il l'appelle Edification de Dieu : ou pource qu'elle est approuvée de Dieu, ou pource qu'elle est selon Dieu. Or il monstre qu'elle consiste en la foy : et en disant cela, il n'exclud point la charité ne la crainte de Dieu, ne la repentance. Car toutes ces choses ne sont que fruits de la foy, qui engendrent tousjours de soy la crainte de Dieu. Pour autant donc qu'il sçavoit bien que tout le service de Dieu est fondé en foy, à ceste cause il s'est contenté de nommer la foy, de laquelle dépend tout le reste.

5 *Or la fin du commandement est charité de cœur pur et de bonne conscience, et de foy non feinte*[1].

6 *Desquelles choses aucuns s'estans desvoyez, se sont convertis à vain babil,*

7 *Voulans estre docteurs de la Loy, n'entendans point les choses qu'ils disent, ne desquelles ils afferment.*

8 *Or nous sçavons que la Loy est bonne, si aucun en use légitimement :*

9 *Sçachant que la Loy n'est point mise pour le juste, mais pour les iniques et rebelles*[2], *pour les contempteurs de Dieu, et pécheurs*[3], *sans religion et profanes, pour les meurtriers de père et de mère, et homicides :*

10 *Pour les paillars, bougres, larrons d'hommes, menteurs, parjures, et s'il y a quelque autre chose qui soit contraire à la saine doctrine,*

11 Laquelle est *selon l'Evangile de la gloire de Dieu bénit, lequel* Evangile *m'est commis.*

1) *Rom.*, XIII, 10. 2) Ou, qui ne se peuvent ranger. 3) Ou, mal vivans.

5 *Or la fin du commandement, etc.* Pource que ces garnemens avec lesquels Timothée avoit affaire, se vantoyent sous ombre de la Loy, à ceste cause sainct Paul prévient, et enseigne que tant s'en faut que la Loy leur favorisast, que mesme elle faisoit contr'eux, et qu'elle s'accordoit trèsbien avec l'Evangile qu'il avoit presché. Car leur défense n'estoit en rien différente à celle que les Questionnaires opposent aujourd'huy, asçavoir que nous ne taschons autre chose, sinon que la sacrée Théologie soit abolie, comme s'ils l'avoyent eux seuls cachée dedans leur sein. Ces faux docteurs aussi parloyent ainsi de la Loy, pour rendre sainct Paul odieux : mais oyons qu'il leur respond. Pour desmesler tout ce qu'ils entassoyent pour esblouir les yeux des simples, par une anticipation il vient au-devant, et démonstre que sa doctrine convient trèsbien avec la Loy, et que tous ceux qui usent de la Loy à autre fin, abusent faussement d'icelle. Comme aujourd'huy, si on vient à définir que c'est de la vraye Théologie, on cognoistra bien que nous désirons qu'elle soit remise en son vray estat, en lieu qu'elle a esté misérablement deschirée et desfigurée par ces badins, qui estans enflez sans cause du titre de Théologiens, ne sçavent rien que des niaiseries sottes et maigres, et ne donnent

que des bourdes en payement. Quant à ce mot de *Commandement*, il l'a prins pour la Loy, une partie pour le tout. *Charité de cœur pur et de bonne conscience*. S'il faut dresser la Loy à ce but, que nous soyons instruits à charité, laquelle procède de foy et de bonne conscience, il s'ensuit à l'opposite, que ceux qui convertissent la doctrine d'icelle en questions curieuses, sont faux expositeurs de la Loy. Au reste, c'est tout un si on rapporte en ce passage ce mot de *Charité*, à toutes les deux tables de la Loy, ou seulement à la seconde. Il nous est commandé d'aimer Dieu de tout nostre cœur, et nos prochains comme nous-mesmes. Mais quand l'Escriture fait mention de la charité, elle la restraint le plus souvent au second membre. Quant à ce passage, je ne feroye point de difficulté de rapporter la charité à Dieu et au prochain, si sainct Paul eust mis simplement le nom de Charité : mais puis qu'il adjouste la foy et la bonne conscience, et le cœur pur, l'interprétation que je donneray maintenant ne sera point contraire à son intention, et conviendra trèsbien à la circonstance du propos. La somme de la Loy est, Que nous honorons Dieu d'une foy entière et pure conscience : puis après, Que nous-nous aimions mutuellement. Quiconque se destourne de ceci, corrompt la Loy de Dieu, la tirant à une autre fin qu'il ne faut. Mais il y a yci une autre doute : asçavoir qu'il semble que S. Paul préfère la charité à la foy. Je respon, que ceux qui sont de ceste opinion, ont des raisons trop puériles. Car combien que la charité soit la première nommée, ce n'est pas à dire pourtant que le premier degré d'honneur luy appartiene, veu mesme que sainct Paul monstre qu'elle provient de la foy. Or cela est bien certain, que la cause précède son effet. Et si on considère diligemment toute la suyte du texte, ce que sainct Paul a dit vaut autant comme s'il eust dit, La Loy nous a esté donnée à ceste intention, qu'elle nous endoctrinast en la foy, qui est la mère de la bonne conscience et de charité. Ainsi il faut commencer par la foy, et non pas par la charité. Quant à la bonne conscience et cœur pur, il n'y a pas grande différence entre les deux : l'un et l'autre procèdent de la foy. Car touchant le cœur, il est dit au chapitre XV des Actes, v, 9, que Dieu purifie les cœurs par foy. Quant à la bonne conscience, sainct Pierre tesmoigne en sa première Epistre, chap. III, v. 21, qu'elle est fondée en la résurrection de Christ. Cependant par ce passage nous sommes enseignez qu'il n'y a point de vraye charité, sinon où il y a crainte de Dieu, et rondeur de conscience. Et ne faut pas passer légèrement qu'il donne à chacune vertu son épithète. Car comme il n'y a rien plus aisé que de se vanter d'avoir la foy et la conscience bonne, aussi n'y a-il rien plus commun. Mais combien y en a-il, qui par leurs faits et œuvres se démonstrent estre eslongnez de toute hypocrisie? Et principalement il faut noter l'épithète de la foy, par lequel il signifie que ce sera à fausses enseignes qu'on en fera profession, si on n'y apperceoit une bonne conscience, et si la charité ne se démonstre. Or puis que le salut des hommes consiste en foy, et que le parfait service de Dieu gist en foy, en bonne conscience et charité, il ne se faut point esbahir si le sainct Apostre constitue la somme de la Loy en icelles.

6 *Desquelles choses aucuns s'estans desvoyez, se sont convertis à vain babil.* Il persévère en la similitude du but ou de la fin. Car le mot Grec signifie se reculer ou destourner du but. Or voyci un passage excellent par lequel il condamne *de vanité et mensonge* toutes doctrines qui ne tendent point à ce but : et quant et quant il démonstre que tous entendemens et pensées esvanouissent, quand on vise ailleurs. Il se pourra bien faire que les vaines subtilitez esblouiront plusieurs de leur lustre, et les feront esmerveiller. Toutesfois la sentence de sainct Paul demeure toujours ferme : asçavoir que tout ce qui n'édifie point en la crainte de Dieu, est vaine parole. Parquoy il se faut bien donner garde de chercher autre chose en la saincte et sacrée parole de Dieu, qu'une ferme édification : afin qu'il n'exerce sur nous une si rigoureuse vengence, quand nous aurons abusé d'icelle.

7 *Voulans estre docteurs de la Loy, et n'entendans point, etc.* Il ne reprend point ceux qui apertement combatent à l'encontre de la doctrine de la Loy, mais plustost ceux qui se font valoir sous ce titre qu'ils sont sçavans en la Loy. Il dit que tels n'ont nulle intelligence : d'autant qu'ils tormentent en vain leurs esprits en des questions curieuses. Et quant et quant il note leur arrogance, quand il adjouste, *Ne desquelles ils afferment.* Car on n'en trouvera point de plus hardis à folement affermer les choses incognues, que sont les maistres et docteurs de telles fables. Nous voyons aujourd'huy de quelle arrogance et orgueil les escholes Sorboniques desgorgent leurs déterminations magistrales. Et de quelles choses sont-elles? Certes de choses du tout cachées aux esprits humains, et lesquelles n'ont jamais esté manifestées par aucune parole de l'Escriture, ne par révélation quelconque. Ils afferment leur purgatoire de plus grande hardiesse, que la résurrection des morts. Et quant à ce qu'ils ont controuvé de l'intercession des saincts, si on ne le tient pour un certain oracle, ils crient que toute la religion est mise bas. Qu'est-il besoin que je ramentoyve les grans labyrinthes et circuits extravagans qu'ils font en traittant de leurs Hiérarchies célestes, des relations, et semblables fantasies? A en parler seulement en général, la chose toutesfois est infinie. L'Apostre dit qu'en toutes ces choses s'accomplit ce qui est célébré par un proverbe ancien, Asçavoir que l'ignorance est hardie. Comme aussi il dit aux Colossiens, chapitre II, v. 4, que ceux qui sont enflez du sens de la chair, s'ingèrent à ce qu'ils ne sçavent point.

8 *Or nous sçavons que la Loy est bonne si on en use, etc.* Il prévient derechef la calomnie de laquelle ils le chargeoyent. Car toutes fois et quantes qu'il résistoit à leur vaine ostentation, ils se défendoyent de ce bouclier, Quoy donc? veux-tu que la Loy soit ensevelie, et effacée de la mémoire des hommes? Sainct Paul donc pour les débouter de ceste calomnie, confesse que la Loy est bonne, mais aussi qu'il est requis d'*en user légitimement.* Il y a grâce en ces mots, pource que ce mot Légitimement vient du mot Loy. Mais encore il passe plus outre. Car il monstre que la Loy convient trèsbien avec la doctrine qu'il enseigne, et mesme l'amène pour s'en aider contre eux.

9 *Que la Loy n'est point mise pour le juste.* L'Apostre n'a pas délibéré de traitter de tout l'office de la Loy : mais il regarde plustost aux hommes. Car il advient le plus souvent, que ceux qui veulent estre estimez grans zélateurs de la Loy par-dessus tous les autres, démonstrent en toute leur vie qu'ils sont les plus grans contempteurs d'icelle. Et de ceci nous en voyons aujourd'huy un bel exemple en ceux qui maintienent la justice des œuvres, et qui défendent le franc arbitre. Ils ont tousjours ces mots en la bouche, Parfaite saincteté de vie, Mérites, Sanctification : mais toute leur vie crie à l'encontre d'eux, qu'ils sont plus que profanes et meschans, qu'ils provoquent en toutes sortes l'ire de Dieu, et mesprisent son jugement sans aucune crainte ne souci. Ils exaltent et magnifient l'élection libre du bien et du mal : mais ils monstrent apertement par leurs œuvres qu'ils sont esclaves de Satan, voire empestrez et garrotez de liens très estroits de servitude. Or sainct Paul ayant de tels adversaires, afin qu'il réprimast leur insolence et fierté, il a voulu démonstrer que la Loy estoit comme un glaive desgainé pour leur couper la gorge : et que de son costé, ne luy ne ses semblables n'avoyent nulle occasion d'avoir la Loy en horreur ou haine : d'autant qu'elle n'est point contraire aux justes, c'est-à-dire aux fidèles et serviteurs volontaires de Dieu. Je sçay bien qu'aucuns sçavans personnages tirent un sens plus subtil de ces paroles : comme si sainct Paul parloit du tout théologalement de la nature de la Loy. Car ils recueillent que la Loy n'appartient de rien aux enfans de Dieu, qui sont régénérez par l'Esprit, d'autant qu'elle n'est point donnée pour les justes. Mais la circonstance de ce passage me contraint de prendre plus simplement ceste sentence. Car il prend ce principe vulgaire, Que de mauvaises

mœurs sont venues les bonnes loix : et afferme que la Loy de Dieu a esté donnée pour arrester la malice des meschans, pource que ceux qui sont bons de leur propre gré, n'ont pas besoin du commandement de la Loy. Or on pourroit maintenant demander, asçavoir s'il y en a un seul entre tous les hommes qui soit exempt de ce nombre. Je respon que sainct Paul appelle yci *Justes*, non pas gens qui soyent parfaits en toutes sortes (comme à la vérité il ne s'en trouvera pas un) mais qui de la principale affection de leur cœur aspirent au bien : en sorte que le sainct désir qu'ils ont, leur est comme une loy volontaire, sans estre poussez ou tenus en bride d'ailleurs. Il a donc voulu convaincre l'impudence de ses adversaires, qui s'armoyent du nom de la Loy entre les vrais fidèles, qui démonstrent en toute leur vie une vraye règle de la Loy : veu qu'eux pour leur mauvaise vie avoyent grand besoin de la Loy, et toutesfois ils ne s'en soucioyent pas beaucoup : ce qui est mieux exprimé par le membre opposite. Et si quelqu'un ne veut point recevoir que sainct Paul reproche yci tacitement ou obliquement à ses adversaires les espèces de meschanceté qu'il raconte, ceci demeure toutesfois, qu'il repousse simplement la calomnie : c'est que s'ils estoyent menez d'un droit zèle de la Loy et non feint, ils se devoyent plustost garnir de ses armes pour batailler à l'encontre des meschancetez et malefices, que la prendre pour couverture à leur ambition et sot babil. *Mais pour les iniques, et qui ne se peuvent ranger*. Le mot Grec que nous traduisons *Iniques*, signifie proprement Gens sans Loy : et n'y a pas grande différence entre ceux-ci, et ceux qu'il a mis en second lieu, asçavoir *qui ne se peuvent ranger*. Il appelle *Pécheurs*, les meschans, ou gens mal vivans et desbauchez. En lieu de *sans religion et profanes*, il n'y auroit point de mal de traduire Profanes et vileins, mais je n'ay point voulu estre si difficile en des mots de petite importance. Quant au mot que nous traduisons *Larrons d'hommes*, le malefice de telles gens est nommé en Latin *Plagium :* et c'estoit anciennement, de desrobber, ou soustraire et suborner le serf d'autry, ou vendre un homme pour serf, en lieu qu'il est franc : ce qui est Estre faux vendeur, veu que les loix défendent de vendre les personnes de franche condition. Si on en veut sçavoir d'avantage, qu'on regarde le Droict civil. Or sainct Paul touche yci quelques termes généraux, qui comprenent en brief toutes transgressions. La racine est Obstination et rébellion, laquelle il a dénoté par les deux premiers mots. Par *les contempteurs de Dieu et pécheurs*, il semble qu'il entende les transgresseurs de la première et la seconde Table. Il met puis après, *Gens sans religion, et profanes*, ou vileins, et de vie dissoluë ou meschante. Et comme ainsi soit qu'on offense le prochain principalement en trois sortes : asçavoir, par violence, fraudes et paillardise : il a reprins ces trois sortes par ordre, comme on le peut facilement veoir. Car violence se voit és *homicides et és meurtriers de père et de mère :* en second lieu sont touchez les impudicitez, les paillardises exécrables : pour le troisième, il descend aux fraudes et autres malefices.

10 *Et s'il y a quelque autre chose, qui soit contraire a la saine, etc.* En parlant ainsi, il veut monstrer que tant s'en faut que son Evangile soit répugnant à la Loy, que mesme il la conferme fort bien. Car il proteste que par sa prédication il approuve la mesme sentence que le Seigneur a prononcée en sa Loy contre tout ce qui est contraire à la saine doctrine. Dont il s'ensuit, que ceux qui se reculent de l'Evangile, ne retienent point l'âme de la Loy, ains s'amusent seulement à l'ombre. *La saine doctrine* est mise à l'opposite de ces questions froides et frivoles, entour lesquelles il dit ailleurs que ces docteurs mal-avisez languissent : lesquelles à bon droict sont nommées mal-saines à cause de l'effet : c'est-à-dire pource qu'elles engendrent une corruption en l'âme. Il a mis *Evangile de gloire*, pour Evangile glorieux : par lequel mot toutesfois il taxe vivement ceux qui taschoyent à amoindrir l'Evangile, par lequel Dieu manifeste sa gloire. Il adjouste expressément *qu'il luy a*

esté commis : afin que tous entendent qu'il n'y a point d'autre Evangile de Dieu, que celuy qu'il annonce : et que pourtant toutes fables qu'il a reprinses ci-dessus, sont contraires tant à la Loy qu'à l'Evangile de Dieu.

12 *Et je ren grâces à celuy qui m'a fortifié*, asçavoir *à Jésus-Christ nostre Seigneur, de ce qu'il m'a estimé fidèle, me mettant au ministère*[1],

13 Moy, di-je, *qui paravant estoye blasphémateur, et persécuteur et oppresseur : mais miséricorde m'a esté faite, parce que je l'ay fait par ignorance, n'ayant point la foy.*

1) Ou, loyal m'ayant mis à *son* service.

12 *Et je ren grâces à celuy qui m'a fortifié, etc.* C'est une grand'chose que la dignité d'Apostolat, laquelle sainct Paul s'est attribuée : et luy, eu esgard à sa vie passée, ne pouvoit pas estre réputé digne d'un si grand honneur. A ceste cause afin de n'estre accusé d'arrogance, il vient nécessairement à faire mention de sa personne, et dés la première entrée il confesse franchement son indignité : mais cependant il proteste que néantmoins il est Apostre par la grâce de Dieu. Mesme qui plus est, il transfère à son proufit ce qui sembloit luy diminuer son authorité : disant que par cela, la grâce de Dieu reluit d'autant plus en luy. En rendant grâces à Christ, il se purge de la mauvaise opinion qu'on eust peu avoir de luy, et coupe broche à ceste question, Asçavoir s'il est digne ou non d'administrer une charge tant honorable : pource que quoy que de soy il n'ait nulle excellence, c'est assez toutesfois qu'il a esté éleu par Christ. Vray est qu'il y en a plusieurs, qui usans de semblable forme de parler, font semblant d'estre humbles : mais il s'en faut beaucoup qu'ils approchent de la simplicité et droiture de sainct Paul : duquel l'intention a esté non-seulement de se glorifier d'un grand courage au Seigneur, mais de se démettre de toute gloire, et recognoistre à bon escient son indignité. Mais voyons de quoy il rend grâces : c'est de ce qu'il *a esté mis au ministère.* Car il recueille de cela qu'il *a esté estimé fidèle.* Car Christ ne fait pas comme les hommes, lesquels par ambition mettent des gens en un estat, sans regarder quoy ne comment : mais il choisit seulement ceux qui sont idoines : et pourtant recevons comme dignes tous ceux qu'il a voulu honorer de cest estat. Et à cela ne répugne point que Judas selon la prophétie du Pseaume CIX, 8, a esté eslevé pour un peu de temps, pour trébuscher incontinent après. Car ç'a esté autre chose de sainct Paul, comme aussi il a receu cest office à une autre fin et condition, quand Christ a prononcé qu'il luy seroit un vaisseau éleu, Actes, IX, 15. Mais il semble avis que S. Paul vueille faire cause de sa vocation, une fidélité qu'il eust auparavant. Si ainsi estoit, son action de grâces seroit feinte, et contraire à soy-mesme : car ce seroit plustost confesser tenir son Apostolat de son propre mérite, que de Dieu. Je nie donc que le sens soit, Qu'il a esté appelé à ceste dignité d'Apostre, pource que Dieu ait auparavant cognu sa fidélité. Car Christ n'a peu préveoir rien de bien en luy, sinon ce que le Père luy avoit donné. Parquoy ceci demeure tousjours véritable, Vous ne m'avez pas éleu, mais je vous ay éleus, Jehan, XV, 16. Mais c'est plustost qu'il a voulu prendre pour argument et signe de sa fidélité, ce qu'il avoit esté créé Apostre par Christ. Car ceux qu'il crée ainsi, il prononce comme par ordonnance et édit, qu'on les doit estimer fidèles. En somme, ce jugement, ne se rapporte point à la prescience, ains plustost il signifie le tesmoignage qui est rendu aux hommes : comme s'il eust dit, Je ren grâces à Christ, qui m'appelant au ministère, a monstré apertement qu'il approuvoit ma fidélité. Il entremesle aussi un autre bénéfice de Christ : asçavoir, Qu'il l'a confermé ou *fortifié :* par lequel mot il n'entend pas seulement qu'il a esté du commencement façonné

de la main de Dieu, pour estre propre à faire sa charge : mais il comprend quant et quant un fournissement continuel de grâce. Car ce n'eust point esté assez qu'il eust esté déclaré fidèle pour une fois, si Christ ne l'eust fortifié de continuelle aide. Il confesse donc tenir de la grâce de Christ tous les deux : c'est asçavoir et ce qu'il a esté une fois eslevé à ceste dignité, et ce qu'il demeure ferme et s'acquitte de sa charge.

13 *Blasphémateur.* Blasphémateur contre Dieu : *Persécuteur* et oppresseur contre l'Eglise. Nous voyons comme il recognoist franchement ce qu'on luy pouvoit reprocher, et combien il s'en faut qu'il n'amoindrisse ses péchez : comment confessant volontiers son indignité, il amplifie la grandeur de la grâce de Dieu. Car non content de s'estre appelé Persécuteur, il a voulu mieux exprimer sa rage et cruauté, par un autre nom, *Pource que non sçachant.* J'ay obtenu pardon de mon incrédulité, dit-il, pource qu'elle procédoit d'ignorance. Car la persécution et la violence ou oppression qu'il faisoit, n'estoyent autre chose que fruits de son incrédulité. Mais il semble avis qu'il vueille dire qu'on ne peut obtenir miséricorde, sinon qu'on puisse alléguer excuse d'ignorance. Quoy donc? Asçavoir si Dieu ne pardonnera jamais, quand quelqu'un aura offensé sciemment? Je respon, qu'il faut noter ce mot, Par incrédulité, ou, *N'ayant point la foy :* lequel restraint à la première table de la Loy ce que dit sainct Paul. Les transgressions de la seconde Table sont pardonnées, combien qu'elles soyent volontaires : mais celuy qui sciemment et de sa propre volonté, viole la première Table, il pèche contre le sainct Esprit, d'autant qu'il se bande droitement contre Dieu. Car il ne pèche pas par infirmité, mais se ruant furieusement contre Dieu, monstre un certain signe de sa réprobation. Et on peut recueillir de ceci la définition du péché contre le sainct Esprit : Premièrement que c'est une droite obstination contre Dieu en la transgression de la première Table : puis après que c'est une malicieuse réjection de la vérité. Car quand on ne rejette pas la vérité de Dieu de malice délibérée, ce n'est pas résister au sainct Esprit. Brief, en la définition du péché contre le S. Esprit, Incrédulité est le terme général : et le Propos malicieux, qui est le contraire d'ignorance, est comme ce que les Dialecticiens appellent la différence, qui restraint ce qui estoit général. Ceux-là donc s'abusent qui constituent le péché contre le sainct Esprit en la transgression de la seconde Table : semblablement aussi font ceux qui condamnent d'un crime si énorme une impétuosité inconsidérée et aveuglée. Car c'est pécher contre le S. Esprit, lors seulement quand les hommes mortels entreprenent une guerre volontaire contre Dieu, pour esteindre la lumière de l'Esprit qui leur a esté offerte. Car cela est une impiété horrible, et une audace monstrueuse. Et ne faut point douter que par une menace comprinse tacitement en ces mots, il n'ait voulu donner crainte à tous ceux qui ont esté une fois illuminez, qu'ils se donnent bien garde de s'aheurter contre la vérité qu'ils ont cognue, d'autant que de là la cheute est mortelle. Car si Dieu a pardonné à sainct Paul ses blasphèmes, à cause de son ignorance : ceux qui blasphèment sciemment et de propos délibéré, ne doyvent espérer aucun pardon. Mais il semble que ceci soit dit sans propos. Car l'incrédulité qui est tousjours aveugle, ne peut jamais estre sans ignorance. Je respon qu'entre les infidèles il y en a qui sont tellement aveugles, qu'ils sont trompez par une fausse imagination de vérité : et les autres sont tellement aveuglez, que cependant la malice surmonte. Vray est que sainct Paul n'estoit point du tout sans mauvaise affection : mais il avoit un zèle inconsidéré, qui le transportoit, en sorte qu'il pensoit estre bien fait ce qu'il faisoit. Il n'estoit donc point adversaire de Christ de propos délibéré, mais par erreur et ignorance. Les Pharisiens qui de mauvaise conscience calomnioyent Christ, n'estoyent point du tout exempts d'erreur et d'ignorance : mais ambition et une haine obstinée contre la saine doctrine, voire une rébellion furieuse contre Dieu, les

poussoit tellement qu'ils se bandoyent contre Christ malicieusement et d'une meschanceté délibérée, et non point par ignorance.

14 *Mais la grâce de nostre Seigneur a tant et plus abondé avec foy*[1] *et dilection, laquelle est en Jésus-Christ.*

15 *Ceste parole est certaine, et digne d'estre entièrement receuë, que Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs, desquels je suis le premier*[2].

16 *Mais pour ceste cause miséricorde m'a esté faite, afin que Jésus-Christ monstrast en moy le premier toute clémence, pour un exemplaire à ceux qui viendroyent à croire en luy à vie éternelle.*

17 *Or au Roy des siècles, immortel et invisible, à Dieu seul sage* soit *honneur et gloire és siècles des siècles, Amen.*

1) Ou, a surmonté avec foy. 2) *Matth.*, IX, 13. *Marc*, II, 17.

14 *Mais la grâce de nostre Seigneur, etc.* Il amplifie derechef la grâce que Dieu luy avoit faite, non-seulement pour oster la mauvaise opinion qu'on eust peu avoir de luy, ou pour rendre tesmoignage de la recognoissance du bien que Dieu luy avoit fait : mais aussi afin qu'il en face un bouclier contre les calomnies des meschans qui taschoyent par tous moyens d'abbaisser son Apostolat. Or quand il dit, qu'elle *a abondé*, voire *tant et plus :* il monstre que la mémoire des choses passées est effacée, voire du tout ensevelie, afin que ce qu'il avoit esté tel, ne luy portast aucun préjudice ou désavantage envers les gens de bien. *Avec foy et dilection.* L'une et l'autre peuvent estre rapportées à Dieu en ce sens, Que Dieu s'est monstré véritable : et a monstré un signe de la dilection qu'il luy portoit en Christ, lors qu'il luy a fait sentir sa grâce. Toutesfois je l'aime mieux prendre plus simplement : asçavoir que la foy et la dilection, c'est-à-dire charité, soyent signes et tesmoignages de ceste grâce, de laquelle il avoit fait mention : afin qu'on ne pensast point qu'il se vantast en vain et à la volée. Et de faict, la foy est mise à l'opposite de l'incrédulité : et la dilection en Christ, à l'opposite de ceste cruauté qu'il avoit exercée contre les fidèles : comme s'il disoit, Qu'il a esté tellement changé de Dieu, qu'il est devenu tout autre, et un homme nouveau. Ainsi donc, par les signes et effets, ou fruits, il magnifie la grandeur excellente de la grâce qui luy a esté faite, laquelle doit abolir la mémoire de toute sa vie passée.

15 *Ceste parole est certaine, etc.* Après avoir maintenu son ministère contre tout diffame et détractions iniques : non content encore de cela, il retourne à son avantage ce que les adversaires luy pouvoyent objecter par reproche. Car il démonstre que ce qu'il a esté tel avant qu'il fust appelé à l'Apostolat, a esté utile à l'Eglise : d'autant que par ce moyen Christ a appelé tous pécheurs à certain espoir d'obtenir miséricorde, comme leur en proposant un gage en luy. Car quand d'une beste farouche et cruelle il avoit esté converti en Pasteur, Christ avoit monstré un bel exemple de sa grâce, duquel tous deussent concevoir espérance certaine, que la porte de salut ne leur seroit point fermée, de quelques énormes péchez qu'ils fussent entachez. Or il met premièrement une sentence générale, *Que Christ est venu pour sauver les pécheurs :* laquelle il orne d'une préface, de laquelle il a accoustumé d'user és choses qui sont de fort grande importance. Comme à la vérité le principal article de la religion Chrestienne, c'est de venir à Christ, afin qu'estans perdus en nous, nous recouvrions salut en luy. Ceste préface donc nous soit comme une trompete sonante pour publier la louange de la grâce de Christ, afin que nous y adjoustions plus de foy : qu'elle nous soit aussi comme un seau pour imprimer en nos cœurs l'asseurance de la rémission des péchez, laquelle sans

cela ne peut entrer qu'à grand'peine dedans les esprits des hommes. Et aussi qui a esté la cause à S. Paul de nous resveiller et rendre plus attentifs par ces paroles, *Ceste parole est certaine :* sinon d'autant que les hommes disputent tousjours, et sont en doute en eux-mesmes touchant leur salut? Car combien que Dieu le Père nous offre mille fois salut en Christ, et que Christ luy-mesme nous presche de son office tant de fois, néantmoins nous ne laissons pas de trembler, ou pour le moins de débatre en nous-mesmes s'il est ainsi. Parquoy toutesfois et quantes que quelque doute de la rémission des péchez nous viendra en pensée, apprenons de la repousser courageusement de ce bouclier : asçavoir que c'est une vérité indubitable, et digne d'estre receuë sans aucun contredit. *Les pécheurs.* Ce mot emporte grand poids : car ceux qui confessent que l'office de Christ est de sauver, donnent toutesfois avec grande difficulté entrée à ceste pensée, qu'un tel salut appartiene aux pécheurs. Car nostre sens est tousjours ravi à regarder si nous en sommes dignes ou non : aussi tost que l'indignité apparoist, la fiance tombe. Parquoy tant plus que quelqu'un est tormenté et chargé de ses péchez, qu'il s'en aille de tant plus grand courage à Jésus-Christ : estant appuyé sur ceste doctrine, Qu'il est venu pour sauver les pécheurs, et non pas les justes. Il faut aussi noter que sainct Paul prend son argument sur l'office général de Christ, afin que ce qu'il avoit n'aguères testifié touchant sa personne, ne semblast absurde pour la nouveauté. *Desquels je suis le premier.* Il se faut bien donner garde de cuider que l'Apostre ait ainsi parlé par une façon de modestie, et non pas qu'il le pensast en son cœur. Car il a voulu faire une confession non moins vraye qu'humble, et tirée du profond sentiment du cœur. Mais quelqu'un demandera yci, Pourquoy est-ce qu'il se nomme le principal entre les pécheurs, luy qui n'a seulement péché sinon par ignorance de la vraye doctrine et qui sans cela estoit en toute sa vie irrépréhensible devant les hommes? Certes nous sommes yci admonestez combien est horrible le vice d'infidélité devant Dieu, et mesme quand il y a une obstination et rage de persécuter. Vray est qu'il est facile d'amoindrir devant les hommes, sous ombre d'un zèle inconsidéré, Phil., III, 4-6, tout ce que sainct Paul a confessé de soy : mais Dieu n'a point l'obéissance de la foy en si petite estime, qu'il répute un péché léger, l'incrédulité conjointe avec obstination. Et pourtant il faut diligemment noter ce passage : que celuy qui sera non-seulement innocent devant les hommes, mais doué de grandes vertus et louables, est toutesfois réputé un des plus grans pécheurs, s'il est adversaire de la doctrine de l'Evangile : et ce à cause de l'obstination de son incrédulité. Car on peut facilement recueillir de ceci, que valent devant Dieu toutes les pompes et apparences des hypocrites, quand ils résistent opiniastrement à Christ.

16 *Afin que Jésus-Christ monstrast en moy le premier.* Quand il dit premier, il fait allusion à ce qu'il avoit dit n'aguères, qu'il estoit le premier ou le principal de tous les pécheurs et pourtant ce mot vaut autant que Principalement, ou Sur tous. Or il signifie que Dieu a proposé dés le commencement un tel exemple, qui peut estre veu ainsi que dessus un haut eschauffaut : afin que nul ne se desfiast d'obtenir pardon promptement, moyennant qu'il eust recours par foy à Christ. Et certes la desfiance de nous tous est prévenue, quand de ceste grâce que nous cherchons nous en voyons un patron pourtrait en la personne de sainct Paul.

17 *Or au Roy des siècles immortel et invisible, etc.* D'autant que les paroles luy défailloyent pour exprimer la recognoissance qu'il faisoit à Dieu de la grâce qu'il avoit receue, l'ardeur luy fait mettre hors ceste exclamation. Car les exclamations ont principalement lieu quand nous sommes contraints d'interrompre nos propos, d'autant que la grandeur de la chose surmonte tout ce que nous en sçaurions dire. Or y a-il chose plus admirable que la conversion de sainct Paul? Combien que quant et quant il nous admoneste tous par son exemple, que jamais

nostre vocation, c'est-à-dire la grâce que Dieu nous a faite en nous appelant, ne nous doit venir en mémoire, que nous ne venions finalement à estre ravis en admiration. Joint que ceste louange tant magnifique de la grâce de Dieu sur luy, engloutit la mémoire de toute vie passée. Car quel abysme est-ce que la gloire de Dieu? Les épithètes qu'il attribue yci à Dieu, combien qu'ils luy appartienent tousjours, toutesfois convienent proprement à la circonstance de ce passage. Il l'appelle *Roy éternel*, ou *Roy des siècles*, d'autant qu'il n'est point sujet à aucun changement : *invisible*, pource qu'il habite une lumière, à laquelle nul ne peut atteindre, comme il dira puis après ci-dessous, chap. VI, v. 16 : *seul sage*, pour autant qu'il affolit et condamne de vanité toute la sagesse des hommes. La somme retourne à ceste conclusion qu'il fait, Romains, chap. XI, v. 33. O profondeur des richesses de la sagesse et cognoissance de Dieu! Que ses jugemens sont incompréhensibles, et ses voyes impossibles à trouver! Car il veut que nous considérions en telle révérence la sagesse de Dieu infinie et incompréhensible, que si ses œuvres surmontent nos sens, nous demeurions néantmoins arrestez en admiration. Toutesfois on est en doute si par ce mot *Seul*, il veut attribuer toute la gloire à Dieu seulement, ou s'il l'appelle seul sage, ou s'il dit qu'il est seul Dieu. J'approuve mieux le second sens. Car cela servoit grandement à la présente matière, que toute l'intelligence des hommes, quelle qu'elle soit, fust abbaissée et assujetie au conseil secret de Dieu. Toutesfois je ne nie pas qu'il ne donne à entendre que Dieu est seul digne de louange. Car il espard tellement deçà et delà sur ses créatures des estincelles de sa gloire, qu'elle demeure tousjours entière par devers luy. Mais et l'un et l'autre sens exprime qu'il n'y a point de gloire hors de Dieu.

18 *Fils Timothée, je te recommande ce commandement, que selon les Prophéties qui paravant ont esté de toy tu batailles par icelles bonne bataille*[1].

19 *Ayant foy et bonne conscience : laquelle aucuns ayans rejettée, ont fait naufrage quant à la foy.*

20 *Desquels est Hyménée et Alexandre, que j'ay livrez à Satan*[2], *afin qu'ils apprenent de ne plus blasphémer.*

1) Ci-dessous, chap. VI, v. 12. Ou, tu faces par icelles bon devoir de guerroyer. 2) 1 Cor., V, 5.

18 *Fils Timothée je te recommande ce commandement, etc.* Tout ce qu'il a entremeslé de sa personne, a esté comme une digression de son propos. Car voulant donner authorité à Timothée, il faloit qu'il l'eust grande luy-mesme. Il a donc réfuté bien à propos l'opinion qui luy pouvoit donner empeschement. Mais après avoir ainsi prouvé que son Apostolat ne doit point moins estre estimé entre les fidèles, pourtant s'il a autrefois combatu contre le règne de Christ : maintenant comme ayant osté l'empeschement, il retourne à la continuation de son exhortation. C'est donc le commandement duquel il a fait mention au commencement. En l'appelant *Fils*, non-seulement il lui rend tesmoignage de l'amitié qu'il luy portoit, mais aussi il le met en los mesmes envers les autres par ce nom. Au reste, afin de luy donner meilleur courage, il luy réduit en mémoire quel tesmoignage il a eu de l'Esprit de Dieu. Car ce n'estoit pas un petit aiguillon à Timothée, que son ministère avoit esté approuvé de Dieu, et qu'il avoit esté appelé par révélation Divine, avant qu'il fust éleu par les voix des hommes. C'est une honte quand un personnage ne respond point à l'attente qu'on ha de luy : combien donc sera-ce plus grand'honte d'anéantir le jugement de Dieu entant qu'en toy est? Mais il faut sçavoir en premier lieu, de quelles *prophéties* il parle. Aucuns pensent que sainct Paul fust admonesté par révélation, de mettre Timothée en l'office. Ce que je confesse estre vray : mais je di aussi qu'il y a eu des révélations décla-

rées par d'autres. Car sainct Paul n'a point usé sans cause du nombre pluriel. Parquoy nous pouvons recueillir de ces paroles, que plusieurs prophéties ont esté faites de Timothée pour le recommander à l'Eglise, et luy donner authorité. Car pource qu'il estoit encore jeune, son aage pouvoit estre en mespris : et sainct Paul luy-mesme eust esté exposé à calomnies, pource qu'on eust dit qu'il avanceoit jeunes gens avant le temps à un estat qui convient à gens anciens. D'avantage, Dieu l'avoit destiné à choses hautes et difficiles. Car il n'a point esté du rang commun des ministres de la Parole, mais fort approchant des Apostres, en sorte que souvent il tenoit la place de S. Paul en son absence. Et pourtant il avoit besoin de tesmoignage excellent, par lequel on cognust que ce n'estoit point à la volée et par l'avis de hommes, que si grand honneur luy estoit donné : mais qu'il avoit esté éleu de Dieu mesme. Car ce n'estoit point lors une chose ordinaire, ne commune à plusieurs d'estre orné et recommandé ou authorizé par révélation des Prophètes : mais pource qu'il y avoit des causes particulières en Timothée, Dieu ne voulut point qu'il fust receu par les hommes, sinon qu'il l'eust approuvé desjà luy-mesme : il ne voulut point qu'il entrast en l'exercice de son office, sinon qu'il fust appelé par révélation des Prophètes. Comme il en est aussi advenu à sainct Paul et Barnabas, quand ils furent ordonnez pour enseigner les Gentils, Actes XIII, 2. Car c'estoit une chose nouvelle et non accoustumée : et ils n'eussent peu autrement éviter le bruit d'estre téméraires. Mais quelqu'un pourroit sur ceci faire une objection. Si Dieu avoit auparavant déclaré par ses Prophètes quel ministre devoit estre Timothée, quel besoin estoit-il de l'admonester qu'il se monstrast tel par effet? Pouvoit-il déroguer à la vérité des oracles et prophéties Divines? Je respon, qu'il ne pouvoit autrement advenir que Dieu l'avoit promis : mais cependant Timothée ne se devoit point addonner à oisiveté et paresse, ains se monstrer un instrument de la providence de Dieu vif et prompt en obéissant. Parquoy ce n'est point sans cause que sainct Paul le voulant inciter d'avantage, récite les Prophéties, par lesquelles Dieu, par manière de dire, s'estoit constitué plege pour luy envers l'Eglise. Car ce luy estoit un advertissement de bien regarder à quoy il estoit appelé. Et pourtant il adjouste, *Bataille en icelle :* signifiant par cela, que Timothée se confiant sur une telle approbation de Dieu, devoit batailler plus courageusement. Car y a-il chose qui nous doyve ou puisse rendre plus prompts, que quand nous sommes ordonnez de Dieu à faire ce que nous faisons? Ce sont nos armes et harnois, ce sont nos munitions et rampars, desquels estans garnis, nous ne défaillons jamais. Par ce mot de *Bataille*, il donne tacitement à entendre qu'il faut combatre. Et ceci convient en général à tous fidèles : mais principalement aux Docteurs Chrestiens, qui sont comme les port'enseignes ou capitaines. C'est donc autant comme s'il disoit, ô Timothée, puis que tu ne peux exercer ton office sans combat, souviens-toy que tu as sur ta personne les prophéties de Dieu, qui te donnent certaine espérance de victoire : et fortifie-toy, réduisant cela en mémoire. Car la bataille que nous bataillons sous la conduite de Dieu, est une *bonne bataille*, c'est-à-dire glorieuse et salutaire.

19 *Ayant foy et bonne conscience, etc.* Je pren ce mot de *Foy* généralement pour la saine et pure doctrine. En laquelle signification aussi au troisième chapitre, v. 8. il use de ce mot Secret de la foy. Et certes ces deux choses principalement sont requises en un Docteur : asçavoir qu'il garde la pure vérité de l'Evangile, et puis après qu'il l'administre en bonne conscience, et d'un zèle pur. Quand ces deux choses y seront, les autres points aussi suyvront aiséement. *Laquelle aucuns ayans rejettée, ont fait naufrage quant a la foy.* Il monstre combien il est nécessaire que la bonne conscience soit conjointe avec la foy, pource qu'au contraire la punition de mauvaise conscience, est volontiers en un révoltement du droit chemin. Ceux qui ne servent point au Seigneur en pureté du cœur, ains laschent la bride à leurs meschantes affections, combien qu'ils ayent eu aupa-

ravant saine intelligence, vienent à en estre totalement privez. Voyci un passage digne d'estre diligemment observé. Nous sçavons que la vraye et pure doctrine est un thrésor inestimable. Et pourtant nous devons craindre sur toutes choses qu'il nous soit osté. Or S. Paul nous monstre yci qu'il n'y a qu'un moyen pour le garder : asçavoir s'il est enfermé sous la clef d'une bonne conscience. Et nous expérimentons ceci tous les jours. Car d'où vient cela que tant de gens laissans là l'Evangile, se jettent dedans des sectes meschantes, ou s'enveloppent en des erreurs horribles : C'est certes pource que Dieu punit l'hypocrisie par ceste manière d'aveuglement : comme au contraire, la vraye crainte de Dieu conferme à persévérance. De ceci il nous faut apprendre deux choses. Premièrement les Docteurs et Ministres de l'Evangile sont admonestez, voire les Eglises mesmes en la personne d'iceux, en quel horreur elles doyvent avoir la profession de la vraye doctrine laquelle se fait par feintise et avec fard, oyans yci qu'elle est si rigoureusement punie. En après, ce passage sert aussi pour oster le scandale duquel plusieurs sont grandement troublez, quand ils voyent aucuns, qui auparavant avoyent fait profession d'adhérer à Christ et à son Evangile, non-seulement retomber en leurs premières superstitions, mais qui pis est beaucoup, estre ensorcelez d'erreurs horribles et monstrueux. Car il nous faut entendre que par tels exemples Dieu maintient devant nos yeux la majesté de l'Evangile : et démonstre apertement, qu'il ne peut nullement souffrir la profanation d'icelle. Et ceci a esté monstré par l'expérience de tout temps. Tous les erreurs qui ont esté depuis le commencement de l'Eglise Chrestienne, sont sortis de ceste source : d'autant qu'és uns ambition, és autres avarice estouffoit la vraye crainte de Dieu. La mauvaise conscience donc est mère de toutes hérésies. Et nous en voyons aujourd'huy plusieurs, lesquels d'autant qu'ils n'avoyent pas embrassé la droite foy d'affection de cœur et sans feintise, vienent comme bestes brutes à estre transportez à des resveries d'Epicuriens, afin que leur hypocrisie soit descouverte. Mesmes veu qu'il y a si grand contemnement de Dieu par tout, et que les meschantes mœurs et vie détestable presque de tous estats déclarent assez qu'il n'y a nulle rondeur ne sincérité au monde, ou s'il y en a, qu'il y en a bien peu : nous devons bien craindre que la lumière qui estoit allumée ne soit bien tost esteinte, et que Dieu ne laisse à bien peu de gens la pure intelligence de l'Evangile. La métaphore et similitude qu'il a prinse du danger de la mer, convient yci très bien. Car il veut dire que le cours de nostre navigation doit estre gouverné par bonne conscience, afin que la foy parviene au port à sauveté. Autrement il y auroit danger que la navire ne fust perdue : c'est-à-dire que la foy ne fust enfondrée par une mauvaise conscience, comme par un gouffre en une mer plene de tormente et tempeste.

20 *Desquels est Hymenée.* Il fera encore mention de luy en la deuxième Epistre : où l'espèce aussi du naufrage qu'il avait fait, est notée. Car il disoit que la résurrection estoit faite. Il est bien croyable qu'*Alexandre* aussi fut ensorcelé de cest erreur si lourd. Et nous esbahissons-nous aujourd'huy, si Satan en abuse aucuns par divers enchantemens, quand nous voyons qu'un des compagnons de sainct Paul est péri par une cheute si horrible? Au surplus il nomme ces deux à Timothée, comme gens qu'il cognoissoit. De moy, je ne doute point que ce ne soit cest Alexandre duquel S. Luc fait mention au chap. XIX des Actes, v. 33, qui appaise par sa harangue feinte et profane la sédition esmeue par Démétrius et ses compagnons. Or il estoit Ephésien : et nous avons dit que ceste Epistre avoit esté principalement escrite à cause des Ephésiens. Maintenant nous oyons quelle a esté son issue : oyans ceci, entretenons la possession de nostre foy en bonne conscience, afin qu'elle nous demeure entière jusqu'à la fin. *Que j'ay livrez à Satan.* Comme nous avons dit au chap. V de la première aux Corinthiens, v, 5, il y en a qui entendent que ceux-ci ont esté punis de punitions extraordinaires : et rapportent ceci à ceste vertu de laquelle

sainct Paul fait mention au chap. XII de la mesme Epistre, v. 28. Car tout ainsi que les Apostres estoyent doucz du don de guarir les malades, pour testifier la grâce et bénéficence de Dieu envers les fidèles : aussi estoyent-ils armez de puissance à l'encontre des meschans et rebelles, ou pour les livrer au diable à estre tormentez, ou pour les punir d'autres fléaux. Laquelle puissance S. Pierre, Actes, V, 1, a prattiquée en Ananias et Sapphira : et S. Paul au chap. XIII, v. 6 en Bar-jésu magicien. Mais quant à moy j'aime mieux l'exposer de l'excommunication. Car quant à ce Corinthien incestueux, on ne peut amener conjecture probable qu'il ait esté autrement chastié que par excommunication. Or si sainct Paul l'a livré à Satan en l'excommuniant, pourquoy n'aura yci lieu une semblable façon de parler? Joint qu'elle explique très-bien la vertu de l'excommunication. Car puis que Christ ha le siége de son règne en l'Eglise, hors icelle il n'y a plus qu'une domination de Satan. Parquoy celuy qui est jetté hors l'Eglise, il faut nécessairement qu'il soit sous la tyrannie de Satan, jusques à ce qu'estant réconcilié avec l'Eglise, il retourne à Christ. J'excepte une chose, asçavoir qu'à cause de l'énormité du faict peut-estre qu'il a anathématizé ceux-ci, c'est-à-dire qu'il leur a dénoncé une excommunication perpétuelle : toutesfois je n'en voudroye rien affermer pour certain. Mais que signifie ce qu'il dit après, *Afin qu'ils apprennent de ne plus blasphémer?* Car au contraire on voit bien souvent que celuy qui est chassé hors l'Eglise, se donne plus de licence, d'autant qu'estant comme despestré du joug de la discipline commune, il se desborde et eslève avec plus grand orgueil. Je respon, que combien que tels garnemens s'esgayent en leur meschanceté, toutesfois l'entrée leur est fermée, afin qu'ils n'infectent le troupeau de leur contagion. Car le plus que nuisent tels meschans, c'est quand sous ombre d'une mesme foy, ils se fourrent parmi les autres. La puissance donc de nuire leur est ostée, quand ils sont notez d'une infamie publique, afin qu'il n'y ait si simple qui ne sçache qu'ils sont gens profanes et dignes d'exécration : et que pour ceste cause tous se gardent de communiquer avec eux. Et il advient quelquefois, qu'eux-mesmes estans confus d'une telle marque d'ignominie qui leur est imposée, se désistent de leur outrecuidance et opiniastreté. Et pourtant, combien qu'aucunesfois ils devienent plus meschans, toutesfois ce remède n'est pas tousjours inutile pour donter l'arrogance.

CHAPITRE II.

1 *J'admoneste donc qu'avant toutes choses on face requestes, prières, supplications, et actions de grâces pour tous hommes :*

2 *Pour les Rois, et pour tous ceux qui sont constituez en dignité, afin que menions vie paisible et tranquille, en toute piété et honnesteté.*

3 *Car cela est bon et agréable devant Dieu et nostre Seigneur.*

4 *Lequel veut que toutes gens soyent sauvez, et vienent a la cognoissance de vérité.*

1 *J'admoneste donc qu'avant toutes choses, etc.* Ces exercices de piété nous entretienent et conferment en la vraye crainte et au pur service de Dieu, et nourrissent ceste bonne conscience, de laquelle il avoit parlé. Parquoy ce n'est point sans cause qu'il use de ce mot *Donc* qui ha lieu quand on parle en conclusant : pource que ces exhortations dépendent du commandement précédent: Or en premier lieu il traitte des prières publiques, lesquelles il veut estre faites non-seulement pour les fidèles, mais aussi *pour tous hommes* en général. Car aucuns eussent peu ainsi penser eux-mesmes : Pourquoy serions-nous soingneux du salut des infidèles, veu qu'ils n'ont nulle accointance avec nous ? N'est-ce pas assez

si nous, qui sommes frères, prions mutuellement pour nos frères, et que nous recommandions à Dieu toute son Eglise? car les estrangers ne nous touchent en rien. Sainct Paul vient au-devant de ceste mauvaise opinion, et commande aux Ephésiens de prier généralement pour tous hommes, et ne restraindre point leurs oraisons au corps de l'Eglise. Au demeurant, je confesse que je n'enten pas bien quelle différence il y a entre trois espèces des quatre que sainct Paul raconte. Tant y a que c'est une chose puérile ce que sainct Augustin applique les paroles de S. Paul aux cérémonies usitées de son temps. L'exposition est plus simple de ceux qui pensent que *Requestes* sont celles par lesquelles nous demandons estre délivrez des maux : *Prières*, par lesquelles nous requérons les choses qui nous sont utiles : *Supplications*, par lesquelles nous-nous plaignons à Dieu des injures qui nous sont faites. Combien qu'encore quant à moy, je ne distingue point ces mots si subtilement, ou pour le moins j'approuve plus une autre distinction. Par le mot que j'ay translaté *Prières*, les Grecs entendent toute sorte de prières : et par le mot qui est interprété *requestes*, ils entendent les manières de prières esquelles on demande quelque chose certaine. Par ce moyen ces deux noms conviendroyent ensemble, comme le genre et l'espèce. Quant au mot que j'ay tourné *Supplications*, S. Paul a accoustumé d'ainsi nommer les prières que nous faisons les uns pour les autres. Combien que Platon au second dialogue qu'il a intitulé Alchibiades, le prend autrement, asçavoir pour faire une certaine prière pour soy. Mais quant au mot que j'ay traduict *Prière*, il monstre assez en l'inscription du livre, et en plusieurs autres lieux, que c'est un nom général. Toutesfois afin que nous ne nous travaillions plus que de raison en une chose qui n'est point nécessaire, selon mon jugement sainct Paul simplement commande que toutes fois et quantes qu'on fera prières et oraisons publiques, on prie et supplie pour tous, mesmes pour ceux qui a présent n'ont nulle accointance avec nous. Combien que ce qu'il a amassé tant de mots, n'est pas superflu : mais il me semble, qu'il a expresséement conjoint trois mots ensemble à une mesme fin, pour recommander tant plus l'oraison, et les inciter d'avantage à estre affectionnez et assiduels à prier. Car nous sçavons quelle est nostre lascheté en ce devoir et exercice de piété. Il ne se faut donc esbahir si le sainct Esprit, pour nous la faire oublier, nous a resveillez de plusieurs aiguillons par la bouche de sainct Paul. Quant au mot d'*actions de grâces*, il n'y a rien d'obscurité. Car comme il veut que nous recommandions à Dieu le salut des infidèles, aussi veut-il que nous luy rendions grâces pour leur prospérité et bonheur. Car ceste bonté admirable de Dieu, laquelle il monstre tous les jours, en faisant luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, est bien digne de louange : et aussi nostre charité se doit estendre jusques à ceux mesmes qui en sont indignes, Mat., V, 45.

2 *Pour les Rois et pour tous ceux qui sont constituez en dignité.* Il fait expresse mention des Rois et de tous autres Magistrats, d'autant que sur tous autres ils pouvoyent estre odieux aux Chrestiens. Car autant de Magistrats qu'il y avoit en ce temps-là, c'estoyent quasi autant d'ennemis mortels de Christ. On pouvoit doncques penser qu'il ne faloit point prier pour telles gens qui employoyent toutes leurs forces et richesses à combatre le règne de Christ, l'estendue duquel doit estre désirée sur toutes choses. Or l'Apostre vient au-devant de ce danger, et commande expresséement aux Chrestiens de prier pour ceux-là aussi. Et certes la perversité et malice des hommes ne fera pas que l'ordonnance de Dieu ne doyve estre aimée. Et pourtant, puis que Dieu a créé les Princes et Magistrats pour la conservation du genre humain, quoy que plusieurs d'iceux ne suyvent point l'ordonnance de Dieu, toutesfois nous ne devons pas laisser pour cela d'aimer ce qui est de Dieu, et de désirer qu'il demeure en son entier. C'est la cause pourquoy les fidèles en quelque contrée qu'ils soyent, doyvent non-seulement obéir aux loix et commandemens des Magistrats, mais aussi recommander

à Dieu le salut d'iceux en leurs prières. Jérémie disoit aux Israélites, au chapitre XXIX, v. 7, Priez pour la paix de Babylon : pource que vostre paix est en la paix d'icelle. Ceste doctrine est générale, asçavoir que nous souhaitions la conservation de l'estat, et la paix des puissances ordonnées de Dieu. *Afin que menions vie paisible et tranquille, etc.* En proposant l'utilité, il adjouste comme un aiguillon pour nous inciter à ce qui a esté dit. Car il récite les fruits qui nous provienent d'une principauté ou domination bien réglée. Le premier est, la vie tranquille et paisible. Car les Magistrats sont armez du glaive, afin de nous tenir en paix. S'ils ne réprimoyent la rage et audace des meschans, tout seroit plein de meurtres et brigandages. C'est donc le moyen de conserver la paix, quand on rend à un chacun ce qui est sien. et que la violence des plus puissans ne l'emporte point. Le second fruit, c'est la conservation de *Piété :* asçavoir quand les Magistrats s'employent à entretenir la religion, à maintenir le service de Dieu, et à donner ordre que les sainctes cérémonies soyent deuement administrées, et avec révérence. Le troisième fruit, c'est le soin de *l'honnesteté* publique. Car ceci aussi se fait par le moyen des Magistrats, que les hommes ne s'abandonnent point à des turpitudes brutales, et qu'ils ne follastrent point déshonnestement : ains qu'il y a modestie et attrempance entr'eux. Que si ces trois poincts sont ostez, quel ordre y aura-il plus en la vie humaine ? Si donc nous sommes aucunement touchez du soin de la tranquillité publique, ou du service de Dieu, ou de l'honnesteté commune, souvenons-nous aussi qu'il faut avoir soin de ceux, par le moyen desquels nous recevons ces biens tant excellens. Et de ceci nous recueillons que les Anabaptistes, et autres tels esprits fantastiques, qui veulent oster les Magistrats, sont desprouveus de toute humanité, et n'ont autre chose en eux, qu'une barbarie cruelle. Car ne sont-ce pas propos différens, Qu'il faut prier pour les Rois, afin que le droict et honnesteté règne, que la religion soit maintenue : et de dire, Que non-seulement le nom de règne, mais aussi toute police est contraire à la religion ? Or nous avons le sainct Esprit pour autheur de la première sentence : il faut doncques que la seconde soit du diable. Si quelqu'un demande, asçavoir s'il faut aussi prier pour les Rois, desquels nous ne recevons rien de tout cela : je respon que nos prières tendent à ceste fin, qu'estans gouvernez par l'Esprit de Dieu, ils commencent à nous administrer les biens desquels ils nous privoyent auparavant. Il ne nous faut doncques pas seulement prier pour ceux qui en sont desjà dignes, mais nous devons faire requeste à Dieu, que de mauvais il les rende bons. Car il faut tousjours retenir ce principe, Que les Magistrats sont ordonnez de Dieu pour la garde et conservation tant de la religon que de la tranquillité et honnesteté publique : ne plus ne moins que la terre est destinée à produire ce qui est propre pour nostre nourriture. Tout ainsi doncques que demandans à Dieu nostre pain quotidien, nous le prions qu'il rende la terre fertile par sa bénédiction : aussi en ces bénéfices, desquels il a esté parlé ci-dessus, nous devons regarder le moyen ordinaire qu'il a ordonné par sa providence. Joint que si nous sommes destituez de ces bénéfices, la dispensation desquels sainct Paul assigne aux Magistrats, c'est par nostre faute que cela advient. Car l'ire de Dieu nous rend les Magistrats inutiles, ne plus ne moins qu'elle fait que la terre nous est stérile. Parquoy c'est à nous à faire de destourner par prières et oraisons ces fléaux qui nous sont envoyez à cause de nos péchez. Au reste, les Princes et tous ceux qui sont constituez en dignité de Magistrat, sont yci admonestez de leur office. Car ce n'est point assez si en rendant à un chacun ce qui luy appartient, ils répriment toutes violences et injures, et entretienent la paix, si quant et quant ils ne taschent à avancer la vraye religion, et à régler les mœurs du peuple par honneste discipline. Car ce n'est point sans cause que David les exhorte au Pseaume II, v. 12, à baiser le Fils : et qu'Isaïe, XLIX, 23, dénonce qu'ils seront nourrissiers de l'Eglise. Parquoy, il ne faut point qu'ils se flattent, quand ils ne

tienent conte de donner secours et faveur à conserver et maintenir le vray service de Dieu.

3 *Car cela est bon, et agréable devant Dieu, etc.* Après avoir monstré que ce qu'il avoit commandé estoit utile, il propose maintenant un argument plus fort, asçavoir que cela est agréable à Dieu. Car quand il appert quelle est sa volonté, cela nous doit autant esmouvoir, que si on avoit amené toutes les raisons du monde. Quand il dit, *Bon*, il entend droit et légitime. Et pource que la volonté de Dieu est la règle à laquelle doyvent estre compassez tous nos actes, il prouve que cela est raisonnable, pource qu'il est agréable à Dieu. C'est un passage bien digne d'estre noté, duquel en premier lieu on peut tirer une doctrine générale, Que la vraye règle pour bien faire quelque chose et comme il appartient, c'est de regarder à ce qui plaist à Dieu, et n'entreprendre rien sinon ce qu'il approuve. En après, la règle de bien prier nous est yci donnée, c'est que nous suyvions Dieu, selon qu'il nous monstre le chemin, et que toutes nos oraisons soyent réglées à sa volonté, et à ce qu'il nous a prescrit. Que si ceste considération eust eu lieu comme elle devoit, les prières ne seroyent pas farcies de tant de corruptions en la Papauté. Car je vous prie, d'où prouveront-ils qu'ils ont Dieu pour autheur de ce qu'ils ont recours aux saincts décédez de ce monde, les prenans pour leurs patrons et advocats? et puis de ce qu'ils prient pour les trespassez? Brief, en toutes leurs manières de prier, que pourront-ils monstrer qui soit plaisant à Dieu? S'ensuit puis après aussi la confirmation de ce second membre, Asçavoir, pource que *Dieu veut que toutes gens soyent sauvez*. Or qu'y a-il plus raisonnable, que de conformer nos prières à ce décret de Dieu? Finalement, il démonstre que Dieu demande le salut de tous, pource qu'il appelle chacun *à la cognoissance de sa vérité*. C'est un argument qui est prins de ce qui suit après, qu'on dit A posteriori. Car si l'Evangile est la puissance de Dieu pour donner salut à tous croyans [1], il est certain que tous ceux-là sont conviez à l'espérance de la vie éternelle, ausquels l'Evangile est offert. Brief comme la vocation est un tesmoignage de l'élection secrète : ainsi ceux que Dieu fait participans de son Evangile, il les receoit à la jouissance de salut. Car l'Evangile nous révèle la justice de Dieu, laquelle nous est une entrée certaine à la vie. Par ceci il appert combien fortement s'abusent ceux qui opposent ce passage à la prédestination. Si Dieu, disent-ils, veut que tous soyent indifféremment sauvez, cela demeurera faux, qu'aucuns soyent par son conseil éternel predestinez à salut, et les autres à damnation. Ce seroit bien quelque chose ce qu'ils disent, si S. Paul parloit yci d'un chacun en particulier : jà soit encore qu'en ce cas nous n'aurions point faute de solution. Car combien que la volonté de Dieu ne doyve estre estimée par ses jugemens cachez quand il nous la manifeste par signes extérieurs : il ne s'ensuit pas pourtant qu'il n'ait déterminé en soy-mesme ce qu'il veut estre fait de chacune personne particulièrement. Mais je laisse à parler de ceci, pource qu'il ne sert de rien au passage sur lequel nous sommes. Car l'Apostre entend simplement, qu'il n'y a ni peuple, ni estat au monde quel qu'il soit, qui soit exclus de salut, d'autant que Dieu veut que l'Evangile soit proposé à tous indifféremment, et sans exception. Or la prédication de l'Evangile est vivifiante : il conclud doncques bien à propos, que Dieu fait cest honneur à tous de les appeler à la participation de salut. Mais il parle de tous estats, et non pas d'une chacune personne. Car il ne prétend à autre chose, que de comprendre en ce nombre les princes et les peuples estranges. Or que Dieu vueille que la doctrine de l'Evangile leur soit aussi bien commune qu'aux autres, on le peut aisément cognoistre par les tesmoignages jà alléguez, et autres semblables. Car il n'est pas dit pour néant, Ps., II, v. 10, Vous Rois, entendez maintenant. Item, au mesme Pseaume, Je te donneray les gens pour ton héritage, et pour ta possession les bouts de la terre. En somme, sainct Paul a voulu monstrer qu'il ne faut pas considérer quels estoyent les Rois pour

1) *Rom.*, I, 16.

lors, mais quels Dieu vouloit qu'ils fussent. Or le devoir de charité est, d'avoir le soin et s'employer pour le salut de tous ceux que Dieu comprend en sa vocation, et d'en rendre tesmoignage par sainctes prières. Et à ceci se rapporte ce qu'il appelle *Dieu, nostre Sauveur*. Car d'où avons-nous salut, que de la bénéficence gratuite de Dieu? Or ce mesme Dieu qui nous a faits participans de salut, pourra aussi quelquesfois estendre sa grâce jusqu'à eux. Celuy qui desjà nous a tirez à soy, les pourra aussi amener avec nous. Au reste, l'Apostre présuppose, et tient pour tout arresté, que Dieu le fera, d'autant qu'il estoit ainsi prédit par les oracles des Prophètes, tant de tous estats, que de toutes nations.

5 *Car il y a un Dieu, et un Moyenneur entre Dieu et les hommes*, asçavoir *Jésus-Christ homme*,

6 *Qui s'est donné soy-mesme en rançon pour toutes gens* dont *le tesmoignage* en fust *en son temps*[1] :

7 *Duquel je suis ordonné Héraut et Apostre (je di vérité en Christ, je ne men point,) docteur des Gentils en foy et vérité*[2].

1) Ou, pour estre en tesmoignage en sa saison. 2) 2 *Tim.*, I, 11.

5 *Car il y a un Dieu et un Moyenneur entre Dieu et les hommes, etc.* Il sembleroit avis de prime face que ceste raison ne fust pas assez suffisante, de dire que Dieu veut que tous hommes soyent sauvez, pource qu'il est un : si de Dieu on ne descendoit aux hommes. Chrysostôme et d'autres après luy le prenent ainsi, Qu'il n'y a point plusieurs dieux, comme les idolâtres imaginent. Mais je pense que l'intention de sainct Paul est autre, et que c'est une comparaison tacite d'un seul Dieu avec tout le monde et diverses nations, dont il y a un regard mutuel de l'un à l'autre : comme aussi au chapitre III, v. 29 des Romains, Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs? ne l'est-il point aussi des Gentils? Certes il l'est aussi des Gentils. Car certainement il est un Dieu, qui justifiera de foy le Circoncis et le Prépucié par la foy. Parquoy, quelque diversité qu'il y eust lors entre les hommes, pource que plusieurs estats et plusieurs nations estoyent estranges de la foy, sainct Paul ramène les fidèles à l'unité de Dieu, afin qu'ils sçachent qu'ils ont conjonction avec tous, pourtant qu'il y a un Dieu commun de tous : qu'ils sçachent aussi que ceux qui sont sous la puissance d'un mesme Dieu, ne sont point exclus pour tout jamais de l'espérance de salut. Autant en veut-il dire par ce qu'il adjouste incontinent après d'*un Moyenneur*. Car tout ainsi qu'il est un Dieu Créateur et Père de tous, aussi dit-il qu'il y a un Moyenneur, par lequel nous avons accès au Père : et que ce Moyenneur n'est point seulement donné à une nation, ou à quelque petit nombre de gens de quelque certaine condition, mais à tous : d'autant que le fruit du sacrifice par lequel il a purgé les péchez, s'estend à tous. Mesmes pource qu'alors la plus part du monde s'estoit aliénée de Dieu, il a notamment fait mention du Moyenneur, par lequel ceux qui estoyent loin, approchent. Le mot de généralité, *Tous*, se doit tousjours rapporter aux espèces et estats des hommes, et non pas aux personnes : comme s'il eust dit, Que non-seulement les Juifs sont rachetez par la mort de Christ, mais aussi les Gentils, et non-seulement le populaire, mais aussi les Rois et Princes. Puis donc qu'il veut que le bénéfice de sa mort soit commun à tous, ceux-là luy font injure, qui par leur opinion excluent quelqu'un de l'espérance de salut. *Jesus-Christ homme.* En le disant estre homme, il ne nie pas qu'il soit Dieu : mais pource qu'il vouloit noter le lien de nostre conjonction avec Dieu, il a plustost faict mention de sa nature humaine que de sa Divinité. Ce qu'il nous faut diligemment observer. Car ce que nous voyons estre advenu quasi dès le commencement, que les hommes en se forgeant des médiateurs d'un costé et

d'autre, se sont d'autant plus loin reculez de Dieu : c'est pource qu'estans préoccupez de cest erreur, que Dieu estoit loin d'eux, ils ne sçavoyent où se tourner. Sainct Paul remédie à ce mal, quand il nous propose Dieu comme présent, pource qu'il descend jusques à nous, afin qu'il ne fale point aller chercher par-dessus les nues. Autant doncques est-il dit yci, comme au chapitre IV, v. 15 des Hébrieux. Nous n'avons point un souverain Sacrificateur, qui ne puisse avoir compassion de nos infirmitez, mais avons celuy qui a esté tenté en toutes choses selon la similitude, etc. Et de faict, si ceci estoit vivement imprimé au cœur de nous tous, que le Fils de Dieu nous tend la main comme frère, et qu'il est conjoint avec nous en une mesme nature, afin que de ceste tant misérable condition, il nous eslève jusques au ciel, qui est celuy de nous qui n'aimast beaucoup mieux tenir ce droit chemin, que de se fourvoyer par destroits pleins de ronces et espines? Parquoy, toutes fois et quantes que nous devons prier Dieu, si ceste haute majesté et inaccessible nous vient en mémoire, afin que la crainte d'icelle ne nous face reculler, ou empesche d'approcher, que quant et quant il nous souviene de Christ homme, qui nous convie tant bénignement, et par manière de dire, nous prend par la main : afin qu'il nous rende le Père propice et favorable, lequel autrement nous ne pouvons concevoir sinon espovantable et terrible. C'est-ci la seule clef par laquelle la porte du Royaume céleste nous est ouverte, afin que comparoissions devant la majesté de Dieu avec fiance asseurée. Pourtant aussi, nous voyons que Satan a tasché de tous temps de destourner les hommes de ce chemin. Je laisse à dire par combien de finesses et ruses il a devant la venue de Jésus-Christ, destourné les esprits des hommes à forger des moyens pour parvenir à Dieu. Desjà dés le commencement de l'Eglise Chrestienne, lors que de fresche mémoire Christ estoit apparu avec un gage tant excellent, et que ceste voix très douce ne faisoit quasi que sortir de sa bouche, et résonnoit encore en terre, asçavoir, Venez à moy, vous tous qui estes chargez : Matt., XI, 28, il y avoit toutesfois de fins ouvriers, experts en tromperie, qui taschoyent de mettre en avant les Anges pour moyenneurs en lieu de Christ, comme on le peut facilement recueillir de l'Epistre aux Colossiens, II, 18. Mais ce que Satan machinoit lors par dessous terre et en cachette, il l'a depuis fait venir jusques-là sous la Papauté, qu'à grand'peine y en a-il eu de mille l'un, qui ait recognu Christ pour moyenneur, non pas seulement de titre et de nom. Et le nom estoit tellement enseveli, que la vérité estoit encore plus incognue. Maintenant, depuis que Dieu a suscité des bons et fidèles Docteurs, qui se sont efforcez de remettre sus et enseigner aux hommes ce qui devoit estre l'un des plus communs et certains articles de nostre foy : les Romanisques et Sophistes Sorboniques songent tous moyens pour obscurcir une chose si claire. Premièrement, le nom seulement leur est si odieux, que si quelqu'un fait mention de Christ Moyenneur, ne parlant point des Saincts, incontinent ils le chargent de souspeçon d'hérésie. Or d'autant qu'ils n'osent rejetter entièrement ce qui est yci enseigné par le sainct Apostre pour le faire esvanouir, ils se jouent en donnant une exposition sotte et puérile, asçavoir qu'il est appelé Un, et non point seul. Voire, comme si sainct Paul avoit nommé quelque Dieu d'entre une grande troupe de dieux. Car ces deux membres sont conjoints ensemble, Qu'il y a un Dieu, et un Moyenneur. Parquoy, ceux qui font Christ l'un d'entre plusieurs advocats, il faut nécessairement qu'ils en disent autant de Dieu. Viendroyent-ils bien jusques à une telle impudence, sinon qu'une rage aveuglée les transportast à opprimer la gloire de Christ? Il y en a d'autres qui se pensent plus aigus, quand ils constituent Christ Moyenneur unique de la rédemption, et quant aux Saincts, ils les appellent Moyenneurs d'intercession. Mais la circonstance du passage rédargue aussi la sottise de ceux-ci, attendu qu'il est yci traitté expresséement des prières. Le sainct Esprit, di-je, commande qu'on prie pour tous, pource que nostre seul Moyenneur

donne à tous accès à soy : comme il nous a tous aussi reconciliez par sa mort à son Père. Et encore ces sacriléges et brigans, qui avec une telle audace despouillent Christ de son honneur, veulent estre réputez Chrestiens. Toutesfois, on objecte une chose qui semble emporter quelque contradiction. Car en ce mesme passage sainct Paul commande que nous prions pour les autres : ce que toutesfois il attribue à Christ comme une chose qui luy est particulière, au chapitre VIII, v. 34 des Romains. Je respon, que les intercessions et prières des Saincts, par lesquels ils s'aident les uns les autres envers Dieu, n'empeschent point que tous n'ayent un seul intercesseur. Car nul n'est exaucé, ne pour soy, ne pour autruy, si la prière n'est fondée sur ce que Christ est nostre advocat. Ainsi donc ce que nous intercédons les uns pour les autres, tant s'en faut qu'il efface et oste l'intercession unique de Christ, que plustost il dépend principalement de là, et s'y rapporte. Or quelqu'un pourroit penser, que donc l'accord sera facile à faire entre nous et les Papistes, s'ils mettent au-dessous de l'intercession unique de Christ toutes les autres qu'ils attribuent aux Saincts. Mais ce n'est pas ainsi. Car la cause pourquoy ils transférent l'office d'intercéder aux Saincts, c'est pource qu'ils imaginent qu'autrement nous sommes despourveus d'advocat. Cela est un principe tout commun entr'eux, que nous avons besoin d'advocats, d'autant que nous ne sommes pas dignes de comparoistre de par nous devant la face de Dieu. En parlant ainsi, ils privent Christ de son honneur. D'avantage, c'est un blasphème exécrable d'attribuer une telle dignité aux Saincts, qu'elle nous puisse acquérir grâce envers Dieu : et tant s'en faut que les Prophètes les Apostres et Martyrs, voire les Anges mesmes s'attribuent un seul poinct de cela, qu'eux aussi ont besoin du mesme advocat que nous. Au surplus, c'est une pure resverie procédée de leurs cerveaux, que les Saincts trespassez intercédent pour nous. Parquoy, fonder là nos prières, c'est totalement arracher la foy d'avec l'invocation de Dieu. Or sainct Paul nous donne la vraye règle de prier Dieu comme il appartient, au chapitre X, v. 17 des Romains, asçavoir la foy conceue de la parole de Dieu. A bon droict doncques nous rejettons ce que les hommes curieux imaginent hors la parole de Dieu. Mais afin que je ne soye plus long que l'exposition du passage ne le requiert, la somme est, Que ceux qui auront vrayement apprins quel est l'office de Christ, se contenteront de luy seul : et que de se forger des médiateurs à sa poste, c'est à faire à ceux qui ne cognoissent ne Dieu ne Christ. Par ce moyen je conclu que la doctrine des Papistes, laquelle obscurcit, voire ensevelit presques l'intercession de Christ, et suppose des faux advocats sans aucun tesmoignage de l'Escriture, est plene de meschante desfiance, et de témérité détestable.

6 *Qui s'est donné soy-mesme en ranceon pour toutes gens.* Ce n'est point un propos superflu, quand il fait yci mention de la ranceon. Car ce sont choses nécessairement conjointes le sacrifice de la mort de Christ, et l'intercession perpétuelle d'iceluy : et ce sont les deux parties de la sacrificature. Car quand Christ est appelé nostre Sacrificateur, c'est en ce sens qu'il a une fois fait la satisfaction de nos péchez par sa mort, pour nous rendre Dieu propice : et maintenant estant entré au sanctuaire du ciel, il assiste devant son Père, pour nous impétrer grâce, afin que nous soyons exaucez en son nom et à son aveu, Pseaume CX. 4, Héb., VII, 17. En quoy est mieux descouverte l'impiété horrible des Papistes, lesquels en faisant les Saincts compagnons de Christ en cest office, leur transférent quant et quant la gloire de la Sacrificature. Lisez le quatrième chapitre des Hébrieux vers la fin, et le commencement du cinquième : vous y trouverez ce que je di : asçavoir que l'intercession, par laquelle Dieu est appaisé envers nous, et commence à nous estre propice, est fondée au sacrifice : et qui plus est, toute la procédure et faccon de faire de la Sacrificature ancienne, nous le démonstre. Il s'ensuit donc qu'on ne peut rien oster de l'office d'intercéder à Christ, pour le transférer aux autres, que

quant et quant on ne le despouille de la dignité de Sacrificature. Outreplus, quand il l'appelle *Ranceon*, ou Pris de rédemption, il renverse toutes autres satisfactions. Combien que je sçay bien la subtilité des Papistes en cest endroit. Ils disent que le pris de la rédemption, lequel Christ a payé par sa mort, nous est applicqué au Baptesme, afin que le péché originel soit effacé : et que puis après nous sommes réconciliez à Dieu par satisfactions. Par ce moyen ils restraignent à un bien peu de temps, et à une seule espérance, ce bénéfice qui estoit général et perpétuel. Mais qui voudra veoir ceste matière traittée amplement, pourra recourir à mon Institution. *Dont le tesmoignage en fust en son temps.* C'est-à-dire, Afin que ceste grâce fust manifestée au temps prétix, et déterminé. Il avoit dit, *pour toutes gens*, lequel mot pouvoit engendrer une question, Pourquoy donc Dieu avoit éleu un peuple particulier, s'il se présente Père propice à tous généralement, et si la rédemption unique en Christ estoit commune à tous? Il coupe broche à ceste question, quand il rapporte et remet au conseil de Dieu le temps propre et la droite saison de révéler la grâce. Car si nous ne nous esbahissons point de ce qu'en hyver les arbres sont comme flestris et défaillis, que les champs sont couvers de nege, que les prez sont roides et tendus de gelée : et que toutesfois puis après au prim-temps les choses qui pour un temps avoyent esté comme mortes, reverdissent et retournent en vigueur : d'autant que Dieu a ainsi ordonné que les saisons ayent chacune leur tour : pourquoy n'attribuerons-nous autant d'authorité à sa providence és autres choses? Arguerons-nous Dieu d'inconstance, pource qu'il manifeste en son temps ce qu'il avoit de tout temps déterminé et arresté par devers soy? Parquoy, combien que ceci soit advenu soudainement au monde, et que ç'ait esté une chose non attendue, que Christ est apparu Rédempteur indifféremment tant aux Juifs qu'aux Gentils : ne pensons pas toutesfois que ç'ait esté une chose soudaine au regard de Dieu, mais plustost apprenons à assujetir tous nos sens à sa providence admirable. Ainsi il adviendra qu'il n'y aura rien de tout ce qu'il fait et qui est procédé de luy, que nous ne trouvions fait bien à poinct et en sa droite saison. Voylà pourquoy ceste admonition se trouve souvent és escrits de sainct Paul : et singulièrement quand il est question de la vocation des Gentils, laquelle à cause de la nouveauté en rendoit lors plusieurs bien esbahis, et comme tous estonnez. Ceux qui ne se contentent point de ceste solution, Que Dieu par sa sapience secrète a ordonné et dispensé les révélations des temps, sentiront quelque jour qu'au temps qu'ils pensent qu'il estoit oisif, il a forgé un enfer pour les curieux.

7 *Duquel je suis ordonné héraut et Apostre, etc.* Afin qu'il ne semble qu'il afferme à la volée d'une chose qui ne luy est pas assez cognue (comme plusieurs ont accoustumé) il dit qu'il a esté ordonné de Dieu à amener à la participation de l'Evangile, les Gentils, qui estoyent auparavant estrangers du Royaume de Dieu. Car son Apostolat ordonné pour les Gentils, estoit un fondement certain de vocation de Dieu. Et à ceste cause il travaille si fort à le maintenir : comme à la vérité il n'estoit pas receu de plusieurs sans difficulté. Il adjouste aussi serment ou adjuration, comme en une chose de très grande importance, qu'il est *Docteur des Gentils*, et ce *en foy et vérité :* Lesquelles deux choses dénotent une bonne conscience. Mais encore il faut qu'elle soit appuyée sur la certitude de la volonté de Dieu. Ainsi il entend qu'il annonce l'Evangile aux Gentils, non-seulement d'une pure affection, mais aussi en conscience ronde et asseurée : d'autant qu'il ne fait rien que par le commandement de Dieu.

8 *Je vueil donc que les hommes facent prière en tout lieu, levans leurs mains pures, sans ire et dissension*[1].

1) Ou, et sans question.

9 *Pareillement aussi que les femmes se parent d'un accoustrement honneste, avec vergongne et modestie, non point de tresses, ni d'or, ni de perles, ou d'habillemens somptueux.*

10 *Ains en celuy qui est convenable aux femmes démonstrantes la crainte de Dieu par bonnes œuvres*[1].

1) Ou, (qui est chose convenable à femmes qui font profession de servir à Dieu) de bonnes œuvres.

8 *Je vueil donc que les hommes facent prière, etc.* Ceste conséquence dépend du propos précédent. Car comme nous avons veu en l'Epistre aux Galatiens, IV, 5, il faut que nous ayons l'esprit d'adoption, à ce que nous puissions prier Dieu comme il appartient. Après donc avoir proposé la grâce de Christ à tous, et avoir dit qu'expresséement il a esté ordonné Apostre aux Gentils, afin qu'ils jouissent d'un mesme bénéfice de rédemption avec les Juifs : il les semond tous d'un accord à faire prières. Car la foy engendre invocation. Et pourtant au chap. XV aux Romains, v. 9, il prouve la vocation des Gentils par ces tesmoignages : Esjouissez-vous, ô Gentils, avec son peuple, Pseaume LXVII, 5. Item, Toutes gens louez le Seigneur, Pseaume CXVII, 1, Et derechef, je confesseray tes louanges entre les Gentils, Ps., XVIII, 50, 2. Sam., XXII, 50. Car l'argument est bon de l'un à l'autre, asçavoir de la foy à l'invocation, et de l'invocation à la foy : comme de la cause à l'effet, et de l'effet à la cause. Ce qui est digne d'estre noté, pource que nous sommes par cela admonestez que Dieu se manifeste à nous par sa Parole, afin qu'il soit invoqué de nous, et que c'est le principal exercice de la foy. Parquoy ce mot, *En tout lieu*, emporte autant yci qu'au commencement de la première aux Corinthiens, I, 2 : asçavoir qu'il n'y a plus de différence entre le Gentil et le Juif, entre le Grec et le Barbare : d'autant que Dieu est Père commun de tous : et que maintenant est accompli en Christ ce que Malachie (I, 11) avoit prophétizé, qu'à Dieu sont offerts sacrifices purs, non-seulement en Judée, mais par tout le monde. *Levant leurs mains pures.* Comme s'il disoit, Pourveu qu'il y ait bonne conscience, rien n'empesche que toutes nations n'invoquent Dieu par tout. Mais au lieu de la chose, il a mis le signe. Car les mains pures sont signe d'un cœur pur. Comme au contraire Isaïe, I, 15, quand il taxe asprement la cruauté des Juifs, leur reproche qu'ils eslèvent les mains sanglantes à Dieu. Or ceste cérémonie a esté usitée de tous temps, pource que ce sentiment nous est donné de nature, de regarder en haut quand nous cherchons Dieu : et a tousjours esté tellement en usage, que les idolâtres mesmes, combien qu'ils attachassent Dieu aux images de bois et de pierre, retenoyent toutesfois ceste coustume de lever les mains au ciel. Apprenons donc que c'est une cérémonie convenable à la vraye religion, moyennant que la vérité qui est figurée par icelle, soit correspondante et conjointe : asçavoir qu'estans admonestez qu'il faut chercher Dieu au ciel, premièrement nous n'imaginions rien de luy qui soit charnel ou terrien : puis après, que nous despouillions les affections charnelles, afin que rien ne nous empesche que nos esprits ne s'eslèvent par-dessus le monde. Quant aux idolâtres et hypocrites, ce ne sont que singes, quand ils lèvent les mains en priant : pource que cependant qu'ils monstrent par signe extérieur qu'ils ont leurs esprits eslevez là-haut : les premiers s'arrestent au bois et à la pierre, comme si Dieu estoit là enclos : les autres demeurent fichez en terre, estans enveloppez de vaines solicitudes, ou de mauvaises pensées. Parquoy en monstrant une contenance contraire à ce qui est en leur cœur, ils portent tesmoignage contre eux-mesmes. *Sans ire.* Aucuns entendent ceci d'une esmotion de despit, quand la conscience tempeste en soy-mesme, et par manière de dire, dispute contre Dieu : ce qui advient communément, quand les adversitez nous pressent d'une faceon extraordinaire. Car lors nous prenons à desplaisir que Dieu ne nous envoye secours promptement :

et sommes troublez d'impatience. La foy aussi est esbranlée par divers assauts. Car pource que l'aide de Dieu ne nous apparoist point, nous entrons en des doutes, asçavoir s'il ha soin de nous, s'il veut que nous soyons sauvez ou non : et autres semblables. Ils pensent que par ce mot que nous traduisons *Dissention*, est signifié un tel effroy d'un esprit qui est en doute. Ainsi, selon leur opinion, le sens seroit tel, qu'il faut prier en conscience paisible et d'une confiance asseurée. Les autres, comme Chrysostôme, pensent qu'yci l'Apostre parle plustost d'avoir les esprits paisibles et vuides de tous troubles envers les hommes, qu'envers Dieu : pource qu'il n'y a rien qui empesche plus la pure invocation de Dieu, que les riotes et contentions. Et pour ceste cause aussi Christ commande, si quelqu'un ha quelque différent avec son frère, qu'il s'en aille premièrement réconcilier avec luy, avant qu'il apporte son présent à l'autel, Mat., V, 24. Quant à moy, je confesse que l'un et l'autre est très véritable. Mais quand je considère la circonstance du présent passage, je ne doute point que S. Paul n'ait regardé aux dissensions qui sortoyent de ce que les Juifs estoyent marris que les Gentils fussent faits égaux à eux : et pourtant ils esmouvoyent question de la vocation d'iceux, voire mesme les rejettoyent et déboutoyent de la participation de la grâce. Le sainct Apostre donc veut que telles contentions appaisées et mises bas, tous enfans de Dieu en quelque lieu et pays qu'ils soyent, prient et facent oraisons d'un mesme cœur et de bon accord ensemble. Toutesfois il n'y a rien qui nous empesche que de ceste sentence particulière nous n'en tirions une doctrine générale.

9 *Pareillement aussi que les femmes se parent d'un accoustrement honneste.* Comme il a commandé aux hommes de lever les mains pures au ciel, ainsi il prescrit maintenant comment doyvent estre les femmes pour prier ainsi qu'il appartient. Et semble qu'il fait yci tacitement une antithèse tacite entre les vertus qu'il récite, et la sanctification extérieure des Juifs. Car il signifie qu'il n'y a nul lieu profane, et dont on n'ait accès à Dieu, tant hommes que femmes, moyennant que leurs vices ne leur y ferment la porte. Or ayant là prins occasion, il a voulu corriger le vice duquel les femmes sont coustumièrement entachées. Il se peut faire aussi qu'il ait esté plus commun en Ephèse, pource que c'estoit une ville fort riche et marchande, et où il y avoit des foires fort fréquentées. C'est un trop grand soin et convoitise excessive de se parer. Il veut donc que leur accoustrement et ornement sente sa vergongne et modestie. Car la dissolution et despense superflue des femmes vient de ce que pour orgueil ou mignardise et folastrerie elles désirent se monstrer. Et pourtant, il faut tirer de là la règle pour tenir bonne mesure en cest endroit. Car pource que le vestement est une chose indifférente (comme sont toutes choses extérieures) il est bien difficile de limiter et déterminer précisément jusques où il est loisible de passer. Vray est que le Magistrat pourra ordonner des loix contre les despenses superflues, par lesquelles il réprimera tellement quellement les excès et superfluitez : mais les fidèles docteurs, ausquels appartient de gouverner les consciences, doyvent tousjours regarder la fin de l'usage légitime. Par ce moyen nous aurons pour le moins cela tout arresté sans aucun contredit, qu'en habillemens tout ce qui n'accorde point avec vergongne et attrempance est mauvais. Combien que tousjours il faut commencer par l'affection. Car où desbauchement règne au-dedans, là il n'y a nulle vergongne : où ambition règne au dedans, là il n'y aura plus de modestie aux accoustremens. Mais pource que les hypocrites ont accoustumé de farder et couvrir leurs affections meschantes de toutes les couleurs qu'ils peuvent, il les faut ramener nécessairement à ce qui est évident et apparoist en leurs personnes. Ce seroit une grande impudence de vouloir nier que vergongne ne soit une chose bien séante et requise és femmes qui veulent estre estimées chastes et honnestes, voire que ce ne leur doyve estre comme un orne-

ment propre et perpétuel à leur sexe : et semblablement qu'elles ne doyvent aussi toutes garder modération et mesure. Tout ce donc qui sera contraire à ces vertus, en vain elles tascheront de l'excuser. Après cela il reprend certaines espèces de superfluité, comme *les tresses* ou cheveux entortillez, *les perles*, et bagues ou joyaux *d'or*. Non pas qu'il soit totalement défendu de porter de l'or ou des pierres précieuses : mais pource qu'en quelque part que telles choses reluisent, elles attirent volontiers les autres maux, desquels j'ay parlé, et sortent de la source d'ambition et d'impudicité.

10 *Mais en celuy qui est convenable aux femmes, démonstrantes la crainte de Dieu par bonnes œuvres.* Car certes il faut que l'accoustrement d'une femme honneste et fidèle, soit différent de celuy d'une paillarde. Or les marques pour y mettre différence, sont celles qu'il a mises. D'avantage, si ainsi est qu'il faut par œuvres rendre tesmoignage de la crainte qu'on ha de Dieu, il faut aussi que cela apparoisse mesme en accoustrement chaste et honneste.

11 *Que la femme apprene en repos*[1] *en toute sujétion.*

12 *Or je*[2] *ne permets point que la femme enseigne, ne qu'elle use d'authorité sur l'homme : ains qu'elle soit en silence*[3].

13 *Car Adam a esté premier formé, et Eve après*[4].

14 *Et Adam n'a point esté séduit, mais la femme ayant esté séduite, a esté en transgression*[5].

15 *Elle sera toutesfois sauvée par génération*[6], *si* elles *demeurent en foy et dilection, et sanctification, avec modestie.*

1) C'est-à-dire silence. 2) Ou, Car je. 3) 1 *Cor.*, XIV, 34. 4) *Gen.*, II, 21. 5) *Gen.*, III, 6. 6) Ou, engendrant des enfans.

11 *Que la femme apprene en repos, etc.* Après avoir parlé de l'accoustrement, il adjouste maintenant en quelle modestie se doyvent porter les femmes en la saincte assemblée. Et premièrement il veut qu'elles apprenent paisiblement (car yci le mot de *Repos* signifie Silence) afin qu'elles n'entreprenent de parler en public. Ce qu'il expose plus clairement incontinent après, quand il leur défend *d'enseigner*. Non pas qu'il leur vueille oster la charge d'instruire leur famille : mais seulement afin qu'il les déboute de l'office d'enseigner, que Dieu a commis aux hommes seulement. Duquel propos nous avons amplement parlé en la 1re Epistre aux Corinth. Si on met en avant Débora et autres semblables, lesquelles nous lisons avoir esté autre fois ordonnées par le commandement de Dieu, pour gouverner le peuple, Jug., IV, 4, 2. Rois XXII, 14, la response est facile, Que les faits de Dieu extraordinaires n'abolissent point la police commune, à laquelle il a voulu que nous fussions astreints. Si donc les femmes ont quelque fois exercé l'office de Prophètes et Docteurs, et ce estans suscitées par l'Esprit de Dieu, celuy qui est exempt de toute Loy, l'a peu faire ainsi : mais pource que c'est un cas particulier ou extraordinaire, il ne répugne point à la police perpétuelle et usitée. Il adjouste ce qui dépend de l'office d'enseigner : c'est *que les femmes n'entreprenent authorité sur les hommes.* Car c'est la raison pourquoy il leur est défendu d'enseigner : asçavoir pource que leur condition ne le leur permet pas. Car elles sont sujetes : et enseigner, est une chose qui emporte puissance ou degré supérieur. Toutesfois il pourroit sembler que ceste raison n'est pas assez ferme : veu que les Prophètes mesmes et les Docteurs sont sujets aux Rois, Princes et autres Magistrats. Je respon, qu'il n'y a nul inconvénient de dire que quelqu'un préside, et que quant et quant il obéisse et soit sujet, selon divers regars. Mais cela n'ha point de lieu en la femme, qui est naturellement (c'est-à-dire par la Loy ordinaire de Dieu) née pour estre sujete et obéir. Car toutes gens sages ont tous-

jours rejetté le gouvernement des femmes comme chose monstrueuse. Parquoy ce seroit, par manière de dire, mesler le ciel avec la terre, si les femmes usurpent le droict d'enseigner. Il commande donc qu'elles demeurent en silence : c'est-à-dire, qu'elles se contienent dedans leurs limites, et la condition de leur sexe.

13 *Car Adam a esté premier formé, et Eve après.* Il amène deux raisons pourquoy il faut que les femmes soyent sujetes aux hommes : asçavoir pource que Dieu dés le commencement a establi ceste Loy : pource aussi qu'il a imposé cela pour punition à la femme. Ainsi donc il monstre qu'encore que le genre humain fust demeuré en son intégrité première et originelle, toutesfois le droit ordre de nature, lequel est procédé de l'ordonnance de Dieu, porte que les femmes soyent sujetes. Et à cela ne répugne point ce qu'on pourroit dire, qu'Adam venant par péché à décheoir de sa première dignité, s'est privé de la domination que Dieu luy avoit donnée. Car és ruines qui s'en sont ensuyvies du péché, il demeure tousjours de reste quelques traces de la bénediction de Dieu : et ce n'estoit pas raison que la femme par son péché amendast sa condition. Toutesfois quant à ce que sainct Paul allègue que la femme a esté créée la dernière, ceste raison de sujétion ne semble point estre assez ferme. Car Jehan Baptiste a esté aussi devant Christ : et toutesfois il s'en faloit beaucoup qu'il luy fust égal en dignité. Mais combien que sainct Paul n'exprime pas toutes les circonstances qui sont récitées par Moyse, toutesfois il a voulu que les lecteurs les considérassent. Or Moyse démonstre que la femme a esté tellement créée en second lieu, qu'elle est comme une aide et accessoire de l'homme : et qu'elle a esté adjointe à l'homme à ceste condition qu'elle soit à son commandement pour luy obéir et faire service. Puis donc que Dieu n'a point créé deux chefs de puissance égale, mais a adjoint à l'homme une aide inférieure, à bon droict le sainct Apostre nous renvoye à cest ordre de création, auquel reluit l'éternelle et inviolable ordonnance de Dieu.

14 *Et Adam n'a point esté séduit, mais la femme, etc.* Il regarde à la peine qui a esté imposée à la femme, quand il luy a esté dit, Pource que tu as obéy au serpent, tu seras sous la puissance de ton mari, et ta volonté sera sujete à la siene, Gen., III, 16. Car pource qu'elle avoit donné un conseil pernicieux et mortel, c'estoit bien raison qu'elle apprinst à dépendre de la puissance et volonté d'autruy : d'autant qu'elle avoit destourné son mari du commandement de Dieu, elle méritoit bien d'estre privée de toute liberté, et estre rangée sous le joug. Au reste, yci le sainct Apostre ne s'arreste pas simplement à la cause de la transgression, mais il se fonde sur la sentence prononcée de Dieu. Mais il semble qu'il y ait quelque répugnance entre ces deux choses : asçavoir que la sujétion de la femme soit la peine de la transgression : et toutesfois qu'elle luy a esté imposée dés la création. Car il s'ensuit de cela, qu'elle a esté adjugée à servitude avant qu'elle eust péché. Je respon que rien n'empesche que la condition d'obéir n'ait esté naturelle à la femme dés le commencement : et que puis après à cause du péché soit survenue la condition accidentale de servir : en sorte que maintenant la sujétion est moins volontaire et douce qu'elle n'estoit auparavant. Au reste, ce passage a donné occasion à aucuns, de nier qu'Adam soit tombé par erreur et estant abusé, mais que seulement il a esté vaincu par les alléchemens de sa femme. Ils pensent donc qu'il n'y eut que la femme séduite par la sollicitation et astuce du diable, à croire qu'elle et son mari seroyent comme dieux : mais quant à Adam, qu'il ne donna lieu à aucune persuasion du diable, ains qu'il gousta du fruit pour complaire à sa femme. Mais il est bien facile de réfuter ceste opinion. Car si Adam n'eust adjousté foy au mensonge de Satan, Dieu ne luy reprocheroit pas, Voyci Adam est fait comme l'un de nous, Genèse III, 22. Il y a d'autres raisons que je laisse à dire, pource que cest erreur n'ha point besoin de longue réfutation, comme estant destitué de toute conjecture probable. Car sainct Paul ne signifie pas par

ces paroles, qu'Adam n'a point esté enveloppé en la mesme fallace du diable : mais seulement que la cause et la source de la transgression est procédée d'Eve.

15 *Elle sera toutesfois sauvée par génération.* Pource que l'imbécillité du sexe rend les femmes plus souspeçonneuses et craintives, et la sentence précédente estoit bien pour grandement effrayer et abbatre les cœurs les plus constans du monde : à ceste cause il addoucit ce qu'il avoit dit, adjoustant une consolation. Car l'Esprit de Dieu ne nous accuse pas ou rédargue pour se mocquer de nostre misère après nous avoir rendus confus de honte : mais nous ayant abbatus, il nous redresse incontinent. C'estoit (comme j'ay desjà dit) une chose pour descourager les femmes, et les mettre en désespoir, d'entendre que la ruine de tout le genre humain leur est imputée. Car quelle condamnation est-ce ci ? Mesmement comme ainsi soit que la sujétion qu'elles portent, leur est un tesmoignage de l'ire de Dieu qui se présente incessamment devant leurs yeux. Sainct Paul donc pour les consoler, et leur rendre leur condition tolérable, les admoneste qu'elles ont part à l'espérance de salut, quoy qu'elles soustienent une peine temporelle. Il faut bien noter ce double fruit de consolation : que quand l'espérance de salut leur est proposée, c'est un moyen pour les retenir qu'elles ne tombent en désespoir, estans effrayées de ce qui est dit de leur transgression : en après que quand il leur est monstré qu'en s'assujetissant volontiers à leurs maris, c'est un service et obéissance salutaire à elles, et agréable à Dieu, voylà qui est pour les accoustumer à porter de bon cœur et paisiblement ceste nécessité de sujétion. Si on tire ce passage pour le faire servir à establir la justice des œuvres, comme font les Papistes, la response est facile et simple : Asçavoir que pource que l'Apostre ne traitte point yci de la cause de salut, on ne peut ni ne doit-on recueillir de ses paroles que c'est que méritent les œuvres : mais que seulement il est monstré par quelle voye Dieu nous conduit au salut, auquel il nous a destinez par sa grâce. *Par génération.* Les mocqueurs et sages mondains trouveroyent ceci ridicule, qu'un Apostre de Christ non-seulement exhorte les femmes à s'employer à engendrer des enfans, mais recommande si instamment ceste œuvre comme saincte et agréable à Dieu, qu'il le dit estre moyen d'obtenir salut. Mesme nous voyons de quels mots les hypocrites, qui ont voulu estre estimez plus saincts que tous les autres, ont blasonné l'estat de mariage. Mais la défense est facile en cest endroit contre les mocqueries des contempteurs et gaudisseurs. Car premièrement sainct Paul ne traitte pas yci seulement de la génération d'enfans, mais aussi de porter toutes les fascheries qui sont difficiles et de diverses sortes, tant en l'enfantement qu'en la nourriture des enfans. D'avantage, quoy que les hypocrites ou les sages du monde en jugent, Dieu estime plus ceste obéissance, quand la femme considérant à quoy elle est appelée, s'assujetit à la condition que Dieu luy a imposée, et ne refuse point d'endurer l'ennuy de sa portée, ne le desgoust des viandes, ne la difficulté, ou pour mieux dire, le torment horrible, qui est en l'enfantement, ne la solicitude pour son fruit, ne toutes autres choses qui sont de son office et devoir : que si elle avoit au reste une grande apparence de vertus héroïques, cependant refusant d'obtempérer à la vocation de Dieu. Joint qu'on ne pouvoit amener une consolation plus propre, ne de plus grande efficace, que celle que sainct Paul amène, en monstrant le moyen d'obtenir salut, mesme en portant la peine que Dieu leur a imposée. *Si elles demeurent en foy et dilection et sanctification, etc.* Pource que le translateur Latin ancien avoit mis, Génération d'enfans : on a communément rapporté ce membre aux enfans. Mais au Grec, ainsi que sainct Paul a parlé, combien que le mot emporte Génération d'enfans, toutesfois ce ne sont pas deux mots, mais un seul. Et pourtant ce verbe, *Demeurent*, doit estre nécessairement rapporté aux femmes. Et quant à ce que le verbe est pluriel, et le nom singulier (car il avoit dit, La femme) il n'y a point d'inconvénient en cela. Car

quand on parle de toute une multitude ou espèce, il advient souvent qu'on change du singulier au pluriel. Au reste, afin qu'il ne semblast qu'il voulust enclorre és choses appartenantes au devoir de mariage toute la vertu des femmes, il adjouste incontinent après, d'autres plus grandes vertus, desquelles il convient que les femmes fidèles soyent ornées, afin qu'elles diffèrent d'avec les femmes profanes. Mesme la génération n'est point autrement un service agréable à Dieu, sinon quand elle procède de foy et charité. Avec ces deux il adjouste la sanctification, qui contient toute la pureté de vie, convenable aux femmes Chrestiennes. Il met finalement *Modestie*, de laquelle il avoit fait mention ci-dessus, parlant des vestemens : mais il l'estend maintenant plus loin, jusques aux autres parties de la vie.

CHAPITRE III.

1 *Ceste parole est certaine, Si aucun appète l'office d'Evesque*[1], *il désire une œuvre excellente.*

2 *Il faut donc que l'Evesque*[1] *soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, tempérant, modeste*[3], *recueillant volontiers les estrangers, propre à enseigner,*

3 *Non point addonné au vin, ne bateur, ne convoiteux de gain deshonneste : mais benin, non quereleur, non avaricieux,*

4 *Conduisant honnestement son mesnage, ayant ses enfans sujets en toute révérence*[4].

5 *Car si quelqu'un ne sçait conduire son mesnage, comment aura-il soin de l'Eglise de Dieu?*

6 *Non point nouvel apprenti, de peur qu'estant enflé d'orgueil, il ne tombe en la condamnation du diable*[5].

7 *Il faut aussi qu'il ait bon tesmoignage mesmement de ceux qui sont de dehors, afin qu'il ne tombe en reproche, et au piége du diable.*

1) Ou, ha affection d'estre Evesque. 2) Ou, Mais il faut que l'Evesque. 3) Ou, veillant, sobre, modeste.
4) Ou, honnestete. 5) Ou, du calomniateur.

1 *Ceste parole est certaine.* Je n'approuve point ce que Chrysostôme pense, que ce soit yci la conclusion de la doctrine précédente. Car sainct Paul use plus volontiers de ceste forme, avant qu'entrer en propos de ce qu'il veut traitter. D'avantage, la doctrine de laquelle il a n'aguères parlé, n'avoit pas besoin de si grande affirmation : mais ce qu'il doit dire maintenant, est quelque peu de plus grande importance. Prenons donc ces mots pour une préface tendant à monstrer de quelle conséquence est ce qu'il veut dire, pource que sainct Paul entre maintenant en un nouveau propos : asçavoir touchant d'élire des Pasteurs, et ordonner le gouvernement de l'Eglise. *Si aucun appète l'office d'Evesque, etc.* Pource qu'il avoit défendu aux femmes d'enseigner, prenant de cela maintenant occasion, il traitte de l'office d'Evesque. Premièrement, afin qu'on cognoisse mieux que ce n'est point sans cause qu'il n'a pas voulu admettre les femmes à exercer une charge si grande : en après, afin qu'il ne semble avis, qu'en déboutant seulement les femmes, il y vueille recevoir indifféremment tous hommes : tiercement, pource qu'il estoit expédient que Timothée et les autres fussent advertis en quel soin, révérence et conscience on doit procéder en l'élection des Evesques. Ainsi donc, selon mon opinion, la suyte des propos est telle, comme si sainct Paul disoit que tant s'en faut que les femmes soyent propres pour exercer un si excellent office, que mesme il n'y faut pas admettre tous hommes indifféremment. Parquoy il admoneste que ce n'est point une œuvre de petite con-

séquence, tellement qu'un chacun doyve entreprendre de la faire. Car en disant, *Œuvre excellente*, je ne doute point qu'il ne regarde à un proverbe ancien des Grecs, Que les choses qui sont excellentes, sont aussi hautes et difficiles : et par ce moyen il conjoint la difficulté avec l'excellence : ou pour mieux dire, il argumente ainsi, Que chacun n'est pas capable d'exercer l'office d'Evesque, d'autant que c'est une chose excellente. Je pense maintenant que le sens de sainct Paul est bien clair : lequel toutesfois nul de tous les expositeurs n'a comprins, selon que je puis veoir. En somme, il veut dire qu'il faut bien choisir, quand il est question de recevoir gens à estre Evesques, d'autant que c'est une charge difficile et de grand'peine : et qu'il faut que ceux qui aspirent à icelle, considèrent diligemment en eux-mesmes, s'ils pourront porter un si pesant fardeau. L'ignorance est tousjours hardie : mais une meure cognoissance des choses, rend l'homme modeste. D'où vient que bien souvent ceux qui n'auront ni entendement ne prudence, appéteront si hardiment et asseuréement la charge de gouverner, sinon qu'ils s'y fourrent les yeux bandez ? A ce propos Quintilian disoit que les ignorans estoyent fort hardis à parler : en lieu que bien souvent les grans orateurs tremblent. Or sainct Paul afin de réprimer une telle témérité à appéter l'office d'Evesque, admoneste premièrement que ce n'est point une dignité oisive, mais une *œuvre :* en après, que ce n'est point une œuvre vulgaire, mais *excellente*, et par conséquent haute et plene de difficulté, comme elle est à la vérité. Car ce n'est point une petite chose de représenter la personne du Fils de Dieu en une si excellente administration, où il est question de dresser et amplifier le règne de Dieu, de procurer le salut des âmes, lesquelles le Seigneur luymesme a bien voulu racheter par son sang propre, et de gouverner l'Eglise, qui est l'héritage de Dieu. Mais nous n'avons pas délibéré de faire yci un sermon : et sainct Paul touchera derechef ceste matière au chapitre suyvant. On fait yci une question : Asçavoir s'il est aucunement licite d'appéter l'office d'Evesque. Car il semble que ce soit chose mal convenable, qu'aucun par son affection previene la vocation de Dieu. Mais toutesfois il semble que sainct Paul en reprenant en cela le désir téméraire, permet de l'appéter prudemment et modestement. Je respon, que si l'ambition est condamnée és autres choses, elle doit estre beaucoup plus griefvement condamnée en l'office d'Evesque. Mais l'Apostre parle d'un sainct désir, par lequel les saincts personnages taschent de rapporter et employer à l'édification de l'Eglise, tout ce qu'ils ont de doctrine. Car s'il n'estoit nullement licite d'appéter la charge d'enseigner, ceux qui employent toute leur jeunesse à lire la saincte Escriture, à quoy tendroyent-ils en apprenant ? Les escholes de Théologie ne sont-elles pas comme pépinières, desquelles on prend gens pour estre Pasteurs? Parquoy ceux qui sont ainsi instituez, non-seulement peuvent licitement se consacrer à Dieu, et eux et leur labeur par une volontaire oblation, mais aussi le doyvent, voire mesme avant qu'ils soyent appelez à l'office : pourveu toutesfois qu'ils ne s'ingèrent point d'eux-mesmes, et qu'ils ne se facent pas desjà Evesques par leur désir et en leur fantasie : mais que seulement ils soyent prests d'exécuter la charge, quand on se voudra aider d'eux. Que s'il advient que suyvant l'ordre légitime ils ne soyent point appelez, qu'ils sçachent que Dieu ne l'a pas ainsi voulu, et qu'ils ne soyent point marris si d'autres ont esté préférez à eux. Or ceux qui n'auront aucun esgard à eux-mesmes, et qui seulement désireront de servir à Dieu et à son Eglise, seront menez d'une telle affection : et quant et quant auront ceste modestie, qu'ils ne seront nullement envieux, si d'autres sont préférez, comme plus dignes. Si quelqu'un objecte, Qu'il y a si grande difficulté à gouverner l'Eglise, que le régime d'icelle doit plustost donner crainte à ceux qui sont de bon jugement, que de les inciter à le désirer : je respon que le désir des fidèles n'est pas appuyé sur la fiance de leur propre industrie ou vertu, mais sur l'aide de Dieu, duquel vient nostre suffi-

sance : comme S. Paul dit ailleurs, 2 Corinthiens, ch. III, v. 5. Au reste, il faut observer que c'est que l'Apostre appelle, *Office d'Evesque :* et d'autant le devons-nous mieux noter, que les anciens ont esté destournez du vray sens par la coustume de leur temps. Car en lieu que sainct Paul comprend sous ce nom tous Pasteurs en général, eux prenent pour Evesque celuy qui estoit éleu d'un chacun collége pour estre le conducteur de l'assemblée des frères. Souvenons-nous donc que ce mot vaut autant comme s'il les eust appelez Ministres, ou Pasteurs, ou Prestres.

2 *Il faut donc que l'Evesque soit irrépréhensible, etc.* Ce mot, *Donc*, conferme l'exposition que j'ay donnée. Car à cause de la dignité de l'office, il infère qu'il est requis d'y élire un homme qui ait des vertus excellentes, et non pas le premier qui se pourroit présenter. Si on traduisoit, Bonne œuvre, comme la translation commune le dit, ou Honneste, comme Erasme l'a translaté, ceste conséquence ne conviendroit pas. Or il veut que l'Evesque soit *Irrépréhensible :* en lieu de quoy en l'Epistre à Tite, chap. I, v. 7, il a mis, Sans crime : signifiant par tous les deux qu'il ne doit estre noté d'aucun diffame, qui luy puisse diminuer son authorité. Car on n'en trouvera pas un seul entre les hommes qui soit pur de tout vice. Mais il y a grande différence entre Estre entaché de vices communs, qui ne blessent point la bonne réputation, pource qu'ils se peuvent trouver és plus gens de bien du monde : et, Avoir un mauvais bruit, ou Estre souillé de quelque vilenie. Afin donc que l'Evesque ne soit sans authorité, il commande qu'on en élise un qui soit de bonne et honneste renommée, et nullement entaché de quelque vice notable. Au reste, en parlant ainsi, il ne donne point seulement règle à Timothée quels il doit élire à cest office, mais aussi il admoneste un chacun de ceux qui aspirent à ce degré, de s'examiner diligemment et eux et leur vie. *Mari d'une seule femme.* C'est une resverie puérile, de l'exposer, Pasteur d'une seule Eglise. L'autre exposition est plus recevable, Qu'on doit élire un qui n'ait point esté deux fois marié, ains n'ayant eu qu'une femme, et qui soit desjà morte, tellement que maintenant il ne soit plus en mariage. Mais tant yci qu'au chap. I à Tite, les mots emportent, Qui soit : et non pas, Qui ait esté : et ci-après au chapitre V, quant il parlera des vefves, il usera expresséement d'un participe du temps passé, disant, Qui ait esté femme d'un seul mari : ce qu'il eust bien fait yci s'il eust voulu signifier quelque chose de semblable. D'avantage, par ce moyen il seroit contraire à soy-mesme : asçavoir, d'autant qu'il tesmoigne ailleurs, qu'il ne veut mettre un tel laqs sur les consciences, 1 Cor., VII, 35. Il n'y a donc que l'exposition de Chrysostôme qui soit vraye : asçavoir qu'il condamne en l'Evesque d'avoir deux femmes ensemble vivantes, ce que les Grecs ont nommé Polygamie : qui estoit une chose tant usitée entre les Juifs, qu'ils la tenoyent quasi pour licite. Ils avoyent cela en partie d'une mauvaise imitation des Pères (car ceux qui lisoyent qu'Abraham, Jacob, David et autres semblables avoyent tenu en mesme temps plusieurs femmes, pensoyent qu'il leur estoit licite aussi d'en faire autant) en partie ils avoyent tiré ceste corruption des nations voisines. Car jamais les Orientaux n'ont observé l'estat de mariage en telle conscience et fidélité comme il appartenoit. Quoy qu'il en soit, la polygamie estoit une chose toute commune entre les Juifs. Parquoy, sainct Paul à bon droict veut que ceste macule ne soit point en la personne d'un Evesque. Et toutesfois je ne réprouve point l'opinion de ceux qui pensent que le sainct Esprit ait voulu obvier à la superstition diabolique qui est survenue depuis, comme s'il eust dit, Tant s'en faut qu'on doyve contraindre les Evesques à vivre hors mariage, que le mariage est un estat grandement convenable à tous vrais fidèles. Par ce moyen, il ne requerroit pas cela és Pasteurs comme une chose nécessaire, mais seulement il le louëroit comme une chose qui ne dérogue nullement à la dignité de l'estat. Toutesfois la première exposition est plus simple et plus ferme : asçavoir que sainct Paul défend à tous Evesques d'a-

voir deux femmes en un mesme temps, d'autant que c'est un signe d'un homme paillard, et ne gardant point la loyauté du mariage. Mais on pourroit yci objecter, Que ce qui est vicieux en tous, ne devoit point estre condamné ou défendu és Evesques seulement. La solution est facile, qu'il n'est point pourtant permis aux autres, pource qu'il est expresséement prohibé aux Evesques. Car il ne faut point douter que sainct Paul n'ait généralement condamné une chose qui estoit répugnante à la Loy perpétuelle de Dieu. Car l'ordonnance est ferme et immuable, Ils seront deux en une chair, Gen., II, 24. Mais il pouvoit aucunement supporter aux autres, ce qui eust esté trop vilein en un Evesque, et par conséquent nullement tolérable. Car son intention n'est pas de donner yci loy pour l'advenir, que l'Evesque qui ha desjà une femme, n'en introduise après une autre, ou deux avec la première : mais il déboute entièrement de l'office d'Evesque, tous ceux qui auront commis une telle meschanceté. Il endure donc comme par contrainte, ce qui estant desjà fait ne pouvoit estre corrigé, mais c'est seulement au peuple. Car quel remède y pouvoit-il donner? Ceux qui s'estoyent desjà empestrez de ce laqs, eussent-ils répudié les secondes et troisièmes femmes? Mais une telle répudiation n'eust peu estre sans faire tort aux femmes. D'autant donc que la chose n'estoit plus en son entier, et qu'il n'estoit plus temps d'en prendre conseil, comme on dit, il n'y a point voulu toucher : seulement il a mis ceste exception, que nul Evesque ne fust entaché de ceste macule. *Sobre.* Erasme l'a traduit Veillant. Puis que le mot Grec signifie l'un et l'autre, je laisse en la liberté des lecteurs de choisir lequel qu'ils voudront. Quant au mot qui s'ensuit, j'ay mieux aimé traduire, *Tempérant*, que Sobre, d'autant qu'attrempance s'estend plus loin que sobriété. Quant à ce mot *Modeste* : celuy-là est modeste qui se porte honnestement, et ainsi qu'il appartient. Le *recueil* duquel il est yci parlé, s'entend envers les estrangers, duquel les anciens ont coustumièrement usé. Car c'eust esté une chose déshonneste à gens honorables de se retirer aux tavernes, et principalement à ceux qui estoyent cognus. Aujourd'huy la façon est autre : toutesfois ceste vertu est et sera tousjours nécessaire en un Evesque pour beaucoup de causes. Outre ce que desjà j'ay dit, il y avoit une autre considération, c'est qu'à cause de la cruelle persécution qui se faisoit contre les fidèles, plusieurs estoyent contraints de changer souvent de demeurance, et aller de ville ou de pays en autre : et pourtant il estoit nécessaire que les maisons des Evesques servissent de retraitte aux povres fugitifs. Voire jusques-là, que la nécessité des temps a contraint les Eglises mesmes à se soulager mutuellement, tellement que les unes logeoyent les autres. Or si les Evesques n'eussent en cest endroit monstré le chemin aux autres, plusieurs à l'exemple d'iceux n'eussent tenu conte d'exercer ceste humanité : et ainsi les povres fugitifs eussent esté descouragez, se voyans délaissez. *Propre à enseigner.* Il est fait plus expresse mention de la doctrine en l'Epistre à Tite : yci il touche en brief seulement la dextérité à distribuer la doctrine, Car ce n'est point assez d'avoir un sçavoir profond, si quant et quant on n'ha grâce d'enseigner. Car il y en a plusieurs qui retienent caché dedans ce qu'ils sçavent, ou pource qu'ils ont la langue empeschée, ou pource qu'ils n'ont pas l'esprit assez vif, ou pource qu'ils ne sont pas familiers en leur façon de parler pour se donner à entendre au peuple. Il faut que tels s'employent à autre chose. Ceux qui ont la charge de gouverner le peuple, il faut qu'ils soyent propres à enseigner. Or yci l'Apostre ne requiert pas seulement une volubilité et promptitude de langue (car nous en voyons plusieurs bien parlans, qui n'apportent nullement édification par leur prompt babil) mais plustost il recommande une prudence à bien accommoder la parole de Dieu au proufit du peuple. Maintenant il sera bon de considérer combien il s'en faut que les Papistes pensent que rien de tout ce que le sainct Apostre requiert és Pasteurs, leur appartiene : toutesfois je ne m'arresteray

pas à esplucher ou réciter le tout par le menu. Prenons seulement ce dernier poinct. Je vous prie, en quelle diligence est-il gardé entr'eux ? Et de faict, ceste vertu leur seroit inutile, puis qu'ils chassent arrière d'eux la charge d'enseigner, comme vile et méchanique, laquelle toutesfois sur toutes autres est propre à un Evesque. Mais il n'y a personne qui ne sçache combien cela est loin de la règle du sainct Apostre, qu'un homme ne faisant aucune contenance d'enseigner, mais jouant un personnage sans parler, comme on dit, se glorifie arrogamment du titre d'Evesque, moyennant qu'il viene en public, desguisé de sa mitre et autres ornemens de joueurs de farces. Comme si une mitre cornue, l'anneau garni de pierres précieuses, la crosse d'argent, et autres semblables fatras, avec tout le reste d'appareil d'un badin, faisoyent le régime spirituel de l'Eglise, lequel ne peut non plus estre séparé de la doctrine, qu'un chacun de nous peut estre séparé de son âme propre.

3 *Non point addonné au vin.* Par le mot Grec duquel il use yci, les Grecs n'entendent pas seulement l'yvrongnerie, mais aussi toute intempérance à boire vin. Et certes, boire du vin excessivement, est non-seulement une chose mal séante à un Pasteur ou Ministre : mais un tel excès attire volontiers après soy beaucoup de pires choses, comme sont riotes, sottes contenances, dissolutions, et autres choses, lesquelles il n'est besoin de réciter. Mais l'antithèse qui est mise ci-après, monstre bien que sainct Paul passe plus outre que cela. Car comme il oppose au bateur celuy qui n'est point noiseux : et à celuy qui est convoiteux de gain deshonneste, celuy qui n'est point avaricieux : aussi fait-il à l'homme addonné au vin, celuy qui est débonnaire et humain. L'interprétation donc de Chrysostôme est vraye, que l'Apostre déboute de l'office d'Evesque les hommes qui sont d'un esprit estourdi et farouche, tels que sont volontiers les gens sujets au vin. Quant à ce que Chrysostôme prend ce mot, *Bateur*, pour celuy qui blesse de la langue (c'est-à-dire qui injurie, ou qui picque de paroles outrageuses et arrogantes) je ne l'approuve point : et la raison qu'il amène ne me peut induire à y consentir : asçavoir que ce ne seroit pas grand'chose quand bien l'Evesque s'abstiendroit de frapper de la main. Car je pense que sainct Paul reprend yci en général une fierté, arrogance et façon de faire impétueuse, telle qu'ont coustumièrement les gens de guerre, laquelle ne convient nullement aux serviteurs de Christ. Car on sçait assez à quelle mocquerie s'exposent ceux qui sont plus prests à donner un coup de poin, ou à desgainer l'espée, qu'ils ne seroyent à appaiser les noises des autres par leur gravité. Il appelle donc *Bateurs*, ceux qui sont pleins de menaces et d'un esprit bouillant. *Les convoiteux de gain déshonneste*, sont tous avaricieux. Car en quelque part que sera l'avarice, ceste déshonnesteté de laquelle parle l'Apostre, y sera quant et quant. Car comme il a esté dit anciennement, Celuy qui veut devenir riche, il le veut devenir bien tost. De là vient que tous avaricieux (combien que la chose ne se monstre pas évidemment) applicquent leurs entendemens à gains déshonnestes et illicites. Parquoy, il oppose à ce vice le mespris d'argent, comme aussi il n'y a pas d'autre remède, par lequel il puisse estre corrigé. Celuy, di-je, qui ne portera point patiemment et en douceur la povreté, n'évitera jamais ceste maladie de convoitise servile et déshonnêste. *Bénin, et non quereleux.* A l'opposite du Bateur, il met l'homme non quereleux. *Bénin* que nous avons dit estre mis à l'opposite de l'homme Addonné au vin, signifie celuy qui sçait endurer les injures d'un cœur paisible et modéré, qui pardonne beaucoup de choses, et qui passe par-dessus beaucoup de tors qu'on luy fait, qui ne se fait point craindre par trop grande austérité, et ne prend pas tout à la rigueur. *Non quereleux*, c'est celuy qui fuit les contentions et débats. Car comme il dit ailleurs, 2 Tim., chap. II, v. 24, il ne faut point que les serviteurs du Seigneur débatent.

4 *Conduisant honnestement son mesnage.* Il appert de ceci que sainct Paul ne requiert pas que l'Evesque ne sçache que c'est de vivre au monde : mais qu'il

soit bon père de famille et expert. Car quoy que le célibat et la vie des Philosophes, qui est toute autre que la commune façon de vivre des hommes, soit communéement en plus grande admiration, toutesfois l'expérience mesme monstre, voire à ceux qui sont sages et discrets, que ceux qui ne sont point ignorans de la vie commune, ains ont manié les affaires de ce monde, sont les plus propres et les mieux duits à gouverner l'Eglise. Et pourtant, il nous faut noter la raison qui est adjoustée incontinent après, Que celuy qui ne sçaura bien pourvoir à sa famille, ne seroit point propre non plus pour gouverner l'Eglise de Dieu. Or la plus part, voire presques tous ceux qui sortent de ceste vie oisive et solitaire, c'est-à-dire de la moinerie, comme des tanières et cavernes, sont tels : asçavoir aucunement sauvages et sans humanité. Toutesfois l'Apostre ne veut pas dire yci qu'on doyve choisir un homme fin et rusé, et qui soit de ces grans mesnagers, mais tel qu'il sçache bien gouverner sa famille, et contenir en une discipline honneste. Il parle aussi principalement *Des enfans*, qui doyvent tenir du naturel de leur père. Parquoy ce sera un grand déshonneur à un Evesque, s'il ha des enfans de vie meschante et infâme. Quant aux femmes, il en parlera puis après : maintenant il touche la principale partie de la famille, comme j'ay dit. Il est monstré au premier chapitre de l'Espitre à Tite, que c'est qu'il signifie yci par ce mot de *Révérence*. Car après avoir dit, que les enfans de l'Evesque ne doyvent point estre rebelles, ni incorrigibles, il adjouste quant et quant, qu'ils ne soyent point accusez de dissolution ou intempérance. Il veut donc en somme, que leurs mœurs soyent formées à toute chasteté, modestie et gravité. L'argument qui suit, prins du plus petit au plus grand, est de soy clair et facile : Asçavoir que celuy qui n'est propre pour gouverner sa famille, ne sera point aussi suffisant pour gouverner un peuple. Car outre ce que de là il appert qu'il est despourveu des vertus nécessaires, et à ce requises, quelle authorité pourra-il avoir envers le peuple, puis que sa propre famille le rend contemptible ?

6 *Non point nouvel apprenti.* Pource que plusieurs excellens esprits, et gens de grand sçavoir estoyent alors amenez à la foy, sainct Paul défend que tels soyent receus à l'office d'Evesque, tout aussi tost qu'ils auront fait profession de Christ. Car il monstre quel danger il y peut avoir : veu que c'est une chose toute notoire, qu'ils sont presque tous enflez et pleins de vanterie et ostentation. Ainsi il advient que l'arrogance et l'ambition les transporte et précipite en ruine. Ce que sainct Paul dit, nous l'expérimentons aussi. Car les nouveaux apprentis n'ont pas seulement les cerveaux bouillans pour oser et entreprendre quelque chose, mais aussi sont enflez d'une fole présomption, comme s'ils pouvoyent voler par-dessus les nues. Parquoy ce n'est point sans cause qu'ils sont déboutez de la dignité et office d'Evesque, jusqu'à ce que par succession de temps la hautesse de leur esprit soit domtée. Là où nous avons traduit *La condamnation du diable*, il y avoit proprement Le jugement, etc., et la sentence peut estre exposée en trois sortes. Car aucuns prenent le mot de Diable pour Satan : les autres pour les calomniateurs, pource qu'il signifie cela en la langue Grecque. La première opinion me semble la meilleure : pource qu'il n'advient guère souvent que Jugement signifie mesdisance ou calomnie. Mais encore le mot Jugement de Satan peut estre prins tant en signification active que passive. Chrysostôme suit ce dernier sens, auquel je m'accorde volontiers. Car c'est une antithèse fort propre, qui monstre mieux l'énormité du cas, quand celuy qui est commis au gouvernement de l'Eglise, tombe par son orgueil en la mesme condamnation que le diable est tombé. Combien que je ne rejette point la signification active : asçavoir qu'il adviendra, qu'il donnera occasion au diable de l'accuser. Mais l'opinion de Chrysostôme est la plus vraye.

7 *Il faut aussi qu'il ait bon tesmoignage mesmement de ceux qui sont de dehors.* Ceci semble estre fort difficile, que l'homme Chrestien ait tesmoins de sa pureté et intégrité les infidèles mesmes, qui sont enragez à mentir contre nous.

Mais sainct Paul entend, que quant à la conversation externe les infidèles mesmes soyent contraints aussi de le recognoistre pour homme de bien. Car combien que sans cause ni occasion ils détractent de tous les enfans de Dieu, toutesfois ils ne peuvent pas estimer meschant celuy qui aura conversé entr'eux honnestement et sans mal faire à aucun. Voilà quelle est la cognoissance de preud'hommie dont sainct Paul parle yci. Il adjouste la raison : *Afin qu'il ne tombe en reproche, etc.* Ce que j'interprète ainsi, Qu'estant exposé à déshonneur et diffame par sa mauvaise vie, il commence à devenir deshonté, et ainsi qu'il s'abandonne et desborde de plus en plus, et se donne congé à tout mal : ce qui est s'envelopper dedans les filets du diable. Car quelle espérance peut-on plus avoir, de celuy qui a perdu toute honte de mal faire?

8 *Semblablement il faut que les Diacres soyent graves, non point doubles en paroles, ni addonnez à beaucoup de vin, ne convoiteux de gain déshonneste :*
9 *Retenans le secret de la foy en pure conscience.*
10 *Et qu'ils soyent premièrement esprouvez : puisqu'ils servent, estans trouvez irrépréhensibles.*
11 *Semblablement il faut que leurs femmes soyent honnestes, non mesdisantes, sobres, loyales en toutes choses.*
12 *Que les Diacres soyent maris d'une seule femme : conduisans honnestement leurs enfans et leurs familles.*
13 *Car ceux qui auront bien servi, acquièrent un bon degré pour eux, et grande liberté en la foy, laquelle est en Jésus-Christ.*

8 *Semblablement il faut que les Diacres soyent graves, etc.* Il ne faut point que la diversité des interprétations nous mette en doute. Il est certain que le sainct Apostre parle de ceux qui exercent office publicque en l'Eglise. Et par ceci est réfutée l'opinion de ceux qui pensent que par ce mot il vueille signifier les serviteurs domestiques. Or quant à ce que les autres le rapportent aux prestres, qui sont audessous de l'Evesque, cela n'ha point de fondement. Car il appert par d'autres passages, que le nom d'Evesque estoit commun à tous prestres : et qu'entre Prestre et Evesque il n'y a nulle différence Et c'est une chose que chacun sera contraint de confesser : mais sur tout le passage du chapitre I à Tite, v. 7, rend assez suffisant tesmoignage que la signification est telle. Il reste donc que par les Diacres nous entendions ceux desquels sainct Luc fait mention aux Actes, chap. VI, v. 3. Ce sont ceux qui avoyent la charge des povres. Mais si on veut veoir d'avantage touchant leur office, il faut recourir à mon Institution. Les quatre premières vertus, desquelles il veut qu'ils soyent douez, sont assez notoires d'elles-mesmes : sinon qu'il faut diligemment noter qu'il les admoneste de *n'estre point doubles en paroles :* d'autant que c'est un vice duquel on ne se peut garder en ceste charge, qu'à grande difficulté, et qui toutesfois en devoit estre totalement eslongné plus que tous autres.

9 *Retenans le secret de la foy en pure conscience.* C'est autant comme s'il eust dit, Retenans la pure doctrine de la vraye religion, et ce en pure conscience, et avec la crainte de Dieu : ou, Qu'ils soyent bien instruits en la foy : afin qu'ils n'ignorent rien de tout ce qui est nécessaire de cognoistre aux Chrestiens. Toutesfois il appelle par honneur, la somme de la vraye doctrine, Secret : comme certes Dieu manifeste aux hommes terriens par l'Evangile une sapience laquelle les Anges, au ciel, ont en admiration. Parquoy il ne se faut esbahir si elle surmonte toute capacité humaine. Par ainsi qu'il nous souviene qu'il la faut recevoir en merveilleuse révérence: et pource que nous ne pourrions jamais parvenir à une si grande hautesse par nostre propre industrie, prions Dieu humblement qu'il nous la manifeste par l'Esprit de révélation. D'autre part, quand

nous voyons que les meschans s'en mocquent, ou n'y trouvent nul goust, recognoissons que c'est de la grâce de Dieu, que ces choses qui sont cachées aux autres, nous les avons au cœur, et devant les yeux, comme dit Moyse au Deutéronome, chap. XXX, v. 11. Il veut donc que les Diacres soyent instruits au secret de la foy : pource que combien qu'ils n'ayent pas la charge d'enseigner, toutesfois ce seroit une chose trop mal séante, qu'ils eussent office publique en l'Eglise, et cependant qu'il fussent ignorans en la foy Chrestienne : attendu mesme que bien souvent il faut qu'ils admonestent et consolent, s'ils se veulent bien acquitter de leur devoir. Il adjouste la *pure conscience* laquelle s'estend à toute la vie : mais principalement afin qu'ils sçachent qu'ils servent à Dieu.

10 *Et qu'ils soyent premièrement esprouvez puis qu'ils servent, estans trouvez irrépréhensibles.* Il veut qu'on n'en élise point qui ne soyent cognus, et qu'on ne soit asseuré de leur preud'hommie : comme il a esté dit des Evesques. Et il appert par ceci, que ceux-là sont appelez *irrépréhensibles*, qui ne sont point entachez de quelque vice notable. Au reste, ceste espreuve n'est point d'une heure, ains elle gist en longue expérience. La somme est, que quand il sera question d'élire des Diacres, on n'y doit pas fourrer à la volée les premier-venus : mais qu'il les faut choisir tels que par leur vie passée on ait tel tesmoignage d'eux, qu'on soit aussi asseuré qu'ils sont idoines, comme si on avoit fait de longues enquestes.

11 *Semblablement il faut que leurs femmes soyent honnestes, etc.* Il entend les femmes tant des Diacres que des Evesques. Car elles doyvent aider à leurs maris en leur office. ce qui ne se peut faire, si elles ne sont bien moriginées par-dessus toutes les autres. Et pource qu'il avoit fait mention des femmes, il donne la mesme reigle quant aux Diacres, qu'il avoit fait auparavant parlant des Evesques : Asçavoir qu'un chacun d'eux, estant content d'une seule femme, soit exemple d'un père de famille chaste et honneste, et qu'il entretiene ses enfans et toute sa famille en une saincte discipline. En quoy est réfutée l'erreur de ceux qui entendent ce passage des serviteurs domestiques, et non pas des Diacres de l'Eglise.

13 *Car ceux qui auront bien servi, acquièrent un bon degré, etc.* Pource que ceste coustume estoit venue en usage cent ou deux cens ans après la mort des Apostres, que de l'ordre des Diacres on élisoit des Prestres : on a communéement exposé ce passage, de monter et estre avancez à un plus haut degré, comme si l'Apostre appeloit à la dignité de prestrise ceux qui se seroyent fidèlement portez en l'office de Diacre. Quant à moy, combien que je ne nie pas que l'ordre des Diacres ne puisse estre quelque fois comme une pépinière, de laquelle on tire les Prestres : nonobstant je pren plus simplement les paroles de sainct Paul : asçavoir que ceux qui auront fidèlement exercé ce ministère, sont dignes de grand honneur, d'autant que ce n'est point un vil exercice, mais une charge fort honorable. Or par ce qui est yci dit, il signifie combien il est requis pour le proufit de l'Eglise, que ceste charge soit administrée par gens exquis et choisis : pource qu'en administrant saincteement et fidèlement, on acquiert bonne réputation et authorité. Au reste, les Papistes sont plus que dignes de mocquerie, quand ils veulent monstrer qu'ils font en leurs Diacres ce que sainct Paul ordonne. Premièrement, à quelle fin créent-ils leurs Diacres, sinon pour porter le calice devant le prestre en la procession, ou en l'appareil de leur Messe, et pour repaistre les yeux des idiots de je ne sçay quels spectacles ridicules ? Joint qu'encore ne l'observent-ils pas, ainsi qu'ils l'ont ordonné. Car depuis cinq cens ans en çà, il n'y a pas eu un seul Diacre créé, sinon pour parvenir incontinent à la prestrise, ayant faict ce pas. Quelle imprudence donc est-ce, quand ils disent que ceux qui ont bien administré, sont eslevez à plus haut degré, veu qu'ils ne reçoyvent à leur prestrise, sinon ceux qui n'ont nullement touché aucune partie de leur premier office ? *Et grande liberté en la foy.* Il n'a point adjousté ceci sans cause. Car il n'y a rien qui engendre

si bien liberté, que la bonne conscience et une vie honneste et sans reproche: comme au contraire il faut que ceux qui ont mauvaise conscience, soyent craintifs. Que si quelque fois ils font des vaillans, et monstrent quelque chose de bon: ce ne sera point une constance égale et perpétuelle, ne qui ait poids. Et pourtant aussi il exprime l'espèce de ceste liberté. *En la foy*, dit-il, *laquelle est en Jésus-Christ:* Asçavoir afin qu'ils servent à Christ en plus grande asseurance. Comme au contraire ceux qui se sont vilenement portez en leurs offices, ont la bouche fermée, et les mains liées, et sont inutiles à bien faire: d'autant qu'on ne leur adjouste point de foy, et qu'on ne leur donne point d'authorité.

14 *Je t'escri ces choses, ayant espérance que je viendray bien tost à toy.*
15 *Et si je tarde, que tu sçaches comment il faut converser en la maison de Dieu, qui est l'Eglise de Dieu vivant, colomne et appuy de vérité*[1].
16 *Et sans contredit le secret de piété est grand*, asçavoir *que Dieu est manifesté en chair, justifié en esprit, veu des Anges, presché aux Gentils, creu au monde, et enlevé en gloire.*

1) Aucuns distinguent ainsi ce passage. Le secret de piété est la colomne et appuy de vérité, et est grand sans contredit: *asçavoir* que Dieu est, etc.

14 *Je t'escri ces choses, ayant espérance que je viendray bien tost à toi, etc.* Il donne espérance à Timothée qu'il ira vers luy: en partie, afin de luy donner courage: en partie, afin d'abbatre l'orgueil de ceux qui faisoyent plus des arrogans à cause de son absence. Et toutesfois, il ne promet rien par feintise à Timothée: et n'espovante point les autres par un faux semblant. Car il avoit totalement espérance d'y aller: comme il est probable qu'il y alla, si ainsi est qu'il ait escrit ceste Epistre du temps qu'il passoit par Phrygie, comme sainct Luc le récite au chapitre XVIII des Actes, v. 23. Or ceci nous est un tesmoignage quel soin il a eu des Eglises, veu qu'il n'a peu avoir la patience de différer un bien peu de temps pour remédier au mal en présence. Combien qu'il adjouste incontinent après, que ceste Epistre avoit esté escrite pour instruire Timothée, si d'aventure il advenoit qu'il tardast plus qu'il ne pensoit.

15 *Comment il faut converser en la maison de Dieu, qui est l'Eglise de Dieu vivant, etc.* Par ceste façon de parler il louë l'importance et la dignité de l'office d'Evesque, d'autant que les Evesques, c'est-à-dire Pasteurs de l'Eglise, sont comme maistres-d'hostel ou despensiers, ausquels Dieu a donné la charge de gouverner sa maison. Si un homme ha la charge de quelque grosse maison, il s'y employe jour et nuict songneusement et de grande affection, afin que rien ne se perde par sa paresse, ou imprudence, ou nonchalance. Si on fait tant pour les hommes, combien plus doit-on faire pour Dieu? Au reste, ce n'est point sans cause que Dieu fait cest honneur à son Eglise, de l'appeler ainsi: d'autant que non-seulement il nous a receus pour enfans par adoption, mais aussi il habite au milieu de nous. Or l'Apostre amplifie encore bien fort le propos, en appelant l'Eglise *Colomne et appuy de vérité.* Car que pouvoit-il dire de plus honorable et magnifique? Y a-il chose de plus grande majesté, ne plus saincte et sacrée, que ceste vérité éternelle, en laquelle gist la gloire de Dieu et le salut des hommes? Si on amassoit en un monceau toutes les louanges de la philosophie profane, desquelles elle est ornée par ses professeurs: que seroit-ce de tout cela au pris de la dignité de ceste sapience céleste, laquelle seule mérite d'estre appelée lumière, et vérité, et doctrine de vie, et royaume de Dieu: Or elle n'est conservée en terre, que par le seul ministère de l'Eglise. Combien grand' charge donc ont les Pasteurs, veu qu'ils sont commis pour la garde d'un thrésor tant inestimable? Au reste, les Papistes badinent bien impudemment, quand ils recueillent des pa-

roles de sainct Paul, que toutes leurs resveries doyvent estre receuës pour oracles de Dieu, d'autant qu'ils sont la colomne de vérité, et qu'ils ne peuvent errer. Il faut veoir en premier lieu à quel propos le sainct Apostre orne l'Eglise d'un titre si excellent. Il ne faut point douter, qu'en proposant aux Pasteurs l'excellence de leur office, il les a voulu admonester en quelle fidélité, diligence et révérence ils le doyvent administrer. Car quelle vengence horrible doyvent-ils attendre, si par leur faute ils laissent décheoir ceste vérité, qui est l'image de la gloire Divine, la lumière du monde, et le salut des hommes? Ceste seule considération deveroit faire trembler les Pasteurs assiduellement, non pas pour les rendre esperdus, mais pour les aiguiser à estre plus vigilans. De ceci on peut facilement recueillir en quel sens l'Apostre parle ainsi. Car ce que l'Eglise est appelée Colomne de vérité, c'est pource que par son ministère elle la maintient et avance. Dieu ne descend pas luy-mesme du ciel à nous, et n'envoye pas tous les jours des Anges pour publier sa vérité : mais il use du moyen des Pasteurs, lesquels il a ordonnez à ceste fin. Pour déclarer ceci plus familièrement, l'Eglise n'est-elle pas mère de tous les fidèles, laquelle les régénère par la parole de Dieu, les nourrit et entretient toute leur vie, les conferme et les amène jusques à une entière perfection? Pour la mesme raison elle est aussi appelée Colomne de vérité, d'autant que l'office d'administrer la doctrine, lequel Dieu luy a commis, est le seul instrument pour conserver la vérité, afin que la mémoire ne s'en perde entre les hommes. Ceste louange donc se rapporte au ministère de la Parole, lequel estant osté, la vérité de Dieu tombera bas. Non pas qu'elle ne soit assez ferme de soy, sans estre appuyée sur les espaules des hommes : comme les mesmes Papistes gazouillent. Car c'est un blasphème exécrable que cela, de dire que la parole de Dieu est incertaine, jusques à ce qu'elle ait sa certitude des hommes, comme par emprunt. Sainct Paul entend simplement ce qu'il enseigne au chap. X de l'Epistre aux Romains, v. 17: Que pource que la foy est par l'ouye, il n'y en auroit point sans la prédication, parquoy au regard des hommes, l'Eglise soustient la vérité, pource qu'elle la célèbre par prédication, qu'elle la maintient pure et entière, et la transmet aux successeurs. Que si la doctrine de l'Evangile n'est annoncée, s'il n'y a point de fidèles ministres, qui par leur prédication gardent que la vérité ne viene à estre ensevelie en ténèbres et oubliance, incontinent les mensonges, erreurs, tromperies, superstitions, et toutes sortes de corruptions régneront. Brief, le silence en l'Eglise est un bannissement et oppression de la vérité. En ceste exposition y a-il rien du tout de contraint? Or maintenant, puis que nous entendons l'intention de sainct Paul, retournons aux Papistes. Premièrement, en transférant ceste louange à eux, ils font meschamment, d'autant qu'ils se vestent des plumes d'autruy. Car quand l'Eglise seroit eslevée par-dessus le troisième ciel, encore nie-je que rien de tout cela leur appartiene en sorte quelconque : mesmes je les veux repousser par ce présent passage, duquels ils s'aident. Car si l'Eglise est la Colomne de vérité, il s'ensuit qu'il n'y a nulle Eglise entr'eux, où non-seulement la vérité est ensevelie, mais aussi estant horriblement démolie et renversée, est par eux foullée aux pieds. Est-ce un énigme que ceci, ou quelque cavillation? Le sainct Apostre ne veut point qu'on recognoisse pour Eglise, sinon où la vérité de Dieu est éminente et en son honneur. De cela on n'en apperceoit rien en la Papauté : mais seulement dissipation et ruines. Là donc n'est point la vraye et naifve marque de l'Eglise. Mais l'abus vient de ce qu'ils ne considèrent point ce qui estoit le principal : asçavoir que la vérité de Dieu est maintenue par la pure prédication de l'Evangile : et que son appuy ne consiste pas au sens ou entendement des hommes, ains dépend de plus haut, asçavoir de ne s'eslongner point de la simple parole de Dieu.

16 *Le secret de piété est grand*, asçavoir *que Dieu est manifesté en chair, justifié en esprit, etc.* C'est une autre amplification. Car afin que pour l'ingra-

titude des hommes la vérité de Dieu ne fust moins estimée qu'il appartenoit, il louë hautement le pris d'icelle, quand il dit que *le secret de piété est grand :* pour ce qu'il n'est point là question de choses viles ou contemptibles, ains de la révélation du Fils de Dieu, auquel sont cachez tous les thrésors de sapience. Colossiens chapitre II, v. 3. Selon l'excellence de ces choses si grandes comme elles sont, les Pasteurs doyvent estimer leur office, afin de l'exercer en plus grande conscience, crainte, et révérence. Asçavoir *que Dieu est manifesté en chair.* La translation commune laissant ce mot, *De Dieu*, rapporte tout ce qui s'ensuit au *Secret :* mais cela est lourd et mal convenant, comme on le cognoistra plus clairement par la déduction du propos. Combien qu'il ha Erasme de son opinion, lequel toutesfois se coupe assez de soy-même, et monstre qu'on ne luy doit point adjouster foy, tellement qu'il n'est jà besoin que je le réfute. Tant y a que tous les Grecs sont d'un accord, qu'il faut ainsi lire, *Dieu manifesté en chair.* Mais encore que nous accordissions que sainct Paul n'ait point exprimé le nom de Dieu, toutesfois quiconque considérera le tout de bien près, confessera que le nom de Christ doit estre suppléé. Toutesfois quant à moy, je reçoy sans aucune difficulté la lecture qui est receuë des Grecs. Quand il appelle la manifestation de Christ telle qu'il la descrit puis après, Un grand secret : la raison est aisée à entendre. Car c'est la hauteur, la profondeur, et la largeur de sapience : comme il en parle aux Ephésiens chapitre III, v. 18, à laquelle il faut que tous nos sens soyent estonnez. Maintenant espluchons chacun mot par ordre. Il ne pouvoit plus proprement parler de la personne de Christ, que par ces paroles, *Dieu manifesté en chair.* Car premièrement nous avons yci un clair tesmoignage bien exprès de ses deux natures. Car il dit qu'il est vray Dieu et vray homme tout ensemble. Secondement il met la distinction entre les deux natures, quand d'un costé il l'appelle Dieu, et de l'autre il met la manifestation en chair. Tiercement est signifiée l'unité de personne, quand il dit que ce n'est qu'un, celuy qui estant Dieu, a esté manifesté en chair. Ainsi en ce seul tesmoignage la vraye foi catholique est suffisamment munie contre Arrius, Nestorius, Marcion, et Eutychès. Au reste, il y a grand poids en ces deux mots opposites, *Dieu en chair.* Car combien grande différence y a-il entre Dieu et l'homme? Et toutesfois nous voyons en Christ la gloire infinie de Dieu tellement conjointe avec nostre pourriture de chair, qu'elles font une personne. *Justifié en esprit.* Comme le Fils de Dieu s'est anéanti en prenant nostre chair, ainsi aussi s'est apparue en luy une vertu spirituelle, qui rendoit tesmoignage qu'il estoit Dieu. Or on interprète ce passage en diverses sortes : mais quant à moy me contentant d'avoir expliqué le vray sens de l'Apostre, selon que j'en puis cognoistre, je n'y adjousteray rien d'avantage. Premièrement, Justification en ce passage signifie une approbation de la puissance Divine, comme au Pseaume XIX, verset 10. Les jugemens de Dieu justifiez : c'est-à-dire tellement parfaits et exquis, qu'il n'y a rien à redire. Et au Pseaume LI, verset 6, il est dit que Dieu est justifié : c'est-à-dire que la louange de sa justice est faite notoire. Ainsi Matth. XI, 19, quand Christ dit que la sapience a esté justifiée par ses enfans : il entend que l'honneur qui luy estoit deu, luy a esté rendu. D'avantage, sainct Luc au chapitre VII, verset 55, quand il dit que les péagers ont justifié Dieu, il entend qu'ils ont recognu en toute révérence et avec action de grâces, la grâce de Dieu qu'ils voyoyent en Christ. Parquoy ce que nous lisons yci, emporte autant comme si sainct Paul eust dit, que celuy-là mesme qui est apparu ayant prins chair humaine, a toutesfois esté déclaré estre Fils de Dieu, en sorte que l'infirmité de la chair n'a rien diminué de sa gloire. Par le mot *d'Esprit*, il comprend tout ce qui a esté de Divinité en Christ, et qu'il a eu pardessus l'homme : et le nomme ainsi pour deux raisons. Car d'autant qu'il avoit esté humilié en la chair, maintenant mettant de l'autre costé la manifestation de

sa gloire, il l'a nommé l'Esprit pource que c'est l'opposite de la chair. D'avantage aussi ceste gloire digne du Fils unique de Dieu, laquelle sainct Jehan, I, v. 14, dit avoir veuë en Christ, ne consistoit point en une pompe et magnificence extérieure, ni en une splendeur terrienne, mais estoit presque toute spirituelle. Il a usé d'une semblable manière de parler au chapitre I des Romains, v. 3. Qui a esté fait de la semence de David selon la chair, et a esté déclaré Fils de Dieu en puissance selon l'Esprit : sinon qu'il adjouste là une espèce, asçavoir la résurrection. *Veu des Anges, presché aux Gentils.* Voicy toutes choses admirables, et qui sont pour estonner : de dire que Dieu a fait ceste grâce aux Gentils qui jusques alors s'estoyent fourvoyez en aveuglement d'esprit qu'il leur a révélé son Fils, laquelle révélation avoit esté incognue mesmes aux Anges. Car ce qu'il dit, qu'il a esté veu des Anges, il entend que ç'a esté un tel spectacle, que les Anges se sont comme tournez pour le contempler, tant à cause de la nouveauté, que de l'excellence. Or nous avons dit au chapitre II aux Ephésiens, comment la vocation des Gentils, a esté trouvée chose fort nouvelle et merveilleuse. Et ne se faut esbahir si ceci a esté un spectacle nouveau aux Anges : lesquels combien qu'ils eussent cognoissance de la rédemption du genre humain, toutesfois n'entendoyent pas du commencement le moyen d'icelle : et faloit qu'il leur fust caché, afin qu'une si grande bonté de Dieu fust en plus grande admiration. *Creu au monde.* C'estoit desjà une chose fort admirable, que Dieu avoit fait également participans d'une mesme révélation, et les Gentils qui estoyent profanes, et les Anges qui estoyent héritiers perpétuels de son Royaume. Mais avec ce une si grande efficace de la prédication de l'Evangile ha un miracle qui n'estoit pas petit : quand Christ a surmonté tant d'empeschemens, et réduit à l'obéissance de la foy ceux qu'on pensoit ne pouvoir jamais estre dontez. Certes il n'y avoit rien qui semblast moins croyable, tant estoyent tous accès et moyens fermez. Toutesfois la foy a vaincu, mais ç'a esté par une façon incroyable de victoire. Finalement il dit, *Qu'il a esté enlevé en gloire :* asçavoir estant retiré de ceste vie mortelle et plene de misères. Parquoy tout ainsi que le changement a esté admirable au monde quant à l'obéissance de la foy, aussi a-il esté en la personne de Christ, quand d'une si contemptible condition de serviteur, il a esté eslevé à la dextre du Père, afin que tout genouil ploye devant luy.

CHAPITRE IV.

1 *Or l'Esprit dit notamment, qu'ès derniers temps aucuns se révolteront de la foy, s'amusans aux esprits abuseurs, et aux doctrines des diables*[1] :

2 *Enseignans mensonge en hypocrisie, ayans leur propre conscience cautérizée*[2] :

3 *Défendans se marier,* commandans *de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour en user avec action de grâces aux fidèles, et à ceux qui ont cognu la vérité.*

4 *Car toute créature de Dieu est bonne, et rien n'est à rejetter, quand il est prins avec action de grâces.*

5 *Car elle est sanctifiée par la parole de Dieu, et par oraison.*

1) 2 *Tim.*, III, 1. 2 *Pierre*, III, 3. *Jude*, 18. 2) Ou, estans cautérisez en leur propre conscience.

1 *Or l'Esprit dit notamment.* Il avoit diligemment admonesté Timothée de plusieurs choses, maintenant il monstre la nécessité, d'autant qu'il faut remédier avant que le danger soit venu, lequel le sainct Esprit dénonce : Asçavoir qu'il viendra des faux docteurs, qui proposeront des fatras au lieu de la doctrine de la foy : et constituans toute la sainctetè ès exercices et cérémonies extérieures,

obscurciront le service spirituel de Dieu. lequel seul est légitime. Et de faict, les vrais serviteurs de Dieu ont eu de tout temps combat contre tels gens que sainct Paul descrit yci. Car d'autant que les hommes sont naturellement enclins à hypocrisie, Satan n'ha pas grand'peine à leur persuader que Dieu est bien servi par cérémonies, et par quelque discipline extérieure: mesmes presque tous sans maistre ont cette persuasion enracinée en leurs cœurs. Et depuis encore Satan survient avec son astuce pour confermer l'erreur. Par ce moyen il est advenu qu'il y a eu de tout temps des abuseurs, qui ont recommandé des inventions humaines, par lesquelles la vraye religion et le vray service de Dieu estoyent ensevelis. Or ceste peste en engendre une autre, asçavoir qu'on impose nécessité en choses qui sont libres et indifférentes. Car le monde se laisse aisément défendre ce qui estoit permis de Dieu, afin qu'il luy soit licite de transgresser librement les loix de Dieu. L'Apostre donc admoneste icy de bonne heure en la personne de Timothée, non-seulement les Ephésiens, mais aussi toutes les Eglises, en quelque part qu'elles soyent, de se donner garde des abuseurs, qui en dressant pour service de Dieu des inventions humaines, et liant les consciences de nouvelles loix, falsifient le vray service de Dieu, et corrompent la pure doctrine de la foy. C'est le vray but de ce passage, lequel il est nécessaire de noter surtout. Au reste, afin que tous reçoyvent plus attentivement ce qu'il veut dire, il proteste par forme de préface, que c'est une révélation du sainct Esprit certaine et manifeste. Vray est qu'il ne faut point douter qu'il n'ait puisé tout le reste du mesme Esprit: mais jà soit qu'on le doyve tousjours ouïr comme organe de Christ, toutesfois en une matière de si grande importance, il a voulu spécialement testifier qu'il ne disoit rien que par l'Esprit de Prophétie. Ainsi il nous recommande ceste Prophétie, en la publiant solennellement: et non content de cela, il adjouste qu'elle est claire, et n'ayant rien d'ambiguïté ou d'obscurité. *Es derniers temps.* On n'eust certes jamais lors attendu, qu'en une si claire lumière de l'Evangile, aucuns se fussent révoltez. Mais c'est ce que dit sainct Pierre en sa seconde Epistre, chapitre II, v. 1, que comme les faux-docteurs ont anciennement fait beaucoup d'ennuis au peuple d'Israel, ainsi ils ne cesseront jamais de troubler l'Eglise Chrestienne. C'est autant donc comme s'il disoit, La doctrine de l'Evangile florit maintenant: mais Satan ne tardera guères qu'il ne s'efforce d'estouffer la vraye semence à force d'yvroye et mauvaises herbes. Ceste admonition estoit proufitable du temps de sainct Paul, à ce que tant les Pasteurs que les autres, avisassent à se tenir songneusement à la pure doctrine, et ne se laisser point abuser. Et aujourd'huy elle ne nous est pas moins utile, attendu que nous ne voyons rien estre advenu, qui n'ait esté prédit par Prophétie manifeste du sainct Esprit. D'avantage, on peut considérer yci quel soin Dieu ha de son Eglise, veu qu'il obvie de si bonne heure aux dangers. Vray est que Satan ha beaucoup de finesses et diverses ruses, par lesquelles il tasche à nous induire à erreur, et nous assaut par surprinses et astuces merveilleuses. Mais de l'autre costé, le Seigneur nous munit assez, sinon que nous voulussions estre décens de nostre propre gré. Parquoy il ne faut point que nous-nous plaignions que les ténèbres sont plus puissantes que la lumière, ou que le mensonge surmonte la vérité: mais plustost nous portons la peine de nostre paresse et nonchalance, quand nous sommes destournez de la droite voye de salut. Mais ceux qui prenent plaisir à se flatter en leurs erreurs, objectent, Qu'à grand'peine pourroit-on discerner qui sont ceux que sainct Paul marque yci. Voire, comme si le sainct Esprit avoit publié pour néant ceste prophétie si long temps auparavant. Car s'il n'y a point de marque certaine, et qu'on ne puisse discerner desquels il parle, toute ceste admonition seroit superflue, voire ridicule. Mais jà n'adviene que nous pensions que l'Esprit de Dieu, quand il nous dénonce le danger, nous vueille estonner en vain, sans nous monstrer quant et quant le moyen pour l'éviter. Et de faict, les paroles de sainct Paul

réfutent assez d'elles-mesmes ceste calomnie. Car il monstre comme au doigt le mal, lequel il advertit de fuir. Car il ne parle pas en général des faux prophètes, ains il exprime clairement l'espèce de la fausse doctrine, asçavoir celle qui attachant la vraye religion aux éléments extérieurs, pervertit et profane le service spirituel de Dieu, comme j'ay desjà dit. *Aucuns se révolteront de la foy.* On ne sçait pas bien s'il parle des maistres ou des auditeurs : toutesfois j'aime mieux le rapporter aux auditeurs, pource que puis après il appelle les maistres, *Esprits abuseurs.* Et le propos est de plus grande importance en ceste sorte asçavoir que non-seulement il y en aura qui sèmeront des meschantes doctrines, et qui corrompront la pureté de la foy, mais aussi qu'ils n'auront point faute de disciples, lesquels ils attireront à leur secte. Or quand le mensonge croist ainsi, et est receu, il en vient aussi plus grand trouble. Au reste, ce n'est pas un petit vice ce qu'il note yci, ains un crime horrible et abominable, asçavoir *Révoltement de la foy :* et toutesfois il ne semble pas de prime face qu'il y ait un si grand mal en la doctrine qu'il touche. Et que ainsi soit, la foy est-elle du tout renversée pour la prohibition des viandes ou du mariage? Mais il faut considérer une raison plus haute, asçavoir que les hommes controuvent et forgent à plaisir un service à Dieu contraire à sa volonté, qu'ils usurpent domination sur les consciences, et qu'ils sont si outrecuidez de défendre l'usage des bonnes choses que Dieu a permis. Aussi tost que le service de Dieu est corrompu, il n'y a plus rien pur ou entier : et qui plus est, toute la foy est perdue. Parquoy, combien que les Papistes se mocquent de nous, quand nous taxons et rejettons leurs loix tyranniques, touchant les observations extérieures : nous sçavons toutesfois que nous soustenons une cause de grand poids et importance : d'autant que la doctrine de la foy est dissipée, aussi tost que le service de Dieu est infecté de telles corruptions. Car il n'est point yci question de chair ou de poisson, ne d'une couleur noire ou cendrée, ne du jour du vendredi ou mercredi, mais des superstitions enragées des hommes, qui veulent appaiser Dieu de tels fatras, et se forgent une idole en lieu de Dieu, en lui forgeant un service charnel. Or qui voudra nier que ce ne soit un révoltement de la foy? *Aux esprits, etc.* Il entend les Prophètes ou Docteurs : lesquels il appelle ainsi, pource qu'ils se vantent de l'Esprit, et sous ce titre taschent à entrer en la grâce du peuple. Il est bien tousjours vray, que quels que soyent les hommes, néantmoins ils parlent par l'instigation de l'Esprit. Mais tous ne sont pas poussez d'un mesme Esprit. Car aucunes fois Satan est un esprit de mensonge en la bouche des faux-prophètes, pour décevoir les infidèles, 1 Rois, XXII, 23, qui ont bien mérité d'estre séduits. Au contraire, quiconque attribue à Christ la gloire qui luy appartient, celuy-là parle par l'Esprit de Dieu, comme dit S. Paul, I Corint., XII, 3. Mais ceste manière de parler, de laquelle nous traittons maintenant, est premièrement procédée de ce que les serviteurs de Dieu protestoyent apertement que tout ce qu'ils mettoyent en avant, ils l'avoyent par révélation de l'Esprit comme la vérité estoit telle aussi. Et pour ceste cause le nom de l'Esprit leur a esté donné, duquel ils estoyent organes et instrumens. Mais les ministres de Satan ont commencé depuis à se vanter de mesme par une fausse imitation, comme singes : et ont mesme tiré à eux le nom à fausses enseignes. Suyvant ceste considération, sainct Jehan dit en sa première Canonique, chapitre IV, v. 1, Esprouvez les esprits, asçavoir s'ils sont de Dieu. Et S. Paul s'expose soy-mesme, quand il adjouste, *Aux doctrines des diables.* Car c'est autant comme s'il eust dit, S'amusans aux faux-prophètes, et à leurs doctrines diaboliques. Notons yci derechef, que ce n'est point un erreur de petite conséquence, ne qui soit à dissimuler, quand on lie les consciences aux inventions des hommes, et avec cela le service de Dieu est corrompu et falsifié.

2 *Enseignans mensonges en hypocrisie.* A le traduire mot à mot, il y auroit, En hypocrisie parlans mensonge. Si on le rapporte aux *diables*, alors par le mot de Diables, il faudra entendre des

hommes abusans à l'instigation du diable. Toutesfois on peut aussi suppléer ce mot, Hommes parlans, etc. Or il descend maintenant à l'espèce, quand il dit qu'ils mentent en hypocrisie, et qu'ils ont la conscience marquée de cautère. Et il faut que nous sçachions que ces deux choses sont tellement conjointes, que la première provient de la seconde. Car les mauvaises consciences et flétries du cautère de leurs meschancetez, ont tousjours leur recours à hypocrisie, comme à leur franchise toute preste, c'est à dire, elles inventent quelques fars, comme pour tromper Dieu, et luy esblouir les yeux. Car que font autre chose ceux qui taschent à l'appaiser par quelque belle monstre et desguisement d'observations externes? Il faut donc yci définir hypocrisie selon la circonstance du passage. Car premièrement on la doit rapporter à la doctrine : en après, elle signifie une espèce de doctrine, laquelle en changeant le service spirituel de Dieu à des exercices corporels, corrompt la vraye pureté d'iceluy. Ainsi elle comprent tous les moyens que les hommes ont controuvez d'appaiser Dieu, ou d'acquérir sa grâce. Il veut dire en somme, que tous ceux qui mettent en avant une saincteté fardée, sont poussez de l'instigation du diable, pource que Dieu n'est jamais deuëment servi par cérémonies ou contenances extérieures. Car les vrais adorateurs l'adorent en esprit et vérité, Jehan, IV, 24. Secondement, que c'est un remède inutile par lequel les hypocrites addoucissent leurs douleurs : ou plustost un emplastre, duquel ils cachent les playes de leur mauvaise conscience sans aucun proufit et à leur grand mal-heur et ruine.

3 *Défendans de se marier*, commandans *de s'abstenir des viandes, etc.* Après avoir mis le terme général, asçavoir Doctrines des diables : et puis une espèce, asçavoir hypocrisie : maintenant il met deux poincts particuliers de ceste hypocrisie : asçavoir la défense de mariage et des viandes. Car elles dépendent de ceste hypocrisie, laquelle délaissant la vraye saincteté; prend d'autres choses pour se desguiser et farder. Car ceux qui ne s'abstienent point d'ambition, haine, avarice, cruauté, et autres semblables vices, taschent à acquérir quelque justice en s'abstenant des choses, la liberté desquelles est permise de Dieu. Car à quel propos charge-on les consciences de ces loix, sinon qu'on cherche perfection hors de la Loy de Dieu? Or ceci ne se fait point que par gens hypocrites, lesquels afin qu'ils transgressent à plaisir la justice du cœur que la Loy requiert, s'efforcent de couvrir leur malice intérieure par ces menus fatras d'observations, comme les mettant pour voiles au devant. L'Apostre avoit assez clairement parlé, advertissant le monde de ce danger à venir, tellement qu'il n'eust point esté difficile de s'en garder, moyennant que les hommes eussent presté les aureilles au S. Esprit, donnant un si clair advertissement. Nous voyons toutesfois que les ténèbres de Satan ont eu si grande vigueur en la plus part, qu'une si grande lumière de ceste Prophétie excellente et mémorable ne leur a de rien proufité. Car un peu de temps après la mort des Apostres, se sont eslevez les Encratites (qui se sont donnez ce nom à cause de la continence) les Taciens, les Cathariens, et Montanus avec sa secte, et finalement les Manichéens, lesquels s'abstenoyent de manger chair, et de mariage, et condamnoyent ces deux choses comme profanes. Or jà soit qu'ils ayent esté rejettez de l'Eglise à cause de leur orgueil, pource qu'ils vouloyent assujetir les autres à leurs ordonnances : toutesfois il appert que ceux-là mesmes qui leur ont résisté ont décliné à leur erreur plus qu'il n'eust été besoin. Vray est que ceux-ci desquels je parle, ne vouloyent point que loy fust imposée aux Chrestiens : mais cependant ils attribuoyent aux observations superstitieuses plus qu'il n'estoit raisonnable. Comme pour exemple, quand quelqu'un s'abstenoit de mariage, ou ne mangeoit point de chair. Telle est la nature du monde : il songe tousjours qu'il faut servir Dieu par une façon charnelle, comme si Dieu estoit charnel. Puis après, les choses estans peu à peu tombées de mal en pis, ceste tyrannie est venue en avant, qu'il ne seroit licite aux prestres ou moines de se marier : et que nul ne fust si hardi

de manger chair quelques certains jours. Parquoy ce n'est point sans cause que nous alléguons aujourd'hui ceste prophétie contre les Papistes : veu qu'ils requièrent plus estroitement qu'on observe le célibat et l'abstinence des viandes, que nul de tous les commandemens de Dieu. Or ils pensent eschapper par une cavillation bien subtile, quand ils rejettent les paroles de S. Paul contre les Taciens, ou les Manichéens, et autres semblables. Voire, comme si les Taciens n'eussent point eu une mesme eschappatoire, en rejettant aussi la sentence de sainct Paul contre les Cataphryges, et contre Montanus autheur de leur secte : et comme s'il n'eust point esté facile aux Cataphryges d'accuser les Encratites, pour se descharger eux-mesmes. Mais sainct Paul ne parle point yci des personnes, mais de la chose en soy. A ceste cause, quand on mettroit en avant cent diverses sectes, qui toutesfois seroyent menées d'une mesme hypocrisie sur la défense des viandes, encore soustiendroyent-elles toutes une mesme condamnation. Dont s'ensuit que les Papistes ne gaignent rien à rejetter ceci sur les hérétiques anciens : comme si ce passage s'entendoit de ceux-là seulement. Il faut tousjours adviser s'ils sont en mesme faute. Ils répliquent qu'ils ne sont pas semblables aux Encratites et Manichéens : d'autant qu'ils ne défendent pas simplement l'usage des viandes et du mariage, mais qu'il y a seulement certains jours esquels ils contraignent de faire abstinence de chair : et au reste, que seulement ils contraignent les moines, les prestres et nonnains à ce vœu, de ne se marier point. Mais ceste excuse est encore trop frivole. Car ils ne laissent pas de tousjours constituer saincteté en ces choses. D'avantage ils instituent un service de Dieu faux et bastard. Finalement ils imposent une nécessité aux consciences, de laquelle elles doyvent estre libres. Au cinquième livre d'Eusèbe il y a un endroit des escrits d'Apollonius, où entre autres choses il reproche à Montanus que ç'a esté le premier qui a rompu le mariage, et fait loix des jeusnes. Il ne dit pas qu'il ait entièrement défendu le mariage ou les viandes. C'est assez quand on mettra scrupule aux consciences, et quand on commandera de servir à Dieu par l'observation de telles choses. Car la défense des choses libres, soit générale ou spéciale, sera toutesfois tousjours une tyrannie diabolique. Mais on cognoistra mieux par le membre subséquent, que ceci est vray touchant les viandes. *Que Dieu a créées pour en user, etc.* Il faut noter ceste raison : qu'en l'usage des viandes nous-nous devons contenter de la liberté que Dieu nous a permise : d'autant qu'il les a créées à ceste fin. C'est une joye inestimable à tous fidèles, quand ils sçavent que tous les alimens desquels ils vivent, leur sont donnez de main en main par le Seigneur : en sorte que l'usage d'iceux leur est pur et légitime. Quelle arrogance donc est-ce aux hommes de ravir ce que Dieu a ottroyé? Ont-ils créé les viandes? Peuvent-ils rendre la création de Dieu vaine? Que ceci donc demeure tousjours imprimé en nos esprits, que celuy qui a créé les viandes, a voulu aussi que l'usage en fust libre, lequel en vain les hommes s'efforcent d'empescher. Dieu (dit-il) a créé les viandes, afin que nous en usions. Ceste fin ne pourra jamais estre renversée par aucune authorité humaine. Or il adjouste, *Avec actions de grâces :* d'autant que nous ne pouvons rien présenter à Dieu en récompense de sa libéralité, sinon tesmoignage de la recognoissance. Et ainsi il rend tousjours plus odieux ces malheureux faiseurs de loix, lesquels par leurs édits nouveaux faits à la haste, empeschent le sacrifice de louange, que Dieu commande qu'on luy offre sur toutes choses. Au surplus, l'action de grâces ne peut estre sans sobriété et attrempance. Car celuy-là ne recognoist point vrayement la libéralité de Dieu, lequel en abuse. *Aux fidèles, et à ceux qui ont cognu la vérité.* Quoy donc? Dieu ne fait-il pas tous les jours luire son soleil sur les bons et sur les mauvais? La terre ne produit-elle pas par son commandement du pain aux meschans? Les plus iniques mesmes ne sont-ils pas nourris de sa bénédiction? Matth., chap. V, v. 45. Car ce béné-

fice, duquel David parle au Pseaume CIV, v. 14, est universel. Je respon, que S. Paul traitte yci de l'usage légitime, duquel nous sommes asseurez devant Dieu. Les meschans n'en sont nullement participans, à cause de leur mauvaise conscience, qui pollue toutes choses : selon ce qui est dit au chapitre I à Tite, v. 15. Et de faict, à parler proprement, il n'y a que les enfans de Dieu ausquels il ait destiné tout le monde, et tout ce qui est au monde, pour laquelle raison, aussi ils sont appelez héritiers du monde. Car Adam avoit esté dés le commencement constitué maistre et seigneur de toutes choses, sous condition qu'il demeurast sous la vraye obéissance de Dieu. Parquoy la rébellion qu'il commit contre Dieu, l'a frustré et despouillé du droict qui luy avoit esté donné, luy et ses successeurs. Or pource que toutes choses sont assujeties à Christ, nous sommes restablis par son moyen : et ce par foy. Et pourtant tout ce de quoy les infidèles usent, ils le desrobbent ou brigandent comme une chose appartenante à autruy. Au dernier membre il déclare qui sont ceux lesquels il appelle fidèles : asçavoir ceux qui ont la cognoissance de la saine doctrine. Car on n'ha point la foy, que par la parole de Dieu : afin que nous ne nous abusions, pensans que ce soit seulement une opinion confuse, comme imaginent les Papistes.

4 *Car toute créature de Dieu est bonne, et rien n'est a rejetter, quand il est prins avec action de grâces.* On doit estimer l'usage des viandes en partie par la substance d'icelles, en partie par la personne de celuy qui en mange. L'Apostre doncques s'aide de tous les deux argumens. Car quant aux viandes, il afferme qu'elles sont pures, d'autant que Dieu les a créées : et puis, que l'usage d'icelles nous est consacré et sanctifié par foy et oraison. *La bonté des créatures*, de laquelle il fait yci mention, se rapporte aux hommes : non pas pour le regard du corps ou de la santé, mais des consciences. Ce que je di, afin que nul ne s'amuse à philosopher trop curieusement hors la circonstance du passage. Car sainct Paul signifie en un mot, que tout ce qui provient de la main de Dieu, et qui est destiné à nostre usage, ne nous est point immonde ou pollu devant Dieu, en sorte que nous n'en puissions user quant à la conscience. Si on objecte que beaucoup de bestes ont esté anciennement déclarées immondes en la Loy, et que le fruit que produisoit l'arbre de science du bien et du mal, estoit mortel à l'homme : Je respon que la cause pourquoy les créatures sont appelées pures, ce n'est point seulement pour autant que ce sont œuvres de Dieu, mais aussi pource que par sa bénéficence elles nous sont données. Car il faut tousjours regarder à l'ordonnance de Dieu, et que c'est qu'il nous commande ou défend.

5 *Car elle est sanctifiée par la parole de Dieu et par oraison.* C'est la confirmation de la clause précédente, Quand il est prins avec action de grâces. Et c'est un argument prins des choses contraires. Car Sainct et Profane, sont deux contraires. Voyons maintenant quelle est la sanctification de tous les biens qui appartienent à soustenir la vie présente. Sainct Paul tesmoigne qu'elle consiste en la Parole de Dieu et en l'oraison. Mais il faut noter que ceste parole doit estre appréhendée par foy, à ce qu'elle proufite. Car combien que Dieu sanctifie toutes choses par le seul Esprit de sa bouche, nonobstant nous ne recevons point ce bénéfice que par foy. L'oraison y est conjointe, d'autant que d'un costé selon le commandement de Christ nous demandons à Dieu nostre pain quotidien, Mat., VI, 11 : et d'autre part nous luy rendons grâces de sa bonté. Au reste, la doctrine que baille yci S. Paul dépend de ce principe, Que nous n'avons possession légitime d'aucun bien sinon que nostre conscience nous rende tesmoignage qu'à bon droict il est nostre. Or maintenant qui est celuy de nous qui s'osast attribuer jusqu'à un grain de froment, s'il n'est enseigné par la parole de Dieu qu'il est héritier du monde? Vray est que le sens commun nous dit que tous les biens du monde sont naturellement destinez à nostre usage. Mais comme ainsi soit que la seigneurie du monde

nous ait esté ostée en Adam, tout ce que nous touchons des dons de Dieu est pollué par nos ordures : et nous est aussi souillé, jusqu'à ce que Dieu y remédie par sa libéralité, et nous entant au corps de son Fils, nous establisse de nouveau seigneurs du monde, afin que de tout ce qu'il administre nous en usions licitement comme de choses nostres. Parquoy à bon droict S. Paul attache et conjoint la juste jouissance avec la parole, par laquelle seule nous recouvrons ce qui estoit perdu en Adam. Car il faut que Dieu soit par nous recognu Père, à ce que nous soyons ses héritiers : et Christ Chef, à ce que les choses qui sont à luy soyent faites nostres. Dont il nous faut recueillir que l'usage de tous les dons de Dieu est immonde, si quant et quant on n'ha vraye cognoissance de son nom, et si on ne l'invoque : et que les hommes vivent comme bestes, quand ils se mettent à table sans prier Dieu, et qu'estans bien souls, ils s'en vont ailleurs sans se souvenir aucunement de Dieu pour luy rendre grâces. Que si une telle sanctification est requise és alimens communs, lesquels avec le ventre sont subjets à corruption : que dirons-nous des Sacremens spirituels? Si la Parole et l'invocation de Dieu procédante de foy défaillent, qu'y restera-il qui ne soit prophané? Mais sur ce poinct il faut noter la distinction qui est entre la bénédiction de la table Sacramentale, et la bénédiction de la table ordinaire. Car les viandes desquelles nous usons pour la nourriture du corps, nous les bénissons à ceste fin que l'usage en soit pur et légitime. Mais nous consacrons le pain et le vin en la Cène d'une façon plus excellente, asçavoir à ce qu'ils nous soyent gages du corps et du sang de Christ.

6 *Si tu proposes ces choses aux frères, tu seras bon ministre de Jésus-Christ, nourri és paroles de foy et de bonne doctrine, que tu as songneusement suyvie.*
7 *Mais rejette les fables profanes, et semblables à celles des vieilles*[1] *: et t'exerce à piété.*
8 *Car l'exercice corporel est peu proufitable : mais la piété est proufitable à toutes choses, ayant promesses de la vie présente, et de celle qui est à venir.*
9 *Ceste parole est certaine, et digne d'estre entièrement receuë.*
10 *Car pour cela aussi nous travaillons et sommes en opprobre, pource que nous espérons en Dieu vivant, qui est Sauveur de tous hommes*[2], *principalement des fidèles.*

1) Ci-dessus, I, 4. Ci-dessous, VI, 20. 2 *Tim.*, II, 23. *Tite*, III, 9. 2) Ou, qui contregarde tous les hommes, etc.

6 *Si tu proposes ces choses aux frères, tu seras bon ministre de Jésus-Christ, nourri és, etc.* Par ce mot il l'exhorte à advertir souvent les autres de ces choses. Ce qu'il répétera puis après, voire deux et trois fois. Car ce sont choses de telle conséquence, qu'il est expédient de les réduire souvent en mémoire. Et faut noter l'antithèse contenue yci tacitement. Car il n'oppose pas la doctrine qu'il recommande à Timothée, aux fausses et meschantes doctrines, mais à un tas de subtilitez frivoles, qui n'apportent aucune édification. Il veut qu'elles soyent totalement mises en oubli : en commandant à Timothée d'estre attentif à proposer autres choses. *Tu seras bon ministre.* Il advient le plus souvent que les hommes prétendent à quelque autre but quel qu'il soit, qu'à estre avouez de Christ. Et de là vient, que plusieurs désirent estre louez d'avoir bon esprit, de sçavoir bien parler, et d'estre profondément sçavans. Et c'est la mesme raison, pour laquelle on ne tient pas grand conte des choses nécessaires, pource qu'elles ne servent de guères à acquérir la louange du peuple. Mais sainct Paul veut que Timothée soit content de ceci seul, asçavoir d'estre fidèle ministre de Christ. Et de faict, nous devons estimer ce titre yci sans comparaison plus honorable, que si nous estions mille millions de fois appelez Séraphiques et subtils. Qu'il nous

souviene doncques, que comme le plus grand honneur d'un Pasteur fidèle, c'est d'estre estimé bon serviteur de Christ: aussi ne doit-il pourchasser autre chose en tout son ministère. Car quiconque tendra à autre but, il se pourra bien faire qu'il rapportera quelque louange ou applaudissement des hommes, mais il ne plaira point à Dieu. Parquoy, afin que ne soyons privez d'un si grand bien, apprenons à ne désirer autre chose, et à n'estimer rien si précieux, que nous ne préférions ceci à toutes autres choses. *Nourri és paroles de foy, etc.* Le mot Grec pourroit aussi estre traduit, Nourrissant: mais il me semble que cela seroit un peu contraint en cest endroict. Et pourtant je l'aime mieux prendre en la première signification, tellement que ce soit pour confermer par la nourriture de Timothée l'exhortation précédente: comme s'il disoit, Tout ainsi que dès ton enfance tu as esté droitement institué en la foy, et par manière de dire, as receu la pure doctrine avec le laict, et jusques yci as tousjours continué à proufiter en icelle: fay tant, qu'en exerceant fidèlement ton office, tu t'approuves estre tel. *Foy* est yci prinse pour la somme de la doctrine Chrestienne. Et ce qu'il adjouste incontinent après, *La bonne doctrine*: c'est pour mieux exposer et déclarer le mot précédent. Car il signifie qu'il n'y a point de proufit en toutes les autres doctrines, quelque grâce qu'elles puissent avoir. Ce mot, *Que tu as songneusement suyvie*, signifie persévérance. Car plusieurs, après avoir purement apprins Christ dès leur enfance, s'abbastardissent par succession de temps: ausquels il dit que Timothée n'est pas semblable.

7 *Mais rejette les fables profanes, et semblables à celles des vieilles, et t'exerce à piété.* Après avoir donné instruction touchant la doctrine quelle elle doit estre: maintenant il admoneste aussi quel exemple il luy convient donner aux autres. Or il dit, qu'il faut qu'il s'employe à piété. Car en disant, *Exercetoy*, il signifie que c'est une occupation en laquelle il y a de quoy employer tout l'homme, que voylà son exercice, et son principal soin: comme s'il disoit, Il ne faut point que tu travailles pour néant és autres choses. Tu feras trèsbien, et ce sera comme ton chef-d'œuvre, quand tu t'employeras de toute ton affection et puissance à piété seulement. Au reste, par ce mot de *piété*, il entend le service spirituel de Dieu, lequel gist en pureté de conscience. Ce qui appert mieux par ce qui est dit puis après, quand *l'exercice corporel* est mis à l'opposite. Car il ne constitue pas l'exercice du corps en la chasse, ni en la course, ni en la luitte, ni à fouyr la terre, ni aux labeurs méchaniques: mais par ce mot il signifie tous les actes ou œuvres externes, qu'on entreprend tendans à la religion: comme de veiller, jeusner longuement, coucher sur la terre, et autres semblables. Combien qu'il ne reprend pas yci l'observation superstitieuse de telles choses: autrement il la condamneroit du tout, comme il fait en l'Epistre aux Colossiens, II, v. 21. Quant à présent, il ne fait autre chose qu'amoindrir l'estime de telles observations, admonestant qu'elles ne proufitent pas de beaucoup. Ainsi donc, quoy que le cœur soit pur, et la fin droite, toutesfois sainct Paul ne trouve rien és opérations extérieures, de quoy il puisse faire grand conte. C'est une admonition bien nécessaire. Car le monde tousjours encline de ce costé, qu'il veut honorer Dieu par services extérieurs: qui est une fantasie bien pernicieuse. Mais sans parler de ceste meschante opinion de mériter, nostre nature nous transporte tousjours là, que nous attribuons plus qu'il n'est besoin à quelque façon de vivre austère, comme si c'estoit une des principales parties de la saincteté Chrestienne. De laquelle chose nous ne pouvons prendre plus certain enseignement que ce que je diray: c'est que combien que cest édict fust encore publié freschement, toutesfois tout le monde n'a point laissé d'estre ravi en admiration de la vaine apparence des exercices corporels. De là est venue la moinerie, et presque toute la plus excellente discipline de l'Eglise ancienne: pour le moins celle qui estoit en plus grand'estime selon l'opinion du peuple. Si les moines anciens, en leur austère façon de vivre, n'eussent imaginé

une je ne sçay quelle perfection Divine ou angélique, ils n'y eussent jamais aspiré si ardemment. Si aussi les Pasteurs n'eussent estimé plus que de raison les observations de macérer la chair, qui estoyent en usage de leur temps, jamais ils n'eussent esté si rigoureux à les faire garder aux autres. Mais que dit sainct Paul au contraire? Après que quelqu'un se sera long temps et beaucoup travaillé en icelles, le proufit n'en sera pas grand. Car ce ne sont que rudimens de discipline puérile.

8 *Mais la piété est proufitable a toutes choses.* C'est-à-dire, que rien ne défaut à celuy qui ha piété: combien qu'il n'ait pas ces petites aides. Car la piété ha assez de soy pour amener l'homme à une perfection accomplie. C'est le commencement, le milieu, et la fin de la vie Chrestienne. Et pourtant, où elle est entière, il n'y a rien imparfait. Christ n'a point mené une vie si austère qu'a fait Jehan Baptiste. Est-il pour cela moindre qu'iceluy? La somme de tout ce propos est, qu'il faut que nous-nous exercions du tout à piété seulement, pource que quand nous l'aurons obtenue une fois, Dieu ne requiert rien de nous d'avantage: et que des exercices corporels il en faut tellement user, qu'ils n'empeschent ou retardent l'exercice et amour de piété. *Ayant promesse de la vie présente, et de celle qui est à venir.* Voyci une singulière consolation, Que Dieu ne veut défaillir aux fidèles en sorte que ce soit. Car comme il avoit constitué nostre perfection en piété: ainsi aussi maintenant il la fait l'accomplissement de vraye félicité. Or pource que le commencement de félicité est en la vie présente, à ceste cause il estend mesme à icelle les promesses de la grâce de Dieu, lesquelles seules nous rendent bien-heureux, et sans lesquelles nous sommes plus que misérables. Car Dieu testifie qu'il nous sera Père, mesme en ceste vie présente. Toutesfois, qu'il nous souviene de discerner entre les biens de la vie présente, et de celle qui est à venir. Car Dieu nous fait tellement sentir ses bénéfices en ce monde, que c'est seulement pour nous donner un goust de sa bonté, et par ce goust nous attirer à désirer les biens célestes, afin que nous prenions nostre contentement en iceux. Voylà pourquoy les biens de la vie présente non-seulement sont meslez avec beaucoup de fascheries, mais en sont quasi surmontez. Car il ne nous est pas expédient d'avoir yci grande abondance de biens, afin que nous ne tombions en dissolution et desbauchement, ou nous esgayons par trop. Au reste, afin que nul ne magnifie les mérites des œuvres par ceci, il faut retenir ce que desjà nous avons dit: asçavoir que ce qui est yci nommé Piété, ne comprend pas seulement une bonne conscience envers les hommes, et la crainte de Dieu, mais aussi la foy et l'invocation.

9 *Ceste parole est certaine, etc.* Maintenant pour la conclusion du propos il met ce que desjà par deux fois il a protesté en commenceant: et semble qu'il le face expressèement, pource qu'incontinent après il mettra une objection contraire. Au reste, ce n'est point sans cause qu'il afferme si fort ceci. Car c'est une sentence fort répugnante à la raison de la chair, de dire que Dieu fournit les siens en ce monde de tout ce qui est requis pour vivre bien et heureusement: veu que bien souvent ils sont desprouveus de tous biens, et que pour ceste cause il semble qu'ils soyent rejettez de Dieu. Parquoy non content de la simple doctrine, il repousse de ce bouclier toutes tentations contraires: et par ce moyen admoneste les fidèles qu'ils ouvrent la porte à la grâce de Dieu, laquelle nostre infidélité tient fermée. Car certes si les bénéfices de Dieu trouvoyent entrée à nous, et que nous fussions disposez à les recevoir, il useroit de plus grande libéralité envers nous.

10 *Car pour cela nous travaillons, et sommes en opprobre, etc.* C'est une anticipation par laquelle il donne solution à ceste question, Que les fidèles sont plus misérables que tous les autres, pour autant qu'ils sont opprimez de toutes sortes de fascheries et povretez. Pour démonstrer donc qu'il ne faut point estimer leur condition par l'apparence extérieure, il les sépare des autres, premièrement en la cause, secondement en

l'issue. Dont il s'ensuit qu'ils ne perdent rien des promesses desquelles il a parlé, quand ils sont tormentez d'adversitez. La somme est, que les fidèles ne sont point misérables en afflictions, d'autant qu'une bonne conscience les soustient, et une issue joyeuse et heureuse les attend. Or pource que la béatitude de la vie présente consiste principalement en deux points, asçavoir honneur et commoditez ou aise, il met les deux contraires, asçavoir *Travail et Opprobre :* signifiant par le premier mot toutes incommoditez et ennuis, comme povreté, nudité, froid, faim, bannissemens, ravissemens de biens, prisons, battures, et autres persécutions. Ceste consolation, *Nous espérons en Dieu vivant*, se rapporte à la cause. Car tant s'en faut que nous soyons misérables quand nous endurons pour justice, que plustost il y a juste occasion et matière suffisante de rendre grâces. Joint que nos afflictions sont conjointes avec l'espérance que nous avons en Dieu vivant : et qui plus est, l'espérance en est comme le fondement. Or est-il qu'elle ne confond point. Il s'ensuit donc que les fidèles doyvent estimer gain tout ce qui leur advient. *Qui est Sauveur de tous hommes, principalement des fidèles*, Rom., V, 5. C'est une autre consolation, laquelle toutesfois dépend de la première. Car la délivrance de laquelle il parle, est comme le fruit d'espérance. Et afin que ceci soit mieux entendu, c'est un argument du plus petit au plus grand. Car le mot Grec que nous traduisons *Sauveur*, se prend icy généralement pour celuy qui maintient et conserve. Il entend que la bénéficence de Dieu s'estend à tous hommes. Que s'il n'y en a pas un de tous les hommes, qui ne sente la bonté de Dieu envers soy, et en soit participant : combien plustost l'expérimenteront les fidèles, qui espèrent en luy ? N'aura-il pas un soin particulier d'eux ? Ne leur fera-il pas sentir sa libéralité plus abondamment ? Brief, ne les préservera-il pas en tout et par tout jusques à la fin ?

11 *Annonce ces choses, et les enseigne.*

12 *Que nul ne mesprise ta jeunesse : mais sois patron des fidèles en parole, en conversation, en dilection, en esprit, en foy*, et *en pureté.*

13 *Sois attentif à la lecture, à exhortation, et à doctrine, jusques à ce que je viene.*

14 *Ne mets point en nonchaloir le don qui est en toy, lequel t'est donné par prophétie*[1], *avec l'imposition de la compagnie des Anciens*[2].

15 *Prattique ces choses*, et *y sois attentif : que ta poursuite soit manifeste*[3] *à tous*[4].

16 *Enten à toy, et à la doctrine : sois persévérant en ces choses : car en ce faisant, tu te sauveras, et ceux qui t'escoutent.*

1) Ou, pour prophétiser. 2) Ou, en l'office d'Ancien. 3) Ou, qu'il soit cognu à tous que tu proufites.
4) Ou, en toutes choses.

11 *Annonce ces choses, et les enseigne.* Il entend que la doctrine est de telle sorte, qu'on ne s'en doit jamais ennuyer, voire quand on l'orroit tous les jours. Car il y a encore d'autres choses à enseigner. Mais quand il dit, *Ces choses*, cela ha quelque véhémence, d'autant qu'il signifie que ce ne sont point choses de petite conséquence, lesquelles il suffise de toucher en passant, mais plustost qu'elles sont dignes d'estre répétées tous les jours, pource qu'on ne les sçauroit trop imprimer. Il faut donc qu'un ministre prudent avise et considère bien qui sont les choses les plus nécessaires, pour insister sur icelles. Et ne faut point qu'il craigne d'estre ennuyeux. Car quiconque est de Dieu, il ne se faschera point d'ouïr plusieurs fois les choses lesquelles il est expédient d'estre souvent répétées.

12 *Que nul ne mesprise ta jeunesse : mais sois patron des fidèles, etc.* Il dit ceci, tant pour le regard des autres, que de Timothée. Quant aux autres, il ne

veut pas que l'aage de Timothée empesche qu'il n'obtiene la révérence qui lui est deue, moyennant que de son costé il se gouverne comme il appartient à un Ministre de Christ. Et quant et quant il admoneste aussi Timothée, qu'il récompense par gravité de mœurs, ce qui défaut à son aage : comme s'il eust dit, Fay que par tes bonnes mœurs on te porte une si grande révérence, que ta jeunesse, qui sans cela est volontiers sujete à mespris, ne diminue rien de ton authorité. Nous voyons par ceci que Timothée estoit encore jeune, lequel toutesfois estoit beaucoup plus excellent que plusieurs autres Pasteurs : et puis, que ceux-là ont mauvais jugement, qui mesurent par le nombre des ans combien ils doyvent aux personnes. Au reste, il monstre tantost après qui sont les vrais ornemens, asçavoir la pureté de doctrine et saincteté de vie, et non pas un tas de fariboles et masques extérieures, comme la mitre, la crosse, l'anneau, les chasubles, et telles autres baguenauderies puériles. Quand il dit, *En parole et en conversation :* c'est autant comme s'il eust dit, En dits et en faits, voire en toute ta vie. Ce qui s'ensuit, font parties de la conversation Chrestienne, asçavoir, *dilection*, *esprit*, *foy et chasteté*. Par le mot *D'esprit*, j'enten une ardeur de zèle de Dieu : toutesfois si on le veut prendre plus généralement, je n'y contredi point. Le mot de *Chasteté* n'est pas opposé à paillardise seulement : mais signifie une pureté en toutes les parties de la vie. Nous apprenons par ceci, que ceux-là sont sots et dignes de mocquerie, qui se plaignent de ce qu'on ne leur fait point d'honneur, et cependant ils n'ont rien digne de louange : ains plustost s'exposent en mespris à tous, tant à cause de leur bestise et ignorance, que du mauvais exemple de leur vie abominable, ou de leur légèreté et inconstance, ou autres ordures. Car le seul moyen d'acquérir révérence, c'est quand par excellence de vertus, nous mettons peine de n'estre point en mespris.

13 *Sois attentif à la lecture, à exhortation, etc.* Il cognoissoit quelle estoit la diligence de Timothée, et toutesfois il luy recommande la lecture assiduelle de l'Escriture. Car comment est-ce que les Pasteurs instruiront les autres, s'ils ne sont attentifs à apprendre ? Que si un grand personnage est admonesté d'estudier à proufiter de jour en jour, combien plustost nous appartient ceste admonition? Maudite donc soit la paresse de ceux qui ne feuilletent jour et nuit les oracles du S. Esprit, afin que de là ils apprenent à exercer leur office. La circonstance du temps donne aussi poids à l'admonition. Car encore que sainct Paul espérast de venir en brief, néantmoins il n'a point voulu que cependant pour peu de temps qu'il y eust, Timothée demeurast oisif. Combien donc plus diligemment nous y faut-il aviser pour toute nostre vie ? Au reste, afin qu'on ne pense qu'une lecture oiseuse suffise, il démonstre quant et quant qu'on la doit faire proufiter et mettre en usage : quand il veut qu'il soit attentif à admonition et à doctrine. Comme s'il luy commandoit d'apprendre pour communiquer aux autres. Il faut aussi noter cest ordre, qu'il met *la lecture* devant *l'exhortation et la doctrine*. Car à la vérité, l'Escriture est la fontaine de toute sapience, de laquelle les Pasteurs doyvent puiser tout ce qu'ils mettent avant entre leur troupeau.

14 *Ne mets point en nonchaloir le don qui est en toy, etc.* Il l'exhorte de communiquer à l'édification de l'Eglise la grâce qu'il ha. Car le Seigneur ne veut pas qu'on laisse perdre les talens, ou qu'on les cache sous terre sans les faire proufiter, lesquels il a mis entre les mains d'un chacun afin qu'ils apportent fruit. *Mettre le don en nonchaloir*, c'est le tenir supprimé par paresse, en sorte qu'estant enrouillé, il s'use et consume sans faire proufit aucun. Parquoy, qu'un chacun de nous avise quel don il ha, afin qu'il l'applique diligemment à proufit. Il dit que ce don *luy est donné par Prophétie*. Comment cela? Pource (comme nous avons dit) que le sainct Esprit avoit destiné Timothée par révélation, à estre mis au rang des Pasteurs. Car il n'avoit point seulement esté éleu par le jugement des hommes, comme on a accoustumé de faire, mais le sainct Esprit l'avoit nommé au paravant. Il dit que ce don luy a este

conféré *avec l'imposition des mains*, signifiant par cela, qu'avec le ministère il a esté orné quant et quant des grâces nécessaires. Ç'a esté l'usage et coustume des Apostres, d'ordonner les Ministres par l'imposition des mains. Or quant à ceste cérémonie, et la source et signification d'icelle, j'en ay touché aucunement ci-dessus, et le reste on le pourra veoir en l'Institution. Là où nous avons traduit *La compagnie des anciens*, il n'y a au Grec qu'un seul mot Presbyter. Mais nous avons regardé au sens, et à éviter obscurité. Et de faict, ceux qui pensent que le mot Grec en ce passage se prend pour l'assemblée des Prestres, c'est-à-dire des Pasteurs et Anciens de l'Eglise, ont bonne opinion ce me semble : toutesfois quand je poise bien tout, je confesse que quand on la prendroit pour nom d'office, cela ne conviendroit pas mal. Il a mis la cérémonie, pour l'acte mesme de l'ordination. Le sens donc est tel, que quand Timothée fut appelé au ministère par la voix des Prophètes, et ordonné solennellement, il fut quant et quant doué de la grâce du sainct Esprit, pour exécuter sa charge. Dont nous recueillons, que ce n'a point esté une cérémonie inutile, d'autant que Dieu a accompli par son sainct Esprit la consécration que les hommes figuroyent par l'imposition des mains.

15 *Prattique ces choses et y sois attentif.* Tant plus qu'il y a de difficulté à fidèlement exercer le ministère de l'Eglise, d'autant plus le Ministre se doit-il solicitер soy-mesme, et employer toute sa puissance : et ce non-seulement pour un peu de temps, mais persévérant jusques au bout. Sainct Paul donc admoneste qu'il ne faut donner lieu à lascheté ou nonchaloir, mais qu'une grande diligence et continuation assiduelle y est requise. Quand il adjouste, *Afin que la poursuite soit manifeste*, il signifie qu'il luy faut travailler à ce que l'édification de l'Eglise soit de plus en plus avancée par son moyen, et qu'il en sorte un bon fruit. Car ce n'est point une œuvre d'un jour : parquoy il se faut efforcer à s'avancer de jour en jour. Les autres le rapportent à la personne de Timothée, à ce qu'il proufite de bien en mieux : mais je l'aime mieux interpréter de l'efficace du ministère. *A tous*, on pourroit aussi traduire, En toutes choses. Ainsi le sens sera double, ou que tous apperçoyvent les accroissemens qui viendront de ses labeurs, ou qu'ils se monstrent de toutes parts ou par tous moyens, qui vaut autant. Et ce dernier sens convient mieux.

16 *Enten à toy et à la doctrine.* Un fidèle Pasteur doit avoir soin de deux choses, asçavoir d'estre diligent à enseigner, et de se garder pur de tous vices. Car ce ne sera pas assez qu'il forme sa vie à toute honnesteté, et qu'il se garde de donner mauvais exemple, si avec la saincteté de vie il ne conjoint l'affection continuelle d'enseigner. Et la doctrine ne proufitera de guères, si la saincteté et honnesteté de vie n'est correspondante. Non sans cause donc sainct Paul incite Timothée, tant d'entendre particulièrement à soy, qu'à la doctrine pour l'usage commun de l'Eglise. Et d'avantage il luy recommande la constance, à ce qu'il ne s'ennuye jamais. Car souvent beaucoup de choses advienent qui seroyent pour nous destourner du droit chemin, si nous ne nous tenons le pied ferme pour résister. *Car en ce faisat, tu te sauveras, et ceux qui t'escoutent.* Ceci n'est point un petit aiguillon pour resveiller la solicitude des Pasteurs, quand ils oyent que leur salut propre, et celuy du peuple consiste en ce qu'ils s'employent diligemment et continuellement à faire leur office. Or d'autant que la doctrine qui édifie fermement, le plus souvent n'est pas de grand monstre, sainct Paul admoneste qu'il faut regarder ce qui est utile. Comme s'il disoit, Que les gens convoiteux de gloire se repaissent de leur ambition, qu'ils s'applaudissent en leurs subtilitez : quant à toy, qu'il te suffise de t'employer du tout à ton salut et à celuy du peuple. Or l'admonition appartient à tout le corps de l'Eglise, à ce qu'ils ne trouvent point ennuyeuse la simplicité qui vivifie les âmes, et les entretient en leur santé. Cependant on ne doit point trouver estrange qu'il assigne cest office à Timothée de sauver l'Eglise. Car certes tout ce qui est acquis à Dieu, est en sauveté. Or nous sommes recueillis à Christ par la prédication de

l'Evangile. Et comme la desloyauté ou paresse du Pasteur est une ruine mortelle à l'Eglise, ainsi à bon droict la cause de salut est attribuée à la fidélité et diligence d'iceluy. Vray est qu'il n'y a que Dieu qui sauve, de la gloire duquel il n'est pas licite d'en rien transporter aux hommes tant peu que ce soit : mais Dieu ne dérogue point à sa gloire, quand il use du moyen des hommes pour dispenser ce salut. Nostre salut donc est un pur bénéfice de Dieu, pource qu'il procède de luy seul, et s'accomplit par sa seule vertu : et pourtant luy doit estre attribué, comme à celuy qui en est seul autheur. Mais cependant le ministère des hommes n'est pas exclus pourtant : et tout cela n'empesche point que ce gouvernement ne soit salutaire, par lequel l'Eglise consiste, et est maintenue en son entier, comme sainct Paul le monstre au chap. IV, v. 11, des Ephésiens. Qui plus est, ceci mesme est entièrement une œuvre de Dieu, pource que c'est luy-mesme qui suscite et façonne les bons Pasteurs, et les conduit par son Esprit, et bénit leur labeur, afin qu'il ne soit inutile. Que si le bon Pasteur est en salut à ses auditeurs, sçachent les mauvais et nonchalans, que la ruine de ceux de qui ils ont la charge, leur doit estre imputée. Car tout ainsi que le salut du troupeau est la couronne du Pasteur, aussi tout ce qui périra sera requis de la main des Pasteurs nonchalans. Au reste, le Pasteur est dit le sauveur de soy-mesme, quand exécutant fidèlement la charge qui luy est commise, il sert à sa vocation. Non-seulement pource qu'il évite ceste horrible vengence, laquelle le Seigneur dénonce par son Prophète Ezéchiel, XXXIII, 8, disant, Je requerray leur sang de ta main : mais aussi pource que c'est une façon de parler commune en l'Escriture, que les fidèles font leur sauvement quand ils cheminent et persévèrent au cours de leur salut. De laquelle manière de parler nous avons traitté en l'Epistre aux Philippiens, chap. II, v. 12.

CHAPITRE V.

1 *Ne repren point rudement celuy qui est ancien, mais admoneste-le comme père : les jeunes comme frères :*

2 *Les femmes anciennes comme mères, les jeunes comme sœurs, en toute chasteté*[1].

3 *Honore les vefves qui sont vrayement vefves.*

4 *Mais si quelque vefve ha des enfans ou des neveux, qu'ils apprenent premièrement*[2] *a monstrer piété envers leur propre maison, et à rendre la pareille à leurs parens. Car cela est bon et agréable devant Dieu.*

1) Ou, pureté. 2) Ou, qu'elle les enseigne premièrement, etc.

1 *Ne repren point rudement celui qui est ancien, etc.* Il recommande maintenant à Timothée douceur et modération en corrigeant les vices. La correction est une médecine qui ha tousjours quelque amertume, et pourtant elle ne plaist guères. D'avantage, pource que Timothée estoit jeune, sa sévérité eust esté moins tolérable, si elle n'eust esté bien attrempée. Il luy commande donc qu'il reprene les anciens comme pères : mais encore il use d'un mot plus gracieux, asçavoir *D'admonester*. Or il ne se peut faire que nous ne soyons touchez de révérence, quand nous-nous représentons devant les yeux la personne de nostre père ou de nostre mère. Cela fait qu'en lieu de véhémence trop aspre nous usons de modestie. Toutesfois il faut noter qu'il ne veut pas qu'on espargne ou qu'on flatte tellement les anciens, que cependant ils pèchent sans estre reprins et corrigez : seulement il veut qu'on porte quelque révérence et honneur à leur aage, afin qu'ils souffrent plus volontiers qu'on les admoneste. Il veut mesmes qu'on use de modération envers les jeunes, combien que ce ne soit pas en mesure égale. Car il est tousjours besoin de mesler de l'huile avec le vinaigre. Mais il y a ceci

de différence, qu'il faut porter révérence aux anciens : mais ceux qui sont de mesme aage que nous, il les faut traitter en douceur fraternelle. Les Pasteurs sont par ceci admonestez, que ce n'est point assez qu'ils regardent de faire leur office, mais qu'un chacun d'eux particulièrement doit aviser que c'est qui convient à son aage, car une mesme chose ne convient pas à tous. Qu'il nous souviene donc, que si les basteleurs ou joueurs de farces en leurs jeux sur l'eschaffaut ont esgard à observer ce qui est bien séant, il ne faut pas que les Pasteurs, en un tel lieu et de si grande majesté s'en oublient. Ce mot, *En toute chasteté*, se rapporte aux jeunes. Car il faut tousjours craindre d'estre souspeçonné en cest aage-là. Et toutesfois sainct Paul ne défend pas à Timothée de faire quelque chose impudiquement, et de folastrer avec les jeunes (car il n'estoit pas besoin de faire une telle défense) mais il luy commande seulement de se donner garde que les meschans n'ayent quelque occasion de détracter. Et pour ce faire, il requiert une gravité chaste, laquelle on apperçoyve en toute sa conversation et en ses paroles : afin qu'il communique plus librement avec les jeunes, sans aucun mauvais bruit.

3 *Honore les vefves.* Le nom d'Honneur, ne signifie pas yci toute révérence, mais un soin particulier que les Pasteurs et Evesques avoyent en l'Eglise ancienne. Car les vefves estoyent reçues sous la garde et protection de l'Eglise, afin qu'elles fussent nourries des deniers communs. Ceste faceon de parler donc vaut autant comme s'il eust dit, Quand il sera question d'élire les vefves, qui soyent sous ta charge et sous la charge des diacres, il te faut avoir esgard à celles *qui sont vrayement vefves.* Or nous traiterons plus amplement ci-après, quelle estoit leur condition. Toutesfois il faut icy noter la raison pourquoy sainct Paul ne veut recevoir sinon celles qui sont du tout vefves, et quant et quant n'ont point d'enfans. Car elles se dédioyent sous ceste condition à l'Eglise, qu'elles se déporteroyent entièrement de tout le soin particulier de leur famille, et renonceroyent à tous autres empeschemens. Par quoy ce n'est point sans cause que S. Paul défend de recevoir les mères de famille, lesquelles sont desjà astreintes à une charge diverse. Quand il dit *vrayement vefves*, il fait allusion au mot Grec qui vient d'un verbe qui signifie estre destitué et privé. *Mais si quelque vefve ha des enfans ou des neveux, qu'ils apprenent, etc.* On interprète ce passage en diverses sortes. Or l'ambiguïté procède de là, que le second membre se peut rapporter tant aux vefves, qu'à leurs enfans. Et à cela ne répugne point ce que le verbe *Apprenent*, est pluriel, après que sainct Paul a parlé de la vefve au nombre singulier. Car c'est une chose assez usitée, que le changement du nombre en un propos général et indéfini : c'est-à-dire quand on parle de tout le genre, et non pas d'une chose ou d'autre spécialement. Ceux qui l'exposent des vefves, pensent que le sens soit, Qu'elles apprenent par saincte administration et gouvernement de famille à rendre à leurs successeurs la nourriture qu'elles ont receue de leurs ancestres. Chrysostôme l'expose ainsi, et quelques autres. Toutesfois il semble aux autres que le sens sera plus simple et moins contraint, à le prendre des enfans et neveux. Ainsi, selon le jugement de ceux-là sainct Paul enseigne que la mère ou la grand'-mère est la matière en laquelle les enfants doyvent monstrer leur piété. Car il n'y a rien plus naturel que ceste récompense mutuelle des enfans envers ceux qui les ont engendrez : et pourtant il n'est pas raisonnable qu'elle soit empeschée par l'Eglise. Avant donc que l'Eglise soit chargée, qu'eux façent leur devoir. Jusques yci j'ay récité les opinions des autres. Toutesfois je voudroye bien que les lecteurs considérassent si le propos ne s'entretiendroit mieux ainsi, Qu'elles apprenent à monstrer leur piété en la maison : comme s'il disoit, que ce leur sera un commencement et exercice fort utile pour s'acoustumer au service de Dieu, si elles font leur office en la maison, et exercent piété en gouvernant leurs enfans. Car nature nous commande qu'après Dieu, nous honorions nos pères et mères, afin que ceste piété et recognois-

sance seconde nous mène à la première. Or pource que sainct Paul appercevoit que sous ombre de religion les droits de nature estoyent violez : c'est-à-dire qu'on oublioit l'amour que nature enseigne : pour corriger ce vice il commande que les vefves s'exercent premièrement par un apprentissage domestique à servir Dieu. Et ceste exposition convient fort bien au texte, qu'en suyvant ceste piété humaine elles s'exercent au service de Dieu, afin qu'une sotte dévotion ne les despouille d'affection d'humanité. Au reste, les vefves apprenent de rendre la pareille à leurs ancestres, quand elles nourrissent la lignée qui a esté engendrée par eux. *Car cela est bon et agréable devant Dieu.* Tout le monde confessera que c'est un monstre et une chose contre nature, quand quelqu'un se monstre ingrat envers ses ancestres. Car la raison naturelle nous le fait dire ainsi. Et non-seulement ceste persuasion est naturelle à tous, c'est asçavoir que le second degré de piété est envers ceux qui nous ont engendrez. Mais les cigoignes mesmes nous enseignent par leur exemple, de recoignoistre le bien qui nous aura esté fait par eux. Mais encores sainct Paul non content de cela, prononce que Dieu luy-mesme l'a confermé : comme s'il disoit, Il ne faut point penser que cela soit venu de l'opinion des hommes, mais Dieu l'a ainsi ordonné.

5 *Celle qui est vrayement vefve et délaissée seule, espère en Dieu, et persévère en prières et oraisons nuit et jour :*
6 *Mais celle qui est en délices*[1], *est morte en vivant*[2].
7 *Dénonce donc ces choses, afin qu'elles soyent irrépréhensibles.*
8 *Que si quelqu'un n'ha soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foy*[3], *et est pire qu'un infidèle.*

1) Ou, qui vit somptueusement. 2) Ou, toute vive. 3) Ou, renoncé à la foy.

5 *Celle qui est vrayement vefve et délaissée seule, etc.* Il parle plus clairement qu'il n'avoit fait auparavant. Car il monstre que celles sont vrayement vefves, qui sont seules, et délaissées sans enfans. Il dit que telles *esperent en Dieu :* non pas que toutes le facent, ou qu'il n'y ait qu'elles qui le facent. Car on voit beaucoup de vefves délaissées seules sans enfans, voire sans aucun parent, qui nonobstant sont orgueilleuses et fières, et infidèles tant en leur cœur qu'en leur vie. Et d'autre part il y a des gens qui ont beaucoup d'enfans, et ne laissent pas de mettre leur espérance au Seigneur : comme Job, Jacob et David. Autrement la multitude d'enfans seroit maudite, laquelle toutesfois l'Escriture met ordinairement entre les bénédictions excellentes de Dieu, Mais ce que S. Paul dit yci, que les vefves espèrent en Dieu, c'est comme il escrit au VII de la Ire aux Cor., v. 32, que ceux qui ne sont point mariez, ont souci des choses qui plaisent à Dieu, pource qu'ils ne sont pas divisez, comme ceux qui sont mariez. Le sens donc est, Qu'elles ne sont point distraites par aucun destourbier de regarder seulement à Dieu : d'autant qu'elles ne trouvent rien au monde sur quoy elles s'appuyent. Il prend cest argument et considération pour les recommander. Car quand les richesses terriennes et toutes aides leur défaillent, l'office de l'Eglise est de leur tendre la main pour les secourir : et ainsi la condition de la povre vefve, qui est seule et délaissée, implore l'aide du Pasteur. *Et persévère en prières, etc.* C'est le second argument de recommandation : pource qu'elles persévèrent continuellement en oraisons. Dont il s'ensuit, qu'elles doyvent estre aidées et entretenues aux despens de l'Eglise. Cependant par ces deux marques il discerne entre celles qui sont dignes, et les indignes. Car ces mots emportent autant, comme si seulement il commandoit de recevoir celles qui ne s'attendent point au secours des hommes, mais dépendent entièrement de Dieu, et ayans laissé toutes autres solicitudes et occupations, s'addonnent du tout à prier : que les autres ne sont ne propres ne proufitables à l'Eglise. Aussi ceste con-

tinuation de prières requiert une condition libre de toutes autres solicitudes. Car celles qui sont empeschées à gouverner leur famille, ont moins de liberté et de loisir. Il nous est bien commandé à tous de prier assiduellement : mais il faut considérer ce que peut porter l'estat d'un chacun, quand pour prier il est question d'estre en lieu secret, et d'estre exempt de tous autres affaires. Ce que S. Paul loue és vefves, S. Luc, II, 36, le récite d'Anne fille de Phanuel. Mais le mesme ne conviendroit pas à toutes, à cause de la diversité des conditions et estats. Il y aura de sottes femmes, plustost contrefaisant Anne que suyvans son exemple, lesquelles courront d'autel en autel, et ne feront autre chose que barboter jusques à midi. Sous couleur de cela elles se voudront exempter de tous affaires du mesnage, et estans de retour en la maison, si elles ne trouvent tout bien en ordre à leur appétit, incontinent elles commencent à remplir la maison de leurs crieries enragées : et quelquesfois viendront jusques à frapper. Souvenons-nous donc que non sans cause ceci est attribué comme propre aux vefves, et qui sont sans enfans, de vacquer à prières et oraisons jour et nuit : pource qu'elles sont délivrées de tous empeschemens, qui ne permettroyent pas une semblable liberté à celles qui ont à gouverner leur famille. Toutesfois ne pensons pas que ceste sentence favorise aux moines ni aux nonnains, qui vendent tellement leurs barbotemens et hurleries, qu'ils en sont nourris sans rien faire : et tels ont esté jadis les Psalliens ou Euchites. Car les moines et les prestres de la Papauté ne diffèrent en rien des Euchites : sinon que les Euchites en priant continuellement, pensoyent qu'il n'y eust aucunes gens de bien ne saincts, qu'eux : mais les prestres et moines en y employant moins de temps, encore veulent faire à croire qu'ils sanctifient et eux et les autres. Sainct Paul n'a rien pensé qui approchast de cela : mais il a voulu seulement monstrer combien plus librement peuvent vacquer à prières, celles qui n'ont nul destourbier d'ailleurs.

6 *Mais celle qui est en délices, est morte, etc.* Après avoir marqué quelles estoyent les vrayes vefves, il en met maintenant d'autres à l'opposite, lesquelles on ne doit recevoir. Le mot Grec, duquel il use, signifie celle qui se lasche la bride, et qui vit délicatement et à son plaisir. Parquoy, selon mon jugement, S. Paul taxe celles qui abusent de leur viduité, à ce qu'estans délivrées du joug de mariage, et exemptes de toutes fascheries, elles vivent à leur aise et en toute oisiveté. Car nous en voyons plusieurs, qui cherchent leur liberté et commodité, et qui se donnent trop de bon temps. S. Paul dit que telles *sont mortes en vivant.* Ce qu'aucuns exposent de l'infidélité, l'opinion desquels je n'ensuy pas. Car il me semble que l'exposition sera plus propre, d'entendre que S. Paul appelle une telle *Morte*, pource qu'elle est inutile, et ne proufite de rien. Car à quel propos vivons-nous, sinon afin que nostre industrie serve et soit utile à quelqu'un ? Et mesmes il n'y auroit point de mal de noter qu'il y a quelque poids en ce mot, *En vivant.* Car ceux qui désirent vivre en oisiveté, afin qu'ils vivent mieux à leur aise, ont ce brocard en la bouche. Ce n'est point vie que vivre, ains d'estre bien à son aise. Ainsi le sens seroit, Si elles pensent estre bienheureuses, quand elles sont à leur souhait, et n'estiment point vie, sinon de vivre en oisiveté et délices : quant à moy je di qu'elles sont mortes. Toutesfois, pource que paraventure ce sens pourroit estre trop subtil, je n'ay voulu que le toucher en passant, n'en affermant rien. Cela est bien certain, que l'oisiveté est yci condamnée par sainct Paul, en sorte qu'il appelle *Mortes*, celles qui ne proufitent de rien.

7 *Dénonce donc ces choses, afin qu'elles, etc.* Il signifie que non-seulement il ordonne à Timothée ce qu'il doit suyvre, mais aussi qu'il faut diligemment admonester les femmes, afin qu'elles ne soyent entachées de tels vices. Car le Pasteur ne doit pas seulement résister aux affections mal réglées, ou à l'ambition de ceux qui s'ingèrent contre raison : mais aussi prévenir tant qu'il pourra tous les dangers par doctrine et admonitions

continuelles. C'estoit bien un acte de gravité et constance, de ne recevoir aucunes vefves sinon celles qui en estoyent dignes : mais cependant il faloit rendre raison pourquoy elles n'estoyent point receuës : mesmes il faloit prévenir en admonestant l'Eglise que celles qui estoyent indignes ne fussent point présentées, ou qu'elles mesmes ne s'ingérassent. Au reste, S. Paul recommande derechef ceste partie de doctrine pour l'utilité qui en vient : comme s'il eust dit, qu'il ne la faut point mespriser, pource qu'elle est vulgaire : attendu qu'elle sert pour nous duire à vivre comme il faut, et en perfection. Et il n'y a rien qu'on doyve plus apprendre en l'eschole de Dieu, que l'exercice d'une vie saincte et entière. Brief, il est yci fait une comparaison entre la doctrine qui concerne la réformation des mœurs d'un chacun, et les spéculations subtiles, desquelles il n'apparoist aucun fruit en la vie : selon ce qui est dit, Que toute l'Escriture est utile, afin que l'homme de Dieu soit rendu parfait, etc. 2 Tim., III, 16.

8 *Que si quelqu'un.* Erasme a traduit, Que si quelqu'une, le rapportant aux femmes. Quant à moy, je trouve meilleur que ce soit une sentence générale. Car le sainct Apostre ha de coustume d'amener des probations tirées des principes généraux, encore qu'il traitte quelque poinct particulier : et au contraire, de tirer une doctrine générale des sentences particulières. Et certes le propos sera de plus grand poids, s'il convient aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Il dit donc que *ceux-là ont renié la foy*, qui ne tienent conte de ceux qui leur appartienent, et singulièrement de ceux de leur famille. Et à bon droict. Car il n'y a nulle crainte de Dieu, quand quelqu'un peut ainsi despouiller l'affection d'humanité. La foy qui nous fait enfans de Dieu, nous rendroit-elles pires que bestes brutes? Une telle inhumanité donc est un manifeste contemnement de Dieu, et un reniement de la foy. Mais S. Paul non content encore de cela, exaggère le crime, disant, Que celuy qui oublie les siens, *Est pire qu'un infidèle.* Ce qui est vray pour deux raisons. Car tant plus que quelqu'un a proufité en la cognoissance de Dieu, tant moins ha-il d'excuse. Ceux donc qui sont aveugles au milieu de la claire lumière de Dieu, sont pires qu'infidèles. D'avantage, c'est un devoir que nature mesme nous enseigne. Car ce sont affections naturelles d'amour. Que si par la seule conduite de nature les infidèles sont enclins à aimer ceux qui leur appartienent, que dirons-nous de ceux qui ne sont aucunement touchez de telle affection? Ne surmontent-ils pas en brutalité les infidèles mesmes? Si quelqu'un objecte qu'entre les incrédules aussi il se trouve plusieurs pères et mères, qui sont cruels et comme bestes sauvages : la solution est facile, que S. Paul parle seulement des pères et mères qui ont soin de leur lignée par la conduite et maistrise de nature. Car si quelqu'un desvoye de ceste intégrité, il doit estre tenu comme un monstre. Or on pourroit demander pourquoy S. Paul préfère ceux qui sont de la famille aux enfans. Je respon, que quand il dit, *Des siens, et principalement de ceux de sa famille :* il parle en l'un et en l'autre des enfans et des neveux. Car combien que les enfans soyent émancipez, ou qu'ils soyent entrez en une autre famille par mariage, ou qu'ils soyent sortis en quelque sorte que ce soit de la maison de leurs pères et mères, toutesfois le droict de nature n'est jamais du tout esteint, en sorte que ceux desquels ils sont descendus, ne les doyvent gouverner et conduire, comme leur estans commis de Dieu : ou pour le moins avoir soin d'eux autant qu'il leur est possible. Or envers les domestiques, il y a obligation plus estroitte. Car ils doyvent avoir soin d'eux pour deux raisons : tant pource qu'ils sont leur sang, que pource qu'ils sont une partie de la famille, laquelle ils ont en gouvernement.

9 *La vefve soit enroulée, n'ayant point moins de soixante ans, qui ait esté femme d'un mari :*

10 *Ayant tesmoignage d'avoir fait bonnes œuvres : si elle a nourri ses enfans, si elle a logé les estrangers, si elle a lavé les pieds des Saincts, si elle a subvenu aux affligez, si elle a songneusement suyvi toute bonne œuvre.*

11 *Mais refuse les vefves qui sont plus jeunes : car quand elles ont folastré contre Christ*[1], *elles se veulent marier :*

12 *Ayans leur condamnation, entant qu'elles ont faussé leur première foy,*

13 *Et avec cela aussi estans oiseuses, elles apprenent d'aller de maison en maison : et sont non-seulement oiseuses, mais aussi babillardes et curieuses, en babillant des choses qui ne sont point licites*[2].

1) Ou, se sont lasché la bride contre Christ. 2) Ou, qui ne leur appartienent.

9 *La vefve soit enroulée, etc.* Il monstre derechef quelles vefves on doit recevoir à estre entretenues aux despens de l'Eglise : et plus clairement qu'il n'a fait auparavant. Et premièrement il marque l'aage, asçavoir *soixante ans.* Car pource qu'elles estoyent entretenues des deniers communs, il faloit qu'elles fussent jà aagées. D'avantage, il y avoit encore une autre raison plus forte. Car elles se dédioyent au service de l'Eglise. Ce qu'on n'eust deu nullement endurer, si elles eussent esté encore capables de se marier. Elles estoyent receues sous ceste condition, que l'Eglise surveinst à leur indigence : et que cependant elles s'employassent à servir les povres, tant que leur disposition le pourroit porter. Par ce moyen il y avait obligation mutuelle entr'elles et l'Eglise. Ce n'estoit point raison que celles qui estoyent fortes et vigoureuses fussent en charge à l'Eglise. D'avantage, il estoit à craindre qu'ayans changé de propos, elles ne pensassent à se marier derechef. Ce sont les deux causes pourquoy il ne veut pas qu'on en reçoyve que celles qui auront soixante ans. Quant au désir de se marier qui leur pourroit survenir, c'est assez obvié au danger, quand une femme a passé soixante ans : singulièrement quand elle n'aura eu qu'un mari tout le temps de sa vie. Car c'est comme un gage et tesmoignage de continence et chasteté, quand la femme est parvenue jusques à cest aage, s'estant contentée d'un seul mari. Non pas qu'il réprouve un second mariage : ou qu'il note d'infamie celles qui auront esté deux fois mariées. Car au contraire, il exhorte les jeunes vefves à se marier : mais pource qu'il a voulu songneusement se donner garde de contraindre celles qui auroyent besoin de mari, ou de leur imposer nécessité de s'en passer. Duquel propos nous parlerons plus amplement ci-après.

10 *Ayant tesmoignage d'avoir fait bonnes œuvres, etc.* Les vertus qui s'ensuyvent, regardent en partie l'honneur, en partie la charge. Il ne faut point douter que les colléges des vefves n'ayent esté honnestes et pleins de vertu et honneur. Et pourtant S. Paul ne veut point qu'on en reçoyve aucunes en iceux, sinon celles qui auront bon tesmoignage de toute leur vie passée. Au reste, on ne les prenoit pas pour ne rien faire, ne pour s'addonner à oisiveté : mais pour administrer les nécessitez aux povres et malades, jusques à tant qu'estans du tout caduques, elles se reposassent par congé de l'Eglise. Parquoy, afin qu'elles soyent plus propres à faire la charge, il veut que ce soyent femmes exercées par long usage en toutes choses qui sont propres à icelle : comme sont la peine et diligence à nourrir leurs enfans, le recueil des estrangers, le service des povres, et les autres œuvres charitables. Si on demande yci, Toutes les stériles donc seront-elles rejettées, pource qu'elles n'ont jamais porté enfans? Il faut respondre que le S. Apostre ne condamne pas yci la stérilité, mais la mignardise des mères, lesquelles refusans de s'assujetir à la peine de nourrir leurs enfans, démonstrent assez qu'elles ne seroyent guères secourables aux estrangers, et quant et quant il propose ce loyer honorable aux femmes fidèles, qui ne se seront espargnées, qu'aussi en leur vieillesse l'Eglise leur subviene les recevant comme en son giron. Par le *lavement des pieds*, suyvant la figure

nommée Synecdoche, en prenant une partie pour le tout, il entend tous les services qu'on a accoustumé de faire aux Saincts. Car c'estoit la coustume lors de laver les pieds. Or la chose pouvoit sembler vile, sordide, et quasi servile : et pourtant il met cela comme une bonne marque et enseigne, que ce sont femmes diligentes, et nullement délicates ne mignardes. Ce qui s'ensuit après, concerne la vertu de libéralité. Et finalement il exprime la mesme chose plus généralement, quand il dit, *Si elle a songneusement suyvi toute bonne œuvre*. Car cela s'entend de la libéralité, qui s'exerce en bien faisant au prochain.

11 *Mais refuse les vefves qui sont plus jeunes, etc.* Il ne commande pas de les excommunier de l'Eglise ou de les noter de quelque infamie : mais il dit seulement qu'il ne les faut recevoir à cest honneur, duquel il a fait mention ci-dessus. Or si le sainct Esprit prononce par la bouche de sainct Paul qu'il n'y a point de femmes dignes d'estre admises à cest office, si elles n'ont passé soixante ans, d'autant qu'il est dangereux de vivre hors mariage au-dessous de ceste aage : quel orgueil et témérité a-ce esté d'avoir puis après imposé loy aux jeunes filles en la fleur et la plus grande chaleur de leur aage de s'abstenir perpétuellement de mariage ? S. Paul (di-je) n'admet point l'abstinence de mariage, sinon en l'aage desjà amortie, et qui a eschappé tout le danger d'incontinence. Depuis on est venu à quarante ans pour consacrer les vierges à la religion (qu'on appelle) puis après à trente. Finalement on n'a point eu esgard à l'aage, mais on les y a receues toutes indifféremment et jeunes et aagées. Ils allèguent pour excuse de cest abus qu'il est plus facile aux vierges, qui n'ont jamais esté mariées, de garder continence, qu'il n'est pas aux vefves. Mais ils ne pourront tant faire, que ce danger ne soit à craindre, auquel sainct Paul obvie yci, et commande d'obvier. C'est donc à eux grande folie, voire cruauté, de jetter ainsi un laqs aux filles qui sont encore bien jeunes, lesquelles eussent esté plus propres à estre mariées. *Car quand elles ont folastré contre Christ, etc.* Il dit que celles-là folastrent contre Christ, lesquelles ayans oublié la condition à laquelle elles sont appelées, s'esjouissent plus gayement qu'elles ne doyvent. Car elles se devoyent contenir sous le joug de modestie, comme il appartient à femmes graves et honorables. Et pourtant la vie délicate et un peu trop abandonnée, est comme un folastrement contre Christ, à qui elles s'estoyent obligées par promesse. Pource que sainct Paul avoit veu aucuns exemples de cela, il y remédie par un remède général : asçavoir qu'on n'en reçoyve point de celles lesquelles la condition de l'aage puisse jamais soliciter à se vouloir marier. Je vous prie combien de péchez monstrueux et horribles engendre tous les jours ce célibat contraint de nonnains en la Papauté ? Quelles clostures, barres ou treillis peut-on y mettre, qui soyent pour empescher l'appétit charnel ? Et pourtant encore que la chose eust pleu au commencement : toutesfois après avoir cognu tant d'expériences et si terribles, ils devoyent bien finalement se ranger et condescendre au conseil de sainct Paul. Mais tout au rebours, tant s'en faut qu'ils le facent, qu'ils provoquent tous les jours et de plus en plus l'ire de Dieu par leur obstination. Et je ne parle point seulement des moinesses ou nonnains : ils contraignent aussi les prestres et les moines à s'abstenir de mariage tout le temps de leur vie. Cependant les concupiscences infâmes bouillent là en eux : en sorte qu'à grand'peine y en a-il de dix l'un qui se porte chastement. Et quant aux monastères, la simple fornication est le moindre mal qu'on y puisse trouver. S'ils pouvoyent une fois souffrir d'ouïr Dieu parlant par la bouche de sainct Paul, ils auroyent recours incontinent à ce remède qu'il ordonne yci : mais il y a un tel orgueil, qu'ils persécutent furieusement ceux qui taschent de les ramener là. Aucuns conjoingnent ceste particule, *Contre Christ*, avec ce mot *Marier*. Mais combien que quant à l'intention de sainct Paul il n'y ait pas guères à dire entre ceste exposition et l'autre, toutesfois le premier sens est plus probable.

12 *Ayans leur condamnation, etc.* Aucuns prenent *Avoir condamnation*, pour Mériter répréhension. Toutesfois je le pren en un sens plus rigoureux : asçavoir que sainct Paul les estonne de la damnation de mort éternelle : comme s'il les reprenoit, que c'est une grande honte à elles, que cest ordre et estat excellent, qui les devoit unir de plus près à Christ, leur est matière de condamnation. Et la raison est adjoustée, Pource qu'elles *faussent la foy* promise au Baptesme, et se révoltent entièrement de la profession de Chrestienté. Je sçay bien que les autres l'entendent autrement : Asçavoir qu'en se mariant elles faussent la foy donnée à l'Eglise, d'autant qu'elles avoyent promis auparavant de ne se marier jamais : mais ce sens seroit trop maigre. D'avantage, pourquoy appelleroit-il une telle promesse, *Leur première foy?* S. Paul donc par ces mots s'eslève en plus grande véhémence contr'elles, et amplifie l'énormité du mal, asçavoir que non-seulement elles faisoyent injure à Christ et à son Eglise, laissans l'estat auquel elles s'estoyent soumises, mais aussi faussoyent leur première foy, en se révoltant mal-heureusement. Car il en advient volontiers ainsi, que celuy qui a une fois outrepassé les bornes de vergongne, s'abandonne puis après à toute impudence. Il leur faisoit mal que leur légèreté estoit en opprobre envers les fidèles, et que leur incontinence estoit réprimée, ou pour le moins estoit sujete à vitupère. Cela leur estoit une occasion de s'esgayer encore plus desbordéement jusques-là, qu'elles veinssent à rejetter la Chrestienté. Ceste amplification convient trèsbien. Car y a-il chose plus mal séante, que d'ouvrir la porte à un renoncement de Christ, en voulant pourvoir aux personnes? Quant à ce que les Papistes veulent establir par ceci le vœu de perpétuelle continence, c'est un argument bien frivole. Encore que nous leur accordissions qu'on eust accoustumé de faire faire à ces vefves une telle promesse en termes exprès, cela ne fait toutesfois rien pour eux. Premièrement, il faut considérer la fin. La cause pourquoy les vefves promettoyent anciennement de ne se marier point, ce n'estoit point pour dire qu'elles menassent une plus saincte vie qu'elles n'eussent fait en mariage, mais pource qu'elles ne pouvoyent ensemble estre addonnée au service de leurs maris et de l'Eglise : mais en la Papauté on fait vœu de continence, comme si c'estoit de soy une vertu agréable à Dieu. D'avantage, de ce temps-là elles renonçoyent à la liberté de se pouvoir marier, estans desjà parvenues à l'aage qui n'est plus propre à mariage. Car pour le moins il faloit qu'elles eussent soixante ans, et que s'estans contentées d'un seul mari toute leur vie, elles eussent en cela rendu tesmoignage de leur chasteté. Or maintenant ces vœux se font entre les Papistes, à ce qu'elles renoncent au mariage, ou devant le temps, ou au milieu de la fleur et chaleur de leur aage. Or nous réprouvons ceste loy tyrannique de perpétuelle abstinence de mariage, principalement pour deux causes. La première est, pource qu'ils imaginent que c'est un service méritoire devant Dieu : la seconde, qu'ils précipitent les povres âmes en ruine par une témérité de vouer légèrement, et sans y avoir bien pensé. Il n'y avoit ne l'un ne l'autre en ceste façon de faire ancienne. Elles ne faisoyent point directement un vœu de continence, comme si l'estat de mariage n'eust pas esté guères agréable à Dieu : mais seulement entant que requéroit l'office auquel elles estoyent députées, elles promettoyent pour toute leur vie de ne s'envelopper point au lien de mariage. Et ce qu'elles se privoyent de la liberté de se marier, c'estoit alors que quand elles eussent esté les plus libres du monde, encore il leur eust été impropre et mal convenable de se marier. Brief, ces vefves estoyent autant différentes des nonnains, qu'Anne la Prophétesse de Claude la Vestale[1].

13 *Et avec cela aussi estans oiseuses, elles apprenent d'aller de maison en maison, etc.* Il n'y a rien qui conviene mieux aux femmes, que la garde de la maison. Et pour ceste cause les

1) A Rome on appeloit Vestales, les vierges consacrées à une déesse nommée Vesta, (comme qui diroit aujourd'huy les nonnains de saincte Claire) et ceste Claude en estoit une qui a esté fort renommée.

anciens figuroyent la sage et honneste mère de famille par une tortue ou limace : mais il y en a plus que trop qui sont malades du vice contraire. Car il n'y a rien où elles prenent plus de plaisir qu'à trotter çà et là : et principalement, quand estans deschargées de famille, elles n'ont que faire en la maison. Joint que ces vefves avoyent plus facile accès par tout sous couleur de leur estat honorable, et pource qu'elles estoyent comme personnes publiques. Ayans rencontré ceste opportunité, elles abusoyent du bien que l'Eglise leur faisoit, et prenoyent de là occasion de s'addonner à oisiveté. D'avantage (comme il advient souvent) oisiveté engendroit *Curiosité*, qui est mère de *Babil*. Car ce que dit Horace, Poète Latin ancien, est très véritable, Fuy le curieux enquéreur : car il ne peut estre qu'il ne soit babillard. Car comme dit Plutarque, C'est bien raison qu'on ne se fie aucunement aux gens curieux, d'autant qu'aussi tost qu'ils ont ouy dire quelque chose, ils ne cessent jamais jusques à ce qu'ils l'ayent rapporté. Et principalement cela advient aux femmes qui sont desjà de nature enclines à babiller, et ne peuvent tenir rien secret. Parquoy sainct Paul n'a point sans cause conjoint ces trois choses, Oisiveté, Curiosité, et Babil.

14 *Je vueil donc que les jeunes se marient, qu'elles procréent lignée, qu'elles gouvernent la maison*[1], *et qu'elles ne donnent aucune occasion à l'adversaire de mal-dire.*

15 *Car desjà aucunes se sont desvoyées après Satan.*

16 *Que si quelque fidèle, ou aucune fidèle ha des vefves, qu'il leur subviene, et que l'Eglise n'en soit grevée, afin qu'il ait assez pour celles*[2] *qui sont vrayement vefves.*

1) Ou, le mesnage. 2) Ou, qu'on subviene à celles.

14 *Je vueil donc que les jeunes se marient, qu'elles procréent lignée, etc.* Les gaudisseurs et sages mondains se mocquent de ce commandement de sainct Paul. Voire, disent-ils, comme s'il estoit besoin d'inciter leur cupidité, qui n'est desjà que trop esmeuë. Car qui est celuy qui ne sçache bien que presques toutes les vefves d'elles-mesmes frétillent du désir de se marier? De l'autre costé, les superstitieux jugeroyent que ceste doctrine concernant les affaires de mariage, convient mal à un Apostre de Christ. Mais le tout bien avisé, les gens de bon jugement cognoistront bien que sainct Paul n'enseigne rien icy qui ne soit nécessaire, et fort salutaire. Car d'un costé la viduité lasche la bride à plusieurs à folastrer en plus grande liberté : et d'autre part souvent s'eslèvent des esprits abuseurs, mentans en hypocrisie, qui constituent saincteté à vivre hors mariage, comme si c'estoit une perfection Angélique, et condamnent totalement le mariage, ou le mesprisent comme n'estant que souillure de la chair. Il y en a bien peu tant des hommes que des femmes, qui ayent esgard à leur vocation. Entre les hommes, de combien en trouvera-on un qui accepte volontiers la charge de gouverner une femme? Asçavoir pource que c'est une chose accompagnée de fascheries innumérables. Aussi la femme, que c'est à grande difficulté qu'elle se soumet au joug! Et pourtant quand sainct Paul commande aux jeunes de se marier, il ne les convie pas à une resjouissance nuptiale : et quand il veut qu'elles procréent lignée, ce n'est pas qu'il les exhorte à lascher la bride à l'appétit charnel : mais considérant l'infirmité de leur sexe, et la légèreté de l'aage, il les semond à mariage chaste, et quant et quant à porter les charges du sainct mariage. Et fait principalement ceci, afin que ce qu'on refuse de les recevoir au nombre des vefves dont il a esté parlé, ne semble tendre à les déshonorer. Car il signifie que leur vie ne sera point moins agréable à Dieu, en bien gouvernant leur mesnage, que si elles demeuroyent en viduité. Et de faict, Dieu ne s'arreste point aux opinions su-

perstitieuses des hommes : ains il estime plus que tout le reste, ceste obéissance, quand nous obtempérons plustost à sa vocation, que de nous laisser transporter à nostre appétit et affection. Ayans ouy ceste consolation, elles n'ont aucune cause de se plaindre qu'on leur fait tort, ou de prendre mal en gré de ce qu'on les exclud de ceste espèce d'honneur. Car elles oyent yci, qu'elles ne sont pas moins agréables à Dieu estans mariées, d'autant qu'elles obéissent à la vocation d'iceluy. Quand il parle de procréer lignée, il comprend en un mot toutes les fascheries qu'il faut endurer à nourrir les enfans : comme sous *le gouvernement de la maison*, il comprend aussi tout le maniement et la conduite du mesnage. *Qu'elles ne donnent aucune occasion à l'adversaire de mal-dire.* Car tout ainsi que le mari est comme la couverture de la femme, aussi la viduité est sujete à beaucoup de mauvais souspeçons. Or qu'est-il besoin d'armer les ennemis de l'Evangile de calomnies, sans nécessité aucune? Mais c'est une chose bien difficile, qu'une femme vefve estant encore en la fleur de son aage, se puisse gouverner si sagement que les meschans ne trouvent quelque couleur de mesdire. Parquoy, si elles cherchent d'édifier, qu'elles élisent une façon de vivre qui soit moins souspeçonneuse, afin de fermer la bouche aux mesdisans. J'enten yci plustost les *adversaires* communs de l'Evangile, que les particuliers d'une chacune femme, pource que sainct Paul a parlé sans rien déterminer.

15 *Car desja aucunes se sont desvoyées.* Il est certain qu'il n'y a nulle si saincte ordonnance, de laquelle il ne procède quelque mal par la perversité des hommes : toutesfois les choses nécessaires doyvent demeurer fermes et arrestées, quoy qu'il en adviene, voire quand le ciel deveroit tomber. Mais quand il est libre de choisir laquelle partie qu'on voudra, ce sera grande sagesse d'abolir mesme ce qu'on avoit approuvé auparavant, selon qu'il sera trouvé par expérience, qu'une chose ou autre est proufitable : comme en la matière présente. Il n'estoit point nécessaire d'élire en l'ordre des vefves pour servir à l'Eglise celles qui estoyent encores jeunes : l'expérience monstroit que c'estoit une chose dangereuse et dommageable. Sainct Paul donc à bon droict veut qu'on se donne garde pour l'advenir, afin d'obvier à tels inconvéniens. Or si le révoltement d'aucunes luy a esté assez suffisant argument, pour chercher le remède général, combien auroyent aujourd'huy les Papistes d'argumens, pour abolir leur célibat immonde, s'ils avoyent aucunement esgard à l'édification? Mais ils aiment mieux que tant de millions de povres âmes soyent estranglées par les laqs cruels de ceste défense meschante et diabolique, que d'en lascher seulement un nœud. Dont il appert combien leur cruauté tyrannique est loin de la saincte affection de sainct Paul. *Après Satan.* Il faut noter ceste façon de parler : pource que nul ne peut tant peu que ce soit se destourner de Christ, qu'il ne suyve Satan. Car il ha domination sur tous ceux qui ne sont point de Christ. Nous sommes admonestez par ceci, combien c'est une chose pernicieuse de nous destourner aucunement du droit chemin, veu que d'enfans de Dieu, cela nous fait serfs à Satan : et nous retirant du gouvernement de Christ, nous baille Satan pour conducteur.

16 *Que si quelque fidèle, ou aucune fidèle ha des vefves, etc.* Pource qu'il advient coustumièrement que les particuliers sont bien aises de rejetter leurs charges sur le corps et le publiq de l'Eglise, à ceste cause il commande expressément de s'en donner garde. Il parle des fidèles qui doyvent nourrir leurs vefves. Car quant à celles qui avoyent renoncé leur lignage meschant et infidèle, c'estoit bien raison qu'elles fussent receuës et secourues de l'Eglise. Que si ceux qui souffrent que l'Eglise soit grevée de trop grande despense, s'espargnans cependant, péchent : nous pouvons bien penser de quel sacrilége s'enveloppent ceux qui profanent par fraudes et rapines ce qui estoit une fois dédié à l'Eglise.

17 *Les Prestres*[1] *qui président bien, soyent réputez dignes de double honneur : principalement ceux qui labourent en la Parole et doctrine.*

18 *Car l'Escriture dit, Tu ne lieras point la gueule du bœuf qui foulle le grain*[2] *: Et, L'ouvrier est digne de son salaire*[3].

19 *Ne reçoy point d'accusation contre le Prestre*[4], *sinon sous deux ou trois tesmoins.*

20 *Repren publiquement ceux qui péchent, afin que les autres aussi en ayent crainte.*

21 *Je t'adjure devant Dieu, et le Seigneur Jésus-Christ*[5], *et les Anges éleus, que tu gardes ces choses sans jugement précipité*[6], *ne faisant rien, en déclinant d'un costé.*

1) Ou, anciens. 2) *Deut.*, XXV, 4. 1 *Cor.*, IX, 9. 3) *Matth.*, X, 10. *Luc*, X, 7. 4) Ou, l'ancien.
5) Ci-dessous, VI, 13. 6) Ou, sans préférer l'un à l'autre.

17 *Les Prestres qui président bien, etc.* Ceci aussi est fort nécessaire à conserver l'ordre de l'Eglise : asçavoir que les Prestres ne soyent point mis en nonchaloir, ains qu'on ait esgard à eux. Car quelle plus grande inhumanité voudroit-on, que de n'avoir point de soin de ceux qui ont la charge de toute l'Eglise? Car le mot Grec, combien qu'il signifie Ancien, ne se rapporte pas toutesfois yci à l'aage, mais est un nom d'office. Quant à ce que Chrysostôme interprète *Double honneur*, La vie et révérence, je n'y contredi point : qui voudra suivre son opinion qu'il la suive. Il me semble toutesfois qu'il est plus probable que ce mot emporte comparaison entre les vefves et les Prestres. Sainct Paul avoit au paravant commandé qu'on honorast les vefves : or les Prestres sont plus dignes d'estre honorez que les vefves : et pourtant on leur doit porter double honneur au pris d'icelles. Mais pour monstrer qu'il ne recommande point des masques ou idoles, il adjouste, *Qui président bien :* c'est-à-dire, qui font fidèlement et diligemment leur office. Car combien que quelqu'un tiene cent fois la place, et qu'il se vante tant qu'il voudra du titre, toutesfois s'il ne fait le devoir de son office, de quel droict demandera-il d'estre nourri des gages de l'Eglise? Brief, il signifie que l'honneur n'est pas deu au titre, mais au travail qu'employent ceux qui sont constituez en l'estat. Il préfère toutesfois, ceux *Qui travaillent en la Parole et doctrine* : c'est-à-dire, qui sont ententifs à annoncer la Parole. Car ces deux mots signifient une mesme chose : asçavoir la prédication de la Parole. Mais afin qu'on n'entende point par le mot de *Parole*, une estude oisive et spéculative, comme on dit, il adjouste *la doctrine.* Or nous pouvons recueillir de ceci, que pour lors il y avoit deux sortes de Prestres : car tous n'estoyent pas ordonnez pour annoncer la Parole. Car les mots desquels use yci sainct Paul, signifient apertement qu'aucuns présidoyent bien et honnestement, qui toutesfois n'avoyent point charge d'enseigner. Et de faict, on élisoit d'entre le peuple des gens graves et approuvez, lesquels avecques les Pasteurs tous ensemble d'un commun conseil et authorité administrassent la discipline Ecclésiastique, et fussent comme des réformateurs pour la correction des mœurs. Sainct Ambroise se plaind de ce que ceste coustume s'estoit discontinuée par la nonchalance des Docteurs, ou plustost par leur orgueil, d'autant qu'ils vouloyent estre seuls éminens. Mais pour retourner à Sainct Paul, il commande d'administrer la nourriture, principalement aux Pasteurs qui s'employent à enseigner. Car l'ingratitude du monde est telle, qu'il ne se soucie pas beaucoup d'entretenir les Ministres de la Parole. Et Satan essaye par ceste ruse, de priver l'Eglise de la doctrine, destournant plusieurs d'accepter ceste charge, de peur de mourir de faim ou de tomber en nécessité.

18 *Tu ne lieras point la gueule du bœuf qui foulle le grain.* C'est un commandement politique, par lequel l'é-

quité et humanité nous est recommandée en général, comme nous avons dit en la première Epistre aux Corinthiens. Car s'il nous commande de n'estre point inhumains envers les bestes brutes, combien plustost veut-il que nous monstrions humanité envers les hommes? Ceste sentence donc emporte autant comme s'il estoit dit en général, qu'il ne faut point abuser du labeur d'autruy. La façon de *fouller le grain*, est incognue aujourd'huy en plusieurs endroits de la France, où ils batent le blé avec fléaux: il n'y a que les Provenceaux qui sçavent que c'est de fouller le grain. Mais ceci ne sert de rien quant au sens: car on en peut autant dire du labourage. Quant à ce qu'il adjouste incontinent après, que *L'ouvrier est digne de son salaire:* il ne l'allègue pas comme un tesmoignage de l'Escriture: mais comme un proverbe commun, lequel la raison commune nous apprend à tous. Comme aussi quand Christ disoit ce mesme propos à ses Apostres, il ne l'alléguoit que comme une sentence approuvée du consentement de tous. Ainsi donc, ceux-là sont cruels, et ont oublié toute équité, qui laissent mourir de faim les bestes, beaucoup plus ceux qui le font envers les hommes, desquels ils tirent la sueur à leur proufit. Or combien moins est tolérable l'ingratitude de ceux qui refusent la vie à leurs Pasteurs, ausquels ils ne sçauroyent rendre assez suffisant salaire?

19 *Ne reçoy point d'accusation contre l'Ancien, sinon sous deux ou trois tesmoins.* Après avoir commandé de donner salaire aux Pasteurs, il admoneste aussi Timothée qu'il ne permette point qu'on les diffame par calomnies, et qu'on les charge d'aucun crime, sinon qu'il soit prouvé par tesmoignage suffisant. Mais on pourroit trouver ceci estrange, qu'il fait une loy quasi particulière aux Anciens, laquelle est commune à tous. Dieu prescrit et ordonne ce droict en tous différens, qu'ils soyent vuydez par la bouche de deux ou trois tesmoins, Deutéron., XVII, v. 6. Pourquoy donc est-ce que l'Apostre donne ce privilége aux anciens seulement, comme s'il leur estoit particulier: asçavoir que leur innocence soit maintenue contre les fausses accusations? Je respon, que ceci est un remède nécessaire contre la perversité des hommes. Car il n'y en a point qui soyent plus sujets à calomnies et détractions, que les Docteurs ou Pasteurs fidèles. Car outre ce qu'à cause de la difficulté de l'office, il advient que quelquesfois ils tombent sous le fais, ou chancellent, ou clochent, ou s'abusent (de quoy les malins prenent beaucoup d'occasions de mordre) il y a encore ceci d'avantage, que quand ils feroyent si bien leur office, qu'ils ne pécheroyent en la moindre faute qui soit, toutesfois ils ne pourront éviter qu'on ne les reprene en plus de mille sortes. Et c'est-ci la finesse de Satan, de destourner les cœurs des hommes de leurs Ministres, afin que la doctrine peu à peu tombe en mespris. Ainsi, non-seulement on fait tort aux innocents, en ce que leur bonne réputation est blessée sans cause (ce que toutesfois est une chose fort vileine en un estat tant honorable) mais l'authorité est ostée à la trèssaincte doctrine de Dieu. Et c'est ce, comme j'ay dit, à quoy Satan tasche principalement. Car non-seulement la sentence de Platon ha yci lieu: asçavoir que le populaire est malin, et porte envie aux plus excellens: mais tant plus qu'un Pasteur s'efforce de fidèlement avancer le règne de Christ, d'autant plus est-il chargé d'envie, et tant plus grans et plus fiers assaux se dressent à l'encontre de luy. Et puis aussi tost qu'on a mis en avant quelque accusation à l'encontre des Ministres de la Parole, on la croit et receoit comme certaine, comme s'ils estoyent desjà convaincus. Cela advient, non-seulement pource qu'une plus grande pureté est requise en eux qu'en d'autres: mais aussi pource que Satan incite presque tous à croire trop légèrement, en sorte que sans aucune enqueste, ils sont bien aises de blasmer et condamner leurs Pasteurs, desquels plustost ils devoyent maintenir la bonne renommée. Parquoy le sainct Apostre à bon droict s'oppose à une telle iniquité, et défend d'assujetir les Prestres à la mesdisance des iniques, jusqu'à ce qu'ils soyent convaincus par suffisans tesmoignages. Car il ne se faut point

esbahir si ceux desquels l'office est de reprendre les vices de tous, de résister aux affections perverses de tous, et de réprimer par leur sévérité tous ceux qu'ils verront faillir, ont beaucoup d'ennemis. Que sera-ce donc si on reçoit indifféremment toutes les calomnies qu'on sème d'eux?

20 *Repren publiquement ceux qui pèchent.* Toutes fois et quantes qu'on ordonne quelque chose pour pourveoir à la seureté des bons, les meschans empoingnent cela, pour estre exempts de correction. Pourtant ce que S. Paul avoit dit de repousser les accusations fausses et iniques, il le modère tellement par ceste sentence, que toutesfois il ne soit licite à aucun de pécher sous ceste couverture plus hardiment, et sans crainte de punition. Et de faict, nous voyons de combien de priviléges la Papauté a garni son clergé, en sorte que combien que la vie de leurs moines et prestres soit la plus meschante et desbordée qu'on sçauroit dire, toutesfois ils sont exempts de toute répréhension. Certes si on regarde les exceptions que Gratian a recueillies en la cause 2, quest. 4, et en la quest. 7, il ne faut point craindre qu'ils soyent jamais contraints à rendre conte de leur vie. Car où trouvera-on septante-deux tesmoins qui sont requis pour condamner un Evesque, selon ceste sotte ordonnance sous le nom de Sylvestre? D'avantage, puis qu'il est défendu à tous les laïcs d'accuser, et mesme qu'entre le clergé il est prohibé aux plus petis de faire fascherie aux plus grans: qui les empeschera de se mocquer de tous jugemens, sans rien craindre? Parquoy, il faut diligemment garder ceste modération: asçavoir que les langues légères et mesdisantes soyent bridées et retenues, afin qu'elles ne diffament point les Prestres par faux crimes et controuvez: et que toutesfois quiconque se gouvernera mal entr'eux soit sévèrement corrigé. Car je pren ceci comme estant dit des Prestres: asçavoir qu'ils soyent rédarguez devant tous, quand ils vivront dissoluëment. Et pourquoy? Afin que les autres estans admonestez par tels exemples, ayent crainte d'avantage, quand ils verront que ceux-là mesmes qui sont constituez en dignité par-dessus les autres, ne sont point espargnez. Car tout ainsi que les Prestres doyvent monstrer le chemin aux autres, et leur servir d'exemple à vivre honnestement: aussi s'ils faillent, il faut exercer envers eux une correction si sévère, que les autres y prenent exemple. Car pourquoy espargneroit-on plus ceux, les offenses desquels nuisent plus griefvement que des autres? Or il faut entendre ce que dit S. Paul des péchez et meschancetez qui apportent scandale publiq. Car si quelqu'un des Prestres a seulement commis quelque simple faute, et non point une meschanceté, il est certain qu'on le doit admonester en particulier, plustost que le rédarguer publiquement.

21 *Je t'adjure devant Dieu et le Seigneur Jésus-Christ, etc.* Sainct Paul a entremeslé ceste adjuration, non-seulement comme en une matière de grande importance, mais aussi pour la grande difficulté qu'il y a à s'y porter comme il faut. Car il n'y a rien plus difficile que de juger, estant en charge publique, avec telle équité et droiture qu'on ne fleschisse jamais pour acquérir la grâce des hommes, qu'on ne donne entrée aux souspeçons, qu'on ne soit point esmeu des accusations, qu'on ne soit point excessif en rigueur, et qu'on ne regarde point autre chose en toutes les causes, que la cause mesme. Car lors on juge en équité et droiture, quand les yeux sont fermez aux personnes, et qu'on regarde seulement le faict. Or souvenons-nous, que sous la personne de Timothée tous Pasteurs sont yci admonestez: et que Timothée est armé comme d'un bouclier, contre toutes les solicitations iniques, lesquelles le plus souvent donnent beaucoup de fascheries, voire aux plus gens de bien. Il propose donc Dieu à Timothée devant ses yeux, afin qu'il sçache qu'il ne doit moins fidèlement administrer son office, que s'il estoit devant Dieu, et devant ses Anges. Après avoir nommé *Dieu*, il nomme aussi *Jésus-Christ*. Car c'est luy à qui le Père a donné toute authorité et puissance de juger, et devant le siége judicial duquel nous comparoistrons une fois. Il adjoint *Les Anges* à Jésus-Christ, non pas

comme juges, mais comme ceux qui seront une fois tesmoins de nostre nonchalance ou témérité, ou ambition, ou mauvaise foy. Car ils assistent comme spectateurs, à cause qu'il leur est enjoint d'avoir le soin de l'Eglise. Et certes il faut que celuy-là soit plus que stupide, et comme un tronc de bois, à qui ceste seule considération ne fera oublier toute paresse et nonchalance : asçavoir que le gouvernement de l'Eglise est le théâtre de Dieu et des Anges. Mais quand ceste adjuration solennelle y est adjoustée, il faut nécessairement que la crainte et solicitude redouble. Il appelle *Les Anges éleus*, non pas seulement afin de les discerner d'avec les Anges malins et réprouvez, mais aussi par excellence, afin que leur tesmoignage soit en plus grande révérence. *Sans hastif jugement.* Si on expose le Grec de mot à mot, il faudroit dire Préjudice : toutesfois il signifie plustost une trop soudaine hastiveté, quand n'ayant pas encore bien cognu du faict, nous en jugeons à la volée : ou il signifie une trop grande faveur, quand nous estimons plus des personnes, qu'il n'appartient : ou quand nous préférons les uns aux autres, comme plus excellens : ce qui est tousjours inique en jugemens. Sainct Paul donc condamne yci ou la légèreté, ou l'acception des personnes. A ceste mesme fin tend ce qui s'ensuit : Qu'il ne faut *décliner d'un costé ne d'autre.* Car à grand'peine sçauroit-on dire combien difficilement se retienent entre tant et si divers assauts, ceux qui ont à juger.

22 *N'impose point tost les mains sur aucun, et ne communique point aux péchez d'autruy : garde-toy pur.*

23 *Ne boy plus d'eau : mais use d'un peu de vin pour ton estomach, et pour les maladies que tu as souvent.*

24 *Les péchez d'aucuns hommes se manifestent devant, et vienent en avant en condamnation, mais ils suyvent après en d'autres.*

25 *Semblablement aussi les bonnes œuvres se manifestent devant : et celles qui sont autrement, ne peuvent estre cachées.*

22 *N'impose point tost les mains, etc.* Il ne faut douter qu'il n'ait voulu descharger Timothée de la male grâce de plusieurs, obvier à beaucoup de complaintes qui s'eslèvent souvent contre les fidèles serviteurs de Christ, lesquels ne veulent point obtempérer aux prières ambitieuses d'un chacun. Car les uns les arguent de sévérité, les autres d'envie, aucuns aussi crient qu'ils sont cruels, d'autant qu'ils ne reçoyvent pas tout incontinent ceux qui s'estiment et taschent d'avoir bruit pour je ne sçay quelle grâce qui est en eux. Ce que nous n'expérimentons que trop aujourd'huy. Sainct Paul donc exhorte Timothée à tenir une gravité convenable, et qu'il ne se laisse point vaincre par affections indiscrètes : non pas tant pource que Timothée eust besoin d'un tel advertissement, qu'afin de réprimer par son authorité ceux qui autrement pouvoyent estre importuns à Timothée. Premièrement, l'imposition des mains, signifie la réception au ministère, laquelle on appelle Ordination ou Consécration : c'est-à-dire, que le signe est prins pour la chose signifiée. Car il défend qu'il n'en reçoyve aucun trop facilement, n'estant pas encore bien esprouvé. Car il y en a qui voudroyent pour nouveauté qu'on avanceast au ministère les plus incognus, aussi tost qu'ils auront fait un acte ou deux, qui auront esté trouvez bons. Il faut que l'Evesque soit grave et prudent pour résister à une telle affection importune : comme sainct Paul commande yci à Timothée de faire. *Et ne communique point aux péchez d'autruy.* Il signifie que celuy qui consent à une réception illicite, est coulpable de la mesme condamnation, que ceux qui en sont les principaux autheurs. Combien qu'aucuns l'exposent ainsi, Que s'il en reçoit qui soyent indignes, de toutes les fautes qu'ils commettront puis après, la coulpe luy en sera imputée, ou

pour le moins une partie. Mais ceci me semble estre plus simple : Combien que les autres tombent jusques à ceste témérité, néantmoins ne communique point avec eux, afin que tu ne sois coulpable comme eux. Car encore qu'autrement nous ayons bon jugement, il nous advient souvent d'estre transportez par la sotise et inconstance des autres. Je rapporte aussi ceci à ce qui s'ensuit incontinent après, *Garde-toy pur*. Comme s'il eust dit, Si les autres font quelque chose de travers, garde-toy bien qu'aucune contagion de leur mal ne parviene jusques à toy, ou par consentement, ou par approbation. Si tu ne les peux empescher de se poiluer, pour le moins il faut que tu sépares constamment tes conseils d'avec eux, afin que tu te gardes pur. Si quelqu'un aime mieux que ce soit une sentence générale, je le laisse en son opinion : mais selon mon jugement, il vaut mieux le restraindre à la circonstance du présent passage.

23 *Ne boy plus d'eau, etc.* Pource que ceste sentence rompt la suite du texte, aucuns pensent qu'elle n'est point de sainct Paul. Mais nous voyons que sainct Paul n'a pas esté si curieux à conjoindre ses propos, comme tout d'un fil : et que ceci ne luy est point nouveau d'entremesler diverses sentences sans se soucier de l'ordre. D'avantage il se peut bien faire, que ce qu'il avoit adjousté en marge, après avoir escrit l'Epistre, a esté mis puis après en ce lieu par la faute de ceux qui copioyent les livres. Toutesfois il ne se faut pas tant tormenter en ceci, si nous considérons ceste coustume de sainct Paul que j'ay dite : asçavoir qu'il mesle quelque fois des choses diverses ensemble. Au reste, il veut dire en somme, que Timothée s'accoustume à boire quelque peu de vin, pour contregarder sa santé. Car il ne luy défend pas entièrement de boire de l'eau, mais il luy défend d'en faire son bruvage ordinaire : et le mot Grec le signifie ainsi. Mais pourquoy ne luy conseille-il simplement de boire du vin? Car il semble, quand il adjouste, *Un peu*, qu'il veut obvier à l'intempérance : ce qu'il ne faloit craindre en Timothée. Je respon, que ceci a esté plustost exprimé afin qu'il obviast aux calomnies des malings, ausquels il eust esté facile sans cela de se mocquer de son conseil : asçavoir sous ceste couleur ou quelque autre semblable, Quelle philosophie est-ce ci, laquelle incite à boire du vin? est-ce ci le chemin par lequel on monte au ciel? Sainct Paul donc pour prévenir telles gaudisseries, proteste qu'il le conseille seulement pour la nécessité de sa santé : et quant et quant louë la médiocrité. Or il appert que Timothée n'a point esté seulement sobre en son manger, mais aussi austère, veu que mesme il n'espargnoit point sa santé : et est bien certain qu'il ne le faisoit ne par ambition ne par superstition. Dont nous pouvons recueillir, que non-seulement il a esté du tout eslongné de toutes délices et superfluitez : mais qu'afin d'estre plus à délivre à s'employer en l'œuvre du Seigneur, il a retranché aussi quelque chose de son vivre ordinaire. Car ce qu'il ne buvoit point de vin, ce n'estoit pas de nature, mais pource qu'il aimoit continence. Or combien peu y en a-il aujourd'huy, ausquels il soit besoin de défendre l'eau? mais au contraire combien est grande la multitude de ceux qu'il faut restraindre à boire sobrement le vin? Au reste, il appert par ceci combien il nous est nécessaire, mesmes là où nous désirons de bien-faire, de demander au Seigneur l'Esprit de prudence qui nous enseigne médiocrité. Timothée avoit bien un droit but, mais puis qu'il est reprins par l'Esprit de Dieu, nous cognoissons que l'austérité excessive en son vivre estoit vicieuse. Nous avons aussi en ce lieu une règle générale, Qu'il nous faut estre tellement tempérans en nostre boire et manger, que chacun ait esgard à sa santé, non pas pour prolonger sa vie, mais afin que tout le temps de la vie il serve à Dieu et à ses prochains. Or maintenant, si la trop grande continence est condamnée, quand elle engendre ou entretient des maladies, encore qu'il n'y ait point de superstition : que faudra-il estimer de l'obstination des Chartreux, qui aiment mieux mourir, que de gouster un petit morceau de chair en extrême nécessité? Et s'il est commandé à ceux

qui vivent escharcement et sobrement, qu'ils ne blessent point leur santé par trop grande abstinence, quelle punition est apprestée à ces intempérans, qui en farcissant leur ventre, perdent et consument toutes leurs forces ? Mais quant à telles gens, ils ne méritent pas d'estre admonestez, plustost il leur faut oster la pasture comme à des bestes brutes.

24 *Les péchez d'aucuns hommes se manifestent devant, etc.* Pource qu'il n'y a rien qui tormente plus les fidèles ministres de l'Eglise, que quand ils ne voyent aucun moyen pour corriger les maux : quand ils sont contraints d'endurer les hypocrites, desquels ils cognoissent la meschanceté : quand ils ne peuvent chasser hors de l'Eglise plusieurs qui sont pestes mortelles, non pas seulement les empescher qu'ils ne sèment leur poison par moyens secrets, et comme par-dessous terre : à ceste cause le sainct Apostre munit Timothée de ceste consolation, que quand il semblera bon à Dieu, un jour viendra qu'ils seront descouverts. Par ce moyen il le conferme à patience : d'autant qu'il faut attendre paisiblement le temps opportun que Dieu a ordonné par sa sapience. Il y a aussi une autre vilenie qui tormente fort les saincts et bons Pasteurs, asçavoir qu'après qu'ils ont fait leur office en grande rondeur et pureté, ils sont agacez de plusieurs propos fascheux, ils sont chargez de beaucoup de males-grâces, ils voyent des actes qui méritoyent louange, estre tournez en vitupère. Or sainct Paul remédie en cest endroit aussi, advertissant Timothée qu'il y a aucunes bonnes œuvres, ausquelles un autre temps est réservé pour estre produites en lumière. Parquoy si la louange d'icelles est comme enfouye sous terre par l'ingratitude des hommes, qu'il faut aussi endurer cela paisiblement, jusques à ce que le temps de la révélation soit venu. Combien qu'il ne remédie pas seulement à ces maux : mais pource que souvent il advient que nous sommes trompez en l'élection des ministres, quand par astuce ceux qui sont indignes s'insinuent, et que les bons nous sont incognus : et puis combien que nous ne faillions point en jugeant, toutesfois nous ne pouvons pas faire que les autres approuvent nostre jugement : mais les meilleurs quelques fois sont repoussez, quoy que nous-nous efforcions au contraire : et les mauvais ou y vienent par subtils moyens, ou se fourrent dedans par importunité : il ne se peut faire que la condition de l'Eglise et la nostre ne nous apporte une merveilleuse angoisse. Et pourtant sainct Paul tasche à oster la fascherie qu'on y pourroit prendre, ou pour le moins à l'addoucir. La somme donc du propos est, Qu'il faut porter les choses qui ne se peuvent pas proprement corriger, qu'il faut gémir quand le temps n'est point encore propre pour y remédier, qu'il ne faut point forcer les maladies, jusqu'à ce qu'elles soyent ou meuries ou descouvertes. D'autre costé, toutes fois et quantes que vertu n'est point honorée comme elle mérite, qu'il faut attendre le temps de révélation, et qu'il faut porter la stupidité du monde, et se tenir quois en ténèbres, c'est-à-dire estans diffamez ou incognus, jusques à ce que le jour luise. Je vien maintenant aux paroles, après avoir comprins la chose en brief. Quand il dit, *que les péchez d'aucuns se manifestent, et vienent en avant :* il entend qu'ils sont descouverts de bonne heure, et qu'ils vienent quasi devant le temps à la cognoissance des hommes. Et exprime ceci par similitude, comme si en courant ils se hastoyent de venir à leur jugement. Car nous voyons comme il y en a plusieurs qui se précipitent dedans : et encore que tout le monde les vueille sauver et espargner, d'eux-mesmes ils font venir leur condamnation. Or toutes et quantes fois que cela advient, qu'il nous souviene que les réprouvez sont poussez par un secret mouvement de la providence de Dieu a jetter leurs escumes. *Mais ils suyvent après en d'autres.* Quant à ce qu'Erasme a translaté, Les péchez suyvent aucuns, je ne le reçoy point : car combien que cela semble mieux convenir à la construction des mots Grecs, toutesfois le sens requiert qu'on prene ce mot Aucuns, ou Autres, pour En d'aucuns, ou En d'autres, afin que l'antithèse viene mieux. Car tout

ainsi qu'il avoit dit, que les péchez d'aucuns se hastoyent pour venir à leur jugement : aussi maintenant il adjouste au contraire, que les péchez d'aucuns, ou des autres, vienent plus tard en cognoissance. Il signifie donc, que combien que les péchez d'aucuns soyent cachez plus long temps que nous ne voudrions, et qu'ils vienent tard en lumière, toutesfois qu'ils ne seront pas tousjours célez : car ils auront aussi leur temps. Si toutesfois quelqu'un aime mieux la translation d'Erasme, encore faut-il que le mesme sens demeure tousjours : asçavoir Que combien que la vengence de Dieu ne se haste point, toutesfois elle vient derrière tout doucement.

25 *Semblablement aussi, etc.* Il signifie que la piété et les autres vertus ont quelquesfois leur louange envers les hommes bien tost et de bonne heure, en sorte que les bons sont prisez. Que s'il en advient autrement, toutesfois le Seigneur ne permettra point que l'innocence et intégrité soit perpétuellement opprimée. Car elle est bien souvent obscurcie de calomnies comme de nuées : mais finalement est accompli ce qui est dit, Que Dieu la fera reluire comme l'aube du jour, Dan., XII, 3 ; Mat., XIII, 43. Cependant il est besoin que nous ayons un esprit paisible pour endurer. Car nous sommes hommes : et pourtant il faut tousjours aviser quelle mesure ha nostre cognoissance, afin que nous ne passions plus outre : car en ce faisant, nous-nous attribuerions l'office de Dieu.

CHAPITRE VI.

1 *Que tous serfs qui sont sous le joug estiment leurs maistres dignes de tout honneur : afin que le nom de Dieu et sa doctrine ne soit blasphémée.*

2 *Et que ceux qui ont des maistres fidèles, ne les mesprisent point, à cause qu'ils sont frères : ains plustost qu'ils les servent à cause qu'ils sont fidèles et bien-aimez, estans participans du bénéfice.*

Il appert que du commencement de l'Evangile les serfs se sont eslevez en leur cœur, comme si la banière eust esté levée pour les affranchir et mettre en liberté. Car sainct Paul travaille partout à réprimer ceste cupidité. Et de faict, la condition de servitude estoit si dure et difficile, qu'il ne se faut esbahir si elle a esté fort odieuse. Or cela est commun, que nous empoignons au proufit de nostre chair tout ce qui ha la moindre apparence du monde. Par ce moyen, quand les serfs oyoyent dire que nous sommes tous frères, ils concluoyent incontinent, que ce n'estoit point raison qu'ils fussent esclaves de leurs frères. Mais quand rien de tout cela ne leur fust venu en la fantasie, toutesfois ceux qui sont en misères ont tousjours besoin de consolation, par laquelle l'aigreur de leurs fascheries soit addoucie. Outreplus, il ne se pouvoit faire sans grande difficulté, qu'ils fussent induits à baisser le col volontairement et alaigrement sous un joug tant aspre. A cela donc tend la doctrine présente.

1 *Que tous serfs qui sont sous le joug, etc.* Pource qu'un chacun par fausse opinion s'attribue quelque excellence, il n'y a personne qui endure volontiers que les autres luy commandent. Ceux qui ne peuvent éviter la nécessité, obéissent bien à leurs supérieurs maugré eux, mais ils murmurent et se despitent en leur cœur, d'autant qu'il leur semble qu'on leur fait tort. S. Paul retranche en un mot toutes telles disputes, quand il requiert de tous ceux qui sont sous le joug, de se soumettre volontairement sous iceluy. Car il signifie qu'il ne faut point qu'ils s'enquièrent s'ils sont dignes d'une telle condition ou d'une meilleure, d'autant que c'est assez qu'ils sont astraints à ceste condition. Et quand il leur commande d'estimer *dignes d'honneur les maistres* ausquels ils servent : il ne requiert point seulement qu'ils soyent fidèles et diligens à leur faire service, mais aussi qu'ils leur portent honneur et révérence de bon cœur, comme à ceux qui sont constituez en plus haut degré qu'eux. Car nul ne rend à son

Prince ou seigneur ce qu'il luy doit, sinon qu'en regardant à ceste prééminence à laquelle Dieu les a eslevez, il les honore, pource qu'il leur est sujet. Car jà soit que bien souvent ils en soyent indignes, toutesfois le degré de domination que Dieu leur a donné, mérite tousjours honneur. Joint que nul ne rend service ou obéissance volontairement à son seigneur, s'il n'est persuadé qu'il y est tenu. Dont il s'ensuit que la sujétion commence par cest honneur duquel sainct Paul veut qu'on répute dignes ceux qui sont en estat et authorité. *Afin que le nom de Dieu et sa doctrine ne soit blasphémée.* Nous ne sommes tousjours que trop ingénieux à nostre proufit. Ainsi si les serfs ont rencontré des maistres infidèles, ils ont leur objection toute preste, Que ce n'est point raison que ceux qui servent au diable, ayent domination sur les enfants de Dieu. Or sainct Paul rejette cest argument au contraire : que pour ceste cause on doit obéir aux maistres infidèles, afin que le nom de Dieu et la doctrine de l'Evangile ne soit blasphémée : comme si ce Dieu auquel nous servons, nous incitoit à rébellion : et comme si l'Evangile rendoit obstinez et endurcis ceux qui doyvent estre sujets aux autres.

2 *Et que ceux qui ont des maistres fidèles ne les mesprisent point, etc.* Il semble que le nom de frère constitue une équalité, et que par ce moyen il oste toute domination. Sainct Paul argumente au contraire, que tant plus volontiers les serfs se doyvent assujetir aux maistres fidèles, d'autant qu'ils les recognoissent pour enfans de Dieu, et compagnons d'une mesme grâce avec eux. Car ce n'est point un petit honneur, que Dieu les a faits égaux à leurs maistres en ce qui est le principal : car ils ont une commune adoption avec eux. Cela donc ne leur doit point estre un petit aiguillon à porter patiemment la servitude. Joint que la servitude est beaucoup plus douce et plus facile à porter, quand nous servons à des maistres débonnaires qui nous aiment, et lesquels aussi nous aimons. Et puis il y a ce lien de foy qui sçait fort bien unir et accorder ceux qui sont d'une condition diverse.

Enseigne ces choses, et exhorte.

3 *Si aucun enseigne autrement, et ne consent aux sainctes paroles de nostre Seigneur Jésus-Christ, et à la doctrine qui est selon piété,*

4 *Iceluy est enflé, ne sçachant rien, ains languissant après questions et débats de paroles*[1] *: desquelles s'engendre envie, noise, injures, mauvais souspeçons,*

5 *Vaines disputes d'hommes qui sont corrompus d'entendement, et destituez de vérité, réputans piété estre gain. Retire-toy de ceux qui sont tels.*

1) Ou, estant fol après. Ou, addonné comme un malade à l'entour des questions, etc.

Enseigne ces choses et exhorte. Il entend que ce sont-ci les choses ausquelles enseigner il doit insister : et veut qu'avec la doctrine il conjoingne les exhortations. C'est donc autant comme s'il eust dit, qu'il faut tous les jours réitérer ces points de doctrine, et en rafreschir la mémoire : et que les hommes ont besoin d'estre non-seulement enseignez, mais aussi aiguillonnez et pressez par continuelles exhortations.

3 *Si aucun enseigne autrement, etc.* Pource qu'au Grec ce que nous traduisons Enseigner autrement, n'est qu'un seul mot composé de deux : on le pourroit aussi traduire Enseigner autres choses. Combien que quant au sens, il n'y a point d'ambiguïté. Car il condamne tous ceux qui ne s'accordent point à ceste façon d'enseigner, voire qui ne combatent point de propos délibéré contre la saine doctrine. Car il se peut faire que celuy qui au demeurant n'enseignera point de meschante doctrine, ou erreur manifeste, toutesfois en taschant à se faire valoir par un babil inutile, corrompra la doctrine de vraye religion. Car quand on n'apperceoit nul proufit ni édification en

la doctrine, c'est desjà s'eslongner de l'ordonnance et intention du Christ. Or combien que sainct Paul ne parle point de ceux qui sont manifestement autheurs de meschantes doctrines, mais des docteurs vains et profanes, qui par leur ambition ou avarice desfigurent la simple et nayfve doctrine de vérité, toutesfois nous voyons comment il charge vivement et asprement contr'eux. Et non sans cause : car on ne pourroit pas assez exprimer combien est nuisible une prédication fardée, et totalement dressée à ostentation et vaine parade. Mais on cognoistra mieux par la suyte du texte, quelle manière de gens il reprend. Car ce qui s'ensuit incontinent après, *Et ne consent aux saines paroles de nostre Seigneur*, est une déclaration de ce qui a esté dit. Car il advient coustumièrement que telle manière de gens, estans transportez d'une sotte curiosite, mesprisent tout ce qui est utile et ferme : ainsi ils extravaguent sans raison en se mignardant, folastrant comme des chevaux frétillans. Et cela qu'est-ce autre chose, sinon rejetter *les saines paroles de Christ?* car elles sont appelées *Saines* pour leur effet, d'autant qu'elles nous donnent santé, ou qu'elles sont propres pour l'entretenir. Ce qui suit pais après, *La doctrine qui est selon piété*, signifie une mesme cllose. Car elle ne s'accordera point à piété, sinon qu'elle nous intruise en la crainte et service de Dieu, qu'elle édifie nostre foy, et nous duise à patience, humilité, et à tous devoirs de charité. Parquoy, quiconque ne tasche à enseigner avec proufit, il enseigne autrement qu'il ne faloit : et qui plus est, la doctrine n'est ne saincte ne saine, quelque couleur et belle apparence qu'elle puisse avoir, si elle ne tend au proufit et droite instruction des auditeurs. Ceux qui sont tels, sainct Paul les condamne premièrement d'orgueil, voire d'un orgueil sot et plein de vanité. En après, pource qu'on ne pourroit songer une peine plus propre à chastier les ambitieux, que quand on condamne d'ignorance tout ce en quoy ils se plaisent : sainct Paul prononce *qu'ils ne sçavent rien*, combien qu'ils soyent enflez de beaucoup de subtilitez. Car ils n'ont rien de ferme, ains seulement des bouffées de vent. Et quant et quant il admoneste tous fidèles, de ne se laisser abuser et transporter par ceste vaine ostentation, que tousjours ils ne demeurent fermes et arrestez en la simplicité de l'Evangile.

4 *Ains languissant après questions et débats de paroles, etc.* C'est une antithèse oblique entre la fermeté de la saine doctrine de Christ et ceste langueur. Car après que ces subtils questionnaires se seront fort et long temps travaillez, quel proufit rapportent-ils de leur labeur à la fin, sinon que la maladie croist tousjours tant plus? Par ce moyen non-seulement ils perdent leurs peines, mais aussi leur folle curiosité les fait tomber comme en langueur. Il s'ensuit donc qu'il s'en faut beaucoup qu'ils proufitent deuëment, comme il est convenable à vrais disciples de Christ. Au reste, ce n'est point sans cause qu'il conjoint *les questions et les débats de paroles*. Car par le premier mot il ne signifie pas toutes questions, qui ou procèdent d'une affection d'apprendre, sobre et compassee à la règle de modestie, ou servent à desmesler et déduire clairement choses utiles : mais il parle de telles questions comme sont celles qui sont aujourd'huy débatues és escholes de Sorbonne, par les supposts qui veulent monstrer la subtilité de leur esprit. Là une question engendre l'autre, d'autant qu'il n'y aura jamais fin, quand un homme appétant de sçavoir plus qu'il n'est expédient, lasche la bride à sa vanité. Et de là sortent puis après des débats infinis. Car tout ainsi que les nuées espesses au temps de chaleur ne peuvent se résoudre sans tonnoirre : aussi faut-il nécessairement que ces questions entortillées sortent finalement en combats. Au reste, il appelle *débats de paroles*, des disputations contentieuses, fondées plustost sur des mots en l'air, que sur quelque propos ferme, ou (comme on dit communéement) lesquelles n'ont matière ne fondement aucun. Car si on considère diligemment toutes les contentions après lesquelles les Sophistes s'eschauffent tant entr'eux : on trouvera qu'elles ne procèdent point de quelque fondement, mais qu'ils les forgent d'un rien. Brief, sainct Paul a

voulu condamner toutes questions, qui nous aiguisent à des contentions de néant. *Desquelles s'engendre envie, noise, injures.* Il monstre par les effets, combien on doit diligemment fuir toute cupidité de sçavoir procédante d'ambition : car ambition est mère d'envie. Or où envie règne, là aussi s'enflambent injures, noises, et les autres maux que S. Paul récite yci. Il adjouste, que tels sont *corrompus d'entendement, et destituez de vérité.* Or est-il certain qu'yci sont reprins les Sophistes, lesquels laissans l'édification arrière, convertissent la parole de Dieu en subtilitez frivoles, et en une science de parler subtilement. Si le sainct Apostre monstroit simplement que la doctrine de salut est par ce moyen rendue inutile, desjà une telle profanation ne seroit nullement tolérable : mais ceste répréhension est encore beaucoup plus véhémente et aspre, quand il récite que des maux tant pernicieux, et pestes si dangereuses en procèdent. Apprenons donc de ce passage à détester la Sophisterie : comme une chose plus pernicieuse à l'Eglise de Dieu, qu'on ne sçauroit croire.

5 *Réputans piété estre gain.* Ainsi que les mots sont couchez au texte Grec, il y auroit, Réputans gain estre piété : mais il les faut résoudre en ceste sorte, Que la piété est gain, ou une science pour gaigner : asçavoir d'autant qu'ils mesurent toute la Chrestienté par le gain. Car ne plus ne moins que si les révélations et oracles du S. Esprit n'avoyent esté enregistrez à autre fin que pour servir à leur avarice, ils en traffiquent comme d'une marchandise exposée en vente. S. Paul défend aux serviteurs de Christ, d'avoir aucune accointance avec telle manière de gens. Car il ne commande pas seulement à Timothée de se donner garde de ressembler à telles gens, mais nommèement il veut qu'il se *retire d'eux*, et qu'il les fuye comme pestes dangereuses. Car combien qu'ils ne résistent pas manifestement à l'Evangile, mais plutost font semblant d'y adhérer (combien que ce soit à fausses enseignes) toutesfois l'accointance et communication avec telles gens seroit pour nous infecter. D'avantage, si le peuple nous voit estre familiers avec eux, il y a danger que nostre amitié ne leur serve d'une couverture pour avoir entrée à abuser les gens. Ainsi donc, il nous faut sur tout mettre peine que tous entendent, que tant s'en faut que nous-nous accordions avec eux, qu'ils n'ont nulle communication avec nous.

6 *Or piété avec suffisance*[1] *est grand gain*[2].

7 *Car nous n'avons rien apporté au monde, il est certain que nous n'en pouvons aussi rien emporter.*

8 *Mais ayans la nourriture, et de quoy puissions estre couverts, nous serons contens*[3] *de cela.*

9 *Car ceux qui veulent estre riches, tombent en tentation, et au piége, et en plusieurs désirs fols et nuisibles, qui plongent les hommes en destruction et perdition.*

10 *Car la racine de tous maux c'est avarice*[4] *: laquelle aucuns appétans se sont desvoyez de la foy, et se sont eux-mesmes enveloppez*[5] *en plusieurs douleurs.*

1) Ou, contentement. 2) *Job*, I, 21. *Ecclésiastique*, V, 14. 3) Ou, soyons contens. 4) Ou, la convoitise des richesses. 5) Ou, enferrez.

6 *Or piété avec contentement est grand gain.* D'une bonne grâce, et avec une correction ironique, il retourne incontinent les mesmes paroles en un sens contraire : comme s'il eust dit, Ceux-là font mal et meschamment, qui font marchandise de la doctrine de Christ, comme si la piété estoit gain, combien qu'à la vérité si on considère de bien près, la piété est un gain fort excellent et abondant. Or il l'appelle ainsi, d'autant qu'elle nous apporte une plene et par-

faite félicité. Ceux-là donc sont sacriléges, qui estans addonnez au gain de la bourse, font servir la piété et la doctrine de vraye religion à leur gain. Mais quant à nous, la piété de soy nous est un assez grand gain, pource que par icelle nous obtenons ce bien, non-seulement d'estre héritiers du monde, mais aussi que nous possédons Christ, et jouissons de toutes ses richesses. *Avec suffisance.* Le mot se peut rapporter tant à l'affection qu'à la chose en soy. Si on le rapporte à l'affection, le sens sera que quand les fidèles ne désirent rien, ains sont contens de leur petite condition, ils ont fait assez grand gain. Si on le prend pour Suffisance des choses (lequel sens je trouve bien aussi bon que l'autre) ce sera une promesse, comme est celle du Pseaume XXXIV, 11, Les lions ont indigence, et estans affamez courent çà et là : mais ceux qui cherchent le Seigneur, n'auront faute de bien quelconque. Car le Seigneur assiste tousjours aux siens, et de sa plénitude leur fournit autant qu'il suffit pour leur nécessité, à chacun sa portion. Ainsi donc, la vraye félicité et béatitude gist en la piété : mais ceste suffisance est comme un surcroist par-dessus.

7 *Car nous n'avons rien apporté au monde, etc.* Il a adjousté ceci pour limiter la mesure de ceste suffisance. Nostre cupidité est un gouffre insatiable, si elle n'est réprimée. Or la meilleure bride qu'on luy pourroit donner c'est si nous n'appétons point plus que requiert la nécessité de ceste vie présente. Car la cause pourquoy nous outrepassons les limites, c'est pource que nostre solicitude s'estend à mille vies, lesquelles nous concevons par fausse imagination. Il n'y a rien plus commun, ne qu'un chacun accorde plus aiséement, que ceste sentence du sainct Apostre : mais après que tous ont confessé cela, comme aussi on le voit tous les jours à l'œil, chacun néantmoins ne laisse pas par ses souhaits et appétis désordonnez, d'engouffrer des possessions amples et de grand revenu, comme s'il avoit un ventre suffisant pour tenir la moitié du monde. Et c'est ce qui est dit au Pseaume XLIX, 14, combien que la folie des pères soit manifestement cognue, en ce qu'ils espéroyent demeurer en ce monde perpétuellement, toutesfois les successeurs ne laissent pas de suyvre le mesme train. Afin donc que nous soyons contens, et que ne passions outre les limites, apprenons à tenir nostre affection tellement réglée, que nous n'appétions point plus que ce qui est nécessaire pour entretenir ceste vie. En nommant *la nourriture et le vestement*, il exclud les délices et grande abondance. Car nature se contente de peu : et tout ce qui est pardessus l'usage naturel, est superflu. Non pas qu'user des créatures un peu au large, soit une chose damnable de soy : mais la convoitise est tousjours vicieuse.

9 *Car ceux qui veulent estre riches tombent en tentation, etc.* Après avoir exhorté à contemnement, et à mespriser les richesses, maintenant il admoneste combien est pernicieuse la convoitise d'en avoir, et principalement aux Ministres de l'Eglise, desquels il parle yci expresséement. Or les richesses ne sont pas cause des maux qu'il récite yci, mais la convoitise, mesme quand quelqu'un seroit povre. Et en cela S. Paul monstre non-seulement ce qui a accoustumé de souvent advenir, mais ce qui en advient tousjours nécessairement. Car quiconque a entreprins de devenir riche, il se rend exclave au diable. Ceste sentence d'un Poète Payen est trèsvéritable, Quiconque veut devenir riche, il veut aussi le devenir bien tost. Dont il s'ensuit, que tous ceux qui sont transportez à appéter des richesses, se précipitent en ruine. De là aussi vienent ces *désirs fols*, ou plustost enragez, *qui les plongent* à la fin *en perdition.* Vray est que c'est un mal commun à tous, mais on l'apperceoit plus aux Pasteurs de l'Eglise qu'en tous autres. Car l'avarice les affolit en telle sorte, qu'il n'y a chose tant mal convenable soit-elle, qu'ils n'y courent, aussi tost que la lueur de l'or ou de l'argent leur a esblouy les yeux.

10 *Car la racine de tous maux c'est avarice, etc.* Il n'est point besoin que nous soyons trop scrupuleux à faire comparaison des autres vices avec ces-

tuy-ci. Il est bien certain qu'ambition et orgueil produisent souvent de pires fruits que ne fait avarice, et toutesfois ambition ne procède pas d'avarice. On en peut dire autant de la paillardise : mais ce n'a pas esté l'intention de sainct Paul, d'enclorre sous avarice toutes les sortes de vices qu'on pourroit nommer. Quoy donc? il a simplement entendu, que d'icelle procèdent des maux infinis : comme nous disons ordinairement, qu'il n'y a mal que discorde n'engendre, ou bien gourmandise, ou yvrongnerie, ou quelque autre vice semblable. Et certes on peut à bon droict dire ceci de ceste convoitise désordonnée et malheureuse d'avoir des biens : qu'il n'y a sorte de vices qui ne procède d'icelle tous les jours : comme fraudes innumérables, tromperies, perjures, mauvaises traffiques, rapines, cruautez, corruptions en judicature, noises, haines, empoisonnemens, et meurtres : brief tous moyens de nuire. Les livres des autheurs profanes sont pleins de telles sentences. Parquoy, c'est mal fait à ceux qui accusent l'Apostre d'avoir parlé d'une façon hyperbolique, et cependant ils receveroyent Horace, ou Ovide, parlant ainsi, et les approuveroyent. Mais à la miene volonté que l'expérience ordinaire ne monstrast point que la chose a esté touchée simplement comme elle est : toutesfois souvenons-nous que les mesmes vices qui procèdent d'avarice, peuvent aussi procéder d'ambition, ou d'envie, ou des autres mauvaises affections, comme certes ils en procèdent aussi. *Laquelle aucuns appétans.* La manière de parler est aucunement impropre quand il dit qu'on appète avarice, toutesfois elle ne rend pas le sens obscur. Car il dit que le mal le plus énorme de tous les autres, procède d'avarice, asçavoir révoltement de la foy. Car ceux qui sont malades de ceste maladie, s'abbastardissent peu à peu, jusqu'à ce qu'ils vienent à rejetter du tout la foy. De là vienent ces *douleurs* qu'il récite yci : par lequel mot j'enten les horribles tormens de consciences, lesquels advienent coustumièrement à gens désespérez : combien que Dieu ha bien encore d'autres préparatifs par lesquels il commence à tormenter les avarieux, en faisant qu'ils soyent eux-mesmes leurs propres bourreaux.

11 *Mais toy homme de Dieu, fuy ces choses, et pourchasse justice, piété, foy, charité, patience, douceur.*

12 *Comba le bon combat de la foy, appréhende la vie éternelle, à laquelle aussi tu es appelé, et en as fait bonne confession devant beaucoup de tesmoins.*

13 *Je t'enjoin devant Dieu qui vivifie toutes choses, et devant Jésus-Christ qui a tesmoigné sous Ponce Pilate bonne confession,*

14 *Que tu gardes ce commandement sans macule et sans répréhension jusqu'à l'apparition de nostre Seigneur Jésus-Christ,*

15 *Laquelle le bénict et seul Prince, Roy des rois, et Seigneur des Seigneurs, monstrera en sa saison.*

16 *Lequel seul ha immortalité, et habite en lumière inaccessible : lequel nul des hommes n'a veu, et ne peut veoir : auquel soit honneur et force éternelle, Amen.*

11 *Mais toy, homme de Dieu, etc.* En l'appelant *homme de Dieu*, il donne poids à l'exhortation. Si on trouve bon de restreindre à la sentence prochaine précédente ce qu'il dit, de *Ensuyvre justice, piété, foy, patience :* ce sera un enseignement qu'il met à l'opposite, comme un remède pour corriger l'avarice, en remonstrant à Timothée quelles richesses l doit appéter, asçavoir richesses spirituelles. Toutesfois on peut estendre cest enseignement aux autres membres aussi, Que Timothée se retirant de toute vanité, fuye ceste curiosité laquelle a naguères esté blasmée. Car celuy qui sera attentif à vacquer aux exercices nécessaires, s'abstiendra facilement de toutes choses extravagantes. Or il nomme par forme

d'exemple, quelques espèces de vertus, sous lesquelles il faut entendre les autres aussi. Parquoy, quiconque sera addonné à justice, et aspirera à piété, foy et charité, et suivra patience et douceur, il ne se pourra faire qu'il n'ait l'avarice et ses fruits en détestation et horreur.

12 *Comba le bon combat.* Comme il dira en la prochaine Epistre, Celui qui a fait serment de servir en guerre, ne s'empesche point à d'autres affaires non convenables à sa vocation, 2 Tim., II, 4. Parquoy afin de retirer Timothée d'une trop grande solicitude des choses terriennes, il l'admoneste qu'il luy faut combatre. Car de là vient la lascheté et assurance sans soin qu'on voit en plusieurs, c'est que la plus part veulent servir à Christ à leur aise, comme par manière de passe-temps : en lieu qu'au contraire Christ appelle tous ses serviteurs à une condition de guerroyer. Or pour luy donner courage à combatre constamment une telle bataille, il l'appelle *bon combat :* c'est-à-dire heureux, et par conséquent lequel on ne doit refuser. Car si les gendarmes terriens ne font nulle difficulté de combatre à l'aventure et en danger de mort : de combien meilleur courage devons-nous combatre sous la conduite et enseigne de Christ, veu que nous sommes certains de la victoire? Et mesme, puis que le loyer nous est appresté, non pas tel que les autres Capitaines ont accoustumé de donner à leurs soudards, mais l'immortalité glorieuse et la béatitude céleste, ce seroit certes grande lascheté à nous, que perdissions courage, ou que fussions lassez, une telle espérance nous estant proposée. Et c'est ce qu'il adjouste tout incontinent après, *Appréhende la vie éternelle.* Car c'est autant comme s'il disoit, Dieu t'appelle à la vie éternelle. Parquoy mesprisant le monde, efforce-toy de parvenir à icelle. Or en lui commandant de l'appréhender, il luy défend aussi de s'arrester ou anonchalir au milieu de la course : comme s'il disoit, Que ce n'est rien fait jusqu'à ce que nous soyons parvenus à la vie advenir, à laquelle Dieu nous convie. A ce propos en l'Epistre aux Philip., III, v. 12, il dit qu'il poursuit et s'efforce de venir plus outre, pource qu'il ne l'a pas encore appréhendé. Mais pource que témérairement et en vain ou sans fruit les hommes courroyent, s'ils n'avoyent Dieu pour autheur et conducteur de leur course : pour l'inciter à promptitude et alaigreté, il fait mention de la vocation aussi. Car il n'y a rien qui nous doyve donner meilleur courage, que quand nous oyons que nous sommes *appelez de Dieu.* Car nous recueillons de cela, que nostre labeur ne sera point inutile, duquel Dieu est autheur, et auquel il nous tend la main. D'avantage, ce nous seroit un vilein reproche, d'avoir rejetté la vocation de Dieu. Parquoy cest aiguillon nous doit estre merveilleusement poignant, Dieu t'appelle à la vie éternelle, garde que tu ne sois distrait ailleurs, ou vienes autrement à défaillir et perdre courage, avant que tu l'ayes obtenue. *Et en as fait bonne confession devant beaucoup de tesmoings.* Il l'incite d'avantage à persévérer, en luy ramentevant aussi sa vie passée. Car c'est une plus grande honte, de perdre courage, après avoir bien commencé, que si on n'avoit jamais commencé. Il aiguise donc Timothée par cest argument, que jusques yci il s'estoit porté vaillamment, et avoit acquis honneur en son faict : et que pourtant il faut bien que la fin soit semblable au commencement. Il entend par ce mot de *Confession*, non point une confession faite de bouche, mais plus tost déclarée par effet, et non-seulement pour une fois, mais en tout son ministère. Le sens donc est tel, Tu as beaucoup de tesmoins de ta bonne confession, tant en Ephèse qu'és autres régions, lesquels ont veu comment tu t'es porté fidelement et à bon escient en la profession de l'Evangile. Et pourtant, puis que tu as monstré une telle espreuve de ta fidélité, tu ne te peux monstrer autre que vaillant champion de Christ, sinon que tu vueilles rapporter une grande honte et déshonneur. De ce passage nous sommes enseignez en général, que tant plus qu'un chacun de nous est excellent, tant moins il est excusable s'il vient à défaillir, et que tant plus il est obligé envers Dieu à persévérer au droit chemin.

13 *Je l'enjoin devant Dieu.* La grande

véhémence des adjurations de laquelle use S. Paul, est un argument que c'est une vertu bien difficile et qui se trouve en peu de gens, que de persévérer au ministère de l'Evangile, comme il appartient, jusqu'à la fin. Car combien qu'il en exhorte aussi d'autres sous la personne de Timothée, toutesfois il parle à luy quant et quant. Au surplus ce qu'il dit de Christ et de Dieu, dépend de la circonstance de la matière présente. Car quand il attribue ceci à Dieu, *Qu'il vivifie toutes choses*, il veut obvier au scandale de la croix, laquelle ne représente autre chose qu'apparence de mort. Il signifie donc qu'il faut fermer les yeux, quand les meschans et infidèles nous menacent et présentent la mort : ou plustost qu'il faut ficher nostre veuë en Dieu seul : pource que c'est luy qui fait vivre les morts. La somme tend à cela, que destournant nos yeux du monde, nous apprenions à regarder en Dieu seul. Ce qu'il adjouste tout incontinent après de *Jésus-Christ*, contient un singulier moyen de nous confermer. Car nous sommes admonestez que suyvans l'Evangile, nous ne sommes point en l'eschole de quelque Platon, pour apprendre une vaine philosophie, et pour ouïr de luy en l'ombre quelques disputations oiseuses : mais que la doctrine de laquelle nous faisons profession, a esté confermée par la mort du Fils de Dieu. Car Christ a maintenu sa *confession sous Ponce-Pilate*, non point par beaucoup de paroles, mais par effet : asçavoir en souffrant la mort volontairement. Car combien que Christ estant devant Pilate ait mieux aimé se taire, qu'amener ses défenses, d'autant qu'il estoit là venu estant destiné à une condamnation certaine : toutesfois en se taisant il a maintenu aussi magnifiquement sa doctrine, que s'il l'eust défenduë à grand cri. Car il l'a mieux confermée par son sang et par le sacrifice de sa mort, qu'il n'eust fait par la voix. Il appelle ceste *confession bonne*. Car Socrates aussi est mort, et toutesfois sa mort n'a point esté une approbation suffisante de la doctrine qu'il tenoit. Mais quand nous oyons que le sang du Fils de Dieu a esté espandu, c'est un seau authentique, lequel nous oste toute doute. Toutes fois et quantes donc que nos esprits chancellent, ayons souvenance qu'il nous faut tousjours recourir à la mort de Christ pour nous confermer. Car quelle lascheté seroit-ce à nous, d'abandonner un tel conducteur allant devant nous?

14 *Que tu gardes, etc.* Par ce mot de *commandement*, il signifie toutes les choses qu'il a dites jusques à présent de l'office de Timothée, desquelles la somme estoit, qu'il se monstrast fidèle serviteur à Christ et à son Eglise (car quel besoin est-il d'estendre ceci à toute la Loy?) sinon qu'on le vueille prendre simplement pour la charge qui luy estoit enjointe. Car nous ne sommes point ordonnez Ministres de l'Eglise, que Dieu quant et quant ne nous enjoingne ce qu'il veut que nous facions. Par ce moyen, *Garder le commandement*, ne seroit autre chose, que fidèlement exécuter la charge qui luy estoit commise. Tant y a certes que je le rapporte au ministère de Timothée. Les épithètes qui s'ensuyvent conviennent tant au commandement qu'à la personne de Timothée : nonobstant il est beaucoup plus propre de les rapporter à la personne. Or par iceux sainct Paul admoneste Timothée qu'il luy convient s'employer à saincteté de vie et pureté de mœurs, s'il veut deuëment s'acquitter de sa charge. *Jusques à l'apparition de nostre Seigneur Jésus-Christ.* On ne pourroit assez exprimer combien il a esté nécessaire à tous fidèles en ce temps-là, d'avoir leurs esprits du tout dressez et fichez au jour de Christ : entant qu'au monde de tous costez se présentoyent à eux des choses sans nombre pour les retarder. On leur couroit sus de toutes parts, ils estoyent en haine et exécration à tous, ils estoyent exposez à la mocquerie de tous, ils estoyent tous les jours oppressez de nouvelles fascheries : et cependant ils ne voyoyent aucun fruit de tant de labeurs et ennuis. Que restoit-il donc, sinon qu'ils eslevassent leurs pensées et affections à ce jour bien-heureux de nostre rédemption? Combien que ceste mesme raison ha lieu aussi aujourd'huy envers nous : et mesme est commun presque à tous siècles. Car combien de choses nous propose Satan journellement devant

les yeux, lesquelles autrement nous destourneroyent cent fois du droit chemin : Je laisse à parler des feux, des glaives et bannissemens, et de tous les efforts furieux des ennemis : je laisse les calomnies et autres tormens : mais combien y a-il de choses au dedans beaucoup pires? Les ambitieux s'eslevent à l'encontre de nous : les Epicuriens et Lucianiques jettent leurs risées, les desbauchez et impudens nous agacent, les hypocrites murmurent et grondent entre leurs dens, les sages selon la chair nous mordent à la traverse, nous sommes sollicitez çà et là par divers moyens : brief c'est un grand miracle quand quelqu'un persévère constamment en une charge si difficile et dangereuse. Le seul remède contre tant de difficultez, c'est d'avoir les yeux fichez à l'apparition de Christ, et mettre là toute son attente. Mais pource que coustumièrement nous sommes précipitans en nos souhaits, et ne s'en faut guères que ne limitions le jour et l'heure à Dieu, comme pour dire qu'il ne faut point qu'il differe à nous donner ce qu'il a promis : à ceste cause l'Apostre réprime de bonne heure ceste trop soudaine hastiveté, en l'attente de l'advénement de Christ. Car c'est ce que veulent dire ces paroles, *Laquelle le bénict et seul Prince, monstrera en sa saison, etc.* Car quand les hommes sçavent que le temps opportun de quelque chose n'est pas encore venu, ils l'attendent de meilleur courage. D'où vient cela que nous sommes si patiens à attendre les choses qui dépendent de l'ordre de nature, sinon que ceste considération nous retient, que nous serions desraisonnables et trop précipitans si par nos désirs nous combations à l'encontre de cest ordre? Ainsi sçachons que la révélation de Christ ha son temps ordonné, lequel il nous faut attendre en patience.

15 *Le bénict et seul prince.* La cause pourquoy il exalte la principauté de Dieu par ces titres, c'est afin que la splendeur des princes de ce monde ne nous esblouisse les yeux. Et ceste admonition a esté nécessaire principalement en ce temps-là : car d'autant que pour lors la grandeur et puissance de tous les royaumes estoit merveilleuse, d'autant cela obscurcissoit la majesté et la gloire de Dieu. Car tous ceux qui gouvernoyent, non-seulement estoyent ennemis mortels du règne de Dieu, mais se mocquoyent fièrement de Dieu, et foulloyent son sainct nom aux pieds : et de tant plus grand orgueil qu'ils avoyent la vraye religion en mespris, tant plus pensoyent-ils estre heureux et à leur aise. Qui est celuy qui voyant les choses ainsi conduites, n'eust jugé que Dieu estoit misérablement vaincu et opprimé? Nous voyons comment Cicéron en l'oraison qu'il a faite pour Flaccus, s'eslève fièrement à l'encontre des Juifs, à cause de leur estat povre et pitoyable. Quand les bons voyent ainsi les meschans enflez de leur prospérité, ils perdent quelque fois courage et constance. Et à ceste cause sainct Paul, afin de destourner la veuë des fidèles de ceste splendeur vaine et transitoire, attribue principauté, béatitude et royaume à Dieu seul. Quand il l'appelle *seul prince*, ce n'est pas pour abbatre l'ordre politique, comme si au monde ne devoit avoir aucuns magistrats ne rois : mais il signifie que c'est luy seul qui règne de par soy, et par sa propre vertu. Ce qui appert aussi par les mots suyvans, lesquels il a adjoustez par forme d'exposition, *Roy des rois, et Seigneur des seigneurs.* La somme est que toutes les puissances du monde sont sujetes sous son Empire, dépendent de luy, brief sont establies, et tombent comme bon luy semble : mais que cest empire lequel il ha, est incomparable, entant que tous autres royaumes ne sont rien au pris de la gloire d'iceluy : et en lieu que ceux-ci sont caduques, et prendront fin en brief, le sien durera à tout jamais.

16 *Lequel seul ha immortalité.* Le S. Apostre tend à cela, de monstrer qu'il n'y a rien de félicité, dignité, ou excellence, rien de vie hors Dieu. Et pourtant il dit maintenant, que Dieu seul est immortel : afin que nous sçachions que nous et toutes les créatures ne vivons pas proprement : mais seulement empruntons vie de luy. Il s'ensuit de cela, que nous ne devons rien estimer la vie présente quand nous aspirons à Dieu, qui est la fontaine de la vie immortelle.

Mais on objecte au contraire, que les âmes des hommes et les Anges ont leur immortalité, et que pourtant ceci ne peut estre dit seulement de Dieu. Je respon, que quand il est dit que Dieu seul ha immortalité, ce n'est pas pour nier qu'il ne l'espande sur les créatures qu'il veut. Car ceci emporte autant comme si sainct Paul eust dit, Qu'il n'y a que Dieu seul qui non-seulement est immortel de soy-mesme et de sa propre nature, mais aussi ha l'immortalité en sa puissance, en sorte qu'elle ne compète point aux créatures, sinon entant que leur inspirant sa vertu, il leur donne vigueur. Car si on oste la vertu de Dieu laquelle est mise en l'âme de l'homme, elle s'esvanouira tout incontinent. Autant en faut-il dire des Anges. Parquoy à parler proprement, l'immortalité n'est point en la nature des âmes ou des Anges, mais elle procède d'ailleurs, asçavoir de l'inspiration secrète de Dieu : selon ce qui est dit aux Actes, chapitre XVII, v. 28, En luy nous vivons, et avons mouvement, et sommes. Si on en veut veoir d'avantage et choses plus subtiles, il faut lire le douzième livre de sainct Augustin de la Cité de Dieu. *Et habite en une lumière inaccessible.* Il signifie deux choses, asçavoir que Dieu nous est caché : et toutesfois que la cause de l'obscurité n'est pas en luy comme s'il estoit caché en ténèbres, mais en nous qui ne pouvons avoir accès à sa lumière, à cause de l'imbécillité de la veue de nos entendemens, ou plustost pource que nous sommes du tout hébétez. Au reste, il faut entendre que la *lumiere* de Dieu est *inaccessible*, quand quelqu'un y veut monter par son industrie propre. Car si Dieu ne nous faisoit ouverture par sa grâce à ceste lumière, le Prophète ne diroit pas, Ceux qui vienent à luy, sont illuminez, Ps., XXXIV. v. 6. Combien que cela demeure tousjours vray, que tandis que nous sommes environnez de ceste chair mortelle, nous ne parvenons jamais à cognoistre le plus haut secret de Dieu, en sorte que rien ne nous soit caché. Car nous cognoissons en partie seulement, et ne voyons que par un miroir, et en obscurité. Nous entrons donc par la foy en la lumière de Dieu, mais ce n'est qu'en partie, première aux Corinthiens chap. XIII, v. 19, et v. 12. Cependant cela est vray, que c'est une lumière inaccessible à l'homme. *Lequel nul des hommes n'a veu et ne peut veoir.* Ceci a esté adjousté pour plus grande explication, afin que les hommes apprenent de regarder en foy celuy duquel ils ne peuvent veoir la face des yeux corporels, non pas mesme de toute l'intelligence de leurs esprits. Car je ne rapporte point seulement ceci aux yeux corporels, mais aussi à la puissance mesme de l'âme. Il faut tousjours considérer à quelle fin tend l'Apostre. Il nous est bien difficile de mespriser et mettre en arrière tout ce que nous voyons maintenant à l'œil, et de quoy nous jouissons, pour tascher de venir à Dieu qui ne nous apparoist point. Car bien souvent ceste pensée nous vient en l'entendement, Comment sçais-tu s'il y a un Dieu veu que tu ne le vois point, mais ois dire seulement qu'il y en a un? L'Apostre nous arme contre ce danger, quand il nie que cela doyve estre estimé selon nostre sens, d'autant qu'il surmonte nostre capacité. Car la cause pourquoy nous ne le voyons pas, c'est pource qu'il n'y a veue tant aiguë qui puisse monter si haut. Sainct Augustin fait une grande dispute touchant ceste sentence, pource qu'il semble qu'elle soit répugnante à ce qui est dit en la première Epistre de sainct Jehan, chap. III, v. 2. Alors nous le verrons tel qu'il est, d'autant que nous serons semblables à luy. Or comme ainsi soit qu'il traite ceste matière en plusieurs passages, il me semble qu'il n'y a endroict où il l'explique mieux qu'en l'Epistre qu'il a escrite à Pauline vefve. Toutesfois quant au sens du présent passage, la response est simple, Que nous ne pouvons pas veoir Dieu en ceste nature comme il est dit ailleurs, La chair et le sang ne posséderont point le Royaume de Dieu, 1re Corint. chap. XV, v. 50. Car il faut que nous soyons renouvellez, pour estre semblables à Dieu, avant que ce bien nous adviene de le voir. Et afin que ne soyons curieux outre mesure, souvenons-nous tousjours que

la vie sert plus en ceste inquisition, que la parole. Semblablement ayons souvenance de nous garder de ceci, de quoy sainct Augustin aussi bien prudemment nous admoneste de nous garder, asçavoir que cependant qu'en disputant et débatant nous enquérions curieusement comment on peut veoir Dieu, nous ne perdions et la paix et la sanctification, sans laquelle nul ne verra jamais Dieu.

17 *Commande*[1] *à ceux qui sont riches en ce monde, qu'ils ne soyent point hautains, qu'ils ne mettent point leur espérance en l'incertitude des richesses*[2], *mais en Dieu vivant, qui nous baille toutes choses abondamment pour en user :*

18 *Qu'ils facent bien, qu'ils soyent riches en bonnes œuvres, qu'ils soyent faciles à distribuer communiquans volontiers,*

19 *Se faisans thrésor d'un bon fondement pour l'advenir, afin qu'ils obtienent la vie éternelle*[3].

20 *O Timothée, garde le dépost, évitant vanité profane de babil, et les oppositions de science*[4] *faussement ainsi nommée.*

21 *De laquelle aucuns faisans profession se sont desvoyez de la foy. Grâce soit avec toy, Amen.*

Escrite de Laodicée, qui est la principale cité de Phrygie Pacatiane.

1) Ou, denonce. 2) *Marc*, IV, 19. *Luc*, XII, 15. 3) *Matth.*, VI, 20. *Luc*, XVI, 9. 4) Ou, fuyant ces crieries vaines et profanes, et contradictions de science, etc.

17 *Commande à ceux qui sont riches en ce monde, etc.* Il est vray semblable, pource qu'entre les Chrestiens il y en avoit plusieurs povres et contemptibles, qu'ils estoyent aussi mesprisez des riches, comme on a accoustumé de faire : et principalement cela a peu advenir en Ephèse, qui estoit une ville riche et opulente. Car en telles villes il y a volontiers plus d'orgueil. Et nous recueillons de ceci combien est dangereuse l'abondance des richesses. Car ce n'est point sans cause que sainct Paul s'addresse ainsi particulièrement aux riches, par une si sévère admonition : mais c'est qu'il remédie aux vices, qui suyvent presque tousjours les richesses, comme l'ombre suit le corps : et ce par la perversité de nostre nature, pource que des dons de Dieu, nous prenons tousjours occasion de pécher. Or il en nomme expressément deux, desquels les riches se doyvent donner garde, asçavoir, Orgueil, et Vaine espérance : dont le premier procède du dernier : et pourtant, il semble que sainct Paul ha adjousté en second lieu, *Et qu'ils ne mettent point leur espérance en l'incertitude des richesses*, afin de monstrer qu'elle est la source de tout orgueil. Car d'où vient que les riches sont tant arrogans, et se plaisent par trop en mesprisant les autres, sinon qu'ils pensent estre bien heureux, et imaginent que rien ne leur défaut ? La vaine confiance doncques va devant, et l'arrogance suit après. Sainct Paul voulant corriger ces vices, parle en premier lieu des richesses par mespris. Car par ce mot. *En ce monde*, il tend à en amoindrir l'estime. Car tout ce qui est de ce monde, se sent de la nature d'iceluy, en sorte qu'il est caduque, et passe légèrement. Il monstre l'incertitude et vanité de l'espoir qu'on met aux richesses, par ce que la possession d'icelles est si tost esvanouye, qu'elle est semblable à une chose incognue. Car quand nous les pensons tenir, elles nous eschappent des mains tout en un moment. Quelle folie doncques est-ce d'espérer en icelles? *Mais en Dieu vivant qui nous baille toutes choses.* Quiconque entendra bien ceci, destournera facilement son espérance des richesses. Car s'il n'y a que Dieu seul qui nous fournit toutes choses nécessaires pour la vie, c'est transférer son office aux richesses, quand nous mettons nostre espérance en icelles. Or il faut observer qu'il y a yci une antithèse tacite, quand il dit que Dieu baille

toutes choses abondamment à tous. Car le sens est, Que combien que nous ayons toutes sortes de biens en grande abondance, nous n'avons toutesfois rien que par la seule bénédiction de Dieu, d'autant que c'est elle seule qui nous administre tout ce de quoy nous avons besoin. Dont il s'ensuit que ceux-là s'abusent grandement, qui se reposent sur leurs richesses, et ne dépendent point totalement de la bénédiction de Dieu, en laquelle nous avons abondance et suffisance de vivres et de toutes choses. Nous recueillons aussi de ceci, que quand l'Escriture nous destourne de l'espérance des richesses ce n'est pas seulement pource qu'elles n'appartienent sinon à l'usage de la vie mortelle, mais aussi pource que ce n'est rien que fumée. Car nous ne sommes point nourris de pain seulement, mais de la bénédiction de Dieu. Quand il dit, *Abondamment pour en user*, il monstre combien Dieu est libéral envers nous : voire envers tous les hommes du monde, et mesme envers les bestes brutes. Car sa largesse s'estend du long et du large bien plus avant que ne porte la nécessité, Ps. XXXIV, 10.

18 *Qu'ils facent bien, qu'ils soyent riches en bonnes œuvres, qu'ils soyent faciles à distribuer communiquans volontiers.* Il adjouste encore un autre remède aux précédens, pour corriger les affections perverses des riches, quand il monstre quel est le légitime usage des biens. Car tant plus qu'un homme sera riche, tant plus grande matière ha-il de bien faire aux autres : et pource que nous sommes tousjours plus tardifs que nous ne deverions à donner aux nécessiteux, il met plusieurs mots pour louer ceste vertu. Et pour nous y accourager d'avantage il adjouste un aiguillon, en proposant la récompense : En distribuant, dit-il, et communiquant volontiers, ils s'acquièrent un meilleur thrésor au ciel qu'ils ne peuvent avoir en ce monde. Par ce mot de *Fondement*, il signifie une durée stable et ferme. Car les richesses spirituelles que nous nous amassons au ciel, ne sont point sujetes ni aux tignes, ni au feu, ni aux larrons, mais demeurent perpétuellement estans hors de tous dangers, Matthieu, chap. VI, v. 20. Et au contraire, il n'y a rien en terre qui soit bien fondé, mais toutes choses y flottent, par manière de dire. Au demeurant, ce que les Papistes infèrent de ceci, que nous méritons doncques la vie éternelle par nos bonnes œuvres, est trop frivole. Vray est que Dieu advoue comme fait à soy-mesme tout ce qui aura esté donné aux povres, Matthieu, XXV, 40. Mais d'autant que les plus parfaits n'approchent pas à grand peine de la centième partie de leur devoir, nostre bénignité n'est point digne de foy d'estre mise en conte devant Dieu. Et qui plus est, si Dieu nous appeloit à rendre conte, il n'y en auroit pas un qui ne feist banque route, tant nous sommes loin de payer entièrement. Mais après que Dieu nous a réconciliez à soy par sa seule grâce, il receoit tellement nos services pour agréables, quels qu'ils soyent, qu'il les veut récompenser, encore que rien ne leur soit deu. Parquoy la rémunération ne dépend point de mérite, mais de l'acceptation libérale de Dieu : et tant s'en faut qu'elle soit répugnante à la justice de la foy, que c'en est comme une dépendence.

20 *O Timothée, garde le dépost, évitant vanité profane de babil.* Combien qu'on expose en diverses sortes ce mot *ton dépost*, toutesfois je pense qu'il signifie simplement la grâce, de laquelle Timothée estoit doué pour exécuter son office. Or elle est appellée Dépost, pour une mesme raison qu'elle est nommée Talent, Matthieu, chap. XXV, v. 15. Car tous les dons que Dieu nous confère, il nous les donne sous conditon qu'il nous en faudra rendre conte quelque jour, si le proufit qui en devoit revenir est perdu par nostre nonchalance. Il l'admoneste doncques de garder diligemment ce qui luy a esté donné ou plustost commis en garde, afin qu'il ne le laisse corrompre ou abbastardir ou que luy-mesme ne s'en prive et despouille par sa propre faute. Car il advient bien souvent par nostre ingratitude, ou par ce que nous abusons des dons de Dieu, qu'iceux nous sont ostez. Pourtant sainct Paul admoneste Timothée qu'il tasche par bonne conscience et par droit usage de garder ce

qui luy a esté commis. *Evitant vanité profane de babil.* L'admonition tend à cela, qu'il soit ententif à la doctrine solide : ce qui ne se peut faire qu'il n'ait en horreur toute ostentation. Car là où règne le désir ambitieux de complaire, il n'y a plus aucune affection d'édifier. Et pourtant ce n'est point sans cause que faisant mention de garder le dépost, il a adjousté qu'il évitast la *vanité* du babil profane. Quant à ce qu'en la translation Latine on a translaté le mot Grec, *Vanité de voix*, je ne le trouve point trop mal propre, si ce n'estoit qu'on prend Voix pour des Mots, comme Destinée ou Fortune. Car quant à moy, je pense qu'il taxe la brave éloquence, et le babil enflé de ceux qui non contens de la simplicité de l'Evangile, le convertissent en une philosophie profane. Ainsi la vanité de voix ou de paroles de laquelle l'Apostre parle n'est point en certains mots qu'on profère, mais en ceste continuelle résonnance qu'escument ces braves ambitieux qui pourchassent la faveur du peuple, plustost que le proufit de l'Eglise. Et sainct Paul a très bien exprimé la chose. Car combien qu'ils entonnent je ne sçay quoy de grand, toutesfois il n'y a rien dessous. C'est doncques un son inutile : lequel aussi il appelle Profane, pource que l'efficace de l'Esprit est esteinte aussi tost que les Docteurs, c'est-à-dire ceux qui enseignent en l'Eglise enflent ainsi leurs cornemuses, pour monstrer leur éloquence, et se faire valoir. Or combien qu'il y eust une défense du sainct Esprit tant claire et évidente que nous la voyons yci : ceste peste toutesfois n'a point laissé de se fourrer dedans l'Eglise et y trouver lieu. Et est vray qu'on l'a veu pulluler dès le commencement : mais en s'avançant tousjours, elle a tellement gaigné en la Papauté, que ce masque de théologie contrefait qui y règne, est une vive image de ceste résonnance profane et vaine de laquelle sainct Paul fait mention. Je laisse que leurs livres, et leurs belles disputations où ils entonnent de gros mots à pleine voix, regorgent d'infinis erreurs, resveries, et blasphèmes. Mais quand encore ils n'enseigneroyent rien qui fust contraire à piété : toutesfois pource que leur doctrine ne contient autre chose que des vessies enflées, et paroles pleines de vent : pource qu'elle n'ha nulle convenance avec la majesté de l'Escriture, de l'efficace de l'Esprit, de la gravité des Prophètes, de la pureté des Apostres, c'est une entière profanation de la vraye Théologie. Car je vous prie, que traittent-ils de la foy, de pénitence, de l'invocation de Dieu, de l'imbécillité des hommes, de l'aide du sainct Esprit, de la rémission des péchez, de l'office de Christ, qui puisse servir à une vraye édification de piété? Mais il nous faudra encore parler de ceci en l'autre Epistre. Certes quiconque aura moyenne intelligence, et quelque syncérité, confessera que tous ces gros mots et grandes bravades de la Théologie Papale, et toutes les déterminations magistrales qu'ils tonnent en leurs escholes, ne sont autre chose que vanitez profanes de babil, et qu'on ne leur peut donner un titre plus propre. Et de faict, ceci est une punition très juste sur l'arrogance des hommes, que tous ceux qui se reculent de la pureté de l'Escriture, devienent profanes. Parquoy les Docteurs de l'Eglise ne peuvent estre trop diligens et attentifs à se donner garde de telles corruptions et en destourner la jeunesse. Le translateur Latin ancien a leu en ce passage un autre mot Grec différent seulement en une letre : et a traduit Nouveautez de mots. Et il appert des commentaires des Anciens que ceste lecture a esté receuë de plusieurs, comme aussi on la trouve encore en aucuns exemplaires Grecs. Toutesfois l'autre première que j'ay suyvie convient beaucoup mieux. *Et les oppositions.* Voyci encore un mot qui exprime la chose bien proprement et de bonne grâce. Car les subtilitez desquelles se font valoir les hommes convoiteux de gloire, sont tellement enflées qu'elles couvrent la vraye doctrine de l'Evangile, qui est simple et de petite monstre. Ainsi doncques ceste pompe éminente et qui est receue avec applaudissement du monde, est yci nommée par l'Apostre Oppositions. Vray est qu'ambition est tousjours contentieuse, et mère de combats : dont advient que ceux qui appètent

de se monstrer sont tousjours à disputer et débatre de quelque chose que ce soit. Toutesfois sainct Paul a regardé principalement à ceci, que la vaine doctrine des Sophistes s'eslevant en haut en des spéculations et subtilitez volages, non-seulement obscurcit la simplicité de la vraye doctrine par son apparence, mais aussi l'opprime et rend contemptible, comme le monde est presque tousjours mené d'une splendeur extérieure. Sainct Paul ne veut pas que Timothée pour cela soit touché d'émulation pour tascher à faire choses semblables. Or d'autant que ce qui ha apparence de subtilité, ou qui est propre à ostentation, plaist mieux à la curiosité humaine, sainct Paul prononce au contraire, que la science qui s'eslève à l'encontre de la simple et basse doctrine de piété, est *faussement nommée* et réputée *science*. Ce qu'il faut diligemment noter, afin que nous apprenions à mespriser hardiment toute ceste sagesse fardée, que le monde ha en admiration, en laquelle toutesfois il n'y a édification quelconque. Car selon sainct Paul il n'y a science qui vrayement et à bon droict doyve estre appelée science, que celle qui nous instruit en la fiance et crainte de Dieu, c'est-à-dire en la piété, et vraye religion.

21 *De laquelle aucuns faisans profession se sont desvoyez de la foy.* Il démonstre par l'issue aussi combien cela est dangereux, et combien on le doit éviter. Car voylà comment Dieu punit l'arrogance de ceux qui pour acquérir bruit corrompent et desfigurent la doctrine de piété : c'est qu'il les laisse tomber en sens réprouvé, tellement qu'ils vienent à s'envelopper en beaucoup d'absurditez et erreurs. Ce que nous voyons aussi estre advenu en la Papauté. Car depuis qu'ils ont commencé à philosopher d'une façon profane des mystères de nostre religion, de là s'en sont ensuyvis des monstres d'opinions estranges et fausses, sans fin et sans nombre. *Foy*, yci est prinse pour la somme de la religion et saine doctrine, comme en quelques passages ci-dessus. Estans advertis par tels exemples, si nous avons en horreur le révoltement de la foy, demeurons en la pure parole de Dieu : et détestons la Sophisterie et toutes vaines subtilitez, veu que ce sont profanations horribles de la vraye religion.

IIE ÉPISTRE A TIMOTHÉE

ARGUMENT

On ne pourroit pas certainement recueillir de l'histoire de S. Luc, quand fut escrite la première Epistre : toutesfois je ne doute point que depuis ce temps-là S. Paul n'ait parlé à Timothée en présence : et mesme il se peut faire (si on reçoit l'opinion commune) qu'il l'ait eu en sa compagnie pour coadjuteur en plusieurs lieux. Tant y a néantmoins qu'il est aisé à veoir qu'il estoit encore en Ephèse, quand S. Paul luy escrivoit ceste Epistre. Car vers la fin de l'Epistre, il salue Priscille et Aquille et Onésiphore, desquels le dernier estoit Ephésien, les autres (comme tesmoigne S. Luc) s'arrestèrent en Ephèse, lors que S. Paul se meit sur mer pour aller en Judée. Or le principal poinct auquel il s'arreste, c'est de confermer Timothée tant en la foy de l'Evangile, qu'en la prédication d'iceluy constante et pure. Mais cependant la circonstance du temps est bien à considérer, afin de poiser ces exhortations comme elles méritent. S. Paul avoit devant les yeux la mort, qu'il estoit près d'endurer pour le tesmoignage de l'Evangile. Il faut donc prendre tout ce que nous lisons yci du règne de Christ, de l'espérance de la vie éternelle, de la condition de guerroyer commune à tous Chrestiens, de l'asseurance à confesser Christ, de la certitude de la doctrine, non point comme escrit d'encre, mais du propre sang de S. Paul. Car il n'afferme pas un poinct pour lequel il ne s'offre à mourir. Parquoy ceste Epistre est comme une soubscription et ratification solennelle de la doctrine de S. Paul. Or maintenant il faut réduire en mémoire ce que nous avons remonstré en la première Epistre : asçavoir que le sainct Apostre n'a pas seulement escrit pour un homme, mais que sous la personne d'un il a proposé une doctrine commune, qui deust puis après estre baillée par sa main aux autres. Et premièrement ayant loué la foy de Timothée, en laquelle il avoit esté nourri dés sa jeunesse, il l'exhorte de fidèlement persévérer en la doctrine qu'il avoit apprinse, et en la charge qui luy estoit commise : et quant et quant afin que Timothée ne perde courage par son emprisonnement et le révoltement des autres, il s'esjouit et glorifie en son Apostolat, et au salaire qui luy est appresté. Il loue aussi Onésime pour

donner cœur aux autres à l'exemple de cestuy-là. Et pource que la condition de ceux qui veulent servir à Christ, est difficile et pénible, il prend des similitudes tant des laboureurs que des gens de guerre : entre lesquels les premiers ne font nulle difficulté de prendre beaucoup de peine à cultiver la terre, avant qu'ils en apperçoivent aucun fruit : et les autres renoncent à toutes solicitudes et affaires, afin de s'addonner du tout aux armes, et s'employer pour leur capitaine. Puis après il fait un brief sommaire de son Evangile, et commande à Timothée qu'il l'ait à enseigner ainsi aux autres, afin que de main en main la doctrine parviene pure à ceux qui naistront après. Et de là ayant fait derechef mention de ses liens, il s'eslève en une saincte vanterie, afin d'asseurer et accourager tousjours d'avantage les fidèles par sa constance. Car il convie un chacun à luy tenir compagnie à considérer quelle est ceste couronne qui nous attend au ciel. Il l'advertit aussi de se déporter de toutes disputes contentieuses, et vaines questions, luy recommandant à l'opposite de s'employer à édifier. Et pour mieux donner à entendre le grand danger qu'il y a, il dit qu'il y en a eu aucuns qui s'y sont perdus et destruits : et en nomme expressément deux, asçavoir Hyménée et Philète : lesquels estoyent tombez en une resverie monstrueuse, jusques à renverser l'espérance de la résurrection : et avoyent ainsi esté horriblement punis de leur vanité. Mais pource que c'est un grand scandale le plus souvent, quand on voit de telles cheutes, mesmement de gens notables, et qui ont esté en quelque réputation : il monstre que les fidèles ne se doyvent point troubler pour cela, d'autant que ceux qui font profession externe de Chrestienté, ne sont pas tous pourtant vrayement de Christ : et qu'il faut que l'Eglise soit sujete à ceste misère, d'habiter en ce monde entre les meschans et infidèles. Et toutesfois afin que tel propos n'effarouchast ou troublast les consciences infirmes, il le modère bien prudemment : disant que nonobstant le Seigneur conserve et maintient jusques à la fin les siens qu'il a éleus. Puis après il retourne à exhorter Timothée de persévérer à exercer fidèlement son ministère. Et afin de le rendre plus songneux, il prédit et l'advertit que bien tost après viendront des temps fascheux et dangereux à tous fidèles : et qu'il s'eslèvera des gens fort pernicieux. Mais contre tout cela, il le conferme, proposant qu'on en doit espérer bonne et heureuse issue. Et sur tout il luy recommande de s'exercer assiduellement en la saine doctrine, luy monstrant le vray et droit usage de l'Escriture : afin qu'il sçache qu'il trouvera en icelle toutes choses requises pour bien et seurement édifier l'Eglise. Conséquemment il dit que sa mort est prochaine : en sorte toutesfois qu'il y court comme victorieux à un glorieux triomphe. Qui est un tesmoignage évident d'une confiance et asseurance admirable. Finalement après avoir prié Timothée de venir bien tost à luy, il monstre la nécessité qu'il en ha, en déclarant son estat présent. Et c'est le principal poinct faisant conclusion de l'Epistre.

COMMENTAIRE

SUR LA

IIE ÉPISTRE A TIMOTHÉE

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul Apostre de Jésus-Christ, par la volonté de Dieu selon la promesse de vie, laquelle est en Jésus-Christ,*

2 *A Timothée mon trescher fils, Grâce, miséricorde et paix de par Dieu le Père, et de par Jésus-Christ nostre Seigneur.*

1 *Paul Apostre, etc.* Nous voyons desjà par la préface mesme, que sainct Paul n'a pas eu seulement esgard à Timothée : autrement il ne s'arresteroit pas tant à alléguer ces titres magnifiques pour maintenir l'authorité de son Apostolat. Car quel besoin eust-il esté d'enrichir la salutation de ces noms d'excellence envers celuy à qui la chose estoit desjà toute persuadée ? Il s'attribue donc yci envers tous une autorité de personne publique : et le fait d'autant plus diligemment, qu'estant prés de sa mort il veut donner approbation de tout le cour de son ministère, et seeller la doctrine, à laquelle enseigner il avoit pris tant de peine : afin qu'elle soit tenue pour saincte et indubitable par ceux qui viendront après, et laisser un vray pourtrait d'icelle en Timothée. Et premièrement selon sa coustume il s'appelle *Apostre de Jésus-Christ*. Dont il s'ensuit qu'il ne parle pas comme un homme privé, et ne doit estre ouy par acquit comme un homme mortel, mais comme celuy qui représente la personne de Christ. Mais pource que la dignité de cest office est si grande, qu'elle ne peut compéter à homme quelconque, si ce n'est par une grâce spéciale et certaine élection de Dieu, il produit quant et quant le tesmoignage et approbation de sa vocation, quand il adjouste qu'il est ordonné *par la volonté de Dieu*. Parquoy son Apostolat est hors de tout différent, puis que Dieu en est l'autheur. *Selon la promesse.* Afin que sa vocation soit plus certaine, il la conjoint avec les promesses de la vie éternelle : comme s'il disoit, Comme dés le commencement Dieu a promis la vie éternelle en Christ, aussi maintenant m'a-il constitué Ministre pour publier ceste promesse. En quoy aussi il monstre la fin de son Apostolat : asçavoir d'amener

les hommes à Christ, afin qu'en luy ils trouvent la vie. Or il parle fort proprement, quand il fait mention que vray est que la promesse de vie avoit esté desjà faite anciennement aux Pères : mais toutesfois tesmoigne que ceste vie est *en Jésus-Christ*, afin que nous sçachions que la foy de ceux qui ont vescu sous la Loy, devoit néantmoins regarder à Christ : et que la vie qui estoit contenue és promesses, a esté aucunement suspendue, jusques à ce qu'elle fust manifestée en Christ.

2 *A Timothée mon trèscher fils.* Par ce mot non-seulement il rend tesmoignage de l'amour qu'il portoit à Timothée : mais aussi luy acquiert authorité, entant qu'il veut estre recognu en luy, comme en celuy qui peut à bon droict estre nommé son fils. Or la raison pourquoy il l'appelle ainsi, c'est pource qu'il l'avoit engendré en Christ. Car combien que cest honneur appartiene seulement à Dieu, toutesfois il est aussi transféré aux Ministres, du moyen desquels il use pour nous régénérer. *Grâce*, *miséricorde et paix.* Il n'a pas accoustumé de mettre en ses salutations ordinaires, ce mot, *Miséricorde*, lequel il a yci mis. Ce qu'il a fait, comme je pense, quand il vouloit déclarer son affection d'une plus grande véhémence que de coustume. Au reste, il semble que l'ordre est yci renversé. Car comme ainsi soit que la miséricorde soit cause de la *Grâce*, elle devoit estre mise la première. Toutesfois il ne convient pas mal aussi, qu'elle soit mise après la *Grâce*, afin de mieux exprimer quelle est ceste grâce, et d'où elle procède : comme si par forme de déclaration il eust adjousté, Que la cause pourquoy nous sommes aimez de Dieu, c'est pource qu'il est miséricordieux, combien que ceci peut aussi estre exposé des bénéfices de Dieu ordinaires, lesquels sont autant de tesmoignages de sa miséricorde. Car toutes fois et quantes qu'il nous aide, qu'il nous délivre des maux, qu'il pardonne nos offenses, et supporte nostre infirmité, il le fait pource qu'il ha pitié de nous.

3 *Je ren grâces à Dieu, auquel je sers dés mes ancestres en pure conscience*[1], *comme sans cesse j'ay mémoire de toy en mes prières nuit et jour,*

4 *Désirant te veoir, ayant souvenance de tes larmes, afin que je soye rempli de joye :*

5 *Réduisant en mémoire la foy non feinte qui est en toy, laquelle a premièrement habité en Lois ta mère-grand, et en ta mère Eunice : et suis certain qu'en toy aussi.*

1) *Act.*, XXII, 2.

3 *Je ren grâces à Dieu.* Presque tous l'exposent ainsi, que S. Paul rend grâces à Dieu, et qu'après il met la cause ou l'occasion de ce remerciement : asçavoir que sans cesse il ha souvenance de Timothée. Mais que les Lecteurs avisent si ce sens ne conviendroit pas aussi bien, voire mieux, Toutes fois et quantes qu'il me souvient de toy en mes prières (ce que je fay tousjours) je ren grâces aussi de toy. Car le mot Grec se prend plus souvent pour Comme. Et de faict, le sens qu'on pourroit tirer de l'autre translation, seroit bien maigre. Selon ceste exposition la prière sera un signe de soin : et l'action de grâces un signe de joye, d'autant que Timothée ne luy venoit jamais en pensée, qu'il ne luy souveinst aussi des vertus excellentes desquelles il estoit orné. Et de là vient la matière d'action de grâces. Car la recordation des dons de Dieu est tousjours douce et plaisante aux fidèles. Or tous les deux sont signes d'une vraye amitié. Il dit qu'il ha mémoire de luy *sans cesser*, pource que jamais il ne l'oublie, toutes fois et quantes qu'il fait prières. *Auquel je sers dés mes ancestres, etc.* Il a opposé ceste protestation à ces calomnies notoires, desquelles les Juifs le chargeoyent par tout, comme s'il eust esté apostat de la religion de ses ancestres, et de la Loy

de Moyse. Il proteste au contraire, qu'il sert au Dieu, lequel ses ancestres luy avoyent enseigné : asçavoir au Dieu d'Abraham, qui s'est manifesté aux Juifs, qui a donné sa Loy par la main de Moyse, et non pas à quelque nouveau Dieu, lequel il se soit forgé luy-mesme de n'aguères. Mais on peut yci faire une question, Veu que S. Paul se glorifie de suyvre la religion que ses ancestres luy ont donnée, si cela est un fondement assez ferme ? Car de là s'ensuit que ce sera une belle couleur pour excuser toutes superstitions : et que ce seroit une meschanceté, si quelqu'un se destournoit, tant peu soit des ordonnances de ses prédécesseurs, quelles qu'elles soyent. La response est facile, asçavoir qu'il ne constitue point yci une règle perpétuelle, que quiconque suit la religion receue par ses ancestres, soit réputé servir à Dieu comme il appartient : et au contraire, que celuy qui aura delaissé la coustume de ses prédécesseurs, en soit à blasmer. Car on doit tousjours noter ceste circonstance, que S. Paul n'estoit point descendu de gens idolâtres, mais d'enfans d'Abraham, qui servoyent au vray Dieu. Or nous sçavons que dit Christ au chap. IV de S. Jehan, v. 22, en réprouvant toutes les façons de servir Dieu inventées par les hommes, lesquelles estoyent en usage contre les Gentils : asçavoir que les Juifs seuls avoyent la vraye règle d'adorer. Sainct Paul donc ne se fonde pas sur l'authorité de ses ancestres simplement, et ne parle pas indifféremment de tous ses prédécesseurs: mais il oste ceste fausse opinion, de la quelle il sçavoit qu'on le chargeoit injustement, qu'ayant délaissé le Dieu d'Israël, il se soit forgé un Dieu estrange. *En pure conscience.* Il est certain que la conscience de sainct Paul n'a pas tousjours esté pure : veu qu'il confesse avoir esté déceu par hypocrisie, quand il se laschoit la bride à convoiter, comme si la chose n'eust point esté illicite, Rom., VII, 8. Car ce que Chrysostôme excuse sa façon de faire, luy estant Pharisien, d'autant qu'il combatoit contre l'Evangile par ignorance et non point par malice, n'est pas payement suffisant pour soudre ceste objection. Car ce n'est pas petite chose que le tesmoignage d'une pure conscience : et ne peut estre séparé d'avec la pure et vraye crainte de Dieu. Parquoy je restrein ceci au temps présent : en ceste sorte, Qu'il sert à un mesme Dieu que faisoyent ses ancestres : mais que maintenant il luy sert en pure affection de cœur, depuis le temps qu'il est illuminé par l'Evangile. Car tant de protestations desquelles il use aux Actes, tendent à ceste mesme fin : quand il dit, Je sers au Dieu de mes pères, croyant à toutes les choses qui sont en la Loy et aux Prophètes, Act., XXIV, 14. Item, Et maintenant j'assiste accusé en jugement touchant la promesse qui a esté faite à nos Pères, à laquelle nos douze Lignées espèrent parvenir, Actes, XXVI, 6. Item, Je suis lié de ceste chaîne à cause de l'espérance d'Israël, Actes, XXVIII, 20. *En mes prières nuit et jour.* On voit par ceci combien il estoit continuel en prières : et toutesfois il ne dit rien de soy, que ce que Christ recommande à tous les siens. Parquoy il faut que par tels exemples nous soyons aiguisez et embrasez à l'ensuyvre, afin que pour le moins cest exercice tant nécessaire soit plus fréquent entre-nous. Si quelqu'un veut entendre par ces mots les prières du jour et de la nuit, lesquelles S. Paul avoit accoustumé de faire à certaines heures, il n'y aura point d'absurdité : combien que quant à moy, je l'enten plus simplement, qu'il ne passoit aucun temps sans prier.

5 *Réduisant en mémoire la foy non feinte qui est en toy.* Ce n'est point tant pour louer Timothée que pour l'exhorter, qu'il vient yci à parler honorablement de la foy, tant d'iceluy que de sa mère et mère-grand. Car quand quelqu'un a bien et vaillamment commencé cela le doit accourager à poursuyvre et avancer : et les exemples domestiques ont des aiguillons plus poignans pour inciter. Pourtant il luy met devant les yeux *Lois sa mère-grand et sa mère Eunice*, par lesquelles il avoit esté tellement nourri dès son enfance, qu'il avoit peu quasi avec le laict, se nourrir aussi en la piété. Timothée doncques est ad-

monesté par ceste saincte nourriture, de ne se forligner point de soy-mesme et des siens. Or il est incertain si ces femmes estoyent converties à Christ, et si ceci a esté le commencement de la foy que sainct Paul loue : ou bien si la foy leur est attribuée hors la profession de Chrestienté. Toutesfois ce dernier sens me semble estre plus vray-semblable. Car combien que lors tout fust rempli de beaucoup de corruptions et superstitions, néantmoins le Seigneur a tousjours eu les siens, lesquels il n'a point permis estre corrompus avec la multitude : mais les a sanctifiez et séparez à soy, afin qu'il y eust tousjours entre les Juifs quelque tesmoignage et gage de ceste grâce qu'il avoit promise à la semence d'Abraham. Il n'y a donc point d'inconvénient, de dire qu'elles ont vescu et sont mortes en la foy du Médiateur, combien que Christ ne leur fust encore révélé. Toutesfois je n'en afferme rien, et ne le pourroye aussi, sinon témérairement.

3 *Et suis certain qu'en toy aussi.* Ce membre me conferme en la conjecture que j'ay n'aguères amenée. Car selon mon jugement il ne parle pas yci de la foy présente de Timothée : veu qu'il diminueroit de la certitude et authorité du premier tesmoignage qu'il luy a rendu, s'il disoit seulement qu'il estime la foy de Timothée semblable à celle de sa mère-grand et de sa mère. Mais j'enten que dés son enfance n'ayant point encore la cognoissance de l'Evangile, il a esté tellement abbruvé de la crainte de Dieu, et d'une telle foy, que c'estoit une semence vive, qui s'est depuis monstrée.

6 *Pour laquelle cause je t'admoneste que tu allumes le don de Dieu qui est en toy par l'imposition de mes mains.*

7 *Car Dieu ne nous a point donné un esprit de crainte, mais de force, de dilection et de sobriété*[1].

8 *N'aye donc honte du tesmoignage de nostre Seigneur, ni de moy qui suis son prisonnier : mais sois participant des afflictions de l'Evangile selon la puissance de Dieu,*

9 *Qui nous a sauvez et appelez par sa saincte vocation : non point à cause de nos œuvres*[2], *mais par son propos et grâce*[3], *laquelle nous est donnée en Jésus-Christ devant les temps éternels*[4] :

10 *Et maintenant est manifestée par l'apparition de nostre Sauveur Jésus-Christ, qui a destruit la mort, et a mis en lumière vie et immortalité par l'Evangile.*

11 *A quoy je suis constitué Héraut, et Apostre, et Docteur des Gentils*[5].

12 *Pour laquelle cause aussi j'endure ces choses, toutesfois je n'en ay point de honte. Car je sçay à qui j'ay creu : et suis certain qu'il est puissant de garder mon dépost jusques à ceste journée-là.*

1) Ou, sens rassis. 2) *Tite*, III, 5. 3) Ou sa délibération arrestée et grâce. 4) *Rom.*, XVI, 25. *Eph.*, III, 9. *Col.*, I, 26. *Tite*, I, 2. 1 *Pierre*, I, 20. 5) 1 *Tim.*, II, 7.

6 *Pour laquelle cause je t'admoneste que tu allumes le don de Dieu.* Tant plus que Timothée avoit receu de grâce de Dieu, il signifie que tant plus il doit estre attentif à proufiter de jour en jour. Car il faut noter ce mot, *Pour laquelle cause*. Or ceste exhortation est plus que nécessaire. Car il advient bien souvent et c'est comme une chose naturelle, que l'excellence des dons engendre une asseurance perverse, laquelle tire après soy pour compagnie une nonchalance : et d'autre part Satan tasche tousjours à esteindre tout ce qui est de Dieu en nous. Il nous faut donc efforcer diligemment à l'encontre, afin que tout ce qu'il y a de bon commencé en nous, viene à perfection, et ce qui est encore comme tiède, viene à estre eschauffé. Car la métaphore et similitude de laquelle use S. Paul, est prinse d'un petit feu, qui s'esteindroit peu à peu, s'il ne repre-

noit force et flamme en le soufflant souvent, et en y adjoustant du bois de nouveau. Parquoy souvenons-nous qu'il faut mettre en usage les dons de Dieu, afin qu'ils ne s'enrouillent si nous les retenons oisifs et cachez. Souvenons-nous aussi, qu'il faut proufiter diligemment en iceux, afin que par nostre paresse ils ne s'esteignent. *Qui est en toy par l'imposition de mes mains.* Il ne faut douter que Timothée n'ait esté demandé par la voix commune de l'Eglise, et non éleu au seul plaisir de sainct Paul. Mais aussi il n'est point absurde que sainct Paul s'attribue particulièrement l'élection de laquelle il avoit esté le principal autheur. Combien qu'il parle yci plustost de l'ordination : c'est-à-dire de la cérémonie solennelle de présenter le personnage au ministère, que non pas de l'élection. Au reste, on ne sçauroit pas bien dire si tous avoyent accoustumé d'imposer les mains sur la teste de celuy qui devoit estre ordonné Ministre : ou bien si un seulement les luy imposoit en lieu et au nom de tous : mais la conjecture nous mène plustost là, de dire qu'il n'y en avoit qu'un seulement qui imposast les mains. Quant à la cérémonie, les Apostres l'avoyent empruntée de la coustume ancienne de leur nation, ou plustost (d'autant qu'elle estoit encore en usage) l'avoyent retenue. Car ceci est un poinct de l'honnesteté, que sainct Paul recommande ailleurs, 1 Cor., XIV, 40. Nonobstant on pourroit douter, asçavoir si la présente imposition des mains se rapporte à l'ordination : pource que les graces du sainct Esprit, desquelles il traitte en l'Epistre aux Rom., chap. XII, et 1 Corinth., XIII, estoyent conférées alors a plusieurs autres aussi qui n'estoyent point instituez Pasteurs. Mais quant à moy, il me semble qu'on peut facilement recueillir de la première Epistre à Timoth. chap. IV, v. 14, que sainct Paul parle yci de l'office de Pasteur. Car ce passage accorde avec cestuy-là, Ne mets point en nonchaloir la grace qui t'a esté donnée avec l'imposition des mains de la compaignie des Anciens. Ceci résolu, on fait yci une question : Asçavoir si la grace a esté donnée par le signe extérieur. A laquelle question je respon, que toutes fois et quantes qu'on ordonnoit des Ministres, ils estoyent recommandez à Dieu par les prières de toute l'Eglise : et que par ce moyen la grâce leur estoit impétrée de Dieu, et non point donnée par la vertu du signe. Jà soit que le signe n'y estoit point en vain ni inutilement applicqué, ains estoit un tesmoignage externe et certain de la grace, laquelle ils recevoyent de la main de Dieu mesme. Car ceste cérémonie n'estoit point un acte profane, seulement inventé, pour acquérir authorité devant les yeux des hommes, mais une consécration legitime devant Dieu, laquelle ne se fait point que par la vertu du sainct Esprit. Outreplus, sainct Paul prend le signe pour toute la chose, ou pour tout l'acte. Car il signifie que Timothée fut doué de grâce, quand il fut offert Ministre à Dieu. Ainsi, en ceste manière de parler il y a la figure nommée Synecdoche, quand une partie est mise pour le tout. Mais on fait encore yci une autre question. Car si Timothée a obtenu la grâce qui estoit nécessaire à exécuter sa charge, alors seulement qu'il a esté ordonné Ministre, quelle élection avoit-on peu faire d'un homme qui n'estoit point encore propre ou façonné, mais estoit encore vuyde et destitué du don de Dieu? Je respon, qu'il ne luy a point tellement esté lors conféré, qu'ils ne l'eust auparavant. Car il est certain qu'il estoit excellent et en doctrine et autres graces auparavant que sainct Paul l'ordonnast au ministère. Mais il n'y a nul inconvénient de dire, que quand Dieu voulut se servir de luy, voire mesme quand il l'eut appelé, lors aussi il le façonna d'avantage, et le remplit de nouvelles grâces, ou doubla celles que desjà il luy avoit données. Il ne faut donc point dire qu'il n'y eust aucun don auparavant en Timothée : mais il se monstra lors d'avantage, quand la charge d'enseigner luy fust imposée.

7 *Car Dieu ne nous a point donné un esprit de crainte, etc.* C'est une confirmation de la sentence précédente, par laquelle il persévère à inciter Timothée à desployer la vertu des dons qu'il

a receus. Or il use de cest argument, que Dieu gouverne ses Ministres par *L'esprit de force*, laquelle est contraire à *Crainte* et timidité. Dont il s'ensuit qu'ils ne doyvent point demeurer endormis et abbatus de paresse, mais estans remplis de grande hardiesse et alaigreté, produire et desployer ceste vertu de l'Esprit par effet évident et manifeste. Il y a un passage au chapitre VIII des Romains, v. 15, presque semblable à cestuy-ci en apparence : lequel toutesfois ha un sens divers pour le regard de la circonstance. Car il traitte là de la confiance et asseurance que tous les fidèles ont de leur adoption : mais yci il parle particulièrement des Ministres, et les exhorte sous la personne de Timothée, qu'ils s'aiguisent songneusement à magnanimité : d'autant que le Seigneur ne veut pas qu'ils soyent froids en l'exécution de leur charge, mais qu'ils s'employent en puissance, estans munis de l'efficace de l'Esprit. Nous sommes admonestez par ceci, que nul de nous n'ha ceste vertu et constance invincible de l'Esprit, laquelle est requise pour exercer nostre ministère, jusques à ce que nous soyons vestus d'enhaut d'une nouvelle vertu. Et de faict, il y a tant d'empeschemens et si grans, qu'il n'y a force d'homme quel qu'il soit, qui soit assez suffisante pour les surmonter. C'est donc Dieu qui nous fournit l'Esprit de vertu et puissance. Car ceux qui autrement semblent avoir grande force, tombent en un moment, et perdent courage quand ils ne sont point soustenus de la vertu de l'Esprit de Dieu. Secondement, nous recueillons que ceux qui sont craintifs et ont une pusillanimité servile, en sorte qu'ils n'osent rien entreprendre pour la défense de vérité quand il en est besoin, ne sont nullement conduits par cest Esprit, duquel sont gouvernez les serviteurs de Christ. Dont s'ensuit qu'il y en a bien peu aujourd'huy de ceux qui portent le nom de Ministres, qui ayent une vraye marque de probation. Car de combien en trouvera-on un, qui estant garni de la puissance de l'Esprit, mesprise constamment et hardiment toute hautesse qui s'eslève à l'encontre de Christ ? N'est-il pas ainsi que presques tous cherchent leur proufit et repos ? Ne demeurent-ils pas tout à plat, et muets, aussitost que quelque chose a fait bruit? Par ce moyen il advient, qu'il n'apparoist nulle majesté de Dieu en leur ministère. Au reste le mot *d'Esprit*, est yci prins pour les dons qui en procèdent, suyvant la figure nommée Métonymie. Mais à quel propos a-il puis après adjousté, *Dilection et sobriété?* Selon mon opinion, c'est pour discerner entre ceste puissance d'Esprit, et l'intempérance furieuse des fantastiques, qui se vantent arrogamment d'avoir l'Esprit de Dieu, et toutesfois sont transportez d'une impétuosité estourdie. Il a donc nommèement exprimé que ceste vertu puissante est attrempée de dilection et sobriété : c'est-à-dire, d'une affection paisible d'édifier. Au surplus, sainct Paul ne nie pas que les Prophètes et autres Docteurs n'ayent receu ce mesme Esprit avant la publication de l'Evangile : mais il signifie que ceste grâce doit principalement maintenant avoir vigueur, et se monstrer sous le règne de Christ.

8 *N'aye point donc de honte du tesmoignage de nostre Seigneur.* Il disoit ceci, pource que lors la confession de l'Evangile estoit une chose ignominieuse et plene d'opprobre. Il luy défend donc, qu'ambition ou crainte d'infamie ne l'empesche ou retarde de prescher franchement l'Evangile : et infère ceci de ce qu'il a dit ci-dessus. Car celuy qui sera armé de la vertu de Dieu, ne tremblera point quand il verra bruire le monde : mais prendra à gloire ce que les meschans estimeront ignominieux et noteront d'infamie. Et à bon droict il appelle l'Evangile, *Tesmoignage du Seigneur :* d'autant que combien qu'il n'ait nullement affaire que nous luy aidions, toutesfois il nous donne ceste charge que nous luy rendions tesmoignage pour maintenir sa gloire. C'est un grand et singulier honneur qu'il nous fait, voire à tous (car il n'y a Chrestien qui ne se doyve estimer estre tesmoin de Christ) mais principalement toutesfois aux Pasteurs et Docteurs : comme Christ disoit à ses Apostres, Vous me serez tesmoins, Actes, I, 8. Et pourtant, tant plus que la doctrine

de l'Evangile est odieuse au monde, tant plus se doyvent-ils efforcer de la confesser franchement et hardiment. Quand il adjouste, *Ni de moy*, par ce mot il admoneste Timothée, qu'il avise de ne refuser point de luy tenir compagnie, comme en une cause qui aussi luy est commune. Car quand nous commenceons à nous retirer de la compagnie de ceux qui souffrent persécution pour le nom de Christ, que faisons-nous autre chose que chercher un Evangile exempt de toute persécution? Or d'autant qu'il y avoit beaucoup de meschans, qui se mocquoyent ainsi de Timothée, Ne vois-tu pas ce qui est advenu à ton précepteur? ne sçais-tu pas qu'il t'en adviendra autant? pourquoy nous proposes-tu une doctrine que tu vois estre rejettée de tout le monde? il estoit nécessaire qu'il fust redressé et confermé par ceste exhortation, Il ne faut point que tu ayes honte de moy, auquel il n'y a rien de honteux : Car *Je suis prisonnier de Jesus-Christ*, c'est-à-dire, Je suis détenu en prison, non point pour quelque mesfait ou crime, mais pour le nom d'iceluy. *Mais sois participant des afflictions de l'Evangile.* Il prescrit le moyen de faire ce qu'il a commandé : asçavoir quand Timothée se préparera à endurer les afflictions, qui sont conjointes avec l'Evangile. Car celui qui fuyra la croix, et l'aura en horreur, aura tousjours honte de l'Evangile. Et pourtant, non sans cause S. Paul exhortant à confesser constamment l'Evangile, afin de ne requérir cela de luy en vain, luy parle quant et quant de la souffrance de la croix. Il adjouste, *Selon la puissance de Dieu :* d'autant que sans cela, et si Dieu ne nous soustenoit, nous tomberions incontinent sous le fais. Et ceste particule contient tant admonition que consolation. L'admonition est, qu'il destourne ses yeux de son infirmité présente, et qu'estant appuyé sur l'aide de Dieu, il s'efforce et entreprene par-dessus sa puissance. La consolation est en ceci, que si nous endurons quelque chose pour l'Evangile, Dieu nous assistera et se monstrera nostre libérateur, nous faisant par sa vertu emporter la victoire.

9 *Qui nous a sauvez.* Il monstre par la grandeur du bénéfice combien nous sommes redevables à Dieu. Car le salut duquel il nous fait participans par sa grâce, engloutit facilement toutes sortes de maux qu'il nous faut endurer en ce monde. Quant au mot de *Sauver* combien qu'il soit général, toutesfois yci selon la circonstance du passage il se restreint au salut éternel. Ainsi donc il signifie que tous ceux qui ayans obtenu salut par Christ, non point un salut caduque ou transitoire, mais éternel, espargneront plustost leur vie ou honneur, que de le recognoistre leur Rédempteur, seront par trop ingrats. Il met la certitude de salut en la *Vocation.* Car comme le salut des hommes a esté accompli en la mort de Christ : ainsi Dieu nous fait participans d'iceluy par l'Evangile. Pour amplifier tant plus la chose, il appelle ceste vocation, *Saincte.* Or il nous faut songneusement noter ceci, que comme il ne faut ailleurs chercher salut qu'en Christ, ainsi d'autrepart sans fruit il seroit mort et ressuscité, sinon entant qu'il nous appelle à la participation de ceste grâce. Après donc qu'il nous a acquis salut, il reste pour le second, que nous entant en son corps, il nous communique le fruit de tous ses biens. *Non point à cause de nos œuvres.* Il démonstre quelle est la source tant de nostre vocation que de tout nostre salut. Car nous n'avions aucunes œuvres, par lesquelles nous eussions peu prévenir Dieu : mais le tout dépend de son propos gratuit et de son élection : car en ces deux mots, *Propos et grâce*, il y a la figure nommée Hypallage, et faut résoudre le dernier en un épithète, comme s'il eust dit Propos gratuit. Car combien que sainct Paul ait accoustumé de prendre ce mot de *Propos*, pour le conseil secret de Dieu, la cause duquel est par devers luy, toutesfois pour plus grande déclaration, il a voulu adjouster ce mot de *Grâce*, afin d'exclure plus expressément toute considération des œuvres. Aussi l'antithèse mesme monstre assez évidemment, que le regard des œuvres n'ha aucun lieu, où la grâce de Dieu règne : et singulièrement quand nous

sommes renvoyez à l'élection de Dieu, par laquelle Dieu nous a prévenus avant que fussions nais. Et de ceci nous en avons parlé plus amplement au premier chapitre des Ephésiens. Maintenant je ne fay que toucher comme en passant ce que j'ay là traitté plus au long. *Laquelle nous est donnée en Jésus-Christ devant les temps éternels.* Il argumente et conclud par l'ordre du temps, que le salut nous a esté conféré gratuitement, lequel nous n'avions aucunement mérité. Car si Dieu nous a éleus devant la création du monde, il ne pouvoit avoir esgard aux œuvres : car il n'y en avoit point, attendu que nous n'estions point encore. Car quant à la cavillation des Sophistes : asçavoir que Dieu a esté induit par les œuvres qu'il prévoyoit, elle n'ha point besoin de longue solution. Car si Dieu nous eust laissez là, quelles œuvres pouvions-nous produire, veu que l'élection est la source et le commencement de toutes bonnes œuvres? Ceste donation de grâce de laquelle il fait mention, n'est autre chose que la prédestination par laquelle nous sommes adoptez pour estre enfans de Dieu. De laquelle chose j'ay bien voulu que les lecteurs fussent admonestez, pource que souvent il est dit de Dieu, qu'alors vrayement il nous donne sa grâce, quand nous sentons l'effet et efficace d'icelle : mais sainct Paul traitte yci de ce que Dieu a proposé en soy-mesme dés le commencement. Il a donc donné ce que sans estre provoqué d'aucun mérite, il a assigné à ceux qui n'estoyent point encore nais : et a retenu cela caché en ses thrésors, jusques à ce qu'il démonstrast par effet qu'il ne propose rien en vain. Il appelle yci *Les temps éternels*, comme au premier chapitre à Tite, l'ordre continuel des ans depuis la création du monde. Car quant à la dispute subtile que mène sainct Augustin en plusieurs passages, elle ne convient point à l'intention de sainct Paul. Le sens donc est tel, Avant que les temps commençassent à prendre leur cours dés tous les siècles desjà passez. Au reste, il faut noter qu'il constitue le fondement de salut en Christ. Car hors luy il n'y a plus d'adoption ne salut pour les hommes : comme aussi il a esté dit au premier chapitre des Ephésiens.

10 *Et maintenant est manifestée par l'apparition de nostre Sauveur Jésus-Christ, etc.* Observons comment il conjoint proprement la foy que nous avons par l'Evangile, avec l'élection secrète de Dieu, et assigne à chacune sa place. Maintenant Dieu nous a appelez par l'Evangile : non pas qu'il ait prins conseil de nostre salut seulement à ceste heure, mais pource qu'il l'avoit ainsi délibéré de toute éternité. Maintenant Christ est apparu à nostre salut : non pas que la vertu de sauver luy ait esté donnée de n'aguères : ains pource que ceste grâce nous estoit réservée en luy devant la création du monde. La cognoissance de ces choses nous est révélée par foy. Et ainsi l'Apostre bien prudemment conjoint l'Evangile avec les plus anciennes promesses de Dieu, afin que la nouveauté ne le rende contemptible. Mais on pourroit demander, si les Pères sous la Loy ont ignoré ceste grâce. Car si elle n'a esté révélée qu'à la venue de Christ, il s'ensuit qu'elle a esté cachée au paravant. Je respon, que S. Paul parle de la plene manifestation de la chose, de laquelle la foy mesme des Pères dépendoit : ainsi on ne leur dérogue rien. Car la cause pourquoy Abel, Noé, Abraham, Moyse, David et tous fidèles ont obtenu un mesme salut avec nous, c'est pource qu'ils ont mis leur fiance en ceste apparition. Et à ceste cause quand il dit que la grâce nous a esté révélée en l'apparition de Christ, il ne déboute point les Pères de la communion d'icelle : lesquels ont esté par une mesme foy faits participans de ceste apparition avec nous. Car Jésus-Christ estoit hier comme aujourd'huy, Hébr. XIII, 8 : mais il ne s'est point manifesté à nous avec sa mort et résurrection, devant le temps que le Père avoit ordonné. Et toutesfois la foy tant des Pères que la nostre, regarde à ceci d'un accord commun, comme au seul gage et au vray accomplissement de nostre salut. *Qui a destruit la mort, et a mis en lumière vie, et immortalité.* Quand il attribue à l'Evangile la manifestation de vie, il n'entend pas qu'on doyve commencer par la parole, en lais-

sant derrière la mort et résurrection de Christ (car plustost la parole s'appuye sur la matière sujete) mais il signifie seulement, que le fruit de ceste grâce ne parvient point autrement aux hommes, que par l'Evangile. Suyvant ce qui est dit, Dieu estoit en Christ, réconciliant le monde à soy, et nous a commis le ministère de réconciliation, 2 Cor. V, 19. Et c'est-ci une singulière et excellente louange de l'Evangile, qu'il est appelé Manifestation de vie. Il met *L'immortalité* après *la vie :* comme s'il disoit, La vraye vie et immortalité. Sinon paraventure qu'on aime mieux par la vie entendre la régénération, qui précède l'immortalité bien heureuse, que nous espérons encore. Et certes c'est ci vrayement nostre vie, non pas celle que nous avons commune avec les bestes brutes, mais qui gist en la participation de l'image de Dieu. Or pource qu'il n'apparoist point en ce monde que c'est ou que vaut une telle vie, à bon droict pour plus grande expression il a adjousté l'immortalité, qui est la révélation de ceste vie, qui est maintenant cachée.

11 *A quoy je suis constitué Héraut et Apostre, etc.* Ce n'est point sans cause qu'il loue si grandement l'Evangile ensemble avec son Apostolat. Car la chose à quoy Satan tasche principalement, c'est d'arracher et exterminer de nos cœurs, par quelque moyen que ce soit, la foy de la pure doctrine. Or pource que cela ne luy est pas tousjours aisé à faire, s'il nous vient assaillir de guerre ouverte, il nous surprend par moyens obliques et finesses secrètes. Car pour faire qu'on n'adjouste point de foy à la doctrine, il rend suspecte la vocation des Docteurs ou Pasteurs fidèles. Sainct Paul donc ayant la mort devant les yeux, cognoissant bien les embusches anciennes et accoustumées de Satan, a voulu maintenir et confermer tant la doctrine de l'Evangile en général, que sa vocation : comme l'un et l'autre estoit nécessaire. Car quelques longs sermons qu'on puisse faire de la dignité de l'Evangile, toutesfois ils ne nous proufiteront pas de beaucoup, si nous n'entendons quel est cest Evangile. Car plusieurs accorderont ce principe universel, de l'authorité certaine de l'Evangile, lesquels toutesfois n'auront rien puis après de certain qu'ils puissent suyvre. C'est la raison pourquoy S. Paul veut qu'on le recognoisse pour fidèle et légitime ministre de ceste doctrine vivifiante, de laquelle il avoit fait mention. Et à ceci se rapporte ce qu'il s'orne de divers titres, pour exprimer une mesme chose. Par métaphore ou similitude il s'appelle *Héraut*, l'office duquel est de publier les ordonnances des Princes et Magistrats. Le nom *d'Apostre* est propre à ceci, et non prins d'ailleurs. Or pource qu'il y a relation, c'est-à-dire correspondance mutuelle entre le *Docteur* et les disciples, il s'attribue aussi ce troisième titre : afin que ceux qui apprenent de luy, sçachent qu'ils ont un maistre, qui leur est ordonné d'enhaut. Or à qui dit-il qu'il est constitué? *Aux Gentils.* Car il estoit principalement question d'eux, par ce que les Juifs nioyent que les promesses de vie appartenissent à d'autres, qu'aux enfans charnels d'Abraham. Afin donc que le salut des Gentils ne soit point incertain, et qu'on ne le révoque en doute, il afferme qu'il leur a esté particulièrement envoyé.

12 *Pour laquelle cause aussi j'endure ces choses, etc.* On sçait assez que la rage de Juifs s'est plus enflambée contre sainct Paul pource qu'il faisoit l'Evangile commun aux Gentils que pour autre cause quelconque. Combien que ce mot *Pour laquelle cause*, se rapporte à toute la sentence précédente : et pourtant il ne se doit point restreindre au dernier membre *des Gentils.* Afin donc que les liens, esquels il estoit détenu ne diminuassent rien de son authorité, il combat au contraire par deux argumens. Car il monstre que la cause luy tourne plustost à gloire et honneur, qu'à honte, d'autant qu'il n'est point prisonnier pour quelque mesfait, mais pour autant qu'il a obéy à Dieu qui l'appeloit. Or c'est un soulagement incroyable, quand nous pouvons opposer une bonne conscience aux jugemens iniques des hommes. Secondement par l'espérance de l'issue heureuse, il conclud qu'il n'y a point d'infamie en ses liens. Quiconque prendra ce rempar pour

se munir et fortifier, pourra surmonter toutes sortes de tentations, quelques grandes qu'elles soyent. Et quand il dit, qu'il *n'ha point honte*, il aiguise les autres par son exemple à avoir la mesme constance. *Car je sçay à qui j'ay creu.* C'est-ci le seul lieu de franchise, auquel se doyvent retirer tous fidèles, toutes fois et quantes que le monde les répute comme gens condamnez et désespérez : asçavoir que ce leur est assez d'estre avouez de Dieu. Car quelle seroit la fin, s'ils dépendoyent des hommes? Et faut recueillir de ceci, combien la foy diffère d'avec opinion : pource que quand sainct Paul dit, *Je sçay a qui j'ay creu :* il signifie que ce n'est point assez de croire, si nous n'avons Dieu pour autheur, et si nous ne sommes bien certains de cela. La foy donc n'est point appuyée sur l'authorité des hommes : et ne se repose pas tellement sur Dieu, qu'elle demeure en doute : mais doit estre conjointe avec science, autrement elle ne seroit guères ferme contre les assauts innumérables de Satan. Or celuy qui aura ceste science avec sainct Paul, expérimentera que ce n'est point en vain que nostre foy est appelée la victoire qui surmonte le monde, 1 Jehan, V, 4, et que Christ n'a point dit pour néant, que les portes d'enfer ne pourront rien à l'encontre, Matth., XVI, 18. Iceluy, di-je, se trouvera en repos au milieu de toutes tempestes et orages, qui aura ceci pour arresté en soy-mesme, que Dieu, qui ne peut mentir ne tromper, a parlé, et qu'il accomplira infailliblement ce qu'il a promis, Tite, I, 2. Au contraire, celuy qui n'aura point ceste vérité bien seellée en son cœur, pour la tenir certaine, sera incessamment esbranlé çà et là, comme un roseau. Parquoy ce passage est digne d'estre noté, pource qu'il déclare fort bien la vertu de la foy, veu qu'il enseigne qu'au milieu des affaires les plus désespérez nous devons donner ceste gloire à Dieu, que nous ne doutions point qu'il ne se doyve monstrer véritable et fidèle : d'avantage, quand il enseigne, qu'il nous faut reposer sur la parole, ne plus ne moins que si Dieu nous estoit apparu du ciel. Car quiconque n'ha ceste persuasion, n'entend rien. Or souvenons-nous tousjours que sainct Paul ne philosophe point en l'ombre, mais comme estant sur le faict et ayant le danger présent devant ses yeux, tesmoigne à bon escient que vaut l'asseurance de la vie éternelle. *Et suis certain qu'il est puissant de garder mon dépost.* Pource que la force et la grandeur des dangers bien souvent nous font perdre courage, ou pour le moins sollicitent nos esprits à desfiance : à ceste cause il faut que nous soyons armez de ce bouclier, Que nous avons assez de force et secours en la puissance de Dieu. Comme aussi Christ nous exhortant à estre asseurez, use de cest argument, Le Père qui vous a donnez à moy, est plus grand que tous, Jehan, X, 29. En quoy il signifie que nous sommes hors de danger, veu que le Seigneur qui nous a receus en sa sauvegarde et protection, est assez puissant pour résister. Vray est que Satan n'ose pas présenter tout droict ceste pensée, Que Dieu ne peut, ou est empesché d'accomplir ce qu'il a promis (d'autant que nostre sens ha en horreur un blasphème si exécrable contre Dieu) mais ayant préoccupé nos yeux et entendemens, il nous oste tout sentiment de la puissance de Dieu. Il faut donc que l'esprit, qui non-seulement gouste ceste puissance, mais aussi retient le goust d'icelle au milieu de toutes tentations, soit bien purgé. Au demeurant, toutes fois et quantes que sainct Paul parle de la puissance de Dieu, il la faut entendre actuelle, ou qui opère et besongne vertueusement, comme luy-mesme l'appelle ailleurs, Colos., I, 29. Car la foy conjoint tousjours la puissance de Dieu avec la parole, laquelle elle n'imagine point estre loin, mais l'ayant comme conceuë, la tient et possède au dedans. Ainsi parle-il d'Abraham au chap. IV des Romains, v. 20, Il n'hésita et ne disputa point par desfiance, mais donna gloire à Dieu : sçachant certainement que celuy qui luy avoit promis, estoit aussi puissant d'accomplir. Il faut aussi noter le mot de *Dépost*, pour la vie éternelle. Car nous recueillons de cela, que nostre salut est en la main de Dieu ne plus ne moins que sont en la main d'un dépositaire les choses que nous luy avons données à garder,

nous fians à sa preud'hommie. Si nostre salut dépendoit de nous, et qu'il fust en nostre garde, à combien de dangers seroit-il incessamment exposé? Mais maintenant il nous prend bien, qu'estans en dépost envers un tel gardien, il est par-dessus tout danger.

13 *Retien le vray patron des saines paroles, lesquelles tu as ouyes de moy en foy et charité*[1] *qui est en Jésus-Christ.*

14 *Garde le bon dépost par le sainct Esprit qui habite en nous.*

15 *Tu scais que tous ceux qui sont en Asie se sont destournez de moy, desquels est Phygelle et Hermogène.*

16 *Le Seigneur doint miséricorde à la maison d'Onésiphore : car souventesfois il m'a soulagé, et n'a point eu honte de ma chaine :*

17 *Ains quand il a esté à Rome, il m'a cherché trèssongneusement, et m'a trouvé.*

18 *Le Seigneur luy doint trouver miséricorde vers le Seigneur en ceste journée-là : et tout ce en quoy il m'a servi en Ephèse, tu le cognois trèsbien.*

1) Ou, touchant foy et charité.

13 *Retien le vray patron des saines paroles.* Les autres exposent ce passage en ce sens, Ta doctrine soit comme un exemple et patron, auquel les autres se puissent régler, ce que je n'approuve point. L'exposition aussi de Chrysostôme n'approche de rien plus à l'intention de sainct Paul, asçavoir que Timothée ait comme en main et à commandement l'image de vertus engravée en son cœur par la doctrine de sainct Paul. Il me semble plustost que l'Apostre commande à Timothée de garder fermement la doctrine qu'il avoit apprinse, non-seulement quant à la substance, mais aussi quant au style et à la manière de parler. Car le mot Grec duquel il use yci, signifie un vif pourtrait des choses, comme si elles nous estoyent représentées devant les yeux. Sainct Paul sçavoit bien combien facilement on vient à décheoir ou se destourner de la pure doctrine. Pour ceste cause il prend grande peine de prévenir et donner ordre que Timothée ne décline point de ceste forme d'enseigner qu'il avoit receuë, et qu'il règle sa façon d'enseigner à ce qui luy estoit prescrit. Non pas qu'il y ait si grand scrupule aux mots mais pource que tant peu qu'on viene à desfigurer la doctrine, voylà une chose fort dommageable. On voit par ceci quelle théologie il y a en la Papauté, laquelle a jusques là forligné de ce patron que sainct Paul recommande, qu'elle est plus semblable à quelques énigmes et obscures responses des devins, qu'à une doctrine prinse de la parole de Dieu. Car je vous prie, tous les livres des Scholastiques, que sentent-ils du style de S. Paul? Une telle licence de corrompre la doctrine, monstre bien que ce n'est point sans cause que sainct Paul convie Timothée à contregarder la forme nayfve. Et il oppose *les saines paroles*, non-seulement aux doctrines apertement meschantes, mais aussi aux questions maigres et vaines, qui n'apportent autre chose que langueur au lieu de santé. *En foy et charité*, Je sçay que ce mot *En*, selon la manière de parler de la Langue Hébraïque, se prend souvent pour Avec : mais il me semble qu'il ha yci une autre signification. Car sainct Paul adjouste ceci comme pour marque de la saine doctrine, afin que nous sçachions ce qu'elle contient, et quelle en est la somme, laquelle selon sa coustume il réduit toute à la foy et à charité. Et les met toutes deux en Christ, comme aussi à la vérité la cognoissance de Christ consiste principalement en ces deux membres. Car combien que ce mot *Qui est*, soit en nombre singulier, et se rapporte au mot de Charité, il en faut toutesfois autant entendre quant à la foy. Or ceux qui ont traduit Avec foy et charité, prenent le passage en ce sens, Que Timothée conjoingne avec la saine doctrine une affection de piété et de cha-

rité. Je confesse bien que nul ne peut persévérer fidèlement en la saine doctrine, s'il n'ha luy-mesme une vraye foy et charité non feinte : mais la première exposition convient mieux selon mon opinion, asçavoir que sainct Paul exprime en se déclarant quelles sont ces paroles, et quel en est le sujet. Or il dit que la somme gist en foy et charité, desquelles la cognoissance de Christ est le commencement et la source.

14 *Garde le bon dépost.* Ceste exhortation s'estend plus loin que la précédente. Car il l'exhorte de considérer ce que Dieu luy a donné, et s'employer d'autant plus grande affection et diligence, que le dépost est plus excellent. Car quand la chose est de petite conséquence, on n'a pas accoustumé d'en demander conte si exactement. Or par ce mot de *Dépost*, j'enten tant l'estat et dignité du ministère, que les autres dons, desquels Timothée estoit doué. Les autres le restraignent seulement au ministère : mais je pense qu'il signifie principalement les choses qui estoyent à préférer au ministère, asçavoir tous les dons du sainct Esprit, esquels il estoit excellent. Il use de ce mot *Dépost*, encore pour un autre regard, asçavoir afin que Timothée se souviene qu'il luy en faudra rendre conte quelquefois. Car il nous faut fidèlement administrer tout ce que Dieu nous a commis. Le mot Grec duquel il use, que nous traduisons Bon, se prend yci pour Excellent. Mais quel est le moyen de le garder ? C'est que ce que Dieu nous a conféré, ne périsse point par nostre lascheté : ou qu'il nous soit osté à cause de nostre ingratitude, ou pour en avoir abusé. Car plusieurs rejettent la grâce de Dieu : et plusieurs après l'avoir receuë s'en privent et despouillent. Toutesfois pource que la difficulté de la garder surmonte nos forces : à ceste cause il adjouste, *Par le sainct Esprit.* Comme s'il disoit, Je ne requier point de toy plus que tu ne peux. Car l'Esprit de Dieu te donnera et fournira ce que tu n'as point de toy. De ceci s'ensuit qu'il ne faut pas estimer les forces des hommes par les commandemens de de Dieu, pource que comme il commande de paroles, aussi engrave-il ses paroles aux cœurs, et en fournissant la force, il fait que son commandement ne soit point vain. Ce qui s'ensuit de *l'habitation de l'Esprit en nous*, signifie que son aide est prest aux fidèles, moyennant qu'ils ne le repoussent point quand il leur est présenté.

15 *Tu sçais que tous ceux qui sont en Asie se sont destournez de moy, etc.* Ces révoltemens qu'il récite, pouvoyent en esbranler plusieurs, et quant et quant engendrer beaucoup de souspeçons : comme nous avons accoustumé de prendre presques toutes choses en mauvaise part. Sainct Paul obvie à tels scandales avec une constance et magnanimité de cœur, afin que tous fidèles apprenent à détester la desloyauté de ceux qui avoyent ainsi délaissé un serviteur de Christ, lequel seul soustenoit au danger de sa vie la cause commune : et que pour cela ils ne perdent point courage, puis qu'ils entendent que Paul n'est point destitué de l'aide de Dieu. Or il en nomme deux, lesquels il est croyable avoir esté plus renommez que les autres : afin de fermer le passage à leurs calomnies. Car c'est la coustume des apostats, et de ceux qui laissent la vocation de Christ, de forger toutes les accusations qu'ils peuvent contre les bons et fidèles ministres de l'Evangile, pour excuser et couvrir leur turpitude. Pource que Phygelle et Hermogène sçavoyent bien qu'a cause de leur lascheté ils pourroyent estre à bon droict infâmes envers les fidèles, voire mesme estre condamnez d'une meschante desloyauté : ils n'eussent point fait de difficulté de charger sainct Paul de faux-blasmes, et de taxer impudemment son innocence. Sainct Paul donc, afin qu'on n'adjouste foy à leurs mensonges, les marque comme ils avoyent bien mérité. Ainsi plusieurs aujourd'huy, pource qu'ils ne sont pas yci receus au ministère, ou pource qu'on les en dépose à cause de leur meschanceté et vie scandaleuse, ou pource qu'on ne les veut pas nourrir oisifs, et sans rien faire, ou pource qu'ayant commis larrecin ou paillardise, ils sont contraints de s'enfuir : puis après trottent par la France ou autres régions, et en mettant sur nous tous les blasmes

et accusations qu'ils peuvent, empruntent de là approbation de leur innocence. Et il y a aucuns frères si simples, qu'ils nous accusent de cruauté, quand quelqu'un de nous peind telles gens de leurs couleurs. Mais il seroit à désirer, que tous ceux qui sont tels, eussent le front marqué d'un fer chaud, afin qu'on les peust cognoistre de première abordée.

16 *Le Seigneur doint miséricorde à la maison d'Onésiphore: car souventesfois il m'a soulagé.* Nous recueillons de ceste prière, que les plaisirs et services faits aux Saincts, ne sont point perdus, combien que quant à eux ils ne puissent pas rendre la pareille. Car ce qu'il prie Dieu qu'il récompense, emporte promesse. Et quant et quant le sainct Apostre monstre qu'il n'est point ingrat, entant qu'il requiert Dieu d'en faire la rémunération, pource que de son costé il ne peut satisfaire. Qu'eust-ce esté s'il eust eu puissance de récompenser? Certes il eust tesmoigné par effet, qu'il n'estoit point homme ingrat. Au surplus, il faut observer, que combien qu'il ne loue que la bénéficence et libéralité d'*Onésiphore*, néantmoins à cause de luy il désire bien à toute sa famille. Dont nous recueillons que la bénédiction de Dieu réside non-seulement sur la personne du juste, mais aussi sur toute sa maison. Tant est grande l'amour de Dieu envers les siens, qu'il s'espand sur tous ceux qui leur sont conjoints. Quant à ce qu'il dit qu'Onésiphore *n'a point eu de honte de sa chaîne*, cela est un signe non-seulement de libéralité, mais aussi de zèle: d'autant qu'il s'est de franche volonté présenté au danger, et au diffame des hommes, pour aider à sainct Paul.

18 *Le Seigneur luy doint trouver miséricorde vers le Seigneur.* Aucuns l'exposent ainsi, Dieu luy doint trouver miséricorde devant Jésus-Christ le Juge du monde. Et certes ceci est aucunement plus tolérable, que d'exposer le passage de Moyse (Genèse, XIX, v. 24.) Le Seigneur pleut par le Seigneur, en ceste sorte, Le Père pleut par le Fils. Toutesfois il se peut bien faire, que la véhémence de l'affection de sainct Paul l'ait poussé à faire une répétition superflue, comme il advient souvent. Or ceste prière nous enseigne, combien plus abondante récompense est appareillée à ceux qui sans aucune espérance de loyer terrien s'employent pour assister aux Saincts, que s'ils en recevoyent présentement de la main des hommes. Mais que prie-il? Qu'il trouve miséricorde. Car celuy qui aura esté miséricordieux envers ses prochains, sentira une telle miséricorde de Dieu envers soy. Que si ceste promesse ne nous vient solliciter et poindre vivement à exercer bénignité, ne faut-il pas bien dire que nous sommes plus que stupides? De ceci s'ensuit bien que quand Dieu récompense les siens, ce n'est pas à cause de leurs mérites, ne pour dignité qui soit en eux: mais que le meilleur et le plus excellent salaire qu'il nous rend, est, quand il nous pardonne, et ne se monstre pas tant juge sévère que Père propice et miséricordieux.

CHAPITRE II.

1 *Toy donc, mon fils, sois fortifié en la grâce, laquelle est en Jésus-Christ.*

2 *Et ce que tu as ouy de moy entre plusieurs tesmoins*[1], *commets-le à gens fidèles, qui seront suffisans d'enseigner aussi les autres.*

3 *Toy donc, endure afflictions*[2] *comme bon gendarme de Jésus-Christ.*

4 *Nul qui est à la guerre, ne s'empesche des affaires de la vie: afin qu'il plaise à celuy qui l'a choisi pour guerroyer.*

5 *Pareillement, si quelqu'un combat, il n'est point couronné s'il n'a combatu deuément.*

6 *Il faut que le laboureur travaille devant que de prendre des fruits.*

7 *Enten*[3] *ce que je di: et le Seigneur te doint entendement en toute chose.*

1) Ou en présence de plusieurs. 2) Ou, endure travaux. 3) Ou, Considère.

1 *Toy donc, mon fils, sois fortifié en la grâce, etc.* Comme il luy avoit commandé ci-dessus de garder le dépost par le sainct Esprit, ainsi maintenant il luy commande d'estre fortifié en la grâce. Par lequel mot il veut faire oublier à Timothée, et chasser de luy toute paresse et nonchallance. Car la chair est si lasche, que ceux-là mesmes qui sont douez de grâces excellentes, s'anonchalissent au milieu du chemin, s'ils ne sont souvent resveillez. Quelqu'un dira, Quel besoin est-il d'exhorter l'homme *à estre fortifié en la grâce*, sinon que le franc arbitre y besongnast aucunement? Je respon, que Dieu nous donne par son S. Esprit cela mesme qu'il requiert de nous par sa Parole, que nous soyons fortifiez en la grâce qu'il nous a donnée. Et toutesfois les exhortations ne sont point inutiles : d'autant que l'Esprit de Dieu nous enseignant au dedans, fait qu'elles ne résonnent point à nos aureilles en vain sans proufiter. Quiconque donc cognoistra que la présente exhortation ne pouvoit venir à fruit autrement que par la vertu secrète du S. Esprit : il n'establira jamais le franc arbitre en icelle. Il adjouste, *Laquelle est en Jésus-Christ*, et ce pour deux causes : asçavoir afin de monstrer qu'elle ne vient d'ailleurs que de Christ seul : et qu'elle ne défaudra à pas un de tous ceux qui sont vrais Chrestiens. Car puis qu'il y a un Christ commun à tous, il s'ensuit que nous sommes tous participans de sa grâce : laquelle est pour ceste cause dite estre en Christ, pource que tous ceux qui sont de Christ la doyvent avoir. Ce qu'il l'appelle *Fils* (qui est un mot de douceur) est bien propre pour gaigner le cœur, afin que la doctrine y entre mieux et plus avant.

2 *Et ce que tu as ouy de moy.* Il monstre derechef combien grand soin il ha que la saine doctrine continue et s'entretiene, pour parvenir à ceux qui viendront après : et exhorte Timothée non-seulement de retenir la forme et le pourtrait d'icelle, comme il a fait auparavant : mais aussi qu'il la donne de main en main à fidèles docteurs, afin qu'estant espandue d'un costé et d'autre elle prene racine és cœurs de plusieurs. Car il voyoit bien qu'elle viendroit facilement à se perdre, si elle n'estoit de bonne heure semée et espandue par le ministère de plusieurs. Et de faict, nous voyons que Satan a fait un peu après la mort des Apostres. Car tout ainsi que si la prédication des Apostres eust desjà esté ensevelie par plusieurs siècles, il a mis en avant des resveries innumérables, lesquelles par leur absurdité horrible ont surpassé les superstitions de tous les Payens. Il ne se faut donc esbahir si S. Paul pour obvier à un tel mal et si grand, désire que sa doctrine soit songneusement mise en dépost entre les mains de tous fidèles Ministres, qui soyent propres pour l'enseigner. Comme s'il disoit, Avise qu'après ma mort, il y ait bon tesmoignage et certification de ma doctrine. Ce qui se fera, si non-seulement tu enseignes en vérité les choses que tu as apprises de moy : mais aussi que tu donnes ordre que la publication en aille plus loin par d'autres. Parquoy tous ceux que tu verras propres à cela, mets-leur entre mains ce thrésor. Il appelle *Gens fidèles :* non pas à cause de la foy qui est commune entre tous Chrestiens : mais par excellence, gens qui ayent une foy singulière. Nous pourrions aussi prendre ce mot *Fidèles*, pour loyaux et dignes ausquels on se fie, pource qu'il y en a bien peu qui s'estudient en syncérité à entretenir et perpétuer la mémoire de la doctrine qui leur est commise. Les uns sont poussez d'ambition, et en diverses sortes : les autres d'avarice : les autres de malignité : les autres craignent les dangers. Il est donc yci requis d'avoir une fidélité excellente, *Entre plusieurs tesmoins.* Il ne veut pas dire que pour l'esgard de Timothée il ait appelé des tesmoins, comme c'est la coustume és contrats et autres actes solennels : mais pource qu'aucuns pouvoyent mettre en doute si ce que Timothée enseignoit, estoit procédé de S. Paul, ou bien s'il l'avoit controuvé : il oste toute doute par ceste raison qu'il allègue, asçavoir qu'il n'avoit point parlé en cachette en quelque coin : mais qu'il y en avoit encore plusieurs en vie, qui

pouvoyent tesmoigner que Timothée ne mettoit rien en avant, qu'ils n'eussent eux-mesmes aussi auparavant ouy de la bouche de sainct Paul. Ainsi donc cela estoit bien pour faire que la doctrine de Timothée fust hors de tout souspeceon, veu qu'il avoit plusieurs, qui luy pouvoyent rendre tesmoignage, lesquels avec luy avoyent esté disciples de S. Paul. Nous apprenons par ceci, combien doit travailler le serviteur de Christ à conserver et maintenir la pureté de la doctrine : et non-seulement tant qu'il vit, mais tant loin que se pourra estendre son soin et diligence.

3 *Toy donc endure afflictions.* Ce n'est point sans grande nécessité, qu'il a conjoint ceste seconde exhortation. Car il faut que ceux qui présentent leurs services à Jésus-Christ, se préparent à endurer afflictions : ainsi il n'y aura jamais persévérance sans souffrance de maux. Et pourtant il adjouste, *Comme bon gendarme de Jésus-Christ*, signifiant par ce mot, que tous ceux qui servent à Christ, guerroyent, et que leur condition de guerroyer consiste non pas à faire maux aux autres, mais plustost en patience. Or ce sont choses desquelles la méditation nous est plus que nécessaire. Nous voyons combien il y en a tous les jours lesquels vienent à quitter les armes : et toutesfois il sembloit à les veoir du commencement que se fussent vaillans combatans. D'où vient cela? Pource qu'ils ne se peuvent accoustumer à la croix. Premièrement ils sont si délicats, que la guerre leur fait peur : en après, ils ne sçavent autre moyen de guerroyer, que de combatre contre leurs adversaires par hautesse et violence, et ne peuvent se ranger à apprendre que c'est de posséder leurs âmes en patience, Luc chapitre XXI, v. 19.

4 *Nul qui est à la guerre ne s'empesche des affaires de la vie.* Il persiste en la similitude qu'il avoit prinse de la guerre. Combien qu'à proprement parler, ce qu'il a ci-dessus nommé Timothée Gendarme de Jésus-Christ, ç'a esté par métaphore : mais maintenant il fait comparaison de la façon de guerroyer profane, c'est-à-dire qui est en usage au monde, avec la spirituelle et Chrestienne, en ce sens, La condition de la discipline militaire est, que le gendarme, si tost qu'il s'est enrollé sous quelque capitaine ou prince, ne pense sinon aux choses qui sont du faict de la guerre, laissant sa maison et tous ses affaires : ainsi si nous-nous voulons du tout addonner à Christ, il faut que nous soyons despestrez de tous empeschemens de ce monde. Par *les affaires de la vie*, il entend le soin de gouverner sa famille, et les empeschemens ordinaires : comme nous voyons que les paysans laissent leur labourage, les marchans leurs boutiques et marchandises, jusques à ce qu'ils ayent achevé le temps qu'ils ont à servir en guerre. Maintenant il faut applicquer la comparaison à la matière présente, Que tous ceux qui veulent guerroyer sous l'enseigne de Jésus-Christ, doyvent laisser tous retardemens et empestres de ce monde, et s'addonner totalement à son service. Brief, qu'il nous souviene du proverbe ancien duquel les Latins ont usé en faisant leurs sacrifices, *Hoc age*, c'est-à-dire, Fay ceci, ou Pense à ceci, asçavoir que tu as entre mains : lequel signifie, que quand il est question du service de Dieu, il s'y faut tellement employer, que nous ne soyons ententifs ni affectionnez ailleurs. La translation Latine ancienne ha, *Nul qui est en la guerre sous Dieu, etc.*, mais ceste lecture-là corrompt tout le sens de sainct Paul. Au reste, l'Apostre parle yci aux Pasteurs de l'Eglise, sous la personne de Timothée. Vray est que c'est une sentence générale, mais elle s'addresse spécialement aux Ministres de la Parole. Qu'iceux donc avisent les premiers quelles choses ne sont point convenables à leur office, afin qu'à délivre ils suyvent Christ. Puis après que les autres avisent, chacun pour son regard, que c'est qui les distrait de Christ : afin que ce Prince et Capitaine céleste n'ait point moindre authorité sur nous, que s'attribuera quelque homme mortel sur des gendarmes, gens profanes, qui se seront enrollez sous luy.

5 *Pareillement si quelqu'un combat, il n'est point couronné.* Il traitte maintenant de la persévérance, afin qu'on ne

pense point avoir fait, quand on aura combatu une fois ou deux. Et prend une similitude des champions qui luitent, nul desquels n'emporte le pris, s'il ne demeure victorieux jusques à la fin. Autant en dit-il en la première aux Corinthiens, chapitre IX, v. 24, Quant on court à la lice, tous courent, mais un seul emporte le pris : courez en sorte que vous l'appréhendiez. Si donc quelqu'un estant lassé du premier combat, se retire incontinent du camp pour se reposer, il sera plustost condamné de lascheté, que couronné. Ainsi, puis que Christ veut que nous combations tout le temps de nostre vie, quiconque perdra courage au milieu du chemin, il se prive de tout honneur, encore qu'il eust vaillamment commencé. *Combatre deuement*, c'est poursuyvre le combat autant ou jusques à tant que la loy du combat l'ordonne afin que personne ne cesse et prene congé avant le temps ordonné.

6 *Il faut que le laboureur travaille devant que de prendre des fruits.* Je sçay bien que les autres ont traduit ce passage autrement : Il faut que le laboureur travaillant (ou qui travaille) prene premier des fruits. Et je confesse qu'ils ont translaté de mot à mot ce que sainct Paul a escrit en Grec. Mais quiconque considérera de bien près la suyte du texte, accordera avec moy. Et aussi ceste manière de parler est assez commune entre les Grecs, de prendre le participe pour l'infinitif du verbe : Travaillant pour Travailler. Ainsi donc, le sens est que les laboureurs ne recueillent point le fruit, qu'ils n'ayent premier travaillé au labourage, aux semailles et autres façons. Que si les laboureurs ne s'espargnent point au travail, espérans quelque fois recueillir le fruit, et attendent en patience le temps de la moisson : combien sera-il plus mal séant, si nous refusons les labeurs que Christ nous enjoint, nous proposant un loyer si excellent?

7 *Considère ce que je di, etc.* Il n'a pas adjousté ceci pour obscurité qu'il y ait és similitudes qu'il a proposées : mais afin que Timothée pensast bien en soymesmes de combien est plus excellente la condition de guerroyer sous Christ, et combien le loyer est plus ample. Car quand nous l'avons assiduellement médité, encore à grand peine le sentons-nous. La prière qui s'ensuit est adjoustée comme par manière de correction. Car d'autant que nos esprits ne peuvent monter jusques à ceste couronne incorruptible de la vie éternelle sainct Paul ha son recours à Dieu, demandant qu'il *donne entendement* à Timothée. Et de ceci nous recueillons, que nous ne sommes point moins enseignez en vain, si le Seigneur ne nous ouvre l'entendement : que les commandemens nous seroyent donnez en vain, s'il ne nous administroit la force pour les accomplir. Car qui est celuy qui eust peu mieux enseigner que sainct Paul? Et toutesfois afin qu'il n'enseigne sans fruit, il prie Dieu qu'il luy duise et façonne son disciple.

8 *Aye mémoire que Jésus-Christ est ressuscité des morts*, estant *de la semence de David selon mon Evangile :*

9 *Auquel j'endure travaux jusques aux liens comme malfaiteur : mais la parole de Dieu n'est point liée.*

10 *Pour ceste cause je souffre tout pour l'amour des éleus : afin qu'eux aussi obtienent le salut qui est en Jésus-Christ avec gloire éternelle :*

11 *C'est parole certaine, Que si nous mourons avec luy, nous vivrons aussi avec luy*[1] *:*

12 *Si nous souffrons, nous règnerons aussi avec luy : si nous le renions, il nous reniera aussi*[2] *:*

13 *Si nous sommes desloyaux, il demeure fidèle, il ne se peut renier soymesme*[3].

1) *Rom.*, VIII, 17. 2) *Matth.*, X, 33. *Marc*, VIII, 38. 3) *Rom.*, III, 3, *et* IX, 6.

8 *Aye mémoire que Jésus-Christ est ressuscité des morts, etc.* Il exprime nommeément une partie de ceste doctrine, laquelle il vouloit qu'elle parveinst sauve et entière à ceux qui viendroyent après. Or il est vray-semblable qu'il touche principalement la partie de laquelle il avoit plus de crainte : ce qu'on cognoistra aussi par ce qui s'ensuit, quand il parlera de l'erreur d'Hyménée et de Philète. Car ils nioyent la résurrection, de laquelle nous avons en ceste confession comme un gage et certification : quand ils disoyent qu'elle estoit desjà faite. Au reste, les histoires anciennes monstrent bien combien a esté nécessaire ceste admonition de S. Paul. Car Satan a appliqué tous les moyens qu'il a peu pour destruire ce poinct de nostre foy. Car comme ainsi soit qu'elle ait deux membres, asçavoir que Christ est engendré de la semence de David, et qu'il est ressuscité des morts : Marcion s'est levé incontinent après le temps des Apostres, qui s'est efforcé d'abolir la vérité de la nature humaine en Christ : les Manichéens sont venus après, et encore aujourd'huy ceste peste s'épand d'un côté et d'autre. Quant à la résurrection, combien y en a-il qui se sont efforcez par divers moyens d'anéantir l'espérance d'icelle ? Ceste attestation donc de sainct Paul vaut autant comme s'il eust dit, Afin que nul ne corrompe ou falsifie mon Evangile par calomnies, j'ai ainsi enseigné, j'ai ainsi presché, Que Christ est nay homme de la semence de David, luy-mesme est ressuscité des morts. Il l'appelle *son Evangile*, non pas pour dire qu'il en soit autheur, mais pource qu'il en est Ministre. Au reste, nous avons un certain gage de la résurrection de nous tous en celle de Christ. Parquoy quiconque confesse que Christ est ressuscité, iceluy afferme qu'il en adviendra autant de nous : d'autant que Christ n'est point ressuscité pour soy, mais pour nous. Car le chef ne doit pas estre séparé de ses membres. D'avantage, en la résurrection de Christ est contenu l'accomplissement de nostre rédemption et salut. Car la mort aussi y est adjoustée. Christ donc qui est mort, est ressuscité. Pourquoy ? et à quelle fin ? Il faut yci venir à nous. Et yci aussi se monstre la vertu et le fruit de toutes deux, asçavoir tant de la résurection que de la mort. Car il faut tousjours retenir ce principe, l'Escriture n'a point accoustumé de parler de ces choses froidement, et comme pour faire simplement le récit d'une histoire : mais elle entend tacitement le fruit. *De la semence de David.* Par ce mot, non-seulement est maintenue la vérité de la nature humaine en Christ, mais aussi luy est attribué l'honneur et le nom de Messias. Les hérétiques nient que Christ ait esté vray homme : les uns imaginent que son humanité est descendue du ciel : les autres, que seulement il y avoit en luy une apparence d'homme, et non pas une vraye nature humaine. Le sainct Apostre crie au contraire, qu'il a esté de la semence de David : par lequel mot pour certain il entend affermer qu'il a esté vray homme, engendré de femme, asçavoir la vierge Marie. Voyci un tesmoignage si formel et exprès, que tant plus que les hérétiques s'efforçent de le rabattre et s'en dépestrer, tant plus ils descouvrent leur impudence. Les Juifs et les autres adversaires de Jésus-Christ nient que ce soit luy qui a jadis esté promis : mais sainct Paul afferme qu'il est le fils de David et qu'il est descendu de ceste famille, de laquelle il faloit que le Messias descendist.

9 *Auquel j'endure travaux jusques aux liens, etc.* C'est une anticipation : car ses liens diminuoyent l'authorité de son Evangile envers les simples et infirmes. Il confesse donc que selon l'apparence extérieure il est détenu prisonnier comme malfaiteur : mais il adjouste que ses liens n'empeschent point que l'Evangile n'ait son cours en liberté. Et qui plus est, il monstre que ce qu'il endure est salutaire aux éleus, d'autant qu'il sert à les confermer. Et voylà la force invincible des Martyrs de Christ, quand l'asseurance de la bonne cause qu'ils mènent, les esléve par-dessus le monde : en sorte que non-seulement ils ne se soucient point des douleurs et tormens du corps, mais aussi ils mesprisent toute ignominie, comme mettans tout sous le pied au regard de leur espérance. Mais qui plus est, tous fidèles

les doyvent appliquer à leur usage ceste considération, pour se confermer quand ils voyent que les ministres de l'Evangile sont outrageusement traittez par les ennemis de vérité : afin que pour cela ils ne portent point moins de révérence à la doctrine : mais qu'ils donnent gloire à Dieu, par la vertu duquel ils voyent qu'elle vient tousjours au-dessus en despit de tous les empeschemens du monde. Et de faict, si nous n'estions par trop addonnez à la chair, ceste seule consolation nous deveroit suffire au milieu de toutes persécutions : asçavoir, que si nous sommes opprimez par la cruauté des meschans, toutesfois l'Evangile ne laisse point d'avoir son cours, et de s'espandre plus avant. Car quelque chose qu'ils machinent, tant s'en faut qu'ils obscurcissent ou esteignent la lumière de l'Evangile, qu'elle s'en monstre plus à clair. Souffrons donc volontiers, ou pour le moins patiemment, que tant nostre corps que nostre honneur soit détenu enfermé en prison, moyennant que la vérité de Dieu trouve tousjours voye, et s'espande du long et du large.

10 *Pour ceste cause je souffre tout, etc.* Il monstre par l'effet combien il s'en faut qu'il y ait rien digne de reproche en ses liens : veu mesme qu'ils sont grandement proufitables aux éleus. Quant à ce qu'il dit *qu'il souffre pour l'amour des éleus*, cela démonstre combien il estime plus l'édification de l'Eglise, que soymesme. Car il est prest, non-seulement de mourir, mais aussi d'estre mis au nombre des meschans, afin qu'il avance le salut de l'Eglise. Au reste, sainct Paul enseigne yci une mesme chose qu'au chapitre I des Colossiens, v. 24, où il dit qu'il accomplit le reste des afflictions de Christ en sa chair, pour le corps d'iceluy qui est l'Eglise. Dont l'impudence des Papistes est suffisament réfutée : lesquels recueillent de ceci, que la mort de sainct Paul a servi pour la satisfaction de nos péchez. Voire, comme si sainct Paul attribuoit autre chose à sa mort, sinon qu'elle serviroit à confermer la foy des fidèles. Car il adjouste incontinent après l'exposition, quand il ne constitue point *le salut* des fidèles ailleurs qu'*en Jésus-Christ*. Qui en voudra veoir d'avantage, qu'il regarde ce qui a esté dit sur ce chapitre que nous avons allégué. *Avec gloire éternelle.* C'est-ci la fin du salut que nous obtenons en Christ. Car nostre salut c'est de vivre à Dieu : lequel salut commence en nostre régénération, et l'accomplit en nostre parfaite délivrance, quand Dieu nous recueille en son Royaume, nous retirant des misères de ceste vie mortelle. Avec ce salut est conjointe la participation de la gloire céleste, voire Divine. Afin donc d'amplifier la grâce de Christ, il a mis *la gloire éternelle* avec le salut.

11 *Ceste parole est certaine, que si nous mourons avec luy, etc.* Il met une protestation avant la sentence qu'il récite puis après : d'autant qu'il n'y a rien plus contraire au sens de la chair que de dire qu'il nous faut mourir afin que nous vivions : et que la mort est l'entrée à la vie. Car on peut recueillir d'autres passages, que sainct Paul a accoustumé d'user d'une telle préface és choses de fort grande importance, ou difficiles à croire. Or il veut dire en somme, que nous ne serons point autrement participans de la vie et de la gloire de Christ, sinon que nous ayons esté premièrement humiliez, et soyons morts avec luy. Comme il dit au chapitre VIII des Romains, v. 29, que tous les éleus sont prédestinez à estre faits conformes à son image. Ceci est dit tant pour exhorter les fidèles, que pour les consoler. Car qui est celuy qui ne seroit esmeu et accouragé par ceste exhortation, qu'il ne faut point porter à regret les afflictions, l'issue desquelles sera tant heureuse? Ceste mesme considération addoucit tout ce qui est d'aigreur en la croix : d'autant que les douleurs, ne les tormens, ne les opprobres, ne la mort mesme ne nous doyvent point estre en horreur, quand en toutes ces choses nous communiquons avec Christ : et singulièrement veu que ce sont autant de commencemens et préparatifs de triomphe. Sainct Paul donc par son exemple enhardit tous fidèles, à ce qu'ils reçoyvent d'un cœur joyeux les afflictions pour le nom de Christ, esquelles ils ont desjà un goust de la gloire éternelle. Que si

ceci est contraire à nostre opinion, et si la croix nous accable tellement, et nous esblouit si fort les yeux, que nous ne sentions point Christ en icelles, souvenons-nous de mettre ce bouclier au-devant, Ceste parole est certaine. Et à la vérité là où Christ est présent, nous y devons recognoistre nostre vie et félicité. Parquoy, il nous faut tenir ferme, et bien imprimer en nos cœurs ceste communication, que nous ne mourons point à part, mais avec Christ, afin d'avoir puis après une vie commune avec luy : que nous endurons avec luy, afin d'estre participans d'une mesme gloire avec luy. Au reste, par la *mort* il entend toute ceste mortification extérieure, de laquelle il parle en la 2e aux Corinthiens, chap. IV, v. 10.

12 *Si nous le renions, il nous reniera aussi.* Il adjouste aussi la menace, pour chasser de nous toute lascheté et timidité. Car il dénonce que ceux qui pour crainte de la persécution, quittent la confession du nom de Christ, n'ont nulle participation avec luy. Car quelle raison y a-il, que nous ayons en plus grande estime ceste vie caduque de ce monde, que le sainct et sacré nom du Fils de Dieu ? Et pourquoy mettroit-il au nombre des siens ceux qui luy sont desloyaux, et qui le désavouënt ? On ne gaigne rien yci de se défendre et excuser, en alléguant son infirmité. Car si les hommes ne se trompoyent eux-mesmes de leur propre gré par vaines flatteries, ils résisteroyent constamment, estans munis de l'Esprit de force et magnanimité. Ce qu'ils renient mal-heureusement Christ, cela ne procède pas seulement d'infirmité, mais d'infidélité : pource qu'estans aveuglez par les allèchemens du monde, ils ne peuvent rien appercevoir de la vie qui est au royaume de Dieu. Mais ceste doctrine ha plus grand besoin d'estre méditée, qu'expliquée. Car les paroles de Christ sont toutes claires, Qui m'aura renié, je le renieray aussi, Matt., X, 33. Il ne reste, sinon qu'un chacun considère à part soy, que ce n'est point yci une menace d'enfant : mais que le Juge prononce à bon escient, ce que quelque fois on cognoistra estre véritable, quand le temps ordonné sera venu. Ce qui s'ensuit incontinent après, *Que Dieu demeure fidèle, combien que nous soyons desloyaux :* signifie que nostre désloyauté ne diminue rien au Fils de Dieu, ni à sa gloire : d'autant qu'ayant assez de soy, il n'a que faire de nostre confession. Comme s'il eust dit, Délaissent Christ ceux qui voudront, ils ne luy ostent rien pour cela. Car quand ils seront du tout ruinez, il ne laisse point pour cela de demeurer entier, Combien qu'il exprime encore plus : asçavoir que Christ n'est point semblable à nous, qu'il viene à renier sa vérité. Dont il appert que tous ceux qui renient Christ, sont rejettez de la communication avec luy. Par ce moyen l'Apostre fait bien passer et esvanouir à tous meschans apostats les flatteries et excuses desquelles ils se mignardent : pource que comme ils sont finets et doubles, se désguisans en diverses sortes, ainsi ils transfigureroyent volontiers Christ de mesme, et le feroyent variable : ce que S. Paul dit ne pouvoir estre. Cependant toutesfois il faut tenir pour arresté ce que j'ay touché en premier lieu, que pourtant nostre foy est fondée en la vérité de Christ perpétuelle et immuable, afin qu'elle ne viene à estre en branle pour l'inconstance ou révoltement des hommes.

14 *Ramentoy ces choses, protestant devant le Seigneur, qu'on ne débate point de paroles à nulle utilité*[1], *ains à la ruine des escoutans.*

15 *Fay diligence de te rendre approuvé à Dieu, ouvrier sans confusion, détaillant droitement la parole de vérité.*

16 *Fuy vanité profane de babil. Car elle passera plus avant en impiété*[2].

17 *Et leur parole rongera comme gangrène, d'entre lesquels est Hyménée et Phylète.*

1) Ou, qui est une chose qui ne revient à aucun proufit. 2) Ou, Refrein les crieries vaines et profanes: car elles passeront, etc.

18 *Qui se sont escartez de la vérité, en disant que la résurrection est desjà faite, et qui renversent la foy d'aucuns.*

14 *Ramentoy ces choses, etc.* Ce mot démonstratif, *Ces choses*, emporte grand poids. Car il signifie que ce sommaire de l'Evangile qu'il a mis, et les exhortations qu'il a adjoustées, sont de si grande importance, qu'un bon et fidèle Ministre ne se doit jamais lasser de les proposer : d'autant que ce sont choses dignes d'estre assiduellement traittées, et lesquelles on ne sçauroit trop ramentevoir. Ce sont-ci les choses, dit-il, que je veux que non-seulement tu enseignes une fois, mais que tu mettes peine à les répéter souvent, et comme imprimer és esprits des hommes. Car un fidèle Docteur ne doit regarder à autre chose, qu'à l'édification, ains s'arrester totalement à icelle. Et au contraire, non-seulement il luy commande de se déporter de questions vaines et inutiles, mais de défendre aussi aux autres qu'ils ne s'y amusent point. Le mot Grec duquel il use yci, que nous traduisons *débatre de paroles*, signifie s'addonner à disputations contentieuses, qui s'engendrent volontiers d'une sotte affection d'estre subtil. La *protestation devant le Seigneur*, est pour donner crainte à ceux qui voudroyent faire autrement : et nous recueillons de ceste sévérité de paroles, combien c'est chose pernicieuse à l'Eglise, que la science accompagnée de débats, c'est-à-dire, laquelle laissant en arrière la piété, sert à se monstrer et acquérir bruit, comme est toute la théologie spéculative (qu'on appelle) qui règne en la Papauté. *A nulle utilité.* Il condamne le débat de paroles pour deux raisons : d'autant que c'est une chose sans fruit, et qu'elle est fort dommageable en troublant les infirmes. Au reste, combien que j'aye suyvi Erasme en la translation, pource qu'elle ne discordoit pas de l'intention de sainct Paul : je veux bien toutesfois advertir les lecteurs, qu'il faut ainsi résoudre les mots de sainct Paul : Ce qui n'est utile à chose quelconque. Et de faict, le propos coulera mieux ainsi : comme s'il eust dit, Quel besoin en est-il puisque nul proufit n'en revient, mais beaucoup de mal, d'autant que la foy de plusieurs en est renversée? Notons premièrement, que quand une doctrine et façon d'enseigner n'apporte point de proufit, pour ceste seule cause elle est à bon droict à réprouver. Car Dieu ne veut point complaire à nostre curiosité, ains nous instruire avec fruit. Laissons donc et rejettons toutes spéculations qui n'apportent aucune édification. Mais le second est beaucoup pire, quand on esmeut des questions *à la ruine des escoutans*, lesquelles sans cela sont desjà infructueuses. Et à la miene volonté qu'à ceci prinssent garde ceux qui sont tousjours armez de la langue pour combatre de paroles : et mesme qui sur toute question qui se pourra présenter, cherchent matière de débatre : voire jusques-là qu'ils tendent des filets sur chacun mot et syllabe. Mais ambition les transporte ailleurs, et quelque fois une complexion perverse, et comme une maladie naturellement enracinée : ce que j'ay expérimenté en d'aucuns. Quant à ce que sainct Paul dit du *destourbier*, l'expérience monstre tous les jours que c'est une chose très véritable. Car cela est naturel, qu'en débatant on perd la vérité, et Satan se sert des dissensions à troubler les infirmes et renverser leur foy.

15 *Fay diligence de te rendre approuvé à Dieu, etc.* Pource que toutes contentions en la doctrine naissent de ceste source, que les gens ingénieux se veulent faire valoir devant le monde : à l'encontre de tel vice S. Paul oppose un trèsbon remède et très propre, quand il ordonne à Timothée d'avoir tousjours et incessamment les yeux dressez à Dieu. Comme s'il disoit, Les autres cherchent l'applaudissement de l'assemblée : mais toy cherche et mets peine seulement que tu sois approuvé de Dieu, et ton ministère aussi. Et de faict, il n'y a rien qui réprime mieux la vaine convoitise d'apparoistre, que quand nous pensons que nous avons affaire à Dieu. Quant au mot qui s'ensuit, lequel Erasme a traduit, Duquel on ne doit point avoir honte :

combien que je ne réprouve point ceste translation, toutesfois j'ay mieux aimé l'exposer en signification active, *Sans confusion*, ou, Non confus : pource qu'elle est plus en usage entre les Grecs, et m'a semblé mieux convenir au présent passage. Car il emporte une antithèse, Ceux qui troublent de contentions l'Eglise, sont si bouillans, pource qu'ils ont honte d'estre vaincus, et s'estimeroyent estre déshonorez s'il y avoit quelque chose qu'ils ne sceussent : S. Paul au contraire nous renvoye au jugement de Dieu. Et premièrement il nous commande de n'estre point disputateurs oisifs, mais *ouvriers*. Par lequel mot il reprend obliquement la folie de ceux qui se tormentent si fort après un rien et sans proufit. Soyons donc ouvriers en l'édification de l'Eglise, et employons-nous tellement en l'œuvre de Dieu, qu'il en apparoisse quelque fruit : lors nous n'aurons cause aucune d'avoir honte. En somme, il commande à Timothée de travailler diligemment, à ce qu'il ne soit point honteux et confus devant Dieu, en lieu que les ambitieux ne craignent que ceste seule honte, qu'ils vienent à perdre quelque chose de leur réputation d'estre subtils ou profonds en sçavoir. *Détaillant droitement la parole de vérité.* C'est une belle métaphore et similitude, et qui exprime naifvement la principale fin d'enseigner. Car puisque nous-nous devons contenter de la seule parole de Dieu, dequoy servent les prédications ordinaires, et mesme l'office des Pasteurs? L'Escriture n'est-elle pas en main à chacun pour la lire? Mais sainct Paul assigne aux Docteurs, l'office de couper et de tailler, comme si un père distribuoit du pain à ses enfants, le coupant par morceaux. Or il commande à Timothée de la couper droitement, de peur que s'amusant à couper seulement l'escorce (comme ont accoustumé les gens qui sont mal adroits) il laisse la moelle de dedans sans y toucher. Combien que par ce mot j'entens en général une prudente distribution de la Parole, et laquelle est droitement compassée au proufit des auditeurs. Car les uns la rongnent, les autres la deschirent par pièces, les autres la tordent à un autre sens, les autres la brisent, les autres s'arrestans à l'escorce, comme j'ay dit, ne parvienent pas jusques à l'âme de la doctrine. A l'encontre de tous ces vices, il oppose la droite distribution, c'est-à-dire, la manière de l'expliquer propre à édifier. Car c'est comme la règle à laquelle il faut compasser toute l'interprétation de l'Escriture.

16 *Fuy vanité, etc.* J'ay dit au dernier chapitre de l'Epistre précédente ce qu'il me semble de ces mots : les lecteurs y regarderont. Or afin de mieux destourner Timothée de ce babil profane, il l'advertit que c'est comme un labyrinthe, ou plustost un abysme profond, d'où on ne peut sortir, mais auquel les hommes se plongent de plus en plus.

17 *Et leur parole rongera comme gangrène, etc.* J'ay esté admonesté par Monsieur Testor médecin, qu'Erasme a mal traduit ce passage, ne faisant qu'une espèce de maladie de deux qui sont du tout diverses. Car il a mis chancre au lieu de gangrène. Or Galien distingue l'un d'avec l'autre en plusieurs passages, et principalement là où il met les difinitions au livre intitulé, Des tumeurs contre nature. Et Paul Ægineta au sixième livre de l'authorité de Galien, définit le chancre en ceste sorte, Que c'est une tumeur ou enfleure inégale, ayant les extrémitez enflées, laide à veoir, d'une couleur plombée, et qui est sans douleur. En après, il en met deux espèces, comme font les autres médecins : asçavoir qu'il y a aucuns chancres qui sont cachez sans apostume : et d'autres qui sont appostumez, quand la mélancholie abonde de laquelle ils s'engendrent. Quant est de la gangrène, Galien tant au livre desjà allégué, qu'au second livre à Glauco, Item Ætius au quatorzième livre, et le mesme Ægineta au quatrième livre en parlent ainsi, Qu'elle procède de grandes inflammations qu'on dit des flegmons, quand avec violence il saisissent quelque membre du corps, de sorte que ceste partie estant destituée de chaleur et d'esprit vital, tende à s'esteindre et défaillir. Que si elle est du tout morte, lors les Latins appellent la maladie Sideratio, et

communéement on la dit, Le feu de sainct Anthoine. Je trouve bien que Cornélius Celsus distingue ainsi ces deux mots, que le chancre est comme le genre, et gangrène l'espèce : mais son erreur est réfuté apertement en plusieurs passages par médecins de nom et d'authorité. Il nous faut donc retenir yci le mot de Gangrène, duquel sainct Paul use, lequel selon les Grammariens est déduit d'un verbe qui signifie Manger. Car la nature de ceste maladie, selon tous les médecins, est telle, que si on n'y remédie de bonne heure, elle gaigne tousjours les parties prochaines, et mesme elle pénètre jusques dedans les os, et ne cessera jamais de miner jusques à ce qu'elle ait tué l'homme. Comme ainsi soit donc que ceste maladie engendre incontinent une corruption, et infecte par sa contagion tous les autres membres, jusques à la ruine entière de tout le corps, sainct Paul accompare élégamment les fausses doctrines à une contagion si mortelle. Car si on leur donne une fois entrée, elles parvienent jusques à la destruction de toute l'Eglise. Puis donc que c'est une contagion si dangereuse, il faut venir au-devant de bonne heure, et n'attendre point qu'elle ait acquis force en s'avançant. Car il ne sera pas temps alors d'y secourir. Voylà comment l'Evangile a esté horriblement esteint en la Papauté, d'autant qu'à cause que les Pasteurs estoyent gens ignorans, ou paresseux à faire leur devoir, les corruptions ont eu la vogue par long espace de temps et sans empeschement, dont s'en est ensuyvi que la pureté de la doctrine a esté peu à peu abolie. *Desquels est Hyménée et Philète, etc.* Il monstre au doigt les pestes mesmes, afin que tous s'en donnent garde. Car si nous ne venons à descouvrir ains laissons croupir telles gens, qui machinent la ruine de toute l'Eglise : nous leur donnons aucunement puissance de nuire. Vray est qu'il nous faut couvrir les vices de nos frères : mais cela s'entend des vices desquels la contagion ne s'espand point plus avant. Mais où il y a danger pour plusieurs, lors nostre dissimulation est cruelle, si nous ne descouvrons en temps et heure le mal caché. Car quoy? sera-ce raison que pour en espargner un, cent ou mille périssent par mon silence ? Au reste, sainct Paul n'a point voulu donner cest advertissement à Timothée seul : mais il a voulu que l'impiété de ces deux hommes fust cognue de toutes nations et en tous siècles, afin de fermer le chemin à leur doctrine perverse et mortelle. Or après avoir dit qu'ils *se sont escartez de la vérité*, il spécifie leur erreur : asçavoir qu'ils semoyent par tout *que la résurrection est desja faite*, se forgeans (sans doute) je ne sçay quelle résurrection allégorique. Ce qu'aussi ont essayé de faire en ce temps aucuns chiens infâmes. Et par ceste ruse Satan renverse ce principal article de nostre foy, de la résurrection de la chair. Pource que ceste resverie est ancienne, et que sainct Paul la condamne si sévèrement, nous en devons estre moins troublez. Mais quand nous oyons dire que desjà dès le commencement de l'Evangile *La foy d'aucuns a esté renversée*, un tel exemple nous doit inciter à estre diligens, afin que de bonne heure nous chassions arrière de nous et des autres une peste si dangereuse. Car selon que les hommes sont enclins à vanité, il s'en trouve d'aucuns tels, qu'il n'y a absurdité si monstrueuse, à laquelle ils ne prestent l'oreille.

19 *Toutesfois le fondement de Dieu demeure ferme, ayant ce seau, Le Seigneur cognoist ceux qui sont siens : et, Quiconque invoque le nom de Christ, se retire d'iniquité.*

20 *Or en une grande maison il n'y a point seulement des vaisseaux d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre : et les uns à honneur et les autres à déshonneur*[1].

1) Rom., IX, 21.

21 *Si quelqu'un donc se nettoye de ceste espèce, il sera*[1] *vaisseau sanctifié à honneur, duisant au Seigneur, et appareillé à toute bonne œuvre.*

1) Ou, *s'estant séparé* de ceux-ci, il sera.

19 *Toutesfois le fondement de Dieu demeure ferme.* Nous n'expérimentons que trop, combien engendrent de scandales les révoltemens de ceux qui ont fait profession autres fois d'une mesme foy avec nous. Et principalement cela advient quand ce sont gens cognus, et qui ont eu plus grand bruit que les autres. Car si c'est quelqu'un du commun qui se révolte, nous n'en sommes pas tant esmeus. Mais quant à ceux qui ont esté excellens selon la commune opinion des hommes comme il sembloit auparavant que ce fussent les piliers de l'Eglise : ainsi ils ne peuvent tomber qu'ils n'en tirent d'autres en une mesme ruine avec eux : au moins si leur foy n'est soustenue d'ailleurs. Et c'est cela à quoy sainct Paul prétend maintenant. Car il signifie que les fidèles n'ont point cause de perdre courage encore qu'ils voyent tomber ceux qu'ils pensoyent estre les plus fermes. Or il propose pour moyen de consolation, que l'inconstance ou desloyauté des hommes ne peut empescher que Dieu conserve son Eglise jusques à la fin. Et premièrement il nous renvoye à l'élection de Dieu, laquelle par métaphore et similitude il appelle *fondement*, démonstrant par ce mot la ferme et stable constance d'icelle. Combien que tout ceci sert à confermer la certitude de nostre salut, si nous sommes des éleus de Dieu. Comme s'il disoit, que les éleus de Dieu ne dépendent point des événemens divers, mais sont appuyez sur un fondement ferme et immuable : pource que leur salut est en la main de Dieu. Car tout ainsi qu'il faut que toute plante que le Père céleste n'aura point plantée, soit arrachée : aussi toute racine qui est fichée de sa main, n'est sujete, ni à vents, ni à orages quelconques, Matth., XV, 13. Retenons donc ceci en premier lieu, que combien que l'infirmité de nostre chair soit si grande, toutesfois les éleus sont hors de danger, d'autant que leur fermeté ne dépend pas de leur vertu propre, mais ils sont fondez en Dieu. Que si les fondemens faits de la main des hommes ont si grande fermeté, combien plus ferme sera celuy que Dieu aura mis? Je sçay bien qu'aucuns rapportent ceci à la doctrine, Qu'on n'estime point la vérité d'icelle par l'inconstance des hommes : mais on peut aiséement recueillir par la suyte du texte, que sainct Paul parle de l'Eglise ou des éleus, *Ayant ce seau.* En la translation latine on avoit autrefois mis un mot qui signifie comme une signature, mais pource que cela en a trompé aucuns, qui ont pensé que S. Paul voulust signifier une marque ou enseigne : j'ay translaté *seau*, ce qui ha moins d'ambiguïté. Et de faict sainct Paul entend que le salut des éleus est contenu sous la garde secrète de Dieu, comme dessous un cachet, comme l'Escriture tesmoigne qu'ils sont escrits au livre de vie[1]. Au reste, nous sommes admonestez tant par le mot de *seau*, que par la sentence qui s'ensuit après, que nous ne devons pas juger grand ou petit le nombre des éleus selon nostre sens. Car ce que Dieu a scellé, il veut qu'il nous soit aucunement clos. D'avantage, si cela est propre à Dieu, de *cognoistre ceux qui sont siens*, il ne se faut esbahir si bien souvent le grand nombre nous est caché, et si mesme nous sommes trompez en les voulant discerner, et comme en faire le chois. Toutesfois il faut tousjours noter, pourquoy et à quelle fin il fait mention du seau, asçavoir afin que quand nous voyons advenir de telles choses, nous réduisions incontinent en mémoire ce qu'enseigne S. Jehan 1re ép., II, 19, Que ceux qui se sont départis de nous, n'estoyent pas des nostres. Dont il s'en ensuyvra double fruit : asçavoir Que nostre foy ne sera point esbranlée, comme si elle dépendoit des hommes et nous ne serons point abbatus d'estonnement, comme il en prend communément quand il advient és choses que nous n'eussions jamais pensé en après, Qu'estans certains que l'Eglise ne laissera point pour cela de subsister et venir à salut, nous porterons plus patiemment que les réprouvez

1) *Ps.* LXIX, 29. *Philip.* IV, 3.

tombent en la condition et misère à laquelle ils estoyent destinez : pource que le nombre duquel Dieu se contente, demeurera entier. Toutes fois et quantes donc que quelque soudain changement advient és hommes contre nostre attente et opinion, réduisons incontinent ceci en mémoire, Le Seigneur cognoist ceux qui sont siens. *Et quiconque invoque le nom de Christ se retire d'iniquité.* Comme par ci-devant il a obvié au scandale, à ce que le révoltement d'aucun ne donnast point trop grand estonnement aux fidèles : ainsi maintenant posé un tel exemple des hypocrites, il enseigne qu'il ne se faut point jouer à Dieu, en faisant faux-semblant d'estre Chrestien. Comme s'il disoit, Puis que Dieu se venge ainsi des hypocrites, descouvrant leur meschanceté, apprenons à le craindre en pure conscience, de peur que quelque chose semblable ne nous advienne. Quiconque donc invoque Dieu, c'est-à-dire, quiconque se dit estre du peuple de Dieu, et veut estre réputé tel, qu'il se retire de toute impiété. Car yci *invoquer le nom de Christ*, vaut autant que, se glorifier du titre de Christ, ou se vanter d'estre de son troupeau, comme au chapitre IV d'Isaïe, v. 1, et au chapitre XLVIII de Genèse, v. 19, Invoquer le nom d'un homme sur une femme, signifie que la femme soit réputée estre vrayement son espouse légitime : et quand il est dit que le nom de Jacob soit invoqué sur toute la lignée, c'est que le nom de la famille soit gardé et retenu de père en fils par un ordre continuel, parce que la race est descendue dudit Jacob.

20 *Or en une grande maison il n'y a point seulement des vaisseaux d'or et d'argent, etc.* Il passe maintenant plus outre, et démonstre par similitude, que tant faut que nous-nous devions troubler quand nous en voyons aucuns qui monstroyent pour un temps avoir grand'piété, et un zèle excellent, se reculler vilenement en arrière : que plustost nous devons recognoistre une administration propre et bien séante à la providence de Dieu. Car qui est celuy qui voudroit vitupérer une maison où il y auroit abondance de toutes sortes d'utensiles, et pour ceste cause garnie non-seulement de vaisseaux pour servir à magnificence, mais aussi d'autres pour en user en choses viles et honteuses? Mesme au contraire ceste diversité apporte plus grand lustre, si comme le buffet et la table reluisent d'or et d'argent, ainsi la cuisine est garnie de vaisseaux de bois, de terre, et fonte. Pourquoy donc nous esbahissons-nous, si Dieu qui est un Père de famille si riche et si abondant en tous biens, ha en ce monde comme en une maison fort ample, de diverses sortes d'hommes comme meubles et utensiles divers? Au reste, les expositeurs ne s'accordent pas bien, asçavoir si la grande maison signifie seulement l'Eglise, ou tout le monde. Or le fil du texte nous conduit plustost là, que nous l'entendions de l'Eglise. Car sainct Paul ne parle point des estrangers, mais de la famille mesme de Dieu toutesfois ce qu'il dit est vray généralement : et mesme aussi en un autre passage il l'estend à tout le monde : asçavoir au chapitre IX des Romains, v. 21, où il comprend universellement tous réprouvez sous ce mot. Parquoy si quelqu'un le veut rapporter simplement à tout le monde, ce n'est pas chose de quoy il falle débatre. Combien qu'il n'y a nulle doute, que sainct Paul ne tende à cela, qu'on ne doit pas trouver tant estrange que les meschans soyent meslez parmi les bons : ce qui se fait en l'Eglise principalement.

21 *Si quelqu'un donc se nettoye, etc.* Si les réprouvez sont vaisseaux à déshonneur, ils ont ce déshonneur enclos en eux, toutesfois ils ne désfigurent point la maison, et ne font aucun déshonneur au père de famille, lequel selon qu'il ha diversité d'utensiles desdie et destine un chacun vaisseau à tel usage qu'il mérite. Mais quant à nous, apprenons par leur exemple à nous approprier à honnestes et meilleurs usages. Car nous voyons és réprouvez comme dedans des miroirs, combien est détestable la condition de l'homme, s'il ne sert à la gloire de Dieu en vérité de cœur. Tels exemples donc nous donnent une fort belle matière d'exhortation, à nous estudier à saincteté et innocence. Or quant à ce que plusieurs

abusent de ce tesmoignage pour constituer en la puissance de celuy qui veut et court, ce que l'Apostre tesmoigne ailleurs estre propre à Dieu faisant miséricorde, Rom., IX, 16 : cela est trop frivole. Car sainct Paul ne dispute point yci de l'élection des hommes, pour monstrer qui est la cause d'icelle, comme au chapitre IX des Romains : mais il veut seulement nous exhorter à n'estre point semblables aux infidèles, lesquels nous voyons estre nais à leur ruine et perdition. Parquoy c'est folie de recueillir de ces paroles, asçavoir s'il est en la puissance de l'homme de se mettre au nombre des enfans de Dieu, et de se faire participant de l'adoption. Sainct Paul ne traitte pas maintenant cela. Or ceste admonition briefve suffira contre ceux qui commandent que l'homme face tant qu'il soit prédestiné, voire comme si sainct Paul ordonnoit aux hommes que c'est qu'ils devoyent faire avant qu'ils fussent nais, et mesmes devant que les fondemens du monde fussent mis. Les autres qui recueillent de ceci, que l'homme ha son franc arbitre de reste pour se préparer à estre propre et disposé à l'obéissance de Dieu, ne semblent pas de prime face si impertinens que les premiers : toutesfois ils n'apportent rien de ferme. L'Apostre commande, que ceux qui se veulent consacrer et desdier au Seigneur, se nettoyent de l'immondicité et ordure des meschans : Dieu en commande autant par tout. Car nous n'oyons yci autre chose que cela mesmes que nous avons veu en plusieurs passages des Epistres de sainct Paul, et principalement en la seconde Epistre aux Corinthiens, chapitre VII, v. 1, Soyez nets, vous qui portez les vaisseaux du Seigneur. Il n'y a point de doute que par ce passage et autres semblables il appert que nous sommes appelez à saincteté : mais ce sont questions diverses de la vocation et devoir des Chrestiens, et de leur faculté ou puissance. Nous ne nions point qu'il ne soit requis des fidèles qu'ils se purgent : mais le Seigneur prononce ailleurs que c'est son propre office, quand il promet par Ezéchiel au chapitre XXXVI, v. 25, qu'il envoyera des eaux nettes afin que nous soyons nettoyez. Parquoy nous devons plustost demander au Seigneur qu'il nous purge, que d'essayer en vain nos forces en cest endroit sans son aide. Ce mot *vaisseau sanctifié à honneur*, signifie Séparé à usages honnestes et magnifiques. Ainsi *Duisant* au père de famille, c'est qui luy sert en choses qui luy sont agréables. Il déclare puis après la métaphore et similitude, quand il adjouste que nous devons estre *appareillez à toute bonne œuvre*. Rejettons doncques les propos enragez des fantastiques, Je serviray à la gloire de Dieu comme Pharaon. N'est-ce pas tout un, pourveu que Dieu soit glorifié? Car Dieu démonstre yci apertement, comment il veut que nous luy servions, asçavoir vivans sainctement et fidèlement.

22 *Fuy aussi les désirs de jeunesse, et pourchasse justice, foy : charité, et paix avec ceux qui invoquent de cœur pur le Seigneur.*

23 *Et rejette les questions foles et qui sont sans instruction, sçachant qu'elles engendrent querelles*[1].

24 *Or ne faut-il point qu'un serviteur du Seigneur soit querelleux, ains qu'il soit doux envers tous, propre à endoctriner, portant patiemment les mauvais.*

25 *Enseignant avec douceur ceux qui résistent*[2], *si en quelque temps Dieu*[3] *leur donnera repentance pour cognoistre la vérité.*

26 *Et qu'ils revienent hors des laqs du diable, duquel ils sont tenus captifs à sa volonté*[4].

1) 1 *Tim.*, I, 4, *et* IV, 7. *Tite*, III, 9. 2) Ou, ont autre sentiment, 3) Ou, *pour essayer* si quelquefois Dieu.
4) Ou, s'amendent *pour faire* la volonté d'iceluy, *estans eschapez* des pieges du diable, duquel ils sont pris. Ou, s'amendent *estans eschapez* des pieges, etc., sont prins à sa volonté.

22 *Fuy aussi les désirs de jeunesse.* C'est la conclusion de ce qui a esté dit ci-dessus. Car comme ainsi soit qu'ayant fait mention des questions vaines, il soit

tombé par ceste occasion à taxer Hyménée et Phylète, lesquels ambition et vaine curiosité avoyent transportez hors de la droicte foy : il exhorte derechef Timothée, qu'il se recule d'une peste si nuisible. Et à ceste fin il l'admoneste de fuir les désirs de jeunesse : par lequel mot il n'entend pas les foles amours et chaleurs désordonnées, ou autres façons de faire lascives et vileines, ou paillardises dissoluës, desquelles les jeunes gens sont volontiers entachez : mais toutes sortes de mouvemens impétueux, ausquels ceste aage trop bouillante est encline plus que de raison. S'il y a quelque débat esmeu, les jeunes y seront plustost eschauffez que ceux qui sont desjà de bon aage : ils sont plus facilement irritez : ils faillent plus souvent par faute d'expérience, et se précipitent aussi d'une audace et témérité plus grande. Parquoy ce n'est pas sans cause que sainct Paul admoneste Timothée qui estoit jeune, de se donner garde des vices de ceste aage, lesquels autrement le pourroyent aisément transporter à questions et contentions inutiles, *Et pourchasse justice*. Il luy recommande les affections contraires, lesquelles puissent modérer son esprit, afin qu'il ne s'esgaye point par quelque intempérance de jeunesse. Comme s'il disoit, Ce sont-ci les choses ausquelles tu te dois totalement addonner et employer tout ton estude. Et en premier lieu il nomme *justice*, c'est-à-dire la règle de bien et droittement vivre. Puis après il adjouste *foy* et *charité*, esquelles gist principalement la justice. La *paix* concerne bien fort ce propos. Car il faut que ceux qui prenent plaisir aux questions lesquelles il défend, soyent gens contentieux, et qui aiment à débatre. L'invocation de Dieu se prend yci généralement pour le service d'iceluy, suyvant la figure nommée Synecdoche, quand on prend une partie pour le tout : sinon qu'on aime mieux le rapporter à la profession. Mais pource qu'en tout le service de Dieu, ceci est le principal poinct : à ceste cause l'invocation signifie souvent toute la religion ou service de Dieu. Au reste, on ne sçait pas bien quand il commande de chercher *paix avec ceux qui invoquent le Seigneur*, s'il propose en exemple tous les fidèles, comme s'il disoit que ceste affection doit estre commune à tous vrais serviteurs de Dieu : ou bien s'il commande à Timothée de s'entretenir en paix avec eux. Ce dernier sens semble estre plus convenable.

23 *Et rejette les questions foles, etc.* Il les appelle foles, pource qu'elles sont *sans instruction*, c'est-à-dire, ne servent de rien pour édifier, quelque belle apparence de subtilité qu'elles puissent avoir au demeurant. Car lors nous sommes vrayement sçavans, quand nostre sçavoir apporte quelque utilité : ce qu'il faut diligemment noter. Car nous voyons en quelle sotte admiration le monde ha des vaines subtilitez, et de quelle affection il court après. Afin doncques que l'ambition de complaire ne nous solicite à pourchasser la grâce des hommes par une telle ostentation, réduisons tousjours en mémoire ce tesmoignage de sainct Paul. Que les questions qui sont en grande estime, sont toutesfois foles, d'autant qu'elles sont sans fruit. En après il exprime le mal qu'elles ont accoustumé d'engendrer. Et ne dit rien que nous n'expérimentions tous les jours : asçavoir qu'elles donnent matière de riotes et débats. Et nonobstant, la plus part ne s'amandent point, combien qu'ils soyent admonestez par tant d'enseignemens et expériences.

24 *Or ne faut-il point qu'un serviteur du Seigneur soit quereleux.* Voyci quel est l'argument du sainct Apostre, Il faut que le serviteur de Dieu soit eslongné de tous débats : or les foles questions sont contentieuses : quiconque donc veut estre serviteur de Dieu et estre réputé tel, s'en doit abstenir et du tout eslongner. Que si ceste seule raison nous doit faire fuir les questions superflues, asçavoir qu'il est mal séant à un serviteur de Dieu de combatre : combien sont impudens ceux qui font estat de tascher à acquérir bruit en esmouvant tousjours quelque débat ? Que maintenant la Théologie des Papistes viene en avant, que trouvera-on en icelle, sinon une science de combatre et contester? Tant plus

doncques qu'un homme aura proufité en icelle, tant moins propre sera-il à servir à Christ. Quand il veut qu'un serviteur de Christ *soit doux*, il requiert une vertu contraire au vice de contention. A cela mesme appartient ce qui s'ensuit incontinent après, asçavoir, *Propre à endoctriner*. Car il ne sera point question qu'il puisse enseigner, et que la doctrine ait lieu, s'il n'y a en luy une modération et par manière de dire un compassement égal. Car quelle mesure tiendra le Docteur, quand il sera eschauffé à combat? Parquoy tant plus qu'un chacun sera propre à enseigner, tant plus se déportera-il de toutes noises et débats. Mais pource qu'aucunesfois l'importunité d'aucuns peut esmouvoir à cholère, ou engendrer ennuy, à ceste cause il adjouste *la patience*, démonstrant quant et quant la cause pourquoy elle est nécessaire : asçavoir pource qu'un fidèle Docteur doit mesme essayer s'il pourra réduire au droit chemin les obstinez et rebelles. Ce qui ne se peut faire, s'il n'use de bénignité et douceur.

25 *Si en quelque temps Dieu leur donnera repentance, etc.* Ce mot, *Si en* quelque temps : ou Si d'avanture, démonstre combien la chose est difficile : en sorte qu'elle est presque incroyable ou désespérée. Sainct Paul donc entend qu'il faut user *de douceur*, et bénignité mesme envers ceux qui n'en sont nullement dignes : et combien qu'au commencement il n'y ait aucune apparence de proufit, toutesfois qu'il faut essayer. Pour mesme raison il dit, *Que Dieu le donnera*. Car d'autant que la conversion de l'homme est en la puissance de Dieu, qui est celuy qui sçait si ceux qui semblent estre aujourd'huy indociles, deviendront incontinent tout autres par la puissance de Dieu? Quiconque doncques pensera que la repentance est un don et une œuvre de Dieu, espérera beaucoup plus : et estant accouragé de ceste espérance, employera plus de labeur et estude à instruire les rebelles. Car voyci en quoy il nous faut résoudre : Que nostre devoir et office est de planter et arrouser : et quand nous le ferons, qu'il faut attendre l'accroissement du Seigneur, 1 Cor., III, 6. Par ainsi tous nos efforts et labeurs ne proufitent rien d'eux-mesmes : et toutesfois la grâce de Dieu fait qu'ils ne sont point inutiles. Nous pouvons semblablement recueillir de ceci, qu'elle est la vraye repentance de ceux qui ont esté désobéissans à Dieu pour quelque temps. Car sainct Paul met le commencement d'icelle *en la cognoissance de vérité*. En quoy il signifie que l'entendement de l'homme est aveuglé, tandis qu'il s'eslève fièrement contre Dieu et sa doctrine. De l'illumination s'ensuit la délivrance de la servitude *du diable*. Car Satan enyvre tellement les infidèles, qu'estans assoupis ils ne sentent point leurs maux. Au contraire, quand le Seigneur nous illumine par la clarté de sa vérité, il nous réveille de ce sommeil mortel, il rompt les piéges qui nous tenoyent liez, et ayant osté tous empeschemens, il nous duit à son obéissance.

26 *Estans prins de luy à sa volonté.* Certes c'est une condition misérable et horrible quand le diable ha tant de puissance sur nous, qu'il nous tire comme esclaves çà et là à son plaisir. Et toutesfois la condition de tous ceux qui s'émancipent de la sujétion de Dieu par leur orgueil, est telle. Et nous voyons tous les jours manifestement ceste domination tyrannique de Satan és réprouvez. Car ils ne s'abandonneroyent pas ainsi furieusement et brutalement à toutes turpitudes et meschancetez horribles, s'ils n'estoyent poussez par une force occulte de Satan. C'est ce que nous avons veu au chap. II des Ephésiens, v. 2, asçavoir que Satan exerce son efficace és incrédules. Nous sommes admonestez par tels exemples, de nous contenir songneusement sous le joug de Christ, et de nous laisser gouverner à son sainct Esprit. Cependant toutesfois une telle captivité n'excuse point les meschans, pour dire qu'ils ne pèchent point, d'autant que c'est par l'instigation de Satan qu'ils pèchent. Car combien que ce qu'ils sont transportez si furieusement à mal faire, proviene de la domination de Satan, toutesfois ils ne font rien par contrainte, mais s'enclinent de toute leur affection où Satan les mène. Ainsi leur captivité est volontaire.

CHAPITRE III.

1 *Or sçachez ceci qu'és derniers jours il y aura des temps périlleux*[1].

2 *Car les hommes seront s'aimans eux-mesmes, avaricieux, vanteurs, orgueilleux, diffamateurs, désobéissans à pere et mère, ingrats, contempteurs de Dieu,*

3 *Sans affection naturelle, sans loyauté, calomniateurs, sans attrempance, cruels, haïssans les bons,*

4 *Traistres, téméraires, enflez, amateurs de voluptez plustost que de Dieu,*

5 *Ayans l'apparence de piété*[2], *mais renians la force d'icelle. Destournetoy donc d'iceux.*

6 *Car d'iceux sont ceux qui*[3] *se fourrent és maisons, et qui tienent captives les femmelettes chargées de péchez, lesquelles sont menées par diverses concupiscences*[4],

7 *Lesquelles apprenent tousjours, et jamais ne peuvent venir à la cognoissance de vérité.*

1) Ou, fascheux. 1 *Tim.*, IV, 1. 2 *Pierre*, III, 3. *Jude*, 18. 2) Ou, preud'hommie. 3) Ou, ils sont de ceux-là qui. 4) Ou, divers désirs.

1 *Or sçache ceci qu'és derniers jours.* En lui prédisant ces choses il l'a voulu aiguiser d'avantage à diligence. Car quand les affaires vont à nostre souhait, nous devenons nonchalans : mais la nécessité nous point plus au vif. Sainct Paul donc advertit que l'Eglise sera sujete à des maladies bien fascheuses, lesquelles requerront une singulière fidélité, vigilance, prudence, diligence, et constance invincible és Pasteurs. Comme s'il commandoit à Timothée de se préparer à combats difficiles et pleins de grande solicitude, lesquels luy doyvent advenir. Or apprenons de ceci que tant s'en faut que nous nous devions laisser vaincre aux difficultez, quelles qu'elles soyent, ne nous en estonner et devenir timides, que plustost il convient plus que jamais prendre courage pour résister. Sous ce mot de *Derniers jours*, il comprend l'estat universel de l'Eglise Chrestienne et ne prétend pas par ces mots de faire comparaison de son temps avec le nostre : mais plustost il enseigne quelle doit estre la condition du règne de Christ. Car il y en avoit plusieurs qui imaginoyent un estat je ne sçay quel du tout paisible, et exempt de toute fascherie. Brief il entend que mesme sous l'Evangile il n'y aura pas un si bon ordre par tout, que tous vices chassez, toutes vertus fleurissent, et que pourtant les Pasteurs de l'Eglise Chrestienne n'auront pas moins affaire contre les malins et autres gens de mauvaise vie, qu'ont eu jadis les Prophètes et fidèles Sacrificateurs. Dont il s'ensuit qu'il n'est pas temps d'estre oisifs, ne de se reposer.

2 *Les hommes seront s'aimans eux-mesmes, etc.* Il faut noter en quoy il constitue la condition des temps dangereuse, ou dure et fascheuse, asçavoir non pas en la guerre, ni en la famine, ni és maladies, ni és autres calamitez ou inconvéniens qui advienent au corps, mais és mœurs des hommes meschantes et corrompues. Et de faict, il n'y a rien plus dur et aigre à gens fidèles, et qui craignent vrayement Dieu, que de veoir telles corruptions de mœurs. Car comme la gloire de Dieu leur est par-dessus toutes choses : ainsi il ne se peut faire qu'ils ne soyent merveilleusement tourmentez, quand ils le voyent outrager ou mespriser. Secondement il faut noter de qui c'est qu'il parle. Car il ne touche point yci des ennemis du dehors, qui de propos délibéré font la guerre à Christ et bataillent ouvertement contre son Nom : mais des domestiques, qui veulent estre tenus pour membres de l'Eglise. Car Dieu veut exercer son Eglise jusques-là, qu'elle porte telles pestes au milieu de soy et comme en son sein, combien qu'elle ait

horreur de les entretenir. Ainsi donc si nous en voyons aujourd'huy beaucoup de meslés parmi nous, lesquels nous avons à bon droict en exécration : apprenons à gémir en patience sous ce fardeau, puis que nous oyons que telle est la condition de l'Eglise Chrestienne. Au reste, c'est merveilles que ceux desquels sainct Paul récite tant de meschancetez, puissent encore retenir quelque apparence de preud'hommie et piété, comme luy-mesme le tesmoigne. Mais l'expérience que nous en voyons chacun jour, fait qu'on ne s'en doit point tant esbahir. Car c'est une chose incroyable de la grande audace et perversité qui est és hypocrites : en sorte qu'és vices, que mesme on toucheroit à la main, ils sont plus qu'impudens à les excuser depuis qu'ils ont une fois appris à mettre faussement en avant le nom de Dieu pour se couvrir. De combien de meschancetez estoit plene jadis la vie des Pharisiens ? Et toutesfois comme s'ils eussent esté purs de toute note et vice, ils avoyent réputation d'excellente saincteté. Aussi aujourd'huy combien que le clergé du Pape soit rempli de tant de vilenies et ordures, qu'elles infectent tout le monde de la seule puanteur qui en sort : toutesfois ils ne laissent point pour cela avec tout leur desbauchement de s'attribuer tous droits et titres des Saincts, voire avec un orgueil intolérable. Quand donc S. Paul dit, que les hypocrites, quoy qu'ils soyent couverts de vices énormes et manifestes, ne laissent point pourtant de tromper sous le masque de preud'hommie et piété : cela ne nous doit point sembler estrange, veu que nous en avons des exemples devant les yeux. Et certes le monde est bien digne d'estre trompé par tels vileins garnemens, puis qu'il mesprise la vraye saincteté, ou ne la peut endurer. D'avantage, nous voyons que S. Paul récite des vices tels, qu'ils n'apparoissent pas du premier coup : et mesme au contraire lesquels le plus souvent accompagnent une saincteté feinte. Car y a-il hypocrite, qui ne soit orgueilleux ? qui ne s'aime soy-mesme ? qui ne mesprise les autres ? qui ne soit cruel et inhumain ? qui ne soit traistre ? Mais ce sont tous vices cachez, et qui n'apparoissent pas devant les yeux des hommes. Au reste, ce seroit chose superflue de s'arrester à exposer chacun mot. Car ils n'ont pas besoin d'exposition. Seulement il faut que les lecteurs notent que *l'amour de soy-mesme*, qui est le vice yci mis en premier lieu, est comme la source de laquelle procèdent tous les autres vices, qui suyvent puis après. Car celuy qui s'aime veut tousjours avoir le dessus, mesprise tous les autres, est cruel, se lasche la bride à avarice, desloyauté, ire et rébellion contre père et mère, à ne tenir conte de vertu, et autres vices semblables. Or pource que l'intention de S. Paul a esté, de marquer de telles marques les faux prophètes, afin qu'ils soyent veus et cognus de tous : c'est à nous d'ouvrir les yeux, pour regarder ceux quisont par ceci monstrez au doigt.

5 *Destourne-toy donc d'iceux.* Ceste admonition démonstre assez que sainct Paul ne parle pas d'une longue postérité, et ne prédit que c'est qui devoit advenir plusieurs siècles après : mais qu'il applicque à son temps, en monstrant les maux lors présens, ce qu'il avoit dit des derniers temps. Car comment eust peu Timothée se destourner de gens qui devoyent s'eslever plusieurs siècles après? Ainsi donc incontinent dès le commencement de l'Evangile, l'Eglise a commencé à sentir telles corruptions.

6 *Car d'iceux sont ceux qui se fourrent és maisons.* On diroit que S. Paul peint yci expresséement une vraye et vive image de la moinerie. Mais sans parler du mot de Moines, les marques desquelles sainct Paul descrit les faux docteurs, sont assez évidentes : asçavoir qu'ils se fourrent dedans les maisons, que par doux alleichemens ils attrayent les femmelettes, qu'ils les flattent, qu'ils les mènent par diverses superstitions. Il est bon d'aviser songneusement à ces marques, si nous voulons discerner entre les garnemens, gens inutiles, et les fidèles Ministres de Christ. Or ceux qui sont tels sont yci si bien marquez, qu'ils ne proufiteront rien à tergiverser. Le mot que nous traduisons, *Se fourrer és maisons*, signifie proprement, Trouver secrètement ouverture

et entrer par subtils moyens. Au reste, il parle plustost des femmes que des hommes, pource qu'elles sont plus faciles à estre ainsi trompées. Il dit, *qu'elles sont tenues captives*, pource que ces manières de faux prophètes les assujettissent à eux par diverses ruses, en partie en s'enquérant curieusement de tous leurs affaires, en partie en les flattant. Et c'est ce qu'il adjouste puis après, *Chargées de péchez*. Car si elles n'estoyent estreintes d'un lien de mauvaise conscience, elles ne se laisseroyent pas ainsi traîner par tout au plaisir des autres. Quant à ce mot, *Concupiscences*, je le pren généralement pour tous désirs fols et légers, desquels sont menées çà et là celles qui ne cherchent point Dieu de cœur : et toutesfois veulent estre estimées sainctes et dévotieuses. Car il n'y a jamais fin, depuis que s'estans une fois eslongnées de la bonne conscience, elles prenent à chacun coup de nouvelles masques, et se desguisent maintenant d'une sorte et puis de l'autre. Chrysostôme l'aime mieux rapporter aux cupiditez infâmes et impudiques : mais quand je regarde la déduction du texte, j'aime mieux suyvre la première exposition. Car il s'ensuit après, *Qu'elles apprenent tousjours, et jamais n'apprenent à cognoistre la vérité*. L'agitation donc entre diverses concupiscences, de laquelle il parle yci, est quand n'ayans rien d'arresté en leurs consciences, elles sont en bransle, tirans maintenant deçà, puis de là. Elles apprenent, di-je, selon qu'elles sont curieuses, et d'un esprit mal arresté : mais c'est en telle sorte, qu'elles ne peuvent jamais parvenir à quelque certitude ou vérité. Or c'est une estude mal conduite, laquelle ne peut venir jusques à acquérir quelque sçavoir. Combien qu'il semble bien avis à celles qui sont telles, qu'elles sont bien sçavantes : mais ce qu'elles sçavent, n'est rien, puis qu'elles ne sont pas résolues de la vérité, qui est le fondement de tout sçavoir.

8 *Et comme Jannès et Jambrès ont résisté à Moyse*[1], *ceux-ci pareillement résistent à la vérité : hommes corrompus d'entendement, réprouvez quant à la foy.*

9 *Mais ils ne proufiteront pas plus. Car leur folie sera manifestée à tous, comme aussi a esté celle de ceux-là.*

10 *Mais toy, tu as suyvi*[2] *ma doctrine, mon institution*[3], *mon intention, ma foy, douceur, charité, patience :*

11 Mes *persécutions* et *afflictions, telles qu'elles me sont advenues en Antioche, et Iconie, et en Lystre : quelles persécutions* di-je, *j'ay soustenues, et le Seigneur m'a délivré de toutes.*

12 *Et tous ceux aussi qui veulent vivre en la crainte de Dieu en Jésus-Christ, souffriront persécution.*

1) *Exode*, VII, 12. 2) Ou, assez apperceu, ou, pleinement cognu. 3) Ou, ma conduite, ou, ma manière de faire.

8 *Et comme Jannès et Jambrès ont résisté à Moyse, etc.* Ceste comparaison conferme ce que j'ay desjà dit ci-dessus des derniers jours. Car il signifie qu'il nous en advient autant sous l'Evangile, comme l'Eglise a souffert presque dès sa première naissance : pour le moins depuis que la Loy a esté publiée. Comme aussi le Pseaume CXXIX, v. 1, traitte que l'Eglise n'a jamais esté sans combats, Qu'Israël die maintenant, On m'a souvent tourmenté dès ma jeunesse : les meschans ont labouré sur mon dos, et ont alongé leurs rayes. Ainsi donc sainct Paul admoneste, qu'il ne se faut esmerveiller, s'il s'esléve des ennemis à l'encontre de Christ, pour résister à l'Evangile : veu que Moyse a eu semblablement ses adversaires, contre lesquels il luy a falu combatre. Car ces exemples prins d'une si longue ancienneté servent de beaucoup à nous consoler. Au reste, on s'accorde assez en ceci, que les deux qui sont yci nommez, ont esté des magiciens subornez par Pharaon. Mais il est incertain d'où S. Paul a prins leurs noms :

sinon qu'il est probable, que beaucoup de choses de telles histoires ont esté données de main en main, desquelles jamais Dieu n'avoit voulu que la mémoire se perdist. Et il se peut bien faire que du temps de sainct Paul il y ait eu des commentaires des Prophètes, qui déclaroyent plus amplement ce que Moyse ne fait que toucher en brief. Quoy que ce soit, ce n'est pas sans cause qu'il les nomme par leurs noms. Si on demande pourquoy ils estoyent deux, il est vray-semblable que pource que le Seigneur avoit suscité deux conducteurs à son peuple, asçavoir Moyse et Aaron : aussi Pharaon leur voulut mettre autant de magiciens en barbe, comme on dit.

9 *Mais ils ne proufiteront pas plus.* Il accourage Timothée au combat, en luy proposant espérance certaine de victoire. Car combien que les faux-docteurs luy facent de la fascherie, toutesfois il luy promet, qu'il adviendra et bien tost, qu'ils tomberont en ruine ignominieuse. Jà soit que l'événement n'est point correspondant à ceste promesse, et semble avis que S. Paul dit une chose bien contraire à ceci un peu après, quand il dit qu'ils proufiteront en pis. Et la solution de Chrysostôme n'est pas bonne : asçavoir qu'ils deviendroyent pires de jour en jour, mais qu'ils ne pourront nuire aux autres. Car il adjouste nommèement, Abusans et estans abusez. Et de faict, l'expérience monstre qu'il en est ainsi. Il est donc plus vray-semblable, que S. Paul a eu divers regards. Car ce qu'il dit, qu'ils ne proufiteront plus, n'est pas une chose générale : mais seulement il entend que le Seigneur descouvrira leur folie à plusieurs, lesquels ils avoyent déceus au commencement par leurs enchantemens. Parquoy quand il dit, *Que leur folie sera manifestée à tous*, il prend le tout pour une partie, suyvant la figure nommée Synecdoche. Et de faict, ceux qui ont le plus de moyens de tromper, jettent bien du commencement des mots braves et qui remplissent la bouche, ont de grans applaudissemens, et faveurs : brief, il semble proprement qu'ils doyvent faire merveilles, et que rien ne leur sera impossible : mais on est tout esbahi que leurs fards et fallaces esvanouissent incontinent, et que tout s'en va en fumée. Car Dieu ouvre les yeux à plusieurs, en sorte qu'ils commencent à veoir ce qui leur avoit esté caché pour quelque temps. Toutesfois la folie des faux-prophètes n'est jamais si bien descouverte, que tous la cognoissent. D'avantage, un erreur n'est jamais si tost chassé, qu'il ne s'en esleve des autres tout soudain. Parquoy toutes les deux admonitions sont nécessaires. Afin que les fidèles Ministres ne perdent point courage, comme si c'estoit en vain qu'ils feissent la guerre contre les erreurs : il est besoin qu'ils soyent advertis du bon et heureux avancement, que le Seigneur donnera à sa doctrine. Mais aussi afin qu'ils ne pensent point estre quittes après avoir soustenu un choq ou deux, ils doyvent estre advertis, qu'il y aura tousjours nouvelle matière de guerre. Mais nous parlerons de ce second poinct ci-après. Contentons-nous pour ceste heure, qu'yci espérance certaine d'issue bien-heureuse est proposée à Timothée, afin qu'il ait meilleur courage de combatre, ce qu'il conferme par le mesme exemple qu'il avoit allégué. Car comme la vérité de Dieu l'a gaigné contre les tromperies des magiciens : ainsi promet-il que la doctrine de l'Evangile emportera la victoire sur toutes les inventions, qu'on pourra forger pour luy déroguer.

10 *Mais toy, tu as suyvi ma doctrine, mon institution, etc.* Il use aussi de cest argument pour inciter Timothée, asçavoir qu'il ne descend point au combat comme nouveau gendarme et mal exercé : veu que S. Paul mesme l'a enseigné et façonné à son exemple par long temps. Et n'est point yci question de la doctrine seulement. Car les choses qu'il met quant et quant, adjoustent grand poids au propos : et mesme il nous descrit par ceste sentence une vive image d'un bon Docteur : asçavoir, lequel non-seulement forme et instruise ses disciples de paroles : mais aussi, par manière de dire, leur ouvre son cœur : afin qu'ils entendent que ce n'est point par feintise qu'il enseigne ce qu'il enseigne, ains d'une affection vive et nayfve. Et c'est ce

qui est signifié par ce mot *Propos*. Il adjouste aussi d'autres expériences d'une vraie affection et nullement feinte : comme *foy*, *charité*, *douceur*, *patience*. Timothée avoit esté instruit de tels rudimens, et comme en son apprentissage en l'eschole de S. Paul. Combien qu'en parlant ainsi, il ne luy réduit point seulement en mémoire les choses qu'il a apprinses de luy : mais luy rend tesmoignage de sa vie passée : afin de l'inciter par ce moyen à persévérance. Car il le loue comme imitateur de ses vertus. Comme s'il disoit, Il y a jà long temps, que tu es accoustumé à suyvre mes sainctes façons de faire. Il ne reste plus, sinon que tu persévères comme tu as commencé. Néantmoins il veut que l'exemple de sa foy, dilection, et patience, soit incessamment devant les yeux de Timothée : et pour ceste cause il luy ramentoit principalement les persécutions qui luy estoyent les plus cognues.

11 *Et le Seigneur m'a délivré de toutes*. C'est une consolation, par laquelle il addoucit l'aigreur des persécutions : asçavoir d'autant que la fin d'icelles est toujours heureuse et joyeuse. Si on objecte qu'on n'en voit pas tousjours l'issue dont il se glorifie yci. Je confesse qu'il est vray quant au sens de la chair. Car S. Paul luy-mesme n'a pas esté délivré à la parfin. Mais quand Dieu nous délivre plusieurs fois, il nous déclare par ce moyen qu'il nous assiste, et assistera par ci-après. Car par le sentiment ou expérience de l'aide présent, nostre confiance se doit estendre au temps à-venir. Ceci donc vaut autant comme s'il eust dit, Tu as cognu par expérience, que Dieu ne m'a jamais défailli : ainsi il ne faut point que tu faces difficulté de le suyvre à mon exemple.

12 *Et tous ceux aussi qui veulent vivre en la crainte de Dieu*, *etc.* Pource qu'il avoit fait mention de ses persécutions, il adjouste aussi maintenant, que rien ne luy est advenu que tous fidèles ne doyvent aussi attendre. Et dit ceci en partie, afin que les fidèles se disposent à porter ceste condition : en partie afin que les bons ne l'ayent point pour suspect, à cause des persécutions qu'il endure des meschans. Comme il advient souvent, que d'un homme affligé on en juge mal. Car celuy qui n'ha point les hommes favorables, incontinent le commun en juge que Dieu luy veut mal. Ainsi par ceste sentence générale, S. Paul se met au rang des enfans de Dieu : et quant et quant exhorte tous enfans de Dieu qu'ils se préparent à endurer des persécutions. Car si ceste condition est ordonnée à tous ceux qui voudront vivre fidèlement en Christ, il faut nécessairement que ceux qui veulent estre exempts des persécutions, renoncent à Christ. Car nous perdrons temps de vouloir séparer Christ de sa croix, attendu que ceci est comme une chose naturelle, que le monde hait Christ mesmes en ses membres. Or haine n'est jamais sans cruauté, et de là vienent les persécutions. Brief, sçachons que nous sommes Chrestiens à ceste condition, que nous soyons sujets à beaucoup de fascheries et divers combats. Mais on pourroit demander, asçavoir s'il faut que tous soyent Martyrs? Car on sçait bien qu'il y a eu beaucoup de fidèles, qui n'ont jamais esté bannis, ne mis en prison, ne chassez, ne souffert autre manière de persécution. Je respon, que Satan ne persécute pas les serviteurs de Christ tous par un mesme moyen : mais toutesfois il faut nécessairement que tous ayent le monde ennemi en quelque sorte que ce soit, afin que leur foy soit exercée, et leur constance esprouvée. Car Satan qui est ennemi perpétuel de Christ, n'endurera jamais qu'il y en ait un en repos, durant toute sa vie : et d'autre part, il y aura tousjours des meschans qui nous poindront comme espines. Et qui plus est, aussi tost que le zèle de Dieu se monstre en l'homme fidèle, il enflamme la rage de tous les infidèles. Et combien qu'ils n'ayent pas l'espée desgainnée : toutesfois ils desgorgent leur venin, ou en murmurant, et grinceant les dents, ou en mesdisant, ou en suscitant quelque tumulte, ou en quelques autres sortes. Ainsi donc, combien que tous ne soustiennent pas de mesmes assaux, et ne soyent meslez en mesmes combats, toutesfois ils ont une condition commune de guerroyer, et ne seront pas en tout et par tout en repos, et exempts de persécutions.

13 *Mais les mauvais hommes et déceveurs proufiteront*[1] *en pis, séduisans et estans séduits.*

14 *Or toy, demeure és choses que tu as apprinses, et qui te sont commises*[2], *cognoissant de qui tu les as apprinses :*

15 *Et que tu as sceu dés ton enfance les sainctes Letres, lesquelles te peuvent rendre sage à salut par la foy qui est en Jésus-Christ.*

16 *Toute l'Escriture est Divinement inspirée, et proufitable à enseigner, à convaincre, à corriger, et instruire en justice*[3] *:*

17 *Afin que l'homme de Dieu soit accompli, appareillé à toute bonne œuvre.*

1) Ou, s'avanceront. 2) Ou, desquelles plene asseurance t'a esté donnée. 3) 2 *Pierre*, I, 20.

13 *Mais les mauvais hommes, etc.* C'est une persécution trèsaigre sur toutes autres, quand nous voyons que les meschans avec leur audace plene de sacrilége, avec leurs blasphèmes et erreurs, se renforcent. Ainsi sainct Paul dit ailleurs, qu'Isaac a esté persécuté d'Ismaël, non pas de glaive, mais de mocquerie, Galat., IV, 29. Dont nous pouvons aussi recueillir, que quand il a parlé ci-dessus de persécution, il n'a pas entendu seulement une espèce : mais il a parlé généralement des ennuis et angoisses que les enfans de Dieu sont contraints d'endurer, quand ils combatent pour maintenir la gloire de leur Père. Or j'ay dit un peu devant, quelle est ceste façon de proufiter de laquelle l'Apostre parle. Car nonseulement il prédit qu'ils seront obstinez à résister, mais aussi qu'ils avanceront en matière de nuire et corrompre les autres. Car un garnement fera plus en matière de destruire et gaster, que dix fidèles Docteurs ne feront à édifier, quoy qu'ils y travaillent tant diligemment qu'ils pourront. Et il n'y a jamais faute d'yvroye de Satan pour gaster le bon blé. Et qui plus est, quand on pense avoir exterminé les faux prophètes, des premiers il en vient tousjours d'autres nouveaux. Au reste, si on demande d'où vient ceste puissance et facilité de nuire, la cause est, non pas que le mensonge de sa nature soit plus fort que la vérité, ou que les finesses et ruses du diable surmontent l'efficace de l'Esprit de Dieu : mais pource que les hommes estans desjà d'eux-mesmes enclins à vanité et erreurs, receoyvent beaucoup plus facilement ce qui convient à leur naturel : d'avantage, qu'estans aveuglez par une juste vengence de Dieu, Satan les tire d'un costé et d'autre à son plaisir, comme povres esclaves garrotez. Et c'est la principale cause pourquoy la peste des meschantes doctrines ha si grande efficace : asçavoir que l'ingratitude des hommes le mérite ainsi. Or il est bon besoin que les fidèles Docteurs soyent admonestez de ceci, afin qu'ils se préparent à une guerre continuelle, et qu'ils ne se lassent point du long temps, ou succombent sous la fierté et insolence des ennemis.

14 *Or toy, demeure és choses que tu as apprinses, etc.* Quoy que l'impiété s'avance et gaigne tousjours pays plus avant, il recommande à Timothée, d'aviser à demeurer ferme néantmoins. Et de faict, c'est la vraye espreuve de la foy, quand nous ne nous lassons point de résister au diable machinant toutes choses sans cesse, et ne nous destournons point du chemin quelque vent qui souffle : mais demeurons fermes en la vérité de Dieu, comme en l'ancre de salut bien asseurée. Ce mot, *Cognoissant de qui tu les as apprinses*, est mis pour louer la certitude de la doctrine. Car si quelqu'un a esté mal instruit, il n'y doit pas persévérer. Plustost au contraire il nous faut désapprendre tout ce que nous avons apprins hors de Christ, si nous voulons estre ses disciples. Comme pour exemple, ce nous a esté le commencement de pure institution en la foy, de rejetter et oublier toute l'institution de la Papauté. Et pourtant l'Apostre ne commande pas indifféremment à Timothée de garder la doctrine qu'il a apprinse, mais seulement

celle laquelle il sçait certainement estre véritable : par lequel mot il signifie qu'il est requis d'user de jugement et discrétion en cest endroit. Au reste, il ne s'attribue pas ceci comme estant homme privé : asçavoir que ce qu'il a enseigné doyve estre receu par révélation Divine : mais il magnifie hardiment son authorité envers Timothée, auquel il sçavoit sa fidélité estre cognuë, et sa vocation approuvée. Or s'il avoit ceste persuasion certaine d'avoir esté enseigné par un Apostre de Christ, de là il recueilloit que ce n'estoit point une doctrine humaine, mais de Christ. Ce passage nous admoneste qu'il ne nous faut pas moins diligemment garder d'estre obstinez és choses qui n'ont point suffisante certitude (comme sont toutes les doctrines des hommes) que tenir en ferme constance la vérité de Dieu. Outreplus, nous apprenons de ceci, que la foy doit estre accompagnée d'une prudence, pour discerner entre la parole de Dieu et celle des hommes, afin de ne nous arrester point légèrement à tout ce qui nous sera mis en avant. Car il n'y a rien moins accordant à la nature de la foy, qu'une trop grande facilité à croire de léger, quand on receoit indifféremment tout ce que chacun dira : veu que le principal fondement de la foy, c'est d'estre asseuré qu'on ha Dieu pour autheur et garent. Ce qu'il adjouste, que la doctrine *a esté commise* à Timothée, est pour donner plus grand poids à l'exhortation. Car c'est plus quand une chose nous est commise par forme de dépost, que si elle nous estoit simplement baillée. Au reste, Timothée n'avoit pas esté instruit comme quelqu'un d'entre le commun : mais afin qu'il enseignast fidèlement à d'autres ce qu'il avoit apprins.

15 *Et que tu as sceu dès ton enfance les sainctes letres, etc.* Ceci aussi n'estoit pas une petite aide, qu'il estoit accoustumé dès son enfance à la lecture de l'Escriture. Car quand on est ainsi exercité de longue main, cela est bien pour rendre un homme beaucoup plus fortifié contre toutes tromperies. Et pourtant on avoit jadis sagement prouveu, que ceux qu'on destinoit pour estre quelque jour au ministère de la parole, fussent instruits dès leur enfance en la pure doctrine de la religion, et qu'on les nourrist songneusement en la lecture des sainctes Escritures : afin que quand ce viendroit à exercer l'office, ils ne fussent point nouveaux apprentis. Et ceci certes doit estre estimé un bénéfice singulier de Dieu, quand quelqu'un sera ainsi instruit en la cognoissance de la saincte Escriture dès son enfance. *Lesquelles te peuvent rendre sage à salut. etc.* Voyci une excellente louange de la saincte Escriture, qu'il ne faut point aller chercher ailleurs sagesse suffisante à salut, comme aussi il l'exprime plus plenement en la sentence prochainement suyvante. Toutesfois il remonstre quant et quant que c'est que nous devons chercher en l'Escriture. Car les faux-prophètes aussi s'en couvrent. Parquoy, afin qu'elle nous soit utile à salut, il est nécessaire d'entendre le droit usage d'icelle. Car que sera-ce si on s'addonne seulement à questions curieuses? si on s'arreste seulement à la letre de la Loy, et qu'on ne cherche point Christ? que sera-ce si on corrompt le vray sens et naturel par fantasies absurdes et estranges? Et pourtant, c'est à bon droict qu'il nous renvoye à la foy de Christ, comme au but, voire à la somme d'icelle Escriture. Car aussi de la foy dépend tout ce qu'il adjouste yci conséquemment.

16 *Toute Escriture :* ou, Toute l'Escriture, combien qu'il n'y a point de différence quant au sens. Il poursuit ceste louange qu'il avoit touchée en peu de paroles. Et premièrement il louë l'Escriture à cause de l'authorité, puis après de l'utilité qui en revient. Pour monstrer l'authorité, il dit qu'*elle est inspirée Divinement*. Car si ainsi est, sans aucun contredit les hommes la doyvent recevoir en révérence. Et c'est le principe, qui discerne nostre religion de toutes autres : asçavoir que nous sçavons que Dieu a parlé à nous, et sommes certainement asseurez que les Prophètes n'ont pas parlé de leur propre sens : mais comme organes et instrumens du S. Esprit, qu'ils ont seulement annoncé ce qu'ils avoyent receu d'enhaut. Quiconque

donc voudra proufiter és sainctes Escritures, qu'il arreste premièrement ceci en soy-mesme, que la Loy et les Prophètes ne sont point une doctrine qui ait esté donnée à l'appétit ou volonté des hommes, mais dictée par le sainct Esprit. Si on objecte, d'où c'est qu'on pourra sçavoir cela : je respon, que Dieu déclare et manifeste qu'il est autheur d'icelle tant aux disciples qu'aux docteurs, par la révélation de ce mesme Esprit. Car Moyse et les Prophètes n'ont point à là volée mis en lumière ce que nous avons par escrit de leur main, mais d'autant qu'ils parloyent estans poussez de Dieu, ils ont tesmoigné hardiment et sans aucune crainte ce qui estoit véritable, que c'estoit la bouche de Dieu qui avoit parlé. Ce mesme Esprit donc, qui a rendu Moyse et les Prophètes certains de leur vocation, rend aussi maintenant tesmoignage à nos cœurs, qu'il s'est servi de leur ministère pour nous enseigner. Parquoy il ne se faut point esbahir si plusieurs doutent de l'autheur de l'Escriture. Car quoy que la majesté de Dieu se manifeste en icelle, toutesfois il n'y a que ceux qui sont illuminez par le sainct Esprit, qui ayent des yeux pour veoir ce qui devoit bien estre clair et visible à tous, et toutesfois n'est visible qu'aux éleus. Voylà le premier membre, que telle révérence que nous portons à Dieu, est deue aussi à l'Escriture, pource qu'elle est procédée de luy seul, et n'ha rien de l'homme meslé avec soy. *Proufitable à enseigner.* C'est l'autre partie de la louange : asçavoir qu'elle contient une parfaite règle de bien et heureusement vivre. Et en disant cela, il signifie qu'elle est corrompue par un abus pervers, quand on ne cherche point ceste utilité. Et par ce moyen, il taxe obliquement ces garnemens qui paissoyent le peuple de vaines spéculations comme de vent. Par ceste raison mesme, nous pouvons aussi condamner aujourd'huy tous ceux qui sans aucune affection d'édifier, esmeuvent des questions subtiles, lesquelles avec toute leur subtilité n'apportent aucune utilité. Mesmes, toutes fois et quantes que telles subtilitez frivoles sont mises en avant, il les faut repousser de ce bouclier : asçavoir que l'Escriture est proufitable, dont il s'ensuit, qu'il n'est pas licite de la traitter sans proufit. Car le Seigneur n'a point voulu complaire à nostre curiosité, ou lascher la bride à nostre ostentation, ou nous donner matière de babiller et plaisanter, quand il nous a donné les Escritures : mais il a eu esgard à nostre proufit. Parquoy, le droit usage de l'Escriture doit tousjours tendre à utilité et proufit. *A Enseigner.* Il monstre yci par les espèces en combien de sortes l'Escriture est utile. Et en premier lieu il met *Enseigner*, comme aussi cela va le premier en ordre : car l'exhortation et la répréhension ne serviroyent de rien, si premièrement on n'a enseigné. Mais pource que la doctrine toute seule, est souvent bien froide, il adjouste *Convaincre et corriger.* Au reste, il seroit trop long de réciter ce que nous apprenons des Escritures. Et il a desjà remonstré en brief sous ce mot de *Foy*, quelle en est la somme. Ceste est donc la principale science, La foy en Christ : puis après s'ensuit l'institution de régler la vie : conséquemment vienent les aiguillons des exhortations et répréhensions. En ceste sorte, quiconque sçait bien user des Escritures comme il appartient, à cestuy-là rien ne défaut de ce qui appartient à salut et à bien vivre. Il n'y a pas grande différence entre Convaincre et Corriger, sinon que le dernier procède du premier. Car le commencement d'amendement, c'est la cognoissance de nos maux, et le sentiment du jugement de Dieu. L'*instruction en justice*, signifie la manière de vivre sainctement et fidèlement.

17 *Afin que l'homme de Dieu soit accompli, etc.* Le mot Grec signifie proprement *Entier :* mais yci il se prend pour Accompli et parfait, auquel il ne manque rien. Car il afferme simplement que l'Escriture suffist pour nous rendre parfaits. Quiconque donc ne se contente point de l'Escriture, il veut estre plus sage qu'il n'appartient, ou qu'il n'est expédient. Mais on fait ici une question, Puis que sainct Paul parle de l'Escriture qui est comprinse sous le vieil Testament, com-

ment c'est qu'il dit qu'elle rend l'homme parfait en tout et partout? car si ainsi est, ce que les Apostres ont adjousté depuis semble estre superflu. Je respon, qu'il n'a esté rien adjousté quant à la substance. Car les escrits des Apostres ne contienent rien qu'une pure et nayfve explication de la Loy et des Prophètes, avec la manifestation des choses. A ceste cause S. Paul n'a pas mal rendu ce tesmoignage à l'Escriture: et puis que la doctrine d'icelle est aujourd'hui plus plene et plus claire de ce que l'Evangile y a esté adjousté: que pouvons-nous dire, sinon qu'il faut certainement espérer que ceste utilité de laquelle parle sainct Paul se manifestera beaucoup plus, si nous en voulons faire l'expérience et la recevoir?

CHAPITRE IV.

1 *Je t'adjure donc devant Dieu, et* devant *le Seigneur Jésus-Christ, qui jugera les vifs et les morts en son apparition et règne.*

2 *Presche la Parole. insiste à heure et hors heure*[1], *argué, tanse, exhorte*[2] *en toute douceur d'esprit et doctrine.*

3 *Car un temps viendra, qu'ils ne receveront*[3] *point la saine doctrine: mais ayans les oreilles chatouilleuses, ils s'assembleront des docteurs selon leurs désirs.*

4 *Et destourneront leurs oreilles de la vérité, et s'addonneront aux fables.*

1) Ou, presche en temps et hors temps. 2) Ou, console. 3) Ou, souffriront.

1 *Je t'adjure donc devant Dieu, et devant le Seigneur Jésus-Christ, qui jugera, etc.* Il faut diligemment noter ceste illation et conséquence qu'il fait: pource qu'elle conjoint bien proprement l'Escriture avec la prédication. Par cela aussi est repoussée l'arrogance d'aucuns insensez qui se vantent de n'avoir plus besoin de Docteurs, pource que la lecture de l'Escriture est assez suffisante. Mais après que sainct Paul a parlé de l'utilité de l'Escriture, non-seulement il infère que tous la doyvent lire, mais aussi que les Docteurs doyvent administrer ce qui leur est enjoint. Parquoy comme toute notre sagesse est enclose és Escritures, et que nous ne devons point aller chercher sçavoir ailleurs, ni les Docteurs rien puiser autre part pour enseigner: ainsi celuy qui ne tenant conte de l'aide de la vive voix des Pasteurs se contentera de lire simplement l'Escriture, sentira que mal c'est de mespriser le moyen d'apprendre ordonné de *Dieu et* de *Jésus-Christ*. Souvenons-nous di-je, que la lecture de l'Escriture est tellement recommandée à tous, que cependant le ministère des Pasteurs ne l'empesche nullement. Parquoy, que les fidèles taschent à proufiter tant en lisant qu'en oyant, pource que Dieu n'a point ordonné tous les deux en vain. Or sainct Paul adjouste une adjuration, comme une chose de grande importance, proposant à Timothée Dieu pour celuy qui fera la vengence, et Christ pour Juge s'il ne persévère en l'office d'enseigner. Et de faict, comme Dieu a monstré par un gage inestimable quel soin il ha du salut de son Eglise, quand il n'a point espargné son Fils unique: ainsi ne laissera-il pas les Pasteurs impunis, quand par leur nonchalance les âmes qu'il a si chèrement rachetées, périront ou seront exposées en proye. Or il s'arreste principalement au jugement de Christ: pource que comme les Ministres représentent sa personne, ainsi les punira-il en plus grande sévérité, leur faisant rendre compte de leur mauvaise administration. *Jésus-Christ jugera les vifs et les morts*, c'est-à-dire ceux qu'il trouvera encore vivans en son advénement: et aussi ceux qui seront morts auparavant. Il n'y en aura donc pas un qui évite son jugement. *L'apparition de Christ et son règne* signifient une mesme chose. Car combien qu'il règne maintenant au ciel et en la terre, toutesfois son règne n'est pas

encore clairement manifesté : ains plustost il est caché en obscurité sous la croix, et est assailli avec violence de ses ennemis. Lors donc son règne sera vrayement establi, quand ayant subjugué ses ennemis, et abbatu ou réduit à néant toute puissance adversaire, il monstrera sa majesté.

2 *Insiste à heure et hors heure, etc.* Par ces paroles non-seulement il recommande la continuation, mais aussi un effort qui surmonte tous empeschemens, et difficultez. Car comme ainsi soit, que de nature nous soyons trop délicats ou paresseux, nous sommes facilement vaincus par les moindres empeschemens qui puissent survenir : mesmes aucune fois nous sommes bien aises de chercher des défenses de nostre paresse, pour la faire trouver bonne. Or considérons maintenant de combien de moyens est garni Satan pour empescher nostre cours : d'avantage combien sont tardifs à suyvre ceux qui sont appelez, et comment ils sont bien tost faschez et ennuyez de bien faire. Parquoy l'Evangile finalement n'aura pas grand lieu si les Pasteurs ne pressent avec importunité. Au reste, ceste importunité se doit rapporter tant au Pasteur, qu'au peuple. Au Pasteur, qu'il ne face point son office seulement à ses heures ou selon sa commodité : mais qu'il se contraigne soy-mesme, ne s'espargnant pour aucun labeur ou ennuy qu'il y ait. Au regard du peuple la continuation est importune, quand on sollicite ceux qui sont endormis, quand par manière de dire on met la main sur ceux qui courent ailleurs, pour les arrester tout court, quand on corrige les vaines occupations du monde. Or il luy commande de presser *En arguant, tansant, exhortant.* Enquoy il signifie que nous avons besoin de beaucoup d'aiguillons, pour nous faire poursuyvre au droit chemin. Car s'il y avoit en nous une docilité, telle qu'elle y devoit estre, un Ministre de Christ n'auroit qu'à faire signe pour nous attirer. Mais maintenant tant s'en faut que les bons et saincts conseils qu'on nous donne y façent assez, que mesme les exhortations modérées ne suffisent pas pour corriger nostre tardiveté, si quant et quant on n'y adjouste plus grande aspreté et véhémence de répréhensions et menaces. *En toute douceur d'Esprit.* Ceste exception est fort nécessaire. Car ou les répréhensions tombent bas d'elles-mesmes par leur impétuosité, ou elles s'en vont en fumée, si elles ne sont appuyées sur la doctrine. Car les exhortations et répréhensions sont seulement aides de la doctrine : et pourtant elles ne proufitent pas de beaucoup s'il n'y a quant et quant doctrine. Ce que nous voyons par exemple en ceux qui ont seulement une véhémence et aigreur, et ne sont point garnis de doctrine solide. Car ils se travaillent beaucoup, ils crient à haute voix, ils font grand bruit, et tout cela sans utilité quelconque, d'autant qu'ils bastissent sans fondement. Je parle des gens qui sont bons personnages au reste, mais qui ne sont guères sçavans et sont trop véhémens. Car quant à ceux qui employent toute leur véhémence à combattre la saine doctrine, ils sont beaucoup plus dangereux, et ne méritent pas qu'on face yci mention d'eux. En somme, sainct Paul veut que les répréhensions soyent fondées en la doctrine, afin qu'elles ne soyent à bon droict rejettées comme frivoles et de nulle importance. Secondement il veut que la véhémence soit attrempée de douceur. Car il n'y a rien plus difficile, que de modérer nostre véhémence, quand nous nous sommes une fois eschauffez. Or quand nous sommes transportez d'impatience, nous avons beau nous efforcer à remonstrer, nous ne proufiterons de rien. Car outre ce que nostre aspreté est en mocquerie, avec cela elle irrite les cœurs du peuple. Joint que les gens véhémens et sévères ne peuvent le plus souvent endurer de la dureté de ceux avec lesquels ils ont affaire, ni passer beaucoup d'ennuis et occasions de mal-contentement, lesquelles toutesfois il nous faut digérer, si nous voulons proufiter. Parquoy il est besoin de mesler ceste sausse de douceur avec la sévérité, afin qu'on cognoisse qu'elle part d'un cœur paisible.

3. *Car un temps viendra.* Il démonstre mesme par la perversité des hommes, combien les Pasteurs doyvent estre songneux : pource qu'il adviendra bien tost

que l'Evangile sera esteint, et périra de la mémoire des hommes, si les Docteurs fidèles ne s'efforçent de toute leur puissance de le maintenir. Pourtant il veut dire qu'il faut user de l'occasion d'avancer, cependant qu'on porte quelque révérence à Christ : comme si quelqu'un voyant l'orage prochain, disoit qu'il ne faudroit point besongner laschement, mais se haster en toute diligence, d'autant qu'on n'auroit pas un tel loisir ou opportunité tantost après. Quand il dit, qu'ils *ne receveront point la saine doctrine*, il signifie que non-seulement on s'ennuyera de la saine doctrine, et l'aura-on en mespris, mais aussi qu'on ne la pourra porter, et qu'on l'aura en haine. Il appelle la doctrine saine à cause de l'effet, comme il a accoustumé, celle qui nous instruit vrayement à piété. Il appelle aussi un peu après la mesme doctrine *Vérité :* comme s'il disoit, la pure et droite façon de traiter la parole de Dieu. Et l'oppose *Aux fables*, c'est-à-dire aux fantasies inutiles, par lesquelles est corrompue la simplicité de l'Evangile. Apprenons de ceci premièrement, que tant plus que l'orgueil des hommes est communéement grand à mespriser la doctrine de Christ, tant plus les fidèles Ministres doyvent estre attentifs à la maintenir, et mettre plus grand'peine qu'elle demeure en son entier : et non-seulement cela, mais aussi prévenir les efforts de Satan par leur diligence. Que si on l'a deu jamais faire, il est maintenant plus que nécessaire, veu la grande ingratitude des hommes. Car de ceux qui du commencement recoyvent l'Evangile avec affection, et monstrent avoir quelque grand zèle, plusieurs un peu après s'en dégoustent, et finalement le vomissent. Il y en a d'autres, qui dès le commencement le rejettent furieusement, ou luy prestans l'oreille par mespris, s'en mocquent. Les autres ne voulans point souffrir qu'on leur mette le joug sur le col, regimbent, et hayssans la saincte discipline s'estrangent totalement de Christ : et qui pis est, d'amis ils devienent ennemis tout manifestes. Toutesfois il faut combatre à l'encontre d'une telle ingratitude : mesmes il s'y faut plus efforcer, que si tous de bon gré embrassoyent Christ leur estant offert : tant s'en faut que nous devions perdre courage et quitter la place. Outreplus estans admonestez que les hommes viendront à mespriser ainsi, voire mesme rejetter la parole de Dieu, nous ne nous devons point estonner comme à un nouveau spectacle, quand nous voyons s'accomplir en effet ce que le sainct Esprit prononce yci devoir advenir. Et de faict puis que nous sommes naturellement enclins à vanité, ce n'est point chose nouvelle ou non accoustumée, si nous nous addonnons plus volontiers aux fables, qu'à la vérité. Joint que la doctrine de l'Evangile, qui semble estre simple et abjecte, ne peut contenter en partie nostre orgueil, en partie nostre curiosité. D'avantage combien y en a-il peu qui ayent un goust spirituel pour trouver saveur en la nouveauté de vie, et tout ce qui la concerne ? Combien que sainct Paul prophétize de quelque plus grande impiété d'un certain temps, laquelle n'estoit point encore sortie, à laquelle il veut que Timothée remédie de bonne heure. *Ils s'assembleront des docteurs selon leurs désirs.* Il faut noter ce mot, *Assembler*, ou Amasser : par lequel il signifie que la rage des hommes sera si grande, qu'ils ne se contenteront point d'avoir un petit nombre de trompeurs, mais qu'ils en appéteront une grande troupe. Car comme la convoitise des chose vaines et nuisibles est insatiable : aussi le monde s'assemble de tous costez et sans fin des moyens de se perdre et damner, tant qu'il en peut songer et forger. Et le diable ha tousjours en main assez grande multitude de tels docteurs, que le monde désire. Car il y a tousjours eu grande fertilité d'hommes meschans, comme elle est encore aujourd'huy. Parquoy Satan n'ha jamais faute de ministres pour tromper, comme il n'ha jamais faute de matière pour ce faire. Car une si grande perversité qui règne presque tousjours entre les hommes, mérite bien cela, qu'ils rejettent ou mesprisent Dieu avec sa doctrine salutaire, et qu'ils reçoyvent plus volontiers le mensonge. Parquoy ce qu'il s'eslève bien souvent de faux-docteurs, et que mesme

quelque fois ils sourdent comme une fourmillière, imputons-le à la juste vengence de Dieu. Car nous sommes dignes mesme d'estre couverts et accablez d'une telle ordure, veu que la vérité de Dieu ne trouve point de place entre nous : ou si elle en a obtenu, elle est incontinent chassée hors de sa possession. Et puis nous sommes tellement addonnez aux fables et fausses doctrines, que nous ne trouvons jamais la multitude des affronteurs et trompeurs trop grande. Ainsi en la Papauté quel amas y a-il de ces ordures de moines? S'il faloit nourrir et entretenir un seul bon et fidèle Pasteur en lieu de dix moines et autant de Prestres, incontinent on n'orroit autre chose que plaintes de la trop grande despense. Ainsi la nature du monde est telle, qu'en amassant d'une convoitise insatiable des abuseurs sans nombre, il désire exterminer tout ce qui est de Dieu. Et n'y a point d'autre cause de tant d'erreurs, sinon que les hommes aiment mieux estre déceus de leur propre gré, que d'estre droitement enseignez. Et c'est ce que sainct Paul adjouste, du *Chatouillement des oreilles*. Car voulant assigner la cause d'un si grand mal, il use d'une métaphore et similitude qui est de bonne grâce : par laquelle il signifie que le monde aura les oreilles si délicates, et si mal heureusement convoiteuses de choses nouvelles, qu'il s'amassera divers docteurs et maistres, et sera à tous coups transporté çà et là à nouvelles inventions. Le seul remède pour obvier à ce vice, est que les fidèles soyent admonestez de s'arrester en la pure doctrine de l'Evangile.

5 *Mais toy, veille en toutes choses, endure les afflictions, fay l'œuvre d'Evangéliste, ren ton administration approuvée.*

6 *Car de moy, je m'en vay maintenant estre sacrifié, et le temps de mon département est prochain.*

7 *J'ay combatu le bon combat, j'ay achevé mon cours, j'ay gardé la foy.*

8 *Quant au reste, la couronne de justice m'est gardée, laquelle me rendra le Seigneur juste juge en ceste journée-là, et non-seulement à moy, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition.*

5 *Mais toy, veille en toutes choses, etc.* Il poursuit l'exhortation précédente : asçavoir que tant plus que les maladies devienent grieves, tant plus aussi Timothée s'employe à les guarir : et tant plus que les dangers s'approchent, tant plus aussi il soit diligent à faire bon guet. Et d'autant qu'il y a tout incontinent des combats dressez pour les ministres de Christ, quand ils se portent fidèlement en leur charge et office : il admoneste aussi Timothée d'estre constant et invincible à endurer les adversitez qui luy adviendront. *Faire l'œuvre d'Evangéliste :* c'est faire ce qui appartient à un Evangéliste de faire. Au reste, il est incertain si par ce mot il signifie généralement tous ministres de l'Evangile, ou si ç'a esté quelque charge spéciale. Toutesfois je condescend plustost à ceste seconde opinion, d'autant qu'on peut évidemment cognoistre par le chap. IV aux Ephésiens, que ç'a esté un ordre moyen entre les Apostres et Pasteurs : en sorte que les Evangélistes estoyent coadjuteurs des Apostres. Aussi il est plus probable que Timothée, lequel sainct Paul avoit prins pour son compagnon plus prochain en toutes choses, a esté en plus haut degré, et dignité d'office que les Pasteurs vulgaires, que de dire qu'il ait esté comme un autre du commun. En après il est certain que de faire mention d'un titre honorable de l'office, cela servoit tant à luy donner courage, qu'à faire valoir son authorité envers les autres : ausquelles deux choses S. Paul a regardé. Au dernier membre, si en lieu qu'il est dit, *Rend ton administration approuvée*, nous lisons Accompli ton administration : comme il y a en la translation Latine ancienne, le sens sera tel, Tu ne peux pas autrement accomplir la charge qui t'est enjointe qu'en faisant ce que je t'ay com-

mandé : parquoy avise que tu ne défailles au milieu du chemin. Mais pource que le mot Grec qui est yci mis, signifie aucunesfois Approuver, ou Rendre certain, ce sens me plaist plus, lequel aussi conviendra trèsbien au fil du texte, Que Timothée veillant et portant patiemment les afflictions, et persévérant à enseigner, gaignera ce poinct que la vérité de son ministère sera establie et confermée : asçavoir pource que par telles marques tous le cognoistront pour un bon et fidèle serviteur de Christ.

6 *Car de moy je m'en vay maintetenant estre sacrifié.* Il rend la cause pourquoy il a usé d'une si grande adjuration : comme s'il disoit, Tant que j'ay veseu, je t'ay tendu la main : tu n'as point eu faute de mes exhortations continuelles : mes conseils t'ont beaucoup aidé, et mon exemple t'a servi de grande confirmation : or il est temps maintenant que tu t'enseignes et exhortes toy-mesme et que tu commences à nager tout seul et sans support : garde bien qu'on n'apperçoyve rien de changé en toy par ma mort. Au reste, il faut noter ces manières de parler, par lesquelles il dénote sa mort. Par le mot de *Département*, il signifie que nous ne périssons pas du tout en mourant, pource que l'âme seulement est séparée du corps. Dont nous recueillons que la mort n'est autre chose qu'un département de l'âme d'avec le corps. Laquelle définition contient un tesmoignage de l'immortalité de l'âme. Le nom de *Sacrifice* convenoit spécialement à la mort de sainct Paul, laquelle il enduroit pour maintenir la vérité de Christ. Car combien que tous fidèles tant en vivant en obéissance qu'en mourant, soyent hosties ou sacrifices agréables à Dieu : toutesfois les Martyrs sont sacrifiez par une plus excellente manière, en espandant leur sang pour le nom de Christ. Joint que le mot duquel use yci sainct Paul, ne signifie pas toutes sortes de sacrifices, mais celuy qui sert à confermer les alliances. Il signifie donc en ce passage ce qu'il exprime plus ouvertement au chap. II des Philip., v. 17, quand il dit, Quant à moy, encore que je soye sacrifié sur le sacrifice et service de vostre foy, j'en suis joyeux. Car il entend là, que la foy des Philippiens sera confermée et establie par sa mort, comme les alliances estoyent jadis confermées par le sang et occision des bestes sacrifiées. Non pas que la certitude de nostre foy (à parler proprement) soit fondée en la constance des Martyrs, mais pource qu'elle sert beaucoup à nous confermer. Sainct Paul donc a yci orné sa mort d'un beau titre d'honneur, quand il l'a appelée confirmation ou ratification de sa doctrine : afin que les fidèles fussent plustost esmeus par cela à persévérer, que de perdre courage, comme il advient souvent. *Et le temps de mon département est prochain.* Ceste manière de parler doit aussi estre notée, pource que d'une bonne grâce elle diminue la trop grande crainte de la mort, en démonstrant l'effet et la nature d'icelle. Car d'où vient cela, que les hommes ont si grand horreur et sont si fort estonnez, toutes les fois qu'ils oyent parler de la mort, sinon qu'ils pensent périr du tout en mourant ? Au contraire, sainct Paul, en l'appelant Département, nie que l'homme périsse, mais il enseigne que l'âme est seulement séparée de son corps. Et à ceci fait qu'il prononce hardiment, que *le temps est prochain :* ce qu'il ne pourroit faire, s'il ne mesprisoit la mort. Car combien que ceste affection soit naturelle, laquelle ne peut estre jamais du tout despouillée : asçavoir que l'homme fuit la mort, et l'ha en horreur : toutesfois on doit vaincre ceste crainte par foy, afin qu'elle ne nous empesche de départir d'yci en obéissance, toutes fois et quantes que Dieu nous appelera.

7 *J'ay combatu le bon combat, etc.* Pource que communéement on a accoustumé d'asseoir jugement par les événemens, le combat du sainct Apostre pouvoit estre condamné, quand l'issue n'estoit pas trop plaisante. A ceste cause il se vante d'avoir combatu un bon combat, quoy que le monde en juge. Et cela est un tesmoignage d'une foy excellente. Car non-seulement il estoit estimé misérable selon l'opinion de tous, mais sa mort aussi devoit estre ignominieuse. Qui ne l'eust donc jugé malheureux en ce qu'il combatoit ? Mais il ne dépend point des

jugemens corrompus des hommes : ains plustost il s'eslève d'une magnanimité de courage par-dessus toutes afflictions et misères, afin que rien n'empesche sa félicité et gloire. Il prononce donc que le combat qu'il a combatu, est *Bon* et honorable : et mesme il se resjouit de la mort : pource que c'est comme le but de sa course, et nous sçavons que ceux qui s'exercent à la course, ont leur souhait accompli, quand ils sont parvenus jusques au but. Tout de mesme aussi il signifie, que la mort est désirable aux chevalliers de Christ, pource qu'elle met fin à leurs labeurs : et quant et quant il nous admoneste à l'opposite, qu'il ne se faut jamais reposer en ceste vie : pource qu'il ne sert de rien d'avoir couru diligemment depuis l'entrée de la lice jusques au milieu du chemin, si on ne parvient jusques au but. Ce qui s'ensuit *D'avoir gardé la foy*, peut avoir double sens : ou qu'il a esté fidèle gend'arme à son capitaine jusques à la fin, ou qu'il a persévéré en la droite doctrine. L'un et l'autre sens ne conviendra pas mal. Et de faict, il ne pouvoit pas autrement rendre sa fidélité approuvée au Seigneur, qu'en soustenant constamment la pure doctrine de l'Evangile. Toutesfois je ne doute point qu'il n'ait voulu faire allusion au serment solennel que prestent les gens-d'armes qu'on enroile pour la guerre : comme s'il disoit, qu'il a esté bon gend'arme, fidèle et loyal à son capitaine.

8 *Quant au reste la couronne de justice m'est gardée.* Comme il s'est glorifié de son combat, et d'avoir achevé son cours, et gardé la foy : ainsi maintenant il afferme qu'il n'a pas travaillé en vain. Car il se peut bien faire que quelqu'un travaillera fort et ferme, et toutesfois sera frustré du salaire qui luy est deu. Mais sainct Paul dit qu'il est asseuré de son loyer. Or ceste certitude luy vient de ce qu'il ha la veuë dressée au jour de la résurrection : ce qu'il nous faut faire aussi. Car regardons au monde de quelque costé que nous voudrons, nous n'y apperceverons que la mort. Parquoy il ne nous faut point arrester à regarder ce qui est yci-bas, mais plustost nous proposer l'advénement de Christ. Par ce moyen nous gaignerons ce poinct qu'il n'y aura rien qui diminue nostre félicité. Au surplus, pource qu'il nomme *La couronne de justice*, et *Le juste juge*, et use de ce mot, *Rendra :* les Papistes s'efforcent de bastir de ceci les mérites des œuvres, et en faire un rempar à l'encontre de la grâce de Dieu. Mais leur façon d'argumenter est vaine. Car la justification gratuite qui nous est conférée par foy, n'est nullement répugnante à la rémunération des œuvres : plustost au contraire ces deux choses convienent tresbien, que l'homme est gratuitement justifié par le moyen de Christ, et toutesfois que Dieu luy rendra loyer de ses œuvres. Car aussi tost que Dieu nous a receus en grâce, il receoit aussi nos œuvres pour agréables, en sorte qu'il daigne bien mesmes leur donner loyer, jà soit qu'il n'en soit point deu. Combien que les Papistes s'abusent yci en deux sortes. Premièrement en ce qu'ils recueillent de ceci, que nous méritons envers Dieu, pource que nous faisons bien par la vertu de nostre franc arbitre : en après en ce qu'ils obligent Dieu envers nous, comme si le salut nous venoit d'ailleurs que de sa grâce. Mais il ne s'ensuit pas, si Dieu rend justement ce qu'il rend, que pour cela il nous doyve quelque chose. Car il est juste en nous bien faisant, mesme gratuitement. Et il rend le loyer qu'il a promis : non pas que nous le prévenions par quelque service, mais pource qu'en continuant la mesme libéralité, de laquelle il a commencé d'user envers nous, il poursuit à nous conférer grâces sur grâces. C'est donc à tort et en vain que les Papistes s'efforcent de prouver par ceci, que les bonnes œuvres procèdent de la vertu du franc arbitre : attendu qu'il n'y a nul inconvénient de dire que Dieu couronne ses dons en nous. Ce n'est point aussi moins en vain et sottement qu'ils taschent par ceci de destruire la justice de la foy, veu que la bonté de Dieu par laquelle il accepte l'homme gratuitement, en ne luy imputant point ses péchez, n'est nullement contraire à ceste rémunération des œuvres, laquelle il rendra par la mesme libéralité par laquelle il a fait la promesse. *Et non-seulement à*

moy. Afin que tous les autres bataillent avec luy d'un mesme courage, il les semond à la participation de la couronne avec luy. Car sa constance invincible ne nous pourroit pas servir d'exemple, si la mesme espérance d'obtenir la couronne n'estoit proposée à tous. Or il prend une marque notable pour signifier les fidèles, quand il dit, *A tous ceux qui auront aimé son apparition*. Et de faict, là où la foy aura quelque vertu, elle ne nous laissera point les esprits endormis en ce monde, mais les eslévera à l'espérance de la résurrection dernière. Ainsi donc, il signifie que tous ceux qui sont tellement addonnez au monde, et aiment ceste vie transitoire, qu'ils ne se soucient de la venue de Christ, et ne sont touchez d'aucun désir d'icelle, se privent de la gloire immortelle. Maudite donc soit nostre stupidité, qui nous tient abbrutis en sorte que nous ne pensons jamais à bon escient à la venue de Christ, à laquelle tout ce qui est en nous devoit tendre. Outre plus, par ce mesme mot il exclud du nombre des fidèles ceux ausquels la venue de Christ n'apporte que frayeur et espovantement: laquelle il est impossible d'aimer sinon qu'on la trouve douce et amiable.

9 *Diligente-toy de venir bien tost à moy :*

10 *Car Démas m'a abandonné, ayant aimé ce présent monde, et s'en est allé à Thessalonique : Crescens en Galatie, Tite en Dalmatie.*

11 *Luc est seul avec moy. Pren Marc, et l'amène avec toy : car il m'est bien utile pour servir.*

12 *J'ay aussi envoyé Tychique en Ephése.*

13 *Quand tu viendras, apporte avec toy la manteline que j'ay laissée en Troas chez Carpe : et les livres, mais principalement les parchemins.*

9 *Diligente-toy de venir bien tost à moy*. Puis qu'il sçavoit que l'heure de sa mort estoit prochaine, je ne doute point qu'il n'eust beaucoup de choses desquelles il vouloit conférer avec Timothée en présence, au grand bien et proufit de l'Eglise. Et pourtant, il ne fait point difficulté de l'appeler d'une région qui estoit outre mer. Certes il faut bien dire que c'estoit une cause de grande importance, pour laquelle il l'appeloit d'une Eglise à laquelle il estoit commis, et si loin. On peut recueillir de ceci, de quelle importance sont les conférences de tels personnages ensemble. Car ce que Timothée eust apprins en peu de temps, devoit estre long temps proufitable à toutes les Eglises, en sorte que la perte d'un demi an, ou d'un tout entier n'estoit pas grand cas, au pris de la récompense. Et toutesfois il appert par ce qui s'ensuit, que sainct Paul appelle Timothée pour son regard particulier aussi, d'autant qu'il estoit despourveu de fidèles coadjuteurs. Combien qu'il ne préféroit point ce qui touchoit sa personne, à la commodité de l'Eglise: mais pource que la cause touchoit la querele de l'Evangile, qui est commune à tous fidèles. Car comme il la défendoit estant en prison, aussi avoit-il besoin des autres pour aider à ceste défense.

10 *Ayant aimé ce présent monde*. Ç'a esté certes une grande vilenie à un tel personnage, de préférer l'amour de ce monde à Christ. Toutesfois il ne faut pas penser qu'il ait du tout renié Christ, et se soit derechef addonné à impiété, ou aux vanitez et alléchemens de ce monde, mais seulement il avoit préféré ses propres aises ou son repos et la seureté de sa personne à la vie de sainct Paul. Il ne pouvoit assister à sainct Paul, sans beaucoup de fascheries, et angoisses, et sans danger éminent de sa vie : il estoit exposé à beaucoup d'opprobres, il luy faloit avaller beaucoup de fascheux tours, il estoit contraint de laisser le soin de ses affaires. Estant donc vaincu de l'ennuy de la croix, il a voulu pourveoir à ses affaires particuliers. Et ne faut point douter qu'il n'eust quelque vent favorable du costé du monde. Or on peut bien recueillir qu'il estoit des principaux, par ce que sainct

Paul le nomme entre bien peu en l'Epistre aux Colossiens, chap. IV, v. 14, et semblablement en l'Epistre à Philémon, v. 24, où aussi il le met au nombre de ses coadjuteurs. Et pourtant, il ne se faut esbahir s'il le taxe yci si rudement, pource qu'il avoit eu plus d'esgard à soy qu'à Christ. Les autres desquels il fait puis après mention, ne s'estoyent départis de luy sinon pour justes causes, et de son consentement. Et on voit par cela, qu'il n'a pas tellement cherché sa commodité particulière, qu'il voulust priver les Eglises de leurs Pasteurs, mais qu'il les a requis seulement pour en sentir quelque allégement. Et de faict, il ne faut point douter qu'il n'ait tousjours eu ce soin, d'appeler à soy, ou de retenir avec soy, ceux desquels l'absence n'estoit dommageable aux autres Eglises. Suyvant ceste considération, il avoit envoyé *Tite en Dalmatie*, et les autres autre part, quand il mandoit à Timothée de venir. Et qui plus est, afin qu'en l'absence de Timothée l'Eglise des Ephésiens ne demeurast desnuée et despourveuë, il y envoye *Tychique*, et le signifie à Timothée, afin qu'il sçache qu'il y en aura un qui fera son office en son absence.

13 *Apporte avec toy la manteline, etc.* Quant au mot Grec, lequel on traduit *Manteline*, il y a plusieurs interprétations. Les uns disent que c'est un coffret, ou un estuy à mettre des livres: les autres sont d'opinion que c'est une espèce de vestement pour mettre quand on va sur les champs, propre pour repousser le froid et les pluyes. Mais laquelle qu'on prene de ces deux interprétations, comment est-ce que sainct Paul veut qu'on luy apporte de si loin, ou une robbe, ou un coffret? comme s'il n'y eust point eu d'ouvriers à Rome, ou qu'il y eust faute de drap ou de bois. Si nous disons que c'estoit un coffret plein ou de papiers, ou de livres, ou d'épistres, la question sera vuidée. Car il n'en eust peu pour argent quelconque recouvrer autant à Rome. Mais pource que plusieurs ne receveront pas ceste conjecture, je suis content de prendre le mot de Manteline. Et il n'est pas inconvénient que sainct Paul l'ait fait venir de si loin, pour autant qu'elle luy estoit plus aisée, à cause qu'il l'avoit de long temps accoustumée, et aussi qu'il vouloit éviter la despense d'en acheter une autre. Combien qu'à dire la vérité, la première interprétation me plaist plus, attendu mesme qu'il fait mention incontinent après de *Livres* et *parchemins*. Dont il appert que l'Apostre n'a point laissé de lire, combien qu'il se préparast desjà à la mort. Où sont donc ceux qui pensent avoir proufité jusques là, qu'ils n'ont plus besoin d'aucun exercice? Qui est celuy qui s'osera comparer à sainct Paul? Tant plus aussi est par ce mesme mot repoussée la rage de ces estourdis Anabaptistes, qui rejettans les livres, et condamnans toute lecture, ne se vantent d'autre chose que de leurs inspirations Divines. Or quant à nous, sçachons que la lecture assiduelle est yci recommandée à tous fidèles, comme un moyen ordonné de Dieu pour proufiter. Quelqu'un pourroit demander que vouloit dire sainct Paul en demandant une robbe ou manteau, s'il sentoit sa mort estre prochaine? Ceste difficulté aussi me meut à l'entendre d'un coffret. Combien qu'il pouvoit pour lors avoir quelque occasion qui nous est aujourd'huy incognuë, de vouloir avoir ceste robbe. Et à ceste cause je ne me tourmente pas beaucoup sur ces choses.

14 *Alexandre le forgeron m'a fait beaucoup de maux : le Seigneur luy rende selon ses œuvres :*

15 *Duquel garde-toy aussi : car il a grandement résisté à nos paroles.*

16 *Nul ne m'a assisté en ma première défense, ains tous m'ont abandonné : il ne leur soit point imputé.*

17 *Mais le Seigneur m'a assisté, et m'a fortifié, afin que la prédication fust confermée par moy*[1], *et que tous les Gentils l'ouïssent : et ay esté délivré de la gueule du lion :*

1) Ou, rendue approuvée par moy.

18 *Le Seigneur aussi me délivrera de toute mauvaise œuvre, et me sauvera en son Royaume céleste. A luy soit gloire au siècle des siècles, Amen.*

19 *Saluë Prisce et Aquile, et la famille d'Onésiphore.*

20 *Eraste est demeuré à Corinthe, j'ay laissé Trophime malade à Milet.*

21 *Diligente-toy de venir devant l'hyver. Eubulus, et Pudens, et Linus, et Claudia, et tous les frères te saluënt.*

22 *Le Seigneur Jésus-Christ soit avec ton esprit. Grâce soit avec vous, Amen.*

14 *Alexandre le forgeron m'a fait beaucoup de maux.* En cest homme-ci s'est démonstré un exemple horrible de révoltement. Il avoit monstré quelque affection à avancer le règne de Christ, duquel depuis il s'est déclaré ennemi ouvert, en luy faisant la guerre. Or il n'y a point de pires ennemis, ne plus dangereux et envenimez, que ceux qui sont tels : mais le Seigneur dés le commencement a voulu que son Eglise ne fust point exempte de ce mal, afin que le courage ne nous défaille point, quand nous serons tentez de semblables maux. Or il faut noter qui sont ces *beaucoup de maux*, que sainct Paul se plaind Alexandre luy avoir faits, c'est qu'il a esté contraire à sa doctrine. Il estoit forgeur, n'ayant point esté instruit aux escholes pour estre quelque grand disputeur : mais les ennemis domestiques ont tousjours trop de moyens de nuire. Et la meschanceté de telles gens rencontre tousjours au monde qui leur adjoustent foy, tellement que quelque fois une ignorance maligne et impudente donnera plus d'empeschement et fascherie, que ne fera pas un esprit aigu avec sçavoir. Joint que le Seigneur met tant en combat avec telles canailles ses serviteurs, veut expresséement les destourner de tout regard du monde, afin qu'ils ne se plaisent en leur grandeur, et tombent en ostentation. Maintenant on peut recueillir des paroles de sainct Paul, qu'il n'a rien porté plus envi, que quand on contredisoit à la saine doctrine. Car si Alexandre l'eust blessé en sa personne, ou luy eust fait quelque outrage, il eust porté tout cela plus patiemment : mais quand on court sus à la vérité de Dieu, son cœur fidèle est embrasé d'indignation, pource qu'il faut que ceci soit accompli en tous les membres de Christ, Le zèle de ta maison m'a rongé, Ps. LXIX, 9, Et voylà pourquoy il entre incontinent à faire ceste imprécation tant sévère et avec véhémence : asçavoir, Que *le Seigneur luy rende selon ses œuvres.* Un peu après quand il se plaind que tous l'ont délaissé, il n'appelle point toutesfois la vengence de Dieu sur eux : mais au contraire, il se constitue intercesseur pour leur impétrer pardon. Veu qu'il est si doux et miséricordieux envers tous les autres, comment se fait cela qu'il se monstre tant inexorable et rigoureux envers cestuy-ci seul? Certes pource que les autres avoyent failli par crainte et infirmité, il désire que Dieu leur pardonne. Car il nous faut ainsi avoir compassion de l'infirmité de nos frères. Mais pource que cest Alexandre s'estoit eslevé contre Dieu d'un orgueil et audace malicieuse et sacrilége et que de propos délibéré il résistoit à la vérité après l'avoir cognuë, une telle impiété ne méritoit aucune miséricorde. Il ne faut donc pas penser que sainct Paul soit entré à faire ceste imprécation estant transporté d'une cholère et affection de la chair. Car il a souhaité tant la ruine éternelle à Alexandre, que la miséricorde de Dieu aux autres par l'Esprit de Dieu, et d'un zèle bien ordonné. Or comme ainsi soit que Paul par la conduite du sainct Esprit prononce yci un jugement céleste et d'enhaut : nous pouvons de ce passage recueillir combien Dieu tient sa vérité précieuse, à laquelle quand on s'oppose il en fait une vengence si rigoureuse. Mais principalement il faut noter combien c'est un crime détestable, que de s'eslever d'une malice déslibérée à l'encontre de la pure religion. Au reste afin qu'en imitant faussement l'Apostre, on ne prononce à la volée de semblables imprécations, il faut en cest endroit observer trois choses. En premier lieu, que nous ne poursuyvions point nos injures

particulières, de peur que l'amour de nous-mesmes, et la considération de nostre propre proufit ne nous transporte, comme il advient souvent. Secondement, qu'en maintenant la gloire de Dieu, nous n'y meslions point de nos affections, lesquelles troublent tousjours le droit ordre. Tiercement, que nous ne soyons point précipitans à prononcer jugement de condamnation contre tous indifféremment, mais seulement contre les réprouvez, qui par leur impiété se monstrent estre tels : en sorte que nos souhaits soyent consentans avec le jugement de Dieu. Autrement il est à craindre qu'il ne nous soit respondu ce que Jésus-Christ respondit à ses disciples qui par leur souhait foudroyoyent indifféremment contre tous ceux qui ne leur complaisoyent : asçavoir, Vous ne sçavez de quel esprit vous estes, Luc, chap. IX, v. 55. Il sembloit bien qu'ils eussent pour leur défense Elie qui avoit demandé le semblable au Seigneur, 2 Rois, I, 10. Mais pource qu'il s'en faloit beaucoup qu'ils eussent l'esprit d'Elie, leur imitation estoit sotte et mal réglée. Parquoy il faut nécessairement que le Seigneur nous manifeste son jugement, avant que nous entrions en telles imprécations : en après, que par son Esprit il modère nostre zèle. Et toutes fois et quantes que nous réduisons en mémoire la véhémence de sainct Paul contre un homme : qu'il nous souviene aussi de ceste bénignité admirable, de laquelle il a usé envers ceux qui l'avoyent ainsi vileinement laissé : afin que nous apprenions par son exemple à avoir compassion des infirmitez de nos frères. Au reste, pour parler à ceux qui ont forgé que sainct Pierre a présidé en l'Eglise Romaine, je voudroye qu'ils me dissent un peu où il estoit lors. Car selon leur opinion il n'estoit pas encore mort : veu qu'ils disent qu'entre sa mort et celle de sainct Paul il y a eu un an, jour pour jour. D'avantage, ils estendent son Pontificat jusques à sept ans. Sainct Paul fait yci mention de sa première défense : il ne devoit pas si tost estre interrogué pour la dernière fois. Afin donc que sainct Pierre ne perde le titre de Pape, faudra-il qu'il soit noté d'avoir esté desloyal à l'Evangile, et d'avoir fait un tour si lasche à sainct Paul que de l'avoir laissé? Certes quand tout sera bien considéré, nous trouverons que tout ce qu'on a creu de sa Papauté, n'est qu'une fable.

17 *Le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, etc.* Il adjouste ceci pour oster le scandale lequel il voyoit pouvoir survenir de ce que plusieurs l'avoyent ainsi laschement abandonné en la défense de sa cause. Car combien que ceux de l'Eglise Romaine eussent mal fait leur devoir en cest endroit, il dit, toutesfois que cela n'a rien porté de dommage à la cause de l'Evangile : d'autant que luy tout seul muni d'une vertu d'enhaut, a eu force suffisante pour soustenir tout le fais : et tant s'en est falu qu'il ait perdu courage, voyant tous les autres saisis de crainte, que par cela tant plus clairement a esté cognu que la grâce de Dieu n'ha point besoin d'emprunter aucune aide d'ailleurs. Car il ne faut pas penser qu'en parlant ainsi il se vante de sa vertu ou force et constance : mais il rend grâces au Seigneur de ce que combien qu'il fust rangé à toute extrémité, toutesfois il n'avoit point succombé, ne perdu courage pour une tentation si dangereuse. Il confesse donc qu'il a esté soustenu par la main du Seigneur, et se contente de cela seul, que la grâce intérieure du sainct Esprit luy a esté un bon bouclier pour soustenir tous assaux. Il adjouste la cause, *Afin que la prédication fust confermée par moy, etc.* Le mot Grec signifie proprement une publication et proclamation qui se fait solennellement et comme à son de trompe. Or il appelle ainsi la charge d'annoncer l'Evangile entre les Gentils, laquelle luy estoit particulièrement commise. Car la prédication des autres ne ressembloit pas si bien à une telle publication, pource qu'elle estoit enclose entre les Juifs. Et ce n'est pas sans cause qu'il use par tout de ce mot. Or ce n'estoit pas une petite confirmation de son ministere, que combien que tout le monde escumast de rage à l'encontre de luy, et que d'autre part il fust des-

titué de toutes aides humaines, il estoit néantmoins demeuré invincible. Car en cela il monstroit par effet que son Apostolat estoit de Christ. Il adjouste aussi le moyen de la confirmation, quand il dit, *Que tous les Gentils avoyent ouy* que le Seigneur luy avoit si puissamment assisté. Car on pouvoit recueillir de cela, que la vocation tant de sainct Paul que des Gentils, estoit vrayement du Seigneur. *Et ay esté délivré de la gueule du lion.* Par ce mot *De lion*, plusieurs entendent Néron. Quant à moy, je pense plustost que par ceste façon de parler, il ait voulu généralement signifier le danger : comme s'il disoit, Du feu tout embrasé, ou du gouffre de la mort. Il signifie que ce qu'il est eschappé, n'a pas esté sans une merveilleuse aide de Dieu, pource que le danger estoit tel, que sans cela c'estoit pour l'engloutir du premier coup. Il dit qu'il en espère autant pour l'advenir : asçavoir non pas qu'il eschappera de la mort, mais qu'il ne sera point vaincu par Satan, ou qu'il ne déclinera point de la droite voye. Voylà ce que nous devons principalement désirer, non pas de pourveoir au corps, mais que nous demeurions victorieux sur toute tentation, et que nous soyons prests d'endurer cent morts, plustost que jamais il nous viene en pensée de nous polluer de quelque *mauvaise œuvre*. Combien que je sçay bien qu'il y en a aucuns qui prenent ce mot Mauvaise œuvre, pour la violence des meschans : comme si S. Paul eust dit, Le Seigneur ne permettra point que les meschans me facent aucun mal. Mais l'autre sens convient beaucoup mieux : asçavoir qu'il le conservera pur et exempt de tout crime et acte mauvais. Car il adjouste incontinent après, *En son Royaume céleste :* signifiant par cela, que le vray salut, c'est quand Dieu nous conduit en son royaume, soit par la vie, soit par la mort. Voyci aussi un passage bien notable pour confermer à l'encontre des Papistes le train continuel de la grâce de Dieu envers les siens. Car les Papistes après avoir confessé que le commencement de nostre salut vient de Dieu, attribuent au franc arbitre la continuation et avancement d'iceluy : tellement que par ce moyen la persévérance est une vertu de l'homme, et non pas un don céleste. Mais sainct Paul attribuant cest office à Dieu, de nous garder à son royaume, afferme bien apertement que nous sommes conduits par sa main durant tout le cours de nostre vie, jusques à ce qu'ayans accompli le temps de nostre combat, nous ayons la victoire. Et de cela nous avons un exemple digne de mémoire en la personne de Démas, duquel il a fait mention un peu devant : d'autant qu'ayant esté vaillant champion de Christ, il s'est puis après vileinement et laschement révolté. Le reste qui s'ensuit, n'ha nul besoin d'exposition, pource qu'il a esté veu ailleurs.

ÉPISTRE A TITE

Jehan Calvin à deux excellens serviteurs de Christ, M. Guillaume Farel, et M. Pierre Viret ses frères bien aimez et compagnons en l'œuvre de nostre Seigneur, Salut.

Combien que ce mien Commentaire, que je vous dédie, soit un petit don : toutesfois je tien pour certain que ne laisserez point de l'avoir bien agréable, pource que l'argument mesme de l'Epistre m'a incité à ce faire. Tite auquel ceste Epistre est envoyée, avoit pris la charge en Crète de parachever et mettre fin au bastiment que S. Paul avoit laissé commencé. Il en est presque ainsi de moy en comparaison de vous. Car comme ainsi soit que vous eussiez commencé à dresser ceste Eglise de Genève, voire avec grans labeurs et dangers, je survein après quelque espace de temps, premièrement pour coadjuteur : et puis après demeuray vostre successeur, pour m'employer selon mon pouvoir à avancer tousjours en mieux l'œuvre qu'aviez bien et heureusement commencée. Ce que moy et mes compagnons taschons encore aujourd'huy à faire : si avec moindre avancement qu'il ne seroit à désirer, néantmoins de bon cœur et fidèlement, selon nostre petit pouvoir. Mais pour retourner à vous : d'autant qu'en comparaison de vous la condition de ma charge ressemble à celle que sainct Paul avoit commise à Tite : il m'a semblé que ceste convenance me convioit à vous choisir sur tous autres, pour vous dédier ce mien labeur. Cependant il servira pour le moins à ceux qui sont de nostre temps, et paraventure à ceux aussi qui viendront après nous, de quelque tesmoignage de nostre amitié et conjonction saincte. Je ne pense point qu'il y ait jamais eu une couple d'amis, qui ait vescu ensemble en si grande amitié en la conversation commune de ce monde, que nous avons fait en nostre ministère. J'ay fait yci office de Pasteur avec vous deux. Tant s'en faut qu'il y eust aucune apparence d'envie, qu'il me sembloit que vous et moy n'estions qu'un. Nous avons esté puis après séparez de lieux. Car quant à vous, Maistre Guillaume, l'Eglise de Neuf-chastel, laquelle vous avez délivrée de la tyrannie de la Papauté, et conquestée à Christ, vous a appelé : et quant à vous, Maistre Pierre, l'Eglise de Lausane vous tient à semblable condition. Mais cependant chacun de nous garde si bien la place qui luy est commise, que par nostre union les enfans de Dieu s'assemblent au troupeau de Jésus-Christ, voire mesme sont unis en son corps, et au contraire, les ennemis d'iceluy crèvent de despit : je di non-seulement ceux de dehors, qui nous font la guerre apertement, mais aussi les autres de plus près, et domestiques, qui nous tormentent au dedans. Car je conte aussi ceci entre les autres biens de nostre amitié et conjonction, que ces vileins mastins, les morsures desquels ne peuvent nous atteindre pour la rompre et deschirer, ne gaignent non plus à abbayer tant qu'ils peuvent à l'encontre. Et certes il ne nous faut pas beaucoup soucier de leur inpudence, veu que nous-nous pouvons vrayement glorifier devant Dieu, et avons monstré par évidens tesmoignages et à bonnes enseignes devant les hommes, que nous n'avons point entre-nous autre intelligence ou amitié, que celle laquelle ayant esté consacrée au nom de Christ, a esté jusques à présent proufitable à son Eglise, et ne tend à autre fin, sinon que tous avec nous soyent un en luy. Or je vous recommande à Dieu, mes frères bien-aimez et entiers amis. Le Seigneur Jésus vueille tousjours bénir vos labeurs. De Genève, ce XXIXe jour de Novembre, M. D. XLIX.

ARGUMENT

Sainct Paul ayant seulement assis les fondemens d'une Eglise en Crète, d'autant qu'il luy faloit aller en d'autres lieux, (comme il n'estoit point aussi Pasteur d'une seule Isle, mais Apostre des Gentils,) avoit donné charge à Tite, comme Evangéliste, de poursuyvre l'œuvre commencée. Or il est à veoir par ceste Epistre qu'incontinent après le partement de sainct Paul, Satan s'estoit efforcé non-seulement de renverser le régime et ordre de l'Eglise, mais aussi de corrompre la doctrine. Il y avoit là des gens ambitieux qui eussent bien voulu s'avancer à enseigner en l'Eglise, et estre du nombre des Pasteurs. Pource que Tite ne vouloit pas complaire à leurs désirs pervers, en plusieurs compagnies on tenoit des propos tendans à détraction et calomnie sur luy. D'autre part, il y avoit des Juifs, qui sous couleur de maintenir la Loy de Moyse, mettoyent en avant beaucoup de fariboles. On prenoit plaisir à ouïr telles gens, voire et ne se feignoit-on point de les soustenir. L'intention donc de S. Paul en escrivant ceci, a esté d'avouer et authorizer Tite, afin qu'il peust mieux porter une si grande charge. Car il n'y a point de doute qu'il y en avoit qui ne faisoyent pas difficulté de le mespriser, comme s'il n'eust rien eu d'avantage qu'un autre du rang commun des Ministres et Pasteurs. Il se peut aussi faire qu'on oyoit courir ces plaintes contre luy çà et là, qu'il entreprenoit trop, et usurpoit plus d'authorité qu'à luy n'appartenoit d'autant qu'il ne vouloit recevoir aucun en l'estat de Pasteur, sinon après l'avoir examiné et esprouvé luy-mesme. Et de là nous pouvons recueillir que sainct Paul n'a pas tant escrit pour le regard particulier de Tite, que généralement pour tout le peuple de Crète. Car il n'est pas vray-semblable qu'il ait yci voulu reprendre Tite, comme estant trop facile à avancer gens indignes en l'estat d'Evesque et Pasteur : ne semblablement qu'il luy ait voulu bailler sa leçon comme à un apprenti ou à un homme du tout nouveau en la charge, pour luy monstrer quelle façon d'enseigner il devoit tenir envers ce peuple. Mais pource qu'on ne l'avoit point en telle estime et révérence qu'il faloit, sainct Paul luy baille yci l'authorité de créer des Ministres, et faire toutes choses appartenantes au gouvernement de l'Eglise, tout ainsi comme il eust fait luy-mesme estant présent : pource aussi que plusieurs eussent bien voulu une autre forme de doctrine et façon d'enseigner que celle qu'il tenoit, sainct Paul déclare qu'il approuve celle-là seule, rejettant toutes les autres, et l'exhorte de poursuyvre et entretenir tousjours le train qu'il a commencé. Il monstre donc en premier lieu quels personnages on doit élire pour estre Ministres et Pasteurs de l'Eglise. Et entre autres gráces qu'il requiert en un Ministre, il veut que ce soit un homme bien exercé en la saine doctrine, et qui l'ait tellement à main qu'il puisse résister aux adversaires : et à ce propos il touche quelques vices des Créteins. Mais en spécial il reprend les Juifs qui establissoyent quelque saincteté en la différence des viandes, et autres choses externes. Pour réfuter leurs niaiseries, il met à l'opposite les vrays exercices de piété et vie Chrestienne. Et pour mieux imprimer ceste doctrine, il descrit par le menu quel est le devoir d'un chacun selon sa vocation : et commande nommeement à Tite d'insister diligemment et assiduellement sur ce poinct : et quant et quant admoneste aussi les autres de ne se lasser point de les ouïr souvent redire : et monstre que c'est le but de la rédemption et salut qui nous a esté acquis par Christ. Et s'il y a quelque brouillon ou opiniastre qui contredise et ne se vueille ranger, il commande qu'on le laisse là. Nous voyons donc maintenant que S. Paul n'a eu yci autre regard, sinon de prendre la cause pour Tite, et de luy tenir la main forte cependant qu'il s'employoit à l'œuvre du Seigneur.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE A TITE

CHAPITRE PREMIER.

1 *Paul serviteur de Dieu et Apostre de Jésus-Christ, selon la foy des eleus de Dieu, et la cognoissance de vérité, qui est selon piété*[1],

2 *En l'espérance*[2] *de vie éternelle, laquelle Dieu, qui ne ment point, a promise devant les temps*[3]*:*

3 *Mais l'a manifesté en son temps,* asçavoir *sa parole par la prédication*[4], *qui m'est commise par ordonnance de Dieu nostre Sauveur :*

4 *A Tite mon vray fils selon la foy commune* entre nous, *Grâce, miséricorde et paix de par Dieu le Père, et de par le Seigneur Jésus-Christ nostre Sauveur.*

1) Ou gist en piété. 2) Ou, pour l'espérance. Ou, sous espérance. 3) Ou éternels. *Rom.*, XVI, 25. *Eph.*, III, 9. *Ecclésiastiq.*, I, 26. 2 *Tim*, I, 10. 1 *Pierre*, I, 20. 4) Ou, par sa parole en prédication.

1 *Paul serviteur de Dieu.* Ceste longue et tant songneuse louange que fait yci sainct Paul de son Apostolat, monstre bien qu'il a plustost eu esgard à toute l'Eglise, qu'à la seule personne de Tite. Car Tite ne doutoit point de son Apostolat : et sainct Paul ha de coustume d'alléguer les titres honnorables de sa vocation, pour s'acquérir authorité. A ceste cause selon qu'il voit que ceux ausquels il escrit, sont affectionnez, il s'arreste beaucoup à nommer ses titres, ou les passe légièrement. Yci pource que son intention est de rabbaisser le caquet à ceux qui s'eslevoyent orgueilleusement : à ceste cause il louë magnifiquement son Apostolat. Ainsi combien qu'il escrive à Tite, nonobstant ce n'est point afin qu'il lise son Epistre seul en sa chambre, mais afin qu'il la communique à tous publiquement. Premièrement il s'appelle *serviteur* de Dieu : puis après il adjouste quelle est l'espèce de son ministère : asçavoir qu'il est *Apostre de Jésus*-Christ. Car il y a divers degrez entre les serviteurs de Dieu. Ainsi de la généralité il descend à l'espèce. Il faut aussi se souvenir de ce que j'ay déclaré autre part, que ce mot de *Serviteur*, signifie yci autre chose que la sujétion commune

comme tous fidèles sont appelez Serviteurs de Dieu. Car il est pris pour le Ministre, auquel quelque certaine charge est enjointe. Suyvant laquelle signification les Prophètes estoyent jadis ornez de ce titre, et Christ luy-mesme, le Chef des Prophètes[1]. Voyci mon serviteur, je l'ay éleu, Isaïe XLII, 1. Ainsi David pour le regard de sa dignité royale, se nomme serviteur de Dieu : Peut-estre aussi que c'est à cause des Juifs que sainct Paul se nomme serviteur de Dieu : pource qu'ils avoyent accoustumé, pour diminuer son authorité, d'alléguer à l'encontre de luy la Loy, comme s'il eust bataillé contre icelle. Il veut doncques estre tellement recogneu Apostre de Jésus-Christ, que cependant il se glorifie qu'il sert au Dieu éternel. Ainsi non-seulement il accorde ensemble ces deux titres, mais aussi monstre qu'ils sont conjoints d'un lien inséparable. *Selon la foy des éleus.* Si aucun doute de son Apostolat, il l'authorise par un fort bon moyen, le conjoignant avec le salut *des éleus* de Dieu : comme s'il disoit, Il y a un accord mutuel entre mon Apostolat et la foy des éleus de Dieu. Parquoy nul ne le rejettera s'il n'est réprouvé et destourné de la vraye foy. Au reste, il entend les éleus, qui non-seulement vivoyent pour lors, mais aussi tous ceux qui avoyent esté depuis le commencement du monde. Car il veut dire qu'il n'apporte doctrine qui ne conviene avec la foy d'Abraham, et de tous les Pères. Ainsi aujourd'huy si quelqu'un veut estre estimé successeur de sainct Paul, il faut nécessairement qu'il se monstre estre Ministre de la mesme doctrine. Mais aussi il y a en ces mots une antithèse tacitement enclose, afin que l'incrédulité et rébellion de plusieurs ne dérogue à l'authorité de l'Evangile. Car lors comme encore aujourd'huy, c'estoit un scandale qui troubloit fort les infirmes, quand la plus grand part de ceux qui se vantoyent du titre d'Eglise, rejettoit la pure doctrine de Christ. Et pourtant sainct Paul monstre, que combien que tous indifféremment se vantent du nom de Dieu, toutesfois en ce nombre-là il y en a beaucoup de réprouvez : comme il dit ailleurs, Que tous ceux qui descendent du lignage d'Abraham selon la chair, ne sont pas vrais enfans d'Abraham. *Et la cognoissance de vérité.* Je pren ce mot *et*, pour Asçavoir. Car il déclare quelle est ceste foy de laquelle il a fait mention. Toutesfois ce n'est point une définition entière de la foy, mais seulement une description accommodée à la circonstance du présent passage. Car pour monstrer et maintenir qu'en son Apostolat il n'y a rien de tromperie et erreur, il proteste qu'il ne contient rien sinon la vérité certaine et manifeste, par laquelle les hommes soyent instruits à servir Dieu purement. Mais pource qu'il n'y a mot qui n'emporte son poids, il sera bon que nous les espluchions l'un après l'autre, Premièrement, quand la foy est appelée *cognoissance*, c'est bien pour la discerner, non-seulement d'avec Opinion ou Cuider, mais aussi d'avec ceste foy informe que les Papistes imaginent. Car ils ont controuvé une foy implicite, vuide de toute lumière d'intelligence. Mais quand sainct Paul attribue ceci à la foy, comme une chose qui luy est propre, asçavoir de cognoistre la vérité, on voit bien qu'il monstre apertement qu'il n'y a nulle foy sans cognoissance. Et en mot de *vérité*, est encore mieux exprimée la certitude et asseurance que la nature de la foy requiert. Car la foy ne se contente point de raisons probables, et conjectures vray-semblables, mais requiert la vérité expresse. Au surplus, il ne parle point yci de toute vérité, mais de la doctrine céleste qui est opposée à la vanité de l'entendement humain. Car comme Dieu s'est manifesté à nous par icelle, aussi elle est seule digne de cest honneur, d'estre nommée La vérité, comme aussi l'Escriture le luy attribue par tout, Jehan XVI, 13, Et l'Esprit vous mènera en toute vérité. Et au chap. XVII, v. 17, Ta Parole est vérité. Item, Gal., chap. III, v. 1, Qui vous a enchantez, que n'obéissez à la vérité? Item, au chap. I des Colossiens, v. 5, Ayans ouy la parole de vérité, l'Evangile du Fils de Dieu. Et au chap. II de la 1re ép. à Timoth, v. 4, il veut que tous vienent à la cognoissance de vérité. Et au IIIe, v. 15, L'Eglise

1) *Matth.*, XII, 18. *Ps.* LXXXIX, 3.

est la colomne et fermeté de vérité. Brief, ceste vérité est la droite et pure cognoissance de Dieu, laquelle nous garde de tout erreur et mensonge. Et d'autant la devons-nous avoir en plus grande estimation, veu qu'il n'y a rien plus misérable que d'errer toute sa vie comme bestes. Ce qui s'ensuit, *Selon la crainte* de Dieu, restraind spécialement la vérité, de laquelle il avoit parlé : et quant et quant toutesfois tend à louer la doctrine de sainct Paul, par le fruit ou la fin d'icelle, d'autant qu'elle ne tend ailleurs, sinon afin que Dieu soit servi comme il appartient, et que la vraye et pure religion ait lieu entre les hommes. Et par cela il purge sa doctrine de tout souspeçon de curiosité profane : comme il fait aussi devant Félix au XXIVe des Actes, v. 10 : et aussi devant Agrippa, au chapitre XXVI, v. 1. Car comme ainsi soit que toutes questions curieuses et superflues doyvent estre à bon droict suspectes, voire odieuses à tous Chrestiens, d'autant qu'elles ne servent point à édification : voylà la seule vraye louange de la doctrine, asçavoir quand on peut dire qu'elle nous instruit à craindre Dieu, et à luy porter révérence. Par ceci aussi nous sommes admonestez, que selon qu'un chacun a bien proufité en piété, aussi est-il bon disciple de Christ : comme on doit aussi réputer pour vray Théologien, celuy seulement qui édifie les consciences à la crainte de Dieu. Quant à ce qu'il adjouste, *En espérance de vie éternelle* : il ne faut point douter qu'il ne démonstre la cause. Car le mot Grec est volontiers mis en ceste signification, et pourtant on le pourroit traduire, A cause de l'espérance, ou, sur l'espérance. Car la vraye religion et l'estude de piété, commence par la méditation de la vie céleste : comme aussi suyvant cela sainct Paul louant la foy et charité des Colossiens, met pour la cause et fondement d'icelles, l'espérance qui est gardée és cieux, Colossiens chapitre I, v. 5. Car les Sadduciens, et tous ceux qui enferment nostre espérance en ce monde, quelque semblant qu'ils facent, ne peuvent faire autre chose qu'introduire au monde un contemnement de Dieu, en mettant les hommes de mesme condition que les bestes. Parquoy, un bon Docteur doit tousjours avoir ce but, de destourner les hommes du regard de ce monde, pour les eslever au ciel. Je confesse bien que nous devons avoir en beaucoup plus grande estimation la gloire de Dieu que nostre salut : mais il n'est point maintenant question lequel des deux précède en dignité, Je di seulement que les hommes ne cherchent jamais vrayement Dieu, s'ils n'ont confiance de parvenir à luy : et que pourtant ils n'addonnent jamais leur esprit à piété, s'ils ne sont instruits de l'espérance de la vie éternelle.

2 *Laquelle Dieu, etc.* D'autant que sainct Augustin en lieu de ce que nous traduisons, *Temps des siècles*, a leu, Temps éternels, il se tormente merveilleusement en ceste éternité des temps : sinon que finalement il expose Eternels, ceux qui surmontent toute ancienneté. Toutesfois quant au sens, luy, sainct Hiérome, et les autres, s'accordent : asçavoir que Dieu a ordonné devant la création du monde de donner le salut, lequel il a maintenant manifesté par l'Evangile. Ainsi sainct Paul auroit abusé de ce mot Promettre, pour Délibérer, ou Ordonner : car avant que les hommes fussent, il n'y avoit personne à qui il peust promettre. De moy, comme je ne rejette point ceste opinion, aussi quand je considère le tout de bien près, je suis contraint de penser autrement : asçavoir que dés plusieurs siècles d'ancieneté la vie éternelle a esté promise aux hommes, et non-seulement pour ceux qui vivoyent pour lors, mais aussi pour ceux de nostre temps. Car Dieu ne prouvoit point seulement au proufit d'Abraham, quand il dit, Toutes nations seront bénites en ta semence, Genèse chapitre XXII, v. 18 : mais il ha esgard à tous ceux qui viendront après luy. Et à ceci ne répugne point ce que nous voyons qu'en un autre sens il dit au chapitre I de la seconde à Timothée, Que le salut a esté donné avant les temps des siècles. Car le mot Grec que nous traduisons Des siècles, ne laisse point d'avoir une mesme signification en tous les deux passages. Car comme ainsi soit qu'il signifie un ordre

continuel de temps depuis le commencement jusques à la fin du monde : sainct Paul en ce passage-là, déclare que le salut a esté donné, ou ordonné aux éleus de Dieu, avant que les temps commenceassent à couler. Or yci, pource qu'il traitte de la promesse, il ne comprend point tous les siècles, pour dire qu'il nous mène hors de la création du monde : mais il enseigne que beaucoup de centeines d'ans ont passé, depuis que le salut a esté promis. Si quelqu'un en moins de paroles aime mieux prendre *temps des siècles*, pour les siècles mesmes, il le pourra faire. Mais pource que le salut a esté premièrement donné par l'élection éternelle de Dieu, que promis, à ceste cause en la première à Timothée, la donation est mise devant tous les siècles : et ainsi, il faut suppléer un mot de généralité Tous. Mais yci, il ne signifie autre chose, sinon que la promesse passe en ancienneté un long ordre et continuation de siècles : pource qu'elle a eu son commencement incontinent après la création du monde. En ce mesme sens il enseigne au chap. I des Rom., v. 2, que l'Evangile qui devoit seulement estre publié après la résurrection de Christ, avoit esté promis és Escritures par les Prophètes. Car il y a grande différence entre la promesse jadis faite aux Pères, et la manifestation présente de grâce. *Qui ne ment point.* Cest épithète n'est point adjousté tant pour la louange de Dieu, que pour la confirmation de nostre foy. Et certes toutesfois et quantes qu'il est question de nostre salut, il nous doit souvenir qu'il est fondé sur la parole de celuy qui ne peut mentir ne tromper. Et de faict, la vérité immuable de Dieu est la seule approbation de toute la religion.

3 *Mais il l'a manifestée en son temps.* C'estoit bien desjà quelque manifestation, quand Dieu parloit jadis par ses Prophètes : mais pource que Christ par sa venue a manifesté apertement les choses qu'iceux avoyent prédites en obscurité, et puis après les Gentils ont esté appelez en la société de l'alliance, sainct Paul dit en ce sens, que maintenant est manifesté ce qui avoit toutesfois auparavant esté manifesté en partie. Quand il parle des temps propres, c'est autant que ce qu'il dit aux Galatiens, IV, 4, La plénitude des temps. Car il nous admoneste que ça esté le temps le plus propre, quand il a pleu au Seigneur de le faire : et c'est afin d'obvier à la témérité des hommes, qui sont si hardis de s'enquérir pourquoy il ne l'a plustost fait, ou pourquoy plus tost aujourd'huy que demain. Afin donc que nous ne soyons curieux outre mesure, il enseigne que les temps sont tellement entre les mains et en la disposition de Dieu, qu'il ne faut point penser autrement de luy, sinon qu'il fait toutes choses en temps et par bon ordre. Asçavoir *sa parole.* Ou il faut suppléer ce mot Par (ce qui n'est pas nouveau en la langue Grecque) ou bien il appelle Christ la Parole : sinon que paraventure on vueille entendre quelque chose pour remplir la sentence. Je trouveroye ceste seconde exposition assez bonne si ce n'estoit qu'elle est un peu contraincte. Ainsi dit sainct Jehan au commencement de son Epistre, Ce que nous avons ouy, ce que nous avons veu de nos yeux, ce que nous avons regardé, et nos mains ont touché, de la Parole de vie, et que la vie est manifestée[1]. Ainsi je m'arreste à l'exposition qui est la plus simple, Que Dieu a manifesté la vie par la parole : ou, a manifesté par la prédication de l'Evangile la parole touchant la vie. *La prédication* de laquelle il parle, c'est l'Evangile publié : comme à la vérité ceci est le principal, que nous oyons par iceluy, asçavoir que Christ nous est donné, et la vie en luy. Au reste, pource que tous ne sont pas indifféremment capables d'un si grand don, et que nul ne se doit ingérer, il maintient sa vocation selon sa coustume. Où il nous faut apprendre ce que nous avons souvent remonstré ailleurs, que l'honneur n'est deu sinon à ceux qui auront approbation qu'ils sont ordonnez de Dieu. Car les ministres mesmes de Satan se vantent arrogamment qu'ils ont esté appelez de Dieu, mais il n'y a point de vérité en leurs paroles. Or sainct Paul ne produit rien qui ne soit notoire et approuvé par tesmoignage, toutes fois et quantes qu'il fait mention de sa voca-

1) 1 Jean, I, 1.

tion. D'avantage, nous pouvons tirer de ce passage, à quelle fin les Apostres ont esté créez, asçavoir pour publier l'Evangile, comme il dit ailleurs, Malheur sur moy, si je n'annonce l'Evangile, 1 Cor., IX, 16. Car la dispensation d'iceluy m'a esté commise. Parquoy, ceux qui sont muets, et qui vivent en oisiveté et délices, sont plus qu'effrontez de se vanter d'estre successeurs des Apostres. *Nostre Sauveur*. Il accommode un mesme épithète au Père et au Fils, comme à la vérité l'un et l'autre est Sauveur : toutesfois il y a diverse raison. Car le Père est appelé Sauveur, pource qu'il nous a rachetez par la mort de son Fils, afin qu'il nous feist héritiers de la vie éternelle. Et le Fils est Sauveur pource qu'il a espandu son sang pour nous, et l'a donné gage et pris de nostre salut. Ainsi le Fils nous a apporté salut de par le Père, et le Père nous l'a donné par le Fils.

4 *A Tite mon vray fils, etc.* Par ceci il appert en quelle signification il est dit, que le Ministre de la parole engendre spirituellement ceux qu'il amène à l'obéissance de Christ, asçavoir en sorte que luy est pareillement engendré quant et quant. Sainct Paul se fait père de Tite au regard de la foy : mais il adjouste incontinent après, que ceste foy est commune à tous deux, afin que tous deux, également ayent un Père commun és cieux. Parquoy Dieu ne diminue rien de son droict, quand il nomme pères spirituels avec soy, ceux par le ministère desquels il engendre ceux qu'il veut, comme aussi iceux ne sont rien d'eux-mesmes, ains seulement par l'efficace du sainct Esprit. Quant au reste, on le pourra trouver aux Epistres précédentes, et principalement en la première à Timothée.

5 *La cause pourquoy je t'ay laissé en Crète*, c'est *afin que tu poursuyves de corriger les choses qui restent, et que tu constitues des Prestres*[1] *par les villes, comme je te l'ay ordonné.*

6 Asçavoir *s'il y en a quelqu'un qui soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, ayant enfans fidèles, non accusez de dissolution, ou qui ne se puissent ranger.*

1) Ou, Anciens. 1 *Tim.*, III, 1.

5 *La cause pourquoy je t'ay laissé en Crète, etc.* Ce commencement démonstre apertement que S. Paul n'admoneste pas tant Tite pour son regard particulier, qu'il le louë envers les autres, afin que nul ne l'empesche. Car il testifie qu'il l'a commis en sa place : et pourtant il est convenable que tous le recognoissent comme vicaire du S. Apostre, et le receoyvent en toute révérence. Car pource que les Apostres n'avoyent nulle certaine place assignée, mais avoyent charge de publier l'Evangile par tout le monde : à ceste cause, quand ils laissoyent une ville ou région pour aller en une autre, ils avoyent de coustume de substituer en leur place gens propres, par le moyen desquels pourroit estre achevé ce qu'ils avoyent commencé. C'est comme S. Paul déclare qu'il avoit mis les fondemens en l'Eglise des Corinthiens, mais que les autres estoyent maçons ou charpentiers, qui devoyent édifier sur son fondement, c'est-à-dire avancer le bastiment, 1 Cor., III, 10. Vray est que ceci compète à tous Pasteurs : pource que les Eglises auront tousjours besoin de croistre et proufiter, tant que le monde durera : mais outre la charge ordinaire des Pasteurs, Tite avoit commission d'ordonner et dresser l'estat de l'Eglise. Car les Pasteurs ne sont commis sinon après que les Eglises sont desjà instituées, et formées en quelque ordre : mais Tite avoit quelque plus grande charge, asçavoir de donner quelque forme aux Eglises, qui n'estoyent encore bien ordonnées, de constituer quelque bonne police avec la discipline. Car sainct Paul s'en estoit allé après avoir mis le fondement : pourtant, l'office de Tite estoit d'eslever l'œuvre en haut, en sorte qu'il y eust proportion convenable

de bastiment. C'est ce qu'il appelle, *Corriger les choses qui restent*. Car l'édification de l'Eglise n'est point une œuvre si facile à faire, qu'on en puisse tout du premier coup venir à bout. On ne sçauroit pas bien dire, combien de temps sainct Paul a esté en Crète : toutesfois il avoit là séjourné quelque temps, il s'estoit employé fidèlement à dresser le règne de Christ. Il estoit entendu et expérimenté autant qu'homme pourroit estre, il ne cessoit jamais de travailler : toutesfois il confesse qu'il a laissé l'œuvre encore imparfait. On peut veoir par ceci quelle difficulté il y a : et aujourd'huy nous expérimentons que ce n'est point un labeur d'un an ou de deux, de remettre en quelque moyen estat les Eglises ruinées. A ceste cause, il faut que ceux qui ont assiduellement avancé par plusieurs années, soyent encore attentifs à corriger plusieurs choses. Au resté, il est bon de noter la modestie de sainct Paul, qui endure volontiers qu'un autre rende plus entier et parfait ce qu'il avoit commencé. Et combien que Tite fust beaucoup moindre que luy, toutesfois il ne refuse point de l'avoir pour correcteur qui mette comme la dernière main à son œuvre. Voylà de quelle affection doyvent estre menez les fidèles Docteurs, que chacun ne tire point tout à soy par ambition, mais qu'ils se prestent la main l'un à l'autre en s'entr'aidant : et si quelqu'un a plus proufité par son labeur, que les autres s'en esjouissent plustost que de luy porter envie. Ne pensons pas toutesfois que ce que S. Paul a voulu estre corrigé par Tite, il l'eust omis, ou par ignorance, ou oubliance, ou paresse : mais qu'il ne l'avoit peu achever par faute de temps. Brief, il enjoint à Tite, ce que luy-mesme eust corrigé s'il eust plus longuement demeuré en Crète : non point qu'il eust varié ou changé aucune chose, mais en adjoustant ce qui défailloit, d'autant que la difficulté d'une telle œuvre ne porte pas que tout se face en un jour. *Et que tu constitues des Prestres par les villes, etc.* Voyci ce qui va en second lieu après la doctrine en l'édifice spirituel, qu'on crée Pasteurs qui ayent le soin de gouverner l'Eglise. A ceste cause S. Paul en fait yci mention sur toutes autres choses. Or c'est un poinct qu'il nous faut noter diligemment, que les Eglises ne peuvent demeurer en leur entier sans le ministère des Pasteurs : et que pourtant en quelque lieu où il y aura quelque corps de peuple, il faut aussi là commettre un Pasteur. Et toutesfois il n'assigne point à chacune ville seulement un Pasteur, en sorte qu'il n'y en ait jamais plus d'un en quelque lieu que ce soit : mais il veut qu'il n'y ait point de villes despourveues de Pasteurs. Quant à ce mot de *Prestres* ou Anciens, on sçait assez qu'ils ne sont point ainsi appelez à cause de l'aage, veu qu'aucuns estoyent éleus à cest ordre, qui estoyent jeunes, comme Timothée. Mais ceci a tousjours esté receu en toutes Langues, d'appeler ainsi par honneur tous gouverneurs. Or combien que nous puissions recueillir de la 1re Epistre à Timothée, qu'il y a deux sortes d'anciens, toutesfois la déduction du texte monstrera tantost après, qu'yci ne sont entendus que les Docteurs, c'est-à-dire ceux qui estoyent ordonnez pour enseigner, d'autant qu'incontinent après il appelera ceux-là mesmes Evesques. Mais il semble qu'il donne trop grande licence à Tite, quand il luy commande de constituer et ordonner des ministres à toutes les Eglises. Car ce seroit presque une puissance royale. D'avantage, par ce moyen le droict d'élire est osté à une chacune Eglise, et le jugement à la classe ou assemblée des Pasteurs : et que seroit cela autre chose sinon profaner toute la saincte administration de l'Eglise ? Mais la réponse est facile, asçavoir qu'en ce faisant, il ne permet point à Tite que luy seul face toutes choses à sa fantasie, et qu'il constitue aux Eglises de tels Evesques qu'il voudra : ains seulement il luy commande de présider aux élections comme gouverneur : ce qui est nécessaire. Ceste façon de parler est assez vulgaire : comme on dira d'un Consul, ou Dictateur, ou Régent, qu'il aura créé des Consuls, quand pour les élire il aura assemblé le peuple. Sainct Luc parle ainsi aux Actes, XIV, v. 23, de sainct Paul et de Barnabas, non pas qu'eux tous seuls s'ingérassent de commettre comme par une plene puis-

sance des Pasteurs qui ne fussent ne cognus ni approuvez des Eglises : mais pource qu'ils ordonnoyent gens propres, qui avoyent esté éleus ou désirez du peuple. Vray est que nous apprenons de ce passage, qu'il n'y a point eu pour lors une telle équalité entre les Ministres, qu'il n'y en eust quelqu'un qui eust authorité et conseil par-dessus les autres : toutesfois cela n'approche point de la coustume tyrannique et profane qui règne en la Papauté quant aux collations. Car les Apostres avoyent une façon bien diverse.

6 Asçavoir *s'il y en a quelqu'un qui soit irrépréhensible*, *etc.* Afin que nul ne fust marri contre Tite, comme s'il eust esté trop sévère ou rigoureux, en rejettant aucuns, sainct Paul prend sur soy toute l'envie, voulant qu'on luy impute tout ce que Tite fera en cest endroit. Car il prononce qu'il a donné expresséement la charge de n'en recevoir aucun, qui ne fust tel qu'il descrit yci. Parquoy, comme n'aguères il a testifié que Tite avoit esté ordonné superintendant par luy pour constituer des Pasteurs, afin que les autres aussi luy accordassent ceste puissance : ainsi maintenant il récite la règle qu'il a donnée, afin que la sévérité de Tite ne soit exposée aux calomnies des malins, ou à la male-grâce des gens qui n'entendent pas bien que c'est, et comment il faut procéder. Au reste, pource que ce passage nous peind comme en un tableau, l'Image d'un vray Evesque, nous le devons noter diligemment. Et toutesfois pource que j'ay exposé en la 1re Epistre à Timothée, presques toutes les choses qui sont yci contenues, ce sera assez pour ceste heure de les toucher en brief. Quand il dit, *Irrépréhensible*, il n'entend pas qu'il soit exempt de tout vice (car on n'en pourroit trouver un tel en lieu quelconque) mais qui ne soit point noté d'aucune infamie qui luy puisse diminuer son authorité. Il veut donc qu'il soit en bonne et entière réputation. Touchant ce qu'il veut qu'il soit *mari d'une seule femme*, nous l'avons traitté en la 1re à Timothée. C'estoit une chose si commune entre les Juifs d'espouser plusieurs femmes, que la coustume perverse estoit presque tournée en loy. Si quelqu'un avoit espousé deux femmes avant que faire profession de Christ, c'eust esté une inhumanité de le contraindre à en répudier l'une : par ainsi les Apostres enduroyent ce qui estoit autrement vicieux, pource qu'ils ne le pouvoyent corriger. Et ceux qui s'estoyent desjà enveloppez de plusieurs mariages, quand bien en retenant une seule femme, ils eussent esté prests de monstrer leur repentance, toutesfois ils avoyent desjà monstré un signe de leur intempérance, lequel eust esté pour donner quelque note à leur bonne renommée. C'est donc autant comme si S. Paul commandoit d'élire ceux qui se seront portez chastement en leur mariage, s'estans contentez d'une femme, et qu'il rejettast ceux qui auroyent monstré un appétit désordonné en prenant plusieurs femmes. Cependant toutesfois, si quelqu'un après la mort de sa femme en espouse une autre, on ne doit point pour cela laisser de le réputer mari d'une seule femme. Car il ne dit point qu'on doit élire celuy qui aura esté mari d'une seule femme, ains celuy qui l'est. *Ayant enfans fidèles.* Veu qu'il est requis qu'un Pasteur ait prudence et gravité, il faut que cela soit apperceu en sa famille. Car celuy qui ne peut gouverner sa maison, comment sera-il capable de gouverner une Eglise ? D'avantage, non-seulement il est besoin que le Pasteur luy-mesme soit sans reproche, mais aussi que toute sa famille soit comme un miroir d'une discipline chaste et conduite honneste. Et pourtant, en la 1re à Timothée, il ne commande pas moins songneusement aux femmes des Pasteurs quelles elles doyvent estre. Or yci premièrement, il requiert que les enfans soyent fidèles, dont on puisse cognoistre qu'ils ont esté nourris en la saine doctrine de piété, et en la crainte du Seigneur. Secondement, qu'ils ne soyent point addonnez à *Dissolution*, afin que par cela on puisse appercevoir qu'ils ont esté nourris en toute honnesteté et tempérance. Tiercement, qu'ils ne soyent point désobéissans, pource que celuy qui ne peut impétrer de ses enfans aucune révérence ou sujétion, à grand'peine pourroit-il retenir un peuple en bride par discipline.

7 *Car il faut que l'Evesque soit irrépréhensible, comme conducteur de la maison de Dieu, non opiniastre*[1], *ni cholère, ni subjet au vin, ni bateur, ni convoiteux de gain déshonneste :*

8 *Mais faisant volontiers recueil aux estrangers, amateur de bénignité*[2], *sage, juste, sainct, attrempé,*

9 *Embrassant la parole fidèle qui est selon instruction, afin qu'il puisse admonester par saine doctrine, et convaincre ceux qui contredisent.*

1) Ou, qui ne soit point addonné à son sens. 2) Ou, des bons, ou, du bien.

7 *Il faut que l'Evesque soit irrépréhensible, etc.* Il répète derechef que ceux qui aspirent à l'office d'Evesque, doyvent apporter une renommée entière : et le conferme par raison, asçavoir que d'autant que l'Eglise est la maison de Dieu, quiconque est commis pour la gouverner, il est constitué comme maistre d'hostel de Dieu. Or est-il ainsi qu'entre les hommes on parleroit mal de celuy qui prendroit en sa maison un maistre d'hostel mal renommé et plein de reproches : ce seroit donc une chose beaucoup plus mal séante, et moins tolérable, qu'il y eust de tels maistres d'hostels et gouverneurs en la maison de Dieu. Au reste, le mot de Dispensateur, lequel Erasme a retenu suyvant l'ancien translateur Latin, n'exprime pas l'intention de sainct Paul. Car afin qu'on soit plus songneux en l'élection des Evesques, il orne cest office d'une louange si honorable, asçavoir que c'est la superintendance de la maison de Dieu : comme il dit à Timothée, Afin que tu sçaches comme il te faut converser en la maison de Dieu, qui est l'Eglise de Dieu vivant, colomne et fermeté de vérité, 1 Tim., III, 15. Au reste, ce passage démonstre assez qu'il n'y a point de différence entre Prestre et Evesque. Car il appelle maintenant sans différence Evesques, ceux lesquels n'aguères il avoit appelez Prestres ou Anciens : et pour mieux dire le mesme propos, il use indifféremment en un mesme sens de ces deux noms : comme S. Hierôme aussi l'a observé, tant sur ce passage, qu'en l'Epistre à Evagrius. Et par ceci on peut veoir combien on a plus déféré aux ordonnances des hommes qu'on ne devoit, pource qu'en abolissant le langage du sainct Esprit, on s'est arresté à l'usage que les hommes avoyent introduit à leur fantasie : et il a finalement obtenu. Vray est que je ne réprouve point ce qui a esté receu incontinent après le commencement de l'Eglise, qu'une chacune classe ou congrégation de Pasteurs eust un gouverneur ou superintendant : mais de dire que le nom de l'office que Dieu avoit donné en commun à tous, soit transféré à un seul, et que tous les autres en soyent privez, c'est une chose desraisonnable et absurde. D'avantage, de pervertir tellement le langage du sainct Esprit, que des mesmes mots nous signifient autre chose qu'il n'a voulu, c'est une audace et outrecuidance trop profane. *Non opiniastre.* Il ne condamne point sans cause ce vice en un Evesque : l'office duquel est non-seulement de recueillir bénignement ceux qui vienent à luy de leur bon gré, mais aussi d'attraire ceux qui se recullent, afin d'amener tous ensembléement à Christ. Or est-il, ainsi, comme dit Platon en quelque Epistre qu'il a escrite à Dion, que l'opiniastreté est compagne et hostesse de solitude : c'est-à-dire qu'il faut qu'un homme addonné à sa teste, vive à part. Car la compagnie et amitié ne se peut entretenir, quand un homme se plaist en telle sorte, qu'il ne veut point céder et s'accommoder aux autres. Et certes tous opiniastres deviendront incontinent schismatiques, aussi tost que l'occasion se présentera. Dont il appert combien ceste peste est dangereuse, laquelle desmembre l'Eglise par dissensions. Or à ce vice est opposée en premier lieu la docilité, et puis après la débonnaireté et modestie envers tous. Car l'Evesque qui n'est aussi tout prest d'apprendre, ne pourra jamais bien enseigner les autres. Sainct Augustin loue grande-

ment une sentence de sainct Cyprian, quand il dit de l'Evesque ou Pasteur, Qu'il soit aussi patient à apprendre que sçavant pour enseigner. En aprés les Evesques ont souvent besoin de conseil et admonitions, s'ils refusent d'estre admonestez, s'ils rejettent les bons conseils, il faudra qu'ils tresbuchent puis après au grand désavantage de l'Eglise. Pour obvier donc à tels inconvéniens, le seul remède est, qu'ils ne soyent point sages en eux-mesmes. Au reste, j'aime mieux dire, *Amateur de bénignité*, qu'avec Erasme, Amateur de bonnes choses. Car il semble que S. Paul oppose ceste vertu et hospitalité à avarice et chicheté. Il appelle *Juste*, celuy qui vit entre les hommes sans mal faire à aucun. *Saincteté* se rapporte à Dieu. Car Platon mesme distingue ainsi ces deux mots.

9. *Embrassant la parole fidèle*. C'est bien à la vérité le principal don requis en un Evesque, qui est éleu principalement pour enseigner : veu que l'Eglise ne peut estre autrement gouvernée que par la Parole. Il appelle *La parole fidèle*, la pure doctrine procédée de la bouche de Dieu. Il veut que l'Evesque la garde ferme, en sorte que non-seulement il soit bien instruit en icelle, mais aussi qu'il se monstre constant à la maintenir. Car il y en a aucuns légers d'esprit, qui facilement se laissent transporter à diverses sortes de doctrines : les autres perdent courage par crainte, ou sont esmeus par autre occasion à abandonner la défense de vérité. Sainct Paul donc veut qu'on élise ceux qui ayans embrassé des deux bras la vérité de Dieu et la tenans fermement, ne se la laissent jamais arracher des poings, et ne souffrent qu'on les en eslongne. Et de faict, il n'y a rien plus dangereux, que ceste inconstance et légèreté, de laquelle j'ay parlé : quand le Pasteur ne se tient point ferme en la doctrine, de laquelle il se devoit monstrer constant défenseur. En somme, non-seulement il est requis en un Pasteur qu'il soit sçavant, mais aussi il faut qu'il ait une telle affection à la pure doctrine, qu'il ne se destourne jamais d'icelle. Mais que signifie ce mot *Qui est selon instruction*, ou Doctrine? C'est-à-dire, la parole qui soit utile à l'édification de l'Eglise. Car sainct Paul n'a point accoustumé de donner nom de doctrine à tout ce qu'on peut apprendre ou sçavoir qui n'apporte aucun fruit ni avancement en piété : ains plustost il condamne comme vaines, toutes spéculations qui n'apportent aucune utilité, quelque subtilité qu'elles ayent au reste. Suyvant cela il dit au chap. XII des Romains, v. 7, Celuy qui enseigne, qu'il le face en doctrine : c'est-à-dire, qu'il s'estudie à proufiter aux auditeurs. En somme, le premier poinct requis en cest endroict, est que le Pasteur soit garni de science de la saine doctrine : le second, que par une ferme constance de courage il maintiene la confession d'icelle jusques à la mort : le troisiéme, qu'il accommode sa façon d'enseigner à édification, et ne voltige point par ambition en des subtilitez d'une curiosité frivole : ains que seulement il cherche le vray et ferme proufit de l'Eglise. *Afin qu'il puisse admonester par saine doctrine, etc.* Le Pasteur doit avoir deux voix : l'une pour recueillir et assembler les brebis : l'autre pour repousser et chasser les loups et les larrons. L'Escriture luy fournit dequoy pour faire tous les deux. Car celuy qui sera bien exercé en icelle, sera suffisant tant pour gouverner les gens dociles, qu'à réfuter les ennemis de la vérité. Le sainct Apostre touche yci ce double usage de l'Escriture, quand il dit, *Afin qu'il puisse admonester, et convaincre ceux qui contredisent*... Et nous apprenons par ceci, premièrement quel est le vray sçavoir d'un Evesque : puis après, à quelle fin et usage il le doit rapporter. Le Pasteur est vrayement sçavant, qui ha une bonne cognoissance de la droite foy. Il use comme il appartient de son sçavoir, quand il l'acommode à l'édification du peuple. Et c'est une louange excellente de la parole de Dieu, quand il est dit, que non-seulement elle est suffisante pour conduire les gens dociles, mais aussi pour rembarrer la fierté et obstination des contredisans. Et certes la puissance de la vérité manifestée par le Seigneur, est telle qu'elle surmonte facilement tous mensonges. Vienent donc-

ques maintenant les Evesques du Pape, et qu'ils se glorifient tant qu'ils voudront d'estre successeurs des Apostres : veu que la plus grand'partie d'entr'eux sont si ignorans et desnuez de toute doctrine, qu'ils constituent le principal de leur dignité à ne rien sçavoir.

10 *Car il y en a plusieurs qui ne se peuvent ranger, parlans vanitez, et séducteurs*[1] *d'esprits, principalement ceux qui sont de la Circoncision.*

11 *Ausquels il faut clorre la bouche : qui subvertissent les maisons toutes entières, enseignans pour gain déshonneste ce qui n'appartient point.*

12 *Quelqu'un d'entr'eux leur estant propre prophète a dit : Les Créteins* sont *tousjours menteurs, mauvaises bestes, ventres paresseux.*

13 *Ce tesmoignage est vray.*

1) Ou, jaseurs et séducteurs.

10 *Car il y en a plusieurs, etc.* Après avoir prescrit une règle commune, qui doit estre observée par tout : encore afin que Tite soit plus attentif à la garder, il luy propose une nécessité spéciale qui le devoit soliciter de plus près que tous autres. Car il l'advertit qu'il ha affaire avec plusieurs rebelles et incorrigibles, et testes opiniastres : qu'il y en a plusieurs pleins de vent et de babil, plusieurs aussi qui sont séducteurs : et que pourtant il faut élire à l'opposite des conducteurs qui soyent propres et bien munis pour résister. Car si les enfans de ce monde devienent plus diligens et songneux quand ils voyent les dangers devant eux : quand Satan machine tout ce qu'il peut d'un costé et d'autre, ce seroit une honte de demeurer oisifs et nonchalans, comme si tout estoit paisible. *Qui ne se peuvent ranger.* L'ancien translateur a mis Désobéissans : Erasme, Intraittables. Mais le mot Grec signifie que ceux qui ne se veulent point laisser ranger, et rejettent tout joug de sujétion. Quand il dit, *Parlans vanitez,* il n'entend pas gens qui mettent en avant erreurs et fausses doctrines, mais qui estans addonnez à ambition et ostentation, s'amusent à des subtilitez frivoles. Car Vanité de paroles est mise à l'opposite de la doctrine utile et solide. Ainsi ce mot comprend toutes spéculations froides et niaises, qui n'ont que vent, veu qu'elles ne servent aucunement à piété et crainte de Dieu. Comme est toute la théologie Scholastique aujourd'huy en la Papauté. Il appelle toutesfois ceux-là mesmes *Séducteurs d'esprits* : sinon qu'on aimast mieux entendre de quelques autres : mais quant à moy je pense qu'il signifie ceux-là mesmes. Car les docteurs de telles niaiseries, amadouent par leurs allèchemens les esprits des hommes, et par manière de dire, les enchantent, afin qu'ils ne donnent plus lieu à la doctrine salutaire. Il dit, que ceux-là sont principalement d'entre les Juifs : d'autant qu'il est bien requis que telles pestes soyent cognues de tous. Car quand il est question de quelque grand danger pour toute l'Eglise, nous ne devons pas suyvre l'opinion de ceux lesquels voudroyent qu'on espargnast l'honneur de cestuy-ci ou cestuy-là. Et ceste nation-là des Juifs, entant qu'elle se préféroit aux autres à cause de la saincteté de sa race, pouvoit d'autant plus apporter de dommage et nuisance en résistant à l'Evangile. C'est donc la raison pourquoy sainct Paul taxe plus asprement les Juifs, asçavoir afin de leur oster la puissance de nuire.

11 *Ausquels il faut clorre la bouche.* Il faut donc qu'un bon Pasteur face bon guet, afin qu'il ne souffre point par sa dissimulation, que dangereuses et perverses doctrines gaignent chemin petit à petit : ou qu'il ne donne loisir aux meschans de les semer. Mais on pourroit yci demander, comment il se pourra faire que l'Evesque contraigne les obstinez et opiniastres de se taire. Car ceux qui sont tels, n'ont point accoustumé de se taire, quoy qu'ils soyent vaincus par raison : mesme bien souvent, tant plus

qu'on les aura apertement convaincus et rembarrez au vif, tant plus devienent-ils effrontez. Car outre ce que leur malice croist, et s'enflambe, ils s'abandonnent à toute impudence. Je respon, que quand ils seront abbatus par le glaive de la parole de Dieu, et confus par la vertu de la vérité, l'Eglise leur pourra commander de se taire : que s'ils persévèrent, pour le moins on les pourra chasser hors de la compagnie des fidèles, afin qu'ils n'ayent aucune ouverture pour nuire. Combien que sainct Paul prend simplement, *Clorre la bouche*, pour réfuter leur vain babil, quoy qu'ils ne cessent de se rebecquer à l'encontre. Car celuy qui est convaincu par la parole de Dieu, n'ha plus rien qu'il puisse dire, quoy qu'il gazouille. *Qui renversent les maisons toutes entières.* Si la foy d'un homme seul estoit en danger d'estre renversée, d'autant qu'il est là question de la ruine d'une âme rachetée par le sang de Christ, le Pasteur se doit incontinent mettre en devoir pour y résister : combien donc est-il moins tolérable de veoir subvertir des familles entières? Il déclare la façon de ce renversement, pource *qu'ils enseignent ce qui n'appartient point.* Dont nous pouvons recueillir quel danger c'est de se destourner tant peu que ce soit de la saine doctrine. Car il ne dit pas, que ce fussent doctrines apertement meschantes, ou contraires à la vraye religion, par lesquelles ils avoyent renversé la foy de plusieurs : mais nous pouvons entendre toutes sortes de corruptions, quand on s'eslongne du but d'édifier. Il est ainsi à la vérité : qu'en ceste infirmité si grande de la chair il est tant et plus facile de chopper. Par ce moyen il advient que Satan destruit facilement par ses ministres, ce que les fidèles docteurs avoyent dressé avec grand labeur et par longue espace de temps. Il touche aussi la source de ce mal, asçavoir la convoitise de *gain déshonneste.* En quoy il nous admoneste combien c'est une peste dangereuses és Docteurs et Pasteurs qu'avarice. Car si tost qu'ils vienent à s'oublier tant que de s'abandonner au gain, il faut nécessairement qu'ils se desguisent et qu'ils s'accommodent aux personnes ausquelles ils ont affaire, pour acquérir leur grâce et faveur. Et de cela s'ensuit incontinent corruption et profanation de la pure doctrine.

12 *Quelqu'un d'entr'eux estant leur propre prophète.* Je ne doute point que celuy duquel il parle, ne soit Epiménides, qui estoit Crétein. Car quand il dit qu'il estoit d'entr'eux, et leur propre Prophète, il signifie sans doute qu'il estoit de la nation des Créteins. On doute pourquoy il l'appelle *Prophète.* Aucuns amènent pour raison, Que le livre duquel sainct Paul a prins ce témoignage, est intitulé le livre des Oracles. Les autres pensent que l'Apostre parle par ironie, leur assignant un tel Prophète : comme s'il disoit que c'est ce qu'il faut à une nation qui refuse d'ouïr les fidèles serviteurs de Dieu. Mais pource que quelque fois les Grecs appellent les Poëtes, Prophètes, comme les Latins les appellent du nom de Vates : je le pren yci simplement pour Docteur. Et la cause de les nommer ainsi, semble procéder de ce que tousjours on a estimé que c'estoyent gens Divins que les Poëtes, et qui estoyent poussez d'un esprit de Dieu. Suyvant cela en Platon au deuxième livre de la République, après qu'Adimancus a appelé les Poëtes, Enfans des dieux, il adjouste, qu'ils ont aussi esté faits leurs Prophètes. Pour ceste raison il me semble que sainct Paul en ceste façon de parler s'accommode au commun usage. Au reste, il ne nous faut pas arrester à la raison pour laquelle Epiménides appelle ceux de son pays, Menteurs : asçavoir pource qu'ils se vantoyent d'avoir le sépulchre de Jupiter : mais d'autant que le Poëte prend ceci du bruit commun et ancien, sainct Paul l'allègue comme un proverbe. Si on veut avoir la sentence en vers François respondante au Grec, elle pourroit estre ainsi rendue,

> Tousjours menteuse, et tousjours malheste,
> Ventre sans cœur, et fay-neant est Crète

Au reste, nous recueillons de ce passage, que ceux qui n'osent rien emprunter des autheurs profanes, sont trop superstitieux. Car puis que toute vérité est de Dieu, si les infidèles ont dit quelque

chose à propos, et à la vérité, il ne le faut pas rejetter : car il est procédé de Dieu. Outreplus, veu que toutes choses sont de Dieu, pourquoy ne seroit-il permis d'applicquer à sa gloire tout ce qui s'y peut rapporter proprement? Mais qui voudra veoir d'avantage de ceci, qu'il lise l'oraison que Basile en a faite, remonstrant aux jeunes gens comment ils se doyvent aider des livres des autheurs profanes.

13 *Ce tesmoignage est vray.* Combien que l'autheur soit profane et de nulle authorité toutesfois S. Paul reçoit ce qui a esté vrayement dit par luy. Au reste, il ne faut point douter que les Créteins n'ayent esté fort mauvais, veu qu'il les traitte si rudement car il n'eust jamais esté si rigoureux envers eux, s'il n'y eust eu causes et occasions bien grandes, veu qu'il a accoustumé de reprendre bénignement les peuples autrement dignes de sévérité extrême. Quel mot pourroit-on dire plus fascheux et aspre que cestuy-ci, qu'ils sont paresseux, addonnez à leur ventre, sans loyauté, et mauvaises bestes? Et il ne reproche point ces vices à un ou à deux, mais il blasme et condamne toute la nation. Au reste, voylà un conseil admirable de Dieu, de ce qu'il a appelé à la participation de son Evangile entre les premières, une nation si perverse et infâme à cause de ses vices : mais sa bonté n'est pas moins digne d'admiration, en ce qu'il a communiqué la grâce céleste, à ceux qui mesme n'estoyent pas dignes de vivre en ce monde. En ceste région donc tant corrompue, ainsi qu'au milieu des enfers, l'Eglise de Christ a eu néantmoins quelque lieu et comme son siége, et n'a point laissé de multiplier et s'estendre, combien qu'elle fust infectée de la contagion des maux qui y régnoyent. Car sainct Paul ne reprend point yci seulement les estrangers de la foy, mais nommément ceux qui estoyent convertis à Christ. Or pource qu'il voyoit, que ces vices si infâmes avoyent desjà dés long temps prins racine, et s'espandoyent de plus en plus par tout : il n'espargne point toute la nation, afin de guarir ceux ausquels il y avoit espoir de guarison.

Pour ceste cause repren-les vivement, afin qu'il soyent sains en la foy :

14 *Ne s'amusans point aux fables Judaïques, et aux commandemens des hommes, qui se destournent de la vérité*[1].

15 *Toutes choses sont nettes à ceux qui sont nets : mais rien n'est pur aux souillez et aux infidèles : ains leur entendement et conscience sont souillées*[2].

16 *Ils font profession de cognoistre Dieu, mais ils le nient par œuvres : veu qu'ils sont abominables et rebelles*[3] *et réprouvez à toute bonne œuvre.*

1) 1 *Tim.*, I, 4 2) *Rom.*, XIV, 20. 3) Ou, incrédules.

Parquoy repren-les vivement. Entre les points de la prudence que doit avoir un Evesque, cestuy-ci n'est pas le moindre : Qu'il accommode sa façon d'enseigner selon que requièrent les esprits et mœurs de ceux ausquels il parle. Car il ne faut pas traitter les rebelles et incorrigibles, comme les bénins et dociles : veu qu'à enseigner les gens dociles, il faut user de douceur et bénignité, qui soit correspondante à leur docilité : mais quant aux orgueilleux et rebelles, il est besoin de corriger rigoureusement leur fierté et arrogance, et (comme on dit en proverbe) A un mauvais nœud, il faut un mauvais coin. Car de faict, l'Apostre dénote la cause pourquoy il veut que Tite soit plus rude et sévère à rédarguer ces rebelles, et opiniastres, pource qu'ils sont mauvaises bestes. *Afin qu'ils soyent sains en la foy.* On ne sçauroit pas bien dire, si en usant de similitude en ce mot *Sains*, il oppose tacitement ceste santé aux maladies desquelles il a fait mention : ou si simplement il leur commande de demeurer en la saine foy. Toutesfois je trouve meilleur le dernier avis. Pource donc qu'ils sont desjà d'eux-mesmes plus vicieux qu'il ne seroit de besoin, et qu'ils peuvent estre de plus

en plus facilement corrompus, il veut qu'on les face tenir d'autant plus serrément et estroittement en la pureté de foy. Puis après il monstre comment la foy demeurera saine, asçavoir quand elle ne sera corrompue par aucunes fables. Mais pour éviter ce danger, il leur prescrit pour remède, qu'ils n'y applicquent point leur entendement. Car Dieu veut que nous soyons tellement attentifs à sa Parole, que les fables et resveries des hommes n'y trouvent aucune entrée. Et de faict, quand la vérité de Dieu a une fois gaigné l'avantage, et prins bonne racine en nous, tout ce qu'on amènera à l'encontre sera par nous trouvé fade, en sorte que nos esprits n'y entendront point. Parquoy si nous voulons garder la foy en son intégrité, apprenons à tenir en bride songneusement tous nos sens, afin qu'ils n'entendent aux inventions estranges. Car aussi tost que quelqu'un prestera l'aureille aux fables, il perdra la pureté de la foy.

14 *Ne s'amusans point aux fables Judaïques.* Il appelle *Fables*, toutes inventions frivoles, comme ce que les Latins appellent Nugæ, des niaiseries et fatras. Car ce qu'il adjouste incontinent après des *commandemens des hommes*, signifie une mesme chose. Il appelle ennemis de la *vérité*, ceux qui ne se contentans point de la pure doctrine de Christ, y meslent leurs inventions et fatras. Car il nous faut tenir pour fable, tout ce que les hommes controuvent d'eux-mesmes. Il attribue principalement aux Juifs ce vice : d'autant que sous ombre de la Loy de Dieu, ils introduisoyent des cérémonies superstitieuses. Car les Gentils oyans qu'ils avoyent esté misérablement déceus toute leur vie, renonçoyent plus facilement à leur première façon de vivre : mais les Juifs, pource qu'ils avoyent esté nourris en la vraye religion, maintenoyent opiniastrément les cérémonies ausquelles ils estoyent accoustumez : et ne leur pouvoit-on persuader l'abrogation de la Loy. Ainsi troubloyent toutes les Eglises : pource qu'aussi tost que l'Evangile commençoit à se manifester en quelque part, ils ne cessoyent de corrompre la pureté d'icelluy, en y meslant de leur levain. A ceste cause sainct Paul ne défend point seulement en général, qu'il ne s'abbastardissent point de la saine doctrine : mais monstre comme au doigt le mal présent, auquel il estoit nécessaire de remédier, afin qu'ils s'en donnent garde.

15 *Toutes choses sont nettes à ceux qui sont nets, etc.* Il touche une espèce des doctrines qu'il a appelées fables. Car ils insistoyent fort sur l'observation de la différence des viandes telle que Moyse l'avoit ordonnée pour un temps, comme si elle eust esté encore nécessaire : et mesme qui plus est, ils constituoyent presques toute leur saincteté en ceste petite observation. Or nous avons remonstré ailleurs combien ceste fantasie estoit pernicieuse à l'Eglise. Premièrement on mettoit un laqs de servitude sur les consciences : puis après les ignorans estans attachez à ceste superstition, avoyent en cela un voile ou bandeau devant leurs yeux, qui les empeschoit de proufiter en la vraye cognoissance de Christ. S'il y avoit quelqu'un d'entre les Gentils qui refusast de se soumettre sous ce joug, pource qu'il ne l'avoit point accoustumé, les Juifs incontinent débatoyent de cela, comme du principal et plus grand article de la religion. Parquoy ce n'est point sans cause que sainct Paul s'oppose vivement contre tels corrupteurs de l'Evangile. Et de faict, en ce passage non-seulement il réfute leur erreur, mais aussi il se mocque de leur vanité avec bonne grâce, disant qu'ils ne proufitent de rien de se travailler avec si grande anxiété à s'abstenir de certaines viandes. Par le premier membre il maintient la liberté Chrestienne, en disant que rien n'est immonde aux fidèles. Or pource qu'il n'est point yci question de la santé du corps, ains du repos de la conscience, il n'entend autre chose, sinon que la différence des viandes, laquelle a eu lieu sous la Loy, est maintenant abolie et ostée. Toutesfois il appert par ceste mesme raison, que ceux qui aujourd'huy mettent scrupule aux consciences en cest endroit, font mal. Car ceste doctrine n'est point pour un temps, mais c'est un oracle perpétuel du sainct Esprit, auquel il n'est

licite de déroguer par aucune nouvelle loy. Pour ceste cause il faut que ceci soit véritable jusques à la fin du monde : que devant Dieu il est licite d'user indifféremment de toutes viandes. Et pourtant on allègue bien et convenablement ce passage contre la loy tyrannique du Pape, laquelle défend de manger chair en certain temps. Je sçay bien la cavillation qu'ils amènent : asçavoir qu'ils ne défendent point de manger chair, pource qu'elle soit immonde (car ils confessent que toutes viandes sont pures et nettes d'elles-mesmes) ains que l'abstinence de chair est commandée pour un autre regard : asçavoir pour donter la rébellion de la chair. Voire, comme si Dieu avoit jadis défendu de manger de la chair de porceau, pource qu'il jugeast les porceaux d'eux-mesmes estre immondes. Car les Pères mesmes qui estoyent sous la Loy, ont réputé pur et net en soy tout ce que Dieu a créé : mais la cause pourquoy ils estimoyent immondes les porceaux, et autres viandes qui estoyent exprimées en la Loy, c'est pource que l'usage leur en estoit illicite à cause que Dieu leur avoit défendu. L'Apostre donc ne les appelle nettes en autre signification, sinon qu'il est libre d'user de toutes quant à la conscience. Par ce moyen, s'il y a quelque ordonnance qui oblige les consciences à quelque nécessité de s'en abstenir, elle oste meschamment aux fidèles la liberté que Dieu leur avoit donnée. *Mais rien n'est pur aux souillez et aux infidèles.* C'est le second membre, auquel il se mocque de la folie des remèdes de se maintenir net, selon l'opinion de ces habilles maistres. Car il dit qu'ils ne gaignent rien de vouloir éviter immondicité en certaines viandes : d'autant qu'ils ne peuvent rien attoucher qui leur soit net. Pourquoy cela ? Car ils sont pollus et souillez : et pourtant les choses, qui estoyent pures autrement, sont souillées par leur seul attouchement. Au reste, il ne conjoint point les infidèles avec les souillez, comme si c'estoyent deux diverses sortes de gens : mais il adjouste cela par manière d'exposition. Car comme ainsi soit qu'il n'y a nulle pureté devant Dieu, que de la foy : il s'ensuit aussi que tous infidèles sont souillez. Parquoy ils ne pourront par observations, loix ou règles quelconques parvenir à la pureté qu'ils pourchassent. Car pource qu'eux-mesmes sont immondes et souillez, ils ne trouveront rien qui leur soit pur en ce monde. *Mais leur entendement et conscience.* Il monstre la source, de laquelle sortent toutes les ordures qui s'espandent puis après par toute la vie de l'homme. Car si le cœur n'est bien purgé, quelque chose que les œuvres resplendissent et soyent de bonne odeur devant les hommes, nonobstant quant à Dieu elles luy viendront à contre-cœur à cause de leur puanteur et ordure. Car comme il est dit, 1 Samuel, XVI, v. 7, Le Seigneur regarde le cœur : et Jérémie, V, v. 3, Les yeux du Seigneur regardent la vérité. Dont il advient que les choses qui sont hautes devant les hommes, sont abomination et ordure devant Dieu. *L'entendement* diffère d'avec la *conscience*, pource que le dernier appartient plustost aux affections du cœur. Or il faut yci observer deux choses : premièrement que l'homme est estimé devant Dieu par la pure affection du cœur, et non point par les œuvres extérieures : puis après, que les ordures d'infidélité sont si grandes, que non-seulement elles infectent l'homme, mais aussi tout ce qu'il manie. Sur quoy on peut lire le second chapitre d'Aggée. Et à ceste cause sainct Paul dit ailleurs, que toutes choses nous sont sanctifiées par la Parole, 1 Timoth., IV, v. 5 : d'autant que les hommes ne peuvent user de rien purement, sinon ce qu'ils reçoyvent de la main de Dieu.

16 *Ils font profession de cognoistre Dieu, mais ils le nient par œuvres.* Il les traitte comme ils ont mérité. Car les hypocrites qui s'arrestent à des menus fatras, et observations de nulle importance, mesprisent fièrement ce qui estoit le principal de la vie Chrestienne. Ainsi il advient qu'ils descouvrent leur vanité, quand en leurs meschancetez manifestes ils monstrent apertement un contemnement de Dieu. Et c'est ce que sainct Paul entend, que ceux qui veulent estre veus abstinens pour se garder de quelque espèce de viandes, s'escarmouchent avec

rébellion, comme s'ils avoyent secoué le joug : que les mœurs sont plenes d'ordure et dissolution, qu'on ne void pas une seule estincelle de vertu en toute leur vie.

CHAPITRE II.

1 *Mais toy annonce les choses qui convienent à saine doctrine.*

2 *Que les hommes anciens soyent sobres, graves*[1], *tempérans, sains en foy, en charité, et en patience.*

3 *Pareillement que les femmes anciennes soyent d'une contenance convenable à saincteté, non mesdisantes, non subjectes à beaucoup de vin, enseignantes ce qui est honneste*[2].

4 *Afin qu'elles instruisent en tempérance les jeunes femmes, qu'elles aiment leurs maris*[3] *et aiment leurs enfans.*

5 *Qu'elles soyent tempérantes, chastes*[4], *gardans la maison, bénignes*[5], *subjetes à leurs maris, afin que la Parole de Dieu ne soit blasmée.*

1) Ou, bien rassis. 2) Ou, bon. 3) Ou, les jeunes femmes à estre modestes, à aimer leurs maris, etc.
4) Ou, A estre sages, chastes. 5) Ou, bonnes.

1 *Mais toy annonce les choses qui convienent à saine doctrine.* Il monstre le remède pour chasser les fables, asçavoir que Tite s'arreste à l'édification. Car il appelle *Saine doctrine*, celle qui peut instruire les hommes à piété. Car tous ces fatras s'en vont en fumée, quand on enseigne ce qui est solide. Or quand il commande à Tite d'annoncer les choses convenantes à saine doctrine, c'est autant comme s'il disoit qu'il faut que Tite soit assiduel en ceste prédication. Car il ne suffiroit pas de faire seulement une fois ou deux mention de ces choses. Et sainct Paul ne parle pas de la parole d'un jour seulement : mais tant que Tite fera office de Pasteur, il veut qu'il s'occupe en ceste doctrine. La saine doctrine est ainsi appelée à cause de l'effet qu'elle produit : comme au contraire il dit que ces sots glorieux qui se meslent d'enseigner languissent entour questions qui ne proufitent de rien, 1 Tim., VI, v. 4. *Saine* donc signifie qui apporte santé, laquelle nourrit vrayement les âmes. Ainsi, par ce seul mot, comme par un édict solennel, il chasse hors de l'Eglise, toutes spéculations qui servent plustost à ostentation, qu'elles n'aident à piété : comme il a fait en toutes les deux Epistres à Timothée. Or il met deux parties de la saine doctrine, l'une par laquelle est magnifiée la grâce de Dieu en Christ, dont nous sçachions où il nous faut chercher nostre salut : l'autre, par laquelle nostre vie est formée à la crainte de Dieu, et à droiture envers nos prochains. Or combien que la première en laquelle la foy est contenue, soit beaucoup plus excellente que l'autre, et que pour ceste cause elle doyve estre plus diligemment répétée et ramentue : néantmoins S. Paul escrivant à Tite, n'a point esté trop songneux à garder l'ordre. Car il avoit affaire avec un homme entendu, auquel il eust fait tort, s'il luy eust dicté tout de mot à mot, comme on a accoustumé de faire aux apprentis ou novices. Vray est que sous la personne de Tite, il enseigne toute l'Eglise de Crète, toutesfois il ha esgard à ce qui est bien séant, afin qu'il ne semble qu'il se desfie de la prudence d'iceluy. D'avantage, la cause pourquoy il est long en ses admonitions, c'est pource qu'ils avoyent besoin principalement d'estre ramenez à l'exercice de vie saincte et honneste, en lieu qu'ils estoyent attentifs seulement à questions oiseuses. Car il n'y a rien qui bride ou arreste mieux la curiosité esgarée des hommes, que quand ils recognoissent en quels devoirs et bonnes œuvres ils se doyvent exercer.

2 *Que les hommes anciens soyent sobres, etc.* Il commence par les devoirs particuliers, afin que le propos soit plus populaire. Or il fait cela, non-seulement pour s'accommoder à leur capacité, mais

afin de presser un chacun de plus près. Car quand on propose une doctrine en général, cela n'esmeut pas tant : mais après qu'il a admonesté un chacun de sa vocation, en proposant aucuns exemples, il n'y a nul à qui il ne soit facile de recueillir, qu'en ce que Dieu luy commande, il ha assez à quoy s'embesongner et exercer. Ainsi donc il ne faut point que nous cherchions yci grand ordre et méthode, pource que l'intention de sainct Paul a esté seulement de démonstrer en brief de quelles choses doyvent parler les Docteurs fidèles, et non point d'entreprendre de traitter les matières amplement. Il fait mention des hommes anciens en premier lieu. Il veut qu'ils soyent sobres : pource que l'excès de boire est un vice trop ordinaire aux vieilles gens. Quant à la Gravité qu'il adjouste, on l'acquiert par bonnes mœurs et une vie bien réglée. Car il n'y a rien plus infâme, que quand un vieillard folastre à la façon des jeunes gens, et par son incontinence accroist l'impudence d'iceux. Parquoy il faut que les vieilles gens monstrent en leur vie une gravité honneste, qui contraigne les jeunes à honte et modestie. Ce qu'ils obtiendront, principalement quand ils seront *tempérans*, comme c'est aussi la vertu qu'il met incontinent après. *Sains en foy*. Je ne sçay si ce n'est point une allusion oblique aux maladies diverses de vieilles gens, ausquelles il vueille opposer ceste santé de l'âme. Il me semble bien qu'il est ainsi, toutesfois je n'en veux rien affermer. Or non sans cause il comprend en ces trois points toute la somme de la perfection Chrestienne. Car c'est par foy que nous adorons et servons Dieu : veu que tant l'invocation, que les autres exercices de piété ne peuvent estre séparez de la foy. *La charité* s'estend à tous les commandemens de la seconde Table. Puis après s'ensuit *la patience*, comme l'assaisonnement de foy et de charité. Car sans la patience la foy ne pourroit durer long temps : et il advient tous les jours beaucoup de choses desquelles estans offensez, pource qu'elles sont desraisonnables, ou griefves et fascheuses, nous serions non-seulement languissans, mais aussi presque morts aux devoirs de charité, si la mesme vertu de patience ne nous soustenoit.

3 *Pareillement que les femmes anciennes soyent d'une contenance convenable à saincteté, etc.* On voit advenir ceci coustumièrement, que les femmes aagées se parent plus mignonnement qu'elles ne deveroyent, ou bien ont quelque chose de superstitieux en leurs habits : elles ne gardent guères souvent la médiocrité. Sainct Paul a voulu remédier à ces deux vices, en leur commandant de garder une manière convenable à l'honnesteté et à la religion : ou si nous aimons mieux dire plus simplement, qu'elles tesmoignent par leur habit mesme, qu'elles sont sainctes et fidèles. Il corrige aussi deux autres vices, ausquels elles sont volontiers sujettes : quand il dit qu'elles *ne soyent point mesdisantes, ni sujetes à beaucoup de vin*. Le babil est une maladie de femmes, et volontiers elle croist avec la vieillesse : joint que les femmes ne pensent jamais estre assez bien parlantes, si elles ne sont babillardes et médisantes, et si elles ne détractent de tous. Par ce moyen il advient que bien souvent les vieilles enflamment comme avec une torche allumée plusieurs maisons par leur cacquet et babil plein de calomnies. Plusieurs aussi sont addonnées à boire du vin outre mesure : dont il advient qu'en oubliant toute modestie et gravité, elles se desbordent et folastrent. Au reste, afin qu'elles se rendent plus attentives à faire leur devoir, il monstre qu'il ne suffit si elles vivent honnestement de leur part, si quant et quant elles n'instruisent les *jeunes femmes* à vivre chastement et honnestement. Et pourtant il adjouste, que par leur exemple elles rendent les jeunes tempérantes et graves, lesquelles autrement à cause de la chaleur de l'aage sont sujetes à estre frétillantes et s'esgayer desbordéement.

4 *Qu'elles aiment leurs maris, et aiment leurs enfans, etc.* Je ne suis point de l'opinion de ceux qui pensent que sainct Paul récite les instructions que les femmes anciennes doyvent donner aux jeunes. Car si on considère diligemment la suite du texte, on appercevera facilement que l'Apostre poursuit

les devoirs des femmes, lesquels convienent aussi bien aux anciennes. Toutesfois quand il donne règle aux femmes anciennes quelles elles doyvent estre, il propose quant et quant aux jeunes l'exemple qu'elles doyvent suyvre. Par ainsi, il enseigne les unes et les autres indifféremment. En somme, il veut que les femmes soyent retenues par l'amour qu'elles doyvent à leurs maris et le soin de leurs enfans, de ne s'addonner à amours lascives : il veut qu'elles gouvernent leurs mesnages en toute sobriété et honnesteté : il leur défend de trotter par les rues çà et là : il leur commande d'estre chastes, et quant et quant modestes, afin qu'elles soyent sujetes et rendent obéissance à leurs maris. Car celles qui ont d'autres vertus, quelque fois prenent delà occasion de s'enorgueillir, et n'estre guères obéissantes à leurs maris. Quant à ce qu'il adjouste, *Afin que la parole de Dieu ne soit blasmée* on pense que cela se dit spécialement pour le regard des femmes qui avoyent des maris infidèles, qui pouvoyent juger de l'Evangile par les mauvaises mœurs de leurs femmes. Et il semble bien que les paroles de sainct Pierre au chap. III de sa 1re Epistre, v. 1, conferme ceste exposition. Toutesfois il pourroit bien estre, qu'il ne parle pas de leurs maris seulement. Et de faict, il est plus probable de dire qu'une telle honnesteté et prudence est requise d'elles, afin que par leurs vices l'Evangile ne viene à estre blasmé par le commun. Le reste se peut veoir au chap. V de la 1re Epistre à Timothée.

6 *Semblablement enhorte les jeunes hommes, qu'ils soyent tempérans*[1],
7 *Te monstrant toy-mesme en toutes choses pour patron de bonnes œuvres en doctrine : intégrité, gravité*[2],
8 *Parole saine, irrépréhensible*[3], *afin que celuy qui est contraire soit confus, n'ayant rien à dire mal de vous.*
9 *Que les serviteurs soyent sujets à leurs maistres, leur complaisans en toutes choses, non contredisans*[4],
10 *Ne soustrayans rien, mais monstrans toute bonne loyauté, afin qu'ils rendent honorable en toutes choses la doctrine de Dieu nostre Sauveur.*

1) Ou, sages. 2) Ou, *monstrant di-je* incorruption en doctrine, gravité, intégrité. 3) Ou, et qu'on ne puisse condamner. 4) *Eph.*, VI, 5. *Col.*, III, 22. 1 *Pierre*, II, 18.

6 *Semblablement enhorte les jeunes hommes, qu'ils soyent tempérans.* Il commande que les jeunes hommes soyent seulement instruits à tempérance, d'autant que ceste vertu (comme dit Platon) guarit tout l'entendement de l'homme. C'est donc autant comme s'il disoit, bien réglez et obéissans à raison.

7 *Te monstrant toy-mesme en toutes choses pour patron, etc.* Car autrement la doctrine aura bien peu d'authorité, si la vertu et majesté d'icelle ne reluit en la vie du Pasteur, comme en un miroir. Il veut donc que le Docteur soit comme un exemplaire et patron, auquel ses disciples se puissent conformer. Il y a quelque ambiguïté en ce qui s'ensuit, à cause que le propos, ainsi qu'il est couché en Grec, est un peu entrelacé et obscur. Quant à moy, sans toucher les expositions des autres, j'améneray ce qui me semble estre le plus probable. Premièrement je conjoin ensemble ces mots, *De bonnes œuvres en doctrine*. Car après avoir commandé à Tite, qu'en enseignant il solicitast les autres à aimer les bonnes œuvres, il veut qu'on apperceoyve en sa vie ces bonnes œuvres qui soyent correspondantes à la doctrine. Ainsi, ce mot *En*, dénote une convenance. Ce qui s'ensuit puis après, n'ha nulle obscurité. Car il luy commande d'estre entier et grave, afin qu'il représente une figure de sa doctrine en ses mœurs. *La parole saine* selon mon opinion, se rapporte à la vie commune et aux propos et devis familiers. Car il ne conviendroit pas bien de

l'exposer de ce qu'il enseigne en public : attendu qu'il ne veut autre chose, sinon que Tite tant en faits qu'en paroles ait une vie conforme à sa prédication. Parquoy il commande que ses paroles soyent eslongnées de toute corruption. Ce mot *Irrépréhensible*, se peut applicquer tant à la parole de Tite qu'à sa personne. Je reçoy plustost le second : en sorte que les mots précédens soyent dépendans de là, en ce sens. Afin que tu te monstres irrépréhensible en gravité, en intégrité, et paroles saines.

8 *Afin que celuy qui est contraire soit confus, n'ayant rien, etc.* Combien que l'homme Chrestien doyve regarder à d'autres fins, toutesfois ceste-ci ne doit point estre mesprisée : asçavoir, Que la bouche soit fermée aux infidèles : comme nous sommes par tout admonestez, qu'il ne leur faut point donner aucune occasion de mesdire. Car ils tournent contre Christ et sa doctrine, tous les vices et blasmes qu'ils peuvent trouver en nos mœurs. Ainsi il advient que par nostre faute le sacré nom de Dieu est exposé à opprobres. Parquoy, tant plus que nous voyons que nos adversaires nous espient de près, tant plus aussi soyons attentifs à nous donner garde de leurs calomnies : et ainsi que leur malignité accroisse en nous le désir et affection de bien faire.

9 *Que les serviteurs soyent sujets à leurs maistres.* Il a esté desjà dit que le sainct Apostre ne fait que toucher en brief aucunes choses par forme d'exemple, et qu'il n'explicque point les matières entières, comme si de propos délibéré il entreprenoit de les traitter. Parquoy, quand il commande que les serviteurs *complaisent à leurs maistres en toutes choses*, ceste affection de complaire se doit restreindre aux choses raisonnables : comme on peut cognoistre par autres passages semblables, où nommeement ceste exception est adjoustée, Que rien ne se face que selon Dieu. Or on peut observer que l'Apostre insiste principalement sur ce poinct, que ceux qui sont sous la puissance et authorité d'autruy, soyent obéissans. Ce qu'il ne fait point sans cause. Car il n'y a rien plus contraire à la nature de l'homme que la sujétion : et il y avoit danger qu'ils ne deveinssent plus rebelles sous ombre de l'Evangile : pensans n'estre point raisonnable qu'ils fussent sujets à des infidèles. Et d'autant plus les Pasteurs devoyent estre diligens et songneux de rompre ou réprimer ceste obstination et rébellion. Au reste, il reprend deux vices communs et familiers aux serviteurs : asçavoir l'audace à tergiverser et réplicquer et la convoitise de desrobber. Les comédies sont plenes d'exemples d'un babil trop prompt et affilé, par lequel les serviteurs déceoyvent leurs maistres. Et n'est point sans cause qu'on a fait jadis changement de noms, d'appeler les serviteurs, larrons. Ainsi donc c'est une prudence d'accommoder les enseignemens aux mœurs d'un chacun. Il prend le mot de Foy, pour fidélité et loyauté envers leurs maistres : comme aussi il a esté mis en la translation. Parquoy quand il dit, *Monstrans toute bonne loyauté :* il entend qu'ils manient fidèlement les affaires de leurs maistres sans user de fraude ou leur porter dommage.

10 *Afin qu'ils rendent honorable en toutes choses la doctrine de Dieu nostre Sauveur.* Cest aiguillon d'exhortation nous doit bien poindre, quand nous oyons que la doctrine de Dieu est rendue honorable par nos mœurs honnestes, laquelle toutesfois est un miroir de sa gloire. Et certes nous voyons advenir ceci souvent : comme au contraire nostre meschante vie la déshonore. Car on a accoustumé d'en juger par nos œuvres. Mais il faut encore noter ceste circonstance, que Dieu daigne bien recevoir ornement des serviteurs, desquels la condition estoit tant vile et abjecte, qu'à grand'peine estoyent-ils réputez hommes. Car il ne parle pas des serviteurs, tels qu'on les ha aujourd'huy, ains des esclaves ou serfs, lesquels estans achetez par argent, on possédoit comme bœufs ou chevaux. Que si leur vie doit rendre honorable le nom des Chrestiens que ceux qui sont en honneur et estat apparent avisent bien de ne le souiller par leur turpitude.

11 *Car la grâce de Dieu salutaire à tous hommes est apparuë :*
12 *Nous enseignant qu'en renonçant à infidélité et désirs mondains, nous vivions en ce présent monde sobrement, justement et religieusement :*
13 *Attendans la bien-heureuse espérance, et l'apparition de la gloire du grand Dieu, et nostre Sauveur Jésus-Christ,*
14 *Lequel s'est donné soy-mesme pour nous, afin qu'il nous rachetast de toute iniquité, et nous nettoyast pour luy estre un peuple péculier*[1], *addonné à bonnes œuvres.*
15 *Annonce ces choses, et admoneste, et repren avec toute authorité : que personne ne te mesprise.*

1) Ou, propre à luy.

11 *Car la grâce de Dieu salutaire à tous hommes est apparuë, etc.* Il déduit son argument de la fin de la rédemption : laquelle il monstre estre une affection de vivre sainctement et droitement. Dont il s'ensuit que l'office d'un fidèle et bon Pasteur, est plustost d'exhorter à vivre sainctement, que d'amuser et occuper les esprits des hommes à des questions vaines. Il nous a rachetez (dit Zacharie en son Cantique) afin que nous le servions en saincteté et innocence tout le temps de nostre vie, Luc, I, 74. C'est ce que dit yci sainct Paul, La grâce de Dieu est apparue, nous enseignant. Car il signifie que ceste grâce nous doit estre pour instruction à bien régler nostre vie. Les uns prenent pour occasion de se desborder, ce qui est dit de la grâce et miséricorde de Dieu : les autres sont empeschez par leur nonchalance et paresse de penser à renouveler leur vie. Mais certes la manifestation de la grâce de Dieu tire avec soy nécessairement des exhortations à vivre sainctement et fidèlement. *Salutaire à tous hommes.* Il tesmoigne expressément qu'elle est commune à tous, à cause des serviteurs desquels il avoit parlé. Cependant il n'entend point un chacun homme, mais il signifie plustost tous ordres, ou divers estats de la vie présente. Et ceci n'est point sans grand poids, que la grâce de Dieu s'est abbaissée jusques à la condition des serviteurs. Car comme ainsi soit que Dieu ne desdaigne point, non pas mesme les hommes de la plus basse condition qu'on pourroit choisir, ce seroit une chose mal séante, que nous fussions tardifs et paresseux à embrasser sa grande douceur et bonté.

12 *Qu'en renonceant à infidélité et désirs mondains, etc.* Il prescrit maintenant la règle de bien ordonner nostre vie, et par où nous devons commencer : asçavoir par le renoncement de nostre vie passée, de laquelle il fait deux parties : asçavoir l'*Infidélité*, et les désirs mondains. Sous l'Infidélité non-seulement je compren les superstitions esquelles ils avoyent erré, mais aussi le mespris profane de Dieu, tel que nous le voyons régner és hommes jusques à ce qu'ils soyent illuminez pour cognoistre la vérité. Car combien qu'il semble qu'ils ayent quelque religion, toutesfois ils ne craignent jamais Dieu, et ne luy portent jamais révérence d'une vraye affection et zèle entier : ains plustost ils ont les consciences endormies, en sorte qu'ils ne pensent rien moins que ceci, Qu'il faut servir à Dieu. Il appelle *Désirs mondains,* toutes affections de la chair : d'autant que nous ne regardons jamais que le monde, jusques à ce que Dieu nous ait tirez à soy. Car la méditation de la vie céleste commence par la régénération. Or auparavant icelle toutes nos affections enclinent devers le monde, et sont fichées au monde. *Sobrement, justement, et religieusement, etc.* Comme par ci-devant il a mis trois choses, quand il vouloit comprendre la somme de la vie Chrestienne : ainsi maintenant il la constitue en ces trois choses, Piété, Justice et Sobriété. La piété, c'est la religion envers Dieu : la justice ha lieu entre les hommes. Celuy qui est garni

de ces deux choses, il ha une perfection de toutes vertus. Et de faict, en la Loy de Dieu il y a une perfection entière, à laquelle on ne pourroit rien adjouster. Mais tout ainsi que les exercices de piété c'est-à-dire les cérémonies sont comme dépendances de la première Table : aussi la tempérance, de laquelle S. Paul fait yci mention, ne regarde à autre chose qu'à l'observation de la Loy. Et (comme j'ay dit ci-dessus de la patience) elle est adjoustée aux deux autres comme assaisonnement. Et l'Apostre ne se contredit point, en nommant maintenant la patience, maintenant la tempérance, comme l'accomplissement d'une vie saincte. Car ce ne sont point vertus diverses, veu qu'attrempance comprend sous soy patience. Il adjouste, *En ce présent monde :* d'autant que le Seigneur a destiné ceste vie présente à l'espreuve de nostre foy. Car combien que le fruit des bonnes œuvres n'apparoisse encore, l'espérance toutesfois nous doit suffire pour nous inciter et donner courage à bien faire. Et c'est ce qu'il adjouste incontinent après.

13 *Attendans la bien-heureuse espérance et l'apparition de la gloire du grand Dieu, etc.* Il prend le fondement de son exhortation sur l'espérance de l'immortalité à-venir. Et certes il ne se peut faire qu'icelle ne nous rende du tout addonnez à Dieu, si elle est vivement fichée dedans nos cœurs. Au contraire, ceux qui poursuyvent tousjours de vivre selon le monde et la chair, n'ont jamais vrayement gousté que vaut la promesse de la vie éternelle. Car le Seigneur en nous appelant au ciel, nous retire de la terre. Il a mis yci *Espérance*, pour la chose espérée : autrement ce seroit une manière de parler impropre. Or il appelle ainsi la vie bien-heureuse, qui nous est gardée au ciel. Quant et quant il déclare quand ce sera que nous jouirons d'icelle, et que c'est que nous devons regarder toutes fois et quantes que nous désirons nostre salut ou y pensons. Par *la gloire de Dieu*, j'enten non-seulement celle de laquelle il sera glorieux en soy-mesme, mais aussi par laquelle il s'espandra lors de toutes parts, pour en faire participans tous ses éleus. Il appelle Dieu, *Grand*, pource que sa grandeur (laquelle les hommes estans aveuglez de la vaine splendeur de ce monde, amoindrissent maintenant : et mesme quelque fois anéantissent entant qu'en eux est) se manifestera et monstrera au dernier jour. Car l'apparence de ce monde se monstrant grande devant nos yeux, nous esblouit tellement que la gloire de Dieu est comme cachée en ténèbres. Mais Christ fera esvanouir par son advénement toute ceste grande apparence du monde, en sorte que rien n'obscurcira plus la splendeur de sa gloire, et ne diminuera sa grandeur et magnificence. Vray est que le Seigneur monstre tous les jours sa haute majesté par ses œuvres : mais toutesfois pource que les hommes sont empeschez par leur aveuglement de la veoir, il est dit qu'elle est cachée en obscurité. Mais sainct Paul veut que les fidèles considèrent dés maintenant par foy, ce qui sera manifesté au dernier jour : et qu'en cela Dieu soit magnifié, lequel le monde ha en mespris, ou pour le moins n'ha point en telle estime qu'il deveroit. Au reste, on pourroit douter si on doit conjoindre ceci ensemble, *De Jésus-Christ grand Dieu et Sauveur :* ou bien si une partie s'entend du Père, et l'autre du Fils. Les Arriens prenans ce dernier sens, ont voulu prouver par cela, que le Fils estoit moindre que le Père : pource que sainct Paul appelle yci le Père *Grand Dieu*, à la différence du Fils. Les Docteurs fidèles de l'Eglise, voulans fermer entrée à ceste calomnie, ont fort débatu que l'un et l'autre estoit dit de Christ. Toutesfois on peut bien repousser les Arriens en moins de paroles et plus certainement : d'autant que le sainct Apostre après avoir parlé de la révélation de la gloire du grand Dieu, a incontinent adjousté Jésus-Christ : pour nous faire entendre que ceste révélation de gloire sera faite en sa personne. Comme s'il disoit, que quand Jésus-Christ sera apparu, alors la grandeur de la gloire de Dieu nous sera manifestée. Nous apprenons par ceci, premièrement qu'il n'y a rien qui nous rende plus alaigres ne plus affectionnez à faire bien,

que l'espérance de la résurrection à-venir. En après, que les fidèles doyvent tousjours avoir les yeux dressez à icelle, afin qu'ils ne se lassent point au droit chemin. Car si nous ne dépendons entièrement de là, nous retombons tousjours à chacun coup aux vanitez du monde. Mais pource que l'advénement du Seigneur en jugement nous pourroit estre espovantable, Jésus-Christ nous est proposé *Sauveur :* lequel mesme sera aussi juge.

14 *Lequel s'est donné soy-mesme pour nous afin qu'il nous rachetast, etc.* C'est un autre argument d'exhortation, prins de la fin ou effet de la mort de Christ. Christ s'est offert soy-mesme, afin qu'il nous rachetast de la servitude de péché, et nous acquist comme pour estre son héritage. Parquoy, il faut nécessairement que sa grâce apporte avec soy une nouveauté de vie, d'autant que ceux qui servent encore à péché, rendent inutile le bénéfice de la rédemption. Aussi ce que nous sommes affranchis de la servitude de péché, c'est afin que nous servions à la justice de Dieu. Et pourtant il a adjousté tout incontinent ce mot, *Peuple péculier addonné a bonnes œuvres :* par lequel mot il signifie que le bénéfice ou fruit de la rédemption périt quant à nous, si nous sommes encore enveloppez és concupiscences de ce monde. Et afin de mieux exprimer que par la mort de Christ nous avons esté consacrez à bonnes œuvres, il a usé du mot de *Purifier*. Car ce seroit une grande honte, que nous nous veinssions derechef souiller és ordures desquelles le Fils de Dieu nous a nettoyez et purgez par son sang.

15 *Annonce ces choses et admoneste et repren.* Ceste conclusion vaut autant comme s'il commandoit à Tite d'insister continuellement sur ceste doctrine d'édification, et ne s'en lasser jamais, pource qu'on ne la sçauroit assez de fois répéter. Il veut aussi qu'avec la doctrine, il adjouste des aiguillons d'exhortations et réprehensions. Car ce n'est point assez que les hommes soyent admonestez de leur devoir, s'ils ne sont aussi solicitez et pressez vivement. Or celuy qui retiendra les choses qui ont esté dites ci-dessus, et les aura tousjours en la bouche, aura matière non-seulement d'enseigner, mais aussi de corriger. *Avec toute authorité.* Je n'accorde point avec Erasme, qui a tourné ce mot Grec, Diligence de commander. L'opinion de Chrysostôme est plus probable, qui l'a interprété Sévérité et rigueur contre les péchez énormes. Combien qu'encores il semble que Chrysostôme mesme n'a pas atteint à l'intention de l'Apostre. Car il veut que Tite prene authorité, et acquière révérence à enseigner ces choses. Car les gens curieux, et qui aiment à se repaistre de subtilitez, desdaignent les commandemens appartenans à vivre fidèlement et sainctement, comme trop vulgaires et communs. Afin donc que Tite remédie à un tel desgoustement ou desdain, sainct Paul luy commande d'adjouster authorité et poids de commandement à sa doctrine. A la mesme fin tend aussi, selon mon opinion, ce qui s'ensuit, *Que nul ne te mesprise.* Il y en a d'autres qui pensent que Paul exhorte Tite à s'acquérir audience et révérence par intégrité de vie. Et certes il est bien vray que la saincteté et droiture en mœurs donne authorité à la doctrine : mais le sainct Apostre regarde à autre fin. Car il s'addresse plus yci au peuple, qu'à Tite. D'autant qu'il y en avoit plusieurs qui avoyent les oreilles si délicates, que la simplicité de l'Evangile leur estoit en mespris : pource qu'ils estoyent si curieux, et brusloyent d'un si grand désir de choses nouvelles, que quasi ils ne donnoyent point lieu à édification : il rabbaisse l'orgueil de tels hommes, et leur dénonce estroittement qu'ils se déportent de mespriser en sorte que ce soit la doctrine saine et utile. Ainsi est confermé ce que j'ay dit au commencement, que ceste Epistre est plustost escrite aux Créteins en général, qu'à Tite seul en particulier.

CHAPITRE III.

1 *Admoneste-les qu'ils soyent sujets aux Principautez et Puissances, qu'ils obéissent aux Gouverneurs, qu'ils soyent prests à toute bonne œuvre*[1].

2 *Qu'ils ne disent mal de personne, qu'ils soyent eslongnez de combats*[2], mais *bénins, et monstrans toute douceur envers tous hommes.*

3 *Car nous aussi estions jadis fols, désobéissans, errans servans*[3] *à divers désirs et voluptez, vivans en malice et envie, odieux*[4], *et hayssans l'un l'autre.*

1) *Rom.*, XIII, 1. 2) Ou, ne soyent point quereleux. 3) Ou, insensez, rebelles, abusez, servans, etc. 4) Ou, hays.

1 *Admoneste-les qu'ils soyent sujets aux principautez, etc.* Il appert par plusieurs passages, que les Apostres ont eu bien affaire à retenir le peuple sous la sujétion et obéissance des Magistrats et principautez. Car nous appétons tous naturellement de dominer : par ce moyen il advient que personne ne s'assujetit volontiers de son bon gré à autruy. D'avantage pource qu'ils voyoyent lors que presque toutes les principautez et puissances du monde estoyent contraires à Christ, aisément ils venoyent à penser qu'elles ne méritoyent pas qu'on leur portast aucun honneur. Et principalement les Juifs, comme ils estoyent difficiles à donter et rebelles, ne cessoyent de se mutiner et tempester. Ainsi donc S. Paul ayant fait mention des choses qui concernent le devoir particulier d'un chacun, veut maintenant que tous en général soyent admonestez de se ranger paisiblement sous l'ordre politique, d'obéir aux loix, et se rendre sujets aux Magistrats. Car ceste sujétion qu'il requiert envers les Princes, et ceste obéissance envers les Magistrats, s'estend aux édits, loix, statuts, et autres parties du gouvernement civil. Ce qu'il adjouste incontinent après, *Qu'ils soyent prests à toute bonne œuvre*, peut estre accommodé à cela mesme : comme s'il disoit, Que tous ceux qui sont contents de bien vivre et honnestement, obéiront volontiers aux Magistrats. Car puis qu'ils sont ordonnez pour la conservation du genre humain, celuy qui désire qu'ils soyent ostez, ou ne se veut point assujetir à eux, est ennemi de toute équité et droiture, et mesme ne sçait nullement que c'est d'humanité. Toutesfois si on aime mieux prendre ceci généralement et sans aucune circonstance spéciale, je n'y contredi point. Et de faict, il ne faut point douter que par ceste sentence il ne les exhorte à bien faire à leurs prochains en tous endroits.

2 *Qu'ils ne disent mal de personne.* Maintenant il leur monstre le moyen comment ils pourront entretenir paix et amitié avec tous. L'homme de son naturel (comme nous sçavons) est tant et plus enclin à mespriser et mettre bas tous les autres au pris de soy. Ainsi, il advient que plusieurs s'enorgueillissent des dons et bénéfices de Dieu, avec mespris de leurs frères : et d'un tel mespris procèdent les paroles outrageuses. Il défend donc aux Chrestiens de se vanter, en mesdisant des autres, quelques dons et grâces excellentes qu'ils ayent plus que les autres. Cependant il ne faut pas entendre qu'il vueille qu'ils flattent les meschans en leurs vices, mais seulement il condamne l'affection de mesdire. Quand il dit, *Qu'ils soyent eslongnez de combats :* c'est autant comme s'il disoit, qu'on doit fuir les noises et contentions. Et pourtant le translateur Latin ancien a bien traduit, quand il a mis, Qu'ils ne soyent point quereleux : car on peut bien combatre autrement que de main ou glaive. Et il appert évidemment par ce qui s'ensuit que le sens est tel. Car il monstre les remèdes pour obvier à ce mal, quand il commande qu'ils se monstrent humains et débonnaires envers tous. Car humanité est le contraire de rigueur, quand on ne veut rien quitter de son droict, et douceur le contraire d'amertume. Parquoy si on veut fuir toutes sortes de contentions et débats, apprenons première-

ment de modérer beaucoup de choses par douceur, et puis après d'en supporter aussi beaucoup. Car les gens qui sont rigoureux outre mesure et chagrins, portent avec eux un feu pour allumer noises et débats. Au reste, il dit, *Envers tous hommes*, pour signifier qu'il faut supporter mesme les plus petis et contemptibles. Pource que ceux qui estoyent fidèles, n'estimoyent rien les infidèles, il les tenoyent indignes d'aucune humanité et clémence. S. Paul a voulu corriger une telle rigueur et aspreté, qui ne procède que d'arrogance.

3 *Car nous aussi estions jadis fols, etc.* Il n'y a rien plus propre pour donter nostre orgueil, et quant et quant addoucir nostre rigueur, que quand on nous monstre que tout ce que nous jettons contre les autres, peut retomber sur nos testes : car cestuy-là pardonne facilement, qui ha besoin aussi de son costé qu'on luy pardonne. Et certes il n'y a autre chose qui nous rende chagrins et difficiles envers nos frères, sinon faute de cognoissance de nos vices. Vray est, que tous ceux qui ont un pur et vray zèle de Dieu, sont sévères envers ceux qui pèchent : mais d'autant qu'ils commencent par eux-mesmes, leur sévérité est tousjours conjointe avec humanité et miséricorde. Ainsi donc, afin que les fidèles ne se mocquent fièrement et inhumainement des autres, qui sont encore détenus en ignorançe et aveuglement, sainct Paul leur réduit en mémoire quels ils ont esté : comme s'il disoit, S'il faut ainsi traitter rudement ceux ausquels Dieu n'a point encore fait ce bien de les illuminer de la clarté de la foy, par mesme raison on eust peu jadis nous traitter de mesmes, et tormenter de paroles inhumainement : mais certes vous n'eussiez pas voulu qu'aucun vous eust esté si inhumain : usez donc maintenant d'une mesme modération et douceur envers les autres. Or il faut entendre deux choses par ces paroles de S. Paul. La première est, que ceux qui sont maintenant illuminez par le Seigneur, estans humiliez par la recordation de leur ignorance ancienne, ne se doyvent point orgueilleusement eslever, ne traitter plus rudement et inhumainement les autres qu'ils n'ont voulu estre traittez, quand ils estoyent semblables. La seconde est, qu'ils considèrent en regardant ce qui a esté fait en leurs personnes, que d'autres pourront demain estre incorporez en l'Eglise, qui aujourd'huy sont estrangers, et estans amenez à amendement et correction de leurs vices, estre faits participans des dons de Dieu, desquels ils sont maintenant despourveus. De tous les deux on en voit un miroir és fidèles, qui autresfois ont esté ténèbres, et depuis ont commencé d'estre lumière au Seigneur. Parquoy la cognoissance de leur première condition les doit esmouvoir et inciter à compassion. D'autre part, la grâce de Dieu qui est en eux maintenant, monstre bien que les autres aussi peuvent estre amenez à salut. Ainsi, nous voyons qu'il faut que nous soyons humiliez devant Dieu, pour estre bénins et doux envers nos frères : car arrogance est cruelle et desdaigneuse de tous. En un autre passage, pour nous exhorter à douceur, il admoneste un chacun de nous de son infirmité, Galates, chap. VI, v. 1. Yci il passe plus outre : car il veut que nous ayons souvenance des vices desquels nous sommes desjà délivrez, afin que nous ne poursuyvions trop aigrement ceux qui résident encore és autres. Au reste, veu que sainct Paul descrit yci briefvement la nature de l'homme, telle qu'elle est avant qu'elle soit réformée par l'Esprit de Christ, nous pouvons contempler en ceste description, combien nous sommes misérables hors de Christ. Premièrement, il appelle les infidèles *Fols*, d'autant que toute la sagesse des hommes est une pure vanité, tandis qu'ils ne cognoissent point Dieu. Il les appelle puis après *Désobéissans*, d'autant que comme il n'y a que la foy qui rende vraye obéissance à Dieu, aussi incrédulité est tousjours rebelle et opiniastre. Combien qu'on pourroit traduire ce mot Grec qui est yci mis, par *Incrédules*, et ce seroit pour exprimer une espèce de ceste folie. Tiercement, il dit que les incrédules *sont errans*, ou esgarez : car Christ est seul la voye et la lumière du monde, Jehan, VIII, 12, et XIV, 6. Parquoy, il faut nécessairement que tous ceux qui sont eslongnez

de Dieu, soyent errans, et se fourvoyent en toute leur vie. Il a monstré jusques yci, quelle est la nature d'infidélité : maintenant aussi il adjouste les fruits procédans d'icelle, asçavoir *divers désirs, et voluptez, malice, envie*, et autres semblables. Il est bien vray qu'un chacun n'est pas entaché de tous ces vices ensemble : mais comme ainsi soit que tous hommes servent à meschans désirs, et sont addonnez à affections perverses, combien que les uns soyent transportez d'un costé, les autres d'un autre : sainct Paul a sommairement comprins quels fruits incrédulité engendre communéement, duquel propos il a esté traitté environ la fin du premier chapitre de l'Epistre aux Romains. Au reste, comme ainsi soit que sainct Paul discerne par ces marques les enfans de Dieu d'avec les infidèles, si nous voulons estre du nombre des fidèles, il faut que nous ayons le cœur purgé de toute envie, et nettoyé de toute malice : il faut que nous aimions les autres, et nous facions aimer à eux mutuellement. Et au reste, ce ne seroit pas chose bien séante que les désirs dominassent en nous : lesquels selon mon opinion, sont appelez *Divers*, pource que les appétits désordonnez, desquels l'homme charnel est agité de tous costez, sont comme flots contraires, lesquels combatans l'un contre l'autre, démènent l'homme çà et là, en sorte qu'il varie et change quasi à chacune minute. Telle est à la vérité l'inquiétude de tous ceux qui s'abandonnent aux désirs de la chair : pource qu'il n'y a nulle fermeté, sinon en la crainte de Dieu.

4 *Mais quand la bénignité et l'amour que Dieu nostre Sauveur ha envers les hommes est apparue, il nous a sauvez :*

5 *Non point par œuvres de justice que nous ayons faites, mais selon sa miséricorde, par le lavement de la régénération et renouvellement du sainct Esprit*[1].

6 *Lequel il a espandu abondamment en nous par Jésus-Christ nostre Sauveur.*

7 *Afin qu'estans justifiez par la grâce d'iceluy, nous soyons héritiers selon l'espérance de vie éternelle.*

1) 2 *Tim.*, I, 9.

Ou le verbe principal en ceste sentence est, Que Dieu par sa miséricorde nous a sauvez : ou bien il défaut quelque chose du propos. Ainsi il faudroit suppléer que les hommes ont esté changez en mieux, et renouvelez, depuis que Dieu a eu pitié d'eux : comme s'il disoit, Adonc certes vous avez commencé à estre différens des autres, quand Dieu vous a régénérez par son sainct Esprit. Toutesfois puis qu'on peut trouver sens parfait és paroles de sainct Paul, il n'est jà besoin de rien adjouster. Au reste, il se met du nombre des autres, afin que l'exhortation ait plus grande efficace.

4 *Quand la bénignité et l'amour que Dieu nostre Sauveur ha envers les hommes, etc.* Premièrement, on pourroit demander, Asçavoir si la bénignité de Dieu a commencé de se manifester au monde, adonc seulement quand Christ a esté manifesté en chair. Car certes les Pères l'ont du commencement senti et expérimenté propice, clément et bénin. Ce n'a point donc esté la première manifestation de la bonté et amour paternelle de Dieu envers nous. La responce est facile, que les Pères qui estoyent sous la Loy, n'ont point autrement gousté la bonté de Dieu, qu'en regardant à Christ, de la venue duquel dépendoit toute leur foy. Suyvant cela il est dit, que la bénignité de Dieu *est apparue* quand il a manifesté le gage d'icelle, et a monstré par effet que ce n'estoit point en vain, que tant de fois il avoit promis salut aux hommes. Dieu a tant aimé le monde (dit sainct Jehan, chap. III, v. 16,) qu'il a donné son Fils unique. Sainct Paul aussi dit ailleurs, Dieu conferme sa charité envers nous, en ce que combien que luy fussions ennemis, toutesfois il a envoyé

son Fils, etc. Rom. V, 8. C'est une manière ordinaire de parler és Escritures, que par la mort de Christ le monde a esté réconcilié à Dieu, lequel toutesfois nous sçavons avoir esté Père bénin et débonnaire en tous temps. Mais pource que nous ne trouvons point la cause de l'amour de Dieu envers nous, ne la matière de nostre salut, qu'en Christ, il n'est point dit sans cause, qu'en luy Dieu le Père nous a manifesté sa bonté. Combien que c'est autre chose encore de ce passage, auquel sainct Paul ne parle point de ceste commune manifestation de Christ, quand il est venu homme en ce monde : mais de la manifestation qui se fait par l'Evangile, quand il se présente et manifeste spécialement aux éleus. Car sainct Paul ne fut point renouvelé à ce premier advénement de Christ : mais au contraire Christ estoit ressuscité en gloire, le salut estoit apparu à plusieurs en son nom, non-seulement en Judée, mais aussi aux régions voisines, quand sainct Paul aveuglé d'infidélité, pourchassoit par tous moyens à esteindre ceste grâce tant qu'il pouvoit. Ainsi donc il entend que la grâce de Dieu est lors apparue à luy et aux autres, quand ils ont esté illuminez en la cognoissance de l'Evangile. Et de faict, aussi l'application ne conviendroit pas bien autrement, d'autant qu'il ne parle pas indifféremment de tous hommes de son temps, mais s'addresse proprement à ceux qui estoyent séparez du reste des autres : comme s'il eust dit qu'ils avoyent esté pour un temps semblables aux incrédules, qui sont encore plongez en ténèbres, mais que maintenant ils sont différens d'iceux, non pas par leur propre mérite, mais par la grâce de Dieu : comme en la 1re aux Corinth., IV, 7, il rabbat et rembarre par ce mesme moyen toute l'arrogance de la chair, Qui est-ce qui te discerne (dit-il) ou met en réputation par-dessus les autres? *La bénignité et l'amour, etc.* Il a mis en premier lieu la bonté, laquelle incite Dieu à nous aimer. Car il ne trouvera point en nous chose qu'il doyve aimer : mais il nous aime pource qu'il est bon et miséricordieux. Au reste, quoy qu'il testifie sa bonté et dilection à tous, néantmoins nous ne la cognoissons que par foy, quand il se déclare envers nous Père en Christ. Sainct Paul jouissoit d'infinis biens de Dieu, autant qu'il fust appelé à la foy de Christ, lesquels luy pouvoyent donner goust de la clémence paternelle de Dieu : il avoit esté instruit dès son enfance en la doctrine de la Loy : et toutesfois il erre en ténèbres, qui l'empeschent de sentir la bonté de Dieu, jusques à ce qu'il ait l'entendement illuminé par le sainct Esprit, et que Christ entreviene pour se constituer tesmoin et pleige de la grâce de Dieu le Père, de laquelle sans luy nous sommes tous forclos. Ainsi il entend que la douceur de l'amour de Dieu ne nous a point esté révélée et cognue, que par la lumière de la foy.

5 *Non point par œuvres de justice que nous ayons faites, etc.* Qu'il nous souviene que S. Paul addresse yci sa parole aux fidèles, et descrit le moyen par lequel ils ont eu entrée au royaume de Dieu. Il dit qu'ils n'ont rien mérité par leurs œuvres pour estre faits participans du salut, ou pour estre réconciliez par foy à Dieu : mais qu'ils ont obtenu ce bien par la miséricorde de Dieu. Parquoy nous recueillons des paroles de l'Apostre que nous n'apportons rien à Dieu, mais qu'il nous prévient par sa pure grâce et bonté, sans avoir aucun esgard à nos œuvres. Car quand il dit, Non point par les œuvres que nous ayons faites, il signifie que nous ne pouvons rien que pécher jusqu'à ce que Dieu nous ait régénérez. Car ceste négative dépend de l'affirmation précédente : où il avoit dit que ceux qui ne sont encore réformez en Christ, sont fols, désobéissans, addonnez à divers désirs. Et de faict, quelle bonne œuvre pourroit sortir d'une masse si corrompue? Ceux donc qui disent que les hommes se préparent d'eux-mesmes pour venir à Dieu, sont gens insensez et enragez. Car en tout le cours de leur vie de plus en plus ils se recullent de Dieu, jusqu'à ce qu'il leur donne la main pour les remettre au bon chemin, duquel ils s'estoyent destournez. Brief, ce que nous sommes appelez à la participation de Christ plustost que les autres, S. Paul attribue tout cela à la miséricorde de

Dieu, d'autant qu'il n'y a eu nulles œuvres de justice en nous. Or ceste raison ne vaudroit rien, s'il ne prenoit ceci pour une chose arrestée, que tout ce que nous taschons de faire avant la foy, est inique et desplaisant à Dieu. Et quant à ceux qui à cause que le verbe est yci mis en un temps prétérit, forgent une cavillation, que Dieu regarde les mérites à-venir des hommes, quand il les appelle : ils sont trop ineptes et impertinens. Quand sainct Paul, disent-ils, nie que Dieu soit provoqué par nos mérites, d'autant qu'il nous appelle à soy par sa grâce, il restraint cela au temps passé. Parquoy si ainsi est que seulement il forclot la justice précédente, la justice qui doit venir puis après, viendra en conte. Mais quoy? Ils prenent un principe, que S. Paul rejette en tous ses écrits, quand il constitue l'élection gratuite pour le fondement des bonnes œuvres. Si c'est par la seule bonté et grâce de Dieu, que nous venons à estre faits propres à bien et sainctement vivre, où seront nos mérites à venir que Dieu puisse regarder? Si l'iniquité ha une telle domination sur nous avant la vocation de Dieu, qu'elle ne cessera jamais de passer outre jusqu'à ce qu'elle soit venue à son comble, quel regard pourra avoir Dieu à nos œuvres et à nostre justice, par lequel il soit induit à nous appeler à soy? Chassons donc arrière de nous telles niaiseries. Sainct Paul n'a point fait mention des œuvres précédentes pour autre raison, sinon pour exclure tous mérites. Car ses paroles valent autant comme s'il eust dit, Si nous-nous vantons d'aucun mérite, quelles ont esté nos œuvres? Car ceste maxime demeure ferme, que les hommes ne seront point meilleurs qu'ils ont esté, si Dieu ne les rend meilleurs par sa vocation. *Il nous a sauvez.* Il parle de la foy, et monstre que nous avons desjà obtenu salut. Parquoy, combien qu'estans enveloppez de péché, nous portions un corps de mort avec nous, toutesfois nous sommes certains de nostre salut moyennant que nous soyons entez par foy en Christ : selon ce que luy-mesme a dit, Qui croit au Fils de Dieu, il est passé de mort à vie, Jehan V, v. 24. Toutesfois un peu après en entrelaceant le nom de foy, il monstrera que nous n'obtenons point encore en effet ce que Christ nous a acquis par sa mort. Dont il s'en suit que du costé de Dieu notre salut est accompli, la jouissance duquel est différée jusqu'à la fin de nostre bataille. Et c'est ce que S. Paul mesme enseigne en un autre passage, que nous sommes sauvez par espérance. *Par le lavement de régénération.* Je ne doute point qu'il ne face pour le moins allusion au Baptesme. Mesmes j'endureray volontiers que ce passage soit exposé du Baptesme, non point que le salut soit enclos au signe extérieur de l'eau : mais pource que le Baptesme nous seelle le salut qui nous a esté acquis par Christ, S. Paul traitte de la manifestation de la grâce de Dieu, laquelle nous avons dit nous estre faite par foy. Puis donc qu'une partie de ceste révélation consiste au Baptesme, asçavoir entant qu'il est ordonné à confermer la foy, à bon droict il faict mention d'iceluy. D'avantage, veu que le Baptesme est comme une entrée en l'Eglise, et un signe que nous sommes entez en Christ, S. Paul l'amène yci bien à propos, quand il veut monstrer comment la grâce de Dieu nous est apparue. La déduction donc du propos sera telle, Dieu nous a sauvez par sa miséricorde, duquel salut il nous a donné un signe et gage au Baptesme, nous recevant en son Eglise, et entant au corps de son Fils. Or les Apostres ont accoustumé de déduire un argument par les Sacremens pour prouver la chose qui est là figurée, d'autant que ce principe doit avoir lieu entre les fidèles. Que Dieu ne se mocque point de nous en nous donnant des figures vaines, mais qu'il accomplit au dedans par sa vertu ce qu'il monstre par signe extérieur. A ceste cause le Baptesme est vrayement et proprement appelé Lavement de régénération. Celuy qui conjoindra tellement la vérité et le signe, qu'il ne fera point le signe inutile et sans efficace, en sorte toutesfois que pour orner le signe il n'ostera point au sainct Esprit ce qui luy appartient, celuy-là, di je, entendra bien l'usage et la vertu des Sacremens. Or combien que les infidèles ne soyent lavez par le Baptesme, ne régénérez aussi, néantmoins il retient

ceste vertu quant à Dieu. Car quoy qu'ils rejettent la grâce de Dieu, tant y a toutesfois qu'elle leur est offerte. Mais S. Paul parle yci aux fidèles, esquels d'autant que le Baptesme ha tousjours son efficace, à bon droict aussi il est conjoint avec sa vérité, et son effet. Or nous sommes admonestez par ceste manière de parler que si nous ne voulons anéantir le sainct Baptesme, il faut que nous rendions tesmoignage de la vertu d'ycelui par nouveauté de vie. *Et renouvellement du S. Esprit.* Combien qu'il ait fait mention du signe, pour nous donner à cognoistre la grâce de Dieu, toutesfois afin que nous ne nous arrestions point à iceluy, il nous renvoye incontinent au S. Esprit : afin que nous sçachions que nous sommes nettoyez par sa vertu, et non point par la vertu de l'eau : selon ce qui est dit en Ezéchiel, J'espandray sur vous des eaux pures et nettes : asçavoir mon Esprit, Ezéchiel XXXVI, v. 25. Et certes les paroles de sainct Paul convienent tellement avec les paroles du Prophète, qu'on voit clairement que tous deux disent une mesme chose. A ceste cause, j'ay dit du commencement, que combien que sainct Paul traitte proprement du sainct Esprit, toutesfois il fait quant et quant allusion au Baptesme. Ainsi donc, c'est l'Esprit de Dieu qui nous régénère, et fait nouvelles créatures : mais pource que sa grâce est invisible et cachée, un signe visible d'icelle nous est monstré au Baptesme. Les autres lisent, Par le lavement de la régénération, et par le renouvellement, etc. ce que je ne réprouve point, mais l'autre lecture convient mieux à mon jugement.

6 *Lequel il a espandu abondamment en nous.* Selon les Grecs, ce mot *Lequel*, se peut rapporter tant au lavement, qu'au S. Esprit : nonobstant, quant au sens, il n'y a pas grand intérest : toutesfois la métaphore sera plus élégante, si nous le rapportons au lavement. Et à ceste sentence ne répugne point ce que tous sont indifféremment baptizez. Car quand il monstre que le lavement a esté espandu, il ne parle pas tant du signe que de la chose figurée, en laquelle gist la vérité du signe. Quand il dit, *Abondamment*, il signifie que tant plus que quelqu'un de nous est doué de dons excellens, tant plus aussi est-il obligé à la miséricorde de Dieu, laquelle seule nous enrichit, veu que de nous-mesmes nous sommes totalement vuides et destituez de tous biens. Si quelqu'un objecte, que tous enfans de Dieu n'ont point une si grande abondance, mais plustost que la grâce de Dieu dégoutte petitement sur plusieurs : je respon, que nul n'en reçoit si petite mesure, qu'il ne puisse estre vrayement réputé riche : d'autant que la moindre goutte du sainct Esprit, (s'il faut ainsi parler) est comme une fontaine coulante incessamment, laquelle ne tarit jamais. Ainsi donc, à ce qu'on puisse dire qu'il y a abondance, il suffit que pour peu que nous en recevions, toutesfois il ne défaut jamais. *Par Jésus-Christ nostre Sauveur.* Car c'est luy seul, auquel nous sommes adoptez : c'est donc luy seul aussi par lequel nous sommes faits participans du sainct Esprit, qui est arre et tesmoin de nostre adoption. Sainct Paul doncques enseigne par ce mot, qu'il n'y en a point qui reçoyvent l'Esprit de régénération, sinon ceux qui sont membres de Christ.

7 *Afin qu'estans justifiez par la grâce d'iceluy, etc.* Si nous prenons la régénération en sa propre signification et usitée, il pourroit sembler que l'Apostre mettroit Justifiez pour Régénérez : et quelquefois il signifie cela, mais ce n'est pas fort souvent. Il n'y a toutesfois nulle nécessité qui nous contraigne de laisser la propre et la plus vraye signification. Or l'intention de sainct Paul est, que tout ce que nous sommes et avons, nous le devons imputer à la grâce de Dieu, afin que nous ne nous eslevions orgueilleusement contre les autres. Il exalte donc yci la miséricorde et bonté de Dieu, luy attribuant entièrement la cause de nostre salut. Mais pource qu'il avoit parlé des vices des infidèles, il ne devoit omettre la grâce de régénération, qui est une médecine pour les guarir. Toutesfois ceci n'empesche point qu'il ne retourne incontinent à louer la miséricorde : et mesme il mesle ces deux points ensemble, asçavoir que les péchez nous sont pardonnez gratuitement, et que nous avons esté re-

nouvellez pour obéir à Dieu. Il est bien certain que sainct Paul afferme que la justification est un don gratuit de Dieu : seulement la question est, que c'est qu'il signifie par ce mot de *justification*. Il semble que la déduction du texte requiert qu'il s'estende plus loin qu'à l'imputation de justice : en laquelle signification on ne le trouve guères en sainct Paul, comme j'ay dit. Toutesfois rien n'empesche qu'il ne puisse en ce passage aussi estre restreint à la rémission des péchez. Or quand il dit, *Par la grâce d'iceluy*, cela convient tant à Christ, qu'au Père : et ne faut point débatre laquelle exposition est la meilleure : d'autant que ceci demeurera tousjours véritable, que par la grâce de Dieu nous avons obtenu justice par Christ. *Nous soyons héritiers selon l'espérance de vie éternelle.* Ceste particule est adjoustée par forme d'exposition. Il avoit dit que nous avons esté sauvez par la grâce et miséricorde de Dieu : et toutesfois nostre salut est encore caché : pourtant il dit maintenant que nous sommes faits héritiers de la vie éternelle, non point que nous soyons encore entrez en possession d'icelle, mais pource que l'espérance nous en apporte une ferme et entière certitude. En somme il veut dire que comme ainsi soit que nous fussions morts, la vie nous a esté rendue par le moyen et bénéfice de Christ : quand Dieu le Père nous a donné son Esprit, par la vertu duquel nous sommes purgez et renouvelez : qu'en cela gist nostre salut : mais pource que nous conservons encore en ce monde, que nous ne jouissons point encore de la vie éternelle, ains l'obtenons seulement en l'espérant.

8 *Ceste parole est certaine : et je vueil que tu affermes ces choses afin que ceux qui ont creu à Dieu, ayent soin de présider à bonnes œuvres*[1] *: voylà les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes.*

9 *Mais refrène les foles questions, et généalogies, et contentions, et débats de la Loy : car elles sont inutiles et vaines.*

1) Ou, d'exalter les bonnes œuvres : Ou leur donner la première éminence. Ou, se maintenir en bonnes œuvres, etc.

9 *Ceste parole est certaine.* Il use de ceste manière de parler, quand il veut affermer quelque chose à bon escient : comme il en use aussi en toutes les deux Epistres à Timothée. Et pourtant il adjouste incontinent après, *Je vueil que tu affermes :* c'est-à-dire que tu parles hardiment. Ainsi il commande à Tite, que laissant toutes autres choses, il enseigne ces choses qui sont certaines et indubitables qu'il poursuyve, qu'il luy insiste, cependant que les autres babillent des choses vaines et inutiles. Dont nous recueillons aussi qu'un Evesque ne doit affermer à la volée tout ce qui luy viendra en fantasie, mais seulement les choses qu'il cognoist estre véritable. *Afferme* dit-il *ces choses*, pource qu'elles sont vrayes et dignes de foy. Mais aussi nous sommes d'autrepart admonestez que le devoir et office d'un Evesque est d'affermer constamment, et maintenir hardiment les choses qui sont certaines, et qui édifient la foy *Afin que ceux qui ont creu à Dieu, etc.* Il comprend généralement tout ce qu'il a traitté auparavant du devoir d'un chacun, et zèle de bien et sainctement vivre : comme s'il opposoit la crainte de Dieu et une vie bien réglée aux spéculations oisives. Car il veut qu'on instruise tellement le peuple que ceux qui ont creu à Dieu, ayent sur tout en recommandation les bonnes œuvres. Au reste, pource que le mot Grec qui est yci mis se prend en diverses sortes, on peut aussi interpréter ce passage en diverses sortes. Chrysostôme l'expose ainsi, afin qu'ils s'estudient à aider par aumosnes leurs prochains. Vray est que le mot Grec signifie quelques fois Aider : mais le prenant en ce sens la construction requerroit que nous entendissions que les bonnes œuvres sont aidées : qui seroit une façon de parler un peu dure. Le mot d'avancer conviendroit mieux. Mais quel mal y

auroit-il quand nous traduirions, Qu'ils ayent soin comme ayans la prééminence? car c'est aussi une des significations de ce mot : sinon qu'on aimast mieux ce que j'ay mis en marge, Qu'ils ayent soin de donner le premier lieu aux bonnes œuvres. Et de faict, ceci ne convient point mal de dire que sainct Paul commande que les bonnes œuvres règnent en la vie des fidèles, pource qu'autrement on a accoustumé de n'en tenir pas grand conte. Mais quoy que la façon de parler qui est yci mise soit ambiguë, toutesfois on peut assez facilement cognoistre l'intention de S. Paul : asçavoir que la fin de la doctrine Chrestienne est, que les fidèles s'exercent en bonnes œuvres : et par ainsi il veut qu'ils applicquent là tout leur soin et estude. Et semble quand l'Apostre dit, *Qu'ils ayent soin*, que ce soit une allusion qu'il fait de bonne grâce à l'opposite des vaines contemplations de ceux qui philosophent sans aucun fruit, et hors l'édification de la vie. Au reste, il n'est pas si songneux des bonnes œuvres, qu'en recueillant les fruits, il mesprise cependant la racine qui est la foy. Il ha esgard à toutes les deux parties, et donne le premier lieu à la foy, comme aussi il luy appartient. Car ceux qu'il veut estre addonnez à bonnes œuvres, ce sont ceux qui ont premièrement creu à Dieu : en quoy il entend que la foy doit tellement aller devant, que les bonnes œuvres doyvent suyvre. *Voylà les choses qui sont bonnes et utiles.* Je rapporte plustost ceci à la doctrine qu'aux œuvres, en ce sens, C'est une chose utile et honneste, que les hommes soyent ainsi instruits. Et pourtant, ce sont mesmes choses, lesquelles il dit estre bonnes et utiles aux hommes : et celles, pour lesquelles affermer et maintenir, il a exhorté Tite de s'y employer. Nous pouvons traduire le mot Grec Bonnes, ou Belles, ou Honnestes : combien qu'il vaut mieux dire Excellentes, selon mon opinion. Car il veut dire, que toutes autres choses qu'on enseigne, ne valent rien, d'autant qu'elles n'apportent nulle utilité ne proufit : comme au contraire, ce qui est utile à salut, est digne de louange.

9 *Mais refrène les foles questions, etc.* Il n'est là besoin de longue dispute pour l'exposition de ce passage, il oppose les questions à la doctrine saine et certaine. Car combien qu'il fale chercher avant qu'on puisse trouver : toutesfois il y a mesure à chercher : c'est qu'on entende ce qui est utile d'estre cognu, et puis après qu'on demeure ferme en la vérité, quand on l'aura cognue. Mais ceux qui s'enquièrent curieusement de toutes choses, et avec ce ne sont jamais arrestez, on les peut appeler vrayement questionnaires. Brief, sainct Paul condamne yci tout ce que les escholes Sorboniques estiment digne de singulière louange. Car toute la théologie des Papistes n'est autre chose qu'un labyrinthe de questions. Il les appelle *foles*, non pas que de prime face elles semblent estre telles : (car plustost elles déceoyvent par une vaine monstre et apparence de sagesse) mais pource qu'elles ne servent de rien à piété. Quand il adjouste *Les généalogies*, il met une espèce des foles questions, par forme d'exemple : asçavoir quand les hommes curieux ne se soucians point de recueillir fruit des sainctes Histoires, s'amusent obstinéement à disputer de l'origine des races et autres semblables fatras pour se travailler sans aucun fruit. De laquelle vanité nous avons parlé au commencement de la première Epistre à Timothée. Il adjouste à bon droict les *contentions* : pource que d'autant que les questions ne sont jamais sans orgueil et ambition, il ne se peut faire qu'on en voye sortir soudain des riotes et contentions : car là chacun veut estre le plus fort et avoir victoire. Avec ce il y a une audace d'affermer les choses incertaines, laquelle nécessairement esmeut les débats. Il appelle *débats de la Loy* comme par desdain, qui sous ombre de la Loy estoyent esmeus par les Juifs : non point que la Loy les engendre de soy, mais pource que les Juifs faisans semblant de maintenir la Loy, troubloyent la paix de l'Eglise par leurs fols débats, touchant l'observation des cérémonies, de la différence des viandes et autres choses semblables. *Car elles sont inutiles et vai-*

nes. On doit donc tousjours considérer le proufit en la doctrine, en sorte que tout ce qui ne sert de rien à édification, ne soit rien estimé. Et toutesfois il ne faut point douter que ces Sophistes en babillant de choses de néant, ne les affermassent dignes d'estre cognues, et utiles par-dessus toutes autres : mais sainct Paul ne recognoist point d'utilité, sinon en ce qui augmente la foy, et induit à vivre sainctement.

10 *Evite*[1] *l'homme hérétique après la première et seconde admonition :*
11 *Sçachant que celuy qui est tel, est renversé, et qu'il pèche, estant condamné par soy-mesme.*
12 *Quand j'envoyeray vers toy Artemas ou Tychique, diligente-toy de venir vers moy à Nicopolis : car j'ay délibéré de faire là mon hyver.*
13 *Convoye songneusement Zène docteur de la Loy, et Apollo, que rien ne leur défaille.*
14 *Que les nostres aussi apprenent de présider à bonnes œuvres*[2] *pour les usages nécessaires : afin qu'ils ne soyent point sans fruit.*
15 *Tous ceux qui sont avec moy, te saluënt. Saluë ceux qui nous aiment en la foy. Grâce* soit *avec vous tous, Amen.*

Escrite de Nicopolis en Macédone.

1) Ou, rejecte. 2) Ou, (comme dessus) de leur donner le premier lieu, afin qu'elles soyent éminentes. Ou, de se maintenir en bonnes œuvres.

10 *Evite l'homme hérétique*. Il a adjousté ceci à bon droict : pource qu'il n'y aura jamais fin aux noises et débats, si nous voulons vaincre les obstinez par disputations. Car ils n'auront jamais faute de paroles : et d'autre part l'impudence leur augmentera le courage, en sorte qu'ils ne seront jamais las de combatre. Après donc que S. Paul a ordonné à Tite quelle forme de doctrine il doit proposer, maintenant il luy défend de perdre beaucoup de temps en débatant avec les hérétiques, d'autant qu'une dispute engendreroit tousjours une autre dispute, et une contention une autre contention. Car c'est la finesse et astuce de Satan, qu'il embrouille les bons et fidèles Pasteurs par le babil impudent de tels accariastres, afin qu'il les destourne de l'office et affection d'enseigner. Il nous faut donc donner garde que les disputations riotteuses ne nous amusent : d'autant que cependant nous ne pourrons avoir loisir de nous employer pour le troupeau du Seigneur : et que les hommes contentieux ne cesseront jamais de nous faire fascherie. Ce donc qu'il commande de les éviter, vaut autant comme s'il disoit qu'il ne faut pas grandement travailler pour leur satisfaire, mesmes qu'il n'y a rien meilleur que de leur couper l'occasion de débatre, laquelle ils cherchent. Voyci une admonition fort nécessaire : car ceux mesmes qui autretrement se déporteroyent volontiers de toutes paroles contentieuses, quelque fois de honte ils entrent en dispute : d'autant qu'il semble que ce soit une lascheté infâme de quitter le lieu. D'avantage il n'y a esprit, tant paisible soit-il qui ne soit irrité par les vanteries superbes de tels ennemis : d'autant qu'il semble qu'on ne doit point souffrir qu'ils se mocquent ainsi orgueilleusement de la vérité (comme ils font) sans qu'on leur responde. Et cependant il n'y a point faute d'hommes, ou curieux, ou trop bouillans, qui solicitent à disputes et contentions. Mais S. Paul ne veut pas qu'un serviteur de Christ s'amuse beaucoup à disputer contre les hérétiques. Il faut veoir maintenant que c'est qu'il entend par ce mot *hérétique*. Il y a une distinction assez vulgaire entre Schismatique et Hérétique, laquelle toutesfois est yci confondue par l'Apostre, selon mon opinion. Car il ne parle pas seulement de ceux qui entretienent et maintienent quelque certain erreur, ou doctrine perverse : mais en général de tous ceux qui

n'acquiescent point à la saine doctrine, laquelle il a proposée n'aguères. Ainsi il comprend sous ce mot tous ambitieux, opiniastres, contentieux, qui estans poussez d'appétis désordonnez, troublent la paix de l'Eglise, et esmeuvent des dissensions. Brief sainct Paul appelle Hérétiques, tous ceux qui par leur outrecuidance rompent l'unité de l'Eglise. Cependant toutesfois il faut user de modération : tellement que nous ne jugions point incontinent pour hérétiques tous ceux qui ne seront de nostre opinion. Car il y a aucunes choses : desquelles si les Chrestiens ne sont point d'accord entr'eux, ce ne sera pas à dire toutesfois qu'ils soyent divisez en sectes. Car S. Paul luy-mesme le commande ainsi en un autre passage, quand il veut qu'on attende la révélation de Dieu, et cependant toutesfois que la concorde demeure en son entier, au chap. III des Philip., v. 16. Mais toutes fois et quantes que l'obstination est creuë jusqueslà, que quelqu'un addonné à sa teste, se sépare du corps, ou destourne du troupeau aucuns, ou empesche le cours de la saine doctrine : il faut yci s'opposer vaillamment. En somme, Hérésie ou secte, et l'unité de l'Eglise sont choses totalement opposites l'une à l'autre. Et comme ainsi soit que ceste unité de l'Eglise soit précieuse à Dieu, et nous doyve estre en singulière recommandation, nous devons au contraire avoir en grande détestation Hérésie. Parquoy, combien que le mot de Secte ou hérésie soit honorable entre les Philosophes et gens politiques, toutesfois il est à bon droict infâme entre les Chrestiens. Nous entendons maintenant qui sont ceux desquels S. Paul parle, quand il veut qu'on laisse et évite les Hérétiques. Mais aussi il faut noter ce qui s'ensuit incontinent après, asçavoir, *Après la première et la seconde admonition*. Car nous ne pourrons pas autrement discerner si un homme est hérétique, et ne nous seroit licite de rejetter quelqu'un pour ce regard, sinon après avoir tasché de le réduire à se ranger au droit chemin. Au reste, quand il parle d'admonition, il n'entend pas une admonition telle quelle ou d'un homme privé : mais qui se fait par le Ministre, en l'authorité publique de l'Eglise. Car ses paroles valent autant comme s'il disoit, qu'ils doyvent estre asprement réprimez, et d'une remonstrance sévère. Or ceux qui recueillent de ce passage, qu'on ne doit autre chose faire à ceux qui sont autheurs de perverses doctrines, que les excommunier, et n'user point de plus grande rigueur envers eux, n'argumentent pas fort bien à propos. Car il y a différence entre l'office du Pasteur, et l'office du Magistrat. Sainct Paul escrivant à Tite, ne traitte point du devoir et office du Magistrat : mais il monstre ce qu'il convient au Pasteur de faire. Combien qu'il sera trèsbon, d'user tousjours de ceste modération, qu'ils ne soyent pas tant réprimez par force et violence, que corrigez par discipline Ecclésiastique, pourveu qu'il y ait espoir de guarison et amendement en eux.

11 *Sachant que celuy qui est tel, est renversé*. Il appelle *renversé* celuy où il n'y a nul espoir d'amendement. Car si par nostre labeur nous pouvions remettre quelqu'un au droit chemin, nous ne le deverions pas là laisser. C'est une similitude prinse de quelque bastiment, lequel n'est point seulement descheu en quelque endroit, mais est totalement desmoli en sorte qu'il n'y a point de moyen de le réparer et remettre en estat. Il adjouste le signe de ce renversement, asçavoir la mauvaise conscience, quand il dit que tels qui n'obtempèrent point aux admonitions, *Sont condamnez par eux-mesmes*. Car veu qu'ils rejettent obstinéement la vérité, il est certain qu'ils pèchent de propos délibéré, et de leur propre gré. On ne proufiteroit donc et de rien de les admonester. Quant et quant toutesfois nous recueillons par les paroles de S. Paul, qu'il ne faut point réputer aucun hérétique à la volée, et sans y bien aviser. Car il dit, Sçachant que celuy qui est tel, est renversé. Que l'Evesque donc se donne bien garde de se lascher la bride, et estant chagrin, traitter trop rudement comme hérétique, celuy qu'il ne cognoist point encore estre tel.

13 *Convoye songneusement Zène doc-*

teur de la Loy. On ne pourroit pas bien dire s'il entend que ce Zène fust Docteur en droict civil, ou bien en la Loy de Moyse : mais veu qu'on peut tirer des paroles de sainct Paul que c'estoit un homme povre, et ayant besoin d'aide d'autruy, il est plus vray-semblable qu'il fust de mesme estat qu'Apollo, asçavoir expositeur de la Loy de Dieu entre les Juifs. Car tels sont plus communément nécessiteux, que ceux qui conduisent les procès par leur conseil. J'ay dit qu'on peut recueillir par les paroles de sainct Paul que Zène estoit souffreteux : pource que *convoyer* signifie yci fournir argent pour les despens du voyage, comme il appert par la suite du texte. Car afin que les Créteins, ausquels il enjoint de ce faire, ne se plaignent et disent qu'on les grève de les charger de ceste despense, il remonstre qu'ils ne doyvent point estre infructueux : et pourtant, qu'il les faut soliciter à s'employer à bonnes œuvres. Mais nous avons desjà traitté ci-dessus de ceste façon de parler. Soit donc qu'il leur commande d'estre excellens en bonnes œuvres, soit de donner le premier lieu aux bonnes œuvres : il signifie qu'il leur est utile, que matière d'exercer libéralité leur soit offerte : afin qu'ils ne soyent infructueux sous couleur que l'occasion leur défaut, ou que la nécessité ne le requiert point. Ce qui s'ensuit, a desjà esté exposé és autres Epistres.

ÉPISTRE A PHILÉMON

ARGUMENT

Combien que par les autres Epistres de sainct Paul, où il traitte des matières plus hautes, on peut mieux recognoistre la majesté de l'Esprit qui a esté en luy, toutesfois ceste Epistre aussi nous en peut rendre tesmoignage : en laquelle traittant un sujet autrement bas et commun, il ne laisse point cependant de s'eslever à Dieu selon sa façon accoustumée. Il renvoye un serf fugitif et larron, et prie le maistre de luy pardonner. Mais en traittant ceste matière, il parle si bien de la douceur, modération et humanité que doyvent garder les Chrestiens, qu'on diroit qu'il sollicite quelque affaire concernant toute l'Eglise, non pas un homme en particulier : en priant pour un homme de basse qualité et du tout mesprisé, il parle tant humblement et modestement, il se fait si petit, qu'à peine trouvera-on un autre passage où on puisse mieux veoir au vif la douceur de son esprit.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE A PHILÉMON

---

1 *Paul prisonnier de Jésus-Christ, et le frère Timothée à Philémon nostre bien-aimé et coadjuteur,*

2 *Et à Apphie bien-aimée, et à Archippe nostre compaignon d'armes, et à l'Eglise qui est en ta maison :*

3 *Grâce vous soit et paix de par Dieu nostre Père et de par le Seigneur Jésus-Christ.*

4 *Je ren grâces à mon Dieu, faisant tousjours mémoire de toy en mes prières :*

5 *Entendant ta charité et la foy que tu as envers le Seigneur Jésus et envers tous les Saincts.*

6 *Afin que la communication de ta foy ait son effect par la cognoissance de tout le bien*[1], *qui est en vous envers Jésus-Christ*[2].

7 *Car frère, nous avons grand joye et consolation de ta charité : de ce que les entrailles des Saints ont esté récréées par toy.*

1) Ou, par laquelle on cognoisse tout le bien, etc. 2) Ou, par Jésus-Christ.

3 *Paul prisonnier de Jésus-Christ.* En mesme sens qu'il se nomme en d'autres passages Apostre de Christ, ou Ministre de Christ, yci il se dit Prisonnier de Christ : asçavoir pource que ses liens esquels il estoit détenu pour la cause de l'Evangile, estoyent les enseignes ou armoiries de l'ambassade qu'il exerçoit pour Christ. Ainsi donc il les allègue pour s'acquérir authorité : non pas que je vueille dire qu'il craignist mespris (car il n'y a point de doute que Philémon l'avoit en telle révérence et estime, qu'il n'avoit besoin envers luy d'aucun titre ou recommandation) mais pource qu'il vouloit parler pour un serf fugitif, qui estoit une matière en laquelle le principal estoit de confesser la faute d'iceluy, en priant qu'on luy pardonnast. *A Philémon nostre bien-aimé, etc.* Il est vraysemblable que ce Philémon estoit de la compagnie des Pasteurs. Car certes sainct Paul n'a pas accoustumé d'attribuer à un homme privé le titre duquel

il orne cestuy-ci, l'appelant *coadjuteur*. Il adjouste aussi *Archippe*, lequel il appert avoir aussi lors esté Ministre de l'Eglise : si toutesfois c'est celuy duquel il est fait mention environ la fin de l'Epistre aux Colossiens : ce qui est assez vray-semblable. Car ce qu'il appele ce dernier son *compaignon d'armes*, c'est un titre aussi qui convient spécialement aux Ministres. Car combien que la condition de guerroyer soit une chose commune à tous Chrestiens, toutesfois pource que les Docteurs font en icelle comme port-enseignes, pour ceste cause ils doyvent encore plus que les autres estre préparez à guerroyer : et aussi le plus souvent Satan leur donne plus de fascherie qu'aux autres. D'avantage peut estre qu'Archippe avoit esté compaignon de sainct Paul en aucuns combats, et participant d'iceux avec luy. Et de faict, sainct Paul use de ce mot toutes fois et quantes qu'il fait mention des persécutions. Au reste, il attribue une louange excellente à la famille de Philémon, quand il dit, *L'Eglise qui est en ta maison*. Et certes aussi ce n'est pas une petite louange de père de famille, quand il a tellement institué sa famille, que c'est comme une petite Eglise, et que luy-mesme fait office de Pasteur en son mesnage. Cependant ce n'est pas un poinct qui doyve estre mis en oubli, que ce bon personnage avoit aussi sa femme de mesme. Car sainct Paul ne la louë point sans cause.

4 *Je ren grâces à mon Dieu, faisant tousjours mémoire de toy*. Il faut noter que la chose pour laquelle il rend grâces, pour icelle mesme il prie quant et quant. Car mesme les plus parfaits n'ont jamais si grande matière de s'esjouir cependant qu'ils vivent en ce monde, qu'ils n'ayent tousjours besoin de prières, à ce que Dieu leur donne, non-seulement de persévérer jusques en la fin, mais aussi de proufiter de jour en jour. Or ceste louange qu'il attribue à Philémon, comprend en brief toute la perfection de l'homme Chrestien. Icelle consiste en deux points, asçavoir en la foy en Christ, et charité envers les prochains. Car là se rapportent tous devoirs et toutes les opérations de nostre vie. La foy est nommée foy en Christ, pource qu'elle regarde proprement en luy : comme aussi Dieu le Père ne peut estre autrement cognu qu'en luy seul, et tous les biens que la foy cherche, ne peuvent estre ailleurs trouvez qu'en luy. Quant à la charité, il ne la restraint point tellement *envers les saincts*, comme si elle ne devoit point s'estendre en partie envers les autres aussi. Car comme ainsi soit que la doctrine de charité porte que nous ne mesprisions point nostre chair, et que nous honorions l'image de Dieu, laquelle est engravée en nostre nature, Isaïe, LVIII, 7 : certes elle comprend tout le genre humain. Mais pource que les domestiques de la foy sont conjoints avec nous d'un lien plus estroit, et Dieu nous les recommande spécialement : pour ceste cause à bon droict le premier lieu leur appartient. La suite du propos est un peu enveloppée, mais toutesfois il n'y a point d'obscurité quant au sens : sinon qu'on pourroit douter si ce mot *tousjours* se rapporte au premier membre, ou si c'est au second. Car le sens qu'on en tirera peut estre tel, Que toutes fois et quantes que l'Apostre faisoit prières pour Philémon, il y avoit tousjours quant et quant une action de grâces entrelacée : asçavoir pource que la piété et crainte de Dieu laquelle estoit en luy, donnoit matière et occasion de joye à sainct Paul. Car autrement il peut advenir souvent que nous prierons pour aucuns, esquels nous ne trouvons rien que matière de gémir et pleurer. Combien que l'autre distinction est plus receuë, que sainct Paul rend grâces pour Philémon, et fait tousjours mention de luy en ses prières. Les lecteurs donc auront en cela le chois : mais quant à moy le premier sens me semble estre le plus convenable. Au reste du propos il y a transposition de l'ordre. Car après qu'il a parlé de charité et de foy, il adjouste *Envers Christ et les saincts*, en lieu que l'antithèse requerroit plustost que Christ fust mis le second, pource que c'est en luy que nostre foy regarde.

6 *Afin que la communication de ta foy ait son effect*. Certes c'est bien ce

membre qui est un peu obscur : mais je m'efforceray de l'esclaircir tellement, que les lecteurs ayent aucunement l'intention de sainct Paul. Premièrement il faut entendre que l'Apostre ne continue pas le propos de la louange de Philémon, mais plustost exprime que c'est qu'il requiert que le Seigneur luy donne. Car ces mots s'entretienent avec ce qu'il avoit dit auparavant, Qu'il faisoit mémoire de luy en ses oraisons. Qu'a-il donc prié pour Philémon? Que sa foy se monstrant par fruits de bonnes œuvres, fust trouvée vraye et non point vaine. Car il appelle communication de la foy, quand elle ne demeure point cachée au dedans oisive, mais vient en évidence devant les hommes par ses vrais effets. Car combien que la foy ait son siége au secret du cœur, elle se communique toutesfois aux hommes par bonnes œuvres. Ainsi doncques c'est autant comme s'il eust dit, Afin que ta foy se communiquant monstre son efficace en tout bien. Or ce mot, *Cognoissance de tout le bien*, se prend pour Expérience. Car il désire que par les effects la foy soit approuvée estre vive et plene d'efficace : ce qui se fait quand les hommes avec lesquels nous conversons, cognoissent nostre vie chrestienne et saincte. Et pourtant il dit, *De tout le bien qui est en vous*, Car tout ce qu'il y a de bien en nous, manifeste nostre foy. Le mot lequel on traduit *Envers Christ*, peut bien estre ainsi exposé : toutesfois s'il estoit possible j'aimeroye mieux le prendre pour en Christ. Car les dons de Dieu résident tellement en nous, que toutesfois nous n'en sommes point participans sinon entant que nous sommes membres de Christ. Toutesfois pource que devant cela il y a *en vous*, je crain que la façon estrange de ceste manière de parler ne semble trop rude : et pourtant je n'ay rien osé changer és mots : seulement j'en ay bien voulu advertir les lecteurs, afin que tout considéré, ils choisissent lequel des deux sens leur semblera le meilleur.

7 *Car frère nous avons grande joye et consolation.* Combien que l'autre lecture soit plus receuë entre les Grecs *grand' grâce* : toutesfois j'estime qu'il faut traduire Joye. Car pource qu'en Grec entre ces deux mots Grâce et Joye il n'y a diversité qu'en une letre, il a esté facile de s'y mesprendre. D'avantage si nous en voulons croire Chrysostôme, S. Paul prend bien ailleurs Grâce pour Joye. Et puis comment est-ce que le mot Grâce viendroit à propos de consolation? Or il est tout évident que c'est que S. Paul veut dire yci : c'est asçavoir qu'il sent une grande joye et consolation, d'autant que Philémon s'est employé à subvenir aux nécessitez des fidèles. C'est certes une charité singulière, de sentir une si grand' joye de l'avancement d'autruy. Mais il faut aussi noter que l'Apostre ne parle point d'une joye qu'il ait en luy seul, mais qu'il dit que plusieurs se sont esjouis de ce que Philémon s'estoit employé d'une grande humanité et libéralité à subvenir aux fidèles. *Récréer les entrailles*, se prend en sainct Paul pour Apporter soulagement ou allègement des fascheries et ennuis : ou secourir tellement aux povres affligez, qu'estans paisibles en leurs esprits, et vuides de tout ennuy et tristesse, ils ayent repos. Car le mot *d'entrailles* signifie les affections : et le nom descendant du verbe lequel nous traduisons *récréer* vaut autant que Tranquillité. Et pourtant ceux-là s'abusent fort, qui rapportent ceci au ventre et à la nourriture du corps.

8 *Parquoy combien que j'aye grande liberté en Jésus-Christ de te commander ce qui est de ton devoir,*

9 *Toutesfois je te supplie plustost par charité, encore que je soye tel, asçavoir Paul ancien, et mesme maintenant prisonnier pour Jésus-Christ.*

10 *Je te prie donc pour mon fils Onésime, lequel j'ay engendré en mes liens,*

11 *Qui t'a autres fois esté inutile, mais maintenant est bien utile et à toy et à moy :*

12 Et *lequel je* te *renvoye : reçoy-le donc, c'est asçavoir mes entrailles :*

13 *Lequel je vouloye retenir avec moy, afin qu'il me servist au lieu de toy és liens de l'Evangile :*

14 *Mais je n'ay rien voulu faire sans ton avis, afin que ton bien ne fust point comme par contrainte, mais volontaire.*

8 *Combien que j'aye grande liberté en Jésus-Christ, etc.* C'est-à-dire, jà soit que j'aye bien droict et authorité de te commander, toutesfois ta charité fait que j'aime mieux te prier. Or il s'attribue ceste puissance de commander pour deux raisons, asçavoir pource qu'il est *ancien prisonnier pour Christ.* Il dit qu'il *prie plustost à cause de la charité de Philémon*, d'autant que nous enjoignons par commandement les choses que nous voulons obtenir et gaigner sur les gens par contrainte et maugré qu'ils en ayent : mais envers ceux qui accordent et obéissent de leur gré, il n'est point besoin d'user de commandement. Et pource que ceux qui d'eux-mesmes sont prests à faire leur devoir, escoutent plus volontiers qu'on leur remonstre paisiblement ce qui est de faire, que non pas qu'on use envers eux de commandement : non sans cause S. Paul ayant affaire à un homme traittable et obéissant, use de prières. Et en cela il monstre par son exemple que les Pasteurs doyvent plus tost tascher d'attraire doucement les disciples, que de les tirer rudement et par force. Et de faict, quand descendant à user de prières, il s'abbaisse et se déporte de son authorité, cela ha beaucoup plus d'efficace pour obtenir sa requeste, que non pas s'il usoit de commandement. Cependant il ne s'attribue rien sinon *en Christ :* c'est-à-dire à cause de la charge qu'il a receuë de luy. Car aussi quand Christ ordonne des Apostres, il n'entend pas qu'ils demeurent sans authorité. Mais en adjoustant *ce qui est de ton devoir*, il signifie que les Pasteurs n'ont pas puissance de commander tout ce que bon leur semble sans différence aucune, mais que leur puissance est enclose en ces limites, qu'ils ne commandent rien qui ne soit honneste, et de soy-mesme convenable au devoir d'un chacun. Par ceci (comme j'ay n'aguères dit) les Pasteurs sont advertis de tascher à attraire les cœurs par la plus grande douceur qu'il se pourra faire, toutes fois et quantes qu'on avancera plus par ce moyen : mais toutesfois il faut que cependant ceux qu'on traitte ainsi doucement, sçachent qu'on requiert d'eux moins qu'ils ne doyvent. Le mot d'*ancien* en ce passage ne signifie pas l'aage, mais l'office. Si on demande pourquoy il ne se nomme Apostre : la raison est, pource qu'il ha affaire yci avec un sien compagnon au ministère de la parole, avec lequel il parle familièrement.

10 *Je te prie donc pour mon fils Onésime, etc.* Pource que quand nous prions pour recommander un autre, cela n'est pas de grand poids si la recommandation n'est fondée sur quelque cause valable, sainct Paul monstre yci qu'il y a entre luy et Onésime un lien qui luy donne suffisante occasion de prier pour iceluy. Or c'est plaisir de considérer yci combien il s'abbaisse en attribuant le nom de fils à un serf, et fugitif et larron. Quant à ce qu'il dit, qu'il *l'a engendré*, il faut entendre que c'est par son ministère, et non pas par sa vertu. Car aussi ce n'est pas une œuvre humaine de renouveler et reformer à l'image de Dieu l'âme d'un homme : et c'est de ceste génération spirituelle qu'il est yci parlé maintenant. Toutesfois pource que l'âme est régénérée par foy, et la foy est par ouïr, à ceste occasion celuy qui administre la doctrine, fait office de père et en ha le nom, Rom. X, 17. D'avantage, comme ainsi soit que la parole de Dieu preschée par l'homme, est la semence de vie éternelle : il ne se faut pas esbahir si celuy de la bouche duquel nous recevons ceste semence, afin qu'elle proufite en nous, est nommé Père : combienque cependant il faut tousjours retenir que le ministère de l'homme ha tellement efficace à régénérer l'âme, qu'à proprement parler c'est Dieu luy-mesme qui régénère par la vertu de son Esprit. Et ainsi ces façons de parler ne sont point pour mettre la chose en débat entre Dieu et les hommes,

pour sçavoir à qui en est la louange : mais seulement elles monstrent que c'est que Dieu fait par les hommes. Quand il dit, qu'il l'a engendré *en ses liens*, ceste circonstance est tousjours pour donner plus de poids à la recommandation.

12 *Reçoy-le donc, c'est asçavoir mes entrailles.* Il estoit impossible de dire chose de plus grande efficace pour addoucir et modérer le courroux de Philémon. Car s'il se fust monstré ne voulant aucunement fleschir pour pardonner à son serf, en ce faisant il eust usé de cruauté envers les entrailles de S. Paul. Mais on voit yci une merveilleuse bonté et douceur en S. Paul, en ce qu'il n'a point desdaigné de recevoir comme en ses entrailles, un serf contemptible, et d'avantage larron et fugitif, afin de le sauver de la male-grâce et courroux de son maistre. Et de faict, certes, si nous avions en telle estime qu'il appartient la conversion de l'homme à Dieu, nous embrasserions aussi et receverions de grande affection ceux qui monstrent un changement et conversion vraye et sans feintise.

13 *Lequel je vouloye retenir avec moy, afin qu'il me servist au lieu de toy.* C'est un autre argument pour appaiser Philémon, que S. Paul luy renvoye son serf, du service duquel il avoit autrement bon besoin. Car c'eust esté une inhumanité, de rejetter une telle affection de sainct Paul. Et il monstre tacitement qu'il receveroit pour un don agréable, si Onésime luy estoit renvoyé, afin que cela se face plus tost que de le traicter rudement en la maison. Combien qu'il adjouste aussi d'autres circonstances, asçavoir qu'Onésime tiendra la place de son maistre, en luy faisant tel service : en après, que luy par modestie n'a rien voulu oster à Philémon de son droict : tiercement, que Philémon acquerra plus de louange, quand il renvoyera libéralement et de son bon gré ledit Onésime, lorsqu'il sera remis en ses mains. Or nous recueillons de ce dernier, qu'il faut secourir les Martyrs de Christ en toutes les sortes que nous pourrons, quand ils travaillent pour le tesmoignage de l'Evangile. Car si nous estimons que les prisons, batures, banissemens, outrages, et ravissemens de biens soyent de l'Evangile, comme sainct Paul les appelle yci : quiconque refuse d'estre leur compagnon et participer avec eux, il se sépare de Christ mesme. La défense de l'Evangile est commune à tous, et tous le doyvent maintenir. Parquoy, celuy qui endure persécution à cause de l'Evangile ne doit point estre réputé comme homme privé, mais comme tenant le lieu de toute l'Eglise : dont il s'ensuit que tous fidèles doyvent avoir un soin commun de luy afin qu'ils n'abandonnent l'Evangile en la personne d'un homme, comme il advient bien souvent.

14 *Afin que ton bien ne fust point comme par contraincte, etc.* Ceci est prins de la règle générale, qu'il n'y a point de sacrifices agréables à Dieu, sinon ceux qui sont volontaires. Sainct Paul luy-mesme parle ainsi des aumosnes au chapitre IX de la seconde Epistre aux Corinthiens, v. 7. Le mot Grec yci mis qui signifie *Bien*, est prins pour bénéficence : et ce mot de Nécessité lequel nous traduisons Contraincte, est opposé à volonté, et c'est quand on ne peut cognoistre par expérience s'il y a une plene et franche volonté. Car le plaisir qui se fait d'un cœur franc et libéral, et non pas à la solicitation d'autruy mérite vrayement louange entière. Ce poinct aussi est digne d'estre noté, que sainct Paul en recognoissant la faute du temps passé pour Onésime, afferme qu'il est changé : et afin que Philémon ne doute point qu'il ne retourne à luy ayant une autre nature et mœurs nouvelles, sainct Paul dit qu'il a expérimenté luy-mesme qu'il s'estoit réduit à bien.

15 *Car paraventure a-il esté séparé de toy pour un temps, afin que tu le recouvrasses à jamais :*

16 *Non point comme serf, mais au-dessus de serf,* c'est asçavoir comme *frère bien-aimé : principalement a moy : combien donc plus a toy selon la chair, et selon le Seigneur ?*

17 *Si donc tu me tiens pour compaignon, reçoy-le comme moy-mesme.*
18 *Que s'il t'a faict quelque tort, ou s'il te doit compte-le moy.*
19 *Moy Paul ay escrit* ceci *de ma main, je le payeray : encore que je ne te die point que mesmes tu te dois toy-mesme à moy.*

15 *Car paraventure a-il esté séparé de toy, etc.* Si nous avons esté esmeus à courroux par les offenses des hommes, il nous faut appaiser, quand nous voyons que ce qu'autrement ils avoyent fait par malice, est converti à une autre fin par le conseil de Dieu. Car la joyeuse issue d'un mal est comme un remède qui nous est donné de la main de Dieu, pour nous faire oublier la faute de ceux qui nous avoyent offensez. Ainsi en fait Joseph, quand considérant ceci estre advenu par une providence admirable de Dieu, qu'estant vendu pour esclave, il est néantmoins eslevé en estat, dont il peut nourrir ses frères et son père, ayant mis en oubli la desloyauté et cruauté de ses frères, il dit qu'il avoit esté envoyé devant pour l'amour d'eux. Sainct Paul donc admoneste Philémon qu'il ne doit point estre si grandement offensé de la fuite de son serf, d'autant qu'elle a esté cause d'un bien singulier. Car puis que ledit serf estoit fugitif de courage et d'affection, quand Philémon l'avoit en sa maison, il ne le possédoit pas vrayement : veu qu'il estoit plein de mauvaistie et desloyauté, il ne se pouvoit servir à droit de luy : il dit doncques qu'il a esté vagabond pour un temps, afin qu'en changeant de lieu il deveinst tout autre, et retournast comme nouvel homme. Et l'Apostre attrempe tout par grande prudence, quand il appelle la fuite d'Onésime un partement, et adjouste encore que ce n'a esté que *pour un temps*. Finalement il oppose le proufit et commodité perpétuel à une perte briefve et de petite durée. Il met en avant encore une autre utilité de la fuyte, asçavoir que seulement elle a esté occasion qu'Onésime se soit corrigé, en sorte qu'il commence à estre serf utile : mais aussi qu'il a esté fait frère de son maistre. Au reste, afin que le cœur de Philémon navré de ceste offense encore fresche, ne receust à regret ce nom de frère, sainct Paul mesme le premier recognoist Onésime pour *frère*. De cela il recueille que Philémon luy est beaucoup plus conjoint, d'autant qu'il y a une mesme et semblable conjonction en tous deux au Seigneur, ou selon l'Esprit : mais que selon la chair Onésime est un membre de sa famille mesme. On voit yci l'excellente modestie de sainct Paul, qui daigne bien appeler son frère, un serf de nulle estime, mesme il l'appelle son *frère bien-aimé*. Et de faict, ce seroit un trop grand orgueil, d'avoir honte de réputer pour frères ceux que Dieu tient au nombre de ses enfans. Or quant à ce qu'il dit, *Combien donc plus à toy :* il ne signifie point par ces paroles que Philémon soit supérieur en degré selon l'Esprit : mais le sens est tel, Veu que je l'estime pour frère bien-aimé, tu le dois plustost estimer tel, veu qu'entre vous il y a double lien de conjonction. Au reste, pource qu'il faut tenir ceci pour tout certain, que S. Paul ne respond point témérairement et légèrement (comme font plusieurs) pour un homme qui ne luy fust point assez cognu, et qu'il n'exalte point sa foy devant que l'avoir expérimentée par bonnes preuves : nous avons en la personne d'Onésime un exemple mémorable de repentance qui nous est proposé. On sçait comment les serfs estoyent d'une nature fort perverse, de sorte qu'à grand' peine y en avoit-il de cent l'un qui veinst jamais à quelque bien. Or quant à Onésime, on peut conjecturer par ce qu'il s'en estoit fuy qu'il estoit tout endurci en malice par long usage et accoustumance. Ç'a donc esté une vertu bien rare et fort admirable de se despouiller incontinent des vices desquels il estoit rempli, de telle sorte que l'Apostre luy puisse vrayement rendre ce tesmoignage qu'il est maintenant devenu un autre homme. De la mesme fontaine nous sort une doctrine bien utile, asçavoir que les éleus de Dieu quelquesfois d'une façon incroyable contre le sens commun sont amenez à salut par des circuits entortillez, et mesme par des labyrinthes. Onésime habitoit en une

maison saincte et craignante Dieu : quand par ses maléfices il se bannit d'icelle, il se retire loin de Dieu et de la vie éternelle, comme de propos délibéré : mais Dieu par sa providence secrète et cachée dresse miraculeusement sa fuyte pernicieuse, en sorte qu'il tombe entre les mains de S. Paul.

17 *Si donc tu me tiens pour compaignon.* Il s'abbaisse encore yci d'avanvantage, résignant son droit et honneur à un serf fugitif, et quasi le substituant en sa place, comme puis après il se constituera plege pour luy. Car il estoit bien requis que Philémon fust facile à appaiser, et qu'il se monstrast maistre gracieux à Onésime, afin qu'une trop grande rigueur ne le mist à désespoir : c'est pourquoy S. Paul travaille tant après cela. Et de nostre part nous sommes admonestez par son exemple, de quelle affection nous devons aider à un povre pécheur qui nous aura rendu tesmoignage de sa repentance. Que si cela est de nostre office et devoir d'intercéder envers les autres pour impétrer pardon à ceux qui se repentent, combien plus les devons-nous recueillir nous-mesmes bénignement et humainement ?

18 *Que s'il t'a fait quelque tort.* On peut recueillir de ceci qu'Onésime avoit aussi desrobbé quelque chose à son maistre, comme avoyent accoustumé les fugitifs. Et nonobstant il addoucit le forfait, afin qu'il ne soit point si odieux, quand il adjouste, *Ou s'il te doit.* Car il n'y avoit point de contract civil entr'eux, mais seulement le serf estoit obligé à son maistre, par le dommage qu'il luy avoit fait en s'enfuyant. Par ce moyen, d'autant est plus grande l'humanité de sainct Paul, qui est prest de satisfaire mesme pour un maléfice. Ceste particule, *Encore que je ne die point, que mesmes tu te dois toy-mesme à moy*, est adjoustée pour déclarer combien grande fiance il ha d'impétrer ce qu'il demande : comme s'il disoit, Il n'y a rien que tu me voulusses refuser, voire quand je te demanderoye ta propre personne. A ceci aussi appartient ce qui s'ensuit du logis et autres choses, comme nous verrons tout maintenant. Il reste une question, comme sainct Paul ose promettre de payer argent, veu que s'il n'eust esté secouru des Eglises, il n'avoit pas pour vivre moyennement et escharsement. Il semble certes que ceste promesse soit ridicule, attendu son indigence et povreté. Mais il est facile à veoir que sainct Paul requiert par ceste manière de parler, que Philémon ne redemande point à son serf ce qu'il luy doit. Car combien qu'il ne parle point par ironie, toutesfois il luy demande par une figure oblique, qu'il efface et casse ce conte-là. Le sens donc est tel, Je ne veux point que tu plaides avec ton serf, si tu ne me veux avoir detteur au lieu de luy. Car il adjouste incontinent que Philémon est du tout sien. Or celuy qui dit que l'homme tout entier luy appartient, il n'ha que faire d'estre en souci de luy payer argent.

20 *Voire, frère, que je jouisse de toy*[1] *au Seigneur : récrée mes entrailles au Seigneur.*

21 *Je t'ay escrit m'asseurant de ton obéissance, sçachant que tu feras mesme plus que je ne di.*

22 *Mais aussi quant et quant prépare-moy logis : car j'espère que je vous seray donné par vos prières.*

23 *Epaphras prisonnier avec moy en Jésus-Christ,*

24 *Marc, Aristarque, Démas et Luc mes coadjuteurs te saluënt.*

25 *La grâce de nostre Seigneur Jésus-Christ soit avec vostre esprit, Amen.*

Envoyée de Rome par Onésime serf.

1) Ou, reçoyve ce plaisir de toy.

20 *Voire, frère, que je jouisse de toy au Seigneur.* Ceste affirmation est mise pour exhorter en plus grande véhémence : comme s'il eust dit, A ceste fois

on cognoistra bien que tu n'as rien séparé de moy, que tu ne sois vrayement addonné à me faire plaisir, et que tout ton bien ne soit à mon commandement, si tu reçois en grâce celuy qui m'est si conjoint, en mettant en oubli ses fautes passées. Et derechef, il répète la mesme manière de parler de *récréer les entrailles*. Or de là nous recueillons que l'ordre politique n'est point renversé par la foy de l'Evangile, et que le droict et la puissance que les maistres ont sur leurs serfs n'est point abolie. Car Philémon n'estoit point quelque homme du commun populaire, mais coadjuteur de sainct Paul à cultiver la vigne de Christ : et nonobstant la maistrise qu'il avoit sur son serf qui estoit permise par les loix, ne luy est pas ostée : mais il luy est seulement commandé de le recevoir en luy pardonnant sa faute humainement : mesme sainct Paul le prie humblement qu'il retourne en son premier estat. Au reste, ce que S. Paul s'abbaisse ainsi en priant pour un autre, nous admoneste combien sont loin encore de vray amendement ceux qui excusent leurs vices opiniastrément, ou qui sans honte et sans aucun signe d'humilité confessent tellement avoir offensé que c'est à leur dire comme si jamais ils n'avoyent offensé. Certes quand Onésime voyoit qu'un si excellent Apostre de Christ prioit si songneusement pour luy, il se devoit bien humilier d'avantage, pour faire plier le cœur de son maistre à user de clémence envers luy. A cela se rapporte ce qu'il s'excuse d'avoir escrit un peu bien hardiment, pource qu'il sçavoit bien que Philémon feroit plus qu'on ne luy demandoit.

22 *Mais aussi quant et quant prépare-moy logis, etc.* Ceste confiance de S. Paul a deu servir d'un aiguillon pour esmouvoir Philémon : en après il le met en espérance qu'il s'esjouira de sa venue. Or combien qu'on ne sçache point si S. Paul a esté depuis délivré de prison : il n'y aura point d'absurdité en son propos, encore qu'il ait esté frustré de l'espérance qu'il avoit conceue d'un bénéfice temporel de Dieu. Car il n'a point esté persuadé autrement de sa délivrance, sinon entant que ce fust le bon plaisir de Dieu. Ainsi il a tousjours tenu son esprit en suspens, jusques à ce que la volonté de Dieu fust manifestée par l'issue. Il faut aussi noter ce qu'il dit, que ce que les fidèles obtienent *par* leurs *prières*, leur est *donné*. Car de là nous recueillons que nos prières, jà soit qu'elle ne soyent point sans effet, ne valent rien toutesfois par leur mérite, d'autant que tout ce qui leur est ottroyé est gratuit.

24 *Démas.* C'est cestuy-ci qui l'a depuis laissé, comme il se plaind en la deuxième à Timothée, IV, v. 10. Que s'il est advenu à un des coadjuteurs de sainct Paul, de s'ennuyer et perdre courage, et que la vanité du monde l'ait derechef attiré : avisons de ne nous fier par trop à l'ardeur et zèle d'un an : mais considérans combien de chemin nous avons encore à faire en nostre course, demandons à nostre Dieu qu'il nous donne une bonne constance.

L'ÉPISTRE AUX HÉBRIEUX

A trèshaut et trèspuissant Prince Sigismond Auguste, par la grâce de Dieu Roy de Poloigne, grand Duc de Lituanie, Seigneur et héritier de Russe, Prusse et Mazove, etc., Jehan Calvin, Salut.

Comme ainsi soit, ô Roy tresnoble, qu'il y ait aujourd'huy un tas de sots, qui à tous propos se mettans à escrire, et barbouillans le papier sans discrétion, amusent après leurs niaiseries et escrits frivoles, les lecteurs simples et qui n'ont pas jugement encore assez ferme : outre ce vice, il y a aussi volontiers un autre mal beaucoup moins à supporter : c'est qu'en dédiant aux Rois et autres Princes leurs sots livres, afin de les farder, ou pour le moins couvrir de l'apparence et grandeur de tels personnages, non-seulement ils profanent les titres d'iceux autrement honorables et sacrez, mais aussi leur font quasi porter une partie de leur honte et déshonneur. La témérité donc outrecuidée de telles gens, est cause que les autheurs graves et prudens ont besoin de s'excuser, quand ils délibèrent de dédier en publiq à quelques personnages excellens, leurs labeurs : esquels toutesfois tant s'en faut qu'il y ait quelque chose indigne d'estre receuë, que mesmes ils conviennent bien proprement à la grandeur et excellence de ceux ausquels ils sont offerts. J'ay bien voulu faire ceste préface, afin qu'il ne semblast que je fusse du nombre de ceux qui se permettent d'entreprendre hardiment à l'exemple des autres, comme si tout ce qu'on a accoustumé de faire communéement (jà soit que mal et induëment) estoit licite. Or je ne suis point ignorant quelle apparence de fole hardiesse ceci peut avoir, que moy homme de petite estime et incognu ne fay nulle difficulté de m'addresser à vostre majesté royale. Mais, si après avoir ouy mes raisons, Sire, vous approuvez mon faict, je ne me soucie pas beaucoup de ce que les autres en jugeront. Premièrement doncques, jà soit que je n'aye point mis en oubli ma petitesse : et d'autre part, combien que je sçache quelle révérence est deuë à vostre majesté, toutesfois le seul bruit de vostre piété, qui est en estime presque envers tous ceux qui aiment en vérité la doctrine de Christ, est assez suffisant pour m'oster toute crainte. Car j'apporte avec moy un don, lequel ceste piété que j'ay dite estre en vous, ne permettra point que vous refusiez. Comme ainsi soit que l'Epistre qui est escrite aux Hébrieux contient une disputation ample de la Divinité

éternelle de Christ, de sa souveraine maistrise (c'est-à-dire qu'il est le souverain Prophète ordonné de Dieu pour enseigner son Eglise) et de sa Sacrificature unique (qui font les principaux articles de la Sapience céleste) et s'arreste tellement en l'explication d'iceux, qu'elle nous représente au vif toute la vertu et office de Christ, à bon droict elle doit estre tenue et prisée comme un thrésor incomparable en l'Eglise. Certes je ne doute point qu'elle n'ait son pris et honneur envers vous, qui désirez sur tout que le Fils de Dieu règne, et soit éminent. De moy, ayant entrepris l'interprétation d'icelle, je ne di point comment j'en suis venu à bout, sinon que j'ay certaine confiance que pour le moins vous approuverez ma fidélité et diligence, quand vous aurez gousté que c'est. Et tout ainsi que je ne m'attribue point louange de grand esprit ne de sçavoir : aussi je n'ay point honte, quand l'occasion se présente, de monstrer le don qui m'a esté fait de Dieu quant à l'intelligence de l'Escriture : veu que cela n'est autre chose que de se glorifier au Seigneur. Or si en cest endroit il y a quelque dextérité en moy pour aider à l'Eglise de Dieu, je me suis efforcé d'en monstrer une espreuve évidente en ce présent labeur mien. Parquoy j'ay bonne espérance, Sire, que ce don (comme j'ay dit) non-seulement me servira d'assez suffisante excuse envers vostre Majesté, mais aussi m'y donnera grand'faveur. Paraventure aussi ce sera comme un nouveau moyen pour convier tant vostre Majesté à restablir le règne de Christ, laquelle y est desjà bien volontaire de soy-mesme, que plusieurs de vos sujets à le recevoir. Vous avez un royaume ample et noble, et garni de plusieurs ornemens et choses honorables : mais adonc il aura vrayement une félicité ferme, quand il recevera Christ pour son conducteur et souverain gouverneur, pour estre maintenu sous sa protection et sauvegarde. Car c'est celuy, auquel quand vous aurez soumis vostre sceptre royal, tant s'en faut que cela soit mal convenable à la hautesse en laquelle vous estes colloqué, que c'est un honneur beaucoup plus excellent et glorieux que tous les triomphes du monde. Car si ainsi est qu'entre les hommes la recognoissance des bien-faits est estimée la vertu propre d'un bon cœur et vaillant : quelle chose seroit plus mal séante aux Rois, que de se monstrer ingrats envers le Fils de Dieu, par lequel ils ont esté eslevez en ce souverain degré d'honneur? Parquoy ceste servitude est non-seulement honneste et noble, ains plus que royale, laquelle nous eslève jusques au rang des Anges : asçavoir quand on dresse le thrône de Christ entre nous, afin que sa voix céleste soit la seule règle de vivre et de mourir, tant aux grans qu'aux plus petis. Car combien que ce soit un mot fort commun, et que quasi tous ont aujourd'huy en la bouche, de dire qu'ils sont sujets à la domination de Christ : toutesfois il y en a bien peu qui luy rendent l'obéissance de laquelle ils se vantent. Ce qui ne se fait point autrement, que quand tout l'estat de la religion est dressé et compassé selon la certaine règle de sa saincte doctrine. Mais quand on en veut venir là, il s'eslève de merveilleux combats, d'autant que les hommes non-seulement enflez d'orgueil, mais aussi ensorcelez d'une rage monstrueuse, portent moins de révérence aux oracles du Docteur céleste perpétuels et irrévocables, qu'à leurs vaines inventions. Car de quelques couleurs que se couvrent ceux qui se loënt à l'Antechrist Romain pour nous combatre : on trouvera que de toutes les contentions desquelles l'Eglise a esté tant asprement tormentée desjà par l'espace de trente ans, la source est que ceux qui veulent estre réputez les premiers entre les disciples de Christ, ne peuvent souffrir d'estre assujetis à sa doctrine. Ambition et audace tout ensemble ont tant fait que la vérité de Dieu est demeurée ensevelie sous des mensonges innumérables : que toutes ses ordonnances sont souillées de corruptions trèsordes, son service corrompu en tout et par tout, la doctrine de la foy du tout mise bas, l'usage des Sacremens abbastardi, le gouvernement de l'Eglise converti en tyrannie barbare, une vilene marchandise de toutes choses qui concernent le service de Dieu introduite et mise sus, la puissance de Christ tirée à une tyrannie desbordée de meschans : et au lieu de la reli-

gion Chrestienne est survenue une horrible profanation de toutes choses, et plene de mocqueries tant lourdes et manifestes que c'est une honte. Quand pour remédier à tant de maux et si grans nous apportons ce seul remède, qu'audience soit donnée en terre au Fils de Dieu parlant du ciel, incontinent ces grans Géans s'eslèvent, non pas pour soustenir l'Eglise sur leurs espaules, mais pour exalter en haut par un grand amas de titres orgueilleux qui ne sont que fumée, l'idole qu'ils ont forgé. Si on leur demande pourquoy ils nous résistent si fort, ils allégueront pour leur couverture, que par nos remonstrances nous troublons la paix et l'estat de l'Eglise. Quant ce vient à juger s'il en est ainsi, les fins galans nous peignent une Eglise, laquelle en toute sa façon de gouverner est séparée et discordante de Christ. Or qu'est-ce autre chose cela, sinon tascher à faire une meschante et malheureuse séparation du corps d'avec son Chef? Il appert de ceci combien plusieurs se vantent en vain d'estre Chrestiens : veu que la plus grand'partie ne peut rien moins souffrir que d'estre gouvernée par la pure doctrine de l'Evangile. Au reste, quant à ce que vous recognoissez, Sire, qu'il est besoin que le pays soit à bon escient repurgé de tant de superstitions, afin que Christ entre en plene possession de son Royaume, c'est une prudence singulière à vous : mais d'entreprendre et mettre à exécution ce que vous jugez ainsi vrayement nécessaire, c'est certes une vertu bien rare. Or il y a desjà beaucoup de choses qui donnent espérance quasi certaine à toutes gens de bien que vous estes destiné de Dieu comme un Ezéchias ou Josias, pour remettre sus en brief au royaume de Poloigne la pure doctrine de l'Evangile, laquelle a esté corrompue en tout le monde par l'astuce de Satan et la desloyauté des hommes. Car sans parler de vos autres vertus excellentes, que les estrangers mesmes ont en admiration, et lesquelles vos sujets sentent avec grand proufit : comme ainsi soit qu'on a tousjours apperceu en vous un merveilleux zèle de piété envers Dieu, certes aujourd'huy elle reluit nayfvement en vous. Mais le principal est, que Christ le Soleil de justice a tellement illuminé vostre esprit par la clarté de son Evangile, que vous tenez pour résolu qu'il ne faut prendre d'ailleurs que de luy le vray moyen de gouverner l'Eglise : et quant et quant sçavez bien discerner combien il y a de différence entre la vraye forme de religion que luy-mesme a instituée, et l'autre contrefaite et bastarde qui a esté introduite puis après. Car vous cognoissez que le service de Dieu a esté corrompu et desfiguré par le moyen des superstitions innumérables qui sont survenues au lieu d'iceluy : la grâce de Christ vilenement ensevelie, et comme accablée d'une profonde obscurité d'erreurs ténébreux : la vertu de sa mort diminuée : luy-mesme presque deschiré et mis en pièces : les consciences misérablement ou plustost horriblement tormentées et gehennées, pource que la fiance de salut estoit du tout renversée et anéantie : les povres hommes ont esté destournez de la droite et pure invocation de Dieu, pour tournoyer, et faire des circuits divers : que l'Eglise a esté opprimée d'une cruelle tyrannie : brief qu'on n'a point laissé une seule partie de la Chrestienté entière. Il est croyable, ô Roy trèsnoble, que ce n'est point sans cause que Dieu vous a garni de telle intelligence, qu'il ne vous ait éleu ministre et organe pour faire de grandes choses. Et afin que le sang innocent des fidèles requérant vengence du noble Royaume de Poloigne, ne luy retarde une si grande félicité maintenant : il est advenu par une merveilleuse providence de Dieu, que jusques yci une seule goutte n'en a esté là espandue. Le Roy Sigismond vostre père, prince digne de mémoire, a esté si clément et débonnaire, que combien que la cruauté se fust espandue par beaucoup de régions de la Chrestienté, toutesfois il en a gardé ses mains pures. Or maintenant vostre noblesse, et mesmement les principaux entre les gouverneurs de vostre Royaume, non-seulement receveront volontiers Christ, se présentant à eux, mais ils aspirent desjà à luy de grande affection. Mesmes je voy que ce bon seigneur Jehan de Lasco, qui est d'une noble race des Contes, a porté le flambeau pour esclairer aussi aux autres nations. Parquoy l'im-

pudence d'Eccius est tant moins à porter, lequel dédiant son livre Du sacrifice de la Messe, au Roy Sigismond vostre père, a mis sus à un si noble Royaume une note infâme, entant qu'en luy a esté. Toutesfois ce n'a point esté une chose nouvelle en ce Silénus-là, lequel comme prince des yvrongnes avoit de coustume de vomir aussi bien sur un autel que sur un fumier. Et quant à moy, si en dédiant ce mien labeur à vostre Majesté, je puis à tout le moins faire ce proufit, que le nom de Pologne soit purgé de telles ordures puantes d'Eccius, afin qu'elles ne demeurent point attachées où elles avoyent esté jettées contre toute raison, je penseray avoir beaucoup gaigné. Et à la vérité, à grand' peine pouvoit-on de toute la saincte Escriture élire un livre plus propre pour ce faire. Car nostre Apostre tend principalement à monstrer que le sacrifice lequel Eccius maintient, est manifestement contraire à la Sacrificature de Christ. Vray est qu'il n'est fait yci mention aucune de la Messe, laquelle lors Satan n'avoit point encore desgorgée des enfers. Mais quand il veut que l'Eglise se contente de ce Sacrifice unique, que Christ a parfait en la croix, afin que toutes cérémonies de sacrifier cessent : il ne faut point douter qu'il ne coupe chemin aux inventions nouvelles de ceux-ci. L'Apostre crie yci que Christ a esté une fois seulement immolé en la croix : Eccius forge que ceste hostie ou sacrifice est renouvelé tous les jours. L'Apostre prononce qu'il n'y a eu que le Fils de Dieu qui fust Sacrificateur capable pour s'offrir soy-mesme à Dieu son Père, et que pour ceste cause il a esté ordonné par serment : Eccius nie que la Sacrificature réside en la personne d'iceluy, mais il transfère son office à des Prestres de loage. Cependant je n'ignore pas par quelles cavillations il tasche à se despestrer de ces argumens et autres semblables : mais il ne faut point craindre qu'il en abuse d'autres, que ceux qui de leur propre gré sont aveugles, ou fuyent la lumière. combien qu'il a esté tellement enyvré de son orgueil sot intolérable, qu'il a plus prins de peine à se vanter arrogamment, qu'à disputer subtilement. Quant à moy, toutesfois, afin qu'il ne semble que je vueille courir sus à un chien mort, je n'adjousteray autre chose pour le présent, sinon que ce sera aussi un bien et proufit qui sortira de mon Commentaire, qu'il effacera l'ordure de l'yvrongnerie de ce garnement, de laquelle entant qu'en luy est, il ha entaché le nom des Polonois, en halenant et desgorgeant son livre puant : et quant à ceux qui prendront la patience de lire ce que j'ay yci escrit : il ne faut jà craindre que cest abuseur les prenne en ses laqs. Au reste, attendu qu'en offrant ce mien labeur à vostre Majesté, je n'ay point voulu seulement vous monstrer en particulier, Sire, quelque signe de la révérence que je vous porte, mais aussi en rendre tesmoignage à tout le monde, il reste maintenant que je supplie humblement vostre Majesté, de ne rejetter point ceste affection mienne telle qu'elle est. Certes si le livre peut apporter quelque aiguillon pour esmouvoir vos sainctes entreprinses, j'estimeray que j'auray rapporté un fruit très-ample d'iceluy. Or sus donc, Roy très-magnanime, prenez ce soin sous la conduite heureuse de Christ : un soin, dije, digne de vostre excellence royale, et de la vertu héroïque qui est en vous : asçavoir que la vérité éternelle de Dieu, en laquelle consiste la gloire d'iceluy et le salut des hommes, recouvre par toute l'estendue de vostre royaume, son droict et degré d'authorité, que l'Antechrist par brigandage luy a ravi. Vray est que c'est une œuvre si difficile, qu'à bon droict elle met, voire les plus sages, en souci, et leur donne crainte. Mais en premier lieu il n'y a si grand danger auquel il ne nous conviene entrer alaigrement : il n'y a si grande difficulté que nous ne devions constamment soustenir : il n'y a si dur combat auquel il ne nous fale présenter courageusement, pour une cause tant juste et nécessaire. D'avantage, pource que c'est une œuvre qui est propre à Dieu, il ne faut pas tant regarder yci jusques où s'estendent les puissances humaines, qu'il faut donner gloire à la vertu d'iceluy, afin que nous confiant en ce que nous l'avons non-seulement pour aide, mais aussi pour conduite et addresse, nous soyions hardis par-dessus nos forces. Ce n'est

point sans cause, di-je, que l'Escriture attribue par tout à Dieu l'office de fonder et restaurer l'Eglise. Car outre ce que c'est une chose de soy totalement Divine, et surmontant de beaucoup l'appréhension de tout le monde : aussi tost que quelque bon commencement se monstre, Satan amasse comme en un monceau tous les moyens de nuire qu'il peut avoir, afin de rompre ou retarder un plus grand avancement. Or nous sçavons que le Prince de ce monde n'ha jamais faute d'un nombre infini de supposts et estaffiers qui sont tousjours prests à se loër pour assaillir le règne de Christ. Les uns sont poussez d'ambition, les autres incitez pour leur ventre. Et de ces combats nous en sentons nostre part selon nostre petitesse : mais vostre Majesté pour certain y expérimentera de beaucoup plus grandes difficultez. Il faut donc que quiconque se prépare à avancer la doctrine de salut, et le salut de l'Eglise, soit armé d'une constance invincible. Mais pource que c'est une chose qui surmonte nos forces, le mesme Seigneur nous fournit armes du ciel. Cependant nostre devoir est d'avoir engravées en nos cœurs les promesses que nous rencontrons par tout en l'Escriture, Que tout ainsi que le Seigneur a mis de sa propre main les fondemens de l'Eglise, aussi ne permettra-il point qu'elle demeure ruinée, qu'il ne soit songneux de recueillir et réparer ses ruines. Car en parlant ainsi, il promet qu'il ne nous défaudra jamais en ceste besongne. Car comme il ne veut point que nous soyons oisifs nous contentans d'estre spectateurs de sa vertu : aussi soustenant par son assistance présente les mains qui travaillent, il démonstre assez clairement qu'il est le maistre-maçon. Parquoy qu'il ne nous face point mal de réduire en mémoire ceci, que non sans cause il répète et nous imprime si souvent, toutes fois et quantes qu'il nous faut combatre contre nos ennemis, qui se ruent assiduellement contre nous, comme ils nous bayssent d'une haine mortelle. Car comme il a esté dit, ils sont infinis en nombre, et divers en espèces. Or ceci seul sera assez suffisant pour nous donner courage, que nous avons un Capitaine si invincible, que tant plus qu'on luy livre d'assaux et de batailles, tant plus il ha de victoires et triomphes en main. A dieu Roy trèsmagnanime. Le Seigneur Jésus vous vueille gouverner par l'Esprit de prudence, vous maintenir par l'Esprit de force, et vous remplir de toutes sortes de bénédictions, conserver long temps vostre majesté florissante, et défendre vostre royaume, Ainsi soit-il. De Genève, ce vingt et troisième jour de May, M. D. XLIX.

ARGUMENT

Non-seulement il y a eu le temps passé diverses opinions du nom de l'autheur de ceste Epistre : mais aussi à peine a-elle esté receuë, et bien tard és Eglises Latines. Elle leur estoit suspecte, comme favorizant à l'erreur de Novatus, touchant de dire qu'il n'y a point de pardon pour ceux qui sont retombez en péchez : mais quand ce viendra aux lieux où il en est parlé, nous monstrerons comme ç'a esté sans raison qu'on a eu tel souspeceon. Or quant à moy, je la reçoy sans difficulté aucune entre les Epistres Apostoliques, et ne doute point que cela ne soit advenu par une ruse de Satan, quand il s'est trouvé jadis des gens qui ont voulu retrancher ceste Epistre du nombre des livres authentiques. Car il n'y a pas livres en l'Escriture saincte, qui parle plus clairement et nayfvement de la sacrificature de Christ : ne qui exalte plus magnifiquement la dignité et vertu du sacrifice unique, lequel il a offert par sa mort, ne qui traitte plus amplement tant de l'usage que de l'abrogation des cérémonies : en somme qui donne mieux à entendre que Christ est la fin de la Loy. Ne souffrons point donc que l'Eglise de Dieu soit privée d'un si grand bien, et nous avec elle : au contraire, retenons-la et la gardons songneusement. Au reste, de sçavoir qui l'a composée, il ne s'en faut pas soucier grandement. Aucuns ont pensé que ç'ait esté sainct Paul, les autres sainct Luc, les autres Barnabas, les autres Clément, comme récite sainct Hiérôme. Combien qu'Eusèbe au sixième livre de l'histoire Ecclésiastique ne fait mention que de sainct Luc et de Clément. Je sçay bien que du temps de Chrysostôme, elle a esté par tout receuë des Grecs entre les Epistres de S. Paul : mais les Latins ont esté d'autre opinion, mesmement ceux qui ont esté les plus prochains du temps des Apostres. De ma part, je ne puis croire que sainct Paul en soit autheur. Car de dire ainsi que font aucuns, que de propos délibéré il a supprimé son nom, comme estant odieux entre les Juifs, il n'y a pas grande apparence. Si ainsi estoit, pourquoy eust-il donc fait mention de Timothée? car par ce seul mot il se descouvroit, et se donnoit assez à cognoistre. Au contraire, la manière d'enseigner, et le style aussi, rendent suffisant tesmoignage que c'est un autre que sainct Paul : et celuy qui l'a escrite, confesse au second chapitre qu'il est un des disciples des Apostres : ce qui est bien loin de la façon de parler de sainct Paul. D'avantage, ce qu'il touche de la manière et coustume de Catéchisme au sixième chapitre, ne pourroit proprement convenir au temps de S. Paul. Il y a aussi d'autres raisons lesquelles nous toucherons, quand ce viendra à l'endroit. Je sçay bien l'excuse qu'on a accoustumé d'amener touchant le style, asçavoir qu'on ne peut sur cela asseoir jugement, d'autant que sainct Luc ou quelque autre a translaté ceste Epistre de la Langue Hébraïque en la Langue Grecque. Mais il est facile de réfuter ceste conjecture. Je laisse là les autres passages qui sont alléguez de l'Escriture : seulement je di, que si ceste Epistre eust esté escrite en Hébrieu, il n'y eust point eu d'allusion en ce mot Testament, sur laquelle s'arreste l'autheur de l'Epistre. Je di donc que

ce qu'il traitte de la nature du Testament au neufiéme chapitre, n'a peu estre puisé d'autre fontaine que du mot Grec. Car le mot Grec signifie deux choses, asçavoir Testament et Alliance : mais Berith selon les Hébrieux, ne signifie qu'Alliance. Ceste raison seule suffira aux gens de bon entendement pour prouver ce que j'ay dit : asçavoir que ceste Epistre a esté escrite en langage Grec. Quant à ce qu'on amène au contraire, qu'il est plus probable que l'Apostre n'a escrit aux Juifs sinon en leur langage, cela n'ha non plus de fondement. Combien s'en trouvoit-il peu lors qui entendissent la Langue de leurs ancestres? Selon la région où un chacun habitoit, il avoit apprins aussi le langage d'icelle. Or la Langue Grecque avoit plus longue estendue, et estoit plus en usage que pas une. Je vien maintenant à l'argument. Premièrement il faut noter que le poinct où prétend l'Apostre, n'est pas de persuader aux Juifs, que Jésus le fils de Marie soit le Christ et le Rédempteur qui leur avoit esté promis. Car d'autant qu'il escrit à ceux qui avoyent desjà fait profession de Chrestienté, il prend cest article pour tout arresté. Mais toute son intention est de prouver quel est l'office de Christ, afin què par cela on puisse cognoistre que par son advénement l'observation des cérémonies a esté abolie. Il faut nécessairement noter ceste distinction. Car comme c'eust esté un labeur superflu à l'Apostre, si en parlant à ceux qui estoyent desjà bien persuadez que Jésus qui avoit esté manifesté, estoit le Christ, il eust voulu encore s'amuser à leur prouver ce poinct : ainsi estoit-il nécessaire qu'il leur monstrast quel estoit Christ : pource qu'ils n'entendoyent pas encore la fin, la vertu, ne le fruit de son advénement : mais s'abusans par une fausse exposition de la Loy, en lieu de prendre le corps solide, ils s'arrestoyent à l'ombre, et s'en contentoyent. Nous sommes quasi de mesme aujourd'huy avec les Papistes. Car ils confessent bien avec nous que Christ est le Fils de Dieu, qui avoit esté promis au monde pour Rédempteur : mais quand il faut venir au poinct, ils le despouillent de plus de la moitié de sa vertu. Or pour entrer en propos, il commence à parler de la dignité et grandeur de Christ, d'autant qu'il sembloit aux Juifs qu'il n'y avoit point de raison d'avoir en moindre estime la Loy que l'Evangile. Et pour le premier, il couche l'article sur lequel estoit la dispute : asçavoir, Que la doctrine apportée par Christ doit tenir le haut lieu, d'autant que c'est la closture et conclusion de toutes Prophéties. Mais pource que la révérence qu'ils portoyent à Moyse, y pouvoit mettre quelque empeschement, il monstre que Christ est beaucoup plus excellent que les autres. Et après avoir touché briefvement en quoy il est plus excellent, il luy assujettit nommèement les Anges, afin qu'avec eux tous autres aussi soyent rangez et mis bas au regard de Christ. Or ceste façon de procéder dont il use, est fort propre, et n'est pas sans grande raison. Car s'il eust commencé par Moyse, la comparaison eust esté plus odieuse : mais après qu'il a esté monstré par les Escritures que mesmes les Principautez célestes sont au-dessous de Christ, il n'y a ne Moyse, ni homme quel qu'il soit, qui doyve refuser d'estre mis avec eux, afin que le Fils de Dieu soit éminent par-dessus tous hommes et Anges. Et pourtant le sainct Apostre après avoir rangé les Anges sous la domination et puissance de Christ, tout incontinent, comme prenant plus de hardiesse, il vient à prononcer et exprimer de combien Moyse est inférieur, asçavoir autant qu'il y a à dire du maistre au serviteur. Ainsi donc, quand nous voyons qu'és trois premiers chapitres il colloque tousjours Christ au souverain degré de principauté, sçachons qu'il ne prétend à autre chose, sinon que quand cestuy-là parlera, tous autres se taisent, et que rien ne nous empesche de donner entièrement bonne audience à sa doctrine. Combien qu'au second chapitre, le nous proposant pour frère en nostre chair, il nous convie et attrait par ce moyen, à ce que nous-nous rangions et donnions entièrement à luy. Il entremesle aussi des exhortations et menaces pour ceux qui sont paresseux à obéir, ou qui résistent avec obstination. Ce propos est continué quasi jusques à la fin du quatrième chapitre. De là, il vient à explicquer la sacrificature de Christ : de laquelle la vraye et pure cognoissance abolit toutes les cérémonies de la Loy. Mais

après avoir monstré seulement en brief combien elle nous doit estre amiable, et avec quel contentement nous-nous pouvons arrester et asseurer en icelle : il sort un peu hors de propos pour taxer les Juifs, lesquels comme enfans s'amusoyent encores tousjours aux premiers rudimens. Et là pour les estonner, il leur propose une menace bien dure et espovantable : car il leur monstre qu'il y a bien danger que le Seigneur ne les rejette, s'ils continuent d'estre ainsi paresseux à proufiter. Mais incontinent après, il vient à addoucir ceste aspreté, disant qu'il ha bonne espérance qu'ils feront mieux. Et c'est afin de leur donner courage à proufiter, plustost que de les abbatre. Puis il retourne à traitter de la sacrificature de Christ : et monstre premièrement qu'elle est différente de la sacrificature ancienne qui estoit sous la Loy. En après qu'elle est plus excellente, d'autant qu'elle succède en la place de l'autre, et est confermée par serment, qu'elle est éternelle, et ha tousjours son efficace : d'autant aussi que celuy qui l'exerce surmonte en dignité et honneur Aaron et tous autres de la lignée de Lévi. De toutes lesquelles choses il monstre qu'il y en a eu une image et figure en la personne de Melchi-sédech. Or pour prouver plus certainement que les cérémonies de la Loy ont esté abolies, il récite qu'elles ont esté instituées à autre fin, comme aussi le tabernacle, asçavoir pour servir au patron céleste, auquel le tout se rapportoit. Dont il s'ensuit qu'il ne se faut point arrester en icelle, si nous ne voulons demeurer au milieu du chemin, ne tenans conte de venir au but. Pour confirmation de ce propos il allègue le passage de Jérémie, auquel est promis un nouveau Testament, qui n'est autre chose que la correction de l'Ancien. Dont il s'ensuit que l'Ancien estoit débile et caduque. Conséquemment traittant de la similitude et convenance qui est entre les ombres et la vérité, qui a esté manifestée en Christ, il conclud que toutes les cérémonies instituées par Moyse, ont esté abolies par le sacrifice de Christ, d'autant que l'efficace et vertu de ce sacrifice est perpétuelle, et qu'en iceluy non-seulement est la parfaite et entière confirmation du nouveau Testament, mais aussi le vray et spirituel accomplissement de ceste sacrificature externe, laquelle estoit en vigueur, et avoit lieu sous la Loy. Avec la doctrine il adjouste encore une exhortation, qui est comme un aiguillon pour les inciter, afin que renonceans à tous empeschemens, ils reçoyvent Christ en telle révérence qu'il appartient. Quant à tant d'exemples des Pères, lesquels il récite au chapitre onzième, il me semble qu'il les amène afin de donner à cognoistre aux Juifs, que quand de Moyse ils passeront à Christ, tant s'en faudra qu'ils se reculent des saincts Pères, que par cela mesme ils seront mieux conjoints avec eux. Car si la foy est la principale vertu qui ait esté és Pères, voire la racine de toutes vertus, il s'ensuit que c'est aussi celle par laquelle principalement seront recognus les enfans d'Abraham et des Prophètes. Et au contraire, que tous ceux qui ne suyvent point la foy des Pères, sont enfans bastars. Et c'est un poinct qui redonde grandement à la louange de l'Evangile, et qui nous le doit bien faire avoir en grande estime, de dire qu'en iceluy nous sommes trouvez ayans un bon accord et société avec l'Eglise universelle, qui a esté dés le commencement du monde. Les deux derniers chapitres contienent divers enseignemens pour bien régler la vie : comme d'espérance, de porter la croix, de persévérance, de la recognoissance des bénéfices de Dieu, d'obéissance, de miséricorde, et autres œuvres de charité, de chasteté, et toutes choses semblables. Finalement, il clost son Epistre par une prière, et quant et quant leur donne espérance de venir à eux.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE AUX HÉBRIEUX

CHAPITRE PREMIER.

1 *Dieu ayant jadis parlé à nos Pères par les Prophètes, à plusieurs fois et en plusieurs manières,*

2 *A parlé à nous en ces derniers jours par son Fils : lequel il a constitué héritier de toutes choses, par lequel aussi il a fait les siècles.*

1 *Dieu ayant jadis parlé, etc.* Ce commencement tend à la recommendation et louange de la doctrine de Christ : car il monstre que non-seulement il la faut recevoir avec révérence, mais aussi s'arrester du tout en icelle seule. Or afin que ceci soit mieux entendu, il faut noter l'opposition d'un chacun membre. Premièrement il oppose le Fils de Dieu aux Prophètes : puis après, nous aux Pères : tiercement, la diverse façon de parler que Dieu a tenue envers les Pères à la dernière révélation qui nous a esté apportée par Christ. Toutesfois en ceste diversité il ne nous propose qu'un Dieu : afin que nul ne pense que la Loy répugne à l'Evangile, ou qu'un autre soit autheur de la Loy que de l'Evangile. Et pourtant, afin qu'on entende la somme de ceste proposition, il nous faut prendre ceste figure :

Dieu a parlé

Jadis par les Prophètes :	Maintenant par son Fils
Lors aux Pères :	Mais maintenant à nous.
Lors à plusieurs fois :	Maintenant comme en la fin des temps.

Ce fondement estant mis, voylà le consentement establi entre la Loy et l'Evangile : d'autant que Dieu qui est tousjours semblable à soy, et la parole duquel est ferme, et la vérité immuable, a parlé aux uns et aux autres. Mais il faut noter la différence qui est entre les Pères et nous : car il a autrement compassé jadis sa parole, et tenu un autre style envers eux qu'envers nous. Et premièrement envers eux il a usé des Prophètes : mais à nous il a ordonné son propre Fils ambassadeur.

Nostre condition donc est desjà meilleure en cest endroit. Or Moyse est conté entre les Prophètes, en sorte qu'il est du nombre de ceux qui sont beaucoup moindres que le Fils. Aussi quant au moyen de la révélation, nous y sommes avantagez. Car la diversité des visions et de tout le reste du gouvernement, laquelle a esté sous le vieil Testament, estoit un signe que ce n'estoit point encore un gouvernement ferme et arresté ou perpétuel, comme il faut qu'il soit, quand les choses sont du tout bien réglées et dressées parfaitement. A cela se rapporte ce qu'il dit, *A plusieurs fois, et en plusieurs manières.* Car Dieu eust tousjours jusques à la fin continué ceste mesme procédure, si elle eust esté accomplie de tous points, et parfaite. Il s'ensuit donc que la diversité estoit signe d'imperfection. Au reste, je pren ces deux termes, en sorte que le premier se rapporte aux diverses successions de temps. Car le mot Grec, à le rendre au plus près qu'on pourroit, signifie, Par plusieurs parties : comme il en advient quand on veut encore traitter de la chose plus à plein par après. Le second (selon mon jugement) signifie Diversité en la forme et manière de parler. Quand il dit, qu'il *a parlé à nous en ces derniers jours*, il signifie que nous n'avons plus occasion d'estre en suspens, comme attendans quelque nouvelle révélation. Car la parole que Christ a apportée, n'est point un traitté de quelques parties de la doctrine, mais c'est la dernière closture et parfaite conclusion de tout ce qu'il nous faut sçavoir à salut. C'est en ce sens que les Apostres prenent le dernier temps, et Les derniers jours. Et c'est aussi ce que sainct Paul entend quand il escrit que nous sommes tombez sur les fins des aages, 1 Cor., chap. X, 11. Que si ainsi est que Dieu ait maintenant parlé pour la dernière fois, il faut venir jusques-là comme aussi quand on y sera venu il faut s'arrester, et ne demander point de passer plus outre : qui sont deux points qu'il nous est fort nécessaire d'entendre. Car c'estoit un grand empeschement aux Juifs, qu'ils ne considéroyent point que Dieu avoit différé à un autre temps la doctrine parfaite : ainsi se contentans de leur Loy, ils ne s'avançoyent point pour parvenir jusques au but. Mais depuis que Christ est apparu, un mal contraire a commencé de régner au monde. Car les hommes appètent de passer encore outre Christ. Car qu'est-ce autre chose de toute la Papauté, qu'un outrepassement de ceste borne que l'Apostre nous limite ? Et pourtant tout ainsi que l'Esprit de Dieu semond tous hommes en ce passage de parvenir jusques à Christ : aussi défend-il de passer outre ceste dernière parole, de laquelle il fait yci mention. Brief, le souverain degré et perfection de nostre sagesse est yci terminée en l'Evangile.

2 *Lequel il a constitué héritier de toutes choses, etc.* Il orne Christ de ses louanges, afin de nous induire à luy porter révérence. Car comme ainsi soit que le Père luy ait assujeti toutes choses, nous aussi appartenons à sa jurisdiction : et quant et quant il démonstre qu'il n'y a nul bien hors iceluy : veu qu'il est héritier universel. Dont s'ensuit que nous sommes très-misérables, et despourveus de tous biens, si Christ ne nous aide de ses richesses. Au reste, il adjouste que cest honneur est deu de droict au Fils de Dieu, qu'il ait toutes choses en sa puissance, d'autant que toutes choses ont esté créées par luy. Jà soit que ces deux titres sont attribuez à Christ en divers regars. Car le monde a esté créé par luy, entant qu'il est la Sapience éternelle de Dieu, laquelle a esté dés le commencement conductrice de toutes ses œuvres. Et de ceci on peut recueillir l'éternité de Christ. Car il faloit bien qu'il fust au paravant qu'il ait créé le monde. Que si on cherche la longueur du temps, on n'y trouvera point de commencement. Cependant ceci ne dérogue nullement à sa puissance, quand il est dit que le monde a esté créé par luy : comme s'il ne l'avoit point créé luy-mesme. C'est une manière de parler assez commune en l'Escriture, que le Père est appelé Créateur. Et quant à ce qu'en d'aucuns passages est adjousté, Par sa Sapience, ou par sa Parole, ou par le Fils, cela vaut autant que, si la Sapience mesme estoit appelée Créatrice. Cependant toutesfois est notée la

distinction des personnes, non-seulement pour le regard des hommes, mais selon qu'elle est en Dieu mesme entre le Père et le Fils, Prov. VIII, v. 30. Ainsi donc, l'unité de l'essence fait que tout ce qui est essenciel en Dieu, appartiene et au Père et au Fils, Jehan I, v. 3 : d'avantage, que tout ce qui simplement appartient à Dieu, soit commun à l'un et à l'autre, Colos. I, v. 16. Mais cela n'empesche aucunement que chacune personne n'ait sa propriété. Mais le nom *d'Héritier* est attribué à Christ manifesté en chair. Car entant qu'estant fait homme il a vestu une mesme nature avec nous, ce droict d'hériter luy a esté conféré, et ce afin qu'il nous recouvrast ce que nous avions perdu en Adam. Car Dieu avoit dés le commencement constitué l'homme héritier de tous ses biens, comme s'il eust esté son fils : mais le premier homme estant aliéné de Dieu par le péché s'estoit privé luy et toute sa postérité, tant de la bénédiction de Dieu, que de tous biens. Alors donc nous commençons à jouir des biens de Dieu de droict, quand Jésus-Christ qui est héritier universel, nous reçoit à avoir communion avec luy. Car c'est pour ceste cause qu'il est héritier : asçavoir afin qu'il nous enrichisse de ses biens. Et mesme l'Apostre luy donne yci ce titre nommèement, afin que nous sçachions que sans luy nous sommes despourveus de tous biens. Là où nous avons traduit, *De toutes choses*, on pourroit prendre le mot Grec encore autrement, et dire De tous : et lors ce membre tendra à monstrer que nous devons estre sujets à Christ, pource que le Père nous a donnez à luy. Mais il me semble que plustost on le doit interpréter, De toutes choses, tellement qu'il signifie que nous sommes déboutez de la possession légitime du ciel et de la terre, et de toutes créatures si nous ne communiquons avec Christ.

3 *Lequel Fils estant la resplendeur de la gloire, et la propre image de la substance d'iceluy*[1], *et soustenant toutes choses par sa Parole puissante, ayant fait par soy-mesme la purgation de nos péchez, s'est assis à la dextre de la Majesté és lieux hauts.*

1) Ou, la marque engravée de la personne d'iceluy. *Col.*, I, 15. *Sap.*, VII, 26.

3 *Lequel Fils estant la resplendeur de la gloire, etc.* Ces choses sont dites en partie de l'essence Divine de Christ, en partie de luy ayant vestu nostre chair. Car ce qu'il est appelé *Resplendeur de la gloire, et propre image de la substance du Père*, cela est propre à sa Divinité : le reste appartient à sa nature humaine aussi. Le tout néantmoins est mis pour magnifier la dignité et excellence de Christ. Au surplus, il est appelé par une mesme raison, et Resplendeur de la gloire, et Propre image de la substance, Toutes les deux façons de parler sont empruntées d'ailleurs. Car on ne peut rien dire de ces choses si excellentes et tant cachées, sinon en empruntant quelque similitude des créatures. Parquoy il n'est point besoin que nous disputions trop subtilement, comment le Fils, qui ha une mesme essence avec le Père, est appelé Resplendeur reluisante de la lumière d'iceluy. Il faut confesser que ce qui est transféré des créatures à la majesté invisible de Dieu, est aucunement impropre : mais toutesfois il n'y a point d'absurdité que ces choses visibles à nos sens soyent accommodées à Dieu, pour nous faire entendre ce que nous devons chercher en Christ, et quelle utilité il nous apporte. Car il faut aussi noter ceci, que ce passage ne tend point à nous apprendre quelques spéculations frivoles, mais que nous y avons une vraye et ferme doctrine de la foy. Et pourtant, nous devons appliquer à nostre proufit ces titres de Christ : comme aussi c'est pour le regard de nous qu'ils luy sont attribuez. Quand donc nous oyons que le Fils est la Resplendeur de la gloire du Père, pensons ainsi en nous-mesmes, Que la gloire du Père nous est invisible, jusques à ce qu'elle nous reluise en Christ : Qu'il est appelé *la vive image de la substance du Père*,

d'autant que la majesté du Père est cachée, jusqu'à ce qu'elle se manifeste comme imprimée en ceste image. Ceux qui ne considérans point ceste relation, et que ces choses sont attribuées à Christ pour le regard des hommes, philosophent plus hautement, se travaillent en vain : pource qu'ils n'entendent point l'intention du sainct Apostre. Car il n'a pas yci voulu monstrer que c'est que le Fils ha en soy et intérieurement de semblable au Père : mais comme j'ay dit, il a voulu édifier nostre foy avec fruit et utilité : afin que nous apprenions que Dieu ne nous est point autrement manifesté qu'en Christ. Car la splendeur est si infinie en l'essence de Dieu, que nos yeux en sont esblouis, jusques à ce qu'il nous esclaire en Christ : dont s'ensuit que nous sommes aveuglez à la lumière de Dieu, si elle ne nous resplendit en Christ. Et c'est vrayement une philosophie bien utile que ceci, d'apprendre l'excellence de Christ par un vif sentiment et certaine expérience de la foy. Autant en faut-il dire quant à l'autre mot, La propre image, comme j'ay dit. Car comme ainsi soit que Dieu nous est incompréhensible de soy, la forme d'iceluy ne nous apparoist qu'en son Fils. Ainsi donc, le mot Grec qui est translaté Resplendeur, ne signifie yci autre chose qu'une lumière visible, ou clarté que nos yeux puissent porter : et l'autre mot Grec qui est translaté, La propre image, signifie une vive forme de la substance occulte et invisible. Par le premier mot nous sommes admonestez qu'il n'y a point de lumière hors Christ, ains pures ténèbres. Car comme ainsi soit que Dieu est la seule lumière, de laquelle il faut que nous soyons tous illuminez, il n'y a point d'autre moyen par lequel il s'espande en nous que par ceste irradiation, s'il faut ainsi parler. Par le second nous sommes admonestez que Dieu est vrayement et entièrement cognu en Christ. Car il n'est pas l'image d'iceluy obscure ou pourtraitte grossement, mais le pourtrait imprimé au vif, luy ressemblant nayfvement, comme la monnoye ressemble à la matrice du coin duquel elle a esté frappée. Combien que l'Apostre dit encore d'avantage : asçavoir que la substance du Père est aucunement engravée en Christ. Le mot Grec que j'ay translaté Substance ensuyvant les autres, selon mon opinion ne signifie pas l'Estre ou l'essence du Père, mais la personne. Car il ne seroit pas bien convenable de dire que l'essence de Dieu est imprimée en Christ : veu que n'est qu'une mesme essence de l'un et de l'autre, et icelle simple. Mais ceci se dit vrayement et proprement que tout ce que le Père ha de propre, est nayfvement imprimé au Fils : tellement que quiconque ha le Fils, il a aussi tout ce qui est au Père. Aussi les Pères anciens qui ont fidèlement enseigné, usent de ce mot Hypostase, qui est à dire Substance, ou Subsistence, en tel sens qu'elle soit triple en Dieu. Et quant à ce mot Ousia, qui est essence, qu'elle n'est qu'une et simple en Dieu. Et S. Hilaire prend par tout ce mot Substance pour personne. Au reste, combien que ce ne soit yci l'intention de l'Apostre de monstrer quel est Christ en soy, ains tel qu'il se déclare à nous par effet : toutesfois il réfute assez les Arriens et Sabelliens, quand il attribue à Christ ce qui appartient seulement à Dieu, et qu'il dénote quant et quant deux substances distinctes au Père et au Fils. Car nous recueillons de ceci, que le Fils est un mesme Dieu et seul avec le Père, et néantmoins qu'il y a distinction quant à la propriété : en sorte que chacun ha sa subsistence. *Et soustenant toutes choses.* Il y a proprement, Et portant toutes choses. Mais le mot de Porter se prend pour Maintenir, ou Soustenir, et faire que toutes créatures demeurent en leur estat. Car il entend que toutes choses tomberoyent incontinent en ruine, si elles n'estoyent soustenues par sa vertu. Toutesfois quand il dit, Sa parole, cela peut estre exposé tant du Père que du Fils : mais pource que la seconde exposition est plus receuë, et qu'elle convient trèsbien à la déduction du texte, je suis content de m'y arrester. De mot à mot il y a, Par la Parole de sa puissance : mais selon la façon des Hébrieux cela vaut autant comme s'il estoit dit, Par sa Parole puissante. Car ce qu'aucuns tournent ainsi le texte par violence, Que Christ maintient toutes choses par la Parole du Père,

c'est-à-dire par soy-mesme qui est la Parole, n'ha nulle couleur. D'avantage, quel besoin est-il d'une exposition si contrainte? Car quand l'Escriture nomme Christ la Parole du Père, elle n'a pas accoustumé d'user du mot qui est yci mis, asçavoir Rhèma, mais d'un autre, asçavoir Logos. Parquoy le mot de Parole signifie yci simplement Vouloir : et le sens est tel, que Christ qui conserve tout le monde par son simple vouloir, et comme en faisant seulement signe, n'a point toutesfois refusé l'office de faire nostre purgation. Et c'est le second membre de la doctrine qui est traittée en ceste Epistre, car le principal de toute la dispute gist en ces deux points : asçavoir que Christ doit estre ouy par-dessus tous autres, d'autant qu'il ha une authorité souveraine : et que pource que par sa mort il nous a réconciliez au Père, il a mis fin aux sacrifices anciens. Et pourtant ceste première sentence, pource que c'est la proposition générale de toute l'Epistre, ha aussi deux membres. Au reste quand il dit, *par soy-mesme*, il faut suppléer une antithèse : asçavoir que les ombres de la Loy de Moyse ne luy ont de rien servi pour ce faire. Avec ce il est monstré quelle différence il y a entre luy et les sacrificateurs Lévitiques : car il estoit dit d'eux aussi qu'ils purgeoyent les péchez : mais ils empruntoyent ceste vertu d'ailleurs. Brief il a voulu exclure tous autres moyens ou aides, quand il a mis et la vertu et le pris de la purgation en Christ. *S'est assis à la dextre.* Comme s'il disoit qu'après avoir acquis salut aux hommes, il a esté receu en gloire céleste, afin qu'il gouverne toutes choses. Or il a adjousté ceci, afin de monstrer que le salut qu'il nous a acquis n'est point temporel. Car autrement nous avons accoustumé de mesurer sa puissance par le regard des choses présentes. Il admoneste donc que nous ne devons pas moins estimer Christ pourtant s'il ne nous apparoist point, mais plustost qu'en ceci est le comble de sa gloire, qu'il a esté receu à ce haut et souverain degré d'Empire. Car c'est par métaphore et similitude que le mot de Dextre est transféré à Dieu, qui n'est enclos en lieu quelconque, et n'ha point de costé dextre ne senestre. Quand donc il est dit que Christ est assis, cela ne signifie autre chose que le règne qui luy a esté donné par son Père, et ceste puissance de laquelle S. Paul fait mention, qu'en son Nom tout genouil se ploye, Philip., II, v. 10. Parquoy, Estre assis à la dextre du Père n'est autre chose que gouverner au lieu du Père : ainsi qu'ont accoustumé de faire les lieu-tenans des Princes, ausquels est baillée plene et libre puissance de toutes choses. Et pourtant est adjousté ce mot, *De la majesté*, et avec ce, *és lieux hauts*, pour signifier que Jésus-Christ est colloqué au thrône souverain, duquel reluise la majesté de Dieu. Parquoy, comme il doit estre aimé à cause de la rédemption, ainsi doit-il estre adoré en ceste majesté.

4 *Estant fait d'autant plus excellent que les Anges, qu'il a obtenu un nom plus excellent par-dessus eux.*

5 *Car auquel des Anges a-il onc dit, Tu es mon Fils, je t'ay aujourd'huy engendré*[1]*? Et de rechef, Je luy seray Père, et il me sera fils*[2].

6 *Et encore quand il met en avant son Fils premier-nay au monde, il dit, Et que tous les Anges de Dieu l'adorent*[3].

1) *Ps.* II, 7. 2) 2 *Sam.*, VII, 14. 3) *Ps.* XCVII, 7.

4 *Estant fait d'autant plus excellent, etc.* Après avoir préféré Christ à Moyse et à tous autres maintenant, aussi le comparant aux Anges, il amplifie d'avantage sa gloire. C'estoit une chose toute commune entre les Juifs, que la Loy avoit esté donnée par les Anges. Ils oyoyent ce qui est escrit d'eux par tout és sainctes Escritures à leur grand honneur : et comme le monde est merveilleusement enclin à superstition, ils obscurcissoyent la gloire de Dieu, en exaltant par trop les Anges. Il falloit donc qu'ils fussent mis en leur rang, afin qu'ils

n'empeschassent la splendeur de Christ. Et premièrement il prend son argument du nom, c'est asçavoir que Christ est beaucoup plus excellent qu'eux, d'autant qu'il est appelé le Fils de Dieu. Or il prouve par deux tesmoignages de l'Escriture que Christ a esté orné de ce titre: lesquels tesmoignages il nous faut esplucher et puis après nous recueillirons la somme de la matière.

5 *Tu es mon Fils, je t'ay aujourd'huy engendré.* Il ne faut point nier que ceci ne soit dit de David, asçavoir entant qu'il a représenté la personne de Christ. Il faloit donc que ce qui est escrit en ce Pseaume second, fust figuré en David: mais tout cela a esté monstré au vif en Christ. Car ce que David a estendu les limites de son royaume après avoir subjugé plusieurs ennemis à l'environ d'un costé et d'autre, ç'a esté une figure de ceste promesse, Je te donneray les gens en héritage. Mais qu'estoit cela au pris de la longue estendue du règne de Christ, duquel les bornes sont estendues depuis l'Orient jusques à l'Occident? Par mesme raison il a esté appelé Fils de Dieu: c'est-à-dire spécialement eslu de Dieu pour faires choses excellentes. Mais à grand'peine ceci a-il esté une bien petite estincelle de ceste gloire qui a reluit en Christ, auquel le Père a engravé son image. Ainsi, le nom de Fils appartient seulement à Christ par un privilége special: et ne peut estre nullement transféré à un autre, quel qu'il soit, qu'il ne soit profané. Car le Père a marqué cestuy-ci, et non point un autre que luy, Jehan, VI, v. 27; et X, v. 36. Mais l'argument de l'Apostre ne semble pas encore estre assez ferme, car où fonde-il son argument pour prouver que Christ est plus excellent que les Anges, sinon qu'il ha le nom de Fils? Comme si cela ne luy estoit commun avec les Princes et tous ceux qui sont constituez en dignité: desquels il est escrit Pseaume LXXXII, v. 6, Vous estes dieux, et tous enfans du Souverain. Jér., XXXI, v. 9. Comme si le Prophète n'avoit point parlé plus honorablement de tout Israël quand il l'a appelé Le premier-nay de Dieu: car le nom de Fils luy est par tout attribué. Et d'avantage David nomme ailleurs les Anges mesmes Fils de Dieu, Ps., LXXXIX, v. 7, Qui sera fait semblable à l'Eternel entre les fils des dieux? Mais la response est facile: asçavoir que les Princes sont appelez de ce nom à cause de leur prééminence: qu'en Israël la grâce commune de l'élection est dénotée, que les Anges sont nommez Fils des dieux par une manière de parler figurée, pource que ce sont esprits célestes, et qui ont quelque goust de la Divinité en l'immortalité bienheureuse. Mais quand David en la personne de Christ, s'appelle Fils de Dieu simplement, et sans rien adjouster, il dénote quelque chose singulière, et plus excellente que tout l'honneur non-seulement de tout Israël, mais aussi des Princes et des Anges. Autrement ce seroit une façon de parler mal propre et nullement convenable, si celuy estoit appelé Fils de Dieu par excellence, qui n'auroit rien plus que les autres: car par ce titre il est exempté du rang et du nombre des autres. Comme ainsi soit donc que ceci soit dit exclusivement de Christ, Tu es mon fils: il s'ensuit que tel honneur ne convient à nul des Anges. Si là-dessus quelqu'un réplique encore, que David aussi par ce moyen est eslevé par-dessus les Anges: je respon qu'il n'y a nul inconvénient s'il est préféré aux Anges, entant qu'il est image de Christ: comme nulle injure n'estoit faite aux Anges quand le souverain Sacrificateur estoit appelé Médiateur pour purger les péchez. Car les Sacrificateurs n'avoyent point ceci de leur propre droict: mais d'autant qu'ils représentoyent le règne de Christ, ils empruntoyent aussi ce nom de luy. Mesmes combien que les Sacremens soyent choses mortes d'eux-mesmes, toutesfois ils sont ornez de titres, lesquels les Anges ne se pourroyent attribuer sans sacrilége. De ceci il appert que l'argument prins du nom du Fils est bon. Quant à la génération, voyci ce qu'il en faut tenir en brief: asçavoir qu'elle est prinse yci par relation. Car la subtilité de sainct Augustin est frivole, qui imagine un Aujourd'huy éternel et continuel. Vray est que Christ est Fils éternel de Dieu: car c'est la Sapience d'iceluy engendrée devant tous temps: mais ceci ne fait rien pour le pré-

sent passage, où il y a regard aux hommes : desquels Christ a esté recognu pour Fils de Dieu, après que le Père l'a manifesté. Ceste déclaration donc de laquelle sainct Paul aussi a fait mention au chapitre I des Romains, v. 4, a esté comme une espèce de génération éternelle, par manière de dire : car ceste génération secrète et intérieure qui avoit précédé, estoit incognue aux hommes : et ne pouvoit venir en conte, si le Père ne l'eust approuvée par révélation manifeste et visible. *Je luy seray Père, et il me sera Fils.* En ce second tesmoignage doit aussi avoir lieu ce que nous avons noté : Que combien que Salomon soit yci désigné, qui autrement estoit moindre que les Anges, toutesfois il est séparé de l'ordre commun de tous, quand Dieu luy promet qu'il luy sera père. Car il ne luy devoit point estre père comme à l'un des enfans d'Abraham, ou comme à quelqu'un des Princes, mais comme à celuy qui est excellent par-dessus tous les autres. Par le mesme privilége donc, qu'il est establi Fils, tous autres sont forclos de pareil degré d'honneur. Or il appert par la suyte du texte que ceci n'est autrement dit de Salomon, sinon entant qu'il figuroit Christ. Car la domination de tout le monde est destinée à ce Fils, duquel il est là fait mention : et perpétuité de domination luy est promise. Et on voit au contraire que le royaume de Salomon a esté enclos de limites estroits : et tant s'en est falu qu'il ait longuement duré que tout incontinent après sa mort il a esté divisé, et quelque temps après il est tombé en ruine. Aussi au Pseaume le Soleil et la Lune sont appelez pour tesmoins, et le Seigneur jure, que tandis qu'ils reluiront au ciel, ce Royaume-là demeurera sauf et entier. Or au contraire, le royaume de David est tombé en décadence en bien peu de temps, et finalement a esté du tout aboli. Outreplus, on peut facilement recueillir de plusieurs passages des Prophètes, que ceste promesse ne fut jamais autrement prinse que de Christ : en sorte que nul ne peut caviller, que ceste exposition soit inventée de nouveau. Car de là mesme estoit advenu que c'estoit une chose toute commune entre les Juifs, d'appeler le Chris Fils de David.

6 *Et encore quand il met en avant son Fils premier nay au monde, il dit, Et que tous les Anges de Dieu l'adorent.* Maintenant il eslève Christ pardessus les Anges, pour une autre raison : asçavoir pource qu'il est commandé aux Anges de l'adorer : car il s'ensuit qu'il est leur Chef et Prince. Toutesfois, il pourroit sembler que l'Apostre destourne mal à Christ, ce qui est simplement dit de Dieu. Si nous respondons que Christ est Dieu éternel, et que pour ceste cause tout ce qui appartient à Dieu, luy appartient aussi de droict, nous n'aurons pas encore satisfait à tout. Car il ne serviroit pas de beaucoup pour prouver une chose douteuse, si on fondoit son argument en ceste matière sur les titres communs de Dieu. Car il est question de Christ manifesté en chair. Mais pour response il faut entendre, que l'Apostre dit nommément que l'Esprit a ainsi parlé, quand le Fils a esté mis en avant au monde : ce qui ne seroit point vrayement dit, si le Pseaume ne parloit proprement de la manifestation de Christ. Et de faict, la vérité est telle. Car le commencement du Pseaume est une exhortation à resjouissance : et David ne parle point aux Juifs, mais il addresse sa parole à toute la terre, jusques aux isles, c'est-à-dire jusques aux régions outre mer. La raison de ceste resjouissance est mise : Car le Seigneur régnera. Si puis après on lit tout le Pseaume, on n'y verra autre chose que le règne de Christ lequel a commencé quand l'Evangile a esté publié. Et l'argument du Pseaume n'est autre chose qu'une letre authentique (par manière de dire) par laquelle Christ est envoyé pour estre mis en possession de ce règne. Au reste, quelle matière de joye aurait-on de ce règne, s'il n'estoit salutaire à tout le monde, asçavoir aussi bien aux Gentils qu'aux Juifs? Parquoy le sainct Apostre parle yci bien proprement, quand il dit que Christ est mis en avant au monde, asçavoir pource que son advénement aux hommes est là descrit. Au reste, le mot Hébrieu pour lequel il a yci mis, Anges

c'est *Elohim :* lequel signifie aussi Dieux : mais il ne faut point douter que le Prophète ne parle des Anges. Car le sens est tel, qu'il n'y a si haute puissance qui ne doyve estre assujetie à la domination de ce Roy, la venue duquel doit resjouir tout le monde.

7 *Et quant aux Anges, il dit, Faisant les vents ses Anges*[1], *et la flamme de feu ses ministres*[2].

8 *Mais* il dit *quant au Fils, O Dieu ton thrône est à tousjours, et le sceptre de ton Royaume est un sceptre de droiture*[3].

9 *Tu as aimé justice, et as hay iniquité : pour ceste cause Dieu ton Dieu t'a oinct d'huile de liesse par-dessus tes compagnons.*

1) Ou, les esprits ses messagers. 2) *Ps.* CIV, 4. 3) *Ps.* XLV, 7.

7 *Et quant aux Anges*, il dit, *Faisant les vents ses Anges.* Il semble qu'en alléguant ce passage, il le tire à un autre sens qu'il ne faut. Car comme ainsi soit que David descrive là l'ordre lequel nous voyons en la conduite et gouvernement du monde, il n'y a rien plus certain qu'en ce verset il est parlé des vents, lesquels il dit estre faits messagers par le Seigneur, d'autant qu'il s'en sert comme de courriers, tout ainsi que quand il fait retentir toute la terre de ses foudres, il monstre quels postes prompts, et diligens ministres il ha pour exécuter ses commandemens, cela n'appartient de rien aux Anges. Pour response, aucuns ont recours à allégorie, comme si l'Apostre exposoit des Anges par allégorie le sens litéral et ouvert, comme on l'appelle. Mais quant à moy j'aime mieux dire que ce tesmoignage a esté allégué pour estre accommodé par similitude aux Anges, en ceste sorte : David accompare les vents aux Anges, tellement qu'ils exercent un mesme office yci en ce monde, que les Anges font au ciel : car les vents sont comme esprits visibles. Et de faict, comme Moyse récite en la création du monde seulement les choses qui sont compréhensibles à nos sens, et toutesfois il veut que plus hautes choses y soyent avec ce comprinses : ainsi David en ceste description du monde et de nature, nous peind comme en un tableau, ce qu'il faut aussi entendre de l'ordre céleste. Et pourtant je pense que c'est un argument qu'on appelle A simili, c'est-à-dire prins d'une chose semblable, quand l'Apostre transfère aux Anges ce qui est proprement dit des vents.

8 *Mais* il dit *quant au Fils.* Nous ne pouvons nier que ce Pseaume n'ait esté composé de Salomon en forme d'un chant nuptial : pource que là est célébré son mariage avec la fille du Roy d'Egypte : mais aussi il faut confesser que ce qui est yci dit est si excellent qu'il ne peut se trouver en Salomon. Les Juifs de peur d'estre contraints de recognoistre que Christ est Dieu, amènent yci une cavillation, asçavoir qu'il est yci dit que ce thrône est de Dieu : ou qu'il faut entendre le verbe A establi, et dire, Dieu a establi ton thrône. Ainsi, selon la première exposition, ce mot *Elohim*, deveroit estre traduit au génitif, De Dieu : l'autre exposition présuppose que ceste sentence soit imparfaite : mais on voit bien qu'ils ne cherchent autre chose que subterfuges. Quiconque donc lira ce verset d'esprit rassis et sans chercher à débatre, il ne niera point que le Messias ne soit appelé Dieu. Et ne faut point qu'on réplique, qu'il y a ici un mot qui est aussi commun aux Anges et aux Juges : car on ne trouvera en lieu quelconque qu'il soit attribué à un seul et simplement, sinon à Dieu. D'avantage, afin que je ne débate point du mot, où sera le thrône qu'on puisse dire estre ferme et stable à perpétuité, sinon le seul thrône de Dieu? La perpétuité donc de règne est un tesmoignage de Divinité. Puis après *le sceptre du royaume* de Christ est appelé *Sceptre de droiture :* de laquelle chose il y a bien eu quelques traits en Salomon mais obscurs : asçavoir

entant qu'il s'est monstré Roy juste et amateur d'équité. Mais l'équité ou droiture au Royaume de Christ s'estend plus avant : asçavoir d'autant que par son Evangile (qui est un sceptre spirituel) il nous réforme en la justice de Dieu. Il en faut autant dire l'amour de justice. Car pource qu'il l'aime, il fait aussi qu'elle règne és siens.

9 *Pour ceste cause Dieu ton Dieu, etc.* Vray est que ceci a esté vrayement dit de Salomon, qui a esté créé Roy, pource que Dieu l'a préféré à tous ses frères, qui sans cela estoyent égaux, et aussi bien enfans de Roy comme luy. Mais il convient plus proprement à Christ, qui nous a adoptez à soy pour compagnons et consors, jà soit que nous ne le fussions point de nostre propre droict. Or il a esté oinct par-dessus nous tous, pource qu'il l'a esté sans mesure : mais nous le sommes chacun à certaine portion, selon qu'iceluy en distribue aux uns plus, aux autres moins. Outre plus, il a esté oinct pour l'amour de nous, afin que nous puisions tous de sa plénitude, Jehan, I, 16. Parquoy il est le Christ, c'est-à-dire Oinct : et nous Chrestiens à cause de luy, comme ruisseaux descoulans de la fontaine. Or pource que Christ a receu ceste onction en sa chair, il est yci dit qu'il a esté oinct de son Dieu. Car ce seroit une absurdité qu'il fust inférieur à Dieu, sinon au regard de la nature humaine.

10 *Et toy Seigneur, tu as fondé la terre dés le commencement : et les cieux sont les œuvres de tes mains.*

11 *Ils périront, mais tu es permanent : et tous s'enveilliront comme un vestement :*

12 *Et tu les envelopperas comme un habit : et seront changez : mais toy, tu es un mesme, et tes ans ne défaudront point*[1].

13 *Et auquel des Anges dit-il jamais, Sieds-toy à ma dextre, jusques à tant que je mette tes ennemis pour le marchepied de tes pieds*[2]*?*

14 *Ne sont-ils pas tous esprits administrateurs, envoyez en ministère à cause de ceux qui receveront l'héritage de salut*[3]*?*

1) *Ps.* CII, 26-28. 2) *Ps.* CX, 1. 3) Ou, servans, et qu'il envoye pour servir à cause, etc. 1 *Chron.*, XXI, 15.

10 *Et Toy Seigneur, tu as fondé la terre dés le commencement.* Il pourroit sembler de prime face que ce tesmoignage est sottement tiré à Christ, et principalement en une matière douteuse, comme est celle qui est yci traittée. Car il n'est point question de la gloire de Dieu, ains de ce qui convient proprement à Christ. Or il n'est fait nulle mention de Christ en ce passage-là, mais la majesté de Dieu y est proposée simplement. Je confesse bien que Christ n'est aucunement nommé en tout le Pseaume : mais on voit évidemment qu'il y est tellement désigné, que nul ne peut douter que son Royaume ne nous soit là recommandé, comme si le propos en estoit en termes exprès. Parquoy, tout ce qui est là contenu doit estre appliqué à la personne de Christ. Car ceci n'a point esté accompli sinon en Christ, Tu te lèveras, et auras compassion, de Sion, afin que les Gentils craignent ton Nom, et tous les Rois de la terre, ta gloire. Item, Quand les peuples seront assemblez en un, et les royaumes pour servir au Seigneur. Certes nous perdrons nostre temps de chercher ce Dieu par lequel tout le monde a esté uni en une mesme foy, et en un mesme service Divin, si nous ne le cherchons en Christ. Ainsi donc tout le reste aussi qui est contenu au Pseaume, convient proprement à la personne de Christ : et ceci entr'autres choses, qu'il est Dieu éternel Créateur du ciel et de la terre : que perpétuité luy est attribuée exempte de tout changement, en quoy sa majesté est eslevée jusqu'au souverain degré, et luy est exempté du rang de toutes créatures. Quant à ce que David dit, Que les cieux *périront*, aucuns le veulent ainsi résoudre, Voire quand il en adviendroit en ceste sorte, asçavoir

que les cieux périroyent : comme s'il n'affermoit rien. Mais quel besoin est-il de ceste exposition contrainte, puis que nous sçavons que toutes créatures sont sujetes à vanité : car de quoy serviroit ce renouvellement lequel les cieux mesme attendent, voire d'un désir semblable au désir des femmes qui sont en travail d'enfant : sinon que les créatures déclinent maintenant à ruine? Rom. VIII, 22. Et pourtant, la perpétuité de Christ, qui est yci magnifiée, apporte une singulière consolation aux fidèles, desquels le Pseaume conclud finalement qu'ils seront participans de ceste perpétuité : comme Christ se communique soy-mesme et tous ses biens à son corps.

13 *Et auquel des Anges dit-il jamais, Sieds-toy à ma dextre, etc.* Il exalte de rechef l'excellence de Christ par un autre tesmoignage, afin que de cela on cognoisse combien il est éminent par-dessus les Anges. Le tesmoignage est prins du Pseaume CX, v. 1, lequel ne peut estre exposé que de Christ. Car attendu qu'il n'estoit licite aux Rois de toucher à la sacrificature, tesmoin la ladrerie d'Usias, et qu'il est manifesté que David ni autre quelconque des successeurs au règne n'a point esté ordonné Sacrificateur, il s'ensuit qu'yci est introduit un nouveau règne, et une nouvelle sacrificature, veu qu'un mesme est constitué Roy et Sacrificateur. D'avantage, l'éternité de la sacrificature ne convient à autre qu'à Christ. Or desjà au commencement du Pseaume, il est colloqué à la dextre de Dieu. Laquelle façon de parler, comme j'ay desjà dit, vaut autant que, si le second lieu luy estoit donné après le Père. Car c'est une métaphore et similitude par laquelle il signifie qu'il est lieu-tenant du Père, et principal Ambassadeur pour exercer sa puissance, tellement que le Père règne par la main d'iceluy. Il n'y en a pas un entre tous les Anges, qui ait un office tant excellent : il s'ensuit donc que Christ est beaucoup plus excellent que tous. *Jusques à tant que je mette tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.* Pource que Christ n'est jamais sans ennemis qui combatent contre son règne, il pourroit sembler qu'il n'est pas hors de danger : attendu mesme que ceux qui taschent à le renverser, ont grande puissance et force, ne sont point destituez de ruses et divers moyens, et entreprenent tout ce qu'ils peuvent d'une impétuosité furieuse. Et de faict, si nous considérons ce qui est devant nos yeux, il nous semblera que le royaume de Christ est souvent prest à tomber bas. Mais ceste promesse nous oste toute crainte, quand il nous est dit que Christ ne sera jamais osté de son siége, ains plustost mettra tous ses ennemis sous ses pieds. Il nous faut doncques noter ces deux choses : asçavoir que le règne de Christ ne sera jamais en repos et du tout paisible, mais qu'il aura beaucoup d'adversaires qui le troubleront : outreplus, Que quelque chose que facent ses ennemis, ils ne viendront jamais au-dessus de leurs entreprises : pource que ce que Christ est asssis à la dextre du Père, n'est pas pour un temps, mais durera jusques à la fin du monde : par ainsi, que tous ceux qui ne se seront soumis sous son Empire, seront accablez et foulez sous ses pieds. Or si quelqu'un demande si le règne de Christ doit prendre fin, après qu'il aura abbatu et destruit ses ennemis : je respon, que vray est qu'il sera perpétuel, mais ce sera en telle manière que sainct Paul le déclare au chapitre XV, v. 25, de la première aux Corinthiens. Car il nous faut entendre que Dieu, qui maintenant veut estre cogneu en Christ seulement, nous apparoistra alors en soy-mesme. Et toutesfois Christ ne laissera pas d'estre Chef des hommes et des Anges, et rien de son honneur ne sera diminué pour cela. Mais on trouvera plus ample solution de ceste question au passage que j'ay allégué des Corinthiens.

14 *Ne sont-ils pas tous esprits administrateurs, envoyez en Ministère.* Il adjouste maintenant quelle est la condition des Anges, afin que la comparaison soit plus clairement entendue. Vray est qu'en ce qu'il les appelle *esprits*, voylà un titre qui emporte excellence. Car en cest endroit ils sont par-dessus les créatures corporeles. Mais le mot d'*administration*, lequel il leur attribue incontinent après, est pour les abbaisser et

contenir en leur degré : car Administration, est mise à l'opposite de domination ou Empire. Et ceci déclare-il encore plus expresséement, quand il dit, *En ministère.* Car le premier épithète vaut autant comme s'il les eut appelez Officiers : mais le nom de Ministre est plus bas et abject. Vray est que c'est une servitude honorable, celle que Dieu enjoint aux Anges : toutesfois en ce qu'ils servent, il appert qu'il s'en faut beaucoup qu'ils soyent à comparer à Christ, qui est le Seigneur de tous. Si quelqu'un objecte que Christ aussi est appelé en plusieurs passages Serviteur et Ministre, et non-seulement de Dieu, mais aussi le nostre : la solution est facile à donner, asçavoir que cela n'est point de sa nature, mais de son anéantissement volontaire, comme S. Paul tesmoigne, Phil. II, 7 : et que cependant toutesfois sa principauté luy demeure entière. Mais au contraire, que les Anges sont créez à ceste fin qu'ils servent, et toute leur condition consiste en ministère. Ainsi donc il y a grande différence, d'autant que ce qui est naturel aux Anges, est comme un accident à Christ, pour le regard de nostre chair qu'il a vestue : ce qui leur est de nécessité, Christ l'a accepté volontairement. Outre plus, Christ est tellement Ministre ou serviteur, qu'il ne luy en déchet rien de la majesté de son Empire, mesme en la chair. Or les fidèles reçoyvent une consolation singulière de ce présent passage, quand ils oyent que les armées célestes leur sont données pour ministres ou serviteurs à procurer leur salut. Car ce n'est pas un petit gage de l'amour de Dieu envers nous, de sçavoir qu'ils s'employent incessamment pour nous. De ceci aussi procède une singulière confirmation de la foy : asçavoir que nostre salut estant muni de telles aides, est hors de danger. Dieu donc prouvoit trèsbien à nostre infirmité, quand il nous donne de tels adjuteurs, qui résistent à Satan avec nous, et s'employent en toutes sortes pour nous maintenir et défendre. Mais c'est seulement aux éleus que Dieu fait ce bien : parquoy, si nous voulons que les Anges soyent nostres, il faut que nous soyons membres de Christ. Combien qu'on pourroit mettre en avant des tesmoignages de l'Escriture à l'opposite, par lesquels il appert que les Anges sont quelque fois aussi envoyez pour les réprouvez. Car en Daniel, X, 20, est fait mention des Anges des Perses et des Grecs. Mais je respon, qu'ils ont tellement esté aidez par les Anges, que par ce moyen le Seigneur avançoit le salut de son peuple. Car les heureuses issues en affaires, et les victoires lesquelles ils obtenoyent, se rapportoyent tousjours à l'Eglise, comme à leur but. Tant y a que c'est un poinct tout certain, que pource que nous sommes bannis du royaume de Dieu par le péché, nous n'avons nulle communication avec les Anges, que par la réconciliation faite par Christ. Et on peut veoir ceci en l'eschelle qui a esté proposée en vision au Patriarche Jacob. Gen. XXVIII, 18.

CHAPITRE II.

1 *Pour ceste cause il nous faut prendre de plus près garde aux choses qui nous ont esté dites, afin que ne venions à escouler.*

2 *Car si la parole prononcée par les Anges a esté ferme : et toute transgression et désobéissance a receu juste rétribution :*

3 *Comment eschapperons-nous : si nous mettons en nonchalance un si grand salut, lequel ayant premièrement commencé d'estre raconté par le Seigneur, nous a esté confermé par ceux qui l'avoyent ouy.*

4 *Dieu ensemble tesmoignant*[1] *par signes et miracles, et diverses puissances, et distributions du sainct Esprit, selon sa volonté*[2].

1) Ou, *luy* baillant tesmoignage. 2) *Marc*, XVI, 20.

1 *Pour ceste cause il nous faut prendre de plus près garde aux choses, etc.* Il déclare maintenant à quoy il a regardé jusques à présent, en comparant Christ

avec les Anges : asçavoir à maintenir la souveraine authorité à la doctrine d'iceluy. Car si la Loy qui a esté donnée par les Anges, ne devoit estre receuë par acquit : et si la transgression d'icelle a esté griefvement punie qu'aviendra-il, dit-il, aux contempteurs de l'Evangile, qui ha le Fils de Dieu pour garent et autheur, et a esté confermé par tant de miracles? Le sommaire de ce passage revient là, Que d'autant que la dignité de Christ est plus grande que celle des Anges, d'autant plus de révérence est deuë à l'Evangile qu'à la Loy. Ainsi il louë et magnifie la doctrine par la personne de l'autheur. Or s'il semble estre inconvénient à quelqu'un, veu que toutes les deux doctrines, tant de la Loy que de l'Evangile, sont de Dieu, que l'une soit préférée à l'autre : comme si la majesté de Dieu estoit diminuée, quand la Loy est moins estimée que l'Evangile : la response est facile à faire, asçavoir que bien est vray que Dieu doit estre tousjours également ouy toutesfois et quantes qu'il parle : et toutesfois que tant plus qu'il se manifeste plenement à nous, il est raisonnable aussi que selon la mesure de la révélation la crainte et affection de luy obéir croisse quant et quant. Non pas que Dieu soit moindre que soy-mesme en un temps qu'en l'autre : mais pource que nous ne recognoissons et n'appercevons pas tousjours sa grandeur et excellence également. Yci survient encore une autre question : Asçavoir si la Loy aussi n'a pas esté donnée par la main de Christ. Que si ainsi est, il semble que l'argument de l'Apostre soit absurde. Je respon qu'en ceste comparaison est considéré que d'un costé la révélation est occulte, d'autre manifeste. Or comme ainsi soit que Christ ne se soit monstré qu'obscurément et comme sous figures, en la publication de la Loy, il ne se faut esbahir si sans faire mention de luy, il est dit que la Loy a esté donnée par les Anges. Car il n'y apparut point ouvertement. Mais en la publication de l'Evangile, sa gloire y a esté veue d'une façon bien claire et évidente : en sorte qu'il est réputé autheur d'iceluy à bon droict, ***Afin que ne venions à escouler***, ou, A laisser couler : combien que cela n'est pas de grande conséquence, d'autant qu'on peut recueillir le vray sens par l'antithèse. Car Prendre garde, et laisser couler sont opposites. Le premier signifie conserver et garder : le second signifie Espandre, ou laisser perdre tout ce qui aura esté mis dedans : comme il en advient à un crible, ou à un vaisseau pertuisé. Car je n'approuve pas l'opinion de ceux qui le prenent pour mourir : Comme il est dit au second livre de Samuel, chap. XIV, v. 14, Nous mourons tous et descoulons comme eau. Il faut plustost, comme j'ay dit, considérer l'antithèse qui est entre Retenir et Espancher. Car l'esprit attentif est semblable à un vaisseau bien bouché, et l'esprit vagant et nonchalant est semblable à un vaisseau poids pertuisé.

2 *A esté ferme*. C'est-à-dire a eu son poids, d'autant que Dieu l'a authorisé. Ce qui peut estre mieux cogneu par les articles contenans les menaces, pource que nul transgresseur ou contempteur de la Loy n'est demeuré impuni. Ceste fermeté donc signifie Authorité : et ce qui est adjousté de la *rétribution*, ou punition, doit estre pris comme par manière d'exposition du mot précédent : d'autant qu'il appert bien que ce n'est point une doctrine vaine et sans effet, veu que Dieu monstre qu'il y tient la main forte en punissant les transgresseurs.

3 *Si nous mettons en nonchalance, etc.* Non-seulement la réjection, mais aussi le mespris de l'Evangile mérite très-griefve punition asçavoir selon la grandeur de la grâce qui est là offerte. Et pourtant il dit, *Un si grand salut*. Car Dieu veut que nous estimions ses dons selon leur excellence. Tant plus donc qu'ils sont précieux, tant plus aussi est vilene nostre ingratitude, s'ils ne sont prisez de nous comme ils doyvent. Brief, d'autant que Christ est grand, d'autant sera la vengence de Dieu grande et rigoureuse sur tous contempteurs de l'Evangile. Et il faut considérer que le nom de Salut est icy transféré à la doctrine, suivant la figure nommée Métonymie : pource que comme Dieu ne veut point que les hommes soyent autrement sauvez que

par l'Evangile[1], ainsi en le mettant en nonchalance on rejette tout salut de Dieu. Car c'est la puissance de Dieu en salut à tous croyans. Celuy donc qui cherche salut ailleurs, il le veut obtenir par autre moyen que par la vertu et puissance de Dieu, qui est une folie trop enragée. Or ce titre ne tend point seulement à louer et exalter l'Evangile, mais est aussi un singulier appuy de nostre foy : pource qu'il tesmoigne que la Parole n'est point vaine, mais qu'en icelle est contenu un salut certain et asseuré. *Lequel ayant premièrement commencé d'estre raconté par le Seigneur.* Yci il oppose aux Anges le Fils de Dieu, qui a esté le premier annonciateur de l'Evangile : et quant et quant il use d'anticipation, pour oster le doute qui pouvoit entrer en la fantasie de plusieurs. Car ils n'avoyent point esté enseignez par la bouche propre de Christ, lequel la plus grande partie d'eux n'avoit jamais veu. Si donc ils n'eussent regardé qu'aux hommes, par la maistrise desquels ils avoyent esté amenez à la foy, ils n'eussent pas tant estimé ce qu'ils avoyent appris d'eux. Et pourtant l'Apostre les admoneste que la doctrine qui leur a esté baillée par les mains d'autres, ne laisse point pour cela d'estre procédée de Christ. Car il dit que ç'ont esté disciples de Christ, qui ont fidèlement rapporté ce qu'ils ont receu en charge de Christ. Et pourtant il use de ce mot, *Conferme :* comme s'il disoit, Que ce n'a point esté un bruit semé par cas fortuit, sans sçavoir d'où il est procédé, ou par tesmoins suspects : mais qu'il ha des autheurs gens graves et dignes de foy. Au reste, ce passage donne à cognoistre que ceste Epistre n'a point esté composée par sainct Paul. Car il ne parle pas si petitement de soy, qu'il se confesse estre un des disciples des Apostres. Ce qu'il fait, non point par ambition : mais pour ce que les malings sous couleur de cela taschoyent à autant diminuer de l'authorité de sa doctrine. Il appert donc que ce n'est pas yci S. Paul, veu que cestuy-ci escrit qu'il ha l'Evangile pour l'avoir ouy des autres, et non pas par révélation.

1) *Rom.*, I, 16.

4 *Dieu ensemble tesmoignant.* Outre ce que les Apostres avoyent du Fils de Dieu : ce qu'ils ont presché, le Seigneur avec cela a approuvé leur prédication par miracles, comme par une souscription authentique. Parquoy, ceux-là font tort nonseulement à la parole de Dieu, mais aussi aux œuvres d'iceluy, lesquels ne reçoyvent pas avec révérence l'Evangile, qui est approuvé et ratifié par tels tesmoignages. Pour plus grande amplification il use de trois noms à signifier les miracles. Il sont appelez *signes*, pource qu'ils resveillent les esprits des hommes à considérer quelque chose plus haute que ce qui apparoist. Ils sont appelez *miracles*, pource qu'ils contienent quelque chose nouvelle et non accoustumée. Ils sont apelez *Puissances*, pource que le Seigneur monstre en iceux un tesmoignage de sa vertu singulière et extraordinaire. En ce mot *tesmoignant*, est noté le droit usage des miracles : asçavoir qu'ils doyvent servir à establir et confermer l'Evangile. Car nous trouverons que presque tous les miracles, en quelque temps qu'ils ayent esté faits, ont eu ceste fin, qu'ils servissent de seaux à la parole de Dieu. Et d'autant plus est à condamner la superstition des Papistes, qui allèguent leurs miracles faits à leur poste, et les veulent faire servir à corrompre la vérité de Dieu. Ce mot *Ensemble*, ha ce sens, Que nous sommes confermez en la foy de l'Evangile par un accord et belle harmonie qui est entre Dieu et les hommes, d'autant que les miracles de Dieu s'accordent avec la voix des hommes pour servir de tesmoignages à icelle. Il adjouste puis après, *Distributions du sainct Esprit :* par lesquelles aussi la doctrine de l'Evangile a esté ornée, de laquelle elles ont esté dépendances. Car à quel propos Dieu a-il distribué les dons de son Esprit sinon en partie afin qu'ils fussent moyens et aides pour publier ceste doctrine et en partie afin qu'engendrans une admiration és hommes, ils esmeussent les cœurs d'iceux à obéissance de la doctrine? Et pourtant sainct Paul à la 1re aux Corinthiens, XIV, v. 22, dit que les diversitez de langages sont données pour signes aux infidèles. Ce mot, *Selon*

sa volonté, nous admoneste que ces vertus et puissances, desquelles il a fait mention, ne peuvent estre attribuées qu'à Dieu, et qu'elles n'ont point esté faites par cas fortuit, mais par son conseil certain, afin qu'elles seellassent la foy de l'Evangile.

5 *Car il n'a point assujeti aux Anges le monde à-venir, duquel nous parlons.*
6 *Et quelqu'un a tesmoigné en quelque lieu, disant : Qu'est-ce de l'homme, que tu as mémoire de luy? Ou qu'est-ce du fils de l'homme, que tu le visites*[1]*?*
7 *Tu l'as fait un petit moindre que les Anges : tu l'as couronné de gloire et d'honneur, et l'as constitué sur les œuvres de tes mains.*
8 *Tu as assujeti toutes choses sous ses pieds*[2]*. Or en ce qu'il luy a assujeti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne luy soit sujet. Si ne voyons-nous point encore toutes choses luy estre sujetes.*
9 *Mais nous voyons celuy qui avoit esté fait un petit moindre que les Anges, asçavoir Jésus, par la passion de sa mort estre couronné de gloire et d'honneur*[3]*: afin que par la grâce de Dieu il goustast la mort pour tous.*

1) *Ps.* VIII, 5. 2) *Matth.*, XXVIII, 18. 1 *Cor.*, XV, 27. 3) *Philip.*, II, 8, 9.

5 *Car il n'a point assujeti aux Anges le monde à-venir.* Il prouve de rechef par un autre argument qu'il faut obéir à Christ, asçavoir d'autant que le Père luy a mis entre mains l'empire et souverain gouvernement de tout le monde : duquel honneur les Anges sont bien loin. Dont il s'ensuit que rien de tout ce qui est és Anges ne doit empescher que celuy qui ha seul la primauté, ne soit éminent par-dessus tous. Mais en premier lieu il faut esplucher le Pseaume qu'il amène : pource qu'il semble qu'il le tire mal à propos à Christ. David récite là les bénéfices que Dieu fait au genre humain. Car après avoir considéré la puissance de Dieu au ciel et aux estoilles, il vient à parler des hommes : esquels la merveilleuse bonté de Dieu apparoist spécialement. Parquoy, il ne parle pas de quelque homme seul, mais de tous universellement. Je respon, que tout cela n'empesche point que ces sentences ne doyvent estre restraintes à la personne de Christ. Je confesse bien que l'homme dés le commencement a esté mis en possession du monde, afin qu'il eust domination sur toutes les œuvres de Dieu : mais il mérita par sa transgression d'estre destitué et despouillé de toute domination. Car c'est la juste punition d'ingratitude en un vassal qui tient d'autruy, que le seigneur, lequel il refuse de recognoistre et servir en telle fidélité qu'il doit, le despouille du droict et bienfait qu'il luy avoit donné auparavant. Et pourtant, aussi tost qu'Adam s'est destourné de Dieu par son péché, il a esté privé à bon droict de tous les biens qu'il avoit receus. Non pas qu'il en ait perdu l'usage : mais pource qu'il n'a peu en retenir le droict légitime, après qu'il eut délaissé Dieu. Et mesme quant à l'usage aussi, Dieu a voulu qu'il y eust des signes de ceste privation : comme est-ce que les bestes s'eslèvent fièrement contre nous : et en lieu qu'elles devoyent redouter nostre regard, nous les craignons : qu'aucunes ne peuvent estre jamais accoustumées à nous obéir, les autres à grand difficulté : qu'elles nous nuisent en diverses sortes : que la terre ne rapporte point selon qu'elle est cultivée et ensemencée : que le ciel, l'air, la mer, et autres créatures nous sont souvent contraires. Mais encore quand toutes les créatures demeureroyent en leur devoir de sujétion, toutesfois tout ce de quoy les enfans d'Adam prenent l'usage, leur est imputé à larrecin. Car de quelle chose se pourront-ils vanter qu'elle leur appartiene, veu qu'eux-mesmes ne sont pas à Dieu? Ceci mis pour fondement, il appert que ceste bénéficence de Dieu ne nous appartient nullement, jusques à ce que le droict que nous avons perdu en Adam, nous soit rendu par Christ. Pour laquelle raison sainct Paul enseigne que les viandes

nous sont sanctifiées par foy, 1 Tim., IV, v. 5 : et dit ailleurs que rien n'est pur aux infidèles, pource qu'ils ont la conscience pollue, Tite I, v. 15. C'est ce que nous avons eu au commencement de ceste Epistre, que Christ a esté ordonné par son Père héritier de toutes choses. Certes en assignant tout l'héritage à un seul, il exclud tous les autres comme estrangers. Et à bon droict : car nous sommes tous bannis du Royaume de Dieu. Il ne nous est donc point licite de ravir à nous les créatures qu'il avoit ordonnées pour la nourriture de ses domestiques. Mais Christ, par lequel nous sommes appelez en la famille de Dieu, nous reçoit avec soy en la société de son droict, à ce que nous jouissions de tout le monde avec la bénédiction de Dieu. Et pourtant, sainct Paul monstre qu'Abraham a esté fait héritier du monde par soy : asçavoir entant qu'il a esté enté au corps de Christ. Rom. IV, v. 13. Que si ainsi est, que les hommes sont déboutez de toute bénéficence de Dieu, jusques à ce qu'ils en soyent faits participans par Christ : il s'ensuit que nous avons perdu en Adam ceste domination de laquelle parle le Pseaume : et que pourtant il faut que donation nous en soit faite de nouveau. Or la restauration et renouvellement d'icelle commence par Christ comme par le Chef. Il ne faut donc point douter qu'il ne nous fale regarder en luy, toutes fois et quantes qu'il est question de la principauté de l'homme sur toutes créatures. A ce poinct aussi se rapporte ce que l'Apostre a dit nommèement, *Le monde à-venir*. Car il le prend pour le monde renouvelé. Et afin que nous entendions mieux ceci, concevons en nos esprits deux mondes : asçavoir le premier et ancien qui a esté corrompu par le péché d'Adam : et un autre second, asçavoir le monde entant qu'il a esté réparé par Christ. Car l'estat de la première création est perdu et tombé en ruine avec l'homme, entant que touche l'homme. Ce Pseaume donc n'aura point de lieu jusques à ce que nouveau restablissement soit fait par Christ. On voit bien maintenant qu'il n'appelle pas *Monde à venir*, seulement l'estat des choses tel que nous l'attendons après la résurrection, mais tel qu'il a commencé dés le commencement du règne de Christ, et aura son accomplissement en la dernière rédemption. Au reste, il ne m'appert point pourquoy il a supprimé le nom de David : tant y a que ce n'est point par mespris qu'il dit *Quelqu'un*, mais il le nomme ainsi par honneur, comme l'un des Prophètes, ou des plus excellens et authentiques autheurs.

7 *Tu l'as fait un petit moindre que les Anges.* Maintenant survient une nouvelle difficulté en l'exposition des mots. Vray est que j'ay desjà monstré que le passage n'est point improprement exposé du Fils de Dieu : mais il semble maintenant que l'Apostre tire les mots en un autre sens que David n'a entendu. Car il semble qu'il rapporte ce mot, *Un petit*, au temps : et entende l'amoindrissement, en ce que Christ a esté anéanti : et restreigne la gloire au jour de la résurrection, en lieu que David l'estend généralement à toute la vie de l'homme. Je respon que ce n'a point esté l'intention de l'Apostre de réciter l'exposition des mots nayfve et naturelle. Car il n'y a point d'inconvénient s'il cherche des allusions és mots de David, pour orner le poinct qu'il traitte. Comme quand sainct Paul allègue le tesmoignage de Moyse au chap. X des Romains, v. 6 : asçavoir, Qui est-ce qui montera au ciel ? etc. Il adjouste incontinent après, non point l'interprétation, mais plustost une amplification pour orner son propos, transférant à l'héritage céleste et aux enfers ce que Moyse avoit dit du ciel et de la mer. L'intention de David est telle, Seigneur, Tu as eslevé l'homme à si grande dignité, qu'il ne s'en faut pas beaucoup qu'il n'approche de l'honneur de Dieu ou des Anges. Car tu l'as ordonné dominateur sur tout le monde. L'Apostre n'a point voulu renverser ce sens, ne le destourner ailleurs : mais il veut seulement que nous considérions en Christ, l'amoindrissement qui s'est monstré pour un bien peu de temps : et puis après la gloire de laquelle il a esté couronné à perpétuité. Ce qu'il fait, plustost faisant une allusion aux mots, que pour exprimer ce que David a entendu.

Il prend, *Avoir memoire* et *visiter*, pour une mesme chosè : sinon que *Visiter* ha aucunement une signification plus plene. Car il dénote la présence de Dieu par les effets.

8 *Or en ce qu'il luy a assujeti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne luy soit sujet.* On pourroit penser que l'argument seroit tel, Toutes choses sont sujetes à l'homme duquel parle David. Or toutes choses ne sont pas sujetes au genre humain : il ne parle pas donc d'un chacun homme. Mais cest argument ne seroit pas concluant : d'autant que la seconde proposition, qu'on appelle la mineur, convient aussi à Christ. Car mesme à luy toutes choses ne sont pas encore sujetes : comme S. Paul traitte au chapitre XV de la première aux Corinthiens, v. 28. Parquoy la suite des mots tend à autre sens. Car après qu'il a mis cela, Que Christ sans exception domine sur toutes créatures, il adjouste par manière d'objection contraire, Mais nous ne voyons point encore toutes choses luy estre sujetes : et pour satisfaire à cela, il enseigne qu'on voit toutesfois estre accompli en Christ dés maintenant, ce qui s'ensuit incontinent après, de *la gloire et honneur*. Comme s'il eust dit, Combien que ceste sujétion générale ne nous apparoisse point encore, néantmoins contentons-nous de ce qu'après sa mort il a esté eslevé au plus haut degré d'honneur. Car ce qui défaut encore, sera finalement accompli en son temps. Mais en premier lieu aucuns sont offensez de ceci, que l'Apostre recueille trop subtilement qu'il n'y a rien qui ne soit sujet à Christ, pource que David voudroit comprendre généralement toutes choses. Car les espèces qu'il récite puis après, ne monstrent rien de cela : Asçavoir les bestes des champs, les poissons de la mer, et les oiseaux du ciel. Je respon, qu'une sentence générale ne doit estre restrainte à ces espèces, pource que David, n'a voulu dire autre chose, que monstrer des exemples de ceste domination és choses qui se présentent le plus devant nous : ou bien l'estendre jusques aux plus petites choses, afin que nous sçachions qu'il n'y a rien qui soit nostre que par la bonté de Dieu, et la participation de Christ. Parquoy nous pouvons ainsi résoudre ceste sentence, Tu luy as assujeti toutes choses, non-seulement celles qui servent à la béatitude éternelle, mais aussi jusques à ces petites, qui servent pour la commodité du corps. Quoy qu'il en soit, ceste inférieure domination sur les animaux dépend d'une autre qui est plus haute. Sur ceci on fait une question, Comment c'est qu'il dit que nous ne voyons point toutes choses estre sujetes à Christ : mais on en trouvera la solution au passage de sainct Paul, que nous avons n'aguères allégué : et nous en avons aucunement touché au commencement de ceste Epistre. Pource que Christ ha guerre continuelle avec divers ennemis, il n'est point certes encore paisible en la possession de son Royaume. Jà soit qu'il n'est point contraint par nécessité de guerroyer : mais ceci se fait par sa volonté, que ses ennemis ne sont point subjuguez jusques au dernier jour, afin que nous soyons esprouvez par tels exercices.

9 *Jésus, qui avoit esté fait un petit moindre, etc.* Pource que la signification du mot Grec que nous traduisons *Un petit* est ambiguë, (car il se peut rapporter au temps ou à la façon de cest amoindrissement) il regarde plus à la chose en soy telle qu'elle a esté en la personne de Christ, qu'à la vraye et naturelle exposition des mots, comme j'ay desjà dit. Et propose à considérer en la résurrection, la gloire laquelle David estend à tous les dons desquels l'homme est orné par la libéralité de Dieu. Toutesfois il n'y a point d'inconvénient en ce que l'Apostre approprie ainsi les mots du Prophète, d'autant qu'il laisse le sens litéral en son entier. Ce qu'il dit, *Par la passion de sa mort*, vaut autant comme s'il estoit dit, Que Christ en endurant la mort a esté exalté en ceste gloire qu'il a obtenue comme aussi S. Paul le monstre aux Philipiens, chap. II, v. 8. Non pas que Christ se soit acquis quelque chose particulièrement, comme les Sophistes forgent qu'il a premièrement mérité la vie éternelle pour soy, et puis après pour nous. Car ceste façon de parler est seulement pour mon-

strer par quel moyen il a obtenu la gloire. Or la fin pour laquelle Christ a esté coronné de gloire, c'est afin que tout genouil se ploye devant luy, Philip. II, 10. Parquoy on peut conclure par la cause finale, que toutes choses luy ont esté données en main. *Afin que par la grâce de Dieu il goustast la mort, etc.* Il récite la cause et le fruit de la mort de Christ, afin qu'on ne pense point qu'elle diminue rien de sa dignité. Car quand nous oyons dire qu'un si grand bien nous est acquis par sa mort, il n'est plus question de mespris, d'autant que l'admiration de la bonté Divine nous ravit du tout. Quand il dit, *pour tous*, il n'entend pas seulement, que ç'a esté afin qu'il servist d'exemple à tous, comme Chrysostôme amène la similitude du médecin, qui gouste le premier le bruvage amer, afin que le malade ne face difficulté de le boire : mais il entend que Christ est mort pour nous, pource qu'en se mettant en nostre place il nous a délivrez de la malédiction de la mort. Et pourtant est adjousté, *Que cela a esté fait par la grâce de Dieu*, d'autant que la cause de la rédemption a esté ceste amour infinie de Dieu, laquelle a fait qu'il n'a point espargné mesme son propre Fils, Rom. VIII, 32. Quant à ce que Chrysostôme expose, *Gouster la mort*, pour Taster, par manière de dire, du bout des lèvres, pour autant que Christ a obtenu victoire sur la mort : je ne le rejette ni réprouve : toutesfois je ne sçay si l'Apostre a voulu parler si subtilement.

10 *Car il estoit convenable que celuy pour lequel sont toutes choses, et par lequel sont toutes choses, puis qu'il amenoit plusieurs enfans à gloire, consacrast le Prince de leur salut par afflictions.*

11 *Car celuy qui sanctifie, et ceux qui sont sanctifiez, sont tous d'un : pour laquelle cause il n'a point de honte de les appeler frères,*

12 *Disant, J'annonceray ton nom à mes frères, et te loueray au milieu de l'assemblée*[1].

13 *Et derechef, Je me fieray en luy*[2]. *Et encore, Me voyci, et les enfans que Dieu m'a donnez*[3].

1) *Ps.* XXII, 22. 2) *Ps.* XVIII, 3. 3) *Is.*, VIII, 18.

10 *Car il estoit convenable que celuy pour lequel sont toutes choses, etc.* Le poinct où tend l'Apostre est de rendre l'abjection de Christ glorieuse envers les fidèles. Car quand il est dit qu'il a vestu nostre chair, il semble que c'est le mettre du rang commun des hommes. Et puis la croix l'abbaisse au-dessous de tous les hommes. Parquoy il faut bien prendre garde que Christ ne soit estimé moindre, pourtant qu'il s'est anéanti de son propre gré pour l'amour de nous. Et c'est ce qui est yci maintenant traitté. Car l'Apostre monstre que cela mesme doit estre honorable au Fils de Dieu, pource qu'il a esté ainsi consacré Prince de nostre salut. Premièrement, il prend ceci pour tout résolu, qu'il se faut arrester à l'ordonnance de Dieu, d'autant que tout ainsi que toutes choses sont soustenues par sa vertu, aussi doyvent-elles servir à sa gloire. Parquoy, il ne faut point chercher une autre meilleure cause que ceste-ci, asçavoir qu'il a ainsi pleu à Dieu. A ceci appartient la circonlocution de laquelle il use. *Par lequel, et pour lequel sont toutes choses.* Il pouvoit en un mot nommer Dieu, mais il a voulu monstrer qu'il faut tenir et estimer pour trèsbon ce que Dieu a ordonné, la volonté et la gloire duquel est la droite fin de toutes choses. Toutesfois il ne semble point encore que ce qu'il veut dire soit assez prouvé, Qu'il fust convenable que Christ fust consacré en ceste sorte. Mais ceci dépend du moyen ordinaire que Dieu a accoustumé de tenir au traittement des siens. Car il veut qu'ils soyent exercez par diverses misères, et qu'ils usent toute leur vie sous la croix. Il a falu donc que Christ, selon qu'il est le premier nay, fust consacré par la croix en entrant en

sa principauté, puis que c'est la règle et condition commune à tous. C'est-ci la conformité du Chef avec les membres, de laquelle est traitté au chap. VIII des Rom., v. 29. Or c'est une singulière consolation pour appaiser et addoucir l'aigreur de la croix, quand les fidèles oyent qu'ils sont sanctifiez en gloire ensemble avec Christ par misères et tribulations : et mesme qu'ils voyent qu'il y a cause, pourquoy plustost ils embrassent la croix amiablement, que de l'avoir en horreur. Ce qui ne se peut faire, que cest opprobre de la croix de Christ ne soit tout soudain englouti, et que la gloire ne reluise. Car qui est-ce qui mesprisera ce qui est sacré, voire ce que Dieu luy-mesme a sanctifié? Qui réputera ignominieux ce dont nous sommes préparez à gloire? Or l'un et l'autre est yci dit de la mort de Christ. *Par lequel sont toutes choses.* Quand il est parlé de la création, cela est attribué au Fils, comme une chose qui luy est propre, asçavoir que toutes choses ont esté créées par luy : mais l'Apostre ne signifie yci autre chose, sinon que toutes créatures sont fermes et maintenues en leur estat par la vertu de Dieu. En lieu que nous avons tourné *Consacrer :* d'autres ont mis Parfaire. Mais d'autant que le mot Grec, duquel l'Apostre a usé, ha diverses significations, je pense que cela est tout clair, que l'exposition que j'ay donnée convient mieux à la déduction du texte. Car il note yci une consécration solennelle et légitime, par laquelle les enfans de Dieu sont introduits pour obtenir leur degré, et mesmes pour estre séparez du reste du monde : et aussi il est fait mention incontinent après de sanctification.

11 *Car celuy qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiez, etc.* Il prouve ce qu'il avoit dit, avoir deu estre accompli en la personne de Christ, à cause de la conjonction qui est entre luy et ses membres. Et cependant il monstre que c'est un tesmoignage singulier de la bonté de Dieu, que Christ a vestu nostre chair. Il dit donc que l'autheur de saincteté, et nous qui sommes participans d'icelle, ***sommes tous d'un***, c'est-à-dire d'une mesme nature, comme je l'interprète quant à moy. Communéement on le prend d'un, asçavoir d'Adam. Aucuns le rapportent à Dieu, et non sans propos. Mais je pense que plustost est signifiée une mesme nature : comme s'il disoit que nous sommes composez et formez d'une mesme masse. Or ceci sert grandement à augmenter nostre asseurance et fiance, asçavoir que nous sommes conjoints d'un lien d'amitié si estroit avec le Fils de Dieu, que nous pouvons trouver en nostre nature la saincteté de laquelle nous avons besoin. Car il ne nous sanctifie pas seulement entant qu'il est Dieu, mais la propriété de sanctifier est aussi en sa nature humaine : non pas que l'humanité ait ceste vertu de soy-mesme, mais d'autant que Dieu a espandu en icelle une parfaite plénitude de saincteté, afin que nous puisions tous d'icelle. A quoy aussi se rapporte ceste sentence, Je me sanctifie moy-mesme pour l'amour de vous, Jeh., XVII, 19. Ainsi donc si nous sommes profanes et immondes, il ne nous faut pas chercher le remède loin, lequel nous est offert en nostre chair. Si on l'aime mieux prendre de l'unité spirituelle (qui est bien autre entre les fidèles et le Fils de Dieu, qu'elle n'est coustumièrement entre les hommes) je n'y contredi point. Toutesfois j'ensuy volontiers ce qui est le plus receu, quand il n'est point contraire à raison. *Pour laquelle cause il n'a point de honte de les appeler frères.* Ce passage yci est pris du Pseaume XXII, v. 22. Or que Christ soit là introduit parlant, ou David en la personne de Christ, nous avons en premier lieu pour tesmoins les Evangélistes, lesquelles allèguent plusieurs versets de ce Pseaume : asçavoir, Ils ont parti mes vestemens entr'eux. Item, Ils m'ont baillé fiel pour ma viande. Item, Mon Dieu mon Dieu, pourquoy m'as-tu laissé? En après, la chose mesme le démonstre. Car en l'histoire de la passion on peut veoir une vive image de toutes les choses qui sont là récitées. Et la conclusion du Pseaume, qui est de la vocation des Gentils, ne peut estre appropriée à autre qu'à Christ, Tous les bouts de la terre se converti-

ront au Seigneur, et toutes les familles des Gentils s'enclineront devant luy : Le Royaume est au Seigneur, et il aura domination sur les Gentils. La vérité de toutes ces choses est seulement en Christ, lequel n'a point augmenté le Royaume de Dieu en petites espaces, comme a fait David, mais l'a estendu par tout le monde, en lieu qu'auparayant il estoit comme enclos de certains limites. Parquoy, il ne faut point douter que ceste parole qui est yci alléguée, ne soit aussi de luy. Or il parle bien proprement et use d'un mot bien signifiant, disant qu'il n'a point eu de honte. Car combien de différence y a-il entre luy et nous? Il s'abbaisse donc fort bas, quand il nous fait ceste grâce de nous appeler frères : autrement nous ne sommes pas dignes qu'il nous tiene mesmes au-dessous de ses serviteurs. Et la circonstance amplifie fort la grandeur de ceste grâce dont il use envers nous. Car là Christ parle, non plus comme homme mortel en apparence de serviteur, mais estant vestu de gloire immortelle après sa résurrection. Parquoy, ce titre vaut autant comme, s'il nous eslevoit au ciel avec soy. Et nous, toutes fois et quantes que nous oyons que Christ nous appelle *Frères*, souvenons-nous que par manière de dire, il nous vest de ceste qualité, afin qu'avec le nom de *Frères* nous appréhendions la vie bien-heureuse, et autant qu'il y a de biens célestes. D'avantage, il faut noter quelle charge prend Christ, asçavoir d'annoncer le nom de Dieu : ce qui a esté commencé quand l'Evangile a esté publié, et se fait tous les jours par le ministère des Pasteurs. De quoy on peut recueillir que l'Evangile nous est offert, pour nous amener à la cognoissance de Dieu, afin que sa bonté soit célébrée entre nous. En après, il faut noter que Christ est autheur de l'Evangile, quoy qu'il nous soit offert par les hommes. Et c'est ce que dit sainct Paul, Que luy et les autres sont Ambassadeurs pour Christ : et que ce qu'ils exhortent, c'est comme au nom de Christ, 2 Cor., V, 20. Ce qui nous doit induire à porter grande révérence à l'Evangile. Car certes il faut penser que ce ne sont point tant les hommes qui parlent, que Christ par leur bouche. Car au temps qu'il promet qu'il annoncera le nom de Dieu aux hommes, il a cessé de converser au monde : et si est-ce qu'il ne s'attribue point pour néant ceste office. Il a donc vrayement accompli ceci par ses Disciples.

12 *Au milieu de la congrégation.* Il appert encore mieux par ceci, que la publication des louanges de Dieu est tousjours contenue en la doctrine de l'Evangile. Car aussi tost que Dieu nous est donné à cognoistre, infinies louanges d'iceluy résonnent en nos cœurs et aureilles. Cependant notons aussi que Christ nous exhorte par son exemple à les chanter publiquement, en sorte qu'elles soyent ouyes de plusieurs. Car ce ne seroit point assez, qu'un chacun de nous rendist à part grâces à Dieu pour les bénéfices qu'il auroit receus de luy, sinon qu'en rendant apertement tesmoignage de nostre recognoissance, nous-nous induisissions mutuellement l'un l'autre à faire le semblable. Et certes, ceste doctrine nous sert d'un aiguillon poignant, à ce que nous soyons menez d'affection plus ardente à louer Dieu, quand nous oyons que Christ chante le premier, et par manière de dire qu'il nous donne le ton pour nous faire psalmodier après luy.

13 *Je me fieray en luy.* Veu que ceste sentence est contenue au Pseaume XVIII, v. 3, il est facile à croire qu'elle a esté amenée de là. Car outre ce que sainct Paul au chapitre XV des Romains, v. 9, accommode au règne de Christ un autre verset du mesme Pseaume touchant la vocation des Gentils, l'ordre de l'argument démonstre assez que David parle là sous la personne d'autruy. Car à grand'peine voit-on en David une bien petite ombre de ceste si grande hautesse et majesté redoutable, qui est là descrite en termes magnifiques. Il se glorifie d'avoir esté constitué chef sur les nations et mesme que les estrangers et incognus se sont soumis à luy d'eux-mesmes au seul bruit de sa renommée. Or David a bien subjugué à forces d'armes quelques peuples qui luy estoyent voisins et tout cognus, et les a rendus tributaires : mais qu'est ceci au pris de la magnificence de

plusieurs autres Rois? D'avantage, où est la sujétion volontaire? où sont les peuples si lointains, qu'il ne les cognoissoit point? Brief, où est la publication solennelle de la grâce de Dieu entre les Gentils, de laquelle la conclusion du Pseaume fait mention? C'est donc Christ qui est ordonné Chef sur divers peuples, à qui les estrangers se soumettent jusques aux derniers bouts du monde, voire seulement esmeus du bruit, c'est-à-dire touchez par l'ouye de la parole. Car ils ne sont point contraints par armes de recevoir le joug, mais estans subjuguez par la doctrine se présentent à luy servir volontairement. On voit aussi en l'Eglise ceste profession d'obéissance feinte et mensongière, de laquelle il est parlé au mesme Pseaume. Car plusieurs font tous les jours profession d'estre de Christ, mais ce n'est pas de cœur. Tenons donc ceci pour tout résolu, que le Pseaume est proprement exposé de Christ. Mais de quoy sert cela à la présente matière? Car encore que Christ se fie en Dieu, il ne semble pas qu'il s'ensuyve de cela, que nous et Christ soyons d'un. Je respon que l'argument est bon : d'autant que s'il n'estoit homme, sujet aux nécessitez humaines, il n'auroit nullement besoin de telle fiance. Veu donc qu'il dépend de l'aide de Dieu, il ha une condition commune avec nous. Certes ce n'est point en vain ou pour néant que nous-nous fions en Dieu : mais pource que nous serions misérables et perdus si nous estions destituez de sa grâce. La fiance donc que nous mettons en Dieu, est un tesmoignage de nostre indigence. Combien que quant à ceci nous sommes différens de Christ en un poinct : c'est qu'il s'est submis volontairement à l'infirmité qui nous a esté imposée par nécessité. Au demeurant, ceci nous doit bien fort accourager à nous fier en Dieu, que nous avons en cela Christ pour Capitaine et Maistre. Car qui craindra de se fourvoyer en ensuyvant les pas d'iceluy? Il ne faut point craindre, di-je, que nostre foy soit vaine, laquelle nous avons commune avec Christ, lequel nous sçavons ne pouvoir estre trompé. *Me voyci et les enfans.* Il est bien certain qu'Isaïe chap. VIII, v. 18, parle de soy. Car comme ainsi soit qu'il donnast espoir de délivrance au peuple, et que la promesse qu'il faisoit ne fust aucunement receuë comme véritable : afin qu'il ne perde courage estant fasché de l'incrédulité obstinée du peuple le Seigneur luy commande de seeller entre bien peu de fidèles la doctrine qu'il annonceoit : comme s'il disoit, Que combien que sa doctrine soit rejettée de la plus grand'part, toutesfois il y en aura aucuns (jà soit que bien peu) qui la receveront. Isaïe s'appuyant sur ceste response, reprend courage : et proteste que luy et les disciples qui luy ont esté donnez seront tousjours prompts à suyvre Dieu. Il faut veoir maintenant pourquoy l'Apostre tire ceste sentence à Christ. Premièrement, il n'y a homme de bon jugement qui nie que ce qui est là dit, que le Seigneur sera en pierre de scandale au royaume de Juda et d'Israël, n'ait esté accompli en Christ. Et de faict, tout ainsi que la délivrance et retour de la captivité de Babylon a esté comme un commencement et figure de la principale rédemption qui a esté acquise et à nous et aux Pères par la puissante main de Christ : aussi ce qu'il y a eu si peu de Juifs qui ayent jouy de ce bénéfice de Dieu, en sorte qu'il y a eu seulement quelque reste sauvé, a esté un présage et signe de l'aveuglement à-venir : par lequel il est advenu qu'eux en rejettant Christ, ont aussi esté rejettez de Dieu, et sont péris. Car il faut noter que les promesses de la restauration de l'Eglise, desquelles les Prophètes font mention, commencent depuis le temps que les Juifs ont esté ramenez de la captivité, et s'estendent jusques au règne de Christ. Comme aussi le Seigneur en ramenant le peuple a eu ce but Que l'Eglise demeurast jusques à la venue de son Fils, par lequel elle fust à la fin vrayement establie. Puis qu'ainsi est, Dieu ne parle point seulement à Isaïe, quand il luy commande de seeller la Loy et le tesmoignage : mais en la personne d'iceluy à tous ses Ministres, qui devoyent avoir à combatre contre l'incrédulité du peuple: et pourtant principalement à Christ, qui devoit estre assailli des Juifs d'une obs-

tination plus furieuse et rebelle, que tous les Prophètes qui avoyent esté devant luy. Et nous voyons maintenant que ceux qui ont succédé à Israël et qui se disent Chrestiens, non-seulement rejettent son Evangile, mais aussi se dressent furieusement contre luy. Mais quoy que la doctrine de l'Evangile soit une pierre de scandale aux domestiques de l'Eglise : Dieu toutesfois ne veut point qu'elle tombe bas : plustost il commande qu'elle soit seellée entre ses disciples. Et Christ au nom de tous les Docteurs, comme leur Chef, ou plustost comme Docteur unique qui nous gouverne par leur ministère, prononce que combien que nous voyions une ingratitude si désespérée au monde, toutesfois il y en aura tousjours aucuns qui se rendront obéissans à Dieu. Voylà comment le passage d'Isaïe est droitement approprié à Christ. Et de là l'Apostre recueille que nous sommes un avec luy, pourtant qu'il s'associe avec nous, quand il s'offre et luy et nous ensemble au Père. Car ceux qui obéissent à Dieu sous une mesme règle de foy, font un mesme corps. Pourroit-on dire chose qui soit plus propre pour la louange de la foy, que quand il est dit qu'en icelle nous tenons compaignie au Fils de Dieu, lequel nous exhorte par son exemple, et nous monstre le chemin ? Parquoy, si nous suyvons la parole de Dieu, nous sçavons certainement que nous avons Christ pour conducteur : comme aussi au contraire ceux qui se destournent de l'obéissance de la parole, n'appartienent aucunement à Christ. Y a-il, je vous prie, chose plus désirable que ceste-ci : asçavoir que nous consentions avec le Fils de Dieu ? Or cest accord et consentement consiste en foy : il s'ensuit donc que par infidélité, nous discordons d'avec luy, qui est une chose la plus détestable qui pourroit estre. Ce mot, *Enfans*, lequel signifie en beaucoup de passages autant comme Serviteurs se prend yci pour Disciples. *Que Dieu m'a donnez.* Yci est dénotée la première cause d'obéissance : asçavoir que Dieu nous a adoptez à soy. Christ n'en amène point au Père, sinon ceux qu'il luy a donnez. Or nous sçavons que ceste donation dépend de l'élection éternelle : d'autant que ceux que le Père a destinez à vie, il les baille en garde à son Fils, afin qu'il les conserve. C'est ce qu'il dit en sainct Jehan, chap. VI, v. 37, Tout ce que mon Père m'a donné, viendra à moy. Quand donc nous-nous assujetissons à Dieu en l'obéissance de la foy, apprenons à attribuer le tout à sa miséricorde : pource que nous ne serions jamais autrement amenez à luy par la main de Christ. Outreplus, ceste doctrine nous fournit une singulière matière de confiance. Car qui trembleroit sous la protection et sauvegarde de Christ ? Qui est celuy qui ayant un tel conservateur ne mespriseroit hardiment tous dangers ? Et certes quand Christ dit, Voyci moy et les enfans, il accomplit de faict ce qu'il promet ailleurs, Qu'il ne souffrira point qu'aucun de ceux qu'il a receus de son Père, périsse, Jehan, X, 28. Finalement, nous devons noter de ceci, que combien que le monde rejette l'Evangile d'une rébellion furieuse, toutesfois les brebis recognoistront tousjours la voix de leur pasteur. Parquoy, que l'impiété presques de tous estats, de tous siècles et nations ne nous trouble point moyennant que Christ recueille les siens qui luy ont esté donnez en garde. Si les réprouvez se précipitent à la mort par leur impiété, par ce moyen les plantes que Dieu n'a point plantées sont arrachées, Matth., XV, 13. Cependant sçachons qu'il cognoist les siens, et que le salut d'eux tous est cacheté envers luy, afin que nul ne luy eschappe, 2 Tim., II, 19. Contentons-nous de ce cachet.

14 *Veu donc que les enfans participent à la chair et au sang, luy aussi semblablement y a participé : afin que par mort il destruisist celuy qui avoit l'empire de mort, c'est asçavoir le diable :*

15 *Et qu'il délivrast tous ceux qui par crainte de mort estoyent toute leur vie assujetis à servitude.*

14 *Veu donc que les enfans participent à la chair et au sang, etc.* C'est la conclusion de ce qui a esté dit ci-dessus : et quant et quant il rend plus plenement la raison laquelle il avoit touchée en brief au paravant, pourquoy il a falu que le Fils de Dieu ait vestu nostre chair : asçavoir afin qu'il participast d'une mesme nature avec nous, et qu'en mourant il nous rachetast de la mort. Ce passage est digne d'estre noté : pource que non-seulement il conferme la vérité de la nature humaine en Christ, mais aussi pource qu'il nous monstre quel fruit nous revient de là. Le Fils de Dieu, dit-il, a esté fait homme : afin qu'il participast d'une mesme condition et nature avec nous. Pouvoit-il dire chose plus propre pour la confirmation de nostre foy ? Car il appert par ceci qu'il nous aime d'une amour inestimable. Mais le comble de ceste amour gist en ce qu'il a vestu nostre nature : afin qu'il s'assujetist à la condition de mourir. Car entant qu'il estoit Dieu, il ne pouvoit mourir. Or combien qu'il touche en brief le fruit de sa mort, nonobstant en ce peu de paroles la chose est merveilleusement exprimée au vif et avec grande efficace : Asçavoir qu'il nous a tellement garentis de la tyrannie du diable, que nous sommes maintenant hors de danger de luy : et qu'il nous a tellement rachetez de la mort, que nous ne la devons plus craindre. Mais pource qu'il n'y a mot qui n'emporte son poids, il nous les faut plus diligemment esplucher. Premièrement, ceste *Destruction du diable* de laquelle il parle, tend à ce qu'il n'ait plus de puissance sur nous. Car combien que le diable ait encore force, et qu'il machine de nous ruiner assiduellement, toutesfois la puissance qu'il ha de nuire est esteinte, ou pour le moins rebouchée. Et c'est une grande consolation, que nous sommes asseurez que nous avons affaire à un ennemi qui n'ha point de puissance sur nous. Car que ceci soit dit pour le regard de nous, on le peut recueillir du membre suyvant, *Qui avoit l'empire de mort.* Car l'Apostre veut donner à entendre par cela, que le diable est destruit entant qu'il régnoit à nostre ruine. Car cest empire est ainsi appelé, à cause de son effet, d'autant qu'il nous est mortel, et apporte ruine. Il démonstre donc que non-seulement la tyrannie de Satan a esté destruite par la mort de Christ, mais aussi que Satan luy-mesme a esté tellement abbatu, que nous ne le devons non plus craindre que s'il n'estoit point. Il parle du *Diable* en nombre singulier, selon que l'Escriture a accoustumé d'en user : non pas qu'il n'y en ait qu'un, mais pource que tous ensemble font un corps, lequel ne peut estre imaginé sans chef.

15 *Tous ceux qui par crainte de mort estoyent toute leur vie assujetis à servitude.* Ce passage exprime très bien combien est misérable la vie de ceux qui ont la mort en horreur : comme il faut nécessairement qu'elle soit espovantable et horrible à tous ceux qui la considèrent hors Christ : veu que lors on n'apperceoit rien en icelle que malédiction. Car d'où vient la mort sinon de l'ire de Dieu contre le péché ? De là vient ceste servitude tant que la vie dure : c'est-à-dire une perpétuelle anxiété et chagrin continuel, duquel les povres âmes sont enserrées. Car le jugement de Dieu se présente tousjours devant les yeux par la cognoissance et remors du péché. Christ nous a délivrez de ceste crainte, quand soustenant nostre malédiction il a osté tout ce qui estoit espovantable en la mort. Car jà soit qu'encore maintenant il nous fale passer par la mort, toutesfois en vivant et mourant nous sommes en repos et seureté, quand nous avons Christ pour guide. Que si quelqu'un ne peut appaiser son esprit par mespris de la mort, qu'il sçache qu'il n'a encores guères proufité en la foy de Christ. Car comme une trop grande crainte procède de faute de cognoissance de la grâce de Christ, ainsi c'est un certain signe d'infidélité. La *mort*, yci ne signifie pas seulement séparation de l'âme et du corps, mais aussi la peine qui nous est envoyée de Dieu en son courroux : en sorte que ce mot comprend la damnation éternelle. Car où il y a coulpe et transgression devant Dieu, incontinent aussi se présentent les enfers.

16 *Car certes il ne prend pas les Anges, mais prend la semence d'Abraham*[1].
17 *Parquoy, il a falu qu'il ait esté semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fust souverain Sacrificateur, miséricordieux et fidèle ès choses* qui devoyent estre faites *envers Dieu, afin de satisfaire pour les péchez du peuple.*
18 *Car par ce qui luy est advenu d'estre tenté*[2], *il est aussi puissant à aider ceux qui sont tentez.*

1) Ou, n'a pas prins les Anges: mais a prins. Ou, ne s'est pas uni la nature Angélique, mais la nature humaine.
2) Ou, qu'il a souffert en estant tenté.

16 *Car certes il ne prend pas les Anges, etc.* Il amplifie par ceste comparaison le bénéfice et honneur que Christ nous a fait en prenant nostre chair, d'autant qu'il n'en a jamais fait autant aux Anges. D'autant donc qu'il estoit plus grand besoin de remède singulier pour réparer la ruine tant horrible de l'homme, le Fils de Dieu a voulu qu'il y eust un gage excellent et incomparable de l'amour qu'il nous portoit, lequel ne fust communiqué non pas aux Anges mesme. Quand donc il nous a préférez aux Anges, ce n'a point esté pour excellence qui fust en nous, mais pour le regard de nostre misère. Parquoy il ne faut point que nous nous vantions d'estre plus excellens que les Anges, sinon d'autant que le Père céleste a usé de plus grande miséricorde envers nous : comme nous en avions besoin, afin que les Anges regardassent d'en haut avec admiration une si grande bonté espandue sur la terre. Quant à ce qu'il use du temps présent, *Il ne prend :* je rapporte cela aux tesmoignages de l'Escriture, comme s'il nous représentoit devant les yeux ce qui avoit esté auparavant testifié par les Prophètes. Au reste, ce seul passage est assez suffisant pour renverser Marcion, Manichée et tous autres semblables resveurs, qui nient que Christ soit vray homme, engendré de semence humaine. Car s'il n'a fait seulement que porter la figure d'un homme, aussi estoit-il auparavant souvent apparu sous la forme d'un Ange : parquoy il n'y auroit point de différence. Mais pource qu'on ne peut dire que Christ ait jamais esté vrayement Ange, vestu de nature Angélique : à ceste cause il est plustost dit qu'il a prins l'homme que les Anges. Or l'Apostre parle de la nature, et signifie que Christ ayant vestu la chair, a esté vray homme, en sorte qu'en deux natures il y ait unité de personne. Car ce passage ne favorise point à Nestorius, qui forgeoit deux Christs, comme si le Fils de Dieu n'eust point esté vray homme, ains que seulement il eust habité en la chair de l'homme. Nous voyons que l'Apostre a bien eu une autre intention. Car il veut monstrer que nous trouvons un frère en la personne du Fils de Dieu, à cause de la participation d'une mesme nature. Parquoy, ne se contentant point de l'appeler homme, il dit qu'il a esté engendré de semence humaine. Il nomme expressément *La semence d'Abraham*, afin qu'on adjouste plus grande foy à ce qu'il dit, d'autant qu'il est prins de l'Escriture.

17 *Parquoy il a falu qu'il ait esté semblable en toutes choses à ses frères, etc.* Il faut considérer deux choses en la nature humaine de Christ : asçavoir l'essence de la chair, et les affections. Et pourtant l'Apostre enseigne que non-seulement il a vestu la chair de l'homme, mais aussi toutes les affections qui sont propres aux hommes. Il monstre aussi quel est le fruit procédant de là, ce qui est la vraye doctrine de la foy : asçavoir quand nous sentons en nous pourquoy le Fils de Dieu a prins nos infirmitez. Car qu'est-ce de tout le sçavoir que nous pourrons avoir, si nous ne sentons ce fruit ? Au reste, il enseigne que Christ a esté sujet aux passions humaines, *Afin qu'il fust souverain Sacrificateur, miséricordieux et fidèle.* Lesquels mots j'expose ainsi, Afin qu'il fust miséricordieux, et par conséquent fidèle. Car en un Sacrificateur, l'office duquel est d'appaiser l'ire de Dieu, aider aux misérables, redresser ceux qui sont cheus, soulager

les travaillez, la miséricorde est bien requise, laquelle un sentiment des mesmes choses engendre en nous. Car il n'advient guères souvent que ceux qui ont tousjours esté à leur aise, soyent touchez des angoisses d'autruy. Certes ce qu'a dit Virgile Poëte Latin, est prins de la coustume ordinaire des hommes,

Sçachant que c'est de mal, par mon expérience
Je m'appren de donner aux chétifs allégence.

Non pas que le Fils de Dieu ait eu besoin d'estre duit et formé à affection miséricordieuse par expérience de maux et fascheries : mais pource qu'on ne nous pourroit pas autrement persuader qu'il est clément et enclin à nous aider, sinon qu'il eust esté exercé en nos misères. Car ceci, comme tout le reste, a esté fait pour le regard de nous. Toutes fois et quantes donc que nous sommes pressez de quelque sorte de mal que ce soit, ayons incontinent souvenance que rien ne nous advient que le Fils de Dieu n'ait expérimenté en soy, afin d'avoir compassion de nous : et ne doutons point qu'il ne nous assiste comme s'il enduroit avec nous. Ce mot *Fidèle*, signifie véritable et droit. Car c'est l'opposite de l'homme feint, ou qui ne s'acquitte pas du devoir de son office. L'expérience que Christ a euë de nos misères le fleschit tellement à compassion, qu'il est songneux d'implorer pour nous l'aide de Dieu. Et quoy encore? voulant faire la purgation et satisfaction des péchez, il a vescu nostre nature, afin que nous eussions en nostre chair le pris de la réconciliation : et finalement, afin qu'il nous introduisist avec soy au sanctuaire de Dieu par le droict de la nature que nous avons commune avec luy. Par *les choses* qui devoyent estre faites *envers Dieu*, il entend tout ce qui tend et appartient à nous réconcilier avec Dieu. Or pource que la première entrée à Dieu est la liberté de la foy, il est besoin d'un Médiateur qui nous oste tout doute.

18 *Car par ce qui luy est advenu d'estre tenté, il est aussi, etc.* Estant exercé en nos maux, dit-il, il est enclin à nous secourir : car *Tentation*, ne signifie yci autre chose qu'expérience ou espreuve et essay. Et *Estre puissant*, est prins pour Estre propre, ou enclin, ou disposé.

CHAPITRE III.

1 *Parquoy, frères saincts, qui estes participans de la vocation céleste, considérez l'Apostre et souverain Sacrificateur de nostre confession* asçavoir *Jésus-Christ,*

2 *Fidèle à celuy qui l'a constitué,* (*ainsi que Moyse* estoit) fidèle, di-je, *en toute la maison d'iceluy.*

3 *Car cestuy-ci est réputé digne de plus grande gloire que Moyse, d'autant que celuy qui a édifié la maison, est en plus grande dignité que la maison.*

4 *Car toute maison est édifiée de quelqu'un : et celuy qui a basti toutes ces choses, est Dieu.*

5 *Or bien est vray que Moyse a esté fidèle en toute la maison d'iceluy comme serviteur en tesmoignage des choses qui seroyent dites.*

6 *Mais Christ est comme Fils sur sa maison : duquel nous sommes la maison, si nous retenons ferme jusques à la fin l'asseurance et la gloire de l'espérance.*

1 *Parquoy, frères saincts, qui estes participans de la vocation céleste, etc.* Il clost et conclud la doctrine précédente par une exhortation bien utile : asçavoir que les Juifs soyent attentifs et avisent bien à recognoistre quel et combien grand est Christ. Car pource qu'en le nommant ci-dessus Docteur et souverain Sacrificateur, il a en peu de paroles fait comparaison de luy à Moyse et Aaron : maintenant il comprend tous les deux membres. Car il l'orne de deux titres, comme aussi il ha deux offices et prééminences en l'Eglise de Dieu. Moyse a fait office de Pro-

phète et Docteur, Aaron de Sacrificateur : mais à Christ ont esté donnez les deux estats. Parquoy si nous le voulons recevoir comme il appartient, il faut considérer quel il est : il faut, di-je, le revestir de sa vertu, afin qu'en lieu de luy nous ne prenions quelque vaine ombre et imagination de Christ. En premier lieu ce mot, *Considérez*, emporte son poids. Car il signifie qu'en cest endroit il est requis d'estre diligemment attentif, d'autant qu'il ne peut estre mesprisé sans griefve punition, et quant et quant que la vraye cognoissance de Christ suffit pour chasser et faire esvanouir les ténèbres de tous erreurs. Or afin de les aiguiser d'avantage à une telle affection et estude, il les admoneste de leur propre vocation : comme s'il disoit, Dieu ne vous a pas fait une petite grâce en vous appelant en son royaume. Il reste maintenant que vous ayez les yeux dressez à Christ, comme en celuy qui est vostre conducteur et guide du chemin. Car la vocation des fidèles ne peut estre autrement asseurée, sinon qu'ils se rangent du tout à Christ. Et pourtant, nous ne devons pas penser que ceci soit dit seulement aux Juifs, mais que c'est une doctrine générale proposée à tous ceux qui ont désir de parvenir au royaume de Dieu, Qu'ils soyent diligemment attentifs à Jésus : d'autant qu'il est le seul maistre de nostre foy, et l'a confermée par son sacrifice. Car *Confession* est prinse yci pour foy. Et c'est comme s'il disoit, que la foy, laquelle nous-nous disons tenir, est vaine et inutile si elle n'est rapportée à Christ.

2 *Fidèle à celuy qui l'a constitué.* C'est une louange de l'Apostolat de Christ, à ce que les fidèles se reposent asseurément en luy. Or il le louë en deux sortes : asçavoir pource que le Père céleste nous l'a ordonné pour Docteur : et Christ luy-mesme a fidèlement exécuté cest office qui lui estoit enjoint. Ces deux choses sont tousjours nécessaires pour acquérir authorité à la doctrine. Car Dieu doit estre seul escouté, ainsi que toute l'Escriture crie. A ceste cause Christ proteste, que la doctrine qu'il met en avant n'est pas siene, mais de son Père, Jean, VII, 16. Et il dit ailleurs, Qui me receoit, il receoit celuy qui m'a envoyé, Luc, IX, 48. Car nous parlons de Christ, entant qu'estant vestu de nostre chair, il est Ministre et serviteur de Dieu, pour annoncer les choses lesquelles il luy a baillées en charge. Or avec ce que la vocation de Christ est de Dieu, il y a encore ceci, qu'il l'a administrée fidèlement et purement : qui est un poinct requis en tous vrais Ministres, à ce qu'ils ayent audience et authorité en l'Eglise. Que si l'un et l'autre est trouvé en Christ, certes on ne le peut mespriser, que Dieu aussi ne soit mesprisé en luy. (*Ainsi que Moyse estoit.*) Laissant pour un peu le propos de la Sacrificature, il vient yci à traitter de l'Apostolat. Car comme ainsi soit que l'alliance de Dieu contient deux parties : asçavoir la publication de la doctrine, et la confirmation réale, si ainsi faut parler : la perfection entière de l'alliance ne consisteroit point autrement en Christ, sinon que tous ces deux droits luy apparteinssent. Après donc que l'autheur de ceste Epistre a fait mention de l'un et l'autre, il a aussi finalement par une briefve exhortation resveillé les fidèles à estre attentifs. Or il entre maintenant en un plus long traitté, et ample déduction de ces choses, et commence par la charge et office de Docteur : pourtant aussi il compare Christ avec Moyse seulement. Quant à ce qu'il dit, *En toute la maison*, on le pourroit rapporter à Moyse : mais j'aime mieux le rapporter à Christ, à ce qu'il soit dit estre fidèle au Père en tout le gouvernement de la maison. Dont il s'ensuit qu'il n'y a de l'Eglise de Dieu, sinon ceux qui recognoissent Christ.

3 *Car cestuy-ci est réputé digne de plus grande gloire que Moyse, etc.* Afin qu'il ne semble qu'il vueille faire Christ seulement égal à Moyse, il monstre de combien il est plus excellent. Ce qu'il prouve par deux argumens, d'autant que Moyse a tellement esté ordonné pour gouverner l'Eglise, que cependant il a esté une partie et membre d'icelle : mais Christ est le maistre maçon d'icelle, estant par-dessus tout le bastiment. Moyse en gouvernant les autres estoit aussi gou-

verné, d'autant qu'il estoit serviteur : mais Christ pource qu'il est le Fils, obtient la principauté. C'est une métaphore commune et familière à l'Escriture, que l'Eglise est appelée Maison de Dieu, 1 Tim., III, v. 15. Or pource qu'elle est bastie et composée des fidèles, à ceste cause un chacun d'eux est nommé Pierre vive, 1 Pierre, II, v. 5 : aucunesfois aussi vaisseaux et instrumens, desquels la maison est garnie, 2 Tim., II, v. 20. Il n'y en a donc pas un qui soit tellement seul éminent, que cependant il ne soit membre, et comprins sous tout le corps. Dieu est celuy seul qui est le bastisseur, et qui doit estre colloqué par-dessus tout son bastiment et ouvrage. Or Dieu habite en Christ, en sorte que tout ce qui est dit de Dieu, luy appartient. Si quelqu'un objecte que Christ aussi est partie de l'édifice, pource qu'il en est le fondement, pource qu'il est nostre frère, pource qu'il ha société avec nous : d'avantage qu'il n'en est point le maistre maçon, pour ce que luy aussi a esté formé de Dieu : la solution est facile à donner : Asçavoir que nostre foy est tellement fondée en luy, que néantmoins il est establi gouverneur par-dessus nous : qu'il est tellement nostre frère, que cependant il est aussi notre Seigneur : qu'il est tellement formé de Dieu, entant qu'il est homme, que toutesfois il vivifie et restaure toutes choses par son Esprit, entant qu'il est Dieu éternel. L'Escriture use de diverses métaphores et similitudes, pour exprimer quelle est la grâce de Christ envers nous : mais il n'y en a pas une qui diminue rien de son honneur, duquel l'Apostre parle maintenant. Car voyci le poinct, Que tous doyvent estre rangez et abbaissez, d'autant qu'il faut qu'ils soyent au-dessous du Chef : et que Christ seul est exempté de ceste condition, pource qu'il est le Chef. Si on objecte derechef, que Moyse n'a point esté moins maistre-maçon que sainct Paul, qui se glorifie de ce titre, 1 Cor., III, v. 10 : je respon, que ce nom est transféré aux Prophètes et Docteurs, mais c'est improprement, veu qu'ils ne sont qu'organes ou instrumens, voire instrumens morts, sinon que le Seigneur inspire du ciel efficace. D'avantage, qu'ils travaillent tellement à édifier et bastir l'Eglise, qu'eux-mesmes aussi vienent à estre unis à l'édifice, comme estans partie d'iceluy : mais que c'est bien autre chose de Christ. Car il a tousjours édifié l'Eglise par la propre vertu de son Esprit. D'avantage, il a tousjours esté éminent et exalté par-dessus le rang commun des autres, pource qu'il estoit tellement le vray temple de Dieu, que quant et quant il estoit le Dieu habitant en iceluy.

4 *Et celuy qui a basti toutes ces choses, est Dieu.* Combien qu'on pourroit estendre ces mots à la création de tout le monde, nonobstant je les restrain à la présente matière, en sorte que nous entendions que rien ne se fait en l'Eglise, qu'on ne doyve recognoistre estre procédé de la vertu de Dieu. Car c'est luy seul qui l'a fondée de sa main, Pseaume LXXXVII, v. 5. Et sainct Paul dit de Christ, qu'il est le Chef, duquel tout le corps lié ensemble, et conjoint par chacune jointure du fournissement, prend accroissement selon l'opération, en la mesure de chacune partie, Ephés., IV, v. 15. A ceste cause il dit bien souvent, que le fruit de son ministère est une œuvre de Dieu. Brief, si nous considérons ce qui en est à la vérité, combien que Dieu use du moyen des hommes pour l'édification de son Eglise, c'est toutesfois luy seul qui parfait toutes choses. Car l'instrument ne dérogue rien à l'ouvrier.

5 *Or bien est vray que Moyse a esté fidèle en toute la maison d'iceluy comme serviteur, etc.* C'est la seconde différence, asçavoir que la doctrine a esté commise à Moyse, mais ç'a esté en telle sorte que luy aussi y fust sujet comme les autres. Mais Christ combien qu'il ait prins la condition de serviteur, toutesfois il est Maistre et Seigneur, sous lequel tous doyvent estre rangez, Philippiens, II, v. 9. Il a esté ordonné héritier de toutes choses : comme nous avons veu au chap. I, v. 2. *En tesmoignage des choses qui seroyent dites.* Je l'expose ainsi simplement, entant que Moyse estant héraut et annonciateur de ceste

doctrine, qui devoit estre publiée au peuple ancien selon la condition du temps, a quant et quant rendu tesmoignage à l'Evangile, de la prédication duquel le temps opportun n'estoit pas encore venu. Car certes il est tout évident que ceste perfection de sapience qui est contenue en l'Evangile, est la fin et l'accomplissement de la Loy. Et semble que le mot Grec qui est du temps futur, et lequel nous traduisons, *Des choses qui seroyent dites*, ou qui estoyent à dire, requiert ceste exposition. Or la somme est, que Moyse a fidèlement enseigné au peuple les choses que Dieu luy avoit données en charge, mais que certaine mesure luy a esté limitée, laquelle il n'estoit licite d'outrepasser. Dieu a jadis parlé en plusieurs manières, et à plusieurs fois par les Prophètes, en sorte qu'il différoit et remettoit la plene révélation de l'Evangile au temps de plénitude.

6 *Duquel nous sommes la maison, si nous retenons ferme jusques à la fin, etc.* Comme sainct Paul après avoir usé de ceste préface, qu'il est Apostre destiné pour les Gentils, adjouste que les Romains ausquels il escrit, sont du nombre d'iceux, afin d'acquérir envers eux authorité, Rom., I, v. 6 : ainsi maintenant l'autheur de ceste Epistre exhorte les Juifs qui avoyent desjà fait profession de Christ, de persévérer en la foy, afin qu'ils soyent du nombre des domestiques de Dieu. Il avoit dit auparavant, que la maison de Dieu est sous la domination de Christ. Après icelle sentence, maintenant bien à propos est adjoustée ceste admonition, que lors ils auront lieu en la famille de Dieu, s'ils obéissent à Christ. Mais d'autant qu'ils avoyent jà commencé à recevoir l'Evangile, il met ceste condition, *S'ils demeurent fermes en la foy d'iceluy.* Car je pren ce mot d'*Espérance* pour Foy. Et certes aussi espérance n'est autre chose que constance de foy. Il met *Asseurance et gloire*, pour mieux exprimer la vertu d'icelle. Et de ceci nous recueillons que ceux qui consentent à l'Evangile en tremblement et comme chancelans, ne sont rien moins que croyans. Car la foy ne peut estre sans une tranquillité paisible d'esprit, laquelle produit une constante hardiesse de se glorifier. Et de faict, la foy ha tousjours ces deux effets conjoints avec soy : asçavoir hardiesse et glorifiement : comme nous avons dit, au chap. V des Romains, et au chap. III des Ephésiens. Ausquels comme ainsi soit que toute la doctrine des Papistes est contraire, par cela seul, quand encore elle n'auroit autre mal, plustost elle destruit l'Eglise de Dieu qu'elle ne l'édifie. Car non-seulement ils obscurcissent par leurs inventions, mais aussi condamnent apertement de témérité ceste certitude par laquelle seule l'Apostre enseigne que nous sommes consacrez pour estre temples de Dieu. Outreplus, quelle fermeté de confiance et hardiesse y pourra-il avoir, quand les hommes ignorent ce qu'ils doyvent croire ? Or ce monstre de foy implicite, lequel ils forgent de leurs testes, n'est autre chose qu'une licence de fourvoyer et s'esgarer du droit chemin. Ce passage nous admoneste qu'il faut tousjours proufiter et avancer jusques à la mort, pource que toute nostre vie est comme une course.

7 *Partant (comme dit le sainct Esprit, Si aujourd'huy vous oyez sa voix*[1],
8 *N'endurcissez point vos cœurs, ainsi qu'en l'irritation au jour de la tentation au désert,*
9 *Où vos pères m'ont tenté, et m'ont esprouvé, et ont veu mes œuvres*
10 *Par quarante ans. Parquoy j'ay esté ennuyé de ceste génération, et ay dit, Ils errent tousjours en leurs cœurs, et n'ont point cognu mes voyes :*
11 *Pourtant j'ay juré en mon ire, si* jamais *ils entrent en mon repos)*
12 *Frères, prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un mauvais cœur, incrédule, pour se révolter de Dieu vivant.*
13 *Mais enhortez-vous l'un l'autre par chacun jour, tandis que ce jourd'huy est nommé : afin qu'aucun de vous ne s'endurcisse par déception de péché.*

1) *Ps.* XCXV, 8.

Il poursuit son exhortation, Qu'ils obéissent à Christ parlant. Et afin qu'elle ait plus de gravité, il la conferme par le tesmoignage de David. Car comme ainsi soit qu'il les faloit picquer au vif, il valoit mieux opposer la personne d'un autre, afin de ne les point offenser. S'il leur eust simplement reproché l'incrédulité de leurs Pères, ils ne l'eussent point ouy si volontiers : mais en ce qu'il leur propose David, la chose est beaucoup moins odieuse. Or il veut dire en somme, Que comme Dieu a voulu dés le commencement qu'on obéist à sa voix, et n'a peu endurer la dureté et obstination, qu'il ne l'ait punie rigoureusement, ainsi aujourd'huy si nous ne luy sommes dociles, il ne punira pas moins rigoureusement nostre obstination. Au reste, le propos est pendant jusques-là où il dit, Frères, prenez garde qu'il n'y ait aucun de vous, etc. Pourtant, afin que le texte coule mieux, il faudra enclorre le demeurant en parenthèse. Traittons maintenant chacun poinct par ordre.

7 *Comme dit le saint Esprit.* Ceci sert plus à esmouvoir les esprits, que s'il alléguoit David par son nom. Aussi il est bon et utile de s'accoustumer à telles façons de parler, afin qu'il nous souviene que les paroles qu'on produit des livres des Prophètes, ne sont point des hommes, mais de Dieu. Au reste, pource que ceste sentence, *Si aujourd'huy vous oyez sa voix*, est une partie du verset précédent : aucuns ne le traduisent pas mal, A la miene volonté qu'aujourd'huy vous ouïssiez sa voix. Il est bien certain que David après avoir appelé les Juifs Peuple de Dieu et ses ouailles, de là tout soudain il infère, que c'est donc bien raison qu'ils oyent la voix de Dieu. Car là parlant à ceux qu'il avoit invitez à chanter louanges à Dieu, et à célébrer sa bonté, il les admoneste quant et quant que l'obéissance est le principal service qu'il requiert, et qu'elle est par-dessus tous sacrifices. Le premier poinct donc est qu'ils s'assujettissent à la parole de Dieu. Il s'ensuit puis après, *N'endurcissez point vos cœurs :* par lesquels mots est monstré que nostre rébellion contre Dieu ne procède d'autre source que d'une meschanceté volontaire : asçavoir quand nous fermons la porte à sa grâce. Vray est que desjà de nature nous avons le cœur de pierre, et un chacun de nous a apporté ceste dureté du ventre de sa mère, et n'y a que Dieu seul qui la peut amollir et corriger. Toutesfois ce que nous repoussons la voix de Dieu, cela se fait par obstination volontaire, et non point par une instigation d'ailleurs : et de cela chacun peut estre tesmoin à soymesme. Parquoy, l'Esprit reprend à bon droict tous incrédules, de ce qu'ils s'opposent à Dieu, et qu'ils se sont à eux-mesmes maistres et autheurs d'obstination : afin qu'ils ne disent point que la faute viene d'ailleurs. Toutesfois on ne pourra pas recueillir de ceci qu'au contraire il soit en nostre puissance et liberté de former nos cœurs à l'obéissance de Dieu. Mais plustost nécessairement il adviendra tousjours aux hommes d'endurcir leurs cœurs, jusques à ce qu'un autre cœur leur soit donné du ciel. Car selon que nous sommes enclins à malice, nous ne cesserons jamais de résister à Dieu, jusques à ce que nous soyions dontez et mattez par sa main.

8 *Ainsi qu'en l'irritation au jour de la tentation au désert.* Il estoit utile pour deux raisons, que la désobéissance de leurs Pères leur fust ramentue. Car comme ils estoyent folement enflez de la gloire de leur race, ils ensuyvoyent bien souvent les vices de leurs Pères pour vertus, et prenoyent excuse sur leurs exemples. D'avantage, oyans que leurs Pères avoyent esté tant désobéissans à Dieu, ils cognoissoyent mieux par cela que ceste admonition n'estoit point superflue. Or pource que du temps de l'Apostre, aussi ces deux raisons avoyent lieu, il accommode volontiers à son usage ce qui avoit esté jadis dit par David, afin que ceux aussi ausquels il addresse sa parole ne soyent trop addonnez à leurs Pères. De ceci il faut recueillir une doctrine générale, Jusques où on doit déférer à l'authorité des Pères : asçavoir, tellement que par icelle nous ne soyons destournez d'un seul Dieu. Car si jamais il y eut pères dignes d'honneur, les Juifs certes entre les autres obtienent le pre-

mier lieu. Et nonobstant David commande expresséement à leurs enfans, de se donner garde d'estre semblables à eux. Or de moy, je ne doute point qu'il ne regarde yci à l'histoire qui est escrite au chapitre XVII d'Exode. Car David use yci de deux noms, lesquels Moyse récite avoir esté imposez au lieu à cause de ce qui estoit là advenu : asçavoir *Meriba*, qui signifie contention ou irritation : et *Massa*, qui vaut autant à dire que Tentation. Car ils ont et tenté Dieu, disans qu'il n'estoit point au milieu d'eux, pource qu'ils avoyent faute d'eau : et aussi irrité, ayans contention avec Moyse. Au reste, combien qu'ils eussent monstré plusieurs exemples de leur incrédulité, David choisit principalement cestuy-ci, pource qu'il estoit mémorable sur tous autres : en après, pource que selon l'ordre du temps il a suyvi tous les autres, pour le moins pour la plus grand'part, comme on le peut cognoistre par le IVe livre de Moyse, où on voit une suite continuelle de plusieurs tentations depuis le Xe chapitre, or ceste-ci est escrite au XXe. Laquelle circonstance rend le forfait beaucoup plus énorme. Car quelle ingratitude est-ce qu'ayans tant de fois expérimenté la vertu de Dieu, ils ne laissent pas toutesfois de contester si audacieusement avec luy, et qu'ils ne luy adjoustent aucune foy? Il a donc mis une espèce pour toutes. Ce mot *Tenter* est prins en mauvaise part, pource que nous disons Desfier comme en despitant. Car jà soit que par plusieurs fois Dieu les eust secourus, toutesfois mettans en oubli tout le bien qu'il leur avoit fait, ils demandoyent par mocquerie où estoit la vertu et puissance d'iceluy.

9 *Et m'ont esprouvé et ont veu mes œuvres*. Il faut résoudre ce membre en ceste sorte, Jà soit toutesfois qu'ils eussent esprouvé et veu mes œuvres. Car il exaggère le crime de leur impiété, de ce qu'ils avoyent si mal proufité, ayans esté enseignez par tant d'expériences. Car ç'a esté une merveilleuse bestise et stupidité, qu'ils n'estimoyent rien la vertu de Dieu tant fermement approuvée. Ce qui s'ensuit de *Quarante ans*, est conjoint en David avec ce qui est dit conséquemment. Or nous sçavons que les Apostres en alléguant les tesmoignages de l'Escriture ont plustost regardé à la substance, qu'ils n'ont esté curieux des mots. Et aussi quand Dieu se plaind que ce peuple lui a esté ennuyeux par l'espace de quarante ans, c'est pource que tant de biens qu'il luy avoit faits, ne luy ont de rien proufité à se chastier. Car comme ainsi soit que Dieu leur feist du bien assiduellement à eux, di-je, qui en estoyent indignes, ils ne laissoyent pas de s'eslever à l'encontre de luy. De là venoit l'indignation continuelle de Dieu : comme s'il disoit, Ils ne m'ont point irrité pour une fois ou pour un bien peu de temps, mais en continuant leurs meschancetez par quarante ans. *Génération*, signifie une aage, ou les hommes d'un siècle.

10 *Et ay dit, ils errent tousjours en leurs cœurs, etc.* C'est la sentence de Dieu, par laquelle il prononce qu'ils sont hors du sens, et adjouste la raison : asçavoir pource *Qu'ils n'ont point cognu ses voyes*. En somme, il les tient pour gens désespérez, pource qu'ils sont despourveus de sens et de raison : et prend yci la personne d'un homme, qui après avoir long temps expérimenté aucuns, n'y cognoist à la fin qu'un forcènement obstiné. Car il dit qu'ils errent tousjours, d'autant qu'on n'apperçoit aucune espérance d'amendement.

11 *Tellement que j'ay juré, etc.* C'est la peine de leur folie enragée, qu'ils ont esté privez du repos qui leur avoit esté promis. Au reste, le Seigneur appelle *Son repos*, la terre en laquelle ils devoyent avoir demeure arrestée. Car ils avoyent esté comme estrangers et pèlerins en Egypte, ils estoyent errans par le désert : mais la terre de Chanaan leur devoit estre en héritage perpétuel, selon la promesse. Et Dieu l'appelle son repos, au regard de la promesse : pource que nous n'avons jamais lieu ou siége ferme et arresté, sinon là où nous sommes colloquez par la main de Dieu. Or le droict de la possession certaine estoit fondé en ce que Dieu avoit dit à Abraham, Je donneray ceste terre à ta semence, Gen. XII, v. 7. Quant à ce que Dieu jure, par cela l'énormité du mal est exprimée plus clai-

rement, et de plus grande véhémence. Car c'est un signe de l'ire de Dieu plus embrasée. *Si* jamais *ils entrent*. C'est une manière de serment, en laquelle il faut suppléer quelque chose, comme une imprécation, ou quelque autre chose semblable quand les hommes parlent : mais quand Dieu parle luy-mesme, c'est autant comme s'il disoit, Qu'on ne m'estime point véritable, ou Que par ci-après on ne me croye point s'il n'est ainsi. Toutesfois ceste façon de parler en laquelle quelque chose défaut, nous admoneste d'avoir crainte et révérence : afin que nous ne soyions trop légers et téméraires à jurer : comme plusieurs ont accoustumé de faire à tout propos des exécrations horribles. Mais quant au présent passage, nous ne devons pas penser que lors premièrement ils ayent esté par le serment de Dieu déboutez de l'entrée de la terre, quand ils le tentèrent en Raphidim. Ils en avoyent esté exclus long temps au paravant : asçavoir dès lors qu'après avoir ouy le rapport des espies, ils avoyent fait difficulté de passer outre. Dieu donc ne dit pas yci que la tentation ait esté la première cause de ce qu'ils ont esté déboutez de la jouissance de ceste terre, mais il signifie qu'ils n'ont peu estre réduits par aucun chastiement qu'ils n'ayent adjousté offense sur offense. Et par ce moyen il démonstre qu'ils avoyent bien mérité d'estre par luy ainsi rigoureusement traittez, pource qu'ils n'avoyent cessé d'augmenter de plus en plus son ire par divers péchez : comme s'il disoit, C'est ici la génération à laquelle j'ay dénié la jouissance de la terre que je luy avoye promise : laquelle par quarante ans entiers puis après a monstré sa folie obstinée par des péchez innumérables.

12 *Frères, prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous*. J'ay mieux aimé retenir ce que l'Apostre a mis de mot à mot, *Un mauvais cœur d'incrédulité*, que de chercher une périphrase. Par ceci il signifie que l'incrédulité sera conjointe avec perversité et malice, si après avoir gousté Christ, ils se destournent de la foy d'iceluy. Car il parle à ceux qui avoyent desjà apprins les rudimens de la Chrestienté. Et pourtant, il adjouste incontinent après, *Pour se révolter*. Car on ne se peut révolter que ce ne soit rompre la foy. Et quant et quant il monstre comment ils pourront remédier qu'ils ne tombent en ceste perversité : asçavoir quand ils s'exhorteront l'un l'autre. Car comme nous sommes naturellement enclins à mal, nous avons besoin de diverses aides pour nous entretenir en la crainte de Dieu, si nostre foy n'est souvent redressée, elle demeure toute abbatue : si elle n'est eschauffée elle se refroidit et gèle : si elle n'est resveillée elle demeure endormie. Il veut donc qu'ils s'aiguisent par admonitions mutuelles, afin que Satan par subtils moyens n'entre dedans leurs cœurs, et que par ses fallaces il ne les destourne de Dieu. Laquelle manière de parler doit estre notée. Car nous ne nous jettons pas en ceste rage du premier coup, de venir résister à Dieu : mais Satan nous aborde par moyens obliques peu à peu, jusques à ce qu'il nous tiene enveloppez en ses tromperies : et lors estans aveuglez, nous entrons en une rébellion manifeste. Il y faut donc remédier de bonne heure : et n'y en a pas un qui ne soit en ce danger, d'autant qu'il n'y a rien si facile que d'estre déceu. Or de ceste déception, s'engendre un endurcissement de cœur. Nous pouvons veoir par ceci combien il nous est nécessaire d'estre incitez par continuels aiguillons d'exhortations. Et l'Apostre ne commande pas seulement en général à tous de se donner garde, mais il veut qu'ils soyent tellement songneux du salut d'un chacun membre, qu'ils ne laissent par leur négligence périr pas un seul de ceux qui ont esté une fois appelez. Et en cela il fait office de bon Pasteur, lequel doit tellement veiller pour le salut de tout le troupeau, que ce pendant il n'y ait pas une seule brebis de laquelle il n'ait soin.

13 *Tandis que ce jourd'huy est nommé, etc.* Maintenant il applique de plus près à son propos la sentence de David. Car il remonstre que ce Jourd'huy duquel il est fait mention au Pseaume, ne doit pas estre restreint au temps de David, mais qu'il comprend tout le temps auquel Dieu parle à nous. Parquoy, tou-

tesfois et quantes et autant de temps qu'il ouvre sa bouche sacrée pour nous enseigner, souvenons-nous de ceci, Si aujourd'huy vous oyez sa voix. Suyvant la mesme raison, sainct Paul nous enseigne que quand l'Evangile nous est presché, c'est ce temps agréable auquel Dieu nous exauce, et le jour de salut auquel il nous aide. 2 Corinthiens, chap. VI, v. 2. Or il faut user de ceste opportunité : pource que si par nostre paresse nous la laissons eschapper, en vain nous nous plaindrons puis après, quand elle nous aura esté ostée. Comme Christ dit, Cheminez, tandis que vous avez la lumière : la nuit viendra bientost, Jehan, chap. XII, v. 35. Ainsi donc ce mot, *Tandis que*, démonstre tacitement que nous n'aurons pas tousjours l'opportunité, si nous sommes paresseux à suyvre Dieu quand il nous appeloit. Dieu frappe maintenant à nostre porte : si nous ne luy ouvrons, il adviendra que de son costé aussi il nous fermera la porte de son Royaume. Brief, les gémissemens de ceux qui mesprisent la grâce qui leur est offerte aujourd'huy viendront trop tard. Parquoy, pource que nous ne sçavons si Dieu veut continuer sa vocation jusques au lendemain, ne délayons point. Il appelle aujourd'huy, respondons incontinent. Car il n'y a point de foy, sinon où il y a une telle promptitude à obéir.

14 *Car nous sommes faits participans de Christ, voire si nous retenons ferme le commencement*[1] *de nostre asseurance*[2] *jusques à la fin,*

15 *En ce qui est dit*[3], *Si vous oyez aujourd'huy sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, ainsi qu'en l'irritation*[4].

16 *Car aucuns l'ayans ouy, le provoquèrent à ire : mais non pas tous ceux qui sortirent hors d'Egypte par Moyse.*

17 *Mais desquels a-il esté ennuyé quarante ans? n'a-ce pas esté de ceux qui péchèrent, desquels les corps tombèrent au désert*[5]*?*

18 *Et ausquels jura-il qu'ils n'entreroyent point en son repos, sinon à ceux qui furent incrédules*[6]*?*

19 *Ainsi nous voyons qu'ils n'y peurent entrer à cause de leur incrédulité.*

1) Ou, fondement. 2) Ou, soustenance. 3) Ou, cependant qu'il nous est dit. 4) *Ps.* XCV, 8.
5) *Nomb.*, XIV, 37. 6) Ou, rebelles.

14 *Car nous sommes faits participans de Christ : voire si nous retenons ferme, etc.* Il les louë de ce qu'ils ont bien commencé : mais afin que sous couleur de la grâce qu'ils ont receuë, ils ne laschent la bride à la nonchalance de la chair, il dit qu'ils ont besoin de persévérance. Car il y en a plusieurs qui n'ayans que gousté du bout des lèvres l'Evangile, comme s'ils estoyent venus au dernier degré de perfection, ne pensent point de s'avancer et de proufiter. Ainsi advient que non-seulement ils demeurent au milieu de la course, voire mesme bien près de la première entrée, mais aussi qu'ils tournent bride pour courir ailleurs. Vray est que ceste objection ha belle couleur, Que voulons-nous plus, puis que nous sommes venus jusques à Christ? Mais si c'est par foy qu'on le possède, il faut persévérer en icelle, afin que la possession nous en soit perpétuelle. Ainsi donc Christ nous a donné la jouissance de soy sous ceste condition, que jusques à la mort nous conservions un si grand bien par la mesme foy par laquelle nous avons esté admis à la participation d'iceluy. C'est pourquoy il dit, *Le commencement*, signifiant que la foy est seulement commencée. Veu que le mot Grec Hypostasis, signifie aucunesfois Asseurance, on le pourroit prendre yci en ceste signification. Toutesfois je ne trouve point mal à propos le mot de Substance, comme les autres ont traduit : combien que je l'interprète un peu autrement. Car les autres pensent que la foy soit ainsi appelée, pource que tout l'estre de l'homme sans icelle n'est autre chose que vanité : mais je di que c'est pource

que nous-nous reposons en icelle : comme il n'y a point d'autre appuy sur lequel nous puissions subsister. Et cest épithète *Ferme*, y convient bien. Car nous serons fermes et hors de tout danger de trébuscher, moyennant que nous soyons fondez sur la foy. Il veut donc dire en somme, Qu'il faut que la foy de laquelle nous n'avons que le commencement, s'avance tousjours estant constante et ferme jusques à la fin.

15 *En ce qui est dit, etc.* Il signifie que l'occasion de proufiter ne défaut jamais tandis que nous vivons, d'autant que Dieu nous appelle tous les jours. Car comme ainsi soit que la foy corespond à la prédication de l'Evangile, tout ainsi que l'usage de la prédication est continuel tout le cours de la vie, aussi il faut marcher continuellement aux accroissemens de la foy. Ces mots, *En ce qui est dit*, emportent autant comme s'il eust dit, Puis qu'ainsi est que Dieu ne cesse de parler, ce ne sera point assez d'avoir une fois receu sa doctrine de prompt courage, si nous ne nous rendons obéissans, persévérans en la mesme docilité demain et après-demain, et jusques à la fin.

16 *Car aucuns l'ayans ouy, le provoquèrent à ire.* David parle tellement des Pères, comme si tous ceux qui estoyent de ce temps-là eussent esté incrédules. Si est-il certain qu'il y en a eu aucuns meslez parmi les meschans lesquels avoyent une vraye crainte de Dieu. L'Apostre le raconte en addoucissant ce qui avoit esté dit un peu asprement par David, afin que nous sçachions que la Parole est proposée généralement à tous, à ce que tous obéissent d'un consentement : et que l'incrédulité est à bon droict condamnée en tout le peuple, quand le corps est deschiré et mutilé par le révoltement d'une grande partie. Au reste, quant à ce qu'il dit qu'aucuns *l'ont irrité et provoqué à ire*, combien que le nombre d'iceux fust beaucoup plus grand que des autres : il le fait non-seulement de peur que le mot ne soit trop picquant, mais aussi afin d'accouragier les Juifs à ensuyvre ceux qui ont creu. Comme s'il disoit, Comme Dieu vous défend de suyvre l'incrédulité des pères : ainsi il vous propose d'autres Pères, afin que leur foy vous soit pour exemple. Par ce moyen il addoucit le propos qui autrement pouvoit sembler estre trop dur, s'il leur eust commandé de se destourner entièrement de la voye de leurs Pères. *Sortir hors par Moyse*, signifie, Par la main et sous la conduite de Moyse : pource qu'il a esté ministre de la délivrance. Or c'est une comparaison tacite du bénéfice que Dieu leur avoit conféré par Moyse, et de la participation de Christ, de laquelle il a parlé ci-dessus.

17 *Mais desquels a-il esté ennuyé, etc.* Il signifie que Dieu ne s'est jamais courroucé contre son peuple, sinon pour justes causes : comme sainct Paul le remonstre aussi au chap. X de la 1re aux Corinthiens, v. 5, 6. Ainsi donc autant de chastiemens de Dieu que nous lisons estre advenus sur le peuple ancien, autant trouvera-on de péchez énormes qui ont provoqué la vengence de Dieu. Combien qu'il nous faut tousjours revenir là, que l'incrédulité est le chef de tous maux. Car jà soit qu'il la mette au dernier lieu, néantmoins il entend que ç'a esté la première cause de la malédiction. Et de faict, depuis qu'ils ont esté une fois incrédules, ils n'ont cessé d'adjouster péché sur péché, et d'une offense tomber en l'autre, et par ce moyen attirer sur eux incessamment de nouveaux fléaux de Dieu. Ceux-là mesmes donc qui par leur desfiance avoyent rejetté la possession de la terre qui leur avoit esté offerte ont poursuyvi en leur obstination, maintenant en convoitant, maintenant en murmurant, maintenant en paillardant, maintenant en se polluant par superstitions profanes, à ce que leur perversité fust tant plus manifeste. Ceste incrédulité donc laquelle ils ont monstrée dés le commencement, les a empeschez de jouir du bénéfice de Dieu, d'autant que le contemnement de la Parole, les a tousjours incitez à pécher. Et comme ils ont mérité premièrement par leur incrédulité que Dieu les privast du repos qui leur avoit esté promis : ainsi tous les péchez qu'ils ont commis depuis, sont procédez de la mesme source. Au reste, on fait

yci une question, Asçavoir si Moyse et Aaron et leurs semblables sont comprins en ce nombre. Je respon, que l'Apostre parle plustost de tout le corps en général, que d'un chacun membre à part. Il est certain qu'il y a eu beaucoup de fidèles, lesquels ou n'ont point esté envelopez en l'impiété commune, ou bien s'en sont repentis incontinent. Quant est de Moyse, sa foy a esté esbranlée seulement une fois, et ce pour un moment. Parquoy il y a és Paroles de l'Apostre la figure appelée Synecdoche : qui est quand une partie est prinse pour le tout, ou le tout pour une partie, de laquelle figure l'Ecriture use bien souvent, toutes fois et quantes qu'il est question de quelque multitude, ou du corps d'un peuple.

CHAPITRE IV.

1 *Craignons donc qu'il n'adviene qu'aucun d'entre vous ayant délaissé la promesse d'entrer au repos d'iceluy, ne s'en trouve privé.*

2 *Car aussi il nous a esté annoncé comme à ceux-là : mais la parole de la prédication ne leur a rien proufité pource qu'elle n'estoit point conjointe*[1] *avec la foy en ceux qui l'ouïrent.*

1) Ou, meslée.

1 *Craignons donc.* Il conclud qu'il faut craindre que les Juifs ausquels il escrit, ne soyent privez de la bénédiction qui leur est offerte. Et il dit derechef, *Qu'il n'adviene qu'aucun*, signifiant que son affection est de les amener tous à Dieu, sans en excepter un seul : comme l'office d'un bon Pasteur est, qu'en ayant soin de tout le troupeau, il se donne si bien garde d'une chacune de ses brebis, qu'il n'y en ait pas une seule qui périsse : mesmes un chacun de nous doit avoir une telle affection envers les autres, qu'il doit craindre aussi bien pour les autres que pour soy-mesme. Au reste, ceste crainte qui nous est recommandée yci, n'est point pour nous oster la certitude de la foy, mais c'est pour nous donner une si grande solicitude, que par nonchalance nous ne demeurions point endormis. Il faut donc craindre, non pas que nous devions ou trembler, ou nous desfier, comme si nous estions incertains de l'événement, ains afin qu'il ne tiene à nous que la grâce de Dieu ne nous soit salutaire. Or quand il dit, *qu'ayans délaissé la promesse, nous n'en soyons privez*, il signifie que nul n'en est privé, qu'en repoussant la grâce il n'ait le premier renoncé à la promesse. Car tant s'en faut que Dieu se repente de bien faire, qu'il ne cesse d'eslargir ses dons continuellement, sinon quand nous ne tenons conte de sa vocation. Ce mot *Donc*, signifie que par la cheute des autres nous sommes instruits à humilité, et à estre vigilans : comme aussi dit sainct Paul, Ceux-ci sont tresbuchez par incrédulité : toi donc ne sois orgueilleux, mais crain, Rom., XI, 20.

2 *Car aussi il nous a esté annoncé comme à ceux-là.* Il nous admoneste que c'est une mesme doctrine, celle par laquelle Dieu nous appelle aujourd'huy à soy, et celle qu'il a ordonnée aux Pères anciennement. A quel propos ceci? afin que nous entendions que la vocation de Dieu ne nous proufitera non plus qu'elle leur a proufité, si nous ne la ratifions par foy. Ceci donc est yci adjousté par forme de concession, Qu'il est bien vray que l'Evangile nous est proposé : mais afin que nous ne nous glorifions en vain, il réplique incontinent que les incrédules ausquels Dieu avoit fait cest honneur d'estre participans d'un si grand bien, n'ont toutesfois senti nul fruit de cela : et que pourtant nous aussi ne sentirons point la benédiction, si nous ne la recevons par foy. A ceste cause il répète L'ouye pour la seconde fois, afin que nous sçachions qu'il ne nous proufitera rien d'ouïr, combien que la Parole s'addresse à nous, si la foy n'y est conjointe. Au reste, il faut yci noter la relation et correspondance mutuelle qui est entre la

Parole et la foy : laquelle est telle, que la foy ne peut estre séparée de la Parole, et que la Parole si elle est séparée de la foy, ne proufite de rien : non pas que l'efficace de la Parole dépende de nous. Car encore que tout le monde soit menteur, Dieu toutesfois qui ne peut mentir, ne laissera point pour cela d'estre véritable, Tite, I, v. 2. Mais la Parole ne produit point sa vertu autrement envers nous, sinon quand la foy luy donne entrée. Car elle est la vertu de Dieu en salut, mais c'est aux croyans : la justice de Dieu est révélée en icelle, mais c'est de foy en foy, Rom., I, v. 16. Ainsi il faut conclure que la Parole de Dieu ha tousjours son efficace, et est salutaire aux hommes, si on la considère de par soy et selon sa nature : mais il n'y a que les croyans seulement qui en sentent le fruit. Quant au premier membre, où j'ay dit qu'il n'y a plus de foy quand la Parole défaut, et que celuy qui s'efforce de faire un tel divorce, esteint entièrement la foy, et la réduit à néant : c'est une chose bien digne d'estre notée. Car il appert par ceci, que la foy ne peut estre sinon és enfans de Dieu, ausquels seuls la promesse de l'adoption est offerte. Car quelle foy auroyent les diables, ausquels n'est promis aucun salut? quelle foy aussi auroyent tous les iniques qui ne sçavent que c'est de la Parole? Parquoy l'ouye doit tousjours précéder la foy : voire et tellement que nous sçachions que c'est Dieu qui parle, et non point les hommes.

3 *Car nous qui avons creu, entrons au repos, comme il a dit*[1], *Pourtant j'ay juré en mon ire, Si* jamais *ils entrent en mon repos*[2] *: combien que les ouvrages* d'iceluy *fussent desja parachevez dés la fondation du monde.*

4 *Car il a dit ainsi en quelque lieu*[3] *touchant le septiéme jour, Et Dieu se reposa de tous ses ouvrages au septiéme jour.*

5 *Et encore en cestuy-ci*[4], *Ils n'entreront point en mon repos.*

6 *Veu donc qu'il reste qu'aucuns y entrent, et que ceux ausquels premiérement il a esté annoncé, n'y sont point entrez à cause de leur rébellion :*

7 *Il détermine derechef un certain jour, disant par David si long temps après, Aujourd'huy, suyvant ce qui a esté dit : Si aujourd'huy vous oyez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs.*

8 *Car si Josué leur eust baillé repos, jamais après cela il n'eust parlé d'un autre jour.*

9 *Parquoy il reste un repos pour le peuple de Dieu.*

10 *Car celuy qui est entré au repos de Dieu, s'est reposé aussi de ses œuvres, comme Dieu des sienes.*

1) Ou, suyvant ce qui a esté dit. 2) *Ps.* XCV, 11. 3) *Gen.*, II, 2. *Deut.*, V, 14. 4) Ci-dessus, chap. III, v. 7.

Il commence maintenant à polir et amplifier le passage qu'il avoit allégué de David. Jusques yci il l'a traitté selon la letre, comme on dit : c'est-à-dire en son sens naturel : mais maintenant il l'amplifie en le polissant. Et pourtant, ce qu'il fait est plustost une allusion aux paroles de David, qu'une interprétation. Il y a une semblable amplification en sainct Paul au chapitre X des Romains, v. 6, quand il traitte ce tesmoignage de Moyse, Ne di point, Qui est-ce qui montera au ciel? Et il n'y a point d'inconvénient que pour accommoder l'Escriture à ce qu'on traitte présentement, on esclarcisse comme par couleurs de similitudes ce qui est là dit plus simplement. Or la somme de tout ce qui est yci dit, revient à ceci, Que ce que Dieu menace au Pseaume de la privation de son repos, nous appartient aussi : comme aujourd'huy aussi il nous appelle à quelque manière de repos. La principale difficulté de ce passage procéde de là, que plusieurs luy font violence pour le tirer à autre sens : combien que l'A-

postre ne vueille autre chose, qu'en disant qu'il y a un certain repos à nous proposé, nous aiguiser du désir d'iceluy, et quant et quant nous poindre de crainte que nous ne soyons destournez d'iceluy par incrédulité. Cependant toutesfois il monstre que ce repos auquel nous entrons maintenant, est de beaucoup plus grande excellence que n'a pas esté celuy de la terre de Chanaan. Mais déclarons le tout par ordre.

3 *Nous qui avons creu entrons au repos, etc.* C'est un argument prins de la nature des choses contraires. La seule incrédulité nous empesche d'entrer : il s'ensuit donc que nous y entrons par foy. Car il faut réduire en mémoire ce qu'il a desjà dit, Asçavoir que Dieu estant courroucé aux incrédules, a juré qu'ils ne seront point participans de ce bien. Ceux donc y entrent, qui ne sont point empeschez par incrédulité : pourveu que Dieu les appelle. Mais en parlant en la première personne, il les attire par une plus grande douceur, les séparant du rang des estrangers. *Combien que les ouvrages d'iceluy fussent desja parachevez.* Pour définir quel est nostre repos, il nous renvoye à ce que dit Moyse, Asçavoir que Dieu se reposa de toutes ses œuvres incontinent après la création du monde : et finalement il conclud que le vray repos des fidèles lequel dure à tout jamais, est quand ils sont conformes à Dieu. Et de faict, comme c'est la souveraine félicité de l'homme d'adhérer à son Dieu : ce doit estre aussi le dernier but, auquel toutes entreprinses, délibérations et opérations soyent rapportées. Il prouve ceci, pource que Dieu qui est dit s'estre reposé, dénie son repos long temps après aux incrédules : ce qu'il feroit en vain et sans cause, si ce n'estoit qu'il veut que les fidèles se reposent à son exemple. Et pourtant il dit, *Qu'il reste qu'aucuns y entrent.* Car si c'est une punition d'incrédulité que de n'entrer point, comme il a desjà esté dit, l'entrée est ouverte aux croyans. Mais ce qu'il adjouste incontinent après, ha quelque peu plus de difficulté : asçavoir qu'au Pseaume nous est assigné un autre Aujourd'huy, pource que les premiers ont esté exclus. Car il semble que les paroles de David ne vueillent rien exprimer de cela. Car seulement il est signifié par icelles que Dieu a puni l'infidélité du peuple, en le privant de la possession de la terre. Je respon que la conséquence est bonne, Que ce qui leur a esté osté, nous est offert, veu que le S. Esprit nous admoneste que nous-nous donnions garde que par nostre faute nous ne soyons punis d'une semblable peine. Car s'il ne nous estoit rien promis aujourd'huy, asçavoir si ceste admonition auroit lieu, Donnez-vous garde qu'il ne vous en adviene autant qu'aux Pères anciens. Parquoy l'Apostre dit à bon droict, Que pource que l'infidélité des pères a fait que la possession est demeurée vuyde et déserte, la promesse est renouvelée aux enfans, afin qu'ils obtienent ce que les autres ont mesprisé.

8 *Car si Josué leur eust baillé repos, jamais après cela, etc.* Il ne veut pas nier que David n'entende par le repos la terre de Chanaan, en laquelle Josué introduisit le peuple : mais il nie que ce fust le dernier repos auquel aspirent les fidèles : lequel a esté commun aux fidèles de ce temps-là aussi bien qu'à nous. Car il est certain qu'ils ont regardé plus haut qu'à ceste terre : et mesme ce que la terre de Chanaan estoit tant estimée, ne procédoit d'ailleurs que de ce qu'elle estoit image et gage de l'héritage spirituel. Ainsi donc après en avoir obtenu la possession, ils ne se devoyent pas reposer comme estans venus au comble de leurs souhaits, mais plustost méditer ce qui estoit de spirituel en icelle. Ceux ausquels David a dicté le Pseaume, jouissoyent de la possession : mais cependant ils estoyent admonestez de chercher ailleurs un meilleur repos. Nous voyons comme la terre de Chanaan a esté un repos, mais seulement en figure et ombre, et tel qu'il estoit besoin aux fidèles de passer outre. En ce sens l'Apostre dit que repos ne leur a point esté baillé par Josué : pource que le peuple est entré en la terre promise sous la conduite d'iceluy, afin d'aspirer au ciel d'une affection plus prompte et alaigre. Et de ceci on peut recueillir aisément, quelle différence il y a entr'eux et nous. Car comme ainsi soit

qu'eux et nous ayons un mesme but proposé auquel il nous faut tendre : ils ont eu d'avantage des figures externes, par lesquelles ils fussent addressez : et nous n'en avons point. Et aussi il n'estoit point besoin que nous en eussions, veu que la vérité mesme nous est proposée devant nos yeux toute évidente et à descouvert. Car combien que nostre salut consiste encore seulement en espérance, toutesfois entant que touche la doctrine, elle nous mène droit au ciel. Et Christ ne nous tend point la main pour nous mener par beaucoup de circuits de figures, mais pour nous eslever droit au ciel, nous destournant du monde. Or quant à ce que l'Apostre sépare l'ombre d'avec la vérité, c'est pource qu'il avoit affaire aux Juifs, qui s'arrestoyent par trop aux choses externes. Il conclud finalement *qu'il reste un Sabbath au peuple de Dieu :* c'est-à-dire qu'il y a un repos spirituel, auquel Dieu nous appelle tous les jours.

10 *Car celuy qui est entré au repos de Dieu.* C'est la définition de ce Sabbath perpétuel, auquel consiste la souveraine félicité et béatitude des hommes, où il y a quelque similitude entr'eux et Dieu, par laquelle ils soyent conjoints avec luy. Car tout ce que les Philosophes ont jamais disputé et traitté touchant le souverain bien, n'a esté que mensonge, et une pure folie : d'autant qu'ils retenoyent l'homme en soy, en lieu qu'il faut sortir hors de nous pour trouver la vraye félicité. Ainsi donc le souverain bien de l'homme n'est autre chose qu'une conjonction avec Dieu. Nous pervenons là quand nous sommes réglez et compassez au patron qu'il nous propose en sa personne. Or l'Apostre monstre que ceste conformité gist en ce que nous-nous reposions de nos œuvres, dont s'ensuit finalement que l'homme est fait bien-heureux, quand il renonce à soy-mesme. Car nous reposer de nos œuvres, qu'est-ce autre chose que la mortification de la chair : asçavoir quand l'homme renonce à soy-mesme, pour vivre à Dieu? Car quand il est question de la règle de bien et sainctement vivre, il faut tousjours commencer par là, Que l'homme estant comme mort à soy, souffre que Dieu vive : qu'il se repose de ses propres œuvres : pour donner lieu à Dieu besongnant en luy. Car il faut nécessairement confesser que la vie est lors bien ordonnée, quand elle est sujete à Dieu. Or à cause de la perversité naturelle, jamais ceci ne se fait, jusqu'à ce que nous-nous déportons de nos propres œuvres. Il y a, di-je, une telle répugnance entre le gouvernement de Dieu et nos affections, qu'il ne peut besongner en nous, si nous ne nous reposons. Cependant, pource que l'accomplissement de ce repos n'est jamais en ceste vie, il faut de jour en jour tascher d'y parvenir. Par ainsi les fidèles y entrent : mais à ceste condition, qu'ils proufitent tousjours en poursuyvant leur course. Au reste, je ne doute point que l'Apostre ne face de propos délibéré allusion au jour du Sabbath, afin de retirer les Juifs de l'observation extérieure d'iceluy. Car l'abolition d'iceluy ne peut estre autrement entendue, sinon qu'on cognoisse la fin spirituelle pour laquelle il avoit esté institué. Et pourtant l'Apostre prétend par un mesme moyen à deux choses. Car en louant l'excellence de la grâce, il nous incite à la recevoir par foy : et cependant il monstre en passant quelle est la vraye façon d'observer le Sabbath : afin que les Juifs ne s'abusent plus en s'arrestant à la cérémonie externe. Vray est qu'il ne parle pas apertement de l'abolition d'iceluy, pource que ce n'est pas son propos : mais en monstrant que ceste cérémonie regardoit ailleurs, il les retire par ce moyen peu à peu de l'opinion superstitieuse qu'ils en avoyent. Car quiconque entend que le commandement a regardé à une autre fin qu'au repos externe, ou à une observation terrestre, iceluy en regardant en Christ, cognoist bien incontinent que l'usage de la cérémonie est aboli par la venue d'iceluy. Car aussi tost que le corps apparoist, les ombres s'esvanouissent. Parquoy on doit tousjours en premier lieu regarder à monstrer que Christ est la fin de la Loy.

11 *Estudions-nous donc d'entrer en ce repos-là : afin qu'aucun ne tombe par un mesme exemple de rébellion.*

12 *Car la parole de Dieu est vive et d'efficace, et plus pénétrante que tout glaive à deux tranchans, et attaint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles : et est juge des pensées et intentions du cœur.*

13 *Et n'y a aucune créature qui soit cachée devant luy : ains toutes choses sont nues et ouvertes aux yeux de celuy auquel nous avons affaire.*

Après avoir monstré le but auquel nous devons tendre, il nous admoneste maintenant de nous mettre en chemin, ce qui se fait quand nous-nous accoustumons à renoncer à nous-mesmes. Or pource qu'il compare à une droite course l'entrée au repos, il met à l'opposite la cheute : et ainsi il continue la similitude en tous les deux membres. Combien qu'il fait quant et quant allusion à l'histoire, laquelle il a récitée de Moyse, de ceux qui sont tombez au désert, pource qu'ils avoyent esté rebelles à Dieu, Nom., XXVI, 65. Et pourtant il dit, *Par un mesme exemple de rébellion :* signifiant que la peine d'infidélité et rébellion nous est là représentée, comme si elle estoit peinte en un tableau : et qu'il ne faut point douter qu'il ne nous en advienne autant, si une semblable incrédulité est trouvée en nous. *Tomber* donc est pris pour Périr : ou pour dire plus clairement, il est prins pour la punition, et non pas pour le péché. Mais la métaphore de ce mot se rapporte tant au mot d'Entrer précédent, qu'à la pitoyable desconfiture des pères, par l'exemple desquels il a voulu estonner les Juifs.

12 *Car la parole de Dieu est vive et d'efficace.* Tout ce qu'il traitte yci de l'efficace de la parole, tend à ce qu'ils entendent qu'ils ne demeureront point impunis s'ils la mesprisent : comme s'il disoit, Toutes fois et quantes que le Seigneur nous addresse sa parole, il parle à nous à bon escient, afin d'esmouvoir tous nos sens intérieurs : parquoy il n'y a partie en l'âme qui ne doyve estre esmeuë. Au reste, avant que passer plus outre, il faut veoir si l'Apostre parle en général de la parole, ou s'il rapporte ceci aux fidèles en particulier. Car il est certain, et on le voit à l'œil, que la parole n'est pas d'efficace indifféremment et également en tous. Car elle manifeste sa vertu envers les éleus, afin qu'estans abbaissez par une vraye cognoissance d'eux-mesmes, ils ayent leur recours à la grâce de Christ. Ce qui ne se peut faire qu'elle ne pénètre jusqu'à la profondité du cœur. Car il faut qu'hypocrisie soit mise dehors, laquelle ha de merveilleuses cachettes et plus qu'entortillées és cœurs des hommes : d'avantage il faut que nous sentions non pas quelques légères pointes et picqueures, mais que nous soyons navrez et percez jusqu'au fond, afin qu'estans accablez du sentiment de la mort éternelle, nous apprenions à mourir à nous. Brief, nous ne serons jamais renouvelez en tout nostre esprit (ce que toutesfois S. Paul, Eph., IV, 23, commande) jusqu'à ce que nostre vieil homme soit occis par le tranchant de ce glaive spirituel. Et pourtant, sainct Paul dit ailleurs que les fidèles sont sacrifiez à Dieu par l'Evangile, Phil., II, 17 : pource qu'ils ne peuvent estre autrement rangez en l'obéissance de Dieu, sinon que leur propre volonté soit anéantie : et ne peuvent autrement recevoir la lumière de la sapience Divine, sinon que la prudence de la chair soit esteinte. Quant aux réprouvez on n'y apperceoit rien de semblable : car ou ils mesprisent orgueilleusement Dieu parlant à eux, et mesme s'en mocquent, ou murmurent contre sa doctrine, et s'eslèvent obstinéement à l'encontre d'icelle. Brief, tout ainsi que la parole de Dieu est un marteau, aussi ils ont le cœur comme une enclume, en sorte qu'il repousse par sa dureté les coups tant puissans soyent-ils. Parquoy, il s'en faut beaucoup que la parole de Dieu pénètre en eux *jusques à la division de l'âme et de l'esprit.* A ceste

cause il semble que ce titre doit estre restraint aux fidèles seulement, veu qu'il n'y a qu'eux qui soyent ainsi examinez au vif. Toutesfois la déduction du texte de l'Apostre monstre que c'est une sentence générale, et qui s'estend mesmes jusques aux réprouvez. Car jà soit qu'ils ne s'amolissent point, ains qu'ils apportent à l'encontre de Dieu un cœur de fer ou d'acier, néantmoins il faut nécessairement qu'ils soyent enserrez de leur propre condamnation. Vray est qu'ils rient, mais c'est un ris d'hostelier, comme on dit : car ils se sentent comme estranglez au dedans : ils cherchent diverses tergiversations pour ne point approcher du siége judicial de Dieu : mais maugré qu'ils en ayent ils y sont tirez par ceste mesme Parole, contre laquelle ils s'eslèvent si orgueilleusement : en sorte qu'on les peut proprement comparer à des chiens enragez, lesquels combien qu'ils mordent ou griffent des ongles la chaîne à laquelle ils sont attachez, ne proufitent de rien toutesfois, pource qu'ils ne laissent point de demeurer enchaînez. D'avantage, encore que cest effet de la Parole ne se monstre point incontinent du premier jour, nonobstant on cognoistra finalement par l'événement, qu'elle n'aura esté preschée en vain à personne. C'est certes une sentence générale que Christ prononce, quand il dit, Quand l'Esprit sera venu il arguera le monde, Jeh., XVI, 8. Or est-il que c'est par la prédication de l'Evangile que l'Esprit exerce ce jugement. Finalement, combien que la parole de Dieu ne manifeste pas tousjours ceste vertu envers les hommes, néantmoins elle l'ha comme enclose en soy. Or l'Apostre dispute yci de sa nature, et de son propre office, seulement à ceste fin que nous sçachions qu'aussi tost que ceste Parole a résonné à nos oreilles, nos consciences sont adjournées devant le siége judicial de Dieu, et déclarées coulpables. Comme s'il disoit, Si quelqu'un pense qu'on ne face que batre l'air en vain, quand la parole de Dieu est proférée, il erre grandement. Car c'est une chose vive et plene d'efficace secrète, laquelle ne laisse aucune partie de l'homme qu'elle n'y touche. Voyci donc ce qu'il veut dire en somme, Qu'aussi tost que le Seigneur a ouvert sa bouche sacrée, il faut que tous nos sens soyent quant et quant ouvers pour recevoir sa parole, pource qu'il ne veut pas faire retentir des mots en vain, lesquels ou s'esvanouissent, ou tombent en terre sans qu'on en tiene conte : mais parler avec efficace aux consciences des hommes, afin de les assujetir à soy : et que pour ceste cause il a donné ceste vertu à sa parole, qu'elle sonde toutes les parties de l'âme, examine les pensées, discerne entre les affections : brief se monstre estre juge. Mais yci survient maintenant une nouvelle question, Asçavoir si ceci se doit entendre de la Loy, ou de l'Evangile. Ceux qui pensent que l'Apostre parle de la Loy, amènent ces tesmoignages de S. Paul, Que c'est l'administration de mort, 2 Cor., III, 6, 7. Que c'est la letre qui occit, Qu'elle n'apporte qu'ire, Rom., IV, 15 : et autres semblables. Mais l'Apostre note yci aussi d'autres effets divers. Car comme nous avons dit, il y a une occision vivifiante de l'âme, laquelle est faite par l'Evangile. Sçachons donc que l'Apostre parle de toute la doctrine de Dieu, quand il dit qu'elle est vive et d'efficace. A ce mesme propos S. Paul proteste que de sa prédication sort une odeur de mort à mort aux incrédules, et de vie à vie aux fidèles : 2 Cor., II, 16 : en sorte que Dieu ne parle jamais en vain, qu'il n'amène les uns à salut, et précipite les autres en perdition. Et c'est la puissance de lier et de deslier, laquelle le Seigneur a commise à ses Apostres, Mat., XVIII, 18. C'est la puissance spirituelle de laquelle S. Paul se glorifie en la 2me aux Cor., X, 4. Et de faict, jamais il ne nous promet salut en Christ, qu'il ne dénonce aussi à l'opposite sa vengence aux incrédules, qui en rejettant Christ, se précipitent à la mort. Outreplus, il faut noter que l'Apostre parle yci de la parole de Dieu, laquelle nous est apportée par le ministère des hommes. Car ce sont resveries et mesme discours pernicieux, de dire que bien est vray que la parole intérieure ha efficace, mais que celle qui procède de la bouche d'un homme est morte et sans

aucun effet. Je confesse bien que l'efficace ne procède point de la langue de l'homme, et qu'elle ne consiste point au son, ains qu'on la doit totalement attribuer au S. Esprit : toutesfois cela n'empesche point que le S. Esprit ne desploye sa vertu en la parole preschée. Car pource que Dieu ne parle point par soy, mais par les hommes, il insiste fort sur cela que sa parole ne soit point receuë par acquit et avec mespris, pourtant si les hommes en sont administrateurs. Suyvant cela, quand S. Paul aux Rom., I, 16, nomme l'Evangile la puissance de Dieu, il orne expresséement de ce titre sa prédication, laquelle il voyoit estre en opprobre envers les uns, et mesprisée par les autres. Et quand il enseigne ailleurs que le salut nous est conféré par la doctrine de la foy, il exprime nomméement que c'est celle qui est preschée, Rom., X, 8. Nous voyons comment tousjours Dieu nous recommande expresséement la doctrine qui nous est administrée par le moyen des hommes, afin de nous retenir en la révérence et obéissance d'icelle. Au reste, quand la parole est appellée *vive*, il faut suppléer une relation aux hommes, c'est-à-dire que cela se dit pour le regard des hommes ce qui est mieux entendu par le second épithète, car il monstre quelle est ceste vie, quand il dit puis après que la parole est *d'efficace*. Car l'intention de l'Apostre est de nous monstrer quel est l'usage de la parole envers nous. Or quant à la similitude *du glaive*, l'Escriture en use en d'autres passages aussi. mais l'Apostre non content d'une simple comparaison, dit que la parole de Dieu *est plus pénétrante que tout glaive*, voire glaive *à deux tranchans* : pource qu'on portoit communéement alors des espées qui ne tranchoyent que d'un costé. *Atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit*. Ce mot *âme*, est souvent pris pour Esprit : mais quand ils sont conjoints ensemble, l'un (asçavoir l'âme) comprend sous soy toutes les affections : et l'autre (asçavoir l'esprit) signifie la puissance ou faculté laquelle on appelle Entendement. Suyvant cela S. Paul, 1 Thess., V, 23, priant à Dieu qu'il conserve entier leur esprit, leur âme et leur corps jusqu'à la venue de Christ, ne veut dire autre chose sinon qu'ils demeurent purs et chastes d'entendement et de volonté, et en toutes leurs actions ou opérations externes. Semblablement quand Isaïe dit, chap. XXVI, v. 9, Mon âme t'a désiré de nuit, Je t'ay cherché en mon esprit : il entend qu'il est tellement ententif à chercher Dieu, qu'il y applicque et son esprit et son cœur. Je sçay bien que les autres l'exposent autrement, mais j'espère que toutes gens de bon jugement s'accorderont facilement avec moy. Retournons maintenant au présent passage. La parole de Dieu atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit : c'est-à-dire examine toute la vie de l'homme. Car elle pénètre jusqu'aux pensées, et sonde la volonté avec tous ses désirs. A ce mesme but tend ce qu'il adjouste *des jointures*, *et des moelles*. Car il signifie qu'il n'y a rien si dur ou massif en l'homme, ne rien tant caché que ceste efficace de la parole n'y atteigne. C'est ce que dit S. Paul 1 Cor., XIV, 24, Que la prophétie sert à arguer et juger les hommes, à ce que les secrets du cœur soyent manifestez. Certes, comme ainsi soit que l'office de Christ est de descouvrir et mettre en lumière les pensées cachées au cœur, il fait cela pour la plus grand'part par son Evangile. La parole de Dieu donc fait office de judicature, pource qu'elle tire l'esprit de l'homme comme d'un labyrinthe, auquel il estoit auparavant enveloppé, et se tenoit caché, et le fait venir comme en plein jour, afin que cognoissance et jugement en soit fait. Car il n'y a nulles ténèbres plus espesses que d'infidélité : et l'hypocrisie nous rend aveugles d'une façon horrible. La parole de Dieu chasse ces ténèbres, et jette loin l'hypocrisie. De là vient ceste discrétion ou jugement duquel l'Apostre fait mention, pource que les vices qui estoyent cachez sous une fausse apparence de vertus, commencent à estre apperceus et cogneus après que le fard est osté. Que si les réprouvez demeurent pour un temps en leurs cachetes, si est-ce toutesfois que finalement ils sentent que la

lumière de la parole est venue jusques là, en sorte qu'ils ne peuvent éviter le jugement de Dieu. De là vient leur murmure, et mesme leur rage. Car s'ils n'estoyent estonnez de la parole, ils ne manifesteroyent pas ainsi leur furie. Car ils voudroyent bien s'en mocquer, ou en tergiversant eschapper la vertu d'icelle : ils seroyent bien contens aussi de dissimuler : mais Dieu ne permet pas qu'ils en vienent à bout. Toutes fois et quantes donc, qu'ils murmurent contre, ou qu'ils s'enflamment contre la parole de Dieu, ils confessent qu'ils sentent la vertu d'icelle au dedans maugré qu'ils en ayent, et quoy qu'ils y répugnent. *Et n'y a aucune créature qui soit cachée devant luy.* Ce mot, *Et*, vaut autant en cest endroit (selon mon jugement) comme s'il eust dit, Car qu'ainsi soit, pour confermer ceste sentence, Qu'il n'y a rien caché en l'homme, qui ne soit jugé par la parole de Dieu, il prend son argument de la nature de Dieu. Il n'y a créature quelconque, dit-il, qui soit cachée devant Dieu : il n'y aura donc rien si profond en l'âme de l'homme, qui ne soit tiré en lumière par la parole d'iceluy, laquelle ressemble à son autheur. Car comme c'est l'office de Dieu de sonder les cœurs, ainsi exerce-il ceste cognoissance, et jurisdiction par sa parole. Les expositeurs ne prenans esgard à ceci : Asçavoir que la parole de Dieu est comme une sonde par laquelle il esprouve et sent que c'est qu'il y a de caché en nos cœurs, ont fait violence à tout ce passage, et si ne s'en peuvent encore desvelopper. Mais toute la difficulté est ostée en faisant cest argument, Qu'il faut obéir à la parole de Dieu purement et d'une vraye affection de cœur, pource que Dieu qui cognoist les cœurs, a assigné cest office a sa Parole, de pénétrer jusqu'aux plus profondes pensées du cœur. Ils se sont aussi abusez, en la translation du mot Grec qui est ambigu. Car ils ont traduict, Auquel nous parlons, où il faloit plus tost tourner *à qui nous avons affaire*. De laquelle sentence le sens est, Que c'est Dieu qui s'addresse à nous, ou avec lequel nous avons affaire, et pour ceste cause qu'il ne s'y faut pas jouer comme avec un homme mortel : mais que toutes fois et quantes que sa parole nous est proposée il faut trembler, pource qu'il n'y a rien si caché, qui ne soit descouvert devant ses yeux.

14 *Puis donc que nous avons le souverain et grand Sacrificateur Jésus Fils de Dieu, qui est entré és cieux, tenons la confession.*

15 *Car nous n'avons pas un souverain Sacrificateur qui ne puisse avoir compassion de nos infirmitez : ains* nous avons celuy *qui a esté tenté en toutes choses selon la similitude hors mis*[1] *péché.*

16 *Allons donc avec asseurance au thrône de grâce : afin que nous obtenions miséricorde, et trouvions grâce pour estre aidez en temps opportun.*

1) Ou, semblablement tenté en toutes choses hors mis.

14 *Puis donc que nous avons le souverain et grand Sacrificateur.* Il a parlé jusques yci de l'Apostolat de Christ : maintenant il vient à traicter de son second office. Car nous avons dit que quand Christ nous a esté envoyé, il a receu deux offices : asçavoir de Docteur et de Sacrificateur. Ainsi donc l'Apostre après avoir exhorté les Juifs à recevoir la doctrine de Christ en toute obéissance, leur monstre maintenant quel fruit a apporté sa sacrificature. Et c'est le second des deux membres de la dispute qu'il traitte. Or il conjoint bien à propos la sacrificature avec l'Apostolat, quand il dit que la fin de tous deux est que nous parvenions à Dieu. Il dit *donc*, pource qu'il avoit touché cest article aussi auparavant, Que Christ nous est souverain Sacrificateur : mais pource que l'efficace de la sacrificature ne nous est que par la doctrine communiquée, il faloit dresser ce chemin de préparer les esprits à ouïr Christ. Il reste maintenant que ceux qui le recognoissent pour précepteur, et qui se rendent disciples dociles sous luy, ap-

prenent aussi de sa bouche ou de son eschole quelle utilité apporte sa sacrificature, et quel est l'usage et la fin d'icelle. Il dit en premier lieu, *Puis que nous avons le souverain Sacrificateur Jésus Fils de Dieu, tenons la confession.* Confession est yci prise pour foy, comme ci-dessus. Or pource que la sacrificature doit servir pour confermer la doctrine, l'Apostre recueille de cela que nous n'avons point occasion de douter ne chanceler en la foy de l'Evangile, laquelle le Fils de Dieu a confermée et ratifiée. Car quiconque ne tient ceste doctrine pour ferme et arrestée, il fait déshonneur au Fils de Dieu, et le despouille de la dignité de Sacrificateur. Un tel, di-je, et si excellent gage, nous doit donner tant plus grande asseurance, afin que sans crainte nous-nous reposions sur l'Evangile.

15 *Car nous n'avons point un souverain Sacrificateur qui ne puisse avoir compassion de nos infirmitez.* Il y a une telle majesté en ce nom de Fils de Dieu qu'il a mis, qu'il nous contraint à craindre et obéir : toutesfois si nous ne considérons autre chose en Christ, nos consciences ne seront pas encore appaisées. Car qui est celuy qui ne redoutast la face du Fils de Dieu, principalement quand nous considérons quelle est nostre condition, et que nos péchez nous vienent en mémoire ? D'avantage, les Juifs pouvoyent avoir un autre empeschement, pource qu'ils estoyent accoustumez à la sacrificature Lévitique. Ils voyoyent là un homme mortel, éleu d'entre les autres, qui entroit au sanctuaire, afin que par sa prière il réconciliast ses frères à Dieu. C'est bien grand' chose quand le Médiateur qui peut appaiser Dieu envers nous, est l'un d'entre nous. Cest allèchement pouvoit amuser les Juifs, pour les tenir tousjours comme attachez à la sacrificature Lévitique, sinon que l'Apostre y remédiast, et monstrast que le Fils de Dieu non-seulement est excellent en gloire, mais aussi qu'il use d'une bonté amiable et douceur envers nous. Il est donc sur cest article, quand il dit qu'il a esté exercé en nos infirmitez, afin qu'il eust compassion de nous. Quant à ce mot *de compassion*, je n'en veux pas disputer trop subtilement. Car ceste question n'est pas moins frivole que curieuse, Asçavoir-mon si Christ est maintenant esmeu de nos misères. Et certes l'Apostre ne nous a point voulu rompre la teste de telles subtilitez et spéculations oisives : mais seulement nous monstrer qu'il ne nous faloit pas aller chercher loin un Médiateur, veu que Christ nous tend la main avant que jamais nous l'en requérions : qu'il n'y a point cause pourquoy nous-nous estonnions de sa Majesté, veu qu'il est nostre frère : que nous n'avons occasion de craindre qu'il ne soit touché d'aucun sentiment d'humanité pour nous aider, comme s'il n'avoit expérimenté le mal, veu qu'il a porté nos infirmitez afin qu'il fust plus enclin à secourir. Tout le propos donc de l'Apostre se doit rapporter au sens de la foy : pource qu'il ne dispute point quel est Christ en soy, mais quel il se monstre à nous. Par ce mot de *similitude* il entend la convenance de nature signifiant par cela que Christ en vestant nostre chair a vestu aussi nos affections, à ce que non-seulement il se déclarast estre vray homme, mais aussi qu'il fust instruit par expérience mesme à donner secours aux affligez. Non pas que le Fils de Dieu eust besoin de tels rudimens et instructions, mais pource que nous ne pouvons pas autrement comprendre en nos esprits le soin qu'il ha de nostre salut. Toutes fois et quantes donc que nous sommes travaillez et ahannons sous les infirmitez de nostre chair, réduisons en mémoire que le Fils de Dieu en a expérimenté et senti de semblables, afin qu'il nous redresse par sa vertu et puissance, et que ne soyons accablez d'icelles. Mais on pourroit demander que c'est qu'il entend par *les infirmitez* : car ce mot est pris en diverses sortes. Aucuns entendent le froid, le chaud, la faim et autres nécessitez corporelles : et puis le mespris, la povreté et autres choses semblables : comme aussi on le voit en S. Paul en plusieurs passages, et principalement en la 2e aux Cor., XII, 10. Mais la meilleure opinion est de ceux qui avec les povretez et misères externes

comprenent aussi les affections de l'esprit, comme sont crainte, tristesse, l'horreur de la mort, et autres semblables. Et de faict, autrement ceste restriction *hors mis péché*, seroit adjoustée en vain, s'il n'estoit parlé des affections, lesquelles sont tousjours vicieuses en nous à cause de la perversité de nostre nature : mais en Christ, elles ont esté exemptes de tout vice, d'autant qu'il y a eu en luy une souveraine droiture et pureté parfaite. Il est certain que la povreté, et les maladies, et les choses qui sont hors de nous, ne sont point imputées à péché. Parquoy, quand il parle des infirmitez, qui approchent de péché, il ne faut point douter qu'il n'entende les affections de l'esprit, ausquelles la nature des hommes est sujete, et ce à cause de son infirmité. Car la condition des Anges est meilleure que la nostre en cela, qu'ils ne sont sujets à tristesse ni à crainte, qu'ils ne sont point tormentez de diverses solicitudes, et ne craignent la mort. Christ a pris ces infirmitez de son bon gré, et a voulu combatre contre icelles, non-seulement afin qu'il nous acquist victoire sur icelles mais aussi que nous soyons persuadez asseuréement qu'il est près de nous, toutesfois et quantes que nous les expérimentons. Par ce moyen il n'a pas seulement esté fait homme en essence, mais aussi a prins en soy les qualitez de la nature humaine. Il y a toutesfois une restriction adjoustée, *Hors mis péché :* pource qu'il faut tousjours observer ceste différence entre les affections de Christ et les nostres : Que celles de Christ ont tousjours esté bien ordonnées à la vraye règle de justice : mais les nostres qui procèdent d'une source trouble se sentent tousjours de la nature de leur origine, d'autant qu'elles sont troublées et desbordées.

16 *Allons donc avec asseurance au thrône de grâce.* Il conclud que tous ceux-là ont accès à Dieu, qui vienent à luy au nom de Christ Médiateur, s'appuyans sur iceluy : mesme il exhorte les fidèles de ne craindre point de se présenter devant la face de Dieu. Et c'est le principal fruit de la doctrine spirituelle, d'avoir une plene confiance pour invoquer Dieu : comme au contraire toute religion est mise bas, quand on oste ceste certitude aux consciences. Dont on peut facilement recueillir que la lumière de l'Evangile a esté esteinte en la Papauté, où il est commandé aux povres misérables de douter s'ils auront Dieu propice et favorable, ou courroucé contr'eux. Ils commandent bien qu'on cherche Dieu, mais ils ne monstrent point le chemin par lequel on puisse venir jusques à luy : et mesme ferment la porte, laquelle seule y donnoit entrée. Ils confessent bien en un mot que Christ est Médiateur : mais quand ce vient au faict, ils abolissent la vertu de sa Sacrificature, et le despouillent de son honneur. Car c'est un poinct arresté, que Christ n'est point cognu estre vray Médiateur, que quant et quant toute doute ne soit ostée aux hommes, s'ils peuvent avoir accès à Dieu ou non. Autrement ceste conséquence ne vaudroit rien, Nous avons un Sacrificateur qui est prompt à nous aider : nous devons donc aller *au thrône* de Dieu avec asseurance et sans aucune doute. Et certes si nous estions bien persuadez, que Christ nous tend la main volontairement, qui est celuy qui ne conceveroit une plene hardiesse d'aller à ce Thrône? Donc ce que j'ay dit est vray : asçavoir qu'on oste à la Sacrificature de Christ sa vertu, tandis que les hommes sont en doute, et se tormentent pour chercher des médiateurs çà et là, comme si Christ seul n'estoit suffisant : sur l'intercession duquel quiconque s'appuye en vérité (comme l'Apostre le commande yci) il s'asseure que ses prières sont exaucées. Le fondement de ceste asseurance est, que le thrône de Dieu ne nous représente point sa majesté nue qui seroit pour nous estonner : mais est orné d'un nouveau titre, asçavoir *de grâce* : lequel nous doit tousjours venir en mémoire, quand nous fuyons la présence de Dieu. Car il ne se peut faire que la gloire de Dieu ne nous engloutisse tout soudain de désespoir, si nous l'appréhendons seule en nostre esprit : ainsi son thrône sera espovantable. L'Apostre donc pour remédier à la desfiance, et délivrer nos esprits de toute crainte et tremblement, le revest de grâce et luy donne un nom

qui nous attraye par sa douceur. Comme s'il disoit, Puisque Dieu a mis en son thrône comme une enseigne de grâce et de son amour paternelle envers nous, nous n'avons point occasion de craindre que sa majesté nous repousse, et empesche d'aller à luy. La somme est, Que nous invoquons Dieu hardiment et avec plene confiance, quand nous sçavons qu'il nous est propice : et Que cela se fait par le moyen de Christ : comme il est dit au chapitre III des Ephésiens, v. 12. Car quand Christ nous reçoit sous sa garde et protection, il couvre de bonté la majesté admirable de Dieu (laquelle sans cela pouvoit estre espovantable) afin que là rien n'apparoisse que grâce et faveur paternelle. *Afin que nous obtenions miséricorde.* Ceci n'est point adjousté sans grande cause, asçavoir afin de confermer nommeément ceux qui ont besoin de miséricorde : de peur qu'aucun estant abbatu du sentiment de sa misère, ne se ferme le chemin par sa desfiance. Ceste façon de parler, *Afin que nous obtenions miséricorde,* contient en premier lieu une doctrine très-douce : asçavoir que tous ceux qui estans appuyez sur l'intercession de Christ, invoqueront Dieu, seront entièrement asseurez qu'ils obtiendront miséricorde. Cependant l'Apostre menace obliquement tous ceux qui ne tienent point ce chemin, et signifie que Dieu ne les exaucera pas, pource qu'ils ont mesprisé le seul moyen de le pouvoir appaiser. Il adjouste, *Pour estre aidez en temps opportun :* c'est-à-dire, si nous voulons impétrer tout ce qui est nécessaire pour nostre salut. Or ceste opportunité regarde au temps de la vocation, suyvant ce passage d'Isaïe que S. Paul accommode à la publication de l'Evangile, Voyci maintenant le temps agréable, etc. Isaïe, XLIX, 8. 2 Cor. VI, 2. Car l'Apostre regarde à ce Jourd'huy, auquel Dieu parle à nous. Que si aujourd'huy nous oyons que Dieu parle à nous, et nous différons au lendemain, la nuit viendra avec ses ténèbres, en laquelle nous ne pourrons plus faire ce que maintenant nous pouvons : et ne gaignerons rien de frapper à la porte quand elle sera fermée.

CHAPITRE V.

1 *Or tout souverain Sacrificateur qui se prend d'entre les hommes, est constitué pour les hommes és choses qui se font envers Dieu, afin qu'il offre dons et sacrifices pour les péchez,*

2 *Qui puisse modéréement supporter les ignorans*[1] *et défaillans : d'autant que luy-mesme aussi est environné d'infirmité :*

3 *Et doit à cause de ceste* infirmité *offrir pour les péchez, pour soy-mesme, ainsi que pour le peuple.*

4 *Et nul ne s'attribue cest honneur, ains celuy* en jouit *qui est appelé de Dieu, comme Aaron.*

5 *Pourtant aussi*[2] *Christ ne s'est point glorifié soy-mesme pour estre fait souverain Sacrificateur : mais celuy* l'a glorifié *qui luy a dit : Tu es mon Fils, je t'ay engendré aujourd'huy*[3] *:*

6 *Comme aussi en un autre lieu il dit*[4], *Tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre*[5] *de Melchi-zédech.*

1) Ou, Estant propre à avoir compétemment pitié des ignorans, etc. 2) Ou, Pareillement aussi. 3) *Ps.* II, 7.
4) *Ps.* CX, 4. 5) Ou, à la façon.

1 *Or tout souverain Sacrificateur se prend d'entre les hommes, etc.* Il fait comparaison de Christ avec les Sacrificateurs Lévitiques : et monstre ce qu'il ha de semblable avec eux, ou divers. Or toute la dispute tendra à cela, que l'office de Christ soit bien entendu, puis après à monstrer que tout ce qui a esté ordonné sous la Loy, a esté ordonné à cause de luy. Et de là finalement l'Apostre se fera ouverture, pour monstrer l'abolissement de la sacrificature ancienne. Première-

ment, il dit que les Sacrificateurs se prenent d'entre les hommes : en second lieu, qu'ils ne font point leur affaire particulière, mais tout le peuple : tiercement, qu'ils ne doyvent point venir vuides pour appaiser Dieu, ains garnis de sacrifices : pour le quatrième, qu'il ne doyvent estre exempts de nos infirmitez, afin que plus volontairement ils donnent aide à ceux qui sont travaillez : finalement, qu'ils ne se doyvent point folement ingérer à faire l'office de Sacrificateur : mais que l'honneur est vray et légitime alors, quand ils sont éleus et approuvez de Dieu. Maintenant venons à traitter chacun poinct en brief. Toutesfois avant que passer outre, il faut que nous reprenions l'ignorance de ceux qui tirent ceci à nostre temps, comme s'il y avoit aujourd'huy un mesme usage de Sacrificateurs pour offrir des sacrifices. Combien qu'il n'est besoin de longue réfutation pour repousser ceste bestise. Car il est tout clair qu'en ce passage la vérité qui est en Christ, est conféré avec les figures, lesquelles comme elles ont précédé de temps, ainsi maintenant elles ont prins fin. Ce qui sera cognu plus clairement par la déduction du texte. Parquoy, ceux qui veulent establir de ce passage, le sacrifice de la Messe, sont plus que ridicules. Je retourne au vray sens de l'Apostre. Il dit que les Sacrificateurs sont prins des hommes : il s'ensuit de cela qu'il a falu que Christ ait esté vray homme. Car d'autant que nous sommes bien loin de Dieu, nous comparoissons aucunement devant sa face en la personne du Sacrificateur : ce qui ne se feroit point s'il n'estoit l'un d'entre nous, et pris de nous. Parquoy, ce que le Fils de Dieu ha une nature commune avec nous, tant s'en faut que cela diminue rien de sa dignité, que plustost il l'augmente. Car pourtant est-il propre à appaiser Dieu, et nous le rendre propice pource qu'il est homme. Et pourtant S. Paul pour prouver qu'il est nostre Médiateur, le nomme expresséement Homme. Car s'il estoit prins des Anges ou d'ailleurs, nous ne pourrions pas estre conjoints à Dieu par luy, d'autant qu'il ne parviendroit point jusqu'à nous. *Et est constitué pour les hommes.* C'est le second membre. Que le Sacrificateur n'administre point particulièrement pour soy, mais qu'il est ordonné pour le bien publiq du peuple. Et c'est un poinct qui est bien besoin de noter, afin que nous sçachions que le salut de nous tous consiste en la sacrificature de Christ. Ces mots, *Des choses qui se font envers Dieu*, expriment l'espèce de l'utilité. Toutesfois on peut lire ceci en deux sortes, pource que le mot Grec ha une signification passive aussi bien qu'active : tellement qu'on le peut traduire Ordonner ou Estre ordonné. Ceux qui le prenent en signification passive, le tournent ainsi, Est constitué aux choses. J'approuve bien autant l'autre interprétation, Le Sacrificateur ordonne ou pourvoit des choses qui appartienent à Dieu. Car la construction coule mieux, et la sentence est plus plene. Toutesfois en quelque sorte qu'on le vueille prendre, L'Apostre tend à cela, que nous n'aurons rien avec Dieu s'il n'y a un Sacrificateur. Car veu que nous sommes profanes, qu'avons-nous de commun avec les choses sainctes? Brief, nous sommes eslongnez de Dieu et de son service, jusques à ce que le Sacrificateur se mette entre deux, et qu'il se présente pour nous en tenant nostre lieu. *Afin qu'il offre dons*, Le troisième qu'il met au Sacrificateur, c'est l'oblation des dons. Toutesfois il met yci deux mots, *Dons et Sacrifices*. Le premier, selon mon jugement, comprend diverses espèces de sacrifices : et par ainsi c'est comme le genre. Le second signifie seulement les sacrifices de purgation. Néantmoins il veut dire en somme que le Sacrificateur ne peut estre pacificateur entre Dieu et les hommes, qu'il n'y ait quelque beste pour sacrifier, d'autant que la satisfaction des péchez ne peut estre faite, ne l'ire de Dieu estre appaisée sans sacrifice. Parquoy, toutesfois et quantes qu'il est question de la réconciliation entre Dieu et les hommes, il faut nécessairement que ce gage aille tousjours devant. Ainsi nous voyons que les Anges ne sont pas suffisans pour nous impétrer la grâce de Dieu, d'autant qu'ils ne sont point garnis de sacrifice : Il en faut autant dire des Prophètes et Apostres. Il

n'y a donc que Christ seul, qui ayant effacé les péchez par son sacrifice, nous rend Dieu propice et favorable à nos requestes.

2 *Qui puisse modéréement supporter les ignorans.* Ce quatrième membre approche aucunement du premier : toutesfois on le doit distinguer. Car l'Apostre enseignoit au premier membre que le genre humain est conjoint avec Dieu en la personne d'un homme, d'autant que tous les hommes sont d'une mesme chair et nature. Maintenant il touche une autre chose, asçavoir que le Sacrificateur doit modéréement supporter les pécheurs, pource qu'il est participant de leurs infirmitez. Le mot Grec duquel l'Apostre use yci, a esté exposé en diverses sortes, tant par les Latins que par les Grecs. Quant à moy, je pense qu'il est pris simplement pour s'accommoder à compassion. Vray est que tout ce qui est yci dit des Sacrificateurs Lévitiques, ne convient pas à Christ. Car nous sçavons que Christ a esté exempt de toute contagion de péché : parquoy il diffère des autres en ceci, qu'il n'a point eu besoin d'offrir sacrifices pour soy : mais il suffit que luy aussi a porté nos infirmitez, estans néantmoins vuides de péché et pures. Ainsi donc, quant aux Sacrificateurs anciens, l'Apostre dit qu'ils ont esté sujets à l'infirmité humaine : et que pourtant ils ont satisfait pour leurs propres péchez par sacrifices, afin que non-seulement ils supportassent doucement les fautes des autres, mais aussi qu'ils en eussent compassion. Ceste partie doit estre tellement applicquée à Christ, que cependant l'exception de laquelle il a fait mention ci-dessus, y doit estre conjointe, asçavoir qu'il a porté et essayé nos infirmitez sans aucun péché. Or combien qu'il ait tousjours esté exempt de péché, nonobstant ce seul sentiment des infirmitez duquel il a esté parlé, ha assez d'efficace en luy, à ce qu'il soit enclin à nous secourir, clément et facile à nous pardonner, et songneux de nos maux. La somme est, Que Christ ne nous est point seulement frère à cause de l'union de nostre chair et nature, mais aussi que pour la participation de nos infirmitez il est induit, et quasi formé et façonné à nous supporter, et nous estre doux et gracieux. Le mot Grec lequel nous traduisons *Qui puisse*, emporte plus que si nous disions en nostre commun langage, Pouvant ou Puissant. Car il se prend pour Propre ou Capable. Ces deux mots *Défaillans et ignorans*, sont pris pour Pécheurs à la façon des Hébrieux. Et de ceci il nous en faudra parler encore ci-après.

4 *Et nul ne s'attribue cest honneur.* En ce membre il faut noter en partie la similitude, en partie la diversité. La vocation de Dieu rend la charge légitime, en sorte que nul ne l'exerce ainsi qu'il appartient ne par bon ordre, s'il n'est créé de Dieu. Ceci est commun à Christ et à Aaron, que tous deux ont esté appelez de Dieu : mais ils diffèrent en ceci, que d'autant que Christ a succédé selon une nouvelle et diverse raison, et a esté ordonné perpétuel Sacrificateur, il appert que la sacrificature d'Aaron a esté temporelle, et qu'elle devoit prendre fin. Nous voyons donc où tend l'Apostre. Il faloit maintenir le droict de sacrificature à Christ : il le fait en monstrant que Dieu en est autheur. Mais ceci ne suffit point encore, s'il n'appert que la sacrificature ancienne ait cessé pour faire place à ceste-ci. Il prouve cela, pource qu'il faut regarder la condition à laquelle Aaron a esté ordonné Sacrificateur (car ce n'est point à nous de l'estendre plus loin que l'ordonnance de Dieu ne le porte) et il déclarera tantost après jusques à quand Dieu a voulu que ce premier ordre durast. Christ donc est Sacrificateur légitime, pource qu'il a esté ordonné par l'authorité de Dieu. Que dirons-nous d'Aaron, et de ceux qui luy ont succédé? Certes ils ont puissance et authorité autant que Dieu leur a donné, et non pas autant que les hommes leur en attribuent par leur opinion. Au reste, combien que ceci soit dit pour la circonstance du propos qui est yci traitté : on en peut toutesfois recueillir une doctrine générale, Asçavoir qu'il ne faut dresser aucun gouvernement en l'Eglise à l'appétit et au plaisir des hommes, mais convient attendre le commandement

de Dieu : d'avantage, qu'il faut suyvre quelque certaine règle en l'élection, afin que nul ne s'ingère à sa fantasie. Il faut distinctement nóter l'un et l'autre. Car l'Apostre ne parle pas yci seulement des personnes, mais aussi de l'office. Il nie, di-je, que l'office que les hommes se sont forgé sans mandement et ordonnance expresse de Dieu, soit sainct ne légitime. Car tout ainsi qu'il appartient à Dieu seul de gouverner l'Eglise, aussi il se réserve entièrement la puissance de limiter le moyen et la règle d'administrer. Dont je conclu que la sacrificature Papale est bastarde, pource qu'elle a esté forgée en la boutique des hommes. Il n'y a passage où Dieu commande qu'on luy offre maintenant sacrifice pour la purgation des péchez : il n'ordonne non plus qu'on face des prestres à ceste fin. Comme ainsi soit donc que le Pape ordonne ses prestrailles pour offrir sacrifices, l'Apostre dit qu'on ne les doit réputer pour légitimes. Sinon que paraventure ils ayent quelque nouveau privilége pour s'eslever par-dessus Christ, qui n'a pas osé prendre l'honneur à soy-mesme de son propre mouvement, mais a attendu la vocation de son Père. Ceci doit aussi avoir lieu aux personnes : afin que nul homme privé ne prene l'honneur à soy, mais que l'authorité publique aille tousjours devant. Je parle des offices qui autrement sont ordonnez de Dieu. Combien qu'il se pourra faire aucunesfois, que celuy qui ne sera point appelé de Dieu, jà soit que pour cela il en soit moins approuvé, devra toutesfois estre souffert, moyennant que son office soit sainct et approuvé de Dieu. Car souventesfois plusieurs s'y fourrent et y entrent par ambition ou mauvais moyens, lesquels ne sont nullement asseurez de leur vocation : et toutesfois il ne les faudra pas pourtant rejetter incontinent : et singulièrement quand cela ne peut estre fait par jugement publiq de l'Eglise. Desjà deux cents ans devant la venue de Christ, il y avoit de vilenes corruptions et grans abus qui régnoyent en la façon de pourveoir ou plustost usurper la souveraine Sacrificature : et toutesfois quant à l'office en soy, la puissance et authorité de l'estat demeureroit tousjours par la vocation de Dieu : quant aux personnes, on les enduroit, pource que la liberté de l'Eglise estoit opprimée. Dont il appert que le plus grand et principal défaut est en l'espèce de l'office, asçavoir quand les hommes inventent d'eux-mesmes un estat en l'Eglise que Dieu n'a aucunement commandé. Parquoy, d'autant moins doit-on endurer les prestres du Pape, lesquels pour estre tenus saincts et sacrez, allèguent à plene bouche et incessamment leurs grans titres : combien toutesfois qu'ils se soyent éleus eux-mesmes, sans demander conseil à Dieu. *Tu es mon Fils, je t'ay engendré aujourd'huy.* Ce tesmoignage pourroit sembler estre cherché de loin. Car si Christ a esté engendré de Dieu le Père, ce n'est pas à dire pourtant qu'il ait esté ordonné Sacrificateur par luy. Mais si nous considérons à quelle fin Christ a esté révélé au monde, on cognoistra aisément que ceste qualité luy convient nécessairement. Il faut toutesfois réduire premièrement en mémoire ce que nous avons dit au 1er chapitre : asçavoir que ceste génération de Christ de laquelle parle le Pseaume est un tesmoignage que le Père luy a rendu envers les hommes. Parquoy ce mot n'est point yci mis pour signifier une relation mutuelle entre le Père et le Fils, mais plustost se rapporte aux hommes, ausquels il a esté manifesté d'une façon magnifique. Maintenant quel est ce que Dieu nous a manifesté son Fils? Est-ce sans honneur et puissance aucune? Mais au contraire afin qu'il fust Médiateur entre luy et les hommes. Et pourtant ceste génération contient la sacrificature.

6 *Comme aussi en un autre lieu il dit, Tu es Sacrificateur éternellement, etc.* Yci est plus clairement exprimé ce que l'Apostre prétend de monstrer. C'est un beau passage et digne d'estre observé, comme tout le Pseaume aussi duquel il est prins. Car à grand'peine trouvera-on de plus claire Prophétie, tant de la sacrificature éternelle que du règne de Christ. Et toutesfois les Juifs s'efforcent d'amener des cavillations de tous costez, pour obscurcir la gloire de Christ : mais

ils ne gaignent rien. Car quant à ce qu'ils tirent à David ce qui est là dit, comme si c'estoit luy que Dieu eust fait seoir à sa dextre, c'est une impudence trop lourde. Nous sçavons qu'il n'estoit nullement licite aux Rois de se mesler de la sacrificature. A ceste cause Usias par ce seul crime, qui s'estoit entremeslé d'un office qui ne luy appartenant point, a tellement provoqué l'ire de Dieu, qu'il a esté frappé de lèpre, 2 Chr., XXVI, 18. Parquoy, il est certain que ceci ne s'addresse à la personne de David ni d'aucun autre d'entre les Rois qui luy ont succédé. S'ils réplicquent que les Princes sont aucunesfois appelez du mot qui est yci mis Cohenim : je le confesse, mais je nie que cela conviene au présent passage : car la comparaison ne laisse nulle ambiguïté. Melchi-zédech a esté Sacrificateur de Dieu. Le Pseaume tesmoigne que ce Roy, lequel il a mis à la dextre de Dieu, sera Cohem *selon l'ordre de Melchi-zédech*. Qui est-ce qui ne voit que ceci doit estre entendu de la Sacrificature? Car d'autant que c'estoit un exemple bien rare, et qui ne s'estoit quasi point trouvé qu'un homme fust Roy et Sacrificateur tout ensemble, pour le moins que c'estoit une chose nouvelle entre le peuple de Dieu : à ceste cause il propose Melchi-zédech pour exemple du Messias. Comme s'il disoit que la dignité royale n'empeschera point qu'il n'exerce aussi l'office de Sacrificateur : pource que la figure de cela a précédé en Melchi-zédech. Et certes entre les Juifs ceux qui ne sont point du tout impudens accordent qu'il est yci parlé du Messias : et d'avantage ne doutent point que ces mots ne tendent à louer et magnifier sa Sacrificature. Là où les Grecs ont traduit Selon l'ordre, en Hébrieu il y a un mot qui signifie, Comme, ou à la forme, et De la façon de, Ce qui conforme ce que j'ay desjà dit, Que pource que ce n'estoit point une chose qui fust usitée entre ce peuple, qu'un homme fust Roy et Sacrificateur tout ensemble, il propose ce patron ancien par lequel le Messias a esté figuré. Quant au reste, l'Apostre le traittera plus subtilement en la déduction du texte.

7 *Lequel és jours de sa chair, ayant offert avec grand cri et larmes, prières et supplications à celuy qui le pouvoit sauver de mort, et ayant esté exaucé de ce qu'il craignoit.*

8 *Jà soit qu'il fust Fils : toutesfois si a-il apprins obéissance par les choses qu'il a souffertes :*

9 *Et estant sanctifié*[1] *a esté cause de salut éternel à tous ceux qui luy obéissent :*

10 *Estant appelé de Dieu souverain Sacrificateur selon l'ordre*[2] *de Melchizédech :*

11 *Duquel nous avons long propos à dire, et difficile à déclarer, attendu que vous estes lasches à ouïr.*

1) Ou, consacré. 2) Ou, à la façon.

7 *Lequel és jours de sa chair ayant offert avec grand cri et larmes, etc.* Pource que bien souvent l'apparence de Christ est desfigurée par la croix, quand les hommes ne considèrent point à quelle fin il a esté humilié : l'Apostre enseigne derechef ce qu'il avoit auparavant touché, Qu'une merveilleuse bonté de luy reluit en ce qu'il s'est assujeti à nos infirmitez pour nostre bien et proufit. Dont appert que nostre foy est confermée, et non pas son honneur diminué, de ce qu'il a porté nos maux. Or il assigne deux causes pourquoy il a falu que Christ ait souffert : la prochaine et la dernière. La prochaine est, afin qu'il apprinst obéissance : la dernière, afin qu'il fust par ce moyen consacré Sacrificateur pour nostre salut. Or nul ne doute que *les jours de la chair* ne soyent yci prins pour la vie présente. Dont s'ensuit, que par ce mot de *Chair* il ne signifie pas la substance,

ains la qualité : comme au chapitre XV de la première aux Corinthiens, v. 50, La chair et le sang ne posséderont point le Royaume de Dieu. Ces fantastiques donc, qui ont songé que Christ est maintenant despouillé de sa chair, pource qu'il est dit yci qu'il a passé les jours de sa chair, radotent du tout. Car il y a grande différence entre Estre vray homme (combien que parvenu à l'immortalité bien-heureuse) et Estre sujet aux misères et infirmitez humaines, lesquelles Christ a endurées tant qu'il a conversé en ce monde : mais maintenant a despouillées, estant monté au ciel. Regardons maintenant au poinct du passage. Christ qui estoit Fils, qui a cherché remède envers le Père, qui a esté exaucé, toutesfois a enduré la mort afin que par ce moyen il fust instruit à obéissance. Il n'y a mot qui n'emporte grand poids. Car par *les jours de sa chair* il signifie que le temps de nos misères est déterminé : et limite ce qui nous apporte un grand allégement. Et de faict, ce seroit un estat fascheux et impossible à porter, s'il ne nous estoit proposé aucune espérance de sortir de ceste condition d'endurer. Les trois choses qui s'ensuyvent adjoustent aussi bien grande consolation. Christ estoit le Fils, et ainsi sa dignité l'exemptoit de la condition commune des autres : nonobstant il s'y est abbaissé pour l'amour de nous. Qui est l'homme maintenant qui osast refuser ceste mesme condition? Il y a encore une autre raison : Que si nous sommes pressez d'adversitez, nous ne sommes pas pourtant effacez du nombre des enfans de Dieu : veu que nous voyons aller devant nous celuy qui estoit seul de nature Fils de Dieu. Car ce que nous sommes enfans de Dieu, c'est seulement par le bénéfice d'adoption : entant que celuy qui seul se peut de droict attribuer cest honneur, nous reçoit à estre ses consors. *Prières et supplications à celuy qui le pouvoit sauver de mort.* Le second qu'il met en Christ, c'est qu'il a cherché le remède où il faloit, pour estre délivré de ses maux. Et dit ceci afin que nul ne pense que Christ eust un cœur de fer, pour ne rien sentir. Car il faut tousjours aviser pourquoy une chacune chose est dite. Si Christ n'eust esté touché de douleur quelconque, il ne nous reviendroit nulle consolation de ses passions : mais quand nous oyons que luy aussi a enduré des tormens bien aspres, en son esprit, en cela se monstre la similitude entre luy et nous. Quand Christ, dit-il, a enduré la mort et les autres misère, ce n'a pas esté qu'il les mesprisast, ou qu'il ne fust pressé d'aucun sentiment de mal. Car il a prié avec cri et larmes, par lesquelles il a rendu tesmoignage de la grande angoisse de son cœur. L'Apostre donc a voulu par les larmes et le grand cri exprimer une douleur véhémente : comme c'est une façon de parler assez ordinaire, de dénoter le faict par les signes. Et je ne doute point qu'il ne parle de ceste prière que les Evangélistes récitent : asçavoir, Père, s'il est possible, que ceste coupe me soit ostée, Matth. XXVI, 42. Item de l'autre, Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'as-tu laissé? Matth. XXVII, 46. Car les Evangélistes récitent qu'en la seconde il y eut un grand cri : en la première, il n'est pas croyable que ses yeux ayent esté secs : attendu que gouttes de sang descouloyent de tout son corps pour la grande tristesse qu'il avoit. Tant y a qu'il est bien certain qu'alors il a esté enserré en angoisses extrêmes. Ainsi donc il n'y a point de doute qu'il a esté pressé de vrayes douleurs, et qu'il a prié à bon escient son Père de luy donner secours. A quoy tend ceci? Asçavoir afin que toutes fois et quantes que nous sommes pressez de nos maux, il nous souviene du Fils de Dieu, qui a esté tormenté de semblables. Or tandis qu'il ira devant, nous n'avons point occasion de perdre courage. Toutesfois nous sommes aussi quant et quant admonestez de ne faire requeste pour la délivrance de nos maux, sinon à Dieu seul. Car quelle meilleure règle de faire prière pourrions-nous avoir que l'exemple de Christ? Or il s'est addressé droit au Père : et l'Apostre nous monstre que nous devons faire le semblable, en disant que Christ *a offert prières à celuy qui le pouvoit sauver de mort.* Car il signifie par ces mots que Christ a prié droitement : pource qu'il a eu son recours au vray libérateur,

qui est Dieu seul. Son cri et ses larmes nous admonestent d'estre ardens, et plus ententifs quand nous faisons oraison. Car nous ne devons pas prier Dieu comme par forme d'acquit, ains ardemment. *Et ayant esté exaucé de ce qu'il craignoit.* Aucuns ont translaté, Pour sa révérence : mais je ne l'approuve nullement. Car premièrement l'adjectif, Sa, n'est point adjousté au Grec : d'avantage le mot qui précède, signifie De, et non pas Pour, ou quelque autre mot semblable. Veu donc que le nom Grec yci mis signifie bien souvent Crainte ou solicitude : je ne doute point que l'Apostre ne signifie que Christ a esté exaucé de ce qu'il craignoit : Asçavoir qu'estant couvert de maux et adversitez, il ne succombast sous le fais, ou qu'il ne fust englouti par la mort. Car le Fils de Dieu est descendu à ce combat aussi : non pas qu'il ait esté tenté et esbranlé de destiance, de laquelle procèdent toutes nos craintes, mais pource que quant au sentiment de la chair il a soustenu le jugement de Dieu, duquel l'espovantement ne pouvoit estre surmonté sans un grand combat et effort. Chrysostôme expose, Pour la dignité de Christ, laquelle le Pere ait aucunement euë en révérence : qui est une chose absurde. Les autres ont translaté, Pour la piété. Mais l'exposition que j'ay amenée, est beaucoup plus propre : et n'ha point besoin de longue confirmation. Or il a adjousté ce troisième membre, afin que nous ne pensions pas que les prières et oraisons de Christ ayent esté repoussées, pourtant s'il n'a esté tout incontinent délivré de ses maux. Car la miséricorde et aide de Dieu ne luy ont jamais défailli. Et de ceci nous devons recueillir que souventesfois nous obtenons de Dieu nos requestes, quand mesme il ne le nous semble pas. Car combien que ce ne soit point à nous de luy limiter une certaine forme, et que ce ne soit chose convenable qu'il obtempère à nos désirs, ainsi qu'il nous aura semblé bon de les dresser, ou de la langue, ou en nostre esprit : neantmoins en quelque sorte qu'il pourvoye à nostre salut il monstre qu'il a exaucé nos prières. Ainsi quand il semble que nous sommes déboutez, nous impétrons beaucoup plus que s'il nous donnoit les choses entièrement, ainsi que nous luy demandons. Mais comment a esté exaucé Christ de ce qu'il craignoit, veu qu'il a enduré la mort, laquelle il avoit en horreur? Je respon qu'il faut aviser quelle a esté la fin de sa crainte. Car pourquoy refusoit-il la mort, sinon d'autant qu'il voyoit la malédiction de Dieu en icelle, et qu'il luy faloit combatre contre la condamnation de tous les pécheez, et contre les enfers mesmes? De là donc vient qu'il a tremblé, et a esté en anxiété : asçavoir d'autant que le jugement de Dieu est plus qu'espovantable. Ainsi, il a obtenu ce qu'il demandoit, asçavoir qu'il rapportast victoire des douleurs de la mort, qu'il fust soustenu par la main salutaire du Père, et qu'aprés avoir combatu un peu de temps, il triomphast de Satan, de péché, et des enfers. Ainsi il advient bien souvent que nous demandons ceci ou cela, mais à une autre fin : et Dieu ne nous ottroyant point ce que nous luy avions demandé, trouve cependant quelque moyen pour nous aider.

8 *Toutesfois si a-il apprins obéissance.* Il touche la plus prochaine fin des passions de Christ : c'est que par ce moyen il a esté accoustumé à obéissance. Non pas qu'il l'y falust contraindre par force, ou qu'il eust besoin de tels exercices : comme on donte les bœufs ou chevaux restifs et rebelles. Car il a esté assez volontaire à rendre obéissance à Dieu son Père telle qu'il devoit. Mais cela a esté fait au regard de nous, afin qu'il monstrast tesmoignage et expérience de son humilité jusques à la mort. Combien qu'encore on peut dire à la vérité que Christ a parfaitement appris par sa mort, que c'est d'obéir à Dieu : veu que lors principalement il a esté amené à renoncer à soy-mesme. Car renonçant à sa propre volonté, il s'est tellement assujeti à son Père, que de son bon gré et volontairement il a enduré la mort, laquelle il craignoit et en avoit frayeur. Le sens donc est tel, que Christ a esté appris par l'expérience et prattique des passions, jusques où il faut que nous soyons assujetis et obéissans à Dieu. Parquoy il faut que nous aussi soyons à son exemple appris

et formez à l'obéissance de Dieu par diverses angoisses, et finalement par la mort mesme : voire nous beaucoup plus que luy, d'autant que nous avons un esprit rebelle et farouche, si le Seigneur ne nous doute et instruit par tels rudimens à porter son joug. Ceste utilité qui procède de la croix, doit addoucir l'aigreur d'icelle en nos esprits. Car qu'y a-il plus désirable, que d'estre rendus obéissans à Dieu ? Or cela ne se peut faire que par la croix. Car en la prospérité nous-nous esgayons et desbauchons, comme si Dieu nous avoit lasché la bride sur le col : ou pour mieux dire, bien souvent nous sommes comme chevaux eschappez, et nostre chair se desborde en toute insolence, rejettant le joug entièrement. Mais quand il faut faire violence à nostre volonté pour vouloir tout ce qui plaist à Dieu, lors vrayement se monstre nostre obéissance. Ceci est (di-je) un évident et singulier tesmoignage de parfaite sujétion, quand combien que la mort à laquelle Dieu nous appelle, nous apporte espovantement et frayeur, nous la préférons toutesfois à la vie laquelle nous appétons naturellement.

9 *Et estant sanctifié, a esté autheur de salut éternel, etc.* C'est la fin dernière, ou plus lointaine (comme on dit) pourquoy il a falu que Christ endurast : asçavoir que par ce moyen il a esté establi et comme consacré en son office de Sacrificateur. Comme si l'Apostre disoit que la souffrance de la croix et la mort a esté en Christ une façon solennelle de consécration. Par lequel mot il signifie que toutes les passions d'iceluy ont tendu à nostre salut. Dont s'ensuit que tant s'en faut qu'elles diminuent rien de sa dignité et excellence, que plustost elles luy sont glorieuses. Car si nostre salut nous est précieux, en quelle estime et honneur devons-nous avoir la cause d'iceluy ? Car il ne traitte pas yci de l'exemple seulement, mais il monte plus haut : asçavoir que Christ par son obéissance a effacé nos transgressions. Il a esté donc fait cause de salut, pource qu'il nous a acquis justice envers Dieu, quand par un remède contraire il a effacé la désobéissance d'Adam. Ce mot *Sanctifié* convient beaucoup mieux à la suite du texte, que de traduire Consommé. Vray est que le mot Grec signifie l'un et l'autre : mais pource qu'il est yci parlé de la Sacrificature, il fait bien à propos mention de la sanctification. Et aussi Christ luy-mesme parle ainsi en un autre lieu, je me sanctifie moy-mesme à cause d'eux, Jeh. XVII, 19. Dont il appert que ceci doit estre proprement rapporté à sa nature humaine, en laquelle il a fait office de Sacrificateur, comme aussi en icelle il a enduré. *A tous ceux qui luy obéissent.* Si donc nous voulons que l'obéissance de Christ nous proufite, ensuyvons-la. Car c'est ce que l'Apostre entend yci, que le fruit d'icelle ne revient point sinon à ceux qui luy rendent obéissance. Au reste, en disant ceci, il nous recommande la foy. Car Christ n'est point fait nostre, ne ses biens aussi, sinon entant que par foy nous recevons et luy et iceux. Combien qu'il semble qu'il a mis ce mot *Tous*, afin de monstrer que nul n'est débouté de ce salut, moyennant qu'il se rende docile et obéissant à l'Evangile de Christ.

10 *Estant appelé de Dieu souverain Sacrificateur, etc.* Pource qu'il estoit bien requis de poursuyvre plus au long la comparaison entre Christ et Melchizédech, laquelle il a touchée, et qu'il faloit resveiller les esprits des Juifs à estre plus attentifs, il entre tellement en ceste disgression, que toutesfois il réserve tousjours à poursuyvre ce poinct. Ainsi donc il proteste d'entrée qu'il ha beaucoup de choses à dire sur ce propos, mais qu'il faut qu'ils soyent préparez, afin qu'elles ne soyent dites en vain, et qu'il ne perde ses peines. Il les advertit que le propos sera difficile, non pas pour les estonner, ains plustost afin de les aiguiser, Car tout ainsi que la facilité de ce que nous avons à apprendre, nous rend volontiers paresseux, aussi sommes-nous plus attentifs à ouïr, quand on nous propose quelque chose obscure et difficile. Toutesfois il attribue la cause de la difficulté, non pas à la chose, mais à eux. Et de faict, Dieu parle tousjours si clairement à nous, et sans aucune obscurité ou ambiguïté, qu'à bon droict sa Parole est appelée nostre lumière :

mais la splendeur d'icelle est estouffée par nos ténèbres. Ce qui advient en partie par la stupidité et estourdissement d'esprit, en partie par la nonchalance qui est en nous. Car comme ainsi soit que nous sommes plus que stupides à entendre la doctrine de Dieu, encore il y a outre ce vice la perversité de nos affections. Car nous applicquons plustost nos esprits à vanité, qu'à la vérité de Dieu : et la rébellion de nostre nature, ou les solicitudes de ce monde, ou les concupiscences de la chair sont comme des cordeaux esquels nous-nous trouvons souvent empestrez. Quant à ce mot, *Duquel*, il ne rapporte pas Christ, mais Melchi-zédech : combien qu'il ne le rapporte comme un homme privé, mais entant qu'il a esté figure de Christ, et représente aucunement la personne d'iceluy.

12 *Pource que là où vous derriez estre maistres veu le temps, vous avez derechef besoin qu'on vous enseigne quels sont les rudimens du commencement des paroles de Dieu, et estes devenus tels que vous avez besoin de laict, et non point de viande ferme.*

13 *Car quiconque use de laict, ne sçait que c'est de la parole de justice : car il est enfant :*

14 *Mais la viande ferme est pour les parfaits*[1] : asçavoir *pour ceux qui par accoustumance ont les sens*[2] *exercitez à discerner le bien et le mal.*

1) Ou, ceux qui sont desjà tout grands. 2) Ou, pour y estre habilitez, ont les sens, etc.

12 *Là où vous devriez estre maistres, etc.* Ceste répréhension emporte des aiguillons merveilleux, pour resveiller les Juifs de leur lascheté. Il dit que c'est une chose absurde et une grand' honte à eux, d'estre encore nouveaux apprentifs, en lieu qu'ils deveroyent estre grans docteurs, Vous deveriez (dit-il) enseigner les autres, mais vous n'estes pas mesme disciples capables d'une doctrine moyenne. Car vous n'entendez pas bien encores les premiers rudimens de la Chrestienté. Toutesfois afin de leur faire plus de honte, il dit, *les rudimens du commencement*, comme si on disoit, l'A b c. Vray est qu'il faut apprendre toute nostre vie : pource que celuy est vrayement sçavant qui cognoist combien il s'en faut qu'il ait parfaite intelligence : mais il faut tellement proufiter en apprenant, que nous ne soyons pas tousjours arrestez aux commencemens. Et se faut bien garder que ce que dit Isaïe, XXVIII, 10, ne soit accompli en nous, Il faut mandement sur mandement, mandement sur mandement, règle sur règle, règle sur règle, un petit yci, un petit là : ains plustost donner ordre que nos avancemens soyent correspondans au temps qu'il y a que nous avons premièrement commencé. Et certes nous deverions conter non-seulement les ans, mais aussi les jours l'un après l'autre, et ainsi chacun se soliciter soy-mesme à proufiter. Mais il y en a bien peu qui se demandent conte à eux-mesmes du temps passé, ou qui se solicitent pour l'advenir : et pourtant nous sommes punis à bon droict de nostre lascheté, pource que la plus grand'part demeure arrestée aux rudimens puériles. D'avantage, nous sommes admonestez que le devoir d'un chacun est, tant plus qu'il a receu d'intelligence, de tant plus aussi s'efforcer d'en communiquer aux autres, afin que nul ne soit sage pour soy en particulier, ains qu'un chacun rapporte sa sagesse à l'édification mutuelle. *Que vous avez besoin de laict.* Sainct Paul use d'une semblable métaphore au chapitre III de la 1re aux Corinthiens, v. 1, quand il leur reproche ce mesme vice, ou pour le moins un qui n'est pas fort divers. Car il dit qu'ils ne peuvent porter la viande ferme, pource qu'ils sont charnels. Le *laict* donc c'est la doctrine élémentaire pour donner commencement à ceux qui ne sçavent encore rien. Sainct Pierre le prend en un autre sens, quand il veut que nous désirions le laict sans fraude : comme aussi il y a double enfance : asçavoir de malice et de sens, 1 Pierre, II, 2. Car

sainct Paul dit ainsi ailleurs, Ne soyez point enfans de sens, mais de malice, 1 Cor., XIV, 20. Ainsi donc, ceux qui sont si tendres et délicats qu'ils ne peuvent recevoir une doctrine un peu haute, sont appelez enfans par ignominie. Car c'est le vray usage de la doctrine, de nous façonner en telle sorte que nous croissions en homme parfait, à la mesure de plene aage, et ne soyons point enfans flottans et estans démenez çà et là à tous vents de doctrine : comme il est dit au chap. IV des Ephés., v. 14. Vray est qu'il faut pardonner à ceux qui n'ont encore gousté Christ, s'ils ne sont point encore capables de *viande ferme :* mais celuy qui devoit croistre selon le temps qu'il a eu, s'il demeure tousjours en son enfance, ne mérite point qu'on luy pardonne. Car nous voyons qu'Isaïe donne ceste note aux réprouvez, qu'ils sont semblables aux enfans qui sont sevrez n'aguères, chapitre XXVIII, v. 9. Il est bien vray que la doctrine de Christ administre aussi bien le laict aux enfans, que la viande ferme à ceux qui sont desjà en aage. Mais tout ainsi que l'enfant est nourri du laict de sa nourrice, non pas pour estre tousjours attaché à la mammelle, ains afin que peu à peu il soit formé à recevoir une viande plus ferme : aussi faut-il du commencement succer le laict de l'Escriture, afin que puis après nous soyons sustentez du pain d'icelle. Au reste, il met une telle différence entre le laict et la viande ferme, que cependant il signifie par l'un et l'autre la saine doctrine : mais les ignorans sont commencez d'une façon, et ceux qui desjà sont instruits, sont confermez d'une autre.

13 *Quiconque use de laict, ne sçait que c'est de la parole de justice, etc.* Il entend ceux qui à cause de leur tendreté ne sont encore capables de la ferme doctrine. Car autrement celuy qui est venu en aage, ne desdaigne point le laict. Mais il reprend yci l'enfance de sens, laquelle est cause que Dieu est contraint de béguayer tousjours avec nous. Il dit donc que tels enfans ne sont capables pour recevoir *la parole de justice :* entendant par ce mot *Justice*, la perfection de laquelle il parlera tantost après. Car selon mon jugement, l'Apostre ne note point yci la question, Comment nous sommes justifiez devant Dieu : mais prend plus simplement ce mot pour la pureté de la cognoissannce qui nous méne à perfection : lequel office sainct Paul attribue à l'Evangile au chapitre I des Colossiens, v. 28. Comme s'il disoit que ceux qui se flattent en leur rudesse et ignorance, sont exclus de la pure cognoissance de Christ, et que par ce moyen la doctrine de l'Evangile leur est infructueuse, pour autant qu'ils ne parvienent jamais jusques au but, et mesme ils n'en approchent point.

14 *Mais la viande ferme est pour les parfaits, etc.* Il appelle parfaits, ceux qui sont en aage de discrétion. Car il les oppose aux enfans : comme au chap. II de la 1re aux Cor., v. 6 ; XIV, 20. Item au ch. IV des Ephés., v. 13. Car l'aage d'homme, laquelle est entre l'enfance et la vieillesse, est comme la perfection de le vie humaine : mais il appelle par figure, Hommes en Christ, ceux qui sont spirituels. Or il veut que tous Chrestiens soyent tels qu'ils ayent acquis une habitude par un usage continuel, *A discerner le bien et le mal.* Car autrement nous ne sommes point instruits en la vérité comme il appartient, sinon qu'estans fondez sur icelle, nous soyons munis contre tous les mensonges de Satan. Car elle est appelée pour ceste cause Glaive spirituel, Ephés., VI, 17 : et S. Paul note cest usage de la saine doctrine, quand il dit, Afin que ne soyons menez çà et là à tous vents de doctrine, Ephés., IV, 14. Et de faict, quelle sera la foy, si elle demeure en branle et en suspens entre vérité et mensonge ? ne pourra-elle pas estre corrompue à chacune minute de temps? Et l'Apostre ne se contentant point de dire en un seul mot, *L'entendement*, met tous *les sens,* pour monstrer qu'il ne faut jamais cesser, jusques à ce que nous soyons de tous costez garnis de la parole de Dieu, et armez pour combatre, afin que Satan ne trouve quelque moyen d'avoir entrée en nous par ses fallaces. Or il appert par ceci quelle Chrestienté il y a en la l'a-

pauté, où non-seulement l'ignorance très lourde est prisée sous l'ombre de simplicité, mais aussi est défendu estroittement au peuple d'aspirer à aucune ferme intelligence. Il est facile, di-je, de juger, de quel esprit sont menez ceux qui à grand'peine permettent de toucher ce que l'Apostre commande qu'on manie assiduellement : qui veulent faire à croire que c'est une nonchalance louable, ce que l'Apostre reprend yci si asprement : qui ostent la parole de Dieu, qui est la seule règle pour bien discerner, en lieu que l'Apostre prononce yci qu'il est nécessaire à tous Chrestiens de sçavoir discerner. Mais entre ceux qui ont la liberté de proufiter, et là où ceste prohibition diabolique est abolie, on n'y trouvera pas moins de nonchalance tant à ouïr qu'à lire. Ainsi, par faute d'exercice nous sommes hébétez et despourveus de jugement.

CHAPITRE VI.

1 *Parquoy délaissans la Parole qui donne commencement de Christ, tendons à la perfection, ne mettans point derechef le fondement de repentance des œuvres mortes, et de la foy* qu'on doit avoir *en Dieu,*

2 (Qui est *la doctrine des baptesmes et de l'imposition*[1] *des mains*) *de la résurrection des morts, et du jugement éternel.*

1) Ou, sans parenthèse. De la doctrine des Baptesmes et impositions, etc.

1 *Parquoy délaissans la parole, etc.* Après les avoir reprins assez asprement, il les exhorte qu'en délaissant les commencemens, ils poursuyvent et tendent au but. Car il appelle *La parole du commencement*, les apprentissages par lesquels il faut que les ignorans commencent, quand on les receoit en l'Eglise. Or ce qu'il commande de laisser tels rudimens ou commencemens, ce n'est pas que les fidèles les doyvent jamais mettre en oubli, mais pource qu'il ne se faut pas arrester en iceux : ce qui est mieux cognu par la similitude *Du fondement*, qui s'ensuit incontinent après. Car quand il est question de bastir une maison, il ne se faut jamais reculler du fondement : toutesfois ce seroit une mocquerie de s'arrester tousjours à le faire. Car comme ainsi soit qu'on face le fondement à cause de l'édifice, celuy qui s'occupe tousjours à le faire sans dresser et eslever le bastiment, ne travaillera-il pas sottement et en vain? Brief, comme il faut commencer par le fondement, ainsi le labeur du maistre-maçon se doit haster à ce que la maison soit eslevée en haut. C'est le semblable de la Chrestienté. Car nous sommes comme fondez en apprenant les rudimens : mais incontinent après une doctrine plus haute doit suyvre, laquelle parface l'édifice. Parquoy ceux qui s'arrestent tousjours aux premiers élémens procèdent mal, d'autant qu'ils ne se proposent aucune fin. Comme si le maistre-maçon employoit toute son industrie à faire le fondement, et cependant qu'il ne se souciast nullement de bastir dessus. Et pourtant il veut que nostre foy soit tellement fondée au commencement, qu'elle s'eslève en haut, jusques à ce qu'à la parfin elle se parface par continuels accroissemens. *De repentance des œuvres mortes.* Il a regardé yci au formulaire usité du Catéchisme. Dont on peut prendre une conjecture probable que ceste Epistre n'a point esté escrite incontinent dès le commencement de la publication de l'Evangile, mais quand il y avoit desjà quelque forme de police ordonnée és Eglises. La forme estoit que celuy qui estoit nouvellement instruit en la religion feist confession de sa foy, avant que d'estre receu au Baptesme. Or il y avoit certains articles, desquels le Pasteur l'interrogoit : comme on peut veoir par plusieurs tesmoignages des Pères anciens : et l'examen se faisoit principalement sur le formulaire de Confession de foy, qu'on appelle le Symbole des Apostres. C'estoit comme la première entrée en l'Eglise, à ceux qui estans

desjà en aage, vouloyent estre Chrestiens, et qui auparavant estoyent estranges de la foy de Christ. L'Apostre a fait mention de ceste coustume, pource qu'on ne donnoit pas long terme à tels nouvellement convertis pour estre enseignez és premiers fondemens de la doctrine de la religion Chrestienne : ainsi qu'un précepteur apprend l'A b c aux enfans, afin qu'incontinent il les face monter plus haut. Mais considérons ce que dit l'Apostre. Il nomme *Repentance et foy*, esquelles gist toute la perfection de l'Evangile. Car que commande autre chose Christ à ses Apostres, sinon qu'ils preschent foy et repentance? Luc, XXIV, 47. Pourtant quand sainct Paul aux Act., XX, 21, veut protester qu'il a fait fidèlement son office, il allègue qu'il a esté diligent et continuel à imprimer ces deux choses és cœurs des auditeurs. Ceci donc semble absurde, que l'Apostre commande yci de laisser la repentance et la foy, esquelles il faloit persévérer tout le cours de la vie. Mais quand il adjouste, *Des œuvres mortes*, il monstre bien qu'il parle de la première repentance, quand on commence d'estre Chrestien. Car combien que tout péché soit une œuvre morte, ou pource qu'il engendre la mort, ou pource qu'il procède de la mort spirituelle de l'âme, toutesfois les fidèles qui sont desjà régénérez par l'Esprit de Dieu, ne se repentent pas proprement des œuvres mortes. Vray est que la régénération n'est que commencée en eux, mais quelque peu qu'ils ayent de semence de vie nouvelle en eux, cela fait pour le moins que devant Dieu ils ne sont plus réputez morts. Parquoy l'Apostre ne comprend pas toute la repentance en général, laquelle on doit songneusement méditer et s'y exercer jusques à la fin : mais il signifie seulement le commencement de repentance, par lequel ceux qui sont depuis quelque temps mesme tout nouvellement convertis à la foy entrent en un train de vie nouvelle. Aussi le mot de *Foy*, signifie ce brief sommaire de la doctrine de piété, lequel on appelle communéement Les articles de la foy. A ceci appartient aussi *la résurrection des morts, et le jugement éternel*. Car ces deux choses sont des plus grans secrets de la sapience céleste : mesme c'est le but de toute nostre religion, auquel nous devons tendre toute nostre vie. Mais pource qu'une mesme chose est enseignée autrement aux rudes et ignorans, qu'elle n'est pas à ceux qui ont desjà aucunement proufité, l'Apostre note la façon commune d'interroguer, Crois-tu la résurrection des morts? crois-tu la vie éternelle? Ce sont choses qui convienent aux enfans, et seulement pour une fois : parquoy d'y retourner derechef, ce n'est que reculler.

2 Qui est *la doctrine des baptesmes*. Aucuns lisent ceci séparéement, Des Baptesmes, et de la doctrine : mais j'aime mieux le lire ensembléement, De la Doctrine des Baptesmes : combien que je l'expose autrement que ne font les autres : asçavoir que ce soit une façon de parler par apposition, comme les Grammairiens l'appellent : en ce sens, Ne mettans point derechef le fondement de repentance, de la foy qu'on doit avoir en Dieu, de la résurrection des morts : qui est la doctrine du Baptesme et de l'imposition des mains. Pourtant quand on enclorra par parenthèse ces deux membres, Doctrine des Baptesmes et de l'imposition des mains, la suyte du texte coulera mieux. Car si on ne lit par apposition, il y aura une absurdité, en ce qu'il répète deux fois une mesme chose. Car quelle doctrine y a-il au Baptesme, sinon celle qu'il récite yci de la foy qu'on doit avoir en Dieu, de la repentance, du jugement, et autres semblables? Au reste, Chrysostôme pense qu'il met yci Baptesmes en nombre pluriel, pource qu'ils abolissoyent aucunement le premier Baptesme, en retournant aux commencemens. A laquelle opinion je ne m'accorde point : car ceste doctrine n'est pas destinée à plusieurs baptesmes. Mais il l'appelle Baptesmes, les cérémonies accoustumées et forme publique de baptizer, ou les jours députez pour baptizer. Il conjoint *L'imposition des mains* avec le Baptesme : pource que comme il y avoit deux ordres de ceux qui estoyent nouvellement instruits, ainsi y avoit-il double cérémonie. Car ceux qui estoyent

estrangers ne parvenoyent point au Baptesme, qu'ils n'eussent fait confession de leur foy : l'instruction donc et ordre de catéchiser précédoit le Baptesme en ceux-ci. Mais quant aux enfants des fidèles, pource qu'ils estoyent adoptez dés le ventre de la mère, et appartenoyent par le droict de la promesse au corps de l'Eglise, ils estoyent baptizez dés leur enfance : et après qu'ils estoyent sortis d'enfance, et qu'on les avoit enseignez en la foy, ils se présentoyent aussi pour estre catéchizez publiquement : ainsi en ceux-ci cela se faisoit depuis le Baptesme : mais on adjoustoit lors un autre signe : asçavoir l'imposition des mains. Ce seul passage rend assez suffisant tesmoignage que la source de ceste cérémonie est venue des Apostres : laquelle toutesfois a esté depuis convertie en superstition : comme le monde presque tousjours de bonnes et sainctes ordonnances forligne et desvoye à corruptions. Car on a fait à croire que c'est un Sacrement, par lequel est conféré l'Esprit de régénération. Par laquelle fantasie ils ont desmembré le Baptesme : car ils ont transféré ce qui luy estoit propre, à l'imposition des mains. Sçachons donc que ceste cérémonie a esté instituée par les premiers autheurs, afin que ce fust une façon solennelle de prier, comme S. Augustin l'appelle. Vray est que par ce signe ils ont bien voulu approuver la profession de foy, que faisoyent ceux qui estoyent desjà hors d'enfance : mais ils n'ont rien moins pensé que de vouloir deschirer et mettre en pièces la vertu du Baptesme. Parquoy il faut aujourd'huy garder la pure institution, et corriger la superstition. Au reste, ce passage nous sert à prouver le Baptesme des petis enfants. Car à quel propos une mesme doctrine seroit-elle appelée aux uns Doctrine de Baptesme, et aux autres d'Imposition des mains : sinon que les derniers estoyent instruits en la foy après avoir desjà receu le Baptesme, en sorte qu'il ne leur restoit rien que de leur imposer les mains ?

3 *Et cela ferons-nous, voire si Dieu le permet.*
4 *Car il est impossible que ceux qui ont une fois esté illuminez, et ont gousté le don céleste, et ont esté faits participans du sainct Esprit*[1],
5 *Et ont gousté la bonne parole de Dieu, et les puissances du siècle à-venir :*
6 *S'ils retombent, soyent renouvelez à repentance, veu qu'ils crucifient derechef le Fils de Dieu en eux-mesmes*[2], *et l'exposent à opprobre.*

1) *Matth.*, XII, 32. *Héb.*, X, 26. 2) Ou, quant à eux.

3 *Et cela ferons-nous, voire si Dieu le permet.* Voyci une menace horrible : mais l'Apostre foudroye ainsi, afin que les Juifs se flattans trop en leur nonchalance, ne se mocquent de la grâce de Dieu. Comme s'il disoit qu'il ne faut point yci attendre à demain, d'autant qu'on n'aura pas tousjours l'opportunité de s'avancer. Car il n'est pas en la puissance de l'homme de faire un saut des barrières jusqu'au bout de la lice toutes fois et quantes qu'il luy plaira, mais le parachèvement de nostre course est un don particulier de Dieu.

4 *Car ceux qui ont une fois esté illuminez, etc.* Ce lieu a donné occasion à plusieurs de rejetter ceste Epistre, attendu mesmement que les Novatiens s'armoyent d'iceluy pour dénier pardon a ceux qui auront failli. Et pourtant ceux d'Occident principalement ont mis en doute, si on devoit adjouster foy à ceste Epistre, d'autant qu'ils estoyent pressez de la secte des Novatiens, et n'avoyent pas du savoir assez pour réfuter leur argument. Mais quand nous aurons cognu l'intention de l'Apostre, nous cognoistrons incontinent qu'il n'y a rien yci qui favorize à un erreur si absurde. D'autres, qui recognoissoyent l'authorité de ceste Epistre et la tenoyent pour saincte, voulans éviter l'absurdité, s'en despestrent seulement par cavillations. Car il y en a qui prenent ce mot, Impossible, pour Difficile, ou pour une chose qui n'advient guères souvent : ce qui est

bien loin de la signification du mot. Il y en a d'autres en plus grand nombre, qui le restreignent à la repentance, par laquelle les nouveaux convertis avoyent accoustumé de se préparer au Baptesme en l'Eglise ancienne. Voire, comme si les Apostres eussent enjoint à ceux qui devoyent estre baptizez, de jeusner, ou de faire quelque autre chose semblable. D'avantage, quel grand cas diroit l'Apostre, s'il nioit que ceste repentance-là qui est comme un accessoire du Baptesme peust estre réitérée? Il dénonce une horrible vengence de Dieu sur tous ceux qui auront rejetté la grâce après l'avoir une fois receuë. Quelle gravité auroit ceste sentence, et qu'auroit-elle de si terrible pour donner frayeur à ceux qui sont folement asseurez et nonchalans, si elle nous admonestoit qu'il n'y a plus de lieu pour la première repentance? car cela s'estendroit à toute sorte de péché. Que dirons-nous donc? Car attendu que le Seigneur donne espérance de miséricorde à tous, sans aucune exception, c'est chose absurde de dire qu'aucun en soit débouté pour quelque cause que ce soit. Le nœud de ceste question est en ce mot, *S'ils retombent*. Ainsi quiconque entendra la vertu d'iceluy, se desveloppera aiséement de toute difficulté. Or il faut noter qu'il y a double cheute : l'une est particulière, l'autre générale. Celuy qui a failli en quelque espèce, ou mesme en plusieurs sortes, est tombé de l'estat d'un homme Chrestien : ainsi tous péchez sont autant de cheutes. Mais l'Apostre ne dispute point yci de larrecin, ou de parjure, ou de meurtre, ou d'yvrongnerie, ou d'adultère, ou de quelque autre vice semblable : mais il parle d'un révoltement universel de l'Evangile, quand le pécheur n'offense point Dieu seulement en une partie, ains renonce totalement à sa grâce. Et afin que ceci soit mieux entendu, il faut suppléer une antithèse entre les grâces de Dieu lesquelles il a récitées et ceste cheute. Car cestuy-là tombe qui se révolte de la parole de Dieu, qui esteint la lumière d'iceluy, qui se prive du goust du don céleste, qui délaisse la participation de l'Esprit. Or cela est renoncer totalement à Dieu. Nous voyons maintenant qui sont ceux lesquels il exclud de l'espérance de pardon : asçavoir les apostats qui se sont estrangez de l'Evangile de Christ, lequel ils avoyent auparavant receu, et de la grâce de Dieu. Ce qui n'advient à personne, qu'il ne pèche contre le sainct Esprit. Car celuy qui viole la seconde Table de la Loy, ou qui transgresse la première par ignorance, n'est encore coulpable d'un tel révoltement : et aussi Dieu ne prive point tellement les autres de sa grâce (hors mis les réprouvez) qu'il ne leur laisse plus aucune espérance. Si quelqu'un demande pourquoy c'est que l'Apostre fait yci mention d'une telle apostasie, veu qu'il addresse sa parole aux fidèles, qui estoyent bien loin d'une si meschante desloyauté : je respon qu'il monstre de bonne heure le danger, afin qu'ils se donnent garde. Ce qu'il faut bien observer. Car quand nous-nous fourvoyons du droit chemin, non-seulement nous excusons nos vices envers les autres, mais aussi nous trompons nous-mesmes. Satan survient à la desrobbée, et nous attire par ruses cachées : en sorte qu'en faillant nous ne sçavons pas que nous faillons. Ainsi nous deschéons de degré en degré, jusques à ce que finalement nous nous précipitons en ruine. Et c'est une chose qu'on peut appercevoir tous les jours en plusieurs. Parquoy, ce n'est point sans cause que l'Apostre advertit tous disciples de Christ de se donner garde de bonne heure. Car une longue nonchalance engendre volontiers comme une léthargie : après laquelle vient une aliénation d'esprit. Au reste, il faut noter en passant de quels titres et louanges il orne la cognoissance de l'Evangile. Il l'appelle *Illumination :* dont s'ensuit que les hommes sont aveugles, jusques à ce que Christ, qui est la lumière du monde, les illumine. Il l'appelle *Goust du don céleste :* signifiant par cela que les dons qui nous sont conférez en Christ, sont par-dessus nature et le monde : et toutesfois qu'on les gouste par foy. Il l'appelle *Participation de l'Esprit :* d'autant que c'est luy qui distribue à un chacun comme il veut tout ce qu'il y a de lumière et d'intelligence,

sans lequel nul ne peut dire, Le Seigneur Jésus, 1 Cor., XII, 3 : et qui nous ouvre les yeux de l'entendement, et nous révèle les secrets de Dieu. Il l'appelle *Goust de la bonne parole de Dieu :* signifiant par cela que la volonté de Dieu ne nous y est pas manifestée d'une façon telle quelle, mais en sorte qu'elle nous apporte une douce délectation. En somme, il monstre par cest épithète quelle différence il y a entre la Loy et l'Evangile : pourtant que la Loy ne contient que sévérité et jugement : mais l'Evangile est un gracieux tesmoignage de l'amour de Dieu envers nous, et de sa douceur paternelle. Finalement, il l'appelle *Goust des puissances du siècle à-venir :* par lequel mot il signifie que par foy nous sommes comme receus au Royaume céleste, afin qu'en esprit nous voyions la bien-heureuse immortalité, qui est cachée à nos sens. Sçachons donc que l'Evangile n'est point autrement cognu comme il appartient que par l'illumination de l'Esprit : et en telle sorte qu'estans retirez du monde, nous soyions eslevez au ciel : et après avoir cognu la bonté de Dieu, nous-nous reposions en sa parole. Mais yci survient une nouvelle question, Comment il se peut faire que celuy qui est parvenu une fois jusques-là, tombe puis après? Car le Seigneur n'appelle point avec efficace, que les éleus : et sainct Paul aux Rom. chap. VIII, v. 14, rend tesmoignage que ceux sont vrayement ses enfans, qui sont menez de son Esprit : et enseigne que c'est un gage certain de l'adoption, quand Christ a fait quelqu'un participant de son Esprit. Or est-il ainsi que les éleus sont hors du danger de cheute mortelle. Car le Père qui les a donnez en garde à Christ son Fils, est plus grand que tous : et Christ promet qu'il sera songneux de tous, afin que nul ne périsse, Jehan chap. XVII, v. 12. Je respon que cela est bien vray que Dieu fait cest honneur seulement aux éleus de leur donner l'Esprit de régénération, et qu'ils sont en cela discernez des réprouvez, d'autant qu'ils sont reformez à son image, et receoyvent l'arre de l'Esprit en l'espérance de l'héritage céleste, et que l'Evangile est seellé en leurs cœurs par ce mesme Esprit. Mais je di que ceci n'empesche point qu'il n'arrouse aussi les réprouvez du goust de sa grâce, qu'il n'illumine leurs esprits de quelques estincelles de sa lumière, qu'il ne leur face sentir sa bonté, et qu'il n'engrave aucunement sa parole en leurs cœurs. Autrement, où seroit ceste foy temporelle de laquelle S. Marc, IV, 17, fait mention? Il y a donc quelque cognoissance mesmes ès réprouvez, laquelle esvanouit puis après, ou pource qu'elle n'avoit pas si profondes racines qu'elle devoit bien avoir, ou pource qu'estant estouffée elle s'abbastardit. Or l'expérience et considération de telles choses est une bride par laquelle le Seigneur nous retient en crainte et humilité. Et de faict, nous voyons combien sans cela le naturel de l'homme est enclin à nonchalance et fole confiance. Combien que nostre solicitude doit estre telle, qu'elle ne trouble la paix de la conscience. Car tout ensemble le Seigneur redresse en nous la foy, et donte la chair : et pourtant il veut que la foy demeure comme en un port asseuré, et persiste paisible : mais il exerce la chair par divers combats, afin qu'elle ne se desbauche estant oisive et à son aise.

6 *Soyent renouvelez à repentance.* Combien que ceci semble bien dur, toutesfois celuy qui est ainsi puni de son apostasie n'ha nulle occasion d'accuser Dieu de cruauté. Et ceci n'est point répugnant aux autres passages de l'Escriture, où la miséricorde de Dieu est offerte aux pécheurs, aussi tost qu'ils auront gémi. Ezech., XVIII, v. 27. Car là est requise repentance : de laquelle celuy qui s'est une fois du tout révolté de l'Evangile, n'est jamais vrayement touché. Car tels estans privez de l'Esprit de Dieu, comme ils ont bien mérité, sont mis en sens réprouvé : afin qu'estans sous la puissance du diable, ils ne cessent jusques à ce qu'ils soyent tombez en perdition. Par ce moyen il advient qu'ils amassent péché sur péché, jusques à ce qu'estans du tout devenus stupides, ils mesprisent Dieu, ou le hayssent comme gens désespérez. Voylà quelle est la fin

de tous apostats : asçavoir qu'estans frappez de stupidité, ils ne craignent rien : ou ont Dieu leur juge en horreur, pource qu'ils ne le peuvent éviter. Brief, l'Apostre nous admoneste que la repentance n'est pas en la volonté de l'homme, mais que Dieu la donne seulement à ceux qui ne sont pas du tout tombez de la foy. Laquelle admonition nous est grandement utile, de peur qu'en délayant de jour en jour, nous ne nous esloignions de plus en plus de Dieu. Vray est que les meschans ont ces brocars en la bouche et s'en jouent, Que c'est assez pourveu qu'ils se repentent de leur meschante vie en rendant le dernier souspir : mais quand ils sont venus jusques-là, alors ils monstrent bien par les tormens horribles qu'ils endurent en leur conscience, que la conversion de l'homme n'est pas une œuvre commune, et si aisée comme ils se sont fait à croire. Comme ainsi soit donc que le Seigneur ne promet pardon sinon à ceux qui se repentent de leur iniquité, il ne se faut esbahir si ceux qui par désespoir ou par contemnement courent obstinément en leur ruine, périssent. Que si quelqu'un se relève de sa cheute, il faut dire qu'il n'estoit point venu jusques à un vray révoltement, quoy qu'il ait autrement commis des péchez énormes. *Veu qu'ils crucifient derechef le Fils de Dieu.* Il adjouste ceci aussi pour défendre la sévérité de Dieu contre les calomnies des hommes. Car il n'y auroit point de propos que Dieu en pardonnant aux apostats, exposast son Fils en mocquerie. Ils sont donc indignes que Dieu leur pardonne. Au reste, la raison pourquoy il dit que Christ est derechef crucifié, c'est pource que nous mourons avec luy sous ceste condition, de nous exercer continuellement en nouveauté de vie. Ceux donc qui retombent en la mort, ont besoin d'un second sacrifice : comme nous verrons au Xe chap. *Crucifient en eux-mesmes :* c'est-à-dire Entant qu'en eux est. Car il en seroit ainsi, et par manière de dire Christ seroit mené en triomphe par mocquerie et diffame, si les hommes pouvoyent quand bon leur semble retourner à luy, après s'estre laschez la bride à apostasie et révoltement.

7 *Car la terre qui boit souvent la pluye qui vient sur elle, et produit herbe propre à ceux desquels elle est labourée, reçoit la bénédiction de Dieu :*

8 *Mais celle qui produit espines et chardons, est rejettée et prochaine de malédiction : de laquelle la fin tend à estre bruslée.*

9 *Or nous-nous sommes persuadez quant à vous, bien-aimez, choses meilleures et convenables à salut, jà soit que parlions ainsi.*

10 *Car Dieu n'est point injuste, pour mettre en oubli vostre œuvre et travail de charité, que vous avez monstrée envers son Nom, entant que vous avez subvenu aux Saincts et y subvenez.*

7. *Car la terre qui boit souvent la pluye qui vient sur elle, etc.* C'est une similitude fort propre pour esmouvoir l'affection de proufiter de bonne heure. Car comme la terre ne peut produire bon blé au temps de la moisson, sinon que la semence ait germé un peu après qu'elle a esté jettée en terre : ainsi si nous voulons parvenir à bon fruit, aussi tost que le Seigneur sème sa Parole, il faut qu'elle prene racines en nous, lesquelles vienent incontinent à monstrer leur vertu. Car il ne faut pas attendre qu'elle fructifie, si nous la laissons estouffer, ou abbastardir. Mais comme la similitude est fort propre, ainsi la faut-il prudemment accommoder au propos de l'Apostre. La terre, dit-il, laquelle succeant la pluye, incontinent après les semailles faites produit du grain une herbe non bastarde, est finalement amenée à maturité de bon blé par la bénédiction de Dieu : ainsi ceux qui reçoyvent en leurs cœurs la semence de l'Evangile, et qui de ceste semence produisent une bonne herbe et nayfve croistront tousjours en mieux, jusques à rapporter un fruit meur. Au contraire, la terre qui après avoir esté cul-

tivée et arrousée, ne rapporte que des chardons et espines, celle-là ne donne aucune espérance de moisson : mais qui pis est, tant plus que croist ce qui est là venu, tant plus elle est désespérée. Et pourtant le seul remède est, que le laboureur mette le feu dedans ce champ ainsi plein de mauvaises herbes et inutiles. Ainsi, ceux qui par leur paresse ou meschantes affections corrompent la semence de l'Evangile, tellement qu'en leur vie ils ne donnent aucun signe de proufit et bon avancement, monstrent qu'ils sont réprouvez, en sorte qu'il n'en faut espérer aucune moisson. L'Apostre donc ne traitte pas yci seulement du fruit de l'Evangile, mais poursuit son exhortation, que nous embrassions l'Evangile d'un courage alaigre et prompte affection. Et puis qu'incontinent après les semences faites, l'herbe apparoisse. Pour le troisième, qu'après avoir esté arrousez tous les jours, l'accroissement s'en ensuyve. Là où nous avons mis *Herbe propre*, ou proufitable, les autres traduisent Herbe de saison. Toutes les deux significations convienent bien, mais la dernière se rapporte au temps, la première à la qualité. Quant aux sens allégoriques esquels se jouent les expositeurs, je les laisse pource qu'ils sont eslongnez de l'intention de l'autheur.

9 *Or nous-nous sommes persuadez quant à vous, bien-aimez, etc.* Pource que les sentences précédentes ont esté comme foudres, par lesquelles les lecteurs pouvoyent estre accablez et du tout esperdus, il estoit besoin d'addoucir ceste aspreté : et pourtant il dit maintenant, que quand il a ainsi parlé, ce n'est pas qu'il eust conceu une telle opinion d'eux. Et certes quiconque désire de proufiter en enseignant, doit tellement traitter ses disciples, qu'il leur augmente plustost le courage, que de leur oster ou diminuer. Car il n'y a rien qui nous descourage plus d'escouter la doctrine, que quand nous voyons qu'on nous répute pour gens désespérez. A ceste cause l'Apostre proteste yci qu'il admoneste les Juifs pource qu'il ha bonne espérance d'eux, et désire de les amener à salut. Nous recueillons de ceci, qu'il est besoin de reprendre asprement et avec grande véhémence, non-seulement les réprouvez, mais aussi les éleus mesmes, et ceux que nous réputons estre enfans de Dieu.

10 *Car Dieu n'est point injuste, pour mettre en oubli vostre œuvre, etc.* Ces mots emportent autant comme s'il disoit, que des commencemens qui ont esté bons, il en espère une bonne fin. Mais de ceci sort une difficulté, asçavoir qu'il semble qu'il vueille dire que Dieu est obligé aux hommes à cause de ce qu'ils ont fait envers luy. J'ay confiance de vostre salut, dit-il, pource que Dieu ne peut mettre vos œuvres en oubli. Par ce moyen il semble qu'il fonde leur salut és œuvres, et fait Dieu leur redevable. Aussi les Sophistes qui opposent les mérites des œuvres à la grâce de Dieu débatent ce poinct, et y insistent fort, Dieu n'est point injuste. Car ils recueillent de cela qu'il seroit injuste s'il ne rendoit aux œuvres le loyer du salut éternel. Je respon en peu de paroles, qu'yci l'intention de l'Apostre n'est pas de traitter expresséement de la cause de nostre salut, et que pourtant on ne doit pas juger par ce passage des mérites des œuvres, et qu'on ne peut par ceci résoudre que c'est qui est deu aux œuvres. L'Escriture par tout ne monstre point d'autre source de salut, que la miséricorde gratuite de Dieu. Or quant à ce que Dieu en plusieurs passages promet loyer aux œuvres, cela dépend de sa promesse gratuite, par laquelle il nous a adopté pour ses enfans, et nous réconcilie à soy, ne nous imputant point nos péchez. Le loyer donc est ordonné aux œuvres, non pas pour mérite qui y soit, mais par la pure libéralité de Dieu. Combien que mesme ceste récompense des œuvres gratuite et procédante de pure libéralité, n'ha point de lieu sinon après que nous sommes receus en grâce par le moyen de Christ. Nous recueillons de ceci, qu'en ce faisant Dieu ne paye pas chose qu'il nous doyve, mais tient et accomplit la promesse qu'il nous a faite de son bon gré : et le fait pource qu'il regarde en douceur et avec pardon nous et nos œuvres, ou pour mieux dire, il ne considère pas tant nos œuvres, que sa grâce en nos œuvres. Voylà comment il

ne met point nos œuvres en oubli, pource qu'il recognoist en icelles, et soy, et l'œuvre de son Esprit. C'est aussi ceste justice que l'Apostre entend, asçavoir pource qu'il ne se peut renoncer soy-mesme. Ainsi, ce passage est correspondant à la sentence de sainct Paul, où il dit, Celuy qui a commencé une bonne œuvre en vous, la parfera, Phil., I, v. 6. Car que trouvera Dieu en nous parquoy il soit incité à nous aimer, sinon ce qu'il nous a donné au paravant? En somme, les Sophistes s'abusent, qui imaginent une relation et correspondance mutuelle entre la justice de Dieu et les mérites de nos œuvres: veu que plustost en cela Dieu ha esgard à soy et à ses dons, afin de poursuyvre jusques en la fin ce qu'il a commencé en nous de sa pure volonté, et sans estre incité par aucun service venant de nous. Voylà, di-je, quelle est la justice de Dieu en la rétribution des œuvres, asçavoir pour autant qu'il est fidèle et véritable, et s'est constitué nostre deteur : non pas en recevant chose aucune de nous, mais en nous promettant toutes choses libéralement, comme dit sainct Augustin. *Et travail de charité.* Par ce mot il signifie qu'il ne nous faut espargner ne fuir le travail, si nous voulons faire nostre devoir envers nos prochains, car il n'est pas seulement question de les aider d'argent, mais aussi de conseil et industrie, et en toutes les sortes que nous pourrons. Il est donc besoin de grande diligence pour s'acquiter en cest endroit : il faut avaller beaucoup de fascheries, et quelquefois se mettre en grans dangers. Parquoy, quiconque se voudra exercer és devoirs de charité, il faut qu'il se prépare à une façon de vivre plene de travaux. Il prouve leur charité de ce qu'ils ont *ministré aux Saints, et y ministrent encore.* En quoy nous sommes admonestez de ne refuser point à faire service à nos frères. Quand il nomme *les Saints* expressément, il ne signifie pas pourtant que nous ne soyons redevables qu'à ceux-là seulement : Car nostre charité se doit espandre à tout le genre humain : mais pource que les domestiques de la foy nous sont recommandez sur tous autres, nous en devons avoir soin spécialement, Galates, VI, v. 10. Car comme ainsi soit que charité pour estre incitée à bien faire, regarde en partie à Dieu, en partie la communion de nature, de laquelle tous hommes sont conjoints ensemble, selon qu'un chacun approche plus près de Dieu, d'autant plus digne est-il que nous luy aidions. D'avantage, selon que nous cognoissons un chacun estre enfant de Dieu, aussi faut-il que nous l'aimions fraternellement. Quand il dit *qu'ils ont ministré, et ministrent encore*, il loue leur persévérance, qui est une vertu grandement nécessaire en cest endroit. Car il n'y a rien à quoy nous soyons plus enclins, que de nous fascher et lasser en bien faisant aux autres. Ainsi, combien qu'on en trouve assez qui seront prompts à aider à leurs frères et prochains, toutesfois la persévérance est une vertu si clair semée, que la plus grand'part se refroisdissent et anonchalissent bien tost. Et toutesfois ceste seule parole nous deveroit continuellement picquer et soliciter : asçavoir que l'Apostre tesmoigne que quand on exerce charité envers les Saincts, c'est l'exercer et monstrer envers le nom du Seigneur. Car par cela il donne à entendre que Dieu receoit pour agréable tout le plaisir et devoir que nous faisons envers nos prochains, suyvant ceste sentence, Tout ce que vous avez fait à l'un de ces plus petis, vous le m'avez fait, Math., XXV, v. 40. Item, Celuy qui eslargit du sien aux povres, donne à usure au Seigneur, Prov., XIX, v. 17.

11 *Mais nous désirons qu'un chacun de vous monstre le mesme soin pour la plene certitude d'espérance, jusques à la parfin :*

12 *Afin que ne soyez lasches, mais qu'ensuyviez ceux qui par foy et par patience reçoyvent les promesses en héritage.*

13 *Car quand Dieu feit promesse à Abraham, pource qu'il ne pouvoit jurer par un plus grand, il jura par soy-mesme,*

14 *Disant, Certes je te béniray abondamment, et te multiplieray merveilleusement*[1].

15 *Et ainsi ayant attendu patiemment, il a obtenu la promesse.*

1) *Gen.*, XII, 2, *et* XVII, 4, *et* XXII, 17.

11 *Mais nous désirons qu'un chacun de vous monstre le mesme soin.* Comme il a meslé des louanges parmi l'exhortation, de peur d'aigrir leurs cœurs, et les irriter par trop, ainsi, afin que ceste douceur soit sans aucune flatterie, il leur remonstre franchement ce qui leur défaut encore. Vous avez (dit-il) rendu tesmoignage de vostre charité par plusieurs expériences, toutesfois il reste encore qu'il faut que vostre foy soit correspondante à vostre charité. Vous avez travaillé, et employé grande diligence à faire service aux hommes par charité, mais vous ne vous devez pas moins employer à avancer en la foy, afin que vous en ayez une ferme et plene certitude devant Dieu. Or l'Apostre monstre par ces paroles que la profession de Chrestienté contient deux parties, qui se rapportent aux deux Tables de la Loy. Parquoy, quiconque séparera l'une de l'autre, il n'aura plus rien de Chrestienté, sinon deschiré et par pièces. Et de ceci il appert quels maistres sont ceux, qui laissans là la foy, ne requièrent qu'une innocence et preud'hommie envers les hommes. C'est une philosophie profane, di-je, qui s'amuse en une masque de justice externe : si toutesfois elle mérite d'estre appelée Philosophie, veu qu'elle distribue si mal les choses qui concernent le devoir des personnes, qu'elle oste à Dieu son droict, lequel devoit obtenir le premier lieu. Qu'il nous souviene donc que nous n'avons point une vie Chrestienne accomplie de toutes ses parties, sinon que nous appliquions nostre estude à suyvre la foy et la charité ensembléement. *Pour la plene certitude d'espérance, etc.* Pource que plusieurs après avoir fait profession de la foy Chrestienne, estoyent distraits de diverses opinions, ou estoyent encore enveloppez de plusieurs superstitions, il requiert qu'ils soyent si fermes en la certitude de la foy, qu'ils ne chancellent plus, et ne demeurent plus en suspens, estans agitez d'un costé et d'autre entre divers vents et doutes. Toutesfois, c'est un commandement commun à tous. Car comme la vérité de Dieu est stable et ferme, aussi faut-il que la foy, qui est appuyée et fondée sur icelle soit véritable, certaine, et par-dessus toutes doutes. Voylà ce qu'emporte le mot Grec Plérophoria, asçavoir une persuasion indubitable, quand l'esprit du fidèle conclud et arreste en soy-mesme qu'il n'est point licite de révoquer en doute les choses que Dieu (qui ne peut ne tromper ne mentir) a prononcées. *Espérance* est prinse yci pour foy, à cause de l'affinité qui est entre les deux. Toutesfois il semble que l'Apostre l'ait mise expressément pource qu'il parloit de persévérance. On peut aussi recueillir de ceci combien est loin de la foy ceste appréhension générale qui est commune mesme au meschans et aux diables. Car eux aussi croyent que Dieu est juste et véritable : nonobstant ils ne conçoyvent de cela aucune bonne espérance, pource qu'ils n'appréhendent point sa grâce paternelle en Christ. Sçachons donc que la vraye foy est tousjours conjointe avec espérance. Il dit, *Jusques à la parfin*, ou Jusques à la perfection : afin qu'ils sçachent qu'ils ne sont point encore venus jusques au but, et que pourtant ils pensent de proufiter tousjours plus avant. Il use de ce terme *Soin*, afin qu'ils entendent qu'il ne faut point croupir en nonchalance, mais s'efforcer courageusement, et travailler à bon escient. Car ce n'est pas une petite chose de monter par-dessus les cieux, principalement à nous qui à grand'peine nous pouvons traîner sur la terre. Joint qu'il survient plusieurs destourbiers : et n'y a rien plus difficile que de tenir nos esprits eslevez au ciel, veu que toute la force de nostre nature tend en bas, et Satan nous retire vers la terre par infinies machinations. Pourtant l'Apostre nous commande de fuir toute nonchalance ou lascheté de cœur.

12 *Mais qu'ensuyviez ceux qui par*

foy et par patience, etc. A l'opposite de lascheté il met cest estude d'imiter et ensuyvre. C'est donc autant que s'il disoit, qu'il leur faut avoir une alaigreté de cœur persévérante : mais ceci ha beaucoup plus grand poids quand il admoneste que les Pères n'ont point obtenu les promesses, sinon avec une force invincible de foy : car les exemples nous représentent la chose plus au vif. Si on nous proposoit la doctrine simple, elle ne nous esmouveroit pas tant, que quand nous voyons que ce qui est requis de nous, est accompli en la personne d'Abraham. Or l'exemple d'Abraham est amené, non pas qu'il soit seul, mais pource qu'il est excellent par-dessus tous les autres. Car Abraham a eu cela commun avec tous les fidèles : mais ce n'a pas esté sans cause qu'il a esté establi et nommé Père des fidèles. Parquoy il ne se faut esbahir si l'Apostre le choisit nommèement entre tous, pour celuy auquel il veut que chacun regarde, quand il est question de trouver un clair miroir de la foy. Il dit *Foy et patience*, pour foy constante et qui ha la patience conjointe avec soy. Car la foy est premièrement requise : mais pource que plusieurs qui au commencement sembloyent avoir une foy admirable, s'annonchalissent incontinent, patience est la vraye approbation d'une foy qui n'est vaine ni esvanouissante avec le temps. Quand il dit qu'on obtient et *receoit les promesses par foy*, il abbat l'opinion des mérites : mais encore beaucoup plus clairement en disant, *Qu'on les receoit en héritage*. Car il n'y a point d'autre droict qui nous face héritiers que le droict d'adoption.

13 *Car quand Dieu feit promesse à Abraham.* Il veut prouver que la grâce de Dieu nous est offerte en vain, sinon qu'après avoir receu la promesse par foy, nous la contregardions, et comme nourrissions en patience au milieu de nostre cœur. Il le prouve par un exemple, asçavoir par ce que quand Dieu promit une lignée infinie à Abraham, cela pouvoit sembler estre une chose incroyable. Sara avoit esté stérile tout le cours de sa vie : tous deux estoyent parvenus en vieillesse extrême. Veu qu'ils estoyent quasi plus près du sépulchre que du lit de mariage, et qu'il n'y avoit nulle force en eux pour engendrer, et que la matrice de Sara qui avoit esté stérile en la fleur de son aage, estoit desjà amortie : qui eust peu croire que d'eux-deux sortiroit une nation en aussi grand nombre que les estoilles du ciel, ou le sable de la mer ? cela certes estoit contraire à toute raison. Toutesfois Abraham l'attend, et ne craind point d'estre trompé, tandis qu'il s'appuye sur la parole de Dieu. Il faut donc noter ceste circonstance du temps, afin que nous entendions la façon d'arguer de l'Apostre. Et à ceci se rapporte ce qu'il adjouste puis après, qu'il a obtenu ceste bénédiction : mais après avoir attendu ce que nul n'eust jamais pensé pouvoir advenir. Voylà comment il faut donner gloire à Dieu : asçavoir en attendant en patience ce qu'il ne monstre point encore à nos sens, ains cache et diffère à long temps pour exercer nostre patience. Quant à ce que *Dieu jure par soy-mesme*, nous verrons ci-après la raison pourquoy. Là où nous avons traduit, *Certes je te béniray, etc.* Il y a de mot à mot, Si je ne te bénis : laquelle formule de jurement, nous avons exposée au chap. III. Car le nom de Dieu n'est pas yci exprimé, mais il le faut suppléer, pource qu'il proteste qu'on ne le tiene point pour véritable, s'il n'accomplit ce qu'il a promis.

16 *Car les hommes jurent par plus grand qu'eux : et le serment fait pour confirmation leur est la fin de tout différent.*

17 *En laquelle chose Dieu voulant plus amplement monstrer l'immuable fermeté de son conseil aux héritiers de la promesse, s'est interposé par jurement :*

18 *Afin que par deux choses immuables (esquelles il est impossible que Dieu mente) nous ayons ferme consolation, nous,* di-je, *qui courons pour obtenir la jouissance de l'espérance proposée*[1],

1) Ou, avons nostre refuge à obtenir l'espérance qui nous est proposée.

19 *Laquelle nous tenons comme une ancre seure et ferme de l'âme, et pénétrant jusqu'au dedans du voile :*

20 *Où Jésus est entré* comme *précurseur pour nous, estant fait souverain Sacrificateur selon l'ordre*[1] *de Melchi-zédech.*

1) Ou, à la façon.

16 *Car les hommes, etc.* Il fait un argument du plus petit au plus grand, Si on adjouste foy au serment d'un homme qui de nature est menteur, et ce d'autant que la confirmation par le nom de Dieu y est adjoustée : combien plus Dieu luy-mesme, qui est la Vérité éternelle, mérite-il qu'on luy adjouste foy, quand il jure par soy-mesme ? Or il enrichit ceste sentence par plusieurs paroles, et dit en premier lieu, que *les hommes jurent par plus grand qu'eux* : signifiant par cela, que pource qu'ils n'ont point d'authorité suffisante d'eux-mesmes, ils l'empruntent d'ailleurs. Il adjouste qu'il y a une si grande religion et saincteté au serment, qu'il suffit pour confirmation de ce à quoy il est appliqué, et met fin à tous différens, quand les tesmoignages des hommes et autres probations défaillent. Et pourtant celuy que tous appellent pour tesmoin, ne sera-il pas tesmoin suffisant pour soy-mesme ? Celuy qui par son authorité oste toute doute entre les autres, ne fera-il pas qu'on adjouste foy à ses paroles ? Si le nom de Dieu prononcé par la langue d'un homme ha telle excellence et prérogative, combien plus en doit-il avoir, quand Dieu luy-mesme jure par son Nom ? Voylà quant à la matière principale : mais il faut yci noter deux choses en passant : Asçavoir qu'il faut jurer par le nom de Dieu, quand il est requis que nous jurions : d'avantage que le jurement est permis aux Chrestiens, d'autant que c'est un remède légitime pour appaiser les différens. Dieu commande par paroles expresses qu'on jure par son Nom : si on y entremesle aucuns noms, il proteste que c'est une profanation du serment. Or il y a trois raisons principales de ceci. Car quand nous sommes despourveus de moyen pour pouvoir produire la vérité en lumière, il n'est point licite pour la maintenir de recourir ailleurs qu'à Dieu, qui est luy-mesme la Vérité éternelle. En après, puis que c'est luy seul qui cognoist les cœurs (Jérém., XVII, 10) son office luy est ravi quand on appelle à un autre juge és choses cachées au jugement des hommes. Tiercement, pource qu'en jurant non-seulement nous l'appellons en tesmoignage, mais aussi nous le supplions qu'il face la vengence du perjure, si nous parlons en fausseté. Pourtant il ne se faut esbahir s'il se courrouce si asprement contre ceux qui jurent par un autre nom : car c'est luy oster autant de son honneur. Or quant à ce que l'Escriture use quelques fois d'autres formes de jurer, cela ne répugne point à ceste doctrine. Car les fidèles ne jurent pas par le ciel ou par la terre, comme s'ils leur attribuoyent quelque Divinité, mais par tels sermens comme obliques, ils regardent à un seul Dieu. Car il y a diverses espèces de sermens. La première et la principale est celle-ci, quand nous le demandons pour juge, et appelons droit à son siége judicial. La seconde est, quand nous nommons les choses que nous aimons grandement, comme nostre vie, ou nostre teste ou quelque autre chose semblable. La troisième, quand nous prenons des créatures en tesmoignage devant Dieu. Mais en toutes ces sortes, à proprement parler, on ne jure point par autre que par Dieu. Parquoy ceux qui débatent qu'il est licite d'adjoindre les Saincts trespassez pour compagnons à Dieu, et que le droict de punir leur soit attribué, ne déclarent pas moins leur malice que leur bestise. D'avantage, ce passage (comme il a esté dit) enseigne qu'il y a quelque usage légitime du jurement entre les Chrestiens : ce que nous devons bien noter contre ces esprits estourdis, qui aboliroyent volontiers la règle de sainctement jurer que Dieu a donnée en sa Loy. Car certes l'Apostre parle yci de la façon de jurer comme d'une chose saincte et approuvée de Dieu. Avec ce il ne dit pas qu'elle a esté anciennement en usage, mais il prononce qu'elle dure encore aujourd'huy.

Prenons donc ceci pour une aide à maintenir la vérité, quand nous avons faute d'autres probations.

17 *En laquelle chose Dieu voulant plus amplement monstrer, etc.* Voylà comment Dieu s'accommode à nostre pesanteur et tardiveté, et comme il nous supporte ainsi qu'un père très-bénin a accoustumé de faire. Pource qu'il voit que nous n'acquiesçons pas à sa simple parole, il adjouste le serment, afin de la confermer plus vivement en nos cœurs. Et par cela aussi nous voyons combien il nous est utile et nécessaire d'avoir telle certitude de l'amour qu'il nous porte, que nous n'ayons plus occasion de chanceler ou de trembler. Car comme Dieu défend de prendre son Nom sans cause, ou pour une cause légère et de néant, et dénonce une vengence rigoureuse à tous ceux qui en auront témérairement abusé. Comme il commande qu'on porte révérence à la majesté de son Nom, ainsi monstre-il qu'il l'ha en grand pris et honneur. C'est donc une chose nécessaire que la certitude de nostre salut, pour laquelle asseurer, celuy qui défend de jurer en vain, daigne bien jurer. On peut aussi recueillir de ceci, en quelle estime nostre salut est devant Dieu : attendu que pour pourveoir à iceluy non-seulement il supporte nostre incrédulité, mais quittant de son droict, et nous donnant beaucoup plus qu'il ne faloit, y remédie bénignement. *Aux héritiers de la promesse.* Il semble qu'il parle spécialement des Juifs. Car combien que l'héritage soit finalement aussi parvenu aux Gentils, toutesfois les Juifs ont esté les premiers et légitimes héritiers : et les Gentils ont esté seulement les seconds et estrangers, et faits tels outre le droict de nature. Suyvant cela sainct Pierre en sa première prédication, au chap. II des Actes des Apostres, v. 39, parlant aux Juifs, dit : La promesse est faite à vous et à vos enfans, et tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur nostre Dieu en appellera. Il laisse bien quelque lieu aux héritiers estrangers, mais il met les Juifs au premier rang : comme aussi il dit au chapitre III, v. 25, Vous estes fils des Prophètes, et de l'alliance que Dieu a ordonnée à nos Pères. Ainsi aussi en ce passage l'Apostre pour rendre les Juifs plus prompts à recevoir l'alliance, enseigne qu'elle a esté confermée par serment principalement pour eux. Combien qu'aujourd'huy ceste sentence s'adresse à nous aussi : pour autant que nous sommes entrez au lieu lequel ils ont abandonné par leur incrédulité. Il faut noter *que le conseil de Dieu* est appelé celuy duquel nous est rendu tesmoignage en l'Evangile, afin que nul ne doute de ceste doctrine, qu'elle ne soit tirée comme du profond du cœur de Dieu, mais plustost que les fidèles tienent pour certain, toutes fois et quantes qu'ils entendent la voix de l'Evangile, que le conseil secret de Dieu qui estoit caché en luy, leur est publié : et que par cela est manifesté ce qu'il a ordonné de nostre salut devant la création du monde.

18 *Afin que par deux choses immuables, etc.* La Parole et le serment sont deux choses immuables en Dieu. Quant est des hommes, il s'en faut beaucoup qu'il en soit ainsi. Car leur vanité fait que leur parole n'est guères ferme. Mais la parole de Dieu est ornée de ces titres, qu'elle est pure et chaste, et semblable à l'or purgé par sept fois, Ps., XII, v. 7. Balaam mesmes estant ennemi manifeste de Dieu est contraint de luy rendre ce tesmoignage. Dieu n'est pas semblable aux fils des hommes pour mentir, ne comme les hommes pour estre variable. Il a donc dit, et ne le fera pas? il a parlé, et ne l'accomplira pas? Nom., XXIII, 19. Ainsi la parole de Dieu est une vérité certaine, et digne de foy d'elle-mesme pour sa seule authorité : mais quand le serment y est adjousté, c'est comme un comble mis par-dessus la mesure plene. Et de ceci nous avons une consolation singulière, que Dieu qui ne peut tromper en parlant, ne se contentant point de promettre, adjouste aussi le serment. *Nous qui courons.* Par ce mot il signifie que nous ne nous fions point vrayement en Dieu, sinon quand estans despourveus de toutes autres aides, nous avons nostre recours à sa seule promesse, et nous constituons là un lieu de franchise, et non ailleurs. Quand donc il est

yci dit, *nous* qui courons : nostre nécessité et indigence est exprimée : car nous ne recourons point à Dieu, sinon que nostre nécessité nous contraigne. Or quand il adjouste, *A l'espérance* proposée, il signifie qu'il ne faut pas aller loin pour chercher le secours duquel nous avons besoin, pource que Dieu vient audevant de nous de son bon gré, et qu'il nous met quasi en la main la matière de nous fier en luy. Or comme il a voulu par ceste sentence inciter les Juifs à recevoir l'Evangile, auquel le salut leur estoit offert : ainsi il a osté toute excuse aux incrédules, qui rejettoyent ceste grâce quand elle leur estoit si présente. Et de faict ceci a peu estre plus vrayement dit après la révélation de l'Evangile, qu'en la publication de la Loy : asçavoir, il ne faut point que tu dises plus, Qui est-ce qui montera au ciel? ou qui descendra en l'abysme? ou qui passera outre la mer? La Parole est près de ta bouche et de ton cœur[1]. Deut., XXX, 12. Au reste, en ce mot d'*Espérance* l'effet est prins pour la cause. Car par ce mot j'enten la promesse sur laquelle nostre espérance est appuyée : et ne suis point de l'opinion de ceux qui prenent yci Espérance pour la chose espérée : mesmes il faut adjouster, que l'Apostre ne parle point d'une promesse nue ou pendue en l'air ains d'une promesse que nous recevons pas foy : ou pour dire en un mot, Espérance signifie yci la promesse appréhendée par foy. Par ce mot *d'obtenir* aussi bien que par le mot Espérance, il dénote une telle constance qu'il a touchée ci-dessus.

19 *Laquelle nous tenons comme une ancre.* C'est une belle similitude, quand il compare à une ancre la foy appuyée sur la parole de Dieu. Car à la vérité tandis que nous voyageons en ce monde, nous ne sommes pas sur terre ferme, mais nous branslons comme au milieu d'une mer, voire une mer troublée et agitée des flots et vagues. Car le diable ne cesse de susciter infinis orages et tempestes, qui renverseroyent et enfondreroyent tout soudain nostre navire, si nous ne fichions bien profondément l'ancre et du tout au fons. Et de faict tournons nos yeux de quelque costé que nous voudrons, nous n'apperceverons point de terre ferme pour nous arrester : mais quelque part que tous nos sens s'estendent, nous ne voyons que de l'eau : et mesmes les vagues s'enflent et lèvent haut et nous menacent. Mais comme on jette l'ancre par le milieu de l'eau en un lieu obscur et caché, et ce pendant qu'elle est là cachée, elle tient la navire en estat, à ce qu'elle ne soit accablée des vagues ausquelles elle est exposée : ainsi faut-il ficher nostre espoir en Dieu, qui est invisible. Il y a différence en ceci, que l'ancre est jetée contre bas, pource qu'elle trouve fons en la terre : et nostre espérance est eslevée et vole au ciel, pource qu'elle ne trouve rien au monde sur quoy elle se puisse tenir ferme : et ne se doit point arrester aux créatures, ains se reposer seulement en Dieu. Et comme le câble, auquel l'ancre est attachée, conjoint la navire avec la terre par une distance longue et invisible : ainsi la vérité de Dieu est un lien pour nous conjoindre avec luy, en sorte qu'il n'y ait si longue distance de lieux, ni obscurité si espesse qui nous puisse empescher d'adhérer à luy. Estans ainsi liez avec Dieu, quoy qu'il nous fale assiduellement combatre contre des orages continuels nous sommes toutesfois hors de danger de périr avec nostre navire. Et pourtant il dit que ceste *Ancre est seure et ferme.* Car il se peut faire par l'impétuosité des ondes, ou que l'ancre s'arrache, ou que le câble se rompe, ou que la navire ainsi esbranlée s'entrouvre. Cela, di-je, advient en la mer : mais la vertu de Dieu est bien autre pour nous soustenir et garder : c'est bien autre chose aussi, tant de l'efficace de l'espérance, que de la fermeté de la parole de Dieu. *Pénétrant jusqu'au dedans du voile, etc.* Comme nous avons dit, la foy ne trouvera rien qui ne soit infirme et caduque, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à Dieu : il faut donc nécessairement qu'elle pénètre jusqu'au ciel. Mais pource que l'Apostre ha affaire aux Juifs, il fait une allusion au tabernacle ancien, et dit qu'il ne faut point qu'ils s'arrestent

1) *Rom.*, X, 6.

aux choses qui se voyent, ains qu'ils entrent jusqu'à ce lieu secret, qui est caché derrière le voile : comme s'il disoit qu'il faut passer outre toutes les figures externes et anciennes, à ce que la foy soit arrestée en Christ seul. Et ceste raison doit estre bien notée, Que pource que Christ est entré au ciel, aussi faut-il là dresser nostre foy. Car par ceci nous sommes enseignez que nous ne devons point jetter l'œil de nostre foy ailleurs. Et à la vérité les hommes perdroyent leur peine de chercher Dieu en sa majesté, pource qu'elle est trop loin d'eux : mais Christ nous tend la main pour nous mener au ciel. Et cela aussi a esté figuré anciennement sous la Loy. Car le souverain Sacrificateur entroit au Sanctuaire, non-seulement en son nom, mais aussi de tout le peuple : il portoit aucunement les douze Lignées en sa poictrine et sur ses espaules, quand en mémoire d'eux, douze pierres précieuses estoyent tissues au pectoral, et que leurs noms estoyent engravez en deux cornalines qu'il avoit sur ses espaules en sorte qu'en la personne d'un seul homme tous entroyent ensemble au Sanctuaire. L'Apostre donc nous admoneste fort bien à propos que nostre souverain Sacrificateur est entré au ciel : d'autant qu'il n'y est pas entré seulement pour soy, mais aussi pour nous : et pourtant il ne faut point craindre que l'entrée des cieux soit fermée à nostre foy, qui n'est jamais séparée de Christ. Or pource qu'il faut que nous suyvions Christ allant devant, à ceste cause il est appelé *précurseur*.

CHAPITRE VII.

1 *Car ce Melchi-zédec* estoit *Roy de Salem, Sacrificateur du souverain Dieu, lequel veint au-devant d'Abraham, qui retournoit de la desfaicte des Rois et le béneit*[1].

2 *Auquel aussi Abraham départit la disme de tout, et est interprété Roy de justice : et puis aussi Roy de Salem, c'est-à-dire Roy de paix,*

3 *Sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant commencement de jours, ne fin de vie, mais estant fait semblable au Fils de Dieu, demeure Sacrificateur éternellement.*

1) *Gen.*, XIV, 18.

1 *Car ce Melchi-zédec* estoit *Roy de Salem, Sacrificateur du souverain Dieu, lequel veint, etc.* Jusques yci il a incité les Juifs par ses exhortations à diligemment considérer que vaut la comparaison de Christ avec Melchi-zédec. Sur la fin du chapitre précédent il a derechef allégué le passage du Pseaume, afin que de la digression qu'il avoit faite, il retournast à son propos. Maintenant donc il poursuit amplement le propos qu'il avoit touché en peu de paroles. Car il récite par le menu toutes les choses qu'on doit considérer en Melchi-zédec, esquelles il est semblable à Christ. Au reste, il ne se faut point esbahir de ce qu'il s'arreste si songneusement sur ce propos. Certes ce n'estoit pas une petite chose, de trouver en une région remplie de tant de corruptions et superstitions, un homme qui reteinst le pur service de Dieu. Car d'un costé il estoit voisin aux Sodomites et Gomorrhiens, et de l'autre costé aux Chananéens : ainsi il estoit de toutes parts environné de gens infidèles. D'avantage, tout le monde estoit tellement tombé en impiété, qu'à grand peine estoit-il croyable que Dieu fust purement servi ailleurs qu'en la famille d'Abraham. Car son père et son grand père, esquels devoit estre la grande pureté et sincérité, s'estoyent eux-mesmes desjà dés long temps abbastardis en toute idolâtrie, Jos., XXIV, 2. Ceci donc estoit digne de mémoire, qu'il y eust encore un Roy, qui non-seulement servist à la vraye religion, mais aussi exerceast luy-mesme l'office de Sacrificateur. Et aussi il faloit

que toutes choses fussent exquises et excellentes en celuy qui estoit figure de Christ. Or que Christ ait esté figuré par luy, il appert par le Pseaume. Car David n'a point dit ceci à la volée, Tu es Sacrificateur éternel selon l'ordre de Melchi-zédec : plustost par ceste parole un haut et excellent mystère a esté recommandé à l'Eglise. Voyons maintenant les parties l'une après l'autre, esquelles l'Apostre fait Christ semblable à Melchizédec. La première similitude est au nom, Car ce qu'il a esté appelé *Roy de justice*, n'est point sans mystère. Car combien que cest honneur soit attribué aux Rois qui dominent en modération et selon équité, toutesfois ce titre appartient vrayement au seul Seigneur Jésus-Christ : qui non-seulement exerce sa domination en droiture, comme les autres, mais nous communique la justice de Dieu, en partie quand il fait que nous sommes réputez justes par la réconciliation gratuite : en partie quand il nous renouvelle par son Esprit, afin que nous vivions fidèlement et sainctement. Il est donc appelé Roy de justice par l'effet, d'autant qu'il espand la justice sur tous les siens : dont s'ensuit que hors son règne rien ne domine és hommes que le péché. Et pourtant, le Prophète Zach. II, v. 10, le mettant en possession de son Royaume, comme par un édit solennel de Dieu, l'orne de ce titre : Esjouy-toy fille de Sion, dit-il, Voyci, ton Roy juste vient à toy : signifiant par cela que la justice, qui sans cela nous défaut, est apportée par l'advénement de Christ. La seconde similitude que note l'Apostre, est au Royaume *de paix*. Or ceste paix est le fruit de la justice de laquelle il a parlé. Il s'ensuit de cela, que de tous côtés tant qu'emporte l'estendue du règne de Christ, il faut que la paix y soit : comme il est monstré au chap. II, 4 et IX 6, 7 d'Isaïe, et autres lieux semblables. Au reste, d'autant que Paix selon les Hébrieux signifie Prospérité ou estat heureux, on le pourroit bien prendre ainsi en ce passage : toutesfois j'aime mieux l'entendre de la paix intérieure, qui rend les consciences paisibles et asseurées devant Dieu. Or on ne pourroit pas estimer comme il appartient l'excellence de ce bien, sinon qu'on considère à l'opposite quelle misère c'est d'estre tormenté d'une continuelle inquiétude : ce qu'il faut nécessairement qu'il adviene à nous tous, jusqu'à ce qu'estans réconciliez à Dieu par Christ, nous ayons nos consciences paisibles.

3 *Sans père*. J'aime mieux dire ainsi, que d'Un père incognu comme Erasme le traduit. Car l'Apostre a voulu signifier quelque chose plus expresse que de dire que la race de Melchi-zédec fust incogneuë ou basse, et de petit renom. Et ne m'arreste point à l'objection qu'on fait yci : Asçavoir qu'à le prendre ainsi la vérité ne seroit correspondante à la figure, d'autant que Christ ha un Père au ciel, et une mère en terre. Car l'Apostre explique en un mot son intention incontinent après : quand il adjouste, *Sans généalogie*. Il exempte donc Melchi-zédec de la façon ordinaire de naistre : démonstrant par cela qu'il a esté éternel, en sorte qu'il ne faut point aller chercher és hommes dont il est nouvellement issu. Il est bien certain qu'il a esté engendré de père et de mère : mais l'Apostre ne parle pas yci de luy comme d'un homme privé : plustost il le revest de la personne de Christ. Et pourtant il ne se permet point de considérer autre chose en luy sinon ce que l'Escriture enseigne. Car en traittant toutes les choses qui appartienent à Christ, il est besoin d'y apporter une telle révérence, que nous ne sçachions rien que par la parole de Dieu. Maintenant puis que le S. Esprit, introduisant un Roy le plus excellent de son temps, ne fait aucune mention de sa naissance, et ne dit mot puis après de sa mort, cela ne vaut-il pas autant que si son éternité eust esté monstrée? Or ce qui a esté figuré en Melchi-zédec, a esté vrayement manifeste en Christ. Ainsi donc, il nous faut contenter de ceste médiocrité, asçavoir que quand l'Escriture nous propose Melchi-zédec comme un homme qui ou n'ait jamais esté nay, ou qui jamais ne mourut, elle nous monstre comme en une peinture qu'il n'y a ne commencement ne fin en Christ. Au reste, nous apprenons aussi de ceci quelle révérence et sobriété

est requise és mystères spirituels de Dieu. Car non-seulement l'Apostre ignore volontiers ce qu'on ne lit point en toute l'Escriture, mais aussi il veut que nous l'ignorions, et certes il n'est point licite de rien prononcer à la volée de Christ, ne selon nostre sens. Or Melchi-zédec n'est point yci considéré en sa qualité privée, mais comme figure sacrée de Christ. Et ne faut pas penser que cela ait esté omis par cas fortuit ou par inadvertance, Asçavoir qu'il n'est point parlé de sa généalogie, et n'est fait aucune mention de sa mort : mais plustost le S. Esprit a fait ceci tout à propos, afin de nous eslever par-dessus l'ordre commun des hommes. A ceste cause la conjecture de ceux qui disent que Melchi-zédec a esté l'un des enfants de Noé, asçavoir Sem, n'est point vray-semblable. Car si on vient à parler d'un homme certain et cognu, ceste troisième similitude entre Melchi-zédec et Christ ne sera point ferme. *Estant fait semblable.* Asçavoir entant que la manière de signifier le portoit. Car il faut tousjours retenir la proportion qui est entre la vérité et le signe. Car ceux qui pour le faire semblable en effet et à la vérité, forgent qu'il est descendu du ciel se rendent ridicules. C'est assez que nous voyons en luy les traits de Christ : comme on peut voir en un tableau la face d'un homme vif et toutesfois il y a grande différence entre l'homme et sa pourtraiture. Au reste, je ne pense point qu'il soit besoin de réfuter les resveries de ceux qui songent que Christ apparut dés lors, ou le sainct Esprit, ou quelque Ange. Sinon paraventure qu'aucun homme sage doyve disputer avec Postel et autres semblables phrénétiques. Car ce garnement-là n'est pas moins hardi à se vanter qu'il est Melchi-zédec, que jadis ces esprits forcenez (desquels Sainct Hiérôme fait mention) imaginoyent que ce Melchi-zédech estoit le propre Fils de Dieu et le Christ.

4 *Or considérez combien grand a esté cestuy-ci, auquel mesmes Abraham le Patriarche donna la disme du butin*[1].

5 *Et certes ceux qui reçoyvent l'office de sacrificature, asçavoir qui sont d'entre les fils de Lévi, ont ordonnance*[2] *de dismer le peuple*[3] *selon la Loy (c'est-à-dire leurs frères,) combien qu'ils soyent sortis des reins d'Abraham*[4].

6 *Mais celuy qui n'est point compté d'une mesme race qu'eux, a dismé Abraham, et béneit celuy qui avoit les promesses.*

7 *Or sans aucune contradiction, ce qui est moindre est bénit par le plus grand.*

8 *Et yci les hommes qui sont mortels, prenent les dismes : mais là celuy* les prend *duquel il est tesmoigné qu'il vit.*

9 *Et par manière de parler, Lévi mesme qui prend les dismes, a esté dismé en Abraham.*

10 *Car il estoit encores és reins de son père, quand Melchi-zédec luy veint au-devant.*

1) Ou des despouilles. 2) Car ceux d'entre les fils de Lévi qui reçoyvent l'office de sacrificature, ont ordonnance, etc.
3) Ou, de prendre la disme du peuple. 4) *Nomb.*, XVIII, 21. *Deut.*, XVIII, 4.

4 *Or considérez combien grand a esté cestuy-ci.* C'est la quatrième observation en la comparaison de Christ et de Melchi-zédec, asçavoir qu'Abraham luy a offert les dismes. Or combien que les dismes ayent esté ordonnées pour beaucoup de causes, toutesfois l'Apostre regarde yci seulement à celle qui sert à la présente matière. Une des causes pourquoy les dismes estoyent payées aux Lévites, estoit pource qu'eux aussi estoyent enfans d'Abraham, à la semence duquel la terre estoit promise. Parquoy ils devoyent avoir de droict de succession une portion de la terre. Or pource qu'ils sont privez de la possession de la terre, ils sont récompensez en dismes. Il y avoit aussi ceste autre cause, que d'autant qu'ils

estoyent empeschez au service de Dieu et au ministère publiq de l'Eglise, il estoit aussi raisonnable qu'ils fussent entretenus aux dépens communs du peuple. Les autres Israélites donc leur devoyent les dismes comme gages raisonnables de leur office. Mais ces causes ne servent de rien au présent propos : et pourtant l'Apostre les omet. Il n'y a que ceste-ci à retenir pour maintenant. Asçavoir que comme ainsi soit que le peuple offrist à Dieu les dismes comme un tribut sacré, les Lévites les recevoyent. Dont il appert que ce n'estoit pas un petit honneur aux Lévites, d'autant que Dieu les mettoit aucunement en sa place. Quand donc Abraham, qui a esté un des principaux serviteurs et Prophètes de Dieu, a présenté les dismes au Sacrificateur Melchi-zédec, il a confessé par cela que Melchi-zédec le surmontoit en degré d'honneur. Que si *Abraham le patriarche* est mis au rang du commun au pris de luy, il faut que sa dignité soit fort excellente. Cest épithète de Patriarche est mis pour amplification car c'est un titre fort honorable, qu'Abraham est nommé Père en l'Eglise de Dieu. L'argument donc est tel, Abraham qui est le plus excellent de tous, est toutesfois moindre que Melchi-zédec. Melchi-zédec donc obtient l'honneur souverain, et doit estre préféré à tous les Lévites. L'antécédent c'est-à-dire la première de ces deux propositions se prouve par ce qu'Abraham a payé en la main de Melchi-zédec ce qu'il devoit à Dieu : il a donc confessé par le payement des dismes qu'il estoit moindre que Melchi-zédec.

5 *Asçavoir qui sont d'entre les fils de Lévi, etc.* Il est plus proprement tourné ainsi, que si on disoit, D'autant qu'ils sont du nombre des fils car l'Apostre ne rend point la raison comme si les Sacrificateurs recevoyent les dismes, pource qu'ils sont du nombre des fils de Lévi : mais il fait conférence de toute ceste lignée avec Melchi-zédec, en ceste manière, Quand Dieu a donné puissance et droict aux Lévites d'exiger du peuple les dismes, en ce faisant il les a constituez et establis par-dessus tous les autres Israélites, combien qu'ils fussent tous engendrez d'un mesme père. Or Abraham qui est le père d'eux tous a payé les dismes à un Sacrificateur estranger : il s'ensuit donc que tous les successeurs d'Abraham sont inférieurs à ce Sacrificateur. Ainsi le droict donné aux Lévites a esté particulier sur leurs autres frères : mais Melchi-zédec est constitué au souverain degré par-dessus tous, en sorte qu'il les tient tous au-dessous de soy. Aucuns pensent que l'Apostre parle des dismes, lesquelles les Lévites payoyent aux plus grands Sacrificateurs. Nom. XVIII, v. 26. Mais il n'y a nulle raison pour laquelle nous devions restraindre ainsi un propos général. Ce que j'ai amené donc est plus probable.

6 *Et béneit celuy qui avoit les promesses.* C'est le cinquième poinct que l'Apostre observe en la comparaison entre Christ et Melchi-zédec. Or il prend un des principes que chacun tient tout certain : Asçavoir que ce qui est moindre est béneit par ce qui est plus grand. Il adjouste puis après, que Melchi-zédec a bénit Abraham : dont il s'ensuit qu'Abraham est moindre. Mais pour amplifier le propos, il orne derechef Abraham d'un titre singulier. Car tant plus qu'Abraham est excellent, tant plus haut aussi est eslevée la dignité de Melchi-zédec. Il regarde à cela quand il dit, qu'Abraham a receu les promesses. En quoy il signifie qu'il est cest excellent personnage et premier Père de ceste saincte nation, avec lequel Dieu a contracté l'alliance de vie éternelle. Car ce ne luy a pas esté un petit honneur, qu'entre tous il a esté seul choisi de Dieu, entre les mains duquel Dieu mist comme en garde le droict d'adoption, et le tesmoignage de son amour. Or tout cela n'a point empesché qu'il ne se soumist avec toute son excellence à la sacrificature de Melchi-zédec. On peut donc veoir clairement combien est grand cestuy-ci, auquel Abraham s'est soumis en deux choses : asçavoir en ce qu'il a permis d'estre bénit par luy, et qu'il luy a offert les dismes, comme à celuy qui représentoit la personne de Dieu.

7 *Ce qui est moindre, est bénit par le plus grand.* En premier lieu il faut sçavoir que signifie yci, Bénédiction.

C'est une prière solennelle, par laquelle celuy qui est constitué en quelque honneur excellent et office publicq, recommande à Dieu les particuliers, et ceux qui luy sont donnez en gouvernement. Il y a bien une autre espèce de bénédiction, quand nous prions les uns pour les autres, laquelle est commune à tous fidèles. Mais ceste bénédiction de laquelle l'Apostre fait yci mention, est un signe de plus grande puissance et authorité. Ainsi Isaac a bénit son fils Jacob, et Jacob a bénit Ephraïm et Manassé, enfans de son fils Joseph. Gen., XXVII, 27; Gen., XLVIII, 15. Car ce n'estoit pas un acte mutuel, tellement que le fils en peust faire autant au père : mais à ce que ceste bénédiction fust légitime et deuëment faite, il estoit requis que celuy qui la faisoit fust supérieur, et eust authorité par-dessus celuy qu'il bénissoit. Ce qu'on peut mieux cognoistre par le chap. VI des Nombres, v. 23, 27 : où après que commandement est donné aux Sacrificateurs de bénir le peuple, la promesse est incontinent adjoustée : asçavoir que ceux qu'ils auront béneits, seront béneits. La bénédiction di-je que faisoyent les Sacrificateurs est fondée et establie avec telle authorité, qu'elle n'est point tant de l'homme que de Dieu. Car tout ainsi que le Sacrificateur en offrant les sacrifices représentoit la personne de Christ, aussi en bénissant le peuple il n'estoit que Ministre et Ambassadeur du Dieu souverain. En ce sens doit estre pris ce que S. Luc, XXIV, 50, récite, que Christ a bénit ses Apostres en levant les mains en haut. Il ne faut point douter qu'il n'ait emprunté ceste façon d'eslever les mains en haut des souverains Sacrificateurs, afin qu'il se monstrast estre celuy par lequel Dieu le Père nous bénit. Il est parlé aussi de ceste bénédiction au Ps. CXVI, v. 17, et CXVIII, v. 1. Maintenant appliquons ceste sentence à ce que l'Apostre traitte. Veu que la bénédiction du Sacrificateur est une œuvre de Dieu, aussi est-elle tesmoignage de préeéminence et honneur excellent à luy conféré. Melchi-zédec donc a pris le plus haut degré pour soy en bénissant Abraham. Il ne l'a point fait à la volée, mais selon le droict et authorité de sacrificature : il s'ensuit donc qu'il est éminent par-dessus Abraham. Or Abraham est celuy avec lequel Dieu a voulu contracter l'alliance de salut. Ainsi donc, combien qu'il soit plus excellent que tous autres, néantmoins il en ha un par-dessus luy, asçavoir Melchi-zédec.

8 *Duquel il est tesmoigné qu'il vit.* Comme j'ay desjà dit, il prend pour tesmoignage que Melchi-zédec vit, ce qu'il n'est fait nulle mention de sa mort. Vray est que ceci n'auroit pas lieu és autres, mais il doit à bon droict avoir lieu en Melchi-zédec, entant qu'il est image et figure de Christ. Car pource qu'il est yci question du règne spirituel de Christ, et de sa sacrificature, il ne faut point que les conjectures humaines vienent en conte, et n'est licite de sçavoir autre chose sinon ce que les Escritures nous mettent en avant. Cependant il ne nous faut point recueillir de ceci, que cest homme qui veint au-devant d'Abraham, soit encore vivant : comme aucuns ont yci sottement imaginé. Car ceci doit estre rapporté à la qualité que soustenoit Melchi-zédec : asçavoir représentant la personne du Fils de Dieu. Au surplus l'Apostre par ces paroles prétend de monstrer que la dignité de la sacrificature de Melchi-zédec est perpétuelle, mais celle de la sacrificature Lévitique est temporele. Car il déduit ainsi son argument, Ceux ausquels, la Loy assigne les dismes, sont hommes mortels : en quoy a esté monstré que le droict de la sacrificature devoit estre quelque fois aboli, comme leur vie aussi prenoit fin. Mais l'Escriture ne fait aucune mention de la mort de Melchi-zédec, quand elle récite que les dismes luy ont esté payées : par ce moyen donc elle ne limite point le droict de sa sacrificature par aucune espace de temps, mais plus tost elle démonstre tacitement qu'il est de perpétuelle durée. Or ceci est adjousté, afin qu'il ne semble que la Loy subséquente ait aucunement dérogué à la première, comme la coustume est. Car sans cela on eust peu réplicquer que ce droict duquel Melchi-zédec avoit jouy, est maintenant aboli, pource que Dieu a donné une autre Loy par Moyse, par laquelle il le transféroit aux Lévites. Mais

L'Apostre vient au-devant de ceste réplique, quand il dit que les dismes ont esté payées aux Lévites pour un temps, d'autant qu'ils ne vivoyent pas tousjours : mais que Melchi-zédec, pource qu'il est immortel, garde jusqu'à la fin ce que Dieu luy a une fois donné.

9 *Et par manière de parler, Lévi mesme qui prend les dismes, a esté dismé en Abraham, etc.* Il passe plus outre, disant que Lévi luy-mesme, qui pour lors estoit és reins d'Abraham, n'a point esté exempt de ceste mesme sujétion, d'autant qu'Abraham en payant les dismes s'est assujeti luy et sa postérité a la sacrificature de Melchi-zédec. Mais on pourroit faire yci une objection au contraire, que par mesme raison Juda aussi, de la semence duquel a esté engendré Christ, a esté dismé. Mais ceste difficulté sera facilement vuydée, quand on considérera deux choses, lesquelles entre les Chrestiens doyvent estre hors de toute doute. Car Christ n'est pas simplement réputé estre des enfans d'Abraham, comme un d'entre les autres, mais il est exempté par un privilége spécial du rang commun. Et c'est ce qu'il disoit, S'il est fils de David, comment David l'appelle-il Seigneur? Mat. XXII, 43. Nous voyons donc maintenant que l'argument de Lévi à Christ n'est point recevable. D'avantage, puis que Melchi-zédec est la figure de Christ, quelle raison y auroit-il, que par manière de dire, il fust mis en combat contre iceluy? Car il faut retenir ceste maxime commune, Ce qui est mis au-dessous ne répugne point au principal à quoy il se rapporte. Parquoy, attendu que la figure est au-dessous de sa vérité, elle ne doit et ne peut luy estre opposée. Car c'est entre choses pareilles qu'un tel combat doit avoir lieu. Or l'Apostre a entièrement monstré par ces cinq membres, quelle comparaison il y a entre Christ et Melchi-zédec. Et par cela est réfutée la resverie et spéculation frivole de ceux qui cherchent la principale similitude en l'oblation du pain et du vin. Nous voyons que l'Apostre espluche yci toutes choses diligemment l'une après l'autre, et quasi scrupuleusement. Il observe le nom de l'homme, le siége de son royaume, la perpétuité de vie, le droict des dismes, et la bénédiction. Ces choses certes estoyent de moindre importance que l'oblation. Dirons-nous que l'Esprit de Dieu ait failli par oubliance, en sorte qu'en s'arrestant aux petites choses, il ait obmis ce qui estoit le principal, et qui servoit le plus à la cause? Et d'autant plus je suis esbahi que tant d'Anciens Docteurs de l'Eglise ont esté abbreuvez de ceste opinion, de s'arrester en ce passage à l'oblation du pain et du vin. Voyci qu'ils disent, Christ est Sacrificateur selon l'ordre de Melchi-zédec, or Melchizédec a offert du pain et du vin, il s'ensuit donc que le sacrifice du pain et du vin convient à la sacrificature de Christ. L'Apostre parlera amplement ci-après des sacrifices anciens : de ce nouveau sacrifice de pain et de vin il n'en dira pas un seul mot. Comment donc est-ce que les Docteurs de l'Eglise s'en sont avisez? Certes, comme un erreur attire l'autre, ayans forgé un sacrifice en la Cène de Christ sans aucun commandement d'iceluy, et mesme ayans corrompu la Cène en adjoustant à icelle un sacrifice, ils ont tasché puis après à chercher d'un costé et d'autre des couleurs pour farder leur erreur. L'application de ceste oblation de pain et de vin leur a pleu et semblé propre à cela : et tout incontinent on l'a receuë sans jugement ne discrétion. Car qui est-ce qui accordera que ces personnages-là ayent veu plus clair que l'Esprit de Dieu? Et toutesfois si nous recevons ce qu'ils enseignent, le sainct Esprit devera estre condamné d'inadvertance, d'autant qu'il n'a point observé une chose de si grande conséquence, et singulièrement attendu qu'ils traittoit de propos délibéré ceste matière. Par cela je conclu, que les anciens se sont forgé un sacrifice, auquel Moyse n'avoit jamais pensé. Car il ne dit pas que Melchi-zédec ait offert du pain et du vin à Dieu, mais plustost à Abraham et à sa compagnie. Voyci les propres mots dont il use, Melchi-zédec roi de Salem luy veint au-devant, et apporta pain et vin, et iceluy estoit Sacrificateur du Dieu souverain, et le bénit, Gen. XIV, 18. Ceste première chose qu'il récite estoit un faict royal, asçavoir de

repaistre des gens qui estoyent las du chemin, et retournoyent de la bataille. Quant à la bénédiction, elle appartenoit à l'office de sacrificature. Et pourtant, si ceste oblation a eu quelque mystère, elle n'est point autrement accomplie en Christ, sinon quand il nous nourrit estans affamez et abbatus de travail. Au reste, les Papistes se rendent doublement dignes de mocquerie, lesquels après avoir nié que ce soit pain et vin en la Messe après la consécration, vienent encore néantmoins gazouiller du sacrifice du pain et du vin.

11 *Si donc la parfection eust esté en la sacrificature Lévitique (car le peuple a receu la Loy sous icelle) quel besoin estoit-il d'avantage, qu'un autre Sacrificateur se levast selon l'ordre*[1] *de Melchi-zédec, et qui ne fust point dit selon l'ordre*[2] *d'Aaron.*

12 *Car quand l'office de sacrificature est transporté, il est nécessaire aussi que transport soit fait de la Loy*[3].

13 *Certes celuy*[4] *duquel ces choses sont dites, appartient à autre lignée, de laquelle nul n'a assisté à l'autel.*

14 *Veu qu'il est notoire que nostre Seigneur est issu de Juda, en laquelle lignée Moyse n'a rien dit de la sacrificature.*

1) Ou, à la façon de. 2) Ou, à la façon. 3) Ou, l'office de Sacrificature estant changé, il est necessaire qu'il y ait aussi changement de Loy. 4) Ou, Car celuy.

11 *Si donc la perfection eust esté, etc.* L'Apostre recueille du mesme tesmoignage, que le vieil Testament a esté aboli par la venue de Christ. Il a traitté jusques yci de la personne et de l'office du Sacrificateur. Mais pour autant que Dieu avoit institué la sacrificature pour establir et confermer la Loy, il s'ensuit que la sacrificature estant abolie, la Loy aussi cesse. Afin que ceci soit mieux entendu, il faut retenir ceste maxime, Qu'il n'y a alliance quelconque ferme et stable entre Dieu et les hommes, si elle n'est fondée sur sacrificature. Pourtant, l'Apostre dit que la Loy a esté imposée au peuple ancien sous la sacrificature Lévitique : signifiant par cela que non-seulement ceste sacrificature a régné du temps de la Loy, mais aussi estoit ordonnée pour la confermer, comme nous avons dit. Maintenant il fait ainsi son argument : Si l'administration de l'Eglise eust esté parfaite sous l'ordre d'Aaron, quel besoin eust-il esté de retourner à un ordre divers ? Car là où il y a perfection, il n'est point besoin de changement : il s'ensuit donc que le gouvernement de la Loy n'a point esté parfait, pource qu'il faloit qu'il y eust un nouvel ordre dressé, duquel parle David. *Car le peuple a receu la Loy sous icelle.* Ceste parenthèse est entrelacée, afin que nous sçachions que la Loy estoit annexée et conjointe à la sacrificature. L'Apostre veut prouver que le dernier but auquel il se faut arrester n'a pas esté en la Loy de Moyse. Il le prouve par l'abolissement de la Sacrificature, en ceste manière, Si la vertu de la sacrificature ancienne eust esté telle qu'elle eust esté suffisante pour confermer la Loy en perfection, Dieu n'eust jamais subrogué en lieu d'icelle une autre sacrificature nouvelle et diverse. Maintenant pource que quelqu'un pouvoit estre en doute, asçavoir si par la fin de la sacrificature s'en ensuyvoit abolition de la Loy, il dit que la Loy non-seulement a esté donnée sous la sacrificature, mais aussi confermée par icelle.

12 *Quand l'office de sacrificature est transporté, etc.* Comme ainsi soit que la Loy et la Sacrificature soyent choses conjointes, Christ est non-seulement créé Sacrificateur, mais aussi Législateur : et par ce moyen non-seulement le droict d'Aaron, mais aussi celuy de Moyse est transféré à Christ. La somme de tout le propos est, Que le ministère de Moyse n'a point esté moins temporel que celuy d'Aaron, et que pourtant il a falu que tous deux ayent esté abolis par la venue de Christ, pource que l'un ne pouvoit subsister sans l'autre. Par ce mot de *Loy*, nous entendons ce qui pro-

prement appartenoit à Moyse. Car la Loy contient et la règle de bien vivre, et l'alliance gratuite de la vie : et en icelle par-ci par-là on trouve plusieurs belles sentences, par lesquelles nous sommes instruits et à la foy, et à la crainte de Dieu. Rien de cela n'a esté aboli par Christ, ains seulement ceste partie qui estoit enveloppée avec la sacrificature ancienne. Car yci est faite comparaison de Christ avec Moyse : et pourtant tout ce qui est commun entr'eux ne vient point en conte, ains seulement les choses esquelles l'un est différent de l'autre. Ceci est commun à tous deux, qu'ils offrent la miséricorde de Dieu, qu'ils donnent la règle de bien et sainctement vivre, qu'ils enseignent le vray service de Dieu, qu'ils nous exhortent à la foy, à patience, et à tous devoirs de piété. Mais voyci en quoy Moyse a esté différent de Christ, c'est qu'il a détenu le peuple sous couverture d'observations, et en une cognoissance obscure, la clarté de l'Evangile n'estant point lors encore manifestée : qu'il a proposé un goust de Christ en des ombres et figures externes, lors que la vérité des promesses n'estoit point encore descouverte : et finalement que s'accommodant à la capacité de ce peuple rude, il ne leur a point donné des choses plus hautes que les rudimens puériles. Qu'il nous souviene donc que par le nom de *Loy*, yci est entendue ceste partie du ministère, laquelle Moyse a eu propre à soy, et séparée de Christ. Comme ainsi soit qu'icelle dépende de la sacrificature ancienne, quand ceste-ci est abolie, il faut aussi que l'autre cesse. Et Christ en estant ordonné Sacrificateur, reçoit aussi authorité de Législateur, en sorte qu'il est Ministre et Médiateur du nouveau Testament. Combien que le nom de Loy est improprement transféré à l'Evangile : mais tant s'en faut que ceste impropriété ait quelque absurdité, que plustost elle donne grâce au propos à cause de l'antithèse : comme au VIIe chap. des Romains. Au reste, le Pape s'est monstré par trop impudent, d'avoir en ses décrétales enregistré cest article, Qu'il ha maintenant la mesme puissance et authorité qu'Aaron a euë anciennement, pource que la Loy luy a esté transportée avec la sacrificature. Nous voyons à quoy tend l'Apostre. Il débat que les cérémonies ont cessé, depuis que Christ est venu avec mandement de publier la nouvelle alliance. A quel propos maintenant recueilleronsnous de ceci, qu'aucune chose en soit transférée aux Ministres de Christ? car la seule personne de Christ est opposée à Moyse et Aaron. A quel titre donc l'Antechrist s'attribuera-il aucune authorité? Et certes mon but n'est point yci de m'amuser à réfuter une si lourde impudence : mais il estoit besoin de monstrer aux lecteurs ceste outrecuidance plene de sacrilége, afin qu'ils recognoissent et voyent à l'œil, comment ce bon serviteur des serviteurs de Christ ne se soucie pas beaucoup de l'honneur du Maistre, et deschire vilenement les Escritures, pour donner couleur telle quelle à sa tyrannie.

13 *Certes celuy duquel ces choses sont dictes, appartient à autre lignée.* Pource que l'Apostre addresse sa parole à gens qui confessent Jésus fils de Marie estre le Christ : il prouve que fin est mise à la sacrificature ancienne, pourtant que ce nouveau Sacrificateur qui est substitué, est d'une autre lignée que de Lévi. Car selon la Loy, la dignité de la sacrificature devoit par un privilége spécial demeurer en la lignée de Lévi. Au reste, il dit qu'*il est notoire que Christ est issu de la lignée de Juda*, pour autant que cela estoit tout commun alors : toutesfois la principale asseurance estoit fondée en la promesse. Attendu donc qu'ils le recognoissoyent estre Christ, il faloit aussi nécessairement qu'ils fussent persuadez qu'il estoit fils de David. Car celuy qui estoit promis ne pouvoit descendre d'une autre lignée.

15 *Et d'avantage ceci est encore plus manifeste, d'autant qu'un autre Sacrificateur à la façon de Melchi-zédec, est mis en avant :*

16 *Lequel n'a point esté fait* Sacrificateur *selon la Loy du commandement charnel, mais selon la puissance de la vie non périssable.*

17 *Car il tesmoigne ainsi, Tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de*[1] *Melchi-zédec*[2].

18 *Car il se fait abolition du mandement précédent à cause de sa débilité et inutilité :*

19 *Car la Loy n'a rien amené à perfection, mais* ha esté *une seconde introduction de meilleure espérance, par laquelle*[3] *nous approchons de Dieu :*

20 *Et d'autant meilleure, que ce n'est point sans serment. Car les autres*[4] *ont esté faits Sacrificateurs sans serment.*

21 *Mais cestuy-ci avec serment par celuy qui a dit, Le Seigneur a juré, et ne s'en repentira point*[5] *: Tu es Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchi-zédec*[6].

22 *D'autant Jésus est fait plege d'un meilleur Testament*[7].

1) Ou, à la façon de. 2) *Ps.* CX, 4. 3) Ou, ains la meilleure espérance, qui a esté introduite par-dessus, et par laquelle. 4) Ou, Et entant que ce n'a point esté sans serment (car les autres, etc. 5) *Ps.* CX, 4. 6) Ou, à la façon de Melchi-zédec. 6) Ou, d'une meilleure alliance.

15 *Et d'avantage ceci est encore plus manifeste, d'autant qu'un autre Sacrificateur à la façon, etc.* Il preuve par un autre argument, que la Loy est abolie. Il a argumenté ci-dessus par la personne du Sacrificateur : maintenant par la nature de la sacrificature, et par la raison pour laquelle elle a esté instituée. La sacrificature ancienne, dit-il, a esté instituée consistante en cérémonies externes : mais en la sacrificature de Christ il n'y a rien qui ne soit spirituel. Il appert donc que l'ancienne a esté temporelle et transitoire : mais il est monstré que celle de Christ est perpétuelle. *Le commandement charnel* est prins pour les cérémonies corporelles, c'est-à-dire externes. Nous sçavons avec quelles solennitez et observations Aaron a esté ordonné Sacrificateur avec ses enfans. Ce qui a esté accompli en Christ par une vertu secrète et céleste du S. Esprit, a esté figuré en l'institution d'Aaron par l'huile, par divers accoustremens, par l'arrousement du sang, et autres cérémonies terrienes. Or ceste observation à ordonner les Sacrificateurs estoit convenable à la nature de la sacrificature. Dont il s'ensuit que la sacrificature mesme a esté sujete à changement. Combien que (comme nous verrons ci-après) la sacrificature n'a pas esté tellement charnelle, qu'elle n'ait aussi esté spirituelle : mais l'Apostre regarde seulement qu'elle différence il y a euë en cest endroict entre Christ et Aaron. Ainsi donc quoy que la signification des ombres fust spirituelle, toutesfois les ombres sont à bon droict appelées terriennes, d'autant qu'elles consistoyent en des élémens de ce monde.

16 *Mais selon la puissance de la vie non périssable.* Pource que Christ est Sacrificateur perpétuel, il faloit bien qu'il fust différent d'avec Aaron quant à la manière d'estre ordonné et mis en estat. Ce qui a esté fait entant qu'il n'a pas esté consacré par Moyse, qui estoit homme mortel, mais par le S. Esprit : et non point d'huile, ne par le sang des boucs, ne par appareil extérieur de vestemens, mais par une vertu céleste, laquelle l'Apostre oppose yci aux élémens infirmes. Nous voyons donc comment la sacrificature a esté monstrée devoir estre perpétuelle en Christ.

17 *Tu es Sacrificateur éternellement.* L'Apostre s'arreste seulement yci en ce mot de Perpétuité, ou éternité. Car il conferme ce qu'il a dit *De la vie non-périssable.* Il monstre donc que Christ est différent de toute la lignée Lévitique : pource qu'il est ordonné Sacrificateur éternellement. Mais on pourroit yci faire une objection, comme aussi les Juifs la font : Asçavoir que le mot Hébrieu Laholam ne signifie pas tousjours Eternité, mais plustost l'espace d'un siècle, ou bien un long temps. Joint que quand Moyse traitte des sacrifices anciens, il use souvent de ceste manière de parler, Ceste observation sera en siècle : laquelle

façon de parler de la Langue Hébraïque on traduit Perpétuellement, Exo., XII, 17. Je respon, que toutesfois et quantes qu'il est faict mention des sacrifices de la Loy, ce mot de Siècle est restraint au temps de la Loy. Et ne faut point penser qu'il y ait quelque absurdité en ceste déclaration. Car le monde a esté aucunement renouvelé par la venue de Christ. Toutes fois et quantes doncques que Moyse parle de l'estat de son ministère, il n'entend point ceste longue durée de temps plus avant que jusques à Christ. Combien que quant et quant il nous faut observer aussi, que la durée en siècle est attribuée aux sacrifices anciens, non point tant pour l'esgard de la cérémonie extérieure, que pour la signification mystique et cachée. Toutesfois pour le présent nous nous devons contenter de ceste raison, Que Moyse et son ministère a eu son siècle auquel le Règne de Christ a mis fin, sous lequel le monde a esté renouvelé. Maintenant quand Christ se lève, et la perpétuelle sacrificature luy est donnée, nous ne trouverons point de fin en son siècle, tellement qu'il puisse estre limité par quelque certain espace de temps. Ainsi on ne doit rien entendre par ce mot qu'une éternité et perpétuelle durée. Car pour sçavoir que signifie ce mot Laholam, il faut tousjours regarder la circonstance du propos, et par icelle en juger.

18 *Car il se fait abolition du mandement précédent à cause de sa débilité et inutilité.* Pource que l'Apostre est maintenant sur ce poinct principal et fondement de tout son propos, Que la Loy est abolie avec la sacrificature, il monstre la cause pourquoy il a falu qu'elle fust abolie : asçavoir pource qu'elle estoit débile et inutile. Or il parle ainsi au regard des cérémonies, qui n'avoyent rien ferme en elles-mesmes, et d'elles-mesmes ne servoyent de rien à salut. Car ce que la promesse de grâce leur estoit annexée, ce que Moyse tesmoigne par tout que Dieu devoit estre appaisé et les péchez effacez par les sacrifices : cela ne convenoit point proprement aux sacrifices, ains procédoit d'ailleurs. Car comme les figures se rapportoyent toutes à Christ ainsi empruntoyent-elles de luy leur force et efficace : mesmes elles n'avoyent nulle puissance, et ne faisoyent rien d'elles-mesmes, mais toute la vertu dépendoit de Christ seulement. Mais pource que les Juifs par faute de bien entendre ce qui en estoit, les opposoyent à Christ, à ceste cause l'Apostre accommodant son propos à leur opinion, les discerne aussi d'avec Christ. Or aussi tost qu'elles sont séparées de Christ, il ne leur demeure rien de reste, sinon ceste débilité de laquelle il est yci parlé. Brief, on ne trouvera aucune utilité és cérémonies anciennes, jusques à ce qu'on sera venu à Christ : mesmes elles rendoyent les Juifs tellement asseurez de la grâce de Dieu, que cependant elles les tenoyent aucunement en suspens. Souvenons-nous donc, que la Loy est appelée inutile, quand elle est vuide de Christ. Ceci aussi sert à confermer ceste doctrine, qu'il l'appelle *Mandement précédent*. Car c'est une maxime commune et tout notoire, que les premières ordonnances et loix sont abolies par les dernières. La Loy avoit esté publiée long temps devant David : il estoit lors en son règne, quand il prononçoit ceste Prophétie de créér un nouveau Sacrificateur. C'est donc une nouvelle loy qui anéantit la précédente.

19 *Car la Loy n'a rien amené à perfection.* Pource qu'il avoit parlé de la Loy un peu trop durement, il addoucit maintenant ceste aspreté, et quasi la corrige. Car il luy accorde bien quelque utilité, asçavoir qu'elle a monstré le chemin, par lequel on vient à la parfin à salut. Toutesfois elle a esté telle, qu'il s'en faloit beaucoup qu'elle approchast de perfection. L'Apostre donc argumente ainsi, La Loy n'a fait autre chose que commencer : il faloit donc que quelque autre chose plus parfaite veinst après. Car il ne faut pas que les enfans de Dieu s'arrestent tousjours és rudimens puériles. Par ce mot *Introduction* il signifie qu'il y a eu en la Loy quelque préparation, comme on donne les petis rudimens aux enfans, pour leur préparer la voye pour venir puis après à une doctrine plus haute : mais à cause que la particule Epi de laquelle le verbe Grec est com-

posé, signifie une conséquence, quand une chose succède à l'autre, il m'a semblé bon de translater, *Mais est survenue :* ou, A esté adjoustée. Car à mon jugement il met deux introductions : la première en la figure de Melchi-zédech, la seconde en la Loy, qui est dernière quant au temps. Or par ce mot de *Loy* il dénote la sacrificature Lévitique, qui est survenue après la sacrificature de Melchi-zédech. Par *l'espérance meilleure*, il entend la condition des fidèles sous le règne de Christ : mais il ha esgard aux Pères, qui ne pouvoyent estre contens de leur estat présent qu'ils n'aspirassent plus loin. Et de là vient que Christ a dit, Plusieurs Rois et Prophètes ont désiré veoir les choses que vous voyez, Luc, X, 24. Parquoy la pédagogie de la Loy les menoit comme par la main, afin qu'ils tendissent plus outre. *Par laquelle nous approchons de Dieu.* Il y a yci tacitement une antithèse entre-nous et les Pères. Car nous avons ceste dignité plus excellente qu'eux, que maintenant Dieu se communique familièrement à nous, en lieu qu'il leur est seulement apparu de loin et en obscurité. Et c'est une allusion à la forme du tabernacle ou du temple. Car le peuple demeuroit loin au parvis, et nul n'approchoit de plus près du Sanctuaire excepté les Sacrificateurs : et quant au Sanctuaire intérieur, nul autre n'y entroit que le souverain Sacrificateur. Mais maintenant depuis que le tabernacle est osté, Dieu se descouvre familièrement à nous : ce qu'il n'a pas fait aux Pères. Celuy donc qui retient ou remet sus les ombres de la Loy, non-seulement obscurcit la gloire de Christ, mais aussi nous prive d'un bien singulier : d'autant qu'il met comme une muraille entre Dieu et nous : pour approcher duquel la liberté nous est donnée par l'Evangile : et quiconque s'amuse à la Loy, il se prive à son escient de ce grand bien, asçavoir d'approcher de Dieu.

20 *Que ce n'a point esté sans serment.* C'est un autre argument pourquoy la Loy doit faire place à l'Evangile, pour autant que Dieu a préféré la sacrificature de Christ à celle d'Aaron : attendu que pour l'honneur d'icelle il a bien voulu jurer. Car quand il ordonnoit les Sacrificateurs anciens, il n'y a point entreposé de serment : mais quant à Christ, il est dit que le Seigneur a juré : ce qui a esté fait sans doute pour l'orner et monstrer l'excellence d'iceluy. Nous voyons à quelle fin il amène encore une fois le Pseaume : asçavoir afin que nous sçachions, que par ce que Dieu jure plus de dignité est attribuée à la sacrificature de Christ qu'aux autres. Au reste, il faut réduire en mémoire ce principe, Asçavoir que le Sacrificateur est créé pour estre plege de l'alliance. A ceste cause l'Apostre conclud, que l'alliance que Dieu a contractée avec nous par la main de Christ, est beaucoup plus excellente que ceste ancienne, de laquelle Moyse a esté moyenneur.

23 *Et quant aux autres, ils ont esté faits plusieurs Sacrificateurs, pource que*[1] *par mort ils estoyent empeschez de demeurer :*

24 *Mais cestuy-ci pource qu'il demeure éternellement, ha une sacrificature perpétuelle.*

25 *Et pourtant peut-il aussi sauver à plein ceux qui s'approchent de Dieu par luy, tousjours vivant pour intercéder pour eux.*

26 *Car il nous faloit un tel souverain Sacrificateur, sainct, innocent, sans macule, séparé des pécheurs, exalté par-dessus les cieux,*

27 *Qui n'eust point nécessité, comme les souverains Sacrificateurs, d'offrir tous les jours sacrifices, premièrement pour ses péchez, puis après pour ceux du peuple. Car il a fait ceci une fois s'estant offert soy-mesme.*

28 *Certes la Loy*[2] *ordonne pour souverains Sacrificateurs les hommes qui sont infirmes : mais la parole du serment qui est après la Loy,* ordonne *le Fils parfait à jamais*[3].

1) Ou, D'avantage, quant aux Sacrificateurs, il en a esté fait plusieurs, pource que, etc. 2) Ou, car la Loy.
3) Ou, qui est consacré à jamais.

23 *Et quant aux autres, ils ont esté faits plusieurs sacrificateurs.* Il avoit desjà touché en passant ceste comparaison ci-dessus : mais pource que la chose vaut bien qu'on y prene garde d'avantage, il la déclare derechef plus plenement. Combien que le sens de la dispute est autre qu'il n'estoit auparavant, Car il recueilloit ci-dessus, que la sacrificature ancienne devoit prendre fin, d'autant que les hommes mortels y estoyent ordonnez pour l'exercer : et maintenant il monstre simplement pourquoy Christ demeure perpétuel Sacrificateur. Ce qu'il fait par un argument qu'on nomme [1] A disparatis. La cause pourquoy les Anciens ont esté plusieurs, c'est pource que la mort mettoit fin à leur sacrificature : mais il n'y a nulle mort qui empesche Christ d'exercer son office. Il est donc seul et perpétuel. Par ce moyen la diversité de la cause fait qu'il y ait divers effets.

25 *Et pourtant aussi peut-il sauver à plein ceux qui s'approchent de Dieu, etc.* C'est le fruit de la sacrificature éternelle, asçavoir nostre salut : moyennant toutesfois que nous recueillions ce fruit par foy comme il faut. Car en vain on chercheroit où il y a mort ou changement : et pourtant, ceux qui s'arrestent à la sacrificature ancienne, ne parviendront jamais à salut. Quant il dit, *Ceux qui s'approchent de Dieu*, il signifie par ceste circonlocution les fidèles, qui seuls jouissent du salut acquis par Christ. Cependant toutesfois il monstre que c'est que la foy doit regarder au Médiateur. C'est le bien souverain de l'homme d'estre conjoint à son Dieu, qui est la source de vie et de tous biens : mais il n'y en a pas un qui ne soit débouté de l'accès d'iceluy par sa propre indignité. Parquoy, le propre office du Médiateur est de nous aider en cest endroit, et de nous tendre la main, pour nous conduire au ciel. Et il fait tousjours allusion aux ombres anciennes de la Loy. Car combien que le souverain Sacrificateur eust sur ses espaules les noms des douze Lignées, et qu'il en portast les enseignes en sa poictrine, toutesfois il entroit seul au Sanctuaire, en lieu que le peuple demeuroit au parvis. Mais estans appuyez maintenant sur Christ, et l'ayans pour Médiateur, nous entrons par foy jusques au ciel : pource qu'il n'y a plus de voile qui nous empesche, mais Dieu nous apparoist apertement, et nous convie bénignement à nous approcher familièrement de luy. *Tousjours vivant pour intercéder pour eux.* Pourrions-nous assez estimer quel gage d'amour est ceci, que Christ vit pour nous, et non point pour soy, qu'il a esté receu en l'éternité bienheureuse, afin qu'il règne au ciel? L'Apostre prononce que cela a esté fait pour nous. Parquoy, et la vie, et le règne, et la gloire de Christ sont destinées à nostre salut, comme à leur but : et Christ n'ha rien que nous ne puissions accommoder à nostre proufit : pource qu'il nous a esté une fois donné du Père à ceste condition que tout ce qui est sien soit nostre. Il monstre quant et quant par l'effet que Christ fait office de Sacrificateur, d'autant que le propre d'un Sacrificateur est d'intercéder pour le peuple, afin qu'il luy acquière grâce envers Dieu. Christ fait tousjours cela, pource qu'il est ressuscité des morts à ceste fin. Parquoy, il s'attribue à bon droict le nom de sacrificature, à cause de son office continuel d'intercéder.

26 *Car il nous faloit un tel souverain Sarificateur, sainct, innocent, etc.* Il fait un argument qu'on appelle Ab annexis, c'est-à-dire par les choses annexées. Ces conditions ou qualitez sont nécessairement requises en un Sacrificateur, qu'il soit juste, innocent et sans aucune macule. Or cest honneur ne compète à autre qu'à Christ. Il s'ensuit donc qu'aux Sacrificateurs de la Loy défailloit de ce qui estoit requis pour vrayement exercer leur office. Dont il faut conclure qu'il n'y avoit point de perfection en la sacrificature Lévitique : et que de soymesme elle n'estoit légitime, sinon entant qu'elle secondoit Christ, et estoit figure ou représentation d'iceluy. Et de faict, l'ornement extérieur du grand Sacrificateur démonstroit ceste imperfection. Car de quoy servoyent ces habille-

1) C'est quand les choses sont séparées l'une de l'autre par négative, comme yci Mourir, et Ne mourir pas.

mens riches et précieux, desquels Dieu vouloit qu'Aaron fust orné quand il luy faloit faire le service Divin, sinon afin que ce fussent signes d'une saincteté, et d'une excellence plus qu'humaine en toutes sortes de vertus? Or ces figures luy estoyent applicquées, pource que la chose n'y estoit pas telle en effet. Il appert donc qu'il n'y a point d'autre suffisant Sacrificateur que Christ. Ce membre, *Séparé des pécheurs*, comprend tout le reste. Car il y avoit bien quelque saincteté, quelque innocence, et pureté en Aaron, mais ce n'estoit qu'en bien petite mesure. Car toutes ces choses estoyent souillées de plusieurs macules en luy. Mais Christ qui est mis hors du rang commun des hommes, est seul exempt de péché. Et pourtant il n'y en a point d'autre où on puisse trouver la vraye saincteté et innocence. Car ce qui est dit qu'il est séparé de nous, ce n'est pas qu'il nous repousse de sa compagnie : mais pource qu'il ha ceci excellent pardessus nous, qu'il est pur de toute immondicité. Or on peut recueillir de ceci, Que toutes prières qui ne sont appuyées sur l'intercession de Christ, sont rejettées. Toutesfois on pourroit faire une question touchant les Anges, Asçavoir si eux aussi sont séparez des pécheurs. Que si ainsi est, qui empeschera qu'ils n'exercent l'office de Sacrificateur, et qu'ils ne soyent nos Médiateurs envers Dieu? La response est facile : car il n'y a nul Sacrificateur légitime, s'il n'est ordonné de Dieu. Or il n'y a passage qui monstre que Dieu ait fait cest honneur aux Anges. Parquoy ce seroit une usurpation plene de sacrilége, si n'estans point appelez ils s'ingéroyent à ce faire. D'avantage (comme nous verrons tantost au commencement du chapitre suyvant) il faut que ce soit un homme qui soit Médiateur entre Dieu et les hommes. Combien que la dernière condition que récite yci l'Apostre (asçavoir *Exalté par-dessus les cieux*) seroit suffisante toute seule pour soudre ceste question. Car nul ne nous peut conjoindre à Dieu, sinon celuy qui touche jusques à Dieu. Or cela n'est point donné aux Anges mesmes : car il n'est point dit d'eux qu'ils soyent eslevez par-dessus tous les cieux. Parquoy il n'appartient à autre qu'à Christ de nous réconcilier à Dieu, veu qu'il n'y a que luy qui soit monté par-dessus tous les cieux. Au reste, ceste façon de parler vaut autant comme s'il estoit dit, que Christ est colloqué par-dessus tous les ordres des créatures : en sorte qu'il est éminent pardessus les Anges.

27 *Qui n'eust point nécessité (comme les souverains Sacrificateurs) d'offrir tous les jours, etc.* Il poursuit l'antithèse entre Christ et les Sacrificateurs Lévitiques, en laquelle il note principalement deux défauts en la sacrificature ancienne, par lesquels il apparoist qu'elle n'a point esté entièrement parfaite. Or il touche yci seulement la somme en brief : mais il expose ci-après toutes les parties plus au long : et principalement l'une, qui est de réitérer par chacun jour les sacrifices, comme aussi il estoit principalement question d'icelle. Et quant à moy, je toucheray aussi en brief un chacun article. Un des défauts qui a esté en la sacrificature ancienne, c'estoit que le souverain Sacrificateur offroit sacrifice pour ses propres péchez. Or comment eust-il appaisé Dieu envers les autres, duquel l'ire le menaçoit luy-mesme à bon droict? Ainsi donc les Sacrificateurs anciens n'estoyent pas suffisans pour effacer les péchez. L'autre défaut estoit, qu'ils offroyent tous les jours divers sacrifices. dont il s'ensuit qu'il n'y avoit aucune suffisante purgation : pource que quand la purgation est réitérée, les offenses et péchez demeurent. C'est autre chose en Christ. Car il n'ha nul besoin de sacrifice pour soy, d'autant qu'il n'est entaché d'aucune macule de péché : et son sacrifice a esté tel, que l'oblation unique d'iceluy est suffisante jusques à la fin du monde, Car il s'est offert soymesme.

28 *Certes la Loy ordonne pour souverains Sacrificateurs les hommes, etc.* Il recueille la débilité de la sacrificature par les vices des hommes, comme s'il disoit, Veu que la Loy n'ordonne point des vrais Sacrificateurs, il faut nécessairement que ce vice soit corrigé d'ailleurs. Or il est corrigé par la parole du ser-

ment. Car Christ est ordonné, non pas comme estant du rang commun des hommes, mais qui est Fils de Dieu : non pas sujet à quelque vice, mais orné et garni d'une perfection souveraine. Il admoneste derechef que le serment est après la Loy, pour monstrer que Dieu ne se contentant point de la sacrificature de la Loy, a voulu establir et ordonner quelque chose de meilleur. Car és ordonnances et statuts de Dieu ce qui vient après, avance en mieux les choses qui estoyent auparavant : ou mesme abolit les choses qui ne devoyent avoir lieu que pour un temps.

CHAPITRE VIII.

1 *Or la somme de nostre propos*, est que *nous avons un tel souverain Sacrificateur qui est assis à la dextre du siége de la majesté* de Dieu *és cieux*,

2 *Ministre des choses sainctes, et du vray tabernacle*[1], *lequel le Seigneur a fiché, et non point l'homme.*

3 *Car tout souverain Sacrificateur est ordonné pour offrir dons et sacrifices : parquoy il est nécessaire que cestuy-ci aussi ait quelque chose pour offrir.*

4 *Certes*[2], *s'il estoit sur terre, il ne seroit pas mesme Sacrificateur, pendant qu'il y auroit Sacrificateurs offrans dons selon la Loy :*

5 *Lesquels servent en exemplaire et ombre des choses*[3] *célestes, comme il fut respondu à Moyse, quand il devoit achever le tabernacle. Or voy (dit-il) que tu faces toutes choses selon le patron qui t'a esté monstré en la montagne*[4].

6 *Mais maintenant* nostre souverain Sacrificateur *a obtenu plus excellent office, d'autant qu'il est Médiateur d'un meilleur Testament*[5], *qui a esté publié sur meilleures*[6] *promesses.*

1) Ou, du Sanctuaire et vray Tabernacle. 2) Ou, Car. 3) Ou, au patron et à l'ombre des choses.
4) *Exode*, XXV, 40. 5) Ou, d'une meilleure alliance, et ainsi se peut tourner le mot de Testament és versets suyvans.
6) Ou, qui est establi sous meilleures.

1 *Or la somme de nostre propos, etc.* Afin que les lecteurs sçachent de quelle chose il est yci question, il monstre que son intention est de prouver que la sacrificature de Christ est spirituelle, par laquelle la sacrificature de la Loy soit abolie. Vray est qu'il poursuit tousjours son propos : mais pource qu'il combat par diverses raisons, il a entrelacé ceste admonition, afin de tenir tousjours les lecteurs attentifs au but. Il a desjà prouvé que Christ est souverain Sacrificateur : maintenant il débat que sa sacrificature est céleste. Dont il s'ensuit que par sa venue est abolie celle que Moyse avoit institué sous la Loy, pource qu'elle estoit terrienne. Or pour autant que Christ a souffert en humilité de la chair, et que mesmes il s'est anéanti au monde, ayant pris la forme de serviteur : Philip., II, v. 7 : l'Apostre nous renvoye à son ascension, par laquelle non-seulement a esté engloutie l'ignominie de la croix, mais aussi ceste condition abjecte et contemptible, laquelle il avoit vestue avec nostre chair. Car il faut estimer la dignité de la sacrificature de Christ par ceste vertu de l'Esprit, qui a esté manifestée en sa résurrection et ascension. Son argument donc est tel, Veu que Christ est monté à la dextre de Dieu, afin de régner magnifiquement au ciel, il n'est point Ministre d'un sanctuaire terrien, mais du céleste. Quant à ce mot, *Des choses sainctes*, l'Apostre s'expose soy-mesme quand il adjouste, *Et du vray tabernacle.* Mais on pourroit yci demander, Si le tabernacle basti par Moyse, a esté faux et basti à la volée. Car il y a une opposition tacite en ces mots. Je respon, que ceste vérité de laquelle il parle, n'est point opposée au mensonge, mais aux figures seulement : comme aussi quand il est dit au chap. I, v. 17, de S. Jehan, La Loy a esté donnée par Moyse, mais la grâce et la vérité est faite par Christ. Cest ancien tabernacle donc n'a point esté quelque vaine invention de l'homme, ains l'i-

mage du tabernacle céleste. Toutesfois pource qu'il y a différence entre l'ombre et le corps, item entre la signification et la chose signifiée, l'Apostre dit que ce n'a point esté un vray tabernacle : comme s'il disoit que ç'a esté seulement un tabernacle en ombre et figure.

2 *Lequel le Seigneur a fiché et non point l'homme.* Que veut dire l'Apostre en ce qu'il colloque la sacrificature de Christ au ciel? Car certes il a enduré en ce monde : et a effacé nos péchez par son sang terrien, d'autant qu'il avoit pris son origine de la semence d'Abraham : le sacrifice de sa mort a esté visible : brief, pour s'offrir à son Père, il a falu qu'il soit descendu du ciel en terre, et qu'il ait esté fait homme, sujet aux misères de la vie mortelle, et enfin à la mort. Je respon que tout ce qui apparoist de terrien en Christ de prime face, doit estre spirituellement considéré des yeux de la foy. Par ce moyen, sa chair qu'il avoit prise de la semence d'Abraham, a esté vivifiante d'autant qu'elle estoit le temple de Dieu : mesme la mort de Christ a esté la vie de tout le monde, qui est certes une chose par-dessus nature. Ainsi l'Apostre ne regarde pas seulement la propriété de la nature humaine, ains plustost la vertu secrète du S. Esprit, qui est la cause que la mort de Christ ne sent rien de terrien. Parquoy, quand il est question de Christ, apprenons à eslever tous nos sens au Royaume de Dieu : par ce moyen il ne nous restera plus de scrupule. S. Paul parle presque en ceste manière au chap. V de la 2e aux Corinthiens. Il appelle Dieu ouvrier de ce tabernacle, pour monstrer que l'estat d'iceluy sera stable et perpétuel : comme au contraire, les choses basties des mains des hommes sont caduques, ou pour le moins sujetes à ruine. Or la cause pourquoy l'Apostre parle ainsi en ce présent passage, c'est pource que la rédemption acquise par la mort de Christ a esté une œuvre vrayement Divine, et qu'en icelle s'est monstrée la puissance de Christ d'une façon admirable.

3 *Car tout souverain Sacrificateur est ordonné pour offrir dons, etc.* L'Apostre tend à cela, qu'il veut monstrer que la sacrificature de Christ ne peut consister avec l'ancienne sacrificature Lévitique. Pour le prouver, il dit que Dieu a ordonné les Sacrificateurs pour luy offrir sacrifices : et par ainsi que le titre de sacrificature seroit inutile sans sacrifice. Or Christ n'ha point de tel sacrifice et hostie qu'on avoit accoustumé d'offrir sous la Loy : de là s'ensuit que la sacrificature n'est point terrienne ou charnelle, mais d'une façon plus excellente. Espluchons maintenant les sentences l'une après l'autre. Ceste première est bien digne d'estre observée, laquelle monstre que nul Sacrificateur n'est constitué sinon pour offrir dons et sacrifices. Car il appert de là que les hommes ne peuvent impétrer grâce envers Dieu, sinon qu'il y ait sacrifice. Parquoy, il faut que nos oraisons soyent fondées en quelque sacrifice, avant qu'elles puissent estre exaucées, tellement que c'est une outrecuidance pernicieuse et du tout mortelle de ceux qui présument de se présenter devant la majesté de Dieu sans Jésus-Christ, et laissans en arrière la mémoire de sa mort. Mais quant à nous, si nous voulons prier avec fruit, apprenons de mettre tousjours la mort de Christ au milieu, afin que nos prières soyent sanctifiées par icelle. Car Dieu ne nous exaucera jamais s'il ne nous est propice. or il faut que premièrement il soit appaisé, pource que nos péchez le rendent courroucé contre nous : ainsi il faut nécessairement que le sacrifice aille devant, pour proufiter quelque chose par nos prières et en sentir fruit. Nous devons aussi recueillir de ceci, qu'il n'y a homme ni Ange quel qu'il soit, qui soit suffisant pour appaiser Dieu, pource que tous tant qu'ils sont n'ont point de sacrifice propre à eux, lequel ils puissent offrir pour appaiser Dieu. Et par ceci est suffisamment repoussée l'impudence des Papistes, qui font les Apostres et Martyrs aussi bien médiateurs de l'intercession que Christ, sans y mettre différence. Car c'est en vain qu'ils leur assignent cest office, si quant et quant il ne les garnissent de sacrifices et hosties pour offrir.

4 *Certes s'il estoit sur terre il ne seroit pas mesme Sacrificateur, etc.* Cela est

desjà hors de doute, que Christ est grand Sacrificateur. Or comme l'office d'un juge ne peut consister sans loix et jugemens, ainsi en Christ l'office de sacrifier doit estre conjoint avec le titre de Sacrificateur. Or il n'ha point de sacrifice terrien ou visible : il ne peut donc estre Sacrificateur terrien. Il faut tousjours avoir mémoire de ceste maxime : Que quand l'Apostre traitte de la mort de Christ, il ne regarde point à l'acte extérieur, mais au fruit spirituel. Il enduroit la mort à la façon commune des hommes, mais ce qu'il effaceoit les péchez comme Sacrificateur, c'estoit par une vertu divine. L'effusion de son sang estoit extérieure, mais la purgation estoit intérieure et spirituelle : brief, il mouroit sur la terre, mais la vertu et efficace de sa mort provenoit du ciel. Quant à ce qui s'ensuit après, aucuns le tournent ainsi, Du nombre de ceux qui offrent les dons selon la Loy, etc. mais les paroles de l'Apostre signifient autre chose : parquoy je l'aime mieux ainsi résoudre, Cependant qu'il y a, ou, Veu qu'il y a Sacrificateurs. Car il veut prouver l'un des deux, ou que Christ n'est point Sacrificateur si la sacrificature de la Loy demeure, d'autant qu'il est sans sacrifice : ou bien que les sacrifices de la Loy prenent fin si tost que Christ vient en avant. Le premier membre est absurde, pource qu'il n'est licite de despouiller Christ de l'honneur de sacrificature. Il reste donc que nous confessions que l'ordre Lévitique est aboli maintenant.

5 *Lesquels servent en exemplaire et ombre des choses célestes, etc.* Je pren yci *Servir*, pour faire le service Divin : et pourtant il faut entendre au texte Grec, ce mot *En*, ou quelque autre semblable, comme aussi nous l'y avons mis. Certes ce sens convient mieux que comme les autres tournent, Lesquels servent à l'exemplaire et ombre des choses célestes : et la construction Grecque endure bien aiséement ce sens. En somme, il enseigne que le vray service de Dieu ne consiste point és cérémonies Légales : et que pourtant, quand les Sacrificateurs Lévitiques exercent leur office, ils ont seulement une ombre et un pourtrait inférieur, lequel est au-dessous du vray et nayf patron. Car de faict le mot Grec que nous traduisons Exemplaire signifie cela. Et par ce moyen il prévient l'objection qu'on pouvoit faire au contraire. Car il monstre que le service de Dieu en la façon des sacrifices anciens, n'a point esté vain ni inutile, d'autant qu'il regardoit plus haut, asçavoir à la vie céleste. *Comme il fust respondu à Moyse quand il devoit achever le tabernacle, etc.* Ce passage est au chap. XXV d'Exode, v. 40, lequel l'Apostre amène yci pour prouver que tout le service de la Loy n'estoit qu'une peinture pour figurer ce qui est spirituel en Christ. Dieu commande que toutes les parties du tabernacle soyent correspondantes au principal pourtrait ou patron, lequel avoit esté monstré à Moyse en la montagne. Que si la forme du tabernacle se rapporte ailleurs qu'à ce que l'œil y voyoit, autant en faut-il dire des cérémonies, et de toute la sacrificature. Dont il s'ensuit qu'il n'y a nulle fermeté en toutes ces choses, mais qu'il faut venir à ce qui estoit figuré par icelles. Voicy un passage excellent, d'autant qu'il contient trois sentences dignes d'estre notées. Car premièrement nous apprenons par ceci que les cérémonies anciennes n'ont point esté forgées à la volée, pour dire que Dieu y voulust amuser son peuple comme en un jeu de petis enfans : et que le tabernacle n'a point esté basti en vain, pour seulement attraire les yeux des regardans par une magnificence extérieure, et les tenir arrestez là. Car la signification de toutes ces choses estoit vraye et spirituelle, veu qu'il estoit commandé à Moyse de les compasser toutes au premier patron, qui estoit céleste. Parquoy c'est une opinion par trop profane, de ceux qui disent que les cérémonies ont esté commandées seulement pour servir de bride à arrester l'inconstance du peuple, de peur qu'il n'allast chercher des cérémonies estranges des Gentils. Cela est bien quelque chose : mais ce n'est pas le tout. Car ils laissent derrière ce qui est de beaucoup plus grande importance : asçavoir que c'estoyent exercices pour entretenir le peuple en la foy du Médiateur. Toutesfois il ne faut point que nous

soyons yci curieux outre mesure, en sorte que nous cherchions quelque haut mystère en chacune cheville, et en toutes les menues pièces, comme Hesychius et la plus grand'part des autheurs anciens ont travaillé trop curieusement en cest endroit. Car en voulant subtilement philosopher és choses qui leur sont incognues, ils s'abusent lourdement, et se monstrent resveurs et ridicules. Parquoy il faut garder yci un moyen : ce que nous ferons quand nous n'appéterons point plus sçavoir qu'il ne nous a esté révélé en Christ. Secondement, nous sommes yci enseignez que tous les services que les hommes ont forgez de leur propre esprit, et sans commandement de Dieu, sont faux et bastars. Car comme ainsi soit que Dieu commande que toutes choses soyent compassées selon sa règle, il n'est licite de faire quelque chose autrement, ou inventée d'ailleurs. Car ces deux manières de parler valent autant l'une que l'autre, *Voy que tu faces toutes choses selon le patron :* et, Garde de faire quelque chose outre le patron. Parquoy, requérant estroittement que nous gardions la règle qu'il nous a donnée, il nous défend de nous en destourner tant peu que ce soit. Par ce moyen tombent bas tous les services que les hommes ont mis en avant, et ce qu'on appelle Sacremens, qui toutesfois ne sont point ordonnez de Dieu. Tiercement, il nous faut apprendre de ceci, qu'il n'y a point de vrais signes et Sacremens en la religion, sinon ceux qui se rapportent à Christ. Mais il se faut bien donner garde, qu'en voulant approprier et accorder nos inventions avec Christ, nous ne le transfigurions comme les Papistes font, en sorte qu'il ne soit plus semblable à soy-mesme. Car ce n'est point à nous de controuver tout ce qui nous semblera bon, mais il appartient seulement à Dieu de monstrer. Car il est yci dit, *Selon le patron qui l'a esté montré.*

6 *Mais maintenant* nostre Souverain sacrificateur *a obtenu plus excellent office, etc.* Comme par ci-devant il recueilloit l'excellence de l'alliance par la dignité de la sacrificature, aussi il débat maintenant que la sacrificature de Christ est plus excellente, d'autant qu'il est Médiateur et Ambassadeur d'une meilleure alliance. L'un et l'autre estoit nécessaire, pource qu'il faloit destourner les Juifs de l'observation superstitieuse des cérémonies, qui les empeschoit d'aller droit à la pure et simple vérité de l'Evangile. Or l'Apostre dit qu'il est raisonnable que Moyse et Aaron facent place à Christ, comme plus excellent : d'autant que l'Evangile est une alliance plus excellente que la Loy, et la mort de Christ un sacrifice plus noble beaucoup que les sacrifices de la Loy. Mais ce qu'il adjouste n'est point sans difficulté asçavoir que l'alliance de l'Evangile *a esté establie en meilleures promesses.* Car il est certain que la mesme espérance de la vie éternelle que nous avons a esté proposée aux Pères anciens qui ont vescu sous la Loy : comme la grâce d'adoption leur a esté commune aussi bien qu'à nous. Il faut donc que leur foy ait esté appuyée sur les mesmes promesses. Mais il faut rapporter ceste comparaison de l'Apostre à la forme plustost qu'à la matière. Car combien que Dieu leur ait promis le mesme salut qu'il nous promet aujourd'huy, néantmoins la mesure ou la manière de la révélation n'a pas esté mesme ni égale. Que si on veut veoir d'avantage de ceci, il faut veoir ce que nous en avons dit en nostre Institution, et sur le IVe et Ve chapitre de l'Epistre aux Galatiens.

7 *Car s'il n'y eust eu que redire en ce premier-là, on n'eust jamais cherché lieu au second.*

8 *Car en les reprenant, il leur dit, Voyci les jours viendront (dit le Seigneur) que j'accompliray*[1] *sur la maison d'Israël, et sur la maison de Juda, une nouvelle alliance*[2].

9 *Non point selon l'alliance que je fei à leurs pères, au jour que je prins*

1) Ou, je feray. 2) Ou, un nouveau Testament. et ainsi aux autres versets suyvans. *Jér.*, XXXI, 31, 32, 33, 34 *Rom.*, XI, 27. *Héb.*, X, 16.

leur main pour les mener hors de la terre d'Egypte, pource qu'ils n'ont point demeuré en mon alliance, et je les ay mesprisez, dit le Seigneur.

10 *Car voyci l'alliance que je feray avec la maison d'Israël après ces jours-là, dit le Seigneur*, c'est que *je mettray mes loix en leur entendement, et les escriray en leur cœur, et leur seray Dieu, et ils me seront peuple.*

11 *Et chacun n'enseignera point son prochain, ni un chacun son frère, disant, Cognoy le Seigneur : car tous me cognoistront depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entr'eux.*

12 *Car je seray appaisé quant à leurs injustices, et n'auray plus mémoire de leurs péchez, ni de leurs iniquitez.*

13 *En disant un nouveau, il a envieilli le premier : et ce qui est fait vieil et ancien, est près d'estre aboli.*

7 *Car s'il n'y eust eu que redire en ce premier-là, etc.* Il conferme ce qu'il a dit de l'excellence de l'alliance que Dieu a contractée avec nous par la main de Christ. Et le conferme, parce que l'alliance de la Loy n'a point esté ferme ne stable. Car si elle eust esté parfaite, quel besoin estoit-il qu'une autre fust mise en sa place? Or est-il ainsi qu'il y en a une autre. Il appert donc que ceste alliance ancienne n'estoit point parfaite en tout et par tout. Pour le prouver, il allègue le tesmoignage de Jérémie, lequel nous déduirons tantost. Mais il semble que ceci ne s'accorde guères bien, quand après avoir dit qu'on n'eust point cherché lieu à une seconde alliance, si la première eust esté sans répréhension : il adjouste que le peuple est reprins, et que pour ceste cause remède est donné par une nouvelle alliance. Et n'est-ce pas une chose inique, que s'il y a quelque vice au peuple, la coulpe soit rejettée sur l'alliance de Dieu? Il semble donc que l'argument n'est pas ferme. Car quand Dieu condamneroit cent fois le peuple, ce n'est pas à dire pourtant que l'alliance soit vicieuse. Or il est facile de respondre à ceste objection. Car combien que le crime de l'alliance rompue soit à bon droict imputé au peuple, qui par sa desloyauté s'estoit destourné du Seigneur : nonobstant, la débilité de ceste alliance y est quant et quant touchée : asçavoir pource qu'elle n'estoit point escrite és cœurs. Parquoy Dieu prononce qu'il faut qu'elle soit corrigée, pour estre saincte et ratifiée. A ceste raison l'Apostre ne débat point sans cause qu'il a falu chercher lieu à la seconde.

8 *Voyci les jours viendront.* Le Prophète parle du temps à venir. Il arguë le peuple de desloyauté, de ce qu'après avoir receu la Loy, il n'a point persévéré en la foy. La Loy donc est ceste alliance de laquelle Dieu se plaind qu'elle avoit esté rompue par le peuple. Et pour remédier à ce mal, il promet une nouvelle alliance, et autre que n'estoit la première, de laquelle Prophétie l'accomplissement emporte abrogation du vieil Testament. Mais il semble que l'Apostre tire à tort ceste Prophétie pour la faire servir à son propos. Car il est yci question des cérémonies : et le Prophète parle de toute la Loy. Si Dieu escrit és cœurs la règle de bien et sainctement vivre, laquelle a esté donnée par la voix des hommes, et rédigée par escrit, qu'ha cela de commun avec les cérémonies? Je respon, que c'est un argument de la totalité à une partie. Il ne faut point douter que le Prophète ne comprene tout le ministère de Moyse, quand il dit, J'ay fait avec vous une alliance, laquelle vous n'avez point gardée. Or la Loy estoit comme vestue des cérémonies : maintenant après la destruction et mort du corps, quel usage auront les vestemens? C'est un proverbe tout commun, Que l'accessoire ensuit la nature de son principal. Il ne se faut donc esbahir si les cérémonies qui ne sont autre chose que dépendances du vieil Testament, prenent fin avec tout le ministère de Moyse. Et c'est volontiers la coustume des Apostres, quand il y a débat touchant les cérémonies, d'entreprendre une dispute universelle de toute la Loy. Ainsi donc, combien que ceste Prophétie de Jérémie s'estende plus loin qu'aux céré-

monies : toutesfois pource qu'il les enclost sous le nom du vieil Testament, elle est proprement accommodée à la matière présente. Au reste, tous confessent que par les jours desquels le Prophète fait mention, est signifié le règne de Christ, dont il s'ensuit que le vieil Testament devoit estre corrigé par l'advénement de Christ. Il nomme *La maison d'Israël et la maison de Juda*, pour autant que la postérité d'Abraham estoit divisée en deux royaumes. Par ainsi c'est une promesse de rassembler derechef en un corps tous les éleus, quoy qu'ils ayent esté auparavant séparez.

9 *Non point selon l'alliance que je fei à leurs Pères.* Par ce mot il exprime qu'il y aura différence entre l'alliance qui pour lors avoit lieu, et la nouvelle de laquelle il donne espérance. Autrement le Prophète eust seulement dit, Je referay et restabliray l'alliance qui a esté rompue par votre faute : mais maintenant il dit expresséement qu'elle sera dissemblable. Quant à ce qu'il dit l'alliance avoir esté faite ce jour qu'il print leur main pour les tirer hors de servitude : il exaggère le crime de leur révoltement par le récit d'un si grand bénéfice. Combien qu'il ne condamne pas l'ingratitude d'un siècle seulement : mais comme ainsi soit que ceux mesmes qui avoyent esté délivrez se révoltèrent incontinent, leurs successeurs sont souventesfois retombez à faire de mesme : ainsi toute la nation a esté desloyale, et a rompu l'alliance. Quand il dit, qu'il *les a mesprisez*, ou, n'a point eu soin d'eux, il donne à entendre que ce qu'ils avoyent esté une fois adoptez pour estre son peuple, ne leur proufitera de rien sinon qu'il leur secoure par un nouveau remède. Combien que le Prophète use d'autres termes, ainsi que le propos est couché au texte Hébraïque : mais cela n'emporte rien quant au poinct dont il est yci question.

10 *Car voyci l'alliance que je feray avec la maison d'Israël, etc.* Il y a deux principaux articles en ceste alliance. Le premier est de la rémission gratuite des péchez : le second de la réformation intérieure des cœurs : le troisième dépend du second : asçavoir de l'illumination des esprits en la cognoissance de Dieu. Il y a yci beaucoup de choses dignes d'estre bien notées. La première est, que Dieu ne proufite de rien de nous appeler à soy, tandis qu'il ne parle que par la voix des hommes. Vray est qu'il enseigne et commande ce qui est droit et juste : mais il parle à des sourds, et s'il semble que nous entendions quelque chose, c'est seulement un son extérieur qui nous bat les oreilles : mais le cœur estant rempli de perversité et rébellion, rejette toute saine doctrine. Brief, jamais la parole de Dieu n'entre jusques au dedans de nos cœurs, veu qu'ils sont durs comme fer ou pierre, jusques à ce qu'il les ait amollis : mais qui est bien un autre cas, ils ont une loy contraire engravée dedans eux : car tant d'affections meschantes et perverses y règnent qui nous incitent à rébellion. En vain donc Dieu publie sa Loy par la voix des hommes, s'il ne l'escrit dedans nos cœurs par son sainct Esprit : c'est-à-dire s'il ne nous dispose et forme à obéissance. Dont il appert que c'est que peut le franc arbitre, et quelle est la droiture de nostre nature, avant que Dieu nous ait régénérez. Vray est que nous voulons et élisons, et ce sans contrainte : mais nostre volonté est transporté d'une impétuosité quasi furieuse à résister à Dieu, et ne se peut nullement assujetir à sa justice. Par ce moyen il advient que la Loy nous apporte destruction et mort, tandis qu'elle demeure escrite en tables de pierre : comme aussi sainct Paul enseigne en la seconde aux Cor. III, 3. Brief, lors nous recevons en obéissance ce que Dieu nous commande, quand il change et corrige par son Esprit la perversité naturelle de nos cœurs : autrement il ne trouvera rien en nous que des affections corrompues, et tout le cœur addonné au mal. Car ceste sentence est claire, Qu'il faut que nouvelle alliance soit faite, par laquelle Dieu engrave ses loix en nos cœurs, pource qu'autrement elle sera vaine et inutile. Le second article est du pardon gratuit des péchez. Jà soit qu'ils ayent péché, dit le Seigneur, toutesfois je leur pardonneray. Cest article aussi est plus que nécessaire. Car Dieu ne nous

forme jamais tellement en obéissance de sa justice, qu'il n'y ait encore beaucoup d'affections de la chair, meschantes et corrompues : et mesmes la corruption de nostre nature n'est corrigée qu'en partie seulement : ainsi à chacun coup on y sent bouillonner des cupiditez mauvaises et meschans désirs. Et de là procède ce combat duquel sainct Paul aux Romains, chap. VII, v. 23, se plaind, que les fidèles n'obéissent point à Dieu comme il appartient, mais choppent en diverses sortes. Quelque désir donc de bien et sainctement vivre que nous ayons, nous serons toutesfois coulpables de la mort éternelle devant Dieu, d'autant que nostre vie est tousjours bien loin de la perfection de la Loy. Il n'y aura donc nulle fermeté en l'alliance, si Dieu ne nous pardonne gratuitement nos péchez. Mais cela est un privilége spécial donné aux fidèles qui ont une fois receu l'alliance offerte en Christ : asçavoir qu'ils sont asseurez que Dieu leur est propice : et que le péché auquel ils sont sujets ne leur nuit point, pource qu'ils ont promesse de pardon. Et faut noter que ceci ne leur est pas promis pour un jour seulement, ains jusques à la fin de leur vie : en sorte que leur réconciliation avec Dieu besongne, et ha son efficace tous les jours. Car ceste grâce s'estend à tout le règne de Christ. Ce que sainct Paul aussi démonstre assez en la seconde aux Corint., chap. V. Et de faict, voylà la seule franchise de nostre foy, tellement que si nous n'avons là nostre recours, il est impossible que nous ne soyons en un continuel désespoir. Car nous sommes tous détenus sous condamnation, et n'en pouvons estre autrement desveloppez, qu'en ayant nostre refuge à la miséricorde de Dieu, par laquelle nous soyons absous. *Et ils me seront peuple.* C'est le fruit de l'alliance : asçavoir que Dieu nous prend pour son peuple, et afferme qu'il sera protecteur de nostre salut. Car ceste façon de parler, *Je leur seray Dieu*, emporte cela : veu qu'il n'est point le Dieu des morts, et ne nous receoit point sous sa sauvegarde, qu'il ne nous face participans de justice et de vie : en sorte que David à bon droict s'escrie, Que bien heureux est le peuple qui ha le Seigneur pour son Dieu, Ps. XXXIII, v. 12, et CXLIV, v. 15. Au reste, il ne faut nullement douter que ceste doctrine ne nous appartiene. Car combien que les Israélites occupent le premier lieu, et soyent les droits et légitimes héritiers de l'alliance : toutesfois leur prérogative n'empesche point que nous n'y ayons aussi nostre part. Brief, autant que le règne de Christ s'estend en long et en large, comme on dit, ceste saincte alliance de salut ha son efficace. Mais on pourroit demander, Asçavoir s'il n'y a eu nulle certitude et efficace de promesse de salut sous la Loy : asçavoir si les Pères anciens ont esté despourveus de la grâce du sainct Esprit, et s'ils n'ont senti nul goust de la douceur paternelle de Dieu en la rémission des péchez. Certes au contraire il appert qu'ils ont servi Dieu en sincérité de cœur et pure conscience, et qu'ils ont cheminé en ses commandemens. Ce qu'ils ne pouvoyent faire, sinon que l'Esprit les eust enseignez au dedans. Il appert aussi que toutes fois et quantes qu'ils pensoyent à leurs péchez, ils estoyent consolez et soustenus par l'espérance et confiance qu'ils avoyent en la rémission gratuite. Mais (dira quelqu'un) il semble que l'Apostre les prive de tous ces deux biens, en remettant la Prophétie de Jérémie à la venue de Christ. Je respon qu'il ne nie pas simplement que Dieu n'ait jadis escrit la Loy és cœurs des siens, et qu'il ne leur ait pardonné leurs péchez : mais que c'est une comparaison du plus grand au moindre. Pour autant donc que le Père céleste a manifesté plus abondamment sa puissance sous le règne de Christ, et a espandu sa grâce et miséricorde sur les hommes, ceste tant excellente grandeur de libéralité fait que la petite portion de grâce que Dieu avoit faite aux Pères sous la Loy, ne vient point en conte. Nous voyons aussi combien les promesses ont esté pour lors obscures et enveloppées : en sorte qu'elles donnoyent seulement quelques petites estincelles et clarté obscure comme la lune et les estoilles, au pris de la clarté de l'Evangile qui se monstre d'une façon magnifique. Si on objecte que la foy et obéissance d'Abraham a esté si excel-

lente, qu'on ne pourroit trouver aujourd'huy la pareille en tout le monde : je respon, qu'il n'est point yci question des personnes, mais de l'ordre et dispensation à gouverner l'Eglise. D'avantage, que tout ce que les Pères ont eu de dons spirituels, a esté comme une chose accidentale à leur temps. Car il leur faloit nécessairement jetter leur veuë vers Christ, pour estre participans d'iceux. Ce n'est donc point mal à propos que l'Apostre en conférant l'Evangile avec la Loy, oste à la Loy ce qui est propre à l'Evangile. Cependant toutesfois cela n'empesche pas que Dieu n'ait estendu aux Pères anciens la grace de l'alliance nouvelle. C'est la vraye solution.

11 *Et chacun n'enseignera point son prochain, etc.* Nous avons dit que ce troisième article est comme une partie du second, auquel il est dit, *Je mettray mes loix en leur entendement.* Car c'est l'œuvre du sainct Esprit d'illuminer nos entendemens, afin que nous sçachions ce que Dieu veut, et de fléchir nos cœurs en obéissance. Car la droite cognoissance de Dieu est une sagesse qui surpasse de beaucoup la capacité de l'entendement humain : et pourtant nul ne la peut avoir que par révelation secrète du sainct Esprit. A ceste cause quand Isaïe parle de la restauration de l'Eglise, il dit que tous les enfans de Dieu seront enseignez par luy, Isaïe, LIV, 13. En ce mesme sens aussi le Prophète Jérémie introduit Dieu parlant ainsi, Tous me cognoistront, Jérémie, XXXI, 34. Car Dieu ne promet pas chose qui soit en nostre puissance, mais ce que luy seul nous donne. Brief, ces paroles du Prophète valent autant comme s'il eust dit, que nos entendemens sont aveugles, et despourveus de droite intelligence, jusques à ce qu'ils soyent illuminez par l'Esprit de Dieu. Ainsi il n'y en a point qui cognoissent droitement Dieu, que ceux ausquels il s'est voulu manifester de grace spéciale. Quand il dit, *Depuis le plus petit jusques au plus grand d'entr'eux*, Il signifie en premier lieu que la grace de Dieu sera espandue sur tous estats : tellement qu'il n'y aura nulle sorte de gens qui en soit exempte. Outreplus, il admoneste que les rudes et ignorans, et le menu peuple ne sont point déboutez de la sapience céleste : et que les grans et nobles n'y parvienent point par leur subtilité, ne par aides quelconques de doctrine. Ainsi Dieu conjoint les petis et gens de bas estat avec les plus grans : tellement que les premiers ne sont point empeschez par leur rudesse et ignorance : et les autres ne montent point si haut par leur propre subtilité : mais l'Esprit seul est maistre également de tous. Au reste, quant à ce qu'un tas d'esprits estourdis prenent occasion de ceci d'abolir la prédication externe, comme si elle estoit superflue sous le règne de Christ : leur rage est facile à repousser. Voyci quelle est leur objection : Après la venue de Christ un chacun ne doit plus enseigner son prochain : parquoy que le ministère externe cesse, afin que lieu soit donné à l'inspiration intérieure de Dieu. Mais ils laissent passer ce à quoy il faloit avoir principalement esgard. Car le Prophète ne nie pas totalement que les uns ne doyvent enseigner les autres : mais ses paroles sont, *ils n'enseigneront point*, disans, *Cognoy le Seigneur.* Comme s'il disoit, Les entendemens des hommes ne seront plus empeschez d'ignorance telle comme auparavant, en sorte qu'ils ne sçachent qui est Dieu. Or nous sçavons que la doctrine ha double usage. Car premièrement elle sert à ce que ceux qui sont du tout ignorans comment par les premiers rudimens, et comme par, l'a b c, de la Chrestienté : en après aussi afin que ceux qui ont desjà quelque commencement, soyent d'avantage avancez. Veu donc qu'il faut que les Chrestiens proufitent tant qu'ils vivront, il est certain que nul n'est si sçavant qu'il n'ait besoin d'estre enseigné : en sorte que docilité, c'est-à-dire ceste humilité de souffrir d'estre enseignez, est une principale partie de nostre sagesse. Or quant au vray moyen de proufiter, si nous voulons estre disciples de Christ, S. Paul le monstre aux Ephésiens, chap. IV, v. 11. Il a ordonné des Pasteurs et Docteurs, etc. Il appert par cela que le Prophète n'a pensé à rien moins que de despouiller l'Eglise d'un bien si nécessaire.

Il a voulu seulement monstrer que Dieu se manifesteroit à petis et à grans : comme Joël aussi prédit au chap. II, v. 28. Or il faut aussi noter en passant, que ceste lumière de vraye intelligence est seulement promise à l'Eglise. Parquoy ce passage n'appartient qu'aux domestiques de la foy.

13 *En disant un nouveau il envieillit le premier.* En mettant un des contraires, il conclud l'anéantissement de l'autre : et prend son argument sur le nom du vieil Testament, qu'il a donc falu qu'il ait esté aboli. Car la vieillesse tend à venir à néant. D'avantage, pource qu'un nouveau est mis en sa place, il faut nécessairement que ce premier-là cesse : pource que ce second est d'une autre qualité, comme il a esté dit. Que si tout le ministère de Moyse prend fin, entant qu'il est opposé au ministère de Christ, les cérémonies aussi sont abolies.

CHAPITRE IX.

1 *Le premier* Testament *donc avoit aussi les justifications du service*[1] *Divin, et le Sanctuaire mondain.*

2 *Car le Tabernacle*[2] *a esté construit,* asçavoir *le premier, où estoit le chandelier, et la table, et les pains de proposition : qui est appelé Les* lieux *saincts.*

3 *Et après le second voile* estoit *le Tabernacle, qui est appelé Le* lieu *Très-sainct,*

4 *Ayant un encensoir d'or, et l'arche du Testament entièrement couverte d'or à l'entour, en laquelle estoit*[3] *une cruche d'or, où estoit la Manne, et la verge d'Aaron, qui avoit fleuri*[4], *et les Tables du Testament*[5].

5 *Et sur iceluy estoyent les Chérubins de gloire, faisans ombre au Propiciatoire*[6] *: desquelles choses il n'est besoin maintenant de parler par le menu.*

1) Ou, des ordonnances du service. 2) *Exode*, XXVI, 1, et XXXVI, 1. 3) 1 *Rois*, VIII, 9. 2 *Chron.*, V, 10. 4) *Nomb.*, XVII, 10. 5) *Exode*, XXV, 21. 6) *Exode*, XXV, 18.

1 *Le premier* Testament *donc avoit aussi les justifications, etc.* Après avoir parlé en général de l'abolissement du vieil Testament, il applique maintenant ce propos spécialement aux cérémonies. Or son intention est de monstrer que rien alors n'estoit en usage, qui n'ait prins fin par l'advénement de Christ. En premier lieu il dit, qu'il y avoit une certaine règle du service de Dieu en l'ancien Testament, et qui estoit spécialement convenable au temps. Puis après, par la comparaison on cognoistra quelles ont esté toutes ces cérémonies, qui estoyent commandées en la Loy. Aucuns exemplaires ont Le premier Tabernable : mais j'estime qu'il y a faute en ce mot Tabernacle : et ne doute point que quelque lecteur ignorant, voyant un adjectif estre sans substantif, n'y ait mal adjousté Tabernacle, par faute d'entendre les choses, rapportant au Tabernacle ce qui estoit dit de l'Alliance. Et m'esbahi bien comment cest erreur a tellement gaigné, que les Grecs d'un grand consentement lisent ce passage en ceste sorte : mais la nécessité nous contraind de suyvre la lecture ancienne. Car l'Apostre (comme j'ay desjà dit) ayant parlé du vieil Testament, vient maintenant à parler des cérémonies, qui estoyent comme accessoires d'iceluy. Il signifie donc que toutes les cérémonies de la Loy Mosaïque sont une partie du vieil Testament, et qu'elles se sentent de la mesme vieillesse, en sorte qu'il faut qu'elles soyent abolies. Aucuns divisent ces deux mots, et lisent *Justifications et services Divins :* mais j'ayme mieux suyvre ceux qui les conjoingnent ensemble, en lisant, Les justifications du service Divin. Car les ordonnances et cérémonies qui concernoyent le service de Dieu sous la Loy, sont appelées par les Grecs Justifications. Le sens est tel, que toute ceste manière de servir Dieu, qui consistoit en lavemens, en sacrifices, et autres figures, ensemble avec le Sanctuaire, estoit an-

nexée au vieil Testament. Il l'appelle *le Sanctuaire mondain*, pource que la vérité céleste n'estoit point encores en ces choses. Car combien que ce fust une figure et image du premier patron qui avoit esté monstré à Moyse, toutesfois l'image est différente de la vérité : et singulièrement quand les deux choses sont conférées l'une avec l'autre, comme choses opposites, ainsi qu'en ce passage, Parquoy le Sanctuaire a bien esté terrien en soy, et est mis à bon droict entre les élémens du monde, nonobstant il estoit céleste quant à la signification.

2 *Car le premier Tabernacle.* Pource que l'Apostre ne fait yci seulement que toucher en passant le bastiment du Tabernacle, et ne s'y arreste sinon autant que la nécessité du propos le requiert, expresséement aussi je me déporteray de l'explicquer trop subtilement. Ainsi donc, selon qu'il suffit pour le présent passage, nous diviserons le Tabernacle en trois parties. La première sera le parvis où le peuple s'arrestoit : la seconde, le Sanctuaire ainsi appelé simplement et en signification commune : la dernière le Sanctuaire intérieur, lequel on nommoit par excellence, *Les Saincts des Saincts.* Quant au premier Sanctuaire, qui estoit joingnant le parvis du peuple, il dit que là il y avoit *le chandelier, et la table*, sur laquelle on mettoit *les pains.* Mais il appelle ce lieu-là en nombre pluriel, *Les Saincts.* Il y avoit puis après ce lieu secret qui estoit appelé les Saincts des Saincts, qui estoit plus loin du peuple, et mesme des Sacrificateurs qui estoyent au premier Sanctuaire pour y administrer. Car comme ainsi soit que le premier Sanctuaire fust clos et séparé du parvis du peuple par le voile qui estoit mis entre deux : il y avoit encore un autre voile entre les Sacrificateurs et le lieu nommé les Saincts des Saincts. L'Apostre dit qu'il y avoit là *un encensoir d'or*, ou plustost l'autel de l'encensement ou perfum : car j'aime mieux prendre ainsi le mot Grec. Après cela *l'Arche de son alliance* avec son couvercle : *les deux Chérubins, la cruche d'or remplie de la Manne, la verge d'Aaron, et les deux tables.* Jusques yci l'Apostre poursuit la description du Tabernacle. Au reste, ce qu'il dit que la cruche où Moyse avoit mis la Manne et la verge d'Aaron qui avoit fleuri, estoyent en l'Arche avec les Tables, semble estre répugnant à l'Histoire saincte, laquelle au chap. VIII du 1er livre des Rois, v, 9, récite qu'il n'y avoit rien en l'Arche que les deux Tables. Mais il est facile d'accorder ces deux passages. Dieu avoit commandé que la cruche et la verge d'Aaron fussent mises devant le Tesmoignage, parquoy il est probable qu'elles furent encloses en l'Arche avec les Tables : mais quand le Temple fut basti, une chacune de ces choses fut mise par ordre. Et de faict, l'Histoire récite ceci comme une chose nouvelle, asçavoir qu'il n'y avoit rien en l'Arche que les deux Tables.

5 *Desquelles choses il n'est besoin maintenant de parler par le menu.* Pource qu'il n'y a rien qui puisse contenter les hommes curieux, l'Apostre coupe la broche aux subtilitez non-convenantes au présent propos, afin qu'une trop longue déduction de ces choses, ne rompe le fil de la dispute. Parquoy si quelqu'un laissant l'admonition de l'Apostre, s'arrestoit yci trop scrupuleusement, ce seroit sans propos. Je confesse bien que cela paraventure auroit lieu en un autre endroit : mais pour ceste heure il vaut mieux aviser à la matière qu'il traitte. Combien qu'encore de philosopher outre mesure, comme aucuns le font, n'est point seulement une chose inutile, mais aussi dangereuse. Il y a quelques choses qui ne sont point obscures, et qui sont propres pour l'édification de la foy : mais il y faut de la discrétion pour bien choisir, et y garder quelque moyen et sobriété, afin que nous n'appétions point de sçavoir plus qu'il n'a pleu au Seigneur de nous révéler.

6 ***Or ces choses ainsi ordonnées, les Sacrificateurs entroyent bien tousjours au premier Tabernacle, pour accomplir le service.***

7 *Mais le seul souverain Sacrificateur, entroit au second une fois l'an, non point sans sang, lequel il offroit pour soy-mesme, et pour les ignorances*[1] *du peuple.*

8 *Par cela signifioit le sainct Esprit, que la voye des* Lieux *saincts n'estoit*[2] *point encore ouverte, tandis que le premier Tabernacle estoit encore debout.*

9 *Qui estoit similitude*[3] *pour le temps présent auquel dons et sacrifices sont offerts, lesquels ne peuvent selon la conscience sanctifier celuy qui fait le service*[4],

10 *Seulement ordonnez en viande, en bruvages, en divers lavemens et justifications de la chair*[5], *jusques au temps de correction*[6].

11 *Mais Christ venant sur cela souverain*[7] *Sacrificateur des biens à-venir, par un plus grand et plus parfait Tabernacle, non point fait de main, c'est-à-dire non point de ceste création.*

12 *Et non par le sang de boucs ou de veaux, mais par son propre sang est entré une fois és* Lieux *saincts, ayant obtenu une rédemption éternelle.*

1) Ou, fautes. 2) Ou, le chemin des saincts n'estoit. 3) Ou, figure. 4) Ou, Dans lequel *Tabernacle* dons et sacrifices estoyent offerts qui ne pouvoyent sanctifier la conscience de celuy qui faisoit le service. 5) Ou, cérémonies charnelles. 6) Ou, que cela seroit corrigé. 7) Ou, estant venu souverain.

6 *Or ces choses estans ainsi ordonnées les Sacrificateurs entroyent, etc.* Toutes autres choses omises il prend à traitter ce de quoy on estoit plus en différent. Il dit que les Sacrificateurs qui font les services des sacrifices, ont accoustumé d'entrer tous les jours au premier Tabernacle : mais quant aux Lieux trèssaincts, que le souverain Sacrificateur y entre tous les ans une fois avec sacrifice solennel. Et de cela il recueille, que tandis que *ce Tabernacle de la Loy estoit encores debout,* le Sanctuaire estoit encore clos, et que la voye ne nous a point autrement esté ouverte au Royaume de Dieu, sinon que ce premier Tabernacle estant renversé. Nous voyons comme la figure mesme du Tabernacle ancien a admonesté les Juifs qu'il faloit aspirer ailleurs. Ceux donc qui de leur propre gré se ferment le passage, en retenant les ombres de la Loy, font bien folement. Et en cest endroit, asçavoir au verset 8, il prend en un autre sens le premier Tabernacle qu'il n'a fait ci-dessus. Car par ci-devant, asçavoir au 6e verset, il signifioit le Sanctuaire commun, mais yci il signifie tout le corps du Tabernacle. Car il est mis à l'opposite du Sanctuaire spirituel de Christ, duquel il fera tantost mention. Il dit qu'il est abbatu à nostre grand proufit, pource que par la ruine d'iceluy l'accès nous a esté donné plus familier à Dieu.

7 *Pour soy-mesme, etc.* Combien que selon les Hébrieux, Sagag signifie Errer, et que de là ils déduisent ce mot Sagaga, lequel signifie proprement Erreur : toutesfois il est prins généralement pour toute sorte de péché. Et de faict, nous ne péchons jamais que nous ne soyons déceus par les alléchemens de Satan. Vray est que l'Apostre n'entend pas une simple ignorance, comme on l'appelle, mais plustost sous ce mot il comprend aussi les péchez volontaires. Mais comme j'ay dit, il n'y a jamais péché sans erreur ou ignorance. Car encore qu'un homme pèche à son escient et de son bon gré, nonobstant il faut qu'il soit aveuglé par sa cupidité, en sorte qu'il ne puisse juger droitement, et mesme qu'il s'oublie soy-mesme, et Dieu pareillement. Car les hommes ne se ruineroyent jamais de leur propre gré, sinon qu'estans enveloppez des fallaces et tromperies de Satan, ils se fourvoyassent de droit jugement.

9 *Qui estoit similitude, etc.* Le mot Grec signifie autant à mon jugement, comme s'il eust dit, Un second patron fait sur le premier. Car il entend que ce Tabernacle a esté un second pourtrait, qui estoit correspondant au premier. Car l'image de l'homme doit estre tellement conférée avec l'homme mesme, que quand nous voyons l'image, nos esprits conçoyvent incontinent le personnage qui est là représenté. D'avantage, il dit que ceste

similitude a esté pour le temps d'adonc, asçavoir tandis que l'observation extérieure estoit en vigueur : afin qu'il en restraigne l'usage et durée au temps de la Loy. Car cela vaut autant que ce qu'il adjouste tantost après, que toutes les cérémonies ont esté ordonnées jusques au temps de correction, Et à cela n'est point répugnant ce qu'il use d'un verbe de temps présent, quand il dit, *Auquel sacrifices sont offerts*. Car d'autant qu'il ha affaire aux Juifs, il parle par concession, comme s'il estoit du nombre de ceux qui offrent sacrifices. Quant à ces mots, *Dons et sacrifices*, il y a différence comme entre le genre et l'espèce. *Sanctifier selon la conscience*. C'est-à-dire, Lesquels ne pénètrent point jusques aux âmes, pour conférer une vraye saincteté. En lieu du mot Sanctifier, les autres traduisent, Consommer ou Parfaire : ce que je ne rejette point : toutesfois *Sanctifier*, m'a semblé estre plus propre au fil du texte. Or afin que les lecteurs entendent mieux quelle est l'intention de l'Apostre, il faut noter l'antithèse qui est entre La chair et La conscience. Il dit que ceux qui offroyent des sacrifices sous la Loy, ne pouvoyent estre nettoyez par iceux spirituellement ou au dedans et en la conscience. Il adjouste pour raison, que toutes ces cérémonies estoyent de la chair, ou charnelles. Que leur laisse-il donc de reste? On entend communéement ceci, comme si l'Apostre disoit que ç'a esté seulement une pédagogie utile entre les hommes, laquelle servoit à honnesteté : mais ceux qui sont de ceste opinion, ne poisent pas les promesses qui y sont adjoustées comme elles méritent. Et pourtant c'est une fantasie du tout à rejetter. Aussi ils exposent mal les justifications de la chair, disans qu'elles sont ainsi nommées, pource qu'elles purgent ou sanctifient seulement le corps, veu que l'Apostre entend par ce mot que ce sont des figures terriennes, qui ne parvienent pas jusques à l'âme. Car combien que telles figures ayent esté vrais tesmoignages de parfaite saincteté, toutesfois elles ne l'avoyent pas en elles, et ne la pouvoyent pas donner aux hommes. Car il faloit que les fidèles fussent amenés à Christ par telles aides, afin qu'ils cherchassent en luy ce qui défailloit aux figures. Si on demande pourquoy l'Apostre parle si peu honorablement et quasi par mespris des Sacremens ordonnez de Dieu, et amoindrit ainsi leur vertu : je respon que cela se fait pource qu'il les sépare de Christ. Or nous sçavons que quand on les veut estimer de par eux, ce sont foibles élémens du monde, comme aussi sainct Paul les appelle, aux Galatiens chap. IV, v. 9. Quand il dit, *Au temps de correction*, il fait allusion à la prophétie de Jérémie, chap. XXXI, v. 37. Car le Nouveau Testament a succédé à l'ancien, comme une correction d'iceluy. Il nomme expressément, *Les viandes et bruvages*, et autres choses semblables, qui n'estoyent pas de si grande importance : d'autant qu'on pouvoit plus certainement juger par ces menues et légères observations, combien la Loy estoit loin de la perfection de l'Evangile.

11 *Mais Christ venant sur cela souverain Sacrificateur*. Maintenant il produit en avant la vérité des choses qui avoyent esté sous la Loy, afin que destournans leurs yeux des figures, ils regardent à ceste vérité. Car celuy qui croit que tout ce qui a esté figuré alors, a esté vrayement manifesté en Christ, ne s'amuse plus aux ombres, mais embrasse le corps mesme, et la vraye vérité. Or il nous faut diligemment noter les parties, esquelles il compare Christ avec le grand Sacrificateur, qui estoit anciennement sous la Loy. Il avoit dit que le seul souverain Sacrificateur entroit tous les ans une fois au Sanctuaire avec sang pour la purgation des péchez. Christ ha cela de semblable avec iceluy, qu'il est seul constitué en dignité et office de Souverain Sacrificateur. Mais il y a différence en ceci, que Christ est venu sur cela, et a apporté avec soy des biens éternels, qui font que sa sacrificature est perpétuelle. Secondement l'ancien Sacrificateur et le nostre qui est Christ ont ceci de semblable, que tous deux entrent és Saincts des Saincts par le Sanctuaire : mais ils sont différens en ceci, que Christ seul est entré au ciel par le temple de son corps. Quant à ce que seulement une fois l'an

les Saincts des Saincts estoyent ouverts au souverain Sacrificateur, pour parfaire la purgation des péchez, cela figuroit desjà aucunement l'oblation unique de Christ. Cest Une fois donc est commun à tous deux : mais au Sacrificateur terrien il est annuel : et au Sacrificateur céleste il est éternel jusques à la fin du monde. L'oblation du sang est commune à tous deux : mais il y a grande différence au sang : pource que Christ n'a point offert sang de bestes, mais son propre sang. La satisfaction a esté commune à tous deux : mais la satisfaction de la Loy estoit réitérée tous les ans, pource qu'elle estoit sans efficace : au contraire, la satisfaction faite par Christ ha tousjours vigueur, et nous est cause de salut éternel. Ainsi, il n'y a quasi mot qui n'emporte grand poids. Ce que les autres ont tourné, Christ assistant souverain Sacrificateur, n'exprime pas au vray l'intention de l'Apostre. Car il signifie qu'après que les Sacrificateurs Lévitiques se sont acquittez de leur charge jusques au temps qui leur estoit ordonné, Christ a esté mis en leur place, comme nous avons veu au chapitre VII. Par ce mot, *Les biens à-venir*, sont signifiez les biens éternels. Car comme en ce passage le temps à-venir est opposé au temps présent, ainsi sont les biens à-venir aux biens présens. La somme du propos est, que par la sacrificature de Christ, nous sommes introduits au Royaume céleste de Dieu, et tellement faits participans de la justice spirituelle, et de la vie éternelle, qu'il n'est point licite d'appéter rien de meilleur. Ainsi donc, Christ seul ha de quoy nous retenir et arrester en soy-mesme. *Par un plus grand et plus parfait tabernacle, etc.* Combien qu'on expose ce passage en diverses sortes, je ne doute point toutesfois que l'Apostre n'entende le corps de Christ. Car comme le Sacrificateur Lévitique avoit jadis entrée aux Saincts des Saincts par le sanctuaire commun, ainsi Christ est entré en la gloire céleste par son corps : pource qu'en vestant nostre chair, et souffrant en icelle, il s'est acquis ce privilége d'assister maintenant nostre Médiateur devant Dieu. Premièrement, le mot de *Sanctuaire* est proprement et convenablement transféré au corps de Christ, d'autant qu'il est le temple auquel toute la majesté de Dieu a habité. Or il est dit qu'il est passé par son corps pour monter au ciel, pource qu'en ce corps il s'est consacré à Dieu en iceluy : il a esté sanctifié en vraye justice, en iceluy il s'est préparé à parfaire le sacrifice : brief, pource qu'en iceluy il s'est anéanti, et a enduré la mort de la croix : à ceste cause le Père l'a exalté, et luy a donné un nom qui soit par-dessus tout nom, et auquel tout genouil se ploye, etc. Philip. II, v. 8. Ainsi donc il est entré au ciel par son corps, d'autant que ce qu'il est assis maintenant à la dextre du Père, et intercède pour nous au ciel, c'est pource qu'ayant vestu nostre chair, il l'a consacrée pour temple à Dieu son Père, et s'est soy-mesme sanctifié en icelle, à ce qu'il nous acquist justice éternelle, ayant fait la purgation des péchez. On se pourroit toutesfois esbahir pourquoy il dit que le corps de Christ n'a point esté de ceste création. Car il est certain qu'il a esté créé de la semence d'Abraham, et qu'il a esté sujet à passions et à la mort. Je respon qu'il n'est point icy question de la substance du corps, ou mesme de la qualité corporelle, mais de la vertu spirituelle qui descoule à nous de son corps. Car entant que la chair de Christ est vivifiante, et que c'est une viande céleste pour nourrir les âmes : entant que son sang est un bruvage et lavement spirituel, il ne faut rien imaginer ni en l'un ni en l'autre qui soit terrien ou élémentaire. En après, souvenons-nous que ceci est dit au regard de l'ancien Tabernacle, lequel estoit composé de bois, de cuyvre, de peaux, de diverses tissures, d'or et d'argent, c'est-à-dire de choses mortes : mais la chair de Christ est inspirée par la puissance de Dieu, à ce qu'elle soit un temple vif et spirituel.

12 *Et non par le sang de boucs ou de veaux, etc.* Tout ce qui est yci dit tend à ceci, que les choses qui sont en Christ sont si fort excellentes, qu'à bon droict elles anéantissent toutes les figures de la Loy. Car quel sera le pris du sang de Christ, s'il est mis au rang du sang des

bestes brutes? quelle sera la purgation acquise par sa mort, si les purgations de la Loy retienent tousjours leur vigueur? Aussi tost donc que Christ vient en avant avec l'efficace de sa mort, il faut nécessairement que toutes les figures cessent.

13 *Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre de la génisse espandue, sanctifie les souillez quant à la pureté de la chair*[1] :

14 *Combien plus le sang de Christ, qui par l'Esprit éternel s'est offert à Dieu soy-mesme sans nulle tache, nettoyera-il vostre conscience des œuvres mortes pour servir au Dieu vivant?*

15 *Et pourtant est-il Médiateur du nouveau Testament, afin que la mort entrevenant pour la rançon des transgressions lesquelles estoyent sous le premier Testament, ceux qui sont appelez reçoyvent la promesse de l'héritage éternel.*

16 *Car où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur entreviene.*

17 *Car le testament est confermé és morts : veu qu'il n'ha point encore vertu durant que le testateur vit.*

1) *Lévit.*, XVI, 16. *Nomb.*, XIX, 4.

13 *Si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre de la génisse, etc.* Ce passage a donné occasion d'errer à plusieurs, d'autant qu'ils ne considéroyent point qu'il est yci traitté des Sacremens, desquels la signification est spirituelle. Ils exposent la purgation de la chair, celle qui ha seulement lieu entre les hommes : ainsi que les hommes profanes avoyent leurs purifications pour effacer l'infamie des meschancetez qui avoyent esté commises. Mais ceste exposition est trop profane : car on fait tort aux promesses de Dieu, si on restraint l'effet d'icelles à la police seulement. On rencontre tant souvent ceste sentence en Moyse, Quand le sacrifice aura esté fait deuëment, l'iniquité sera effacée. Voyci sans doute à la vérité une doctrine spirituelle de la foy. D'avantage, veu que tous sacrifices ont esté ordonnez pour mener les hommes à Christ : comme le salut éternel de l'âme gist en Christ, ainsi les sacrifices estoyent vrais tesmoignages de ce salut. Que veut donc dire l'Apostre, quand il fait mention de la purification de la chair ? Il parle certes de la purgation figurée ou sacrementale en ce sens, Si le sang des bestes a esté un vray tesmoignage de purgation, en sorte qu'il sanctifiast et purifiast d'une façon sacramentale : combien plus Christ luy-mesme qui est la Vérité, je ne di pas rendra tesmoignage de purgation par cérémonie extérieure, mais la donnera-il de faict aux consciences ? Et pourtant c'est un argument des signes à la chose signifiée : d'autant que l'effet de la chose précède de beaucoup la vérité des signes.

14 *Qui par l'Esprit éternel s'est offert à Dieu soy-mesme.* Maintenant il démonstre bien à clair d'où il faut estimer la mort de Christ, asçavoir de la vertu de l'Esprit, et non pas de l'acte extérieur. Car Christ a bien souffert comme homme : mais que ceste mort nous fust salutaire, c'estoit une chose qui provenoit de l'efficace de l'Esprit. Car le sacrifice de purgation éternelle a esté une œuvre plus qu'humaine. Et pour ceste cause il appelle l'Esprit éternel, afin que nous sçachions que la réconciliation qu'il a faite est éternelle. Quand il dit, *Sans nulle tache*, combien qu'il face allusion aux sacrifices de la Loy, où les bestes sacrifiées ne devoyent avoir aucune imperfection ou vice : toutesfois il signifie que Christ seul est le sacrifice légitime et propre pour appaiser Dieu. Car il y avoit tousjours quelque chose à redire aux autres. Et c'est pourquoy il a dit ci-dessus que l'alliance de la Loy n'a pas esté telle qu'il n'y eust à redire. Mais ceste-ci qui est en Christ n'ha rien

qui ne soit entièrement parfait. Par *les œuvres mortes*, il entend les œuvres qui engendrent la mort, ou qui sont fruits de la mort. Car comme ainsi soit que la vie de l'âme consiste en la conjonction que nous avons avec Dieu, ceux qui sont aliénez de luy par le péché, sont à bon droict estimez morts. Or il faut noter la fin de ceste purgation : Asçavoir que *nous servions à Dieu*. Car ce que nous sommes lavez par Christ, ce n'est point afin que puis après nous-nous veautrions dedans des ordures nouvelles : mais c'est afin que nostre pureté serve à la gloire de Dieu. D'avantage, par cela l'Apostre nous enseigne que rien ne peut procéder de nous qui soit agréable à Dieu, jusques à ce que nous soyons purgez par le sang de Christ. Car comme ainsi soit que nous sommes tous ennemis de Dieu avant la réconciliation, il hait aussi nos œuvres. Parquoy le commencement du vray et légitime service de Dieu, c'est la réconciliation. En après d'autant qu'il n'y a œuvre si pure et repurgée de toute macule, qui de soy soit agréable à Dieu : il est nécessaire que la purgation par le sang de Christ entreviene pour effacer toutes macules. Aussi il faut noter la belle antithèse qu'il fait entre *Dieu vivant, et les œuvres mortes*.

15 *Et pourtant est-il Médiateur du nouveau Testament, afin que la mort entrevenant, etc.* Il conclud qu'il ne faut plus maintenant d'autre Sacrificateur, d'autant que Christ fait cest office plenement sous le nouveau Testament. Car il n'attribue pas cest honneur de Médiateur à Christ, afin que d'autres demeurent Médiateurs avec luy : ains il débat et maintient vivement que tous les autres ont esté déposez, quand l'office en a esté donné à Christ. Mais pour confermer ceci plus amplement, il récite aussi comment il s'est acquitté de l'office de Médiateur : asçavoir *La mort entrevenant pour la transgression*. Si ceci est trouvé en Christ seul, et défaut en tous autres, il s'ensuit qu'il est luy seul le vray Médiateur. Il touche aussi la vertu et efficace de sa mort, quand il dit, que le pris a esté payé pour les péchez, *Lesquels ne pouvoyent estre effacez sous le premier Testament par le sang des bestes*. Par lesquels mots il a voulu faire passer les Juifs de la Loy à Jésus-Christ. Car si la débilité de la Loy est si grande, que tous les remèdes qu'elle donne pour purger les péchez, n'accomplissent point ce qu'ils figurent : qui est-ce qui voudroit se reposer en icelle comme en un port asseuré? Ce seul poinct, di-je, leur devoit servir de suffisant aiguillon pour désirer que la Loy fust corrigée : pource qu'il ne se pouvoit faire que demeurans en icelle ils ne fussent en perpétuelle anxiété. Au contraire, quand nous sommes venus jusques à Christ, il n'y a plus rien qui nous tormente, pource qu'en luy nous obtenons plene rédemption. Ainsi donc, par ces paroles il monstre l'imbécillité de la Loy, afin que les Juifs ne se reposent plus sur icelle : et leur enseigne de se tenir fermes en Christ, pource qu'on trouve en luy tout ce qu'on peût désirer pour appaiser les consciences. Or si on demande, Asçavoir si les péchez n'ont point esté pardonnez aux Pères, mesmes sous la Loy : il faut retenir la solution que j'ay donnée ci-dessus : Asçavoir qu'ils ont esté pardonnez, mais ç'a esté par le moyen de Christ. il s'ensuit donc que quant aux purgations extérieures, ils estoyent tousjours détenus sous l'obligation de condamnation. Pour ceste raison sainct Paul dit en l'Epistre aux Colossiens, chapitre II, v. 14, que la Loy a esté un obligé, qui nous estoit contraire. Car quand le pécheur se présentoit, et confessoit publiquement qu'il estoit redevable à Dieu, et en sacrifiant une beste innocente se recognoissoit estre digne de mort éternelle : que gaignoit-il par son sacrifice, sinon que par manière de dire il seelloit sa mort par cest obligé? Brief, ils n'avoyent point d'autre moyen de s'asseurer de la rémission des péchez, qu'en regardant en Christ. Que si le seul regard de Christ a effacé les péchez, ils n'en eussent jamais esté délivrez, s'ils se fussent arrestez en la Loy. Vray est que David dit au Pseaume XXXII, v. 1, que bien heureux est l'homme à qui ses offenses ne sont point imputées : mais pour jouir de ceste béa-

titude, il luy est nécessaire de destourner ses yeux de la Loy, et les dresser vers Christ. Car il ne sera jamais delivré de condamnation, s'il s'arreste en la Loy. *Ceux qui sont appelez reçoyvent la promesse, etc.* L'alliance que Dieu a faite avec nous tend à ceci, qu'estans adoptez de luy pour enfans, nous soyons finalement héritiers de la vie éternelle. L'Apostre monstre que nous obtenons un tel bien par le moyen de Christ : dont il appert que l'accomplissement de ceste alliance est en luy. Quant à ce mot, *La promesse de l'héritage*, il se prend pour l'héritage promis : comme s'il eust dit, La promesse de la vie éternelle n'a point autrement son effet envers nous pour en jouir, que par la mort de Christ. Il est bien vray que la vie a esté jadis promise aux Pères, et le mesme qui est aujourd'huy a esté dés le commencement l'héritage des enfans de Dieu : mais nous n'entrons point autrement en possession, sinon que le sang de Christ aille devant. Il fait nommément mention de *ceux qui sont appelez :* afin d'esmouvoir d'avantage les Juifs qui estoyent participans de ceste vocation. Car c'est une grace singulière quand la cognoissance de Christ nous est donnée : et pourtant d'autant plus soingneusement nous faut-il prendre garde, qu'en mesprisant un thrésor tant inestimable, nos esprits ne s'esgarent ailleurs. Aucuns prenent yci ce mot *Appelez*, pour Eleus : mais c'est mal à propos selon mon jugement. Car l'Apostre enseigne yci une mesme chose que fait sainct Paul au chapitre III des Romains, v. 25, Asçavoir que justice et salut nous ont esté acquis par le sang de Christ, mais nous les recevons par foy.

16 *Car où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur entreviene, etc.* Quand il n'y auroit que ce seul passage, encore est-il assez suffisant pour monstrer que ceste Epistre n'a point esté escrite en Hébrieu : car Bérith en la Langue Hébraïque signifie Alliance, et non point Testament. Mais pource que le mot Grec Diathècè ha ces deux significations, asçavoir d'Alliance et de Testament : à ceste cause l'Apostre faisant allusion à la seconde signification, débat que les promesses ne pouvoyent estre autrement fermes et valides, sinon qu'elles fussent seellées par la mort de Christ. Et le prouve par le droict commun des testamens : desquels l'effet est suspendu jusques à la mort des testateurs. Combien qu'il semble que l'Apostre se fonde sur une raison trop infirme : en sorte que ce qu'il dit pourroit estre facilement réfuté. Car Dieu n'a point fait de Testament sous la Loy, mais a fait alliance avec le peuple ancien. Par ainsi, l'Apostre n'a peu recueillir ne de la chose ne du nom, que la mort de Christ ait esté nécessaire. Car s'il veut inférer par la chose qu'il ait falu que Christ mourust, pource que le testament n'est point ratifié, sinon que la mort du testateur entreviene : on peut incontinent réplicquer, que Bérith (duquel mot Moyse use par-ci par-là à ce propos) est une alliance qui est faite entre les vivans : et ne faut point penser autrement de la chose. Quant au nom, il fait simplement allusion (comme j'ay desjà dit) à la signification du mot Grec, laquelle est ambiguë : et pourtant il insiste principalement sur la chose. Et à cela ne répugne point ce qu'on pourroit dire, que c'estoit une alliance ce que Dieu faisoit avec son peuple. Car ceste alliance estoit semblable à un testament, d'autant qu'elle estoit establie et confermée par sang. Il faut retenir ceste maxime : Que Dieu n'a jamais usé de signes à la volée ne sans cause. Or est-il ainsi, que Dieu en confermant l'alliance de la Loy y a entremis du sang. Il s'en suit donc que ce n'a pas esté un contract entre vifs (comme on dit) mais qui requéroit que mort entreveinst. Or un testament ha ceste condition propre, qu'il commence à avoir son effet après la mort. Si donc nous considérons que l'Apostre débat par la chose, et non pas par le mot : d'avantage si nous venons à poiser qu'il prend pour une chose toute arrestée, ce que j'ay desjà dit, Asçavoir que Dieu n'a rien ordonné en vain : il n'y aura pas grande difficulté. Si on objecte que les Gentils en faisant leurs alliances ont usé de sacrifices à une autre intention : je respon que cela est bien vray : mais Dieu

n'a point emprunté l'usage de sacrifier de la coustume des Gentils, ains plustost tous les sacrifices des Gentils ont esté des corruptions bastardes, lesquelles toutesfois avoyent prins leur commencement des ordonnances de Dieu. Parquoy il faut tousjours retourner à ce poinct, que l'alliance de Dieu, laquelle a esté confermée par sang, est proprement comparée à un testament, d'autant qu'elle a esté d'une mesme nature et condition.

18 *Parquoy aussi le premier n'a point esté dédié sans sang.*
19 *Car après que Moyse eut récité à tout le peuple tous les commandemens selon la Loy, ayant prins le sang des veaux et des boucs avec de l'eau et de la laine teinte en pourpre, et de l'yssope, il en arrousa le livre et tout le peuple,*
20 *Disant, C'est-ci le sang du Testament, lequel Dieu vous a ordonné*[1] *:*
21 *Puis aussi il arrousa de sang semblablement le Tabernacle et tous les vaisseaux du service.*
22 *Et presque toutes choses selon la Loy estoyent nettoyées par sang : et sans effusion de sang ne se faisoit point de rémission.*
23 *Il a falu donc que les figures des choses qui sont és cieux, fussent nettoyées par telles choses : mais que les célestes* soyent nettoyées *par meilleurs sacrifices que ceux-là.*

1) *Exode*, XXIV. 8.

18 *Parquoy aussi le premier n'a point esté dédié sans sang, etc.* Il appert par ceci qu'il insiste sur la chose principalement, sans se fonder simplement sur le mot : combien que l'Apostre ait tourné à son proufit le mot que luy présentoit la Langue en laquelle il escrivoit. Comme si quelqu'un parlant aussi de l'alliance de Dieu (laquelle souvent les Grecs nomment Martyria, c'est-à-dire Tesmoignage) pour la louer et magnifier, entre autres propos de louanges venoit à dire, Certes c'est bien vrayement un tesmoignage que ceste alliance, à laquelle les Anges célestes rendent tesmoignage d'enhaut, de laquelle il y a eu ci-bas en terre tant de bons tesmoins et dignes de foy, asçavoir tous les saincts Prophètes, Apostres, et une compagnie infinie de Martyrs : voire mesme de laquelle le propre Fils de Dieu s'est constitué plege en personne : on ne dira point qu'il y ait quelque absurdité en telle façon de parler. Et toutesfois la propriété du mot Hébrieu Theuda, ne conclud pas cela expressément : mais pource qu'en cela on ne dit rien qui ne conviene bien à la chose, on ne s'amuse pas tant scrupuleusement au mot. Ainsi donc l'Apostre dit que le vieil Testament *a esté dédié par sang*. Dont il recueille que les hommes ont esté dés lors admonestez qu'il ne pouvoit estre autrement stable et d'efficace, que la mort entrevenant. Car ce que le sang des bestes a esté pour lors espandu, il nie que cela ait peu ratifier une alliance éternelle. Et afin que ceci soit mieux entendu, il faut noter la manière d'arrouser, laquelle il récite yci de Moyse. Premièrement, il enseigne que ceste alliance a esté dédiée, non pas qu'elle eust rien de profane en soy, ains pource qu'il n'y a chose si saincte que les hommes ne profanent pas leur immondicité, si Dieu luy-mesme ne prévient et y remédie en renouvelant tout. Ainsi ceste consécration se fait à cause des hommes, qui seuls ont besoin d'icelle. Il adjouste puis après que *le tabernacle avec tous les vaisseaux a esté arrousé*. et mesme *le livre de la Loy* : par laquelle cérémonie le peuple estoit dés lors adverti qu'il estoit impossible de chercher ou regarder Dieu à salut, ou le servir comme il appartient, sinon que tousjours la foy regardast le sang qui entrevenoit. Car premièrement, à bon droict la majesté de Dieu nous est espovantable, et la voye à icelle n'est autre chose qu'un labyrinthe mortel, jusqu'à ce que nous sçachions qu'il est appaisé envers nous par le sang de Christ : et que par ce

mesme sang nous y ayons facile accès. D'autre part aussi tous services sont vicieux et immondes, sinon que Christ les nettoye par l'arrousement de son sang. Car le tabernacle a esté comme une image visible de Dieu : et quant aux vaisseaux du ministère, comme ils estoyent ordonnez pour servir Dieu, aussi estoyent-ils figurés du vray service. Or si rien de tout cela n'estoit salutaire au peuple, sinon que le sang entreveinst, de là aiséement nous pouvons recueillir que nous n'avons rien avec Dieu, sinon que Christ se présente entre deux avec son sang. Suyvant cela la doctrine mesme, combien que ce soit la volonté et vérité de Dieu immuable, n'aura point d'efficace envers nous et pour nostre proufit, sinon qu'elle soit dédiée par sang : comme il est mieux exprimé par ce mot. Je sçay que les autres l'exposent autrement : car selon eux Le tabernacle c'est le corps de l'Eglise : Les vaisseaux sont tous les fidèles, du ministère desquels Dieu se sert. Mais ce que j'ay dit est beaucoup plus convenable. Car toutesfois et quantes qu'il estoit question d'invoquer Dieu, ils se tournoyent vers le Sanctuaire : et c'est une façon de parler commune en l'Escriture, Se présenter devant la face du Seigneur, quand ils comparoissoyent au temple.

20 *C'est yci le sang du Testament.* Si c'est le sang du Testament, le Testament donc n'est point establi et ratifié sans sang : et le sang n'est point suffisant pour la purgation sans le Testament : parquoy il faut nécessairement que tous deux soyent conjoints ensemble. Et nous voyons aussi que la figure et le signe extérieur n'a esté donné sinon après que la Loy fust exposée. Car quel Sacrement seroit-ce, sinon que la Parole précédast? Parquoy le signe est comme un accessoire et dépendance de la Parole. Et faut bien noter que ceste parole n'est point barbotée pour servir d'enchantement de quelque art magique, mais est prononcée à claire et haute voix : comme aussi elle s'addresse au peuple : et les mots mesmes de l'alliance le monstrent, *Lequel Dieu vous a ordonné.* Parquoy, on abuse faussement des Sacremens, et mesme on les corrompt meschamment, quand il n'y a nulle exposition du commandement, laquelle est par manière de dire, l'âme du Sacrement. Ainsi donc, les Papistes qui séparent d'avec les signes la vraye intelligence des choses ne retienent que des élémens morts et sans aucune efficace. Ce passage nous admoneste, que toutes les promesses de Dieu nous sont lors utiles, quand elles sont establies et confermées par le sang de Christ. Car ce que sainct Paul tesmoigne en la seconde au Corinthiens, chap. I, v. 20, que toutes les promesses de Dieu sont Ouy et Amen en Christ : se fait quand son sang est engravé en nos cœurs comme un seau : ou bien quand nonseulement nous oyons Dieu parler : mais aussi voyons Christ se présentant pour gage des choses qui sont dites en la Parole. Si ceste seule pensée nous venoit en l'entendement : asçavoir que tout ce que nous lisons n'est pas tant escrit d'ancre que du sang du Fils de Dieu : et que quand l'Evangile est presché ce sang sacré distille avec la voix nous serions certes beaucoup plus attentifs, et porterions bien autre révérence à la Parole. L'arrousement duquel Moyse fait mention a esté une fois figure de ceci. Combien qu'il y a yci plus que les paroles de Moyse n'expriment. Car Moyse ne dit pas que le livre ait esté arrousé, mais le peuple : et ne fait nulle mention *des boucs, ne de laine teinte en pourpre, ne de l'yssope.* Or quant au livre, combien qu'on ne puisse prouver apertement qu'il ait esté arrousé, toutesfois il y a conjecture probable, par laquelle on peut tirer qu'il est ainsi, par ce qui est dit que Moyse le print devant tout le peuple, après avoir sacrifié : et ce pour faire que le peuple s'obligeast à Dieu, respondant à la stipulation solennelle prononcée par la bouche de Moyse. Quant aux autres choses, il me semble que l'Apostre a entremeslé diverses purgations, esquelles il y avoit mesme raison. Et certes il n'y a nul inconvénient en cela : attendu qu'il traitte un poinct général de la purgation du vieil Testament, laquelle se faisoit par sang. Or quant à ce qu'on faisoit un aspergès d'yssope et de laine teinte en

pourpre, il ne faut point douter que cela n'ait représenté l'arrousement mystique qui se fait par le sainct Esprit. Nous sçavons que l'yssope ha une vertu singulière de purger et de digérer les superfluitez vicieuses. Ainsi Christ use de son S. Esprit comme d'un aspergès pour nous arrouser de son sang, quand il nous donne un vif sentiment de repentance, quand il consume les affections perverses de nostre chair, quand il nous teint de la riche et noble couleur de sa justice. Car il ne faut pas penser que Dieu eust ordonné ceci pour néant. David aussi fait une allusion à ceci au Psea. LI, 9, quand il dit, Seigneur, tu me purgeras avec yssope, et je seray net. Ceux qui voudront sobrement philosopher, se contenteront de ce que nous avons touché sur ce passage, sans aller chercher d'autres subtilitez.

22 *Et presque toutes choses selon la Loy estoyent nettoyées par sang.* Quand il dit *presque*, il semble qu'il vueille monstrer qu'il y a quelques autres choses qui sont purgées d'une autre sorte. Et de faict, bien souvent ils usoyent de lavement d'eau pour purifier et eux et les autres choses immondes. Toutesfois ceste eau mesme n'avoit vertu de nettoyer d'ailleurs que des sacrifices : en sorte que l'Apostre dit vray, quand pour conclusion il met finalement que *sans effusion de sang ne se faisoit point de rémission.* Parquoy l'immondicité estoit imputée jusques à ce qu'elle fust nettoyée par sacrifice. Et comme hors de Christ il n'y a ne pureté ne salut, ainsi sans sang rien ne pouvoit estre pur ne salutaire : car il ne faut jamais séparer Christ du sacrifice de sa mort. Mais l'Apostre a voulu simplement dire, que ce signe a esté presque tousjours adjousté. Que s'il advenoit quelque fois que la purgation ne se feist pas ainsi, si est-ce néantmoins qu'elles consistoient au sang, veu que toutes les cérémonies empruntoyent, par manière de dire, leur vertu de ceste purgation générale. Car aussi chacun d'entre le peuple ne fut pas arrousé : (et qu'ainsi soit, comment eust peu satisfaire une si petite portion de sang pour une si grande multitude ?) toutesfois la purgation parvenoit jusqu'à tous. Ainsi donc ce mot *presque*, vaut autant comme s'il eust dit, que l'usage de ceste cérémonie estoit fort fréquent, tellement qu'il n'advenoit guères souvent qu'on s'en absteinst és purgations. Car ce que Chrysostôme pense que par ce mot est signifiée une impropriété, pource qu'il n'y avoit là que des figures, n'approche point de l'intention de l'Apostre. *Ne se fait point de rémission.* Par ce moyen les hommes sont déboutez de devant la face de Dieu. Car d'autant qu'à bon droict il est courroucé contr'eux tous, il ne faut point qu'ils se promettent de trouver aucune grâce envers luy, jusqu'à ce qu'il soit appaisé. Or il n'y a qu'un seul moyen de l'appaiser : asçavoir par la satisfaction qui se fait au sang. Parquoy, il ne faut espérer aucun pardon des péchez, si nous n'apportons du sang. Ce qui se fait, quand par foy nous avons nostre recours à la mort de Christ.

23 *Il a falu donc que les figures des choses qui sont és cieux, fussent nettoyées par telles choses.* Afin qu'on ne veinst à objecter que le sang par lequel le vieil Testament a esté dédié, n'estoit pas le sang du Testateur : l'Apostre prévient, et dit qu'il ne se faut esbahir si ce tabernacle qui estoit terrestre a esté consacré par sacrifices de bestes : car c'estoit afin qu'il y eust convenance et similitude entre la purgation et les choses purgées. Mais qu'il faloit que ce patron céleste fust consacré par une façon bien diverse de l'autre : qu'en cest endroit les boucs et les veaux ne servent de rien : dont il s'ensuit qu'il est nécessaire que la mort du Testateur entreviene. Le sens donc est tel, Comme ainsi soit qu'il n'y avoit en la Loy que des figures terrestres des choses spirituelles, aussi la façon de purger estoit seulement charnelle et figurative. Mais comme ainsi soit que l'exemplaire céleste ne reçoyve rien de terrien, il requiert un autre sang que des bestes, qui soit correspondant à son excellence. Ainsi la mort du Testateur est requise, afin qu'il se face une vraye consécration du Testament. Il appelle *les choses célestes*, le règne de Christ lequel est spirituel, et ha une entière révélation

de la vérité. Aussi il prend *meilleurs sacrifices*, pour Meilleur sacrifice. Car il n'y en a qu'un : mais pour mieux faire l'antithèse, il a usé du nombre pluriel.

24 *Car Jésus n'est point entré és lieux saincts faicts de main, qui estoyent figures correspondantes aux vrais, ains* est entré *au ciel mesme, pour maintenant comparoir pour nous devant la face de Dieu :*

25 *Mais non point qu'il s'offre souventesfois soy-mesme, comme le souverain Sacrificateur entroit és lieux saincts chacun an avec autre sang,*

26 (*Autrement il luy eust falu souventesfois souffrir depuis la fondation du monde*) *mais maintenant en la consommation des siècles il est comparu une fois pour la destruction de péché par le sacrifice de soy-mesme.*

27 *Et tout ainsi qu'il est ordonné aux hommes de mourir une fois, et après cela* s'ensuit *le jugement :*

28 *Pareillement aussi Christ ayant esté offert une fois pour abolir les péchez de plusieurs, apparoistra secondement sans péché à ceux qui l'attendent à salut.*

24 *Car Jésus n'est point entré és lieux saincts faicts de main, etc.* C'est une confirmation de la sentence précédente. Il avoit parlé du vray Sanctuaire, c'est-à-dire céleste : il adjouste maintenant que Christ y est entré, dont s'ensuit qu'il est requis qu'il y ait confirmation, laquelle soit convenable à la nature de ce Sanctuaire. Il prend ce mot, *Les lieux saincts*, pour le Sanctuaire. Il dit qu'il *n'est point fait de main*, d'autant qu'il ne doit point estre mis du rang des créatures sujetes à corruption. Car il n'entend pas yci le ciel lequel nous voyons à l'œil, et auquel les estoilles reluisent, mais la gloire du Royaume de Dieu laquelle est par-dessus tous les cieux. Il appelle le Sanctuaire ancien d'un mot Grec, qu'on pourroit tourner, Figure correspondante au vray Sanctuaire, c'est-à-dire au spirituel : pource que toutes les figures externes représentent comme en un miroir, ce de quoy autrement les sens corporels ne sont point capables. Les authears Grecs usent quelquesfois de ce mot mesme, quand ils traittent des Sacremens de l'Église Chrestienne : et ce bien à propos et convenablement, d'autant que tout Sacrement est une image visible des choses invisibles. *Pour maintenant comparoir pour nous devant la face de Dieu.* Ainsi jadis le Sacrificateur Lévitique se présentoit au nom de tout le peuple devant la face de Dieu, mais c'estoit seulement en figure: or la vérité entière et le plein effet de la figure est en Christ. Car l'arche estoit la figure de la présence de Dieu : mais Christ se présente et comparoist à la vérité devant la face de Dieu pour nous impétrer grâce : tellement que nous n'avons plus matière de craindre d'approcher du siége judicial de Dieu, où nous avons un si bon advocat, sous la sauvegarde et protection duquel nous sommes en sauveté et asseurance. Vray est que Christ estoit desjà nostre Advocat quand il conversoit en terre : mais encore pour le regard de nostre infirmité il est monté és cieux pour prendre la charge de maintenir nostre cause. Ainsi, toutes fois et quantes qu'il est fait mention de ce qu'il est monté és cieux, il nous doit souvenir de ce grand bien qui nous en revient : Asçavoir, qu'il comparoist là devant Dieu pour défendre nostre cause. C'est donc une question fole et mal à propos que font aucuns, Asçavoir si Christ n'a pas tousjours esté là présent. Car l'Apostre traitte yci seulement de l'intercession, pour laquelle il est entré au Sanctuaire céleste.

25 *Mais non point qu'il s'offre souventesfois soy-mesme comme le souverain Sacrificateur.* Comment donc (dira quelqu'un) est-il Sacrificateur, s'il ne fait sacrifices ? Je respon qu'il n'est pas requis en la personne ou office du Sacricateur d'estre tousjours en acte continuel de sacrifier. Car en la Loy mesme

il y avoit tous les ans certains jours ordonnez pour les principaux sacrifices : et les sacrifices ordinaires qui se faisoyent tous les jours, avoyent leurs heures limitées au matin et au soir. Or comme ainsi soit que ce sacrifice unique que Christ a une fois offert ait tousjours sa vigueur, et mesme soit perpétuel quant à l'efficace, il ne se faut point esbahir si la sacrificature éternelle de Christ est establie en la vertu de ce sacrifice, laquelle ne prend jamais fin. Et yci derechef il monstre quelle différence il y a et en quelles choses, entre Christ et le Sacrificateur Lévitique. Touchant le Sanctuaire, il en a esté desjà parlé cidessus : mais il marque une différence en l'espèce du sacrifice, d'autant que Christ s'est offert soy-mesme, et non pas une beste. En après, il note une autre différence, asçavoir qu'il ne réitère point ce sacrifice comme sous la Loy on réitéroit souvent les sacrifices, et presque continuellement.

26 *Autrement il luy eust falu souventesfois souffrir depuis la fondation du monde.* Il monstre combien la chose sera absurde et hors de raison, si nous ne nous contentons du seul sacrifice de Christ. Car il conclud de là, qu'il eust falu qu'il fust mort souventesfois, pource que la mort est tousjours conjointe avec le sacrifice. Or il n'y a nulle raison d'accorder ce dernier : il s'ensuit donc que la vertu de ce seul sacrifice est éternelle, et qu'elle s'estend à tous temps. Il dit, *depuis la fondation du monde*, pource que de tous temps dés le commencement il y a eu des péchez qui ont eu besoin de purgation. Si donc le sacrifice de Christ n'eust eu dés lors efficace, il n'y eust eu nul des Peres qui eust obtenu salut. Car veu que d'eux-mesmes ils estoyent redevables à Dieu et avoyent mérité son ire, ils seroyent despourveus du remède de rédemption, et n'auroyent point moyen de s'acquitter au jugement de Dieu, si Christ en endurant une fois la mort, n'eust souffert depuis le commencement du monde jusqu'à la fin quant à acquérir la grâce de Dieu aux hommes. Parquoy, soyons contens de ce sacrifice unique, si nous ne voulons attendre plusieurs morts de Christ. Et par ceci appert évidemment, combien est frivole la distinction, en la subtilité de laquelle les Papistes se plaisent tant, quand ils disent que l'immolation de Christ en la croix a esté sanglante, mais que le sacrifice de la Messe, lequel ils forgent estre tous les jours offert à Dieu, est sans sang. Car si ceste eschappatoire subtile ha lieu, le S. Esprit devera estre argué d'inadvertance, puis qu'il ne s'en est point souvenu. car l'Apostre prend ceci pour une chose du tout résoluë, qu'il n'y a point de sacrifice sans mort. Je ne me soucie point de ce que les Docteurs anciens parlent ainsi, car il n'est point en la puissance des hommes de forger de tels sacrifices qu'il leur plaira. Ceste maxime du S. Esprit demeure ferme, Que les péchez ne sont point purgez par sacrifice, qu'il n'y ait effusion de sang. Parquoy c'est une invention diabolique, que Christ est offert souventesfois. *Mais maintenant en la consommation des siècles il est comparu une fois, etc.* Il appelle *la consommation des siecles* ce que S. Paul appelle Plénitude au ch. IV des Gal., v. 4, car ç'a esté comme une maturité de temps, que le Seigneur avoit ordonnée par son décret éternel. Et par ce moyen la broche est coupée à la curiosiosité des hommes, à ce qu'ils ne présument de s'enquérir pourquoy cela n'est advenu de meilleure heure, pourquoy plustost en ce temps qu'en un autre : car il nous faut acquiescer au conseil secret de Dieu, duquel il cognoist la raison, combien qu'elle ne nous soit point manifestée. En somme, l'Apostre signifie que la mort de Christ est venue droit à temps, quand son Père l'a envoyé pour cela au monde : lequel tout ainsi qu'il ha pardevers soy le gouvernement légitime de toutes choses, aussi l'ha il des temps veu qu'il conduit l'ordre d'iceux par une sapience admirable, combien qu'elle nous soit souvent cachée. D'avantage, ceste consommation est opposée à l'imperfection du temps passé : car Dieu a tellement tenu le peuple de l'ancien Testament en suspens, qu'on pouvoit facilement juger qu'il n'estoit encore veuu jusques à une condition

ferme et arrestée. A ceste cause S. Paul enseigne au chapitre X de la 1re aux Corinth., v. 11, que les fins des aages sont parvenues à nous. signifiant par cela que le règne de Christ a apporté accomplissement à toutes choses. Que si ç'a esté la plénitude des temps, quand Christ est apparu pour purger les péchez, ceux-là luy font grande injure et outrage qui veulent que son sacrifice soit renouvelé, comme si toutes choses n'estoyent point accomplies par sa mort? Il est donc apparu une fois : pource que si la chose se faisoit encore une autre fois, ou pour la troisième, il y auroit imperfection en la première oblation : qui est une chose répugnante à la plénitude. *Pour la destruction de péché par le sacrifice de soy-mesme.* Ceci s'accorde avec la prophétie de Dan., IX, 24, par laquelle la fin est dénoncée aux sacrifices, après la promesse faite de la signature et de l'abolition des péchez. Car de quoy serviroyent les purgations après la destruction des péchez? Or ceste destruction gist en ce que les péchez ne sont plus imputez à ceux qui ont leur refuge au sacrifice de Christ car combien qu'il falle demander tous les jours pardon, comme nous provoquons tous les jours l'ire de Dieu, nonobstant pource que c'est tousjours par le gage de la mort unique de Christ que nous sommes réconciliez à Dieu, et non autrement, à bon droict il est dit que le péché est destruit par icelle.

27 *Et tout ainsi qu'il est ordonné aux hommes de mourir une fois, etc.* Le sens est tel, Comme ainsi soit que nous attendions en patience le jour du jugement après la mort de l'homme, pource que c'est une loy commune de nature, à laquelle il n'est licite de résister : pourquoy y auroit-il moins de patience en l'attente du second advénement de Christ? Car si le long espace de temps ne dérogue rien à l'espérance de la résurrection bien-heureuse entre les hommes, quelle absurdité seroit-ce de porter moins d'honneur à Christ? Or nous luy en porterons moins, si nous l'appelons à une seconde mort, veu qu'il est mort une fois pour tout jamais. Si on objecte, qu'aucuns sont morts deux fois, comme le Lazare, et autres semblables, la solution est facile à donner. Asçavoir que l'Apostre parle yci de la condition ordinaire des hommes : mesmes ceux qui seront despouillez de la corruption par un soudain changement sont exceptez de ce rang, 1 Cor., XV, v. 51; 1 Thess., IV, v. 17. Car il ne comprend sinon ceux qui attendent longuement en la poudre la rédemption de leurs corps. *Il apparoistra secondement sans péché.* L'Apostre tend à ce poinct, Que nous ne nous devons point tormenter de désirs vains et pervers de nouvelles purgations, d'autant que la seule mort de Christ nous est assez suffisante. Et pourtant, il dit qu'il est apparu une fois avec sacrifice pour effacer les péchez, et que par son second advénement il manifestera apertement quelle efficace a euë sa mort : en sorte que le péché n'aura plus de puissance de nuire. *Abolir les péchez*, c'est par sa satisfaction délivrer de coulpe et de condamnation ceux qui ont péché. Il dit *plusieurs*, pour Tous : comme au chap. V, v. 15, des Romains. Il est bien vray que la mort de Christ ne proufite pas à tous : mais ceci se fait pource que leur incrédulité les empesche. Combien que ceste question seroit yci débattue pour néant, d'autant que l'Apostre ne dispute point si la mort de Christ proufite à peu ou à plusieurs : mais il entend simplement qu'il est mort pour les autres, et non point pour soy. Parquoy il oppose plusieurs à un seul. Mais que veut-il dire par ces mots que Christ apparoistra sans péché? Aucuns par le mot de péché entendent la purgation ou le sacrifice purgeant le péché : comme au chap. VIII, v. 3, des Romains, et 2 Cor., V, v. 21, et en plusieurs passages de Moyse : mais selon mon jugement il a voulu dire quelque chose plus expresse : Asçavoir que Christ manifestera quand il viendra, combien cela est vray qu'il a aboli les péchez : en sorte qu'il ne sera plus besoin d'autre sacrifice pour appaiser Dieu. Comme s'il disoit, Quand on sera venu au siége judicial de Christ, on sentira que rien n'est défailli à sa mort. A quoy se rapporte aussi ce qu'il adjouste incontinent après, *En salut à ceux qui l'attendent.* les

autres le construisent autrement : asçavoir en ceste manière, A ceux qui l'attendent à salut. Mais l'autre sens de dessus est plus propre. Car il signifie que ceux-là sentiront un plein salut de la mort de Jésus-Christ, qui se seront reposez sur icelle d'un cœur paisible. Car ceste attente se rapporte à la circonstance de la matière présente. Vray est que l'Escriture attribue ailleurs ceci en commun à tous fidèles, qu'ils attendent la venue du Seigneur, pour les discerner d'avec les infidèles, ausquels ceste venue est espovantable si tost qu'on en parle : mais pource que l'Apostre débat maintenant que nous nous devons reposer au seul sacrifice de Christ, il appelle *l'attente de Christ*, quand estans contens de ceste rédemption unique, nous n'appétons point de nouveaux remèdes ou aides.

CHAPITRE X.

1 *Car la Loy ayant l'ombre des biens à-venir, non point l'image vive des choses, ne pouvoit jamais par les mesmes sacrifices lesquels on offroit chacun an continuellement*[1] *parfaire*[2] *ceux qui y venoyent.*

2 *Autrement n'eussent-ils pas cessé d'estre offerts, veu que les sacrifians nettoyez une fois, n'eussent plus eu aucune conscience de péché?*

3 *Or y avoit-il en iceux* sacrifices *une réitérée commémoration des péchez d'an en an :*

4 *Car il estoit impossible d'oster les péchez par le sang des taureaux et des boucs.*

1) *Lévit.*, XVI, 34. 2) Ou, sanctifier.

1 *Car la loy ayant l'ombre des biens à-venir.* Il a emprunté ceste similitude de l'art des peintres : car il prend yci ce mot *ombre*, autrement qu'il n'est prins au chap. II, v. 17 des Colos. : où sainct Paul appelle les cérémonies anciennes, Ombres, pource qu'elles n'avoyent point au dedans la ferme substance des choses qu'elles figuroyent. Mais l'Apostre dit yci qu'elles ont esté semblables à des traits grossiers, qui sont comme l'ombrage de la peinture vive. Car les peintres ont accoustumé de pourtraire de charbon ce qu'ils proposent de contrefaire ou représenter, avant que d'asseoir les vives couleurs du pinceau. L'Apostre donc met ceste différence entre la Loy et l'Evangile, Que ce qui aujourd'huy est tiré au vif et peint de vives couleurs, a esté seulement figuré sous la Loy et pourtrait grossement. Par ce moyen il conferme derechef ce qu'il a dit cidessus, asçavoir que la Loy n'a point esté une chose vaine, ne ses cérémonies inutiles. Car combien qu'il n'y a point là eu une image des choses célestes parfaite, comme si l'ouvrier y eust mis la dernière main, toutesfois ceste telle quelle démonstrance a esté grandement proufitable aux Pères : combien que nostre condition soit meilleure. Et faut noter que ces mesmes choses qui nous sont maintenant mises devant les yeux, leur ont esté monstrées de loin. Et pourtant, et eux et nous avons un mesme Christ, une mesme justice, une mesme sanctification, et un mesme salut : il n'y a différence ou diversité, sinon en la manière de le peindre. Je pense que par ce mot *les biens à-venir*, il entend les biens éternels. Je confesse bien que le règne de Christ, lequel nous est présent, a esté jadis annoncé devoir venir : mais les paroles de l'Apostre signifient que nous avons le pourtrait vif des biens à-venir. Il entend donc cest exemplaire et patron spirituel, la plene jouissance duquel est différée jusques à la résurrection et au siècle à venir. Combien que je confesse derechef, que ces biens ont commencé d'estre révélez dès le commencement du règne de Christ : mais il est maintenant question que les biens à-venir sont yci appelez non-seulement au regard du vieil Testament, mais pource que nous aussi les espérons encores. *Lesquelles on offroit chacun an*

continuellement. Il parle principalement du sacrifice annuel, duquel il est fait mention au chap. XVI du Lévitique : combien qu'en nommant une espèce il comprend le total. Or il argumente ainsi, Là où il n'y a plus nulle conscience et remors de péché, là aussi il n'est plus besoin d'oblation. Or est-il ainsi, que sous la Loy on réitéroit souvent l'oblation d'un mesme sacrifice. Il s'ensuit que la satisfaction n'estoit point faicte envers Dieu, ne la condamnation ostée, ne les consciences appaisées : autrement on eust cessé d'offrir sacrifices. Au reste, il faut observer diligemment, qu'il dit les sacrifices estre mesmes, desquels la raison estoit semblable. Car ils estoyent plustost estimez de la mesme ordonnance de Dieu, que de diverses bestes. Et cela seul est assez suffisant pour réfuter la subtilité des Papistes, par laquelle il leur semble qu'ils évitent bien finement l'absurdité en excusant le sacrifice de la Messe. Car quand on leur met en avant que c'est une chose superflue de réitérer le sacrifice, veu que celuy que Christ a offert retient sa vertu perpétuellement : ils répliquent tout soudain, que le sacrifice qui est célébré en la Messe, n'est point un autre sacrifice, ains celuy-là mesme. Voylà leur solution. Mais que dit yci l'Apostre au contraire? Que le sacrifice qui est offert et réitéré par plusieurs fois : combien que ce soit le mesme, n'est pas d'efficace, ou suffisant à la purgation des péchez. Que les Papistes crient maintenant mille fois s'ils veulent, que le sacrifice que tous les jours ils offrent, est le mesme sacrifice que Christ a fait en la croix une fois, et non point un autre : je combatray tousjours par la bouche de l'Apostre, que si l'oblation de Christ a eu ceste vertu d'appaiser Dieu, non-seulement elle a mis fin aux autres oblations, mais aussi qu'il n'est licite de la réitérer. Dont il appert, qu'offrir Christ en la Messe est un sacrilége exécrable.

3 *Or il y avoit en iceux* sacrifices *une réitérée commémoration des péchez d'an en an*. Veu que l'Evangile est l'ambassade de nostre réconciliation avec Dieu, il est encore maintenant nécessaire que commémoration des péchez soit faite entre-nous tous les jours : mais l'Apostre entend quand les péchez sont mis en avant, afin que la condamnation soit ostée par le remède du sacrifice qui se fait présentement. Il ne dénote pas donc toute sorte de commémoration, mais celle qui apporte une telle confession des fautes, et de la condamnation qu'elles méritent devant Dieu, qu'il soit besoin de sacrifice pour apporter remède. Tel est le sacrifice de la Messe entre les Papistes. Car ils forgent que la grâce de la mort de Christ nous y est applicquée, afin que nos péchez soyent effacez. Que si ainsi est que l'Apostre recueille bien proprement que les sacrifices de la Loy ont esté débiles, pour autant qu'on les réitéroit tous les ans pour impétrer pardon : certes par une mesme raison on pourra recueillir que le sacrifice de la mort de Christ a esté infirme, s'il le faut célébrer tous les jours, afin que la vertu d'iceluy nous en soit applicquée. Qu'ils fardent donc leur Messe de quelque couleur qu'ils voudront, si ne pourront-ils éviter ce crime, qu'ils ne blasphèment et outragent Christ meschamment.

4 *Car il estoit impossible d'oster les péchez, etc.* Il conferme la sentence précédente par la mesme raison qu'il avoit amenée ci-dessus, Asçavoir que le sang des bestes n'a point purgé les âmes. Vray est que les Juifs avoyent là un signe et gage de la vraye purgation, mais c'estoit pour un autre regard : asçavoir en tant que le sang d'un veau figuroit le sang de Christ. Mais yci l'Apostre dispute que valoit de soy le sang des bestes : parquoy à bon droict il leur oste la vertu de purger. Or il faut yci entendre tacitement une opposition, qui n'est point exprimée : comme s'il eust dit, qu'il ne se faut esbahir si les anciens sacrifices ont esté foibles et débiles, en sorte qu'il les ait falu offrir sans cesse. Car il n'y avoit rien en iceux que le sang des bestes, qui ne pénètre point jusques aux âmes : mais la vertu du sang de Christ est bien autre. Il ne faut donc point mesurer l'oblation qu'il a faite selon les autres précédentes.

5 *A raison de quoy en entrant au monde, il dit, Tu n'as point voulu sacrifice ni offrande, mais tu m'as approprié un corps*[1] :

6 *Tu n'as point aussi prins plaisir és holocaustes, ni en l'oblation pour le péché.*

7 *Adonc j'ay dit, Me voyci, je vien : au commencement du livre il est escrit de moy, que je face ô Dieu, ta volonté.*

8 *Ayant dit auparavant, Tu n'as voulu sacrifice, ni approuvé offrandes, holocaustes, ni oblation pour le péché, (lesquelles choses sont offertes selon la Loy.)*

9 *Adonc il a dit, Me voyci, Je vien afin de faire ô Dieu, ta volonté : il oste* donc *le premier, afin qu'il establisse le second.*

10 *Par laquelle volonté nous sommes sanctifiez* asçavoir *par l'oblation une fois faite du corps de Jésus-Christ.*

1) *Ps.* XL, 7.

5 *A raison de quoy en entrant au monde, etc.* Ceste entrée au monde a esté la manifestation de Christ en chair. Car quand il a vestu la nature de l'homme, afin qu'il se monstrast estre le Rédempteur du monde, et quand il est apparu aux hommes : alors il est dit qu'il est entré au monde, comme il est dit ailleurs, qu'il est descendu du ciel, Jehan, VI, 41. Toutesfois le Pseaume quarantième que l'Apostre allègue yci, semble estre tiré par violence à Christ. Car ce qui est là récité ne convient nullement à sa personne, asçavoir, Mes iniquitez m'ont appréhendé : sinon que Christ de son propre gré receoit sur soy les vices de ses membres. Certes tout l'argument convient proprement à David : mais pource qu'il est notoire que David a esté la figure de Christ, il n'y aura, nul inconvénient si on transfère à Christ ce qui est dit là de la personne de David : et principalement où il est fait mention de l'abolissement des sacrifices de la Loy, comme en ce passage. Combien que tous n'accordent pas que tel soit le sens des paroles. Car ils pensent que les sacrifices ne sont pas yci simplement rejettez, mais que l'opinion superstitieuse qui avoit gaigné pour lors, est réfutée, d'autant qu'on constituoit communéement en iceux tout le service de Dieu. Que si ainsi estoit, ce tesmoignage ne serviroit pas de beaucoup à la matière présente. A ceste cause il est besoin d'esplucher de plus près ce passage, afin qu'on entende si l'Apostre l'a yci amené bien à propos. Ces sentences se rencontrent és livres des Prophètes bien souvent, Que les sacrifices ne sont point agréables à Dieu, qu'il ne les requiert point, et qu'ils sont de nul pris, voire mesmes qu'ils luy sont en abomination. Mais là est démonstré le vice qui est par accident aux sacrifices, et non pas quelque vice qui soit en iceux de nature. Car pource que les hypocrites autrement estans obstinez en leur impiété, vouloyent appaiser Dieu par sacrifices, il estoit besoin de les rédarguer en ceste sorte. Et pourtant les Prophètes réjettent les sacrifices, non pas entant qu'ils estoyent ordonnez de Dieu, mais entant que les gens de mauvaise vie les corrompoyent et profanoyent par leurs meschantes consciences. Mais quant à ce passage, c'est autre chose. Car il ne condamne point les sacrifices offers par hypocrisie, ou autrement n'estans point faits comme il appartient à cause de la perversité et malice des hommes : mais il nie qu'ils soyent requis des fidèles et vrais serviteurs de Dieu. Car il parle de soy, qui les offroit de cœur net et de mains pures : et toutesfois il dit qu'ils ne sont point agréables à Dieu. Si on objecte qu'ils ne sont point agréables d'eux-mesmes, ne de leur propre dignité, ains pour une autre fin : je di derechef, que ceste réplicque est hors de propos. Car quand les hommes attribuent plus aux cérémonies externes qu'il ne faut, c'est alors qu'il les faut ramener au service spirituel : lors le S. Esprit pro-

nonce que les cérémonies ne sont rien envers Dieu, quand par l'erreur des hommes elles sont prisées outre mesure. David certes ne devoit point mespriser la coustume de sacrifier, veu qu'il estoit sujet à la Loy. Je confesse qu'il devoit servir Dieu d'affection intérieure, et pur zèle de cœur : mais cependant il ne luy estoit pas licite de laisser ce que Dieu luy avoit commandé. Or il a eu le commandement de sacrifier, qui luy estoit commun avec les autres. Ainsi nous recueillons qu'il a regardé plus loin qu'à l'estat de son temps, quand il disoit, *Tu n'as point voulu sacrifice.* Bien est vray que du temps mesme de David, ceci a eu lieu en partie, Que Dieu ne se soucie point des sacrifices : mais pource qu'ils estoyent tous détenus encore sous le joug de pédagogie. David ne pouvoit rendre un pur service à Dieu, qu'il ne fust par manière de dire vestu de ceste forme. Il est doncques nécessaire de venir au règne de Christ, avant que cela soit entièrement véritable, Que Dieu ne veut point de sacrifices. Il y a un semblable passage au Pseaume XVI, 10, Tu ne permettras point que ton Sainct voye corruption. Car combien que Dieu ait délivré David de corruption en son endroit, toutesfois ceci n'a point esté vrayement accompli qu'en Christ. Ceci emporte grand poids, que quand il promet qu'il fera la volonté de Dieu, il n'assigne aucun lieu aux sacrifices. Car nous recueillons de cela, qu'on ne laisse point d'obéir parfaitement à Dieu, encore qu'on n'use point de sacrifices : ce qui n'a point esté vray, sinon après l'abolissement de la Loy. Je ne nie pas toutesfois que David tant ici qu'au Pseaume LI, v. 18, n'ait tellement amoindri l'estime des sacrifices externes, qu'il a préféré ce qui estoit le principal : mais il ne faut point douter qu'il n'ait estendu sa veue au règne de Christ en tous les deux passages. Et de fait, l'Apostre rend tesmoignage que Christ est à bon droict introduit parlant en ce Pseaume : où entre les commandemens de Dieu les sacrifices ne sont pas mesmes mis au dernier lieu, lesquels Dieu requéroit si estroittement sous la Loy. *Mais tu m'as approprié un corps.* Les paroles de David signifient autre chose. Car il y a, Tu m'as percé l'aureille. Laquelle façon de parler aucuns pensent estre tirée d'une coustume ancienne de la Loy. Car si quelqu'un ne tenant conte de l'affranchissement du Jubilé, se vouloit assujetir à perpétuelle servitude, l'aureille luy estoit percée d'une alesne, Exode, chap. XXI, v. 6. Voyci donc quel est le sens selon leur opinion, Seigneur, tu m'as pour serviteur à jamais. Toutesfois je le pren autrement, asçavoir pour Rendre docile et obéissant. Car nous sommes sourds jusqu'à ce que Dieu nous ouvre les aureilles : c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il corrige la dureté et obstination qui est enracinée en nous. Combien qu'il y a une antithèse tacite entre le commun peuple lourd et grossier (auquel les sacrifices estoyent seulement comme des phantosmes ou des remembrances sans vertu) et David, auquel Dieu en avoit monstré plus subtilement l'usage légitime et spirituel. Or l'Apostre, suyvant les Grecs, a dit, Tu m'as approprié un corps. Car les Apostres n'ont pas esté si scrupuleux à réciter les propres mots, moyennant qu'ils se gardassent de faussement abuser de l'Escriture à leur proufit. Il faut tousjours considérer, à quel propos ils alléguent les tesmoignages. Car quant au but du passage, ils se donnent bien garde de tirer l'Escriture par violence à un autre sens : mais quant aux mots et autres choses qui ne touchent point le propos qu'ils traittent, ils se donnent assez grande licence.

7 *Au commencement du livre, etc.* Le mot Hébrieu signifie proprement un rolle. Car nous sçavons que les livres ont esté anciennement pliez à la façon d'un rolle. Au reste, il n'y a point d'inconvénient, que par ce mot de *livre*, nous entendions la Loy, qui prescrit la règle de vivre sainctement à tous les enfans de Dieu. Combien que ceste exposition me semble plus vraye et propre : asçavoir qu'il se dise estre du nombre de ceux qui se rendent obéissans à Dieu. Il est vray que la Loy nous commande bien à tous d'obéir à Dieu : mais David entend qu'il est nombré entre ceux qui sont appelez pour obéir à Dieu. En après, il

proteste qu'il obéit à la vocation, quand il dit, J'ay voulu. Ce qui convient spécialement à Christ. Car combien que tous fidèles aspirent à la justice de Dieu, toutesfois il n'y a que Christ qui soit totalement disposé à faire la volonté de Dieu. Néantmoins ce passage nous doit tous esmouvoir à promptement obéir. Car pour ceste cause Christ est le patron de parfaite obéissance, afin que tous ceux qui sont des sieus, s'efforcent à le suyvre à l'envi l'un de l'autre, et que tous ensemble respondent à la vocation de Dieu, et que toute leur vie approuve ce mot estre véritable en leur endroit, *Me voyci*. A cela mesme se rapporte aussi ce qui s'ensuit, Qu'il *est escrit au livre que nous facions la volonté de Dieu*. Comme il est dit ailleurs, Que la fin de nostre élection est, que nous soyons saincts et sans réprehension devant sa face, Ephés., I, 4.

9 *Il oste* donc *le premier, afin qu'il establisse le second*. Voylà pourquoy et à quel propos est allégué ce passage : asçavoir afin que nous sçachions que la plene et parfaite justice sous le règne de Christ, n'ha point besoin des sacrifices de la Loy. Car la volonté de Dieu, quant à la règle de perfection est establie, iceux ostez. Il s'ensuit donc que depuis que le sacrifice de Christ est venu, les sacrifices des bestes doyvent estre ostez : veu qu'ils n'ont rien de commun avec iceluy. Car (comme nous avons dit) David en ce passage n'avoit aucune occasion de rejetter les sacrifices pour quelque vice procédant d'ailleurs : veu qu'il ne s'addresse point aux hypocrites, et ne reprend point la superstition d'un service mal réglé : ains il nie que les sacrifices usitez soyent requis de l'homme fidèle et sainctement instruit : et tesmoigne qu'on peut parfaitement obéir à Dieu sans iceux.

10 *Par laquelle volonté nous sommes sanctifiez, etc.* Après avoir accommodé le tesmoignage de David à sa matière, il tourne maintenant par occasion quelques paroles à son proufit : et ce plustost pour orner son propos, que pour poursuyvre l'exposition du passage susdit. David proteste, non point tant en sa propre personne qu'en la personne de Christ, qu'il est prest à faire la volonté de Dieu. Ceci s'estend à tous les membres de Christ. Car la doctrine de sainct Paul est générale, quand il dit, Ceste est la volonté de Christ, vostre sanctification : à ce qu'un chacun s'abstiene d'immondicité[1]. Mais pource qu'en Christ cest exemple d'obéissance a esté excellent par-dessus les autres, de se présenter à la mort de la croix, et que pour ceste cause principalement il a pris forme de serviteur : à ceste raison l'Apostre dit que Christ a satisfait au commandement de son Père en s'offrant en sacrifice : et que par ce moyen nous avons esté sanctifiez. Quand il adjouste, *Par l'oblation du corps de Jésus-Christ*, il fait allusion à ceste partie du Pseaume, Tu m'as approprié le corps, pour le moins comme il est au Grec. Par ce moyen il signifie que Christ a trouvé en soy-mesme de quoy appaiser son Père : en sorte qu'il n'a point eu besoin d'aides d'ailleurs. Car si le Sacrificateur Lévitique eust eu le corps approprié, les sacrifices des bestes eussent esté superflus. Mais Christ seul est suffisant, et de soy est suffisant à accomplir tout ce que Dieu requiert.

1) 1 *Thess.*, IV, 3.

11 *Tout Sacrificateur donc assistoit chacun jour, administrant et offrant souventesfois les mesmes sacrifices, lesquels ne pouvoyent jamais oster les péchez.*

12 *Mais cestuy-ci ayant offert un seul sacrifice pour les péchez, est assis éternellement à la dextre de Dieu.*

13 *Attendant ce qui reste, jusques à ce que ses ennemis soyent mis pour le marchepied de ses pieds*[1].

14 *Car par une seule oblation il a consacré à perpétuité ceux qui sont sanctifiez.*

1) *Ps.* CX, 2. 1 *Cor.*, XV, 25.

15 *Et aussi le sainct Esprit* le *nous tesmoigne : car après avoir dit en premier lieu,*

16 *C'est-ci le Testament*[1] *que je leur feray après ces jours : le Seigneur dit, Je mettray mes loix en leur cœur : et les escriray en leurs entendemens,*

17 *Et n'auray plus souvenance de leurs péchez et iniquitez*[2].

18 *Or là où il y a rémission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le péché.*

1) Ou, l'alliance que. 2) *Jér.*, XXXI, 33, 34.

11 *Tout Sacrificateur donc assistoit chacun jour, etc.* C'est la conclusion de toute la dispute, que la coustume d'offrir tous les jours est du tout discordante et contraire à la sacrificature de Christ. Et que pour ceste cause depuis son advénement l'office des Sacrificateurs Lévitiques, la manière et coustume desquels est d'offrir tous les jours, a prins fin. Car la nature des choses répugnantes est telle, que quand l'une est establie, l'autre tombe bas. Jusques yci il a plus que suffisamment débatu pour establir la sacrificature de Christ : il reste donc que ceste ancienne sacrificature cesse, laquelle ne convient point avec celle de Christ. Car tous fidèles ont plene et parfaite consécration en l'oblation unique d'iceluy. Combien qu'on pourroit exposer le mot Grec, Il a consommé ou parfait j'ay mieux aimé dire, *Il a consacré :* pource qu'il est maintenant question des choses qui concernent le service de Dieu. Quand il dit, *Ceux qui sont sanctifiez*, il comprend sous ce mot tous les enfans de Dieu : et nous admoneste que nous perdrons temps de chercher ailleurs la grâce de sanctification. Mais afin que les hommes ne se facent à croire que Christ soit maintenant oisif au ciel, il dit derechef qu'il *est assis à la dextre du Père.* Par laquelle façon de parler (comme il a esté veu ailleurs) est signifié Empire et puissance. Et pourtant il ne faut point craindre qu'il souffre que la vertu de sa mort viene à s'esteindre, ou qu'il permette qu'elle demeure ensevelie : luy, di-je, qui pour ceste cause est vivant, afin qu'il remplisse le ciel et la terre de sa vertu. D'avantage, il nous admoneste par les paroles du Pseaume, jusques à quand doit durer cest estat ou condition : asçavoir jusques à ce que Christ ait totalement mis à néant tous ses ennemis. Parquoy, si nostre foy cherche Christ séant à la dextre de Dieu, et se repose paisiblement sur ce qu'il est là assis, nous jouirons finalement du fruit de ceste victoire : nous triompherons, di-je, avec nostre Chef, estans despouillez de la corruption de la chair, nos ennemis, Satan, le péché, la mort, et tout le monde estans abbatus et subjuguez.

15 *Aussi le sainct Esprit* le *nous tesmoigne, etc.* Ce n'est point sans cause ni une chose superflue, qu'il amène ce tesmoignage de Jérémie pour la seconde fois. Par ci-devant il l'a allégué à autre fin : asçavoir pour monstrer qu'il a falu que le vieil Testament fust aboli, d'autant qu'un autre nouveau estoit promis : et ce pour corriger la débilité du vieil. Mais maintenant il regarde à autre chose. Car il insiste et se fonde seulement sur ce mot, *Et n'auray plus souvenance de leurs péchez et iniquitez :* et recueille de cela, qu'il n'y a plus d'usage de sacrifice, veu que les péchez sont effacez. Il pourroit bien sembler que ceste conséquence ne seroit pas guères ferme. Car combien que jadis il y eust des promesses innumérables de la rémission des péchez en la Loy et aux Prophètes, toutesfois l'Eglise ne laissoit point d'offrir des sacrifices pour iceux : parquoy la rémission des péchez n'exclud point les sacrifices. Mais si nous considérons de près chacun poinct, les Pères avoyent aussi sous la Loy les mesmes promesses de la rémission des péchez, que nous avons aujourd'huy : estans appuyez sur icelles ils invoquoyent Dieu, et se glorifioyent d'avoir impétré pardon. Or est-il néantmoins que le Prophète, comme amenant une chose nouvelle et non encore ouye, promet que sous la nouvelle alliance il n'y aura nulle mémoire des péchez devant Dieu. De cela on peut re-

cueillir que les péchez sont maintenant pardonnez d'une autre façon qu'ils n'estoyent anciennement. Or ceste diversité ne gist point en la parole ni en la foy, mais au pris de la rémission. Maintenant donc Dieu n'ha point souvenance des péchez et iniquitez, d'autant que la purgation a esté faite de tous une fois. Autrement le Prophète eust dit en vain, que ce seroit en un bénéfice et grâce du nouveau Testament, Que Dieu n'aura plus souvenance des péchez. Au reste, puis que nous sommes venus jusques à la fin de la dispute qui a esté yci traittée touchant la sacrificature de Christ, il faut que les lecteurs soyent advertis en peu de paroles, qu'yci l'invention des Papistes du sacrifice de la Messe, n'est pas moins réfutée que les sacrifices de la Loy sont abolis. Ils maintienent que leur Messe est un sacrifice pour effacer les péchez des vifs et des morts : l'Apostre au contraire dit qu'il n'y a plus de lieu pour sacrifice, depuis que la prophétie de Jérémie est accomplie. Ils amènent une cavillation, que ce n'est point un nouveau sacrifice, ni autre que celuy de Christ, mais le mesme : et l'Apostre débat au contraire, qu'on ne doit point réitérer ce mesme sacrifice : et non-seulement il dit que le sacrifice de Christ est unique, mais aussi qu'il n'a esté offert qu'une fois. Joint que par plusieurs fois il attribue à Christ seul l'honneur de la sacrificature, tellement que nul n'est propre ou suffisant pour offrir Christ que luy-mesme seul. Ils ont encore un autre eschappatoire, quand ils l'appellent Sacrifice sans sang : mais l'Apostre afferme sans exception, que pour faire sacrifice, la mort est requise. Outre plus, les Papistes ont encore une autre tergiversation, quand ils réplicquent que la Messe est une application du sacrifice unique que Christ a une fois parfait. Mais l'Apostre enseigne au contraire, que la cause pourquoy les sacrifices de la Loy ont esté abolis par la mort de Christ, c'est pource qu'en iceux on faisoit mémoire des péchez. Dont appert que ceste façon d'applicquer qu'ils ont forgée, est cessée. Brief, que les Papistes se tournent de quelque costé qu'ils voudront, si ne pourront-ils jamais eschapper que la disputation présente de l'Apostre ne descouvre apertement que leur Messe est plene de plusieurs sacriléges. Car premièrement, tesmoin l'Apostre, il n'y a personne qui ait esté suffisant pour offrir Christ que luy-mesme seul : et en la Messe il est offert par les mains d'un autre. Secondement, l'Apostre non-seulement maintient le sacrifice de Christ estre unique, mais aussi qu'il n'a esté fait qu'une fois, en sorte qu'il n'est licite de le réitérer : en la Messe, quoy qu'ils gazouillent que c'est un mesme sacrifice, toutesfois il appert qu'il est fait tous les jours : et eux-mesmes le confessent. L'Apostre n'avoue aucun sacrifice sans sang et mort : ceux-ci donc babillent pour néant que le sacrifice qu'ils offrent, est sans sang. L'Apostre quand il est question d'impétrer pardon de nos offenses, nous commande d'avoir nostre recours à ce sacrifice unique, que Christ a offert une fois en la croix : et nous discerne d'avec les Pères par ceste marque, que la façon de sacrifier tous les jours est abolie par la venue de Christ. Ceux-ci afin que la mort de Christ nous soit fructueuse et proufitable, requièrent des applications qui se facent tous les jours par sacrifice : en sorte que les Chrestiens ne sont en rien différens des Juifs, sinon au signe extérieur.

19 *Veu donc, frères, que nous avons liberté d'entrer aux Lieux saincts par le sang de Jésus,*

20 *Par le chemin lequel il nous a dédié frais et vivant par le voile, c'est-à-dire par sa chair,*

21 *Et* que nous avons *un grand Sacrificateur commis sur la maison de Dieu :*

22 *Allons avec vray cœur en certitude de foy, ayans les cœurs nettoyez de mauvaise conscience, et le corps lavé d'eau nette.*

23 *Tenons la confession de nostre espérance sans varier. Car celuy qui l'a promis est fidèle.*

19 *Veu donc, frères, que nous avons liberté d'entrer aux lieux saincts, etc.* Il recueille une épilogue ou une somme de la doctrine précédente : après laquelle il adjouste bien à propos une exhortation de grand poids, et menace avec sévérité ceux qui auront rejetté la grâce de Christ. Or la somme est telle, Que toutes les cérémonies par lesquelles on avoit accès sous la loi au Sanctuaire de Dieu, ont leur ferme vérité en Christ : en sorte que l'usage d'icelles est superflu et inutile à celuy qui ha Christ. Or afin de mieux exprimer ceci, il descrit par allégorie l'accès que Christ nous donne. Car il compare le ciel au Sanctuaire ancien : et propose sous manières de parler figurées les choses qui ont esté spirituellement accomplies en Christ. Vray est que les allégories quelque fois obscurcissent plus la matière qu'elles ne l'esclarcissent : mais ceste-ci n'ha pas peu de grâce, et si apporte beaucoup de clarté, quand l'Apostre transfère les figures anciennes de la Loy à Christ : afin que nous recognoissions que toutes les choses qui ont esté figurées en la Loy, sont maintenant manifestées au vray. Or comme il n'y a presque mot qui n'emporte son poids, aussi souvenons-nous qu'il y a yci une antithèse cachée, tendant à monstrer qu'il faut que la vérité qui est veuë en Christ, abolisse les figures anciennes. Premièrement il dit, *Que nous avons liberté d'entrer aux Lieux saincts.* Ce privilége n'a jamais esté donné aux Pères sous la Loy. Car il estoit défendu au peuple d'entrer au Sanctuaire visible : sinon que le souverain Sacrificateur portoit les noms des douze Lignées sur ses espaules, et douze pierres précieuses devant son estomach, en mémoire de tout le peuple. Mais maintenant c'est bien autrement. Car nous avons entrée au ciel, non pas seulement par figure, mais à la vérité par le moyen de Christ : d'autant qu'il nous a faits sacrificature royale, 1 Pierre, II, 9. Il dit, *Par le sang de Jésus :* pource que quand le souverain Sacrificateur entroit tous les ans, l'huis du Sanctuaire n'estoit point ouvert que le sang n'entreveinst. Mais il monstre puis après quelle différence il y a entre ce sang de Christ et le sang des bestes. Car comme ainsi soit que le sang des bestes se corrompist incontinent, il ne pouvoit pas long temps garder sa vigueur : mais le sang de Christ, qui ne peut estre corrompu par aucune putréfaction, ains coule retenant tousjours sa couleur vive, nous suffira jusqu'à la fin du monde. Il ne se faut point esbahir si les sacrifices des bestes occises n'avoyent point la puissance de vivifier, veu que c'estoyent choses mortes : mais Christ estant ressuscité des morts pour nous conférer vie, fait descouler la siene en nous, pour nous en faire participans. Et ceste est la consécration perpétuelle du chemin, que par manière de dire le sang de Christ dégoutte tousjours devant la face de son Père pour arrouser le ciel et la terre.

20 *Par le voile.* Comme le voile couvroit les secrets du Sanctuaire, et toutesfois il ouvroit l'entrée pour y venir : ainsi combien que la Divinité ait esté cachée en la chair de Christ, nonobstant elle nous mène jusques au ciel : et nul ne trouvera Dieu, sinon celuy auquel Christ homme sera la voye et l'huis. Par ainsi nous sommes admonestez que la gloire de Christ ne doit point estre estimée par le regard extérieur de la chair : et d'autrepart aussi qu'il ne faut point mespriser sa chair, à l'occasion de ce qu'elle est comme un voile qui couvre et tient cachée la majesté de Dieu : veu qu'icelle mesme nous conduit à la jouissance de tous les biens de Dieu.

21 *Et* que nous avons *un grand Sacrificateur, etc.* Il faut maintenant réduire en mémoire tout ce qu'il a dit ci-dessus de l'abrogation de l'ancienne sacrificature. Car Christ ne peut estre autrement Sacrificateur, que ces autres premiers ne soyent déposez de l'office, veu que c'estoit un autre ordre. Il signifie donc qu'on doit laisser et quitter toutes ces choses que Christ a changées par

son advénement. Et l'establit expressément *sur toute la maison de Dieu :* afin que tous ceux qui voudront avoir place en l'Eglise, s'assujetissent à Christ, et l'élisent pour leur Conducteur et gouverneur, luy sans autre.

22 *Allons avec vray cœur.* Tout ainsi qu'il a monstré qu'il n'y a rien en Christ ni en son sacrifice, qui ne soit spirituel et céleste : aussi veut que ce que nous apportons de nostre costé, soit correspondant. Les Juifs se purgeoyent anciennement par divers arrousemens, afin qu'ils fussent préparez pour le service de Dieu. Il ne se faut esbahir si les façons de purger estoyent charnelles, veu que le service de Dieu mesme estant enveloppé d'ombres, sentoit encore aucunement la chair. Car on élisoit un Sacrificateur mortel d'entre les pécheurs, qui deust faire le service de Dieu pour quelque temps. Bien estoit-il orné d'un précieux vestement, mais toutesfois vestement de ce monde : pour se présenter devant la face de Dieu, il venoit seulement à l'arche de l'alliance : pour sanctifier son entrée, il empruntoit son sacrifice d'un troupeau de bestes brutes. Mais en Christ toutes choses sont beaucoup plus excellentes. Icelay non-seulement pur et innocent, mais la source de toute sainctetè et justice, est ordonné Sacrificateur par oracle céleste : non point pour un brief temps de ceste vie mortelle, mais à perpétuité. Le serment est interposé pour confirmation : il vient à faire son office, estant orné de tous dons du sainct Esprit en perfection trèsaccomplie : il rend Dieu propice par son sang, et l'appaise envers les hommes : il monte pardessus les cieux, afin que devant Dieu il comparoisse Médiateur pour nous. Parquoy, nous ne devons rien apporter de nostre part qui ne soit correspondant : d'autant qu'il y doit avoir un consentement mutuel entre le Sacrificateur et le peuple : et pourtant, que tous les lavemens extérieurs de la chair soyent mis bas, et que toute ceste pompe et appareil de cérémonies cesse. Car à l'opposite de ces figures externes, l'Apostre met *Le cœur vray et la certitude de la foy,* et la purgation de tous vices. Et de ceci nous recueillons comment il nous faut estre disposez, afin que nous puissions jouir des bénéfices de Christ. Car on ne vient point à luy, sinon avec un cœur entier ou vray, une foy certaine et pure conscience. Or il oppose le cœur vray ou entier, au cœur fardé et double. En ce mot *Certitude* il monstre quelle est la nature de la foy : et quant et quant il nous admoneste que la grâce de Christ ne peut estre receuë, sinon de ceux qui apportent une persuasion asseurée et ferme. Il appelle *Nettoyement du cœur de mauvaise conscience*, ou quand nous sommes réputez purs devant Dieu ayans impétré la rémission de nos péchez, ou quand le cœur purgé de toutes affections meschantes ne remord plus d'aucuns aiguillons de la chair. Quant à moy, je suis content sous ce mot de comprendre l'un et l'autre. Ce qui s'ensuit du *corps laré d'eau nette*, plusieurs le prenent du Baptesme : mais il me semble plus probable, que l'Apostre fait allusion aux cérémonies anciennes de la Loy : et que par ce moyen sous le nom d'Eau il signifie le sainct Esprit, comme Ezéchiel, au chap. XXXVI, v, 25, aussi en parle, disant, J'espandray sur vous des eaux nettes, etc. Or la somme de tout le propos est, que nous sommes participans de Christ, si estans sanctifiez de corps et d'âme, nous venons à luy : au reste, que ceste sanctification est une ferme foy, une pure conscience, et netteté de corps et d'âme, laquelle procède du sainct Esprit, et est parfaite par iceluy : et non point une sanctification qui consiste en pompe visible de cérémonies. A ce mesme propos sainct Paul, en la seconde aux Cor., VII, 1, exhorte les fidèles de se purger de toute souilleure de la chair et de l'esprit : veu que Dieu les a adoptez pour enfans.

23 *Tenons la confession de nostre espérance sans varier.* Pource qu'il exhorte yci les Juifs à persévérance, il nomme plustost l'espérance que la foy. Car tout ainsi que l'espérance naist de la foy, aussi la nourrit-elle et entretient jusqu'à la fin. Il requiert d'avantage la confession : d'autant que ce n'est point une vraye foy, si elle ne se manifeste

devant les hommes. Et il semble qu'il reprend obliquement la simulation de ceux qui pour acquérir la grâce de leur nation, gardoyent trop scrupuleusement les cérémonies de la Loy. Il veut donc que non-seulement ils croyent de cœur, mais aussi qu'ils monstrent par effet en quel honneur et estime ils ont Christ. Au reste, il faut diligemment noter la raison qu'il met puis après : asçavoir que *Dieu qui l'a promis, est fidèle*. Car premièrement nous sommes enseignez par cela, que nostre foy est appuyée sur ce fondement, Que Dieu est véritable. Or ceste vérité consiste en la promesse. Car avant que nous croyons, il faut que la voix de Dieu précède : et puis toute voix ou parole de Dieu ne sera pas propre pour engendrer la foy : il n'y a que la promesse, sur laquelle la foy se repose. Et mesme on peut recueillir de ce passage, qu'il y a une relation et correspondance mutuelle entre la foy des hommes et la promesse de Dieu. Car si Dieu ne promettoit, nul ne croiroit.

24 *Et prenons garde l'un à l'autre, afin de nous inciter à charité et à bonnes œuvres,*

25 *Ne délaissans point nostre assemblée, comme aucuns ont de coustume, ains admonestans* l'un l'autre : *et ce d'autant plus que vous voyez le jour approcher.*

26 *Car si nous péchons volontairement après avoir receu la cognoissance de vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchez*[1] :

27 *Mais une attente terrible de jugement, et une fureur*[2] *de feu qui dévorera les adversaires.*

1) *Heb.*, VI, 4. 2) Ou, ferveur.

24 *Et prenons garde l'un à l'autre afin de nous inciter à charité, etc.* Je ne doute point qu'il ne parle particulièrement aux Juifs, et qu'il ne leur addresse spécialement ceste exhortation. On sçait combien a esté grande l'arrogance de ceste nation. Pource qu'ils estoyent issus d'Abraham, ils se glorifioyent d'estre seuls receus de Dieu en l'alliance de la vie éternelle, en déboutant tous les autres. Estans enflez d'une telle prérogative, et mesprisans tous les autres peuples au pris d'eux, ils vouloyent qu'on les estimast seuls estre l'Eglise de Dieu et qui plus est, ils s'attribuoyent orgueilleusement le titre d'Eglise, comme propre à eux seuls. Or pour corriger ceste arrogance, il a falu que les Apostres ayent prins grand'peine. Et selon mon opinion, c'est ce que l'Apostre prétend maintenant, que les Juifs ne soyent point marris si les Gentils leur sont associez, et s'ils sont unis avec eux en un mesme corps d'Eglise. Or il dit en premier lieu, *Prenons garde l'un à l'autre.* Car alors Dieu assembloit son Eglise des Juifs et des Gentils, entre lesquels il y avoit eu tousjours grand discord, tellement que ceste société estoit comme qui voudroit accorder le feu avec l'eau. Et pourtant les Juifs reculoyent et se séparoyent, pour ce qu'il leur sembloit n'estre point raisonnable que les Gentils fussent comparez à eux. L'Apostre oppose à ce pervers aiguillon d'envie qui les poingnoit, un autre aiguillon contraire, asçavoir *De charité.* Car le mot Grec duquel il use, signifie une ardeur de contention. Afin donc que les Juifs estans embrasez d'envie, n'entrent en combat contre les Gentils, il les exhorte à une émulation saincte : asçavoir qu'ils s'incitent et aiguillonnent les uns les autres à charité. Ce qui s'ensuit incontinent après, conferme ceste exposition. *Ne délaissans point*, dit-il, *nostre assemblée.* Il faut noter la composition du mot Grec, lequel ne signifie pas simplement Assemblée ou congrégation, mais Congrégation augmentée de nouveaux accroissemens. Lors la paroy estant rompue Dieu rassembloit ceux qui avoyent esté estranges de l'Eglise, pour

les unir avec ses enfans, Ephés., II, 14. Par ainsi, les Gentils estoyent un nouveau et non accoustumé accroissement de l'Eglise. Les Juifs prenoyent cela à grand déshonneur, en sorte que plusieurs d'entr'eux se révoltoyent de l'Eglise, pensans avoir occasion suffisante de ce faire, à cause d'un tel meslinge des Gentils avec eux. Car on ne leur pouvoit pas facilement persuader qu'ils deussent quitter leur droict. Or ils estimoyent que le droict d'adoption leur fust particulier et propre. L'Apostre donc les admoneste qu'ils ne soyent point incitez à délaisser l'Eglise à cause de ceste équalité : et afin qu'il ne semble qu'il les admoneste en vain, il récite que ce vice est commun à plusieurs. Nous entendons maintenant quelle est l'intention de l'Apostre, et quelle nécessité l'a contraint à faire ceste exhortation. Toutesfois il nous faut recueillir de ceci une doctrine générale. Car ceste maladie règne par tout entre les hommes, qu'un chacun se préfère aux autres : et singulièrement ceux qui semblent avoir quelque chose de plus excellent que les autres, à grand'peine souffriront-ils que ceux qui sont au-dessous d'eux leur soyent faits égaux. D'avantage il y a un si grand chagrin presques en tous, qu'un chacun se feroit volontiers des Eglises à part, s'il luy estoit possible, d'autant qu'il est difficile de s'accommoder aux mœurs des autres. Les riches sont envieux les uns contre les autres : à grand'peine y en aura-il de cent l'un d'eux qui daignast nommer et tenir les povres ses frères. Si ce n'est que nous soyons attirez par similitude et convenance de mœurs, et par d'autres alléchemens ou commoditez, il est plus que difficile de nourrir entre nous une concorde perpétuelle. Parquoy, ceste admonition nous est plus que nécessaire, à ce que nous soyons plustost incitez à charité qu'à envie, et que ne nous séparions de ceux que Dieu nous a conjoints, mais que nous aimions de fraternelle dilection tous ceux qui sont unis avec nous par un consentement de foy. Et de faict, tant plus que Satan veille pour nous arracher de l'Eglise en quelque sorte que ce soit, ou nous en retirer cauteleusement et comme à la desrobbée, tant plus devons-nous estre soigneux à chercher et aimer unité. Cela se fera quand nul ne se plaira plus qu'il ne doit, mais quand nous aurons tous ce but, de nous inciter les uns les autres à charité : et qu'il n'y aura point autre émulation entre nous, que de bien faire. Car à la vérité le mespris de nos frères, nostre chagrin, envie, une trop excessive estimation de nous-mesmes, et autres pervers aiguillons rendent suffisant tesmoignage qu'il n'y a nulle charité en nous, ou que pour le moins elle est bien refroidie. Après avoir dit, Ne délaissans point nostre assemblée, il adjouste, *Mais admonestans* l'un l'autre : signifiant par cela que tous fidèles doyvent recueillir de toutes pars l'Eglise en toutes les sortes qu'il leur sera possible. Car nous sommes appelez du Seigneur à ceste condition, que puis après un chacun s'efforce d'amener les autres, et de remettre au chemin ceux qui sont errans, de tendre la main à ceux qui sont tombez, et d'acquérir ceux qui sont encore estrangers. Que si nous devons employer tant de peine envers ceux qui sont encore estranges du troupeau de Christ, combien plus grande diligence est requise à admonester nos frères, lesquels Dieu nous a desjà associez ?

25 *Comme aucuns ont de coustume.* Il appert par ceci, que la première source de tous schismes et divisions, a esté que les hommes orgueilleux en mesprisant les autres se sont pleu à eux-mesmes plus que de raison. Mais quand nous oyons dire que desjà du temps des Apostres il y avoit des hommes desloyaux qui abandonnoyent l'Eglise, nous devons estre moins esmeus et troublez de tels exemples d'apostasies et révoltemens qu'on peut veoir aujourd'huy. Vray est que ce n'est pas un petit scandale, quand ceux qui avoyent monstré quelque signe de la crainte de Dieu, et fait profession d'une mesme foy avec nous, se révoltent du Dieu vivant : mais pource que ce n'est point chose nouvelle, nous en devons estre moins esmeus, comme nous avons jà dit. Au reste, l'Apostre a entremeslé ce membre, pour monstrer qu'il ne parloit point ainsi sans cause, mais afin qu'il apportast remède nécessaire à la maladie,

qui couroit desjà par trop. *Et ce d'autant plus que vous voyez le jour approcher.* Aucuns pensent que ce passage convient avec ce que dit sainct Paul aux Romains, XIII, 11, Il est heure de nous lever du somne. Car maintenant le salut est plus approché de nous, que lors que nous avons creu. Mais quant à moy, je pense plustost qu'il fait mention du dernier advénement de Christ, l'attente duquel nous doit merveilleusement inciter tant à penser de vivre sainctement, qu'à estre songneux de recueillir l'Eglise, et nous y employer d'affection ardente, 2 Pierre, III, 11. Car pour quelle cause doit venir Christ, sinon qu'il nous rassemble tous en un, de ceste dispersion en laquelle nous errons maintenant? Parquoy, tant plus que nous voyons son jour approcher, tant plus nous devons nous efforcer que ceux qui sont dissipez soyent rassemblez et réunis, et qu'il n'y ait qu'une bergerie et un Pasteur, Jehan, chap. X, v. 16. Si quelqu'un demande pourquoy c'est que l'Apostre parlant de ceux qui estoyent encore si loin de la révélation de Christ, dit qu'ils ont veu le jour approcher, et qu'il devoit venir incontinent : je respon que dès le commencement du règne de Christ, l'Eglise a esté tellement ordonnée, que les fidèles se devoyent proposer que le juge devoit venir bien tost. Et certes ils n'ont point esté déceus par fausse imagination, quand ils estoyent appareillez presque à un chacun moment à recevoir Christ. Car telle a esté la condition de l'Eglise depuis la publication de l'Evangile, que tout ce temps-là est vrayement et proprement appelé Le dernier temps. Parquoy, ceux qui sont desjà morts de long temps, n'ont point moins vescu sous les derniers jours que nous. Les mocqueurs et gaudisseurs se rient en cest endroit de nostre simplicité, lesquels réputent pour fable tout ce que nous croyons de la résurrection de la chair et du dernier jugement. Mais afin qu'ils ne corrompent point nostre foy par leurs gaudisseries, le sainct Esprit au contraire nous admoneste premièrement, que mille ans sont comme un jour devant Dieu, 2 Pierre, III, 8, en sorte que nul temps ne nous doit sembler estre long, toutes fois et quantes que nous pensons à l'éternité du Royaume céleste. En après, Que depuis que Christ ayant accompli toutes les parties de nostre salut, est monté au ciel, il est raisonnable qu'estans continuellement comme en suspens en l'attente de sa seconde révélation, nous réputions un chacun jour comme s'il estoit le dernier.

26 *Car si nous péchons volontairement.* Il monstre quelle sévère vengence de Dieu est prochaine à tous ceux qui se révoltent de la grâce de Christ, d'autant qu'estans privez du salut unique, ils sont comme desjà destinez à perdition certaine. Novatus avec toute sa bande s'est jadis armé de ce passage, pour oster indifféremment toute espérance de pardon à tous ceux qui seroyent tombez en péché après le Baptesme. Ceux qui ne pouvoyent réfuter sa calomnie, ont mieux aimé n'adjouster point de foy à ceste Epistre, que de consentir à une telle absurdité : mais la vraye exposition du passage, combien qu'elle ne soit aidée d'ailleurs, sera assez suffisante de soy pour repousser l'impudence de Novatus. Par ce mot *Si nous péchons*, l'Apostre entend non pas ceux qui pèchent en ceci ou en cela, mais ceux qui ayans délaissé l'Eglise, s'estrangent entièrement de Christ. Car il ne traitte pas yci de quelque certaine espèce de péché, mais il rédargue nommèement ceux qui se privoyent de leur propre gré de la société de l'Eglise. Or il y a grande différence entre les fautes particulières, et un tel révoltement universel, par lequel il advient que nous nous retranchons entièrement de la grâce de Christ. Et pource que ceci ne peut advenir sinon à ceux qui desjà ont esté illuminez, à ceste cause l'Apostre dit, *Si nous péchons volontairement après avoir receu la cognoissance de vérité :* comme s'il disoit, Si sçachans et voulans nous rejettons la grâce laquelle nous avions receuë. Maintenant on peut bien veoir combien il s'en faut que ceste doctrine soit accordante avec l'erreur de Novatus. Or que l'Apostre ne comprene yci que les Apostres, il appert par la déduction du texte. Car il tend à cela, que ceux qui ont esté une fois receus en l'E-

glise, ne la délaissent point ainsi qu'aucuns avoyent accoustumé de faire. Il dit maintenant, qu'il ne reste aucun sacrifice pour ceux qui font ainsi, pource qu'ils pèchent volontairement après avoir eu la cognoissance de vérité. Or est-il ainsi que Christ s'offre tous les jours aux pécheurs qui sont tombez en une sorte de péché ou autre, en sorte qu'il ne leur faut point chercher un autre sacrifice pour oster et effacer leurs péchez. Il dit donc qu'il ne reste plus aucun sacrifice à ceux qui se destournent de la mort de Christ : ce qui ne se fait point par quelque péché particulier, mais quand on rejette entièrement la foy. Or combien que ceste sévérité de Dieu soit horrible, et qu'elle soit proposée afin de donner frayeur, toutesfois on ne le peut accuser de cruauté. Car comme ainsi soit que la mort de Christ soit le remède unique par lequel nous sommes délivrez de la mort éternelle, ceux qui abolissent entant qu'en eux est, la vertu et le bénéfice d'icelle, ne sont-ils pas bien dignes que rien ne leur reste que désespoir ? Dieu convie tous les jours à réconciliation ceux qui demeurent en Christ, ils sont arrousez tous les jours du sang de Christ, leurs péchez sont tous les jours effacez par son sacrifice perpétuel. Si ainsi est qu'il ne fale chercher salut hors iceluy, ne nous esbahissons point si tous ceux qui l'abandonnent et délaissent de leur propre gré, sont privez de tout espoir de pardon. C'est ce que signifie ce mot *Plus*. Car le sacrifice de Christ est salutaire aux fidèles jusques à la mort, combien qu'ils pèchent souventesfois : et mesmes pour ceste cause il retient sa vigueur tousjours, pour autant qu'il ne se peut faire qu'ils soyent sans péché, tandis qu'ils habitent en la chair. L'Apostre donc parle seulement de ceux qui mal heureusement abandonnans Christ, se privent du bénéfice de sa mort. Ce membre, *Après avoir receu la cognoissance de vérité*, est mis pour aggraver leur ingratitude. Car celuy qui de son propre gré, et d'une malice délibérée esteind la lumière de Dieu allumée en son cœur, qu'ha-il qu'il puisse proposer à Dieu pour s'excuser? Parquoy, apprenons de non-seulement recevoir en révérence et d'une prompte docilité d'esprit la vérité qui nous est offerte, mais aussi de constamment persévérer en la cognoissance d'icelle, afin que ceste vengence rigoureuse du mespris d'icelle ne tombe sur nous.

27 *Mais une attente terrible de jugement.* Il entend le torment d'une mauvaise conscience que sentent les meschans contempteurs, lesquels non-seulement n'ont nul goust de la grâce de Dieu, mais après en avoir eu le goust, s'en sentent estre privez à tout jamais par leur faute. Il faut nécessairement que tels non-seulement sentent une componction et un remors en eux, mais aussi qu'ils soyent merveilleusement tormentez et rongez. De là vient qu'ils murmurent obstinément contre Dieu, pource qu'ils ne peuvent porter un juge si sévère. Ils taschent bien de tout leur pouvoir de repousser arrière d'eux le sentiment de l'ire de Dieu, mais ils ne proufitent de rien. Car aussi tost que Dieu leur a ottroyé quelque peu de trêves, incontinent après en les ramenant par force à son siége judicial, il les presse des tormens lesquels ils fuyent sur tout. Il adjoustie, *Et une fureur de feu :* signifiant par ce mot de fureur, une ardeur véhémente et violente impétuosité, selon mon jugement. En ce mot de Feu, il y a une métaphore assez commune. Car tout ainsi que les meschans bruslent maintenant de la crainte et espovante de l'ire de Dieu, aussi seront-ils alors embrasez du sentiment qu'ils auront présent. Je sçay bien que les Sophistes philosophent subtilement de ce feu : mais je ne m'arreste point à leurs fantasies : veu qu'il est tout notoire que c'est une mesme façon de parler, que quand l'Escriture conjoind le feu avec le ver. Or nul ne doute qu'elle ne nomme Ver par similitude, cest horrible torment de conscience duquel sont rongez les meschans et infidèles, Eccl., VII, 19, et Is., LXVI, 24. *Qui dévorera les adversaires.* Il dévorera en sorte qu'il destruira, et ne consumera point : car il ne pourra estre esteint. Par ce moyen il nous admoneste que ceux qui auront refusé d'avoir place entre les fidèles, après qu'elle leur avoit esté donnée, sont du nombre des enne-

mis de Christ. Car il n'y a point de moyen entre deux : il faut que ceux qui abandonnent l'Eglise soyent totalement à Satan.

28 *Si quelqu'un avoit mesprisé la Loy de Moyse, il mouroit sans aucune miséricorde, sous deux ou trois tesmoins*[1] :

29 *Combien pires tormens cuidez-vous que deservira celuy qui aura mis le Fils de Dieu sous les pieds, et tenu pour chose profane le sang du Testament*[2], *par lequel il avoit esté sanctifié, et qui aura fait injure à l'Esprit de grâce?*

30 *Car nous cognoissons celuy qui a dit, A moy est la vengence, et je le rendray dit le Seigneur. Et derechef, le Seigneur jugera son peuple*[3].

31 *C'est chose horrible de cheoir és mains de Dieu vivant.*

1) *Deut.*, XVII, 6. 2) Ou, de l'alliance. 3) *Deut.*, XXXII, 35, 36.

28 *Si aucun avoit mesprisé la Loy de Moyse, il mouroit sans aucune miséricorde, etc.* C'est un argument du plus petit au plus grand. Car si ç'a esté un crime digne de mort de violer la Loy de Moyse, combien plus griefve peine méritera la réjection de l'Evangile, laquelle est enveloppée de tant de sacriléges énormes? Or l'argument estoit très-propre pour émouvoir les Juifs. Ceste punition tant sévère contre les apostats de la Loy, ne leur pouvoit sembler nouvelle ne plus rigoureuse que de raison. Et pourtant ils doyvent recognoistre la vengence, par laquelle Dieu establit aujourd'huy la majesté de son Evangile, pour juste, quelque rigoureuse qu'elle soit. Au reste de ceci est confermé ce que j'ay dit cidessus : asçavoir que l'Apostre ne dispute pas des péchez particuliers, mais du renoncement universel de Christ. Car la Loy mesme ne punissoit point de mort toutes sortes de transgressions, mais bien l'apostasie, quand quelqu'un avoit du tout délaissé la religion. Car l'Apostre a regardé à ceste sentence qui est au chap. XVII du Deutér., v. 2. Si aucun transgresse l'alliance du Seigneur, ton Dieu, pour servir aux dieux estranges, tu le feras sortir hors tes portes, et le lapideras, et mourra. Or combien que la Loy soit procédée de Dieu, et que Moyse ne soit autheur d'icelle, ains seulement ministre : toutesfois l'Apostre l'appelle la Loy de Moyse, pource qu'elle a esté donnée par la main d'iceluy. Et il parle ainsi afin d'amplifier d'avantage la dignité de l'Evangile, lequel est procédé du Fils de Dieu. *Sous deux ou trois tesmoins.* Ceci ne sert de rien à la matière présente, mais c'est une partie de la police de Moyse, que deux ou trois tesmoins estoyent requis pour convaincre quelqu'un de son forfait. Toutesfois nous recueillons plus certainement de ceci quel crime l'Apostre a voulu dénoter. Car si ceci n'eust esté adjousté, l'huis eust esté ouvert à plusieurs conjectures fausses. Mais maintenant cela est hors de tout débat, qu'il est yci parlé de l'apostasie. Cependant toutesfois il faut observer ceste équité que presque tous politiques ont suyvie : asçavoir que nul ne soit condamné, s'il n'est convaincu par deux tesmoins.

29 *Qui aura mis le Fils de Dieu sous les pieds, etc.* Ceci est commun aux apostats de la Loy et de l'Evangile : asçavoir que les uns et les autres périssent sans aucune miséricorde : mais la façon de la ruine est diverse. Car l'Apostre ne dénonce pas seulement la mort du corps aux contempteurs de Christ, mais aussi la damnation éternelle. A ceste cause il dit que ceux-ci ont deservi un plus grief torment. Or il exprime par trois formes de parler le révoltement de la Chrestienté. Car il dit que par ce moyen *Le Fils de Dieu est mis sous les pieds :* que *Son sang est tenu pour chose profane : et* qu'*Injure est faite à l'Esprit de grâce.* Or c'est pis de mettre sous les pieds, que de mespriser : et la dignité de Christ est bien autre que celle de Moyse. Joint qu'il n'oppose pas simplement l'Evangile à la Loy, mais la personne de Christ et du sainct Esprit, à la seule personne de Moyse. *Et tenu pour chose profane le*

sang du Testament, etc. Il aggrave ceste ingratitude, en faisant comparaison des bénéfices. Certes c'est une grande vilenie de profaner le sang de Christ, qui est la matière de nostre sanctification. Or ceux-là le font, qui se révoltent de la foy, car nostre foy n'ha point son regard à une doctrine nue, ains au sang, par lequel nostre salut est establi. Et pourtant il l'appelle le sang du Testament, pource que lors les promesses sont ratifiées quant à nous, quand ce gage y est adjousté. Mais il monstre quel est le moyen de la ratification, quand il dit que nous sommes sanctifiez : pource que le sang que Christ a espandu ne proufiteroit de rien, si nous n'estions arrousez d'iceluy par le sainct Esprit. de là vient et la purgation et la sainctetè. Toutesfois il fait quant et quant allusion à la coustume ancienne d'arrouser, laquelle ne servoit de rien à la vraye sanctification, mais estoit seulement l'ombre ou figure d'icelle. *L'Esprit de grâce.* Il l'appelle Esprit de grâce à cause de l'effet, d'autant que par iceluy et par sa vertu nous jouissons de la grâce qui nous est offerte en Christ. Car c'est luy qui illumine nos entendemens par foy, qui seelle l'adoption de Dieu en nos cœurs, qui nous régénère en nouveauté de vie, qui nous ente au corps de Christ, afin qu'il vive en nous, et nous en luy. Il est donc à bon droict appelé Esprit de grâce, veu que par iceluy Christ est fait nostre avec tous ses biens. Or c'est une trop grande et meschante impiété, de luy faire injure, luy qui nous fait tant de biens et si excellens. On peut recueillir de ceci, que tous ceux qui de leur propre gré rendent la grâce de l'Esprit de Dieu inutile, qui leur avoit esté donnée, luy font outrage et injure. Parquoy il ne se faut esbahir si Dieu punit si rigoureusement tels sacrilèges : il ne se faut esbahir s'il se rend inexorable à ceux qui ont foullé aux pieds le Médiateur Christ, qui seul impètre pour nous ce qu'il nous faut : il ne se faut esbahir s'il ferme la voye de salut à ceux qui ont repoussé le Conducteur unique qui est le sainct Esprit.

30 *Car nous cognoissons celuy qui a dit, à moy est la vengence, etc.* Ces deux passages sont pris du chap. XXXII du Deut., 35, 36. Or veu que Moyse promet là que Dieu fera la vengence des injures faites à son peuple, il semble que ce qui est là dit de la vengence, est tiré à ce propos improprement et par violence. Car à quoy tend maintenant l'Apostre? Il dit que l'impiété de ceux qui se seront mocquez de Dieu, ne demeurera point impunie. Et sainct Paul au chap. XII des Rom. 19, ayant suyvi la vraye intelligence du passage de Moyse, l'a accommodé à un autre sens. Car nous voulant exhorter à patience, il nous commande de donner lieu à Dieu de faire vengence, d'autant que c'est son office : et prouve cela par ce tesmoignage de Moyse. Mais il n'y a point d'inconvénient de transférer des sentences particulières à une doctrine générale. Combien donc que l'intention de Moyse soit de consoler les fidèles, leur déclarant que Dieu fera la vengence des injures qui leur auront esté faites : toutesfois on peut tousjours recueillir de ses paroles, que le propre office de Dieu est de punir les meschans. Et celuy qui prouve par ce tesmoignage que le mespris de Dieu ne demeurera point impuni, pource qu'il est juste Juge qui se réserve l'office de venger, n'abuse point de l'authorité de Moyse. Combien qu'il pourroit bien estre aussi que l'Apostre yci déduit son argument du plus petit au plus grand : en ceste sorte, Dieu promet qu'il ne permettra point que les outrages faits à son peuple demeurent impunis, et proteste qu'il ne faudra point d'en faire la vengence. S'il punit les injures faites aux hommes : asçavoir-mon s'il ne se vengera point des sienes propres? Aura-il si peu de soin et d'esgard à sa gloire, que quand on luy fera injure et opprobre, cependant il dissimule et n'en tiene conte? Mais ce que j'ay dit devant est plus simple et moins contraint : asçavoir qu'il est monstré par l'Apostre seulement, que le mespris de Dieu ne demeurera point impuni, veu que son propre office est de rendre aux meschans ce qu'ils ont mérité. *Le Seigneur jugera son peuple.* De ceci aussi procède une pareille ou plus grande difficulté : pource qu'il semble que le sens de Moyse ne con-

vient point au présent propos. Il semble que l'Apostre allègue ce passage, comme si Moyse eust mis le mot de Juger, pour Punir. Or comme ainsi soit que Moyse par forme d'exposition adjouste incontinent après, Il sera miséricordieux envers ses Saincts : il appert par cela que ce mot Juger, est prins pour faire office de gouverneur : comme l'usage en est fréquent en la Langue Hébraïque. Puis qu'ainsi est, il semble que ceci ne sert pas de beaucoup à la présente matière. Mais celuy qui considérera le tout diligemment, cognoistra que ce passage aussi est proprement et bien à propos allégué. Car Dieu ne peut gouverner son Eglise, qu'il ne la purge, et remette en bon ordre les choses qui y sont confuses. Parquoy, ce gouvernement doit estre à bon droict espovantable aux hypocrites, qui lorsque le Père de famille luy-mesme prendra la charge de mettre bon ordre en sa maison, seront punis de ce qu'ils se sont usurpé place entre les fidèles, et ont abusé desloyaument du nom sacré de Dieu. En ce sens il est dit que Dieu se lève pour juger son peuple, quand il discerne les vrais fidèles d'avec les hypocrites, Ps. CXLV, v. 20 et Ps. CXXV, v. 3, où le Prophète traitte de que les hypocrites seront exterminez : afin qu'ils ne soyent plus si hardis de se glorifier qu'ils sont de l'Eglise d'autant que Dieu les laisse faire ce qu'ils veulent : il annonce aussi qu'Israël aura paix après que ce jugement sera accompli. L'Apostre donc ne parle point mal à propos, quand il admoneste que Dieu préside en son Eglise, et qu'il n'omet rien qui puisse servir à la bien et droitement gouverner, afin que tous aprenent de se contenir songneusement sous sa domination, et se souvienent qu'il faut rendre conte à leur Juge. De cela il conclud que *c'est chose horrible de cheoir entre les mains de Dieu vivant*. Car l'homme mortel peut outre la mort exercer sa vengence de quelque ire qu'il soit embrasé : mais la puissance de Dieu n'est point si étroittement limitée. D'avantage, nous trompons souvent les hommes, mais nous ne pourrons pas eschapper le jugement de Dieu. Parquoy quiconque pensera qu'il ha affaire avec Dieu, il faut nécessairement qu'il tremble et soit effrayé à bon escient, s'il n'est grandement stupide : mesmes, il ne se peut faire que ce sentiment de Dieu n'engloutisse l'homme tout entier, en sorte qu'il n'y a douleurs ne tormens qui soyent à comparer à ce sentiment. Brief, toutes fois et quantes que nostre chair nous mignarde et allèche, ou que nous-nous flattons en nos péchez aucunement, ceste seule admonition nous doit suffire pour nous resveiller : Asçavoir que c'est chose horrible de tomber és mains du Dieu vivant : l'ire duquel est armée de tant de peines et si horribles à condamnation éternelle. Toutesfois il semble que la sentence de David est répugnante à ceste-ci, quand il dit qu'il vaut mieux tomber és mains de Dieu, que des hommes, 2 Sam., XXIV, 14. Mais il sera facile de soudre ceste question, si nous considérons que David ayant une fiance asseurée de la miséricorde de Dieu, le choisit plustost pour son Juge, que les hommes. Car jà soit qu'il cognust que Dieu estoit à bon droict courroucé contre luy, toutesfois il ha ceste confiance qu'il s'appaisera, d'autant qu'estant abbatu en soy-mesme il ne laisse point d'estre soustenu sur la promesse de grâce. Et pourtant, veu qu'il se propose Dieu enclin à pardon et propice aux prières des siens, il ne se faut point esbahir s'il craind moins son ire que celle des hommes. Mais ici l'Apostre prononce que Dieu est espovantable à ceux qui estans destituez de tout espoir d'obtenir pardon, n'attendent rien sinon une rigueur extrême, pource qu'ils ont desjà fermé la porte à la grâce de Dieu. Or nous sçavons que Dieu est descrit en diverses sortes selon la qualité de ceux à qui on parle. Et c'est ce que veut dire David au Pseaume XVIII, v. 27, Tu seras bénin avec les bénins, et feras du pervers avec les pervers.

32 *Réduisez en mémoire les jours précédens, esquels après avoir esté illuminez, avez soustenu grand combat d'afflictions,*

33 *Quand d'une part vous avez esté mis en monstre à tous par opprobres et tribulations, et quand d'autre part vous avez esté faits compagnons de ceux qui conversoyent ainsi*[1].

34 *Car vous avez aussi esté participans de l'affliction de mes liens, et avez receu en joye le ravissement de vos biens, cognoissans en vous-mesmes que vous avez une meilleure chevance és cieux et qui est permanente.*

35 *Ne jettez point donc au loin vostre confiance, laquelle ha grande rémunération.*

1) Ou, estoyent ainsi maniez.

32 *Réduisez en mémoire les jours précédens, etc.* Afin de les inciter d'avantage, et leur donner une alaigreté à persévérer, il leur réduit en mémoire les tesmoignages et bonnes enseignes de la crainte de Dieu qu'ils avoyent auparavant monstrez. Car c'est une honte quand après avoir bien commencé on se fasche au milieu de la course : et encore plus grand'honte de reculler en arrière quand on est desjà fort avancé. Lors si nous-nous sommes portez fidèlement et vaillamment sous nostre Capitaine Christ, nous pourrons réduire en mémoire d'une bonne façon et avec proufit, le devoir que nous aurons fait de guerroyer : quand ce ne sera point pour avoir excuse de nous addonner à nonchalance et nous reposer, comme si nous-nous estions desjà acquittez de nostre devoir : mais au contraire pour nous préparer et disposer en plus grande alaigreté à parachever le cours qui nous reste encore à faire. Car Christ ne nous a point appelez sous ceste condition, qu'après quelques années nous demandions nostre congé, comme gendarmes qui ont fait leur temps, mais afin que nous poursuyvions en nostre soute jusques à la fin. Au reste, il amplifie l'exhortation, quand il dit qu'ils avoyent fait desjà des actes bien louables et de grand'vaillance, du temps mesme qu'ils estoyent apprentis : et que d'autant plus ce leur seroit grand'honte, si maintenant ils perdoyent courage, estans exercez de long usage. Car ce mot *Illuminez*, se restraind au temps auquel ils avoyent commencé premièrement à s'addonner au service de Christ. Comme s'il disoit, Aussi tost que vous avez commencé à recevoir la foy de Christ, vous avez soustenu des combats durs et difficiles : maintenant la longue expérience mesme vous doit avoir confermez à estre plus courageux. Toutesfois, quant et quant il les admoneste aussi, que ce qu'ils ont creu ç'a esté par la grâce de Dieu, et non point de leur propre industrie. Car ceux-là sont dits estre illuminez, qui estoyent auparavant plongez en ténèbres, et n'ont point d'yeux pour veoir si la lumière ne leur esclaire d'ailleurs. Ainsi donc, toutes fois et quantes que les choses que nous avons faites ou endurées pour Christ, nous vienent en mémoire, qu'elles nous soyent autant d'aiguillons pour nous induire à mieux proufiter.

33 *Quand d'une part vous avez esté, etc.* Nous voyons à quelles gens il parle, asçavoir à des gens la foy desquels avoit esté approuvée par expériences non petites : et toutesfois il ne laisse point de les exhorter à choses plus grandes. Parquoy, que nul ne se trompe par fausse flatterie, comme s'il estoit parvenu jusques au but, ou n'avoit point besoin d'estre incité par autruy. Or il dit qu'ils ont *esté mis en monstre par opprobres et afflictions*, comme s'ils eussent esté menez dessus des eschauffauts. Dont nous pouvons recueillir que les persécutions qu'ils avoyent endurées estoyent grandes. Mais il faut diligemment noter l'autre membre, où il dit, qu'ils *ont esté faits compagnons des fidèles en leurs persécutions.* Car veu que la cause pour laquelle tous fidèles combatent, est la cause de Christ, et est commune entr'eux : tout ce que l'un d'entr'eux endure, les autres le doyvent, par manière de dire, transférer à eux, et le prendre comme si eux-mesmes l'enduroyent. Et certes il faut ainsi faire, si nous ne nous voulons séparer de Christ mesme.

34 *Et avez receu en joye le ravis-*

sement de vos biens, etc. Il ne faut point douter que la perte de leurs biens ne leur ait apporté tristesse, comme certes ils estoyent hommes sujets à affections humaines : mais leur tristesse a esté telle, qu'elle n'empeschoit point ceste joye de laquelle parle l'Apostre. Pource que la povreté est réputée entre les adversitez, le ravissement de biens considéré en soy leur causoit marrisson : mais d'autant qu'ils regardoyent plus haut, ils concevoyent occasion de joye, par laquelle toute la douleur qu'ils avoyent estoit addoucie. Car c'est ainsi qu'il faut que nos sens soyent destournez du monde, en regardant à la rémunération céleste. Et je ne di rien que tous fidèles n'expérimentent. Et de faict, nous recevons en joye ce que nous sommes persuadez qu'il nous tournera à salut. Or il est certain que les enfans de Dieu ont ce sentiment és combats qu'ils portent pour la gloire de Christ. Parquoy, l'affection de la chair ne les peut jamais tellement accabler de douleur, qu'ils n'eslèvent leurs esprits au ciel, et par ce moyen entrent en une joye spirituelle. Et c'est ce qu'emporte la raison qu'il met puis après, *Cognoissans*, dit-il, *que vous avez une meilleure chevance és cieux.* Ils enduroyent donc en joye le ravissement de leurs biens, non pas qu'ils prinssent plaisir en ce qu'ils en estoyent despouillez, mais pource qu'ayans les esprits dressez à la récompense, ils oublioyent facilement la douleur qu'ils avoyent conceuë du sentiment du mal présent. Et de faict, où le goust des biens célestes règne, le monde avec tous ses allechemens n'ha point tant de saveur, que le sentiment de povreté ou ignominie puisse accabler de douleur les esprits. Parquoy, si nous voulons porter patiemment et joyeusement toutes choses pour Christ, accoustumons-nous à méditer souvent ceste félicité, au pris de laquelle tous les biens de ce monde ne sont que fiente et ordures. Cependant il ne faut point laisser passer ce qu'il dit, *Cognoissans en vous-mesmes que vous avez une meilleure chevance és cieux.* Car si quelqu'un ne résoud en soy que l'héritage que Dieu a promis à ses enfans luy appartient, il ne luy proufitera pas de beaucoup d'avoir une cognoissance générale.

35 *Ne jettez point donc au loin vostre confiance, etc.* Il monstre que c'est qui nous conferme principalement à persévérance : Asçavoir si nous contregardons nostre confiance, d'autant que si nous la rejettons, nous-nous privons nous-mesmes du loyer qui nous est proposé. Dont il appert que ceste confiance est le fondement de bien et sainctement vivre. Quant à ce qu'il use de ce mot *Rémunération*, ou loyer, il ne diminue rien par cela de la promesse gratuite de salut. Car les fidèles cognoissent tellement leur labeur au Seigneur n'estre point inutile, que néantmoins ils s'appuyent sur la seule miséricorde de Dieu. Mais nous avons ailleurs assez souvent parlé de ceci, asçavoir comment le nom de Loyer ne répugne point à l'imputation gratuite de justice.

36 *Car vous avez besoin de patience, afin qu'ayans fait la volonté de Dieu, vous en rapportiez la promesse.*

37 *Car encore tant soit peu de temps, et celuy qui doit venir viendra, et ne tardera point*[1].

38 *Et le juste vivra de foy, mais si* quelqu'un *se soustrait, mon âme ne prend point plaisir en luy.*

39 *Mais nous ne sommes point pour nous soustraire à perdition, ains pour suyvre la foy en l'acquisition de l'âme*[2].

CHAPITRE XI.

1 *Or la foy est une subsistence des choses qu'on espère, et démonstrance des choses qu'on ne voit point.*

1) Habac., II, 4. 2) Ou, pour la conservation de l'âme.

36 *Car vous avez besoin.* Il dit que la patience est nécessaire, non-seulement pource qu'il faut persévérer jusqu'à la fin, mais aussi pource que Satan ha des moyens innumérables pour nous troubler. Parquoy, si nous n'estions garnis d'une merveilleuse patience, nous perdrions mille fois courage, avant que nous fussions jamais parvenus à la moitié de nostre course. Vray est que l'héritage de la vie éternelle nous est desjà asseuré : mais pource que ceste vie est comme un lieu député pour la course, il faut tascher de venir jusques au but. Or plusieurs empeschemens et difficultez se présentent en chemin, lesquelles seroyent non-seulement pour nous retarder, mais pour rompre entièrement nos entreprinses, sinon que nous ayons une merveilleuse constance pour résister, et nous efforcer au contraire. Satan y procède finement, nous mettant au-devant des fascheries et de toutes sortes, pour nous faire perdre courage. Brief, les Chrestiens ne feront jamais deux pas sans se lasser, s'ils ne se soustienent par patience. Parquoy, c'est-ci le seul moyen qui nous fera persévérer constamment. Autrement, nous n'obéirons point à Dieu, et avec ce ne jouirons jamais de l'héritage qui nous est promis, lequel est yci appelé *La promesse*, suyvant la figure nommée Métonymie.

37 *Encore tant soit peu de temps, et celuy qui doit venir viendra, etc.* Afin que nous ne nous faschions point d'endurer, il nous admoneste que le temps ne sera pas long. Or il n'y a rien qui soit plus propre à nous faire reprendre courage, si quelquesfois il défaut, que quand espérance nous est donnée d'une briefve et prochaine issue. Comme si un capitaine ou chef de guerre disoit à ses gendarmes que la fin de la guerre est prochaine, moyennant qu'ils tienent bon encore un bien peu de temps : ainsi l'Apostre nous admoneste que moyennant que nous ne défaillions point, ayans les courages mols et abbatus, le Seigneur viendra en brief, lequel nous délivrera de toutes adversitez. Mais afin que la consolation ait plus de poids et authorité, il amène le tesmoignage du Prophète Abacuc au chapitre II, v. 4. Mais d'autant qu'ayant suyvi la translation Grecque, il s'eslongne aucunement des mots du Prophète, je réciteray en premier lieu ce que dit le Prophète, puis après nous conférerons ce que récite yci l'Apostre. Ainsi donc, le Prophète après avoir parlé de la desconfiture horrible de sa nation, estant espovanté de sa prophétie, il ne voit plus qu'il puisse faire, sinon que comme sortant hors de ce monde, il se retire en une guette. Or nostre guette c'est la parole de Dieu, par laquelle nous sommes eslevez jusques au ciel. Ainsi estant colloqué en sa guette il receoit commandement d'escrire une prophétie nouvelle, par laquelle confiance de salut soit apportée aux fidèles. Toutesfois pource que les hommes sont naturellement importuns, et tellement hastifs en leurs affections, que tousjours il leur semble que Dieu est tardif, quoy qu'il se haste, à ceste cause il dit que la promesse viendra sans tarder. Combien que quant et quant il adjouste, Si elle tarde, atten-la : signifiant par cela, que ce que Dieu promet n'adviendra pas si tost, qu'il ne nous semble avis qu'il vient bien tard, comme le proverbe ancien entre les Latins porte, que quand on désire quelque chose, hastiveté mesme est tardive. Il s'ensuit puis après, Voyci, de celuy qui s'eslève, l'âme ne demeurera point ferme en luy : mais le juste vivra par foy. Par lesquelles paroles il dénonce que les infidèles ne demeureront point fermes, de quelques forces et aides qu'ils soyent garnis, et se confient : pour autant que la vie ferme et vraye consiste seulement en la foy. S'arment donc les infidèles tant qu'ils voudront, ils ne trouveront rien toutesfois en tout ce monde qui ne soit caduque : en sorte qu'il faudra nécessairement qu'ils tremblent à chacun coup. Mais quant aux fidèles, leur foy ne les abusera jamais, pource qu'elle se repose en Dieu. Voylà quel est le sens du Prophète. Maintenant ce que le Prophète dit de la promesse, l'Apostre le transfère à Dieu. Mais pour autant que Dieu se manifeste aucunement en accomplissant ses promesses : à ceste cause il n'y a pas grande diffé-

rence quant à la somme principale et substance du propos. Le Seigneur (di-je) vient toutesfois et quantes qu'il desploye son bras pour nous aider. L'Apostre après le Prophète dit que cela se fera bientost, d'autant que Dieu ne diffère point son aide plus longtemps qu'il n'est expédient. Car quand il differe et prolonge le temps, ce n'est point qu'il nous vueille entretenir d'une vaine espérance, comme les hommes ont accoustumé de faire : mais il cognoist la droite opportunité, laquelle il ne laisse point passer, qu'il ne subviene au besoin. Or il dit, *Celuy qui doit venir viendra, et ne tardera point.* Laquelle sentence ha deux membres. Par le premier nous sommes enseignez que Dieu nous assistera, d'autant qu'il l'a promis : par le second, que cela se fera en temps opportun, et non plus tard qu'il est expédient.

38 *Et le juste vivra de foy, mais si* quelqu'un *se soustrait, mon âme ne prend point plaisir en luy.* Il signifie que patience et la vertu de persister procède de foy : ce qui est vray. Car nous ne pourrons jamais soustenir les combats, si nous ne sommes appuyez sur la foy. Comme aussi à l'opposite sainct Jehan en sa première Canonique, chap. V, v. 4, dit trèsbien, que la foy est nostre victoire, laquelle surmonte le monde. C'est elle par laquelle nous montons en haut : c'est elle par laquelle nous passons par-dessus tous les dangers de ceste vie présente, et toutes misères et fascheries : c'est elle qui nous est un port ferme et asseuré au milieu des tempestes et orages. Ainsi donc, l'Apostre a voulu exprimer que tous ceux qui sont réputez justes devant Dieu, ne vivent point autrement que par foy. Ausurplus, quant à ce qu'il use du temps futur, en disant *Vivra :* c'est pour signifier la perpétuité d'icelle vie. On pourra veoir le reste au chap. I, v. 7 des Romains, et au chap. III, v. 11 des Galatiens, où le mesme passage est allégué. *Mais si* quelqu'un *se soustrait.* En lieu que le Prophète dit en Hébrieu Upelah, c'est-à-dire, Là où sera eslèvement ou munition, l'âme de l'homme ne demeurera point ferme ou droite en luy : les Grecs ont tourné ainsi que l'Apostre récite yci : ce qui convient en partie avec l'intention du Prophète, en partie aussi ne convient pas. Car il n'y a point de différence ou bien peu entre ce soustrayement, et l'eslèvement : c'est-à-dire la hautesse de courage, de laquelle sont enflez les meschans. Car ce qu'ils s'eslèvent orgueilleusement contre Dieu, cela se fait pource qu'estans enyvrez d'une confiance perverse, ils s'exemptent de sa puissance, et se promettent repos, et une condition exempte de toute adversité. Il est donc dit qu'ils se soustrayent, quand ils mettent au-devant d'eux telles fausses et vaines munitions, pour repousser toute crainte et révérence de Dieu. Ainsi par ce mot est exprimée tant la vertu de la foy, que la nature d'impiété. Car la cause pourquoy impiété est fière et orgueilleuse, c'est pource qu'elle n'attribue point à Dieu l'honneur qui luy appartient pour assujetir l'homme à Dieu. Et de ceste arrogance, fierté et mespris, il advient que tandis que les infideles sont en prospérité, ils ne font point difficulté de péter contre les nues, comme a dit jadis un poëte Latin, c'est-à-dire de se mocquer de Dieu, et le desfier. Or s'il n'y a rien plus contraire à la foy, que de se soustraire, la nature d'icelle est de retirer l'homme de soy pour le ranger à l'obéissance de Dieu. Ce membre, Il ne plaira point à mon âme, ou (comme je l'ay traduit plus à plein) *Mon âme ne prend point plaisir en luy*, doit estre prins comme si l'Apostre proféroit ceste sentence en sa personne. Car son intention n'a pas esté de réciter de mot à mot les paroles du Prophète : mais seulement marquer le lieu, afin de convier les lecteurs à y regarder de plus près.

39 *Mais nous ne sommes point pour nous soustraire à perdition.* L'Apostre a bien esté content de s'aider de la translation Grecque, laquelle convenoit fort bien à la doctrine qu'il a traittée ci-dessus : comme aussi maintenant il l'y accommode de fort bonne grâce. Il les avoit admonestez au paravant qu'ils se donnassent garde qu'en délaissant

l'Eglise, finalement ils ne s'estrangeassent du tout de la foy et grâce de Christ : maintenant il monstre qu'ils sont tellement appelez, qu'ils ne se doyvent jamais soustraire. Et derechef il fait une opposition entre la foy et le soustrayment : comme aussi il oppose *l'acquisition de l'âme* à la perdition. Or notons que ceste sentence nous appartient aussi. Car nous, ausquels Dieu a une fois fait tant de bien, de nous donner la lumière de son Evangile, puis que nous sommes appelez à salut, devons cognoistre que la fin de nostre vocation est que nous proufitions de plus en plus en l'obéissance de Dieu, et taschions sans cesse d'approcher de luy de plus près. Voylà la vraye acquisition de l'âme : car en ce faisant nous évitons la perdition éternelle.

1 *Or la foy est une subsistence des choses qu'on espère, etc.* Quiconque a fait yci le commencement de l'onzième chapitre, a rompu mal à propos la continuation du texte. Car l'intention de l'Apostre est de prouver ce qu'il avoit dit, asçavoir qu'il est besoin d'avoir patience. Il a allégué le tesmoignage d'Habacuc, qui dit que le juste vivra de sa foy : maintenant il monstre ce qui restoit, Que la foy ne peut non plus estre séparée de patience, que de soy-mesme. Parquoy l'ordre du propos est tel, Nous ne parviendrons jamais au but de salut, sinon que nous soyons garnis de patience. Car le Prophète afferme que le juste vivra de foy. Or la foy nous appelle à choses qui sont bien loin de nous, et desquelles nous ne jouissons pas encore, nécessairement donc elle comprend en soy patience. Ainsi donc ceste proposition, *La foy est le fondement, etc.* sera la mineur du syllogisme. Dont il appert aussi, que ceux-là s'abusent bien qui pensent que ce soit yci une entière définition de la foy. Car l'Apostre ne parle pas yci de toute la nature de la foy, mais il en a choisi une partie qui estoit convenable à son propos : asçavoir que la foy est tousjours conjointe avec patience. Venons maintenant aux mots. Il l'appelle *Subsistence*, ou fondement *des choses qu'on espère*. Or nous sçavons qu'on n'espère pas les choses qu'on ha entre mains, ains celles qui sont encore cachées, ou pour le moins la jouissance desquelles est remise à un autre temps. L'Apostre donc enseigne maintenant une mesme chose que fait S. Paul au chap. VIII des Romains, v. 24. Car après avoir dit qu'on ne voit point ce qu'on espère, il infère de cela qu'on l'attend par patience. Ainsi nostre Apostre nous admoneste qu'on n'adjouste point foy à Dieu des choses présentes, mais de celles l'attente desquelles est encore en suspens. Au reste, l'apparence de contradiction en ce propos ha grâce. La foy, dit-il, est l'appuy ou la possession en laquelle nous mettons le pied ferme (car le mot Grec *Hypostasis* duquel il use, signifie cela) Mais de quelles choses? De choses absentes, lesquelles tant s'en faut qu'elles soyent à nos pieds, que mesme elles surmontent de beaucoup la capacité de nos entendemens. Il y a mesme considération au second membre, où il l'appelle démonstrance ou certification des choses non apparentes. Car la démonstrance fait apparoistre les choses : et n'appartient point communément sinon aux choses que nous pouvons sentir et appercevoir. Ainsi de prime face ces deux choses sont répugnantes, et toutesfois elles s'accordent fort bien, quand il est question de la foy. Car l'Esprit de Dieu nous descouvre les choses cachées, desquelles nulle cognoissance ne peut parvenir jusqu'à nos sens. La vie éternelle nous est promise : mais cependant nous sommes morts. On nous tient propos de la résurrection bien-heureuse : mais cependant nous sommes environnez de pourriture. Nous sommes prononcez justes : et cependant le péché habite en nous. Nous oyons que nous sommes bien-heureux : cependant nous sommes couverts de misères infinies. On nous promet abondance de tous biens : et toutesfois nous endurons à bon escient faim et soif. Dieu nous crie qu'il nous assistera incontinent : mais il semble qu'il ha les aureilles estouppées à nos clameurs. Que ferions-nous là, si nous n'estions appuyez sur espérance, et si nostre entendement au milieu des ténèbres ne s'eslevoit par-

dessus tout ce qui est en ce monde, ayant la parole et l'Esprit de Dieu pour guide devant soy? Parquoy, la foy est à bon droict appelée Subsistence des choses qui encore consistent en espoir, et évidence des choses non-apparentes. Ce que sainct Augustin a traduit aucunesfois le mot Grec Elenchos, duquel use yci l'Apostre, par un nom qui vient du verbe Convaincre, je ne le trouve pas impertinent : car il exprime fidèlement l'intention de l'Apostre. Mais j'ay mieux aimé dire Démonstrance ou Evidence, pource qu'il est moins contraint.

2 *Car par elle les anciens ont obtenu tesmoignage.*

3 *Par foy nous entendons que les siècles ont esté ordonnez par la parole de Dieu, pour estre faits démonstrances des choses invisibles* [1].

4 *Par foy Abel a offert plus excellent sacrifice à Dieu que Caïn : par laquelle il a obtenu tesmoignage d'estre juste, d'autant que Dieu rendoit tesmoignage de ses dons et luy estant mort, parle encore par icelle* [2].

1) Ou, tellement que les choses que nous voyons n'ont point esté faites de choses apparentes. *Gen.*, I, 3. *Jean*, I, 10.
2) *Gen.*, IV, 4.

2 *Car par elle les anciens ont obtenu tesmoignage.* Il traittera jusques à la fin du chapitre de ce propos, Que les Pères anciens n'ont point obtenu salut d'ailleurs, et qu'ils n'ont point esté autrement agréables à Dieu que par foy. Il y avoit quelque raison pour laquelle les Juifs portoyent grande révérence à leurs ancestres : mais une admiration des Pères sotte et desréglée, estoit si fort imprimée en leurs esprits, que cela les empeschoit beaucoup de se laisser du tout gouverner à Christ soit qu'ambition ou superstition leur feist faire cela, ou tous les deux. Car oyans que la semence d'Abraham estoit bénite et saincte, estans enflez de ce titre, ils regardoyent plustost aux hommes qu'à Dieu. Outre plus, il y avoit avec cela une façon d'ensuyvre perverse et inconsidérée, d'autant qu'ils ne considéroyent pas que c'est qui estoit principalement digne d'imitation en leurs Pères. Par ce moyen ils s'arrestoyent aux cérémonies anciennes, comme si toute la religion et la sainctetè parfaite eust consisté en icelles. L'Apostre repousse cest erreur, et enseigne que c'est qui a esté le principal en iceux, afin que leurs successeurs entendent comment ils seront vrayement semblables à eux. Qu'il nous souviene donc que le poinct et but principal du propos que traitte l'Apostre, est, Que tous les Pères qui dès le commencement du monde ont esté approuvez de Dieu, ne luy ont point esté autrement conjoints que par foy : afin que les Juifs sçachent qu'ils ne sont point par autre moyen conjoints en saincte unité avec leurs Pères que par foy : et qu'aussitost qu'ils auront laissé la foy, les voylà bannis de l'Eglise, et qu'ils ne sont plus enfans légitimes d'Abraham, mais bastars.

3 *Par foy nous entendons, etc.* Ceci est une très bonne probation de la sentence précédente. Car nous ne différons en rien des bestes brutes, si nous n'entendons que le monde a esté créé de Dieu. Car à quel propos les hommes ont-ils les sens et entendement sinon afin qu'ils recognoissent leur Créateur? Or est-il ainsi que la seule foy nous fait cognoistre que Dieu a créé le monde : parquoy il ne se faut esbahir si la foy est éminente és Pères anciens par-dessus toutes autres vertus. Mais on peut faire yci une question, Pourquoy c'est que l'Apostre afferme que par foy on entend ce que les infidèles mesmes cognoissent. Car le regard du ciel et de la terre contraint les meschans mesmes de recognoistre quelque ouvrier d'iceux. Et aussi par cela sainct Paul condamne comme coulpables d'ingratitude, tous hommes, pource qu'après avoir cognu Dieu, ils ne luy ont point attribué l'honneur qui luy appartenoit, Romains, I, v. 21. Et de faict, il eust esté impossible que le sentiment de religion se fust tousjours ainsi entretenu entre tous peuples

et nations, si les esprits des hommes n'eussent esté saisis de ceste persuasion, que Dieu est Créateur du monde. Il semble donc que ceste cognoissance que l'Apostre enclost en la foy, peut avoir lieu sans la foy. Je respon, qu'il y a tousjours eu quelque opinion entre toutes nations, que le monde estoit créé de Dieu : mais il n'y a eu nulle fermeté en cela. Car aussi tost qu'ils ont imaginé quelque Dieu, ils s'esvanouissent incontinent en leurs pensées, en sorte qu'ils tastent plustost comme aveugles l'ombre de quelque dieu incertain, qu'ils ne retiennent le vray Dieu. D'avantage, veu que c'est seulement une opinion esvanouissante qui voltige en leurs entendemens, elle est bien loin d'une vraye intelligence. Joint qu'au gouvernement du monde, ils assignent à Fortune le règne. Et quant à la providence de Dieu, laquelle est la seule gouvernante de tout, ils n'en font nulle mention. Les esprits des hommes donc sont aveugles à ceste lumière de nature, laquelle reluit en toutes créatures, jusques à ce qu'estans illuminez de l'Esprit de Dieu par foy, ils commencent à entendre ce que sans cela ils ne comprendroyent jamais. Parquoy l'Apostre attribue à bon droict une telle intelligence à la foy. Car les fidèles n'ont pas une légère opinion seulement, que Dieu soit le souverain ouvrier qui a fait le monde, mais ils en ont une persuasion enracinée en leurs cœurs, et recognoissent le vray Dieu. En après, ils appréhendent la puissance de sa Parole, non point seulement qui se soit monstrée pour un moment en la création du monde, mais qui se manifeste continuellement en la conservation d'iceluy : et ne conceoyvent pas seulement un sentiment de sa puissance, mais aussi de sa bonté, sagesse et équité : et par cela ils sont incitez à servir Dieu, à l'aimer et l'avoir en révérence. *Pour estre faits démonstrances, etc.* Selon mon jugement tous les expositeurs se sont yci abusez. Voyci comment ils ont exposé, Afin que de choses non apparentes fussent faites des choses visibles. Mais à grand'peine pourroit-on tirer aucun sens de ces paroles : ou pour le moins ce sera un sens bien maigre : d'avantage, la continuation du texte ne peut porter cela. Parquoy, si on veut translater ceci de mot à mot, on ne peut autrement l'exposer qu'en ceste sorte, Pour estre faits démonstrances ou spectacles des choses invisibles. Or ces paroles contienent une doctrine très bonne et fort utile, asçavoir que nous pouvons veoir l'image de Dieu en ce monde. Et en effet, nostre Apostre enseigne yci du tout une mesme chose que sainct Paul au chap. I, v. 20 des Romains, quand il dit que les choses invisibles de Dieu nous sont manifestes par la création du monde, si elles sont regardées en ses œuvres : car Dieu rend un tesmoignage évident de sa sagesse, puissance, et bonté éternelle en tout le bastiment du monde : et estant invisible en soy, il nous apparoist aucunement en ses œuvres. Parquoy, le monde est bien à propos appelé miroir de la Divinité, non pas que les hommes ayent l'entendement assez aigu pour cognoistre Dieu par le regard du monde, mais il se manifeste aux meschans en telle sorte que leur ignorance n'ha point d'excuse : et les fidèles ausquels il a donné des yeux, contemplent comme des estincelles de sa gloire resplendissantes en chacune créature. Le monde à la vérité a esté créé afin qu'il fust un théâtre de la gloire de Dieu.

4 *Par foy Abel a offert plus excellent sacrifice, etc.* Il monstrera ci-après que toutes les œuvres excellentes que les fidèles ont jamais faites, ont emprunté de la foy leur pris et valeur, et tout ce qu'il y a eu d'excellence : dont il s'ensuit que les Pères ont pleu à Dieu par la seule foy, comme il a desjà dit ci-dessus. Au reste, il louë yci la foy pour deux raisons : premièrement, à cause de l'obéissance, d'autant qu'elle ne commence ni entreprend rien sinon selon ce que Dieu a ordonné par sa Parole : secondement, pource qu'estant appuyée sur les promesses de Dieu, elle donne pris et dignité aux œuvres par la pure grâce de Dieu. Par ce moyen, toutes fois et quantes qu'il sera fait mention de la foy en ce chapitre, souvenons-nous que l'Apostre tend à ce que les Juifs n'aillent point

chercher une autre règle de foy que la parole de Dieu : en après qu'ils ne dépendent d'ailleurs que des promesses d'iceluy. Il dit en premier lieu que le sacrifice d'Abel n'a point pour autre raison esté meilleur que celuy de son frère, sinon qu'il a esté sanctifié par foy. Car à la vérité la graisse des bestes brutes n'avoit point une si bonne senteur, que pour cela elle ait peu appaiser Dieu. Et l'Escriture monstre assez apertement pourquoy ses sacrifices ont esté agréables à Dieu : car les paroles de Moyse sont telles, Dieu a regardé à Abel et à ses dons. Desquelles on peut facilement recueillir que ses sacrifices ont pleu à Dieu, pource que luy estoit agréable à Dieu. Et d'où venoit qu'il estoit agréable, sinon qu'il avoit le cœur purgé par foy? *D'autant que, etc.* Il conferme ce que j'ay desjà dit, qu'il ne sort aucunes œuvres de nous qui soyent agréables à Dieu, jusques à ce que nous-mesmes soyons receus en grâce : ou (pour parler plus briefvement) que nulles œuvres ne sont réputées justes devant Dieu, sinon celles de l'homme juste. Car voyci quel est l'argument de l'Apostre : Dieu a rendu tesmoignage aux dons d'Abel, il obtient donc louange de justice devant luy. Or ceste doctrine est utile, et d'autant plus digne d'estre diligemment notée, qu'on ne nous la persuade pas aiséement. Car quand nous voyons reluire quelque splendeur en quelque œuvre que ce soit, nous sommes tout soudainement ravis en admiration, et ne pensons pas que Dieu la puisse réprouver à bon droict : mais Dieu qui regarde seulement la pureté intérieure du cœur, ne s'arreste nullement aux masques extérieures des œuvres. Apprenons donc que nulle œuvre droite ne peut procéder de nous jusqu'à ce que nous soyons justifiez devant Dieu. *Et luy estant mort.* Il attribue aussi ceci à la foy, que Dieu a rendu tesmoignage qu'il avoit soin d'Abel après sa mort aussi bien que durant sa vie. Car quand il dit qu'il a parlé estant desja mort, il signifie ce que récite Moyse : asçavoir que Dieu a esté meu de sa mort cruelle pour en prendre vengence. Quant à ce donc qui est dit, qu'Abel ou son sang crie, l'un et l'autre sont paroles figurées. Or ceci a esté un singulier tesmoignage de l'amour de Dieu envers luy, que Dieu a eu soin de luy estant desjà mort. Et de ceci appert qu'il est du nombre des Saincts de Dieu, desquels la mort luy est précieuse.

5 *Par foy Enoch a esté emporté afin qu'il ne veist point la mort : et ne fut point trouvé, pource que Dieu l'avoit emporté. Car devant qu'il fust transporté il a eu tesmoignage d'avoir pleu à Dieu*[1].

6 *Or il est impossible de luy plaire sans foy. car il faut que celuy qui vient à Dieu croye que Dieu est, et qu'il est rémunérateur à ceux qui le requièrent.*

1) *Gen.*, V, 24.

5 *Par foy Enoch a esté emporté, etc.* Il en choisit bien peu des plus anciens, afin de se faire passage pour venir à Abraham et à sa postérité. Il monstre que c'est par le moyen de la foy qu'Enoch a esté transporté. Mais en premier lieu il faut entendre la cause pourquoy Dieu l'a retiré de monde par une façon non accoustumée. Ceci a esté un tesmoignage excellent, par lequel tous peussent cognoistre combien il estoit aimé de Dieu. Alors l'impiété et toutes sortes de corruptions régnoyent par tout : s'il fust mort à la façon commune des hommes, nul n'eust pensé qu'il eust esté ainsi gardé par la providence de Dieu, afin qu'il ne fust infecté de contagion : mais en ce qu'il est ravi sans mort, la main de Dieu se manifeste du ciel apertement, pour le retirer comme du milieu du feu. A ceste cause ce n'est pas yci un petit signe d'honneur que Dieu luy fait. L'Apostre afferme qu'il a obtenu cela par foy. Vray est que Moyse récite qu'il a esté homme juste, et qu'il a cheminé devant Dieu : mais pource que la justice commence par foy, à bon droict ceci est attribué à la foy qu'il a esté aimé de

Dieu. Quant aux questions subtiles desquelles les curieux ont accoustumé de se tormenter, il vaut mieux les laisser là. Ils demandent que c'est qu'il a esté fait d'Enoch et d'Elie. Et afin qu'il ne semble qu'ils ayent fait une question en vain, ils devinent qu'ils sont gardez jusques au dernier temps de l'Eglise, pour apparoir alors soudainement au monde. Pour prouver cela ils allèguent l'Apocalypse de sainct Jehan. Mais laissons ceste philosophie voltigeante aux esprits légers, lesquels ne se peuvent tenir arrestez en lieu ferme. Contentons-nous que ce qu'ils ont esté emportez a esté comme une mort extraordinaire : et ne doutons point qu'ils ne doyvent estre despouillez de leur chair mortelle et corruptible, à ce qu'ils soyent renouvelez en l'immortalité bien-heureuse avec les autres membres de Christ.

6 *Or il est impossible de luy plaire sans foy.* Ceste proposition est commune à tous les exemples que l'Apostre récite en ce chapitre : mais pource qu'il y a quelque obscurité, il est besoin d'esplucher de plus près le sens d'icelle. Or nul ne nous sera meilleur expositeur, que celuy mesme qui parle : ainsi la probation qu'il adjouste incontinent après, nous pourra servir d'exposition. Voyci (dit-il) la raison pourquoy nul n'est agréable à Dieu sans foy : asçavoir pource que nul ne vient à Dieu s'il ne croist que Dieu est, et s'il n'est asseuré qu'il est rémunérateur à tous ceux qui le cherchent et requièrent. Si on n'ha point accès à Dieu que par foy, il s'ensuit que sans icelle tous sont hays de Dieu. L'Apostre monstre premièrement par ceci comment la foy nous acquiert grâce : asçavoir pource qu'elle nous enseigne comment il faut servir le vray Dieu : en après pource qu'elle nous rend certains de sa volonté, afin qu'il ne nous semble que nous le cherchons en vain. Il ne faut pas passer légèrement ces deux membres : asçavoir que nous croyons que luy est Dieu : secondement que nous ayons certaine persuasion que nous ne le cherchons ou requérons en vain. Il semble bien que l'Apostre ne requiert pas yci grand chose, quand il dit que nous croyons que Dieu est : mais si nous y regardons de près, nous trouverons qu'il y a yci une doctrine fort ample et exquise, et non entendue de tous. Car combien que cela soit hors de différent presque envers tous qu'il y a un Dieu : toutesfois si le Seigneur ne nous entretient en la ferme cognoissance de foy, souvent nous entrons en diverses doutes, qui nous osteront et feront perdre tout sentiment de Divinité : certes la nature de l'homme est encline à ceste vanité, qu'elle oublie facilement Dieu. Combien que l'Apostre ne veut pas dire seulement que les hommes soyent persuadez qu'il y a quelque Dieu, mais il dit ceci du vray Dieu. Il ne suffit pas di-je, d'appréhender quelque Dieu, si on ne discerne qui est le vray Dieu : car que proufitera-il de forger une idole, à laquelle tu attribues et transfères la gloire de Dieu? Nous entendons maintenant ce que l'Apostre signifie par ce membre : il dit que nous n'avons nul accès à Dieu, si nous n'avons ceci totalement imprimé en nos esprits, qu'il *est Dieu*, afin que nous ne soyons point menez çà et là de diverses opinions. Dont il appert que les hommes travaillent en vain de servir Dieu, s'ils ne sçavent le droit chemin, et que toutes religions qui n'ont point de vraye et certaine cognoissance de Dieu conjointe, sont non-seulement vaines, mais aussi vicieuses : pource que tous ceux qui ne discernent point Dieu d'avec les idoles, ne peuvent avoir accès à luy. Brief, il n'y a point de religion, sinon celle en laquelle la vérité règne. Que s'il y a une vraye cognoissance de Dieu enracinée en nos entendemens, il ne se pourra faire que nous ne soyons esmeuz de crainte et révérence. Car Dieu n'est point vrayement cognu sans sa majesté. Et de là vient l'affection de le servir, et que toute nostre vie est dressée à luy comme à son but. Le second membre est, que nous ayons ceste certaine persuasion, que ce n'est point en vain que nous cherchons Dieu. Or ceste persuasion comprend en soy l'espérance de salut et de la vie éternelle : car nul ne sera disposé en son esprit à le chercher et requérir,

qu'il n'ait eu un sentiment de la bonté de Dieu, tellement qu'il espère salut de luy : car nous fuyons ou mesprisons Dieu quand nous n'y voyons point de salut. Or souvenons-nous qu'il nous faut croire ceci, et non pas en avoir une opinion. Car combien que les meschans et infidèles conçoyvent aucunesfois quelque chose de semblable, néantmoins ils ne vienent point pour cela à Dieu, d'autant qu'ils ne sont point appuyez sur une foy ferme et permanente, c'est la seconde partie de la foy, par laquelle nous obtenons grâce envers Dieu : asçavoir quand nous-nous tenons pour tout asseurez que nous avons salut en luy. Mais plusieurs corrompent malicieusement ce second membre, quand ils tirent d'iceluy le mérite des œuvres et la fiance de mériter. Car voyci comment ils font leur argument, Si nous sommes agréables à Dieu par foy, pource que nous le croyons estre rémunérateur : la foy donc ha son esgard aux mérites des œuvres. On ne pourra mieux refuter cest erreur, que quand nous considérerons quel est le moyen de chercher Dieu. Car il ne faut pas estimer qu'on cherche Dieu, quand on s'esgare hors du chemin. Or l'Escriture assigne ce moyen de chercher Dieu : que l'homme estant abbatu en soy-mesme, et touché au vif de ce qu'il est coulpable de mort éternelle et désespérant de soy, ait son refuge à Christ, comme au seul port de salut. Nous ne trouverons certes en lieu quelconque qu'il fale apporter à Dieu aucun mérite d'œuvre, pour nous mettre en grâce envers luy. Parquoy celuy qui entendra bien ceste définition de chercher Dieu, sera desveloppé de toute difficulté. Car la rémunération ne se rapporte point à la dignité ou au pris des œuvres, mais à la foy. Ainsi tombent bas les maigres gloses des Sophistes. Par foy nous sommes agréables à Dieu, pource qu'en méritant nous avons intention de luy complaire. L'Apostre nous a voulu eslever beaucoup plus haut : asçavoir que la conscience soit asseurée en soy-mesme, qu'elle ne perdra point sa peine à chercher Dieu. Laquelle asseurance surmonte de beaucoup nostre capacité, principalement quand un chacun descend en soy-mesme. Car il ne faut pas seulement tenir ceste proposition générale, Que Dieu est rémunérateur à ceux qui le cherchent : mais il faut qu'un chacun accommode à soy en particulier le proufit et utilité de ceste doctrine : asçavoir que nous sçachions que Dieu ha esgard à nous, et qu'il ha tel soin de nostre salut, qu'il ne nous défaudra jamais, qu'il exauce nos prières, et qu'il sera nostre perpétuel libérateur. Or d'autant que nous n'avons rien de tout ceci sans Christ, il faut nécessairement que nostre foy se rapporte tousjours à luy, et qu'elle s'arreste en luy seul. Maintenant on peut recueillir de ces deux membres, comment et pourquoy il est impossible que l'homme plaise à Dieu sans foy. Car il nous hait tous à bon droict, veu que nous sommes tous maudits de nature : et quant au remède nous n'en avons point en nous. Parquoy il est nécessaire que Dieu nous prévienne par sa grâce. Ce qui se fait quand nous le cognoissons estre Dieu, en sorte que nous ne soyons point destournez ailleurs par aucune perverse superstition : en après, quand nous-nous promettons d'avoir salut de luy asseuréement. Si on veut avoir plus ample déclaration de ce poinct il faudra commencer par ceci, Que nous ne proufiterons de rien, quoy que nous attentions et entreprenions, si nous ne regardons à Dieu. Car il n'y a point d'autre fin de bien vivre, que de servir à sa gloire : et de cela nous n'en viendrons jamais à bout, si la cognoissance d'iceluy ne va devant. Mais ce n'est là que la moitié de la foy, et ne serviroit pas de beaucoup si la confiance n'estoit conjointe. Parquoy, lors la foy est entièrement parfaite, pour nous acquérir grâce envers Dieu, quand nous avons ceste certaine confiance, que nous ne le cherchons point en vain, et quand nous-nous promettons certain salut de luy. Or qui est celuy qui se confiera que Dieu sera rémunérateur à ses mérites, s'il n'est aveuglé d'orgueil et ensorcellé d'une amour perverse de soy-mesme? Et pourtant, ceste confiance ou asseurance, de laquelle nous parlons, se

repose sur la seule grâce de Dieu, et non point sur les œuvres, ne sur la propre dignité de l'homme. Or d'autant que la grâce de Dieu ne se trouve qu'en Christ, il n'y en a point d'autre que luy à qui nostre foy doyve regarder.

7 *Par foy Noé, après qu'il fut Divinement admonesté des choses lesquelles ne se voyoyent point encore, craignit et appareilla l'arche pour la sauveté de sa famille, par laquelle* arche[1] *il condamna*[2] *le monde, et fut fait héritier de la justice qui est selon la foy.*

1) Ou, foy. 2) Ou, il convainquit.

7 *Par foy Noé, après qu'il fut divinement admonesté des choses lesquelles ne se voyoyent point encore, etc.* Ceci a esté un exemple admirable de vertu ; asçavoir que tout le monde estant plongé en délices, et se faisant à croire qu'il ne seroit point puni, comme s'il n'y eust point de jugement de Dieu, Noé seul se proposa devant les yeux la vengence Divine, combien qu'elle deust estre encore différée long temps : d'avantage, qu'il a merveilleusement travaillé l'espace de six vingts ans à bastir l'arche : et puis qu'il est demeuré ferme et constant au milieu de tant de mocqueries des meschans et qu'en la destruction de tout le monde, il n'a point douté qu'il ne deust estre sauvé, ains qui plus est, il s'est asseuré de sa vie au sépulchre, c'est-à-dire en l'arche. Je touche la chose en peu de paroles : un chacun pourra mieux considérer à part soy les circonstances. L'Apostre attribue la louange de ceste vertu tant excellente à la foy. Jusques yci il a traitté de la foy des pères qui ont vescu sous la première aage du monde : or ceci a esté comme une seconde naissance, quand Noé avec sa famille est eschappé du déluge. Il s'ensuit de ceci que les hommes en quelque temps que ç'ait esté, n'ont point autrement esté approuvez de Dieu, et n'ont fait aucune chose digne de louange, que par la foy. Voyons maintenant ce que l'Apostre nous propose en Noé pour considérer : asçavoir qu'estant admonesté des choses à-venir, et qui n'estoyent point encore manifestées, il craignit : en après, qu'il édifia l'arche : tiercement, qu'il condamna le monde par un tel bastiment : finalement qu'il a esté fait héritier de la justice qui est selon la foy. Ce que j'ay mis le premier en ordre, exprime grandement la vertu de la foy. Car il nous ramène tousjours à ce principe, que la foy est une évidence des choses non apparentes. Et à la vérité, le propre d'icelle c'est de contempler en la parole de Dieu les choses qui sont cachées et eslongnées de nos sens. Quand il luy fut annoncé que le déluge viendroit après six vingts ans, premièrement la longueur du temps luy pouvoit oster toute crainte, et puis la chose estoit incroyable : il voyoit cependant les meschans s'addonner à toutes délices, sans aucunement se soucier de Dieu : brief, on pouvoit penser que ces nouvelles terribles du déluge n'estoyent qu'un vain espovantement. Mais Noé porte telle révérence à la parole de Dieu, que destournant les yeux du regard des choses présentes, il craint la ruine de laquelle Dieu menaçoit le monde, comme si elle eust esté présente. La foy donc qu'il ha à la parole de Dieu, le forme à obéissance, de laquelle il donne puis après une espreuve au bastiment de l'arche. Mais on fait yci une question, Pourquoy l'Apostre fait la foy cause de la crainte, veu qu'elle ha plustost esgard aux promesses de grâce qu'aux menaces : pour laquelle raison mesme sainct Paul aux Rom., X, 8, appelle l'Evangile (par lequel la justice de Dieu nous est offerte en salut) Parole de foy. Il semble donc que ceci soit dit improprement, asçavoir que la foy ait induit Noé à craindre. Je respon, que la foy proprement naist des promesses, qu'elle est fondée en icelles, qu'elle ha là droitement sa visée : et pour ceste cause disons-nous que Christ est le vray but de la foy, en la personne duquel le Père céleste nous est propice, et en qui sont scellées et ratifiées toutes les promesses de salut. Et toutesfois cela

n'empesche point que la foy ne regarde à Dieu, et qu'elle ne reçoyve avec révérence tout ce qu'il dit. Ou si nous voulons avoir ceci en moins de paroles, le propre de la foy c'est d'ouïr parler Dieu, et recevoir sans doute quelconque tout ce qui procède de sa bouche sacrée. Ainsi la foy n'est point moins sujete aux commandemens et menaces, qu'aux promesses gratuites. Mais pource que nul n'est jamais comme il appartient, et comme il seroit besoin, touché par les commandemens de Dieu pour luy obéir, ni esmeu de ses menaces pour luy demander qu'il destourne son ire, sinon celuy qui a desjà appréhendé les promesses de grâce, en sorte qu'il puisse recognoistre Dieu pour Père propice et autheur de salut : à ceste cause l'Evangile est appelé de la partie principale, Parole de foy : et met-on une relation ou correspondance mutuelle entre la foy et l'Evangile. Toutesfois quelque chose que la foy s'addresse droit aux promesses de Dieu, nonobstant elle regarde aussi aux menaces, entant qu'il nous est nécessaire d'estre duicts à crainte et obéissance de Dieu. *Appareilla l'arche pour la sauveté de sa famille.* Il monstre yci l'obéissance de Noé, laquelle procéda de la foy, comme l'eau de la fontaine. Le bastiment de l'arche estoit une œuvre longue et de grand travail : il pouvoit estre empesché, voire mille fois entrerompu par les mocqueries des meschans : et ne faut point douter qu'ils ne courussent sus de tous costez à ce bon et sainct personnage. En ce donc qu'il a constamment soustenu leurs fiers et orgueilleux assauts, il a monstré qu'il avoit une affection merveilleuse d'obéir. Mais d'où est venu cela qu'il a si constamment obéy à Dieu, sinon qu'il avoit acquiescé auparavant en la promesse qui luy donnoit espérance de sauveté, et qu'il persévéra en ceste confiance jusqu'à la fin? Car il n'eust point eu le courage d'endurer de son propre gré tant de fascheries, et n'eust peu surmonter tant d'empeschemens, et ne fust point demeuré si ferme en son propos, s'il n'eust eu fiance auparavant. La foy donc est la seule maistresse d'obéissance : dont on peut recueillir au contraire, que l'incrédulité nous empesche d'obéir à Dieu. Et aujourd'huy l'incrédulité du monde se manifeste d'une façon horrible en cest endroit, asçavoir en ce qu'il y en a si peu qui obéissent à Dieu. *Par laquelle il condamna le monde.* Si on dit que Noé ait condamné le monde en ce qu'il a esté sauvé, en rapportant ce mot *par laquelle*, à la sauveté, cela seroit trop dur : et qu'il se puisse entendre de la foy, à grand'peine le pourra souffrir la déduction du texte : il faut doncques que nous l'entendions de l'arche. Or il est dit avoir condamné le monde par l'arche pour deux raisons. Car en ce qu'il a esté si long temps occupé à bastir l'arche, cela a osté toute excuse aux réprouvez : et l'événement qui s'en est ensuyvi, a monstré que la destruction du monde estoit juste. Car pourquoy est-ce que l'arche a esté la garde de salut à une famille, sinon que l'ire du Seigneur espargne un sainct personnage, afin qu'il ne périsse point avec les meschans? Parquoy s'il ne fust demeuré de reste, la condamnation du monde ne seroit point si évidente. En ce donc que Noé obéit au commandement de Dieu, il condamne l'obstination du monde par son exemple : ce qu'il est miraculeusement délivré du milieu de la mort, est un enseignement que tout le monde est ruiné à bon droict, lequel sans aucune doute Dieu sauveroit, s'il n'estoit indigne d'estre sauvé. *Et fut fait héritier de la justice qui est selon la foy.* C'est le dernier que l'Apostre admoneste estre à observer en la personne de Noé. Moyse récite qu'il a esté juste : l'Apostre tesmoigne que la foy a esté la cause et la racine de ceste justice. Ce qui est vray non-seulement pource que nul ne se rend jamais en vérité et sans feintise obéissant à Dieu, sinon celuy qui estant appuyé sur les promesses de sa bénévolence paternelle, se confie que sa vie luy sera agréable : mais aussi pource que la vie de l'homme tant sainct qu'il puisse estre, si elle vient à estre examinée selon la règle de Dieu, ne peut estre plaisante sans rémission des péchez. Il est donc nécessaire que la justice soit fondée et consiste en la foy.

8 *Abraham estant appelé, obéit par foy pour venir au lieu qu'il devoit prendre en héritage : et se partit ne sçachant ou il alloit*[1].

9 *Par foy il demeura en la terre promise comme estranger, habitant en des tentes avec Isaac et Jacob, héritiers avec luy de la mesme promesse.*

10 *Car il attendoit la cité qui ha fondemens et de laquelle Dieu est l'ouvrier et fondateur.*

11 *Par foy Sara aussi receut force à concevoir semence, et enfanta hors d'aage, pource qu'elle estimoit que celuy qui le luy avoit promis, estoit fidèle*[2].

12 *Pourtant aussi d'un (voire mesme amorti par aage) sont nais* des gens *en multitude comme les estoilles du ciel, et comme le sablon qui est au rivage de la mer, lequel ne se peut nombrer.*

1) *Gen.*, XII, 4. 2) *Gen.*, XXI, 2.

8 *Abraham estant appellé obéit par foy, etc.* Il vient maintenant à parler d'Abraham : lequel est en terre le principal père de l'Eglise de Dieu : et du nom duquel les Juifs se glorifioyent, comme si par ce seul titre ils eussent esté exempts du commun rang des hommes, pource qu'ils estoyent la saincte Lignee d'Abraham. Or il leur monstre ce qu'ils doyvent principalement avoir pour estre réputez entre les enfans d'Abraham : et par ce moyen les ramène à la foy : pource qu'Abraham luy-mesme n'a rien eu d'excellent qui ne soit procédé de la foy. Premièrement, il enseigne que la foy a esté cause de ce qu'il a tout soudain obéy à Dieu, quand il luy fut fait commandement de sortir hors de son pays : en après, que par le moyen d'icelle mesme foy il a persévéré, constamment en sa vocation jusques à la fin. Par ces deux tesmoignages a esté clairement approuvée la foy d'Abraham : asçavoir par la promptitude d'obéir, et la constance de persévérer. *Estant appelé.* L'ancien translateur Latin et Erasme rapportent ceci au nom : qui seroit un sens bien froid et maigre. De moy, j'aime mieux l'exposer de l'oracle, par lequel Abraham fut appelé pour sortir hors de son pays : car il s'est tellement banni de son propre gré, que cependant toutesfois il n'a rien fait sans le commandement de Dieu. Et de faict, c'est un des principes de la foy que nous ne bougions point le pied, si la parole de Dieu ne va devant pour nous monstrer le chemin, et si elle ne nous esclaire comme une lanterne : ainsi que dit David. Ps. CXIX, v. 105. Par quoy, apprenons à observer ceci toute nostre vie : que nous n'entreprenions rien, que ce ne soit selon la vocation de Dieu. *Pour venir au lieu qu'il devoit prendre en héritage, etc.* Avec le commandement il y avoit promesse, que Dieu luy donneroit la terre en héritage : il embrasse incontinent ceste promesse, et s'avance ne plus ne moins que s'il eust deu quant et quant estre mis en possession. Voylà une singulière espreuve de la foy de laisser ce que nous avons en la main, pour aller chercher les choses qui sont bien loin de nous, et qui nous sont incognues. Car quand Dieu luy commande de sortir, il ne luy assigne point de lieu certain où il vueille qu'il habite, mais le laisse en suspens et perplex en son esprit. Vien dit-il, au lieu que je te monstreray. A quel propos différe-il de luy nommer le lieu, sinon à fin que sa foy soit de plus en plus exercée ? Genèse, XII, 1. Et l'amour du pays pouvoit non-seulement retarder la promptitude d'Abraham, mais aussi tenir son cœur entièrement lié, afin qu'il ne sortist de sa maison. Sa foy donc a esté excellente, veu que tous empeschemens rompus, elle l'a ainsi fait voler où le Seigneur l'appeloit.

9 *Par foy il demeura en la terre promise comme estranger, etc.* C'est-ci le second membre, qu'estant entré en la terre promise, à grand'peine y fut-il receu comme estranger. Où est donc cest héritage qu'il avoit espéré? Certes il luy pouvoit tout soudain venir en l'entendement que Dieu l'avoit abusé et puis en-

core eut-il après plus grande occasion de s'estimer avoir esté abusé, que l'Apostre omet, asçavoir en ce que bien tost après la famine le chassa de là : que pour la seconde fois aussi il fut contraint de fuir en la terre de Gérar. Mais l'Apostre s'est contenté de louer en un mot sa persévérance, en disant qu'il a esté *comme estranger en la terre promise*. Car la condition d'estranger estoit contraire à la promesse. Quand donc Abraham a constamment soustenu ceste tentation, ç'a esté une vertu excellente, mais laquelle n'est procédée d'ailleurs que de la foy. *Avec Isaac et Jacob*. Il ne veut pas dire qu'ils ayent habité ensemble en mesmes tentes ou en un mesme temps mais il donne à Abraham pour compagnons son fils et le fils de son fils, pourtant qu'ils ont esté voyagers en l'héritage à eux promis et toutesfois n'ont point perdu courage, quoy que Dieu les feist attendre long temps. Car tant plus que l'attente estoit longue, tant plus croissoit la tentation, s'ils n'eussent repoussé tous les assauts des doutes par le bouclier de la foy. *Car il attendoit la cité qui ha fondemens*. Il rend la raison pourquoy il attribue leur persévérance à la foy : asçavoir pource qu'ils regardoyent au ciel : et cela estoit veoir les choses qui ne se voyent point. Car combien que ce fust desjà grand'chose, d'entretenir en leurs cœurs l'asseurance de la promesse que Dieu leur avoit faite de la jouissance de la terre, jusques à ce qu'après quelques siècles la chose fust accomplie et donnée à la vérité : toutesfois quand mesme ils ne s'arrestent point là, ains pénètrent jusques au ciel, en cela ils démonstrent plus clairement leur foy. Il appelle le ciel, *Cité qui ha fondemens*, pource qu'il durera à tout jamais, en lieu qu'il n'y a rien en ce monde qui ne soit caduque et transitoire. Or ceste façon de parler pourroit sembler absurde quand il fait Dieu Créateur du ciel, comme s'il n'avoit point créé la terre aussi. Je respon, que pource qu'en bastimens terriens, outre la matière il y a d'avantage la main et l'industrie des hommes, yci l'ouvrage de Dieu n'est point mal à propos opposé à iceux. Or tout ce qui est basti par les hommes, se sent de l'instabilité de ceux qui l'ont fait : comme la perpétuité de la vie céleste, convient à la nature de celuy qui en est le bastisseur, asçavoir Dieu. Au reste, afin que nous-ne nous lassions jamais en suyvant Dieu, l'Apostre enseigne que toute fascherie est allégée par l'attente de ceste vie céleste.

11 *Par foy aussi Sara receut force à concevoir, etc.* Afin que les femmes entendent que ceste doctrine ne leur est point moins commune qu'aux hommes, il amène l'exemple de Sara, laquelle il nomme sur toutes les autres, pource qu'elle est mère de tous les fidèles. Mais c'est merveilles que sa foy est louée, veu qu'elle est manifestement arguée d'infidélité, en ce qu'elle se rit de la parole de l'Ange comme d'une fable, Gen., XVIII, 12-15. Car son ris n'a point esté comme par admiration : autrement elle n'eust pas esté si aigrement reprinse par l'Ange. Il faut confesser que sa foy a esté meslée de desfiance : mais pource qu'après avoir esté admonestée, elle corrige sa desfiance, elle ne laisse point pour cela d'estre avouée de Dieu et sa foy louée. Cela donc qu'elle rejette du commencement comme une chose incroyable, aussi tost qu'elle entend qu'il est procédé de la bouche de Dieu, elle le reçoit en toute obéissance. Et de ceci nous recueillons une doctrine fort utile, Que jà soit que nostre foy chancelle ou cloche en quelque sorte, elle ne laisse pas pourtant d'estre approuvée de Dieu, moyennant que nous ne laschions point la bride à nostre desfiance. Or la somme est, que le miracle que Dieu feit lors qu'Isaac fust engendré a esté le fruit de la foy d'Abraham et de sa femme : par laquelle ils ont appréhendé la vertu de Dieu. *Pource qu'elle estimoit que celuy qui* le *luy avoit promis estoit fidèle*. Il faut diligemment noter ces raisons, lesquelles expriment la vertu et nature de la foy. Si quelqu'un oit seulement que Sara a engendré par foy, il n'entendra pas encore que cela veut dire : mais ceste exposition que l'Apostre a adjoustée, oste toute difficulté. Car il dit que la foy de Sara a esté qu'elle a estimé Dieu véritable, et ce en ses promesses. Laquelle sentence contient deux

membres. Car premièrement, nous sommes enseignez par ceci qu'il n'y a point de foy sans la parole de Dieu, d'autant que nous n'aurons jamais persuasion de sa vérité, jusques à ce qu'il ait parlé. Et cela seul suffit pour réfuter la fantasie des Sophistes touchant la foy implicite. Car il faut tousjours retenir la relation et correspondance mutuelle, qui est entre la parole de Dieu et la foy. Mais pource que la foy est principalement fondée en la bonté de Dieu (comme il a desjà esté dit) à ceste cause toute parole ne suffiroit pas, je di mesme qui fust procédée de la bouche de Dieu : mais la promesse y est requise, qui rend tesmoignage de la grâce d'iceluy. A ceste cause il est dit que Sara a estimé que Dieu qui avoit promis, estoit véritable. Ceste, di-je, est la vraye foy, laquelle et oit Dieu parler, et s'appuye sur la promesse d'iceluy.

12 *D'un seul (voire mesme amorti) sont nez des gens en multitude, etc.* Maintenant aussi il admoneste les Juifs, que la foy est cause de ce qu'ils sont lignage d'Abraham. Car Abraham estoit desjà comme à demi-mort, et Sara sa femme, qui avoit esté stérile en la fleur de son aage, estoit desjà amortie de vieillesse. A ceste cause, qui n'eust aussi tost espéré de veoir découler de l'huile d'une pierre, que sortir un peuple d'eux deux? Et toutesfois une multitude innumérable en est procédée. Si maintenant les Juifs s'en orgueillissent de leur race, qu'ils considèrent quelle a esté la cause d'une telle multiplication. Certes tout ce qu'ils sont, ils doyvent attribuer à la foy d'Abraham et de Sara. Dont il s'ensuit qu'ils ne peuvent autrement garder ne maintenir l'estat qu'ils ont obtenu, que par foy.

13 *Tous ceux qui sont trespassez selon la foy*[1] *n'ayans receu les promesses : mais les ayans veuës de loin, creuës et saluées, et ayans confessé qu'ils estoyent estrangers et pèlerins sur la terre.*

14 *Car ceux qui disent ces choses, démonstrent qu'ils cherchent* leur *pays.*

15 *Et certes s'ils eussent eu mémoire de celuy dont ils estoyent sortis, ils avoyent temps pour y retourner :*

16 *Mais ils en désirent un meilleur, c'est-à-dire le céleste : parquoy Dieu mesme ne prend point à honte d'estre appelé leur Dieu. Car il leur avoit préparé une cité.*

1) Ou, en foy.

13 *Tous ceux-ci sont trespassez selon la foy.* Il amplifie la foy des Patriarches par comparaison : pource que combien qu'ils n'eussent fait que seulement gouster les promesses de Dieu, toutesfois comme estans rassasiez de la douceur d'icelles, ils ont mesprisé tout ce qui estoit au monde, et jamais n'ont mis en oubli, soit en la vie, soit en la mort, le goust d'icelles, quelque petit qu'il fust. Combien que ce mot, *Selon la foy*, s'expose en deux sortes. Aucuns entendent simplement, qu'ils sont trespassez selon la foy pource que durant ceste vie ils n'ont jamais jouy des biens qui leur avoyent esté promis : comme encore aujourd'huy le salut nous est caché sous espérance. Toutesfois je m'accorde plustost avec ceux qui pensent qu'yci est touchée une différence entre-nous et les Pères anciens : et je l'expose ainsi : Comme ainsi soit que Dieu a seulement donné à gouster aux Pères la grâce qui a esté abondamment espandue sur nous : comme ainsi soit qu'il leur a monstré de loin une image obscure de Christ, lequel se présente maintenant quasi visible devant nos yeux : ils s'y sont toutesfois fermement arrestez, et n'ont jamais esté destournez de leur foy : que d'autant qu'aujourd'huy nous est offerte plus ample matière de persévérer, si nous perdons courage, nous sommes doublement inexcusables. Ceste circonstance donc aggrave et augmente le poids du propos : Asçavoir que les Pères ont regardé de loin le règne spirituel de Christ, lequel est si pres aujourd'huy de nos yeux :

qu'ils ont salué de loin les promesses, lesquelles habitent tant familièrement avec nous. Car s'ils n'ont point laissé pour cela de persévérer constamment jusques à la mort, quelle lascheté sera-ce à nous aujourd'huy de nous lasser de croire, veu que le Seigneur nous appuye et soustient de tant d'aides? Si quelqu'un objecte, qu'ils n'ont peu croire sinon ayans receu les promesses, esquelles il faut nécessairement que la foy soit fondée : je respon que ceci est dit par comparaison. Car ils ont esté bien loin de ce degré, auquel Dieu nous a eslevez. Parquoy, combien qu'ils ayent eu une mesme promesse de salut que nous, toutesfois ils n'avoyent point la clarté des promesses, de laquelle nous jouissons sous le règne de Christ : ains se sont contentez de la regarder de loin. *Ayans confessé qu'ils estoyent estrangers et pèlerins sur la terre.* Jacob confesse ceci, quand il respon à Pharaon que le temps de sa pérégrination a esté brief, au pris du temps de la pérégrination de ses Pères, et plein de beaucoup de fascheries, Genèse, XLVII, 9. Si Jacob se recognoist estre estranger en celle terre qui luy avoit esté promise en perpétuel héritage, par cela il appert bien qu'il n'a point esté arresté en ce monde mais qu'il a eslevé son esprit par-dessus les cieux. Et pourtant l'Apostre infère que les Pères en parlant ainsi, ont monstré apertement qu'ils avoyent un meilleur pays au ciel. Car s'ils sont yci estrangers et pèlerins, ils ont leur pays et ferme demeurance ailleurs. Or si ceux-ci au milieu des nuées obscures ont volé par esprit jusques au pays céleste, que devons-nous faire aujourd'huy, nous à qui Christ tend si évidemment la main du ciel pour nous eslever avec soy? Si la terre de Chanaan ne les a peu détenir, combien plus devons-nous estre à délivre, nous à qui nulle demeurance certaine n'est monstrée en ce monde.

15 *Et certes s'ils eussent eu mémoire de celuy dont ils estoyent sortis, etc.* Il prévient l'objection qu'on luy pouvoit faire au contraire, Asçavoir qu'ils estoyent estrangers, pource qu'ils avoyent laissé leur pays. L'Apostre réplicque que quand ils s'appeloyent estrangers, ils ne pensoyent point à Mésopotamie, pource que s'ils en eussent eu quelque désir, il estoit encore en leur puissance d'y retourner. Or est-il qu'ils se bannissent d'icelle de leur propre gré : et qui plus est, ils y renoncent, comme si elle ne leur appartenoit en rien. Ils entendent donc un autre pays, lequel soit hors de ce monde.

16 *Parquoy Dieu mesme ne prend point à honte d'estre appelé leur Dieu, etc.* Il regarde à ceste sentence, Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, Exode, III, 6. Ce n'est point certes un petit honneur, quand Dieu se renomme des noms des hommes, et quand par manière de dire il veut par ceste marque estre discerné d'avec les idoles. L'Apostre monstre que ce privilége aussi est appuyé sur la foy, pource que d'autant que les saincts Pères ont aspiré au pays celeste, Dieu aussi de son costé les tient du nombre de ses citoyens. Mais il faut recueillir de ceci, que nous n'aurons point lieu entre les enfans de Dieu, si nous ne renonçons au monde, et n'aurons point héritage au ciel, si nous ne sommes estrangers en la terre. Au surplus, de ces paroles, Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'Apostre recueille à bon droict qu'ils sont héritiers du ciel : pource que celuy qui parle ainsi, n'est point le Dieu des morts, mais des vivans, Matth., XXII, 32.

17 *Par foy Abraham offrit Isaac, quand il fut tenté*[1] *: et offrit son fils unique, après avoir receu les promesses*[2] *:*

18 *Auquel avoit esté dit, En Isaac te sera appelée semence*[3].

19 *Ayant estimé que Dieu le pouvoit mesme ressusciter des morts : dont aussi il le recouvra en figure*[4].

1) Ou, esprouvé. 2) Ou, voire celuy qui avoit receu les promesses offrit son fils unique. *Gen.*, XXII, 10.
3) *Gen.*, XXII, 12. 4) Ou, par quelque semblance il le recouvra.

20 *Par foy Isaac donna bénédiction des choses à-venir à Jacob et à Esaü*[1].

21 *Par foy Jacob, en mourant bénit chacun des fils de Joseph*[2], *et adora vers le sommet de la verge d'iceluy*[3].

22 *Par foy Joseph trespassant feit mention de l'issue des enfans d'Israël, et bailla commandement touchant ses os*[4].

1) *Gen.*, XXVII, 28, 36. 2) *Gen.*, XLVIII, 15. 3) Ou, sus le bout de son baston. *Gen.*, XLVII, 31. 4) *Gen.*, L, 24.

17 *Par foy Abraham offrit.* Il poursuit ce qui restoit d'Abraham. Car il récite l'immolation de son fils. Or c'est un singulier exemple de vertu et constance, qu'à grand'peine en pourroit-on trouver encore un autre semblable. Et pourtant, par manière d'amplification il adjouste, *Quand il fut tenté.* Vray est qu'Abraham avoit desjà monstré par plusieurs exemples quel il estoit, toutesfois l'Apostre veut que ceste probation soit estimée par-dessus toutes autres, comme aussi elle est beaucoup plus excellente que toutes les autres. Ceci donc vaut autant comme s'il eust dit, La plus grande vertu d'Abraham ç'a esté l'immolation de son fils, pource que lors nommeement et principalement il est dit que Dieu l'esprouva. Or est-il ainsi que ceste œuvre est procédée de la foy. Abraham donc n'a rien eu plus excellent que la foy, laquelle a rendu un fruit si singulier. Ce mot de *Tentation*, ne signifie autre chose que Probablement. Ce que sainct Jaques dit, que nous ne sommes point tentez de Dieu, Jacques I, 13, ha un autre sens, asçavoir qu'il ne nous solicite point à mal. Car (comme il dit très bien) cela se fait par la concupiscence d'un chacun de nous : et toutesfois il ne nie pas cependant que Dieu n'esprouve nostre intégrité et obeissance. Combien que Dieu ne nous esprouve pas, comme si autrement il ignoroit ce qui est caché dedans nos cœurs. Dieu (di-je) n'ha nul besoin de nous esprouver, pour commencer à nous cognoistre : mais quand il nous produit en lumière, afin que par œuvres nous rendions apertement tesmoignage de ce qui estoit auparavant caché, il est dit qu'il nous expérimente ou esprouve : puis après ce qui vient en évidence et est manifesté par effet, est dit venir à estre cognu de Dieu. Car c'est une façon de parler qui est assez fréquente et familière à l'Escriture, asçavoir que Dieu transfère à soy ce qui convient aux hommes. Le sacrifice d'Isaac est estimé par l'affection du cœur. Car il n'a point tenu à Abraham qu'il ne parachevast ce qui luy avoit esté commandé. Ceste volonté d'obéir vaut autant que s'il eust sacrifié son fils. *Offrir son fils unique.* Par ces circonstances il a voulu monstrer combien grande et vive fut ceste espreuve d'Abraham. combien qu'il en faut aussi prendre d'autres en l'histoire de Moyse, lesquelles tendent à ce mesme but. Il est commandé à Abraham de prendre son fils, voire son fils unique et bien-aimé Isaac : de le mener en un lieu qui luy devoit estre puis après monstré, et là l'occir de sa propre main. Dieu de propos délibéré fait un amas de ces deux mots et termes pleins d'affections tendres, pour navrer d'autant de playes le profond du cœur de ce sainct personnage. D'avantage, pour le tormenter encore plus, il luy commande de faire un chemin de trois jours. Quel aspre torment pensons-nous que ce luy ait esté, d'avoir tousjours son fils devant ses yeux, lequel il a desjà destiné à une mort violente ? Quand il est venu au lieu où il luy estoit commandé de sacrifier, voyci derechef une nouvelle playe de laquelle Isaac luy perce le cœur tout outre, quand il luy demande où estoit la beste pour sacrifier. Une mort commune en son fils luy eust desjà esté trop amère : une mort violente luy eust apporté plus de tristesse : mais quand il luy est commandé de le mettre à mort de sa propre main, certes cela est si dur qu'il est intolérable à un cœur paternel. C'estoit pour luy faire mille fois perdre courage, si la foy n'eust eslevé son cœur par-dessus le monde. Ce n'est donc point sans cause que l'Apostre récite qu'Abraham fut lors tenté. On fait toutesfois yci une question, Pourquoy Isaac est appelé unique, veu que devant luy Ismaël estoit nay, qui vivoit encore. Je respon, que d'autant que par

oracle de Dieu il avoit esté chassé hors de sa famille, il a esté estimé comme mort, en sorte que pour le moins il n'estoit tenu des enfans d'Abraham. *Après avoir receu les promesses.* Tout ce que nous avons récité jusques yci, quoy que ce soyent choses par lesquelles le cœur d'Abraham ait esté navré jusques au vif, toutesfois ce n'estoyent que légères picqueures au pris de ceste tentation, qu'après avoir receu les promesses il luy est commandé de mettre à mort son fils Isaac. Car toutes les promesses estoyent fondées en ceste-ci, En Isaac te sera appelée semence, Gen. XXI, 12 : pource que ceste-ci ostée il ne restoit plus aucune espérance de bénédiction ou de grâce. Il n'estoit yci question d'aucune chose terrienne, mais du salut éternel d'Abraham, voire mesmes de tout le monde. De quelles et combien grandes angoisses pensons-nous que ce bon personnage a esté serré en son cœur, quand il luy venoit à l'entendement qu'avec la personne de son fils l'espérance de la vie éternelle s'en alloit esteinte et perdue? Et toutesfois par foy il passe vaillamment par-dessus toutes ces pensées, pour mettre en exécution ce qui luy estoit commandé. Si ça esté une vertu admirable de pousser en avant, et tousjours tenir bon au milieu de tant d'empeschemens et si difficiles, à bon droict, la foy laquelle seule a fait qu'Abraham a constamment persévéré, emporte une louange souveraine. Mais de ceci sort une difficulté non petite : Comment est louée la foy d'Abraham, veu qu'il se départ de la promesse. Car comme obéissance procède de foy, aussi la foy naist de la promesse. Quand donc Abraham est despourveu de promesse, il faut aussi que sa foy esvanouisse. Or la mort d'Isaac (comme nous avons desjà dit) estoit comme un anéantissement de toutes les promesses. Car il ne faut pas considérer Isaac comme un simple homme d'entre les autres, ains comme celuy qui a Christ enclos en soy. L'Apostre donne solution à ceste question, qui seroit autrement difficile, quand il adjouste incontinent après, qu'Abraham a rendu cest honneur à Dieu, *Qu'il pouvoit mesme ressusciter son fils des morts.* Parquoy il ne rejette point la promesse qui luy avoit esté faite, mais il estend la vertu et vérité d'icelle par-dessus la vie de son fils, d'autant qu'il ne limite point si estroittement la puissance de Dieu, qu'Isaac estant mort, elle soit liée ou esteinte. Par ce moyen il a retenu la promesse, pource qu'il n'a point lié la puissance de Dieu à la vie d'Isaac, mais a eu ceste persuasion certaine, qu'elle ne monstreroit point moins son efficace és cendres mortes d'iceluy, qu'en luy vivant et respirant.

19 *Dont aussi il le recouvra en figure.* Comme s'il disoit, Ceste espérance n'a point déceu Abraham. Car ç'a esté comme une espèce de résurrection, quand Isaac a esté tout soudain délivré du milieu de la mort. Le mot Grec Parabole, lequel nous traduisons *Figure*, ou Similitude, est interprété en diverses sortes par les expositeurs. Quant à moy, je le pren simplement pour un mot de similitude. Comme, ou, par manière de dire, ou autre tel. Car combien qu'Isaac ne soit point ressuscité de faict, néantmoins il semble estre aucunement ressuscité, quand il est si soudainement et miraculeusement délivré par une grâce de Dieu non attendue. Toutesfois je ne rejette point ce que les autres pensent, que nostre chair qui est sujete à la mort, est figurée en ce mouton qui fut mis en la place d'Isaac. Je confesse aussi estre vray ce que les autres enseignent, que l'image de Christ a esté peinte en ceste immolation. Mais maintenant je parle de ce que l'Apostre a voulu dire, et non pas de ce qu'on pourroit dire selon vérité. Or à mon jugement le vray sens est, qu'Abraham a recouvré son fils, tout ainsi que s'il luy eust esté rendu de mort en nouvelle vie.

20 *Par foy Isaac donna bénédiction des choses à venir à Jacob et à Esaü.* Ceci aussi a esté une œuvre de la foy, donner bénédiction des choses à venir. Car là où la chose n'est point en effet, ains seulement apparoist la parole nue, il faut nécessairement que la seule foy y règne. Mais il faut noter en premier lieu à quoy est bonne la bénédiction de laquelle il parle. Car souventesfois Bénir est prins généralement pour prier que

bien adviene. Mais il y a bien eu autre chose en la bénédiction d'Isaac. Car c'estoit comme s'il eust mis la personne en possession de la terre que Dieu luy avoit promise et à ses héritiers. Et toutesfois il n'ha rien en icelle que le droict de sépulture. Ces paroles donc magnifiques, Que les peuples t'obéissent, et que les nations te facent hommage, semblent estre ridicules, Gen. XXVII, 29. Car quelle domination eust peu bailler celuy qui à grand'peine estoit franc luy-mesme? Nous voyons donc que ceste bénédiction est appuyée sur la foy, d'autant qu'Isaac n'ha rien pour donner à ses enfans que la parole de Dieu. Toutesfois on pourroit douter s'il y avoit quelque foy en la bénédiction d'Esaü, veu qu'il estoit réprouvé et rejetté de Dieu. La solution est facile, d'autant que la foy s'est principalement monstrée en ceci, quand il a discerné entre les deux gémeaux engendrez de luy, voire en telle sorte qu'il a donné le premier lieu au plus petit, Car en se gouvernant selon l'oracle de Dieu, il osta à l'aisné le droict ordinaire de nature. Or la condition de toute la nation dépend de là, que Jacob a esté éleu de Dieu : et ceste élection a esté ratifiée par la bénédiction du père.

21 *Par foy Jacob en mourant bénit chacun des fils de Joseph.* L'intention de l'Apostre est, d'attribuer à la foy tout ce qui est advenu digne de mémoire en ce peuple : toutesfois pource que c'eust esté une chose trop longue de réciter tous les exemples, il en choisit aucuns entre plusieurs : comme est cestuy-ci. Car la lignée d'Ephraïm a tellement surmonté les autres qu'elles estoyent aucunement cachées sous son ombre. Car bien souvent l'Escriture comprend sous ce nom d'Ephraïm les dix Lignées : et toutesfois Ephraïm estoit le plus jeune des deux enfans de Joseph. Au temps que Jacob le bénissoit et son frère, tous deux estoyent encore enfans. Que voyait Jacob au plus jeune pourquoy il le préférast à l'aisné ? mesmement quand il fait cela il ha les yeux esblouis de vieillesse : et ce qu'il met la main dextre sur la teste d'Ephraïm, ce n'est point par cas fortuit. Car il met ses bras en croisée, en sorte qu'il met la main dextre au costé de la senestre. D'avantage, il leur assigne deux portions, comme s'il eust desjà esté seigneur de ceste terre, de laquelle la famine l'avoit chassé. Il n'y a rien yci qui soit convenable à raison, sinon que la foy y domine. Parquoy si les Juifs veulent estre quelque chose, qu'ils ne ne se glorifient pas ailleurs qu'en la foy. *Et adora vers le sommet de la verge d'iceluy.* C'est yci un des passages, par lesquels on peut conjecturer que les Hébrieux n'ont point eu jadis les points en usage. Car les Grecs ne se pouvoyent pas ainsi abuser, qu'ils tournassent Verge pour Lit, s'il y eust eu alors telle façon d'escrire qu'il y a aujourd'huy. Il ne faut point douter que Moyse ne parle du chevet du lit, quand il dit, Alrosch Hamitthah. Mais les translateurs Grec ont tourné le sommet de la verge, comme s'il y eust eu Matthæh. L'Apostre n'a point fait de difficulté d'accommoder à son propos ce qui estoit coustumièrement receu. Vray est qu'il escrivoit aux Juifs : mais c'estoit à ceux qui estoyent espars en diverses régions, et avoyent changé leur langue maternelle en langage Grec. Or nous sçavons que les Apostres n'ont point esté si scrupuleux en cest endroit, qu'ils ne s'accommodassent aux rudes qui avoyent encore besoin de laict. Et n'y a point de danger en cela, moyennant que les lecteurs soyent tousjours ramenez à la pure et nayfve lecture de l'Escriture. Au reste, quant à la chose, il n'y a pas grande différence. Car ce que Jacob adora, ç'a esté un signe d'action de grâces : parquoy il a esté induit par foy de se soumettre à son fils.

22 *Par foy Joseph trespassant feit mention de l'issue des enfans d'Israël.* C'est le dernier de tous les faits des Patriarches que Moyse récite : comme à la vérité il estoit digne d'estre mis par escrit. Car ce que ces grandes richesses, délices et honneurs ne font point oublier à ce sainct personnage la promesse de Dieu, et ne le retienent point en Egypte, c'est certes un signe d'une foy excellente. Car d'où lui vient une si grande constance d'esprit, qu'il mesprise tout ce qui est haut en ce monde, et qu'il

n'estime rien tout ce qui y est de précieux, sinon qu'il estoit monté au ciel? Quant à ce qu'il commande que ses os soyent transportez, il n'ha nul esgard à soy, comme s'il eust deu avoir un meilleur sépulchre en la terre de Chanaan, qu'en Egypte : mais il a voulu seulement aiguiser le désir de sa nation, afin que de plus véhémente affection ils aspirassent à leur délivrance : il a voulu aussi confermer leur foy, afin qu'ils eussent certain espoir d'estre une fois délivrez.

23 *Par foy quand Moyse fut nay, il fut caché trois mois par ses parens, pource qu'ils le voyoyent joli petit enfant*[1], *et ne craignirent point l'édit du Roy*[2].

24 *Par foy Moyse estant ja grand, refusa d'estre nommé fils de la fille de Pharao*[3],

25 *Elisant plustost estre affligé avec le peuple de Dieu, que d'avoir les délices temporelles de péché*[4] :

26 *Estimant l'opprobre de Christ plus grandes richesses, que les thrésors qui estoyent en Egypte. Car il avoit esgard a la rémunération*[5].

27 *Par foy il laissa Egypte, ne craignant point la fureur du Roy : car il teint ferme comme s'il eust veu celuy*[6] *qui est invisible.*

1) *Exode*, II, 2. 2) *Exode*, I, 16. 3) *Exode*, II, 11. 4) Ou, pour un peu de temps les delices de péché.
5) Ou, recompense. 6) Ou, voyant celuy.

23 *Par foy quand Moyse fut nay, il fut caché trois mois, etc*, Il y en a eu d'autres aussi, voire hommes profanes, qui ont gardé leurs enfans, se mettans en grand danger, non point pour aucune crainte de Dieu, ains seulement pour le désir qu'ils avoyent de multiplier leur lignée. Mais l'Apostre monstre que les parens de Moyse ont esté meus d'une autre raison pour garder leur enfant, asçavoir pource que Dieu avoit promis de les délivrer quelque fois quand ils seroyent opprimez de servitude. Estans appuyez sur ceste fiance, ils ont mieux aimé sauver l'enfant qu'eux-mesmes. Mais ceci semble estre contraire à la nature de la foy, qu'il dit qu'ils ont esté induits *pource qu'ils le voyoyent joli petit enfant.* Car nous sçavons qu'Isaï a esté repris par Samuel, quand il luy présentoit ses enfans selon la grandeur et beauté d'un chacun, 1 Sam., XVI, 7 : et de faict, Dieu ne veut point que nous-nous amusions aux masques extérieures. Je respon, que les parens de Moyse n'ont point esté esmeus pour la beauté de leur enfant, en sorte qu'ils eussent compassion de luy pour le garder et sauver, comme les hommes sont coustumièrement esmeus : mais qu'il y avoit en cest enfant comme une marque de son excellence à-venir, imprimée en sa face, laquelle promettoit je ne sçay quoy de singulier de luy. Il ne faut donc point douter qu'en le regardant ils n'ayent esté incitez à espérer la délivrance prochaine, d'autant qu'ils se confioyent que leur enfant estoit ordonné à faire de grandes choses. Or ceci devoit estre de grand poids envers les Juifs, quand ils oyoyent que Moyse ministre de leur délivrance, avoit esté retiré miraculeusement de la mort par le moyen de la foy. Toutesfois il faut noter que la foy qui est yci louée, a esté fort infirme. Car en lieu qu'ils devoyent nourrir Moyse, rejettans toute crainte de mort, ils le mettent à l'aventure. Il appert donc que non-seulement leur foy a chancelé en peu de temps, mais aussi qu'elle est cheute : pour le moins ils laissent à faire leur devoir, quand ils le jettent au rivage de la rivière. Mais nous devons d'autant plus prendre courage, quand nous oyons dire que combien que la foy soit infirme, toutesfois elle est tellement approuvée de Dieu, qu'elle impètre vie à Moyse, de laquelle dépendoit la délivrance de l'Eglise.

24 *Par foy Moyse estant jà grand refusa d'estre nommé fils de la fille de Pharao.* L'exemple de Moyse devoit

estre en mémoire aux Juifs par-dessus tous les autres, d'autant que par sa main ils ont esté affranchis de servitude, l'alliance de Dieu leur a esté renouvelée, et l'estat de l'Eglise confermé par la publication de la Loy. Que si la foy principalement doit estre considérée en Moyse, ce sera chose trop absurde si de là il les destourne ailleurs. Dont il s'ensuit que tous ceux qui de la Loy ne sont point dressez à la foy, font mal leur proufit de la Loy. Il faut veoir maintenant en quelles choses il loue la foy de Moyse. En premier lieu il met ceste vertu, qu'estant desjà grand il refusa l'adoption de la fille de Pharaon. Il fait mention de son aage, pource que s'il eust fait cela estant enfant, on l'eust peu imputer à légèreté ou ignorance. Car pource qu'il n'y a nulle raison ne conseil és enfans, ils se jettent par tout à la volée : les jeunes gens aussi sont souvent transportez çà et là par une ardeur inconsidérée. Afin donc que nous sçachions qu'il n'a rien fait imprudemment, et qu'il n'eust médité long temps auparavant, l'Apostre récite qu'il estoit jà grand alors : ce qu'aussi on peut veoir clairement par l'histoire. Or il est dit qu'il a mesprisé l'adoption de la fille de Pharaon, pource que quand il alloit visiter ses frères, quand il taschoit à les soulager, quand il vengeoit leurs injures, toutes ces choses tendoyent à ce but de retourner plustost à ceux de sa nation que de demeurer en la cour du Roy. Cela donc valoit autant comme si luy-mesme de son bon gré eust tout quitté. L'Apostre attribue cela à la foy, pource qu'il luy eust mieux valu demeurer en Egypte, sinon qu'il eust esté persuadé que la lignée d'Abraham estoit bénite : de laquelle bénédiction la seule promesse de Dieu rendoit tesmoignage. Car il n'en voyoit devant ses yeux aucun tesmoignage ni approche. Dont appert qu'il a contemplé par foy ce qui estoit bien eslongné de sa veue.

26 *Estimant l'opprobre de Christ plus grandes richesses, etc.* Il faut diligemment noter ceste façon de parler : par laquelle nous sommes enseignez de fuir comme poison mortelle tout ce qu'on ne peut obtenir sans offenser Dieu. Car il appelle *Délices de péché*, tous allèchemens du monde, lesquels nous destournent de Dieu et de sa vocation. Car les commoditez de la vie terrienne, desquelles on peut jouir en bonne conscience et par la permission de Dieu, ne sont point comprises en ce rang : parquoy souvenons-nous tousjours de discerner ce que Dieu nous permet. Or il y a aucunes choses licites d'elles-mesmes, desquelles l'usage nous est défendu par les circonstances du temps, ou du lieu, ou de quelques autres choses. Et pourtant il faut tousjours considérer ceci en toutes les commoditez de la vie présente, qu'elles nous servent d'aides pour suyvre Dieu, et non point d'empeschemens. Il appelle les *Délices de péché temporelles*, pource qu'elles esvanouissent incontinent avec la vie. Il oppose à icelles l'opprobre de Christ, lequel tous fidèles doyvent volontiers recevoir en eux-mesmes. Car ceux que Dieu a éleus, il les a aussi prédestinez à estre faits conformes à l'image de son Fils, Rom., VIII, 29 : non pas qu'il les exerce tous en une mesme sorte par opprobres ou par quelque autre façon de croix, mais pource qu'il faut que tous soyent tellement disposez, qu'ils ne refusent point d'estre compagnons de Christ à porter la croix. Qu'un chacun donc pense en soy-mesme jusques où il est appelé à ceste communication, afin de rompre tous empeschemens. Et ne devons passer légèrement ce qu'il met avec les opprobres de Christ toutes les ignominies que les fidèles ont endurées dès le commencement du monde. Car tout ainsi qu'ils ont esté membres d'un mesme corps que nous, aussi n'avoyent-ils rien séparé de nous. Vray est que toutes angoisses et fascheries, comme elles sont loyers de péché, sont aussi fruits de la malédiction qui a esté imposée au premier homme : mais toutes les injures que nous endurons des meschans pour le nom de Christ, il les répute estre siennes : et pour ceste cause sainct Paul se glorifie qu'il supplée ce qui défaut aux passions de Christ. Si nous considérions ceci comme il appartient, il ne nous seroit point si grief et

si fascheux d'endurer pour Christ. Il déclare aussi mieux par ce membre ce qu'il signifie par l'opprobre de Christ, quand il dit, Elisant plustost estre affligé avec le peuple de Dieu, Moyse ne pouvoit autrement déclarer qu'il estoit du peuple de Dieu, sinon en se faisant compagnon des misères de son peuple. Parquoy, quand nous avons ce but de ne nous séparer point du corps de l'Eglise, sçachons que tout ce que nous endurons est consacré au nom de nostre Chef. Ainsi il appelle à l'opposite, *Les thrésors d'Egypte*, ceux qu'on ne peut autrement posséder, sinon en renonçant à l'Eglise. *Car il avoit esgard à la rémunération.* Il prouve par la description qu'il a mise, que ceste magnanimité a esté un fruit de la foy, d'autant que Moyse avoit les yeux fichez en la promesse de Dieu. Car il n'eust point espéré de se trouver mieux avec le peuple d'Israël qu'avec les Egyptiens, s'il n'eust mis sa fiance en la seule promesse. Au reste, si quelqu'un veut inférer de ceci, que la foy ne se repose point sur la seule miséricorde de Dieu, pource qu'elle ha esgard à la récompense : je respon qu'il n'est point yci question de la justice ou de la cause de salut, mais que l'Apostre comprend généralement tout ce qui est convenable à la foy. Ainsi donc quand il est question de chercher justice devant Dieu, la foy n'ha nul esgard à la rémunération, ains à la bonté gratuite de Dieu : elle ne regarde point nos œuvres, ains Christ seul. Mais hors la cause de justification pource que la foy s'estend généralement à toute parole de Dieu, elle ha esgard à la rémunération qui est promise. Par foy, di-je, nous embrassons tout ce que Dieu promet. Or est-il ainsi qu'il promet loyer aux œuvres : la foy donc appréhende ce loyer. Mais tout ceci n'ha point de lieu en la matière de la justification gratuite. Car on ne peut espérer récompense aucune, si l'imputation gratuite de justice ne précède.

27 *Par foy il laissa Egypte.* Ceci se pourroit exposer tant de la première issue que de la seconde, quand il emmena le peuple avec soy. Car lors proprement il laissa Egypte, quand il s'enfuit de la maison de Pharaon. Joint que l'Apostre récite ceste issue devant que parler de la célébration de la Pasque. Il semble donc qu'il parle de la fuite de Moyse. Et à cela ne répugne point ce qu'il adjouste, *Ne craignant point la fureur du Roy :* comme ainsi soit qu'au-contraire Moyse luy-mesme raconte qu'il fut esmeu à s'enfuir de la crainte qu'il avoit. Car si nous regardons le commencement, il ne craignoit point quand il se déclaroit estre le protecteur du peuple. Toutesfois le tout bien considéré, j'aime mieux le rapporter à la seconde issue. Car lors il mesprisa sans s'estonner la félonnie du Roy, estant armé d'une telle vertu de l'Esprit de Dieu, que souventesfois il a provoqué et desfié le premier ceste furieuse beste. Ç'a esté certes une vertu admirable de la foy, que tirant après soy une multitude nullement exercée en guerre, et chargée de beaucoup de bagage, il a espéré que la main de Dieu luy feroit voye par des difficultez innumérables qui se présentoyent. Il voyoit ce Roy fort puissant estre enragé et transporté de furie, et sçavoit bien qu'il ne cesseroit jusques à ce qu'il eust fait tout ce qu'il pourroit : néantmoins pour autant qu'il cognoissoit que Dieu estoit autheur de son département, il luy recommande l'événement, et ne doute point qu'il ne réprime toutes les impétuositez des Egyptiens en temps opportun. *Car il teint ferme comme s'il eust veu celuy qui est invisible.* Mais de faict il avoit veu Dieu au milieu du buisson ardent : pourtant il semble que ceci soit dit improprement, et mal à propos quant à la présente matière. Je confesse bien que Moyse a esté confermé par ceste vision, avant qu'il entreprinst ce faict tant louable de délivrer le peuple : mais je nie que ce regard de Dieu ait esté tel, qu'il luy ostast le sentiment de la chair, et le tirast hors des dangers de ce monde. Dieu luy monstra seulement alors un signe de sa présence : mais il s'en faloit beaucoup qu'il veist Dieu tel qu'il est. Or l'Apostre entend que Moyse n'a pas moins esté endurci, que si estant ravi au ciel il eust eu Dieu seul devant ses yeux : comme s'il n'eust point eu

affaire avec les hommes, s'il n'eust point esté sujet aux périls de ceste vie présente, s'il n'eust point eu à combatre contre Pharaon. Toutesfois il est certain qu'il a esté couvert de tant de difficultez, qu'il pouvoit quelque fois concevoir en son entendement que Dieu estoit eslongné de luy : ou pour le moins que l'obstination du Roy garnie de tant d'aides pour résister, surmonteroit finalement. Brief, Dieu s'estoit tellement donné à veoir à Moyse, que cependant il laissoit lieu à la foy : mais Moyse estant environné de beaucoup d'estonnemens qui le pressoyent de près, tourna tout son esprit et tous ses sens vers Dieu. Vray est que pour ce faire, ceste vision que nous avons dite luy a bien aidé : mais toutesfois il a plus veu en Dieu, que ne portoit ce signe visible. Car il a appréhendé la puissance d'iceluy, qui fust pour engloutir toutes craintes et dangers. Estant appuyé sur la promesse, il tient pour asseuré que le peuple est desjà seigneur de la terre promise, combien qu'il fust opprimé de la tyrannie des Egyptiens. De ceci nous recueillons, que la vraye nature de la foy est d'avoir tousjours Dieu devant les yeux. Secondement, que la foy regarde des choses plus hautes et cachées en Dieu, que celles que nos sens peuvent appréhender. Tiercement, que le seul regard de Dieu suffit pour corriger nostre délicateté, et faire que nous soyons plus endurcis que pierres contre tous les assauts de Satan. Dont il s'ensuit que tant plus qu'un homme est délicat et efféminé, tant moins il ha de foy.

28 *Par foy il feit la Pasque et l'effusion de sang, afin que celuy qui destruisoit les premiers-nais, ne les touchast*[1].

29 *Par foy ils passèrent la mer rouge, comme par* terre *sèche : laquelle chose les Egyptiens voulans expérimenter, ils furent engloutis*[2].

30 *Par foy les murs de Jéricho tombèrent, après qu'ils eurent esté environnez par sept jours*[3].

31 *Par foy Rahab paillarde ne périt point avec les incrédules*[4], *quand elle eut receu les espies en paix*[5].

1) *Exode*, XII, 22. 2) *Exode*, XIV, 22. 3) *Josué*, VI, 20. 4) *Josué*, VI, 23. 5) *Josué*, II, 1.

28 *Par foy il feit la Pasque et l'effusion de sang, etc.* Ceci devoit servir beaucoup pour recommander la foy aux Juifs, qui tenoyent pour le plus excellent sacrifice et de plus grande révérence celuy de la Pasque. Or il dit que ce sacrifice a esté célébré par foy : non pas pource que cest agneau a esté la figure de Christ, mais pource que quand il arrousoit les posteaux de sang, le fruit n'apparoissoit point encore. Parquoy, quand la vérité estoit encore cachée : il faloit bien qu'il l'attendist par foy. Et mesmes, qui plus est, cela pouvoit sembler estre une mocquerie, que Moyse opposast pour remède quelques petites gouttes de sang, contre la vengence de Dieu : se contentant toutesfois de la seule parole de Dieu, il n'a point douté que le peuple ne fust exempt de la playe qui estoit prochaine aux Egyptiens. Et pourtant, ce n'est point sans cause que l'Apostre loue la foy d'iceluy en cest endroit. Ceux qui exposent que la Pasque a esté célébrée par foy, pource que Moyse a regardé à Christ, disent bien vray : mais l'Apostre a yci simplement fait mention de la foy, entant qu'elle acquiesce en la seule parole de Dieu, quand la chose n'apparoist point encore. Et pourtant il n'est point question de philosopher yci trop subtilement. Quant à ce qu'il dit de Moyse seul qu'il a fait la Pasque, la raison est, pource que Dieu a ordonné la Pasque par la main d'iceluy.

29 *Par foy ils passèrent la mer rouge, etc.* Il est bien certain qu'il y a eu beaucoup d'incrédules en ceste multitude : mais le Seigneur a ottroyé ceci à la foy de quelques-uns, que toute la trouppe a passé par la mer rouge à pied sec. Car en ceci il y eut grande différence entre les

Israëlites et les Egyptiens, qu'en lieu que les Israëlites estoyent passez en sauveté, les autres furent noyez tantost après. D'où vient ceste différence, sinon que les Juifs ont receu la parole de Dieu, de laquelle les autres estoyent destituez? C'est donc un argument prins des choses contraires, quand il dit *que les Egyptiens furent engloutis*. Car ceste mal-heureuse issue a esté la punition de leur témérité : comme au contraire les enfans d'Israël ont esté sauvez, pource qu'estans appuyez sur la parole de Dieu, ils n'ont fait difficulté de passer par le milieu des grands gouffres des eaues.

30 *Par foy les murs de Jéricho tombèrent après qu'ils eurent esté environnez, etc.* Tout ainsi qu'il a ci-dessus enseigné que le joug de servitude a esté rompu par foy, aussi maintenant il admoneste que par ceste mesme foy le peuple est entré en possession de l'héritage qui luy avoit esté promis. Car à la première abbordée de la terre : ils rencontrèrent la ville de Jéricho, qui estoit bien munie et presque inexpugnable, pour les empescher de passer outre, veu qu'il n'y avoit nul moyen de la gaigner. Le Seigneur commande que les gens de guerre environnent une fois tous les jours les murs d'icelle, et au septième jour, sept fois. Cest environnement estoit un jeu d'enfant, et plein de mocquerie, toutesfois ils obéissent au commandement de Dieu, et ne perdent point leur peine : car il leur adveinst ainsi qu'il leur avoit esté promis. Il est certain que les murs de Jéricho ne tombèrent point par le cri ou bruit des hommes, ne par le son des trompetes, mais pource que le peuple espéra ce que Dieu avoit promis de faire. Il faut aussi que nous accommodions ceci à nostre proufit. Car nous ne sommes point autrement délivrez de la tyrannie du diable, pour estre appelez à liberté, que par foy : et par icelle mesme nous surmontons nos ennemis, et toutes les munitions des enfers sont mises bas.

31 *Par foy Rahab paillarde ne périt point avec les incrédules, etc.* Combien que de prime face cest exemple semble estre moins notable, et presque indigne d'estre mis en ce rang, à cause de la condition de ceste femme : néantmoins l'Apostre l'allègue bien à propos et pour bonne cause. Jusques yci il a monstré que les Patriarches, ausquels les Juifs portoyent grand honneur et révérence, n'ont rien fait digne de louange que par foy : et que tous les bénéfices qu'ils ont receus de Dieu dignes de mémoire, ont esté autant d'effets de la mesme foy. Mais maintenant il monstre qu'une femme estrangère, et non-seulement de basse condition entre ceux de sa nation, ains ayant esté paillarde, a esté entée au corps de l'Eglise par foy. Dont il s'ensuit que les plus excellens par-dessus les autres, ne sont en nulle estimation devant Dieu, s'ils ne sont estimez par la foy : et au contraire, que ceux qui à grand'peine avoyent auparavant lieu entre les profanes et meschans, par foy sont receus en la compagnie des Anges. Au reste, sainct Jaques, II, 25, aussi rend tesmoignage à la foy de Rahab : et il est facile à recueillir de l'Histoire saincte, que ceste femme a eu une vraye foy. Car elle proteste qu'elle se tenoit pour toute asseurée de ce que Dieu avoit promis aux Israëlites : et demande qu'on luy sauve la vie et à ses parens : comme si les Israëlites eussent desjà obtenu victoire, lesquels néantmoins n'osoyent entrer en la terre, de crainte qu'ils avoyent : et en cela elle ne considère point les hommes, mais Dieu. Un tesmoignage de ceste foy est, qu'elle hébergea les espies avec danger de sa vie. Ainsi donc par le moyen de la foy elle eschappe sauve de la destruction commune de toute la ville. Le mot de *Paillarde* est mis pour amplifier la grâce de Dieu. Il y en a aucuns qui tournent le mot Hébrieu Zona, Hostesse, comme si elle eust gaigné sa vie à tenir hostellerie ou taverne. Mais comme ainsi soit que l'Escriture use par tout de ce mot pour Paillarde, il n'y a nulle raison qui nous induise à l'interpréter yci autrement. Les Rabbins des Juifs ont songé une étymologie contrainte, pource qu'il leur sembloit estre chose mal convenable et déshonneste à leur nation, si on disoit que les espies eussent logé chez une paillarde. Mais il

ne faloit point craindre cela : car cest épithète Hazona est pource expressément mis en l'Histoire de Josué, afin que nous sçachions que les espies veinrent secrètement en la ville de Jéricho, et qu'en icelle ils furent cachez en la maison d'une paillarde. Combien qu'il est certain que cela se rapporte à sa vie passée : d'autant que la foy rend tesmoignage de sa repentance.

32 *Et que diray-je plus? car le temps me défaudra, si je veux raconter de Gédéon*[1] *et de Barac*[2], *et de Samson*[3], *et de Jephté*[4], *et de David, et de Samuel, et des prophètes :*

33 *Lesquels par foy ont combatu les royaumes, ont fait justice, ont obtenu les promesses, ont clos les gueules des lions :*

34 *Ont esteint la véhémence du feu, ont évité les trenchans des glaives, de malades sont devenus vigoureux, se sont monstrez forts en bataille, ont repoussé les camps des estrangers.*

35 *Les femmes ont receu leurs morts par résurrection.*

1) *Juges*, VI, 11. 2) *Juges*, IV, 6. 3) *Juges*, XIII, 24. 4) *Juges*, XI, 1, *et* XII, 7.

32 *Et que diray-je plus? car le temps me défaudra, etc.* Pource qu'il estoit à craindre qu'en récitant des exemples particuliers il restraignist les louanges de la foy à peu de gens, il anticipe, et dit qu'il n'y auroit jamais fin, s'il s'arrestoit à les nommer l'un après l'autre : veu que cela mesme qu'il a raconté de bien peu, s'estend à toute l'Eglise de Dieu. Et premièrement il touche le temps qui a esté entre Josué et David, durant lequel Dieu suscita des juges pour gouverner le peuple : comme ont esté ces quatre desquels il fait yci mention, Gédéon, Barac, Samson et Jephté. Certes c'estoit une chose ridicule, que Gédéon s'en va assaillir avec trois cens hommes seulement, une gendarmerie innumérable d'ennemis : et de casser des bouteilles entre leurs mains, c'estoit une chose tant vaine, qu'il sembloit que ce fust seulement pour espovanter des enfans. Quant à Barac, il s'en faloit beaucoup qu'il fust aussi fort que ses ennemis : et puis il estoit seulement gouverné par le conseil d'une femme. Samson estant homme rustique, et qui n'estoit point exercé en d'autres armes que du labourage, que pouvoit-il faire contre des vainqueurs tant orgueilleux, par la puissance desquels tout le peuple avoit esté subjugué? De Jephté, qui n'eust du commencement condamné de témérité son entreprise, veu qu'il promettoit de maintenir un peuple où il n'y avoit plus de remède? Mais pource que tous ces personnages suyvent la conduite de Dieu, et s'appuyans sur sa promesse, entreprenent d'exécuter la charge qui leur estoit enjointe, ils sont louez par le tesmoignage du S. Esprit. Ainsi donc tout ce qu'ils ont fait digne de louange, l'Apostre l'attribue à la foy : combien qu'il n'y a personne d'eux la foy duquel n'ait chancelé. Gédéon est plus tardif à prendre les armes qu'il ne devoit, et ne s'ose commettre à Dieu, sinon à grande difficulté. Barac s'estonne et tremble du commencement, en sorte que, par maniere de dire, il faut que Débora le contraigne par injures. Samson vaincu par les flatteries de sa concubine, trahit indiscrètement le salut de soy et de tout le peuple. Jephté trop hastif à faire un sot vœu, et trop obstiné en l'accomplissement d'iceluy, déshonore et diffame par la mort cruelle de sa fille ceste belle victoire qu'il avoit obtenue. Ainsi on trouvera tousjours és Saincts quelque chose digne de répréhension : nonobstant combien que la foy soit imparfaite, elle ne laisse point pourtant d'estre approuvée de Dieu. Parquoy, il ne faut point que les vices desquels nous sommes entachez, nous facent perdre courage, ou nous annonchalissent, moyennant que par foy nous continuyons la course de nostre vocation. *Et de David.* Sous le nom de David il comprend tous les rois fidèles, avec lesquels il met Samuel et les Prophètes. Parquoy, il veut monstrer en

somme que le royaume de Juda a esté establi en foy, et a duré par foy jusques à la fin. Tant de victoires de David qu'il avoit obtenues sur ses ennemis, estoyent toutes notoires. L'intégrité de Samuel et la grande vertu à gouverner le peuple estoit toute cognue. Les bénéfices aussi que Dieu avoit faits aux Saincts Rois et Prophètes estoyent choses toutes notoires. L'Apostre afferme qu'il n'y a rien de tout ceci qui ne doyve estre attribué à la foy. Or d'un nombre infini des bénéfices de Dieu il en touche seulement aucuns, afin que de cela les Juifs recueillent en général, que comme Dieu a tousjours maintenu et conservé l'Eglise par foy, ainsi encore aujourd'huy il n'y a point d'autre moyen par lequel nous puissions sentir sa bénéficence envers nous. David tant de fois est retourné en sa maison victorieux de ses ennemis : Ezéchias de maladie est retourné en santé : Daniel est sorti sain et sauf de la fosse des lions : ses compagnons ont cheminé joyeusement en la fournaise ardente, ne plus ne moins que s'ils eussent esté en un pré couvert de rosée. Si la foy a esté la cause de tout ceci, il faut conclure qu'il n'y a point d'autre moyen que la foy, pour donner lieu à la bonté de Dieu, à ce qu'elle se manifeste envers nous. Il faut principalement noter ce membre, où il est dit *Qu'ils ont obtenu les promesses par foy*. Car combien que Dieu demeure véritable, quand encore nous serions tous incrédules, nonobstant nostre infidélité fait que les promesses nous sont inutiles : c'est-à-dire qu'elles ne monstrent point d'effet envers nous.

34 *De malades sont devenus vigoureux*. Chrysostôme rapporte ce mot ailleurs : asçavoir que les Juifs ont esté ramenez de la captivité, où ils estoyent comme sans aucun espoir. De moy, je ne trouve que bon qu'il soit entendu d'Ezéchias, Isaïe, XXXVIII : combien que nous le pouvons estendre plus avant : asçavoir que le Seigneur a de sa main eslevé en haut ses fidèles, toutesfois et quantes qu'ils estoyent abbatus, et qu'il a tellement subvenu à leur infirmité, qu'ils ont esté revestus d'une vraye force et vigueur.

35 *Les femmes ont receu leurs morts, etc.* Quant aux femmes qui ont receu leurs morts par résurrection, on peut entendre ces deux vefves, les enfans desquelles ont esté ressuscitez par Elie et Elisée, 1 Rois, XVII, v. 22; et 2 Rois, IV, v. 35.

Les uns aussi ont esté estendus ne tenans conte d'estre délivrez, afin qu'ils obteinssent une meilleure résurrection.

36 *Et les autres ont esté esprouvez par mocqueries et batures : d'avantage aussi par liens et prison.*

37 *Ils ont esté lapidez, ils ont esté trenchez*[1], *ils ont esté tentez, ils ont esté mis à mort par occision de glaive, ils ont cheminé çà et là en peaux*[2] *de brebis et de chèvres, destituez, affligez, tormentez.*

38 *Desquels le monde n'estoit pas digne, errans és déserts, és montagnes, et cavernes, et trous de la terre :*

39 *Et tous ceux-là ayans obtenu tesmoignage par foy, n'ont point receu la promesse.*

40 *Dieu ayant pourveu quelque chose meilleure pour nous, afin qu'ils ne veinssent à perfection sans nous.*

1) Ou, sciez. 2) Ou, vestus de peaux, etc.

35 *Les uns aussi ont esté estendus ne tenans conte d'estre délivrez, etc.* Il a raconté naguères des issues heureuses, par lesquelles Dieu a rémunéré la foy des siens : maintenant il traitte un propos divers : asçavoir que les Saincts estans réduits à toute extrémité de misères, nonobstant par la foy ont tousjours résisté et tenu bon, tellement qu'ils ont persévéré invincibles jusques à la mort. Certes il semble bien de prime face que ce soyent choses fort différen-

tes : asçavoir que les premiers triomphent magnifiquement, ayans victoire de leurs ennemis, que Dieu les conserve par divers miracles, qu'ils sont délivrez du milieu de la mort par moyens nouveaux et non accoustumez : et ceux-ci sont traittez si ignominieusement, que quasi tout le monde leur crache au visage, qu'ils sont consumez de povreté, et hays de tous, en sorte qu'ils sont contraints de se cacher dedans les cavernes des bestes : finalement ils sont tirez à des tormens cruels et horribles. Car ces derniers semblent estre totalement destituez de l'aide de Dieu, quand il les expose ainsi à la rage et cruauté des infidèles. Il semble donc qu'ils sont grandement différens des autres. Toutesfois la foy règne aux uns et aux autres, et ha autant de vertu és uns qu'és autres : mesme qui plus est, la vertu d'icelle reluit mieux és seconds. Car la victoire de la foy est plus noble quand on mesprise la mort, que si la vie estoit prolongée jusques au cinquième siècle. C'est un effet de la foy plus excellent, et digne de plus grande louange, d'endurer opprobres, povreté et toutes extrêmes angoisses patiemment et constamment, que de recouvrer santé, ou obtenir quelque autre semblable bénéfice de Dieu par miracle. La somme est, Que la force et constance des Saincts, en quelque temps qu'elle se soit monstrée, est une œuvre de la foy, pource que nostre infirmité est si grande que nous ne pouvons vaincre les adversitez, si la foy ne nous soustient. Et nous recueillons de ceci, que tous ceux qui ont vraye fiance en Dieu, sont garnis d'une telle vertu qu'il faut pour résister et tenir bon, par quelque moyen que Satan les assaille : et singulièrement que nous n'aurons jamais faute de patience pour endurer les maux, si nous avons la foy : et que pourtant nous sommes convaincus d'infidélité, quand nous perdons courage au temps des persécutions et de la croix. Car la nature de la foy est telle aujourd'huy, qu'elle s'est jadis monstrée és saincts Pères, desquels l'Apostre fait yci mention. Parquoy, si nous ensuyvions leur foy, nous ne tomberions point ainsi vilenement par nostre lascheté. Quant au mot Grec, lequel j'ay traduit, *Estendus*, j'ay suyvi Erasme : combien que d'autres l'exposent Desmembrez : mais, selon mon avis, le sens est plus simple : asçavoir qu'ils ont esté tirez, comme on estend une peau de tabourin Ce qu'il dit qu'ils ont esté *Tentez*, semble estre superflu : et je ne doute point que pource qu'en la Langue Grecque il y a grande affinité entre ces deux mots, *Trenchez* et *Tentez*, cela n'ait donné occasion à quelque homme mal exercé, d'adjouster le second en marge : et que puis après par succession de temps on l'ait mesme mis au texte : comme aussi Erasme le devine. Par les *peaux de brebis et de chèvres*, je pense qu'il entend plustost les vils et aspres vestemens des fidèles, desquels ils estoyent vestus quand ils s'enfuyoyent aux déserts, que des pavillons qu'on faisoit de peaux. Or combien qu'on dise que Jérémie a esté lapidé, et Isaïe scié, et la saincte Histoire récite qu'Elie et Elisée et autres Prophètes ont esté errans és montagnes et cavernes : toutesfois je ne doute point qu'il ne touche ces cruelles et horribles persécutions, lesquelles Antiochus exercea contre le peuple de Dieu, et celles qui surveinrent puis après. *Ne tenans conte d'estre délivrez.* Il parle bien proprement. Car il eust falu qu'ils eussent renié Dieu pour racheter un petit prolongement de ceste vie. Or ce pris eust esté trop mal heureux. Parquoy, pour vivre perpétuellement au ciel, ils ont renoncé à la vie de ce monde : laquelle leur eust cousté si cher, que de renoncer Dieu, ainsi que nous avons dit, et quitter leur vocation. Or nous oyons ce que dit Christ en sainct Matthieu, au chap. X, v. 39. Que si nous voulons garder nos âmes en ce monde nous les perdons à perpétuité. Parquoy, si une vraye amour de la résurrection à-venir domine en nos cœurs, elle nous amènera aiséement au contemnement de la mort. Et de faict, il ne nous faut vivre autrement qu'afin que nous vivions à Dieu : et aussi tost qu'il ne nous est point permis de vivre à Dieu, nous devons souffrir la mort volontiers, ou pour le moins sans regret. Au reste, l'Apostre conferme par ceste sentence ce qu'il a dit, que les Saincts ont surmonté

par foy toutes sortes de tormens. Car si leurs cœurs n'eussent esté retenus par l'espérance de la résurrection bien heureuse, ils fussent incontinent tombez et défaillis. Outreplus, nous devons recueillir de ceci une exhortation fort utile, par laquelle nous-nous puissions fortifier au temps des adversitez. Car il ne faut pas que nous refusions que le Seigneur nous face compagnons de tant de saincts personnages, lesquels nous sçavons avoir esté exercez et travaillez en tant de misères. Et certes nous n'oyons pas yci réciter les misères de quelque petit nombre de gens, mais les persécutions communes à toute l'Eglise : et non point d'un an ou de deux, ains lesquelles ont duré quelque fois depuis les pères-grands jusques aux enfans de leurs enfans. Parquoy, il ne se faut esbahir si c'est le bon plaisir de Dieu d'esprouver aujourd'huy nostre foy par mesmes espreuves : et ne faut pas penser, quand ces choses advienent, que ce soit qu'il nous délaisse : luy, di-je, lequel nous savons avoir eu soin des saincts Pères, qui ont enduré les mesmes choses devant nous.

38 *Desquels le monde n'estoit pas digne, etc.* Lorsque les saincts Prophètes estoyent ainsi errans entre les bestes sauvages, il pouvoit sembler qu'ils ne fussent pas dignes que la terre les sousteinst. Car d'où venoit cela qu'ils ne pouvoyent pas trouver place entre les hommes? Mais l'Apostre tourne la chose tout au contraire : Asçavoir que le monde n'estoit pas digne d'eux. Car en quelque part que les fidèles serviteurs de Dieu abbordent, ils apportent avec eux la bénédiction d'iceluy, comme une senteur de bonne odeur. Ainsi, la maison de Putiphar fut bénite pour l'amour de Joseph, Genèse, chap. XXXIX, v. 5 : et Sodome eust esté sauvée, si dix hommes justes eussent esté trouvez en icelle, Genèse, chap. XVIII, v. 31. Ainsi donc, quoy que le monde rejette arrière de soy les serviteurs de Dieu, comme balliures et ordures, toutesfois cela doit estre conté entre ses punitions, qu'il ne les peut endurer : car ils apporteroyent tousjours avec eux quelque bénédiction de Dieu sur le monde. Toutes fois et quantes donc que les justes sont ostez hors du monde, sçachons que ce nous sont autant de mauvais présages, et que c'est d'autant que nous sommes indignes de leur compagnie, et afin qu'ils ne périssent avec nous, Isaïe, LVII, 1. Cependant les fidèles ont ample matière de se consoler, s'ils sont chassez du monde comme pestes, quand ils voyent que le semblable est advenu aux Prophètes, qui ont trouvé plus de clémence et douceur aux bestes sauvages qu'ès hommes mesmes. Sainct Hilaire se consoloit par ceste considération, voyant l'Eglise estre occupée de cruels tyrans, qui avoyent pour lors l'Empereur Romain à leur commandement, comme pour s'en servir de bourreau : ce bon et sainct personnage (di-je) réduisoit lors en mémoire ce que l'Apostre récite yci des Prophètes. Les montagnes et forests, (disoit-il) les fosses et prisons me sont en plus grande seureté que la grande splendeur des temples : car les Prophètes ou demeurans en icelles forests, ou estans plongez dedans les prisons, prophétizoyent par l'Esprit de Dieu. Or il faut que nous aussi soyons de tel courage, que nous mesprisions le monde constamment : et s'il nous jette d'avec soy comme choses puantes, sçachons que nous sortons hors d'un gouffre mortel, et que Dieu par ce moyen prouvoit à nostre salut, afin que nous ne soyons plongez dedans un mesme abysme de perdition.

39 *Et tous ceux-là ayans obtenu tesmoignage par foy.* C'est un argument du plus petit au plus grand. Car si ceux-là qui n'avoyent point encore receu une si grande lumière de grâce, ont enduré les adversitez d'une constance si excellente, quelle efficace au pris doit avoir en nous la vive splendeur de l'Evangile? Une bien petite estincelle de clarté les a menez jusques au ciel : et maintenant, veu que le Soleil de justice nous esclaire, quelle couleur aurons-nous pour nous excuser, si nous nous arrestons encore à la terre? Voylà le vray sens de l'Apostre. Je sçay que Chrysostôme et aucuns autres l'exposent autrement : mais le fil du propos démonstre clairement qu'yci est touchée la différence entre la grâce que Dieu a faite sous

la Loy aux fidèles, et celle qu'il nous fait aujourd'huy. Car comme ainsi soit qu'il a espandu sur nous plus abondante grâce, ce seroit une honte que nous eussions moins de foy. Il dit donc que ces Pères qui ont eu une foy si excellente, n'avoyent point encore si ample matière de croire, que nous avons. Il adjouste la raison tout incontinent après, Pource que Dieu nous a voulu tous voir en un mesme corps : et pour ceste cause leur a distribué une petite portion de grâce, afin qu'il différast la perfection entière jusques à nostre temps, c'est-à-dire jusques à l'advénement de Christ. Et c'est un tesmoignage singulier de la bénévolence de Dieu envers nous, que combien qu'il se soit monstré libéral dès le commencement du monde à ses enfans, toutesfois il a tellement mesuré et compassé sa grâce, qu'il a prouveu au salut de tout le corps. Que peut désirer d'avantage pas un d'entre nous, que de dire qu'en tous les bénéfices que Dieu a conférez à Abraham, à Moyse, à David, et à tous les Patriarches, Prophètes, et Rois fidèles, il a eu esgard à luy, afin qu'il soit uni avec eux au corps de Christ? Sçachons donc que nous sommes plus qu'ingrats envers Dieu, s'il se trouve moins de foy en nous sous le règne de Christ, que les Pères n'ont monstré en avoir sous la Loy par tant de singuliers exemples de patience. Ce qu'il dit qu'*ils n'ont point receu la promesse*, se doit entendre de la closture et dernière conclusion des promesses, laquelle nous a esté publiée en Christ. Dequoy nous avons desjà dit quelque chose ci-dessus.

CHAPITRE XII.

1 *Nous donc aussi, veu que nous sommes environnez de si grande nuée de tesmoins, ostons toute charge, et le péché, qui nous enveloppe tant aisément, courons par patience au combat qui nous est proposé*[1],

2 *Regardans au Capitaine de la foy et consommateur Jésus*[2], *lequel pour la joye à luy proposée*[3] *a enduré la croix, ayant mesprisé la honte, et s'est assis à la dextre du thrône de Dieu.*

3 *Parquoy, considérez diligemment quel a esté celuy qui a souffert*[4] *telle contradiction des pécheurs à l'encontre de soy : afin que ne vous lassiez point en défaillant en vos courages.*

1) Ou, et poursuyvons la course qui nous est proposée. 2) Ou, à Jésus chef et consommateur de la foy. 3) Ou, en lieu de la joye qu'il avoit en main. 4) Ou, diligemment celuy qui a souffert.

1 *Nous donc aussi, veu que nous sommes environnez de si grande nuée de tesmoins, etc.* Ceste conclusion est comme un épilogue du chapitre précédent, où il démonstre à quel propos il a récité ce catalogue des saincts serviteurs de Dieu, la foy desquels a esté excellente sous la Loy : Asçavoir afin qu'un chacun se dispose à les imiter. Or il appelle une grande multitude *Nuée*, par métaphore : car Espes est l'opposite de Clair, ou Rare. Quand ils seroyent en petit nombre, encore nous deveroyent-ils inciter par leur exemple : mais quand il y en a une si grande multitude, cela nous doit d'avantage esmouvoir. Avec ce, il dit que *Nous sommes environnez* de ceste espesseur ou multitude, en sorte que de quelque costé que nous tournions les yeux, nous rencontrons plusieurs exemples de foy. Quant à ce mot *Tesmoins*, je ne le pren point généralement comme s'il les nommoit Martyrs de Dieu, ains je le rapporte à la présente matière : comme s'il disoit que la foy est assez approuvée par leur tesmoignage, tellement qu'il n'en faut plus avoir aucune doute. Car les vertus des Saincts sont comme tesmoignages pour nous confermer, à ce que les ayans pour conducteurs ou compagnons, nous allions à Dieu plus alaigrement et courageusement. *Ostons toute charge.* Pource qu'il use d'une similitude prinse de la course, il veut aussi que nous soyons à

délivre. Car il n'y a rien plus contraire à celuy qui se veut haster, que d'estre chargé de quelques fardeaux. Or il y a diverses charges qui nous empeschent, et retardent nostre course spirituelle : comme l'amour de la vie présente, les délices du monde, les cupiditez de la chair, les solicitudes terriennes, les richesses aussi et honneurs, et toutes autres choses semblables. Quiconque donc veut courir en la course de Christ, premièrement qu'il se despestre de tous empeschemens. Car nous ne sommes desjà que trop tardifs et pesans, quand encore il ne viendroit aucun retardement d'ailleurs. Toutesfois il ne nous est point simplement commandé de rejetter les richesses, ou autres commoditez de ceste vie présente, sinon entant qu'elles retardent nostre course, pource que ce sont comme des empestres desquelles Satan nous arreste et tient liez. Au reste, la métaphore de la course est assez fréquente en l'Escriture : mais yci il ne parle pas de toutes sortes de course, ains d'une manière de jeu et exercice où plusieurs combatoyent à qui courroit le mieux : qui est une chose où on va de plus grande affection et ardeur, que si un homme cheminoit ou couroit simplement luy seul. La somme donc est, que nous sommes entrez au combat, voire en un camp honorable et fort fréquenté : que de tous costez il y a des tesmoins présens en grand nombre : que là préside le Fils de Dieu, lequel nous convie et exhorte à gaigner le pris : et que pourtant ce sera grand'honte à nous si nous défaillons, ou devenons lasches au milieu du chemin. Or combien que les Saincts personnages desquels il a fait mention, ne soyent point seulement tesmoins, mais aussi compagnons de la mesme course, lesquels nous monstrent le chemin : toutestesfois il a mieux aimé les appeler *Tesmoins*, que Combatans à la course, afin de monstrer qu'ils ne sont pas concurrens qui nous portent envie, et pour nous empescher d'emporter le pris, mais plustost qu'ils sont là comme approbateurs de nostre diligence, lesquels sont bien aises de nostre victoire, et s'en resjouissent. Comme aussi Christ ne nous propose pas seulement le pris, mais avec ce il nous tend la main, il nous fournit de force et vaillance : brief, c'est luy qui nous prépare et nous rend propres à commencer la course, et par sa vertu nous fait aller jusques au but. *Et le péché, qui nous enveloppe, etc.* C'est la plus pesante charge dont nous soyons empeschez. Or il dit que nous en sommes *Enveloppez*, afin que nous sçachions que nul n'est propre à courir, s'il ne s'est despestré de ces laqs. Il ne parle pas des péchez externes ou actuels, comme on les appelle, mais de la source mesme, c'est-à-dire de la concupiscence, qui occupe tellement toutes les parties de l'homme, qu'il se sent de tous costez empestré de ses laqs. *Par patience.* Par ce mot nous sommes tousjours admonestez que c'est que l'Apostre veut que nous considérions principalement en la foy : Asçavoir que nous cherchions en esprit le Royaume de Dieu, lequel est invisible à la chair, et surmonte tous nos sens. Car ceux qui s'employent à telle méditation, mesprisent aiseement toutes choses terriennes. Ainsi il ne pouvoit mieux destourner les Juifs de leurs cérémonies, que de les ramener aux vrais exercices de la foy, par lesquels ils apprinssent que le règne de Christ est spirituel, et beaucoup au-dessus des élémens de ce monde.

2 *Lequel pour la joye à luy proposée a enduré la croix, etc.* Il signifie que combien qu'il fust en la puissance de Christ de s'exempter de toutes angoisses et fascheries, et de mener une vie heureuse et abondante en toutes sortes de biens, toutesfois il a enduré volontairement une mort cruelle et plene d'ignominie. Car ce mot, *Pour la joye*, vaut autant comme s'il disoit, En lieu de joye : et le mot de *Joye* comprend toutes sortes de commoditez. Or il dit qu'elle luy a esté proposée, pource qu'il l'avoit en la main, tellement que s'il luy eust pleu, il en pouvoit user. Combien que si quelqu'un pense que ce mot *Pour*, signifie la cause finale, je n'y résiste pas fort : et le sens sera que Christ n'a point refusé la mort de la croix pource qu'il voyoit que l'issue en seroit bien-heureuse. Toutesfois quant à moy, je m'ar-

reste au premier sens. Or il nous louë la patience de Christ pour deux raisons, Asçavoir qu'il a enduré une mort très-amère, et qu'il *a mesprisé la honte* et ignominie. Puis après il récite la fin glorieuse de sa mort, afin que les fidèles sçachent que toutes sortes de maux qu'ils endurent, leur tourneront à gloire et salut, moyennant qu'ils suyvent Christ. A ce mesme propos aussi dit S. Jaques en son Epistre au chapitre V, v. 11, Vous avez ouy la patience de Job, et cognoissez la fin. L'Apostre donc signifie que telle sera la fin de toutes nos misères, quelle a esté celle des misères de Christ, suyvant ce que dit S. Paul, Si nous endurons avec luy, nous régnerons aussi avec luy, 2 Ti., II, 12.

3 *Parquoy, considérez diligemment quel a esté celuy-ci, etc.* Il amplifie son exhortation, faisant comparaison de Christ avec nous. Car si le Fils de Dieu lequel tous doyvent adorer, est entré en si durs combats de son bon gré, qui est celuy de nous qui osast refuser de s'y soumettre avec luy? Car ceste seule pensée doit suffire pour surmonter toutes tentations, quand il nous est dit que nous sommes compagnons du Fils de Dieu, et que celuy qui estoit si haut et éminent par-dessus nous, a voulu descendre jusques à nostre condition, afin que par son exemple il nous donnast hardiesse et courage. Par ce moyen, dije, nous reprenons courage, en lieu que sans cela nous-nous laissons couler, et par manière de dire fondons en désespoir.

4 *Vous n'avez point encore résisté jusqu'au sang, en combatant contre le péché :*

5 *Et avez-vous oublié l'exhortation, laquelle parle à vous comme aux enfans? disant, Mon enfant, ne mets point à nonchaloir le chastiement du Seigneur : et ne pers point courage quand tu es reprins de luy*[1] *:*

6 *Car le Seigneur chastie celuy qu'il aime, et fouëtte tout enfant qu'il advouë.*

7 *Si vous endurez chastiement, Dieu s'offre à vous comme à ses enfans. Car qui est l'enfant que le père ne chastie point?*

8 *Si donc vous estes sans chastiement, duquel tous sont participans, vous estes bastars, et non point fils.*

1) *Prov.*, III, 11.

4 *Vous n'avez point encore résisté jusques au sang, etc.* Il passe plus outre : car il nous admoneste que mesme quand les infidèles nous persécutent pour le nom de Christ, nous combatons contre le péché. Quant à Christ, il n'a peu entrer en ce combat, d'autant qu'il estoit pur et exempt de tout péché : mais de nostre part nous ne sommes point semblables à luy en cest endroit : veu que le péché habite tousjours en nous, pour lequel donter et chasser les afflictions sont propres. Premièrement nous sçavons que tous les maux qui advienent en ce monde, provienent de péché, et singulièrement la mort mesme. Toutesfois ce n'est pas ce que l'Apostre traitte maintenant : seulement il enseigne que les persécutions que nous soustenons pour l'Evangile, nous sont utiles aussi pour une autre raison, Asçavoir d'autant que ce nous sont remèdes pour destruire le péché. Car par ce moyen Dieu nous retient sous le joug de sa discipline et règle de ses commandemens, afin que nostre chair ne se desbauche quelque fois : quelques fois aussi par ce moyen il nous range, quand nous ne nous voulons pas laisser gouverner : quelques fois il punit nos fautes, pour nous rendre mieux avisez pour l'advenir. Soit donc qu'il remédie à nos vices, soit qu'il nous préviene avant que nous péchions, il nous exerce ainsi en ce combat, duquel l'Apostre fait mention, contre le péché. Vray est que le Fils de Dieu nous fait cest honneur, que ce que nous endurons pour son Evangile, il ne le conte

point entre les peines du péché : toutesfois nostre devoir est de recognoistre ce que nous oyons yci de l'Apostre : asçavoir que nous défendions et maintenions tellement la cause de Christ contre les infidèles, que cependant nous guerroyons contre le péché, qui nous est ennemi domestique. Ainsi, c'est double grâce de Dieu envers nous, quand il fait servir à maintenir son Evangile, les remèdes qu'il applique pour guarir nos vices. Mais cependant, qu'il nous souviene quelles gens estoyent ceux à qui il parle yci, asçavoir qui avoyent patiemment porté la perte de leurs biens, et enduré plusieurs outrages. Et néantmoins il les arguë de lascheté, de ce qu'estans lassez au milieu des combats, ils ne persévèrent pas vaillamment jusques à la mort. Parquoy, il ne faut point que nous demandions nostre congé au Seigneur, quelque condition de guerroyer que nous ayons continuée. Car Christ ne veut avoir nuls gendarmes qui se reposent et exemptent de servir, sinon qu'ils ayent surmonté la mort mesme.

5 *Avez oublié l'exhortation, laquelle parle à vous comme aux enfans, etc.* Je li ceci par interrogant. Car il demande s'ils ont oublié : signifiant qu'il n'est pas encore temps de la mettre en oubli. Or il entre yci en ceste partie de doctrine, Qu'il nous est utile d'estre chastiez par croix. Pour monstrer cela, il use du tesmoignage de Salomon, lequel contient deux membres. Le premier est, Qu'il ne faut point rejetter la correction du Seigneur. Au second il rend la raison, pource que le Seigneur chastie ceux qu'il aime. Or pource que Salomon commence ainsi son propos. *Mon enfant*, l'Apostre nous admoneste que par ce nom tant doux et gracieux nous devons estre tellement attirez, que ceste exhortation entre jusques au profond de nos cœurs. Au reste, l'argument de Salomon est tel : Si les fléaux de Dieu rendent tesmoignage de l'amour qu'il ha envers nous, ce seroit une meschanceté si nous-nous en faschions, ou si nous les avions en haine. Car il faut bien dire que ceux-là soyent plus qu'ingrats : qui ne veulent point souffrir que Dieu les chastie pour leur proufit, et qui pis est rejettent le signe de sa bénévolence paternelle.

6 *Car le Seigneur chastie celuy qu'il aime.* Ceste raison semble n'estre pas guères ferme. Car Dieu punit indifféremment tant les réprouvez que les éleus : et ses fléaux déclarent plus souvent son ire que son amour. Car et l'Escriture saincte d'un costé parle ainsi : et l'expérience le conferme d'autre part. Mais quand la parole s'addresse aux fidèles, il ne se faut point esbahir s'il est seulement parlé de cest usage et fruit des chastiemens, lequel ils sentent. Car combien que Dieu se monstre Juge sévère et courroucé envers les réprouvez, toutes fois et quantes qu'il les punit, néantmoins il ne regarde à autre fin en ses éleus, sinon que de pourveoir à leur salut : ce qui est un tesmoignage de son amour paternelle. D'avantage, les réprouvez ne cognoissans point qu'ils sont gouvernez par la main de Dieu, pensent le plus souvent que c'est par fortune qu'ils sont affligez. Comme si un enfant rebelle, laissant la maison de son père, s'en alloit bien loin comme un vagabond, et qu'il fust abbatu de faim et de froid, ou autres povretez : vray est que ce seroit bien une punition qu'il mérite pour sa folie, et qu'ainsi il apprendroit à ses despens que c'est d'estre obéissant à son père : néantmoins il ne pourroit point recognoistre cela pour un chastiement paternel Aussi les infidèles, comme ainsi soit qu'ils se sont, par manière de dire, émancipez de Dieu et de sa maison, n'entendent pas que ce soit la main de Dieu qui les touche. Souvenons-nous donc que nous ne pouvons pas sentir autrement le goust de l'amour de Dieu envers nous au milieu des verges et chastiemens, sinon que ceci nous soit persuadé, que ce sont corrections et verges paternelles, par lesquelles Dieu chastie nos péchez. Rien de tout cela ne peut venir en l'entendement aux réprouvez, d'autant que leurs esprits sont fugitifs : c'est-à-dire ne demandent qu'à s'esgarer tousjours, et ne point comparoistre devant Dieu : joint qu'il faut que le jugement commence à la maison de Dieu, 1 Pierre chapitre IV, 17. Parquoy, com-

bien qu'il punisse indifféremment tant les estrangers que ses domestiques, toutesfois il desploye tellement son bras envers ces derniers-ci, que cependant il monstre qu'il ha un soin particulier d'eux. Mais la vraye solution, c'est ceste-là, Que quiconque cognoist et est persuadé que c'est de Dieu qu'il est chastié, doit incontinent monter jusques à ceste pensée, que cela luy advient pource qu'il est aimé de Dieu. Car attendu que les fidèles és punitions et chastiemens qu'ils endurent, sentent Dieu entr'eux et la pesanteur du mal, ils ont en cela un certain gage de son amour. Car s'il ne les aimoit, il ne seroit point songneux de leur salut. Pourtant l'Apostre conclud que *Dieu s'offre pour Père à tous* ceux *qui endurent chastiement*. Car ceux qui regimbent comme chevaux restifs ont accoustumé de faire, ou qui résistent obstinéement ne sont point de ce rang. Parquoy il enseigne en somme que les corrections nous sont alors paternelles, quand nous-nous soumettons à icelles en toute obéissance.

7 *Car qui est l'enfant que le père ne chastie point, etc.* Il argumente et conclud par ce que les hommes ont accoustumé de faire qu'il n'est point raisonnable que les enfans de Dieu soyent exempts de la correction de la croix. Car si entre les hommes il ne s'en trouve point, pour le moins qui soit prudent et de sain et entier jugement, qui ne chastie ses enfans, pource que sans la correction on ne les peut amener à quelque bon fruit combien moins Dieu qui est un Père trèsbon et trèssage, omettra-il un remède tant nécessaire? Si quelqu'un objecte, qu'entre les hommes une telle correction cesse aussi tost que les enfans ont passé le temps de jeunesse : je respon que tandis que nous vivons en ce monde, nous sommes plus qu'enfans au regard de Dieu : et que voylà la cause pourquoy il faut que la verge soit tousjours attachée à nostre dos. Et pourtant l'Apostre infère à bon droict, que quiconque désire estre exempt de la croix, cestuy-là renonce au droict des enfans de Dieu, et, par manière de dire, se retranche du nombre d'iceux. Dont il s'ensuit que nous n'estimons pas comme il appartient le bénéfice d'adoption, et rejettons toute la grâce de Dieu, quand nous-nous soustrayons de dessous la verge d'iceluy. Ce que font tous ceux qui n'endurent point patiemment les afflictions. Mais pourquoy appelle-il plustost bastars qu'estrangers ceux qui refusent de porter la correction? C'est pource qu'il addresse sa parole à ceux qui avoyent place en l'Eglise, et pour ceste cause estoyent nommez enfans de Dieu. Parquoy il signifie que la profession qu'ils feront de Christ, sera fausse et feinte, s'ils s'exemptent de la discipline ou correction du Père, en sorte qu'ils seront plustost bastars qu'enfans légitimes.

9 *Et puis que nous avons eu pour chastieurs les pères de nostre chair, et nous les avons eu en révérence : ne serons-nous point beaucoup plus sujets au Père des esprits, et vivrons?*

10 *Car ceux-là nous chastioyent pour peu de temps, comme bon leur sembloit : mais cestuy-ci nous chastie pour nostre proufit, afin de nous communiquer sa sanctification*[1].

11 *Or tout chastiement sur l'heure ne semble point estre de joye, ains de tristesse : mais puis après il rend fruit paisible de justice à ceux qui sont exercez par iceluy.*

1) Ou, que nous soyons participans de sa sainteté.

9. *Et puis que nous avons eu pour chastieurs les pères de nostre chair, etc.* Ceste comparaison ha beaucoup de parties. La première est, Que si nous avons porté si grande révérence à nos pères qui nous ont engendrez selon la chair, que nous avons enduré leur correction, beaucoup plus grand honneur est deu à

Dieu, qui est nostre Père spirituel. La seconde est, Que la correction de laquelle les pères usent envers leurs enfans est utile seulement pour la vie présente : mais que Dieu regarde plus loin, asçavoir à nous sanctifier à vie éternelle. La troisième, Que les hommes mortels chastient leurs enfants comme bon leur semble : mais que Dieu modère son chastiement par un très bon moyen, et par une sagesse admirable : en sorte qu'il n'y a rien en icelle qui ne soit bien attrempé. En premier lieu donc, il met ceste diversité entre Dieu et les hommes : qu'eux sont pères de la chair, et luy Père des esprits. Ce qu'il amplifie en comparant la chair avec l'esprit. Mais on pourroit demander, asçavoir si Dieu n'est point aussi Père de nostre chair. Car l'histoire de Job ne met pas sans cause la création de l'homme entre les principaux miracles de Dieu : parquoy en cest endroit aussi il se peut attribuer justement le nom de Père. Si nous disons qu'il est appelé Père des esprits, pource que luy seul crée et régénère les âmes sans le moyen des hommes, on pourra répliquer à l'encontre, que S. Paul ne se glorifie point sans cause, qu'il est père spirituel de ceux lesquels il a engendrez à Christ par l'Evangile, 1 Cor., IV, 15. Je respon, que Dieu est Père tant de l'âme que du corps, et n'y en a point d'autre à parler proprement : et que ce nom est transféré aux hommes comme par concession et ottroy que Dieu leur fait, soit qu'on parle de l'âme ou du corps. Toutesfois, pource qu'en créant les âmes il ne se sert point du moyen des hommes, et qu'il les réforme miraculeusement par la vertu de son Esprit : à ceste cause il est spécialement appelé le Père des esprits. Quand il dit, *Et les avons eu en révérence*, il touche l'affection qui est naturellement imprimée en nous : asçavoir que nous portons honneur à nos pères, quand mesme ils nous traittent rudement. Quand il dit, *Ne serons-nous point beaucoup plus sujets au Père des esprits ?* il signifie qu'il est raisonnable que nous laissions à Dieu l'empire et puissance de gouverner, et ce de droict de père qu'il obtient par-dessus nous. Quand il dit, *Et vivrons :* il touche la cause ou la fin. Or nous sommes admonestez par ce mot, qu'il n'y a rien qui nous soit plus pernicieux, que quand nous refusons de nous ranger sous l'obéissance de Dieu.

10 *Car ceux-là nous chastioyent pour peu de temps.* C'est-ci la seconde amplification, comme j'ay dit : asçavoir que les chastiemens sont députez et ordonnez à donter et mortifier la chair, à ce que nous soyons renouvelez à la vie céleste. Dont il appert que le fruit en est perpétuel : et qu'il n'en faut pas autant attendre des hommes, veu que la discipline et correction des hommes est une partie de l'ordre politique, et pour ceste cause elle appartient proprement à la vie présente. Et de cela il s'ensuit que les chastiemens ou corrections de Dieu apportent beaucoup plus grande utilité : asçavoir d'autant que la saincteté spirituelle de Dieu est plus excellente que les commoditez corporelles. Si on objecte que le devoir des pères est d'instruire leurs enfans au service et en la crainte de Dieu, et que pour ceste cause il semble bien avis que leur correction ne doit point estre restreinte à si peu de temps : je respon, que cela est bien vray : mais l'Apostre parle yci de la conduite d'une maison selon que nous avons accoustumé de parler communéement de la police publique. Car jà soit qu'il appartiene aux Magistrats de maintenir la religion, nonobstant nous dirons que leur office est enclos dedans les limites de ceste vie présente : pource qu'autrement le gouvernement civil et terrien ne pourroit estre distingué d'avec le règne spirituel de Jésus-Christ. Au-surplus, quant à ce qui est dit, que les corrections de Dieu sont utiles, *pour obtenir sa sanctification :* cela ne doit point estre tellement prins, comme si proprement elles nous sanctifioyent : mais pource que ce nous sont aides pour nous préparer, d'autant que le Seigneur par tels moyens nous exerce à la mortification de la chair.

11 *Or tout chastiement sur l'heure ne semble point estre de joye, etc.* Il a adjousté ceci, afin que nous ne mesurions point les chastiemens de Dieu, par le sentiment que nous en avons pour

maintenant. Car il monstre que nous sommes semblables à des enfans, qui ont en horreur et haïssent la verge entant qu'en eux est, pource qu'ils ne sont pas en aage pour juger combien elle leur est proufitable. Ceste admonition donc tend à cela, que les chastiemens ne seront pas estimez comme il appartient, si on les estime par le sentiment présent de nostre chair : et que pourtant il faut dresser les yeux à la fin : et par ce moyen nous apprehenderons ce désirable et gracieux fruit de justice. Or la crainte du Seigneur, et une vie saincte et Chrestienne, ausquelles choses la croix nous range, sont appelées *fruits de justice*. Il appelle ce fruit *Paisible*, pource que durant l'adversité nous tremblons, et sommes en inquiétude. Car nous sommes tentez d'impatience, laquelle est tousjours bruyante et estourdie : mais après que nous avons esté chastiez, nous cognoissons d'esprit rassis quel proufit et utilité nous a apporté ce qui nous sembloit auparavant aigre et fascheux.

12 *Levez donc vos mains qui sont lasches, et vos genoux qui sont desjoints :*
13 *Et faites les sentiers droits à vos pieds : afin que ce qui cloche ne se desvoye, mais que plustost il soit remis en son entier.*
14 *Suyvez paix avec tous*[1], *et saincteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur.*
15 *Prenans garde que nul ne soit défaillant de la grâce de Dieu, que quelque racine d'amertume bourjonnant en haut ne vous destourbe, et que plusieurs ne soyent souillez par elle :*
16 *Que nul ne soit paillard, ou profane comme Esaü, qui pour une viande rendit son droict d'aînesse*[2].
17 *Car vous sçavez que mesmes puis après désirant d'hériter la bénédiction, il fut réprouvé : car il ne trouva point lieu de repentance, ja soit qu'il l'eust demandée avec larmes*[3].

1) *Rom.*, XII, 18. 2) *Gen.*, XXV, 33. 3) *Gen.*, XXVII, 38.

12 *Levez-donc vos mains qui sont lasches, etc.* Après avoir monstré que Dieu procure nostre salut, quand il nous chastie, il nous exhorte par cela à alaigreté et promptitude de courage. Car il n'y a rien qui nous affaiblisse plus, et mesme qui nous face perdre courage du tout, que quand estans saisis d'une fausse imagination, nous n'avons aucun goust de la grâce de Dieu au temps de l'adversité. Parquoy, il n'y a rien qui nous puisse mieux redresser que ce signe : asçavoir que Dieu nous assiste et est songneux de nous, mesmes quand il nous afflige. Au surplus, par ces paroles non-seulement il nous exhorte à porter constamment les afflictions, mais il nous admoneste aussi que nous n'avons aucune occasion d'estre endormis et paresseux à faire nostre devoir. Car nous expérimentons assez quel empeschement nous apporte la crainte de la croix, et combien elle nous destourbe de servir à Dieu comme nous devons. Plusieurs feroyent volontiers profession de leur foy : mais pource qu'ils craignent la persécution, ils n'ont ne pieds ne mains pour suyvre et exécuter ceste saincte affection de leur cœur. Il y en a plusieurs aussi qui combattroyent volontiers pour la gloire de Dieu, qui entreprendroyent de maintenir les bonnes et justes causes, et qui s'employroyent et en privé et en public pour l'honneur de Dieu, et pour le salut de leurs frères : mais pource qu'il y auroit danger qu'ils encourussent la haine des iniques, pource aussi qu'ils voyent que beaucoup de fascheries leur sont apprestées, ils demeurent oisifs, comme ayans les mains croisées ainsi qu'on dit. Ainsi donc, si ceste crainte trop excessive de la croix peut estre une fois corrigée en nous, et que nous soyons duits à patience, il n'y aura nulle partie de nous qui ne soit propre et disposée à rendre son devoir à Dieu. C'est donc ce

que l'Apostre entend. Pourtant avez-vous, dit-il, les mains lasches, et vos genoux sont desjoints, pource que vous ne cognoissez point qui est la vraye consolation en l'adversité : pourtant aussi estes-vous nonchalans à faire vostre devoir. Mais vous ayant maintenant monstré combien vous est utile la discipline de la croix, ceste doctrine doit susciter une nouvelle vigueur en tous vos membres, en sorte que vous soyez propres et alaigres et de pieds et de mains à suyvre la vocation de Dieu. Or il semble qu'il face allusion au passage d'Isaïe, qui est au chap. XXXV, v. 3. Là le Prophète commande aux fidèles Docteurs, qu'en proposant l'espérance de grâce ils confortent les mains faillies, et renforcissent les genous affoiblis. Yci l'Apostre veut que tous fidèles facent le semblable en leur endroit. Car si c'est-ci le fruit des consolations que Dieu nous propose : comme l'office du Pasteur est de redresser et accourager toute l'Eglise, ainsi un chacun se redresse et prend courage en applicquant particulièrement à sa personne ceste doctrine.

13 *Et faites les sentiers droits à vos pieds.* Jusques yci il a monstré qu'il se faut appuyer sur les consolations de Dieu : afin que nous soyons forts et courageux à bien faire : et que cela est nostre soustenement. Maintenant il adjouste une autre chose : asçavoir que nous cheminions sagement, et que tenions le droit chemin. Car une ardeur inconsidérée n'est pas moins vicieuse, que paresse et lascheté. Combien que ceste droiture de chemin, laquelle il nous recommande, procède de ce que l'esprit de l'homme ayant surmonté toute crainte, ne regarde sinon que c'est que Dieu approuve. Car la crainte est plus que trop ingénieuse à chercher des eschappatoires. Comme donc estans enveloppez d'une crainte perverse nous cherchons des chemins esgarez et tortus, aussi au contraire quiconque se sera préparé à endurer adversitez, ira tout droit où le Seigneur l'appelle et ne tournera ni à dextre ni à senestre. En somme, il nous donne ceste règle de bien faire, que nous dressions nos pas selon la volonté de Dieu : afin que la crainte, ou les allèchemens du monde, ou quelques autres empeschemens ne nous en destournent. Et pourtant il adjouste, *Afin que ce qui est clochant ne se desvoye :* c'est-à-dire, afin qu'en clochant vous ne vous reculliez à la longue loin du chemin. Or il appelle Clochement quand les esprits des hommes varient, ayans tantost une opinion, maintenant une autre, et ne s'assujetissent point entièrement et sans feintise à Dieu. Ainsi parloit Elie à ces doubles de cœur, qui mesloyent le service de Dieu avec leurs superstitions, Jusques à quand clocherez-vous de deux costez? 1 Rois, chap. XVIII, v. 21. Or ceste façon de parler est bien propre et de bonne grâce : car c'est beaucoup pis de s'esgarer que clocher. Ceux qui commencent à clocher, ne se destournent pas du premier coup du chemin, mais peu à peu ils s'en reculent de plus en plus jusques à ce qu'estans transportez en erreur, ils se trouvent enveloppez au milieu du labyrinthe de Satan. L'Apostre doncques admoneste que nous taschions de bonne heure à guarir le clochement pour autant que si nous le dissimulons, et ne pensons à y remédier, finalement avec le temps il nous destournera bien loin de Dieu. On pourroit aussi tourner ceci en ceste sorte, Afin que le clochement ne s'abbastardisse, ou ne s'eslongne : mais le sens demeurera tousjours un. Car l'Apostre signifie que ceux qui ne tienent point le droit chemin, mais par nonchaloir se permettent de se desvoyer en quelque sorte çà ou là, s'estrangent entièrement de Dieu par succession de temps.

14 *Suyvez paix avec tous.* Le naturel des hommes est tel, qu'il semble avis qu'un chacun fuit la paix. Car chacun est addonné à soy-mesme : chacun veut qu'on supporte ses mœurs, et nul ne daigne s'accommoder aux mœurs d'autruy. Parquoy, si nous ne prenons grand'peine à suyvre la paix, nous ne la contregarderons jamais. Car tous les jours adviendront beaucoup de choses, qui nous donneront assez d'occasion de dissensions et riotes. C'est pourquoy l'Apostre nous commande de suyvre la paix : comme s'il disoit, qu'il ne nous la faut point

seulement aimer et entretenir entant qu'il nous sera aisé : mais que nous-nous devons efforcer de tout nostre pouvoir de la contregarder en son entier entre nous. Ce que nous ne pourions faire, si nous n'oublions beaucoup d'offenses, et que nous ne nous pardonnions les uns aux autres en beaucoup de choses. Toutesfois pource qu'on ne peut impétrer la paix avec les meschans sous autre condition, sinon qu'en les flattant en leurs vices et iniquitez : à ceste cause l'Apostre adjouste incontinent après, qu'avec la paix il faut suyvre *Saincteté*, comme s'il nous recommandoit la paix avec ceste exception, que cependant nous nous donnions garde que l'amitié des meschans ne nous pollue ou contamine. Car ce mot Saincteté, se rapporte proprement à Dieu. Parquoy, quand tout le monde deveroit estre enflammé de guerres, si ne devons-nous point laisser la saincteté, qui est le lien de la conjonction que nous avons avec Dieu. Brief entretenons la paix avec les hommes, en sorte toutesfois que la conscience soit sauve. Il dit, *Que nul ne peut veoir Dieu* sans saincteté : pource que nous ne verrons Dieu d'autres yeux, que de ceux qui auront esté reformez à son image.

15 *Prenans garde que nul ne soit défaillant*, *etc.* ou Donnez ordre songneusement. Il monstre par ces paroles qu'il est facile de descheoir de la grâce de Dieu. Car ce n'est point sans cause qu'il requiert que nous soyons attentifs en cest endroit, d'autant qu'aussi tost que Satan voit que nous sommes nonchalans ou lasches, il nous a environnez et surprins en un moment. Brief nous avons besoin de nous efforcer et estre vigilans, si nous voulons persévérer en la grâce de Dieu. Or par ce mot de *Grâce* il comprend toute nostre vocation. Si quelqu'un veut inférer par ceci que la grâce de Dieu n'ha donc nulle vertu si nous ne besongnons avec luy de nostre propre mouvement, l'argument sera frivole. Nous sçavons combien est grande la paresse de nostre chair : elle ha donc besoin de continuels aiguillons. Mais quand le Seigneur nous aiguillonne par admonitions et exhortations, il esmeut aussi quant et quant nos cœurs, afin que les exhortations ne nous soyent point vaines, ou s'escoulent sans effet. Parquoy, il ne faut pas recueillir par les commandemens et exhortations, quelle puissance ha l'homme ou quelle faculté ha le franc arbitre : car certes l'attention et songneuse solicitude que requiert yci l'Apostre, est un don de Dieu. *Que quelque racine d'amertume bourjonnante en haut ne vous destourbe*, *etc.* Je ne doute point qu'il n'ait regardé au passage de Moyse, qui est au vingtneufieme chapitre du Deutéronome. Car après que Moyse a publié la Loy, il enseigne qu'il se faut donner garde que quelque racine germant fiel ou aluyne ne pullule entre le peuple de Dieu. Puis après il interprète ce qu'il veut dire, Asçavoir qu'aucun bénissant son âme en péché, et comme les yvrongnes ont accoustumé d'aiguiser leur soif, provoquant sa cupidité perverse par un allèchement et friandise d'impunité, n'introduise un contemnement et mespris de Dieu. A cela mesme prétend yci l'Apostre. Car il prédit que si nous laissons croistre une telle racine plus avant, il adviendra qu'elle en corrompra et gastera plusieurs. Et non-seulement il commande à un chacun d'arracher une telle peste de son cœur, mais aussi il défend que nous ne la laissions point croistre entre nous. Il est vray qu'il ne se pourra faire qu'il ne demeure de ces racines en l'Eglise de Dieu, pource qu'il y aura tousjours des hypocrites et des meschans meslez avecques les bons : mais quand elles se monstrent, il les faut retrencher, de peur qu'en croissant elles n'estouffent la bonne semence. Il met *Amertume*, en lieu de ce que Moyse dit *Fiel* et aluyne : mais tous deux ont voulu exprimer une racine venimeuse et mortelle. Veu donc que ceste sorte de mal est si pernicieuse, d'autant plus diligemment y devons-nous obvier, afin qu'il ne croisse et s'espande d'avantage.

16 *Que nul ne soit paillard.* Comme par ci-devant il a exhorté à saincteté, aussi afin de nous destourner des pollutions contraires, il en met une espèce, Asçavoir qu'aucun ne soit paillard. Mais incontinent après il descend encore à la

généralité, Asçavoir qu'aucun ne soit profane. Car ce mot est le propre opposite de saincteté. La fin pour laquelle le Seigneur nous appelle, c'est à ce qu'il nous sanctifie à son obéissance. Cela se fait quand nous renonçons au monde : mais quiconque se plaist tellement en ses ordures, qu'il y retourne souvent, il se profane. Combien qu'on peut donner ceste définition générale de Profanes, que ce sont tous ceux qui n'estiment point tant la grâce de Dieu, que mesprisans le monde ils aspirent à icelle. Or pource que les hommes se profanent en diverses sortes, tant plus se faut-il diligemment garder que Satan ne trouve aucune ouverture pour nous souiller de ses corruptions. Et comme il n'y a point de vraye religion sans consécration, aussi faut-il tousjours proufiter en la crainte de Dieu, en la mortification de la chair et en tout exercice de piété. Car comme nous sommes profanes jusques à ce que nous soyons séparéz du monde, aussi si nous retombons aux ordures du monde, nous renonçons à la grâce de sanctification. *Comme Esaü.* Cest exemple nous peut estre pour exposition, entant qu'attouche ce mot *Profane.* Car Esaü, après avoir plus estimé une escullée de potage, que son droict d'ainesse, a esté privé de la bénédiction. Ainsi ceux-là sont profanes, esquels l'amour de ce monde règne tellement et domine, qu'ils oublient le ciel, comme ceux qui estans transportez d'ambition, addonnez à l'argent et aux richesses, sujets à gourmandise, ou enveloppez en d'autres délices, ne donnent point de lieu au règne spirituel de Christ, ou bien c'est le moindre souci qu'ils ayent. Or cest exemple est très propre. Car quand le Seigneur veut exprimer la grandeur de l'amour qu'il porte à son peuple, il appelle ses premier-nais tous ceux qu'il a appelez à l'espérance de la vie éternelle. Vrayement voylà un honneur inestimable qu'il nous a fait : auquel si nous voulons comparer toutes les richesses, toutes les commoditez, tous les honneurs et délices de ce monde, et tout ce que les hommes estiment coustumièrement estre requis à vivre heureusement et à son aise, tout cela sera comme un brouet de peu d'estime. Or ce que nous avons en si grande estime des choses qui ne sont quasi rien, celà se fait pource qu'une mauvaise cupidité nous esblouit les yeux, et mesme nous aveugle. Parquoy, si nous voulons avoir place au Sanctuaire de Dieu, apprenons à mespriser telles souppes, par lesquelles Satan a accoustumé d'affriander les réprouvez, et les tenir en ses filets.

17 *Car vous sçavez que mesmes puis après désirant d'hériter la bénédiction, il fut rejetté.* Du commencement il pensoit que ce ne fust rien que de vendre son droict d'ainesse, comme si c'eust esté un esbat de petis enfans : mais il sentit à la fin trop tard, quel dommage il s'estoit fait, quand il fut privé de la bénédiction, et que le père la donna à Jacob son frère. Ceux aussi qui estans prins dedans les filets des délices du monde, s'aliènent de Dieu, et vendent leur salut, pour se remplir le ventre des choses terriennes, qui ne sont que comme une souppe de cuisine, ne pensent point rien perdre : mais plustost comme s'ils estoyent alors grandement heureux, ils se plaisent et applaudissent. Dieu leur ouvre les yeux sur le tard, afin qu'estans admonestez par le regard de leur mal, ils soyent aussi touchez du sentiment de leur perte, de laquelle ils ne tenoyent conte auparavant. Tandis qu'Esaü ha faim, il ne se soucie sinon de bien remplir son ventre : quand il est soûl, il se mocque, et estime son frère fol, qui avoit volontairement quitté son potage. Telle est, di-je, la stupidité des infidèles, tandis qu'ils sont embrasez de leurs pervers désirs, ou quand ils se plongent outre mesure dedans leur joie. Par succession de temps ils entendent combien leur a esté pernicieux ce qu'ils appétoyent tant ardemment. Ce qu'il dit qu'il *a esté réprouvé*, vaut autant comme s'il eust dit, qu'il a esté rejetté ou repoussé. *Ne trouva point lieu de repentance, jà soit qu'il l'eust demandée avec larmes.* C'est-à-dire, que sa repentance tardive ne luy a de rien proufité, ou que par icelle il n'a rien obtenu, combien qu'avec larmes il cherchast la bénédiction, laquelle il avoit perdue par sa faute. Or pource qu'il dénonce un

tel danger à tous contempteurs de la grâce de Dieu, on pourroit yci demander, Asçavoir si après avoir receu la grâce de Dieu avec mespris, et preféré le monde à son Royaume, il n'y a plus nulle espérance de pardon. Je respon que le pardon n'est point précisément dénié à tels, mais ils sont admonestez de se donner garde que le semblable leur adviene aussi. Et de faict, on peut veoir tous les jours plusieurs exemples de la sévérité de Dieu, par lesquels il prend vengence des mocqueries et brocards des gens profanes. Car comme ainsi soit qu'ils se promettent tousjours un demain pour s'amender, souvent il les oste soudain de ce monde par une nouvelle façon de mort et non attendue : comme ainsi soit qu'ils estiment comme une fable tout ce qu'ils oyent dire du jugement de Dieu, il les poursuit tellement qu'ils sont contraints de le cognoistre Juge : comme ainsi soit qu'ils ont leurs consciences stupides, ils sont tout esbahis qu'ils sentent des tormens horribles, qui sont la punition et vengence de leur stupidité. Or combien que ceci n'adviene point à tous, nonobstant pource qu'il y a danger qu'il n'adviene à bon droit l'Apostre admoneste tous en général de s'en donner garde. On fait aussi yci une autre question, Asçavoir si le pécheur, quiconque il soit, qui ha repentance, ne proufite de rien par icelle. Car il semble avis que l'Apostre veut dire cela, quand il enseigne que la repentance n'a de rien proufité à Esaü. Je respon, que *Repentance* n'est point yci prinse pour une vraye et entière conversion à Dieu, mais seulement pour la frayeur de laquelle le Seigneur navre les meschans, après qu'ils ont longuement prins plaisir en leur malice. Or il ne se faut esbahir s'il est dit que ceste frayeur est inutile, d'autant que cependant ils ne s'amendent point, et ne hayssent point leurs vices, mais seulement ils sont tormentez du sentiment de la peine qu'ils endureront. Autant en devons-nous dire des larmes. Toutes fois et quantes que le pécheur gémit, le Seigneur est prest de pardonner : et on ne cherche jamais en vain la miséricorde de Dieu, pource que l'huis sera ouvert à celuy qui frappera, Matt., VII, 8 : mais pource que les larmes d'Esaü estoyent larmes d'un homme désespéré, elles n'estoyent point dressées à Dieu. Ainsi, combien que les meschans déplorent leur condition, qu'ils se plaignent et lamentent, toutesfois ils ne frappent pas à la porte de Dieu : car on ne peut faire cela que par foy. Mais au contraire, tant plus que leur conscience les poingt durement, tant plus ils murmurent contre Dieu, et se courroucent à luy. Vray est qu'ils voudroyent bien qu'accès leur fust donné à Dieu : mais pour autant qu'ils n'appréhendent rien que son ire, ils fuyent sa présence. Ainsi, nous voyons bien souvent que ceux qui par jeux et brocards ont accoustumé dire qu'il sera assez à temps de se repentir au dernier souspir : quand ils en sont venus là, crient entre les tormens griefs qu'ils endurent, Qu'il n'est plus temps d'obtenir grâce : pource (disent-ils) qu'ils sont destinez à perdition, d'autant qu'ils ont cherché Dieu trop tard. Vray est que quelque fois ils vienent jusques-là, qu'ils disent, O si ! Hélas si ! mais le désespoir rompt incontinent la broche à tous leurs désirs, et leur ferme la bouche, afin qu'ils ne passent point plus outre.

18 *Certes vous n'estes point venus a une montagne qui se puisse toucher à la main, ni au feu bruslant, ni au tourbillon, ni a l'obscurité et tempeste*[1],

19 *Et au son de trompette, et voix des paroles : laquelle ceux qui l'oyoyent requirent que la parole ne leur fust plus addressée.*

20 (*Car ils ne pouroyent endurer ce qui estoit enjoinct*, asçavoir, *Si mesme une beste attouche la montagne, elle sera lapidée ou percée d'un dard*[2].

21 *Et Moyse* (*tant estoit terrible ce qui apparoissoit*) *dit, Je suis espovanté et tremble.*

1) *Exode*, XIX, 16. 2) *Exode*, XIX, 13.

22 *Ains vous estes venus à la montagne de Sion et à la Cité du Dieu vivant, à la Jérusalem céleste, et aux milliers d'Anges,*

23 *Et à l'assemblée des premier-nais qui sont escrits és cieux, et à Dieu qui est Juge de tous, et aux esprits des justes sanctifiez,*

24 *Et à Jésus Médiateur de la nouvelle Alliance, et au sang espandu, proférant meilleures choses que celuy d'Abel.*

18 *Certes vous n'estes, etc.* Il combat maintenant par un autre argument. Car il loue et presche la grandeur de la grâce qui nous a esté manifestée par l'Evangile, afin que nous apprenions à la recevoir en toute révérence. Secondement, il nous en propose et magnifie la douceur, pour nous attirer à l'amour et désir d'icelle. Il donne poids à tous les deux, en faisant comparaison entre la Loy et l'Evangile. Car d'autant plus que le règne de Christ est excellent pardessus l'administration de Moyse, et que nostre vocation est plus noble que celle du peuple ancien, tant plus vilene sera nostre ingratitude, et moins excusable, si nous ne recevons avec telle révérence que nous devons un si grand bien qui nous est offert, et si nous n'adorons en toute humilité une majesté si haute de Christ, qui nous apparoist en cest endroit. D'avantage, veu que Dieu ne se monstre point à nous espovantable, comme il a fait jadis aux Juifs, mais nous semond et appelle à soy tant amiablement et en si grande douceur, nous redoubions par ce moyen l'ingratitude, si nous ne venons de nostre bon gré, et avec affection à recevoir ceste semonce tant bénigne qui se présente à nous. En premier lieu donc, souvenons-nous qu'il y a yci comparaison entre la Loy et l'Evangile : puis après, que ceste comparaison ha deux parties : asçavoir que la gloire de Dieu se manifeste plus clairement en l'Evangile qu'en la Loy : et que la vocation d'iceluy est aujourd'huy amiable, en lieu qu'elle n'avoit jadis qu'estonnemens et frayeurs. *A une montagne qu'on puisse toucher à la main.* On expose ce passage en diverses sortes. Quant à moy, je pense qu'il y a ici une opposition entre la montagne terrienne et la spirituelle. Et à ceci tend ce qui s'ensuit après du *feu bruslant, du tourbillon, de la tempeste,* et autres choses. Car ces miracles et signes que Dieu feit pour donner authorité à sa Loy et faire qu'elle fust receuë avec révérence, si on les considère en eux-mesmes, sont magnifiques et vrayement célestes : mais quand on vient au règne de Christ, les choses que Dieu nous propose en iceluy surpassent tous les cieux. Et par ce moyen il advient que toute la dignité de la Loy commence à devenir quasi terrienne : comme suyvant cela le mont de Sinaï peut estre touché des mains : mais la montagne de Sion ne peut estre appréhendée que par esprit. Toutes les choses qui sont récitées au chapitre XIX d'Exode, ont esté figures visibles : mais celles que nous avons au règne de Christ, sont cachées au sens de la chair. Si quelqu'un objecte que la signification de toutes ces choses a esté spirituelle, et qu'aujourd'huy encore il y a des exercices extérieurs de piété, par lesquels nous sommes eslevez au ciel : je respon, que l'Apostre parle par comparaison de ce qui est moindre à ce qui est plus grand. Or quand on vient à conférer la Loy avec l'Evangile, nul ne doute qu'en l'Evangile ce qui est spirituel n'emporte le poids : et qu'au contraire en la Loy les signes terriens ne soyent plus apparens, et surmontent le reste.

19 *Laquelle ceux qui l'oyoyent.* C'est le second membre, auquel il traitte que la Loy a esté fort dissemblable à l'Evangile, d'autant que quand il fut question de la publier, tout estoit plein de frayeur et divers estonnemens. Car tout ce que nous lisons au dix-neufiéme d'Exode, tend à ce que le peuple sçache que Dieu monte en son siége judicial pour se monstrer Juge sévère. S'il fust advenu que quelque *beste* innocente se fust approchée trop près, il commandoit qu'elle fust *percée d'un dard :* combien plus grande punition estoit préparée aux pécheurs qui se sentoyent coulpables,

et mesme qui sçavoyent que la Loy leur faisoit leur procès, et concluoit contr'eux à condamnation de mort éternelle? Mais l'Evangile ne contient que choses douces et amiables, moyennant qu'on le reçoyve par foy. Si on en veut veoir d'avantage, il faut recourir au troisième chapitre de la seconde aux Corinthiens. Au reste, ce qu'il dit, Que *le peuple requit que la parole ne leur fust plus addressée :* ne doit pas estre prins comme si le peuple n'eust point voulu ouïr les paroles de Dieu : mais il prioit instamment qu'il ne fust point contraint d'ouïr Dieu en personne parler. Car la personne de Moyse mise entre deux addoucissoit quelque peu l'espovantement. Toutesfois il y a un poinct qui tormente les expositeurs : c'est que l'Apostre attribue à Moyse ces paroles, *Je suis espovanté, et tremble :* ce que nous ne lisons point que Moyse ait dit. Mais il ne sera pas difficile de donner solution à cela, si nous considérons que Moyse a parlé ainsi au nom du peuple, comme s'il eust esté truchement d'iceluy envers Dieu. Ç'a esté donc une complainte commune de tout le peuple : mais Moyse est introduit, qui a esté comme la bouche commune de tous.

22 *Ains vous estes venus a la montagne de Sion.* Il regarde à ces prophéties, par lesquelles Dieu avoit jadis promis que l'Evangile viendroit de Sion : comme au chapitre II d'Isaïe, et autres semblables passages. Il confère donc la montagne de Sion avec la montagne de Sinaï : puis après la *Jérusalem céleste*, laquelle il nomme expresséement Céleste, afin que les Juifs ne s'arrestassent point en icelle terrienne qui avoit esté fleurissante et en grande réputation sous la Loy. Car d'autant qu'elle avoit une affection obstinée de demeurer sous le joug et servitude de la Loy, de la montagne de Sion elle estoit devenue montagne de Sinaï, comme dit sainct Paul au chapitre IV des Galatiens. Il entend donc la Jérusalem céleste, celle qui devoit estre édifiée par tout le monde : comme au livre du Prophète Zacharie l'Ange estend le cordeau d'icelle depuis Orient jusqu'en Occident.

23 *Et a la compagnie, etc.* Il signifie que nous sommes associez avec les Anges, mis au rang des Patriarches, et colloquez au ciel entre tous les esprits bien-heureux, quand Christ nous appelle à soy par l'Evangile. Or c'est un honneur inestimable que le Père céleste nous fait, de nous mettre en la compagnie des Anges et des saincts Pères. Ce qu'il dit yci, *Des milliers d'Anges*, il l'a prins de Daniel. Par ce mot *Premiernais*, il ne comprend pas tous enfans de Dieu, comme l'Escriture a quelque fois accoustumé : mais il nomme ainsi particulièrement par honneur les Patriarches et les autres principaux de l'Eglise ancienne. Il dit qu'*ils sont escrits és cieux*, d'autant qu'il est dit que Dieu ha tous les éleus escrits en son livre, ou en son registre et rolle secret, comme parle Ezéchiel., XIII, 9. *A Dieu qui est juge de tous.* Il semble qu'il ait dit ceci pour estonner les hommes : comme s'il disoit que la grâce nous est tellement offerte, que toutesfois nous devons penser que nous avons affaire à nostre Juge, à qui nous rendrons conte, si nous-nous jettons comme estourdis et irrévéremment dedans son Sanctuaire, estans pollus et profanes. Il adjouste, *Et aux esprits des justes*, pour monstrer que nous sommes associez avec les sainctes âmes, lesquelles estans despouillées de leurs corps, ont laissé toutes les ordures de ce monde. Et à ceste cause il les appelle *Sanctifiez* ou parfaits, pource qu'ils ne sont plus sujets aux infirmitez de la chair, et que mesmes ils ont despouillé la chair. Et de ceci on peut asseurément recueillir, qu'après que les âmes bien-heureuses sont séparées de leurs corps, elles ne laissent point pour cela de vivre devant Dieu. Car nous ne pourrions pas autrement estre de leur compagnie. Il adjouste finalement *Et a Jésus Médiateur :* pource qu'il n'y a que luy seul par lequel le Père nous soit appaisé, et qui nous rende sa face amiable et gracieuse, afin que ne craignions point d'aller à luy. Toutesfois il déclare quant et quant comment Christ fait en nostre endroit office de Médiateur : asçavoir par son sang, lequel il appelle *Sang d'arrouse-*

ment, suyvant la façon de parler des Hébrieux, pour Duquel on arrouse : pour autant que tout ainsi qu'il a esté une fois espandu pour la purgation de nos péchez, aussi faut-il que maintenant nos âmes soyent arrousées d'iceluy par foy. Cependant néantmoins en ce mot l'Apostre fait allusion à la façon ancienne de la Loy, de laquelle a esté fait mention ci-dessus.

24 *Proférant meilleures choses que celuy d'Abel* On pourroit résoudre ces mots, *Meilleures choses*, en Mieux : comme s'il disoit, Que le sang de Christ crie avec plus grande efficace, et est mieux ouy de Dieu que celuy d'Abel. J'aime mieux toutesfois le prendre sans figure, et comme les mots signifient simplement. Ainsi donc il est dit que ce sang profère meilleures choses, pour autant qu'il emporte cest effet avec soy, qu'il nous impètre la rémission de nos offenses et péchez. A parler proprement le sang d'Abel ne crioit point, ains le meurtre malheureux que Caïn avoit commis en la personne de son frère, requéroit vengence devant Dieu : mais le sang de Christ crie, pource que la purgation et satisfaction faite par iceluy, est tous les jours ouye et exaucée.

25 *Voyez que ne mesprisiez*[1] *celuy qui parle. Car si ceux-là qui mesprisoyent celuy qui parloit sur la terre, ne sont point eschappez : nous* serons punis *beaucoup plus, si nous-nous destournons de celuy qui parle des cieux,*

26 *Duquel la voix esmeut lors la terre : mais maintenant il a dénoncé, disant, Encore une fois j'esmouveray non-seulement la terre, mais aussi le ciel*[2].

27 *Et ce* mot, *Encore une fois signifie l'abolition des choses qui sont instables, comme de celles qui ont esté faites de main, afin que celles qui sont immuables demeurent,*

28 *Parquoy, prenans le royaume qui ne peut estre esbranlé ayons*[3] *la grâce par laquelle nous servions à Dieu, tellement-que luy soyons agréables, avec révérence et crainte :*

29 *Car aussi nostre Dieu est un feu consumant*[4].

1) Ou, refusiez. 2) *Agg.*, II, 7. 3) Ou, retenons. 4) *Deut.*, IV, 24.

25 *Voyez que ne mesprisez celuy qui parle.* Il use d'un mesme mot qu'il a fait ci-dessus, quand il disoit que le peuple avoit refusé que Dieu ne parlast point à luy. Toutesfois il entend autre chose, selon mon opinion : asçavoir que nous ne rejettions point la Parole qui nous est destinée. Au reste, il monstre yci à quoy il a regardé en la comparaison qu'il a faite ci-dessus : asçavoir que les contempteurs de l'Evangile seront griefvement punis, veu que les anciens n'ont point esté impunis de ce qu'ils ont mesprisé la Loy : et poursuit son argument du plus petit au plus grand, quand il dit que Dieu ou Moyse a parlé lors sur la terre : et que maintenant ce mesme Dieu ou Christ parle du ciel. Combien que j'aime mieux rapporter l'un et l'autre à Dieu. Or il dit que Dieu a parlé sur la terre, pource qu'il a parlé plus bas, et d'une façon moins authentique. Souvenons-nous tousjours qu'il est yci traitté de l'aministration extérieure de la Loy : laquelle, si nous la conférons avec l'Evangile, sera trouvée telle qu'elle sentoit quelque chose de terrien, et n'eslevoit pas encore les esprits des hommes par-dessus les cieux, jusques à une sagesse parfaite. Car jà soit que la Loy conteinst la mesme doctrine, toutesfois pour ce que ç'a esté seulement une pédagogie, la perfection luy est tousjours ostée.

26 *Duquel la voix esmeut lors la terre, etc.* Veu que Dieu esbranla la terre, quand il fut question de publier la Loy, il prouve que Dieu parle maintenant plus hautement et plus magnifiquement : pource que non-seulement la terre est esmeuë, mais aussi le ciel. Pour ce faire il allègue le passage du Prophète Aggée, lequel toutesfois il ne récite pas de mot à mot : mais pource que le Prophète prédit que le ciel et la terre seront esmeus,

l'Apostre prend cela pour monstrer que la voix de l'Evangile ne tonne pas seulement sur la terre, mais qu'elle pénètre par-dessus les cieux. Or on ne doit point douter qu'Aggée ne parle là du règne de Christ. Car il s'ensuit incontinent après au texte, J'esmouveray toutes nations, et le désir de tous les peuples viendra, et rempliray ceste maison-ci de gloire. Or il est certain que tous peuples n'ont point esté recueillis en un mesme corps, que sous la conduite de Christ : et qu'il n'y a pas un autre désir auquel nous tous acquiescions, que le mesme Jésus-Christ : et que le temple de Salomon n'a point esté surmonté en gloire, sinon quand la grandeur d'iceluy a esté espandue par tout le monde. Parquoy, il ne faut point douter que le Prophète ne désigne le temps de Christ. Que si à la naissance du règne de Christ il a falu que non-seulement les basses parties de la terre ayent esté esbranlées, mais aussi que sa vertu soit parvenue jusques au ciel à bon droict l'Apostre recueille que la doctrine de l'Evangile est plus excellente, et qu'elle doit estre ouye plus clairement de toutes créatures.

27 *Et ce* mot, *Encore une fois*, *etc.* Il y a ainsi de mot à mot au texte du Prophète, Encor un bien peu. Or il signifie que la calamité du peuple ne sera point longue, que le Seigneur ne luy assiste. Mais l'Apostre ne s'arreste point à ce mot, seulement il infère par le mouvement du ciel et de la terre, que tout l'estat du monde doit estre changé à l'advénement de Christ. Car tout ce qui est créé, est sujet à corruption : mais le règne de Christ est éternel : parquoy il faut nécessairement que toutes créatures soyent reformées en mieux. De là il vient à faire une autre exhortation, asçavoir que nous appréhendions le Royaume qui ne peut estre esbranlé, pource que la cause pourquoy le Seigneur nous remue, c'est afin qu'il nous conferme vrayement et perpétuellement envers soy. Toutesfois j'approuve mieux la lecture du translateur ancien en ceste sorte, *Prends le royaume, nous avons grâce.* Si nous le lisons par affirmation, le sens coulera trèsbien : asçavoir que quand nous recevons l'Evangile, l'Esprit de Christ nous est donné, à ce que nous servions à Dieu en crainte et révérence. Si nous le lisons par forme d'exhortation, asçavoir, Ayons, ce sera une façon de parler obscure et contrainte. En somme, à mon jugement l'Apostre veut dire, que moyennant que par foy nous entrions au Royaume de Christ, nous obtiendrons une grâce ferme, laquelle nous fera servir à Dieu avec efficace : pource que tout ainsi que le Royaume de Christ est par-dessus le monde, aussi est le don de régénération. Quand il dit, *Par laquelle nous servions à Dieu*, *tellement que luy soyons aggréables*, *avec révérence et crainte*, combien qu'il requière promptitude et joye en l'obéissance que nous luy rendons, toutesfois il signifie quant et quant que Dieu n'approuve nul service, s'il n'est conjoint avec humilité et modestie. Par ce moyen il condamne tant la confiance de la chair, que la paresse qui est coustumièrement engendrée d'icelle.

29 *Car aussi nostre Dieu est un feu consumant.* Comme il a n'aguères proposé doucement la grâce de Dieu, aussi il dénonce la sévérité d'iceluy : et semble qu'il ait emprunté ceste sentence du chap. IV du Deutér. Ainsi nous voyons que Dieu ne laisse rien derrière pour nous attirer à soy : d'autant qu'il commence bien par douceur, afin que nous suyvions plus volontiers : mais s'il ne proufite guère en nous attrayant par douceur, il procède par menaces et estonnemens. Et de faict, il est expédient que la grâce ne nous soit jamais promise de Dieu, que quant et quant il n'y ait des menaces. Car (comme nous sommes trop enclins à nous flatter) si on ne nous picquoit de ces aiguillons, une doctrine plus douce seroit froide, et ne nous toucheroit pas beaucoup. A ceste cause, comme le Seigneur est favorable et miséricordieux en mille générations à ceux qui le craignent, aussi est-il jaloux, et prend justement vengence jusques à la troisième et quatrième génération, quand on le mesprise.

CHAPITRE XIII.

1 *Que la charité fraternelle demeure*[1] :

2 *N'oubliez point l'hospitalité*[2]. *Car par icelle aucuns ont receu des Anges en leur logis, n'en sçachans rien*[3].

3 *Ayez mémoire des prisonniers comme si vous estiez emprisonnez avec eux: et de ceux qui sont tormentez, comme vous-mesmes aussi estans du corps*[4].

4 *Mariage est honorable entre tous, et la couche sans macule : mais Dieu jugera les paillards et les adultères.*

5 *Que vos mœurs soyent sans avarice : soyez contens de ce que vous avez présentement. Car luy-mesme a dit, Je ne te laisseray point, et ne t'abandonneray point*[5].

6 *Tellement que nous pouvons dire en asseurance, Le Seigneur m'est en aide, je ne craindray chose que l'homme me puisse faire*[6].

1) *Rom.*, XII, 10. 2) 1 *Pierre*, IV. 9. 3) *Gen.*, XVIII, 3, *et* XIX, 3. 4) Ou, si vous-mesme l'estiez en personne. 5) *Jos.*, I, 5. 6) *Ps.* CXVIII, 6.

1 *Que charité fraternelle demeure.* Il se peut faire qu'il recommande yci la charité fraternelle, pour autant que la haine cachée qui provenoit de l'orgueil des Juifs, pouvoit mettre les Eglises en division. Tant y a qu'en général ceste instruction est grandement nécessaire. Car il n'y a rien qui s'escoule plus facilement que la charité : quand chacun estant addonné à soy-mesme plus que de raison, fait moins de conte des autres. En après, tous les jours survienent beaucoup d'offenses pour nous séparer les uns des autres. Il l'appelle *Charité fraternelle*, non-seulement pour nous monstrer que nous devons estre conjoints mutuellement d'une dilection singulière, mais aussi afin qu'il nous souviene que nous ne pouvons estre autrement Chrestiens, qu'en estant frères. Car il parle de l'amour que les domestiques de la foy doyvent avoir entre eux, comme le Seigneur les a conjoints plus estroittement ensemble du lien commun d'adoption. Parquoy ç'a esté une coustume utile en la primitive Eglise que les Corinthiens s'entre-appeloyent frères : maintenant le nom est presques aboli avec la chose : sinon que les moines ont ravi à eux l'usage d'iceluy, délaissé des autres : déclarans cependant par leurs discords et divisions qu'ils ont entre eux, que le diable est leur père, et qu'ils sont issus de luy.

2 *N'oubliez point l'hospitalité.* Cest office d'humanité est aussi presques aboli entre les hommes : d'autant que l'hospitalité ancienne qui est célébrée aux histoires, nous est incognue : et qu'au lieu d'icelle nous avons aujourd'huy les cabarets et hostelleries. Au reste, il ne parle point seulement du droict d'hospitalité, lequel estoit pour lors usité entre les riches : mais plustost il commande de recueillir les povres affligez et souffreteux, comme il y en avoit pour lors plusieurs, qui pour le Nom de Christ estoyent banniz de leurs maisons. Et afin d'inciter mieux à cela ceux ausquels il escrit, il adjouste qu'*aucuns ont receu les Anges en leur logis*, pensans que ce fussent des hommes. Je ne doute point que ceci ne se doyve entendre d'Abraham et de Loth. Car comme ainsi soit qu'ils avoyent accoustumé de recueillir les estrangers, ils ont rencontré des Anges, ne le sçachans point, et ne pensans rien moins que cela : ainsi leur maison a esté honorée grandement. Et de faict, le Seigneur a bien monstré que l'hospitalité luy estoit fort agréable, quand il a ainsi récompensé Abraham et Loth. Si quelqu'un objecte que cela n'est point advenu souvent : la response est facile, Que les Anges ne sont point seulement receus, mais aussi Christ luy-mesme, quand les povres sont receus en son

Nom. Il y a une allusion et rencontre de bonne grâce és mots Grecs, laquelle ne se peut exprimer en François.

3 *Ayez mémoire des prisonniers, comme si vous estiez emprisonnez, etc.* Il n'y a rien qui nous esmeuve plus à miséricorde, que quand nous transférons à nous la personne de ceux qui sont affligez. Et pourtant il dit que nous devons avoir mémoire des prisonniers, comme si nous estions en leur place. On expose en diverses sortes ce qui s'ensuit puis après en l'autre membre, asçavoir, *Comme vous-mesmes aussi estans du corps.* Aucuns le prenent en général ainsi, Vous aussi estes sujets à semblables adversitez et inconvéniens, comme la condition commune de nature le porte. Et les autres le restreignent ainsi, Comme si vous estiez en leur personne. Ne l'un ne l'autre ne me plaist. Car je le rapporte au corps de l'Eglise : et ainsi le sens sera tel, Puis que vous estes membres d'un mesme corps, il faut que vous soyez esmeus des afflictions les uns des autres, afin qu'il n'y ait rien de séparé entre vous.

4 *Mariage est honorable entre tous.* Aucuns estiment que c'est une exhortation à ceux qui sont mariez, à ce qu'ils vivent chastement en leur mariage, et en telle honnesteté qu'il appartient : et que le mari habite avec sa femme en toute chasteté et attrempance, et que leur lict ne soit profané de lasciveté déshonneste. Ainsi il faudroit suppléer ce mot, Soit. Toutesfois il ne conviendra pas mal, quand nous dirons, Mariage est honorable entre tous. Car quand nous oyons que le mariage est honorable, il nous doit quant et quant venir en mémoire que nous devons converser en iceluy honorablement et avec révérence. Les autres le prenent comme s'il estoit dit par concession, en ceste sorte, Combien que le mariage soit honorable, toutesfois il n'est pas licite de paillarder. Mais chacun apperçoit que ce sens-là est froid. Quant à moy, je pense plustost que l'Apostre oppose yci le mariage à la paillardise, comme un remède à la maladie : et le fil du texte démonstre clairement que telle a esté son intention. Car avant que menacer les paillards du jugement de Dieu, il monstre premièrement quel est le vray moyen d'éviter ceste vengence : asçavoir si nous vivons honnestement en mariage. Que ceci donc soit un membre, Que les paillardises ne demeureront point impunies, pource que c'est à Dieu à en faire la vengence. Et de faict, puis que Dieu a béni la société du mari et de la femme, par luy ordonnée, il s'ensuit que toute autre compagnie contraire à ceste-ci, est condamnée et maudite de luy. Parquoy, il ne dénonce point seulement aux adultères qu'ils seront punis, mais aussi à toutes sortes de paillards. Car les uns et les autres se recullent de la saincte institution de Dieu : et mesmes ils la corrompent et renversent en se meslant indifféremment, attendu qu'il y a seulement une conjonction légitime qui soit confermée au Nom et en l'authorité de Dieu. Or pource que sans le remède de mariage on ne pourroit pas réprimer les paillardises desbordées : à ceste cause il le nous loüe, l'appelant honorable. Ce qu'il adjouste conséquemment de la couche sans macule, je le rapporte volontiers à ce que les mariez sçachent que toutes choses ne leur sont pas permises, ains qu'ils doyvent user en toute modération de la couche légitime, afin qu'ils ne facent rien qui soit contraire à la pudicité et honnesteté du mariage. Quand il dit, *Entre tous*, j'enten qu'il n'y a nul estat à qui le mariage soit défendu. Car ce qu'en général Dieu a permis à tout le genre humain, est convenable à tous sans exception : j'enten à tous ceux qui sont propres à se marier, et en ont besoin. Or il faloit que ceci fust déclaré en termes exprès, afin d'obvier à la superstition, de laquelle paradventure dès lors Satan jettoit les semences en cachette, asçavoir que le mariage est une chose profane, ou pour le moins fort eslongnée de la perfection Chrestienne. Car ces esprits abuseurs, desquels S. Paul avoit prophétizé, 1 Tim., IV, 3, sont venus incontinent après, défendans le mariage. Afin donc que personne n'eust ceste fole imagination, que le mariage fust seulement permis au simple populaire, et que ceux qui sont

excellens en l'Eglise s'en deussent abstenir, l'Apostre oste toute exception : et n'enseigne pas seulement qu'il est permis et souffert (comme sainct Hiérome y procède par cavillation en faisant du subtil:) mais aussi afferme qu'il est digne d'honneur. C'est merveilles que ceux qui ont apporté la défense de mariage au monde, n'ont esté estonnez de ceste dénonciation tant expresse : sinon qu'il a falu que la bride fust ainsi laschée à Satan, pour punir l'ingratitude de ceux qui avoyent refusé d'ouïr Dieu.

5 *Que vos mœurs soyent sans avarice.* Quand il veut corriger l'avarice, il nous commande quant et quant fort bien et prudemment de nous contenter de ce que nous avons présentement. Car le vray mespris de l'argent, ou pour le moins la vraye magnanimité en l'usage droit et modéré d'iceluy, c'est quand nous sommes contens de ce que le Seigneur nous a donné, soit qu'il nous ait donné beaucoup ou peu. Car certes il n'advient guères souvent, qu'un avaricieux se contente, quoy qu'il puisse avoir : plustost ceux ausquels il ne suffit point d'avoir du bien moyennement, quand encore ils abonderont en richesses, en convoiteront toutesfois tousjours d'avantage. C'est ci la doctrine que sainct Paul, Phil., IV, 12, dit qu'il a apprinse, asçavoir, qu'il sçait abonder et avoir disete. Quiconque donc a tellement modéré sa cupidité, qu'il se contente de sa condition, iceluy a chassé l'amour de l'argent de son cœur. *Car luy-mesme a dit, Je ne te laisseray point, etc.* Il allègue yci deux tesmoignages. On pense que le premier soit prins du premier chapitre de Josué : toutesfois je penseroye plustost que ceste sentence est tirée de la doctrine commune de l'Escriture : comme s'il eust dit, Le Seigneur promet par toute l'Escriture qu'il ne nous défaudra jamais. De ceste promesse il conclud ce qui est dit au Ps., CXVIII, Asçavoir que quand nous sommes certains de l'aide de Dieu, nous avons assez de moyen pour surmonter toute crainte. Or yci il arrache la maladie dés la racine : comme aussi il est nécessaire, si nous voulons que les esprits des hommes en soyent vrayement purgez. Il est certain que la source de toute avarice c'est desfiance. Car celuy qui aura ceci imprimé en son esprit, que Dieu ne le délaissera jamais, n'aura point un souci desmesuré, d'autant qu'il dépendra de la providence d'iceluy. L'Apostre donc fait prudemment, quand nous voulant purger du vice d'avarice, il nous ramène aux promesses de Dieu, par lesquelles il proteste qu'il sera avec nous, et nous assistera. Puis après il recueille de cela, que nous n'avons aucune occasion de craindre, tandis que nous aurons un tel adjuteur. Car par ce moyen il adviendra que nous ne serons solicitez ou esmeus d'aucunes perverses cupiditez, d'autant qu'il n'y a que la foy qui puisse appaiser les esprits des hommes, lesquels autrement (comme on ne le cognoist que trop) sont en grand souci et inquiétude.

7 *Ayez mémoire de vos Conducteurs, qui vous ont porté la parole de Dieu: desquels ensuyvez la foy, considérans quelle a esté l'issue de leur conversation.*
8 *Jésus-Christ qui a esté hier et aujourd'huy, est aussi le mesme éternellement.*
9 *Ne soyez point distraits çà et là par doctrines diverses et estranges. Car il est bon que le cœur soit establi*[1] *par grâce, non point par viandes, lesquelles n'ont point proufité à ceux qui s'y sont occupez.*

1) Ou, conferme.

7 *Ayez mémoire de vos Conducteurs.* Ce qui s'ensuit n'appartient pas tant aux mœurs qu'à la doctrine. En premier lieu il propose aux Juifs l'exemple de ceux desquels ils avoyent esté enseignez : et semble qu'il parle particulièrement de ceux qui avoyent seellé par leur propre sang la doctrine qu'ils avoyent enseignée. Car il dénote quelque chose digne de mémoire quand il dit, *Considérans*

quelle a esté l'issue de leur conversation. Toutesfois rien ne nous empesche d'entendre ceci généralement de ceux qui ont persévéré en la vraye foy jusques à la fin, et qui avoyent rendu fidèle tesmoignage à la saine doctrine, tant en leur mort qu'en toute leur vie. Or ceci n'est point de petite efficace, qu'il leur propose leurs Docteurs pour les ensuyvre. Car nous devons réputer comme pères ceux qui nous ont engendrez en Christ. Les ayans donc veus constans et fermes en partie au milieu des cruelles persécutions, en partie au milieu de divers combats, il devoyent à bon droict en estre plus esmeus.

8 *Jésus-Christ qui a esté hier, etc.* C'est ci le seul moyen qui nous fait persévérer en la vraye foy, asçavoir si nous en retenons le fondement, ne nous en recullans point tant peu que ce soit. Car le sçavoir de celuy qui ne cognoist point Christ, n'est que pure vanité, voire quand il comprendroit le ciel et la terre. Car tous les thrésors de la Sapience céleste sont enclos en Christ, Col., II, 3. Ainsi, voyci un passage excellent, duquel nous apprenons qu'il n'y a point d'autre règle de vraye science, que d'arrester tous nos sens en Christ seul. Au reste, pource que l'Apostre avoit affaire aux Juifs, il monstre que Christ a tousjours tenu la mesme principauté qu'il tient encore aujourd'huy : et qu'il sera tousjours semblable à soy jusques à la fin du monde. *Il a esté hier*, dit-il, *et aujourd'huy, est aussi le mesme éternellement.* Il signifie par ces paroles que ce mesme Christ qui a esté maintenant manifesté au monde, a régné dès le commencement du monde : et qu'il n'est point licite de passer plus outre, quand on n'est parvenu jusques à luy. *Hier* doncques comprend tout le temps de l'ancien Testament : et afin qu'on n'attendist point quelque soudain changement par après, pource que la publication de l'Evangile estoit encore fresche : il dit que Jésus-Christ a esté tellement révélé de nouveau, que ceste mesme cognoissance de luy dure perpétuellement. Par ceci il appert que l'Apostre ne dispute point de l'essence éternelle de Christ, ains de sa cognoissance, qui a eu lieu de tous temps entre les fidèles, et qui a esté le perpétuel fondement de l'Eglise. Il est bien certain que Christ a esté avant qu'il manifestast sa vertu : mais la question est maintenant, que c'est que traitte l'Apostre. Et pourtant je di que ce propos se rapporte à la qualité, par manière de dire, et non pas à l'essence. Car il n'est point ycy disputé asçavoir-mon s'il a esté éternel avec le Père, mais quelle a esté sa cognoissance entre les hommes. Au reste, la manifestation de Christ a esté autre sous la Loy, qu'elle n'est aujourd'huy quant à la façon et moyen extérieur : mais cela n'empesche point que ce ne soit bien et proprement dit par l'Apostre, que c'est tousjours un mesme Christ que les fidèles regardent et ont pour leur but.

9 *Ne soyez point distraits çà et là, etc.* Il recueille qu'il ne faut point flotter, veu que la vérité de Christ est ferme et stable, en laquelle il nous faut arrester. Et certes la diversité des opinions, toutes sortes de superstitions, tous erreurs monstrueux, brief, toutes corruptions de la vraye religion vienent de ce qu'on ne s'arreste point en Christ seul. Car ce n'est point en vain que S. Paul nous enseigne qu'il nous a esté donné pour sagesse, 1 Cor., I, 30. La somme donc de ce passage est qu'il nous faut reposer en Christ seul, si nous voulons avoir la ferme vérité de Dieu. Dont nous recueillons que tous ceux qui ignorent Christ, sont exposez à toutes les astuces de Satan : pource que hors iceluy il n'y a nulle fermeté de foy, ains des agitations innumérables. Les Papistes donc se sont monstrez merveilleusement aigus, quand ils ont controuvé un remède contraire, pour repousser les erreurs : asçavoir que la cognoissance de Christ soit esteinte ou ensevelie. Mais au contraire que ceste admonition du sainct Esprit demeure imprimée en nos cœurs, que nous ne serons point hors de danger, sinon en adhérant à Christ. Au reste, il apelle doctrines diverses celles qui nous destournent de Christ, pource qu'il n'y a point d'autre simple et pure vérité, que la cognoissance de Christ. Il les appelle aussi *Es-*

tranges, pour autant que Dieu ne recognoistra point pour sien tout ce qui est hors de Christ. Et par cela aussi nous sommes admonestez où il nous faut tendre, si nous voulons proufiter en la saincte Escriture comme il appartient. Car celuy qui ne vise point droit à Christ, se fourvoye. L'Apostre aussi signifie que l'Eglise aura tousjours à combatre contre doctrines estranges : et qu'elle n'a point d'autre remède pour s'en donner garde, sinon qu'elle soit munie de la pure cognoissance de Christ. *Car il est bon que le cœur soit establi par grâce, etc.* Maintenant d'un principe général il descend à une espèce. On sçait assez qu'il y avoit entre les Juifs une superstition toute commune en la différence des viandes, laquelle estoit en occasion de beaucoup de noises et dissensions. Or c'estoit une des doctrines estranges, pource qu'elle procédoit par faute de cognoistre Christ. Après donc que l'Apostre a fondé nostre foy en Christ, il dit que l'observation des viandes n'appartient point à la somme de nostre salut, ni à la vraye saincteté. Quand il oppose la grâce *aux viandes*, je ne doute point qu'il n'entende par ce mot le service spirituel de Dieu et la régénération. Il met *l'establissement du cœur*, faisant allusion à ce mot *Estre distrait çà et là :* comme s'il disoit, La grâce spirituelle de Dieu ce sera celle qui nous confermera à la vérité, et non point l'observation des viandes. Quant à ce qui s'ensuit, *Que les viandes n'ont point proufité à ceux qui s'y sont occupez :* il est incertain à qui il rapporte cela. Car à la vérité la pédagogie a esté proufitable aux Pères anciens qui ont vescu sous la Loy, de laquelle la différence des viandes estoit une partie. Il semble donc que ceci se doit plustost entendre des superstitieux, qui après la révélation de l'Evangile s'amusoyent encore sans propos aux cérémonies anciennes. Combien que si on l'expose dextrement des Pères anciens, on n'y trouvera point d'absurdité. Vray est que cela leur a proufité d'avoir porté le joug que Dieu leur avoit imposé, et ce qu'ils se sont contenus en obéissance sous la discipline commune des fidèles et de toute l'Eglise : mais l'Apostre signifie que l'abstinence des viandes de soy n'estoit point utile. Et de faict, elle n'est nullement à estimer, sinon entant que ç'a esté un rudiment du temps que les fidèles estoyent semblables à enfans, quant au gouvernement externe. *S'occuper aux viandes* est pris pour avoir esgard aux viandes, en sorte qu'on mette différence entre la chose nette et la chose incommode. Au reste, on pourra estendre aux autres cérémonies de la Loy ce qu'il dit des viandes.

10 *Nous avons un autel, duquel ceux qui servent au Tabernacle n'ont point puissance de manger.*

11 *Car les corps des bestes desquelles le sang est apporté pour le péché par le souverain Sacrificateur dedans le Sanctuaire sont bruslez hors du camp*[1].

12 *Pourtant aussi Jésus, afin qu'il sanctifiast le peuple par son sang, a souffert hors la porte.*

13 *Allons donc à luy hors du camp, portant son opprobre.*

14 *Car nous n'avons point yci de cité permanente : mais nous cherchons celle qui est à-venir :*

15 *Offrons donc par luy sacrifice de louange à tousjours à Dieu : c'est-à-dire le fruit des lèvres, confessans son Nom*[2].

1) *Lév.*, VI, 30, *et* XVI, 27. 2) *Osée*, XIV, 2.

10 *Nous avons un autel duquel, etc.* C'est une application de fort bonne grâce, par laquelle il réduit et accommode à l'estat présent de l'Eglise la cérémonie ancienne de la Loy. Il y avoit une espèce solennelle de sacrifice, de laquelle est fait mention au Lévitique, chap. XVI, dont il ne revenoit rien aux Sacrificateurs et Lévites. Il monstre yci maintenant par une belle allusion que cela a

esté accompli en Christ, d'autant qu'il a esté immolé à ceste condition, que ceux qui servent au Tabernacle, n'en mangeront point. Or par *ceux qui servent au Tabernacle* il entend tous ceux qui s'addonnent aux cérémonies. Ainsi il enseigne que si nous voulons communiquer à Christ, il faut que nous renoncions au Tabernacle. Car tout ainsi que ce mot *Autel* comprend l'immolation et la chose sacrifiée, aussi ce mot de *Tabernacle* comprend toutes les figures extérieures qui estoyent conjointes avec le Tabernacle. Le sens donc est, Qu'il ne se faut point esbahir si les cérémonies anciennes de la Loy cessent aujourd'huy. Car cela avoit esté figuré au sacrifice que les Lévites portoyent hors des tentes pour brusler là : asçavoir pource que tout ainsi que les ministres du Tabernacle ne mangeoyent rien de cela : aussi si nous servons au Tabernacle, c'est-à-dire si nous retenons les cérémonies d'iceluy, nous ne participerons point à ce sacrifice que Christ a offert une fois, ni à la satisfaction qu'il a accomplie une fois par son sang. Car il a porté son sang jusques au Sanctuaire céleste : afin qu'il effaçast les péchez du monde.

13 *Allons donc à luy hors du camp.* Afin que l'allégorie qu'il a amenée ci-dessus, ou la similitude prinse sur une dérivation de la cérémonie ancienne de la Loy ne semble estre froide, il adjouste un bon et ferme exercice qui est requis de tous Chrestiens. Et S. Paul a accoustumé aussi de tenir cest ordre et manière d'enseigner : c'est qu'il monstre aux fidèles en quoy Dieu veut qu'ils s'exercent, quand il tasche à les destourner des cérémonies, qui sont maintenant choses frivoles. Comme s'il disoit, C'est ceci que Dieu requiert de vous, et non point ce en quoy vous vous travaillez pour néant. L'Apostre aussi procède maintenant de mesme. Car quand il nous semond à suyvre Christ après avoir laissé le Tabernacle : il nous admoneste qu'il y a bien une autre chose requise de nous, que de dire que nous servions Dieu en l'ombre, c'est-à-dire à nostre aise et sans peine, sous la splendeur magnifique du Temple : pource qu'il nous faut marcher, et poursuyvre nostre vocation par fuites, bannissemens, injures, afflictions, calomnies, opprobres, et toutes sortes de fascheries. A l'opposite donc de ces exercices consistans en ombres, desquels seuls faisoyent cas ces maistres de cérémonies, il met ceste condition de guerroyer, en laquelle il nous faut suer et travailler jusques au sang.

14 *Car nous n'avons point yci de cité permanente.* Il estend plus loin l'issue de laquelle il avoit fait mention : asçavoir que nous pensions que nous sommes comme estrangers et vagabons en ce monde, et que nous n'avons point de demeurance ferme sinon au ciel. Ainsi donc, toutesfois et quantes ou que nous sommes chassez hors de quelque lieu, ou que quelque changement nous advient, méditons ce que l'Apostre nous enseigne yci : que nous n'avons point de siége certain sur la terre, pource que le ciel est nostre héritage et estans de plus en plus exercez, préparons-nous tousjours à la dernière issue. Car ceux qui vivent trop à leur aise, et en repos, se forgent un nid le plus souvent en ce monde. Et pourtant attendu que nous sommes enclins à une telle nonchalance, il nous est utile d'estre agitez et pourmenez souvent çà et là, afin que nous apprenions à dresser nos yeux au ciel, lesquels autrement enclinent trop contre bas.

15 *Offrons donc par luy sacrifice de louange, etc.* Il retourne à ceste doctrine spéciale laquelle il avoit touchée, asçavoir des cérémonies anciennes abolies. Or il prévient ce qu'on pouvoit objecter à l'encontre. Car attendu que les sacrifices sont au-dessous du Tabernacle comme dépendances d'iceluy, il s'ensuit que si le Tabernacle est aboli, les sacrifices aussi cessent et sont abolis. Or est-il ainsi que l'Apostre avoit monstré que d'autant que Christ a souffert hors la porte, nous sommes aussi là appelez : et que pourtant, ceux qui le veulent suyvre, doyvent laisser le Tabernacle. Là-dessus on pouvoit faire ceste objection : Asçavoir si les Chrétiens n'ont plus de sacrifices de reste. Car cela sembleroit absurde, veu qu'ils ont esté ordonnez pour tesmoignages extérieurs du service de Dieu.

L'Apostre donc vient au-devant de bonne heure : et dit qu'une autre forme de sacrifier nous est laissée, laquelle n'est point moins agréable à Dieu : asçavoir que nous luy offrions les veaux des lèvres : comme Osée le Prophète dit, XIV, v. 3. Au reste, il appert assez clairement par le Pseaume L, que le sacrifice de louange non-seulement est autant agréable à Dieu, mais aussi de plus grand'estime que tous les sacrifices externes, desquels on usoit sous la Loy. Car Dieu rejettant tous ces sacrifices comme inutiles, commande qu'on luy offre le sacrifice de louange. Nous voyons donc que le plus excellent service que nous puissions présenter à Dieu, et qui à bon droict doit estre préféré à tous autres exercices quels qu'ils soyent, est cestuy-ci, quand nous celébrons la bonté de Dieu avec action de grâces. C'est-ci, di-je, la façon de sacrifier que le Seigneur nous recommande aujourd'huy. Toutesfois il ne faut point douter que toute l'invocation du nom de Dieu ne soit yci désignée sous une partie. Car nous ne luy pouvons rendre grâces si premièrement nous n'avons esté exaucez de luy. Or si on ne prie point, on n'impètre rien aussi. En somme, il signifie que sans bestes brutes nous avons dequoy offrir à Dieu, et que par ce moyen il est honoré et servi de nous parfaitement et comme il appartient. Au surplus, comme l'intention de l'Apostre est de nous monstrer quelle est la forme légitime de servir Dieu sous le Nouveau Testament : ainsi il admoneste en passant, que nous ne pouvons purement invoquer Dieu, et glorifier son Nom, que par le Médiateur Jesus-Christ. Car c'est luy seul qui sanctifie nos lèvres (lesquelles autrement sont pollues) à ce que nous puissions chanter louanges à Dieu : c'est luy qui donne entrée à nos prières : brief c'est luy qui fait l'office de Sacrificateur, pour se présenter devant la face de Dieu en nostre nom.

16 *Ne mettez en oubli la bénéficence et communication : car Dieu prend son bon plaisir à tels sacrifices.*

17 *Obéissez à vos conducteurs, et vous y soumettez (car ils veillent pour vos âmes, comme ceux qui en doyvent rendre conte) afin que ce qu'ils font, ils le facent joyeusement, et non point à regret : car cela ne vous viendroit à proufit.*

18 *Priez pour nous : car nous-nous asseurons que nous avons bonne conscience, désirans de converser honnestement entre tous*[1].

19 *Et je vous prie de ce faire, d'autant plus grandement, afin que je vous soye plustost rendu.*

1) Ou, en toutes choses.

16 *Or ne mettez en oubli la bénéficence et communication.* Il monstre yci encore une autre façon de bien et deuement sacrifier : asçavoir que tous les devoirs de charité sont autant de sacrifices. Par lequel mot il signifie, que ceux qui pensent qu'ils ont faute de quelque chose, s'ils n'ont des bestes pour présenter à Dieu selon la Loy, sont follement convoiteux, et ne sçavent que c'est qu'ils demandent, veu que Dieu nous fournit si riche et abondante matière de sacrifier. Car combien qu'il ne puisse tirer aucun proufit de nous, toutesfois il répute l'invocation de son Nom pour sacrifice, voire pour un sacrifice si excellent, qu'il est seul suffisant pour tous. D'avantage, il avoue comme faits à soy-mesme tous les plaisirs et gracieusetez que nous faisons aux hommes et mesme les nomme de ce titre honorable de sacrifices, en sorte qu'on cognoist que les rudimens de la Loy sont non-seulement superflus, mais aussi nuisibles, veu qu'ils nous destournent et retirent de la vraye règle de sacrifier. En somme il veut dire que si nous voulons sacrifier à Dieu, il nous le faut invoquer, et annoncer sa bonté avec action de grâces : puis après il faut bien faire à nos frères : et que ce sont ci les vrais sacrifices, esquels les vrais Chrestiens se doyvent occuper : et quant aux

autres manières de sacrifice, leur temps est passé, et n'ont plus de lieu. Et quand il dit, que *Dieu prend son bon plaisir a tels sacrifices*, il y a une antithèse tacite : qu'il ne requiert point maintenant ces sacrifices anciens, lesquels il avoit commandez jusques à l'abolissement de la Loy. Au demeurant, il y a une exhortation conjointe avec ceste doctrine, laquelle nous doit merveilleusement inciter à exercer bénéficence envers nos prochains. Car ce n'est point yci un petit honneur, que Dieu tient pour sacrifices à lui offerts le bien que nous faisons aux hommes : et qu'il orne si grandement les plaisirs et services que nous leur avons faits, lesquels ne valoyent pas le parler, qu'il les prononce estre choses sainctes et sacrées. Parquoy, quand la charité est refroidie entre-nous, non seulement nous fraudons les hommes de leur droict, mais aussi Dieu mesme : qui par un titre solennel s'estoit consacré tout le bien qu'il nous commandoit de faire aux hommes. Le mot de *Communication* s'estend plus loin que Bénéficence. Car il comprend tous les plaisirs et services que les hommes se font l'un à l'autre. Et c'est ci la vraye marque de charité, quand ceux qui sont ensemble conjoints par l'Esprit de Dieu, communiquent entre eux.

17 *Obéissez a vos conducteurs.* Je ne doute point qu'il ne parle des Pasteurs et autres gouverneurs de l'Eglise. Car lors il n'y avoit point de Magistrats Chrestiens : et ce qu'il dit, qu'ils *veillent pour vos âmes*, appartient proprement au gouvernement spirituel. Il commande en premier lieu de leur rendre obéissance : puis après de leur porter honneur. Ces deux choses sont nécessairement requises : que le peuple se fie à ses Pasteurs, et qu'il les ait en révérence. Mais aussi il faut noter que l'Apostre parle seulement de ceux qui exercent fidèlement leur office. Car ceux qui n'ont que le titre, et (qui pis est) abusent du titre de Pasteurs pour destruire l'Eglise, ne méritent pas grande révérence, et encore moins qu'on leur adjouste foy, et qu'on se fie en eux. L'Apostre aussi l'exprime assez ouvertement, quand il dit qu'ils veillent pour les âmes : ce qui n'appartient sinon à ceux qui font deuement leur office, et qui sont vrayement Pasteurs : comme leur nom porte. Les Papistes donc sont doublement sots, de vouloir confermer la tyrannie de leur idole par ceci. Le S. Esprit commande de recevoir en toute obéissance la doctrine des fidèles Evesques et Pasteurs Chrestiens, et d'obéir à leurs bons et saincts conseils. Il veut aussi qu'on leur porte honneur. En quoy favorize ceci à ces masques d'Evesques ? Et néantmoins non-seulement tels sont tous ceux qui sont appelez Evesques sous la Papauté, mais aussi ce sont cruels bourreaux des âmes, et loups enragez. Mais laissant à dire quels ils sont, je diray ceci seulement pour ceste heure : que quand il nous est commandé de nous soumettre à nos Pasteurs, il nous faut diligemment et avec prudence discerner qui sont ceux qui sont vrais et fidèles conducteurs. Car si sans aucune différence nous portons ceste révérence et honneur à tous ceux qui sont en cest office, premièrement on fera tort aux bons : d'avantage la raison qui est yci adjoustée, ne sera pas prattiquée : asçavoir qu'ils sont dignes d'honneur, pource qu'ils veillent pour les âmes. A ceste cause si le Pape et tous les siens se veulent aider de ce tesmoignage, il faut nécessairement qu'avant toutes choses ils prouvent qu'ils sont du nombre de ceux qui veillent pour nostre salut. Si cela nous appert, il n'y aura plus rien qui empesche tous fidèles de leur porter honneur et révérence. *Ils veillent pour vos âmes.* Il signifie que tant plus qu'ils ont de charge, tant plus aussi sont-ils dignes d'honneur. Car tant plus que quelqu'un prend de peine pour nous, et s'employe pour nous avec plus grand danger et difficulté, tant plus aussi luy sommes-nous obligez. Or la charge des Evesques est telle, qu'elle emporte en soy de merveilleuses fascheries, outre le danger extrême qui y est. Si donc nous voulons recognoistre le bien qu'ils nous font, à grand'peine leur pourrons-nous rendre le devoir qui leur appartient : mais principalement veu qu'ils doyvent rendre à Dieu conte de nous, ce seroit une grande lascheté que nous ne fissions

conte d'eux. D'avantage il nous admoneste combien est grande et à estimer la chose en laquelle nous proufite leur labeur. Car si le salut de nos âmes nous est précieux, ceux qui veillent pour iceluy ne nous seront point contemptibles. Et la raison pourquoy il veut que nous soyons dociles et prompts à obéir, c'est afin que ce que les Pasteurs font selon la nécessité de leur office, ils le facent aussi joyeusement, et en promptitude de cœur. Car s'ils ont le cœur estreint de tristesse ou d'ennuy, combien qu'autrement ils soyent gens de bien et fidèles, toutesfois ils deviendront plus paresseux, d'autant qu'avec l'alaigreté de cœur la force aussi de s'employer et faire le devoir se perdra. Et pourtant l'Apostre leur annonce que cela sera inutile au peuple, si par son ingratitude il apporte douleur et regret aux Pasteurs : pour signifier que nous ne pourrons estre ennuyeux ou désobéissans à nos Pasteurs, que nous ne mettions en danger nostre propre salut. Or comme ainsi soit qu'à grand'peine il y a de dix l'un qui pense à ceci, il appert en quel mespris les hommes ont coustumièrement leur salut : et ne se faut point esbahir s'il y en a aujourd'huy si peu qui veillent diligemment pour l'Eglise de Dieu. Car outre ce qu'il y en a bien peu qui soyent semblables à S. Paul, qui ayent la bouche ouverte cependant que le peuple ha les aureilles estouppées, et qui eslargissent leur cœur lors que le peuple le restreint : le Seigneur aussi punit l'ingratitude, laquelle règne quasi par tout. Parquoy toutes fois et quantes que les Pasteurs sont refroidis en leur office, ou qu'ils sont moins diligens qu'il ne seroit expédient, réduisons en mémoire que c'est une punition de nostre rébellion.

18 *Car nous-nous asseurons que nous avons bonne conscience, etc.* Après qu'il s'est recommandé à leurs prières, afin de les inciter à prier, il dit qu'il ha bonne conscience. Car combien que nos prières doyvent comprendre tous les hommes du monde, comme charité aussi, de laquelle elles procèdent les comprend : toutesfois il est raisonnable que nous soyons particulièrement soingneux des saincts et fidèles, desquels nous cognoissons la preud'hommie, ou autres marques de vertu. La fin donc pourquoy il parle de la pureté de sa conscience, c'est pour les esmouvoir d'avantage à avoir soin de luy. Quand il dit, Je suis persuadé : ou, J'ay confiance : cela tend en partie à modestie, en partie à déclarer son asseurance. Il adjouste un autre argument, Que les prières qu'ils feront pour luy, ne luy seront point tant utiles en particulier, qu'à eux tous en général. Comme s'il disoit, Je ne regarde point tant à mon proufit particulier, qu'au vostre en commun. Car c'est vostre proufit que je vous soye rendu. On peut recueillir de ceci, que l'autheur de l'Epistre estoit pour lors ou enveloppé en affaires fascheux, ou détenu pour crainte de persécution, en sorte qu'il ne pouvoit si tost venir veoir en presence ceux ausquels il escrivoit.

20 *Or le Dieu de paix (qui a ramené des morts le grand Pasteur des brebis, nostre Seigneur Jésus-Christ, avec le sang du Testament éternel*[1])

21 *Vous conferme*[2] *en toute bonne œuvre, pour faire sa volonté, faisant en vous ce qui est agréable devant luy par Jésus-Christ, auquel* soit *gloire aux siecles des siècles, Amen.*

22 *Aussi frères, je vous prie recevez la parole d'exhortation*[3] *: car je vous ay escrit en peu de paroles.*

23 *Sçachez*[4] *que* nostre *frère Timothée est délivré, avec lequel je vous verray, s'il vient bien tost.*

24 *Saluez tous vos conducteurs, et tous les Saincts. Ceux qui sont d'Italie vous saluent.*

25 *Grâce soit avec vous tous, Amen.*

1) Ou, par le sang de l'alliance eternelle nostre Seigneur Jésus-Christ. 2) Ou, parface. 3) Ou, je vous exhorte endurer la parole. 4) Ou, vous sçavez.

20 *Or le Dieu de paix.* Il clost son Epistre par une prière, afin de faire mutuellement ce qu'il veut estre fait pour soy. Or il demande à Dieu qu'il les conferme en toute bonne œuvre, ou qu'il les approprie ou parface et accomplisse : car le mot Grec duquel il use, emporte cela. Dont nous recueillons, que nous ne serons point propres à bien faire, jusques à ce que Dieu nous ait formez : et que nous ne demeurerons pas long temps au bien, s'il ne nous conferme. Car la persévérance est un don particulier de Dieu. Aussi il n'y a point de doute, veu que desjà en eux reluisoyent des dons excellens de l'Esprit (comme il a esté veu) qu'yci l'Apostre leur souhaitte non pas la première façon par laquelle ils soyent commencez, mais comme un polissement qui les amène à perfection. Au reste, il met conséquemment la définition des bonnes œuvres, quand il constitue la volonté de Dieu pour règle. Car par ce moyen il signifie qu'il ne faut point tenir autres œuvres pour bonnes que celles qui sont compassées selon la volonté de Dieu : comme aussi sainct Paul le monstre au ch. XII des Rom., v. 2, et en plusieurs autres passages. Souvenons-nous donc que c'est-ci la perfection de bien et sainctement vivre, quand nostre vie est formée à son obéissance. Le membre qui s'ensuit incontinent après, sert d'explication, *Faisant* (dit-il) *en vous ce qui est agréable devant luy.* Il avoit parlé de la volonté de Dieu laquelle est révélée en la Loy : maintenant il monstre que c'est en vain qu'on apporte à Dieu ce qu'il n'a point commandé : d'autant qu'il estime plus ses ordonnances que toutes les inventions du monde. Ce qu'il dit, *Par Jésus-Christ*, peut estre exposé en deux sortes : asçavoir, Faisant par Jésus-Christ : ou, Ce qui luy est agréable par Jésus-Christ. L'un et l'autre sens convient trèsbien. Car nous sçavons que l'Esprit de régénération et toutes autres grâces nous sont conférées par le moyen de Christ. D'avantage il est certain, attendu que rien ne sort de nous qui soit entièrement parfait, que rien aussi ne peut estre agréable à Dieu sans le pardon de nos péchez, lequel nous obtenons par Christ. Ainsi il advient que nos œuvres remplies de l'odeur de la grâce de Christ, rendent une bonne senteur devant Dieu : autrement elles sont puantes. J'approuve bien donc que ceci soit estendu à tous les deux membres. Quant à la conclusion de la prière : asçavoir, *Auquel* soit *gloire aux siècles des siècles*, je suis content de la rapporter à Jésus-Christ. Or d'autant qu'il attribue yci à Christ ce qui appartient seulement à Dieu, il rend par ce moyen un clair tesmoignage à sa Divinité. Combien que si quelqu'un aime mieux l'interpréter du Père, je n'y contredi point. Je prens plustost l'autre, pource qu'il est moins esloingné. *Qui a ramené des morts.* Cest épithète a esté adjousté pour confirmation. Car il signifie que Dieu est lors droitement invoqué de nous, afin qu'il nous amène à perfection : quand nous recognoissons sa puissance en la résurrection de Christ, et quand nous recognoissons Christ pour Pasteur. En somme, il veut que nous regardions en Christ, afin que nous ayons bon espoir de l'aide de Dieu. Car pour ce Christ est ressuscité des morts, afin que par ceste mesme vertu de Dieu nous soyons renouvellez en vie éternelle : et il est *Le grand Pasteur* de tous : afin qu'il contregarde les brebis que Dieu luy a commises. En lieu que les autres traduisent *Par son sang :* il y a proprement au texte de l'Apostre, En son sang : mais comme ainsi soit que la letre Beth, laquelle en Hébrieu signifie En, se prend aussi pour Avec, je trouve meilleur de le prendre yci en ce sens-là. Car il me semble que l'Apostre veut dire, que Christ est tellement ressuscité des morts, que toutesfois sa mort n'est point anéantie, ains retient vigueur perpétuelle. Comme s'il eust dit, Dieu a ressuscité son Fils : mais c'est en telle sorte, que le sang qu'il a une fois espandu en sa mort, pour conferuer l'alliance éternelle, ne laisse point d'avoir efficace après la résurrection et produire son fruit comme s'il descouloit tousjours.

22 *Aussi freres, je vous prie recevez la parole d'exhortation.* Aucuns le prenent comme s'il demandoit qu'audience luy fust donnée : de moy je le pren au-

trement. Car selon mon jugement il veut dire qu'il a escrit en peu de paroles ou briévement : afin qu'il ne semble qu'il ait voulu diminuer quelque chose de la façon ordinaire d'enseigner en l'Eglise, toutesfois il parle principalement des exhortations esquelles il a esté plus brief. Apprenons que l'Escriture ne nous est point donnée afin que la voix des Pasteurs cesse entre nous : et ne soyons point difficiles quand mesmes exhortations sonneront souvent à nos oreilles, et seront réitérées. Car l'Esprit de Dieu a tellement modéré et compassé les escrits qu'il dictoit aux Prophetes et Apostres, qu'il n'a voulu en rien déroguer à l'ordre que luy-mesme avoit institué. Or l'ordre est tel, qu'exhortations assiduelles soyent ouyes en l'Eglise de la bouche des Pasteurs. Paraventure aussi qu'il recommande nommément la parole d'exhortation : pource que les hommes, d'autant qu'ils sont naturellement convoiteux d'apprendre, aiment tousjours mieux estre enseignez de quelque chose nouvelle, que d'estre admonestez de choses cognuës et souvent ouyes. Joint aussi que d'autant qu'ils se flattent, et se laschent la bride en leur paresse, avec regret et à tard souffrent-ils d'estre poinds et chastiez.

23 *Sçachez que nostre frère Timothée est délivré.* Pource que la termination du verbe Grec est ambiguë, on peut traduire, Vous sçavez, ou Sçachez : et ceste dernière lecture me semble meilleure, combien que je ne rejette pas la première. Car il est vray-semblable qu'il fait asçavoir aux Juifs estans outre mer, ce qu'ils ne sçavoyent pas encore. Au reste, si ce Timothée est ce compagnon notable de sainct Paul (ce que je receoy volontiers) il est vray-semblable que sainct Luc ou Clément est autheur de ceste Epistre. Sainct Paul certes a accoustumé de l'appeler plustost son fils. D'avantage, ce qu'il adjouste incontinent après, ne conviendroit pas à la personne de sainct Paul. Car il appert que celuy qui escrit ceste Epistre, estoit en sa liberté et puissance, et non pas emprisonné : outreplus, qu'il estoit plustost ailleurs qu'à Rome : et mesme il est vray-semblable qu'il avoit esté en beaucoup de villes de ce pays-là, et qu'il estoit prest alors de passer la mer. Or toutes ces choses ont peu advenir ou à sainct Luc ou à Clément, après la mort de sainct Paul.

24 *Saluez tous vos conducteurs.* Veu qu'il escrit ceste Epistre en commun à tous les Hébrieux, c'est merveilles pourquoy il requiert qu'on en saluë nommément aucuns, comme s'ils estoyent séparez du nombre des autres. Mais selon mon jugement c'est par honneur qu'il addresse ceste salutation aux conducteurs particulièrement, afin qu'il s'accointe d'eux et qu'il les induise plus doucement à entretenir bon consentement en la doctrine. Quand il adjouste, *Et tous les Saincts :* ou il entend les fidèles qui estoyent des Gentils, afin que les Juifs et les Gentils apprenent à nourrir une bonne union ensemble : ou il tend à ce que ceux qui receveront les premiers ceste Epistre, la communiquent aux autres.

AUX LECTEURS SALUT.

Pource que l'autheur de ces Commentaires avoit de n'aguères adjousté quelque chose par-ci par-là en la marge de son livre, nous avons tasché d'insérer les additions en ceste translation Françoise : toutesfois pource qu'aucunes par inadvertance avoyent esté oubliées, nous les avons bien voulu yci marquer pour vous en faire participans.

En la 1re à Timothée, chap. I, verset 20, où il est parlé d'Alexandre : lisez ainsi : qui voulut appaiser la sédition esmeuë par Démétrius et ses compagnons, mais fut repoussé.

En l'Epistre à Tite, chap. I, verset 15, lisez ainsi : Car ils insistoyent fort sur l'observation de la différence des viandes telle que Moyse l'avoit ordonnée pour un temps : item sur les purifications et lavemens, comme si c'eussent esté choses encore nécessaires : mesme qui plus est ils constituoyent presques toute la saincteté en ces petites observations. Item un peu au-dessous, qu'ils ne proufitent rien, de se travailler avec si grande anxiété à s'abstenir de certaines, et garder telles autres observations. Par le premier membre il maintient la liberté Chrestienne, en disant que rien n'est immonde aux fidèles. Mais cependant il taxe obliquement les faux Apostres, qui n'estimoyent rien la pureté intérieure, laquelle seule toutesfois est prisée de Dieu. Ainsi donc il rédargue leur ignorance, de ce qu'ils n'entendent point comment les Chrestiens sont purs sans les cérémonies de la Loy : aussi il taxe leur hypocrisie, de ce que ne se soucians point de l'intégrité du cœur ils s'occupent en des exercices frivoles. Item au mesme passage sur le verset 16, adjoustez après les derniers mots du Commentaire, ce qui s'ensuit : En les nomman *Abominables*, il semble qu'il fait une allusion à la saincteté consistente en mines et choses externes : après laquelle il s'embesongnoyent tant et plus : mais sainct Paul dit qu'ils se tormentent en vain, pource qu'ils ne laissent pas d'estre gens profanes et détestables. Au reste, ce n'est pas sans cause qu'il les accuse de *Rébellion*. Car il n'y a rien plus fier que les hypocrites : qui aussi se tormentent ainsi fort après les cérémonies, afin de se donner congé de transgresser les principaux poincts de la Loy. Quant à ce mot *Réprouvez*, on le peut bien prendre en signification active : comme si l'Apostre disoit, que ces gens qui veulent estre estimez maistres si subtils en des menus fatras, n'ont jugement ne raison quant aux bonnes œuvres.

Touchant la Table sur ces Commentaires des Epistres sainct Paul et aux Hébrieux, vous la trouverez apres le Commentaire sur les Epistres Canoniques.

ÉPISTRES CANONIQUES

Au trèshaut et trèsexcellent Roy d'Angleterre, Edouard sixième de ce nom, Seigneur d'Hybernie, etc., Prince vrayement Chrestien, Jehan Calvin, paix et salut en nostre Seigneur.

Je retourne derechef à vous, Roy trèsmagnanime. Car combien que j'aye eu ce bon espoir, que vostre majesté recevroit pour un présent agréable le Commentaire que je vous ay n'aguères offert sur le Prophète Isaïe, toutesfois je ne sens point encore que mon désir soit satisfait pour cela. A ceste cause j'ay pensé d'adjouster avec le premier présent les Epistres qu'on a accoustumé d'appeler Canoniques, comme un surcroist, pour faire le comble de la mesure : afin que tous les deux œuvres veinssent ensemble en vos mains. Et de faict, veu qu'elles sont escrites ou aux Gentils qui estoyent fort eslongnez, ou aux Juifs qui habitoyent par-ci par-là en régions lointaines, il ne leur adviendra rien de nouveau, s'il leur faut encor aujourd'huy passer la mer, et surmonter divers destours de chemins, pour parvenir jusques à vostre majesté. Toutesfois, ô Roy trèsnoble, je vous offre tellement en particulier mes labeurs qu'estans publiez sous vostre nom, ils proulitent à tous en général. Et à vray dire, s'il y eut jamais temps auquel il ait fallu maintenir constamment et franchement la vérité de Dieu, il n'y a celuy qui ne puisse juger que cela est plus que nécessaire aujourd'huy. Car combien que je laisse à parler de la cruauté horrible qu'on exerce par tout contre ceux qui font profession d'icelle, de toutes les sortes de machinations par lesquelles Satan l'assaut, des embusches secrètes qu'on luy dresse d'une part, et de la violence ouverte et force d'armes dont on l'oppresse de l'autre : nous voyons qu'és lieux où la pure doctrine de la vraye religion avoit n'aguères son domicile, maintenant les supposts de l'Antechrist Romain l'ont tellement desfigurée et pervertie, qu'ils ne se mocquent pas moins de Christ, que s'ils luy donnoyent un roseau en la main en lieu de sceptre, et luy mettoyent sur la teste une couronne d'espines. Or cependant que ces corrupteurs fins et cauts espèrent que par tels moyens la pureté de l'Evangile s'en ira esteinte petit à petit, de quelle délicateté et lascheté ferment les yeux à telles mocqueries et opprobres si vilains contre le Fils de Dieu, ceux qui devoyent plustost cent fois s'exposer au danger, que d'acheter le prolongement de ceste vie pour je ne sçay combien de jours

par un silence desloyal? Sur cela le Pape (comme on dit) pour mettre fin à ceste tragédie, en crucifiant le Fils de Dieu, veut remettre sus son Concile masqué. Car combien que pour abolir le Nom de Jésus-Christ, et couper la gorge à l'Eglise, il exerce un brigandage furieux : toutesfois ceste telle quelle apparence de Concile luy sert de glaive sacré pour faire acte solennel de sacrifice. En ceste sorte le Pape Paul troisième, après avoir délibéré de faire tuer ou massacrer tous ceux qui préféreroyent la défense de vérité à leur propre vie, meit en évidence à Trente ce beau phantosme fardé de toutes les couleurs qu'il peut : afin de mettre en pièces l'Evangile, comme si c'eust esté la dernière foudre pour le casser et briser du tout. Mais comme ainsi soit que les vénérables Pères du Concile eussent commencé à esblouyr les yeux des simples par quelques esclairs d'aucunes sessions, tout ce reluisant appareil estant escarté par un soufle secret soudainement esmeu de la part du sainct siége, s'esvanouyt en fumée : sinon que pour continuer l'espovantement, il y eut une petite nuée qui s'arresta à Bolongne pour quelque temps. Jules donc successeur de Paul, lequel estoit le premier et le principal personnage de la farce jouée à Trente, (comme si ceci seul restoit pour effacer la doctrine de l'Evangile de la mémoire des hommes, asçavoir de foudroyer contre nous par décrets espovantables et horribles du Concile) se prépare maintenant à parfaire ceste ruse et finesse de guerre, comme on dit. toutesfois il y en a plusieurs qui pensent qu'il en fait seulelement le semblant. Mais il ne doit pas beaucoup chaloir s'il assemble son Concile à bon escient, ou par feintise. Vray est que jusques à présent depuis que Luther a commencé d'esbranler la Papauté, ç'a esté une chose toute claire et testifiée qu'autant qu'il y en a eu qui ont occupé ce siége tyrannique, combien qu'ils peussent espérer de recouvrer quelque appuy et confort du Concile (voire tels qu'ils se délibéroyent d'avoir) néantmoins ils ont fuy un tel remède, ne plus ne moins qu'un malade ayant le corps tout couvert de playes, craint tout attouchement du médecin, tant doux et pitoyable qu'il puisse estre. Parquoy les enfans mesme ont ceci en la bouche comme une chanson, Que le concile ne peut autrement aider à la Papauté, que par cautère ou incision. Or je ne voy nulle raison pourquoy les Papes doyvent tant craindre les Conciles, sinon que tremblement accompaigné inséparablement la mauvaise conscience. Car je vous prie, qu'estoit-ce dernièrement de cest infect amas de Trente, sinon un vain espovantail, auquel toutesfois on avoit donné nom de Concile très-sainct, général, et universel : lequel ne pouvoit non plus troubler les délices et voluptez du Pape, que le son des hautbois ou des tabourins ausquels il prend tous les jours son passetemps? S'il advenoit quelque fois que le Concile fust assemblé à bon escient de toutes parts, paraventure qu'il y auroit occasion de craindre que quelque murmure eslevé en une multitude grande, ne suscitast une plus grande sédition et tumulte : mais quant à ces Conciles fardez, tels qu'a esté celuy de Trente, qui est-ce qui croira que le Pape en soit estonné non plus que d'une sonnette ou hochet? ou plustost que cela ne luy serve de coussins pour dormir plus mollement et mieux à son aise? Il y aura deux ou trois Cardinaux, choisis au gré du Pape, de ses plus favoris, et comme tirez de son sein, qui présideront et auront toute la charge et gouvernement du Concile. Ce mesme tyran loëra quelque malotru d'entre ses Courtisans, auquel il donnera je ne sçay combien de ducats tous les mois, qui estant masqué du faux visage de Patriarche, se vendra servilement, et pour toute sentence ne prononcera que la chanson qu'on luy aura recordée. On a fait jouer un tel personnage en la ville de Trente à un certain Robert aveugle, lequel j'ay veu autresfois à Ratispone pour les affaires du Pape, se monstrant aussi sot que meschant, lors qu'il taschoit par ses flatteries de me mettre en propos avec le Cardinal Contarein. Là accourront de toute l'Italie un tas d'Evesques de trois leçons, comme il y en a là plusieurs de telle estoffe. Il y en viendra aussi paraventure aucuns de France et Hespaigne, enflez ou sots : aucuns aussi mal famez à cause des meschancetez et forfaits qu'ils auront commis par le passé : lesquels estans après ce beau jeu retour-

nez en leurs maisons, se vanteront de s'estre bien et fidèlement employez pour l'Eglise catholique. Au reste, on verra sortir plusieurs grenouilles des cavernes des moines, qui se viendront rendre dedans ce marets, lesquelles par leur cri importun s'efforceront comme à l'envi les unes des autres, de chasser au loin toute vérité. Mais quoy ? Forgé-je yci une nouvelle forme ou figure ? ains plustost ne proposé-je pas yci vivement devant les yeux de tous, ceste belle assemblée qui a esté dernièrement veuë à Trente ? Qu'y a-il donc pourquoy le Pape deust redouter ces protecteurs et gardiens de son tribunal, lesquels premièrement il a achetez à beaux deniers, et asservis à faire tout ce qu'il voudra : et qui aussi ne cherchent autre chose que d'acquérir sa faveur et sa grâce en quelque sorte que ce soit ? Principalement nostre gentil Pape Jules, qui en telle marchandise est un vieil routier, dressera en se jouant un tel Concile, toutes fois et quantes que bon luy semblera, et cependant ne laissera point de s'esbatre et gaudir selon sa coustume. Et certes ce qu'en bien peu de temps il a fait beaucoup de Jacopins Cardinaux, semble estre un préparatif manifeste de ceci. Il est bien vray qu'il a tousjours fort aimé cest ordre, comme on dit : mais ceste grande prodigalité procède d'une cause plus haute. Car le galand sçait assez qu'il n'y a rien plus impudent que ces gueux et coquins effrontez : comme il a bien souvent abusé d'eux à son plaisir en services vileins et infâmes. Outre plus, après qu'il les aura eslevez à un tel degré d'honneur, en quelque lieu qu'il les envoye contre tout droict et raison, il entend bien qu'ils seront plus hardis, audacieux et importuns qu'autres qui se puissent trouver. D'avantage, il ne doute point qu'il n'advienne que plusieurs chiens affamez, leschans et tirans la langue après telles récompenses, ne se desbordent et se jettent à esmouvoir telles contentions qu'il voudra. Et néantmoins je ne di pas que ceux qui nient qu'il vueille avoir un Concile, soyent totalement trompez : mais quand il aura dressé son théâtre pour jouer ses farces, soudainement on verra sortir de quelque part sans grande difficulté une guilée de pluye qui troublera tout le jeu. Par ce moyen il pliera les tapis et courtines dès le commencement mesme, s'il voit que cela soit à son proufit et commodité. Et toutesfois combien que ceci ne soit qu'une vaine apparence ou simulachre de Concile, nonobstant il pense que ce luy soit comme une massue entre les mains d'Hercules pour abbatre le Fils de Dieu, et pour briser le résidu de l'Eglise. Or donc quand nous voyons que ce prince de toute impiété s'eslève si arrogamment et outrageusement contre la gloire de Dieu, et le salut de nous tous, asçavoir-mon si c'est à nous cependant de trahir ceste cause tant saincte, par nostre silence ? Mais plustost nous-nous deverions exposer cent fois à la mort, si faire se pouvoit, que de souffrir qu'une oppression si meschante, si barbare et tyrannique de la vraye doctrine demeure incognue par nostre paresse et lascheté. Mais encore prenons le cas (ce que toutesfois n'est pas facile à croire) que le Pape avec toute sa bande pense à bon escient d'assembler le Concile, il se pourra bien faire que Christ ne soit point là de prime face outragé de si lourdes mocqueries : toutesfois on ne laissera point par ce moyen d'avoir fait une conspiration meschante contre luy. Et qui pis est, tant plus que ce Concile Papal aura d'apparence, de splendeur et magnificence pour faire croire qu'il n'y aura là que toute gravité et authorité, tant plus sera-il dangereux à perdre l'Eglise, et une peste plus à craindre. Car il ne faut nullement attendre que ceste vénérable bande qui sera assemblée par la conduite et menée de l'Antechrist, soit gouvernée par l'Esprit de Dieu : ne que ces esclaves de Satan aspirent à quelque bon moyen et procédure équitable. En premier lieu, le Pape qui s'est déclaré ennemi mortel de Christ, sera là assis au principal siége. Et quelque semblant qu'il face de demander les opinions des Pères qui seront là assistans, toutesfois estans estonnez de son seul regard, tous suyvront ce que bon luy semblera. Mais quel besoin sera-il de feintise ou simulation en une compagnie qui ne s'accorde que trop à toute impiété et infidélité ? Je ne déba point quel est un chacun des Cardinaux : mais quant à leur collége qui sera l'assemblée estimée la plus saincte de toutes, c'est une chose

toute notoire qu'il y règne en partie un contemnement de Dieu, comme entre les Epicuriens, en partie une haine cruelle à l'encontre de la vérité, et une rage mortelle contre tous vrais Chrestiens. Touchant l'ordre des Evesques, n'est-il pas composé presque de semblables monstres? sinon qu'il y a entr'eux beaucoup de povres asnes, lesquels ne mesprisent point Dieu apertement, et si n'opugnent point la vraye doctrine d'une telle inimitié et rage : toutesfois ils se plaisent tellement en leur estat si vilainement corrompu, qu'ils ne peuvent souffrir qu'on y mette correction ne réformation aucune. Joint que ceux d'entr'eux qui auront voix en chapitre (comme on dit) et authorité, ce seront quelques-uns, qui ayans toute la religion en desdain, se monstreront hardis et vaillans défenseurs du siége Romain : tous les autres ne serviront que de nombre. Selon qu'un chacun de ceux-là aura dit une opinion plus cruelle contre nous, il y aura aussi plus de gens qui le suyvront, non-seulement de ceux qui ne seront là que pour dire Ad idem : mais aussi des principaux, lesquels de leur propre gré et volontairement, selon le désir de leur cœur, ou estans menez d'ambition, ou contraints par crainte, consentiront à leur opinion. Et toutesfois je ne suis point si inique, que je ne confesse qu'aucuns d'entr'eux ont meilleur jugement et plus sain, et ne sont point mal affectionnez : mais cependant ils ne seront pas si courageux, qu'ils osent résister à la malice et impudence de tout le corps. Entre mille il y en aura paraventure deux ou trois qui auront plus de courage et bonne volonté, lesquels prendront la hardiesse d'ouvrir la bouche à demi pour maintenir la cause de Jésus-Christ : comme Pierre-Paul Vergier s'est monstré tel à Trente. Mais la saincte cour de ces pères vénérables trouvera bien tost remède pour garder que tels ne leur facent longuement fascherie. Car ou estans mis en prison, ils seront contreints à se desdire, ou il leur coustera la mort pour avoir trop parlé : ou bien on leur donnera un bruvage qui leur clorra la bouche à tout jamais. Et quant à nous, voyci de quelle équité on procède contre nous : on nous tiendra pour hérétiques obstinez et désespérez, et qui ne pouvons estre amenez à aucune raison : sinon que nous-nous réformions selon les décrets du sainct Concile, et que sans délay nous-nous accordions et acquiescions à tout ce qui aura esté ordonné en iceluy. Certainement nous avons par le passé assez monstré par évidens tesmoignages, que nous ne fuyons pas l'authorité d'un Concile légitime, si ainsi estoit qu'il s'en peust tenir un. Mais quand les ennemis manifestes de Christ demandent qu'il leur soit licite de juger et prononcer comme par arrest et sans aucune appellation : et mesme sous ceste condition qu'ils détermineront de la religion à leur fantasie et appétit, et non point selon la parole de Dieu ; quel moyen pourrons-nous tenir pour y obéir, sinon que nous renions le Fils de Dieu à nostre escient? Et ne faut point qu'on nous objecte, que nous-nous destions devant le temps. Qu'ils nous ottroyent un Concile, auquel il nous soit permis de franchement parler et maintenir la cause de la vraye religion : si nous refusons alors de nous y trouver, et rendre conte de tout ce que nous avons fait, ils nous pourront à bon droict condamner comme rebelles et obstinez. Mais tant s'en faut que nous y puissions avoir authorité de bien et droitement parler ou sentir, qu'il ne faut point douter que nous ne serions pas mesme receus à nos défenses justes et raisonnables. Car ceux qui ne peuvent porter aucunes admonitions et remonstrances tant douces et bénignes soyent-elles, voire comme un petit bruit sourd : de quelles aureilles pourroyent-ils recevoir les tonnerres résonnans de la vérité? Or ils monstrent ceci apertement. Ils nous appellent : mais est-ce pour nous donner quelque place, voire au plus bas siége? Au contraire, ils disent qu'il n'est licite d'y admettre ou recevoir aucun pour estre assis, s'il n'est mitré, et graissé. Qu'ils soyent donc assis, et nous debout, moyennant que nous soyons ouïs, et qu'on permette que nous mettions en avant la vérité. Ils répliqueront sur ceci, qu'ils promettent libéralement audience à tous. Voire, afin qu'après que nous aurons comme présenté requeste, on nous face tout incontinent sortir, et quelques jours après qu'on aura bien crié et tempesté dedans ce conclave, on nous rappelle

pour nous condamner. J'appelle crier et tempester, non pas qu'en ceste assemblée il y doyve avoir aucune altercation de discordans : mais pour autant qu'il leur semblera avis que ce sera une infamie et chose du tout intolérable, que les aureilles de messieurs les prélats soyent offensées tant irrévéremment par nous. Et on sçait assez combien leur rage est tempestueuse. Certes tant s'en faut que nous puissions impétrer d'eux qu'ils débatent la matière par raison, qu'il ne faut pas mesmes espérer qu'ils en daignent prendre cognoissance tant petite et légère que ce soit. Nous tascherons de remettre sus en sa pureté le service de Dieu repurgé de superstitions infinies, desquelles il a esté corrompu et enseveli. Là se trouveront des rhétoriciens profanes, qui ne feront que desgorger les décrets et ordonnances des ancestres, et les coustumes et cérémonies anciennes. Comme si l'Eglise instruite sous la maistrise céleste des Prophètes et de Christ, n'avoit point d'autre manière de servir à Dieu, que celle que la racaille de Romulus, estant seulement ensorcelée des sottes resveries de Numa Pompilius, a suyvi[1]? Mais où est ceste simple obéissance que Dieu requiert tant diligemment par toute l'Escriture, et commande si estroittement? Si on dispute de la malice ou perversité de la nature humaine, de l'estat d'icelle misérable et désespéré, de la grâce et vertu de Christ, de la cause gratuite de nostre salut : incontinent ils mettront en avant magistralement les sottes déterminations des Scholastiques, et les proposeront comme édits de Cours souveraines, ausquels il se faudra tenir sans en débatre. Le S. Esprit nous testifie en l'Escriture que nostre entendement est frappé d'un si grand aveuglement, que les affections de nostre cœur sont si perverses et tortues, que toute nostre nature est si corrompue, que nous ne pouvons faire autre chose que pecher, jusqu'à ce qu'il ait formé en nous une nouvelle volonté. Iceluy mesme Esprit nous contraint, comme détenus sous la damnation de mort éternelle, de rejetter toute fiance de nos œuvres, et en ceste sorte recourir au seul refuge de la miséricorde de Dieu, et mettre toute la somme de nostre justice en icelle. Iceluy mesme nous invitant à Dieu, tesmoigne qu'il n'est point appaisé envers nous par autre récompense et pris que du sang de Christ : et quant et quant il veut qu'estans appuyez sur l'intercession de Christ, nous nous présentions hardiment au tribunal céleste. Or il a esté ordonné par leurs beaux arrests perpétuels, que rien de tout ceci ne soit ouy : lesquels sont tels à leur dire, qu'il vaudroit mieux desdire Dieu et tous les Anges ensemble, que de transgresser le moindre d'iceux. Touchant les sacremens, ils ne permettront point qu'on en sonne un seul mot qui soit discordant de l'usage receu. Et qu'est-ce ci autre chose, sinon fermer le passage à toute correction tant petite qu'elle soit? Mais, dira quelqu'un, il est aisé à monstrer combien l'administration des Sacremens est renversée et falsifiée en la Papauté, en sorte qu'elle n'ha presque rien approchant de la vraye règle de Christ : et combien d'abus et faussetez y ont esté introduites : ou pour mieux dire combien de sacriléges abominables y sont entrez comme par force. Tant y a, qu'il ne faut point qu'il soit permis de remuer ceste matière. Et pourtant, messieurs les folastres thélogiens Sorbonistes ont ceci pour un dit commun, lequel ils ont publié çà et là par livres imprimez, Qu'afin que l'estat de l'Eglise demeure sain et entier, il faut bien sur toutes choses garder que le Concile n'admette aucune doute sur les articles qui sont aujourd'huy mis en différent. Il n'y a pas long temps aussi qu'un sot livre d'un certain Mutius escrit en Langue Italienne, sans goust ne grâce, sentant mieux son bouchier qu'autrement, veu qu'il ne parle que d'esgorger, a esté mis en lumière, où il fait un long discours, Que quand les Pères révérens seront assemblez pour célébrer le Concile, il ne reste autre chose sinon qu'ils prononcent que toute la cause leur est desja cognue : et qu'il ne faut plus sinon qu'ils nous contraignent par édits cruels et sanguinaires à souscrire. Certes je n'eusse daigné mettre en avant les gazouillemens enrouez de ce malencontreux hibou, sinon

1) Il entend les Romanisques et supposts du Pape de Rome, pource que Romulus fut le premier roy à Rome, et Numa Pompilius le second

que le Pape Jules eust adjousté son brevet pour recommander ce beau livre : dont les lecteurs pourront faire jugement qu'il ne faut point attendre autre Concile du Pape Jules, sinon tel que Mutius l'a desjà crié au son de sa trompette. Quand donc nous voyons que ces Antechrists s'avancent d'une obstination désespérée à ruiner la vraye et saine doctrine, et que d'un mesme orgueil ils s'esgayent comme gens bien asseurez, et qu'ils ne dressent ce Concile fardé pour autre raison, sinon afin qu'après avoir banni l'Evangile, ils chantent le dernier chant de leur victoire : il faut que nous de nostre costé prenions bon courage, pour suyvre l'enseigne de nostre Capitaine, estans vestus de vrayes armures. Pourveu que la pure et simple doctrine de l'Evangile reluise comme elle doit, quiconque ne refusera point d'ouvrir les yeux, pourra bien cognoistre que la Papauté est un monstre exécrable et horrible, composé par l'astuce de Satan d'un amas infini d'erreurs. Car nous monstrons évidemment par tesmoignages fermes et plusque certains, que la gloire de Dieu est là tellement desmembrée par sacrilége détestable, et distribuée à des idoles faites à plaisir, qu'à grand'peine luy demeure-il la centième partie de son droict. D'avantage, s'ils luy laissent quelque honneur ou service de reste, il n'y a aucune portion d'iceluy qui demeure pure et entière : tant tout est rempli d'inventions superstitieuses des hommes. Nous monstrons semblablement que la Loy de Dieu y est misérablement ensevelie par ces mesmes inventions. Et quant à ce que les povres âmes y sont plus tost tenues serrées sous le joug des hommes, que gouvernées par les commandemens de Dieu : qu'elles ployent et travaillent sous le fardeau inique de tant de traditions, ou pour mieux dire, sont opprimées d'une cruelle tyrannie : nous déclarons que tant s'en faut qu'ils proufitent par une telle obéissance feinte et en trahison, que plustost ils se plongent de fois à autre dedans un abysme plus profond. Nous enseignons aussi ouvertement par l'Escriture, que la vertu de Christ y est presque du tout abolie, que sa grâce y est anéantie pour la plus grandpart, qu'on a arrachées de son sein les povres âmes, pour les enfler d'une confiance mortelle de leurs propres œuvres et vertus. Nous monstrons clairement que l'invocation de Dieu telle qu'elle est commandée par la Parole d'iceluy, y est totalement renversée (laquelle néantmoins est refuge unique de salut.) Nous déclarons apertement que les Sacremens y sont en partie abbastardis par inventions estranges, en partie tirez à autre usage, d'autant que contre toute vérité de l'Escriture on leur assigne et attache la vertu du sainct Esprit, et leur attribue-on ce qui est propre à Christ. D'avantage, nous leur arrachons des mains ce nombre de sept sacremens, lequel ils ont témérairement forgé. Et quant à la Messe, de laquelle ils font un sacrifice, nous prouvons que c'est un vilein renoncement de la mort du Fils de Dieu, et avec ce nous monstrons qu'elle est plene de plusieurs sacriléges. Vrayement, pourveu que l'Escriture ait telle authorité qu'il luy appartient, il n'y a rien de tout ceci en quoy nos adversaires ne soyent contreints d'estre muets. Et eux-mesmes ne le dissimulent point, quand ils débatent qu'il se faut arrester au seul jugement de l'Eglise, à cause que le sens de l'Escriture est obscur et ambigu. Qui est celuy je vous prie, qui ne voye bien que par ce moyen la parole de Dieu est mise sous le pied, et que tout le droict et puissance de déterminer est transférée à eux? Combien qu'ils baisent les livres de l'Escriture fermez, comme les voulans adorer, toutesfois veu qu'ils la condamnent comme plene d'ambiguïtez douteuses et obscures, ils ne luy donnent non plus d'authorité, que s'il n'y avoit une seule letre escrite dedans. Qu'ils se couvrent de tant de beaux titres qu'ils voudront, afin qu'il ne semble qu'ils mettent rien en avant que le sainct Esprit ne leur ait dicté, comme ils ont accoustumé de se vanter : ils ont toutesfois ceci pour résolu et arresté, que toutes raisons mises bas, il n'y ait que leur plaisir qui doyve avoir plene authorité. Parquoy quant aux fidèles, veu qu'ils ont apprins par certaine expérience de la foy, qu'il n'y a rien plus ferme que la doctrine de l'Escriture, qu'ils se reposent en seureté sur cest appuy, afin qu'ils ne soyent transportez çà et là à tous vents de tromperie, et ne soyent exposez aux

cavillations et ruses des meschans. Et de nostre part, quand nous voyons que l'Escriture est vileinement desfigurée par les perverses inventions des Sophistes, et que ces criars loëz aux despens du Pape, ne tendent aujourd'huy à autre finesse que d'obscurcir la vraye lumière par leurs fumées, d'autant plus devons-nous estre attentifs à la remettre en son vray lustre. Quant à moy, je di en vérité, que j'ay destiné ce qui me reste de vie principalement à ceci, si j'ay le loisir et liberté. L'Église, à laquelle je suis donné pour luy servir, recevera tellement le premier fruit de ce labeur, que puis après il s'espandra plus loin. Car combien qu'après la charge de mon office il ne me reste guères de temps, néantmoins tel qu'il sera, j'ay délibéré de l'employer à ceste façon d'escrire. Or pour retourner à vous, Roy trèsexcellent, vous en avez yci un petit gage, asçavoir mes Commentaires, par lesquels je me suis efforcé de tellement expliquer les Epistres Canoniques (esquelles il y avoit autrement beaucoup de choses cachées et obscures) que le lecteur qui ne sera point du tout stupide, trouvera familière entrée à cognoistre le vray sens. Or tout ainsi que les expositeurs de l'Escriture fournissent, selon leur puissance, armes pour combatre l'Antechrist, souvenez-vous aussi, Sire, que c'est le devoir de vostre majesté, de maintenir la vraye et pure interprétation de l'Escriture contre toutes meschantes calomnies, afin que la vraye Religion fleurisse, et demeure en son entier. Ce n'est point sans cause que Dieu commande par Moyse qu'aussi tost qu'il y auroit un Roy créé sur son peuple, il donnast ordre qu'on luy escrivist un livre de la Loy. Voire, mais si estant encore homme privé il s'est diligemment exercé en la lecture d'icelle. Tant y a qu'afin que les Rois n'ignorent point que d'un costé ils ont besoin d'une singulière doctrine, d'autre part que ceste charge leur est particulièrement enjointe de la maintenir et défendre : le Seigneur assigne un domicile sacré à sa Loy en leur palais. Au reste, veu qu'en cest endroit l'excellence et grandeur héroïque de vostre courage surmonte de beaucoup la mesure de vostre aage, il n'est point besoin que j'use de plus longues paroles pour vous aiguiser. Or nostre bon Dieu vous vueille tenir sous sa saincte garde, et persévérer, comme il a commencé, à maintenir sous sa protection vostre trèsnoble Majesté, vous gouverner, et conduire vostre conseil par l'Esprit de prudence et de force, et confermer tout l'estat de vostre Royaume en paix et tranquillité. De Genève ce XXIII de Janvier, M. D. LI.

ARGUMENT

SUR LA PREMIÈRE ÉPISTRE DE SAINCT PIERRE.

Le but et intention de sainct Pierre en ceste Epistre, est d'exhorter les fidèles de renoncer à eux-mesmes, et de mespriser le monde : afin qu'estans délivrez des afflictions de la chair, et desveloppez de tous empeschemens terriens, ils aspirent de tout leur cœur au Royaume céleste de Christ : et qu'estans soustenus par espérance, appuyez sur patience, et munis de force et constance, ils surmontent toutes sortes de tentations, et s'exercent tout le temps de leur vie en ceste estude et méditation. Et pourtant dés le commencement de son Epistre il loue et magnifie tant qu'il peut, et amplifie par paroles la grâce de Dieu, qui nous a esté manifestée en Christ. Il adjouste avec cela, qu'on reçoit ceste grâce par foy, et qu'on la possède par espérance : afin que les fidèles eslevent leurs esprits et leurs cœurs par-dessus le monde. Puis après il les exhorte à vivre sainctement, afin qu'ils ne renden

inutile le pris duquel ils sont rachetez : et qu'ils ne laissent point corrompre ou amortir la semence incorruptible de la Parole, par laquelle ils sont régénérez en vie éternelle. Or pource qu'il avoit dit qu'ils estoyent régénérez par la parole de Dieu, il fait quant et quant mention de l'enfance spirituelle. Au reste, afin que leur foy ne chancelle ou soit esbranlée, d'autant qu'ils voyent Christ estre rejetté ou mesprisé presque de tout le monde, il admoneste que par ce moyen est accompli ce qui est escrit de luy : asçavoir qu'il doit estre la pierre de choppement et scandale. Au contraire, aussi il monstre qu'iceluy est un ferme fondement de salut à ceux qui croyent en luy. Après cela il récite derechef, à quel honneur Dieu les a eslevez : afin que par la recordation de leur premier estat, et par le sentiment du bénéfice présent, ils soyent incitez à vivre sainctement. Puis il vient à faire des exhortations particulières : qu'ils se gouvernent et conduisent modestement et en toute obéissance sous l'authorité et régime des Princes et Magistrats : que les serviteurs soyent sujets et obéissans à leurs maistres : que les femmes obéissent à leurs maris, et se gouvernent en toute chasteté et continence : que les maris de leur costé traittent humainement leurs femmes. D'avantage il commande qu'il y ait équité mutuelle, et rondeur de bonne conscience entr'eux. Et afin qu'ils le facent plus volontiers, il leur propose le fruit qui en revient, asçavoir une vie heureuse et paisible. Toutesfois pource que c'est une chose quasi inséparable de la condition des Chrestiens, d'estre bien souvent molestez et tormentez de beaucoup d'injures et opprobres, et d'avoir le monde contraire sans aucune raison, jà soit qu'ils ne cherchent que paix : à ceste cause il les exhorte de porter patiemment les persécutions, lesquelles ils sçavent leur devoir tourner à salut. A cela il amène l'exemple de Christ. Au contraire il admoneste quelle issue mal-heureuse est préparée aux infidèles, au lieu que le Seigneur délivre miraculeusement de mort son Eglise par la mort. Puis après il estend l'exemple de Christ plus loin : asçavoir à la mortification de la chair. Il adjouste à ceste exhortation plusieurs brèves sentences : mais incontinent après il retourne à la doctrine de patience. Que les fidèles addoucissent leurs maux par consolation, en considérant combien il leur est proufitable d'estre chastiez de la main paternelle de Dieu. Au commencement du cinquième chapitre il admoneste les Anciens de leur office, à ce qu'ils n'usurpent aucune domination ou seigneurie sur l'Eglise : mais qu'ils président sous Christ en toute modestie. Il recommande aux jeunes d'estre dociles et humbles. En la fin, après avoir adjousté une briève exhortation, il finit son Epistre par une prière. Or quant au lieu d'où il a escrit ceste Epistre, tous ne s'accordent pas. Et toutesfois je ne voy nulle cause pourquoy nous doutions qu'il ne fust alors en Babylone. Car il l'afferme clairement. Mais pource que ceste persuasion avoit gaigné, que d'Antioche il estoit allé à Rome, et qu'il estoit mort à Rome, les anciens n'ayans autre argument que cestuy-ci, ont forgé que Rome est yci appelée Babylone par allégorie. Au reste, puis que sans aucune conjecture probable ils se sont légièrement persuadé tout ce qu'ils ont laissé par escrit de l'Evesché de Rome tenue par sainct Pierre : la resverie aussi de ceste allégorie ne doit estre rien estimée. Certes il est beaucoup plus vray-semblable que S. Pierre (selon que requéroit son Apostolat) a suyvi les pays et régions esquelles il y habitoit plus de Juifs. Or nous sçavons qu'il y en avoit grand nombre en Babylone, et en ces quartiers-là.

COMMENTAIRE

SUR LA

Ire ÉPISTRE DE S. PIERRE

CHAPITRE PREMIER.

1 *Pierre Apostre de Jésus-Christ, aux estrangers qui sont*[1] *espars en Ponte, en Galatie, en Cappadoce, en Asie, et en Bithynie*[2],

2 *Eleus selon la prescience de Dieu le Pere en sanctification*[3] *de l'Esprit*[4] *pour obéir et estre arrousez du sang de Jésus-Christ : grâce et paix vous soit multipliée.*

1) Ou, estes. 2) Ou, providence. 3) Ou, à sanctification par obéissance et arrousement. 4) Ou, d'esprit.

1 *Pierre Apostre.* Tout ce que ceste salutation ha de commun avec celle de sainct Paul, n'ha nul besoin de nouvelle exposition. Quand S. Paul désire grâce et paix à ceux ausquels il escrit, il obmet le verbe : et S. Pierre l'adjouste, disant, *Vous soit multipliée :* nonobstant le sens revient tout à un. Car S. Paul ne désire point aux fidèles un commencement de grâce ou de paix : mais plustost accroissement jusqu'à ce que Dieu accomplisse en eux ce qu'il a commencé. *Aux estrangers.* Ceux qui pensent que tous fidèles soyent ainsi appelez par métaphore ou similitude, pource que ceux qui tendent au pays céleste, sont comme pèlerins en ce monde : s'abusent bien. Et on peut assez facilement réfuter leur erreur par ce mot, *Qui sont espars.* Car ceci appartient seulement aux Juifs, non-seulement pource qu'ils estoyent bannis de leur pays, estans espars çà et là : mais aussi pource qu'ils estoyent chassez hors de la terre que le Seigneur leur avoit promise en héritage à perpétuité. Vray est, que ci-après il appellera tous fidèles estrangers, pource qu'ils sont comme pèlerins au monde : mais yci il y a une autre raison. Ils estoyent donc estrangers, pource qu'une partie estoit esparse en Ponte, l'autre en Galatie, l'autre en Cappadoce, l'autre en Asie, et l'autre en Bithynie. Et ne se faut esbahir de ce qu'il addresse particulièrement ceste Epistre aux Juifs : car il sçavoit qu'il leur estoit ordonné Apostre, comme on peut veoir par ce que sainct Paul dit au chap. II des Galat., v. 7. Sous les

régions qu'il récite yci, il comprend toute la contrée d'Asie la mineur, depuis le Ponte Euxin jusques à Cappadoce.

2 *Eleus.* On pourroit demander comment il a sceu qu'ils fussent éleus. Car l'élection de Dieu est cachée, et ne peut estre cognue que par révélation spéciale du sainct Esprit. Or tout ainsi qu'un chacun est rendu asseuré de son élection par le tesmoignage de l'esprit, aussi ne peut-il rien avoir de certain des autres. Je respon, qu'il ne se faut point curieusement enquérir de l'élection de nos frères : mais plustost il la faut estimer par la vocation, en sorte que tous ceux qui sont receus en l'Eglise par foy, soyent nombrez et réputez pour éleus. Car Dieu les sépare du reste du monde, qui est un signe d'élection. Et à ceci ne répugne point, ce que nous voyons, que plusieurs se révoltent, et qu'il n'y a que pure hypocrisie en d'aucuns. Car c'est un jugement de charité, et non point de foy, quand nous tenons pour éleus tous ceux ausquels on apperçoit quelque marque de l'adoption de Dieu. Or nous pouvons bien entendre par le texte, que sainct Pierre ne va pas chercher leur élection au conseil estroit de Dieu, mais qu'il la juge par l'effet. Car il adjouste incontinent après, *En sanctification de l'esprit.* Entant donc qu'ils se monstroyent estre régénérez par l'Esprit de Dieu, il les met au nombre des éleus de Dieu : d'autant que Dieu ne sanctifie sinon ceux qu'il a auparavant éleus. Quant et quant toutesfois il remonstre d'où procède l'élection, par laquelle nous sommes choisis à salut, afin que ne périssions avec le monde. Car il dit, *Selon la prescience de Dieu le Père.* C'est ci di-je la source et la première cause : que Dieu avant la création du monde a cognu en soymesme ceux qu'il vouloit élire à salut. Mais il faut prudemment regarder quelle est ceste prescience. Car les Sophistes pour obscurcir la grâce de Dieu, controuvent qu'il prévoit les mérites d'un chacun, et qu'en ceste sorte les réprouvez sont discernez des éleus, selon qu'un chacun est digne de ceste condition ou de l'autre. Mais l'Escriture oppose par tout le propos de Dieu, auquel nostre salut est fondé, à nos mérites. Quand donc sainct Pierre les appelle éleus selon la prescience de Dieu, il signifie que la cause de ceste élection ne dépend point d'ailleurs, mais qu'il la faut chercher seulement en Dieu, d'autant que luy-mesme a esté induit de son propre mouvement à nous élire. La prescience doncques de Dieu oste tout esgard de la dignité ou mérite des hommes. De ceci nous avons traitté plus amplement au 1er chapitre des Ephésiens et autres passages. Mais tout ainsi qu'en nostre élection il assigne le premier lieu au bon plaisir gratuit de Dieu : aussi d'autre part il veut que nous la cognoissions ou jugions par l'effet. Car il n'y a rien plus dangereux ne plus à rebours que de laisser la vocation, et sans avoir aucun esgard à icelle, aller chercher la certitude de nostre élection en la prescience secrète, et occulte de Dieu. Car c'est un abysme trop profond. Parquoy pour obvier à ce danger, sainct Pierre tient un trèsbon moyen. Car combien qu'en premier lieu il vueille qu'on considère le conseil de Dieu, la cause duquel ne se doit chercher ailleurs qu'en luy : toutesfois il nous renvoye tout soudain à l'effet, par lequel il déclare et testifie nostre élection. Cest effet c'est la sanctification de l'Esprit, c'est-à dire la vocation conjointe avec l'efficace : quand avec la prédication externe de l'Evangile, la foy survient, laquelle est engendrée d'un mouvement intérieur du sainct Esprit. *Pour obéir et estre arrousez du sang de Jésus-Christ.* Veu qu'il adjouste après la sanctification ces deux choses, il semble que par ce mot *d'obéissance* il entende la nouveauté de vie : et que par l'arrousement du sang de Christ, il signifie la rémission des péchez. Que si ces deux choses sont les parties ou effets de sanctification, ce mot de *sanctification* est yci autrement prins qu'il n'est pas en sainct Paul en plusieurs passages, c'est-à-dire plus généralement. Dieu doncques nous sanctifie, en nous appelant avec efficace. Or cela se fait quand nous sommes renouvelez pour obéir à sa justice, et estans arrousez du sang de Christ, nous sommes lavez de nos pé-

chez. Et semble qu'il vueille tacitement rapporter son propos à la cérémonie ancienne d'aspersion, de laquelle ils usoyent jadis sous la Loy. Car tout ainsi que pour lors ce n'eust point esté assez de tuer une beste, et d'espandre le sang d'icelle, si quant et quant le peuple n'en eust esté arrousé : aussi ce que le sang de Christ a esté espandu, ne nous proufiteroit de rien si nos consciences n'en estoyent arrousées. Il faut doncques yci suppléer une antithèse, Que tout ainsi que jadis sous la Loy se faisoit arrousement de sang par la main du Sacrificateur : aussi aujourd'huy le sainct Esprit arrouse nos âmes du sang de Christ en purgation de nos péchez. Recueillons maintenant la somme de tout ceci : Asçavoir, Que nostre salut procède de l'élection gratuite de Dieu : mais que quant et quant il la faut considérer par l'expérience de la foy, en ce qu'il nous sanctifie par son Esprit : et finalement qu'il y a deux fins ou effets de nostre vocation : asçavoir que nous soyons réformez en l'obéissance de Dieu, et arrousez par le sang de Christ : d'avantage, que ces deux effets sont œuvres du sainct Esprit. Dont nous recueillons qu'il ne faut séparer l'élection de la vocation, ne la justice gratuite par la foy, de la nouveauté de vie.

3 *Loué soit Dieu*, qui est *le Père de nostre Seigneur Jésus-Christ, qui par sa grande miséricorde nous a régénérez en espérance vive, par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts*[1],

4 *A l'héritage incorruptible, qui ne se peut contaminer ni flestrir, conservé és cieux pour vous,*

5 *Qui estes gardez en la vertu de Dieu par foy, pour avoir le salut prest d'estre révélé au dernier temps :*

1) 2 *Cor.*, I, 2. *Eph.*, I, 3.

3 *Loué soit Dieu*, qui est *le Père, etc.* Nous avons dit que le principal poinct de ceste Epistre est, Que l'Apostre, en nous eslevant par-dessus le monde, nous appreste et accourage à soustenir les combats de la guerre spirituelle. Pour ce faire, la recognoissance des bénéfices de Dieu y sert beaucoup. Car quand nous les estimons comme ils méritent, nous ne tenons pas grand conte de toutes autres choses. Principalement quand nous considérons combien vaut Christ avecques ses biens, nous réputerons comme fiente tout ce qui est hors d'iceluy, Philip., III, 8. Pour ceste cause il prise yci magnifiquement la bonté infinie et grâce de Dieu en Christ : afin qu'il ne nous fasche point de renoncer à nousmesmes et au monde, pour jouyr du thrésor inestimable de la vie éternelle : d'avantage, afin que nous ne soyons descouragez pour les fascheries et misères de ce présent monde, mais que nous les endurions patiemment, nous reposans sur la béatitude éternelle. Au reste, quand il rend grâces à Dieu, il semond les fidèles à une resjouyssance spirituelle, laquelle engloutisse toutes affections contraires de la chair. Qui est *le Père de nostre Seigneur Jésus-Christ.* Il y a mot à mot, Loué soit Dieu et Père, etc., mais il le faut résoudre en ceste sorte, Loué soit Dieu, qui est Père de Jésus-Christ. Car tout ainsi qu'en s'appelant anciennement Dieu d'Abraham, il vouloit par ceste marque estre discerné de tous autres faux-dieux : aussi depuis qu'il s'est manifesté en son Fils, il ne veut point estre autrement cognu qu'en luy. Et pourtant, ceux qui conçoyvent en leur esprit la Majesté nue de Dieu hors Christ, ont une idole en lieu de Dieu : comme les Juifs et les Turcs. Quiconque doncques veut vrayement cognoistre le vray Dieu, il faut qu'il le cognoisse par ce titre, Qu'il est Père de Christ. Car si le Fils ne nous vient en mémoire toutes fois et quantes que nostre esprit cerche Dieu, il demeurera confus, et vaguera çà et là, jusques à s'esvanouir et défaillir du tout. Sainct Pierre a voulu aussi quant et quant monstrer

comment Dieu use d'une si grande libéralité et bonté envers nous. Car si Christ n'est mis entre luy et nous, nous ne pourrons jamais sentir sa bonté à bon escient. *Qui nous a régénérez.* Il signifie que la vie est un don supernaturel : pource que nous naissons enfans d'ire. Car si nous estions engendrez en l'espérance de vie selon la chair, ce seroit une chose superflue que nous fussions régénérez de Dieu. Sainct Pierre doncques monstre que nous qui estions naturellement destinez à la mort éternelle, avons esté restituez en vie par la miséricorde de Dieu. Et ceci est comme une seconde création : comme il est dit au chapitre II des Ephésiens, v. 10. Ce mot *Espérance vive*, est prins pour Espérance de vie : toutesfois il semble qu'il y ait une antithèse tacite entre l'Espérance qui est fichée sur le Royaume incorruptible de Dieu, et les Espérances des hommes, vaines et caduques. *Par sa grande miséricorde.* Il met premièrement la cause efficiente : puis après il monstre le moyen. Il enseigne, di-je, que Dieu n'a jamais esté incité par nos mérites, à nous régénérer en espérance vive : d'autant qu'il attribue tout cela à la miséricorde d'iceluy. Et afin de mieux anéantir les mérites des œuvres, il dit *Sa grande miséricorde.* Vray est que tous confesseront bien en un mot, que Dieu est seul autheur de nostre salut : mais puis après ils vienent à controuver je ne sçay quelles causes d'ailleurs, lesquelles diminuent autant de sa miséricorde. Mais sainct Pierre ne met rien en avant que la seule miséricorde de Dieu : toutesfois il adjouste incontinent après, le moyen, asçavoir, *La résurrection de Christ.* Car Dieu ne nous desploye point ailleurs ni autrement sa miséricorde : et pourtant l'Escriture nous addresse tousjours à ce but. Or quant à ce que laissant à parler de la mort de Christ, il fait seulement mention de la résurrection d'iceluy, en cela il n'y a nulle absurdité. Car la mort est enclose sous la résurrection : d'autant qu'il n'y a point d'accomplissement qui n'ait son commencement. Or il a plustost amené la résurrection, pource qu'il traittoit de la vie nouvelle.

4 *A l'héritage incorruptible, qui ne se peut contaminer ni flestrir.* Les trois épithètes qui s'ensuyvent, sont mis pour amplifier la grâce de Dieu. Car sainct Pierre (comme j'ay dit ci-dessus) tasche à bien et vivement imprimer l'excellence d'icelle en nos esprits. Au reste, selon mon jugement, ces deux membres, *A l'héritage incorruptible*, *et*, *Pour avoir le salut prest d'estre révélé*, doyvent estre tellement exposez, que le dernier soit une déclaration du premier. Car il exprime une mesme chose en deux sortes. Tous les mots qui suyvent ont chacun leur poids. Il est dit, que l'héritage est *conservé és cieux :* afin que nous sçachions qu'il est hors de danger. Car s'il n'estoit entre les mains de Dieu, il seroit exposé à des dangers infinis : et s'il estoit en ce monde, comment pourrions-nous estre asseurez au milieu de tant de changemens? Afin donc de nous délivrer de toute crainte, il afferme que nostre salut est mis en seurté, et hors de tout ce que Satan pourroit machiner à l'encontre. Mais pource que la certitude de salut ne nous apporteroit pas beaucoup de consolation, sinon qu'un chacun de nous sentist qu'elle luy appartient, S. Pierre adjouste, *Pour vous.* Car lors les consciences sont en repos paisible, quand le Seigneur crie du ciel, Voicy, vostre salut est en ma main, et je le vous garde. Au surplus, pource que le salut n'appartient pas indifféremment à tous, il nous renvoye à la *Foy :* afin que ceux qui sont garnis de foy, se discernent d'avec les autres, et ne doutent point qu'ils ne soyent vrais et légitimes héritiers du Royaume de Dieu. Car comme la Foy pénètre jusques aux cieux, aussi elle nous applicque les biens qui sont és cieux.

5 *Qui estes gardez en la vertu de Dieu par foy.* Il faut noter la relation ou correspondence mutuelle, quand il dit que nous sommes gardez au monde : comme nostre héritage est gardé és cieux. Autrement ceste pensée nous viendroit incontinent en l'esprit : De quoy nous sert que nostre salut nous soit gardé au ciel, veu que nous sommes tormentez au monde comme en une mer impétueuse? De

quoy nous sert que nostre salut repose en port asseuré, veu que nous flottons entre mille périls? S. Pierre donc prévient telles objections, démonstrant que combien que nous soyons au monde environnez de dangers infinis, toutesfois nous sommes préservez par foy : et que nous sommes tellement prochains de la mort, que toutesfois nous sommes en seurté sous la protection de la foy. Au reste, d'autant qu'en ceste infirmité de la chair la foy mesme est souvent esbranlée, nous pourrions tousjours estre en souci du lendemain, si le Seigneur ne nous secouroit aussi en cest endroit. Or nous voyons comment ceste opinion diabolique a esté receue en la Papauté : Asçavoir qu'il faut que nous soyons en doute de la persévérance finale, pource que nous ne sommes pas certains si nous demeurerons demain en la mesme grâce, que nous sommes aujourd'huy. Mais sainct Pierre ne nous laisse point ainsi en suspens. Car il afferme que nous sommes soustenus par la vertu de Dieu, afin que ne soyons sollicitez ni esbranlez d'aucune doute, qui nous pourroit survenir du sentiment que nous avons en nous-mesmes de nostre propre infirmité. Combien donc que nous soyons infirmes, toutesfois nostre salut ne laisse point d'estre ferme et asseuré, d'autant qu'il est appuyé par la vertu de Dieu. Parquoy tout ainsi que nous sommes gardez par foy, aussi la foy ha sa fermeté en la vertu de Dieu. Et pourtant nostre asseurance est non-seulement pour la vie présente, mais aussi pour celle qui est à venir. *Pour avoir le salut prest d'estre révélé au dernier temps.* Pource que de nature nous sommes impatiens, et l'ennuy du retardement nous fait tomber sous le fais : à ceste cause il nous admoneste que nostre salut n'est point différé comme s'il n'estoit encore prest : mais pource que le temps ordonné de la révélation n'est encore venu. Ceste doctrine sert à nourrir et entretenir nostre espérance. Au reste, il appelle le jour du Jugement, *Le dernier temps :* pource qu'il ne faut point espérer devant ce jour, la restauration de toutes choses : car le temps du milieu court encore. Quant à ce que tout le temps qui est depuis l'advenement de Christ, est appelé ailleurs Le dernier temps, cela est dit en comparaison des temps précédens : mais sainct Pierre a regardé yci tout le cours du monde.

6 *En quoy vous-vous esgayez, estans maintenant un peu de temps contristez en diverses tentations, s'il est besoin :*

7 *Afin que l'espreuve de vostre foy, beaucoup plus précieuse que* l'espreuve *de l'or (qui périt, et toutesfois est esprouvé par le feu) vous tourne à louange et honneur et gloire, quand Jésus-Christ sera révélé :*

8 *Lequel vous aimez, combien que ne l'ayez veu : auquel vous croyez, combien que maintenant ne le voyez : et vous esgayez d'une joye inénarrable e glorifiée*[1].

9 *Raportans la fin de vostre foy,* asçavoir *le salut des âmes.*

1) Ou, glorieuse.

6 *En quoy vous-vous esgayez estans maintenant, etc.* On pourroit bien autrement tourner le mot Grec : toutesfois le sens requiert que nous disions, Vous-vous esgayez : plustost que, Esgayez-vous. Ce mot, *En quoy :* se rapporte à tout ce qui a esté dit touchant l'espérance de salut réservé és cieux. Au reste, il les exhorte plustost qu'il ne les loue. Car son intention est de monstrer quel proufit nous revient de ceste espérance de salut : asçavoir joye spirituelle, par laquelle non-seulement est addoucie l'aigreur et aspreté de tous maux, mais aussi toute tristesse est surmontée. Toutesfois par ce mot *vous-vous esgayez*, il veut exprimer quelque chose d'avantage que simple resjouissance. Mais il semble qu'il y ait quelque apparence de répugnance, en ce qu'il dit que les fidèles qui s'esgayent de joye, sont quant et quant tristes, Car ce sont deux affections contraires, que

joye et tristesse. Mais les fidèles cognoissent mieux par expérience, que ces deux affections peuvent consister ensemble, qu'on ne pourroit exprimer par paroles. Nonobstant pour résoudre ceste question en peu de paroles, il faut entendre que les fidèles ne sont point troncs de bois, et qu'ils n'ont tellement despouillé le sentiment humain, qu'ils ne soyent touchez de douleur, qu'ils ne craignent les dangers, que la povreté ne leur soit ennuyeuse, et les persécutions aspres et difficiles à porter. Parquoy quand ils sont affligez, ils sentent tristesse : mais elle est tellement addoucie par la foy, qu'ils ne laissent point pourtant de se resjouir. Par ainsi la tristesse n'empesche point leur joye, mais plustost elle luy quitte la place. D'autre part, combien que la joye surmonte la tristesse, toutesfois elle ne l'abolit pas du tout, d'autant qu'elle ne nous despouille pas de toute fragilité humaine. Et nous cognoissons par ceci quelle est la vraye patience. Le commencement d'icelle, et par manière de dire sa racine c'est la recognoissance des bénéfices de Dieu : principalement quand nous considérons son adoption gratuite, par laquelle il nous a appelez à estre ses enfans. Car il est facile à tous ceux qui esléveut leur esprit jusques-là, pour savourer ce bénéfice tant amiable, d'avaller tout doucement toutes adversitez. Et de faict, d'où vient que les esprits des hommes sont souvent opprimez de tristesse, sinon qu'ils n'ont nul goust des biens spirituels? Mais ceux qui ont ceci pour arresté, que toutes angoisses leur sont exercices utiles à salut, non-seulement les surmontent, mais aussi les tournent en occasion de joye. *Un peu de temps contristez.* La tristesse n'est-elle pas aussi commune aux réprouvez? Car ils ne sont point exempts de maux. Mais S. Pierre entend que les fidèles reçoyvent la tristesse volontairement, au lieu que les infidèles grincent les dents, et résistent opiniastrément à Dieu. Les fidèles donc se contristent, comme un bœuf donté reçoit le joug volontiers, et un cheval qui aura esté duit et façonné souffre d'estre bridé mesme par un enfant. Quant aux réprouvez, Dieu les touche de tristesse, comme on use de violence à un cheval restif et furieux. Car ils regimbent contre l'esperon, mais c'est en vain. S. Pierre donc loue les fidèles, pource qu'ils se soumettent à tristesse de leur propre gré, et non point par contrainte. Quant à ce qu'il dit, *Maintenant un peu de temps :* cela sert de consolation. Car quand on nous propose que le temps de nos adversitez sera brief, cela addoucit grandement nos maux, quelques aspres qu'ils soyent. Or ceste vie présente ne dure qu'un bien peu de temps, et est comme un moment. *S'il est besoin.* C'est comme s'il disoit, Pource qu'il est besoin. Car la condition est yci prinse pour la cause : et l'Apostre a voulu monstrer, que ce Dieu exerce ainsi les siens, ne se fait point à la volée, ne par cas fortuit. Car si Dieu nous affligeoit sans cause, cela seroit fascheux et grief à endurer. Sainct Pierre donc a prins argument de consolation du conseil de Dieu : non pas que la raison nous apparoisse tousjours, mais pource que nous devons avoir ceste persuasion, Qu'il faut qu'ainsi soit fait, pource que Dieu le veut. Il faut noter, qu'il ne met pas seulement une tentation, mais plusieurs *tentations*, et non-seulement une sorte de tentation, *mais diverses.* Toutesfois il vaut mieux prendre l'exposition de ce passage sur le chap. 1er de sainct Jacques, v. 12.

7 *Beaucoup plus précieuse que l'espreuve de l'or.* C'est un argument déduit du plus petit au plus grand. Car si nous prisons tant l'or, qui est un métal corruptible, que nous le voulons esprouver par feu, afin qu'il obtiene son pris envers nous : est-ce de merveilles si Dieu requiert une telle espreuve en la foy, veu qu'il estime tant l'excellence d'icelle ? Or combien que les mots semblent signifier autrement, toutesfois il compare la foy à l'or, et la fait plus précieuse que l'or : voulant de là inférer qu'elle est bien digne d'estre diligemment examinée. Or on ne sçauroit dire jusques où il estend ces deux mots, *L'espreuve et est esprouvé.* Car l'or est esprouvé par le feu en deux sortes : premierement quand il est repurgé de l'escume : puis après quand il faut faire jugement s'il est bon. Toutes

les deux façons d'espreuve convienent trèsbien à la foy. Car comme ainsi soit que beaucoup d'ordures d'incrédulité résident en nous, quand par diverses afflictions nous sommes comme recuits en la fournaise de Dieu, les ordures et escumes de nostre foy sont repurgées, afin qu'elle soit nette et pure devant Dieu : et quant et quant l'espreuve s'en fait, asçavoir si elle est feinte ou vraye. Je suis content d'applicquer les mots de l'Apostre à toutes les deux façons d'esprouver. Et là aussi se rapporte ce qui s'ensuit incontinent après. Car tout ainsi que l'argent n'est point en tel estime qu'il appartient, jusques à ce qu'il soit purgé : aussi il signifie, que nostre foy sera honorée et couronnée envers Dieu, quand elle aura esté duement esprouvée. *Quand Jésus-Christ sera révélé.* Ceci est adjousté afin que les fidèles apprenent à tenir leurs esprits en suspens jusques au dernier jour. Car nostre vie est maintenant cachée en Christ, et demeurera comme ensevelie, jusques à ce qu'il apparoisse du ciel : et tout le cours de nostre vie tend à la ruine de l'homme extérieur, mesme tout ce que nous endurons, est comme un préparatif à la mort, Coloss. III, 3. Il faut donc nécessairement que nous jettions les yeux sur Christ, si nous voulons contempler gloire et louange és afflictions. Car les tentations sont plenes d'opprobre et déshonneur en nous, et en Christ elles sont glorieuses : mais on n'apperçoit pas encore plenement ceste gloire en Christ, pource que le jour de consolation n'est pas encore venu.

8 *Lequel vous aimez combien que ne l'ayez veu.* Il met yci deux choses : Qu'ils aiment Jésus-Christ, combien qu'ils ne l'ayent veu : et Qu'ils croyent en celuy lequel ils ne voyent point maintenant. Mais la première procède de la dernière : car la foy est cause de l'amour : nonseulement pource que la cognoissance des biens que Christ nous fait, nous incite à l'aimer mutuellement : mais pource qu'en nous offrant la parfaite béatitude, il nous ravit à soy. Il loue doncques les Juifs de ce qu'ils croyent en Christ, lequel ils ne voyent point : afin qu'ils considèrent bien que c'est la nature de la foy, de s'asseurer et reposer sur les biens que nos yeux ne voyent point. Car ils avoyent desjà quelque expérience de la chose. Toutesfois il y a plus de commandement que de louange en ceci. Or ce membre va le premier, Qu'il ne faut point mesurer la foy par le regard. Car veu que la vie des fidèles est misérable selon l'apparence extérieure, ils perdroyent à toutes heures courage, si leur félicité ne consistoit en espérance. Il est bien vray que la foy ha ses yeux, mais ils pénètrent jusques au Royaume invisible de Dieu, et se contentent du miroir de la Parole. Car c'est une démonstrance des choses invisibles, comme il est dit en l'Epistre aux Hébrieux, XI, 1. Et pourtant ce que dit sainct Paul, 2 Corinthiens V, 6, est bien vray : Asçavoir que nous sommes absens du Seigneur, tandis que nous sommes environnez de ceste chair : d'autant que nous cheminons par foy, et non point par veue. Le second membre est, Que la foy n'est pas une froide cognoissance, mais telle qu'elle enflamme nos cœurs en l'amour de Christ. Car la foy n'appréhende pas Dieu d'une imagination confuse et implicite (comme les Sophistes gazouillent) c'est-à-dire enveloppée (car cela est se fourvoyer par lieux esgarez) mais elle ha Christ pour son but. D'avantage elle n'empoigne pas le nom de Christ nud, ne son essence nue, mais elle le considère tel qu'il est envers nous, et selon les biens qu'il nous apporte. Car il ne se peut faire que l'affection et zèle de l'homme ne se transporte là où il constitue sa félicité et béatitude : selon ce qui est dit, Là où est ton thrésor, là aussi est ton cœur, Matth. VI, v. 21. *Et esgayez d'une joye inénarrable et glorifiée.* Il répète derechef ce fruit de la foy, duquel il avoit fait mention : et non sans cause. Car à la vérité ce bien est inestimable, que non-seulement les consciences sont en paix et repos devant Dieu, mais elles tressaillent desjà de joye pour la certitude et fiance qu'elles ont de la vie éternelle. Or il l'appelle *Joye inénarrable :* pource que la paix de Dieu surmonte tout entendement, Philip. IV, v. 7. Ce qu'il adjouste, *Glorifiée*, peut estre exposé en deux sortes : ou qu'il signifie

Magnifique et Glorieuse : ou bien en l'opposant à la joye vaine et transitoire, de laquelle les hommes ont honte incontinent après. Ainsi ce mot *Glorifiée*, vaudra autant comme ferme et stable, et estant hors de danger d'en estre frustré. Ceux qui par ceste joye ne s'eslèvent par-dessus les cieux, en sorte que se contentans de Christ seul, ils mesprisent le monde, c'est en vain qu'ils se vantent d'avoir la foy.

9 *Rapportans la fin de vostre foy.* Il monstre où les fidèles doyvent dresser tous leurs sens : asçavoir au salut éternel. Car ce monde tient yci-bas nos affections empestrées par ses allèchemens : ceste vie, et toutes les choses appartenantes au corps, empeschent grandement nostre esprit de s'applicquer à la méditation de la vie à-venir et spirituelle. Sainct Pierre donc nous propose ce salut, pour le méditer de toute nostre affection : et monstre tacitement que nous ne nous devons pas beaucoup soucier de la perte de toutes autres choses : moyennant que nos âmes soyent sauvées. Quand il dit, *Rapportans*, il leur oste toute doute : afin qu'ils s'efforcent de plus grand courage, veu qu'ils sont certains d'obtenir salut. Cependant toutesfois il monstre que ce salut est la fin de la foy, afin qu'ils ne se faschent point de ce qu'il est encores différé. Car nostre adoption nous doit suffire pour maintenant : et ne faut point demander que nous soyons mis en possession de l'héritage avant le temps. On pourroit dire aussi Loyer, au lieu de *La fin :* pource que le mot Grec signifie l'un et l'autre, mais ce sera tousjours un mesme sens. Car nous recueillons par les paroles de l'Apostre, que nous n'obtenons salut autrement que par foy. Or nous sçavons que la foy n'est appuyée que sur la promesse de l'adoption gratuite. Que si ainsi est, certes le salut n'est point deu aux mérites des œuvres : et ne le faut attendre de là. Mais pourquoy nomme-il seulement les *Ames*, veu que la gloire de la résurrection est aussi promise aux corps? Pource que l'âme est immortelle, le salut luy est proprement attribué : comme S. Paul aussi a quelque fois accoustumé de parler, Afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur. Et ceci vaut autant comme s'il eust dit, Salut éternel. Car c'est une comparaison tacite de la vie mortelle et caduque, laquelle appartient au corps, 1 Cor., V, 5. Cependant toutesfois le corps n'est point forclos de la participation de la gloire, entant qu'il est conjoint à l'âme.

10 *Duquel salut les Prophètes (qui ont prophétizé de la grâce qui devoit venir*[1] *en vous) se sont enquis, et* l'ont *diligemment cherché,*

11 *S'enquérans quand et duquel temps signifioit l'Esprit de Christ qui estoit en eux, auparavant tesmoignant les souffrances*[2] *qui devoyent advenir à Christ, et les gloires qui s'en devoyent ensuyvre.*

12 *Ausquels il a esté révélé, que ce n'estoit point pour eux-mesmes, mais pour nous qu'ils administroyent les choses lesquelles maintenant vous ont esté annoncées par ceux qui vous ont annoncé l'Evangile, par le sainct Esprit envoyé du ciel : esquelles choses les Anges désirent regarder.*

1) Ou, qui vous est addressée. 2) Ou, et en quel temps l'Esprit prophétique de Christ qui estoit en eux, signifioit les souffrances, etc.

Il loue le pris de ce salut, parce que les Prophètes ont du tout arresté leur entendement à iceluy. Car il faloit bien que ce fust une chose grande et d'une excellence singulière, veu qu'elle les a enflambez à s'enquérir ainsi d'icelle. Aussi en ceci la grande bonté de Dieu envers nous relait plus clairement, quand nous avons aujourd'huy beaucoup plus grande manifestation que tous les Prophètes n'ont peu jadis obtenir par longues et diligentes inquisitions. Cependant il conferme la certitude du salut par l'ancienneté : d'autant qu'il a eu tesmoignage légitime du S. Esprit depuis le commencement du monde. Or il faut

distinctement noter ces deux choses : Premièrement, qu'il afferme qu'il nous est aujourd'huy plus ottroyé qu'aux Pères anciens : afin que par ceste comparaison il amplifie la grâce de l'Evangile : Secondement, que ce qui nous est annoncé du salut, ne peut nullement estre suspect de nouveauté : d'autant que le S. Esprit en a jadis rendu tesmoignage par les Prophètes. Parquoy, quand il dit que *les Prophètes se sont enquis et ont diligemment cherché :* cela ne se rapporte pas à leurs escrits ou doctrine, mais à leur désir particulier, duquel un chacun d'eux a esté embrasé. Ce qui suit puis après, doit estre rapporté à la charge publique. Mais afin que le tout soit mieux entendu, il faut diviser ce passage en certaines propositions. La première donc sera, Que les Prophètes qui ont prophétizé de la grâce que Christ nous a manifestée à son advénement, ont esté diligens et attentifs à ce qu'ils cognussent le temps de la plene révélation. La seconde proposition est, Que l'Esprit de Christ a prédit par leur bouche l'estat à-venir du règne du Christ, en partie tel qu'on le voit desjà, en partie aussi tel qu'on l'espère encore : asçavoir qu'il est ordonné que Christ, et généralement tout son corps entrera à la gloire par diverses tribulations. La troisième, Que les Prophètes nous ont administré les choses plus abondamment qu'ils n'ont fait à leur temps : et il leur a esté révélé de Dieu qu'ainsi seroit. Car maintenant les choses nous sont plenement et entièrement données en Christ desquelles pour lors Dieu ne donnoit que quelques figures obscures, et comme légèrement tracées. La quatrième, Que non-seulement l'Evangile contient une confirmation expresse de la doctrine des Prophètes, veu que c'est un mesme Esprit qui parle : mais aussi une déclaration beaucoup plus ample et plus familière : d'autant que maintenant il démonstre apertement, et comme au doigt et à l'œil le salut, au lieu qu'anciennement il ne le monstroit que de loin par les Prophètes. La dernière est, Qu'il appert assez combien est admirable la gloire du salut qui nous est promis par l'Evangile, en ce que les Anges mesmes, jà soit qu'ils jouissent és cieux de la présence de Dieu, nonobstant bruslent d'un désir de veoir ceste gloire. Toutesfois tout ceci tend à un mesme but, Asçavoir, Qu'il faut que les Chrestiens surmontent tous les empeschemens du monde, quand ils vienent à estre eslevez en la considération de la hautesse de leur félicité. Car y a-il chose qui ne soit amoindrie par ce bénéfice inestimable? *Duquel salut, etc.* N'y a-il pas un mesme salut pour les Pères anciens et pour nous ? Pourquoy donc dit-il que les Pères l'ont cherché, comme s'ils n'avoyent obtenu ce qui nous est aujourd'huy offert? La solution est facile à donner, Asçavoir que le mot de *Salut* est yci pris pour ceste manifestation visible qui nous est advenue par l'advénement de Christ. Et ces paroles de S. Pierre ne signifient autre chose que celles de Christ, disant, Plusieurs Rois et Prophètes ont voulu veoir ce que vous voyez, et toutesfois ils ne l'ont pas veu, Luc, X, 24. Parquoy vos yeux sont bien-heureux, etc. Veu donc que les Prophètes n'avoyent qu'un petit goust de la grâce apportée par Christ, entant que touche le moyen de la révélation, à bon droict ils tendoyent plus outre par leurs désirs. Quant à ce bon vieillard Siméon après avoir veu Christ, se prépare à mourir alaigrement, et en repos d'esprit, il monstre bien qu'il avoit esté auparavant comme en inquiétude et souci. Tous les fidèles ont eu un tel sentiment en eux. Aussi il monstre la façon de ceste inquisition, quand il adjouste, *Quand et en quel temps.* Car la différence de la Loy et de l'Evangile estoit commme un voile mis entre deux, qui les empeschoit de contempler de près ce qui nous est maintenant mis devant les yeux. Et certes il n'estoit point raisonnable que la lumière fust plenement reluisante comme en plein midi, lorsque Christ le Soleil de Justice, estoit encore absent. Or combien qu'il leur fust nécessaire de se contenir dedans les bornes qui leur avoyent esté assignées, ils ne faisoyent point mal toutesfois ne contre leur conscience, en gémissant du désir de veoir ces choses de plus près. Car

le désir qu'ils avoyent tous les jours que la rédemption s'avançast, et qu'ils la peussent veoir, n'a point empêché qu'ils n'attendissent patiemment, tant qu'il plairoit à Dieu la différer. Au reste, il me semble que ce seroit un labeur superflu de m'amuser à rechercher les temps qui sont marquez és livres des Prophètes touchant la manifestation de ce salut : veu qu'il n'est yci question de ce que les Prophètes ont enseigné, mais de ce qu'ils ont désiré. En lieu que les expositeurs Latins ont tourné, De la grâce qui devoit venir en vous : és livres Grecs il y a de mot à mot, De la grâce qui est envers vous. Mais pource que cela revient tout à un, je n'ay rien voulu changer. Ceci est plus digne d'estre observé, qu'il ne dit point que les Prophètes se soyent enquis de leur propre sens en quel poinct de temps adviendroit le règne de Christ : mais ont seulement applicqué leur estude à la révélation du sainct Esprit. Ainsi ils nous ont enseigné par leur exemple une sobriété et modération d'apprendre, d'autant qu'ils n'ont point passé plus outre que le sainct Esprit les menoit. Et de faict, il n'y aura jamais mesure en la curiosité des hommes, si le sainct Esprit ne gouverne les entendemens, afin qu'ils ne désirent point d'apprendre d'ailleurs que de luy. Et aussi le règne spirituel du Fils de Dieu est une chose si haute, que les entendemens humains ne proufiteront rien en l'inquisition d'iceluy, s'ils n'ont le sainct Esprit pour conducteur. Parquoy il nous faut aussi user de ceste modération, et nous assujetir et laisser gouverner à luy. *L'Esprit de Christ qui estoit en eux.* En premier lieu il dit, *Qui estoit en eux* : puis après, *Auparavant tesmoignant*, c'est-à-dire, pour rendre auparavant tesmoignage. Par laquelle façon de parler, il signifie que les Prophètes ont esté douez de l'Esprit d'intelligence, voire excellemment et non point d'une façon vulgaire, veu qu'ils nous ont esté précepteurs et tesmoins : et que toutesfois ils n'ont pas esté participans de ceste lumière qui nous a esté manifestée. Cependant c'est une grande louange de leur doctrine, quand elle est appelée Tesmoignage du sainct Esprit. Car combien que les hommes en ayent esté annonciateurs et ministres, toutesfois iceluy en a esté l'autheur. Et n'est point sans cause qu'il dit, que l'Esprit de Christ dominoit alors, et que les Docteurs de l'Evangile sont gouvernez *Par le sainct Esprit envoyé du ciel.* Car il signifie que l'Evangile que nous avons maintenant est procédé de Dieu, et que Christ a dicté les Prophéties anciennes. *Les souffrances qui devoyent advenir à Christ.* Afin qu'ils endurent plus patiemment leurs afflictions, il leur remonstre qu'elles ont esté dés long temps prédites par le sainct Esprit. Mais il comprend beaucoup plus. Car il monstre que ce régime a esté ordonné de Dieu à l'Eglise Chrestienne, dés le commencement : asçavoir que la croix et l'affliction fust un préparatif, et comme une guide pour conduire les siens au triomphe, et que la mort fust un passage à la vie : et que la chose a esté clairement testifiée. Parquoy il ne faut point que les afflictions nous descouragent outre mesure, comme si nous estions misérables en icelles : veu que l'Esprit de Dieu nous dit estre bien-heureux. Il faut noter cest ordre, qu'il met les *Souffrances* en premier rang : puis après il adjouste *Les gloires qui s'en devoyent ensuyvre.* Car il signifie que c'est un train qui ne peut estre changé ni avancé et anticipé, que les afflictions ne précèdent la gloire. Ainsi ces paroles contienent deux sentences : Premièrement qu'il faut que les Chrestiens soyent oppressez de plusieurs misères, avant qu'ils obtienent la gloire : puis après, que leurs afflictions ne sont point malheureuses, d'autant qu'elles ont la gloire bien prochaine conjointe avec. Puis que Dieu a establi une telle ordre et suyte, ce n'est point à nous de séparer une partie de l'autre. Et ceci est une consolation singulière, Que nostre condition, telle que nous l'expérimentons maintenant, a esté prédite si long temps auparavant. Car nous recueillons de cela, que ce n'est point en vain qu'il nous est promis que l'issue en sera heureuse : d'avantage nous cognoissons que nous ne sommes point affligez par cas fortuit,

mais par une providence certaine de Dieu. Brief les Prophéties nous sont comme un miroir; pour nous représenter en nos afflictions l'image de la gloire céleste. Vray est que sainct Pierre dit que le sainct Esprit a rendu tesmoignage des afflictions *qui devoyent advenir à Christ :* mais il ne sépare point Christ de son corps. Parquoy ceci ne doit estre restreint à la personne de Christ : mais il faut commencer par le chef, en sorte que les membres suyvent selon leur ordre : comme sainct Paul dit, qu'il faut que nous soyons faits conformes à celuy qui est le premier-nay entre beaucoup de frères, Rom., VIII, 29. En somme, sainct Pierre ne parle point de ce qui est propre à Christ, mais il traitte de tout l'estat de l'Eglise en général. Mais c'est une façon de parler beaucoup plus propre à la confirmation de nostre foy, quand il nous propose nos afflictions à les considérer en Christ, d'autant que nous contemplons mieux en luy la conjonction de nostre vie et mort avec la siene. Et de faict, la condition de la saincte union qui est entre luy et nous, porte cela, Qu'il endure tous les jours en ses membres, afin qu'après que ses passions seront parachevées en nous, la gloire aussi ait son accomplissement à son tour. Qui voudra veoir d'avantage de ceci, il pourra recourir au chapitre III des Colossiens, et au IVe de la première à Timóthée.

12 *Ausquels a esté révélé que ce n'estoit point pour eux-mesmes.* Il y a je ne sçay quels estourdis et fantastiques, qui empoingnent ce passage à fausses enseignes pour exclure de l'espérance du salut éternel les Pères qui ont vescu sous la Loy. Car l'Apostre ne nie pas simplement que les Prophètes n'ayent servi et proufité à leur temps, et qu'ils n'ayent édifié l'Eglise : mais il veut seulement monstrer que leur ministère nous est plus proufitable, pource que nous sommes parvenus és fins des siècles. Nous voyons combien ils louent hautement le règne de Christ, combien ils s'arrestent à le magnifier, combien songneusement ils incitent tous à le chercher : et toutesfois par la mort ils ont esté privez de le pouvoir veoir en présence. Qu'estoit-ce là autre chose, sinon dresser la table, afin que d'autres puis après mangeassent les viandes aprestées? Vray est qu'ils ont gousté par foy, ce que le Seigneur nous a transmis par leurs mains pour en jouyr : et qui plus est, ils ont esté vrayement participans de Christ, ayans en luy la viande ferme de leurs âmes. Mais il est yci maintenant question de la manifestation de la chose. Or nous sçavons que la charge des Prophètes a esté (par manière de dire) enclose en ces limites, qu'ils s'entreteinssent et eux et les autres en l'espérance du Christ à-venir. Parquoy ils ne le possédoyent sinon comme caché et absent. Je di absent, non point quant à sa vertu ou grâce, mais pource qu'il n'estoit point encore manifesté en chair. Pourtant aussi son règne estoit encore comme caché sous ombrages et obscurités. Brief descendant en terre, il nous a aucunement ouvert les cieux, en sorte que nous pouvons regarder de près les richesses spirituelles, qui n'estoyent monstrées que de loin sous figures. Ceste jouissance donc de Christ manifesté, monstre quelle différence il y a entre nous et les Prophètes. Et de cela nous recueillons comment ils ont plustost administré pour nous que pour eux-mesmes. Au reste, combien que les Prophètes fussent admonestez, que la grâce qu'ils annonceoyent estoit différée à un autre temps, toutesfois ils n'ont laissé pour cela d'estre fort diligens à la prescher : tant s'en faut que l'ennuy et la longueur du temps leur ait fait perdre courage. Que si leur patience a esté si grande, nous serons certes ingrats et plus qu'ingrats, si la jouissance de la grâce qui ne leur a pas esté jadis ottroyée, ne nous soustient debout en toutes les fascheries qu'il nous faut endurer. *Les choses, lesquelles maintenant vous ont esté annoncées.* Il touche derechef la différence qui est entre la doctrine ancienne et la prédication de l'Evangile. Car comme la justice de Dieu est révélée en l'Evangile, Rom., III, 21, ayant tesmoignage de la Loy et des Prophètes, ainsi aussi la gloire céleste de

Christ, de laquelle le sainct Esprit a tesmoigné anciennement, est maintenant ouvertement annoncée. Or quant et quant il prouve la certitude de l'Evangile, par cela qu'il ne contient rien qui n'ait esté dés long temps testifié par l'Esprit de Dieu. D'avantage, il nous admoneste que l'Evangile a esté publié par la conduite de ce mesme Esprit, voire luy dictant et prononceant les mots le premier : afin qu'on ne pense qu'il y ait yci quelque chose de l'homme. *Esquelles choses les Anges désirent regarder*. Voyci à la vérité une louange fort excellente de l'Evangile, qu'il contient un thrésor de sapience encore caché et clos aux Anges. Mais quelqu'un pourra objecter, Qu'il n'est point raisonnable qu'il y ait des choses qui nous soyent ouvertes et cognues, lesquelles cependant soyent cachées et closes aux Anges : veu que les Anges voyent incessamment la face de Dieu, et sont ordonnez ses ministres au gouvernement de l'Eglise, et en l'administration de tous biens. Je respon, que ces choses nous sont ouvertes, entant que nous les contemplons au miroir de la parole. Et aussi il n'est point dit que nostre cognoissance soit plus haute que celle des Anges. Sainct Pierre entend seulement que nous avons la promesse des choses desquelles les Anges désirent veoir l'accomplissement. Sainct Paul aux Ephés., chapitre III, v. 10, dit, qu'en la vocation des Gentils la sapience admirable de Dieu a esté cognue des Anges. Car cela leur estoit un nouveau spectacle, que Christ adjoingnoit à son corps le monde qui estoit perdu, et qui avoit esté si long temps estrangé de l'espérance de vie. Ainsi contemplent-ils tous les jours avec grand esbahissement les œuvres magnifiques de Dieu au gouvernement de son Eglise. Combien donc au pris seront-ils plus estonnez, quand ils verront ce dernier et excellent acte de la justice, bonté, et sapience Divine, lors que le Royaume de Christ s'accomplira? C'est donc là ce secret duquel ils attendent la révélation, et la désirent à bon droict. Toutesfois ce passage peut estre entendu en deux sortes : Ou que nous avons un thrésor desployé en l'Evangile, lequel ravit les Anges mesmes à le désirer, d'autant que ce leur est un spectacle fort joyeux : ou qu'ils désirent ardemment de veoir le Royaume de Christ, duquel il y a une vive image pourtraite en l'Evangile. Et ce second sens semble estre plus convenable.

13 *Vous doncques en ayant les reins de vostre entendement ceints*[1], *avec sobriété, espérez parfaitement en la grâce qui vous y est présentée en la révélation de Jésus-Christ*[2] :

14 Et ce *comme enfans obéissans, ne vous conformez point à vos désirs de par ci-devant en vostre ignorance :*

15 *Ains comme celuy qui vous a appelez, est sainct, vous aussi pareillement soyez saincts en toute conversation,*

16 *D'autant qu'il est escrit, Soyez saincts, car je suis sainct*[3].

1) *Luc*, XII, 35. 2) Ou, en ce que Jésus-Christ vous est déclaré. Ou, jusques à ce que Jésus-Christ soit révélé.
3) *Lev.*, XI, 44, *et* XIX, 2, *et* XX, 7.

De l'excellence et grandeur de la grâce, il tire une exhortation : comme certes il convient que nous soyons tant plus attentifs à recevoir la grâce de Dieu, d'autant que plus abondamment il espand sa bonté sur nous. Il faut aussi noter l'ordre et suyte des mots. Il avoit dit que la hautesse du Royaume de Christ, à laquelle l'Evangile nous appelle, est si grande, que mesmes les Anges célestes se lèvent par honneur pour la regarder. Et nous donc qui sommes au monde, que devons-nous faire? Certes tandis que nous serons couchez en terre, il y aura si grande distance entre Christ et nous, qu'il nous aura beau appeler, avant que cela nous proufite. Il faut donc nécessairement despouiller l'image d'Adam et tout le monde, et rejetter tous empeschemens afin qu'estans desveloppez nous

soyons élevez là haut à Christ. Or il commande à ceux ausquels il escrit, qu'estans à délivre et sobres, ils espèrent en la grâce qui leur est offerte : d'avantage, que renonceans au monde et à leur première vie, ils se conforment à Dieu. C'est-ci donc le premier membre de son exhortation, Qu'ayans les reins de leur entendement ceints, ils s'applicquent à espérer la grâce qui leur a esté apportée. Au second, il donne le moyen : asçavoir qu'ayans changé de nature, ils se conforment à l'image de Dieu.

13 *Vous doncques en ayant les reins de vostre entendement ceints, avec sobriété, espérez parfaitement en la grâce, etc.* C'est une similitude prinse de la façon ancienne. Car d'autant qu'ils portoyent des robbes longues, ils ne pouvoyent pas bien cheminer, ni entreprendre quelque œuvre à leur aise, s'ils n'eussent esté ceints sur les reins. De là sont venues ces manières de parler entre les Latins, Se ceindre pour cheminer, ou pour faire quelque autre œuvre, quand ils veulent signifier que quelqu'un se prépare. Il commande donc d'oster tous empeschemens, afin que rien ne les destourne d'aller à Dieu. Ceux qui philosophent trop subtilement sur ce mot de reins, comme si l'Apostre commandoit qu'on deust restreindre et réprimer les affections de paillardise, s'esloignent de l'intention et droict but de sainct Pierre. Car il ne signifie autre chose que ces paroles, que ce que Jésus-Christ signifie quand il dit, Soyez troussez sur vos reins, et ayez chandelles ardentes en vos mains, Luc, XII, v. 35 : sinon que sainct Pierre double la similitude, quand il attribue des reins à l'entendement. Or il signifie que les vaines sollicitudes de ce monde, et les cupiditez superflues tienent nos entendemens enveloppez, en sorte qu'ils ne peuvent monter en haut à Dieu. Quiconque donc veut vrayement espérer, il faut sur toutes choses qu'il apprene à se despestrer, et à restraindre son entendement, afin qu'il ne s'escoule en affections vaines. A cela mesme tend aussi *La sobriété* de laquelle il parle incontinent après. Car il ne recommande pas seulement tempérance au boire et au manger, mais plustost une sobriété spirituelle, quand nous tenons en bride tous nos sens, qu'ils ne s'enyvrent des allèchemens de ce monde. Car si le moindre goust d'iceux nous destourne de Dieu à la desrobbée, il faut nécessairement que quiconque s'en remplit excessivement, deviene stupide et estourdi, et qu'il oublie Dieu, et tout ce qui est de Dieu. *Espérez parfaitement.* Il monstre tacitement que ceux qui laschent leurs entendemens à vanité, n'espèrent point entièrement ne purement en la grâce de Dieu comme ils doyvent. Car combien qu'ils conçoyvent quelque espérance de la grâce, toutesfois pource qu'ils chancelent, et sont comme flottans au monde, il n'y a nulle fermeté en leur espérance. Or il dit, *En la grâce qui vous y est présentée :* afin qu'ils soyent plus prompts à la recevoir. Il nous faudroit chercher Dieu bien loin, mais il accourt au-devant de nous le premier, et vient au-devant. Combien grande donc sera nostre ingratitude, si nous mesprisons la grâce qui nous est si bénignement offerte? Ceste amplification donc est de grand poids à aiguiser nostre espérance. Ce qu'il adjouste, *En la révélation de Jésus-Christ :* peut estre exposé en deux sortes. Car la doctrine de l'Evangile nous révèle Jésus-Christ : et toutesfois pource que nous ne le voyons encore que par un miroir et en obscurité, la plene révélation d'iceluy est différée jusques au dernier jour. Erasme a trouvé meilleur le premier sens : et de moy, je ne le réprouve point : toutesfois le second me semble estre plus convenable. Car l'intention de sainct Pierre est, de nous tirer hors du monde. Pour ce faire, la mémoire de la venue de Christ y est très-propre. Car si nous dressons là les yeux, ce monde yci nous est crucifié, et nous au monde, Galat., VI, v. 14. D'avantage, sainct Pierre a prins n'aguères le mot de Révélation en ceste signification. Voyci donc comme je l'expose, Il ne faut pas que vous faciez long chemin pour parvevir à la grâce de Dieu : car Dieu vous prévient, quand il la vous apporte. Mais pource que la jouissance ne se monstrera point jusques à ce que Christ apparoisse

du ciel, en qui est caché le salut des fidèles, vous avez cependant besoin d'espérance : veu que sans cela en vain nous est maintenant offerte la grâce de Christ, si nous n'attendons patiemment jusques à son advénement.

14 *Et ce comme enfans obéissans, ne vous conformans point à vos désirs, etc.* Il signifie premièrement, que Dieu nous appelle au droict et honneur d'adoption par l'Evangile. Puis, après que nous sommes adoptez sous ceste condition, que de nostre costé nous luy soyons enfans obéissans. Car combien que l'obéissance ne nous face point enfans, d'autant que le don d'adoption est gratuit : toutesfois elle discerne les enfans d'avec les estrangers. Or sainct Pierre monstre jusques où s'estend ceste obéissance, quand il défend aux enfans de Dieu de se conformer ou s'accommoder aux désirs de ce monde : mais il les exhorte de plustost se conformer à Dieu. La somme de toute la Loy et de tout ce que Dieu requiert de nous, tend à ce que son image reluise en nous : afin que ne soyons enfans forlignans. Or cela ne se peut faire, que nous ne soyons renouvelez, et despouillons l'image du vieil Adam. De ceci nous recueillons quel but les Chrestiens se doyvent proposer en toute leur vie : asçavoir qu'ils ressemblent à Dieu en saincteté et pureté. Mais pource que tous les sens de nostre chair répugnent à Dieu, et que tout le naturel de nostre entendement est inimitié à l'encontre de luy, Rom., VIII, v. 7, à ceste cause sainct Pierre commence par le renoncement du monde. Et de faict, toutes fois et quantes que l'Escriture traitte de la restauration de l'image de Dieu en nous, voyci par où elle commence : asçavoir que le vieil homme soit aboli avec ses désirs. *De par ci-devant en vostre ignorance.* Il appelle le temps d'ignorance, avant qu'ils fussent appelez à la foy de Christ. Nous apprenons par ceci, que l'incrédulité est la source de tous maux. Car il n'use point de ce mot *Ignorance*, comme nous en usons coustumièrement. Aussi la sentence de Platon est fausse, quand il dit qu'on ne pèche que par ignorance. Toutesfois quoy que les infidèles soyent rédarguez par leur propre conscience, néantmoins ils errent comme aveugles en ténèbres : d'autant que d'un costé ils ne sçavent le chemin : et de l'autre ils sont privez de la vraye lumière. C'est en ce sens aussi que sainct Paul dit, Ne cheminez d'oresenavant, comme les Gentils cheminent en vanité de leurs pensées, ayans l'entendement obscurci de ténèbres, et estans estrangez de la vie de Dieu, pour l'ignorance qui est en eux, Ephés., IV, v. 18. Là donc où il n'y a point de cognoissance de Dieu, là aussi règnent les ténebres, erreur, vanité, privation de lumière et de vie. Et toutesfois ces choses n'empeschent point que les infidèles ne se sentent coulpables en leur conscience, quand ils offensent, et qu'ils ne sentent leur juge au ciel, et leur bourreau dedans leurs cœurs. En somme, pource que le règne de Dieu est un règne de lumière, il faut nécessairement que tous ceux qui en sont estrangez, soyent aveuglez, et qu'ils errent comme en un labyrinthe. Cependant nous sommes admonestez que ce que nous sommes illuminez en la cognoissance de Dieu, c'est afin que ne soyons plus transportez çà et là par désirs esgarez. Ainsi donc tant plus qu'un chacun est avancé en la nouveauté de vie, tant plus il a proufité en la cognoissance de Dieu. Mais yci se présente une question, Veu qu'il parle aux Juifs qui avoyent tousjours esté enseignez en la Loy, et nourris au service d'un seul Dieu, pourquoy il dit qu'ils sont ignorans et aveugles, et les rejette comme gens profanes ? Je respon, que par ceci on voit combien est fade toute science hors de Christ. Sainct Paul voulant repousser l'ostentation de ceux qui vouloyent estre sçavans sans Christ, à bon droict dit en un mot, Qu'ils ne tienent point le chef, Colos., II, v. 19. Tels estoyent les Juifs, lesquels estans abbreuvez sans cela de corruptions et abus infinis, avoyent devant les yeux un voile qui les empeschoit de veoir Christ en la Loy. Vray est que ceste doctrine, en laquelle ils avoyent esté instruits, estoit une vraye lumière : mais ils estoyent aveugles au milieu de la lumière, tandis que le Soleil de justice leur estoit caché

Que si sainct Pierre parlant des disciples mesme de la Loy selon la lettre, tandis qu'ils ignorent Christ, qui est la Sapience unique de Dieu, les renvoye aux ténèbres comme gens profanes : tant plus nous devons-nous efforcer et aspirer d'affection ardente à la cognoissance d'iceluy.

15 *Ains comme celuy qui vous a appelez, est Sainct, etc.* Il déduit son argument par la fin de la vocation. Dieu nous sépare pour son héritage : il faut donc que nous soyons purgez de toutes pollutions et ordures. Et il allègue une sentence qui est souvent répétée par Moyse. Car comme ainsi soit que le peuple d'Israël fust de tous costez environné de nations profanes, desquelles il pouvoit facilement tirer de trèsmauvais exemples et pollutions, le Seigneur tousjours le rappelle à soy, comme s'il disoit, Vous avez affaire à moy : vous estes miens, parquoy abstenez-vous des pollutions des Gentils. C'est un vice auquel nous sommes trop enclins et qui nous est comme ordinaire, que nous regardons aux hommes, pour suyvre leur train commun de vivre. Par ce moyen il advient que les uns tirent les autres par troupes à tout mal, jusques à ce que Dieu nous en retire nous appelant à soy. Or quant à ce qu'il veut qu'ils soyent saincts comme Dieu est sainct, ce n'est point une comparaison de choses égales : mais il faut que nous y taschions autant que nostre capacité le peut porter. Et pource que mesme les plus parfaits sont tousjours bien loin du but, il nous faut tous les jours efforcer de plus en plus. Cependant qu'il nous souviene qu'il ne nous est pas seulement commandé et enseigné que c'est qui est de nostre devoir, mais aussi que Dieu dit d'avantage, Ce suis-je qui vous sanctifie. Or il adjouste, *En toute conversation :* afin qu'il n'y ait nulle partie de nostre vie qui ne rende ceste bonne odeur de saincteté. Car nous voyons comment Dieu a accoustumé son peuple à ceste méditation és choses de petite conséquence et quasi de néant, afin qu'il se teint mieux sur ses gardes.

17 *Et si vous invoquez pour Père*, celuy *qui sans avoir esgard à l'apparence des personnes juge selon l'œuvre d'un chacun*[1], *conversez en crainte durant le temps de vostre séjour temporel,*

18 *Sçachans que vous avez esté rachetez de vostre vaine conversation, qui vous avoit esté enseignée de vos pères : non point par choses corruptibles, comme par or, ou par argent :*

19 *Mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans souillure et sans tache*[2] *:*

20 *Desjà ordonné devant la fondation du monde, mais manifesté aux derniers temps pour vous*[3],

21 *Qui par luy croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des morts, et luy a donné gloire, afin que vostre foy et espérance fust en Dieu.*

22 *Purifians*[4] *vos âmes en obéissant à vérité, par l'Esprit, afin de suyvre charité fraternelle, sans feintise, aimez l'un l'autre affectueusement d'un cœur pur.*

1) *Deut.*, X, 17. 2) 1 *Cor.*, VI, 20, *et* VII, 23. *Héb.*, IX, 14. 3) *Rom.*, XVI, 25. *Eph.*, III, 9. 4) Ou, Ayans donc purifié.

17 *Et si vous invoquez pour Père, celuy qui sans avoir, etc.* Par ceux qui invoquent Dieu pour Père, il faut yci entendre ceux qui font profession d'estre de ses enfans, comme Moyse dit au chap. XLVIII de Genèse, v. 16, que le nom de Jacob sera invoqué sur Ephraïm et Manassé, afin qu'ils soyent réputez du nombre de ses enfans. Et en ce mesme sens nous disons aussi en François, Réclamer. Or il regarde à ce qu'il avoit dit au paravant : asçavoir, *Comme enfans obéissans :* et par la nature de ce Père il déclare quelle façon d'obéissance il faut

rendre. *Il juge* (dit-il) *sans avoir esgard aux personnes :* c'est-à-dire, il n'est point mené par l'apparence extérieure, comme ont accoustumé les hommes : mais il regarde le cœur, 1 Samuel, XVI, 7. Et ses yeux regardent la foy et vérité, Jérém., V, 3. C'est aussi ce que sainct Paul veut dire au chap. II des Romains, v. 2, quand il enseigne que le jugement de Dieu est selon vérité. Car il se courrouce là contre les hypocrites, qui pensent tromper Dieu par quelque vaine couleur. En somme il veut dire, que nous ne nous acquittons point envers Dieu, si nous luy obéissons à l'œil. Car il n'est point un homme mortel, qui se contente de l'apparence extérieure, mais il lit dedans nostre cœur quels nous sommes : et ne donne point ses loix à nos mains, ou à nos pieds pour ouvrer seulement par le dehors, mais il requiert une justice spirituelle. Or quand il dit, *Selon l'œuvre :* ce n'est point pour mettre en avant aucun mérite ou loyer. Car il n'est point yci question des mérites des œuvres, ne de la cause du salut : mais seulement sainct Pierre admoneste que devant le siége judicial de Dieu il n'y a point acception de personnes : mais que là est estimée la vraye pureté du cœur. Yci la foy aussi est comprise sous ce mot d'*OEuvre*. On voit apertement par ceci, combien seroit sotte et puérile la conséquence, Dieu juge par la pure conscience, et non point par l'apparence extérieure, quel est un chacun de nous : il s'ensuit donc que nous obtenons salut par les œuvres. Au reste, *La crainte* de laquelle il fait yci mention est opposée à l'asseurance, laquelle vient coustumièrement, quand un homme ne se soucie point de faire son devoir et cependant se fait accroire qu'il eschappera la main de Dieu. Car puis que l'œil de Dieu est si clairvoyant, qu'il pénètre jusques aux profondes cachettes du cœur, il nous faut marcher songneusement devant luy, et non point comme par acquit. Il appelle *Séjour*, ceste vie présente : non point en la signification qu'il a appelé les Juifs ausquels il escrit, Estrangers, au commencement de son Epistre : mais pour autant que tous fidèles sont comme pèlerins en ce monde, comme il est dit, Hébr., XI, 13.

18 *Sçachans que vous avez esté rachetez de vostre vaine conversation.* C'est un autre argument tiré du pris de nostre rédemption, lequel nous doit tousjours venir en mémoire, quand il est question de nostre salut. Car celuy qui rejette ou méprise la grâce de l'Evangile, non-seulement il mesprise son salut, mais aussi le sang de Christ, qui est le pris que Dieu l'a estimé. Or nous sçavons quel horrible sacrilége c'est, de profaner le sang du Fils de Dieu. Parquoy il n'y a rien qui nous doyve plus inciter à aimer saincteté, que la souvenance de ce pris. Il oppose au contraire *L'or et l'argent*, pour amplification : afin que nous sçachions que tout le monde, et toutes les choses que les hommes estiment précieuses, ne sont rien en comparaison de l'excellence de ce pris. Or il dit, *Avez esté rachetez de vostre vaine conversation :* afin que nous entendions que toute la vie des hommes est un dangereux labyrinthe d'erreurs, jusques à ce qu'ils soyent convertis à Christ. D'avantage, il signifie que quand nous sommes ramenez au bon chemin, ce n'est pas par nos mérites : mais pource que Dieu veut qu le pris qu'il a employé pour nostre salut, ait son efficace en nous. Parquoy le sang de Christ non-seulement est un gage de nostre salut, mais aussi cause de nostre vocation. Au reste, sainct Pierre nous admoneste de nous donner bien garde d'anéantir ce pris, ou de le rendre inutile par nostre incrédulité. Or veu que sainct Paul se vante qu'il sert Dieu en pure conscience depuis ses ancestres, Act., XXIII, 1, et 2 Timoth., I, 3 : et qu'iceluy mesme escrivant à Timothée luy louë la foy de sa mère-grand Loïs, et de sa mère Eunice, afin qu'il soit imitateur de ceste foy, 2 Tim., I, 5 : et que Christ dit des Juifs, Qu'ils sçavent quel Dieu ils adorent, Jeh., IV, 22 : ceci pourroit sembler estre absurde, que sainct Pierre afferme que les Juifs de son temps n'ont rien apprins de l'instruction de leurs pères, que pure vanité. Je respon, que quand Christ dit que les Juifs sont certains de la manière ou science

de religion qu'ils tienent, il regarde plustost à la Loy et aux commandements de Dieu, qu'au commun des hommes. Car pource que le temple n'avoit pas esté dressé sans cause en Jérusalem, et que là Dieu n'estoit point adoré selon la fantasie des hommes, mais selon l'ordonnance de la Loy : à ceste cause il dit que les Juifs n'errent point en ceste observation de la Loy. Quant aux ancestres de sainct Paul, et la mère-grand et la mère de Timothée, et autres semblables, il ne faut point douter que Dieu n'ait tousjours eu en ce peuple pour le moins quelque petite reste de gens, esquels demeuroit une vraye crainte de Dieu et pure piété. Cependant le corps du peuple estoit corrompu merveilleusement, et s'estoit desbordé en toutes sortes d'erreurs. Il y avoit des superstitions infinies entr'eux : l'hypocrisie estoit en règne : la fiance de salut estoit convertie en je ne sçay quels menus fatras : nonseulement ils estoyent abbruvez d'opinions fausses et perverses, mais aussi ensorcelez de lourdes resveries. Et ceux qui estoyent espars parmi le monde en diverses régions, estoyent enveloppez en de plus grandes corruptions. Brief en la plus grand'partie de ceste nation-là, la vraye religion estoit ou du tout esteinte, ou bien fort abbastardie. Quand donc S. Pierre condamne l'instruction de leurs Pères, il la sépare de Christ, qui seul est l'âme de la Loy, et la vérité d'icelle. Or nous recueillons de ceci, Qu'aussi tost que les hommes se destournent de Christ, ils s'esgarent avec danger de mort. La couverture de l'authorité des Pères ne proufitera yci de rien, et on ne gaignera rien d'alléguer la coustume ancienne. Car le Prophète Ezéchiel au chap. XX, v. 18, crioit aux Juifs, Ne cheminez point és voyes de vos pères. Or c'est un enseignement, qui ne doit point avoir moins de lieu aujourd'huy entre nous, que de ce temps-là. Car avant que la rédemption de Christ nous proufite et soit fructueuse, il faut que renoncions à nostre vie passée, encore qu'elle fust réglée selon l'institution de nos pères. Les Papistes donc sont plus qu'insensez qui pensent que le simple nom des Pères leur est tellement suffisant pour maintenir toutes superstitions, qu'estans enflez de ceste asseurance, ils rejettent hardiment tout ce qu'on leur amène de la parole de Dieu.

19 *Mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans souillure.* Il signifie par ceste similitude, que nous avons en Christ tout ce qui a esté figuré par les sacrifices anciens. Toutesfois il fait principalement allusion et ha esgard à l'agneau Paschal. Or nous devons apprendre par ceci quel proufit nous apporte la lecture de la Loy en cest endroit. Car combien que la façon de sacrifier soit abolie, néantmoins c'est une chose qui aide grandement à nostre foy, de conférer la vérité avec les figures : afin que nous cherchions en la vérité tout ce que les figures contenoyent. Moyse commandoit que l'agneau qui devoit estre immolé en mémoire du passage, fust entier et sans macule, Exode, XII, 5. Ceci mesme est souvent répété touchant les sacrifices : au Lévit., III, 6, et XXII, 19, et au chap. XXVIII des Nombres, v. 3, et autres passages. Quand sainct Pierre accommode ceci à Christ, il monstre que ç'a esté un sacrifice légitime et approuvé de Dieu, pource qu'il a esté entier et exempt de toute macule. Car s'il eust eu quelque souillure en soy, il n'eust peu estre légitimement offert à Dieu, tant s'en faut qu'il eust peu appaiser son ire.

20 *Desjà ordonné devant la fondation du monde, etc.* Il amplifie derechef par comparaison la grâce laquelle Dieu avoit faite aux hommes de ce temps-là spécialement. Car ce n'est point une petite chose ou vulgaire, que Dieu a différé la manifestation de Christ jusques à leur temps : combien toutesfois que par son conseil et décret éternel il l'eust ordonné pour le salut du monde. Toutesfois il admoneste aussi quant et quant, que ce n'est point une chose nouvelle ne soudaine, au regard de Dieu, que Christ est apparu en salut, qui est un poinct grandement nécessaire de sçavoir. Car outre ce que la nouveauté est tousjours suspecte de soy, quelle pourroit estre la fermeté de nostre foy, si nous croyons

que depuis je ne sçay combien de mille ans seulement Dieu se fust avisé premièrement du remède pour subvenir au povre genre humain qui estoit perdu? Brief nous ne pouvons d'une asseurance paisible nous reposer sur Christ, que nous ne soyons certains que le salut est éternel en luy, et a tousjours esté. D'avantage sainct Pierre parle aux Juifs, qui avoyent ouy qu'iceluy desjà dés longtemps avoit esté promis. Et combien qu'ils n'entendissent rien au vray de sa vertu et office, et qu'ils n'en eussent ne claire ne certaine cognoissance, toutesfois ceste persuasion demeuroit tousjours entr'eux, Que Dieu avoit promis le Rédempteur à leurs Pères. Mais on fait yci une question, Veu que devant la création du monde Adam n'estoit point encore cheut, comment c'est que Christ avoit esté destiné Rédempteur devant la cheute? car le remède devoit suyvre le mal. Je respon que cela se rapporte à la prescience de Dieu. Car à la vérité, avant que Dieu eust créé l'homme, il prévoyoit bien que l'homme ne demeureroit pas longtemps en la perfection. Parquoy selon sa bonté et sagesse admirable, il ordonna Christ pour libérateur, lequel deust délivrer le genre humain de perdition. Car la bonté inestimable de Dieu reluit beaucoup mieux en cela, qu'il a prévenu nostre mal par le remède de sa grâce : et a ordonné la réparation de vie avant que le premier homme fust cheut en la mort. Si on désire plus ample déclaration de ceci, il faut recourir à nostre Institution. *Mais manifeste.* Je pense que sous ce mot il comprend tant la manifestation de Christ, que la publication de l'Evangile. Car Dieu par la venue de Christ a exécuté ce qu'il avoit délibéré, et nous a clairement et plenement descouvert par la doctrine de l'Evangile ce qu'il avoit monstré obscurément aux Pères anciens. Il dit que cela a esté fait *En ces derniers temps :* en la mesme signification que sainct Paul aux Galatiens, IV, 4, dit, Au temps de plénitude. Car la saison opportune, et la vraye perfection est celle que Dieu a limitée par son ordonnance et décret. *Pour vous.* Il n'exclud point les Pères, ausquels la promesse n'a pas esté inutile : mais pource que Dieu nous a préférez à eux, il signifie que tant plus que la grâce est ample et grande envers nous, tant plus aussi d'ardeur, affection et révérence requiert-il de nous. Il adjouste, *Qui croyez :* d'autant que la manifestation de Christ n'appartient pas indifféremment à tous, mais est particulière à ceux, ausquels il esclaire par l'Evangile. Or il nous faut noter ceste façon de parler, *Qui par luy croyez en Dieu :* par laquelle le naturel de la foy est exprimé en peu de paroles. Car veu que Dieu est incompréhensible, nostre foy ne parviendra jamais jusques à luy, si elle ne s'addresse droit à Christ. Mais encore il y a deux raisons, pourquoy il ne se peut faire que nous ayons aucune foy en Dieu, sinon que Christ soit entre luy et nous, comme moyen. Car premièrement il faut considérer la grandeur et excellence de la gloire Divine, et quant et quant la petitesse de nostre entendement. Il s'en faut beaucoup à la vérité, que nostre veuë, tant aiguë soit-elle, puisse monter si haut, qu'elle appréhende Dieu. Parquoy toute pensée que nous pourrions concevoir de Dieu hors de Christ, est un abysme infini, qui engloutiroit soudainement tous nos sens. Nous avons un tesmoignage évident de ceci, non-seulement és Turcs et Juifs, qui sous le titre de Dieu adorent leurs songes : mais aussi és Papistes. Ils ont ceste maxime commune en leurs escholes, Que Dieu est l'object de la foy. Ainsi laissans là Christ, ils philosophent beaucoup, et gazouillent subtilement de la majesté de Dieu cachée. Mais que proufitent-ils? Ils s'enveloppent en de merveilleuses resveries, en sorte qu'ils ne font que se fourvoyer. Car ils pensent que la foy n'est qu'une spéculation imaginative. Souvenons-nous donc que Christ n'est point pour néant appelé l'Image de Dieu invisible : mais que ce nom luy est imposé, d'autant que Dieu ne veut estre cognu qu'en luy, Col., I, 15. L'autre raison est, que puis que la foy nous doit conjoindre avec Dieu, nous fuyons, et avons en horreur d'approcher de luy, si le Médiateur n'entrevient qui nous oste

toute crainte. Car le péché qui règne en nous, nous rend odieux à Dieu, et fait aussi que nous l'avons en haine. Et pourtant, si tost que nous oyons parler de Dieu, il faut nécessairement que nous soyons saisis d'horreur. Que si nous en approchons, sa justice nous est comme un feu pour nous consumer du tout. Or on voit par ceci, que nous ne pouvons croire en Dieu, sinon par Christ son Fils : en la personne duquel Dieu se fait (par manière de dire) petit, pour condescendre à nostre foiblesse et petite capacité : et lequel seul met nos consciences en vraye paix et repos, afin qu'elles prenent hardiesse de s'addresser familièrement à Dieu. *Qui l'a ressuscité des morts.* Il adjouste que Christ a esté ressuscité des morts, afin que nostre foy et espérance eussent un ferme appuy, pour se soustenir. Par ceci est derechef réfutée l'erreur de ceux qui imaginent une foy en Dieu universelle et confuse. Car encore qu'il n'y eust nulle résurrection de Christ, Dieu toutesfois demeure au ciel. Or sainct Pierre dit qu'il n'est pas possible de croire en luy, si Christ n'est ressuscité. On voit donc que la foy regarde autre chose que la simple majesté de Dieu. Et c'est à bon droict qu'il parle ainsi. Car le propre de la foy est de pénétrer jusques aux cieux, pour trouver là le Père. Comment pourra-elle faire cela, si elle n'ha Jésus-Christ pour conducteur? Par luy (dit sainct Paul aux Ephés., III, 12,) nous avons hardiesse d'approcher de Dieu. Item il est dit au chap. IV des Hébrieux, v. 16, Nous confians en nostre Sacrificateur, nous pouvons aller au Thrône de grâce avec asseurance. Item au chap. VI, v. 19, L'espérance est l'ancre de l'âme, laquelle entre jusques au plus secret du sanctuaire : mais cela ne se fait sinon que Christ aille devant. La foy est nostre victoire contre le monde, 1 Jeh., V, 4. Or qui est-ce qui la rend ainsi victorieuse, sinon d'autant que Christ, qui est Seigneur et Roy du ciel et de la terre, nous tient en sa protection et sauvegarde? Pour autant donc que nostre salut gist en la résurrection de Christ, et en sa domination souveraine, la foy et espérance trouvent là de quoy s'appuyer. Car s'il n'eust triomphé de la mort en ressuscitant, et si maintenant il n'obtenoit la principauté souveraine pour nous défendre par sa vertu, que ferions-nous au milieu d'une si grande puissance d'ennemis, et comment pourrions-nous soustenir des assauts si furieux? Apprenons donc à quel but il nous faut viser, afin de nous fier vrayement en Dieu.

22 *Purifians vos âmes en obéissant à vérité.* Erasme a mal traduit, Qui avez purifié vos âmes. Car l'Apostre ne déclare pas quels ils sont : mais il admoneste quels ils doyvent estre. Car combien que ce soit yci un participe d'un temps passé, il le faut toutesfois résoudre en ceste sorte, En purifiant vos âmes, etc. Or le sens est, Que nos âmes ne seront point capables de la grâce, jusques à ce qu'elles soyent purgées : et par cela nostre immondicité est rédarguée. Mais afin qu'il ne semble qu'il nous vueille attribuer la vertu de purifier nos âmes, il adjouste tout soudain la correction, quand il dit, *Par l'Esprit.* Comme s'il disoit, Il vous faut purger vos âmes : mais pource que vous ne le pouvez faire, offrez-les à Dieu, afin que par son Esprit il oste la souillure d'icelles. Il nomme seulement les âmes, combien qu'il nous faille aussi estre purgez des ordures de la chair : comme sainct Paul commande, 2 Corint., chap. VII, v. 1. Mais pource que la principale purgation c'est celle de dedans, et que nécessairement elle tire avec soy l'extérieure, S. Pierre s'est contenté de faire seulement mention d'icelle. Comme s'il eust dit, Qu'il ne faut point seulement corriger les œuvres externes, mais totalement réformer les cœurs. Il monstre puis après le moyen. Car la pureté de l'âme gist en ce que nous-nous rangions et assujetissions à l'obéissance de Dieu. Il prend yci *l'érité* pour la règle que Dieu nous donne en l'Evangile. Et n'est point seulement question des œuvres, mais plustost la foy tient yci le principal lieu. Et pourtant sainct Paul au chap. Ier des Romains, v. 5, et XVI, v. 26, monstre que c'est elle principalement par laquelle nous obéissons à Dieu : et S. Pierre au XV des Actes, v. 9, luy donne ceste

louange, que par icelle Dieu purifie les cœurs *afin de suyvre charité fraternelle.* Il remonstre brièvement que c'est que Dieu requiert principalement en nostre vie, et à quel but doyvent prétendre toutes nos entreprinses. Ainsi quand sainct Paul parle de la perfection des fidèles, au chap. I des Ephésiens, v. 4, il la constitue en la charité. Et d'autant plus diligemment devons-nous noter ceci, que le monde constituant son salut en je ne sçay quel fatras, ne tient quasi conte de ce principal poinct. Nous voyons comme les Papistes se tormentent sans cesse en mille superstitions forgées à la poste des hommes : cependant la charité demeure derrière, laquelle Dieu recommande sur toutes choses. Voylà donc pourquoy sainct Pierre nous ramène à l'exercice d'icelle, quand il est question de bien régler la vie. Il a parlé ci-dessus de la mortification de la chair, et a exhorté les fidèles à se conformer à Dieu : maintenant il admoneste en quoy Dieu veut que nous-nous exercions toute nostre vie : asçavoir à entretenir charité mutuelle entre nous. Car en cela nous rendons tesmoignage que nous aimons Dieu aussi : et c'est l'expérience par laquelle Dieu esprouve qui sont ceux qui l'aiment en vérité. Il dit, *Sans feintise*, comme S. Paul, 1 Tim., chap. I, v. 5 : pource qu'il n'y a rien plus difficile que d'appliquer nos cœurs d'affection naïfve à aimer nos prochains. Car l'amour de nous-mesmes règne en nous, lequel est plein de feintise : et puis un chacun mesure l'amour qu'il porte aux autres, plustost par son propre proufit, que par une saincte affection de communiquer. Il adjouste, *Affectueusement.* Car tant plus que nous sommes froids et paresseux de nature, tant plus un chacun se doit aiguiser à estre fervent, et s'efforcer d'aimer : et ce non-seulement une fois, mais tous les jours de plus en plus.

23 *Estans régénérez, non point par semence corruptible, mais incorruptible :* asçavoir *par la parole de Dieu vivant et demeurant*[1] *à tousjours.*

24 *Pource que toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe. l'herbe est séchée, et sa fleur est cheute*[2] *:*

25 *Mais la parole du Seigneur demeure éternellement : et ceste est la Parole qui vous a esté annoncée.*

1) Ou, vivante et demeurante, etc. 2) *Is.*, XL, 6.

23 *Estans régénérez non point par semence corruptible, etc.* C'est un autre argument d'exhortation : Que d'autant qu'ils sont nouveaux hommes, et régénérez de Dieu, aussi est-il convenable qu'ils ordonnent leur manière de vivre selon Dieu, et comme le requiert la régénération spirituelle. Or il semble que ceci doit estre conjoint avec la sentence qui s'ensuyvra tantost après, De désirer le laict raisonnable : afin que la façon de vivre soit correspondante à l'engendrement. Toutesfois on le peut estendre plus loin, tellement qu'il s'entretiene aussi avec ce qui a esté dit ci-dessus. Car sainct Pierre fait un recueil en général des choses qui nous peuvent inciter à tascher de vivre droitement et sainctement. Ainsi donc l'intention de sainct Pierre est, de nous enseigner que sans la régénération nous ne sommes point Chrestiens : d'autant que l'Evangile n'est pas presché pour seulement estre ouy de nous : mais afin qu'il réforme du tout nos âmes, comme aussi il est la semence de vie immortelle. Au reste, il oppose la *semence corruptible* à la parole de Dieu, afin que les fidèles sçachent qu'il faut renoncer à la première nature : et afin qu'on cognoisse mieux combien il y a de différence entre les enfans d'Adam qui seulement naissent hommes au monde, et les enfans de Dieu qui sont renouvelez en vie céleste. Au surplus, pource qu'en la Langue Grecque il y a yci ambiguïté és mots, on peut lire ceci en deux sortes : asçavoir, La parole vivante de Dieu, ou La parole de Dieu vivant. Toutesfois, pource que ceste lecture dernière est moins contrainte, je la reçoy plus vo-

lontiers. Mais cependant il faut noter que ces épithètes sont attribuez à Dieu, pour le regard de la circonstance du passage. Car comme au chapitre IV de Hébrieux, v. 12, de ce que Dieu voit toutes choses, et rien ne luy est caché, l'Apostre conclud que la parole de Dieu pénètre jusques aux moelles, pour juger les pensées et intentions du cœur : aussi quand sainct Pierre appelle yci Dieu *Vivant et demeurant à tout jamais :* cela se rapporte à la parole, en laquelle ceste éternité de Dieu reluit comme en un vif miroir.

24 *Pource que toute chair est comme l'herbe.* Il allègue bien à propos le passage d'Isaïe, pour prouver ces deux membres : c'est-à-dire, afin qu'on cognoisse combien est caduque et misérable la première nativité de l'homme, et combien est excellente la grâce de régénération. Car d'autant que le Prophète parle là de la restauration de l'Eglise, pour luy faire place, il réduit les hommes à néant afin qu'ils ne se plaisent point en eux-mesmes. Je sçay bien qu'aucuns tournent ces mots en un autre sens. Car aucuns les exposent des Assyriens : comme si le Prophète disoit, qu'il ne faut point que les Juifs craignent si fort la chair, qui est semblable à une fleur qui est incontinent flestrie. Les autres pensent qu'il reprend la vaine confiance que les Juifs mettoyent és aides humaines. Mais pour réfuter ces deux sens, il ne faut mesme que ce que dit le Prophète, quand il adjouste, Et certes le peuple est herbe. Car nommèement il redargue de vanité les Juifs, ausquels il promet que le Seigneur les remettra au-dessus. C'est donc ce que j'ay desjà dit, Que jusques à ce qu'on ait monstré aux hommes comme ils sont du tout vuydes, et n'y a en eux que povreté, ils ne sont nullement disposez à recevoir la grâce de Dieu. En somme, voyci comme le Prophète déduit son propos, Pource que la captivité estoit comme une mort aux Juifs, il leur promet une nouvelle consolation, disant que Dieu envoyera encore des Prophètes ausquels il baillera ceste charge. Le Seigneur dira encore, dit-il, Consolez mon peuple. Et combien qu'ils soyent au désert, la voix des Prophètes ne laissera point toutesfois de résonner, Qu'on prépare la voye au Seigneur. Or pource qu'il faut que les cœurs soyent purgez de l'orgueil pervers duquel ils sont enflez, afin que Dieu y trouve ouverture, il adjouste ce que sainct Pierre récite yci de la gloire vaine et transitoire de la chair. Qu'est-ce de l'homme ? dit-il : c'est de l'herbe. Qu'est-ce de la gloire de l'homme ? c'est une fleur d'herbe. Car pource que c'estoit une chose bien difficile à persuader, que l'homme qui semble avoir tant d'excellence, soit pour tout potage semblable à une herbe : le Prophète use d'une manière de concession. Comme s'il disoit, Et bien, ainsi soit que la chair ait quelque gloire : mais afin qu'elle ne vous esblouisse les yeux, sçachez que c'est une fleur flestrie. Puis après il monstre par quel moyen tout ce qui donne grâce aux hommes, s'escoule et s'esvanouit incontinent, asçavoir par le souffle de l'Esprit de Dieu. En quoy il signifie que l'homme semble estre quelque chose, jusques à ce qu'il soit approché de Dieu : mais que toute sa splendeur n'est rien devant Dieu : brief, que sa gloire demeure en ce monde, et n'ha point de lieu au Royaume céleste. *L'herbe est séchée, et la fleur est cheute.* Il y en a plusieurs qui pensent que ceci ne se rapporte sinon à l'homme extérieur : mais ils s'abusent. Car il nous faut yci considérer la comparaison entre la parole de Dieu et l'homme. Car s'il entendoit seulement le corps et les choses qui appartienent à la vie présente, il faloit dire en second lieu, que l'âme est beaucoup plus excellente. Mais nous oyons qu'il n'oppose autre chose à la fleur et à l'herbe, que la parole de Dieu : il s'ensuit donc qu'on ne trouve en l'homme que vanité. Parquoy quand Isaïe fait mention de la chair et de toute sa grâce, il comprend l'homme tout entier, tel et tant excellent qu'il puisse estre en soy. Car ce qu'il attribue comme propre à la parole de Dieu, il le veut oster à l'homme. En somme, le Prophète tend au mesme poinct que Christ au troisième chapitre de sainct Jehan, asçavoir que l'homme est du tout estrange du royaume de Dieu, et n'ha rien qui ne soit terrien,

caduque et vain, jusques à tant qu'il soit régénéré.

25 *Mais la parole du Seigneur demeure éternellement.* Le Prophète ne veut pas yci enseigner quelle est la parole de Dieu en soy : mais quelle nous la sentons en nous. Car après que l'homme est anéanti en soy, il reste qu'il cherche la vie ailleurs. Sainct Pierre donc suyvant l'authorité de Prophète, attribue ceste vertu et efficace à la parole de Dieu, qu'elle nous donne un estre ferme et perpétuel. Car voyci où regarde le Prophète, qu'il n'y a point de vie ferme et stable qu'en Dieu : et que ceste vie nous est communiquée par la Parole. Ainsi donc, quoy que la nature de l'homme soit caduque et fragile, néantmoins il est fait éternel par la Parole, d'autant qu'il est reformé pour estre nouvelle créature. *Et ceste est la Parole qui vous a esté annoncée.* Il monstre en premier lieu, que quand il est parlé de la parole de Dieu, si nous l'imaginons en l'air ou au ciel, comme si elle estoit loin de nous, nous le prenons mal. Car nous la devons recognoistre comme elle nous a esté manifestée par le Seigneur. Qui est donc la parole de Dieu qui nous vivifie? C'est la Loy, les Prophètes, et l'Evangile. Ceux qui sortent hors de ces limites de révélation, en lieu de la parole de Dieu n'appréhenderont que des tromperies et fallaces de Satan, et leurs propres resveries. Ce que nous devons d'autant plus diligemment noter : pource que les contempteurs et Athéistes accordans finement à la parole de Dieu son honneur, cependant toutesfois taschent à nous destourner des Escritures. Comme ce chien puant Agrippa esleve bien hautement l'éternité de la parole de Dieu : mais cependant il se mocque des Prophètes et Apostres en gaudissant : et par ce moyen que fait-il, sinon tourner en risée obliquement la parole de Dieu ? En somme, comme j'ay desjà remonstré qu'il n'est point yci fait mention d'une parole, laquelle Dieu tiene cachée et enclose au secret de son cœur : mais de celle qui est procédée de sa bouche, et de là parvenue jusques à nous : aussi d'autre part faut-il entendre que Dieu a voulu parler à nous par les Apostres et Prophètes, et que leurs bouches ne sont autre chose que la bouche d'un seul Dieu. D'avantage, quand sainct Pierre dit, *Qui vous a esté annoncée :* il signifie qu'il ne faut point aller chercher la Parole ailleurs qu'en la prédication qui nous est offerte. Et de faict, nous ne sentons point ceste vertu et force de l'éternité, autrement que par foy. Or est-il ainsi qu'il n'y aura nulle foy, si nous ne sçavons que la Parole nous est destinée. A ceci se rapporte aussi ce que Moyse disoit au peuple, Ne di point en ton cœur, Qui est celuy qui montera au ciel? la parole est près en ton cœur, et en ta bouche, Deutéronome, XXX, 12. Car sainct Paul au chapitre X des Romains, monstre bien que ce propos de Moyse convient avec cestuy-ci de sainct Pierre : veu qu'il dit là que ceste Parole, c'est la parole de foy qu'il preschoit. Au surplus, la prédication externe est yci ornée d'un titre excellent, quand sainct Pierre la dit estre vivifiante. Il est bien vray qu'il n'y a que Dieu qui nous régénère, mais il use du ministère des hommes pour ce faire. Pour laquelle raison aussi S. Paul se glorifie que les Corinthiens ont esté spirituellement engendrez par luy, 1 Corinthiens, chap. IV, v. 15. Il est bien vray que c'est un poinct tout certain, que ceux qui plantent et arrousent, ne sont rien : mais tant y a que toutesfois et quantes que le Seigneur veut bénir leur labeur, il fait par la vertu de son Esprit, que leur doctrine ait efficace, et que la voix qui de soy est morte, soit organe et instrument de la vie éternelle.

CHAPITRE II.

1 *Ayans donc osté toute malice, et toute fraude, et feintises, et envies, et toutes mesdisances*[1],

1) *Rom.*, VI, 4. *Eph.*, IV, 23. *Héb.*, XII, 14.

2 *Désirez, comme enfans n'aguères nais, le laict raisonnable, et qui est sans fraude, afin que*[1] *vous croissiez par iceluy.*

3 *Voire pourveu que vous ayez gousté que le Seigneur est bénin.*

4 *Duquel vous approchans*, de luy di-je, *qui est la pierre vive, rejettée des hommes, mais éleuë et précieuse envers Dieu,*

5 *Vous aussi comme pierres vives estes*[2] *édifiez pour maison spirituelle, et saincte Sacrificature, pour offrir sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus-Christ.*

1) Ou, d'intelligence, ou, le pur laict de la Parole, afin que. 2) Ou, soyez.

Après avoir monstré aux fidèles qu'ils sont régénérez par la parole de Dieu, il les exhorte maintenant à mener une vie qui soit correspondante à leur régénération. Car si nous vivons d'esprit, il faut aussi cheminer d'esprit, comme dit S. Paul, Galat., V, 25. Il ne suffit donc point que nous soyons une fois régénérez par le Seigneur, si nous ne vivons comme il est raisonnable que nouvelles créatures vivent. C'est ce qu'il veut dire en somme. Mais quant aux mots, l'Apostre continue sa métaphore ou similitude. Car pource que nous sommes engendrez derechef, il requiert de nous une vie d'enfans : par lequel mot il signifie qu'il faut despouiller le vieil homme avec ses œuvres. Et pourtant ceste sentence convient avec celle de Christ, quand il dit, Si vous n'estes faits comme cest enfant, vous n'entrerez point au royaume de Dieu[1]. Et en ce lieu-ci S. Pierre oppose ceste *enfance* à la vieillesse de la chair, laquelle tend à corruption. Et par le mot de *Laict*, il comprend toutes les affections de la vie spirituelle. Car il y a une antithèse en cest endroit aussi entre les vices qu'il raconte, et le Laict raisonnable. Comme s'il eust dit, Malice et feintise apartient à ceux qui ont esté abbruvez de ces vices, s'estans accoustumez aux corruptions du monde : mais à l'enfance convient une simplicité pure et ronde, et qui est sans dol et fraude. Les hommes en vivant longuement s'accoustument à envie, ils apprenent à détracter les uns des autres, ils se duisent à prattiquer les moyens de nuire : brief, ils devienent rusez à toutes sortes de maux : mais les enfans ne sont point en aage de pouvoir comprendre que c'est d'estre envieux, de tromper, de nuire, et autres choses semblables. Il compare donc aux viandes fermes, les vices esquels la vieillesse de la chair est accoustumée : mais il appelle Laict, la façon de vivre qui est correspondante à une nature innocente et enfance simple.

1) Matth., XVIII, 3.

1 *Ayans donc osté toute malice.* Ce n'est point un dénombrement entier de toutes les choses que nous devons oster : mais quand les Apostres traittent du vieil homme, ils proposent aucuns vices pour exemple, par lesquels ils signifient quel est son naturel. Les œuvres de la chair, dit S. Paul, sont notoires, Gal., V, 19 : et toutesfois il ne les recueille pas là toutes, mais en ce petit nombre qu'il raconte, on peut contempler comme en un miroir cest amas infini qui sourd de nostre chair, comme l'eau fait de sa source sans cesse. Ainsi en d'autres passages, quand il veut réformer toute la vie de l'homme, il ne fait que toucher bien peu d'espèces, par lesquelles on puisse entièrement cognoistre toute la généralité. Et pourtant, ce que sainct Pierre dit vaut autant que s'il disoit, Ayans osté les fruits de vostre première vie, comme sont malice, fraude, feintises, envies, et autres choses semblables, addonnez-vous à affections contraires, asçavoir, bonté, rondeur, et modestie. Brief, il tend à ce but, que la vie nouvelle soit accompagnée de nouvelles mœurs.

2 *Désirez comme enfans n'aguères nais, le laict raisonnable, etc.* On expose coustumièrement ce passage comme Erasme l'a translaté : Asçavoir le laict de l'âme, et non du corps : comme si l'Apostre vouloit monstrer par ce mot, qu'il parle par métaphore ou similitude. Quant à moy, je pense plustost que ce mot convient avec ceste sentence de sainct Paul, Ne soyez point enfans de sens, mais de malice, 1 Corinthiens, chap. XIV, v. 20.

Car afin qu'on ne pensast qu'il voulust louër une enfance despourveue d'intelligence, et plene de sottise, il prévient de bonne heure, commandant de tellement désirer du laict qui soit sans fraude, que toutesfois il soit assaisonné de droite intelligence. Nous voyons maintenant à quel propos il conjoint ces deux épithètes, asçavoir *raisonnable*, et *sans fraude*. Car ce sont deux choses qui semblent en apparence estre diverses et répugnantes, que Simplicité, et Une intelligence vive et subtile : toutesfois il faut qu'elles soyent meslées ensemble, tellement que la simplicité ne soit point fade, et qu'en lieu d'intelligence, il n'y ait une ruse malicieuse. Ainsi il y aura un assaisonnement bien attrempé, suyvant ce que dit Christ, Soyez prudens comme serpens, et simples comme colombes, Matthieu, chapitre X, v. 16. Et par ce moyen est soluë la question, laquelle autrement on pourroit mettre en avant. S. Paul reproche aux Corinthiens, 1re ép., III, 2, qu'ils sont semblables à enfans, et que pour ceste cause ils ne peuvent porter la viande ferme, mais qu'il les faut nourrir de laict. Et en l'Epistre aux Hébr. chap. V, v. 12, il y a presque une semblable sentence. Mais en ces passages-là les Apostres comparent à des enfans ceux qui sont tousjours comme nouveaux apprentis en la doctrine de la vraye religion, et qui s'arrestent aux premiers rudimens, et ne vienent jamais à une plus haute cognoissance de Dieu. Le laict est là appelé une façon d'enseigner puérile et grossière, quand on demeure aux premiers élémens, et on ne passe point plus outre. Et pourtant à bon droict tant sainct Paul que l'autheur de l'Epistre aux Hébrieux tournent ceci à vice. Mais en ce passage le Laict ne signifie point une doctrine puérile, pour dire que quelqu'un soit tousjours apprenti, et ne parviene jamais à la cognoissance de vérité : ains il est prins pour une façon de vivre, laquelle soit conforme à la nouvelle régénération, quand nous-nous laissons nourrir à Dieu. Semblablement l'enfance n'est pas yci opposée à l'aage d'homme en Christ et qui est en sa perfection, comme sainct Paul l'appelle ailleurs, Ephés. IV, 13 : mais à la vieillesse de la chair, et de la première vie. Au reste, tout ainsi que l'enfance de ceste nouvelle vie est perpétuelle, aussi S. Pierre veut que nous soyons continuellement nourris de laict. Car il veut qu'estans entretenus d'iceluy, nous croissions.

3 *Voire pourveu que vous ayez gousté que le Seigneur, etc.* Il fait une allusion et ha esgard à ce qui est dit au Pseaume XXXIV, v. 9, Goustez et voyez que le Seigneur est bon. Or il signifie que c'est en Christ qu'on sent ce goust : comme à la vérité nos âmes ne trouveront jamais aucun repos hors Christ. Au surplus, il déduit son exhortation de la bonté de Dieu, pource que sa douceur, laquelle nous sentons en Christ, nous doit attirer. Car ce qui est adjousté, *Duquel vous approchans*, ne se rapporte pas simplement à Dieu : mais il le nous marque tel qu'il a esté manifesté en la personne de Christ. Or il ne se peut faire que la grâce de Dieu ne nous ravisse totalement à soy, et qu'elle ne nous embrase de son amour, si nous l'avons une fois goustée à bon escient. Si Platon dit bien cela de ce qu'il appelle souveraine Beauté, de laquelle il voyoit seulement une ombre en l'air de bien loin, il compète beaucoup plus véritablement à Dieu. Notons donc ceci, que sainct Pierre conjoint l'accès à Dieu avec le goust de sa bonté. Car comme il faut nécessairement que l'entendement humain ait Dieu en horreur et le fuye, tandis qu'il l'imaginera rigoureux et sévère : aussi si tost que Dieu a descouvert son amour paternelle aux fidèles, il ne reste plus rien, sinon qu'ils s'approchent de luy, mesprisans toutes choses, voire s'oublians eux-mesmes. Brief, celuy qui s'approche de Dieu en vérité de cœur, nous pouvons bien dire qu'il a proufité en l'Evangile. Cependant, il monstre quant et quant à quelle fin et condition nous-nous devons approcher de Christ : asçavoir afin que nous soyons fondez en luy. Car veu qu'il est constitué pour estre *la pierre vive*, il faut qu'il démonstre ceste vertu envers nous : afin que rien de ce qui luy est enjoint du Père, ne soit vain et inutile. Au reste, quand il

dit que ceste pierre a esté *Réprouvée des hommes* : il obvie au scandale qu'on pouvoit prendre. Car d'autant que la plus grand'partie du monde rejette Christ, et que plusieurs aussi l'ont en horreur, nous le pourrions mespriser pour ceste occasion. Comme nous voyons qu'aucuns ignorans et mal avisez s'eslongnent de l'Evangile, pource qu'il n'est pas bien receu par tout, et n'acquiert la bonne grâce des gens à ceux qui en font profession. Mais sainct Pierre nous commande de n'estimer pas moins Christ, quoy qu'il soit contemptible au monde : car il ne laisse pas pour cela de retenir son pris et son honneur devant Dieu.

5 *Vous aussi comme pierres vives, soyez édifiez.* On pourroit aussi traduire, Estes édifiez : car le mot Grec est ambigu. Mais comment qu'on le prene, il ne faut point douter que sainct Pierre ne vueille exhorter les fidèles à se consacrer à Dieu en temple spirituel. Car il conclud fort bien par la fin de nostre vocation, quel est nostre devoir. Au reste, il faut noter que de tout le nombre des fidèles il en bastit une maison. Car combien qu'un chacun de nous en son endroit soit temple de Dieu, et soit ainsi appelé, toutesfois il faut nécessairement que tous soyent assemblez en un, et conjoints par charité mutuelle, afin qu'il se face un temple de tous. Parquoy tout ainsi qu'il est vray qu'un chacun de ceux esquels Dieu habite par son S. Esprit, est temple : aussi faut-il nécessairement que tous soyent tellement compassez et conjoints les uns aux autres, qu'ils convienent et soyent propres au bastiment de ce temple universel. Cela se fait quand un chacun se contentant de sa mesure, se contient dedans les limites de son office : et néantmoins tous ne laissent de rapporter au proufit public tout ce qu'ils ont receu de grâces. Quant à ce qu'il nous appelle *pierres vives, et maison spirituelle*, comme au paravant il avoit appelé Christ Pierre vive : il y a en cela tacitement une comparaison de nous au temple ancien. Et ceci sert à amplifier la grâce qui nous a esté faite. A cela aussi appartient ce qu'il adjouste des sacrifices spirituels. Car d'autant que la vérité est plus excellente que les figures, tant plus aussi ont grande excellence toutes choses sous le règne de Christ. Car nous avons ce patron céleste qui estoit figuré par le Sanctuaire ancien, et en tout ce qui avoit esté ordonné par Moyse en la Loy, *Et saincte sacrificature*. Voyci un honneur singulier, que Dieu non-seulement nous consacre pour son temple, afin d'y habiter et estre adoré, mais veut quant et quant que nous soyons sacrificateurs. Et sainct Pierre nous propose ce double honneur, afin de nous inciter plus vivement au service de Dieu. Entre les *sacrifices spirituels*, l'oblation générale de nous-mesmes obtient le premier lieu : de laquelle parle sainct Paul aux Rom., XII, 1. Car nous ne pouvons rien offrir à Dieu, jusques à ce que nous-nous soyons offerts nous-mesmes à luy en sacrifice : ce qui se fait quand nous renonçons à nous-mesmes. Après cela vienent les prières, actions de grâces, aumônes, et tous exercices de la la piété et vraye religion. *Agréable à Dieu.* Ceci aussi nous doit bien fort augmenter le courage, quand nous sçavons que le service que nous rendons à Dieu, luy est agréable : comme il faut nécessairement quand on est en doute et incertitude, qu'il y ait quant et quant de la paresse. C'est donc pour le troisième aiguillon d'exhortation, qu'il tesmoigne que nos services sont agréables à Dieu, afin que la crainte et incertitude ne nous rende paresseux. Vray est que les idolâtres sont transportez d'une grande ardeur après leurs superstitions et faux services inventez à leur fantasie : mais cela se fait, pource que Satan enyvre leurs entendemens, afin qu'ils ne vienent à considérer ce qu'ils sont : mais toutes fois et quantes que leurs consciences sont adjournées, et que Dieu les fait venir à examen, ils commencent à chanceller, et ne sçavent où ils en sont. Et de faict, il est certain qu'il ne se peut faire qu'aucun s'addonne à Dieu de bon cœur et à bon escient s'il n'ha ceste persuasion certaine qu'il ne travaille point en vain. Mais l'Apostre adjouste, *Par Jésus-Christ :* Car il ne se trouvera jamais une telle pureté en nos sacrifices,

que d'eux-mesmes ils soyent agréables à Dieu : jamais nous ne renonçons plenement à nous-mesmes : jamais nous ne prions d'une affection si pure que nous deverions : jamais nous ne nous employons si diligemment et ardemment à bien faire, que nos œuvres ne soyent imparfaites et enveloppées de beaucoup de vices : ce nonobstant Christ fait qu'elles sont agréables. Sainct Pierre donc vient yci au-devant de la destiance que nous pourrions concevoir, Asçavoir si nos œuvres sont agréables ou non : en disant qu'elles sont agréables, non point par le mérite de leur dignité, mais à cause de Christ. Et ceci doit d'autant plus embraser en nous une affection ardente, quand nous oyons que Dieu nous traitte si doucement, qu'il prise en Christ nos œuvres, lesquelles ne méritoyent rien en elles-mesmes. Combien que ces mots, *Par Jésus-Christ* : pourroyent estre proprement conjoints avec le mot *Offrir*. Car il y a une semblable façon de parler aux Hébrieux, chapitre XIII, v. 15, par iceluy offrons sacrifice de louange à Dieu. Toutesfois le sens demeurera tousjours semblable : car nous offrons par Christ, afin que le sacrifice soit agréable à Dieu.

6 *A raison de quoy aussi il est contenu en l'Escriture, Voyci, je mets en Sion la maistresse pierre du coin éleuë et précieuse : et qui croira en elle, ne sera point confus*[1].

7 *Elle est donc honneur à vous qui croyez : mais quant aux rebelles la pierre que les édifians ont rejettée, a esté faite le principal du coin*[2].

8 *Et pierre de choppement, et pierre de trébuchement, lesquels heurtent contre la Parole, et ne croyent point*[3], *à quoy aussi ils ont esté ordonnez*[4].

1) *Is.*, XXVIII, 16. 2) *Ps.* CXVIII, 22. 3) Ou, sont rebelles. 4) *Is.*, VIII, 14.

6 *A raison de quoy aussi il est contenu en l'Escriture.* Ceux qui rapportent à Christ le mot Grec lequel nous traduisons Contenir, et le prenent pour embrasser, d'autant que tous fidèles sont unis ensemble par luy : se reculent bien loin de l'intention de l'Apostre. Les autres aussi prenans le mot Grec pour Estre excellent, amènent une autre exposition, qui n'est non plus recevable : Asçavoir que Christ surmonte tous en dignité. Car sainct Pierre n'a voulu sinon simplement alléguer le tesmoignage de l'Escriture. Il signifie donc que ce qu'il adjouste puis après, a esté enregistré par le sainct Esprit és Escritures : ou que cela est contenu és Escritures, qui vaut autant. Or ce n'a point esté une chose superflue, quand il a confermé la sentence précédente. Car nous voyons que sans propos, à tout le moins pour bien petite occasion plusieurs ont Christ en horreur, et aucuns s'en révoltent. Mais voyci le scandale qui principalement empesche aucuns, et destourne les autres : asçavoir que non-seulement le commun peuple mesprise et rejette Christ : mais aussi ceux qui sont constituez en authorité et honneur, et qui semblent estre plus excellens que les autres. C'est un erreur qui a presque tousjours régné au monde, et aujourd'huy est plus commun qu'il ne seroit de besoin, Que la plus grand'partie des hommes estime de Christ selon le faux et pervers jugement du monde. Or comme l'ingratitude et impiété des hommes est grande, aussi Christ est mesprisé tout communéement. Ainsi il advient que cependant que les hommes se regardent l'un l'autre, ils ne l'honorent point comme il appartient : ou s'il y en a aucuns, c'est bien peu à la vérité. Et pourtant sainct Pierre nous admoneste de ce qui a esté prédit de Christ, afin que ce qu'il est mesprisé, ou rejetté, ne nous destourne point ou esbranle de la droite foy. Au surplus, le premier passage qu'il allègue, est pris du chapitre XXVIII d'Isaïe : où après que le Prophète s'est asprement courroucé contre la malice désespérée de son peuple, il adjouste finalement, Vostre desloyauté ne pourra faire, que Dieu ne remette sus son Eglise, qui est mainte-

nant toute en ruine et dissipation à l'occasion de vous. Il adjouste le moyen de la restauration d'icelle, Je mettray en Sion une pierre, dit-il. Dont nous recueillons qu'il n'y a nul bastiment d'Eglise sans Christ. Car elle ne peut estre fondée ailleurs qu'en iceluy : comme S. Paul tesmoigne, 1 Cor. III, v. 11. Et ne s'en faut esbahir : d'autant que toutes les parties de nostre salut sont comprinses en luy. Quiconque donc se destourne de luy tant peu que ce soit, en lieu d'appuy il trouvera un gouffre et abysme de perdition. Et pourtant, le Prophète ne l'appelle pas seulement la Pierre du coin, sur laquelle la principale charge du bastiment est soustenue : mais aussi la Pierre de probation à laquelle la mesure de tout le bastiment doit estre compassée et rapportée : d'avantage il l'appelle Fondement ferme, lequel soustient entièrement tout l'édifice. Parquoy il est tellement la pierre du coin, qu'aussi il est la règle et le compas de tout le bastiment, et le fondement unique d'iceluy. Mais sainct Pierre a pris des paroles du Prophète, ce qui convenoit principalement au présent propos : asçavoir que Christ est *la pierre eslevée*, plene d'honneur et excellence : d'avantage qu'il nous faut estre fondez sur icelle. *L'honneur* tend à ce poinct, que quoy que Christ soit contemptible au monde, toutesfois nous ne le mesprisions point, veu qu'il est en souverain estime devant Dieu. Or quand il l'appelle *pierre du coin*, il signifie que ceux qui ne s'appuyent sur Christ, n'ont nul soin de leur salut. Quant à ce qu'aucuns philosophent trop subtilement sur ce mot Du coin, comme si ceci estoit dit pource que Christ conjoint les Juifs et les Gentils ainsi que deux murailles diverses ensemble : cela n'est pas assez ferme. Contentons-nous donc de la simple exposition : Asçavoir qu'il est ainsi appelé, pource que la pesanteur de tout le bastiment est appuyée sur luy. Outre plus, il faut noter que le Prophète introduit yci Dieu parlant, Car il est le seul ouvrier et conducteur du bastiment de son Eglise : comme il est dit au Pseaume, que sa main a fondé Zion. Vray est qu'il use bien du moyen des hommes pour faire ce bastiment, mais ceci n'empesche point qu'il ne puisse affermer à la vérité que c'est son ouvrage de lui seul. Christ donc nous est fondement de salut : pource qu'il nous est ordonné du Père à ceste fin. Or il dit que ceste Pierre est mise *en Zion :* d'autant qu'il a falu que le temple spirituel de Dieu ait là eu son commencement. Parquoy si nous voulons que nostre foy soit fermement appuyée et fondée sur Christ, il faut venir à la Loy et aux Prophètes. Car combien que ceste pierre comprene et tiene tout le monde jusques aux derniers anglets, si est-ce que il a falu nécessairement qu'elle ait esté premierement colloquée en Zion, où le siége de l'Eglise estoit pour lors. Car il est dit avoir esté mis, lorsque le Père l'a manifesté pour restablir son Eglise. En somme, il nous faut entendre qu'il n'y en a point d'autres qui soyent appuyez sur Christ, sinon ceux qui sont unis à l'Eglise : d'autant que la pierre de l'appuy n'est mise qu'en Zion. Or d'autant que l'Eglise qui a maintenant son estendue çà et là, est procédée de Zion : aussi nostre foy ha son commencement de là, comme dit Isaïe II, v. 3, La Loy sortira de Zion, et la parole de Dieu de Jérusalem : à quoy accorde le passage du Pseaume CX, v. 2. Le Seigneur envoyera de Zion le sceptre de ta force. *Et qui croira en elle ne sera point confus.* Le Prophète n'exprime point ce mot, En elle : Mais il dit généralement, Quiconque croit, ne se haste point. Toutesfois pource qu'il n'y a point de doute que Dieu ne nous propose là Christ pour but de la foy : la foy de laquelle parle le Prophète, doit regarder en luy seul. Et de faict nul ne peut croire comme il appartient, s'il ne se propose Christ auquel il arreste tout son entendement. Au reste, la sentence du Prophète peut estre exposée en deux sortes : asçavoir que ce soit ou une promesse ou une exhortation. Il use d'un temps à-venir, Il ne se hastera point : mais bien souvent il est prins pour l'impératif entre les Hébrieux : comme s'il disoit, Qu'il ne se haste point. Ainsi le sens seroit tel, Ne vous tormentez point en vos esprits, mais retenez paisiblement vos désirs, et réprimez vos af-

fections, jusqu'à ce que le Seigneur accomplisse ce qu'il promet, comme il dit ailleurs, Vostre force sera en silence et repos, Isaïe, XXX, v. 15. Mais pource que l'autre lecture semble approcher de plus près à l'interprétation de sainct Pierre, je la reçoy plus volontiers : et le sens ne conviendra pas mal, Le croyant ne chancellera point, pource qu'il ha un appuy ferme et stable. Or voicy une doctrine singulière, Qu'estans appuyez sur Christ, nous sommes hors de danger de tomber. D'avantage ce mot, *Estre confus :* vaut autant que Trembler et estre en incertitude. Ainsi sainct Pierre a retenu le sens naturel du Prophète, quoy qu'il ait suyvi la translation Grecque.

7 *Elle est donc honneur à vous qui croyez.* Pource que Dieu prononce que Christ est la pierre précieuse et éleue, l'Apostre recueille de là qu'il nous sera tel. Car à la vérité Christ est là descrit tel que nous l'appréhendons par le sentiment de la foy, et tel qu'il se monstre estre par vrayes expériences. Parquoy il faut diligemment noter ceste conséquence : Christ est pierre élevée, ou exquise devant Dieu : il est donc tel aux fidèles, Car il n'y a que la foy qui nous donne à cognoistre le pris et l'excellence de Christ. Or pource que l'intention de l'Apostre est d'obvier au scandale que la multitude des infidèles nous engendre, il adjouste tout incontinent un autre membre qui parle expressément des incrédules : Que jà soit qu'ils rejettent Christ, toutesfois ils ne luy osteront point cest honneur qui luy a esté donné du Père. A ce propos il allègue le verset 22 du Pseaume CXVIII, *Que la pierre que les édifians ont rejettée*, ne laisse point d'estre mise *au principal du coin.* Dont il s'ensuyt que Christ maugré ses ennemis ne laisse point de demeurer au degré, auquel le Père céleste l'a colloqué. Combien qu'il faut yci noter deux sentences, La première est, Qu'il a falu que Christ fust rejetté de ceux qui avoyent le gouvernement en l'Eglise de Dieu. La seconde, Que leurs entreprises seront vaines : d'autant qu'il faut que ce que Dieu a une fois ordonné, soit accompli : asçavoir que Christ soustiene toute la pesanteur du bastiment, comme estant la pierre qui est assise au coin principal. Au reste, que ce passage doyve estre proprement et vrayement entendu de Christ, non-seulement le sainct Esprit en rend tesmoignage et Christ luy-mesme, qui l'a ainsi exposé, Matt. XXI, v. 42 : mais aussi on le peut recueillir de ce que c'estoit un poinct tout commun entre le peuple, avant que Christ veinst au monde. Et ne faut douter que ceste exposition ne fust donnée par les Pères de main en main. Et aussi nous voyons que les enfans mesmes le sçavoyent quasi tout communéement, et le prenoyent comme une chanson du Messias, Matt. XXI, v. 15. Et pourtant, je ne feray point plus longue dispute de ceci. Prenons-donc pour une chose toute arrestée, que David a esté tellement de son temps la pierre réprouvée des principaux bastisseurs, que cependant il représentoit la personne de Christ. Maintenant retournons au premier membre. Christ est rejetté des maistres conducteurs du bastiment. Ceci avoit esté premièrement figuré en David. Car ceux qui avoyent le gouvernement des affaires pour lors, l'estimoyent comme un homme perdu et réprouvé. Le mesme a esté accompli en Christ. Car ceux qui lors estoyent ordonnez pour gouverner l'Eglise, l'ont aussi réprouvé entant qu'en eux estoit. C'estoit bien une chose qui pouvoit grandement estonner et esbranler les infirmes, de veoir qu'autant qu'il y avoit de Sacrificateurs, de Prestres et Docteurs, esquels seuls se monstroit l'image de l'Eglise, autant Christ avoit d'ennemis. Or S. Pierre voulant remédier à ce scandale, monstre que ce que les fidèles voyoyent pour lors, avoit esté longtemps auparavant prédit par le tesmoignage de David. Et il parle principalement aux Juifs, ausquels ceci appartenoit proprement. Toutesfois ceste admonition ne nous est pas moins proufitable aujourd'huy. Car ceux qui s'usurpent la primauté en l'Eglise, sont ennemis mortels de Christ, et persécutent son Evangile d'une rage diabolique. Le Pape s'appelle vicaire de Christ, et toutesfois nous voyons de quelle cruauté il luy résiste. Ce spectacle estonne grandement les sim-

ples et ignorans, tellement qu'ils ne savent où ils en sont. Pourquoy cela? Pource qu'ils ne considèrent point que ce que David a prédit, advient. Souvenons-nous donc que non-seulement ceux qui ont veu Christ estre rejetté par les Scribes et Pharisiens, ont esté admonestez par ceste prophétie : mais nous aussi en sommes munis et fortifiez contre tous les scandales, lesquels journellement pourroyent autrement esbranler nostre foy. Toutesfois et quantes (di-je) que nous voyons ceux qui se vantent du titre de prélats, s'élever à l'encontre de Christ, réduisons ceci en mémoire, Que la pierre est réprouvée par les maistres du bastiment, comme il a esté prédit par David. Au reste, comme la similitude du bastiment est bien commune, quand il est question du régime civil ou spirituel : aussi David appelle Maistres maçons, ceux ausquels la charge et puissance de gouverner est commise : non pas qu'ils bastissent droitement, mais pource qu'ils en portent le nom, et sont garnis de la puissance ordinaire. Dont il s'ensuit que ceux qui ont authorité, et sont constituez en office, ne sont pas tousjours vrais et fidèles ministres de Dieu. Le Pape donc et tous les siens méritent bien d'estre mocquez, quand ils s'attribuent une authorité souveraine et sans contredit, sous couleur seulement qu'ils sont les prélats ordinaires de l'Eglise. Premièrement leur vocation à gouverner l'Eglise n'est non plus juste ou légitime que fut celle de Héliogabalus à gouverner l'Empire Romain. Mais encore que ce qu'ils prétendent et de quoy ils se couvrent impudemment leur soit accordé, Asçavoir qu'ils ayent esté deuëment appelez: nous voyons toutesfois ce que David prononce des prélats ordinaires de l'Eglise : Asçavoir qu'ils rejettent Christ, tellement qu'ils édifient plustost un auge à porceaux, qu'un temple à Dieu. S'ensuit l'autre partie, Que tous les grans qui s'enorgueillissent de leur puissance et dignité, ne pourront faire que Christ ne demeure en sa place.

8 *Et pierre de choppement, et pierre de trébuschement, lesquels heurtent contre la Parole, et ne croyent.* Après avoir consolé les fidèles, leur monstrant qu'ils auront en Christ un fondement stable et ferme, combien que la plus grand'part, et mesme les principaux ne luy assignent aucune place au bastiment : maintenant il dénonce la punition qui est préparée à tous les incrédules : afin que par l'exemple de ceux-ci les fidèles se tienent sur leurs gardes. A ceste fin il allègue le tesmoignage du Prophète Isaïe, pris du chap. VIII, v. 14. Là le Prophète menace les Juifs, que Dieu leur sera pierre de hurtement et d'achoppement. On peut recueillir par le texte, que cela compète proprement à Christ : aussi S. Paul l'accommode à Christ en l'Epistre aux Romains, IX, v. 32. Car le Dieu des armées s'est plenement manifesté en la personne d'iceluy. Yci donc est dénoncée une terrible vengence de Dieu à tous les infidèles : Que Christ leur sera en pierre de choppement et heurtement, pource qu'ils refusent d'estre fondez en luy. Car telle est la fermeté de Christ pour soustenir tous ceux qui se reposent sur luy par foy : telle est aussi la dureté d'iceluy pour rompre et briser tous ceux qui luy résistent. Car il n'y a point de moyen entre ces deux choses : ou il faut que nous soyons édifiez sur luy, ou il faut que nous choppions et heurtions contre luy pour estre brisez. *Lesquels heurtent contre la Parole.* Il monstre yci le moyen comment Christ est en scandale et choppement : asçavoir quand les hommes résistent opiniastrément à la parole de Dieu. Il est certain que les Juifs ont fait cela : d'autant que combien qu'ils protestassent de vouloir recevoir le Messias, toutesfois quand il leur a esté offert de Dieu, ils l'ont repoussé furieusement. Les Papistes ne font pas mieux. Ils adorent le nom simple et nud de Christ : et cependant ils ne peuvent ouyr la doctrine de l'Evangile. S. Pierre donc signifie que tous ceux qui ne reçoyvent point Christ vestu de son Evangile, sont adversaires de Dieu, et résistent à sa Parole : Outreplus, que Christ n'est en ruine à personne, sinon à ceux qui se ruent contre la parole de Dieu furieusement et d'une impétuosité aveugle de malice et obstination. Et c'est un poinct bien à noter, afin que la

faute de nostre vice ne soit imputée à Christ. Car puis qu'il nous est donné pour fondement, ce luy est une chose accidentale d'estre pierre de hurtement et choppement. Brief, son propre office est, de nous approprier pour bastiment et temple spirituel : et ce que les hommes choppent et se heurtent contre luy, c'est par leur propre faute : asçavoir pource qu'incrédulité met les hommes en combat avec Dieu. Et pourtant S. Pierre afin d'exprimer ce combat, a dit, *Qu'ils ne croyent point. A quoy aussi ils ont esté ordonnez.* Ce passage peut estre exposé en deux sortes. Il est bien certain que S. Pierre parle des Juifs. Or on expose ceci communéement, Qu'ils ont esté ordonnez à croire, d'autant que la promesse de salut leur estoit destinée. Mais l'autre sens peut aussi bien convenir : asçavoir, Qu'ils ont esté ordonnez à incrédulité : comme aussi on lit de Pharaon, qu'il a esté ordonné pour résister à Dieu : et tous les réprouvez sont destinez à leur fin. Et ce qui me fait plus encliner en ceste opinion, c'est le mot *Aussi*, qui est entrelacé, Toutesfois si on aime mieux l'autre exposition, ce sera une reproche aigre et picquante. Car S. Pierre pour exagérer l'incrédulité du peuple éleu de Dieu, dit qu'il a rejetté le salut qui luy estoit offert spécialement. Et certes ceste circonstance les rend doublement inexcusables, quand estans appelez sur tous autres, ils ont refusé de rendre obéissance à Dieu. Mais à le prendre ainsi, quand il dit, Qu'ils ont esté ordonnez pour croire : cela se rapporte seulement à la vocation externe : asçavoir pour le regard de l'alliance laquelle Dieu avoit faite en général avec toute ceste nation. Combien que (comme il a esté dit) l'ingratitude des hommes est assez convaincue, quand ils rejettent la Parole qui leur est proposée.

1) *Exode*, IX, 16.

9 *Mais vous estes la génération éleuë, la sacrificature royale, la gent saincte, le peuple acquis : afin que vous annonciez les vertus de celuy qui vous a appelez des ténèbres à sa merveilleuse lumière*[1].

10 *Qui jadis n'estiez point peuple, mais maintenant estes le peuple de Dieu : qui jadis n'aviez point obtenu miséricorde, mais maintenant avez obtenu miséricorde*[2].

1) *Exode*, XIX, 6. 2) *Osée*, II, 23.

9 *Mais vous estes la génération éleue, la sacrificature royale, etc.* Il les sépare derechef des incrédules, de peur qu'à leur exemple estans transportez au contraire (comme souvent il advient) ils se desvoyent de la vraye foy. Pour autant donc que c'est une chose mal convenable, que ceux que Dieu a séparez du monde, s'enveloppent en la communion des infidèles, S. Pierre remonstre yci aux fidèles, à quel honneur ils ont esté eslevez : d'avantage, comment et à quoy ils sont appelez. Or Moyse ornoit le peuple ancien de mesmes titres, que S. Pierre fait yci les Juifs : mais il leur veut monstrer que par le moyen de Christ, ils ont de nouveau recouvré un si grand honneur lequel ils avoyent perdu. Combien qu'il est vray aussi que Dieu a seulement donné un goust de ces biens aux Pères anciens, et que la parfaite manifestation consiste en Christ. Ceste sentence donc emporte autant comme s'il eust dit, Moyse appeloit jadis vos Pères, Gent saincte, Royaume sacerdotal, et l'Héritage de Dieu : à présent tous ces titres vous appartienent à plus grand droict : parquoy avisez que ne les perdiez par vostre incrédulité. Cependant toutesfois, pource que la plus grand'part de ceste nation estoit incrédule, il oppose les Juifs fidèles à tous les autres, combien qu'ils fussent plus grand nombre. Comme s'il disoit, Que ceux-là sont les vrais et légitimes enfans d'Abraham, qui croyent en Christ : et qu'ils retienent seuls la possession de tous les biens que Dieu par un privilége spécial avoit donnée à toute la nation. Il les appelle *génération éleue :* d'autant que laissant tous

les autres, il les avoit choisis pour une génération fort exquise : Item, *Gent saincte*, laquelle Dieu s'estoit consacrée et dédiée, pour mener une vie pure et saincte. Puis après, *peuple acquis* : afin qu'ils luy soyent comme en héritage et possession. Car je le pren ainsi simplement. Que le Seigneur nous a appelez, afin qu'il nous possède comme vrayement siens et à luy sujets. Lequel sens est confermé par les paroles de Moyse, quand il dit, Si vous gardez mon alliance, vous serez mon propre acquest sur tous peuples, Exod, XIX, 5. En ces mots *la sacrificature Royale*, il y a une transposition des mots de Moyse, laquelle est fort propre. Car il dit, Royaume sacerdotal, ce qui vaut autant. S. Pierre donc veut dire, Moyse appeloit vos Pères, Royaume sacré, d'autant que tout le peuple jouyssoit comme d'une liberté royale, et du corps d'iceluy les Sacrificateurs estoyent éleus : parquoy toutes les deux dignitez estoyent meslées ensemble. Maintenant vous estes Sacrificateurs royaux, voire d'une façon plus excellente : d'autant que vous estes un chacun de vous consacrez en Christ, afin que vous soyez associez avec luy au Royaume, et participans de la Sacrificature. Combien donc que vos Pères ayent eu quelque chose de semblable avec vous, toutesfois vous les surmontez de beaucoup. Au reste, depuis que Christ a rompu la paroy, de quelque nation que nous soyons, le Seigneur nous orne de tous ces titres, quand il nous met du nombre de son peuple, Ephés. II, 19. D'avantage, il faut considérer en tous ces bénéfices l'antithèse ou opposition qui est entre nous et tout le reste du genre humain, par laquelle on cognoist mieux combien est inestimable et grande la bonté de Dieu envers nous : veu qu'il nous sanctifie, nous qui sommes pollus de nature : il nous choisit, et toutesfois il ne trouve rien en nous qui ne soit ord et meschant : il nous tient pour son propre héritage, nous qui ne sommes que vilenie de néant : nous sommes profanes, et toutesfois il nous baille la dignité sacerdotale : nous sommes esclaves de Satan, de la mort et du péché, et voyci, il nous eslève en une liberté royale. *Afin que vous annonciez les vertus de celuy qui vous a appelez, etc.* Il leur ramentoit diligemment la fin de leur vocation, afin qu'il les incite d'avantage à donner gloire à Dieu. Or il veut dire en somme, que Dieu nous a conféré des bénéfices infinis, et nous en fait assiduellement, afin que sa gloire soit par nous magnifiée. Car par les *Vertus*, il entend sagesse, et bonté, et puissance, et justice, et toutes telles choses esquelles la gloire de Dieu reluit. Au surplus, il ne nous faut point annoncer ces vertus seulement de la langue, mais aussi par toute nostre vie. Or c'est une doctrine que nous devons tous les jours méditer, et réduire en mémoire à toutes heures, Asçavoir que tous les bénéfices que Dieu nous fait, tendent à cela, que nous annoncions sa gloire. Il faut aussi noter ce qu'il dit, que *des ténèbres nous avons esté appelez à la merveilleuse lumière de Dieu.* Car par ces paroles il amplifie la grandeur de la grâce. Si le Seigneur venoit au-devant de nous au chemin, estans desjà en train de chercher la lumière, ce seroit un assez grand bénéfice : mais cestuy-ci est beaucoup plus excellent, qu'il nous a retirez d'un labyrinthe d'aveuglement et abysme de ténèbres. Par cela nous devons apprendre quelle est la condition des hommes avant qu'ils soyent transportez au Royaume de Dieu. Et c'est ce que dit Isaïe, chap. LX, v. 2, Les ténèbres couvriront la terre, et obscurité couvrira les peuples : mais le Seigneur se lèvera sur toy, et sa gloire sera veue sur toy. Et certes il ne se peut faire autrement, que nous ne soyons plongez en ténèbres profondes, après que nous avons délaissé Dieu qui est nostre lumière. Mais de ceci il a esté traitté plus amplement au chapitre II des Ephésiens.

10 *Qui jadis n'estiez point peuple, etc.* Il amene le passage du Prophète Osée, pour confermer ce qu'il a dit, et l'accommode très bien à son propos. Car après qu'Osée a dénoncé divorce aux Juifs de la part de Dieu, il leur donne espérance qu'ils seront encore réconciliez. S. Pierre remonstre que cela a esté accompli de son temps. Car les Juifs estoyent espars çà et là, comme membres d'un corps

deschiré par pièces : et mesme ils sembloyent estre retranchez du peuple de Dieu : il n'y avoit plus de service de Dieu entr'eux et estoyent enveloppez és superstitions des Gentils. Que pouvoit-on donc dire d'eux, sinon que Dieu les avoit répudiez? Mais quand ils sont recueillis en Christ, vrayement ceci est accompli, Qu'en lieu qu'ils n'estoyent point peuple, ils sont faits peuple de Dieu. S. Paul au chap. IX des Rom. v. 26, estend ceste prophétie jusqu'aux Gentils mesmes, et à bon droict. Car depuis que l'alliance du Seigneur est rompue, laquelle seule fait que les Juifs soyent plus excellens, ils sont faits égaux aux Gentils. Dont il s'ensuit que ce que Dieu promet appartient en commun aux uns et aux autres : asçavoir qu'il fera un peuple sien de ceux qui ne l'estoyent point. *Qui jadis n'ariez point obtenu miséricorde, mais mainnant, etc.* Ceci a esté adjousté par le Prophète, pour mieux exprimer que l'alliance par laquelle Dieu nous reçoit pour son peuple, est gratuite. Comme s'il eust dit, qu'il n'y avoit point d'autre cause pourquoy Dieu nous répute pour siens, sinon qu'ayant pitié de nous, il nous adopte gratuitement. C'est donc la seule bonté gratuite de Dieu qui nous fait de non-peuple, peuple de Dieu : ou qui nous remet en grâce, nous qui estions aliénez et rejettez.

11 *Bien-aimez, je vous supplie abstenez-vous comme estrangers et voyagers, des désirs charnels, qui guerroyent contre l'âme.*

12 *Ayans vostre conversation honneste entre les Gentils, afin qu'en ce qu'ils détractent de vous, comme de malfaicteurs, ils glorifient Dieu au jour de la visitation, vous estimans par bonnes œuvres*[1].

1) Ou, pour vos bonnes œuvres qu'ils auront veuës. *Matth.*, V, 16.

11 *Bien-aimez, je vous supplie abstenez-vous comme estrangers et voyagers.* Ceste exhortation contient deux parties. Premièrement que leurs esprits soyent purgez au dedans de toutes cupiditez mauvaises et vicieuses : puis après, qu'ils conversent honnestement entre les hommes : et que non-seulement ils conferment les fidèles par exemple de bonne vie, mais aussi qu'ils gaignent à Dieu les infidèles. Or en premier lieu, pour les retirer des cupiditez de la chair, il use de cest argument, Qu'ils sont estrangers et comme voyagers passans leur chemin. Et il les appelle ainsi, non pas pource qu'ils estoyent bannis de leur pays, et espars en diverses régions, mais pource qu'en quelque part ou contrée que les enfans de Dieu habitent, ils sont estrangers du monde. Il est bien vray, que selon la première signification il les a appelez estrangers et forains au commencement de son Epistre, comme il appert par la circonstance du lieu : mais ce qu'il leur dit yci est commun à tous fidèles. Car ce que les affections et désirs de la chair nous tienent entortillez, c'est pource que nos esprits sont attachez et retenus au monde, et ne pensons point que le ciel est nostre pays : mais ceux qui passent par ceste vie comme estrangers et voyagers, ne seront jamais addonnez à la chair. Or il entend par les *Désirs charnels*, non-seulement les appétis grossiers, et tels qu'ont les bestes brutes, comme les Sophistes l'exposent : mais aussi toutes les affections de l'âme, ausquelles nous sommes transportez et menez de nature. Car il est bien certain que toute affection de la chair, c'est-à-dire de nostre nature non corrigée, est inimitié à l'encontre de Dieu, Rom., VIII, 7. *Qui guerroyent contre l'âme.* C'est yci un autre argument : Qu'ils ne peuvent obtempérer aux désirs de la chair, que ce ne soit à leur ruine. Car il ne parle point yci d'un tel combat que sainct Paul descrit au chap. VII des Romains, et au chap. V des Galatiens, pour dire qu'il constitue l'âme comme un adversaire combatant à l'encontre de la chair. Mais il veut dire, Que les affections de la chair, quoy que l'âme y consente, tendent à la ruine d'icelle. Car il reprend nostre nonchalance en cela, qu'en lieu que

nous sommes si songneux et attentifs à nous garder des ennemis, lesquels nous craignons qu'ils nous facent dommage en nos corps : au contraire, quant à l'âme nous recevons de nostre propre gré les ennemis mortels d'icelle pour nous tuer, voire nous leur présentons la gorge pour la couper.

12 *Ayans vostre conversation honeste.* C'est le second membre de l'exhortation : Qu'ils se gouvernent honestement entre les hommes. Ceci doit bien aller le premier, Que les esprits soyent purgez devant Dieu : mais il faut avoir puis après esgard aux hommes, afin que nous ne leur soyons en scandale. Or il dit nommèement, *Entre les Gentils qui détractent de vous.* Car les Juifs estoyent par tout non-seulement hays, mais aussi détestables. Ils devoyent donc pour ceste cause s'efforcer d'autant plus d'effacer la haine et infamie de leur mauvais renom par mœurs honestes, et saincte vie. Car il faut retenir l'admonition de sainct Paul, Afin (dit-il) qu'on ne donne occasion à ceux qui la cherchent, 2 Cor., XI, 12. Ainsi donc, les détractions et propos meschans des infidèles, nous doyvent estre comme aiguillons, pour nous inciter à bien vivre. Car il n'est point temps d'estre nonchalans et oiseux, cependant qu'ils veillent attentifvement pour espier toutes les fautes que nous faisons. *Ils glorifient Dieu au jour de la visitation.* Il signifie que ce n'est pas pour nous que nous devons prendre peine que les hommes parlent bien, et ayent bonne opinion de nous : mais qu'il faut en cela chercher la gloire de Dieu, comme aussi Christ enseigne, Mat., V, 16. Or S. Pierre monstre le moyen, Asçavoir que les infidèles induits par nos bonnes œuvres, s'assujettiront aussi à Dieu : et ainsi ils donneront gloire à Dieu par le moyen de leur conversion. Car c'est ce que signifie *Le jour de la visitation.* Je sçay qu'aucuns rapportent ceci au dernier advénement du Fils de Dieu : mais je le pren autrement, Asçavoir que Dieu se servira de la vie saincte et honeste des siens, comme d'un préparatif pour réduire au chemin ceux qui sont fourvoyez. Car c'est le commencement de nostre conversion, quand Dieu nous fait ce bien de nous regarder d'un œil paternel : aucontraire s'il destourne sa face de nous, nous sommes perdus. Parquoy, quand Dieu nous ramène à soy, à bon droict cela est nommé le jour de la visitation.

13 *Soyez donc sujets à tout ordre humain*[1] *pour l'amour de Dieu : soit au Roy, comme au supérieur :*

14 *Soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyez de par luy à la vengence des malfaiteurs, et à la louange de ceux qui font bien.*

15 *Car telle est la volonté de Dieu, qu'en faisant bien, vous faciez taire l'ignorance*[2] *des hommes fols,*

16 *Comme libres, et non point comme ayans la liberté pour couverture de malice, ains comme serviteurs de Dieu.*

1) Ou, gouvernement public. 2) Ou, vous fermiez la bouche à l'ignorance.

13 *Soyez donc sujets.* Il vient maintenant à faire des exhortations particulières. Et pource que l'obéissance envers les magistrats est une partie de la conversation honeste, à ceste cause il en tire ceste admonition, *Soyez donc sujets.* Car en refusant d'obéir, ils eussent donné grande occasion aux Gentils de détracter. Et de faict, la principale raison pourquoy les Juifs estoyent hays et mal renommez, estoit pource qu'à cause de leur obstination ils estoyent tenus pour gens qui ne se pouvoyent tenir paisibles et se monstrer bons sujets. Et pource que les esmotions qu'ils suscitoyent par les provinces, estoyent cause de grandes calamitez : selon que chacun estoit de nature bénigne et paisible, aussi les avoit-il en horreur comme une peste. C'est aussi la cause qui a meu sainct Pierre de les instruire si songneusement à obéissance et sujétion. Joint

que plusieurs pensoyent que la publication de l'Evangile emportast quant et soy une telle liberté, qu'un chacun se peust affranchir de servitude : et sembloit que ce fust une chose mal séante, que les enfans de Dieu fussent en servitude, et que ceux qui sont héritiers du monde, n'eussent point seulement la puissance de leurs corps. Il y avoit aussi pour lors une autre tentation, Que tous les magistrats de ce temps-là estoyent adversaires de Christ, et abusoyent de leur authorité. Par ce moyen on n'appercevoit en eux aucune image de Dieu : ce qui fait toutesfois principalement qu'on porte révérence et honneur aux magistrats. Nous entendons maintenant quelle est l'intention de sainct Pierre, Asçavoir que pour bonnes causes et nécessaires il a exhorté les Juifs d'avoir en révérence l'ordre politique, et l'entretenir entant qu'en eux estoit. *A tout ordre humain.* Aucuns en lieu d'Ordre, ont translaté Créature : mais ils se tormentent puis après à tirer quelque sens d'un mot trop ambigu et obscur. De ma part, je ne doute point que l'Apostre n'ait voulu dénoter l'ordre que Dieu a disposé pour gouverner le genre humain. Car le verbe dont est déduit le nom Grec qui est yci mis, signifie Edifier ou disposer un bastiment. Ainsi donc le mot d'Ordre convient bien, par lequel sainct Pierre remonstre que Dieu fabricateur du monde n'a point laissé le genre humain en confusion et désordre, afin qu'il vive à la manière des bestes brutes : mais a voulu qu'une chacune partie fust mise en son lieu, comme en un bastiment bien composé. Et cest ordre est appelé *Humain :* non pas que les hommes l'ayent inventé, mais pource que la façon de vivre bien ordonnée et compassée, appartient proprement aux hommes. *Soit au Roy comme au supérieur.* Il appelle de ce nom, à mon avis, l'Empereur Romain, sous l'Empire duquel estoyent comprinses les régions desquelles il a fait mention au commencement de son Epistre. Car combien que ce nom de Roy fust fort odieux aux Romains, toutesfois il estoit en usage entre les Grecs. Vray est que souvent ils usoyent d'un mot qu'on traduit Empereur, mais d'autresfois aussi ils le nommoyent Roy. Quant à la raison qu'il adjouste, Qu'il luy faut obéir pource qu'il est le supérieur, ou bien pource qu'il ha la superintendence : ce n'est pas une comparaison de l'Empereur avec les autres Magistrats. Vray est qu'iceluy tenoit la souveraine domination : mais ceste prééminence de laquelle S. Pierre parle yci, est commune à tous ceux qui exercent la puissance publique. Et pourtant S. Paul au chap. XIII des Romains, v. 1, l'estend à tous Magistrats. Or le sens est, Qu'on doit rendre obéissance à tous supérieurs, pource qu'ils ne sont eslevez en authorité et honneur par cas fortuit, Ains par la providence de Dieu. Car aucuns ont accoustumé de s'enquérir trop curieusement à quel droict c'est qu'un chacun prince domine. Mais il nous doit suffire, que tant y a que nous les voyons présider. Et pourtant S. Paul coupe la broche à toutes objections superflues, en prononçant qu'il n'y a puissance qui ne soit de Dieu, Rom., XIII, 1. Pour ceste raison l'Escriture récite tant de fois, que c'est Dieu qui ceint les Rois de leur baudrier royal, qui les eslève en leurs hautes dignitez, qui transfère les royaumes où il veut. Mais il faloit que cest advertissement fust adjousté, principalement pource que sainct Pierre faisoit mention de l'Empereur Romain. Car il est certain que les Romains sont entrez en l'Asie, et ont conquesté ces pays-là plus par meschantes prattiques, que par cause légitime. D'avantage, les Empereurs qui dominoyent pour lors, avoyent ravi à eux la monarchie par violence et force tyrannique. Sainct Pierre donc défend d'amener toutes ces choses en débat, pource que les sujets doyvent sans contredit obéir à leurs supérieurs : d'autant que ce qu'ils sont en authorité, n'est point advenu sans que Dieu les ait eslevez en ce haut degré.

14 *Soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyez de par luy.* Il entend tous Magistrats : comme s'il disoit qu'il n'y a nulle espérance de supériorité, à laquelle ils ne se doyvent assujetir. Il conferme cela, Pource qu'ils sont ministres de Dieu. Car ceux qui

rapportent ce mot *De par luy*, au Roy, s'abusent grandement. C'est donc une raison commune pour recommander l'authorité de tous magistrats : que ce qu'ils gouvernent est par le commandement de Dieu, et qu'ils sont envoyez de par luy. Dont il s'ensuit, comme aussi sainct Paul enseigne, que ceux qui ne se soumettent à obéir aux puissances, résistent à Dieu, d'autant que Dieu les a ordonnées, Rom., XIII, 2. *A la vengence des malfaiteurs, et à la louange, etc.* C'est la seconde raison pourquoy il est convenable d'avoir en révérence et honneur l'ordre civil : pource qu'il a esté institué de Dieu au bien et proufit commun de tout le genre humain. Car nous sommes trop sauvages et brutaux, si nous n'aimons l'utilité et bien public. Sainct Pierre donc veut dire en somme, Que veu que Dieu garde et conserve le monde par le ministère des Magistrats : tous ceux qui leur refusent d'obéir, sont ennemis du genre humain. Or il prend les deux points esquels consiste l'estat de la république, comme Platon enseigne : asçavoir, Honorer les bons, et Punir les meschans. Car non-seulement peines estoyent anciennement proposées aux meschans, mais aussi loyers aux bons. Au reste, combien qu'il adviene souventesfois que les honneurs ne soyent pas deuement distribuez, et récompense ne soit faite à ceux qui l'ont méritée : toutefois ce n'est point un petit honneur, que les bons pour le moins vivent sous la sauvegarde et protection des Magistrats, qu'ils ne sont point exposez à la violence et aux injures des iniques : qu'entre les loix et jugemens ils vivent en plus grand repos, et conservent beaucoup mieux leur bonne réputation, que si sans aucune bride un chacun vivoit à sa fantasie. En somme, c'est une singulière bénédiction de Dieu, qu'il n'est point licite aux meschans de faire tout ce qu'ils veulent. Toutesfois on pourroit yci faire une objection, Que les Rois et autres Magistrats abusent bien souvent de leur puissance, et exercent plustost une barbarie et cruauté tyrannique, qu'une domination légitime. Presques tous les Magistrats estoyent tels, quand ceste Epistre fut escrite. Je respon, que les tyrans et autres semblables ne sçauroyent tant faire par leurs abus, que l'ordonnance de Dieu ne demeure tousjours ferme : comme nous voyons que l'institution perpétuelle du mariage n'est point renversée, quand la femme ou le mari se gouvernera autrement qu'il ne doit. Ainsi donc, quoy que les hommes s'esgarent, toutesfois le but que Dieu a planté ne lairra point de demeurer ferme et immuable. Que si on réplique encore, Qu'il ne faut point obéir aux princes qui renversent entant qu'en eux est l'ordre sacré de Dieu, et qui pis est, se monstrent estre des bestes enragées, au lieu que les Magistrats doyvent représenter l'image de Dieu. Je respon, que nous devons tant estimer l'ordre institué de Dieu, qu'il nous convient honorer mesme les tyrans qui ont la domination. Combien qu'il y a une autre solution plus claire, asçavoir, Qu'il n'y eut jamais, et on ne pourroit songer une tyrannie si cruelle et desbordée, en laquelle il n'apparoisse quelque espèce d'équité. Car Dieu ne permet jamais que cest ordre soit tellement esteint par la meschanceté des hommes, qu'on n'en apperçoyve tousjours quelques traces : d'avantage, que la façon du gouvernement civil, quelque déformité et corruption qu'il y ait, ne soit toutesfois meilleure que l'estat sans principauté.

15 *Car telle est la volonté de Dieu, qu'en faisant bien, etc.* Il retourne à la doctrine qu'il avoit desjà touchée, Asçavoir, qu'on ne donne occasion de mesdire aux incrédules. Combien qu'il exprime moins qu'il n'avoit dit auparavant. Car il dit seulement qu'il faut fermer la bouche aux fols. En somme, il veut dire qu'il nous faut tellement vivre que les incrédules qui veulent détracter de nous, soyent contraints de se taire. Quant à ceste façon de parler de laquelle il use yci, asçavoir, *Faire taire l'ignorance :* combien qu'elle semble rude, à cause de la nouveauté : nonobstant elle n'obscurcit point le sens. Car outre ce qu'il appelle les incrédules *Fols*, il veut monstrer quelle cause ils ont de mesdire : Asçavoir pource qu'ils ignorent Dieu. Au reste, quant à ce qu'il prive les incrédules

d'entendement et raison : nous recueillons de cela, que la vraye intelligence ne consiste qu'en la cognoissance de Dieu. Par ainsi, quoy que les incrédules se plaisent en la vivacité de leur esprit, et qu'ils soyent tenus des autres pour gens sages, le sainct Esprit toutesfois les argue de folie : afin que nous apprenions de n'estre sages sinon en Dieu : comme hors luy il n'y a nulle fermeté. Or il donne le moyen comment on pourra réprimer les détractions des incrédules : asçavoir *en bien faisant*. Par ce mot il comprend tous les devoirs d'humanité, desquels il nous faut acquitter envers nos prochains. En iceux est contenue l'obéissance envers les magistrats, sans laquelle on ne peut entretenir union entre les hommes. Si on objecte, Que les fidèles ne seront jamais si songneux de bien faire, que les incrédules ne parlent mal d'eux : on peut facilement soudre cela, Que l'Apostre ne les exempte point yci des opprobres et calomnies, mais il entend que les incrédules n'auront point matière de mesdire, combien qu'ils le désirent grandement. Au reste, afin que nul ne répliquast que les infidèles ne méritent nullement que les enfans de Dieu règlent leur vie au plaisir d'iceux : sainct Pierre admoneste expresséement, que nous sommes astreints par le commandement de Dieu de leur fermer la bouche.

16 *Comme libres, et non point comme ayans la liberté, etc.* Il prévient ce qu'aucuns avoyent accoustumé de prétendre touchant la liberté des enfans de Dieu. Car comme les hommes sont naturellement ingénieux à pourchasser leur proufit, plusieurs pensoyent au commencement, que l'Evangile leur apportast liberté pour vivre seulement pour eux. Sainct Pierre donc corrige ceste resverie, monstrant briefvement combien il y a de différence entre la liberté des Chrestiens, et une licence desbordée. Et premièrement il dit que la liberté n'est point un voile ou couverture de malice : signifiant par cela qu'elle ne nous est point donnée pour offenser ou faire tort à nos prochains, ou pour les endommager en sorte que ce soit. C'est donc la vraye liberté, quand nous ne faisons dommage ou nuisance à personne. Pour confermer cela, il dit que ceux-là sont francs, qui servent à Dieu. Dont nous pouvons facilement recueillir que c'est la fin de nostre liberté, que nous soyons plus prompts et mieux à délivre pour servir à Dieu. Car ce n'est autre chose qu'un affranchissement de péché. Or la domination est ostée au péché, afin que les hommes s'assujetissent à justice. En somme, *c'est une servitude libre, et une liberté serve.* Car tout ainsi qu'il nous faut estre serviteurs de Dieu pour jouir de ce bien, aussi est-il requis que nous en usions avec modération. Par ce moyen les consciences sont bien libres : mais cela n'empesche point que nous ne servions à Dieu, qui nous assujetit aux hommes aussi.

17 *Portez honneur à tous. Aimez fraternité. Craignez Dieu. Honorez le Roy.*

C'est une briefve conclusion des choses susdites. Car il signifie que Dieu n'est point craint, et qu'on ne rend point aux hommes le droict qui leur appartient, si l'ordre civil n'est maintenu entre-nous, et si les magistrats n'exercent en authorité le droict de leur jurisdiction. Quant à ce qu'il veut qu'on *porte honneur à tous :* je l'interprète ainsi, qu'il ne faut oublier personne. Car c'est un commandement général, lequel tend à l'entretenement de la société des hommes. Le mot *D'honneur*, s'estend bien loin selon les Hébrieux. Or nous sçavons que les Apostres ont suyvi la propriété de parler de ceste langue-là, combien qu'ils escrivissent en Grec. Parquoy (selon mon opinion) ceste manière de parler ne signifie autre chose, sinon qu'on ait esgard à tous. Car nous devons entretenir paix et amitié avec tous, autant qu'il nous est possible. Or il n'y a rien plus contraire à concorde, que le mespris. Ce qu'il adjouste *D'aimer fra-*

ternité, c'est une chose spéciale au regard du précédent. Car il parle de ceste amour particulière qu'il nous est commandé de porter aux domestiques de la foy : d'autant que nous sommes conjoints à eux d'un lien plus estroit. Sainct Pierre donc n'a point voulu omettre ces degrez : cependant toutesfois il admoneste combien que nous devions préférer les frères fidèles, que nonobstant ceci n'empesche point que nostre charité ne s'estende à tout le genre humain. Je pren ce mot de *Fraternité*, comme s'il eust dit, Les frères. *Craignez Dieu.* J'ay desjà dit que sainct Pierre accommode toutes ces sentences à la présente matière. Car il signifie que l'honneur qu'on porte aux Rois, procède de la crainte de Dieu, et de la charité des hommes : et qu'à ceste cause il est conjoint avec icelles. Comme s'il eust dit, Quiconque craint Dieu, et aime ses frères, et porte telle affection à tout le genre humain qu'il doit, iceluy aussi honorera les Rois. Et cependant il nomme l'Empereur : d'autant que ceste espèce de domination estoit la plus odieuse de toutes les autres : et que les autres aussi estoyent comprinses sous icelle.

18 *Vous serviteurs soyez sujets en toute crainte à vos maistres, non-seulement aux bons et humains, mais aussi aux rigoureux*[1].

19 *Car cela est agréable, si aucun à cause de sa conscience* qu'il ha envers *Dieu, endure fascheries, souffrant injustement.*

20 *Autrement quelle louange est-ce, si vous estes souffletez, pour avoir failli et vous l'endurez? Mais si en bien faisant, estans toutesfois affligez, vous endurez : voyla où Dieu prend plaisir.*

1) Ou, fascheux, ou argneux. *Eph.*, VI, 5. *Col.*, III, 22.

18 *Vous serviteurs.* Combien que ce soit yci une admonition particulière, toutesfois elle s'entretient avec la précédente, comme aussi les autres qui s'ensuyvent après. Car ce qu'il est commandé aux serviteurs d'obéir à leurs maistres, et aux femmes d'obéir à leurs maris, ce sont parties de la sujétion politique. Premièrement il veut que les serviteurs soyent sujets *en toute crainte :* signifiant par cela qu'ils doyvent avoir une affection pure et volontaire à porter révérence à leurs maistres : d'autant qu'ils cognoissent que leur devoir les oblige à cela. Il oppose donc la crainte tant à feintise qu'à une contrainte violente. Car le service fait à l'œil (comme sainct Paul l'appelle) est contraire à ceste crainte, Colos., III, 22. D'avantage, si les serviteurs murmurent contre la contrainte et nécessité, prests de secouer le joug s'ils pouvoyent, ce n'est pas proprement crainte. Brief, la crainte de laquelle il parle, procède de la cognoissance de son devoir. Or combien qu'il n'y ait yci aucune exception adjoustée, toutesfois il appert par d'autres passages, qu'on y en doit faire une. Car la sujétion qui est deue aux hommes, ne s'estend point jusques là, qu'elle diminue l'authorité de Dieu. Parquoy que les serviteurs soyent sujets à leurs maistres : mais que ce soit en Dieu, et que la conscience demeure sauve. *Non-seulement aux bons.* Combien que les serviteurs doyvent obéir à leurs maistres jusques là, que la conscience demeure sauve : si toutesfois ils sont injustement traittez quant à leurs personnes, ils ne doyvent point refuser la sujétion. Les serviteurs donc n'ont nulle excuse qu'ils ne servent fidèlement quels que soyent les maistres. Car si celuy qui est en plus haut degré abuse de sa puissance, il en rendra bien quelque jour conte à Dieu : mais cependant il ne perd point son droict pour maintenant. Car ceste condition est imposée aux serviteurs de servir à leurs maistres, combien qu'ils en soyent indignes. Il oppose les maistres rigoureux, à ceux qui sont raisonnables ou humains : et par ce mot, il entend ceux qui sont cruels et intraittables, ou qui n'ont nulle bénignité ou humanité. Je ne sçay qui a meu l'an-

cien translateur Latin de traduire le mot Grec Scolios par un autre Grec aussi Discolos. Et sur cela je me tairoye volontiers de la lourde et vilaine ignorance des Sorbonistes, lesquels interprètent quasi tous ce mot Discolos, Dissolus ou irréguliers : sinon que de ceste tant sotte interprétation, ils nous voulussent bastir un article de foy : Asçavoir qu'il nous faut obéir au Pape et à ses bestes cornues, quelque tyrannie grieve et insupportable qu'ils exercent. Ce passage doncques monstre assez clairement, comme ils se sont mocquez hardiment de la parole de Dieu.

19 *Car cela est agréable*. Il y a proprement, Car cela est grâce : mais yci le mot de Grâce signifie autant que louange. Car il entend que nous n'acquérons nulle louange ou grâce devant Dieu, si nous endurons une peine que nous ayons méritée par nos péchez : mais que ceux qui endurent patiemment les injures qu'on leur fait, sont dignes de louange, et font une œuvre qui est agréable à Dieu. Or c'estoit une chose fort nécessaire en ce temps-là de sçavoir, que c'est une œuvre agréable à Dieu, si quelqu'un à cause de la conscience qu'il ha envers Dieu, persiste à faire son devoir, encore qu'il soit traitté injustement et vileinement des hommes. Car la condition des serfs estoit lors fort dure, et les traittoit-on comme des bestes brutes. Un si rude traittement les pouvoit induire à désespoir : il ne leur restoit donc rien, que d'avoir leur recours à Dieu. Car c'est ce qu'il veut dire par *la conscience de Dieu* (car il y a ainsi mot à mot) asçavoir quand quelqu'un fait son devoir, ne regardant point aux hommes, mais à Dieu. Car si la femme se rend douce et obéissante à son mari, seulement pour acquérir son amitié, elle ha son loyer en ce monde : comme Christ parle des ambitieux, qui ont esgard à la faveur des hommes, Mat., VI, 2. Autant en faut-il penser des autres. Si le fils obéit à son père, seulement pour avoir sa grâce et faveur, il aura loyer et rémunération de son père, et non pas de Dieu. Brief, c'est une sentence générale, Que le devoir que nous laissons envers les hommes, est approuvé de Dieu, si nous avons devant les yeux ce but proposé, de le servir, et ne regardons point seulement aux hommes. Or celuy qui considère qu'il ha affaire avec Dieu, il faut nécessairement qu'il s'estudie à vaincre le mal par le bien. Car Dieu ne requiert pas seulement de nous que nous soyons tels envers un chacun, qu'il se sera monstré de son costé envers nous : mais il veut aussi que nous façions bien à ceux qui ne l'ont mérité, et qui nous persécutent. Toutesfois ceci n'est point sans difficulté, qu'il dit que nostre patience n'aura nulle louange, quand nous serons affligez justement. Car il n'y a doute que combien que Dieu punisse nos péchez, toutesfois nostre patience luy est un sacrifice de bonne odeur, si nous endurons patiemment les punitions. Je respon, que sainct Pierre ne parle point yci simplement, mais par comparaison : pource que c'est peu de louange, de porter patiemment une peine qui est deue, au pris de la louange de l'homme innocent, qui ne refuse point d'endurer les outrages et injures que luy font les hommes, seulement pource qu'il craint Dieu. Toutesfois il semble qu'il veut aussi tacitement noter la fin : asçavoir que ceux qui sont punis pour leurs péchez, ne se maintienent en leur devoir que pour crainte des hommes. Mais la solution que j'ay amenée est suffisante.

21 *Car vous estes appelez à cela : veu aussi que Christ a souffert pour nous, nous laissant un patron, afin que vous ensuyviez ses pas.*

22 *Lequel n'a point fait de péché, et n'a esté trouvée aucune fraude en sa bouche*[1] *:*

23 *Lequel quand on luy disoit injures, n'en redisoit point, et quand on luy faisoit du mal, ne menaçoit point : mais remettoit la cause*[2] *à celuy qui juge justement.*

1) *Is.*, LIII, 5. 2) Ou, se remettoit.

21 *Car vous estes appelez à cela : veu aussi que Christ a souffert pour nous, etc.* Combien qu'il n'ait parlé que des serviteurs, toutesfois il ne faut pas restraindre ceste sentence seulement à eux. Car S. Pierre admoneste en commun les fidèles, et leur remonstre quelle est la condition de la Chrestienté. Comme s'il disoit, Que le Seigneur nous a appelez à ceste condition, que nous portions patiemment les injures qui nous auront esté faites : comme il dit ailleurs, que nous sommes ordonnez à cela, 1 Thes., III, 3. Or afin que cela ne nous soit grief, il nous amène l'exemple de Christ, pour consolation. Il n'y a rien que nous estimions plus desraisonnable, et par conséquent moins tolérable, que d'estre affligez sans l'avoir mérité : mais quand nous tournons nos yeux vers le Fils de Dieu, ceste aigreur est addoucie. Car qui refusera de le suyvre, quand il va devant? Or il faut noter ce mot, *Nous laissant un patron.* Car quand il est question d'imitation, il est besoin de discerner ce que Christ nous a proposé pour exemple. Il a cheminé à pied sec sur la mer, il a nettoyé les lépreux, il a ressuscité les morts, il a rendu la veue aux aveugles. Si nous essayons de faire le semblable, ce sera une sotte imitation. Car quand il a monstré des signes de sa puissance, il ne nous a point voulu proposer chose que nous deussions ensuyvre. De cela est advenu qu'on a follement tiré en exemple le jusne de quarante jours. Mais il est certain que celuy de qui ils ont tiré cest exemple, regardoit bien à une autre fin. Parquoy il faut en cest endroit user de jugement et discrétion, comme aussi S. Augustin remonstre en quelque part, exposant ce passage, Apprenez de moy, que je suis débonnaire, et humble de cœur, Mat., XI, 29. Et on peut recueillir ceci par les paroles de sainct Pierre. Car il monstre qu'il est besoin de discrétion, quand il dit expresséement que la patience de Christ nous est proposée en exemple que nous devons suyvre. Sainct Paul traitte plus amplement ce poinct au chapitre VIII des Romains, v. 28, quand il enseigne que tous les enfans de Dieu sont prédestinez pour estre faits conformes à l'image de Christ : afin que luy soit le premier-nay entre plusieurs frères. Parquoy si nous voulons vivre avec luy, il faut que premièrement nous mourions avec luy, 2 Timoth., II, 11.

22 *Lequel n'a point fait de péché.* Ceci se rapporte au propos présent. Car si quelqu'un se vante de son innocence, il est certain que Christ n'a point porté la punition de ses mesfaits. Combien que l'Apostre monstre quant et quant, combien nous sommes différens de Christ, quand il dit que mesme *nulle fraude n'a esté trouvée en sa bouche.* Car celuy qui vient jusques là, de garder sa langue d'offenser, il se peut bien dire parfait, comme dit sainct Jaques, III, 2. Il démonstre donc qu'en Christ il y a eu une entière perfection d'innocence, laquelle nul de nous ne s'oseroit attribuer. On cognoist mieux par ceci combien il a enduré injustement au pris de tous les autres. Parquoy il ne faut point que quelqu'un de nous refuse d'endurer à l'exemple d'iceluy, veu qu'il n'y a personne qui sente sa conscience si pure, qui ne soit entaché de quelque vice.

23 *Lequel quand on luy disoit injures, n'en redisoit point.* Sainct Pierre monstre yci ce qu'il nous convient imiter en Christ : asçavoir que nous portions patiemment les injures qu'on nous fait, et ne pensions point à nous en venger. Car nostre nature est telle, qu'aussi tost qu'on nous a fait quelque tort, nos cœurs sont incontinent embrasez d'appétit de vengence. Mais Christ s'est entièrement déporté de rendre la pareille : il faut donc que nous bridions nos courages, en sorte qu'ils n'appètent point de rendre le mal pour le mal. *Mais remettoit la cause, etc.* Le mot de *Cause* n'est point yci exprimé : mais il s'entend facilement. Or sainct Pierre a adjousté ceci pour la consolation des fidèles, Asçavoir que s'ils endurent patiemment les opprobres et violences des iniques, Dieu en fera la vengence. Car ce seroit une chose fort dure, que nous fussions sujets à l'appétit des meschans, et que Dieu ne se souciast point de nos misères. Et pourtant sainct Pierre baille cest épithète excellent à

Dieu. Qu'il *juge justement*. Comme s'il disoit que nostre office est d'endurer patiemment les adversitez : Dieu cependant ne lairra point à faire son office : et ne se pourra faire qu'il ne se monstre juste juge. Combien donc que les meschans s'esgayent et facent à leur plaisir pour quelque temps, nonobstant ils ne demeureront pas impunis de ce qu'ils tormentent et molestent les fidèles. Et ne faut point que les fidèles craignent, comme s'ils estoyent destituez de toute aide. Car veu que c'est l'office de Dieu de les maintenir et garder, et de prendre leur cause en main, ils posséderont leurs âmes en leur patience, Luc XXI, 19. Au reste, comme ceste doctrine apporte une singulière consolation, aussi elle sert beaucoup à appaiser et donter les impétuositez de la chair. Car nul ne se peut reposer sur la protection et défense de Dieu, s'il n'attend le jugement de Dieu d'un esprit paisible : veu que celuy qui s'avance à se venger, il occupe le lieu de Dieu, et ne souffre pas que Dieu face son office. A quoy aussi tend ce que S. Paul dit, Donnez lieu à ire, Rom., XII, 19. Car il signifie que (par manière de dire) nous fermons le chemin à Dieu, en sorte qu'il ne puisse juger, quand nous-nous avançons de juger nous-mesmes. Et pourtant il conferme ceste sentence par le tesmoignage de Moyse, où il dit, A moy la vengence, Deut., XXXII, 35. Brief, S. Pierre veut dire qu'à l'exemple de Christ nous serons modérez à porter les injures, si nous donnons à Dieu l'honneur qui luy appartient : asçavoir, si ayans ceci pour arresté, qu'il est juste juge, nous remettons entre ses mains nostre droict et cause. Toutesfois on fait yci une question, Comment c'est que Christ a recommandé sa cause à Dieu son Père. Car s'il luy demandoit vengence, luy-mesme dit que cela ne nous est point licite. Car il veut que nous facions bien à ceux qui nous outragent, et que nous prions pour ceux qui disent mal de nous, Mat., V, 44. Je respon que l'histoire de l'Evangile nous monstre assez que Christ s'est tellement rapporté au jugement de Dieu, que cependant il ne requéroit point estre vengé de ses ennemis : mais plustost il a prié pour eux, disant, Père, pardonne-leur, Luc XXIII, 34. Et certes il s'en faut beaucoup que les affections de nostre chair s'accordent avec le jugement de Dieu. Parquoy avant que nous remettions nostre cause à celuy qui juge justement, il faut nécessairement que nous soyons bridez, en sorte que nous ne requérions rien qui soit contraire au juste jugement de Dieu. Car ceux qui se laschent la bride à appéter vengence, ils ne laissent point faire à Dieu office de juge, mais (par manière de dire) ils le veulent faire leur bourreau. Celuy donc qui est tel de courage, qu'il désire que ceux qui luy sont maintenant ennemis, luy soyent faits amis, et qu'il tasche de les remettre au bon chemin, iceluy remettra sa cause à Dieu comme il appartient, en priant ainsi, O Seigneur, tu cognois mon cœur : tu sçais que je désire salut à ceux qui souhaittent ma destruction. S'il advient qu'ils se convertissent, je m'esjouiray : que s'ils demeurent obstinez en leur malice, pource que je sçay que tu veilles pour mon salut, je te remets ma cause. Christ a gardé ceste modestie : il faut donc aussi que nous suyvions la mesme règle.

24 *Lequel mesme a porté nos péchez en son corps sur le bois : afin qu'estans morts à péchez, nous vivions à justice : par la bature duquel mesme vous avez esté guaris*[1].

25 *Car vous estiez comme brebis errantes : mais maintenant vous estes convertis au Pasteur et Evesque de vos âmes.*

1) *Is.*, LIII, 5.

S'il n'eust rien rien loué en la mort de Christ que l'exemple, cela eust esté trop froid : et pourtant il nous propose un fruit d'icelle qui est beaucoup plus

excellent. Il nous faut donc noter trois choses en ce texte. La première est, que Christ nous a monstré un exemple de patience en sa mort. La seconde, que nous ayans délivrez de la mort, il nous a rendu la vie. Dont il s'ensuit que nous luy sommes tellement obligez, que nous devons volontiers suyvre son exemple. La troisième, qu'il nous récite une fin de sa mort plus générale : Asçavoir qu'estans morts à péché, nous vivions à justice. Or toutes ces choses conferment l'exhortation précédente.

24 *Lequel mesme a porté nos péchez en son corps.* Ceste façon de parler est propre pour exprimer la vertu de la mort de Christ. Car comme sous la Loy le pécheur mettoit une beste en sa place pour estre délivré de condamnation : ainsi Christ a receu sur soy la malédiction deue à nos péchez, afin qu'il les effaçast devant Dieu. Et il adjouste nommeément, *Sur le bois :* d'autant que telle purgation n'a peu estre accomplie sinon en la croix. Sainct Pierre donc a très bien exprimé que la mort de Christ a esté un sacrifice pour la purgation de nos péchez : pource qu'estant attaché à la croix, et s'offrant soy-mesme pour nous en sacrifice, il a receu sur soy nostre condamnation et punition. Isaïe, duquel sainct Pierre a prins la somme de ceste doctrine, use de plusieurs manières de parler : Qu'il a esté frappé de la main de Dieu à cause de nos péchez : Qu'il a esté navré pour nos iniquitez : Qu'il a esté affligé et rompu pour l'amour de nous : Que le chastiement de nostre paix a esté sur luy. Mais S. Pierre a voulu exprimer le mesme par ce mot : Asçavoir que nous avons esté réconciliez à Dieu, pource que Christ s'est constitué plege et coulpable pour nous devant son siége judicial, afin qu'il endurast la peine, à laquelle nous estions obligez. Les Sophistes obscurcissent ce bénéfice en leurs escholes autant qu'ils peuvent. Car ils disent qu'après le Baptesme nous sommes délivrez seulement de la coulpe par le sacrifice de la mort de Jésus-Christ : mais que la peine est rachetée par nos satisfactions. Mais quand sainct Pierre dit qu'iceluy a porté nos péchez : il entend que non-seulement la coulpe luy a esté imputée : ains aussi qu'il en a porté la punition : afin que par ce moyen il fust vrayement le sacrifice de purgation, selon ce que dit le Prophète, Le chastiement de nostre paix est sur luy. S'ils répliquent que ceci ne doit avoir lieu, sinon avant le Baptesme : la circonstance du lieu les dément, d'autant que le propos s'addresse aux fidèles. Au reste, ce membre et l'autre qui suit, *Par la bature duquel mesme vous avez esté guaris :* peuvent aussi estre accommodez au présent propos : asçavoir qu'il convient que nous présentions nos espaules pour porter les péchez des autres : non pas pour faire la purgation d'iceux, ains seulement afin que nous portions la charge qui nous est imposée. *Afin qu'estans morts à péchez, nous vivions à justice.* Il avoit noté une autre fin auparavant, Asçavoir l'exemple de patience : mais yci (comme il a esté dit) il l'estend plus avant : Asçavoir à ceste fin que nous vivions sainctement et justement. L'Escriture fait quelque fois mention de tous les deux : asçavoir que Dieu nous exerce par fascheries et adversitez, afin que nous soyons faits conformes à la mort de Christ : d'avantage, qu'en la mort de Christ nostre vieil homme est crucifié, afin que nous cheminions en nouveauté de vie. Combien que ceste fin de laquelle il parle, ne diffère pas d'avec la précédente seulement comme la généralité d'avec l'espèce. Car quant à la patience, il y avoit l'exemple simplement : mais quand il dit que Christ a souffert, afin qu'estans morts à péchez, nous vivions à justice : il signifie que ceste vertu est en la mort de Christ, qu'elle mortifie nostre chair, comme S. Paul le traitte plus amplement au chap. VI des Romains. Car non-seulement elle nous a conféré ce bien, que Dieu nous justifie gratuitement, ne nous imputant point nos péchez, mais que nous mourons au monde et à la chair, afin que nous ressuscitions en nouvelle vie. Non pas que ceste mort se parface en un jour, mais pource qu'en quelque part que la mort du Fils de Dieu ha vigueur pour effacer les péchez, elle monstre aussi son efficace à mortifier la chair.

25 *Car vous estiez comme brebis.*

Sainct Pierre a prins aussi ceci du Prophète Isaïe, sinon que le Prophète parle généralement, disant, Nous tous avons erré comme brebis, Isaïe, LIII, v. 6. Au reste, le mot de *Brebis*, n'emporte point de signifiance spéciale en ce passage (car il nous compare simplement à des povres bestes) mais tout le poids du propos gist en l'épithète *Errantes*, lequel le Prophète expose, adjoustant, Nous-nous sommes tournez un chacun en sa propre voye. Il signifie donc que nous sommes tous, sans en excepter un, hors la voye de salut, et tendons à perdition, jusques à ce que Christ nous recueille de la dissipation où nous sommes. Ce qui appert encore mieux par le membre opposite, quand il dit, *Que nous sommes convertis au Pasteur*. Car en parlant ainsi il déclare que ceux qui ne sont gouvernez et conduits par Christ, sont errans voirement comme bestes esgarées. Ainsi toute la sagesse de ce monde est condamnée n'estre qu'erreur et esgarement, d'autant qu'elle ne se soumet point à Christ pour estre gouvernée. Or voyci deux excellens titres qui sont donnez à Christ : qu'il est *Pasteur et Evesque des âmes*. Car il ne faut douter qu'il ne veille fidèlement pour le salut de ceux qui se contiendront en sa garde et bergerie. Et combien que son office soit de nous maintenir entiers et d'âme et de corps, sainct Pierre toutesfois exprime nommèement les âmes, d'autant que ce Pasteur céleste par sa défense spirituelle nous garde en la vie éternelle.

CHAPITRE III.

1 *Semblablement les femmes soyent sujetes à leurs maris, afin que mesmes s'il y en a qui soyent rebelles à la parole, il soyent gaignez sans parole par la conversation des femmes,*

2 *Ayans veu vostre pure*[1] *conversation qui est avec crainte.*

3 *Desquelles l'ornement ne soit point celuy-là de dehors qui gist en tortillement de cheveux ou parure d'or, ou en accoustremens d'habits :*

4 *Mais l'homme qui est caché,* c'est-à-dire *du cœur qui gist en l'incorruption d'un esprit doux et paisible : qui est de grand pris*[2] *devant Dieu.*

1) Ou chaste. 2) Ou, laquelle chose est de grand pris.

1 *Semblablement les femmes soyent sujetes à leurs maris.* Il vient à un autre ordre de sujétion, quand il commande que les femmes soyent sujetes à leurs maris. Et pource que celles qui sont conjointes par mariage avec des maris infidèles, semblent avoir plus de couleur pour s'exempter de sujétion, il les admoneste expressèement de leur devoir, et monstre qu'il y a une cause spéciale, pourquoy elles doyvent obéir plus diligemment : asçavoir, afin que par leur preud'hommie et honeste conversation elles attirent leurs maris à la foy. Que si les femmes doyvent obéissance aux maris infidèles, il est beaucoup plus raisonnable qu'elles obéissent, si elles ont des maris fidèles. Mais on pourroit trouver estrange ce que sainct Pierre dit, qu'un mari puisse estre *gaigné* à Dieu *sans parole*. Car que deviendra ce que dit S. Paul, Que la foy est par l'ouye[1] ? Je respon qu'il ne faut tellement entendre les paroles de S. Pierre, comme si la seule saincteté de vie amenoit les incrédules à Christ : mais pource qu'elle addoucit et modère leurs cœurs, en sorte qu'ils ne desdaignent point tant la vraye religion. Car tout ainsi que les mauvais exemples sont en scandale : aussi les bons aident beaucoup. Sainct Pierre donc signifie que les femmes en vivant sainctement et honestement, pourront obtenir que mesme sans parler elles prépareront leurs maris à recevoir la foy de Christ.

2 *Ayans veu vostre pure conversation en crainte.* Car les cœurs tant contraires soyent-ils à la vraye foy, sont rompus, quand ils voyent les mœurs des

1) Rom., X, 17.

fidèles si bien réglées. Car pource que les infidèles n'entendent point la doctrine de Christ, ils l'estiment et en jugent par nostre vie. Il ne se peut donc faire qu'ils ne louent la religion Chrestienne, laquelle instruit à pureté et crainte.

3 *Desquelles l'ornement ne soit point celuy-là de dehors, etc.* C'est l'autre membre de l'exhortation de S. Pierre : Asçavoir que les femmes s'accoustrent modérément et modestement. Car nous sçavons qu'en cest endroit elles sont trop curieuses, et volontaires outre raison. Parquoy ce n'est point sans cause que l'Apostre tasche à corriger ceste vanité en elles. Or combien qu'il reprene en général les accoustremens somptueux, toutesfois il note quelques espèces, Qu'elles ne soyent point curieuses à friser ou grésiller leurs cheveux, comme pour ce faire elles avoyent accoustumé d'user d'un poinsson : ou autrement s'addonnent à les entortiller mignardement. D'avantage, qu'elles ne portent point de dorures en la teste. Car la superfluité se monstre principalement en ces choses. On fait yci une question, Asçavoir si l'Apostre défend simplement d'appliquer de l'or en l'accoustrement du corps. Si on veut esplucher les mots de près, il ne défend point moins les habits précieux que l'or : car il adjouste incontinent après, *en accoustremens d'habits.* Or ce seroit une rigueur trop excessive, de défendre précisément tout lustre et beauté en habillemens. Si on dit que la matière est trop somptueuse : le Seigneur l'a créée : et quant aux mestiers de broderies et ouvrages, nous sçavons aussi qu'ils sont procédez de luy. Sainct Pierre donc n'a pas voulu reprendre tout ornement en habits : mais le vice auquel les femmes sont par trop enclines. Il y a deux choses que nous devons considerer és habillemens : la commodité et honesteté. Or la médiocrité et la modestie sont partie de ceste honesteté. Parquoy si la femme est trop mignonnement coiffée et attiffée, si elle est pompeuse et dissolue, sa vanité ne peut estre excusée. Ceux qui répliquent, Que se vestir d'une sorte ou autre, est chose indifférente et en la liberté de chacun : peuvent estre réfutez, sans grande difficulté. Car une trop grande parade et braveté superflue en accoustremens, voire tout excès procède du vice du cœur. Or ambition, orgueil, convoitise de dissolution, et autres telles choses ne sont pas choses indifférentes. Ceux donc qui auront leurs cœurs purgez de toute vanité, modéreront tout droitement, en sorte qu'ils n'excéderont point mesure.

4 *Mais l'homme qui est caché, etc.* Ceste antithèse ou opposition doit estre diligemment notée. Caton disoit que ceux qui sont trop curieux à se parer le corps, ne tienent pas grand conte de parer et orner leur esprit. Ainsi sainct Pierre donne ce remède pour réprimer la folle convoitise des femmes : qu'elles applicquent plustost leur estude à orner l'esprit. Il ne faut douter que par ce mot *Cœur*, il ne signifie l'âme toute entière. Il monstre quant et quant en quoy gist l'ornement spirituel des femmes : asçavoir *en l'incorruption d'un esprit doux et paisible. Incorruption*, selon mon opinion, est l'opposite des choses caduques et transitoires, qui servent à l'accoustrement et ornement du corps. Et pourtant la translation d'Erasme discorde du vray sens. Brief, Sainct Pierre entend que l'ornement de l'âme n'est point semblable à une fleur flestrie, et ne consiste pas en une braveté vaine, mais qu'il est incorruptible. Quand il dit, *Esprit doux et paisible :* il dénote les vertus qui sont propres aux femmes. Car il n'y a rien qui soit mieux séant à ce sexe, qu'un esprit débonnaire et paisible. Et nous sçavons quel animal importun c'est qu'une femme audacieuse et opiniastre. D'avantage, il n'y a rien plus propre pour corriger la vanité de laquelle parle sainct Pierre, que d'avoir l'esprit paisible et posé. Ce qui s'ensuit puis après, asçavoir, *Qui est de grand pris devant Dieu :* se peut rapporter tant à tout ce qui est yci compris, qu'à l'esprit paisible : toutesfois le sens sera tousjours un. Car d'où vient que les femmes sont si songneuses de se parer, sinon afin qu'elles soyent regardées des hommes ? Mais S. Pierre au contraire veut qu'elle soyent songneuses d'estre approuvées et estimées de Dieu.

5 *Car aussi jadis les sainctes femmes espérantes en Dieu s'accoustroyent ainsi, en estans sujetes à leurs maris,*

6 *Comme Sara obéissoit à Abraham, l'appelant seigneur*[1] *: de laquelle vous estes filles en bien faisant, et en ne craignant point d'aucun espovantement*[2].

1) *Gen.*, XVIII, 12. 2) Ou, n'estant esperdues : ou, quand mesme vous ne craignez point aucun.

5 *Car aussi jadis les sainctes femmes espérantes, etc.* Il leur propose l'exemple des sainctes femmes qui se sont plustost addonnées à se parer et orner selon l'esprit, qu'à s'attiffer extérieurement. Or il nomme Sara sur toutes autres, laquelle d'autant qu'elle est mère de tous les fidèles est digne aussi d'estre honorée et ensuyvie principalement des femmes. Au reste, il retourne derechef à la sujétion, et la conferme par l'exemple de Sara, laquelle (comme dit Moyse) appeloit son mari, Seigneur. Vray est que Dieu ne s'arreste point à tels titres : et il pourra quelque fois advenir que celle qui sera la plus effrontée et désobéissante, appellera ainsi son mari, et aura le mot en la bouche. Mais sainct Pierre entend que Sara avoit accoustumé de parler ainsi, pource qu'elle sçavoit que Dieu luy avoit imposé ceste condition, d'estre obéissante et sujete à son mari. Sainct Pierre adjouste. Que celles qui ensuyvront sa bonté et vertu, seront *ses filles :* c'est-à-dire, auront lieu entre les fidèles.

6 *Et en ne craignant point d'aucun espovantement.* L'imbécillité du sexe féminin fait qu'elles sont plus souspeçonneuses et craintives, et par conséquent plus fascheuses et malaisées à contenter : pource qu'elles craignent que si elles s'assujetissent à leurs maris, ils ne les traittent plus rigoureusement. Il semble bien que sainct Pierre regarde à cela, quand il leur défend de se troubler d'aucun espovantement : comme s'il disoit, Assujetissez-vous volontairement et de bon cœur à vos maris : et que la crainte ne vous empesche de vous rendre obéissantes, comme si vostre condition devoit estre pire quand vous serez patientes. Ceci toutesfois pourroit estre une sentence plus générale, Qu'elles n'esmeuvent noises ou débats en la maison. Car comme elles sont enclines à s'estonner, bien souvent aussi elles crient pour une chose frivole et de néant, et troublent et toute la famille et elles-mesmes sans cause. Il y en a d'autres qui pensent qu'il corrige en général la timidité des femmes, laquelle est contraire à la foy : comme si sainct Pierre les exhortoit à poursuyvre leur vocation d'un courage fort et constant. Toutesfois j'approuve plus la première exposition, combien qu'elle ne soit pas beaucoup différente de ceste dernière.

7 *Vous, maris, semblablement portez-vous discrètement avec elles comme avec un vaisseau plus fragile* c'est à sçavoir *fémenin*[1], *leur portant honneur, comme ceux qui aussi estes ensemble héritiers*[2] *de la grâce de vie : afin que vos oraisons ne soyent point entrerompues.*

1) 1 *Cor.*, VII, 1. 2) Ou, comme à celles qui sont aussi ensemble héritières.

7 *Vous, maris, semblablement portez-vous discrètement, etc.* Il requiert prudence des hommes. Car il ne leur est point permis de dominer sur leurs femmes, sinon sous ceste condition, qu'ils les gouvernent prudemment. Que les maris donc se souvienent qu'ils ont besoin de prudence pour faire leur devoir. Et de faict, il faut qu'ils endurent beaucoup de sottises, qu'ils passent beaucoup d'ennuis, et avec ce, qu'ils se gardent bien que par leur trop grand abandon ils ne nourrissent la folie de leurs femmes. Parquoy l'admonition que fait sainct Pierre n'est point superflue : asçavoir que les maris se portent discrètement avec leurs femmes. En disant, *Comme avec un vaisseau plus fragile, etc.* il

dénote une partie de ceste prudence, de laquelle il a fait mention : asçavoir que les hommes ayent en honneur leurs femmes. Car il n'y a rien qui sépare et rompe plus la société de la vie, que le mespris : et nous ne pouvons vrayement aimer sinon ceux que nous avons en estime, tellement que l'amour est une chose conjointe avec honneur et révérence. Au reste, il use de double argument, pour persuader aux hommes de traitter leurs femmes honestement et bénignement. Il déduit le premier argument de l'infirmité du sexe : le second de l'honneur que Dieu leur fait. Ces choses semblent bien estre aucunement contraires : Qu'on doit porter honneur aux femmes, d'autant qu'elles sont infirmes, et d'autant qu'il y a quelque excellence en elles. Mais tous les deux s'accordent tresbien, où la charité règne. C'est un poinct tout arresté, que si nous ne portons révérence et honneur à ceux ausquels Dieu a donné quelque excellence, nous mesprisons aussi Dieu luy-mesme en ses dons : et d'autrepart, quand nous considérons que nous sommes membres d'un mesme corps, nous apprenons à nous supporter, et à couvrir les infirmitez les uns des autres en les pardonnant. C'est ce que S. Paul en la première aux Corinthiens, chapitre XII, v. 23, entend, quand il dit que les membres les plus infirmes sont environnez de plus grand honneur : asçavoir d'autant que nous sommes plus songneux de couvrir leur honte et vergongne. S. Pierre donc ne parle point mal à propos, quand il dit qu'on doit avoir soin des femmes, et commande qu'elles soyent honorées par un traittement honneste et humain, d'autant qu'elles sont infirmes. D'avantage, tout ainsi que nous pardonnons aux enfans bien facilement, quand par faute de cognoissance ils ont offensé : aussi la fragilité et infirmité du sexe doit faire que nous ne soyons si austères et rigoureux envers nos femmes. On sçait assez que par ce mot de *Vaisseau*, est signifié en l'Escriture tout instrument. *Héritières de la grâce de vie.* Les autres exemplaires ont, De la grâce diverse et de la vie. Laquelle lecture convient fort bien. Car puis que Dieu fait de semblables grâces aux hommes et aux femmes, il semond aussi les hommes à s'entretenir en équalité avec leurs femmes. Or nous sçavons qu'il y a diverses grâces esquelles les femmes sont compagnes des maris. Car les unes appartienent à l'usage de la vie commune, les autres au Royaume céleste de Dieu. Puis après il adjouste, Qu'elles sont aussi ensemble héritières de la vie : ce qui est le principal. Or combien qu'aucunes soyent hors de l'espérance de salut, toutesfois pource qu'il ne leur est pas moins offert qu'aux hommes par le Seigneur, ceci suffit pour honorer le sexe fémenin. *Afin que vos oraisons ne soyent point entrerompues.* Car Dieu ne peut estre invoqué comme il appartient, si les esprits ne sont tranquilles et paisibles. les oraisons ne peuvent trouver lieu entre les riotes et noises. Vray est que sainct Pierre parle au mari et à la femme, quand il commande qu'ils soyent d'accord, afin qu'ils prient Dieu tous deux d'un mesme cœur. Mais on peut recueillir une doctrine générale de ceci : Asçavoir que nul ne peut avoir accès à Dieu, s'il n'est conjoint avec ses frères. Tout ainsi donc que ceste raison doit appaiser tous troubles et riotes qui sont en la maison : Asçavoir, afin que Dieu soit invoqué en chacune famille : aussi elle doit estre comme une bride pour réprimer toutes dissensions entre tous. Car nous sommes plus qu'enragez, si à nostre escient nous nous fermons le chemin d'invoquer Dieu : veu que c'est la seule asseurance de nostre salut. Aucuns exposent ceci, qu'il faut que le mari use sagement et modéréement de la compagnie de sa femme, afin que le trop fréquent usage n'oste point l'affection de prier : selon ce qui est dit par sainct Paul en la première aux Corinth., chap. VII, v. 5. Ne fraudez point l'un l'autre, si ce n'est pour un temps par consentement mutuel, afin que vous vacquiez à jusne et oraison. Mais ceste doctrine de saint Pierre s'estend bien plus loin. D'avantage, sainct Paul n'entend pas que les prières soyent entrerompues par l'habitation mutuelle du mari avec la femme. Retenons donc l'exposition que j'ay amenée.

8 *Et finalement soyez tous d'un consentement, et d'une compassion, aimans fraternellement, miséricordieux, humbles*[1],

9 *Ne rendans point mal pour mal, ne injure pour injure : ains au contraire bénissans sçachans que vous estes appelez à cela, afin que vous ayez l'héritage de bénédiction.*

1) Ou, aimans accord, ou, gracieux.

8 *Et finalement soyez tous d'un consentement, etc.* Il met maintenant des instructions générales qui appartienent indifféremment à tous. Or il en récite sommairement aucuns points qui sont grandement nécessaires pour garder et entretenir l'amitié et charité. Premièrement, que *nous soyons tous d'un consentement.* Car combien qu'il soit libre entre amis d'avoir diverses opinions : toutesfois ceste diversité est comme une petite nuée, laquelle peut obscurcir l'amour : et qui pis est, ceste semence peut facilement engendrer haine. *La compassion* s'estend à tous les sens, quand il y a une telle concordance entre nous, qu'un chacun n'est point moins marri des adversitez de ses frères ou prochains que des sienes propres : et ne s'esjouit pas moins de leur prospérité : et ne regarde point seulement à soy, mais ha soin aussi des autres. Ce qui s'ensuit après, *Vous aimans fraternellement*, ha lieu spécialement entre les fidèles. Car là où Dieu est recognu pour Père, c'est là à la vérité où il y a fraternité. *La miséricorde* qu'il adjouste puis après, non-seulement nous sollicite à secourir nos frères, et soulager leurs misères, mais aussi nous instruit et duit à supporter leurs infirmitez et foiblesses. En ce qui s'ensuit, il y a double lecture entre les Grecs : toutesfois celle que j'ay mise au texte, me semble plus probable : veu que nous sçavons que le principal lien pour bien garder et entretenir amitié, c'est quand un chacun s'estime peu, et pense modestement de soy : comme au contraire il n'y a rien qui engendre plus de discors, que quand nous-nous plaisons par trop. Sainct Pierre donc fait prudemment quand il nous advertit d'estre humbles, afin que l'orgueil et la hautesse de cœur ne nous incite à mespriser nos prochains.

9 *Ne rendans point mal pour mal.* Il défend par ces paroles toute vengence. Car pour entretenir charité, il faut endurer et supporter beaucoup de choses. Combien qu'il ne parle pas yci de la bénévolence mutuelle, mais nous enseigne à porter patiemment les injures et outrages, quand les meschans nous irritent. Or jà soit que coustumièrement on estime que c'est à faire à un couard et lasche d'endurer les injures sans s'en venger, nonobstant cela est estimé pour une grande magnanimité devant Dieu : comme il a esté dit ci-dessus. Et il ne suffit pas de s'abstenir de vengence, mais avec ce sainct Pierre requiert que nous désirions bien à ceux qui nous outragent. *Bénir* yci est prins pour prier pour la prospérité d'autruy : car il est opposé au second membre. Mais sainct Pierre enseigne en général qu'il faut surmonter le mal en bien faisant. Vray est que la chose est bien difficile : mais il faut qu'en cela nous ensuyvions nostre Père céleste, qui fait luire son soleil sur ceux qui en sont indignes. Quant à ce que les Sophistes ont forgé que c'est seulement un conseil, c'est une cavillation plus que frivole. Car Christ ayant dit, Aimez vos ennemis : adjouste incontinent pour confermer sa doctrine, Afin que soyez enfans de Dieu, Matth., V, 45. *Sçachans que vous estes appelez à cela.* Il signifie que ceste condition est imposée aux fidèles quand Dieu les a appelez, que non-seulement ils monstrent leur mansuétude jusques là, de ne rendre point outrage pour outrage : mais aussi qu'ils bénissent ceux qui les maudissent. Or pource que ceste condition pourroit sembler rude et presque inique, il les ramène au loyer. Comme s'il disoit, qu'il ne faut point que les fidèles se plaignent, d'autant que ce qu'ils pardonnent les injures, c'est pour leur

bien. En somme, il monstre quel gain apporte la patience : pource que si nous endurons patiemment les outrages, Dieu nous fait sentir sa bénédiction. Quand il dit, *Afin que vous ayez l'héritage :* il semble que ce soit pour exprimer la perpétuité : comme si sainct Pierre eust dit qu'il nous fera bien non-seulement pour un peu de temps, mais tousjours, si nous sommes modestes et patients à endurer les injures qui nous sont faites. Au reste, Dieu bénit d'une autre façon que les hommes ne font pas. Car c'est à nous de le prier : mais quant à luy, il ha l'effet en sa main. Or sainct Pierre signifie à l'opposite que ceux qui se voudront venger des injures qui leur auront esté faites, s'en trouveront tousjours mal, quelque chose qu'ils entreprenent : pource que par ce moyen ils se privent de la bénédiction de Dieu.

10 *Car qui veut aimer la vie, et veoir* ses *jours bien-heureux, qu'il garde sa langue de mal, et ses lèvres, qu'elles ne prononcent fraude*[1].

11 *Qu'il se destourne de mal, et face bien : qu'il cherche la paix, et la pourchasse*[2] *:*

12 *Car les yeux du Seigneur sont sur les justes, et ses aureilles* enclines *à leurs prières : et le regard du Seigneur est sur ceux qui font les maux.*

13 *Et qui est-ce qui vous nuira, si vous ensuyvez le bien?*

14 *Mesmement encores que vous enduriez quelque chose pour justice*[3], *vous estes bien-heureux : mais ne craignez point pour la crainte d'eux, et ne soyez troublez*[4] *:*

1) *Ps.* XXXIV, 13. 2) *Is.*, I, 16. 3) Ou, avoir bien fait. 4) *Matth.*, V, 10.

10 *Car qui veut aimer la vie.* Il conferme la sentence précédente par le tesmoignage de David. Le passage est prins du Pseaume XXXIV, où le sainct Esprit tesmoigne que tous ceux se trouveront bien, qui se déporteront de faire aucun tort et dommage. Vray est que la commune opinion et le sens naturel de l'homme nous conseille bien autrement. Car les hommes penseroyent estre abandonnez à la violence et outrage de leurs ennemis, si promptement ils ne se vengeoyent de tout leur pouvoir. Au contraire, l'Esprit de Dieu ne promet vie bien-heureuse sinon aux débonnaires, et à ceux qui endurent patiemment les maux qu'on leur fait. Et de faict, nous ne pouvons nous trouver bien, sinon que Dieu face prospérer nos entreprinses. Or il veut assister aux bons et bien faisans, et non aux cruels et félons. Au reste, S. Pierre a suyvi la translation Grecque : toutesfois quant au sens il n'y a pas grande différence. David dit ainsi de mot à mot, Celuy qui aime la vie, et désire veoir bons jours. C'est une chose désirable puis que Dieu nous a mis en ce monde, de vivre en paix tout le cours de nostre vie. Il monstre donc comment nous pourrons obtenir un tel bien : Asçavoir si nous vivons justement avec tous, nous donnans garde de mal faire à personne. Et premièrement il déclare de quels vices de la langue il se faut garder : asçavoir que nous ne soyons injurieux et outrageux : puis après, que ne soyons doubles et trompeurs. De là il vient à toucher les faits : asçavoir que nous ne blessions personne, et ne facions dommage à aucun : ains que nous taschions de bien faire à tous, et user d'humanité.

11 *Qu'il cherche la paix et la pourchasse.* Car ce n'est point assez de recevoix la paix quand elle nous est offerte, mais aussi il la faut chercher et comme courir après, quand il semble qu'elle s'enfuit de nous. D'avantage il adviendra bien souvent que nous la chercherons autant que nous pourrons, et les autres ne nous la donneront pas. A cause donc de ces difficultez et empeschemens, il nous commande de la chercher et poursuyvre.

12 *Car les yeux du Seigneur sont sur les justes.* Ceci nous doit estre un

assez suffisant soulagement pour addoucir l'aigreur de toutes sortes de maux et adversitez, asçavoir que le Seigneur ha sa veuë jettée sur nous, pour nous aider en temps opportun. La somme donc est, Que ceste prospérité dont il a parlé, dépend de la garde et protection de Dieu. Car si Dieu ne pourvoyoit aux siens, ils seroyent comme brebis exposées en proye aux loups. Et de faict, d'où vient cela que nous sommes si légèrement esmeus et troublez, que nous sommes soudainement embrasez à ire et courroux, et que nous bruslons de convoitise de vengence, sinon que nous ne considérons point que Dieu ha soin de nous, et ne nous reposons point sur son aide? Et pourtant on ne proufitera rien de nous instruire à patience, si nos esprits ne sont premièrement abbruvez de ceste doctrine, Que Dieu ha soin de nous, pour nous secourir en temps propre. Au contraire, quand ceci nous est bien persuadé, Que Dieu veut maintenir la cause des justes, premièrement nous-nous estudions à vivre sans mal faire ou nuire à personne : puis quand les meschans nous font quelque fascherie et ennuy, nous recourons à l'aide de Dieu. Car en disant que *les aureilles* du Seigneur sont ouvertes aux prières : il nous incite à l'exercice de prier. *Et le regard du Seigneur.* Par ce membre il signifie que le Seigneur sera nostre garent et défenseur : pource qu'il ne permettra point que la fierté et violence superbe des meschans ait tousjours cours. Et quant et quant il dénonce ce qui nous adviendra, si nous voulons maintenir nostre vie en mal faisant aux autres : Asçavoir que nous aurons Dieu pour adversaire. Mais on pourroit objecter à l'encontre de ceci, Que nous expérimentons bien le contraire tous les jours. Car tant plus que quelqu'un est juste et aimant la paix, tant plus est-il tormenté des iniques. Je respon, que nul n'est tellement amateur de paix et équité, que quelquefois il n'offense en quelque endroit. Mais encore il faut principalment regarder à un poinct : asçavoir, que les promesses de la vie présente ne s'estendent point plus loin qu'autant qu'il nous est expédient que ce qu'elles contienent nous soit donné. Et pourtant, nostre paix avec le monde est souventesfois troublée, afin que nostre chair soit dontée pour obéir à Dieu, et pour autres causes : en sorte que cependant nous n'y perdons rien.

13 *Et qui est-ce qui vous nuira si vous ensuyvez le bien?* Il conferme derechef la sentence précédente par un argument prins de ce que nous expérimentons ordinairement. Car il advient bien souvent que les meschans nous font fascherie, ou pource que nous les avons provoquez, ou pource que nous ne nous sommes pas employez à gaigner leur amitié comme nous devions. Car ceux qui s'estudient à bien faire, addouciront mesme des cœurs endurcis comme le fer. Platon amène une semblable raison au premier livre de la République, où il dit qu'injustice et outrage suscite sédition, haines et combats : justice au contraire apporte concorde et amitié. Mais combien qu'il en adviene ainsi coustumièrement, toutesfois ce n'est pas tousjours. Car quoy que les enfans de Dieu s'efforcent d'addoucir les meschans en leur faisant plaisirs et services, voire mesme s'addonnent à bien faire à tous, néantmoins plusieurs leur courent sus sans occasion quelconque. A ceste cause sainct Pierre adjouste, *Encore que vous enduriez quelque chose par justice, etc.* La somme de ceci est, Que les fidèles pour avoir ce bien de vivre en paix et tranquillité, feront plus en se monstrant humains et prests à faire plaisir, que par violence et promptitude de se venger. Et au reste, quand ils n'auront rien omis pour acquérir paix, s'il advient qu'ils endurent, et par cela mesme ils sont bien-heureux : pource qu'ils endurent et sont outragez pour justice. Vray est que ce dernier membre est grandement contraire au sens de nostre chair : mais Christ n'en a point ainsi prononcé à la volée, Matth., V, 10 : et sainct Pierre ne le récite point sans cause, le tenant de la bouche du Maistre. Car Dieu se monstrera à la fin libérateur : et lors apparoistra manifestement ce qui nous semble maintenant incroyable : asçavoir que les misères et calamitez des fidèles,

qui ont patiemment enduré, ont esté plenes de bon-heur. *Endurer pour justice*, non-seulement signifie souffrir quelque dommage ou adversité pour maintenir une bonne cause : mais aussi endurer à tort et injustement, quand quelqu'un a conversé entre les hommes sous la crainte de Dieu, sans mal faire aux autres.

14 *Mais ne craignez point pour la crainte d'eux et ne soyez troublez.* Il monstre derechef la source et la cause d'impatience : asçavoir que nous-nous troublons outre mesure, quand les infidèles s'esléve à l'encontre de nous. Car un tel espovantement nous rend du tout esperdus, ou nous fait perdre constance, ou nous incite à prendre vengence : cependant nous ne nous reposons point sur l'aide de Dieu. Ce sera donc un très-bon remède, pour réprimer les troubles et impétuositez de nos esprits, si nous surmontons les estonnemens excessifs par la fiance de l'aide de Dieu. Au surplus, il ne faut douter que l'Apostre n'ait fait allusion et eu esgard au passage d'Isaïe, qui est au chap. VIII, v. 12. Car comme ainsi soit que les Juifs, contre la défense de Dieu, cherchassent de se fortifier des moyens et aides profanes de ce monde, Dieu admoneste son Prophète qu'il ne tremble point et ne s'estonne ainsi qu'ils faisoyent. Il semble toutesfois que S. Pierre tire ce mot de *Crainte*, à un autre sens divers. Car il est pris en signification passive par le Prophète, qui reprend le peuple d'incrédulité : pource qu'en lieu qu'estant appuyé sur l'aide de Dieu, il devoit demeurer constant et ne s'estonner point pour les dangers, il estoit si abbatu de crainte et descouragé, que de tous costez il cherchoit secours illicites. Mais S. Pierre prend autrement *La crainte*, asçavoir pour la peur que les meschans ont accoustumé de nous faire par leur violence et menaces furieuses. Il s'eslongne donc un peu du sens du Prophète : mais il n'y a nul inconvénient en cela. Car ce n'a point esté son intention d'exposer le passage du Prophète : il a seulement voulu monstrer qu'il n'y a rien plus propre pour nous inciter à patience, que ce qu'Isaïe enseigne : asçavoir que nous rendions à Dieu l'honneur qui luy appartient, nous reposans sur sa puissance, et arrestans là toute la fiance de nostre cœur. Toutesfois si quelqu'un aime mieux interpréter les paroles de sainct Pierre, Ne craignez point de leur crainte : comme s'il eust dit, Ne vous estonnez point comme les infidèles ou les enfans de ce monde ont accoustumé de s'estonner, d'autant qu'ils ne cognoissent rien de la providence de Dieu : je n'y répugne pas grandement, sinon qu'à mon avis l'exposition seroit contrainte. Et il ne se faut pas beaucoup tormenter de cela, veu que sainct Pierre n'a pas voulu yci exposer chacun mot du Prophète, mais seulement s'arrester sur ce poinct, Que les fidèles demeureront fermes et constans, et ne pourront jamais pour aucun trouble ne crainte estre destournez de suyvre le droit fil de leur devoir, moyennant qu'ils sanctifient le Seigneur des armées.

15 *Mais sanctifiez le Seigneur*[1] *des armées en vos cœurs. Et soyez tousjours appareillez à respondre avec douceur et crainte*[2] *à chacun qui vous demandera raison de l'espérance qui est en vous.*

16 *Ayans bonne conscience : afin que ceux qui blasment vostre bonne conversation en Christ, soyent confus, en ce qu'ils mesdisent de vous comme de malfaiteurs.*

1) Ou, le Seigneur Dieu. 2) Ou, révérence.

15 *Mais sanctifiez le Seigneur des armées.* Ceste sanctification doit estre restraint à la circonstance du propos qu'il traitte yci. Car d'où vient cela que nous sommes tout abbatus de frayeur, et pensons estre perdus, quand nous voyons quelque péril prochain, sinon d'autant que nous attribuons plus de puissance à un homme mortel pour nuire, que nous ne faisons pas à Dieu pour gar-

der et sauver? Dieu promet qu'il sera gardien de nostre salut : les infidèles au contraire taschent à l'anéantir. Si nous ne demeurons fermes sur la promesse de Dieu, ne luy faisons-nous pas tort? et par manière de dire, ne le profanons-nous pas? Le Prophète donc enseigne qu'il nous faut avoir une attente magnifique et honorable du Seigneur des armées : en sorte que combien que les meschans machinent tout ce qu'ils peuvent pour nous destruire, et mesme soyent garnis de grandes forces, néantmoins luy seul est assez puissant pour nous garder et sauver. Et pourtant sainct Pierre adjouste, *En vos cœurs*. Car si ceste persuation est fichée au profond de nos cœurs, que l'aide que Dieu nous a promise est suffisante : nous serons très bien munis pour repousser toutes les craintes d'infidélité. *Et soyez tousjours appareillez à respondre, etc.* Combien que ce soit yci un nouvel enseignement, toutesfois il dépend des autres précédens. Car il requiert des fidèles une telle constance, qu'ils respondent hardiment de leur foy aux adversaires. Or ceste constance est une partie de la sanctification, de laquelle il a parlé n'aguères. Car lors vrayement nous rendons à Dieu l'honneur qui luy appartient, quand il n'y a ne crainte ne honte qui nous empesche de faire une droite profession de nostre foy. Au reste, S. Pierre ne nous commande point précisément de déclarer en tous lieux et tousjours, et indifféremment envers tous, tout ce qui nous aura esté donné de Dieu. Car pour ce regard le Seigneur garnit les siens de l'Esprit de discrétion, afin qu'ils puissent discerner quand et jusques à quel poinct, et à qui sera expédient de parler. Seulement il veut qu'ils soyent prests à respondre : afin qu'en se taisant ils n'exposent point la doctrine du Christ aux mocqueries des infidèles, par leur nonchalance et une lasche crainte de la chair. La somme donc de ceci tend à ce but, que nous devons avoir la confession de nostre foy toute preste, pour la produire toutes fois et quantes qu'il en sera besoin : afin qu'en nous taisant nous ne donnions occasion aux incrédules de blasmer et condamner toute la religion que nous suyvons. D'avantage, il nous faut noter que sainct Pierre ne commande point yci que nous soyons prests de donner solution à toutes les questions qu'on nous pourroit mettre en avant de quelque poinct de doctrine que ce soit. Car tous ne peuvent pas traitter et déduire toutes matières qui peuvent venir en termes : et toutesfois c'est yci une doctrine générale, qui appartient aussi bien aux ignorans et idiots, comme aux autres. S. Pierre donc ne veut dire autre chose, sinon qu'il faut que les Chrestiens monstrent apertement aux infidèles, qu'ils honorent et servent Dieu purement, et ont une religion saincte et droite. Ce qui ne doit point estre trouvé estrange : car ce seroit une chose trop absurde, quand quelqu'un s'enquiert de nostre foy, que nous ne missions rien en avant pour la défense d'icelle. Car il nous faut tousjours mettre peine que tous cognoissent que nous craignons Dieu et que nous avons en saincte recommandation et révérence son vray service. La saison aussi et le temps le requéroit bien. Le nom de Chrestien estoit fort odieux et diffamé : plusieurs des Chrestiens pensoyent que ce fust une secte meschante et plene de sacriléges. C'eust donc esté une grande desloyauté envers Dieu, si estans interroguez, ils n'eussent tenu conte de rendre tesmoignage de leur religion. Et c'est à mon avis ce que signifie le mot Grec Apologie, qui signifie Défense ou Excuse (lequel nous avons traduit par *response*) duquel use S. Pierre : asçavoir que les Chrestiens donnassent à cognoistre au monde qu'ils estoyent loin de toute impiété et de toute corruption de la vraye religion : qui estoyent des blasmes desquels ils estoyent suspects envers les ignorans, qui n'entendoyent pas comme les choses alloyent à la vérité. *L'Espérance* est yci prise pour la foy, par la figure nommée Synecdoche. Toutesfois (comme il a esté dit) S. Pierre ne requiert point que les fidèles sachent distinctement et subtilement disputer d'un chacun article de foy, ains qu'ils monstrent que la foy qu'ils ont en Christ, accorde à la vraye religion. Or nous recueillons de ceci, que tous ceux qui n'ont rien de

certain, et ne sçauroyent rien respondre de leur foy, abusent faussement du nom de Chrestien. Mais il ne faut pas oublier de noter diligemment ce qu'il dit, *De l'espérance qui est en vous*. Car il signifie par cela qu'il n'y a point d'autre confession qui soit approuvée de Dieu, sinon celle qui procède du cœur. Car en vain la langue babillera, si la foy n'ha son siége au dedans. Il faut donc qu'elle prene racine en nous, afin qu'elle produise puis après le fruit de confession. *Avec douceur et crainte*. Voyci une admonition fort nécessaire. Car si nos esprits ne sont disposez à modestie, incontinent s'esmeuvent contentions. Mais la douceur est opposée tant à l'orgueil et vaine ostentation ou parade, qu'à une ardeur excessive. Il conjoint à bon droict la *crainte* avec telle débonnaireté. Car où la crainte et révérence de Dieu domine, elle doute toute fierté et hautesse de cœur : et principalement elle fait que nous traitons en paix et douceur les mystères de Dieu. Car voylà d'où vienent les disputations contentieuses : asçavoir que la plupart des hommes, pource qu'ils ne portent point à la sapience céleste un tel honneur et révérence que sa grandeur mérite, s'eslèvent d'une audace profane. Parquoy, si nous voulons que la confession de nostre foy soit approuvée de Dieu, eslongnons-nous de toute vanterie, et chassons hors toute contention.

16 *Ayans bonne conscience*. Pource que la parole n'ha pas grande authorité, si la vie n'est correspondante, il conjoint la bonne conscience avec la confession de la foy. Car nous voyons que plusieurs ont la langue assez prompte, et babillent beaucoup avec hardiesse, sans aucun fruit toutesfois, d'autant que la vie n'est pas correspondante. Outreplus, il n'y a que la pureté de conscience qui nous donne hardiesse de parler comme il faut. Car ceux qui gazouillent et babillent beaucoup de l'Evangile, et cependant par leur vie dissoluë peuvent estre rédarguez d'impiété, non-seulement se rendent ridicules, mais aussi prostituent la doctrine aux calomnies des meschans. Car pourquoy commandoit-il n'aguères que nous fussions prests à proposer défense et rendre response, si aucun demande raison de nostre foy, sinon d'autant que c'est nostre office de maintenir la doctrine de Dieu, et la défendre contre tous mauvais souspeçons, desquels les ignorans la chargent faussement? Or est-il ainsi que la défense de la langue ne servira pas de beaucoup en cest endroit, si la vie aussi n'est pas de mesme. Et pourtant il dit, *Afin que ceux qui blasment vostre bonne conversation en Christ, soyent confus : en ce qu'ils mesdisent de vous comme de malfaiteurs*. Comme s'il disoit, si les adversaires n'ont rien qu'ils puissent reprendre en vous, sinon que vous suyvez Christ, finalement ils auront honte de leur malice : ou pour le moins vostre innocence sera assez suffisante pour les convaincre.

17 *Car il vaut mieux que vous soyez affligez en bienfaisant, si la volonté de Dieu le veut, qu'en malfaisant.*

18 *Car aussi Christ a souffert une fois pour les pechez, luy juste pour les injustes : afin qu'il nous amenast à Dieu, estant mortifié en chair, mais vivifié par l'Esprit.*

17 *Car il vaut mieux que vous soyez affligez en bien faisant, etc.* Ceci ne se rapporte pas seulement à la sentence précédente, mais à tout le propos. Il a parlé de faire profession et déclaration de la foy : ce qui estoit bien dangereux en ce temps-là : maintenant il dit qu'il vaut beaucoup mieux qu'ils souffrent injustement et à tort, pour maintenir une bonne cause, que s'ils estoyent punis pour leurs maléfices. Or c'est une consolation de laquelle on sent mieux le poids par méditation secrète dedans le cœur, que non pas pour en tenir long propos. Vray est qu'on trouvera tout communéement és autheurs profanes, Que la bonne conscience apporte assez de confort et aide, quelques maux qui nous puissent adve-

nir, et qu'il nous faille endurer. Ainsi ces povres Payens ont parlé de grand courage : mais le cœur sera lors vrayement courageux et constant, quand il regardera en Dieu. Et pourtant S. Pierre a adjousté ceste exception, *Si la volonté de Dieu le veut*. Car il nous admoneste par ces paroles, que si nous endurons quelque chose à tort et sans cause, cela n'advient point par cas fortuit, mais plustost par une certaine volonté de Dieu. Or il présuppose pour un poinct tout arresté, que Dieu ne veut et n'ordonne rien, que pour bonne et juste cause. Ainsi donc les fidèles ont ce soulagement en leurs misères, qu'ils sçavent qu'ils ont Dieu pour tesmoin, qui les voit et contemple : puis après, qu'ils cognoissent que c'est par la main d'iceluy qu'ils sont amenez au combat, afin que sous sa conduite ils monstrent la vertu de leur foy.

18 *Car aussi Christ a souffert une fois pour les pechez, etc.* C'est une autre consolation, Que si en nos afflictions nous ne nous sentons point coulpables de mesfait, nous endurons à l'exemple de Christ : dont il s'ensuit que nous sommes bien heureux. Or il prouve quant et quant par la fin de la mort de Christ, qu'il n'est nullement convenable que les Chrestiens soyent punis pour malefices. Car il monstre que Christ a souffert *afin qu'il nous amenast à Dieu*. Que veut dire ceci ? sinon que par la mort de Christ nous avons esté tellement consacrez à Dieu, qu'il faut qu'à luy nous vivions et mourions. Ceste sentence donc ha deux membres. Le premier est, Qu'il faut patiemment endurer les afflictions, pource que le Fils de Dieu nous monstre le chemin. Le second, Que puisque par la mort de Christ nous sommes comme voüez et dédiez à l'obéissance de Dieu, il n'est pas convenable que nous endurions pour mesfaits, mais bien pour justice. Toutesfois on peut faire yci une question : Asçavoir si Dieu ne chastie pas les fidèles, toutes les fois qu'il permet qu'ils soyent affligez de quelque part? Je respon, qu'il advient bien souvent que par tels moyens Dieu leur envoye les peines qu'ils ont méritées. Et sainct Pierre ne nie pas cela : mais il monstre quel soulagement c'est d'estre conjoint en cause avec Dieu. Or nous verrons au chapitre suyvant, comment c'est que Dieu ne punit pas les péchez en ceux qui endurent persécution pour justice, et en quelle signification ils sont appelez innocens. *Estant mortifié en chair, mais vivifié par l'Esprit*. C'estoit desjà une chose fort excellente, de dire que nous sommes faits conformes au Fils de Dieu, quand nous endurons à tort et sans cause : mais voyci encore un autre argument pour nous consoler : Asçavoir que l'issue de la mort de Christ a esté heureuse : pource que combien qu'il ait souffert à cause de l'infirmité de la chair, nonobstant il est ressuscité en la vertu de l'Esprit. Parquoy, ne la croix, ne la mort n'a porté aucun dommage à Christ, veu que la vie a obtenu la victoire en luy. Or cecy est dit afin que nous sçachions (comme aussi S. Paul admoneste) que nous portons la mortification de Christ en nostre corps, afin que sa vie soit manifestée en nous, 2 Cor. IV, 10. Ce mot de *Chair* est yci pris pour l'homme extérieur : et *l'Esprit* pour la puissance Divine, pour laquelle Christ a obtenu victoire sur la mort.

19 *Par lequel aussi estant parti, il a presché aux esprits qui estoyent en chartre*[1].

20 *Comme ainsi soit qu'il y eust eu jadis des incrédules, quand on attendoit une fois la patience de Dieu és jours de Noé*[2] *: lors que l'arche s'appareilloit, en laquelle petit nombre*, asçavoir *huit personnes furent sauvées par eau.*

21 *A quoy aussi maintenant respond à l'opposite la figure qui nous sauve, asçavoir le Baptesme : non point celuy par lequel les ordures de la chair sont nettoyées, ains l'attestation de bonne conscience devant Dieu, par la résurrection de Jésus-Christ,*

1) Ou, qui estoyent au guet, ou, qui sont en chartre. 2) Ou, comme ainsi soit qu'ils fussent jadis désobéissans, ou, qui ont jadis désobéi quand la patience de Dieu attendoit une fois.

22 *Qui est à la dextre de Dieu, estant allé au ciel, auquel sont assujetis les Anges, et Puissances et Vertus.*

19 *Par lequel aussi estant parti, il a presché aux esprits, etc.* Sainct Pierre a adjousté ceci, afin que nous sçachions que ceste vertu vivifiante du sainct Esprit, de laquelle il a parlé, n'a point esté seulement manifestée en la personne de Christ, mais est aussi espandue sur nous : comme sainct Paul aussi enseigne au chap. VIII, v. 11, des Romains. Il dit donc que Christ n'est point seulement ressuscité pour soy, mais afin qu'il manifestast la mesme vertu de son Esprit aux autres, et que mesmes elle a pénétré jusques aux morts. Dont il s'ensuit que nous ne la sentirons pas moins, afin qu'elle vivifie tout ce qui est mortel en nous. Au reste, pource que la difficulté de ce passage nous a engendré diverses opinions, comme il en advient souvent, en premier lieu je réfuteray les expositions que les autres amènent : puis après nous chercherons le vray sens et naturel. Ç'a esté une opinion commune et vulgaire, qu'yci estoit faite mention de la descente de Christ aux enfers : mais les mots signifient autre chose. Car il n'est nullement parlé de l'âme de Christ : mais seulement qu'il est parti en Esprit. Or ce sont deux choses bien diverses, Que l'âme de Christ est venue, et, Que Christ a presché par la puissance de son Esprit. Sainct Pierre donc exprime nommément l'Esprit, afin d'oster toute imagination de présence réale. Les autres l'exposent des Apostres : asçavoir que par leur ministère Christ est apparu aux morts, c'est-à-dire aux infidèles. Je confesse bien que par les Apostres Christ est venu en son Esprit à ceux qui estoyent détenus en la chair : mais on peut amener plusieurs raisons pour monstrer que ceste exposition est fausse. Premièrement sainct Pierre récite que Christ veint aux esprits : par lequel mot il signifie les âmes séparées des corps. Car il ne se trouve point en lieu que ce soit, que les hommes vifs soyent appelez Esprits. D'avantage, ce que sainct Pierre répétera au chapitre suyvant à ce mesme sens, ne peut recevoir aucune allégorie. Il faut donc entendre ces mots proprement des morts. Pour le troisième, cela seroit fort absurde, de dire que sainct Pierre parlant des Apostres, veinst incontinent sauter au temps de Noé, comme s'il se fust soudainement oublié. Tant y a qu'à le prendre ainsi, la sentence demeureroit là tout court fort mal à propos. C'est donc une opinion qui n'ha point d'apparence. Semblablement la resverie de ceux qui pensent que les incrédules après la mort ont esté délivrez de condamnation par l'advénement de Christ, n'ha point besoin de longue réfutation. Car c'est une doctrine de l'Escriture toute certaine, Que nous n'obtenons salut en Christ que par foy. Il ne faut donc point penser qu'il y ait quelque espérance de salut pour ceux qui sont demeurez endurcis et obstinez jusques à la mort. L'opinion de ceux qui disent que la rédemption acquise par Christ a proufité aux morts, qui du temps de Noé avoyent esté longuement incrédules, et toutesfois s'estoyent finalement repentis un peu devant qu'ils fussent noyez par le déluge, est aucunement plus probable. Ils entendent donc que ceux-là ont porté en la chair la punition de leur obstination, et que toutesfois par le moyen de Christ ils ont esté garentis de la mort éternelle. Mais c'est une divination qui est bien peu ferme : d'avantage, elle est répugnante au fil du texte. Car sainct Pierre attribue salut à la famille de Noé seulement, et adjuge à perdition tous ceux qui estoyent hors de l'arche. Parquoy de ma part, je ne doute point que sainct Pierre ne dise en général, que la manifestation de la grâce de Christ est parvenue aux esprits fidèles : et que par ce moyen l'efficace vivifiante de l'Esprit a esté espandue sur eux. A ceste cause il ne faut point craindre qu'elle ne parviene aussi jusques à nous. Mais on peut faire une question : Pourquoy il dit que les âmes des fidèles qui sont sorties des corps, sont *en chartre*. Selon mon opinion, le mot Grec qui est yci mis, signifie plustost le lieu où on fait le guet, ou le guet mesme qu'on fait. Car il est

souvent prins en ceste signification entre les Grecs : et le sens coulera trèsbien en ceste sorte, Asçavoir que les âmes fidèles ont esté attentives à l'espérance du salut qui estoit promis, comme si elles l'eussent contemplé de loin, et fait le guet pour le veoir venir. Car il ne faut douter que les saincts Pères n'ayent drèssé leurs pensées à ce but tant en la vie qu'en la mort. Nonobstant si quelqu'un aime retenir ce mot de Chartre ou prison, il ne conviendra point mal. Car comme durant leur vie la Loy (selon que dit sainct Paul[1]) leur a esté une garde estroitte, en laquelle ils estoyent détenus : aussi il a falu qu'après la mort ils ayent esté estreins et enserrez d'un désir ardent de la venue de Christ, d'autant que l'Esprit de liberté n'estoit pas encore plenement donné. Ainsi l'anxiété de ceste attente leur estoit comme une prison. Jusques yci les paroles de l'Apostre convienent fort bien au faict et au fil du propos. Mais ce qui s'ensuit ha encore quelque difficulté. Car il fait seulement mention *des incrédules*, et non point des fidèles. Par lequel mot il semble que toute l'exposition précédente est renversée. Et cela a esté cause qu'aucuns ont pensé que ce passage ne vouloit dire autre chose, sinon que les incrédules, qui jadis avoyent fasché et persécuté les fidèles, avoyent senti l'Esprit de Christ estre leur juge. Comme si S. Pierre consoloit les fidèles par ceste raison, que Christ, voire estant mort, s'est vengé d'eux. Mais leur erreur sera réfuté par ce que nous verrons au chap. prochainement suyvant : asçavoir que l'Evangile a esté presché aux morts, afin qu'ils vivent selon Dieu en esprit. Ce qui compète spécialement aux fidèles. Et il est certain qu'il répète là le mesme qu'il dit yci. D'avantage, ils ne considèrent point que S. Pierre veut principalement dire, Que tout ainsi que la puissance de l'Esprit de Christ s'est démonstrée vivifiante et plene d'efficace en luy, et a esté cognue telle des morts : aussi sera-elle telle envers nous. Toutesfois il nous faut veoir à quoy tend ceci, qu'il nomme seulement les incrédules. Car il semble qu'il veut dire que Christ est apparu en Esprit à ceux qui jadis avoyent esté incrédules. Mais quant à moy, je fay la distinction autrement : asçavoir, Que mesme lors ceux qui avoyent la vraye crainte de Dieu, et le servoyent purement, estoyent meslez parmi les incrédules, voire quasi couvers et cachez pour la grande multitude d'iceux. Je sçay bien que la propriété du langage Grec, en suyvant les règles ordinaires, répugne à ce sens. Car il eust falu que S. Pierre eust prins le cas génitif, (qu'ils appellent) et non pas le datif. Mais ce n'est chose nouvelle aux Apostres de se donner liberté de prendre un cas pour l'autre : et nous voyons que S. Pierre amasse yci beaucoup de choses ensemble un peu confusèement. Aussi il estoit autrement impossible de tirer de ce passage un sens convenable : et pourtant je n'ay point fait de difficulté de résoudre ainsi ceste sentence, qui estoit aucunement enveloppée et obscure : afin que les lecteurs entendissent que ceux qu'il appelle Incrédules, ne sont pas ceux ausquels il a dit que l'Evangile fut presché. Ainsi donc, après avoir dit que Christ s'est manifesté aux morts, il adjouste incontinent, *Comme ainsi soit qu'il y eust eu jadis des incrédules* : voulant dire que cela n'a de rien nuy aux Pères, d'avoir esté presque couvers de la multitude des meschans. Car, selon mon avis, il vient au-devant d'une doute qui pouvoit tormenter les fidèles de ce temps-là. Ils voyoyent que les infidèles tenoyent presques tout le monde, qu'ils avoyent le gouvernement, et estoyent en authorité, qu'ils avoyent la vie en leurs mains. Ceste tentation pouvoit faire perdre toute asseurance aux povres fidèles, qui estoyent comme enclos sous la mort. Sur cela S. Pierre les admoneste que la condition des Pères anciens n'a point esté autre : et que jà soit que la multitude des meschans couvrist alors toute la terre, néantmoins leur vie est demeurée sauve par la vertu et puissance de Dieu. Par ainsi il console les fidèles, afin que leur petit nombre ne les descourage point, et ne leur face défaillir le cœur. Or il choisit de tout le temps ancien un exemple excellent et notable pardessus tous autres : Asçavoir quand le

1) *Gal.*, III, 23.

monde fut englouti du déluge. Car lors au milieu de la perdition générale de tout le genre humain, il n'y eut que la famille de Noé qui eschappa. Et il spécifie le moyen, disant que ce fut une manière de Baptesme. Parquoy il n'y a point aussi d'absurdité en cest endroit. En somme, il veut dire que le monde a esté tousjours plein d'incredules, et que pourtant il ne faut point que le grand nombre d'iceux estonne les fidèles. Comme Noé, combien qu'il fust de toutes parts environné d'infidèles, voire (par manière de dire) assiégé, et que luy eust bien peu de gens de son costé : toutesfois il n'a point esté destourné du droit chemin de sa foy. *Quand on attendoit une fois la patience de Dieu.* Ceci se doit rapporter aux infidèles, lesquels la patience de Dieu rendoit plus nonchalans. Car si Dieu diffère la vengence, et ne la met pas tout soudain en exécution, les infidèles se mocquent à plaisir et hardiment de toutes menaces. Au contraire, Noé estant adverti par oracle et révélation Divine, avoit desjà longtemps auparavant, le déluge devant ses yeux. Et cela le rendit diligent à bastir l'arche : d'autant que la frayeur qu'il avoit de ce jugement de Dieu espovantable, le resveilloit, et luy faisoit oublier toute nonchalance.

21 *A quoy aussi maintenant respond à l'opposite la figure, etc.* Le sens de ceci n'est point douteux, combien qu'il y ait diversité de lectures en Grec, pour le changement d'une letre. Il veut dire que Noé estant gardé par eau, a eu comme une manière de Baptesme. Et l'Apostre récite ceci, afin que nous cognoissions mieux quelle similitude il y a entre Noé et nous. Or il a esté desjà dit que ce membre tend à ce que nous ne nous meslions point avec le monde, estans destournez de la crainte de Dieu, et de la droite voye de salut par mauvais exemples. Ceci appert clairement au Baptesme, auquel nous sommes ensevelis avec Christ, afin qu'estans morts au monde et à la chair, nous vivions à Dieu, Rom., VI, 4. Pour ceste raison il dit que nostre Baptesme est correspondant en figure au Baptesme de Noé. Non pas que le Baptesme de Noé ait esté le vray et premier pourtrait, et que le nostre soit un pourtrait inférieur et moindre : en laquelle signiffication ce mesme mot dont use yci S. Pierre, est prins par l'Apostre en l'Epistre aux Hébrieux, chap. IX, v. 24, quand il appelle les cérémonies de la Loy, Patrons des choses célestes, ou figures correspondantes aux choses célestes. Les docteurs Grecs aussi prenent ainsi ce mot, quand ils l'attribuent aux Sacremens : comme quand ils disent que le pain mystique de la saincte Cène, est la figure du corps de Christ. Mais yci le mot n'emporte aucune comparaison de la chose plus grande avec l'autre moindre. Seulement S. Pierre signifie qu'il y a une similitude mutuelle, ou correspondance, comme on dit. Il y a un autre mot Grec, qui eust paraventure esté plus propre à dire ce que veut dire sainct Pierre : mais il ne nous faut pas soucier des mots, puis que la chose est claire. Tout ainsi donc que Noé a obtenu la vie par la mort, quand il a esté enfermé en l'arche, ne plus ne moins que s'il eust esté en un sépulchre, et a esté sauvé avec bien peu de gens de sa famille, du milieu de la perdition de tout le reste du monde : aussi aujourd'huy la mortification qui nous est figurée au Baptesme, nous est une entrée en la vie : et ne nous faut point espérer salut, si nous ne sommes séparez du monde. *Non point celuy par lequel les ordures de la chair sont nettoyées, etc.* Ceci a esté adjousté, pource qu'il peut quelque fois advenir que la plus grand'part des hommes face profession du nom de Christ en apparence : et de faict, presques tous ont receu un mesme Baptesme avec nous, qui est le tesmoignage de la réception en la compagnie et communion de l'Eglise. Par ce moyen ce qu'il a dit ci-dessus, ne conviendroit pas, Que peu de gens soyent aujourd'huy sauvez par le Baptesme, comme Dieu sauva seulement huit personnes par l'arche. Sainct Pierre vient au-devant de ceste objection, quand il testifie qu'il ne parle point du signe nud, mais il conjoint quant et quand l'efficace : comme s'il disoit, Que tousjours adviendra ce qui est advenu du temps de Noé, que le genre humain ira courant à sa

ruine, et que le Seigneur délivrera miraculeusement un petit troupeau. Nous voyons maintenant ce qu'il veut signifier par ceste correction. Car quelqu'un eust peu objecter qu'il s'en faut beaucoup que nostre Baptesme ressemble à celuy de Noë, pource qu'il advient aujourd'huy que grande quantité de gens sont baptizez. A cela je respon, que le signe extérieur ne suffit point, s'ils ne reçoyvent le Baptesme en vérité et avec efficace. Or est-il ainsi que la vérité d'iceluy sera trouvée en bien peu. Dont il s'ensuit que nous ne devons pas regarder çà et là que fait la plus grand'part des hommes, pour nous conformer à l'exemple des autres : et que nous ne devons point craindre pourtant si nous sommes peu de nostre costé. Au reste, il y a un tas de fantastiques, comme Schvinefeldius, lesquels renversent le vray sens de ce passage, et le tirent par force, voulans oster toute vertu et efficace aux Sacremens. Car sainct Pierre n'a pas yci voulu monstrer que l'institution de Christ fust vaine et sans efficace : mais seulement exclure de l'espérance de salut les hypocrites, qui entant qu'en eux est, dépravent et corrompent le Baptesme. Or quand il est question de parler des Sacremens, il faut observer deux choses : le signe et la vérité. Comme au Baptesme l'eau est le signe : et la vérité, c'est le lavement de l'âme par le sang de Christ, avec la mortification de la chair. L'institution de Christ comprend en soy l'un et l'autre. Cependant, ce que le signe apparoist bien souvent inutile et sans aucun fruit, cela se fait par l'abus des hommes, lequel n'oste point la nature du Sacrement. Apprenons donc à ne séparer point la chose figurée d'avec la figure. Combien qu'il se faut aussi garder d'un vice contraire, comme il règne entre les Papistes. Car d'autant qu'ils ne distinguent point comme il appartient entre le signe et la vérité, ils s'arrestent à l'élément extérieur, et mettent en iceluy la fiance de leur salut. Ainsi le regard de l'eau destourne leurs entendemens du sang de Christ et de la grâce du S. Esprit. Ils ne considèrent point que Christ est seul autheur de tous les biens qui sont là offerts : ils transfèrent la gloire de sa mort à l'eau : ils attachent la vertu secrète du sainct Esprit au signe visible. Qu'est-il donc besoin de faire? Afin que nous ne séparions les choses que Dieu a conjointes, nous devons recognoistre au Baptesme nostre lavement spirituel : nous devons là embrasser le tesmoignage de la rémission de nos péchez, et le gage de nostre renouvellement : en sorte toutesfois que nous laissions à Christ et au sainct Esprit l'honneur qui leur appartient : tellement qu'on ne transfère nulle partie du salut au signe. Et de faict, quand S. Pierre après avoir fait mention du Baptesme, adjouste incontinent, Qu'il *n'est pas la purgation des ordures de la chair* : il monstre assez clairement que le Baptesme est seulement litéral à aucuns : et par conséquent que le signe externe ne sert de rien de soy. *Ains l'attestation de bonne conscience.* Le mot Grec qui est yci mis, signifie proprement Interrogation : mais il se prend pour Response, ou tesmoignage. Sainct Pierre monstre en brief la vertu et l'usage du Baptesme, quand il nous renvoye à la conscience, et requiert nommément une asseurance qui puisse soustenir le regard de Dieu, et subsister devant son throne judicial. Car il monstre par ces mots que le Baptesme pour la plus grand'part est spirituel : d'avantage, qu'il comprend en soy la rémission des péchez, et le renouvellement du vieil homme. Car comment pourra la conscience estre bonne et pure, jusques à ce que nostre vieil homme soit corrigé, et que nous soyons renouvelez en la justice de Dieu? Aussi comment respondrons-nous devant Dieu, si nous ne nous appuyons sur le pardon gratuit de nos péchez? En somme, S. Pierre a voulu monstrer l'effet du Baptesme, afin que nul ne se glorifie du signe nud et mort, comme les hypocrites ont accoustumé de faire. Mais il faut noter ce qu'il dit, *Par la résurrection de Jésus-Christ.* Par lesquels mots il enseigne qu'il ne se faut arrester à l'élément de l'eau, mais que tout ce qui est représenté au Baptesme, procède de Christ et le faut chercher en luy. Au reste, en nommant

la *résurrection*, il regarde à la doctrine qu'il a baillée ci-dessus, Que Christ a esté vivifié en Esprit. Car la résurrection a esté la victoire de la mort, et l'accomplissement de nostre salut. Dont nous recueillons que l'Apostre ne veut point yci exclure la mort de Christ, mais plustost qu'elle est contenue sous la résurrection. Parquoy ne pensons point que nous proufitions au Baptesme, sinon que tous nos sens soyent fichez et arrestez à la mort et résurrection de Christ.

22 *Qui est à la dextre de Dieu, etc.* Il nous propose en termes magnifiques que Christ est monté au ciel : afin que nos yeux ne le cherchent point au monde : ce qui est bien nécessaire à nostre foy. Il nous déclare qu'il est assis à la dextre du Père : afin que nous ne doutions point qu'il n'ait assez de puissance et force pour nous garder et sauver. Au reste, nous avons exposé ailleurs que vaut ceste façon de parler, Estre assis à la dextre du Père : asçavoir que Christ ha et exerce par tout un empire souverain, comme lieutenant de Dieu. Et ce qui s'ensuit puis après, sert d'exposition, quand il dit, *Auquel sont assujetis les Anges, etc.* Quant à ce qu'il adjouste *les vertus et puissances*, cela sert seulement d'amplification. Car c'est une chose assez commune, que les Anges sont dénotez par ces noms, Sainct Pierre doncques a voulu orner par ces titres la grandeur et excellence de la domination que Christ obtient.

CHAPITRE IV.

1 *Or donc puis que Christ a souffert pour nous en la chair, vous aussi soyez armez de celle mesme pensée*, c'est asçavoir *que celuy qui a souffert en chair, a désisté de péché :*

2 *Afin que le temps qui reste en chair, vous ne viviez plus selon les concupiscences des hommes, ains selon la volonté de Dieu.*

3 *Car le temps passé nous doit avoir suffi pour accomplir la volonté des Gentils, quand nous conversions en insolences, concupiscences, yvrongneries, gourmandises, beuveries, et idolâtries abominables*[1].

4 *En quoy se trouvent estranges, en vous blasmant, quand vous ne courez point avec eux en un mesme abandon de dissolution,*

5 *Ceux qui rendront conte à celuy qui est prest de juger les vifs et les morts.*

1) *Eph.*, IV, 8.

1 *Or donc puis que Christ a souffert pour nous.* Quand n'agaères il proposoit Christ, il traittoit seulement de porter patiemment la croix. Car quelque fois la croix est appelée mortification, d'autant que l'homme extérieur est matté par les exercices d'affliction, et nostre chair aussi est dontée. Mais maintenant il monte plus haut : car il traitte de la réformation de l'homme tout entier. L'Escriture nous propose ceste double conformité à la mort de Christ. Asçavoir que nous luy soyons faits conformes en afflictions et misères : puis après, qu'estans morts à nous-mesmes, et ayans mortifié le vieil homme, nous soyons renouvelez en vie spirituelle. Combien que nous ne devons pas considérer Christ seulement comme exemple, quand il est question de la mortification de la chair : car par son Esprit nous sommes vrayement entez en sa mort, à ce qu'elle ait efficace en nous pour crucifier nostre chair. En somme, comme S. Pierre en la fin du chapitre précédent nous a exhortez à patience, à l'exemple de Christ, pour autant que la mort luy a esté un passage à la vie : ainsi maintenant de ceste mesme mort il déduit une plus haute doctrine, asçavoir qu'il nous faut mourir à la chair et au monde : comme aussi il est dit au ch. VI des Rom., où S. Paul poursuit ce propos plus au long. Et pourtant il dit, *Soyez armez :* signifiant que nous sommes vrayement et puissamment garnis d'armes invincibles pour donter et

mortifier la chair, si nous recevons et embrassons la vertu de la mort de Christ comme il appartient. C'est asçavoir *que celuy qui a souffert*. Le mot Grec signifie aucunesfois, Pource que, quand on veut rendre la raison de quelque chose : mais il se prend yci simplement pour Que : tellement que ce qui s'ensuit n'est qu'une déclaration du propos. Car S. Pierre déclare quelle est ceste pensée, de laquelle la mort de Christ nous arme : asçavoir, que le règne de péché doit estre aboli en nous, afin que Dieu règne en nostre vie. Erasme (selon mon avis) a mal tourné, Souffroit : rapportant cela à Christ. Car c'est un propos lequel s'estend généralement à tous fidèles. Et ces paroles ont du tout un mesme sens que celles de S. Paul au chap. VI des Rom., v. 7, Celuy qui est mort, est justifié, ou absout de péché. Car tous les deux Apostres signifient que depuis que nous sommes morts en la chair, nous n'avons plus affaire avec le péché, pour dire qu'il ait vigueur en nous, et qu'il exerce sa force en nostre vie. Toutesfois on pourroit objecter que S. Pierre parle yci improprement, quand il nous fait conformes à Christ, en ce que nous endurons en la chair. Car il est certain qu'il n'y a rien eu de vicieux en Christ, qu'il ait falu estre corrigé. Mais la solution est bien facile : asçavoir qu'il n'est point nécessaire que la similitude conviene en tout et par tout. Il suffit donc que nous sommes faits conformes à la mort de Christ en quelque endroit. Et en ce sens on peut aussi exposer proprement ce que dit S. Paul, Rom., VI, 5, Que nous sommes entez en la similitude de sa mort : pource que les choses ne sont pas du tout semblables : mais pource que sa mort est seulement la figure et le patron ou pourtrait de nostre mortification. Parquoy il faut noter que ce mot de Chair est yci mis deux fois en divers sens. Car quand il dit que *Christ a souffert en chair :* il monstre que la nature humaine qu'iceluy avoit prise de nous, a esté sujete à mort : c'est-à-dire, qu'entant que Christ estoit homme, il est naturellement mort. Mais au second membre, quand il est parlé de nous, la Chair est prinse pour la corruption de nostre nature. Et par ainsi, *Souffrir en chair*, signifie Renoncer à nous-mesmes. Nous voyons maintenant quelle similitude et quelle diversité il y a entre Christ et nous : asçavoir que tout ainsi qu'il a souffert en la chair qu'il a prinse de nous, aussi faut-il que toute nostre chair soit crucifiée.

2 *Afin que le temps qui reste, etc.* Il déclare yci le moyen comment on cessera de pécher : asçavoir que renonçans à toutes les concupiscences des hommes, nous taschions de régler nostre vie selon la volonté de Dieu. Il comprend donc yci les deux parties de nostre renouvellement : la mortification de la chair, et la vivification de l'esprit. Ainsi donc il faut commencer le cours de bien vivre par la mortification, et continuer en tendant à la vivification de l'esprit. Au reste, sainct Pierre nous donne yci la règle de bien vivre : asçavoir quand les hommes dépendent de la volonté de Dieu. Dont il s'ensuit qu'il n'y a rien bien ordonné ne droit en la vie, si tost qu'on se destourne de ceste volonté. D'avantage, il faut noter l'antithèse entre la volonté de Dieu, et les concupiscences des hommes. Par cela nous cognoissons combien nostre malice et perversité est grande : et combien nous avons à combatre contre icelle pour estre obéissans à Dieu. Quand il dit, *Le temps qui reste en chair :* ce mot de Chair est prins pour la vie présente : comme aussi aux Hébrieux, chap. V, v. 7.

3 *Car le temps passé nous doit avoir suffi.* Sainct Pierre n'entend pas que nous devions estre ennuyez des voluptez et plaisirs mondains, comme ont accoustumé ceux qui en sont saouls : mais plustost il les incite à se repentir par la mémoire de leur vie passée. Et de faict, ce nous doit estre un vif aiguillon pour nous faire courir alaigrement au droit chemin, quand nous réduisons en mémoire qu'en la plus grande partie de nostre vie nous-nous sommes fourvoyez hors de la voye. Or S. Pierre les admoneste que ce seroit une chose fort mal convenable, si estans illuminez par Christ, ils ne changeoyent leur vie en

mieux. Car il met yci différence entre le temps qu'on estoit en ignorance, et le temps de la foy. Comme s'il disoit qu'il est raisonnable que les hommes se monstrent nouveaux, et autres qu'ils n'estoyent auparavant, depuis que Christ les a appelez. Au reste, en lieu des concupiscences des hommes, il met maintenant *la volonté des Gentils*. En quoy il reproche aux Juifs qu'ils s'estoyent meslez avec les Gentils en toutes sortes de pollutions, combien que le Seigneur les eust separez. Mais il enseigne qu'ils doyvent d'oresenavant se despouiller des vices, qui monstrent que les hommes sont en aveuglement, et ne cognoissent point Dieu. Ce mot aussi, *Le temps qui reste en chair*, emporte poids. Car il signifie qu'il faut persévérer jusques à la fin : comme quand sainct Paul dit aux Romains chap. VI, v. 9, que Christ estant ressuscité des morts, ne meurt plus. Car le Seigneur nous a rachetez, afin que nous le servions tout le temps de nostre vie, Luc, I, 75. *En insolences, etc.* Il ne fait pas yci un dénombrement entier, mais il touche seulement quelques espèces, desquelles on puisse sommairement recueillir que c'est qu'appettent, et à quoy sont enclins les hommes qui ne sont pas régénérez par l'Esprit de Dieu. Or il nomme les vices les plus grossiers, comme on a accoustumé de faire quand on amène des exemples. Je ne m'arresteray point à l'exposition des mots, pource qu'il n'y a nulle difficulté. Mais on peut faire yci une question : Pource que quand S. Pierre les argüe tous d'insolence, de dissolution, paillardises, yvrongnerie et gourmandise, il semble qu'il fait grand tort à plusieurs. Car il est certain que tous n'ont pas esté entachez de ces vices : et qui plus est, nous sçavons qu'entre les Gentils mesmes il y en a eu aucuns qui ont vescu honestement, et sans note d'infamie. Je respon à cela, que S. Pierre n'attribue pas tellement ces vices aux Gentils, qu'il vueille dire qu'un chacun soit coulpable de tous : mais c'est pource que nous sommes de nature tellement enclins à mal, et non-seulement cela, ains aussi confits en perversité, qu'il faut nécessairement que ces fruits qu'il récite, sortent de ceste mauvaise racine. Vray est qu'il n'y a homme au monde qui n'ait la semence de tous vices enclose en soy : mais ils ne germent pas tous en un chacun, en sorte qu'ils vienent en évidence. Toutesfois la contagion est tellement esparse par tout le genre humain, qu'il est évident que tout le corps est rempli de maux infinis, et qu'il n'y a membre qui soit exempt ou pur de la corruption commune. Le dernier membre aussi peut engendrer une autre question. Car sainct Pierre parle aux Juifs : et toutesfois il dit qu'ils ont conversé *en abominables idolâtries*. Or les Juifs en quelque part qu'ils fussent par le monde, se donnoyent bien garde d'idolâtrer. Quant à ceci, on peut donner double solution : ou qu'il prononce de tous en général ce qui seulement appartenoit à aucuns, par la figure nommée Synecdoche : (car il ne faut douter que les Eglises ausquelles l'Apostre escrivoit, ne consistassent tant de Juifs que de Gentils.) ou qu'il appelle les idolâtries, toutes sortes de superstitions, desquelles les Juifs estoyent remplis alors. Car combien qu'ils feissent profession d'honorer et servir au Dieu d'Israël, nous sçavons toutesfois qu'il n'y avoit aucune partie du service Divin entr'eux, qui fust demeurée pure et entière. Et de faict, quelle confusion pouvoit-il avoir és régions barbares, et en des bandes esparses, veu que Jérusalem mesme, des rayons de laquelle ils empruntoyent leur lumière, estoit tombée en une impiété extrême? Car nous sçavons que toutes sortes de resveries ont eu la vogue en Jérusalem librement et sans répréhension, en sorte que les Sadducéens avoyent mesme la souveraine sacrificature, et le principal gouvernement de l'Eglise.

4 *En quoy se trouvent estranges.* Sainct Pierre en ce passage arme les fidèles, afin qu'ils ne se laissent point esbranler ou corrompre par les propos ou jugemens pervers des infidèles. Car ce n'est point une petite tentation, quand ceux entre lesquels nous conversons, blasment nostre vie, comme contraire aux façons de faire du reste du monde,

et au train commun, ainsi qu'on dit. Il faudroit, disent-ils, forger à ceux-ci un nouveau monde, puis qu'ils sont ainsi discordans de tout le genre humain. Ainsi ils blasment et accusent les enfans de Dieu, comme s'ils machinoyent de faire une division au monde. L'Apostre donc prévient ce danger, et défend aux fidèles de perdre courage pour tels opprobres et calomnies : et pour appuy il leur propose le jugement de Dieu. Car c'est ce qui nous soustient contre tous assauts, quand nous attendons patiemment ce jour, auquel Christ fera vengence de tous ceux qui maintenant nous condamnent sans cause, et monstrera qu'il nous avouë, et approuve nostre cause. Or il dit expresséement, *Les vifs et les morts :* afin que nous ne pensions que cela nous tourne à dommage, si après nostre mort iceux demeurent en vie : d'autant qu'ils n'éviteront point la main de Dieu pourtant. Au surplus, on pourra cognoistre par le chap. XV de la première Epistre aux Corinthiens, en quel sens il dit, Les vifs et les morts.

6 *Car pource aussi a-il esté évangélizé aux morts*[1], *afin qu'ils soyent jugez selon les hommes en chair, et qu'ils vivent*[2] *selon Dieu en esprit.*

7 *Or la fin de toutes choses approche. Soyez donc sobres, et vigilans à prier.*

8 *Et surtout ayez entre vous véhémente charité :* car *charité couvrira multitude des péchez*[3].

9 *Hébergez volontiers les uns les autres sans murmures*[4].

10 *Que chacun selon qu'il a receu de don, en administre aux autres, comme bons dispensateurs de la diverse grâce de Dieu.*

11 *Si quelqu'un parle,* qu'il parle *comme les paroles de Dieu. Si aucun ministre,* qu'il ministre *comme par la puissance, laquelle Dieu administre : afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ : auquel est gloire et force au siècle des siècles, Amen.*

1) Ou, l'Evangile a esté presché aux morts. 2) Ou, fussent condamnez, etc., et qu'ils vescussent. 3) *Prov.*, X, 12. 4) *Rom.*, XII, 13. *Heb.*, XIII, 2.

6 *Il a esté évangélizé aux morts.* Nous voyons à quel sens il accommode la sentence précédente que nous avons euë au chapitre troisième, Asçavoir que la mort n'empesche point que Christ ne soit nostre garent, et face la vengence des outrages qui nous sont faits. C'est doncques une consolation singulière aux fidèles, que la mort ne diminue rien de leur salut. Parquoy, combien que nous n'appercevions en ceste vie que Christ soit nostre libérateur, sa rédemption toutesfois n'est point vaine ni inutile : car sa vertu s'estend jusques aux morts. Au reste, pource que le mot Grec ha quelque ambiguïté, on peut lire ceci en deux sortes, mais quasi en mesme sens : asçavoir, Que Christ est apparu Rédempteur aux morts : ou, Que le salut leur a esté manifesté par l'Evangile. Que si la grâce de Christ est une fois parvenue jusques aux morts, il ne faut point douter que nous ne la sentions aussi après la mort. Parquoy si nous la restraignons seulement à la vie présente, nous luy baillons des limites trop estroits. *Afin qu'ils soyent jugez selon les hommes en chair, etc.* Je laisse les expositions des autres, d'autant qu'elles me semblent trop eslongnées de l'intention de l'Apostre. Car, selon mon jugement, ceci est dit par forme d'anticipation : pource qu'on pouvoit objecter qu'on n'apperçoit point que les morts sentent aucun proufit de l'Evangile, veu qu'il ne les remet point en vie. Sainct Pierre accorde une partie de ceste objection : en sorte toutesfois qu'ils ne soyent point privez du salut acquis par Christ. Au premier membre donc il y a une concession, quand il dit, *Afin qu'ils soyent jugez* selon les hommes en chair : et Juger est yci prins pour Condamner : comme il est souvent prins en plusieurs autres passages : et la Chair est prinse pour l'homme extérieur. Le sens donc est tel : Combien que les morts

soyent ruinez en leur chair, selon la raison et opinion du monde, et soyent estimez comme damnez quant à l'homme externe : nonobstant ils ne laissent point de *Vivre devant Dieu*, et ce, d'Esprit : pour autant que Christ les vivifie par son Esprit. Maintenant il faut adjouster ce que sainct Paul enseigne au chapitre VIII des Romains, v. 10, que l'Esprit est vie : et que par conséquent il adviendra que finalement il engloutira les reliques de mort, qui sont encore attachées en nous. En somme il veut dire, Que quoy que selon le jugement et opinion des hommes, la condition des morts soit empirée en la chair, néantmoins il suffit que l'Esprit de Christ les vivifie, lequel les amènera une fois à la perfection de vie.

7 *Or la fin de toutes choses approche.* Jà soit que les fidèles oyent qu'il leur est dit que leur félicité consiste ailleurs qu'en ce monde, toutesfois pource qu'ils pensent vivre longuement, ceste imagination perverse les rend lasches et nonchalans, voire mesme stupides quant à appliquer leurs affections au royaume de Dieu. Pourtant l'Apostre afin de resveiller la stupidité de leur chair, les advertit que la fin de toutes choses est prochaine. Par lequel mot il signifie qu'il n'est point question de nous endormir en ce monde, veu qu'il nous en faut partir bien tost. Toutestois il ne parle pas seulement de la fin particulière d'un chacun, mais de la restauration universelle du monde : comme s'il disoit que Christ viendra bien tost, qui mettra fin à toutes choses. Il ne se faut donc point esbahir si les sollicitudes du monde nous accablent, et nous tienent assopis, si le regard des choses présentes nous esblouit les yeux : car nous-nous promettons presque tous une éternité en ce monde : pour le moins la fin ne nous vient jamais en mémoire. Que si la trompete de Christ résonnoit en nos aureilles, elle resveilleroit vivement tous nos sens, et ne nous laisseroit point croupir ainsi en nostre stupidité. Au reste, on pourroit yci objecter que desjà il y a si long temps que sainct Pierre a escrit ceci, et toutesfois on ne voit point encore la fin. Je respon à cela, que le temps nous semble estre long, pour autant que nous mesurons la longueur d'iceluy selon le cours de ceste vie caduque : mais que si nous pouvions jetter nostre veue à l'éternité de la vie à-venir, beaucoup de centaines d'années nous sembleroyent comme une heure, ou une minute : ainsi qu'il dira aussi en la seconde Epistre. D'avantage, il faut retenir ce principe, Que depuis que Christ est apparu, il ne reste plus rien aux fidèles, sinon d'avoir tousjours comme l'œil de l'esprit dressé en haut, attendans son second advénement. Ce qu'il les exhorte *à estre sobres et vigilans :* cela appartient plustost à l'esprit qu'au corps, selon mon avis. Car ces paroles s'accordent avec celles de Christ, quand il dit, Veillez, d'autant que vous ne sçavez ne le jour ne l'heure, Matt. XXIV, 42. Car comme le corps se sent grevé quand on mange et quand on dort outre mesure, et est empesché par cela de faire ses actions : ainsi les vaines solicitudes et délices de ce monde enyvrent l'esprit, et le rendent endormi. Quand il adjouste, *Pour prier :* il touche un exercice grandement nécessaire, auquel les fidèles se doyvent principalement occuper, veu que toute leur force dépend du Seigneur : comme s'il disoit, Puis que de vous-mesmes vous estes trop infirmes et foibles, demandez au Seigneur qu'il vous fortifie. Cependant il admoneste d'autre part, qu'il faut prier à bon escient, et non point par acquit.

8 *Et sur tout ayez entre vous véhémente charité.* Sur toutes choses il recommande la charité, d'autant que c'est le lien de perfection. Et il veut qu'elle soit *véhémente :* pource que chacun estant fervent outre mesure en l'amour de soy-mesme, aime les autres froidement. Or pour nous la faire avoir en plus grande recommandation, il allègue le fruit qui en procède, asçavoir qu'elle ensevelit et *couvre multitude de péchez* : ce qui est grandement désirable. Or ceste sentence est prinse de Salomon, au chap. X des Prov., v. 12, où il est ainsi dit, Haine esmeut les noises, mais charité couvre multitude de péchez. On voit assez ce qu'entend Salomon : car il y a une correspondance entre deux membres opposites. Veu donc qu'il dit au premier mem-

bre, que la haine est cause que les hommes se diffament les uns les autres, et produisent en lumière tout ce qu'ils sçavent de déshonneur et opprobre : il s'ensuit que l'effet contraire est attribué à charité : asçavoir que quand les hommes s'entr'aiment, ils se pardonnent bénignement et humainement beaucoup de choses les uns aux autres : ainsi advient que couvrans les vices d'un costé et d'autre, ils cherchent de maintenir l'honneur l'un de l'autre. Par ceste raison S. Pierre conferme son exhortation, monstrant qu'il n'y a chose qui leur soit plus utile que de s'entretenir en charité. Car qui est celuy qui ne soit entaché de plusieurs vices? Parquoy tous ont besoin qu'on leur pardonne et n'y a personne qui ne vueille qu'on le supporte. Charité nous apporte ce bien singulier, quand elle règne entre nous, qu'elle fait ensevelir par oubliance une multitude infinie de maux. Au contraire, quand on lasche la bride à haine, il faut nécessairement que les hommes s'entremordent, et se deschirent par pièces, et par ce moyen se consument, comme dit S. Paul, Gal., V, 15. Et il faut noter que Salomon ne dit point que peu de péchez soyent couverts, mais grande multitude : selon la sentence de Christ, qui nous commande de pardonner aux frères septante fois sept fois, Matt. XVIII, 22. Au reste, tant plus que la charité remédie à beaucoup de péchez, tant plus loin s'estend l'utilité d'icelle pour la conservation du genre humain. Voylà quel est le simple sens des mots. Dont on peut facilemant cognoistre combien les Papistes sont dignes de mocquerie, qui veulent tirer leurs satisfactions de ceci : comme si les aumosnes et autres devoirs de charité servoyent de récompense envers Dieu, pour oster et effacer les péchez. Il suffit de monstrer en passant, combien est lourde leur ignorance : d'autant que ce seroit peine superflue de disputer une chose tant claire.

9 *Hébergez volontiers les uns les autres, etc.* Après avoir exhorté en général à charité, il récite spécialement un devoir d'icelle. En ce temps-là c'estoit une chose toute commune, de recueillir et héberger les uns les autres : et une telle façon de faire, qu'ils nommoyent Hospitalité, estoit tenue pour une espèce d'humanité saincte et sacrée, laquelle il ne faloit enfraindre : comme nous avons dit ailleurs. Il leur commande donc de l'exercer et entretenir mutuellement : afin que nul ne requière point plus des autres, qu'il n'est prest luy-mesme d'accomplir et monstrer de son costé. Il adjouste, *Sans murmures*. Car à la vérité c'est une chose qu'on ne trouve guères, qu'un homme aide son prochain de sa personne et de ses biens, avec une telle promptitude qu'il ne se fasche et refrongne point. S. Pierre donc veut que nous exercions charité d'un cœur libéral et alaigre.

10 *Que chacun selon qu'il a receu le don, en administre, etc.* Il nous remonstre ce que nous devons considérer, quand nous faisons plaisir à nos prochains. Car il n'y a rien plus propre pour corriger les murmures, que quand nous considérons que nous ne donnons rien du nostre : mais que nous dispensons seulement ce que le Seigneur nous a mis entre mains. Quand donc il dit, *Que chacun administre aux autres selon ce qu'il a receu le don :* il signifie que le pouvoir et la commodité qu'un chacun ha, luy a esté distribuée à la charge qu'il soit ministre de Dieu pour aider à ses frères. Par ainsi le second membre est une exposition du premier. Car au lieu du mot Ministère ou Administration, il met le mot de *dispensation :* et au lieu qu'il avoit dit, Selon qu'un chacun a receu le don : il fait mention *de diverses grâces*, lesquelles Dieu nous distribue diversement, afin qu'un chacun rapporte sa portion à l'utilité commune. Parquoy si nous avons quelque don ou faculté plus que les autres, souvenons-nous qu'en cela nous sommes dispensateurs de Dieu, pour en départir et distribuer bénignement à nos prochains, selon que leur nécessité ou usage le requiert. Cela fera que nous serons faciles et enclins à communiquer les uns aux autres de ce que nous avons receu. Mais encore ceste considération sert de beaucoup, que le Seigneur a tellement distribué diverses grâces entre les hommes, que nul ne se peut passer de soy seul, et de ce qu'il ha : ains un chacun

ha besoin de l'aide de son frère. C'est, di-je, un lien que Dieu a establi pour garder et entretenir la société entre les hommes, qu'ils ne peuvent vivre sans s'aider l'un l'autre. Ainsi voylà qui fait que celuy qui requiert l'aide des autres en beaucoup de choses, leur communique aussi plus volontiers ce qu'il a receu. Les hommes profanes ont bien veu et considéré ce lien et moyen d'entretenir unité entre les hommes : mais S. Pierre monstre yci que Dieu a mis un tel ordre expresséement, afin d'obliger les hommes les uns aux autres.

11 *Si quelqu'un parle*, qu'il parle *comme les paroles de Dieu*. Pource qu'il avoit parlé du droit et pur usage des dons, pour exemple il en récite deux espèces et choisit celles esquelles il y a plus d'excellence, ou qui sont les plus honorables par-dessus les autres. L'office d'enseigner en l'Eglise est la dispensation d'une excellente et singulière grâce de Dieu. Il commande donc expresséement que ceux qui sont là appelez, s'y gouvernent fidèlement : combien qu'il n'enseigne pas yci seulement ce que nous devons aux hommes, mais aussi ce que nous devons à Dieu, asçavoir que nous ne le despouillions point de sa gloire. *Celuy* donc *qui parle* (c'est-à-dire, qui est légitimement ordonné par authorité publique) *qu'il parle comme les paroles de Dieu* : c'est-à-dire qu'il s'estudie à exercer la charge qui luy est commise, en toute révérence, en la crainte de Dieu, et de pure affection, se souvenant qu'il traitte les affaires de Dieu, et que la parole qu'il administre, est la parole de Dieu, et non pas la siene. Car S. Pierre poursuit encore ceste doctrine : que quand nous-nous employons pour nos frères, nous leur administrons par le commandement de Dieu, ce qu'il nous a mis entre mains à ceste fin. Et certes si tous ceux qui se disent estre Ministres de l'Eglise, considéroyent bien ce seul mot, il y auroit plus de conscience, fidélité et crainte de Dieu en eux. Car quel honneur et quelle charge est-ce, de représenter la personne de Christ, en traittant les paroles de Dieu ? Voylà donc d'où vient ceste grande nonchalance et liberté, ou plus tost licence que prenent plusieurs : c'est qu'il y en a bien peu qui pensent à ceste saincteté et sacrée majesté de la parole de Dieu : et pourtant ils se laschent la bride, comme s'ils avoyent le gouvernement d'une métairie, ou quelque administration profane. Cependant nous recueillons des paroles de S. Pierre, qu'il n'est permis à ceux qui sont commis pour enseigner, sinon de bailler fidèlement aux autres, comme de main en main, la doctrine qu'ils ont receuë de Dieu. Car il défend que nul ne se mette en avant, sinon qu'estant garni de la parole de Dieu, il prononce comme de la bouche d'iceluy paroles certaines et véritables. Ainsi il ne laisse aucune place aux inventions humaines. Car il descrit et détermine en peu de paroles la doctrine qui devoit estre baillée à l'Eglise. Et ne faut pas penser que ce mot *Comme*, soit mis pour diminuer ce qui est yci dit : comme s'il suffisoit de protester que ce qu'on enseigne, est la parole de Dieu. Car cela estoit anciennement fort commun aux faux prophètes : et nous voyons aujourd'huy de quelle arrogance le Pape et les siens couvrent de ce titre leurs traditions meschantes et plenes d'impiété. Mais S. Pierre n'a point voulu instruire les Pasteurs à hypocrisie, à ce que seulement ils prétendent qu'ils tienent de Dieu toute telle doctrine que bon leur semblera mettre en avant : ains il prend son argument sur la chose bien considérée en soy, pour les exhorter à sobriété ou modestie, à la crainte de Dieu, et à une diligence attentive de faire le devoir de leur estat. *Si aucun ministre*. Ceste seconde espèce s'estend plus loin et qui plus est comprend aussi l'office d'enseigner. Mais pource que c'eust esté une chose trop longue de raconter toutes sortes de ministères l'une après l'autre, il a mieux aimé en prononcer sommairement de tous ensemble. Comme s'il eust dit, Quelque charge que tu ayes en l'Eglise, sçaches que tu ne peux rien faire, sinon ce qui t'est donné du Seigneur : et que tu n'es autre chose qu'organe de Dieu. Garde-toy donc d'abuser de la grâce de Dieu pour t'eslever : avise de ne supprimer la vertu de Dieu, laquelle se desploye et manifeste en ton ministère,

au proufit et salut de tes frères. Quand donc il dit, Qu'il ministre *comme par la puissance de Dieu :* c'est-à-dire, Considérant qu'il n'ha rien de propre à soy, qu'il serve humblement à Dieu et à son Eglise. *Afin qu'en tous Dieu soit glorifié.* Ceci se peut rapporter tant aux dons qu'aux hommes : et tous deux convienent bien. Le sens est, Que Dieu ne nous orne pas de ses dons, pour se despouiller soymesme, et se faire comme une idole inutile, transportant sa gloire sur nous : mais plustost afin que sa gloire reluise par tout : et que pourtant c'est une pollution des dons de Dieu, plene de sacrilége, quand les hommes se proposent autre chose que de glorifier Dieu. Il dit *par Jésus-Christ :* d'autant que tout ce que nous avons de vertu pour administrer, luy seul nous le donne. Car il est le chef, duquel tout le corps lié ensemble, et conjoint par jointures et nerfs, prend accroissement au Seigneur, selon qu'il donne vertu et opération à chacun membre[1]. *Auquel est gloire et force au siècle des siècles, Amen.* Aucuns réfèrent ceci à Christ : mais la circonstance du passage requiert qu'on le réfère plustost à Dieu. Car il conferme l'exhortation précédente, Que Dieu de droict qui luy appartient s'attribue toute gloire : et que pourtant les hommes luy ravissent vileinement et meschamment ce qui luy appartient, quand ils obscurcissent sa gloire en sorte que ce soit.

1) *Eph.*, IV, 16.

12 *Bien-aimez ne trouvez point estrange, quand vous estes comme en la fournaise, pour vostre espreuve, comme si quelque chose estrange vous advenoit :*

13 *Ains entant que vous communiquez aux souffrances de Christ, esjouissez-vous, afin qu'aussi à la révélation de la gloire d'iceluy vous-vous esjouissiez en vous esgayant.*

14 *Si vous estes injuriez au nom de Christ, vous estes bien-heureux : car l'Esprit de gloire et de Dieu repose sur vous, lequel quant à eux est blasmé, mais quant à vous est glorifié.*

15 *Et de faict que nul de vous ne souffre comme meurtrier, ou, larron, ou malfaiteur, ou convoiteux des biens d'autruy*[1].

16 *Mais si aucun est affligé comme Chrestien, qu'il n'en ait point de honte, ains qu'il glorifie Dieu en cest endroit.*

1) Ou, en questeur des affaires d'autruy.

12 *Bien-aimez ne trouvez point, etc.* Il est souvent fait mention des afflictions en ceste Epistre : nous en avons ailleurs rendu la raison. Mais il faut noter la différence, c'est que quelque fois quand il veut exhorter les fidèles à patience, il parle en général des misères communes de la vie humaine : mais en ce passage il traitte des outrages que les fidèles endurent pour le nom de Christ. Or en premier lieu, il les admoneste qu'il ne faut point qu'ils s'estonnent, comme d'une chose soudaine ou non attendue. En quoy il signifie qu'il faut que premièrement ils soyent préparez par une longue méditation à porter la croix. Car quiconque a pris ce but, Qu'il faut batailler sous l'enseigne de Christ, ne se trouvera point estonné, si quelque persécution ou affliction luy survient : mais comme estant desjà tout accoustumé, il l'endurera patiemment. Afin donc que nous soyons fermes et constans, quand il faudra soustenir les flots des persécutions, il faut que nous-nous accoustumions de bonne heure à méditer assiduellement la croix. Au reste, il prouve par deux arguments que l'exercice de la croix nous est utile : asçavoir pource que par ce moyen Dieu esprouve nostre foy : d'avantage aussi pource qu'en cela nous communiquons à Christ, et luy tenons compagnie. Premièrement donc qu'il nous souviene que cest examen par lequel nostre foy est esprouvée, nous est plus que nécessaire : et que pour ceste cause c'est bien raison

que volontairement nous obéissions à Dieu, quand par ce moyen il prouvoit à nostre salut. Toutesfois la principale consolation qu'il nous faut chercher, est, qu'en cela nous tenons compagnie à Christ. Et pourtant, quand sainct Pierre nous propose ceste société, non-seulement il nous défend de nous estonner, mais aussi il nous commande de nous resjouir. Vray est qu'en cela aussi il y a matière de s'esjouir, de ce que Dieu nous exerce par persécutions, quand il veut esprouver nostre foy: mais ceste seconde espèce de joye surmonte de beaucoup, quand nous sçavons que le Fils de Dieu nous reçoit de son ordre, pour nous faire avec luy participans de la gloire céleste et bien-heureuse Car il nous faut retenir ceste maxime : Que nous portons la mortification de Christ en nostre chair, afin que sa vie soit manifestée en nous[1]. Vray est que les réprouvez mesmes endurent beaucoup d'afflictions, mais pource qu'ils sont séparez de Christ, ils ne conçoyvent rien que l'ire de Dieu et malédiction. Voyla qui fait qu'ils sont totalement engloutis de tristesse et frayeur. Toute la consolation donc des fidèles procède de ce qu'ils communiquent avec Christ : et ce à celle fin que quelque jour ils soyent participans de sa gloire. Car il faut tousjours considérer ce passage de la croix à la résurrection. Mais pource que ce monde est semblable à un labyrinthe, auquel les fidèles ne voyent nulle issue de leurs maux, S. Pierre fait mention de *la révélation* à-venir *de la gloire de Christ.* Comme s'il disoit, qu'il ne la faut pas mespriser pourtant si elle est maintenant cachée : mais qu'il faut attendre le jour de la révélation. Or il met deux sortes de *joye*. La première est celle de laquelle nous jouissons dès maintenant en espérance : la seconde, celle de laquelle l'advénement de Christ nous apportera plene jouissance. Pource que la première est meslée avec douleur et tristesse, il conjoint la seconde avec *esjouissance*. Car il ne faut point que nous imaginions une joye au milieu de nos afflictions, laquelle nous exempte entièrement de toutes fascheries : mais les consolations de Dieu addoucissent tellement le sentiment de nos maux, que nous ne laissons pas de nous resjouir quant et quant.

14 *Si vous estes injuriez au nom de Christ, etc.* Il fait mention des opprobres ou injures : d'autant que bien souvent en cela il y a plus d'aigreur qu'en la perte de biens, ou mesme qu'és tormens corporels. Et pourtant il n'y a rien qui plus affoiblisse un cœur noble. Car nous en voyons plusieurs qui porteront constamment la povreté, qui seront courageux au milieu des tormens, et mesme se présenteront hardiment à la mort : et toutesfois ne pourront endurer ignominie et opprobre. S. Pierre donc afin de remédier à ce mal, prononce bien-heureux, suyvant la sentence de Christ, ceux qui sont vitupérez et blasmez à cause de l'Evangile, Mat. V, v. 11. Ce qui est contraire à la raison de l'homme, et à l'opinion commune. Mais il donne la raison : d'autant que l'esprit de Dieu, qui aussi est l'Esprit de gloire, repose sur eux. Aucuns séparent ceci, comme s'il estoit dit, La gloire et l'Esprit de Dieu. Mais la première lecture convient mieux au sens, et est plus simple quant à la propriété de la Langue. S. Pierre donc monstre que ceci ne nuit de rien à la felicité des fidèles, s'ils endurent quelque ignominie pour le nom de Christ : d'autant que devant Dieu ils ne laissent point d'estre en possession de gloire, quand le S. Esprit habite en eux, qui est tousjours accompagné de gloire. Ainsi, ce qui semble estrange et incroyable à la chair, l'Esprit de Dieu leur en donne un vray sentiment en leurs cœurs. *Lequel quant à eux est blasmé, mais quant à vous est glorifié*, C'est une confirmation de la sentence précédente. Car il signifie que les fidèles se doyvent contenter de ce que l'Esprit de Dieu leur rend tesmoignage que les injures et opprobres qu'ils endurent à cause de l'Evangile, sont pleins de gloire et honneur : combien que les réprouvez taschent à faire tout le contraire. Comme s'il disoit, Vous pouvez hardiment mespriser la rage et l'orgueil des infidèles : d'autant que le tesmoignage de gloire que l'Esprit de Dieu vous rend, demeure ferme et engravé dedans vos cœurs. Or il

1) 2 Cor., IV, 10.

dit que *l'Esprit de Dieu est blasmé* : pource que les infidèles se mocquent de tout ce qu'il nous fournit pour nous consoler. Et ceci est dit par anticipation. Car quoy que le monde, selon qu'il est aveugle, ne voye rien és opprobres de Christ, qui ne soit plein d'ignominie et infamie : toutesfois l'Apostre ne veut point que les yeux des fidèles soyent esblouis de ceste fausse opinion, d'autant qu'ils doyvent regarder plustost à Dieu. Ainsi, il ne dissimule point ce que les hommes ont accoustumé d'en penser : mais il oppose à leur témérité et folie, le sentiment secret de la foy, que les fidèles ont en leurs consciences. En ceste sorte S. Paul aux Gal. VI, v. 17, se vante qu'il porte les marques de Christ, et se glorifie de ses liens : combien qu'il sçavoit assez l'estime que le monde en avoit. Cependant il monstre tacitement, que ceux qui ne réputent point à gloire et honneur l'ignominie de la croix, ne sçavent qu'ils disent, et sont aveuglez avec le monde.

15 *Et de faict, que nul de vous ne souffre comme meurtrier, etc.* Il prévient yci aussi une objection qu'on pouvoit faire. Il avoit exhorté les fidèles à patiemment endurer, s'il advenoit qu'ils fussent affligez pour le nom de Christ. Or maintenant il monstre pourquoy il a seulement parlé de ceste espèce d'afflictions : asçavoir pource qu'ils se doyvent garder de faire tort ou dommage à aucun, en sorte que ce soit. Parquoy il y a yci une autre exhortation enclose : asçavoir qu'ils ne facent rien pourquoy on puisse penser qu'ils soyent punis à bon droict. Et pourtant il faut bien noter ce mot, *Et de faict :* ou, comme porte le Grec, Car : lequel n'est point superflu : pource que l'Apostre veut rendre la raison pourquoy il a seulement exhorté les fidèles à estre participans des passions de Christ, et par occasion les admonester quant et quant qu'ils vivent entre les hommes en bonne équité et sans mal faire à autruy, afin qu'ils ne soyent justement punis par leur propre faute. Comme s'il disoit, que le propre des Chrestiens c'est de bien faire à tous, et cependant d'estre inhumainement traittez du monde. Si quelqu'un objecte, qu'on n'en trouvera pas un si innocent, qui ne mérite bien d'estre chastié de Dieu à cause de plusieurs offenses : A cela je respon que S. Pierre parle yci des forfaits et meschancetez, desquelles il faut que nous soyons du tout eslongnez : comme sont larrecins et homicides. Je respon d'avantage, que l'Apostre remonstre aux fidèles quels ils doyvent estre. Il ne se faut donc esbahir s'il met différence entr'eux et les enfans de ce monde, lesquels estans destituez de l'Esprit de Dieu, s'abandonnent à toutes sortes de meschancetez. Il ne veut point que les enfans de Dieu soyent de ce rang : tellement qu'en vivant injustement, ils soyent justement punis par les loix. Au reste, nous avons desjà dit ailleurs, que combien que les éleus ayent beaucoup de péchez en eux, lesquels Dieu pourroit punir à bon droict : toutesfois il pardonne à ses enfans selon sa clémence paternelle, ne les punissant point de ce qu'ils ont mérité : et que cependant toutesfois il les marque par honneur des enseignes de luy et de son Christ, en permettant qu'ils soyent affligez pour le tesmoignage de l'Evangile. Le mot qu'il adjouste signifie proprement, Regardant, ou jettant l'œil sur l'autruy : mais il me semble qu'il entend les gens convoiteux du bien d'autruy. Car ceux qui aspirent aux richesses par fraudes et rapines, sans faire semblant de rien (ainsi qu'on dit) ils regardent de travers les biens d'autruy : mais ceux qui ne mettent point leur cœur en l'argent, regarderont de grans monceaux d'argent d'un œil droit, sans tourner ne çà ne là.

16 *Mais si aucun est affligé, etc.* Après avoir défendu aux Chrestiens de faire aucun tort ni injure, afin qu'ils ne soyent hays du monde, ainsi que les infidèles, à cause de leurs maléfices : maintenant il leur commande de rendre grâces à Dieu, s'ils endurent persécutions pour le nom de Christ. Et de faict, ce n'est pas une petite grâce, que Dieu nous fait, que nous tenant quittes et exempts des peines que méritent communéement les hommes pour leurs péchez, il nous appelle à une guerre honorable, c'est asçavoir à endurer pour le tesmoignage de son Evangile, bannisse-

mens, ou prisons, ou opprobres, ou la mort mesme. Il signifie donc que ceux qui murmurent en leurs persécutions, comme si Dieu leur faisoit grand tort, sont ingrats envers luy : veu que plustost ils devroyent réputer cela comme un grand gain, et recognoistre la grâce de Dieu. Au surplus, quand il dit, *comme Chrestien :* il ne regarde pas tant le nom que la cause. Il est certain que les adversaires de Christ n'oublient rien quand il est question de diffamer l'Evangile. Parquoy, quelques paroles injurieuses qu'ils controuvent, que les fidèles se contentent de ce qu'ils ne sont en peine que pour maintenir l'Evangile. *Ains qu'il glorifie Dieu en cest endroit.* Car veu que toutes afflictions procèdent du péché, les fidèles doyvent ainsi penser en eux-mesmes, De moy, j'avoye bien mérité que Dieu me punist ainsi, voire plus griefvement pour mes péchez : mais maintenant il veut que j'endure pour justice, comme si j'estoye innocent. Car quoy que les fidèles recognoissent leur faute, toutesfois pource qu'ils considèrent une fin diverse és persécutions, laquelle le Seigneur leur propose, ils sentent leur condamnation effacée et abolie devant Dieu. Et ainsi en cest endroit ils ont occasion de glorifier Dieu.

17 *Car il est temps aussi que le jugement commence par la maison de Dieu*[1]. *Et* s'il commence *premièrement par nous, quelle* sera la *fin de ceux qui sont rebelles à l'Evangile de Dieu?*

18 *Et si le juste est difficilement sauvé, où comparoistra le meschant et le pécheur?*

19 *Que ceux-là donc qui souffrent par la volonté de Dieu, recommandent leurs âmes au fidèle possesseur*[2], *en bien faisant.*

1) *Jér.*, XXV, 29. 2) Ou, comme au fidèle créateur.

17 *Car il est temps aussi, etc.* Il amplifie la consolation que nous apporte la bonne cause pour laquelle nous endurons, quand nous sommes affligez pour le nom de Christ. Car ceste nécessité (dit-il) est imposée à toute l'Eglise de Dieu, d'estre non-seulement sujete aux misères qui sont communes à tous hommes en général, mais aussi d'estre spécialement et principalement chastiée de la main de Dieu. D'autant donc doit-on porter plus patiemment et de meilleur courage les afflictions pour le nom de Christ. Car si nous ne voulons estre effacez du nombre des fidèles, il nous faut prester le dos aux verges de Dieu. Or c'est ci une sausse gracieuse pour addoucir l'amertume des afflictions, Que Dieu n'exerce pas ses jugemens à l'encontre de nous, comme il fait communéement à l'encontre des autres : mais il nous impose la personne de son Fils, tellement que ce n'est qu'en son nom et pour sa cause que nous endurons. Au reste, sainct Pierre a prins ceste sentence de la doctrine commune et ordinaire en toute l'Escriture. Ce qui me semble plus vray-semblable que ce que les autres pensent, Asçavoir qu'il note yci quelque certain passage. Tous les Prophètes rendent tesmoignage que le Seigneur a commencé de tous temps ses chastiemens par son peuple : comme un père de famille chastiera plustost les siens qu'il ne fera les estrangers. Car combien que Dieu soit juge de tout le monde, toutesfois il veut que sa providence soit spécialement cognue au gouvernement de son Eglise. Parquoy quand il dénonce qu'il se monstrera juge de tout le monde : il adjouste que cela adviendra quand il aura accompli toute son œuvre en la montagne de Zion, Isaïe, X, 12. Vray est qu'il estend sa main indifféremment tant sur les siens que sur les estrangers : car nous voyons que les uns et les autres sont communéement sujets aux adversitez. Toutesfois si on fait comparaison, il semblera avis que (par manière de dire) il espargne les réprouvez, au pris qu'il se monstre rigoureux envers les éleus. De là vienent ces

complaintes des fidèles : Que les réprouvez vivent en continuelles délices : qu'ils passent le temps à boire et se resjouissent au son de la harpe, et finalement descendent en un moment au sépulcre, sans douleur, Job XXI, 12, 13 : Que la graisse leur couvre les yeux : qu'estans exempts de fascheries, ils vivent sans souci et en grand'aise, mesprisans les autres : et mesme vienent à ouvrir leur bouche contre le ciel, Pseau. LXXIII, 7. Brief, Dieu modère tellement ses jugemens en ce monde, qu'il engraisse les réprouvez jusques au jour de l'occision. Il laisse donc passer beaucoup de leurs forfaits, comme faisant semblant de ne les point veoir : cependant il corrige ses enfans si tost qu'ils ont failli, pource qu'il en ha soin : mais c'est pour les remettre au bon chemin. Selon ceste raison sainct Pierre dit que le jugement commence à la maison de Dieu. Car par ce mot de *Jugement*, il comprend toutes les peines desquelles Dieu punit les péchez des hommes, et tout ce qui concerne la réformation du monde. Mais pourquoy dit-il qu'il est temps maintenant? Il signifie (selon mon opinion) que ce que les Prophètes afferment de leur temps, compète principalement au règne de Christ : asçavoir que le chastiement commence par l'Eglise. C'est pourquoy sainct Paul dit (1 Cor., XV, 19) que la foy de la résurrection ostée, les Chrestiens sont plus misérables que tous autres. Et à bon droict : car cependant que les autres se donnent du bon temps sans aucune crainte, les fidèles ne font que gémir : cependant que Dieu passe par-dessus les péchez des uns, et qu'il laisse les autres croupir en iceux, il exerce beaucoup plus rudement les siens sous la correction de la croix. *Et* s'il commence *premièrement par vous, etc.* Quand les fidèles voyent que les meschans ont toutes choses à souhait, il ne se peut faire qu'ils ne soyent touchez d'envie. Et c'est une tentation fort dangereuse. Car il n'y a celuy qui ne désire une prospérité présente. Et pourtant l'Esprit de Dieu tasche diligemment en plusieurs lieux (et singulièrement au Pseaume XXXVII) à exhorter les fidèles qu'ils ne soyent envieux de la prospérité des meschans. Sainct Pierre en fait autant maintenant. Car il monstre que les enfans de Dieu doyvent patiemment endurer les afflictions, s'ils font comparaison de leur condition avec celle des autres. Or il prend ceci pour tout arresté, Que Dieu est juge du monde : et que pourtant nul ne peut eschapper sa main, et sa punition. De là il recueille qu'il y a une horrible vengence préparée pour ceux desquels la condition semble estre maintenant plus heureuse. La somme de ce propos (comme j'ay dit) tend à ce que les fidèles ne perdent point courage, se sentans grevez de l'aigreur et amertume des maux présens, mais plustost qu'ils portent doucement les afflictions pour un peu de temps, l'issue desquelles est salutaire : au lieu que ceste prospérité vaine et caduque des infidèles leur est cher vendue, trainant avec soy damnation éternelle. Or c'est un argument du plus petit au plus grand. Car si Dieu n'espargne point ses enfans, lesquels il aime, et qui luy obéissent : il s'ensuit que sa rigueur sera plus qu'espovantable à ses ennemis, et à ceux qui luy sont rebelles. Il n'y a donc rien meilleur que d'obéir à l'Evangile : afin que Dieu nous chastie doucement de sa main paternelle, pour nostre salut.

18 *Et si le juste est difficilement sauvé, etc.* On a pensé que ceste sentence estoit prinse du chap. XI des Proverbes : et les Grecs ont tourné ce que dit Salomon, en ceste sorte, Si le juste est puni en ce monde, combien plus le meschant? Or soit que S. Pierre ait voulu amener ce passage-là, soit qu'il ait allégué ceci comme une sentence vulgaire et un proverbe, (ce qui me semble plus probable) le sens demeurera tousjours tel, Que le jugement de Dieu sera espovantable contre les meschans et infidèles, veu que le chemin pour aller à salut, est si difficile et plein d'espines aux éleus. Or ceci est dit afin que nous ne prenions point nos plaisirs à nostre aise et sans souci : mais que nous soyons songneux à parachever nostre course : d'avantage, que nous n'appétions point un chemin mol et délicat, la fin duquel

est une ruine et cheute horrible. Au reste, quand il dit que *le juste est difficilement sauvé :* cela se doit rapporter aux difficultez de la vie présente. Car nostre course en ce monde est comme une navigation périlleuse entre beaucoup de rochers, et agitée de plusieurs tempestes et orages. Nul donc ne parvient au port, qui n'ait passé par mille morts. Cependant il est certain que nous sommes conduits par la main de Dieu, et que nous sommes hors de danger de périr, tandis qu'il sera nostre patron et conducteur. Parquoy ceux qui ont exposé ce passage, Que nous serons sauvez à grand'peine quand nous viendrons au jugement de Dieu : ont esté mauvais expositeurs. Car sainct Pierre ne parle point du temps à-venir, mais du présent : aussi il ne parle pas de la rigueur de Dieu, mais il monstre combien le Chrestien ha de grandes difficultez et dangers à surmonter, avant qu'il parviene au but. *Pécheur* est yci pris pour Meschant : comme il appelle *Justes,* non point ceux qui sont du tout parfaits en justice, mais qui s'estudient à bien vivre.

19 *Que ceux-la donc qui souffrent, etc.* Il conclud qu'il faut patiemment porter les persécutions, d'autant que la condition des fidèles est beaucoup plus tolérable en icelles que celle des infidèles, quand ils vivent en prospérité, et ont tout à souhait. Il réduit toutesfois en mémoire que nous n'endurons rien que par la permission de Dieu : ce qui apporte une consolation singulière. Quand il dit qu'ils *recommandent leurs âmes à Dieu :* c'est autant comme s'il eust dit qu'ils mettent et eux et leur vie sous la garde et protection de Dieu. Au reste, il appelle Dieu *Possesseur fidèle,* pource qu'il garde fidèlement et maintient tout ce qu'il a receu et pris sous sa sauvegarde. Les autres ont traduit Créateur. Le mot Grec signifie bien tous les deux : mais j'approuve mieux le premier sens. Car veu qu'il nous commande de mettre nostre vie en dépost devers Dieu, il le fait aussi gardien d'icelle. Il adjouste, *En bien faisant :* afin que les fidèles ne rendent point injure pour injure : ains plustost qu'ils taschent de surmonter par bienfaits les meschans qui les outragent.

CHAPITRE V.

1 *Je prie les Anciens qui sont entre vous, moy qui suis Ancien avec eux, et tesmoin des souffrances de Christ, qui suis aussi participant de la gloire laquelle sera révélée :*

2 *Paissez le troupeau de Dieu*[1], *entant qu'en vous est*[2], *surveillans*[3] *sur iceluy, non point par contrainte, mais volontairement : non point par gain déshoneste, mais d'un prompt courage :*

3 *Et non point comme ayans seigneurie sur les héritages* du Seigneur[4], *mais tellement que soyez exemples du troupeau.*

4 *Et quand le principal Pasteur apparoistra, vous receverez la couronne incorruptible de gloire.*

1) Ou, de Christ, ou du Seigneur. 2) Ou, qui vous est commis, ou qui dépend de vous. 3) Ou, en ayant esgard, etc. 4) Ou, le clergé.

Quand il veut exhorter les Pasteurs à faire leur devoir, il note principalement trois vices, lesquels volontiers nuisent grandement : c'est asçavoir paresse, convoitise de gain, et la licence de dominer. Il oppose au premier vice la promptitude ou diligence volontaire : au second, une franche affection : au troisième, l'attrempance et modestie par laquelle ils se rangent à leur devoir. Il dit donc que les Pasteurs ne doyvent pas estre songneux du troupeau du Seigneur seulement autant que la nécessité les contraindra : car ceux qui ne s'efforcent de faire que ce qui est nécessaire, s'employent à la besongne par acquit et négligemment. Il veut donc qu'ils facent de bon gré et de franche volonté ce qu'ils font, à ce qu'ils

soyent diligens et attentifs à leur office. Pour corriger l'avarice, il leur commande de faire leur office de gayeté de cœur. Car quiconque ne se propose ceste fin, d'employer franchement au proufit de l'Eglise sa personne et tout ce qu'il peut, cestuy-là ne sera point ministre de Christ, mais servant à son ventre ou à sa bourse. Le troisième vice qu'il reprend, c'est la convoitise de dominer. On pourroit yci demander de quelle sorte de domination il entend. Mais il me semble qu'il est aisé de recueillir ceci du membre opposite, où il leur commande d'estre exemples ou patrons du troupeau. Car c'est autant comme s'il disoit qu'ils sont commis à ceste fin que leur saincteté soit éminente par-dessus les autres. Ce qu'ils ne peuvent faire, qu'ils ne s'assujetissent eux-mesmes et leur vie à la règle commune. A laquelle vertu est opposé l'orgueil tyrannique, quand le Pasteur s'exempte de toute sujétion, et oppresse de servitude l'Eglise. C'est ce qu'Ezéchiel (chapitre XXXIV, v. 4.) reproche aux faux-prophètes, asçavoir qu'ils dominent en austérité et puissance orgueilleuse. Christ aussi le reproche aux Pharisiens, qu'ils mettent sur les espaules du peuple des fardeaux importables, lesquels ils ne voudroyent pas seulement toucher du petit doigt, Mat., XXIII, 4. Parquoy ceste rigueur hautaine que les meschans pasteurs exercent sur l'Eglise, ne peut estre autrement corrigée, sinon qu'ils vienent à restraindre leur authorité à ce poinct, qu'ils président sur le troupeau en toute honesteté et exemple de bonne vie.

1 *Je prie les Anciens qui sont entre vous, etc.* Par ce mot il signifie les Pasteurs, et tous ceux qui estoyent députez pour le gouvernement de l'Eglise. Or on les appeloit Prestres ou Anciens par honneur : non pas qu'ils fussent tous anciens d'aage, mais pource qu'on les élisoit principalement d'entre les anciens. Car la vieillesse ha volontiers plus de prudence, d'expérience, et gravité. Au reste, pource que le poil blanc ne fait point l'homme sage, et que quelques fois on trouve des jeunes qui sont plus suffisans, comme estoit Timothée : on avoit accoustumé de les appeler aussi Prestres, c'est-à-dire Anciens, après qu'ils avoyent esté receus en cest ordre. Quand sainct Pierre s'appelle aussi *Ancien*, il appert par cela que ç'a esté un nom commun : ce qu'on peut aussi clairement cognoistre par plusieurs passages. Au surplus, il s'acquiert authorité par ce titre, comme s'il disoit qu'il ha droict d'exhorter les Pasteurs, d'autant qu'il est l'un d'entr'eux. Car il y doit avoir une telle liberté mutuelle entre ceux qui sont constituez en mesme office. Que s'il eust eu droict de primauté, il le pouvoit mettre en avant : et cela eust esté plus propre pour la présente matière. Toutesfois combien qu'il fust Apostre, il sçavoit bien néantmoins qu'il n'avoit point de domination ni authorité sur ses compagnons, mais plustost qu'il estoit conjoint aux autres, et de leur rang, pour le regard de l'office qu'il avoit commun avec eux. *Et tesmoin des souffrances de Christ.* On peut exposer ceci de la doctrine : toutesfois je l'aime mieux rapporter à la vie, et à l'expérience qu'il a sentie : combien que tous deux soyent probables. Mais la raison pourquoy je reçoy plus volontiers la dernière exposition, c'est pource que ces deux membres s'entretienent mieux : Que sainct Pierre représente les passions de Christ en sa chair : et qu'il sera aussi participant de la gloire d'iceluy. Car ceste sentence convient avec celle de S. Paul. Si nous endurons avec luy, nous règnerons aussi avec luy, 2 Tim., II, 12. D'avantage, c'est un poinct bien propre pour donner poids a ses paroles : Que par la souffrance de la croix il a donné une espreuve de sa foy. Car il appert par cela qu'il parle à bon escient, et comme expérimenté. Et aussi quand le Seigneur espreuve les siens en ceste façon, il seelle, par maniere de dire, leur ministère, afin qu'il soit receu en plus grande révérence et authorité entre les hommes. Car l'intention de sainct Pierre tend à cela, qu'il soit ouy comme serviteur fidèle de Christ. Et de cela il en propose une espreuve és afflictions qu'il avoit endurées, et en l'espérance de la vie éternelle. Or il nous faut noter que sainct Pierre dit hardiment qu'il est *par-*

ticipant de la gloire, qui n'est pas encore révélée. Car c'est le naturel de la foy d'attendre en asseurance les biens qui sont encore cachez.

2 *Paissez le troupeau de Christ entant qu'en vous est.* Nous recueillons de ceci que vaut le nom de Prestre ou Ancien : asçavoir qu'il comprend la charge de paistre. Le Pape ordonne ses prestres à une fin bien diverse, asçavoir qu'ils sacrifient et offrent tous les jours Christ. Et quand on les ordonne, on ne leur fait aucune mention de la charge de paistre le troupeau. Parquoy, qu'il nous souviene de discerner l'ordre de Christ, d'avec la confusion du Pape, comme nous discernerions entre la lumière et les ténèbres. Il faut aussi retenir la définition de ce mot, d'autant que le troupeau de Christ ne peut estre repeu que de la pure doctrine, qui est la seule pasture spirituelle. Pourtant les Pasteurs ne sont point des masques ou idoles muettes, ou gens qui sèment leurs inventions, comme des poisons mortelles pour meurtrir les âmes. Ce mot, *Entant qu'en vous est*, vaut autant que s'il eust dit, Que tous vos nerfs y tendent : employez-y toute la puissance que Dieu vous a donnée. L'ancien translateur avoit ainsi tourné, Le troupeau qui est en vous : et le sens des paroles peut bien estre tel : toutesfois j'ay suyvi l'interprétation d'Erasme, comme la plus vraye, combien que je ne rejette l'autre. C'est tout un, si nous disons Le troupeau de Dieu, ou du Seigneur, ou de Christ : car tous trois se lisent en divers livres. *Surveillans sur iceluy.* Erasme a tourné, Ayans soin d'iceluy. Mais quand le mot Grec sera bien regardé, je ne doute point que S. Pierre n'ait voulu exprimer le nom et office d'Evesque. On peut aussi recueillir d'autres passages de l'Escriture, que ces deux mots, Evesque et Prestre, signifient une mesme chose. Il enseigne donc comment ils exerceront fidèlement et droitement l'office de Pasteur. Toutesfois le mot Grec signifie aussi quelque fois en général, avoir la superintendance, ou le regard sur quelque chose. En lieu que j'ay mis, *Non point par contrainte :* il y a de mot à mot, Non point par nécessité. Car quand nous ne faisons rien sinon que nécessité nous y pousse, nous procédons en l'œuvre froidement et laschement, et comme par contrainte.

3 *Et non point comme ayans seigneurie sur les héritages, etc.* Pource que la préposition Grecque qui signifie *Sur*, se prend souvent en mauvaise part, il est certain que S. Pierre reprend yci la domination usurpée contre droict : comme est celle de ceux qui ne considérans point qu'ils sont ministres et serviteurs de Christ et de l'Eglise, appètent quelque chose d'avantage. Or il appelle Clergé, c'est-à-dire Héritages du Seigneur, les Eglises particulières. Car d'autant que tout le corps de l'Eglise est l'héritage du Seigneur, selon qu'il y a des Eglises par les villes et villages, ce sont autant de métairies et possessions d'iceluy, lesquelles il assigne à chacun des Prestres, pour les cultiver et faire valoir. Ç'a esté une trop grande bestise à aucuns de penser que ceci fust dit des Clercs, comme on les appelle en la Papauté. Vray est que c'est une ancienne manière de parler, d'appeler le Clergé tout l'ordre des Prestres : mais à la miene volonté qu'il ne fust jamais venu en fantasie aux Pères anciens de parler ainsi. Car quelle raison y avoit-il de restraindre à peu de gens ce que l'Escriture attribue communéement à toute l'Eglise? Et ç'a esté une façon de parler bastarde, pour le moins elle ne tient rien du droit usage auquel les Apostres ont appliqué ce mot de Clergé. Or S. Pierre orne nomméement de ce titre les Eglises, afin que nous sçachions que tout ce que les hommes ravissent à eux, est desrobbé à Dieu : comme en plusieurs passages il appelle l'Eglise sa possession, et la verge de son héritage, quand il se veut attribuer plene et entière domination sur icelle, Exode, XIX, 11; Jér., X, 16. Car il ne baille point son royaume aux Pasteurs : mais seulement il leur en donne la charge, en sorte que cependant son droict luy demeure sauf.

4 *Et quand le principal Pasteur apparoistra, vous receverez, etc.* Si les Pasteurs ne tendent à ce but, il ne se pourra faire aucunement qu'ils pour-

suyvent deuëment et alaigrement le cours de leur vocation : mais plustost ils perdroyent courage à chasque bout de champ, comme on dit. Car il y a des empeschemens innumérables qui pourroyent faire faillir le cœur, voire aux plus courageux et constans. Ils ont bien souvent affaire à des ingrats, qui recognoissent mal le bien qu'on leur fait : souvent après avoir travaillé longuement et merveilleusement, ils voyent toutes leurs peines perdues : Satan quelques fois est le plus fort par ses machinations perverses. Parquoy afin que le fidèle serviteur de Christ ne perde courage, il n'ha point d'autre remède que de dresser ses yeux à la venue de Christ. Cela fera que chacun d'eux s'employera à faire son devoir sans s'espargner, combien qu'il semble quant aux hommes qu'il se travaille en vain : veu qu'un si excellent salaire luy est gardé de Dieu pour son labeur. Au reste, afin que la trop longue attente ne les face languir, il déclare quant et quant la grandeur de ce loyer, laquelle est bien suffisante pour récompenser la longue attente. *Vous receverez*, dit-il, *la couronne incorruptible de gloire.* Il faut aussi noter qu'il appelle Christ, *Le prince des pasteurs :* d'autant que nous ne gouvernons l'Eglise que sous luy et en son Nom, en sorte qu'il demeure néantmoins seul Pasteur. Et pourtant quand il est yci appelé Le Prince, ce n'est pas seulement à dire qu'il soit le principal : mais tel, sous la puissance et authorité duquel il faut que tous les autres soyent assujetis : comme aussi ils n'exercent point cest office, sinon sous le commandement et Nom d'iceluy.

5 *Semblablement vous jeunes soyez sujets aux anciens, tellement que vous soyez tous sujets l'un à l'autre : soyez parez d'humilité, pource que Dieu résiste aux orgueilleux, et fait grâce aux humbles*[1].

6 *Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu : afin qu'il vous esève quand il sera temps*[2],

7 *Rejettans tout vostre souci sur luy : car il ha soin de vous*[3].

1) *Jaq.*, IV, 6. 2) Ou, au temps de la visitation. *Jaq.*, IV, 10. 3) *Ps.* LV, 23.

5 *Vous jeunes soyez sujets, etc.* Quand il parle yci des anciens, c'est en une autre signification qu'il n'a fait ci-dessus. Car puis qu'il les oppose aux jeunes, il faut nécessairement que les membres soyent correspondans l'un à l'autre. Il les appelle donc yci Anciens d'aage, en lieu qu'auparavant il a parlé de l'office : et par ainsi de l'espèce il monte à la généralité. Or il commande en somme, que selon qu'un chacun est plus jeune, il obéisse au conseil des anciens, et qu'il se monstre docile et modeste. Car la jeunesse principalement est volage et inconstante, et ha besoin de bride. D'avantage, les Pasteurs ne pourront pas faire leur office, sinon qu'on garde ceste révérence : asçavoir que les plus jeunes se laissent gouverner. Car là où il n'y a point de sujétion, il n'y peut avoir ordre ne police : et quand ceux qui de droict et selon l'ordre de nature doyvent présider, n'ont nulle authorité, incontinent tous se permettent une licence desbordée. *Tellement que vous soyez tous.* Il monstre la fin pourquoy les jeunes doyvent obéir aux anciens : asçavoir afin qu'il y ait entre tous une équalité et température. Car quand l'authorité est donnée aux anciens, ce n'est pas à dire qu'on leur donne puissance ne licence de se lascher la bride, et se permettre tout ce qu'ils veulent : mais eux-mesmes aussi sont rangez, afin que la sujétion soit mutuelle. Ainsi le mari est bien le chef de la femme : mais c'est en telle sorte, que luy de son costé soit aucunement sujet à elle. Ainsi le père ha authorité sur ses enfans : toutesfois il n'est point exempt de toute sujétion, en sorte qu'il ne leur doyve aussi quelque chose. Autant en faut-il dire des autres. Brief, tous les degrez de l'ordre politique appartienent à maintenir l'estat de tout le corps en général. Ce qui ne se peut faire, si tous les membres ne s'entretienent ensemble par

un lien mutuel de sujétion. *Soyez parez d'humilité.* Il n'y a rien plus contraire au naturel de l'homme, que la sujétion. Car cela est bien vray qui a esté anciennement dit, Qu'un chacun a un cœur de Roy dedans soy. Ainsi donc, jusques à ce que ceste fierté et outrecuidance soyent dontées, desquelles la nature des hommes est enflée, qui est-ce qui voudra quitter la place à un autre? mais plustost un chacun s'attribuera tout en mesprisant les autres. Parquoy l'Apostre fait sagement de corriger l'orgueil et hautesse, afin que l'humilité et modestie puisse avoir lieu entre nous. Or il use d'une similitude fort belle et bien propre : comme s'il disoit, Embrassez l'humilité de tous costez, ainsi que la robbe couvre tout le corps. Cependant il signifie qu'il n'y a point de plus bel ornement, ne mieux séant, que quand nous-nous abbaissons et humilions, *Pource que Dieu résiste aux orgueilleux.* Voyci une menace horrible, que tous ceux qui se voudront eslever, auront Dieu pour ennemi, qui les abbatra et confondra : au contraire, que les humbles le sentiront propice et favorable. Il nous faut yci prendre le cas que Dieu ait deux mains : l'une laquelle il eslève en haut comme un marteau, pour abbatre et briser ceux qui s'eslèvent : l'autre, laquelle recueille bénignement ceux qui s'abbaissent, comme un appuy ferme et stable pour les soustenir. Si ceci nous estoit vrayement persuadé, et si nous l'avions vivement imprimé en nos cœurs, qui est celuy qui par son orgueil et fierté oseroit entreprendre la guerre contre Dieu? Mais l'espoir que nous avons de demeurer impunis, fait que nous ne craignons point de lever les cornes jusques au ciel. Que ceste sentence donc de sainct Pierre nous soit comme une foudre du ciel, pour nous abbatre et humilier. Au reste, il appelle *Humbles*, ceux qui se despouillans de toute fiance de leur propre vertu, justice, et sagesse, cherchent tout bien en Dieu seul. Que si on parvient à Dieu par ceste seule voye, qui est celuy qui ne doyve oublier sa propre gloire, et s'humilier volontiers?

6 *Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, etc.* Il nous faut tousjours retenir à quelle fin sainct Pierre nous commande d'estre humbles devant Dieu : asçavoir afin que nous soyons débonnaires et humains à nos frères, et que nous ne refusions point de nous soumettre à eux, autant que charité fraternelle le requerra. Il dit donc que ceux qui sont hautains et rigoureux aux hommes, sont aussi arrogans et fiers contre Dieu. Parquoy il exhorte tous fidèles de s'abbaisser sous la *puissante main de Dieu :* et l'appelle ainsi, afin de nous donner plus de crainte. Car combien que cest épithète conviene tousjours à la main de Dieu : toutesfois il est yci accommodé à la circonstance du propos. Au surplus, pource que nous craignons coustumièrement que nostre humilité ne nous apporte quelque dommage, et que cela donne occasion aux autres de devenir plus arrogans et hautains : sainct Pierre remédie à cela, et promet à tous ceux qui se seront humiliez et abbaissez, qu'ils seront eslevez. Mais aussi il adjouste, *Quand il sera temps :* et ce pour remédier à la trop grande hastiveté et impatience en laquelle les hommes déclinent aiséement. Il signifie donc qu'il nous est besoin d'apprendre d'estre petis et mesprisez pour un temps : et que Dieu sçait assez quand il sera expédient que nous soyons eslevez : et par ainsi qu'il faut que nous-nous soumettions à son conseil.

7 *Rejettans tout vostre souci sur luy.* Il nous recommande encore plus expresséement la providence de Dieu. Car d'où sont sortis ces proverbes, Qu'il faut hurler entre les loups : item, Que ceux qui se font brebis sont bien fols, pource qu'ils se mettent en la gueule des loups pour estre dévorez : sinon d'autant qu'il nous semble que par nostre humilité nous laschions la bride à l'audace des meschans, afin qu'ils s'eslèvent en plus grand orgueil à l'encontre de nous? Or ceste crainte procède de l'ignorance de la providence de Dieu. Au contraire, aussi tost que nous aurons arresté en nostre esprit, que Dieu ha soin de nous, nos cœurs seront facilement disposez à patience et douceur. Afin donc que la malice des hommes ne nous irrite et rende

félons, l'Apostre nous donne ce remède, comme fait aussi David au Ps. XXXVII, 5, que remettans tout nostre affaire sur Dieu, nous attendions en patience. Car il faut nécessairement que tous ceux qui ne se reposent point sur la providence de Dieu, soyent assiduellement troublez en eux-mesmes, et qu'ils se ruent d'une impétuosité violente contre les autres. Et pourtant, d'autant plus devons-nous nous exercer en ceste méditation. Que Dieu ha soin de nous : premièrement, afin que nous ayons paix en nos consciences : puis après, afin que nous soyons modestes et débonnaires envers les hommes. Au surplus il ne nous est point tellement commandé de remettre tout nostre souci sur Dieu, comme s'il vouloit que nous eussions des cœurs de pierre, et fussions privez de tout sentiment : mais afin que ne soyons incitez à impatience par une trop grande crainte ou anxiété excessive. Semblablement la cognoissance de la providence de Dieu n'exempte point tellement de toute sollicitude, que les hommes cependant se donnent du bon temps sans se soucier de rien. Car ceste cognoissance ne nous doit point rendre paresseux selon la chair : mais plustost nous apporter un repos de la foy.

8 *Soyez sobres, et veillez : d'autant que vostre adversaire le diable chemine çà et la comme un lion bruyant à l'entour de vous, cherchant qu'il pourra engloutir.*

9 *Auquel il vous faut résister* estant *fermes en la foy : scachans que les mesmes souffrances s'accomplissent en la compagnie de vos frères, qui est au monde.*

10 *Or le Dieu de toute grâce, qui nous a appelez à sa gloire éternelle en Jésus-Christ, après que nous avons un peu souffert, vous parface, conferme, corrobore, et establisse.*

11 *A luy soit gloire et force aux siècles des siècles, Amen.*

8 *Soyez sobres, et veillez, etc.* Ceste exhortation s'estend bien plus loin : asçavoir, Que d'autant qu'ils ont à guerroyer contre un ennemi trèsrude, et trèspuissant, ils soyent attentifs à résister. Or il use de deux similitudes : asçavoir qu'ils soyent sobres et qu'ils facent le guet. La gourmandise rend les hommes lasches et endormis : semblablement ceux qui s'enyvrent des solicitudes et voluptez terriennes, ayans l'entendement abbruti et comme estans saisis d'une léthargie spirituelle, n'ont nul pensement. Nous entendons maintenant l'intention de l'Apostre. Il dit qu'il nous faut guerroyer en ce monde, et nous advertit que nous n'avons pas affaire à un ennemi tel quel, mais à un qui court çà et là comme un lion bruyant, prest pour attraper quelqu'un, et le dévorer. Dont il recueille de cela, qu'il faut faire bon guet. Sainct Paul par ce mesme argument aiguise nostre diligence, au chapitre VI des Ephés., v. 12, quand il dit, Que nous n'avons point à batailler contre la chair et le sang, mais contre les malices spirituelles, etc. Bien souvent nous abusons de la paix, en sorte que nous en devenons paresseux et oisifs. Ainsi il advient que nostre ennemi nous environne souventesfois, et nous prend à despourveu, d'autant que nous-nous esgayons, faisans grand'chère, et suyvans nos plaisirs, comme si nous estions hors de tous dangers. Il compare le *diable* à *un lion bruyant :* comme s'il disoit que c'est une beste furieuse. Il dit, qu'il *chemine çà et là pour engloutir :* afin qu'il nous incite à nous tenir sur nos gardes et à faire bon guet. Il le nomme *adversaire* des fidèles : afin qu'ils sçachent que quand ils servent à Dieu, et font profession de la foy qui est en Christ, c'est à la condition qu'ils ayent à continuellement batailler contre le diable. Car celuy qui fait guerre contre le chef, n'espargnera point les membres.

9 *Auquel il vous faut résister estans fermes en la foy.* Tout ainsi que la puis-

sance et force de nostre ennemi nous doit d'avantage aiguiser et rendre plus songneux ou vigilans : aussi il y auroit danger que nos cœurs estans saisis de trop grande frayeur, ne défaillissent, sinon que l'espérance de la victoire nous fust monstrée. C'est donc cela à quoy prétend maintenant l'Apostre : asçavoir que nous attendions hardiment bonne issue de nostre bataille, moyennant que nous guerroyons sous l'enseigne de Christ. Car quiconque estant garni de foy se présentera au combat, cestuy-là asseuréement obtiendra la victoire, comme sainct Pierre le prononce. *Résistez*, dit-il. Si quelqu'un demande, Comment cela? Il respond, qu'il y a assez de fermeté en la foy. Sainct Paul au chapitre des Ephésiens que j'ay n'aguères allégué, récite toutes les pièces du harnois : toutesfois c'est à un mesme sens. Car comme sainct Jehan tesmoigne en son Epistre, chap. V, v. 4, il n'y a que la foy seule qui soit nostre victoire contre le monde. *Scachans que les mesmes souffrances.* C'est une autre consolation : Que le combat que nous soustenons est commun à tous les enfans de Dieu. Car la tentation que Satan nous livre, est certes bien dangereuse, quand il nous sépare du corps de Christ. Nous oyons comment il s'est efforcé d'esbranler le courage de Job. Regarde (disoit-il) aux saincts personnages, si entr'eux il y en a un seulement qui ait enduré ce que tu endures, Job, IV, v. 7. Au contraire, l'Apostre nous remonstre yci qu'il ne nous advient rien que nous ne voyons aussi advenir aux autres membres de l'Eglise. Or nous ne devons point refuser d'estre compagnons de tous les fidèles, ne d'estre de leur condition. Quand il dit, que les mesmes afflictions *s'accomplissent :* il signifie ce que dit sainct Paul au chap. I, v. 24, des Colossiens, que les fidèles tous les jours accomplissent le reste des afflictions de Christ. Ce mot *Qui est au monde*, peut estre exposé en deux sortes : ou que Dieu exerce indifféremment ses fideles en quelque part qu'ils soyent : ou qu'il nous faut nécessairement batailler, tant que nous serons en ce monde. Cependant il nous faut noter qu'ayant dit premièrement que nous sommes assaillis par Satan, incontinent après il parle de toutes sortes d'afflictions. Dont nous recueillons que nous avons tousjours affaire à l'ennemi spirituel, de quelque costé que nous viennent les adversitez, soit que maladies nous pressent, soit que la stérilité des terres nous menace de famine, soit que les hommes nous molestent.

10 *Or le Dieu, etc.* Après avoir assez insisté sur les admonitions, il vient maintenant à prier. Car si Dieu ne besongne par son Esprit, toute la doctrine qu'on proposera, sera comme une chose jettée en l'air. Et certes tous les ministres de Dieu doyvent suyvre cest exemple, afin qu'il donne bonne issue à leurs labeurs, veu que sans cela ils ont beau planter et arrouser, jamais ils ne proufiteront de rien. Aucuns livres ont, Vous parfera : comme si c'estoit une promesse : mais l'autre lecture est plus receuë. Combien que l'Apostre en faisant ceste prière, conferme quant et quant ceux ausquels il escrit. Car quand il appelle Dieu autheur de toute grâce, et leur réduit en mémoire qu'ils sont appelez à la gloire éternelle : il ne faut nullement douter qu'il ne regarde à ce but, qu'ils doyvent estre asseurez que celuy qui a commencé à faire l'œuvre de leur salut, le parfera aussi. Il appelle Dieu, *Dieu de toute grâce*, à la façon des Hébrieux, pource que toute grâce vient de luy. Et il dit *Toute grâce* expresséement, afin qu'ils apprenent premièrement de recognoistre Dieu autheur de tout bien : puis aussi, de conjoindre les dernières grâces avec les premières, afin d'espérer que celles qu'ils n'ont point encore, leur seront données pour l'advenir. *Qui nous a appelez a sa gloire éternelle, etc.* Ceci sert à augmenter la fiance, comme j'ay desjà dit : d'autant que Dieu est provoqué à nous aider et bien faire, non-seulement par sa bonté, mais aussi par les biens qu'il nous a faits. Au reste, il ne fait pas simplement mention de ce qu'il les a appelez : mais aussi il monstre à quelle fin ils ont esté appelez : asçavoir pour jouir de la gloire éternelle. D'avantage il constitue le fondement de nostre vocation en Christ. L'un et l'autre nous sert à nous asseurer

de l'éternité. Car si nostre vocation est fondée en Christ, et atteint jusques au Royaume céleste de Dieu, et à l'immortalité bien-heureuse : il s'ensuit de cela qu'elle n'est ne labile ne caduque. Il faut aussi noter en passant, que quand il dit que nous sommes appelez *en Christ :* il exclud tout regard de nostre propre dignité ou mérite. Car ce que Dieu nous appelle à soy par la prédication de l'Evangile, desjà c'est une grâce : et encore plus grande, en ce qu'il touche à bon escient nos cœurs afin que nous obéissions à sa Parole. Or sainct Pierre parle particulièrement aux fidèles : et pourtant il conjoint l'efficace du sainct Esprit avec la doctrine externe. Au lieu des trois mots qui s'ensuyvent, aucuns livres ont trois autres mots qu'on peut ainsi résoudre, En confermant, En corroborant, En establissant. Toutesfois cela est de peu d'importance quant au sens. Au demeurant, quant à ce que S. Pierre spécifie une mesme chose par plusieurs mots : asçavoir la confirmation des fidèles : il fait cela, afin que nous sçachions que c'est une chose plus que difficile de bien parachever nostre cours : et que par ce moyen nous avons bon besoin en cest endroit d'une grâce singulière de Dieu. Ceste particule, *Après que nous avons un peu souffert :* qui est yci entremeslée, signifie que le temps des afflictions sera brief. Et en ceci il y a assez ample matière de se consoler.

11 *A luy soit gloire et force, etc.* Afin qu'il donne plus de fiance aux fidèles, il vient tout soudain à rendre grâces : toutesfois on peut bien aussi dire, A luy est gloire : mais ce sera tousjours un mesme sens.

12 *Je vous ay escrit briefvement par Sylvain nostre frère, qui vous est fidèle, comme j'estime, vous exhortant et tesmoignant que c'est la vraie grâce de Dieu, en laquelle vous estes.*

13 L'Eglise *qui est en Babylone, éleuë ensemble avec vous, et Marc mon fils vous salue.*

14 *Saluez l'un l'autre d'un baiser de charité. Paix soit à vous tous qui estes en Jésus-Christ, Amen.*

12 *Je vous ay escrit briefvement par Sylvain nostre frère, etc.* Il les exhorte par ceste conclusion de son Epistre, de persévérer constamment en la foy. Et qui plus est, il afferme que l'intention qu'il a euë de leur escrire, c'estoit afin de les entretenir en l'obéissance de la doctrine qu'ils avoyent receuë. Mais premièrement il dit que son Epistre est briefve, afin qu'ils ne se faschent point de la lire : puis il adjouste une briefve louange du messager, afin que la vive voix d'iceluy soit conjointe à son escrit. Car à cela tend le tesmoignage qu'il rend de la fidélité d'iceluy. Au reste, ceste exception, *Comme j'estime :* est adjoustée par humilité et modestie : ou bien afin qu'ils sçachent asseuréement qu'il parle en vérité de cœur. Or c'eust esté une chose fort absurde, qu'ils n'eussent point souscrit à l'opinion d'un Apostre si excellent. *Vous exhortant et tesmoignant que c'est la vraye grâce de Dieu, etc.* Les révoltemens ordinaires de plusieurs rendent tesmoignage combien il est difficile de persévérer en la foy après l'avoir receuë. Et ne s'en faut esbahir, veu la légèreté et inconstance si grande des hommes, et qu'ils sont si enclins à vanité. Au reste, pource que nulle doctrine ne peut avoir racines fermes et perpétuelles és cœurs des hommes, si elle est enveloppée de quelques doutes : il tesmoigne que c'est la vérité certaine de Dieu, celle en laquelle ils ont esté enseignez. Et de faict, si nous n'avons ceste certitude en nous, il faudra nécessairement que nous chancelions à tous propos, et soyons faciles à plier à tous vents de nouvelle doctrine. Par la *grâce de Dieu*, il entend la foy avec ses fruits et effets.

13 L'Eglise *qui est en Babylone, etc.* Plusieurs des docteurs anciens ont pensé que sainct Pierre ait voulu signifier cou-

vertement Rome par Babylone. Les Papistes empoingnent volontiers ceste glose, afin qu'il semble que sainct Pierre ait esté Evesque de Rome. Car l'infamie du nom ne les divertit point de leur opinion, pourveu qu'il leur soit licite de prétendre le titre du siége Apostolique : et ne se soucient pas beaucoup de Christ, moyennant que sainct Pierre leur soit laissé. Mesmes pourveu qu'ils gardent le nom de la Chaire de sainct Pierre, ils seront contens de situer leur Rome au profond des enfers. Mais ceste fantasie du temps passé n'ha nulle couleur : et je ne voy point la raison pourquoy elle a pleu à Eusèbe et à d'autres, sinon d'autant qu'ils estoyent préoccupez de cest erreur, que sainct Pierre avoit esté à Rome. Joint qu'ils se contredisent à eux-mesmes. Ils disent que sainct Marc mourut en Alexandrie l'an huitième de l'empire de Néron : et quant à sainct Pierre, ils songent qu'il a esté occis par Néron à Rome six ans après. Si sainct Marc a dressé l'Eglise d'Alexandrie (comme ils disent) et a là esté long temps Evesque, il n'a peu jamais estre à Rome avec sainct Pierre. Car touchant ce qu'Eusèbe et Hiérôme disent que sainct Pierre a esté Evesque de Rome l'espace de vingt-cinq ans, on peut facilement réfuter cela par le premier et second chapitre des Galates. Veu donc que sainct Pierre avoit sainct Marc pour compagnon avec luy, lors qu'il escrivoit ceste Epistre, il est plus probable qu'il estoit en Babylone. Et mesme cela estoit convenable à sa vocation : car nous sçavons qu'il a esté spécialement député Apostre pour les Juifs. Parquoy il alloit principalement par les régions, où il y avoit plus grand nombre de ceux de sa nation. Quant à ce qu'il dit qu'il y a là une *Eglise* participante de la mesme élection qu'eux : il tend à ce que les autres se conferment de plus en plus en la foy. Car c'estoit grand'chose, que les Juifs espars en régions si lointaines fussent assemblez en une mesme Eglise. *Mon fils.* Il appelle ainsi Marc, par honneur. La raison toutesfois est, pource qu'il l'avoit engendré en la foy : comme sainct Paul avoit engendré Timothée. Quant au *Baiser*, il en a esté traitté ailleurs. Or il veut que ce soit un baiser *de charité*, afin que la rondeur et pureté du cœur soit correspondante à la cérémonie extérieure.

ÉPISTRE CATHOLIQUE

DE S. JEHAN

ARGUMENT

Ceste Epistre est vrayement digne de l'esprit de ce Disciple, qui pour ceste cause a esté aimé de Christ plus que les autres, afin qu'il nous rendist Christ familier. Au reste, elle contient une doctrine meslée d'exhortations. Car il traitte des bénéfices de Christ : et sur tout il louë, exalte et magnifie la grâce inestimable de Dieu envers nous, laquelle il monstre en nous adoptant. De là il prend occasion d'exhorter. Et par fois il admoneste en général de vivre purement et sainctement : par fois aussi il touche spécialement ce qui appartient à charité. Mais en tout cela il ne suit point un ordre continuel. Car il mesle par-ci par-là et entrelace en diverses sortes la doctrine et les exhortations. Et sur tout il s'arreste fort à recommander la dilection fraternelle. Il touche aussi en brief quelques autres poincts : comme de se donner garde des abuseurs, et telles choses. Mais on les pourra noter et observer chacune en son lieu.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE DE S. JEHAN

CHAPITRE PREMIER.

1 *Ce qui estoit dés le commencement, ce que nous avons ouy, ce que nous avons veu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, et nos mains ont touché, de la parole de vie :*

2 *Et la vie est manifestée, et l'avons veuë, et nous aussi le tesmoignons, et vous annonçons la vie éternelle, laquelle estoit avec le Père, et nous est apparue*[1].

1) Ou, (car la vie est manifestée, etc., avec le Père, et nous est apparue).

Pour le commencement il propose que la vie nous a esté manifestée en Christ : laquelle chose, comme c'est un bien inestimable, doit aussi ravir et enflammer tous nos sens à le désirer et aimer ardemment. Vray est qu'il est dit en peu de paroles et simplement, Que la vie est manifestée : mais si nous considérons combien misérable et horrible est la condition de la mort, d'autre part combien vaut le royaume de Dieu, et la gloire immortelle d'iceluy, nous sentirons yci quelque chose plus excellente et magnifique, qu'il soit possible de trouver paroles suffisantes pour l'exprimer. Ainsi donc, l'intention du sainct Apostre est d'eslever nos entendemens en haut, en nous proposant un si grand bien, ou pour mieux dire, la souveraine et unique béatitude, laquelle Dieu nous a conférée en son Fils. Mais pource que la grandeur de la chose requéroit que la vérité en fust certaine et bien approuvée, il s'arreste longuement sur ce poinct. Car toutes ces façons de parler, *Ce que nous avons veu, ce que nous avons ouy, ce que nous avons contemplé, etc.*, tendent à establir l'authorité et ferme vérité de l'Evangile. Et ce n'est point sans cause qu'il s'employe si fort à affermer ceci. Car veu que nostre salut consiste en l'Evangile, la certitude d'iceluy est une chose plus que nécessaire. Or il n'y a personne de nous qui ne cognoisse par sa propre expérience, et plus qu'il ne seroit de besoin, combien nous sommes

tardifs à croire. J'appelle Croire, non point avoir une légère opinion, ou approuver par consentement ce qu'on dit, mais embrasser d'une ferme et certaine persuasion : en sorte que nous ne facions point de difficulté d'y souscrire, comme cognoissans certainement que c'est la vérité infaillible. Voylà pourquoy sainct Jehan amasse yci tant de choses ensemble pour la confirmation de l'Evangile.

1 *Ce qui estoit dés le commencement.* Pource que c'est un propos rompu et emmeslé, afin que le sens soit plus clair et facile, il nous faut ainsi résoudre les mots, La Parole de vie qui estoit dés le commencement, et nous a esté vrayement testifiée en toutes sortes, nous vous l'annonçons, comment en icelle la vie a esté manifestée. Or si nous aimons mieux ainsi, Tout ce que nous vous annonçons de la Parole de vie, estoit dés le commencement, et nous a esté apertement monstré, d'autant que la vie a esté manifestée en icelle. Au reste, ce mot, *Ce qui estoit dés le commencement*, se rapporte sans doute à la Divinité de Christ. Car Dieu n'estoit point du commencement manifesté en chair : mais celuy qui a esté tousjours la Vie, et la Parole éternelle de Dieu, a esté manifesté homme en la plénitude des temps. Au contraire, ce qui s'ensuit d'avoir contemplé et touché des mains, appartient plustost à la nature humaine. Toutesfois pource que les deux natures sont une mesme Personne, et que c'est un mesme Christ qui est procédé du Père, afin qu'il vestist nostre chair : à bon droict le sainct Apostre dit ces deux choses ensemble, Qu'un mesme a esté de tout temps invisible : et, que depuis il a esté veu. En quoy est réfutée la sotte et vileine cavillation de Servet, qui dit que la nature et essence de la Divinité est une mesme chose que la chair : et jusques là, que la Parole a esté transformée en chair, pource que ceste Parole vivifiante a esté veuë en chair. Qu'il nous souviene donc qu'yci est confermée ceste doctrine de l'Evangile, Que celuy qui en chair s'est vrayement monstré estre Fils de Dieu, et a esté recognu pour Fils de Dieu, iceluy mesme a tousjours esté la Parole invisible de Dieu. Car il ne parle point yci du commencement du monde : mais il monte plus haut. *Ce que nous avons ouy, ce que nous avons veu.* Il ne parle point yci d'une façon d'ouïr, qui soit fondée sur un bruit, à laquelle on a accoustumé d'adjouster bien peu de foy : mais il entend que des choses qu'il a enseignées, il en a esté auparavant bien instruit, et suffisamment informé par le Maistre : en sorte qu'il n'a rien mis en avant à la volée. Et à la vérité, ne pensons pas qu'aucun puisse estre bon Docteur en l'Eglise, que premièrement il n'ait esté disciple et escholier du Fils de Dieu, et bien instruit en l'eschole d'iceluy : veu que son authorité seule doit avoir lieu. Quant à ce qu'il dit qu'il a *veu des yeux :* ce n'est point une superfluité de langage, mais c'est une plus grande expression pour amplifier d'avantage ce qu'il veut dire. Et qui plus est, non content du simple regard, il adjouste, *Nous avons contemplé, et nos mains ont touché.* Par lesquelles paroles il tesmoigne qu'il n'a rien enseigné de quoy il n'ait eu certaine et suffisante cognoissance. Toutesfois il semble que l'approbation des sens ne sert pas de beaucoup à la présente matière. Car la vertu de Christ n'a peu estre comprinse ne des yeux ne des mains. Je respon qu'il dit yci le mesme qu'il fait au chapitre I de son Evangile, Nous avons veu la gloire d'iceluy, comme une gloire convenable à celuy qui est Fils unique de Dieu. Car il n'a point esté recognu Fils de Dieu par la figure extérieure du corps : mais parce qu'il a monstré des marques et tesmoignages magnifiques de sa puissance Divine : en sorte qu'on a veu reluire en luy la majesté du Père comme en sa propre et vive image. Pour ce qu'il parle en nombre pluriel, et que le propos convient également à tous les Apostres, je suis content de l'exposer d'iceux, et principalement veu qu'il est question de l'authorité du tesmoignage. Au reste (comme j'ay desjà touché) la malice de Servet est non-seulement vileine, mais aussi sotte et frivole, quand il s'arme de ces mots, pour prouver que la Parole de Dieu a esté tousjours visible et mania-

ble. Car ou il abolit meschamment, ou il confond les deux natures en Christ. Il forge donc je ne sçay quel monstre, en déifiant tellement l'humanité de Christ, qu'il luy oste du tout la vérité de la nature humaine : niant cependant que Christ pour autre raison soit Fils de Dieu, sinon d'autant qu'il a esté conceu de sa mère par la vertu du sainct Esprit : et luy ostant une propre subsistance en Dieu. Dont il s'ensuit qu'il n'est ne Dieu ni homme : combien qu'il semble que ce malheureux forge une je ne sçay quelle masse meslée et brouillée de tous les deux. Mais puis que nous cognoissons certainement quel est l'intention de sainct Jehan, laissons ce chien mastin. *De la parole de Dieu.* C'est-à-dire, La Parole vivifiante. Car comme il dit au chap. I de son Evangile, La vie estoit en luy. Combien que ce titre appartient au Fils de Dieu pour deux raisons : et pource qu'il a espandu la vie en toutes créatures : et aussi qu'il nous rend maintenant la vie, laquelle avoit esté esteinte et perdue par le péché d'Adam. Aussi ce mot *Parole* peut estre exposé en deux sortes : ou de Christ, ou de la doctrine de l'Evangile, Car aussi par ceste doctrine le salut nous est apporté. Toutesfois pource que Christ est la substance d'icelle, et qu'elle ne contient autre chose sinon que celuy qui avoit tousjours esté avec le Père, a esté finalement manifesté aux hommes : il me semble que la première exposition est plus simple et plus approchante du sens. Or que la Sapience résidente en Dieu soit appelée Parole, il appert plus clairement par l'Evangile selon sainct Jean.

2 *Et la vie est manifestée.* Ce mot *Et*, est mis pour explication : comme s'il disoit, Nous rendons tesmoignage de la Parole vivifiante : comment la vie a esté manifestée. Combien qu'encore on peut entendre ceci en deux sens : ou que Christ, qui est la vie, et la fontaine de vie, a esté manifesté : ou que la vie nous a esté ouvertement offerte en Christ. Vray est que le dernier s'ensuit nécessairement du premier : toutesfois quant à la signification des mots, il y a différence entre ces deux choses, comme entre la cause et l'effet. En ce qu'il répète pour la seconde fois, *Nous vous annonceons la vie éternelle :* je ne doute point qu'il ne parle de l'effet, asçavoir qu'il annonce que la vie nous a esté acquise par le moyen de Christ. Dont nous recueillons que Jésus-Christ ne nous peut estre annoncé, que quant et quant le Royaume céleste ne nous soit ouvert, afin qu'estans ressuscitez de mort, nous vivions de la vie de Dieu. *Laquelle estoit avec le Père.* Ceci est vray non-seulement depuis que le monde a esté créé, mais aussi de toute éternité. Car Dieu a tousjours esté la source de vie : et la vertu et puissance de vivifier a esté en sa Sapience éternelle : mais elle ne la manifestoit point par effet devant la création du monde. Or depuis que Dieu a commencé à mettre en évidence sa Parole, ceste vertu qui auparavant estoit cachée, s'est espandue aux créatures. Desjà ceci estoit quelque manifestation : mais sainct Jehan regarde ailleurs : asçavoir que lors la vie a esté finalement manifestée en Christ, quand luy estant vestu de nostre chair, a fait office de Rédempteur. Car combien que les Pères mesmes qui estoyent sous la Loy, ayent esté participans de ceste mesme vie, néantmoins nous sçavons qu'ils ont esté enclos sous l'espérance qui devoit estre révélée. Il leur estoit nécessaire de chercher la vie en la mort et résurrection de Christ. Or ces choses estoyent lors non-seulement eslongnées de leur veuë, mais aussi cachées à leurs entendemens. Ils dépendoyent donc de l'espérance de la révélation, laquelle finalement s'en est ensuyvie quand il a esté temps. Il est bien vray qu'ils ne pouvoyent pas obtenir la vie, qu'elle ne leur fust manifestée en quelque sorte : mais il y a une grande différence entr'eux et nous. Car celuy lequel leur estant promis obscuréement ils cherchoyent és figures, maintenant estant manifesté, nous le tenons comme entre nos mains. Au reste, l'intention de sainct Jehan est d'oster toute opinion de nouveauté, laquelle pouvoit diminuer de l'authorité de l'Evangile. Pour ceste raison il dit que la vie n'a point com

menecé de ceste heure, quoy qu'il n'y ait pas long temps qu'elle soit apparue : pource qu'elle a esté perpétuellement avec le Père.

3 *Ce*, di-je, *que nous avons veu et ouy, nous le vous annonçons : afin que vous ayez communion avec nous, et que nostre communion soit avec le Père et son Fils Jésus-Christ.*

4 *Et vous escrivons ces choses, afin que vostre joye soit complète.*

5 *Or voyci la promesse*[1] *que nous avons ouye de luy, et que nous vous rapportons*, c'est asçavoir *que Dieu est lumière, et n'y a nulles ténèbres en luy.*

6 *Si nous disons que nous avons communion avec luy, et nous cheminons en ténèbres, nous mentons, et ne faisons point vérité.*

7 *Mais si nous cheminons en lumière, comme luy est en lumière, nous avons communion l'un avec l'autre : et le sang de son Fils Jésus-Christ nous nettoye de tout péché.*

1) Ou, l'annonciation.

3 *Ce*, di-je, *que nous avons veu et ouy, nous le vous annonceons.* Il répète pour la troisième fois, Qu'il a veu et ouy : afin de n'omettre rien qui puisse servir à une plene certitude de la doctrine. Et ceci est bien digne d'estre diligemment noté, Que Christ a choisi des annonciateurs de son Evangile, qui peussent estre fidèles tesmoins de toutes les choses qu'ils devoyent annoncer. Il rend aussi quant et quant tesmoignage de l'affection de son cœur : car il dit qu'il n'y a autre raison qui l'ait esmeu à escrire, sinon afin qu'il invite ceux ausquels il escrit à la communion de ce bien tant inestimable. Dont il appert quel soin il ha de leur salut : ce qui sert grandement pour authorizer sa doctrine. Car nous sommes par trop ingrats, si nous refusons d'ouir celuy qui désire de nous faire participans de la felicité qu'il a obtenue. Il déclare puis après le fruit qu'on receoit de l'Evangile, asçavoir que par iceluy nous sommes conjoints avec Dieu, et avec son Fils Jésus-Christ : en quoy consiste le bien souverain. Il a falu que ce second membre fust adjousté, non-seulement afin qu'il monstrast l'excellence de la doctrine de l'Evangile, et combien elle est digne d'estre aimée : mais aussi afin qu'il donnast à entendre que la fin pourquoy il désire qu'ils soyent associez avec luy, n'est sinon de les amener à Dieu, et que par ce moyen tous soyent un en iceluy. Car les meschans mesmes ont conjonction mutuelle entr'eux, mais elle est hors de Dieu : et qui pis est, ils sont conjoints, afin que d'autant plus ils s'eslongnent de Dieu : ce qui est le comble de tous maux. Mais quant à nous, nostre seule béatitude est (comme il a esté dit) que Dieu nous reçoyve en grâce, afin que nous luy soyons vrayement unis en Christ : et de ceci est traitté au chapitre XVII de l'Evangile selon sainct Jehan. Brief, sainct Jehan veut dire que comme Christ a adopté les Apostres pour frères, afin qu'estans assemblez en un mesme corps, ils soyent aussi conjoints avec Dieu : aussi luy avec ses autres compagnons, s'employent de tout leur pouvoir, et travaillent que plusieurs soyent faits participans de ceste sacrée et heureuse union.

4 *Afin que vostre joye soit complète, etc.* Par ce mot de *Joye complète*, il exprime mieux l'entière et parfaite beatitude, laquelle nous obtenons par l'Evangile. Avec ce il admoneste les fidèles où ils doyvent avoir toutes leurs affections fichées. Ce proverbe est véritable, Que là où est nostre thrésor, là aussi est nostre cœur, Matthieu chapitre VI, v. 21. Quiconque donc cognoist et sent au vray que vaut ceste société ou communion avec Dieu, il trouve suffisant contentement en icelle, et ne brusle plus de divers désirs. Le Seigneur (dit David) est mon héritage et ma portion : les chordeaux me sont escheus en lieux plaisans. Pseaume XVI, v. 5. En ceste sorte sainct Paul dit qu'il estime toutes cho-

ses comme ordure et fiente, afin qu'il possède Christ seul, Phil., chapitre III, v. 8. Parquoy nous pouvons bien dire que celuy a vrayement proufité en l'Evangile, qui s'estimant bien-heureux pour la communion qu'il ha avec Dieu, se repose sur icelle seule : et qui la préfère tellement à tout le monde, qu'il soit prest d'abandonner toutes choses pour l'amour d'icelle.

5 *Or voyci la promesse.* J'aime bien autant dire ce que le translateur Latin ancien a mis, asçavoir, Voyci l'annonciation. Car combien que le mot Grec signifie le plus souvent Promesse, toutesfois pource que sainct Jehan parle yci généralement du tesmoignage duquel il avoit n'aguères fait mention, la déduction du texte semble requérir que nous recevions plustost l'autre sens : sinon que d'aventure on le vueille ainsi résoudre : La promesse que nous vous apportons, tire ceci avec soy : ou bien ha ceste condition annexée avec soy. En ceste sorte nous aurons l'intention de l'Apostre. Car il ne veut pas yci comprendre toute la doctrine de l'Evangile : mais il monstre que si nous voulons jouir de Christ et de ses biens, il est requis que nous soyons conformes à Dieu en justice et saincteté, comme aussi sainct Paul dit (Tite II, 11) La grâce de Dieu salutaire à tous hommes, est apparue, afin que renonceans à toute impiété et désirs mondains, nous vivions sobrement, justement et sainctement en ce monde. Sinon qu'il parle yci par métaphore et similitude, quand il dit qu'il faut cheminer en lumière, pource que *Dieu est lumiere.* Au reste, ce qu'il appelle aucunesfois Dieu lumière, et d'aucunesfois il dit qu'il est en la lumiere : il ne se faut pas trop arrester aux mots, pour les prendre à la letre, ainsi qu'on dit. Il est assez notoire pourquoy Satan est appelé Prince des ténèbres. Pour ceste cause, quand Dieu au contraire est appelé Père de lumiere, et la Lumiere, il faut premièrement entendre qu'il n'y a rien en luy qui ne soit clair, pur et net, secondement qu'il illumine tellement toutes choses par sa lueur, qu'il ne souffre point qu'il y ait rien de vicieux ou tortu, ni aucunes macules, ou ordures, ni hypocrisie ou fraude, qui demeurent cachées. Parquoy, voyci ce qu'il veut dire en somme : Veu qu'il n'y a nulle convenance entre la lumière et les ténèbres, nous avons dissension avec Dieu tandis que nous cheminons en ténèbres : et par ce moyen que la communion ou société de laquelle il a fait mention, ne peut consister, sinon que nous aussi soyons purs et clairs. *Et n'y a nulles ténèbres en luy.* Sainct Jehan a accoustumé de souvent user de ceste façon de parler : c'est asçavoir que quand il a affermé une chose, il vient encore à l'amplifier par une négation contraire. Le sens donc est tel : Que Dieu est une telle lumière qu'il ne peut admettre aucunes ténèbres : dont s'ensuit qu'il hait la mauvaise conscience, les mœurs pollues et corrompues, et tout ce qui sent les ténèbres.

6 *Si nous disons que nous avons communion avec luy, etc.* Vray est que c'est un argument prins des choses répugnantes, quand il infère que ceux qui cheminent en ténèbres, sont eslongnez de Dieu. Néantmoins toute ceste doctrine dépend d'un plus haut principe : asçavoir que Dieu sanctifie les siens. Car ce n'est point un commandement nud, par lequel il requiert de nous une sainte vie : mais plustost il monstre que la grâce de Christ sert aussi à cela, de chasser les ténèbres, et allumer la lumiere de Dieu en nous. Comme s'il disoit, Ce que Dieu se communique à nous, ce n'est point une imagination en l'air, et une chose vaine, mais il faut nécessairement que la vertu et efficace de ceste communion et société reluise en nostre vie : autrement la profession que nous ferons de l'Evangile, sera fausse. Ce qu'il adjouste, *Et ne faisons point vérité*, vaut autant comme s'il eust dit, Nous ne besongnons point en vérité : ou, Nous ne suyvons point ce qui est vray et droit. Or c'est ceste façon de parler qui est coustumière à sainct Jehan, comme j'ay touché ci-dessus.

7 *Mais si nous cheminons en lumière, comme luy est en lumière.* Il dit maintenant que c'est un certain signe que nous sommes conjoints avec Dieu, quand nous luy sommes conformes. Non pas

que la pureté de vie soit cause que nous soyons unis avec Dieu : mais sainct Jehan entend que l'effet monstre que nous sommes conjoints avec Dieu, quand sa pureté reluit en nous. Et de faict, la vérité est telle, qu'en quelque part que Dieu est, toutes choses sont tellement remplies de sa saincteté, qu'elle efface toutes ordures : mais si Dieu est absent de nous, il n'y aura plus en nous qu'immondicitez et ténèbres. Il appert par ceci que nul ne vit droitement, s'il n'adhère quant et quant à Dieu. Quant à ce qu'il dit, *Que nous avons communion mutuelle :* cela ne se rapporte pas simplement aux hommes : mais il nous met d'un costé, et Dieu de l'autre. Or on pourroit yci demander, Qui est celuy d'entre tous les hommes qui puisse tellement représenter la lumière de Dieu en sa vie, qu'il y ait une telle similitude que requiert yci S. Jehan ? Car par ce moyen il faudroit qu'un tel fust du tout sans ténèbres. Je respon que nous devons accommoder telles façons de parler à la capacité des hommes. Parquoy nous pourrons dire que cestuy-là est semblable à Dieu, qui aspire à la similitude d'iceluy, combien qu'il en soit encore bien loin. Il ne faut point chercher exemple de ceci ailleurs qu'en ce présent passage. Quiconque n'est conduit de la crainte de Dieu, et ne regarde en pure conscience à ce but, de s'estudier à avancer la gloire de Dieu, s'addonnant du tout à luy, cestuy-là chemine en ténèbres. Au contraire donc, celuy qui sert Dieu purement, réglant d'une pure et droite affection de cœur sa vie et toutes les parties d'icelle à la crainte et obéissance d'iceluy, encores qu'il faille en beaucoup d'endroits, et gémisse sous le fardeau de la chair, celuy-là néantmoins est dit Cheminer en la lumière : d'autant qu'il suit le droit chemin. Il n'y a donc que la pureté et rondeur de conscience qui discerne entre la lumière et les ténèbres. *Et le sang de son Fils Jésus-Christ nous nettoye de tout péché.* Après qu'il a monstré quel est le lien de nostre union avec Dieu, il déclare aussi le fruit qui en procède, asçavoir que lors les péchez nous sont gratuitement pardonnez. Or c'est ceste béatitude que David descrit au Pseau. XXXIIe, afin que nous sçachions que nous sommes tant et plus misérables, jusques à ce que d'un cœur pur nous servions à Dieu, estans régénérez par son sainct Esprit. Car pourroit-on imaginer chose plus misérable que l'homme que Dieu ha en haine et abomination ? et qui ha dessus sa teste non-seulement l'ire de Dieu, mais aussi la mort éternelle, prest d'en estre accablé ? Voyci un beau passage, par lequel nous apprenons premièrement, que lors proprement nous appartient la purgation acquise par la mort de Christ, quand nous suyvons justice et saincteté d'une droite affection de cœur. Car Christ n'est point Rédempteur sinon à ceux qui s'estans retirez de leur iniquité, vivent une vie nouvelle. Parquoy, si nous voulons que Dieu nous soit propice, et nous pardonne nos péchez et offenses, il ne faut point que nous nous pardonnions et flattions nous-mesmes, Brief, la rémission des péchez ne peut estre séparée d'avec la repentance : et les consciences où la crainte de Dieu ne règne point, ne peuvent avoir paix avec Dieu. Secondement, nous sommes enseignez par ce passage, que le pardon gratuit des péchez ne nous est point seulement donné une fois, mais que c'est un bénéfice qui réside perpétuellement en l'Eglise, et est offert tous les jours aux fidèles : (car l'Apostre parle yci aux fidèles.) Comme à la vérité il n'y eut jamais personne, et n'y aura, qui puisse autrement estre agréable à Dieu : veu que tous sont obligez à condamnation, et coulpables devant Dieu. Car quelque désir ou effort de bien faire qui soit en nous, toutesfois nous ne tendons à Dieu qu'en clochant. Or ce qui n'est que demi, ne mérite aucune louange envers Dieu. Cependant, en commettant de nouveaux péchez, entant qu'en nous est nous-nous privons de la grâce de Dieu. Par ce moyen tous fidèles ont tous les jours besoin de rémission des péchez : pource qu'il n'y a qu'icelle seule qui nous entretiene en la maison de Dieu. Quand il dit, *De tout péché :* il signifie que nous sommes coulpables devant Dieu en beaucoup de sortes : comme de faict il n'y a personne qui ne soit entaché de beaucoup

de vices. Mais il monstre qu'il n'y a péchez ni offenses qui empeschent les fidèles et ceux qui craignent Dieu, de luy estre agréables. Il monstre aussi le moyen d'impétrer pardon, et la cause de la purgation : asçavoir d'autant que Christ a effacé et purgé nos péchez par son sang. Or il afferme que tous fidèles sans doute seront participans de ceste purgation. Les Sophistes ont mal-heureusement corrompu tout ce poinct de doctrine. Car ils disent par leurs resveries, que la rémission gratuite des péchez ne nous est donnée qu'au Baptesme. Ils confessent que le seul sang de Christ fait là tout : mais depuis que nous sommes baptizez, ils enseignent que nous ne pouvons plus autrement estre réconciliez à Dieu que par satisfactions. Il est bien vray qu'ils laissent yci aussi quelque portion au sang de Christ : mais quand ils attribuent aux œuvres tant peu que ce soit de louange, et l'office de purger les péchez, et d'appaiser Dieu, ils renversent du tout ce que dit yci sainct Jehan. Car ces choses ne s'accorderont jamais ensemble, Que nous sommes nettoyez par le sang de Christ, et que nos œuvres sont lavemens : pource que sainct Jehan n'attribue pas yci une partie seulement au sang de Christ, mais le tout. Voicy donc ce qu'il veut dire en somme, c'est que les fidèles s'asseurent qu'ils sont agréables à Dieu, pource qu'il est appaisé envers eux par le sacrifice de la mort de Christ. Or le sacrifice comprend sous soy purgation, expiation, et satisfaction. Parquoy, la vertu et effet de toutes ces choses compète et est trouvé au seul sang de Christ. Et par cela est réfutée l'intention diabolique des Papistes touchant leurs indulgences et pardons. Car comme si le sang de Christ n'estoit pas assez suffisant, ils appellent aussi en aide le sang et les mérites des Martyrs. Combien que ce blasphème ha son estendue plus loin entr'eux. Car puis qu'ils disent que leurs clefs, sous lesquelles ils tienent la rémission des péchez enclose, sont forgées en partie du sang et mérites des Martyrs, en partie des œuvres de superérogation, par lesquelles un chacun pécheur se rachète : il ne leur reste aucune rémission des péchez, qui ne dérogue au sang de Christ. Car si leur doctrine ha lieu, le sang du Fils de Dieu ne nous purgera pas : mais il fera concurrence avec les autres moyens, pour aider en partie. Par ce moyen aussi les consciences demeureront en suspens, en lieu que l'Apostre veut icy qu'elles demeurent fermes en une fiance asseurée.

8 Si *nous disons que nous n'avons point de péché, nous-nous séduisons nous-mesmes, et vérité n'est point en nous.*

9 *Si nous confessons nos péchez, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchez, et nous nettoyer de toute iniquité.*

10 *Si nous disons que nous n'avons point péché, nous le faisons menteur, et sa Parole n'est point en nous.*

8 *Si nous disons que nous n'avons point de péché.* Maintenant il monstre la grande excellence de ceste grâce, par la nécessité que nous en avons. Car d'autant que nul n'est exempt de péché, il dit que nous sommes tous perdus et hors de tout espoir, sinon que le Seigneur nous suviene en nous pardonnant nos péchez. Voilà pourquoy il s'arreste tant sur ce poinct, que nul n'est innocent : asçavoir afin que tous entendent mieux qu'ils ont besoin de miséricorde, par laquelle ils soyent délivrez de perdition : et par ce moyen ils soyent d'autant plus incitez à chercher d'obtenir ce bien tant nécessaire. Par le mot de *Péché*, non-seulement est signifiée une inclination perverse et vicieuse, mais la coulpe qui nous rend vrayement coulpables devant Dieu. Au reste, veu que c'est une sentence générale, il s'ensuit que de tous les fidèles qui sont, ont esté ou seront, il n'y en a pas un qui soit exempt de ce rang. Parquoy sainct Augustin réfute bien à propos la cavillation des Pélagiens par ce tesmoignage : et note prudemment

que la confession de la faute n'est point requise par humilité : mais afin que nous nenous décevions en mentant. Quand il adjouste, *Et vérité n'est point en nous :* il conferme selon sa coustume, la sentence précédente, en réitérant ce qu'il avoit dit. Combien que ce n'est point une simple réitération, comme ailleurs : mais il dit qu'ils sont déceus, pource qu'ils se glorifient en mensonge.

9 *Si nous confessons nos péchez, il est fidèle et juste, etc.* Il promet derechef aux fidèles que Dieu leur sera propice, moyennant qu'ils se recognoissent pécheurs. Car il est bien mestier que nous soyons certainement persuadez que la réconciliation avec Dieu nous est toute preste et appareillée, quand nous avons péché : autrement, nous portons tousjours un enfer enclos dedans nous. Vray est que bien peu de gens considèrent ceci, asçavoir combien c'est une chose misérable et malheureuse que l'incertitude et trouble de la conscience : mais la vérité est telle, qu'enfer règne où il n'y a point de paix avec Dieu. Et d'autant plus faut-il que nous embrassions de tout nostre cœur ceste promesse, laquelle offre pardon certain et asseuré à tout ceux qui confessent leurs péchez. Au surplus, il monstre que ceste promesse est fondée en la *fidélité et justice de Dieu :* d'autant que Dieu qui l'a promis, est véritable et droit. Car ceux qui pensent qu'il est appelé *juste*, pource qu'il nous justifie gratuitement, philosophent trop subtilement, selon mon opinion. Car ceste justice de Dieu de laquelle il est yci parlé, dépend de sa fidélité. Or toutes ces deux choses sont annexées à la promesse : car autrement Dieu pourroit estre juste, et toutesfois user de rigueur de droict envers nous : mais pource qu'il s'est obligé à nous par sa Parole, il ne veut point estre réputé juste, s'il ne pardonne. Au reste, ceste confession, veu qu'elle se rapporte à Dieu, requiert une pure affection de cœur. Or le cœur ne peut parler à Dieu sans nouveauté de vie : il s'ensuit donc qu'elle contient en soy la vraye repentance. Vray est que Dieu pardonne gratuitement : mais c'est en telle sorte que la facilité de sa miséricorde ne soit point un allèchement pour pécher. *Et nous nettoyer de toute iniquité.* Il semble qu'il prene ce mot de *Nettoyer*, en autre signification qu'il n'a fait auparavant. Car il disoit que nous estions purgez, ou nettoyez par le sang de Christ, pource que par son moyen et à cause de luy, nos offenses ne nous sont point imputées : mais maintenant, après avoir parlé de la rémission, il adjouste aussi que Dieu nous purge d'injustice : en sorte que ce second membre est divers du premier. Par ainsi il signifie que double bien nous revient de la confession : asçavoir que Dieu estant appaisé par le sacrifice de Christ, nous pardonne, et qu'il nous corrige et réforme. Si quelqu'un met en avant que tandis que nous vivons en ce monde, nous ne sommes jamais purgez de toute injustice : quant à la réformation cela est vray : mais aussi il faut noter que sainct Jehan ne parle point yci d'une chose que Dieu parfait maintenant et présentement en nous. *Il est fidèle*, dit-il, *pour nous nettoyer :* c'est asçavoir non pas aujourd'huy ne demain. Car il faut que nous proutitions continuellement tandis que nous sommes environnez de la chair. Mais tant y a que ce qu'il a commencé une fois, il le poursuit et avance tous les jours, jusques à ce que finalement il le parachève. Suyvant cela, sainct Paul dit que nous sommes éleus pour comparoistre irrépréhensibles devant Dieu, Ephés. I, v. 4. Item, que l'Eglise est nettoyée, afin qu'elle soit sans ride et macule aucune, Eph. V, v. 27. Toutesfois si on aime mieux interpréter ce passage autrement, comme si l'Apostre répétoit deux fois une mesme chose, je laisse cela en la liberté d'un chacun.

10 *Nous le faisons menteur.* Il passe plus outre, asçavoir que ceux qui s'attribuent quelque pureté, blasphèment contre Dieu. Car nous voyons comment par tout il condamne de péché tout le genre humain. Parquoy, quiconque se veut exempter de ceste condamnation, il entreprend la guerre contre Dieu, et l'arguë de mensonge, comme s'il poursuyvoit ceux qui ne l'ont point mérité. Il adjouste pour confirmation, que la *parole de Dieu n'est point en nous :* comme s'il

disoit que nous rejettons toute sa doctrine, laquelle nous enclost sous damnation. Dont nous recueillons que lors nous avons vrayement proufité en la parole du Seigneur, quand nous sommes vrayement humiliez : en sorte que gémissans sous la pesanteur de nos péchez, nous apprenions de recourir à la miséricorde de Dieu, et ne nous reposer ailleurs qu'en la bonté et douceur paternelle de Dieu.

CHAPITRE II.

1 *Mes petis enfans, je vous escri ces choses, afin que ne péchiez point. Que si aucun a péché, nous avons un Advocat envers le Père*, asçavoir *Jésus-Christ le juste.*

2 *Car c'est luy qui est la propiciation*[1] *pour nos péchez, et non-seulement pour les nostres, mais aussi pour ceux de tout le monde.*

1) Ou, l'appointement.

1 *Mes petis enfans, je vous escri ces choses. etc.* C'est yci non-seulement une récapitulation de la doctrine précédente, mais la somme presque de tout l'Evangile, Asçavoir que nous-nous abstenions de pécher : et toutesfois pource que nous sommes tousjours redevables devant le jugement de Dieu, que nous soyons certains que Christ intercède avec le sacrifice de sa mort pour nous rendre le Père propice. Cependant en ceci il use aussi d'une anticipation, à ce que nul ne pense qu'il vueille donner licence de pécher, quand il presche la miséricorde de Dieu, et qu'il monstre qu'elle nous est offerte à tous. Il conjoint donc ensemble deux parties de l'Evangile, lesquelles des gens estourdis et mal entendus, séparans l'une d'avec l'autre, deschirent l'Evangile par pièces. D'avantage la doctrine de grâce a tousjours esté sujete aux calomnies des meschans. Quand on propose la purgation des péchez en Christ, ils crient qu'on lasche la bride à mal faire. S. Jehan donc, afin d'obvier à tels maux, proteste premièrement que le but de sa doctrine est, que les hommes cessent de pécher. Car quand il dit, *Afin que ne péchiez point* : il n'entend autre chose, sinon qu'ils s'abstienent de péché, selon que peut porter l'infirmité humaine. Et aussi ce que j'ay desjà traitté de la communion avec Dieu, se rapporte à ce but, que nous luy soyons conformes. Cependant toutesfois il ne laisse point derrière la rémission gratuite des péchez. Car quand le ciel deveroit tomber, et toutes choses estre brouillées ensemble, toutesfois ceste partie de doctrine ne doit jamais estre omise : mais plustost il faut prescher haut et clair l'office de Christ. Voylà aussi comment il faut que nous en facions encores aujourd'huy. Pource que la chair est fort encline à se desborder en dissolution, et à s'esgayer par trop, il faut à bon escient et diligemment advertir les hommes, que justice et salut ont esté acquis par Christ, à telle fin que nous soyons le sacré héritage de Dieu. Néantmoins quoy qu'il adviene que plusieurs abusent désordonnéement de la miséricorde de Dieu, et combien aussi qu'il y ait plusieurs chiens qui nous calomnient et diffament sans cause, comme si nous laschions la bride aux vices, si ne faut-il point pour cela laisser de persévérer hardiment à maintenir la grâce de Christ, en laquelle la gloire de Dieu reluit principalement, et tout le salut des hommes consiste. Il faut, di-je, ne tenir conte de tels abbois des contempteurs de Dieu, desquels les Apostres mesmes ont esté assaillis. Pour ceste cause S. Jehan adjouste tout soudain le second membre, *Que nous avons un Advocat, quand nous avons péché.* Par lesquelles paroles il conferme ce que nous avons veu ci-dessus, Que d'autant que nous sommes encore bien loin de la justice parfaite, et mesme que nous-nous rendons tous les jours coulpables : le remède est quant et quant tout prest pour appaiser Dieu, asçavoir si nous recourons à

Christ. Et voylà le seul poinct sur lequel les consciences se peuvent reposer, auquel gist la justice des hommes, et auquel l'espérance de salut est fondée. Quand il dit, *Que si aucun a péché*, c'est comme s'il disoit, Pource qu'ainsi est que nous avons péché : car il ne se peut faire que nous ne péchions. En somme, sainct Jehan signifie que par l'Evangile non-seulement nous sommes retirez de pécher, pource que par iceluy Dieu nous appelle à soy, et nous offre l'Esprit de régénération : mais aussi que là il est pourveu aux povres pécheurs, à ce qu'ils ayent tousjours Dieu propice, et que les péchez et offenses qu'ils commettent n'empeschent point qu'ils ne soyent justes, d'autant qu'ils ont un Médiateur qui les réconcilie à Dieu. Au reste, quand il veut monstrer comment nous retournons en grâce avec Dieu, il dit que Christ nous est *Advocat*. Car c'est à ceste fin qu'il est présent devant la face de Dieu, c'est asçavoir pour desployer envers nous la vertu et efficace de son sacrifice. Or afin que ceci puisse estre mieux entendu, je parleray plus ouvertement et grossièrement. L'intercession de Christ est une continuelle application de sa mort à nostre salut. Ainsi ce que Dieu ne nous impute point nos péchez, cela se fait pource qu'il regarde Christ, qui prie et intercède pour nous. Au reste, les deux titres desquels il orne Christ, appartienent proprement à la circonstance de ce passage. Il l'appelle *Le juste, et la propiciation*. Il faut qu'il ait les deux, afin qu'il puisse faire office d'Advocat. Car qui est le pécheur qui nous puisse acquérir la grâce de Dieu? Car pourtant sommes-nous tous forclos d'avoir accès à luy, pource qu'il n'y a nul de nous qui soit pur et sans offense. Il n'y a donc nul propre pour estre Sacrificateur, s'il n'est innocent et séparé des pécheurs : comme aussi il est dit au chap. VII de l'Epistre aux Hébrieux, v. 26. Il adjouste que Christ est *la propiciation :* pource que sans sacrifice nul n'est propre ou suffisant pour estre Sacrificateur. Et pourtant, le Sacrificateur sous la Loy n'entroit jamais au Sanctuaire, que le sang n'allast devant : et aux prières, par l'ordonnance de Dieu, on avoit accoustumé d'appliquer la beste du sacrifice comme un seau authentique. Par laquelle figure Dieu a voulu déclarer et donner à entendre qu'il faloit que celuy qui nous devoit impétrer grâce, fust garni de sacrifice. Car quand Dieu est offensé, le pris de satisfaction est requis pour l'appaiser. Il s'ensuit donc de cela que tous les Saincts et fidèles qui ont esté et seront à jamais, ont besoin d'advocat : et que nul n'est suffisant ne propre pour exercer cest office sinon Christ seul. Et de faict, sainct Jehan a attribué expressément ces deux épithètes à Christ, pour monstrer qu'il est seul advocat. Or comme il nous revient une grande consolation de ceci, quand nous oyons que Christ non-seulement est mort une fois pour nous rendre le Père appaisé, mais aussi qu'il intercède assiduellement pour nous, afin que nous ayons accès en son Nom envers Dieu, à ce que nos prières soyent exaucées : aussi faut-il que nous-nous donnions bien garde que l'honneur qui luy est propre ne soit transféré ailleurs. Or nous sçavons qu'en la Papauté cest office a esté indifféremment donné et attribué aux Saincts. Il y a maintenant trente ans, que ce tant excellent article de nostre foy estoit presque enseveli : Asçavoir que Christ est Advocat. Ils confessent bien aujourd'huy qu'il est advocat, mais c'est comme un entre plusieurs autres, et non pas seul. Et ceux d'entre les Papistes qui ont quelque peu plus de honte et raison, ne nient pas que Christ ne soit par-dessus tous les autres : mais après cela ils luy donnent une grande multitude de compagnons. Mais les paroles de sainct Jehan chantent apertement que nul ne peut estre Advocat, qu'il ne soit aussi Sacrificateur. Or est-il ainsi que la sacrificature ne compète qu'à Christ seul. Cependant nous ne voulons point abolir les intercessions mutuelles des Saincts, par lesquelles ils exercent charité entr'eux : mais ceci n'attouche point aux morts qui sont décédez de la compagnie des hommes. Cela aussi ne fait rien pour les intercessions qu'ils se forgent pour mon-

strer que Christ n'est pas seul Advocat. Car combien que les frères prient pour les frères, toutesfois tous sans exception ne s'addressent qu'à un seul et mesme Advocat. Il ne faut donc point douter qu'autant d'advocats que les Papistes se forgent, ne soyent autant d'idoles qu'ils opposent contre Christ. Toutesfois il nous faut noter en passant, que c'est un erreur trop lourd, de penser que Jésus-Christ soit à genoux devant son Père pour prier pour nous. Il nous faut oster telles imaginations, qui déroguent à la gloire céleste du Fils de Dieu : et retenir ceste doctrine simple, Que le fruit de sa mort nous est tousjours frais et perpétuel : d'autant que par son intercession il nous rend Dieu propice, et non-seulement sanctifie nos prières par l'odeur de son sacrifice, mais aussi leur aide par la faveur qu'il ha en faisant office d'Advocat. *Et non-seulement pour les nostres, etc.* Il adjouste ceci pour plus grande amplification : afin que les fidèles soyent certains et asseurez que la purgation des péchez faite par Christ s'estend à tous ceux qui auront receu l'Evangile par foy. Mais on fait yci une question, Comment se fait cela que les péchez de tout le monde soyent effacez. Je laisse là les resveries des phantastiques, qui sous couleur de ces paroles veulent recevoir à salut tous les réprouvez, voire le diable mesme. Ceste opinion monstrueuse n'ha nul besoin d'estre réfutée. Ceux qui ont voulu éviter ceste absurdité, ont dit que Christ a enduré pour tout le monde suffisamment, c'est-à-dire que sa mort de soy estoit assez suffisante pour la rédemption de tous, mais que seulement elle a esté d'efficace pour les éleus. Ceste solution a esté communéement receuë aux escholes. De moy, combien que je confesse que ceste sentence soit véritable, toutesfois je nie qu'elle conviene au présent passage. Car l'intention de sainct Jehan n'a point esté autre, que de faire ce bien commun à toute l'Eglise. Parquoy tout ce mot *De tous :* il ne comprend pas les réprouvez, mais il parle de ceux qui devoyent aussi croire, et qui estoyent espars çà et là par le monde. Car lors on magnifie vrayement et comme il appartient la grâce de Christ, quand on dit que c'est le salut unique de tout le monde.

3 *Et par cela nous sçavons que nous l'avons cognu* asçavoir *si nous gardons ses commandemens.*

4 *Qui dit, je l'ay cognu, et ne garde point ses commandemens, il est menteur, et vérité n'est point en iceluy.*

5 *Mais qui garde sa Parole, l'amour de Dieu est vrayement accomplie en iceluy : nous sçavons par cela que nous sommes en luy.*

6 *Qui dit qu'il demeure en luy, doit cheminer comme iceluy a cheminé.*

3 *Et par cela nous sçavons que nous, etc.* Après avoir traitté la doctrine de la rémission gratuite des péchez, il retourne encore aux exhortations annexées à ceste doctrine, et lesquelles dépendent d'icelle. Et en premier lieu il admoneste que la cognoissance de Dieu qu'on conceoit par l'Evangile, n'est point oisive, ains qu'elle engendre de soy obéissance. Après cela il monstre que c'est que Dieu requiert principalement de nous, et qui est le principal que nous devons suyvre en toute nostre vie : asçavoir que nous aimions Dieu. L'Escriture ne répète point sans cause en plusieurs passages ce que nous lisons yci de la vive cognoissance de Dieu. Car le monde n'ha rien plus coustumier que de convertir la doctrine de vérité en de froides spéculations. Voylà comment les Sophistes Sorboniques ont corrompu et abbastardi la Théologie, en sorte qu'en toute leur science on ne voit point reluire une seule petite estincelle de vraye religion. Et quasi par tout, les gens curieux veulent apprendre de la parole de Dieu, autant seulement qu'il leur en suffit pour en causer à plaisir, et se faire valoir. D'avantage, ce mal a esté trop commun de tout temps, de se vanter en vain du nom

de Dieu. Sainct Jehan donc prend ce principe : Que la cognoissance de Dieu n'est point sans effet. Dont il recueille que ceux qui ne gardent point les commandemens de Dieu, ne le cognoissent point aussi. Platon, quoy qu'il fust un povre Payen tastonnant en ténèbres, nie toutesfois qu'on puisse cognoistre ceste Beauté souveraine qu'il imagine, que l'homme qui la cognoist ne soit ravi en admiration d'icelle[1]. Comment donc est-il possible qu'on cognoisse Dieu, et que cependant on ne soit point touché d'aucune affection? Or ceci ne procède point seulement de la nature de Dieu, de l'aimer si tost que nous l'avons cognu : mais le mesme Esprit qui illumine nos entendemens, inspire aussi en nos cœurs une affection conforme à la cognoissance. Combien toutesfois que la cognoissance de Dieu apporte cela avec soy, que nous le craignions et aimions. Car nous ne le pourrons cognoistre pour Seigneur et Père (tel qu'il se monstre) que nous de nostre costé ne nous monstrions estre enfans obéissans et serviteurs rendans le devoir. Bref, la doctrine de l'Evangile est un vif miroir, auquel contemplans la face de Dieu, nous sommes transfigurez en icelle : comme S. Paul enseigne, 2 Cor., III, 18. Pour ceste cause, là où il n'y a point de pure conscience, qu'y pourra-on trouver sinon un faux semblant de sçavoir? Il faut bien noter cest ordre, quand il dit, *Nous sçavons que nous l'avons cognu*. Car il signifie que l'obéissance de Dieu est tellement conjointe avec le sçavoir, que toutesfois le sçavoir est le premier en ordre : comme aussi il faut nécessairement que la cause soit première que son effet. *Si nous gardons ses commandemens*. Mais quoy? Il n'y a personne qui les garde entièrement. Par ainsi il n'y auroit nulle cognoissance de Dieu au monde. Je respon que le sainct Apostre n'est point répugnant à soy-mesme. Veu donc qu'un peu auparavant il a constitué tous hommes coulpables devant Dieu, quand il parle de ceux qui gardent les commandemens de Dieu, il n'entend pas des gens qui accomplissent totalement la Loy : (lequel exemple ne se trouvera nulle part au monde) mais ceux qui selon la capacité de leur infirmité humaine taschent de former leur vie en l'obéissance de Dieu. Car toutesfois et quantes que l'Escriture parle de la justice des fidèles, tant s'en faut qu'elle exclue la rémission des péchez, que plustost elle commence par icelle. Et toutesfois il ne faut point recueillir de cela, que la foy soit fondée sur les œuvres. Combien qu'un chacun ait tesmoignage de sa foy par les œuvres, néantmoins il ne s'ensuit point qu'elle soit fondée sur icelles : veu que c'est une seconde approbation qui survient comme signe. Parquoy la certitude de la foy réside en la seule grâce de Christ : mais la piété et saincteté de vie discernent la vraye foy d'avec la cognoissance de Dieu morte et feinte. Car (comme dit sainct Paul) ceste est la vérité en Christ, d'avoir despouillé le vieil homme, etc.

4 *Qui dit, Je l'ay cognu, et ne garde point ses commandemens, etc.* D'où prouve-il ceux-là estre menteurs, qui se vantent d'avoir la foy sans la crainte de Dieu : Il le prouve par le contraire : pource qu'il a desjà mis cela, Que la cognoissance de Dieu n'est point sans efficace. Car on ne cognoist point Dieu par imagination nue, mais quand il se manifeste dedans nos cœurs par son sainct Esprit. Au reste, pource que plusieurs hypocrites se vantent en vain et orgueilleusement du titre de la foy, l'Apostre condamne de mensonge telles gens. Car ce qu'il dit seroit superflu, sinon qu'il y en eust plusieurs faisans profession de Chrestienté de bouche seulement et à fausses enseignes.

5 *Mais qui garde sa Parole, l'amour de Dieu est vrayement accomplie en iceluy.* Maintenant il déclare quelle est la vraye observation de la Loy de Dieu : asçavoir d'aimer Dieu. Il me semble que ce passage a esté mal exposé par ceux qui entendent que ceux qui gardent la parole de Dieu, sont vrayement agréables à Dieu. On le doit plustost résoudre ainsi, Aimer Dieu d'une pure affection de cœur, c'est garder ses commandemens. Car, comme j'ay desjà dit, il a voulu monstrer

1) En son livre appelé *Phædrus*, et ailleurs.

en brief, ce que Dieu requiert de nous, et en quoy consiste la saincteté des fidèles. Moyse en disoit autant, quand il faisoit une somme de la Loy, Deut., X, 12. Maintenant, ô Israël, qu'est-ce que le Seigneur demande de toy, sinon que tu le craignes et aimes, et que tu chemines en ses commandemens? Item, XXX, 19. Eli la vie : asçavoir que tu aimes le Seigneur ton Dieu, et que tu luy serves et adhères, etc. Car la Loy qui est spirituelle, ne donne point seulement commandement sur les œuvres extérieures : mais elle nous commande principalement, que nous aimions Dieu de tout nostre cœur. Quant à ce qu'il ne fait yci aucune mention des hommes, il n'y a nul inconvénient en cela. Car de l'amour de Dieu descoule incontinent la charité fraternelle, comme nous verrons ci-après. Parquoy, quiconque voudra que Dieu approuve sa vie, qu'il dresse toutes les parties d'icelle à ce but. Si on met en avant, Qu'il ne s'est jamais trouvé homme qui ait aimé Dieu ainsi parfaitement. Je respon qu'il suffit, moyennant qu'un chacun aspire a ceste perfection selon la mesure de la grâce qu'il aura receuë. Cependant, nous avons ceste définition, Que la parfaite dilection de Dieu, c'est l'observation légitime de sa Parole. Il faut doncques avancer en icelle, comme aussi nous devons proufiter en la cognoissance d'iceluy. *Nous sçavons par cela que nous sommes en luy.* Il revient à parler de ce fruit de l'Evangile, duquel il avoit fait mention, asçavoir la société et conjonction avec Dieu et son Fils. Et par ce moyen il conferme la sentence précédente par un argument qui s'appelle des choses qui s'ensuyvent les unes des autres : en ceste sorte, Si c'est la fin de l'Evangile que nous communiquions avec Dieu, et qu'il n'y peut avoir aucune communication sans amour, il s'ensuit bien que nul n'aura proufité en la foy comme il appartient, sinon qu'il adhère à Dieu de cœur.

6 *Qui dit qu'il demeure en luy, doit cheminer comme iceluy a cheminé.* Tout ainsi que par ci-devant il nous a proposé la lumière de Dieu pour exemplaire, aussi maintenant il nous appelle pour aller à Jésus-Christ, afin que nous ensuyvions son exemple. Toutesfois il ne nous exhorte pas seulement à ensuyvre Christ, mais aussi il conclud par l'union que nous avons avec luy, que nous devons estre semblables à luy, disant que la conformité de la vie et des œuvres, rendra tesmoignage que nous demeurons en Christ. Au reste, de ces paroles il prend occasion de parler au membre suyvant de l'amour fraternelle.

7 *Frères, je ne vous escri point un commandement nouveau, mais le commandement ancien, que vous avez eu dés le commencement. Le commandement ancien, c'est la Parole qu'avez ouye dés le commencement.*

8 *Derechef, je vous escri un commandement nouveau, ce qui est la vérité*[1] *en luy et en vous : pource que les ténèbres passent*[2], *et la vraye lumière luit maintenant.*

9 *Qui dit qu'il est en lumière, et hait son frère, il est en ténèbres jusqu'à ceste heure.*

10 *Qui aime son frère, il demeure en lumière, et ne choppe point*[3].

11 *Mais qui hait son frère, il est en ténèbres, et chemine en ténèbres, et ne sçait où il va : car les ténèbres luy ont aveuglé les yeux.*

1) Ou, est véritable. 2) Ou, sont passées. 3) 1 Jean, III, 14.

7 *Frères, je ne vous escri point un commandement nouveau.* C'est une déclaration de la doctrine précédente : asçavoir, Qu'aimer Dieu, c'est garder ses commandemens. Or ce n'est point sans cause qu'il s'arreste longuement sur ceci. Premièrement, nous sçavons comment la nouveauté est tousjours odieuse, ou suspecte : d'avantage, nous ne recevons pas facilement un joug que nous n'avons pas accoustumé. Outreplus, après que nous avons receu quelque doctrine,

il nous fasche si nous voyons changer ou innover quelque chose. Pourtant sainct Jehan nous admoneste qu'il n'enseigne rien de la charité, que les fidèles n'ayent ouy dés le commencement, et qui ne soit en usage de longtemps. Or les autres exposent ceste Ancienneté autrement : asçavoir que Christ ne donne point maintenant en l'Evangile une autre règle de vivre, que celle que Dieu a donnée anciennement sous la Loy. Cela est très vray : et je ne contredi point qu'il n'appelle bien tost après en ce sens la parole de l'Evangile, Le commandement ancien : mais je pense qu'il ne veut dire pour le présent autre chose, sinon que ce sont les premiers rudimens de l'Evangile : et qu'ils ont esté ainsi instruits du commencement. Qu'il n'y a donc nulle cause pourquoy ils doyvent fuyr ceci comme une chose nouvelle et estrange, veu qu'ils y doyvent estre pieça instruits. Car on voit bien que quand il dit *que vous avez eu :* c'est comme s'il disoit, Car vous l'avez eu. Il appelle donc ce Commandement *ancien*, non pas un commandement qui ait esté donné dés long temps aux Pères, mais lequel les fidèles avoyent apprins dés lors qu'ils estoyent entrez en la cognoissance de la religion Chrestienne. Or ceci sert grandement à la confirmation de l'enseignement que l'Apostre propose : d'autant que les lecteurs doyvent tenir pour certain que ce commandement a esté donné par le mesme Christ duquel ils ont receu l'Evangile. *Le commandement ancien, c'est la parole qu'avez, etc.* Il est certain qu'il estend yci plus loin ce mot d'Ancienneté. Car le propos est plus ample quand il dit, *La Parole qu'avez ouye dés le commencement, est le commandement ancien.* Et selon mon opinion, il signifie qu'il ne faut point prendre l'Evangile comme une doctrine forgée de nouveau : mais comme procédée de Dieu, et comme la vérité éternelle d'iceluy. Comme s'il disoit, Il ne faut point que vous mesuriez l'ancienneté de l'Evangile par l'espace du temps auquel il vous a esté apporté. Car la volonté éternelle de Dieu vous a esté manifestée en iceluy. Non-seulement donc Dieu vous a donné ceste règle de bien et sainctement vivre, quand vous avez esté premièrement appelez à la foy de Jésus-Christ : mais c'est celle qu'il a de tout temps approuvée, et qu'il a eue pour conclue et arrestée en soy. Et de faict, la vraye ancienneté, et qui mérite qu'on y adjouste foy, et qu'on luy porte révérence, c'est celle qui prend sa source de Dieu. Car quelque longue prescription d'années qu'il y ait aux inventions et traditions humaines, elles ne pourront pas toutesfois acquérir si grande authorité, qu'elles puissent ensevelir la vérité de Dieu.

8 *Derechef je vous escri un commandement nouveau.* Il me semble que les expositeurs n'ont point entendu l'intention de l'Apostre. Car il appelle Commandement *nouveau*, celuy que Dieu, par manière de dire, renouvelle en le baillant tous les jours, afin que les fidèles s'exercent en iceluy tout le temps de leur vie, d'autant qu'ils n'en doyvent point désirer un plus excellent. Car les rudimens que les enfans apprenent, font puis après place à une doctrine plus haute et plus ferme. Au contraire, sainct Jehan dit que ceste doctrine de la dilection et charité fraternelle n'est point telle qu'elle perde son cours et sa saison avec le temps : mais elle ha une vigueur perpétuelle, en sorte qu'elle est aussi bien la dernière perfection, que l'apprentissage. Au surplus, il faloit nécessairement que ceci fust adjousté : pource que comme les hommes sont tousjours curieux plus qu'il ne seroit de besoin, la plus grande partie brusle tousjours du désir d'avoir quelque chose de nouveau. De là vient qu'on s'ennuye de la simplicité de la doctrine : ce qui engendre des erreurs infinis, cependant que chacun appète tousjours de nouvelles révélations. Mais quand nous avons cela pour arresté, que Dieu continue et poursuit d'une mesme façon, pour nous entretenir toute nostre vie en ce que nous avons apprins, lors telles manières de cupiditez curieuses sont bridées. Parquoy, quiconque désire de parvenir et attaindre au but de sapience, quant à bien former sa vie, qu'iceluy proufite en charité. *Ce qui est la vérité en luy et en vous.* L'Apos-

tre prouve par raison ce qu'il a dit : d'autant que toute la vérité de Christ gist en ce seul commandement de charité, entant que touche la forme d'instituer la vie. Quelle autre plus grande révélation doit-on attendre après celle-là ? car à la vérité Christ est la fin et l'accomplissement de tout. Parquoy ce mot de *vérité* tend à cela, qu'ils s'arrestent là comme au but. Il conjoint Christ avec eux, ainsi que le chef avec les membres : comme s'il disoit que le corps de l'Eglise n'ha point d'autre perfection : ou bien que les fidèles seront lors vrayement unis en Christ, quand ils s'entr'aimeront d'une amour saincte. Les autres l'exposent autrement, disans, Ce vous est la vérité, ce qui est la vérité en Christ. Mais je ne sçay à quel propos. *Pource que les ténèbres passent, etc.* Il met le temps présent au lieu du prétérit, Passent, pour sont passées : et signifie que nous avons une plene lueur d'intelligence, aussi tost que Christ nous a esclairez. Non pas qu'un chacun fidèle soit du premier jour si sçavant qu'il est requis : (car sainct Paul mesme aux Philippiens chapitre III, v. 11, tesmoigne qu'il tasche d'appréhender ce qu'il n'a pas encore obtenu) mais pource que la cognoissance de Christ est seule suffisante pour chasser les ténèbres. Parquoy, il faut nécessairement faire tous les jours quelque pas pour s'avancer : et la foy d'un chacun ha son aube, avant qu'elle puisse parvenir à son plein midi. Mais pource que Dieu tient tousjours une mesme façon d'enseigner, et nous commande de proufiter en ceste doctrine : c'est à bon droict que la cognoissance de l'Evangile est appelée Vraye lumière : veu que Christ, qui est le Soleil de justice, y reluit. Par ce moyen le chemin est fermé à l'audace des hommes, qui s'essayent de corrompre la pureté de l'Evangile par leurs folles inventions : et nous pouvons hardiment condamner et tenir pour exécrable toute la théologie du Pape, laquelle obscurcit entièrement ceste vraye lumière.

9 *Qui dit qu'il est en lumière et hait son frère, etc.* Il poursuit sa similitude. Il a dit que la charité est la seule règle à laquelle il faut compasser nostre vie : il a dit aussi que ceste loy nous est ordonnée en l'Evangile : il a dit finalement, qu'en l'Evangile il y a comme une lumière de midi, laquelle doit retenir nos yeux en sa contemplation. Maintenant il recueille au contraire que tous ceux qui sont sans charité, sont aveugles, et cheminent en obscurité et ténèbres. Or quant à ce qu'il a mis cy-devant l'amour de Dieu, et maintenant il met la dilection fraternelle, il n'y a non plus de répugnance et contrariété, qu'il y a entre l'effet et la cause : d'avantage, ces deux amours sont tellement conjointes ensemble, qu'elles ne peuvent estre séparées. Sainct Jehan dira ci-après au chapitre III, que nous nous vantons à fausses enseignes d'aimer Dieu, si nous n'aimons nos frères, et prochains. Et cela est très-véritable. Mais maintenant il prend la charité envers les prochains comme un tesmoignage par lequel nous monstrons que nous aimons Dieu. En somme, veu que la charité regarde tellement Dieu, qu'elle comprend les hommes aussi en Dieu : il n'y a nul inconvénient ou absurdité en cela, que l'Apostre traittant de la charité, la rapporte indifféremment tantost à Dieu, tantost aux frères et prochains. Et l'Escriture a accoustumé d'en user ainsi. Bien souvent toute la perfection de la vie est constituée en l'amour de Dieu : d'autre part, sainct Paul aux Romains chapitre XIII, v. 8, enseigne que celuy qui aime son prochain, a accompli toute la Loy. Et le Fils de Dieu prononce que les choses principales de la Loy, sont celles-ci, Justice, jugement et vérité, Matthieu au chapitre XXIII, v. 23. L'un et l'autre est vray, et convient très-bien : car l'amour de Dieu nous instruit à aimer les hommes : et nous monstrons de faict quelle crainte de Dieu il y a en nous, quand selon son commandement nous aimons les hommes. Quoy que ce soit, tenons tousjours ceci pour ferme et arresté, que la charité est le but pour dresser et former nostre vie. Ce qu'il nous faut d'autant plus diligemment observer, pource que presque tous choisiront plustost toutes autres choses, que ce seul commandement de Dieu. A ceste

mesme fin tend ce qui s'ensuit, Asçavoir que celuy *qui aime son frère ne choppe point*. Car celuy qui forme ainsi sa vie, ne s'aheurtera jamais.

11 *Mais qui hait son frère il est en ténèbres, etc.* Il remonstre derechef que là où il n'y a point de charité, il ne se peut faire que tout ne soit corrompu, quelque belle apparence de vertu qu'on puisse monstrer. Qu'on confère ce passage avec le chapitre XIII de la première aux Corinthiens, et on n'aura besoin de longue exposition. Mais ceste doctrine est obscure et estrange au monde, pource que la plus grand'part s'amusent et se laissent transporter à je ne sçay quelles mines et apparences externes. Ainsi la saincteté feinte esblouit presque les yeux de tous : cependant on ne tient compte de charité, ou pour le moins elle est rejettée au dernier rang.

12 Mes *petis enfans, je vous escri, pource que vos péchez vous sont pardonnez par son Nom.*

13 *Pères, je vous escri, pource que vous avez cognu celuy qui est dés le commencement. Jeunes gens, je vous escri, pource que vous avez vaincu le Malin.*

14 *Jeunes enfans, je vous escri, pource que vous avez cognu le Père. Je vous ay escri, pource que vous avez cognu celuy qui est dés le commencement. Jeunes gens, je vous ay escrit pource que vous estes forts, et que la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le Malin.*

12 Mes *petis enfans je vous escri.* Ceci est encore une sentence générale. Car il ne parle pas seulement aux petis enfans, mais il entend généralement par ses enfans, tous hommes de quelque aage qu'ils soyent : comme aussi au ch. I et en cestuy-ci mesme un peu après. Ce que je di, pource que les expositeurs s'abusent restraignans ceci aux petis enfans. Mais quand S. Jehan parlera cy-après spécialement des petis enfans, il les appellera d'un autre nom qui conviendra à leur aage : mais yci comme père spirituel, il appelle aussi bien ses enfans les vieux que les jeunes. Vray est que tantost après il accommodera des sentences spéciales à chacun aage : toutesfois ceux qui font dés yci le commencement, s'abusent. Car plustost son intention a esté, afin que l'exhortation précédente n'obscurcist la rémission gratuite des péchez, de répéter derechef ceste doctrine qui est propre à la foy : comme de faict il faut tousjours retenir ce fondement, Que nostre salut gist en la seule grâce de Christ. Il est bien vray qu'il faut solliciter les hommes de vivre sainctement, leur commander diligemment de craindre Dieu, et les inciter vivement à repentance, et leur recommander la nouveauté de vie avec ses fruits : toutesfois il se faut bien tousjours donner garde, qu'on n'estouffe ou ensevelisse la doctrine de la foy, laquelle nous constitue Christ autheur unique de salut et de tous biens : mais plustost il faut garder en ceci telle mesure, que la foy tiene tousjours le premier lieu. S. Jehan nous donne ceste regle, quand après avoir diligemment traitté des bonnes œuvres, il nous ramène toutesfois si songneusement à la grâce de Christ : afin qu'il ne semble qu'il attribue aux œuvres plus qu'il n'est de besoin. *Vos péchez vous sont pardonnez.* Il n'y aura qu'une vaine apparence de religion, si nous n'avons ceste confiance. Et qui plus est, ceux qui laissans derrière la rémission gratuite des péchez, insistent sur les autres parties, bastissent sans fondement. Cependant, S. Jehan signifie qu'il n'y a rien plus propre pour inciter les hommes à craindre Dieu, que quand on leur monstre deuëment quels biens Christ leur a apportez : comme S. Paul aux Phil., II, 1, prie et fait instante requeste par les entrailles de la bonté et miséricorde de Dieu. Dont il appert combien est meschante la calomnie des Papistes, qui disent que quand on louë ainsi hautement la miséricorde de Dieu, on refroidit l'affection de bien faire : veu que c'est la

miséricorde de Dieu seule qui nous rend enfans vrayement obéissans à Dieu. Car il prend de là matière de nous exhorter, Que Dieu nous est si bénin, qu'il ne nous impute point nos fautes et péchez. *Par son Nom.* Il monstre la cause matérielle (qu'on appelle) afin que nous ne cherchions point d'autres moyens pour nous réconcilier à Dieu. Car ce ne sera point assez d'entendre que Dieu nous pardonne nos péchez, si nous ne venons droit au Fils de Dieu, et à ceste rançeon qu'il a payée pour nous en la croix. Ce que nous devons tant plus diligemment noter, d'autant que nous voyons que le passage a esté fermé et comme condamné par la ruse de Satan, et les inventions perverses des hommes, quand (les povres fols) ont voulu appaiser Dieu par diverses satisfactions, et ont inventé une infinité d'expiations pour se racheter. Car autant de moyens que nous présentons à Dieu pour impétrer pardon, ce sont autant d'empeschemens pour nous garder d'approcher de luy. Parquoy S. Jehan ne se contentant point de ceste simple doctrine, Que Dieu nous pardonne nos péchez, adjouste expressément, Qu'il nous est favorable et propice pour le regard de Christ : afin d'exclure tous autres moyens. Nous donc aussi, afin que nous jouissions d'un tel bénéfice, il faut nécessairement que nous laissions là et oublions tous autres noms, et nous arrestions au seul nom de Christ.

13 *Pères, je vous escri, pource que vous avez cognu, etc.* Il vient maintenant au dénombrement des aages, pour monstrer que ce qu'il enseigne convient à un chacun. Car il advient bien souvent qu'une parole dite en général, aura moins d'efficace : et qui pis est, (tant nous sommes malins) il y en a bien peu qui pensent que ce qui est addressé en général à tous, leur appartiene. Les vieux se dispensent coustumièrement, comme s'ils estoyent hors d'aage d'apprendre. Les enfans refusent d'ouïr, comme s'ils n'estoyent encore capables de ce faire. Ceux qui sont entre deux aages, n'y appliquent point leur entendement, pource qu'ils sont empeschez à d'autres affaires. Afin donc que nul ne s'exempte, il accommode l'Evangile à l'usage d'un chacun. Or il spécifie trois aages, qui est la division de la vie humaine la plus receue ou commune. Dont vient qu'és jeux et assemblées renommées des Lacédémoniens il y avoit trois ordres : le premier desquels souloit chanter, Nous serons ce que vous estes : le dernier disoit, Nous avons esté ce que vous estes : et celuy du milieu, Nous sommes ce que les uns ont esté, et ce que les autres seront. Sainct Jehan divise le cours de la vie humaine en ces trois degrez : et commence par les vieux, et dit que l'Evangile leur convient, d'autant que par iceluy ils apprenent à cognoistre le Fils éternel de Dieu. On sçait assez combien les vieillars sont chagrins et difficiles : mais surtout d'autant qu'ils mesurent la sagesse par la multitude des ans, ils se rendent indociles. D'avantage, Horace a noté à bon droict en eux ce vice, en son livre de l'Art poëtique, Asçavoir que louans le temps de leur enfance, ils rejettent tout ce qu'on dit ou ce qu'on fait. Sainct Jehan rémédie prudemment à ce vice, quand il monstre que l'Evangile contient une science non-seulement ancienne, mais telle quelle nous conduit mesmes jusques à l'éternité de Dieu. Dont il s'ensuit qu'il n'y a rien là de quoy ils se doyvent ennuyer ou fascher. Quant à ce qu'il dit que Christ *est dès le commencement :* je le rapporte tant à sa présence Divine, selon laquelle il est éternel avec le Père, qu'à sa vertu, de laquelle l'Apostre parle en l'Epistre aux Hébrieux, au chapitre XIII, v. 8, quand il dit que Christ estoit hier comme il est aujourd'huy. Comme s'il disoit, Si vous vous arrestez à l'ancienneté, vous avez Christ qui est par-dessus toute ancienneté. Parquoy n'ayez point de honte d'estre des disciples de celuy qui comprend en soy tous les siècles. Cependant il nous faut noter quelle est la religion vrayement ancienne : asçavoir celle qui est fondée en Christ. Car sans cela que pourra valoir une continuation d'ans tant longue soit-elle, si elle prend son commencement d'erreur ? *Jeunes gens, je vous escri.* Il ne faut point douter qu'il n'addresse ici son propos à tous ceux qui sont en la fleur de leur aage. Or nous sçavons que

ceste aage-là est tellement addonnée aux vaines solicitudes du monde, qu'elle pense bien peu au Royaume de Dieu. Car la vigueur d'esprit et la force du corps les enyvrent (par manière de dire.) Pourtant l'Apostre les admoneste où gist la vraye force : afin qu'ils ne s'esgayent plus en la chair, et n'y mettent leur fiance comme ils ont accoustumé. *Vous estes forts*, dit-il : *pource que vous avez vaincu le diable*. Et de faict, voylà la force qu'on doit souhaiter, asçavoir la spirituelle. Et quant et quant il monstre qu'on ne la peut pas recouvrer d'ailleurs que de Christ : car il parle des biens que nous recevons de l'Evangile. Or parlant de ceux qui bataillent et guerroyent encore, il dit qu'ils ont desjà vaincu : mais c'est pource que nostre condition est bien différente de celle de ceux qui guerroyent sous les enseignes des hommes. Car ils sont en doute de la victoire, et l'issue de la bataille leur est incertaine : mais quant à nous, nous avons desjà obtenu la victoire, avant que nous soyons venus au combat, pource que le Fils de Dieu nostre Chef a une fois vaincu tout le monde pour nous. *Jeunes enfans, je vous escri pource que vous avez cognu le Père.* Les enfans ont besoin d'estre gouvernez par autruy. Parquoy le sainct Apostre recueille que l'Evangile convient fort bien aux enfans, pource qu'ils y trouvent un Père. Nous voyons maintenant combien la tyrannie du Pape est diabolique, d'autant qu'il défend avec menaces à tous hommes, de quelque aage qu'ils soyent, d'apprendre la doctrine de l'Evangile : au lieu que l'Esprit de Dieu les exhorte et incite si songneusement à ce faire. Au reste, les choses que l'Apostre divise par espèces, sont aussi générales. Car tous tant que nous sommes, nous descoulons et fondons en vanité entièrement, si nostre fermeté n'est appuyée sur la vérité éternelle de Dieu. Il n'y a rien ne plus caduque ne plus fragile que nous, sinon que la vertu de Christ habite en nous. Nous sommes tous orphelins, jusques à ce que nous soyons venus en la grâce d'adoption par l'Evangile. Parquoy, ce qu'il dit des jeunes, convient aussi aux vieux. Toutesfois il a voulu approprier à un chacun ce qui luy estoit principalement nécessaire, pour monstrer que tous sans exception ont besoin de la doctrine de l'Evangile. *Pères, je vous ay escrit, etc.* Selon mon jugement ces répétitions sont superflues. Et est à croire que les lecteurs ignorans, pensans que l'Apostre eust parlé deux fois des enfans, ont adjousté sans propos les deux autres membres. Toutesfois, il se peut bien faire que sainct Jehan mesme a entrelacé pour la seconde fois la sentence des adolescens par manière d'amplification : (car il adjouste là qu'ils sont forts : ce qu'il n'avoit point dit auparavant) et cependant ceux qui ont escrit les livres se sont témérairement ingérez de répéter les sentences qui s'addressent tant aux pères qu'aux enfans, afin de parfaire le nombre : comme si S. Jehan eust mal fait de répéter l'une sans les deux autres.

15 *N'aimez point le monde, ne les choses qui sont au monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en luy.*

16 *Car tout ce qui est au monde* (asçavoir *la convoitise de la chair, et la convoitise des yeux, et outrecuidance de la vie*) *n'est point du Père : mais du monde.*

17 *Et le monde se passe, et sa convoitise : mais qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement.*

15 *N'aimez point le monde.* Il avoit desjà dit que la seule règle de bien et sainctement vivre, c'est aimer Dieu : mais pource qu'estans occupez à l'amour vaine du monde, nous destournons tous nos sens autre part, il faut premièrement que ceste vanité soit arrachée de nous, afin que l'amour de Dieu règne en nous. On pourroit répéter cent fois ce qui a esté dit ci-dessus, qu'il ne nous proufitera de rien, jusques à ce que nos esprits soyent purgez. Tout ainsi que si on jet-

toit de l'eau sur une boule ou sur quelque autre chose ronde, on n'en pourroit recueillir une seule goutte, pource qu'il n'y a rien vuide ne creux en la boule, en quoy on puisse retenir l'eau. Par le mot de *Monde*, il nous faut entendre tout ce qui appartient à la vie présente, quand il est séparé du Royaume de Dieu, et de l'espérance de la vie éternelle. Par ce moyen il comprend toutes sortes de corruptions, et un abysme de tous maux. Le monde ha en soy les voluptez, délices, et tous allèchemens qui séduisent tellement l'homme, qu'il se destourne de Dieu. Or l'amour du monde est tant rigoureusement condamnée, pource que quand nous ne regardons autre chose que la terre, il faut que nous oublions Dieu et nous-mesmes. Et là où une telle cupidité perverse règne et tient l'homme tellement enveloppé, qu'il ne pense nullement à la vie celeste, il faut bien dire qu'il y a là une stupidité brutale. *Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en luy.* Il prouve par argument prins de choses contraires, combien il est nécessaire de rejetter l'amour du monde, si nous voulons plaire à Dieu. Et conferme ceci puis après par un autre argument prins de choses répugnantes : pource que les choses qui sont propres au monde, sont du tout contraires à Dieu. Il faut retenir ce que j'ay desjà dit, Qu'yci est condamnée une façon de vivre profane, laquelle n'ha rien de commun avec le Royaume de Dieu : asçavoir quand les hommes s'abbastardissent tellement, que se contentans de la vie présente, ils ne se soucient non plus de la vie immortelle, que bestes brutes. Ainsi donc, quiconque s'asservit ainsi aux cupiditez terriennes, il ne peut estre de Dieu.

16 *Asçavoir la convoitise de la chair, etc.* Le translateur Latin ancien a tourné ceci autrement : car d'une sentence il en a fait deux. Les Grecs l'ont mieux interprété, qui lisent ceci tout d'une suite : Asçavoir que tout ce qui est du monde, n'est point de Dieu : et entremeslent trois espèces de concupiscence, sans aucunement rompre le propos. Car S. Jehan entrelace ces trois exemples par forme d'explication : afin qu'il monstrast en brief quelles sont les affections de ceux qui vivent selon le monde. Au reste, il ne peut pas beaucoup chaloir si ceste partition est entière ou non. Combien qu'il ne se trouvera homme mondain, auquel ces cupiditez ne règnent, ou pour le moins l'une d'icelles. Maintenant il faut veoir ce que l'Apostre entend par chacune d'icelles. Presque tous ont exposé le premier membre généralement de toutes les concupiscences vicieuses : d'autant que *la chair* signifie toute la nature corrompue des hommes. De ma part, combien que je ne vueille point débatre, si est-ce que je ne veux pas dissimuler que je suis d'opinion du tout diverse. Quand S. Paul au chapitre XIII des Romains, v. 14, dit que nous n'ayons point soin de la chair en ses concupiscences, il me semble qu'en cela il expose trèsbien ce passage. Que signifie là ce mot de *Chair?* Asçavoir le corps et ses dépendances. Qu'est-ce donc la concupiscence de chair, sinon quand les hommes terriens désirans vivre à leur aise et délicatement, ne sont attentifs sinon à leur propre bien et proufit? On sçait assez par ce que Cicéron et autres en ont escrit, quelle est la partition en trois membres, par laquelle Epicurus discernoit entre les cupiditez, faisant les unes naturelles et nécessaires : les autres naturelles, toutesfois non nécessaires : les autres ne naturelles ne nécessaires. Mais sainct Jehan, qui cognoissoit bien la perversité du cœur humain, ne fait nulle difficulté de condamner la concupiscence de la chair, d'autant que tousjours elle se desborde en délices et intempérance, et ne peut garder aucun moyen. Puis après il monte par degrez aux vices plus grossiers. Or selon mon jugement, *La concupiscence des yeux* comprend tant les regars impudiques, que la vanité des braveries et pompes superflues. En dernier lieu il met *L'outrecuidance :* qui n'est jamais sans ambition, vanterie, mespris d'autruy, amour aveugle de soy-mesme, et vaine confiance. Il veut dire en somme, qu'aussi tost que le monde se présente, nos appetis ou désirs sont là ravis et transportez comme bestes desbridées, tant est nostre cœur

pervers : et par ainsi diverses concupiscences dominent et règnent en nous, qui sont toutes contraires à Dieu. Le mot Grec, pour lequel nous avons tourné *Vie :* signifie l'estat et façon de vivre.

17 *Et le monde se passe, et sa convoitise.* Pource qu'il n'y a rien au monde qui ne soit caduque et transitoire, l'Apostre recueille de cela combien sont misérables et malavisez ceux qui constituent leur félicité en ce monde : veu mesme que Dieu nous appelle à la gloire bien-heureuse de la vie éternelle. Comme s'il disoit, La vraye béatitude que Dieu offre à ses enfans, est éternelle. Ce n'est pas raison donc que nous soyons enveloppez au monde, qui esvanouira bien tost avec tous ses biens. J'expose ce mot, *Sa convoitise :* (par la figure appelée métonymie) pour tout ce qui est convoité, et qui ravit les désirs et affections des hommes à soy. Le sens est, Que tout ce qu'on estime trèsprécieux et grandement désirable au monde, n'est qu'un fantosme ou une ombre. Quand il dit que *ceux qui font la volonté de Dieu, demeurent éternellement :* il signifie que ceux qui aspirent à Dieu, seront bien-heureux à tout jamais. Si quelqu'un objecte que nul ne fait ce que Dieu commande : la response est facile, Qu'il n'est point question d'une parfaite observation de la Loy, ains d'une obéissance de foy, laquelle combien qu'elle soit imparfaite, nonobstant ne laisse point d'estre approuvée de Dieu. La volonté de Dieu nous est premièrement monstrée en la Loy : mais pource que nul homme n'accomplit la Loy, on ne peut espérer ou attendre aucune béatitude d'icelle. Mais Christ subvient aux povres pécheurs désespérez en eux-mesmes, et leur apporte un nouveau secours et remède. Car non-seulement il nous régénère par son Esprit, afin que nous obéissions à Dieu, mais aussi il fait que nostre effort, tel qu'il est, obtient louange de justice parfaite.

18 *Jeunes enfans, le dernier temps est : comme vous avez ouy que l'Antechrist viendra : dès maintenant mesmes il y a plusieurs Antechrists : dont nous cognoissons que c'est le dernier temps.*

19 *Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'estoyent point d'entre nous. Car s'ils eussent esté d'entre nous, ils fussent demeurez avec nous : mais c'est afin qu'il fust manifeste que tous ne sont pas d'entre nous.*

18 *Le dernier temps est.* L'Apostre conferme les fidèles contre les scandales qui les pouvoyent troubler. Desjà il y avoit diverses sectes levées, lesquelles rompoyent l'unité de la foy, et mettoyent les Eglises en désordre et dissipation. Mais sainct Jehan non-seulement fortifie les fidèles, afin qu'ils ne chancellent point : mais aussi tourne tout ceci à une fin totalement contraire. Car il les admoneste que le dernier temps est venu : et pour ceste cause il les exhorte à estre plus vigilans. Comme s'il disoit, Quand vous voyez que divers erreurs se lèvent, il vous faut plustost resveiller, et vous tenir songneusement sur vos gardes, que de vous laisser accabler. Car nous devons recueillir de cela que Christ n'est pas loin. Parquoy il faut que nous l'attendions attentivement, afin qu'il ne nous surprene soudainement. Nous-nous devons aussi aujourd'huy resveiller en ceste sorte, et appréhender par foy la venue prochaine du Fils de Dieu, cependant que nous voyons que Satan confond et renverse tout pour troubler l'Eglise. Car ce sont les signes du dernier temps. Toutesfois il semble que ceste prophétie ne s'est pas trouvée véritable, veu que tant de siècles sont passez depuis la mort de sainct Jehan. Je respon que l'Apostre (selon la coustume de l'Escriture) dénonce aux fidèles qu'il ne reste plus rien, sinon que Christ apparoisse pour la rédemption du Monde. Mais pource qu'il ne limite point de temps, il n'a point d'un costé entretenu de vaine espérance les hommes de son temps : et d'autre part, il n'a point voulu rompre pour le temps à venir le cours de l'Eglise,

et beaucoup de successions d'années, par lesquelles l'Eglise a duré au monde jusques à présent. Et de faict, si nous proposons devant nos yeux l'éternité du Royaume de Dieu, il n'y aura longueur de temps tant grande soit-elle, qui ne soit comme une minute. Il faut entendre l'intention de sainct Jehan, asçavoir qu'il appelle *Le dernier temps*, auquel toutes choses sont tellement accomplies, qu'il n'y faut plus rien de reste, que la dernière révélation de Christ. *Que l'Antechrist viendra.* Il parle comme d'une chose toute notoire. Dont nous pouvons facilement recueillir que les fidèles ont esté enseignez et advertis dès le commencement de la dissipation qui devoit advenir en l'Eglise : tant afin qu'ils s'entreteinssent songneusement en la foy qu'ils avoyent receue, comme aussi afin qu'ils advertissent ceux qui viendroyent après eux, de se donner garde. Car Dieu a voulu que l'Eglise fust tellement tentée, que cependant personne ne fust trompé sinon de son gré et à son escient, et que nul ne peust prétendre aucune excuse d'ignorance. Et toutesfois nous voyons que presque tout le monde a esté misérablement abusé, comme si jamais il n'eust esté dit un seul mot de l'Antechrist. Et qui plus est, en la Papauté il n'y a rien plus commun, et dont on face plus grand bruit, que de l'Antechrist qui doit venir : cependant ils sont si stupides, qu'ils ne sentent point la tyrannie d'iceluy, qui leur tient le pied sur la gorge. Et certes il leur en advient comme aux Juifs. Car combien que les Juifs sçachent les promesses du Messias, nonobstant ils sont plus loin de Christ, que si jamais ils n'en avoyent ouy le nom. Car ce Messias qu'ils forgent selon leur imagination, et à plaisir, les destournent entièrement du Fils de Dieu. Et s'il advient que quelqu'un tasche à leur enseigner Christ par la Loy et les Prophètes, il perdra son temps. Aussi les Papistes ont imaginé et forgé un Antechrist, qui doit tormenter l'Eglise par l'espace de trois ans et demi. Toutes les marques par lesquelles le S. Esprit dénote l'Antechrist, apparoissent clairement au Pape : mais cest Antechrist de trois ans tient les yeux bandez aux povres Papistes, afin qu'en voyant ils ne voyent point. Qu'il nous souviene donc que non-seulement l'Antechrist a esté prédit par l'Esprit de Dieu : mais aussi que les marques ont quant et quant esté touchées, par lesquelles on le puisse discerner. *Dés maintenant mesmes il y a plusieurs Antechrists.* On pourroit penser que ceci est adjousté par forme de correction : comme si ceux à qui sainct Jehan escrivoit se fussent abusez en pensant que ce deust estre quelque certain règne : mais il n'est pas ainsi. Il est bien vray que ceux qui pensent que l'Antechrist sera un seul homme, resvent aussi : mais si est-ce que sainct Paul faisant mention du révoltement à venir, tesmoigne apertement qu'il y aura un certain corps et règne, 2 Thes., II, v. 3. Au commencement il prédit la révolte qui sera par toute l'Eglise, en sorte que ce sera comme un mal universel : après cela il constitue pour chef de toute l'apostasie ou révolte l'adversaire de Christ, qui sera assis au Temple de Dieu, s'attribuant Divinité, et les honneurs deus à Dieu. Si nous ne nous voulons fourvoyer et abuser à nostre escient, apprenons à cognoistre l'Antechrist par ceste description de sainct Paul, laquelle j'ay déclarée en son lieu : maintenant il me suffit de la toucher en passant. Mais comment s'accordera cela avec les paroles de sainct Jehan, qui dit qu'il y en a desjà plusieurs? Je respon que l'Apostre ne veut dire autre chose, sinon qu'il y avoit desja des sectes spéciales qui se levoyent, qui estoyent comme les préparatifs ou avant-coureurs de la dissipation qui devoit advenir. Car Cerinthe, Basilides, Marcion, Valentin, Ebion, Arrius et autres estoyent membres de ce règne, lequel le diable a depuis érigé contre Christ. A parler proprement, l'Antechrist ne se monstroit pas encore, mais il bastissoit le secret de son impiété, 2 Thess., II, v. 7. Mais sainct Jehan use de ce mot, afin d'aiguiser davantage l'affection et la solicitude des fidèles à repousser les abus et tromperies. Que si l'Esprit de Dieu commandoit desjà aux fidèles de faire le guet, dès lors qu'ils ne voyoyent seulement que les enseignes de l'ennemi qui

devoit venir, et de loin : pensons que maintenant il est beaucoup moins heure de dormir, quand cest adversaire de Christ tient l'Eglise oppressée sous sa cruelle tyrannie, et qu'il s'esleve apertement contre Christ.

19 *Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'estoyent point d'entre nous.* Il vient au-devant d'une autre objection qu'on pouvoit faire, Asçavoir qu'il sembloit que l'Eglise eust engendré telles pestes, et les eust nourries en son sein quelque temps. Car à la vérité, cela ha plus d'efficace pour troubler les infirmes, quand un seul qui aura fait profession avec nous de la vraye foy, se révoltera, que si dix mille estrangers conspiroyent contre nous. Il confesse donc tellement qu'ils sont sortis du giron de l'Eglise, que cependant il dit qu'ils ne furent jamais de l'Eglise. Au reste, le moyen de soudre l'objection est, que nous disions que l'Eglise est tousjours sujete à ce mal, qu'elle est contrainte d'endurer beaucoup d'hypocrites qui n'ont point vrayement Christ : combien que pour quelque temps ils le confessent et avouent de bouche. Quand il dit *qu'ils sont sortis d'entre nous :* il signifie qu'ils ont eu lieu auparavant en l'Eglise, et ont esté réputez du nombre des fidèles. Toutesfois il dit *qu'ils n'estoyent point d'entre nous :* pource que faussement ils ont prétendu le nom de fidèles : comme les pailles, combien qu'elles soyent meslées parmi le froument en l'aire, ne sont pas toutesfois contées pour froument. *Car s'ils eussent esté d'entre nous, ils fussent demeurez, etc.* Il déclare ouvertement que ceux qui se révoltent, ne furent jamais membres de l'Eglise. Et de faict, le seau de Dieu, sous lequel il maintient et garde les siens, demeure ferme, comme dit sainct Paul, 2 Tim., II, v. 19. Mais il y a yci une difficulté : car il advient bien souvent que ceux qui sembloyent avoir receu Christ, vienent à se destourner. A cela je respon qu'il y a trois sortes de gens qui font profession de l'Evangile. Car il y en a aucuns qui font semblant d'avoir la crainte de Dieu, et cependant ils ont une mauvaise conscience qui les redargue au dedans. Les autres ont une hypocrisie plus cauteleuse et décevante, lesquels non-seulement taschent de tromper les hommes, mais aussi se décevans eux-mesmes, s'esblouissent, et se font à croire qu'ils servent à Dieu purement. Les troisièmes ont une vive racine de foy, et portent en leurs cœurs le tesmoignage de leur adoption vivement enraciné. Ceux qui sont des deux premiers ordres, n'ont nulle fermeté en eux. Sainct Jehan parle des derniers, quand il dit qu'il est impossible qu'ils soyent estrangez de l'Eglise. Car le seau que Dieu a gravé en leurs consciences par son Esprit, ne peut estre effacé : la semence incorruptible qui a pris racine dedans eux, ne peut estre arrachée ni abolie. Car il n'est pas yci question de la constance ou fermeté des hommes, ains de Dieu : duquel il faut que l'élection soit stable. Parquoy, c'est à bon droict qu'il dit que là où la vocation de Dieu ha son efficace, il y aura une persévérance certaine. Pour conclusion, il entend que ceux qui se révoltent n'ont jamais eu la cognoissance de Christ vivement imprimée dedans leurs cœurs, mais en ont eu seulement un goust léger et de petite durée. *Mais c'est afin qu'il fust manifeste que tous ne sont pas d'entre nous.* Il monstre que c'est un examen utile et nécessaire à l'Eglise. Dont il s'ensuit au contraire que cela n'emporte aucune juste occasion de se troubler. Puis que l'Eglise est semblable à une aire, il faut que la paille soit vannée, afin qu'il n'y demeure que le pur grain. Dieu fait cela, quand il chasse les hypocrites hors de l'Eglise. Car en ce faisant il la purge et en oste les ordures.

20 *Mais vous avez l'Onction de par le Sainct : et cognoissez toutes choses.*

21 *Je ne vous ay pas escri, pource que ne cognoissez point la vérité, ains pource que vous la cognoissez, et que menterie aucune n'est point de vérité.*

22 *Qui est menteur sinon celuy qui nie Jésus estre le Christ? Cestuy-là est Antechrist, qui nie le Père et le Fils.*

23 *Quiconque nie le Fils, n'ha point aussi le Père : quiconque confesse le Fils, ha aussi le Père.*

20 *Mais vous avez l'onction, etc.* L'Apostre s'excuse modestement de ce qu'il les admoneste si songneusement, afin qu'ils ne pensent que ce soit pour les reprendre obliquement comme petis apprentis qui ignorent les choses qu'ils devoyent sçavoir tout courant, comme on dit. Sainct Paul en fait de mesme envers les Romains, chap. XV, v. 14 : car il leur attribue telle prudence et cognoissance, que mesme ils sont capables et suffisans pour admonester les autres : toutesfois il monstre quant et quant qu'il ne peut pas s'acquitter de l'office qui luy est enjoint, sinon qu'il les admoneste. Cependant néantmoins les Apostres ne parlent point ainsi par flatterie : mais ils usent de ce moyen par un bon avis, afin que leur doctrine ne soit rejettée de personne, de quelque estat ou condition qu'il soit : en disant qu'elle est convenable et utile non-seulement aux apprentis, mais à ceux qui sont desjà bien instruits en l'eschole du Seigneur. L'expérience monstre combien les hommes ont les aureilles délicates et desdaigneuses. Vray est que les fidèles doyvent chasser loin d'eux un tel desdain : toutesfois l'office d'un bon Pasteur et prudent est, de ne rien omettre de tout ce qui peut servir pour avoir audience de tous. Or il est certain que nous ne recevons pas si attentivement et avec si grande révérence ce qui nous est dit, quand nous pensons que celuy qui parle nous prend comme si nous n'avions point l'intelligence que Dieu nous a donnée. D'avantage, l'Apostre par ceste louange tend à aiguiser les lecteurs, d'autant que ceux qui ont le don d'intelligence sont beaucoup moins excusables, s'ils ne proufitent mieux que les autres. Or la somme est, que l'Apostre ne les enseigne point comme ignorans et apprentis, mais leur remémore des choses à eux desjà cognuës : en après, il les exhorte à ne laisser point esteindre, mais plustost entretenir les estincelles du sainct Esprit : afin qu'il y ait une plene clarté reluisante en eux. Et il s'expose soy-mesme par les paroles qui suyvent incontinent après, disant *Qu'il ne leur a pas escrit, pource qu'ils ne cognoissent point la vérité, ains pource qu'ils la cognoissent.* Car s'ils eussent esté du tout ignorans et nouveaux apprentis, ils n'eussent peu comprendre ceste doctrine. Or quant à ce qu'il dit *Qu'ils ont cognoissance de toutes choses :* cela ne se doit point entendre généralement : mais il le faut restraindre à la circonstance du présent passage. Au surplus, touchant ce qu'il dit *Qu'ils ont l'onction de par le Sainct :* je ne doute point qu'il ne face une allusion aux figures anciennes. Car on alloit au Sanctuaire pour y prendre l'huile, de laquelle les Sacrificateurs estoyent oints. Or Daniel, chap. IX, v. 24, détermine l'advénement de Christ pour le temps propre à oindre le Sainct des Saincts. Car pource a-il esté oint de son Père, afin que de sa plénitude il feist descouler toute abondance de richesses sur nous. Il s'ensuit de cela que ce que les hommes ont de droite intelligence, ne viene pas de la subtilité ou vivacité de leur propre entendement, mais de l'illumination du sainct Esprit : d'avantage, que nous ne sommes point faits autrement participans du sainct Esprit, que par Christ, qui est et le vray Sanctuaire, et nostre Sacrificateur unique.

21 *Et que menterie aucune n'est point de vérité.* Il leur accorde qu'ils ont jugement pour sçavoir discerner entre la vérité et le mensonge. Car ce n'est point yci une proposition de Dialecticien, quand l'Apostre dit que le mensonge est différent de la vérité (comme on a accoustumé aux escholes de proposer des règles générales) mais c'est un propos qui se rapporte à la prattique et à l'usage : comme s'il disoit que non-seulement ils cognoissent la vérité : mais aussi qu'ils sont munis contre les tromperies et fallaces des meschans et abuseurs, pour s'en donner garde comme il faut. Au reste, il

ne parle point seulement d'une ou de deux espèces de mensonge : mais il dit que quelque fraude que Satan puisse machiner, ou de quelque costé qu'il les puisse assaillir, ils pourront promptement discerner entre la lumière et les ténèbres : d'autant qu'ils sont conduits et gouvernez par le sainct Esprit.

22 *Qui est menteur, sinon celuy qui nie Jésus estre le Christ? etc.* Il ne dit pas qu'il n'y ait menteurs sinon ceux qui nient que le Fils de Dieu ait esté manifesté en chair : afin que personne ne se tormente outre mesure à soudre ceste difficulté : mais il signifie que tels surmontent tous autres en mensonge : comme s'il disoit que si ceci n'est réputé pour mensonge, il ne sera plus question d'en trouver au monde : comme nous avons accoustumé de dire communéement, Si desloyauté contre Dieu et les hommes n'est point crime, qu'est-ce que nous appellerons plus crime? Or ce qu'il avoit touché en général des faux-prophètes, maintenant il l'accommode à ce qui estoit de son temps : car il monstre au doigt ceux qui troubloyent l'Eglise. Quant à ce que les Anciens estiment que l'Apostre taxe yci Cerinthe et Carpocrates, je m'y accorde volontiers. Au reste, le mot de *Nier Christ*, s'estend bien loin. Car ce n'est pas assez de confesser en un mot Jésus Christ, si quant et quant on ne le recognoist pour tel que le Père nous le présente en l'Evangile. Ces deux que j'ay nommez, attribuoyent bien le titre de Christ au Fils de Dieu : mais cependant ils le faisoyent pur homme. Comme il y en a d'autres, ainsi qu'Arrius, lesquels luy donnans le nom de Dieu, le despouilloyent cependant de sa Divinité éternelle. Marcion songeoit un Christ qui fust homme seulement par fantosme. Sabellius disoit qu'il n'estoit en rien différent du Père. Tous ceux-ci ont nié le Fils de Dieu : car nul d'entr'eux n'a recognu purement Christ entier : mais desguisans la vérité de sa personne, entant qu'en eux estoit, se sont forgez une idole en lieu de Christ. Pélagius a levé les cornes depuis, lequel combien qu'il n'esmeust point le débat touchant l'essence du Fils de Dieu, ains plustost accordast qu'il est vray Dieu et vray homme : toutesfois il transféroit en nous presque toute la gloire et honneur de Christ. Or c'est bien réduire Christ à néant, quand on abolit sa vertu et sa grâce. Ainsi aujourd'huy les Papistes opposans le franc-arbitre à la grâce du sainct Esprit, attribuans aux mérites des œuvres une partie de la justice et du salut, se forgeans un nombre infini de patrons et advocats, par lesquels ils puissent avoir Dieu favorable : ont un Christ je ne sçay quel, fait à leur poste : mais ils desfigurent par leurs fausses et perverses inventions la vive et vraye image de Dieu, qui devoit reluire en Christ : ils anéantissent sa vertu, et ensevelissent son office. Nous voyons maintenant que c'est nier Christ, toutes fois et quantes qu'on luy oste les choses qu'il ha propres à sa personne. Or tout ainsi que Christ est la fin de la Loy et de l'Evangile, et qu'il ha en soy tous les thrésors de sagesse et intelligence enclos : aussi c'est comme le blanc contre lequel tous les hérétiques visent, pour addresser là leurs flesches. Parquoy l'Apostre à bon droict nomme pour les Capitaines des trompeurs et abuseurs, ceux qui en veulent à Jésus-Christ : veu que la plene vérité nous a esté offerte et manifestée en luy. *Cestuy-là est Antechrist.* Il ne parle point de ce grand Chef de la révolte et apostasie, lequel devoit occuper le siége de Dieu : mais tous ceux qui taschent de renverser Christ, il les met de ceste bande maudite et diabolique. Et pour amplifier le crime de telles gens, il afferme qu'ils nient aussi bien le Père que le Fils : comme s'il disoit qu'ils n'ont plus aucune religion, pource qu'ils ont rejetté Dieu entièrement. Ce qu'il conferme par la raison qu'il adjouste incontinent après : Asçavoir que le Père ne peut estre séparé du Fils. Or voyci une sentence singulière et qui doit estre mise entre les principales maximes de nostre religion. Et qui plus est, si tost que nous avons confessé qu'il y a un Dieu, il faut incontinent mettre ce second article après : Asçavoir qu'il n'y a point d'autre Dieu, sinon celuy qui est cognu en Christ. Au reste l'Apostre ne dispute point yci sub-

tilement de l'unité de l'essence du Père et du Fils. Vray est que le Fils ne peut estre séparé du Père, d'autant qu'il est d'une mesme essence avec luy : mais il est yci question d'autre chose, asçavoir que le Père (qui autrement est invisible) s'est manifesté seulement en son Fils. Dont aussi il est appelé l'image du Père : d'autant qu'il nous représente et monstre tout ce qui nous est utile de cognoistre touchant le Père. Car la majesté nue de Dieu esblouira tousjours nos yeux de sa lueur infinie : il faut doncques nécessairement que nous regardions en Christ. C'est le moyen d'avoir accès à la lumière, qui autrement est appelée inaccessible, 1 Timoth., VI, 16. Je di derechef que l'Apostre ne dispute point yci subtilement de l'essence éternelle de Christ, laquelle il ha une avec le Père. Vray est que ce seul passage est assez suffisant pour la probation d'icelle : mais sainct Jehan nous appelle à la prattique de la foy : asçavoir, Que d'autant que Dieu nous a donné plene jouissance de soy en Christ, c'est temps perdu de le chercher ailleurs. Ou si on le veut plus clairement : Que pour autant que toute plénitude de Divinité habite en Christ, il n'y a rien de Dieu hors iceluy. Dont il s'ensuit que les Turcs, les Juifs et autres semblables n'ont qu'une idole en lieu de Dieu. Car de quelques titres qu'ils ornent le dieu qu'ils adorent, toutesfois pource qu'ils rejettent celuy sans lequel on ne peut parvenir à Dieu, et auquel Dieu se manifeste à nous entièrement, qu'ont-ils sinon une imagination et (par manière de dire) une créature de leurs cerveaux? Que ceux qui philosophent des choses Divines hors de Jésus-Christ, se plaisent tant qu'ils voudront en leurs spéculations : il est certain toutesfois qu'ils ne font que radoter, pource qu'ils ne tienent point le Chef, comme dit sainct Paul aux Col., II, 19. Dont nous pouvons facilement recueillir, combien la cognoissance de Christ est nécessaire. Plusieurs livres ont après ceci une sentence opposite : asçavoir *Quiconque confesse le Fils, il ha aussi le Père*. Mais pource que je pense que c'est une annotation que quelqu'un avoit mise en marge, laquelle depuis par succession de temps a esté adjoustée au texte, je n'ay fait nulle difficulté de la laisser. Que s'il semble bon qu'elle soit adjoustée, le sens sera, Qu'il n'y a point d'autre droite confession de Dieu, que quand on recognoist le Père en son Fils. Si on objecte que plusieurs des Anciens ont eu droite opinion de Dieu, ausquels toutesfois Christ estoit incognu : je confesse que la cognoissance de Christ n'a pas tousjours esté si claire : toutesfois je maintien que ceci a de tout temps esté vray, Que comme la lumière du soleil s'espand jusques à nous par ses rayons, ainsi la cognoissance de Dieu n'a point esté communiquée que par Christ.

24 *Ce que vous avez donc ouy dés le commencement, soit permanent en vous. Car si ce que vous avez ouy dés le commencement, est permanent en vous, vous demeurerez aussi au Fils et au Père.*

25 *Et ceste est la promesse, laquelle il vous a annoncée*, asçavoir *la vie éternelle.*

26 *Je vous ay escrit ces choses touchant ceux qui vous séduisent.*

27 *Mais l'Onction que vous avez receuë de luy, demeure en vous : et n'avez point besoin qu'on vous enseigne : ains comme la mesme Onction vous enseigne toutes choses, c'est la vérité, et n'est*[1] *point mensonge : et comme elle vous a enseignez, demeurerez en luy.*

28 *Maintenant donc* mes *petis enfans, demeurez en luy : afin que quand il apparoistra, nous ayons asseurance, et que ne soyons confus pour sa présence à sa venue.*

29 *Si vous sçavez qu'il est juste, sçachez que quiconque fait justice est nay de luy.*

1) Ou, et est véritable, et n'est, etc.

24 *Ce que vous avez donc ouy, etc.* Il conjoint une exhortation à la doctrine précédente : et afin que l'exhortation ait plus d'efficace, il monstre le fruit qui leur reviendra de leur obéissance. Il les exhorte donc à une constance de foy, afin qu'ils retienent ferme en leurs cœurs ce qu'ils ont apprins. Au reste, quand il dit, *Dés le commencement :* la seule ancienneté ne suffiroit point pour probation de toute doctrine : mais pource qu'il a desjà monstré qu'ils ont esté droitement enseignez au pur Evangile de Christ, il infère de cela à bon droict, qu'il faut qu'ils persistent en iceluy. Et faut diligemment observer cest ordre. Car si nous avons cela de ne nous vouloir destourner de la doctrine que nous aurons une fois receue, quelle qu'elle soit, ce ne sera point une constance, mais une obstination perverse. Parquoy il y a bien à regarder à ce que nous sçachions que nostre foy est fondée en la Parole de Dieu, et puis aprés qu'il y ait une constance ferme sans fleschir. Les Papistes ont tousjours en la bouche le Commencement, et s'en vantent, d'autant qu'ils ont esté dés leur enfance abbruvez de leurs superstitions. Sous ceste ombre et couverture, ils se donnent congé de repousser et rejetter opiniastrément la vérité manifeste. Une telle obstination nous sert de suffisant tesmoignage pour monstrer que tousjours il faut commencer par la certitude de la doctrine. *Car si ce que vous avez ouy dés le commencement est permanent, etc.* Voyci le fruit de la persévérance, asçavoir que ceux esquels la vérité de Dieu demeure, ils demeurent aussi en Dieu. Et de cela nous recueillons que c'est qu'il faut chercher en toute la doctrine de la vraye religion. Parquoy on peut bien dire que celuy a droitement proufité, qui est venu jusques là, qu'il adhère du tout à Dieu. Au contraire, celuy auquel le Père n'habite point par son Fils, est vuide, et n'y a rien en luy que vanité, quelque sçavoir qu'il ait. Or c'est une singulière louange de la saine doctrine, de dire qu'elle nous conjoint avec Dieu, et que nous trouvons en icelle tout ce qui appartient à la vraye jouissance de Dieu. Finalement l'Apostre remonstre que la ferme félicité consiste en ceci, asçavoir que Dieu habite en nous. La façon de parler de laquelle il use, est ambiguë. Car nous pouvons entendre ou que *Ceste est la promesse*, par laquelle il nous a promis la vie éternelle : ou que *Ceste est la promesse* qu'il nous a donnée, asçavoir la vie éternelle. Toutesfois en quelque sorte qu'on le vueille prendre, le sens est tousjours tout un : et pourtant il sera libre à un chacun de le prendre comme bon luy semblera. En somme, il signifie que nous ne vivrons point autrement, sinon que la semence de vie ayant esté conceue, c'est-à-dire ayant prins racine en nos cœurs, soit par nous entretenue jusques à la fin. L'Apostre sainct Jehan s'arreste beaucoup à traitter cest article : Qu'en la cognoissance de Christ gist non-seulement le commencement de la vie bien-heureuse, mais aussi la perfection. Mais c'est une chose qui ne peut estre répétée trop souvent : veu qu'il est notoire que ceci a tousjours esté cause de ruine aux hommes, que ne se contentans point de Christ, ils ont prins plaisir à sortir hors de la simple doctrine de l'Evangile.

26 *Je vous ay escrit ces choses touchant ceux qui vous séduisent, etc.* L'Apostre s'excuse derechef, de ce qu'il admoneste ceux qui autrement estoyent desjà doucz de jugement et intelligence. Ce qu'il fait, afin qu'ils usent du jugement de l'Esprit, et que par ce moyen l'admonition ne soit point inutile : comme s'il eust dit, Il est vray que je fay mon devoir, mais cependant il est nécessaire que l'Esprit de Dieu vous gouverne et addresse en toutes choses. Car si cestuy-là ne parle à vous au dedans, le son de ma voix aura beau batre vos aureilles, ou plustost l'air : ce sera en vain. Quand nous oyons qu'il a escrit touchant les séducteurs, il faut tousjours noter qu'un bon Pasteur et diligent ne doit point seulement avoir sollicitude d'assembler les brebis, mais aussi de chasser loin les loups. Car que proufitera-il de mettre en avant la pure parole de l'Evangile, si nous fermons les yeux pour laisser régner des manifestes tromperies de Satan?

Nul donc ne pourra fidèlement enseigner l'Eglise, s'il n'est attentif à rejetter et chasser les erreurs qu'il voit estre espanchez par les séducteurs. Quant à ce qu'il dit, *L'onction que vous avez receue de luy :* je rapporte cela à Christ.

27 *Et n'avez point besoin qu'on vous enseigne, etc.* Sainct Jehan se monstreroit ridicule (comme j'ay dit ci-dessus) si sans raison et en vain il proposoit la doctrine. Il ne leur attribue point donc une si grande sagesse, que cependant il ne les tiene encore pour disciples de Christ. Il veut dire seulement qu'ils ne sont pas du tout nouveaux et ignorans, tellement qu'il les faille enseigner comme de choses incognues : et qu'il ne leur propose rien que le sainct Esprit ne leur donne à entendre d'eux-mesmes tous les jours. C'est donc à tort que des gens fantastiques empoingnent ce tesmoignage pour rejetter hors de l'Eglise l'usage du ministère externe. Il dit que les fidèles estans desjà instruits par la maistrise du S. Esprit, entendent les choses qu'il enseigne : en sorte qu'ils n'ont pas besoin de les apprendre comme choses incognues. Il dit ceci afin d'authoriser mieux sa doctrine, d'autant qu'un chacun trouve en son cœur une approbation d'icelle engravée du doigt de Dieu. Mais comme ainsi soit qu'un chacun ait intelligence selon la mesure de sa foy, et que la foy soit bien petite és uns, et moyenne és autres, et que nul ne l'ait en perfection : il s'ensuit de là que nul n'ha si grand sçavoir, qu'il n'ait encore besoin de proufiter. D'avantage, il y a une autre utilité de la doctrine : c'est que quand les hommes entendent bien ce qui est expédient, nous ne laissons pas pourtant de les resveiller par admonitions, afin qu'ils en soyent confermez de plus en plus. Car ce que sainct Jehan dit, qu'ils sont *enseignez de toutes choses par l'Esprit :* ne se doit point prendre tant généralement, mais se doit restraindre à la circonstance du présent passage. En somme, il ne regarde autre chose qu'à confermer leur foy, en les ramenant à l'examen du S. Esprit, qui est seul suffisant approbateur et juge de la doctrine, quand il la seelle en nos cœurs, afin que nous soyons certains que c'est Dieu qui parle. Car comme ainsi soit que la foy doit regarder en Dieu, il peut luy seul estre tesmoin à soy-mesme pour persuader à nos cœurs que ce que nos aureilles oyent, est procédé de luy. Et c'est ce que signifient ces paroles : *Comme la mesme onction vous enseigne, c'est la vérité :* asçavoir que l'Esprit de Dieu nous est comme un seau, par lequel il faut que la vérité de Dieu nous soit certifiée. Quant à ce qu'il adjouste, *Et n'est point mensonge :* il monstre par ceste particule un autre office du S. Esprit, asçavoir de nous addresser et douer de jugement et discrétion, afin que ne soyons abusez par mensonge, que nous ne demeurions point en suspens et perplexité, et ne chancelions et soyons incertains comme en choses douteuses. *Et comme elle vous a enseignez, vous demeurerez en luy.* Il avoit dit que le S. Esprit demeure en eux : maintenant il les exhorte de persister en la révélation d'iceluy : et touche nommément la substance de ceste révélation. *Demeurez en Christ*, dit-il, *comme l'Esprit vous a enseignez.* Je sçay bien que presque tous exposent ceci autrement : asçavoir, Demeurez en icelle : en le rapportant à l'Onction : mais veu que la répétition qui s'ensuit incontinent après, ne convient sinon à Christ, je ne doute point qu'il ne parle aussi yci de Christ : et la déduction du texte le requiert ainsi. Car l'Apostre insiste tousjours sur ce poinct, Que les fidèles gardent la pure cognoissance de Christ, et qu'ils ne taschent point d'aller à Dieu par un autre chemin. Cependant, il démonstre ouvertement que les enfans de Dieu ne sont illuminez à autre fin par le sainct Esprit, sinon afin qu'ils cognoissent Christ. Et s'ils ne se destournent point de là, il leur propose le fruit de leur persévérance : asçavoir *qu'ils auront asseurance, en sorte qu'ils ne seront confus pour sa présence.* Car la foy n'est pas une appréhension de Christ nue et froide, mais un sentiment de sa puissance vif et plein d'efficace, qui engendre asseurance. Et de faict, la foy ne pourroit autrement demeurer ferme, es-

tant tous les jours assaillie de tant de vagues et flots impétueux, sinon qu'elle eust sa veuë dressée sur l'advénement de Christ, et si elle n'estoit appuyée sur la vertu d'iceluy, pour bailler et apporter tranquillité aux consciences. Au surplus, on voit yci la nature de la confiance très bien exprimée, quand il dit qu'on se présente hardiment devant Christ, sans en avoir honte ne confusion. Car ceux qui se flattent à plaisir, et se laschent la bride en leurs vices, tournent le dos à Dieu, et ne trouvent paix ne repos ailleurs qu'en oubliant Dieu. Et c'est là une asseurance de la chair, laquelle endort les hommes, et les rend stupides : en sorte qu'estans destournez de Dieu, ils n'ont point le péché en horreur, et ne craignent point la mort : cependant ils fuyent le siége judicial de Christ. Mais la saincte confiance ne trouve repos qu'au regard et à la présence de Dieu. Ce qui fait que les fidèles attendent paisiblement Christ, et ne craignent point sa présence.

29 *Si vous sçavez qu'il est juste.* Il vient derechef aux exhortations : comme en toute son Epistre il les entrelace volontiers parmi la doctrine. Or il prouve par plusieurs argumens, que la foy est nécessairement conjointe avec la vie pure et saincte. Le premier est, Que nous sommes engendrez spirituellement à la similitude de Christ : dont il s'ensuit, que nul n'est engendré de Christ, s'il ne vit justement. Combien que la chose est douteuse, s'il entend parler de Christ ou de Dieu, quand il dit, *Que ceux qui font justice, sont nais de luy.* Vray est que c'est une façon commune de parler en l'Escriture, Que nous sommes engendrez de Dieu en Christ : mais il n'y a non plus d'absurdité en l'autre, asçavoir que ceux qui sont renouvelez par l'Esprit de Christ, sont engendrez de luy.

CHAPITRE III.

1 *Voyez*[1] *quelle charité le Père nous a donnée, que nous soyons nommez enfans de Dieu. Pource le monde ne vous cognoist point, d'autant qu'il ne le cognoist point.*

2 *Bien-aimez, nous sommes maintenant enfans de Dieu, mais ce que nous serons n'est point encores apparu : mais nous sçavons que quand il apparoistra, nous serons semblables à luy : car nous le verrons ainsi comme il est.*

3 *Et quiconque ha ceste espérance en luy, il se purifie, comme aussi luy est pur.*

1) Ou, Vous voyez.

1 *Voyez quelle charité le Père nous a donnée, etc.* C'est un second argument, prins de la dignité et excellence de nostre vocation. Le Père céleste (dit-il) nous a fait un grand honneur, quand il nous a adoptez pour ses enfans. Ceste grâce tant excellente nous doit embraser d'une affection de vivre sainctement, afin que nous luy soyons faits conformes. Et de faict, il ne se peut faire que celuy qui se cognoist estre un des enfans de Dieu, ne se purifie. Et afin que l'exhortation ait plus grande véhémence, il amplifie la grâce de Dieu. Car quant il dit que *Ceste charité nous a esté donnée*, il signifie que cela procède d'une pure libéralité, quand Dieu nous répute pour ses enfans. Car d'où nous vient un si grand honneur, sinon de l'amour de Dieu ? Or il est yci remonstré que ceste amour-là est gratuite. Vray est que ceste manière de parler est impropre : mais l'Apostre a mieux aimé parler improprement, que de n'exprimer ce qui estoit nécessaire d'estre cognu. En somme il signifie que tant plus que la bonté de Dieu a esté espandue abondamment sur nous, tant plus nous luy sommes obligez. Comme sainct Paul prie les Romains, chap. XII, v. 1, par les miséricordes de Dieu, qu'ils s'offrent à luy en pur sacrifice. Cependant, nous sommes enseignez que l'adoption de tous fidèles est gratuite, et qu'elle ne dépend d'aucun regard des œuvres. Car ce que les

Sophistes disent, que Dieu adopte ceux qu'il prévoit devoir estre dignes, est réfuté apertement par ces paroles de l'Apostre. Car par ce moyen le don ne seroit pas gratuit. Il est bien besoin et nécessaire d'entendre ce point de doctrine sur tous autres. Car puis que l'adoption est la seule cause de nostre salut, et que S. Jehan tesmoigne qu'elle procède de la pure et seule dilection de Dieu, il ne laisse rien de reste qu'on puisse attribuer à nostre dignité, ou aux mérites des œuvres. Car pourquoy sommes-nous enfans de Dieu? C'est pource que Dieu a commencé à nous aimer gratuitement, comme ainsi soit que nous sommes plustost dignes d'estre hays que d'estre aimez. Or puis que l'Esprit est le gage de nostre adoption, il s'ensuit de cela que s'il y a quelque bien en nous, tant s'en faut que nous le devions mettre en avant pour restraindre la grâce de Dieu, que plustost nous devons cognoistre que le tout procède de sa bonté. Ce *Nommer* duquel il parle, ne peut estre un titre vain. Car c'est Dieu qui de sa propre bouche nous renomme et prononce ses enfans : comme il a imposé le nom à Abraham, suyvant la grâce qu'il luy faisoit à la vérité. *Pource le monde ne vous cognoist point, d'autant qu'il ne le cognoist point.* C'est une tentation qui donne de merveilleux assaux à la foy, Que tant s'en faut qu'on nous tiene pour enfans de Dieu, ou qu'on voye en nous quelque marque de ceste condition excellente, que plustost presque tout le monde nous ha en mocquerie. Ainsi donc il est bien malaisé en considérant l'estat présent, de recueillir que Dieu nous soit Père : comme le diable machine tout ce qu'il peut pour nous obscurcir ce bénéfice. L'Apostre remédie à ce scandale, quand il dit qu'on ne cognoist pas encore quels nous sommes, pource que le monde ne cognoist point Dieu : et que pourtant il ne se faut esbahir s'il mesprise les enfans d'iceluy. De laquelle chose on peut veoir un beau miroir en Isaac et Jacob. Car combien que tous deux fussent éleus de Dieu, toutesfois Ismaël persécutoit Isaac de mocqueries et gaudisseries, Gen., XXI, 9 : et Esaü persécutoit Jacob de menaces et de glaive, Gen., XXVII, 41. Ainsi donc, quoy qu'il semble que nous soyons accablez en ce monde, néantmoins nostre salut demeure debout et en son entier.

2 *Nous sommes maintenant enfans de Dieu.* Il vient maintenant à parler du propre sentiment d'un chacun. Car quand encore les infidèles ne nous solliciteroyent point à quitter nostre espérance, toutesfois nostre condition présente est bien loin de la gloire des enfans de Dieu. Car quant au corps, que sommes-nous que poudre et ombre? La mort est devant nos yeux à toutes heures : cependant nous sommes sujets à mille fascheries : et quant à l'âme, elle est sujete à des maux infinis. Ainsi nous trouverons tousjours un enfer en nous. Parquoy il nous est d'autant plus nécessaire de destourner tous nos sens du regard des choses présentes, afin que les misères qui nous environnent de tous costez, et desquelles nous sommes presque tout couvers, ne nous ostent la certitude de ceste félicité qui est encore cachée. Car c'est l'intention de l'Apostre, de monstrer que ce sera bien mal entendu à nous, si nous estimons selon la condition présente la grâce que Dieu nous a faite : mais qu'il faut que nostre foy soit asseurée de ce qui n'appert point encore. *Mais nous sçavons que quand il apparoistra nous serons semblables à luy.* En lieu de *Quand*, il y a proprement au Grec *Si* : mais il le faut ainsi résoudre. Ce mot *Apparoistra*, se prend en une autre signification qu'il ne faisoit au paravant. L'Apostre disoit n'aguères qu'il n'est encore apparu ce que nous serons, d'autant que le fruit de nostre adoption est caché, pource que nostre félicité est au ciel, et nous en sommes encore bien loin estans en ce pèlerinage terrien : pource qu'il y a grande différence entre ceste vie caduque et sujete à toutes heures à cent morts, et la gloire éternelle, convenable aux enfans de Dieu : pource qu'estans enfermez en la prison de la chair, comme esclaves, nous sommes bien loin d'une plene domination du ciel et de la terre. Mais maintenant il rapporte à Christ ceste particule, *Quand il apparoistra.*

Car il dit une mesme chose que ce qui est en sainct Paul au chap. III des Colos., v. 3, où il dit, Vostre vie est cachée en Christ : mais quand Christ, qui est vostre vie, apparoistra, vous aussi alors apparoistrez avec luy en gloire. Car nostre foy ne peut estre autrement ferme, sinon en regardant à la venue de Christ : car voylà la cause pourquoy Dieu diffère la manifestation de nostre félicité et gloire, asçavoir pource que Christ n'est point encore manifesté avec la puissance de son Royaume. Voicy, dis-je, le seul moyen pour soustenir nostre foy, que nous attendions patiemment la vie qui nous est promise. Si nous-nous destournons tant peu que ce soit de Christ, il faudra nécessairement que nous défaillions. Quand il dit, *Nous sçavons* : il exprime la certitude de la foy, afin de la discerner d'avec Opinion et Cuider, comme on dit. Cependant il n'entend point une façon de sçavoir tellement quellement, ou en général : mais laquelle un chacun doit approprier à sa personne en particulier, pour s'asseurer qu'il sera quelque jour semblable à Christ. Ainsi donc, quoy que la manifestation de nostre gloire soit suspendue jusques à la venue de Christ, nonobstant la cognoissance d'icelle est très-bien fondée. *Nous serons semblables a luy.* Il n'entend pas que nous serons pareils. Car il faut bien qu'il y ait quelque différence entre le chef et les membres : mais nous lui serons semblables pource qu'il rendra nostre corps vil conforme à son corps glorieux, comme sainct Paul enseigne, Philip., III, 21. Car sainct Jean a voulu monstrer en brief que la dernière fin de nostre adoption est, que ce qui a précédé en ordre en Christ, soit finalement accompli en nous. Toutesfois il semble que la raison qu'il adjouste ne soit pas assez ferme. Car si le regard de Christ nous doit faire semblables à Christ, les réprouvez auront une gloire commune avec nous, veu qu'ils le verront aussi. A cela je respon, qu'il est icy parlé d'un regard familier, lequel les infidèles et réprouvez ne peuvent porter, qu'ils ne soyent du tout saisis de frayeur : et mesme outre ce qu'ils fuiront et auront en horreur la présence de Dieu, la gloire d'iceluy leur esblouira les yeux, en sorte qu'ils demeureront confus et esperdus. Car nous voyons comme Adam se sentant coulpable, craint de se trouver devant Dieu, Gen., III, v. 8. Et Dieu prononce en général des hommes, par Moyse, Nul ne me verra, et vivra, Exode, XXXIII, v. 20. Car il ne se peut faire autrement que la majesté de Dieu, qui est comme un feu dévorant, ne nous consume comme un festu ou de la paille : tant est grande l'imbécillité de nostre chair. Mais en tant que l'image de Dieu est renouvelée en nous, nous avons les yeux disposez pour regarder Dieu. Vray est que Dieu commence à réparer son image en nous dès maintenant, mais c'est bien petitement. Parquoy nous ne pourrons veoir Dieu face à face jusqu'à ce que nous soyons despouillez de toute la corruption de nostre chair. Ce qui est aussi exprimé par ceste particule, *Ainsi comme il est.* Car il ne nous oste point maintenant tout regard de Dieu : mais comme dit S. Paul, 1 Cor., XIII, 12, Maintenant nous voyons seulement en obscurité comme par un miroir. Or il discerne ailleurs entre ceste façon de veoir, et le regard des yeux. En somme, Dieu se monstre maintenant à veoir à nous, non pas tel qu'il est, mais tel que nostre capacité le peut comprendre. Ainsi est accompli ce qui est dit en Moyse, que nous le voyons seulement comme par derrière, Exode, XXXIII, 23 : pource qu'il y a une trop grande splendeur en sa face. D'avantage, il faut noter que ceste raison que sainct Jean amène, est prinse de l'effet, et non pas de la cause. Car il ne dit pas que nous serons semblables, pource que nous jouirons du regard de Dieu : mais il prouve que nous serons participans de la gloire Divine, pource que si nostre nature n'estoit faite spirituelle et douée de l'immortalité céleste, elle n'approcheroit jamais de si près de Dieu. Cependant toutesfois, il n'y aura point une telle perfection de gloire en nous, que nostre regard puisse comprendre Dieu entièrement. Car alors mesme il y aura une longue distance de proportion entre luy et nous. Mais quand l'Apostre dit que nous le verrons comme il est : il parle d'une façon de veoir nou-

velle, et qu'on ne pourroit exprimer, laquelle nous n'avons point maintenant. Car tandis que nous cheminons par foy, S. Paul enseigne que nous sommes absens de Dieu, 2 Cor., V, 6. Et de faict toutesfois et quantes qu'il s'est donné à veoir aux Pères, il a esté tousjours veu sous figures, et non point en son essence. Lors donc la majesté de Dieu qui est maintenant cachée, sera vuë en soy, quand le voile de ceste nature mortelle et corruptible sera osté. Je me déporte des autres questions subtiles. Car nous voyons combien S. Augustin se tormente après, et toutesfois ne s'en peut desvelopper, tant aux Epistres qu'il escrit à Fortunatian et à Pauline, qu'au XXIIe liv. de la Cité de Dieu, et beaucoup d'autres lieux. Néantmoins ce qu'il dit là est bien digne d'estre noté, asçavoir qu'en ces matières la vie y fait plus que le parler : et qu'il nous faut garder que cependant que nous nous enquérons en débatant comme Dieu peut estre veu, nous ne perdions la paix et sanctification, sans laquelle nul ne le verra.

3 *Et quiconque ha ceste espérance en luy, il se purifie, etc.* Maintenant il conclud que l'exercice de saincteté de vie ne se doit pas pourtant refroidir en nous, si nostre félicité n'apparoist point encore : pource que l'espérance suffit. Or nous sçavons qu'on espère les choses qui sont cachées. Ainsi donc le sens est tel, Que combien que nous n'ayons point encore Christ présent à nos yeux, si toutesfois nous espérons en luy, il ne se peut faire que ceste espérance ne nous resveille et pousse à nous addonner à pureté : pource qu'elle nous conduit droit à Christ, lequel nous sçavons estre le patron de pureté accompli en toute perfection.

4 *Quiconque fait péché, fait aussi iniquité*[1] *: et péché est iniquité*[2].
5 *Et vous scavez qu'il est apparu, afin qu'il ostast nos péchez : et il n'y a point de péché en luy.*
6 *Quiconque demeure en luy ne pèche point : quiconque pèche, ne l'a point veu, et ne l'a point cognu.*

1) Ou, contre la Loy. 2) Ou, ce qui est contre la Loy.

4 *Quiconque fait péché fait aussi iniquité, etc.* Le sainct Apostre a desjà monstré ci-dessus combien nous sommes ingrats envers Dieu, si nous estimons peu l'honneur d'adoption, lequel il nous a fait de son bon gré : et si pour le moins nous ne l'aimons mutuellement. Quant et quant il a entrelacé ceste admonition, Que nostre affection ne doit point diminuer, pource que la béatitude promise est différée. Mais maintenant pource que les hommes ont accoustumé de se flatter en leurs vices plus qu'il ne seroit de besoin, il corrige ceste licence perverse, prononceant que tous ceux qui péchent, sont iniques, et transgresseurs de la Loy. Car il est vray-semblable que lors il y en avoit aucuns qui amoindrissoyent leurs péchez par ces flatteries, Il ne se faut esbahir si nous péchons, veu que nous sommes hommes : mais il y a grande différence entre péché et iniquité. Sainct Jehan leur arrache des poingts ceste excuse frivole, en baillant la définition de péché : asçavoir que c'est transgression de la Loy Divine. Car son intention est d'induire les hommes à avoir péché en haine et horreur. Le mot de *Péché* semble estre léger à aucuns : mais *Iniquité* ou transgression de la Loy ne peut estre pardonnée si facilement. Au reste, l'Apostre ne fait pas les péchez égaux, quand il condamne d'iniquité tous ceux qui pèchent : mais il veut monstrer simplement que péché procède du mespris de Dieu, et que quand on pèche c'est violer la justice de la Loy. Parquoy ceste doctrine de S. Jehan n'ha rien de commun avec l'opinion ou plustost la resverie tant estrange des Stoïques, qui disoyent que tous péchez sont égaux. D'avantage, *Pécher* en ce passage ne signifie pas faillir en quelque œuvre : et le nom de *Péché* n'est pas prins pour un chacun forfait ou délict : mais il appelle Péché, quand les hommes s'addonnent à mal de toute l'af-

fection de leur cœur. Et n'entend point qu'autres gens pèchent, sinon ceux qui prenent plaisir à péché. Car les fidèles qui sont encore travaillez des concupiscences de la chair, ne sont pas réputez iniques : combien qu'ils ne soyent purs ni exempts de péché : mais pource que le péché ne règne point en eux, S. Jehan dit qu'ils ne pèchent point : comme je déclareray tantost plus amplement. La somme de ceste sentence est, Que la meschante vie de ceux qui s'abandonnent à péché et se laschent la bride à mal, est haye de Dieu, et qu'il ne la peut endurer, veu que telle vie est contraire à sa Loy. Il ne s'ensuit point de cela, et n'en peut-on recueillir, que les fidèles soyent iniques : pource qu'ils désirent de rendre obéissance et de s'assujetir à Dieu, et se desplaisent en leurs vices, et ce en chacun forfait : d'avantage ils rangent et forment leur vie à obéissance de la Loy, autant qu'ils peuvent. Mais quand il y a un propos délibéré ou continuation perpétuelle de pécher, là il y a transgression de la Loy.

5 *Et vous sçavez qu'il est apparu, etc.* Il démonstre par un autre argument combien grande répugnance il y a entre le péché et la foy. Car l'office de Christ est d'oster les péchez, et il a esté envoyé de son Père expressément à ceste fin. Or est-il que par la foy nous sommes faits participans de la vertu de Christ. Parquoy, quiconque croit en Christ, il faut nécessairement qu'il se purge et nettoye de péchez. Au reste, comme ainsi soit qu'il est dit ailleurs[1] que Christ oste les péchez, pource qu'il en a fait l'expiation et satisfaction par le sacrifice de sa mort, afin qu'ils ne nous soyent imputez devant Dieu : S. Jehan en ce passage prend autrement ce mot, Oster les péchez : et entend que Christ oste les péchez réalement et de faict : pour autant que nostre vieil homme est crucifié par luy[2], et que son esprit mortifie par repentance nostre chair avec ses mauvaises concupiscences. Car le fil et déduction du texte ne peut porter que ceci soit exposé de la rémission : car, comme j'ay dit, il fait ainsi son argument : Que ceux qui ne cessent de pécher anéantissent et rendent inutile le bénéfice de Christ, d'autant qu'il est venu pour abolir le règne de péché. Or cela se rapporte à la sanctification de l'Esprit. *Et il n'y a point de péché en luy.* Il ne parle point yci de la personne de Christ : mais de tout le corps d'iceluy. Il dit qu'en quelque part que Christ espand sa vertu, le péché n'ha plus de lieu. Et pourtant il conclud incontinent de cela, que ceux qui demeurent en Christ ne pèchent point. Car s'il habite en nous par foy, il parfait son œuvre, qui est de nous purger de péchez. Dont il appert que signifie yci le mot de *Pécher*. Car Christ ne nous renouvelle pas par son Esprit parfaitement tout en une heure ou en un moment, mais ayant en partie commencé ce renouvellement, il le continue toute nostre vie. Il ne se peut donc faire que les fidèles ne soyent sujets à pécher, cependant qu'ils vivent au monde : mais entant que le règne de Christ ha vigueur en eux, le péché est aboli. Cependant ils sont estimez par la principale partie d'eux : c'est-à-dire, qu'ils sont appelez justes, et est dit qu'ils vivent sainctement, pource qu'ils aspirent à justice d'une vraye sincérité de cœur. Il est dit qu'ils *ne pèchent point :* pource que combien qu'ils choppent et faillent par l'infirmité de leur chair, nonobstant ils ne consentent point à péché, mais plustost luy résistent en gémissant, et combatent contre iceluy : en sorte qu'ils peuvent protester en vérité avec sainct Paul, qu'ils font contre leur gré le mal qu'ils ne veulent pas, Rom., VII, 19. Il adjouste que les fidèles *demeurent en Christ :* pource que nous par foy sommes entez en luy, et sommes faits un avec luy.

6 *Quiconque pèche, ne l'a point veu, etc.* Il a adjousté le membre opposite selon sa coustume, afin que nous sçachions que c'est à tort et à fausses enseignes qu'on prétend la cognoissance et foy de Christ, si la nouveauté de vie n'y est conjointe. Car Christ en quelque part qu'il règne, n'est nullement oisif, mais desploye la vertu de son Esprit. Or il a esté dit que son œuvre propre est de chasser péché, ne plus ne moins que le soleil escarte les obscuritez et ténèbres

1) *Jean*, I, 29. 2) *Rom.*, VI, 6.

par sa clarté. Et nous sommes yci derechef enseignez, combien est vive et plene d'efficace la cognoissance de Christ, veu qu'elle nous transforme en son image. Ainsi par la veuë et cognoissance n'est entendu autre chose que la foy.

7 Mes *petis enfans, nul ne vous séduise. Qui fait justice, est juste, comme iceluy est juste.*
8 *Qui fait péché, il est du diable : car le diable pèche dés le commencement. Or le Fils de Dieu est apparu, afin qu'il desfeist les œuvres du diable.*
9 *Quiconque est nay de Dieu, ne fait point péché : car la semence d'iceluy demeure en luy : et ne peut pécher, pource qu'il est nay de Dieu.*
10 *Par ceci sont manifestez les enfans de Dieu, et les enfans du diable.*

7 *Qui fait justice est juste, etc.* L'Apostre enseigne yci qu'il faut que nous déclarions une nouveauté de vie par bonnes œuvres, et que ceste similitude de Christ avec ses membres de laquelle il a parlé, n'est point en son estre si elle ne produit ses fruits : comme s'il disoit, Veu qu'il convient que nous soyons conformes à Christ, il faut que la vérité et tesmoignage de ceste conformité apparoisse en nostre vie. C'est une exhortation semblable à celle que fait sainct Paul au ch. V des Galat., v. 25, disant, Si vous vivez d'esprit, cheminez aussi d'esprit. Car il y en a plusieurs qui voudroyent volontiers faire à croire qu'ils ont une justice cachée en leurs cœurs, cependant qu'iniquité règne apertement en leurs yeux, pieds, mains, et langue.

8 *Qui fait péché, il est du diable.* Ce mot aussi *Faire péché*, se rapporte aux œuvres externes : tellement que le sens est, Que quand les hommes se gouvernent meschamment et iniquement, il n'y a là nulle vie de Dieu, ne de Christ : mais telle manière de gens sont plustost esclaves du diable. Par laquelle façon de parler il exprime mieux combien tels sont discordans d'avec Christ. Car tout ainsi qu'il a mis ci-dessus Christ comme fontaine de toute justice : aussi à l'opposite il met yci le diable chef de péché. Il a dit que nul n'est de Christ, s'il n'est juste, et s'il ne se déclare estre tel par œuvres : maintenant il renvoye tous autres à la compagnie du diable, et les met sous la sujétion et tyrannie d'iceluy : afin que nous sçachions qu'il n'y a point de moyen entre deux, que la tyrannie de Satan, n'occupe la place, où la justice de Christ ne domine point. Cependant toutesfois il ne faut point forger avec les Manichéens deux principes contraires. Car nous sçavons que le diable n'est point mauvais de nature, ne de l'origine de la création : mais par le vice de son révoltement et apostasie. Nous sçavons d'avantage qu'il n'est pas égal à Dieu, pour débatre contre luy teste à teste, comme on dit : mais qu'il est tenu de court contre son gré, tellement qu'il ne peut rien que par le consentement et bon plaisir de son Créateur. Finalement, quand sainct Jehan dit que les uns sont engendrez de Dieu, et les autres du diable : il ne dresse rien qui approche de la resverie des Manichéens : asçavoir que la substance de Dieu, ou du diable passe en nous : mais il signifie que les premiers sont gouvernez par l'esprit de Christ, et les autres sont transportez du diable : comme Dieu luy donne ceste puissance contre les incrédules. *Car le diable pèche dés le commencement.* Tout ainsi que par ci-devant il ne parloit point seulement de la personne de Christ, quand il disoit qu'il est juste, ains le mettoit comme fontaine et cause de justice : aussi maintenant, quand il dit que le diable pèche, il comprend tout le corps d'iceluy, c'est-à-dire tous les réprouvez : comme s'il disoit que cela est propre au diable d'inciter à pécher. Dont il s'ensuit que tous ceux qui sont addonnez à péché, sont membres d'iceluy, et sont gouvernez par luy. Au reste, ce Commencement duquel l'Apostre fait mention, ne signifie pas une éternité : comme quand il monstre que la Parole a esté dés le commencement. Car il y a grande différence entre Dieu et les créatures. Le

commencement en Dieu n'ha point de temps : parquoy veu que la Parole a esté tousjours avec Dieu, on ne trouvera aucun poinct de temps auquel elle ait commencé d'estre : ainsi il faut nécessairement venir à l'éternité. Mais yci sainct Jehan ne signifie autre chose, sinon que le diable incontinent dés le commencement du monde a esté apostat : et depuis n'a cessé d'espandre son venin entre les hommes. *Or le Fils de Dieu est parvenu, afin qu'il destruisist les œuvres du diable.* Il répète par d'autres paroles cela mesme qu'il avoit dit auparavant : Que Christ est venu pour oster les péchez du monde. Nous avons à recueillir deux choses de ceci : Que ceux ausquels péché règne, ne peuvent estre réputez entre les membres de Christ, et n'appartiennent aucunement à son corps. Car partout où Christ desploye sa vertu, il en chasse le diable et péché. Ce que sainct Jehan aussi adjouste incontinent après. Car la sentence prochaine, où il dit que *quiconque est nay de Dieu, ne fait point de péché :* c'est la conclusion des choses précédentes. C'est un argument prins de choses répugnantes, comme j'ay désjà dit : pource que le règne de Christ, lequel apporte nécessairement avec soy justice, ne peut consister avec péché. Au reste, j'ay desjà touché ci-dessus que signifie *Ne pécher point.* Car il n'exempte point entièrement les enfans de Dieu de tout péché : mais il dit que nul ne se peut glorifier en vérité de ce titre, s'il ne s'estudie de former et régler sa vie à l'obéissance de Dieu, de cœur et sans feintise. Vray est que les Pélagiens et Cathariens ont anciennement abusé de ce passage, imaginans que les fidèles estoyent garnis d'une pureté Angélique en ce monde. Et mesmes de ce temps aucuns Anabaptistes ont renouvelé ceste resverie. Mais tous ceux qui songent une telle perfection, déclarent assez combien leur conscience est assopie et stupide. Et tant s'en faut que les paroles du sainct Apostre, favorisent à leur erreur, qu'au contraire elles sont suffisantes pour le réfuter. Il dit que ceux qui sont nais de Dieu, ne pèchent point. Maintenant il faut veoir si Dieu nous régénère en un moment. Or il est certain que la régénération est tellement commencée en nous, que jusques à la mort il demeure en nous des reliques du vieil homme. Que si ainsi est que la régénération n'est point encore plene et parfaite, elle ne nous exempte pas de la servitude de péché, sinon selon sa mesure. Ainsi il appert qu'il ne se peut faire que les enfans de Dieu n'ayent des péchez, et qu'ils ne pèchent tous les jours, entant qu'ils ont encore quelque reste de leur vieille nature : et toutesfois ce que l'Apostre prétend yci ne laisse de demeurer véritable et ferme : asçavoir que c'est la fin de la régénération, que le péché soit aboli : et pour ceste cause tous ceux qui sont nais de Dieu, vivent justement et sainctement, d'autant que l'Esprit de Dieu corrige en eux ceste affection volontaire à pécher. Et c'est ce qu'entend l'Apostre par *la semence de Dieu.* Car l'Esprit de Dieu forme tellement les cœurs des fidèles à sainctes affections et pur zèle, que la chair avec ses concupiscences ne domine point, mais est réprimée, comme si elle estoit dontée sous le joug. En somme, sainct Jehan donne és éleus le plus haut lieu à l'Esprit, qui soit pour réprimer le péché par sa vertu, et ne le laisser point régner. *Et ne peut pécher, parce qu'il est nay de Dieu.* L'Apostre monte maintenant plus haut. Car il prononce apertement, que les cœurs des fidèles sont gouvernez par l'Esprit de Dieu avec efficace : en sorte qu'ils suyvent son gouvernement et conduite d'une affection non fleschissante. Or ceci est bien loin de la doctrine des Papistes. Les Sorbonistes confessent bien que la volonté de l'homme ne peut appéter ce qui est droit, si elle n'est aidée par l'Esprit de Dieu : mais ils imaginent un mouvement de l'Esprit, lequel laisse puis après en nostre liberté l'élection et le chois du bien ou du mal. Et de là ils font sortir les mérites : asçavoir, pource que nous obtempérons à la grâce de l'Esprit de nostre bon gré, laquelle il estoit en nostre puissance de rejetter. Brief, ils ne recognoissent point autre grâce du sainct Esprit, sinon qu'il fait que nous puissions bien vouloir, s'il nous semble bon. Mais sainct Jehan parle

yci bien autrement. Car il n'enseigne pas seulement que nous pouvons ne pécher point : mais que le mouvement du sainct Esprit est de si grande efficace, qu'il nous retient nécessairement en une obéissance ferme et continuelle de justice. Et avec ce, il y a bien d'autres passages en l'Escriture, par lesquels on peut cognoistre que le sainct Esprit réforme tellement la volonté, qu'elle ne peut estre que droite. Car Dieu tesmoigne qu'il donne un cœur nouveau à ses enfans : et promet qu'il fera qu'ils chemineront en ses ordonnances et commandemens, Ezéch., chap. XXXVI, 27. Joint que sainct Jehan n'enseigne pas seulement avec quelle efficace Dieu besongne en l'homme pour une fois : mais afferme clairement que le sainct Esprit poursuit sa grâce en nous jusques à la fin : en sorte qu'avec la nouveauté de vie il y a une persévérance ferme et constante. Ainsi donc, n'imaginons point avec les Sophistes un mouvement à demi, lequel il soit en la liberté de l'homme de suyvre, ou de rejetter : mais sçachons que nos cœurs sont gouvernez par l'Esprit de Dieu, pour adhérer constamment à justice. Au reste, il est facile de repousser l'absurdité que les Sophistes objectent. Ils disent que par ce moyen la volonté est ostée aux hommes. Mais c'est à tort qu'ils parlent ainsi. Car la volonté est de nature : mais pource que la corruption de la nature ne peut engendrer que des affections mauvaises et perverses: à ceste cause il faut que la volonté soit réformée par l'Esprit de Dieu, afin qu'elle commence à devenir bonne. D'avantage, d'autant que les hommes se destourneroyent incontinent du droit chemin, il est nécessaire que ce mesme Esprit conduise jusques à la fin ce qu'il a commencé. Quant au mérite, la response est facile à faire. Car il ne faut pas trouver absurde si les hommes ne méritent rien : et que toutesfois cependant les œuvres qui procèdent de la grâce du sainct Esprit, ne laissent point d'estre estimées bonnes, d'autant qu'elles sont volontaires. Elles ont aussi loyer et salaire, pource qu'elles sont imputées aux hommes gratuitement, ne plus ne moins que si elles estoyent d'eux. Mais on peut faire yci une question, asçavoir si depuis l'heure qu'un homme est régénéré par l'Esprit de Dieu, l'amour et la crainte de Dieu ne peut jamais estre esteinte en luy. Car il semble que les paroles de l'Apostre emportent cela. Ceux qui sont d'autre opinion, allèguent l'exemple de David, qui a esté pour quelque temps si assopi d'une stupidité brutale, qu'il n'apparois soit en luy aucune estincelle de l'Esprit. Et mesme au Pseaume LI, v. 12, il fait requeste à Dieu que cest Esprit luy soit rendu : dont il s'ensuit qu'il en avoit esté privé. Toutesfois quant à moy, je ne doute point que ceste semence par laquelle Dieu regénère ses éleus, comme elle est incorruptible, ne retiene une vertu perpétuelle. Je confesse bien qu'il se peut faire qu'elle est quelque fois estouffée, comme en David : mais toutesfois, lors qu'il sembloit que toute crainte et révérence de Dieu fust esteinte en luy, il y avoit comme un charbon vif caché sous des cendres. Vray est que Satan s'efforce d'arracher des cœurs des eleus tout ce qui y est de Dieu : mais à l'heure que la bride luy est le plus laschée, il demeure tousjours au cœur quelque racine cachée, qui vient puis après à rejetter. Au reste, sainct Jehan ne parle point yci d'un acte seul, comme on dit, mais du train continuel de la vie. Aucuns fantastiques songent qu'il y a és eleus je ne sçay quelle semence éternelle, laquelle ils apportent tousjours du ventre de leur mère. Mais ils font violence trop lourdement et sottement aux paroles de sainct Jehan. Car il ne dispute point de l'élection éternelle, ains il commence par la régénération. Il y en a aussi d'autres furieux au double, lesquels sous ceste couverture veulent que toutes choses soyent licites aux fidèles, pource que sainct Jehan dit qu'ils ne peuvent pécher. Ils veulent donc que nous suyvions indifféremment tout ce à quoy nostre affection nous transportera. Ainsi ils donnent congé de paillarder, de tuer, et desrobber, d'autant que ce ne peut estre péché où l'Esprit de Dieu règne. Mais l'intention du sainct Apostre est bien autre. Car il dit que les fidèles ne pèchent

point, pource que Dieu a engravé sa Loy en leurs cœurs : comme dit le Prophète Jérémie, au chapitre XXXI, v. 33.

10 *Par ceci sont manifestez les enfans de Dieu, etc.* Il conclud en peu de paroles, que ceux-là usurpent en vain et à fausses enseignes le nom et le titre d'enfans de Dieu, lesquels ne se monstrent tels par bonne et saincte vie, veu que c'est la marque qui fait la différence entre les enfans de Dieu, et ceux du diable. Au reste, il n'entend pas qu'ils soyent tellement manifestez, que tout le monde les puisse cognoistre apertement et à l'œil, comme on dit : mais il signifie seulement que le fruit et l'effet de l'adoption Divine se monstre tousjours en la vie.

Quiconque ne fait point justice, et qui n'aime point son frère n'est point de Dieu.

11 *Car voyci ce que vous avez ouy annoncer dés le commencement*, asçavoir *Que nous aimions l'un l'autre*[1] :

12 *Non point comme Caïn*, qui *estoit du malin, et tua son frère. Et pour quelle cause le tuoit-il? Pource que ses œuvres estoyent mauvaises, et celles de son frère estoyent justes.*

13 *Mes frères, ne vous esmerveillez point si le monde vous hait.*

1) Jean, XIII, 34, et XV, 12.

Quiconque ne fait point justice. Faire justice, et Faire péché, sont yci mis à l'opposite l'un de l'autre. Parquoy, Faire justice, n'est autre chose que craindre Dieu en vérité de cœur, et cheminer en ses commandemens, selon que la fragilité humaine le peut porter. Car combien que justice (à prendre le mot exactement et à la rigueur) ne puisse estre qu'en une plene et parfaite observation de la Loy, de laquelle les fidèles sont tousjours bien loin : toutesfois pource que Dieu ne leur impute point leurs fautes et péchez, ceste obéissance à demi et imparfaite laquelle ils luy rendent, est appelée Justice. Or sainct Jehan dit et déclare que tous ceux qui ne vivent justement ne sont point de Dieu : pource que tous ceux que Dieu appelle à soy, il les régénère par son Esprit. Parquoy la nouveauté de vie est un tesmoignage perpétuel de l'adoption Divine. *Et qui n'aime point son frère.* Il applique à son propos la doctrine générale. Car jusqu'yci il a exhorté les fidèles à charité fraternelle : maintenant il rapporte à ce mesme but la somme de la vraye justice. Ainsi, ce membre est adjousté par forme d'exposition. Au reste, j'ay desjà dit ci-devant pour quelle raison la justice entière est comprinse sous la charité fraternelle. Vray est que l'amour de Dieu tient le premier lieu : mais pource que la charité fraternelle entre les hommes dépend de ceste amour-là, bien souvent on la comprend sous charité, et charité sous icelle, par la figure nommée Synecdoche. Ainsi donc, il dit que selon que chacun s'addonne à charité, et use d'humanité envers les autres, il est, et se monstre estre juste, pource que charité est l'accomplissement de la Loy. Il conferme ceste doctrine, en disant que les fidèles ont esté ainsi enseignez *dès le commencement.* Car il signifie par ces paroles que ceste définition qu'il donne, ne leur doit point sembler nouvelle.

12 *Non pas comme Caïn, qui estoit du malin, etc.* C'est une autre confirmation prinse de la chose contraire : asçavoir pource que haine règne és réprouvez et enfans du diable, et (par manière de dire) tient une principauté en leur vie : de laquelle chose il propose un miroir en Caïn. Cependant cela sert pour leur consolation, comme aussi il conclud finalement, *Ne vous esmerveillez si le monde vous hait.* Il faut diligemment noter ceste déclaration. Car les hommes se trompent tousjours en leur façon de vivre, pource qu'ils constituent la saincteté en des œuvres fondées en inventions humaines, et quand ils se sont bien tormentez après je ne sçay quels fatras, ils pensent estre agréables à Dieu au double.

Comme les moines attribuent à leur façon de vivre ce titre d'orgueil, de l'appeler Estat de perfection. Et en la Papauté on ne pense point qu'il y ait autre service de Dieu, qu'un amas de folles superstitions. Mais sainct Jehan tesmoigne que ceste est la justice vrayement agréable à Dieu, que nous-nous aimions mutuellement : au contraire, que le diable règne, où haine, débas, envie, malvueillance et inimitié régnent. Cependant toutesfois il nous faut avoir mémoire de ce que j'ay n'aguères touché, Que la charité fraternelle n'est point séparée de l'amour de Dieu, pource qu'elle procède d'icelle, comme l'effet procède de sa cause : mais plustost que sainct Jehan la louë, d'autant qu'elle est tesmoignage de l'amour et crainte de Dieu que nous avons. Quand il dit que Caïn a esté incité à tuer son frère, pource que ses œuvres estoyent mauvaises : il signifie ce que j'ay desjà remonstré, Que là où l'impiété ha régné, là semblablement la haine s'espand en toutes les entreprinses de la vie. Après, il dit que *Les œuvres d'Abel estoyent justes :* afin que nous apprenions à porter patiemment, si le monde nous hait pour son plaisir, sans que nous luy ayons fait le pourquoy.

14 *En ce que nous aimons les frères, nous sçavons que nous sommes transférez de la mort à la vie. Qui n'aime point son frère, il demeure en la mort.*

15 *Quiconque hait son frère, est meurtrier : et vous sçavez que nul meurtrier n'ha point la vie éternelle demeurante en soy.*

16 *A ceci nous avons cognu la charité, qu'il a mis sa vie pour nous : nous devons donc aussi mettre nos vies pour les frères.*

17 *Or qui aura des biens de ce monde, et verra son frère avoir nécessité, et luy fermera ses entrailles, comment demeure la charité de Dieu en luy?*

18 *Mes enfans, n'aimons point de parole, ne de langue, mais d'œuvre et vérité.*

14 *En ce que nous aimons les frères, nous sçavons, etc.* Il orne d'un beau titre la charité fraternelle, disant que c'est un tesmoignage *que nous sommes transférez de la mort à la vie.* Dont s'ensuit que si nous aimons les frères, nous sommes bien-heureux : et au contraire, nous sommes misérables si nous les hayssons. Il n'y a personne qui ne désire d'estre délivré de mort, et en sortir. Parquoy il faut bien dire que ceux-là sont plus que stupides, lesquels à leur escient nourrissent leur mort en couvant quelque haine en leurs cœurs. Au reste, quand l'Apostre dit que par la charité on cognoist que nous sommes passez de mort à vie : il ne veut pas dire que l'homme soit libérateur de soy-mesme, comme si en aimant ses frères, il se délivroit de mort, et s'acquéroit la vie. Car il ne traitte point yci de la cause de salut : mais d'autant que charité est le principal fruit de l'esprit, elle est aussi un certain signe de régénération. Ainsi l'Apostre argumente par le signe, et non par la cause. Car pource que nul n'aime les frères d'une vraye affection, s'il n'est régénéré par l'Esprit de Dieu : on peut bien conclure de cela, que l'Esprit de Dieu, qui est la vie, habite en tous ceux qui aiment les frères. Mais ce seroit mal inféré, qui voudroit conclure de là qu'on acquiert la vie par charité : veu qu'elle ne précède pas, mais vient après. Il y auroit beaucoup plus de couleur en cest argument : Si la charité nous rend certains de nostre vie, il s'en suit donc que la fiance de salut repose sur les œuvres. Mais encore n'est-il pas difficile à soudre. Car combien que toutes les grâces de Dieu soyent comme aides ou appuis par lesquels la foy est confermée et soustenue, elle ne laisse pas pourtant d'avoir son fondement en la seule miséricorde de Dieu. Pour exemple de cela on pourroit prendre une chose qui se voit tous les jours. Quand nous jouissons de la clarté, nous sommes certains que le soleil luit : que si le soleil jette ses rayons au lieu où nous sommes, nous avons encore une clarté plus grande : toutesfois encore

qu'il n'y ait nuls rayons visibles d'iceluy qui parvienent jusques à nous, cela seul nous suffit que le soleil espand l'usage de sa clarté jusques à nous. En cas pareil, depuis que la foy est fondée en Christ, quelques choses pourront bien survenir qui luy serviront d'aides : cependant toutesfois elle se repose sur la grâce seule de Christ.

15 *Quiconque hait son frère, est meurtrier, et vous sçavez, etc.* Pour nous inciter d'avantage à charité, il monstre combien c'est une chose détestable devant Dieu, que haine. Il n'y a nul qui n'ait en horreur le meurtre, et mesme le nom seulement est en exécration à tous. Or sainct Jehan prononce que quiconque hait son frère, est homicide. Il estoit impossible d'en parler en termes plus terribles : et néantmoins ce n'est point un langage hyperbolique, c'est-à-dire qui excède la mesure de vérité. Car depuis que nous hayssons un homme, nous voudrions qu'il fust mort. Et c'est tout un encore qu'on s'abstiene de l'outrager de faict : car la volonté de nuire est condamnée devant Dieu aussi bien que l'effort. Et mesme quand nous n'aurions nul désir de nuire, si toutesfois nous désirons que mal adviene à nostre frère de quelque autre part, nous sommes aussi lors meurtriers et homicides. Sainct Jehan donc descrit simplement la chose comme elle est, quand il appelle haine Meurtre. Et en cela se voit la folie des hommes. Ils auront le nom en horreur et abomination, et n'estimeront presque rien le crime. Or d'où vient cela? Certes c'est pource que l'apparence extérieure des choses occupe tous nos sens : mais l'affection intérieure vient en conte devant Dieu. Parquoy, afin que nous n'amoindrissions plus un mal si grief et horrible, apprenons de rapporter nos jugemens au siége judicial de Dieu.

16 *A ceci nous avons cognu la charité, qu'il a mis sa vie pour nous.* Il monstre maintenant quelle est la vraye charité. Car ce ne seroit point assez de la louer, si on n'entendoit en quoy elle consiste. Or il propose la parfaite règle de charité en l'exemple de Christ : d'autant qu'en n'espargnant point sa propre vie, il a rendu bon tesmoignage combien il nous aimoit. Il veut donc que nous tendions à ce but. La somme est, que nostre charité se monstre vraye en ceci, asçavoir si nous transférons l'amour de nous-mesmes à nos prochains : en sorte qu'un chacun s'oubliant (par manière de dire) soy-mesme, procure le bien des autres. Cela est bien certain, qu'il s'en faut beaucoup que nous ressemblions à Christ : mais l'Apostre nous recommande d'ensuyvre cest exemple, pource que combien que nous ne le puissions atteindre, si faut-il que nous suyvions ses pas de loin. Et de faict, puis que l'intention de l'Apostre est d'abbatre toute la vanterie des hypocrites, qui se vantent d'avoir la foy de Christ, n'ayans cependant aucune amour fraternelle, il signifie par ces paroles, que si ceste affection et zele de charité ne règne en nos cœurs, nous n'avons aucune accointance ou participation avec Christ. Toutesfois, comme j'ay dit, il ne nous propose pas tellement la charité de Christ, que cependant il en requière de nous une semblable et égale. Car que seroit-ce autre chose sinon mettre en désespoir tout tant qu'il y a d'hommes au monde? Mais il veut que nos affections soyent rangées là, que nous désirions d'employer nostre vie et nous exposer à la mort, premièrement pour Dieu, et puis pour nos frères. Il y a une autre différence entre Christ et nous : asçavoir que la vertu de nostre mort ne peut estre semblable. Car l'ire de Dieu n'est point appaisée par nostre sang : ne la vie acquise, ou la peine que les autres ont méritée, payée par nostre mort. Mais sainct Jehan en ceste comparaison n'a point eu esgard qu'elle a esté la fin ou l'effet de la mort de Christ : mais il a seulement voulu que nostre vie fust formée à l'exemple d'iceluy.

17 *Or qui aura des biens de ce monde, et verra son frère avoir nécessité, etc.* Il parle maintenant des devoirs communs de charité, lesquels descoulent de ceste première source : asçavoir quand nous sommes prests de nous employer jusques à la mort pour nos prochains. Combien qu'il semble qu'il fait un argument du plus grand au plus petit.

Car qui refuse de subvenir de ses biens à la nécessité de son frère sa vie sauve et entière : comment au pris y employeroit-il sa vie ? Il dit donc qu'il n'y a nulle charité en nous, si nous refusons nostre aide à nos prochains. Au reste, il recommande tellement la bénéficence et charité externe, que cependant il exprime très-bien quelle est la vraye façon de faire bien aux prochains, et de quelle affection elle doit estre gouvernée. Tenons donc ce poinct pour la première maxime : Que nul n'aime ses frères à la vérité, qu'il ne le monstre par effet, toutes et quantes fois que la nécessité le requiert. La seconde sera, Que selon que chacun ha de pouvoir et de moyen, d'autant il est tenu d'aider ses frères : pource que par ce moyen le Seigneur nous donne matière d'exercer charité fraternelle. La troisième, Qu'il faut regarder qu'elle est la nécessité d'un chacun. Car selon que chacun ha besoin de manger et boire, ou d'autres choses desquelles nous sommes pourveus en abondance, aussi en cela il requiert desjà nostre aide. La quatrième : Qu'il n'y a bénéfice ou façon aucune de charité agréable à Dieu, si elle n'est conjointe avec compassion. Plusieurs sont libéraux en apparence, qui toutesfois ne sont nullement touchez des misères et povretez de leurs frères. Mais l'Apostre nous commande d'ouvrir nos entrailles : ce que nous faisons, quand nous sommes touchez quasi d'un mesme sentiment : en sorte que nous ayons autant de compassion des maux d'autruy que des nostres propres. *Comment demeure la charité de Dieu en luy?* Il est yci question de la dilection des frères : à quel propos donc parle-il de la dilection de Dieu ? Certes c'est qu'il nous faut retenir ce principe : Qu'il ne se peut faire que la charité de Dieu n'engendre en nous la dilection fraternelle. Et par ce moyen Dieu esprouve si nous l'aimons, quand il nous commande d'aimer les hommes pour l'amour de luy : comme il est dit, Ma bénignité ne parviendra point jusqu'à toy : mais mon affection et mon plaisir est envers les saincts qui sont en la terre, Pseaume XVI, v. 2.

18 *N'aimons point de parole, etc.* Il parle par forme de concession en ce premier membre. Car ce n'est point amour, quand nous aimons seulement de parole et de langue : mais pource qu'il y en a plusieurs qui à fausses enseignes se vantent d'aimer, sainct Jean accorde que leur feintise soit nommée amour, comme on en fait souvent. Toutesfois par l'autre membre il rédargue leur vanité, quand il dit qu'il n'y a point de vérité, sinon quand on le monstre par œuvre. Car il faut résoudre ces paroles en ceste sorte, Ne protestons point seulement de bouche que nous aimons : mais monstrons-le par œuvre, car c'est-là la vraye façon d'aimer.

19 *Car à ceci cognoissons-nous que nous sommes de vérité, et asseurons nos cœurs devant luy.*

20 *Que si nostre cœur nous condamne, Dieu certes est plus grand que nostre cœur, et cognoist toutes choses.*

21 *Bien-aimez, si nostre cœur ne nous condamne point, nous avons asseurance envers Dieu.*

22 *Et quoy que nous demandions, nous le recevons de luy : car nous gardons ses commandemens, et faisons les choses qui sont plaisantes devant luy.*

19 *Car à ceci cognoissons-nous que nous sommes de vérité, etc.* Il prend maintenant ce mot de vérité, en une autre signification : mais c'est une rencontre de mots qui ha bonne grâce : Que si nous aimons nos prochains en vérité, en cela nous avons tesmoignage que nous sommes nais de Dieu, qui est la vérité : ou que la vérité de Dieu ha lieu en nous. Or il nous faut tousjours réduire en mémoire, que la cognoissance de laquelle parle l'Apostre, nous ne l'avons pas de charité, comme s'il faloit chercher en icelle la certitude de nostre salut. Et de faict, nous ne cognoissons point d'ailleurs que nous ne soyons enfans de

Dieu, sinon d'autant qu'il grave et seelle en nos cœurs par son sainct Esprit son adoption gratuite, et nous de nostre costé nous recevons par foy le certain gage d'icelle offert en Christ. Charité donc est un accessoire ou une aide inférieure, pour appuyer et soustenir la foy : et non point le fondement, sur lequel elle soit fondée. Pourquoy est-ce donc que sainct Jehan dit, Que nous avons nos cœurs certains devant Dieu ? Certes il nous admoneste par ces paroles, que la foy ne peut estre sans bonne conscience. Non pas que la persuasion et certitude procède ou dépende de là : mais pource que lors nous sommes vrayement persuadez, et non point à fausses enseignes, de la conjonction que nous avons avec Dieu, quand l'efficace du S. Esprit se manifeste en nostre charité. Car il nous faut tousjours regarder ce que l'Apostre veut dire. Car pource qu'il condamne une profession de foy feinte et fausse, il dit que nous ne pouvons pas autrement avoir une persuasion asseurée devant Dieu, sinon que son Esprit produise en nous le fruit de charité. Or combien que la bonne conscience ne puisse estre séparée de la foy, toutesfois on ne pourra jamais recueillir de cela, qu'il faille regarder à nos œuvres pour avoir ferme persuasion.

20 *Que si nostre cœur nous condamne, Dieu certes est plus grand, etc.* Il prouve par la chose contraire, que ceux à qui le tesmoignage de bonne conscience defaut, se vantent en vain du nom et de l'apparence de Chrestiens. Car si un homme ha mauvaise conscience, et est condamné par le propre sentiment de son cœur, il évitera beaucoup moins le jugement de Dieu. Il s'ensuit donc que l'inquiétude de mauvaise conscience renverse la foy. Quand il dit que *Dieu est plus grand que nostre cœur :* c'est au regard du jugement : asçavoir pource qu'il ha une veuë plus aiguë que nous, et fait ses enquestes plus vives, et juge en plus grande sévérité. Pour ceste mesme raison sainct Paul dit à la 1re aux Cor. IV, 4, Que combien qu'il ne se sente en rien coulpable, toutesfois il n'est point justifié pourtant, Car il recognoist que quoy qu'il soit diligemment attentif à faire son office, néantmoins il faut en plusieurs choses, et sans y penser se pardonner des fautes, lesquelles cependant Dieu apperceoit bien. L'Apostre donc veut dire, Qu'il ne se peut faire que celuy qui est pressé et estreint de sa propre conscience, évite le jugement de Dieu. A cela mesme tend ce qu'il adjouste incontinent après, asçavoir que Dieu *voit et cognoist toutes choses*. Car comment se pourroit-il faire que les choses que nous sommes contraints de veoir, fussent cachées à Dieu, veu que nous avons les yeux tous esblouis, voire mesme sommes aveugles au pris de luy ? Il faut donc ainsi résoudre ces paroles, Veu que Dieu voit toutes choses, il est bien plus grand que nostre cœur. Car ce n'est pas une chose nouvelle que ce mot *Et*, soit prins pour *Car*. Maintenant le sens est clair, asçavoir, que Dieu ha une cognoissance qui pénètre plus avant que le sentiment de nostre conscience : que nul ne peut consister devant luy, s'il n'est soustenu par une intégrité et rondeur de conscience. Mais on fait ici une question : Il est certain que Satan plonge quelques fois les réprouvez jusques à une telle stupidité, qu'ils ne sentent plus leurs maux, et se jettent dedans leur ruine sans considération, et sans aucune doléance ou crainte, comme dit sainct Paul aux Ephésiens, chap. IV, 19. Il est certain aussi que les hypocrites ont accoustumé de se flatter, et de mespriser orgueilleusement le jugement de Dieu : pource qu'estans enyvrez d'une fausse opinion de justice, ils ne sont point touchez du sentiment de leurs péchez. La response est facile à faire, Que les hypocrites sont trompez, pource qu'ils fuyent la lumière : et les réprouvez ne sentent rien, pource qu'ils se reculent de Dieu. Et qui plus est, la mauvaise conscience n'ha nulle asseurance, sinon en ténèbres et en se cachant. Mais sainct Jehan parle yci des consciences, lesquelles Dieu tirant hors de leurs cachettes, et faisant venir en lumière, contraint de comparoistre devant son siége judicial, et les tormente du sentiment de son jugement. Combien qu'encore ce poinct est véritable en général, que nous n'avons jamais paix ou tranquillité asseu-

rée, sinon celle que l'Esprit de Dieu donne, ayant purgé nos cœurs. Car ceux que nous avons dit estre sans doléance, sentent néantmoins par fois des poinctes et picqueures secrètes en leur stupidité, et ne laissent pas d'estre tormentez.

21 *Si nostre cœur ne nous condamne point, nous avons asseurance envers Dieu.* J'ay desjà déclaré que ceci ne s'entend point ne d'hypocrisie, ne d'un lourd contemnement de Dieu. Car quoy que les réprouvez se plaisent en leurs voyes, toutesfois le Seigneur poise les cœurs, comme dit Salomon, aux Proverbes, chap. XXI, v. 2. Ceste balance de Dieu fait par son examen, que nul ne se peut vanter d'avoir le cœur pur. Voyci donc que signifient les paroles de l'Apostre, Que lors nous-nous présentons hardiment et avec une confiance asseurée devant la face de Dieu, quand ayans une bonne conscience, nous apportons avec nous tesmoignage d'un cœur pur et rond. Je confesse bien que ce que dit sainct Paul aux Ephésiens, chap. III, v. 12, est bien vray, Asçavoir que nous avons accès à Dieu avec fiance par la foy qui est appuyée sur la grâce de Christ. Item, que par foy paix nous est donnée, afin que nos consciences puissent consister paisibles devant Dieu, Rom. V, 1. Mais ces sentences s'accordent bien avec ce passage. Car sainct Paul monstre la cause de nostre asseurance : et sainct Jehan ne fait seulement que toucher un accessoire inséparable de ceste asseurance, lequel nécessairement est conjoint à icelle, combien qu'il n'en soit point la cause. Toutesfois de ceci vient une plus grande difficulté, d'autant qu'il semble que sainct Jehan ne laisse rien d'asseurance en tout le monde. Car qui est celuy que son cœur ne rédargue en quelque sorte? Je respon que les fidèles sont tellement rédarguez, que quant et quant ils s'absolvent eux-mesmes. Car vray est qu'il faut bien qu'ils soyent poincts de leurs péchez au dedans à bon escient, afin que la frayeur les range à humilité, et à se desplaire en eux-mesmes : mais incontinent ils ont leur recours au sacrifice de Christ, où ils trouvent une paix et repos asseuré. Combien que l'Apostre parle en un autre sens, disant qu'ils ne sont point rédarguez, asçavoir pource que combien qu'ils cognoissent qu'ils défaillent en plusieurs sortes, ce nonobstant ils se sentent soulagez par ce tesmoignage que leur rend leur conscience qu'ils craignent Dieu vrayement et de cœur, et désirent de se soumettre à sa justice. Tous ceux qui ont ceste saincte affection, et cependant sçavent que leurs efforts sont agréables à Dieu, quoy qu'ils soyent bien loin de la perfection, à bon droict il est dit d'eux qu'ils ont le cœur appaisé, pource qu'ils n'ont nulle pointe intérieure, qui trouble leur gayeté et repos.

22 *Et quoy que nous demandions, nous le recevons de luy : car nous gardons ses commandemens, et faisons, etc.* Pource que la fiance ou asseurance, et l'invocation de Dieu sont deux choses conjointes ensemble, comme ci-dessus il a monstré que là où il y a mauvaise conscience, ceste asseurance n'y peut estre : ainsi il dit maintenant que Dieu ne peut estre invoqué, sinon de ceux qui le craignent d'un cœur pur, et le servent en vérité. Ce dernier propos s'ensuit bien du premier. C'est une maxime générale de l'Escriture, Que les meschans ne sont point exaucez de Dieu : mais au contraire, que leurs sacrifices et prières sont autant d'abominations devant luy. Ainsi donc, la porte est yci fermée aux hypocrites, afin qu'ils ne s'ingèrent de se présenter devant luy, avec un mespris de sa majesté. Cependant, il ne signifie pas qu'il faille apporter une bonne conscience, pour dire qu'elle face que nos prières et oraisons soyent agréables. Malédiction sur nous, si nous regardons à nos œuvres, qui n'ont en elles sinon matière de frayeur et tremblement. Les fidèles doncques n'entreprenent point de venir devant le siége judiciat de Dieu, sinon estans appuyez sur la fiance qu'ils ont au Médiateur Christ. Mais pource que la dilection de Dieu est tousjours conjointe avec la foy, pour mieux estonner les hypocrites, sainct Jehan les prive de ce bénéfice et privilége singulier que Dieu donne à ses enfans, afin qu'ils ne pensent point que leurs prières ayent accès à Dieu. Or quand il dit, *Car nous gardons ses com-*

mandemens, il ne faut pas penser qu'il entende que la fiance et hardiesse de prier soit fondée en nos œuvres, mais il insiste seulement sur ce poinct, Que la vraye religion et le pur service de Dieu ne peuvent estre séparez de la foy. Et n'y a point d'absurdité en ce qu'il use de ce mot Car, combien qu'il ne parle pas de la cause de la chose. Car ce qui est une propriété inséparable, est quelques fois mis par forme de cause. Comme si on disoit, Pource que le soleil luit sur nous à midi, lors la chaleur est plus grande. Car il ne s'ensuit pas que la chaleur viene de la lumière.

23 *Et voyci son commandement, Que nous croyons au nom de son Fils Jésus-Christ, et aimions l'un l'autre, comme il nous en a donné commandement.*

24 *Et celuy qui garde ses commandemens, demeure en luy, et luy en iceluy. Et par ceci nous sçavons qu'il demeure en nous*, asçavoir *par l'Esprit qu'il nous a donné.*

23 *Et voyci son commandement.* Il applique derechef à son propos la sentence générale. La somme est, qu'il y a un tel discord entre Dieu et nous, que nous sommes chassez et repoussez de sa présence, si nous ne sommes conjoints d'une amour fraternelle entre nous. Combien qu'il ne recommande pas yci charité seule, mais il la fait compaigne et comme chambrière de la foy. Les Sophistes par leurs fausses inventions pervertissent le vray sens de ces mots, comme si la liberté et hardiesse de prier nous estoit donnée en partie par la foy, en partie par nos œuvres. Pource que l'Apostre, à ce que nous puissions bien et deuëment prier, requiert que nous gardions les commandemens de Dieu : et après cela enseigne que l'observation d'iceux consiste en foy et charité : ces gentils argumentateurs recueillent de cela que la hardiesse et asseurance de prier est fondée en ces deux choses. Mais j'ay desjà assez de fois remonstré qu'il n'est point yci traitté par quels moyens ou en quelle sorte les hommes acquièrent ceste asseurance d'oser invoquer Dieu. Car il n'est point yci question de la cause d'icelle, ou s'il y a quelque chose en nous qui nous en face dignes. Sainct Jehan monstre seulement que Dieu n'ottroye cest honneur et ce privilége à autres de les recevoir à parler avec luy, sinon à ses enfans, voire régénérez par son Es-

Ainsi le fil du propos est, Quand la crainte et révérence de Dieu ne règne oint, il ne se peut faire que Dieu nous exauce. Que si nous avons ce but de rendre obéissance à ses commandemens, il faut veoir ce qu'il commande. Or est-il ainsi qu'il ne sépare point la foy d'avec la charité : mais il les requiert toutes deux de nous, comme conjointes ensemble. Et voylà pourquoy il a dit *commandement* en nombre singulier. Au reste, voyci un singulier passage, pource qu'il déclare briefvement et apertement en quoy consiste toute la perfection d'une bonne et saincte vie. Il ne faut point donc que nous alléguions yci la difficulté : veu que Dieu ne nous pourmène point par longs destours : mais nous expose simplement et en un mot ce qui est droit et juste, et ce qui luy est agréable. Joint qu'en ceste briefveté il n'y a nulle obscurité. Car il nous démonstre ouvertement et clairement le commencement et la fin de bien et sainctement vivre. Or quant à ce qu'il est yci fait mention de la charité fraternelle seulement, sans parler de l'amour de Dieu : la raison est (comme nous avons dit ailleurs) pource que la charité fraternelle est une vraye et certaine approbation de l'amour de Dieu, comme aussi elle procède d'icelle seule. *Que nous croyons au nom de son Fils.* Ce mot de *Nom*, se rapporte à la prédication de la Parole. Et faut bien noter ceste relation ou correspondance, d'autant qu'il y en a bien peu qui entendent que c'est de croire en Christ. Or on peut facilement recueillir par ceste façon de parler, qu'il n'y a point d'autre vraye foy, sinon celle qui receoit Christ tel qu'il est an-

noncé en l'Evangile. Dont on peut aussi inférer qu'il n'y a point de foy sans la doctrine : comme aussi sainct Paul le monstre au chap. X des Romains, v. 14. Davantage, il faut noter que sainct Jehan enclost la foy en la cognoissance de Christ. Car il est la vive image du Père, et tous les thrésors de sapience et science sont cachez en luy. Parquoy, aussi tost que nous-nous sommes destournez de luy, nous ne pouvons faire autre chose que nous fourvoyer.

24 *Et celuy qui garde ses commandemens, demeure en luy, et luy en iceluy. Et par ceci nous sçavons qu'il, etc.* Il conferme ce qu'il a desjà dit, Que si nous-nous aimons l'un l'autre, par ce moyen est manifestée la conjonction que nous avons avec Dieu. Non pas que la conjonction prene son commencement de là : mais pource qu'elle ne peut estre oisive ne sans efficace en quelque lieu où elle a commencé d'estre. Et prouve ceci par la raison qu'il adjouste, Que Dieu ne demeure point en nous, sinon que son Esprit y habite. Or en quelque lieu que son Esprit est, il faut qu'il monstre sa vertu et efficace. Dont nous pouvons facilement recueillir que nul ne demeure en Dieu, et n'est uni avec luy, sinon qu'il garde ses commandemens. Parquoy quand il dit, *Et par ceci nous sçavons :* c'est autant comme s'il disoit, *Car* nous sçavons. Au surplus, il faut considérer la circonstance de la présente matière. Car combien que ceste sentence s'accorde à celle de sainct Paul, quand il dit que l'Esprit rend tesmoignage à nos cœurs que nous sommes enfans de Dieu, et que par iceluy nous crions à Dieu, Abba, Père, Romains chap. VIII, v. 15 : toutesfois il y a quelque différence quant au sens. Car sainct Paul parle de la certitude de l'adoption gratuite, laquelle l'Esprit de Dieu seelle en nos cœurs : mais sainct Jehan regarde yci les effets que le sainct Esprit produit habitant en nous. Comme aussi fait sainct Paul au mesme lieu, quand il dit que ceux qui sont menez de l'Esprit de Dieu, sont enfans de Dieu. Car il traitte là aussi de la mortification de la chair, et de la nouveauté de vie. Il veut dire en somme, Qu'on cognoist par cela si nous sommes enfans de Dieu, quand le sainct Esprit conduit et gouverne nostre vie. Cependant l'Apostre monstre que toutes les bonnes œuvres qui sont en nous, procèdent de la grâce du sainct Esprit, et que nous n'obtenons point cest Esprit par nostre justice, ains qu'il nous est gratuitement donné.

CHAPITRE IV.

1 *Bien-aimez, ne croyez point à tout esprit, mais esprouvez les esprits, s'ils sont de Dieu. Car plusieurs faux-prophetes sont venus au monde,*

2 *Cognoissez par ceci l'Esprit de Dieu : Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu en chair, est de Dieu :*

3 *Et tout esprit qui ne confesse point que Jésus-Christ est venu en chair, n'est point de Dieu : et tel esprit est l'esprit de l'Antechrist, duquel vous avez ouy parler qu'il viendra, et est desja au monde maintenant.*

Il retourne à la doctrine de laquelle il avoit touché au second chapitre. Car comme on a accoustumé de faire ès choses nouvelles, plusieurs abusoyent du nom de Christ, pour semer leurs erreurs : les autres faisoyent profession de Christ à demi. Cependant, d'autant qu'ils obtenoyent lieu entre les domestiques, ils avoyent beaucoup plus grand pouvoir de nuire : et principalement Satan prenoit occasion et matière en Christ mesme de troubler l'Eglise. Car il est la pierre de trébuschement, à laquelle il faut que tous ceux s'aheurtent, qui ne tienent point la droite voye, comme elle nous est monstrée de Dieu. Or tout ce propos de l'Apostre consiste en trois membres. Car en premier lieu il monstre le mal par lequel les fidèles estoyent en danger : et pour ceste raison il les exhorte à se garder. Il enseigne le moyen de se donner garde, asçavoir qu'ils esprouvent les es-

prits : et c'est le second membre. Finalement il monstre une espèce, laquelle estoit bien dangereuse pour eux : c'est qu'il leur défend d'ouyr ceux qui nient que le Fils de Dieu ait esté manifesté en chair. Traittons maintenant un chacun poinct par ordre. Or combien que ceste raison soit mise en second lieu en la déduction du texte, Asçavoir que *plusieurs faux-prophètes sont venus au monde :* toutesfois il faut commencer par là. Ceste sentence contient une admonition utile : Que si dés ce temps-là plusieurs avoyent jà esté poussez par Satan, qui sous le nom de Christ semoyent leurs abus, un tel exemple ne nous doit point aujourd'huy estonner, ne faire perdre courage. Car ceste condition est perpétuelle à l'Evangile, que Satan tasche à corrompre et infecter la pureté d'iceluy par divers erreurs. Et qu'ainsi soit, de nostre temps mesme se sont levées je ne sçay combien de sectes monstrueuses et horribles. A ceste occasion il y en a plusieurs qui demeurent tout estonnez : et ne sçachans de quel costé ils se doyvent tourner, rejettent là tout soin de la vraye religion. Car ils ne trouvent point de moyen plus expédient pour se dépestrer du danger de tomber en quelque erreur. Ce qui est une grande folie : car en fuyant la lumière de vérité, ils se jettent de leur propre gré dedans les ténèbres d'erreurs. Parquoy que ceci demeure ferme en nos cœurs, qu'aussi tost que l'Evangile a commencé d'estre publié, il y a eu des faux-prophètes. Car ceste doctrine nous munira contre un tel scandale. L'ancienneté des erreurs en retient plusieurs comme liez, tellement qu'ils n'en osent sortir. Mais sainct Jehan note yci un mal domestique de l'Eglise. Que si desjà dés lors il y avoit des abuseurs et faux-prophètes meslez parmi les Apostres et autres docteurs fidèles : est-ce de merveilles si après que la doctrine de l'Evangile a esté jà opprimée dés long temps, plusieurs abus et fausses opinions ont couru par le monde? Il ne faut donc point que l'ancienneté nous empesche que nous ne discernions franchement entre la vérité et le mensonge.

1 *Ne croyez point à tout esprit, etc.* Il y en a beaucoup (comme il a esté dit) qui estans effrayez, quand l'Eglise est oppressée de discors et contentions, se départent et quittent l'Evangile. Or le S. Esprit ordonne bien un autre remède : Asçavoir que les fidèles ne reçoyvent point à la volée ne sans discrétion toute doctrine. Il se faut donc bien garder qu'estans offensez de la diversité d'opinions, nous n'abandonnions les Docteurs et la parole de Dieu tout ensemble. Mais contentons-nous de ce moyen, Que tous ne doyvent point estre indifféremment ouys. Je pren ce mot *d'esprit* (par la figure nommée métonymie) pour celuy qui se vante avoir le don du S. Esprit pour faire l'office de Prophète. Car veu qu'il n'est permis à homme quelconque de parler en son propre et privé nom : et ne faut adjouster foy à ceux qui parlent, sinon entant qu'ils sont instrumens et organes du S. Esprit : afin que les Prophètes eussent plus grande authorité, Dieu leur a donné ce titre, comme s'il les exemptoit du rang commun des hommes. Ceux donc estoyent appelez Esprits, qui ne faisans que prester leur langue aux oracles du sainct Esprit pour luy servir, estoyent constituez pour faire aucunement son office et le représenter : et n'amenoyent rien de leur propre sens : et aussi ne venoyent point en public en leur privé nom. Or ce titre tant honorable tendoit à cela, que la parole de Dieu ne perdist rien de son honneur et authorité pour la petite réputation ou qualité du ministre d'icelle. Car Dieu a tousjours voulu que sa parole fust aussi bien receue de la bouche des hommes, que si luy-mesme fust manifestement apparu du ciel. Satan s'est yci jetté à la traverse, et en supposant des faux docteurs pour corrompre la parole de Dieu, il leur a quant et quant imposé un nom, à l'aveu duquel ils trompassent plus facilement. Ainsi les faux-prophètes ont tousjours accoustumé de s'attribuer orgueilleusement et à plene bouche tout l'honneur que Dieu avoit conféré à ses serviteurs. Or il semble que l'Apostre a usé de ce mot de propos délibéré, afin que ceux qui se couvrent faussement du nom de Dieu, ne nous abusent point de leurs

masques : comme nous en voyons aujourd'huy beaucoup, qui à ce seul mot d'Eglise demeurent si estonnez et esperdus, qu'ils aiment mieux s'assujetir au Pape en ruine perpétuelle, que de diminuer tant peu que ce soit de son authorité. Il faut donc noter ceste manière de concession. Car l'Apostre pouvoit dire qu'il ne faut point croire indifféremment à tous hommes : mais pource que les faux docteurs se vantoyent à fausses enseignes du titre de l'Esprit, il leur accorde et ottroye tellement ce nom, que quant et quant il monstre qu'ils l'usurpoyent faussement : et que c'est une chose totalement frivole et de néant, s'ils ne monstrent par effet ce de quoy ils font profession : et aussi que ceux qui s'estonnent tellement si tost qu'ils oyent parler d'un titre honorable, qu'ils ne s'osent enquérir du faict, sont fols et badaux. *Mais esprouvez les esprits s'ils sont de Dieu, etc.* Pource que toutes les prophéties ne sont pas véritables, sainct Jehan dit yci qu'il les faut examiner et esprouver. Or il parle non-seulement à tout le corps de l'Eglise, mais aussi en particulier à chacun fidèle. Mais on demande yci, D'où nous vient ce jugement de les sçavoir discerner? Ceux qui respondent que la parole de Dieu est la règle à laquelle il faut rapporter tout ce que les hommes amènent en avant, disent bien quelque chose, mais non pas tout. Je confesse que toutes doctrines doyvent estre esprouvées par la parole de Dieu : toutesfois s'il n'y a quant et quant esprit de prudence, il ne servira de rien, ou bien peu, d'avoir la parole de Dieu en main, et ne la pouvoir interpréter. Comme par forme d'exemple, l'or sera bien esprouvé par le feu, ou par la pierre de touche, mais ce sera par ceux qui entendent l'art. Car de quoy servira la pierre de touche ou le feu à ceux qui n'entendent pas l'art? Parquoy avant que nous soyons juges compétens, il faut nécessairement que l'Esprit de discrétion nous soit donné, et que nous soyons gouvernez par iceluy. Or pource que l'Apostre nous commanderoit cela en vain, si nous n'avions quant et quant la science de juger, il nous faut tenir ceci pour certain, que les fidèles ne seront jamais destituez de l'Esprit de prudence, autant qu'il sera expédient, moyennant qu'ils le demandent au Seigneur. Mais voyci, comment l'Esprit nous addressera à une vraye discrétion, asçavoir quand nous assujetirons tous nos sens à la Parole. Car comme il a esté dit, elle est comme une pierre de touche : voire nous la devons beaucoup plus estimer, d'autant qu'il n'y a point de doctrine vraye et légitime, sinon celle qui est prinse de là. Mais sur ce poinct survient une question difficile : Que si un chacun ha droict et liberté de juger, on ne pourra jamais rien arrester de certain : mais qui pis est, toute la religion chancellera. Je respon à ceci, qu'il y a double façon d'examen ou probation de doctrine. L'une est particulière, et l'autre publique. La probation particulière, c'est quand un chacun conferme sa foy, tellement qu'il acquiesce à ceste doctrine, laquelle il sçait estre procédée de Dieu. Car les consciences ne trouveront point repos ne port asseuré ailleurs qu'en Dieu. La probation publique appartient au commun consentement et gouvernement de l'Eglise. Car d'autant qu'il y a danger qu'il ne se lève quelques fantastiques, qui se vantent faussement d'avoir l'Esprit de Dieu, ce remède est nécessaire, que les fidèles s'assemblent et cherchent le moyen d'un pur et sainct accord ou consentement. Au surplus, d'autant que ce proverbe ancien n'est que trop véritable, Asçavoir qu'il y a autant d'opinions qu'il y a de testes : il est certain que c'est une œuvre singulière de Dieu, qu'ayant donté nostre opiniastreté, il nous face sentir une mesme chose, et qu'il nous conjoigne en une vraye union de foy. Or quant à ce que les Papistes veulent que sous ceste couverture on tiene pour révélations certaines et oracles toutes les choses qui jamais ont esté establies et ordonnées aux Conciles, pource que l'Eglise a approuvé une fois qu'elles estoyent de Dieu : cela est trop puérile et frivole. Car combien que ce soit là le moyen ordinaire de chercher accord ou consentement, d'assembler un Concile sainct et Chrestien, auquel on puisse mettre fin

à tous différens par la parole de Dieu : nonobstant Dieu ne nous a jamais astraints aux décrets et ordonnances de tous Conciles quels qu'ils soyent. Car ce n'est pas à dire qu'aussi tost que cent Evesques ou plus auront esté assemblez en quelque lieu, ils ayent pourtant deuement invoqué Dieu, et enquis de sa bouche ce qui estoit vray. Mais au contraire, il n'y a rien plus certain que bien souvent ils se sont destournez de la pure parole de Dieu. Parquoy l'examen ou probation que l'Apostre ordonne, doit aussi yci avoir lieu.

2 *Cognoissez par ceci l'Esprit de Dieu, etc.* Il donne une marque spéciale, par laquelle on puisse mieux discerner les vrais Prophètes d'avec les faux. Combien que seulement il répète yci ce que nous avons veu ci-dessus : asçavoir, comme Christ est le but auquel la foy vise tout droit, ainsi il est le rochier contre lequel s'aheurtent tous les hérétiques. Tandis donc que nous demeurons en Christ, tout va bien pour nous : mais quand nous-nous en reculons, la foy est périe et toute vérité anéantie. Au surplus, souvenons-nous que contient ceste confession. Car quand sainct Jehan dit *que Christ est venu :* nous recueillons par cela qu'il estoit auparavant avec le Père, et par cela aussi est démonstrée sa Divinité éternelle. Quand il dit qu'il *est venu en chair :* il signifie qu'en vestant la chair, il a esté fait vray homme, d'une mesme nature que nous, afin qu'il fust nostre frère : sinon qu'il a esté exempt de tout péché et vice. Finalement quand il dit qu'il *est venu* : il faut noter la cause de son advénement : car le Père ne l'a point envoyé pour néant. De là dépend l'office et la vertu de Christ. Tout ainsi donc que les hérétiques anciens sont décheus de ceste foy, nians en partie la nature Divine de Christ, en partie sa nature humaine : aussi aujourd'huy combien que les Papistes confessent Christ estre Dieu et homme, toutesfois il s'en faut beaucoup qu'ils gardent la confession que l'Apostre requiert : pource qu'ils despouillent Christ de sa vertu. Car après avoir establi leur franc arbitre, les mérites des œuvres, les services fondez sur les inventions des hommes, les satisfactions, et les intercessions des Saincts, que laissent-ils de reste à Christ ? Bien peu certes. Voyci donc ce que S. Jehan veut dire, Veu que la cognoissance de Christ comprend en soy la somme de toute la doctrine de la vraye religion, il faut que nous jettions et fichions là tousjours les yeux, afin que ne soyons abusez. Et de faict, Christ est la fin de la Loy et des Prophètes : et nous n'apprenons autre chose de l'Evangile, que la vertu et grâce d'iceluy. *Et tel est l'esprit de l'Antechrist duquel vous avez ouy parler, etc.* L'Apostre a adjousté ceci, afin qu'il rendist plus détestables les tromperies qui nous destournent de Christ. Car nous avons dit que la doctrine touchant le règne de l'Antechrist, a esté toute commune, afin que les fidèles advertis de la dissipation qui devoit advenir en l'Eglise, se teinssent songneusement sur leurs gardes. A bon droict donc avoyent-ils en horreur ce nom comme infâme et malencontreux. Maintenant sainct Jehan dit que tous ceux qui ostent quelque chose à Christ, sont membres de ce règne. Or il dit que l'esprit de l'Antechrist *viendra*, et qu'il *est desjà au monde :* en diverse signification. Car il entend qu'il estoit desjà dés lors au monde, pource qu'il machinoit le secret de son iniquité, 2 Thes., II, 7. Toutesfois pource que la vérité de Dieu n'estoit pas encore opprimée par doctrines fausses et bastardes, que le service de Dieu n'estoit encore corrompu, que la superstition n'estoit encore en ce règne, que le monde ne s'estoit encore révolté de Christ par une desloyauté meschante, que la tyrannie ne s'estoit encore ouvertement manifestée et dressée à l'encontre du règne de Christ : à ceste cause il dit qu'il doit venir.

4 Mes *petis enfans, vous estes de Dieu, et les avez vaincus : car celuy qui est en vous, est plus grand que celuy qui est au monde.*

5 *Ils sont du monde, pource parlent-ils du monde, et le monde les escoute.*

6 *Nous sommes de Dieu. Qui cognoist Dieu, nous escoute : qui n'est point de Dieu, ne nous escoute point. A ceci cognoissons-nous l'Esprit de vérité, et l'esprit d'erreur.*

4 *Vous estes de Dieu, et les avez vaincus.* Il avoit parlé d'un seul Antechrist, maintenant il parle de plusieurs. Mais le nombre pluriel se rapporte aux faux-prophètes qui s'estoyent desja levez alors, avant que le chef se monstrast. Au reste, l'intention de S. Jehan est de donner courage aux fidèles afin qu'ils résistent constamment et hardiment aux trompeurs et abuseurs. Car le courage diminue beaucoup en combatant, quand on est incertain de l'issue du combat. Au surplus, ceci pouvoit faire peur aux bons, asçavoir que combien que le règne de Christ ne faisoit que commencer à se manifester, cependant toutesfois ils voyoyent desjà les ennemis d'iceluy en bataille pour l'opprimer. Parquoy encore qu'il leur faille combatre, nonobstant il dit qu'ils ont desjà vaincu, d'autant qu'ils auront heureuse issue : comme s'il disoit qu'au milieu de la bataille ils sont desjà hors des dangers, pource qu'ils seront les plus forts. Ceste doctrine se doit estendre bien plus loin. Car tous les combats ou assaux que nous soustenons contre le monde et la chair, ont quant et eux certaine victoire. Vray est que nous avons à soustenir beaucoup de durs et terribles assaux, et l'un n'est pas si tost fini que l'autre ne recommence : mais pource que nous combatons en la vertu de Christ, et sommes garnis des armes de Dieu, nous obtenons victoire en bataillant et travaillant. Quant à la circonstance de ce passage, il y a une singulière consolation : Que de quelques finesses et ruses que Satan nous assaille, néantmoins nous demeurerons fermes en la vérité de Dieu. Mais il faut bien noter la raison qu'il adjouste incontinent après : *Car celuy qui est en nous, est plus grand*, c'est-à-dire plus fort, *que celuy qui est au monde.* Car nostre infirmité est telle, qu'il faut que nous succombions avant que nous entrions au combat contre nostre ennemi. Car nous sommes enveloppez d'ignorance et par conséquent exposez à toutes sortes d'abus et fallaces : puis Satan est un fin ouvrier à décevoir. Si nous avons soustenu la bataille un jour, si serons-nous cependant en doute que c'est qui nous pourra advenir le lendemain : et par ce moyen nous serons en anxiété continuelle. L'Apostre donc nous admoneste que ce que nous sommes forts, ce n'est point de nostre propre vertu, ains de la vertu de Dieu. Dont il recueille que nous ne pouvons estre non plus vaincus, que Dieu mesme, qui nous a garnis et munis de sa vertu et puissance jusqu'à la fin du monde. Et nous devons avoir en toute nostre bataille spirituelle ceste pensée imprimée en nos cœurs, Que ce seroit incontinent fait de nous, s'il nous faloit combatre de nostre propre force : mais que pource que Dieu repousse nos ennemis cependant que nous-nous reposons, il ne nous faut point douter de la victoire.

5 *Ils sont du monde, pource parlent-ils du monde, etc.* Voyci une grande consolation : de dire que ceux qui osent assaillir Dieu en nos personnes, ne sont garnis et fortifiez que de l'aide du monde. Or sainct Jehan parle du monde, entant que Satan en est le prince. Il y a semblablement une autre consolation adjoustée, quand il dit que le monde embrasse ès faux-prophètes ce qu'il recognoist estre sien. Nous voyons combien les hommes sont enclins à vanité : parquoy les fausses doctrines trouvent facilement entrée et ouverture, et puis s'espandent au long et au large. L'Apostre dit qu'il ne faut point que nous-nous troublions pour cela, d'autant que ce n'est point une chose nouvelle et non accoustumée, si le monde qui est tout mensonger, prend plaisir à ouïr des mensonges.

6 *Nous sommes de Dieu.* Combien que ceci convient vrayement à tous Chrestiens, toutesfois il appartient specialement aux Ministres fidèles de l'Evangile. Car sainct Jehan se glorifie yci par une hardiesse procédente de l'Esprit, et se vante que luy et ses compagnons servent purement à Dieu, et qu'ils ont receu de

luy tout ce qu'ils enseignent. Il adviendra bien que les faux-prophètes se vanteront de mesme, comme ils ont accoustumé de se couvrir du nom de Dieu pour décevoir : mais il y a grande différence entr'eux et les fidèles docteurs, lesquels ne se vantent point de bouche, qu'ils ne monstrent quant et quant l'effet. Or il nous faut tousjours souvenir quelle matière il traitte yci. Le nombre des fidèles estoit bien petit, et quasi tout estoit rempli d'incrédulité : bien peu adhéroyent purement et en vérité à l'Evangile : la plus grand'part s'addonnoyent à erreurs. Tout cela donnoit occasion de scandale : auquel sainct Jehan voulant obvier, veut que nous-nous contentions du petit nombre qu'il y a de vrais fidèles : d'autant que tous ceux qui sont enfans de Dieu luy portent honneur, et s'assujetissent à sa doctrine. Car tout soudain il oppose le membre contraire, disant, Que ceux qui ne sont point de Dieu, n'escoutent point la pure doctrine de l'Evangile. Par lesquelles paroles il signifie que quand ceste grande troupe de gens qui ne trouve point de goust à l'Evangile, n'escoute point les vrais et fidèles serviteurs de Dieu, c'est pource qu'elle n'appartient point à Dieu : et par ainsi que l'Evangile ne perd rien de son authorité, quand il est rejetté de plusieurs. Mais ceste doctrine contient une admonition grandement utile, Que par obeissance de foy nous monstrions que nous sommes de Dieu, Il n'y a rien plus facile que de nous vanter que nous sommes de Dieu : et aussi n'y a-il rien plus commun entre les hommes. Comme aujourd'huy les Papistes se vantent orgueilleusement qu'ils sont bons serviteurs de Dieu : et cependant ils ne rejettent pas moins fièrement la parole de Dieu. Car combien qu'ils facent semblant de croire à la parole de Dieu, si est-ce que quand ce vient à le monstrer par effet, ils ont les aureilles bouchées. Et toutesfois c'est le seul tesmoignage de la crainte de Dieu, quand nous portons révérence et honneur à sa Parole. Et l'excuse que plusieurs ont accoustumé de prétendre, n'ha point yci de lieu, asçavoir que la cause pourquoy ils rejettent la doctrine de l'Evangile, quand elle leur est proposée, c'est pource qu'ils ne sont pas suffisans pour en juger. Car il ne se peut faire que quiconque craint Dieu de cœur et en vérité, et luy obéit, ne le recognoisse quant et quant en sa Parole. Si quelqu'un objecte, Qu'il y a plusieurs des éleus qui ne s'approchent pas de la foy du premier coup, ains plustost regimbent fièrement du commencement : je respon que pour ce temps-là il ne les faut point tenir (quant à nostre jugement) pour enfans de Dieu. Au reste, c'est un signe d'un homme réprouvé, quand il rejette malicieusement et obstinéement la vérité. Il faut aussi noter en passant, que cest *Escouter* duquel parle l'Apostre, s'entend de l'ouye intérieure et non feinte du cœur, laquelle consiste en foy. *A ceci cognoissons-nous l'Esprit de vérité, et l'esprit d'erreur.* Ce mot de *Ceci*, comprend les deux membres précédents : comme s'il disoit que la vérité est discernée du mensonge par ceci, asçavoir d'autant que les uns ont de Dieu ce qu'ils disent : et les autres l'ont du monde. Or quant à ce qu'aucuns pensent que l'Apostre entend parler des auditeurs, quand il dit, *L'Esprit de vérité, et l'esprit d'erreur :* comme s'il disoit que ceux qui se laissent de leur gré tromper aux abuseurs, sont nais pour estre déceus, et ont en eux une semence de mensonge : mais ceux qui consentent et obéissent à la parole de Dieu, que par ce tesmoignage ils se monstrent estre véritables : je n'approuve point ceste exposition. Car comme ainsi soit que l'Apostre prene yci ce mot *D'esprit* (suyvant la figure nommée Métonymie) pour les Docteurs ou Prophètes : je pense qu'il ne veut signifier autre chose, sinon que la doctrine doit estre examinée ou esprouvée par ces deux choses, asçavoir, Si elle est de Dieu, ou si elle est du monde. Toutesfois il semble qu'il ne dise rien en parlant ainsi. Car il n'y a personne qui ne puisse répliquer tout incontinent, qu'il ne dit rien qu'il ne l'ait de Dieu. Ainsi aujourd'huy les Papistes se vantent d'une arrogance magistrale, que toutes leurs inventions sont révélations et oracles du sainct Esprit. Et Mahommet ne dit pas qu'il ait puisé ses resveries d'ailleurs que du ciel. D'avantage, les Egyptiens se glo-

rifioyent jadis impudemment que ces sottes resveries, après lesquelles ils devenoyent fols, et affolissoyent les autres, leur avoyent esté révélées de Dieu. Mais je respon que nous avons la parole de Dieu, à laquelle il nous faut principalement addresser pour nous conseiller. Toutes fois et quantes donc que les esprits abuseurs mettent en avant le nom de Dieu, il nous faut enquérir des Escritures si la vérité est telle. Moyennant que nous y apportions un sainct zèle et pure affection avec une humilité et modestie, l'Esprit de discrétion surviendra, qui sera comme fidèle expositeur, pour se déclarer soy-mesme parlant és Escritures.

7 *Bien-aimez, aimons l'un l'autre : car charité est de Dieu : et quiconque aime est nay de Dieu, et cognoist Dieu.*

8 *Qui n'aime point, il ne cognoist pas Dieu : Car Dieu est charité.*

9 *En cela est manifestée la charité de Dieu envers nous, que Dieu a envoyé son Fils unique au monde, afin que nous vivions par luy.*

10 *En ceci est la charité, non point que nous ayons aimé Dieu : mais pource qu'il nous a aimez, et envoyé son Fils pour estre appointement pour nos péchez.*

7 *Aimons l'un l'autre.* Il retourne à ceste exhortation laquelle il poursuit presque par toute son Epistre. Car nous avons dit que son Epistre estoit meslée partie de doctrine de foy, partie d'exhortations à charité. Il s'arreste tellement sur ces deux points, qu'il parle tantost de l'un, tantost de l'autre et passe ainsi par fois de l'un à l'autre. Quand il nous recommande la dilection mutuelle, il n'entend pas que nous-nous soyons acquittez de nostre devoir si nous aimons nos amis, pource qu'ils nous aiment. Mais pource qu'il parle en commun à tous fidèles, il ne devoit point parler autrement, sinon de les exhorter à s'aimer mutuellement. Il conferme ceste sentence par une raison qu'il a desjà quelque fois amenée : Asçavoir pource que nul ne se pourra monstrer estre enfant de Dieu, sinon qu'il aime ses prochains : et pource que la vraye cognoissance de Dieu engendre nécessairement en nous l'amour de Dieu, aussi il oppose le membre contraire selon sa coustume : Asçavoir que là où il n'y a point de charité, il n'y a point aussi de cognoissance de Dieu. Or il prend un principe général, que *Dieu est charité :* c'est-à-dire que son naturel est d'aimer les hommes. Je sçay bien qu'il y en a plusieurs qui philosophent yci plus subtilement : et sur tout les Anciens ont abusé de ce passage pour prouver la Divinité du sainct Esprit. Mais le sens de l'Apostre est simple, en ceste sorte, Pource que Dieu est la fontaine de charité, que ceste affection descoule et s'espand en quelque part que parvient la cognoissance d'iceluy. Comme ci-dessus il l'a appelé Lumière : d'autant qu'il n'y a rien d'obscur en luy, ains plustost qu'il illumine toutes choses de sa splendeur. Il ne parle donc point yci de l'essence de Dieu, mais seulement il monstre quel nous le sentons. Au demeurant, il nous faut noter deux choses en ces paroles de l'Apostre. Premièrement, qu'il n'y a point d'autre vraye cognoissance de Dieu, sinon celle qui nous régénère et réforme, en sorte que nous soyons nouvelles créatures. Secondement qu'il ne se peut faire que ceste cognoissance ne nous face conformes à Dieu. Rejettons donc la sotte fantasie des Papistes touchant la foy non formée. Car si on sépare la foy d'avec charité, c'est autant comme si on taschoit d'oster la chaleur du soleil.

9 *En cela est manifestée la charité de Dieu envers nous, etc.* Nous avons aussi tesmoignage de l'amour de Dieu envers nous en beaucoup d'autres choses. Car si on demande pourquoy est créé le monde, pourquoy nous sommes mis en iceluy pour avoir la domination de la terre : pourquoy nous sommes gardez en ceste vie, afin que nous jouissions de tant de biens : pourquoy nous sommes créez en l'espérance d'une vie plus heureuse : pourquoy nous sommes doucez de lumière et intelligence : on ne pourra alléguer

autre raison de toutes ces choses, sinon l'amour gratuite de Dieu envers nous. Mais l'Apostre a yci choisi le principal tesmoignage, et qui est beaucoup plus excellent que les autres. Car ce n'a point esté seulement une amour infinie de Dieu, de n'avoir point espargné son propre Fils, afin que par la mort d'iceluy il nous rendist la vie : mais aussi ç'a esté une bonté plus qu'admirable, qui doit ravir nos esprits en admiration. Ainsi donc Christ est un si clair et singulier tesmoignage de l'amour de Dieu envers nous, que toutes fois et quantes que nous jettons nostre veue sur luy, il nous conferme entièrement ceste doctrine, Que Dieu est charité. Or quant à ce qu'il l'appelle *Fils unique :* cela sert pour amplification. Car il a monstré plus clairement de combien grande amour il nous aimoit, en exposant son Fils unique à la mort pour l'amour de nous. Cependant, luy qui est Fils unique de nature, en fait beaucoup d'autres par grâce et adoption, asçavoir tous ceux qu'il ente par foy en son corps. Il déclare la fin pourquoy Christ a esté envoyé par son Père, asçavoir, *Afin que nous vivions par luy.* Car hors de Christ nous sommes tous morts : mais par sa venue il nous a apporté la vie. Et si nostre incrédulité ne nous empesche, nous sentons en nous cest effet de sa grâce.

10 *En ceci est la charité, non point que nous ayons aimé Dieu, etc.* Il amplifie l'amour de Dieu par une autre raison, Asçavoir qu'il nous a donné son Fils lors mesme que nous luy estions ennemis. Comme aussi S. Paul enseigne au chap. V, v. 6, des Romains : mais il use d'autres mots, Que Dieu n'estant provoqué d'aucune amour des hommes, les a aimez de son bon gré. Par lesquelles paroles il nous a voulu monstrer que l'amour de Dieu a esté gratuite envers nous. Or combien que l'intention de S. Jehan soit de nous proposer Dieu pour exemple, toutesfois il ne faut pas laisser derrière la doctrine de foy, laquelle il mesle quant et quant, asçavoir, Que Dieu nous a aimez gratuitement. Pourquoy cela? Pource que ç'a esté avant que nous fussions nais. D'avantage, selon que nostre nature est perverse, nous avons le cœur destourné de Dieu, et qui de soy ne peut nullement estre enclin à droites et sainctes affections. Si la subtilité des Papistes avoit lieu, Asçavoir qu'un chacun est éleu de Dieu, selon qu'il a préveu qu'il seroit digne de son amour : que vaudroit ceste doctrine de S. Jehan, que Dieu nous a aimez le premier? Car lors nostre amour envers Dieu tiendroit le premier lieu, combien qu'elle fust la dernière de temps. Mais l'Apostre prend une maxime de l'Escriture desjà toute arrestée, laquelle ces Sophistes profanes ignorent, asçavoir, Que nous naissons tellement pervers et corrompus, que la haine contre Dieu nous est comm naturelle : que nous n'appétons rien qui ne lui soit desplaisant : et que toutes les affections de nostre chair font la guerre assiduellement contre sa justice. *Et a envoyé son Fils.* Christ donc avec tous ses biens, nous est procédé de la pure bonté de Dieu, comme d'une fontaine. Or tout ainsi qu'il est nécessaire de cognoistre ceci, Que ce que nous avons salut en Christ, c'est pource que le Père céleste nous a aimez de son bon gré, et de sa pure miséricorde et bonté : aussi quand il faut chercher la plene et ferme asseurance de l'amour de Dieu envers nous, nous ne devons regarder ailleurs qu'en Christ. Parquoy, tous ceux qui laissans Christ, s'enquièrent que c'est qu'il a esté ordonné d'eux au conseil secret de Dieu, se mettent hors des gons, à leur grande ruine et confusion. Au surplus, il monstre derechef la cause de la venue de Jésus-Christ, et son office, quand il dit qu'il a esté envoyé *pour estre* Propiciation, c'est-à-dire *appointement pour nos péchez.* Or nous sommes en premier lieu admonestez par ces paroles, que nous avons esté tous aliénez de Dieu par le péché, et que ce divorce demeure jusqu'à ce que Christ surviene pour nous réconcilier. Secondement, nous sommes enseignez que le commencement de nostre vie, est, Que Dieu estant appaisé par la mort de son Fils, nous receoit en grâce. Car ce qu'il est appelé Propiciation, cela se rapporte proprement au sacrifice de sa mort. Nous entendons donc maintenant que cest honneur appartient seulement à

Christ, qu'il efface et purge les péchez du monde, et que par ce moyen il oste l'inimitié qui est entre Dieu et nous. Mais il semble qu'il y ait yci quelque répugnance. Car si Dieu nous aimoit avant que Christ se présentast à la mort pour nous, quel besoin avions-nous de nouvelle réconciliation? Ainsi, il pourroit sembler que la mort de Christ seroit superflue. A cela je respon que quand il est dit que Christ a appaisé son Père envers nous, cela se rapporte à nostre sentiment. Car comme ainsi soit que nous-nous sentions coulpables, nous ne pouvons aussi concevoir Dieu sinon courroucé et ennemi, jusques à ce que Christ nous ait absous de condamnation. Car en quelque part que le péché se trouve, Dieu veut qu'on sente son ire, et le jugement de la mort éternelle. De là s'ensuit que nous ne pouvons faire autre chose que nous estonner du regard présent de la mort, jusques à ce que Christ abolisse le péché par sa mort, et nous délivre de mort par le pris de son sang. En outre, l'amour de Dieu requiert justice. Avant donc que nous puissions estre asseurez que nous sommes aimez de Dieu, il faut nécessairement venir à Christ, auquel seul nous avons justice. Nous voyons maintenant que la diversité de parler qui se trouve en l'Escriture, selon divers regars est très-propre et grandement utile pour la foy. Pour ceste cause Dieu a mis entre deux son Fils pour nous réconcilier à soy, d'autant qu'il nous aimoit : mais ceste amour estoit cachée, pource que cependant nous estions ennemis à Dieu, en provoquant incessamment son ire contre nous. En après, la crainte et l'estonnement de la mauvaise conscience que nous avions, nous ostoyent tout goust de vie. Parquoy, au regard du sentiment de nostre foy, Dieu commence à nous aimer en Christ. Or combien que l'Apostre traitte yci de la premiere réconciliation, sçachons toutesfois que ce bénéfice de Christ est perpétuel, qu'en purgeant les péchez il nous rende Dieu propice. Les Papistes mesmes accordent bien ceci en partie : mais puis après ils amoindrissent ceste grâce, et la réduisent presques à néant, en mettant en avant leurs satisfactions fausses et controuvées. Mais si ainsi estoit que les hommes se rachetassent par le pris de leurs œuvres, Christ ne seroit pas la propiciation ou l'appointement unique : comme il est appelé yci.

11 *Bien-aimez, si Dieu nous a ainsi aimez, nous-nous devons aussi aimer l'un l'autre.*

12 *Nul ne veit jamais Dieu*[1]. *Si nous aimons l'un l'autre, Dieu demeure en nous, et sa charité est accomplie en nous*[2].

13 *Par ceci cognoissons-nous que nous demeurons en luy, et luy en nous, qu'il nous a donné de son Esprit.*

14 *Et nous l'avons veu, et tesmoignons que le Père a envoyé le Fils* pour estre *Sauveur du monde.*

15 *Quiconque confessera que Jésus est Fils de Dieu, Dieu demeure en luy, et luy en Dieu.*

16 *Et nous avons cognu et creu la charité que Dieu ha envers nous. Dieu est charité : et qui demeure en charité, demeure en Dieu et Dieu en luy.*

1) *Jean*, I, 18. 2) 1 *Thess.*, IV, 9.

11 *Si Dieu nous a ainsi aimez, nous-nous devons aussi aimer l'un l'autre.* L'Apostre accommode maintenant à son propos ce qu'il avoit n'agueres enseigné de l'amour gratuite de Dieu, asçavoir afin qu'à l'exemple de Dieu il nous exhorte à aimer nos frères. Comme aussi sainct Paul propose Christ, qui s'est offert au Père en sacrifice en odeur de bonne senteur : afin qu'un chacun de nous s'employe pour ses prochains, Ephés., V, v. 2. Or quand sainct Jehan nous commande d'aimer nos frères comme Dieu nous a aimez : il nous admoneste que nostre amour ne doit point estre mercenaire, c'est-à-dire sous espoir de

récompense. Car il faut répéter cela, Que nous avons esté aimez gratuitement. Et de faict, quand nous avons esgard à nostre proufit, ou bien que nous aimons pour rendre seulement la pareille à ceux qui nous aiment : c'est une amour de nous-mesmes, et non point charité.

12 *Nul ne veit jamais Dieu.* Ces mesmes mots se trouvent en l'Evangile selon sainct Jehan, chap. I, v. 18 : mais Jehan Baptiste qui parle là, ne regarde pas du tout une mesme fin que fait yci l'Apostre. Car il signifie seulement que Dieu ne peut estre autrement cognu, sinon entant qu'il se manifeste en Christ. Et l'Apostre estend yci ceste mesme doctrine plus loin, Asçavoir que nous appréhendons la vertu de Dieu par foy et dilection, afin que nous sçachions que nous sommes ses enfans, et qu'il habite en nous. Toutesfois il parle premièrement de la charité, quand il dit que *Dieu demeure en nous, si nous-nous aimons l'un l'autre :* d'autant que sa dilection est accomplie en nous, c'est-à-dire vrayement approuvée : comme s'il disoit que Dieu (par manière de dire) se monstre présent, quand il forme nos cœurs par son sainct Esprit, à aimer nos prochains. En ce mesme sens il répète ce qu'il avoit desjà dit une fois, Asçavoir que nous recognoissons par l'Esprit qu'il nous a donné, qu'il habite en nous. Car c'est une confirmation de la sentence précédente, d'autant que la charité est un effet de l'Esprit. Parquoy voyci ce qu'il veut dire en somme, Puis que la charité procède de l'Esprit de Dieu, nous ne pouvons aimer nos prochains d'une vraye affection et pure, que l'Esprit ne monstre sa vertu. Par ce moyen il testifie qu'il habite en nous. Or Dieu habite en nous par son Esprit. Nous monstrerons donc par nostre charité, que nous avons Dieu demeurant en nous. Au contraire, tous ceux qui se vantent d'avoir Dieu, et n'aiment point leurs frères, monstrent bien par cela qu'ils mentent. Car ils séparent et arrachent Dieu de soy-mesme. Quand il dit, *Et sa charité est accomplie :* c'est comme s'il disoit, Car sa charité est accomplie. Or la charité de Dieu se peut yci exposer en deux sortes : ou la charité de laquelle nous l'aimons : ou celle qu'il inspire en nous. Ces deux façons de parler, Que Dieu nous a donné son Esprit : et, *Qu'il nous a donné de son Esprit :* signifient une mesme chose. Car nous sçavons que l'Esprit est distribué par mesure à un chacun de nous.

14 *Et nous l'avons veu, et tesmoignons, etc.* Il déclare maintenant l'autre partie de la cognoissance de Dieu, de laquelle nous avons touché, Asçavoir qu'il se communique à nous en son Fils, et nous présente en iceluy la jouissance de soy : dont il s'ensuit que c'est par foy que nous le recevons. Car l'intention de l'Apostre tend à cela, que nous sommes tellement unis à Dieu par foy et charité, qu'il habite vrayement en nous, et qu'estant invisible il se monstre aucunement visible par l'effet de sa vertu. Quand il dit, *Nous l'avons veu et tesmoignons :* il parle de soy et des autres Apostres : et n'entend pas parler de tout regard : mais du regard conjoint à la foy, par lequel ils ont apperceu la gloire de Dieu en Christ : comme aussi il s'ensuit, *Qu'il a esté envoyé* pour estre *Sauveur du monde.* Laquelle cognoissance procède de l'illumination de l'Esprit.

15 *Quiconque confessera que Jésus est le Fils de Dieu, etc.* Il répète ceste maxime, Que nous sommes unis à Dieu par Christ, et que nous ne pouvons estre conjoints à Christ, que Dieu ne demeure en nous. Or ces deux mots, Foy et Confession, ou Croire et Confesser, sont yci mis pour une mesme chose. Car combien que les hypocrites se vantent à fausses enseignes d'avoir la foy, néantmoins l'Apostre ne recognoist yci autres confesseurs, sinon ceux qui croyent de cœur et en vérité. D'avantage, quand il dit que *Jésus est le Fils de Dieu :* il comprend en ce peu de paroles toute la somme de la foy. Car il n'y a rien nécessaire à salut, que la foy ne trouve en Christ. Au surplus, après qu'il a dit en général, que les hommes sont tellement entez par foy en Jésus-Christ, que Christ les conjoint à Dieu : il adjouste la spécialité, asçavoir, Qu'eux-mesmes l'ont veu : afin d'appliquer le propos général particulièrement à ceux ausquels il escrit. Finalement il met

une exhortation : Qu'ils aiment les autres, comme ils ont esté aimez de Dieu. Parquoy voyci quel est l'ordre et la déduction de ces paroles : La foy en Christ fait que Dieu demeure és hommes, et nous sommes participans de ceste grâce. Or veu que Dieu est charité, nul ne peut demeurer en luy, qu'il n'aime ses frères. Parquoy il faut que la charité règne en nous, veu que Dieu s'est conjoint avec nous.

16 *Et nous avons cognu et creu la charité que Dieu ha envers nous.*, C'est autant comme s'il disoit, Nous avons cognu en croyant. Car une telle cognoissance ne peut estre receue que par foy. Mais nous recueillons de ceci, quelle différence il y a entre la foy et une opinion douteuse et en suspens. Au demeurant, combien que son but soit d'accommoder la sentence précédente aux lecteurs (comme j'ay desjà dit) toutesfois il définit en diverses manières la substance de la foy. Il avoit dit ci-dessus, Quiconque croit que Jésus est le Fils de Dieu : et maintenant il dit, Que par foy nous cognoissons l'amour de Dieu envers nous. Dont il appert que nous appréhendons l'amour paternelle de Dieu en Christ, et aussi que nul ne peut rien avoir de résolu de Christ, sinon ceux qui se cognoissent estre enfans de Dieu par la grâce d'iceluy. Car pour ceste raison le Père nous propose tous les jours son Fils, afin qu'il nous adopte en luy. *Dieu est charité, etc.* C'est-ci la mineur de son syllogisme, comme les Dialecticiens parlent. Car il argumente de la foy à la charité, en ceste sorte : Dieu habite en nous par foy : or Dieu est charité : il s'ensuit donc qu'en quelque lieu que Dieu demeure, il faut quant et quant que la charité y règne. De cela s'ensuit que la charité est nécessairement conjointe avec la foy.

17 *En ceci est accomplie la charité envers nous, afin qu'ayons asseurance au jour du jugement, que nous sommes*[1] *en ce monde tels qu'il est.*

18 *Il n'y a point de peur en la charité : ains la parfaite charité chasse dehors la peur : car la peur ha torment*[2], *et celuy qui ha peur, n'est point accompli en charité.*

1) Ou, (afin que pour le jour du jugement nous ayons asseurance) que nous sommes, etc. 2) Ou, peine.

17 *En ceci est accomplie la charité envers nous, etc.* Ceste sentence contient deux membres : asçavoir, Que nous sommes lors participans de l'adoption Divine, quand nous ressemblons à Dieu, comme les enfans ressemblent à leur père. En après, Que ceste confiance est un bien inestimable, d'autant que sans icelle nous sommes plus que misérables. En premier lieu donc il monstre à quelle condition Dieu nous a prins en amour, et comment nous jouissons de ceste grâce qu'il nous a manifestée en Christ. Parquoy ce mot *Charité* se doit entendre de la charité de Dieu envers nous. Il dit qu'elle est *accomplie*, pource qu'elle a esté espandue en plene abondance, et donnée entièrement, en sorte qu'il n'y a rien à redire de ce qui est requis. Au reste, il afferme que nuls ne sont participans de ce bien, sinon ceux qui se conformans à Dieu, monstrent qu'ils sont ses enfans. C'est donc un argument prins des choses conjointes. *Afin qu'ayons asseurance au jour du jugement, etc.* Il commence maintenant à monstrer le fruit qui nous revient de l'amour que Dieu ha envers nous. Combien qu'il le monstrera plus clairement ci-après par le contraire. Mais toutesfois c'est une félicité inestimable que nous-nous osons hardiment présenter devant Dieu : veu que de nostre nature nous avons en horreur sa présence : et à bon droict. Car puis qu'il est le juge du monde, et que nos péchez nous tienent enserrez en condamnation, il faut nécessairement qu'avec Dieu la mort et les enfers nous vienent en la mémoire. Et de là vient la crainte, de laquelle j'ay parlé, que les hommes fuyent Dieu entant qu'en eux est. Mais S. Jehan dit que les fidèles ne craignent point, quand on leur fait mention du dernier jugement : ains plus-

tost qu'ils se vienent hardiment et alaigrement présenter devant le siége judicial de Dieu : d'autant qu'ils sont certainement persuadez de l'amour paternelle de Dieu envers eux. Selon donc que chacun se sent paisible d'esprit à attendre le jour du jugement, autant a-il proutité en la foy. *Que nous sommes en ce monde tels qu'il est.* Par ces mots (comme il a esté desjà dit) il signifie qu'il est requis mutuellement de nous, que nous représentions l'image de Dieu. Il veut donc que nous soyons tels en ce monde, que Dieu est au ciel, afin que nous soyons reputez ses enfans. Car l'image de Dieu quand elle apparoist en nous, est comme un seau de son adoption. Mais il semble que par ce moyen il constitue une partie de nostre fiance en nos œuvres. Pour ceste cause les Papistes lèvent yci la creste, comme si sainct Jehan nioit que toute l'asseurance et fiance de nostre salut dépende de la seule grâce de Dieu, et qu'il dist que nos œuvres y doyvent aider. Mais ils s'abusent en ce qu'ils ne considèrent point que l'Apostre ne déduit pas son argument de la cause, ains le prend des choses conjointes. Or quant à nous, nous confessons franchement que nul n'est réconcilié à Dieu par Christ, qu'il ne soit quant et quant reformé à l'image de Dieu, et que l'un ne peut estre séparé de l'autre. L'Apostre donc dit très bien, quand il forclost de la confiance de grâce tous ceux ausquels n'apparoist aucune semblance de Dieu. Car il est certain que tels sont du tout aliénez de Christ et de l'Esprit de Dieu. Nous ne nions point aussi que la nouveauté de vie, d'autant que c'est un effet de l'adoption de Dieu, ne serve grandement à confermer la confiance : mais quant et quant nous disons que c'est seulement comme une aide seconde. Mais cependant il faut que nous soyons fondez sur la grâce seulement. Et de faict, autrement la doctrine de S. Jehan seroit discordante à soymesme. Car l'expérience monstre, et les Papistes mesmes sont contraints de confesser qu'il y a tousjours matière de tremblement en la considération des œuvres. Parquoy nul n'approchera jamais du siége judicial de Dieu d'une conscience paisible et asseurée, s'il n'ha cela tout résolu en soy, qu'il est aimé gratuitement. Mais il ne se faut point esbahir si les Papistes ne goustent rien de tout cela, veu que les povres malheureux ne cognoissent aucune foy, sinon enveloppée de doute. Joint aussi que l'hypocrisie leur bande tellement les yeux, qu'ils ne peuvent considérer à bon escient combien est redoutable le jugement de Dieu, quand Christ n'est point proposé pour Médiateur. Les autres mesprisent la résurrection comme une fable : mais de nous, afin que nous allions joyeux et alaigres au-devant de Christ, il faut que nostre foy soit fichée en sa seule grâce.

18 *Il n'y a point de peur en la charité, etc.* Maintenant il loue l'excellence de ce bien par les choses contraires. Car il dit que nous sommes assiduellement tormentez, jusques à ce que Dieu nous délivre de ce misérable torment par le remède de son amour envers nous. Il veut dire en somme, Que veu qu'il n'y a rien plus misérable que d'estre tormenté d'une inquiétude continuelle, nous obtenons ce bien par la cognoissance de la charité de Dieu envers nous, que nous reposons paisiblement, et sommes hors de toute peur. Dont il appert combien ce bénéfice de Dieu est singulier, qu'il daigne bien nous aimer. Au reste, il tirera incontinent après une exhortation de ceste doctrine : mais avant que de nous exhorter à faire nostre devoir, il loue ce don de Dieu, lequel nous délivre de crainte par foy. Je sçay bien que plusieurs exposent tout ce passage autrement : mais de moy, je regarde ce que veut dire sainct Jean, et non pas quelle est l'opinion des autres. Ils disent que la peur n'est pas en charité : d'autant que quand nous aimons Dieu volontairement, nous ne sommes point contraints par force et crainte à luy rendre obéissance. Parquoy selon eux la crainte servile est icy opposée à une révérence volontaire : dont aussi on a tiré la distinction entre la crainte filiale et servile. Or je confesse bien que cela est vray, que quand nous aimons Dieu franchement comme Pere, nous ne sommes plus menez d'une contrainte craignans d'estre punis : mais ceste doctrine n'ha

rien de commun avec le présent passage. Car l'Apostre veut seulement enseigner que quand l'amour de Dieu envers nous nous est cognue par foy, et que nous en sommes bien persuadez, lors nos consciences sont en repos, et hors de trouble. Toutesfois on pourroit yci demander : Quand c'est que la charité parfaite met hors la peur ? Car n'ayans qu'un petit goust de l'amour de Dieu envers nous, jamais nous ne sommes du tout exempts de crainte. Je respon que combien que la crainte ne soit point du tout ostée, nonobstant quand nous recourons à Dieu, comme à un port asseuré, et hors de tout danger de périr, et de toutes tempestes et orages, lors la crainte est vrayement chassée, pource qu'elle fait place à la foy. Ainsi donc la crainte n'est point tellement chassée, qu'elle ne solicite nos cœurs : mais cependant elle l'est tellement qu'elle ne nous trouble point, et n'empesche nostre paix, laquelle nous obtenons par foy. *Car la peur ha torment.* L'Apostre amplifie aussi en cest endroit la grandeur de la grâce, de laquelle il parle. Car comme c'est une condition fort misérable, d'estre en perpétuel torment, il n'y a rien plus désirable que de se présenter devant la face de Dieu avec une conscience paisible et un cœur tranquille. Quant à ce que les autres disent que les serfs craignent, pource qu'ils se proposent devant les yeux la punition et les fouets, et qu'ils ne font point ce qu'ils sont tenus de faire, que par contrainte : ce n'est point à propos de l'intention de l'Apostre, comme il a esté dit. Aussi quand ils exposent au membre suyvant, Que celuy qui craint n'est point parfait en charité : pource qu'il ne s'assujetit point à Dieu de son bon gré, mais plustost s'exempteroit volontiers de la servitude d'yceluy s'il pouvoit : cela ne convient nullement à la déduction du texte. Car l'Apostre admoneste plustost que c'est un vice d'infidélité, quand quelqu'un craint : c'est-dire, quand il n'ha point de repos en son esprit. Car l'amour de Dieu bien cognue, rend les esprits paisibles.

19 *Nous l'aimons donc, d'autant que luy premier nous a aimez.*
20 *Si aucun dit, J'aime Dieu : et il hait son frère, il est menteur. Car qui n'aime son frère lequel il voit, comment peut-il aimer Dieu lequel il ne voit point ?*
21 *Et nous avons ce commandement de luy, que celuy qui aime Dieu, il aime aussi son frère* [1].

1) Jean, XIII, 34, et XV, 12.

19 *Nous l'aimons donc, d'autant que luy premier nous a aimez.* Ceci se peut lire en deux sortes, asçavoir, Nous l'aimons donc : ou, Aimons-le donc. Toutesfois le premier sens est beaucoup plus convenable. Car selon mon jugement, l'Apostre répète la sentence précédente : asçavoir, D'autant que Dieu nous a prévenus de son amour gratuite, que nous luy rendons la pareille : comme nous devons : en sorte qu'il infère tout incontinent après, Qu'il faut aimer Dieu és hommes, ou rendre tesmoignage envers les hommes de l'amour que nous luy portons. Toutesfois si on veut prendre l'autre sens, le tout reviendra à un : en ceste sorte, pource que Dieu nous a aimez gratuitement, aimons-le aussi mutuellement. Or est-il que ceste amour-là ne peut consister, qu'elle n'engendre une amour fraternelle entre nous. Pourtant il dit que ceux qui se vantent d'aimer Dieu, et cependant toutesfois hayssent leurs prochains, sont menteurs. Mais il semble que la raison qu'il adjouste n'est guères ferme. Car c'est une comparaison du plus petit au plus grand. Si nous n'aimons nos prochains (dit-il) avec lesquels nous conversons, beaucoup moins pourrons-nous aimer Dieu, qui est invisible. Or on peut faire yci tout promptement deux répliques. Car l'amour de laquelle nous aimons Dieu, procède de la foy, et non point de l'avoir veu en présence :

comme il est dit 1 Pierre, I, 8. Outre plus il y a bien grande diversité entre la procédure de Dieu, et celle des hommes. Car en lieu que Dieu nous ravit à l'amour de soy selon sa bonté infinie, les hommes ont souventesfois mérité d'estre hays. Je respon à cela, que l'Apostre prend ceci pour une chose toute arrestée, (ce qu'aussi nous devons avoir pour tout résolu :) que Dieu se présente à nous en la personne des hommes, qui portent son image engravée en eux, et requiert de nous que nous facions les plaisirs aux hommes, desquels luy n'ha nul besoin : comme il est dit au Pseau. XVI, 2, Mon bien ne vient point jusques à toy, Seigneur, mais aux Saincts qui sont en la terre. Et certes l'association d'une mesme nature, l'usage commun de tant de choses, et la communication mutuelle nous devroyent attraire à nous entr'aimer, si nous n'estions plus durs que fer. Mais sainct Jehan n'a voulu dire autre chose, sinon que c'est une vanterie fausse et vaine, quand quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et cependant ne tient conte de l'image d'iceluy, laquelle il voit devant soy. *Et nous avons ce commandement de luy, etc.* C'est un argument plus ferme, prins de l'authorité et doctrine de Christ. Car Christ ne nous enseigne pas d'aimer Dieu nuement, mais aussi nous commande d'aimer nos frères. Parquoy il faut tellement commencer à Dieu, que de luy on viene aux hommes.

CHAPITRE V.

1 *Quiconque croit que Jésus est le Christ, il est nay de Dieu : et quiconque aime celuy qui l'a engendré, aime aussi celuy qui est nay de luy.*

2 *Par ceci nous cognoissons que nous aimons les enfans de Dieu, quand nous aimons Dieu, et gardons ses commandemens.*

3 *Car c'est l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandemens, et ses commandemens ne sont point griefs.*

4 *Car tout ce qui est nay de Dieu, surmonte le monde : et ceste est la victoire qui a surmonté le monde*, asçavoir *nostre foy.*

5 *Qui est celuy qui surmonte le monde, sinon celuy qui croit que Jésus est le Fils de Dieu?*

1 *Quiconque croit que Jésus est le Christ, etc.* Il conferme par une autre raison, que la foy et l'amour fraternelle sont deux choses conjointes. Car comme ainsi soit que Dieu nous régénère par foy, il faut nécessairement qu'il soit aimé de nous comme Père. Or est-il ainsi que ceste amour comprend tous ses enfans : la foy donc ne peut estre séparée de la charité. La première sentence est, Que tous ceux qui croyent que Jésus est le Christ, sont nais de Dieu. Où nous voyons derechef, que Christ nous est proposé seul pour le but de nostre foy, comme aussi elle trouve en luy justice, vie, et tout ce qu'on peut désirer de biens, voire Dieu entièrement. Parquoy c'est la vraye façon de croire, quand nous dressons nos esprits vers luy. Au surplus, Croire qu'il est le Christ, c'est espérer et attendre de luy tout ce qui a esté promis du Messias. Car le titre de *Christ* qui luy est yci donné, n'est pas vain : mais plustost il comprend la charge que son Père luy a enjointe. Or tout ainsi que plene restauration, justice et félicité ont esté promises en la Loy en la personne du Messias, aussi tout cela est aujourd'huy plus clairement exprimé en l'Evangile. Jésus donc ne peut estre receu pour le Christ, qu'on n'attende salut de luy : veu que c'est à ceste fin que le Père l'a envoyé, et qu'il nous est tous les jours offert. A bon droict donc l'Apostre prononce que tous ceux qui croyent vrayement, sont nais de Dieu. Car la foy surmonte de beaucoup la capacité de l'entendement humain, en sorte que pour venir à Christ, il faut que le Père céleste nous y tire : car nul n'y pourroit jamais parvenir de

sa propre vertu ou industrie. Et c'est ce que sainct Jehan mesme enseigne au chapitre I de son Evangile, v. 13, Que ceux qui croyent au nom du Fils unique, ne sont point nais du sang ne de la chair. Et sainct Paul en la première Epistre aux Corinth., chap. II, v. 9, et 12, Que nous n'avons point receu l'esprit de ce monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous cognoissions les choses qui nous ont esté données de Christ. Car œil n'a point veu, ni aureille ouy, ne sens de l'homme senti le salaire qui est préparé à ceux qui aiment Dieu : il n'y a que l'Esprit qui parviene à ce secret. D'avantage, veu que Christ nous a esté offert et donné en sanctification, et qu'il apporte avec soy l'Esprit de régénération : et finalement veu qu'il nous ente en son corps, c'est encore une seconde raison pourquoy nul ne peut avoir la foy, s'il n'est nay de Dieu. *Aime aussi celuy qui est nay de luy.* Sainct Augustin et quelques autres des anciens Docteurs ont tiré ceci à Jésus-Christ, mais c'est à tort. Car l'Apostre sous le nombre singulier dénote généralement tous les fidèles : et le fil du texte monstre apertement qu'il n'a point eu autre intention sinon de déduire et faire descouler la dilection fraternelle de la foy, comme de sa fontaine. Or c'est un argument prins de l'ordre commun de nature : mais il transfère à Dieu ce qu'on voit és hommes. Cependant il faut noter que quand l'Apostre fait seulement mention des fidèles, oubliant les estrangers, ce n'est pas pour dire que les fidèles doyvent estre seuls aimez, et qu'on ne doyve avoir aucun esgard aux autres : mais en nous commandant que nous commencions par les fidèles, il veut par cela comme par un apprentissage nous duire à aimer tous hommes sans exception.

2 *Par ceci nous cognoissons que nous aimons les enfans de Dieu, etc.* Il démonstre en brief par ces paroles quelle est la vraye charité : asçavoir celle qui est rapportée à Dieu. Il a enseigné jusques yci, qu'il n'y a jamais vraye amour de Dieu, sinon quand les prochains aussi sont aimez, d'autant qu'il faut que cest effet s'en ensuyve tousjours : maintenant il remonstre que les hommes sont aimez droitement et par bon ordre, quand Dieu est aimé en premier lieu. Or il est nécessaire que nous entendions ceste définition. Car il advient souvent que nous aimons les hommes hors de Dieu : comme les amitiez profanes et charnelles ne tendent point ailleurs qu'au proufit particulier, ou à quelques autres respects vains et frivoles. Parquoy, tout ainsi que par ci-devant il insistoit sur l'effet, aussi maintenant il insiste sur la cause. Car il veut que la charité mutuelle règne tellement entre nous, que Dieu soit préféré. Il conjoint avec l'amour de Dieu l'observation de la Loy, et à bon droict. Car puis que nous aimons Dieu comme Père et Seigneur, il ne se peut faire qu'avec l'amour il n'y ait révérence et obéissance. D'avantage, Dieu ne peut estre séparé de soy-mesme. Veu donc qu'il est la fontaine de toute droiture et justice, il faut nécessairement que celuy qui l'aime, ait ses affections formées et dressées en l'obéissance de justice. Ainsi donc l'amour de Dieu n'est pas une chose oisive. Toutesfois on peut quant et quant recueillir de ce passage, quelle est la vraye observation de la Loy. Car si nous obéissons à Dieu et gardons ses commandemens, seulement estans contraints par crainte, nous sommes encore bien loin de la vraye obéissance. Le premier donc est, que nous addonnions nos cœurs à porter honneur à Dieu franchement et volontairement : puis après, que nous formions nostre vie à la règle de la Loy. C'est ce que veut dire Moyse (Deutéronome, ch. X, v. 12) quand il recueille en brief la somme de la Loy, disant : Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton Dieu requiert de toy, sinon que tu l'aimes, et luy obéisses? *Et ses commandemens ne sont point griefs.* Ceci a esté adjousté, afin que la difficulté ne rompe ou diminue nostre affection, comme il advient souventesfois. Car il advient quelques fois, que des gens après avoir de grand courage et affection ardente commencé à mener une vie saincte et bonne, devienent nonchalans après qu'ils ont expérimenté que leurs forces ne seront pas suffisantes. Sainct Jehan donc pour nous inciter à nous esvertuer, dit que les

commandemens de Dieu ne sont point griefs. Mais on peut répliquer à l'encontre, que nous expérimentons bien le contraire : et l'Escriture mesme tesmoigne que le joug de la Loy est importable, Actes XV, 10. D'avantage, la raison y est toute claire. Car comme ainsi soit que le renoncement de nous-mesmes est comme une entrée à l'observation de la Loy : oserons-nous dire qu'il soit facile à l'homme de renoncer à soy-mesme? Mais plustost, veu que la Loy est spirituelle (comme sainct Paul enseigne aux Rom., ch. VII, v. 14) et de nous, nous ne sommes rien que chair : il faut nécessairement qu'il y ait un grand discord entre la Loy de Dieu et nous. Je respon que ceste difficulté ne procède point de la nature de la Loy, mais du vice de nostre chair. Ce que sainct Paul aussi exprime clairement. Car après avoir dit qu'il a esté impossible à la Loy de nous conférer justice, tout incontinent il rejette la faute sur la chair. Ceste solution accorde trèsbien les sentences de sainct Paul et de David, lesquelles semblent estre grandement différentes de prime face. Sainct Paul d'un costé fait la Loy ministère de mort, et dit qu'elle ne cause sinon l'ire de Dieu, 2 Corinth., III, 7 : qu'elle est donnée pour accroistre le péché, Rom., IV, 15 : qu'elle est vivante pour nous tuer, Romains, VII, 10, 13. David au contraire, dit qu'elle est douce plus que miel, et plus désirable que l'or, Pseaume XIX, 9, 11. Entre les autres louanges d'icelle il met, qu'elle resjouit les cœurs, qu'elle les convertit à Dieu, et les vivifie. Mais entendons que sainct Paul confère la Loy avec la nature vicieuse de l'homme. De là vient ce combat mortel. Et David monstre comment sont affectionnez ceux lesquels Dieu a régénérez par son Esprit. De là procède ceste soueſve délectation, de laquelle la chair ne sent nul goust. Et certes sainct Jehan n'a point oublié ceste distinction. Car afin qu'on ne prinst généralement ceste sentence, Que les commandemens de Dieu ne sont pas griefs : il la restraint aux enfans de Dieu. En quoy il signifie que ceci se fait par la vertu du sainct Esprit, qu'il ne nous soit point grief ne fascheux d'obéir à Dieu. Toutesfois encore semble-il bien que la question ne soit pas du tout soluë. Car les fidèles quoy qu'ils soyent gouvernez par l'Esprit de Dieu, ont toutesfois un dur combat à soustenir contre leur propre chair : et quoy qu'ils s'y efforcent de tout leur pouvoir, si est-ce toutesfois qu'à grand'peine font-ils la moitié de leur devoir : et qui plus est, estans quasi en si grande perplexité qu'ils ne sçavent que faire, ils défaillent presque sous le fardeau. Nous voyons comment sainct Paul fait sa complainte qu'il est détenu captif, et se dit estre misérable, d'autant qu'il ne peut pas franchement servir à Dieu. Je respon, que la Loy est appelée facile et aisée, entant qu'estans garnis de vertu céleste, nous surmontons les concupiscences de la chair. Car quoy que la chair regimbe, nonobstant les fidèles sentent qu'il n'y a rien qui leur apporte plus grand plaisir que de suyvre Dieu. D'avantage, il faut noter que sainct Jehan ne parle point de la Loy nue, laquelle ne contient autre chose que les commandemens : mais qu'il conjoint avec icelle la débonnaireté gracieuse et paternelle de Dieu, par laquelle la rigueur de la Loy est addoucie. Ainsi donc, quand nous sçavons que Dieu nous supporte bénignement, si nos œuvres ne satisfont point à la Loy, cela nous rend beaucoup plus prompts à luy porter obéissance : comme il est dit au Ps. CXXX, v. 4, Il y a pardon vers toy, afin que tu sois craint. De là donc vient que la Loy est facile et aisée à garder : que s'il advient que les fidèles défaillent en quelque sorte, nonobstant ils ne perdent point courage, d'autant que le pardon les soustient. Cependant l'Apostre admoneste qu'il nous faut batailler pour servir à Dieu. Car tout le monde nous résiste, et empesche d'aller où Dieu nous appelle. Ainsi donc cestuy-là gardera la Loy, lequel résistera constamment au monde.

4 *Et ceste est la victoire qui a surmonté le monde*, asçavoir *nostre foy*. Pource qu'il avoit dit, Que tous ceux qui sont nais de Dieu, surmontent le monde : il exprime aussi la manière de vaincre. Car on pourroit encore demander d'où vient la victoire. Il constitue donc en la

foy la victoire sur tout le monde. Voyci un beau passage : car combien que Satan nous livre assiduellement des merveilleux et horribles assaux, toutesfois l'Esprit de Dieu nous accourage d'oster toute crainte, et batailler hardiment, en nous asseurant que nous sommes hors de tous dangers. Or il dit *Que nous avons desja surmonté le monde* : ce qui emporte plus que s'il eust seulement dit que nous surmontons : afin que nous soyons aussi asseurez, comme si nostre ennemi estoit desjà accablé. Il est bien vray que nostre condition de guerroyer dure tout le temps de nostre vie, que les escarmouches sont ordinaires, et mesme que nostre ennemi nous fait la guerre à toutes heures, et de tous costez : mais pource que Dieu ne nous arme point seulement pour un jour, et que la foy aussi n'est pas seulement pour quelque temps, ains une œuvre perpétuelle du sainct Esprit : pour ceste raison nous n'avons pas moins obtenu la victoire, que si nous avions desja tout gaigné, et que la guerre fust finie. Cependant toutesfois ceste asseurance n'engendre point un nonchaloir, que nous ne soyons tousjours songneux et attentifs à batailler. Car Dieu veut que les siens soyent tellement asseurez, que cependant ils ne soyent point nonchalans et endormis : mais plustost il dit qu'ils ont desjà vaincu, afin qu'ils combatent plus courageusement et vaillamment. Le mot de *Monde* s'estend yci bien loin : car il comprend tout ce qui est contraire à l'Esprit de Dieu. Ainsi la perversité de nostre nature est une partie du monde. Autant en dirons-nous de toutes nos concupiscences, de toutes les astuces de Satan : brief, de tout ce qui nous destourne de Dieu. En une si grande multitude d'ennemis nous avons un si grand fais de guerre à soustenir. Et de faict, nous serions vaincus avant que d'entrer en combat, et prests d'estre surmontez cent fois le jour, si Dieu ne nous promettoit la victoire : mais il nous exhorte au combat sous ceste condition, que premièrement il nous promet la victoire. Au reste, comme ceste promesse nous arme à tout jamais de la vertu invincible de Dieu, ainsi à l'opposite elle réduit à néant les forces des hommes. Car l'Apostre n'enseigne pas yci que Dieu nous donne secours seulement, afin qu'estans aidez par luy nous soyons suffisans pour résister : mais il constitue la victoire en la seule foy. Or la foy prend d'ailleurs la force et vertu de vaincre. Parquoy ceux qui attribuent l'honneur de la victoire à leur propre vertu, ravissent à Dieu ce qui luy appartient.

5 *Qui est celuy qui surmonte le monde, sinon celuy qui croit que Jésus, etc.* C'est la raison de la sentence précédente, Asçavoir que nous surmontons par foy, pource que nous empruntons de Christ la force : comme aussi sainct Paul dit, Je peux toutes choses par Christ qui me fortifie, Philip., chap. IV, v. 13. L'homme donc qui se desfiant de soy-mesme, se reposera sur la seule vertu et force de Jésus-Christ, ce sera celuy qui surmontera Satan, et le monde, et ne se laissera point vaincre à sa propre chair. Car par le mot de *Foy*, il entend une vive appréhension que nous avons de Christ, laquelle nous applique la vertu et l'office d'iceluy.

6 *C'est cestuy Jésus-Christ qui est venu par eau et par sang : non pas seulement par eau, mais par eau et par sang. et c'est l'Esprit qui en tesmoigne, veu que l'Esprit est la vérité.*

7 *Car il y en a trois qui donnent tesmoignage au ciel, le Père, la Parole, et le sainct Esprit : et ces trois sont un.*

8 *Aussi y en a-il trois qui donnent tesmoignage en la terre*, asçavoir *l'Esprit, l'eau, et le sang : et ces trois sont un*[1].

9 *Si nous recevons le tesmoignage des hommes, le tesmoignage de Dieu est plus grand.*

1) Ou, en un.

6 *C'est cestuy Jésus-Christ qui est venu par eau et par sang, etc.* Afin que nostre foy se repose asseurément en Christ, il dit que la substance ferme des

ombres de la Loy est en luy. Car je ne doute point qu'il ne face allusion aux cérémonies anciennes de la Loy, en ces deux mots *Eau* et *Sang*. Or la comparaison tend à cela, non-seulement que nous sçachions que la Loy de Moyse est abolie par la venue de Christ, mais aussi que nous cherchions en luy l'accomplissement des choses qui estoyent anciennement figurées par les cérémonies. Or combien qu'il y en eust plusieurs espèces, toutesfois sous ces deux l'Apostre dénote toute la perfection de saincteté et justice. Car par l'eau toutes ordures estoyent lavées, afin que les hommes ne se veinssent présenter à Dieu, qu'ils ne fussent purs et nets. Au sang estoit l'expiation, et le gage de la réconciliation entière avec Dieu. Mais la Loy a seulement figuré par signes extérieurs ce qui devoit estre accompli parfaitement et à la vérité par le Messias. Sainct Jehan donc prouve bien à propos que Jésus est le Christ du Seigneur, lequel avoit esté jadis promis : pource qu'il a apporté avec soy dequoy nous sanctifier entièrement. Or touchant le sang par lequel Christ a appaisé Dieu, il n'y a nulle doute. Mais on pourroit demander comment il est venu par eau. Car il n'est pas à croire que ceci se rapporte au Baptesme. De moy, je pense que sainct Jehan exprime yci le fruit et l'effet de la chose qu'il récite en l'histoire de l'Evangile. Car il faut tenir indubitablement pour miracle ce qu'il dit là, Asçavoir que du costé de Christ sortit eau et sang. Je sçay bien que quelque chose de semblable peut advenir naturellement à ceux qui viennent de mourir : mais il adveint par un certain conseil de Dieu, que le costé de Christ fut une fontaine de sang et d'eau : afin que les fidèles cognussent que le vray lavement (duquel les lavements anciens estoyent figures) estoit parfait en luy : afin aussi qu'ils sceussent que ce que les arrousemens de sang avoyent anciennement promis, estoit accompli. Parquoy ceste briefve partition ha fort bonne grâce pource qu'elle monstre sommairement à quel but principalement tendoyent les cérémonies anciennes : asçavoir à ce que les hommes estans purgez de toutes pollutions, et absous de toutes offenses, eussent Dieu propice et favorable, et luy fussent consacrez. Outreplus, que la vérité a esté manifestée en Christ, d'autant que la Loy n'avoit rien que des figures visibles. De quoy nous avons parlé plus amplement sur le neufiéme et dixiéme chapitre des Hébrieux. *Et c'est l'Esprit qui en tesmoigne, veu que l'Esprit est la vérité.* Il monstre par ceci comment les fidèles sentent ceste vertu-là de Christ : asçavoir d'autant que l'Esprit de Dieu les rend certains. Et afin que leur foy ne chancelle, il adjouste que le tesmoignage de l'Esprit ha une fermeté seure et entière. Car l'Esprit est appelé *la vérité :* pource que son authorité est indubitable, et nous doit estre plus que suffisante.

7 *Car il y en a trois qui donnent tesmoignage au ciel, etc.* Tout ceci a esté omis par aucuns : ce que sainct Hiérôme pense avoir esté fait plus par malice que par ignorance ou mesgarde, et qu'il n'a esté fait que par les Latins. Mais d'autant que les livres Grecs mesmes ne s'accordent pas l'un avec l'autre, à grand'peine en ose-je rien affermer. Toutesfois pource que le fil du texte coule trèsbien si ce membre y est adjousté, et je voy qu'il se trouve és meilleurs exemplaires et plus corrects, de ma part je le receoy volontiers. Or le sens sera tel, Que Dieu pour confermer plus abondamment la foy que nous avons en Christ, nous rend tesmoignage en trois sortes qu'il nous faut acquiescer et reposer sur iceluy. Car comme nostre foy recognoist trois personnes en une seule essence de Dieu, ainsi par autant de sortes est-elle appelée à Christ, afin qu'elle se tiene à luy. Or quand il dit que *ces trois sont un :* cela ne se rapporte point à l'essence, mais plustost au consentement. Comme s'il disoit, que le Père, et sa Parole éternelle, et l'Esprit, comme par une harmonie accordante approuvent et donnent tesmoignage de Christ. Pourtant aussi aucuns livres Grecs ont, Et ces trois sont un. Mais quand bien on lira comme les autres ont, Ces trois sont un : il n'y a point de doute toutesfois que le Père, la Parole, et l'Esprit ne soyent dits estre un, en mesme signification qu'il est dit ci-après,

que l'Esprit, l'eau, et le sang sont un. Mais d'autant que l'Esprit qui n'est qu'un tesmoin est allégué deux fois, il semble que ce soit une répétition absurde. Je respon à cela, que veu qu'il rend tesmoignage de Christ en diverses sortes, bien pertinemment luy est assigné double lieu de tesmoigner. Car le Père avec sa Sapience éternelle et son Esprit prononce du ciel comme en authorité et puissance, que Jésus est le Christ. Parquoy il ne nous faut là considérer que la seule majesté de la Divinité. Mais pource aussi que l'Esprit habitant en nos cœurs, est arre, gage, et seau, pour confermer ce décret Divin : en ceste manière il est dit derechef parler en terre par sa grâce. Au surplus, pource que paraventure tous ne receveront pas ceste lecture, j'exposeray ce qui s'ensuit, comme si l'Apostre n'eust nommé que ceux-ci tesmoins en la terre.

8 *Aussi y en a-il trois qui donnent tesmoignage en la terre, etc.* Il applique maintenant à son propos la sentence que nous avons veue de l'eau et du sang : asçavoir que ceux qui rejettent Christ, n'ont nulle excuse : veu qu'il a monstré par assez fermes et évidens tesmoignages, qu'il est celuy qui avoit esté anciennement promis. Car puis que l'eau et le sang sont gages et effets du salut qui a esté apporté par luy, ils rendent vrayement tesmoignage qu'il a esté envoyé de Dieu. Puis vient le troisième tesmoin qui est le sainct Esprit : lequel toutesfois tient le premier lieu. Car sans luy l'eau et le sang s'escouleroyent sans aucun proufit. Car c'est luy qui seelle et conferme le tesmoignage de l'eau et du sang en nos cœurs, c'est luy qui fait par sa vertu, que le fruit de la mort de Christ parvient jusques à nous : voire mesme que le sang espandu pour nostre rédemption, pénètre jusques en nos âmes : ou (pour dire le tout en un mot) il fait que Christ soit nostre avec tous ses biens. Ainsi sainct Paul au chapitre I des Romains, v. 4, après qu'il a dit que Christ a esté déclaré Fils de Dieu par la vertu de sa résurrection, adjouste incontinent après, Par la sanctification de l'Esprit : pource que tous les signes de la gloire Divine qui reluisent en Christ nous seroyent obscurs, et ne pourroyent estre apperceus de nous, si les yeux de la foy ne nous estoyent ouverts par le sainct Esprit. Les lecteurs entendent maintenant pourquoy sainct Jehan a allégué l'Esprit pour tesmoin avec l'eau et le sang : asçavoir d'autant que le propre office de l'Esprit est de nettoyer les ordures de nos consciences par le sang de Christ, et faire que la purgation apportée par iceluy, ait son efficace en nous. Et de ceci nous en avons touché quelque chose en la première Epistre de sainct Pierre, où il use presque d'une mesme manière de parler : Asçavoir que le sainct Esprit purge nos âmes par l'arrousement du sang de Christ. Au reste, on peut recueillir de ces paroles, que la foy n'appréhende point un Jésus-Christ nud ou vuide, mais aussi sa vertu vive avec luy. Car que proufiteroit-il que Christ eust esté envoyé en terre, s'il n'eust appaisé Dieu par le sacrifice de sa mort, et si son Père ne luy eust donné l'office de nous laver? Toutesfois on pourroit faire une objection, Que la distinction qui est yci mise est superflue, d'autant que Christ en effaceant les péchez, nous a ainsi nettoyez. Ainsi l'Apostre nomme deux fois une mesme chose. Je confesse bien qu'avec l'expiation des péchez le lavement est quant et quant enclos : et par ainsi que différence n'est point yci mise entre l'eau et le sang, comme si c'estoyent deux choses séparées. Mais si un chacun de nous considère bien quelle est son infirmité, il cognoistra facilement que ce n'est point sans cause que l'eau est discernée d'avec le sang. D'avantage (comme il a desja esté dit) l'Apostre fait allusion aux cérémonies de la Loy. Or est-il ainsi que Dieu à cause de l'infirmité des hommes, avoit jadis ordonné non-seulement les sacrifices, mais aussi les lavemens. Sainct Jehan donc a voulu distinctement exprimer que la vérité de ces deux parties a esté donnée en Christ. Pour laquelle raison aussi il avoit dit un peu au paravant, Non-seulement en l'eau. Car il signifie que nous ne trouvons pas seulement une partie de nostre salut en Christ, mais une perfection ac-

complie de tous points, en sorte qu'il ne nous faut plus rien chercher ailleurs.

9 *Si nous recevons le tesmoignage des hommes, le tesmoignage de Dieu est plus grand.* Il prouve par un argument du plus petit au plus grand, combien les hommes sont ingrats, s'ils rejettent Christ ainsi approuvé de Dieu, comme il a récité. Car si és affaires du monde nous-nous arrestons à ce que les hommes auront dit, qui peuvent mentir et tromper : quelle absurdité sera-ce si nous adjoustons moins de foy à Dieu séant en son tribunal, où il est souverain Juge? Il n'y a donc que nostre perversité qui nous empesche que nous ne recevions Christ, veu qu'il fait foy de sa puissance et vertu par une si suffisante preuve. Au reste, il appelle *Tesmoignage de Dieu*, non-seulement celuy que le sainct Esprit rend en nos cœurs, mais aussi celuy que nous avons par l'eau et par le sang. Car ceste vertu de purger et effacer, n'a point esté terrienne, ains céleste. Parquoy, il ne faut point estimer le sang de Christ selon la façon commune des hommes : mais nous devons plustost regarder le conseil de Dieu, par lequel son Fils a esté ordonné pour effacer les péchez, et ceste vertu Divine, qui est procédée de là.

Car c'est[1] *le tesmoignage de Dieu lequel il a tesmoigné de son Fils.*

10 *Qui croit au Fils de Dieu il ha le tesmoignage de Dieu en soy-mesme : qui ne croit point à Dieu, il l'a fait menteur : car il n'a point creu au tesmoignage que Dieu a tesmoigné de son Fils.*

11 *Et voyci le tesmoignage*, asçavoir *que nous a donné la vie éternelle, et ceste vie est en son Fils.*

12 *Qui ha le Fils, ha la vie : qui n'ha point le Fils de Dieu, n'ha point la vie.*

1) Ou, Or cestuy est.

Car c'est le tesmoignage de Dieu, lequel il a tesmoigné de son Fils, etc. Le mot Car, n'est pas yci mis pour rendre raison : ains plustost par manière de déclaration du propos précédent. Car l'Apostre après avoir remonstré que Dieu mérite beaucoup plus qu'on luy adjouste foy que les hommes : il dit maintenant qu'on ne peut adjouster foy à Dieu, sinon en croyant à Christ, d'autant que Dieu le nous propose seul, et veut que nous-nous arrestions à luy. Il recueille de là, que nous croyons en Christ seurement, et en repos de conscience, pource que Dieu conferme et maintient nostre foy par son authorité. Et il ne dit pas que Dieu parle par dehors, mais qu'un chacun fidèle le sent dedans *en soy-mesme*, comme garent de sa foy. Dont il appert combien de différence il y a entre la foy, et une vaine opinion qui dépend d'ailleurs.

10 *Qui ne croit point à Dieu, il l'a fait menteur, etc.* Comme les fidèles ont ce bien, qu'ils cognoissent asseurément qu'ils sont hors du danger d'errer, pource qu'ils sont fondez en Dieu : ainsi il monstre que les infidèles sont coulpables d'un blasphème horrible, pource qu'ils arguent Dieu de mensonge. Certainement Dieu n'ha rien plus précieux que sa vérité : parquoy on ne luy sçauroit faire plus grand outrage, que quand on le despouille de cest honneur. Ainsi donc, l'Apostre pour nous inciter à croire, prend un argument de la chose contraire. Car si faire Dieu menteur, est une impiété horrible et exécrable, d'autant que lors on luy ravit et oste ce qui luy appartient principalement, qui est celuy qui n'aura horreur de n'adjouster point foy à l'Evangile, auquel Dieu sur toutes choses veut estre réputé véritable et fidèle? Ceci doit estre diligemment noté. Aucuns s'esbahissent pourquoy Dieu recommande et loué si expressément la foy, et pourquoy l'incrédulité est si rigoureusement condamnée. Mais ils deveroyent considérer qu'il est yci question de la plus grande gloire de Dieu. Car comme ainsi soit qu'il ait voulu monstrer le principal tesmoignage de sa vérité en l'Evangile : tous

ceux qui rejettent Christ qui est là offert, ne luy laissent rien de reste. Parquoy, prenons le cas qu'il y ait quelqu'un qui en tout le reste de sa vie soit semblable à un Ange, toutesfois ce sera une saincteté diabolique, tandis qu'il rejettera Christ. Comme nous en voyons aucuns en la Papauté, qui se plaisent grandement en je ne sçay quelle masque de saincteté, lesquels toutesfois résistent obstinément à l'Evangile. Retenons donc que c'est le commencement de vraye religion, de recevoir en toute obéissance ceste doctrine, laquelle Dieu nous a si estroitement laissée pour tesmoignage.

11 Asçavoir *que Dieu nous a donné la vie éternelle, etc.* Maintenant en nous proposant le fruit, il nous convie à croire. Vray est que cest honneur est deu à Dieu, qu'aussi tost qu'il nous aura affermé quelque chose, nous la recevions comme toute certaine : mais quand il nous offre gratuitement la vie, c'est une ingratitude insupportable, si nous ne recevons d'une foy prompte ceste doctrine tant amiable et gracieuse. Et de faict, les paroles de l'Apostre tendent à ceste fin, que non-seulement nous devons obéir à l'Evangile en toute révérence, de peur que ne facions injure à Dieu : mais aussi qu'il le faut aimer pource qu'il nous apporte la vie éternelle. Dont aussi nous recueillons que c'est qu'il faut principalement chercher en l'Evangile, asçavoir le don gratuit de salut. Car ce que Dieu nous exhorte là à crainte et repentance, ne doit pas estre séparé de la grâce de Christ. Et afin que l'Apostre nous reticne du tout en Christ, il répète derechef que *la vie est en luy :* comme s'il disoit que Dieu ne nous a point donné d'autre moyen pour obtenir la vie. Or l'Apostre a yci sommairement compris trois choses : asçavoir que nous sommes tous destinez à la mort, jusques à ce que Dieu par sa bonté gratuite nous rende la vie. Car il prononce clairement que la vie nous est donnée de Dieu : dont il s'ensuit que nous en sommes destituez, et que nous ne la pouvons obtenir par aucuns mérites. Puis après il monstre que ceste vie nous est conférée par l'Evangile, d'autant qu'en iceluy est manifestee la bonté de Dieu, et son amour paternelle envers nous. Finalement, il dit que nous ne sommes point autrement faits participans de ceste vie, sinon entant que par foy nous sommes entez en Christ.

12 *Qui n'ha point le Fils de Dieu, n'ha point la vie.* C'est la confirmation de la sentence précédente. Cela nous devoit bien suffire, que Dieu n'ha point mis la vie ailleurs qu'en Christ, afin qu'aucun ne se destourne ailleurs, il exclud de l'espérance de vie tous ceux qui ne la cherchent point en Christ. Nous sçavons que c'est d'avoir Christ : car nous le possédons par foy. Il prive donc de la vie tous ceux qui ne sont point du corps de Christ. Mais il semble que ceci ne soit point raisonnable. Car les histoires racontent qu'il y a eu des hommes excellens et doucz de vertus héroïques, qui toutesfois estoyent du tout estranges de Christ. Or il semble que ce soit une chose absurde, que nul honneur ne soit donné à une si grande excellence. Je respon à cela, que nous sommes grandement abusez, si nous pensons que Dieu approuve tout ce qui est excellent devant nos yeux : mais plustost (comme il est dit en sainct Luc chap. XVI, v. 15) tout ce que les hommes estiment excellent, est abomination devant Dieu. Car pource que l'immondicité du cœur nous est cachée, nous-nous contentons de l'apparence extérieure : mais Dieu voit bien les ordures infâmes qui sont cachées sous ceste masque. Parquoy il ne se faut pas esbahir si ces belles vertus luy sont puantes, veu qu'elles partent d'un cœur infect, et ne tendent point à une bonne fin et droite. Or d'où vient la pureté de cœur, et le vray zèle de piété et saincteté, sinon de l'Esprit de Christ? Il n'y a donc rien digne de louange hors de Christ. Il y a toutesfois une autre raison qui oste toute doute. Car la justice des hommes consiste en la rémission des péchez : laquelle ostée il ne faut point que nous attendions autre chose qu'une malédiction de Dieu certaine et la mort éternelle. Or il n'y a que Christ qui nous réconcilie envers le Père céleste, comme il l'a appaisé une fois par le sacrifice de sa mort.

Dont il s'ensuit que Dieu n'est propice à nul sinon en Christ : et qu'il n'y a point de justice sinon en luy. Si on met en avant Cornille, duquel S. Luc rend tesmoignage (au livre des Actes, chap. X, v. 2) qu'il estoit agréable à Dieu avant qu'il fust appelé à la foy de l'Evangile : je respon à cela, que quelque fois Dieu besongne tellement en nous, que la semence de la foy ne se monstre pas du premier coup. Cornille n'avoit pas une claire cognoissance de Christ : mais comme ainsi soit qu'il eust quelque sentiment de la bonté et miséricorde de Dieu, il faloit quant et quant qu'il eust quelque cognoissance du Médiateur. Toutesfois pource que Dieu a des moyens cachez et admirables de faire ce qu'il veut, laissons les spéculations qui ne nous proufitent de rien, tenons seulement le grand chemin de salut qu'il nous monstre.

13 *Je vous ay escrit ces choses, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu : afin que vous sçachiez que vous avez la vie éternelle, et afin que croyez au nom du Fils de Dieu.*

14 *Et ceste est l'asseurance que nous avons envers Dieu, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous oit.*

15 *Et si nous sçavons qu'en quelque chose que nous demandions, il nous oit, nous sçavons que nous obtenons les requestes, lesquelles nous luy avons demandées.*

13 *Je vous ay escrit ces choses, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, etc.* Pource qu'il nous faut tous les jours proufiter en la foy, à ceste cause il dit qu'il escrit à ceux qui croyoyent desjà, afin qu'ils croyent plus fermement et asseuréement : et que par ce moyen ils jouissent d'une plene asseurance de la vie éternelle. C'est donc l'usage de la doctrine, non-seulement de donner les commencemens de la cognoissance de Christ aux ignorans, mais aussi de confermer de plus en plus ceux qui sont desja instruits. Parquoy il faut que nous taschions assiduellement d'apprendre, afin que nostre foy croisse tout le cours de nostre vie. Car premièrement il y a encore beaucoup de reliques d'infidélité en nous : et puis nostre foy est si débile, que ce que nous croyons n'est point encore croire parfaitement, si une plus ample confirmation ne survient. Au reste, il est besoin de noter quel est le vray moyen de confermer nostre foy : asçavoir quand la vertu et l'office de Christ nous est deuëment déclaré. Car S. Jehan dit qu'il a escrit ces choses : asçavoir qu'il ne faut point chercher la vie éternelle ailleurs qu'en Christ : afin que ceux qui sont desjà fidèles, croyent, c'est-à-dire proufitent en croyant. Parquoy, l'office d'un fidèle Docteur est, pour bien confermer ses disciples en la foy, d'exalter et magnifier la grâce de Christ tant qu'il pourra : afin que se contentans d'icelle, ils ne désirent rien plus. Or comme ainsi soit que les Papistes obscurcissent ceste grâce en toutes sortes, et l'amoindrissent : ils monstrent assez en cela seulement, qu'ils ne se soucient de rien moins que de la pure doctrine de la foy. Mesme pour ceste raison on doit fuir leurs escholes, plus que tous les gouffres et périls de mer : pource qu'à grand'peine quelqu'un y pourra-il entrer, sans mettre sa foy en grand danger. Au reste, l'Apostre monstre aussi en ce passage, que Christ est le propre but de la foy : et que la fiance de salut est annexée avec la foy que nous avons en son Nom. Car ceste est la fin de croire, Asçavoir que nous soyons enfans et héritiers de Dieu.

14 *Et ceste est l'asseurance que nous avons envers Dieu, etc.* Il louë la foy (de laquelle il a fait mention) par le fruit : ou bien il monstre en quoy consiste principalement l'asseurance : Asçavoir que les fidèles osent hardiment invoquer Dieu : comme aussi sainct Paul en parle au chapitre III des Ephésiens, v. 12, Que par foy nous avons accès à Dieu en confiance. Et au ch. VIII des Romains, v. 15,

Que l'Esprit nous ouvre la bouche, en sorte que nous crions hardiment Abba, Père. Et de faict, si l'accès vers Dieu nous est osté, il n'y a rien plus misérable que nous : au contraire, pourveu que ce refuge-là nous soit ouvert, nous ne laisserons point d'estre bien-heureux au milieu de toutes adversitez. Et qui plus est, ceci seul rend nos misères heureuses, que nous-nous asseurons que Dieu nous sera libérateur, et qu'estans appuyez sur son amour paternelle envers nous, nous avons nostre recours à luy. Retenons donc ceste sentence de sainct Jehan, Que l'invocation de Dieu est le souverain examen de nostre foy : et que Dieu n'est point droitement invoqué, ni en foy, sinon quand nous sommes certainement persuadez que nos prières ne seront point vaines. Car l'Apostre nie que ceux qui sont en suspens et en doute, ayent aucune confiance et asseurance. Dont il appert que la doctrine de la foy est ensevelie et presque du tout esteinte en la Papauté, puis qu'on y oste toute certitude. Vray est qu'on y barbote beaucoup de prières, et qu'ils causent à plaisir de l'invocation de Dieu : mais ils prient en doute et incertitude : et commandent de prier ainsi : et qui pis est, ils condamnent ceste confiance, laquelle l'Apostre requiert nécessairement. *Selon sa volonté.* Par ceci il veut remonstrer comme en passant quelle est la vraye règle de prier : Asçavoir quand les hommes assujetissent leurs souhaits à Dieu. Car quand Dieu a promis de faire tout ce que les siens luy demanderont, ce n'est pas à dire qu'il leur ait lasché la bride pour demander tout ce qui leur viendra en fantasie : mais il leur a ordonné et limité quant et quant la règle de prier comme il appartient. Et à la vérité rien ne nous est plus utile que ceste bride-là : car s'il estoit licite à un chacun de nous, de demander tout ce qui luy sembleroit bon, et que Dieu obtempérast à nos désirs, il nous en prendroit bien mal. Car nous ne sçavons ce qui nous est utile et propre : mais plustost nous bruslons de désirs mauvais et dommageables. Or Dieu nous baille double remède, à ce que nous ne prions autrement que selon la règle de sa saincte volonté. Car il nous enseigne par sa Parole ce qu'il veut que nous demandions, et nous donne son Esprit pour gouverneur et conducteur, afin de réprimer nos affections, et nous garder d'excéder les bornes. Car nous ne sçavons quoy ne comment il faut que nous prions, dit S. Paul : mais l'Esprit aide à nos infirmitez, et suscite en nous des soupirs et gémissemens qu'on ne peut exprimer, Rom., VIII, 25. Cependant aussi il nous faut interroguer la bouche du Seigneur, à ce qu'il addresse nos oraisons. Car comme il a esté dit desjà, Dieu nous a ordonné la vraye façon de prier en ses promesses.

15 *Et si nous sçavons qu'il nous oit quoy que nous demandions, etc.* Ceste répétition n'est pas superflue, comme il semble en apparence. Car ce que l'Apostre a dit en général de l'issue des prières, maintenant il l'afferme en particulier que les fidèles ne désirent et ne demandent rien à Dieu qu'ils n'obtienent. Toutesfois quand il dit que tous les désirs des fidèles sont exaucez : il parle des désirs saincts et modestes, et qui sont compassez à la règle d'obéissance. Car les fidèles ne se ruent point à bride avallée, et ne se permettent point tout ce qui leur vient à gré : mais ils regardent tousjours en leurs prières ce que Dieu ordonne. C'est donc une application de la doctrine générale à l'usage spécial et particulier d'un chacun : à ce que les fidèles ne doutent point d'avoir Dieu propice en tous leurs souhaits, et en général, et en particulier : afin qu'ils attendent d'un esprit paisible jusques à ce que le Seigneur accomplisse ce qu'ils ont requis : et par ce moyen estans relevez de toute fascherie et anxiété, ils deschargent leurs solicitudes sur Dieu. Néantmoins ce repos et asseurance ne doit point esteindre en nous l'ardeur de prier : en sorte que celuy qui est certain de l'issue heureuse, s'abstiene d'invoquer Dieu. Car la certitude de la foy n'engendre point une stupidité ou nonchalance. Mais l'Apostre veut seulement qu'un chacun soit patient et paisible en ses nécessitez, après qu'il aura exposé à Dieu ses gémissemens, et comme deschargé au sein d'iceluy.

16 *Si quelqu'un voit son frere pécher du péché qui n'est point à mort, il requerra à Dieu, et il luy donnera vie : à ceux*, di-je, *qui ne péchent point à mort. Il y a un péché à mort : je ne di point que tu pries pour cestuy-là.*

17 *Toute iniquité est péché : mais il y a quelque péché qui n'est point à mort.*

18 *Nous sçavons que quiconque est nay de Dieu, ne pèche point : mais qui est engendré de Dieu, il se garde soy-mesme, et le malin ne le touche point.*

16 *Si quelqu'un voit son frère pécher du péché qui n'est point à mort, etc.* L'Apostre estend maintenant plus loin le fruit de la foy, duquel il avoit fait mention, Asçavoir jusques là que nos prières servent aussi à nos frères. C'estoit desjà grand'chose, qu'aussi tost que nous sommes pressez, Dieu nous invite à soy bénignement, et est prest de nous secourir : mais quand nous oyons qu'il nous exauce aussi prians pour les autres, ce n'est pas une petite confirmation de nostre foy : afin que nous soyons certainement persuadez que nous ne serons jamais esconduits en nostre propre cause. Cependant, sainct Jehan nous admoneste que nous soyons songneux du salut les uns des autres. D'avantage, il veut que les cheutes et fautes de nos frères nous servent d'aiguillons pour nous inciter à prier. Et de faict, ce seroit une dureté non-pareille de n'estre touché d'aucun sentiment de compassion, quand nous voyons aller en perdition les âmes qui ont esté rachetées par le sang de Christ. Or il monstre que nous avons le remède en main, par lequel les frères doyvent subvenir aux frères. Qui priera pour son frère (dit-il) *il luy donnera vie.* Combien que ce mot *Donnera*, se peut rapporter à Dieu : comme s'il avoit esté dit, Dieu nous ottroyera à nos prières la vie du frère. Toutesfois le sens reviendra tousjours à un : Asçavoir que les oraisons des fidèles auront efficace jusques là, qu'elles délivreront le frère de mort. Si nous entendons ceci des hommes, Qu'ils donneront la vie aux frères : ce sera une manière de parler hyperbolique, c'est-à-dire excessive : toutesfois il n'y aura nulle absurdité. Car quand quelque chose nous est ottroyée par la bonté gratuite de Dieu, ou plustost est ottroyée aux autres en nostre faveur, il est dit que c'est nous qui la donnons. Ceste utilité si grande nous deveroit grandement inciter à prier que les péchez de nos frères leur soyent pardonnez. Or quand l'Apostre nous recommande une compassion mutuelle, il nous admoneste quant et quant combien nous-nous devons diligemment garder de cruauté, quand il est question de condamner nos frères, ou bien de trop grande rigueur à désespérer de leur salut. *Du péché qui n'est point à mort.* Afin que nous ne désespérions pas tout incontinent du salut de ceux qui pèchent, S. Jehan monstre que Dieu ne punit pas si griefvement les offenses des siens, que pour cela il les rejette. Dont il s'ensuit que nous les devons réputer pour frères, veu que le Seigneur les retient au nombre de ses enfans. Or il nie que les péchez que commettent ordinairement les fidèles, et mesmes ceux par lesquels il advient quelque fois qu'ils provoquent grandement l'ire de Dieu, soyent péchez à mort. Car tandis qu'il y a espérance de pardon ou rémission, la mort n'y règne pas encore du tout. Toutesfois ne pensons pas que l'Apostre face yci distinction entre le péché véniel et le péché mortel, comme depuis on a fait coustumièrement. Car ceste distinction qui a esté depuis receuë en la Papauté, est du tout puérile et sotte. Les Sorbonistes ne recognoissent presque autres péchez mortels, sinon ceux desquels la turpitude est si évidente, qu'on la peut toucher à la main. Ainsi ils mettent au rang des péchez véniels les vilenies exécrables qui sont cachées dedans les cœurs. D'avantage, ils pensent qu'on peut effacer d'un petit aspergès d'eau bénite (qu'ils appellent) tous les fruits du péché originel, moyennant qu'ils ne vienent point à estre commis de faict. Et s'en faut-il esbahir, veu qu'ils ne met

tent point au nombre des péchez, les doutes de la grâce de Dieu plenes de blasphèmes, ni aussi toutes meschantes concupiscences et perverses affections, pourveu que le consentement n'y soit point? Si le cœur de l'homme est agité d'infidélité, s'il est sollicité d'impatience, en sorte qu'il murmure contre Dieu, s'il est chatouillé de cupiditez monstrueuses : tout cela est si peu estimé par les Papistes, qu'ils ne le daigneroyent conter pour péché, au moins apres le Baptesme. Ne nous esmerveillons donc point si de forfaits énormes ils en font des péchez véniels : car ils les poisent à leur balance, et non point à celle de Dieu. Mais tant y a que les fidèles doyvent avoir ceste maxime pour toute resoluë entr'eux, Que tout ce qui répugne à la Loy de Dieu, est péché, voire mortel de sa nature. Car là où il y a transgression de la Loy, là aussi il y a péché et mort. Quel sera donc le sens des paroles de l'Apostre? Il nie que ce soyent péchez à mort, lesquels combien qu'ils soyent dignes de mort, Dieu toutesfois ne punit pas si griefvement. Brief il n'estime point les péchez selon la grandeur d'iceux, mais il les juge selon la douceur paternelle de Dieu, par laquelle il remet la condamnation, où toutesfois il y avoit offense. Brief, l'Apostre n'adjuge point à mort ceux que Dieu remet en vie, en les redressant : combien qu'il n'ait tenu à eux qu'ils n'ayent esté estrangez et forclos de la vie. *Il y a un péché a mort.* J'ay desjà dit que le péché est appelé Péché à mort quand il n'y a plus nulle espérance de pardon. Mais on demande quel est ce péché : car il faut qu'il soit grandement énorme, puis que Dieu en fait une vengence si horrible. On peut recueillir par les paroles de l'Apostre que ce n'est point une offense partiale (qu'ils appellent) ni transgression d'un seul commandement, mais une apostasie ou révolte générale, quand les hommes s'estrangent entierement de Dieu. Car l'Apostre adjouste un peu après, Que les enfans de Dieu ne pèchent point : asçavoir tellement que délaissans Dieu, ils s'addonnent et asservissent totalement au diable. Il ne se faut point esbahir si une telle révolte est cheute mortelle. Car Dieu ne prive jamais tellement ses éleus de la grâce de son Esprit, qu'ils ne retienent en eux quelque estincelle de piété. Il faut donc que ceux qui se révoltent tellement, que du tout ils rejettent la crainte de Dieu, soyent gens réprouvez, et destinez à ruine eternelle. Si on demande, si la porte de salut leur seroit fermée s'ils venoyent à se repentir : la response est facile. Que veu qu'ils sont mis en sens réprouvé, et destituez du sainct Esprit, ils ne peuvent sinon s'obstiner tant plus, allans de mal en pis, et adjoustans péchez sur péchez. Or puis que le péché ou le blasphème contre le sainct Esprit tire tousjours avec soy une telle apostasie et révolte, il ne faut point douter qu'il ne soit yci signifié. Mais on fait encore une autre question : Asçavoir par quels signes nous pouvons cognoistre que la cheute d'un homme soit mortelle. Car si on n'en peut avoir certaine cognoissance, à quel propos l'Apostre diroit-il qu'il ne faut point prier pour un tel péché? Il sera donc quelque fois licite d'asseoir jugement sur celuy qui a péché, asçavoir-mon s'il est du tout abandonné et désespéré, ou bien s'il y a encore quelque remède. Ce qu'aussi je confesse estre vray : comme du présent passage il se peut infalliblement prouver. Mais pour autant que c'est une chose qui n'advient gueres souvent, et que Dieu nous proposant les richesses infinies de sa grâce, nous commande qu'à son exemple nous soyons benins et miséricordieux : il ne faut pas asseoir à la volée jugement de mort éternelle contre quelqu'un : mais il faut plustost que la charité nous induise à bien espérer. Que si l'impiété désespérée d'aucuns nous est aussi évidente que si Dieu nous la monstroit au doigt, il ne faut point que nous résistions au juste jugement de Dieu, ou que nous désirions d'estre plus miséricordieux que luy.

17 *Toute iniquité est péché, etc.* On peut exposer ce passage en diverses sortes. Et premièrement il se peut ainsi résoudre : Combien que toute iniquité soit péché, toutesfois il y a aucun péché qui n'est pas à mort. Le sens aussi conviendra

bien en disant ainsi, Pource que toute iniquité est péché, il s'ensuit qu'il y a quelque péché qui n'est pas à mort. Les autres prenent ceci comme si l'Apostre eust dit que le péché duquel il fait mention, est toute iniquité : c'est-à-dire le comble d'iniquité. Toutesfois je receoy plus volontiers la première ou la seconde exposition : et pource qu'elles revienent tout à un mesme sens, je laisse à juger aux lecteurs laquelle des deux est la plus convenable.

18 *Nous sçavons que quiconque est nay de Dieu, etc.* Si quelqu'un veut inférer de ceci, que les enfans de Dieu sont du tout purs et exemptez de péché (comme aucuns fantastiques soustienent) l'Apostre sera répugnant à soy-mesme. Car par ce moyen il osteroit l'affection mutuelle des fidèles de prier les uns pour les autres. Il entend donc que ceux-là *ne péchent point*, qui ne déchéent point du tout de la grâce de Dieu. Or il a voulu conclure de là, qu'il faut prier pour tous les enfans de Dieu, pource qu'ils ne péchent point de péché à mort. Ce qu'il prouve par ce qu'il dit *que quiconque est nay de Dieu, se garde soy-mesme :* c'est-à-dire, se contient en la crainte de Dieu, et ne se laisse point tellement transporter, qu'ayant esteint en soy tout sentiment de la crainte de Dieu, il s'abandonne totalement au diable et à la chair. Car quand il dit que *le malin ne les touche point :* cela s'entend d'une blessure mortelle. Car les enfans de Dieu ne laissent point d'estre navrez par Satan : mais c'est tellement que par le bouclier de la foy ils repoussent tous les coups d'iceluy, si bien qu'ils ne pénètrent point jusqu'au cœur. Parquoy la vie spirituelle ne s'esteint jamais en eux. C'est donc ce qu'il appelle *ne pécher point*, quand les fidèles pèchent voirement par l'infirmité de la chair, mais cependant gémissent sous le fardeau de péché, se desplaisent en eux-mêmes, et ne laissent point de craindre Dieu. *Il se garde soy-mesme.* Il nous attribue ce qui est propre à Dieu. Car si chacun de nous estoit gardien de son propre salut, la garde en seroit povre et misérable. Pource Jésus-Christ prie son Père qu'il nous garde, Jehan, XVII, 11 : signifiant que cela n'est point en nostre puissance. Ceux qui maintienent le franc arbitre, empoignent ce mot pour prouver par cela que nous sommes gardez de pèchez en partie par la grâce de Dieu, en partie par nostre propre vertu. Mais ils ne regardent point que les fidèles n'ont pas d'eux-mesmes ceste garde, de laquelle parle l'Apostre. Et de faict, il ne loue point yci leur vertu, comme s'ils se gardoyent par leur propre industrie et force : mais seulement il monstre qu'ils résistent à Satan, en sorte que les flesches d'iceluy ne les blessent jamais mortellement. Or nous sçavons qu'ils ne sont armez que des armes de Dieu, quand ils bataillent. Les fidèles donc se gardent de péché, entant qu'ils sont gardez de Dieu.

19 *Nous sçavons que nous sommes de Dieu, et tout le monde est mis en mauvaistie* [1].

20 *Mais nous sçavons que le Fils de Dieu est venu, et nous a donné entendement pour cognoistre celuy qui est véritable : et sommes au véritable*, asçavoir *en son Fils Jésus-Christ. Iceluy est le vray Dieu, et la vie éternelle.*

21 *Enfans, gardez-vous des idoles, Amen.*

1) Ou, en la puissance du malin.

19 *Nous sçavons que nous sommes de Dieu.* Il prend occasion de la doctrine précédente, de leur faire ceste exhortation. Car ce qu'il a dit en général de tous les enfans de Dieu, il l'accommode maintenant à ceux ausquels il escrit : et ce afin qu'il les incite à se garder de péché, et les accourage à repousser les assaux de Satan. Que les lecteurs observent qu'il n'y a point d'autre vraye foy, que celle qui nous applique (par manière de dire) la grâce de Dieu. Car S. Jehan ne recognoist pour fidèles, sinon ceux qui se rangent du nombre des enfans de

Dieu. Aussi il ne met point en avant une conjecture probable (comme parlent les Sophistes) en lieu de la fiance certaine. Car il dit, Que nous sçavons. La somme de ce propos est, Que veu que nous sommes nais de Dieu, il nous faut efforcer qu'estans séparez du monde, nous monstrions par saincteté de vie, que ce n'a point esté en vain que nous avons esté appelez à une dignité si excellente. Or ceste admonition est fort nécessaire à tous fidèles. Car de quelque costé qu'ils tournent les yeux Satan ha des allèchemens préparez pour les destourner de Dieu. Ce leur seroit donc une chose fort difficile de tenir le droit chemin, s'ils ne faisoyent plus grand conte et estime de leur vocation, que de tous les empeschemens du monde. Parquoy, afin que nous soyons bien munis pour batailler, il faut retenir ces deux poincts, asçavoir, Que le monde est pervers et corrompu : et que nostre vocation est de Dieu. Au reste, il ne faut point douter que sous ce mot de *Monde*, l'Apostre ne comprene tout le genre humain. Quand il dit *qu'il est mis en mauvaistie :* il le constitue sous la principauté de Satan. Il ne faut point donc que nous facions difficulté de fuir le monde, lequel mesprisant Dieu se livre en la servitude de Satan : et ne faut point que nous craignions d'estre en discort avec luy, puis qu'il n'accorde pas avec Dieu. Brief, puis que toute nostre nature est saisie de corruption, il faut que les fidèles s'estudient à renoncer à eux-mesmes : puis qu'on ne voit rien au monde que malice et perversité, il faut nécessairement que les fidèles quittent la chair et le sang, afin qu'ils suyvent Dieu. Il faut toutesfois aussi adjouster l'autre poinct, asçavoir Que c'est Dieu qui les a appelez : et ce afin qu'ils opposent son aide à toutes les machinations du monde et de Satan.

20 *Mais nous sçavons que le Fils de Dieu est venu, etc.* Pource que les enfans de Dieu sont assaillis de tous costez, l'Apostre pour les exhorter et accourager à résister constamment, leur propose (comme nous avons dit) ceste raison, Qu'ils guerroyent sous l'enseigne de Dieu, et sont asseurez qu'ils sont gouvernez par son Esprit. Mais maintenant il remonstre d'où il faut principalement prendre ceste cognoissance. Il dit donc que Dieu nous est tellement manifesté en Christ, que nous n'avons plus occasion de douter. Ce n'est point sans cause que l'Apostre s'arreste sur cest article. Car si la foy n'est plenement fondée en Dieu, nous ne serons jamais fermes au combat. Pour ceste raison sainct Jehan nous enseigne que par le moyen de Christ nous avons obtenu cognoissance certaine du vray Dieu, en sorte que nous ne flottons point en incertitude. Quand il dit *Dieu véritable*, ce n'est pas pour signifier que Dieu dit vérité, mais qu'il est le vray Dieu, ou vrayement Dieu : et c'est afin de le discerner de toutes les idoles. Ainsi ce mot *véritable*, est opposé à ce que nous dirions contrefait ou supposé. Comme aussi au chapitre XVII de l'Evangile selon sainct Jehan, v. 3, Ceste est la vie éternelle, qu'ils te cognoissent seul vray Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé. Or c'est à bon droict qu'il attribue cest office à Jésus-Christ, d'illuminer nos esprits en la cognoissance de Dieu. Car puis qu'il est l'image unique de Dieu invisible, veu qu'il est l'ambassadeur unique du Père, veu que luy seul est l'addresse de la vie, ou plustost la vie mesme, la lumière du monde, et la vérité : aussi tost que nous-nous sommes destournez de luy, il faut nécessairement que nous-nous esvanouyssions en nos inventions. Or il est dit que Christ *nous a donné l'entendement :* non-seulement pource que par la doctrine de l'Evangile il monstre qu'il est vray Dieu, et qu'il nous illumine par son Esprit : mais aussi pource qu'en Christ mesme nous avons Dieu manifesté en chair, comme dit sainct Paul à la première épistre à Timothée, chap. III, v. 16 : veu qu'en luy habite toute plénitude de Divinité, et tous les thrésors de science et intelligence sont cachez en luy, Colossiens, chapitre II, v. 3 et 9. Par ce moyen la face de Dieu nous apparoist (par manière de dire) et nous est aucunement visible en Jésus-Christ. Non pas qu'il n'y ait eu nulle cognoissance de Dieu devant la venue de Christ, ou que s'il y en a eu, elle ait esté douteuse : mais

pource qu'il s'est maintenant plus plenement et quasi évidemment manifesté. Et c'est ce que dit sainct Paul au chapitre IV de la seconde aux Corinthiens, v. 6, que Dieu qui commanda jadis que la lumière resplendist des ténèbres en la création du monde, est celuy qui a lui maintenant en nos cœurs pour donner illumination de la cognoissance de la gloire de Dieu en la face de Jésus-Christ. Et faut noter que ce don est spécialement conféré aux éleus. Vray est que Christ allume la torche de son Evangile indifféremment à tous : mais les entendemens de tous n'ont pas des yeux pour veoir : ains plustost Satan met un voile au-devant de plusieurs pour les aveugler. L'Apostre donc entend par la *lumière*, celle que Christ allume au dedans és cœurs de ses fidèles, et laquelle, après qu'elle est une fois allumée, ne s'esteint jamais : combien qu'il adviene quelque fois qu'elle soit comme estouffée en d'aucuns pour quelque temps. *Et nous sommes au véritable.* Par ce mot il remonstre de quelle efficace est ceste cognoissance de laquelle il a fait mention : Asçavoir que par icelle nous sommes entez en Christ, et faits un avec Dieu. Car elle ha une vive racine, et vivement plantée au plus profond de nos cœurs, laquelle fait que Dieu vit en nous, et nous en luy. Quand il dit tout d'une suyte, *Que* nous sommes au véritable en son Fils, au lieu de dire, Et en son Fils : il semble qu'il vueille exprimer le moyen de nostre union avec Dieu : comme s'il disoit que nous sommes en Dieu par Christ. *Iceluy est le vray Dieu.* Combien que les Arriens se soyent efforcez de pervertir le sens de ce passage, et qu'aucuns aujourd'huy ayent suivi leur opinion : toutesfois nous avons yci un singulier tesmoignage de la Divinité de Christ. Les Arriens transférent ceci au Père, comme si l'Apostre répétoit derechef qu'il est le vray Dieu : mais ceste répétition seroit trop froide. Il avoit desjà tesmoigné par deux fois que c'est le vray Dieu, lequel s'est manifesté à nous en Christ. A quel propos donc adjousteroit-il incontinent après, *Iceluy est le vray Dieu?* Mais ceci convient proprement à Christ. Car après avoir monstré que Christ est le conducteur, lequel nous mène par la main à Dieu, il afferme maintenant par forme d'amplification, que Christ est ce Dieu-là, afin que nous ne pensions pas qu'il le faille aller chercher bien loin. Et ceci est confermé par ce qu'il adjouste, *Et la vie éternelle.* Il dit tous les deux d'un seul, Asçavoir qu'il est le vray Dieu, et la vie éternelle. Je laisse à dire que la particule qui est au Grec, pour laquelle nous avons tourné *iceluy*, se restraint ordinairement à la personne la plus prochaine. Seulement je di que Christ est proprement appelé la vie éternelle : et on ne peut nier que S. Jehan n'use ordinairement de ceste manière de parler. La somme, est que quand nous avons Christ, nous jouissons du vray Dieu et éternel : d'autant qu'on ne doit point chercher Dieu ailleurs. D'avantage, que nous sommes faits participans de la vie éternelle par ce moyen : car estant cachée au Père, elle nous est offerte en Christ. Vray est que le Père est la source de vie : mais Christ est la fontaine, de laquelle on peut puiser.

21 *Enfans, gardez-vous des idoles.* Combien que ce soit une sentence à part, toutesfois c'est comme une dépendance de la doctrine précédente. Car la lumière vivifiante de l'Evangile ne doit point seulement chasser des entendemens des fidèles les ténèbres, mais aussi toutes nuées et brouillars. Et l'Apostre ne condamne point seulement l'idolâtrie, mais aussi il commande qu'ils se donnent garde des images : signifiant par cela, qu'on ne peut garder le service de Dieu pur et entier, si tost que les hommes commencent à appéter des images ou des idoles. Car la superstition nous est tellement naturelle, qu'à la moindre occasion nous sommes corrompus et infectez par icelle. Le bois sec ne bruslera point tant facilement après qu'on aura mis du charbon ardent dessous, que l'idolâtrie saisira les esprits des hommes, aussi tost que quelque matière ou occasion leur est offerte. Or qui est celuy qui ne voit que les images sont comme estincelles? Que di-je estincelles? mais plustost torches ardentes, lesquelles sont suffisantes pour brusler tout le monde. Combien que l'Apostre

ne parle point seulement des images : mais il comprend aussi les autels, et tous instrumens de superstitions. Au surplus, les Papistes sont dignes de mocquerie, qui destournent le sens de ce passage aux statues de Jupiter, Mercure, et autres semblables : comme si l'Apostre n'enseignoit point en général, que c'est une corruption de la vraye religion, quand on donne à Dieu forme corporelle, ou bien quand on dresse des images et peintures pour leur faire honneur. Souvenons-nous doncques qu'il nous faut si songneusement arrester au service spirituel de Dieu, que nous chassions bien loin de nous tout ce qui nous peut faire encliner à superstitions lourdes et charnelles.

ÉPISTRE CATHOLIQUE
DE S. JAQUES

ARGUMENT

On peut facilement cognoistre par ce que disent sainct Hiérôme et Eusèbe, qu'en plusieurs Eglises anciennement ceste Epistre n'a pas esté receuë sans débat et difficulté. Et encore aujourd'huy il y en a aucuns qui n'estiment pas qu'on la doyve tenir pour Escriture authentique. Toutesfois de ma part, pource que je ne voy cause qui soit suffisante pour la rejetter, je la receoy volontiers, et sans en faire difficulté quelconque. Car quant à ce qu'il semble avis que le second chapitre renverse la doctrine de la justification gratuite, nous soudrons facilement ceste doute, quand ce viendra à l'exposition du passage. Et quant à ce qu'on pourroit penser qu'il ne magnifie pas la grâce de Christ en telle sorte que doit faire un Apostre : certes la reponse est facile, asçavoir que nous ne devons pas requérir précisément que tous traittent un mesme argument ou poinct de doctrine. Il y a bien à dire des livres de Salomon au style de David. Car en lieu que Salomon s'arreste plus à former et façonner l'homme extérieur, et à traitter les règles et préceptes concernans la vie politique : on sçait bien que David est tousjours sur le service spirituel de Dieu, le repos de la conscience, la miséricorde de Dieu, et la promesse gratuite de salut, et ne parle quasi d'autre chose. Cependant ceste diversité ne fait pas qu'en approuvant l'un, nous condamnions l'autre. Qui plus est, entre les Evangélistes mesmes il y a si grande différence en la déclaration de la vertu de Christ, que si on fait comparaison des autres trois à sainct Jehan, à peine auront-ils des estincelles de ceste grande lueur qui apparoist si évidemment en S. Jehan. Et toutesfois nous les recevons tous quatre également. Parquoy, pour recevoir ceste Epistre, ce m'est assez qu'elle ne contient rien indigne d'un Apostre de Christ : mais au contraire elle est toute plene de diverses et bonnes doctrines, desquelles l'utilité s'estend bien loin à toutes les parties de la vie Chrestienne. Car il y a des sentences bien notables de patience, de l'invocation de Dieu, de l'excellence et du fruit de la doctrine céleste, d'humilité, des exercices saincts, de la vertu de retenir la langue, d'entretenir paix, de réprimer les cupiditez, du mespris de la vie présente, et autres semblables que nous expliquerons chacune en son lieu. Au reste, il y a un peu plus grande raison de douter de l'autheur d'icelle. Il est bien certain que ce n'est point le fils de Zébédée lequel Hérodes feit décoller un peu après la résurrection de nostre Seigneur[1]. Les anciens sont presques tous d'accord que ç'a esté un des Disciples surnommé Oblias, parent de Jésus-Christ, lequel aussi fut Evesque en l'Eglise de Jérusalem. Et pensent que c'est celuy mesme lequel sainct Paul en l'Epistre aux Galatiens adjoint avec Pierre et Jehan, disant qu'ils estoyent estimez les colomnes[2]. Mais il me semble qu'il n'y a point d'apparence de dire qu'un des Disciples soit nombré entre les trois colomnes, et eslevé par-dessus les dix Apostres. Et pourtant j'enclineray plustost à une autre opinion, asçavoir que celuy duquel parle sainct Paul, estoit fils d'Alphée. Combien que je ne nie pas qu'il n'y en ait un autre ordonné sur l'Eglise de Jérusalem, lequel mesmes estoit de la compagnie des Disciples. Car il ne faloit pas que les Apostres fussent attachez à un certain lieu. Or ce n'est pas à moy d'affermer lequel de ces deux Jaques est autheur de ceste Epistre. Toutesfois il appert que cest Oblias estoit de grande authorité entre les Juifs, par ce que Josèphe ne fait point de difficulté d'imputer en partie la destruction de Jérusalem à la mort de ce sainct personnage, lequel fut cruellement mis à mort par la bande du meschant Sacrificateur.

1) *Act.*, XII, 2. 2) *Gal.*, II, 9.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE DE S. JAQUES

CHAPITRE PREMIER.

1 *Jaques serviteur de Dieu, et du Seigneur Jésus-Christ, aux douze lignées qui estes esparses, salut.*

2 *Mes frères, tenez pour une parfaite joye, quand vous cherrez en diverses tentations :*

3 *Sçachans que la probation*[1] *de vostre foy engendre patience.*

4 *Mais* il faut *que la patience ait une œuvre parfaite : afin que vous soyez parfaits et entiers, ne défaillans en rien*[2].

1) Ou, l'espérance. 2) Ou, de sorte que rien ne vous defaille.

1 *Aux douze lignées qui estes esparses, etc.* Quand les dix lignées furent emmenées en captivité, le Roy des Assyriens donna pour habitation aux captifs divers endroits du pays. Puis après, comme il se fait coustumièrement és mutations des royaumes, telles qu'elles adveinrent alors, il est vray-semblable qu'ils changèrent de pays, et se retirèrent séparéement les uns deçà, les autres delà. Et quant aux Juifs, ils estoyent espars presques par toutes les régions du monde. Il exhorte donc par escrit tous ceux-ci, ausquels il ne pouvoit parler en présence, d'autant qu'ils estoyent fort esloingnez de luy. Or quant à ce qu'il ne traitte point de la grâce de Christ, et de la foy en iceluy, il semble qu'il ne le fait pour autre raison, sinon d'autant qu'il addressoit son propos à gens qui estoyent desjà droitement enseignez par d'autres : en sorte qu'ils avoyent plus grand besoin d'aiguillons d'exhortations, que non pas de doctrine.

2 *Tenez pour une parfaite joye, etc.* C'est la première exhortation, asçavoir qu'il reçoyvent d'un cœur joyeux les tentations, veu que par icelles leur foy est esprouvée. Or il estoit bien mestier de donner lors quelque consolation aux povres Juifs, presque accablez de tant d'angoisses et fascheries. Car le nom de ceste nation estoit si diffamé et descrié, qu'en quelque part qu'ils arrivassent, ils

estoyent en haine et mespris à tous autres peuples. Mais encore la condition des Juifs qui estoyent Chrestiens, estoit plus misérable, pource que ceux mesmes de leur nation leur estoyent ennemis mortels. Combien que ceste consolation n'a point esté tellement propre pour un temps, qu'elle ne soit tousjours utile aux fidèles, la vie desquels est une bataille continuelle sur la terre. Au surplus, afin que nous entendions mieux ce qu'il veut dire, il ne faut point douter qu'il ne prene *les tentations* pour toutes adversitez, d'autant que ce sont les espreuves de l'obéissance que nous rendons à Dieu. Quand les fidèles sont exercez par icelles, il veut qu'ils s'en resjouissent : et non-seulement quand ils tombent en une seule tentation, mais en plusieurs : et non point seulement d'une sorte, ains de diverses. Et de faict, puis qu'elles servent à mortifier nostre chair, comme les vices de la chair bourjonnent continuellement en nous, ainsi faut-il nécessairement qu'elles revienent souventesfois. D'avantage, comme nous sommes malades de diverses maladies, ainsi il ne se faut esbahir si divers remèdes leur sont appliquez. Le Seigneur donc nous afflige en diverses sortes, pource qu'ambition, avarice, envie, gourmandise, ou yvrongnerie, l'amour excessive du monde, et tant d'appétis désordonnez, desquels nous sommes pleins, ne pourroyent pas estre guaris tous par un mesme remède. Quand il veut qu'on *tiene pour une parfaite joye :* c'est autant comme s'il disoit que les tentations doyvent estre tellement estimées à gain et proufit, qu'on n'y prene que matière de joye. Brief, il signifie qu'il n'y a rien és afflictions qui empesche nostre joye. Et par ce moyen non-seulement il commande de porter paisiblement et patiemment les adversitez, mais il monstre qu'il y a occasion aux fidèles de se resjouir, quand ils sont pressez par icelles. Vray est qu'il est certain que tous les sens de nostre nature sont sujets à cela, qu'il n'y a si petite tentation qui ne nous rende tristes et marris. Et il n'y en a pas un de nous qui puisse si bien despouiller sa nature, qu'il ne soit marri et fasché aussi tost qu'il sent quelque mal. Mais cela n'empesche point que les enfans de Dieu par la conduite du sainct Esprit ne regardent plus haut pour surmonter la douleur de la chair. De là vient qu'ils ne laissent point de se resjouir, voire au milieu de la tristesse.

3 *Sçachans que la probation de vostre foy engendre patience, etc.* Nous voyons maintenant pourquoy il a appelé les adversitez Tentations : asçavoir pource qu'elles servent à esprouver nostre foy. Or c'est-ci une reddition de cause pour confermer la sentence précédente. Car on pouvoit objecter au contraire, Comment se peut-il faire que ce que nous sentons estre amer, nous le jugions estre doux? Il monstre donc par l'effet, qu'il se faut resjouir au milieu des afflictions, d'autant qu'elles engendrent un fruit grandement à priser, asçavoir patience. Ainsi donc, puis que Dieu prouvoit à nostre salut, il nous donne occasion et matière de nous resjouir. Sainct Pierre use d'un mesme argument environ le commencement de sa première Epistre, disant, Afin que la probation de vostre foy, beaucoup plus précieuse que l'or, soit trouvée en louange, etc. Car certes la cause pourquoy nous avons en horreur les maladies, povreté, banissement, prison, ignominie, et la mort, c'est pource que nous pensons que ce sont maux. Mais quand nous entendons que par la grâce de Dieu toutes ces choses nous sont converties en aides de salut, ce seroit une grande ingratitude à nous de murmurer à l'encontre, et de ne nous offrir à luy volontairement, pour estre traittez d'une affection tant paternelle. Sainct Paul au chap. V des Romains, v. 3, use de ce mot Glorifier, en lieu que S. Jaques dit yci, Avoir joye. Nous nous glorifions en tribulations (dit-il) sçachans que tribulation engendre patience. Combien que ce qu'il adjouste incontinent après, semble estre contraire aux paroles de S. Jaques. Car il met au troisième lieu comme l'effet de patience, Probation : laquelle est yci mise au premier lieu comme la cause. Mais il est facile de soudre ceci : pource que la signification du mot est là active, et yci

passive. Selon S. Jaques *la probation engendre patience :* pource que si le Seigneur ne nous esprouvoit, ains nous laissoit en oisiveté, il n'y auroit point de matière de patience, laquelle n'est autre chose qu'une constance de courage à endurer les adversitez. Mais S. Paul entend que quand nous surmontons les maux par patience, nous expérimentons que vaut l'aide de Dieu en la nécessité. Car lors la vérité de Dieu nous est monstrée quasi à l'œil comme quand on nous mène sur le lieu pour nous faire veoir une chose en présence : et cela est cause que nous prenons plus d'espérance pour l'advenir. Car quand nous cognoissons la vérité de Dieu par expérience, nous-nous y arrestons plus asseurément. A ceste cause S. Paul enseigne que d'une telle probation, c'est-à-dire expérience de la grâce de Dieu, procède espérance : non pas qu'espérance ne commence point plustost qu'alors, mais pour aucuns que lors elle croist, et est confermée. Toutesfois tous deux signifient que la tribulation est matière de patience. Au reste, les esprits des hommes ne sont point naturellement disposez à cela, qu'affliction leur apporte avec soy patience. Mais sainct Paul et sainct Jaques ne regardent point tant à la nature des hommes, qu'à la providence de Dieu : laquelle fait que les fidèles par adversitez sont duits à patience, combien qu'envers les infidèles elles ne servent que de les envenimer de rage de plus en plus : comme il est monstré par l'exemple de Pharaon.

4 *Mais* il faut *que la patience ait une œuvre parfaite, etc.* Pource que bien souvent se lèvent en nous des bouffées de vertu et magnanimité, qui puis après s'esvanouissent tout incontinent : à ceste cause il requiert une constance. Ce sera lors une vraye patience, dit-il, quand elle durera jusqu'à la fin, (car *œuvre* est yci prise pour Effet :) et ce en sorte que non-seulement nous soyons victorieux en un combat, mais que nous persévérions toute nostre vie. On pourroit aussi rapporter ceste perfection à la pure affection du cœur : à ce que les hommes s'assujetissent à Dieu de bon gré, et non point par feintise. Mais pource que ce mot *œuvre* est adjousté, je l'aime mieux exposer de la constance. Car, comme nous avons desjà dit, il semble que plusieurs ont du commencement une magnanimité héroïque, lesquels tantost après devienent lasches. Et pourtant il veut que nous persévérions jusqu'au bout, si nous voulons estre parfaits et entiers. Or par ces deux mots il signifie ce qu'il expose incontinent après : asçavoir, ceux qui ne *défaillent point*, et ne se lassent de fournir et continuer tousjours. Car ceux qui estans vaincus par impatience, se laissent abbatre, il faut nécessairement que leurs forces se diminuent peu à peu, et que finalement ils défaillent du tout.

5 *Que si quelqu'un d'entre vous ha faute de sapience, qu'il la demande à Dieu, qui* la *donne à tous simplement*[1], *et qui ne le reproche point : et elle luy sera donnée.*

6 *Mais qu'il la demande en foy*[2], *ne doutant nullement. Car celuy qui doute, est semblable au flot de la mer, agité du vent, et démené.*

7 *Or que cest homme-la ne s'attende point de recevoir aucune chose du Seigneur.*

8 *L'homme double de cœur est inconstant en toutes ses voyes.*

1) Ou, bénignement. 2) *Marc*, XI, 24.

5 *Que si quelqu'un d'entre vous ha faute de sapience, etc.* Pource que nostre raison, voire tous nos sens, ne peuvent consentir que nous sommes bienheureux au milieu des maux : à ceste cause il nous commande de faire requeste à Dieu qu'il nous donne le goust de ceste sapience. Car je restrain le mot de *Sapience* à la circonstance du présent passage : comme s'il disoit, Si ceste doctrine surmonte la capacité de vostre entendement, demandez au Seigneur qu'il

vous illumine par son S. Esprit. Car comme ceste seule considération est suffisante pour addoucir toute aigreur d'adversitez, asçavoir quand nous-nous proposerons que ce qui est fascheux à la chair, nous est salutaire : ainsi si nous ne sommes soustenus de ceste consolation, il faudra nécessairement que nous soyons surmontez par impatience. Ainsi nous voyons que le Seigneur ne requiert pas tellement de nous plus que ne pouvons, qu'il ne soit prest de nous aider, moyennant que nous luy demandions aide. Parquoy aussi tost qu'il commande quelque chose, apprenons de luy demander le pouvoir de l'accomplir. Or combien qu'estre sage, ou avoir sapience, signifie en ce passage, Se soumettre à Dieu pour pouvoir endurer tous maux, quand nous considérons bien qu'il gouverne tellement toutes choses, qu'elles tournent à nostre salut : toutesfois ceste sentence peut estre généralement appropriée à toutes les parties de droite intelligence. Mais pourquoy dit-il, Si quelqu'un : comme si tous n'en avoyent pas besoin? Je respon que vray est que tous naturellement en sont desprouveus : mais qu'aucuns ont receu l'Esprit de prudence, lequel les autres n'ont pas. Pource donc que tous ne sont pas parvenus jusques-là, qu'ils s'esjouissent en affliction, mais qu'il y en a bien peu à qui ceste grâce est faite : à ceste cause S. Jaques vient au-devant, et admoneste ceux qui ne sentent point encore ceste persuasion imprimée en leurs cœurs, Que le Seigneur avance nostre salut par croix et tribulation : qu'ils prient que ceste sapience leur soit donnée. Et toutesfois il ne faut point douter que la nécessité n'admoneste un chacun de nous de demander ceci. Car celuy qui a desjà aucunement avancé son chemin, est néantmoins encore bien loin du but. Mais il y a différence entre demander accroissement, et demander commencement. Quand il veut que nous *la demandions au Seigneur :* il signifie que c'est luy seul qui peut guarir nos maladies, et subvenir à nostre indigence. *Qui la donne à tous simplement.* Quand il dit *à tous :* il entend ceux qui demandent. Car ceux qui ne cherchent point les remèdes pour subvenir à leur indigence, sont dignes de sécher sur les pieds en icelle. Toutesfois il y a grand poids en ceste façon de parler universelle ou générale, par laquelle il semond un chacun de nous, sans en excepter pas un. Parquoy il n'y a personne qui se doyve priver d'un si grand bien. A ceci est conjointe la promesse qui s'ensuit incontinent après. Car comme par ce commandement il monstre quel est le devoir d'un chacun de nous : ainsi il afferme que ce ne sera point en vain que nous ferons ce qu'il commande : suyvant ce que dit Jésus-Christ, frappez à la porte, et on vous ouvrira : demandez, et on vous donnera, Mat., VII, 7. Ce mot *simplement*, dénote une promptitude à donner. Ainsi sainct Paul au chap. XII des Romains, v. 8, requiert simplicité és Diacres : et en sa deuxième aux Cor., VIII et IX, quand il traitte des aumônes, il répète plusieurs fois ce mesme mot. Le sens donc est, Que Dieu est facile et prompt à donner, en sorte qu'il ne rejette personne, et ne fait point attendre par desdain, et n'est point semblable aux gens chiches et taquins, lesquels donnent peu et escharcement, comme s'ils avoyent la main à demi close : ou retranchent quelque chose de ce qu'ils avoyent entreprins de donner : ou sont long temps à disputer en eux-mesmes s'ils donneront ou non. *Et qui ne le reproche point.* Ceci est adjousté, afin que nul ne craigne d'aller souvent à Dieu. Ceux d'entre les hommes qui sont les plus libéraux, si quelqu'un toutesfois revient à eux souvent, ils ramentoyvent les biens qu'ils ont faits auparavant : et par ce moyen s'excusent pour l'advenir. Et pourtant il nous fasche et avons honte d'importuner un homme mortel, en luy demandant souvent, quelque libéral qu'il soit. Mais sainct Jaques nous admoneste qu'il n'y a rien de semblable en Dieu, d'autant qu'il est tousjours prest d'adjouster de nouveaux bénéfices aux premiers, sans fin et mesure.

6 *Mais qu'il la demande en foy, ne doutant nullement. Car celuy qui doute, etc.* Il enseigne yci en premier lieu la vraye et droite façon de prier. Car comme nous ne pouvons prier, si la parole

ne précède : ainsi il faut avant que nous puissions prier, que nous croyons. Car en faisant oraison, nous protestons que nous espérons de Dieu la grâce qu'il nous a promise. Ainsi celuy qui n'adjouste point foy aux promesses, il prie en feintise. Par ceci aussi nous apprenons quelle est la vraye foy. Car sainct Jaques après avoir commandé de demander en foy, adjouste incontinent l'explication, quand il dit, *Ne doutant nullement*. La foy donc est celle qui estant appuyée sur les promesses de Dieu, nous rend certains que nous impétrerons ce que nous demandons. Dont il s'ensuit qu'elle est conjointe avec fiance et certitude de l'amour que Dieu nous porte. Le mot duquel il use, signifie proprement s'enquérir d'une chose à la façon de ceux qui débatent si elle sera, ou non. Il veut doncques que nous soyons tellement asseurez de ce que Dieu a promis une fois, que nous ne révoquions point en doute si nous serons exaucez, ou non. *Car celuy qui doute est semblable au flot de la mer, etc.* Il déclare proprement par ceste similitude, comment Dieu punit l'infidélité de ceux qui doutent de ses promesses. Car ils se tormentent eux-mesmes au dedans par leur propre inquiétude : d'autant que nos esprits ne sont jamais en tranquillité, sinon quand ils se reposent sur la vérité de Dieu. Finalement il conclud que tels sont indignes d'impétrer quelque chose de Dieu. Or voyci un singulier passage, pour repousser la meschante doctrine qui est receuë pour un oracle en toute la Papauté : Asçavoir qu'il faut prier en doute, et avec opinion incertaine de ce qui en adviendra. Parquoy retenons ce principe, Que le Seigneur n'exauce point autrement nos oraisons, sinon quand nous avons certaine asseurance d'impétrer. Vray est qu'il ne se peut faire en ceste grande infirmité de la chair, que ne soyons agitez de diverses tentations, lesquelles sont comme artilleries pour abbatre nostre asseurance. Par ce moyen on ne trouvera personne qui ne soit esbranlé, et qui ne tremble selon le sentiment de la chair : mais il faut à la fin que telles tentations soyent surmontées par foy. Comme un arbre qui ha de fermes racines, sera bien esbranlé par l'impétuosité du vent, mais il ne sera point arraché pourtant : ains plustost demeurera ferme en sa place. *L'homme double de cœur est inconstant en toutes ses voyes.* On peut lire à part ceste sentence, et entendre qu'il parle généralement des hypocrites. Il me semble toutesfois que c'est plustost la conclusion de la sentence précédente : et par ce moyen il y aura tacitement une antithèse ou opposition, entre la simplicité de Dieu, de laquelle il a fait mention ci-dessus, et le double courage de l'homme. Car tout ainsi que Dieu nous donne franchement, et à main ouverte : aussi faut-il de nostre costé que le pli de nostre cœur soit ouvert et desployé. Il dit donc que les infidèles, qui ont des cachettes obliques et tortues, sont inconstans : pource qu'ils n'ont jamais un mesme propos arresté, mais sont maintenant enflez d'une confiance charnelle, maintenant sont totalement abbatus de désespoir.

9 *Que le frère qui est de basse condition, se glorifie en sa hautesse.*

10 *Au contraire, que celuy qui est riche, se glorifie en sa petitesse : car il passera comme la fleur de l'herbe*[1].

11 *Car le Soleil ardent n'est pas plustost levé que l'herbe est bruslée, et sa fleur est cheute, et sa belle apparence est périe : ainsi aussi flestrira le riche en ses voyes*[2].

1) *Es.*, XL, 6. 2) Ou, avec toutes ses entreprises. 1 *Cor.*, VII, 31.

9 *Que le frère qui est de basse condition, etc.* Comme sainct Paul, quand il exhorte les serviteurs à porter patiemment leur condition servile, leur propose ceste consolation, Qu'ils sont les affranchis de Dieu, mis en liberté par sa grâce, et retirez de la misérable servitude de Satan : et au contraire, admoneste ceux

qui sont francs, d'avoir souvenance qu'ils sont serviteurs de Dieu : ainsi sainct Jacques veut yci que ceux qui sont de basse condition, se glorifient, d'autant que le Seigneur les a adoptez pour ses enfans : et les riches, en ce qu'ils ont esté rabbaissez par la cognoissance qui leur a esté donnée de la vanité de ce monde. Par ce moyen il veut que les premiers se contentent de leur basse et petite condition, et défend aux seconds de s'enorgueillir. Veu que c'est une grâce singulière et inestimable, que nous sommes appelez à la compagnie des anges, et mesme faits communs avec Jésus-Christ : celuy qui estimera comme il appartient ce tant excellent bénéfice de Dieu, ne tiendra pas conte de tout le reste. Et pourtant il n'y aura povreté, ne mespris, ne nudité, ne faim, ne soif qui luy puissent tellement troubler l'esprit, que tousjours il ne se soustiene de ceste consolation. Veu que le Seigneur m'a donné ce qui estoit le principal, si j'ay faute des autres moindres choses, il le faut endurer patiemment. Voilà comment le frère de basse condition se doit glorifier en sa hautesse. Car s'il est agréable à Dieu, il ha assez suffisante occasion et matière de se consoler en son adoption, afin qu'il ne se fasche par trop de sa basse condition et un peu mal-aisée.

10 *Au contraire, que celuy qui est riche, etc.* Il a mis l'espèce pour le général. Car ceste admonition s'addresse à tous ceux qui ont quelque excellence, soit en honneur, ou noblesse, ou autres choses externes. Il veut que ceux-là se glorifient en leur petitesse : et c'est afin qu'il rabbaisse ce cœur haut que la prospérité engendre volontiers. Au reste, il appelle *petitesse*, pource que le règne de Dieu nous estant manifesté, nous doit amener à un mespris du monde : en sorte que nous sçachions que tout ce qui nous estoit auparavant en grande admiration, n'est rien ou bien peu. Car Christ, qui n'est maistre que des petits, rabbaisse tout l'orgueil de la chair par sa doctrine. Afin donc que les riches ne soyent transportez de la vaine joye du monde, qu'ils s'accoustument à se glorifier en l'abbaissement de leur excellence charnelle. *Car il passera comme la fleur de l'herbe.* Si quelqu'un est d'opinion que sainct Jaques fait allusion aux paroles d'Isaïe, je n'y résiste pas grandement : mais je n'accorderay point qu'il allègue le tesmoignage du Prophète, lequel ne parle point seulement des biens terriens, et de l'apparence transitoire du monde, mais de l'homme tout entier, et autant du corps que de l'âme. Et yci il est question de la pompe des honneurs, ou des richesses. Or il veut dire en somme, que c'est bien mal addressé et sottement fait, de se glorifier aux richesses, lesquelles s'escoulent en un moment. Les Philosophes en disent bien autant : mais nous sommes tous sourds à ceste doctrine, jusqu'à ce que le Seigneur nous ait ouvert les aureilles, pour ouïr et entendre l'éternité du royaume céleste. Et pourtant il dit *Le frère* signifiant que ceste doctrine n'ha point de lieu, sinon depuis que nous sommes receus au nombre des enfans de Dieu. La lecture commune en ce passage est, *en ses voyes* : mais pource que les Grecs ont un autre mot, qui n'est rien différent qu'en une letre, lequel signifie richesses ou abondance : je suis de l'avis d'Erasme, que c'est celuy qu'il faut prendre yci, et dire, *En* ses richesses, ou *avec* ses richesses : lequel dernier sens me semble meilleur.

12 *Bien-heureux est l'homme qui endure tentation : car quand il aura esté esprouvé, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.*

13 *Quand aucun est tenté, qu'il ne die point, Je suis tenté de Dieu. Car Dieu ne peut estre tenté de maux, et ne tente personne.*

14 *Mais un chacun est tenté, quand il est attiré et amorsé par sa propre concupiscence.*

15 *Puis après quand la concupiscence a conceu, elle enfante péché : et le péché estant parachevé, engendre mort.*

12 *Bienheureux est l'homme qui endure tentation.* Après avoir addouci par consolation la douleur de ceux qui sont durement traittez en ce monde, et rabaissé de l'autre costé l'orgueil des grans, il conclud maintenant que ceux sont bien heureux qui endurent constamment les angoisses et autres tentations : en sorte qu'ils en vienent à bout. Vray est que le mot de *Tentation* pourroit bien estre autrement pris : asçavoir pour les aiguillons des cupiditez qui poingnent l'esprit au dedans : mais je pense qu'il loue yci la constance qui consiste à endurer les adversitez : tellement que ce sera une maxime tout au contraire de l'opinion commune et du sens humain : Asçavoir que ceux ne sont pas bienheureux (comme on estime communéement) ausquels toutes choses vienent à souhait, mais que ce sont ceux qui ne sont point surmontez par les maux et adversitez. *Car quand il aura esté esprouvé, etc.* Il rend la raison de la sentence précédente : car après le combat, s'ensuit la couronne. Et pourtant, si c'est une félicité souveraine d'estre couronné au Royaume de Dieu : il s'ensuit que les combats par lesquels Dieu nous exerce, sont aides de notre félicité. Ainsi c'est un argument pris de l'effet ou de la fin, dont nous recueillons que la cause pour laquelle les fidèles sont si griefvement tormentez de tant de maux, c'est afin que leur obéissance et le zèle qu'ils ont à Dieu soit manifesté : et que par ce moyen ils sont préparez à recevoir finalement la couronne de vie. Au reste, ceux-là argumentent très-mal, qui inférent de ceci que nous méritons la couronne en combatant. Car puis que Dieu nous l'a destinée par sa bonté gratuite et pure grace, il ne fait seulement que nous duire et rendre capables à la recevoir. Car quand il adjouste, *Qu'elle est promise à ceux qui aiment Dieu :* en parlant ainsi, il n'afferme pas que la dilection de l'homme en soit la cause (car Dieu nous prévient par son amour qu'il ha envers nous) mais il signifie seulement que ceux-là vrayement sont approuvez estre des éleus de Dieu, lesquels l'aiment. Cependant il nous donne à entendre que ceux qui aiment Dieu, obtiendront la victoire contre toutes tentations : et qu'il n'y a rien qui nous face perdre courage quand nous sommes tentez, sinon que l'amour du monde surmonte en nous, et nous gaigne.

13 *Quand aucun est tenté, qu'il ne die point, Je suis tenté de Dieu.* Or yci maintenant il ne faut point douter qu'il ne parle d'une autre sorte de tentation. Cela est plus que notoire, que toutes les tentations externes, desquelles jusqu'à présent a esté fait mention, nous sont envoyées de Dieu. En ce sens Dieu a tenté Abraham, et nous tente tous les jours, Gen., XXII, v. 1 : c'est-à-dire, il esprouve quels nous sommes, en nous proposant quelque occasion de manifester nostre cœur. Mais c'est bien autre chose de tirer hors ce qui estoit caché dedans les cœurs, que de soliciter de cupiditez perverses les cœurs au dedans. Il traitte donc yci des tentations intérieures, qui ne sont autre chose qu'appétis désordonnez, lesquels nous incitent à pécher. Il dit à bon droict que Dieu n'est point autheur de telles tentations : pource qu'elles procédent de la corruption de nostre nature. Ceste admonition est grandement nécessaire, pource que les hommes n'ont rien plus commun que de transférer ailleurs la coulpe des maux qu'ils commettent chacun en son endroit. Mais lors principalement ils pensent bien estre quittes, quand ils la peuvent faire retomber sur Dieu mesme. Et c'est une façon de tergiverser, c'est-à-dire une ruse pour eschapper quand on se sent coulpable, laquelle nostre premier père nous a enseignée : et de nostre part nous mettons bonne peine de l'ensuyvre. Pour ceste cause sainct Jaques nous ramène à la confession de nostre propre faute : afin que nous ne mettions point Dieu en nostre place : comme s'ils nous induisoit à pécher. Mais à ceste sentence semble estre contraire toute la doctrine de l'Escriture : laquelle enseigne que Dieu aveugle les hommes, les met en sens réprouvé, et abandonne à cupiditez vileines et illicites, Rom., I, v. 24, et 26, 28. Je respon que c'est paraventure la raison mesme qui a induit sainct Jaques à dire

que nous ne sommes point tentez de Dieu : pource que les iniques s'arment de tels tesmoignages de l'Escriture, pour avoir quelque couleur. Mais il faut yci noter deux choses. Car quand l'Escriture attribue à Dieu l'aveuglement ou endurcissement du cœur, elle ne luy assigne point le commencement, et ne le fait point autheur du mal, en sorte que la faute luy doyve estre imputée. Or sainct Jaques insiste seulement sur ces deux points. L'Escriture afferme que Dieu abandonne les réprouvez à cupiditez perverses. Est-ce que le Seigneur déprave ou corrompe leur cœur? Non point. Car pourtant tombe-il en désirs pervers, pource qu'il estoit desjà corrompu et vicieux. Ou bien quand Dieu aveuglit et endurcit, est-il autheur ou ministre de péché? C'est bien au contraire : car par ce moyen il fait vengence des péchez, et rend aux meschans qui ont refusé d'estre gouvernez par son Esprit, le loyer qui leur appartient. Il s'ensuit donc que la source de péché n'est point en Dieu, et qu'on ne luy en peut imputer la faute, comme s'il prenoit plaisir es maux et péchez. La somme est, que l'homme ne proufite rien à tergiverser en taschant de rejetter la faute de ses vices sur Dieu : pource que tout mal ne procède d'autre source que de la perverse concupiscence des hommes. Et de faict, la verité est telle, que nous ne sommes point poussez d'ailleurs : mais un chacun est induit et incité par son affection propre. Or il prouve que *Dieu ne tente personne, pource qu'il ne peut estre tenté de maux*. Car la cause pourquoy le diable nous sollicite à pécher, c'est pource qu'il brusle tout d'une convoitise enragée de pécher : mais Dieu n'appete point le mal, et pourtant il ne nous est point autheur de mal faire.

14 *Quand il est attiré et amorsé par sa propre concupiscence.* Veu que le mouvement et incitation à mal est intérieure, et vient de dedans, que gaignera le pecheur à chercher quelque couleur d'excuse, en disant qu'il a esté incité d'ailleurs? Toutesfois il faut noter ces deux effets de la concupissance : asçavoir qu'elle nous *amorse* par allechemens : et qu'elle *nous attire*, un chacun desquels suffit à condamnation.

15 *Puis après quand la concupiscence a conceu, elle enfante péché, etc.* Premierement il appelle yci Concupiscence, non point quelque appétit et desir entre les autres, mais la source de tous appétis. Il monstre que d'icelle sont conceus des fruits vicieux, lesquels finalement devienent péchez. Toutesfois il semble qu'il fait improprement, et non point selon le commun usage de l'Escriture, de restraindre le mot *Péché*, aux œuvres externes : comme si la concupiscence n'estoit point péché de soy : et comme si les désirs pervers qui demeurent au dedans enfermez et supprimez, n'estoyent point autant de péchez. Mais attendu qu'on use de ce mot de *Péché* en diverses sortes, il n'y a nul inconvénient s'il est yci prins pour le péché actuel : comme aussi en plusieurs autres passages. Et les Papistes se monstrent sots et mal exercez en l'Escriture, de prendre à tort et à travers ce passage, pour prouver que des concupiscences vicieuses, voire mesme vileines, meschantes et plus qu'abominables, ne sont pas pechez, pourveu que le consentement n'y soit point. Car sainct Jaques ne traitte point yci quand c'est que le péché commence à naistre, en sorte qu'il soit péché et réputé tel devant Dieu : mais quand il commence à sortir dehors. Car il procède ainsi par degrez : La consommation de péché est cause de la mort éternelle : or le péché procède des désirs illicites : puis après les desirs illicites ont leur racine en la concupiscence. Dont il s'ensuit que les hommes en la damnation éternelle recueillent le fruit lequel eux-mesmes ont produit. Quand donc il dit *Le péché estant parachevé :* je n'enten point quelque certain acte de péché qui aura esté commis, mais le cours de pécher paracheve. Car combien qu'un chacun péche mérite la mort : toutesfois elle est appelée les gages ou le salaire de la vie meschante et inique. Par ce moyen est refutée la resverie de ceux qui concluent par ces paroles, que le péché n'est point mortel, jusques à ce qu'il soit mis hors par acte extérieur, comme

ils disent. Car ce n'est point ce que sainct Jaques traitte yci : mais seulement il insiste sur cela, de monstrer que la racine de nostre perdition et ruine est en nous.

16 *Mes trèschers frères, ne vous abusez point.*
17 *Toute bonne donation, et tout don parfait est d'en haut, descendant du Père des lumières : envers lequel il n'y a point de mutation, ou d'ombrage de changement.*
18 *Il nous a engendrez de son propre vouloir par la parole de vérité : afin que fussions comme prémices de ses créatures.*

16 *Mes trèschers frères, ne vous abusez point. Toute bonne donation, etc.* C'est un argument prins des choses répugnantes. Car veu que Dieu est autheur de tout bien, quelle absurdité seroit-ce de le réputer autheur de mal? C'est, di-je, son propre et naturel de bien faire, veu que de luy nous provienent tous biens. Cela donc ne peut aucunement convenir à sa nature, de faire mal quelconque. Mais pource qu'il advient quelque fois qu'un homme qui autrement se gouverne bien toute sa vie, choppe néantmoins en quelque endroit : il vient au-devant de ceste doute, en disant que Dieu n'est point muable comme les hommes. Que si ainsi est qu'il est en toutes choses et tousjours semblable à soy-mesme, il s'ensuit d'une telle constance, qu'il y a en luy un train continuel de bien faire. Ceste façon d'argumenter est bien autre que celle de Platon, qui veut dire que Dieu n'envoye point des afflictions et misères aux hommes, pource qu'il est bon. Car d'autant qu'il est raisonnable que Dieu punisse les péchez des hommes, il n'est point convenable que les peines lesquelles il n'envoye que justement, soyent mises au rang des choses mal faites, j'enten quant à luy. Or Platon conclud mal, comme un povre ignorant : mais sainct Jaques laissant l'authorité et office de punir à Dieu, maintient seulement qu'il n'y a point de coulpe en luy. Ce passage nous enseigne que nous devons tellement estre esmeus des bénéfices innumérables de Dieu, que nous recevons assiduellement de sa main, que nous ne pensions rien sinon à sa gloire : et au contraire, que nous ayons en horreur de tout nostre cœur tout ce qui nous vient en fantasie, ou nous est ingéré par les autres, qui ne s'accordera point avec sa louange. Il est appelé *Père des lumières :* comme qui diroit, de toute excellence, et de tout ordre bien dressé et compassé. Et quand il adjouste incontinent après qu'il *n'y a point en Dieu d'ombrage de changement :* il persévère en sa métaphore et similitude, Asçavoir que nous ne mesurions pas la splendeur de Dieu par la clarté du soleil qui nous apparoist, laquelle ha divers changemens.

18 *Il nous a engendrez de son propre vouloir, etc.* Maintenant il met en avant le principal tesmoignage de ceste bonté de Dieu qu'il a louée : asçavoir qu'il nous a régénerez en vie éternelle. Il n'y a pas un seul fidèle qui ne sente en soy ce bénéfice inestimable : la bonté de Dieu donc estant cognue de tous par expérience, nous doit oster toute contraire opinion de luy. Quant à ce qu'il dit que Dieu *nous a engendrez de son propre vouloir*, ou de son bon gré : il signifie qu'il n'a point esté induit à ce faire par aucune cause hors de soy-mesme : comme souvent la volonté et le conseil de Dieu est opposé au mérite des hommes. Car ce ne seroit pas grande chose de dire que Dieu n'a point esté contraint à cela. Il faut donc dire qu'il exprime quelque plus grande chose, Asçavoir que Dieu pour son bon plaisir nous a engendrez, et par ce moyen il a esté la cause à soy-mesme de ce faire. Dont il s'ensuit que bien faire est naturel à Dieu. Au reste, ce passage nous enseigne que comme nostre élection avant la création du monde a esté gratuite, ainsi par la pure grâce de Dieu nous sommes illuminez en la cognoissance de vérité : en sorte que la vocation respond à l'élection. L'Escriture nous enseigne que Dieu nous a gratuite-

ment adoptez avant que nous fussions nais : mais sainct Jaques exprime yci quelque chose d'avantage, Asçavoir que nous obtenons le droict d'adoption par foy, pource que Dieu nous appelle aussi gratuitement. D'avantage, nous apprenons de ceci, que c'est le propre office de Dieu, de nous engendrer spirituellement. Car quant à ce qu'il semble que cest office mesme est quelque fois attribué aux Ministres de l'Evangile, cela n'emporte autre chose sinon que Dieu besongne par eux : et tellement par eux, que toutesfois luy seul besongne. Le mot *d'engendrer*, signifie que nous sommes faits nouveaux hommes, tellement que quand nous sommes appelez de Dieu avec efficace, nous despouillons nostre première nature. Il adjouste comment Dieu nous régénère : asçavoir *par la parole de vérité :* afin que nous sçachions que nous ne pouvons entrer par autre porte au Royaume de Dieu. *Afin que fussions comme prémices.* Ce mot *Comme*, ou *Quelques*, est une marque de similitude : comme s'il eust dit que nous sommes, par manière de dire, les prémices. Or ceci ne se doit point restraindre à quelque petit nombre de fidèles, mais il appartient à tous généralement. Car comme ainsi soit que l'homme est le plus excellent de toutes les créatures, le Seigneur choisit et sépare ses fidèles de toute la troupe des autres, et les met à part pour soy en oblation saincte. Ce n'est point certes yci une petite noblesse, à laquelle Dieu eslève ses enfans. Parquoy à bon droict il est dit qu'ils sont mis à part comme prémices, quand l'image de Dieu est réparée en eux.

19 *Par ainsi mes chers frères, tout homme soit hastif à ouïr, tardif à parler, et tardif à courroux.*

20 *Car le courroux de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.*

21 *Parquoy rejettans toute vilenie, et abondance de malice*[1], *recevez en douceur la Parole plantée en vous, laquelle peut sauver vos âmes.*

1) Ou, superfluité de malice.

19 *Tout homme soit hastif à ouïr, etc.* Si c'est yci une sentence générale, la conséquence sera prinse de loin : mais pource qu'incontinent après ceci, il met une sentence touchant ceste Parole de vérité, laquelle sentence accorde avec la précédente, je ne doute point qu'il n'accommode particulièrement ceste exhortation à son propos. Après donc avoir proposé la bonté de Dieu, il monstre comment il nous faut estre disposez pour recevoir ce bénéfice inestimable qu'il nous fait : qui est une doctrine fort utile. Car la régénération spirituelle n'est pas une œuvre d'une heure. Veu qu'il y a tousjours du vieil homme de reste en nous, il est besoin que nous soyons réformez assiduellement, jusques à ce que la chair soit abolie. Or nostre fierté ou orgueil ou nonchalance est un grand empeschement à Dieu, qu'il ne parface son œuvre en nous. Parquoy, quand sainct Jaques veut que nous soyons *hastifs à ouïr*, il nous recommande promptitude : comme s'il disoit, Puisque Dieu s'offre tant libéralement à vous, rendez-vous aussi dociles à luy : afin que vostre tardiveté et paresse ne le retarde. Et pource que quand nous pensons estre trop sages, nous ne pouvons pas endurer paisiblement que Dieu parle à nous : mais (par maniere de dire) nous luy rompons son propos par nostre hastiveté : sainct Jaques nous commande d'estre *tardifs à parler*. Et de faict, jamais homme ne sera bon disciple de Dieu, s'il ne fait silence pour l'escouter. Toutesfois il ne nous commande point silence à la façon que faisoit Pythagoras en son eschole : en sorte qu'il ne nous soit point licite de nous enquérir toutes fois et quantes que nous avons désir d'apprendre ce qui est utile de cognoistre : mais seulement il veut corriger nostre fierté et arrogance : afin que (comme bien souvent il advient) nous n'entrerompions le propos à Dieu, avant qu'il en soit temps : et que tandis que sa bouche sacrée est ouverte, nous

luy ouvrions nos entendemens et nos aureilles, et que nous ne nous avancions point de parler. *Tardif à courroux.* Je pense que le courroux aussi est condamné, entant qu'il entrerompt comme en faisant bruit, ou empesche l'audience que Dieu veut luy estre faite. Car Dieu ne peut estre ouy, sinon que l'esprit soit posé et paisible. Et pourtant il adjouste, Que tandis qu'ire ou courroux règne, la justice de Dieu n'ha point de lieu. Brief, si l'ardeur de contention ne cesse, jamais nous ne rendrons à Dieu ceste modération de silence, de laquelle il a n'aguères parlé.

21 *Parquoy rejettans toute vilenie, etc.* Maintenant il conclud comment il faut recevoir la parole de vie. Et premièrement il dit qu'elle n'est point receue comme il appartient, sinon qu'elle soit entée ou enracinée en nous. Car ceste manière de parler, *Recevez la Parole plantée*, se doit ainsi résoudre, ou en quelque autre semblable manière : Recevez-la en telle sorte, que vrayement elle soit plantée. Car il fait allusion à la semence, qui tombe bien souvent en lieus secs et ne rencontre pas la bonne terre, pour estre nourrie et entretenue de l'humeur d'icelle : ou bien il fait allusion aux rejettons, lesquels estans jettez à terre, ou sur du bois mort, flestrissent. Il commande donc qu'on en face une plante ou ente vive : par laquelle la Parole soit comme unie et incorporée à nostre cœur. Quant et quant il monstre le moyen de la recevoir ainsi, asçavoir que ce sera *en douceur*. Par lequel mot il signifie une modestie et débonnaireté de l'esprit disposé à apprendre, comme Isaïe, LXVI, v. 2, le descrit, quand il dit : Sur qui reposera mon Esprit, sinon sur l'humble et paisible? Et voylà qui est cause qu'il y en a tant peu qui proufitent en l'eschole du Seigneur. Car à grand'peine y aura-il de cent l'un qui oste la fierté de son esprit, pour s'assujetir paisiblement à Dieu : mais presque tous y vienent arrogans et revesches. Mais quant à nous, si nous voulons estre une vive plante de Dieu, taschons de donter nos esprits et les ranger à humilité : afin que nous-nous laissions gouverner comme petis agneaux par nostre pasteur. Mais pource que les hommes ne sont jamais tellement despouillez de leur nature sauvage, qu'ils ayent l'esprit doux et paisible, s'ils ne sont premièrement repurgez de leurs affections perverses : à ceste cause il commande *d'oster toute vilenie et abondance de malice.* Et pource que sainct Jaques emprunte ceste similitude du labourage ou jardinage, il luy a falu tenir cest ordre, qu'il commençast par arracher les mauvaises herbes. Or veu qu'il parle à tous, il faut recueillir de ceci, que ces maux sont enracinez en nostre nature, et tienent attachez à la personne d'un chacun de nous. Et qui plus est, veu qu'il addresse son propos aux fidèles, il monstre que nous ne sommes jamais du tout repurgez de ces ordures en ceste vie, ains que de fois à autre elles rejettent des boutons. Et pourtant il requiert que nous ayons assiduellement soin de les arracher. Premièrement, pource que la parole de Dieu est une chose saincte et sacrée : pour estre bien disposez à la recevoir, il faut que nous ostions les ordures desquelles nous sommes souillez. Sous ce mot de *Malice*, il comprend tant l'hypocrisie et rébellion, que toutes cupiditez perverses. Et non content d'assigner à malice son siége en l'âme de l'homme, il monstre qu'il y a là une si grande abondance de malice, qu'elle regorge, et par manière de dire, vient à faire un grand monceau. Et de faict, quiconque se sçaura bien examiner, trouvera un abysme infini de maux en soy. *Laquelle peut sauver vos âmes.* Voyci une louange magnifique de la doctrine céleste : Asçavoir que par icelle nous obtenons salut asseuré. Or ceci est adjousté, afin que nous apprenions à désirer, aimer, et magnifier ceste Parole, comme un thrésor inestimable. C'est donc un aiguillon pour corriger nostre paresse, bien picquant et vif, quand il est dit que la Parole à laquelle nous avons accoustumé de prester l'aureille tant laschement, est la cause de nostre salut. Combien que ce n'est pas à ceste fin que la vertu de nous sauver est attribuée à la Parole, comme si le salut estoit enclos au son externe de la Parole : ou si l'office de sauver estant osté à Dieu,

estoit transféré ailleurs. Car sainct Jaques parle de la Parole, laquelle a pénétré jusques au cœur des hommes par foy : et monstre seulement que Dieu autheur de nostre salut, le fait et accomplit par son Evangile.

22 *Et soyez faiseurs de la Parole, et non point seulement escouteurs en vous décerant vous-mesmes.*

23 *Car si quelqu'un oit la Parole, et ne la met point en effet, il est semblable à l'homme qui considere en un miroir sa face naturelle.*

24 *Car s'estant considéré soy-mesme, et s'en estant allé, il a incontinent oublié quel il estoit.*

25 *Mais celuy qui aura regardé en la Loy parfaite,* qui est *de liberté, et aura persévéré ainsi, n'estant point escouteur oublieux, mais faiseur de l'œuvre, cestuy-là sera bien-heureux en son faict.*

26 *Si quelqu'un semble*[1] *estre religieux*[2] *entre vous, ne refrénant point sa langue, ains décerant son cœur, la religion d'un tel personnage est vaine.*

27 *La religion pure et sans macule envers Dieu et le Père, est, de visiter les orphelins et les refves en leurs tribulations, et se garder sans estre souillé de ce monde.*

1) Ou, cuide. 2) Ou, devotieux.

22 *Et soyez faiseurs de la Parole.* Faiseur ne se prend pas yci comme au chap. II des Rom., v. 13, asçavoir pour celuy qui accomplit la Loy de Dieu, et qui satisfait entièrement à icelle : mais pour celuy qui receoit d'un bon cœur la parole de Dieu, et qui rend tesmoignage par sa vie qu'il a creu à bon escient, suyvant ceste sentence de Christ, Bienheureux sont ceux qui oyent la parole de Dieu, et qui la gardent, Luc, XI, 28. Car il déclare yci par les fruits quelle est ceste façon de planter ou enter, de laquelle il a fait mention. D'avantage, il faut noter que sainct Jaques comprend aussi la foy avec les autres œuvres : et mesme il la comprend sur toutes autres : comme aussi c'est la principale œuvre que Dieu requiert de nous, En somme, il veut dire qu'il faut tascher que la parole du Seigneur prene racines en nous, afin que puis après elle fructifie.

23 *Il est semblable à l'homme qui considère en un miroir, etc.* La doctrine céleste est bien un miroir auquel Dieu se présente à nous pour estre veu : mais c'est afin que nous soyons transfigurez en son image : comme dit sainct Paul en la 2e Epistre aux Corint., III, 18. Mais yci il est parlé du regard extérieur des yeux, et non point de la contemplation vive et qui est avec efficace, laquelle pénètre jusques au cœur. C'est une belle similitude, par laquelle il signifie en peu de paroles, que la doctrine laquelle on oit seulement sans la recevoir de l'affection intérieure du cœur, ne proufite de rien, d'autant qu'elle s'esvanouist bien tost.

25 *En la Loy parfaite.* Après avoir parlé de ceste légère façon de contempler, qui demeure sans effet, maintenant il vient à traitter du regard pénétrant, lequel nous transforme en la semblance de Dieu. Or pource qu'il ha affaire aux Juifs, il use du nom de *la Loy*, lequel leur estoit tout commun et familier, le prenant pour toute la doctrine de Dieu. Au reste, les expositeurs n'ont pas bien entendu pourquoy il l'appelle *Loy parfaite de liberté :* d'autant qu'ils n'apperçoyvent point qu'il y a yci une antithèse, laquelle on peut fort bien recueillir d'autres tesmoignages de l'Escriture. Tandis que la Loy est annoncée par la voix extérieure de l'homme, et n'est point escrite dedans les cœurs par le doigt ou Esprit de Dieu, ce n'est qu'une letre morte, et comme un corps sans âme. Il ne se faut donc point esbahir si la Loy est réputée imparfaite, jusques à ce qu'elle soit receuë au cœur. Par ceste mesme raison nous la pourrons appeler Loy de servitude. Car (comme sainct Paul enseigne en l'Epistre aux Galat., chap. IV, v. 24)

estant séparée de Christ, elle engendre en servitude : et comme aussi sainct Paul mesme monstre en l'Epistre aux Rom., chap. VIII, v. 15, elle ne peut sinon nous abbatre par crainte et destiance. Mais l'Esprit de régénération, qui l'engrave et seelle en nos cœurs, nous apporte quant et quant la grâce d'adoption. Ceci donc est autant comme si sainct Jaques eust dit : Afin que l'institution de la Loy ne soit plus servile, ains que plustost elle vous mette en possession de liberté : et afin qu'elle ne soit plus seulement pédagogue, ains qu'elle vous amène à perfection, il faut que la receviez d'une pure affection de cœur, en sorte que viviez purement et sainctement. Au reste, veu qu'il appert par le tesmoignage de Jérémie chap. XXXI, v. 33, et plusieurs autres passages, que c'est un bénéfice du nouveau Testament, que la Loy de Dieu nous réforme : il s'ensuit que nous ne pouvons avoir cela jusques à ce que soyons venus à Christ. Et à la vérité luy seul est la fin et perfection de la Loy. Et pourtant S. Jaques adjouste la liberté, comme compagne inséparable de ceste régénération : pource que l'Esprit de Christ ne nous régénère jamais, que quant et quant il ne nous soit tesmoin et arre de l'adoption de Dieu : en sorte qu'il délivre nos cœurs de crainte et tremblement. *Aura persévéré ainsi.* C'est-à-dire, aura persisté ferme en ceste cognoissance de Dieu. Et quand il adjouste, *Cestuy-là sera bienheureux en son faict :* il signifie que la béatitude consiste en vraye prattique de la doctrine, et non point à l'ouïr froidement et sans efficace.

26 *Si quelqu'un semble estre religieux, etc.* Maintenant il reprend en ceux mesmes qui ont apparence d'estre faiseurs de la Loy, un vice, duquel les hypocrites sont coustumièrement entachez : asçavoir la trop grande légèreté de langue à détracter. Desjà ci-dessus il a dit quelque mot touchant de la régler et retenir : mais ç'a esté à une autre fin. Car il nous commandoit alors de faire silence à Dieu, afin que nous fussions mieux disposez à apprendre. Maintenant il traitte autre chose : Asçavoir que les fidèles n'exercent et n'accoustument point leur langue à mesdire. Or il faloit expresséement que ce vice fust reprins à propos de l'observation de la Loy. Car ceux qui se sont corrigez des vices les plus grossiers, sont volontiers addonnez à ce vice. On verra que celuy qui ne sera ne paillard, ne larron, ni yvrongne, ains plustost monstrera par dehors grande apparence de saincteté, se vantera en diffamant les autres : vray est que ce sera sous ombre de zèle, mais si est-ce par un appétit de détracter. A ceste cause il a voulu yci discerner ceux qui servent Dieu de vraye affection de cœur, d'avec les hypocrites : qui sont tellement enflez d'un orgueil Pharisaïque, qu'ils cherchent d'acquérir louange en blasonnant et diffamant tous les autres. *Si quelqu'un* (dit-il) *semble estre religieux :* c'est-à-dire, si quelqu'un autrement ha apparence de saincteté, cependant toutesfois prend plaisir à mesdire : il est convaincu par cela, qu'il ne sert point Dieu en vérité. Car en disant *Que la religion d'un tel personnage est vaine*, non-seulement il signifie que les autres vertus sont corrompues par ce venin de détraction : mais aussi il recueille de là, que l'affection de religion qui apparoist en un tel personnage, n'est point pure. *Mais décevant son cœur.* La translation d'Erasme ne me plaist point. Laissant errer son cœur. Car S. Jaques monstre quelle est la source de ce desbordement de langue auquel sont addonnez les hypocrites : asçavoir qu'estans aveuglez d'une amour excessive d'eux-mesmes, ils se persuadent qu'ils sont beaucoup plus gens de bien qu'ils ne sont. Et de faict, la maladie de mesdire vient de là, que nous portons par devant les vices d'autruy, et les nostres propres par derrière, en sorte que nous ne les voyons point. Sainct Jaques donc dit bien à propos, quand en voulant corriger l'effet, c'est-à-dire cest appétit désordonné de mesdire, il adjouste la cause, asçavoir que les hypocrites se flattent outre mesure. Car ils seroyent enclins à pardonner aux autres, si de leur costé ils recognoissoyent qu'ils ont aussi besoin que les autres leur pardonnent. Les applaudisse-

mens donc par lesquels ils se trompent eux-mesmes en se pardonnant leurs propres vices, les rendent si rigoureux contrerolleurs des autres.

27 *La religion pure et sans macule.* Comme ainsi soit qu'il laisse les choses qui sont les plus d'importance en la religion, il ne donne point une définition générale de Religion : mais seulement donne à entendre qu'il n'y peut avoir religion sans ces choses. Comme si quelqu'un estant addonné à gourmandise et yvrongnerie, se vantoit d'estre tempérant : et que quelque autre répliquast à l'encontre, Que celuy est tempérant, qui ne se remplit point de vin et de viandes outre mesure : l'intention de ce second ne sera pas d'exprimer toute la nature de tempérance : mais il en prendra une partie seulement, laquelle conviene à la matière présente. Car ces dévotieux desquels il parle n'ont le plus souvent que babil et vanterie sans aucune vraye prattique de bonnes œuvres. Et pourtant S. Jaques monstre que la religion doit bien estre estimée par autres choses, que par une pompe de cérémonies, pource qu'il y a de vrais exercices, esquels les serviteurs de Dieu se doyvent occuper. *Visiter en tribulations*, c'est tendre la main pour soulager ceux qui sont en peine. Or comme ainsi soit qu'il y a encore plusieurs autres, ausquels le Seigneur veut que nous secourions, en faisant seulement mention des vefves et orphelins, il use d'une figure nommée Synecdoche, asçavoir en prenant une partie pour le tout. Parquoy il ne faut point douter que sous ceste seule espèce, il ne nous recommande tous devoirs qui concernent charité : comme s'il disoit, Quiconque veut estre estimé religieux, qu'il se monstre estre tel par un vray renoncement de soy-mesme, et par miséricorde et charité envers ses prochains. Or il dit *Envers Dieu :* pour signifier que bien est vray que les hommes en jugent autrement, pource qu'ils s'arrestent à l'apparence externe : mais qu'il nous faut regarder que c'est qui est agréable à Dieu. Au reste, quant à ces mots, *Dieu et Père*, il les faut ainsi résoudre, Dieu qui est Père.

CHAPITRE II.

1 *Mes frères, n'ayez point en acceptions de personnes la foy de nostre Seigneur Jésus-Christ par opinion*[1].

2 *Car en vostre assemblée s'il entre un homme qui ait un anneau d'or, vestu de quelque précieux habit, et il y entre aussi quelque povre, vestu de quelque meschant habit :*

3 *Et qu'ayez esgard à celuy qui porte le vestement précieux : et luy disiez, Toy assieds-toy ycì honnestement : et vous disiez au povre, Toy, tien-toy là debout, ou Assieds-toy sous mon marchepied :*

4 *N'estes-vous pas jugez en vous-mesmes, et estes faits juges de mauvaises pensées*[2]*?*

1) Ou, la foy de nostre Seigneur Jésus-Christ, en ayant esgard à l'apparence des personnes.
2) Ou, N'avez-vous pas fait distinction en vous-mesmes, et estes faits juges de meschantes pensees? ou mal affectionnez?

Il semble avis de prime face que ceste réprehension soit sauvage et absurde. Car entre les devoirs d'humanité cestuy-ci en est un, et lequel on ne doit point mespriser : asçavoir de faire honneur à ceux qui ont quelque excellence en ce monde. D'avantage, si l'acception des personnes est vicieuse, il faudra exempter de toute sujétion les serviteurs. Car sainct Paul comprend sous le mot de *Personne*, la condition tant de liberté que de servitude, autant en faudra-il dire des Magistrats. Mais il sera facile de soudre ces questions, pourveu que nous ne séparions point les choses que sainct Jaques conjoint. Car il ne réprouve pas simplement ce qu'ils faisoyent honneur aux riches : mais d'autant qu'ils le fai-

soyent avec mespris et desdain des povres. Et ceci sera mieux entendu par ce qui s'ensuit, où il ramènera le tout à la règle de charité. Ainsi donc, qu'il nous souvienne qu'yci est condamnée ceste acception de personnes, par laquelle tellement on honore et esleve le riche, qu'on fait tort au povre. Ce qui est bien monstré aussi par la déduction du texte. Et à la vérité, ce sera un homme ambitieux et plein de vanité, quand on honorera celuy qui est riche, en mesprisant le povre. Et ne faut douter qu'ambition et vanité règne, quand on ne prise autre chose que les masques, c'est-à-dire l'apparence externe de ce monde. Il faut retenir ceste maxime, qu'entre les autres marques de celuy qui est tenu du nombre des enfans et héritiers du royaume de Dieu, il est dit que c'est celuy qui mesprise les meschans, et honore ceux qui craignent Dieu, Pseaume XV, 4. Yci donc est condamné le vice contraire à ceci : asçavoir quand quelqu'un pour le seul regard des richesses, honore mesme les meschans, avec desdain et mespris des bons, comme il a esté dit. Parquoy si on lit ceci à part, Celuy qui fait honneur aux riches, pèche : ce sera une sentence absurde : mais si on prend tout d'un fil, ainsi, Celuy pèche, qui fait seulement honneur aux riches, en mesprisant les povres, et mesme leur faisant injure : ce sera une doctrine vraye et saincte. *N'ayez point en acceptions de personnes la foy, etc.* Il signifie que les *Acceptions des personnes* sont choses si mal accordantes avec la foy de Christ, qu'on ne les peut faire joindre ensemble, et ce à bon droict. Car par foy nous sommes unis en un mesme corps, auquel Christ tient le premier lieu. Parquoy quand les pompes de ce monde ont tellement gaigné le dessus envers nous, qu'elles couvrent du tout ce qui est de Christ : c'est un signe apparent que la foy n'y a pas grande vigueur. En ce que j'ay mis, *Par opinion :* j'ay suyvi Erasme : combien que l'ancien Translateur ne peut estre reprins, qui a traduit, De gloire. Car le mot Grec signifie Opinion et Gloire. Et de faict, il peut bien estre proprement rapporté à Christ : et ce selon la circonstance du lieu. Car la splendeur de Christ est si grande, qu'elle esteint facilement toutes les gloires du monde, pourveu qu'elle se monstre à nous, et jette ses rayons sur nos yeux. Dont il s'ensuit que nous estimons bien peu Christ, quand l'admiration de la gloire de ce monde nous retient. Toutesfois l'autre exposition convient trèsbien aussi. Car quand l'opinion des honneurs ou richesses esblouit nos yeux, la vérité est supprimée : laquelle seule devoit avoir lieu entre nous. Il a dit *Estre assis honnestement*, pour En lieu honneste et honorablement.

4 *N'estes-vous pas jugez en vous-mesmes, etc.* On peut lire ceci aussi bien par interrogation, comme par affirmation : et il y aura tousjours presque un mesme sens. Car il amplifie la faute, d'autant qu'ils se plaisent et flattent en une perversité si grande. Si nous le lisons par interrogation, le sens sera tel, Vostre propre conscience ne vous tient-elle pas convaincus, en sorte qu'il n'est point besoin d'autre juge? Si on aime mieux le lire par affirmation, ce sera autant comme s'il eust dit, Il y a encore ce mal, que vous ne sentez point que vous péchez, et ne cognoissez point que vos pensées sont mauvaises, comme elles sont.

5 *Escoutez, mes trèschers frères, Dieu n'a-il point éleu les povres de ce monde, qui sont riches en foy, et héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment?*

6 *Mais vous avez déshonoré le povre. Or les riches n'abusent-ils pas*[1] *de puissance contre vous? et vous tirent-ils pas aux plaidoyers?*

7 *Eux-mesmes ne blasphèment-ils pas le bon Nom qui a esté invoqué sur vous?*

1) Ou, ne vous maistrisent-ils pas?

5 *Escoutez, mes trèschers frères, etc.* Maintenant il prouve par deux argumens, qu'ils font mal et tout au rebours de leur devoir, quand ils mesprisent les povres, en gratifiant aux riches. Le premier est, C'est une honte et vilenie d'abbaisser ceux que Dieu exalte, et traitter ignominieusement ceux qu'il honore. Or est-il ainsi que Dieu honore les povres : parquoy quiconque les rejette, il pervertit l'ordre de Dieu. Le second est prins de l'expérience ordinaire. Car comme ainsi soit que les riches communéement donnent fascherie aux bons et innocens : c'est une chose contre toute raison, qu'en récompense de leurs outrages, nous les ayons en plus grande recommandation que les povres, qui nous aident plus qu'ils ne nuisent. Or nous verrons par ordre jusques où ces deux argumens procèdent. *Dieu n'a-il point éleu les povres de ce monde, etc.* Il est vray qu'il n'a pas seulement éleu les povres : mais il a voulu commencer par eux, afin de rabbaisser l'orgueil des riches. C'est ce que dit sainct Paul, qu'il n'y a pas beaucoup de puissans, ne beaucoup de nobles du monde : mais Dieu a éleu les choses foibles de ce monde, pour confondre les fortes, 1 Cor., I, 26. En somme, combien que Dieu ait espandu sa grâce en commun et sur les riches et sur les povres, toutesfois il a voulu préférer les povres aux riches, afin que les grans apprinssent à ne se plaire point, et que les petis, et gens de basse condition attribuassent tout ce qu'ils font à la miséricorde et grâce de Dieu : et que les uns et les autres fussent par ce moyen duits à modestie et humilité. Or il appelle *Riches en foy*, non pas ceux qui abondent en grandeur de foy, mais lesquels Dieu a enrichis de divers dons et grâces de son Esprit, lesquelles nous recevons par foy. Car comme ainsi soit que Dieu s'offre libéralement à tous, un chacun est fait participant de ses grâces selon la mesure de sa foy. Parquoy, si nous sommes vuides ou indigens, il nous faut imputer cela au défaut de nostre foy. Car pourveu que nous desployons et ouvrions le sein de nostre foy, Dieu est tousjours prest de le remplir. Il dit que *Le royaume est promis à ceux qui aiment Dieu :* non pas que la promesse dépende de leur dilection : mais pour nous admonester que Dieu nous appelle à l'espérance de la vie éternelle sous ceste condition et à ceste fin, qu'estans appelez nous l'aimions. Ainsi donc, il dénote yci la fin, et non pas le commencement.

6 *Or les riches n'abusent-ils pas de puissance contre vous?* Il semble qu'il incite à vengence, en mettant en avant la domination injuste des riches : afin que ceux qui sont iniquement traittez par eux, leur rendent la pareille. Or toutesfois il nous est commandé par toute l'Escriture, de faire bien à nos ennemis qui nous font fascherie. Mais l'intention de sainct Jaques est bien autre. Car il veut seulement monstrer que ceux-là sont despourveus de raison et jugement, qui honorent ambicieusement ceux qui leur sont bourreaux, et cependant desdaignent ceux qui les aiment, ou pour le moins qui ne leur feirent jamais aucun desplaisir. Car en cela la vanité apparoist mieux, quand sans en avoir receu bien ne plaisir quelconque, ils ont en admiration les riches, seulement pource qu'ils sont riches : voire mesmes quand les expérimentans à leurs despens estre iniques et cruels, ils ne laissent pas de leur applaudir en flatteurs, et d'une façon servile. Vray est qu'il y a bien des riches qui sont raisonnables et modestes, et qui ne voudroyent point faire tort à un autre : mais il y en a bien peu de tels. Sainct Jaques donc récite ce qui a accoustumé d'advenir le plus souvent, et qu'on expérimente ordinairement. Car d'autant que les hommes essayent volontiers leurs forces en nuisant à autruy, de là il advient que tant plus que quelqu'un aura de puissance, tant plus il sera meschant, et plus inique envers ses prochains. Et pourtant les riches doyvent tant mieux aviser à eux, qu'ils ne tienent quelque chose de ce malheur qui règne coustumièrement en leurs semblables.

7 *Le bon Nom qui a esté invoqué sur vous?* Je ne doute point qu'il n'entende le nom de Dieu, et de Christ. Or il dit

qu'il *est invoqué* sur les fidèles : non pas en prières, comme l'Escriture a accoustumé quelque fois de parler : mais à cause de la profession. Comme il est dit que le nom du père est invoqué sur ses enfans, Gen., XLVIII, 16, et le nom du mari sur sa femme, Isaïe IV, 1. C'est donc autant comme s'il eust dit, Le bon Nom duquel vous-vous glorifiez, ou duquel vous-vous réclamez par honneur. Que si ceux-là diffament orgueilleusement et fièrement la gloire de Dieu : combien sont-ils indignes que les Chrestiens leur facent honneur ?

8 *Toutesfois si vous accomplissez la Loy royale selon l'Escriture*, asçavoir, *Tu aimeras ton prochain comme toy-mesme*[1] *: vous faites bien.*

9 *Mais si vous avez esgard à l'apparence des personnes, vous faites péché, et estes reprins de la Loy comme transgresseurs :*

10 *Car quiconque aura gardé toute la Loy, et vient à faillir en un* poinct, *est coulpable de tous.*

11 *Car celuy qui a dit, Tu ne seras point adultère, dit aussi, Tu ne tueras point. Si donc tu n'es point adultère, mais tu tues, tu es transgresseur de la Loy.*

1) Lév., XIX, 18.

S'ensuit maintenant une plus ample déclaration. Car il monstre apertement la cause de la répréhension qu'il a n'aguères faite, d'autant qu'ils n'honoroyent point les riches par charité, mais plustost par une folle affection d'acquérir leur grâce. Or c'est une anticipation par laquelle il prévient l'excuse de la partie adverse. Car ils pouvoyent répliquer, Que celuy n'est point à blasmer, qui se soumet humblement, mesme à ceux qui ne le méritent pas. Sainct Jaques confesse bien cela estre vray : mais il monstre que faussement ils prétendent ceste excuse, pource que cest honneur qu'ils font en cest endroit, ils le font aux personnes, et non pas à leurs prochains. Au premier membre (di-je) il recognoist pour droits et louables tous devoirs de charité, desquels nous usons envers nos prochains. Et au second membre il dit, Que ceste acception de personnes plene d'ambition, ne doit point estre mise en ce rang, pource qu'elle est bien loin de la règle de la Loy. Le poinct de ceste response gist en ces deux mots, *Prochain*, et *Personne :* comme s'il disoit, Si vous mettez en avant quelque apparence de charité pour couvrir vostre faict, il y a response facile : car Dieu commande d'aimer ses prochains, et non point choisir les personnes. Or tous hommes généralement sont compris sous ce mot de *Prochain*. Celuy donc qui prend à sa fantasie quelque petit nombre de gens, pour iceux aimer, laissant là les autres, il ne regarde point la Loy de Dieu : mais obéit à la mauvaise affection de son cœur. Dieu nous recommande expressément, et les estrangers, et nos ennemis, et tous ceux qui autrement seroyent contemptibles. L'acception des personnes est totalement contraire à ceste doctrine. Parquoy sainct Jaques afferme à bon droict, que l'acception des personnes répugne à charité.

8 *Toutesfois si vous accomplissez la Loy royale.* Au commencement de la sentence, je pren le mot *Loy* simplement pour Règle : et *Parfaire*, pour garder rondement, et d'une pure intégrité de cœur : et ces mots sont mis à l'opposite d'une observation partiale de la Loy, c'est-à-dire de quelque partie de la Loy. Et selon mon jugement, elle est appelée *Loy Royale*, comme on dit le chemin royal, c'est-à-dire, le grand chemin, lequel tenant on ne sçauroit faillir, et on peut marcher seurement. Ainsi la Loy royale est autant à dire, comme plene doctrine et seure à tenir : qui est ainsi appelée à l'opposite des circuits dangereux, et destours enveloppez, esquels les hommes s'esgarent. Au second lieu, quand il dit que ceux qui ont acception des personnes, *sont reprins de la Loy :*

alors la Loy est prinse en sa propre signification. Car puis qu'il nous est ordonné par le commandement de Dieu, d'aimer tous hommes, quiconque choisit un petit nombre, et rejette tous les autres, à bon droict il doit estre appelé transgresseur de la Loy, veu qu'il renverse l'ordre, et rompt le lien mis et establi de Dieu.

10 *Car quiconque aura gardé toute la Loy, etc.* Il ne veut dire autre chose, sinon que Dieu ne veut point estre servi à demi, ou en exceptant quelque chose : et qu'il ne fait point ce partage avec nous, qu'il nous soit licite de retrancher de sa Loy ce qui ne nous plaira point. Ceste sentence semble de prime face à aucuns bien rude et estrange, comme si sainct Jacques accordoit avec le paradoxe des Stoïques[1], lequel fait tous pechez égaux, et comme s'il affermoit que celuy doit estre autant puni qui n'aura failli qu'en une chose, que s'il avoit esté meschant et desbordé toute sa vie. Mais il appert par la déduction du texte, que l'Apostre n'a point pensé à chose qui approchast de cela. Car il faut tousjours observer pourquoy et à quelle fin on dit un propos. Il dit que ce n'est point aimer les prochains, quand on choisit ambicieusement une partie, et laisse-on là les autres. Il le prouve, pource que ce n'est point obéissance envers Dieu, quand il n'y a point une affection égale d'obéir, laquelle soit correspondante au commandement de Dieu. Parquoy, comme la règle de Dieu est simple et ronde : aussi est-il convenable que nous apportions de nostre costé une intégrité et rondeur : afin que nul de nous ne la corrompe en séparant les choses que Dieu conjoint. Il faut donc qu'il y ait une façon égale, si nous voulons obéir à Dieu comme il appartient. Comme pour exemple, Si un juge punit dix larrecins, et qu'il en laisse un impuni, il descouvre par cela la perversité oblique de son cœur : asçavoir qu'il poursuit plustost les hommes que les vices : car ce qu'il condamne en l'un, il absout en l'autre. Nous entendons maintenant quelle est l'intention de sainct Jaques, asçavoir que si nous retranchons de la Loy de Dieu ce qui ne nous viendra point à plaisir, combien que nous nous rendions obéissans és autres parties, toutesfois nous sommes coulpables de tout, d'autant que nous violons et rompons toute la Loy de Dieu en un article. Au reste, combien qu'il accommode ceste sentence à la circonstance de la matière présente, elle est toutesfois prinse d'un principe général, Asçavoir que Dieu nous a prescrit la règle de bien vivre, laquelle il ne nous est point licite de deschirer ou diviser. Car ce n'est point seulement d'une partie de la Loy qu'il est dit, C'est-ci la voye, cheminez en icelle, Isaïe, XXX, 21 : et la Loy ne promet le loyer ou récompense, sinon à celuy qui obéira en tout et par tout. C'est donc une grande folie aux Scholastiques, de tenir pour méritoire la justice qu'ils appellent Partiale. Au contraire, tant ce passage que plusieurs autres démonstrent apertement qu'il n'y a point de justice, sinon en la parfaite observation de la Loy.

11 *Car celuy qui a dit, Tu ne seras point adultère, etc.* C'est la probation de la sentence précédente : pource qu'il faut plustost avoir esgard au Législateur, qu'à chacun commandement à part. La justice de Dieu consiste de toutes ses parties en la Loy de Dieu, et est comme un corps entier composé de tous ses membres. Quiconque donc transgresse un seul article de la Loy, il destruit et renverse la justice de Dieu entant qu'en luy est. D'avantage, comme en un endroit Dieu veut esprouver nostre obéissance, aussi le veut-il en tous. Parquoy, quiconque offense en un commandement, est transgresseur de toute la Loy : suivant ce qui est dit, Maudit est celuy qui n'aura accompli toutes ces choses, Deutéronome XXVII, 26. Ainsi nous voyons que selon sainct Jaques, *Transgresseur de la Loy, et coulpable de tous*, signifient une mesme chose.

1) Stoïques estoyent une secte de Philosophes desquels il est parlé aux Actes, chap. XVII, v. 18, et leurs opinions estoyent nommées Paradoxes, pource qu'elles estoyent tout au contraire de la commune opinion des hommes.

12 *Parlez, et faites comme ceux qui doyvent estre jugez par la Loy de liberté.*

13 *Car condamnation sans miséricorde* sera *sur celuy qui ne fait point miséricorde : et miséricorde se glorifie à l'encontre de condamnation.*

12 *Parlez et faites comme ceux qui doyvent estre jugez, etc.* Pource qu'ils se flattoyent par trop, il les ramène devant celuy qui est seul juge compétent. Car pour ceste cause les hommes s'absolvent par leur opinion, d'autant qu'ils se soustrayent du jugement de la Loy de Dieu. Il admoneste donc qu'il faut là rapporter tous faits et dits pour en faire l'examen, d'autant que Dieu doit juger le monde par sa Loy. Toutesfois pource qu'un tel adjournement leur pouvoit donner une frayeur merveilleuse, il corrige ou addoucit ceste aspreté, quand il adjouste, *La Loy de liberté*. Car nous oyons ce que dit sainct Paul, asçavoir que tous ceux qui sont sous Loy, sont sujets à malédiction. Parquoy le jugement de la Loy de soy ne pourroit estre que condamnation de mort éternelle. Mais par ce mot de *Liberté*, il signifie que nous sommes délivrez de la rigueur de la Loy. Ce sens ne convient pas mal : toutesfois si on considère de plus près ce qui s'ensuit, il semble avis que sainct Jaques vueille dire quelque autre chose : comme s'il eust dit, Si vous ne voulez soustenir la rigueur de la Loy, ne soyez trop rigoureux envers vos prochains. Car ce mot *La loy de liberté*, vaut autant comme s'il disoit, La clémence de Dieu, laquelle nous délivre de la Loy. Par ce moyen il faudra lire ces sentences tout d'un fil avec ce qui s'ensuit, où il parlera de secourir aux povres.

13 *Car condamnation sans miséricorde, etc.* C'est l'application de la sentence précédente au présent propos, pourveu qu'on vueille suyvre la seconde exposition que j'ay amenée. Car il monstre que d'autant que nous ne consistons devant Dieu que par sa seule miséricorde, nous devons aussi exercer miséricorde envers ceux que le Seigneur mesme nous recommande. Or c'est une singulière louange de bénéficence et humanité, quand il nous promet que Dieu nous sera miséricordieux, si nous sommes tels envers nos frères. Non pas que ceste miséricorde de laquelle nous usons envers les hommes, qui n'est quasi rien, mérite que Dieu use de miséricorde envers nous : mais pource que Dieu veut que ceux lesquels il a adoptez pour leur estre Père clément et débonnaire, portent son image et luy ressemblent en ce monde : suyvant ce que dit Jésus-Christ, soyez miséricordieux, comme vostre Père céleste est miséricordieux, Luc chap. VI, 36. Il faut noter à l'opposite, qu'il ne peut annoncer chose plus dure ne plus horrible que le jugement de Dieu. Dont il s'ensuit que tous ceux-là sont plus que misérables et perdus, qui n'ont point leur refuge à ceste franchise de pardon envers Dieu. *Et miséricorde se glorifie, etc.* Comme s'il disoit, Il n'y a que la miséricorde de Dieu qui nous délivre de la crainte du jugement. Car il prend ce mot *Se glorifie*, pour Est victorieuse, et l'emporte par dessus. Car jugement de condamnation est prest à tomber sur tout le monde, si la miséricorde ne subvient. L'exposition de ceux qui disent que sous le nom de la chose est signifiée la personne, c'est-à-dire, que par Miséricorde, il faut entendre Homme miséricordieux, est rude et contrainte. Car à parler proprement, l'homme ne se glorifie point à l'encontre du jugement de Dieu, mais c'est la miséricorde de Dieu elle-mesme, laquelle, par manière de dire, fait un triomphe de victoire : c'est elle seule qui règne et domine, quand la rigueur du jugement cesse.

1) *Gal.*, III, 10.

14 *Mes frères, que proufitera-il si aucun dit qu'il ha foy, et il n'ait point les œuvres? la foy le pourra-elle sauver?*

15 *Et si le frère ou la sœur sont nuds, et ayans faute du vivre quotidien,*

16 *Et aucun de vous leur dit, Allez en paix, chauffez-vous, et mangez vostre saoul: et vous ne leur donnez point les choses nécessaires au corps: que leur proufitera-il?*

17 *Pareillement aussi la foy, si elle n'ha les œuvres, est morte en soy-mesme.*

14 *Mes frères, que proufitera-il si aucun, etc.* Il poursuit à louer et recommander la miséricorde. Or pource qu'il nous avoit menacez que Dieu nous sera juge sévère et rigoureux, si nous ne sommes humains et miséricordieux envers nos prochains: et les hypocrites répliquoyent à l'encontre, que la foy nous suffit en laquelle gist le salut des hommes: maintenant il rembarre ceste sotte vanterie. Il veut donc dire en somme, que la foy sans charité ne proufite de rien, et mesme qu'elle est du tout morte. Mais on fait yci une question. Asçavoir si on peut séparer la foy d'avec charité. Et certes ce passage mal entendu et interprété a engendré la distinction commune entre les Sophistes, de la foy formée et informe. Mais sainct Jaques n'a aucunement pensé à cela, Car il appert par ses premières paroles, qu'il parle d'une fausse profession. Car il ne commence pas ainsi, Si aucun ha foy: mais, *Si aucun dit qu'il ha foy.* En quoy certes il monstre apertement que les hypocrites sans avoir autre chose se vantent du nom de foy, lequel à la vérité ne leur convient aucunement. Quand donc luy-mesme appelle cela Foy, c'est une concession, comme disent les Rhétoriciens. Car quand nous insistons seulement sur la chose, il ne nuit de rien: et mesmes cela quelque fois proufite à la cause, de concéder ou ottroyer à l'adversaire le mot qu'il demande: car incontinent après, la chose estant cognue, on luy arrache aussi facilement mesme le mot. Ainsi donc sainct Jacques, pource que ce luy estoit assez de repousser ce faux prétexte duquel se couvroyent les hypocrites, n'a point voulu esmouvoir débat pour le mot. Toutesfois souvenons-nous que toutesfois et quantes qu'il nomme cela Foy, il ne parle point selon qu'il entend, mais que plustost il dispute à l'encontre de ceux qui prétendent à fausses enseignes la foy de laquelle ils n'ont rien. *La foy le pourra-elle sauver?* Ceci vaut autant comme s'il eust dit que nous n'obtenons point salut par une simple et froide cognoissance de Dieu: ce que nous confessons estre très véritable. Car la cause pourquoy nous obtenons salut par foy, c'est pour ce qu'elle nous conjoint à Dieu. Ce qui ne se fait point autrement, sinon quand nous sommes entez au corps de Christ, afin que vivans par son Esprit, nous soyons aussi gouvernez par luy. Or il n'y a rien de semblable en ceste masque de foy: parquoy il ne se faut esbahir si sainct Jaques luy oste l'effet de salut.

15 *Et si le frère ou la sœur sont nuds, etc.* Il tire cest exemple du propos qu'il avoit commencé: car il exhorte à faire les devoirs de charité, comme il a esté dit. Si aucun au contraire se glorifie qu'il se contente de la foy sans avoir les œuvres: Sainct Jaques compare ceste ombre de foy à une parole, quand on dira à un homme affamé, qu'il soit rassasié: et cependant on ne luy donnera point dequoy se repaistre, combien qu'il en soit despourveu. Comme donc celuy qui esconduit ainsi de paroles un povre, et cependant ne luy fait aucune aide, se mocque de luy: ainsi ceux qui se forgent une foy sans œuvres, et sans aucun exercice de piété, se mocquent de Dieu.

17 *La foy, si elle n'ha les œuvres, est morte en soy-mesme.* Il dit que la foy est morte en soy-mesme, quand elle est vuide de bonnes œuvres. Dont nous recueillons que mesme ce n'est point foy: pource qu'estant morte, elle ne retient point proprement le nom de foy. Les Sophistes insistent sur ce mot, disans qu'il se trouve donc quelque foy en soy, c'est-à-dire sans œuvres: mais il est aisé de réfuter une cavillation si frivole, veu qu'il est assez notoire que l'Apostre argumente d'une chose impossible (comme

on dit) ainsi que fait S. Paul, quand il appelle (Galat., I, 8) l'Ange qui voudroit entreprendre de renverser l'Evangile, Exécration.

18 *Mais quelqu'un*[1] *dira : Tu as la foy, et moy j'ay les œuvres : monstre-moy ta foy sans tes œuvres : et je te monstreray ma foy par mes œuvres.*
19 *Tu crois qu'il est un Dieu : tu fais bien : les diables le croyent aussi, et en tremblent.*

1) Ou, Mesme quelqu'un.

18 *Mais quelqu'un dira, Tu as la foy, et moy, etc.* Quant à ce qu'Erasme introduit yci deux personnages parlans l'un à l'autre : l'un desquels se vante de la foy sans œuvres, et l'autre des œuvres sans la foy : et finalement pense que sainct Jaques se met entre deux, et les repousse tous deux par sa response : cela me semble estre trop contraint. Il pense estre mal convenable que ces mots : *Tu as la foy*, soyent dits en la personne de sainct Jaques, lequel ne recognoist point de foy sans œuvres. Mais il s'abuse grandement en ce qu'il ne voit point que ces paroles emportent une mocquerie. Et pourtant je pren ce mot, *Mais*, pour *Mesmes :* et ce mot *Quelqu'un*, pour Chacun : tellement que ceci tend à repousser la sotte vanterie de ceux qui imaginent qu'ils ont la foy, comme ainsi soit que par leurs œuvres et leur vie ils se démonstrent infidèles. Car sainct Jaques dit qu'il sera facile à tous fidèles vivans sainctement, d'arracher aux hypocrites une telle vanterie, de laquelle il sont enflez. *Monstre moy la foy sans tes œuvres.* Combien qu'entre les Grecs la lecture la plus receuë soit. Par tes œuvres : toutesfois la lecture ancienne Latine convient mieux, Sans tes œuvres : laquelle aussi on trouve en quelques exemplaires Grecs. A ceste cause je n'ay point fait difficulté de la préférer. Quand il demande donc, qu'on luy monstre la foy sans œuvres, il argumente par une chose impossible, pour prouver que telle foy est nulle. Ainsi c'est une façon de parler par ironie, c'est-à-dire mocquerie. Nonobstant si quelqu'un aime mieux l'autre lecture, tout reviendra à un mesme but, Monstre-moy ta foy par tes œuvres : car pource que la foy n'est point une chose oisive, il faut qu'elle soit cognue par les œuvres. Le sens donc est tel, Si tu ne produis les fruits de ta foy, je di que tu n'en as point. Mais on pourroit faire une question, asçavoir si la preud'hommie extérieure de la vie est un certain argument de la foy. Car sainct Jaques dit, *Je te monstreray ma foy par mes œuvres.* Je respon que les infidèles mesmes ont quelques fois des vertus excellentes en apparence, ou mènent une vie honneste et irrépréhensible : et que pourtant il y a des œuvres belles et bonnes en apparence, lesquelles peuvent estre sans la foy. Et aussi sainct Jaques ne débat point que quiconque apparoist estre preud'homme, ait la foy pourtant. Il veut seulement dire qu'en vain on se vante de la foy, si quant et quant on n'la tesmoignage de bonnes œuvres : d'autant qu'il ne se peut faire que la vive racine d'un bon arbre ne produise tousjours ses fruits.

19 *Tu crois qu'il est un Dieu.* Par ce seul mot il appert assez qu'en toute ceste dispute il n'est point traitté de la vraye foy, mais d'une cognoissance de Dieu telle quelle, laquelle ne conjoint l'homme avec Dieu, non plus que le regard du soleil nous esleve au ciel. Or il est certain que nous approchons de Dieu par la foy. D'avantage, ce sera une mocquerie si on dit que les diables ont foy, lesquels toutesfois S. Jaques préfère en cest endroit aux hypocrites. *Le diable tremble*, dit-il, quand il est fait mention de Dieu. Car d'autant qu'il le recognoist pour son juge, aussi est-il esmeu par la crainte d'iceluy. Parquoy celuy qui ha en mespris Dieu, après l'avoir cognu, est aucunement pire que le diable. Ce mot, *Tu fais bien*, est yci mis pour amoindrir la chose : comme s'il eust dit, Vrayement voylà un grand cas, et dont on se doit bien vanter, d'estre au-dessous des diables.

20 *Mais homme vain, veus-tu sçavoir que la foy sans œuvres est morte?*
21 *Abraham nostre père n'a-il point esté justifié par les œuvres, quand il offrit son fils Isaac sur l'autel*[1]*?*
22 *Vois-tu point que la foy besongnoit és œuvres d'iceluy, et que la foy a esté parachevée par les œuvres?*
23 *Et que l'Escriture a esté accomplie, disant, Abraham a creu à Dieu, et il luy a esté réputé a justice, et a esté appelé ami de Dieu*[2]*?*
24 *Vous voyez donc que l'homme est justifié par œuvres, et non-seulement par foy.*
25 *Semblablement aussi Rahab paillarde, n'a-elle point esté justifiée par œuvres, quand elle eut receu les messagers, et les eut mis dehors par un autre chemin*[3]*?*
26 *Car ainsi que le corps sans esprit est mort, aussi la foy sans œuvres est morte.*

1) *Gen.*, XXII, 10. 2) *Gen.*, XV, 6. 3) *Josué*, II, 15.

20 *Mais homme vain, veux-tu sçavoir, etc.* Il faut entendre et retenir le poinct de la matière. Car il n'est point yci question de la cause de la justification : mais seulement que vaut et en quelle estime on doit avoir la profession de foy sans les œuvres. Ceux donc qui s'efforcent de prouver par ce tesmoignage, que l'homme est justifié par les œuvres, prenent mal les choses, et s'abusent. Car sainct Jaques n'a rien voulu dire de semblable : et les probations qu'il adjouste, doyvent estre rapportées à ceste sentence, Que la foy est nulle, ou pour le moins qu'elle est morte, sans les œuvres. Car jamais homme n'entendra un propos, et ne jugera prudemment et seurement des paroles, s'il ne cognoist quelle est l'intention de l'autheur.

21 *Abraham nostre père n'a-il point esté justifié par les œuvres, etc.* Les Sophistes empoingnent ce mot Justifier : et sur cela, comme s'ils avoyent gaigné la bataille, ils crient qu'une partie de la justice des hommes consiste és œuvres. Mais il faloit tirer de la circonstance du passage la vraye interprétation. Or nous avons dit que S. Jaques ne traitte point yci d'où ou comment les hommes obtienent justice : (comme il est manifesté à un chacun) mais que son intention est seulement de monstrer que les bonnes œuvres sont tousjours conjointes avec la foy. Parquoy, quand il dit qu'Abraham a esté justifié par foy, il parle de l'approbation de justice. Quand donc les Sophistes opposent sainct Jaques à sainct Paul, ils s'abusent en l'ambiguïté de la signification du mot. Car quand sainct Paul enseigne que nous sommes justifiez par foy, il ne signifie autre chose, sinon que nous sommes réputez justes devant Dieu. Mais sainct Jaques regarde bien à un autre but, asçavoir que celuy qui se dit estre fidèle, démonstre par œuvres que sa foy est vraye. Il est certain que S. Jaques n'a point yci voulu enseigner où doit reposer la fiance de salut : qui est le seul poinct sur lequel sainct Paul insiste. Afin donc que ne mesprenions en ce qui a abusé les Sophistes, il faut noter ceste ambiguïté ou diversité de significations : asçavoir que ce mot Justification, en sainct Paul signifie une imputation gratuite de justice devant le siége judicial de Dieu : et en sainct Jaques, c'est une déclaration ou approbation de justice par les œuvres ou effets, et ce devant les hommes : comme on peut recueillir de ces paroles précédentes, Monstre-moy ta foy, etc. En ce sens nous confessons sans contredit que l'homme est justifié par œuvres. Comme qui diroit d'un homme, lequel aura acheté un héritage de grand pris et de bon revenu, qu'il est devenu riche : d'autant que ses richesses qui estans auparavant encloses en son coffre estoyent incognues, ont esté mises en évidence. Quand il dit que *la foy besongnoit és œuvres, et a esté parache-*

vée par les œuvres : il monstre derechef qu'il n'est poinct yci question de la cause de nostre salut : mais asçavoir-mon si les œuvres accompagnent nécessairement la foy. Car en ce sens il est dit qu'elle a aidé aux œuvres, d'autant qu'elle n'a point esté oisive. Il est dit qu'elle a esté parfaite par les œuvres : non pas qu'elle prene sa perfection de là, mais d'autant que par cela elle est approuvée estre vraye. Car quant à ce que les Sophistes tirent de ces parolles leur sotte distinction de la foy Formée et Informe, cela n'ha pas grand besoin de longue réfutation. Car la foy d'Abraham estoit formée, voire mesme façonnée et comme polie devant qu'il offrist son fils sur l'autel : et ceste œuvre n'a point esté la dernière de ses œuvres : car puis après il en a fait beaucoup d'autres, par lesquelles il a monstré les accroissemens de sa foy. Parquoy il s'ensuit, et que cest acte n'a point esté la perfection de sa foy : et qu'elle ne commença point seulement lors à prendre forme. Sainct Jaques donc n'entend autre chose, sinon que l'intégrité d'Abraham s'est monstrée et déclarée, quand il a mis en avant ce fruit excellent d'obéissance.

23 *Et que l'Escriture est accomplie.* Il faut nécessairement que ceux qui veulent prouver par le tesmoignage de sainct Jaques, que les œuvres ont esté imputées à justice à Abraham, confessent qu'il tire l'Escriture par force, et mal à propos. Car de quelque costé qu'ils se tournent, si ne feront-ils jamais que l'effet précède sa cause. Il allègue le tesmoignage de Moyse du quinzieme chapitre de Genèse. Ceste imputation de justice de laquelle Moyse fait là mention, a précédé plus de trente ans ceste œuvre, par la quelle ils disent qu'Abraham a esté justifié. Tant y a que, comme ainsi soit que quinze ans auparavant qu'Isaac fust nay, la foy eust esté réputée à justice à Abraham, l'immolation qu'il feit de son fils ne luy a peu acquérir ce bien. Ainsi je tien enserrez d'un nœud qu'il n'est pas possible de démesler, tous ceux qui imaginent qu'à Abraham justice ait esté imputée devant Dieu, pource qu'il immola son fils Isaac : veu qu'il n'estoit pas encore nay, lors que le S. Esprit prononce Abraham avoir esté juste. Et pourtant il reste nécessairement à dire, qu'yci est touchée quelque chose qui est venue après la justification. Comment donc sainct Jaques dit-il que cela fut lors accompli? Certes il veut monstrer quelle a esté ceste foy qui a justifié Abraham : asçavoir que ce n'a point esté une foy oisive, ou qui s'escoulast incontinent : mais telle qu'elle l'a rendu obéissant à Dieu : comme aussi il est monstré en l'Epistre aux Hébrieux, chap. XI, v. 8. La conclusion qui est adjoustée incontinent après, veu qu'elle dépend de là, n'ha point autre sens. L'homme *n'est point justifié seulement par la foy*, c'est-à-dire, par une cognoissance de Dieu nue et vaine. *Il est justifié par les œuvres :* c'est-à-dire sa justice est cognue et approuvée par les fruits.

25 *Semblablement aussi Rahab paillarde, etc.* Il semble que ce soit mal à propos, de conjoindre deux personnages tant différens comme fait yci sainct Jaques. Pourquoy plustost d'un plus grand nombre de Pères qui ont esté hommes excellens, n'en a-il choisi quelqu'un pour adjoindre à Abraham? Pourquoy a-il préféré une paillarde à tous ceux-là? De propos délibéré il a mis ensemble ces deux personnes tant différentes, afin de monstrer plus évidemment qu'il n'y eut jamais personne réputé entre les justes et fidèles sans bonnes œuvres, de quelque estat ou nation, ou condition qu'il ait esté. Il a nommé le Patriarche le plus excellent de tous les autres : maintenant sous la personne d'une paillarde il comprend tous ceux qui estans hors de la communion de l'Eglise, vienent à y estre entez. Quiconque donc veut estre réputé juste, voire mesme quand ce ne seroit que pour estre du rang des plus petis, il faut qu'il se monstre tel par bonnes œuvres. Quant à ce que sainct Jaques, selon sa façon, dit que Rahab a esté justifiée par œuvres : les Sophistes recueillent de cela, que nous obtenons justice par les mérites des œuvres. Mais nous disons qu'il n'est point yci question du moyen d'obtenir justice. Nous confessons bien qu'à justice les bonnes œuvres sont re-

quises : seulement nous leur ostons la vertu de conférer justice, d'autant qu'elles ne peuvent consister devant le jugement de Dieu.

CHAPITRE III.

1 *Mes frères, ne soyez point plusieurs maistres, sçachans que nous en receverons plus grande condamnation.*

2 *Car nous tous offensons en plusieurs choses. Si quelqu'un n'offense point en parole, il est homme parfait, et peut mesme tenir en bride tout le corps.*

3 *Voyci, nous mettons aux chevaux des mors en leurs gueules, pour nous obéir, et menons çà et là tout leur corps.*

4 *Voyci aussi les navires, jà soit qu'elles soyent grandes, et qu'elles soyent poussées de rudes vents, elles sont menées çà et là d'un petit gouvernail, par tout où voudra le plaisir de celuy qui gouverne.*

5 *Ainsi la langue est un petit membre, et se vante de grandes choses.*

1 *Plusieurs maistres, etc.* L'interprétation la plus commune de ce passage, et presque receue de tous, est qu'il nous veut destourner d'appéter la charge d'enseigner : et ce pour autant que c'est une chose fort dangereuse, et sujete à un rigoureux jugement de Dieu, quand quelqu'un offense en ceste charge. Et on pense qu'il a dit, *Ne soyez point plusieurs :* pource qu'il faut qu'il y en ait quelques-uns. Mais quant à moy, j'enten par ce mot de *Maistres*, non point ceux qui ont charge publique d'enseigner en l'Eglise : mais ceux qui s'usurpent l'authorité de censurer les autres. Car tels repreneurs veulent estre estimez comme maistres des mœurs. Et ceste façon de parler est usitée tant aux Grecs qu'aux Latins : asçavoir d'appeler Maistres ceux qui se meslent de reprendre les autres magistralement et fièrement. Et quant à ce qu'il défend qu'il y en ait plusieurs : c'est pource que tout communéement plusieurs s'ingèrent. Car c'est une maladie quasi naturelle à l'esprit humain de chercher d'acquérir bruit en reprenant les autres. Or il y a double vice en cest endroit. Premièrement, que combien qu'il y en ait bien peu qui y soyent adroits, toutesfois tous indifféremment se fourrent en avant, et usurpent maistrise. D'avantage, il y en a bien peu qui soyent menez d'une droite affection : d'autant qu'ils sont plus incitez d'hypocrisie et ambition, que de soin du salut de leurs frères. Car il faut noter que S. Jaques ne nous destourne point de faire des admonitions fraternelles, lesquelles le S. Esprit nous recommande tant de fois, et si expresséement : mais il condamne ceste cupidité excessive, laquelle procède d'ambition et orgueil, quand un chacun s'eslève à l'encontre de ses prochains, détracte d'eux, les mord, les picque, et cherche de tous costez d'un vouloir malin, pour trouver quelque chose qu'il puisse tirer à la mauvaise part. Car le plus souvent tels importuns repreneurs demandent de se faire valoir, en mettant sur les rangs les fautes des autres. Sainct Jaques nous retire de ceste façon de faire desréglée et plene d'arrogance. Il adjouste la raison : pource que ceux qui sont ainsi sévères envers les autres, recevront grande condamnation. Car celuy qui examine à la rigueur les dits et les faits d'un chacun, s'impose à soy-mesme une loy bien dure : et qui ne peut pardonner aux autres, ne mérite point qu'on luy pardonne non plus. C'est une sentence qui est digne d'estre diligemment notée : Asçavoir que ceux qui sont trop rigoureux à leurs frères, provoquent la sévérité de Dieu à l'encontre d'eux-mesmes.

2 *Nous tous offensons en plusieurs choses.* On peut prendre ceci comme estant dit par concession : comme s'il eust ainsi dit, Et bien, tu trouves à reprendre en tes frères : car il n'y a nul

exempt de vices : et qui plus est, il n'y a pas un de nous qui ne soit entaché de plusieurs vices. Mais toy penses tu estre parfait avec ta langue venimeuse et plene de mesdisances? Toutesfois quant à moy, il me semble plustost que par cest argument sainct Jaques nous exhorte à douceur et débonnaireté, pour autant que nous aussi sommes environnez de plusieurs infirmitez. Car c'est mal entendu à celuy qui dénie le pardon aux autres, duquel luy-mesme ha besoin. Ainsi aussi procède sainct Paul, quand après avoir commandé de corriger bénignement, et en esprit de douceur ceux qui ont failli, il adjouste tout soudain, Te considérant toy-mesme, afin que tu ne sois aussi tenté, Galatiens chap. VI, v. 1. Car il n'y a rien qui soit meilleur pour modérer en nous ceste rigueur excessive, que la cognoissance de nostre infirmité. *Si quelqu'un n'offense point en parole, il est homme parfait.* Après avoir dit qu'il n'y a nul qui ne pèche en diverses sortes, maintenant il monstre que le vice de détracter est odieux pardessus les autres péchez. Car quand il dit que celuy *qui n'offense point en parole, est parfait :* il signifie que c'est une vertu excellente et des principales, de retenir et bien régler sa langue. Parquoy ceux-là sont tout au rebours, qui espluchans curieusement jusques aux plus petis vices, se flattent en un si lourd que cestuy-ci. Ainsi il taxe de bien bonne grâce l'hypocrisie de ces maistres repreneurs, et leur baille une attache, d'autant qu'ils laissent en leur examen ce qui estoit le principal et de plus grande importance, asçavoir le vice de mesdisance. Car ceux qui censurent les autres, semblent avoir un zèle de parfaite sainceté. Or ils devoyent commencer par la langue, s'ils vouloyent estre parfaits. Mais comme ainsi soit qu'ils ne se soucient nullement de brider leur langue, ains plustost en mordant et despeceant les autres par pièces, se vantent d'une saincteté feinte : il appert par cela qu'ils sont à reprendre sur tous autres, pource qu'ils rejettent la vertu principale. Ceste liaison de ces sentences nous rend l'intention de l'Apostre plus facile.

3 *Voyla nous mettons aux chevaux des mors.* Il prouve par ces deux similitudes, qu'en matière de vraye perfection la langue y fait beaucoup, et qu'elle obtient la vraye domination en toute la vie, comme il disoit tantost. Premièrement il compare la langue à une bride ou un mors : secondement au gouvernail d'une navire. Si un cheval qui est une beste si farouche, est mené çà et là au plaisir du chevaucheur, et ce d'autant qu'il est bridé : la langue n'aura point moins de pouvoir à gouverner l'homme. Autant en pouvons-nous dire du gouvernail d'une navire, lequel surmonte tout ce grand vaisseau, et l'impétuosité furieuse des vents. Combien donc que la langue soit un bien petit membre, nonobstant elle ha grand pouvoir à gouverner la vie de l'homme. Au reste, le mot Grec qui est yci mis, signifie se vanter : mais sainct Jaques n'a point tant voulu reprendre yci l'ostentation, que monstrer que la langue est une ouvrière qui fait de grandes choses. Car ce dernier membre accommode les similitudes précédentes au présent propos. Or la vaine gloire et vanterie ne conviendroit point à la bride, ni au gouvernail. Il signifie donc que la langue ha grand pouvoir. Au lieu qu'Erasme a tourné L'impétuosité : j'ay mis, Le plaisir de celuy qui gouverne et conduit : pource que le mot Grec signifie appétit. Je confesse bien que les Grecs signifient par ce mot, les cupiditez qui n'obéissent point à raison : mais sainct Jaques parle yci simplement de la fantasie du patron de galère ou navire.

Voyla, un petit feu combien grand bois allume-il?

6 *La langue aussi est un feu,* voire *un monde d'iniquité. Telle,* di-je, *est la langue entre nos membres, laquelle souille tout le corps, et enflamme la roue de nostre nativité*[1], *et est enflammée de la géhenne.*

1) Ou, le cours de nature, ou de vie.

Voyla, un petit feu combien grand bois allume-il? Il déclare maintenant les inconvéniens qui procèdent de l'intempérance de la langue, afin que nous sçachions que la langue peut beaucoup en une sorte et en autre, c'est-à-dire, et en bien et en mal : et pourtant si elle est modeste et bien réglée, que c'est la bride de toute la vie : mais si elle est abandonnée à mal parler, et mesdisante, elle est comme un feu qui embrase tout. Il dit *Petit feu :* pour signifier que la petitesse de la langue n'empesche point que sa force ne s'estende au long et au large pour nuire.

6 *La langue est un feu, etc.* Quand il adjouste que c'est un monde d'iniquité, c'est autant que s'il l'appeloit une mer ou abysme. Et il ha bien bonne grâce en conjoingnant la petitesse de la langue avec ceste grandeur infinie du monde : comme s'il disoit qu'une petite pièce de chair contient en soy tout un monde d'iniquité. *Telle,* di-je, *est la langue.* Il expose ce qu'il a voulu dire par ce mot *de monde*, asçavoir pour ce que la contagion d'icelle s'espand en toutes les parties de la vie : ou plustost il monstre ce qu'il a entendu par la similitude du feu, asçavoir qu'elle souille tout homme. Il retourne toutesfois à ceste similitude du feu, quand il dit que *la roue de nostre nativité est enflammée par la langue.* Or il compare le cours de la vie humaine à une roue. Il prend ce mot Nativité, pour nature : comme il a fait ci-dessus. Le sens est, Comme ainsi soit que les autres vices se corrigent avec l'aage ou par succession de temps, ou pour le moins ne saisissent point tout l'homme : le vice de la langue s'espand et règne par toutes les parties de la vie. Sinon que quelqu'un aimast mieux prendre ce mot D'*enflammer*, pour un mouvement impétueux et violent : pource que nous appelons fervent ou enflammé, une chose qui va d'une grande violence : comme Horace poëte Latin appelle des rouës enflammées ou bien eschauffées, qui courent d'une grande vitesse et merveilleuse roideur. Ainsi le sens seroit, Que la langue est semblable à des chevaux non dontez, pource qu'elle transporte et précipite l'homme par son desbordement, comme ces chevaux farouches transportent un chariot, avec une telle force et roideur, qu'il n'est possible de l'arrester. Quand il dit *qu'elle est enflammée de la géhenne :* c'est autant comme s'il disoit que l'intempérance de la langue est une flamme du feu d'enfer. Car comme les Poëtes profanes feignent que les meschans qui ont commis quelque acte exécrable, sont embrasez des torches des furies, aussi d'autre part il est vray que les tentations de Satan sont comme soufflets, par lesquels il allume le feu de tous maux au monde. Mais sainct Jacques signifie que le feu jetté par Satan, se prend aisément à la langue, en sorte qu'il flamme et ard incontinent : brief qu'elle est la matière toute propre à recevoir, entretenir, et accroistre le feu de la géhenne.

7 *Car toute nature de bestes et d'oiseaux, et de reptiles, et de poissons de mer s'apprivoise, et a esté apprivoisée par nature humaine :*

8 *Mais nul homme ne peut apprivoiser la langue, entant que c'est un mal qui ne se peut réprimer, et elle est plene de venin mortel.*

9 *Par elle nous bénissons* nostre *Dieu et Père : et par elle nous maudissons les hommes faits à la semblance de Dieu.*

10 *D'une mesme bouche procede bénédiction et malédiction. Mes frères, il ne faut point que ces choses soyent ainsi faites.*

11 *Une fontaine jette-elle d'un mesme pertuis le doux et l'amer?*

12 *Mes frères, un figuier peut-il produire des olives, ou une vigne des figues? Ainsi nulle fontaine ne peut faire eau salée et douce.*

7 *Car toute nature de bestes, etc.* C'est une confirmation du membre précédent. Car il prouve que Satan règne d'une vertu et efficace merveilleuse en la

langue : veu qu'elle ne peut estre rangée en façon que ce soit, lequel propos il amplifie par comparaisons qu'il amène. Car il dit qu'il n'y a beste tant cruelle ou violente soit-elle, qui ne puisse estre dontée par l'industrie des hommes. Que les poissons qui par manière de dire, habitent un autre monde : les oiseaux qui sont si légers et vagabons : et mesme les serpens ennemis du genre humain, sont apprivoisez quelquefois. Et pourtant veu qu'on ne peut arrester la langue, il faut bien dire qu'il y a là un feu d'enfer caché et qui couve secrètement. Quant à ce qu'il dit des bestes sauvages, des serpens et autres bestes, il ne le faut pas entendre de toutes : c'est assez que l'industrie des hommes a rangé en obéissance aucunes des bestes les plus farouches et mal traittables : semblablement que quelques fois les serpens sont apprivoisez. Et il a usé pour ceste cause des deux temps, asçavoir, du présent et du passé. Le présent, signifie la puissance et faculté : le passé, l'usage ou expérience. De ceci il conclud à bon droict, que la langue est plene de poison mortel. Au reste, combien qu'il faille en premier lieu rapporter tout ceci à la circonstance du passage : asçavoir que c'est une grande outrecuidance à telles gens qui sont entachez d'un vice trèsmauvais et pernicieux, de s'usurper maistrise et authorité de contreroller ainsi magistralement les autres : toutesfois il faut quant et quant en prendre une doctrine générale, Que si nous voulons bien dresser et régler nostre vie, il faut avoir grand soin de corriger la langue : pource qu'il n'y a partie en l'homme plus mal faisante et pernicieuse.

9 *Par elle nous bénissons* nostre Dieu *et Père : et par elle nous maudissons, etc.* C'est bien un signe évident de venin mortel, que la langue se transfigure ainsi par une légèreté monstrueuse. Car faisant semblant de bénir Dieu, tout incontinent elle le déteste en son image, asçavoir quand elle maudit les hommes. Car si Dieu doit estre bénit en toutes ses œuvres, cela doit avoir principalement lieu és hommes, esquels reluit spécialement son image et sa gloire. C'est donc une hypocrisie insupportable, quand l'homme employe une mesme langue à la louange de Dieu, et à l'exécration des hommes. Parquoy il n'y peut avoir aucune invocation de Dieu, et faut nécessairement que les louanges d'iceluy cessent, où mesdisance règne. Car c'est une vileine et meschante profanation du nom de Dieu, quand la langue envenimée contre les frères, le met en avant sous ombre de louange. Et pourtant, si nous le voulons louer comme il appartient, il faut sur toutes choses corriger ce vice de mesdisance et de détraction envers les prochains. Cependant il faut aussi retenir sur ce passage une doctrine particulière, Que ces contrerolleurs et repreneurs tant austères descouvrent leur venin, quand après avoir bien doucement loué Dieu, ils desgorgent tout soudain contre les frères tous les maudissons qu'ils peuvent trouver. Si quelqu'un objecte que l'image de Dieu a esté effacée en la nature humaine par le péché d'Adam, il faut bien confesser qu'elle a esté misérablement desfigurée : mais c'est en telle sorte que quelques trasses y apparoissent encore. La justice et droiture, et la liberté d'appéter le bien n'y sont plus : mais nous avons encore plusieurs grâces singulières, lesquelles nous rendent plus excellens que les bestes. Parquoy celuy qui sert et honore Dieu en vérité, craindra de faire outrage à l'homme.

11 *Une fontaine jette-elle d'un mesme pertuis, etc.* Il amène ces similitudes, afin de monstrer que la langue mesdisante est un monstre totalement estrange en nature, et lequel renverse l'ordre que Dieu a mis par tout. Car Dieu a mis une telle distinction entre les choses qui sont contraires, que mesme les choses qui n'ont sens ni âme nous doyvent inciter à nous abstenir de tout meslinge confus, tel que nous le voyons en la langue double.

13 *Qui est-ce qui est sage et avisé entre vous? qu'il monstre par bonne conversation ses œuvres en douceur de sapience.*

14 *Mais si vous avez envie amère*, et *contention*[1] *en vos cœurs, ne vous glorifiez point, et ne mentez point contre la vérité.*

15 Car *ceste sapience ne descend point d'enhaut : mais elle est terrienne, sensuelle et diabolique.*

16 *Car où il y a envie et contention, là est trouble et toute œuvre perverse.*

17 *Mais la sapience d'enhaut, premièrement est pure : puis paisible, modeste*[2], *traittable, plene de miséricorde et de bons fruits, ne jugeant point*[3], *sans hypocrisie.*

18 *Et le fruit de justice se sème en paix à ceux qui font paix.*

1) Ou, irritation, ou, despit. 2) Ou, moderee. 3) Ou, sans distinction.

13 *Qui est-ce qui est sage, et avisé entre vous? qu'il monstre, etc.* Pource que cest appétit désordonné de mesdire procède volontiers d'orgueil, et orgueil est le plus souvent engendré d'une fausse persuasion de sagesse, à ceste cause il vient yci à parler de sagese. La coustume des hypocrites est de s'eslever et se vanter en blasmant tous les autres. Comme anciennement plusieurs d'entre les Philosophes cherchoyent d'acquérir la gloire en mesdisant de tous estats, et les blasonnant de mots picquans. Sainct Jaques rembarre un tel orgueil, duquel sont enflez et aveuglez ceux qui font estat de mesdire et détracter, quand il dit que l'opinion de sagesse en laquelle ils se plaisent, n'ha rien de céleste ne de Dieu, mais prétend que plustost elle est du diable. Le sens donc est tel, Ces repreneurs arrogans, qui ne font conscience de se lascher la bride, et se permettre toutes choses, n'espargnans cependant personne, pensent estre plus sages que tous les autres : mais ils sont grandement abusez. Car le Seigneur instruit bien les siens d'une façon tout autre : asçavoir qu'ils sont bénins, débonnaires, et humains envers les autres. Parquoy il n'y a gens vrayement sages devant Dieu, sinon ceux qui conjoingnent ceste douceur avec une honeste conversation. Car les gens félons et qui ne peuvent rien pardonner, quelques vertus et grâces qu'ils ayent au demeurant, n'entendent rien en vraye sagesse.

14 *Mais si vous avez envie amère, et contention en vos cœurs, etc.* Il déclare les fruits qui procèdent d'une austérité excessive, laquelle est contraire à humanité et douceur. Car il faut nécessairement qu'une rigueur trop grande engendre des envies et picques amères, lesquelles incontinent se tournent en contention et débat. Vray est qu'il parle improprement, quand il met *les contentions* au cœur. Mais cela ne fait rien ou bien peu quant au sens. Car il a voulu monstrer que la source de ces maux est la perverse affection du cœur. Il appelle *envie amère*, d'autant qu'elle ne règne point, sinon quand les cœurs sont infectez d'un venin de vouloir malin, tellement qu'ils convertissent tout en amertume. Ainsi donc, afin que nous nous puissions glorifier à la vérité d'estre enfans de Dieu, il veut que nous-nous portions paisiblement et modestement avec nos frères. Autrement il prononce que nous mentons quand nous nous vantons d'estre Chrestiens. Au reste, ce n'est point sans cause qu'il a donné la *contention* pour compagne à envie. Car de malignité et envie sortent tousjours les débats et riotes, comme le bouillon sort quand un pot a conceu une grande chaleur au dedans.

15 *Ceste sapience ne descend point d'enhaut, etc.* Pource qu'on ne peut faire venir au poinct les hypocrites sinon à toutes forces, il rabbat aigrement leur orgueil, disant que ce n'est point une vraye sagesse, celle de laquelle ils sont enflez, quand ils sont trop sévères et chagrins à esplucher les vices des autres. Toutesfois leur accordant le nom de sapience, il adjouste des épithètes, par lesquels il monstre quelle est ceste sagesse : asçavoir terrestre, sensuelle, et diabolique : en lieu qu'il faut que la vraye sagesse soit céleste, spirituelle, et Divine : lesquels trois derniers épithètes sont opposites directement aux autres trois premiers. Car sainct Jaques prend

pour tout résolu, que nous ne sommes point sages autrement, sinon quand Dieu nous illumine du ciel par son Esprit. Parquoy de quelque costé que l'entendement de l'homme se puisse tourner et estendre, toute sa subtilité ne sera que vanité : et non-seulement cela, mais estant finalement enveloppée és enchantemens de Satan, ne fera que radoter malheureusement. Là où nous avons tourné Sensuelle, le mot Grec vient d'un mot qui signifie Ame. Mais l'âme est opposée yci à l'Esprit, comme au chap. II, de la 1re aux Corinthiens quand sainct Paul dit, que l'homme animal ou sensuel ne comprend point les choses qui sont de Dieu. Et l'orgueil de l'homme ne pouvoit estre mieux abbatu, que quand on condamne ainsi toute la sagesse qu'il ha de son âme, sans l'Esprit de Dieu : et mesme, qui plus est, quand après avoir parlé de son âme, on passe incontinent au diable. Car c'est autant comme s'il estoit dit, Que les hommes tombent incontinent aux tromperies de Satan, quand ils suyvent leur propre sens.

16 *Où il y a envie et contention, là est trouble, etc.* C'est un argument pris des choses répugnantes, Car envie, de laquelle les hypocrites sont esmeus engendre des effets contraires à sagesse. Car sagesse requiert un esprit tranquille et paisible : mais envie le trouble en sorte qu'il tempeste et s'esmeut contre soy-mesme, et s'eschauffe outre mesure contre les autres. Au lieu où nous avons traduit, *Trouble*, les autres tournent Inconstance : et de faict le mot Grec signifie quelque fois cela. Mais estant ainsi qu'il signifie aussi sédition et tumulte, il m'a semblé que le mot de Trouble estoit convenable en ce passage. Car sainct Jaques a voulu exprimer quelque chose plus griefve qu'inconstance ou légèreté : asçavoir que le détracteur et mesdisant fait toutes choses confusément et malicieusement, comme s'il estoit hors de soy-mesme. Et pourtant il adjouste, *toute œuvre perverse.*

17 *Mais la sapience d'enhaut premièrement est pure, etc.* Maintenant il raconte les effets de la sagesse céleste contraires aux premiers. En premier lieu il dit qu'elle est *pure* : par lequel épithète est mise hors toute hypocrisie et ambition. Secondement il l'appelle *paisible* : pour signifier qu'elle n'engendre point de contentions. Tiercement il l'appelle *modeste* ou humaine : afin que nous sçachions qu'elle est esloingnée de toute austérité excessive, laquelle ne peut rien supporter és frères. Il l'appelle aussi bénigne et *traittable* : signifiant par cela qu'elle est sans arrogance et malignité. Finalement il monstre qu'elle est *plene de miséricorde* : au lieu que les hypocrites sont inhumains, et ne peuvent estre fléchis à pardonner. Par *les bons fruits*, il signifie en général tous les plaisirs et aides que les gens amiables et charitables font à leurs prochains : comme s'il eust dit tout en un mot, Plene de bénéficence. Il s'ensuit de ceci, que tous ceux qui se glorifient de sagesse, ayans cependant une austérité plene de rudesse, sont menteurs. Or combien qu'il eust assez condamné l'hypocrisie, quand il avoit appelé la vraye sagesse *pure* ou syncère : toutesfois il répète encore cela plus clairement en la fin par ce mot, *Sans hypocrisie.* Dont nous sommes admonestez qu'il n'y a autre chose qui nous rende rigoureux et sévères outre mesure, sinon que nous-nous espargnons par trop, et fermons les yeux à nos propres vices. Mais ceci pourroit sembler mal convenable, qu'il veut que ceste sagesse *ne juge point.* Car le sainct Esprit ne nous oste point la différence et discrétion entre le bien et le mal, et ne nous rend point lourds et stupides, en sorte qu'estans desprouveus de jugement, nous recevions et prisions le vice au lieu de vertu. Je respon que sainct Jaques signifie yci par ce mot de *jugement*, une trop chagrine et scrupuleuse inquisition, telle qu'on peut veoir coustumièrement és hypocrites, lesquels examinans de trop près, et comme contrerollans les faits et dits des autres, tirent tout à la mauvaise part.

18 *Et le fruit de justice se sème en paix, etc.* On peut prendre ceci en deux sortes : ou qu'on sème un fruit pour les paisibles, lequel ils recueilleront par après : ou bien qu'eux-mesmes, combien

que par modestie ils supportent beaucoup de choses en leurs prochains, ne laissent point toutesfois de semer justice. Or c'est une anticipation. Car ceux qui sont transportez d'un appétit désordonné de mesdire et détracter d'autruy, ont tousjours ceste couverture, Quoy? entretiendrons-nous doncques le mal pour nostre douceur et débonnaireté? Sainct Jaques doncques dit que ceux qui sont vrayement sages selon Dieu, sont tellement modestes, paisibles, traittables, miséricordieux et humains, que cependant toutesfois ils ne dissimulent point les vices, et ne favorisent point à iceux : mais plustost ils taschent à les corriger : pourveu que ce soit *en paix* : c'est-à-dire, usans de telle modération que l'unité demeure tousjours en son entier. Et ainsi il donne à entendre que ce qu'il a dit jusques yci, ne tend point à ce but, que les répréhensions paisibles et amiables soyent abolies et mises hors d'usage : mais à ce que ceux qui veulent estre réputez médecins des vices, ne soyent bourreaux. Et pourtant quand il est dit, A ceux qui font paix le fruit de justice se sème, etc. c'est une façon de parler assez commune aux Grecs, laquelle il faut ainsi résoudre, Ceux qui aiment la paix, ne laissent point pour cela d'estre songneux de semer justice : et ne sont point lasches et paresseux à exhorter et inciter à bonnes œuvres : mais ils addoucissent leur zèle d'une bonne modération de paix, qui est comme la sausse des répréhensions qu'ils font : en lieu que les hypocrites au contraire troublent tout d'une impétuosité aveugle et furieuse.

CHAPITRE IV.

1 *D'où vienent les batailles et débats entre vous? N'est-ce point d'yci*, asçavoir *de vos voluptez*[1], *lesquelles guerroyent en vos membres?*

2 *Vous convoitez, et ne l'avez point : vous estes envieux et jaloux, et ne pouvez obtenir : vous combatez et guerroyez, et n'avez point* ce que désirez, *pource que vous ne le demandez point.*

3 *Vous demandez, et ne recevez point : pource que vous demandez mal, afin que le despendiez en vos voluptez.*

1) Ou, concupiscences.

1 *D'où vienent les batailles et débats entre vous, etc.* Pource qu'il avoit traitté de la paix, et fait mention qu'il faut tellement tascher à exterminer les vices, que ce soit cependant sans rompre le lien de paix : par occasion il descend aux contentions et débats qu'ils avoyent l'un contre l'autre : et démonstre que telles riotes vienent plustost de concupiscences désordonnées, que d'une droite affection et amour de ce qui est bon. Car si un chacun se bridoit soy-mesme, les uns n'inciteroyent point les autres. Ainsi donc, d'autant qu'on laisse régner les meschantes concupiscences sans aucunement les réprimer, de là s'allument les noises et débats. Dont appert évidemment qu'il y auroit plus grande paix entre nous, si un chacun se déportoit de faire outrage ou tort à son prochain. Mais les vices qui règnent en nous, sont comme gendarmes armez pour esmouvoir quereles et noises. Il appelle *nos membres*, toutes les parties de nous. Il prend les *voluptez* pour tous appétis désordonnez et désirs illicites, lesquels on ne peut rassasier, sans faire outrage ou tort à autruy.

2 *Vous convoitez, et ne l'avez point, etc.* Il semble qu'il veut signifier que le cœur de l'homme est insatiable, quand il lasche la bride à ses meschantes cupiditez. Et certes il est ainsi. Car celuy qui donne licence à ses appétis, n'aura jamais aucune mesure en ses désirs. Et mesme quand tout le monde luy seroit donné, encore voudroit-il qu'on luy créast de nouveaux mondes. Par ainsi, il advient que les hommes s'amassent des tormens, qui surmontent la cruauté de tous les

bourreaux du monde. Car il a esté bien dit et proprement par ce Poëte Payen Horace, Que les tyrans de Sicile, qui ont esté comme des monstres en cruauté, n'ont point trouvé de torment plus grand qu'est l'envie. *Vous combatez et guerroyez.* Il n'entend point les batailles et combats que font les hommes entr'eux avec espées desgaignées, ains toutes contentions de riotes, quand un chacun s'efforce de s'avancer en opprimant les autres. Quand ils ne proufitent rien par tels combats et n'ont point pourtant ce qu'ils désirent, il dit que cela est une punition de leur perversité. Car à bon droict Dieu les frustre de leur attente, d'autant qu'ils ne le recognoissent point pour autheur des biens. Car en combatant ainsi par moyens illicites, ils désirent plustost de devenir riches sous la conduite du diable, que par la grâce de Dieu. L'un taschera de parvenir à avoir ses aises par fraude, l'autre par violence, l'autre par outrages et calomnies : brief, tous par meschans moyens et iniques. Ils veulent estre à leur aise, mais non pas par le moyen de Dieu. Parquoy, il ne se faut esbahir s'ils reculent en arrière en leurs entreprises : veu qu'il ne faut attendre aucun bonheur ne prospérité que de la seule bénédiction de Dieu.

3 *Vous demandez, et ne recevez point, etc.* Il passe plus outre, asçavoir qu'encore qu'ils demandent, toutesfois ils sont dignes d'estre repoussez, d'autant qu'ils voudroyent faire Dieu serviteur de leurs désirs et folles concupiscences. Car ils n'usent point de telle modération en leurs désirs que Dieu commande : mais par une licence desbordée, ils se laschent la bride à demander des choses lesquelles on auroit grand'honte de descouvrir devant un homme quel qu'il fust. Pline en quelque passage se mocque, et à bon droict, de ce que les hommes sont si impudens d'abuser des aureilles de Dieu ainsi meschamment. En quoy nous voyons combien moins ceci doit estre tolérable aux Chrestiens, qui ont receu du Docteur céleste la certaine règle de prier. Et certes il est tout notoire que nous n'avons en nous nulle crainte, ne révérence, ne mesme bonne estime de Dieu, quand nous sommes si hardis et téméraires de luy demander des choses que nostre conscience mesme ne nous ottroiroit pas. En somme, sainct Jaques veut dire que nous devons brider nos cupiditez. Or le moyen de les brider est, de les rendre obéissantes et sujetes à Dieu. D'avantage, il enseigne qu'encore faut-il demander à Dieu ce que nous désirons modérément. Que si nous en faisons ainsi, nous-nous abstiendrons de débats, de fraude, violence, et toutes autres injures et outrages.

4 *Adultères et adultéresses, ne sçavez-vous pas que l'amitié du monde, est inimitié de Dieu? Qui voudra donc estre ami du monde, il se rend ennemi de Dieu.*

5 *Cuidez-vous que l'Escriture* le *die en vain? L'Esprit qui habite en vous, convoite-il à envie*[1]*?*

6 *Ains il donne plus grande grâce*[2].

1) Ou, sans interrogant : l'esprit qui habite en vous tend à envie. 2) Ou, Mais elle donne, etc., et pourtant il dit (ou elle dit) Dieu resiste aux orgueilleux, et fait grâce aux humbles.

4 *Adultères et adultéresses.* Je conjoin ceste sentence avec les précédentes. Car selon mon jugement il appelle Adultères (par métaphore et similitude) ceux qui estans corrompus par les vanitez de ce monde, s'estrangent de Dieu : comme s'il les appeloit bastars, ou de quelque autre nom semblable. Nous sçavons combien souvent l'Escriture fait mention du mariage sacré que Dieu a contracté avec nous. Il veut donc que nous soyons semblables à une vierge chaste, comme S. Paul dit 2 Cor., XI, 2. Toutes les afflictions impures du monde corrompent ceste chasteté. Parquoy ce n'est point sans cause que sainct Jaques compare l'amour qu'on porte au monde, à l'adultere. Ceux qui prenent ces parolles sans

métaphore et similitude, ne regardent pas bien la déduction du texte : car il poursuit tousjours à taxer les concupiscences des hommes, lesquelles les tienent enveloppez au monde, et retirent de Dieu : comme il s'ensuit puis après. *Ne sçavez-vous pas que l'amitié du monde, etc.* Il appelle *l'amitié du monde*, quand les hommes s'addonnent aux corruptions du monde, et se rendent serfs à icelles. Car il y a une telle et si grande inimitié entre Dieu et le monde, que d'autant qu'un chacun s'addonne plus à tenir le parti du monde, d'autant s'estrange-il de Dieu. Et c'est pourquoy l'Escriture nous commande tant souvent de renoncer au monde, si nous voulons servir à Dieu.

5 *Cuidez-vous que l'Escriture, etc.* Il semble qu'il amène ceste sentence qui suit incontinent après, comme prinse de l'Escriture. Ce qui est cause que les expositeurs se tormentent fort après, d'autant qu'on ne trouve en nulle part de l'Escriture un tel tesmoignage, ou pour le moins qui en approche. Mais il n'y a rien qui empesche qu'on ne le rapporte à ce qui a précédé, asçavoir, Que l'amitié du monde est contraire à Dieu. Et il a desjà esté dit que c'est une doctrine qui se trouve souvent en l'Escriture. Quant à ce qu'il a omis le mot Le, ou Cela, qui eust peu esclarcir la sentence : il ne s'en faut esbahir, veu qu'il est quasi par tout ainsi sommaire, comme il appert. *L'esprit qui habite en vous, etc.* Aucuns pensent que ceci est dit de l'âme de l'homme : et pourtant ils le lisent par affirmation : en ce sens, Que l'Esprit de l'homme, comme il est malin, aussi est infecté d'envie, et entremesle tousjours ses affections avec envie. Toutesfois ceux qui le rapportent à l'Esprit de Dieu, ont meilleure opinion, car c'est luy qui nous est donné, afin qu'il habite en nous. De moy, je l'enten de l'Esprit de Dieu : et avec ce, je li veut prouver que d'autant qu'ils sont envieux, ils ne sont point gouvernez par l'Esprit de Dieu : pource qu'iceluy instruit les fidèles autrement. Ce qu'il conferme par le membre suyvant, quand il adjouste, que *plustost il* donne plus grande grâce, car c'est un argument prins des choses contraires. Envie est un signe de chicheté et mauvaistie : mais l'Esprit de Dieu se monstre estre libéral par l'affluence de ses dons. Il n'y a donc rien qui soit plus répugnant à sa nature, qu'envie. En somme, sainct Jaques dit, que le sainct Esprit ne règne point, ou les perverses cupiditez ont vigueur, par lesquelles nous soyons incitez à quereler les uns contre les autres, d'autant que le propre du sainct Esprit est de souventesfois et de plus en plus enrichir les hommes de nouveaux dons. Je ne m'arreste point à réfuter les autres interprétations. Aucuns exposent que l'Esprit convoite contre l'envie : mais ceste exposition est trop dure et contrainte. Ils exposent qu'il *donne plus grande grâce :* pource que par icelles les concupiscences sont dontées, et rangées à obéissance. Toutesfois le sens que j'ay amené est plus naturel : asçavoir que par sa bénéficence il nous destourne de toute malignité et envie perverse.

7 *Soyez donc sujets à Dieu : résistez au diable, et il s'enfuira de vous.*
8 *Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous : pécheurs nettoyez vos mains, et vous* qui estes *doubles de courage*[1], *purifiez vos cœurs.*
9 *Soyez affligez, et lamentez et pleurez : vostre ris soit converti en pleur, et vostre joye en tristesse.*
10 *Humiliez-vous devant la présence du Seigneur, et il vous eslèvera*[2].

1) Ou, de cœur. 2) 1 Pierre, V, 6.

7 *Soyez donc sujets à Dieu.* La sujétion qu'il recommande yci, est une sujétion d'humilité. Car il n'exhorte point en général que nous obéissions à Dieu : mais il requiert que nous-nous humilions et abbaissions, d'autant que l'Esprit du Seigneur est sur les paisibles et humbles. Et pourtant il adjouste ce mot *Donc.* Car pource qu'il avoit dit que l'Esprit de Dieu est libéral à augmenter les grâ-

ces, il recueille de cela que nous devons donc oster toute envie, et nous assujetir à Dieu. Plusieurs exemplaires ont ceste sentence interposée, *Et pourtant il dit, Dieu résiste aux orgueilleux, et donne grâce aux humbles.* Mais d'autant qu'on ne le trouve point en d'autres, Erasme pense que quelque homme studieux l'a notée en la marge du livre, et puis après qu'on l'a confondue avec le texte : ce qui se peut bien faire, combien qu'elle ne conviendroit pas mal au fil du texte. Car quant à ce qu'aucuns pensent estre mal convenable que ceci soit allégué comme un tesmoignage prins de l'Escriture, veu qu'on ne le trouve sinon en sainct Pierre : on y peut facilement respondre. Car je pense plustost que c'estoit lors une sentence commune entre les Juifs, comme par manière de proverbe, laquelle avoit esté tirée de la doctrine commune de l'Escriture. Et de faict, elle ne contient rien sinon ce qui est dit au Pseaume XVIII, v. 28, Tu sauves le peuple affligé, ô Seigneur, et abbaisses les yeux hautains : et en plusieurs autres lieus. *Résistez au diable, et il s'enfuira de vous.* Il monstre à quoy nous devons employer nos efforts : comme sainct Paul dit aux Ephésiens, chapitre VI, v. 12, que nous n'avons point à combatre contre la chair et le sang : mais nous aiguise à une guerre spirituelle. Après donc avoir enseigné la modestie envers les hommes, et l'obéissance envers Dieu, il propose Satan pour ennemi, contre lequel il nous faut dresser pour combatre. Toutesfois il semble que la promesse qu'il adjouste, Que nous mettrons le diable en fuite, est réfutée par l'expérience ordinaire. Car il est certain que tant plus quelqu'un résiste vaillamment au diable, tant plus fort il est pressé de luy. Car Satan (par manière de dire) se jouë, quand il n'est point repoussé et rembarré vivement : mais quand il voit qu'on luy résiste à bon escient, c'est lors qu'il y employe tout ce qu'il ha de force. D'avantage, il ne se lasse jamais au combat : mais ayant perdu une bataille, il en recommence une autre tout soudain. Je respon que quand il est dit yci que *le diable s'enfuira :* c'est-à-dire, qu'il sera rué jus. Et de faict, combien qu'il recommence incessamment l'assaut, nonobstant il s'en retourne tousjours confus et débouté.

8 *Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous : pécheurs nettoyez vos mains et vous* qui estes, *etc.* Il nous admoneste derechef, que l'aide de Dieu ne nous défaudra point, moyennant que nous luy facions ouverture. Car quand il nous commande d'approcher de Dieu, afin que nous le sentions estre près de nous : il signifie que nous sommes destituez de sa grâce, pource que nous-nous en retirons : mais quand Dieu est de nostre parti, il ne faut point que nous craignions de prendre la bataille. Au reste, si quelqu'un veut inférer de ceci, que c'est à nous premièrement de besongner, et puis après que la grâce de Dieu survient, il ne faut pas penser que l'Apostre ait rien voulu dire qui approche de cela. Car il ne s'ensuit pas si nous devons faire la chose, que nous la puissions faire pourtant. Et quand l'Esprit de Dieu nous exhorte à faire nostre office, il ne desrogue nullement à soy ni à sa vertu, en sorte qu'il n'accomplisse luy-mesme en nous ce qu'il nous commande. Brief, S. Jaques n'a voulu dire autre chose, sinon que Dieu ne nous défaut jamais, que quand nous-nous eslongnons de luy : comme si quelqu'un amenoit des affamez à table, et des altérez à la fontaine. Il y a ceci à dire, qu'il faut que Dieu gouverne nos pas et qu'il nous soustiene, d'autant que les pieds nous faillent. Au surplus, quant à ce que les Papistes disent que la grâce de Dieu est comme la servante de nostre préparation, et qu'elle la suit, pource que S. Jaques met au dernier lieu, *Que* Dieu s'approchera de nous : c'est une cavillation frivole. Car nous sçavons que ce n'est point une chose nouvelle que Dieu augmente ses premieres grâces par d'autres nouvelles, et qu'il enrichisse de plus en plus ceux ausquels il avoit desjà donné beaucoup. *Pécheurs, nettoyez vos mains.* Il parle yci à tous ceux qui sont aliénez de Dieu. Et il ne spécifie point deux sortes d'hommes : mais ceux-là mesmes qu'il appelle *pécheurs*, il les appelle aussi *doubles de courage.* Et il n'entend point toutes sor-

tes de pécheurs, ains ceux qui sont meschans tout outre, et mal vivans. Comme aussi il est dit au chap. IX de S. Jehan, v. 31, Dieu n'exauce point les pécheurs : auquel sens sainct Luc appelle la femme pécheresse, Luc VII, 37 : et sainct Luc mesme et les autres Evangélistes disent, Cestuy-ci mange et boit avec les pécheurs, Mat. XI, 19, Marc II, 15, Luc XV, v. 2. A ceste cause il n'invite pas tous indifféremment à ceste espèce de repentance, de laquelle il est yci fait mention : mais ceux qui ont le cœur pervers et corrompu, et mènent vie meschante et malheureuse. Il requiert de ceux-ci une pureté de cœur, et une netteté en leurs œuvres. Dont nous recueillons quelle est la vraye manière et nature de repentance : asçavoir quand non-seulement nous corrigeons la vie extérieure, mais commençons par la répurgation du cœur : comme au contraire il faut nécessairement que les fruits de la repentance intérieure apparoissent en la pureté de vie.

9 *Soyez affligez et lamentez, et pleurez.* Jésus-Christ dénonce pour malédiction à ceux qui rient, qu'ils lamenteront, Luc VI, 25 : et sainct Jaques en ce mesme sens menacera ci-après les riches de pleurer. Mais yci il traitte de la tristesse salutaire, laquelle nous amène à repentance. Il parle à ceux qui estans enyvrez en leur esprit, ne sentent point le jugement de Dieu : ainsi il advient qu'ils se plaisent en leurs vices. Parquoy pour les resveiller de ceste stupidité mortelle, il les admoneste qu'ils apprenent à lamenter : asçavoir estans saisis et oppressez de douleur en leur conscience : et qu'ils cessent de se flatter et applaudir en leur ruine prochaine. Le *ris* donc est prins pour le bon temps que les infidèles se donnent, quand estans enyvrez de la douceur de leurs péchez, ils oublient le jugement de Dieu. *Humiliez-vous devant la présence du Seigneur, etc.* C'est la conclusion des choses qui ont esté dites ci-dessus : asçavoir que la grâce de Dieu nous sera lors preste pour nous redresser, quand il verra que nous aurons osté ceste outrecuidance et fierté de cœur. La cause de nostre envie est, que nous voulons apparoistre et estre éminens pardessus les autres. Ce qui est un moyen tout à rebours. Car le propre office de Dieu, c'est de relever ceux qui sont abbatus, et principalement ceux qui s'abbaissent de leur propre gré. Quiconque donc appète une hautesse ferme, qu'il soit abbatu du sentiment de sa propre infirmité : et qu'il ne pense rien de soy, sinon en humilité et petitesse. Sainct Augustin dit très-bien en quelque endroit, Que tout ainsi qu'il faut que l'arbre pour croistre en haut ait de profondes racines sous terre : aussi que tous ceux qui n'ont point leur cœur fiché en la racine d'humilité, s'eslèvent à leur ruine.

11 *Frères, ne mesdites point les uns des autres. Qui mesdit de son frère, et qui juge son frère, il mesdit de la Loy, et condamne la Loy. Et si tu condamnes la Loy, tu n'es point faiseur de la Loy, mais juge.*

12 *Or il y a un seul Législateur, qui peut sauver et destruire. Toy, qui es-tu qui juges autruy*[1]*?*

1) Rom., XIV, 4.

11 *Frères, ne mesdites point les uns des autres.* Nous voyons combien sainct Jaques travaille à corriger l'appétit desbordé de mesdire. Car l'hypocrisie est tousjours orgueilleuse : et comme nous sommes naturellement hypocrites, nous nous eslevons par trop grande affection, et ce n'est point sans faire tort et outrage aux autres. Il y a aussi une autre maladie, qui est naturelle à l'esprit humain : qu'un chacun veut faire vivre les autres à sa fantasie. Sainct Jaques corrige expresséement ceste outrecuidance et témérité en ce passage : Que nous osons imposer loy de vivre à nos frères. Il prend donc Mesdisance pour toutes calomnies, et mauvaises paroles, qui procèdent d'un jugement malin et corrompu. Le vice de détraction s'estend bien loin : mais l'Apostre s'arreste yci proprement en ceste seule espèce de laquelle j'ay parlé : asçavoir quand nous déterminons

orgueilleusement des faits et dits d'autruy, comme si nostre chagrin leur estoit pour loy, quand nous condamnons arrogamment tout ce qui nous desplaist. Or il appert par la raison qui est incontinent après adjoustée, qu'il reprend yci une telle témérité et présomption. *Qui mesdit de son frère, etc.* Il signifie qu'autant qu'un chacun s'usurpe sur ses frères, autant on dérogue à la Loy de Dieu. La détraction donc contre la Loy, est opposée à la révérence et honneur que nous luy devions porter. Sainct Paul traitte quasi la mesme matière au chap. XIV des Romains, v. 4, combien que ce soit pour une autre occasion. Car pource qu'aucuns estoyent détenus de superstition en la différence des viandes, ce qu'ils pensoyent ne leur estre licite, ils le condamnoyent aussi és autres. Ils remonstre donc là qu'il y a un seul Seigneur, à la volonté duquel nous demeurons tous fermes, ou nous trébuschons : et devant le siège judicial duquel nous devons tous comparoistre. Dont il conclud que celuy qui juge ses frères selon son sens et à sa fantasie, s'attribue ce qui est propre à Dieu. Mais sainct Jaques reprend ceux qui veulent estre estimez saincts en condamnant leurs frères, et pourtant mettent leur nature chagrine en la place de la Loy de Dieu. Nonobstant il combat par une mesme raison que sainct Paul : asçavoir que nous faisons folement, si nous-nous usurpons authorité de juger de la vie de nos frères, veu que la Loy de Dieu nous range tous également et sans exception à une mesme condition. Nous sommes doncques enseignez qu'il ne faut juger que par la Loy de Dieu. *Tu n'es point faiseur de la Loy, mais juge.* Nous devons résoudre ainsi ceste sentence, Quand tu t'attribues puissance de réformateur par-dessus la Loy de Dieu, desjà tu t'exemptes de la sujétion et obéissance de la Loy. Celuy donc qui juge son frère à la volée, il rejette le joug de Dieu : d'autant qu'il ne se soumet point à la Loy qui est la règle de vivre prescrite à tous généralement. C'est donc un argument prins des choses contraires : pource que l'observation de la Loy est bien loin de ceste arrogance, quand les hommes attribuent à leur folle opinion vertu et authorité de Loy. Dont s'ensuit que lors nous observons la Loy, quand nous dépendons entièrement de la seule doctrine d'icelle : et ne voulons point autrement que par icelle discerner entre le bien et le mal : comme aussi tous les faits et dits des hommes doyvent estre compassez et examinez selon icelle. Si quelqu'un objecte, Que les saincts toutesfois seront juges du monde, 1 Cor., VI, 2 : la response est facile à faire, Que ce n'est point de leur propre droict que cest honneur leur appartient, mais entant qu'ils sont membres de Christ. Et quant à ce que maintenant ils jugent selon la Loy, ils ne doyvent estre réputez juges en cela, d'autant qu'ils ne font que souscrire à la volonté de Dieu, qui est leur juge, et le juge de tous : et en ce faisant luy rendent obéissance. Quant à Dieu, il ne doit point estre estimé faiseur ou observateur de la Loy : pource que sa justice est par-dessus la Loy. Car la Loy descoule de la justice éternelle et infinie de Dieu, comme le ruisseau descoule de la fontaine.

12 *Or il y a un seul Législateur, etc.* Quand il conjoint la puissance de sauver et perdre avec l'office de Législateur, il signifie que ceux qui s'attribuent puissance de faire loy, ravissent à eux toute la majesté de Dieu. Or ceux qui imposent aux autres leur fantasie pour loy, sont tels. Toutesfois qu'il nous souviene qu'il ne traitte point yci de la police externe, en laquelle les édits ou loix des magistrats ont lieu : mais du gouvernement spirituel de l'âme, auquel rien ne doit avoir domination que la seule parole de Dieu. Il n'y a donc que Dieu seul qui ait de droict les consciences sujetes à ses loix : comme aussi luy seul ha en sa main le salut ou la ruine de l'âme. Il appert par ceci quelle opinion nous devons avoir des commandemens et traditions des hommes, lesquelles lient les consciences et leur imposent nécessité. Aucuns désirent en nous plus de modestie, quand nous appelons le Pape Antechrist, qui exerce tyrannie sur les âmes, se faisant législateur égal à Dieu. Mais nous recueillons encore beaucoup plus de ce passage, as-

çavoir que tous ceux qui de leur propre gré se fourrent dedans tels laqs, sont membres de l'Antechrist, et renoncent à Christ, entant qu'ils luy donnent pour compagnon non-seulement un homme mortel, mais aussi un homme qui s'esleve à l'encontre de luy. C'est (di-je) une obéissance désobéissante et plene de rébellion, voire faite au diable, quand nous recevons un autre Législateur pour régir et gouverner les âmes, que Dieu. *Toy qui es-tu qui juges autruy?* Aucuns pensent qu'il admoneste yci les repreneurs de leurs propres vices, afin qu'ils commencent par eux-mesmes à faire l'examen, et ne soyent plus si rigoureux, quand ils considéreront qu'ils ne sont point plus nets que les autres. De moy, je le pren plus simplement, et pense qu'il propose aux hommes leur condition : afin qu'ils considèrent combien ils sont loin de ce degré auquel ils s'eslèvent. Comme sainct Paul dit aussi, Toy, qui es-tu qui juges du serviteur d'autruy? Rom. XIV, 4.

13 *Or çà maintenant vous qui dites, Allons aujourd'huy et demain en une telle ville, et demeurons là un an, et faisons marchandise, et gaignons :*

14 *(Qui toutesfois ne sçavez ce qui adviendra le lendemain. car qu'est-ce de vostre vie? Ce n'est certes qu'une vapeur qui apparoist pour un peu, et puis s'esvanouit.)*

15 *Au lieu que devez dire, Si le Seigneur le veut, et si nous vivons, nous ferons ceci ou cela.*

16 *Mais maintenant vous-vous glorifiez en vos vanteries : toute telle vanterie est mauvaise.*

17 *Il y a donc péché à celuy qui sçait faire bien, et ne le fait point.*

13 *Or çà maintenant vous qui dites, Allons aujourd'huy, etc.* Il condamne yci une autre espèce d'orgueil : asçavoir que plusieurs en lieu qu'ils devroyent dépendre entièrement de la providence de Dieu, sont hardis et présomptueux à résoudre ce qu'ils doyvent faire, et dressent leur discours pour long temps : comme s'ils estoyent tout asseurez de vivre un grand nombre d'années, et qu'ils le teinssent en leurs mains, combien qu'ils ne soyent certains d'une seule minute. Salomon aussi se mocque plaisamment d'une telle sotte vanterie, quand il dit que les hommes disposent de leurs voyes en leurs cœurs, et cependant le Seigneur gouverne la langue, Proverbes XVI, 1. Or c'est une grande folie et enragée, de vouloir entreprendre à exécuter ce que nous ne pouvons pas mesme prononcer de la langue. Sainct Jaques ne reprend pas la forme de parler, mais plustost une bestise et stupidité de cœur, quand les hommes ayans mis en oubli leur propre infirmité, devienent ainsi arrogans. Car il se peut bien faire quelque fois que les fidèles qui sont humbles, et ne pensent point d'eux-mesmes plus qu'ils doyvent, et cognoissent que Dieu gouverne et conduit leurs pas : toutesfois diront qu'ils feront ceci ou cela, sans aucune exception. Vray est que c'est une chose bonne et utile de nous accoustumer à ces formes de parler, quand nous-nous promettons quelque chose pour l'advenir, asçavoir, S'il semble ainsi bon à Dieu : ou, Si le Seigneur le permet. Toutesfois il n'en faut point faire de scrupule, comme s'il n'estoit nullement permis de l'omettre. Car on lit en plusieurs endroits de l'Escriture, que les saincts serviteurs de Dieu ont parlé des choses à-venir, sans aucune condition : combien qu'ils eussent imprimé en leur entendement qu'ils ne pouvoyent rien sans la permission de Dieu. Ainsi donc, il est bien vray que quant à ceste façon de parler, Si le Seigneur le veut, ou, S'il le permet : tous fidèles la doyvent songneusement garder. Mais yci l'intention de S. Jaques est de resveiller la stupidité de ceux qui n'ayans nul esgard à la providence de Dieu, assujetissent tout le cours de l'an à leur fantasie : combien qu'ils n'ayent une seule minute de temps en leur puissance : et se promettent le gain qui est bien loin d'eux, comme ainsi soit que ce qui est devant leurs pieds n'est pas certain.

14 *Car qu'est-ce de vostre vie? etc.* L'Apostre avoit beaucoup d'autres raisons pour réprimer ceste folle licence de délibérer des choses à venir. Car nous voyons comment le Seigneur renverse et frustre tous les jours l'attente de ces braves et orgueilleux, qui se promettent qu'ils feront monts et merveilles. Toutesfois il s'est contenté de ce seul argument, Qui t'a promis que tu vivras demain? Quand tu seras mort, feras-tu ce que tu résous si asseurément? Car celuy qui réduira en mémoire la briefveté de sa vie, abbatra facilement son orgueil et audace, afin de n'estendre point trop loin ses délibérations. Et mesme la seule raison pourquoy les hommes profanes se laschent si fort la bride est, qu'ils oublient qu'ils sont hommes. Par la similitude de *la vapeur*, il monstre fort proprement que les entreprises qui sont seulement fondées sur l'ombre de la vie présente, sont plus que vaines.

15 *Si le Seigneur le veut.* Il met deux conditions, *Si nous vivons* si long temps : et, *Si le Seigneur le veut :* pource que plusieurs choses peuvent survenir, lesquelles renversent tout ce que nous avions délibéré en nous-mesmes. Car nous sommes aveugles, quand il est question de juger de l'événement du temps à-venir. Quand il parle de la volonté du Seigneur, il n'entend pas celle qui est déclarée en la Loy : mais son conseil par lequel il gouverne et conduit toutes choses.

16 *Mais maintenant vous, etc.* On peut recueillir de ces paroles, que sainct Jaques reprend quelque chose plus qu'une parole inconstante et dite à la volée. Il dit, *Vous vous glorifiez en vos vanteries :* asçavoir que combien qu'ils ravissent à Dieu son empire et gouvernement, toutesfois ils ne laissoyent point de se glorifier et complaire en eux-mesmes. Non pas que ceux-là mesmes qui sont les plus enflez de leur propre confiance, se préfèrent à Dieu apertement : mais pource qu'estans enyvrez de leur sens, ils ne regardent rien moins que Dieu. Et pource que les hommes profanes ont accoustumé d'avoir en mespris telles admonitions, et mesmes on oit incontinent d'eux ceste response, Qu'ils sçavent assez tout ce qu'on leur propose, sans qu'il soit besoin de les en admonester : l'Apostre rejette contr'eux la cognoissance de laquelle ils se pouvoyent glorifier : disant qu'ils pèchent d'autant plus griefvement, que ce n'est point par ignorance qu'ils pèchent, ains par mespris.

CHAPITRE V.

1 *Or sus maintenant vous riches, pleurez, hurlans pour vos misères, lesquelles vous adviendront.*

2 *Vos richesses sont pourries, vos vestemens devienent pleins de tignes.*

3 *Vostre or et vostre argent est enrouillé : et leur rouillure vous sera en tesmoignage, et mangera vostre chair comme le feu. Vous avez amassé un thrésor pour les derniers jours.*

4 *Voyci, le loyer des ouvriers qui ont moissonné vos champs, (duquel ils ont esté frustrez par vous) crie : et le cri de ceux qui ont moissonné est entré aux aureilles du Seigneur des armées.*

5 *Vous avez veseu en délices sur la terre, et prins vos aises*[1], *et avez rassasié vos cœurs, comme au jour des sacrifices.*

6 *Vous avez condamné et occis le juste, lequel ne vous résiste point.*

9) Ou, avez esté somptueux.

1 *Or sus maintenant vous riches, etc.* A mon avis ceux-là s'abusent qui pensent que S. Jaques exhorte yci les riches à repentance. Il me semble plustost que c'est une simple dénonciation du jugement de Dieu, par laquelle il les a voulu estonner sans aucune espérance de pardon. Car tout ce qu'il dit ne tend sinon à désespoir. Parquoy il ne parle point à eux pour les inviter à repen-

tance : mais il ha plustost esgard aux fidèles, afin qu'oyans dire combien la fin des riches est malheureuse, ils ne soyent point envieux de leur prospérité. D'avantage, afin que sçachans que Dieu fera la vengence des injures qu'ils endurent, ils les portent patiemment et d'un cœur paisible. Or il ne parle point à tous riches indifféremment, mais seulement à ceux qui estans plongez dedans leurs délices, et enflez d'orgueil, n'ont aucun pensement que du monde : et comme des gouffres insatiables, dévorent tout, et oppressent les autres par tyrannie : comme on pourra veoir par la déduction du texte. *Pleurez, hurlans pour vos miseres, lesquelles vous adviendront.* Vray est que la repentance ha aussi ses pleurs, mais tels qu'il y a tousjours de la consolation meslée, et qui ne vienent point jusques à hurlement. Sainct Jaques doncques signifie que la malédiction de Dieu sur les riches, sera si horrible et espovantable, qu'ils seront contraints de hurler et braire : comme s'il disoit en un mot, Malheur sur vous. C'est aussi une forme de parler commune aux Prophètes, quand on propose tellement devant les yeux aux meschans la punition et tormens qui leur sont préparez, qu'ils sont desjà contraints de s'en effrayer, comme s'ils les voyoyent et sentoyent. En lieu donc qu'ils se flattent maintenant, et se promettent que la prospérité de laquelle ils jouissent heureusement (comme il leur semble) durera à jamais, l'Apostre prononce que bien tost ils sentiront de griefves misères et angoisses.

2 *Vos richesses sont pourries, etc.* Ceci peut estre entendu en deux sortes : ou qu'il se mocque de leur vaine et folle asseurance, pource que les richesses esquelles ils constituent toute leur félicité, sont plus que caduques : et mesme qui par un seul souffle de Dieu seront réduites à néant : ou bien qu'il reprend leur avarice insatiable, d'autant qu'ils n'amassent des richesses à autre fin, sinon afin qu'elles périssent sans les appliquer à aucun usage. Ce dernier sens est plus convenable. Je confesse bien qu'il est vray que les riches sont enragez, quand ils se glorifient en choses si caduques, comme sont or, argent, vestemens, et autres choses semblables : comme ainsi soit que ce ne soit autre chose qu'exposer sa gloire aux tignes et à la rouillure. Et puis on sçait bien le proverbe commun, Que les choses mal acquises périssent tost, et malheureusement : d'autant que la malédiction de Dieu ronge et consume tout : car aussi il n'est point raisonnable que les meschans ou leurs héritiers jouissent des richesses, lesquelles ils ont ravies et arrachées par violence comme de la main de Dieu. Mais pource que sainct Jaques raconte yci les vices par lesquels les riches font venir sur eux la calamité de laquelle il a fait mention : le fil du texte requiert (selon mon opinion) que nous disions qu'yci est reprinse la rapine insatiable des richesses, quand ils tienent caché tout ce qu'ils peuvent tirer à eux, afin qu'il pourrisse inutilement en leurs coffres. Et par ce moyen il advient que telles gens comme ennemis de nature humaine gastent les choses que Dieu avoit créées pour l'usage des hommes. Or il faut noter que les vices qu'il récite yci, ne compètent pas généralement à tous : car il y a aucuns riches qui se traittent bien, et font grand'chère : les autres despendent beaucoup en pompes et bravetez : les autres sont riches, et se laissent mourir de faim au milieu de leurs richesses. Sçachons donc qu'il reproche yci aux uns aucuns vices, et d'autres aux autres. Toutesfois il condamne en général tous ceux lesquels ou amassent des richesses injustement, ou abusent malheureusement d'icelles. Au reste, ce que sainct Jaques dit maintenant, ne convient pas seulement aux riches qui sont extrêmement chiches, et qui ne veulent rien laisser eschapper : (comme estoit l'Euclio de Plaute) mais aussi à aucuns qui seront au demeurant braves et magnifiques, lesquels aiment mieux que les monceaux des richesses se corrompent en leurs coffres, que les employer à usages nécessaires. Car il y en a aucuns si malins et taquins, qu'ils sont marris de ce que le soleil et l'air sont communs aux autres.

3 *Et leur rouillure vous sera en tesmoignage.* Ceci conferme l'exposition que j'ay amenée ci-dessus. Car Dieu n'a point destiné l'or à la rouillure, ne les vestemens aux tignes : mais plustost il a voulu que ce fussent aides et soulagemens de la vie humaine. Parquoy ce que ces choses auront esté corrompues et gastées sans avoir de rien servi, rendra tesmoignage de leur inhumanité. La pourriture de l'or et de l'argent sera comme une matière pour embraser la fureur du Seigneur, afin qu'elle les consume comme feu. *Vous avez amassé un thrésor pour les derniers jours.* Ceci aussi peut estre exposé en deux sortes : ou que les riches comme s'ils devoyent tousjours vivre, ne sont jamais rassasiez, mais taschent d'en amasser tant qu'ils en auroyent bien assez jusques à la fin du monde : ou qu'ils amassent l'ire et la malédiction de Dieu pour le dernier jour. Et je m'arreste plus à ceste seconde exposition.

4 *Voyci le loyer des ouvriers qui ont moissonné vos champs, etc.* Il vient maintenant à reprendre la cruauté, qui est une compagne inséparable de l'avarice. Or il en touche une espèce laquelle à bon droict doit estre odieuse par-dessus toutes les autres. Car si l'homme débonnaire et humain ha soin de sa beste, comme dit Salomon, Prover., XII, 10 : ce sera une cruauté monstrueuse qu'un homme ne soit point esmeu d'aucune miséricorde envers un autre homme, duquel il succe les labeurs, et en tire proufit. Et pourtant le Seigneur défend estroitement en la Loy, que le loyer du mercenaire ne dorme point chez nous, Lévit., XIX, 13, Deut., XXIV, 14. Joint que sainct Jaques ne nomme point tous ouvriers indifféremment, mais pour amplifier et exagérer le propos, parle des laboureurs et moissonneurs. Car quelle plus grande vilenie sçauroit-on trouver, que de faire mourir de faim et de povreté ceux qui nous fournissent de pain par leur labeur? et toutesfois ceste cruauté si estrange est toute commune. Car il y en a plusieurs qui ont une nature tyrannique, lesquels pensent que le genre humain n'est fait que pour eux. Or il dit que *le loyer crie :* pource que tout ce que les hommes retienent par devers eux ou par fraude, ou par violence et force, demande vengence comme à haute voix. Il faut noter ce qu'il adjouste, Que *le cri* des povres parvient jusques *aux aureilles de Dieu :* afin que nous sçachions que les tors qui leur auront esté faits, ne demeureront point impunis. Parquoy que ceux qui sont opprimez par les iniques, endurent patiemment, puis que Dieu fera la vengence des tors qui leur auront esté faits. Et ceux qui ont puissance de nuire, qu'ils s'en abstienent, afin qu'ils ne provoquent Dieu contr'eux, qui est le défenseur et protecteur des povres. Pour laquelle raison mesme il l'appelle *le Seigneur des armées :* dénotant sa puissance et ses forces, afin qu'il rende plus redoutable son jugement.

5 *Vous avez vescu en délices sur la terre, etc.* Il descend maintenant à un autre vice, asçavoir aux superfluitez et délices. Car ceux qui ont des biens en abondance, à grand'peine qu'ils se puissent contenir qu'ils n'en abusent en excès et trop grande magnificence. Vray est qu'il y a aucuns riches, comme j'ay dit, qui se laissent mourir de faim au milieu de leurs richesses. Et de faict, ce n'est point sans cause que les Poëtes ont controuvé la fable de Tantalus, lequel est tousjours affamé en une table bien garnie. Il y a eu tousjours de tels Tantalus au monde. Mais sainct Jaques ne parle pas de tous riches, comme il a esté dit. Il suffit que nous voyons régner communéement ce vice entre les riches, qu'ils sont trop somptueux et excessifs en banquets et appareils de table. Or combien que le Seigneur leur permette de vivre de leurs biens abondamment et au large, si faut-il qu'ils se donnent tousjours garde de prodigalité, et qu'ils se maintienent en sobriété requise. Car ce n'est point sans cause que Dieu reprend si aigrement par ses Prophètes ceux qui dorment dedans des lits d'yvoire, qui sont perfumez de précieux onguens, qui en faisant grand'chère se délectent au chant des instrumens, et sont comme vaches grasses és beaux pasturages, Amos, VI, 4. Tout ceci est dit afin que nous sçachions

qu'il faut garder mesure és délices, et que toute dissolution desplaist à Dieu. *Rassasier les cœurs,* signifie se traitter délicatement, non-seulement pour contenter nature, mais aussi pour satisfaire à tous appétis désordonnez. Il adjouste une similitude, *Comme au jour des sacrifices :* pource qu'on avoit accoustumé de vivre plus opulemment aux jours des sacrifices ou festes solennelles. Il dit donc que les riches continuent le jour de feste tout le temps de leur vie : pource qu'ils sont plongez en voluptez continuelles.

6 *Vous avez condamné et occis le juste, etc.* S'ensuit une autre espèce d'inhumanité : Asçavoir, que les riches par leur puissance oppriment et destruisent les foibles et les povres. C'est par similitude qu'il dit que *les justes sont occis et condamnez par eux.* Car combien qu'ils ne les mettent à mort de leur propre main, et qu'ils ne facent office de juge envers eux : toutesfois quand ils employent à leur nuire toute leur authorité et crédit, quand ils corrompent les jugemens, quand ils inventent divers moyens pour destruire les innocens : n'est-ce pas vrayement *occir et condamner?* Quand il adjouste, que le *juste ne leur résiste point :* il signifie que l'audace croist aux riches, pource que ceux qu'ils surpassent, sont destituez de toute aide. Cependant toutesfois il les admoneste que quand le povre n'ha nulle défense du costé des hommes, la vengence de Dieu est d'autant plus prompte et appareillée. Or combien que quand le juste ne résiste point, c'est pource qu'il doit patiemment endurer les injures qu'on luy fait : toutesfois de ma part, je pense que quant et quant l'Apostre dénote l'imbécillité d'iceluy : asçavoir qu'il ne résiste point, pource qu'il n'ha nulle puissance, et est destitué de tout secours humain.

7 *Or donc frères, soyez patiens jusqu'à la venue du Seigneur. Voyci, le laboureur attend le fruit précieux de la terre, usant de patience jusqu'à tant qu'il reçoyve la pluye du matin et du soir.*

8 *Vous donc aussi soyez patiens, et confermez vos cœurs : car la venue du Seigneur est prochaine.*

9 *Frères, ne vous plaignez point les uns des autres, afin que ne soyez condamnez. voici, le juge est à la porte.*

7 *Or donc frères, soyez patiens, etc.* Il appert par ce que l'Apostre fait yci, que ce qui a esté dit jusques à présent contre les riches, appartient à la consolation de ceux qui semblent estre pour quelque temps exposez à leurs outrages, sans que punition en soit faite. Car après avoir récité les causes des calamitez qui sont prochaines aux riches, et qu'il a mis ceste-ci entre les autres, Qu'ils ont orgueilleusement et inhumainement exercé domination sur les povres : il adjouste tout incontinent, Que nous qui sommes affligez à tort, avons occasion d'avoir patience, d'autant que Dieu doit en estre juge. Car c'est ce qu'il veut signifier quand il dit, *Jusqu'à la venue du Seigneur :* asçavoir que la confusion qu'on apperceoit aujourd'huy au monde, ne sera pas perpétuelle, d'autant que le Seigneur à son advénement remettra le monde en bon ordre : et que pourtant il faut que nos esprits s'entretienent en bonne espérance. Car ce n'est point sans cause que restauration de toutes choses nous est promise en ce jour-là. Or combien que par toute l'Escriture chacune manifestation du jugement de Dieu et de sa grâce, quand il donne secours aux siens, et chastie les iniques, soit appelé le jour du Seigneur : j'aime mieux toutesfois exposer ce passage de la dernière délivrance. *Voyci, le laboureur attend le fruit, etc.* Sainct Paul touche en brief ceste mesme similitude en la seconde Epistre à Timothée, chap. II, v. 6, quand il dit qu'il faut que le laboureur travaille avant qu'il recueille le fruit : mais la déduction qu'en fait sainct Jaques est plus expresse. Car il récite la longue patience du laboureur : lequel après avoir jetté la semence en terre, attend sans souci, ou pour le moins patiemment, jusques à tant que la saison de la moisson viene : et n'est point marri

que la terre ne rend tout incontinent le fruit meur. Dont il recueille que nous ne nous devons point tormenter de trop grande anxiété, s'il faut maintenant travailler et semer jusques à ce que le jour du Seigneur apparoisse, comme le temps de la moisson. Je pense qu'il appelle *Le fruit précieux*, pource que c'est la nourriture et le moyen pour sustanter la vie. Or S. Jaques veut dire, Que veu que le laboureur souffre bien que sa vie (laquelle luy est tant précieuse) soit long temps cachée au sein de la terre, et paisiblement tient suspens son désir de recueillir les fruits : nous-nous monstrerons à la vérité trop hastifs et impatiens, si nous n'attendons volontiers et paisiblement le jour de nostre rédemption. Touchant les autres parties de la similitude, il n'est pas besoin de les poursuyvre de poinct en poinct. *Qu'il reçoyve la pluye du matin et du soir*. Par ces deux épithètes il dénote deux saisons. La première, celle qui vient après les semailles : la seconde, quand les blez meurissent. Les Prophètes parlent ainsi, quand ils veulent exprimer la pluye qui vient en saison : laquelle Dieu a promise au Deutéronome, XXVIII, 12, Joël, II, 23, et Osée, VI, 3. Or il les récite toutes deux, pour mieux exprimer que l'ennuy du long temps ne fait point tellement perdre courage aux laboureurs, qu'ils ne prenent en gré le retardement. Et *confermez vos cœurs*. Afin que personne ne veinst à objecter, que le temps de la délivrance tarde trop à venir : il vient au-devant, disant que *le Seigneur* est près, ou que *sa venue est prochaine* : qui est une mesme chose. Cependant il nous commande de corriger ceste lascheté de cœur qui nous débilite, en sorte que nous ne pouvons persévérer en espérance. Et de faict, le temps nous semble estre long, pource que nous sommes trop tendres et délicats. Parquoy il faut prendre courage et force pour persévérer et tenir bon jusques à la fin. Ce qu'on ne pourroit mieux faire, qu'en espérant, et, par manière de dire, regardant desjà comme présent l'advénement prochain du Seigneur.

9 *Frères, ne vous plaignez point les uns des autres.* Pource que plusieurs se plaignent qu'ils sont plus rudement traittez que les autres, aucuns exposent ce passage en telle sorte, comme si sainct Jaques commandoit qu'un chacun estant content de sa condition, ne porte point envie aux autres, et ne soit marri si la condition des autres est plus passable. Mais quant à moy, je l'interprète autrement. Car après avoir traitté de la malheureuse issue de ceux qui molestent par leur tyrannie les bons et gens paisibles, il exhorte maintenant les fidèles qu'ils soyent gracieux entr'eux, et faciles à se pardonner mutuellement leurs offenses. Et que tel soit le vray sens, on le peut recueillir par la raison qu'il adjouste : Ne vous plaignez point, dit-il, les uns des autres : *Afin que ne soyez condamnez tous*. Bien est vray que nous-nous pouvons plaindre et gémir toutes les fois que quelque mal nous presse : mais l'Apostre entend yci un gémissement qui emporte accusation, quand les uns se plaignent des autres envers Dieu. Or il dénonce que par ce moyen il adviendra qu'ils seront tous condamnez : d'autant qu'il n'y en a pas un seul qui n'offense ses frères, et qui ne donne aux autres matière et occasion de se plaindre. Que si un chacun se plaind de son costé, tous s'entr'accuseront. Car il n'y a personne si innocent, qui n'ait offensé quelqu'un. Dieu sera juge de tous. Qu'adviendra-il donc, sinon que le jugement qu'un chacun désire estre donné sur les autres, retombe aussi sur soy : et par ce moyen tous soyent exaucez à la confusion les uns des autres? Que nul donc ne désire que vengence soit faite des autres, s'il ne veut qu'elle luy tombe aussi sur la teste. Et afin qu'ils ne soyent hastifs à faire de telles folles complaintes, il dénonce que le juge est près à la porte. Car comme nous sommes prompts et enclins à profaner le nom de Dieu, pour la moindre offense qui nous est faite, nous en appelons au jugement de Dieu. Or il n'y a nulle meilleure bride pour réprimer nostre témérité, que si nous tenons pour certain que les prières que nous faisons à l'encontre de nos frères, ne s'esvanouiront pas en l'air, pource que le jugement de Dieu est prochain.

10 *Mes frères, prenez pour exemple d'affliction et de patience les Prophètes, qui ont parlé au nom du Seigneur.*

11 *Voyci, nous tenons bien-heureux ceux qui ont enduré. Vous avez ouy la patience de Job, et avez veu la fin du Seigneur, que le Seigneur est très-miséricordieux et pitoyable.*

10 *Mes frères, prenez pour exemple d'affliction et de patience, etc.* Ceste consolation qu'il amène n'est point celle qu'on dit en commun proverbe, Que la consolation des misérables est d'avoir des compagnons, quels qu'ils soyent. Mais il propose pour compagnons ceux au nombre desquels on doit désirer d'estre : et avec lesquels quand nous aurons une condition commune, elle ne pourra estre misérable. Car tout ainsi qu'il faut nécessairement que nous soyons touchez d'une tristesse extrême, quand quelque mal nous advient que les enfans de Dieu n'ont jamais senti ni expérimenté : aussi c'est une singulière consolation, quand nous sçavons que nous n'endurons rien qu'ils n'ayent enduré : et qui plus est, quand nous cognoissons que nous sommes accouplez au mesme joug qu'ils portent. Quand les amis de Job luy disoyent, Regarde aux saincts, asçavoir si tu en trouveras un seul qui soit semblable à toy, Job V, 1 : qu'estoit cela sinon une parole de Satan, par laquelle il le vouloit faire tomber en désespoir? Au contraire, quand le sainct Esprit nous veut redresser en bon espoir par la bouche de sainct Jaques, il nous propose tous les saincts comme allans devant nous : lesquels par manière de dire nous tendent la main, et nous invitent par leur exemple à endurer et surmonter les afflictions. Vray est que la vie des hommes est indifféremment sujete aux adversitez et tribulations : mais S. Jaques n'amène pas tous les hommes pour exemple : d'autant qu'il ne nous serviroit de rien de périr avec la multitude : ains il choisit les Prophètes, la compagnie desquels est heureuse. Il n'y a rien qui nous face perdre courage et qui nous espovante, que le sentiment de nostre misère. Par ainsi la vraye consolation est ceste-ci, De sentir que les choses lesquelles les hommes jugent coustumièrement estre mauvaises, nous sont aides de salut. Il est certain que la chair ne peut nullement entendre ceci : toutesfois les fidèles doyvent avoir pour tout résolu, qu'ils sont bien-heureux quand Dieu les esprouve par diverses tribulations. Ce que S. Jaques nous voulant persuader, nous admoneste de considérer la fin des afflictions és Prophètes. Car d'autant qu'en nos propres maux estans saisis desjà et préoccupez de douleur, ou tristesse, ou de quelque autre affection immodérée, le jugement nous défaut : et comme estans agitez de tempeste, et sous un ciel trouble, et au milieu des orages, nous ne pouvons rien veoir : à ceste cause il nous faut dresser nos yeux autre part où le ciel est aucunement serein et clair. Quand les afflictions des saincts nous sont proposées, il n'y a personne qui les confesse avoir esté mal-heureux, ains plustost bien-heureux. Sainct Jaques donc fait trèsbien en nous proposant cest exemple et patron devant les yeux : afin que nous apprenions à nous rapporter là, toutes fois et quantes que nous sommes tentez d'impatience, ou désespoir. Or il prend ce principe, Que les Prophètes sont réputez bien-heureux en leurs afflictions, pource qu'ils les ont endurées constamment. Puis donc qu'ainsi est, il recueille que nous devons faire un semblable jugement, quand nous sommes affligez. Or il dit, *Les Prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur :* signifiant par cela qu'ils ont esté agréables et approuvez de Dieu. Parquoy s'il leur eust esté utile d'estre exempts des misères, il ne faut point douter que Dieu ne les en eust exemptez. Or il ne l'a pas fait : il s'ensuit donc que les afflictions sont salutaires aux fidèles. En ce sens il commande qu'on les prene *pour exemple d'affliction.* Mais il faut que la *Patience* y soit aussi conjointe, laquelle est un vray tes-

moignage de nostre obéissance : et c'est pourquoy il les a conjointes ensemble.

11 *Vous avez ouy la patience de Job, etc.* Il a parlé en général des Prophètes : maintenant il choisit un exemple notable par-dessus les autres. Car autant qu'il est possible de recueillir des histoires, il n'y en a pas eu un qui ait esté opprimé de tant d'afflictions ne de si diverses angoisses, que Job : et toutesfois il est sorti hors de ce tant profond abysme. Quiconque donc ensuyvra sa patience, il ne faut point douter qu'il ne sente semblablement la main de Dieu, laquelle le délivrera finalement. Nous voyons à quelle fin sont escrites les histoires. Dieu n'a point permis que son serviteur Job fust totalement opprimé, pource qu'il endura patiemment ses afflictions : il s'ensuit donc qu'il ne permettra point que la patience des siens soit vaine. Toutesfois on peut faire yci une question, Pourquoy c'est que l'Apostre louë yci tant la patience de Job, veu qu'estant transporté d'une impétuosité aveugle, il a monstré beaucoup de signes d'impatience. Je respon, Que combien que quelque fois il chancelast par infirmité de la chair, ou qu'il se troublast en soy-mesme, toutesfois il revenoit tousjours là, qu'il se résignoit tout à Dieu, et se présentoit à luy pour estre réprimé et gouverné. Parquoy, jà soit que quelque chose défaillist à sa patience, nonobstant il n'est point loué sans bonne cause. *Et avez veu la fin du Seigneur.* Il signifie par ce mot, qu'il faut tousjours estimer les afflictions par la fin. Car il semble de prime face que Dieu soit bien loin : cependant, Satan s'escarmouche à bride avallée en ces troubles : et la chair nous met en avant que nous sommes délaissez de Dieu, et abandonnez à Satan. Il faut donc que nous estendions nostre veuë plus loin, pource que nous ne voyons de près aucune lumière. Au reste, il dit, *La fin du Seigneur* : pource que c'est à luy de donner heureuse issue aux adversitez. Si nous faisons nostre devoir en endurant en toute obéissance, Dieu fera aussi son office de son costé. Seulement faisons que l'espérance nous guide à contempler la fin : alors Dieu se monstrera plus que miséricordieux quoy qu'il semble austère et rigoureux tandis qu'il afflige.

12 *Avant toutes choses, mes frères, ne jurez point, ne par le ciel, ne par la terre, ne par quelque autre jurement : mais vostre ouy, soit ouy, et vostre non, non : afin que ne chéez en condamnation*[1].

13 *Y a-il quelqu'un affligé entre vous? qu'il prie. Y a-il quelqu'un d'entre-vous qui ait le cœur joyeux? qu'il psalmodie*[2].

1) Ou, feintise, ou, simulation. *Matth.*, V, 34. 2) Ou, chante.

12 *Avant toutes choses, mes frères, ne jurez point, etc.* Ce vice a esté commun presque de tout temps, de jurer légèrement et à la volée. Car selon que nous sommes malins, nous ne considérons point combien c'est un péché énorme d'abuser du nom de Dieu. Toutesfois pource que cependant le Seigneur nous commande estroitement que nous ayons son Nom en révérence, les hommes inventent divers subterfuges pour se permettre de jurer à leur plaisir et sans crainte. Ainsi donc ils se font à croire qu'il n'y a point de mal, pourveu que le nom de Dieu ne soit point exprimé, et c'est une fantasie qui est de long temps au monde. Suyvant cela quand les Juifs juroyent par le ciel et la terre, il leur sembloit qu'ils n'abusoyent point du nom de Dieu, lequel ils supprimoyent. Or toutesfois quand les hommes se veulent monstrer ingénieux pour faire barbe de feurre à Dieu, comme on dit, que font-ils autre chose, sinon s'abuser eux-mesmes par frivoles cavillations? Christ avoit aigrement repris une telle vanité, comme on peut veoir au ch. V de sainct Matth., v. 34 : maintenant sainct Jaques comme souscrivant à la détermination de son Maistre, commande qu'on s'abstiene de ces formes obliques, d'autant que tous ceux qui jurent en vain et pour néant, abusent du nom de Dieu, quelque couleur qu'ils puissent prétendre en leurs

paroles. Il veut donc dire en somme, qu'il n'est non plus licite de jurer par le ciel ou par la terre, que par le nom de Dieu tout à plein. Christ en donne la raison : Pource que la gloire de Dieu est engravée par tout, et reluit par tout. Et mesme aussi les hommes n'usurpent ces mots, *Le ciel et la terre*, en leurs sermens à autre sens et intention, que si mesme ils nommoyent Dieu : pource qu'en parlant ainsi, ils dénotent cest ouvrier tant excellent, par ses œuvres. Or il dit, *Sur toutes choses :* d'autant que la profanation du nom de Dieu n'est pas un petit péché. Quant à ce que les Anabaptistes s'armans de ce passage condamnent tous juremens, ils monstrent bien leur bestise. Car sainct Jaques ne traitte point yci de tous sermens en général : comme aussi Christ ne fait pas au passage que j'ay allégué : mais tous deux réfutent seulement la cavillation qui avoit esté inventée pour faire fraude à la Loy, quand les hommes cherchent licence de jurer, en n'exprimant point le nom de Dieu : une licence, di-je, qui répugne à la prohibition de la Loy. Et aussi c'est ce que signifient apertement ces mots, *Ne par le ciel, ne par la terre*. Car s'il estoit yci question de la substance du serment, quel besoin eust-il esté de noter ces diverses formes de jurer? Et pourtant il appert que tant Christ que sainct Jaques reprenent la fallace puérile de ceux qui pensoyent n'estre point dignes de punition en jurant, moyennant qu'ils tournassent à l'entour sans exprimer le nom de Dieu. Parquoy, afin que nous entendions l'intention de sainct Jaques, il faut premièrement sçavoir le commandement de la Loy, Tu ne prendras point le nom de ton Dieu en vain. Dont il appert qu'on peut en quelque sorte user du nom de Dieu justement et légitimement. Maintenant sainct Jaques condamne ceux, lesquels n'osans prendre le nom de Dieu directement, taschent à éviter par circonlocution de paroles l'abus que la Loy condamne. *Mais vostre ouy soit ouy, etc.* Il amène yci un fort bon remède, pour corriger le vice qu'il reprend, Asçavoir qu'ils s'accoustument à vérité et constance en tous leurs dits. Car d'où vient la mauvaise coustume de jurer, sinon que la vanité des hommes est si grande, qu'on ne croit point à ceux qui parlent simplement? Car s'ils estoyent véritables en leurs paroles comme ils devroyent, on n'auroit point besoin de tant de juremens superflus. Pour autant donc que la desloyauté ou légèreté des hommes est la source de laquelle sort ceste meschante coustume de jurer, sainct Jaques voulant oster le dernier vice, enseigne qu'il faut oster le premier. Car pour bien guarir un mal il faut commencer par la cause. Aucuns livres ont, *Que vostre parole soit ouy ouy : non non*. Toutesfois le vraye lecture est celle que j'ay traduite, et mesme la plus receuë. Or j'ay desjà exposé que c'est qu'elle signifie, asçavoir que nous soyons véritables et fermes en toutes nos paroles. En ce mesme sens S. Paul tesmoigne (2 Cor., I, 19) qu'on n'a point apperceu en sa prédication ouy et non : mais qu'il a tousjours poursuyvi d'une mesme teneur qu'il avoit commencé. *Afin que ne cheez en condamnation.* On lit ceci en diverses sortes, à cause de deux mots Grecs qui s'escrivent quasi l'un comme l'autre. Aucuns lisent, *Afin que ne cheez en jugement* ou condamnation. En ceste sorte le sens sera clair. Asçavoir que ceux qui prendront le nom de Dieu en vain, ne demeureront point impunis. Mais aussi il ne conviendra pas mal, si nous disons, Afin que ne cheez en feintise ou simulation : d'autant que (comme desjà il a esté dit) quand simplicité règne entre nous, toute occasion est ostée aux sermens superflus. Ainsi donc, quand il y aura vérité en tous nos dits, toute feintise sera ostée, laquelle nous induit à jurer à la volée.

13 *Y a-il quelqu'un affligé entre vous, etc.* Il signifie qu'il n'y a ne temps ne saison que Dieu ne nous appelle à soy. Car les afflictions nous doyvent inciter à prier : et la prospérité nous donne matière de louer Dieu. Mais la perversité des hommes est si grande, qu'ils ne se peuvent resjouir, qu'ils ne mettent Dieu en oubli : et estans affligez perdent courage, et se laissent accabler de désespoir. Il faut donc garder ceste modération,

que la resjouissance qui a ascoustumé de nous induire à mettre Dieu en oubli, nous incite à annoncer la bonté de Dieu : et la tristesse nous instruise à prier. Car il a opposé ce mot de *Psalmodier*, à une joye profane et desmesurée : comme les hommes s'esgayent en prospérité, ne cherchans point Dieu comme il faloit.

14 *Y a-il quelqu'un d'entre vous malade? qu'il appelle les Anciens de l'Eglise, et qu'ils prient pour luy, et qu'ils l'oignent d'huile au Nom du Seigneur.*
15 *Et la prière de foy sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera: et s'il a commis péché, il luy sera pardonné.*

14 *Y a-il quelqu'un d'entre vous malade? etc.* Pource que le don de guarison avoit encore lors sa vertu, il commande que les malades recourent à ce remède. Il est certain que tous n'estoyent pas guaris : mais le Seigneur donnoit lieu à ceste grâce et don de guarison, toutes fois et quantes et autant qu'il cognoissoit estre expédient. Et n'est point vray-semblable qu'on y appliquast tousjours et indifféremment de l'huile : mais quand il y avoit certain espoir d'amendement. Car avec la vertu, la discrétion aussi estoit donnée aux Ministres, afin qu'ils ne profanassent le signe par abus. L'intention de S. Jaques n'a point esté autre, que de recommander la grâce de Dieu, de laquelle les fideles pouvoyent user alors, afin que l'utilité d'icelle ne périst point par nonchalance, ou par mespris. Il commande d'appeler les Anciens à ceste fin. Or l'usage de l'onction doit estre restraint à l'effet du sainct Esprit. Les Papistes se bravent de ce passage, quand ils veulent prouver et faire valoir leur extrême onction. Mais je me déporte d'exposer pour le présent combien l'abus et corruption qu'ils ont introduite, est loin de l'ancienne ordonnance, de laquelle sainct Jaques fait mention. Les lecteurs pourront recourir à mon Institution, pour le veoir. Seulement je dirai ceci, que c'est sottement et faussement qu'on abuse de ce passage, pour prouver que l'extrême onction soit et s'appelle un sacrement, duquel l'usage doyve perpétuellement durer en l'Église. Je confesse bien que les disciples de Christ en ont usé pour sacrement, (car je ne sais point de l'opinion de ceux qui pensent que ce fust un médicament) mais comme la vérité de ce signe n'a duré que pour un temps, je di que le signe a esté aussi seulement pour un temps. Ce qui est tout évident. Car il n'y a rien plus absurde que d'appeler sacrement le signe vuide et nud, et lequel ne nous offre point à la vérité la chose qu'il doit signifier. Tous sont contraints de confesser que le don de guarison a esté temporel, et non point perpetuel : et mesme l'expérience le démonstre. Parquoy, il ne faloit point que le signe d'iceluy fust perpétuel non plus. Dont il s'ensuit que ceux qui mettent l'extrême onction aujourd'huy entre les sacremens, ne sont pas vrais imitateurs, mais singes des Apostres : sinon qu'ils remettent l'effet en sa vigueur, lequel Dieu a osté au monde il y a plus de 1400 ans. Ainsi, nous n'avons point à débatre, asçavoir si l'onction a esté autresfois sacrement : mais asçavoir s'il nous a esté donné, afin que nous en usions encore aujourd'huy. Nous nions ce dernier poinct, pource qu'il appert que la chose représentée a prins fin dés long temps. *Les Anciens de l'Eglise.* Quant à moy, je comprens sous ce mot généralement tous ceux qui estoyent commis pour gouverner l'Eglise. Car les Pasteurs n'estoyent pas seuls appelez Anciens : mais aussi ceux qui estoyent éleus d'entre le peuple comme réformateurs pour maintenir la discipline. Car chacune Eglise avoit son Consistoire dressé de gens graves, et de bonne vie. Or pource que la coustume estoit d'élire principalement ceux qui estoyent garnis de dons plus excellens : à ceste cause l'Apostre commande d'appeler les Anciens, comme gens esquels la grâce et vertu du sainct Esprit se monstroit principalement. *Et qu'ils prient pour luy.* La façon de prier sur quelqu'un tend à ceci, qu'il soit comme présenté devant Dieu : pource que quand la personne pour laquelle on prie est présen-

te, l'affection de prier est plus grande : comme nous voyons que non-seulement Elisée et sainct Paul, mais aussi Jésus-Christ ont par ceste cérémonie enflammé les cœurs à prier, et aussi ont magnifié la grâce de Dieu, 2 Rois, IV, 32-34; Actes, XX, 10, et Jehan, XI, 41.

15 *Et la priere de foy saurera le malade.* Il faut noter qu'il conjoint la promesse avec la prière, afin qu'elle ne soit vuide de foy. Car tout ainsi que celuy qui doute, n'invoque point Dieu comme il appartient : aussi ne mérite-il pas de rien impétrer : comme nous avons veu au premier chapitre. Quiconque donc voudra estre exaucé, qu'il soit certain en soy-mesme qu'il ne prie point en vain. Comme sainct Jaques met en avant ce don spécial, duquel la cérémonie externe n'estoit qu'un accessoire. Dont nous recueillons que mesme l'usage de l'huile n'est point légitime sans foy. Or veu que tant s'en faut que les Papistes ayent certitude de leur onction, que mesme il est tout notoire qu'ils n'ont point le don : il appert aussi que c'est une onction fausse et bastarde. *Et s'il a commis péché, etc.* Ceci n'est point seulement adjousté pour augmentation, comme s'il eust dit que Dieu donneroit quelque plus grande chose au malade, que la santé du corps : mais pource que les maladies sont le plus souvent envoyées à cause des péchez : parlant de la rémission d'iceux, il signifie que la cause du mal sera ostée. Et de faict, nous voyons que quand David estant affligé de maladie, désire allégement, il s'arreste totalement à demander pardon de ses péchez. Et pourquoy, sinon que recognoissant l'effet de son offense en la punition ou chastiment qu'il portoit, il n'estime point qu'il y ait autre remède, sinon que Dieu cesse de luy imputer ses péchez? Les livres des Prophètes sont pleins de ceste doctrine, Que les hommes sont allégez de leurs maux, quand ils sont délivrez de la coulpe de leurs iniquitez. Sçachons donc que la vraye médecine tant pour nos maladies, que pour nos autres calamitez est, qu'ayans soin d'appaiser Dieu, et obtenir rémission de nos péchez, nous-nous examinions diligemment.

16 *Confessez vos fautes l'un à l'autre : et priez l'un pour l'autre, afin que vous en soyez guaris. car la priere du juste avec efficace vaut beaucoup.*

17 *Elie estoit homme sujet a semblables passions que nous, et il requit en priant qu'il ne plust point, et il ne plut point sur la terre trois ans et six mois*[1].

18 *Et derechef il pria : et le ciel donna de la pluye, et la terre produisit son fruit.*

1) 1 *Rois*, XVII, 1, *et* XVIII, 42.

16 *Confessez vos fautes l'un à l'autre, etc.* En aucuns livres ce mot *Donc*, est adjousté : et ne convient pas mal. Car combien qu'il ne soit exprimé, toutesfois il le faut entendre. Il avoit dit que les péchez estoyent pardonnez aux malades, sur lesquels les Anciens auroyent prié : maintenant il admoneste combien nous est utile de descouvrir nos péchez à nos freres, d'autant que par leur intercession nous pourrons obtenir pardon. Je sçay que plusieurs exposent ce passage de la réconciliation des offenses avec nos prochains. Car ceux qui veulent retourner en grâce, il faut premièrement qu'ils confessent avoir failli. Car pource qu'un chacun maintient sa querele obstinéement, il advient que les inimitiez prennent racine, voire s'augmentent, et ne se peuvent appaiser. Ainsi donc plusieurs pensent que S. Jaques enseigne que le vray moyen de réconciliation fraternelle est, de confesser ses péchez l'un à l'autre : mais il a regardé ailleurs, comme il a esté dit. Car il conjoint la prière mutuelle avec la confession mutuelle, signifiant que ceste confession dont il parle, tend et sert à ce que nous soyons aidez par les prières de nos frères envers Dieu. Car ceux qui cognoissent nostre nécessité, sont incitez à prier, afin que par ce moyen ils nous subvienent : mais ceux ausquels nos maladies sont incognues, sont plus tardifs à nous secourir. Au reste on ne se sauroit assez esmerveiller de la sottise ou malice des Papistes, qui

taschent de confermer leur confession auriculaire par ce passage. Car à le prendre ainsi on pourroit incontinent inférer des paroles de sainct Jaques, que nuls autres ne se devroyent confesser, que leurs prestres. Car puis que l'Apostre requiert yci une confession mutuelle ou réciproque (à parler plus grossièrement) il est certain qu'il n'est commandé à autres de confesser leurs péchez sinon à ceux qui doyvent aussi estre receus à ouïr la confession des autres. Or est-il ainsi que leurs prestres s'attribuent ceci à eux seuls. Dont il s'ensuit qu'il leur faut quitter la confession, et qu'il n'y a qu'eux qui soyent astraints à se confesser. Mais d'autant que leurs sottises ne méritent pas que nous-nous amusions à les réfuter, contentons-nous de la vraye exposition que j'ay amenée. Car les paroles signifient apertement, que la confession de nos péchez ne nous est commandée à autre fin, sinon à ce que ceux qui auront cognu nos maladies, soyent plus enclins et diligens à nous secourir. *Car la prière du juste avec efficace vaut beaucoup.* Afin que nul ne pense que les prières mutuelles soyent sans fruit, il nous démonstre l'utilité et efficace de la prière. Or il dit expressément, *la prière du juste :* pource que Dieu n'exauce point les meschans, Jeh., IX, 31 et on ne peut avoir accès à Dieu sans la bonne conscience. Non pas que nos prières soyent fondées en nostre propre dignité : mais pource qu'il faut que nous ayons le cœur purgé par foy, afin de nous présenter devant la face de Dieu. Sainct Jaques donc tesmoigne que les prières que les justes ou fidèles font pour nous, sont utiles et ne demeurent point sans efficace. Mais que veut-il dire par ce qu'il adjouste, *Avec efficace?* Car il semble que cela soit superflu : veu que si la prière proufite beaucoup, il est certain qu'elle est d'efficace. Quant à ce que le translateur Latin ancien a mis, Assiduelle : cela est trop contraint. Car S. Jaques use d'un participe Grec qui vaut autant comme œuvrant, ou ayant efficace. Or on pourroit ainsi résoudre ceste sentence, Elle proufite beaucoup, pource qu'elle est avec efficace : en sorte que ce soit un argument tiré de ce principe, Que Dieu ne veut point que les prières des fidèles soyent vaines ni inutiles. De là il recueille à bon droict que l'oraison du juste vaut beaucoup. Mais de moy je le restrain plustost à la présente circonstance. Car nous pouvons dire proprement, que nos prières ont efficace, quand quelque nécessité nous est proposée, qui incite en nous une vraye affection de prier. Nous prions tous les jours pour toute l'Eglise, que Dieu luy pardonne ses offenses : mais lors vrayement la prière sortit son plein effet, quand nous-nous efforçons de subvenir à ceux qui sont en peine. Or il n'y peut avoir une telle efficace és prières de nos frères, s'ils ne sçavent que nous en ayons nécessité. Parquoy ceste reddition de cause n'est point générale : mais doit estre spécialement rapportée à la sentence précédente.

17 *Elie estoit homme sujet à semblables passions, etc.* Il y a en l'Escriture des exemples innumérables de la chose qu'il veut yci prouver : mais il en a choisi un notable par-dessus tous les autres. Car ç'a esté une grande chose, que Dieu, par manière de dire, a assujeti le ciel aux prières d'Elie, afin qu'il obéist à sa requeste. Elle a tenu le ciel clos par son oraison trois ans et demi : derechef il l'ouvrit, en sorte qu'il donna soudainement une pluye abondante. Par ceci donc nous appert une vertu admirable de la prière. L'histoire de ceci est notoire et assez cognue, laquelle est contenue au 2e livre des Rois, chap. XVII et XVIII. Or combien qu'il ne soit point là déclaré apertement qu'Elie ait fait prière, néantmoins on peut facilement recueillir que la sécheresse et la pluye furent ottroyées à ses prières. Au reste, nous devons observer l'application de cest exemple. Sainct Jacques ne dit pas qu'il faille demander la sécheresse à Dieu, pource qu'Elie l'impétra. Car nous pourrions bien par un zèle inconsidéré sottement ensuyvre le Prophète. Parquoy il faut garder la règle de bien prier, asçavoir que ce soit en foy. Il accommode donc l'exemple à ceste fin, que si Elie a esté exaucé, nous le serons aussi en priant comme il appartient. Car puis que le

commandement de prier est commun à tous universellement, et la prière commune, il s'ensuit que l'effet sera commun aussi. Mais afin que nul ne veinst à objecter, que nous sommes bien loin de la dignité d'Elie, il le met de nostre rang, quand il dit qu'il a esté homme mortel, et sujet à mesmes passions que nous. Car la cause pourquoy nous ne faisons mieux nostre proufit des exemples des saincts, c'est pource que nous en faisons des demi-dieux, qui ont eu quelque spéciale accointance avec Dieu. Ainsi nous ne concevons nulle fiance de ce qu'ils ont esté exaucez. Or sainct Jaques pour nous arracher ceste superstition profane et Payenne, nous admoneste qu'il faut considérer les saincts en l'infirmité de la chair : afin que nous apprenions d'attribuer à l'efficace de la prière, et non point à leur dignité ou mérites, qu'ils ont impétré toutes choses de Dieu. De là il appert combien les Papistes badinent d'une façon puérile, quand ils enseignent qu'il faut recourir à l'intercession des saincts, pource que les saincts ont esté exaucez de Dieu. Car ils font ainsi leur argument, Pource qu'un tel sainct a obtenu ce qu'il demandoit tandis qu'il vivoit au monde, maintenant il nous sera un trèsbon advocat après sa mort. Ceste subtilité a esté incognue au sainct Esprit. Car sainct Jaques argumente au contraire, Que pource que les prières des saincts ont esté de si grande utilité, nous devons aussi aujourd'huy prier à leur exemple, et qu'en ce faisant nous ne perdrons pas nos peines.

19 *Frères, si quelqu'un d'entre vous se fourvoye de la vérité, et quelqu'un le radresse,*

20 *Il doit sçavoir que celuy qui aura radressé un pécheur de ce qu'il s'estoit fourvoyé, gardera une âme de mort, et couvrira une multitude de péchez.*

20 *Il doit sçavoir que celuy qui aura radressé un pécheur de ce qu'il s'estoit fourvoyé, etc.* Je ne sçay s'il ne faut point plustost dire, Sçachez : toutesfois en quelque sorte que nous lisions, ce sera tousjours un mesme sens. Car sainct Jaques loue la correction des frères, par l'effet qui s'en ensuit, afin que nous soyons plus diligens et attentifs à icelle. Il n'y a rien plus excellent ne plus désirable que de délivrer une âme de la mort éternelle. Or celuy qui ramène au droit chemin le frère se fourvoyant, le fait ainsi. Parquoy il ne faut point mespriser une œuvre tant excellente. Nous voyons combien Jésus-Christ estime qu'on donne à manger et à boire à ceux qui en ont nécessité. Or il ha en plus grande recommandation le salut de l'âme, que la vie du corps. Il nous faut donc bien donner garde que les âmes rachetées par Jésus-Christ, ne périssent par nostre nonchalance : le salut desquelles (par manière de dire) Dieu met entre nos mains. Non pas que nous leur conférions le salut, mais pource que par nostre ministère Dieu délivre et sauve ce qui autrement sembloit estre prochain de perdition. Aucuns livres ont, Son âme : ce qui ne change rien du sens. Toutesfois pource que l'autre lecture ha plus de véhémence, je l'aime mieux suyvre. *Et couvrira une multitude de péchez.* C'est plustost une allusion au dict de Salomon, qu'il ne l'allègue pour tesmoignage. Salomon dit que la charité couvre les péchez : comme au contraire la haine les descouvre, Prov., X, v. 12. Car ceux qui s'entrehayssent, bruslent d'appétit de se diffamer l'un l'autre : au contraire, ceux qui s'entr'aiment, supportent volontiers beaucoup les uns des autres. La charité donc ensevelit les péchez devant les hommes. Sainct Jaques enseigne yci quelque chose plus haute : asçavoir que les péchez sont effacez devant Dieu. Comme s'il disoit, Salomon monstre et loue ce fruit de charité, qu'elle couvre les péchez. Or il n'y a point de meilleur ne plus salutaire moyen de les couvrir, que quand ils sont totalement effacez devant Dieu. Ce qui se fait quand le pécheur est remis en bon chemin par nostre admonition. Et pourtant, c'est yci où il nous faut plus diligemment et principalement employer.

IIe ÉPISTRE DE S. PIERRE

ARGUMENT

Ce que dit Eusèbe, qu'anciennement on a douté de ceste Epistre, ne nous doit point destourner de la lecture d'icelle. Car s'il est question de s'arrester à la simple authorité des hommes, puisqu'il ne nomme point ceux qui ont mis la chose en doute, il ne les faut non plus croire que gens incognus. D'avantage il adjouste, qu'après elle a esté communéement receuë sans contredit. Ce que sainct Hiérôme escrit me donne plus à penser, quand il dit qu'aucuns ont estimé que sainct Pierre n'estoit point autheur de ceste Epistre, pource qu'il y a diversité de style entre icelle et la première. Car combien qu'on puisse monstrer quelque affinité et approche de l'une à l'autre, toutesfois je confesse qu'il y a différence tout évidente, par laquelle on peut monstrer que ce sont divers autheurs. Il y a aussi d'autres conjectures assez apparentes, desquelles on peut recueillir qu'elle est plustost d'un autre que de sainct Pierre. Cependant, c'est un poinct arresté entre tous d'un commun accord, que tant s'en faut qu'il y ait en ceste Epistre chose indigne de sainct Pierre, que tout au contraire depuis un bout jusques à l'autre on y apperceoit la vertu, véhémence et grâce de l'Esprit duquel les Apostres ont esté doucez. Or si nous la recevons pour Canonique, il faut aussi nécessairement recognoistre que sainct Pierre en est l'autheur, veu que non-seulement elle est intitulée de son nom, mais aussi luy-mesme confesse qu'il a vescu et conversé avec Christ. Car de dire que l'autheur se soit desguisé, s'attribuant le nom et les qualitez d'un autre, ce seroit une façon de faire bien à condamner, et une simulation indigne d'un serviteur de Jésus-Christ. Mon avis est donc, puisqu'on tient ceste Epistre pour digne d'estre receuë, qu'elle est venue de sainct Pierre : non pas qu'il l'ait escrite luy-mesme, mais pource que par son commandement quelqu'un des disciples a yci recueilli et comprins en brief ce que la nécessité des temps requéroit. Car il est vray-semblable qu'il estoit lors fort vieil, veu qu'il se dit estre prochain de la mort. Et il se peut bien faire que sur ses derniers jours, estant requis des fidèles, il a accordé qu'on ait yci mis par escrit et enregistré comme un mémorial de ce qu'il sentoit, afin qu'après sa mort cela

servist aucunement, tant à confermer les bons, qu'à réprimer l'audace des meschans. Quoy qu'il en soit, puis qu'en toutes les parties de l'Epistre la majesté de l'Esprit de Christ se manifeste clairement, je feroye conscience de la rejetter entièrement, combien que je ne recognoisse point en icelle la vraye et naturelle phrase de sainct Pierre. Au reste, puis qu'il ne m'apparoist point au vray qui en est l'autheur, je prendray ceste liberté d'user indifféremment tantost du nom de Pierre, tantost du nom d'Apostre. Je vien maintenant à l'argument, lequel il suffira de toucher seulement en brief. Le but de l'Apostre est, qu'il faut que ceux qui ont une fois fait profession de la droicte foy de Christ, respondent à leur vocation, et y persévèrent jusqu'à la fin. Et pourtant, après qu'il a bien magnifié et haut eslevé la grâce de Dieu, il les advertit d'avoir en singulière recommandation la saincteté de vie : pource que Dieu a accoustumé le plus souvent de punir d'un horrible aveuglement les hypocrites qui se sont faussement couvers de son Nom : et au contraire, il augmente ses dons et grâces envers ceux qui ont receu la doctrine de piété en vraye affection, et d'un cœur entier. Il les exhorte donc qu'ils mettent peine de rendre tesmoignage de leur vocation, et se confermer en icelle en bien vivant et sainctement. Et afin que ceste exhortation soit de plus grand poids, il déclare qu'il est prochain de sa mort. Et quant et quant il s'excuse de ce que si souvent il répète mesmes choses, disant qu'il le fait afin qu'elles demeurent mieux enracinées dedans les cœurs et les entendemens de ceux qui survivront en ce monde après sa mort. Au reste, pource que la certitude de l'Evangile est le fondement de toute piété et vraye religion, il monstre combien la vérité en est infalible et indubitable. Premièrement, d'autant qu'il a veu de ses yeux toutes les choses qui sont là contenues : et mesmement qu'il a ouy la voix du ciel, par laquelle Christ a esté déclaré Fils de Dieu. En après, pource que Dieu a voulu que la vérité de son Evangile fust ratifiée et confermée par les livres mesmes des Prophètes. Mais quant et quant afin que les fidèles soyent munis et armez pour se donner garde, il leur prédit le danger prochain tant par les faux-docteurs qui mettroyent en avant et publieroyent leurs meschantes inventions, que par les contempteurs de Dieu, qui tourneroyent toute la religion en mocquerie et risée. Et semble qu'il le dit tout exprès, afin que les fidèles ne s'attendent de veoir sous le règne de Christ, que la doctrine ait son cours tranquille et paisible, sans résistance ou combat aucun. Après cela il peind comme en un tableau les mœurs et complexions de telles gens qui devoyent ainsi infecter la Chrestienté et la vraye religion par leurs corruptions. Or la description qu'il en fait, convient fort bien à nostre temps, comme on cognoistra en faisant comparaison de ce que dit yci l'Apostre avec les choses qu'on voit aujourd'huy. Car il charge principalement sur un tas de disciples de Lucian, c'est-à-dire Athéistes, lesquels estans abandonnez à toute meschanceté et vilenie, introduisent au monde une licence profane, et un contemnement de Dieu, et mesmes se mocquent entièrement de l'espérance de la vie éternelle. Nous voyons aujourd'huy le monde estre rempli de telles canailles et ordures. Or l'Apostre admoneste les fidèles non-seulement d'avoir tousjours les cœurs et les esprits dressez en haut, attendans la venue de Jésus-Christ, mais aussi de se proposer ce jour-là devant les yeux, comme estant présent, et que cependant ils se gardent impollus au Seigneur. A ce propos il allègue sainct Paul comme son compagnon, consentant et accordant avec luy en ceste doctrine. Et afin de défendre et maintenir les escrits d'iceluy contre les calomnies des meschans, il condamne asprement tous ceux qui en abusent, les destournans en un autre usage que n'a prétendu sainct Paul.

COMMENTAIRE

SUR LA

IIE ÉPISTRE DE S. PIERRE

CHAPITRE PREMIER.

1 *Siméon Pierre serviteur et Apostre de Jésus-Christ, à vous qui avez obtenu foy de pareil pris avec nous par la justice de nostre Dieu et Sauveur Jésus-Christ,*

2 *Grâce et paix vous soit multipliée par la cognoissance de Dieu*[1], *et de nostre Seigneur Jésus.*

3 *Comme sa Divine puissance nous ayant donné tout ce qui* appartient *à la vie et piété, par la cognoissance de celuy qui nous a appelez par sa propre gloire et vertu*[2] *:*

4 *Par lesquelles*[3] *nous sont données les grandes et précieuses promesses, afin que par icelles vous soyez faits participans de la nature Divine, après vous estre retirez de la corruption qui est au monde en concupiscence.*

1) Ou, en la cognoissance, ou, avec. 2) Ou, par gloire et vertu, ou, à sa gloire et vertu. 3) Ou, à cause duquel, ou, parce que, etc.

1 *Siméon Pierre, etc.* En ce commencement d'Epistre il y a premièrement une prière : puis après s'ensuit une action de grâces, par laquelle il incite les Juifs à se donner garde de tomber en ingratitude, afin qu'ils ne mettent en oubli quels et combien grans bénéfices ils avoyent desjà receus de la main de Dieu. Nous avons remonstré ailleurs pour quoy il s'intitule *serviteur et Apostre de Jésus-Christ :* asçavoir d'autant que nul ne doit estre ouy en l'Eglise, s'il ne parle comme par la bouche de Christ. Au reste, le nom de Serviteur est plus général : car il comprend tous ministres de Christ, qui ont quelque charge publique en l'Eglise. Au titre d'Apostre, il y a un plus haut degré d'honneur. Il signifie donc qu'il n'est point comme quelque autre du rang commun des Ministres, mais que le Seigneur l'a constitué du nombre des Apostres : qui estoit un office excellent par-dessus les autres en l'Eglise. *A vous qui avez obtenu foy*

de pareil pris avec nous, etc. Ceci sert pour mieux exprimer la grandeur de la grâce que Dieu avoit faite indifferemment à tous ses éleus. Car veu que la foy est le principal et souverain bien de l'homme, ce n'estoit pas un petit don, que tous avoyent esté appelez à une mesme foy. Au reste, il l'appelle *de pareil pris :* non pas qu'elle soit égale en tous, mais pource que tous par la foy possèdent un mesme Christ avec sa justice, et un mesme salut. Combien donc que la mesure de la foy ne soit point semblable, toutesfois cela n'empesche point que la cognoissance de Dieu ne soit commune à tous, ensemble le fruit qui en provient. Ainsi nous avons une vraye société de foy avec S. Pierre et les autres Apostres. Il adjouste, *En la justice de Dieu :* afin qu'ils sçachent qu'ils n'ont point obtenu ceste foy par leur propre vertu, mais l'ont de pur don de Dieu. Car la justice de Dieu, selon qu'elle est ycì prise, et le mérite de l'homme, sont choses directement opposites l'une à l'autre. Car pour ceste raison *la justice de Dieu* est appelée cause efficiente de la foy, d'autant que nul n'est idoine de se la donner à soy-mesme. Ainsi, il nous faut entendre une justice non pas qui demeure enclose en Dieu : mais laquelle s'espand et descoule sur les hommes, comme il est dit au chap. III des Rom., v. 22. Au reste, il attribue ceste justice en commun à *Dieu et à Christ*, d'autant qu'elle procède de Dieu, mais c'est par Christ qu'elle descoule jusques à nous.

2 *Grâce et paix vous soit multipliée.* Il est certain que par ce mot de *Grâce*, est dénotée l'amour paternelle de Dieu envers nous. Vray est que nous avons esté une fois réconciliez à Dieu par la mort de Christ, et que nous sommes entrez en possession de ce grand bien par foy : mais pour autant que nous participons à la grâce de Dieu selon la mesure de nostre foy, il est dit qu'elle est augmentée quant à nostre sentiment, quand elle nous est donnée plus familierement à cognoistre. Il adjouste, *Et paix :* pource que comme le commencement de nostre béatitude est que Dieu nous reçoyve en grâce : ainsi d'autant plus qu'il conferme son amour en nos cœurs, d'autant plus richement aussi et abondamment déclare-il sa bénédiction envers nous, afin que toutes choses nous advienent bien et heureusement. *Par la cognoissance de celuy qui nous a appelez.* Il y a de mot à mot, En la cognoissance : mais le mot Grec se prend aussi quelques fois, pour Par, ou Avec. Or combien que toutes les deux significations puissent convenir au texte, toutesfois je reçoy plus volontiers celle que j'ay mise la première. Car selon qu'un chacun proufite mieux en la cognoissance de Dieu, en luy aussi avec le sentiment de l'amour de Dieu se fait augmentation de toutes sortes de biens. Quiconque donc aspire à la plene jouissance de la vie bien-heureuse, qu'il se souviene de tenir le chemin que sainct Pierre monstre ycì. Au reste, il conjoint la cognoissance de Dieu et de Christ : d'autant que Dieu ne peut estre cognu comme il appartient, sinon en Christ, selon ce qui est dit, Nul ne cognoist le Père, sinon le Fils, et celuy à qui le Fils le voudra révéler, Matthieu, XI, 27.

3 *Comme sa Divine puissance, etc.* Il récite la bonté de Dieu infinie qu'ils avoyent desjà expérimentée : afin que pour l'advenir ils conçoyvent plus grande fiance. Car cela est perpétuel à Dieu, de continuer le cours de sa bénéficence jusques à la fin, sinon que nous l'arrestions par nostre infidélité. Car quant à luy, il ha une puissance qui ne se peut espuiser, et la volonté de bien faire aux siens, tout de mesme. Parquoy le sainct Apostre à bon droict accourage les fidèles à bien espérer, leur réduisant en mémoire les bénéfices de Dieu qu'ils ont desjà receus. A cela mesme tend aussi l'amplification qu'emportent les mots desquels il use. Car il pouvoit parler plus simplement, en disant, Comme il nous a donné toutes choses : mais en exprimant le nom *de sa puissance Divine :* il monte plus haut, et parle en termes plus magnifiques. Au reste, ce dernier membre se peut rapporter tant à Christ qu'au Père : et tous ces deux sens ne vienent que bien. Toutesfois il convient mieux à la personne de Christ : comme s'il eust dit que la grâce qui de luy est descoulée

sur nous est un tesmoignage de sa Divinité : pource que cela ne se pouvoit faire par une puissance de l'homme. *Ce qui appartient à la vie et à piété, etc.* Aucuns pensent que l'Apostre parle yci de la vie présente : en sorte que *Piété* suyve après comme un don plus excellent. Comme si sainct Pierre alléguoit ces deux choses pour monstrer combien Dieu est libéral et plein de bénéficence envers les fidèles : asçavoir, Qu'il les a mis au monde, qu'il leur fournit abondamment toutes choses qui appartienent à la conservation de la vie présente : et outre plus, Qu'il les a régénérez en la vie spirituelle, quand il les a ornez de la vraye piété. Mais ceste distinction ne convient point à l'intention de sainct Pierre, pource qu'ayant fait mention de la vie, il adjouste incontinent la *Piété :* qui est comme l'âme d'icelle. Car lors vrayement Dieu nous vivifie, quand il nous réforme à l'obéissance de sa justice. Ainsi, sainct Pierre ne parle point yci des dons et grâces de Dieu naturelles : mais il parle seulement des grâces que Dieu confère particulièrement à ses éleus, outre ce qu'ils ont de commun avec les autres par l'ordre de nature. Ce que nous sommes nais hommes, douez de sens et intelligence, que nostre vie est soustenue d'aides nécessaires, vray est que tout cela vient de Dieu : toutesfois pource que les hommes, comme ils sont malins et ingrats, ne réputent point pour bénéfices de Dieu ces biens communs, lesquels on appelle Biens de nature : pour ceste cause il n'est point yci parlé de l'estat commun de la vie humaine : mais sainct Pierre choisit les dons qui sont propres et particuliers à la vie nouvelle et spirituelle, lesquels prenent leur origine du règne de Christ. Or si tout ce qui appartient à piété et salut, est réputé entre les dons de Dieu supernaturels : que les hommes apprenent à ne se rien attribuer, ains demander humblement à Dieu tout ce qu'ils voyent leur défaillir : et semblablement à recognoistre tout le bien qu'ils ont, estre procédé de luy. Car sainct Pierre en attribuant à la puissance Divine de Christ toute la somme de piété, et toutes aides de salut, oste tout cela à la nature commune des hommes : en sorte qu'il ne nous laisse pas une seule goutte de vertu, tant petite que ce soit. *Par la cognoissance de celuy qui nous a appelez.* Maintenant il descrit le moyen comment Dieu nous fait participans de ces biens tant grans et excellens : et dit que c'est quand il se manifeste à nous par l'Evangile. Car la cognoissance de Dieu est le commencement de vie, et la première entrée à piété. En somme, nous ne pouvons jamais user des dons spirituels à salut, jusques à ce qu'estans illuminez par la doctrine de l'Evangile nous cognoissions Dieu. Au reste, il fait Dieu autheur de ceste cognoissance, pource que nous ne venons jamais à luy, sinon qu'il nous appelle luy-mesme. Ainsi donc, la vocation de Dieu est la cause efficiente de la foy, et non point la subtilité de nostre entendement. Or il ne parle point seulement de la vocation extérieure, laquelle consiste en la vertu secrète du sainct Esprit, quand Dieu ne se fait pas ouïr seulement à nos aureilles par la voix d'un homme, mais au dedans tire à soy les cœurs par son Esprit. *Par sa propre gloire et vertu.* La plus commune leçon est, *Par* gloire et vertu. Mais pource qu'aucuns exemplaires Grecs ont, *Par* sa propre gloire, et aussi que l'ancien translateur Latin l'a ainsi traduit, j'ay mieux aimé suyvre ceste lecture, d'autant qu'il semble que le propos coule mieux. Car l'intention de sainct Pierre est d'attribuer expresséement à Dieu seul toute la louange de nostre salut : afin que nous sçachions que nous luy devons tout. Ce qui est plus clairement exprimé par ces paroles, quand il dit *qu'il nous a appelez par sa propre gloire et vertu.* Toutesfois l'autre lecture, combien qu'elle soit plus obscure, tend à ce mesme but : car si nous la suyvons, sainct Pierre donne à entendre que nous sommes couverts d'ignominie, et du tout corrompus et vicieux, jusques à ce que Dieu nous ait ornez de vertu, et revestus de gloire. Et sur cela il signifie que l'effet de la vocation des éleus est, que l'image glorieuse de Dieu soit réparée en eux, et qu'ils soyent reformez à saincteté et justice.

4 *Par lesquelles nous sont données les grandes et précieuses promesses, etc.* On doute, asçavoir-mon s'il parle seulement de la gloire et vertu, ou bien si ceci se rapporte aussi aux autres choses précédentes qu'il a nommées. Toute la difficulté procède de ce que ceci ne convient point à la gloire et vertu : lesquelles Dieu nous donne. Mais si nous lisons, Par sa propre gloire et vertu : il n'y aura obscurité ni ambiguïté quelconque. Car toutes les choses que Dieu nous a promises, doyvent estre proprement et à bon droict réputées effets de sa gloire et vertu. Combien qu'encore les livres Grecs ne s'accordent pas du tout en cest endroit. Car aucuns ont, A cause duquel : tellement qu'il se rapporte à Jésus-Christ. Qu'on choisisse laquelle des deux lectures qu'on voudra, ce sens toutesfois demeurera tousjours : asçavoir, Que les promesses de Dieu en premier lieu sont singulièrement à priser : puis après, qu'elles sont gratuites, d'autant qu'elles nous sont offertes en pur don. Or il monstre l'excellence de ces promesses, en ce qu'elles nous font finalement *participans de la nature Divine*, qui est la chose la plus excellente qu'on pourroit penser. Car il faut considérer d'où vient que Dieu nous esleve en un si haut degré d'honneur. Nous sçavons combien la condition de nostre nature est vile et abjecte : quand donc Dieu se fait tellement nostre, que par manière de dire, tous ses biens soyent nostres, il est impossible que nos esprits puissent suffisamment comprendre la grandeur de ceste grâce. Et pourtant, ceste seule méditation doit plus que suffire à nous faire renoncer au monde, pour estre du tout ravis au ciel. Notons donc que la fin et but de l'Evangile est, que nous soyons un jour faits conformes à Dieu. Or cela est quasi estre déifié, s'il faut ainsi parler, c'est-à-dire estre fait Dieu. Au reste ce mot de *Nature*, ne signifie pas yci la substance, mais la qualité. Les Manichéens jadis songeoyent que nous estions sortis de la substance de Dieu, et que finalement après avoir achevé le cours de nostre vie, nous retournions à nostre première source. Et aujourd'huy mesme il y a encore des esprits fantastiques, qui imaginent que nous passons tellement en la nature de Dieu, que sa nature engloutit la nostre. Et en ce sens ils exposent ce que dit sainct Paul, Que Dieu sera tout en tous, 1 Cor. XV, 28. Ils tirent aussi ce passage à ce mesme sens. Mais ceste resverie ne veint jamais en l'entendement aux saincts Apostres. Ils ont seulement voulu dire, qu'après que nous serons despouillez de toutes les corruptions de la chair, nous serons tellement faits participans de l'immortalité Divine, et de la gloire bienheureuse, que nous serons comme un avec Dieu, selon que nostre mesure pourra porter. Ceste doctrine n'a pas esté du tout incognuë à Platon, qui définit en plusieurs endroits le souverain bien de l'homme, que c'est d'estre totalement fait conforme à Dieu. Mais comme il estoit enveloppé de nuées et obscuritez d'erreurs, il retombe puis après à ses imaginations et resveries. Mais quant à nous, laissans là toutes spéculations oisives et superflues, contentons-nous de ceci, que l'image de Dieu est réparée en nous en saincteté et innocence, à ceste condition que finalement nous soyons participans avec luy de la vie et gloire éternelle, autant qu'il sera nécessaire pour nostre béatitude. *Après nous estre retirez de la corruption qui est au monde, etc.* Nous avons desjà déclaré que l'intention de l'Apostre est, en nous proposant la dignité et excellence de la gloire céleste, à laquelle Dieu nous invite, de nous retirer de la vanité de ce monde. Or il met la corruption du monde, à l'opposite de la nature Divine : mais il monstre que ceste corruption est non point ès élémens qui sont à l'entour de nous, ains en nostre cœur, d'autant que là règnent les affections vicieuses et perverses, desquelles il dénote la source ou racine, par ce mot de *Concupiscence*. Ainsi donc, l'Apostre met tellement la corruption au monde, que cependant il veut que nous sçachions que le monde est dedans nous.

5 *Vous donc aussi de mesme y apportans toute diligence fournissez avec vostre foy vertu, et avec vertu science,*

6 *Et avec science attrempance : et avec attrempance patience, et avec patience piété :*

7 *Et avec piété amour fraternelle : et avec amour fraternelle charité :*

8 *Car si ces choses sont en vous, et y abondent, elles ne vous laisseront point oiseux ne stériles en la cognoissance de nostre Seigneur Jésus-Christ.*

9 *Mais celuy qui n'ha point ces choses, est aveugle et taste la voye à la main, ayant oublié la purification de ses anciens péchez.*

5 *Vous donc aussi de mesme y apportans, etc.* Pource que c'est une œuvre fort difficile, et où il y a bien à tirer, que de despouiller la corruption qui est en nous, il nous commande de nous y esvertuer et efforcer. Et par cela il signifie qu'il n'est point ici question de s'endormir, et qu'il ne faut point laschement et comme par acquit obéir à Dieu, quand il nous appelle : mais qu'il est besoin d'apporter une diligence accompagnée de promptitude et alaigreté : comme s'il disoit, Esvertuez-vous tant qu'il sera possible, et desployez tous vos sens, et n'espargnez rien, ainsi qu'on parle communéement. Car le mot Grec duquel il use, emporte ce sens. *Fournissez avec vostre foy vertu, etc.* Il monstre à quoy il faut que les fidèles s'esvertuent, asçavoir à ce qu'ils ayent une foy ornée de mœurs honestes, de prudence, patience et charité. Il signifie donc que la foy ne doit point estre nue ou vuide, mais que ces vertus luy sont comme compagnes inséparables. *Fournir avec la foy*, c'est adjouster à la foy. Toutesfois il n'y a point yci proprement de dégradation (qu'on appelle) quant au sens, combien qu'il le semble par les mots. Car charité ne suit point par ordre patience, et ne procède point d'icelle. Parquoy on peut ainsi résoudre simplement ce propos, Donnez ordre qu'avec vostre foy il y ait vertu, prudence, attrempance, et ce qui s'ensuit. Je pren *Vertu* pour une vie honeste et bien réglée. Car il ne se prend pas yci pour force ou puissance. *Science*, pour la façon de besongner prudemment, et procéder en toutes choses par bon avis. Car après qu'il a mis le nom général, il raconte spécialement aucunes des principales vertus et grâces de l'homme Chrestien. *L'amour fraternelle :* c'est l'amour mutuelle qui est entre les enfans de Dieu. *Charité* s'estend plus loin : car elle comprend tout le genre humain. Mais on pourroit faire yci une question : Veu que sainct Pierre nous assigne l'office de fournir vertu, asçavoir s'il esleve jusques là la puissance et vertu du franc arbitre ? Ceux qui veulent establir le franc arbitre en l'homme, donnent bien le premier lieu à Dieu, disans qu'il commence à besongner en nous : mais ils imaginent que de nostre côté nous coopérons quant et quant avec luy, et luy aidons, et que par ce moyen ce sommes-nous qui faisons que les mouvements de Dieu ne soyent inutiles et sans efficace. Mais cependant toute la doctrine de l'Escriture contredit formellement à ceste resverie. Car elle testifie apertement que Dieu forme en nous les affections droites, et les amène jusques à leur effet. Elle tesmoigne aussi que tout l'avancement qu'on voit en nous, et la persévérance, ne sont d'ailleurs que de Dieu. D'avantage, elle dit nommeément que prudence, charité et patience, sont dons de Dieu, et du sainct Esprit. Il s'ensuit donc que le sainct Apostre en requérant ces choses, ne veut point dire que la puissance soit en nous : mais il monstre seulement quel est nostre devoir, et que c'est qu'il faut faire. Or sur cela, les fidèles cognoissans leur propre infirmité, quand ils voyent qu'ils défaillent, et ne peuvent satisfaire à leur devoir, concluent qu'il ne leur reste sinon de recourir à l'aide de Dieu.

8 *Car si ces choses sont en vous, et y*

abondent, elles ne vous laisseront point oiseux ne stériles, etc. Lors vous monstrerez, dit-il, que Christ a esté vrayement cognu de vous, quand vous serez garnis de vertu et attrempance, et des autres grâces. Car la cognoissance de Christ est une chose plene d'efficace, et une racine vive, qui ne peut faire qu'elle ne produise hors des fruits. Car quand il dit, *Elles ne vous laisseront point oiseux ne stériles :* il signifie que ceux-là se glorifient à tort et faussement de la cognoissance de Christ, lesquels s'en vantent, n'ayans point de charité, patience, et semblables dons. Comme aussi sainct Paul en parle au chap. IV des Ephésiens, v. 20, Vous n'avez point ainsi apprins Christ, voire si vous l'avez entendu, et si avez esté enseignez en luy, ainsi que la vérité est en Jésus : asçavoir que vous ostiez le vieil homme, lequel se corrompt, etc. Car il signifie que ceux qui font profession de Christ sans nouveauté de vie, n'ont jamais esté bien instruits en la doctrine d'iceluy. Or il ne veut pas seulement que les fidèles soyent garnis de patience, piété, attrempance, charité : mais aussi il requiert qu'ils proufitent et croissent continuellement en ces dons. Et à bon droict : car nous sommes encore bien loin du but : et pourtant il faut tousjours marcher plus avant, en sorte que les dons de Dieu croissent en nous.

9 *Mais celuy qui n'ha point ces choses est aveugle, etc.* Maintenant il déclare plus apertement que ceux qui ne mettent en avant qu'une foy nue et vaine, sont du tout eslongnez de la vraye intelligence. Il dit donc qu'ils se fourvoyent comme aveugles en ténèbres, d'autant qu'ils n'entendent point le chemin qui nous est monstré par la clarté de l'Evangile. Et conferme ceci aussi par une raison qu'il adjouste : car, dit-il, tels *ont oublié qu'ils ont esté purifiés de leurs péchez* par le bénéfice de Christ : et toutesfois cela est le commencement de nostre Chrestienté. Il s'ensuit donc que ceux qui n'ont nulle affection de vivre purement et sainctement, n'entendent point mesme les premiers rudimens de la foy. Or sainct Pierre prend ceci pour une chose toute arrestée, que ceux qui se veautrent encore dedans le bourbier et ordures de la chair, ont oublié *leur purgation.* Car le sang de Jésus-Christ ne nous a point esté fait lavement, afin d'estre souillé par nos ordures. Et pourtant il parle *des péchez anciens* : entendant par cela que nous devons autrement ordonner nostre vie, depuis que nous sommes nettoyez de nos péchez. Non pas qu'aucun puisse estre pur de tout vice et ordure tant qu'il vit en ce monde, ou que la pureté que nous obtenons par Christ, consiste seulement en un pardon : mais pource qu'il faut que nous soyons différens des infidèles, depuis que Dieu nous a choisis et mis à part pour siens. Combien donc que nous péchions tous les jours, et que Dieu tous les jours nous pardonne, et le sang de Christ nous lave de nos péchez et ordures : le péché toutesfois ne doit point régner en nous, mais la sanctification de l'Esprit doit surmonter. Car voyla comme sainct Paul en parle au chap. VI de la Ire aux Cor., v. 11, Et telles choses avez-vous esté : mais vous en estes lavez, etc.

10 *Pourtant, frères, estudiez-vous plustost à rendre ferme vostre vocation et élection. Car en ce faisant vous ne tomberez jamais.*

11 *Car par ainsi l'entrée au Royaume éternel de nostre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera abondamment fournie.*

12 *Parquoy je ne seray paresseux de vous ramentevoir tousjours ces choses, jà soit que soyez cognoissans et fondez en la vérité présente.*

13 *Car j'estime que c'est chose juste tandis que je suis en ce tabernacle, de vous esveiller par advertissement.*

14 *Sçachant que de brief je laisseray ce mien tabernacle, comme nostre Seigneur Jésus-Christ mesme le m'a déclaré*[1].

1) *Jean*, XXI, 19.

15 *Mais je mettray peine qu'après mon département aussi vous puissiez avoir souvenance de ces choses.*

10 *Pourtant frères, estudiez-vous plustost à rendre ferme vostre vocation, etc.* Il conclud que c'est le seul moyen par lequel nous monstrerons que nous sommes vrayement éleus par le Seigneur, et non point appelez en vain: asçavoir quand il y aura une bonne conscience et syncérité de vie correspondante à la profession de foy. Or pource qu'il avoit dit devant, que la foy ne doit point estre stérile: il infère de cela qu'il se faut d'autant plus efforcer, et y employer plus de diligence. Aucuns livres ont d'avantage, Par bonnes œuvres: mais ceci ne change rien quant au sens: car aussi bien le faudroit-il entendre, quand il ne l'exprimeroit pas. Il met *La vocation* en premier lieu, laquelle toutesfois est seconde en ordre. Et la raison est, pource que l'élection est de plus grande importance. Or l'ordre et droite disposition du propos requiert que ce qui est de plus grand poids soit mis le dernier. Le sens donc est tel, Mettez peine qu'on cognoisse par vray effet que ce n'est point en vain que vous avez esté appelez: voire, qui plus est, éleus: combien qu'il parle yci de la vocation en tant qu'elle est l'effet et tesmoignage de l'élection. Si on les veut prendre pour une mesme chose, je n'y contredi point: car l'Escriture confond quelque fois la différence qui est entre ces deux mots: toutesfois j'ay amené ce qui me sembloit estre plus probable. On fait maintenant une question, Asçavoir si la fermeté de nostre vocation et élection est appuyée sur les bonnes œuvres. Car s'il est ainsi, il s'ensuyvra qu'elle dépend de nous. Or est-il que toute l'Escriture nous monstre premièrement que l'élection de Dieu est fondée en son propos éternel: puis après que la vocation ha son commencement et aussi l'accomplissement par la bonté gratuite d'iceluy. Les Sophistes ont accoustumé d'abuser de ce tesmoignage pous transférer à nous ce qui estoit propre à la grâce de Dieu. Mais leur cavillation peut estre repoussée sans grande difficulté. Car quand nous entendrons que la vocation est rendue ferme envers les hommes, il n'y aura point d'absurdité en cela. Nonobstant on le peut estendre plus loin: asçavoir qu'un chacun mette peine de se confermer en sa vocation en vivant justement et sainctement. Mais je di que c'est mal pris ce passage, d'en recueillir ce que les Sophistes prétendent. Car ceste probation que l'Apostre fait yci n'est point prinse de la cause, mais plustost du signe ou de l'effet. Or cela n'empesche point que l'élection ne soit gratuite, et ne fait point qu'il soit en nostre puissance ou volonté de faire l'élection ferme et valable. Car voylà comment la chose va: Dieu appelle avec efficace ceux qu'il a prédestinez à vie par son conseil éternel devant la fondation du monde. Iceluy mesme continue d'une perpétuelle suite la vocation par sa pure grâce. Mais pource qu'il nous élit et appelle à ceste fin que nous soyons purs et sans macule devant sa face, la pureté de vie n'est point sans cause appelée signe et tesmoignage de l'élection, par lequel les fidèles non-seulement monstrent devant les hommes qu'ils sont enfans de Dieu, mais aussi se conferment eux-mesmes en ceste foy: en sorte toutesfois qu'ils constituent ailleurs leur ferme fondement. Combien que, selon mon avis, ceste fermeté de laquelle S. Pierre fait mention, ne se doit point rapporter à la conscience, comme si par cela les fidèles se recognoissoyent devant Dieu estre éleus et appelez: mais je le pren simplement de la chose en soy: asçavoir, que la vocation se monstre ferme par la saincteté de vie. On pourroit aussi lire ainsi, Estudiez-vous que vostre vocation soit rendue ferme. Car le mot Grec peut porter ces deux expositions. Mais comment qu'on le prene, il n'y aura pas grande différence au sens. Il veut dire en somme, que voylà une marque par laquelle on cognoist les enfans de Dieu d'entre les réprouvez: asçavoir quand ils vivent sainctement et honestement: d'autant que le but de l'élection de Dieu est ceste saincteté de vie. Dont il appert comment sans raison et honte aucuns abbayent vi-

leinement contre Dieu ces chiens mastins qui font de son élection gratuite une couverture de toute licence : voire comme si ces choses s'accordoyent bien, Qu'il nous est licite de pécher pour nostre plaisir, et sans crainte aucune, pource que nous sommes prédestinez à justice et saincteté. *Car en ce faisant vous ne tomberez jamais.* Il semble derechef que S. Pierre vueille attribuer aux mérites des œuvres ce que Dieu avance le cours de nostre salut, et mesme ce que nous persévérons constamment en sa grâce. Mais la solution est facile. Car il a voulu seulement remonstrer qu'il n'y a nulle fermeté és hypocrites : mais au contraire, que ceux qui monstrent par bonnes œuvres que leur vocation est ferme, sont hors de danger de tomber : pource que la grâce de Dieu, sur laquelle ils s'appuyent est immuable. En ceste sorte la fermeté de nostre salut n'est nullement colloquée en nous : comme à la vérité la cause d'icelle est hors de nous. Mais S. Pierre veut que ceux qui sentent l'efficace de l'Esprit en eux, prenent bon courage doresenavant : d'autant que le Seigneur a mis en eux un ferme fondement de vraye et certaine vocation. Il déclare le moyen de persévérer, quand il dit, *Et l'entrée au royaume vous sera abondamment fournie.* De laquelle manière de parler le sens est : Dieu en vous donnant et fournissant abondamment de jour en jour nouveaux dons et nouvelles grâces, vous amènera finalement jusques à son royaume. Et ceci est adjousté pource que combien que nous soyons desjà passez de mort à vie, toutesfois ce passage gist en espérance : mais quant à la jouissance de la vie bienheureuse, il y a encore long chemin à faire. Cependant nous sommes destituez de beaucoup d'aides nécessaires. Et pourtant S. Pierre vient au-devant pour oster toute doute, disant : Le Seigneur subviendra à vostre nécessité plus que suffisamment, jusques à ce que vous soyez entrez en son *royaume éternel.* Or il l'appelle le *Royaume de Christ :* pource qu'il n'y a point de chemin pour aller au ciel, sinon sous son enseigne et conduite.

12 *Parquoy je ne seray paresseux de vous ramentevoir tousjours ces choses, etc.* Pource qu'il semble que nous nous destions de la mémoire ou diligence des autres, quand nous les admonestons souvent d'une mesme chose : l'Apostre s'excuse modestement, de ce qu'escrivant aux fidèles, il ne laisse toutesfois de leur réitérer une chose qu'ils sçavoyent et avoyent bien imprimée en leurs cœurs : et dit qu'il le fait d'autant que la grandeur et l'importance de la chose le requiert ainsi. Il est vray, dit-il, que vous entendez bien quelle est la vérité de l'Evangile, et je ne vous escri pas comme si je vouloye confermer des gens qui seroyent encore flottans en doute et incertitude : mais en une chose si grande, les admonitions ne sont jamais superflues : parquoy elles ne nous doyvent jamais fascher ou ennuyer. S. Paul aussi use de semblable excuse au chap. XV, v. 14, des Rom. Je suis certain de vous, dit-il, Frères, qui vous aussi estes remplis d'intelligence, en sorte que pouvez admonester l'un l'autre. Mais frères, je vous ay escrit en partie plus hardiment, comme vous réduisant ceci en mémoire. Il appelle *la vérité présente* en possession de laquelle ils estoyent desjà entrez par une foy certaine. Il loue donc leur foy, afin qu'ils demeurent plus fermes et constans en icelle.

13 *Car j'estime que c'est chose juste tandis que je suis en ce tabernacle, etc.* Il exprime yci plus clairement combien l'usage des admonitions est utile, voire mesme nécessaire. Car il faut que les fidèles soyent souvent resveillez : d'autan qu'on est tout esbahi que la chair amène les hommes à une telle nonchalance, qu'ils n'ont point de soin de leur salut. Combien donc qu'ils n'ayent besoin d'estre enseignez, nonobstant il dit que les aiguillons des admonitions sont utiles : de peur que comme il en advient souvent, la nonchalance et abandon ne vienent à couvrir et finalement esteindre la bonne doctrine qu'ils avoyent desjà receuë. Il adjouste une autre raison pourquoy il est plus ententif et diligent à ce faire : asçavoir pource qu'il cognoist qu'il est prochain de sa mort. Il faut diligemment employer le temps, dit-il : car *le Seigneur m'a déclaré* que je ne vivray pas longue-

ment en ce monde. Nous recueillons de ceci, qu'il faut tellement modérer les admonitions, que le peuple à qui nous voulons proufiter ne pense point qu'on luy face tort : et d'autre part, qu'on se doit tellement garder d'offenser les hommes, que cependant toutesfois la doctrine ait son cours libre, et qu'on ne cesse point de faire exhortations. Or ceste modération ha lieu envers ceux ausquels une répréhension rude ne seroit pas propre, mais lesquels il faut plustost aider en douceur, veu que de leur propre gré ils mettent peine à faire leur devoir. Nous sommes aussi enseignez par l'exemple de S. Pierre, que tant moins que nous avons à vivre, d'autant plus diligemment devons-nous nous employer à faire nostre office. Vray est qu'il ne nous est point donné ordinairement, de sçavoir quand sera nostre dernier jour : mais ceux qui sont desjà sur l'aage, ou sont maladifs, estans par tels indices et signes admonestez de la briefveté de leur vie, se doyvent soliciter eux-mesmes de plus près, afin qu'ils parachèvent de bonne heure ce que le Seigneur leur a enjoint. Et mesmes ceux qui sont les plus robustes, et encore au milieu de la fleur de leur aage, toutesfois pource qu'ils ne peuvent pas si longuement servir à Dieu qu'il seroit à désirer, se doyvent aiguiser à ceste mesme solicitude, en se proposant la mort prochaine : afin que l'occasion de bien faire ne leur escoule des mains, quand ils s'employeront à la besongne avec paresse et nonchalance. Cependant je ne doute point que S. Pierre n'ait voulu acquérir plus de poids et authorité à sa doctrine, en disant qu'il mettra peine qu'après sa mort, qui estoit lors prochaine, ils ayent mémoire de ces choses. Car si quelqu'un addresse sa parole à nous, estant prochain de la mort, ses propos ont aucunement vertu de testament, et nous avons accoustumé de les recevoir en plus grande révérence.

14 *Sçachant que de brief je laisseray ce mien tabernacle, etc.* Il y a au Grec de mot à mot, Que le délaissement de mon tabernacle est brief. Par ceste forme de parler (comme puis après par le mot *de département*) il dénote la mort. Ce qu'il nous faut bien noter : car nous sommes enseignez par cela combien il s'en faut que la mort soit une destruction. Or ce qui fait que nous sommes abbatus de trop grande horreur de la mort, c'est que d'un costé nous ne considérons pas assez combien ceste vie est fragile et caduque : et d'autre part nous ne nous proposons point l'estat perpétuel de la vie à-venir. Mais que dit S. Pierre? Il prononce que la mort est un département de ce monde pour aller ailleurs, asçavoir au Seigneur. Elle ne nous doit point donc estre espovantable, comme si nous périssions en mourant. Il prononce que c'est un délaissement du tabernacle, duquel nous sommes seulement couverts pour un peu de temps. Il ne faut point donc que nous soyons marris d'estre transportez hors d'iceluy. Or il y a tacitement une antithèse de choses opposites entre un tabernacle caduque, et le domicile perpétuel : laquelle est expliquée par S. Paul en la 2e aux Cor., chap. V, v. 1. Quant à ce qu'il dit que Christ le luy *a déclaré* : cela ne se rapporte point à l'espèce de la mort, mais au temps. Maintenant si estant en Babylone il a eu révélation de sa mort prochaine, comment peut-il avoir esté crucifié à Rome? Certes, sinon qu'en moins de rien il ait traversé et terres et mers, ou plustost volé, il n'y a point de doute qu'il est mort bien loin d'Italie. Car quant à ce que les Papistes, afin que le corps de S. Pierre leur demeure, sont contens d'estre nommez Babyloniens : et disent que sainct Pierre par Babylone entend Rome : cela sera réfuté quand nous viendrons au passage. Quant à ce qu'il veut, *qu'on ait souvenance de ces choses* après sa mort, c'est qu'il entend que ceux qui viendront après, apprenent encore de luy estant mort. Car les Apostres n'ont point eu seulement regard à leur temps, mais ont cherché de proufiter à nous aussi. Et pourtant, quoy qu'ils soyent morts, leur doctrine ne laisse pas de vivre et estre vigoureuse : et c'est à nous de recueillir fruit de leurs escrits, aussi bien que si eux-mesmes estoyent yci présens.

16 *Car nous ne vous avons point donné à cognoistre la puissance et la venue de nostre Seigneur Jésus-Christ, en suyvant des fables subtilement inventées*[1] *: mais comme ayans veu de nos yeux la majesté d'iceluy.*

17 *Car il avoit receu de Dieu le Père, honneur et gloire, quand une tell voix luy fut envoyée de la gloire magnifique, Cestuy-ci est mon Fils bien-aimé, auquel j'ay pris mon bon plaisir*[2].

18 *Et nous ouymes ceste voix envoyée du ciel, estans avec luy en la saincte montagne.*

1) Ou, composées par art, ou sophistiques. 2) *Matth.*, XVII, 5.

16 *Car nous ne vous avons point donné à cognoistre, etc.* C'est un poinct qui nous donne grand courage, quand nous sçavons que nous travaillons en une chose certaine. Et pour ceste cause, afin que les fidèles en leurs travaux ne pensent que ce qu'ils font soit batre l'air, il vient maintenant à toucher la certitude de l'Evangile : et dit qu'il n'a rien mis en avant de quoy il n'ait eu certaine cognoissance, et qui ne soit indubitable. C'est aussi une chose qui sert à les accourager en vraye constance, quand on les asseure de l'heureuse issue de leur vocation. Et premièrement sainct Pierre afferme qu'il ne parle point par ouïr dire, pource que luy-mesme a contemplé de ses propres yeux la gloire de Christ, laquelle il annonce. Par ainsi il oppose ceste cognoissance à des fables dressées par cautèle, telles que les gens rusez ont accoustumé de forger pour décevoir les esprits des simples. L'ancien translateur Latin a tourné, Fables feintes : Erasme, Composées par art. De moy, il me semble que l'Apostre signifie un artifice subtil, propre pour tromper les gens. Car le mot Grec yci mis, signifie quelque fois cela. Or nous sçavons combien de peine les hommes employent à ces subtilitez frivoles, seulement pource qu'ils y ont quelque délectation. Et pourtant nous ne devons pas moins à bon escient appliquer nos entendemens à ceste vérité, où il n'y a rien de tromperie, et à ceste doctrine qui n'ha rien de niaiserie, mais laquelle nous manifeste la gloire du Fils de Dieu avec nostre salut. *La puissance et la venue de nostre Seigneur Jésus-Christ, etc.* Il ne faut point douter que le sainct Apostre n'ait voulu comprendre par ces mots la somme de l'Evangile : comme de faict l'Evangile ne contient rien que *Christ*, auquel tous les thrésors de sagesse sont cachez[1]. Or il met deux parties distinctement : asçavoir que Christ a esté manifesté en chair : puis après quelle est sa vertu et son efficace. Car en cela nous avons l'Evangile entier, quand nous sçavons que celuy qui avoit esté anciennement promis Rédempteur, est venu des hauts cieux, qu'il a vestu nostre chair, qu'il a conversé au monde, qu'il est mort, et finalement ressuscité. Secondement, quand nous avons la fin et le fruit de toutes ces choses, c'est asçavoir qu'elles ont esté faites afin que Christ fust Dieu avec nous, qu'il nous monstrast en sa personne un gage de nostre adoption certain et asseuré, que nous arrousant de la grâce de son Esprit, il nous purgeast des souillures et ordures de la chair, et nous consacrast à Dieu pour estre ses temples : que nous tirant du profond des enfers, il nous eslevast au ciel, que par le sacrifice de sa mort il feist l'expiation et satisfaction des péchez du monde, qu'il nous réconciliast au Père, et nous fust autheur de justice et de vie. Qui entend bien ces choses, il peut dire qu'il a deuëment proufité en l'Evangile. *Mais comme ayans veu de nos yeux la majesté d'iceluy.* Nous recueillons de ceci que ceux qui montent en chaire à leur fantasie pour gazouiller de je ne sçay quelles spéculations à eux incognues, ne servent point à Christ, et ne sont point semblables aux Apostres. Car celuy seul est vray serviteur de Dieu, qui est certain que la doctrine

1) *Col.*, II, 3.

qu'il enseigne est véritable. Non pas que tous ayent une mesme raison ou moyen de certitude. Car quant à ce que sainct Pierre dit qu'il estoit présent quand Christ par oracle et révélation céleste fut déclaré Fils de Dieu, il n'y en avoit lors que trois présens. Nonobstant les autres n'ont pas laissé d'estre tesmoins suffisans : asçavoir d'autant qu'ils avoyent contemplé la gloire de Christ par tant de miracles, et avoyent eu une espreuve évidente de sa Divinité en sa résurrection glorieuse. Et de nous, nous en sommes certains par un autre moyen, autant qu'il est expédient. Car combien que Christ ne soit point ressuscité devant nos yeux, toutesfois nous sçavons qui sont ceux-là par lesquels nous avons eu de main en main suffisant et très-certain tesmoignage de sa résurrection. Et avec ce, nous avons le tesmoignage intérieur de nostre conscience : j'entens ce seau authentique du sainct Esprit, lequel surmonte infiniement toute l'expérience des sens humains. Cependant qu'il nous souviene que l'Evangile n'a point esté du commencement forgé par des bruits volages : mais que les Apostres ont esté annonciateurs authentiques des choses qu'ils avoyent veuës.

17 *Car il avoit receu de Dieu le Père, honneur et gloire, etc.* Il choisit un exemple digne de mémoire par-dessus les autres : auquel Christ orné de gloire céleste monstra visiblement à ses trois disciples comme une image de sa magnificence Divine. Or combien que sainct Pierre ne récite point toutes les circonstances de l'histoire, il les touche toutesfois en un mot, quand il dit que *la voix luy fut envoyée* de la gloire magnifique. Car le sens est, qu'on ne voyoit rien de terrien en ceste transfiguration : mais qu'il y avoit là une majesté céleste qu'on appercevoit reluire de tous costez. Parquoy il faut recueillir tous les signes de ceste magnificence qui sont récitez par les Evangélistes. Or il faloit qu'il fust fait ainsi, afin que l'authorité de la voix qui fut ouye fust authentique : comme nous voyons que le Seigneur en a fait assez de fois. Car quand il a parlé aux Pères, il n'a point voulu qu'il y eust seulement des voix résonnantes en l'air : mais en adjoustant certains signes de sa présence, il a rendu suffisant tesmoignage que c'estoyent oracles et révélations procédées de luy. *Cestuy-ci est mon Fils bien-aimé.* Sainct Pierre allègue tellement ceste voix, comme si elle estoit seule suffisante pour approuver entièrement l'Evangile : et ce à bon droict. Car quand Jésus-Christ est recognu pour tel que le Père nous l'envoye, voylà le dernier but de nostre sagesse. Ceste sentence contient deux membres. Car quand il dit, *Cestuy-ci est :* ce mot emporte grand poids : asçavoir que c'est luy qui est le Messias, qui avoit esté tant de fois promis. Toutes les choses donc que la Loy et les Prophètes récitent du Messias, le Père en parlant ainsi et usant de ceste démonstration, les attribue et rapporte à la personne de celuy qu'il orne de ce titre. En l'autre membre il prononce que Christ est son Fils, auquel toute son amour réside et consiste. Dont il s'ensuit que nous ne sommes point aimez de luy autrement qu'en Christ, et qu'il ne faut chercher l'amour de Dieu ailleurs. Ce m'est assez maintenant de toucher ceci en brief.

18 *En la saincte montagne.* Il appelle ceste montagne Saincte, par une mesme raison que la terre est appelée Saincte, en laquelle Dieu apparut à Moyse. Exode, chapitre III, v. 5. Actes, chapitre VII, v. 33. Car en quelque lieu que le Seigneur approche, comme il est la fontaine de toute saincteté, aussi il sanctifie toutes choses par la bonne odeur de sa présence. Or nous sommes enseignez par ceste façon de parler, non-seulement de recevoir Dieu en toute revérence en quelque part qu'il se manifeste et révèle : mais aussi de nous disposer à saincteté incontinent qu'il s'approche de nous, comme aussi il fut enjoint au peuple, quand la Loy devoit estre publiée en la montagne de Sinaï, Exode XIX, 10. Aussi ceste doctrine est générale, Soyez saincts, car je suis sainct, moy qui habite au milieu de vous.

19 *Nous avons aussi la parolle des Prophètes plus ferme*[1] *: à laquelle vous faites bien d'entendre, comme à une chandelle qui esclaire en lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à luire, et que l'estoille du matin se lève en vos cœurs.*

20 *Si vous entendez premièrement ceci, que nulle prophétie de l'Escriture n'est de particulière déclaration*[1].

21 *Car la prophétie n'a point esté jadis apportée par la volonté humaine : mais les saincts hommes de Dieu, estans poussez du sainct Esprit, ont parlé.*

1) Ou, trèsferme. 2) Ou, n'est d'un propre mouvement, asçavoir des hommes.

19 *Nous avons aussi la parole des Prophètes plus ferme, etc.* Il monstre que la certitude de l'Evangile est aussi fondée és oracles et révélations des Prophètes : afin que ceux qui l'ont receu, ne facent aucune difficulté de s'addonner et arrester du tout à Christ. Car il ne se peut faire que ceux qui doutent, n'ayent le courage lasche. Au reste, quand il dit, *Nous avons*, cela se peut rapporter tant à luy et autres Docteurs, qu'aux disciples. Les Apostres avoyent les Prophètes comme défenseurs et approbateurs de leur doctrine : les fidèles aussi prenoyent de leurs escrits confirmation de l'Evangile. De moy, je suis plus volontiers de ceste opinion, qu'il parle de toute l'Eglise, et qu'il se met comme du nombre des autres : combien qu'il dénote proprement les Juifs ausquels la doctrine des Prophètes estoit familière. Et c'est la raison pourquoy il l'appelle *plus ferme*, pour le moins selon mon jugement. Car ceux qui prenent ce comparatif Plus ferme, comme s'il disoit simplement, Ferme, ne considèrent pas bien tout le fil du texte. C'est aussi un sens contraint, de dire que la parole des Prophètes est rendue plus ferme depuis que Dieu a accompli par effet ce qu'il avoit promis de son Fils par iceux. Car l'Apostre tend yci simplement à monstrer ou prouver la vérité de l'Evangile par double tesmoignage : premièrement, pource que Christ a esté approuvé magnifiquement par un titre solennel de louange, que Dieu a luy-mesme prononcé : en après, par ce que les prophéties des Prophètes se rapportent toutes à ceste mesme fin. Mais ceci semble absurde de prime face, que la parole des Prophètes soit appelée *plus ferme*, que la voix prononcée par la bouche sacrée de Dieu. Premièrement la parole de Dieu ha la mesme authorité qu'elle a eue du commencement : et puis elle a esté mieux confermée par la venue de Christ, qu'elle n'estoit auparavant : comme il a esté dit plus amplement en l'Epistre aux Hébrieux. Mais ceste difficulté n'est pas difficile à soudre : pource que l'Apostre a yci esgard à sa nation, qui estoit accoustumée à la lecture des Prophètes, en sorte qu'ils tenoyent la doctrine d'iceux pour indubitable. Veu donc que cela estoit hors de doute entre les Juifs, que tout ce que les Prophètes avoyent enseigné estoit procédé du Seigneur, il ne se faut point esbahir si S. Pierre dit que leur parole est plus ferme. D'avantage, l'ancienneté desjà d'elle-mesme apporte tousjours avec soy quelque révérence. Outre cela, il faut aussi noter les autres circonstances, comme qu'on ne pouvoit tenir aucunement pour suspectes les Prophéties, par lesquelles le règne de Christ avoit esté prédit tant long temps auparavant. Il n'est donc point yci question, asçavoir si les Prophéties méritent plus qu'on leur adjouste foy qu'à l'Evangile : mais seulement sainct Pierre regarde la révérence que les Juifs leur portoyent, lesquels sans aucune doute tenoyent les Prophètes pour vrais ministres de Dieu, et avoyent esté nourris en leur eschole dés leur enfance. *A laquelle vous faites bien d'entendre comme à une chandelle, etc.* Mais ce passage ha bien quelque peu plus de difficulté. Car on demande qui est ce jour duquel parle sainct Pierre. Aucuns estiment que c'est la claire cognoissance de

Christ, quand les hommes s'arrestent plenement à l'Evangile. Et quant *au lieu obscur*, ils disent que c'est quand les hommes demeurent encore en suspens, et que la doctrine de l'Evangile n'est point encore receue comme indubitable, et ayant d'elle-mesme sa plene certitude. Comme si sainct Pierre louoit les Juifs de ce qu'ils cherchent Christ en la Loy et aux Prophètes, et ayans ceste chandelle devant eux qui les esclaire, taschent de venir au Soleil de justice qui est Christ. Comme S. Luc aux Actes loue ceux qui après avoir ouy les prédications de sainct Paul, cherchoyent par les Escritures s'il estoit ainsi, Act., XVII, 11. Mais en ce sens il y a premièrement une absurdité, pource qu'il pourroit sembler que sainct Pierre voulust restraindre l'usage des Prophéties à un brief temps, comme si elles estoyent maintenant superflues après la manifestation de la clarté de l'Evangile. Si on réplique que ceci ne s'ensuit pas nécessairement, d'autant que ce mot *jusqu'à ce*, ne dénote pas tousjours la fin : je di qu'il ne se peut prendre autrement és commandemens : Chemine jusqu'à ce que tu ayes parachevé le chemin : Bataille jusqu'à ce que tu ayes obtenu la victoire. Certes nous voyons en ces façons de parler qu'il y a quelque espèce de temps limité. Et encore que j'accorde que la lecture des Prophètes n'est pas totalement rejettée par ce moyen : toutesfois il n'y a personne qui ne puisse bien veoir combien ce seroit une louange maigre, de dire que les Prophètes sont utiles jusques à ce que Christ nous soit manifesté, veu que leur doctrine nous est aussi bien nécessaire jusques à la fin de la vie. Et outre cela, il faut réduire en mémoire qui sont ceux ausquels parle sainct Pierre. Car il n'enseigne point yci des gens ignorans et nouveaux apprentis qui soyent encore és premiers rudimens : mais des gens qu'il a testifié ci-dessus avoir obtenu une foy de pareil pris, et avoir esté confermez en la vérité présente. Or une telle espesse obscurité d'ignorance ne compéteroit point à tels. Je sçay bien ce qu'aucuns mettent en avant : asçavoir que tous n'estoyent pas également avancez : et que pourtant yci sont spécialement admonestez les nouveaux apprentis qui cherchoyent encore Christ. Mais veu qu'il appert évidemment par la déduction du texte qu'il parle tousjours à mesmes personnes, il faut nécessairement que ce passage soit approprié aux fidèles qui avoyent desjà fait profession de Christ, et esté faits participans de la vraye lumière. Quant à moy donc, j'esten *ceste obscurité*, de laquelle sainct Pierre fait mention, à tout le cours de la vie : et expose que lors le jour nous esclairera, quand nous verrons face à face ce que nous voyons maintenant par un miroir en obscurité. Vray est que le Soleil de justice qui est Christ, reluit en l'Evangile : mais c'est en telle sorte que tousjours les ténèbres de la mort occupent en partie nos entendemens, jusqu'à ce qu'estans sortis de la prison de la chair, nous soyons transportez au ciel. Ce sera donc lors une clarté de jour, quand il n'y aura plus de nuées ou brouillars d'ignorance entre ce Soleil et nous, lesquelles nous empeschent de veoir sa claire lumière. Et de faict, nous sommes autant loin du plein midi, que nostre foy est loin de sa perfection. Parquoy il ne se faut esbahir si la condition de la vie présente est appelée Obscurité, veu que nous ne sommes pas encore venus à ceste cognoissance, à laquelle l'Evangile nous appelle. En somme, sainct Pierre enseigne que tandis que nous sommes voyagers en ce monde, nous avons besoin de la doctrine des Prophètes, comme d'une chandelle qui nous guide, laquelle estant esteinte, nous ne pouvons que nous esgarer en ténèbres. Car il ne sépare point les prophéties d'avec l'Evangile, veu qu'il monstre qu'iceelles nous esclairent, pour nous conduire et guider au chemin. Il veut seulement enseigner que tout le cours de nostre vie doit estre addressé par la parole de Dieu : pource que sans cela nous sommes de tous costez couverts des ténèbres d'ignorance : et le Seigneur ne nous esclaire point autrement, que quand nous avons les yeux dressez à sa Parole, comme à une chandelle qui nous conduit et esclaire. Or il n'use point de la simi-

litude d'une chandelle, pour signifier une lumière restrainte et petite : mais afin que ces deux membres soyent correspondans l'un à l'autre : asçavoir, Que nous n'avons point de lumière de nous-mesmes, et ne pouvons tenir le chemin non plus que celuy qui estant surpris et environné de l'obscurité espesse de la nuit, s'esgare entièrement : et, Que toutesfois le Seigneur remédie à ce mal, en allumant le flambeau pour nous conduire et guider au milieu des ténèbres. Mais ce qu'il adjouste incontinent après, *De l'estoille du matin*, ne semble point convenir à cette exposition. Car la parfaite cognoissance à laquelle nous tendons toute nostre vie, ne peut pas estre appelée Le commencement du jour. Je respon qu'en ce passage il n'est point fait comparaison des parties du jour l'une à l'autre : mais tout le jour avec ses parties est opposé à l'obscurité, qui couvriroit et accableroit entièrement tous nos sens, si le Seigneur ne nous secouroit par la lumière de sa Parole. Voyez un beau passage, par lequel nous apprenons comment c'est que le Seigneur nous gouverne et quel moyen il tient. Les Papistes ont si souvent ce mot en la bouche, Que l'Eglise ne peut errer : cependant laissans là la Parole, ils imaginent qu'elle est gouvernée par le sainct Esprit. Mais sainct Pierre prononce au contraire, que tous ceux qui n'ont point leurs yeux dressez à la lumière de la Parole, sont plongez en ténèbres. Parquoy si nous ne voulons de nostre propre gré nous jetter dedans un labyrinthe, il nous faut diligemment garder de décliner tant peu que ce soit de l'addresse et guide de la Parole. Et qui plus est, l'Eglise ne peut autrement suyvre Dieu comme son conducteur, si elle ne garde ceste forme de conduite et gouvernement. Au reste, par ceste sentence sainct Pierre condamne aussi toute la sagesse des hommes : afin que nous apprenions en toute humilité de chercher ailleurs qu'en nostre propre sens la vraye règle d'entendre et cognoistre. Car hors la Parole, il ne laisse rien de reste aux hommes que ténèbres et obscurité. D'avantage, ce qu'il dit de la clarté de l'Escriture, est bien digne d'estre noté. Car ceste louange seroit fausse si l'Escriture n'estoit propre et suffisante pour nous monstrer asseuréement le chemin. Quiconque donc ouvrira les yeux par l'obéissance de la foy, cognoistra par certaine expérience que le mot de *Chandelle* n'a point esté en vain imposé à l'Escriture. Vray est qu'elle est obscure aux incrédules : mais lesquels estans destinez à perdition, sont aveugles de leur propre gré, 2 Cor., IV, 3. Parquoy le blasphème des Papistes est exécrable, quand, afin de destourner les simples de lire l'Escriture, ils disent que la lumière d'icelle ne fait qu'esblouir les yeux. Mais il ne se faut point esbahir si des gens orgueilleux et enflez d'un vent de confiance perverse, ne voyent point ceste lumière, laquelle le Seigneur ne communique sinon aux petis et humbles. David donne un semblable titre de louange à la Loy de Dieu, au Pseaume XIX, et CXIX.

20 *Si vous entendez premièrement que nulle prophétie de l'Escriture, etc.* Sainct Pierre commence yci à monstrer comment il nous faut avoir les cœurs préparez, si nous voulons proufiter en l'Escriture comme il appartient. Combien que ceci peut estre interprété en deux sortes : car le mot Grec yci mis peu signifier Mouvement, en changeant seulement une letre, comme aucuns le lisent. Toutesfois je l'ay seulement leu en l'autre sorte, qui signifie Déclaration. Et presque tous prenent le passage en ce sens, Que nous ne nous devons point fourrer témérairement à lire l'Escriture, estans appuyez sur nostre propre sens. Et pensent que ce qui s'ensuit est la confirmation du propos : Asçavoir pource que le sainct Esprit qui a parlé par les Prophètes, est luy-mesme seul expositeur de soy-mesme. Ceste exposition contient une doctrine vraye, saincte, et ample : asçavoir : Que lors nous proufitons vrayement en la lecture des prophéties, quand renonçans à toute prudence de la chair, nous-nous assujetissons à la maistrise du sainct Esprit : au contraire, que c'est une vileine profanation d'icelles, quand nous ingérans avec ar-

rogance, nous apportons nostre subtilité pour les entendre, comme ainsi soit qu'elles contienent des mystères cachez à la chair, et des thrésors de vie admirable surmontans infiniement la capacité de nos entendemens. Et c'est ce que nous avons dit, que la lumière qui reluit en icelle, ne parvient qu'aux humbles. Au reste, les Papistes se monstrent tant et plus sots, quand ils recueillent de ceci, que nulle interprétation d'homme privé ne doit estre réputée authentique. Car ils abusent de ce tesmoignage de sainct Pierre, pour attribuer à leurs Conciles souveraine authorité d'interpréter l'Escriture. En quoy ils se monstrent plus despourveus de sens que petis enfans. Car ce que S. Pierre appelle *Déclaration particulière*, ce n'est pas à dire, D'un chacun homme, en sorte qu'il la défende à chacun en particulier : mais il monstre que tout ce que les hommes y apportent de leur propre, est une profanation. Parquoy, quand tout le monde auroit fait complot ensemble, et tous les esprits des hommes se seroyent accordez et unis ensemble, toutesfois tout ce qui sortira de là, sera une chose privée ou particulière : d'autant que ce mot est mis à l'opposite de la révélation de Dieu, quand les fidèles illuminez au dedans par le S. Esprit, recognoissent ce que Dieu veut dire par sa Parole. Nonobstant l'autre sens me semble plus simple, A-çavoir que S. Pierre entend que l'Escriture n'a point esté mise en avant par volonté ou mouvement humain. Car nous ne serons jamais bien disposez pour la lire, si nous n'y apportons révérence, obéissance et docilité. Or la vraye révérence procède de là, quand nous-nous proposons que c'est Dieu qui parle à nous, et non point des hommes mortels. Sainct Pierre donc veut principalement qu'on adjouste foy aux prophéties, comme à oracles de Dieu indubitables : d'autant qu'elles ne sont point procédées du propre mouvement des hommes. Et à cela tend ce qu'il adjouste incontinent apres, asçavoir que *les Saincts hommes de Dieu ont parlé, estans poussez du S. Esprit :* et n'ont point prononcé d'eux-mesmes et à leur fantasie quelques inventions de leur cerveau. Brief, il veut dire que le commencement de droite intelligence est, quand nous attribuons aux saincts Prophètes l'authorité qui est deue à Dieu mesme. Il les appelle *Saincts hommes de Dieu :* pource qu'exécutans fidèlement l'office qui leur estoit enjoint, ils représentoyent la personne de Dieu en leur ministère. Il dit qu'ils ont *esté poussez :* non pas qu'ils ayent esté transportez de leur entendement : (comme les Payens ont dit de leurs prophètes et devins, qu'ils estoyent eschauffez de je ne sçay quelle fureur et phrénésie) mais pource qu'ils n'ont osé ni entreprins de rien mettre en avant d'eux-mesmes, et ont seulement suyvi en toute obéissance la conduite du sainct Esprit, lequel régnoit en leur bouche comme en son sanctuaire. Quand il dit, *prophétie* de l'Escriture : il faut entendre celle qui est contenue és sainctes Escritures.

CHAPITRE II.

1 *Mais il y a eu aussi des faux-prophètes entre le peuple, comme il y aura pareillement entre vous des faux docteurs, qui introduiront couvertement sectes de perdition, et renieront le Seigneur qui les a rachetez amenans sur eux-mesmes soudaine perdition :*

2 *Et plusieurs suyvront leurs insolences*[1], *par lesquels la voye de vérité sera blasmée,*

3 *Et en avarice feront*[2] *marchandise de vous par paroles feintes : sur lesquels dès pieça la condamnation ne tarde point, et la perdition ne sommeille point.*

1) Ou, ruines et perditions. 2) Ou, De sorte que par avarice ils feront.

1 *Mais il y a aussi des faux-prophètes entre le peuple, etc.* Pource que c'est une chose qui a accoustumé d'esbranler fort et avec grand danger les

consciences débiles, quand des faux docteurs se lèvent, qui corrompent ou deschirent par pièces la doctrine de la foy : il a esté nécessaire que l'Apostre voulant exhorter les fidèles à constance, ostast un tel scandale. Or il use de cest argument pour consoler et confermer ceux ausquels il escrit, Que Dieu a tousjours exercé son Eglise de ceste sorte de tentation : et c'est afin que leurs cœurs ne soyent abbatus pour la nouveauté. La condition, dit-il, de l'Eglise ne sera point autre sous l'Evangile, qu'elle a esté anciennement sous la Loy. Il y a eu des faux-prophètes qui ont troublé l'Eglise ancienne : il ne nous en faut pas moins attendre. Il estoit bien besoin que ceci fust apertement dénoncé, pource que plusieurs imaginoyent que l'Eglise auroit un estat tranquille sous le règne de Christ. Car d'autant que les Prophètes promettent à son advénement une paix parfaite, une souveraine lumière de la sapience céleste, et une plene restauration de toutes choses : ceux là pensoyent que l'Eglise ne seroit plus sujete à aucuns combats. Qu'il nous souviene donc que l'Esprit de Dieu a une fois prononcé ceci, Que l'Eglise ne seroit jamais exempte de ce mal qui se couve au milieu d'elle : et que ceste similitude nous viene tousjours en mémoire, Que nostre foy doit estre esprouvée comme la foy des Pères a esté esprouvée : d'autant qu'il y a une mesme raison : asçavoir afin que par ce moyen il apparoisse si nous aimons Dieu à bon escient et en vérité : comme il est escrit au chap. XIII du Deutér., v. 3. Au reste, il n'est point besoin de réciter yci tous les exemples. Que ce nous soit assez d'entendre en brief, qu'à l'exemple des Pères il nous faut batailler contre les fausses doctrines, et que pour toutes les divisions et sectes que nous voyons devant nos yeux, il ne faut point que nostre foy défaille ou soit esbranlée : et ce d'autant que la vérité de Dieu n'a point laissé de demeurer ferme au milieu des troubles et mouvemens tempestueux, par lesquels Satan a tant de fois tasché à renverser tout. Or il nous faut noter que S. Pierre ne touche pas quelque certain temps, disant qu'il *y aura des faux docteurs :* mais il comprend tous temps et aages. Car il fait yci comparaison des Chrestiens avec le peuple ancien. Parquoy il nous faut accommoder ceste doctrine à nostre temps, de peur que ceste tentation ne nous face perdre courage, quand nous voyons que des faux docteurs se lèvent pour batailler contre la vérité de Dieu. Aussi c'est pour ceste raison que l'Esprit de Dieu nous en admoneste, afin que nous soyons songneux de nous en donner garde. Et à ce mesme tend toute la description qu'il adjoustera tantost après : combien qu'il ne déclarera point par le menu quelle sera une chacune secte : mais addressera particulièrement son propos contre des gens profanes, qui font estat d'introduire au monde un contemnement de Dieu. Vray est qu'il y a bien yci une sentence générale, Qu'il se faut garder des faux docteurs : mais cependant il en a choisi une espèce, de laquelle il y avoit plus grand danger. Ce qui appert mieux par les paroles de sainct Jude, qui traitte du tout le mesme propos. *Qui introduiront couvertement sectes de perdition, etc.* Il dénote par ce mot la ruse et finesse de Satan et de tous les iniques, qui bataillent sous la mesme enseigne : asçavoir que pour semer leur venin ils s'insinueront par moyens obliques, et comme minans par-dessous terre. Et pourtant les fidèles doyvent d'autant plus veiller, et se tenir sur leurs gardes pour éviter les ruses et menées clandestines de tels galans. Car quoy qu'ils s'insinuent par moyens subtils et bien finement, nonobstant si ne pourront-ils abuser ceux qui seront diligens et attentifs à se tenir sur leurs gardes. Il use de ce mot *Sectes de perdition :* afin qu'autant qu'un chacun ha soin de son propre salut, il ait ces sectes en exécration et horreur, comme pestes très dangereuses. Quant au mot d'Hérésie ou Secte, ce n'est point sans cause qu'il a esté tousjours infâme et odieux entre les enfans de Dieu. Car la simple vérité de Dieu est le lien de saincte union : aussi tost qu'on se recule d'icelle il ne reste plus rien qu'une horrible dissipation. *Et renieront le Seigneur qui les a rachetez.*

Combien qu'on renie Christ en diverses sortes, toutesfois, selon mon opinion, sainct Pierre parle yci de ceste façon de le renier, qui est exprimée en l'Epistre de S. Jude, asçavoir quand on convertit la grâce et bonté de Dieu en dissolution. Car Jésus-Christ nostre Seigneur nous a rachetez, afin qu'il eust un peuple à soy, séparé de toutes les ordures et souillures du monde, et addonné à saincteté et innocence, Tite II, 14. Ce n'est donc point sans raison qu'il est dit que ceux qui ayans rejetté toute bride se prostituent du tout en une licence desbordée, renient Christ, par lequel ils ont esté rachetez. Parquoy si nous voulons que la doctrine de l'Evangile demeure saine et entière entre nous, ayons ceci bien imprimé en nos cœurs, Que nous avons esté rachetez par Christ, afin qu'il soit Seigneur de nostre vie et de nostre mort : et pourtant ce but nous est proposé, de vivre et mourir à luy. Il répète derechef que *leur condamnation et perdition* est prochaine, afin que les autres ne s'enveloppent point avec eux.

2 *Et plusieurs suyvront leurs insolences, etc.* Certes ceci n'est pas un petit scandale aux infirmes, quand ils voyent que le monde par un applaudissement commun reçoit les fausses doctrines, et qu'un nombre infini de gens est transporté après, en sorte qu'il y en a bien peu qui persévèrent en la pure obéissance de Christ. Et à ce propos il n'y a rien aujourd'huy qui trouble plus fort les esprits des fidèles qu'un tel révoltement. Car à grand'peine y en a-il de dix l'un de ceux qui ont fait profession de Christ, qui tiene bon en la pureté de la foy jusques à la fin. Presques tous s'abbastardissent après les corruptions, et estans abusez par ces docteurs qui laschent la bride à toute licence, devienent profanes. Afin que ceci n'esbranle nostre foy, S. Pierre vient au-devant, et prédit de bonne heure qu'il adviendra que des docteurs d'impiété et exécrables tireront beaucoup de gens à perdition. Au reste, il y a yci deux lectures entre les Grecs mesmes. Car aucuns lisent Insolences, et les autres Perditions et ruines. Toutesfois j'ay suyvi ce qui est plus receu. *Par lesquels la voye de vérité sera blasmée.* J'enten que ceci est dit, pource que tout ainsi que la religion est honorée et ornée quand les hommes sont instituez en la crainte de Dieu, à saincteté de vie, et à mœurs chastes et honestes : ou pour le moins la bouche est fermée aux meschans à ce qu'ils ne puissent mesdire de l'Evangile : aussi quand on lasche la bride à toute dissolution, le nom et la doctrine de Christ sont exposez aux blasmes et outrages des infidèles. Il y en a d'autres qui amènent yci un autre sens divers : asçavoir que ces faux docteurs comme chiens mastins abbayeront contre la vraye doctrine. Mais il me semble plustost que les paroles de l'Apostre signifient qu'ils donneront occasion aux adversaires de s'eslever fièrement contre la vérité de Dieu, et l'avoir en mocquerie. Combien donc que quant à eux ils ne desgorgent pas apertement paroles injurieuses pour se mocquer de la profession Chrestienne, toutesfois ils arment les autres à la blasmer et despiter.

3 *Par paroles feintes.* Sainct Pierre tasche en toutes sortes de rendre les fidèles courroucez contre les faux docteurs, afin qu'ils les repoussent arrière d'eux plus rudement et plus constamment. C'est une chose fort odieuse, que nous soyons exposez en vente comme vils esclaves. Or il testifie que cela se fait, quand quelqu'un nous soustrait de la rédemption et délivrance acquise par Christ. Il appelle Paroles feintes, qui sont dressées subtilement pour décevoir. Ainsi donc, fermons toute entrée aux inventions perverses des faux docteurs, si nous ne sommes tellement transportez hors du sens, que de nostre propre gré les vueillions laisser faire marchandise du salut de nos âmes. Il répète que *leur perdition* ne sommeille point, à une mesme fin qu'il avoit fait ci-dessus, asçavoir pour destourner les bons de la compagnie de telles gens. Car puis qu'ils sont destinez à ruine prochaine, quiconque se mesle avec eux, ne peut que périr misérablement.

4 *Car si Dieu n'a point espargné les Anges qui ont péché : ains les ayant abysmez avec chaines d'obscurité, il les a livrez pour estre réservez au jugement*[1].

5 *Et n'a point espargné le monde ancien, mais a gardé Noé luy huitième, héraut de justice, et a amené le déluge au monde des meschans*[2] :

6 *Et a condamné à subversion les citez de Sodome et Gomorrhe, les réduisant en cendre, et les mettant pour exemple à ceux qui vivront sans révérence de Dieu*[3] :

7 *Et en a délivré le juste Loth, qui estoit oppressé des abominables par leur infâme conversation.*

8 (*Car ce juste habitant entr'eux oyant et voyant, affligeoit*[4] *de jour en jour son juste cœur à cause de leurs œuvres injustes.*)

1) *Jude*, 6. 2) *Gen.*, VII, 1. 3) *Gen.*, XIX, 24. 4) Ou, ce juste de veue et d'ouye, etc., affligeoit.

4 *Car si Dieu n'a point espargné les Anges, etc*, Nous avons dit combien il est requis qu'on soit adverti que les meschans qui auront corrompu l'Eglise par fausses doctrines, ne peuvent éviter la vengence de Dieu. Il le prouve donc par trois exemples du jugement de Dieu notables sur tous autres : asçavoir que Dieu n'a point espargné ses propres Anges : qu'il a une fois exterminé tout le monde par le déluge : et qu'il a rédait en cendre Sodome et les autres villes voisines. Or sainct Pierre prend pour tout arresté, ce qui doit aussi estre indubitable entre nous : Asçavoir que Dieu est juge du monde. Dont il s'ensuit que telle punition qu'il a faite anciennement des meschans et contempteurs, il la fera aujourd'hui aussi de ceux qui sont semblables. Car il ne se peut faire que tousjours il ne soit semblable à soy-mesme : et il n'ha point acception des personnes, pour dire qu'il pardonne à l'un une meschanceté de laquelle il aura fait vengence en l'autre : mais il hait également injustice, en quelque part qu'il la rencontre. Car il faut tousjours retenir ceste différence qui est entre Dieu et les hommes, asçavoir que les hommes ne gardent jamais équalité en leurs jugemens : mais Dieu garde tousjours une mesme tenue à juger. Car quant à ce qu'il pardonne les péchez aux éleus, cela se fait pource qu'il les efface par repentance. Parquoy il ne nous réconcilie point à soy autrement qu'en nous justifiant. Car jusqu'à ce que le péché soit osté, tousjours demeure entre luy et nous matière de division et divorce. Quant à ce qu'il dit des Anges, c'est un argument prins de la chose plus grande à une moindre. Car comme ainsi soit que les anges fussent plus excellens, leur excellence toutesfois ne les a peu faire eschapper la main de Dieu. Beaucoup moins donc sera-il possible que les hommes mortels qui auront suyvi leur impiété, eschappent. Au reste, pource que sainct Pierre touche yci en brief de la cheute des Anges, et qu'il ne raconte point le temps, ne la façon, ne les autres circonstances : il nous faut aussi sobrement philosopher en cest endroit. Il y a beaucoup de gens curieux, qui ne font jamais fin de s'enquérir de ces choses : mais veu que Dieu n'en a guères parlé en l'Escriture, ains seulement comme en passant : par cela mesme il nous a admonestez de nous contenter de ceste cognoissance moyenne. Et certes ceux qui s'en enquièrent plus curieusement, ne cherchent pas d'édifier : mais veulent repaistre leurs esprits de vaines spéculations. Dieu en a manifesté ce qui nous estoit utile : Asçavoir que les diables ont esté créez du commencement, afin qu'ils rendissent obéissance à Dieu : mais que par leur propre faute ils sont tombez en apostasie ou révoltement, pource qu'ils n'ont peu endurer que Dieu dominast sur eux : et que pourtant la perversité qui est en eux adhérente, est accidentale, et non point de nature, en sorte qu'on la puisse attribuer à Dieu. Sainct Pierre déclare cela assez apertement, quand il met

en plus haut degré les Anges qui sont tombez, que les hommes. Sainct Jude aussi le dit plus apertement, quand il dit qu'ils n'ont point gardé leur commencement ou leur principauté. Ceux qui ne se contentent point de ces tesmoignages, qu'ils s'en aillent chercher la théologie Sorbonique, qui les soulera tellement de parler des Anges, qu'elle les précipitera quant et quant jusques aux enfers avec les diables. *Avec chaines d'obscurité.* Il signifie par ceste métaphore ou similitude qu'ils sont tenus enserrez en ténèbres jusqu'au dernier jour. La similitude est prinse des malfaiteurs, lesquels après qu'ils sont condamnez, endurent la moitié de la peine par la durté de la prison, jusqu'à ce qu'ils soyent tirez au dernier supplice. On peut recueillir de ceci non-seulement quelle peine les réprouvez endurent après la mort : mais aussi quelle est la condition des enfans de Dieu. Car ceux-ci acquiescent et reposent paisiblement en l'espérance de la béatitude asseurée, combien qu'ils ne jouissent point encore d'icelle : comme au contraire les réprouvez endurent un torment horrible de la vengence qui leur est appareillée.

5 *Et n'a point espargné le monde ancien.* La raison de ceste manière de parler est, pource que Dieu après avoir noyé le genre humain, a, par manière de dire, refait le monde de nouveau. C'est encore yci un argument du plus grand au plus petit. Car comment les meschans eschapperoyent-ils le déluge de l'ire de Dieu, par lequel tout le monde a esté une fois englouti ? Car en disant que *huit furent sauvez :* il signifie que la multitude ne servira point de bouclier devant Dieu pour défendre les meschans : mais autant qu'il y en aura qui auront péché, seront punis, soyent petit nombre ou grand. Mais on fait yci une question : Pourquoy c'est qu'il appelle *Noë héraut de justice.* Aucuns entendent yci ceste publication de la justice de Dieu, à la façon que l'Escriture loue et magnifie la justice de Dieu, en ce qu'il maintient les siens, les délivre de la mort, et les remet en la vie. Mais il me semble plustost qu'il est appelé *héraut de justice*, pource qu'il a tasché d'amener à repentance et amendement le monde desbauché et désespéré : et ce non-seulement par doctrine et sainctes exhortations, mais en continuant à s'employer six vingts ans continuels à bastir l'arche avec grand'peine. Or l'intention du sainct Apostre est de nous proposer tellement devant les yeux l'ire de Dieu contre les réprouvez, que cependant il nous exhorte à imiter les saincts.

6 *Et a condamné à subversion les citez de Sodome et Gomorrhe.* Ce fut un exemple si notable de la vengence de Dieu, que l'Escriture toutes fois et quantes qu'elle parle de la perdition universelle des infidèles, use volontiers de termes qui se rapportent là, comme à la figure de ce jugement dernier. Et pourtant sainct Pierre dit que *ces villes sont mises pour exemple.* On en pourroit bien dire autant d'autres villes, et à la vérité : mais S. Pierre note quelque chose de spécial en celles-ci : pource que ce qui leur adveint est une image excellente, et comme un vif pourtrait du jugement : ou plustost pource que Dieu a voulu en cela laisser un tesmoignage évident de son ire contre les meschans, qui servist à tous aages jusqu'à la fin du monde. Comme quand il a racheté son peuple d'Egypte : en ceste seule grâce il nous a voulu peindre le salut perpétuel et la délivrance de son Eglise. Ce que S. Jude aussi a exprimé, l'appelant La peine du feu éternel.

8 *Car ce juste etc.* Quasi tous exposent que Loth estoit juste de veue et d'ouye : pource que tous ses sens avoyent en horreur les meschancetez de Sodome. Toutesfois on pourroit rapporter ailleurs ces mots, De veue et d'ouye, en sorte que le sens soit tel, Que cest homme juste habitant entre les Sodomites, affligeoit son âme, c'est-à-dire se tormentoit de veue et d'ouye. Car nous sçavons qu'il a esté contraint de veoir et ouïr beaucoup de choses qui tormentoyent merveilleusement son esprit. Brief, S. Pierre veut dire, que combien que ce sainct personnage fust de tous costez environné et comme assiégé de vices monstrueux et horribles, néantmoins il n'a point décliné du droit chemin. Or sainct Pierre exprime plus qu'il n'avoit fait au paravant :

asçavoir que le juste Loth a volontairement incité son cœur à se sentir navré de grans tormens : comme il est raisonnable que tous fidèles soyent faschez au vif, et grandement affligez, quand ils voyent que le monde s'abandonne à toutes sortes de meschancetez. Et d'autant plus nous est-il nécessaire de gémir pour nos propres péchez. L'Apostre a nommément mis ceci, afin que quand nous verrons l'impiété régner par tout, nous ne nous laissions surprendre et enyvrer des allèchemens des vices, et que par ce moyen nous ne périssions malheureusement avec les autres : ains que nous préférions à toutes les délices du monde, ceste douleur bénite par le Seigneur.

9 *Le Seigneur sçait délivrer de tentation ceux qui l'honorent, et réserver les injustes pour estre tormentez au jour du jugement :*

10 *Et principalement ceux qui suyvent la chair, et cheminent en concupiscence de pollution, et mesprisent la seigneurie, audacieux, addonnez à leur sens, qui ne craignent point de blasmer les puissances supérieures :*

11 *Comme ainsi soit que les Anges qui sont plus grans en force et en puissance, ne baillent point sentence de blasme à l'encontre d'icelles devant le Seigneur.*

9 *Le Seigneur scait délivrer de tentation, etc.* Premièrement ceci scandalize les infirmes : que combien que les fidèles souspirent avec grande anxiété, toutesfois ils ne sentent point tout incontinent l'aide de Dieu qui les soulage : mais plustost le Seigneur les laisse quelque fois abanner en longue fascherie et langueur, comme s'ils devoyent sécher là sur les pieds, ainsi qu'on dit communément. Et puis les meschans se desbordent lors à plaisir : et cependant Dieu ne dit mot, comme s'il fermoit les yeux à leurs vices. Sainct Pierre destourne maintenant les fidèles de ces deux scandales. Car il tesmoigne que le Seigneur sçait bien quand il est expédient de délivrer de tentation les fidèles. Par lesquelles paroles il nous admoneste qu'il faut laisser cest office à Dieu : et que pourtant il nous faut endurer patiemment les tentations, et ne perdre point courage, pourtant si Dieu diffère quelque fois sa vengence contre les meschans. Ceste consolation nous est fort nécessaire : car voyans cela, nous sommes induits à penser, Si le Seigneur veut avoir les siens saufs et entiers, pourquoy ne les amasse-il tous à part en quelque coin de la terre, afin qu'ils s'incitent les uns les autres à vivre sainctement? et pourquoy les mesle-il avec les meschans pour estre souillez par iceux? Mais quand Dieu s'attribue cest office d'aider et maintenir les siens, afin qu'ils ne défaillent au milieu du combat, nous reprenons courage pour batailler vaillamment. Voyci la somme du premier membre. Que le Seigneur a ordonné ceste condition à tous fidèles, qu'ils soyent esprouvez par diverses tentations : mais qu'il faut bien espérer de l'issue, d'autant qu'ils ne seront jamais destituez de son aide. *Et réserve les injustes pour estre tormentez, etc.* Il monstre par ce membre que Dieu modère tellement ses jugemens, qu'en supportant pour quelque temps les meschans, toutesfois il ne les laisse point impunis. Ainsi il corrige la trop grande hastiveté qui a accoustumé de nous transporter, et principalement quand l'énormité des péchez nous navre plus au vif. Car nous voudrions alors qu'en un mesme instant Dieu foudroyast : s'il attend, il nous semble qu'il n'est plus juge du monde. Ainsi donc afin que nous ne nous troublions si nous voyons que les meschans demeurent impunis pour quelque temps, sainct Pierre nous réduit en mémoire que le Seigneur a ordonné et préfix le jour du jugement, et que pourtant les infidèles et réprouvez n'eschappent point la punition, quoy que Dieu ne se venge pas d'eux sur-le-champ. Ce mot de *Réserver*, emporte poids : comme s'il disoit qu'ils ne sont point eschappez de la main de Dieu, mais qu'il

y a des liens que les hommes ne voyent pas, desquels ils sont tenus serrez, pour estre un jour tirez en jugement. Le participe Grec qui est yci mis, est bien du temps présent : (car il y a mot à mot, Réserver les injustes qui sont tormentez au jour du jugement) mais on le doit résoudre ainsi, A estre tormentez, ou Afin qu'ils soyent tormentez. Car il veut que nous dépendions de l'attente du dernier jugement, afin que nous bataillions en espoir et patience jusques à la fin de nostre vie?

10 *Et principalement ceux qui suyvent la chair, etc.* Il vient maintenant à spécifier, accommodant la doctrine générale à son propos. Car il avoit affaire à gens pleins d'une malice effrontée : il monstre donc qu'il ne se peut faire qu'il n'y ait une horrible vengence apprestée pour eux. Car veu que Dieu fera sentir son ire à tous, comment eschapperoyent ceux-ci, lesquels comme bestes se prostituent à toutes meschancetez? Cheminer après la chair, c'est estre addonné à la chair, comme sont les bestes brutes, lesquelles ne sont point conduites de jugement ne de raison : ains ont l'appétit et sensualité de leur chair pour leur principal gouvernement et conduite. Par la *concupiscence de pollution*, il nous faut entendre les désirs infâmes et desbordez : asçavoir quand les hommes sont transportez à immondicité, rejettans toute amour et affection d'honnesteté, et oublians toute honte. C'est la première tache de laquelle il les marque, Que ce sont gens infâmes, et addonnez à toutes vilenies et ordures. Il y a puis après d'autres marques, asçavoir *qu'ils mesprisent la seigneurie*, et n'ont point de honte de mettre blasme et opprobre sur les personnes que Dieu a bien voulu constituer en degré et estat honorable. Car je rapporte ces deux manieres de parler à un mesme but. Car après qu'il a dit *qu'ils mesprisent la seigneurie :* il monstre incontinent la source de ce mal, asçavoir qu'ils sont *audacieux et addonnez à leur sens.* Finalement afin de mieux exprimer la grandeur de leur orgueil, il dit qu'ils *ne craignent point de blasmer les puissances supérieures.* Car c'est une arrogance monstrueuse de n'estimer rien la gloire qui reluit és estats politiques ordonnez de Dieu. Là où nous avons traduit *les puissances supérieures*, il y a un mot qui signifie Gloires : mais il n'y a point de doute que par ce mot il ne signifie les principautez et magistrats. Car combien qu'il n'y ait estat légitime de vivre qui ne soit digne de louange, nous sçavons toutesfois que l'office de magistrat est excellent par-dessus les autres, d'autant qu'ils sont comme lieutenans de Dieu à gouverner le genre humain. Ceste puissance donc est vrayement ornée de gloire, veu que Dieu se manifeste en icelle. Nous entendons maintenant ce que sainct Pierre veut dire par ce second membre : asçavoir que ceux desquels il parle, estoyent gens phrénétiques, amateurs de troubles et confusion. Car nul ne peut oster du monde le gouvernement civil, qu'il n'introduise un désordre. Or ceux-ci sans aucune crainte desgorgeoyent des injures et grans outrages contre les magistrats, pour oster toute révérence de police et administration publique. Et par ce moyen que faisoyent-ils sinon blasmer Dieu et l'assaillir apertement, et s'élever contre luy par leurs blasphèmes? Nous avons eu aussi de nostre temps plusieurs telles gens mutins et séditieux, lesquels mettans en avant que la puissance du glaive estoit profane et illicite, se sont efforcez de furieusement renverser tout ordre politique. Satan suscite de telles manières de gens enragez, comme des Furies, pour empescher le cours de l'Evangile : mais le Seigneur nous a fait une grand'grâce, de ce que non-seulement il nous a advertis de nous donner garde de ceste poison mortelle : mais aussi nous a munis d'un ancien exemple contre ce scandale. Parquoy les Papistes se monstrent trop sots et iniques, quand ils nous calomnient et chargent que par nostre doctrine nous mettons les armes au poing aux séditieux. Comme si on n'eust peu reprocher anciennement le semblable aux Apostres, qui toutesfois n'en estoyent en rien coulpables.

11 *Comme ainsi soit que les Anges, etc.* Il monstre leur arrogance es-

tourdie, en ce qu'ils osent bien usurper plus de licence que ne font les Anges mesmes. Mais c'est merveilles pourquoy c'est qu'il dit que les Anges *ne baillent point sentence de blasme* contre les magistrats. Car à quel propos seroyent-ils contraires à ce sainct ordre, lequel ils sçavent estre institué de Dieu? A quel propos s'eslèveroyent-ils contre les puissances, lesquelles ils sçavent estre députées à mesme ministère qu'eux? Ceste raison a meu aucuns de penser que ceci fust dit des diables: mais par ce moyen ils n'évitent pas l'absurdité. Car comment seroit Satan si modeste à espargner les hommes, veu qu'il est autheur de tous blasphèmes qui se font contre Dieu? D'avantage leur opinion est réfutée par les paroles de sainct Jude. Or nous verrons qu'il a parlé ainsi des saincts Anges bien à propos, si nous considérons la circonstance du temps. Car presque tous les magistrats estoyent pour lors infidèles, ennemis mortels et persécuteurs de l'Evangile. Parquoy il ne se pouvoit faire qu'ils ne fussent hays des Anges, qui sont gardiens et protecteurs de l'Eglise. Toutesfois il dit qu'ils condamnent tellement les hommes dignes de haine et exécration, qu'ils portent révérence à la supériorité qui est ordonnée de Dieu. Ceste modestie, dit-il, estant aux Anges, ceux-ci ne craignent point de desgorger des blasphèmes si détestables et outrageux.

12 *Mais ceux-ci comme bestes brutes qui sont faites naturellement pour proye et destruction*[1], *blasmans ce qu'ils n'entendent point, périront par leur corruption,*

13 *Recevans le salaire d'injustice: réputans à volupté de pouvoir jouir des délices chacun jour*[2]. *tasches et souillures, faisans grand'chère en leurs erreurs*[3], *en banquetant avec vous,*

14 *Ayans les yeux pleins d'adultère, et insatiables de péché, amorsans les âmes mal asseurées, ayans le cœur exercé en cupiditez*[4], *enfans de malédiction,*

15 *Lesquels ayans laissé le droit chemin, se sont fourvoyez en ayant suyvi le chemin de Balaam fils de Bozor, qui aima le salaire d'iniquité*[5],

16 *Et fut convaincu de son iniquité:* car *une asnesse muete parlant en voix d'homme, réprima la phrénésie du Prophète.*

1) Ou, qui suyvent leur sensualité, estans faites pour estre prises et destruites. 2) Ou, prenans leur plaisir en leurs delices ordinaires. 3) Ou, prenans leur esbat à leurs tromperies. 4) Ou rapines. 5) *Nomb.*, XXII, 21. *Jude*, 11.

12 *Mais ceux-ci comme bestes brutes, etc.* Il poursuit ce qu'il avoit commencé à dire de ces contempteurs de Dieu et meschans qui corrompent l'Eglise. Or il rédargue premièrement leurs mœurs dissolues, et tout le train de leur vie confit en infamie et déshonesteté. Puis après il dit qu'ils sont si hardis et effrontez, que par leur plaisanterie et babil plein de flatterie, ils s'insinuent en la grâce de plusieurs. En premier lieu, il les compare à des *bestes brutes*, lesquelles semblent estre nées pour se jetter dedans les filets, et se précipiter à leur ruine de leur propre mouvement et gré. Comme s'il disoit, que sans estre tirez d'aucuns allèchemens, ils se hastent de leur propre gré pour se jetter dedans les laqs de Satan, et les filets de la mort. En lieu que nous avons tourné, *qui sont faites naturellement:* il y a de mot à mot en sainct Pierre, Nées naturelles: mais il n'y a pas grande différence quant au sens, soit que l'un de ces deux mots ait esté supposé par quelque autre, soit qu'en mettant tous les deux, l'Apostre ait mieux voulu exprimer ce qu'il disoit. Quant à ce qu'il dit, *blasmans ce qu'ils n'entendent point:* cela concerne l'orgueil duquel il a n'aguères fait mention. Il dit donc que la raison pourquoy ils mesprisent si fièrement toute excellence, c'est pource qu'ils sont devenus totalement stupides, en sorte qu'ils ne sont nullement différens des bestes brutes. Au reste, au lieu de ce que nous avons tra-

duit Destruction et Corruption : le Grec n'ha qu'un mesme mot pour tous les deux, en divers sens toutesfois. Car quand il dit qu'ils périront en leur corruption : il entend que leurs abus et faussetez leur tourneront en ruine.

13 *Réputans à volupté de pouvoir jouir des délices, etc.* Comme s'il disoit, Ils mettent leur félicité és délices présentes. Nous sçavons que les hommes sont plus excellens que les bestes, en ce que leur jugement et raison s'estend bien plus loin. C'est donc une chose mal séante à l'homme, de n'avoir appréhension que des choses qui luy sont présentes, et d'y estre du tout retenu. Par cela il nous admoneste que nous devons despestrer nos entendemens des délices ou voluptez de la chair, si nous ne voulons estre mis au rang des bestes brutes. Ce qui s'ensuit doit estre ainsi entendu, Ceux-ci souillent vous et vostre assemblée, et y laissent des taches de leur vilenie. Car quand ils banquetent avec vous, ils se gaudissent, et font grand'chère en leurs erreurs, et se desbordent en iceux, monstrans par leurs yeux et gestes des signes d'amours impudiques, et d'incontinence détestable. Erasme a tourné Banquetans en leurs erreurs se mocquent de vous, et vous outragent : mais cela est trop contraint. On le pourroit ainsi exposer assez bien proprement, Faisans grand'chère avec vous, ils se mocquent de vous, et vous outragent arrogamment en leurs erreurs : toutesfois je l'ay tourné selon qu'il me sembloit plus convenable. Il appelle les *yeux pleins d'adultère*, des yeux impudiques, et qui par intempérance se jettent sans cesse çà et là pour trouver occasion de pécher : comme aussi il l'exprime incontinent après.

14 *Amorsans les âmes.* Ceste similitude d'amorser admoneste les fidèles de se donner garde des surprinses secrètes et frauduleuses de ces garnemens. Car il compare leurs ânesses et ruses à des hameçons, qui pourroyent tirer à perdition ceux qui ne s'en donneroyent garde. Quand il adjouste, *Les âmes mal-asseurées :* il monstre le moyen de se garder, asçavoir quand nous prendrons racine en la foy et en la crainte de Dieu. Or il monstre quant et quant, que ceux qui se laissent amorser par tels blandissemens, ne sont aucunement excusables, pour autant qu'il faut imputer cela à leur légèreté et inconstance. Soyons donc fermes en la foy, et nous serons asseurez contre les tromperies des meschans. *Ayans le cœur exercé en cupiditez.* Erasme a tourné, Rapines : et de faict, la signification du mot Grec est ambiguë. De moy, j'aime mieux dire Cupiditez, pource que comme il a condamné en leurs yeux l'intempérance et impudicité, aussi il semble que maintenant il reprend les vices qui sont cachez au cœur. Or cela ne se doit point restraindre à l'avarice. Quant à ce qu'il les appelle *enfans de malédiction :* on le peut exposer tant en signification active que passive : ou pource qu'ils apportent la malédiction en quelque part qu'ils se trouvent : ou pource qu'ils sont dignes de malédiction et exécration. Or d'autant qu'il a récité jusques à présent combien de nuisance ils apportent par l'exemple de leur meschante et vileine vie, il répète derechef qu'ils sèment de la poison mortelle d'impiété en la doctrine, pour faire mourir les simples. Il les compare *à Balaam fils de Bozor*, lequel se laissa corrompre par argent, et exposa sa langue en vente pour maudire le peuple de Dieu. Et pour monstrer qu'ils ne sont point dignes de longue réfutation, il dit que Balaam fut reprins par son *asnesse :* et que par ce moyen *sa phrénésie fut réprimée.* Mais par un mesme moyen il destourne les fidèles de suyvre en façon que ce soit leur compagnie. Car à la vérité, ce fut un merveilleux et horrible jugement de Dieu, que l'Ange apparut plustost à une beste, qu'il ne feit pas à ce prophète : que la beste sentant que Dieu estoit courroucé, n'osa passer plus outre, ains plustost recula en arrière : et Balaam prophète poussé du mouvement aveugle de son avarice, s'avanceoit et ingéroit contre la certaine défense de Dieu. Car ce qu'il luy fut finalement respondu qu'il y allast, ce fust plustost un signe de l'indignation de Dieu qu'un congé. Finalement la bouche fut ouverte à l'asnesse au grand déshonneur de Balaam : afin

que luy qui ne s'estoit point voulu assujetir au commandement de Dieu, l'eust pour maistresse. Et le Seigneur a voulu monstrer par ce miracle et événement estrange, combien c'est une chose monstrueuse de convertir la vérité en mensonge On demande sur ceci, pourquoy Balaam est orné du titre de Prophète, veu qu'il appert qu'il a esté addonné à beaucoup de mauvaises superstitions. Je respon, que le don de prophétizer est tellement particulier, que celuy qui autrement n'adore point le vray Dieu, et ne sçait que c'est de vraye religion, en peut estre doué. Et Dieu a bien voulu quelque fois qu'il y eust don de Prophétie au milieu de l'idolâtrie, afin que les hommes eussent moins d'excuse. Maintenant si quelqu'un veut recueillir en brief ce que sainct Pierre a dit, il verra que son admonition n'est pas moins convenable à nostre temps. Car ceste peste court par tout, que les hommes ont je ne sçay quels brocars desquels ils abusent en se mocquant de Dieu et de Jésus-Christ : et qui pis est, sous ombre de sornettes et plaisanteries, se rient et gaudissent de toute religion : et combien qu'ils soyent addonnez à leur chair comme bestes brutes, néantmoins s'osent bien mesler parmi les fidèles : et gazouillent quelque chose de l'Evangile, mais cependant prostituent leur bouche et leur langue pour servir au diable, afin de faire tomber tout le monde en malédiction éternelle, entant qu'en eux est : estans en cela pires que Balaam, d'autant que pour néant et de leur gré ils desgorgent leurs exécrations horribles : et luy ne se meit point à maudire, sinon alléché par la récompense qu'on luy promit.

17 *Ce sont fontaines sans eau, et nuées démenées par tourbillons de vents, ausquels l'obscurité des ténebres est gardée éternellement*[1].

18 *Car en prononceant fort arrogans propos de vanité, ils amorsent par concupiscences de la chair et par insolences ceux qui vrayement avoyent évité ceux qui conversent en erreur :*

19 *Leur promettans liberté, comme ainsi soit qu'eux-mesmes soyent serfs de corruption. Car on est réduit en la servitude de celuy par lequel on est vaincu.*

1) *Jude*, 12

17 *Ce sont fontaines sans eau, etc.* Il monstre par ces deux similitudes, qu'ils n'ont rien au dedans, combien qu'ils ayent grand monstre par le dehors. Une fontaine seulement à la regarder invite les hommes à soy, pource qu'elle promet de l'eau, tant pour en boire que pour d'autres commoditez de la vie. Et les nuées aussi tost qu'elles apparoissent, donnent espérance que bien tost il tombera de la pluye pour arrouser la terre. Il dit donc que ceux-ci sont semblables à des fontaines, pource qu'ils sont pleins de vanterie, et semble bien qu'il y a quelque subtilité en leurs sentences, et quelque grâce en leur propos : mais au dedans ils sont secs et stériles : et pourtant ils ne sont qu'une figure et apparence vaine de fontaine. Il dit outreplus, que ce sont *nuées* que le vent espard sans pluye, ou bien lesquelles s'esclattent, et causent un orage dommageable. Par cela il signifie qu'ils n'apportent jamais proufit : mais bien souvent sont fort pernicieux. Après cela, il leur dénonce derechef le jugement horrible de Dieu, afin que par ceste crainte les fidèles soyent retenus en bride. Combien qu'en parlant de *l'obscurité des ténèbres*, il fait allusion aux brouillars par lesquels telles gens obscurcissent la vérité, et embrouillent les matières. Comme s'il disoit, que pour des ténèbres temporelles qu'ils introduisent maintenant, il y en a de beaucoup plus espesses, voire éternelles qui leur sont appareillées.

18 *Car en prononceant fort arrogans propos, etc.* Il signifie que par leurs gros mots, paroles superbes et enflées, ils esblouissent les yeux des simples,

en sorte qu'ils ne peuvent appercevoir leurs finesses et tromperies. Car il ne seroit pas aisé de décevoir les esprits par telles resveries, sinon qu'on les eust au paravant estourdis par quelque finesse et ruse. Il dit donc qu'ils ont des propos et jaseries braves et bien raisonnantes, pour ravir en admiration ceux qui n'y prenent point garde. Outreplus, ces grandes parades et propos magnifiques que les poulmons enflez soufflent hors (comme dit Perse) sont fort propres à couvrir leurs tromperies entortillées. Or on peut recueillir par les livres d'Irénée, qu'il y avoit une telle finesse et astuce en Valentin et ses semblables. Car ils avoyent forgé des mots desquels on n'avoit jamais ouy parler auparavant, lesquels ils faisoyent résonner pour estonner les ignorans, et par ce moyen les envelopper en leurs resveries. Et aujourd'huy il y a un tas de phrénétiques qui n'en font pas moins, lesquels se donnent ce beau nom et favorable de Libertins. Car ils font retentir à plene bouche ce mot Esprit, et choses spirituelles, comme s'ils tonnoyent de dessus les nues : et par ce moyen ensorcellent beaucoup de gens : tellement qu'on diroit proprement que c'est d'eux que l'Apostre a prophétizé. Car ils ne font que se mocquer et rire de toutes choses. Et combien que ce soyent gens fort ignorans et sots, toutesfois pource qu'ils laschent la bride à tous vices, ils font trouver bonnes leurs je ne sçay quelles plaisanteries. Leur but tend là, que la différence entre le bien et le mal estant ostée, tout soit permis, et que les hommes estans exemptez de toute sujétion de loix, facent tout ce qui leur viendra en fantasie. Parquoy ceste Epistre est fort propre pour nostre temps. *Ils amorsent par concupiscences, etc.* Il compare bien proprement à des amorses ou hameçons les allèchemens de ces meschans, quand ils disent toutes choses estre licites. Car comme les cupiditez des hommes sont aveugles et affamées, aussi tost que la licence leur est offerte, ils l'empoignent d'une impétuosité bouillante: mais ils sentent bien tost après l'hameçon qui les estrangle par dedans. Or il est bon de poiser toute la sentence de l'Apostre. Il dit que *ceux qui vrayement avoyent évité* la compagnie de *ceux qui conversent en erreur*, sont derechef déceus de nouvelle façon d'erreur : asçavoir quand la bride leur est laschée à toute dissolution. Par lequel mot il nous admoneste combien sont dangereuses les embusches de telles gens. C'estoit desjà une chose horrible, que presque tout le genre humain estoit enveloppé d'aveuglement et de ténèbres espesses. C'estoit donc, par manière de dire, un double monstre que ceci, asçavoir que des gens délivrez de l'erreur commun du monde, après avoir receu la lumière de Dieu, estoyent retombez en une stupidité brutale. Nous sommes admonestez par ceci, dequoy nous-nous devons garder principalement après que nous avons esté une fois illuminez : ascavoir que Satan ne nous attraye sous couverture de licence, en sorte que selon les concupiscences de nostre chair nous laschions la bride à toutes dissolutions. Or le moyen pour nous garentir de ce danger est, que nous-nous addonnions à bon escient à vivre honnestement et sainctement.

49 *Leur promettans liberté, etc.* Il monstre par les choses répugnantes, que faussement ils promettent liberté, veu qu'eux-mesmes se sont rendus misérablement serfs à péché. Car nul ne peut donner ce qu'il n'ha pas. Toutesfois il semble que ceste raison ne soit pas assez ferme : pource qu'il advient quelque fois que des meschans qui n'auront rien de commun avec Christ, parleront des bénéfices de Christ bien à propos et avec édification. Mais il faut noter qu'yci est reprinse la doctrine vicieuse, qui estoit conjointe avec une vie dissolue. Car l'intention de l'Apostre est de venir au-devant de cest allèchement ou amorse décevante, par laquelle ils attrayoyent les povres gens mal avisez. Le nom de *Liberté* est doux et gracieux. Ils en abusoyent donc afin que l'auditeur, ayant jetté au loin toute crainte de la Loy de Dieu, se prostituast à toute licence desbordée. Mais la liberté que Christ nous a acquise, et laquelle tous les jours il nous offre par l'Evangile, est bien autre. Car il nous délivre tellement du joug de la

Loy, entant qu'elle nous monstre coulpables de malédiction, que quant et quant il nous rachète de la tyrannie de péché, entant qu'il nous entortille en ses concupiscences. Parquoy là où les concupiscences dominent, et mesme la chair règne, la liberté de Christ n'y a point de lieu. L'Apostre donc dénonce à tous fidèles qu'ils n'appètent point d'autre liberté que celle laquelle les ayant affranchis de la servitude de péché, les amène à une franche obéissance de justice. Nous recueillons de ceci, qu'il y a tousjours eu des vileins et dissolus, qui ont prétendu faussement le nom de Liberté : et que c'est une des vieilles ruses de Satan : afin que nous ne nous esbahissions point, si nous voyons aujourd'huy des fantastiques qui remuent ceste mesme ordure. Or quant à ce que les Papistes font violence à ce passage pour l'alléguer contre nous : en cela ils descouvrent leur impudence ridicule. Car premièrement ce seront gens de vie dissolue et infâme jusques au bout, qui routent en leurs cuisines et bordeaux puants cest outrage à l'encontre de nous, Que nous sommes serfs de corruption : combien qu'ils ne puissent marquer en nostre vie aucun blasme ou vice notable. D'avantage, veu que nous n'enseignons rien touchant la liberté Chrestienne, que nous n'ayons prins de la doctrine de Christ et de ses Apostres, et cependant requérons plus estroitement la mortification de la chair et les vrais exercices pour la donter, qu'eux-mesmes qui nous diffament : il s'ensuit qu'ils ne vomissent point tant leurs injures et détractions outrageuses à l'encontre de nous, que contre le Fils de Dieu, lequel nous avons pour garent trèscertain. *Car on est réduit en la servitude de celuy par lequel on est vaincu.* Ceste sentence est prinse du droict de guerre : et toutesfois les autheurs profanes mesmes ont souvent ceci en leurs escrits, Qu'il n'y a point de servitude plus dure ou misérable que là où les concupiscences dominent. Que devons-nous donc faire, nous à qui le Fils de Dieu a donné son Esprit, afin que non-seulement nous soyons affranchis de la servitude de péché, mais aussi que nous obtenions victoire glorieuse contre la chair et le monde?

20 *Car si après qu'ils se sont retirez des souillures du monde par la cognoissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : toutesfois derechef estans enveloppez en icelles, ils sont vaincus, leur dernière condition leur est pire que la première*[1].

21 *Car il leur eust esté meilleur de n'avoir point cognu la voye de justice, qu'après l'avoir cognue se destourner arrière du sainct commandement qui leur avoit esté baillé.*

22 *Mais ce qu'on dit par vray proverbe leur est advenu, Le chien est retourné à son propre vomissement : et, La truye lavée* est retournée *à se veautrer au bourbier*[2].

1) *Matth.*, XII, 45. 2) *Prov.*, XXVI, 11.

20 *Car si après qu'ils se sont retirez, etc.* Il monstre derechef combien ceste secte est pernicieuse, laquelle retire les hommes qui estoyent desjà consacrez à Dieu, à leurs premières ordures et aux corruptions du monde. Et il exagère l'énormité de ce mal par comparaison, d'autant que ce n'est pas un crime léger de se révolter de la saincte institution et doctrine de Dieu. Il vaudroit, dit-il, beaucoup mieux n'avoir jamais cognu la voye de justice. Car combien que l'ignorance ne soit nullement excusable, toutesfois le serviteur qui mesprise les commandemens de son maistre de son propre gré et certaine science, mérite double punition. Avec cela, il y a l'ingratitude, d'autant qu'ils esteignent la lumière de Dieu de certaine malice : rejettent la grâce qui leur avoit esté donnée : regimbent contre Dieu obstinéement rejettans le joug : et qui pis est, profanent et anéantissent, entant qu'en eux est, l'alliance inviolable de Dieu, et confermée par le sang de Christ. Cela nous doit d'autant mieux faire tenir sur

nos gardes, à ce que nous poursuyvions le cours de nostre vocation avec révérence et sollicitude. Or il est bon que nous considérions de plus près chacune partie de ce texte. Quand il nomme *les souillures du monde*, il monstre que nous sommes veautrez en des bourbiers, et entièrement souillez, jusques à ce que nous renoncions au monde. Par la *cognoissance de Christ*, il ne faut point douter qu'il n'entende l'Evangile. Il tesmoigne que le but d'iceluy est de nous délivrer des pollutions de ce monde, et nous en tirer bien loin. Pour laquelle raison il l'appelle puis après *l'oye de justice*. Celuy donc a vrayement proufité en l'Evangile, qui a bien apprins Christ. Or celuy cognoist vrayement Christ, qui a apprins en luy de despouiller le vieil homme, et vestir le nouveau : comme aussi sainct Paul admoneste, Ephésiens, chap., IV, v. 22, quand il dit, *Qu'ils se destournent arrière du sainct commandement qui leur avoit esté baillé*, et retournent à leurs premières pollutions. Premièrement, il signifie combien ils sont inexcusables : et puis il nous remonstre que combien que la doctrine de sainctement et honnestement vivre soit commune à tous, et appartiene indifféremment à un chacun, que néantmoins elle est baillée spécialement à ceux ausquels Dieu présente la clarté de son Evangile. Au reste, il dit que ceux-là se révoltent de l'Evangile, qui se rendent serfs derechef aux souillures du monde. Vray est que les fidèles pèchent aussi : mais pource qu'ils ne permettent que le péché règne en eux, ils ne déchéent point de la grâce de Dieu, et ne laissent point la profession de la saine doctrine, laquelle ils ont une fois receuë. Car ils ne sont pas réputez pour vaincus, quand ils résistent hardiment et courageusement à la chair et à ses concupiscences.

22 *Mais ce qu'on dit par vray proverbe, etc*, D'autant que beaucoup de gens sont troublez par cest exemple, Asçavoir quand les hommes qui s'estoyent rangez sous l'obéissance de Christ, sans honte et crainte quelconque s'abandonnent à toutes meschancetez : l'Apostre pour prévenir le scandale, dit que cela procède de leur vice, pource qu'ils sont pourceaux et chiens. Dont il s'ensuit qu'on ne peut attribuer aucune partie de la faute à l'Evangile. A ceste fin il allègue deux proverbes anciens. Le premier est prins des proverbes de Salomon, chapitre XXVI, v. 11. Or sainct Pierre veut dire en somme, que l'Evangile est une médecine, qui nous purge par un vomissement salutaire : mais qu'il y a plusieurs chiens, lesquels à leur grand dommage avallent derechef ce qu'ils avoyent vomi. Item, que l'Evangile est un lavement qui nettoye toutes nos immondices et ordures : mais qu'il y a beaucoup de pourceaux, lesquels si tost qu'ils sont nettoyez, retournent se veautrer dedans la fange. Cependant les fidèles sont admonestez de se garder de tous les deux dangers, s'ils ne veulent estre réputez du rang des chiens et pourceaux.

CHAPITRE III.

1 *Trèschers, je vous escri desjà ces secondes letres, par lesquelles je resveille par advertissement vostre pur entendement :*

2 *Afin qu'ayez souvenance des paroles qui auparavant ont esté dites par les saincts Prophetes, et de nostre commandement, qui sommes Apostres du Seigneur et Sauveur,*

3 *Sçachans premièrement cela, qu'il viendra és derniers jours des mocqueurs, cheminans selon leurs propres concupiscences,*

4 *Et disans, Où est la promesse de son advénement? Car depuis que les Pères ont dormi, toutes choses persévèrent ainsi dès le commencement de la création.*

1 *Trèschers, je vous escri desjà ces secondes letres, etc.* Afin qu'ils ne se faschent de la seconde Epistre, comme si la première suffisoit, il dit que l'une

et l'autre n'a point esté escrite en vain : pource qu'ils ont besoin d'estre souvent resveillez. Et afin que cela apparoisse mieux, il monstre qu'ils ne seront pas hors de danger, s'ils ne sont bien munis : d'autant qu'ils auront à combatre contre des meschans garnemens, lesquels non-seulement corromperont la pureté de la foy par fausses doctrines, mais mesme renverseront entièrement toute la foy, entant qu'en eux sera. Or quand il dit, *Je resveille vostre pur entendement :* c'est autant comme s'il disoit, Je vous veux resveiller à pureté d'entendement. Et les mots se doyvent ainsi résoudre, Je resveille vostre entendement, afin qu'il soit pur et clair. Car le sens est, que les entendemens des fidèles s'offusquent, et par manière de dire s'enrouillent, quand les admonitions cessent. Au reste, nous recueillons quant et quant de ceci, que mesme ceux qui ont intelligence de la doctrine, demeurent comme assopis, s'ils ne sont resveillez par continuelles admonitions. Il appert maintenant quel est l'usage des admonitions, et combien elles nous sont nécessaires. Car la lascheté et nonchalance de la chair estouffe la doctrine une fois receuë, et la rend oisive, si elle n'est resveillée par les aiguillons des admonitions. Ce n'est donc pas assez que les hommes ayent esté enseignez en sorte qu'ils cognoissent et entendent ce qui est requis : mais il faut que les docteurs fidèles s'employent à engraver vivement la doctrine en la mémoire des auditeurs. Et pour autant que les hommes de leur nature sont volontiers convoiteux de nouveauté, et par conséquent enclins et faciles à se fascher et dégouster d'une chose : il est bon que nous entendions ce que sainct Pierre dit yci, Que non-seulement nous souffrions de bon gré que les autres nous admonestent : mais qu'un chacun s'exerce à part soy, en réduisant assiduellement la doctrine en mémoire : afin que nos entendemens resplendissent d'une pure et claire intelligence d'icelle.

2 *Afin qu'ayez souvenance des paroles qui auparavant ont esté dites par les saincts Prophètes, etc.* Il signifie par ceci, qu'il y a assez és escrits des Prophètes et en l'Evangile de quoy nous resveiller, moyennant que nous soyons diligens à les méditer comme il appartient : et que pourtant quand nos entendemens devienent quelque fois enrouillez, ou enveloppez de ténèbres, cela se fait par nostre paresse et nonchalance. Afin donc que Dieu nous esclaire perpétuellement, employons-nous à ceste estude, et que cependant nostre foy acquiesce en ces tesmoins tant certains et suffisans. Car si nous avons les Prophètes et Apostres consentans avec nous, voire mesme ministres de nostre foy : et si nous avons Dieu pour garent d'icelle, et les Anges pour approbateurs, il ne faut point que la conspiration et complot des meschans nous esbranle de nostre fermeté. Il appelle *le commandement des Apostres*, toute la doctrine de laquelle ils avoyent instruit les fidèles.

3 *Sçachans premièrement cela, qu'il viendra és derniers jours, etc.* Ce mot *Sçachans*, se pourroit rapporter à la personne du sainct Apostre, en ce sens, La raison pourquoy je travaille à vous resveiller, c'est pour ce que je sçay quel et combien grand danger vous peuvent apporter ces mocqueurs. Toutesfois je l'aime mieux exposer autrement, en sorte que le participe soit mis au lieu du verbe : comme s'il eust dit, Sçachez en premier lieu. Car il falloit que ceci leur fust prédit : pource qu'ils eussent peu estre esbranlez, si les meschans contempteurs les eussent soudainement assaillis par telles mocqueries. Il veut donc qu'ils le sçachent, et qu'ils en soyent advertis, afin qu'ils soyent prests pour résister. Au reste, il ramène derechef les fidèles à la mesme doctrine, de laquelle il a fait mention au chap. II. Car cela est assez vulgaire, que par *les derniers jours*, le règne de Christ est signifié, selon ce que dit sainct Paul au chap. XV de la 1re aux Corint., v. 24, Les fins des aages sont parvenus à nous. Or le sens est, Que tant plus que Dieu se manifeste de près au monde par l'Evangile, et semond les hommes à son Royaume, il adviendra aussi au contraire, que les hommes profanes vomiront plus fièrement le venin de leur impiété. Il appelle *Mocqueurs*,

selon la façon commune de l'Escriture, ceux qui désirent estre réputez ingénieux, à force de mespriser Dieu, et se desborder en une arrogance plene de sacrilége. Or ceci est le comble de tout mal, quand les hommes se donnent congé de se mocquer et brocarder la majesté redoutable de Dieu. Ainsi parle le Pseaume I du banc des mocqueurs. Ainsi David se plaind au Pseaume CXIX, v. 23, que les orgueilleux se sont mocquez de luy, pource qu'il s'estudioit à garder la Loy de Dieu. Ainsi Isaïe au chap. XXVIII, v. 15, après avoir fait mention de tels mocqueurs, descrit leur asseurance conjointe avec stupidité. Parquoy souvenons-nous qu'il n'y a rien plus à craindre que d'estre assaillis par tels mocqueurs. Et de ceci nous avons aucunement parlé sur le chapitre III des Galatiens. Toutesfois puis que le sainct Esprit a prédit qu'ils viendront, et quant et quant nous a mis le bouclier en la main, par lequel nous les pouvons repousser : nous ne nous pouvons excuser que nous ne demeurions fermes, quelque chose qu'ils puissent machiner.

4 *Où est la promesse de son advénement?* C'est yci une déception bien dangereuse, quand ils nous mettent en doute de la dernière résurrection : laquelle ostée il n'y a plus d'Evangile, la vertu de Christ est anéantie, et toute religion destruite. Satan donc vient droit saisir au gosier l'Eglise pour la tuer, quand il oste la foy de l'advénement de Christ. Car pourquoy est-il mort et ressuscité sinon qu'après nous avoir rachetez de la mort, il nous recueille quelque fois en la vie éternelle? Parquoy c'est ruiner jusques au fons toute la piété, si la foy de la résurrection ne demeure ferme et arrestée. Et pourtant Satan nous donne plus asprement l'assaut de ce costé. Or il faut noter la forme de la cavillation de ces mocqueurs. Ils opposent à la promesse de Dieu le cours ordinaire et continuel de nature, tel qu'on l'a veu couler dés le commencement : comme si c'estoyent deux choses contraires, ou pour le moins discordantes. Comme ainsi soit (disent-ils) que les Pères ayent eu ceste mesme foy, il n'y a rien eu changé depuis leur mort. Or on sçait bien que beaucoup de siècles sont passez depuis. De là ils recueillent que ce qui est dit du définement du monde, est une fable : pource que par ce qu'il a jà duré si longuement, ils font leur conte qu'il sera perpétuel.

5 *Car ils ignorent volontairement que dés jadis les cieux ont eu leur estre et la terre d'eau et par eau consistant*[1], *par la parole de Dieu :*

6 *Par lesquelles choses le monde d'alors est péri estant couvert d'un déluge d'eau :*

7 *Mais les cieux qui sont maintenant, et la terre, sont réservez par la mesme parole, estans gardez pour le feu au jour du jugement, et de la destruction des hommes meschans.*

8 *Mais, ô* vous *bien-aimez, n'ignorez point une chose : c'est qu'un jour est envers le Seigneur comme mille ans, et mille ans sont comme un jour*[2].

1) Ou, consistant dedans l'eau et parmi l'eau. 2) *Ps.* XC, 4.

5 *Car ils ignorent volontairement que dés jadis, etc.* Il repousse la cavillation de ces meschans contempteurs par un seul argument : Asçavoir que le monde est péri une fois par inondation d'eaux : combien toutesfois qu'il consistast des eaux. Or pource que ceste histoire estoit assez notoire et renommée, il dit qu'ils *ignorent volontairement :* c'est-à-dire de leur propre gré. Car ceux qui recueillent que le monde est perpétuel, par ce qu'il y a long temps qu'il est en son estat, ferment les yeux malicieusement, de peur qu'ils ne voyent ce jugement de Dieu tant ouvert et manifeste. Il est certain que le monde ha son origine des eaux. (Car Moyse appelle Eaux, ceste masse confuse de laquelle la terre est produite, Genèse, I, 2.) D'avantage, il estoit soustenu par les eaux. Et toutes-

fois le Seigneur a usé des eaux pour le destruire. Dont il appert que tant s'en faut que la vertu et force de nature fust suffisante pour entretenir et conserver le monde, que plustost il y a là matière de destruction enclose, toutes fois et quantes qu'il semblera bon à Dieu de le ruiner. Car il faut tousjours considérer que le monde, à parler proprement, ne subsiste par autre vertu que de la parole de Dieu : et que par conséquent les causes inférieures empruntent leur vertu de là, et ont divers effets, selon qu'il s'en veut servir. Ainsi le monde subsistoit par l'eau : mais l'eau ne pouvoit rien de soy, ains plustost estoit sujete à la parole de Dieu, comme un instrument inférieur. Parquoy aussi tost qu'il a semblé bon à Dieu de destruire la terre, ceste mesme eau a rendu obéissance à la parole pour tout abysmer par inondation mortelle. Nous voyons maintenant combien faillent ceux qui s'arrestent aux élémens nuds, comme s'il y avoit une perpétuité en iceux, et non plustost que leur nature fleschist et se laissast mener selon le bon plaisir de Dieu. Par ce peu de paroles est assez suffisamment repoussée l'outrecuidance de ceux qui s'arment de raisons naturelles pour batailler contre Dieu. Car l'histoire du déluge est suffisant tesmoin que tout l'ordre de nature est régi par le seul gouvernement de Dieu. Toutesfois ceci semble absurde, qu'il dit que *le monde* est péri par le déluge, veu qu'il avoit auparavant fait mention du ciel et de la terre. Je respon, que le ciel fut aussi alors noyé, c'est-à-dire la région de l'air, laquelle demeure vuide entre les deux eaux. Car la distinction de laquelle parle Moyse, estoit lors confuse. Et ce mot de *Ciel* est souvent prins en ceste signification. Si quelqu'un en désire d'avantage, qu'il lise sainct Augustin au vingtième livre de la Cité de Dieu.

7 *Mais les cieux qui sont maintenant.* L'Apostre ne met point ceci comme une conséquence tirée du précédent. Car son but est seulement d'arracher aux mocqueurs la subtilité de leur argument touchant l'estat perpétuel de nature. Comme nous en voyons aujourd'huy plusieurs, lesquels ayans quelque petite entrée aux rudimens de philosophie, afin de se monstrer grans philosophes, s'amusent seulement à faire des spéculations profanes. Mais desjà par ce qui a esté dit ci-dessus, il demeure bien prouvé qu'il n'y a nulle absurdité, quand le Seigneur prononce que le ciel et la terre seront un jour consumez par feu, pource qu'il y a mesme raison du feu que de l'eau. Car mesme entre les anciens ç'a esté une maxime commune, que toutes choses estoyent nées de ces deux souverains principes. Au reste, pource qu'il avoit affaire à des meschans et contempteurs de Dieu, il parle aussi expresséement de leur perdition et ruine.

8 *Mais, ô* vous *bien-aimez, n'ignorez point, etc.* Maintenant il addresse sa parole aux fidèles : et les admoneste quand il est question de l'advénement de Christ, de lever leurs entendemens en haut. Car par ce moyen il adviendra qu'ils n'assujetiront point à leurs souhaits inconsidérez et mal réglez, le temps ordonné et limité de Dieu. Car ce que l'attente nous semble trop longue, c'est pource que nous avons les yeux fichez sur la briefveté de la vie présente : puis en contant les jours, les heures et minutes, nous augmentons l'ennuy. Mais quand nous-nous proposons l'éternité du royaume de Dieu, alors plusieurs siècles s'esvanouissent et s'escoulent comme un moment. L'Apostre donc nous ramène à cela, afin que nous sçachions que le jour de la résurrection ne dépend point du cours présent des temps, ains du conseil éternel de Dieu : comme s'il disoit, que la raison pourquoy les hommes veulent prévenir Dieu, c'est pource qu'ils mesurent le temps selon le sens de leur chair : et puis ils sont naturellement enclins à impatience, en sorte que la hastiveté mesme leur semble un retardement. *Vous donc*, (dit-il) montez au ciel par esprit : ainsi il n'y aura nul temps qui nous semble long ou brief.

9 *Le Seigneur ne retarde point sa promesse, comme aucuns estiment retardement : mais il est patient envers nous, ne voulant point qu'aucun périsse, ains recevoir tous a*[1] *repentance*[2].

10 *Mais le jour du Seigneur viendra comme un larron en la nuit*[3], *auquel les cieux passeront comme bruit de tempeste, et les élémens seront dissous par chaleur : et la terre et toutes les œuvres qui sont en elle brusleront entièrement.*

11 *Comme ainsi soit donc que toutes ces choses doyvent estre desfaites, quels vous faut-il estre en sainctes conversations, et piétez*[4]?

12 *En attendant et vous hastans à la venue du jour de Dieu, par lequel les cieux estans enflammez seront dissous, et les élémens se fondront de chaleur.*

13 *Mais nous attendons nouveaux cieux et nouvelle terre, selon la promesse d'iceluy, esquels justice habite*[5].

1) Ou, que tous soyent recueillis, ou assemblez, ou, viennent à. 2) *Ezech.*, XVIII, 32. 3) *Matth.*, XXIV, 44.
4) Ou, œuvres de piété? 5) *Is.*, LXV, 17, *et* LXVI, 22.

9 *Le Seigneur ne retarde point.* Il amène une autre raison pour réprimer la trop soudaine et importune hastiveté des hommes, Asçavoir que le Seigneur diffère son advènement, afin de convier tout le genre humain à repentance. Car les esprits nous frétillent tousjours, et bien souvent ceste doute nous revient en l'entendement, Pourquoy c'est qu'il ne vient plustost. Mais quand nous oyons que c'est pour nostre proufit que le Seigneur délaye, et que c'est pource qu'il ha soin de nous, il ne faut plus que nous-nous plaignions du délay ou retardement. Car celuy est appelé tardif, qui laisse escouler l'occasion par paresse. Il n'y a rien de semblable en Dieu, lequel attrempe fort bien les temps et saisons à nostre salut. Et de faict, il faut estimer qu'il en prend du tout ainsi de la durée du monde, que de la vie d'un chacun homme. Car Dieu prolongeant le temps à cestuy-ci et à cestuy-là, en endure et supporte jusques à ce qu'il s'amende : semblablement il diffère la fin du monde, afin qu'il donne à tous loisir de se repentir. Ceste admonition est fort utile, afin que nous apprenions à prendre le temps à nostre proufit, sçachans qu'autrement nous receverons punition de nostre paresse et nonchalance. *Ne voulant point qu'aucun périsse.* Voyci une amour de Dieu admirable envers le genre humain, de vouloir que tous soyent sauvez, et estre prest de recueillir à salut des gens qui s'en alloyent périr d'eux-mesmes. Or il faut noter cest ordre, que Dieu est prest de recevoir tous à repentance, afin que nul ne périsse. Car le moyen d'obtenir salut nous est monstré par ces paroles. Parquoy que chacun de nous qui aspire à salut, apprene de tenir ce chemin. Mais on pourroit faire yci une question : Si Dieu ne veut qu'aucun périsse, pourquoy y en a-il tant qui périssent? Je respon qu'il n'est point yci parlé du conseil secret de Dieu, par lequel les réprouvez sont destinez à leur ruine : mais seulement de sa volonté qui nous est manifestée en l'Evangile. Car en iceluy Dieu tend la main indifféremment à tous : mais il ne prend par la main pour amener à soy, sinon ceux qu'il a éleus devant la fondation du monde. Au reste, le mot Grec pourroit encore recevoir une autre exposition, asçavoir que Dieu veut que tous vienent ensemble à repentance, qui estoyent auparavant espars et esgarez.

10 *Mais le jour du Seigneur viendra comme un larron.* Ceci est adjousté, afin que les fidèles soyent tousjours au guet, et qu'ils ne se permettent point de lendemain. Car nous avons presque tous deux vices bien divers : asçavoir d'une part trop grande hastiveté, et de l'autre trop grande paresse. Car nous sommes transportez d'impatience à attendre dés maintenant le jour de Christ : et cepen-

dant par nostre nonchalance et asseurance charnelle nous le remettons à bien loin. Parquoy comme par ci-devant l'Apostre a corrigé le désir bouillant et importun : ainsi maintenant il nous veut faire oublier toute nonchalance et stupidité, afin que nous soyons attentifs à toutes heures à attendre Christ, de peur de nous escouler et annonchalir, comme il advient souvent. Car d'où vient que nostre chair se lasche la bride, sinon d'autant qu'il ne nous souvient de penser à la venue de Christ laquelle est prochaine? Ce qui s'ensuit puis après *Du bruslement du ciel et de la terre*, n'ha besoin de longue exposition, moyennant que nous considérions de bien près l'intention de l'Apostre. Car il n'a point yci voulu subtilement disputer du feu, de la tempeste, et autres choses : mais seulement tirer de là une exhortation, laquelle il adjouste puis après, asçavoir que nous-nous efforcions de proufiter et croistre de plus en plus en nouveauté de vie. Car il argumente ainsi, Que le ciel et la terre seront purgez par feu, afin qu'il y ait quelque correspondance avec le règne de Christ, et que partant le renouvellement est beaucoup plus nécessaire és hommes. Par ainsi, ceux qui se travaillent yci beaucoup en des spéculations subtiles, sont mauvais expositeurs : veu que S. Pierre rapporte toute ceste doctrine à sainctes exhortations. Le ciel (dit-il) et la terre passeront à cause de nous : est-il donc convenable que nous demeurions plongez en la terre? et non plustost que nous méditions une vie saincte et Chrestienne? La corruption du ciel et de la terre sera purgée par le feu, combien que ce soyent pures créatures de Dieu : que devons-nous donc faire, nous qui sommes remplis de tant de souillures? Quand il dit *Piétez*, il prend le nombre pluriel pour le singulier : sinon qu'il ait voulu signifier par ce mot les exercices de piété. Quant aux élémens du monde, je diray seulement ce poinct, qu'ils seront voirement consumez, mais que ce sera seulement afin qu'ils prenent une nouvelle qualité, et que la substance demeurera tousjours : comme on le peut recueillir du chap. VIII des Romains, v. 20, et autres passages.

12 *En attendant et vous hastans au jour du Seigneur, etc.* Il m'a semblé bon de le tourner ainsi, combien qu'il y ait proprement Attendans et vous hastans. Car des deux enseignemens qu'il a proposez chacun à part, maintenant il en fait un recueil en une sentence : asçavoir, Que nous-nous devons tenir quois en nous hastant. Et ceste apparence de répugnance ha une grande grâce : comme aussi le proverbe ancien des Latins, Haste-toy tout bellement. Quand il dit, *Attendans*, cela se rapporte à la patience qui procède d'espérance : et il oppose hastiveté à paresse et stupidité, l'un et l'autre fort bien à propos. Car tout ainsi que silence et repos convienent à espérance : aussi nous faut-il donner garde de tomber en une asseurance de la chair. Parquoy il nous faut songneusement employer à bonnes œuvres, et poursuyvre hastivement la course de nostre vocation. Ce qu'il avoit auparavant nommé le jour de Christ (comme aussi l'Escriture l'appelle communéement) il l'appelle maintenant *le jour de Dieu :* et à bon droict. Car lors Jésus-Christ se lèvera pour rendre le royaume à son Père : afin que Dieu soit tout en tous, comme dit sainct Paul en la 1re aux Corinthiens, chap. XV, v. 24, et v. 28.

14 *Parquoy bien-aimez, en attendant ces choses, mettez peine que soyez trouvez de luy sans tache et sans reproche, en paix.*

15 *Et tenez pour salut la longue attente de nostre Seigneur : comme aussi nostre bien-aimé frère Paul vous a escrit, selon la sapience qui luy a esté donnée.*

16 *Comme celuy qui en toutes ses Epistres parle de ses points : entre lesquels il y a quelques choses difficiles à entendre, que les ignorans et mal asseurez tordent, comme aussi les autres Escritures, à leur propre destruction.*

17 *Vous donc bien-aimez, puis que vous en estes desjà advertis, gardez qu'estans emportez avec les autres par la séduction des abominables, vous ne déchéez de vostre fermeté.*

18 *Ains croissez en grâce et cognoissance de nostre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. A luy soit gloire maintenant et jusques au jour d'éternité, Amen.*

14 *Parquoy bien-aimez, en attendant ces choses, etc.* Il déduit bien son argument de l'espérance à l'effet ou affection de bien et sainctement vivre. Car l'espérance est vive et plene d'efficace : et pourtant il ne se peut faire qu'elle ne nous ravisse à soy. Ainsi donc, celuy qui attend les cieux nouveaux, commencera la nouveauté par soy-mesme, et aspirera à cela de toute son affection : au contraire, quant à ceux qui s'arrestent en leurs ordures, il est certain qu'ils n'ont nul pensement du royaume de Dieu, et n'ont leur entente qu'en ce monde corruptible. Au reste, notons qu'il dit qu'il faut que Christ nous trouve *sans tache et sans reproche.* Car il signifie par ceci, que cependant que les autres ont leurs yeux occupez et détenus au monde, il faut que nous ayons les nostres fichez sur le Seigneur. Et quant et quant il monstre quelle est la vraye intégrité, asçavoir celle qui est approuvée par le jugement de Dieu, et non point celle qui ha louange devant les hommes. Quant au nom de *Paix*, il me semble qu'il est prins pour le repos et tranquillité de conscience, lequel est fondé en espoir et patience. Car ce que tant peu de gens dressent leurs esprits au jugement de Christ, cela vient de ce qu'estans transportez de leur concupiscence importune, ils sont pleins de troubles et inquiétude en eux-mesmes. Ceste paix donc est un repos et silence d'une âme tranquille, laquelle se repose en la parole de Dieu. On pourroit demander comment se peut faire que Christ trouve quelqu'un *sans reproche*, veu qu'il n'y a personne de nous qui ne soit entaché de plusieurs vices. Mais la response est, que sainct Pierre monstre yci seulement le but, auquel doyvent tendre les fideles, combien qu'ils n'y parvienent point, jusques à ce qu'estans despouillez de leur chair, ils adhèrent plenement à Christ.

15 *La longue attente de nostre Seigneur : comme aussi nostre bien-aimé, etc.* Il prend cela pour une chose toute arrestée, que la raison pourquoy Christ diffère le jour de son advénement, c'est pource qu'il ha esgard à nostre salut. Il prend donc occasion d'accourager les fidèles, sur ce qu'ils ont un signe de leur salut en la retardation de ce jour-là. Ainsi en lieu que cela a accoustumé d'ennuyer les autres, et leur faire perdre courage, bien prudemment il le retourne tout au contraire. *Comme aussi nostre bien-aimé frère Paul, etc.* On peut facilement recueillir tant de l'Epistre aux Galatiens, que de beaucoup d'autres passages, qu'un tas de garnemens qui trottoyent ça et là pour troubler les Eglises, et pour faire qu'on n'adjoustast point foy à S. Paul, ont abusé de ceste couverture, qu'il ne s'accordoit pas bien avec les autres Apostres. Il est donc bien à croire que S. Pierre a fait mention de S. Paul, pour rendre tesmoignage qu'ils estoyent tous deux d'un mesme consentement. Car il estoit plus que nécessaire de couper la broche à une telle calomnie. Et toutesfois quand je regarde le tout de plus près, il me semble plus vray-semblable que ceste Epistre a esté composée par un autre que sainct Pierre, par son consentement : car sainct Pierre n'eust jamais parlé ainsi. Mais il me suffit d'avoir un tesmoin, tant de la doctrine que de la volonté d'iceluy, lequel ne produit rien qui soit contraire à ce que sainct Pierre luy-mesme eust dit.

16 Entre *lesquels il y a quelques choses difficiles à entendre, etc.* Ce mot *lesquels* ne se rapporte pas aux Epistres, et le mot Grec le monstre. Le sens est, qu'il y a quelque fois de l'obscurité et difficulté és poincts desquels S. Paul fait mention, de laquelle difficulté les ignorans prenent occasion d'errer à leur destruction. Par ceci nous sommes admo-

nestez qu'il faut philosopher sobrement en ces choses si hautes et obscures. D'avantage, nous sommes redressez contre ceste sorte de scandale, afin que les folles et absurdes spéculations d'aucuns ne nous troublent, par lesquelles ils s'entortillent et emmeslent la simple doctrine, qui devoit servir à édification. Or notons que la lecture des Epistres de S. Paul ne nous est pas défendue pourtant qu'elles contienent des choses hautes et difficiles à entendre, mais plustost nous est recommandée, moyennant que nous y apportions un esprit paisible et docile. Car sainct Pierre condamne les hommes inconstans et volages, lesquels tordent au rebours à leur ruine les choses qui sont utiles à tous. Et mesme il dit que cela se fait généralement en toute l'Escriture. Toutesfois il ne conclud pas de là qu'il faille laisser de la lire : mais seulement il enseigne qu'il faut corriger les vices qui empeschent de proufiter : et qui mesme font que ce que Dieu avoit destiné à nostre salut, nous est fait mortel et pernicieux. Toutesfois on pourroit demander, d'où c'est que vient ceste obscurité : car l'Escriture nous esclaire comme une lampe, et addresse seurement nos pas. Je respon, qu'il ne se faut esbahir si sainct Pierre attribue obscurité aux mystères du royaume de Christ, et principalement si nous considérons combien ils sont cachez aux sens de la chair, et que toutesfois la façon d'enseigner que Dieu tient, est tellement tempérée, que quiconque veut suyvre le sainct Esprit pour guide du chemin, trouvera en icelle une lumière fort claire. Cependant plusieurs sont aveugles, qui choppent en plein midi : les autres sont orgueilleux, lesquels errans par destours esgarez, et gravissans par lieux inaccessibles, c'est-à-dire voulans sonder profondément les secrets de Dieu, se précipitent de haut en bas.

17 *Vous donc bien-aimez, puis que vous en estes desjà advertis, etc.* Après qu'il a monstré les dangers aux fidèles, desquels ils se devoyent garder : maintenant il conclud qu'ils se tienent bien sur leurs gardes, après avoir esté advertis. Mais il monstre qu'ils ont besoin de veiller, afin qu'ils ne soyent surprins. Et de faict, l'astuce de nostre ennemi, et tant de diverses embusches desquelles il nous assaut : d'autre part les tromperies et cautèles des meschans contempteurs ne permettent pas que nous soyons nonchalans et asseurez. Parquoy il nous faut faire le guet, afin que ne soyons surpris par les fraudes de Satan et des iniques. Toutesfois il semble qu'il met nostre salut en lieu mal asseuré, en sorte que la certitude d'iceluy dépende seulement d'un filet, quand il dénonce aux fidèles de se donner garde, afin qu'ils ne déchéent de leur fermeté. Or que sera-ce de nous si nous sommes en danger de tomber? Je respon que ceste exhortation et les autres semblables ne tendent nullement à nous oster l'asseurance de la foy, laquelle s'appuye sur Dieu : mais sont pour corriger la paresse de nostre chair. De laquelle matière on pourra trouver plus long propos au chapitre X de la première aux Corinthiens. La somme est, Que tandis que nous sommes environnez de nostre chair, il faut picquer et inciter nostre tardifveté : et que c'est un bon moyen pour ce faire, quand d'un costé nostre infirmité, et de l'autre la diversité des dangers qui nous environnent, nous sont mis devant les yeux : au reste, que la fiance qui s'appuye sur les promesses de Dieu, n'est nullement diminuée par là.

18 *Ains croissez en grâce et cognoissance de nostre Seigneur, etc.* Il exhorte aussi les fidèles de proufiter : pource que le seul moyen de persévérer est, que nous cheminions tousjours en avant, et que nostre paresse ne nous arreste point au milieu du chemin : comme s'il disoit que ceux qui taschent de proufiter de jour en jour, seront asseurez. Je pren le mot *grâce* généralement pour les dons spirituels que nous obtenons par Christ : mais pource que nous ne sommes participans des biens de Christ, que selon la mesure de nostre foy, *La cognoissance* est adjoustée à la grâce : comme s'il eust dit, que selon que la foy croistra, il y aura aussi accroissemens de grâce. *A luy soit gloire.* Voyci un singulier tesmoignage pour prouver la Divinité de Christ. car ceci ne convient

sinon à Dieu seul. Il dit, *Maintenant :* afin que nous ne fraudions point Christ de sa gloire tandis que nous serons en ce monde. Il adjouste incontinent après, *jusqu'au jour d'éternité :* afin que dés maintenant nous concevions en nos esprits le Royaume éternel d'iceluy, lequel nous manifestera plenement sa gloire.

ÉPISTRE CATHOLIQUE

DE S. JUDE

ARGUMENT

Combien qu'entre les anciens il y ait eu diverses opinions touchant ceste Epistre, aussi toutesfois pource que la lecture en est bien utile, et qu'elle ne contient rien qui ne soit accordant à la pureté de la doctrine Apostolique : pource aussi que dés long temps elle a esté tenue pour authentique entre toutes gens de bien, de ma part je la mets volontiers du nombre des autres Epistres. Au reste, la briefveté d'icelle ne requiert pas qu'on face longue déduction de l'argument. Et en substance elle s'accorde quasi par tout avec le chapitre II de la deuxième Epistre de S. Pierre. Car d'autant qu'il estoit survenu des meschans garnemens, qui s'estoyent insinuez sous le titre de Chrestienté, et cependant ne prétendoyent à autre chose que de tirer et induire à un profane contemnement de Dieu ceux qui estoyent légers d'esprit, ou infirmes : S. Jude monstre en premier lieu que les fidèles ne doyvent point estre esbranlez ou trop esbahis de tels alarmes, veu que l'Eglise en a de tout temps esté assaillie : et néantmoins il les exhorte de se garder diligemment de telles pestes. Et afin de les leur faire trouver plus odieux et détestables, il dénonce vivement et d'authorité la vengence de Dieu prochaine sur ces garnemens, telle que leur impiété mérite. Maintenant si nous venons à considérer ce que Satan a machiné de nostre temps aussi, dés l'heure que l'Evangile a commencé à renaistre : par quelles ruses et moyens il tasche encores de renverser la foy et la crainte de Dieu, nous verrons que l'admonition qui a esté utile du temps de sainct Jude, est aujourd'huy plus que nécessaire. Mais on entendra mieux tout ceci par la lecture de l'Epistre.

COMMENTAIRE

SUR

L'ÉPISTRE DE S. JUDE

---

1 *Jude serviteur de Jésus-Christ, et frère de Jaques, aux appelez qui sont sanctifiez en Dieu le Père, et conservez par Jésus-Christ,*
2 *Miséricorde et paix, et dilection vous soit multipliée.*

1 *Jude serviteur de Jésus-Christ.* Il s'appelle Serviteur de Jésus-Christ, non pas comme ce nom appartient indifféremment à tous fidèles, mais au regard de son Apostolat. Car ceux ausquels Christ a enjoint quelque charge publique, sont spécialement réputez serviteurs d'iceluy. Or nous sçavons à quel propos les Apostres ont accoustumé de se donner ce titre. Car quiconque n'est point appelé, ne se peut attribuer le droict et puissance d'enseigner, sinon à tort. Les Apostres donc ont leur vocation pour tesmoignage qu'ils ne s'ingèrent point de leur propre authorité. Combien que ceci seul ne suffiroit point de soy, asçavoir d'estre constitué en office, si on ne se portoit fidèlement en iceluy. Et de faict, celuy qui se dit estre serviteur de Dieu, comprend tous les deux : asçavoir et qu'il ha Dieu pour autheur de la charge et office qu'il exerce, et qu'il exécute fidèlement ce qui luy est enjoint. Or pource que plusieurs usurpent à tort ce titre, et se vantent à fausses enseignes de ce dont ils sont bien loin, il faut tousjours regarder si la vérité est correspondante à la profession. *Frère de Jaques.* Il a adjousté le nom d'un personnage qui estoit plus renommé et cognu aux Eglises. Car combien que l'authorité ou révérence de la doctrine ne dépende point d'homme qui soit, toutesfois c'est une grande aide à la foy, quand on est certain de la syncérité et preud'hommie de celuy qui entreprend la charge d'enseigner. Joint que l'authorité de Jaques n'est point yci mise en avant comme d'un homme privé : mais pource qu'il estoit réputé un des principaux Apostres de Christ par toutes les Eglises. Or ce Jaques estoit fils d'Alphée, comme j'ay dit ailleurs. Et mesmes ce passage fait pour moy à l'encontre d'Eusèbe et des autres, qui disent qu'un je ne sçay quel disciple surnommé Oblias, est celuy duquel S. Luc fait mention Act., XV, 13, et

XXI. 18, lequel par-dessus les Apostres a esté excellent en ceste Eglise-là. Car il ne faut point douter que sainct Jude ne nomme yci son frère, pource qu'il estoit le plus renommé entre les Apostres. Parquoy il est probable que ce Jaques a esté celuy duquel sainct Luc dit que les autres Apostres luy déférèrent le principal honneur. *Aux appelez qui sont sanctifiez.* Par ce nom il dénote tous les fidèles, pource que Dieu les a choisis à soy. Mais pource que la vocation n'est autre chose que l'effet de l'élection éternelle, quelquefois elle est prise pour icelle. Quant à ce présent passage, il n'y a pas grand esgard si nous exposons Eleus, ou bien Appelez : car il est certain qu'il magnifie la grâce de Dieu, par laquelle il luy a pleu les recevoir pour son héritage. Et il signifie que les hommes ne prévienent pas Dieu, et qu'ils n'approchent jamais de luy, jusques à ce qu'il les ait tirez. Il les appelle aussi *Sanctifiez en Dieu le Père :* ce qu'on peut traduire, Par Dieu le Père. toutesfois j'ay retenu la forme de parler qui est au Grec, afin qu'il fust libre aux lecteurs de choisir des deux sens lequel ils voudront : car le sens aussi peut estre, Qu'estans profanes en eux-mesmes, ils ont saincteté en Dieu. Or le moyen de sanctifier est, quand il nous régénère par son Esprit. L'autre lecture que le translateur latin ancien a suyvie, est un peu dure : asçavoir, Aimez en Dieu le Père. Et de faict, j'estime qu'elle est corrompue : et aussi se trouve-elle en peu d'exemplaires. Il adjouste, Qu'ils sont *conservez par Jésus-Christ :* car nous serions tousjours abandonnez à Satan, en danger de mort : et mesme il nous raviroit cent fois à chacun moment comme une proye qui est à son commandement, si nous n'estions en seureté sous la sauvegarde de Christ : lequel à ceste raison nous a esté donne du Père pour gardien et protecteur, afin que rien de ce qu'il a receu sous sa protection, ne périsse. Sainct Jude donc démonstre trois sortes de bénéfices de Dieu envers tous fidèles : asçavoir qu'il les a faits participans de l'Evangile par sa vocation : c'est-à-dire, en les appelant qu'il les a régénérez par son Esprit en nouveauté de vie : et qu'il les a conservez par la main de Jésus-Christ, afin qu'ils ne décheussent du salut.

2 *Miséricorde et paix, et dilection vous soit multipliée.* Ce mot de *miséricorde* ha presque une mesme signification que le mot de Grâce, és salutations qui sont au commencement de chacune Epistre de S. Paul. Si quelqu'un veut avoir une différence plus subtile, Grâce proprement est l'effet de la miséricorde : car il n'y a point d'autre cause qui incite Dieu à nous aimer, sinon qu'il ha esgard à nos misères. Quant à la *dilection*, on la peut entendre tant de Dieu envers les hommes, que des hommes les uns envers les autres. Si on le rapporte à Dieu, le sens sera tel, Que la confiance de l'amour de Dieu croisse en leurs cœurs, et soit de jour en jour et de plus en plus confermée. Toutesfois l'autre sens aussi ne conviendra pas mal, Que Dieu embrase et conferme en eux une charité mutuelle.

3 *Bien-aimez, comme ainsi soit que je m'estudie totalement de vous escrire du commun salut, il m'a esté nécessaire de vous escrire, pour vous exhorter qu'en combatant vous aidiez la foy*[1], *laquelle a esté une fois baillée aux Saincts.*

4 *Car aucuns hommes se sont insinuez lesquels piéça auparavant estoyent enroulez à tel jugement*[2], *sans piété, changeans la grâce de nostre Dieu en dissolution, et renonçans Dieu le seul dominateur, et nostre Seigneur Jésus-Christ.*

1) Ou, à vous esvertuer pour la foy, etc. 2) Ou, à telle damnation.

3 *Comme ainsi soit que je m'estudie totalement de vous escrire du salut commun, il m'a esté, etc.* Les mots Grecs signifient proprement Faire dili-

gence. Or plusieurs expositeurs résolvent ainsi ceste sentence, Que la grande et véhémente affection a poussé et comme contraint S. Jude à leur rescrire : comme on a accoustumé de dire de ceux qui bruslent d'un désir et zèle véhément, Qu'ils ne se peuvent tenir. Selon leur opinion donc, la nécessité de laquelle il est yci fait mention, consistoit en ce que le désir que S. Jude avoit de leur escrire, ne luy permettoit point de se taire. Mais quant à moy, je pense qu'il y a yci deux membres distincts : Asçavoir que combien qu'il fust desjà enclin et diligemment attentif à escrire, toutesfois avec cela la nécessité l'y a encore contraint. Il signifie donc qu'il leur escrit volontiers, et y prend grand plaisir : mais que toutesfois la nécessité mesme le presse et solicite à ce faire : pource (comme s'ensuit au texte) qu'estans assaillis par les meschans ils avoyent besoin d'estre munis pour résister aux embusches d'iceux. Sainct Jude donc proteste en premier lieu, qu'il ha si grand soin de leur salut, que de soy-mesme et sans estre incité d'ailleurs, il a désiré de leur escrire, voire d'une affection véhémente. En après, afin de les rendre plus attentifs, il dit avec cela que mesme la chose le requéroit ainsi, car la nécessité donne de merveilleux aiguillons. S'ils n'eussent esté auparavant advertis combien ceste exhortation leur estoit nécessaire, ils eussent peu estre paresseux ou nonchalans à lire : mais quand il proteste d'entrée que leur nécessité présente l'a contraint à leur escrire, c'est autant comme s'il sonnait l'alarme pour les resveiller et leur faire oublier toute paresse. *Du commun salut.* Aucuns livres adjoustent ce mot, *vostre :* mais il me semble que c'est sans raison, car sainct Jude se fait le salut commun aussi bien qu'à eux. Et de faict, c'est un poinct qui donne grand poids à la doctrine, quand quelqu'un parle selon que luy-mesme le sent, et qu'il l'a expérimenté, car nostre propos sera vain et inutile, si nous parlons aux autres du salut, duquel cependant nous n'ayons nul gonst. Sainct Jude donc déclare qu'il a prattiqué ce qu'il leur enseigne, quand il se met du nombre des fidèles, et se fait compagnon d'un mesme salut avec eux. *Pour vous exhorter, etc.* Il y a de mot à mot, Vous exhortant : mais veu qu'il touche la fin de sa délibération, il faut ainsi résoudre ce propos. Quant à ce que j'ay traduit, *aider la foy en combatant :* cela emporte autant comme, S'efforcer de persévérer en la foy, et soustenir vaillamment les assaux contraires de Satan : car il leur remonstre que pour persévérer en la foy, il faut qu'ils soustienent divers combats, et qu'ils auront à batailler continuellement. Il dit, *la foy* qui a esté une fois baillée : afin qu'ils sçachent qu'ils l'ont obtenue à ceste condition qu'ils ne se révoltent jamais d'icelle, ou vienent à en décheoir.

4 *Car aucuns hommes se sont insinuez, etc.* Combien que Satan face tousjours des fascheries aux fidèles, et ne cesse coup sur coup de les agacer : toutesfois l'Apostre advertit d'une nécessité présente ceux ausquels il escrit. Maintenant, dit-il, Satan vous assaut spécialement, et s'addresse contre vous : il faut donc que preniez les armes pour luy résister. Nous recueillons de ceci qu'il est requis à un fidèle et bon Pasteur de prudemment considérer ce que la nécessité présente et urgente de l'Eglise requiert, pour accommoder sa doctrine à cela. Le mot Grec lequel nous traduisons, *se sont insinuez*, signifie proprement, Sont entrez par-dessous : et est pour exprimer les insinuations obliques et à la desrobbée, par lesquelles les supposts de Satan déçoyvent les simples, et ceux qui ne se donnent point garde. Car Satan espie la nuit, et l'heure que les laboureurs dorment, pour semer son yvroye, afin de corrompre la pure semence du Seigneur. Et il remonstre quant et quant que ce mal est domestique et au-dedans. Car Satan ha aussi ceste ruse, d'en susciter mesme de ceux qui sont du troupeau pour nuire, afin qu'ils trompent plus facilement, sans qu'on y prene garde. *Lesquels pieça au-paravant estoyent enroulez à tel jugement.* Par ce mot de *jugement*, il entend ou damnation, ou le sens réprouvé duquel sont transportez telles gens, à corrompre la doctrine de la vraye religion. car nul ne peut faire

cela sinon à sa confusion et perdition. Au surplus ceste métaphore est prinse de ce que le conseil éternel de Dieu, par lequel les fidèles sont ordonnez à salut, est appelé Livre. Or quand les fidèles oyent que tels meschans sont destinez à mort éternelle, ils se doyvent donner garde de s'envelopper en la mesme damnation. Combien que sainct Jude a voulu quant et quant obvier au danger, afin que personne ne fust troublé ou esbranlé, voyant une chose si nouvelle et estrange. Car si telles gens sont desjà dés long temps destinez et ordonnez à telle damnation : il s'ensuit que ce que l'Eglise est ainsi exercée et travaillée de tels garnemens, n'advient sinon par un certain conseil de Dieu. *Changeant la grâce de vostre Dieu en dissolution, etc.* Maintenant il exprime plus clairement quelle estoit ceste peste-là : car il dit qu'ils ont abusé de la grâce du Seigneur, pour prostituer eux-mesmes et les autres à une vileine et profane licence de pécher. Or est-il ainsi que la grâce de Dieu est apparue à une fin bien diverse : asçavoir à ce que renonceans à toute impiété et aux concupiscences terriennes, nous vivions purement, sobrement et religieusement en ce monde, Tite, II, v. 11. Sçachons donc qu'il n'y a rien plus dangereux que telles gens, qui de la grâce de Christ prenent couverture de se desborder et desbaucher. Pource que nous enseignons que nous obtenons salut par la miséricorde gratuite de Dieu, les Papistes nous blasment de ce crime, dont sainct Jude charge ceux-ci. Mais quel besoin est-il de réfuter par parolles leur impudence, veu que par tout nous insistons à soliciter le monde à repentance, crainte de Dieu, et nouveauté de vie : et eux au contraire non-seulement corrompent tout le monde par mauvais exemples et actes vileins, mais aussi par leur meschante doctrine ostent du monde la vraye saincteté et le pur service de Dieu? Combien que je pense plustost que ceux desquels sainct Jude parle, estoyent semblables aux Libertins de nostre temps : comme on le pourra cognoistre plus clairement par la déduction du texte. *Et renonceans Dieu le seul dominateur.* Aucuns anciens livres ont ainsi, Christ qui est seul Dieu et Dominateur. Et de faict, en la seconde Epistre de S. Pierre, à l'endroit où ce mesme propos est traitté, il est seulement fait mention de Christ, et là luy est attribué le mot lequel yci nous traduisons *Dominateur.* Au reste, il entend que Christ est renoncé, quand ceux qui avoyent esté rachetez par son sang, se rendans derechef esclaves du diable, anéantissent, entant qu'en eux est, ce pris inestimable. Afin donc que Christ nous retiene et garde pour sa possession et héritage péculier, qu'il nous souviene que la cause pourquoy il est mort et ressuscité pour nous, c'est afin qu'il soit seigneur de nostre vie et de nostre mort.

5 *Or je vous vueil ramentevoir* ces choses, *veu qu'une fois vous sçavez cela,* asçavoir *que le Seigneur ayant délivré d'Egypte le peuple, puis après a destruit ceux qui n'avoyent point creu*[1] :

6 *Et a réservé sous obscurité en liens éternels, jusqu'au jugement de la grande journée, les Anges qui n'ont point gardé leur principauté*[2], *ains ont délaissé leur domicile.*

7 *Comme Gomorrhe et Sodome, et les villes circonvoisines, lesquelles ayans paillardé en pareille manière qu'eux, estans allées après autre chair, ont esté proposées pour exemple, ayans receu jugement du feu éternel*[3].

1) *Nomb.*, XIV, 37. 2) Ou, origine. 2 *Pierre*, II, 4. 3) *Gen.*, XIX, 4.

5 *Or je vous vueil ramentevoir* ces choses : *veu qu'une fois vous sçavez cela, etc.* Ou il s'excuse par modestie, afin qu'il ne semble qu'il les enseigne comme apprentis, choses qui leur fussent encore incognues : ou bien (ce que j'approuve plus) pour plus grande véhémence il proteste qu'il ne leur apporte

rien de nouveau ou qu'ils n'eussent desjà ouy : afin que ce qu'il dira soit mieux receu et ait plus d'authorité. De moy (dit-il) seulement je vous réduy en mémoire ce que vous avez desjà appris. Mais comme il leur attribue sçavoir, afin qu'ils soyent plus attentifs à se donner garde : aussi afin qu'ils ne pensent point que la peine qu'il prend envers eux soit inutile, il leur remonstre qu'ils ont encore besoin d'admonitions. Car l'usage de la parole de Dieu ne consiste pas seulement en ce que nous apprenions ce qui ne nous a jamais esté enseigné, mais aussi qu'elle nous resveille à méditer à bon escient ce que desjà nous entendons, et qu'elle ne nous laisse point dormir et annonchalir en une froide cognoissance. Or il veut dire en somme, Qu'après que Dieu nous a appelez, il ne nous faut point glorifier de sa grâce nous laschans la bride à nonchalance, mais plustost il nous faut avec solicitude cheminer en la crainte d'iceluy : d'autant que si quelqu'un se mocque de Dieu en ceste sorte, le contemnement de la grâce et bonté d'iceluy ne demeurera point impuni. Il monstre ceci par trois exemples notables. Car en premier lieu il récite la vengence horrible que Dieu a faite des incrédules, lesquels il avoit adoptez pour son peuple, les rachetant par sa vertu. Au chap. X de la 1re aux Corinthiens il y a presque une semblable comparaison. La somme du propos est telle, Ceux ausquels Dieu avoit conféré de grans et souverains bénéfices, et lesquels il avoit eslevez à un semblable degré d'honneur qu'il nous a aujourd'huy eslevez, n'ont pas toutesfois laissé de sentir sa vengence rigoureuse, quand puis après ils sont venus à l'irriter. Parquoy tous ceux qui ne respondent point à la vocation de Dieu, en vain se vantent de la grâce d'iceluy. Ce mot de *peuple*, se prend en honneur pour la gent saincte et élevée comme s'il disoit que cela ne leur a de rien proufité, qu'ils avoyent esté receus en l'alliance par un privilége singulier. Quand il dit, *ceux qui n'avoyent point creu*, il dénote la fontaine de tous maux. Car tous leurs péchez que Moyse récite, ont prins leur source de là, qu'ils ne pouvoyent endurer d'estre gouvernez par la parolle de Dieu. car où il y a sujétion de foy, il ne se peut faire qu'on n'y voye aussi une obéissance envers Dieu en toutes les parties de la vie.

6 *Les anges qui n'ont point gardé leur principauté, etc.* C'est un argument prins du plus grand au plus petit. Car la condition des anges a esté plus excellente que la nostre : et toutesfois Dieu a puni leur révoltement d'une façon espovantable et horrible : il ne pardonnera donc point à nostre desloyauté, si nous-nous révoltons de la grâce à laquelle il nous a appelez. Et de faict, ceste peine de laquelle ont esté punis si excellens ministres de Dieu, et habitans du ciel, nous deveroit estre incessamment devant les yeux, de peur que nous ne venions à nous eslever en un mespris de la grâce de Dieu, dont nous tombions en perdition et ruine. Quant au mot lequel nous traduisons *principauté*, il pourroit aussi estre prins pour Origine : car tous les deux conviennent fort bien. Car sainct Jude signifie que la raison pourquoy ils ont esté punis, c'est pource que mesprisans la grâce et bonté de Dieu, ils sont déchéus de leur première vocation. Et bien tost après s'ensuit l'exposition, quand l'Apostre dit qu'ils *ont delaissé leur domicile*. car comme gendarmes fugitifs, et qui laissent le parti de leur Prince, ils ont abandonné la place et condition en laquelle ils avoyent esté mis. Il faut aussi noter la grandeur et sévérité de la punition qui est ycy exprimée par l'Apostre. Non-seulement ils estoyent esprits libres et francs, mais aussi Dominations ou Principautez célestes : et maintenant ils sont détenus serrez *en liens eternels*. Non-seulement ils jouissoyent de la clarté glorieuse de Dieu, mais aussi la splendeur d'iceluy reluisoit en eux, en sorte que par eux elle s'espandoit comme par rayons à toutes les parties du monde : et maintenant ils sont plongez sous une *obscurité* profonde. Au reste, il ne faut pas imaginer un lieu auquel les diables soyent enclos : car l'Apostre a voulu simplement remonstrer combien est misérable la condition d'iceux, depuis qu'ils ont esté privez de leur dignité par leur apostasie. Car en

quelque lieu qu'ils aillent, ils traînent tousjours leurs liens avec eux, et demeurent tousjours enveloppez de leurs ténèbres : cependant le comble de leur tourment est différé jusques à la grande journée.

7 *Comme Gomorrhe et Sodome.* Cest exemple est plus général : car il monstre que Dieu punit indifféremment tous meschans et iniques, sans excepter condition ou estat quelconque. Et sainct Jude mesme récite puis après que ce feu duquel périrent les cinq villes, est figure du feu éternel. Dieu donc proposa lors un jugement notable, qui servist d'advertissement pour tenir les hommes en crainte jusques à la fin du monde. Pour ceste cause l'Escriture en fait mention tant de fois : et mesmes, toutes fois et quantes que les Prophètes veulent dénoter quelque mémorable ou redoutable jugement de Dieu, ils le descrivent sous la figure d'un feu de souffre, faisans allusion à la destruction de Sodome et Gomorrhe. Parquoy ce n'est point sans raison que sainct Jude proposant un tel exemple, veut donner crainte et frayeur à tous siècles. Quand il dit, *Les villes circonvoisines, qui ont paillardé en pareille manière qu'eux* : je rapporte cela à Sodome et Gomorrhe, et non point aux Israélites ou aux Anges. Et à cela ne répugne pas qu'il y a Eux, et non Elles : car sainct Jude n'a pas tant regardé aux villes qu'aux habitans qui y estoyent. Il met, *aller après autre chair*, pour se transporter ou desborder après des paillardises horribles et monstrueuses. Car nous sçavons que les Sodomites ne se contentans point du commun desbordement de paillarder, se sont polluez d'une plus horrible et vileine infection, et contre nature, il faut noter qu'il les adjuge *au feu éternel*. Car nous recueillons de ceci, que ce spectacle espovantable qui est descrit par Moyse, n'a esté seulement qu'une image et figure d'une punition plus griefve et horrible.

8 *Et ceux-ci toutesfois estans semblablement déceus par songes, souillent*[1] *leur chair, et mesprisent la seigneurie, et blasment gens de puissance*[2].

9 *Toutesfois Michel l'Archange, quand il débatoit disputant avec le diable touchant le corps de Moyse, n'osa jetter sentence de malédiction, ains il dit, Le Seigneur te rédargue.*

10 *Mais ceux ci mesdisent de tout ce qu'ils n'entendent, et se corrompent en tout ce qu'ils cognoissent naturellement, comme les bestes brutes.*

1) Ou, endormis souillent, etc. 2) Ou, les dignitez.

8 *Et ceux-ci toutesfois estans déceus par songes souillent leur chair, etc.* Il ne faut point prendre à la rigueur ceste similitude, comme s'il comparoit en tout et par tout aux Sodomites, ou aux anges apostats, ou au peuple incrédule, ceux desquels il parle. Il monstre seulement que ce sont vaisseaux d'ire, destinez à perdition, et qu'ils ne peuvent éviter la main de Dieu, qu'il ne monstre sur eux aussi quelque jour un tel exemple de sa vengence. Car son intention est d'estonner les fidèles ausquels il escrit, afin qu'ils ne s'enveloppent en la compagnie de ces garnemens. Au reste, il commence yci à descrire plus clairement ces abuseurs et trompeurs. Et en premier lieu il dit que comme en songeant ils *souillent leur chair*. Par lesquelles paroles il dénote une impudence stupide : comme s'il disoit qu'ils sont abandonnez à toute turpitude, de laquelle les plus meschans mesmes ont horreur, sinon que le dormir leur oste honte et sentiment. C'est donc une façon de parler par métaphore et similitude, par laquelle il signifie qu'ils sont tant hébétez et estourdis, qu'ils se prostituent à toute vilenie sans aucune honte. Or il faut noter l'antithèse contenue en ces mots, quand il dit, qu'ils *souillent la chair*, c'est-à-dire, qu'ils déshonorent ce qui ha moins d'excellence : et nonobstant mesprisent comme une chose déshonneste ce qui est sur tout excellent entre les hommes. Il appert par ce second membre, qu'il y avoit lors des fan-

tastiques et mutins, qui ne demandoyent autre chose sinon qu'il n'y eust point de supériorité, afin qu'estans delivrez de toute crainte des loix, ils feissent mal plus librement. Et certes ce sont deux choses presque tousjours conjointes ensemble, que ceux qui sont abandonnez à mal et dissolution, voudroyent aussi que tout ordre fust aboli. Au surplus, combien que leur but principal fust de s'esgayer en mal, estans exempts de tout joug et sujétion, il appert toutesfois par les paroles de S. Jude, qu'ils estoyent accoustumez à parler arrogamment et outrageusement des Magistrats. Comme encore aujourd'huy il y a des fantastiques, qui non-seulement murmurent de ce qu'ils se voyent réprimez par l'authorité et puissance des Magistrats, mais aussi desgorgent furieusement termes injurieux et diffamatoires contre toute police et ordre civil, disans que l'usage du glaive est profane, et contraire à la vraye religion : brief, par leurs déterminations présomptueuses retranchent de l'Eglise de Dieu les Rois et tous Magistrats. Là où nous avons traduit, *Gens de puissance*, il n'y a au Grec que ce mot simplement, Les gloires : mais par cela S. Jude entend les estats éminens en dignité, et eslevez en grand honneur.

9 *Toutesfois Michel l'Archange quand il débatoit disputant, etc.* Sainct Pierre touche cest argument en moins de paroles, et le traitte en général : Que les Anges qui sont plus excellens que les hommes, n'osent toutesfois donner jugement d'outrage contre icelles Puissances. Au reste, pource qu'on a pensé que l'Apostre S. Jude eust pris ceste histoire d'un livre apocryphe, cela a esté cause que ceste Epistre n'a pas eu si grand poids et authorité. Mais comme ainsi soit que les Juifs tenoyent lors beaucoup de choses receues comme de main en main des Pères anciens, je ne voy point qu'il y ait aucune absurdité de dire que S. Jude a récité ce qui de long temps avoit esté baillé de main en main par plusieurs siècles. Je sçay bien que sous ce titre on a receu plusieurs fatras et niaiseries frivoles : comme aujourd'huy les Papistes mettent en ce catalogue toutes les sottes resveries des moines : mais cela n'empesche point que les Juifs n'ayent eu quelques histoires, qui n'estoyent point rédigées par escrit. Tant y a que c'est un poinct hors de tout debat, que Moyse a esté enseveli par le Seigneur : c'est-à-dire que le sépulchre de Moyse, par un certain conseil de Dieu n'a esté cognu d'aucun, Deut., XXXIV, 6. Or il n'y a nul qui n'entende bien pourquoy son sépulchre a esté caché : asçavoir afin que les Juifs ne proposassent son corps pour matière de superstition. Nous esbahirons-nous donc si Satan a taschè de mettre en avant le corps de ce S. Prophète, lequel Dieu avoit caché? Mais les Anges résistèrent à l'encontre, comme leur service et ministère est tousjours au commandement de Dieu. Et de faict, nous voyons que Satan a taschè en tous aages de faire que les corps des saincts serviteurs de Dieu fussent autant d'idoles aux povres ignorans et mal avisez. Parquoy ceste Epistre ne nous doit estre suspecte à cause de ce tesmoignage, combien qu'on ne le trouve en l'Escriture. Quant à ce qu'il introduit seulement Michel disputant contre Satan, cela n'est point nouveau. Nous sçavons que tousjours il y a mille millions d'Anges devant Dieu, prests à exécuter ses commandemens : mais luy choisit cestuy-ci ou cestuy-là selon son bon plaisir pour faire ce qu'il veut. Ce que S. Jude récite avoir esté dit par Michel, on le trouve aussi au Prophète Zacharie, III, 2, asçavoir, Le Seigneur te rédargue, Satan, ou te réprime. Or c'est une comparaison du plus grand au plus petit, comme on dit. Michel n'a osé injurier plus griefvement Satan, qui toutesfois est réprouvé et damné, que de le livrer entre les mains de Dieu, pour le réprimer et tenir de court : mais ceux-ci ne font nulle difficulté de dire des outrages extrêmes aux Puissances, lesquelles Dieu orne d'un singulier honneur.

10 *Mais ceux-ci mesdisent de tout ce qu'ils n'entendent.* Il signifie qu'ils n'ont nulle cognoissance sinon lourde et brutale, et pourtant n'entendent pas que c'est qui est digne d'honneur : et toutesfois qu'avec leur bestise ils sont si outrecuidez, qu'ils n'ont point honte de

condamner ce qui surmonte la capacité de leur entendement. D'avantage, qu'ils sont entachez d'un autre vice divers : qu'estans comme bestes transportez aux choses qui se présentent aux sens corporels, ils ne gardent nulle modestie en icelles, mais s'en remplissent excessivement, ne plus ne moins qu'un pourceau se veautre dedans la puanteur d'un bourbier. Ce mot *naturellement*, est mis à l'opposite de Raison et jugement. Car il n'y a que l'impétuosité naturelle qui domine és bestes brutes : mais la raison doit gouverner és hommes, et refréner leurs appétits.

11 *Malheur sur eux : car ils ont suyvi le train de Caïn*[1], *et se sont abandonnez en l'erreur du loyer de Balaam*[2], *et sont péris selon la contradiction de Coré*[3].

12 *Ceux-ci sont des taches en vos repas de charité, en banquetant ensemble*[4] *se repaissans eux-mesmes sans crainte : nuées sans eaux, emportées des vents çà et là : arbres flétrissans*[5] *comme en Automne, et sans fruit, deux fois morts, et desracinez :*

13 *Vagues impétueuses de la mer, escumans leurs vilenies : estoilles errantes par l'air, ausquels est apprestée l'obscurité des ténèbres éternellement*[6].

1) *Gen.*, IV, 8. 2) *Nomb.*, XXII, 21. 3) *Nomb.*, XVI, 1. 4) Ou, avec vous. 5) Ou, dont le fruict se pourrit, etc. 6) *2 Pierre*, II, 17.

11 *Malheur sur eux.* C'est merveilles comment il les poursuit si rudement, veu que n'agueres il disoit qu'il n'avoit pas esté permis mesme à l'Ange de jetter sentence de malédiction contre Satan. Mais il n'a pas voulu donner une règle generale : seulement il a voulu par l'exemple de Michel monstrer en brief combien est intolerable la fureur de telle maniere de gens, quand ils deschirent fièrement d'outrage ce que Dieu honore. Il estoit certes licite à Michel de foudroyer et prononcer une malédiction extrême contre Satan : et nous voyons comment les Prophètes usent de grande véhémence quelque fois contre les meschans : mais veu que Michel se déporte d'user de sévérité extrême (ce qui toutesfois luy estoit permis) quelle rage est-ce de ne garder aucune mesure envers les créatures honorables et excellentes en gloire ? Au reste, quand il parle ainsi d'eux, c'est plustost pour advertir quelle issue auront telles gens, que non pas pour désirer que mal leur adviene. ce qu'il fait de peur que quelqu'un par faute d'aviser à soy, ne soit par eux tiré en la mesme perdition. Il dit qu'ils sont imitateurs, et *ont suyvi le train de Caïn*, lequel estant ingrat envers Dieu, corrompant faussement le service d'iceluy par un cœur pervers et meschant, se rendit indigne du droict d'aînesse. Il dit qu'ils se sont abusez et desbauchez *par loyer*, comme *Balaam*, d'autant qu'ils pervertissent la pure doctrine pour gain déshonneste. Mais la métaphore de laquelle il use, exprime quelque chose d'avantage. Car le mot Grec duquel l'Apostre use, signifie proprement, Ils se sont escoulez : asçavoir d'autant que leur tempérance a esté desmesurée et desbordée comme une eau qui s'en va d'un costé et d'autre. Tiercement, il dit qu'ils imitent la *contradiction de Coré :* asçavoir pour autant qu'ils troublent l'estat de l'Eglise bien ordonné.

12 *Ceux-ci sont des taches en vos repas de charité, etc.* Ceux qui traduisent, Entre vos charitez : ne déclarent pas assez le sens naturel, selon mon jugement. Car S. Jude appelle en Grec *agapas*, les banquets que les fidèles faisoyent entr'eux pour rendre tesmoignage de leur unité fraternelle. Il dit que tels banquets estoyent déshonorez par ces vileins, qui puis après se repaissoyent eux-mesmes en dissolution et yvrongnerie. Car il y avoit une attrempance et frugalité grande en tels banquets. Il ne faloit donc point que tels gouffres fussent là receus, lesquels puis après rem-

plissoyent leurs panses ailleurs en toute gourmandise. Aucuns livres ont, Banquetans avec vous : de laquelle lecture, si on l'aime mieux suyvre, le sens sera, Qu'iceux non-seulement ne servent que de déshonneur à la compagnie des bons, mais aussi leur sont en charge et ennuyeux, d'autant qu'ils remplissent hardiment leurs ventres aux despens communs de l'Eglise. S. Pierre parle un peu autrement, lequel dit qu'ils font grand'chère en leurs erreurs, et sont repeus ensemble avec le troupeau des fidèles, comme s'il disoit que ceux qui nourrissent ces serpens tant pernicieux, font inconsidéréement : et ceux qui les souffrent vivre ainsi dissoluement, sont doublement fols. Et il seroit à désirer aujourd'huy qu'il y eust plus de jugement ou discrétion en aucuns bons personnages, lesquels se voulans monstrer par trop bénins envers les meschans, font grand dommage à toute l'Eglise. *Nuées sans eaux, emportées des vents çà et là, etc.* Il recueille en un les deux similitudes qui sont en sainct Pierre : toutesfois c'est en mesme sens car tous deux rédarguent la vaine et folle ostentation : pource que ces garnemens, combien qu'ils promettent beaucoup, toutesfois sont secs et vuides au dedans : comme il advient que des nuées agitées d'orages, donnent quelque espoir de pluye, nonobstant elles s'esvanouissent incontinent, et devienent à néant. Sainct Paul adjouste la similitude d'une fontaine sèche et tarie. Mais sainct Jude amasse plusieurs métaphores à une mesme fin. car il dit que ce sont *arbres flétrissans :* comme en Automne la vigueur et force des arbres se perd. Après il les appelle, *arbres sans fruict, desracinez, deux fois morts :* comme s'il disoit que combien que les feuilles apparoissent par dehors, néantmoins il n'y a ne suc ne vigueur au dedans.

13 *Vagues impétueuses de la mer.* On peut mieux recueillir par les paroles de S. Pierre, pourquoy ceci a esté adjousté : asçavoir d'autant qu'estans enflez d'orgueil, ils desgorgent des paroles braves, et escument des mots magnifiques d'un style affecté et hautain. Cependant tant s'en faut qu'ils amènent rien de spirituel, que plustost ils plongent les hommes en une stupidité de bestes brutes. Tels sont aujourd'huy ces esprits estourdis de Libertins, comme il a esté desjà dit. On diroit que tout ce qui sort hors de leurs bouches, ne sont que tonnoirres : car mesprisans la façon commune de parler, ils se forgent je ne sçay quel langage de nouvelle marque et estrange. Après qu'il a semblé qu'ils ont ravi leurs disciples par-dessus le ciel, ils tombent soudain en des erreurs brutaux : car ils forgent un estat d'innocence, où il n'y a nulle différence entre l'honnesteté et la vilenie. Ils veulent faire à croire que c'est une vie spirituelle, quand chacun se lasche la bride hardiment, chassant toute crainte de Dieu : item que nous sommes faits dieux, d'autant que (comme ils disent) Dieu engloutit les esprits sortans hors des corps. Parquoy, d'autant plus grande affection et révérence devons-nous nous entretenir en la simplicité de l'Escriture, de peur qu'en philosophant plus subtilement qu'il n'est de besoin, nous n'approchions point du ciel, ains plustost soyons plongez en des labyrinthes entortillez. Il les appelle *estoilles errantes*, pour autant qu'ils esblouissent les yeux d'une vaine apparence de lumière, et laquelle s'esvanouit en un moment.

14 *Desquels aussi Enoch a prophétizé, septième homme après Adam, disant, Voyci, le Seigneur est venu avec ses Saincts, qui sont par millions,*

15 *Pour donner jugement contre tous, et convaincre tous les meschans d'entr'eux, de toutes leurs œuvres meschantes qu'ils ont faites meschamment, et de toutes les rudes paroles que les pécheurs meschans ont proférées contre luy.*

16 *Iceux sont murmurateurs, querelleux, cheminans selon leurs convoitises, et leur bouche prononce propos fort enflez, ayans en admiration les personnes pour leur proufit.*

14 *Desquels aussi Enoch a prophétizé, etc.* Je pense plustost que ceste prophétie s'est gardée et continuée de main en main entre les Juifs sans estre escrite, que non pas de dire qu'elle ait esté prise de quelque livre apocryphe. car il se peut bien faire que les Anciens ayent donné ceste sentence notable en mémoire perpétuelle à leurs successeurs. Si quelqu'un demande, veu qu'on trouve partout en l'Escriture des sentences presque semblables, pourquoy c'est que sainct Jude n'a allégué un tesmoignage de quelque Prophète qui se trouvast en l'Escriture : la solution est facile à faire : Asçavoir qu'il a voulu réduire en mémoire et ramener du premier commencement de toute ancienneté, ce que le sainct Esprit a prononcé d'iceux. Et c'est ce que signifient les paroles suyvantes : car il dit expressément, *homme* septième après Adam : pour monstrer que ceste prophétie est d'autant plus à estimer, qu'elle est plus ancienne : asçavoir d'autant qu'Enoch estoit du premier commencement du monde. Or quant à ce que j'ay dit que les Juifs avoyent ceste prophétie par le rapport de leurs ancêtres, si quelqu'un est d'autre opinion, je ne veux point débatre, non plus que de l'Epistre mesme, asçavoir si elle est de S. Jude, ou de quelque autre. J'avise seulement en ces choses douteuses à suyvre ce qui est le plus vray-semblable. *Voyci, le Seigneur est venu.* Suyvant la façon des Prophètes, il prend le prétérit pour le futur, Est venu, pour Viendra. Il dit qu'il viendra *avec ses saincts qui sont par millions :* par lesquels mots il dénote tant les fidèles que les Anges : car les uns et les autres orneront le siége judicial de Christ, quand il descendra pour juger le monde. Il parle de *millions*, comme aussi Daniel fait mention de mille millions d'Anges : afin que les enfans de Dieu ne se laissent emmener et gaigner par la grande multitude des meschans, comme par le ravage d'une mer impétueuse : mais que plustost ils se tienent fermes, prenans leur résolution sur ce, qu'un jour viendra que le Seigneur assemblera les siens : une partie desquels habitant au ciel ne peut estre veuë maintenant de nous : et l'autre partie est cachée sous un grand tas de paille. Au reste, la vengence qui est appareillée pour les réprouvez, doit contenir les éleus en crainte et solicitude. Il parle *des œuvres et paroles :* d'autant que ces garnemens nuisoyent grandement non-seulement par leur vie meschante, mais par leurs propos profanes et pervers. Or il les appelle *paroles rudes*, à cause de leur audace effrontée, de laquelle estans transportez, ils s'ingèrent sans aucune honte.

16 *Iceux sont murmurateurs, quereleux, etc.* Pource qu'ils se laschent la bride en meschantes cupiditez, ils sont quant et quant difficiles et chagrins, en sorte qu'on ne les peut jamais contenter. Par ce moyen il advient que tousjours ils murmurent et grondent, et quelque chose qu'on s'employe pour eux, toutesfois ils ne font que se plaindre. Il taxe les paroles arrogantes et hautaines, pource qu'ils se vantent orgueilleusement. Mais cependant il monstre qu'ils sont d'une nature servile, d'autant qu'ils s'abbaissent comme truans, pour le proufit qu'ils attendent. Et on appercevera coustumièrement une telle inéqualité en tels babouins. Quand il n'y a personne qui réprime leur insolence, ou quand il n'y a nul regard qui les empesche, alors leur orgueil est intolérable, tant sont-ils hautains à s'attribuer toutes choses : mais quand ils craignent quelqu'un, ou qu'ils espèrent ou attendent quelque proufit de luy, ils se rendent serviles en flattant et flagornant. Il prend ce mot de *Personnes*, pour la puissance ou grandeur extérieure.

17 *Mais vous, bien-aimez, avez*[1] *souvenance des paroles qui ont esté prédites par les Apostres de nostre Seigneur Jésus-Christ.*

18 *C'est qu'ils vous disoyent qu'il y auroit au dernier temps des mocqueurs, cheminans selon leurs convoitises de meschancetez,*

19 *Ce sont ceux qui se séparent*[2]*, sensuels, et n'ayans point l'Esprit.*

1) Ou, ayez. 2) Ou, font divisions.

17 *Mais vous, bien-aimez, avez souvenance des paroles, etc.* Après ceste prophétie très ancienne, il adjouste maintenant les admonitions des Apostres, desquelles la mémoire estoit fresche. Le mot Grec peut estre traduit, Vous avez souvenance, ou, Ayez souvenance : mais il n'y a pas grand esgard lequel des deux nous disions. Car le sens est tousjours semblable : asçavoir qu'estans munis de l'advertissement qui leur a esté fait au paravant, et comme avant le coup, ils ne doyvent point estre esbranlez. Il appelle *le dernier temps*, depuis que la condition de l'Eglise a esté renouvelée, et qu'un estat y a esté mis qui ne doit point changer jusques à la fin du monde. Or cest estat a commencé au premier advénement de Christ. Il appelle *mocqueurs*, selon le commun usage de l'Escriture, ceux qui estans enyvrez d'un meschant et profane contemnement de Dieu, s'abandonnent à un mespris brutal de toute Divinité, en sorte qu'ils ne sont plus retenus d'aucune religion ou conscience pour faire leur devoir, d'autant qu'il n'y a en leurs cœurs nulle crainte du jugement à venir, ni aucune espérance de la vie éternelle. Comme aujourd'huy le monde est par tout rempli d'Epicuriens et contempteurs de Dieu, qui ayans chassé toute révérence, ont en mocquerie toute la doctrine de vraye religion, comme si c'estoit une fable.

19 *Ce sont ceux qui se séparent, etc.* Aucuns exemplaires Grecs ont ainsi comme nous traduisons : les autres ont simplement, Ceux qui se parent : mais tous les deux revienent à mesme sens. Car il entend qu'ils se révoltent de l'Eglise, pource qu'ils ne peuvent porter le joug de discipline, comme gens qui estant addonnez à la chair, n'ont en eux rien de vie spirituelle. Quant au mot lequel nous traduisons, *Sensuels*, à le traduire au plus près du Grec, il faudroit dire Animaux : (car il vient d'Ame) mais le mot d'Ame en cest endroit est mis à l'opposite de *l'esprit*, c'est-à-dire de la grâce de renouvellement : et pourtant il signifie la nature corrompue, telle qu'elle est és hommes qui ne sont point encore régénérez : car en ceste nature bastarde que nous tirons d'Adam, il n'y a rien qui ne soit grossier et terrestre : en sorte qu'il n'y a partie de nous qui aspire à Dieu, jusques à ce que nous soyons renouvelez et faits nouvelles créatures par son Esprit.

20 *Mais vous, bien-aimez, vous édifians vous-mesmes sur vostre très-saincte foy, et prians par le sainct Esprit,*

21 *Contregardez-vous vous-mesmes en charité*[1], *attendans la miséricorde de nostre Seigneur Jésus-Christ a vie éternelle.*

22 *Et ayez pitié des uns, en usant de discrétion :*

23 *Et sauvez les autres par frayeur, les arrachant hors du feu, hayssans mesmes la robbe qui est tachée par la chair.*

24 *Or à celuy qui vous*[2] *peut garder sans chopper, et vous amener devant sa gloire irrépréhensibles avec liesse :*

25 *A Dieu* di-je *seul sage, et nostre Sauveur, soit gloire et magnificence, force et puissance, maintenant et a tout jamais, Amen.*

1) Ou, les uns les autres en la dilection de Dieu. 2) Ou, les.

20 *Mais vous, bien-aimez, etc.* Il monstre le moyen par lequel ils puissent repousser tous les efforts de Satan : asçavoir si ayans la charité annexée avec la foy, ils avisent songneusement à eux, comme faisans tousjours le guet jusques à la venue de Christ. Mais comme sainct Jude, est plein de métaphores et similitudes, aussi ha-il yci ses façons de parler, lesquelles il nous faut briefvement noter. Il commande en premier lieu qu'ils *édifient eux-mesmes sur leur foy :* par lequel mot il signifie qu'il faut retenir le fondement de la foy : mais qu'il ne suffit pas d'avoir esté une fois bien instruits, ains qu'il faut que ceux qui sont fondez

en la vraye foy, taschent de proufiter continuellement. Il appelle leur foy, *très saincte*, afin qu'ils se tienent asseurément à icelle, et estans appuyez sur la fermeté d'icelle, ne soyent jamais esbranlez. Mais veu que toute la perfection de l'homme consiste en la foy, il semble que ce soit une chose absurde, qu'il commande d'édifier un autre bastiment par-dessus : comme si la foy ne faisoit que donner le commencement à l'homme. L'Apostre donne la solution de ceste question, quand il adjouste incontinent après, Que les hommes sont édifiez sur la foy, quand la *charité* y est adjoustée. Sinon qu'on l'aimast mieux prendre en ceste sorte, Que les hommes sont édifiez sur la foy, entant qu'ils proufitent en icelle. Et de faict, les avancemens ordinaires de la foy, font qu'elle croist jusqu'à faire comme un bastiment entier et accompli. Par ce moyen l'Apostre commanderoit de croistre en la foy, de persévérer en prières, et de se maintenir en la vocation par charité. Et *prians*. Le moyen de persévérer est, que nous soyons garnis et fortifiez de la vertu de Dieu. Toutes fois et quantes donc qu'il est question de la constance de la foy, il faut avoir nostre recours aux prières. Mais pource que nous prions coustumièrement par acquit, il adjouste, *par le sainct Esprit :* comme s'il disoit que la paresse et froidure de nostre chair est si grande, que nul ne peut prier comme il appartient, sinon qu'il soit resveillé et eschauffé par l'Esprit de Dieu : que nous sommes tellement enclins à desfiance et tremblement, que nul n'ose appeler Dieu, Père, que ce mesme Esprit ne luy face dire. Car de cest Esprit procède la solicitude, l'ardeur et véhémence, l'alaigreté, l'asseurance d'obtenir : brief, ces gémissemens inénarrables, desquels parle S. Paul au ch. VIII des Romains, v. 26. Non sans cause donc S. Jude touche que nul ne peut prier comme il appartient, sinon estant gouverné et conduit par le sainct Esprit.

21 *Contregardez-vous vous-mesmes en charité, etc.* Il constitue la charité comme gardienne et gouvernante de nostre vie : non pas qu'il la vueille opposer à la grâce de Dieu, ains pource que c'est le droit cours de nostre vocation, que nous persévérions en charité. Mais pource que plusieurs choses nous sollicitent à nous révolter, en sorte qu'il est difficile de nous garder entiers à Dieu jusques à la fin, il renvoye les fidèles au dernier jour. Car la seule attente d'iceluy nous doit soustenir, afin que ne perdions jamais courage : autrement, il faudra que nous défaillions à toutes heures. Cependant il faut noter qu'il ne veut point que nous espérions ou attendions la vie éternelle, que de la miséricorde de Christ. Car il sera tellement nostre Juge, que pour juger il ne suyvra autre règle que le bénéfice gratuit de la rédemption acquise par luy-mesme.

22 *Et ayez pitié des uns, usant de discrétion, etc.* Il adjouste une autre exhortation, comment les fidèles se doyvent gouverner en la correction des frères, pour les réduire au Seigneur. Or il remonstre qu'on les doit traitter en diverses sortes, un chacun selon qu'il est besoin, eu esgard à son naturel. Car envers les bénins et dociles il faut user de clémence. Il y en a d'autres qui sont plus durs : il les faut donc donter par crainte et *frayeur*. Et c'est en cela que consiste la discrétion de laquelle il fait mention. Ainsi donc la somme de ce propos est, Que si nous voulons pourvoir au salut de ceux qui fourvoyent, il faut considérer la nature d'un chacun : asçavoir que ceux qui sont bénins et traittables, soyent doucement ramenez au chemin, comme dignes de miséricorde : mais si quelqu'un est revesche et opiniastre, qu'il soit corrigé plus rudement. Et pource que la rigueur et aspreté est presque tousjours odieuse, il l'excuse sur la nécessité, asçavoir qu'il est impossible de sauver autrement ceux qui ne veulent pas paisiblement suyvre les bons advertissemens. Au reste, il use d'une métaphore qui ha grand'grâce. Car où il y a danger de feu, nous ne faisons difficulté de tirer par force et violence celuy que nous voulons garder sain et entier. Car il ne suffiroit pas de luy faire signe du doigt, ou de luy bailler et tendre la main doucement. Voylà aussi

comment il nous faut besongner à procurer le salut de ceux qui ne viendroyent point à Dieu si on ne les tiroit rudement. L'ancienne translation Latine lit bien autrement ce passage : car il y a, Rédarguez ceux qui sont jugez : laquelle lecture se trouve en plusieurs exemplaires Grecs : mais l'autre sens premier convient mieux, et selon mon jugement est le vray et naturel. Ce mot *Sauver*, est transféré aux hommes, non pas qu'ils soyent autheurs de salut, ains seulement ministres. *Hayssans mesmes la robbe tachée par la chair*. Combien que ce passage semble obscur, néantmoins il n'ha nulle difficulté, si la métaphore ou similitude est bien expliquée. Il veut que les fidèles non-seulement se donnent garde d'attoucher aux vices, mais aussi afin qu'aucune contagion ne parviene jusques à eux, il les admoneste de fuir tout ce qui est prochain de vice. Comme s'il est question d'impudicité, nous dirons qu'il faut oster tout ce qui peut inciter à paillardise. Le propos sera encore mieux esclarci quand on remplira la sentence : asçavoir, Que nous ayons en haine non-seulement la chair, mais aussi la robbe qui est infectée de l'attouchement d'icelle. Car le mot *Et*, lequel nous traduisons *mesme*, est pour amplifier la chose. Tant s'en faut donc qu'il permette que le mal soit entretenu en le souffrant, que plustost il commande de retrancher toutes préparations et accessoires d'iceluy.

24 *Or à celuy qui vous peut garder sans chopper*. Il met fin à son épistre par une louange de Dieu, en laquelle il monstre que nos exhortations et efforts n'ont nulle puissance, si l'effet ne procède de la vertu de Dieu. Aucuns exemplaires ont, Qui ha puissance de les *garder*. Si nous recevons ceste lecture, le sens sera tel, C'est bien à vous de vous efforcer, à ce qu'ils soyent sauvez, mais c'est à Dieu seul de l'accomplir. Toutesfois l'autre lecture me plaist mieux, en laquelle aussi il y a une allusion à la sentence précédente : car après qu'il a exhorté les fidèles à sauver ce qui estoit péri, afin qu'ils entendent que tous leurs efforts seront inutiles, si Dieu ne besongne, il testifie que mesme eux ne pourront estre autrement sauvez que par la vertu de Dieu : combien qu'en ce dernier membre il n'use pas du mesme verbe dont il avoit usé au précédent, mais d'un autre qui signifie Garder. Ainsi ce propos se rapporteroit à ce qu'il avoit dit au paravant, *contregardez-vous vous-mesmes*.

LOUANGE A DIEU.

TABLE

DES

PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES ÉS COMMENTAIRES DES ÉPISTRES DE S. PAUL AUX PHILIPPIENS, COLOSSIENS, THESSALONICIENS, A TIMOTHÉE, TITE, PHILÉMON, ET AUX HÉBRIEUX.

A

Aaron ordonné sacrificateur, mais seulement pour un temps Héb., V, 4
Abraham est nommé père des fidèles, et en quel sens Héb., VI, 12; XI, 8
comment Abraham est dit héritier du monde Héb., II, 5
Abraham inférieur au roy Melchi-zédech Héb., VII, 4, 6
la vocation d'Abraham Héb., XI, 8
la foy d'Abraham Héb., XI, 8
l'humanité d'Abraham à recevoir les estrangers Héb., 13, 2
la persévérance d'Abraham, Héb., XI, 9
Abus des dons de Dieu 1 Tim., VI, 20
Abuser des biens de Dieu 1 Tim., II, 9
l'Acception des personnes est condamnée 1 Tim., V, 21
Adam a adjousté foy au mensonge de Satan 1 Tim., II, 14
la transgression d'Adam nous a aliénez de Dieu Héb., II, 5
Adjurer par le nom de Dieu, combien c'est une chose de grande importance 1 Thess., V, 24
les Admonitions et exhortations sont confirmations de la doctrine, et servent d'aiguillon pour nous inciter Col., III, 16
les Admonitions fort nécessaires en l'église 1 Thess., V, 14; 1 Tim., V, 7
l'Adoption des enfans de Dieu dépend de l'élection gratuite d'iceluy Col., I, 12, 13
l'Adoption seule fait les hommes idoines à participer à l'héritage céleste, Colossiens I, 13, et héritiers de la vie éternelle Héb., VI, 12
les Afflictions des fidèles sont appelées l'opprobre de Christ Héb., XI, 25
les Afflictions des fidèles sont tesmoignages de la grâce de Dieu Philip., I, 27
les Afflictions des fidèles tesmoignent que Dieu sera juge du monde 2 Thess., I, 5
les Afflictions ne sont pas tousjours signes de l'ire de Dieu Héb., XII, 5
les Afflictions ne font pas que les fidèles soyent misérables 1 Tim., IV, 10
les Afflictions nous sont nécessaires Phil., I, 28; 2 Tim., II, 9; Héb., V, 8; XII, 4
il convient porter patiemment les Afflictions Col., I, 24; Héb., XII, 6, 12
les Afflictions sont communes à Christ et aux martyrs Philip., I, 7; Col., I, 24
diverses Afflictions 2 Tim., III, 12
les Afflictions sont communes aux bons et mauvais 2 Tim., III, 12; Héb., XII, 6
la fin des Afflictions des fidèles 2 Tim., III, 11; Héb., XII, 10, 11
d'un homme Affligé on en juge volontiers mal 2 Tim., III, 12

Alexandre hérétique
1 Tim., I, 20; 2 Tim., IV, 14
les Allégories obscurcissent aucunes fois la chose Héb., X, 19
Aller après Satan 1 Tim., V, 15
l'Alliance de Dieu contient deux parties Héb., III, 2
Ambition mère des contentions
2 Tim., II, 14; Tite, III, 9
le mot d'Ame prins pour les affections Héb., IV, 12
l'essence de l'Ame est immortelle
1 Tim., VI, 16; Philip., I, 25; 1 Thess., IV, 13; Héb., XII, 13
des Anges Héb., I, 14; 1 Tim., VI, 16; Col., I, 16; 1 Tim., V 21; 2 Thess., I, 7
les Anges sont sous Christ
Col., I, 17; Héb., I, 4, 13; VII, 26
les Anges ordonnez gardes de l'Eglise
1 Tim., V, 21
en quel sens les Anges sont nommez fils ou enfans de Dieu Héb., I, 5
la superstition d'adorer les Anges
Col., II, 18
Christ moyenneur entre Dieu et les Anges
Col., I, 20
de l'Antechrist, voyez 2 Thess., II, 3, 4, 8; Héb., XI, 35
touchant le mot Apostre, et de l'office des apostres Philip., II, 25
l'Arche de l'alliance estoit tesmoignage de la présence de Dieu Héb., IX, 24
passages contre l'hérésie des Arriens
Philip., II, 6; Col., I, 15; 1 Tim., III, 16; Tite, II, 13; Héb., I, 3
Avarice est la racine de tous maux
1 Tim., VI, 10
Avarice est condamnée
1 Tim., III, 3; VI, 5, 6, 7; Héb., XIII, 5
Aumônes sont sacrifices
Philip., IV, 18; Héb., XIII, 16

B

Babil est à fuir 1 Tim., V, 13
Babil, commune maladie des femmes
Tite, II, 3
Babil est blasmé Col., IV, 6
le Baptesme est signe de la grâce de Dieu
Col., II, 12
le Baptesme ne doit point estre refusé aux enfans Héb., VI, 2
pourquoy le Baptesme est nommé lavement de régénération Tite, III, 5
le mot de Bénir pris en diverses sortes
Héb., XI, 20
les Bons meslez avec les mauvais
Phil., II, 15; III, 20; 2 Tim., II, 20; III, 2; Héb., III, 16; XII, 15
qu'est-ce que souverain Bien
Héb., IV, 10; VII, 25
lieux pris de Budée
Phil., III, 9; Col., II, 18

C

que c'est que Cantique Col., III, 16
Caroli, avant que tomber a esté ministre de la parole de Dieu Philip., I, 18
des Cataphryges hérétiques 1 Tim., IV, 3
Cathares rembarrez 1 Tim., IV, 3
Catéchisme Héb., VI, 1
deux manières de Catéchismes anciennement Héb., VI, 2
l'erreur des Célestins réfuté Col., I, 22
le Célibat des papistes déshonneste
1 Tim. V, 15
le Célibat des vefves jeunes est dangereux
1 Tim., V, 11
de l'institution des Cérémonies
Héb., VIII, 5
les Cérémonies dites élémens du monde
Col., II, 8
les Cérémonies sont comme ombres
Héb., X, 1
Cérémonies abolies Col., II, 14; Héb., XIII, 10, 15
où tendoyent les Cérémonies Héb., VIII, 5
l'usage des Cérémonies Héb., IX, 9
la Chair pour tout ce qui est hors Christ
Philip., III, 3
la Chair pour hommes corrompus
Col., II, 11
Chansons spirituelles agréables à Dieu
Col., III, 16
Chapitres mal coupez Héb., XI, 1
Charité est don de Dieu Col., I, 3; 1 Thess., I, 2; 2 Thess., I, 3
Charité lien de perfection Col., III, 14
quelle est la parfaite Charité
1 Thess., IV, 10
comment Charité est la fin de la Loy
1 Tim., I, 5
de la Charité envers tous 1 Tim., II, 1
Charité porte volontairement la peine
1 Thess., I, 3; Héb., VI, 10
louange de Charité Philip., II, 2; Col., III, 14; Héb., XIII, 1

les degrez de Charité Col., I, 4; Philip., I, 4; Héb., VI, 10
Charité constante est à priser 1 Thess., IV, 9
l'accroissement de Charité est de Dieu 2 Thess., I, 3
tant le commencement que l'accroissement de Charité est de Dieu 1 Thess., III, 12
devoir de Charité Héb., XIII, 16
la resverie des Chiliastes réfutée 1 Thess., IV, 17; 2 Thess., II, 1
Cheoir, pour périr Héb., IV, 11
Cheoir et défaillir différent Héb., VI 6
les ministres sont fort empeschez de faire leur devoir, quand ils Cherchent les choses qui leur sont propres Philip., II, 21
deux sortes de Cheute Héb., VI, 4; X, 26
Christ, Dieu éternellement Philip., II, 6, 9; Col., II, 9, 10; 1 Thess., III, 10; 2 Thess., II, 16; 1 Tim., II, 5; III, 16; Tite, II, 13; Héb., I, 2, 3, 8; II, 10; X, 20; XIII, 20
Christ est assis à la dextre du Père Héb., X, 11
Christ autheur de la foy Heb., III, 1
Christ, le but de la foy Col., I, 3; Héb., III, 1
Christ, le but de l'Escriture Héb., XIII, 9
Christ, le chef de l'Eglise Col., I, 18; II, 10, 19; Héb., III, 4
Christ, espérance des fidèles 1 Tim., I, 1
Christ, fils de Dieu Héb., I, 5
Christ, fils bien-aimé Col., I, 13
Christ, la fin de la Loy Héb., IV, 10
Christ, fondement de nostre salut 2 Tim., I, 9
Christ, frère de tous ceux qui ont crainte de Dieu Héb., II, 11; III, 3
Christ, héritier universel Héb., I, 2
Christ, homme Col., I, 22; 1 Tim., II, 5; III, 16; 2 Tim., II, 8; Héb., II, 11, 16; V, 1
Christ, image de Dieu Col., I, 15
Christ, juge de tout le monde Philip. II, 10; III, 20; Thess., IV, 16; 2 Tim., IV, 1
Christ, législateur Héb., VII, 12
Christ, médiateur Col., I, 20, 22; II, 18; 1 Tim., II, 5, Heb., IV, 16; V, 1; VII, 25; et IX, 15; XII, 23; XIII, 15
comment Christ est ministre des hommes Héb., I, 14
Christ, le vray miroir des fidèles Philip., II, 5; Héb., X, 7; XII, 3
Christ, parole de Dieu éternelle Tite, I, 3
Christ, pasteur Héb., XIII, 20
Christ, précurseur pour les fidèles Héb., VI, 20
Christ, premier ambassade du Père Héb., I, 13
Christ, premier annonciateur de l'Evangile Héb., II, 3
pourquoy Christ est premier-nay devant toute créature Col., I, 15
Christ, premier-nay d'entre les morts Col., I, 18
Christ seul suffisant prestre Héb., VII, 26
Christ, roy de justice Héb., VII, 1
Christ, roy et sacrificateur Héb., V, 6
Christ, vray sacrificateur 1 Tim., II, 6; Héb., II, 17; IV, 14; V, 1; VII, 12, 15; VIII, 14; 9, 25
pourquoy Christ est sacrificateur céleste Héb., VIII, 1, 4
Christ, nostre sacrificateur Heb., IX, 25
Christ, sauveur Tite, I, 3
Christ, splendeur de la gloire du Père Héb., I, 3
Christ, le temple de Dieu Héb., III, 3
les afflictions de Christ, communes aux fidèles Philip., I, 7; Héb., XIII, 13
comparaison entre Christ et l'ancien sacrificateur Hébr., IX. 11
la conjonction des fidèles avec Christ Col., I, 24; 1 Thess., IV, 18; 2 Tim., II, 11; Héb., II, 11, 13; III, 14
quelle différence il y a entre Christ et les fidèles Héb., XII, 4
différence entre Christ et Moyse Héb., III, 3, 5; VII, 12
différence entre Christ et les sacrificateurs lévitiques Héb., I, 3; V, 2; VII, 17, 27
le triomphe de Christ Col., II, 15
victoire de Christ Col., II, 15
comment Christ s'est anéanti soy-mesme Philip., II, 7
que Christ est au ciel Col., III, 1
pourquoy Christ a esté envoyé 1 Tim., I, 15
Christ est fait péché Héb., V, 2, VII, 26
comment Christ a esté exaucé de ce qu'il craignoit Héb., V, 7
Christ a receu deux offices Héb., IV, 14
comment toutes choses sont sujetes à Christ Philip., III, 21; Col., I, 18; Héb., II, 5, 8

les phantastiques songent que Christ est despouillé maintenant de sa chair Héb., V, 7
Christ, manifesté diversement Héb., XIII, 8
Christ n'est point mort pour soy, mais pour autruy Héb., IX, 28
Christ entant qu'il est homme, a esté sujet à nos infirmitez Héb., II, 13
Christ, sujet aux passions humaines Héb., II, 17; IV, 15
Christ, plus excellent que les anges Héb., I, 4, 13; III, 3; VII, 26
Christ, receu en gloire 1 Tim., III, 16
Christ, angoissé jusqu'au bout Héb., V, 7
Christ a régné dès le commencement du monde Héb., XIII, 8
Christ seul suffit à tous fidèles Philip., III, 20; Col., I, 27; II, 39; 1 Tim., II, 5; Héb., XIII, 8
Christ seul nous fait bien-heureux Philip., I, 21
Christ n'a point prins la nature des anges Héb., II, 26
Christ a esté veu des anges 1 Tim., III, 16
on nie Christ diversement Philip., I, 20, Col., II, 19; 2 Tim., II, 12
Christ apparoistra au jugement Col., III, 4; 2 Tim., IV, 1; Tite II, 13; Héb., IX, 27; X, 5, 25
Christ a offert prières avec grand cri Héb., V, 7
il faut adorer Jésus-Christ Héb., I, 3, 6
il faut aimer Jésus-Christ et l'adorer Héb., I, 3
nous attendons du ciel Christ nostre Sauveur Philip., III, 20; 1 Thess., I, 10; III, 13; 2 Thess., I, 7
nous attendons Christ pour l'espérance de la vie éternelle 1 Thess., I, 9
crucifier Christ derechef que c'est Héb., VI, 6
vivre et mourir à Christ, que c'est Philip., I, 23
pourquoy les adversaires de Christ luy seront contraires jusqu'à la fin du monde Héb., II, 8
anéantissement de Christ Philip., II, 7
comment le corps de Christ n'est de ceste création Héb., IX, 11
les ennemis de Christ seront mis sous ses pieds Héb., I, 13
l'éternité de Christ Héb., I, 10
de l'excellence de Christ Héb., I, 3, 13
la gloire de Christ Héb., I, 3: II, 9
la grâce de Christ apporte avec soy nouveauté de vie Tite II, 14; Héb., II, 17
le fruit de l'humanité de Christ Héb., II, 14
l'humilité de Christ Philip., II, 6
l'humilité de Christ est à gloire aux fidèles Héb., II. 10
la fin de l'humilité de Christ Héb., V, 7
larmes de Christ Héb., V, 7
la mort de Christ, la vie de tout le monde Héb., VIII, 2
d'où il faut estimer la mort de Christ Héb., IX, 14
la fin de la mort de Christ 1 Thess., V, 10; Tite, II, 14
le fruit de la mort de Christ Héb., II, 9
nous communiquons à la mort de Christ en deux sortes Philip., III, 10
deux natures en Christ Philip., II, 6, 7
l'obéissance de Christ Philip., II, 8; Héb., V, 8, 9; et X, 5, 7
l'office de Christ 1 Tim., I, 15; Héb., IV, 12
l'opprobre de Christ Héb., XI, 25
la prochaine fin des passions de Christ Héb., V, 8
prière de Christ Héb., V, 7
le règne de Christ est éternel Héb., I, 13; V, 6
le règne de Christ est spirituel Héb., IX, 23
le règne de Christ s'avance tous les jours Philip., II, 10
quelle est la condition du règne de Christ 2 Tim., III, 1
résurrection de Christ 2 Tim., II, 8
la résurrection de Christ, œuvre de la puissance de Dieu Col., II, 12; Héb., XIII, 20
les richesses de Christ Héb., I, 12
la sacrificature de Christ est éternelle Héb., V, 6
la sacrificature de Christ est du ciel Héb., VIII, 1
la sacrificature de Christ ha deux parties 1 Tim., II, 6
le sang de Christ purifie les cœurs Héb., IX, 20
comment le sang de Christ crie Héb., XII, 24
la force du sang de Christ Héb., X, 19; XII, 24; XIII, 20

les Chrestiens ont leur domination de Christ Héb., I, 9
qui est la vraye Chrestienté 1 Thess., I, 3
quelle Chrestienté il y a en la papauté Philip., III, 5; Hébr., V, 14
quelles parties sont en la Chrestienté Héb., VI, 11
le Ciel, dit cité fondée Héb., XI, 10
comment les Cieux prendront fin Héb., I, 10
deux sortes de Circoncision Col., II, 11; Phil., III, 3
le Clergé papal exempt de toute réprehension 1 Tim., V, 20
l'arrogance du Clergé papal 2 Tim., III, 2
le Cœur, pour la conscience 1 Thess., III, 13
Commandement charnel, pour cérémonies externes Héb., VII, 15
combien Concorde est nécessaire aux fidèles Philip., I, 27; 2 Thess., III, 16; Tite, III, 2; Héb., X, 24; XII, 14
Concupiscences, pour fols et légers désirs 2 Tim., III, 6
ce mot Confession prins pour foy Héb., III, 1; IV, 14
la Confession de bouche est nécessaire Héb., X, 23
Conjecture morale, invention des scholastiques Philip., I, 10; Col., I, 23; II, 2
de quel pris doit estre la Conscience Héb., X, 22; XIII, 18
Christ donne repos à nos Consciences Tite, I, 15; Héb., VII, 11
le repos de la Conscience vient de la seule foy Héb., XIII, 5
recommandation de la bonne Conscience 1 Tim., I, 5, 19; III, 9; VI, 20; 2 Tim., I, 12; II, 19
qu'il ne faut lier les Consciences Col., II, 16, 22; 2 Thess., III, 4; 1 Tim., IV, 1; Tite, I, 15
la bonne Conscience nous met en liberté 1 Tim., III, 13
quelle force ha la bonne Conscience Phil., I, 23
la mauvaise Conscience est un bourreau très cruel 1 Tim., IV, 1; et VI, 10; Tite, III, 11; Héb., X, 27
la mauvaise Conscience mère de toutes hérésies 1 Tim., I, 19
quel est le vray Consentement Philip., IV, 2
Consentement en la doctrine Philip., II, 2
Consolation, pour vraye tranquillité Col., II, 2
il faut demander à Dieu Constance Philém., 24
Contention condamnée Philip., II, 1, 3, 14; 1 Tim., II, 8; 2 Tim., II, 14, 15, 24; Tite, III, 9
la Conversion de l'homme est en la puissance de Dieu 2 Tim., II, 25
combien est à priser la Conversion du pécheur Philém., 12
Cornille est blasmé 2 Tim., II, 17
Corps, pour une masse composée de toutes sortes de vices Col., II, 11
le Corps de sa chair, pour son corps humain Col., I, 22
Corporellement pour substanciellement Col., II, 9
quelle différence il y a entre réprehension et Correction 2 Tim., III, 16
Crainte n'est pas tousjours contraire à la certitude et asseurance de la foy Philip., II, 13; Héb., IV, 1; XI, 7
deux espèces de crainte Philip., II, 13
les Créatures de Dieu sont bonnes 1 Tim., IV, 3, 4
trop grande Crédulité est blasmée 2 Tim., III, 14
Créteins fort corrompus Tite, I, 12, 13
Croix, prinse pour la prédication de l'Evangile Philip., III, 18
la Croix suit de bien près la foy Phil., I, 29
la Croix le triomphe de Christ Col., II, 15
Cruauté accompagne haine 2 Tim., III, 22
Cruche d'or ayant la manne, et la verge d'Aaron Héb., IX, 2
Curiosité est à fuir Col., I, 26; II, 18; III, 16; 1 Thess., IV, 11, 15; V, 1; 2 Thess., I, 7; II, 1; 1 Tim., I, 4; V, 13; VI, 1, 3, 16, 20; 2 Tim., III, 16; Tite, I, 3; II, 15; Héb., IV, 15; VII, 3; VIII, 5, IX, 5, 26; X, 27; XI, 5; XIII, 22
lieu prins de Cyprian Tite, I, 7

D

David image ou figure de Christ Héb., II, 13
Débats de paroles, que c'est 1 Tim., VI, 4
Débile, cherchez Infirme

Débora ordonnée pour gouverner le peuple 1 Tim., II, 11
il est aisé de Décheoir de la grâce de Dieu Héb., XII, 15
Démas délaissa son office 2 Tim., IV, 10; Philém., 24
qu'entend sainct Paul sous le mot de Dépost 1 Tim., VI, 20; 2 Tim., I, 12
quels sont les Désirs de la jeunesse 2 Tim., II, 22
qui sont ceux qui cheminent Désordonnéement 2 Thess., III, 6. Ils doyvent estre repris 1 Thess., V, 14
Déterminations magistrales de l'eschole sorbonique 1 Tim., I, 7
le Diable prince des enfans d'infidélité Héb., II, 14
le Diable accusateur de tous les fidèles Col., II, 15
les Diables n'ont point de foy Héb., IV, 2; VI, 11
quelle différence il y a entre les Diables et les iniques Col., I, 20
qui sont les Diacres Philip., I, 1
quels doyvent estre les Diacres 1 Tim., III, 8
comment on doit approuver les Diacres 1 Tim., III, 10
quels sont les Diacres papistiques 1 Tim., III, 11
quelles doyvent estre les femmes des Diacres 1 Tim., III, 11
Dieu est un 1 Tim., II, 5
comment Dieu est fidèle 2 Thess., III, 3; Héb., X, 23
Dieu est seul immortel 1 Tim., VI, 16
Dieu seul juge de tous 2 Thess., I, 5; II, 12; Héb., XII, 23
si Dieu est du tout invisible 1 Tim., VI, 16
Dieu invisible Col., I, 15
Dieu seul législateur Col., II, 23; 2 Thess., 2, 4
Dieu manifesté en chair 1 Tim., III, 16
Dieu père de Christ Col., I, 3
Dieu père de tous 1 Tim., II, 8
comment Dieu est père Héb., XII, 9
le Dieu de sainct Paul Phil., IV, 19
Dieu de paix 1 Thess., V, 23; 2 Thess., III, 16; Héb., XIII, 20
Dieu autheur de paix Philip., IV, 9
comment Dieu est seul prince 1 Tim., VI, 15
Dieu scrutateur des cœurs Héb., IV, 13
Dieu tousjours semblable à soy Héb., I, 1; VI, 18
comment Dieu est dit estre véritable Tite, I, 2
pourquoy Dieu est appelé vivant 1 Thess., I, 9
Dieu est descrit en diverses sortes Héb., X, 30
comment Dieu exauce les siens Héb., V, 7
Dieu ha le soin des siens Phil., IV, 5; 1 Thess., V, 16
Dieu regarde le cœur Tite, I, 15
pourquoy Dieu a voulu jurer Héb., XIII, 11; VII, 20
pourquoy Dieu jure par soy-mesme Héb., VI, 13, 16
jamais Dieu ne parle en vain Héb., IV, 12
comment Dieu est discerné d'avec les idoles Héb., XI, 16
Dieu pardonne beaucoup aux siens Héb., VI, 17
Dieu prévient les hommes, et non pas les hommes Dieu 1 Tim., I, 16; Tite, III, 5; Heb., XI, 6
aucun ne prévient Dieu Héb., VI, 18
comment Dieu veut tous hommes estre sauvez 1 Tim., II, 3
comment Dieu tente Héb., XI, 17
il faut premièrement appaiser Dieu que le prier Héb., IX, 22
il faut avoir sa fiance en Dieu seul Héb., II, 13
ce qui compète à l'homme est quelque fois attribué à Dieu Héb., XI, 17
nous ne cherchons point Dieu en vain Héb., XI, 6
comment il faut chercher Dieu Col., I, 15; Héb., XI, 6
tenter Dieu, que c'est Héb., III, 8
nous sentons la bénédiction de Dieu en l'invoquant Col., III, 17
la bénédiction de Dieu est tousjours nécessaire 1 Tim., VI, 17
de la grande bonté de Dieu Héb., IV, 1
de la bonté de Dieu envers les hommes 1 Tim., IV, 10
de la vraye cognoissance de Dieu Col., I, 10
la cognoissance de Dieu est la vraye sagesse Héb., VIII, 11

du courroux de Dieu contre les incrédules Héb., III, 17
la dextre de Dieu, que c'est Col., III, 1; Héb., I, 3
quelle différence il y a entre Dieu et les hommes Héb., VI, 18; XII, 9
il faut honorer les dons de Dieu Philip., II, 3, IV, 3; Col., I, 4
l'élection de Dieu est un fondement ferme et stable 2 Tim., II, 19
la gloire de Dieu que c'est Tite, II, 13
la grâce de Dieu est double envers les siens Héb., XII, 4
comment la grâce de Dieu est salutaire à tous Tite, II, 11
comment la grâce de Dieu est commune à tous Tite, III, 6
l'image de Dieu reluit au monde Héb., XI, 3
il faut craindre l'ire de Dieu Col., III, 6; Héb., X, 30
quelle est la justice de Dieu Héb., VI, 10
de la libéralité de Dieu 1 Tim., VI, 17; Tite, III, 6
de chanter les louanges de Dieu en public Héb., II, 12
invoquer le nom de Dieu, que c'est 2 Tim., II, 19
l'office de Dieu Héb., X, 36
il faut prescher la parole de Dieu seulement en l'église 1 Thes., II, 13
la présence de Dieu en toutes choses fort nécessaire Philip., IV, 9
comment on doit considérer la providence de Dieu Philip., IV, 5; 1 Thess., V, 16; 2 Thess., II, 2; 1 Tim., II, 6; 2 Tim., II, 20; Tite, I, 3; Philém., I, 15; Héb., IX, 16; XI, 3; XII, 6; XIII, 5
comment il faut considérer la puissance de Dieu 2 Tim., I, 12
quel est le vray service de Dieu Héb., XIII, 15
il ne faut mesurer le service de Dieu selon le sens humain Col., II, 23
le service de Dieu ha son fondement en la foy seule 1 Tim., I, 4
si le temple de Dieu est où le pape domine 2 Thess., II, 4
à qui le thrône de Dieu est espovantable Héb., IV, 16
il faut traitter simplement la vérité de Dieu 1 Tim., I, 3
il faut chercher la volonté de Dieu en sa parole Col., I, 9
quelle est la volonté de Dieu 1 Thess., V, 18; Héb., XIII, 20
la volonté de Dieu est la principale règle de justice Héb., X, 7
blasphèmes de Dionysius 2 Thess., I, 5
livres de Dionysius, de la hiérarchie céleste. 1 Tim., I, 7
Discrétion nécessaire à tous chrestiens Héb., V, 14
pourquoy les Dismes estoyent payées aux lévites Héb., VII, 4
Distinctions nécessaires Philip., III, 8; Héb., VI, 1
Divinité de Christ, cherchez CHRIST
Docilité louée Col., I, 6
faux Docteurs en l'Eglise 1 Tim., IV, 1
multitude de faux Docteurs 2 Tim., IV, 3
quelle Doctrine est utile 1 Tim., VI, 3
Doctrine, pour utile enseignement Col., III, 16
pourquoy la Doctrine est appelée saine Tite, II, 1
quel est le moyen de remettre sus la pure Doctrine Col., I, 12
pourquoy la Doctrine de l'évangile est appelee tesmoignage 2 Thess., I, 10
Doctrine générale tirée d'une particulière 1 Tim., II, 8; V, 8; Héb., V, 4; X, 24, 30
Doctrine particulière, nécessaire 1 Thess., II, 11
Doctrine particulière d'une générale Col., I, 21; 1 Thess., IV, 3
deux parties de la saine Doctrine Tite, II, 1
Doctrine certaine fort nécessaire 2 Tim., III, 14; Héb., XIII, 9
examiner la Doctrine 1 Thess., V, 21; 1 Tim., I, 4
l'usage de la Doctrine Héb., V, 14
double usage de Doctrine Héb., VIII, 11
l'utilité de la saine Doctrine Tite, III, 9; Héb., IX, 18
pourquoy les Doctrines corrompues sont de si grande efficace 2 Tim., III, 13; Tite, I, 11
mespriser le Don, que c'est 1 Tim., IV, 14
il faut tousjours honorer les Dons de Dieu Philip., I, 7
le droit usage des Dons de Dieu Philip., II, 3

il ne faut abuser des Dons de Dieu 2 Tim., I, 14
l'erreur des Donatistes réfuté Col., I, 13
Dormir pour mourir 1 Thess., IV, 13.

E

l'Edification est le fruit de la doctrine 1 Tim., I, 4
il faut tousjours travailler à Edifier Col., IV, 6; 1 Thess., V, 11; 1 Tim., I, 6; 2 Tim., I, 7; II, 14; Tite, I, 9; II, 1; Héb., V, 12
quelle Eglise doit estre réputée église 1 Thes., I, 2
Eglise privée ou domestique Col., IV, 14
l'Eglise est la maison de Dieu 1 Tim., III, 15; Héb., III, 3, 6
l'Eglise est semblable à une cité Col., IV, 5
en quel sens l'Eglise est appelée colomne de vérité 1 Tim., III, 15
pourquoy l'Eglise est la mère des fidèles 1 Tim., III, 15
quelle est l'Eglise papale Col., I, 23; 1 Tim., III, 15
l'Eglise est gouvernée de Dieu par Christ 1 Tim., I, 1
édifier l'Eglise est une œuvre bien difficile Tite, I, 5
l'édification de l'Eglise est œuvre de Dieu Héb., III, 3
l'édification de l'Eglise est l'œuvre des pasteurs 1 Thess., V, 12
à qui se doyvent distribuer les biens de l'Eglise 1 Tim., V, 16
sainct Paul prédit la dissipation de l'Eglise 2 Thess., II, 3
l'estat de l'Eglise 2 Tim., II, 20; III, 1; IV, 14
le gouvernement de l'Eglise est spirituel 1 Thessaloniciens, V, 13; 1 Tim., V, 21; Héb., X, 30
la marque de l'Eglise 1 Thess., I, 1
le régime de l'Eglise ne peut estre séparé de la doctrine 1 Tim., III, 2
quel est le thrésor de l'Eglise selon les papistes Col., I, 24
titres de l'Eglise 1 Tim., III, 15
troubleurs d'Eglises 2 Tim., II, 15; Tite, I, 14
l'Election de Dieu éternelle est la première cause de nostre salut 2 Thess., II, 13
l'Election est un fondement ferme et stable 2 Tim., II, 19
comment l'Election des fidèles est certaine 1 Thess., I, 4, 5
la fin de l'Election Héb., X, 7
les signes d'Election 2 Thess., II, 13
Elémens du monde, pour cérémonies Col., II, 8
les seuls Eleus sont illuminez 2 Tim., III, 16; Héb., VIII, 11
les seuls Eleus sont capables de régénération Tite, III, 6
les seuls Eleus sentent leur vocation intérieurement Héb., VI, 4
comment les Eleus sont touchez par la parole de Dieu Héb., IV, 12
il faut quelque fois reprendre les éleus aigrement Héb., VI, 9
Eleus, pour séparez Col., III, 13
l'excellence des Eleus Héb., I, 14
la différence qui est entre les Eleus et les réprouvez Philip., I, 23, 27; Col., III, 6; 1 Thess., IV, 1, 8, 13; V, 4; 2 Tim., III, 16; IV, 8; Tite, II, 11; III, 3; Héb., VI, 4; IX, 28; XI, 37; X, 3, 29; XII, 6.
Encratites ennemis du mariage 1 Tim., IV, 3
double Enfance Héb., V, 12
le devoir des Enfans Col., III, 20
comment les Enfans des fidèles sont sanctifiez dés le ventre de la mère Héb., VI, 2
en quelle sorte Enoch a esté ravi Héb., XI, 5
de la vraye forme d'Enseigner Col., I, 21; Héb., V, 12; VI, 11; XII, 29
la fin principale d'Enseigner 2 Tim., II, 15
l'Entendement de l'homme est aveugle 2 Tim., II, 25
louange d'Epaphras Col., I, 6
louanges d'Epaphrodite Phil., II, 25
resveries des Epicuriens 1 Tim. I, 19
Epiménides natif de Crète Tite, I, 12
la première Epistre aux Corinthiens escrite à Ephèse Phil., IV, 3
quand a esté escrite la première Epistre à Timothée 1 Tim., III, 14
pourquoy l'Epistre aux Hébrieux a esté rejettée de plusieurs Héb., VI, 4; X, 26
l'Epistre aux Hébrieux n'a esté escrite par S. Paul Héb., I, 3
quand l'Epistre aux Hébrieux a esté escrite Héb., VI, 1

l'Epistre aux Hébrieux n'a esté escrite en hébrieu Héb., IX. 16
d'où procèdent les Erreurs 1 Tim., I, 19
d'où sont les Erreurs de la papauté Col., II, 4
Esaü profane Héb., XII, 16
qu'a signifié l'Eschelle de Jacob Héb., I, 14
l'Escriture suffit à perfection 2 Tim., III, 17
combien est grande l'authorité de l'Escriture 2 Tim., III, 16
louange de l'Escriture 2 Tim., III, 15
la lecture de l'Escriture est nécessaire aux pasteurs 1 Tim., IV, 13
la lecture de l'Escriture est nécessaire et utile aux fidèles 2 Tim., III, 15; IV, 13; Héb., V, 14
si la lecture de l'Escriture suffit 2 Tim., IV, 1
façon de parler familière à l'Escriture Héb., XI, 17
il revient grande utilité de l'Escriture 2 Tim., III, 16
comment il faut traitter les Escritures Héb., VII, 3
Espèce, pour apparence 1 Thess., V, 22
la foy engendre Espérance Héb., X, 13
pourquoy Espérance est accomparée à une anchre Héb., VI, 19
Espérance est nécessaire à tous fidèles Tite, III, 7
nous devons par la considération des bénéfices précédens de Dieu, bien Espérer pour l'advenir 1 Thess., V, 24
Espérance, pour foy Héb., III, 6; VI, 11
Espérance pour promesse Héb., VI, 18
Espérance pour chose espérée Col., I, 5; Tite, II, 13
d'où les sophistes veulent prouver que l'Espérance de salut dépend des œuvres Col., I, 3
l'Espérance de la vie éternelle engendre aux fidèles charité et dilection fraternelle Col., I, 5
l'Espérance des fidèles, Christ 1 Tim., I, 1
l'office d'Espérance Héb., X, 25
Esprit, pour les prophètes ou docteurs 1 Tim., IV, 1
Esprit, pour puissance ou faculté, laquelle on appelle entendement Héb., IV, 12
Esprit, pour la raison ou intelligence 1 Thess., V, 23
l'Esprit de Dieu signifié par le nom d'eau Héb., X, 22
pourquoy le sainct Esprit est appelé arre Phil., IV, 7
comment on esteind l'Esprit 1 Th., V, 19
l'Esprit de Christ commun à tous fidèles Phil., I, 19
Esprit de grâce Héb., X, 29
dons du sainct Esprit Héb., II, 4
l'office du sainct Esprit 1 Thess., V, 19; Tite, III, 5
ceste particule Et, pour car Col., I, 24; II, 5; Héb., IV, 13
l'œuvre de l'Evangéliste 2 Tim., IV, 5
pourquoy l'Evangile est appelé secret Col., I, 16; 1 Tim., III, 9
l'Evangile est receu par la seule foy Col., II, 2
l'Evangile est appelé manifestation de vie 2 Tim., I, 10
l'Evangile est mystère de Christ Col., IV, 3
pourquoi sainct Paul appelle l'Evangile sien 2 Thess., II, 14; 2 Tim., II, 8
comment l'Evangile est plus excellent que la loy Héb., II, 1; XII, 18
pourquoy l'Evangile est appelé le royaume de Dieu Col., IV, 11
pourquoy l'Evangile est appelé tesmoignage de Dieu 2 Tim., I, 8
l'Evangile est rejetté en diverses sortes 2 Tim., IV, 3
quel accord il y a entre l'Evangile et la loy Héb., I. 1
d'où vient l'authorité de l'Evangile Col., I, 23; 1 Thess., II, 13
si la confirmation de l'Evangile dépend de la constance des hommes Phil., I, 7
confirmation de l'Evangile par la multitude des croyans Col., I, 6
la défense de l'Evangile est commune à tous fidèles Philém., 13
défense pour l'Evangile Phil., I, 17
différence entre l'Evangile et la loy Héb., VI, 4; X, 1
la dignité de l'Evangile Phil., III, 8; Col., I, 26; IV, 4; Héb., VI, 18
la doctrine de l'Evangile n'est point nouvelle 2 Tim., I, 10
il faut traitter la doctrine de l'Evangile simplement et sans aucun fard 1 Tim., I, 3

la doctrine de l'Evangile doit estre familière à tous fidèles Col., III, 16
la doctrine de l'Evangile est laict et viande ferme Héb., V, 12
à qui ne proufite point la doctrine de l'Evangile Héb., V, 13
la fin de l'Evangile
1 Thess., I, 9; IV, 3; Héb., II, 12
l'humilité de l'Evangile 2 Tim., IV, 3
la lumière de l'Evangile est esteinte en la papauté Héb., IV, 16; 2 Tim., II, 17
le mespris de l'Evangile est un grand crime Héb., II, 13; XII, 25
le mespris de l'Evangile mérite une griefve peine Héb., II, 3
quelle est la vive prédication de l'Evangile 1 Thess., II, 12
relation mutuelle de l'Evangile et de la foy Col., I, 23
la simplicité de l'Evangile est à priser
1 Tim., VI, 20; Tite, II, 15
la somme de l'Evangile 2 Tim., I, 13
beau titre de l'Evangile
Col., I, 5; 1 Tim., I, 9; 2 Tim., I, 10
Euchitiens ou Psalliens 1 Tim., V, 5
quel est l'office d'Evesque, selon sainct Paul 1 Tim., III, 1
s'il est licite d'appéter l'office d'Evesque
1 Tim., III, 1
Evesque et prestre, un mesme office
Tite, I, 7
Evesque et pasteur, signifiant autant l'un que l'autre Phil., I, 1; 1 Tim., III, 1
le nom d'Evesque est commun à tous ministres de la parole Phil., I, 1
les Evesques papaux ne sont successeurs des Apostres
1 Thess., V, 12, 13; 1 Tim., III, 2; Tite, I, 3, 9; Héb., V, 4; XIII, 17
la foy d'Eunice 2 Tim., I, 5
lieu d'Eusèbe Phil., IV, 3
l'erreur d'Eutiche est réfuté
1 Tim., III, 16
l'Excommunication est nécessaire
1 Tim., I, 20; 2 Thess., III, 14; Tite, I, 11
le vray usage des Exemples Héb., XII, 1
quel exercice corporel est à louer
1 Tim., IV, 7
les Exhortations sont nécessaires au fidèle
1 Thess., II, 12; Héb., III, 12; XIII, 22
les Exhortations doyvent suyvre la doctrine Phil., IV, 1; 1 Thess., I, 12; 1 Tim., VI, 2; 2 Tim., III, 16; IV, 1; Héb., XIII, 16; Tite, I, 9; II, 1, 15

F

qu'est ce que sainct Paul appelle Fable
1 Tim., I, 4; Tite, I, 14
Fable qu'on a inventée d'Enoc et d'Elie
Héb., XI, 5
il faut avoir soin de sa Famille 1 Tim., V, 8
les Fantastiques rejettent le ministère extérieur de la parole 1 Thess., V, 20
les Fantastiques ennemis du magistrat
1 Tim., II, 2
quelles doyvent estre les Femmes anciennes Tite, II, 3
on ne doit recevoir les Femmes à l'office d'enseigner 1 Tim., II, 11
les Femmes sont faciles à estre déceues
2 Tim., III, 6
les Femmes sont souspçonneuses et craintives 1 Tim., II, 15
les Femmes sont sujettes aux hommes
1 Tim., II, 11
la consolation des Femmes 1 Tim., II, 15
l'office des Femmes
1 Tim., II, 9, 11; Tite, II, 4
le vray ornement des Femmes 1 Tim., II, 9
la sanctification des Femmes
1 Tim., II, 15
il faut que les Femmes gardent la maison
1 Tim., V, 15
abus d'avoir plus d'une Femme en mariage, condamné 1 Tim., III, 2; Tite, I, 6
quel sera le Feu d'enfer
2 Thessal., I, 7; Héb., X, 27
Fidèle, pour vray et légitime Héb., II, 17
qui sont les Fidèles
1 Tim., IV, 3; 2 Tim., IV, 8
les Fidèles accompagnez des anges
Héb., XII, 22
quand les Fidèles morts ressusciteront
1 Thess., IV, 15 16,
les Fidèles sont enfans de lumière
1 Thess., V, 4
les Fidèles sont frères Héb., XIII, 1
les Fidèles sont frères de Christ
Héb., II, 12
Les Fidèles sont héritiers du monde
1 Tim., IV, 3
les Fidèles sont luminaires au monde
Philip., II, 15, 16
les Fidèles ont droict d'aînesse
Héb., XII, 16

les Fidèles doyvent estimer gain tout ce qui leur advient 1 Tim., IV, 10
comment les Fidèles sont saincts Col., I, 1; 1 Thess., I, 10; Héb., XIII, 24
comment les Fidèles s'avancent en la crainte de Dieu
Philip., III, 12, 13; Col., I, 3; II, 2; 2 Thess., III, 10; IV, 1; V, 23; 2 Thess., I, 3; Philém., 4; Héb., III, 15; VI, 7; VIII, 10, 11; X, 39; XIII, 20
le vray but des Fidèles Héb., IV, 10, 11
circonlocution des Fidèles Héb., VII, 25
quelle communication doit estre entre les Fidèles 1 Thess., III, 2; V, 11; 2 Thess., I, 3; Philém., 6; Héb., X, 33; XIII, 16
communion des Fidèles Philip., I, 5; II, 1
la concorde des Fidèles Philip., I, 27
la condition des Fidèles durant ceste vie présente 1 Thess., III, 3; 1 Tim., IV, 10; VI, 14; 2 Tim., III, 12
la conjonction des Fidèles Héb., XIII, 3
la consolation des Fidèles
Philip., I, 28; III, 10, 20, IV, 5; Col., I, 6; III, 4; 1 Thess., IV, 17; 2 Thess., I, 5, 10; 1 Tim., IV, 8, 10; V, 25; VI, 14; 2 Tim., II, 9, 11, 19; Tite, II, 13; Héb., I, 10, 14; II, 10, 11, 14; V, 7; VI, 18; X, 36, 37; XI, 38
la conversation des Fidèles est aux cieux Philip., III, 20
la dignité des Fidèles Héb., II, 12
l'espérance des Fidèles, Christ 1 Tim., I, 1
l'espérance des Fidèles ha son fondement en la résurrection de Christ 1 Thess., I, 10
quelles doyvent estre les familles des Fidèles Col., IV, 14
la félicité des Fidèles d'adhérer à Dieu Col., I, 20
la vraye gloire des Fidèles Philip., I, 26; III, 8, 15; Col., I, 23; 2 Tim., IV, 8
la guerre spirituelle des Fidèles
1 Thess., II, 18; V, 8; 2 Thess., I, 6; II, 3; Héb., X, 32; XII, 1; XIII, 13
quelle est la joye des Fidèles
Philip., I, 4; II, 2; III, 1; IV, 4; Col., I, 11; Héb., X, 34; XII, 2
la méditation des Fidèles, ou à quoy doyvent penser les Fidèles
Philip., IV, 8; Col., III, 1; 2 Tim., II, 12; Héb., IX, 1, 6; XII, 3; XIII, 14
la mort des Fidèles est précieuse devant Dieu Héb., XI, 4
la multitude des Fidèles Héb., XII, 1
d'où vient l'obéissance des Fidèles Héb., II, 13
l'office des Fidèles 1 Thess., V, 4; Héb., X, 24
quelles doyvent estre les paroles des Fidèles Col., IV, 6
quelle doit estre la patience des Fidèles Philip., II, 27
il y a peu de Fidèles 2 Thess., II, 10
quelle est la perfection des Fidèles Col., I, 12; IV, 12; Héb., IV, 10; VI, 1, 11
prérogative des Fidèles Héb., VIII, 10
quelles doyvent estre les prières des Fidèles 1 Tim., II, 8; Héb., XIII, 18
comment les prières des Fidèles sont exaucées Héb., VIII, 3
le repos des Fidèles Héb., IV, 3
les sacrifices des Fidèles Héb., XIII, 15, 16
le salut des Fidèles est en la main de Dieu 2 Tim., I, 12
quelle doit estre la saincteté des Fidèles en ce monde 1 Thess., III, 13
la sapience des Fidèles est toute comprise en l'Evangile Col., II, 3
la victoire des Fidèles
1 Thess., V, 9; Héb., XI, 30
la vie des Fidèles comparée à une lice Phil., III, 13
la vie des Fidèles est hors de danger Col., III, 3
quelle doit estre la vie des Fidèles Phil., II, 15
la fin de la vie des Fidèles 2 Thess., I, 12
mutuelle unité des Fidèles 2 Thess., I, 3
la fin de la vocation des Fidèles
1 Thess., III, 13; IV, 7
il ne faut estimer les Forces des hommes par les commandemens de Dieu
2 Tim., I, 14; Héb., XII, 15
quelle est la vraye Foy
1 Tim., IV, 3; Héb., III, 6; XI, 1
la Foy vient de la parole de Dieu Héb., XI, 11
la Foy vient de la promesse Héb., XI, 17
la Foy est de l'ouye 1 Tim., III, 15
la Foy est don de Dieu Philip., I, 29; III, 9; Col., I, 3; 1 Thess., I, 2; 2 Thess., I, 3; III, 2; Héb., X, 32
pourquoy la Foy est appelée œuvre 2 Thess., I, 11

comment la Foy est cause de crainte Héb., XI, 7
la Foy combien qu'elle soit imparfaite est agréable à Dieu Héb., XI, 11, 23, 32
il n'y a que Foy feinte aux meschans Héb., VI, 11
la Foy est compagne de la croix Philip., I, 29
Foy temporelle, ou pour un temps Héb., VI, 4
Foy, pour articles de foy Héb., VI, 1
Foy, pour toute la somme de la doctrine chrestienne 1 Tim., IV, 6
Foy, pour la somme de la religion et saine doctrine 1 Tim., VI, 21
Foy, pour saine doctrine 1 Tim., I, 19
Foy, pour fidélité Tite, II, 9
la Foy seule est estimée devant Dieu Héb., XI, 31
la Foy consacre l'homme à Dieu Philip., II, 17
la Foy seule obéit vrayement à Dieu Tite, III, 3
la foy seule nous enseigne à obéir Héb., XI, 7, 8
la Foy est la victoire du monde, c'est-à-dire, par elle le monde est surmonté 2 Tim., I, 12
la Foy est des éleus Tite, I, 1
combien est vaine la Foy que les papistes appellent implicite Héb., III, 6; XI, 11
s'il y a Foy hors la chrestienté 2 Tim., I, 5
il y a différence entre Foy et opinion Col., II, 2; 1 Thess., II, 13; 2 Tim., I, 12
l'accroissement de la foy est de Dieu 2 Thess., I, 3
d'où dépend la certitude de la Foy Col., II, 2, 7; 2 Tim., 1, 12; Tite, I, 1; Héb., II, 13; VI, 11
conférence de la Foy avec l'Evangile Col., I, 23
conférence de la Foy avec la Parole Héb., IV, 2
la force de la Foy, Héb., XI, 27
que c'est que la justice de la Foy Philip., III, 9
la nature de la Foy Philip., II, 17; III, 10; Héb., XI, 16, 8, 11, 27
secret de la Foy, pour la somme de bonne doctrine 1 Tim., III, 9
faux Frères 2 Tim., I, 15

G

quelle maladie est Gangrène 2 Tim., II, 17
Généalogies sont sans fin 1 Tim., I, 4
Génération, pour un aage, ou pour les hommes d'un siècle Héb., III, 9
Génération d'enfans, service agréable à Dieu 1 Tim., II, 15
fleschir le Genouil, signe d'adoration Philip., II, 10
sacrifices des Gentils Héb., IX, 16
la vocation des Gentils est de Dieu 2 Tim., IV, 17
la vocation des Gentils ordonnée de Dieu 1 Tim., II, 6
la vocation des Gentils prédite 2 Thess., II, 6; Héb., II, 12
la vocation des Gentils chose nouvelle 1 Tim., III, 16
lieux parlans de la vocation des Gentils 2 Tim., I, 11
la Gloire des fidèles, voyez Fidèles
vaine Gloire est à fuir Philip., II, 3
il n'est honneste que les femmes Gouvernent 1 Tim., I, 11
Grâce de Dieu, voyez Dieu.
Grâce, pour le service de Dieu spirituel, et la régénération Héb., XIII, 9
Grâce pour joye Phil., I, 7
Grâce, pour toute nostre vocation Héb., XII, 15
action de Grâces nécessaire aux fidèles Philip., IV, 6, 20; Col., I, 3, 12; II, 7; III, 17; IV, 2; 1 Thess., I, 2; III, 9, 15, 16; 2 Thess., I, 3; II, 13; 1 Tim., I, 12; II, 1; IV, 3, 4; 2 Tim., IV, 17; Héb., XI, 21; XIII, 15
Guerre spirituelle Héb., X, 32; XIII, 13
la Guerre des fidèles, voyez la guerre spirituelle des fidèles

H

la foy et sacrifice d'Habel Héb., XI, 4
en quel Habit se doyvent accoustrer les femmes 1 Tim., II, 9
trop grande Hastiveté est à fuir 1 Tim., V, 21
qui est l'Hérétique Tite, III, 10
il faut fuir l'Hérétique Tite, III, 10
s'il faut repousser l'Hérétique par la seule excommunication Tite, III, 10
Hermogènes faux frère 2 Tim., I, 25

Hésychius Héb., VIII, 5
la constance d'Hilaire Héb., XI, 38
lieu prins de sainct Hilaire Héb., I, 3
que c'est qu'Homme nouveau Col., III, 9
qu'est-ce que le vieil Homme Col., III, 9
il faut despouiller le vieil Homme Col., III, 9
la dignité de l'Homme Héb., II, 16
les forces de l'Homme ne doyvent estre mesurées par le commandement de la loy 1 Thess., III, 12; V, 23
le naturel de l'Homme avant qu'il soit illuminé Tite, III, 3
la partition de l'Homme 1 Thess., V, 23
on attribue quelque fois à l'Homme ce qui appartient à Dieu seul 1 Thess., III, 10; 1 Tim., I, 2; IV, 16
tous les Hommes ont besoin d'un réconciliateur Col., I, 20
les Hommes sont oublieux en ce qui concerne leur salut 2 Thess., II, 5
les Hommes veulent estre déceus 2 Tim., IV, 3
Honneur, pour soin Col., I, 23
Honte est quelque fois proufitable 2 Thess., III, 14
passage d'Horace 1 Tim., V, 13
Hospitalité recommandée 1 Tim., III, 2; Héb., XIII, 2
que c'est qu'Humilité vraye Philip., II, 3
Humilité doit estre receue Philip., II, 3, 5; Col., III, 12; Tite, III, 3
Humilité feinte Col., II, 18
Hyménée, hérétique 1 Tim., I, 20; 2 Tim., II, 17
que c'est qu'Hymne Col., III, 16
Hypocrysie condamnée Héb., X, 30
Hypocrisie abominable à Dieu 1 Tim., I, 19, et combien elle est à détester 1 Tim., IV, 2
les Hypocrites, abominables devant Dieu 1 Tim., I, 15
les Hypocrites sont singes 1 Tim., II, 8
les Hypocrites meslez parmi les bons Héb., II, 13, parmi les pasteurs fidèles 1 Tim., V, 24
comment il faut traitter les Hypocrites Tite, I, 16
l'obéissance feinte des Hypocrites Philip., II, 12
que c'est qu'Hypostase Héb., I, 3

I

que c'est qu'Idole Col., I, 15; 2 Thess., II, 4; Héb., XI, 6
quels doyvent estre les Jeunes gens Tite, II, 6
les vices de Jeunesse 2 Tim., II, 12
Ignorance, pour tout péché Héb., IX, 7
Ignorance, cause de tous erreurs Col., II, 4
Ignorance n'excuse pas le pécheur 1 Tim., I, 13
asçavoir si Ignorance doit estre tolérée és frères infirmes Phil., III, 15
Ignorance combien dangereuse Phil., III, 7; 2 Thess., I, 8; Héb., VIII, 11; XIII, 9
l'Ignorance des papistes Col., I, 12; Héb., V, 14; XV, 9
Illumination, œuvre du sainct Esprit Héb., VIII, 11
qui sont ceux qu'on doit Imiter Phil., III, 17
quelle Imitation est saincte 1 Thess., I, 6; II, 14; 2 Thess., III, 6; Phil., III, 16; 2 Tim., III, 10; Héb., V, 9; VI, 12; XI, 2; XIII, 7
quelle Imitation est à rejetter 2 Tim., IV, 14; Héb., III, 8
comme il faut corriger Impatience Philip., IV, 5; 1 Thess., II, 17; V, 14, 8; 2 Thess., II, 1; 1 Tim., II, 8; 2 Tim., IV, 2; Héb., X, 37; XII, 11
que c'est qu'Impiété Tite, II, 12
Impiété est orgueilleuse Héb., X, 36
les degrez d'Impiété Héb., III, 12
ceux esquels Impiété domine, n'ont point de foy Héb., IV, 2, VI, 11
les Incrédules sont insensez Tite, III, 3
si les Incrédules ressusciteront 1 Thess., IV. 14
la peine et punition des Incrédules 2 Thess., I, 8; II, 12
l'Incrédulité stoïque condamnée 1 Thess., IV, 13
l'Incrédulité, la source de tout mal Héb., III, 17
Incrédulité, crime horrible envers Dieu 1 Tim., I, 15
Incrédulité est aveugle 1 Tim., I, 13; 2 Thess., I, 8
contre les Indulgences du pape 1 Jehan, I, 7

Infidélité, voyez Incrédulité.
le mot Infirmité prins en diverses sortes Héb., IV, 15
il faut avoir esgard à ceux qui sont Infirmes en la foy Tite, III, 2
Ingratitude, cause des erreurs 2 Tim., III, 13
Ingratitude condamnée Col., II, 7; 1 Tim., V, 4; 2 Tim., III, 13; Héb., X, 26, 29; XII, 18; XIII, 4; Héb., X, 26, 29; XII, 18; XIII, 4
Invocation, pour tout le service de Dieu 2 Tim., II, 22
le fruict d'Invocation Phil., IV, 7
la foy de Joseph Héb., XI, 22
passage de Josèphe Phil., III, 5
Jours de la chair, pour la vie présente Héb., VI, 7
comment la Journée de Christ est près 2 Thess., II, 2
quel est le Jour du Seigneur Phil., I, 6
le Jour du Seigneur semblable au larron qui va de nuit 1 Thess., V, 3
il faut attendre le Jour du jugement 1 Thess., IV, 15; 2 Thess., II, 2
pourquoy les Jours sont appelez mauvais Col., IV, 5
Ire, pour le jugement de Dieu 1 Th., V, 9
Isaac comment appelé fils unique d'Abraham Héb., XI, 17
la foy d'Isaac Héb., XI, 20
Israël comment fils de Dieu Heb., I, 5
Juger, pour faire l'estat de gouverneur Heb., X, 30
la douceur en faict de Juger, est blasmée 1 Tim., V, 21
les Juifs persécuteurs de l'Evangile 1 Thess., II, 14, 15
les Juifs gent indontable Tite III, 1
l'arrogance des Juifs Héb., X, 24
l'équalité entre les Juifs et Gentils Col., III, 11; Héb., X, 24
l'indignation des Juifs envers les Gentils 1 Tim., II, 8
la rigueur et rage des Juifs à l'encontre de S. Paul 2 Tim., I, 12
le vray moyen de Jurer Héb., VI, 16
qu'il ne faut Jurer témérairement Héb., III, 11
du Jurement permis Héb., VI, 16
trois causes de Jurement Héb., VI, 16
qui sont ceux qu'on peut appeler Justes 1 Tim., I, 9
Justice de la foy, voyez Foy.
double Justice de la loy Phil., III, 6
la Justice procédée de la foy Héb., XI, 7
Justice, pour perfection Héb., V, 13
Justice de Dieu, voyez Dieu.
la Justice des fidèles dépend de la foy Philip., I, 11
Justification pour la rémission des péchez Tite, III, 7
les Justifications de la chair Héb., IX, 9

L

si le Labeur manuel est commandé à tous 1 Thess., IV, 11; 2 Thess., III, 10
passage de Lactance, et sa resverie 2 Thess., II, 1
le Larrecin est condamné Tite, II, 10
combien la Lecture des sainctes Escritures est nécessaire 1 Thess., V, 24
Lévi dismé en Abraham Héb., VII, 9
où les papistes se fondent pour bastir le Libéral arbitre 1 Thess., V, 19; 2 Tim., II, 21; IV, 8; Héb., III, 7
le Libéral arbitre renversé Phil., II, 13; 1 Thess., III, 12; V, 23; 2 Tim., II, 1; Héb., VIII, 10; XII, 15
Libéralité recommandée Tite III, 13
Liberté par la bonne conscience 1 Tim., III, 13
de la Liberté chrestienne Tite I, 15
Libertins contempteurs du ministère 1 Thess., V, 22
l'opinion des Libertins touchant la résurrection 2 Tim., II, 17
le fruit des Liens de S. Paul Phil., I, 13, 15
la Lignée d'Ephraïm fort grande Héb., XI, 21
Lieu de Tite-Live 1 Tim., I, 4
Livre pris pour loy ou catalogue Héb., X, 7
le Livre de vie, que c'est Phil., IV, 3; Héb., II, 22
la foy de Loïde 2 Tim., I, 5
la Loy, pour l'Evangile Héb., VII, 12
Loy, pour la sacrificature lévitique Héb., VII, 19
la Loy donnée par la main de Christ Héb., II, 1
pourquoy la Loy doit faire place à l'Evangile Héb., VII, 19, 20
la Loy comment abrogée Héb., VII, 12, 18
en quoy la Loy est inutile Héb., VII, 18

pourquoy la Loy est dite estre de Moyse Héb., X, 28
conférence de la Loy avec l'Evangile Héb., XII, 18
consentement entre la Loy et l'Evangile Héb., I, 1
différence entre la Loy et l'Evangile Héb., VI, 1; X, 1; XII, 19
quelle est l'infirmité de la Loy Héb., IX, 13
double justice de la Loy Phil., III, 6
l'office de la Loy 1 Tim., I, 9
si Luc médecin est aussi l'évangéliste Col., IV, 14
Luitte des fidèles, cherchez ce mot Fidèle.

M

il faut obéir au Magistrat Tite, III, 1
Mahomet apostat 2 Thess., II, 3
l'imposition des Mains, que c'est 2 Tim., I, 6
l'origine de l'imposition des Mains Héb., VI, 2
imposition des Mains, pour réception au ministère 1 Tim., V, 22
lever les Mains 1 Tim., II, 8
l'office des Maistres Col., IV, 1
il ne faut rendre Mal pour mal 1 Thess., V, 15
quelle perfection les Manichéens ont songée 1 Tim., IV, 3
erreur des Manichéens touchant le corps de Christ 2 Tim., II, 8; Héb., II, 16
les Marcionites réfutez Phil., II, 7; 1 Tim., III, 16; 2 Tim., II, 8; Héb., II, 16
du devoir du Mari et de la femme Héb., XIII, 4
Mariage entre tous honorable Héb., XIII, 4
défense de se Marier, diabolique 1 Tim., IV, 3
les Martyrs ne sont pas rédempteurs Col., I, 24
il faut secourir en toutes sortes les Martyrs Philém., 13
comment les Martyrs ont souffert pour l'Eglise Col., I, 24
d'où procède la constance des Martyrs Philip., I, 7
constance invincible des Martyrs de Christ 2 Tim., II, 9
le sang des Martyrs, semence de l'église Philip., I, 7
il se faut garder de Maudissons 2 Tim., IV, 14
un seul Médiateur 1 Tim., II, 5
Christ est nostre Médiateur, cherchez au mot Christ
l'office du Médiateur Héb., VII, 25
il faut tenir Médiocrité 1 Tim., II, 9
Melchi-sédech figure de Christ Héb., V, 10
quelle similitude Melchi-sédech ha avec Christ Héb., VII, 1
Melchi-sédech a esté plus grand qu'Abraham Héb., VII, 4, 6
Melchi-sédech exempté de la loy commune de naistre Héb., VII, 3
Melchi-sédech vit encores Héb., VII, 8
il est quelque fois nécessaire d'user de Menaces Héb., XII, 29
le Mensonge condamné Col., III, 9
le Mérite des hommes renversé Philip., I, 29; III, 9; Tite, III, 5; Héb., VI, 12
d'où les papistes ont forgé leurs Mérites Col., I, 5; 1 Tim., IV, 8; VI, 18; 2 Tim., IV, 8
les Meschans s'enfiérissent en leur prospérité 2 Thess., I, 5
les Meschans sont inexcusables 2 Tim., II, 25; Héb., II, 7
les Meschans sont instrumens de Satan 1 Thess., II, 18
tous les Meschans sont personnes mortes Col., II, 13
les Meschans avancent quelque fois l'Evangile Philip., I, 18
l'accord des Meschans maudit Philip., I, 27
l'asseurance vaine des Meschans 1 Thess., V, 4; 2 Thess., I, 5; 2 Tim., II, 25; Héb., VI, 4; XII, 17
la condition horrible des Meschans 2 Tim., II, 25
la mort des Meschans pleine de désespoir Héb., XII, 17
la différence entre les diables et les Meschans Col., I, 20
la multitude des Meschans 2 Thess., II, 1
les propos des Meschans 2 Tim., II, 21; Héb., VI, 6
la punition des Meschans horrible 2 Thess., I, 9
pourquoy la punition des Meschans est souvent différée 1 Thess., II, 16; 2 Thess., I, 5

la stupidité des Meschans Héb., XII, 17
la Messe papale confutée
Héb., V, 1; VII, 9; IX, 26; X, 2, 15
le sacrifice de la Messe fait sans sang
Héb., IX, 26
le Ministère de la parole recommandé
1 Thess., III, 10; V, 20; 1 Tim., IV, 16; 2 Tim., IV, 1; Tite, I, 5; Philém., 10; Héb., II, 12; IV, 12; VIII, 10, 11; XIII, 22
d'où est procédé le mespris du Ministère
1 Thess., V, 21
la fin du Ministère Col., I, 25
le fruit du Ministère est œuvre de Dieu
Héb., III, 4
en quel sens il est dit que le Ministère de la parole sauve 2 Tim., IV, 16
les Miracles sont seaux de la doctrine
Héb., II, 4
quels sont les Miracles des papistes
Héb., II, 4
le vray usage des Miracles Héb., II, 4
à qui est manifestée la Miséricorde de Dieu Héb., VI, 6
la fin de la Miséricorde de Dieu Tite, III, 7
Modération, ou modestie, en toutes choses nécessaire
Philip., IV, 5; 1 Thess., V, 16; 1 Tim., V, 1; Héb., VI, 9; VII, 19
Modération en corrigeant les vices, nécessaire 1 Tim., V, 1
l'effigie de Moinerie despeinte
2 Tim., III, 6
la Moinerie est la saincteté papale
Col., II, 23
semence de Moinerie oisive desjà du temps de sainct Paul 2 Thess., III, 11
l'origine des Moines 1 Tim., IV, 7
les Moines sont ventres oiseux
2 Thess., III, 10; 1 Tim., V, 6
les Moines ont usurpé à eux le nom de frère Héb., XIII, 1
amas de Moines en la papauté
2 Tim., IV, 3
le Monde est miroir de la divinité
Héb., XI, 3
Christ a créé le Monde Philip., III, 21
le Monde a esté créé par Christ
Héb., I, 2; II, 10
les fidèles ont tousjours le Monde ennemi
2 Tim., III, 12
comment le Monde a esté condamné par l'arche de Noé Héb., XI, 7
tout le Monde est ténèbres Col., I, 13
combien est nuisible l'amitié du Monde
2 Tim., IV, 10
la condition du Monde est caduque, et passe bientost Héb., XI, 10
le mespris du Monde est commandé à tous fidèles Col., III, 1, 2, 3
nous comprenons la création du Monde par foy Héb., XI, 3
l'ingratitude du Monde Héb., XI, 38
le Monde à-venir, pour le monde renouvelé Héb., II, 5
double Monde Héb., II, 5
Montanus, ennemi du mariage 1 Tim., IV, 3
que c'est que la Mort
Phil., I, 23; 1 Thess., IV, 16; 2 Tim., IV, 6; Héb., II, 15
Mort, pour abrogation ou abolissement
Col., II, 20
Mort, pour mortification extérieure
2 Tim., II, 11
la Mort est à désirer 2 Tim., IV, 8
la Mort ne donne crainte au fidèle
Phil., I, 23; II, 18; Héb., II, 14, 15
la mort est aux fidèles image de vie
2 Thess., I, 5
la Mort des fidèles n'est suffisante pour satisfaire pour les péchez 2 Tim., II, 10
la Mort éternelle est préparée aux infidèles 2 Thess., I, 9
d'où vient la Mort Héb., II, 15
trop grande crainte de la Mort est un certain signe d'infidélité Héb., II, 15
du mespris de la mort 2 Tim., IV, 6; Héb., XI, 35
estre Mort pour estre inutile 1 Tim., V, 6
comment il faut pleurer les Morts
Philip., II, 27; 1 Thess., IV, 13
il ne faut prier les Morts
Col., IV, 3; 1 Tim., II, 5; Héb., VIII, 3
double Mortification Col., III, 5
Mortification de l'homme extérieur
Philip., III, 10
la Mortification nécessaire aux fidèles
Héb., IV, 10
quelle a esté la Mortification de Christ, voyez Christ.
quand les Moyenneurs ont esté inventez
1 Tim., II, 5
Moyse prophète Héb., I, 1
Moyse beaucoup inférieur à Jésus-Christ
Héb., III, 3
la foy de Moyse Héb., XI, 24, 28
le péché de Moyse Héb., III, 17

la différence qui est entre Moyse et Jésus-Christ Héb., III, 3, 5; VII, 12
la Multitude n'est pas tousjours approuvée de Dieu 2 Tim., IV, 3
la Multitude des croyans est confirmation à la foy des éleus Col., I, 6, 23

N

Nestorius feignoit deux Christs Héb., II, 16
l'erreur de Nestorius confuté 1 Tim., III, 16
l'obéissance de Noé Heb., XI, 7
la foy et justice de Noé Héb., XI, 7
Nom pour excellence ou grandeur Phil., II, 9
Nombre singulier changé en pluriel 1 Tim., II, 15
l'origine des Nonnains 1 Tim., V, 11
l'erreur de Novatus confuté Héb., X, 26

O

l'Obéissance est par la foy Héb., III, 13
Obéissance feinte et fardée Col., II, 23
Obéissance deuë aux pasteurs Héb., XIII, 17
Obéissance de Christ, voyez Christ.
la seule foy nous instruit vrayement à Obéissance Héb., XI, 7, 8
la première cause de l'Obéissance des fidèles Héb., II, 13
Obstination est à fuir 2 Tim., III, 14
qu'est-ce qu'Odes, ou chansons spirituelles Col., III, 16
comment une mesme Œuvre est attribuée au Seigneur et à Satan 1 Thess., II, 18
Œuvre d'évangéliste, que c'est 2 Tim., IV, 5
quelles Œuvres sont agréables à Dieu Héb., XI, 4
quelles sont les bonnes Œuvres 1 Tim., VI, 18; Héb., XIII, 20
d'où procèdent les bonnes Œuvres Tite, III, 5
les bonnes Œuvres suyvent la foy Tite, III, 8
les bonnes Œuvres recommandées Tite, II, 14; III, 13; Héb., VI, 10
quelles sont les Œuvres mortes Héb., IX, 14
d'où c'est que les papistes ont tiré la justification des Œuvres 1 Tim., I, 15
quel est le loyer des Œuvres 2 Tim., I, 16, 18; Héb., VI, 10; XI, 26
Oisiveté blasmée 1 Thess., IV, 11; 2 Thess., III, 10, 12
Onésime fugitif pour avoir desrobbé son maistre Philémon Philém., 8
louange d'Onésiphore 2 Tim., I, 16
Opinion ou cuider est contraire à la foy Col., I, 13
quelle différence il y a entre foy et Opinion 1 Thess., II, 13; 2 Tim., I, 22
que c'est qu'Oraison 1 Tim., II, 1
l'Ordre n'est pas tousjours gardé 1 Tim., I, 2
resverie d'Origène 1 Thess., IV, 17
lieu d'Ovide 2 Thess., I, 5
Outrecuidance est à fuir Philip., II, 3; Tite, III, 3; Philém., I, 15

P

Paillardise est condamnée, aussi est-elle à fuir Col., III, 5; 1 Thess., IV, 3; Héb., III, 4
Paix de Dieu, que c'est Phil., IV, 7; Col., III, 15
que signifie ce mot de Paix, selon les Hébrieux Héb., VII, 1
jusques où il faut nourrir Paix avec les hommes Héb., XII, 14
comment il faut nourrir Paix Tite, III, 2
la Papauté a esté bastie parce qu'on ignoroit Christ Col., II, 4
quelle est la doctrine de la Papauté Héb., III, 6
quelle est la religion de la Papauté Héb., I, 1
le Pape n'est le chef de l'Eglise Col., I, 18; II, 19
le Pape est Antechrist 2 Thess., II, 4
le Pape s'est attribué trop impudemment la sacrificature d'Aaron Héb., VII, 12
combien que le royaume du Pape soit grand et ample, il est toutesfois abominable à Dieu Col., II, 19
quelle maxime prend ce tyran de Pape Col., II, 20, 21; 1 Thess., V, 24; 2 Thess., II, 4; 1 Tim., IV, 1; Tite, I, 15; Héb., XIII, 17
les Papistes ne veulent aucunement qu'on juge de leur doctrine Philip., III, 1
la cruauté des Papistes 1 Thess., V, 24
loix tyranniques des Papistes 1 Tim., IV, 1
Parabole, pour marque de similitude Héb., XI, 19

l'office des Parens Col., III, 2
la foy des Parens de Moyse fort imbécille Héb., XI, 23
Parfaits, pour ceux qui sont parvenus en aage meur et rassis Héb., V, 14
quelle est la Parole fidèle Tite, I, 9
quelle est la Parole saine Tite, II, 7
la Parole est l'âme de sacremens Héb., IX, 20
la Parole de Dieu est nostre miroir Heb., X, 37
Parole pour ce qu'on dit, faire signe Héb., I, 3
pourquoy la Parole est proposée à tous Héb., III, 16
comment il faut distribuer la Parole de Dieu 2 Tim., II., 15
la Parole de Dieu manifeste l'hypocrisie Héb., IV, 12
d'où est la certitude de la Parole 1 Tim., III, 15; 2 Tim., I, 12
louange de la Parole de Dieu Tite, I, 9
d'où vient la difficulté que les hommes trouvent en la Parole Héb., V, 10
coupper la Parole, pour la distribuer 2 Tim., II, 15
la force de la Parole de Dieu Héb., IV, 12
l'usage de la Parole de Dieu Héb., IV, 12
relation de la Parole à la foy Héb., IV, 2
il ne suffit pas d'escouter la Parole, si quant et quant nous n'y adjoustons foy Héb, IV, 2
comment il se faut abstenir de toute Parole picquante 1 Thess., II, 14; 2 Tim., I, 15; II, 19; Héb., III, 7, 16
Pasteur et évesque, une mesme chose Philip., I, 1
les marques d'un bon Pasteur 2 Tim., IV, 5
quelle doit estre la famille du Pasteur Tite, I, 6
le Pasteur doit avoir deux voix Tite, I, 9
un fidèle Pasteur doit avoir soin de deux choses 1 Tim., IV, 16
qui sont les vrais Pasteurs 1 Thess., V, 12
il y a bien peu de vrais Pasteurs 2 Tim., I, 7; Héb., XIII, 17
quels doyvent estre les Pasteurs 1 Tim., III, 2; Tite, I, 6
les Pasteurs doyvent estre en grand pris et estime 1 Thess., V, 12
on ne doit honorer seulement les Pasteurs mais les aimer Philip., II, 22
on doit reprendre publiquement les Pasteurs qui vivent dissoluement 1 Tim., V, 20
les Pasteurs sont sujets à calomnies et détractions 1 Tim., V, 19; 2 Tim., I, 15
comment les Pasteurs sont pères de ceux qu'ils instruisent Tite, I, 4; Philip., I, 10; Héb., XIII, 7
les Pasteurs sont ministres ou serviteurs, et non pas seigneurs Col., I, 25
comment les Pasteurs sont sacrificateurs Philip, II, 17
pourquoy les Pasteurs sont estimez des plus contemptibles Col., I, 24
il est fort nécessaire que les Pasteurs s'accordent ensemble Philip., II, 1
il est permis aux Pasteurs de se marier 1 Tim., III, 2
d'où vient qu'on méprise les Pasteurs 1 Tim., IV, 12
les Pasteurs doyvent vivre en bonne renommée 1 Tim., III, 7
qui est bon Pasteur 2 Tim., III, 10
le Pasteur doit sçavoir bien gouverner sa famille 1 Tim., III, 4
on doit avoir esgard aux Pasteurs 1 Thess., II, 9; 1 Tim., V, 17, 18
en quoy il est licite aux Pasteurs de chercher les choses qui leur sont propres Philip., II, 21
l'affection des Pasteurs envers l'Eglise 1 Thess., II, 7, 11
combien est dommageable l'ambition des Pasteurs 1 Thess., II, 5; 1 Tim., III., 6
l'avarice des Pasteurs fort dommageable 1 Thess., II, 5; 1 Tim., III, 3; Tite, I, 11
l'authorité des Pasteurs Tite, II, 15
la charge et office des Pasteurs Philip., II, 1; III, 1; Col., IV, 2; 1 Thess., II, 4, 11, 13; V, 12, 13; 1 Tim., II, 9; IV, 11; V, 1, 7; 2 Tim., IV, 2, 3, 4; Tite, I, 1, 11; II, 11; III, 8; Héb., III, 12; IV, 1; XIII, 17
la condition des Pasteurs Philip., II, 25
consolation des Pasteurs 2 Tim., III, 9, 11
débonnaireté ou bénignité des Pasteurs Tite, I, 7
la dignité des Pasteurs Philip., II, 29
différence des bons et mauvais Pasteurs 2 Tim., III, 6
la douceur ou patience des Pasteurs 2 Tim., IV, 2

l'élection des Pasteurs doit estre faicte saincteement 1 Tim., III, 1
quels doyvent estre les enfans des Pasteurs 1 Tim., III, 4; Tite, I, 6
la félicité des Pasteurs 1 Thess., III, 8
quelles doyvent estre les femmes des Pasteurs 1 Tim., III, 11
la guerre qu'ont les Pasteurs contre Satan Philip., II, 25; 1 Tim., I, 18; VI, 12; 2 Tim., II, 3; III, 13; IV, 8
l'œuvre des Pasteurs 1 Thess., V, 12
les vrais ornemens des Pasteurs 1 Tim., IV, 12
la patience des Pasteurs 1 Tim., V, 21; 2 Tim., II, 24; IV, 2
la povreté des Pasteurs 1 Tim., III, 3
la prudence des Pasteurs Tite, I, 13
la puissance des Pasteurs Philémon, 8; Héb., IV, 12
la vraye réception des Pasteurs 1 Thess., II, 13
la timidité des Pasteurs est à blasmer 2 Tim., I, 7
le triomphe des Pasteurs 1 Thess., II, 19
la vie des Pasteurs doit estre précieuse aux Eglises Philip., II, 29
quelle doit estre la vie des Pasteurs Tite, II, 7
la vocation des Pasteurs est de Dieu Héb., V, 4
Patience est don de Dieu Philip., I, 28, 29
la Patience procède de la foy Héb., X, 38; XI, 10, 35
d'espérance nécessairement s'ensuit Patience 1 Thess., I, 3
Patience est fruit et tesmoignage de la foy 2 Thess., I, 4
la Patience des chrestiens est bien différente de l'obstination des philosophes Philip., II, 27
Patience est nécessaire aux fidèles Col., III, 3, 12; 1 Thess., V, 14; 2 Thess., I, 4; II, 7; 1 Tim., VI, 11; Tite, II, 2; Héb., X, 34, 36; XII, 1
degrez de Patience 1 Thess., V, 15
qui sont les premiers Patriarches Héb., XII, 22
sainct Paul n'est l'autheur de l'épistre aux Hébrieux Héb., II, 3
sainct Paul a esté quelque fois blasphémateur contre Dieu 1 Tim., I, 13
si sainct Paul a esté marié Philip., IV, 3
sainct Paul comme ayant oublié soymesme, ha soin de l'Eglise 1 Thess., III, 1, 8
sainct Paul addonné à la lecture de l'Escriture 2 Tim., IV, 13
sainct Paul honorablement receu par les Thessaloniciens 1 Thess., II, 13
sainct Paul se propose pour exemple Philip., III, 17
sainct Paul sujet à diverses calomnies 1 Thessaloniciens, II, 10; 2 Thess., III, 2; 1 Tim., I, 8
sainct Paul sujet aux infirmitez humaines Philip., II, 27
comment sainct Paul a souffert pour l'Eglise Col., I, 24, 25
comment sainct Paul estoit père de Timothée 1 Tim., I, 2; 2 Tim., I, 2
sainct Paul n'estoit ingrat 2 Tim., I, 16
sainct Paul apostre des Gentils 1 Tim., II, 7; 2 Tim., I, 11
S. Paul demande qu'on prie pour luy Col., IV, 3; 2 Thess., III, 1
comment sainct Paul se nomme le principal des pécheurs 1 Tim., I, 15
sainct Paul n'a point escrit aux Laodicéens Col., IV, 16
sainct Paul, comme s'estant oublié soymesme, s'addonnoit totalement à l'édification de l'Eglise 2 Tim., II, 10
l'affection de sainct Paul envers l'Eglise 1 Thess., II, 7, 11; III, 6; 1 Tim., I, 3; II, 10
merveilleuse bonté de sainct Paul Philip., I, 12
de la charité de sainct Paul Philip., I, 23
conscience de sainct Paul droite et pure devant Dieu 1 Tim., II, 7
admirable constance de sainct Paul 1 Thess., II, 1
de la conversion de sainct Paul 1 Tim., I, 13, 14, 16
la coustume de sainct Paul en enseignant 1 Tim., V, 8, 23
les épistres de sainct Paul contiennent une doctrine perpétuelle, et commune à tous siècles Col., IV, 16
la foy de sainct Paul 2 Tim., IV, 7
en quoy sainct Paul se glorifioit Phil., III, 3, 4; 1 Thess., II, 19; 2 Thess., I, 4; 2 Tim., I, 3; IV, 7; Héb., XI, 25
l'humanité de sainct Paul 1 Thess., IV, 1

l'humilité de sainct Paul Phil., II, 1; 2 Thessalon., III, 9; Phil., I, 10, 17
quelle a esté l'ignorance de sainct Paul 1 Tim., I, 13
l'intégrité de sainct Paul 1 The., II, 3, 10
la joye de sainct Paul Philip., I, 4, 5; II, 2; IV, 1, Col., I, 24
larmes de sainct Paul Philip., III, 18
liens de sainct Paul honorables Philém., 1
le fruit des liens de sainct Paul Phil., I, 13, 15
qu'est-ce que la manteline de sainct Paul 2 Tim., IV 13,
la modestie et humanité de sainct Paul 2 Thess., III, 9
la mort de sainct Paul 2 Tim., IV, 6
la noblesse du parentage de sainct Paul Philip., III, 5
prières de sainct Paul 1 Thess., III, 10; 2 Thessaloniciens, I et II, 16; III, 4; 2 Tim., I, 3, 16; II, 7; Philém., 1, 4
prophétie de sainct Paul touchant la dissipation de l'Eglise 2 Thess., II, 3
prophétie de sainct Paul touchant les faux-docteurs 1 Tim., IV, 1
la prudence et modération de sainct Paul Col., IV, 7; 1 Thess., IV, 1; Tite, I, 5; Philém., 1, 15
le serment de sainct Paul Philip., I, 8; 1 Thess., II, 5, 10; 2 Thess., II, 1
tradition de sainct Paul 2 Thess., II, 15
triomphe de sainct Paul Philip., IV, 1; 1 Thess., II, 19
le zèle de sainct Paul Col., IV, 7; 1 Thess., III, 8
Péché qui est contre le sainct Esprit Héb., VI, 4
le Péché est œuvre morte Héb., VI, 1
comment le Péché a esté destruit par la mort de Christ Héb., IX, 26
délices ou allèchemens de Péché Héb., XI, 25
la nature du Péché Héb., IX, 7
les Péchez sont autrement pardonnez maintenant, qu'ils n'estoyent anciennement Héb., X, 15
si la repentance proufite au Pécheur Héb., XII, 17
de quelle affection il faut aider le Pécheur qui a rendu bon tesmoignage de sa repentance Philém., 1, 17
Pécheurs, pour du tout corrompus et obligez à péché 1 Tim., I, 9
comment il faut traitter les Pécheurs 1 Thess., IV, 7; V, 1; 2 Thess., III, 15; 1 Tim., V, 20; Tite, I, 13; II, 15
erreur des Pélagiens touchant le péché originel Col., I, 22
Pensée, pour intention Col., I, 21
les Pères ont esté participans de la grâce de Christ Col., II, 14
par quel moyen les Pères ont eu salut Héb., IX, 26; XI, 2
en quel sens il est dit que les Pères n'ont receu les promesses Héb., XI, 13
jusques où on doit déférer à l'authorité des Pères Héb., III, 8
la condition des Pères sous la loy ancienne Tite, III, 4
quelle a esté la foy des Pères 2 Tim., I, 1, 10
l'ingratitude des Pères Héb., III, 8
désobéissance des Pères Héb., III, 8
quelle différence il y a entre les Pères et les fidèles de ce temps Héb., I, 1; VIII, 6, 10; X, 15; XI, 13, 39
où il faut chercher perfection 1 Tim., IV, 3
Perfection est en Christ seul Col., II, 9
il y a toute Perfection en la loy de Dieu Tite, II, 12
quelle Perfection il y a en ceste vie Phil., III, 15; 1 Thess., III, 12
quelle Perfection ont controuvé les moines Philip., III, 15
Perfection des siècles, pour consommation de temps Héb., IX, 26
la somme de la Perfection chrestienne Tite, II, 2
les Perses vaincus des Macédoniens, et les Macédoniens des Romains 2 Thess., II, 6
Persécution intérieure 2 Tim., III, 2
Persévérance est don de Dieu Philip., II, 13; 1 Thess., V, 24; 2 Thess., II, 15, 16; Héb., XIII, 20
Persévérance, vertu bien rare Philip., I, 5
Persévérance est par la foy Héb., XI, 8
Persévérance est nécessaire aux fidèles Phil., II, 16; III, 13; Col., I, 23; II, 5; IV, 4; 1 Thess., I, 2; 2 Thess., I, 11; 1 Tim., IV, 6; 2 Tim., II, 3, 5; III, 10
Persévérance, nécessaire aux prières Héb., III, 6, 14; VI, 10, 11, 23, 26, 35; XII, 1, 4

l'acception des Personnes est condamnée 1 Tim., V, 21
acception des Personnes, voyez Acception
il estoit défendu anciennement au Peuple d'entrer au sanctuaire Héb., X, 19
l'ingratitude du Peuple Héb., XIII, 17
pourquoy les Pharisiens ont esté ainsi nommez Philip., III, 5
Philète hérétique 2 Tim., II, 17
l'obéissance des Philippiens Philip., II, 12
qu'entend sainct Paul par ce mot Philosophie Col., II, 8
Philosophie profane, inutile et sans aucun fruit Héb., VI, 11
Phygelle, faux frère 2 Tim., I, 15
laver les Pieds des saincts, que c'est 1 Tim., V, 10
si sainct Pierre a esté à Rome Philip., II, 21; Col., IV, 11; 2 Tim., IV, 14
Piété, pour le service spirituel de Dieu 1 Tim., IV, 7
secret de Piété, que c'est 1 Tim., III, 16
la somme de Piété 1 Thess., III, 6
que c'est que Plagium selon les Latins 1 Tim., I, 9
Plaire aux hommes, que c'est 1 Thess., II, 4
lieu de Platon Col., II, 18; 1 Tim., II, 1; V, 19; Tite, I, 7, 12; II, 6
lieu de Plaute 2 Thess., III, 10
Plusieurs, pour tous Héb., IX, 28
lieux de Plutarque Col., II, 21; 1 Tim., V, 13
les Poëtes quelques fois par les Grecs ont esté appelez prophètes Tite I, 12
les Points n'estoyent point en usage anciennement entre les anciens hébrieux Héb., XI, 21
les vices des Povres 2 Thess., III, 13
Prédestination, que c'est 2 Tim., I, 9
Prescience de Dieu, voyez Dieu.
Prestre et évesque une mesme chose Tite, I, 7
doubles Prestres Tite, I, 5
deux espèces de Prestres 1 Tim., V, 17
Prestrise, pour assemblée de Prestres 1 Tim., IV, 14
Prétoire, que c'est Philip., I, 13
combien il est nécessaire aux fidèles de vacquer à Prières Philip., IV, 6; Col., IV, 2
comment les Princes sont appelez enfans du souverain Héb., I, 5
de l'office des Princes 1 Tim., II, 2
deux Principes des manichéens, voyez Manichéens
Promesse de Christ ratifiée en un moment Héb., VI, 17
nous obtenons les Promesses par foy Héb., VI, 12
à qui les Promesses sont sans efficace Héb., XI, 32
Promesses de la vie présente 1 Tim., IV, 8
Promesses de l'une et l'autre vie 1 Tim., IV, 8
Promesses de Dieu, voyez Dieu.
la doctrine des Prophètes a esté dictée par le sainct Esprit Héb., II, 7
qu'est-ce que Prophétie 1 Thess., V, 20
Prospérité est quelque fois dommageable 2 Tim., VI, 17
il ne faut abuser de Prospérité 1 Tim., IV, 8; Héb., V, 8
de la Providence de Dieu, voyez Dieu.
qu'est-ce que Prudence Col., I, 9
il faut conjoindre le Prudence avec la foy 2 Tim., III, 14
qui sont les Psalliens 1 Tim., V, 5
qu'est-ce que Psalme Col., III. 16
Publication, que c'est 2 Tim., IV, 17
Puissance, pour l'efficace du sainct Esprit 1 Thess., I, 4
estre Puissant, pour estre idoine, ou enclin, ou disposé Héb., II, 18
la fin de nostre Purgation Héb., IX, 14
le Purgatoire entièrement ruiné Philip., II, 10

Q

Questions plenes de débats et inutiles sont à fuir 1 Tim., VI, 4; 2 Tim., II, 14, 23; Tite, III, 9
les Questionnaires pleins de vent 1 Tim., I, 5; VI, 4
lieu de Quintilian 1 Tim., III, 1

R

la foy de Rahab Héb., XI, 31
d'où vient la Rébellion contre Dieu Héb., III, 7
la fin de notre Rédemption Tite II, 11; Héb., IX, 14
la Rédemption que Christ nous a acquise par sa mort est une œuvre vrayement divine Héb., VIII, 2

Régénération est œuvre de Dieu Philém., 10
Régénération par Christ Col., II, 11
la fin de nostre Régénération Col., III, 10
Relation entre le père et le fils Héb., V, 5
Relation entre la foy et la parole Héb., IV, 2 ; X, 13 ; XI, 7
la Relation que font les sophistes entre la justice de Dieu et le mérite des œuvres, du tout anéantie Héb., VI, 10
quelle est la Religion de la papauté Héb., I, 1
les rudimens de la Religion chrestienne Héb., VI, 1
le but de la Religion chrestienne Héb., VI, 1
la Rémission des péchez est gratuite Col., II, 13 ; Héb., VIII, 10
Rémunération ou loyer des œuvres 2 Tim., I, 18 ; Héb., VI, 10 ; X, 34, 35 ; XI, 26
en quoy il faut espargner la Renommée d'autruy 2 Thess., III, 14 ; 2 Tim., II, 17 ; Tite, I, 10
Rencontre de mots de fort bonne grâce Philip., III, 1
quand il est licite d'user de Rencontres Philip., III, 1
le Renoncement de Christ n'est point chose à excuser Philip., I, 20
il nous est commandé de nous Renoncer nous-mesmes Héb., IV, 10
combien c'est une chose dangereuse que Renoncer Christ 2 Tim., II, 12
Repentance est don de Dieu Héb., VI, 6
quelle est la vraye Repentance 2 Tim., II, 25
le commencement de Repentance Héb., VI, 1
se Repentir trop tard Héb., XII, 17
il est quelque fois nécessaire d'user de Répétitions 1 Tim., IV, 11 ; 2 Tim., II, 14
Repos perpétuel, que c'est Héb., IV, 10
abolition du Repos Héb., IV, 10
quel est notre Repos Héb., IV, 2
que signifie estre en Repos, selon sainct Paul 1 Thess., IV, 11
quelle différence il y a entre Reprehension et correction 2 Tim., III, 16
les Réprehensions sont nécessaires et prouhtables 2 Tim., III, 16 ; IV, 2
comment les Réprehensions se doyvent faire 1 Tim., V, 1
marque ou signe de Réprobation 1 Tim., I, 13
les Réprouvez sont plantes que Dieu n'a point plantées Héb., II, 13
les Réprouvez sont aveuglez 2 Th., II, 11
les Réprouvez sont vuides de la grâce de Dieu Héb., VI, 4
les Réprouvez sont ordonnez à perdition 1 Thess., I, 6; 2 Tim., II, 16, 21
comment les Réprouvez sont touchez par la parole de Dieu Héb., IV, 12
captivité volontaire des Réprouvez 2 Tim., II, 25
que c'est que Requestes 1 Tim., II, 1
Requestes pour désirs ou souhaits Phil., IV, 6
si la Résurrection n'est pas aussi commune aux infidèles 1 Thess., IV, 14
Résurrection pour l'accomplissement de la rédemption Philip., III, 10
Résurrection allégorique forgée par quelques-uns 2 Tim., II, 17
la certitude de la Résurrection 1 Thess., IV, 13, 14
la foy de la Résurrection estoit encore obscure du temps de sainct Paul 1 Thess., IV, 15
la foy de la Résurrection est très nécessaire 2 Tim., II, 8
l'espérance de la Résurrection à-venir Tite, II, 13
Révoltement de la foy 2 Thess., II, 3 ; 1 Tim., IV, 1 ; Héb., VI, 4 ; X, 26
comment les Riches se doyvent gouverner 1 Tim., VI, 17
comment les Richesses sont pernicieuses 1 Tim., VI, 9
s'il faut rejetter les Richesses pour suyvre Christ Philip., III, 8
Richesses spirituelles Col., I, 27 ; II, 2 ; 1 Tim., VI, 11
le gouvernement du Royaume anciennement estoit séparé de la sacrificature Héb., XI, 13
Royaume de Dieu, voyez *Dieu.*
Royaume de Christ, voyez *Christ.*
Dieu a ordonné les Rois 1 Tim., II, 2
l'office des Rois 1 Tim., II, 2
par quel prétexte les Romanisques excusent la tyrannie de leur idole romain 2 Thess., II, 3

S

les erreurs de Sabellius, réfutez Héb., I, 3
qu'est-ce que Sacrement Héb., IX. 24
les Sacremens sont signes et tesmoignages de la présence de Christ Col., II, 17
il ne faut séparer les Sacremens de la Parole Heb., IX, 20
titres des Sacremens Héb., I, 5
abus des Sacremens Héb., IX, 20
la Sacrificature lévitique est abolie Héb., VII, 11, 12
Sacrificature papale, bastarde Héb., V, 4
Sacrifice de louange Héb., III, 15
Sacrifice évangélique. Philip., II, 17
Sacrifice des fidèles Héb., XIII, 15
la Sacrifice papistique, plein de sacrilége Philip., II, 17
nous avons Salut d'un seul Dieu 1 Thess., V, 9; Héb., V, 7
nostre Salut est en espérance Héb., IV, 8
nostre Salut est en la main de Dieu 2 Tim., I, 12
Salut pour la doctrine de l'Evangile Héb., II, 3
toutes les parties de nostre Salut sont attribuées à la grâce de Dieu 2 Thess., I, 11
toutes les parties de Salut sont contenues en Christ Col., I, 14
le moyen d'obtenir Salut Héb., II, 3
les fidèles sont asseurez de leur Salut 1 Thess., V, 9; Héb., VI, 17
le monde mesprise furieusement son Salut Héb., XIII, 17
tous les fidèles doyvent suyvre Saincteté Héb., XII, 14
quelle Saincteté est agréable à Dieu 1 Thess., III, 13
Saincteté n'est que commencée aux fidèles Col., I, 22
toute la Saincteté papale est en la moinerie Col., II, 23
les Saincts, après ceste vie, sont encore en voye de proufiter ou avancer Philip., I, 6
les Saincts ne sont rédempteurs Col., I, 24
quelle est la dignité des Saincts 1 Tim., II, 5
que c'est que Sanctification 1 Th., IV, 3
quelle Sanctification est requise aux fidèles 1 Thess., V, 23
Sanctification des femmes 1 Tim., II, 15
Sanctuaire mondain, que c'est Héb., IX, 1
le Sanctuaire estoit la figure du corps de Christ Héb., IX, 11
Sapience, que c'est Col., I, 9
quelle est la vraye Sapience Col., I, 28; Héb., VIII, 11
Sapience chrestienne, que c'est Phil., I, 10
Sapience des fidèles, voyez Fidèles.
la foy de Sara Héb., XI, 11
en quoy la puissance de Satan est esteinte Héb., II, 14
le jugement de Satan, que c'est 1 Tim., III, 6
domination tyrannique de Satan 2 Tim., II, 25
le propre de Satan est de tenter 1 Thess., III, 5
livrer à Satan, que c'est 1 Tim., I, 20
Satisfactions papistiques mises bas Col., I, 14; 1 Tim., II, 6
Scandale à cause de la croix Philip., I, 12
il faut fuir les Schismes Héb., X, 25
les Scholastiques enseignent que les grâces suyvantes sont salaires de nostre mérite Philip., I, 29
quelle est la vraye Science Col., II, 2, 3; 1 Tim., VI, 20
le Sens de la chair prins pour la vivacité de l'esprit Col., II, 18
pourquoy les Serfs ont esté appelez anciennement larrons Tite, II, 9
la condition des Serfs anciennement intolérable 1 Tim., VI, 1; Tite, II, 10
quel Service est agréable à Dieu Héb., VIII, 5; IX, 18; XII, 27
l'office des Serviteurs Col., III, 22; Tite, II, 9
consolation pour les Serviteurs Col., III, 22; 1 Tim., VI, 1
les vices des Serviteurs Tite, II, 9
Sévérité est quelque fois nécessaire Tite, II, 15
Dieu n'a jamais usé de signes à la volée et sans cause Héb., IX, 16
Sobriété nécessaire aux fidèles 1 Thess., V, 6; 1 Tim., III, 2; Tite, II, 2

Sobriété d'entendement Héb., VII, 3
nous devons avoir Soin de nostre salut Phil., II, 13; III, 10; 1 Thess., V, 3, 6, 8, 19; 2 Thess., II, 8; 1 Tim., IV, 15; V, 6; 2 Tim., I, 6, 14; II, 1; IV, 2; Héb., III, 13; V, 10; VI, 3, 7, 12; XII, 12; XIII, 22
Sollicitude, pour trouble qui engendre desfiance Phil., IV, 5
ce qu'aucuns ont Songé, pour couvrir la cruelle tyrannie du pape 2 Thess., II, 3
il faut détester les Sophistes Col., I, 24
contre les Sophistes 1 Tim., VI, 4, 20
fable qu'ont inventée les Sophistes, du mérite de Christ Phil., II, 9
quelle est l'eschole Sorbonique 1 Tim., VI, 4
l'arrogance de l'eschole Sorbonique 1 Tim., I, 7
lieu de Suétone 1 Tim., I, 4
Suffisance est comme un surcroist par-dessus la béatitude qui gist en la crainte de Dieu 1 Tim., VI, 6
Symbole des Apostres Héb., VI, 1
Sympathie, ou amour mutuelle est nécessaire aux fidèles Héb., XIII, 3

T

trois parties du Tabernacle Héb., IX, 2
Taciens, ennemis du mariage 1 Tim., IV, 3
quel est le Temple de Dieu où le pape domine 2 Thess., II, 4
Temps présent, pour futur Col., III, 6; 1 Thess., IV, 15
dernier Temps, que c'est 2 Tim., III, 1; Héb., I, 1; X, 25
Temps d'une heure, pour bien petite espace de temps 1 Thess., II, 17
racheter le Temps, que c'est Col., IV, 5
il faut user du Temps, voyez il faut prendre l'occasion.
quels Temps sont propres Tite, I, 3
quels sont les Temps éternels 1 Tim., I, 9; Tite, I, 2
Tentation, pour expérience ou espreuve Héb., II, 18
Tentation, en mauvaise part Héb., III, 8
comment la Tentation vient de Dieu Héb., XI, 17
il faut tousjours craindre les Tentations 1 Thess., III, 5
la Terre de Chanaan estoit image ou figure de l'héritage spirituel Héb., IV, 8
lieu de Tertullien Phil., I, 7
il est quelque fois permis d'emprunter des Tesmoignages des autheurs profanes Tite, I, 12
le vieil Testament a esté dédié par sang Héb., IX, 18
différence du vieil et nouveau Testament 2 Tim., III, 17
quant à la substance rien n'a esté adjousté au vieil Testament 2 Tim., III, 17
quelle est la Théologie sorbonique, ou scholastique 1 Tim., I, 4; 2 Tim., I, 13; II, 14, 23; Tite, I, 10; III, 9
du vray Théologien Tite, I, 1
par quel prétexte les Théologiens défendoyent leurs superstitions Col., II, 18
louange des Thessaloniciens 2 Thess., I, 4
l'obéissance des Thessaloniciens 1 Thess., I, 6
la patience des Thessaloniciens 1 Thess., I, 7
Throne, pour le palais céleste de la majesté de Dieu Col., I, 16
Timothée dés son enfance avoit esté nourri à la lecture de l'Escriture 1 Tim., III, 15
comment Timothée fut ordonné ministre 1 Tim., I, 18; 2 Tim., I, 6
Timothée estant jeune fut ordonné ministre de Christ 1 Tim., IV, 12
Timothée n'a pas esté seulement sobre en son vivre, mais aussi austère 1 Tim., V, 23
louanges de Timothée Phil., II, 20, 21; 1 Thess., III, 1, 2; 1 Tim., I, 2
Tous, pour beaucoup Phil., II, 21
pourquoy les Traditions humaines plaisent à beaucoup Col., II, 23
les Traditions humaines sont un labyrinthe Col., II, 21
les Traditions humaines sont dommageables Col., II, 8
Traditions humaines mises bas Col., II, 22; 2 Thess., II, 15
trois sortes de Tromperie 2 Thess., II, 2
Trompette de l'archange 1 Thess., IV, 16
louange de Tychique Col., IV, 7

V

proférans Vanitez, ou vanteurs Tite, I, 10
quelles Vefves il faut recevoir en l'Eglise 1 Tim., V, 9
il faut honorer les Vefves 1 Tim., V, 3

il faut avoir esgard aux Vefves 1 Tim., V, 1, 5
les fidèles ont besoin de Veiller 1 Thess., V, 6, 8
Vengence est défendue 1 Thess., V, 15
s'il est permis aux fidèles de demander Vengence 2 Thess., I, 8
Ventres paresseux Tite, I, 12
les Vents comparez aux anges Héb., I, 7
Vérité, pour rondeur et intégrité Phil., IV, 8
si la Vérité oste les sacremens Phil., III, 3
la Vérité est le lien de saincte union Col., II, 2
la Vérité s'esvanouit par débats 2 Tim., II, 14
la différence entre les Viandes est superstitieuse Tite, I, 15; Héb., XIII, 9
commandement de s'abstenir des Viandes diabolique 1 Tim., IV, 3
le vray usage et légitime des Viandes 1 Tim., IV, 4
il ne faut nourrir les Vices d'autruy, ou en les pardonnant facilement, ou en les dissimulant Tite, III, 2
Victoire des fidèles, voyez Fidèles.
la somme de la Vie chrestienne Tite, II, 12
le but de la Vie des fidèles Tite, II, 8, 10
la fin de la Vie humaine 2 Thess., III, 6; Héb., IV, 3
la Vie présente accomparée à une course Héb., III, 6
la félicité de la Vie présente ha deux membres 1 Tim., IV, 10
la règle de bien instituer sa Vie Tite, II, 12
la fin de la Vie bien réglée Héb., XI, 6
comment il faut reprendre les Vieillars 1 Tim., V, 1
le babil et yvrongnerie des Vieilles Tite, II, 3
les vices de Vieillesse Tite, II, 2
comment il faut désirer de Vivre longuement Phil., II, 27
comment Un préside en l'Eglise Tite, I, 5
la Vocation est un seau et arre de salut 2 Tim., I, 9
la Vocation est l'effet et tesmoignage de l'élection Tite, III, 5
la Vocation est tesmoignage de la grâce éternelle 1 Thess., V, 24
la Vocation des gentils, voyez *gentils*.
la fin de la Vocation des fidèles 1 Thess., III, 13; IV, 7; Héb., X, 39
il faut suyvre sa Vocation 1 Thess., IV, 11; Tite, I, 3; Héb., XI, 8
le Vœu de continence est témérairement fait 1 Tim., V. 11, 12
la bonne Volonté est de Dieu Phil., II, 13
Volonté de Dieu, voyez Dieu.
Volonté de l'homme, voyez Homme.
Usage légitime des choses 1 Tim., II, 9; IV, 3

Y

Yvrongnerie condamnée 1 Tim., III, 3

Z

Zénas docteur de la loy Tite, III, 13

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES ET DES PASSAGES QUI SE TROUVENT INTERPRÉTEZ ÉS COMMENTAIRES DES ÉPISTRES CANONIQUES

A.

Acception de personnes défendue Jaq., II, 1; II, 8
comment Dieu est dit juger sans Acception de personnes 1 Pierre, I, 17
l'Accès à Dieu, est conjoint au goust de sa bonté 1 Pierre, II, 4
l'Accès vers Dieu osté, il ne reste que misère 1 Jehan, V, 14
l'Adolescence addonnée aux solicitudes du monde 1 Jehan, II, 13
l'utilité des Admonitions 2 Pierre, I, 13
faute d'Admonitions, les entendemens des fidèles s'enrouillent 2 Pierre, III, 1
Adoption des fidèles, gratuite 1 Pie., III, 1
la fin de nostre Adoption 1 Pierre, I, 14
pourquoy Christ diffère son Advénement 2 Pierre, III, 9
de quel cœur on doit recevoir les Adversitez Jaq., I, 2
Adultères, pour ceux qui sont trop addonnez au monde Jaq., IV, 4
l'office d'Advocat indifféremment attribué aux saincts par les papistes 1 Jehan, II, 1, 2
nul ne peut estre Advocat, qu'il ne soit sacrificateur 1 Jehan, II, 1, 2
comment et à quelle fin Christ est nostre Advocat, et qu'il est seul 1 Jehan, II, 1, 2

les Advocats des papistes ne sont qu'idoles 1 Jehan, II, 2
les Afflictions des fidèles bien-heureuses, et non fortuites 1 Pierre, I, 11
des Afflictions des fidèles pour le nom de Christ, et comment ils s'y doyvent porter 1 Pierre, IV, 12
des Afflictions des réprouvez 1 Pier., IV, 12
Afflictions des saincts proposées aux fidèles Jaq., V, 10
toutes Afflictions procèdent du péché 1 Pierre, IV, 16
les Afflictions sont à estimer par leur fin Jaq., V, 12
estre Affligé sans cause, est intolérable sans regarder à Christ 1 Pierre, II, 21
pourquoy c'est que Dieu nous Afflige Jaq., I, 2
comment les fidèles se peuvent asseurer qu'ils sont Agréables à Dieu 1 Jeh., I, 7
Agrippa, mocqueur de la parole de Dieu 1 Pierre, I, 25
nous ne sommes Aimez de Dieu qu'en Jésus-Christ 2 Pierre, I, 17
que c'est qui incite Dieu à nous Aimer 1 Jehan, IV, 10
tous hommes sont Aliénez de Dieu par le peché 1 Jehan, IV, 10
quel est l'ornement de l'Ame 1 Pier., III, 4,
comment on peut délivrer une Ame de la mort éternelle Jaq., V, 20
Amitiez profanes et charnelles 1 Jehan, V, 2
de l'Amour spéciale envers les domestiques de la foy 1 Pierre, II, 17
divers tesmoignages de l'Amour de Dieu envers nous, et le principal 1 Jeh., IV, 9
comment l'Amour de Dieu requiert justice 1 Jehan, IV, 10
nostre Amour envers nos prochains ne doit estre mercenaire 1 Jehan, IV, 11
quelle est la vraye Ancienneté 1 Jeh., II, 7
l'Ancienneté des papistes 1 Jehan, II, 24
l'Ancienneté des erreurs ne nous doit esmouvoir et retenir 1 Jehan, III, 1
les Anciens de l'Eglise, pourquoy ainsi nommez 1 Pierre, V, 1
sous ce mot d'Anciens, généralement sont compris tous ceux qui sont commis pour gouverner l'Eglise Jaq., V, 14
désir des Anges touchant le royaume de Christ 1 Pierre, I, 12
la cheute des Anges 2 Pier., II, 4; Jude, 6
comment les Anges ne donnent jugement outrageux contre les magistrats 2 Pierre, II, 11
quel est l'Antechrist selon les papistes 1 Jehan, II, 18
abus de ceux qui pensent que l'Antechrist sera un seul homme 1 Jehan, II, 18
du temps de sainct Jehan plusieurs Antechrists 1 Jehan, II, 18
Antechrists tous ceux qui taschent de renverser Jésus-Christ 1 Jehan, II, 22
l'Antechrist desjà au monde du temps de sainct Jehan 1 Jehan, IV, 3
l'Apparence extérieure ne satisfait point à Dieu 1 Pierre, I, 17
le devoir de ceux que Dieu a Appelez à soi Jude, 5
Appetis désordonnez insatiables Jaq., IV, 2
sobriété et modération requise en ceux qui veulent Apprendre 1 Pierre, I, 10
comme il se faut Approcher de Christ 1 Pierre, II, 4
estrif de Michel Archange avec le diable Jude, 9
Arrius hérétique 1 Jehan, II, 22
Arrousement de sang sous la loy 1 Pierre, I, 2
Asseurance charnelle 1 Jehan, II, 28
quelle Asseurance Dieu veut que les siens ayent 1 Jehan, II, 27
Athéistes 1 Pierre, I, 25
pourquoy l'Attente de Jésus-Christ nous semble longue 2 Pierre, III, 8
que les hommes ne se peuvent ne doyvent rien Attribuer 2 Pierre, I, 3
l'Aveuglement ou endurcissement du cœur de l'homme pourquoy attribué à Dieu Jaq., I, 13
sainct Augustin repris 1 Jehan, V, 1

B.

de ceux qui Babillent de l'Evangile vivans dissoluement 1 Pierre, III, 16
Babylone prinse pour Rome par les papistes, et à quelle fin 1 Pierre, V, 13
les papistes Babyloniens, 2 Pierre, I, 14
Balaam repris par son asnesse 2 Pierre, II, 15
les Banquets des anciens fidèles Jude, 12
la vertu et usage du Baptesme, et comment il nous en faut recueillir proufit 1 Pierre, III, 21

comment nostre Baptesme respond en figure à celuy de Noé 1 Pierre. III, 21
la Beauté souveraine de Platon 1 Pie., II, 4
trois sortes de Bénéfices de Dieu envers les fidèles 1 Jehan, II, 3
comment les Bénéfices que nous recevons de Dieu, nous doyvent induire à le glorifier Jaq., I, 17
à quoy tendent les Bénéfices que Dieu nous fait 1 Pierre, II, 9
Bénignité envers les meschans, dommageable Jude, 12
Bénir, prins pour prier pour la prospérité d'autruy 1 Pierre, III, 9
Dieu Bénit d'autre façon que les hommes 1 Pierre, III, 9
qui sont les Bien-heureux Jaq., I, 12
comment Dieu nous fait participans de ses biens 2 Pierre, I, 3
Blasphème des papistes touchant la lecture des Escritures 2 Pierre, I, 19
Bouffée de vertu et magnanimité és hommes Jaq., I, 4
quel But les chrestiens se doyvent proposer 1 Pierre, I, 14

C.

pour les Calomnies des meschans ne faut laisser de suyvre Dieu 1 Pierre, IV, 1
Carpocrates 1 Jehan, II, 22
sentence de Caton contre les curieux en habits 1 Pierre, III, 4
Cerinthe 1 Jehan, II, 22
Chair, pour la vie présente 1 Pier., IV, 2
Chair, pour toute la nature corrompue, et pour le corps et ses dépendances 1 Jehan, II, 16
Chair, pour l'homme extérieur 1 Pierre. III, 18; IV, 6
ce mot de Chair, pris en double sens 1 Pierre, IV, 1
Charité, aide inférieure pour soustenir la foy 1 Jehan, III, 19
contre ceux qui montent en Chaire pour prescher à leur fantasie 1 Pierre. I, 16
quelle est la vraye Charité 1 Jehan, III, 15
louange de Charité fraternelle 1 Jehan, III, 14
qui est sans Charité, est aveugle 1 Jeh., II, 9
Charité peu prisée des hommes 1 Pie., I, 22
Charité est vray tesmoignage de l'amour que nous portons à Dieu 1 Pierre, I, 22
que signifie ce mot de Chartre 1 Pi., III, 19
si Dieu Chastie les fidèles toutes les fois qu'ils sont affligez 1 Pierre, III, 18
qui sont les Chiens retournans à leur vomissement 2 Pierre, II, 22
quelle est la condition des Chrestiens 1 Pierre, II, 21
Christ estimé selon le jugement pervers du monde 1 Pierre, II, 8
comment les papistes n'ont point le vray Christ 1 Jehan, II, 22
comment Christ a esté destiné rédempteur avant la cheute d'Adam 1 Pierre, I, 20
quel Christ la foy appréhende 1 Jeh., V, 8
ayans Christ nous jouissons du vray Dieu éternel 1 Jehan, V, 20
Christ appelé proprement la vie éternelle 1 Jehan, V, 20
pourquoy Christ est mort et ressuscité pour nous Jude, 4
le Ciel et la terre seront purgez par feu 2 Pierre, III, 10
les Clameurs des povres parvienent à Dieu Jaq., V, 4
que signifie ce mot Clergé 1 Pierre, V, 3
Cœur pour l'âme toute entière 1 Pie., III, 4
comment nos Cœurs doyvent estre préparez pour proufiter en l'Escriture 2 Pierre, I, 20
la Cognoissance de Dieu engendre obéissance, et n'est sans efficace 1 Jehan, II, 3; IV; III, 6
la Cognoissance de Dieu conjointe à celle de Christ 2 Pierre, I, 2
qu'entend sainct Jehan par le Commandement ancien et nouveau 1 Jehan, II, 7, 8
le Commandement de ne se venger, mal pris pour simple conseil, par les papistes 1 Pierre, III, 9
le Commencement en Dieu n'ha point de temps 1 Jehan, III, 8
comment il ne se faut tenir aux Conciles papistiques 1 Jehan, IV, 2
passage duquel les papistes abusent pour attribuer à leurs Conciles souveraine authorité d'interpréter l'Escriture 2 Pierre, I, 20
Conciliation entre quelques passages de David et de sainct Paul 1 Jehan, V, 2
deux effets de Concupiscence Jaq., I, 15
Concupiscence pour la source de tous appetis Jaq., I, 15
Concupiscence de la chair et des yeux, que c'est 1 Jehan, II, 16

passage duquel les papistes abusent pour prouver que les Concupiscences, pour vicieuses qu'elles soyent, si le consentement n'y est, ne sont pas péchez Jaq., I, 15
la Condition des hommes avant la régénération 1 Pierre, II, 9
la Condition des enfans de Dieu après la mort 2 Pierre, II, 4
l'office de ceux qui sont de basse Condition Jaq.. I, 9
de quelle Confession parle S. Jaques Jaq., V. 16
la Confession de foy doit procéder du cœur 1 Pierre, III, 15
passage duquel les papistes abusent pour confermer leur Confession auriculaire Jaq., V, 16
comment la Confession de nostre foy doit estre preste pour la produire en temps et lieu 1 Pierre, III, 16
double Conformité à la mort de Jésus-Christ 1 Pierre, IV, 1
la bonne Conscience seule nous donne hardiesse de parler 1 Pierre, III, 16
que c'est que la Conscience envers Dieu 1 Pierre II, 19
le trouble de la Conscience est un enfer 1 Jehan, I, 9
picqueures secrètes des Consciences sans doleance 1 Jehan, III, 20
la vraye Consolation des fidèles en leurs misères 1 Pierre, III, 17
Constance requise aux fidèles pour respondre de leur foy 1 Pierre, III, 15
quel est le commencement de nostre Conversion 1 Pierre, II, 12
comment il est dit que Cornille estoit agréable à Dieu, avant qu'il eust receu l'Evangile 1 Jehan, V, 12
le Corps participant à la gloire 1 Pier., I, 9
comment il se faut gouverner en la Correction des frères Jude, 22
la Corruption du monde réside en nos cœurs 2 Pierre, I, 4
Crainte filiale et servile 1 Jehan, IV, 19
ce mot de Crainte pris diversement 1 Pierre, III, 14
que c'est de croire 1 Jehan, I, 1
la Croix appelée mortification 1 Pier., IV, 1
combien la Croix est utile aux chrestiens 1 Pierre, IV, 12
contre la Cruauté Jaq., V, 4
Cupiditez diverses en trois membres par Epicurus 1 Jehan, II, 16
le moyen de brider ses Cupiditez Jaq., IV, 3

D

contre les Délibérations téméraires Jaq., IV, 13
par les Derniers jours, s'entend le règne de Christ 2 Pierre, III, 3
qu'il ne nous faut Désespérer du salut de ceux qui pèchent 1 Jehan, V, 16
qui sont les Désirs charnels, et pourquoy nous sommes retenus d'iceux 1 Pierre, II, 11
des Désirs illicites Jaq., IV, 3
la trop grande légèreté à Détracter reprise Jaq., I, 26
contre Détraction Jaq., IV, 11
à quoy servent les Détractions des meschans 1 Pierre, II, 12
moyen de réprimer les Détractions des incrédules 1 Pierre, II, 15
le Diable comparé à un lion 1 Pierre, V, 8
comment le Diable pèche 1 Jehan, III, 8
le Diable dés le commencement du monde apostat 1 Jehan, III, 8
comment le Diable s'enfuit de nous Jaq., IV, 7
contre ceux qui disent que les Diables seront sauvez 1 Jehan, II, 2
qu'il ne faut imaginer un certain lieu auquel les Diables soyent enclos Jude, 9
c'est le propre office de Dieu de nous engendrer spirituellement Jaq., I, 18
différence entre Dieu et les hommes en matière de juger 2 Pierre, II, 4
quelle est la parfaite Dilection de Dieu 1 Jehan, II, 5
d'où procèdent Disputations contentieuses 1 Pierre, III, 16
passage propre pour prouver la Divinité de Jésus-Christ 1 Jehan, V, 20
différence entre la Doctrine ancienne et la prédication de l'Evangile 1 Pierre, I, 12
les faux Docteurs ne nous doyvent faire perdre courage 2 Pierre, II, 1
comme il faut fermer l'entrée aux faux Docteurs 2 Pierre, II, 2
les faux Docteurs n'éviteront la vengence de Dieu 2 Pierre, II, 4
louange magnifique de la Doctrine céleste 1 Jehan, II, 24; Jaq., I, 21

quel est l'usage de la Doctrine Jaq., I, 13
la Doctrine de la foy esteinte en la papauté Jaq., I, 14
à quelle fin Dieu orne les hommes de ses Dons 1 Pierre, IV, 11
quel est le droit usage des Dons spirituels 2 Pierre, II, 3

E

l'Eglise sujete à avoir des hypocrites au milieu d'elle 1 Jehan, II, 18
Election et vocation, choses conjointes 1 Pierre, I, 2
Election de Dieu cachée, sans spéciale révélation 1 Pierre, I, 2
contre ceux qui font de l'Election gratuite une couverture de toute licence 2 Pierre, I, 11
comment les Elémens du monde seront consumez 2 Pierre, III, 10
qui sont ceux qui doyvent estre tenus pour Eleus 1 Pierre, I, 2
exemple d'Elie Jaq., V, 17
Enfance spirituelle prinse en bonne part 1 Pierre, II, 2
sainct Jehan appelle tous hommes ses Enfans 1 Jehan, II, 12
l'office de ceux qui sont appelez à Enseigner 1 Pierre, IV, 11
le monde à présent rempli d'Epicuriens Jude, 17
quelle est l'obscurité des Epistres de sainct Paul 2 Pierre, III, 16
Erasme repris Jaq., II, 18
Erreurs semez du temps des apostres 1 Jehan, IV, 1
les Escholes des papistes détestables et pernicieuses 1 Jehan, V, 13
comment il nous faut Eslever à Christ 1 Pierre, I, 12
Espérance prinse pour foy 1 Pierre, III, 15
Esprit, pour la puissance divine de Christ, par laquelle il a obtenu victoire sur la mort 1 Pierre, III, 19
passage dont les anciens ont abusé pour prouver la divinité du S. Esprit 1 Jehan, IV, 8
comment Christ est dit avoir esté et avoir presché aux Esprits 1 Pierre, III, 19
Esprits, pour les âmes séparées des corps 1 Pierre, III, 19
comment il faut esprouver les Esprits 1 Jehan, IV, 2
les enfans de Dieu sont les Estrangers et hostes du monde 1 Pierre, II, 11
l'Evangile est une médecine et un lavevement 2 Pierre, II, 22
la louange de l'Evangile 1 Pierre, I, 12
la fin et but de l'Evangile 2 Pierre, I, 4
l'Evangile pourquoy rejetté de la pluspart 1 Pierre, II, 4
de la certitude de l'Evangile 2 Pierre, I, 16, 19
que c'est qu'il faut principalement chercher en l'Evangile 1 Jehan, V, 11
trois sortes de gens font profession de l'Evangile 1 Jehan, II, 19
Evesque et prestre signifient une mesme chose 1 Pierre, V, 2
l'Evesque de nos âmes Christ 1 Pierre, II, 25
Eusèbe repris 1 Pierre V, 13; Jude, 1
comment Christ nous est laissé pour Exemple 1 Pierre, II, 21
pourquoy nous ne faisons mieux nostre proufit des Exemples de saincts Jaq., V, 18

F

que c'est que Faiseur de parole Jaq., I, 22
le devoir des Femmes envers leurs maris 1 Pierre, III, 1
modestie requise és accoustremens des Femmes 1 Pierre, III, 3
les vertus propres aux Femmes 1 Pierre, III, 4
à quelle fin les Femmes se parent 1 Pierre, III, 4
la Fermeté de nostre salut n'est point colloquée en nous 2 Pierre I, 11
le Feu de Sodome figure du feu éternel Jude, 7
quels doyvent estre les Fidèles 1 Pier., I, 5
ce mot Figure appliqué aux sacremens 1 Pierre, III, 21
comment Christ a esté cognu Fils de Dieu 1 Jehan, I, 1
en quel sens il est dit que la Fin de toutes choses est prochaine 1 Pierre, IV, 7
quelle Force est à souhaitter 1 Jeh., II, 13
Formes de parler à observer, quand on se promet quelque chose à l'advenir Jaq., IV, 13
comparaison de la Foy à l'or 1 Pierre, I, 7
comment la Foy appréhende Dieu 1 Pierre, I, 8

nulle Foy en Dieu sans Christ 1 Pier., I, 21
la Foy n'est fondée sur les œuvres 1 Jehan, I, 3
la Foy ne peut estre sans bonne conscience 1 Jehan, III, 19
Foy et confession mis pour une mesme chose 1 Jehan, IV, 15
différence entre la Foy et une opinion douteuse 1 Jehan, IV, 16
la Foy et l'amour paternelle, choses conjointes 1 Jehan, V, 1
le vray moyen de confermer nostre Foy 1 Jehan, V, 13
le propre but de la Foy 1 Jehan, V, 13
quelle est la Foy des sophistes 1 Jeh., V, 19
quelle est la vraye Foy 1 Jehan, V, 19
Foy conjointe avec fiance et certitude Jaq., I, 6
de la vaine vanterie des hypocrites qui se disent avoir la Foy Jaq., II, 14
la Foy formée et informe des sophistes Jaq., II, 14, 21
sainct Jaques appelle Foy par concession ce qui ne l'est pas Jaq., II, 14
si la preud'hommie extérieure est certain argument de la Foy Jaq., II, 18
nostre Foy doit estre esprouvée comme celle des pères 2 Pierre, II, 1
objection contre le Franc-arbitre 1 Jehan, III, 8, 9
passage duquel abusent ceux qui maintienent le Franc-arbitre 2 Pierre, I, 5

G

quelle est la Gloire de l'homme 1 Pie., I, 24
comment Dieu nous Gouverne, et quel moyen il y tient 2 Pierre, I, 19
le Gouvernement civil osté, il n'y a que désordre au monde 2 Pierre, II, 10
le mespris de la Grâce de l'Evangile 1 Pierre, I, 18
la doctrine de Grâce sujette aux calomnies des meschans 1 Jehan, II, 1
la Grâce de Dieu envers ses fidèles ne doit estre estimée selon la condition présente 1 Jehan, III, 2
contre ceux qui disent que la Grâce de Dieu est servante de nostre préparation Jaq., IV, 8
contre ceux qui de la Grâce de Christ prenent licence de pécher Jude, 4
la Grâce de Dieu à quelle fin apparue aux hommes Jude, 4
les Grâces de Dieu pourquoy diversement distribuées entre les hommes 1 Pierre, IV, 10
don de Guairison Jaq., V, 14
il faut que les fidèles Guerroyent en ce monde 1 Pierre, V, 8

H

deux choses à considérer és Habillemens 1 Pierre, III, 3
le temps de nostre Habitation 1 Pier., I, 17
Haine appelée meurtre 1 Jehan, III, 15
où Haine règne, le diable règne 1 Jehan, III, 12
trop grande Hastiveté, ou trop grande paresse aux hommes 2 Pierre, III, 9
pourquoy il nous convient estre Hastifs à ouïr Jaq., I, 19
prophétie d'Hénoch gardée de main en main par les Juifs et non escrite Jude, 14
le mot d'Hérésie, odieux 2 Pierre, II, 1
à quelle fin sont escrites les Histoires Jaq., V, 10
Hospitalité des anciens 1 Pierre, IV, 9
Hypocrisie orgueilleuse Jaq., IV, 11
contre les Hypocrites mesdisans Jaq., I, 26
l'orgueil des Hypocrites rabbatu Jaq., III, 15

I

Jaques fils d'Alphée Jude, 1
Idolâtrie détestée par les Juifs 1 Pierre, IV, 3
le zèle des Idolâtres 1 Pierre, II, 5
le devoir des jeunes envers les vieux 1 Pierre, V, 5
le jeusne de quarante jours mal tiré en exemple 1 Pierre, II, 21
temps d'Ignorance 1 Pierre, I, 14
la fin de nostre Illumination 1 Pierre, I, 14
l'office d'Illumination attribué à Jésus-Christ 1 Jehan, V, 19
nostre Illumination procède de la pure grâce de Dieu Jaq., I, 18
à quoy tend l'Illumination du S. Esprit 1 Jehan, II, 27
de quoy il nous convient garder après avoir esté Illuminez 2 Pierre, II, 18
Christ pourquoy appelé l'Image de Dieu 1 Pierre, I, 21
commandement de se garder des Images 1 Jean, V, 21

l'Imbécillité du sexe féminin est à supporter 1 Pierre, III, 7
en quoy et comment il faut Imiter Christ 1 Pierre, II, 21
la source et cause d'Impatience 1 Pierre, III, 14
comment c'est que Dieu ne nous Impute point nos péchés 1 Jehan, II, 1
Incrédulité, source de tous maux 1 Pierre, I, 14
l'erreur des Indulgences et pardons papistiques réfuté 1 Jehan, I, 7
l'Ingratitude des hommes apparente au mespris de la parole de Dieu 1 Pierre, II, 8
de porter les Injures patiemment 1 Pierre II, 22, 23
estat d'Innocence des libertins de ce temps Jude, 13
quelle est la vraye Intégrité 2 Pier., III, 14
en quoy consiste la vraye Intelligence 1 Pierre, II, 15
la droite Intelligence des hommes ne procède d'eux 1 Jehan, II, 20
que c'est que l'Intercession de Christ 1 Jehan, II, 1
pourquoy les papistes disent qu'il faut recourir à l'Intercession des saincts Jaq., V, 18
des Intercessions mutuelles des saincts 1 Jehan, II, 1
Inventions humaines ne doyvent avoir lieu en l'Eglise 1 Pierre IV, 11
l'Invocation de Dieu, le singulier examen de nostre foy 1 Jehan, V, 14
louange de la patience de Job Jaq., V, 11
double Joye des fidèles 1 Pierre, IV, 12
comment le Jugement commence à la maison de Dieu 1 Pierre, IV, 17
Juger, pour condamner 1 Pierre, IV, 6
les Juifs obstinez et intraitiables 1 Pierre, II, 13
les Juifs espars par toutes les régions du monde Jaq., I, 1
contre ceux qui jurent à la volée Jaq., V, 12
passage duquel les anabaptistes abusent pour prouver qu'il ne faut nullement Jurer Jaq., V, 12
comment s'entend que le Juste est difficilement sauvé 1 Pierre, IV, 18
Justes pour ceux qui s'estudient à bien vivre 1 Pierre, IV, 18
Justice par la foy, et nouveauté de vie, choses conjointes 1 Pierre, I, 2
faire Justice que c'est 1 Jehan, III, 10
en quoy consiste la Justice des hommes 1 Jehan, V, 12
contre la Justice partiale des scholastiques Jaq., II, 10
la Justice de Dieu, et les mérites des hommes, choses opposites 2 Pierre, I, 1
passage duquel les papistes abusent pour prouver que l'homme est Justifié par les œuvres Jaq., II, 20, 25
ces mots Justifier et Justification, prins en diverses significations par sainct Paul et sainct Jaques Jaq., II, 20

L

Laict raisonnable 1 Pierre, II, 2
des vices de la Langue Jaq., III, 10; III, 6, 7
la Langue comparée à une bride et à un gouvernail de navire Jaq., III, 3
quel proufit nous apporte la Lecture de la loy 1 Pierre, I, 19
différence entre la libéralité de Dieu et celle des hommes Jaq., I, 5
quelle Liberté les fidèles doyvent appéter 2 Pierre, II, 18
quelle Liberté l'Evangile apporte 1 Pierre, II, 13, 16
de ceux qui abusoyent du nom de Liberté 2 Pierre, II, 18
contre les Libertins de ce temps 2 Pierre, II, 18; Jude, 13
Libertins de ce temps sont semblables à ceux que sainct Jude reprend Jude, 4
quels estoyent les Libertins du temps de sainct Jude, et quels sont ceux de ce temps Jude, 5, 13
Lot juste de veue et d'ouye 2 Pierre, II, 7
la Loy est spirituelle 1 Jehan, II, 5
comment la Loy est appelée facile et aisée 1 Jehan, V, 2
le nom de Loy pour toute la doctrine de Dieu Jaq., I, 5
que c'est que la Loy royale Jaq., II, 8
la vraye observation de la Loy Jaq., II, 5; 1 Jehan, V, 2
Lucianiques 1 Pierre, I, 25
la Lumiere allumée par Christ au cœur de ses fidèles ne s'esteint jamais du tout 1 Jehan, V, 20
comment on peut représenter la Lumière de Dieu en sa vie 1 Jehan, I, 7

que c'est qui discerne entre la Lumière et les ténèbres 1 Jehan, I, 7
pourquoy Dieu est appelé Lumière 1 Jehan, I, 5

M

des Magistrats et de leur excellence 2 Pierre, II, 10
Mahomet se vante faussement d'avoir puisé ses resveries du ciel 1 Jeh., IV, 6
les deux Mains de Dieu 1 Pierre, V, 5
Maladies envoyées de Dieu à cause des péchez Jaq., V, 15
pourquoy il ne convient pas que les fidèles soyent punis pour leurs maléfices 1 Pierre, III, 17
erreur des Manichéens des deux principes contraires 1 Jehan, III, 8
erreur des Manichéens réfuté 2 Pier., I, 4
passage duquel les Manichéens abusent pour prouver leur erreur 2 Pierre, I, 4
à qui appartient la Manifestation de Christ 1 Pierre, I, 21
Marcion hérétique 1 Jehan, II, 22
comment les maris infidèles peuvent estre gaignez à Dieu sans la parole 1 Pierre, III, 1
quel doit estre le traittement des Maris envers leurs femmes 1 Pierre, III, 7
le plus grand Mensonge 1 Jehan, II. 22
passage duquel les papistes abusent pour prouver le Mérite des œuvres 1 Jehan, IV, 18
d'où procède le vice de Mesdire Jaq., III, 14
où Mesdisance règne, la louange de Dieu cesse Jaq., III, 9
Mespris contraire à concorde 1 Pie., II, 17
le Mespris rompt la société de la vie 1 Pierre, III, 7
quel est le Messias que les Juifs se forgent 1 Jehan, II, 18
passage duquel aucuns fantastiques abusent pour rejetter de l'Eglise l'usage du Ministère externe 1 Jehan, II, 27
quels doyvent estre les Ministres de la parole de Dieu 1 Pierre, IV, 11
d'où procède la nonchalance des Ministres de la parole de Dieu 1 Pierre, IV, 11
abus de la Miséricorde de Dieu 1 Jehan, II, 1
pourquoy les papistes ne veulent pas qu'on loue hautement la Miséricorde de Dieu 1 Jehan, II, 12
qui sont les Mocqueurs 2 Pierre, III, 3; Jude, 18
l'estat de perfection des Moines 1 Jehan, III, 12
Monde, pour tout ce qui appartient à la vie présente 1 Jehan, II, 15
Monde, pour tout ce qui est contraire à l'esprit de Dieu 1 Jehan, V, 4
Monde, pour tout le genre humain 1 Jehan, V, 19
contre ceux qui jugent le Monde estre perpétuel 2 Pierre, IV, 5
le fruit de la mort de Christ 1 Pierre, II, 24
la Mort ne diminue rien du salut des fidèles 1 Pierre, IV, 6
qu'il ne faut asseoir jugement de Mort éternelle contre quelqu'un à la volée 1 Jehan, V, 16
que la Mort des fidèles n'est pas une ruine ou perdition 2 Pierre, I, 14
d'où nous vient l'horreur de la Mort 1 Pierre, I, 14
pourquoy le sépulchre de Moyse a esté caché de Dieu Jude, IX

N

Nativité, pour nature Jaq., III, 6
comment les enfans de Dieu peuvent estre Navrez par Satan 1 Jehan, V, 18
qui sont ceux qui Nient le fils de Dieu 1 Jehan, II, 22
similitude entre Noé et nous 1 Pier., III, 21
Noé, héraut de justice 2 Pierre, II, 5
comment on peut user du Nom de Dieu légitimement en serment Jaq., V, 12
comment les fidèles doyvent picquer et inciter leur Nonchalance 1 Jehan, II, 8
la Nouveauté de vie, tesmoignage de l'adoption 1 Jehan, III, 10

O

l'Obéissance discerne les enfans de ceux qui sont estrangers 1 Pierre, I, 14
Obéissance envers les magistrats 1 Pierre, II, 13
Obéissance de foy 1 Jehan, II, 17
Oblias disciple Jude, 1
l'Obstination des papistes 1 Jehan, II, 24
par les Œuvres chacun ha tesmoignage de sa foy 1 Jehan, II, 3
nos Œuvres comment agréables à Dieu 1 Pierre, II, 5
nos bonnes Œuvres procèdent de la grâce du sainct Esprit 1 Jehan, III, 24

si la fermeté de nostre vocation est appuyée sur les bonnes Œuvres 2 Pierre, I, 10
comment Jésus est l'Oinct du Seigneur 1 Jehan, V, 6
extrême Onction papistique Jaq., V, 14
passage duquel les papistes abusent pour prouver leur extrême Onction Jaq., V, 14
combien les Opprobres et vitupères sont difficiles à porter 1 Pierre, IV, 12
la vertu et efficace de l'Oraison Jaq., V, 18
Orgueil tyrannique és pasteurs 1 Pierre, V, 1
le moyen d'abatre son Orgueil Jaq., IV, 24
Oster les péchez, prins en divers sens 1 Jehan, III, 5

P

Paix, pour le repos et tranquillité de conscience 2 Pierre, III, 14
il faut chercher la Paix 1 Pierre, III, 11
passage duquel les papistes abusent pour prouver qu'il faut obéir au Pape et aux siens, pour meschans qu'ils soyent 1 Pierre, II, 18
la tyrannie du Pape diabolique 1 Jehan, II, 13
l'erreur des Papistes touchant l'object de la foy 1 Pierre, I, 21
quel est l'abus des Papistes touchant les sacremens 1 Pierre, III, 21
les Papistes despouillent Christ de sa vertu 1 Jehan, IV, 3
calomnie des Papistes contre les fidèles de ce temps Jude, 4
confutation de l'erreur des Papistes, que chacun est éleu de Dieu, selon qu'il a préveu qu'il seroit digne de son amour 1 Jehan, IV, 10
le Pardon gratuit des péchez, perpétuel en l'Eglise 1 Jehan, I, 7
les moyens pour impétrer Pardon, autres que Christ, sont autant d'empeschemens 1 Jehan, II, 12
que c'est que la Parole de Dieu 1 Pierre, I, 25
l'efficace de la Parole de Dieu 1 Pier., I, 25
comment il faut recevoir la Parole de vie Jaq., I, 21
les papistes rejettans la Parole veulent estre veus servir à Dieu 1 Jehan, IV, 6
comment Christ est Pasteur et évesque des âmes 1 Pierre, II, 25
trois vices qui nuisent grandement aux Pasteurs 1 Pierre, V, 1
tentations qui advienent aux Pasteurs 1 Pierre, V, 4
le bon Pasteur doit regarder ce que la nécessité urgente de l'Église requiert Jude, 4
quel bien revient de Patience 1 Pier., III, 9
Patience, vray tesmoignage de nostre obéissance Jaq., V, 10
Péché, pour la coulpe qui nous rend coulpables devant Dieu 1 Jehan, I, 8
nul sans Péché 1 Jehan, I, 8
différence entre Péché et iniquité 1 Jehan, III, 4
la distinction de Péché mortel et véniel sotte et puérile 1 Jehan, V, 16
du Péché à mort et non à mort 1 Jehan, V, 16
comment Christ est dit avoir porté nos Péchez 1 Pierre, II, 24
comment les fidèles sont dits ne Pécher point 1 Jehan, III, 5, 8; V, 18
la source de Péché n'est point en Dieu Jaq., I, 13
contre ceux qui disent estre licite aux fidèles de Pécher 1 Jehan, III, 9
ceux qui Pèchent, non par ignorance, ains par mespris, sont plus à condamner Jaq., IV, 16
Pécheur pour meschant 1 Pierre, IV, 18
quelle Peine endurent les réprouvez après la mort 2 Pierre, II, 4
Pélagius hérétique 1 Jehan, II, 22
passage dont les Pelagiens et cathariens ont abusé pour prouver la pureté angélique 1 Jehan, III, 8, 9
toute Pensée de Dieu hors Christ est un abysme 1 Pierre, I, 21
pourquoy Dieu est appelé Père des lumières Jaq., I, 17
comment Pierre condamne l'instruction des Pères, et comment les papistes en abusent 1 Pierre, I, 18
passage duquel on abuse pour exclure les Pères qui ont vescu sous la loy, de l'espérance de salut 1 Pierre, I, 12
comment Dieu ne veut qu'aucun Périsse 2 Pierre, III, 9
de ne murmurer en Persécution 1 Pierre, IV, 15
doute des papistes touchant la Persévérance finale, confutée 1 Pierre, I, 5

Personnes, pour puissance ou grandeur extérieure Jude, 16
que sainct Pierre n'a point eu de Primauté par-dessus les autres apostres 1 Pierre, V, 1
Christ, la Pierre du coin 1 Pierre, II, 6
les fidèles pourquoy appelez Pierres vives 1 Pierre II, 5
de ne se Plaindre les uns des autres Jaq., V, 9
que les fidèles ne se doyvent endormir en Plaisirs et délices 1 Pierre, IV, 18
Platon reprins 1 Pierre, I, 14; III, 13; et Jaq., I, 1
Pluye ottroyée aux prières d'Elie Jaq., V, 18
que c'est de la Pluye du matin et du soir Jaq., V, 7
qui sont les Pourceaux qui se retournent veautrer 2 Pierre, II, 22
le mespris des Povres, desplaisant à Dieu Jaq., II, 1, 4
les Povres opprimez des riches, ont Dieu pour garent Jaq., V, 6
les Povres exhortez à patience Jaq., V, 7
Prédication externe 1 Pierre, I, 25
Prescience de Dieu 1 Pierre, I, 2
erreur des papistes touchant la Prescience de Dieu 1 Pierre, I, 2
que vaut le nom de Prestre 1 Pierre, V, 12
à quelle fin le pape ordonne ses Prestres 1 Pierre, V, 2
combien nous sommes froids à Prier Jude, 20
la droite et vraye façon de Prier Jaq., I, 5
passage duquel les sophistes abusent pour prouver que la hardiesse de Prier nous est donnée, partie par la foy, partie par nos œuvres 1 Jehan, III, 22
formule de Prière de ceux qui remettent leur cause à Dieu 1 Pierre, II, 23
quelles sont les Prières des fidèles 1 Jehan, V, 15
quels sont les Primats et la primauté de l'Eglise en la papauté 1 Pierre, II, 7
Christ pourquoy appelé Prince des pasteurs 1 Pierre, V, 4
les deux souverains Principes de toutes choses 1 Pierre, V, 7
Probation des fidèles 1 Pierre, I, 7
la vraye façon de faire bien aux Prochains 1 Jehan, III, 17
jusques où s'estendent les Promesses de la vie présente 1 Pierre, III, 12
l'excellence des Promesses de Dieu 2 Pierre, I, 4
quelle a esté la fin des afflictions és Prophètes Jaq., V, 10
marque pour discerner les vrais Prophètes des faux 1 Jehan., III, 3
comment les Prophètes ont possédé Christ 1 Pierre, I, 12
comment les Prophètes se sont enquis du salut 1 Pierre, I, 16
la doctrine des Prophètes pourquoy appelée plus ferme 2 Pierre, I, 19
Prophéties anciennes dictées par Jésus-Christ 1 Pierre, I, 10
pourquoy Christ est appelé la Propiciation 1 Jehan, II, 2
complainte des fidèles touchant la Prospérité des réprouvez 1 Pierre IV, 17
qui sont ceux qui ont vrayement Proufité en l'Evangile 1 Jehan, I, 2
pourquoy peu Proufitent en l'eschole de Christ Jaq., I, 21
quel mal procède de l'ignorance de la Providence de Dieu, et quel bien de la cognoissance 1 Pierre, V, 7
Prudence requise és hommes au gouvernement de leurs femmes 1 Pierre, III, 7
comment la Purgation des péchez par Christ nous appartient 1 Jehan, I, 7

R

contre ceux qui s'arment de Raisons naturelles pour batailler contre Dieu 2 Pierre, III, 5
Rapine insatiable des richesses, reprise Jaq., V, 2
comment Christ a Recommandé sa cause à Dieu son père 1 Pierre, II, 23
à qui Christ est Rédempteur 1 Jehan, I, 7
Regard de Dieu que les infidèles ne peuvent porter 1 Jehan, III, 2
le mal qui vient de Regarder trop aux hommes 1 Pierre, I, 15
sans Régénération il n'y a point de chrestienté 1 Pierre, I, 23
avant la Régénération quel est l'homme 1 Pierre, I, 24
la Régénération ne se fait pas en un moment 1 Jeh., III, 8, 9
la semence de Régénération pour un

temps estouffée en David, mais non esteinte 1 Jehan, III, 8, 9
que s'entend par les Reins ceints 1 Pierre, I, 13
Reins de l'entendement 1 Pierre, I, 13
Relever les abbatus, l'office de Dieu Jaq., IV, 9
quelle est la Religion vrayement ancienne 1 Jehan, II, 13
le commencement de vraye Religion 1 Jehan, V, 10
Reliques de péché és fidèles durant ceste vie 1 Jehan, III, 8, 9
il faut chercher les Remèdes pour subvenir à indigence Jaq., I, 5
les fidèles ont besoin tous les jours de la Rémission des pechez 1 Jehan, I, 7
la Rémission des pechez et la repentance sont choses conjointes 1 Jehan, I, 7
diverses sortes de Renier Christ 2 Pierre, II, 2
Christ ne nous Renouvelle pas parfaitement en un moment 1 Jehan, III, 5
les deux parties de nostre Renouvellement 1 Pierre, IV, 2
la vraye Repentance et nature d'icelle Jaq., IV, 8
quelles doyvent estre les Repréhensions Jaq., III, 18
contre les Reprenans Jaq., III, 1
le signe des Réprouvez 1 Jehan, IV, 6
contre ceux qui disent que les Réprouvez en fin seront sauvez 1 Jehan, II, 2
en quoy consiste l'estat des Republiques 1 Pierre, II, 14
comme il est requis de Respondre de sa foy 1 Pierre, III, 15
ceux qui ne peuvent Respondre de leur foy ne sont pas chrestiens 1 Pierre, III, 15
les Resveries des moines en quel degré receues par les papistes Jude, 9
quel tesmoignage nous avons de la Résurrection de Christ 2 Pierre, I, 17
contre ceux qui nient la Résurrection 2 Pierre, III, 4
de la Révérence que nous devons porter à Dieu, quand il se manifeste à nous 2 Pierre, I, 18
l'office des Riches Jaq., I, 9
contre les Riches plongez en leurs délices Jaq., V, 1
des Riches qui oppriment les povres Jaq., V, 6
les Rigoureux à leurs frères, trouvent Dieu rigoureux Jaq., V, 9
les Riotes et noises empeschent les prières Jaq., III, 1
Ris, pour le bon temps que les infidèles se donnent Jaq., IV, 9
sous le nom de Roy est entendu l'empereur romain 1 Pierre, II, 13, 17
le Royaume spirituel de Christ, difficile à comprendre 1 Pierre, I, 10

S

Sabellius 1 Jehan, II, 22
deux choses requises aux Sacremens 1 Pierre, III, 21
les fidèles pourquoy appelez Sacrificature saincte 1 Pierre, II, 5
Sacrificature royale des fidèles 1 Pierre II, 9
le Sacrifice de Christ légitime et approuvé de Dieu 1 Pierre, I, 19
és jours des Sacrifices on vivoit plus opulemment Jaq., V, 5
les Sadduciens ont tenu la souveraine sacrificature 1 Pierre, IV, 3
la louange de Sagesse céleste Jaq., III, 17
la Sagesse des hommes condamnée 2 Pierre, I, 19
la Saincteté de vie discerne les enfans de Dieu de ceux du diable 1 Jehan, III, 10
en quoy consiste la perfection de Saincteté 1 Jehan, III, 23
Saincteté sans Christ n'est qu'hypocrisie 1 Jehan, V, 10
tous les Saincts et fidèles qui ont esté et seront, ont besoin d'advocat 1 Jehan, II, 1
les Saincts tenus pour demidieux en la papauté Jaq., V, 18
nostre Salut fondé au propos de Dieu 1 Pierre, I, 2
le Salut éternel, le but des fidèles 1 Pierre, I, 9
le Salut éternel en Christ 1 Pierre, I, 20
pourquoy c'est que nous avons Salut en Christ 1 Jehan, IV, 10
Sanctification est l'effect de nostre élection 1 Pierre, I, 2
quand et comment Dieu nous Sanctifie 1 Pierre, I, 2
quand c'est que Dieu nous Sanctifie Jude, 1
l'exemple de Sara proposé aux femmes 1 Pierre, III, 6

passage duquel les papistes abusent pour en tirer leurs Satisfactions 1 Pierre, IV, 8
Dieu veut que tous soyent Sauvez 2 Pierre, III, 9
le Scandale qui empesche de venir à Christ 1 Pierre, II, 6
comment Christ est en Scandale et en choppement 1 Pierre, II, 9
Scandale pour l'affliction des fidèles et prospérité des meschans 2 Pierre, II, 9
Schvincfeldius et son erreur 1 Pierre, III, 21
diverses Sectes receues en Jérusalem 2 Pierre, II, 3
Sectes levées du temps de sainct Jehan 1 Jehan, II, 18
comment nous serons Semblables au Fils de Dieu 1 Jehan, III, 2
Semence de tous vices, enclose en chacun homme 1 Pierre, IV, 3
contre ceux qui songent une Semence éternelle apportée du ventre de la mère 1 Jehan, III, 10
erreur de Servet réfuté 1 Jehan, I, 1
l'office des Serviteurs envers leurs maistres 1 Pierre, II, 18
pourquoy les Apostres se donnent le titre de Serviteurs de Christ Jude, 1
les Signes de nulle efficace sans la vérité 1 Pierre, III, 21
Les Signes nuds ne servent de rien, si on ne reçoit la vérité d'iceux 1 Pierre, III, 21
quelle similitude et diversité il y a entre Jésus-Christ et nous 1 Pierre, IV, 1
Sobriété spirituelle 1 Pierre, I, 13
comment les Sophistes obscurcissent le bénéfice de la mort de Christ 1 Pierre, II, 24
erreur des Sophistes touchant la rémission des péchez 1 Jehan, I, 7
comment les Sorbonistes sçavent mal distinguer entre les péchez 1 Jehan, V, 16
comment il nous faut jetter nostre Souci sur Dieu 1 Pierre, V, 7
Souffrir en chair, que c'est 1 Pierre, IV, 1
le Souverain bien de l'homme, selon Platon 2 Pierre, I, 2
passage destourné par les papistes aux Statues des faux dieux Jehan, V, 21
paradoxe des Stoïques, par lequel ils font tous péchés égaux 1 Jehan, II, 10
Sujétion contraire au naturel de l'homme 1 Pierre, V, 5
comment il nous convient estre Sujets à Dieu Jaq., IV, 7
objection frivole de ceux qui veulent excuser la Superfluité és accoustremens 1 Pierre, III, 3
obéissance deue à tous Supérieurs 1 Pierre, II, 13
Superstition naturelle aux hommes 1 Jehan, V, 21

T

plusieurs Tantalus au monde Jaq., V, 5
la Tardiveté des hommes à croire 1 Jehan, I, 1
pourquoy il nous convient estre Tardifs à parler et à courroux Jaq., I, 19
comment tous les fidèles ensemble sont le Temple de Dieu 1 Pierre, II, 5
le dernier Temps 1 Pierre, I, 5
les signes du dernier Temps 1 Jehan, II, 18
comment il nous convient user du Temps 2 Pierre, II, 9
Tentations, pour toutes adversitez Jaq., I, 2, 9
de quelles Tentations Dieu n'est point autheur Jaq., I, 13
Tentation dangereuse de veoir prospérer les meschans 1 Pierre, IV, 17
comment Dieu a Tenté Abraham, et tente les siens tous les jours Jaq., I, 13
que c'est que le Tesmoignage de Dieu Jehan, V, 9
la Théologie corrompue des Sorbonistes Jehan, II, 3
la Théologie du pape exécrable 1 Jehan, II, 8
Traditions papistiques couvertes de la parole de Dieu 1 Pierre, IV, 11
que c'est que Transgresser la loy 1 Jehan, III, 4
Tristesse des fidèles et infidèles 1 Pierre, I, 6
Tristesse et joye comment peuvent consister ensemble 1 Pierre, I, 6
Tristesse salutaire Jaq., IV, 9
se Trousser, prins pour cheminer ou faire autre œuvre 1 Pierre, I, 13
il n'y a Tyrannie si cruelle, où il n'y ait quelque espèce d'équité 1 Pierre, II, 14
pourquoy les Tyrans sont à honorer 1 Pierre, II, 14

V

Vaisseau pour tout instrument 1 Pierre, III, 7
quelle asseurance ont les fidèles de n'estre Vaincus 1 Jehan, IV, 4
Valentin forgeur de mots nouveaux 2 Pierre, II, 18
Christ n'a point prié d'estre Vengé de ses ennemis en recommandant sa cause à Dieu 1 Pierre, II, 23
Vengence de Dieu dénoncée à tous infidèles 1 Pierre, II, 8
appétit de Vengence aux hommes 1 Pierre, II, 29
Vengence défendue 1 Pierre, III, 9
Vengence de Dieu apprestée aux meschans 1 Pierre, IV, 17
de ne se Venger 1 Pierre, II, 22
comment Dieu se monstre à Veoir aux siens ici-bas 1 Jehan, III, 2
la Vérité requise aux sacremens aussi bien que les signes 1 Pierre, III, 21
Dieu n'ha rien plus précieux que sa Vérité 1 Jehan, V, 10
comment les fidèles Verront Dieu tel qu'il est 1 Jehan, III, 2
les Vertus, sans foy sont puantes à Christ 1 Jehan, V, 12
les Vertus compagnes de la foy 2 Pierre, I, 4
comment la Victoire est nostre avant qu'avoir combatu 1 Jehan, II, 13
Vie est un don supernaturel 1 Pierre, I, 3
la Vie est manifestée en Christ 1 Jehan, I, 1, et quand c'est qu'elle l'a esté 1 Jehan, I, 2
contre ceux qui se contentans de la Vie présente ne se soucient de l'immortelle 1 Jehan, II, 15
d'où il nous convient attendre la Vie éternelle Jude, 21
les Vieillars chagrins et difficiles 1 Jehan, II, 13
Vieillesse de la chair 1 Pierre, II, 1
Vitupère et blasme à cause de l'Evangile 1 Pierre, IV, 14
Unité entre Christ et nous 1 Pierre, II, 10, 11
le fondement de nostre Vocation est en Christ 1 Pierre, V, 10
où la vocation de Dieu ha son efficace, la persévérance est certaine 1 Jeh., II, 19
deux fins ou effects de nostre Vocation 1 Pierre, I, 2
la Vocation de Dieu cause efficiente de la foy 2 Pierre, I, 3
il faut respondre à la Vocation de Dieu Jude, 5
tous sont de leur nature hors de la Voye de salut 1 Pierre, II, 25

Y

Yeux pleins d'adultère 2 Pierre, II, 14

Z

en Zion le temple spirituel de Dieu a eu son commencement 1 Pierre, II, 6

Passages de l'Escriture interprétez par ci par là és Epistres Canoniques.

De Genèse.

XV, 6 Abraham a creu à Dieu Jaq., II, 23
XLVIII, 16 Que mon nom soit invoqué sur eux Jaq., II, 7

D'Exode.

XIX, 6 Et vous me serez un Royaume de sacrificateurs 1 Pierre, II, 9

Des Pseaumes.

CXVIII, 22 La Pierre que les édifians ont réprouvée 1 Pierre, II, 7
CXIX, 51 Les mocqueurs, etc. 2 Pierre, III, 3

Proverbes.

X, 12 Haine esmeut les noises, mais charité couvre multitude de péchez 1 Pierre, IV, 8; Jaq., V, 20

Isaie.

IV, 1 Seulement ton nom soit invoqué sur nous Jaq., II, 7
VIII, 12 N'ayez sa crainte, et ne vous en espovantez point 1 Pierre, III, 14, 15
VIII, 14 Il sera en pierre de choppement et pierre de trébuschement aux deux maisons d'Israël 1 Pierre, II, 8

XXVIII, 16 Voyci, j'asserray une pierre en Zion, une pierre ferme, angulaire, précieuse, pour fondement 1 Pierre, II, 6

XL, 6 Toute chair est foin, et toute sa gloire est comme la fleur du champ 1 Pierre, I, 24

Daniel.

IX, 24 Pour clorre la vision et la prophétie et oindre le Sainct des saincts 1 Jehan, II, 20

Osée.

II, 23 Et diray à Lo-ami, Tu es mon peuple, et il dira, Tu es mon Dieu 1 Pierre, II, 10

S. Matthieu.

V, 44 Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent 1 Pierre III, 9

S. Jehan.

IV, 22 Nous adorons ce que nous sçavons, car le salut est des Juifs 1 Pierre, I, 18

Actes.

XXIII, 1 J'ay conversé en toute bonne conscience devant Dieu jusqu'aujourd'huy 1 Pierre, I, 18

Romains.

I, 4 Et a esté déclaré Fils de Dieu en puissance selon l'Esprit de sanctification Jeh., V, 8

II, 2 Or nous sçavons que le jugement de Dieu est selon vérité sur ceux qui font telles choses 1 Pierre, I, 17

V, 2 Par lequel aussi nous avons eu accès par foy à ceste grâce 1 Jehan, III, 21

V, 3 Et non-seulement cela, mais aussi nous nous glorifions en tribulations, sçachans que tribulation produit patience Jaq., I, 3

VI, 5 Car si nous sommes entez avec luy à la conformité de sa mort, nous le serons aussi à la conformité de sa résurrection 1 Pierre, IV, 1

VI, 7 Celuy qui est mort est quitte de péché 1 Pierre IV, 1

VIII, 15 Vous avez receu l'Esprit d'adoption par lequel nous crions Abba Père 1 Jehan, III, 24

XII, 19 Ne vous vengez point vous-mesmes mes bien-aimez, mais donnez lieu à ire 1 Pierre, II, 23

XIII, 14 N'ayez point soin de la chair pour accomplir ses convoitises 1 Jehan, II, 16

XIV, 4 Qui es-tu toy qui condamnes le serviteur d'autruy? il se tient ferme ou trébusche à son seigneur Jaq., IV, 11

I Corinthiens.

IV. 4 Je ne me sens en rien coulpable, mais par cela je ne suis pas justifié 1 Je., III, 20

XII, 22 Les membres du corps qui semblent estre les plus débiles, sont beaucoup plus nécessaires 1 Pierre, III, 7

XIV, 20 Ne soyez point enfans de sens : mais soyez petis enfans en malice, et quant au sens, hommes desjà tous grans 1 Pierre, III, 2

XV, 19 Si nous avons espérance en Christ en ceste vie seulement, nous sommes les plus misérables de tous les hommes 1 Pierre IV, 17

Hébrieux.

IX, 24 Car Jésus n'est point entré és Lieux saincts faicts de main, qui estoyent figures des vrais 1 Pierre, III, 21

GLOSSAIRE

DICTIONNAIRE DES LOCUTIONS OBSCURES ET DES MOTS VIEILLIS

PEU USITÉS OU D'UNE ORTHOGRAPHE DIFFICILE

QUI SE RENCONTRENT DANS LES

COMMENTAIRES DE JEHAN CALVIN

SUR LE

NOUVEAU TESTAMENT

PARIS
LIBRAIRIE DE CH. MEYRUEIS ET COMPAGNIE
RUE TRONCHET, 2
1855

Paris. — Imprimerie de CH. MEYRUEIS et C., rue Saint-Benoît, 7. — 1855.

GLOSSAIRE

AVIS AUX LECTEURS.

Dans les citations, le premier chiffre indique le volume, et le second la page; les deux colonnes de la page sont désignées par les lettres A et B.

A

A CE QUE, de manière à ce que; pour que. IV, 523. B.

ABBASTARDIR, dégénérer; *s'abbastardir de l'espérance*, déchoir de l'espérance, déchoir en abandonnant l'espérance. IV, 71. B.

ABBAYER, aboyer.

ABÊSTIR, rendre sot, stupide.

ABOLISSEMENT, Abolition.

ABONDER, être dans l'abondance.

ABORDÉE, ou ABBORDÉE, s. f. Abord. *De première abordée*, de prime abord. IV, 279. A. *A la première abbordée de la terre*, dès qu'ils atteignirent le pays. IV, 504. A.

ABUSEMENT, séduction.

ABUSEUR, trompeur, séducteur.

ABUSION, séduction, imposture. (1 Thess., II. 3.)

ACCEPTATEUR, celui qui fait acception, qui juge avec partialité, selon les apparences et non selon la vérité.

ACCIDENTAL, accidentel, ce qui n'appartient pas essentiellement au sujet, qui n'est pas inhérent à sa nature. I, 330. A.

ACCOINTABLE, sociable, facile à vivre.

ACCOINTANCE, relation, union, familiarité. I, 267. B.

ACCOINTER (S'), s'associer, se familiariser avec quelqu'un, hanter, fréquenter.

ACCOLLER, passer ses bras autour du cou pour embrasser, se jeter au cou de quelqu'un.

ACCOMODER à son propos, approprier à son but.

ACCOMPARER, comparer.

ACCORDANT A. *Qui ne soit bien accordant au jugement de tous;* qui ne s'accorde avec le jugement, sur lequel tout le monde ne soit d'accord.

ACCORDER. *Accorde difficilement de départir aux autres*, consent difficilement à faire part, ou distribuer aux autres. I, 251. B.

ACCOURAGER, encourager, exciter, animer.

ACCOUSTREMENS, habillements.

ACCOUSTRER, préparer, disposer.

Accoustrez le chemin, préparez le chemin.

ACCOUSTUMANCE, habitude, coutume. (Héb., V, 14.)

ACCROIST, s. m., surcroît, accroissement, augmentation. *Il le rendit capable de cest accroist qu'il luy vouloit faire;* il le prépara pour la grâce nouvelle qu'il voulait lui accorder. II, 718. B.

ACERTENER, rendre certain, affirmer, assurer. III, 450. B.

ACQUEST, s. m., gain, bien acquis, profit. *Vous serez mon propre acquest.* IV, 575. A.

ADDRESSE, ou ADRESSE, direction. III, 325. A.

ADDRESSER, ou ADRESSER, redresser, diriger. *Addresser ses pas,* diriger ses pas vers un but. *Etre addressé par la regle de l'Escriture,* redressé par la règle de l'Ecriture. — Dresser, former. *Le S. Esprit addresse les langues a faire confession de la foi.* I, 258. A. — Disposer. *Dresser a entendre.* I, 753. A.

ADJECTION, addition, adjonction.

ADJOURNER, ajourner, assigner.

ADJURATION, s. f., exhortation pressante faite au nom de Dieu. Prières instantes pour conjurer les esprits malins, exorcisme. IV, 149. B.

ADJURER. Conjurer au nom de Dieu, supplier. *Ce mot emporte que non-seulement on fait entendre aux hommes ce qui est bon et droict, mais aussi qu'on les poind par exhortations et qu'on les ramene au jugement de Dieu.* IV, 121. B.

ADJUTEUR, aide.

ADMINISTRER *a quelqu'un,* le servir.

ADMONESTER, avertir, déclarer, reprendre (lat. *admonere*). I, 165. A.

ADONC, alors. *Jusques adonc,* jusqu'alors. *Le temps d'adonc,* le temps d'alors. IV, 454. A.

ADONCQUES, alors (lat. *tunc*). I, 89. B.

ADVENANT (A l'), en proportion.

ADVÉNEMENT, venue, arrivée.

ADVENIR, arriver, survenir (lat. *advenire*).

ADVIS. *Sembler advis,* sembler, paraître. II, 565. A.

ADVISER, réfléchir, considérer, peser, mûrir, examiner, user de prudence et de discernement. I, 310. A.

ADVOUER, avouer, reconnaître pour sien.

AFFAIRE, s. m. *Avoir affaire,* avoir besoin. *De quoi ont affaire vos prochains,* de quoi vos semblables ont besoin. I, 409. A. *Il n'y a pas grand affaire a,* il n'est pas difficile de. IV, 81. A.

AFFERMER, confirmer, affermir.

AFFÉTÉ, ou AFFETTÉ, qui a de l'affectation, trop recherché, impudent, effronté (*procax*). *Affettée danseresse.* III, 460. A.

AFFOLIR, troubler l'esprit, faire perdre le sens.

AFFRONTEUR, trompeur impudent.

AFIN. *Tend afin d'amoindrir,* a pour but d'amoindrir.

AGUETTEUR, celui qui épie, qui guette une proie.

AGUISER, aiguiser.

AHANNER, travailler avec peine, avec fatigue; comme une bête de somme accablée sous le fardeau.

AHEURTER (S'), se heurter contre.

AIGU, qui a de la pénétration. II, 153. A.

AINCOIS, au contraire.

AINS, part. advers., mais.

AINSI. *Par ainsi,* de cette manière. *Si ainsi est que,* s'il est vrai que. *Comme ainsi soit que,* vu que, attendu que, cela étant. *Et qu'ainsi soit, comment eust peu satisfaire une si petite portion de sang* : s'il en eût été ainsi, comment, etc. IV, 461. A.

ALAIGREMENT, avec joie, de bon cœur, avec empressement.

ALAIGRETÉ, joie (lat. *alacritas*).

ALENVIRON. Bourgades d'alenviron, d'alentour; bourgades voisines.

ALIÉNÉ. *Etre aliené de,* être éloigné de, privé de, étranger à.

ALLÉCHEMENT ou ALLEICHEMENT, s. m., attrait, séduction, amorce.

ALLÉGENCE, s. f., soulagement. IV, 388. A.

ALLOUVI, insatiable, affamé comme un loup.

ALUYNE, s. f., absinthe.

AMBAGES, circuit et embarras de pa-

roles, amas confits de paroles obscures et entortillées (lat. *ambages*).

AMBITION. *Face une ambition*, à l'envi.

AMENER... *des exemples*, citer, indiquer des exemples. *Christ amene l'onction*, parle de l'onction. I, 139. A. *Amener une similitude*, proposer une similitude. I, 231. A.

AMER, aimer.

AMIABLE, amical, bienveillant.

AMPLIFICATION *de son dire*, développement de sa pensée, d'un discours, d'un sujet, etc.

AMPLIFIER *l'excellence d'une chose*, en faire mieux ressortir l'excellence.

ANGLET, coin, *chef de l'anglet*, principale pierre du coin.

ANNONCIATEUR, celui qui annonce, messager.

ANONCHALIR (S'), se rendre, ou devenir nonchalant. I, 383. A.

APERT, promesse *aperte*, promesse claire, manifeste (lat. *apertus*).

APERTEMENT, ouvertement, manifestement.

APOSTUME, enflure, tumeur, grosseur, abcès.

APOSTUMÉ, ulcéré.

APRÈS, *par après*, par la suite. Ensuite.

APPAREIL, apparat, pompe, grandes prétentions, grand attirail, grands préparatifs. *Dieu se moque de leurs grans appareils*. I, 34. B. (Lat. *apparatus*.)

APPAREILLER, préparer, disposer. EX. : *J'ay appareillé mon disner*. (Matt., XXII, 4.)

APPARENCE, *avoir apparence*, paraître juste. I, 244. B.

APPAROIR, paraître.

APPAROISTRE (S'), se faire voir, se manifester, se montrer. (Matt., XIII, 26.)

APPARTENIR, *qui ne leur appartient en rien*, qui ne les concernât en rien. I, 276. A. *Tout ce qui appartient a sustanter nostre vie*, tout ce qui sert à soutenir, etc. *Ceste doctrine nous appartient*, cet enseignement nous concerne : *ainsi qu'il appartient*, comme on le doit, comme il est juste. I, 367. A.

APPERT, 3e pers. du présent du verbe impers. *apparoir*, être manifeste, évident ; futur, *il appeyra*. — *Dont il appert*, par où l'on voit que, d'où il paraît que.

APPETER, désirer.

APPÉTIT, désir, goût, convoitise. *Abbaisser sa vocation à l'appétit d'un homme*, au gré de ses caprices, selon ses goûts. *Estre poussé d'appétis désordonnez* : être mu par des passions mauvaises, déréglées. IV, 345. A.

APPÉTITIF, qui désire.

APPOINTEMENT, arrangement, ce qui accommode en justice, moyen de conciliation. III, 675. B. Propitiation (1 Jean, IV, 10.).

APPOINTER *ceux qui sont en discord*, accommoder, terminer à l'amiable. *Appointe à ton frère* : réconcilie-toi avec ton frère. (Matt., V, 24.)

APPORTER, produire, rapporter. (Marc, IV, 8.)

APPRÉHENDER, saisir, prendre possession, embrasser, saisir par l'esprit, comprendre.

APPRÉHENSION, compréhension. *Appréhension de nos sens*, ce que nos sens peuvent saisir. I, 245. B.

APPRESTER, préparer.

APPRINS, appris. *Mal-apprins* : grossier, inculte, ignorant. I, 13. B.

APPROBATION, preuve, confirmation. IV, 163. A. (Lat. *approbatio*.)

APPROCHE, rapports plus ou moins grands de ressemblance. I, 173. B.

APPROPRIEMENT, appropriation, accommodement, agencement. III, 800. A.

ARCHIER, archer, homme de guerre armé d'un arc.

ARDER, ou ARDRE, brûler. *Il ard*, part. *ars*, *arse*. (Lat. *ardere*.)

ARGUER, convaincre, reprendre, blâmer (lat. *coarguere*). (1 Cor., XIV, 24.) — Argumenter. III, 701. A.

ARRESTÉ, *gens de cerveau mal arresté*, léger, frivole, folâtre, *esprit arresté*, esprit éclairé, qui a un jugement sain (*mens bene composita*). II, 150. B.

ARROY, équipage, train.

ASÇAVOIR QUE, conj., c'est-à-dire, savoir que. I, 39. A.

ASÇAVOIR-MON, si, etc. Savoir donc, savoir vraiment (Voy. *mon*). *Il est tombé en une desfiance oblique asçavoir-mon*

si ce qu'il avoit ouy pourroit advenir. I, 14. B. Est-il bien à savoir? peut-on douter que? *S'il punit les injures faites aux hommes ascavoir-mon s'il ne se vengera des sienes propres.* IV, 479. B.

ASPERGES, s. m., goupillon pour asperger.

ASSAUT, *il les assaut*, il les assaille, les attaque.

ASSÉCHER, secher.

ASSEMBLEEMENT, adv., ensemble, à la fois.

ASSEMBLEMENT, s. m. *Faire l'assemblement*, reunir, rassembler.

ASSEMBLER A (S'), se reunir à. IV, 313.

ASSEURER. *Asseure-toy*, rassure-toi.

ASSIDUEL, continuel.

ASSIDUELLEMENT, avec assiduité, assiduement.

ASSIÉGEMENT, siège.

ASSIETTE, séance.

ASSOPIR, assoupir.

ASTRICTION, assujettissement, obligation.

ATTACHE. *Bailler une attache*, serrer de près de manière à ne pas laisser échapper; reprendre de manière à ôter toute excuse. IV, 719. A.

ATTEINTE, *parvenir à son atteinte*, atteindre son but, *donner une atteinte*, toucher en passant (*perstringere*). III, 74. A.

ATTENTER, essayer.

ATTITRER, charger d'un emploi, aposter, suborner.

ATTOUCHER *à quelqu'un*, s'étendre jusqu'à lui, l'atteindre. *Le blâme attouche à tout le peuple*, s'étend à tout le peuple. II, 551. A. — Concerner, regarder. *Ne leur attouche en rien*, ne les concerne en rien. — *Que nous attouche?* que nous importe? en quoi nous concerne?

ATTRAIRE, attirer.

ATTREMPANCE, modération.

ATTREMPÉEMENT, adv., avec modération.

ATTREMPER, modérer, se modérer.

ATTRIBUER louange, rendre la louange.

AUCUNEMENT, en quelque façon. — (Avec *ne*,) en aucune façon, nullement.

AUCUNS, quelques-uns. *Aucunes fois*, quelquefois.

AUDIENCE. *Faire audience au Seigneur*, l'écouter.

AUTANT (D') QUE, parce que, comme.

AVALLER, devaler, faire descendre. *A bride avallée*, à bride abattue, sans frein, sans retenue.

AVANT. *Mettre en avant jugement aux Gentils*, annoncer le jugement, etc.

AVANT QUE. Avant que parler, avant de parler.

AVANTAGE (D'), de plus, il y a plus.

AVANTAGEUX. *Comme aucuns sont trop avantageux de dire*, comme s'expriment quelques-uns avec trop de présomption. II, 177. B.

AVENTURE (D'), peut-être, par aventure, par hasard.

AVERTIN, vertige, maladie de l'esprit qui rend furieux et opiniâtre.

AVIS. *Par certain avis*, avec réflexion, à dessein. I, 128. B. *Faute d'avis*, manque de réflexion, de sagesse, de jugement. *Sembler avis*, juger, estimer. *Selon ce qu'il leur estoit avis*, à leur avis, selon leur jugement. *Être avis à quelqu'un*, estimer, juger.

AVISER QUE, veiller à ce que, prendre garde que. I, 325. A. Donner un avis, conseiller, avertir, agir avec discernement et sagesse.

AVOIR. *En avoir à quelqu'un*, lui en vouloir. (Matt., VI, 19.)

AVOLEZ. *Gens avolez*, coureurs, vagabonds. II, 873. B.

B

BAAILLER, bâiller. *Baailler après*, languir après une chose, éprouver de l'ennui d'en être privé.

BAGNAUDERIES, frivolités, puérilités, inepties.

BAILLER, donner. *Bailler de main*

en main, transmettre directement. *Bailler congé*, laisser aller, donner permission. (Act. XVI, 35.)

BALIER, balayer.

BALIEURES, ou BALLIEURES, balayures, immondices.

BANDE, corps de troupe, cohorte.

BANDER, soulever, roidir contre quelqu'un. *Bander son esprit*, l'appliquer fortement. *Se bander*, v. pron., s'opposer, se roidir, se soulever contre.

BANQUETER, faire un banquet, un festin.

BARBOTEMENT, paroles vaines, verbiage.

BARRES, empêchements, barrières.

BAS. *Mettre bas*, abaisser, renverser.

BASTARD, dégénéré, dénaturé, corrompu. *Façon d'enseigner bastarde*. I, 140. A.

BASTELLERIE, jongleries.

BASTILLON, petit fort, forteresse.

BASTIMENT *du monde*, construction, arrangement du monde.

BASTON, dard, fleche, trait. *Le plus mortel baston que Satan ait point c'est le mensonge*, Satan n'a pas de trait plus meurtrier que le mensonge. II, 188. A.

BATAILLER, lutter, combattre, s'opposer à.

BATURES, coups. *Bature de verges*, flagellation.

BAVERIE, s. f., vain babil, bavardage, fadaises, niaiseries. *Il n'y a que baverie et affectation en tout ce qu'ils disent*. I, 140. A.

BAYER, désirer ardemment.

BÉLISTRE, bélitre, coquin, gueux, misérable, homme de rien.

BELLEMENT. Tout bellement, tout doucement, avec moderation. I, 168. B.

BÉNÉFICES, bienfaits (lat. *beneficium*).

BENEIT, béni.

BÉNIN, bon, doux, debonnaire, *qui a une douceur et courtoisie tant ès mœurs qu'au visage et en propos*.

BESOIN. Faire besoin, être necessaire. *Estre de besoin*, être nécessaire.

BESONGNE, affaire, occupation. *Aller en besongne*, aller à l'ouvrage, au travail.

BESONGNER, opérer, travailler, agir.

BESTIAL, s. m., bétail.

BEUVERIE, s. f., excès dans le boire, habitude de godailler. (1 Pierre, IV, 3.)

BIEN FAIRE à quelqu'un, lui faire du bien. IV, 619, B.

BIEN-HEURÉ, part. de *bienheurer*, rendre heureux (de heur, bonne fortune, bonheur).

BLANC. *Mettre à blanc*, mettre à nu, dépouiller.

BLANDISSEMENT, s. m., adulation, flatterie (lat. *blandities*).

BLASONNER, critiquer, médire, diffamer, déshonorer. I, 571. A.

BOBULAIRES, rapsodies, inepties, absurdités, sottises (du latin, *bos*). I, 29. A.

BON HEUR, bonne fortune, prospérité, reussite.

BOUCHIER, s. m., boucher.

BOUGRE, infame (lat. *pæderasta*).

BOURRELLERIE, métier de bourreau, autorité cruelle.

BRANSLE (En). *Etre en bransle*, être ébranlé : être indécis, être partagé.

BRAVEMENT, avec ostentation, par forfanterie, par jactance.

BRAVER (SE), se vanter.

BRAVERIE, forfanterie, bravade.

BRAVETÉ, disposition à la forfanterie, jactance, magnificence. I, 375. B.

BRAYE, culotte, caleçon, haut-de-chausse.

BRAYEMENT, cri, gémissement. (Mat., II, 18).

BRIDE. *A bride avallée*, à bride abattue : sans frein, sans retenue.

BRIEF. *En brief*, en un mot. *A brief dire*, pour le dire en peu de mots.

BRIGANDERIE, lieu où l'on assassine, coupe-gorge. I, 359. B.

BRISÉES. *Rompre les brisées*, déjouer, déconcerter des plans.

BROCANDER, railler, insulter.

BROCARS, injures, railleries.

BROCHE. *Couper broche*, couper court, arrêter brusquement, ôter tout appui, tout prétexte, répondre d'une manière péremptoire. *Couper broche à cette femme*, la réduire au silence. *Rompre la broche à toute response*, couper court à toute réponse, ôter tout moyen de répondre.

BROUILLERIE, bévue. I, 651, B.

BRUIT, réputation. *Estat qui n'est pas de fort bon bruit*, qui n'est pas de très bonne réputation. *Donner bruit*, donner de la réputation. *Acquérir bruit*, acquérir de la réputation.

BRUSLEMENT, état de ce qui brûle. Métaph., se dit de l'effet d'une passion sur le cœur. I, 163. B.

BUFFES, coups, soufflets.

BUFFETER, battre, maltraiter, souffleter.

C

CARESSE. *Faire caresse*, féliciter, complimenter, témoigner de l'amitié à quelqu'un (lat. *carus*). I, 28. B.

CAS. *Ce n'était pas peu de cas*, ce n'était pas chose de peu d'estime, de petite importance.

CAUT, prudent, rusé.

CAUTÈLE, s. f., ruse, finesse, prudence.

CAUTELEUSEMENT, par ruse, artificieusement.

CAVILLATION, sophisme, raisonnement captieux, fausse subtilité, mauvaise chicane.

CAVILLER, subtiliser, faire des sophismes. III, 506. B.

CE, cela. *Que ce suis-je*. Ce que je suis.

CE, pour *il*, *on*. *Quand ce viendra au combat*, quand on en viendra au combat. I, 657. B.

CÉANS (ce ans), ici dedans.

CÉLER, cacher.

CELUY. *Il n'y a celuy de nous*, il n'y a personne d'entre nous qui, etc.

CENSE. *Prendre à cense*, affermer.

CENSIVE, redevance.

CEPENDANT, pendant cela, pendant que, tandis que. *L'Eglise, cependant qu'elle est en ce pèlerinage*.

CERCHER, chercher. IV, 547. B. (Ital. *cercare*).

CERTAINETÉ, certitude.

CERTIFICATION, s. f., confirmation. IV, 280. B.

CESTUY, celui.

CHACUN. *Un chacun arbre*, chaque arbre.

CHAILLE, 3e p. du prés. de l'ind. du v. *chaloir*. *Ne t'en chaille pas*, ne t'en mets pas en peine.

CHALOIR, se mettre en peine, se soucier. Prés. de l'ind. (3e p.) chaille.

CHALUST, Imp. du subj., de *chaloir*, se soucier.

CHAMPÊTRE, lieu champêtre, plaine.

CHANTRERIE, chants monotones et ennuyeux. I, 177. A.

CHAPPERON, coiffe, manteau, camail de religieux. I, 140. A. (Marc, I, 22.)

CHARACTÈRE, empreinte, marque, signe.

CHARGE. *Faire une charge*, la remplir.

CHARGER SUR, accuser, reprocher, attaquer.

CHARTRE, s. f., prison. *Les esprits qui estoyent en chartre*. (1 Pierre, III, 19.)

CHASTIER, châtier, corriger.

CHAUT, de *chaloir*, se soucier, se mettre en peine de — *Il ne m'en chaut*, il m'importe peu.

CHÉANT, part. de *cheoir*, tomber.

CHEE, prés. du subj. de *cheoir*, tomber.

CHEF, tête.

CHEF (A), *Amener à chef*, achever, accomplir.

CHEMIN. *Se faire chemin*, se frayer une route.

CHEMINISSIEZ, imp. du subj. de *cheminer*, au lieu de *cheminiez*.

CHEOIR, tomber, fut. cherrai; p. passé, cheut; p. prés. chéant.

CHÈRE, *faire chère et caresse*, régaler, faire fête, faire bon accueil. I, 152. B.

CHERRA, fut. de *cheoir*, tomber.

CHEUT, E, part. de *cheoir*, tomber.

CHEVALEUREUX, adj., brave, vaillant. *Faits chevaleureux*, actes de bravoure, de courage.

CHEVANCE, s. f., le bien qu'on a.

CHEVAUCHEUR, cavalier.

CHEVESTRE, licou, muselière, lien. III, 166. B.

CHEVREULE, chèvre sauvage, chevreuil.

CHICHETÉ, avarice, pauvreté. *Chicheté de la foy*, pauvreté de la foy. I, 236. A

CHOPPEMENT, achoppement, écueil, obstacle, occasion de chute.

CHOPPER ou **CHOPER**, s'achopper, se heurter contre, se scandaliser. *Faire chopper*, faire broncher.

CHOQ, choc.

CHORDEAU, corde.

CHRÈCHE, crèche.

CHRESTIENTÉ, s. f., christianisme, IV, 634. B; l'Église chrétienne. IV, 416. B.

CI. *Que c'était-ci*, que ceci était.

CIGOIGNE, s. f. cigogne.

CIRCONSTANCE DU PROPOS. Ce qui entoure, accompagne un discours, une proposition pour en déterminer et en préciser le sens. I, 189. B.

CIRCUIRE ou **CIRCUIR**, faire le tour, se promener à l'entour (lat. *circumire*).

CIRCUIT, tour, environs, lieux d'alentour, circonvoisins.

CLAIR (A), adv., clairement.

CLAUSULE, s. f., sentence detachée, parenthèse (lat. *clausula*). I. 193. B. II. 378. A.

CLERC, homme lettré.

CLOCHEMENT, s. m., ce qui cloche, ce qui empêche de marcher droitement. IV, 516. B.

CLOS. *I clos yeux*, les yeux fermés.

CLOSTURE, s. f., clôture, cloison.

COÉTIVER, concevoir, échauffer, couver.

CŒUR. *Aller avec vray cœur*, de tout son cœur, avec une pleine confiance. (Héb., X. 22.)

COGITATION, pensées, réflexion.

COGNOISTRE, connaître.

COIGNÉE, hache.

COLLOQUER, ranger, placer dans un certain ordre, disposer.

COMBATÈUR, combattant

COMBIEN QUE, bien que, quoique, lors même que.

COMME AINSI SOIT QUE, comme, puisque, d'autant que (lat. *cum*). I, 696. B. Tandis que (2 Pierre, II, 11). Bien que. IV, 762. B.

COMMUN. *Faire commun*, communiquer, faire part de.

COMMUN (Le), le public. *Vivre sur le commun*, vivre aux dépens des autres.

COMPAROIR, comparaître.

COMPASSEMENT, arrangement, disposition, tempérament, retenue, ordre, mesure. *Il ne sera point question qu'il puisse enseigner s'il n'y a en lui un compassement égal*, un tempérament égal, de la retenue. IV, 293. A.

COMPASSER, mesurer, calculer, régler (lat. *perversa ratio est*). *C'est mal compassé*, c'est mal calculé, le compte est faux. II, 379. A.

COMPÉTEMMENT, adv., d'une manière compétente, suffisamment, convenablement. *Avoir compétemment pitié*, avoir pitié avec connaissance de cause. IV, 407.

COMPÉTER A, appartenir à quelqu'un en vertu d'un droit, lui être propre, convenir, se rapporter à, concerner.

COMPLEXION, habitude, inclination, état d'une personne, manière d'être (lat. *complexus*).

COMPRENDRE, contenir, embrasser.

COMPRINS, compris.

CONDUITE, direction. *Se laisser gouverner par la conduite céleste*, se laisser gouverner ou guider par une direction d'en haut.

CONFÉRENCE. *Faire conférence*, conférer, comparer, faire un rapprochement entre. IV, 133. A.

CONFÉRER AVEC, comparer à, mettre en parallèle avec (lat. *conferere*).

CONFERMER, rendre ferme, affermir, fortifier, confirmer, affirmer. *Confermer sa foi*, la fortifier.

CONFESSION, s. f., profession. *Tenons la confession*, retenons la profession. (Héb., IV, 14.)

CONFICT *en sel*, assaisonné de sel. *Confict en un méchant contemnement de Dieu*. Plein d'un méchant mépris de Dieu. I, 197. B.

CONFUS. *En confus*, d'une manière confuse, indistincte, avec confusion. *Etre en confus*, en confusion, embrouillé, confondu, en désordre.

CONFUTER, réfuter (lat. *confutare*).

CONGÉ, permission. *Se donner congé*, se permettre.

CONGRATULATIONS, félicitations (lat. *congratulatio*).

CONJOINDRE ENSEMBLE, unir, lier ensemble.

CONJONCTION, union, lien, parenté (lat. *conjunctio*).

CONQUESTER, faire la conquête.

CONSCIENCE. *Faire conscience*, se faire scrupule. I, 190. A.

CONSENTIR, être du même sentiment, être d'accord. III, 250. A.

CONSIDÉRATION, action de considérer. *De les élever en la considération*, de les porter à considérer, de diriger leur attention sur.

CONSIDÉRÉ, eu égard à.

CONSIGNER, assigner, accorder, promettre. *Ils lui consignèrent trente pièces d'argent*, ils lui accordèrent ou lui votèrent trente, etc. (Matth., XXVI, 15.)

CONSISTER, subsister, exister, se maintenir, demeurer debout, demeurer ferme, être. (Col., I, 17.)

CONSONANT. *Être consonant*, s'accorder, convenir à, être conforme à (lat. *consonare*).

CONSORS, qui a un même intérêt dans une affaire. *Consors de la promesse*, participant de la promesse.

CONSTITUER, placer, mettre. *Elle constitue toute sa gloire aux bénéfices de Dieu*, elle met toute sa gloire dans les bienfaits de Dieu. I, 32. B. (Lat. *constituere*.)

CONTE. *Faire conte*, estimer, tenir compte. *Estre appelé à conte*, être appelé à rendre compte.

CONTEMNANT, part. de contemner, mépriser (lat. *contemnere*).

CONTEMNEMENT, mépris.

CONTEMPTEUR, s. m. Qui méprise (lat. *contemnere*).

CONTEMPTIBLE, méprisable, misérable (lat. *contemnere*).

CONTENANCE, mouvement du corps, action. *Il le faisoit parler et faire toutes autres contenances à son plaisir*, faire tout autre mouvement à son gré. I, 140. A. *Faire contenance de*, se disposer à, se mettre en devoir de. *Ne faisant aucune contenance d'enseigner, mais jouant un personnage sans parler*, ne se faisant point un devoir d'enseigner, mais remplissant un rôle muet. IV, 216. A.

CONTRAINT, forcé. *Sens contraint*, sens forcé.

CONTRARIÉTÉ, contradiction. I, 341. B.

CONTRE-BAS, de haut en bas, contre terre (lat. *seorsum*).

CONTREGARDER, garder, préserver, défendre contre des attaques.

CONTREPOIL (A), en sens contraire du poil, en sens contraire, de travers.

CONTREROLLER, contrôler, critiquer. I, 195. A.

CONTREVENANT, TE, qui est contraire, oppose. Ex. : *Crainte point contrevenante à la foi.*

CONTUMÉLIE, affront, injure, outrage (*contumelia*).

CONVENANCE, conformité, ressemblance, rapport (lat. *similitudo*). I, 230. A.

CONVERSATION, s. f. Manière de vivre, conduite. (1 Pierre, II, 12.) *Conversation domestique ;* intimité, familiarité. I, 137. A.

CONVERSER, être ordinairement, demeurer (lat *versari*). (Phil., I, 27.) *Jésus ne converse pas aujourd'hui au monde*, ne vit pas, ou n'habite pas aujourd'hui dans le monde. I, 82. A.

CONVIEMENT, invitation.

CONVOYER, escorter, accompagner, contribuer aux frais du voyage de quelqu'un. IV, 316. A

COURONNÉ, couronné (lat. *coronatus*).

COUARD, plur. **COUARS**, lâche, poltron.

COUARDISE, poltronnerie, lâcheté.

COUCHER SON DIRE, arranger son discours. *Coucher son dire selon la circonstance du propos qui avoit esté tenu*, accommoder sa parole au sujet particulier qui avait été proposé, ou à la question qui avait été agitée ; approprier son discours à la circonstance. II, 129. B.

COULER, s'abandonner, se laisser aller. *Couler à une affection charnelle*, se laisser entraîner à une affection charnelle. II, 301. A. *Qui nous fait couler à simulation*, qui nous entraîne à la dissi-

mulation. II, 272. B. *Couler légèrement*, passer légèrement, toucher légèrement en passant, glisser sur un sujet, l'effleurer.

COULEUR, apparence, prétexte, excuse (lat. *color*). *Sous couleur de l'humilité*, sous l'apparence de l'humilité. *Servir de couleur pour abuser*, servir de prétexte pour séduire, servir à tromper par de belles apparences. *Réponse qui n'a point de couleurs*, réponse qui n'a aucune apparence de raison, de vérité, etc. I, 162. B. II, 90. A. *Couleur plaisante*, apparence séduisante, raison captieuse.

COULEURS DE RHÉTORIQUE, figures de rhétorique.

COUPEAU, sommet, cime, croupe d'une montagne.

COUPER BROCHE. *Voy.* BROCHE.

COUPLER, joindre deux à deux, unir.

COUPPE, coupure, incision.

COUR, s. m. Cours, mouvement, course, marche naturelle. IV, 267. A.

COURAGE, cœur, désir, affection, sentiment (lat. *animus*). *De courages si envenimez*, avec des sentiments si envenimés, avec tant d'aigreur, d'amertume (lat. *animis infestis*). *Nos courages défaillent*, nos esprits, nos cœurs défaillent.

COURAGE (De), avec courage, avec cœur, avec empressement. (Lat. *ex animo*.)

COURAGEUSETÉ, courage.

COURT. *Pour le faire court;* pour le dire en peu de mots. En un mot.

COURT (De), de près, étroitement. *Tenir de court*, serrer de près.

COURIR SUS, poursuivre, attaquer.

COUSTEAUX, coteaux.

COUSTUMIER (Être), être accoutumé à, avoir l'habitude de.

COUSTUMIÈREMENT, habituellement, ordinairement.

COUVERTEMENT, en termes couverts. I, 55. A.

COUVERTURE, enveloppe, voile. *Couverture d'infirmité*, voile de l'infirmité. I, 88. A. Apparence: raison apparente qui cache le vrai motif, prétexte. I, 536. B. I, 568. A.

COUVRE-CHEF, bandage qui enveloppe la tête. Tout ce qui sert à couvrir la tête.

COY. *De pied coy*, de pied ferme.

CRÉDITEUR, créancier.

CRESTE, crête. Lever la crête, s'enorgueillir, s'en faire accroire, s'élever.

CRÉTEIN, Crétois.

CREU, Cru, part. de croire.

CRÉVÉ, augmenté, accru (lat. *crescere*, p. *creri*). II, 554. A.

CRIE PUBLIQUE, criée, publication judiciaire, proclamation.

CROIRE A. *Se faire à croire*, se persuader, se flatter que.

CROISTRE, augmenter, agrandir.

CUIDER, croire, penser, s'imaginer.

CUIDER, s. m. Un cuider, une croyance, une opinion. III, 649. A.

CURIEUSEMENT, soigneusement, exactement, avec précaution (lat. *cura*, *curiose*).

CURIEUX, soigneux, exact (lat. *curiosus*). I, 356. A.

CURIOSITÉ, soin, recherche. *Curiosité en habillement*, recherche dans le vêtement. (Lat. *cura*.)

D

DAMNEMENT, condamnation. (I Cor., XI, 34.)

DANSERESSE, danseuse.

D'AUCUNS, quelques-uns.

DÉBAGOULER, vomir; laisser échapper sans discrétion tout ce qui vient à la bouche, dire sans retenue des choses absurdes, fausses, mauvaises.

DÉBATRE, disputer, quereller.

DÉBILITÉ, infirmité, faiblesse.

DÉBOUTEMENT, rejet, mépris. Ex.: *Il y a grande différence entre une bonne façon de se donner garde d'estre trompé et un déboutement téméraire.* I, 206. A.

DÉBOUTER, rebuter, rejeter, repousser. (Act., XIII, 86.)

DEBTEUR ou DETTEUR, débiteur.

DÉCEVEUR, trompeur, séducteur.

DÉCHET, 3e pers. du prés. de l'ind. du v. *décheoir*.

DÉCLINER, tomber, déchoir, pencher vers la ruine. IV, 617. B.

DÉCLIQUER, faire du bruit. *Déclique*r *avec la langue*, faire du bruit avec la langue, parler légèrement, à tort et à travers, sans réflexion, sans retenue. III, 145. B.

DÉCOURS, s. m., décroissement. *Décours de la lune*, décroissement de la lune. I, 454. A.

DÉCRACHER, cracher, rejeter avec mépris, conspuer.

DÉDUICT, s. m., étude, application, soin, désir, plaisir (Calv. *studium*). Ex. : *Leur seul déduict est de courir et tracasser*. I, 247. A.

DÉFAILLIR, manquer, être privé de.

DÉFAILLANT (Estre), être dépourvu de. *Que personne ne soit défaillant de la grâce de Dieu*. (Héb., XII, 15.)

DÉFAUT, prés. de l'indic., 3e pers., de *défaillir*, manquer.

DÉFAUT, s. m., ce qui manque, privation, absence, imperfection, faiblesse (lat. *defectus*). I, 258. A.

DÉFAUTE, défauts. I, 234, A. *Faute*. (Eph., II, 1.)

DÉFENSES, s. f., réponse devant des juges pour se justifier, moyens de défense. *Amener ses défenses*, produire ses moyens de défense, se défendre. IV, 258. A.

DÉFINEMENT, fin, cessation, dépérissement, tendance à la ruine, décadence. Ex. : *Nous sommes incitez à méditer le définement de la vie présente*. III, 562. B.

DÉFLUXION, écoulement.

DÉFORMITÉ, infamie, flétrissure, honte, ignominie. Ex. : *la déformité de la croix*. I, 376. A. (Lat. *deformitas*.)

DÉFRAUDER, frustrer, priver injustement. II, 482. A.

DEHAIT, TE, adj., content, satisfait. Ex. : *La conscience n'est point dehaite*. III, 244. B.

DÉITE, divinité (lat. *deitas*).

DÉJECTION, rejection, mépris, humiliation, abaissement.

DEJETTER, renverser, jeter bas, repousser, rejeter (lat. *dejicere*).

DELA, au delà. *Delà l'eau*, au delà de l'eau.

DELASCHER, lâcher, laisser échapper. *L'indignation de Dieu de laquelle la pesanteur se délaschera sur, etc.*, se déchargera sur, etc. III, 35. B. *Délascher une menace*, laisser échapper une menace.

DÉLAYER ou DILAYER, renvoyer, retarder, différer.

DÉLECTATION, plaisir, contentement, satisfaction (lat. *delectatio*).

DELICATETÉ, délicatesse.

DÉLICIEUX, qui vit dans les délices. *Un homme délicieux*, voluptueux. I, 119. A.

DÉLIVRE (A). *Être à délivre*, être libre, être affranchi d'un joug. I, 372. B.

DÉLOYAL, injuste, mauvais, méchant. *Déloyal à estimer les œuvres de Dieu*, mauvais, injuste appréciateur des œuvres de Dieu. I, 180. A.

DÉMENER, remuer, agiter, pousser de côté et d'autre. *La conscience estant démenée çà et là*, étant tiraillée en sens divers. I, 3. A. *Les affections ne cessent de se démener*, de se remuer, de s'agiter, etc.

DÉMETTRE (SE), condescendre, s'abaisser. Ex. : *Puisque Dieu daigne se démettre jusqu'à nourrir nos corps*. I, 181. B.

DEMEURANCE, demeure, habitation.

DEMEURANT, s. m., le reste. IV, 392. A. *Au demeurant*: du reste, d'ailleurs.

DEMI, incomplet. Ex. : *Adjouster quelque chose à ceste doctrine, comme si elle estoit imparfaite ou seulement demie*. II, 328. B.

DE MOY, pour ma part. IV, 317. B.

DÉMONSTRANCE, démonstration, preuve, manifestation, révélation, ce qui démontre ou manifeste. *La démonstrance de Dieu par laquelle il déclare sa gloire* : les œuvres de Dieu qui le démontrent, qui le manifestent, par lesquelles, etc. III, 26. A.

DÉMONSTRANT, TE, adj., qui témoigne, qui fait preuve, qui fait profession.

DÉPARTIR, partager. Ex. : *Il départit ses despouilles*. (Luc, XI, 22.) *Dé-*

parti, séparé, divisé. Ex. : *Des langues départies*. II, 452. A. *Se départir*, se séparer, partir. (Matt., XXV, 41.) *Départez-vous de moy*, éloignez-vous de moy. (Luc, XIII, 27.) (Lat. *partitus*.)

DÉPARTIR, subst. m., le départ.

DÉPARTEMENT, départ. I, 28. A.

DÉPENDRE ou DESPENDRE, dépenser (lat. *dispendere*).

DÉPESTRER, dégager, débarrasser.

DIVERTIR, détourner, éloigner, écarter (lat. *devertere*).

DÉPORTER (SE), s'abstenir, se désister, renoncer à. Ex. : *Se déporter de poursuivre son droit*, se déporter de faire son devoir. I, 257. A.

DÉPUTER, destiner, vouer à, dédier, consacrer (lat. *deputare*). II, 402. A.

DÉRIVATION, déduction, conséquence tirée d'un fait. I, 248. B.

DERNIER (pour le), en dernier lieu, enfin.

DÉROGUER, faire quelque chose de contraire à un droit, à un état, etc.; changer en mal, déroger, dépouiller quelqu'un de son droit, lui faire tort. *On ne leur déroque rien*, on ne leur fait aucun tort, on ne les prive de rien. IV, 274. B. *Déroguer a la reverence*, manquer au respect. I, 165. A. *Déroguer la grâce*, l'amoindrir, l'affaiblir, la dénaturer. II, 828. B. (Lat. *derogare*.)

DÉSARROYER, mettre en désarroi, désorganiser, renverser, bouleverser. III, 41. B.

DESBAUCHEMENT, débauche.

DÉSBORDEMENT, s. m., excès, abus, désordre, transgression de la loi. I, 168. A.

DESBORDÉMENT, sans frein, sans retenue, immodérément.

DESBORDER (SE), rejeter tout frein.

DESCHASSER, chasser, poursuivre, persécuter. (1 Thess., II, 15.)

DESCHASSEMENT, expulsion.

DESCONFIRE, défaire entièrement, battre, tailler en pièces, ruiner (lat. *conficere*).

DESCONFITURE, déroute, défaite, ruine, destruction.

DESCRIPTION, rôle, enregistrement, inscription. I, 63. B. Dénombrement. (Act., V, 37.) (Lat. *descriptio*.)

DESDIRE, ne pas ajouter foi. *Estre desdit*, ne pas être cru. I, 15. A.

DÉSERVIR, mériter (lat. *deservire*). (Héb., X, 29.)

DESFAIRE, détruire, faire mourir. Ex. : *Craignez celuy qui peut desfaire l'âme*. (Matt., X, 28.)

DESFIGURÉ, sans apparence (lat. *deformis*). I, 274. B.

DESFRAYER, dépenser.

DESGASTER ou DÉGASTER, dévaster, ravager, causer du dégât.

DESGOISER, jaser, prononcer légèrement beaucoup de paroles. Ex. : *Qui desgoisent a Dieu dans leurs prieres beaucoup de paroles*. I, 176. B.

DESGOUTEMENT, s. m., mépris, dégoût.

DESLOYAL, infidèle, méchant, injuste. (2 Tim., II, 13.)

DÉSLOYAUMENT, déloyalement, infidèlement, injustement.

DESLOYAUTÉ, infidélité, désobéissance. I. 165. B. Méchanceté. IV, 354. A.

DESNUER, dépouiller.

DÉSORDONNEMENT, d'une manière irrégulière, désordonnée.

DESPENDU, part. de *despendre*, dépenser.

DESPENS, frais. *Faire leurs despens*, payer leur dépense. I, 253. A.

DÉSPENSE, administration d'une maison, office de celui qui est chargé de l'approvisionner, économat (lat. *dispensatio*). (Luc, XVI, 3.)

DESPENSIER, s. m., un économe, intendant d'une maison.

DESPESCHER, expédier, achever promptement une affaire, tuer.

DESPIT. *Provoquer à despit*, dépiter, aigrir, irriter.

DESPIT, TE, adj., impatient, chagrin, furieux, emporté. II, 160. B.

DESPITEUX, adj., plein de dépit, d'aigreur, d'amertume. *D'un chagrin si despiteux*, d'un chagrin si plein d'amertume. *Etre despiteux*, s'irriter, s'aigrir. (1 Cor., XIII, 5.)

DESPLAISANT (Estre), être peiné, affligé.

DESPRISER, mépriser. *Ne desprisez point les prophéties*. (1 Thess., V, 20.

DESPROUVEU, dépourvu.

DESREIGLEZ, pl. de *desreiglé*, déréglé.

DESROMPRE, briser entièrement, mettre en pièces, agiter violemment (Marc., IX. 18, 26.) (lat. *disrumpere*).

DESSUS. *Ce que dessus dessous*, sens dessus dessous.

DESTACHER, laisser aller, abandonner. *Destache ses affections ne plus ne moins que flèches pour parvenir jusques au ciel :* lancer ses désirs vers le ciel comme autant de traits. I, 176. B.

DESTORSE, s. f., détour. Ex. : *La vie des infidèles est comme un labyrinthe de plusieurs destorses.* IV, 27. B. (Lat. *distorsio.*)

DESTOURBER, troubler, brouiller, confondre, renverser, empêcher (lat. *disturbare*).

DESTOURBIER, s. m., empêchement, obstacle, entraves (lat. *disturbare*).

DESTROITS, lieu étroit où l'on souffre de la gêne, de la contrainte. État malheureux dont on ne peut se tirer. Dure nécessité, fâcheuses extrémités. (Lat. *angustiæ.*) *Nous sommes comme enserrez en des destroits, mais le Seigneur nous fait ouverture.* III, 562. A. *Nous nous serrons en des destroits d'une timidité damnable*, nous nous renfermons dans les étroites limites d'une coupable timidité. I, 603. A.

DESVELOPPER (SE), se débarrasser, se tirer d'une difficulté, se dégager. Ex. : *Se desvelopper d'une objection, se desvelopper du tort qu'on lui veut faire.* I, 68. B.

DESVOYANT, qui trompe, qui égare, qui détourne du vrai chemin, faux. *Le sens lourd et desvoyant de la loy* : le sens grossier et faux que les commentateurs avaient donné à la loy.

DESVOYEZ, part., détournés de la voie. *Descoyer*, faire sortir de la voie. *Se desroyer*, se déranger, s'égarer, dévier.

DÉTESTABLE devant le monde, haï du monde.

DÉTEUR, s. m., débiteur.

DÉTRACTER de quelqu'un, le dénigrer, le calomnier, chercher à lui nuire par paroles.

DÉTRACTION, s. f., accusation, reproche, calomnie, dénigrement. *Combien que la vérité soit sujete à beaucoup de détractions iniques :* à beaucoup d'accusations injustes. I, 156. A. (Lat. *detractare.*)

DEU (Le), s. m., le devoir, ce à quoi on est obligé, ce qui est dû.

DEUEMENT, dûment, selon la règle, selon la justice.

DEVANT, précédemment, avant. *Autrement que devant*, autrement que ci-dessus. I, 154. A. *Ce que devant derriere*, sens devant derrière.

DEVANTIER, tablier de femme du peuple (lat. *semicinctium*). (Act., XIX, 12.)

DEVERS, du côté de. I, 323. A. (Lat. *versus.*)

DÉVESTIR, dépouiller de ses vêtements, déshabiller (lat. *devestire*).

DEVIS, discours, entretiens.

DEVISER, discourir, parler.

DÉVOTIEUX, adj., dévot, pieux.

DEXTRE, droit. *La dextre*, main droite. *L'œil dextre*, l'œil droit. (Lat. *dextra.*)

DICTION, s. f., mot. Ce mot Hosanna est composé de deux *dictions* hébraïques (lat. *dictio*).

DIES, pour *dises*, 2e p. du prés. de *dire*.

DIFFAME, s. m., blâme, discrédit, défaveur. *Jeter un diffame a une doctrine*, la discréditer, jeter du blâme, du discrédit sur elle, la diffamer, la calomnier. I, 156. A. — Honte, déshonneur. *Redonde a plus grand diffame de toute la nation*, fait rejaillir sur la nation entière une honte d'autant plus grande. II, 551. B. *Charger de diffame*, couvrir de honte. *Tirer en diffame*, décrier, diffamer, déshonorer, rendre méprisable. I, 305. B.

DIFFÉRENT, contestation. *Sans différent*, incontestable.

DIFFINI, déterminé, fixé, réglé, conclu (lat. *diffinitus*).

DIGÉRER, dissiper, dissoudre, résoudre. *L'yssope a la vertu singuliere de digérer les superfluitez vicieuses.* IV, 461. A. (Lat. *digerere.*)

DILAYER ou **DÉLAYER**, retarder, différer.

DILIGENCE, s. f., soins empressés, fidélité. Ex. : *Dieu approuve leurs affections et diligences.* I, 190. B. *En quelle diligence ce poinct est-il gardé en l'eux? Quel soin mettent-ils a garder ce point parmi eux?* IV, 216. A. (Lat. *diligentia.*)

Diligence (en), promptement, en hâte, avec empressement.

DILIGENTER (SE), s'empresser, se hâter.

DIRE (Etre à), signifier. *Qui est a dire*, qui est appelé, surnommé. Jean, XI, 16. *Dire parole*, parler.

DISCORD, subst. Un discord, pl. *des discors.* Dissension, dissentiment, désaccord.

DISCORDER, être en désaccord. *Discorder a soy*, être en désaccord avec soi-même. I, 307. A.

DISCRET, avisé, prudent, judicieux (lat. *discretus*).

DISCRÉTION, s. f., discernement. Ex. : *Toute discrétion de bien et de mal.* I, 195. B. (lat. *discretio*).

DISMER, payer la dîme.

DISSIMULER, feindre de ne pas remarquer. *L'ange dissimule et laisse passer, comme s'il n'y avoit que redire en icelle.* I, 14. A.

DISSIPATION, désordre, confusion, égarement, destruction. *L'Eglise est tombée en une dissipation estrange*, en un désordre étrange. I, 658. A. *Une dissipation de la loy*, destruction de la loi. I, 158. A. *En dissipation*, dans le désordre, dans l'égarement. I, 247. B.

DISSIPÉ, dispersé de côte et d'autre, égaré, qui n'est plus dans l'ordre. *Choses dissipées*, erreurs, désordres, abus. I, 156. A.

DIT, s. m., maxime, sentence. *Des dits*, discours, paroles, maximes (lat. *dictum*).

DIVERS, different. Ex. : *Divers de la loy*, distinct, différent de, etc.

DIVERTIR, détourner, éloigner, écarter (lat. *divertere*).

DOINT, subj. prés. du v. *donner*, qu'il donne, qu'il accorde. Ex. : *Le Seigneur lui doint trouver miséricorde* (2 Tim., I, 16, 18.)

DOL, s. m., ruse, fraude (lat. *dolus*).

DOMESTIQUES, gens de la maison, de la famille, du pays, par opposition aux *étrangers.* — *Escholier domestique*, disciple intime. (Lat. *domus.*)

DOMMAGEABLE, funeste, pernicieux, nuisible.

DONCQUES, donc.

DONT, d'où, de quelle manière, comment. Ex.: *Dont est-il son fils?* comment est-il son fils? (Marc, XII, 37.) *Voila dont est venu*, d'où est venu.

DONTER, dompter.

DORMIR, s. m., sommeil. *Esveillé de son dormir.*

D'ORSENAVANT, dorénavant, désormais.

DOUTER (SE) de quelqu'un, s'en défier. I, 125. A.

DRESSER, diriger. *Dresser les yeux*, diriger les yeux. *Dresser sa vie*, la régler. Élever, préparer, établir. *Dresser le royaume de Dieu*, le fonder, etc. I, 310. A. *Dresser l'estat*, établir. IV, 319. B.

DROICT. *A bon droict*, avec justice, raisonnablement.

DROIT (A), droitement, convenablement, bien. *Prendre a droit*, saisir d'une manière juste et vraie. *Il y en a aucuns qui n'ont point pris ceste voix si mal a droit*, c'est-à-dire qui n'ont point compris cette parole d'une manière si fausse. II, 265. B. *Se servir a droit, etc.*, se servir convenablement, etc.

DROITURE, honnêteté. *Garder une droiture entre les hommes*, garder l'honnêteté parmi les hommes. I, 108. B.

DUICT. *Bien duict*, bien dressé, habile. II, 825. B.

DUIRE, dresser, former.

DUISANT, E, adj., convenable, utile, qui est formé, dressé pour. *Duisant au Seigneur*, utile au Seigneur. (2 Tim., II, 21.)

DURER, endurer, supporter, souffrir avec patience (lat. *durare*).

E

EFFET (Par), en effet, en réalité.

ELECTION, choix. *Avoir une élection libre du bien et du mal*, pouvoir librement choisir entre le, etc. I, 189. A.

ÉLIRE, choisir. *Eli la vie.* IV, 635. A. (Lat. *eligere.*)

EMBABOUYNER, séduire, engager par des flatteries, tromper, enjôler, jouer quelqu'un, s'en moquer. *Embabouynez de leur transsubstantiation.* I, 652. A.

EMBAS, adv., en bas.

EMBESONGNER (S'), s'occuper, I. 349. B.

EMMURER, enfermer entre des murailles, emprisonner.

EMPESCHER, embarrasser, arrêter. *S'empescher*, s'embarrasser. Ex.: *S'empescher aux affaires de la vie.* I, 227. A.

EMPESTRE, s. f. embarras, empêchement, entraves.

EMPESTRER (S'), s'embarrasser.

EMPOINGNER ou **EMPONGNER**, saisir. Ex.: *Lequel ayant une brebis cheute en une fosse ne l'empoingne ?* — Saisir avec force, s'emparer de. *Ils l'empoingnent contre nous*, ils s'en emparent contre nous.

EMPORTER, entraîner de force, ou par une suite nécessaire. Ex.: *Autant emporte ce qui est dit*, ces paroles ont la même valeur, la même portée. I, 731. A.—Impliquer. *Emporte puissance.* IV, 187. A. *Ceste diversité n'emporte rien*, cette différence n'a aucune importance, est sans conséquence. I, 64. A.

EMPRESSER, serrer, presser : Marc. III, 9.

EMPUANTER, infecter.

EN APRÈS, ensuite.

ENAIGRIR (S'), s'aigrir, s'irriter.

ENCHANTERIES, enchantements.

ENCHARGER, imposer, charger. I, 104. B.

ENCHARNÉ, acharné.

ENCLINER, incliner.

ENCLORRE, enfermer, renfermer, environner (lat. *in claudere*).

ENCLOS (mettre), renfermer. *Estre enclos*, être renfermé.

ENCOMBRIER, perte, dommage, préjudice, détriment. *Les pigeons quoique peureux et sujets a beaucoup d'encombriers;* de dangers, d'accidents. I, 257. A.

ENCOMMENCÉ, commencé.

ENCONTRE (A l'), contre, envers. *Le train de la grâce de Dieu à l'encontre des siens;* la manière dont la grâce de Dieu s'exerce envers les siens.

ENDORMISSEMENT, s. m., assoupissement.

ENDORMISSON, s. m., assoupissement, sommeil.

ENDROIT ou **ENDROICT** (En son), pour ce qui le concerne, pour sa part. (Eph., V, 33.) *Nous donner pour patron en vostre endroict*, à votre égard, envers vous. (2 Thess., III, 9.)

ENFIÉRIR (s'), devenir fier.

ENFLAMBER, enflammer.

ENFONDRER, briser, rompre, abîmer, submerger, engloutir. IV, 166. B. — Enfoncer. *Ne permettant pas qu'il enfondre du tout en l'eau*, qu'il enfonçât entièrement. I, 408. B.

ENGARDER, empêcher, arrêter. Ex.: La crainte du peuple l'*engardoit;* I, 397. A. Ecarter, éloigner. (Luc., XI, 52.)

ENGIN, s. m., machine de guerre, ruse, industrie, machinations.

ENGOULER, avaler, engloutir, saisir avec la gueule.

ENGRAVER, graver.

ENHORTER, exhorter (lat. *inhortari*).

ENJOINDRE, ajouter, donner de plus, joindre, adjoindre. I, 260. B.

ENOMBRER, couvrir de son ombre.

ENQUESTER (S'), s'enquérir.

ENROULLER ou **ENROULER**, enrôler, inscrire sur un rôle, enregistrer.

ENSEIGNES, indices, insignes, marques, preuves. *A fausses enseignes*, sans raisons suffisantes, sans droit, faussement. I, 153. A. *Les hommes font plus souvent mine d'avoir la crainte de Dieu*

qu'ils n'en donnent de vrayes enseignes, de bonnes preuves. I, 161. B. *Et vous aurez ces enseignes*, et vous aurez ces moyens de la reconnaître. (Luc, II, 12.) *Il les marque des enseignes de son Christ*. IV, 610. B.

ENSEMBLE, adv., avec, en même temps, en même temps que. *Ensemble, Christ*. I, 50. A. *Dieu ensemble témoignant*. (Héb., II, 4.) *Loue sa piété ensemble la saincteté et la chasteté*, etc. I, 86. A. (Lat. *simul*.)

ENSEMBLÉEMENT, adv., ensemble. , 250. A.

ENSERRER, enfermer, insérer, serrer, presser de tous côtés. *Enserré en des angoisses*, pressé par des angoisses. IV, 412. B.

ENSUYVRE, suivre, venir après, résulter, imiter, marcher sur les traces de quelqu'un.

ENTEMENT, s. m., action de enter.

ENTENDRE, considérer attentivement, prendre garde. *Enten à toy et à la doctrine*, prends garde à toi, etc. (1 Tim., IV, 6). (Lat. *intendere*.)

ENTENDU, intelligent, éclairé. *Les entendus*, les hommes éclairés.

ENTENTIF, disposé, appliqué, attentif à (lat. *intentus*).

ENTIER, complet, à qui ne manque aucune de ses parties, intègre, droit. *Remettre en son entier;* ou, réintégrer, rétablir, réformer. I, 172. A.—*Retourner en son entier*, être rétabli, remis en bon état. —Vrai, sincère. Ex.: *Ce qui est digne d'un entier ministre*. II, 153. B. *Dont la fortune n'a reçu aucune atteinte*, dont les affaires sont en bon état, qui est prospère, florissant. *Estre en son entier*, être dans un état prospère. I, 371. B. (Lat. *integer*.)

ENTOUR, prép., à l'entour de. Ex.: *Entour questions*. IV, 329. A.

ENTREMIS, discontinué, interrompu. (Lat. *intermissus*.)

ENTREPRINDRENT (Ils), ils entreprirent.

ENTREROMPRE, interrompre.

ENTRESEIGNES, s. m., marques, insignes. III, 430. A. (Calv. *symbolus*.)

ENTRETENEMENT, s. m., entretien, subsistance.

ENTRETENIR (S' — dans), se tenir, se maintenir dans, demeurer dans un certain état. *Tandis qu'ils s'entretienent dedans leurs bornes*, tandis qu'ils demeurent dans les limites du devoir. I, 123. A. *Comme si elles s'entretenoyent toutes d'un fil*, comme si elles se tenaient toutes les unes aux autres par un fil, se liaient ensemble. I, 197. A. *S'entretenir avec*, s'accorder avec.

ENTREVENANT, adv., qui intervient, qui vient en aide.

ENTREVENIR, intervenir, entrer dans une affaire, interposer son autorité.

ENTR'OUIR, entendre à moitié, confusément.

ENVELOPPEMENT, s. m., action d'envelopper.

ENVIRON (A l'). La contrée *d'à l'environ*, d'alentour.

ÉQUALITÉ, égalité. *N'y a rien plus inégal en cest endroit que de vouloir garder tousjours une mesme équalité;* rien de plus différent en cette matière que de vouloir observer une règle uniforme (sans tenir compte des circonstances). I, 105. A. (Lat. *æqualitas*.)

EQUIPOLENT, ou **ÉQUIPOLLENT**, équivalent (lat. *æquus pollens*).

ERRISSIEZ, 2e pers. de l'imparf. du subj., du v. *errer;* que vous erriez.

ÉS, dans les. *Es quelles, etc.*, dans lesquelles.

ESBAHIR (S'), s'étonner.

ESBATRE (S'). *S'esbatre après le sang humain;* prendre plaisir à verser le sang humain.

ESCARTÉ, égaré. *Ils estoyent escartez et espars comme brebis sans pasteur;* égarés et dispersés comme des brebis sans berger. Matth, IX, 36.

ESCHAFAUT, tréteau, théâtre. *Représenter des personnages sur l'eschafaut*. I, 174. B.

ESCHARSEMENT, ou **ESCHARCEMENT**, adv., chichement, pauvrement, avec parcimonie, avec avarice. II, 298, B.

ESCHAUFFAUT, s. m., échafaudage.

ESCIENT, s. m. Connaissance de ce que l'on fait. *A bon escient*, le sachant bien, avec connaissance de cause, tout de bon, sans feinte. *A leur escient*, volontairement. (Lat. *sciens*).

ESCLARCIR, éclaircir.

ESCLARCISSEMENT, éclaircissement.

ESCOSSE, cosse, gousse.

ESCOULER, laisser, échapper, fléchir. Afin que nous ne venions à *escouler* (Hébr. II, 1.).

ESCOURRE, vanner, secouer sur le van. I, 112. A. Agiter violemment, disperser, jeter au vent. *Il promettoit que la Syrie seroit escousse.* II, 862, B.

ESCOUSSE, fém. du part. passé de *escourre.* II, 862, B.

ESCRIEMENT, s. m. exclamation.

ESCULLÉE, s. f., écuellée.

ESGARD. Considération, attention. *Sans bon esgard*, sans y bien regarder, sans une grande attention. I, 572. B. *Il n'y a pas esgard*, il n'y a pas d'importance, il est indifférent. III, 507. A.

ESGARÉ, écarté. *Il y aura chemin pour passer son peuple par les bois espez et esgarez*, pour conduire son peuple à travers les bois épais et écartés, ou éloignés des lieux habités. I, 103. A.

ESGARÉE (A l'). A l'aventure, au hasard. *Il vauroit mieux clocher en la voie que de faire grand chemin a l'esgarée et sans certaine adresse.* Il vaudrait mieux broncher dans sa route que de marcher longtemps à l'aventure et sans direction certaine. I, 625. A. Selon les circonstances, selon l'occasion. I, 394. B.

ESJOUIR (S') se réjouir.

ESJOUISSEMENT, s. m., joie, mouvement ou tressaillement de joie, action de se réjouir. I, 289. A.

ESLARGIR a quelqu'un d'une chose, faire des largesses à quelqu'un, se montrer généreux, donner avec libéralité, distribuer. Ex. : *Ceux-la mangent leur pain pur, lesquels en eslargissent aux povres.* I, 360. B. (Lat. *largiri.*)

ESLONGNER, éloigner.

ESMOTION en la mer, tourmente sur la mer. (Matt. VIII, 24)

ESMOUVOIR, ébranler, remuer, soulever. *Esmouvoir des disputes*, les provoquer.

ESPANDRE, répandre.

ESPARDRE, disperser, répandre. *Il a espars*, il a dispersé, dissipé. *Les orgueilleux sont espars en la pensée de leur cœur.* Les orgueilleux sont contrariés dans leurs desseins; les projets des orgueilleux s'en vont en fumée. I, 34, A. 45, 47. B. *Il s'espard*, il se disperse, il se dissipe.

ESPARS, dispersé, répandu (lat. *sparsus*).

ESPÉS, adj., épais. IV, 509. A.

ESPESSEUR, s. f., épaisseur.

ESPEZ, épais.

ESPIC, s. f., épi (lat. *spica*).

ESPIE, s. m., espion.

ESPLUCHER, entrer dans les détails, examiner en détail. *S'esplucher*, s'examiner avec soin.

ESPOUSÉE, s f., épouse.

ESPOVANTABLE, terrible, épouvantable.

ESPOVANTEMENT, épouvante, frayeur, terreur.

ESPREUVE, preuve.

ESTAFFIER, valet, laquais.

ESTAT, s. m. Office. *Compaignon en l'estat*, par l'office, la charge, la dignité, collègue. III, 678. A. Société organisée, gouvernement. *Gens de l'estat*, employés, fonctionnaires publics. *Dresser l'estat*, établir, mettre en état. IV, 319. B.

FAIRE ESTAT, professer, faire profession, faire métier, avoir l'habitude. Ex.: *Combien que Christ sceust que les Scribes faisoyent estat de tirer en mauvaise part toutes ses œuvres.* I, 306. A. I, 301. A.

ESTENDUE, s. f. Extension, propagation. *Miroir de la longue estendue de la foy*, exemple de la grande extension ou de la propagation de la foy par tout le monde. I, 217. A.

ESTEULE, s. f. Paille, chaume.

ESTOFFE, matière dont une chose est faite, matériaux d'une construction. Ex.: *L'estoffe* merveilleuse du bastiment. I, 596. B.

ESTONNÉ (Etre), être frappé de stupeur, d'épouvante. II, 41. A.

ESTONNEMENT, frayeur, terreur, II, 531. A.

ESTOUPPER, boucher, calfeutrer. Ex.: Aureilles estouppées. I, 278. B.

ESTRANGE, qui n'est pas dans l'ordre ou selon l'usage commun. Éloigné, lointain, du dehors, étranger. Pays, personnes estranges; *Estre estrange de,*

être étranger à. *Ceux qui avoyent esté estranges de l'Eglise.* IV, 471. B. *Se trouver estrange*, être surpris, s'étonner. (1 Pierre, IV, 4.)

ESTRANGEMENT, s. m. Éloignement, séparation, inimitié, opposition. *Il y a estrangement entre Dieu et nous.* II, 649. A.

ESTRANGER, éloigner. *S'estranger de*, se séparer, s'éloigner de. Ex.: *S'estranger de Dieu.* I, 227. B. *Ne s'estrangeoyent point de la compagnie* de tels gens.—*Les gens estoyent estrangées de la famille de Jacob;* les nations payennes étaient séparées de, etc. — *Nous sommes du tout estrangez de la vie;* nous sommes entièrement privés de la vie. I, 58, A.

ESTRE. *Il n'est que*, il ne peut pas être autrement que. *Il ne fut jamais que les hommes ne s'esleversent;* il n'y eut jamais de temps où les hommes ne se soient élevés. I, 263. A. *Estre de faire*, être à faire, être nécessaire; ou, de son devoir de faire. *Qu'est-il de faire?* que faut-il faire? *Or est-il que, or est-il néantmoins*, or il est certain que; toujours est-il que, il n'est pas moins vrai que. *En tant qu'en luy est*, autant qu'il est en lui, qu'il dépend de lui. *Que c'est de*, ce qu'il en est de. IV, 388. A.

ESTRIF, s., m. contestation, dispute, débat.

ESTRIVER, disputer, contester, quereller. *La chose formée ne doit point estriver contre celuy qui l'a formée.* III, 171. B.

ESVANOUISSANT, vain, futile, fugitif, qui s'en va en fumée. II, 295. A.

ESVENTÉ, léger, étourdi.

ET SI, et cependant. *Et pourtant*, et pour cela, et aussi, c'est pourquoi. (Jean, VI, 10.) II, 129. B.

EXCESSIF, qui excède la mesure. *Estre excessif en l'exaction des tributs*, user de trop de rigueur dans le prélèvement de l'impôt.

EXCLAVE, s. m., esclave.

EXCOGITER, penser, imaginer (lat. *excogitare*).

EXCUSATION, s. f., excuse, justification (lat. *excusatio*).

EXCUSÉ. *Estre excusé de*, être dispensé de. Ex.: *Il n'est point excusé de se marier sinon*, etc. Il n'est point dispensé de l'obligation de se marier si ce n'est, etc. I, 492. B.

EXEMPLAIRE, s. m., modèle, original, patron (lat. *exemplar*).

EXERCITE, s.f., armée (lat. *exercitus*).

EXERCITER, exercer (lat. *exercitare*).

EXHALATION, exhalaison, émanation (lat. *exalatio*)

EXPÉDIENT (Etre), être utile, avantageux, convenable, à propos, nécessaire (lat. *expedit*).

EXPOSER (S'), s'expliquer. II, 744. A.

EXPOSITION, explication. *Par manière d'exposition*, comme explication.

EXPRIMER (S'). *Il s'exprime luy-mesme juge*, ou il se montre en juge, il parle de lui comme juge. I, 204. A.

EXTRAVAGUER, sortir des bornes. *Ce passage condamne le soin qui extravague par des circuits obliques*, le soin qui se porte sans retenue d'un côté et de l'autre. I, 194. A.

F

FACE, pour fasse, subj. du v. *faire*.

FACE, s. f., forme, apparence. Ex.: *Ne face d'Eglise*, ni forme d'Eglise. *De prime face*, au premier abord, à première vue. (Lat. *facies*.)

FACILE, facile à distribuer, prompt à donner, généreux. (1 Tim., VI, 18.)

FACOND, éloquent (lat. *facundus*).

FADESSE, s. f. fadaise, ineptie, niaiserie.

FAICT (De), en réalité, effectivement.

FAILLIR, manquer, avoir faute de.

FAIS, s. m. faix, charge, fardeau.

FALE, subj. de *faloir*.

FALLACE, s. f. tromperie, fraude. Ex. : *la fallace des richesses* (Matth. XIII, 22). (Lat. *fallacia*.)

FAMILIER, qui est de la famille, de la maison. Ex. : *David a esté trahi par un*

familier ennemi, par un ennemi faisant partie de sa maison. II, 282. B.

FANTASTIQUE, extravagant, rêveur, celui qui a des idées chimériques.

FARDEMENT, s. m., action de farder, de présenter une chose sous de fausses couleurs, de manière à en dissimuler les défauts.

FARS, pluriel de fard, déguisements, feintes.

FASCHER (SE), avoir du chagrin, du déplaisir. *Il me fasche*, je suis peiné de.

FASCHERIE, s. f., déplaisir, chagrin, douleur, regret.

FASCHEUX, *gens fascheux*, malaisés à contenter, bizarres, peu traitables, qui causent de l'ennui, du chagrin.

FAUDRAI, futur de *faillir*, manquer.

FAUT, 3e pers. du prés. de l'indic. de *faillir*, manquer, se tromper, tomber en faute. Ex. : *On faut coustumièrement*, on se trompe d'ordinaire.

FÉABLE, adj., fidèle.

FÉAL, fidèle.

FEINTISE, s. f., feinte, déguisement.

FEISSENT, FEIRENT, pour fissent, firent, du verbe *faire*.

FEIST, pour fit, subj. de *faire*.

FENÉ, fané.

FERMETÉ, s. f., force, appui, soutien, (lat. *firmitas*).

FEST, s. m., faite, sommet.

FESTIER, fêter.

FESTU, s. m., fétu, brin de paille.

FEURRE, s. m., paille de toute sorte de blé. *Faire barbe de feurre* (famil.), tromper, se jouer de. IV, 737. B.

FIANCE, s. f., confiance. *Redresser en certaine fiance les cœurs fidèles;* raffermir la confiance des cœurs fidèles. I, 128. B.

FICHÉ, fixé. *Les yeux fichez en*, etc. fixés sur.

FIENT, s. f., fumier.

FIN, *faire fin*, finir. Pour faire fin; pour en finir. — *Les fins de la terre*, les extrémités, les bouts de la terre.

FINET, adj., rusé, habile à déguiser sa pensée.

FINS, s. f., finesses, subtilités. *Faire des fins*, subtiliser. *Faire des fins sur le mot de loyer*, jouer sur le mot de loyer. I, 151. A. *Il ne faut pas que les Papistes facent des fins en prenant couverture sur ce passage, pour nous rendre odieux*, subtilisent, en se couvrant de ce passage, pour, etc. III, 265. A.

FLAISTRI, flétri.

FLAMBE, s. f., flamme.

FLEGMON, s. m., tumeur enflammée.

FOL, insensé. *Ce qui est fol de Dieu*, ce qui passe pour insensé de la part de Dieu. I, 65. B.

FOLASTREMENT, s. m., action de déraisonner, folie.

FORCE (A). *Passage tiré à force*, à divers sens; passage auquel on donne divers sens forcés, peu naturels, faux.

FORCÉNERIE, s. f., fureur insensée, passion violente et aveugle.

FORCLORRE, exclure. Ex.: *Pour forclorre de son Royaume ceux qui usurpent place*. I, 203. A.

FORCLOS, part. de *forclorre*, exclus, privé. *Se voyant forclos du Temple des sacrifices*, etc., se voyant exclu du temple, privé des sacrifices, etc. I, 89. A.

FORGEUR, s. m., forgeron.

FORLIGNER, s'écarter de la route tracée, s'écarter de son devoir, ne pas suivre l'exemple donné; dégénérer. *Ils ne forlignent pas de leurs pères*, ils suivent l'exemple donné par leurs pères. I, 586, A.

FORS, prép., hormis, excepté (lat. *foras*).

FORTUNE, hasard. *Un mouvement de fortune*, un jeu de hasard.

FOURNISSEMENT, s. m., approvisionnement.

FOURRER (SE), se jeter en foule. *Tous ceux qui estoyent affligez se fourroyoyent contre luy*, se pressaient (Marc, III, 10).

FOUYR ou FOUIR, creuser.

FRANC, libre.

FRÉQUENTER, aller souvent, visiter souvent. *Jésus fréquentoit en Galilée*, s'y rendait souvent. I, 358. A.

FRUITION, jouissance. *Christ ne reçoit pas à la fruition de son repos*, etc. I, 293, A. (Lat. *frui*.)

FRUSTRATOIRE, trompeur, vain.

G

GABBER (SE) de quelqu'un, s'en moquer. *Il se peut faire qu'ils se sont voulu gabber de Christ.* II, 161. B.

GABELLE, s. f., impôt sur le sel, impôt, tribut.

GARDE. *Se donner de garde de*, éviter, se précautionner.

GARDER que, prendre garde que, etc.

GARNISON (A la), sous la garde, sous la protection. *Qu'ils se retirent à la garnison de leur capitaine.* II, 188. A.

GAUDIR (SE), se réjouir, tourner en plaisanterie, railler, se moquer (lat. *gaudere*).

GAUDISSERIE, s. f. Moquerie, raillerie, plaisanterie (lat. *gaudium*).

GAUDISSEUR, moqueur.

GEHENNÉ (Estre), être tourmenté, torturé. *Les réprouvez sont géhennez du sentiment du jugement à venir.* I, 378. A.

GEMEAU, s. m. Jumeau.

GEMELLE, s. et adj. Jumelle.

GENDARME, s. m. Homme d'arme, soldat.

GENDARMERIE, s. f. Milice, armée. *La gendarmerie céleste;* les armées des cieux.

GENT, s. f. Nation, tribu, famille; plur. *Gens*, nations (lat. *gens*).

GÉSINE, s. f. Enfantement. I, 79. B.

GÉSIR ou GIR, être couché, être étendu par terre.

GLORIFIEMENT, s. m. Action de se glorifier.

GLOUTONNIE, gloutonnerie.

GOURMANDER, manger avec avidité, avec gloutonnerie, dévorer. Ex.: *Peut-on trouver deux choses moins accordantes, que le pain soit distribué entre tous et qu'un seul le gourmande?* I, 650. B. Engloutir, consumer, ruiner. *Gourmander son bien.* (Luc, XV, 30.)

GOUST, s. m. Saveur, avant-goût.

GRACE. *Estre en la grâce de;* être dans la faveur de, jouir de l'estime, de l'amitié de quelqu'un. Ex.: *Les fidèles ministres seront en la grâce des bons.* I, 152. B. *De bonne grâce*, avec habileté, avec justesse, avec à-propos, avec élégance. *Le Seigneur poursuit sa métaphore de fort bonne grâce, en disant, etc.;* avec beaucoup de justesse et de convenance. I, 153. A.

GRACIEUSETÉ, s. f. Honnêteté, civilité.

GRAPETER, grapiller, recueillir les restes.

GRATIFIER, accorder des faveurs, distribuer des grâces, faire plaisir, se rendre agréable par des largesses. *Félix eut tenu un moyen tout contraire pour gratifier*, un moyen tout contraire de distribuer ses faveurs I, 908. B. (Lat. *gratificari.*)

GRAVITÉ, autorité, dignité. *Tenir gravité*, avoir du poids, de l'autorité, l'exercer. *Jà soit que nous eussions peu tenir gravité comme apostres*, bien que nous eussions pu montrer de l'autorité comme apôtres. (1 Thess., II, 7.) (Lat. *gravitas.*)

GRÉ (A). *Venir à gré*, convenir, plaire, être agréable à quelqu'un. *Il renvoyoit sa femme pource qu'elle ne luy venoit pas à gré;* parce qu'elle ne lui convenait plus. I, 164. B.

GRÉSILLER, faire qu'une chose se fronce, se racornisse.

GREVER, charger, accabler. *Estre greré*, être accablé, appesanti. Ex.: *Prenez garde que vos cœurs ne soyent grevez de gourmandise.* (Luc, XXI, 34.)

GRIEF, FVE, adj. Grave, lourd, difficile. *Péché grief*, grave péché. *Combât grief*, grand ou rude combat. *Estre grief*, être pénible, être difficile à supporter, souffrir avec chagrin, supporter impatiemment.

GRINGOTER, fredonner.

GROS, s. m. Monnaie de dix centimes, équivalente à quatre quadrains. I, 162. B.

GUARIR, guérir.

GUERDON, s. m. Loyer, salaire, récompense.

GUÈRES (De), bien peu, presque pas. IV, 229. B.

GUETTE, s. f. Loge d'une sentinelle, guérite.

GUILÉE, s. f. Giboulée.

H

HA, 3e p. du prés. du v. *avoir*. *Il ha*, pour *il a* (lat. *habere*).

HABILITER, rendre habile, capable (Heb., V, 14. Note.).

HABITACLE, s. m., demeure, habitation (lat. *habitaculum*).

HAINEUX. *Ses haineux*, ses ennemis.

HALECRET, s. m., corselet de fer, armure.

HALÉNER, respirer.

HANAP, s. m., grand vase à boire. (Marc, VII, 4.)

HASTIVEMENT, adv., en hâte, promptement.

HASTIVETÉ, s. f., promptitude, hâte, empressement.

HAUTESSE, s. f., élévation, orgueil, arrogance, fierté. I, 280. A.

HEAUME, s. m., casque.

HÉBÉTER, émousser, affaiblir, obscurcir la vue, allourdir (lat. *hebetare*).

HEUR, s. m., bonne fortune, bonheur. II, 776. A.

HEURE. *Il est grande heure*, l'heure est avancée. (Marc, VI, 35.)

D'HEURE, adv., en temps opportun, à temps. I, 611. B.

HEURT ou HEURTE, s. m., choc, accident. *Afin que nous ne défaillions pour quelque heurt qui viene*. I, 209, B.

HORS-MIS, prép., hormis, excepté. *Hors mis la cause de paillardise*, si ce n'est pour cause de paillardise. (Marc, V, 32.)

HOSTIE, s f., victime (lat. *hostia*).

HUIS, s. m., porte,

HUMEUR, s. f., humidité, vapeur, eau (lat. *humor*).

I

ICELUY, ICELLE, ICEUX, celui, celle, ceux dont on a parlé, dont il est question (lat. *hic*).

IDIOT, ignorant, grossier, inhabile, maladroit.

IDOINE, adj., propre, convenable, véritable. *Nul ne sera idoine disciple de Christ s'il n'est réformé par son Esprit*. II, 177. A. (Lat. *idoneus*.)

ILLATION, s. f., conséquence, suite.

IMAGINATIF, VE, imaginaire.

IMAGINER. *Imaginent à leur plaisir de la puissance de Dieu sans sa parole*. Ils se font de la puissance de Dieu une idée imaginaire, qui n'est point conforme aux enseignements de sa parole. I, 27. A.

IMBÉCILLITÉ, s. f., faiblesse, infirmité (lat. *imbecillitas*).

IMMONDICITE, s. f., impureté, souillure (lat. *immundus*).

IMPERTINENT, adj. Qui ne se rapporte pas, n'appartient pas, ne convient pas. *Je ne trouve pas impertinent le sens donné par S. Augustin*, je ne le trouve pas déplacé, faux. IV, 486. B. (Lat. *pertinere*.)

IMPÉTRER, obtenir (lat. *impetrare*).

IMPOLLU, adj., qui n'est pas souillé (lat. *impollutus*).

IMPORTABLE, adj., insupportable.

IMPUGNER, attaquer (lat. *impugnare*).

INCONVÉNIENT, adject., qui ne s'accorde pas, qui ne convient pas. *Il n'est pas inconvénient que*, il n'est pas invraisemblable, il n'est pas absurde, déraisonnable de supposer que, etc. I. 64. B. II, 118. B, etc. *Il n'est point inconvénient que, pour le regard de ce ministère*, etc. Il n'y a point de mal à ce que, par rapport à ce ministère, etc. III, 337, B. (Lat. *inconveniens*.)

INDISCRET, qui n'a pas de discernement, de jugement, de lumière, ignorant. *L'autheur de salut est rejetté non par le peuple indiscret, mais par les plus grans mesmes.* I, 518. B. (Lat. *indiscretus*).

INDUIRE, persuader. *Il disputoit en la synagogue et induisoit tant les Juifs que les Grecs.* (Act. XVIII, 4.)

INEPTEMENT, adv. sottement, follement.

INÉQUALITÉ, s. f., inégalité (lat. *inæqualitas*).

INFAMETÉ, s. f., infamie.

INFECT, adj., sale, honteux, déshonnête, corrompu. *Que nul propos infect ne sorte de vostre bouche* (Eph., IV, 29). (Lat. *infectus*.)

INGERER (S'). *Il s'ingeroit par une legereté*; il s'introduisait (dans la société de Christ) d'une manière inconsidérée I, 220. B. (Lat. *ingerere*.)

INHIBITION, s. f., défense, interdiction, prohibition II, 37. B. (Lat. *inhibitio*.)

INNUMÉRABLE, innombrable (lat. *innumerabilis*).

INQUISITION, s. f., enquête, recherche IV, 552. B. (Lat. *inquisitio*.)

INSTABLE, adj., qui n'est ferme, solide, sûr, certain (lat. *instabilis*).

INSTAURATEUR, s. m., celui qui rétablit, renouvelle, remet en bon état (lat. *instaurare*).

INSTAURATION, s. f., rétablissement, renouvellement (lat. *instauratio*). I, 717. A.

INSTITUER, établir, régler, ordonner (lat. *instituere*).

INTELLECTIF, VE, adj., intellectuel.

INTERMISSION, s. f., interruption, discontinuation (lat. *intermissio*).

INTERPRÉTEUR, s. m., interprète.

INTERROGANT, s. m., interrogation.

INTERROGUER, interroger.

IRE, s., f., colère, violence. *Ire signifie une impétuosité plus soudaine que cholere.* III, 812. B. (Lat. *ira*.)

ISSIR, sortir, tirer son origine, venir de, se répandre. *Ce mot* ISSIT *signifie que cest erreur s'espandit d'un costé et d'autre.* II, 416. A.

ITEM, adv., de plus.

J

JA, particule affirmat., servant à renforcer une négation. *Il ne faut ja craindre*, il ne faut nullement craindre. IV, 360. B. *Il n'est ja besoin*, il n'est point du tout besoin. *Ja n'adviene!* bien loin de nous une telle pensée! (Gal. III, 21.)

— *Ja*, adv., déjà. (Lat. *jam*.)

JA SOIT, conj., lors même que, encore que, bien que. I, 667. A. *Ja soit qu'il fust Fils... toutesfois il a appris l'obeissance*, bien qu'il fût Fils, etc. (Heb. V, 8.)

JECT (Faire) se débarrasser d'un fardeau, jeter une charge. *A cause de la tempeste, ils feirent ject.* (Act. XXVII, 18.)

JOINGNANT, avoisinant, qui est proche, contigu. *Prép.* près, à côté de. *La semence cheut joingnant le chemin.* (Marc, IV, 4.)

JOINT QUE, à cela s'ajoute que, ajoutez à cela que.

JOUG (Faire), porter le joug, se soumettre.

JOYEUSETÉ, s. f., gaieté.

JUGEMENT, *sentir jugement*. Etre jugé, être puni. *Celuy qui se sera monstré fascheux sentira jugement sans misericorde.* I, 162. B.

JUREMENT, s. m., serment.

JUS, adv., en bas. IV, 727, B.

JUSNE, s. m., jeûne (lat. *jejunium*).

L

LABEUR, s. m., travail (lat. *labor*).

LABILE, adj., qui s'écoule, qui s'échappe, qui passe, qui s'évanouit (lat. *labilis*). IV, 620. A.

LADRE, LADRESSE, lépreux.

LAIRRA, pour *laissera*, fut. de *laisser*, cesser, négliger. *Il ne lairra point d'estre*, ne cessera point d'être. II, 70. A. *Dieu ne lairra point à faire son office.* IV, 584 A.

LAISSER, renoncer, cesser, négliger. *Il laissa de parler à eux*, il cessa de leur parler. *Laisser de faire*, négliger de faire. *Laisser arriere*, négliger, abandonner.

LAQ, s. m., piége, filet (lat. *laqueus*).

LAS! interj., hélas!

LASSETÉ, s. f., lassitude, fatigue.

LECTURE, s. f. leçon, manière dont un texte est écrit (lat. *lectio*).

LÉGER (De), adv., légèrement.

LETRES (bonnes), belles-lettres, littérature.

LEUSTES-VOUS, lûtes-vous, passé de *lire*.

LIBÉRAL ARBITRE, libre arbitre.

LIESSE, s. f., joie, gaieté.

LIEU, s. m., place, rang. *Le premier lieu*, le premier rang. *En lieu de*, au lieu de. *En son lieu*, à sa place. *Tenir lieu*, tenir un rang. I, 337. A. *Avoir un lieu*, tenir une place. IV, 644. A. *Ceste récompense n'a point de lieu sinon après que nous sommes receus en grâce.* Cette récompense ne peut trouver place, avoir lieu, exister qu'après, etc. IV, 423. B. *Ne doivent avoir aucun lieu*, doivent être rejetés. I, 32. B. *Avoir lieu*, occuper une place. *Ceux qui amoindrissent la loi sont indignes d'avoir lieu en l'Eglise.* I, 157. A. *Si leur raison avoit lieu*, si leur raison était fondée. I, 48. A. *Donner lieu*, donner une place, mettre au rang de.

LIGNAGE, s. m., race, famille, extraction, descendance. I, 47, B.

LIGNÉE, s. f., famille. I, 304, B., descendants, race, tribu. *Lignée de Zabulon.* I, 76. B.

LIN, s. m., mèche de lin. *Il n'esteindra pas le lin fumant.* (Es. XLII, 3).

LIPPÉE, s. f., bouchée. *Lippées franches*, repas copieux. (*Lippe*, grosse lèvre.)

LOAGE, louage. *Qui ont une langue à loage*, qui sont prêts à défendre toutes causes bonnes ou mauvaises pour de l'argent. I, 313. B.

LOCHER, branler, être près de tomber.

LOER, prendre à louage, engager pour un salaire (lat. *locare*).

LOGETTE, s. f., petite loge, demeure. *Les oiseaux du ciel peuvent bastir leurs logettes sous son ombre.* (Marc, IV, 32.)

LONG (*Faire le*), tarder, différer, traîner en longueur. *Ce sera grand'-honte à nous de perdre courage si quelquefois Dieu fait le long.* I, 422. A.

LORS, adv., alors.

LOS, s. m., louange, éloge. *Mettre en los*, mettre en honneur. IV, 496, A. (Lat. *laus.*)

LOURDERIE, s. f., lourdeur, pesanteur d'esprit, faiblesse d'intelligence. *C'est en la contemplation des choses célestes que se monstre nostre lourderie.* I, 741, A.

LOYER, s. m., salaire, gages, rétribution. *Rendre loyer*, donner un salaire, rétribuer.

LUICTE, LUITTE ou LUITE, s. f., lutte. *Nous n'avons pas la luicte contre la chair*, nous n'avons pas à lutter contre, etc. I, 657. A.

LUITEUR, s. m., lutteur.

LUITTER, lutter.

M

MACQUEREAU, s. m., homme débauché, paillard.

MACQUERELAGE, s. m., débauche, prostitution.

MACULE, s. f., tache, souillure. (lat. *macula*).

MACULÉ, taché, souillé.

MAILLE, s. f., tache sur l'œil. *Il appelle œil par qui n'est couvert d'aucune maille.* I, 188. B. — Très petite monnaie, objet de peu de valeur. I, 162. B.

MAIN. *Avoir a main*, avoir sous la main, à sa portée.

MAINTENANT..... MAINTENANT; pour indiquer une alternation, tantôt.

MAIS, plus. *Voire mais si estant, etc.*, Et même bien plus, si, etc., et qui plus est, si, etc. IV, 543. A. *A tousjours mais*, à toujours plus, de plus en plus. (Lat. *magis*.)

MAIS QUE, adv., dès que, après que, puisque. *L'ange déclare mais qu'il soit une fois establi en la personne de Christ il ne sera plus sujet à changement*: dès qu'il sera établi en la personne de Christ, une fois qu'il sera établi, etc. I, 23. B. *Mais qu'il ait donné ordre aux affaires de sa maison* : après qu'il aura mis en ordre les affaires, etc. I, 224. B. *Car mais que j'aye adverti les lecteurs..., j'espère qu'ils m'excuseront* : car puisque j'ai, etc. I, 202. B.

MAL, MALE, mauvaise. *Male-tache*, mauvaise tache, souillure profonde. I, 79. A.

MAL ACCORDANT, qui s'accorde mal, contraire. *Il n'y a rien plus mal accordant a vertu, que fard d'hypocrisie* : rien qui soit plus contraire à la vertu que des dehors hypocrites. I, 312. B.

MALÉFICE, s. m., méfait, crime, méchante action (lat. *maleficium*).

MALE-GRACE, plur. *males-grâces*. IV, 250. A. s. f., disgrâce, déplaisir, défaveur, malveillance (lat. *mala gratia*).

MAL GRACIEUX, adj., malhonnête, grossier. I, 283. B.

MALHEURETÉ, pl. TEZ, malheur, infortune, état malheureux.

MALING, plur. MALINGS, gens malins, qui ont de la malignité, les méchants.

MALLETE, s. f., petit sac. *Ne faites provision de mallete pour le chemin*, ne vous pourvoyez pas d'un sac de voyage. (Matt., X, 10.)

MAL PLAISANT, adj., déplaisant, désagréable.

MAL PROPRE, adj., impropre, qui n'est pas convenable ou propre à une chose, qui ne va pas au but. II, 545. A.

MAL-VIVANS, gens de mauvaise vie. (Luc, VI, 34.)

MANDEMENT, s. m., ordre, commandement, charge, commission. *Authorisé de mandement authentique*, autorisé par lettres patentes, duement autorisé. I, 41. A.

MANIER. *Manier au vif*, secouer, agiter fortement, traiter.

MANIÈRE, manière d'agir, méthode, conduite. *La manière que Christ tient envers ses disciples n'est pas moins a priser, etc.* La manière dont Christ s'y prend avec ses disciples pour les instruire n'est pas moins digne d'attention. I, 231. B. Sorte, espèce. *En quelque certaine manière de gens*, en une certaine espèce de gens. I, 277. A.

MANTELINE, s. f., petit manteau de campagne. (2 Tim., IV, 13.)

MANUMISSION, s. f., affranchissement (lat. *manumissio*).

MARCHANDE. *Estre tiré en place marchande*, être mis en scène, en vue, en lumière; exposer au grand jour, exposer devant le public (lat. *producere in lucem*). I, 39. B.

MARCHE, s. f., frontière d'un État. *Dans toutes les marches d'icelle*, dans toutes les limites de son territoire. (Matt., II, 16.)

MARMITEUX, adj., malingre, pauvre, misérable, piteux.

MARMONER, gronder, murmurer.

MARRI (Estre), être peiné, attristé, avoir du chagrin.

MARRISSEMENT, s. f., chagrin, douleur. (2 Cor., VII, 11.)

MARRISSON, s. m., douleur, chagrin, tristesse. IV, 482. A.

MASSON, maçon.

MATIÈRE, objet, substance solide. I, 210. A. *Avoir matière*, avoir sujet, raison, motif. *Lesquels n'ont matiere ne fondement aucun.* IV, 253. B.

MATTER, mâter, mortifier.

MAUDISSON, malédiction, imprecation. I, 394. B.

MAUGRÉ, prép., malgré.

MAUGRÉEMENT, s. m., imprécations, menaces.

MAUPITEUX, misérable, cruel, impitoyable, dur.

MAUVAISTIE, pl. MAUVAISTIES ou TIEZ, s. f., méchanceté. I, 633. A.

MÉCHANIQUE. *Gens méchaniques*, voués à une profession manuelle. I, 137. B.

MÉDECINER, donner des médecines, traiter pour guérir.

MEIRENT, pour mirent, 3e p. du passé du v. *mettre*.

MÉLANCHOLIE, s. f., bile. IV, 287. B.

MÉMOIRE. *Avoir mémoire*, se souvenir.

MENER, conduire. *Estre mené d'une droite conscience*, être guidé par une conscience sincère. Séduire, entraîner, captiver. *La bonne odeur de cest onguent ne le menoit pas*, ne le séduisait pas, ne le poussait point à parler ainsi. I, 347. A. *Estre mené d'une affection desreiglée*, être poussé, dominé par une passion mauvaise.

MERCI. *Recevoir à merci*, recevoir en grâce, faire miséricorde. I, 185. B. *Prendre à merci*, prendre pitié de, faire grâce. I, 330. B.

MERVEILLE (De), ou de MERVEILLES. *Estre de merveille*, être surprenant.

MESCOGNOISSANCE, s. f., méconnaissance, ignorance, aveuglement. I, 353. A.

MESCROIRE, ne pas croire.

MESCONTER (SE), se méprendre, se tromper, commettre une erreur.

MESGNIE, s. f., famille, race, nation II, 424. A.

MESLINGE, s. m., mélange.

MESME (Le), la même chose, de la même manière.

MESMEMENT, adv., même, de même, et même.

MESNAGER, adj., économe, qui entend l'épargne. *Maistre mesnager*, intendant, maître de maison, père de famille. I, 844. B.

MESPRENDRE, se tromper. *Tous ceux-la mesprenent, lesquels ne tienent conte de Christ:* tous ceux-là sont dans l'erreur, qui ne font aucun cas de Christ. I, 302. A.

MESTIER. *Estre mestier*, être nécessaire. *Il est mestier*, il faut, il est nécessaire. *Christ requiert que nous ayons simplicité en nos paroles afin qu'il ne soit plus mestier de tout jurer.* I, 167. *Avoir mestier*, avoir besoin de. *Les parties qui sont belles n'en ont point mestier.* (1 Cor., XII, 24.)

METTRE. *Mettre au devant (se)*, se représenter, se figurer. *Mettre sus*, charger. *A mis sus à un si noble Royaume une note infâme*, a chargé d'une note d'infamie, a noté d'infamie un, etc. IV, 360. B. *Mettre bas*, abaisser, humilier, abattre. *Afin que tous soient mis bas au regard de Christ*, afin que tous soient abaissés par rapport à Christ ou devant Christ. IV, 363. B. Renverser. I, 217. A.

MEU, part., pour *mû*, de *mouvoir*.

MEURTRIR, commettre un meurtre, frapper à mort.

MIGNARD, pl. — ARS, mignon, tendre, délicat, terme d'affection. *Il les appelle maintenant ses premier-nais, maintenant ses mignars*, tantôt ses premiers-nés, tantôt ses tendres enfans. III, 159. A.

MIGNARDER, traiter délicatement, caresser, flatter. *Les aureilles des princes ont accoustumé d'estre mignardées.* I, 397. A. *Mignarder en soy-mesme*, avoir de l'indulgence pour soy-même, se traiter avec ménagement. I, 112. A.

MIGNARDISE, s. f., délicatesse. I, 261. A.

MINE, s. f., air, apparence. *Par ceste seule mine externe*, par ces apparences du dehors. *Faire mine*, avoir l'air, faire semblant, paraître. *Tout ce qu'ils monstrent par dehors n'est que mine et mensonge*, n'est que faux semblant. I, 208. B.

MINISTÉRIAL, adj., *Chef ministérial*, chef dans le ministère de l'Eglise. III, 800. A.

MINISTRE, s. m., serviteur.

MINISTRER, servir. *Ministrer aux saincts*, les servir. IV, 424. A. S'employer à, être utile à. *Si les Gentils ont esté participans de leurs biens spirituels, ils leur doyvent aussi ministrer quant aux charnels.* (Rom., XV, 27.)

MIPARTIR, séparer en deux parts, diviser.

MIRER (SE). *Se mirer à l'exemple des Prophètes*, se former à leur exemple, régler leur vie sur la leur. I, 151. B.

MISE. *Etre de mise*, être présentable, recevable.

MOLESTE, s. f., vexation, ennui, incommodité (lat. *molestia*).

MON, conj. ou adv., affirmatif, vraiment, n'est-il pas vrai? n'est-ce pas? (lat. *num;* gr. μὼν). Voy. *Ascavoir-mon.*

MONDE, adj., pur, propre (lat. *mundus*).

MONDICITÉ, s. f., pureté, propreté (lat. *mundities*).

MONSTRE, s. f., ce qui se voit, ce qui paraît au dehors, ce qui est exposé à la vue, étalage, apparence. *La doctrine de l'Evangile est de petite monstre*, de peu d'apparence. IV, 263. B. *Servir de monstre*, servir d'étalage. I, 328. A. *Faire monstre*, faire parade, mettre au dehors avec ostentation. I, 208. B. Preuve, marque, exemple, spécimen. *Et de ceci a esté faite une monstre visible*, et de ceci a été donné une preuve sensible. II, 33. A. *Voilà une monstre de la force humaine.* II, 361. A. *Mettre en monstre*, exposer à la vue. (Héb., X, 33.)

MONSTRE, s. m., prodige, chose extraordinaire, signe miraculeux. *C'est un monstre incroyable que des hommes mortels s'esleveut contre leur créateur.* I, 238. B. *C'est comme un monstre que l'autheur de salut soit rejetté par les domestiques.* I, 548. B. (Lat. *monstrum.*)

MONTAGNETTE, s. f., colline, coteau, monticule.

MORFONDRE, refroidir.

MOUT ou MOULT, adv., beaucoup, très (lat. *multum*).

MOY (De), de ma part, pour ce qui est de moi, pour ce qui me concerne.

MOYEN. *Estre moyen entre*, servir d'intermédiaire, tenir le milieu entre. *Jehan Baptiste a esté comme moyen entre les prophètes et Christ.* II, 824. A. *Tenir moyen*, tenir ou garder un milieu. *Recueillons de ceci admonition de tenir moyen en savoir*, de modérer notre désir de connaître. III; 637. B. Qui est entre deux, passable. *Remettre en moyen estat*, rétablir en un état passable. IV, 320. A. *Il ne tenoit point de moyen*, point de mesure. III, 682. A. Peu nombreux. *Comme Asa disoit de sa gendarmerie qui estoit moyenne*, I, 427. B.

MOYENEUR ou MOYENNEUR, s. m., médiateur.

MOYENNER, tenir un milieu. I, 189. B. Ménager un accommodement entre deux parties, intervenir entre deux parties pour les mettre d'accord ou les apaiser. II, 531. B. Faire l'office de médiateur.

MUÉ, changé.

MUNITION, s. f., fortification, armure, tout ce qui sert à protéger. *Munitions*, forces, forteresses. (Lat. *munitio.*)

N

NAVRER, blesser, faire une grande plaie.

NAYF, NAYFVE, adj. naturel, qui imite bien la nature, pur, qui n'a point dégénéré, sans mélange, sincère. *Un miroir nayf* qui réfléchit une image avec netteté. I, 448. B. *Briller d'une clarté nayfve*, d'une pure clarté. I, 116. B. *Le*

nayf, subst., la sincérité. *Le nayf de vostre charité.* (2 Cor., VIII, 8.)

NAYFVEMENT, adv., purement, clairement. IV, 368. B.

NE, partic. conj. et négat., pour *ni. Je suis asseuré que ne mort, ne vie, ni anges, ne principautez*, etc. (Rom., VIII, 38.)

NÉANTMOINS, malgré, toutefois. *Ce néantmoins*, malgré cela.

NOISE, s. f., querelle, dispute. *Estre en noise*, être en querelle. *Esmouvoir noise*, chercher dispute.

NOISEUX, adj., querelleur.

NOM. *Au nom de*, comme, en qualité de. *Qui recoit un prophète au nom de Prophète.* (Matth., X, 41.)

NOMBRER, compter. *Estre nombré pour peuple de Dieu*, être considéré comme peuple de Dieu.

NOMMÉEMENT, adv., nominativement, en désignant par le nom, particulièrement, expressément. I, 439. B.

NOMPAREIL, sans égal.

NONCHALANCE (Mettre en), négliger. (Hébr., II, 3.)

NONCHALOIR, s. m., insouciance, négligence, paresse. II, 202. B. *Mettre en nonchaloir*, négliger. (1 Tim., IV, 14.)

NOPCES, s. f. pl., noces (lat. *nuptiæ*).

NOTE, s. f., marque d'ignominie, flétrissure. *Il n'a point refusé de porter ceste note en son lignage.*

NOUVELLE. *Il n'était nouvelle*, il n'était plus fait mention, il n'était plus question.

NOUVELLETÉ, s. f., nouveauté.

NUEMENT, adv., d'une manière nue, dépouillée de tout ornement, de tout ce qui accompagne et relève une chose. *La mort de Christ considérée nuement est matière de désespoir.* I, 488. B.

NUISANCE ou NUISSANCE, s. f., dommage. *Faire nuisance*, nuire. *Se présenter à toute nuisance*, s'exposer à tout ce qui peut nuire.

O

OBJURGATION, s. f., reproche, répréhension, réprimande.

OBLIGE, s. m., acte par lequel deux parties s'engagent l'une envers l'autre, obligation. (Col. II, 14.) *Christ a attaché à la croix l'obligé de la loy.* III, 687. B.

OBLIQUE, adj., détourné, indirect. *Tomber dans une desfiance oblique*, tomber d'une manière détournée dans la défiance. I, 14. B.

OBMETTRE, omettre.

OCCASION. *Avoir une occasion*, avoir sujet, avoir lieu de.

OCCIRE, tuer.

OCCISION, s. f., meurtre, tuerie. *Il y a une occision vivifiante de l'âme*, une mort qui vivifie. IV, 402. B.

OCCULTE, caché, inconnu. *Ils ne contemplent la main de Dieu plene d'une abondance occulte de tous biens*, d'une abondance inconnue de biens. I, 193. B.

OCTANTIÈME, quatre-vingtième.

ŒUVRER, opérer, produire, agir avec efficace. *La loy œuvre ire*, produit la colère. *Il œuvre ès hommes*, il agit dans les hommes, il déploie en eux sa vertu. I, 316. A. *Ils ont pensé que les vertus œuvroyent, c'est-à-dire se démonstroyent puissamment en luy.* I, 395. B.

OFFENSE. *Emporter offense*, rendre coupable d'offense. *Il leur sembloit qu'il n'y avoit que perjures qui emportassent offense*, qui rendissent coupable comme transgresseur de la loi. I, 165. A.

OFFERTE, s. f., offrande.

OMBRAGE, *en ombrage*, en figure, dans un sens figuré.

OMBRATILE, figuré, symbolique (lat. *umbratilis*).

ONC, ONCQUES ou ONQUES, adv., jamais. *Je ne vous cognu oncques*, je ne vous connus jamais. (Matth., VII, 23; Hébr. I, 5.)

ONGNEMENT, s. m., parfum, huile de senteur. *Elle les frottoit d'ongnements.* (Luc, VII, 38.)

OPPOSITE (A l'), adv., au contraire. *Extrémités opposites*, extrémités opposées.

OPPUGNER, attaquer.

ORD, E, souillé, sale.

ORDONNER, conférer une charge, un pouvoir. *Christ les ordonnant à faire miracles leur baille*, etc. I, 250. A.

ORDRE. *Donner ordre*, mettre en ordre, I, 221. B.

ORES, adv., présentement, à cette heure (lat. *hora*).

ORRA, fut. du v. *ouir*.

ORROIS, cond. du v. *ouir*.

OST, s. m., camp. *On portoit hors l'ost les bestes le sang desquelles estoit espandu pour le péché*. II, 376. A.

OTTROYER, accorder.

OUBLIANCE, s. f., oubli.

OUIR, entendre. Présent, j'oy, il oit, ils oyent; imparf., j'oyois, ils oyoyent; cond., orroit; fut., il orra, ils orront.

OUIR, s. m. *La fin est par l'ouir*, vient de ce que l'on entend. (Rom., X, 17.)

OUTRE, prép., au delà *Outre le cours de la nature*, hors du cours, etc. *Tout outre*, complétement, entièrement. *Ils avoyent tout outre arresté*, etc. I, 680. B. *Outre plus*, ajoutez à cela, de plus.

OUTRECUIDÉ. *Gens outrecuidez*, présomptueux. I, 156. A.

OUTREPASSEMENT, s. m., action d'outrepasser.

OUVERTURE. *Se faire ouverture*. Commencer, entreprendre. *Il se fait ouverture à traitter la matière*. III, 657. B.

OUVRE, s. f., œuvre.

OUVRER, travailler. *Il y a six jours esquels il faut ouvrer*. (Luc, XIII, 14.)

OY, prés. du v. *ouir*.

OYOIS, imparf. du v. *ouïr*.

P

PACTION, s. f., alliance. (Rom., IX, 4.) *Faire paction*, faire pacte, faire un accord. (Lat. *pactio*.)

PAPEGAI, s. m., perroquet.

PAR, prép., pendant. I, 173. A. *Par chacun jour*, de jour en jour.

PAR AINSI, de cette manière. (Luc, XVI, 8.)

PARACHEVER, terminer entièrement, accomplir parfaitement.

PAR AVANT, adv., auparavant, précédemment.

PARAVENTURE, adv., peut-être, probablement. *Ce que j'ay entrelacé de Luc se rapporte paraventure à un autre temps*, — il se pourrait bien que les versets intercalés de Luc se rapportassent à un autre temps. I, 324. A.

PAREMENT, s. m., ornement, parure. (1 Cor., XII, 23.)

PARFAIRE, s. m., accomplissement, achèvement, exécution.

PARFAIRE, v., accomplir, achever, amener à la perfection.

PARFIN (A la), à la fin, enfin.

PARFORCER (SE), se forcer outre mesure, se faire violence. III, 275.

PARFOURNIR, fournir complétement, achever de fournir. III, 628. A.

PARLER, s. m. *Valoir le parler*, valoir la peine que l'on en parle.

PAROUOY, conj., c'est pourquoi, aussi.

PART. *La plus grand'part*, la plupart.

PARTEMENT, s. m., départ.

PARTIAL, ALE, partiel. III, 61. A.

PARTIE. *En la bonne partie*, en bonne part. I, 240. A.

PARTIES, parties de la terre, d'un pays, contrées, provinces. *Es parties de la Galilée*. (Matt., II, 22.) *La roine des parties du midi*, la reine des contrées du midi. (Luc, XI, 31.)

PARTIR, partager, diviser. *Di à mon frère qu'il partisse avec moy l'héritage*. (Luc, XII, 13.) *Se partir de quelqu'un*, s'en séparer, le quitter (Luc, I, 38.) *Partir avec*, partager avec, faire part de, ou participer à. (Lat. *partiri*.)

PARTISSEMENT, s. m., distribution, division, séparation, distinction. *Tel partissement de jours estoit convenable aux Juifs de célébrer*, etc. Une telle distinction de jours était convenable aux Juifs, savoir de célébrer, etc. IV, 87. A.

PARTISSEUR, s. m., distributeur, celui qui fait un partage. (Luc, XII, 14.)

PASSABLE, convenable, supportable, admissible. *Cela n'estoit aucunement passable.* Cela n'était nullement supportable. I, 217. B.

PASTEUR, berger (lat. *pastor*).

PATINE, s. f., petit plat, patène.

PATINOSTRE, patenôtre, le pater, chapelet.

PECCATOIRE, adj., plein de péché, de révolte, d'inimitié contre la loi de Dieu. III, 119. B.

PÉCULIER, ÈRE, particulier (lat. *peculiaris*).

PÉCULIÈREMENT, adv., particulièrement.

PEINE. *Mettre peine*, s'appliquer à, s'efforcer de. I, 150. A. *Soutenir peine*, porter la peine d'une faute.

PENDEREAU, pendard, scélérat.

PENDRE A L'ŒIL, être proche, être prêt à fondre sur. *Une vengence horrible nous pend a l'œil;* nous menace. I, 226. A.

PENSEMENT, s. m., pensée, préoccupation, méditation, attention. *Combien que le pensement que la femme de Pilate avoit eu de jour, ait pu estre cause du songe.* I, 697. A.

PENSER, panser, soigner.

PERDURABLE, adj., qui doit durer toujours (lat. *perdurare*).

PERJUREMENT, s. m., parjure.

PERMETTRE, remettre, commettre, confier. *Ils permettent l'affaire aux voix de tous.* II, 729. B.

PERPÉTRER, faire, achever, commettre (lat. *perpetrare*).

PERSUADENT, TE, persuasif. *Une parole persuadente.*

PERSUASIBLE, adj., persuasif.

PERTUIS, s. m., trou, ouverture. *Le pertuis d'un vaisseau*, l'ouverture d'un vase.

PERTUISÉ, percé.

PETIT. *Un petit*, un peu. *Un petit de temps*, un peu de temps. *Un petit moindre*, un peu moindre. Hébr., II, 7.

PEU, passé de *pouvoir*, il a peu, pour *il a pu*.

PICQUE, s. f., aigreur entre des personnes, brouillerie. *Avec picque*, avec aigreur, d'une manière piquante, acerbe. *Mettre en picque contre quelqu'un*, brouiller avec, donner de l'aigreur contre quelqu'un. I, 230. A. — Attaque. *Une belle occasion de picque*, une belle occasion de l'attaquer. I, 453. B.

PIÉÇA, adv., autrefois, il y a longtemps. Matt., XI, 21. *Dés pieça*, des longtemps.

PIPE, futaille d'un muid et demi.

PIPERIE ou PIPPERIE, s. f., fourberie, supercherie.

PITEUSEMENT. *Chanter piteusement*, chanter des airs lugubres, des complaintes.

PLACE. *faire place aux dangers*, reculer devant le danger.

PLAIDOYER, plaider.

PLAIDS, s. m., plaidoyer, plur. *plaids*, les assises, lieu et temps des audiences. Act., XIX, 38.

PLAIN, E, adj., uni, clair, manifeste (lat. *planus*).

PLAIRE (SE), se complaire en soi-même, être content de soi.

PLAISANT. *Etre plaisant*, être agréable.

PLAISIR. *Faire plaisir*, faire du bien. *Christ déclare que ce sera marque de nostre adoption, si nous faisons plaisir mesmes aux mauvais.* I, 173. A. *Abandonné au plaisir de fortune*, aux caprices du hasard.

PLANTUREUSEMENT, adv., copieusement, abondamment.

PLATINE, s. f., petit plat, patène.

PLEGE ou PLEIGE, s. m., caution, répondant.

PLEIN (A), complétement, entièrement. *Tout a plein*, sans broncher, sans hésitation, sans doute, certainement. *Vous me direz tout a plein*, etc. (Luc, IV, 23.

PLORER, pleurer (lat. *plorare*).

PLOYABLE, soumis, souple, docile. *Il faut nous ranger a Christ d'un cœur humble et ployable.* Nous soumettre à Christ avec docilité. I, 551. A.

POIDS. *Emporter poids*, avoir de l'importance, avoir une valeur particulière, donner de la force à un raisonnement. *La répétition dont use saint Luc emporte poids.* I, 263. A. *Donner poids*, peser, insister sur l'importance d'une chose. IV, 520. A. *Emporter le poids,*

l'emporter en valeur, être plus important. IV, 520. B.

POIGNANT, adj., piquant, blessant. *Esprit poignant*, esprit plein d'amertume. Rom., XI, 8. Cf., III, 198. B.

POIGNER, piquer, offenser, tourmenter.

POINCTE, s. f., piqûre, blessure, tourment, chagrin. I, 163. B. (Lat. *punctio*).

POINCTURE, voy. *Pointure*.

POINDRE, piquer, blesser. *Poindre les consciences*, les atteindre. I, 307. B. Reprendre fortement et rudement. *Poingt la malice*, etc., censure la malice, etc. I, 681. A. (Lat. *pungere*.)

POINT, part. nég. *Le plus mortel baston qu'il ait point, c'est le mensonge*. Il n'a pas de trait plus meurtrier que le mensonge. II, 188. A.

POINTURE, ou POINCTURE, s. f., piqûre, douleur.

POISÉ, pesé.

POLICE, ordre civil. *La police estoit toute troublée*. I, 35. B.

POLLU, part. passé de *polluer*, souiller (lat. *pollutus*).

POPULAIRE, s. m., la multitude, le peuple.

PORTER, supporter. I, 150. A. *Se porter*, se comporter, se conduire. I, 240. A.

POSTE (A sa), à son gré, à sa convenance, à sa fantaisie. *Payer Dieu par quelque service forgé a nostre poste*, par quelque service imaginé selon nos convenances, arrangé à notre guise. *Ils ont eu des tesmoins forgez a leur poste*, des témoins complaisants, prêts à témoigner ce qu'ils voudront. II, 900. B.

POSTES, s. m., courriers, messagers. *Quels postes prompts il ha pour exécuter ses ordres*. IV, 372. A.

POSTPOSER, mettre après, mettre en seconde ligne; estimer moins (lat. *postponere*).

POUPITRE, s. m., pupitre, tribune.

POUR CE, conj., pour cette cause; *pour ce que*, parce que.

POURCHAS, s. m., recherche, effort, travail. II, 694. A.

POURCHASSER, poursuivre, rechercher avec ardeur. *Pourchassez charité* (1 Cor. XIV, 1). *Pourchasser que mal ne leur advienne*, s'efforcer de les préserver de tout danger. I, 259. A.

POUREUX, poltron, lâche, timide.

POURMENER, promener, mener çà et là. I, 34. B. Mener. *Un bourreau qui les pourmène bien rudement*. I, 395. A.

POURROYE, pourrais, condit. de *pouvoir*.

POURTANT, conj., pour autant, pour cette raison. I, 310. B. *Pourtant que*, parce que. *Il est ainsi, pourtant que ton bon plaisir a esté tel* (Matt. XI, 26). — En tant que, de ce que. *Le Maistre loua le maistre d'hôtel pourtant qu'il avoit fait prudemment* (Luc XVI, 8). *Et pourtant*, et pour cette raison, c'est pourquoi. II. 272. B.

POURTRAIRE, dessiner, reproduire les traits.

POURTRAIT, part. de *pourtraire*, tracer, dessiner, reproduire les traits.

POURTRAIT, ou POURTRAICT, s.m., portrait, image.

POURTRAITURE, s. f., portrait, image. — *Il y a grande différence entre l'homme et sa pourtraiture*. IV, 432. B.

PRÉCIPITANT, adj., inconsidéré, étourdi, qui agit avec précipitation. *Précipitant a*, prompt à.

PRÉFIX, adj., déterminé à l'avance.

PRÉJUDICE, s. m., préjugé. (lat. *præjudicium*).

PREMIER, adv., auparavant, tout d'abord. IV, 282. B. *Premier que moy*, avant moi.

PREMIÈREMENT QUE, adv., avant que.

PRENDRE (SE), se mettre à, commencer. *Ne vous prenez pas à dire* (Luc III, 8). Se rapporter. *Le grand banquet ne se prend pas tant au nombre des convives qu'a l'abondance des viandes*. — Ne se rapporte pas tant au, etc. I. 227. A.

PRESCHEUR, prédicateur.

PRÉSENCE (EN). *Christ est descendu en terre, afin d'offrir en présence la grâce de Dieu*, — afin d'offrir aux hommes la grâce de Dieu, comme présente en sa personne. I, 225. A.

PRÉSENT (DE), pour le présent, pour le moment, maintenant.

PRÉTENDRE, tendre au devant, mettre

en avant, alléguer, prétexter : *Les hypocrites deschirent Dieu par pièces, quand ils veulent prétendre le nom de Dieu*, quand ils mettent en avant le nom de Dieu. II, 207. B.

PREUDHOMMIE, s. f., probité, fidélité. IV, 71. A.

PRIM-TEMPS, s. m., printemps (lat. *primum tempus*).

PRINCIPAL, le capital, le fonds principal d'une dette.

PRINSE, s. f., prise, capture.

PRIS (au), en comparaison. *Que seroit-ce au pris, s'ils sortoyent Rois dès le ventre de la mère,* — que serait-ce, en comparaison, s'ils, etc. I, 35. A. — Par rapport à, relativement à. *Dont il ne nous faut soucier, sinon au pris que le jour vient l'un après l'autre*, dont il ne nous faut prendre souci que pour le jour présent, par rapport à celui qui le suit. I, 182. A.

PRINS, pour pris; *print*, pour prit; *prindrent*, pour prirent, du verbe *prendre*.

PRIVÉ. *A son privé*, en particulier, à part. (Matt. XIV, 23.) *Un privé*, un particulier, un homme sans autorité, sans mandat.

PRIVÉEMENT, adv., familièrement, intimement. I, 203. B.

PROBATION, s. f., preuve, épreuve I, 307. B. (Lat. *probatio*).

PROCÉDURE, s. f., procédure, manière d'agir, conduite. *Par leur procédure, ils font Satan distributeur de toutes les richesses du monde*. I, 123. B.

PROCHAINETÉ, s. f., relations, rapports d'un homme avec son prochain. *Les scribes prenoyent ceste prochaineté selon l'affection d'un chacun*. Les scribes entendaient ces rapports de l'homme avec son semblable chacun à sa façon. I, 171. B. — *La prochaineté de sang*, les liens de parenté. I, 319. B. — Proximité des lieux, voisinage. III, 724. A.

PROCURER, avoir l'administration, la charge, la conduite, le soin de, veiller à (lat. *procurare*).

PROESSE, s. f., prouesse, valeur, courage.

PROFONDITÉ, s. f., profondeur (Lat. *profunditas*.)

PROGNOSTIQUER, pronostiquer, conjecturer d'après des indices, annoncer d'avance.

PROPORTION, dimension. *Combien qu'il n'eust aucun défaut en la proportion de la langue*. I, 305. A. Rapport, *Suyvons ceste analogie et proportion*, déduisons de là par comparaison cette leçon. I, 142. B.

PROPOS, s. m., dessein, but, pensée. — *Ferme en son propos*, qui a un dessein, une résolution bien arrêtée. *Coucher ses propos*, exprimer sa pensée, I, 96. A. *Appeler par son propos*, selon son dessein (2 Tim. I, 9). *Il n'y auroit point de propos*, point de raison. IV, 422. B. *Implifier le propos*, développer sa pensée. IV, 433. B. — Sujet, discours. I, 166. A. *Appliquer son propos a quelqu'un*, lui faire l'application de son discours. *Mettre en propos quelqu'un*, le mettre sur un sujet, l'engager à se prononcer, questionner. I, 110. B. *Mettre quelqu'un en propos avec un autre*, les aboucher, les engager à conférer ensemble. IV, 538. B. *Tenir propos*, s'entretenir, traiter, parler de. *Tirer propos de la bouche*, faire parler quelqu'un sur un sujet. *Tirer un propos à un passage*, l'appliquer au sujet traité. *Tomber en propos*, venir à parler de. *Tout le discours du propos*, tout l'ensemble du discours. I, 310. A. *Avoir long propos a dire*, avoir beaucoup de choses à dire. (Hébr. V, 11.) *Propos coupé*, sentence détachée. I, 153. B. *Propos rompus*, discours interrompus, paroles entrecoupées. II, 103. B.

PROPOSER, offrir, présenter. *En la personne du serviteur, Christ a proposé aux Gentils quelque petit goust comme un premier fruit de sa grâce*, Christ a offert aux Gentils, en la personne du serviteur, un petit avant-goût et comme les prémices de sa grâce. I, 217. A.

PROPRE, qui appartient exclusivement à. *Nul ne possède rien propre à soi*, nul ne possède rien en propre. *Il parle de son propre*, de ce qui lui est propre, de ce qui est dans sa nature. (Jean VIII, 44.) (Lat. *proprius*.)

PROPREMENT, adv., d'une manière convenable, bien appropriée. *Estre pro-*

prement, convenir. — Convenablement, avec justesse. I, 302. A. (Lat. *proprie.*)

PROUMENOIR, s. m., promenade, lieu où l'on se promène.

PROUVOIR, pourvoir (lat. *providere.*)

PROUVOYABLE, adj., prévoyant.

PROUVOYANCE, s. f., prévoyance. I, 257. A.

PROYE, butin. *Abandonner leurs biens en proye*, se laisser dépouiller, se laisser ravir leurs biens. I, 469. A.

PUANTISE, s. f., puanteur.

PUDICITÉ, s. f., chasteté.

PUIR, sentir mauvais.

PUIS APRÈS, après quoi, ensuite.

PUR. *A pur et à plein*, simplement et complétement. *Le créancier quitta à pur et à plein ses detteurs.* I, 346. B.

PURGATION, s. f., purification.

PURGER, purifier, nettoyer. *Se purger de fausses accusations*, se laver de, etc.

PUT (il), 3e p. du prés. du v. *puir*, sentir mauvais.

Q

QUANT, adj., autant, combien *Ne tant ne quant*, ni d'une façon ni d'une autre, ni dans une mesure ni dans une autre. *Si tost que nous nous détournons ne tant ne quant*, en quelque mesure que ce soit, pour peu que ce soit, IV, 436, A. *Quant et*, avec. *Quant et soy*, avec soi, IV, 578, A. *L'un quant et l'autre*, l'un avec l'autre, ensemble, III, 280, A. *Quant et quant*, ou *et quant et quant*, adv. et conj., autant de fois, chaque fois, en même temps. *Quant et quant, prépare-moy, etc.*, prépare-moi en même temps. (Phil. 22.) *Il prie quant et quant*, il prie chaque fois, IV, 350, A. *Nous rendons grâces à Dieu et quant et quant nous prions*, toutes les fois que nous prions, IV, 60, A. *Et toutes fois quant et quant*, bien qu'en même temps, I, 735, A. (Lat. *quantus.*)

QUANT EST DE, pour ce qui est de.

QUANTES, adj. fém. pl., autant que *Quantes fois*, autant de fois que. *Toutes et quantes fois*, ou *toutes fois et quantes*, aussi souvent que, IV, 532, B. (Lat. *quantus.*)

QUARESME, Carême.

QUARTEMENT, adv., en quatrième lieu.

QUASI, adv., presque.

QUATRAINE, adj., par quatre, bande de quatre. (Act. XII, 4.)

QUE, pron., ce que. *Savoir que c'estoit de crainte*, ce que c'était que la crainte. *Que c'est que veut dire cela*, ce que veut dire cela. *Premièrement que*, avant que. *Premièrement que promis*, avant qu'il ait été promis, IV, 318, A. Quoique ce soit, (avec une négation) rien. *Il n'y ait que redire*, rien à redire, I, 343, A. *N'avoir que manger*, n'avoir rien à manger.

QUELLEMENT, adv., en quelque façon. *Tellement quellement*, tant bien que mal, d'une manière très imparfaite, médiocrement, I, 586, A.

QUELQUE, adv., un peu. *Quelque nombre*, un petit nombre, I, 239, B.

QUELQUE FOIS, Adv., une fois. *Toy donc quand quelque fois tu seras converti.* (Luc XXII, 32.) *Sa tyrannie devoit prendre fin quelque fois*, IV, 166, A.

QUERIMONIA, s. f., plainte. (Lat. *querimonia.*)

QUEUX, s. m., sorte de pierre à aiguiser.

QUI. *Ce n'ont-ils pas esté qui, etc.*, ce n'est pas eux qui. I, 690, A.

QUITTER, laisser, céder. *Quitter la place à quelqu'un*, IV, 550, A. Décharger, exempter, tenir quitte. (Luc VI, 37.)

QUOI, adj., tranquille. *Demeurer quoi*, demeurer en repos.

QUOTER, indiquer, désigner. *L'autre passage quote le temps, etc.*, I, 60, A. (Lat. *quot.*)

QUOY (de), de quelle manière, comment. *De quoy me cognois-tu?* Comment me connais-tu? II, 32, A.

R

RACANEMENT, s. m., braiment.

RACOUSTRER, raccommoder, réparer.

RADDRESSEMENT, s. m., redressement, répréhension.

RADRESSER, redresser.

RAILLARD, s. m., railleur, moqueur.

RAIRE, raser, part. *rais, se*. Actes, XVIII, 18. (Lat. *radere*.)

RAMENTEVOIR, rappel, remettre dans l'esprit; part. ramentevant (lat. *mens*).

RAMENTOIR, rappeler, faire souvenir, remettre dans l'esprit. II, 136. A. Impér., ramentoy, ou ramente-toy; part., ramentu (lat. *mens*).

RAMENTU, part. de *ramentoir;* rappeler, faire souvenir.

RANGER, faire rentrer dans l'ordre, soumettre, contraindre. *Il n'y avoit aucune nécessité qui rangeast Christ à telle sujétion*. I, 97. B.

RAPETASSERIES, s. f. plur., vieilles hardes grossièrement recousues ensemble; erreurs méprisables et grossières. *Estoyent survenus des docteurs qui adjoustoyent a la Parole de Dieu quelques rapetasseries de leur invention*. I, 413. A.

RAPPAISER (SE), se radoucir.

RASSOTER, extravaguer, radoter.

RAVISSANT, adj., qui ravit. *Gens ravissans*, ravisseurs.

RAVISSEMENT, s. m., enlèvement avec violence.

RAYE, s. f., sillon. *Ils ont alongé leurs rayes*, ils ont tracé de longs sillons. IV, 296. B.

RÉAL, E, adj., réel (lat. *realis*).

RÉALEMENT, adj., en réalité, réellement.

REBECQUER (SE), se redresser contre quelqu'un, répondre avec fierté à un supérieur, se révolter contre l'autorité de quelqu'un, lui résister. I, 35. A.

REBOUSCHER, ou REBOUCHER, émousser. III, 493. B.

REBOUTER, rejeter avec dureté, avec mépris, dédaigner. *Le péager, comme un homme rebouté, se présente tremblant*. I, 385. A.

RECHARGER, renvoyer une accusation à celui qui l'a fait. I, 158. B.

RECOMMANDATION (Avoir en), avoir égard à, avoir de la considération pour, estimer.

RECOMMANDATOIRE, adj., qui recommande. *Epistre recommandatoire*, lettre de recommandation.

RÉCOMPENSER, compenser. *Récompenser toute la peine*, compenser la peine, en dédommager (lat. *compensare*).

RECORDATION, s. f., souvenir (lat. *recordatio*).

RECORDER, remettre en l'esprit, rappeler, apprendre. *Recorder avec*, ou *ensemble*, rapprocher, concilier I, 73. A. (Lat. *cor*, *recordari*).

RECOURRE, délivrer. I, 309. B.

RECOUSSE, s. f., délivrance. *Son bras a été sa recousse*, son bras l'a délivré. I, 34. A.

RECOUVRER, acquérir, se procurer, trouver. *Il se contentoit de viandes communes et aisées à recouvrer*, et qu'il était facile de se procurer. I, 103. B.

RECOUX ou RECOUS, part. de *recourre*, sauver des mains de quelqu'un, délivrer.

RECREU, adj., las, fatigué, harassé.

RECUEIL, s. m., accueil, rassemblement, réunion. (2 Thess., II, 1.)

RECUEILLIR, rassembler.

RECULÉ (Estre), être éloigné. *Estre reculez et du tout estrangez de la vie*, être éloigné et entièrement privé de la vie. I, 58. A.

RÉDARGUER, reprendre, blâmer, accuser, convaincre (lat. *redarguere*).

REDEVABLE, qui a des obligations envers quelqu'un. *Leur redevable*, leur obligé.

REDDITION DE CAUSE, manière de rendre compte, de rendre raison, d'expliquer. Explication. *Ce ne sera point une assez ferme reddition de cause*, ce

ne sera pas une explication suffisante et solide. II, 194. A.

RÉDIGER, réduire. *Rédiger à néant* (lat. *redigere*).

REDONDER, abonder, déborder, regorger. Rom., V, 15. *Le déshonneur d'un membre redonde au déshonneur de tout le corps*, rejaillit sur tout le corps. III, 454. B. (Lat. *redundare.*)

REDRESSER, relever. *Redresser son esprit*, redresser en une assurance certaine, redonner une ferme assurance.

RÉDUIRE A BIEN (SE), revenir au bien, s'amender, IV, 353, B.

RÉDUIRE EN MÉMOIRE, remettre en mémoire, rappeler.

RÉFECTION, s. f., repas. *Prendre une réfection*, prendre un repas. *Estant entré en la maison pour prendre sa réfection.* (Luc, XIV, 1.) (Lat. *refectio.*)

REFREIN, impér. de *refreindre*, refréner, réprimer. (2 Tim., II, 16.)

REFRÈNE, impér. de *refréner*, réprimer.

REFRÉNER, mettre un frein, réprimer.

REFRESCHIR, rafraîchir.

REFUIR, s'enfuir, se retirer avec précipitation devant un danger, éviter. *Quant à l'office de pasteur il le refuit de loin.* I, 440. B. (Lat. *refugere.*)

REGARD, s. m., aspect, vue, point de vue, manière de considérer une chose. *Comment n'ont honte les sophistes d'y adjouster d'autres regars?* de lui donner d'autres sens, de l'envisager encore autrement. III, 756. B. *Il est plus vraisemblable que S. Paul a eu divers regars*, a eu diverses choses en vue. IV, 297. A. *N'a eu autre regard*, n'a rien eu en vue que. IV, 314. B. *Par divers regars*, à divers égards, sous divers rapports. *Pour le regard*, par rapport à. *Pourveu que leur nourriture soit comme un accessoire pour le regard du labeur*, I, 252. B. *Pour un autre regard*, sous un autre rapport. IV; 278. A. *Pour quelque certain regard*, à certains égards, sous un certain rapport. *Pour son regard*, en vue de lui, par rapport à lui. *Au regard de*, relativement à, en comparaison de. *Les Apostres sont nommez moissonneurs au regard des Prophètes.* I, 338. A. *Le parentage charnel ne doit point estre prisé au regard de la conjonction spirituelle*, en comparaison de l'union spirituelle. I, 320. B. *Avoir regard*, avoir égard. I, 326. A.

REGARDER, prendre garde. *Regardez à vous*, prenez garde à ce que vous faites. (Actes, V, 35.)

RÉGIONS, s. f. plur., contrées, campagnes. *Regarder les régions jà blanches pour moissonner.* (Jean, IV, 35.) (Lat. *regiones.*)

RELIEFS, s. m. plur., restes d'un repas.

RELIQUES, s. m. plur., restes, résidu (lat. *reliquiæ*).

REMBARRER, reprendre, repousser avec force, répondre avec sévérité et péremptoirement. *Il les a vengez bien rudement et rembarrez comme ils le méritoyent.* I, 106. A.

REMEMBRANCE, s. f., souvenir.

REMÉMORER, rappeler, faire souvenir.

REMETTRE EN SON ENTIER, rétablir, réintégrer.

REMETTRE SUS, relever, rétablir.

REMONSTRANCE, s. f., leçon, avertissement. *Faire une remonstrance*, enseigner, avertir. II, 453. A.

REMONSTRER, enseigner. I, 262. B.

REMORDRE, être piqué, tourmenté. *Quand le cœur ne remord plus d'aucuns aiguillons de la chair*, quand le cœur n'est plus tourmenté par les aiguillons de la chair. IV, 473. B.

REMPLAGE, s. m., ce qui sert à remplir un vide. *Le drap neuf qui a esté mis pour remplage*, etc. (Marc, II, 21.)

RENCONTRE, s. f., occasion. *Quand la rencontre le vaudra*, quand l'occasion en vaudra la peine. I, 372. A. *Rencontre de propos.* I, 341. B., trait d'esprit, bon mot.

RENONCEMENT, reniement, désaveu. *Aucuns se sont monstrez trop extrêmes en condamnant la fuite comme une espèce de renoncement.* I, 260. A.

RENFORCIR, renforcer, raffermir. *Le prophète commande qu'ils renforcissent les genoux affoiblis.* IV, 516. A.

RENGRÉGER, augmenter le mal, le renforcer.

RENOMMER, nommer avec éloge. *Il vient à propos d'en renommer autheur le Sainct-Esprit.* Il convient d'en attribuer l'honneur au Saint-Esprit. III, 244. B.

RENONCEUR, s. m., celui qui rejette, repousse, renie.

RENVERSE, perverti, corrompu, (Tite, III, 11.) (Lat. *eversus.*)

RÉPARER, parer, orner de nouveau.

REPRENEUR, s. m., celui qui reprend, blâme, accuse. I, 357. B.

REPRÉSENTATION, s. f., dehors avantageux, attirail pompeux. *N'ayant en sa personne représentation, apparence, ne monstre,* ni pompeux attirail, ni apparence extérieure, ni aucun étalage des choses, etc. I, 103. B.

REPRINS, repris, blâmé.

RÉPUGNANCE, s. f., divergence, contradiction. *Les bons expositeurs exposent ainsi la répugnance qui semble estre entre les evangélistes.* I, 50. B. (Lat. *repugnantia.*)

RÉPUGNANT, qui ne concorde pas, qui est en contradiction, opposé, contraire à. *Estre répugnant à*, être opposé à. *Regardez que ne soyez trouvez estre répugnans à Dieu*, prenez garde que vous ne soyez trouvés vous opposer à Dieu. (Act., V, 39.)

RÉPUGNER, être opposé, contraire à, combattre, contredire (lat. *repugnare*).

REPURGATION, s. f., purification.

REPURGER, nettoyer, purifier, IV, 550. B.

RÉPUTER, juger, penser, estimer. *Se réputer*, prétendre, se flatter. *Je ne me réputé point d'avoir appréhendé le but.* (Phil., III, 13.)

RESCINDER, casser, abolir, annuler. I, 665. B. (Lat. *rescindere.*)

RÉSOLUTION, s. f., solution, explication. *Avoir résolution,* résoudre, donner une solution, expliquer. I, 224. A. *Faire une résolution*, tirer une conclusion, inférer, déduire. *Donton peut faire certaine résolution que*, etc., d'où l'on peut conclure avec certitude. II, 296. B. — Opinion. I, 305. B. (Lat. *resolutio.*)

RÉSONNER, célébrer par des cantiques, psalmodier. *Chantans et résonnans en vostre cœur au Seigneur.* (Eph., V, 19.

RESPECT (Au), à l'égard de. (Col., II, 16.) (Lat. *respectus.*)

RESSERRER, renfermer, comprimer. *Quoy que nous soyons resserrez en nous-mesmes par nostre infidélité.* II, 726. A.

RESSUSCITATION, s. f., acte de ressusciter.

RESTIF, rétif, rebelle (lat. *restare*).

RETARDATION, s. f., retard, délai, ajournement. IV, 160. B. (Lat. *retardatio.*)

RETIRER, attirer, entraîner. *Les fidèles mesmes sont souvent retirez par les affections corrompues de la chair.* I, 190. B.

RETRAICTE, s. f., réceptacle.

RETRAIT, s. m., égout, privé.

RETS, plur. de **REZ**, filet. I, 343. B.

RÉUNISSEMENT, s. m., action de réunir, réunion.

RÉVÉRENCE. *Pour la révérence de Dieu*, par une crainte respectueuse de Dieu, par respect pour Dieu. I, 21. A.

REVIRER, retourner.

RÉVOLTEMENT, s. m., révolte, rebellion.

RÉVOQUER, rappeler, ramener. *Révoquer à repentance.* IV, 146. B. *L'apostre révoque les Thessaloniciens de ces deux extrémitez.* (Lat. *revocare.*)

REZ, s. f., filet.

RIEN PLUS. *Tant sotte que rien plus*, on ne peut plus absurde. I, 57. A.

RIOTER, quereller, disputer, contester.

RIOTEUX, adj., disputeur, querelleur.

RIOTTE ou **RIOTE**, s. f., débat, contestation, querelle, dispute.

RIS, s. m., rire.

ROINE, s. f., reine.

ROMANISQUE, qui partage les erreurs du clergé romain.

ROMPRE (SE), se fatiguer. *Se rompre l'entendement*, se fatiguer inutilement l'esprit, se rompre la tête. *Rompre la broche*, couper court. *Le désespoir rompt la broche à leurs désirs*, paralyse leurs désirs. IV, 519. B.

ROMPU, interrompu. *Propos rompu*, discours interrompu, paroles entrecoupées. II, 403. B.

ROMPURE, s. f., rupture, déchirure.

ROND, sincère. *Une conscience ronde*, conscience droite, sincère.

RONDEAU, s. m., cercle. *Par rondeaux*, en cercle, à la ronde, à l'entour. II, 787. B.

RONGEURE, s. f., vermoulure.

RONGNE, s. f., gale, mal invétéré et qui cause des démangeaisons. *Si tost qu'on leur gratte leur rongne un peu rudement*. Si tôt qu'on leur reproche un peu rudement leur méchanceté. I, 132. B.

RONGNEUX, adj., galleux.

ROOLLE ou ROLLE, s. m., rouleau, feuilles de papier collées bout à bout. *C'est signe qu'elle est au bout de son roolle*, au bout de son savoir. I, 51. A. *Les livres ont esté anciennement pliés à la façon d'un rolle*. IV, 468. B. *Ceux qui rendent tesmoignage à la vérité de Dieu n'ont pas recordé leur roolle ensemble*, n'ont point rapproché leurs écrits pour les mettre d'accord. I, 73. A. (lat. *rotulum*.)

ROUILLURE, s. f., rouille.

ROUTE, s. f., déroute. *Mettre en route*, mettre en déroute, disperser.

RUDE, adj., ignorant, grossier, inculte. *Pour ce qu'une mesme chose est enseignée autrement aux rudes qu'elle n'est pas à ceux qui ont desjà aucunement proufité*. IV, 418. B. (Lat. *rudis*.)

RUDESSE, s. f., ignorance, grossièreté. *Selon la capacité de nostre rudesse*, suivant la capacité de nos esprits encore peu éclairés.

RUER, renverser, ruiner, jeter par terre. *Estre rué jus*, être jeté à bas, être défait, être mis en déroute. IV, 727. B. (Lat. *ruere*.)

RUGLISSEMENT, s. m., rugissement.

S

SAC, s. m., enveloppe grossière, couverture. I, 108, A.

SACCAGEMENT, s. m., action de saccager, pillage, sac.

SAILLANT, jaillissant.

SAILLIR, sortir, sauter, bondir. (Act., XIX, 10, 14.) *Saillir dedans*. (Act., XVI, 29.) (Lat. *salire*.)

SAINCTEREAU, s. m., petit saint, qui affecte la sainteté, qui a une sainteté de mauvais aloi.

SAPIENCE, s. f., sagesse (lat. *sapientia*).

SARTIE, s. f., agrès d'un vaisseau, mâture.

SAUVAGETÉ, s. f., qualité de ce qui est sauvage, barbare, grossier.

SAUVEMENT, s. m., salut. *Faire son sauvement*, se sauver, se tirer d'un danger. IV, 235, B.

SAUVETÉ, s. f., sûreté. *En sauveté*, en sûreté, hors de danger.

SAYE, s. m., tunique, manteau (lat. *sagum*). I, 706. A.

SCABEAU, s. m. escabeau.

SCEU, part. de *sçavoir*, s. m., connaissance. *De leur propre sceu et gré*, le sachant et le voulant. *De son sceu*, à sa connaissance. IV, 161, B.

SÉEZ-VOUS, impér. de *se seoir*, s'asseoir.

SÉGRÉGER, séparer, mettre à part (lat. *segrerare*).

SEIGNEURIER, dominer.

SELLE, s. f., siége, chaise (lat. *sella*). (Matt., XXI, 12.)

SEMBLABLE (Le), la même chose. *Faire le semblable*, faire de même. *C'est le semblable de la chrestienté*, il en est de même dans l'Eglise chrétienne. IV, 417, A.

SEMBLANCE, s. f., ressemblance.

SEMBLER AVIS, estimer, juger, sembler bon.

SEMONCE, s. f., invitation. I, 366. B.

SEMONDRE, inviter. I, 366. A.

SENESTRE, adj., gauche. *La senestre*, la gauche, la main gauche (lat. *sinistra*).

SENS, s. m., jugement. *Le sens de la chair*, jugement charnel. I, 274. A.

SENTIR. *Et pourtant l'Evangile ne leur sentoit rien*, et pour cette raison

l'Evangile était pour eux sans saveur, sans force. III, 273. B.

SEPMAINE, s. f., semaine.

SERF, s. m., serviteur appartenant à un maître (lat. *servus*). I, 214, B.

SERRA (SE), fut. de *se seoir*, s'asseoir.

SERRANT, adj., serré, avare, peu disposé à la libéralité. I, 371. B.

SERRÉEMENT, adv., d'une manière serrée.

SEULEMENT, à l'exception de. *Elie seulement*, Elie excepté.

SEUR, sûr, certain. *OEil mal seur*, œil qui ne distingue les objets que d'une manière vague et incertaine.

SEURTÉ, s. f., sûreté.

SI, conj., aussi, même, encore. *Quand tout le monde deveroit estre enflammé de guerres, si ne devons-nous*, etc., même alors, encore ne devons-nous. IV, 517. A. *J'ay puissance de laisser ma vie et si de la prendre derechef.* (Jean, X, 18.) *Et si n'entre point par l'huis*, et n'entre pas non plus par la porte. II, 213. B. *Si faut-il*, encore faut-il. *Si ne pourront-ils*, encore ne, etc. *Si est-ce que*, toujours est-il que. — Ainsi, par conséquent. *Il ne se pollue point en touchant un ladre et si ne transgresse pas la Loy.* I, 211. B. (Marc, IX, 50.) — Cependant, toutefois. *Si ne voyons-nous point encore toutes choses luy estre sujetes.* (Héb. II, 8.) *Encore que les biens abondent a quelqu'un, si n'ha-il pas la vie par ces biens.* (Luc, XII, 15.) *Jà soit qu'il fust Fils, toutesfois si a-il apprins*, bien qu'il fût Fils, il a pourtant appris l'obéissance. (Héb. V, 8.) *Et si n'avoit pu estre guarie* et n'avait pu cependant, etc. (Luc, VIII, 43.)

SIENT, 3e p. plur. du prés. de *se seoir*, s'asseoir.

SIGNIFIAMMENT, adv., d'une manière significative, d'une manière qui exprime clairement et avec force une pensée, III, 146, A.

SIGNIFIANCE, s. f., signification. *Exprimer avec plus grande signifiance*, avec plus de force (lat. *significantia*).

SIMULATION, s. f., dissimulation, feinte, faux-semblant (lat. *simulatio*).

SINGULIER, adj., extraordinaire, considérable, remarquable, excellent. I, 167. A.

SOIN, s. m., souci, préoccupation. *Christ n'a pas voulu que ses disciples fussent du tout sans soin*, vécussent dans une complète insouciance. I, 256. B.

SOLICITUDE, s. f., souci, inquiétude, soin (lat. *sollicitudo*).

SOLU, résolu, expliqué, part. de *soudre*.

SOMME, au total, en résumé, en un mot.

SOMNE, s. m., sommeil, *Se lever du somne*, se réveiller de son sommeil. IV, 476, A.

SONGNEUSEMEMT, adv., soigneusement.

SOPHISTERIE, s. f., subtilités.

SORTE. *En sorte de*, à la façon de. *En sorte du monde*, selon l'usage du monde. I, 40, B.

SOUBSCRIPTION, s. f., souscription.

SOUCIER (SE), se mettre en peine de, prendre souci de. I, 397 A.

SOUDAR, ou SOUDARD, s. m., soldat.

SOUDRE, résoudre (un problème, une difficulté), expliquer.

SOUEF, SOUEFVE, adj., suave, doux, agréable.

SOUFFLEMENT, s. m., acte de souffler.

SOUFFRETEUX. *Les souffreteux*, pour les malades, les êtres souffrants.

SOUILLARD, s. m. et f., souillon, domestique employé à quelque bas office. I, 215. A.

SOUL, rassasié, repu.

SOULAS, s. m., soulagement, consolation.

SOULER, rassasier. *Se souler*, se gorger.

SOULOIR, avoir coutume (lat. *solere*). II, 192. A.

SOURD, 3e pers. du prés. de *sourdre*, sortir, jaillir. IV, 567. B.

SOURDAUT, qui a l'ouïe dure, qui entend mal.

SOUS, plus loin, ci-dessous. Employé pour indiquer le renvoi à un passage postérieur du même livre.

SOUSPEÇON, s. f., soupçon.

SOUSTENANCE, s., f., ce qui soutient,

ce qui sert d'appui, de fondement. IV, 395. Note.

SOUSTÉNEMENT, s. m., soutien. IV, 516. A.

SOUTE, ou SOULTE, s. f., solde, service, engagement militaire. IV, 481, A.

SOUVENANCE, s. f., souvenir, mémoire.

SOUVENTES FOIS, adv., souvent, plusieurs fois. *Il eust falu qu'il fust mort souventes fois.* IV, 463. A.

SPÉCIAL, PAR SPÉCIAL, EN SPÉCIAL, adv., spécialement, particulièrement. IV, 314, B.

SUBJET, ou SUJET, adj., soumis, assujetti. *Tenir Dieu subjet*, lui ôter sa liberté d'action. I, 299. A. *Estre sujet*, être sous la dépendance de quelqu'un, être soumis IV, 331. A. (Lat. *subjectus.*)

SUBMETTRE, soumettre (lat. *submittere*).

SUBMISSION, s. f., soumission, abaissement (lat. *submissio*).

SUBSTANCE, s. f., ce qui soutient, ce qui entretient la vie, le bien. *Elle avoit despendu toute sa substance en médecins*, dépensé tout son bien (Luc, VIII, 43). (Lat. *substantia.*)

SUBTIL, s. m., subtilité.

SUBVERTIR, renverser, ruiner, perdre quelqu'un, pervertir, pousser à la révolte (lat. *subvertere*).

SUFFISANT, adj., capable. *Gens qui seront suffisans d'enseigner.* (2 Tim., II, 2.)

SUIVRE, imiter. *Un homme suyvant les montagnes*, vivant à la manière des montagnards.

SUPERNEL, adj., qui est d'en haut (lat. *supernus*).

SUPERSUBSTANCIEL, adj., qui est au-dessus de toute substance ou aliment, essentiel, spirituel, dont l'âme se nourrit (lat. *supersubstantialis*). I, 181, B.

SUPPOSER, faire passer pour légitime un enfant né en dehors du mariage. *Supposer un enfant bastard avec les légitimes*, le mettre au nombre de ces derniers. II, 171. B.

SUPPOST, s. m., fauteur, partisan, soutien. *Suppost de la Loy.* I, 158, B.

SUR LE TEMPS, au temps, dans le temps.

SURMONTER, surpasser.

SURPRINS, surpris. *Surprinse à despourveu*, saisie à l'improviste. I, 24. A.

SURVENIR, venir en aide, subvenir.

SUS, ci-dessus, indique le renvoi à un passage antérieur du même livre. *Mettre à sus*, charger quelqu'un d'une faute, reprocher, accuser. II, 101. A. *Remettre sus*, relever, rétablir. *Sus! or sus donc!* interj., courage! or ça, voyons! allons! à l'œuvre!

T

TAILLE, s. f., imposition.

TANT, autant. *Tant comme il faut*, autant qu'il faut. I, 238. A. *Tant que*, jusqu'à ce que. (Jean, XIII, 38.) *Jusques a tant que*, jusqu'à ce que. IV, 566. A. *Tant moins*, d'autant moins.

TANTOST, adv., aussitôt après. (Luc, V, 39.)

TARD (A), adv., rarement. *Pource qu'il advient a tard qu'on acquière sans moyens illicites les richesses*, parce qu'il arrive rarement que, etc. I, 372. A. *Sur le tard*, adv., sur le soir, plus tard, tôt ou tard. IV, 518. B.

TARDIVETÉ, s. f., lenteur.

TAVERNIER, s. m., qui tient taverne.

TAXER, blâmer, reprendre, censurer. I, 319. B. (Lat. *taxare*).

TEINDRENT, pour *tinrent*, passé de *tenir*.

TEINST, pour *tint*, passé de *tenir*.

TELLEMENT QUELLEMENT, d'une manière telle quelle, sans différence.

TEMPÉRATURE, s. f., tempérament, manière d'être, complexion, constitution, organisation (lat. *temperatura*). I, 664. A.

TEMPESTER, faire du bruit, laisser échapper sa colère, exprimer son indignation.

TEMPESTUEUX, adj., orageux, tumultueux.

TEMPOREL, temporaire, momentané. I, 249. A.

TENDRETÉ, s. f., qualité de ce qui est tendre, délicat, faible, jeune. IV, 416. A.

TENIR, posséder, avoir, être maître. *Tenir moyen à*, employer le moyen de. I, 92. A. *Tenir tort à*, faire tort à quelqu'un. I, 162. A. *Tenir de court*, tenir serré, tenir ferme, contenir, maîtriser. I, 246. A. *Tenir mesure, tel qu'il appartient;* garder la mesure qui convient. I, 299. A. *Estre tenu à quelqu'un*, être obligé envers lui. (Rom., XV, 27.) (Lat. *tenere.*)

TENUE. *Bonne tenue*, fermeté, fidélité. I, 167. B.

TERMINATION, s. f., terminaison, fin, conclusion (lat. *terminatio*).

TERRIEN, adj., terrestre.

TEST, s. m., crâne, sommet, tête.

TESTIFIER, témoigner, attester, certifier (lat. *testificari*).

TEUST, tût, subj. de *taire*.

TIERCEMENT, adv., troisièmement.

TIERS, troisième. *Il envoya le tiers*, il envoya un troisième (serviteur). (Luc, XX, 14).

TIGNE, s, f., teigne, *insecte*.

TIRER, amener à soi, attirer, entraîner. *Tirer des mots*, les employer à son usage, les citer pour prouver son dire. I, 22. B. *Tirer à la personne de Christ une prophétie*, la rapporter à la personne de Christ. I, 58. B. *Tirer un passage au propos*, l'appliquer au sujet traité. III, 797. A. *Tirer un tesmoignage en un autre sens*, s'appuyer d'un témoignage en le détournant de son sens naturel. I, 133. A. *Tirer Christ en désespoir*, le pousser au désespoir. *Estre tiré hors du droit chemin*, s'écarter du droit chemin. I, 234. A. *Tirer à ouir*, engager à écouter. I, 326. A. *Tirer en place marchande*, exposer aux yeux du public, mettre au grand jour, mettre en vue. I, 39. B. *Estre tiré en Bethléhem*, être attiré à B. *Estre tiré par la nécessité*, être contraint ou poussé par la nécessité.

TOMBER, arriver, se présenter, se rencontrer. *Ceste affection pouvoit tomber en Christ.* I, 216. A. (Lat. *cadere.*)

TONNOIRRE, s. m., tonnerre.

TOST, adv., vite, promptement (lat. *cito*).

TOUCHER, tenir à, se rapporter à; regarder, traiter de. *En tant que touche le présent passage*, pour ce qui le concerne. I, 290. B. *Il ne me touche en rien*, il ne m'importe point.

TOURBE, s. f., la foule, la multitude (lat. *turba*).

TOURNER, traduire, rendre un sens ou un mot par un autre. *Tourner de mot à mot*, traduire littéralement. (Lat. *vertere.*)

TOURNOYER, se promener à l'entour, parcourir. *Jésus tournoyoit par toute Galilée.* (Matt., IV, 23.)

TOUT (Du), adv., entièrement, complétement.

TOUTES FOIS ET QUANTES, ou TOUTES ET QUANTES FOIS, aussi souvent que, toutes les fois que. Voy. *quantes*.

TRAFFIQUE, s. f., trafic, commerce. *Mauvaises trafiques*, trafic coupable.

TRAFFIQUEUR, s. m., trafiquant, commerçant.

TRAIN, s. m., manière de vivre ou d'agir, conduite. *Passage notable pour confermer le train continuel de la grâce de Dieu envers les siens*, la manière dont la grâce de Dieu agit continuellement envers les siens. IV, 342. B.

TRAINASSER, tirer, pousser de côté et d'un autre. I, 301. A.

TRANSLATEUR, s. m., traducteur (lat. *translator*).

TRANSLATION, s. f., traduction (lat. *translatio*).

TRANSPORTER, entraîner, pousser, dominer. *La crainte des hommes nous transporte.* I, 263. A. *Estre transporté d'une fausse opinion*, être gagné, séduit par une erreur. I, 110. A. *Un homme transporté*, extravagant, qui est hors de sens. I, 305. A.

TRAVAILLER quelqu'un, le fatiguer, lui donner de la peine, l'inquiéter (Marc, V, 35.)

TRÉBUSCHER, tomber. *Ceux qui sont trébuschez du tout n'en relèvent jamais* I, 342. A.

TRESPASSÉ, s. m., un mort.

TROISIÈME. *Pour le troisième*, pour le troisième point, en troisième lieu.

TROUBLEMENT, action de troubler. *Après le troublement de l'eau*, après que l'eau avait été troublée. (Jean, V, 4.)

TROUSSE. *Bailler la trousse*, déjouer, dépister. *Dieu baille la trousse à l'astuce de Satan par un merveilleux conseil*, Dieu déjoue la ruse de Satan par une admirable sagesse. II, 732. B.

TRUAND, vagabond, mendiant, vaurien.

TUMULTUEUX, adj., turbulent. *Esprits tumultueux*. I, 155. B.

U

UN. *Un chacun*, chacun. *Il n'y en a pas de cent l'un*, pas un sur cent. *Tout en un sens*, sens identique, sens absolument le même. I, 156. B.

V

VAGUER, errer, aller à l'aventure (lat. *vagari*).

VAILLANT, s. m., bien, richesses, fortune. *Ils ne font point de difficulté d'y employer tout leur vaillant*, d'y dépenser tout ce qu'ils ont. I, 269. B.

VALOIR. *Valoir autant à dire que*, signifier la même chose que. *Valoir le parler*, valoir la peine que l'on en parle.

VANTEREAU, s. m., vantard, fanfaron.

VEAUTRÉ (Estre), être étendu, être gisant. I, 45. B.

VEFVAGE, s. m., veuvage.

VEFVE, s. f., veuve.

VEINDRENT, pour *vinrent*, passé de *venir*.

VENDITION, s. f., vente, action de vendre (lat. *venditio*).

VENTANCE, s. f., sujet de se vanter, sujet de gloire. *Où est donc la ventance? Elle est forclose*. Où est notre sujet de gloire? il est exclu. (Rom., III, 27.)

VEOIR, voir. *Ne faut point que nous trouvions estrange si elle a cherché confirmation de sa foy par veoir le miracle que l'ange*, etc., dans la vue du miracle et. I, 28. B.

VERGONGNE, s. f., honte, pudeur.

VÉRISIMILITUDE, s. f., vraisemblance (lat. *verisimilitudo*).

VERTUEUX, adj. Qui à la vertu de sanctifier. *Souffle vertueux de l'Evangile*. — *Parole vertueuse*, parole efficace pour rendre saint.

VERTUS, s. f., prodiges, miracles. (Matt., XI, 20.)

VESPRE, s. m., le soir (lat. *vesper*).

VESQUIT, **VESQUISSENT**, pour il vécut, ils vécurent; passé de *vivre*.

VEST, 3e p. du prés. de *vestir*. *Il nous vest*, il nous revêt. (Lat. *vestire*).

VEU QUE, conj. Vu que, attendu que.

VEY. *Je vey*, pour *je vis*, passé de *veoir*.

VI. *Je vi*, pour *je vis*, prés. de *virre*.

VIF (Au), adv., d'une manière vivante. *La vive image du Père est représentée en moy au vif*. II, 295. B. D'une manière vive. *Il dépeint au vif l'ingratitude des hommes*. I, 130. A.

VILENE, fém. de **VILEIN**, adj., grossier, sot, stupide. *Sophisterie vilene*, méchant sophisme.

VILENEMENT, adv., grossièrement, sottement, d'une manière choquante et méprisable (lat. *vilis*).

VILENER, faire des choses viles, méprisables. Salir, souiller.

VILLETE, s. f., petite ville, bourgade.

VIRER, tourner (lat. *gyrare*).

VISÉE, s. f. Direction de la vue à un certain point pour y atteindre. *Elle ha là droitement sa visée*. C'est là directement le but auquel elle vise. IV, 491. B.

VITUPÈRE, s. f., blâme, reproche, censure (lat. *vituperatio*).

VITUPÉRER, blâmer, censurer (lat. *vituperare*).

VIVRE, s. m., subsistance, moyens d'existence, aliment. *Attendre de la main de Dieu leur vivre paisiblement*, les moyens de vivre paisiblement, I, 193. B.

VOIRE, conj., et même.

VOIREMENT, adv., même, à la vérité.

VOISE, subj. de *voyer*, faire voye, cheminer, aller (lat. *via*). II, 161. B.

VOLÉE (A la), adv., à la légère, légèrement, inconsidérément.

VOLONTÉ. *A la miene volonté*. A moi ne tienne que; je ne m'oppose pas à ce que. IV, 392. A.

VOYAGER, s. m., voyageur.

VOYE. *Faire voye*, frayer le chemin.

VUEIL (Je). Je désire, je veux. *Je vueil que les hommes facent prière*. (1 Tim., II, 8.)

VUEILLE, subj. de *vouloir*, pour *je veuille*.

VUIDER, *Vuide hors de cest homme*, sors de, etc. (Marc, V, 8.)

Y

YVRONGNE, s. m., ivrogne.

YVROYE, s. f., ivraie.